



HAL
open science

Itinéraire d'une idée : genèse et mutations de la “ logique ” de l'excellence au département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes (1975-2020)

Florian Hugedet

► To cite this version:

Florian Hugedet. Itinéraire d'une idée : genèse et mutations de la “ logique ” de l'excellence au département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes (1975-2020). Education. Université Bourgogne Franche-Comté, 2020. Français. NNT : 2020UBFCC031 . tel-03254792

HAL Id: tel-03254792

<https://theses.hal.science/tel-03254792v1>

Submitted on 9 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**THÈSE DE DOCTORAT DE L'ÉTABLISSEMENT UNIVERSITÉ BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

PRÉPARÉE À L'UPFR DES SPORTS DE BESANÇON

École doctorale n°594

« SOCIÉTÉS, ESPACES, PRATIQUES, TEMPS »

**Doctorat de Sciences et technique des activités physiques et
sportives**

Thèse présentée et soutenue à Besançon, le 07/12/2020

Par

HUGEDET Florian

**Itinéraire d'une idée : genèse et mutations de la « logique »
de l'excellence au département EPS/2SEP de l'ENS
Cachan/Rennes (1975-2020)**

Composition du Jury :

PICARD Emmanuelle, Maîtresse de conférences en Histoire contemporaine, HDR, École normale supérieure de Lyon, Présidente

FUCHS Julien, Professeur des Universités en STAPS, HDR, Université de Bretagne, Rapporteur

SAINT-MARTIN Jean, Professeur des Universités en STAPS, Université de Strasbourg, Rapporteur

ÉRARD Carine, Maîtresse de conférences en STAPS, Université de Bourgogne, Examinatrice

ROBÈNE Luc, Professeur des Universités en Sciences de l'éducation, Université de Bordeaux, Examineur

VIVIER Christian, Professeur des Universités en STAPS, Université de Franche-Comté, Directeur de thèse

ATTALI Michaël, Professeur des Universités en STAPS, Université de Rennes 2, Directeur de thèse

Icare était près de son père : ignorant qu'il préparait son malheur, et le front rayonnant de joie, tantôt il touchait le duvet qui s'agitait au gré des vents, et tantôt il pressait sous ses doigts la cire dorée, et retardait par ses jeux l'admirable travail de son père. Enfin, après avoir mis la dernière main à son ouvrage, l'industriel artiste se balance sur deux ailes, et vogue suspendu dans les airs. Il en donne de semblables à son fils, et lui dit : « Ne sors pas de l'espace placé entre la terre et les cieux ; je te le conseille, Icare : plus bas, ton plumage serait appesanti par l'onde ; plus haut, tu seras dévoré par le feu ». [...] Tandis que le vieillard lui prodigue ces soins et ces conseils, des larmes baignent ses joues, et ses mains paternelles tremblent. Il le couvre de baisers qui ne doivent jamais se renouveler : il vole devant son compagnon et frémit pour ses jours : tel l'oiseau conduisant hors du nid, placé à la cime d'un arbre, sa jeune famille dans les plaines de l'air, l'exerce à suivre son essor et la forme à un art périlleux. Dédale secoue ses ailes ; il observe celles de son fils avec anxiété. [...] Le jeune Icare, fier de son vol audacieux, abandonne son guide : il brûle de sonder les célestes espaces, et s'élance plus haut. Par la vivacité de ses rayons, le soleil, dont le trône se trouve près de lui, ramollit la cire parfumée qui sert de lien à ses ailes : elle fond. Icare agite ses bras dépouillés ; mais, n'ayant plus son plumage qui le soutenait comme deux rames, il ne saurait voguer dans les airs. Sa bouche répète le nom de son père, il tombe dans les flots azurés, qui conservent son nom, [...] ses ailes sur la surface des eaux ».

Ovide, *Métamorphoses*, Livre VIII, pp. 161-163.

Remerciements

Formuler des remerciements est une chose bien plus difficile qu'il n'y paraissait. Nombreux et nombreuses sont celles et ceux qui m'ont aidé à aller au bout de cette aventure. Parfois consciemment et intentionnellement et, d'autres fois, non. Le défi est individuel, mais sa réalisation est, finalement, éminemment collective.

Je tiens de prime abord à remercier mes directeurs de thèse, Christian Vivier et Michaël Attali, qui m'ont guidé tout au long de ces quelques années passées à réfléchir sur un sujet qui, je l'espère, les a intéressés tout autant que moi.

Je remercie sincèrement les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres du département EPS/2SEP qui ont répondu aux différents questionnaires ou qui ont répondu présent lorsque je les ai sollicités pour effectuer un entretien.

Mes plus sincères remerciements aux témoins que j'ai interrogés et qui m'ont permis de mieux comprendre le processus étudié dans cette thèse. Je me contenterai ici de les citer par ordre alphabétique : Alain Becker, Jean Bertsch, Daniel Bouthier, Christian Couturier, Aurélie Épron, Carine Érard, Christian Forestier, Philippe Graillet, Alain Hébrard, Olivier Kirzin, Michel Leblanc, Alexis Le Faucheur, Samuel Lepuissant, Yvon Léziart, Jean-Louis Martinand, Michel Nusimovici, Denis Pasco, Jacques Prioux, Jean-Nicolas Renaud, Jérôme Visioli et Michel Volondat.

Certaines discussions, qu'elles aient eu lieu dans le cadre d'un comité de suivi, d'un cours, d'un colloque, d'un séminaire, ou même par échange de mail, m'ont également permis de mieux comprendre la recherche en sciences sociales. J'adresse donc mes remerciements à Pierre Bataille, Natalia Bazoge, Jacques Defrance, Jean-Jacques Dupaux, Carine Érard, Gilles Ferréol, Tony Froissart, Julien Fuchs, Doriane Gomet, Sébastien Haissat, Denis Jallat, Sébastien Laffage-Cosnier, Christian Molaro, Thierry Michot, Jean-Nicolas Renaud, Jean Saint-Martin, Loïc Szerdahelyi et Audrey Tuailon-Demesy.

Un grand merci à mes ami·e·s pour leur aide précieuse, leurs encouragements, leurs relectures, ou tout simplement, pour leur présence. Je souhaite qu'ils·elles se rendent compte de l'importance du rôle qu'ils·elles ont pu jouer au cours de ces dernières années.

Je souhaite également souligner le concours de toute ma famille (et belle-famille). Merci à mes parents, qui ont su faire de moi ce que je suis devenu. Merci également à mes frères d'être présents et de m'avoir accompagné et/ou soutenu dans cette entreprise. Enfin, je souhaite tout particulièrement remercier Léonore pour sa patience, pour sa compréhension, pour ses intentions, pour ses relectures, pour ses conseils et pour le soutien quotidien dont elle a fait preuve depuis le début de cette aventure.

Table des matières

Remerciements	3
Table des matières	5
Introduction générale.....	9
1. Construction de l'objet : de l'excellence à l'exercice de sa « logique »	10
2. De l'objet à la problématique	35
3. Quelle histoire ?	49
4. Recueil de données et précautions méthodologiques	52
5. Annonce du plan et bornage temporel.....	63
Première partie. La délicate émergence d'une idée de l'excellence en EPS (1975-2004).....	66
Introduction de la première partie	67
Chapitre 1 : Le « dernier maillon » : un projet de longue date (1975-1996)	69
Introduction	69
1. Assimilation universitaire ou réintégration à l'Éducation nationale ?	69
2. Des documents de travail au projet de maquette d'une ENS EPS	82
3. Ancrages épistémologiques de l'idée de l'excellence en EPS	85
Conclusion.....	95
Chapitre 2 : Le discours et la rhétorique de l'excellence. De la pertinence à la justification (1997-2002).....	97
Introduction	97
1. Les principaux acteur·trice·s et leurs considérations idéologiques.....	98
2. L'EPS : une discipline qui n'a pas sa place dans une ENS ?	108
3. Des crédits pour l'EPS ?.....	118
4. Un concours de recrutement proche du CAPEPS et de l'agrégation ?	122
Conclusion.....	125
Chapitre 3 : Les premières années d'une « institution fantôme » : l'imaginaire de l'excellence face à la réalité des faits (2002-2004)	128
Introduction	128
1. Des élèves à l'abandon ?	128
2. Une excellence trop élitiste pour le personnel détaché à l'ENS EPS ?.....	136
3. Du LIREST au STEF : l'échec des sciences de l'intervention.....	142

Conclusion.....	160
Conclusion de la première partie.....	162
Seconde partie : Reconfiguration de l'idée d'excellence au sein du département EPS/2SEP (2004-2012).....	165
Introduction de la seconde partie	166
Chapitre 4 : Adhérer aux normes d'excellence : de la contrainte à l'autolimitation.....	168
Introduction	168
1. Quatre années de recrutement au département EPS.....	168
2. Les rouages du processus d'assimilation des normes d'excellence	176
Conclusion.....	229
Chapitre 5 : L'agrégation externe et la reconfiguration de l'idée d'excellence : Du « graal » au « rite de passage ».....	231
Introduction	231
1. L'agrégation externe : banalisation d'une forme d'excellence	231
2. Représentations de l'excellence. L'agrégation, mais pas que... ..	257
Conclusion.....	281
Chapitre 6 : Satisfaire aux exigences d'excellence : entre mythes professionnels et académiques ?	283
Introduction	283
1. Le "CD-Agrég" : détournement de l'excellence ?.....	283
2. Formation ou formatage ?	296
3. Quelles trajectoires pour les élèves et étudiant·e·s du département EPS/2SEP ? Entre excellence et retour à la réalité	298
Conclusion.....	327
Conclusion de la seconde partie	328
Troisième partie. Affirmation de l'idée d'une forme d'excellence spécifique au département 2SEP de l'ENS Rennes (2013-2020)	333
Introduction de la troisième partie	334
Chapitre 7 : Quelle ENS pour le XXI ^e siècle ? Entre quête d'identité et de renommée. Le modèle de l'agrégé·e-docteur·e ?.....	336
Introduction	336

1. Quelle identité pour la « petite dernière » des ENS ?	336
2. Rayonner aux échelons national et international pour se faire une place	360
Conclusion.....	387
Chapitre 8 : Les revers de l'excellence au département 2SEP de l'ENS Rennes (2012-2019)	390
Introduction	390
1. La structuration et ses conséquences.....	390
2. La recherche avant tout ?	411
3. La crise de l'excellence normalienne au concours de l'agrégation externe d'EPS	434
Conclusion.....	454
Chapitre 9 : Un retour à la Normale sup' ?	455
Introduction	455
1. Les déterminants de l'excellence	457
2. Du défi à la réussite : « moments-clé » à l'origine d'une quête d'excellence.....	465
3. Les mécanismes d'autocontraintes à l'échelle individuelle	471
4. Ambivalence curriculaire : quelle excellence ?.....	478
Conclusion.....	483
Conclusion de la troisième partie	485
Conclusion générale	487
Quelle excellence ?.....	488
Les caractéristiques communes de l'excellence en guise de perspectives	496
Une excellence inatteignable ?	497
Table des abréviations	499
Index des figures	504
Index des tableaux	508
Index des noms propres.....	511
Bibliographie.....	514

Introduction générale

1. Construction de l'objet : de l'excellence à l'exercice de sa **« logique »**

Le·la lecteur·trice, averti·e de notre parcours¹, pourrait s'attendre à ce qu'un paragraphe consacré à l'égo-histoire fasse figure d'avant-propos pour cette thèse. Il n'en est rien. Convaincus que la question soulevée par cette étude relève d'un enjeu éminemment social, nous ne nous attarderons pas sur notre propre trajectoire.

1.1. L'excellence comme avatar de la transcendance et de l'égalité

L'excellence s'immisce effectivement dans tous les domaines propres à l'humain. Pour Joël Roman, « *on trouverait autant d'excellences que d'activités humaines* »². Ce pluralisme s'inscrit dans l'idéologie libérale du monde de l'entreprise de la fin des années 1970 et du début des années 1980, dans un contexte de crise économique et d'inquiétudes face aux performances du Japon³. La société nippone est effectivement emblématique de cette quête inscrivant le dépassement des limites humaines comme fer de lance de la compétitivité entre entreprises. Le système éducatif japonais peut être présenté comme une pyramide dont chaque étudiant·e vise le sommet. Inspirée du modèle féodal de l'excellence japonaise : le Samouraï, le·la jeune étudiant·e doit faire preuve d'endurance, de ténacité, afin d'atteindre son objectif. Sa vie se résume à sa chambre, son lycée et sa *yobikô* (équivalent des classes préparatoires). Lorsqu'on les questionne sur les traits caractéristiques de leur pays, les jeunes japonais·ses définissent souvent leur pays par les termes « *Gakurekishakai* » (société du diplôme) et « *Shiken jigoku* » (l'enfer des concours)⁴. Le modèle culturel de l'excellence japonaise correspond ainsi au lauréat qui intègre les meilleurs départements des meilleures universités du pays et, par la suite, les meilleures industries nationales et internationales. La quête de l'excellence a pris une telle part dans la société actuelle qu'elle est devenue une condition *sine qua non* de la reconnaissance sociale.

« Remise à la mode par le monde de l'entreprise soucieux de renouveler sa culture, l'excellence a envahi notre vie quotidienne et nos institutions, école, administration, Église,

¹ Fonctionnaire stagiaire au département Sciences du sport et éducation physique (2SEP) de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan entre 2011 et 2014.

² Joël Roman, « Excellence, individualisme et légitimité », in : Brigitte Ouvry-Vial, (Dir.), *L'excellence, une valeur pervertie. De l'école à l'entreprise, les mirages de la réussite*, Numéro spécial de la Revue : *Autrement*, 86 | janvier 1987, 76-82, p. 76.

³ Thomas Heller, « Excellence », in : *Quaderni*, 63 | Printemps 2007, 41-44.

⁴ Jean-François Sabouret, « Gakurekishakai et l'excellence japonaise », in : Brigitte Ouvry-Vial, 1987, *op.cit.*, 176-181.

etc. S'adressant à l'individu comme à la collectivité, s'appuyant sur le passé et le présent pour mieux stigmatiser l'avenir, elle exalte les valeurs de la concurrence, de la performance, tout en satisfaisant le besoin de symbole et de transcendance »⁵.

Elle impose à chacun de « *se produire, se dépasser, s'accomplir personnellement, dans la vie professionnelle comme ailleurs. L'important n'est pas de réussir dans tel ou tel domaine, mais d'en choisir un, n'importe lequel, et d'y réussir* »⁶. Depuis le début des années 1980, la société est teintée par une « *idéologie du progrès* », c'est-à-dire « *la course en avant qui conduit à croire que l'on peut toujours faire mieux* »⁷. L'excellence obsède, à tel point que certains vont jusqu'à proposer des « *modèles d'excellence* »⁸. L'ouvrage intitulé *Le prix de l'excellence*⁹, publié en 1983 en est une figure emblématique. Il connaît en France un « *confortable succès auprès de bien des cadres d'entreprises* »¹⁰ et incarne la volonté de faire face à la compétitivité de l'Orient. Il demeure la figure emblématique du mythe de l'excellence qui insuffle, dans les sociétés occidentales, un style de management intégrant les meilleures techniques japonaises¹¹.

Pour Vincent de Gaulejac et Nicolas Aubert, l'excellence est symptomatique de « *l'éclatement du social* »¹². La société moderne signe la fin de la structuration des rapports sociaux sur un « *modèle linéaire, hiérarchique et univoque, dans laquelle chacun occupait une place stable, identifiable, permanente* »¹³. Ainsi, des identités « *multifacettes, polymorphes* »¹⁴ se substituent à l'identité sociale fondée sur l'appartenance de classe. Les « *référents identificatoires familiaux et culturels, constitutifs d'habitus de classe sont mis en concurrence avec de nouveaux référents médiatiques et générationnels* »¹⁵. L'individu moderne est ainsi renvoyé à une multiplicité de modèles à suivre. Cette société, symptomatique du « *trop-plein* », est « *soumise à la masse des images et des discours qui aveuglent* »¹⁶ et contribue à transformer les repères, pour en arriver au point où, libéré de toute attache, dépourvu de toute individualité,

⁵ Brigitte Ouvry-Vial, « Au théâtre de l'excellence », in : Brigitte Ouvry-Vial, 1987, *op.cit.*, p. 8.

⁶ Alain Ehrenberg, « Héroïsme socialement transmissible », in : Brigitte Ouvry-Vial, 1987, *op.cit.*, 32-44.

⁷ Alain Ehrenberg, *Le culte de la performance*, Paris : Calmann-Lévy, 1991, 323p.

⁸ Didier Pourquery, « Le modèle du GRECI. Cinq règles d'excellence », in : Brigitte Ouvry-Vial, 1987, *op.cit.*, 154-157.

⁹ Tom Peters & Robert Waterman, *Le prix de l'excellence. Les secrets des meilleures entreprises*, Inter-éditions, 1983, 259p.

¹⁰ Nicole Aubert & Vincent de Gaulejac, *Le coût de l'excellence*, Paris : Seuil, 1991, p. 11.

¹¹ *Ibid.*, p. 11.

¹² *Ibid.*, p. 25.

¹³ *Ibid.*, p. 26.

¹⁴ *Ibid.*, p. 27.

¹⁵ *Ibid.*, p. 28.

¹⁶ Henri-Pierre Jeudy, *La société du trop-plein*, Paris : Eshel, 1991, 140p., 4^e de couverture.

« l'individu est prêt à rejoindre n'importe quel groupe, prêt à endosser l'identité qu'on voudra bien lui proposer, tout plutôt que le vide »¹⁷.

Dès lors, si l'excellence fait l'unanimité dans la société moderne, c'est parce qu'elle constitue « une fiction, un artefact produit et utilisé par une civilisation fondée sur l'individualisme et l'exaltation des valeurs de concurrence, mais qui garde en son fond le besoin de symboliser par l'exception une sorte de transcendance »¹⁸. En ce sens, l'excellence permet de combler un vide laissé par « l'effacement de la transcendance dans les milieux socioculturels contemporains »¹⁹. Par exemple, la sécularisation constitue un critère de la définition du sport moderne²⁰. Ainsi, si l'excellence est réservée aux dieux dans la mythologie grecque²¹, elle raconte aujourd'hui « l'épopée de l'homme ordinaire qui sait s'arracher au destin pour se fabriquer son histoire, [...] dessine pour les masses l'image de l'homme de l'adaptation permanente en résonance avec le fonctionnement de sociétés flexibles »²². Dès lors, les sportif·ve·s, les leaders, les battant·e·s, les gagnant·e·s, les nouveaux·elles aventurier·ère·s sont des personnages épiques qui préfigurent « la projection de l'imaginaire contemporain qui nous fait penser que nous pouvons être les maîtres de notre propre vie »²³. Par conséquent, la figure de l'excellence contribue à entretenir le mythe de l'idéal méritocratique. En effet, elle s'incarne dans la combinaison des aspects « insupportablement inhumain » et « essentiellement humain »²⁴, dans le même temps, au sein d'une même personne. Ainsi, l'individu excellent doit, tout à la fois, se démarquer et être proche de l'humanité. En effet, la fonction héroïque est inhérente au dualisme qui résulte à la fois de la distance et de la proximité avec le commun des mortels. Le dilemme entre distinction et appartenance à un groupe social est très proche de la question identitaire qui résulte d'un double processus d'intégration et de différenciation. L'excellence fait donc « figure de transgression, de

¹⁷ Daniel Bertaux, « Individualisme et modernité », in : *Espace temps*, 37 | 1988, 15-21, p. 21.

¹⁸ Marc Guillaume, « L'excellence sacrificielle », in : Brigitte Ouvry-Vial, 1987, *op.cit.*, 45-48, p. 46.

¹⁹ Pierre Gisel, « Effacement de transcendance en société cocontemporaine », in : *Laval théologique et philosophique*, 67/1 | février 2011, 7-23.

²⁰ Allen Guttman, *From Ritual to Record. The Nature of Modern Sports*, Trad. Thierry Terret, Paris : L'Harmattan, 2006 [1978], 244p.

²¹ Les exemples sont nombreux. Ainsi, Sisyphe est condamné à pousser un rocher en haut d'une montagne pour avoir déjoué la mort, Thanatos. Ixion est plongé dans les Enfers pour avoir fait preuve d'*Hybris* (orgueil) en essayant de séduire Héra, femme de Zeus. Icare, s'approchant trop près du Soleil, se brûle les ailes et tombe dans les eaux profondes de la mer Égée. Seuls les dieux incarnent l'excellence, la perfection. Chaque être humain a son propre « talon d'Achille ». Nous pourrions citer de nombreux autres exemples sans pour autant être exhaustif. Nous nous arrêterons donc ici.

²² Alain Ehrenberg, 1987, *op.cit.*, p. 33.

²³ *Ibid.*

²⁴ Marc Guillaume, 1987, *op.cit.*, p. 47.

division »²⁵ en arrachant l'individu excellent à sa condition humaine, tout en faisant « *figure de consensus, de cohésion, de modération* »²⁶ en unifiant la communauté par sa présence dans l'imaginaire collectif. De ce fait, les modèles d'aujourd'hui ne correspondent plus à l'image de l'héritier-ère ou du-de la notable. Ils se dégagent de la filiation, de la tradition, du système de classe :

« *Plus sa naissance est inférieure, plus elle est anonyme et plus sa réussite est éclatante. En cela, il est analogue au sportif : Pelé était d'autant plus un dieu qu'il était né dans un ruisseau* »²⁷.

À la légitimité de l'héritage, se substitue l'idée de la méritocratie. Par conséquent, l'excellence contribue à entretenir le modèle de justice sociale, fondé sur une double abstraction théorique. D'une part, l'égalité des chances implique une « *indétermination théorique de la position sociale par l'origine sociale* »²⁸ et, d'autre part, le mérite implique, de façon complémentaire, « *une détermination théorique de la position sociale par les qualités individuelles* »²⁹. Dès lors, à l'instar des sociétés démocratiques, qui admettent que tous les individus sont égaux, le mythe de l'excellence tend à présupposer l'égalité formelle « *de conditions* »³⁰. Comment une notion dont le fondement repose sur la hiérarchisation peut-elle être ainsi liée à l'idéal démocratique ?

1.2. Excellence et démocratie : antagonisme ou contiguïté ?

Pour Pierre Rosanvallon, il s'agit « *d'inscrire l'histoire des élites en France en référence aux transformations de la vie démocratique dans notre pays* »³¹. Elle permet, en effet, de mettre en évidence la dialectique inhérente aux concepts d'excellence et de démocratie. Selon Michel Winock, « *la démocratie n'est pas un système établi une fois pour toutes, ses formes varient dans le temps* »³². En effet, si cette notion peut être couramment définie comme « *la*

²⁵ Pierre Boudrot, « Le héros fondateur », in : *Hypothèses*, 5 | 2002, 167-180.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Alain Ehrenberg, 1987, *op.cit.*, p. 39.

²⁸ Frédéric Gonthier, « L'égalité méritocratique des chances : entre abstraction démocratique et réalisme sociologique », in : *L'année sociologique*, 57 | 2007, 151-176, p. 151.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, tome 1, Paris : Flammarion, 1981 [1840], p. 69.

³¹ « Entretien avec Pierre Rosanvallon. Les élites françaises, la démocratie et l'État », in : *Revue Esprit*, 236 | Octobre, 1997, 60-72.

³² Michel Winock, *Le XX^e siècle idéologique et politique*, La Flèche : Perrin : 2009, p. 83.

souveraineté du peuple »³³, la signification ainsi que la mise en œuvre de ce mode de gouvernance prend différentes formes selon les époques.

L'origine de la démocratie trouve ses fondements dans les régimes antiques. Les esclaves, tout comme les femmes, sont alors dépourvus du droit de vote. Cette inégale répartition témoigne d'une propension à valoriser une certaine forme d'excellence, fondée sur la capacité à délibérer et à décider. En effet, selon Aristote, « *l'esclave est complètement dépourvu de la faculté de délibérer (to bouleutikon) ; la femme (to thèlu), elle, la possède, mais sans possibilité de décision (akuron)* »³⁴. De plus, le pouvoir législatif est détenu par des magistrats, choisis parmi l'élite et non tirés au sort. Ces modalités de sélection instituent substantiellement une hiérarchisation entre les hommes libres et les esclaves, entre les hommes et les femmes, entre ceux qui sont aptes à faire les lois et ceux qui ne le sont pas. Que ce soit sous les régimes démocratiques de l'Antiquité, ou sous le règne des dynasties royales qui se sont succédées du XIII^e au XV^e siècle³⁵, l'ordonnement des rôles sociaux se fonde sur le pouvoir de la science. La monarchie absolue se justifie depuis de très nombreux siècles par la « *scientia regis* ». Les penseurs du siècle des Lumières, tels que Montesquieu ou Voltaire, contestent l'existence d'un pouvoir autoritaire, confié à une seule et même personne : le Roi. Néanmoins, ils ne remettent pas en cause l'existence d'une élite de la nation. Tandis que Montesquieu évoque l'aristocratie, Voltaire pense davantage à la nouvelle bourgeoisie propriétaire³⁶. Pour Serge Berstein, c'est le libéralisme qui imprègne les éléments intellectuels de la société française à cette époque. Lutter contre le despotisme, faire confiance aux élites pour assister le souverain, se méfier et maintenir dans l'obéissance les milieux populaires imperméables aux Lumières : telles sont les préoccupations du XVIII^e siècle³⁷. Il s'agit ni plus ni moins, de lutter contre « *le despotisme de la majorité* »³⁸, dans la mesure où l'homme ignorant est « *prisonnier de ses préjugés* »³⁹. De cette dialectique entre le Nombre (impératif d'inclusion)

³³ Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée*, Paris : Gallimard, 2000, p. 11.

³⁴ Aristote, *Politique*, I, XII, 1-2, 1259a37-1259b10, cité par : Aurélie Damet, « La domination masculine dans l'Athènes classique et sa remise en cause dans les crises intrafamiliales », in : *Siècles*, 35-36 | 2012.

³⁵ Jacques Krynen, *L'empire du Roi. Idées et croyances politiques en France (XIII^e-XV^e siècles)*, Paris : Gallimard, 1993, 556p.

³⁶ Serge Berstein, « Naissance du libéralisme politique : Le modèle français (XVIII^e - XIX^e siècle), in : Serge Berstein, *La démocratie libérale*, Paris : PUF, 1998, 139-211, p. 151.

³⁷ *Ibid.*, p. 152.

³⁸ Alexis de Tocqueville, 1981, *op.cit.*, p. 230.

³⁹ Bronislaw Baczko, « Démocratie rationnelle et enthousiasme révolutionnaire », in : *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, 108 | 1996, 583-599.

et la Raison (impératif de rationalité)⁴⁰, émanent différentes conceptions de l'excellence et des voies qui permettent d'y accéder.

1.2.1. L'excellence universelle en faveur de la démocratie

Si l'on considère que l'excellence est accessible à tout un chacun, l'ensemble des individus constituant la société doit pouvoir accéder au statut de citoyen actif. La foi dans la démocratie est, elle-même, fondée sur la croyance que tout le monde porte en lui les capacités d'y parvenir⁴¹. Dans cette conception, il est nécessaire de « *permettre [à tous] d'accéder à la rationalité requise pour se livrer à l'acte électoral* »⁴². Dans cet idéal démocratique, où l'excellence appartient à tout le monde⁴³, où la vertu est universelle, les hommes, comme les femmes, les esclaves, comme les hommes libres ; le peuple dans sa totalité et dans sa diversité détient le pouvoir. Or, la racine étymologique du terme « excellence » ne rentre pas en adéquation avec cette vision du monde. En effet, cette notion provient du terme latin « *excellens* », « qui domine la masse » et dérivé de « *excellencia* » ou encore du verbe « *excellere* », qui signifie « *sortir du lot, dépasser, l'emporter sur...* »⁴⁴. Conformément à l'origine latine du terme, la recherche de l'excellence réside dans la volonté de s'approcher de la perfection et de surpasser les autres. Enfin, l'appétence envers l'excellence s'accompagne de la convoitise des rétributions symboliques et/ou matérielles qui y correspondent⁴⁵. Or, la vision démocratique ambitionne l'égalité. Cette conception exclut alors toute forme d'excellence élitiste. Pour Jacques Julliard, l'instruction est égalitaire dans la mesure où elle comporte un objectif d'unification⁴⁶. Ainsi, ce qui est reproché à cet idéal, c'est la peur d'un nivellement par le bas. Cependant, la démocratie vise « *à affranchir les esclaves, non à réduire les maîtres en esclavage ; à accorder le droit de vote à ceux qui n'ont rien, non à le retirer aux puissants ; à permettre à chacun d'exercer ses droits, et non à les retirer à autrui* »⁴⁷. Ainsi, l'idéal démocratique est inhérent à une forme d'uniformisation, certes, mais par le haut : l'excellence universelle. Or, un tel objectif relève probablement de l'utopie. C'est pourquoi il est digne d'intérêt et mérite que nous déployions une réflexion plus approfondie à son encontre. Rousseau

⁴⁰ Pierre de Rosanvallon, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris : Gallimard, 1992, 490p.

⁴¹ Benjamin Barber, *L'excellence et l'égalité. De l'éducation en Amérique*, Paris : Belin, 1993, p. 17.

⁴² Geneviève Verdo, « Pierre de Rosanvallon, Archéologue de la démocratie », in : *Revue historique*, 623 | 2002, 693-720.

⁴³ Paul Deheuvels, *L'excellence est à tout le monde. Libre propos sur l'éducation*, Paris : Laffont, 1988, 248p.

⁴⁴ Edmond Vandermeersch, « Résistance au temps ou vitesse de notoriété », in : Brigitte Ouvry-Vial, 1987, *op.cit.*, 84-87, p. 84.

⁴⁵ Paul Deheuvels, 1988, *op.cit.*

⁴⁶ Jacques Julliard, *Les Gauches françaises (1762-2012) Figures et paroles*, Barcelone : Flammarion, 2014, p. 289.

⁴⁷ Benjamin Barber, 1993, *op.cit.*, p. 18.

écrit à ce titre que « *dans la rigueur de l'acception, il n'a jamais existé de véritable démocratie et il n'en existera jamais* »⁴⁸. Toutefois, si cette ambition relève de la fiction, le refus de l'élitisme est lui, bien réel. La démission d'Yvon Léziart, premier directeur du département EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan, en est un exemple des plus probants. Bien souvent, le rejet de cette forme d'excellence est lié à l'inacceptation de la hiérarchisation des structures sociales. De nombreux auteurs évoquent l'idée d'un millefeuille désordonné⁴⁹, voire fragmenté et cloisonné⁵⁰, pour caractériser le système éducatif français. Les universités et les Grandes Écoles constituent un ensemble à deux vitesses⁵¹ au sein duquel l'égalité est impossible. En effet, seuls les établissements qui sont en mesure de sélectionner leur public peuvent prétendre à l'excellence au sens élitiste du terme. Par exemple, Georges Hébert s'insurge lorsqu'il apprend qu'une École normale d'éducation physique (ENEP) est créée à Paris :

« *Nous avons maintenant l'École normale d'éducation physique. La comédie continue. Contribuables à vos poches !* »⁵². « *Le fonctionnement de l'École normale coûte par ailleurs 550 000 francs par an environ. Voyez à combien revient chacun des élèves ; et leur nombre total est de vingt-huit* »⁵³.

Pour le créateur de la méthode naturelle, il s'agit d'être fort pour être utile à la nation. Les valeurs viriles doivent être mises « *au service du bien social* »⁵⁴. L'élitisme de l'ENEP ne semble donc pas avoir sa place dans les considérations de Georges Hébert.

1.2.2. Une élite pour gouverner la nation

La vision opposée à celle de l'excellence universelle est, bien sûr, l'élitisme. Depuis le siècle des Lumières, afin de faire face au despotisme, il s'avère nécessaire « *de rassembler les hommes les plus éclairés de la nation et de les faire délibérer loin de la multitude* »⁵⁵ afin de mettre chaque fonction politique entre les mains d'experts⁵⁶. Dans cette conception de la démocratie, seuls ceux qui sont jugés aptes à l'exercice de la citoyenneté sont considérés comme des citoyens. Cette suprématie autoproclamée de l'élite par rapport à la masse permet à

⁴⁸ Jean-Jacques Rousseau, *Le Contrat Social*, cité par : Michel Winock, 2009, *op.cit.*, p. 84.

⁴⁹ Julie Le Mazier, « A bas l'excellence ! », in : *Vacarme*, 61 | 2012, p. 160.

⁵⁰ Peter Gumbel, *Elite academy. Enquête sur la France malade de ses grandes Écoles*, Clamecy : Denoël, 2013, p. 149.

⁵¹ Jean-Marie De Ketele, Bernard Hugonnier, Philippe Parmentier & Laurent Cosnefroy, *Quelle excellence pour l'enseignement supérieur ?*, Bruxelles : De Boeck, 2016, p. 23.

⁵² Georges Hébert, « Ce que nous pensons », in : *L'éducation physique*, 27 | juillet 1933, p. 189, cité par : Denis Abonnen, *De l'amicale de l'ENSEP à l'AEEPS (1936-1982) Engagement associatif et formation professionnelle continue des enseignants d'EPS*, Thèse pour l'obtention du doctorat d'histoire, Université Aix-Marseille I, 2010, p. 76.

⁵³ Article de *L'écho des sports*, 16 janvier 1934, cité par : Denis Abonnen, 2010, *op.cit.*, p. 76.

⁵⁴ Georges Hébert, *L'éducation physique virile et morale par la méthode naturelle*, Tome I, Paris : Vuibert, 1936.

⁵⁵ Geneviève Verdo, 2002, *op.cit.*

⁵⁶ Pierre Rosanvallon, 2000, *op.cit.*, p. 16.

un pouvoir oligarchique de se constituer au sein même d'un régime démocratique⁵⁷. Effectivement, ici, la ressource du pouvoir que constitue la Raison est détenue de façon quasi exclusive par une fraction de la population et permet à celle-ci d'exercer une influence considérable sur le Nombre, c'est-à-dire, au sens de Pierre Rosanvallon, sur le peuple. L'alphabétisation jugée nécessaire pour vivre en société, la capacité à faire preuve d'esprit critique sont donc des compétences à acquérir.

« L'excellence est le produit de l'enseignement et la mesure de la liberté. Sans liberté, il n'est pas d'excellence. De Platon à John Stuart Mill, les philosophes ont compris que la vertu n'est accessible qu'aux êtres libres et indépendants. Si la vertu est rare, c'est que la liberté est rare »⁵⁸.

En effet, les réflexions de Montesquieu sur le plan économique et social, c'est-à-dire ne pas gêner l'esprit de commerce, valoriser le travail productif, respecter les lois de la libre concurrence, etc., posent les bases du libéralisme⁵⁹. En effet, pour Serge Berstein, c'est bien ce philosophe des Lumières qui caractérise le mieux ce courant de pensée⁶⁰. Les tenants de cette doctrine situent leur idéal dans le système censitaire qui confie le pouvoir aux élites de la fortune, « désignées comme représentantes de la nation souveraine »⁶¹. De la même façon, le respect de la propriété, de l'initiative individuelle, le refus de toute intervention de l'État dans le domaine de l'économie et des rapports sociaux, qui doivent être réglés par la loi de l'offre et de la demande, constituent le modèle de société qui obtient les faveurs des libéraux⁶². Or, ce sont bien ces valeurs capitalistes qui ont conduit l'entreprise à intégrer le concept de l'excellence⁶³. Cette notion n'a alors plus la signification qu'elle pouvait avoir auparavant, elle n'est plus « valeur parmi les valeurs ou plutôt valeur des valeurs »⁶⁴. Les nécessités économiques, inhérentes à la civilisation contemporaine, ont engendré une reconfiguration de l'excellence, qui s'identifie alors davantage « à la performance de l'instant ou à la réussite du moment »⁶⁵. Pour Joël Roman⁶⁶, ou encore pour Nicole Aubert et Vincent de Gaulejac⁶⁷,

⁵⁷ Monique Canto-Sperber, *L'oligarchie de l'excellence. Les meilleures études pour le plus grand nombre*, Paris : PUF, 2016, p. 233.

⁵⁸ Benjamin Barber, 1993, *op.cit.*, p. 16.

⁵⁹ Jean Ehrard, « Montesquieu », in : Pascal Ory, *Nouvelle histoire des idées politiques*, Paris : Hachette, 1987, 81-91.

⁶⁰ Serge Berstein, « La synthèse démocrate-libérale en France et la naissance du modèle Républicain (1870-1914) », in : Serge Berstein, 1998, *op.cit.*, p. 264.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*

⁶³ A moins que le capitalisme ne se soit construit sur la base de cette quête des libertés individuelles et/ou collectives ?

⁶⁴ Edmond Vandermeersch, 1987, *op.cit.*, p. 85.

⁶⁵ *Ibid.* p. 87.

⁶⁶ Joël Roman, 1987, *op.cit.*, p. 77.

⁶⁷ Nicole Aubert & Vincent de Gaulejac, 1991, *op.cit.*, p. 72.

l'excellence est le stade suprême de l'individualisme. Ainsi, le libéralisme est nécessaire à la constitution d'une élite et la culture devient alors le moyen de se distinguer de la masse⁶⁸. L'œuvre éducative napoléonienne en est l'exemple type. En effet, entre 1802 et 1808, l'Empereur « *poursuit un but explicite de reconstruction de la société française sur des bases de « classes ». Il y a deux classes dans la société, la classe bourgeoise et la classe populaire, et un système éducatif soucieux de préserver la stabilité sociale se doit de distinguer radicalement deux types d'éducation* »⁶⁹. Napoléon pose ainsi les bases de l'école à deux vitesses. En 1808, la renaissance de l'École normale supérieure (ENS), ainsi que le rétablissement de l'institution des agrégés⁷⁰, ont la vocation de produire « *une élite universitaire docile et destinée au service d'un pouvoir autoritaire* »⁷¹, alimentant respectivement les lycées et l'Université de France. Les élèves de l'ENS, qui ouvre véritablement ses portes en 1810, sont alors recrutés sur examen et concours, de façon méthodique. Ils sont exemptés de service militaire en contrepartie d'un engagement de dix ans dans le corps enseignant. Cette institution est « *fondamentalement ouverte sur le monde extérieur et puise le savoir autour d'elle* »⁷². Les élèves vont effectivement suivre des cours au Collège de France, à l'École polytechnique, au Museum d'histoire naturelle ainsi qu'aux facultés de lettres et de sciences, selon leur spécialité. L'ENS constitue ainsi « *l'aile libérale de l'Université* »⁷³.

1.2.3. L'élitisme républicain et la synthèse démocrate libérale

Nous pourrions ici avoir tendance à opposer des idéologies de droite et de gauche à l'image de Jacques Gleyse. Pour cet auteur, deux visions antagonistes de l'exercice physique se mettent en place sous la III^e République : une mystique⁷⁴ de droite, « sportive », aristocratique et élitiste, et une mystique de gauche, « pédagogue », démocratique et égalitariste. De cette distinction caricaturale, naîtraient deux institutions opposées dans leur vision du monde : le Comité pour la propagation des exercices physiques (Jules Simon) et la Ligue française d'éducation physique (LFEP). Pour Jacques Gleyse, toute innovation, en EPS, au cours du siècle repose sur ces deux bases idéologiques et politiques⁷⁵. Néanmoins, dans le

⁶⁸ Jacques Julliard, 2014, *op.cit.*, p. 289.

⁶⁹ André Chervel, *Histoire de l'agrégation. Contribution à l'histoire de la culture scolaire*, Paris : INRP, 1993, p. 39.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 54.

⁷¹ Éric Méchoulan & Pierre-François Mourier, *Normale Sup'. Des élites pour quoi faire ?*, Marseille : Éditions de l'Aube, 1994, p. 13.

⁷² *Ibid.*, p. 17.

⁷³ *Ibid.*, p. 18.

⁷⁴ Jacques Gleyse, « Mystique de droite et mystique de gauche en pédagogie sportive sous la III^e République en France », in : *Stadion*, 27 | janvier 2001, 125-137.

⁷⁵ Jacques Gleyse, « Faire la chose et dire les mots. Ou les avatars de l'innovation pédagogique en Education physique au XX^e siècle en France », in : *Tréma*, 22 | 2003, 65-85.

cadre de l'instauration d'une forme d'excellence, cette dialectique entre la gauche et la droite ne permet pas d'exprimer l'ensemble de la complexité de l'objet. En effet, selon Serge Berstein, le « modèle républicain » de la III^e République correspond à la forme française de la « démocratie libérale », qui relève d'un assemblage politique de deux concepts idéologiques diamétralement opposés. En effet, le gouvernement établi par les Républicains des années 1880 est caractérisé par l'esprit de synthèse :

« A la base du système, la souveraineté nationale exprimée par le suffrage universel fonde le régime sur la démocratie. Mais celle-ci ne saurait s'exercer pleinement sans que soient assurées les libertés fondamentales »⁷⁶.

Les hommes de la Révolution Française, ainsi que les compagnons de route de Jules Ferry, gratifient le mérite et les capacités, davantage que les privilèges liés à la naissance ou à l'influence de la fortune. En effet, l'École de l'an III, expérience ratée de la Révolution et ancêtre des ENS, est créée avec pour objectif de mettre la connaissance à portée de tous. Effectivement, sous la République thermidorienne, Joseph Lakanal, président du comité d'instruction publique est convaincu que « *la pédagogie est un facteur d'unité nationale* »⁷⁷. Pour ce visionnaire, il est nécessaire que l'esprit de la Raison règne sur le peuple : « *La jeunesse savante et philosophe, qui aura reçu les grandes leçons, ira les répéter à son tour dans toutes les parties de la République* »⁷⁸. Ainsi, le savoir peut se démocratiser en s'étendant de l'élite à la masse. De la même façon, Dominique-Joseph Garat, commissaire de l'instruction publique, voit en l'École « *la pièce maîtresse d'un plan de régénération de l'entendement humain* »⁷⁹. Sous la III^e République, les ENS de Fontenay-aux-Roses et de Saint-Cloud, respectivement créées en 1880 et 1882 constituent de véritables passerelles pour que « *ceux qui viennent d'en bas* »⁸⁰ puissent avoir accès à la culture. Cette vision du monde s'apparente à la théorie de la justice de John Rawls. Faisant sien le principe aristotélicien au regard duquel il s'agit d'accomplir sa propre nature, ce philosophe voit en l'excellence un concept qui ne peut qu'intégrer une certaine pluralité puisque chacun doit accéder à son propre idéal. Pour cet auteur, les excellences sont « *des attributs bons à la fois pour nous et pour les autres [...], les qualités et les talents qu'il est rationnel que chacun (y compris nous-mêmes) désire nous voir posséder* »⁸¹. Ainsi, dans cette théorie, les inégalités sont à l'avantage de chacun et associées à

⁷⁶ Serge Berstein, 1998, *op.cit.* p. 289.

⁷⁷ Pierre Jeannin, *Deux siècles à Normale Sup'. Petite histoire d'une grande école*, Paris : Larousse, 1994, p. 17.

⁷⁸ Joseph Lakanal, cité par : Alain Peyrefitte, *Rue d'Ulm*, Paris : Fayard, 1994, p. 13.

⁷⁹ Pierre Jeannin, 1994, *op.cit.*, p. 17.

⁸⁰ Jean-Noël Luc & Alain Barbé, *Des Normaliens. Histoire de l'École normale supérieure de Saint-Cloud*, Paris : Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1982, p. 16.

⁸¹ John Rawls, (Trad. Catherine Audard), *Théorie de la justice*, Éditions Points, 2009 [1987], p. 483.

des positions ouvertes à tous. Chacun doit pouvoir y avoir accès. Pour compléter cette analyse, Jean-Marie De Ketele et ses collaborateurs reprennent l'idée de John Dewey selon laquelle « *chaque individu est heureux et la société bien organisée quand chacun est engagé dans les activités pour lesquelles il est naturellement équipé* »⁸². Les auteurs évoquent l'idée qu'il est nécessaire de passer d'une excellence élitiste à une excellence sociale et sociétale « *qui vise à donner à tous les étudiants, sans exceptions, les moyens d'atteindre leur propre niveau d'excellence* »⁸³. Dans cette acception, l'excellence ne repose pas sur une sélection *a priori* et ne sert pas les intérêts de quelques-un·e·s. La société bénéficie de la diversité des personnalités et le souci de l'émancipation individuelle propre au libéralisme est articulé avec la recherche de l'intérêt général et du bien commun inhérent à l'idée de démocratie. Par conséquent, si l'idéal-type démocratique nécessite un utopique accès à l'excellence pour tous qui permettrait au peuple d'exercer pleinement sa souveraineté, si l'idéal-type d'un libéralisme de droite repose sur l'accès d'une minorité à l'excellence et, par conséquent, à une forme d'oligarchie, l'idéal-type républicain repose sur l'existence d'un large consensus politique allant du centre gauche au centre droite au sein duquel les excellences particulières peuvent être cultivées à la condition d'être mises au service du bien commun⁸⁴. Dans ce cadre, la constitution d'une élite correspond à un moyen d'irriguer de connaissances et de cultures, le reste du peuple. La posture de Jean-Paul Sartre quant à sa définition de l'intellectualisme est sensiblement proche de cette troisième façon de concevoir l'excellence. Dans une telle conception, toutes proportions conservées puisque le célèbre auteur de *L'Être et le Néant* n'a jamais disserté sur l'excellence, cette vertu constituerait un contre-pouvoir face à l'élite bourgeoise. Ainsi, serait excellent celui qui « *donne des conseils, découvre des vérités, conteste l'ensemble politico-social bourgeois tout en lui restant fidèle et soutient l'action et le projet prolétarien tout en leur étant étranger* »⁸⁵. Dans cette acception, l'excellence devient le reflet d'une synthèse entre le libéralisme qui demeure la condition *sine qua non* de son émergence et l'universalisme inhérent à un idéal démocratique. Pour Jean-Paul Sartre, les événements du mois de Mai 1968 sont pleinement ancrés dans cette nouvelle idéologie.

⁸² Jean-Marie De Ketele, Bernard Hugonnier, Philippe Parmentier & Laurent Cosnefroy, 2016, *op.cit.*, p. 30.

⁸³ *Ibid.*, p. 28.

⁸⁴ John Rawls, 2009, *op.cit.*

⁸⁵ Patrick Wagner, « La notion d'intellectuel engagé chez Sartre », in : *Le Portique. Archives des Cahiers de la recherche*, Cahier 1, 2003.

« Ce qui est en train de se former, c'est une nouvelle conception d'une société basée sur la pleine démocratie, une liaison du socialisme et de la liberté »⁸⁶.

Cette dimension synthétique entre libéralité et universalisme, entre excellence et égalité, s'incarne ainsi dans l'imaginaire contemporain en démocratie. Le département EPS/2SEP, créé en 2002 et supposé incarné une forme d'excellence, est pourtant une initiative de plusieurs hommes de gauche, tels que Jack Lang, Christian Forestier, Alain Hébrard, Philippe Graillot ou encore Michel Leblanc.

1.3. L'excellence sportive et athlétique comme garante du mythe égalitaire

Pour Alain Ehrenberg, c'est dans le spectacle sportif que ce lien entre égalité des chances et hiérarchisation des individus s'exprime le mieux :

« Dans une conjoncture historique où le politique perd sa capacité à prendre totalement en charge les problèmes de gouvernement de la société, le sport incarne, selon moi, la synthèse la plus exemplaire qui soit entre notre culture de la concurrence et notre culture de la justice. Il en est la forme la plus crédible socialement parlant parce qu'il fait de la justice le produit de la concurrence et de l'inégalité le résultat de l'affrontement des égaux. Bref, il constitue un autre mode de composition du politique que la délibération, la volonté collective »⁸⁷.

En effet, le sport « résout, sans rien modifier du paysage des structures sociales, un des dilemmes centraux de la condition démocratique : la contradiction entre l'égalité de principe des hommes et leur inégalité de fait »⁸⁸ et l'athlète constitue « un archétype de la condition humaine dans une tension constante entre humain et surhumain »⁸⁹. Par conséquent, le spectacle sportif joue un rôle double au sein des sociétés démocratiques contemporaines. Il est, d'une part, le garant du mythe égalitaire et de la méritocratie et, d'autre part, il met en scène de nouveaux héros, de nouveaux modèles auxquels l'individu peut s'identifier.

1.3.1. Excellence et médiocrité

Pour Philippe Perrenoud, l'excellence procède de la comparaison. « Elle n'existe que par rapport à la médiocrité du plus grand nombre »⁹⁰. Dans le domaine du sport de compétition, les hiérarchies d'excellence s'affirment, la plupart du temps, dans une compétition directe avec les autres. Il s'agit donc de se dépasser, de surpasser ses propres limites afin de faire toujours

⁸⁶ Michel Legris, « M. Jean-Paul Sartre à la Sorbonne : pour l'association du socialisme et de la liberté », *Le Monde*, 22 mai 1968, cité par : Richard Wolin & Michel Kail, « Le moment maoïste parfait de Sartre », in : *L'Homme et la société*, 187-188 | octobre 2013, 253-290.

⁸⁷ Alain Ehrenberg, « En quoi le spectacle sportif est-il politique ? », in : *Le Débat*, 52 | 1988, 191-192.

⁸⁸ Alain Ehrenberg, « Des stades sans dieux », in : *Le Débat*, 40 | 1986, 47-61.

⁸⁹ Alain Ehrenberg, 1987, *op.cit.*, p. 39.

⁹⁰ Philippe Perrenoud, 1987a, *op.cit.*, p. 62.

mieux que ses adversaires, que ses partenaires d'entraînement, etc. L'excellence, selon cette acception, relève donc de la domination d'autrui. Pour Pierre Parlebas, « *le sport représente un danger majeur. Reposant fondamentalement (et non accessoirement) sur la recherche d'une domination à l'égard des adversaires, sa pratique répétée risque de provoquer l'intériorisation de ce principe d'opposition et d'en faire la norme essentielle du comportement du futur citoyen* »⁹¹. En effet, dans les institutions d'excellence, telles que l'Institut national d'athlétisme ou les classes préparatoires, les individus sont sélectionnés en fonction de leur adéquation avec les modalités de hiérarchisation⁹². Par conséquent, les classements ne leur sont pas imposés mais relèvent bien d'une « *dimension constitutive des interactions qui se nouent entre les membres* »⁹³. Très tôt, les individus intègrent ce besoin de se comparer et de se situer par rapport à autrui. Au travers de la pratique de la compétition sportive, les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libre du département EPS/2SEP n'ont-ils·elles pas intériorisé les principes de hiérarchisation qui les contraignent à toujours chercher à se dépasser pour surpasser les autres ?

1.3.2. L'excellence et la quête du record

Dans le domaine du sport de haut niveau, la quête de l'excellence est matérialisée par la stratification⁹⁴, la hiérarchisation. L'issue de ce cheminement repose sur l'objectif suprême qui consiste à détenir le record mondial. L'excellence procède ainsi de la comparaison et « *le sport est le domaine dans lequel la compétition pour l'excellence est la plus clairement affirmée* »⁹⁵.

« *La compétition a une fonction, c'est d'afficher des résultats incontestables dans un monde où tout est matière à contestation puisqu'il n'y a plus de point de vue ultime : elle montre dans une clarté absolue des sentiments ou des valeurs que nous éprouvons de manière oscillante, confuse, contradictoire dans notre expérience quotidienne. Elle les rend intelligibles pour tout le monde* »⁹⁶.

L'excellence sportive s'ancre ainsi dans le besoin culturel⁹⁷ de mesurer objectivement les capacités humaines. Pour Allen Guttmann, la rationalisation, la quantification et le record

⁹¹ Pierre Parlebas, « Coopération et opposition dans les sports et les jeux traditionnels », in : *Revue EPS*, 343 | 2010, 34-36.

⁹² Muriel Darmon & Manuel Schotté, « Classer des élèves, classer des coureurs. Les hiérarchies dans les institutions d'excellence », in : *Sociétés Contemporaines*, 102 | juin 2016, 45-73, p. 58.

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ Daniel F. Chambliss, Jacques Defrance & Manuel Schotté, « La banalité de l'excellence : enquête ethnographique sur la stratification (de la natation) et les nageurs olympiques », in : *Sciences sociales et sport*, 3 | 2010, 45-75.

⁹⁵ Philippe Perrenoud, « Sociologie de l'excellence ordinaire », in : Brigitte Ouvry-Vial, 1987a, *op.cit.*, 62-75, p. 71.

⁹⁶ Alain Ehrenberg, 1986, *op.cit.*

⁹⁷ Stéphane Héas, « Les mesures des performances corporelles extraordinaires dans les métiers du sport, du luxe et de l'art », in : *M@gm@*, 7 | 2009.

représentent des critères définitionnels du sport⁹⁸. Les secondes, les mètres, les watts, les kilogrammes, etc., permettent de mesurer les performances, qui n'ont de cesse de progresser *citius altius fortius* (« plus vite, plus haut, plus fort »)⁹⁹. Cette « *frénésie quantitativiste ou quantophrénie* »¹⁰⁰ est désormais intégrée par les sportif·ve·s qui cherchent à constituer la nouvelle norme d'excellence :

« Une partie des modèles culturels que nous héritons des générations précédentes sont des normes d'excellence, qui fonctionnent comme des défis lancés aux nouvelles générations : faire mieux est le moteur d'une compétition avec nos ancêtres aussi bien qu'avec nos contemporains »¹⁰¹.

Le·la champion·ne détenteur·trice du record représente ainsi le « *modèle de référence en matière d'exercices corporels, sur la base de modalités variables* »¹⁰². Afin d'acquérir ces compétences, l'individu excellent doit perpétuellement aller jusqu'au bout de lui-même et se dépasser. La comparaison n'est donc pas suffisante pour définir l'excellence. Il s'agit également d'une bataille contre soi-même, dans la mesure où c'est aussi « *vouloir se surpasser, s'approcher de la perfection, se vaincre soi-même* »¹⁰³.

« L'idée de progrès [est alors] érigée comme une norme, le dépassement de soi visé comme un modèle d'existence »¹⁰⁴.

Le sport de haut niveau est une pratique « *qui confine à l'exceptionnel* »¹⁰⁵. C'est bien cette idée du dépassement des limites admises qui caractérise la modernité de l'excellence sportive. Pour Isabelle Quéval, il s'agit d'une « *recréation de soi vers un horizon infini de possibilités* »¹⁰⁶. Les élèves et les étudiant·e·s du département 2SEP, étant sportif·ve·s, n'ont-ils·elles pas intégré ce processus inhérent au dépassement de soi ?

⁹⁸ Allen Guttmann, 2006, op.cit.

⁹⁹ Devise des Jeux Olympiques empruntées, dès 1896, à Henri Didon par Pierre de Coubertin.

¹⁰⁰ Stéphane Héas, « Des sens d'exception. Premiers éléments d'analyse de l'excellence corporelle », in : *Champ psychosomatique*, 51 | 2008, 25-42.

¹⁰¹ Philippe Perrenoud, 1987a, op.cit., p. 65.

¹⁰² Bruno Papin, « Capital corporel et accès à l'excellence en gymnastique artistique et sportive », in : *Journal des anthropologues*, 112-113 | 2008.

¹⁰³ Philippe Perrenoud, 1987a, op.cit., p. 67.

¹⁰⁴ Isabelle Quéval, « Axes de réflexion pour une lecture philosophique du dépassement de soi dans le sport de haut niveau », in : *Movement & Sports Sciences*, 52 | 2004, 45-82.

¹⁰⁵ Karine Duclos, « Une rencontre à l'extrême du corps », in : *L'école des parents*, 612 | 2015, 18-19.

¹⁰⁶ Isabelle Quéval, « Le dépassement de soi, figure du sport contemporain », in : *Le Débat*, 114 | 2001, 103-124, p. 105.

1.3.3. Vertus morales du sport

« *L'excellence athlétique ne se dévoile pas uniquement sur les terrains de sport* »¹⁰⁷. En effet, l'image de l'idole est entretenue dans les médias, au travers de l'interview, de la biographie¹⁰⁸, des reportages¹⁰⁹, des posters¹¹⁰, de la publicité¹¹¹, etc. Elle nécessite d'une part une certaine proximité avec le public et, d'autre part, une certaine éthique. Alain Ehrenberg résume de façon exemplaire ce qui fait l'excellence du sportif :

*« Le trajet sportif et narratif du champion [...] rend visible un idéal surhumain qui doit rester à hauteur d'homme. Dans son exception, il fait encore la preuve de son humanité. Il peut être une idole, jamais un dieu – sauf par métaphore – parce qu'il est toujours dans le registre du comparable. [...] Il ne suffit pas à l'athlète de gagner pour être excellent, il lui faut encore afficher les bons traits de caractères [...]. Pour être adéquat à son image, l'athlète doit révéler sa double nature de sportif et d'homme »*¹¹².

Par exemple, Teddy Riner, invaincu entre 2010 et 2020 (soit 154 combats), « le colosse en kimono », « l'invincible » affiche régulièrement ses traits d'humanité en rappelant la place qu'occupe sa famille dans sa vie. Par ailleurs, son image de héros sportif est perturbée, lorsqu'en 2014, il lance une balle de tennis sur le court de Roland Garros, perturbant ainsi le match qui oppose Richard Gasquet et Carlos Berlocq¹¹³. Pour Pascal Duret, il existe une différenciation sociale de l'héroïsme sportif. Effectivement, en fonction de ses caractéristiques, l'idole ne rend pas sensible les mêmes individus¹¹⁴. De plus, l'excellence d'aujourd'hui n'est pas celle de la fin du XIX^e siècle : « *l'athlète est, à cette époque, un aristocrate du corps, un gentleman qui place la règle du fair-play au-dessus du résultat* »¹¹⁵. À l'heure actuelle, « *l'impénitent besoin de héros* »¹¹⁶ de la société, la « *soif de mythologies dans un monde qui n'en produit plus*

¹⁰⁷ Alain Ehrenberg, 1987, *op.cit.*, p. 36.

¹⁰⁸ Nous ne parlons pas ici de la biographie historique, mais du genre romancé ou événementiel. Certains titres sont éloquentes : « Kilian Jornet : courir ou mourir. Journal d'un ultra-terrestre », « Usain Bolt : plus rapide que l'éclair », etc.

¹⁰⁹ La série de reportages « Intérieur sport » diffusée sur Canal+ est exemplaire à cet égard.

¹¹⁰ Florian Hugedet, « Une représentation de l'excellence en canoë-kayak : entre déification des athlètes et stéréotypes de genre », in : *Revue STAPS*, 113 | 2016, 106-122.

¹¹¹ « *La majorité des sportifs, pour être performants, présente un corps athlétique, musclé, mince. Les publicités dans lesquelles ils apparaissent continuent, insidieusement, à diffuser cet idéal que les individus cherchent parfois éternellement* » (Claire Maugère, « Vers le rapport au corps dans les publicités : analyse quantitative (1985-2003), in : *STAPS*, 102 | 2013, 125-134).

¹¹² Alain Ehrenberg, 1987, *op.cit.*, pp. 36-37.

¹¹³ <https://www.actu-mag.fr/2014/05/31/rolland-garros-teddy-riner-lance-une-balle-de-tennis-en-pleins-match/>

¹¹⁴ Pascal Duret met en exergue trois types-idéaux du héros sportif : les héros « populaires » et « hugoliens », une pour les héros « aristocratiques » et « cornéliens », une enfin pour les héros de « l'indétermination » et « shakespeariens » (Pascal Duret, « Différenciation sociale de l'héroïsme », in : *L'héroïsme sportif*, Paris : PUF, 1993, 55-60.

¹¹⁵ Alain Ehrenberg, 1987, *op.cit.*, p. 36.

¹¹⁶ Philippe Tétart, « L'absolution médiatique d'une icône sportive ou notre impénitent besoin de héros. Lectures du coup de boule de Zidane », in : *Ethnologie française*, 168 | 2017, 729-742.

guère »¹¹⁷ peut conduire les individus à excuser un acte aussi violent que celui du coup de boule asséné par Zinedine Zidane lors de la finale de la coupe du monde de football en 2006¹¹⁸.

1.3.4. L'excellence corporelle et ses différentes acceptions

Paul Yonnet montre l'opposition qui s'installe entre les joggeur·se·s et les marathonien·ne·s. Le·la premier·ère, contrairement au·à la second·e, n'a pas pour objectif de remporter la victoire¹¹⁹. Sa motivation est tout autre. Il s'agit de correspondre à la norme du « *corps sportif, musclé et forgé par l'activité physique* »¹²⁰. Jean-Claude Baillon, journaliste, évoque à ce sujet que « *les pratiques sportives contemporaines s'inscrivent dans le cadre d'une valorisation de l'inégalité du capital morphologique de chacun. J'adapte ma pratique à mes capacités physiques afin de me maintenir en forme, mais en aucun cas pour poursuivre un but d'excellence du corps* »¹²¹. Or, il s'agit pourtant bien d'un modèle d'excellence qui s'incarne dans l'idéal de la perfection physique. Pour Georges Vigarello, les acteur·trice·s de l'histoire de l'EP et du sport peuvent s'opposer et avoir des avis divergents, mais toujours dans le même objectif : celui d'atteindre « *l'excellence corporelle* »¹²². Ainsi, Georges Hébert reconnaît l'excellence physique du « *primitif actif* »¹²³, tandis que la gymnastique suédoise s'inscrit dans le besoin de « *renforcer la construction corporelle en partant de l'idée que sa perfection et son bon fonctionnement sont dans la plus grande rectitude* »¹²⁴. En définitive, la quête de l'excellence résulte de l'imposition de normes socialement référencées.

1.4. L'inné et l'acquis dans la notion d'excellence

Les modalités d'accès à l'excellence questionnent tout autant que la question de sa définition. À ce sujet, Véronique Richard dresse une revue de littérature autour des sources d'explication de l'atteinte de l'excellence sportive. Tandis que certain·e·s chercheur·se·s optent pour des approches environnementales, biologiques ou psychologiques, l'auteure considère que chacune de ces théories ne fournit pas une solution satisfaisante et émet l'hypothèse d'une

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ Paul Yonnet, *Jeux, modes et masses*, Paris : Gallimard, 1985, 380p.

¹²⁰ Sébastien Haissat & Yves Travaillet, « Corps sportifs : corps à la mode au féminin depuis les années soixante ? », in : *Corps*, 2 | 2007, 19-24.

¹²¹ Jean-Claude Baillon, « Le challenger psychopathe », in : Brigitte Ouvry-Vial, 1987, *op.cit.*, 49-55, p. 50.

¹²² Georges Vigarello, « S'entraîner », in : Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine & Georges Vigarello, *Histoire du corps*, Tome 3 : Jean-Jacques Courtine, *Les mutations du regard. Le XX^e siècle*, Paris : Seuil, 2006, 169-208.

¹²³ Bertrand Durling, « L'éducation physique, une discipline en progrès ? », in : *Carrefours de l'éducation*, 20 | 2005, 61-87.

¹²⁴ *Ibid.*

explication interactionniste autour de ce phénomène. S'appuyant sur des travaux tels que ceux de Joseph Baker et Sean Horton¹²⁵, de Dave Collins et Aine Macnamara¹²⁶, ou encore de Keith Davids, Chris Button et Simon Bennett¹²⁷, elle stipule que l'atteinte de l'excellence sportive serait davantage liée à l'interaction entre les différents facteurs génétiques, psychologiques et environnementaux¹²⁸. Pour Véronique Richard et Wayne Halliwell, l'excellence ne résulte pas de quelque qualité intime spéciale de l'athlète. Le talent est le mot usuel pour cette qualité : parfois, on parle de don, ou d'aptitude naturelle¹²⁹. Dans le même ordre d'idée, mais dans un tout autre domaine, selon Nanine Charbonnel, l'Éducation nouvelle de la fin du XIX^e siècle repose sur la croyance selon laquelle ce serait « *la disposition individuelle, le don inné, qui est la seule promesse d'excellence* »¹³⁰. Reprenant des auteurs tels que Rousseau et Claparède, elle considère qu'il est nécessaire de dépsychologiser le discours sur l'éducation et de croire « *en l'existence d'aptitudes naturelles qui, détectées, permettraient à l'enfant d'exceller en tel ou tel domaine* »¹³¹. Dans cette conception, l'excellence tiendrait davantage de la *dunamis*, c'est-à-dire d'une tendance innée, d'une faculté originaire¹³².

« Aristote restitue toute la complexité [de l'arête] : [...] la double exigence de l'intention et de l'effectuation ; la durée de l'habitude comme l'instantanéité du choix »¹³³.

Aristote fait bien la distinction entre la *dunamis* et l'*hexis*, qui correspond à la disposition acquise et stable dans le temps. Faisant l'analyse de la pensée d'Aristote dans *L'Éthique à Nicomaque* et *L'Éthique à Eudème*, Gwenaëlle Aubry considère que l'excellence n'est ni une *hexis*, ni une *dunamis*, mais une *dunamis meta logou*¹³⁴. En effet, ce serait l'habitude, la répétition d'un même acte qui engendrerait l'excellence. Cependant, il serait également nécessaire de détenir, en soi, le moyen d'exercer cette excellence. Nous pouvons ainsi nous questionner sur la raison qui pousse les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les

¹²⁵ Joseph Baker & Sean Horton, « A review of primary and secondary influences on sport expertise », in : *High Ability Studies*, 15/2 | 2004, 211-228.

¹²⁶ Dave Collins & Aine Macnamara, « Comments on Expert performance in sport and the dynamics of talent development », in : *Sports Medicine*, 41/7 | 2011, 609-610.

¹²⁷ Keith Davids, Chris Button & Simon Bennett, *Dynamics of skill acquisition : A constraints-led approach*, Champaign IL : Human Kinetics, 2008, 251p.

¹²⁸ Véronique Richard & Wayne Halliwell, « Vers une explication interactionniste du développement de l'excellence sportive », in : *STAPS*, 104 | 2014, 23-38.

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ Nanine Charbonnel, « Peut-on croire à une excellence innée ? », in : Brigitte Ouvry-Vial, *op.cit.*, 1987, 117-120, p. 119.

¹³¹ *Ibid.*, p. 120.

¹³² Gwenaëlle Aubry, « *Dunamis* et *Energeia* dans l'éthique aristotélicienne : l'éthique du démonique », in : Gilbert Romeyer-Dherbey & Gwenaëlle Aubry, *L'excellence de la vie. Sur l'éthique à Nicomaque et l'éthique à Eudème d'Aristote*, Paris : Vrin, 2002, 74-94, p. 77.

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ *Ibid.*

auditeur·trice·s libres à s'inscrire dans une quête du « toujours plus ». L'habitude d'une double excellence sportive et scolaire¹³⁵ serait-elle à l'origine de ce processus ? Cette controverse ontologique autour des origines de l'excellence fonde les bases du questionnement qui pousse les sociologues à s'interroger sur les déterminants de l'excellence et, ainsi, à mettre en exergue les inégalités entre l'élite et la masse.

1.5. Le naufrage du mythe égalitaire

Si l'élite peut faire preuve d'une certaine forme d'excellence, elle ne fait pas partie intégrante de la définition du concept. Excellence et élite ne sont en aucun cas des notions similaires. L'excellence est une représentation, ancrée socialement, de l'idéal de l'homme ou d'un domaine de l'activité humaine. La constitution des élites en est la conséquence. Les élites se déterminent par la reconnaissance et l'exclusion d'individus dans une société donnée.

« Une élite construit souvent ses propres critères de sélection et ses rites d'admission, qui lui permettent d'exclure ceux qu'elle juge indignes d'entrer dans son groupe »¹³⁶.

Les enjeux de distinction liés à l'excellence corporelle sont abordés, dès 1987, par Jacques Defrance. Reprenant une analyse bourdieusienne, il propose une classification des modalités de pratique de l'exercice physique en fonction de la dépense énergétique et de l'origine sociale des individus, qui sont essentiellement des critères distinctifs¹³⁷. Il existe donc différentes manières d'exceller au début du XX^e siècle. Les classes dominantes valorisent les sports mondains, les qualités esthétiques et éthiques qui imprègnent les gestes, la posture. Ils recherchent ainsi la beauté, la grâce et l'élégance. La performance, le record, la recherche du geste efficace sont davantage relatifs à un idéal bourgeois. Enfin, les exercices reposant sur les muscles et la solidarité, cultivant les symboles de la virilité sont inhérents à une forme d'excellence plus populaire¹³⁸. Dans *Sports et société*, Christian Pociello montre également l'existence d'un « *espace des sports* », qui résulte d'une diversité d'appropriation des critères d'excellence d'une même activité sportive par différents groupes sociaux, qui luttent pour

¹³⁵ Carine Énard & Catherine Louveau, « Entre transgression et reproduction de normes de genre. Les effets paradoxaux du goût du sport sur l'orientation scolaire et professionnelle des normaliennes en Sciences du sport et éducation physique », in : *Sciences sociales et sport*, 9 | 2016, 83-113., p. 83.

¹³⁶ Frédérique Leferme-Falguières & Vanessa Van Renterghem, « Le concept d'élite. Approches historiographiques et méthodologiques », in : *Hypothèses*, 4|2001, 55-67.

¹³⁷ Jacques Defrance, *L'excellence corporelle. La formation des activités physiques et sportives modernes (1770-1914)*, Rennes : PUR, 1987, 207p.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 141.

imposer leur propre définition de la forme de pratique¹³⁹. La parution du numéro 103 de la revue *Genèses* s'inscrit dans le prolongement des perspectives initiées par Jacques Defrance et Christian Pociello. Prenant l'exemple de l'alpinisme¹⁴⁰, de la boxe¹⁴¹, de l'invention du concours des meilleurs ouvriers de France¹⁴² et d'une école de théâtre britannique¹⁴³, l'ouvrage montre bien que la domination sociale s'appuie en partie sur un capital culturel relevant de l'aspect corporel.

Pour Frédérique Leferme-Falguières et Vanessa Van Renterghem, la maîtrise d'un savoir-être, d'un savoir-faire ou d'un savoir s'avère être indispensable pour légitimer l'appartenance à une élite. Il s'agit de maîtriser les codes de comportement, le langage, les relations qui structurent les modes de sociabilités et d'exceller dans un domaine de compétence particulier (intellectuel, commercial, technique, judiciaire, spirituel, etc.). Cette connaissance des normes leur vaut la reconnaissance de leurs pairs¹⁴⁴. Néanmoins, pour certains d'entre eux-elles, la reconnaissance des pairs est garantie par un capital social, culturel et/ou économique qui relègue l'excellence dont ils doivent faire preuve au second plan. Ainsi, le nom de la lignée peut être considéré dans certain cas comme « *une garantie d'excellence sociale* »¹⁴⁵. L'héritage familial peut également permettre aux individus d'accéder à de hauts postes sans avoir à manifester l'état de leur compétence¹⁴⁶. C'est par exemple le cas de Peugeot ou de Michelin qui sont de grandes entreprises françaises qui sont longtemps restées sous contrôle familial¹⁴⁷.

Pierre de Rosanvallon explique que deux processus distincts permettent d'expliquer l'histoire des élites en France¹⁴⁸. Le premier, d'ordre politique, se caractérise par le passage d'une démocratie de confrontation des programmes ou des projets politiques à une démocratie

¹³⁹ Christian Pociello, *Sports et société. Approche socioculturelle des pratiques*, Paris : Vigot, 1998, 382p.

¹⁴⁰ Delphine Moraldo, « Les origines de l'éthique de l'alpinisme dans l'Angleterre victorienne », in : *Genèses*, 103 | 2016, 7-28.

¹⁴¹ Sylvain Ville, « Georges Carpentier, naissance d'une célébrité sportive (1894-1926) », in : *Genèses*, 103 | 2016, 49-71.

¹⁴² Stéphane Lembré, « L'invention du concours des meilleurs ouvriers de France », in *Genèses*, 103 | 2016, 29-48.

¹⁴³ Adrien Thibault, « Les trois corps de l'acteur. Ethnographie des auditions d'une école de théâtre britannique d'élite », in : *Genèses*, 103 | 2016, 72-95.

¹⁴⁴ Jacques Defrance, 1987, *op.cit.*

¹⁴⁵ Michel Pinçon & Monique Pinçon-Charlot, « Le nom de la lignée comme garantie de l'excellence sociale », in : *Ethnologie française*, 20|1, 1990, 91-97.

¹⁴⁶ Maurice Lévy-Leboyer, « Le patronat français (1912-1973) », in : Maurice Lévy-Leboyer, *Le patronat de la seconde industrialisation*, Paris : Éditions ouvrières, 1979, 137-188.

¹⁴⁷ Hervé Joly, « Les études sur le recrutement du patronat : une tentative de bilan critique », in : *Société contemporaines*, 66 | 2007, 133-154.

¹⁴⁸ « Entretien avec Pierre Rosanvallon. Les élites françaises, la démocratie et l'Etat », in : *Revue Esprit*, 236 | octobre, 1997, 60-72.

d'imputation, dans laquelle le jugement du citoyen porte davantage sur la personnalité des candidats. Le second est d'ordre sociologique et résulterait de la constitution d'une « super-élite » issue de la décomposition sociale des grands corps intermédiaires (par exemple les syndicats) qui jouaient un rôle fondamental dans l'équilibre des rapports de pouvoir au sein de notre démocratie. Dès lors, l'enjeu est de comprendre le processus qui a conduit à creuser les inégalités entre les élites et la masse.

Selon de nombreuses études ayant porté sur la thématique du recrutement social des élites¹⁴⁹, deux formes de reproduction¹⁵⁰ peuvent être évoquées et permettent d'expliquer la distinction entre les classes sociales d'élites et les classes populaires. La première est d'ordre économique. Elle résulte de la « *transmissibilité des privilèges* » et de la « *cooptation des condisciples sur la base des solidarités d'école et de corps* »¹⁵¹. Cette logique de reproduction a été très largement démontrée par les sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot¹⁵². La seconde est d'ordre scolaire et représente « *le produit d'une sélection scolaire et professionnelle à plusieurs degrés qui, même si elle est largement déterminée socialement, n'est jamais jouée d'avance* »¹⁵³.

Il est ainsi très intéressant de considérer le poids de l'excellence scolaire dans les critères de hiérarchisation employés par des écoles engagées dans la production d'excellences plus

¹⁴⁹ Pierre Birnbaum, *Les sommets de l'Etat. Essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris : Le Seuil, 1977, 188p. ; Pierre Birnbaum, Charles Barucq, Michel Bellaïche & Alain Marié, *La classe dirigeante française*, Paris : PUF, 1978, 184p. ; Pierre Birnbaum (Dir.), *Les élites socialistes au pouvoir*, Paris : PUF, 1985, 311p. ; Christophe Charle, *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris : Fayard, 2006 [1987], 616p. ; Dominique Monjardet, « Carrière des dirigeants et contrôle de l'entreprise », in : *Sociologie du travail*, 13 | 2, 1972, 131-144. ; Henri Mendras & Ezra Suleiman (Dir.), *Le recrutement des élites en Europe*, Paris : La Découverte, 1995, 264p. ; Nicole Delefortrie-Soubeyrou, *Les dirigeants de l'industrie française*, Paris : A. Colin, 1961, 286p. ; Hervé Joly, *Patrons d'Allemagne. Sociologie d'une élite industrielle (1933-1989)*, Mayenne : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996, 364p. ; Hervé Joly, 2007, *op.cit.* ; François-Xavier Dudouet & Éric Grémont, *Les grands patrons de France. Du capitalisme d'Etat à la financiarisation*, Paris : Lignes de repères, 2010, 174p. ; François Denord, Paul Lagneau-Ymonet & Sylvain Thine, « Le champ du pouvoir en France », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, 190 | 2011, 24-57. ; François Denord & Paul Lagneau-Ymonet, *Le concert des puissants*, Paris : Raisons d'agir, 2016, 139p. ; Jules Naudet, *Entrer dans l'élite : Parcours de réussite en France, aux Etats-Unis et en Inde*, Paris : PUF, 2012, 328p. ; Étienne Gérard & Anne-Catherine Wagner, « Introduction : élites au nord, élites au sud : Des savoirs en concurrence ? », in : *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 14 | 2015, 7-24.

¹⁵⁰ Monique de Saint-Martin, « Méritocratie ou cooptation ? La formation des élites en France », in : *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 39 | septembre 2005, 57-66. ; Michel Bauer & Bénédicte Bertin-Mourot, *Radiographie des grands patrons français : Les conditions d'accès au pouvoir (1985-1994)*, Paris : L'Harmattan, 1997, 158p.

¹⁵¹ Pierre Bourdieu & Monique de Saint-Martin, « Le patronat », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, 20-21 | 1977, 3-82.

¹⁵² Michel Pinçon & Monique Pinçon-Charlot, *Grandes fortunes. Dynasties familiales et formes de richesses en France*, Paris : Payot, 2006, 428p.

¹⁵³ Hervé Joly, 2007, *op.cit.*

spécifiques (professionnelles¹⁵⁴, sportives¹⁵⁵, artistiques¹⁵⁶, etc.). Pour Philippe Perrenoud, le processus qui conduit à creuser les inégalités entre les élites et la masse est indissociable de la part d'arbitraire caractéristique de l'établissement de cette hiérarchie¹⁵⁷. Les mécanismes de sélection des critères doivent ainsi se situer au cœur de la réflexion sur le recrutement social des élites.

« *Les êtres humains ont une capacité de classement sans limite lorsqu'elle sert leurs intérêts ou leurs stratégies de distinction* »¹⁵⁸.

Or, les normes d'excellence du curriculum sont fondées sur la maîtrise des savoirs académiques. De plus, la socialisation élémentaire procure aux enfants des classes favorisées un avantage indéniable quant à la maîtrise de ces savoirs. Par conséquent, ces deux phénomènes participent à la constitution de l'élite. De plus, l'État¹⁵⁹, ou certains organismes¹⁶⁰ assurent la légitimité de la fabrication de l'excellence scolaire en défendant les intérêts collectifs de l'élite sociale. Dès lors, cette conception de l'excellence en fait un produit rare, quasiment inatteignable, puisqu'elle est toujours en mouvement. Si, presque tout le monde est excellent, plus personne ne l'est. Le seuil de l'excellence augmente donc avec le niveau de la masse. L'excellence élitiste serait donc « *à la fois normative, parce qu'elle imposerait les mêmes critères à tous, et exclusive, parce que réservée au plus petit nombre* »¹⁶¹.

Ainsi, Pierre Bourdieu et Monique de Saint-Martin¹⁶², Agnès Van Zanten¹⁶³, ou encore Philippe Perrenoud (1985¹⁶⁴, 1987a¹⁶⁵, 1987b¹⁶⁶, 1998¹⁶⁷) ont largement contribué à expliquer le système de fabrication des normes de classement conduisant à l'établissement des hiérarchies

¹⁵⁴ Julien Bertrand, Christel Coton & Sabrina Nouiri-Mangold, « Des écoles d'excellence en dehors de l'École. Formation au métier et classements scolaires », in : *Sociétés Contemporaines*, 102 | juin 2016, 75-102.

¹⁵⁵ Muriel Darmon & Manuel Schotté, *op.cit.*, 2016.

¹⁵⁶ Annie Verger, « L'artiste saisi par l'École. Classements scolaires et « vocation » artistique », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, 42|1982, 19-32.

¹⁵⁷ Philippe Perrenoud, *La fabrication de l'excellence scolaire : Du curriculum aux pratiques d'évaluation. Vers une analyse de la réussite de l'échec et des inégalités comme réalités construites par le système scolaire*, Genève : Droz, 1984, 326p.

¹⁵⁸ Philippe Perrenoud, 1987a, *op.cit.*

¹⁵⁹ Pierre Bourdieu, *La noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris : Minuit, 1989, 568p.

¹⁶⁰ Michel Offerlé, *Les patrons des patrons. Histoire du Medef*, Paris : Odile Jacob, 2013, 364p.

¹⁶¹ Jean-Marie de Ketele, Bernard Hugonnier, Philippe Parmentier & Laurent Cosnefroy, 2016, *op.cit.*

¹⁶² Pierre Bourdieu & Monique de Saint-Martin, « L'excellence scolaire et les valeurs du système d'enseignement français », in : *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 25^{ème} année, 1 | 1970, 147-175.

¹⁶³ Agnès Van Zanten, « La fabrication familiale et scolaire des élites et les voies de mobilités ascendantes en France », in : *L'année sociologique*, 66 | 2016, 81-114.

¹⁶⁴ Philippe Perrenoud, 1985, *op.cit.*

¹⁶⁵ Philippe Perrenoud, 1987a, *op.cit.*

¹⁶⁶ Philippe Perrenoud, « Anatomie de l'excellence scolaire », in : Brigitte Ouvry-Vial, *op.cit.*, 1987b, 95-100.

¹⁶⁷ Philippe Perrenoud, *L'évaluation des élèves. De la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques*, Bruxelles : De Boeck Université, 1998, 219p.

d'excellence dans le champ scolaire. Les filières¹⁶⁸ et les disciplines scolaires¹⁶⁹ n'échappent pas non plus à cette forme de hiérarchisation. Dans l'imaginaire social, il est préférable d'avoir des résultats médiocres dans une filière scientifique (« S » ou anciennement « C »), plutôt que de réussir dans une filière professionnelle. Pour Arnaud Upinsky, « *le choix des mathématiques comme crible de sélection, par les États modernes, correspond à leur besoin de recruter des hommes bien calibrés à leurs besoins* »¹⁷⁰. Muriel Darmon s'intéresse aux normes de recrutement¹⁷¹ et de classement¹⁷² au sein des Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Pour Marianne Blanchard, Sophie Orange et Arnaud Pierrel, ces institutions seraient autant des organismes « *de transmissions de connaissances et de manières de faire* », que de « *distinction et de classement* »¹⁷³.

Nombreux·ses sont également celles et ceux qui se sont intéressé·e·s aux inégalités d'accès aux Grandes Écoles¹⁷⁴ et, notamment, aux Écoles normales supérieures (ENS). Les concours d'entrée fixent les critères de sélection¹⁷⁵ et contribuent à faire de l'accès à ces institutions, une véritable « *affaire de famille* »¹⁷⁶. De nombreuses études s'intéressent aux trajectoires professionnelles des normalien·ne·s. Lorsqu'un·e élève est recruté·e dans ENS, il·elle bénéficie d'un statut de fonctionnaire rémunéré·e. En échange, il·elle est contraint·e de signer un engagement décennal. Les normalien·ne·s doivent ainsi demeurer « *dix ans de façon*

¹⁶⁸ Pierre Merle, « L'adhésion des lycéennes de terminale C au modèle de l'excellence scolaire », in : *Sociétés contemporaines*, 16 | 1993, 7-26.

¹⁶⁹ Aline Bonami & Stéphane Jaffard, « Les mathématiques à l'épreuve de l'excellence », in : *Esprit*, 386, juillet 2012.

¹⁷⁰ Arnaud Upinsky, « La sélection du pouvoir par la perversion des meilleurs », in : Brigitte Ouvry-Vial, 1987, *op.cit.*

¹⁷¹ Muriel Darmon, « Sélectionner, élire, prédire : Le recrutement des classes préparatoires », in : *Sociétés contemporaines*, 86 | 2012, 5-29.

¹⁷² Muriel Darmon, *Classes préparatoires : La fabrique d'une jeunesse dominante*, Paris : La découverte, 2013, 324p.

¹⁷³ Marianne Blanchard, Sophie Orange & Arnaud Pierrel, « La noblesse scientifique. Jugements scolaires et naturalisation des aspirations en classes préparatoires aux grandes écoles », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, 220 | 2017, 68-85.

¹⁷⁴ Valérie Albouy & Thomas Wanecq, « Les inégalités sociales d'accès aux Grandes Écoles », in : *Économie et statistique*, 1 | 2003, 27-52.

¹⁷⁵ Alexia Auzière, Milan Bouchet-Valat, Martin Chevalier, Laura de Lisi & Tristan Poullaouec, « Les formes de sélection des normaliens par le concours d'entrée à l'ENS Cachan », in : Florent Le Bot, Virginie Albe, Gérard Bodé, Guy Brucy & Elisabeth Chatel (Dir.), *L'ENS Cachan. Le siècle d'une grande école pour les sciences, les techniques, la société*, Rennes : PUR, 2013, 315-329. ; Pierre Bataille, « Les conséquences de l'introduction de la mixité dans les concours d'entrée des ENS de Saint-Cloud, Fontenay-aux-Roses et Lyon », in : *Sociétés contemporaines*, 83 | 2011, 5-32. ; Marc Julia, « Comment devient-on normalien ? », in : Paul Viallaneix & Rosette Elmoznino (Dir.), *L'apprentissage du savoir vivant. Bicentenaire de la fondation de l'ENS*, Paris : PUF, 1995, 283p.

¹⁷⁶ Michèle Ferrand, Françoise Imbert & Catherine Marry, *L'excellence scolaire : Une affaire de famille. Le cas des normaliennes et normaliens scientifiques*, Paris : L'Harmattan, 1999, 210p.

continue, après leur sortie de l'école, dans le service public où ils ont été admis »¹⁷⁷. Dans l'hypothèse où l'élève-stagiaire devrait rompre cet engagement avant la fin de cette période, il ou elle serait tenu·e de rembourser l'intégralité « des traitements perçus [...] pendant la durée de sa scolarité »¹⁷⁸. Cela concerne les normalien·ne·s qui arrêtent volontairement leur scolarité, celles et ceux qui sont exclu·e·s définitivement de leur École de rattachement et, enfin, celles et ceux qui, après leur sortie de l'école, décident de s'engager dans le secteur privé. La pratique du « pantouflage » donne lieu à de nombreuses études en sciences sociales¹⁷⁹. L'engagement décennal n'est pas spécifique aux ENS. Ainsi, Dominique Chagnollaud s'intéresse aux fonctionnaires issu·e·s de l'École Polytechnique¹⁸⁰. Christophe Charle analyse le « pantouflage » des ancien·ne·s élèves de l'École nationale d'administration (ENA), de l'École Polytechnique et de l'École des Mines¹⁸¹. Morgane Le Breton et Hugo Harari-Kermadec analysent les choix de carrière des bi-admis·es à l'ENS Cachan et à l'École des hautes études commerciales (HEC)¹⁸². Au-delà de la dialectique public/privé, les trajectoires des normalien·ne·s constituent un objet de recherche à part entière. Largement étudiées par Ariel Cordier et Christine et Gautheron-Boutchatsky¹⁸³, par Josiane Serre¹⁸⁴, par Christian Baudelot, Hélène Raux, Olivier Ritz et Josianne Vinh¹⁸⁵, par Fabienne Pavis¹⁸⁶ ou encore par Pierre Bataille (2013¹⁸⁷, 2015¹⁸⁸, 2017a¹⁸⁹), cette thématique laisse apparaître, en filigrane des termes « déviation », « dévoiement », « déviance », l'idée selon laquelle il existerait une « voie

¹⁷⁷ Arrêté du 3 mars 1967 relatif aux modalités de remboursement des sommes dues par les élèves et anciens élèves des écoles normales supérieures en cas de rupture de leur engagement décennal.

¹⁷⁸ Arrêté du 6 juin 2014 fixant les modalités de remboursement des sommes dues par les élèves et anciens élèves des écoles normales supérieures en cas de rupture de l'engagement décennal.

¹⁷⁹ Pierre Bataille, « Mythes et réalités sociales du « dévoiement » des normaliens. L'exemple des Ecoles Normales Supérieures de Fontenay-aux-Roses, Saint-Cloud et Lyon (1981-1987) », in : *Formation emploi*, 121 | janvier-mars 2013.

¹⁸⁰ Dominique Chagnollaud, « Du pantouflage ou la descente du ciel », in : *Pouvoirs*, 80 | 1997, 77-87.

¹⁸¹ Christophe Charle, « Le pantouflage en France (Vers 1880-vers 1980) », in : *Annales*, 5 | 1987, 1115-1137.

¹⁸² Morgane Le Breton & Hugo Harari-Kermadec, « Engagement décennal ou endettement étudiant ? Les bi-admis ENS Cachan/HEC face au choix de leur école et de leur carrière », in : *Revue française de pédagogie*, 184 | 2013.

¹⁸³ Ariel Cordier & Christine Gautheron-Boutchatsky, « Mobilité et processus identitaire : deux regards sur les trajectoires de normaliens de l'ENS de Fontenay-Saint-Cloud », in : *Recherche & Formation*, 33 | 2000, 63-82.

¹⁸⁴ Josiane Serre, « Intégrer et après ? », in : Paul Viallaneix & Rosette Elmoznino, 1995, *op.cit.*

¹⁸⁵ Christian Baudelot, Hélène Raux, Olivier Ritz & Josianne Vinh, « Que deviennent les normaliens à la sortie de l'école ? », in : *Bulletins de l'association des anciens élèves de l'ENS*, supplément historique, 2005.

¹⁸⁶ Fabienne Pavis, « Les anciens élèves des sections économiques de l'ENSET/ENS Cachan. Quel devenir professionnel ? (promotions 1975-1995) », in : Florent Le Bot & coll., 2013, *op.cit.*, 197-216.

¹⁸⁷ Pierre Bataille, 2013, *op.cit.*

¹⁸⁸ Pierre Bataille, « Intégrer une ENS... et après ? Propositions pour une analyse processuelle de vie des élites scolaires françaises », in : *Formation emploi*, 129 | 2015, 65-86.

¹⁸⁹ Pierre Bataille, « Des carrières ratées ? Sociogénèses et appropriations d'une bifurcation : Le cas des anciens élèves des ENS de Lyon, Fontenay-aux-Roses et Saint-Cloud », in : *Biens symboliques. Revue de sciences sociales sur les arts, la culture et les idées*, 1 | 2017a, 3-50.

royale »¹⁹⁰, autrement dit, une norme d'excellence pour celles et ceux qui sortent de l'ENS. L'institution, que représentent les ENS, est « *peu à peu sacralisée* »¹⁹¹ par la valorisation de « *légendes dorées* »¹⁹², qui trouvent leurs fondements dans les parcours d'illustres normalien·ne·s, ou d'enseignant·e·s de l'ENS tels que Raymond Aron, Marie Curie¹⁹³, Jean-Paul Sartre, Jean d'Ormesson, Georges Pompidou, etc.¹⁹⁴. Ces trajectoires exemplaires engendrent une identification des destins individuels au regard de la trame collective de leur génération¹⁹⁵. De l'excellence des ancien·ne·s élèves, découle la quête des normalien·ne·s actuel·le·s :

*« Une partie des modèles culturels que nous héritons des générations précédentes sont des normes d'excellence, qui fonctionnent comme des défis lancés aux nouvelles générations : faire mieux est le moteur d'une compétition avec nos ancêtres aussi bien qu'avec nos contemporains »*¹⁹⁶.

En effet, le fait d'intégrer une Grande École telle que l'ENA, l'École polytechnique, Sciences-Po, HEC, ou encore l'ENS, engendre un « *processus d'identification organisationnel* »¹⁹⁷ particulièrement fort, qui confère aux énarques, aux polytechnicien·ne·s, ou encore aux normalien·ne·s, l'opportunité de reconstruire du lien au sein d'une société où les rapports sociaux sont fragilisés :

*« Les attaches et les appartenances identitaires se déplacent du social à l'organisationnel. Ce sont les organisations qui fixent la place qui confère à chacun son statut social. Le parcours social d'un individu est lié à sa carrière professionnelle, c'est-à-dire aux modes de sélection et d'orientation définis par les appareils éducatifs, les entreprises et les administrations »*¹⁹⁸.

Tout se passe comme si l'individu disparaissait au profit du « *spectre social* »¹⁹⁹, dans la mesure où son être propre est absorbé par l'imaginaire du·de la « normalien·ne ». Cet état de fait entretient le mythe qui conduit à croire qu'on « *naît normalien, [et qu']on le reste aussi*

¹⁹⁰ Pierre Bataille, *Des cheminements sur la voie royale : une analyse sociologique des parcours de vie des normalien·ne·s de Saint-Cloud, Fontenay-aux-Roses et Lyon (1981-1987)*, Thèse pour l'obtention du titre de docteur en Sciences sociales, Université de Lausanne, 2014.

¹⁹¹ Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et Normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris : Fayard, 1988, p. 117.

¹⁹² Pierre Bataille, 2017a, *op.cit.*

¹⁹³ Marie Curie n'a pas été normalienne, mais a enseigné à l'École normale supérieure de Sèvres.

¹⁹⁴ François Dufay & Pierre-Bertrand Dufort, *Les Normaliens. De Charles Péguy à Bernard-Henri Lévy. Un siècle d'histoire*, La Flèche : Jean-Claude Lattès, 1993, 356p.

¹⁹⁵ Jean-François Sirinelli, 1988, *op.cit.*

¹⁹⁶ Philippe Perrenoud, 1987a, *op.cit.*, p. 65.

¹⁹⁷ Hugues Draelants & Brigitte Darchy-Koechlin, « Afficher ses titres de noblesse scolaire ? Stratégies de présentation de soi des élèves nationaux et internationaux des grandes écoles françaises », in : *Notes & documents. Paris, Observatoire sociologique du changement*, 5 | décembre 2009, 1-32, p. 6.

¹⁹⁸ Nicole Aubert & Vincent de Gaulejac, 1991, *op.cit.*, p. 29.

¹⁹⁹ Marc Guillaume, 1987, *op.cit.*, p. 47.

toute sa vie »²⁰⁰. Par conséquent, l'excellence devient une véritable idéologie, c'est-à-dire « *la logique d'une idée* »²⁰¹, ou encore « *un élément aussi réel et intangible que les règles de l'arithmétique* »²⁰². Elle « *traite l'enchaînement des événements comme s'il obéissait à la même loi que l'exposition logique de son idée* »²⁰³. L'habilitation et la naissance de l'excellence résiderait ainsi dans l'émancipation de la croyance selon laquelle il s'agirait d'être excellent au sein d'une institution telle que l'École normale supérieure. Elle serait alors, tout à la fois, la cause et la conséquence d'elle-même. L'excellence devient, en effet, « *une fin autonome, une fin en soi* »²⁰⁴, dans la mesure où elle « *est synonyme d'accomplissement de l'individu, qui reste la seule fin que nous puissions nous proposer* »²⁰⁵. Parfois, elle cloisonne les individus dans une spirale infinie du « toujours plus ». Pour Nicole Aubert et Vincent de Gaulejac, les exigences managériales se déplacent de l'explicite vers l'implicite²⁰⁶. Il s'agit d'en faire davantage par rapport à ce qui est demandé. D'une logique de donnant-donnant reposant sur la transaction, l'échange et l'équilibre, le modèle évolue vers une logique de gagnant-gagnant, plus complexe, reposant sur l'imaginaire et sur « *la mise en place d'un processus de canalisation de l'énergie individuelle au travers de systèmes [...] dans laquelle la réussite, celle de l'individu et celle de l'entreprise, doit constituer la seule et unique perspective* »²⁰⁷. Il ne s'agit plus de contrôle, mais d'autocontrôle et de conditionnement. L'implication des enseignant·e·s du département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes qui engendre l'adhésion des élèves et des étudiant·e·s aux normes et aux exigences d'excellence de l'ENS en est un des exemples les plus probants.

1.6. La spécificité du département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes

Le département Éducation physique et sportive est créé en 2002 au sein de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan. Il change de nom en 2008 pour devenir le département Sciences du sport et éducation physique (2SEP), tandis que son institution de rattachement devient l'ENS Rennes en 2014. Pour Matthieu Quidu, ancien normalien et professeur agrégé d'EPS à l'ENS de Lyon, il s'agit d'une « *structure originale* » qui poursuit « *une mission de formation*

²⁰⁰ François Dufay & Pierre-Bertrand Dufort, 1993, *op.cit.*, p. 9.

²⁰¹ Annah Arendt, *Le système totalitaire. Les origines du totalitarisme*, Paris : Gallimard, 2002 [1951], p. 295.

²⁰² *Ibid.*, p. 125.

²⁰³ *Ibid.*, p. 296.

²⁰⁴ Nicole Aubert & Vincent de Gaulejac, 1991, *op.cit.*, p. 74.

²⁰⁵ Joël Roman, 1987, *op.cit.*, p. 78.

²⁰⁶ Nicole Aubert & Vincent de Gaulejac, 1991, *op.cit.*, p. 128.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 57.

d'excellence à et par la recherche scientifique »²⁰⁸. Chaque année depuis 2002, le département EPS/2SEP recrute une dizaine de normalien·ne·s²⁰⁹, auquel·le·s il s'agit d'ajouter les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres²¹⁰. Pour Julien Fuchs, Thierry Michot, Tanguy Philippe et Jean-Nicolas Renaud, sa création résulte de l'achèvement du processus de l'universitarisation des Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)²¹¹, initiée en 1968 par la loi Edgar Faure. Elle contribue à faire du doctorat « *la seule sortie possible d'excellence* »²¹² dans le domaine des sciences du sport et de l'Éducation physique. Dans le même temps, elle relègue au second plan l'agrégation d'EPS, qui constituait, depuis 1983, « *le bâton de maréchal des personnes issues du cursus STAPS* »²¹³. L'article de Carine Énard et Catherine Louveau montre les formes de transgression et de reproduction des normes de genre des jeunes femmes normaliennes en sciences du sport et éducation physique. Leur article met en exergue « *une double excellence qui interpelle* »²¹⁴. En effet, les individus recrutés par ce département, et notamment les filles, cumuleraient des capitaux à la fois « *sportifs et scolaires* »²¹⁵. La spécificité de cette nouvelle institution réside précisément dans l'importance de ce constat. Dans une société où « *l'ascenseur social est en panne à de nombreux étages* »²¹⁶, les STAPS contribueraient-ils à entretenir le mythe égalitaire dans le domaine scolaire et à l'Université ? La pratique sportive, en ce sens qu'elle sensibiliserait les individus aux valeurs de la compétition et du dépassement de soi, pourrait-elle permettre à certain·e·s étudiant·e·s d'exceller en STAPS, alors même qu'au lycée, ils·elles n'auraient pas prétendu intégrer une ENS ?

2. De l'objet à la problématique

L'enjeu principal de cette thèse est de comprendre le processus qui conduit l'excellence à devenir progressivement « logique » pour les élèves et les étudiant·e·s du département

²⁰⁸ Matthieu Quidu, « Approche pragmatique et dispositionnaliste du rapport aux savoirs scientifiques des enseignants d'éducation physique, agrégés et normaliens », in : *Revue des sciences de l'éducation*, 38 | 2012, 161-186, p. 166.

²⁰⁹ Nous parlerons parfois « d'élèves de l'ENS ».

²¹⁰ Nous parlerons parfois « d'étudiant·e·s de l'ENS ».

²¹¹ Julien Fuchs, Thierry Michot, Tanguy Philippe & Jean-Nicolas Renaud, « La formation universitaire aux métiers du sport et de l'éducation physique en Bretagne : acteurs et territoires (1960-2015) », in : André Lespagnol & Matthieu Leprince (Dir.), *Les mutations de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bretagne (1945-2015)*, Rennes : PUR, 2016, 227-242, p. 238.

²¹² *Ibid.*, p. 239.

²¹³ *Ibid.*

²¹⁴ Carine Énard & Catherine Louveau, *op.cit.* 2016, p. 83.

²¹⁵ *Ibid.*

²¹⁶ Éric Keslassy, *Démocratie et égalité*, Paris : Bréal, 2016, 152p.

EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes. Il s'agit alors d'aborder divers mécanismes, dont l'entrelacement permet de circonscrire la complexité de cet objet d'étude. Aussi, la problématique comporte plusieurs entrées que nous mettrons en relation avec les différentes étapes de la genèse de l'excellence : la première est liée aux institutions, considérées comme des structures sociales générant leurs propres mythes, la seconde est centrée sur les imaginaires collectifs des acteur·trice·s et la troisième est relative à l'appropriation des croyances à l'échelle individuelle.

2.1. Des modèles d'excellence incarnés dans les institutions

Le premier niveau d'analyse met en exergue la préexistence de modèles d'excellence dans la société, qui s'incarnent dans les institutions, elles-mêmes créées par un ensemble de « *significations imaginaires sociales* »²¹⁷. Par conséquent, les ENS, l'EPS et les STAPS sont porteuses d'une histoire structurée par différents mythes modernes, différentes « *paroles choisies par l'histoire* »²¹⁸ et, subséquemment, par différentes « *formes* »²¹⁹ d'excellence.

2.1.1. Les mythes inhérents aux ENS

Les origines des ENS sont, en elles-mêmes nombreuses et porteuses de différentes idéologies de l'excellence plus ou moins démocratiques, plus ou moins libérales.

L'École normale supérieure de la Révolution est fondée à l'initiative de deux membres du Comité d'instruction publique : Joseph Garat et Joseph Lakanal. Pour eux, les normaliens²²⁰ « *seront les exécuteurs d'un plan qui a pour but la régénération de l'entendement humain* »²²¹. Cette expérience Révolutionnaire constitue le fondement d'un premier mythe inhérent aux Écoles normales supérieures. Il s'agit de la démocratisation du savoir qui consiste à fabriquer une élite pour qu'elle puisse dispenser le savoir au peuple. Dans cette conception de l'ENS, le modèle d'excellence correspond donc à celui de l'intellectuel qui doit dispenser son savoir au peuple.

En 1808, sous l'impulsion de Napoléon Bonaparte, alias Napoléon I^{er}, l'École renaît de ses cendres sous le nom de « *pensionnat normal* » avec pour vocation la création d'une « *élite*

²¹⁷ Cornelius Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Paris : Seuil, 1975, 498p.

²¹⁸ Roland Barthes, *Mythologies*, Paris : Seuil, 1957, p. 181.

²¹⁹ Selon Roland Barthes, c'est bien l'histoire qui fournit à la forme son analogie (*Ibid.*, p. 233).

²²⁰ Seuls les hommes sont admis à l'ENS en 1794.

²²¹ Joseph Garat, cité par : Nicole Masson, *L'École normale supérieure. Les chemins de la liberté*, Paris : Gallimard, 1994, 96p., p. 12.

universitaire docile, destinée au service du pouvoir autoritaire »²²². Avec cette partie de son histoire, l'ENS intègre dans ses significations le mythe d'une école élitiste, fondée au sein d'un système anti-démocratique, l'Empire. La logique est celle de la normalisation. Cette représentation de l'ENS conduit à penser que la création d'une forme d'excellence est un moyen d'accomplir la volonté de l'Empereur et, par extension, de l'État.

Avec l'avènement de la III^e République, les ENS se démocratisent. La loi Camille Sée du 26 juillet 1881 instaure une École normale supérieure de jeunes filles à Sèvres. Parallèlement, deux Écoles normales supérieures sont créées pour recruter les institutrices et les instituteurs du primaire. Il s'agit de recruter les normalien-ne-s « *dans ces couches profondes de la démocratie ouvrière ou rurale* »²²³. Les ENS du primaire sont les écoles des classes populaires et des catégories inférieures ou intermédiaires des couches moyennes. Il s'agit bien de « *l'école du peuple* » ou encore de « *l'école des villages* »²²⁴. Les Écoles normales supérieures du primaire intègrent ainsi un troisième registre de signification correspondant au mythe de l'idéal républicain, de la méritocratie et les Républicains se satisfont d'avoir « *substitué le mérite à la naissance et à l'argent comme principe de sélection des élites* »²²⁵. Dans cette conception de l'ENS, la volonté est de démocratiser l'excellence en la rendant théoriquement accessible au peuple. Une lecture critique du principe de méritocratie engage la réflexion dans une tout autre dimension. En effet, selon Chantal Jacquet et Gérard Bras, la méritocratie reviendrait à déresponsabiliser l'État par rapport à la réussite ou à l'échec des individus²²⁶.

2.1.2. *Les mythes inhérents à l'EPS*

De la même façon, l'EPS, considérée comme discipline scolaire et parfois, comme science, intègre son lot de significations sociales. Pour Georges Demeny, « *l'EP est une application de la science* »²²⁷, repose sur la pensée cartésienne qui fonde les bases du rationalisme. Il s'agit donc d'une conception déductive, prescriptive, voire applicationniste, traduisant un « *désespoir de rationalité* »²²⁸ qui consiste à rechercher les conditions de validité

²²² Éric Méchoulan & Pierre-François Mourier, 1994, *op.cit.*, p. 13.

²²³ Georges Perrot, Cité par : Robert Junior Smith, « L'atmosphère politique à l'École normale supérieure à la fin du XIX^e siècle, in : *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 20 | avril-juin 1973, 248-268. p. 252.

²²⁴ Jean-Noël Luc & Alain Barbé, 1982, *op.cit.*

²²⁵ René Rémon, « De l'élitisme républicain », in : Paul Viallaneix, *L'apprentissage du savoir vivant. Bicentenaire de la fondation de l'École normale supérieure*, Paris : PUF, 1995, pp. 229-230

²²⁶ Chantal Jacquet & Gérard Bras, *La fabrique des transclasses*, Paris : PUF, 2018, 280p.

²²⁷ Yvon Léziart, « Les rapports théorie/pratique dans les conceptions de l'éducation physique : Permanence ou changement ? Etude de trois périodes significatives », in : *Revue Française de pédagogie*, 116 | juillet-août-septembre 1996, 51-64.

²²⁸ Daniel Hameline, *Du savoirs et des hommes*, Paris : Gauthier-Villars, 1971, p. 95.

des énoncés scientifiques dans une science « *mûre* »²²⁹. Ce schéma représentatif relègue l'EPS au rang de pratique éclairée par différentes sciences et dépendantes de ces dernières. Cette conception se retrouve régulièrement dans les discours des administrateur·trice·s de l'ENS Cachan/Rennes, pour qui l'EPS ne peut être qu'un domaine de recherche.

A contrario, la posture de Georges Hébert résulte de l'empirisme. Cette doctrine stipule que la connaissance provient de l'expérience humaine du monde, de sorte que l'énoncé scientifique vient et reste tributaire de l'expérience et des observations issues du terrain. Dans cette conception, le modèle d'excellence repose sur l'instinct des « *techniciens habiles* »²³⁰. La science est reléguée au second rang et c'est l'expertise qui prime. Or, selon Francis Planque, l'expertise est « *une lichette d'excellence, un dé à coudre d'excellence. L'excellence, oui, mais limitée à un créneau, à une subdivision de sous-secteur de la connaissance humaine* »²³¹. Les élèves et les étudiant·e·s du département EPS/2SEP semblent particulièrement sensibles à cette question, comme si l'excellence en STAPS ne pouvait faire l'économie d'un passage par le métier de professeur·e d'EPS.

2.1.3. Les mythes inhérents aux STAPS

Discipline d'enseignement universitaire et de recherche, les STAPS sont confrontées aux problèmes « *d'identité, d'unité et de scientificité* »²³². En effet, créées en 1975, les STAPS sont « *multiréférentielles* »²³³ et sont sujettes à des « *rapports de domination [qui] peuvent donner lieu à l'exercice du contrôle de certaines disciplines universitaires* »²³⁴. Loïc Jarnet montre les tensions relatives à l'aspect définitionnel de cette institution :

*« Certains veulent que l'identité et l'unité des STAPS passent par l'identification de leur objet spécifique, lequel permettrait de définir un domaine scientifique propre, et récuserait toute vassalisation à une autre discipline. D'autres pensent à l'inverse que les STAPS n'ont pas d'objet propre, ne sont pas une science et qu'elles sont contraintes de s'appuyer sur les objets des sciences-mères et leur démarche spécifique »*²³⁵.

²²⁹ Loïc Jarnet, « Les STAPS peuvent-elles être une science propre ? », in : *Movement & Sport sciences*, 94 | 2016, 3-14.

²³⁰ Georges Hébert, 1936, *op.cit.*

²³¹ Francis Planque, « L'expertise parmi nous : un dé à coudre d'excellence », in : Brigitte Ouvry-Vial, 1987, *op.cit.*, 164-170, p. 166.

²³² Loïc Jarnet, « Pour une épistémologie apostérioriste des STAPS », in : *STAPS*, 65 | 2005, 27-41, p. 28.

²³³ Yves Le Pogam, « Épistémologie de la multiréférentialité des STAPS », in : Gilles Klein (Dir.), *Quelles sciences pour le sport ?*, Toulouse : AFRAPS / LARAPS, 1998, 27-36.

²³⁴ Gilles Klein, « L'identité scientifique des STAPS : pluralité et singularité », in : Gilles Klein, 1998, *op.cit.*, 13-20.

²³⁵ Loïc Jarnet, 2005, *op.cit.*

Pour Nancy Midol, les conflits se cristallisent autour de la délimitation de l'objet scientifique des STAPS, et donc, autour de la délimitation du « *territoire disciplinaire* »²³⁶. Les clivages relatifs à la définition des critères d'excellence en STAPS sont régulièrement démontrés²³⁷. De plus, pour Bernard Michon :

« Si les STAPS peuvent être objet de rapports différenciés, de conflits et de luttes, c'est bien parce qu'elles représentent pour différentes fractions sociales une possibilité de limiter un déclassement, de maintenir une position, voire d'espérer une promotion sociale »²³⁸.

Par conséquent, les enjeux de la définition des STAPS relèvent tout autant de conflits épistémologiques, que politiques et sociaux, dans la mesure où, globalement marqués par leurs milieux d'origines, les individus peuvent avoir recours à leur capital « *corpo-sportif* » qui « *peut être interprété selon une logique compensatoire et l'espace STAPS peut représenter pour ces agents une possibilité de rattrapage social, [...] de limiter un déclassement, [...] pour permettre une ascension sociale* »²³⁹. Les clivages, inhérents à la définition des STAPS, témoignent ainsi de la manière dont « *chacun s'efforce de tirer la définition de la norme dans le sens de ses intérêts ou de ses valeurs* »²⁴⁰.

Dans une première conception relevant d'une « *épistémologie historique* »²⁴¹, les STAPS sont considérées comme un champ pluridisciplinaire composite, où se mêlent des savoirs scientifiques et des savoirs pratiques issus des formations professionnelles. Il n'y aurait donc pas de rupture entre ces deux types de connaissances. Cette seconde posture aurait pour conséquence l'autonomisation des STAPS²⁴², qui permettrait ainsi la constitution d'un « *écosystème* »²⁴³ dans lequel les chercheurs développeraient, prioritairement, certains concepts spécifiques aux objets qui découlent des pratiques corporelles. L'histoire des STAPS

²³⁶ Nancy Midol, « Les STAPS et leur identité scientifique : la guerre du dur contre le mou », in : Gilles Klein (Dir.), *Quelles sciences pour le sport ?* (Textes réunis et présentés par), Toulouse : AFRAPS / LARAPS, 1998, 21-26.

²³⁷ Bernard Michon, *L'espace des STAPS. Recours au corps et effets de corps*, thèse présentée pour l'obtention du doctorat ès Lettres et Sciences humaines (mention sociologie), Université de Strasbourg II, 1993 ; Stéphane Mierzejewski, « Le corps académisé. Sur l'accès aux positions universitaires des premiers enseignants-chercheurs en STAPS issus de l'EPS », in : *Movement & Sport Sciences*, 55 | 2005, 79-99.

²³⁸ Bernard Michon, « Quelques enjeux de la construction des STAPS », in : Gilles Klein, *op.cit.*, 1998, p. 123. ; La plupart des éléments présentés dans cette contribution est issue de la référence suivante : Bernard Michon, *L'espace des Sciences et techniques des activités physiques et sportives. Recours au corps et effets de corps*, Thèse pour l'obtention du doctorat ès Lettres et Sciences humaines (mention sociologie), Université de Strasbourg II, 1993.

²³⁹ *Ibid.*, p. 122.

²⁴⁰ Philippe Perrenoud, 1987a, *op.cit.*, p. 68.

²⁴¹ Loïc Jarnet, 2016, *op.cit.*

²⁴² Jacques Gleyse, « De l'Éducation physique et sportive aux sciences de la vie et aux neurosciences. L'autonomisation des STAPS », in : Cécile Collinet, *Éducation physique et sciences*, Paris : PUF, 2001, 149-171.

²⁴³ Gérard Bruant & André Rauch, « STAPS et la recherche au pluriel », in : *Revue STAPS*, 10 | décembre 1984, 1-7.

permettrait de mettre en avant le « *primat [...] de la formation professionnelle sur la recherche* »²⁴⁴. Comme le démontrent Jacques Gleyse²⁴⁵, Cécile Collinet et Philippe Terral²⁴⁶ ou encore Stéphan Mierzejewski²⁴⁷, l'essentiel des formateurs présents dans les UEREPS sont des professeurs d'EPS titulaires du CAPEPS. La recherche en STAPS s'est donc constituée sur la base d'ambitions à vocations professionnelles où les enseignant·e·s-chercheur·se·s sont « *animés par la volonté de satisfaire une double contrainte : la production de connaissances scientifiques d'une part et l'utilité de ces connaissances pour les professionnels du domaine d'autre part* »²⁴⁸. Néanmoins, dans la mesure où la recherche de la vérité et de la science exacte supprime très largement les tentatives de réponses à des problèmes complexes, cette conception ne permettrait pas aux chercheur·se·s en STAPS d'accéder à la forme d'excellence scientifique la plus valorisée. Le mythe de l'intellectuel évoqué par Roland Barthes est, à cet égard, révélateur. Pour l'auteur de *Mythologies*, « *supérieur, l'intellectuel plane, il ne colle pas à la réalité [...] l'intellectuel se détache du réel, mais reste en l'air, sur place, à tourner en rond [...] Ce qui lui manque, ce sont des racines au cœur de la nation* »²⁴⁹. Dès lors, se distancier des pratiques professionnelles permet de s'élever au-dessus de la majorité, d'atteindre une forme d'excellence.

Ainsi, considérer les STAPS comme des « *sciences appliquées* » serait une stratégie plus susceptible d'être valorisée. Cette seconde posture épistémologique conduirait néanmoins les STAPS à l'émiettement et à l'infériorité du savoir produit au sein de la discipline²⁵⁰. En effet, les sciences-mères possèdent leurs propres critères d'excellence²⁵¹ et il existe bien, dans l'imaginaire du savoir²⁵², une hiérarchisation des disciplines. Les disciplines canoniques, comme le français, les lettres classiques et les mathématiques sont ainsi socialement désignées comme les plus importantes et les plus nobles, tandis que l'histoire et la géographie, les langues vivantes, les sciences naturelles sont secondaires. Le dessin, la musique et « la gymnastique » sont, quant à elles, désignées comme étant marginales²⁵³. Le fait que le baccalauréat scientifique

²⁴⁴ Cécile Collinet & Philippe Terral, « La recherche universitaire en EPS depuis 1945 : entre pluralité scientifique et utilité professionnelle », in : Carrefours de l'éducation, 30 | 2010, 169-186.

²⁴⁵ Jacques Gleyse, 2001, *op.cit.*

²⁴⁶ Cécile Collinet & Philippe Terral, 2010, *op.cit.*

²⁴⁷ Stéphan Mierzejewski, 2005, *op.cit.*

²⁴⁸ Philippe Terral & Cécile Collinet, « Les enseignants d'EPS des UFR STAPS : Tensions et coordinations autour des savoirs », in : *Recherche et formation*, 50 | 2005, 91-106.

²⁴⁹ Roland Barthes, *Mythologies*, Paris : Seuil, 1957, p. 200.

²⁵⁰ Loïc Jarnet, 2016, *op.cit.*

²⁵¹ Joël Roman, 1987, *op.cit.*, p. 7.

²⁵² Philippe Liotard, « Le hibou et l'alouette. Approches plurielles et enjeux de recherche », in : Cécile Collinet, *Education physique et sciences*, Paris : PUF, 2001, 191-217.

²⁵³ Pierre Bourdieu & Monique de Saint-Martin, 1970, *op.cit.*

soit devenu « *le passeport unique de l'excellence et de la réussite* »²⁵⁴, en est la conséquence. Une telle posture aurait pour conséquence de mettre en concurrence le sport, l'activité physique ou encore l'éducation physique, avec des objets plus « porteurs », ce qui, indubitablement, engendrerait la disparition de ces connaissances jugées subalternes²⁵⁵. Par exemple, Thierry Terret & Georges Vigarello ont montré les graves distorsions causées aux sciences humaines et sociales, par l'adoption de critères venus d'autres sciences²⁵⁶.

Dans une troisième conception, les STAPS sont considérées comme une « *science propre* » et porteraient sur des problèmes qui émergent essentiellement de considérations empiriques et conceptuelles spécifiques à ce domaine. Loïc Jarnet propose ainsi une épistémologie boudonienne permettant de considérer les STAPS comme une science à part entière, comme « *un corps de connaissances et d'enquêtes dans un domaine aux frontières légitimes* »²⁵⁷. Les STAPS contiendraient des connaissances théoriques et des pratiques relatives à l'évolution positive de l'homme. Néanmoins, avant que les STAPS ne soient reconnues en tant que telles, il reste un long chemin à parcourir. En effet, pour le moment, lorsque l'on évoque cette idée, la première chose venant à l'esprit d'un individu extérieur à la sphère de l'EPS est le malheureusement très célèbre « référentiel bondissant », livré en pâture par Claude Allègre, alors ministre de l'Éducation nationale, au journaliste Laurent Joffrin. Ainsi, si l'on reprend les paroles de Philippe Perrenoud, « *exceller dans une discipline mineure n'est pas la meilleure stratégie : mieux vaut jouer exécrablement au golf plutôt que brillamment aux boules* »²⁵⁸. Dès lors, un département EPS/2SEP a-t-il sa place au sein d'une ENS qui comprend d'ores et déjà des départements de Mathématiques, d'Informatique, etc. ?

2.2. Des marges de manœuvre pour les acteur·trice·s dans l'établissement d'une forme d'excellence

Pour John Rawls, « *les stratégies et les maximes rationnelles sont basées sur une analyse des actions permises que choisiront les individus et les groupes en fonction de leurs intérêts, de leurs croyances et de leurs conjectures sur les projets des autres* »²⁵⁹. L'institution

²⁵⁴ Arnaud Upinsky, 1987, *op.cit.*

²⁵⁵ Loïc Jarnet, 2016, *op.cit.*

²⁵⁶ Thierry Terret & Georges Vigarello, « Sciences humaines et sciences exactes. Le déséquilibre de l'évaluation. L'exemple des Sciences et techniques des activités physiques et sportives », in : *Les mirages de l'excellence, Revue Esprit*, | juillet 2012, 26-29.

²⁵⁷ Loïc Jarnet, 2016, *op.cit.*

²⁵⁸ Philippe Perrenoud, 1987a, *op.cit.*

²⁵⁹ John Rawls, 2009, *op.cit.*, p. 87.

est utilisée par chacun pour accomplir sa propre volonté. Dès lors, il s'agit de s'intéresser aux trajectoires personnelles des acteur·trice·s afin de comprendre leurs formes de pensée et de sensibilité. La seconde entrée relève donc de leur capacité à modifier une structure afin de définir une norme d'excellence au sein du département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes. Selon Philippe Perrenoud, il existe de constantes négociations sur la définition de la norme et sur les modes de fabrication des jugements²⁶⁰. « *Chaque groupe présente son modèle comme unique, absolu, supérieur. Chacun s'efforce aussi de mettre l'excellence au singulier* »²⁶¹. Définir l'excellence est un enjeu de pouvoir dans la mesure où « *ces hiérarchies font rarement l'objet d'un total consensus* »²⁶². Les critères permettant d'accéder au plus haut rang sont souvent l'enjeu de conflits « *idéologiques* »²⁶³, mais aussi politiques, épistémologiques ou corporatistes.

*« L'excellence est socialement définie et strictement normée. Accéder au sommet de la hiérarchie sociale, c'est tout uniment exceller dans l'activité qui la légitime et la fonde »*²⁶⁴.

Par conséquent, le parcours d'un individu devient, tout à la fois, la cause et la conséquence de l'entretien et de la reproduction du modèle d'excellence qui lui a permis de l'atteindre. En effet, les acteur·trice·s ont tendance à valoriser les caractéristiques du modèle qui les ont conduit·e·s au plus haut rang de leur hiérarchie. Ces phénomènes ont été étudiés dans le cadre de travaux portant sur les circonstances de l'établissement de la recherche en STAPS²⁶⁵, ou encore sur la création et le développement d'un corps universitaire pour les STAPS²⁶⁶.

*« C'est aussi un lieu commun que des acteurs en concurrence pour la désignation des orientations d'un secteur d'activité soient portés à y engager des principes d'appréciation largement immanents aux positions objectives qu'ils y occupent »*²⁶⁷.

La trajectoire de Jacques Thibault est, à cet égard, exemplaire. Élève-professeur à l'École normale supérieure d'éducation physique et sportive (ENSEPS) (promotion 1943-1945), certifié en 1946, titulaire d'une thèse sur l'histoire des rapports entre sport et éducation physique en 1970 puis d'un doctorat d'État en 1976, nommé maître-assistant en 1974 puis, en 1979, il devient Professeur des Universités (PU) en sciences de l'éducation à l'Unité

²⁶⁰ Philippe Perrenoud, 1987a, *op.cit.*, p. 62.

²⁶¹ Brigitte Ouvry-Vial, 1987, *op.cit.*, p. 9.

²⁶² Philippe Perrenoud, 1987a, *op.cit.*, p. 63.

²⁶³ *Ibid.* p. 68.

²⁶⁴ Joël Roman, 1987, *op.cit.*, p. 77.

²⁶⁵ Cécile Collinet, *La recherche en STAPS. Les tensions essentielles*, Paris : PUF, 2003, 292p.

²⁶⁶ Stéphan Mierzejewski, 2005, *op.cit.*

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 8.

d'enseignement et de recherche en éducation physique et sportive (UEREPS) de Bordeaux²⁶⁸. En 1982, aux côtés d'André Rauch, également historien, il est nommé président de la 15^e section du Conseil supérieur de l'Université (CSPU)²⁶⁹, qui devient rapidement la 74^e section du Conseil national des Universités (CNU). Pour Stéphan Mierzejewski, Jacques Thibault « représente alors la frange la plus académique du groupe des enseignants en EPS »²⁷⁰. Avec André Rauch, ils entretiennent donc une « représentation dominante des Sciences humaines et sociales (SHS) dans la constitution initiale du corps des enseignants-chercheurs en STAPS »²⁷¹. Ils s'inscrivent ainsi dans la continuité de l'ENSEP²⁷² (1933-1969) et de l'ENSEP nouvelle (1969-1975). Les recherches, développées au sein des différentes sections de l'ENSEP nouvelle²⁷³ et ayant le plus de retentissement, sont celles des sociologues, des philosophes et des historien·ne·s. Pour Loïc Jarnet, cette prédominance des sciences sociales coïncide avec le contexte d'une analyse critique du sport et de l'EPS dans l'après Mai 1968 : « elles dénoncent les méfaits des sports sans conscience encastrés dans la société technico-économique »²⁷⁴. La prédominance des SHS se confirme également par le nombre d'universitaires en postes dans les UEREPS entre 1983 et 1984 : sur les 31 enseignant·e·s-chercheur·se·s en postes, « 20 se sont formé·e·s dans les secteurs de l'histoire, de la philosophie, sociologie, psychologie (de tendance « humaine ») et des sciences de l'éducation principalement (dont 16 cas sur 20 pour ceux qui étaient issus de l'EPS et 4 cas sur 11 pour les autres) »²⁷⁵. Néanmoins, à partir de la fin des années 1990, « les laboratoires incluent de plus en plus dans leurs effectifs des enseignants et des étudiants non issus des formations STAPS. Cela semble particulièrement le cas des équipes de recherche travaillant dans le domaine des sciences expérimentales »²⁷⁶. Michel Laurent (spécialiste de neurosciences) et Jacques Vanhooche (biomécanicien) succèdent à Jacques Thibault et André Rauch à la présidence de la 74^e section. L'augmentation de l'importance du secteur des Sciences de la vie et de la santé (SVS), « particulièrement actif et

²⁶⁸ Dont il devient le président. Il occupera ensuite le premier poste de Professeur des Universités créé en STAPS et sera le premier président de la section correspondante qui sera créée au CSPU en 1982.

²⁶⁹ La section STAPS créée au CSPU (15^e) par arrêté du 26 août 1982 est, à l'origine, rattachée au 2^{ème} groupe de disciplines comprenant notamment la sociologie (7^e), les sciences de l'éducation (8^e), la psychologie (9^e) et la philosophie (10^e). Pour Stéphan Mierzejewski, cela révèle au moins l'image dont bénéficiait cette discipline naissante dans l'esprit du législateur (Stéphan Mierzejewski, 2005, *op.cit.* p. 347.)

²⁷⁰ Stéphan Mierzejewski, 2005, *op.cit.*, p. 192.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 348.

²⁷² École normale supérieure d'éducation physique et sportive.

²⁷³ Jean-Robert Joyeux (directeur de la nouvelle ENSEPS) sollicite Jacques Thibault pour qu'il supervise la troisième section de professeur·e·s-sessionnaires. Cette section, ouverte en 1970, s'intitule « Le sport dans l'histoire des civilisations » (Stéphan Mierzejewski, 2005, *op.cit.*, p. 71.).

²⁷⁴ Loïc Jarnet, « La production universitaire du corps sportif », in : *Cahiers internationaux de sociologie*, 115 | 2003, 229-254.

²⁷⁵ Stéphan Mierzejewski, 2005, *op.cit.*, p. 348.

²⁷⁶ Cécile Collinet, 2003, *op.cit.*, p. 182.

expansif »²⁷⁷ dans le domaine des STAPS, engendre une transformation des critères d'évaluation des enseignant·e·s-chercheur·se·s. Avant la fin des années 1990, la norme de qualification des maîtres de conférences repose sur le principe du « *modèle-comité* »²⁷⁸, c'est-à-dire, à cette époque, sur la rédaction d'un ou plusieurs articles dans une revue reconnue dans le champ des STAPS, faisant partie d'une liste établie par Christian Pociello et baptisée le « *Pociello Content* »²⁷⁹. Les critères d'évaluation évoluent dans les années 2000 pour intégrer progressivement les principes du « *modèle-citation* »²⁸⁰, inhérent à la visibilité relative des revues (facteurs d'impact²⁸¹). Les premier·ère·s universitaires STAPS non issu·e·s de l'EPS sont alors désigné·e·s comme des « *profanateurs de sépulture* »²⁸² et leurs descendant·e·s, comme des « *enfants illégitimes* »²⁸³.

2.3. Bienfaits et méfaits de la « logique » de l'excellence

Pour Hannah Arendt, « *la logique d'une idée* » renvoie à l'émancipation de cette dernière, c'est-à-dire au « *mouvement qui est la conséquence de l'idée elle-même et qui ne requiert aucun facteur extérieur pour la mettre en mouvement* »²⁸⁴. La troisième entrée de cette étude relève donc de l'analyse des processus individuels à l'échelle des élèves et des étudiant·e·s du département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes. Les mécanismes d'autorégulation²⁸⁵, d'autolimitation²⁸⁶ ou encore d'autocontrainte²⁸⁷ ont en commun l'idée

²⁷⁷ Cécile Collinet & Sandrine Payré, « Les sciences en STAPS : Questions vives », in : Cécile Collinet, 2003, *op.cit.*, p. 94.

²⁷⁸ Le modèle-comité résulte de la construction de listes sélectives de revues. Ces listes sont, par exemple, élaborées par l'AERES. Pour chaque discipline des SHS, des revues sont proposées et hiérarchisées (rang A, B ou C) (Lucien Karpik, « Performance, excellence et création scientifique », in : *Revue Française de Socio-Économie*, 10 | 2012, 113-135).

²⁷⁹ Stéphan Mierzejewski, 2005, *op.cit.*, p. 353.

²⁸⁰ Le modèle-citation se caractérise par trois traits principaux : 1 – l'usage de grandes bases bibliographiques informatisées qui intègrent les articles scientifiques publiés. 2 – Le recensement automatisé des « citations » de l'ensemble des articles. 3 – la comparaison historique assurée par la répétition dans le temps du recensement des citations (Lucien Karpik, 2012, *op.cit.*)

²⁸¹ Fréquence avec laquelle les articles d'une revue sont cités par l'ensemble des autres revues sur une période donnée.

²⁸² Jacques Defrance, « Les sciences sociales sur le territoire des STAPS ou l'invasion des profanateurs de sépultures », in : *Sciences des activités physiques et sportives*, Édition AFRAPS et LARESHAPS, 1994, 78-85.

²⁸³ *Ibid.*

²⁸⁴ Hannah Arendt, 2005 [1951], *op.cit.*, p. 296.

²⁸⁵ Michel Foucault, 1975, *op.cit.*, 233-253.

²⁸⁶ Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique. Cours au collège de France (1978-1979)*, Paris : Gallimard/EHESS/Seuil, 2004, leçon du 10 janvier 1979, p. 12-15.

²⁸⁷ Norbert Élias, *La civilisation des mœurs*, Paris : Calmann-Lévy, 1994 [1939], 352p.

selon laquelle le système d'imposition des normes n'a nul besoin d'être coercitif lorsque l'autonomie²⁸⁸ suppose une forme d'intégration des règles de la société :

« Certes, nous sommes sortis d'une société caractérisée par des références à la discipline et à l'obéissance, et nous sommes entrés dans une société qui fait référence à l'autonomie. Non pas que la discipline ait disparu, simplement, elle est englobée dans l'autonomie qui lui est aujourd'hui supérieure en valeur. On a l'impression que l'autonomie est en contradiction avec l'idée de suivre une règle, puisqu'elle fait référence au choix de vie, à l'initiative personnelle, à la réalisation de soi. Or, l'autonomie consiste à suivre des règles »²⁸⁹.

Pour Norbert Élias, ce processus de transformation « se traduit par la mutation de contraintes extérieures d'origine sociale, en autocontraintes qui se manifestent chez les individus sous forme d'automatismes »²⁹⁰. Il convient donc de concevoir le pouvoir comme un entrelacement de phénomènes dialectiques bien illustrés par les termes « domination souple »²⁹¹ ou « barbarie douce »²⁹². En effet, « le pouvoir est coercitif mais il peut aussi se révéler émancipateur et productif dans le même temps »²⁹³. Par conséquent, il s'agit de « voir la résistance comme une force productive autant qu'une dynamique d'opposition et de contestation »²⁹⁴.

« Les actions individuelles sont aujourd'hui susceptibles d'être formalisées, mesurées et comparées de façon permanente. Cette dynamique d'instrumentation est donc une réponse au besoin d'ordre que fait surgir, malgré lui sans doute, le management libéral axé sur la décentralisation et sur la responsabilisation »²⁹⁵.

L'autocontrainte se développe et s'actualise en permanence dans le cadre des normes et des règles morales. De plus, les modalités d'appropriation varient selon les « configurations »²⁹⁶ dans lesquelles les individus s'inscrivent. Ce concept, emprunté à Norbert Élias, signifie que la société constitue un réseau d'interdépendances entre les individus. « Les actions individuelles dépendent les unes des autres comme dans un jeu d'échecs par exemple

²⁸⁸ Alain Ehrenberg, *Le corps militaire. Politique et pédagogie en démocratie*, Paris : Aubier Montaigne, 1983, 212p.

²⁸⁹ Alain Ehrenberg, « L'autonomie, nouvelle règle sociale : entretien avec », in : *Informations sociales*, 126 | 2005, 112-115, p. 113.

²⁹⁰ Sabine Delzescaux, « Autocontrainte et instance surmoïque : éléments de réflexion sur la référence d'Élias à la psychanalyse freudienne », in : *Nouvelle revue de psychosociologie*, 4 | 2007, 201-212.

²⁹¹ David Courpasson, *L'action contrainte. Organisations libérales et domination*, Paris : PUF, 2000, p. 187.

²⁹² Jacques Le Goff, *La barbarie douce. La modernisation aveugle des entreprises et de l'école*, Paris : La Découverte, 2003, 144p.

²⁹³ David Courpasson & Damon Golsorkhi, « Résistances et pouvoirs dans et autour des organisations de la seconde modernité », in : *Revue française de gestion*, 193 | 2009, 59-71.

²⁹⁴ David Courpasson & Françoise Dany, « Cultures of resistance. How employee's resistance change the workplace », in : *Handbook of power*, London : Sage publications, 2009, 332-347.

²⁹⁵ David Courpasson, 2000, *op.cit.*, p. 255.

²⁹⁶ Jean-Hugues Déchaux, « Sur le concept de configuration : quelques failles dans la sociologie de Élias Norbert », in : *Cahiers internationaux de Sociologie*, 1995, 293-313. ; André Ducret, « Le concept de configuration et ses implications empiriques : Élias avec et contre Weber », in : *SociologieS*, [en ligne], 2011.

où le déplacement d'un pion va modifier les actions possibles pour tous les pions »²⁹⁷. Pour revenir à l'autocontrainte, Alain Ehrenberg considère que « l'autonomie n'est ni une libération, ni l'envers, peut-être une de ses plus belles ruses »²⁹⁸. Ainsi, par modelage des représentations, des croyances et des préférences, l'individu est progressivement rendu docile dans une société où il s'agit moins « d'obtenir la soumission docile que l'adhésion volontaire active, l'utilité obéissante que l'efficience et la rentabilité »²⁹⁹. L'individu est sans cesse confronté aux images d'excellence que lui renvoie la société, et dans ce cas précis, aux idéaux de réussite, à la perfection incarnée par certaines trajectoires professionnelles d'ancien·ne·s élèves de l'ENS. L'idéologie de la réalisation de soi-même se construit sur les bases de la configuration d'excellence inhérente à l'institution. S'il adhère à cette logique, c'est parce qu'il y trouve le moyen de satisfaire à cette exigence interne de s'accomplir et de se dépasser.

« L'emprise exercée sur les individus s'est déplacée du corps (soumission à des rythmes, des règles, des tâches conçues et structurées de l'extérieur) au psychisme et à l'imaginaire : il ne s'agit plus d'imposer un ordre de l'extérieur, mais de susciter, de l'intérieur, l'adhésion de l'individu à une logique d'organisation, à un projet collectif qui stimule son imaginaire et auquel il s'identifie »³⁰⁰.

L'allègement progressif de l'emploi du temps de la préparation à l'agrégation externe du département EPS/2SEP en est un exemple des plus probants. Conçu au départ pour contrôler les moindre faits et gestes des élèves et des étudiant·e·s, le responsable, Olivier Kirzin le modifie peu à peu pour laisser davantage de temps libre aux normalien·ne·s, aux magistérien·ne·s et aux auditeur·trice·s libres, qui l'utilisent pour travailler et non pour se reposer, parfois au risque d'en faire trop. En effet, une telle culture de l'excellence ne va pas sans son revers, c'est-à-dire « une culture de l'anxiété »³⁰¹. Dans un système « managinaire »³⁰², qui inscrit la quête de l'excellence au premier rang de ses principes, on exige en permanence de l'individu qu'il fasse toujours plus et qu'il aille toujours au-delà de ce qui lui est formellement demandé. L'extrême difficulté à atteindre cet objectif réside dans le fait qu'il ne peut pas définir clairement ce qu'il a à faire. Par conséquent, tendre vers cet idéal de perfection suscite « une modification du coût psychologique assumé par l'individu »³⁰³. En effet, d'une réaction simple, c'est-à-dire, le stress provoqué par la stimulation d'un salaire, d'un

²⁹⁷ Nicolas Duvoux, « Configuration », in : *Sociologie : les 100 mots de la sociologie*, [en ligne], 2011.

²⁹⁸ Alain Ehrenberg, « Des jardins de bravoure et des piscines roboratrices. Le sport, parcours de pouvoirs », in : *Les temps modernes*, 399 | octobre 1979, 676-719, pp. 686-687.

²⁹⁹ Nicole Aubert & Vincent de Gaulejac, 1991, *op.cit.*, p. 110.

³⁰⁰ Nicole Aubert & Vincent de Gaulejac, 1991, *op.cit.*, p. 46.

³⁰¹ Alain Ehrenberg, « L'individu sous perfusion. Société concurrentielle et anxiété de masse », in : *Esprit*, 152-153 | 1989, 36-48.

³⁰² Nicole Aubert & Vincent de Gaulejac, 1991, *op.cit.*, p. 108.

³⁰³ *Ibid.*, p. 62.

contremaître, de la perspective d'une évolution de carrière, la réaction se complexifie pour devenir de l'angoisse, provoquée par une incrémentation de l'incertitude au sein d'un système de production. Dans le domaine sportif, cette angoisse peut se matérialiser dans bon nombre de dérives telles que le dopage³⁰⁴, l'hybridation³⁰⁵, la manipulation génétique³⁰⁶, ou encore le transhumanisme³⁰⁷. Dans le monde du football, Frédéric Raserà démontre l'existence de « deal » entre le personnel médical et les joueurs. Ces pratiques consistent à construire des arrangements pour dissimuler, minimiser ou, au contraire, insister sur l'ampleur de certaines blessures³⁰⁸. L'individu constitue, dès lors, son propre adversaire. Le surentrainement et le burn-out³⁰⁹ ou encore l'hyper-médicalisation³¹⁰ sont des phénomènes de plus en plus prégnants dans le milieu sportif. Ces stigmates propres à un sentiment de mal-être sont également présents dans le contexte du département EPS/2SEP, poussant parfois même à la tentative de suicide. Pour David Le Breton, cette propension des individus à s'imposer des défis, à prendre des risques s'explique au travers d'un besoin d'exister :

« Afin de s'assurer qu'il existe d'une manière irréfutable à ses yeux, il se charge lui-même de fournir les preuves de son excellence »³¹¹.

Les élèves et les étudiant·e·s du département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes sont ainsi confronté·e·s aux images véhiculées par les institutions. Ils ou elles intègrent l'ENS avec leur lot de représentations, non seulement à propos de l'École normale supérieure, de l'EPS, des STAPS, mais aussi au regard de leurs conceptions de l'excellence. Celles-ci évoluent au cours de leur scolarité dans la mesure où les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres sont mis·es en présence de figures emblématiques. Les enseignant·e·s, les intervenant·e·s, comme les ancien·ne·s élèves ou étudiant·e·s peuvent alors, consciemment ou non, jouer le rôle de modèle, leurs trajectoires personnelles incarnant une certaine forme d'idéal. L'excellence des un·e·s entraîne l'excellence des autres et permet alors d'entretenir le

³⁰⁴ Isabelle Quéval, « L'excellence sportive au risque de la destruction », in : Georges Vigarello, *L'esprit sportif : des valeurs en conflit*, Paris : Encyclopaedia Universalis, 2004, 49-58.

³⁰⁵ Bernard Andrieu, « Prendre le parti de la chair », in : *Chimères*, 65/3 | juillet 2007, 91-100.

³⁰⁶ *Ibid.*

³⁰⁷ Jean-Michel Besnier, « Le sport, une perspective transhumaniste ? », in : *Cliniques méditerranéennes*, 101 | 2020, 111-126.

³⁰⁸ Frédéric Raserà, *Des footballeurs au travail. Au cœur d'un club professionnel*, Paris : Agone, 2016, 312p.

³⁰⁹ Sandrine Isoard-Gauthier, Emma Guillet-Descas & Claude Ferrand, « Revue de littérature du burn-out dans le milieu sportif : vers une opérationnalisation des conceptualisations et une meilleure compréhension de ce phénomène », in : *Movement and Sport Sciences*, 95 | 2017, 31-52.

³¹⁰ Isabelle Quéval, « Nature et surnature du corps sportif », in : *Les cahiers du centre Georges Canguilhem*, 5 | 2011, 195-215.

³¹¹ David Le Breton, *Passions du risque*, Paris : Métailié, 2000, 92-129.

mythe structurant les représentations initiales. La quête ayant pour objectif un certain idéal de perfection endosse, tout à la fois, le rôle de causes et de conséquences.

2.4. Problématique : itinéraire de l'idée d'excellence

Ces trois focales sont indissociables les unes des autres, dans la mesure où ce sont leurs interrelations incessantes qui définissent l'itinéraire de l'excellence, c'est-à-dire le processus inhérent au développement et aux mutations de l'exercice de sa logique au sein du département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes.

Dans un premier niveau de problématique, nous montrerons que l'idée d'excellence inhérente au département EPS/2SEP s'affirme clairement au travers des missions de l'ENS. Obtenir l'agrégation externe d'EPS constitue ainsi un premier objectif qui devient progressivement « logique » et, finalement, tellement banal qu'il ne peut plus être édifié comme voie d'excellence. Dès lors, l'accumulation de l'agrégation et du doctorat devient la nouvelle norme d'excellence. C'est bien cette quête incessante de l'excellence qui constitue le point commun entre les élèves, les étudiant·e·s, les enseignant·e·s et même les institutions. D'un mouvement impulsé par des décideur·se·s, l'idée s'émancipe progressivement pour devenir autonome, sous l'influence du mécanisme d'autocontraintes. Dès lors, au sein du département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes, l'excellence acquiert sa propre logique, en ce sens qu'elle échappe aux individus et s'impose à eux sous différentes formes, différentes configurations qui se succèdent.

Dans un second niveau, à partir du concept éliasien de « configuration », nous expliquerons la manière dont une décision politique peut être appréhendée, voire entérinée par les individus. En effet, l'idée d'excellence ne s'émancipe pas fatalement sous l'influence d'un pouvoir exercé de haut en bas, mais ce sont bien « *l'interdépendance* » et « *l'interpénétration* », caractérisant les individus d'une société, qui sont à l'origine de ce processus. D'une part, l'action de l'individu « *déclenche d'autres enchaînements d'actions dont l'orientation et le résultat ne dépendent pas de lui, mais de la répartition des pouvoirs et de la structure des tensions de tout le réseau humain mobile dans lequel il s'inscrit* »³¹². Par exemple, lorsqu'Alain Hébrard cherche à fonder un département EPS dans une ENS, c'est Philippe Graillet qui est missionné par Jack Lang et ce sont, finalement, les dirigeant·e·s de l'ENS Cachan qui ont la main pour décider de son implantation sur le campus de Ker Lann. D'autre part, les stratégies

³¹² Norbert Élias, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991a, p. 91.

individuelles, pour définir ou pour accéder à l'excellence, s'interpénètrent et sont rendues de plus en plus dépendantes d'un processus global inhérent à la quête de l'excellence. L'itinéraire de cette idée suit ainsi un « *schéma imprévu* »³¹³, sans qu'un individu plus qu'un autre puisse réellement en diriger le cours. Pour reprendre l'exemple d'Alain Hébrard, le projet initial, dont il est l'instigateur, consiste à créer un centre européen de recherche en EPS. Néanmoins, dès la création du département, l'inspection générale perd le contrôle et l'idée de l'excellence, initialement fondée par des croyances relatives à l'univers de l'EPS, est soumise aux décisions d'autres individus, dont les imaginaires dépendent d'autres structures sociales, telles que les STAPS, ou encore les ENS.

Enfin, il convient de s'interroger sur l'existence d'un processus qui peut se révéler être cause de destructions pour des individus qui assurent, eux-mêmes, sa pérennité. En effet, la logique de l'excellence exerce son emprise sur les élèves, les étudiant·e·s, les enseignant·e·s et les responsables du département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes qui, par leur adhésion à un système dans lequel ils·elles se reconnaissent, cautionnent, entretiennent et perpétuent eux·elles-mêmes le mécanisme à l'origine de leur anxiété. Pour terminer, cette thèse interroge plus généralement un processus tout à fait surprenant de notre société qu'il convient de décrypter et de comprendre. Le fonctionnement des normes d'excellence est appris, intégré, soutenu, défendu et entériné par des individus, alors même qu'il se révèle être la source d'une véritable violence symbolique, de désagréments, voire de souffrances pour certain·e·s d'entre eux·elles.

3. Quelle histoire ?

Le premier versant de cette étude est institutionnel. En effet, l'histoire événementielle permet d'appréhender les grandes étapes qui jalonnent le processus de d'émancipation de l'idée de l'excellence spécifique au département EPS/2SEP, mais aussi d'identifier les acteur·trice·s qui ont joué un rôle³¹⁴, ou encore d'interroger les événements politiques qui ont permis sa mise en place. Cependant, elle ne nous permet pas d'expliquer les conflits, les tensions qui relèvent

³¹³ Norbert Élias, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, La Tour d'Aigues : L'Aube, 1991b, p. 97.

³¹⁴ Christian Vivier, Jean-François Loudcher, Gilles Vieille-Marchiset, « Histoire de l'histoire du sport et de l'éducation physique en France, dix ans après », in : *Sport History review*, 46/1 | mai 2015, 10-17.

de la définition des normes d'excellence. Comme le recommandait déjà Philippe Liotard³¹⁵, il s'agit de s'interroger sur la séparation étrange dont parlait Norbert Élias, entre « *les hommes conçus comme individus et les hommes conçus comme société* »³¹⁶. L'histoire de l'itinéraire de l'idée de l'excellence au sein du département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes suppose de s'intéresser tant aux faits historiques, qu'aux imaginaires et aux formes de sensibilités dont peuvent faire preuve les acteur·trice·s. Il s'agit d'étudier la façon dont les protagonistes s'approprient le système d'idées inhérent à ces faits et, ainsi, de mettre en perspective le « *tissu de relations dont est faite la société* »³¹⁷, ou encore de mettre en exergue « *la matrice constitutive de la société* »³¹⁸.

Le second versant est donc tant culturel que social. « *Macro ou micro, tout, dans le monde humain, a un passé relationnel, est une histoire sociale. Celui qui veut connaître, voire seulement décrire ce qu'il a sous les yeux avec lucidité ne peut définitivement pas ignorer ce passé* »³¹⁹. De plus, « *tout n'est pas culturel dans l'exacte mesure où rien n'y est radicalement étranger* »³²⁰. En effet, un objet culturel n'existe « *jamais en lui-même, toujours en relation* »³²¹. Prenons l'exemple de l'idée d'excellence, elle se caractérise aussi bien par la représentation que l'on souhaite en donner que par les images que chacun s'en fait à sa réception. Une définition des plus génériques de la perception consiste à la déterminer comme étant le « *passage d'un en-soi à un pour-soi* »³²². Faire l'histoire de la « logique » de l'excellence suppose de s'interroger sur les formes d'appropriations individuelles des imaginaires sociaux. Or, c'est bien l'objet de l'histoire culturelle que de s'intéresser à ces représentations collectives, au sein d'une époque donnée. Il est à noter que ces systèmes de croyances risqueraient d'être déformés par la nature des archives, qui ne confèrent à l'historien qu'une vision restrictive des événements. Cet état de fait peut parfois même mener à « *l'anachronisme de l'outillage mental* » ou à « *l'anachronisme psychologique* »³²³. Il serait

³¹⁵ Philippe Liotard, « Une « histoire des acteurs sportifs », mais quelle histoire ? », in : Jean-Michel Delaplace (Dir.), *L'Histoire du sport, l'histoire des sportifs. Le Sportif, l'entraîneur, le dirigeant (XIX^e et XX^e siècles)*, Paris : L'Harmattan, 1999, 401-411, p. 401.

³¹⁶ Norbert Élias, *op.cit.*, 1991b, p. 142.

³¹⁷ Nicolas Duvoux, 2011, *op.cit.*

³¹⁸ Roger Chartier, « Avant-propos : Conscience sociale et lien social », in : Norbert Élias, *La société des individus*, Paris : Fayard, 1991, p. 84.

³¹⁹ Florence Delmotte, « Termes clés de la sociologie de Norbert Élias », in : *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 106 | 2010, 29-36.

³²⁰ Pascal Ory, « L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement », in : *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 16 | 1987, 67-82, p. 68.

³²¹ Pascal Ory, *L'histoire culturelle*, Paris : PUF, 2007, p.116.

³²² Pascal Ory, 1987, *op.cit.*, p. 68.

³²³ Lucien Febvre, *Combats pour l'histoire*, Paris : Armand Colin, 1992, pp.218-219

effectivement impossible d'utiliser la psychologie des hommes du XX^e siècle pour comprendre les hommes d'autrefois. Il s'agit donc de voir « *le monde à travers les yeux des hommes qui l'ont vécu* »³²⁴, et pour ce faire, « *il n'est pas d'autres moyens* », selon Alain Corbin, que de « *tenter d'emprunter leurs regards, de vivre leurs émotions* »³²⁵.

Pour François Furet, l'histoire-problème s'oppose à l'histoire-récit. Plus précisément, elle la prolonge en ajoutant une dimension nouvelle : l'analyse. À travers cette forme historique, l'historien·ne incite le·la lecteur·trice à se préoccuper non seulement du résultat mais aussi, et surtout, à la façon d'y parvenir. Cette façon d'écrire l'histoire impose de définir nettement son objet de recherche et de construire une temporalité qui lui est propre. Ce faisant, dans cette étude, le matériau traditionnel de l'historien·ne, c'est-à-dire « *l'événement unique* »³²⁶, tend à être relégué au second plan et une place majeure est accordée au processus décrit : l'itinéraire de l'idée de l'excellence. En effet, en s'intéressant à l'ensemble cohérent de notions, de mécanismes et de dispositifs, qui s'articulent et qui engendrent l'intériorisation de la « logique » de l'excellence et à sa reproduction par les individus, nous nous plaçons davantage dans le cadre d'une histoire conceptuelle. Par conséquent, le « temps » peut parfois paraître discontinu et rompre avec la chronologie classique de l'histoire événementielle.

Faire l'histoire d'un processus aussi récent que celui qui décrit la création et les mutations d'une idée de l'excellence en EPS ou en sciences du sport peut être sujet à « *d'ardentes controverses* »³²⁷, dans la mesure où « *l'historien du temps présent ne dispose pas de ces archives. Son récit [...] ne peut être qu'une approche très incertaine* »³²⁸. Néanmoins, à l'instar de Gérard Noiriel, nous restons persuadés que « *la distance corporelle ne constitue pas une garantie d'objectivité* »³²⁹. Il s'agit alors « *d'inventer ses sources* »³³⁰ et d'adapter « *les règles habituelles de la méthode historique* »³³¹ aux exigences de l'histoire du temps présent.

³²⁴ Sylvain Venayre, « Représentation(s) », in : Christian Delporte, Jean-Yves Mollier & Jean-François Sirinelli (Dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris : PUF, 2010, 697-701.

³²⁵ Alain Corbin, *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage. 1750-1840*, 1988, Paris : Aubier, pp. 7-8.

³²⁶ François Furet, *L'atelier de l'histoire*, Paris : Flammarion, 1982, pp. 76-77.

³²⁷ René Rémond, « L'histoire contemporaine », in : François Bédarida, (Dir.), *L'histoire et le métier d'historien en France (1944-1995)*, Paris : EMSH, 1995, 247-254, p. 249.

³²⁸ Maurice Agulhon & André Nouschi, *La France de 1914 à nos jours*, Paris : Nathan, Tome 2, 1972, p. 2.

³²⁹ Gérard Noiriel, 1998, *op.cit.*, p. 28.

³³⁰ Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire ? Essai d'épistémologie*, Paris : Seuil, 1971, 352p.

³³¹ Gérard Noiriel, 1998, *op.cit.*, p. 28.

4. Recueil de données et précautions méthodologiques

L'histoire du processus de création, de diffusion et de transformation de la notion d'excellence au sein du département 2SEP de l'ENS Rennes, créé en 2002, porte sur une période très contemporaine, pour laquelle se pose inévitablement la question des sources utilisées. Les supports permettant de reconstruire l'histoire sont définis comme « *toute source d'information dont l'esprit de l'historien sait tirer quelque chose pour la connaissance du passé humain* »³³². Par conséquent, aux sources manuscrites, imprimées et iconographiques se joignent potentiellement les enquêtes statistiques et démographiques, tandis que la naissance d'une ère audiovisuelle implique l'avènement d'une « *ère du témoin* »³³³ pour les chercheurs en sciences sociales. La multiplicité des matériaux disponibles complexifie ainsi la démarche qui préside à l'élaboration d'une méthodologie adaptée à l'objet de recherche.

4.1. Enquête préliminaire

À ce titre, en 2016, alors que l'objet de recherche n'est pas encore tout à fait délimité³³⁴, nous sommes invités à participer au séminaire international organisé à Besançon par Jean-François Loudcher, intitulé « Le coaching sportif : perspectives historiques et culturelles ». Nous avons ainsi envoyé un premier questionnaire à des normalien·ne·s, des magistérien·ne·s et des auditeur·trice·s libres du département 2SEP, lequel reçoit 91 réponses (53 hommes et 38 femmes ; 72 normalien·ne·s, 11 magistérien·ne·s et 8 auditeur·trice·s libres des promotions 2002 à 2015). 7 entretiens semi-directifs (soit 4 heures 53 minutes et 48 secondes d'enregistrement) sont ensuite menés afin d'approfondir certaines hypothèses (3 entretiens avec des formateurs de l'ENS : Olivier Kirzin, Jean-Nicolas Renaud et Jérôme Visioli ; 2 entretiens avec des élèves devenus formateurs par la suite et 2 entretiens avec des élèves du département). Lors de cette première enquête exploratoire les thèmes abordés sont le temps de travail, les attentes institutionnelles, les sources d'anxiété des étudiant·e·s, les attentes personnelles, les relations entre formateur·trice·s et les élèves³³⁵.

³³² Henri-Irénée Marrou, *De la connaissance historique*, Paris : Seuil, 1975, p. 73.

³³³ Annette Wieviorka, *L'Ère du témoin*, Paris : Plon, 1998, p. 189.

³³⁴ Nous savions alors que la thématique de l'excellence serait au cœur de la problématique. Néanmoins, nous avons davantage l'idée d'étudier les différentes configurations existantes dans l'histoire de l'EP (ENSEP, agrégation, ENS 2SEP). Ce n'est que plus tard que la décision de se restreindre à l'histoire du département 2SEP a été prise.

³³⁵ Florian Hugedet, « La quête de l'excellence et son revers. L'exemple de l'École normale supérieure en Sciences du sport et éducation physique de Rennes (2002-2016) », Colloque Sport coaching : Historical and cultural perspectives, Besançon, UPFR des sports, 28 avril 2016.

4.2. Des archives aux sources orales : reconstituer des vérités subjectives³³⁶

À l'issue de cette étude préliminaire, nous nous sommes par la suite intéressés aux publications professionnelles telles que la *Revue EPS*, la revue *Contre-Pied*, ou encore la revue *Hyper* qui devient *Enseigner l'EPS*. Néanmoins, nous découvrons alors qu'il n'existe que très peu de traces du département EPS/2SEP dans ces différentes revues. Ainsi, seulement 5 articles (4 dans la *Revue EPS* et 1 dans la revue *Hyper*)³³⁷ sont consacrés à la création de cette nouvelle institution. Dès lors, nous choisissons de nous rendre aux archives nationales. La salle des inventaires virtuels³³⁸ nous permet de recenser certaines cotes consultables³³⁹ sur le site de Pierrefitte-sur-Seine. Ainsi, nous avons accès à un versement effectué par le groupe EPS de l'Inspection générale de l'Éducation nationale en 2016 qui contient des dossiers de travail constitués par les différents secrétariats successifs. On trouve également des éléments en rapport avec la coordination du groupe de l'IGEN EPS avec des comptes rendus de réunions. Les dossiers des doyens de l'IGEN-EPS (20160154-22/28) se sont avérés très utiles pour identifier des documents de travail et des échanges sur le projet de constitution d'un département EPS au sein d'une ENS. Quelques documents intéressants à propos de ce projet de création et du premier concours de recrutement sont également rangés sous la cote 201600154/44. Mais, quelle ne fût pas notre déception lorsque nous découvrons que ce que nous pensions être des cartons d'archives se révèlent être de simples pochettes ! Toutefois, un document, recensant le premier projet de création d'un département EPS au sein d'une ENS³⁴⁰, nous informe sur le rôle joué par Alain Hébrard dans ce dossier et nous incite à l'interviewer. L'ex-doyen du groupe EPS de l'Inspection générale de l'Éducation nationale nous confie alors quelques documents informatiques retrouvés sur son ordinateur et nous conseille de contacter Philippe Graillot, nommé responsable de la création du département par Jack Lang. C'est ainsi que, d'informations en informations et de découvertes en découvertes, nous menons une seconde série d'entretiens semi-directifs auprès des principaux acteurs ayant

³³⁶ Certains éléments de ce chapitre sont tirés de l'article : Willy Hugedet & Florian Hugedet, « De l'usage des sources orales : étude historiographique des thèses soutenues en histoire de l'éducation physique (1980-2018) », in : Gilles Ferréol, *Le témoignage et son statut*, septembre 2018, 21-29.

³³⁷ « Informations », in : *Revue EPS*, 291 | septembre-octobre 2001, p.86. ; Conférence de presse de Jack Lang, Ministre de l'Éducation nationale, « L'Éducation physique et sportive », in : *Revue EPS*, 290 | juillet-août 2001, 9-13. ; Philippe Graillot, Michel Nusimovici & Yvon Léziart, « École normale supérieure et EPS », in : *Revue EPS*, 298 | novembre-décembre 2002, 36-37. ; Carine Énard & Catherine Louveau, « Étudiantes à l'ENS Cachan : sur-dotées et sous-représentées », in : *Revue EPS*, 357 | juin-août 2013, 26-28. ; Sylvette Larhant, Mireille Quévieux & Jean-Claude Smondack, « Section EPS à l'École normale supérieure : compte-rendu d'entretien avec Philippe Graillot », in : *Hyper*, 218 | octobre 2002, 1-2.

³³⁸ <https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/>

³³⁹ Certaines archives ont nécessité une dérogation.

³⁴⁰ Archives nationales : Cote 20160154/44, Alain Hébrard, Document de travail, « Pour école normale supérieure d'éducation physique et sportive », 20 novembre 1996.

eu un lien avec la création du département EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan, avec des formateur·trice·s ayant exercé ou exerçant au sein de cette institution et avec des élèves et des étudiant·e·s de différentes promotions. Entre décembre 2016 et août 2020, ce sont 40 entretiens (soit 42 heures, 51 minutes et 53 secondes d'enregistrement) d'une durée moyenne de 1 heure et 30 minutes environ³⁴¹ qui sont réalisés, retranscrits et analysés. L'échantillon a été constitué de manière à reconstituer une certaine « *polyphonie* »³⁴² des points de vue permettant de croiser différentes perceptions élaborées qui constituent pour les acteur·trice·s « *la réalité de cette situation* »³⁴³. Les élèves et étudiant·e·s n'ont pas été sélectionnés selon leurs statuts, mais plutôt selon leur sexe (7 filles et 7 garçons) et selon leurs profils (recherche ou agrégation d'EPS). Toutefois, et pour deux principales raisons, cet échantillon, loin d'être exhaustif, mériterait très certainement d'être complété. Premièrement, il serait intéressant de mener des entretiens semi-directifs auprès d'un échantillon constitué du même nombre de normalien·ne·s, de magistérien·ne·s et d'auditeur·trice·s libres, du même nombre de filles et de garçons, sélectionnés selon des profils différents (certifié·e·s, agrégé·e·s, agrégé·e·s-docteur·e·s, docteur·e·s) et des postes différents (enseignant·e dans le secondaire, enseignant·e dans le supérieur, enseignant·e-chercheur·se, etc.). Deuxièmement, la problématique évolue continuellement au fur et à mesure des entretiens et au gré des lectures scientifiques. Par conséquent, la grille d'entretien se transforme et s'enrichit. Ainsi, certaines questions n'ont pu être posées qu'au cours des dernières entrevues. Lorsque les disponibilités des acteur·trice·s le permettaient, nous avons mené un second entretien afin d'éclaircir certaines zones d'ombres. Par ailleurs, si le temps idéal d'un entretien « *tourne probablement autour de deux heures* »³⁴⁴, la disponibilité des témoins et les circonstances de l'entretien n'ont pas toujours permis d'obtenir des entrevues de cette durée. Ainsi, « *la disponibilité d'esprit et d'horaire* »³⁴⁵, pourtant gage de qualité, n'a pas toujours pu être respectée. Avec un certain recul, nous avons pu constater que réaliser un entretien en deux fois deux heures permet une restitution plus claire et plus consistante³⁴⁶. Ainsi, dans la continuité de Paul Veyne, Michel de Certeau, Paul Ricœur, Fernand Braudel, Pierre Nora et bien d'autres qui ont ouvert la brèche de l'histoire orale, nous considérons que l'usage des témoignages peut représenter une démarche originale permettant

³⁴¹ L'écart-type est néanmoins assez important (environ 15 minutes) dans la mesure où certains entretiens ont duré plus de deux heures, tandis que d'autres ne s'étendent pas au-delà d'une demi-heure.

³⁴² Florence Descamps, *L'Historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris : Comité pour l'histoire économique et financière, 2001, pp. 279-310.

³⁴³ Daniel Bertaux, *Les récits de vie*, Paris : Nathan, 1997, p. 22.

³⁴⁴ Florence Descamps, 2001, *op.cit.*, pp. 367-374.

³⁴⁵ *Ibid.*

³⁴⁶ C'est par exemple le cas du dernier entretien mené pour réaliser l'étude de cas du chapitre 9.

de lutter contre « *l'effacement des traces* »³⁴⁷ inhérent à l'oubli ou à la disparition des acteur·trice·s de l'histoire.

Les témoignages sont volontaires et répondent à une demande du·de la chercheur·se. Par conséquent, à la « *subjectivité impliquée* »³⁴⁸ de l'historien·ne, s'ajoute celle de l'acteur·trice. À l'interprétation des sources, s'ajoutent les reconfigurations mémorielles, les surinterprétations et les enjeux liés à l'instant présent qui peuvent conduire celui qui est interrogé à déformer la réalité vécue, de façon consciente ou inconsciente, par omission ou par déviation. S'approcher au mieux d'une certaine vérité historique n'en devient que plus ardu. Si la mémoire est « *un phénomène actuel* », l'histoire est « *la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus* »³⁴⁹. L'historien·ne ne peut ainsi faire l'économie de certains principes méthodologiques lorsqu'il·elle construit et exploite les sources orales.

Selon Florence Descamps, quatre conditions doivent être réunies pour valider « *scientifiquement* » les sources orales. Les deux premières ne sont pas spécifiques aux témoignages et s'appliquent à n'importe quel document. L'historien·ne doit commencer par procéder à une critique externe et interne des documents, c'est-à-dire un examen rigoureux du matériau signifiant et une vérification de la cohérence du signifié³⁵⁰. Concernant un témoignage, il s'agit ainsi de s'assurer dans un premier temps de la fidélité de la transcription écrite, puis de l'authenticité des propos, notamment à l'aide d'un éclairage contextuel. Aussi, la seconde condition porte sur un croisement classique des sources, fonctionnement inhérent à l'administration de la preuve chez les historien·ne·s. La troisième consiste plus particulièrement à s'adapter à la nature des témoignages, et à « *définir le souvenir comme une construction de l'esprit, comme une représentation actualisée du passé, mêlant éléments du passé et préoccupations du présent, morceaux de vécu, connaissances apprises et fragments d'imaginaire, et non comme un simple décalque mécanique de la réalité passée* »³⁵¹. Autrement dit, il convient d'assumer et de prendre en compte la spécificité de la source orale historique dans ses dimensions diachronique et subjective. Enfin, la quatrième condition implique d'analyser le témoignage comme un récit, « *dans ses formes orales, narratives et*

³⁴⁷ Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris : Seuil, 2000, p. 46.

³⁴⁸ Paul Ricœur, *Histoire et vérité*, Paris : Seuil, 2001, pp. 23.

³⁴⁹ Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, Paris : Gallimard, 1984, pp. 19-20.

³⁵⁰ Florence Descamps, « Constituer et exploiter la source orale en histoire », in : *Les Sources orales et l'histoire : récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2006, 40-59.

³⁵¹ *Ibid.*, p. 53.

discursives »³⁵². L'oralité suppose notamment de se pencher sur les temps de parole comme sur les temps de silence, sur le dit et sur le non-dit. L'historien·ne doit aussi se méfier de cette dimension narrative, omniprésente dans les témoignages autobiographiques. Le récit de vie s'illustre bien souvent par une mise en intrigue artificielle de son propre parcours : les personnes interrogées recherchent un enchaînement logique et rationnel des événements là où, parfois, c'est davantage le hasard qui en est responsable. Vis-à-vis de cette démarche globale, l'auteure souligne bien l'importance de détailler les annexes et les références pour soutenir la crédibilité des sources orales. C'est bien là l'aspiration de toute activité historique : élaborer une pensée méthodique afin que « *l'histoire ajoute une nouvelle province à l'empire varié de l'objectivité* »³⁵³.

L'étude historique du processus de la création, de la diffusion et de la transformation de la notion d'excellence au département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes repose également sur un second questionnaire, envoyé aux ancien·ne·s et aux actuel·le·s élèves et étudiant·e·s du département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes au début de l'année 2017. Cet outil méthodologique s'est construit progressivement, à mesure que la problématique se précisait. Il balaie ainsi différentes thématiques jugées nécessaires à l'analyse de l'objet de recherche. 121 normalien·ne·s, magistérien·ne·s et auditeur·trice·s libres ont ainsi répondu à ce questionnaire composé de 10 rubriques telles que les trajectoires personnelles, le système des ENS, des éléments caractéristiques des « modèles d'excellence », l'agrégation, la thèse, l'initiation à la recherche au sein du département EPS/2SEP, le profil social, la pratique sportive, l'environnement culturel et les sensibilités politiques. Si certaines catégories se sont révélées très intéressantes à l'analyse, d'autres, au contraire, n'ont pas pu être exploitées. En effet, nous regrettons notamment l'utilisation de « questions fermées » qui, bien souvent, ne permettent pas de reconstruire le fil de la pensée de l'individu. À notre sens, ces formulations induisent parfois certains biais tels que l'induction³⁵⁴. Bien que « *les questions préformées ont pour but de faciliter la répartition des opinions, de la façon la plus proche possible de la réalité* »³⁵⁵, il s'agit toutefois de garder à l'esprit que « *de toutes les illusions, la plus périlleuse consiste à penser qu'il n'existe qu'une seule réalité* »³⁵⁶. Par conséquent, le questionnaire nous contraint

³⁵² *Ibid.*

³⁵³ Paul Ricœur, *op.cit.*, 2001, pp. 23-24.

³⁵⁴ Juan Salvador, « L'ouvert et le fermé dans la pratique du questionnaire. Analyse comparative et spécificités de l'enquête par correspondance », in : *Revue française de sociologie*, 27/2 | 1986, 301-316.

³⁵⁵ Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris : Dalloz, 1964, p. 763.

³⁵⁶ Paul Watzlawick, *La réalité de la réalité. Confusion, désinformation, communication*, Paris : Seuil, 1978 [1976], p. 7.

à faire entrer une réalité complexe dans l'étroit carcan de la catégorisation³⁵⁷. Dès lors, ce procédé conduit le-la chercheur-se à enfermer, antérieurement, l'examen de l'enquête par questionnaire dans une version purement cognitive de sa propre représentation de la réalité, de sa propre « *visée de réalité* »³⁵⁸ pour reprendre l'expression de Paul Ricoeur. En définitive, « *le questionnaire résulte d'une interaction complexe entre un « monde extérieur », et ce qu'en perçoivent et reconstituent, dans leurs têtes et dans des objets matériels, les concepteurs de l'opération statistique* »³⁵⁹. Ainsi, les questions fermées à propos des modèles d'excellence n'ont été que très peu, voire pas du tout, utilisées au cours de cette thèse dans la mesure où les questions ne reflétaient, finalement, qu'une vision parcellaire de ces configurations d'excellence que nous souhaitions étudier. Certaines questions fermées, se sont néanmoins avérées utiles pour trier les individus (selon leur statut, leur sexe, leur promotion, leur projet professionnel, leur poste, etc.). Nous avons ainsi pu procéder à des tris simples ou à des tris croisés selon le type d'analyse que nous souhaitions réaliser.

4.3. Des sources orales aux archives : comprendre les contextes d'élaboration des représentations

Parallèlement à la réalisation des entretiens avec les différent-e-s acteur-trice-s, plusieurs lieux d'investigation ont été investis. Ainsi, nous nous sommes rendus dans les locaux du SNEP-FSU national afin de rencontrer Alain Becker, Christian Couturier et de consulter les *Bulletins du SNEP* de la période allant de 1975 à aujourd'hui. Les données en rapport avec le département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes sont répertoriées dans le tome 2. 11 articles écrits par Samuel Lepuissant et Alain Becker sont ainsi consacrés à cette institution et à son évolution. Profitant d'un voyage à Rennes afin d'interroger à nouveau Jean-Nicolas Renaud, Olivier Kirzin et quelques élèves du département, nous en profitons pour demander s'il est possible de consulter les archives de l'ENS Rennes. Nous remercions ainsi Jean-Nicolas Renaud et Patricia Frin qui ont rendu possible cette investigation. S'en suit alors un travail long et fastidieux de rangement, de classement et de dépouillage des archives. En effet, les archives des cinq départements de l'ENS Rennes sont réunies dans une petite salle où sont rangés une multitude de classeurs, tandis que des cartons entiers de courriers sont empilés les uns sur les autres. Par conséquent, il a donc fallu procéder méthodiquement afin d'identifier les classeurs

³⁵⁷ Jean-Philippe Genet, « Histoire sociale et ordinateur », in : *Informatique et histoire médiévale*, Actes du colloque de Rome (22 mai 1975), 1977, 231-237.

³⁵⁸ Paul Ricoeur, *Temps et Récit*, Paris : Seuil, 1983, Tome 1, 320p.

³⁵⁹ Alain Desrosières, « À quoi sert une enquête : biais, sens et traduction », in : *Genèses*, 29 | 1997, 120-122.

et les cartons d'archives propres au département EPS/2SEP, les classer en fonction des thématiques et les traiter. De ce fait, nous sommes parvenus à récolter des informations sur le concours d'entrée, sur la création et le changement de nom du département, sur le déroulement de la scolarité, sur les parcours des normaliens, etc. Nous avons également procédé, sur place, à la lecture des courriers d'entrée et de sortie de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan entre 2002 et 2010. En effet, là encore, les lettres sont classées selon un ordre chronologique. Dès lors, nous avons recueilli l'ensemble des courriers en rapport avec le département EPS/2SEP. Procédant ainsi, il est probable que nous soyons passés à côté de certains éléments contextuels en rapport avec la politique scientifique de l'établissement.

Enfin, nous avons longtemps cru que nous ne pourrions pas consulter les archives de l'ENS Cachan dans la mesure où, à l'occasion de son déménagement sur le plateau de Saclay, toutes les sources écrites sont versées aux archives nationales en 2017. Néanmoins, la série 20170053 qui correspond aux archives de l'École normale supérieure de Cachan entre 1814 et 2016 devient consultable en 2019. La première partie, « fonctionnement de l'établissement », illustre les activités de quatre producteurs : la présidence de l'école, la direction générale des services (DGS), la direction des ressources humaines (DRH) et la direction de la scolarité et de la vie étudiante (DSVE). Dans cette partie nous avons pu trouver des éléments relatifs à l'histoire, au développement et à l'organisation générale de l'ENS Cachan tels que les courriers de la présidence (20170053-17/28), des données sur le projet, la création et le développement de l'antenne de Bretagne (20170053-1/2), des réflexions communes aux quatre ENS (20170053-3, 20170053-6) ou encore les plans quadriennaux (20170053-128/129). La seconde partie du versement porte sur l'organisation des formations. Elle est composée de fonds provenant des différents domaines enseignés à l'ENS. Les sciences fondamentales sont représentées par les archives du département de physique, les sciences pour l'ingénieur avec celles du département génie civil et les sciences sociales avec celles du département économie/gestion. Enfin, la troisième et dernière partie est composée des archives de Jean-Louis Martinand, fondateur et professeur émérite du laboratoire Sciences techniques éducation formation (STEF). Le suivi administratif et scientifique de ce laboratoire nous a permis de mieux comprendre les relations de l'ENS Cachan avec des chercheurs de l'UFR STAPS d'Orsay tel·le·s que, par exemple, Alain Durey ou Daniel Bouthier.

4.4. La dématérialisation des sources

Certain·e·s historien·ne·s ont longtemps critiqué l'histoire du temps présent dans la mesure où l'accessibilité des sources historiques peut parfois être rendue difficile :

« La plupart des historiens estimaient qu'une histoire véritablement « contemporaine » ne pouvait et ne devait pas être écrite sous prétexte que les documents n'étaient pas disponibles et que le recul était insuffisant pour atteindre l'objectivité »³⁶⁰.

Néanmoins, le numérique transforme et renouvelle la pratique de l'histoire dans la mesure où certains documents sont dématérialisés. Dès lors, chercher à ériger l'actualité, le temps présent et l'immédiateté de l'événement en fait historique ne peut faire l'économie de la consultation de ces sources qui posent alors de nouveaux problèmes :

« Le problème de la dématérialisation idéale des documents se pose d'ailleurs de manière croissante à l'historien, sans qu'il s'en rende toutefois bien compte, par le biais de la numérisation des « sources », transformées en signaux électriques affichés sur un écran, substituant ainsi à une matérialité de papier, dont les normes de production étaient connues de la majorité des utilisateurs, une nouvelle matérialité, électronique (ordinateur, écran, souris, câbles et logiciels), dont les utilisateurs ne maîtrisent au mieux que des fragments »³⁶¹.

À ce titre, l'accessibilité des sources dématérialisées nécessite parfois des accès à l'intranet d'une institution. C'est par exemple le cas des procès-verbaux des Conseils d'administration et des Conseils scientifiques de l'ENS Rennes entre 2013 et 2019 qui sont téléchargeables à condition de bénéficier d'un identifiant au service central d'authentification de l'ENS Rennes. La pérennité de l'accès aux sources n'est pas toujours assurée. Par exemple, les bulletins de l'ENS Cachan, autrefois téléchargeables³⁶², ne sont plus consultables à l'heure actuelle³⁶³. Dans certains cas, le site internet « <http://www.web.archive.org> » permet de restaurer d'anciennes versions d'un site internet. Il s'agit d'une bibliothèque numérique, donc l'accès est gratuit. Depuis 1996, cette plateforme agit contre le caractère éphémère des contenus publiés sur les sites Web en procédant à des sauvegardes régulières. Ainsi, nous avons pu procéder à l'analyse de l'évolution du site internet du département 2SEP dont la première version remonte à 2006.

D'autre part, certaines stratégies inhérentes à la recherche informatique se sont avérées très utiles pour accéder à des documents historiques. Par exemple, la fonction « filetype:pdf »

³⁶⁰ Gérard Noiriel, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, Paris : Hachette, 1998, p. 26.

³⁶¹ Morsel Joseph, « Les sources sont-elles « le pain de l'historien » ? », in : *Hypothèses*, 7 | 2004, 271-286.

³⁶² Ancienne URL : <http://www.ens-cachan.fr/version-francaise/l-ecole/fonctionnement/conseil-d-administration/>

³⁶³ Nous avons cependant procédé au téléchargement de ces documents sur un disque dur. Les éléments en rapport avec le département 2SEP sont consultables dans le tome 2.

des moteurs de recherche nous a permis d'accéder plus facilement aux bulletins de l'association des ancien·ne·s élèves et des élèves de l'ENS Cachan (de 2000 à 2012). Enfin, parfois, souvent dans le cas des contenus périodiques, il est possible d'accéder à d'autres documents de la même série en ne modifiant que très peu l'URL. Par exemple, l'URL « <http://www.lasauce.ens-cachan.fr/Archives/sauce/Sauce120.pdf> » permet de consulter le numéro 120 du *Journal des élèves de l'ENS Cachan*, l'URL « <http://www.lasauce.ens-cachan.fr/Archives/sauce/Sauce121.pdf> » donne l'accès au numéro 121 et ainsi de suite. Nous avons ainsi pu récupérer les journaux publiés par les élèves de l'ENS Cachan entre mai 1994 (numéro 0) et avril 2013 (numéro 138). Enfin, les réseaux sociaux tels que LinkedIn, Facebook, Viadeo, etc. constituent également des sources intéressantes lorsqu'elles sont recoupées avec les documents de suivis des élèves et étudiant·e·s du département EPS/2SEP. Ce procédé nous a permis de reconstituer bon nombre de trajectoires professionnelles de normalien·ne·s, de magistérien·ne·s et d'auditeur·trice·s libres.

4.5. Analyse des sources

Au cours de nos travaux, à l'image de Claire Lemerrier, Carine Ollivier et Claire Zalc, nous avons tenté d'articuler les approches quantitatives et qualitatives lorsqu'une telle méthodologie s'avérait possible. Il s'agit alors de sortir du « *mythe sans réel ancrage épistémologique* »³⁶⁴ qui conduit à penser que l'utilisation de sources discursives conduit à privilégier une approche « qualitative », alors que le traitement de grandes enquêtes ou de données massivement recueillies ne pourrait se passer d'une approche « quantitative ». Dans cette étude, nous avons tenté de croiser les résultats obtenus par ces deux voies méthodologiques. L'analyse qualitative des discours recueillis oralement ou à l'écrit, par l'intermédiaire des questionnaires, repose alors essentiellement sur une analyse de contenus permettant de catégoriser les sources selon différents « *éléments constitutifs d'un ensemble par différenciation puis regroupement par genre (analogie) d'après des critères préalablement définis* »³⁶⁵. Par exemple, la typologie de l'excellence, le rôle de l'excellence, l'anxiété, l'autocontrainte, l'agrégation, la recherche, le vécu des acteur·trice·s, etc. sont des thèmes que nous avons pu utiliser comme critères de catégorisation. Selon Laurence Bardin, cette méthodologie heuristique enrichit le tâtonnement exploratoire et accroît la propension à la

³⁶⁴ Claire Lemerrier, Carine Ollivier & Claire Zalc, « Articuler les approches qualitatives et quantitatives : Plaidoyer pour un bricolage raisonné », Éditions de l'EHESS, 2013, 125-143.

³⁶⁵ Laurence Bardin, *L'analyse de contenu*, Paris : PUF, 2013, p. 150.

découverte³⁶⁶. En effet, il s'agit d'une « *une herméneutique contrôlée fondée sur la déduction et l'inférence. En tant qu'effort d'interprétation, l'analyse de contenu se balance entre les deux pôles de la rigueur de l'objectivité et de la fécondité de la subjectivité* »³⁶⁷.

Dès lors, notre propre parcours d'ancien normalien au département 2SEP³⁶⁸ est à mettre en perspective avec notre analyse :

*« Il y a forcément une part de subjectivité dans l'établissement de la majeure partie des faits du passé : subjectivité du témoin qui porte le fait à la connaissance de l'historien, subjectivité de la manière de comprendre, voire simplement d'acter le fait, de la part de l'historien »*³⁶⁹.

Aussi, et malgré notre souci constant d'objectivité, l'interprétation des faits soulève maintes difficultés auxquelles s'ajoute notre propre expérience qui se résume à trois années passées au sein du département 2SEP de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan entre 2011 et 2014. Cette posture nous a parfois facilité l'accès à certains documents, ou à certaines personnes. Nous disposions par exemple d'un identifiant nous permettant de nous rendre sur les pages Web de l'intranet de l'ENS Rennes. Il est également indubitable que notre connaissance des formateur·trice·s et des personnels d'administration du département 2SEP nous a simplifié l'accès à la salle des archives. « *La relation de confiance qui s'établit entre le chercheur et son témoin* »³⁷⁰ n'était parfois pas à construire puisque nous connaissions déjà la plupart d'entre eux·elles. Aussi, dans le tome 2, nous nous sommes attachés à restituer les entretiens en retranscrivant scrupuleusement les propos tenus. Nous avons également offert à chacun des témoins l'opportunité d'une relecture. Néanmoins, malgré ces bienfaits, notre posture d'ancien normalien nous engage également à entamer une réflexion sur l'effort de distanciation qu'elle a nécessité. Il s'agit ici de procéder à « *l'aveu d'un doute méthodologique* »³⁷¹. En effet, Annette Wieviorka avertit qu'en raison de leur charge émotionnelle, les témoignages peuvent occulter le travail historien qui « *établit les faits passés et tente de leur donner du sens* »³⁷² à travers des procédures méthodiques. Aussi, nous ne sommes pas à l'abri d'être « *en proie au souvenir* »³⁷³. Dès lors, nous pensons

³⁶⁶ *Ibid.*, 30-51.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 9.

³⁶⁸ Promotion 2011.

³⁶⁹ John Gilissen, « La responsabilité civile et pénale de l'historien », in : *Revue Belge de philologie et d'histoire*, 38/4 | 1960, 1005-1039.

³⁷⁰ Florence Descamps, « L'entretien de recherche en histoire : statut juridique, contraintes et règles d'utilisation », in : *Politique, culture et société*, 3 | novembre-décembre 2007, p. 15.

³⁷¹ Thomas Gomart, « Quel statut pour le témoignage oral en histoire contemporaine ? », in : *Hypothèses*, 3 | 2000, 103-111.

³⁷² Annette Wieviorka, 1998, *op.cit.*, p. 123.

³⁷³ Henry Rouso, « Autour de l'égo-histoire. Sept historiens en quête de mémoire », in : *Le Débat*, 49 | 1988, 134-137.

rétrospectivement que notre volonté d'articuler le qualitatif et le quantitatif trouve ses fondements dans cette tendance à vouloir limiter la tendance à la subjectivité. En effet, les méthodologies quantitatives relèvent « [d'] une rigueur et [d'] une efficacité supérieure à celles qu'offre la méthodologie qualitative »³⁷⁴.

Par conséquent, afin d'analyser les résultats obtenus au travers des réponses ouvertes de nos questionnaires, nous avons utilisé le logiciel libre d'accès IRaMuTeQ® (Interface de R® pour les analyses multidimensionnelles de textes et de questionnaires) qui permet de faire des analyses sur des corpus de textes en reprenant la méthode développée par Max Reinert inhérente à la « *classification hiérarchique descendante* »³⁷⁵ (CHD) aussi connue sous le nom de « *méthode Alceste* »³⁷⁶ (Analyse des lexèmes cooccurrents dans les énoncés simples d'un texte). Le corpus peut être prédécoupé en unités comme des entretiens ou des réponses à un questionnaire recueillies auprès de personnes différentes. Ces divisions sont alors appelées « *unités de contextes initiales* » auxquelles nous pouvons attribuer un certain nombre de variables. Dans notre cas, il s'agit du sexe, du statut (normalien·ne, magistérien·ne ou auditeur·trice libre) et de la promotion. IRaMuTeQ® procède à une « *lemmatisation* » qui remplace les « *formes textuelles* » (segments de textes séparés par des points, des virgules, etc.) par des « *formes réduites* » où les verbes sont mis à l'infinitif, où un substantif au pluriel est mis au singulier, où les formes élidées sont rétablies (par exemple un « l' » devient un « le »)³⁷⁷. Le logiciel procède ensuite à un regroupement des unités de contexte en classes, ou en « *mondes lexicaux* »³⁷⁸ qui se différencient par la distribution de leur vocabulaire.

Afin de rendre compte des « *trajectoires* » et des « *carrières* » des élèves et des étudiant·e·s du département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes, nous avons également utilisé des diagrammes alluviaux à l'image de Pierre Bataille dans sa thèse intitulée : *Des cheminements sur la voie royale : une analyse sociologique des parcours de vie des normalien·ne·s de Saint-Cloud, Fontenay-aux-Roses et Lyon (1981-1987)*³⁷⁹. Cet outil méthodologique est une variante du diagramme de coordonnées parallèles (*Parallel coordinates plot* : PCP) utilisé pour représenter les variables catégorielles. Les variables sont

³⁷⁴ François Furet, « Histoire quantitative et construction du fait historique », in : *Annales*, 26 | 1971, 63-75.

³⁷⁵ Max Reinert, « Une méthode de classification descendante hiérarchique : application à l'analyse lexicale par contexte », in : *Les cahiers de l'analyse des données*, VIII | 1983, 187-198.

³⁷⁶ Max Reinert, « ALCESTE : Une méthodologie d'analyse des données textuelles et une application : Aurélia de Gérard de Nerval », in : *Bulletin de méthodologie sociologique*, 26 | 1990, 24-54.

³⁷⁷ Maryse Marpsat, « La méthode Alceste », in : *Sociologie*, 1 | 2010.

³⁷⁸ Max Reinert, « Les mondes lexicaux et leur logique à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars », in : *Langage et société*, 66 | 1993, 5-39.

³⁷⁹ Pierre Bataille, 2014, *op.cit.*

affectées à des axes verticaux parallèles. Les valeurs figurent sur chacun des axes sous la forme de blocs. Les observations sont symbolisées par des alluvions (lignes) s'étendant sur tous les axes. Les dimensions verticales des blocs sont proportionnelles à la fréquence, de même que les largeurs des alluvions. Les diagrammes alluviaux sont des outils descriptifs qui permettent de rendre compte des flux de normalien·ne·s, de magistérien·ne·s et d'auditeur·trice·s libres et de rendre compte de leur maintien sur la voie royale de l'enseignement et de la recherche, de leurs bifurcations vers le secondaire ou de leurs déviations vers d'autres professions.

5. Annonce du plan et bornage temporel

Trois « configurations »³⁸⁰ dominantes de l'idée d'excellence, structurant cette étude en trois parties, permettent d'expliquer l'histoire de la genèse et des mutations de la logique de l'excellence au département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes. Selon Claude Lévi-Strauss, le passage d'un modèle à un autre peut s'opérer à condition d'intégrer de nouveaux éléments, « dont l'intervention puisse expliquer les transformations diachroniques de la structure »³⁸¹. Dès lors, le bornage temporel de cette thèse repose sur des éléments qui semblent symptomatiques d'un glissement d'une « configuration » d'excellence à une autre.

Premièrement, de 1975 à 2004, il s'agira de mettre en évidence le processus de création d'un « mouvement »³⁸² et de « l'émancipation »³⁸³ de l'idée d'une excellence spécifique à un département EPS dans une École normale supérieure. En 1975, sous l'influence de la loi Mazeaud, l'École normale d'éducation physique et sportive, nouvelle formule, (ENSEP nouvelle) fusionne avec l'Institut national des sports (INS) pour fonder l'INSEP (Institut national des sports et de l'éducation physique) qui se spécialise exclusivement dans l'entraînement des cadres destinés aux sportifs des fédérations³⁸⁴. Le diplôme de l'ENSEP est transformé en diplôme de l'INSEP, permettant ainsi d'assurer la continuité de la promotion des professeur·e·s d'EPS. Cette discipline scolaire perd, malgré tout, « les voies organisationnelles autonomes de ses recherches »³⁸⁵ dont elle disposait jusqu'alors au travers de l'ENSEP et de l'ENSEP nouvelle. Toujours en 1975, le DEUG-STAPS est créé. Il s'agit d'un élément

³⁸⁰ Norbert Élias, 1994 [1939], *op.cit.*

³⁸¹ Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, Paris : Plon, 1958, p. 342.

³⁸² Hannah Arendt, 2005 [1951], *op.cit.*

³⁸³ *Ibid.*

³⁸⁴ Éric Levet-Labry, « L'institut national des sports de 1945 à 1976, in : Pierre Simonet & Laurent Véray (Dir.), *L'empreinte de Joinville. 150 ans de sport (1852-2002)*, INSEP publications, 2003, 107-119.

³⁸⁵ Loïc Jarnet, 2003, *op.cit.*

symbolique de l'universitarisation des STAPS. Ainsi, la création d'un département EPS au sein d'une ENS suppose de déterminer une forme d'excellence propre à une discipline universitaire qui s'est constituée sur la base d'une culture réticente à toute « *normalisation académique véritable* »³⁸⁶ des formations professionnelles traditionnelles dispensées jusqu'alors dans les ENSEP, les Centres régionaux d'éducation physique et sportive (CREPS), les Instituts régionaux d'éducation physique et sportive (IREPS) devenus Unités d'enseignement et de recherche en éducation physique et sportive (UEREPS) en 1968. Dès lors, depuis 1996, Alain Hébrard cherche à rétablir une forme d'autonomie de la recherche en EPS. Son projet voit le jour en 2001, lorsque Jack Lang missionne Philippe Graillet pour créer un département EPS au sein de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan, située sur le campus de Ker Lann, à Bruz, proche de Rennes. Il sollicite alors Yvon Léziart pour assurer la direction de l'établissement à partir de 2002.

Dans une seconde partie, de 2004 à 2012, nous démontrerons la manière dont l'idée de l'excellence, propre au département EPS, évolue sous l'influence d'un nouveau directeur, Jacques Prioux, qui succède à Yvon Léziart. Au cours de cette période, le département change de nom pour devenir le département Sciences du sport et éducation physique (2SEP), une préparation à l'agrégation externe d'EPS est mise en place par Olivier Kirzin, pour établir progressivement une norme de réussite « normale » au concours avoisinant les 100% pour les candidat·e·s formé·e·s à l'ENS. Il s'agira également de mettre en avant l'influence d'une forme d'excellence qui se banalise, puisque les élèves et les étudiant·e·s en échec deviennent des exceptions, sur la scolarité des normalien·ne·s, des magistérien·ne·s et des auditeur·trice·s libres, sur leur bien-être et sur leurs trajectoires professionnelles.

Enfin, à partir de 2013, nous mettrons en exergue la répercussion d'une modification structurelle sur l'évolution de l'idée d'excellence au sein du département 2SEP. En effet, en 2013, l'autonomisation de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan est prononcée³⁸⁷. « *Après une courte période de transition au cours de laquelle la gestion de l'établissement sera assurée par l'ENS Cachan, la nouvelle école deviendra complètement autonome le 1^{er} janvier 2014* »³⁸⁸. Dans la lignée de cet événement, de nombreuses modifications sont apportées au département 2SEP. Des cursus de formation spécifiques aux normalien·ne·s et aux magistérien·ne·s sont mis en place en Licence, puis en Master. Nous mettrons également en avant que, pour

³⁸⁶ Bernard Michon, 1993, *op.cit.*

³⁸⁷ Décret n°2013-924 du 17 octobre 2013 portant création de l'École normale supérieure de Rennes

³⁸⁸ Site internet de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan, « Création de l'ENS Rennes », mise à jour du 18 octobre 2013, consulté le 3 octobre 2020.

l'administration, le modèle de l'agrégé·e-docteur·e remplace la configuration centrée sur l'agrégation externe qui ne constitue plus un objectif d'excellence. Le concours de recrutement des professeur·e·s d'EPS relégué au second plan, c'est l'obtention d'un doctorat, après avoir été lauréat·e·s de l'agrégation, qui fait maintenant figure d'idéal. Le modèle d'excellence est ainsi centré sur une forme d'accumulation des réussites et nous pourrions nous interroger sur le fait que cette configuration place les élèves et les étudiant·e·s du département sur une « rampe de lancement », les engageant dans une quête d'absolu de l'excellence ou d'excellence absolue.

**Première partie. La délicate émergence d'une
idée de l'excellence en EPS (1975-2004)**

**De la dialectique entre universalisme et élitisme au
hiatus entre imaginaire et réalité**

Introduction de la première partie

Il est d'autant plus important de s'intéresser à la naissance de l'idée de la création d'une filière d'excellence en Éducation physique et sportive (EPS) qu'elle permet de dresser le portrait de ce qu'aurait dû être le département EPS de l'antenne de Bretagne de l'École normale supérieure (ENS) de Cachan. Le « *mouvement* » de l'idée constitue le point de départ de tout projet. Elle s'incarne dans les choix des acteurs dans leurs entières, dans leurs complexités ainsi que dans leurs ambiguïtés. Puis, l'idée s'émancipe au travers de différentes significations et de différentes appropriations. Elle passe progressivement du statut de signe à celui de signifiant, incarnant alors divers idéaux de l'excellence culturellement, socialement et idéologiquement construits sur la base de mythes inhérents aux Écoles normales supérieures. En effet, la spécificité du projet de création d'un département EPS dans une ENS tient au fait qu'il se tient à la croisée d'univers très différents les uns des autres. Premièrement, l'EPS se situe, elle-même, au carrefour des sphères de l'École et du sport. Elle est définie comme étant une discipline à la fois scolaire et sportive dans la mesure où « *elle s'appuie sur un traitement pédagogique et didactique du sport en tant que support culturel. Mais l'éducation physique ne se confond pas avec le sport ou les activités physiques* »³⁸⁹. Deuxièmement, bien que leur statut soit dérogoire et qu'il ne délivre pas encore de diplôme universitaire³⁹⁰, la création des Unités d'enseignement et de recherche en EPS (UEREPS) en 1968 initie le processus d'intégration de la formation des enseignant·e·s d'EPS à l'Université. Enfin, le projet de création d'un département EPS appartient également à l'univers prestigieux des Écoles normales supérieures. Dès lors, ces différentes sphères d'appartenance sont-elles congruentes ? Leurs frontières sont-elles perméables ? Les idéaux qui s'incarnent aussi bien dans les institutions que chez les acteur·trice·s sont-ils compatibles ?

Le premier enjeu de cette partie consiste donc à étudier le parcours des principaux acteurs afin d'étudier leurs orientations politiques et leurs conceptions épistémologiques. Ces éléments permettent en effet de comprendre la dynamique de création du département EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan dans la mesure où ils permettent de nous éclairer non

³⁸⁹ Pierre Arnaud, « Les deux voies d'intégration du sport dans l'institution scolaire », in : Pierre Arnaud et Thierry Terret, *Éducation et politique sportives XIX^e-XX^e siècles*, Actes des 117^e et 118^e Congrès Nationaux des Sociétés Historiques et Scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 ; Pau, 1993), Éditions du CTHS, 1995, p. 37.

³⁹⁰ Décret du 31 décembre 1968.

seulement sur les raisons de leur engagement ou de leur désengagement dans ce projet, mais aussi sur leurs représentations de l'excellence au sein de ce nouveau département.

Le second enjeu de cette partie est de s'interroger sur la nature des influences entre les acteurs et les institutions. Les ENS, l'EPS et les STAPS incarnent en effet différents mythes auxquels adhèrent plus ou moins les acteurs. Ce sont alors ces ensembles de croyances liés aux imaginaires sociaux qui structurent les rapports mutuels entre l'institution en instance d'être créée et ses créateurs, entre l'institution établie et ses acteurs. Mythes et idéologies politiques se mêlent et se posent alors, soit en antagonisme, soit en congruence.

Enfin, le troisième et dernier enjeu de cette première partie est de montrer que des divergences d'ordre politique, idéologique, philosophique, déontologique ou encore épistémologique au sein des systèmes de croyances des individus impliquent l'émergence d'un malaise. Face à une telle situation, les acteur·trice·s semblent adopter des postures différentes telles que la justification du discours, le désengagement vis-à-vis de l'institution incarnant le hiatus, ou bien encore la distanciation de la croyance à l'origine du malaise.

Chapitre 1 : Le « dernier maillon » : un projet de longue date (1975-1996)

Introduction

Ce premier chapitre a pour objectif de replacer le projet de création d'un département EPS au sein d'une ENS dans son contexte politique, scolaire et universitaire. En effet, du milieu des années 1970 au début des années 1980, la discipline connaît un ensemble de mutations. Après avoir eu, pendant des années, une École normale supérieure sans agrégation, l'EPS obtient une agrégation en 1982 alors que son École normale supérieure délaisse la formation des enseignant·e·s d'EPS pour recentrer ses missions sur la recherche à partir de 1969, avant de fermer ses portes en 1975. Bien qu'elles soient liées, la réintégration de l'EPS à l'Éducation nationale et l'assimilation universitaire de la formation des enseignant·e·s d'EPS apparaissent alors comme deux processus distincts, dans la mesure où ils ne renvoient pas aux mêmes imaginaires sociaux, ni à la même conception de l'excellence. Alors que le premier est inhérent au monde professionnel, le second relève davantage de l'imaginaire académique.

1. Assimilation universitaire ou réintégration à l'Éducation nationale ?

Afin de mieux comprendre les événements qui ont conduit à la création d'une section EPS dans une ENS, il est nécessaire de rappeler les événements politiques qui ont précédé l'intégration de l'EPS au ministère de l'Éducation nationale. Les événements de Mai 1968 laissent une gauche éparpillée. La tentative d'unification au sein de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS) initiée par François Mitterrand en 1965 est mise à mal par un contexte de « radicalisation de la gauche »³⁹¹. En effet, tirant l'avantage de ce phénomène, une « deuxième gauche » se constitue sur la volonté de substituer à la forme de gouvernement en

³⁹¹ Alain Bergounioux & Gérard Grunberg, « L'union de la gauche et l'ère Mitterrand », in : Jean-Jacques Becker & Gilles Candar, *Histoire des gauches en France*, Vol. 2, *XX^e siècle : A l'épreuve de l'histoire*, Paris : La découverte, 2005, 275-294, p. 278.

place, des « *structures démocratiques à base d'autogestion* »³⁹². Ce mouvement, qui trouve ses principaux fondements dans le Parti socialiste unifié (PSU), dirigé par Michel Rocard, s'accompagne de l'émergence d'un nouveau rapport à la démocratie où les systèmes centralisés et hiérarchiques sont contestés³⁹³. Néanmoins, la radicalisation de la gauche bénéficie davantage au candidat du Parti communiste français (PCF), Jacques Duclos, qui remporte 21,27% des suffrages aux élections présidentielles de 1969. Seulement 3,61% des Français soutiennent alors Michel Rocard, ce qui le place derrière le candidat de la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO), Gaston Defferre, avec ses 5,01%. Après cette lourde défaite de la gauche non communiste, François Mitterrand en est persuadé : c'est dans l'élaboration d'un programme commun avec le PCF que réside la clé de la conquête du pouvoir. Ainsi, c'est cette stratégie d'unification de la gauche qui lui permet de prendre la tête du nouveau Parti socialiste (PS) au congrès d'Épinay en 1971 et d'accéder à la présidence en 1981. La gauche se complexifie et c'est ainsi qu'un « *homme de droite [est] devenu chef de la gauche [...] un anti-communiste allié au communisme* »³⁹⁴. Cette conjoncture est déterminante. L'excellence comporte effectivement une dimension éminemment politique. En effet, les discours liés à cette notion sont à l'origine de débats, de conflits dans la mesure où elle ne peut exister qu'au travers de la hiérarchisation³⁹⁵. Par conséquent, la création d'une forme d'excellence en EPS et/ou en STAPS pourrait être remise en question dans un contexte politique de gauche où l'idéologie prédominante est constituée des valeurs d'égalité et de solidarité.

En effet, la réussite se conjugue d'abord et avant tout sur le mode économique. « *L'excellence moderne, c'est à dire la réussite économique dans la jungle internationale, est d'abord l'apanage de nouveaux héros : les entrepreneurs* »³⁹⁶. Dès lors, le socialisme mitterrandien s'adresse avant tout à celles et ceux qui ont de l'ambition. Il vante les mérites de l'initiative individuelle et décrète que « *lorsqu'on est un cadre, un ingénieur, lorsqu'on est capable, lorsqu'on dispose d'une intelligence et d'une technique, mais qu'on n'a pas de capital d'origine, il faut pouvoir essayer de réussir* »³⁹⁷. François Mitterrand rappelle également que tout est affaire de mobilisation. Ainsi, le président de la République semble adhérer à la théorie de la justice de John Rawls, où les excellences particulières peuvent être développées à condition d'être mises au service du bien commun. Pour François Mitterrand, l'élite doit ainsi

³⁹² Pierre Rosanvallon, 2000, *op.cit.*, p. 408.

³⁹³ *Ibid.*

³⁹⁴ Michel Winock, *François Mitterrand*, Paris : Gallimard, 2015, 432p.

³⁹⁵ Philippe Perrenoud, 1987, *op.cit.*, 62-75.

³⁹⁶ Éric Dupin, « Mitterrand, Chirac et les mots-clés de la réussite », in : Brigitte Ouvry-Vial, 1987, *op.cit.*

³⁹⁷ François Mitterrand, discours promulgué à San Francisco entre 1984 et 1986, cité par : Éric Dupin, 1987, *op.cit.*

œuvrer en faveur de la cohésion nationale, afin que les Français accèdent au plus haut niveau de la compétition moderne³⁹⁸. Pour Gilles Lipovetsky³⁹⁹, les événements de Mai 68 fondent « *l'origine de la logique et des stratégies individualistes réalisées quinze ans plus tard* »⁴⁰⁰. En effet, ce « *socialisme moderne* » doit tenir compte du contexte marqué par la libéralisation de la société française (droit de vote à 18 ans, loi sur l'IVG, libéralisation de l'ORTF, etc.) afin de constituer une alternative crédible à la droite de Valéry Giscard d'Estaing⁴⁰¹. Il y a donc une évolution du discours politique de gauche. À l'image de Jean-Paul Sartre et d'autres avant lui comme Jean Jaurès, Eduard Bernstein ou encore Karl Kautsky, ces événements s'inscrivent dans la nécessité « *d'associer le socialisme à la défense de la démocratie, des libertés publiques et des droits de la personne* »⁴⁰². Or, la création d'une section EPS dans une École normale supérieure s'inscrit dans cette dynamique « sociale-démocrate » dans la mesure où elle participe à l'établissement d'une certaine forme d'excellence au sein de la discipline. En effet, les principaux instigateurs de ce projet sont les inspecteurs généraux Alain Hébrard et Philippe Graillot, tous deux encartés au parti socialiste. Dès lors, l'instauration d'une élite de l'EPS semble s'inscrire dans une visée méritocratique et républicaine dans la mesure où elle permettrait à chaque étudiant·e en EPS d'exprimer ses talents tout en favorisant l'élévation globale de la discipline. De plus, Alain Hébrard est un ancien élève et également un ancien enseignant de l'ENSEP tandis que Philippe Graillot est un ancien élève de la nouvelle ENSEP. Ainsi, leurs représentations sont influencées par cette tranche de vie importante que constituent leurs passages respectifs dans ces écoles. Par conséquent, à l'image des enseignant·e·s de l'ENSEP, ils considèrent que la mise en place d'une section EPS dans une ENS est l'occasion de « *renforcer le niveau des études [...] [d'] augmenter le niveau d'étude de cet établissement pour l'amener vers des sphères universitaires* »⁴⁰³. Dès lors, il s'agit bien d'instaurer une élite pour permettre l'élévation globale du niveau de la discipline. Le contexte politique et les trajectoires personnelles d'Alain Hébrard et de Philippe Graillot laissent supposer que ces deux acteurs semblent adhérer à une conception méritocratique et républicaine de l'excellence s'inscrivant dans un projet collectif.

³⁹⁸ Éric Dupin, Mitterrand, 1987, *op.cit.*

³⁹⁹ Gilles Lipovetsky, *L'ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris : Gallimard, 1983, 328p.

⁴⁰⁰ Jean-Pierre Bernard, « Une pensée 68 ? », in : Pascal Ory, *Nouvelle histoire des idées politiques*, Paris : Hachette, 1987, 545-559, p. 546.

⁴⁰¹ Danielle Tartakowsky, « Mai 68 ou la gauche à contretemps », in : Jean-Jacques Becker & Gilles Candar, *Histoire des gauches en France*, Vol. 2, *XX^e siècle : A l'épreuve de l'histoire*, Paris : La découverte, 2005, 266-274, p. 273.

⁴⁰² Monique Canto-Sperber, « Libéralisme et socialisme », in : *Revue Projet*, 303 | 2008, 40-45.

⁴⁰³ Denis Abonnen, 2010, *op.cit.*, pp. 69-70.

En 1972, une réédition du programme commun élaboré entre le parti socialiste et le parti communiste⁴⁰⁴ paraît aux éditions Flammarion. Dans ce « *petit livre rouge* »⁴⁰⁵, nous pouvons ainsi lire :

« *L'Éducation nationale généralisera à tous les degrés l'éducation physique et sportive et en fera une dimension essentielle de l'éducation* »⁴⁰⁶.

En 1978, un projet de loi est déposé par le parti socialiste à l'Assemblée nationale. Au sein de ce projet, une ligne est dédiée à l'intégration de l'EPS au ministère de l'Éducation nationale⁴⁰⁷. Néanmoins, le gouvernement en place étant ancré dans une politique de droite, ce texte n'est pas exploité. Parallèlement à cela, « *le SNEP devient progressivement un acteur pédagogique d'importance dans les débats disciplinaires. La décennie des années 70 marque un tournant dans l'action syndicale des professeurs* »⁴⁰⁸. Il faut attendre les élections de 1981 pour que les propositions des militant·e·s socialistes connaissent une traduction politique majeure⁴⁰⁹.

« *L'éducation physique et sportive deviendra une dimension essentielle des enseignements dispensés par l'Éducation nationale* »⁴¹⁰.

La réintégration de l'EPS à l'Éducation nationale, véritable « *terre promise* »⁴¹¹, est une revendication ancienne⁴¹² de la profession :

« *Le rattachement de l'EPS au Ministère de l'Éducation nationale était depuis longtemps souhaité par une large majorité des parties concernées. Bien entendu, tout d'abord et avec une ferme détermination, par les enseignants eux-mêmes qui aspiraient à la reconnaissance de leur rôle éducatif et à être des enseignants comme les autres, mais aussi par les parents d'élèves qui n'ont cessé de réclamer depuis longtemps cette intégration complète de l'EPS au système éducatif, par des parlementaires de toutes opinions, par les chefs d'établissements scolaires, les autorités scolaires départementales, académiques et rectorales* »⁴¹³.

⁴⁰⁴ « Le programme commun de gouvernement. Parti socialiste – Parti communiste. 27 juin 1972 », in : *Bulletin socialiste*, supplément au numéro de juin 1972.

⁴⁰⁵ Entretien Philippe Graillot, 6 février 2017.

⁴⁰⁶ *Le programme commun de gouvernement de la gauche. Propositions socialistes pour l'actualisation*, Paris : Flammarion, 1978, 128p., p. 39.

⁴⁰⁷ Entretien Philippe Graillot, 6 février 2017.

⁴⁰⁸ Michaël Attali, « L'EPS à l'Éducation Nationale », in : *Les Carrefours de l'éducation*, 13 | 2002, 94-108.

⁴⁰⁹ *Ibid.*

⁴¹⁰ Proposition n°104 du Programme du candidat François Mitterrand pour les élections présidentielles, « 110 propositions du parti socialiste pour la France », avril-mai 1981, En ligne : <http://web.archive.org/web/20090221133423/http://www.psinfo.net/entretiens/miterrand/110.html>, consulté le : 17/01/18

⁴¹¹ Jean-Luc Martin, *Histoire de l'éducation physique sous la V^e République : La terre promise, depuis 1981*, Paris : Broché, 2004.

⁴¹² *Bulletin du SNEP*, 169 | 18 mai 1981, p. 3.

⁴¹³ Archives nationales, Cote 19890652/2, Entretien de Roger Delaubert par Jean Zoro et Marcel Alibert, « Dix-huit mois après la décision du transfert au Ministère de l'éducation nationale, quelle est la situation de l'EPS ? », 1982, p. 2.

Néanmoins, il paraît important de rappeler l'existence d'un courant d'opinion contraire au sein de la corporation. En effet, « *prenant naissance dans une partie du mouvement sportif* »⁴¹⁴, une partie des enseignant·e·s demeurent contre cette mesure et se manifestent notamment par la voie du Syndicat national de l'Éducation physique (SNEP) et du Syndicat national des enseignants d'éducation physique et sportive (SNEEPS)⁴¹⁵. Pour autant, entre les deux scrutins de l'élection présidentielle de 1981, la réintégration de l'EPS à l'Éducation nationale apparaît comme « *une nécessité absolue* »⁴¹⁶ selon le candidat sélectionné au second tour, François Mitterrand.

Le 10 mai 1981, ce dernier est élu avec 51,76% des voix exprimées. La mise en œuvre de la promesse devient alors possible :

*« Le changement politique survenu en France en mai et juin 1981 a transformé cette demande et cet espoir en réalité. C'est très simplement, par les décrets fixant fin juin 1981, les attributions respectives du Ministère de l'Éducation nationale, d'une part, et de la nouvelle structure ministérielle « Temps libre – Jeunesse et sports » d'autre part, que le transfert a été politiquement et administrativement décidé. Ensuite, dès juillet 1981 pour le budget de 1982, les mesures visant au transfert des crédits ont été prises. Les dernières mesures budgétaires (corps d'inspection, dévolution du patrimoine d'équipements sportifs scolaire et universitaire) apparaîtront dans le budget de 1983 »*⁴¹⁷.

Ainsi, le 22 mai 1981, Alain Savary est nommé ministre de l'Éducation nationale⁴¹⁸. Profitant de la dynamique positive qui suit une élection, Philippe Graillot⁴¹⁹, l'un des « *principaux animateurs de la commission sport du parti socialiste* »⁴²⁰, se rend avec Michel Leblanc au cabinet du ministre fraîchement nommé. Ils y rencontrent ainsi le directeur : Jean-Paul Costa. Constatant que la réintégration de l'EPS à l'Éducation nationale fait partie du programme du parti socialiste et selon les dires de Philippe Graillot, le directeur de cabinet l'accepte sans détour :

⁴¹⁴ *Ibid.*

⁴¹⁵ Michaël Attali, *Le syndicalisme des enseignants d'éducation physique (1945-1981)*, Paris : L'Harmattan, 2005, 345p.

⁴¹⁶ Journal *L'Équipe*, 6 mai 1981.

⁴¹⁷ Archives nationales, Cote 19890652/2, Entretien de Roger Delaubert par Jean Zoro et Marcel Alibert, « Dix-huit mois après la décision du transfert au Ministère de l'éducation nationale, quelle est la situation de l'EPS ? », 1982, p. 2.

⁴¹⁸ Décret du 22 mai 1981 portant nomination des membres du gouvernement.

⁴¹⁹ L'oncle de Philippe Graillot aurait tenu l'Hôtel « Au vieux Morvan » à Château-Chinon, où Mitterrand se rendait régulièrement. Il aurait « sauté sur les genoux de Mitterrand » dès son plus jeune âge (Entretien Yvon Léziart, 13 juin 2017 ; Christian Forestier, 16 janvier 2018). Il est à noter que ces deux personnes ont employé la même formulation, qui est également revenue au cours d'une discussion informelle avec Olivier Kirzin. Bien que cette anecdote paraisse avoir été répétée et exagérée au fil du temps, elle met en exergue le fait que la famille Graillot ait pu côtoyer le président de la République.

⁴²⁰ Entretien Philippe Graillot, 6 février 2017.

« Il se demandait de quoi nous lui parlions. Il nous a accueilli courtoisement, gentiment, poliment et il nous a dit oui car c'est dans le programme »⁴²¹.

Le 28 mai 1981, le décret n°81-634 signé par Alain Savary attribue les prérogatives antérieurement dévolues au ministre de la jeunesse et des sports au ministère de l'Éducation nationale. Cette « *intégration a pour but de placer l'EPS au même rang que les autres disciplines à égalité de droits et de devoirs* »⁴²². Daniel Pérault, jeune professeur d'EPS et énarque, convaincu que c'est « *dans le retour à l'Éducation nationale qu'il fallait voir le plus grand potentiel de changement et de progrès* »⁴²³, est nommé conseiller technique au cabinet d'Alain Savary. Ce recrutement politique donne suite à la création d'une structure administrative dirigée par Gérard Pagès : le service de l'EPS à l'Éducation nationale. Cette nouvelle institution est composée de différents bureaux et Philippe Graillot s'occupe ainsi de la formation et des concours. Alain Hébrard constate l'efficacité de cette organisation et ce moment est, selon lui, l'événement le plus important qu'il ait vécu en ce qui concerne l'histoire de la discipline :

« Ce fut une période très active et très apaisée, au regard des tensions habituelles qui ne manqueront pas de resurgir entre l'administration et la profession »⁴²⁴.

De son côté, le SNEP chante également les louanges de ce service en expliquant que les négociations avec Daniel Pérault, Gérard Pagès ou encore, à partir de 1983⁴²⁵, avec Roger Delaubert, Inspecteur général chargé du transfert de l'EPS du ministère de la Jeunesse et des Sports à l'Éducation nationale, sont « *régulières* » et « *constructives* »⁴²⁶. C'est à partir de ce moment que tout s'enchaîne rapidement. Une série de mesures contribue progressivement à l'établissement de la discipline des STAPS. Le 5 janvier 1982, un arrêté permet la création des maîtrises en STAPS, les diplômes de troisième cycle sont instaurés la même année et les diplômes d'études approfondies (DEA) l'année suivante (1983). Le 26 août 1982 est créée la 74^{ème} section (STAPS) du CNU (Conseil national des Universités). Le 24 septembre 1982, c'est au tour de l'agrégation externe. Là encore, il est nécessaire de profiter de l'élan conféré par la victoire de la gauche aux élections de 1981. Jean-Paul Costa accepte donc que Philippe Graillot,

⁴²¹ *Ibid.*

⁴²² Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale, in : *Revue EPS*, 175 | mai-juin 1981.

⁴²³ *Revue EPSI*, 15 | novembre-décembre 1983.

⁴²⁴ « Le questionnaire de vie d'Alain Hébrard », in : *Les cahiers EPS*, 36 | juin 2007, p. 8.

⁴²⁵ Décret du 28 mars 1983 relatif à la nomination de Roger Delaubert en qualité d'Inspecteur général de l'Éducation Nationale.

⁴²⁶ Jacques Rouyer, « 1981 : Miracle ou aboutissement mérité ? », in : *Repère – Centre EPS et société*, 2004, <http://epsetsociete.fr/1981-Miracle-ou-aboutissement>

sous l'autorité de Daniel Pérault et de Gérard Pagès, mette en place ce nouveau concours de recrutement. Il se souvient de ces propos :

« L'aval politique de Jean-Paul Costa et de Daniel Pérault acquis, ils nous ont donné 6 mois pour la créer, craignant qu'après ce délai les conditions de cette création soit plus difficiles sur le plan budgétaire. Dans la foulée de la victoire de la gauche, il n'y avait pas de problème, mais un peu plus tard ça risquait d'être plus compliqué »⁴²⁷.

Il doit alors agir dans l'urgence et c'est avec le soutien du doyen de l'Inspection générale toutes disciplines confondues, Yves Martin ⁴²⁸, que le dossier est présenté par un commissaire du gouvernement en session plénière du conseil d'État. À la suite d'une prestation « *élogieu[se] sur l'EPS pour ne pas dire dithyrambique* »⁴²⁹, l'émissaire obtient l'aval de l'institution gouvernementale.

En 1981, un ancien professeur d'EPS, proviseur dans un lycée, G. Cachera écrit au groupe EPS de l'Inspection générale afin de crier à l'injustice quant à l'absence d'agrégation en EPS :

« Je retrouve à l'égard de l'EPS les mêmes signes d'ostracisme puisque ne pourront être admis dans le corps des agrégés [...] que les professeurs exerçant dans une discipline comportant une agrégation. [...] Les professeurs d'EPS sont pénalisés parce qu'il n'y a pas de rigoureuse homologation avec les autres disciplines »⁴³⁰.

Cette lettre relayée par le bulletin du SNEP témoigne de la volonté de quelques enseignant·e·s d'EPS de revendiquer le droit de s'inscrire au concours de l'agrégation. Alors que le Syndicat national des enseignant·e·s du secondaire (SNES) milite pour la création d'une agrégation dans toutes les disciplines⁴³¹, les avis semblent davantage partagés au sein du SNEP. En effet, la création d'un corps d'agrégé·e·s pourrait être le témoin de la réintégration de l'EPS à l'Éducation nationale, « *une mise à niveau de toutes les matières* »⁴³², ou bien, au contraire, favoriser l'émergence d'une « *machine à justifier les privilèges* »⁴³³ :

« Il s'agit là d'une ancienne revendication du SNEP qui est obtenue sans pour autant nier que ce nouvel acquis [l'agrégation] a soulevé et soulève encore des controverses dans notre

⁴²⁷ Entretien Philippe Graillot, 6 février 2017.

⁴²⁸ Ce dernier, nommé doyen de l'Inspection générale par Alain Savary en décembre 1981, était agrégé d'anglais et ancien proviseur du lycée sportif de Font-Romeu (Marie Stern & Pierre Mignaval, « Entretien n°25 – Yves Martin », in : Marie-Thérèse Frank & Pierre Mignaval, *Témoins et acteurs des politiques de l'éducation depuis la Libération. Tome 3. Inventaire de quarante entretiens*, Paris : INRP, 2002, 76-78.

⁴²⁹ Entretien Philippe Graillot, 6 février 2017.

⁴³⁰ G. Cachera, « A propos de l'agrégation », in : *Bulletin du SNEP*, 175 | novembre 1981, p. 14.

⁴³¹ Alain Becker, « Super profs ? Le projet d'agrégation d'EPS », in : *Bulletin du SNEP*, 186 | octobre 1982, p. 10.

⁴³² *Ibid.*

⁴³³ *Bulletin du SNEP*, 214 | 17 mai 1984, cité par : Jean-Luc Martin, 2004, *op.cit.*, p. 49.

profession. Notre dernier congrès s'est d'ailleurs fait l'écho de points de vue contradictoires et argumentés »⁴³⁴.

Une certaine réserve provient néanmoins de certain·e·s membres du SNEP qui militent à cette époque pour un corps unifié et l'interruption du recrutement des professeur·e·s adjoint·e·s d'EPS⁴³⁵.

La création de l'agrégation externe d'EPS soulève ainsi de nombreuses oppositions idéologiques. Philippe Graillot souhaite que l'EPS, très peu pratiquée dans les écoles primaires, se développe dans ce secteur du système éducatif. Il cherche ainsi à instaurer une forme d'élite enseignante afin que ce corps d'agrégé·e·s puisse accéder aux postes de Directeur·trice·s des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN). En effet, à l'époque, il est d'usage d'être titulaire de l'agrégation afin d'être directeur·trice départemental ou directeur·trice académique. Ainsi, bien que l'Inspecteur général juge que « *la création de l'agrégation n'avait pas de valeur démocratique* »⁴³⁶, elle ne s'inscrit cependant pas en faux avec une idéologie de gauche. Pour Daniel Pérault, Gérard Pagès et Roger Delaubert, il en va de même. Pour les membres du service EPS du Ministère de l'Éducation nationale, l'instauration de l'agrégation comporte un double enjeu. Ce prestigieux concours de recrutement doit apporter une « *considération accrue à la discipline dont ils ont la charge, mais également et peut-être surtout, la possibilité de mieux asseoir la position et le crédit des IPR-EPS qu'ils s'emploient à implanter dans les rectorats* »⁴³⁷. La création de cette forme d'excellence que constitue l'agrégation est mise au service du développement de la discipline, afin que tous les élèves de primaire puissent bénéficier des bienfaits de l'EPS. De plus, Roger Delaubert insiste sur le fait que l'agrégation ne doit pas devenir un groupe élitiste :

« On peut d'abord imaginer ce qu'elle ne doit pas être : une caste supérieure et mieux rémunérée d'enseignants dans les collèges ou dans les lycées, une prime aux "grosses têtes" méprisant un peu les réalités du terrain, une catégorie créée pour copier à n'importe quel prix la hiérarchie enseignante dans les autres disciplines. Par contre, c'est un type de formation et de certification absolument nécessaire pour faire émerger de la profession les enseignants qui tiendront demain les emplois d'animateurs-inspecteurs, de formateurs

⁴³⁴ Alain Becker, 1982, *op.cit.*, p. 10.

⁴³⁵ Entretien Christian Couturier, 8 mars 2017 et « *Alors que la perspective de l'unification des niveaux de recrutement est à l'ordre du jour, ce projet [la création de l'agrégation d'EPS] peut sembler aux yeux de beaucoup de nos collègues comme archaïque et non fondé* » (Alain Becker, « Super profs ? Le projet d'agrégation d'EPS », in : *Bulletin du SNEP*, 186 | octobre 1982, p. 10.).

⁴³⁶ Entretien Philippe Graillot, 6 avril 2018.

⁴³⁷ Jean-Luc Martin, 2004, *op.cit.*, p. 50.

continus, de chercheurs en pédagogie appliquée, et d'une façon générale, de tous ceux qui assureront des responsabilités dans le fonctionnement et la gestion de l'EPS »⁴³⁸.

Les membres du syndicat, pour leur part, militent davantage pour l'égalité, refusant le « *courant libertaire* »⁴³⁹ porté par l'Inspection générale. Pour Christian Couturier, deux formes de discours se dessinent au sein du SNEP à cette époque. D'une part, certains refusent cette forme d'élitisme instituant une hiérarchisation de la profession. Effectivement, la création d'une agrégation va à l'encontre du principe unitaire souhaité par le syndicat dans la mesure où elle permet le recrutement de professeur·e·s avec des statuts différents⁴⁴⁰. D'autre part, d'autres membres du SNEP évoquent l'idée que l'agrégation est bénéfique pour la corporation dans la mesure où cela permet, à long terme, au même titre que le SNES, de demander l'alignement des certifié·e·s sur le corps des agrégé·e·s. Bien que ce projet semble relever davantage de l'utopie que de la réalité, la posture des membres du SNEP semble rejoindre l'idée d'un nivellement par le haut. Il s'agit ni plus ni moins ici d'une résurgence d'un idéal de l'excellence universelle. Dans le même ordre d'idée, Jean-Luc Martin affirme que « *la direction du syndicat des professeurs adopte un profil bas pour soutenir discrètement ce qu'elle considère malgré tout comme un acquis accordant à l'EPS une place nouvelle dans le grand ministère de l'Éducation nationale* »⁴⁴¹. Par conséquent, cette deuxième visée relève de la volonté démocratique inhérente au nivellement « par le haut ». Un conflit s'instaure ainsi, au sein du principal syndicat des professeur·e·s d'EPS, entre les opposant·e·s à l'agrégation, pour qui ce nouveau concours de recrutement est anti-démocratique et celles et ceux qui la soutiennent en considérant les évolutions statutaires qu'elle permet à long terme, tant sur le plan « *de la rémunération, des conditions de travail* »⁴⁴², que sur celui de la réintégration de l'EPS au MEN, car l'agrégation fait partie « *des canons de l'Éducation nationale* »⁴⁴³. L'égalité des disciplines devient ainsi le moyen de justifier la création d'une forme de hiérarchie au sein même de l'EPS.

⁴³⁸ Archives nationales : Cote 19890652/2, Entretien de Roger Delaubert par Jean Zoro et Marcel Alibert, « Dix-huit mois après la décision du transfert au Ministère de l'éducation nationale, quelle est la situation de l'EPS ? », 1982, p. 12.

⁴³⁹ Il nous semble que « libéral » serait plus approprié. Peut-être était-ce l'intention d'Alain Becker de pointer du doigt le libéralisme dont l'inspection générale fait preuve à cette époque ? Entretien Alain Becker, 9 mars 2017.

⁴⁴⁰ « *L'impulsion communiquée par Daniel Pérault met fin à l'existence socialement et professionnellement très dévalorisante d'un corps « au rabais » dont le SNEP réclamait la disparition depuis la Libération* ». Néanmoins, Alain Savary et Jean-Pierre Chevènement « *ne peuvent se résoudre à mettre fin au recrutement des professeurs d'enseignement général de collège, pourtant lui aussi opéré à bac +2* ». (Jean-Luc Martin, 2004, *op.cit.*, pp. 55-56.).

⁴⁴¹ Jean-Luc Martin, 2004, *op.cit.*, p. 49.

⁴⁴² Entretien Christian Couturier, 8 mars 2017.

⁴⁴³ Entretien Alain Becker, 9 mars 2017.

Alain Becker se remémore une discussion violente entre les membres du SNEP présents au congrès national, qui a lieu à Limoges en 1982 :

« A quatre voix près, il n'y avait pas d'agrég... Enfin, tout du moins, à quatre voix près, le SNEP s'opposait à l'agrég »⁴⁴⁴.

Ainsi, après avoir eu pendant longtemps des Écoles normales supérieures d'éducation physique et sportive (ENSEPS) sans agrégation, sans doctorat⁴⁴⁵ et avec un CAPEPS dérogatoire jusqu'en 1979⁴⁴⁶, l'EPS obtient une agrégation externe sans bénéficier d'une ENS. En effet, en 1969, les deux Écoles normales supérieures filles et garçons fusionnent pour donner naissance à une « nouvelle ENSEPS »⁴⁴⁷ qui doit permettre de fournir les formations les cadres des récents UEREPS, des Centres régionaux d'éducation physique et sportive (CREPS) et des technicien·ne·s administrateur·trice·s de haut niveau⁴⁴⁸. Cette toute nouvelle institution est phagocytée⁴⁴⁹ par l'Institut national du sport (INS) qui devient alors l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) en 1975⁴⁵⁰. « Se pose dès lors la question de l'existence d'une section EPS dans une ENS à l'image des autres disciplines »⁴⁵¹.

En s'inspirant des travaux de l'historien André Chervel⁴⁵², Pierre Arnaud évoque que l'intégration d'une nouvelle discipline d'enseignement à l'école suppose qu'elle soit dotée d'une représentativité culturelle, que les législateurs lui assignent des finalités et qu'elle dispose des mêmes caractéristiques institutionnelles que les autres disciplines⁴⁵³. L'implantation d'une section EPS dans une ENS peut ainsi contribuer à la mise en forme scolaire de l'Éducation physique et sportive dans la mesure où, non seulement, elle favoriserait une réflexion axiologique sur la discipline, mais également sa création constituerait une avancée par rapport

⁴⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁴⁵ Une note de 1957 fait état des difficultés rencontrées par l'ENSEP pour se confronter aux textes des autres ENS en l'absence d'agrégation et de doctorat (Michaël Attali & Éric Levet-Labry, « Les fondements historiques de la recherche en STAPS », in : Cécile Collinet, *La recherche en STAPS*, Paris : PUF, 2003, 49-81.).

⁴⁴⁶ Le décret qui institue le CAPEPS date de 1979 : Décret n° 79-454 du 11 juin 1979 relatif au concours de recrutement de professeurs d'éducation physique et sportive.

⁴⁴⁷ Décret 69-536 du 5 juin 1969 relatif à la formation et au perfectionnement des enseignant·e·s d'EPS.

⁴⁴⁸ Éric Levet-Labry, 2007, *op.cit.*

⁴⁴⁹ Le terme n'est pas anodin dans la mesure où « il s'agit moins d'une fusion que de la liquidation de l'ENSEP entreprise par Comiti et poursuivie par Mazeaud » (Jean Merel, « Quelle politique sportive ? L'INSEP inaugurée aujourd'hui à Vincennes semble destiné à une double opération gouvernementale », *L'Humanité*, 15 novembre 1977, cité par Éric Levet-Labry, 2007, *op.cit.*

⁴⁵⁰ Loi n°75-988 relative au développement de l'éducation physique et du sport (dite Loi Mazeaud) votée le 29 octobre 1975.

⁴⁵¹ Archives Nationales : Cote 20160154/44, Alain Hébrard, Document de travail, « Pour une ENS EPS », Reims, 20 Novembre 1996.

⁴⁵² André Chervel, « L'histoire des disciplines scolaires. Réflexions sur un domaine de recherche », in : *Histoire de l'éducation*, 38 | 1988, 59-119.

⁴⁵³ Pierre Arnaud, « Contribution à une histoire des disciplines d'enseignement. La mise en forme scolaire de l'éducation physique », in : *Revue française de pédagogie*, 89 | octobre-novembre-décembre, 1989, 29-34.

aux normes structurelles scolaires telles que la création d'un corps d'inspecteurs·trices, une formation d'enseignant·e identiques aux autres disciplines, des horaires spécifiques, etc. Pour Philippe Graillot, il est donc impératif de créer une section EPS à l'ENS dans la mesure où elle constitue « *une mesure symbolique forte* » puisqu'elle représente le « *dernier maillon du processus de rattachement de l'éducation physique à l'éducation nationale* »⁴⁵⁴.

Pour Alain Hébrard, l'ENS EPS représente bien un « maillon manquant », mais il ne s'agit pas de celui de la réintégration à l'Éducation nationale. Pour lui, cette nouvelle institution est davantage liée à l'assimilation universitaire :

*« Pendant tout le temps où j'étais chargé de mission, donc après que l'agrégation ait été faite... donc après 83-85... jusqu'en 99... Moi je garde le dossier... Et régulièrement je dis au ministre il faut créer une École normale supérieure ! C'est le dernier maillon ! Le maillon manquant de l'intégration universitaire »*⁴⁵⁵.

Cette contradiction peut paraître anodine de prime abord. Néanmoins, elle est caractéristique d'un véritable décalage sur le plan symbolique dans la mesure où la réintégration de l'EPS à l'Éducation nationale renvoie inextricablement à l'imaginaire professionnel et à l'expertise pédagogique, tandis que l'assimilation universitaire place l'EPS dans un véritable projet visant des critères d'excellence académique avec la constitution des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS). L'ambition d'Alain Hébrard est d'associer « *une formation professionnelle et ses savoirs techniques à une formation académique et ses savoirs scientifiques* »⁴⁵⁶.

En effet, après la mise en place d'un « *corps enseignant universitaire en STAPS* »⁴⁵⁷, après la création de l'agrégation externe d'EPS en 1982, après l'instauration du DEA et de la

⁴⁵⁴ Sylvette Larhant, Mireille Quévieux & Jean-Claude Smondack, 2002, *op.cit.*, p. 1.

⁴⁵⁵ Entretien Alain Hébrard, 20 décembre 2016.

⁴⁵⁶ « EPS interrogé : Alain Hébrard », in : *Revue EPS*, 312 | mars-avril 2005, p. 10.

⁴⁵⁷ Dès décembre 1981, la Conférence des directeur·trice·s et des doyen·ne·s (C3D) d'UEREPS travaille conjointement avec l'Inspection générale pour établir un corps enseignant universitaire en STAPS. Il s'agit alors de transformer des postes de certifié·e·s en EPS en postes universitaires de Maîtres-assistant·e·s ou Professeur·e·s en STAPS : « *Cette transformation porte sur l'ensemble des postes actuellement affectés aux UEREPS. Elle est suivie de nominations dans le nouveau corps universitaire. [...] La phase initiale doit permettre de régulariser la situation des enseignants d'EPS actuels des UEREPS ayant permis le développement institutionnel des UEREPS, assuré la formation des étudiants dans les deux cycles d'études (DEUG et deuxième cycle), participé au développement des connaissances dans le domaine des APS et de l'EP. Pendant la période transitoire, la procédure à envisager est l'établissement d'une liste d'aptitude élaborée par la commission nationale consultative provisoire ou par la section STAPS du CSCU (Conseil supérieur des corps universitaires). Cette liste d'aptitude prend en compte, à partir de dossiers individuels, les différentes activités à l'Université (activités de recherche, d'enseignement, administratives). Dans le cas où tous les enseignants d'EPS actuels des UEREPS ne seraient pas nommés dans le nouveau corps universitaire, il est nécessaire de prévoir une période transitoire. Les professeurs d'EPS non retenus sur la liste d'aptitude bénéficient d'une période probatoire (environ 5 ans) au cours de laquelle toute en faisant fonction, ils devront présenter une production à caractère scientifique touchant au domaine des*

thèse de troisième cycle en 1983, la création d'une section EPS dans une ENS constitue, pour Alain Hébrard, à partir de 1996⁴⁵⁸, un nouveau moyen de dynamiser le système universitaire des STAPS. Il s'agit de recréer « *une sorte de lieu de réflexion dont la discipline a besoin* » afin de « *tirer par la qualité, fixer la norme, les bonnes pratiques, une réflexion de haut niveau* »⁴⁵⁹. Cette perspective pourrait être jugée « élitiste » dans la mesure où, depuis le milieu des années 1960, les ENS favorisent « *ceux qui viennent d'en haut* », c'est-à-dire les professions et catégories sociales (PCS) supérieures⁴⁶⁰. Ainsi, il est presque étonnant qu'un sympathisant du parti socialiste, encarté de 1971 jusqu'aux années 1980, ait pu avoir de telles convictions. Effectivement, il admet qu'un « *haut fonctionnaire, encarté au parti socialiste peut surprendre en prenant des positions qui peuvent être paradoxales, contradictoires et ambiguës* »⁴⁶¹. Néanmoins, il demeure convaincu que l'égalité entre les individus doit supplanter le libéralisme à l'américaine dont la dérive est « *la loi du plus fort* »⁴⁶². Ainsi, il estime que sa position « *est à gauche et restera à gauche quels que soient les individus qui la représentent puisque, comme le disait Camus, je suis de gauche malgré elle et malgré moi* »⁴⁶³. Par conséquent, sa conception idéologique de l'excellence demeure celle de l'éducation humaniste de la III^e République. Il s'agit bien de constituer une élite, mais en aucun cas, ses convictions sont animées par des perspectives élitistes. Pour Alain Hébrard, la création d'une section EPS dans une ENS est une occasion de « *ruisseler sur l'ensemble du système et de ne pas privilégier un petit groupe qui serait différent des autres* »⁴⁶⁴. Il témoigne vouloir « *à la fois la liberté de la compétition, du mérite, de l'initiative, de la création* »⁴⁶⁵. Cependant, il décrète également souhaiter « *la réussite pour tous, ne pas laisser des gens au bord de la route* »⁴⁶⁶. Par conséquent, l'appropriation du concept d'excellence par Alain Hébrard semble être empreint de l'élitisme Républicain et de la méritocratie. Le mythe de la démocratisation des savoirs est utilisé dans

STAPS. Parallèlement un environnement permettant de répondre aux objectifs de cette période transitoire (formation à la recherche, directeur de recherche, moyens matériels et financiers...) est mis en place au sein de chaque UEREPS. Dans le cas des professeurs d'EPS souhaitant conserver un statut d'enseignant du second degré, il est mis en place une situation administrative réorganisée jusqu'à disparition de cette catégorie d'enseignants, soit par organisation du service, horaire, indice, mission..., soit par intégration dans le corps des agrégés après création d'une agrégation (type second degré) en STAPS ». Archives nationales, Cote 19890652/2, « Propositions de la Conférence des directeurs·trices d'UEREPS pour la création d'un corps enseignant universitaire en STAPS », décembre 1981.

⁴⁵⁸ Archives nationale : Cote 20160154 /44, Projet de département EPS à l'ENS Ulm (1994-2002), Document de travail, 15 novembre 1996.

⁴⁵⁹ Entretien Alain Hébrard, 26 mars 2018.

⁴⁶⁰ Jean-Noël Luc & Alain Barbé, 1982, *op.cit.*, p. 181.

⁴⁶¹ Entretien Alain Hébrard, 26 mars 2018.

⁴⁶² *Ibid.*

⁴⁶³ *Ibid.*

⁴⁶⁴ *Ibid.*

⁴⁶⁵ *Ibid.*

⁴⁶⁶ *Ibid.*

son discours pour justifier la création d'une forme d'excellence. Selon lui, cette conception n'est pas exclusive de l'idéologie égalitariste de la gauche :

« On peut avoir des convictions théoriques et idéologiques affirmées, qui entraînent une sorte de rhétorique du discours... Après, il y a la réalité qui fait que l'on peut être amené à prendre des décisions qui n'appartiennent pas à la même idéologie, ou du moins qui sont métissées avec d'autres idées »⁴⁶⁷.

La question de l'instauration d'une forme d'excellence, que ce soit la création de l'agrégation externe ou d'un département EPS dans une ENS, semble ainsi résulter d'un processus politique de justification d'un discours élitiste. Par exemple, le fait d'emprunter des expressions ou des termes issus du socialisme tels que « réussite de tous », « égalité des disciplines », permet d'euphémiser le caractère sélectif d'un projet de création d'une grande École. En effet, Alain Hébrard, Philippe Graillot ou les membres du SNEP font l'usage d'une rhétorique de l'excellence basée sur différentes conceptions relatives à la synthèse entre libéralisme et socialisme. Bien que l'objectif de recentrer la recherche en STAPS sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive soit partagé par Philippe Graillot et Alain Hébrard, le discours diffère entre réintégration à l'Éducation nationale et assimilation universitaire. Dès lors, alors que le premier semble adhérer à un imaginaire professionnel, la rhétorique du second tient davantage d'un imaginaire académique. Ainsi, la naissance du projet de création d'une section EPS au sein d'une ENS semble empreinte d'une certaine ambiguïté résultant du décalage entre un imaginaire professionnel et un autre plus académique. L'embryon porte subséquemment en lui cette équivoque, qui risque de poser quelques problèmes lors de la sélection des critères permettant de dresser les contours de cette nouvelle forme d'excellence dans un contexte où « *la technique (et donc son enseignement) [occupe] une place particulière, à bonne distance de la science (pure) et de la culture (savante)* »⁴⁶⁸. Cette conception hiérarchisée ne laisse que peu de marge de manœuvre à une discipline telle que l'EPS qui prétend allier savoirs techniques et connaissances scientifiques.

⁴⁶⁷ *Ibid.*

⁴⁶⁸ Pierre-Paul Zalio, « Préface », in : Florent Le Bot, Virginie Albe, Gérard Bodé, Guy Brucy & Élisabeth Chatel (Dir.), 2013, *op.cit.*, p. 9.

2. Des documents de travail au projet de maquette d'une ENS

EPS

Les premières traces d'une section EPS dans une ENS ont été retrouvées aux archives nationales, sur le site de Pierrefitte-sur-Seine. Il s'agit d'un versement de sources écrites, daté de 1963 à 2012, provenant du groupe EPS de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, qui a ainsi confié, en 2016, cent cartons qui composent ce recueil de documents. Parmi ceux-ci, deux sont particulièrement intéressants pour notre étude. Ces deux boîtes ont en commun le fait de contenir chacune des archives du doyen de l'Inspection générale, Alain Hébrard. La première, intitulée « Dossiers des doyens de l'Inspection générale de l'Éducation nationale (IGEN) – groupe EPS : Alain Hébrard »⁴⁶⁹ contient des éléments sur la création d'un département EPS à l'ENS de Cachan tels que des comptes-rendus de réunion, des documents de travail et des correspondances. Néanmoins, le carton d'archives qui nous intéresse plus particulièrement pour commencer cette étude est celui qui renferme les documents de travail les plus anciens. Il s'agit de la boîte intitulée « Projet de département EPS à l'École normale supérieure Ulm »⁴⁷⁰ qui contient un document de travail daté du 15 novembre 1996. Ces quelques mots griffonnés sur une feuille de papier, durant une réunion avec Georges Vigarello, dressent le constat de « *la sortie de l'empirisme* »⁴⁷¹ de l'EPS. Ils considèrent vraisemblablement que les connaissances mobilisées en STAPS sont « *scientifiques et pratiques* »⁴⁷². Néanmoins, l'évolution de la recherche en STAPS semble différer des conceptions d'Alain Hébrard. En 1996, il écrit ainsi :

*« Il y a quelques difficultés à développer au sein de l'Université des laboratoires de recherche hors des références scientifiques disciplinaires. Les recherches sur l'enseignement de l'EPS sont peu nombreuses et insuffisamment encouragées »*⁴⁷³.

La création d'un département EPS dans une ENS est ainsi un moyen de développer « *des réflexions susceptibles d'accompagner l'évolution de l'EPS* »⁴⁷⁴. Alain Hébrard laisse ainsi apparaître en commentaire : « *aide à demander auprès de Baudelot, EN → \varnothing , Sc sociales.*

⁴⁶⁹ Archives nationales : Cote 20160154/25, Dossiers des doyens de l'IGEN-EPS : Alain Hébrard (2002-2004).

⁴⁷⁰ Archives nationales : Cote 20160154 /44, Projet de département EPS à l'ENS Ulm (1994-2002).

⁴⁷¹ Archives nationales : Cote 20160154/44, Alain Hébrard, Document de travail, « Visite de Georges Vigarello », 15 novembre 1996.

⁴⁷² *Ibid.*

⁴⁷³ Archives nationales : Cote 20160154/44, Alain Hébrard, Document de travail, « Pour école normale supérieure d'éducation physique et sportive », 20 novembre 1996.

⁴⁷⁴ *Ibid.*

Contact auprès de G. Vigarello »⁴⁷⁵, ce qui signifie très certainement qu'il souhaitait contacter Christian Baudelot, ancien élève, professeur et directeur du département des sciences sociales à l'ENS de la rue d'Ulm, pour créer une section EPS. En effet, une photocopie⁴⁷⁶ rangée au côté du document de travail d'Alain Hébrard précédemment cité, constitue une preuve qu'il souhaitait certainement solliciter Étienne Guyon, directeur de l'ENS de la rue d'Ulm, pour permettre à son projet de voir le jour. Dans cet article, le physicien explique que « *Jean-Paul Thuillier, Christian Baudelot pourraient très bien développer des thèmes mettant en rapport leurs recherches et les problèmes relatifs aux activités physiques et sportives avec une approche historique et sociologique* »⁴⁷⁷. Par ailleurs, Michel Volondati, au cours d'un entretien, témoigne : « *Jean Eisenbeis, je crois, mais à vérifier, avait déjà été planter des jalons à Ulm auprès du directeur de l'époque qui s'appelait Étienne Guyon, un physicien* »⁴⁷⁸. Un bref échange de mail avec l'intéressé révèle que, effectivement, celui-ci connaissait bien le directeur de l'ENS de la rue d'Ulm. Néanmoins, comme il le dit lui-même, « *ces échanges étaient très personnels* » et surtout liés à leur « *amitié de l'instant* »⁴⁷⁹. Étienne Guyon avait, qui plus est, été sollicité pour participer aux journées d'études et d'informations pédagogiques de l'éducation physique et du sport⁴⁸⁰. Ce séminaire se déroule du 27 au 20 septembre 1996 et permet de « *créer le dialogue entre chercheurs et praticiens* »⁴⁸¹. Pour lui, « *le praticien et le chercheur n'ont ni le même point de vue, ni le même intérêt* »⁴⁸². Néanmoins, il évoque également que cette rencontre a permis de réaliser une étude de la complexité qui permet d'avoir « *une vision plus globale, plus intégrée des phénomènes* »⁴⁸³. Au cours de ce colloque, Georges Vigarello détermine trois raisons qui, pour lui, fondent la pertinence du rétablissement du dialogue entre chercheurs et praticiens. Premièrement, la recherche « *s'est distanciee d'un certain nombre de préoccupations immédiates de terrain* »⁴⁸⁴. Deuxièmement, la recherche

⁴⁷⁵ Archives nationales : Cote 20160154/44, Alain Hébrard, Document de travail, « Visite de Georges Vigarello », 15 novembre 1996.

⁴⁷⁶ Archives nationales : Cote 20160154/44, Photocopie de l'article « EPS interroge : Étienne Guyon », in : *Revue EPS*, 249 | septembre-octobre 1994, 9-14.

⁴⁷⁷ « EPS interroge : Étienne Guyon », in : *Revue EPS*, 249 | septembre-octobre 1994, 9-14.

⁴⁷⁸ Entretien Michel Volondati, 11 avril 2017.

⁴⁷⁹ Jean Eisenbeis, message informatique, 1^{er} juin 2017.

⁴⁸⁰ Ces journées d'études organisées par un comité présidé par Jean Eisenbeis ont pour objectif de faire réfléchir praticiens et chercheurs autour de six thématiques : « Sport et insertion sociale », « Activité physique et santé », « La performance sportive », « Endurance de l'enfance à l'âge adulte », « La prise de décision en sport » et « Apprentissage et motivation ».

⁴⁸¹ Jean Eisenbeis, Étienne Guyon & Georges Vigarello, « Compte rendu des journées de Marly », in : *Revue EPS*, 263 | janvier-février 1997, 57-62.

⁴⁸² Étienne Guyon, « Extrait de la conférence inaugurale », in : *Revue EPS*, 263 | janvier-février 1997, p. 57.

⁴⁸³ *Ibid.*

⁴⁸⁴ Georges Vigarello, « Intervention de clôture », in : *Revue EPS*, 263 | janvier-février 1997, 58-62.

« *s'est spécialisée* » et « *s'est émiettée* »⁴⁸⁵. Troisièmement et pour finir, le directeur d'études à l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales) constate et déplore la disparition des « *grandes paroles unificatrices de l'EPS* »⁴⁸⁶. La création d'une section EPS dans une ENS semble ainsi être en mesure de constituer un élément d'une « *politique de mieux en mieux élaborée pour que les dialogues, les rencontres chercheurs-praticiens s'approfondissent et se prolongent* »⁴⁸⁷. Autant d'arguments qui motivent Alain Hébrard, qui se met alors à travailler sur une « *première ébauche à critiquer et à développer* » d'un projet intitulé « *pour une École normale supérieure d'éducation physique et sportive* »⁴⁸⁸. Toutefois, il semble également que la posture d'Étienne Guyon quant à ses représentations de la recherche en STAPS, dessine les contours d'une certaine ambiguïté qui semble poursuivre l'établissement d'une forme d'excellence en EPS. En prenant l'exemple de la tribologie⁴⁸⁹ et des sports de glisse, le directeur de l'ENS de la rue d'Ulm admet également que le sport est l'un des moyens les plus importants pour démocratiser les progrès de la science. « *Le sport est bien perçu par un large public. Il offre la possibilité d'informer sur des technologies nouvelles, des gens qui, autrement, ne s'y intéresseraient pas* »⁴⁹⁰. Cet exemple témoigne du hiatus qui se crée progressivement entre le projet de création d'une section EPS dans une ENS et l'imaginaire d'une personne extérieure à l'EPS. La perspective du directeur de l'ENS d'Ulm intègre des considérations épistémologiques qui vont à l'encontre du projet d'Alain Hébrard. Pour Étienne Guyon, le sport (et non l'EPS) est un support de recherche. Il est alors nécessaire d'éviter « *de créer de nouveaux champs disciplinaires qui isoleraient le sport de tous les autres efforts de recherche* »⁴⁹¹.

La posture du directeur de l'ENS de la rue d'Ulm est révélatrice d'une double ambiguïté à l'égard de la création d'un département EPS au sein d'une ENS. La première équivoque est inhérente à la représentation de la discipline scolaire dans l'imaginaire social. Nombreux·ses sont celles et ceux qui vont en « cours de sport » avec un « prof de sport ». Pour Jacques Ulmann, « *l'EPS ne s'est pas transformée en sport. Mais, située sur le même plan que lui, elle s'en est fait un auxiliaire* »⁴⁹². En effet, il s'agit là d'une exception française. L'EPS ne se

⁴⁸⁵ *Ibid.*

⁴⁸⁶ *Ibid.*

⁴⁸⁷ *Ibid.*

⁴⁸⁸ Archives nationales : Cote 20160154/44, Alain Hébrard, Document de travail, « Pour une ENS EPS », Reims, 20 novembre 1996.

⁴⁸⁹ Science des frottements, de la lubrification, de l'usure. Il s'agit d'un des domaines de prédilection d'Étienne Guyon.

⁴⁹⁰ « EPS interroge : Étienne Guyon », in : *Revue EPS*, 249 | septembre-octobre 1994, 9-14.

⁴⁹¹ *Ibid.*

⁴⁹² Jacques Ulmann, « Les rapports historiques de l'EP et du sport », in : *Revue EPS*, 238 | novembre-décembre 1992, 10-16, p. 16.

confond pas avec le sport sous sa forme compétitive comme en Allemagne ou en Angleterre, mais elle n'est pas non plus entièrement distincte des pratiques sportives comme cela semble être le cas en Belgique, en Italie ou en Espagne⁴⁹³. Dès lors, instaurer une forme d'excellence en EPS nécessite de s'appuyer sur des partenaires ayant une connaissance fine de la discipline. La seconde ambiguïté relève de la posture épistémologique des ENS. En effet, les Écoles normales supérieures se sont constituées selon une conception hiérarchisée « *qui privilégie l'abstrait plutôt que le concret, la connaissance fondamentale plutôt que la connaissance appliquée, la culture et les idées plutôt que la technique et les objets* »⁴⁹⁴. Nous démontrerons dans le point suivant que la conception épistémologique sur laquelle se fonde le projet de création d'un département EPS dans une ENS est bien éloignée de ces considérations.

3. Ancrages épistémologiques de l'idée de l'excellence en EPS

3.1. La posture épistémologique d'Alain Hébrard

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la création d'une ENS EPS constitue pour Alain Hébrard, le dernier maillon de l'assimilation universitaire. Or, la posture épistémologique de cet acteur aussi important qu'influent, est incontournable pour comprendre les enjeux liés à cette institution. En effet, les propos de l'Inspecteur général ne sont pas anodins dans la mesure où il a, lui-même, été un acteur de cette intégration universitaire. En 1975, Alain Hébrard est enseignant à la nouvelle École normale supérieure d'éducation physique (ENSEP). Il prend en charge la section n°8 en rapport avec les sciences humaines inhérentes aux activités physiques et sportives (APS), puis la section n°12, dont le thème est lié à la promotion et à l'organisation du sport. C'est par ailleurs à ce moment-là qu'il rencontre pour la première fois le futur Inspecteur général, Philippe Graillot⁴⁹⁵. À cette date, les STAPS n'existent pas encore. Les professeur·e·s d'EPS sont formé·e·s dans les UEREPS, instituées par la loi Edgar Faure de 1968 : « *Les universités organisent l'éducation physique et les sports, en liaison avec les organismes qualifiés. Elles facilitent la participation ou l'association des enseignants à ces activités* »⁴⁹⁶. Il n'existe alors aucun diplôme universitaire pour sanctionner les études en Éducation physique et sportive. Alain Hébrard (représentant de l'ENSEP nouvelle), Jacques Thibault (universitaire) et Roger Delaubert (Inspecteur général) sont convoqués par les

⁴⁹³ Pierre Arnaud, 1995, *op.cit.*, p. 37.

⁴⁹⁴ Pierre-Paul Zalio, 2013, *op.cit.*, p. 10.

⁴⁹⁵ Ce dernier était effectivement élève à l'ENSEP nouvelle à ce moment-là.

⁴⁹⁶ Loi n°68-978 du 12 novembre 1968, Relative à l'orientation de l'enseignement supérieur.

instances ministérielles. L'objectif de cette commission est de créer le diplôme d'études universitaires générales mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives (DEUG-STAPS)⁴⁹⁷. Les trois experts proposent, dans un premier temps, un DEUG-EPS⁴⁹⁸. Néanmoins, la loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 1968 ne permet pas, statutairement, à une discipline professionnelle d'être représentée à l'Université. Les Unités d'Enseignement et de Recherche sont dénommées « *établissements à caractère scientifique et culturel* »⁴⁹⁹. Il faut attendre la loi Savary pour que les grandes écoles et les universités soient regroupées sous la dénomination « *établissements à caractères scientifique, culturel et professionnel* »⁵⁰⁰. Ainsi, le DEUG-EPS est refusé par l'administration, ce qui oblige Alain Hébrard, Jacques Thibault et Roger Delaubert à réfléchir sur un diplôme qui associe « *l'académique et le professionnel* »⁵⁰¹. S'appuyant sur l'existence d'une licence sciences et techniques à l'UER-Sciences, la commission propose alors le DEUG-STAPS. La création de ce diplôme en 1975 marque l'histoire de la discipline dans la mesure où, depuis 1852⁵⁰², chaque diplôme, chaque organisme de formation est dédié intégralement à l'EPS (ou plus anciennement à la gymnastique). L'année 1975 marque alors la fin d'une époque durant laquelle l'EPS constitue l'unique support de formation des cadres sportifs (Cf. Figure 1).

⁴⁹⁷ Arrêté du 11 avril 1975, Relatif à la création du DEUG-STAPS, Publié au Journal Officiel de la République Française du 22 avril 1975, p. 4200.

⁴⁹⁸ Entretien Alain Hébrard, 20 décembre 2016.

⁴⁹⁹ Loi n°68-978 du 12 novembre 1968, Relative à l'orientation de l'enseignement supérieur.

⁵⁰⁰ Loi n°84-52 du 26 janvier 1984, dite Loi Savary, Relative à l'enseignement supérieur.

⁵⁰¹ Entretien Alain Hébrard, 20 décembre 2016.

⁵⁰² Date de création de l'école de gymnastique de Joinville qui constitue le premier organisme de formation de cadres de gymnastique.

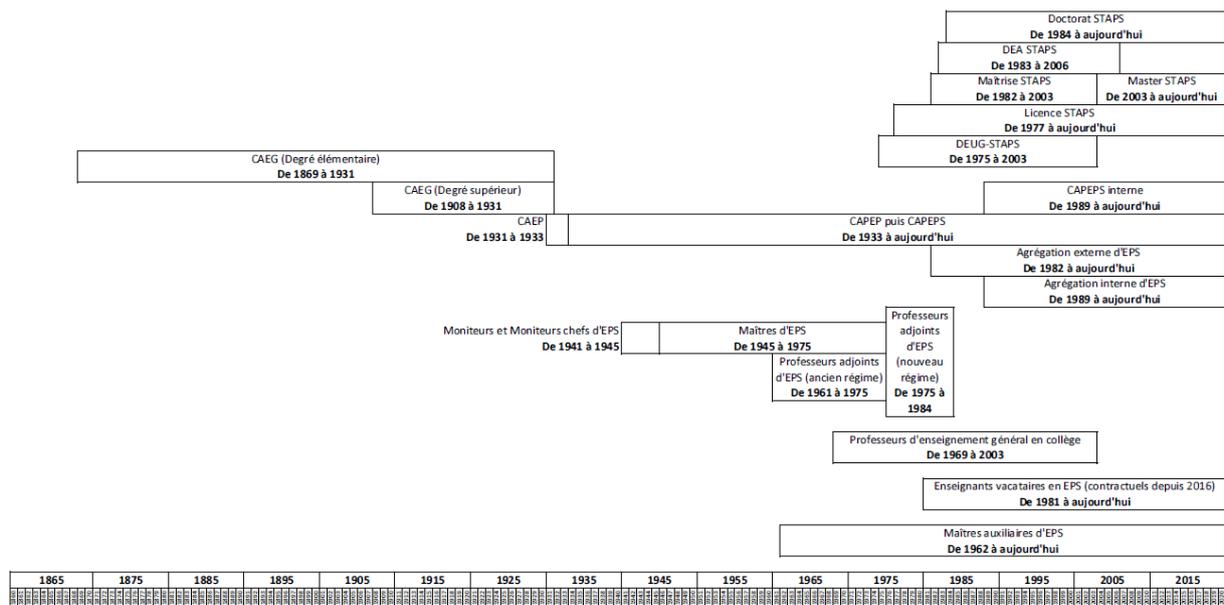


Figure 1 : Diplômes et concours en relation avec l'EPS et les STAPS (1869-2020)

Pour Alain Hébrard, l'expression « Sciences et Techniques » renvoie à la finalité professionnelle de l'enseignement. « *Il s'agit de développer un corps de connaissances spécifiques, intermédiaires entre les disciplines scientifiques et les exigences de l'action enseignante* »⁵⁰³. Selon lui, l'EPS relève du même processus de production du savoir que les sciences de l'ingénieur. Dans sa conception épistémologique, l'EPS gagnerait à se construire une « *culture universitaire polyvalente* ». « *La pluridisciplinarité de l'éclairage des pratiques* » et la conservation d'un « *débouché pédagogique* » permettraient ainsi la réalisation d'un tel objectif⁵⁰⁴. Par conséquent et bien que, selon Loïc Jarnet, « les théories » d'Alain Hébrard puissent constituer un « *paradigme cognitiviste de l'EPS* »⁵⁰⁵, la posture épistémologique d'Alain Hébrard doit être considérée dans son ensemble. Il semblerait alors qu'il considère les STAPS comme « *un champ pluridisciplinaire composite où se mêlent les savoirs scientifiques provenant de différentes sciences reines et des savoirs pratiques issus de formations professionnelles, champ qui élabore des consensus temporaires propres* »⁵⁰⁶. Une telle réflexion n'est pas anodine dans la mesure où ce dernier aurait lui-même souhaité devenir ingénieur. Effectivement, en 1961, avant de rentrer au CREPS de Strasbourg, Alain Hébrard

⁵⁰³ Archives nationales : Cote 20160154/44, Alain Hébrard, Document de travail, « Pour une ENS EPS », Reims, 20 novembre 1996.

⁵⁰⁴ Entretien Alain Hébrard, 20 décembre 2016.

⁵⁰⁵ Loïc Jarnet, « Théories et actions d'Alain Hébrard. Un paradigme cognitiviste de l'éducation physique et sportive », in : *Revue STAPS*, 67 | 2005, 41-57.

⁵⁰⁶ Loïc Jarnet, 2016, *op.cit.*

envoie son dossier à l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon. Son dossier n'est cependant pas retenu et il suivra la voie qui le conduira sur les bancs de l'ENSEP⁵⁰⁷. En définitive, la recherche est, pour l'Inspecteur général, « *une recherche instrumentale, c'est-à-dire tester des procédures en fonction de modèles* » et elle permet « *d'affiner, de préciser ce qu'on faisait empiriquement sur le terrain* »⁵⁰⁸.

Par conséquent, le projet de création d'une section EPS au sein d'une ENS semble ancré dans une logique que l'on peut considérer comme opposée au mythe de l'intellectuel qui plane dans les hautes sphères. *A contrario*, Alain Hébrard a la ferme intention de faire du dialogue chercheur·se·s praticien·ne·s un véritable objet du cycle de formation des futur·e·s élèves d'une éventuelle ENS EPS et ainsi combler « *l'absence d'une structure où se développent les réflexions susceptibles d'accompagner l'évolution de l'EPS* »⁵⁰⁹.

3.2. Le projet initial de l'ENS EPS : une excellence par et pour la recherche en EPS

3.2.1. Les premiers travaux écrits à propos de la section EPS dans une ENS

La posture épistémologique d'Alain Hébrard est importante pour comprendre le projet de création d'une section EPS dans une ENS. En 1989, 23 UFR STAPS sur 30 répertoriées disposent de laboratoires ou d'équipes de recherche⁵¹⁰. Néanmoins, l'Inspecteur général semble très déçu de ce que sont devenus les laboratoires UFR STAPS : « *les laboratoires qu'on vient de monter sont orientés vers tout sauf vers l'EPS* »⁵¹¹. Pour lui, les sciences du sport s'installent à l'Université tandis que la formation professionnelle à l'enseignement de l'EPS est reléguée au sein des Centres pédagogiques régionaux (CPR) à partir de 1986, puis dans les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)⁵¹² à partir de 1989 qui sont eux-mêmes remplacés par les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE)⁵¹³ en 2013. Il est donc nécessaire d'affirmer « *des thématiques de réflexion issues des problèmes de l'action*

⁵⁰⁷ Entretien Alain Hébrard, 20 décembre 2016.

⁵⁰⁸ *Ibid.*

⁵⁰⁹ Archives Nationales : Cote 20160154/44, Alain Hébrard, Document de travail, « Pour une ENS EPS », Reims, 20 Novembre 1996.

⁵¹⁰ Philippe Terral, « La construction des laboratoires en STAPS : entre spécificités héritées du passé et conformité à l'organisation de la recherche des sections universitaires françaises », in : Cécile Collinet, *La recherche en STAPS*, Paris : PUF, 2003, 153-188.

⁵¹¹ Entretien Alain Hébrard, 20 décembre 2016.

⁵¹² Archives Nationales : Cote 20160154/44, Alain Hébrard, Document de travail, « Pour une ENS EPS », Reims, 20 Novembre 1996.

⁵¹³ Aujourd'hui Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ).

quotidienne »⁵¹⁴ et de créer un département EPS au sein d'une ENS pour y contribuer. Il s'inspire donc des travaux de Marc Durand stipulant que l'intervention de l'enseignant·e est envisageable à trois niveaux : celui de l'école avec la conception et la mise en œuvre de projets, celui de la classe correspondant à la conception et à la mise en œuvre de leçons, de situations, etc., et celui de l'élève, c'est-à-dire le diagnostic et l'aide à l'apprentissage⁵¹⁵. Fort de cette classification, il propose alors une organisation du département EPS composé de six séminaires⁵¹⁶. Dans l'idée d'Alain Hébrard, le premier séminaire, est appelé « EPS, École et Société ». Il est organisé en rapport avec les problèmes relatifs à l'organisation et à l'évolution du système éducatif. Ainsi, il fait appel aux connaissances du système éducatif et plus particulièrement aux connaissances historiques, sociologiques et culturelles, à la philosophie de l'éducation, l'éthique, ainsi que les politiques éducatives. Le second séminaire, « EPS et Projet éducatif », vise à développer les techniques et les savoir-faire en matière de conception et d'administration du système éducatif, à savoir animer, organiser, gérer, promouvoir et administrer. Le troisième séminaire dénommé « EPS et Développement de la personne » correspond aux connaissances relatives aux lois du développement psychologique et moteur, de l'apprentissage, de la motivation et de l'efficacité motrice. Le quatrième séminaire, « EPS et motricité », est inhérent à l'analyse de la motricité de l'élève en situation d'apprentissage. Il cherche à déterminer des techniques d'observation, d'évaluation, de diagnostic moteur, de détermination de l'efficacité relative. Le cinquième séminaire est relatif à l'analyse didactique des contenus de l'enseignement de l'EPS. Il est appelé « EPS et contenus d'enseignement ». Enfin, le sixième et dernier séminaire, « Analyse de l'enseignement en EPS », correspond à l'analyse de l'acte d'enseignement et propose des analyses réflexives sur la pédagogie pratique⁵¹⁷. Dans cette section EPS, il n'y aurait pas de personnel enseignant nommé à temps complet, à l'exception du·de la directeur·trice du département. Les formateur·trice·s seraient ainsi des intervenant·e·s ponctuel·le·s provenant des différents corps de métiers : des professeur·e·s d'EPS, des enseignant·e·s-chercheur·se·s et des inspecteurs·trices. Ce projet distille bien la conception de l'excellence en EPS d'Alain Hébrard. Il donne à voir une discipline qui intègre des critères aussi bien professionnels qu'académiques. Néanmoins, cette idée ne manque pas de susciter des réactions. Marc Durand semble en accord avec les

⁵¹⁴ Archives Nationales : Cote 20160154/44, Alain Hébrard, Document de travail, « Pour une ENS EPS », Reims, 20 Novembre 1996.

⁵¹⁵ Archives Nationales : Cote 20160154/44, Marc Durand, Document de travail, « Les missions d'une ENS d'EPS – complément au texte d'Alain Hébrard », Reims, 20 Novembre 1996.

⁵¹⁶ Archives Nationales : Cote 20160154/44, Alain Hébrard, Document de travail, « Pour une ENS EPS », Reims, 20 Novembre 1996.

⁵¹⁷ *Ibid.*

propositions d'Alain Hébrard. Il y ajoute qu'une telle structure doit avoir pour missions la formation initiale des professeur·e·s agrégé·e·s d'EPS, des enseignant·e·s-chercheur·se·s en STAPS ainsi que la formation continue des formateur·trice·s de professeur·e·s d'EPS. Elle doit également œuvrer en faveur du développement d'une recherche liée à l'enseignement de l'EPS, afin de constituer un véritable carrefour entre praticiens et chercheurs. Enfin, l'ENS EPS a également un rôle à jouer dans la conservation de la mémoire de la profession. Il s'agirait par conséquent, de faire de cette section un conservatoire pour l'EPS⁵¹⁸. Didier Delignières ajoute qu'une telle institution doit permettre le développement d'une réflexion axiologique sur l'EPS, permettant de pallier une pensée trop « *aléatoire lorsqu'il s'agit de savoir à quoi doit ou peut servir la discipline* »⁵¹⁹. Elle doit également jouer un rôle de formation continue, permettant à des enseignant·e·s d'EPS de passer un DEA ou une thèse :

« *De nombreux collègues fort méritants pourraient y trouver l'occasion de postuler plus tard sur des postes universitaires, aujourd'hui pris par des jeunes thésards incapables de comprendre ce que peut être l'EPS* »⁵²⁰.

Didier Delignières émet également l'idée que son fief constitue un lieu pertinent pour l'implantation de cette section « *pour des raisons politiques, climatiques, institutionnelles et de ressources humaines locales* »⁵²¹. Seule Françoise Amiot-Badin, Inspectrice académique de l'Inspection pédagogique régionale (IA-IPR) de l'académie de Rennes, semble remettre en question l'idée de l'Inspecteur général⁵²². Elle considère effectivement, que l'ENS devrait constituer le « *cœur dynamique du corps des professeurs d'EPS* »⁵²³ sans pour autant être confondue avec une structure de recherche qui, selon elle, doit avoir lieu au sein des universités, seules habilitées à suivre des thèses. En effet, elle craint que les connaissances développées dans un tel centre deviennent le support unique, uniforme, voire monopolistique de l'enseignement de l'EPS⁵²⁴.

⁵¹⁸ Archives Nationales : Cote 20160154/44, Marc Durand, Document de travail, « Les missions d'une ENS EPS », Reims, novembre 1996.

⁵¹⁹ Archives Nationales : Cote 20160154/44, Didier Delignières, Document de travail, « A propos du projet d'ENS EPS », Reims, 18 novembre 1997.

⁵²⁰ *Ibid.*

⁵²¹ *Ibid.*

⁵²² Alain Hébrard est effectivement promu au groupe EPS de l'IGEN en 1997. Marie-Thérèse Frank & Pierre Mignaval, « Entretien n°20 – Alain Hébrard », in : Marie-Thérèse Frank & Pierre Mignaval, *Témoins et acteurs des politiques de l'éducation depuis la Libération. Tome 3. Inventaire de quarante entretiens*, Paris : INRP, 2002, 62-63.

⁵²³ Archives Nationales : Cote 20160154/44, Françoise Amiot-Badin, Document de travail, « A propos du projet d'ENS EPS », Reims, 23 novembre 1997.

⁵²⁴ *Ibid.*

3.2.2. Un héritage de l'ENSEPS et de la nouvelle ENSEPS ?

Dès lors, le projet initial de création d'une section EPS dans une ENS correspond à l'établissement ou même plutôt au rétablissement d'une forme d'excellence pour l'EPS. Pour Alain Hébrard, il s'agit d'associer une formation professionnelle à des connaissances scientifiques afin de réduire l'écart entre praticien·ne et chercheur·se :

« Face à la logique universitaire, force est de constater que par rapport à notre histoire (le compagnonnage des CREPS) nous avons beaucoup perdu sur la transmission du métier et que nous ne sommes pas encore suffisamment bénéficiaires des avancées de la science »⁵²⁵.

L'enracinement de la discipline universitaire STAPS dans la formation des professeur·e·s d'éducation physique et sportive n'est plus à prouver. Pour Cécile Collinet et Sandrine Payré, « *c'est une revendication corporatiste qui a débouché sur l'intégration universitaire à partir de 1969* »⁵²⁶. Ainsi, en 1975 et jusqu'au début des années 1980, les UEREPS sont essentiellement centrées sur la formation des professeur·e·s d'EPS. L'étudiant·e en EPS a toujours comme débouché professionnel majeur le CAPEPS. Les chercheur·se·s sont bien souvent animé·e·s par le désir d'apporter des solutions aux problèmes de terrain et pour aider l'enseignant·e d'EPS⁵²⁷. Néanmoins, la conférence des directeur·trice·s d'UEREPS se réunit à ce propos en mai 1982 et statue en ces mots :

« Il n'est pas possible de justifier la place des APS dans l'Université, les missions des UEREPS, l'intérêt de la recherche dans ce secteur, si l'on ne les situe pas dans le cadre plus général que constitue la pratique des APS dans notre société. C'est parce que le problème n'a jamais été abordé dans son ensemble, dans ses différentes composantes (sport de haut niveau, santé, éducation, loisirs, aspects économiques, etc.) »⁵²⁸.

L'orientation définie est claire : il est nécessaire de diversifier l'offre de formation et les objets d'étude en STAPS. La constitution d'un troisième cycle universitaire ne pouvait se justifier avec la seule légitimité sociale de l'EPS⁵²⁹. S'en suit alors une période où la logique scientifique apparaît et doit cohabiter avec la logique pédagogique qui n'est plus l'unique apanage des UEREPS⁵³⁰. A partir du milieu des années 1990, les laboratoires qui reposent

⁵²⁵ « EPS interrogé : Alain Hébrard », in : *Revue EPS*, 312 | mars-avril 2005, p. 10.

⁵²⁶ Cécile Collinet & Sandrine Payré, *op.cit.* p. 9.

⁵²⁷ *Ibid.*, p. 171.

⁵²⁸ Archives Nationales : Cote 19890652/2, Propositions de la conférence des directeurs d'UEREPS, « Réforme de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur : Place des APS dans l'enseignement supérieur », mai 1982, p. 1.

⁵²⁹ Cécile Collinet & Sandrine Payré, 2003, *op.cit.*, p. 10.

⁵³⁰ Création des Centres pédagogiques régionaux en 1986.

jusqu'alors sur de faibles effectifs, alimentés par les « pionnier·ère·s »⁵³¹, évoluent et diversifient leurs objets dans des perspectives de reconnaissance et d'habilitation :

« Progressivement, tout en se développant, ces structures vont tendre vers une organisation de plus en plus en conformité avec leurs disciplines d'appui et prendre une place croissante dans le monde universitaire »⁵³².

Cette évolution conduit à l'abandon de l'EPS comme unique champ de recherche possible⁵³³. Philippe Terral note ainsi une diminution du nombre de laboratoire en didactique qui semble s'expliquer par le fait que beaucoup d'acteurs travaillent dans ce domaine au sein de laboratoires rattachés aux Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), mais aussi par la difficulté qu'ont les producteur·trice·s de ces travaux à les faire reconnaître comme « scientifiques » au sein de la communauté STAPS et particulièrement « selon eux, au niveau du CNU STAPS »⁵³⁴. Par conséquent, l'EPS n'est plus le domaine de recherche privilégié et devient un objet parmi d'autres. Ainsi, pour Alain Hébrard, il est nécessaire de recréer un lieu dédié à cet espace de recherche :

« Nous avons conduit le dossier de l'ouverture d'une section EPS à l'École normale supérieure de Cachan afin de créer un lieu de réflexion et de recherche centré sur l'enseignement de l'EPS et optimiser les préparations aux concours de recrutement »⁵³⁵.

Les deux Inspecteurs généraux à l'origine du projet de création d'une section EPS au sein d'une ENS ont pour point commun d'être passés tous les deux par l'ENSEPS. Après une année au CREPS de Toulouse, Alain Hébrard entre à l'ENSEP en 1963, au moment où un centre de documentation et de recherche est créé à l'ENSEP jeunes gens⁵³⁶. Ainsi, bien que Raymond Gratereau, directeur de l'établissement, dénonce à cette époque, l'empirisme et le manque de fondement scientifique des connaissances en éducation physique⁵³⁷, Alain Hébrard considère qu'à son époque, l'ENSEP s'inscrit déjà dans un état d'esprit universitaire :

⁵³¹ Ces « pionnier·ère·s » sont bien souvent des acteurs passés par l'ENSEPS ou l'INSEP et sont parvenus à créer, localement, une dynamique de recherche collective au sein d'un UFR STAPS. Ainsi, les premiers travaux dans le domaine des STAPS sont davantage menés par des chercheur·se·s en sciences humaines et sociales et sont plus particulièrement centrés sur la production de savoirs en liaison avec les épreuves des concours de recrutement d'enseignant·e·s d'EPS (Philippe Terral, 2003, *op.cit.*, p. 161.).

⁵³² Philippe Terral, 2003, *op.cit.*, p. 171.

⁵³³ Yvon Léziart, « Les STAPS et les sciences d'appui. Dépendance ou autonomie ? », in : Matthieu Quidu, *Les sciences du sport en mouvement. Innovation et traditions théoriques en STAPS*, Paris : L'Harmattan, 2012, 389-400.

⁵³⁴ Philippe Terral, 2003, *op.cit.*, p. 177.

⁵³⁵ « EPS interroge : Alain Hébrard », in : *Revue EPS*, 312 | mars-avril 2005, p. 10.

⁵³⁶ Pierre Parazols & Jean Vivès, « Le centre de documentation et de recherche. Ecole normale supérieure d'éducation physique jeunes gens », in : *Revue EPS*, 66 | juillet 1963, 41-43.

⁵³⁷ Raymond Gratereau, « La recherche », in : *Revue EPS*, 66 | juillet 1963.

« Il y avait une volonté d'avoir une culture universitaire [...] Il y avait toute une activité de diffusion, de production, de connaissances et de diffusion qui était proche d'ailleurs de la recherche »⁵³⁸.

A sa sortie de l'ENSEP, le futur Inspecteur général enseigne au lycée de Corbeil-Essonnes. En 1969, Jean Vivès fait appel à lui pour enseigner l'athlétisme⁵³⁹ et la psychologie dans son ancienne école. De 1971 à 1973, Alain Hébrard entre à l'ENSEPS nouvelle dans la section 5 consacrée aux sciences humaines et dirigée par Georges Vigarello et Jacques Ulmann. C'est alors qu'il réalise un mémoire intitulé *Étude de la représentation du corps en mouvement et pédagogie des gestes sportifs* (1973). Dans ce premier travail, « Hébrard pose des questions essentielles et avance des explications concernant des phénomènes énigmatiques, qui intéressent tout particulièrement ceux qui interviennent dans le domaine de l'EPS et du sport »⁵⁴⁰. Cette étude s'inscrit ainsi dans la dynamique de recherche de l'ENSEPS nouvelle qui « a pour mission de développer sur le plan national la recherche scientifique, médicale, pédagogique et technique appliquée à l'éducation physique, aux sports et aux loisirs »⁵⁴¹. À l'issue de ce mémoire, converti en DEA de psychologie, Alain Hébrard s'inscrit en thèse et demeure à l'ENSEPS nouvelle pour enseigner. Il codirige alors une section consacrée aux sciences humaines en rapport avec les APS (section 8), puis une autre section concernant la promotion et l'organisation du sport (section 12). C'est à ce moment précis qu'il rencontre Philippe Graillot, qui entre à l'École en tant que sessionnaire. « On s'est connus à ce moment-là et on s'est côtoyés ensuite tout au long de notre carrière professionnelle : à l'UEREPS de Montpellier puis à l'inspection générale d'EPS »⁵⁴². En 1975, la nouvelle ENSEP fusionne avec l'INS pour devenir l'INSEP⁵⁴³. Cette disparition « signifie l'abandon définitif de toute forme d'établissement à caractère scientifique et culture spécifique au domaine de l'éducation physique »⁵⁴⁴. Par conséquent, bien que les deux Inspecteurs généraux évoquent qu'il « ne s'agit pas de recréer une école passée, fût-elle prestigieuse, mais de favoriser l'évolution de l'EPS en créant au sein d'une École normale supérieure une section EPS »⁵⁴⁵, force est de constater que leurs représentations des Écoles normales supérieures sont fortement influencées

⁵³⁸ Entretien Alain Hébrard, 20 décembre 2016.

⁵³⁹ Alain Hébrard est effectivement international de 400m haies. Il côtoie ainsi Gilbert Omnès qui lui a « mis le pied à l'étrier de l'équipe de France d'athlétisme » et qui l'a « fait aller vers l'aménagement matériel du milieu » (Entretien Alain Hébrard, 20 décembre 2016).

⁵⁴⁰ Loïc Jarnet, 2005, *op.cit.*, p. 43.

⁵⁴¹ Décret 70-302 du 6 avril 1970 confirmé par le décret interministériel du 26 mars 1973, cité par : Éric Levet-Labry & Michaël Attali, 2003, *op.cit.*, p. 64.

⁵⁴² Entretien Philippe Graillot, 6 février 2017.

⁵⁴³ Article 8 de la loi du 29 octobre 1975.

⁵⁴⁴ Éric Levet-Labry & Michaël Attali, 2003, *op.cit.*, p. 69.

⁵⁴⁵ Archives nationales : Cote 20160154/44, Document de travail, Alain Hébrard, Reims, 20 novembre 1996.

par leurs propres vécus. Dès lors, le projet de création d'un département EPS au sein d'une ENS est largement inspiré du modèle des trois ENSEPS disparues. Subséquemment, l'embryon de cette nouvelle section EPS porte en lui les stigmates d'une ambiguïté. En effet, comme le souligne Philippe Néaumet, les anciennes ENSEPS ainsi que l'ENSEP nouvelle n'ont jamais obtenu le statut d'établissement de l'enseignement supérieur :

« Malheureusement, l'École normale d'éducation physique sort du même coup de l'Enseignement supérieur avant même d'y être entrée [...] Elle paiera cher et longtemps l'option de 1933 »⁵⁴⁶.

Bien que cette revendication soit souvent reprise par les syndicats⁵⁴⁷, « l'ENSEPS n'a pas encore de place dans les structures universitaires traditionnelles »⁵⁴⁸ et « elle n'a d'École normale supérieure que le titre »⁵⁴⁹. Or, les ENS sont bien des « établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel »⁵⁵⁰. Jean-Louis Martinand nous fait remarquer à juste titre que la mission première de ces prestigieuses grandes écoles n'est plus la formation des professeur·e·s du second degré, mais bien la préparation d'un corps d'enseignant·e·s-chercheur·se·s destiné à fournir les rangs de l'Université :

« Simplement la question d'un département concernant le sport ou autre chose dans une ENS s'est posée dans ce nouveau cadre. Le problème moi que j'attendais parce que ça n'a pas loupé ! C'est qu'il y avait tous les nostalgiques des anciennes ENSEP. Que ce soit à Chatenay-Malabry ou à Joinville... Ils voulaient refaire ça ! Et ils ont cru qu'à Rennes ce serait ça, mais ça ne pouvait pas l'être. Ce cadre institutionnel n'existait plus. Ça n'avait pas de sens, mais il y en a qui n'ont pas compris pendant dix ans. Alors, ça j'étais sûr que ça se passerait... En partie repris par le SNEP qui avait beaucoup d'anciens étudiants de l'ENSEP... Alors j'ai essayé de l'expliquer mais je savais que ça serait très dur »⁵⁵¹.

La création d'un département EPS ne peut donc se faire sans le concours de l'enseignement supérieur et des STAPS. Par conséquent, le projet de créer un centre de recherche spécifique à l'EPS semble prendre le contre-courant de la dynamique impulsée par la conférence des directeurs des UEREPS.

⁵⁴⁶ Philippe Néaumet, *L'éducation physique et ses enseignants au XXe siècle*, Paris : Éditions Amphora, 1992, p. 31.

⁵⁴⁷ Bulletin du SNEP, 112 | septembre-octobre 1966.

⁵⁴⁸ Jacques Mourgeon, « L'ENSEPS foyer interdisciplinaire », in : *Revue L'Education Nationale*, n°842, p. 30. cité par : Éric Levet-Labry, 2007, *op.cit.*, p. 228.

⁵⁴⁹ Éric Levet-Labry, 2007, *op.cit.*, p. 338.

⁵⁵⁰ Décret n°87-695 du 26 août 1987 relatif à l'École normale supérieure.

⁵⁵¹ Entretien Jean-Louis Martinand, 14 février 2018.

Conclusion

L'histoire de la naissance du projet de création d'une idée de l'excellence inhérente à un département EPS dans une ENS de plein exercice est déterminée par un entrelac de différentes équivoques. La première ambiguïté décrite dans ce chapitre correspond à la dialectique entre universalisme et élitisme, entre égalité et liberté. Mais de quelle égalité parlons-nous ? En effet, l'EPS est longtemps considérée comme une « *discipline à part entière, mais entièrement à part* »⁵⁵², comme « *l'étrangère dans la maison école* »⁵⁵³. Cette quête semble s'inscrire dans une démarche visant à rétablir une forme d'égalité entre les critères qui fondent l'excellence pédagogique fondatrice pour certains corps enseignants « *culturellement dominés* »⁵⁵⁴, tels que les professeur·e·s d'EPS (ou encore les instituteur·trice·s), et ceux qui sont propres à une excellence scientifique revendiqués par les disciplines les mieux établies⁵⁵⁵. Pour ce faire, il est nécessaire que, d'un point de vue institutionnel, les structures soient identiques. Par conséquent, la création d'une agrégation externe, puis d'une section EPS dans une ENS peuvent être perçues comme les garantes d'une reconnaissance de la part de l'institution. Néanmoins, les Écoles normales supérieures sont considérées comme des établissements prestigieux réservés à l'élite scolaire⁵⁵⁶. Paradoxalement, l'égalité des disciplines semble imposer l'élitisme. Pour Alain Hébrard et Philippe Graillot qui sont pourtant tous les deux animés par l'importance de l'égalité dans une démocratie, il est tout de même nécessaire de proposer une forme d'excellence en EPS. Les mythes de l'ascension sociale, de la démocratisation du savoir par l'élite permettent de justifier le discours des Inspecteurs généraux. Les membres du SNEP adhèrent au projet en faveur de la perspective d'une excellence universelle, mais utopique. Or, Alain Hébrard et Philippe Graillot sont tous deux issus de l'ENSEPS. Cet élément de leur cursus semble alors structurer les représentations qu'ils se font des Écoles normales supérieures. La seconde ambiguïté relevée dans ce chapitre est donc inhérente à la différence entre les imaginaires professionnel et académique. Cette antinomie s'exprime au regard de l'écart entre les différentes représentations des ENS. Alain Hébrard et Philippe Graillot considèrent ces établissements au travers du filtre de leur cursus. Les ENSEPS, dont l'origine est liée

⁵⁵² Alain Hébrard, *Education physique et sportive : réflexions et perspectives*, 272p.

⁵⁵³ Pierre Arnaud, 1989, *op.cit.*, p. 29.

⁵⁵⁴ Stéphane Mierzejewski, « Le corps académisé. Sur l'accès aux positions universitaires des premiers enseignants-chercheurs en STAPS issus de l'EPS », in : *Movement & Sport Sciences*, 55, 2005b, 79-99.

⁵⁵⁵ Jean-Michel Chapoulie, « La compétence pédagogique des professeurs comme enjeu de conflits. Actes de la recherche en sciences sociales », 30 | 1979, 65-85 ; Jean-Michel Chapoulie, *Les professeurs de l'enseignement secondaire. Un métier de classes moyennes*, Paris : MSHP, 1987 408p ; Francine Muel-Dreyfus, *Le métier d'éducateur*, Paris : Minuit, 1983, 269p.

⁵⁵⁶ Michèle Ferrand, Françoise Imbert & Catherine Marry, 1999, *op.cit.*

intrinsèquement à la formation des enseignant·e·s d'EPS, sont pourtant bien différentes des ENS, qui tendent à reléguer la pédagogie au second plan au profit de la recherche. Par conséquent, le projet de création est fortement ancré dans l'imaginaire professionnel de l'EPS.

Chapitre 2 : Le discours et la rhétorique de l'excellence.

De la pertinence à la justification (1997-2002)

Introduction

L'enjeu de ce second chapitre est d'étudier la façon dont les parcours de vie d'acteur·trice·s tel·le·s que Alain Hébrard, Philippe Graillet ou encore Michel Leblanc ont pu influencer le projet de création du département EPS. Néanmoins, bien que le statut d'Inspecteur général de l'éducation physique et sportive et la reconnaissance dont ils bénéficient de leur hiérarchie leur octroient une marge de liberté, il nous semble difficilement envisageable qu'un acteur isolé puisse, seul, aller au bout du projet de création du département EPS dans une ENS. La difficulté est d'autant plus importante que l'idée de la genèse d'une forme d'excellence pour l'EPS comporte en elle-même un véritable hiatus dans la mesure où il s'agit de la création d'une élite au sein d'une sphère sociale où une idéologie de gauche, en faveur de l'égalité, est dominante. Dès lors, les acteurs doivent emprunter la rhétorique de mythes tels que celui de l'ascension sociale, de la démocratisation du savoir par l'élite, ou encore de la théorie de la justice, permettant de faire la synthèse entre la gauche et le libéralisme, entre l'élitisme et l'universalisme. L'autre difficulté majeure réside dans le fait que les significations sociales de l'EPS sont très éloignées des représentations collectives de l'excellence. En effet, même si les acteur·trice·s de la discipline ont tendance à considérer l'EPS comme une entreprise sérieuse, son « caractère plaisant »⁵⁵⁷ renvoie inextricablement à l'imaginaire social du sport, du loisir et du jeu qui n'a nullement sa place dans l'univers des ENS.

⁵⁵⁷ Philippe Liotard, « L'EP n'est pas jouer », in : *Corps et culture*, 2 | 1997, 2-17.

1. Les principaux acteur·trice·s et leurs considérations idéologiques

1.1. Claude Allègre : un opposant au développement des ENS ?

À l'issue des élections présidentielles de 1995, Jacques Chirac est élu. Néanmoins, « *le peuple de gauche* » donne à Lionel Jospin plus de 47 % des suffrages exprimés⁵⁵⁸. Après la nette victoire de la « gauche plurielle », constituée du parti socialiste, du parti communiste, des radicaux de gauche et des Verts, qui obtient un score de 48.28 % au scrutin législatif des 25 et 1^{er} juin 1997, Jacques Chirac dissout l'Assemblée et nomme ainsi Lionel Jospin en qualité de Premier ministre. Cette nomination ouvre alors une troisième période de cohabitation politique entre la droite et la gauche. Alain Hébrard, profitant du remaniement du gouvernement, est promu conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale deux années plus tard⁵⁵⁹. En effet, Claude Allègre succède à François Bayrou au ministère de l'Éducation nationale de la recherche et de la technologie⁵⁶⁰. Il s'agit là d'une opportunité pour Alain Hébrard dans la mesure où son nom est bien connu du nouveau ministre. En effet, ces deux protagonistes se sont vraisemblablement côtoyés au Paris Université Club (PUC) au début des années 1960, ainsi qu'au cours des années 1989-1991⁵⁶¹, lorsqu'Alain Hébrard était chargé de mission pour l'Inspection générale et que Claude Allègre était conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, Lionel Jospin. C'est donc à cette occasion qu'Alain Hébrard propose le projet de création d'une section EPS dans une ENS à Claude Allègre. Au même moment, le SNEP est invité par la directrice de l'enseignement supérieur, Francine Demichel⁵⁶², à participer à des tables rondes sur la question :

« Il y avait un accord de principe entre le cabinet et nous [le SNEP] sur l'idée que l'axe était bien d'ouvrir une section ENS d'EPS dans l'optique de créer un vivier pour le recrutement de formateurs experts dans le domaine de l'éducation physique et sportive »⁵⁶³.

Pour le principal syndicat des enseignant·e·s d'EPS, il s'agit de conforter la place de l'EPS comme une discipline scolaire à part entière, de mettre en place une formation nationale supérieure à l'agrégation externe d'EPS, de reconstituer un pôle national de recherche sur l'EPS

⁵⁵⁸ Jean-Jacques Becker, « La gauche plurielle (1995-2002) », in : Jean-Jacques Becker & Gilles Candar, *Histoire des gauches en France*, Vol. 2, *XX^e siècle : A l'épreuve de l'histoire*, Paris : La découverte, 2005, 295-310, p. 296.

⁵⁵⁹ Arrêté du 15 mars 1999 portant cessation de fonctions et nomination au cabinet du ministre, publié au Journal Officiel de la République Française n°72 du 26 mars 1999, p. 4532.

⁵⁶⁰ Décret du 4 juin 1997 relatif à la composition du gouvernement, publié au Journal Officiel de la République Française n°129 du 5 juin 1997, p. 9121.

⁵⁶¹ Entretien Alain Hébrard, 20 décembre 2016.

⁵⁶² Entretien Christian Couturier, 8 mars 2017.

⁵⁶³ Entretien Alain Becker, 9 mars 2017.

et de permettre à la France de rayonner à l'international dans ce domaine⁵⁶⁴. Néanmoins, il ne parvient pas à obtenir le soutien nécessaire à sa réalisation.

Cette situation n'est pas étonnante, dans la mesure où Claude Allègre reproche l'ambivalence de la situation française : d'un côté les universités et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'autre les grandes écoles. « *Que ces grandes écoles mal reliées à la recherche attirent les meilleurs étudiants est pour lui un handicap* »⁵⁶⁵. Après avoir commandé un rapport sur l'enseignement supérieur à Jacques Attali, Claude Allègre craint effectivement qu'il se produise une hiérarchisation croissante « *entre des pôles d'excellence et un enseignement de masse, plus ou moins correct et de plus en plus mal financé* »⁵⁶⁶. La posture du ministre de l'Éducation nationale rejoint ainsi celle de Peter Gumbel lorsqu'il évoque une France « *malade de ses grandes écoles* »⁵⁶⁷. Cet auteur, enseignant à Sciences Politiques, fait une analogie entre l'enseignement supérieur français et un millefeuille. Pour lui, il existe bien de brillant·e·s chercheur·se·s et d'excellent·e·s enseignant·e·s en France. Néanmoins, ils·elles ne peuvent pas être reconnu·e·s à l'échelle mondiale du fait de la fragmentation et du cloisonnement des institutions auxquelles ils appartiennent. « *À un moment où notre vieille Université est tout entière profondément ébranlée, nos grandes écoles restent le point d'ancrage le plus sûr pour la préparation des cadres de la nation* »⁵⁶⁸. Pour Fabrice Bouthillon, parmi les aberrations du système de l'enseignement supérieur, la pire est le fait que l'Université soit reléguée au rang de formation de seconde zone et que le « *crachat sur les étudiants de l'Université* »⁵⁶⁹ soit institutionnalisé par les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Pour Jean-Pierre Finance, Anne Fraïsse et Jean-Marc Monteil, les stratégies d'excellence telles que les Initiatives d'excellence (IDEX), les Laboratoires d'excellences (LABEX), les Équipements d'excellence (EQUIPEX) comportent un risque de dualisation au sein même des universités. Ces dispositifs constituent de nouvelles stratifications au sein du millefeuille de l'enseignement supérieur, dans la mesure où ils proviennent d'une idéologie ultralibérale tandis que les universités françaises fonctionnent selon un système de réseau⁵⁷⁰. Pour Claude Allègre, il est inadmissible que 30% du budget soit consacré aux Grandes Écoles, qui ne représentent

⁵⁶⁴ Alain Becker, « École normale supérieure », in : *Bulletin du SNEP*, 646 | septembre 2001, p. 10.

⁵⁶⁵ Antoine Prost & Annette Bon, « Le moment Allègre (1997-2000) », in : *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 110|2011, 123-145.

⁵⁶⁶ Jacques Attali, « Pour un système européen d'enseignement supérieur », février 1998, p. 8.

<http://media.education.gouv.fr/file/94/9/5949.pdf>, consulté le 25 janvier 2018

⁵⁶⁷ Peter Gumbel, 2013, *op.cit.*

⁵⁶⁸ Ezra Suleiman, *Les élites en France. Grands corps et grandes Écoles*, Paris : Seuil, 1978, p. 12.

⁵⁶⁹ Fabrice Bouthillon, « Nocivité de l'École normale », in : *Commentaire*, 154 | 2016, 337-347.

⁵⁷⁰ Jean-Pierre Finance, Anne Fraïsse & Jean-Marc Monteil, « Les stratégies d'excellence. Un risque de fragmentation pour les universités ? », in : *Esprit* | juillet 2012, 50-75.

que 4% des effectifs en termes d'étudiant·e·s. Il est donc nécessaire de « *ramener les Grandes Écoles et les universités dans un cadre commun* »⁵⁷¹. Pour le ministre de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, l'harmonisation ne peut se restreindre au problème français. Il s'agit d'uniformiser l'architecture du système européen de l'enseignement supérieur⁵⁷². Or, les Grandes Écoles telles que les ENS, Polytechnique, l'ENA, constituent de véritables exceptions françaises. Par conséquent, nous comprenons mieux la « *posture pessimiste* »⁵⁷³ de Claude Allègre quant à l'enseignement supérieur et, par extension, le rejet du projet de création d'une section EPS dans une ENS, soutenu par Alain Hébrard. Une autre explication reposerait sur le fait que Claude Allègre ait été trop occupé à « *dégraïsser le mammoth* »⁵⁷⁴ et à endiguer les manifestations des enseignant·e·s du secondaire, causées par cette interjection. En outre, en 2000, la démission du ministre du budget conduit à un nouveau remaniement ministériel. Le lundi 27 mars, il est annoncé que Claude Allègre n'est plus ministre de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Alain Hébrard quitte ainsi le cabinet et reprend son poste à l'Inspection générale.

Le projet de création d'un département EPS dans une ENS rencontre ainsi un premier opposant en la personne de Claude Allègre. La désapprobation du ministre de l'Éducation nationale est davantage liée à son aversion pour le système des grandes écoles. Il considère effectivement que les Écoles normales supérieures constituent un frein au développement des universités et craint d'assister à « *une hiérarchisation croissante entre des pôles d'excellence et un enseignement de masse* »⁵⁷⁵. Cette hostilité est ainsi fondée sur des arguments d'ordre politique et moral et le vif intérêt qu'il attache à l'enseignement supérieur exacerbe son ressentiment. Par conséquent, lorsqu'Alain Hébrard argumente en la faveur de la création d'une section EPS dans une ENS, la réponse de Claude Allègre se fait entendre et le projet demeure à l'état de vague espérance.

⁵⁷¹ Claude Allègre, « Le rôle du ministre de l'enseignement supérieur », Séance publique, Académie des sciences morales et politiques, lundi 12 janvier 2009, <https://www.asmp.fr/travaux/communications/2009/allegre.htm>, consulté le 26/01/18.

⁵⁷² Sylvain Kahn, « L'espace européen d'enseignement supérieur », Synthèse – Fondation Robert Schuman, 2004, 1-5.

⁵⁷³ Antoine Prost & Annette Bon, 2011, *op.cit.*

⁵⁷⁴ Béatrice Gurrey, « Education nationale : Claude Allègre veut dégraïsser le mammoth », in : *Le Monde*, 25 juin 1997.

⁵⁷⁵ Antoine Prost & Annette Bon, 2011, *op.cit.*

1.2. Jack Lang : une école élitaine pour tous

En 2000, Jack Lang succède à Claude Allègre au ministère de l'Éducation nationale. Ses considérations politiques sont bien différentes de son prédécesseur. Il se dit « *plus marxiste que les marxistes* »⁵⁷⁶ dans la mesure où pour lui, un projet de gauche doit être un projet de civilisation qui n'exclut pas les superstructures mentales, idéologiques, religieuses et culturelles. En effet, dans les années 1960 à 1970, bien qu'il ne soit pas communiste, il se sent proche des convictions défendues par ce parti à propos de l'art, de la création et de la culture⁵⁷⁷. De plus, depuis 1981, il cherche à « *rétablir un rapport de confiance avec les intellectuels* »⁵⁷⁸. Pour Jack Lang, cette élite doit être sollicitée. Par conséquent, en tant que citoyens actifs, les scientifiques doivent être associés aux réflexions qui ont lieu au sein du gouvernement : « *J'ai systématiquement cherché à les associer dans un travail très fécond, tout en respectant leur liberté* »⁵⁷⁹. Ainsi, cette perspective rejoint l'idée défendue par Jean-Paul Sartre qui considère que l'engagement est une obligation morale pour les intellectuel·le·s⁵⁸⁰. En 2000, lorsqu'il devient ministre de l'Éducation nationale, son objectif est de rénover l'éducation afin de « *faire bouger les choses et servir notre idéal commun* »⁵⁸¹ : *l'école républicaine de l'égalité des chances* »⁵⁸². Le titre de son ouvrage, synthèse des réformes qui ont jalonné son mandat, est évocateur. En effet, « *une école élitaine pour tous* » est un slogan qui ne cache pas les portées idéologiques des changements que le ministre de l'Éducation nationale souhaite apporter au système. Pour lui, il est nécessaire de créer une école de l'excellence et de l'égalité des chances. L'essentiel réside alors dans « *la volonté d'amener chacun à son meilleur niveau d'excellence, d'ouvrir à tous les portes de la connaissance et de préparer à la vie sociale et professionnelle* »⁵⁸³. Nous retrouvons ici une posture idéologique proche de la conception de l'excellence empruntée à Aristote⁵⁸⁴ où tout un chacun peut accéder à cette réalisation de soi, où tout individu peut-atteindre son propre potentiel d'excellence.

⁵⁷⁶ Dominique Bègles, « Entretien avec Jack Lang : Il y a une faillite culturelle de la gauche », in : *Nouvelles Fondations*, 3-4 | 2006, 85-85.

⁵⁷⁷ *Ibid.*

⁵⁷⁸ *Ibid.*

⁵⁷⁹ *Ibid.*

⁵⁸⁰ Patrick Wagner, 2003, *op.cit.*

⁵⁸¹ Commun à Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, à Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, Roger-Gérard Schwartzberg, ministre de la recherche et à Lionel Jospin, Premier ministre.

⁵⁸² Jack Lang, *Une école élitaine pour tous*, Paris : Gallimard, 2003, p. 10.

⁵⁸³ Jack Lang, « Entretien avec Jean-Noël Mouret », in : Jack Lang, 2003, *op.cit.*, p. 573.

⁵⁸⁴ Voir à ce sujet : Gilbert Romeyer-Dherbey & Gwenaëlle Aubry, *L'excellence de la vie. Sur l'éthique à Nicomaque et l'éthique à Eudème d'Aristote*, Paris : Vrin, 2002, 464p.

Si Claude Allègre était vivement opposé au développement des ENS, l'arrivée de Jack Lang au ministère de l'Éducation nationale constitue une opportunité pour Alain Hébrard qui souhaite créer une ENS EPS. En effet, puisque l'EPS, faisant partie de l'Éducation nationale, a droit à sa propre forme d'excellence. Pour le ministre nouvellement nommé, une section EPS dans une ENS serait le « *pôle de référence [en matière de formation et de recherche sur l'enseignement] dont la discipline a besoin* »⁵⁸⁵. Néanmoins, puisqu'Alain Hébrard quitte le cabinet du ministère de l'Éducation nationale pour reprendre ses fonctions d'inspecteur général, il laisse sa place à une toute autre personne : Michel Leblanc.

1.3. Michel Leblanc : une démocratisation inachevée

Le 1^{er} septembre 2000, Michel Leblanc est nommé à l'IGEN-EPS. Ce dernier a déjà une carrière bien remplie sur le plan politique. Conjointement professeur d'EPS, entraîneur d'athlétisme et directeur du service des sports de la municipalité de Nevers dans les années 1970, il est un fervent militant du parti socialiste. En effet, encarté à partir de 1971, il adhère parfaitement à l'idée d'une « *union de la gauche, avec toutes les forces de gauche* »⁵⁸⁶ défendue par le secrétaire national du parti fraîchement nommé, François Mitterrand. En 1984, il se décrit comme étant, avec Claude Bouquin, la « *plume* »⁵⁸⁷ de la loi Avice, relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives⁵⁸⁸. En 1991, il est nommé au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, Lionel Jospin⁵⁸⁹. Ses attributions consistent alors à assurer le suivi des questions liées à l'éducation physique, au sport scolaire et au sport universitaire. Il garantit ainsi la relation entre le ministère de l'Éducation nationale et le secrétariat d'état à la jeunesse et au sport. En 1998, Michel Leblanc est à nouveau conseiller technique de Lionel Jospin⁵⁹⁰, qui est cette fois-ci nommé Premier ministre. Michel Leblanc est ainsi délégué au sport, à la jeunesse et à la vie associative. Michel Leblanc est ensuite nommé à l'IGEN-EPS à partir du 1^{er} septembre 2000⁵⁹¹. Au cours de cette même année, en vue de renforcer la place de l'EPS et du sport dans le système éducatif, l'Inspecteur général fraîchement nommé élabore

⁵⁸⁵ Jack Lang, 2003, *op.cit.*

⁵⁸⁶ Entretien Michel Leblanc, 23 mars 2018.

⁵⁸⁷ Entretien Michel Leblanc, 28 juillet 2017.

⁵⁸⁸ Loi n°84-610 du 16 juillet 1984, dite Loi Avice, relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

⁵⁸⁹ Arrêté du 7 juin 1991 portant nomination au cabinet du ministre, publié au Journal Officiel de la République Française n°134 du 11 juin 1991, p. 7658.

⁵⁹⁰ Arrêté du 17 mars 1998 relatif à la composition du cabinet du Premier ministre, publié au Journal Officiel de la République Française n°65 du 18 mars 1998, p. 4024.

⁵⁹¹ Décret du 1^{er} septembre 2000 portant nomination à l'Inspection générale de l'Éducation Nationale, publié au Journal Officiel de la République Française du 2 septembre 2000, p. 13682.

une série de mesures, avec la collaboration de Daniel Vimont⁵⁹², qu'ils présentent le 7 juin 2001, devant Jack Lang et Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports⁵⁹³. Parmi ces propositions, la création d'une section EPS dans une ENS est une mesure phare du dispositif⁵⁹⁴.

« J'ai ressorti cette affaire parce qu'elle était la dernière disposition qui allait compléter ce changement radical d'appartenance ministérielle »⁵⁹⁵.

En effet, pour Michel Leblanc, la création d'une telle institution constitue bien un « dernier maillon ». Cependant, il ne s'agit pas de la même chaîne imaginée par Alain Hébrard. Pour l'ancien conseiller technique du Premier ministre, l'ENS EPS est le dernier maillon de l'incorporation de l'EPS à l'Éducation nationale et non celui de l'intégration universitaire. L'ambiguïté persiste donc, tant sur le plan historique qu'idéologique. Michel Leblanc considère effectivement que « *dans l'esprit des rédacteurs du programme socialiste de 1978, la création d'une ENS 2SEP⁵⁹⁶ devait être démocratique* »⁵⁹⁷.

En effet, avant la tentative d'union de la gauche de François Mitterrand et la création d'une commission sport au parti socialiste, les réflexions sur l'EPS et les APS sont essentiellement portées par des partisan·e·s de la Fédération française gymnique du travail (FSGT), par certains membres du SNEP (notamment Robert Surrel, Germain Boutillier et Marcel Bergé pour la tendance majoritaire « Unité-Action », Philippe Néaumet et Claude Pineau pour les « autonomes »), par des acteurs proches des idées défendues dans la revue *Les Cahiers pédagogiques* (tendance Unité-Indépendance-Démocratie de la Fédération de l'Éducation nationale) ou *Quels Corps ?* inhérente au courant anti-sportif de Jean-Marie Brohm⁵⁹⁸ (qui dirige avec Jean Le Boulch la tendance « Manifeste » du SNEP). Les lieux de délibérations sur l'EPS sont alors majoritairement « à gauche de la gauche » et la commission sport du PS, dont Michel Leblanc fait partie, s'inspire de ces travaux⁵⁹⁹. Néanmoins, le sport et

⁵⁹² En 1991, Daniel Vimont est nommé directeur du cabinet du secrétaire d'Etat à l'enseignement technique (Jacques Guyard). En 1995, il est nommé administrateur civil affecté au Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionnelle. En 1998, il devient membre du Conseil d'administration de l'Union des groupements d'achats publics. L'année suivante, il est nommé chef de service à l'administration centrale du Ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Puis, il est nommé conseiller technique au cabinet de Jack Lang le 13 février 2000.

⁵⁹³ Jack Lang, 2003, *op.cit.*, p. 199.

⁵⁹⁴ *Ibid.*, p. 203.

⁵⁹⁵ Entretien Michel Leblanc, 28 juillet 2017.

⁵⁹⁶ Ceci est un anachronisme de la part de Michel Leblanc dans la mesure où il s'agissait, à l'époque, du département EPS.

⁵⁹⁷ Entretien Michel Leblanc, 23 mars 2018.

⁵⁹⁸ Jacques Gleyse, 2003, *op.cit.*

⁵⁹⁹ Entretien Michel Leblanc, 23 mars 2018.

l'EPS deviennent un sujet de débat public au-delà des appartenances politiques. Les paradoxes sont par ailleurs nombreux à cette époque. Pour Jacques Gleyse, « *des acteurs plutôt marqués à droite (à l'Inspection générale notamment) se retrouvent sur les bases idéologiques d'une "mystique de gauche" »*⁶⁰⁰. Rappelons ainsi que Pierre Mazeaud, homme politique de droite (UDR⁶⁰¹ entre 1968 et 1973 et RPR⁶⁰² entre 1986 et 1998) est à l'origine de la loi qui marque la reconnaissance définitive du sport comme bien commun fondamental⁶⁰³ et qui entérine les STAPS⁶⁰⁴.

Pour Michel Leblanc, les créations d'une agrégation externe, d'une agrégation interne et d'une ENS EPS auraient dû constituer des voies de promotion pour les « *militants de terrain à la fois enseignants et entraîneurs* »⁶⁰⁵, tels que Jacques Piasenta en athlétisme, Gilles Preux en rugby ou encore Daniel Costantini en Handball. Néanmoins, il déplore le fait que les épreuves aient été calquées sur « *l'orthodoxie des disciplines intellectuelles* »⁶⁰⁶. Ainsi, l'admissibilité, comportant trois écrits, puis deux à partir de 1996, écarte progressivement ceux·celles qui, pour Michel Leblanc, auraient mérité de l'obtenir :

*« Vous ne pensez pas qu'ils auraient dû constituer, du point de vue statutaire, l'élite de la discipline [...] Ils étaient condamnés à ne pas réussir l'agrégation [...]. Ceux qui passaient leur temps à entraîner n'avaient pas le temps de lire, de potasser et encore moins d'écrire »*⁶⁰⁷.

Dès lors, pour l'Inspecteur général, l'excellence en matière d'entraînement sportif ou d'éducation sportive n'est pas compatible avec la réussite au concours de l'agrégation externe, révélatrice d'une forme d'excellence plus académique. Cette conception est révélatrice du débat entre activité intellectuelle et activité motrice qui prend de l'ampleur à la suite de la réintégration de l'EPS à l'Éducation nationale et notamment au travers de l'évaluation⁶⁰⁸. Pour Christelle Marsault, cette controverse s'inscrit également dans la construction des savoirs en EPS et par conséquent, dans les rapports entre EPS et sciences :

⁶⁰⁰ Jacques Gleyse, 2003, *op.cit.*

⁶⁰¹ Union des démocrates pour la République.

⁶⁰² Rassemblement pour la République.

⁶⁰³ Pascal Chantelat & Philippe Tétart, « La première sportivisation. Croissance, renouvellements et clivages sociaux (1958-1975), in : Philippe Tétart, *Histoire du sport en France. Le temps des masses (1945 à nos jours)*, Paris : Vuibert, 2007.

⁶⁰⁴ « Des formations en sciences et techniques des activités physiques et sportives sont organisées et sanctionnées, conformément aux dispositions de la loi d'orientation précitée ». (Article 6, Loi n°75-988 du 29 octobre 1975 relative au développement de l'éducation physique et du sport).

⁶⁰⁵ Entretien Michel Leblanc, 23 mars 2018.

⁶⁰⁶ Entretien Michel Leblanc, 28 juillet 2017.

⁶⁰⁷ Entretien Michel Leblanc, 23 mars 2018.

⁶⁰⁸ Michaël Attali, 2002, *op.cit.*

« En quête de reconnaissance, la discipline développerait un discours théorique pour revaloriser son image de discipline pratique. L'intellectualisation se présenterait alors comme un modelage du sport dont l'EPS se parerait pour sembler plus sérieuse, notamment dans les discours »⁶⁰⁹.

Ainsi, Michel Leblanc semble considérer que la théorisation de l'EPS et, par extension l'agrégation externe d'EPS, engendrent une nouvelle fracture sociale au sein de la profession d'enseignant·e d'EPS. Par conséquent, sa conception comporte une véritable dimension démocratique et fédérale. La mise en place de ce concours recrutement et l'intégration de l'EPS à l'Éducation nationale ont engendré une « *distanciation progressive qui a pesé sur l'évolution de la discipline et qui a conduit, petit à petit, à une EPS désocialisée et désportivée* »⁶¹⁰. Dès lors, pour l'IGEN-EPS, la réintégration de la discipline à l'Éducation nationale entérine la scission entre l'empirisme et le regard scientifique. Pour lui, la création d'une agrégation externe n'a pas eu les conséquences attendues. En effet, l'instauration de ce prestigieux concours de recrutement aurait dû permettre d'ouvrir la voie de l'élite à des individus issus de l'empirisme et du pragmatisme. Pour lui, il s'agissait d'un moyen de démocratisation de l'excellence dans la mesure où des « gens de terrains » auraient pu prétendre accéder à l'Université. Le mythe de l'ascension sociale est à nouveau convoqué dans la rhétorique du discours. Néanmoins, pour l'Inspecteur général, cet objectif demeure inachevé. Il déplore le fait que les notes valorisent davantage ceux·celles qui passent leur temps à lire et à écrire, plutôt que ceux·celles qui passent leur temps à enseigner ou à entraîner⁶¹¹. La création d'une section EPS dans une ENS consiste donc en une seconde chance pour parvenir à un tel projet :

« Elle doit être un lieu de réflexion sur la synthèse entre les pratiques sociales et culturelles et une discipline d'enseignement [...] Il n'y a pas un seul laboratoire STAPS qui fasse ce travail-là ! »⁶¹².

Selon Michel Leblanc, c'est à cette condition que le département EPS pourra permettre une véritable ascension sociale.

C'est donc en tant que chargé de mission que Michel Leblanc fait la proposition de la création d'une section EPS dans une ENS au ministre de l'Éducation nationale. Néanmoins, la dialectique entre élitisme et universalisme persiste autant que l'ambiguïté entre professionnalisme et académisme. Par ailleurs, Michel Leblanc est très largement affairé par sa mission relative « *au sport scolaire du premier et du second degré pour l'appréhender dans sa*

⁶⁰⁹ Christelle Marsault, *Sociohistoire de l'éducation physique et sportive*, Paris : PUF, 2009, p. 51.

⁶¹⁰ Entretien Michel Leblanc, 23 mars 2018.

⁶¹¹ Entretien Michel Leblanc, 28 juillet 2017.

⁶¹² *Ibid.*

dimension d'éducation sportive et d'éducation citoyenne »⁶¹³, il ne peut donc pas assumer cette nouvelle ambition de créer une ENS EPS. Avec le feu vert du doyen de l'IGEN-EPS, Alain Hébrard, il propose alors le nom de Philippe Graillot pour réaliser cette tâche⁶¹⁴.

1.4. Philippe Graillot : un projet qui se concrétise

Parallèlement, Philippe Graillot, également IGEN-EPS, est sollicité par le ministre de l'Éducation nationale pour faire un rapport sur l'École interarmées des sports (EIS) de Fontainebleau⁶¹⁵. En effet, en 2001, l'armée souhaite vendre un lieu « *exceptionnel par sa taille et son emplacement, à la lisière de la forêt* »⁶¹⁶. En effet, le déménagement de l'EIS à Brest, prévu en 2002, laisserait à la commune bon nombre « *d'équipements sportifs qui occupent la moitié du terrain* »⁶¹⁷. Ces infrastructures sont effectivement « *démesurées pour sa taille, et Fontainebleau ne pourra pas entretenir seule ces stades et ces piscines* »⁶¹⁸. Philippe Graillot rédige ainsi un rapport favorable au rachat des bâtiments par l'Éducation nationale. Ce dernier a dans l'idée que ces bâtiments laissés à l'abandon pourraient accueillir une nouvelle ENS EPS⁶¹⁹ qui pourrait devenir « *soit le grand centre européen de recherche en EPS qui fait actuellement défaut soit un grand centre francophone de recherche en EPS* »⁶²⁰. Une implantation à Fontainebleau présenterait effectivement plusieurs avantages tels que la possibilité d'acquérir des installations spécifiques pour l'organisation de l'ensemble des concours de recrutement en EPS⁶²¹. L'idée est en effet de faire de l'ENS « *un grand centre d'examen* »⁶²² proche des universités Parisiennes et de celle d'Évry. Les installations sportives déjà présentes permettraient de pratiquer diverses activités. La création d'une telle institution serait également l'occasion de créer des universités d'été consacrées à des thématiques EPS ou interdisciplinaires. Enfin, tout au long de l'année, elle serait un lieu de stage et de réunion

⁶¹³ « Questions à Michel Leblanc », in : Revue EPS, 291 | septembre-octobre 2001, 43-46.

⁶¹⁴ Entretien Michel Leblanc, 28 juillet 2017.

⁶¹⁵ Archives nationales : Cote 20030540/3, Rapport de Philippe Graillot sur la « reconversion de l'école interarmées des sports de Fontainebleau », décembre 2000, 40p.

⁶¹⁶ Laurence Albert, « Site militaire en pôle d'activités et de formation », *Journal Les Echos*, 6 septembre 2000, https://www.lesechos.fr/06/09/2000/LesEchos/18230-022-ECH_fontainebleau-veut-reconvertir-son-site-militaire-en-pole-d-activites-et-de-formation.htm, consulté le 26/01/2018.

⁶¹⁷ *Ibid.*

⁶¹⁸ *Ibid.*

⁶¹⁹ Archives Nationales, Cote : 20030540/3, Rapport n°2000-056, intitulé « Reconversion de l'École Interarmées des Sports de Fontainebleau », remis à Jean-Luc Mélenchon le 13 décembre 2000 à Paris, rapporteur : Philippe Graillot.

⁶²⁰ *Ibid.*

⁶²¹ Archives privées d'Alain Hébrard, Document intitulé « ENS Graillot 2000 ».

⁶²² Entretien Philippe Graillot, 6 février 2017.

nationale par rapport à la proximité avec l'aéroport d'Orly⁶²³. Néanmoins, la transaction ne se faisant pas, le projet est avorté avant même d'avoir été porté.

Les actions conjointes de Philippe Graillot, d'Alain Hébrard et de Michel Leblanc, qui avaient tous les trois l'ambition de porter à maturation ce projet, ont permis d'éveiller l'attention de Jack Lang. Lors d'une conférence de presse qui a lieu le 7 juin 2001, ce dernier charge Philippe Graillot d'une mission d'étude sur les modalités de création d'une section EPS dans une ENS :

« Née officiellement en 1933, en difficulté dès 1970, disparue en 1975, cette section doit renaître et s'inscrire dans le réseau de coopérations actives des Écoles normales supérieures existantes. L'excellence et l'approfondissement de l'enseignement et de la recherche, la large ouverture intellectuelle et culturelle, l'indispensable dimension internationale suppose que cette école forme des enseignants hautement qualifiés, des universitaires, et accueille des chercheurs français et étrangers sur les thèmes de l'enseignement de l'EPS. Formés par la recherche, les élèves recrutés à l'École normale supérieure doivent produire à leur tour, des connaissances en tant que chercheur, les transmettre en tant que professeur et les utiliser de manière innovante. La décision de créer une section dans une école existante est arrêtée. Les objectifs et le cap sont fixés. Je charge Philippe Graillot, Inspecteur général de l'Éducation nationale, d'une mission d'étude sur les modalités de création et je lui demande de me remettre son rapport dans des délais permettant aux premiers étudiants d'être accueillis à la rentrée universitaire de 2002 »⁶²⁴.

Du 7 juin 2001 au début du mois de septembre 2002, le délai est court. Il s'agit donc pour Philippe Graillot d'une affaire d'urgence parsemée de difficultés. Au cours de cette courte période, il fait face à des obstructions d'ordres structurel, budgétaire, épistémologique et axiologique. Néanmoins, le principal obstacle est surtout relatif à la hiérarchie instaurée historiquement parmi les différents champs scientifiques. Comment l'EPS peut-elle obtenir ses lettres de noblesse, au même titre que les disciplines académiques telles que les mathématiques, la physique ou encore les lettres ?

⁶²³ Archives privées d'Alain Hébrard, Document intitulé « ENS Graillot 2000 ».

⁶²⁴ Archives nationales : Cote 20030545/2, Déclaration de M. Jack Lang, ministre de l'Éducation Nationale, Conférence de presse sur les mesures en faveur de l'EPS à l'école, Paris, 7 juin 2001.

2. L'EPS : une discipline qui n'a pas sa place dans une ENS ?

Première difficulté : où implanter cette nouvelle section EPS ? En 1997, Didier Delignières avait ostensiblement évoqué l'idée que Montpellier serait un lieu idéal pour l'implantation de l'ENS EPS⁶²⁵. Néanmoins, il ne s'agit pas de recréer une école passée, bien que, d'après Alain Hébrard, elle ait été prestigieuse, mais de favoriser l'évolution de la discipline en créant au sein d'une ENS préexistante, une section EPS⁶²⁶. Mais alors, quelle ENS choisir ? L'ENS de la rue d'Ulm ? L'ancienne École normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET) de Cachan ? L'ENS Lettre et sciences humaines (LSH) de Lyon ? Pour les membres du SNEP, l'implantation géographique leur importe peu. Il s'agit seulement de « trouver une structure où l'EPS, du point de vue de ses objets, de ses démarches, aura le plus de facilité d'intégration conceptuelle et fonctionnelle »⁶²⁷. Il est nécessaire de choisir un lieu permettant aux étudiant·e·s d'atteindre « l'excellence corporelle attendue » et enfin, d'éviter un espace qui deviendrait « un ghetto pour l'EPS »⁶²⁸. C'est au cours d'une réunion de travail, qui se déroule rue de ? Grenelle, le 28 novembre 2001, que Philippe Graillot propose seulement deux dossiers⁶²⁹, aux membres présents. Il s'agit de Christian Forestier, directeur de cabinet de Jack Lang⁶³⁰, Francine Demichel, directrice de l'enseignement supérieur⁶³¹, Jean-Pierre Dedonder, conseiller technique au cabinet de Jack Lang⁶³², Pierre-Yves Duwoye, directeur des personnels enseignants⁶³³ et Michel Leblanc, IGEN-EPS. La première possibilité est une ENS EPS en rapport avec les sciences humaines à l'ENS de Lyon et la seconde, en relation avec les sciences de l'ingénieur à l'ENS de Cachan. L'ENS de la rue d'Ulm n'est alors pas envisagée par Philippe Graillot.

⁶²⁵ Archives nationales : Cote 20160154/44, Didier Delignières, Document de travail, « A propos du projet d'ENS EPS », Reims, 18 novembre 1997.

⁶²⁶ Archives nationales : Cote 20160154/44, Document de travail, Alain Hébrard, Reims, 20 novembre 1996.

⁶²⁷ Alain Becker, 2001, *op.cit.*, p. 10.

⁶²⁸ *Ibid.*

⁶²⁹ Entretien Philippe Graillot, 6 février 2017.

⁶³⁰ Arrêté du 31 mars 2000 portant nomination au cabinet du ministre, Publié au Journal officiel de la République Française, n°81, 5 Avril 2000, p. 5210.

⁶³¹ Décret du 17 décembre 1997 portant nomination d'une directrice à l'administration centrale, Publié au Journal officiel de la République Française, n°294, 29 décembre 1997, p. 18376.

⁶³² Arrêté du 26 mars 2002 portant nomination au cabinet du ministre, Publié au Journal officiel de la République Française, n°79, 4 avril 2002, p. 5950.

⁶³³ Danièle Bernard & Françoise Lepagnet-Leca, « Entretien n°25 – Duwoye Pierre-Yves », in : Marie-Thérèse Frank, Pierre Mignaval & Françoise Lepagnet-Leca, *Témoins et acteurs des politiques de l'éducation depuis la Libération. Tome 4. Inventaire de soixante-quatre entretiens*, Paris : INRP, 2005, 78-79.

2.1. L'absence de proposition à la rue d'Ulm : l'EPS n'y a pas sa place !

L'évocation de cette possibilité au cours d'un entretien avec Christian Forestier, ancien directeur du cabinet de Jack Lang, suscite une réaction qui en dit long sur l'accueil réservé à l'EPS dans une ENS aussi prestigieuse que celle de la rue d'Ulm :

« Je vois la tête de Ulm si je leur avais dit que je leur foutais une section EP... euh... STAPS ! Il aurait fallu que j'appelle le SAMU ! Qu'ils les mettent sous oxygène. Je ne sais pas si vous vous rendez compte de la mentalité de cette boîte. Non... (Rires) C'est vrai que je n'y ai pas pensé mais j'aurais dû tiens ! Pour le fun... Non, ce n'était pas envisageable ! »⁶³⁴.

En effet, l'ENS de la rue d'Ulm n'est-elle pas « *l'aboutissement du Siècle des Lumières* »⁶³⁵ ? N'est-elle pas une pépinière de chercheur·se·s, de professeur·e·s, de futur·e·s savant·e·s, d'intellectuel·le·s ayant participé aux grands débats politiques et idéologiques de notre temps⁶³⁶ ? Ne prétend-elle pas incarner à elle seule l'excellence universitaire⁶³⁷ ? N'est-elle pas à l'origine de belles carrières académiques comme celles de Charles Péguy, Jean-Paul Sartre, Jean Jaurès, Georges Pompidou⁶³⁸, etc. ? Le rayonnement de l'ENS de la rue d'Ulm est alimenté par le mythe de l'élitisme et de l'intellectuel. Au sein d'une telle institution, on ne peut déceimment mêler l'intellect et la technique, l'esprit et le corps⁶³⁹, la philosophie et l'EPS. Dans cette institution, la culture savante devient alors le moyen de se distinguer de la masse⁶⁴⁰. À la rue d'Ulm, l'excellence se fonde sur les critères académiques d'une recherche à la pointe du renouvellement des disciplines⁶⁴¹. En 1996, quarante laboratoires de l'École sont associés au CNRS et 80% des élèves poursuivent en formation doctorale⁶⁴². La réussite ultime réside dans l'acquisition de récompenses telles que la médaille d'or du CNRS, la médaille Fields ou encore le prix Nobel. L'ENS de la rue d'Ulm est ainsi comparable à l'École nationale d'administration (ENA), à l'École Polytechnique ou encore à l'École des hautes études commerciales (HEC). Elle constitue le Graal de tout cursus universitaire tandis que les autres ENS sont qualifiées de « *second rang* »⁶⁴³. Une discipline telle que l'EPS, « *un peu singulière dans le paysage* »⁶⁴⁴, ne peut avoir sa place auprès de la philosophie, de la littérature ou encore auprès de la physique,

⁶³⁴ Entretien Christian Forestier, 16 janvier 2018.

⁶³⁵ « EPS interrogé », in : *Revue EPS*, 249 | septembre-octobre, 1994, 9-14.

⁶³⁶ Jean-François Sirinelli, *École normale supérieure. Le livre du bicentenaire*, Paris : PUF, 1994.

⁶³⁷ Bruno Belhoste, 1996, *op.cit.*

⁶³⁸ François Dufay & Pierre-Bertrand Dufort, 1993, *op.cit.*

⁶³⁹ Selon Roland Barthes, « *Le corps lutte contre la tête* » (1957, *op.cit.*, p. 203.).

⁶⁴⁰ Jacques Julliard, 2014, *op.cit.*, p. 289.

⁶⁴¹ Nicole Masson, 1994, *op.cit.*, p. 55.

⁶⁴² « EPS interrogé : Étienne Guyon », in : *Revue EPS*, 249 | septembre-octobre 1994, 9-14.

⁶⁴³ Pierre Bataille, 2017a, *op.cit.*

⁶⁴⁴ Entretien Christian Forestier, 16 janvier 2018.

de la chimie et des mathématiques. La hiérarchie des disciplines est un véritable obstacle à la création d'une section EPS au sein de l'ENS de la rue d'Ulm.

Dans l'imaginaire social, l'EPS, souvent appelée, « sport » ou encore « gym » par les plus anciens, est encore considérée comme une sous-culture⁶⁴⁵. Dire que l'EPS est « *reconnue comme discipline à part entière* »⁶⁴⁶ puisqu'elle est réintégrée à l'Éducation nationale relève donc davantage du raccourci que de la réalité et l'intégration d'une section EPS à la rue d'Ulm constituerait une véritable ineptie. Il est également plausible que Philippe Graillot et Alain Hébrard, ayant pris en considération les propos tenus par Étienne Guyon dans la revue EPS⁶⁴⁷, aient eu crainte qu'une recherche se développe davantage sur les APS que sur l'EPS. En effet, la posture du directeur du prestigieux établissement, remplacé par Gabriel Ruget, semble adopter une posture épistémologique relevant de l'applicationnisme. Nous avons déjà évoqué l'idée qu'une telle posture n'est pas envisageable par les Inspecteurs généraux du groupe EPS dans la mesure où cela conduirait à l'émiettement de la discipline.

Par conséquent, l'EPS n'a pas sa place auprès des lettres ou de la philosophie dans la mesure où les imaginaires liés à la hiérarchie des disciplines ne semblent pas concevoir la présence d'une discipline de second rang dans un établissement aussi prestigieux que l'ENS de la rue d'Ulm.

2.2. Une proposition en sciences humaines à l'ENS de Lyon

Philippe Graillot propose donc un premier dossier en faveur de la récente ENS Lettres et Sciences Humaines (LSH) créée à Lyon en 2000. Cette école est la digne héritière des écoles de Fontenay-aux-Roses pour les jeunes filles et de Saint-Cloud pour les jeunes gens. Pour Pierre Bourdieu, ces deux établissements ont été pendant longtemps des ENS à vocation « *ouvertement pédagogique* »⁶⁴⁸.

⁶⁴⁵ Claire Pontais, « Point de vue. Les enjeux de l'EPS en tant que discipline scolaire », in : *Informations sociales*, 187 | 2015, 67-71.

⁶⁴⁶ Loïc Jarnet, 2003, *op.cit.*, ou encore Gilles Combaz & Olivier Hoibian, « La relance des politiques de préservation de la santé en France et leurs impacts sur l'EP scolaire depuis 1980 », in : *Movement & Sport sciences*, 88 | 2015, 53-63., par exemple.

⁶⁴⁷ « EPS interrogé : Étienne Guyon », in : *Revue EPS*, 249|septembre-octobre 1994, 9-14.

⁶⁴⁸ Pierre Bourdieu, « Variations et invariants. Eléments pour une histoire structurale du champ des grandes Écoles », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, 70 | novembre 1987, 3-30.

En effet, pendant de longues années, les prérogatives de ces deux institutions ont été de former « à l'enseignement et à la direction des Écoles normales »⁶⁴⁹. Depuis le décret du 4 décembre 1941, elles préparent leurs élèves à la licence d'enseignement et au Certificat d'aptitude à l'enseignement en collège (CAEC)⁶⁵⁰. Puis, après le décret du 4 juillet 1956, à l'agrégation⁶⁵¹. Elles font également figure d'un important ascenseur social dans la mesure où la majorité des élèves sont issus des catégories populaires de la population (ouvrier·ère·s, artisan·e·s, petit·e·s employé·e·s et instituteur·trice·s). De 1945 à 1955, ces origines sociales sont celles de 71% de cloutiers⁶⁵². Pour Pierre Bataille, ces deux caractéristiques des ENS de Fontenay-aux-Roses et de Saint-Cloud constituent les « deux grands piliers »⁶⁵³ qui fondent leur identité. Néanmoins, la pédagogie a tendance à s'essouffler à l'ENS⁶⁵⁴ et « à un enseignement diversifié, ouvert sur la culture générale, la pédagogie, et les "sciences sociales", se substitue progressivement une formation plus académique, restreinte aux disciplines figurant au concours du professorat »⁶⁵⁵. Dans les années 1966-1967, les concours d'entrée aux ENS de Fontenay et de Saint-Cloud s'alignent sur ceux des autres écoles. Elles forment ainsi non plus aux carrières du secondaire, mais bien à celles de l'enseignement supérieur⁶⁵⁶.

Ainsi, la formation professionnelle des enseignant·e·s est progressivement négligée et fait place au savoir académique, à la culture intellectuelle et à la recherche qui prend une place de plus en plus importante dans la seconde moitié du XX^e siècle⁶⁵⁷. L'ENS de Saint-Cloud possède pourtant de nombreux services de recherche pédagogique comme le Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français (CREDIF), le Centre de recherche et de formation en éducation (CREFED). Cependant, ceux-ci demeurent des structures à part et sont simplement juxtaposés au sein de la même institution administrative, sans qu'elles n'aient le moindre rôle dans la formation professionnelle des élèves⁶⁵⁸. Il est vraisemblable que cet effet d'affichage ait pu engager les Inspecteurs généraux du groupe EPS à proposer un dossier en faveur d'une intégration de la section EPS à l'ENS-LSH de Lyon. Philippe Graillot évoque le

⁶⁴⁹ Décret du 13 juillet 1880, Relatif à la création d'une École normale supérieure d'institutrices / Décret du 30 décembre 1882, Relatif à la création d'une École normale supérieure d'instituteurs.

⁶⁵⁰ Jean-Noël Luc, « La formation des professeurs de maîtres d'école en France avant 1914. L'École normale supérieure de Saint-Cloud », in : *Revue française de pédagogie*, 51 | 1980, 50-57.

⁶⁵¹ Jean-Noël Luc & Alain Barbé, 1982, *op.cit.*, p. 160-161.

⁶⁵² *Ibid.*

⁶⁵³ Pierre Bataille, 2013, *op.cit.*

⁶⁵⁴ Bruno Belhoste, « L'enseignement secondaire français et les sciences au début du XX^e siècle. La réforme de 1902 des plans d'études et des programmes », in : *Revue d'histoire des sciences*, 43 / 4 | 1990, 371-400.

⁶⁵⁵ Jean-Noël Luc, 1980, *op.cit.*

⁶⁵⁶ Éric Méchoulan & Pierre-François Mourier, 1994, *op.cit.*, p. 21.

⁶⁵⁷ Pierre Bourdieu, *Homo Academicus*, Paris : Minit, 1984, 304p.

⁶⁵⁸ Jean-Noël Luc & Alain Barbé, 1982, *op.cit.*, p. 198-199.

fait qu'Alain Hébrard était intéressé par ce projet dans la mesure où « *c'était son champ de réflexion* »⁶⁵⁹. En effet, pour les tenants du projet, il s'agit bien de « *mettre en place une recherche en STAPS sur l'EPS* », où « *l'EPS allait être le champ de la recherche* »⁶⁶⁰. Néanmoins, cette proposition n'est pas retenue par Jack Lang et Christian Forestier.

Pour le directeur de cabinet du ministère de l'Éducation nationale, l'incompatibilité entre les sciences humaines et la recherche en STAPS est un fait. Par conséquent, pour Christian Forestier, les STAPS se restreignent au sport de haut niveau et à l'étude de la performance. Cette représentation semble ancrée dans l'imaginaire du directeur du cabinet de Jack Lang. Au moment de faire un choix sur l'implantation de cette section, il se voit « *plutôt tirer les STAPS du côté des sciences dures que du côté des sciences molles* », dans la mesure où « *l'étude des perches, c'est de la mécanique ; l'étude de la vitesse, c'est de la biologie* »⁶⁶¹. Bien qu'il convienne lui-même que son raisonnement puisse être très schématique et qu'il conçoive également qu'une réflexion en sciences humaines puisse se développer au sein des STAPS, cette caricature évoque parfaitement l'état d'esprit dans lequel peut se situer une personne extérieure à ce champ disciplinaire. Il s'agit très certainement d'un héritage de l'époque où l'Éducation physique (EP) était sous la tutelle du ministère de la santé⁶⁶² et où les Instituts régionaux d'éducation physique (IREP) étaient rattachés aux facultés de médecine⁶⁶³. En effet, depuis la fin des années 1920, ces institutions suscitent de véritables rapports de force⁶⁶⁴ qui opposent « *les médecins et les pédagogues* »⁶⁶⁵. Cette opposition repose ainsi davantage sur un conflit épistémologique dont les protagonistes sont la vision pragmatique et la vision déductive des théories scientifiques. Lors de la création de l'ENS EPS, les STAPS sont toujours adossés à la médecine dans les instances universitaires et l'antagonisme entre les « sciences dures » et les « sciences molles » continue à percer. Par ailleurs, le choix de l'implantation du dernier maillon de l'intégration universitaire de l'EPS pourrait être inhérent à un conflit de personne. Selon Denis Pasco, « *ce qu'on m'a dit en tout cas [...] c'est que Christian Forestier ne*

⁶⁵⁹ Entretien Philippe Graillot, 6 février 2017.

⁶⁶⁰ *Ibid.*

⁶⁶¹ Entretien Christian Forestier, 16 janvier 2018.

⁶⁶² Un ministère de la santé publique et de l'éducation physique est effectivement créé le 9 février 1934 : Pierre Arnaud & Jean Saint-Martin, « Ministres et ministères de tutelle de l'éducation physique (XIX^e-XX^e siècles) », in : *Revue Spirales*, 13-14 | 1998, 79-102.

⁶⁶³ Jean Saint-Martin, « La création des Instituts régionaux d'éducation physique et le modèle du médecin gymnaste en France à la fin des années 1920 », in : *Revue STAPS*, 71 | 2006, 7-22.

⁶⁶⁴ Jacques Defrance, « La naissance de l'éducation physique : Entre médecine et enseignement », in : *Sociétés et Représentations*, 7 | 1998, 449-463.

⁶⁶⁵ Taïeb El Boujjoufi & Jacques Defrance, « De l'éducation physique à l'université », in : *Sciences & Motricité*, 54 | 2005, 91-113.

s'entendait pas du tout avec Bernard Bigot, et que pour lui, il n'était pas question de domicilier un département EPS à Lyon »⁶⁶⁶.

Ces deux acteurs politiques se sont effectivement côtoyés de 1996 à 1998 au conseil d'administration du Groupe des écoles des télécommunications. Ils quittent, par ailleurs, tous deux leur fonction à la même date⁶⁶⁷. Christian Forestier était alors directeur général de l'enseignement supérieur⁶⁶⁸ et Bernard Bigot, directeur général de la recherche et de la technologie⁶⁶⁹. Bien que ces deux acteurs de la vie politique n'aient pas « *la même sensibilité politique* », le directeur du cabinet de Jack Lang affirme qu'ils n'ont « *pas eu de mauvais rapports* » durant cette période et, selon lui, il ne serait « *pas raisonnable de dire ça* »⁶⁷⁰. Dès lors, cette hypothèse semble être davantage proche de la rumeur que de la réalité. D'autant plus qu'en 2000, Bernard Bigot est bien directeur de l'ENS de Lyon. Cependant, il ne s'agit pas de l'ENS-LSH, dirigée par Sylvain Auroux, mais de l'ENS scientifique. Les deux écoles ne fusionneront qu'en 2010. Le choix se porte donc sur l'autre dossier présenté par Philippe Graillot : l'ENS Cachan.

2.3. L'ENS Cachan et le développement de son antenne de Bretagne

Le second dossier présenté par Philippe Graillot correspond à la création d'une section EPS à l'ENS Cachan, l'ancienne École normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET), « *du fait de son image forte en sciences de l'ingénieur et de la parfaite symbiose entre théorie et pratique, caractéristique de cet établissement* »⁶⁷¹. La vision de l'ENS EPS, partagée par les membres de l'Inspection générale du groupe EPS, est effectivement parfaitement compatible avec l'ENS de Cachan qui « *exerce ses missions principalement dans les disciplines technologiques, scientifiques et de gestion* »⁶⁷².

⁶⁶⁶ Entretien Denis Pasco, 15 mars 2017.

⁶⁶⁷ Arrêté du 25 mai 1998 portant nomination au conseil d'administration du Groupe des écoles des télécommunications, publié au Journal Officiel de la République Française, n°128, 5 juin 1998, p. 8544.

⁶⁶⁸ Décret du 1^{er} juin 1995 portant nomination de directeurs à l'administration centrale du ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionnelle, publié au Journal Officiel de la République Française, n°129, 3 juin 1995, p. 8831.

⁶⁶⁹ Décret du 12 juin 1996 portant nomination d'un directeur à l'administration centrale du ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, publié au Journal Officiel de la République Française, n°138, 15 juin 1996, p. 8937.

⁶⁷⁰ Entretien Christian Forestier, 16 janvier 2018.

⁶⁷¹ Archives nationales : Cote 20170053/84, Conseil d'administration de l'ENS Cachan, 21 mai 2002.

⁶⁷² Article 2 du Décret n°87-698 du 26 août 1987 relatif à l'ENS de Cachan.

L'ex-ENSET compte trois départements d'enseignement liés aux sciences de l'ingénieur dont les problématiques se fondent généralement sur des problématiques de terrain inhérentes à la conception et à la recherche-développement⁶⁷³. Pour Philippe Graillot et Alain Hébrard, la recherche sur l'EPS est une investigation scientifique devant permettre de tester des procédures en fonction de modèles et de pressentis empiriques⁶⁷⁴. Ainsi, l'idée semble être en adéquation avec les compétences de recherche de l'ENS Cachan immanentes à la validation, à l'optimisation ou au couplage de modèles⁶⁷⁵. Néanmoins, il s'agit là de modèles physiques et mathématiques, reposant sur des sciences exactes et non de modèles pédagogiques, souvent considérés comme « *les principes, les règles, les procédés, la science théorique ou pratique, expérimentale ou historique* », qui sont « *loin d'être tout dans l'éducation* » voire même « *de simples auxiliaires* »⁶⁷⁶.

La posture de Christian Forestier peut également favoriser le choix de l'implantation de la section EPS à l'ENS Cachan. Le directeur du cabinet de Jack Lang est effectivement un ancien ingénieur diplômé de l'INSA de Lyon, titulaire d'un DEA en électronique et d'un doctorat *ès sciences*. En 1985, il est nommé IGEN pour le groupe « sciences et techniques industrielles »⁶⁷⁷. Il est donc probable que ses orientations scientifiques aient pu orienter son choix.

Quant à la directrice de l'ENS Cachan, Claire Dupas, elle semble plutôt réticente par rapport à l'accueil d'un tel département au sein de son établissement. En effet, lorsque Alain Hébrard lui présente le projet ainsi que la valence professionnelle qu'il souhaitait lui donner, celle-ci, au dire de l'Inspecteur général, ne paraît pas très enthousiaste : « *Elle n'y voyait pas d'inconvénient, mais après les structures bon... à Cachan, c'est la technologie* »⁶⁷⁸. Selon Philippe Graillot, qui évoque la directrice d'une toute autre manière, celle-ci semble plus enjouée que dans les souvenirs de son doyen. En effet, selon l'Inspecteur général, « *ils étaient très favorables* ». Il témoigne d'un « *accueil avec une très grande ouverture et recevoir une*

⁶⁷³ Virginie Albe, Laurent Champaney, François Costa & Michaël Huchette, « Sciences de l'ingénieur et génies techniques. Quelles perspectives pour la recherche ? Quelles formations à l'ENS Cachan ? », in : Florent Le Bot, Virginie Albe, Gérard Bodé, Guy Bruy & Elisabeth Chatel, *L'ENS Cachan. Le siècle d'une grande école pour les sciences, les techniques, la société*, PUR : Rennes, 2013, 217-228.

⁶⁷⁴ Entretien Alain Hébrard, 20 décembre 2016.

⁶⁷⁵ Virginie Albe, Laurent Champaney, François Costa & Michaël Huchette, 2013, *op.cit.*

⁶⁷⁶ Dominique Ottavi, « La pédagogie comme science », in : *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, 39 | 2006, 99-110.

⁶⁷⁷ Danièle Bernard & Françoise Lepagnot-Leca, « Entretien n°27 – Forestier, Christian », in : Marie-Thérèse Frank, Pierre Mignaval & Françoise Lepagnot-Leca, *Témoins et acteurs des politiques de l'éducation depuis la Libération. Tome 4. Inventaire de soixante-quatre entretiens*, Paris : INRP, 2005, 83-85.

⁶⁷⁸ Entretien Alain Hébrard, 20 décembre 2016.

section supplémentaire »⁶⁷⁹ permettrait la croissance de l'antenne de Bretagne⁶⁸⁰ en plein développement. Cette posture enjouée de la directrice de l'ENS Cachan semble se confirmer à la lecture d'une lettre datée du 19 juillet 2001. Elle évoque son intérêt pour le projet de Philippe Graillot en adéquation avec une ENS pluridisciplinaire :

« Le caractère pluridisciplinaire de l'École (des sciences fondamentales aux sciences industrielles, en passant par les sciences économiques et sociales) » ; avec « la tradition de « sciences pratiques » de l'École, où la recherche fondamentale émane de l'identification de problèmes avec des partenaires industriels, économiques, sociaux »⁶⁸¹.

Selon Claire Dupas, Olivier Le Noé, un ancien normalien, agrégé de sciences sociales, récemment nommé maître de conférences dans le département STAPS de l'Université de Paris XI et ancien sportif de haut niveau (équipe de France de judo junior) pourrait être mobilisé pour mener à bien ce projet. Néanmoins, nous n'avons relevé nulle trace de cette personne par la suite. Par ailleurs, la directrice de l'ENS Cachan semble témoigner, davantage que pour l'EPS, d'un intérêt pour la visibilité que leur confèreraient des champions olympiques qui proviendraient de l'École :

« Ils étaient très favorables...Vraiment j'étais extrêmement surpris... Un accueil avec une très grande ouverture... Et recevoir une section supplémentaire dans le cadre du développement... Je n'ai jamais senti un frein quel qu'il soit. Ni conceptuel, ni pratique, etc., par rapport à une nouvelle section... Que ce soit à Lyon ou à Cachan, ça s'est créé à Ker Lann, une antenne de Cachan... Mais j'ai toujours senti un accueil extrêmement favorable de leur part... Sans doute avec un quiproquo... Parce que pour eux, c'est bien si on crée une ENS, on aura peut-être des champions olympiques... Comme on a des prix Nobels, il y avait cette dimension extrêmement élitiste et Claire Dupas, une fois ou deux, m'a dit : « ça serait bien si on avait des champions olympiques qui sortaient de l'ENS ». Mais ce n'était pas ça l'objet... Donc voilà. Mais oui... Peut-être un petit quiproquo parce que, pour eux, l'ENS c'est aussi espérer quelques prix Nobels de temps en temps. Et pour eux, l'équivalent du prix Nobel, c'était une médaille olympique »⁶⁸².

Pour Christian Forestier, lorsque l'on évoque une section EPS dans une ENS à des Professeur·e·s des Universités de lettres ou de mathématiques, « ils regardent ça d'un œil un

⁶⁷⁹ Entretien Philippe Graillot, 6 février 2017.

⁶⁸⁰ Le 24 août 1993, les pouvoirs publics officialisent leur décision de créer une antenne de Bretagne de l'ENS Cachan sur le site de Ker Lann. L'inauguration se déroule le 24 août 1994. Pour l'histoire du campus de Ker Lann, Cf. Alain Charraud, « Le site de Ker Lann : genèse et naissance d'un campus atypique », in André Lespagnol & Matthieu Leprince, *Les mutations de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bretagne (1945-2015) Déploiement territorial, diversification et essais de structuration*, Rennes : PUR, 2016, 263-276. Pour une analyse historique de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan, Cf. Florent Le Bot, « De l'ENS Cachan à l'ENS Rennes : l'alignement des planètes sur Ker Lann (1994-2014) », in André Lespagnol & Matthieu Leprince, *Les mutations de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bretagne (1945-2015) Déploiement territorial, diversification et essais de structuration*, Rennes : PUR, 2016, 277-289.

⁶⁸¹ Archives nationales : Cote 20170053/18, Courriers de la présidence de l'ENS Cachan, Lettre de Mme Dupas à Philippe Graillot, 19 juillet 2001.

⁶⁸² Entretien Philippe Graillot, 6 février 2017.

peu comme on regarde une limace dans une salade »⁶⁸³. Pour lui, il était donc beaucoup plus facile de l'implanter à Rennes dans la mesure où « *ils n'avaient pas les moyens de s'y opposer [...] le sort tomba sur le plus jeune* »⁶⁸⁴. De plus, l'ENS EPS « *a besoin d'un lieu de travail spécifique à une discipline qui ne l'est pas moins au sein du système éducatif, et d'un lieu de recherche qui mette en relations connaissances scientifiques et problèmes quotidiens* »⁶⁸⁵. Les infrastructures du campus de Cachan sont jugées trop insuffisantes⁶⁸⁶ pour assumer une telle mission et la location ou l'achat d'installations sportives n'est pas concevable. Néanmoins, depuis 1994, l'ENS Cachan dispose effectivement d'une antenne à Ker Lann, sur la commune de Bruz, proche de Rennes. Le directeur de cet embryon d'École normale supérieure est Michel Nusimovici, ancien normalien de la Rue d'Ulm. Le campus de Ker Lann demeure atypique dans la mesure où il est géré à la fois par le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et par Rennes Métropole. Technopôle à la dimension technologique bien marquée, il abrite une cinquantaine d'écoles et d'entreprises à vocation technologique et innovante⁶⁸⁷. Autre raison, il s'agit d'un campus en voie de développement. Qui plus est, l'objectif de la politique locale par rapport à l'enseignement supérieur est d'accueillir 55 000 étudiant·e·s (soit 15 000 de plus qu'en 1990) en 2000⁶⁸⁸.

L'apport d'un département EPS à l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan est ainsi, un véritable atout supplémentaire pour la réalisation d'un grand complexe sportif⁶⁸⁹ avec un stade d'athlétisme couvert qui devrait alors ouvrir en 2005⁶⁹⁰. Ainsi, Michel Nusimovici, qui avait eu vent de la création d'un département EPS dans une ENS, invite Philippe Graillot pour qu'il visite le campus de Ker Lann. L'Inspecteur général semble alors impressionné par les possibilités offertes par l'antenne de Bretagne⁶⁹¹. Au cours de son séjour, il constate que la Région Bretagne, le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine ainsi que Rennes Métropole sont, toutes trois, extrêmement favorables à l'implantation d'une section EPS au sein de l'antenne de Bretagne. Il évoque « *la synergie et la très forte implication de toutes les collectivités*

⁶⁸³ Entretien Christian Forestier, 16 janvier 2018.

⁶⁸⁴ *Ibid.*

⁶⁸⁵ Archives nationales : Cote 20160154/44, Document de travail d'Alain Hébrard, Reims, 15 novembre 1996.

⁶⁸⁶ Archives nationales : Cote 20170053/84, Conseil d'administration de l'ENS Cachan, 21 mai 2002.

⁶⁸⁷ Alain Charraud, 2016, *op.cit.*

⁶⁸⁸ *Ibid.*

⁶⁸⁹ Ce stade n'a cependant jamais été construit et les installations sportives présentes sur le campus demeurent, encore à ce jour, vétustes.

⁶⁹⁰ *Bulletin de l'association des anciens élèves et des élèves de l'ENSET et de l'ENS Cachan*, 216 | Février 2002, En ligne : <http://www.aae.ens-cachan.fr/bulletin/bulletin.php>, consulté le : 17/01/18.

⁶⁹¹ Archives nationales : Cote 20170053/20, Courriers de la présidence de l'ENS Cachan, Lettre de Claire Dupas à Jack Lang, 19 avril 2002.

territoriales concernées » comme l'un des principaux facteurs de l'implantation de l'EPS à l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan⁶⁹².

En effet, Pierre Méhaignerie, président du Conseil général, porteur de l'initiative du campus de Ker Lann et membre de l'Union pour la démocratie française (UDF) (centre-droite), Yvon Bourges, président du Conseil général de la région Bretagne et encarté au RPR (à droite), remplacé par Josselin de Rohan (UMP) en 1998, ainsi que Edmond Hervé, maire socialiste de Rennes fonctionnent « main dans la main » sur la question de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan depuis sa création en 1994⁶⁹³. Cette unanimité, toutes orientations politiques confondues, est une dimension très recherchée par les instances ministérielles dans la mesure où la création et la pérennité de cette institution ne seraient pas mises en danger par une éventuelle alternance politique⁶⁹⁴.

Par ailleurs, il semble que Jack Lang qui, rappelons-le, est ministre de l'Éducation nationale à cette époque, entretienne « *une relation personnelle très amicale avec Edmond Hervé, le maire de Rennes* »⁶⁹⁵. Alain Hébrard évoque également cette éventualité au cours d'un entretien :

*« Moi on m'a dit que c'est parce qu'il voulait faire plaisir politiquement au maire de Rennes »*⁶⁹⁶.

En effet, il est possible que les deux individus aient conservé une relation amicale à la suite de leurs mandats respectifs au sein du gouvernement du Premier ministre, Pierre Mauroy⁶⁹⁷. Cependant, malgré le fait qu'il confirme que « *Lang et Hervé devaient s'entendre* », Christian Forestier ne se souvient pas avoir été témoin de la moindre intervention d'Edmond Hervé dans ce dossier⁶⁹⁸.

Quoi qu'il en soit, là encore, l'ensemble des arguments, c'est-à-dire le rattachement à une ENS orientée sur les sciences de l'ingénieur, la qualité du site, l'accueil très favorable et les activités de recherche en matière sportive au sein de l'Université de Rennes 2, « *l'excellence*

⁶⁹² Philippe Graillot, « Section EPS à l'École normale supérieure de Cachan », in : *Revue EPS*, 298 | novembre-décembre 2002, p. 36.

⁶⁹³ Entretien Michel Nusimovici, 22 mai 2018.

⁶⁹⁴ Entretien Philippe Graillot, 6 février 2017.

⁶⁹⁵ *Ibid.*

⁶⁹⁶ Entretien Alain Hébrard, 20 décembre 2016.

⁶⁹⁷ Edmond Hervé était effectivement ministre de la santé puis ministre de l'industrie chargé de l'Énergie, puis ministre de la Recherche et de l'Industrie alors que Jack Lang était ministre de la culture au sein des gouvernements de Pierre Mauroy de 1981 à 1984.

⁶⁹⁸ Entretien Christian Forestier, 16 janvier 2018.

des formations et les résultats obtenus par les normaliens de Ker Lann dans les autres disciplines »⁶⁹⁹, les capacités d'accueil des locaux, les équipements sportifs et les perspectives offertes par le futur complexe sportif départemental⁷⁰⁰, jouent en faveur d'une implantation à l'ENS de Cachan, sur le campus de Ker Lann à quelques kilomètres de Rennes. De plus, il semble naître une certaine confusion entre ENS EPS, ENSEPS et INSEP. Quand les un·e·s voient en cette nouvelle structure un outil idéal pour la recherche appliquée à l'EPS, certain·e·s mettent en avant un lieu de formation initiale et continue pour les acteurs de l'EPS et enfin, d'autres s'imaginent un endroit florissant d'athlètes à médailles. Il s'agit là d'un véritable fourre-tout d'excellences où les différents acteurs semblent percevoir le sport de haut niveau, l'académisme, le professionnalisme ou le corporel selon la façon dont ils se représentent cette future institution. Dès lors, le département EPS semble naître sur les bases d'un heureux malentendu.

3. Des crédits pour l'EPS ?

Pour les membres du SNEP, une telle institution nécessite des « *moyens d'encadrement supérieurs* »⁷⁰¹, c'est-à-dire des créations de postes. Ils espèrent également une démocratisation de la section EPS à l'ENS qui serait rendue possible par un élargissement du nombre de places au concours d'entrée et que les futur·e·s élèves « *puissent étudier dans de bonnes conditions* »⁷⁰². À la mise en place, l'Inspection générale juge qu'il serait intéressant de recruter une cinquantaine d'étudiant·e·s⁷⁰³ afin qu'ils prennent place sur les bancs de la récente institution. Néanmoins, pour l'administration, il n'est pas envisageable de débloquer plus de dix postes de normalien·ne·s. Philippe Graillot rétorque à ce propos :

*« Dix postes, ça nous semblait dans un premier temps intéressant. Mais effectivement, on pensait que c'était une première marche et qu'on pouvait atteindre 20 ou 30 à terme »*⁷⁰⁴.

Pour Michel Leblanc, l'aspect budgétaire est un obstacle essentiel à la création de cette section et le mérite reviendrait à Christian Forestier d'avoir « *gagé les postes pour amorcer la*

⁶⁹⁹ Philippe Graillot, 2002, *op.cit.*, p. 36.

⁷⁰⁰ Archives de l'ENS Rennes : Carton intitulé « Doc création département APS », Relevé de conclusions de la réunion du 13 février 2002, Bruz, 25 février 2002.

⁷⁰¹ Entretien Alain Becker, 8 mars 2017.

⁷⁰² *Ibid.*

⁷⁰³ Entretien Alain Hébrard, 20 décembre 2016.

⁷⁰⁴ Entretien Philippe Graillot, 6 juin 2017.

pompe en quelques sortes »⁷⁰⁵. La création de dix postes de fonctionnaires stagiaires supplémentaires pour l'ouverture du département EPS à Ker Lann porte l'ensemble des postes de l'ENS Cachan à 366, soit 46,5% des 786 postes rapportés aux quatre ENS⁷⁰⁶. Une lettre de Christian Forestier datée du 26 mars 2002 atteste que l'ENS Cachan devrait bénéficier d'un crédit spécifique de 60 975€ pour la mise en place du concours de recrutement. Les besoins étant évalués en année pleine à 91 463€, 30 487€⁷⁰⁷ devraient également être ajoutés à la dotation de l'École pour assurer le fonctionnement du département EPS. De plus, au cours de l'année 2002, un poste de professeur·e agrégé·e (PRAG), un·e Attaché·e temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), ainsi qu'un personnel ingénieur, administratif, technique, ouvrier et de service (IATOS) doivent être mis à disposition⁷⁰⁸. Quoiqu'il arrive, la section EPS doit commencer à fonctionner sans poste de Professeur·e des Universités (PU), ni même de Maître de conférences (MCF)⁷⁰⁹. Ainsi, c'est Yvon Léziart, directeur de l'UFR STAPS de l'Université de Rennes II, qui est choisi pour assurer provisoirement la responsabilité du magistère. Claire Dupas, jugeant que les moyens en personnel sont très insuffisants, exprime un vif désaccord sur ce point au nom de l'ENS Cachan⁷¹⁰. Néanmoins, les déboires budgétaires ne s'arrêtent pas là. En effet, au cours du mois de juin, l'École reçoit la notification des crédits pour toutes les sections du concours d'admission à l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan. Il n'est cependant aucunement fait mention des 60 975€ dédiés au concours EPS⁷¹¹. À la même date, le directeur de l'antenne de Bretagne, Michel Nusimovici constate, à son grand désarroi, que les engagements minimaux concernant le personnel pris par Christian Forestier ne sont pas non plus respectés. Le poste de PRAG n'est pas publié⁷¹². Le département EPS doit donc se contenter d'une mise à disposition temporaire d'un·e professeur·e agrégé·e pour son

⁷⁰⁵ Entretien Michel Leblanc, 28 juillet 2017.

⁷⁰⁶ Archives de l'ENS Cachan : « Les études à l'école. Répartition des postes d'élèves à la rentrée de septembre 2002 : modification », in : *Bulletin de l'association des anciens élèves et des élèves de l'ENS Cachan/ENSET*, 218 | septembre 2002, p. 14.

⁷⁰⁷ Cette somme correspond à quatre mois de fonctionnement (de septembre à décembre).

⁷⁰⁸ Archives de l'ENS Rennes, Carton intitulé « Courriers de la présidence », Lettre de Christian Forestier à Claire Dupas, 26 mars 2002.

⁷⁰⁹ Archives de l'ENS Cachan : Jacques Bodineau, « La vie de l'école. La rentrée des élèves de 1^{ère} année à Ker Lann le 17 septembre 2002 », in : *Bulletin de l'association des anciens élèves de l'ENS Cachan/ENSET*, 219 | février 2003, p. 7.

⁷¹⁰ Archives nationales : Cote 20170053/19, Courriers de la présidence de l'ENS Cachan, Lettre de Claire Dupas à Jack Lang, 19 avril 2002.

⁷¹¹ Archives de l'ENS Rennes, Carton intitulé « Courriers de la présidence », Lettre de Michel Nusimovici à Josselin de Rohan, 27 juin 2002.

⁷¹² Archives de l'ENS Rennes, Carton intitulé « Courriers de la présidence », Lettre de Claire Dupas au Ministre de l'Éducation Nationale Luc Ferry, 22 juillet 2002.

ouverture⁷¹³. C'est ainsi que Denis Pasco, doctorant inscrit à l'Université de Rennes 2, sous la direction du professeur Yvon Léziart, se retrouve à occuper ce poste.

3.1. Quel directeur pour la section EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS

Cachan ?

Qui va prendre la direction de cette toute récente section ? La première personne qui est pressentie par Philippe Graillot et Michel Leblanc pour assurer la gestion de la section EPS nouvellement créée à l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan, c'est Alain Hébrard. En effet, selon eux, seul le doyen du groupe EPS de l'Inspection générale est en mesure d'assurer le fonctionnement « *scientifique et idéologique* »⁷¹⁴ de cette institution et ainsi, d'en faire, comme ils le souhaitent, un lieu de réflexion et de recherche dédié à l'enseignement de l'EPS. Néanmoins, cette idée ne plait pas à la Conférences des directeur·trice·s et des doyen·ne·s de STAPS (C3D) qui, selon Philippe Graillot, craint que l'Inspection générale mette « *une chape de plomb sur l'ENS* »⁷¹⁵. Si la section s'était implantée à Lyon, d'aucun·e·s avaient également pensé à Marc Durand⁷¹⁶, qui était, selon Alain Hébrard, « *sur la même longueur d'onde* »⁷¹⁷. Cependant, l'un comme l'autre souhaitaient « *intervenir à la demande* » mais « *n'étaient pas partant pour être directeur de l'ENS* »⁷¹⁸. Didier Delignières a subrepticement témoigné de son intérêt pour cette institution dès l'année 1997. Cependant, lorsque la décision d'implanter la section EPS sur le campus de Ker Lann est arrêtée, le directeur de l'UFR STAPS de Montpellier révoque son intention. En 2002, la C3D semble émettre quelques réserves par rapport à ce département EPS dans une ENS. Les directeur·trice·s le voient en effet comme « *une concurrence éventuelle* »⁷¹⁹ qui pourrait favoriser le départ des meilleur·e·s étudiant·e·s de leurs composantes vers cette nouvelle formation. Cette rivalité est cependant négligée par le Conseil d'administration de l'ENS de Cachan dans la mesure où, pour ses membres, le conventionnement avec Rennes 2 permet d'écarter toute idée de conflit avec les autres composantes. De plus, comme en témoigne Yvon Léziart, directeur de la C3D jusqu'en 2002 :

⁷¹³ Archives de l'ENS Rennes, Carton intitulé « Courriers de la présidence », Lettre de Claire Dupas au Recteur Marc Debenne, 8 juillet 2002.

⁷¹⁴ Entretien Michel Leblanc, 28 juillet 2017.

⁷¹⁵ Entretien Philippe Graillot, 6 février 2017.

⁷¹⁶ Entretien Michel Volondat, 11 avril 2017.

⁷¹⁷ Entretien Alain Hébrard, 20 décembre 2016.

⁷¹⁸ Entretien Philippe Graillot, 6 février 2017.

⁷¹⁹ Archives nationales : Cote 20170053/84, Conseil d'administration de l'ENS Cachan, session du 21 mai 2002.

« Les directeurs d'UFR ont eu des attitudes qui me paraissent assez classiques... C'est-à-dire d'envie-rejet. Alors l'envie, c'était que ce soit chez eux. Et le rejet, comme ce n'était pas chez eux... C'était une structure qui n'avait pas d'intérêt, pas d'importance, etc. »⁷²⁰.

C'est donc Yvon Léziart, directeur de l'Unité de formation et de recherche des activités physiques et sportives (UFRAPS) de Rennes, qui assure provisoirement la direction de la section EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan. Là encore, deux hommes, deux versions. Selon Yvon Léziart, la demande viendrait de l'Inspecteur général qui aurait eu le besoin urgent de faire appel à lui :

« Il m'a appelé alors, véritablement en urgence, un dimanche en me disant : j'arrive à Rennes ce soir, je veux absolument te voir ce soir dès l'arrivée de mon train, viens me chercher » [...] Il m'a contacté parce qu'on se connaissait bien. On était au jury de l'agrégation en même temps. [...] Et il m'a dit : "Voilà, je suis chargé en urgence de faire démarrer une ENS, j'ai besoin de toi" »⁷²¹.

Yvon Léziart et Philippe Graillot interrogent effectivement aux épreuves du concours de recrutement des agrégé·e·s d'EPS depuis 1995 et continuent à y participer jusqu'en 2002⁷²². Selon l'Inspecteur général, il attendait effectivement un soutien indéfectible du directeur de l'UFRAPS de Rennes. Yvon Léziart semble également être proche du syndicat des enseignant·e·s d'éducation physique et sportive. En témoignent ses multiples publications dans *Contre-Pied* et dans les ressources de l'association *EPS et société* créée par le SNEP-FSU. Dès lors, il est perçu comme le « porteur [aussi] de toute la puissance du SNEP, du syndicat »⁷²³ et comme un « acteur politique »⁷²⁴. Néanmoins, pour Philippe Graillot, ce serait davantage Yvon Léziart qui aurait fait pression sur lui afin de se voir confier la gestion provisoire de l'ENS EPS en disant « c'est moi ou rien »⁷²⁵.

Dès lors, les négociations avec les autorités compétentes locales et nationales commencent et le 27 mars 2002, l'UFRAPS de Rennes approuve le projet de magistère co-délivré par l'ENS Cachan et l'Université de Rennes 2. Les 29 mars et 3 avril, c'est respectivement au tour du Conseil des études de la vie universitaire (CEVU) de l'Université et du Conseil d'administration (CA) de donner leur accord de principe⁷²⁶. Le 21 mai, la création du département EPS à l'antenne de Bretagne, le magistère EPS et la création du concours

⁷²⁰ Entretien Yvon Léziart, 13 juin 2017.

⁷²¹ *Ibid.*

⁷²² Archives BNF : Cote 4-FW-5393, Rapports de jury de l'agrégation externe d'EPS.

⁷²³ Entretien Jean Bertsch, 10 mars 2017.

⁷²⁴ Yvon Léziart est en effet proche du parti socialiste et est engagé dans la politique locale. Nous développons ses activités politiques avec plus de détails dans le point 2 du chapitre 3.

⁷²⁵ Entretien Philippe Graillot, 6 février 2017.

⁷²⁶ Archives nationales : Cote 20170053/19, « Courriers de la présidence », Lettre de Claire Dupas à Jack Lang, 19 avril 2002.

d'entrée sont approuvés à l'unanimité par le CA de l'ENS Cachan⁷²⁷. Enfin, le 18 février, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) ratifie la proposition de création d'un département EPS à l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan et le plan de formation sous la cotutelle de l'ENS de Cachan et de l'Université de Rennes 2⁷²⁸.

4. Un concours de recrutement proche du CAPEPS et de l'agrégation ?

Comment recruter les futur·e·s élèves du département EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan ? Comment monter de toutes pièces un concours de recrutement dans un laps de temps si court ? Impossible ! C'est pourquoi Philippe Graillot s'appuie sur les ressources dont il dispose en tant que président du jury de l'agrégation interne (2000-2003)⁷²⁹. Il contacte ainsi Claude Morel⁷³⁰. Néanmoins, le secrétaire de l'agrégation interne et professeur agrégé d'EPS, chargé de mission auprès de l'Inspection pédagogique régionale de l'académie de Reims n'intervient que « *sur la partie logistique, la partie informatique* »⁷³¹. En ce qui concerne les contenus, Philippe Graillot s'appuie sur Alain Hébrard pour la structure générale du concours, et sur les membres des jurys des différentes agrégations internes pour composer de nombreuses questions qui viendront alimenter les quatre Questionnaires à réponses à choix multiples (QCM). « *Ce contenu a été validé par Hébrard, Michel Buttifant IPR de l'académie de Rennes et moi-même* »⁷³². Ce sont ainsi 240 questions avec quatre possibilités de réponses qui ont été retenues pour les épreuves de pré-admissibilité et d'admissibilité. En effet, dans l'esprit de l'Inspection générale, l'ouverture de ce concours allait générer un afflux conséquent d'étudiant·e·s de STAPS. Une telle analyse explique le choix des QCM⁷³³. Le recrutement du jury de la première session du concours d'entrée au département EPS de l'ENS se fait, essentiellement, sur celui de l'agrégation interne d'EPS. Ainsi, pour les épreuves en rapport avec la technologie des Activités physiques, sportives et artistiques (APSA), il s'agit de Yvon Léziart, Professeur des Universités et directeur de l'UFRAPS de Rennes, de Alain Hébrard,

⁷²⁷ Archives nationales : Cote 20170053/84, Conseil d'administration de l'ENS Cachan, 21 mai 2002.

⁷²⁸ Archives de l'ENS Rennes : Carton intitulé « Courriers / notes départ Cachan année 2002-200 », Lettre de Michel Nusimovici à Josselin de Rohan, Bruz, le 27 juin 2002.

⁷²⁹ Archives BNF : Cote 4-FW-5393, Rapports de jury de l'agrégation interne d'EPS.

⁷³⁰ Entretien Philippe Graillot, 6 février 2017.

⁷³¹ *Ibid.*

⁷³² *Ibid.*

⁷³³ « *Si nous avons mis en place des QCM, c'est parce que nous étions persuadés qu'on aurait peut-être 1000 candidats à ce concours* » (Entretien Philippe Graillot, 6 février 2017).

IGEN, doyen du groupe EPS et Professeur des Universités, de Carole Sève, professeure agrégée d'EPS⁷³⁴, membre de la fédération française de tennis de table, de Marie Bussery, professeure agrégée d'EPS à l'UFR STAPS de Lyon et de Marc Durand, Professeur des Universités à l'IUFM de Montpellier. Pour l'épreuve de Badminton, il s'agit de Didier Preuvot, professeur agrégé d'EPS à l'UFR STAPS de Lille, de Christine Loehle, professeure agrégée d'EPS à l'UFR STAPS de Strasbourg et de Michel Buttifant, IA-IPR au rectorat de Rennes. En ce qui concerne l'épreuve de danse, les jurys sont Myriam Cassagne, IA-IPR au rectorat de Toulouse, Thérèse Perez-Roux, maître de conférences à l'UFR STAPS de Nantes et Muriel Deslandes, professeure agrégée d'EPS au lycée Jean Macé de Rennes. Pour l'épreuve d'escalade, il s'agit de Gisèle Lacroix, maître de conférences à l'UFR STAPS de Montpellier, de Jean-Claude Salomon, professeur agrégé à l'UFR STAPS de Grenoble, de Yannick Beauvir, professeur agrégé à l'UFR STAPS de Rennes et de Thierry Morvan, professeur agrégé au collège de Plénée-Jugon. Pour l'épreuve de handball, le jury est composé de Marie-Joseph Biache, maître de conférences à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand, de Christine Loehle, de Denis Pasco et de Michel Gourdel (ces trois derniers en remplacement de Jean-Michel Bezombes, professeur agrégé d'EPS au lycée professionnel de Grasse, de Vincent Grosstephan, professeur agrégé d'EPS à l'IUFM de Reims et de Philippe Michel, CPD à l'inspection académique de Rennes). Enfin, pour les épreuves de français et de langues vivantes étrangères, Mme Lemesle (allemand), M. Saber (anglais) et Mme Anton-Villanueva (espagnol) sont proposés par Michel Nusimovici, directeur de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan⁷³⁵. Le jury et les épreuves étant prêts, le 21 mars 2002, Jean-François Mela signe, par délégation du ministre, l'arrêté fixant les conditions d'admission en première année à l'ENS de Cachan pour les candidat·e·s au concours en Éducation physique et sportive⁷³⁶. Du 2 au 30 avril 2002, la procédure Minitel d'inscription au concours est ouverte pour tous·tes les candidat·e·s, titulaires d'un DEUG-STAPS, souhaitant participer au concours⁷³⁷. Durant cette période, seulement 227 étudiant·e·s de STAPS s'inscrivent⁷³⁸. Il s'agit de « *la plus grosse déception* » de l'Inspecteur général chargé de la création de l'ENS EPS. Pour lui, la faute en incomberait à la majorité des

⁷³⁴ Carole Sève devient maître de conférences à l'Université de Mont Saint-Aignan l'année suivante, en 2003.

⁷³⁵ Archives de l'ENS Rennes : Carton intitulé « Concours EPS 2002 », Membres jury 2002.

⁷³⁶ Arrêté du 21 mars 2002 fixant les conditions d'admission en première année à l'ENS de Cachan pour les candidat·e·s au concours en EPS, publié au Journal Officiel de la République Française, n°91, 18 avril 2002, p. 6839.

⁷³⁷ Archives de l'ENS Rennes : Informations pratiques aux candidat·e·s du concours EPS – session 2002.

⁷³⁸ Archives de l'ENS Rennes : Carton intitulé « Concours EPS 2002 », Rapport de jury du concours EPS – session 2002.

directeur·trice·s des UFR STAPS qui, se désintéressant de cette nouvelle institution ou par peur de perdre leurs bons éléments, n'aurait pas relayé l'information auprès de leurs étudiant·e·s :

« Ils ont eu peur de perdre leurs meilleurs étudiants. C'était très net et ça, je le regrette »⁷³⁹.

Sur les 227 inscrit·e·s⁷⁴⁰ seulement 198 étudiant·e·s participent, en premier lieu, à deux épreuves écrites de pré-admissibilité se tenant dans tous les rectorats de France, le 27 mai 2002⁷⁴¹. La première est inhérente aux connaissances relatives aux APSA et la seconde est intitulée « *technologie et technique des APSA* ». Il s'agit de deux QCM composés de quarante questions, de même durée (une heure trente) et de même coefficient⁷⁴². Les notes obtenues par les 140 candidat·e·s déclaré·e·s pré-admissibles⁷⁴³ ne sont pas retenues pour la suite du concours⁷⁴⁴. Les épreuves d'admissibilité, qui se déroulent sur le campus de Ker Lann ont lieu du 24 au 28 juin 2002⁷⁴⁵. Ce sont à nouveau deux QCM qui attendent les 113 candidat·e·s présent·e·s⁷⁴⁶ au travers d'une épreuve intitulée « Sciences biologiques, humaines, sociales et technologie des APSA », de coefficient 6 et d'une durée de trois heures. Ensuite, les étudiant·e·s en STAPS souhaitant intégrer l'ENS EPS doivent participer à quatre épreuves sportives obligatoires : en athlétisme (800m, triple-saut, lancer de disque) et en natation (200m nage libre)⁷⁴⁷. Ces quatre pratiques sportives sont toutes dotées d'un coefficient 1. Le jury d'admissibilité se réunit le 2 juillet 2002⁷⁴⁸. À ce stade du concours, il ne reste plus que 18 candidat·e·s. Ce qui ne manque pas de soulever quelques indignations puisqu'il avait été annoncé lors de la réunion du 24 juin 2002, qu'il y aurait entre 60 et 70 admissibles⁷⁴⁹. Toujours

⁷³⁹ Entretien Philippe Graillot, 6 février 2017.

⁷⁴⁰ Pour l'année universitaire 2000-2001, les effectifs en STAPS s'élèvent à 45 165 étudiant·e·s (note d'information de la DEPP, « Les sciences et techniques des activités physiques et sportives », août 2001.

⁷⁴¹ Informations pratiques aux candidat·e·s du concours EPS – session 2002.

⁷⁴² Arrêté du 21 mars 2002 fixant les conditions d'admission en première année à l'ENS de Cachan pour les candidat·e·s au concours en EPS, publié au Journal Officiel de la République Française, n°91, 18 avril 2002, p. 6839.

⁷⁴³ Archives de l'ENS Rennes : Carton intitulé « Concours EPS 2002 », Informations pratiques aux candidat·e·s du concours EPS – session 2002.

⁷⁴⁴ Arrêté du 21 mars 2002 fixant les conditions d'admission en première année à l'ENS de Cachan pour les candidat·e·s au concours en EPS, publié au Journal Officiel de la République Française, n°91, 18 avril 2002, p. 6839.

⁷⁴⁵ Archives de l'ENS Rennes : Carton intitulé « Concours EPS 2002 », Informations pratiques aux candidat·e·s du concours EPS – session 2002.

⁷⁴⁶ Archives de l'ENS Rennes : Carton intitulé « Concours EPS 2002 », Lettre de Mlle Raphaëlle Noilou à l'ENS de Cachan, Paris, le 4 juillet 2002.

⁷⁴⁷ Arrêté du 21 mars 2002 fixant les conditions d'admission en première année à l'ENS de Cachan pour les candidat·e·s au concours en EPS, publié au Journal Officiel de la République Française, n°91, 18 avril 2002, p. 6839.

⁷⁴⁸ Archives de l'ENS Rennes : Carton intitulé « Concours EPS 2002 », Informations pratiques aux candidat·e·s du concours EPS – session 2002.

⁷⁴⁹ Archives de l'ENS Rennes : Carton intitulé « Concours EPS 2002 », Lettre de Mlle Raphaëlle Noilou à l'ENS de Cachan, Paris, le 4 juillet 2002.

est-il que 18 étudiant·e·s sont convoqué·e·s pour les épreuves d'admission qui se déroulent du 2 au 6 septembre 2002⁷⁵⁰. Il leur reste encore à participer à quatre épreuves : – Une « épreuve de français et de culture générale » (coefficient 3, d'une durée de trois heures) au cours de laquelle le·la candidat·e doit construire une réponse argumentée et personnelle en se rattachant au texte support⁷⁵¹. – Une épreuve écrite de langue vivante étrangère (coefficient 2, d'une durée de deux heures) portant, au choix des candidat·e·s, sur de l'anglais, de l'allemand, de l'espagnol, de l'italien ou du russe. L'épreuve consiste en une épreuve de version, éventuellement complétée par un exercice d'expression en réponse à une ou deux questions sur le texte. – Une épreuve orale de langue vivante étrangère (coefficient 2) qui porte sur la même langue que celle choisie lors de l'épreuve écrite au cours de laquelle il s'agit de commenter un texte d'intérêt général ou sportif. – Une épreuve orale relative aux APSA (coefficient 8). – Et enfin, le·la candidat·e passe deux épreuves sportives (coefficient 6) au choix parmi la liste qui lui est proposée (danse, badminton, escalade, handball). À l'issue de cette dernière série d'épreuves, la liste des dix premiers normalien·ne·s en EPS⁷⁵² est établie le 10 septembre pour une rentrée au lendemain de cette date⁷⁵³, ce qui laisse présumer de la précipitation dans laquelle est organisé ce concours.

Conclusion

Ce second chapitre met également en lumière la dialectique entre l'élite et l'universalité, notamment au travers de l'analyse de la conception de l'excellence de Jack Lang. Pour le ministre de l'Éducation nationale, chaque individu peut atteindre son propre idéal. Cette conception permet d'établir une synthèse entre deux notions qui peuvent alors être considérées comme opposées. L'excellence d'une part et l'égalité, d'autre part, sont ainsi associées dans le discours de Jack Lang. Néanmoins, cette idée présuppose que chaque individu demeure libre et possède en lui les capacités d'atteindre l'excellence. La rhétorique employée par le ministre de l'Éducation nationale renvoie alors intrinsèquement au mythe de la méritocratie. Pour Chantal Jacquet et Gérard Bras, le mérite est une pure construction politique sans « *fondement*

⁷⁵⁰ Archives de l'ENS Rennes : Carton intitulé « Concours EPS 2002 », Informations pratiques aux candidat·e·s du concours EPS – session 2002.

⁷⁵¹ Archives de l'ENS Rennes : Carton intitulé « Concours EPS 2002 », Extrait du texte de Georges Perec, support de l'épreuve de Français et de culture générale, « W ou le souvenir d'enfance », Éditions Gallimard, 1997, 123-128.

⁷⁵² Cf. Arrêté du 7 avril 2003 portant nomination d'élèves à l'École normale supérieure.

⁷⁵³ Archives de l'ENS Rennes : Carton intitulé « Concours EPS 2002 », Informations pratiques aux candidat·e·s du concours EPS – session 2002.

ontologique »⁷⁵⁴. Cette notion permet ainsi à des acteurs politiques comme Jack Lang d'établir une forme de synthèse entre démocratie et libéralisme dans la mesure où chaque individu, responsable de ses actes, est libre d'être méritant ou non. Au même titre que dans le domaine sportif, la méritocratie « *est une manière de résoudre la tension entre les aspirations égalitaires et la réalité d'une société organisée hiérarchiquement* »⁷⁵⁵.

Pour Michel Leblanc, la mise en place d'une forme d'excellence en EPS, inhérente à la création d'une agrégation externe et d'un département au sein d'une ENS, doit participer à une certaine démocratisation. En effet, il considère que, dans le cadre de l'EPS, c'est l'excellence pratique et pragmatique qui doit être valorisée. Les performances réalisées dans le domaine de l'éducation et/ou de l'entraînement sportif doivent permettre l'accès à une forme d'excellence réservée aux intellectuel·le·s. En ce sens, Michel Leblanc s'inscrit dans une perspective universelle d'une excellence accessible à tous. Le mythe de l'ascension sociale semble également alimenter sa conception de l'excellence dans la mesure où l'agrégation externe d'EPS ou encore la création d'un département EPS dans une ENS doit permettre à des gens « de terrain », d'atteindre une forme d'excellence académique. Cette représentation prend corps dans un contexte sociétal où le sport est érigé au rang de « *réfèrent générique de l'excellence sociale* »⁷⁵⁶.

Ce second chapitre met également en exergue l'importance de la hiérarchie des disciplines universitaires dans le système des grandes Écoles telles que les ENS. Le projet initial des Inspecteurs généraux correspond à la mise en place d'un centre de recherche par et pour l'EPS. Or, les représentations des différent·e·s acteur·trice·s en rapport avec ce domaine sont aussi diverses que variées. En effet, tandis qu'Alain Hébrard, Philippe Graillet et Michel Leblanc y voient la possibilité de recherches sur la pédagogie, la didactique, d'autres tel que Christian Forestier, perçoivent davantage les possibilités d'une recherche plus expérimentale autour de travaux en physiologie ou encore en ingénierie afin de permettre le développement du matériel. Enfin, certain·e·s acteur·trice·s, tel·le·s que Claire Dupas, vont même jusqu'à assimiler l'excellence sportive et les médailles olympiques au futur département EPS. Dès lors, l'EPS ne semble avoir sa place dans une ENS qu'à l'unique condition d'être assimilée à une autre forme d'excellence. En effet, bien qu'elle soit parfois considérée comme telle, l'EPS n'est pas une science mais bien un domaine de recherche au sein des STAPS. Par conséquent, avant

⁷⁵⁴ Chantal Jacquet et Gérard Bras, 2018, *op.cit.*, p. 24.

⁷⁵⁵ Alain Ehrenberg, « Le show méritocratique. Platini, Stéphanie, Tapie et quelques autres », in : Olivier Mongin & Georges Vigarello, *Le nouvel âge du sport*, Numéro spécial, *Esprit*, avril 1987, 266-283, p. 271.

⁷⁵⁶ Alain Ehrenberg, 1987, *op.cit.*, p. 266.

même d'être créé, le département EPS (au sens où l'entendent les inspecteurs généraux) semble menacé d'extinction.

Chapitre 3 : Les premières années d'une « institution fantôme » : l'imaginaire de l'excellence face à la réalité des faits (2002-2004)

Introduction

La vocation principale de ce troisième chapitre est de recenser les « *maladies de l'excellence* »⁷⁵⁷ inhérentes à la création du département EPS au sein de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan. L'enjeu est de montrer comment les mythes appartenant aux imaginaires sociaux des ENS, de l'EPS et des STAPS peuvent créer un certain malaise non seulement chez les élèves normalien·ne·s et magistérien·ne·s, mais également au sein de l'équipe pédagogique. Toutefois, le processus aboutissant à l'inconfort n'est pas le même. Si les préoccupations d'Yvon Léziart et de Denis Pasco sont imputables à une certaine insatisfaction d'ordre idéologique et/ou philosophique quant à leurs représentations de l'excellence, la posture des élèves semble relever davantage d'une véritable angoisse née de l'écart entre le mythe et la réalité. Dès lors, un certain chaos résulte de ces deux premières années. Ce désordre favorise l'émergence d'acteurs ayant des desseins bien différents de ceux qui étaient décrits dans le projet de création d'un département EPS dans une ENS. Par conséquent, l'étude des enjeux épistémologiques constitue également un objectif de ce troisième chapitre.

1. Des élèves à l'abandon ?

Le département EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan « *a démarré véritablement de manière très particulière... parce qu'il a démarré en état d'impréparation complète* »⁷⁵⁸. La rentrée est initialement prévue au 11 septembre, un jour seulement après l'annonce des résultats. Cependant, les néo-normalien·ne·s et les néo-magistérien·ne·s provenant de toute la France, l'ENS ne peut exiger qu'ils s'organisent du jour au lendemain pour venir à Rennes. Ainsi, la réunion de rentrée a finalement lieu le mardi 17 septembre 2002

⁷⁵⁷ Nicole Aubert & Vincent de Gaulejac, 1991, *op.cit.*

⁷⁵⁸ Entretien Yvon Léziart, 13 juin 2017.

à 14 heures⁷⁵⁹. Ce sont alors 20 nouveaux·elles élèves et étudiant·e·s (10 normalien·ne·s et 10 magistérien·ne·s) qui sont accueilli·e·s par Yvon Léziart, responsable du magistère EPS et par Michel Nusimovici, directeur de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan. Parmi les normalien·ne·s, on ne compte qu'une seule fille classée 10^{ème} au concours d'entrée. Par ailleurs, Yvon Léziart évoque, au cours d'un entretien, que la situation était pire encore :

« La première promotion, à la fin du concours, il n'y avait pas une fille »⁷⁶⁰.

Or, le premier concours est symbolique. Il n'est donc pas concevable, pour l'administration comme pour l'Inspection générale, qu'il n'y ait pas de normalienne pour la première année du département EPS de l'ENS de Cachan. Denis Pasco rapporte le fait qu'Yvon Léziart lui aurait raconté « *qu'en jury, ils ont essayé de faire passer au moins une fille en normalienne* »⁷⁶¹. Ainsi, la seule normalienne de la première promotion n'aurait peut-être pas été sélectionnée en vertu des véritables résultats. Afin de rééquilibrer quelque peu l'égalité des sexes au sein de la section EPS, l'ENS recrute 7 jeunes filles parmi les 10 magistérien·ne·s. « *Eventuellement, on va compléter avec des dossiers de magistériennes* »⁷⁶². Ainsi, la promotion des pionnier·ère·s est composée de 8 jeunes filles et de 12 jeunes gens. Par conséquent, au même titre que l'excellence sportive, être sélectionnées parmi les meilleur·e·s étudiant·e·s de STAPS « *résulte d'une conquête symbolique* »⁷⁶³ pour les jeunes femmes. La réussite d'une étudiante en STAPS peut ainsi être perçue comme une « *transgression* »⁷⁶⁴.

Lors de la rentrée des élèves de première année à Ker Lann, le professeur Michel Nusimovici les accueille avec un message de bienvenue tout particulier à destination des nouveaux·elles entrant·e·s. Le directeur de l'antenne évoque l'histoire de l'ENS Cachan et de son annexe en leur expliquant que l'institution ENS, née il y a 200 ans (le 9 brumaire de l'an III), est encore et toujours d'actualité⁷⁶⁵. Il s'agit là d'une pratique courante dans les ENS. Dès l'arrivée de nouveaux·elles étudiant·e·s, le directeur de l'antenne de Bretagne se hâte de leur remémorer qu'ils·elles suivent les traces d'un « *nombre considérable de professeurs mais également de savants, d'hommes de lettres, d'hommes politiques* » tels que « *Pasteur,*

⁷⁵⁹ Archives privées de Éric Dreidemy (promotion 2002), Convocation à la réunion de rentrée.

⁷⁶⁰ Entretien Yvon Léziart, 13 juin 2017.

⁷⁶¹ Entretien Denis Pasco, 15 mars 2017.

⁷⁶² *Ibid.*

⁷⁶³ Philippe Liotard & Thierry Terret, « Féminités et masculinités sportives », in : Philippe Liotard, & Thierry Terret, *Sport et genre. Excellence féminine et masculinité hégémonique*, Vol.2, Paris : L'Harmattan, 2005.

⁷⁶⁴ Carine Énard & Catherine Louveau, 2016, *op.cit.*, p. 84.

⁷⁶⁵ Archives ENS Cachan : Jacques Bodineau, « La rentrée des élèves de 1^{ère} année à Ker Lann », in : *Bulletin de l'association des anciens élèves et des élèves de l'ENSET et de l'ENS Cachan*, 219 | février 2003.

Giraudoux, Péguy, Bergson, Jaurès, Blum, Pompidou, la plupart de français lauréats du prix Nobel et bien d'autres qui ont contribué au rayonnement de notre pays »⁷⁶⁶. Ainsi, au regret d'Yvon Léziart, dès que les normalien·ne·s entrent à l'ENS, les personnels de direction de l'antenne de Bretagne leur répètent :

« *Vous êtes l'élite de la nation, vous portez l'espoir de la France* »⁷⁶⁷.

À titre d'exemple, Michel Nusimovici se souvient de son discours d'entrée :

« *Vous avez passé un concours pour entrer à l'École normale supérieure. Peu importe quelle école, nous sommes à l'ENS, vous êtes normaliens. Bon, ce n'est pas ça le plus important. Et ce n'est pas aux normaliens que je m'adresse. Je m'adresse aux futurs anciens normaliens, parce que c'est ça que vous serez toute votre vie. Et c'est dans cette fonction d'ancien normalien que vous pourrez servir votre pays* »⁷⁶⁸.

Le fait d'évoquer l'histoire des Écoles normales supérieures ainsi que le profil d'excellence élitiste de ces établissements n'est pas anodin. Cette rhétorique de l'excellence influence les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s qui écoutent ce discours dans la mesure où cela participe à entretenir les mythes inhérents aux ENS. Ainsi, le mécanisme lié à cette institution, au même titre que l'entreprise étudiée par Vincent De Gaulejac, tend à faire figure de repère institutionnel central. En effet, dans un contexte où l'individu évolue dans une société « *sans idole et sans tabou* »⁷⁶⁹, les ENS tendent « *désormais à devenir des instances centrales* »⁷⁷⁰. Elles constituent une nouvelle entité transcendante dans la vie des élèves et des étudiant·e·s qui réussissent le concours d'entrée et foulent les bancs de ces Écoles. Par conséquent, la rhétorique de l'excellence employée par Michel Nusimovici résulte d'un « *projet mobilisateur* »⁷⁷¹ destiné à stimuler, à motiver et à impliquer les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s dans une trajectoire professionnelle digne des illustres ancien·ne·s élèves des ENS sus-mentionné·e·s. L'étalage de ces « *belles carrières* » participe ainsi à faire accepter les normes d'excellence aux élèves et aux étudiant·e·s⁷⁷². Le discours du directeur de l'antenne de Bretagne permet également de fédérer, de rassembler les élèves et étudiant·e·s autour d'une culture commune des ENS qui les rassemble désormais.

⁷⁶⁶ Michel Nusimovici, « Les Écoles de l'An III », in : *Le Ruban bleu : Bulletin de l'ANMONM.35*, décembre 2010, 24-30.

⁷⁶⁷ Entretien Yvon Léziart, 13 juin 2017.

⁷⁶⁸ Entretien Michel Nusimovici, 22 mai 2018.

⁷⁶⁹ Gilles Lipovetsky, 1991, *op.cit.*, p. 155.

⁷⁷⁰ *Ibid.*, p. 158.

⁷⁷¹ *Ibid.*, p. 159.

⁷⁷² Pierre Bataille, 2017a, *op.cit.*

Un post-scriptum apposé au bas d'une lettre adressée aux élèves de l'ENS témoigne de la façon dont le directeur de l'antenne procède pour stimuler leur motivation :

« Je rappelle aux normaliens qui sont des salariés de notre établissement que leur présence à cette réunion est obligatoire »⁷⁷³.

Rappeler le fait que les normalien·ne·s reçoivent un salaire dans une lettre adressée aussi bien à ces dernier·ère·s qu'aux magistérien·ne·s permet non seulement de leur signifier que l'institution exige d'eux·elles des devoirs, mais cela induit également un rapport hiérarchique entre les élèves et les étudiant·e·s de l'ENS :

« Je voyais une différence entre les deux. Je percevais une différence. Il y avait les normaliens et il y avait les magistériens »⁷⁷⁴.

Ainsi, dès la réunion de rentrée, les nouveaux·elles entrant·e·s prennent connaissance de l'histoire des Écoles normales supérieures et conscientisent leurs droits et leurs devoirs. Le processus de transformation d'un contrat décennal en un contrat tacite et moral envers l'institution est d'ores et déjà initié.

Durant cette journée, c'est également l'occasion de présenter la maquette du nouveau magistère EPS aux élèves et étudiant·e·s qui intègrent le département du même nom.

« Sur ce dernier point, il faut savoir que les deux premières années de vie du département ont été caractérisées par un certain vide scolaire »⁷⁷⁵.

À l'origine, les étudiant·e·s doivent suivre une licence éducation et motricité à l'UFRAPS de l'Université de Rennes 2. Ils·elles sont délesté·e·s de certains cours en contrepartie d'un complément de 200 heures de formation à l'ENS pour la première année et de 150 heures pour la seconde⁷⁷⁶. Les enseignements doivent être ordonnés autour de trois axes principaux : - Un enseignement sur l'histoire de l'éducation physique, sur son administration, sa législation et son organisation en France et dans les pays européens. - Un enseignement sur la motricité des élèves en situation de pratiques sportives. - Un enseignement de connaissances des pratiques sportives (naissance de l'activité, déclinaison en niveaux de pratique, etc.). L'idée

⁷⁷³ Archives privées de Éric Dreidemy (promotion 2002), Lettre de Michel Nusimovici aux élèves et étudiant·e·s de 1^{ère} et 2^{ème} année du département EPS, 15 juin 2004.

⁷⁷⁴ Entretien Denis Pasco, 15 mars 2017.

⁷⁷⁵ Antoine Maurice, « A la une : Rencontre avec l'ENS Cachan EPS », *Le Café Pédagogique*, 109 | janvier 2010, en ligne : http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/eps/Pages/2010/109_Alaune.aspx, consulté le 2 mars 2018.

⁷⁷⁶ Archives privées de Éric Dreidemy (promotion 2002), Propositions d'enseignement dans le cadre du magistère, 15 septembre 2002.

principale est d'inscrire les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s dans une dynamique d'approfondissement de leurs connaissances. Néanmoins, les enseignements ne sont pas définis avec plus de précision⁷⁷⁷.

« On a débuté avec une seule promo, évidemment... Donc 15 étudiants, il n'y avait pas besoin de faire encore un contenu euh... super travaillé ! Donc on a fait... moi j'ai fait avec les ressources existantes ici... »⁷⁷⁸.

Ainsi, sur les neuf pages qui composent la proposition d'enseignement dans le cadre du magistère EPS, une seule est dévolue au complément spécifique aux élèves de l'ENS. En ce qui concerne les huit autres, il s'agit, pour une grande partie (six pages), de la maquette de la Licence « éducation et motricité » de l'UFRAPS, de l'environnement recherche (une page) et des équipements à disposition du département EPS (une page). En ce qui concerne les deux premières promotions, les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s sont dispensé·e·s d'une journée de cours à l'UFRAPS de Rennes 2 pour pouvoir se rendre à l'ENS EPS et y suivre les cours qui leur sont proposés⁷⁷⁹. Néanmoins, selon les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s de la première promotion, la mise en pratique de la maquette de formation n'est que très peu aboutie :

« Il n'y a absolument rien de prévu à l'ENS. C'est-à-dire qu'on est dispensé de cours, de beaucoup de cours à Rennes, qui sont supposés être délivrés par l'ENS, mais qui n'auront jamais lieu. Donc on a eu plutôt une sous-formation cette année-là »⁷⁸⁰.

Il existe de nombreuses pistes explicatives de ce vide pédagogique. Premièrement, l'hétérogénéité du recrutement ne facilite pas la sélection des contenus d'enseignement. En effet, parmi les étudiant·e·s des promotions de 2002 et 2003, nombreux sont ceux·celles qui sont déjà titulaires d'une licence « éducation et motricité », voire d'une maîtrise. En effet, sur 11 élèves des promotions 2002 et 2003 qui ont répondu à un questionnaire que nous leurs avons envoyé, 4 entrent à l'ENS EPS avec un DEUG-STAPS, 5 sont titulaires d'une licence et 2 sont déjà titulaires d'une maîtrise. Selon Yvon Léziart, « ça a été un problème. Parce que les normaliens s'ennuyaient quoi. Enfin ils ne s'ennuyaient pas... ils travaillaient mais en même temps, ils ont perdu du temps »⁷⁸¹.

⁷⁷⁷ Archives privées de Éric Dreidemy (promotion 2002), Propositions d'enseignement dans le cadre du magistère, 15 septembre 2002.

⁷⁷⁸ Entretien Yvon Léziart, 13 juin 2017.

⁷⁷⁹ Entretien élève promotion 2002, 9 mai 2017.

⁷⁸⁰ Entretien élève promotion 2003, 18 avril 2016.

⁷⁸¹ Entretien Yvon Léziart, 13 juin 2017.

Deuxièmement, à l'époque, le Président de l'Université de Rennes 2 fixe un quota d'heures complémentaires à ne pas dépasser pour les personnels des postes à statut de second degré (PRAG, PRCE : Professeur·e certifié·e). Or, dans ces conditions, le nombre d'étudiant·e·s à l'UFRAPS ne permet pas aux enseignant·e·s de doubler leur service à l'ENS EPS. Pour Yvon Léziart, il s'agit d'une véritable difficulté « *et jamais le Président de l'époque n'a voulu réenvisager l'augmentation ou la suppression de ce quota... Ce qui a été fait peu de temps après* »⁷⁸².

Troisièmement, le parti-pris des formateur·trice·s de l'ENS EPS est de regrouper les 200 heures de formation afin de programmer des stages de technologie des APS.

*« On prend un cador de la discipline et puis... comme, en plus, on a les moyens de les faire venir, puis... on va lui demander de faire une semaine de didactique et de pédagogie approfondie sur sa discipline »*⁷⁸³.

À titre d'exemple, c'est Michel Pradet qui est invité afin de proposer une formation en athlétisme.

Pour finir, Denis Pasco est seulement mis à disposition de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan pour la moitié de son service annuel. Il doit donc réaliser 192 heures à Rennes 2 et autant au sein du département EPS. En l'absence d'un poste d'enseignant·e-chercheur·se, la direction de l'ENS Cachan attache la plus grande importance au recrutement d'un·e professeur·e agrégé·e menant des travaux de recherche de qualité, dans le cadre d'un laboratoire reconnu au niveau national⁷⁸⁴. C'est en partie pour ces raisons que le choix se porte sur Denis Pasco qui termine sa thèse de doctorat sous la direction de Yvon Léziart, au cours de laquelle il s'attache à déterminer les écarts existants entre les nouveaux textes officiels réglementant la pratique de l'EPS et leur application au cours de l'enseignement quotidien de cette discipline scolaire⁷⁸⁵. Néanmoins, les étudiant·e·s et les élèves de l'ENS expliquent que le·la professeur·e agrégé·e (PRAG) mis·e à disposition de l'ENS « *était occupé par sa thèse, donc au niveau pédagogique, il n'avait pas beaucoup de temps à nous consacrer* »⁷⁸⁶.

Le 7 mars 2003, les pionnier·ère·s du département EPS de l'ENS Cachan s'organisent afin de faire remonter leur mécontentement lié à ces problèmes de fonctionnement au travers

⁷⁸² *Ibid.*

⁷⁸³ Entretien Denis Pasco, 15 mars 2017.

⁷⁸⁴ Archives de l'ENS Rennes, non cotées, carton intitulé « courrier de la présidence », Lettre de Michel Nusimovici à Éric Savattero (directeur de la formation à l'antenne de Bretagne), 22 octobre 2002.

⁷⁸⁵ Archives de l'ENS Rennes, non cotées, carton intitulé « courrier de la présidence », Avis motivé du directeur de recherche sur l'état d'avancement de la thèse de Denis Pasco, non daté.

⁷⁸⁶ Entretien élève promotion 2002, 9 mai 2017.

d'une lettre adressée à la directrice, Claire Dupas. Ils-elles expliquent ainsi que malgré le fait qu'ils-elles aient été recruté·e·s selon les mêmes exigences et les mêmes modalités d'admissions que les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s des autres départements de l'ENS, la formation n'est pas à l'image de celles qui sont dispensées dans les autres sections.

« Faute de moyens, la formation proposée ne correspond ni aux attentes, ni aux perspectives qui nous avaient été présentées à l'ouverture du département. Les nombreuses rencontres que nous avons pu avoir avec le directeur de notre département EPS n'ont pas permis de nous rassurer »⁷⁸⁷.

La situation n'évolue pourtant pas lorsque la seconde promotion est recrutée. L'approche de la troisième année inquiète les élèves du département EPS. En effet, avec cette troisième rentrée, c'est l'agrégation externe qui arrive à grands pas.

« La première promo qui avait été recrutée allait rentrer en 3^{ème} année et rien n'avait été fait »⁷⁸⁸.

Les étudiant·e·s s'interrogent sur leur avenir et même sur « *l'existence du département EPS* »⁷⁸⁹. Cette échéance est non seulement importante pour leur devenir mais également pour la pérennité de la section EPS à l'ENS. En effet, la renommée de cette toute récente institution dans le champ des STAPS et de l'EPS dépend inévitablement de leurs futurs résultats. Or, selon Nicole Aubert et Vincent de Gaulejac, la quête de l'excellence a un coût. Il se développe de fortes tensions qui s'établissent entre les inspirations personnelles des normalien·ne·s, les contraintes de l'institution (c'est-à-dire, entre autres, la réussite à l'agrégation) et les moyens qui sont mis à disposition.

L'inaboutissement du département EPS pose ainsi les bases d'un hiatus entre les mythes de l'excellence auxquels les élèves sont continuellement confrontés et la réalité de la formation qui s'apparente au néant. La dissension entre les attentes et l'inexistence de l'institution demeure beaucoup trop importante et cette situation est vécue de manière très inconfortable par les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s. En effet, cet ensemble de controverses peut conduire certains individus à un certain état de mal-être intra-individuel que les auteurs nomment « *les maladies de l'excellence* »⁷⁹⁰. L'ENS est considérée comme une entité où l'excellence est la norme :

⁷⁸⁷ Archives de l'ENS Rennes, non cotées, carton intitulé « Courrier de la présidence », Lettre de la promotion EPS de l'ENS Cachan à Claire Dupas, directrice de l'ENS Cachan, 7 mars 2003.

⁷⁸⁸ Entretien Jacques Prioux, 10 février 2017.

⁷⁸⁹ *Ibid.*

⁷⁹⁰ Nicole Aubert & Vincent de Gaulejac, 1991, *op.cit.*, p. 14.

« [L'ENS est une] structure un petit peu exigeante, sans donner des armes visibles pour faire face à cette exigence. Ce qui crée une espèce de gouffre, où quelqu'un d'un peu fragile psychologiquement à un moment donné, pouvait se sentir démuni »⁷⁹¹.

Ainsi, les deux premières promotions se caractérisent par un nombre important d'abandons ou de dévoiements des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s de l'ENS EPS. En effet, parmi les 43 pionnier·ère·s recensé·e·s, 18 sont professeur·e·s d'EPS (9 hommes et 9 femmes), 7 sont PRAG en STAPS (5 hommes) ou en SUAPS⁷⁹² (2 hommes), 3 hommes sont maîtres de conférences et les autres sont devenus agent de la paix (1 homme), photographe (1 homme), médecin (1 homme), kinésithérapeute (1 homme), orthophoniste (1 femme), professeures des écoles (3 femmes), ingénieur (1 homme), chef·fe d'entreprise (1 homme et 1 femme) ou encore associé au sein d'un cabinet d'audit des finances publiques (1 homme)⁷⁹³. Une question subsiste alors :

« Comment expliquer, alors que nous étaients promises respectivement une licence et une maîtrise renforcées, une suppression d'unités d'enseignement à la fac non compensées par les « compléments » théoriquement pris en charge par l'ENS ? »⁷⁹⁴.

Une réunion avec le directeur de l'antenne de Bretagne, Michel Nusimovici, Denis Pasco et Yvon Léziart est programmée à la demande des étudiant·e·s du département EPS. Ainsi, le 16 mars 2004, « Yvon Léziart évoque (encore une fois) les difficultés d'articuler les enseignements à Rennes 2 et à l'ENS »⁷⁹⁵. Ce faisant, la délégation d'étudiant·e·s récidive en envoyant une seconde lettre à Claire Dupas. Ils·elles expliquent qu'ils·elles s'inquiètent du fait que, devant *a priori* suivre une licence renforcée, ils·elles ont été, en réalité, dispensé·e·s de modules d'enseignement très importants « indispensables pour leur formation, et plus encore en vue de la préparation à l'agrégation »⁷⁹⁶. Dans une lettre envoyée à Yvon Léziart, la directrice de l'ENS Cachan s'insurge :

« Je suis moi-même très inquiète de ne voir se construire aucun vrai projet détaillé concernant la préparation à l'agrégation, qui, pour la première promotion recrutée, doit

⁷⁹¹ Entretien élève promotion 2003, 18 avril 2016.

⁷⁹² Service universitaire des activités physiques et sportives.

⁷⁹³ 3 étudiant·e·s magistérien·ne·s ne figurent pas dans les statistiques dans la mesure où aucune donnée n'a été retrouvée pour reconstituer leur parcours de vie.

⁷⁹⁴ Archives privées de Éric Billet, promotion 2002, Compte rendu de réunion, 16 mars 2004.

⁷⁹⁵ Archives privées de Éric Billet, promotion 2002, Compte rendu de réunion (étaient présents : Michel Nusimovici, Yvon Léziart, Denis Pasco, Benjamin Le Gall (normalien, 2002), Mickaël Brossard (magistérien, 2003), Antoine Dillet (normalien, 2003), Frédéric Rasera (normalien, 2003), Matthieu Quidu (normalien, 2003), 16 mars 2004.

⁷⁹⁶ Archives nationale, cote 20170053/21, Courriers ENS Cachan, Lettre de Claire Dupas à Yvon Léziart, 19 avril 2004.

commencer dans les premiers jours de septembre 2004. Ces préparations sont des années très complètes et très lourdes dans les ENS et nous y tenons absolument »⁷⁹⁷.

Il apparaît donc essentiel pour Claire Dupas « *que les étudiants de ce département puissent suivre la formation de haut niveau pour laquelle ils ont été recrutés* »⁷⁹⁸. En effet, cette ambition est d'autant plus cruciale que, selon Jean-Louis Martinand⁷⁹⁹, Professeur des Universités à l'ENS Cachan, l'enjeu est de « *réussir le premier concours d'agrégation. C'est-à-dire que si ça ratait, je dirais que l'EPS devenait assez intenable parmi les autres ENS* »⁸⁰⁰. Ainsi, la directrice demande à Yvon Léziart de permettre aux élèves du département EPS de suivre les cours à l'Université de Rennes 2, ou de faire appel d'urgence à des vacataires issus éventuellement d'autres UFR STAPS, sur les crédits d'heures complémentaires de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan.

Les élèves du département EPS sont donc confrontés à une situation délicate dans la mesure où d'un côté, ils sont confrontés aux mythes de l'excellence qui leur sont continuellement rappelés au travers de leur statut et de leur engagement décennal ; et de l'autre côté, le néant de la formation qui leur est proposée ne leur permet pas de satisfaire aux exigences de l'institution. Cette situation est intolérable pour les normalien·ne·s, pour les magistérien·ne·s ainsi que pour la direction de l'ENS de Cachan et de son antenne. Pour Claire Dupas et Michel Nusimovici, le décalage entre inexistence et excellence ne peut pas non plus perdurer.

2. Une excellence trop élitiste pour le personnel détaché à l'ENS EPS ?

Selon Denis Pasco, Yvon Léziart et lui-même se « *ressemblent* » dans le sens où ils sont tous les deux « *sensibles aux valeurs du monde ouvrier* »⁸⁰¹. En effet, pour accomplir son cursus universitaire, Yvon Léziart sollicite dans un premier temps un philosophe marxiste, encarté au PCF (Parti communiste français) et chercheur en sciences de l'éducation, Georges Snyders⁸⁰². Ce dernier, peu intéressé par les thématiques sportives, lui propose de contacter

⁷⁹⁷ *Ibid.*

⁷⁹⁸ *Ibid.*

⁷⁹⁹ Jean-Louis Martinand est également connu dans le domaine des STAPS pour son concept de « pratiques sociales de référence ».

⁸⁰⁰ Entretien Jean-Louis Martinand, 18 février 2018.

⁸⁰¹ Entretien Denis Pasco, 15 mars 2017.

⁸⁰² Entretien Yvon Léziart, 13 juin 2017.

Joffre Dumazedier. C'est ainsi qu'en 1984, il soutient sa thèse *Création et diffusion du modèle sportif dans les différentes classes sociales en France (1887-1914)* à l'Université de Paris-Descartes⁸⁰³. Éminemment intéressé par les rapports sociaux, Yvon Léziart est également en lien avec la commission sport du PCF qui l'invite à plusieurs reprises pour évoquer les questions sportives et inhérentes à l'EPS. En 2011, il présente ainsi un éclairage historique sur les rapports entre le sport et l'éducation physique lors d'une journée d'étude organisée par le SNEP, dont l'information est relayée sur le site de la commission sport du PCF⁸⁰⁴. En 2012, il publie un article dans *La revue du projet*, intitulé « L'émancipation par le sport »⁸⁰⁵. Il s'agit de la version écrite de son intervention lors du séminaire de la commission sport de Malakoff, qui avait eu lieu le 18 septembre 2010⁸⁰⁶. Membre de l'office municipale des sports, il est également engagé sur la liste (44^{ème}) de la candidate socialiste, Nathalie Appéré, pour les élections municipales de 2014. Pour le directeur temporaire de la section, l'ENS est une structure « *d'un autre temps* »⁸⁰⁷. Les allers et retours permanents entre l'ENS EPS fraîchement constituée et l'UFRAPS de Rennes 2, qu'Yvon Léziart réalise au cours de la semaine, le font réfléchir sur les statuts des élèves des grandes écoles en comparaison avec les étudiant·e·s de Rennes 2⁸⁰⁸. Il atteste que les budgets entre les deux institutions sont quasiment identiques. La différence réside dans le nombre de personnes qu'elles accueillent. Alors que l'UFRAPS compte près de 1500 étudiant·e·s, les deux premières promotions de l'ENS EPS n'en dénombrent que 44. À titre d'exemple, le budget de la section, fraîchement installée sur le campus de Ker Lann, affiche 30 487 € à l'ouverture et les dépenses s'élèvent à 12 380,35 € dès le 26 novembre 2002⁸⁰⁹. Yvon Léziart se souvient des propos que sa mère lui tient alors :

« *Mais comment peux-tu travailler dans une structure comme celle-là ?* »⁸¹⁰.

⁸⁰³ Yvon Léziart, *Création et diffusion du modèle sportif dans les différentes classes sociales en France (1887-1914)*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Paris-Descartes, 1984. L'objectif de cette étude est de recenser les articles de presse abordant la problématique des rapports sociaux dans le sport et de les analyser. Il démontre ainsi que la diffusion d'un mouvement sportif n'est pas univoque au sein d'une classe sociale. Par exemple, au sein de la classe bourgeoise, les partisans de la démocratisation sportive s'opposent à ceux qui sont contre la diffusion du sport vers les classes populaires. Le même mécanisme se retrouve au sein de la classe ouvrière. Alors que les thèses marxistes soutiennent qu'il est nécessaire de faire du sport pour conquérir les outils de la bourgeoisie, d'autres ne souhaitent pas être assimilés à la classe supérieure, jugée décadente.

⁸⁰⁴ « La place de l'EPS et du sport scolaire dans un service public du sport refondé », Journée d'étude organisée par le SNEP, 19 novembre 2011, relayé par le site internet : <http://sport.pCf.fr/14181>

⁸⁰⁵ Yvon Léziart, « L'émancipation par le sport », in : *La revue du projet*, 18 | 2012.

⁸⁰⁶ « Résumé de l'intervention d'Yvon Léziart, Professeur des Universités, Université de Rennes 2 », Séminaire de la commission sport de Malakoff, 18 septembre 2010, site internet : <http://sport.pCf.fr/21862>

⁸⁰⁷ Entretien Yvon Léziart, 13 juin 2017.

⁸⁰⁸ *Ibid.*

⁸⁰⁹ Archives de l'ENS Rennes, non cotées, « Ventilation des dépenses de fonctionnement du département EPS », 2002.

⁸¹⁰ Entretien Yvon Léziart, 13 juin 2017.

Pour le directeur intérimaire, l'excellence et le prestige sont des survivances et ne se maintiennent que parce qu'elles permettent à l'élite politique de s'autoreproduire :

« Il y a certains hommes politiques d'importance qui y sont passés et qui, dès que ça chauffe un peu sur le statut de l'ENS, les directeurs montent au créneau, vont trouver Laurent Fabius ou d'autres... Et lui disent : non, on ne touche pas »⁸¹¹.

En 2003, Yvon Léziart retire sa candidature au poste de Professeur des Universités et directeur de l'ENS EPS. Pour lui, il s'agit probablement d'un moyen de témoigner de son aversion pour ce système qu'il juge trop élitiste. Ainsi, le 30 avril 2003, il rédige une lettre de démission adressée à la directrice de l'ENS Cachan, Claire Dupas :

« Je tenais à vous informer que je retire, pour cette année, ma candidature sur un poste de Professeur des Universités en STAPS à l'ENS de Cachan-Bruz. [...] Les raisons qui me poussent à adopter cette position sont essentiellement liées aux fonctions que j'occupe actuellement à l'Université, aux charges que j'assume à l'Université de Rennes 2 et à l'irresponsabilité que je ressens à abandonner subitement mes tâches à l'UFRAPS »⁸¹².

Par conséquent, ces considérations philosophiques pourraient ainsi être à l'origine de son refus. Entre une conception élitiste de l'excellence représentée par l'ENS et une conception démocratique de cette vertu symbolisée par l'Université, son choix se tourne vers l'universalisme et l'égalitarisme et non pas vers la sélection ou la méritocratie.

Néanmoins, il semble toutefois que ce soit le mouvement des élèves et des étudiant·e·s du département EPS qui soit à l'origine de l'éviction du directeur⁸¹³. En effet, en 2004, Claire Dupas est « alertée par les étudiants du département EPS de l'ENS de Cachan [...] de certains dysfonctionnements dans les enseignements qui leur sont proposés »⁸¹⁴. Néanmoins, les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s font part de leurs inquiétudes pour l'avenir à la directrice de l'ENS Cachan au regard d'un sentiment d'abandon. Les considérations politiques et idéologiques d'Yvon Léziart semblent donc l'avoir conduit à se désengager de la gestion du département EPS.

La conception de l'excellence d'Yvon Léziart semble être partagée par son doctorant. En effet, Denis Pasco évoque à ce sujet que, de son point de vue, cette formation devrait être « pour tous, et pas pour certains. C'est-à-dire que l'on doit permettre à tout le monde de viser

⁸¹¹ *Idib.*

⁸¹² Archives de l'ENS Rennes, non cotées, carton intitulé « courriers de la présidence », Lettre de Yvon Léziart à Claire Dupas, 30 avril 2003.

⁸¹³ Archives personnelles, Julien Salliot, promotion 2003, « Notre département 2SEP va mal », mars 2013.

⁸¹⁴ Archives nationales, Cote : 20170053.21, Courrier de l'ENS Cachan, Lettre de Claire Dupas à Yvon Léziart, 19 avril 2004.

l'excellence, sur la base de la diversité »⁸¹⁵. Pour Monique de Saint-Martin, l'accès aux grandes écoles est, en France, largement réservé aux classes sociales aisées. Par conséquent, pour cette sociologue, le recrutement des filières d'excellence tiendrait plus de la cooptation que de la méritocratie⁸¹⁶. De ce fait, la sélection scolaire des élites « *se confond largement avec leur reproduction sociale* »⁸¹⁷. De la même façon, pour Denis Pasco, l'ENS est « *l'institution de l'élite [...] elle permet à une classe sociale de s'autoreproduire* »⁸¹⁸. Ainsi, il déplore l'existence d'un *hiatus* entre le modèle d'excellence incarné par cette grande école et sa propre conception :

« *Quand les impôts, quand on donne cet argent-là, à une institution pour former à l'excellence, la condition que l'on doit mettre, c'est que cette excellence doit pouvoir profiter à tout le monde. Alors là, j'ai constaté, dans mon expérience, qu'elle ne profitait qu'à quelques-uns. Non pas de leur fait hein ?! Ce n'est pas de leur fait... D'accord ? Voilà... Ce n'est pas du tout du fait des étudiants. C'est le système ! Du point de vue institutionnel, c'est comme ça* »⁸¹⁹.

Les résultats du questionnaire envoyé aux élèves de l'ENS 2SEP, anciennement EPS, ne peuvent que donner plus de poids aux propos de Denis Pasco. En effet, en accord avec les chiffres énumérés dans le Tableau 1, 76.04 % des parents des étudiant·e·s exercent une profession inhérente aux catégories sociales « Cadres et professions intellectuelles supérieures » ou « Profession intermédiaire », alors que seulement 16.12 % d'entre eux-elles sont classé·e·s dans les PCS « Agriculteurs exploitants », « Employés » ou « Ouvriers ». Les étudiant·e·s sont donc, effectivement, majoritairement issu·e·s des classes sociales moyennes ou favorisées.

	Père	Mère	Somme	%
Agriculteurs exploitants	1	1	2	0.83
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	6	0	6	2.48
Cadres et professions intellectuelles supérieures	71	58	129	53.31
Professions intermédiaires	19	36	55	22.73
Employés	12	15	27	11.16
Ouvriers	8	2	10	4.13
Autres personnes sans activités professionnelles	4	9	13	5.37

Tableau 1 : Professions et catégories sociales des parents des élèves de l'ENS 2SEP (anciennement EPS) – 2002 à 2018

⁸¹⁵ Entretien Denis Pasco, 15 mars 2017.

⁸¹⁶ Monique de Saint-Martin, « Méritocratie et cooptation. La formation des élites en France », in : *Revue internationale de Sèvres*, 39 | septembre 2005, 57-66.

⁸¹⁷ Alain Garrigou, *Les élites contre la République. Sciences Po et l'ENA*, Paris : La Découverte, 2001, 242p.

⁸¹⁸ Entretien Denis Pasco, 15 mars 2017.

⁸¹⁹ *Ibid.*

Le niveau d'étude (Tableau 2), ainsi que le revenu mensuel approximatif des parents (Tableau 3) en témoignent également. En effet, 57.86 % des parents des élèves de l'ENS 2SEP ont un niveau de diplôme supérieur à la licence (ou un diplôme équivalent) et 65.70 % d'entre eux·elles gagnent plus de 2000€ par mois. Ainsi, la répartition des catégories sociales de notre échantillon semble se rapprocher davantage de celles que Jean-Noël Luc et Alain Barbé recensent entre 1974 et 1977, pour l'ENS de Saint-Cloud (55.0 % de classes supérieures) et pour l'ENS de la Rue d'Ulm (66.0 % de classes supérieures). Tandis que ces chiffres s'éloignent de l'évaluation faite pour la période de 1882 à 1993 pour l'ENS de Saint-Cloud (0.6 % seulement)⁸²⁰.

	Père	Mère	Somme	%
Inférieur au baccalauréat	20	14	34	14.05
Baccalauréat ou équivalent	14	12	26	10.74
Bac +2	14	18	32	13.22
Bac +3 ou 4	29	38	67	27.69
Bac +5	26	29	55	22.73
Bac +8 et plus	12	6	18	7.44
Sans réponse	6	4	10	4.13

Tableau 2 : Niveau d'étude des parents des élèves de l'ENS 2SEP (anciennement EPS) – 2002 à 2018

	Père	Mère	Somme	%
Pas de revenu	3	10	13	7.85
Moins de 1000€	1	6	7	5.37
Entre 1000€ et 1500€	3	11	14	2.89
Entre 1500€ et 2000€	21	29	50	5.79
Entre 2000€ et 2500€	20	30	50	20.66
Entre 2500 et 3500€	34	25	59	20.66
Plus de 3500€	25	5	30	24.38
Sans réponse	14	5	19	12.40

Tableau 3 : Revenu des parents des élèves de l'ENS 2SEP (anciennement EPS) – 2002 à 2018

Par conséquent, si l'ENS de Saint-Cloud du début du XIX^e siècle incarne un idéal de l'excellence républicaine en constituant une voie d'accès à l'élite pour les classes populaires, l'ENS de Rue d'Ulm et l'ENS de Saint-Cloud à partir des années 1970, semblent davantage permettre une certaine reproduction des élites. De la même façon, la répartition sociale des

⁸²⁰ Jean-Noël Luc & Alain Barbé, 1982, *op.cit.*, pp. 250, 254 et 270.

élèves de l'ENS 2SEP (EPS à l'époque) est en faveur des publics favorisés. Cet état de fait rentre, ainsi, en inadéquation avec les conceptions de l'excellence d'Yvon Léziart et de Denis Pasco.

Par ailleurs, certaines UFR STAPS n'ayant pas relayé l'information en 2002 et 2003, il est fort possible que les élèves, issu-e-s de parents proches du milieu de l'enseignement, de la recherche ou de l'EPS, aient eu plus de facilité à obtenir l'information de l'existence de cette nouvelle institution. Par conséquent, pour Denis Pasco, les élèves et étudiant·e-s des premières promotions sont des produits de la reproduction bourdieusienne, voire encore de la corporation des enseignant·e-s d'EPS ou de STAPS :

« Les premiers qui sont rentrés [...] ont eu l'information avec leurs parents... qui, pour certains, étaient Profs d'université déjà en STAPS, qui avaient l'info que le département allait être créé »⁸²¹.

En ce qui concerne la conception de Denis Pasco, une ambiguïté subsiste tout de même. En effet, il considère que la plus-value de l'ENS 2SEP repose sur une excellence différenciée en fonction des classes sociales. Il considère, effectivement, que l'agrégation externe d'EPS est un enjeu de taille pour les élèves issus des classes populaires :

« L'excellence pour quelqu'un qui est issu d'un milieu ouvrier, ça pourrait être l'agrégation externe, parce que ce n'est pas inscrit dans les trajectoires ou dans les statistiques de sa classe sociale »⁸²².

Néanmoins, il considère que cet objectif n'est pas assez ambitieux pour les élèves issus de milieux sociaux favorisés :

« Aujourd'hui, on prend des étudiants qui sont en réussite scolaire et sociale importante, et on les fait obtenir l'agrégation. C'est ça l'excellence pour eux ? Ce n'est pas ça l'excellence pour quelqu'un qui est issu de ce milieu-là ? Ce n'est pas ça ! Quand on a 18 au bac, qu'on est fils de Prof d'université, et qu'on est major de promo en STAPS, l'excellence, ce n'est pas d'avoir son agrég externe et devenir prof d'EPS ou éventuellement de prendre un poste à l'université pour faire de la prépa concours. Ce n'est pas ça l'excellence ! Ce n'est pas une trajectoire d'excellence pour eux ça ! La trajectoire d'excellence pour eux, ça serait d'être reconnu et de faire rayonner la France à l'international dans les domaines de recherche les plus avancés. Là, il y aurait de l'excellence ! »⁸²³.

Denis Pasco évoque ici le mythe de l'ascension sociale. Pour lui, les ENS, à l'image des ENS du primaire créées sous la III^e République doivent permettre aux classes sociales

⁸²¹ Entretien Denis Pasco, 15 mars 2017.

⁸²² *Ibid.*

⁸²³ *Ibid.*

populaires d'accéder à l'élite. En reprenant les termes de Pierre-Félix Pécaut⁸²⁴, fondateur de l'ENS de Fontenay-aux-Roses mandaté par Ferdinand Buisson, puis directeur de cette école, Jean-Noël Luc et Alain Barbé nous font remarquer qu'il faut « *trois générations pour faire un gentilhomme* »⁸²⁵ :

« *Sous le discours positiviste et rassurant, perce le vieil appel à la modestie : sorti du peuple, le primaire d'élite doit se contenter d'une position sociale moyenne, son fils réalisera ses rêves insatisfaits* »⁸²⁶.

Par conséquent, pour Denis Pasco, les fils et filles d'ouvrier·ère·s qui parviennent à devenir normalien·ne·s sont déjà des « transclasses »⁸²⁷. Ils peuvent ainsi obtenir l'agrégation d'EPS et s'arrêter là. Pour cette classe sociale, ce serait déjà atteindre un certain niveau d'excellence. Néanmoins, à ses yeux, pour les enfants d'enseignant·e·s, l'agrégation externe n'est pas suffisante. Dans la mesure où ce sont des « héritiers »⁸²⁸, ils doivent prétendre à mieux, c'est-à-dire à une thèse. Derrière cette pensée, apparaît en filigrane une hiérarchisation des formes d'excellence. Le doctorat apparaît alors comme « *la suite logique d'une trajectoire scolaire et universitaire d'excellence* »⁸²⁹.

3. Du LIREST au STEF : l'échec des sciences de l'intervention

Si l'expression « pratiques sociales de références » de Jean-Louis Martinand est bien connue des étudiant·e·s en STAPS, l'histoire de son Laboratoire interuniversitaire de recherches en éducation scientifique et technologique (LIREST), créé en 1974, demeure une facette peu connue de la « *genèse du didactisme en EPS* »⁸³⁰. En effet, pour Michaël Attali et Jean Saint-Martin, les fondements du mouvement de mode sans précédent que connaissent les travaux en sciences de l'intervention dans le domaine de l'EPS proviennent de la réintégration

⁸²⁴ « Le fils d'un paysan modeste, par l'école supérieure et l'école normale, devient instituteur. Son fils, à son tour, grâce à une bourse ou simplement aux sacrifices de sa famille, va au lycée, et après un court séjour à l'ENS ou auprès d'une faculté, devient professeur d'enseignement secondaire ou d'université. Et le fils de ce fils entrera au Conseil d'Etat ou dans la magistrature, ou dans les carrières privées comme ingénieur » (Pierre-Félix Pécaut, *En marge de la pédagogie*, Paris : Nathan, 1922, p. 56.).

⁸²⁵ Jean-Noël Luc & Alain Barbé, 1982, *op.cit.*, p. 145.

⁸²⁶ *Ibid.*

⁸²⁷ Chantal Jacquet & Gérard Bras, 2018, *op.cit.*

⁸²⁸ Pierre Bourdieu & Jean-Claude Passeron, *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris : Edition de Minuit, 1970, 280p.

⁸²⁹ Dominique Bret, « Les doctorants contractuels normaliens face à leur thèse. Le poids des socialisations familiale et scolaire », in : *Socio-logos*, 10 | 2015.

⁸³⁰ Michaël Attali & Jean Saint-Martin, *L'éducation physique de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation*, Paris : Armand Colin, 2015 [2004], p. 249.

de l'EPS au ministère de l'Éducation nationale, ainsi que de la création d'une équipe de recherche sur la didactique de l'EPS à l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) (Robert Mérand, Jacqueline Marsenach et Daniel Motta)⁸³¹. En effet, dès 1983, l'INRP organise les premiers séminaires sur la didactique des APS en milieu scolaire et sportif. Néanmoins, parallèlement aux actions menées par ce groupe de chercheurs, s'organise un autre foyer de la recherche en sciences de l'intervention.

3.1. Le LIREST : une collaboration envisageable pour l'ENS EPS

Le LIREST est une équipe de recherche qui intègre le Groupe de didactique des sciences et techniques de l'ENS Cachan. En ce sens, le laboratoire préfigure une possibilité de collaboration avec le département EPS nouvellement créé sur le site de l'antenne de Bretagne :

« Si l'orientation de formation et de recherche en didactique de l'EPS/APS avait été plus centrale à l'ENS des conventions de collaboration et d'encadrement auraient pu voir le jour avec le DEA d'Orsay et le LIREST »⁸³².

Le LIREST est une résurgence du groupe de travail « Premier cycle » de la « commission Lagarrigue »⁸³³ qui a pour objet la rénovation de l'enseignement des sciences physiques et de la technologie. En 1974, cette unité de recherche devient un laboratoire de plein exercice au sein de l'Université Paris VII (Paris Diderot) avec les soutiens de l'Université Paris XI (Paris-Sud, Orsay) et de l'ENS de Saint-Cloud. Dès l'année suivante, un DEA « Didactique des sciences physiques et de la technologie » est établi en faveur des étudiant·e·s de Paris VII. À partir de 1985, le laboratoire s'étend à des secteurs de recherche comme la didactique de la biologie, de l'éducation à l'environnement ou encore l'histoire des sciences. Au cours des années 1980 à 1990, le LIREST connaît une lente restructuration. En effet, en 1986, les ENS de Fontenay-aux-Roses et de Saint-Cloud fusionnent pour devenir l'ENS LSH de Fontenay-Saint-Cloud, spécialisée dans les Lettres et les sciences humaines. Les sections scientifiques de l'ENS de Saint-Cloud, quant à elles, sont délocalisées à Lyon en 1987. Le LIREST s'en remet ainsi à l'ENS de Cachan. Cette réorganisation des Écoles normales supérieures conduit Jean-

⁸³¹ *Ibid.*

⁸³² Entretien Daniel Bouthier, 26 avril 2018.

⁸³³ Cf. Hélène Gispert, Muriel Guedj & Pierre Savaton, « Les disciplines scientifiques dans le second cycle du secondaire : hiérarchie et rapports de force », in : Joël Lebeaume & Renaud d'Enfert, *Réformer les disciplines. Les savoirs scolaires à l'épreuve de la modernité (1945-1985)*, Rennes : PUR, 2015, 181-198. Ou encore : Michaël Attali, Muriel Guedj-Chaudard, Jean Saint-Martin & Pierre Savaton, « Les légitimités disciplinaires des années 1960 : une approche transversale des sciences naturelles, des sciences physiques et de l'Éducation physique et sportive », in : *Les dossiers des sciences de l'éducation*, 30 | 2013, 169-185.

Louis Martinand, Alain Durey et d'autres chercheurs se sont à intégrer l'Université Paris-Sud sur le campus d'Orsay. Jean-Louis Martinand est un ancien professeur agrégé de physique et l'un des premiers Professeurs des Universités en sciences de l'éducation à travailler sur la didactique. Ainsi, c'est lui qui hérite de la direction du LIREST et du DEA qui est alors renommé « Sciences, techniques, enseignement et diffusion ». Alain Durey, quant à lui, est un ancien membre de l'équipe de France de rugby junior. En 1987, il soutient une thèse intitulée « Vers des activités didactiques de mise au point de modèle de physique avec des micro-ordinateurs. Exemple : Trajectoires, frappes et rebonds de balles en rotation » sous la direction de Goéry Delacote. Il devient, par la suite, enseignant à l'ENS de Saint-Cloud où il consacre ses travaux en didactique des sciences « à l'intérêt de s'appuyer sur des exemples de gestes sportifs pour construire, mobiliser et éprouver des connaissances en sciences physiques »⁸³⁴. Lorsque l'ENS de Saint-Cloud déménage à Lyon, Alain Durey est invité à collaborer avec les enseignants en STAPS de l'Université d'Orsay, notamment avec Daniel Bouthier. Dans les années 1990, le laboratoire intègre ainsi le Groupe de recherche en didactique de la chimie (GREDEC) de l'Université Paris VI (Pierre et Marie Curie, Jussieu), le Groupe d'histoire et diffusion des sciences d'Orsay (GHDSO), le DidaSco (Didactique des sciences d'Orsay) et le Groupe de didactique des sciences et techniques de Cachan (GDSTC). Le groupe de recherche de Paris VII fermant en 1998, les principales implantations du laboratoire demeurent alors l'ENS de Cachan et l'Université d'Orsay. Jean-Louis Martinand évoque, aujourd'hui, le fait qu'il trouvait intéressant d'avoir un ensemble « où l'on s'occupe des didactiques des sciences et techniques de la matière, de l'énergie, du vivant et du corps »⁸³⁵. Le LIREST constitue ainsi un véritable pôle de référence pour les milieux de la recherche en didactique. Il collabore avec les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) d'Amiens, Besançon, Créteil, Lille, Orléans-Tours, Paris, Reims, Rouen et Versailles, mais aussi avec l'INRP. « Les membres du laboratoire sont impliqués dans des actions de recherche et dans des pratiques d'intervention, d'innovation, de conception, de conseil et de formation »⁸³⁶. Cette double implication dans le monde de la recherche et de l'intervention constitue une « source primordiale de questionnement et d'épreuve de pertinence pour les recherches »⁸³⁷. Les travaux et les productions scientifiques du LIREST portent sur des domaines tels que la représentation objective des choses et des processus, l'éducation pour l'environnement, la santé et la sécurité,

⁸³⁴ Daniel Bouthier, « Editorial », in : *Movement & Sport Sciences*, 61 | 2007, 7-8.

⁸³⁵ Entretien Jean-Louis Martinand, 14 février 2018.

⁸³⁶ Archives nationales, Cote : 20170053/363, Rapport scientifique du LIREST, 2002-2005.

⁸³⁷ *Ibid.*

la médiation par l'enseignant·e, les situations et les instruments dans l'enseignement et la diffusion, les pratiques et les acteurs de la diffusion du savoir scientifique et technique, les disciplines scolaires, leurs structures, leur construction et leurs conditions de mise en œuvre et, enfin, l'enseignement et l'apprentissage de la modélisation en sciences expérimentales et dans les champs techniques. Le laboratoire est constitué de quatre équipes de chercheur·se·s. Les trois premières sont intitulées « Dynamique de diffusion », « Pratiques de médiation » et « Matrices curriculaires ». La quatrième, dont les thèmes de recherche sont essentiellement portés par les enseignant·e·s de l'ENS Cachan et du groupe DidaSco d'Orsay, est nommée « Modèles et référents ». C'est au sein de cette équipe composée, entre autres, d'Alain Durey et de Jean-Louis Martinand que les premiers travaux de thèse sur la thématique des « Modèles pour l'intervention en activités physiques et sportives »⁸³⁸ sont encadrés (Cf. Tableau 4). En 1991, un séminaire de didactique des disciplines technologiques est organisé à l'ENS de Cachan sous la responsabilité de Jean-Louis Martinand et d'Alain Durey. Parmi les intervenants, un enseignant de l'UFR STAPS d'Orsay, Daniel Bouthier, propose une communication intitulée « *Représentations fonctionnelles et prise de décision : Exemples dans le domaine sportif* »⁸³⁹. Cette expérience unique dans l'histoire de ce séminaire marque le début d'une collaboration entre l'ENS Cachan et l'UFR STAPS d'Orsay.

Auteur de la thèse	Année	Directeur de la thèse	Intitulé de la thèse
BARTHÈS Didier	1997	BOUTHIER Daniel & SERE	Pour une sémiographie de la planification des actions motrices - Approche technologique d'un objet technique à visée didactique : le rugby
ROUX François	2000	DUREY Alain	Elaboration de modèles des techniques de slalom en ski alpin pour la formation des entraîneurs
CATTEAU Alain	2001	DUREY Alain	Variation des paramètres du cycle de bras en crawl en fonction des conditions d'exercice et des niveaux d'expertise
FERNANDEZ Alain	2002	GREHAIGNE Jean-Francis	Modélisation du jeu sportif en phase dynamique, l'action motrice en équipe dans l'opposition en football
MUSARD Mathilde	2003	GREHAIGNE Jean-Francis	De la pratique sociale de référence acrosport à sa transposition didactique en EPS : Définition des principes à respecter en milieu scolaire
ZIANE Rachid	2004	MARTINAND Jean-Louis	Contribution à la formation des entraîneurs sportifs : caractérisation et représentation des actions de jeux : l'exemple du basket-ball
DUPRAT Éric	2005	GREHAIGNE Jean-Francis	Approche technologique de la récupération du ballon lors de la phase défensive en football. Contribution à l'élaboration de contenus de formation innovants
HALLEZ-THOREL Sabine	2007	BERNARD David	Vers une coéducation en danse en EPS : Analyse didactique et prospective des curricula
KERMOAL Claude	2008	GREHAIGNE Jean-Francis	Les conditions d'une prise en charge scolaire du saut en hauteur : modélisation de l'activité de l'élève en fosbury-flop

Tableau 4 : Thèses ayant un rapport avec la didactique des APS ou de l'EPS soutenues au sein du LIREST (puis de l'UMR STEF) de 1997 à 2008

⁸³⁸ Archives nationales, Cote : 20170053/363, Rapports scientifiques du LIREST, 1997-2000 ; 2002-2005 ; Rapports scientifiques UMR STEF, 2000-2004 ; 2004-2008.

⁸³⁹ Archives de l'ENS Cachan, non cotées, Jean-Louis Martinand & Alain Durey, *Actes du séminaire de didactique des sciences expérimentales et des disciplines technologiques*, Année 1991-1992, 112p.

D'autres manifestations témoignent des rapports entre l'ENS Cachan et les STAPS. Par exemple, en 1997, Alain Durey publie un ouvrage intitulé *La physique pour les sciences du sport* aux éditions Masson⁸⁴⁰. La même année, en novembre, il présente une communication : « *La physique pour les filières universitaires activités physiques et sport : Analyse des problèmes rencontrés lors de la réalisation d'un livre à l'usage des étudiants de DEUG* », au séminaire national de didactique de la physique à Lyon. Dans le cadre du septième congrès international des chercheurs en activités physiques et sportives à Marseille, il organise un symposium sur « *La description cinématique, l'analyse énergétique et la modélisation du geste* »⁸⁴¹. En 1998, cinq enseignants d'EPS sont lauréats du DEA délivré par l'ENS de Cachan. Il s'agit de Frédéric Boiteau, de Corinne Estienne, d'Alain Fernandez, de Rachel Pineau et de Gilles Uhlrich⁸⁴². La journée du LIREST du 22 janvier a pour thème « *La didactique des APS. EPS et STAPS* ». Au cours de ce colloque, Alain Durey présente également « *les orientations de la recherche en STAPS* »⁸⁴³. Pour lui et son collègue de l'UFR STAPS d'Orsay, Daniel Bouthier, il est nécessaire de développer l'approche technologique, c'est-à-dire l'étude des « *problèmes de la technicité dans les sciences du sport* »⁸⁴⁴.

Par conséquent, ces prédispositions scientifiques, ainsi que la proximité avec le groupe EPS de l'INRP, semblent être en adéquation avec l'idée de l'excellence que l'ENS EPS est censée représenter. Au demeurant, Yvon Léziart participe activement aux études menées par Jacqueline Marsenach, Robert Mérand, Daniel Motta et David Bernard, tous membres du prestigieux institut de recherches pédagogique. En effet, le directeur de l'UFRAPS de Rennes 2 est associé aux axes « *Identification et caractérisation des obstacles didactiques dans les séances d'EPS* », « *Quels contenus d'enseignement en éducation physique et sportive pour les classes de 6^e-5^e ?* », « *Enseigner l'éducation physique et sportive aux élèves en difficulté* » et « *Contribution à l'étude de la reproduction et de la diffusion des produits d'ingénierie didactique* »⁸⁴⁵. La configuration semble donc propice au développement d'une recherche sur la discipline d'enseignement EPS dans le domaine des sciences de l'intervention. Par ailleurs, en plus d'être l'objectif partagé d'Yvon Léziart et des inspecteurs·trices généraux·ales d'EPS, le SNEP souhaite également que cette orientation soit celle de l'ENS EPS. En effet, le principal

⁸⁴⁰ Archives de l'ENS Cachan, *La Lettre du LIREST*, n°31, novembre-décembre 1997.

⁸⁴¹ Archives de l'ENS Cachan, *La Lettre du LIREST*, n°32, janvier-février 1998.

⁸⁴² Archives de l'ENS Cachan, *La Lettre du LIREST*, n°34, mai-juin 1998.

⁸⁴³ Archives de l'ENS Cachan, *La Lettre du LIREST*, n°37, janvier-février 1999.

⁸⁴⁴ *Ibid.*

⁸⁴⁵ Archives du site internet du groupe EPS de l'INRP, <http://www.inrp.fr/Didactique/recherche/themes/eps.html>, consulté le : 16 mai 2018.

syndicat de la corporation s'accroche à cette position épistémologique émergente, c'est-à-dire à « *la tentative de définition d'une technologie des APS comme étant le centre de gravité des STAPS* »⁸⁴⁶. Ainsi, le SNEP considère que le laboratoire de Jean-Louis Martinand pourrait être « *totalemment adapté pour développer ce type de recherche* »⁸⁴⁷.

3.2. Des obstacles liés à l'orientation épistémologique du CNU ?

Néanmoins, selon Alain Becker, responsable syndical national du dossier STAPS au SNEP :

*« La voie que Daniel Bouthier avait proposée, c'est-à-dire l'intervention en STAPS ou la conception technologique du cursus a été complètement matraquée par les caciques du secteur »*⁸⁴⁸.

Au début des années 90, la plupart des Professeur·e·s des Universités (63 PU en sciences sociales en 1989), disposant ainsi du plus haut statut universitaire et occupant des positions très importantes en tant que directeur·trice·s d'équipe de recherche ou de laboratoire, sont issu·e·s des sciences sociales. En effet, les travaux des « pionnier·ère·s » portent davantage sur une production des savoirs en liaison avec les épreuves des concours de recrutement d'enseignant·e·s d'EPS valorisant les sciences sociales avec pour ambition d'amener des « *solutions aux problèmes de terrain* »⁸⁴⁹. Cependant, après le milieu des années 1990, dans une perspective de reconnaissances des équipes de recherche par le ministère, le CNU STAPS, fondé au début des années 1980⁸⁵⁰, qualifie « *les travaux de sciences dites « dures » en appliquant ces critères aux sciences humaine et sociales* »⁸⁵¹. Dans les années 1980, les STAPS s'établissent comme discipline universitaire grâce à un système provisoire et transitoire qui associe des universitaires qualifiés en Sciences de l'éducation (Georges Vigarello, Jacques Ulmann, Jacques Thibault, etc.), des sessionnaires de l'INSEP titulaires d'une thèse dans

⁸⁴⁶ Entretien Christian Couturier, 8 mars 2017.

⁸⁴⁷ Entretien Samuel Lepuissant, 24 février 2016.

⁸⁴⁸ Entretien Alain Becker, 9 mars 2017.

⁸⁴⁹ Philippe Terral, 2003, *op.cit.*, p. 161.

⁸⁵⁰ Décret n°82-738 du 24 août 1982 relatif au Conseil supérieur provisoire des Universités dans lequel les STAPS sont mentionnées comme discipline. Néanmoins, il s'agit d'un « cadre vide » (Jacques Defrance, « Générations entrantes, générations sortantes. L'institution d'un seuil d'entrée dans les STAPS. La 74^e section du CNU », Conférence, UFR STAPS de Dijon, février 2014). L'arrêté du 14 juin 1983 porte définition et composition des sections du Conseil supérieur des universités et institue la 74^e section du CNU. La première réunion date de 1984 et seulement deux personnes (Jacques Thibault et Raymond Thomas) sont des anciens membres du domaine de l'EPS. « *Il leur est très difficile de faire admettre la spécificité de cette nouvelle section à des scientifiques d'autres disciplines habituées à une plus forte rigueur conceptuelle* » (Raymond Thomas, « Éléments sur l'histoire et l'état de la recherche en sciences humaines dans les laboratoires STAPS », in : Cécile Collinet, *Éducation physique et sciences*, Paris : PUF, 2001, 233-252., p. 235.).

⁸⁵¹ Yvon Léziart, 2012, *op.cit.*, p. 391.

d'autres disciplines (Alain Hébrard, Jean Bertsch, etc.), des président·e·s d'UEREPS qui sont soit des médecins (Pr Claude-Louis Gallien à Bordeaux), soit des Universitaires d'autres disciplines (Bernard Jeu pour Paris V) et quelques hauts fonctionnaires du Ministère de l'Éducation nationale (Jean-Pierre Pagès, Philippe Graillot, etc.)⁸⁵². Ainsi, il y a tout d'abord une prépondérance des SHS en STAPS. Au cours des années 1990, la tendance s'inverse. Alors que les travaux publiés dans la revue *STAPS* sont majoritairement en Sciences humaines et sociales⁸⁵³, les travaux publiés par *Sciences et Motricité*, présentent un profil inverse. À partir du milieu des années 1990, la position des SVS (Sciences de la vie et de la santé) devient prépondérante. Les enseignant·e·s-chercheur·se·s issu·e·s de ce domaine scientifique regroupent alors désormais 41,5% des membres de la section STAPS du CNU (50% des professeur·e·s)⁸⁵⁴. De plus, Michel Laurent (spécialiste de neurosciences) et Jacques Vanhoecke (biomécanicien) succèdent à Jacques Thibault et André Rauch à la présidence de cette section⁸⁵⁵. Au tout début des années 2000, s'imposent alors des critères de qualification (type de revue, articles plutôt qu'ouvrages) davantage pensés selon les normes du groupe dominant des sciences expérimentales⁸⁵⁶. S'en suit alors « une drôle de guerre » : les sciences se considérant comme légitimes, donc dures, discréditant leurs homologues illégitimes, donc molles⁸⁵⁷. De nombreuses critiques fusent, et dénoncent ainsi l'hégémonie des sciences expérimentales en STAPS⁸⁵⁸.

« Le deuxième constat est celui de la différence de critères entre l'un et l'autre de ces grands domaines scientifiques : très faible prise en compte des livres, par exemple, pour le premier, alors que les livres écrits par les candidats conservent tout leur sens dans le cadre des sciences humaines et sociales ; avantage majeur donné aux revues dites de rang A pour le premier, celles où domine l'impact factor et la démarche expérimentale, alors que les sciences humaines disposent d'autres démarches et d'autres validations ; avantage donné aux recherches collectives pour le premier, alors que la recherche individuelle conserve son sens en sciences humaines et sociales »⁸⁵⁹.

De ce fait, le département EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan est créé dans un contexte où les normes d'excellence de la recherche en STAPS ne sont pas ou peu applicables aux sciences de l'intervention. Dans les années 1990, beaucoup de professeur·e·s

⁸⁵² Jacques Defrance, 2014, *op.cit.*

⁸⁵³ Pierre Chifflet, « La situation de la recherche dans les UEREPS en 1983 », in : *Revue STAPS*, 9 | 1984, 5-9.

⁸⁵⁴ Stephan Mierzejewski, *Le corps académisé, Genèse des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (1968-1982)*, Thèse présentée pour l'obtention du doctorat, Université Paris X – Nanterre, 2005, p. 351.

⁸⁵⁵ *Ibid.*, p. 352.

⁸⁵⁶ Jacques Defrance, 2014, *op.cit.*

⁸⁵⁷ Nancy Midol, 1998, *op.cit.*

⁸⁵⁸ Marie-Joseph Biache, « Rationaliser la pédagogie », in : Gilles Bui-Xuân (Dir.) *Méthodologie et didactique de l'EPS*, Clermont-Ferrand : AFRAPS, 1989. Jacques Gleyse, « Corps, sciences et culture. Essai d'épistémologie des STAPS EPS », in : *Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, 1 / 2 | 1991 ; Yves Le Pogam, 1998, *op.cit.*

⁸⁵⁹ Thierry Terret & Georges Vigarello, 2012, *op.cit.*

d'EPS, d'un âge plutôt avancé, candidatent avec une thèse, généralement en Sciences de l'éducation, qui porte sur des sujets de Didactique, et qui présentent une importante expérience d'enseignement en UFR STAPS et dans d'autres secteurs (notamment en formation continue). Néanmoins, le CNU STAPS demeure « *dans l'ensemble hostile à leur qualification, quelques qualifications exceptionnelles étant malgré tout prononcées chaque année (ici, vraie fonction de numerus clausus)* »⁸⁶⁰. La hiérarchisation des sciences d'appui est alors en leur défaveur. La naissance de l'ENS EPS peut ainsi être considérée comme une stratégie afin de rétablir un certain équilibre entre les différents domaines d'étude au sein de la communauté scientifique. En 2003, Éric Levet-Labry et Michaël Attali se posent une série de questions à l'égard de cette récente structure :

*« Plus d'un quart de siècle après sa disparition, l'ENS EPS semble ainsi renaître de ses cendres par un étrange bégaiement de l'histoire. Les bouleversements dans la situation universitaire, constatés durant cette longue période d'absence, peuvent-ils l'autoriser à prétendre à la même place dans la galaxie des voies de formation et de recherche ? Peut-elle prétendre à ce rôle de cohésion entre les différents acteurs de ce secteur ? Les interrogations qui traversent le rôle des STAPS, en matière scientifique, autorisent-elles l'intrusion d'une troisième institution, avec les UFR STAPS et les IUFM, dans un ensemble marqué par la diversité, souvent considéré comme l'origine de la fragilité ? »*⁸⁶¹.

Pour Jean-Louis Martinand, qui est pourtant chercheur en sciences de l'éducation, les réponses à ces questions sont définitivement négatives. Le cadre institutionnel qui aurait permis la renaissance de l'ENSEP a d'ores et déjà disparu. Depuis la fin des années 1980, l'ENS tend à valoriser la recherche et l'enseignement supérieur plutôt que la pédagogie. L'article 5 du décret n°87-695 du 26 août 1987 relatif à l'École normale supérieure stipule que l'École « *comprend des départements, des laboratoires de recherche et des services, dont l'organisation et le fonctionnement sont prévus par le règlement intérieur* »⁸⁶². L'article 23.1, quant à lui, détermine que les « *revenus de la valorisation des recherches découlant de l'activité de l'école* »⁸⁶³ comme recette possible de l'école. Dès lors, l'ENS est davantage portée vers l'enseignement supérieur et la recherche.

3.3. La recherche en EPS : quels enjeux ?

Pour Yvon Léziart, qui a pourtant été président du CNU STAPS, « *les STAPS et son organisme de référence, le CNU, n'ont jamais posé la question de la définition et de*

⁸⁶⁰ Jacques Defrance, 2014, *op.cit.*

⁸⁶¹ Éric Levet-Labry & Michaël Attali, 2003, *op.cit.*, 49-81, p. 80.

⁸⁶² Décret n°87-695 du 26 août 1987 relatif à l'École normale supérieure.

⁸⁶³ *Ibid.*

l'originalité de ce qui était leur champ de référence »⁸⁶⁴. Par conséquent, bon nombre d'enseignant·e·s-chercheur·se·s qui s'intéressent à l'EPS passent « *sous les fourches caudines de la 70^{ème} section, c'est-à-dire les sciences de l'éducation pour devenir Professeur des Universités* »⁸⁶⁵. C'est par exemple le cas de Chantal Amade-Escot. De la même façon, Daniel Bouthier évoque actuellement le fait que sa soutenance d'Habilitation à diriger des recherches (HDR) était lourdement chargée « *d'enjeux scientifiques et politiques importants* », dans la mesure où se posait alors la question « *de la poursuite du développement des recherches et d'encadrement de docteurs en didactique* »⁸⁶⁶. Les recherches sur l'enseignement de l'EPS semblent ainsi se retrouver à l'interface des STAPS et des sciences de l'éducation. Selon Yvon Léziart, ces études sont peu reconnues au sein de la 74^{ème} section du CNU, dans la mesure où elles font partie « *des recherches quittant l'orthodoxie scientifique, se détachant de la monodisciplinarité scientifique et explorant le terrain des pratiques* »⁸⁶⁷. Or, dès le début des années 2000, les normes d'excellence en termes de scientificité, favorisent davantage les SVS⁸⁶⁸. En effet, les critères de qualification sont imposés et les articles publiés dans des revues scientifiques priment alors sur les ouvrages⁸⁶⁹. Or, les critères de la 70^{ème} section semblent alors plus adaptés à la production de connaissances et de concepts spécifiques, sur les problématiques de l'enseignement et des interrelations entre le savoir, l'enseignant·e et l'élève. En effet, selon l'étude de Philippe Terral, entre 1989 et 2001, le nombre de laboratoires rattachés aux UFR STAPS et habilités en « didactique et enseignement » diminue (de 2 sur 16 en 1989 à 1 sur 23 en 2001), tandis que le nombre d'équipes de recherche habilitées en « sciences biologiques » augmente de 4 sur 16 en 1989 à 10 sur 23 en 2001⁸⁷⁰.

Ainsi, le Centre de recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique (CREAD) à Rennes, dont fait alors partie Yvon Léziart, est labellisé « sciences de l'éducation » et non « STAPS ». Dès lors, se pose la question si l'ENS EPS peut fonctionner en collaboration avec un tel laboratoire. Au mois de mars 2004, peu avant le recrutement de Jacques Prioux,

⁸⁶⁴ Yvon Léziart, 2012, *op.cit.*, p. 391.

⁸⁶⁵ Entretien Alain Becker, 9 mars 2017.

⁸⁶⁶ Entretien Daniel Bouthier, 26 avril 2018.

⁸⁶⁷ Yvon Léziart, 2012, *op.cit.*, p. 391.

⁸⁶⁸ Jacques Defrance, 2014, *op.cit.*

⁸⁶⁹ Entre 1995 et 1999, le CNU, sous l'impulsion de certains membres inscrits dans le champ des sciences humaines et sociales, adoptent un index surnommé le « Pociello contents » en vertu du nom du chercheur qui en est à l'origine. Jusqu'en 2000, cette liste est utilisée pour la qualification des maîtres de conférences en STAPS et laisse une « place acceptable » aux revues de sciences humaines de langue française, ce qui n'est pas le cas du SCI (Sciences citation index) utilisé dès lors. (Jacques Gleyse, « De l'éducation physique et sportive aux sciences de la vie et aux neurosciences. L'autonomisation des STAPS », in : Cécile Collinet, *Éducation physique et sciences*, Paris : PUF, 2001, 149-171, p. 161).

⁸⁷⁰ Philippe Terral, 2003, *op.cit.*, p. 180.

« les résultats des expertises d'habilitation des nouveaux diplômés »⁸⁷¹ ne sont pas encore diffusés. Lors d'une réunion, il est fait état aux élèves de l'ENS que dans « l'hypothèse selon laquelle, à Rennes 2 et en STAPS, le seul master physiologie serait proposé, les étudiants seront dans l'obligation de suivre cet enseignement »⁸⁷². En effet, à ce moment, seul le master proposé par Paul Delamarche est habilité par l'ENS Cachan. Néanmoins, « des dérogations permettant de poursuivre un cursus plus adapté aux aspirations de chacun pourront cependant être délivrées après accord du directeur de département »⁸⁷³. Par exemple, un élève de la première promotion évoque le fait qu'il a suivi un master de sociologie lors de sa quatrième année⁸⁷⁴. Il semble alors que tout reste à faire sur le plan des orientations axiologiques de la recherche à l'ENS EPS. Au début des années 2000, la majorité des travaux sur la didactique sont portés par les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). En effet, de 1993 à 1999, seulement 5% des thèses soutenues en STAPS portent sur la pédagogie et la didactique contre 54% en SVS et 41% pour les sciences humaines et sociales⁸⁷⁵. Or, une ENS « alimente toute la France. Il faut faire des réunions avec les UFR STAPS pour leur expliquer, pour leur signaler que s'ils déclarent qu'ils ont de la place en master, il y a un certain vivier qui doit alimenter la France. Une ENS, c'est national et pas régional »⁸⁷⁶. Par conséquent, si la recherche en EPS présidait au sein du département nouvellement créé à l'antenne de Bretagne, les meilleur·e·s élèves quitteraient alors leurs UFR STAPS d'origine pour entrer à l'ENS, puis en sortiraient, en quatrième année, pour rejoindre un IUFM qui propose un master recherche en sciences de l'éducation. Cette fuite des cerveaux n'est, semble-t-il, pas concevable pour les directeur·trice·s des différentes composantes, des laboratoires ou encore des écoles doctorales. C'est pourquoi, selon Yvon Léziart, « on a eu aussi des positions de refus de la part des directeurs d'UFR STAPS par rapport à l'inscription de ces étudiants au concours. Alors, ils ne peuvent pas refuser à un individu de s'inscrire, mais il y a eu des pressions idéologiques, des façons d'expliquer que c'était sans intérêt »⁸⁷⁷.

⁸⁷¹ Archives privées d'Éric Billet, (promotion 2002), Compte rendu de la réunion avec M. Nusimovici, 16 mars 2004.

⁸⁷² *Ibid.*

⁸⁷³ *Ibid.*

⁸⁷⁴ Entretien élève promotion 2002, 9 mai 2017.

⁸⁷⁵ Laurence Blondel & Hélène Commo, « Les thèses soutenues en STAPS », in : Cécile Collinet, *La recherche en STAPS*, Paris : PUF, 2003, p. 201.

⁸⁷⁶ Entretien Jean-Louis Martinand, 14 février 2018.

⁸⁷⁷ Entretien Yvon Léziart, 13 juin 2017.

3.4. L'EPS, les STAPS : une histoire qui se rejoue

Après avoir donné sa démission en 2003, Yvon Léziart confronte la direction de l'ENS Cachan à une question à laquelle elle ne s'était vraisemblablement pas préparée. Qui aura la charge de la direction du département EPS ? En effet, à cette époque, bon nombre des acteurs du champ des STAPS et de l'EPS pensent que le poste de Professeur-e des Universités est réservé au directeur de l'UFRAPS de Rennes 2 et que son recrutement n'est qu'une question de temps. Paul Delamarche, son successeur, se remémore :

« Yvon Léziart était pressenti pour être directeur du département de l'ENS et, pour des raisons qui lui appartiennent, il a postulé et s'est retiré »⁸⁷⁸.

« Le poste était fait pour moi et, au dernier moment, je n'ai pas déposé de dossier »⁸⁷⁹.

Dès lors, cette décision provoque une remise à zéro de tous les compteurs. L'appel à candidature est lancé pour l'année 2004 et la concurrence est de nouveau à l'ordre du jour. Aux enjeux idéologiques portant sur l'instauration d'une forme d'excellence s'additionnent donc des objectifs axiologiques. Subséquemment, à l'image d'Ernest Loisel, enseignant d'EP, qui prend en charge l'École normale d'éducation physique (ENEP) et imprime une orientation pédagogique, malgré une première direction scientifique du Dr Chailley-Bert⁸⁸⁰, le futur directeur de l'ENS EPS pourra en déterminer les principales missions.

3.5. Michel Nusimovici, Paul Delamarche : des pressions locales

Jean Brihault, vice-président en charge de la recherche à l'Université de Rennes 2 et handballeur au cercle Paul Bert de Rennes⁸⁸¹, est particulièrement intéressé par les recherches effectuées par Paul Delamarche qui est, lui aussi, un handballeur aguerri. Il est également entraîneur dans le même club que son collègue universitaire et Conseiller technique régional (CTR). Ainsi, lorsque Michel Nusimovici, directeur de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan, se tourne vers le vice-président de l'Université de Rennes 2 afin de prendre connaissance de candidat-e-s potentiel-le-s pour la direction du département EPS de l'ENS, Jean Brihault lui souffle le nom de Paul Delamarche⁸⁸². Durant l'année 2003, Vincent

⁸⁷⁸ Entretien Paul Delamarche, 4 février 2015 (effectué par Jean-Nicolas Renaud).

⁸⁷⁹ Entretien Yvon Léziart, 13 juin 2017.

⁸⁸⁰ Éric Levet-Labry & Michaël Attali, 2003, *op.cit.*, 49-81.

⁸⁸¹ La pratique du handball tend à faire émerger une certaine logique de réseaux.

⁸⁸² Julien Fuchs, Thierry Michot, Tanguy Philippe & Jean-Nicolas Renaud, 2016, *op.cit.*, p. 240.

Courtillot, directeur de la recherche au ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie, est invité par André Lespagnol, président de l'Université de Rennes 2 et Jean Brihault, à réaliser une visite du laboratoire Mouvement sport santé (M2S) dirigé par Paul Delamarche. Michel Nusimovici est également convié à cette rencontre. Impressionné par les recherches faites au sein du M2S, le directeur de l'antenne de Bretagne contacte Paul Delamarche par téléphone une quinzaine de jours plus tard. Michel Nusimovici, est « *très favorablement impressionné* »⁸⁸³ par l'équipe de recherche du laboratoire de physiologie du mouvement de Rennes 2. Paul Delamarche se remémore son appel téléphonique :

*« Vous ne me connaissez pas, mais moi je vous connais parce que je fais partie des gens qui sont venus voir votre laboratoire. Ça m'a beaucoup intéressé. Soyons clair : la personne que vous m'indiquerez, ce sera elle. Elle sera nommée »*⁸⁸⁴.

Paul Delamarche, souhaitant travailler avec l'ENS EPS malgré le fait qu'elle soit, selon lui, « *complètement en dehors du domaine des sciences de la vie* »⁸⁸⁵, évoque le profil d'un maître de conférences, installé à Nantes, qu'il juge prometteur : Jacques Prioux. Ces deux universitaires sont alors tous deux handballeurs. C'est par ailleurs, dans ce milieu qu'ils se rencontrent et nouent une relation amicale. Paul Delamarche invite ainsi son collègue nantais, handballeur lui aussi, à postuler sur le poste :

*« La personne qui m'a parlé de ce poste, c'est Paul Delamarche. [...] Il a passé beaucoup de temps dans le milieu du handball et c'est comme ça qu'on s'est rencontré »*⁸⁸⁶.

À la suite de cette conversation, Jacques Prioux décide de se rendre sur place afin de rencontrer Michel Nusimovici et de visiter l'ENS EPS.

*« J'ai rencontré Michel Nusimovici et cette rencontre a été déterminante. On s'est conjointement plu. Avant l'entretien, j'avais décidé, au préalable, de visiter le site. Et, j'ai beaucoup aimé le campus. J'ai ensuite visité l'école. J'ai rencontré Michel Nusimovici. Puis, il était nécessaire de déposer un dossier pour être recruté. J'avais été fraîchement qualifié pour devenir Professeur des Universités. C'était une véritable chance »*⁸⁸⁷.

Le directeur de l'antenne de Bretagne confirme cette version des faits. Pour lui, Jacques Prioux est « *sérieux, compétent et passionné* »⁸⁸⁸. Michel Nusimovici, ayant une relation quelque peu houleuse avec Yvon Léziart, ne souhaite effectivement pas qu'il puisse, d'une part, devenir directeur du département EPS à plein temps et, d'autre part, prendre la responsabilité

⁸⁸³ Entretien Michel Nusimovici, 22 mai 2018.

⁸⁸⁴ Entretien Paul Delamarche, 4 février 2015 (effectué par Jean-Nicolas Renaud).

⁸⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁸⁶ Entretien Jacques Prioux, 10 février 2017.

⁸⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸⁸ Entretien Michel Nusimovici, 22 mai 2018.

de la préparation à l'agrégation. En effet, les conceptions de l'excellence de ces deux Professeurs des Universités sont largement opposées. Yvon Léziart, comme nous l'avons démontré auparavant, prône une excellence universelle et ne conçoit pas qu'un établissement comme le département EPS de l'ENS Cachan puissent jouir du même budget que l'UFR STAPS dont il est le directeur. *A contrario*, Michel Nusimovici considère que la sélection est nécessaire :

« Contrairement à toutes les bêtises que l'on entend aujourd'hui, il n'y a rien de plus démocratique que la méritocratie. Parce que même si un étudiant manque de moyens matériels il lui est permis de passer un concours »⁸⁸⁹.

En effet, Michel Nusimovici est un pur produit de la méritocratie républicaine et voue un amour rationnel au fonctionnement des ENS qui lui a permis de gravir, un à un, les échelons de l'Université pour en venir à occuper le poste de directeur de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan. Fils d'immigré russe, il commence en tant que pianiste de bar afin de payer ses années de classe préparatoire. En 1959, il intègre la Rue d'Ulm et découvre l'École normale supérieure et le plaisir de jouir d'un salaire tous les mois. L'ENS représente pour lui « *une véritable libération* »⁸⁹⁰. Après un séjour aux États-Unis où il effectue un PhD, il poursuit ses travaux en France et termine sa thèse d'état en 1968. L'année suivante, il est nommé professeur à l'Université de Rennes 1. De 1976 à 1980, il est nommé conseiller culturel et scientifique auprès de l'ambassade de France en Afrique du Sud. Il considère que s'il n'avait pas été diplomate dans sa vie, il n'aurait pas pu créer l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan en 1994 et la diriger jusqu'en 2004. Comme l'explique le parcours de Michel Nusimovici, la conception de l'excellence du directeur de l'antenne de l'ENS de Cachan est intrinsèquement liée à la méritocratie qu'incarne cette catégorie de grandes Écoles.

3.6. Jean Bertsch : une pression nationale

L'étude du parcours de Jean Bertsch qui succède en 2002 à Yvon Léziart à la présidence de la C3D STAPS, est déterminante en ce sens qu'elle permet de comprendre ses positions politiques et philosophiques qui ont une incidence plus ou moins directe sur l'évolution de l'ENS EPS. Originaire des Vosges, issu d'un milieu social modeste et profitant de son niveau national en athlétisme, il choisit de ne pas suivre l'exemple de son père au sein de l'entreprise

⁸⁸⁹ *Ibid.*

⁸⁹⁰ Entretien Michel Nusimovici, 22 mai 2017.

EDF. Il préfère devenir « prof de gym »⁸⁹¹. Il intègre ainsi une classe préparatoire (P1) à Troyes et continue son cursus à l'UEREPS de Nancy. En 1972, il est nommé dans un collège au sein de cette même ville de Lorraine. Il demande sa mutation en région lyonnaise afin de rejoindre une partie de sa famille. Il intègre ainsi un collège à Vaux-en-Velin où il exerce la fonction d'adjoint technique à l'IPR tout en réalisant un cursus complet à l'institut de Psychologie de l'Université de Lyon 2. Il passe le concours à l'INSEP en 1981 où il est reçu major. Il réalise donc son mémoire intitulé *La créativité motrice* en 1983 tout en poursuivant ses études de psychologie expérimentale à la Sorbonne. La même année, il a, selon lui, « *le grand honneur* »⁸⁹² d'être également admis 19^{ème} à la première session de l'agrégation externe d'EPS⁸⁹³. Par la suite, il est recruté à l'INSEP où il mène des travaux de recherche avec la collaboration de Jean-Pierre Famose et de Marc Durand au laboratoire de psychologie du sport. Il termine sa thèse *Contribution à l'étude de la créativité motrice et de ses facteurs* sous la direction de Jean-Marie Lemaine en 1985. Par la suite, il est nommé maître de conférences en STAPS à l'Université de Caen. Il présente une habilitation à diriger des recherches en 1990 et est nommé Professeur des Universités la même année. Il prend la direction de l'Association des chercheurs en activités physiques et sportives (ACAPS) en 1991 et organise le congrès international sur son lieu de travail en 1993. En 1998, il obtient une mutation pour se rapprocher de la capitale. Il est nommé au département STAPS de l'UFR de Sciences de l'Université de Paris-Sud à Orsay. Il prend la direction de cet institut avec pour objectif d'en faire une UFR STAPS de plein droit. Il parvient à mener ce projet à échéance en 2003. Auparavant, Bernard Bigot, alors directeur général de la recherche et de la technologie, lui confie la responsabilité de conseiller scientifique auprès du Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et la Technologie de 1996 à 1997⁸⁹⁴. En 2007, Jean Bertsch est chargé par Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et Roselyne Bachelot, ministre de la Santé et des Sports, de la mission interministérielle pour la réorganisation de l'offre publique de formation aux métiers de l'activité physique. L'année suivante, il est nommé responsable de la commission « formations » de la mission ministérielle « Sport, Prévention, Santé »⁸⁹⁵. Enfin, d'octobre 2010

⁸⁹¹ Entretien Jean Bertsch, 10 mars 2017.

⁸⁹² *Ibid.*

⁸⁹³ Archives de l'Inspection générale d'EPS, Liste des admissions à l'agrégation externe d'EPS (1983-2015).

⁸⁹⁴ « Portrait : Jean Bertsch, doyen de l'UFR STAPS d'Orsay », in : *Orsay. Le Magazine*, 39 | avril 2006, p. 23.

⁸⁹⁵ Biographie de Jean Bertsch sur EducPro, <https://www.letudiant.fr/educpros/personnalites/bertsch-jean-257.html>, Consulté le : 14 mai 2018.

jusqu'au mois de septembre 2012, il est recteur de l'académie de Limoges⁸⁹⁶. Au regard d'un tel parcours, Jean Bertsch est un pur produit de la méritocratie :

« Il faut conquérir les postes de pouvoir pour, du haut de ces postes, pouvoir imprimer ces idées. [...] Je ne suis pas né avec une cuillère en or dans la bouche, donc je me suis battu à chaque fois, j'ai bossé, j'ai ramé... J'ai travaillé la nuit »⁸⁹⁷.

En effet, il déclare avoir *« acquis tous les grades, du plus modeste : surveillant d'externat, au plus élevé : Professeur des Universités »⁸⁹⁸*. Néanmoins, cette allocution étant antérieure à 2007, il n'imagine alors certainement pas qu'il pourrait dire, aujourd'hui, que le grade le plus élevé qu'il ait atteint soit *« chargé de mission au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche »* ou encore *« Recteur »*. Ainsi, lorsque Jean Bertsch succède à Yvon Léziart à la présidence de la C3D en 2002, il est doté d'un capital universitaire et symbolique qui lui permet d'exercer un certain poids dans les décisions qui sont prises par rapport à l'ENS EPS. Dès l'année 2001, il s'adresse à Michel Nusimovici afin de se rapprocher du projet de création du département EPS qui, selon lui, ne doit pas forcément être sur le site de Ker Lann pour être rattaché à l'ENS Cachan. Il propose ainsi l'UFR STAPS d'Orsay :

« Si l'on veut en créer un dans la meilleure UFR STAPS de France, il s'agit de le créer à Orsay »⁸⁹⁹.

Le directeur de l'antenne de Bretagne reconnaît que *« si l'on regarde les choses du point de vue de Sirius, celui qui était capable de monter un département EPS, c'était Jean Bertsch et ce n'était pas moi »⁹⁰⁰*. De plus, le 16 mars 2004, une réunion est organisée entre les élèves du département EPS, Yvon Léziart et Michel Nusimovici. Ce rassemblement a pour objectif de faire un état des lieux de la future préparation à l'agrégation externe d'EPS. Néanmoins, Michel Nusimovici, dont la principale inquiétude est centrée sur la réduction du nombre de postes pour ce concours en 2004, *« semble alors découvrir des dysfonctionnements jusqu'alors ignorés »⁹⁰¹*. Il déclare :

« La mise en place du programme de préparation devra être effectif avant les vacances estivales ou ne sera pas : si d'ici l'été, nous sommes incapables de garantir une formation

⁸⁹⁶ Décret du 15 octobre 2010 portant nomination du recteur de l'académie de Limoges - M. Bertsch (Jean), paru au Journal officiel de la République française n°0241, 16 octobre 2010.

⁸⁹⁷ Entretien Jean Bertsch, 10 mars 2017.

⁸⁹⁸ « Portrait : Jean Bertsch, doyen de l'UFR STAPS d'Orsay », in : *Orsay. Le Magazine*, 39 | avril 2006, p. 23.

⁸⁹⁹ Jean Bertsch, cité par Michel Nusimovici, Entretien Michel Nusimovici, 22 mai 2018.

⁹⁰⁰ Entretien Michel Nusimovici, 22 mai 2018.

⁹⁰¹ Archives privées d'Éric Billet (promotion 2002), Compte rendu de la réunion avec M. Nusimovici, 16 mars 2004.

efficace, les élèves normaliens seront envoyés dans une autre université préparant déjà le concours »⁹⁰².

Cette autre Université n'est autre que celle d'Orsay, dont Jean Bertsch est, à l'époque, le directeur. Effectivement, « *en fin d'entretien, le nom de l'UFR STAPS d'Orsay est avancé* »⁹⁰³. Cette décision du directeur de l'Antenne de Bretagne de l'ENS Cachan tend à laisser penser que l'action de Jean Bertsch s'exerce belle-et-bien au sein du département EPS. Dès lors, Yvon Léziart, perçoit que « *les enjeux commencent à se dessiner* » et que « *la pression du directeur de la C3D, Jean Bertsch, s'était déjà faite sentir de manière souterraine* »⁹⁰⁴. Par conséquent, bien qu'en 2003 Yvon Léziart refuse le poste de directeur du département EPS pour des raisons idéologiques, le directeur de l'UFR STAPS de Rennes 2 postule à nouveau sur cette même position administrative en 2004. En effet, Jean Bertsch et Yvon Léziart sont opposés pour des raisons à la fois politiques et épistémologiques. Alors que le directeur de l'UFR STAPS d'Orsay est proche des gouvernements de droite, les idées politiques de son collègue de Rennes 2 penchent davantage à gauche. Par conséquent, il est considéré par Jean Bertsch comme le « *porteur de la toute-puissance du SNEP* »⁹⁰⁵. Le directeur de la C3D considère ainsi que la nomination de son prédécesseur va à l'encontre de l'intérêt de la structure. En effet, contrairement à Yvon Léziart qui souhaite que l'ENS devienne un centre de recherche européen sur l'EPS, Jean Bertsch considère qu'il est important que l'EPS ne constitue pas l'unique objet de recherche des STAPS :

« L'EPS fasse la place aux STAPS. Et même plus loin, je dirais aux sciences de l'activité physique. [...] une discipline professionnelle comme l'EPS, ne pouvait pas être confondue avec une discipline universitaire telle que les STAPS. Sur le plan épistémologique, il y avait des ruptures qu'il fallait assumer »⁹⁰⁶.

3.7. Le comité de sélection et le « poids de l'histoire »

Lorsque le comité de sélection du futur directeur de l'ENS EPS se réunit sous la présidence de Jean-Louis Martinand, à la fin de l'année universitaire 2003-2004, deux postulants sont en lice. Il s'agit d'Yvon Léziart qui assume la direction temporaire du département depuis sa création et de Jacques Prioux, fraîchement qualifié pour devenir Professeur des Universités et qui a fait ses preuves en tant que maître de conférences à l'UFR

⁹⁰² *Ibid.*

⁹⁰³ *Ibid.*

⁹⁰⁴ Entretien Yvon Léziart, 13 juin 2017.

⁹⁰⁵ Entretien Jean Bertsch, 10 mars 2017.

⁹⁰⁶ *Ibid.*

STAPS de Nantes. Évoquer le poids de l'histoire comporte ici une double acception. D'une part, l'histoire de la recherche en STAPS est intrinsèquement liée à la discipline d'enseignement EPS. En effet, Cécile Collinet et Sandrine Payré constatent un « *enracinement de la discipline universitaire « STAPS » dans la formation des professeurs d'EPS* »⁹⁰⁷. Dans l'esprit de ses créateurs (Alain Hébrard, Michel Leblanc et Philippe Graillot), la création de l'ENS EPS est ainsi, un moyen pour les STAPS de renouer avec ses origines en constituant un centre de recherche sur l'EPS. Aussi, la perspective avouée d'Yvon Léziart d'édifier un centre européen de recherche sur l'EPS, semble être davantage en adéquation avec l'ambition épistémologique des inspecteurs généraux que les perspectives de Jacques Prioux. N'ayant jamais été professeur d'EPS, ses objectifs sont, effectivement, très différents. Pour lui, bien qu'il soit « *très attaché à l'EPS, qui occupe une place très importante au sein du département* », « *il n'y a aucune raison qu'on y fasse que de l'EPS* »⁹⁰⁸. D'autre part, le poids de l'histoire à court terme joue, cette fois, en la défaveur du protagoniste rennais. En effet, depuis le milieu des années 1990, les laboratoires en STAPS se réorganisent dans des perspectives de reconnaissance et d'habilitation. Ces structures tendent effectivement vers « *une organisation de plus en plus en conformité avec leurs « disciplines d'appui » pour prendre une place croissante dans le monde universitaire* »⁹⁰⁹. Cette tendance a pour conséquence une diversification de l'offre de formation et un éloignement de la préoccupation jusqu'ici quasi unique de former des enseignant·e·s d'EPS⁹¹⁰. Pour Jean Bertsch, qui fait partie du comité de sélection, il est nécessaire de « *tordre le cou aux vieilles croyances, à l'histoire, peut-être même au bain dans lequel on était né* »⁹¹¹. Ainsi, pour le directeur de l'UFR STAPS d'Orsay et de la C3D, Jacques Prioux est le digne représentant de cette orientation épistémologique. Selon Jean Bertsch, la vraie raison réside dans le fait que le nouveau directeur du département EPS n'ait aucun lien avec l'EPS ou les syndicats d'EPS :

*« Il n'était pas un ancien professeur d'EPS. Il n'était pas issu du cursus EPS. Il était lauréat d'un doctorat STAPS. J'ai mis tout mon poids dans le recrutement afin que ça ne soit pas quelqu'un qui soit propulsé par les syndicats d'EPS qui soit recruté, mais que ce soit bien un chercheur reconnu. Il était docteur en STAPS, issu de l'Université, publiant... Donc je me suis dit que si l'on créait une filière, c'était pour qu'elle ait une validité universitaire, donc il fallait que ça soit Jacques Prioux »*⁹¹².

⁹⁰⁷ Cécile Collinet & Sandrine Payré, 2003, *op.cit.*, p. 9.

⁹⁰⁸ Entretien Jacques Prioux, 17 mars 2017.

⁹⁰⁹ Philippe Terral, 2003, *op.cit.*, p. 171.

⁹¹⁰ Cécile Collinet & Philippe Terral, 2010, *op.cit.*

⁹¹¹ Entretien Jean Bertsch, 10 mars 2017.

⁹¹² *Ibid.*

De plus, pour Jean-Louis Martinand, il est impensable que le poste soit attribué à un Professeur.e des Universités qui a refusé le poste de directeur de l'ENS EPS l'année précédente :

« La deuxième fois, après la défection, je n'aurais jamais pu présenter un vote pour quelqu'un qui n'en voulait pas l'an dernier »⁹¹³.

Daniel Bouthier le confirme :

« Ce genre d'atermoiement, connaissant bien Jean-Louis Martinand, ça n'a pas dû le satisfaire pleinement »⁹¹⁴.

Ainsi, le poids de Jean Bertsch, doublé de l'avis positif du président du comité de sélection donnent l'avantage à Jacques Prioux qui devient le premier directeur de l'ENS EPS à compter du 1^{er} juin 2004. Par conséquent, malgré le fait que le SNEP, au travers d'un article d'Alain Becker, évoque la nécessité de *« faire très vite avant que cette décision [de créer une ENS EPS] puisse être éventuellement remise en cause par les conjonctures de l'histoire »⁹¹⁵*, l'orientation scientifique de cette section échappe à l'ambition défendue par le syndicat. Samuel Lepuissant, responsable national du dossier STAPS au SNEP et successeur d'Alain Becker à ce poste résume la position de l'organisation syndicale :

« La chance pour nous de créer une ENS, c'était vraiment d'irriguer les pratiques des milliers de profs d'EPS, de recherche autour de l'intervention sur les APSA... Alors pas forcément que les interventions en EPS, les interventions sur les APSA. C'est-à-dire dans le face à face pédagogique, tout ce qui était autour de la didactique, les sciences de l'éducation »⁹¹⁶.

Ainsi, le SNEP regrette cette décision qui comporte, selon eux, une dimension symbolique et politique :

« La dérive de « genre » est patente. La section EPS de Cachan s'oriente doublement vers la reproduction du modèle dominant STAPS. Elle le fait d'abord en s'émancipant du point de vue des contenus, des attentes de l'EPS. Elle le fait ensuite en ayant procédé (merci la commission locale du CNU STAPS) au recrutement d'un biologiste pur et dur sur le poste d'enseignant-chercheur créé à Rennes »⁹¹⁷.

Alain Becker précise ses propos dans une lettre adressée en réponse à un courrier d'un lecteur du bulletin du SNEP qui s'offusque des critiques à l'encontre de Jacques Prioux :

⁹¹³ Entretien Jean-Louis Martinand, 18 février 2018.

⁹¹⁴ Entretien Daniel Bouthier, 26 avril 2018.

⁹¹⁵ Alain Becker, 2001, *op.cit.*, p. 10.

⁹¹⁶ Entretien Samuel Lepuissant, 24 février 2016.

⁹¹⁷ Alain Becker, « ENSET de Cachan : Mauvais genre », in : *Bulletin du SNEP*, 741 | octobre 2005, p. 7.

« L'article met en cause "la commission locale du CNU STAPS" non pour avoir recruté M. Prioux, dont personne ne conteste la qualité ni l'engagement, mais pour avoir choisi un "biologiste pur et dur" alors que s'imposait symboliquement et pratiquement de recruter une personnalité scientifique connue et reconnue tant au plan national qu'international pour ses travaux en EPS »⁹¹⁸.

Le recrutement de Jacques Prioux au poste de directeur du département EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan constitue ainsi une véritable rupture dans l'histoire de l'institution. L'histoire inhérente à l'universitarisation des STAPS semble se répéter à une plus petite échelle. Alors que la discipline s'est constituée dans les années 1960-1970 sur des problématiques professionnelles en lien avec l'EPS, elle s'étend progressivement à d'autres domaines de recherche liés au sport, à l'activité physiques, au corps, etc. Alors que le département créé par Alain Hébrard et Philippe Graillot est destiné à devenir un centre de recherche européen de recherche sur l'EPS, l'arrivée de Jacques Prioux en remplacement d'Yvon Léziart sonne le glas des ambitions portées par l'inspection générale et le SNEP.

Conclusion

Pour Yvon Léziart et Denis Pasco, l'excellence doit être universelle et non réservée à quelques-uns. Dès lors, leurs considérations politiques et idéologiques entrent en conflit avec les ENS qu'ils considèrent tous les deux comme des institutions élitistes. Le directeur et son doctorant se désengagent alors très rapidement du département EPS. Par conséquent, dès les premiers temps de fonctionnement, les élèves et les étudiant·e·s ont très rapidement le sentiment d'être laissé·e·s pour compte. Or, les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s qui entrent au département EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan sont très rapidement confrontés à l'élitisme ambiant et au prestige des grandes Écoles. Les mythes des ENS rattrapent très vite celles et ceux qui ne se représentent pas avec précision le système qu'ils viennent d'intégrer. La signature du contrat, le discours de rentrée sont autant de points qui structurent les représentations des nouveaux·elles élèves et étudiant·e·s. Or, les désinvestissements de la part d'Yvon Léziart et de Denis Pasco entrent en conflit avec les représentations que les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s se font des formateur·trice·s d'une ENS. Ainsi, une délégation d'élèves et d'étudiant·e·s entament des démarches à l'encontre du directeur qui souhaite de toute manière quitter cet établissement qu'il juge trop élitiste.

⁹¹⁸ Archives privées de Samuel Lepuissant, Lettre d'Alain Becker, Paris, 16 novembre 2005.

En 1993, Bernard Michon décrit le clivage entre culture professionnelle de l'EPS et culture savante qui scinde le monde des STAPS en deux et oppose les enseignants d'EPS détachés de l'enseignement secondaire aux enseignants de rang universitaire⁹¹⁹. De la même façon Stéphane Mierzejewski évoque que le fait d'aller « *chercher une formation dans une discipline extérieure a ainsi pu être ressenti comme de la véritable trahison de la part de certains partisans internes de la reconnaissance dans la différence de la dignité académique de l'éducation physique* »⁹²⁰. La constitution des STAPS dans les années 1980 est liée à une véritable guerre des disciplines qui succède à la « guerre des méthodes ». Yvon Léziart semble ainsi être de prime abord considéré comme le garant d'une certaine façon de faire de la recherche sur l'EPS. Ainsi dirigé, le département doit former les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s qui intègrent l'ENS à la technologie de l'EPS et des APSA, à la didactique, ou encore à l'ergonomie cognitive. Conforme au projet des inspecteurs généraux, le département EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan doit ainsi approcher constamment les pratiques professionnelles comme des objets de sciences. Néanmoins, lorsque Jacques Prioux est recruté grâce aux influences de Jean Bertsch et de Paul Delamarque, c'est une toute autre conception de la recherche qui se développe au sein du département. L'EPS n'est ainsi plus considérée comme l'objet principal, mais davantage comme un domaine parmi de nombreux autres dans lesquels les recherches peuvent se développer.

⁹¹⁹ Bernard Michon, 1993, *op.cit.*

⁹²⁰ Stéphane Mierzejewski, 2005, *op.cit.*

Conclusion de la première partie

L'objet de cette première partie était de comprendre les ancrages idéologiques et épistémologiques de la création d'un département EPS dans une ENS. À n'en point douter, pour arriver à l'aboutissement d'un tel projet, la stratégie des Inspecteurs généraux Philippe Graillot, Michel Leblanc et Alain Hébrard, repose sur leur réseau politique. En effet, les deux premiers sont membres de la commission « sport » du parti socialiste. Néanmoins, la création d'une École normale supérieure semble au premier abord en tout point opposé au socialisme. Cette doctrine politique peut être définie comme un système anti-libéral : « *un système institutionnel dans lequel une autorité centrale contrôle les moyens de la production et la production elle-même* »⁹²¹, Karl Marx évoque lui, une société basée sur la « lutte des classes » et la « dictature du prolétariat ». Quoi qu'il en soit, le socialisme « *se réfère à la révolution prolétarienne destinée à en finir avec les moyens privés de production et le système capitaliste* »⁹²². Or, l'ENS est considérée comme une structure qui s'est révélée comme l'un « *des mécanismes de formation des élites les plus élaborés qui soient* »⁹²³. Par conséquent, il est nécessaire d'attendre la configuration idéale pour mettre en œuvre le projet. Par idéal, nous entendons le fait que la plus grande majorité des acteurs soit en mesure d'accepter cette institution dans la sphère de l'EPS. À l'issue de cette première partie, nous sommes en mesure de positionner les acteurs de la création d'un département EPS dans une ENS quant à leurs conceptions de l'idée d'excellence. Leurs représentations des Écoles normales supérieures, leurs parcours personnels et professionnels, leurs idéaux politiques déterminent leurs systèmes de croyances et structurent leurs sensibilités quant à la signification de l'excellence et quant au rôle qu'elle doit jouer dans la société. L'engagement ou le désengagement des acteurs dans le projet de création est alors influencé par leurs conceptions de l'excellence. En effet, l'adéquation entre leurs représentations du système des ENS et leur idée de l'excellence engendre une forte mobilisation de l'acteur tandis qu'une démobilitation est déterminée par l'inadéquation entre ces deux registres, provoquant généralement un décalage entre les bienfaits que représenterait la création d'une ENS EPS pour la discipline et leurs propres convictions en rapport avec l'excellence. De

⁹²¹ Joseph Schumpeter, cité par : Louis O'Neill, *Initiation à l'éthique sociale*, Québec : Fides, 1998, 482p., pp. 283-284.

⁹²² Michel Winock, « Le parti socialiste dans le système politique français : Rupture et intégration », in : *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 96 | 2007, 11-21.

⁹²³ Éric Méchoulan & Pierre-François Mourier, 1994, *op.cit.*, p. 7.

ce fait, bien que le projet de la création d'un département EPS dans une ENS soit ancien⁹²⁴ il est nécessaire d'attendre l'année 2001, alors que Jack Lang est nommé ministre de l'Éducation nationale pour que le projet soit véritablement initié. En effet, Alain Hébrard, Philippe Graillot et Jack Lang semblent justifier cette forme d'excellence que représente le projet de création de l'ENS EPS en se basant sur une rhétorique de la démocratisation du savoir où la Raison est au service de l'éducation et de l'élévation du niveau global du Nombre. D'aucun·e·s diront de Jack Lang qu'il fait partie de la « gauche-caviar », c'est à dire d'une « *fausse gauche qui dit ce qu'il faut faire et ne fait pas ce qu'elle dit, une tribu tartuffe et désinvolte, qui aime le peuple et qui se garde bien de partager son sort* »⁹²⁵. Alain Hébrard, lui, semble conscient des différences entre la rhétorique du discours et l'ancrage dans le réel. Il assume ainsi une position qu'il juge lui-même ambiguë. Enfin, pour Philippe Graillot, bien qu'il considère que la création d'une élite enseignante (par l'instauration d'une agrégation externe ou par la création du département EPS dans une ENS) n'a pas de valeur démocratique, il cherche tout de même à développer la discipline. Par conséquent, chez ces trois acteurs, l'instauration d'une institution aussi élitiste soit-elle, ne se pose pas en oxymore à l'idéal démocratique porté par la doctrine socialiste. Pour Michel Leblanc, la création d'un département EPS dans une ENS permettrait de démocratiser l'excellence. Il justifie ainsi un projet élitiste en évoquant le mythe de l'ascension sociale. Christian Forestier, conseiller technique au cabinet de Jack Lang le rejoint sur ce point : « *Historiquement, les ENS ont été créées pour tirer vers le haut l'élite des instituteurs. Ils étaient issus des couches populaires* »⁹²⁶. Lorsqu'Yvon Léziart est nommé directeur intérimaire du département EPS nouvellement créé sur le campus de Ker Lann, il est confronté à un véritable dilemme intérieur. Il évoque en effet, « *une forme de malaise* » ressenti lorsque le poste de directeur lui est définitivement proposé en 2003 :

« *La première année, je n'ai pas trop voulu y aller pour les raisons que j'évoquais [...] je ne voulais pas complètement basculer là-bas pour ces raisons, on va les appeler idéologiques, ou philosophiques. Je ne voulais pas aller là-bas à plein temps* »⁹²⁷.

Le mythe de l'élitisme des ENS marque sensiblement son discours et le pousse à se désengager de cette institution qui va à l'encontre de son idée de l'excellence qui doit appartenir, pour lui, à tout le monde et qui doit être universelle. Par conséquent, le département

⁹²⁴ Bien que la première maquette couchée sur le papier date de 1996, le projet initial est bien plus ancien. Alain Hébrard semble vouloir la réhabilitation d'une ENS EPS depuis la fusion de l'ancienne ENSEPS avec l'INS en 1975, tandis que Philippe Graillot souhaite que le dernier maillon du rattachement de l'EPS à l'éducation nationale soit effectif (années 80).

⁹²⁵ Laurent Joffrin, *Histoire de la gauche caviar*, Paris : Laffont, 2006, 4^e de couverture.

⁹²⁶ Entretien Christian Forestier, 16 janvier 2018.

⁹²⁷ Entretien Yvon Léziart, 13 juin 2017.

demeure quasi-inexistant pour ces deux premières années. Les élèves recrutés, qu'ils soient normalien·ne·s ou magistérien·ne·s se trouvent ainsi en situation inconfortable. Il se crée en effet un hiatus entre le mythe et la réalité. D'un côté, le discours tenu par le directeur de l'antenne de Ker Lann, Michel Nusimovici, qui réutilise la rhétorique du mythe de l'élitisme et de la démocratisation des savoirs, fait apparaître l'ENS comme une structure de fabrication de l'excellence. De l'autre côté, le département ne dispose pas des moyens pour leur permettre d'y accéder. Ainsi, les parcours professionnels des premiers élèves de l'ENS EPS sont marqués par un grand nombre de dévoiements et d'abandons.

Seconde partie : Reconfiguration de l'idée
d'excellence au sein du département EPS/2SEP
(2004-2012)

L'agrégation : de la vitrine au rite de passage

Introduction de la seconde partie

L'idée initiale du projet porté par l'Inspection générale est lancée. Le département EPS est créé. Néanmoins, les inspecteurs généraux Alain Hébrard, Philippe Graillet et Michel Leblanc n'ont plus le pouvoir d'influencer le développement de cette institution. Yvon Léziart démissionne pour des raisons idéologiques et épistémologiques et laisse la place à Jacques Prioux. L'ancien directeur quitte alors une structure qui n'est pour autant pas dénuée de significations. En effet, l'ensemble des croyances, des mythes sur lesquels s'est constitué le département EPS est inscrit au plus profond des murs du bâtiment, stimulant l'imaginaire des élèves et des formateurs qui en franchissent la porte. Cette structure se situe alors au carrefour d'une matière scolaire (l'EPS), d'une discipline universitaire (les STAPS) et d'une institution (l'ENS). Elle porte ainsi subséquemment en elle l'ensemble des mythes inhérents à ces différents mondes, dont les frontières sont plus ou moins perméables.

L'idée de la création d'une forme d'excellence au département EPS est donc intrinsèquement liée à différents enjeux définitionnels. En effet, l'ENS se situe dans une position d'entre-deux, voire de porte-à-faux entre les missions d'enseignement et de recherche, et ce quelle que soit la discipline investie. Plusieurs travaux font acte d'une « *cohabitation tendue* »⁹²⁸, d'une « *ambivalence de l'institution, fondée sur l'association naturelle entre ces deux activités* »⁹²⁹. Certain·e·s vont même jusqu'à parler de véritable conflit : « *Pédagogie contre haute culture ; la guerre est ouverte* »⁹³⁰. Évoquer ainsi l'idée d'une forme d'excellence au sein d'une ENS induit nécessairement de s'intéresser aux imaginaires sociaux, aux mythes que véhicule l'institution en elle-même. Il convient également d'étudier les croyances inhérentes aux deux formes d'excellence professionnelle et académique.

Par conséquent, le premier enjeu de cette seconde partie est de comprendre le processus d'appropriation des normes d'excellence par les élèves et de montrer comment une structure agit sur l'imaginaire des individus. En effet, les mythes relatifs à l'ENS génèrent un phénomène d'acceptation de l'idée selon laquelle les élèves et étudiant·e·s qui intègrent la structure font désormais partie d'une élite. Cette partie a pour objectif de déconstruire le processus qui aboutit à l'intériorisation du modèle selon lequel les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s intègrent

⁹²⁸ Dominique Bret, 2015, *op.cit.*

⁹²⁹ Saeed Paivandi, « L'expérience pédagogique des moniteurs comme analyseur de l'Université », in : *Revue française de pédagogie*, 2010, 29-43, pp. 32-33.

⁹³⁰ Éric Méchoulan & Pierre-François Mourier, 1994, *op.cit.*, p. 163.

progressivement des normes d'excellence. Dès lors, les élèves, les étudiant·e·s comme les formateur·trice·s sont ainsi soumis·es à des mécanismes d'autorégulation qui guident leurs actions et qui les contraignent à faire du cursus de l'ENS, une formation d'excellence.

Le second enjeu de cette partie est de déterminer les conséquences engendrées par l'adhésion des élèves à ces normes d'excellence. Il s'agit ainsi de s'intéresser aux modes de vie, ainsi qu'aux conditions d'exercice du métier de normalien·ne·s, de magistérien·ne·s et d'auditeur·trice·s libres, aux stratégies employées pour faire face aux contraintes, ainsi qu'aux choix des élèves et étudiant·e·s en matière de trajectoires professionnelles.

La troisième ligne directrice est de saisir l'impact de l'individu sur la structure. Les profondes mutations subies par la structure du département EPS de l'ENS, qui devient donc progressivement le département 2SEP de l'ENS, ont pour objet d'orienter l'imaginaire des élèves et de faire en sorte qu'ils adhèrent aux normes imposées. En effet, l'arrivée d'un nouveau directeur, Professeur des Universités en sciences de la vie et de la santé, très imprégné des modalités de fonctionnement académique de la recherche scientifique participe à la transformation de l'idée de l'excellence au sein de cette structure.

Chapitre 4 : Adhérer aux normes d'excellence : de la contrainte à l'autolimitation

Introduction

Ce premier chapitre a pour enjeu de discerner les différents paramètres qui engendrent une adhésion des élèves aux normes d'excellence définies par l'institution. Ainsi, après un bref rappel historique des recrutements effectués au sein du département EPS/2SEP entre 2004 et 2010, nous dresserons l'inventaire des déterminants endogènes et exogènes influençant les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres du département dans leur quête de la réussite qui semble leur être imposée dès leur entrée à l'ENS.

1. Quatre années de recrutement au département EPS

Afin de poser les bases de la démonstration, il est essentiel d'évoquer la façon dont les premiers membres de l'équipe pédagogique sont recrutés. Il s'agit également d'une occasion pour rappeler leurs parcours de vie qui structurent l'intériorisation (ou dans de rares cas, le refus) des normes d'excellence intrinsèques à l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan et, plus précisément, au département EPS.

Le 31 mai 2004, « *il est mis fin aux fonctions de directeur du département d'EPS à Ker Lann de Yvon Léziart* »⁹³¹. Dès le lendemain, « *la direction du département d'EPS à Ker Lann est assurée par Monsieur Jacques Prioux, Professeur des Universités à l'Université de Nantes* »⁹³². Le cursus du nouveau directeur de l'École est, comme il le dit lui-même, assez atypique. Elève en difficulté au collège, il se dirige vers un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) de mécanicien. Après une seconde d'adaptation, il obtient un baccalauréat technologique et se dirige vers les STAPS. Après une licence et une maîtrise dénommée « haute performance » à l'UEREPS de Rennes, Jacques Prioux prolonge ses études à Montpellier avec un DEA et une thèse qu'il doit financer en entraînant des joueurs de handball. Comme il le confie : « *Je viens*

⁹³¹ Archives nationales, Cote : 20170053/21, Décision de la directrice de l'ENS Cachan, 1^{er} juin 2004.

⁹³² Archives nationales, Cote : 20170053/21, Nomination du directeur du département d'EPS de l'ENS Cachan, 1^{er} juin 2004.

d'un milieu social où il fallait que je travaille pour payer mes études »⁹³³. Son temps se partage alors entre jouer au handball à haut niveau⁹³⁴, travailler pour ses études en entrainant au club de Montpellier Handball⁹³⁵. Après avoir obtenu son titre de docteur en 1996⁹³⁶ et une année d'ATER à Rennes, il est recruté comme maître de conférences en 1997 et passe son HDR en 2000, pour enfin devenir Professeur des Universités en 2003. De mécanicien à Professeur des Universités, l'ascension sociale est fulgurante. Pour ainsi dire, la filière STAPS a été salvatrice pour cet élève qui se trouvait en difficultés scolaires quelques années auparavant. Dès lors, un tel parcours influence-t-il ses représentations de l'excellence ainsi que la manière dont il engage les élèves du département vers la réussite ?

La première promotion arrivant à la fin de sa seconde année, la mise en place d'une préparation à l'agrégation externe d'EPS devient alors très urgente. « *Réfléchir à la préparation à l'agrégation qui allait commencer 5 mois plus tard* »⁹³⁷ est désormais une priorité absolue pour Jacques Prioux. Denis Pasco estime que « *Jacques Prioux a très vite compris que l'ENS demandait des résultats à l'agrég externe, donc il va faire en sorte qu'il y ait des résultats. Donc on avait 800 heures de formation à l'agrég externe* »⁹³⁸. Le défi que se lance alors le directeur du département est d'autant plus élevé que le plan de recrutement prévu pour le fonctionnement de l'ENS EPS n'a pas été suivi. Alors qu'à la création, Philippe Graillot prévoyait le recrutement de deux professeurs agrégés d'EPS en 2003 et de trois supplémentaires l'année suivante en plus d'un nouveau maître de conférences (ou Professeur des Universités)⁹³⁹, Denis Pasco demeure la seule personne ressource⁹⁴⁰ de l'ENS sur laquelle peut s'appuyer Jacques Prioux afin de remplir la mission qui lui est imposée. Dès le moment où il est recruté, le directeur du département EPS investit la totalité de son temps à la mise en place d'une préparation à l'agrégation digne d'une formation d'excellence :

⁹³³ Entretien Jacques Prioux, 10 février 2017.

⁹³⁴ Jacques Prioux joue en nationale 2 avec le CS Noyant – Bel-Air. Il écrit « *les plus belles pages de l'histoire du club* » avec Jean-Luc Adde, Frédéric Campe, Thierry Landais, Alexis Dupuis, Frédéric Bois, Jacky Feneux (site internet du club CSNBA, <https://handball.angers-sco.fr/club/histoire-et-palmares/>, consulté le 18 juillet 2020). Au début des années 1990, il s'entraîne également avec l'équipe 1 du Montpellier Handball qui joue en seconde, puis en première division.

⁹³⁵ Jacques Prioux détient un brevet d'état (BE) du second et du troisième degré.

⁹³⁶ Jacques Prioux, « Facteurs de variation de la commande centrale inspiratoire, de la ventilation et des échanges respiratoires au cours de l'exercice chez l'homme », Thèse pour l'obtention du titre de docteur en STAPS, dirigée par Michèle Ramonatxo, Université de Montpellier 1, 1996.

⁹³⁷ Entretien Jacques Prioux, 10 février 2017.

⁹³⁸ Entretien Denis Pasco, 15 mars 2017.

⁹³⁹ Archives de l'ENS de Rennes, non cotées, Relevé de conclusions de la réunion du 13 février 2002, 25 février 2002.

⁹⁴⁰ Poste de PRAG mis à disposition de l'ENS par l'Université de Rennes 2.

« J'ai pris mon poste en septembre 2004 mais j'ai commencé à travailler en avril 2004 sur un plan de formation au sein du département puisqu'il n'y en avait pas. C'était une catastrophe. Il était nécessaire de réfléchir à la préparation à l'agrégation qui allait commencer 5 mois plus tard »⁹⁴¹.

Il s'agit alors de recruter un-e professeur-e agrégé-e d'EPS et un-e Attaché-e temporaire d'enseignement et de recherche (ATER). En effet, n'étant pas professeur d'EPS, le directeur du département n'a pas passé l'agrégation externe et ne connaît donc pas les spécificités de chacune des épreuves qui le constituent. *« La préparation à l'agrégation, je ne savais pas ce que c'était... Mais voilà, c'était un défi qui m'intéressait »⁹⁴²*. Après s'être renseigné (certainement auprès de Jean Bertsch), Jacques Prioux constate qu'il existe déjà une préparation à l'agrégation externe à l'UFR STAPS d'Orsay. Il rencontre alors le responsable, Philippe Alix et lui présente le projet en lui expliquant qu'il cherchait quelqu'un. Néanmoins, parallèlement, Denis Pasco prend connaissance du profil d'un enseignant qui postule à l'UFR STAPS de Rennes 2 *« depuis plusieurs années consécutives »⁹⁴³*. Olivier Kirzin est très actif dans les modules de préparation aux concours dans l'académie de Créteil. Il s'occupe ainsi du CAPEPS à l'INSEP, et des agrégations externe et interne au sein de l'académie de Créteil⁹⁴⁴. Il est probable que le directeur de la composante STAPS de Rennes 2, Yvon Léziart, ait soufflé le profil du cristolien à son doctorant, redoutant l'arrivée d'un orcéen, potentiellement proche de Jean Bertsch, son collègue et opposant politique. Néanmoins, c'est bien Jacques Prioux qui décide finalement. Au cours d'un entretien il évoque que d'un point de vue humain, il préfère faire *« le pari d'Olivier »⁹⁴⁵*.

L'échéance de la rentrée approchant à grands pas, le recrutement d'Olivier Kirzin se fait ainsi dans l'urgence, par téléphone interposé, sans que le profil du poste ne soit diffusé. Il faut attendre l'année suivante pour que son statut soit officialisé par une procédure normalisée. *« Le poste est passé au mouvement et après, j'ai repostulé sur mon propre poste, mais cette fois-ci à titre définitif. Je crois qu'il y a eu deux ou trois auditions quand même sur le poste. À la suite des auditions, j'ai été conforté dans mon emploi »⁹⁴⁶*. Les compétences d'Olivier Kirzin en matière de préparation au concours ne sont en effet plus à prouver. Ancien étudiant à l'UEREPS de Paris, il obtient le CAPEPS en 1982, puis l'agrégation interne en 1991. Depuis

⁹⁴¹ Entretien Jacques Prioux, 10 février 2017.

⁹⁴² *Ibid.*

⁹⁴³ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

⁹⁴⁴ Site internet du département 2SEP de l'ENS de Rennes, <http://www.sciencesport.ens-rennes.fr/equipe-pedagogique/olivier-kirzin--272554.kjsp>, consulté le : 14 juin 2018.

⁹⁴⁵ Entretien Jacques Prioux, 10 février 2017.

⁹⁴⁶ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

1995, il s'occupe de la préparation au concours de recrutement des enseignants d'EPS à l'INSEP. Nous comprenons dès lors que le projet de mise en place d'une forme d'excellence s'appuyant essentiellement sur la réussite au concours de l'agrégation externe d'EPS, est tributaire de cette procédure de cooptation. L'intention de Jacques Prioux est ainsi de répondre aux injonctions de l'ENS (qu'elles soient symboliques ou non) en mettant en place une préparation à l'agrégation digne de ce nom. L'excellence est alors relative aux résultats du département au concours de l'agrégation externe d'EPS. En effet, placer un maximum de candidat·e·s aux premières places du prestigieux concours de recrutement est une formidable vitrine permettant de faire connaître l'institution en France.

C'est ainsi que « *pendant deux ou trois mois* »⁹⁴⁷, c'est-à-dire pendant les vacances universitaires, les deux premiers membres de l'équipe de formation de l'ENS EPS ont mis en place la préparation à l'agrégation externe. Olivier Kirzin déclare qu'il « *y avait quelque chose de pensé en amont. C'était Denis Pasco qui avait pensé une architecture de formation. Il y avait un emploi du temps qui était établi avec le lundi écrit 1, mardi écrit 2, etc.* »⁹⁴⁸. Néanmoins, il s'agit alors de trouver des personnes qui sont en mesure d'intervenir sur les différentes épreuves qui composent l'agrégation externe. Dans un premier temps, n'étant ni l'un ni l'autre originaire de Rennes, les deux membres du duo nouvellement formé sollicitent leurs collègues de l'Université de l'UFR STAPS de Rennes 2 pour leur permettre d'identifier des compétences locales. D'emblée Jérôme Visioli⁹⁴⁹ et Jean Trohel se portent volontaires pour les épreuves écrites et orales et travaillent, encore à l'heure actuelle, pour aider les agrégatif·ve·s dans leur quête de réussite au concours. Luc Robène, quant à lui, accepte de s'occuper de la première épreuve écrite. « *Moi j'avais l'écrit 2 et il y avait Luc Robène qui s'occupait de l'écrit 1. J'avoue que je lui en ai entièrement délégué la responsabilité* »⁹⁵⁰. En effet, durant l'année 2004-2005, Luc Robène, maître de conférences à l'Université de Rennes 2, effectue 70 heures complémentaires (équivalent Travaux Dirigés) au sein de la préparation à l'agrégation externe d'EPS de l'ENS EPS⁹⁵¹. La préparation à l'agrégation peut ainsi commencer à fonctionner dès la rentrée universitaire 2004.

« Les auditeurs admis sur dossier et les élèves normaliens préparent l'agrégation externe d'EPS. 700 heures d'enseignement sont consacrées à cette formation. Elle se déroule de

⁹⁴⁷ Entretien Jacques Prioux, 10 février 2017.

⁹⁴⁸ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

⁹⁴⁹ Lorsque Denis Pasco quitte l'ENS en 2005, Jérôme Visioli est mis à disposition de l'ENS par l'Université de Rennes 2 et effectue alors un mi-temps au sein du département EPS.

⁹⁵⁰ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

⁹⁵¹ Archives de l'ENS de Rennes, non cotées, Carton intitulé « 2004-2005 – Intervenants EPS », Dossier de rémunération de Luc Robène.

début septembre à la fin juin. Elle repose sur des enseignants très compétents de la Région Ouest Atlantique et intègre également des conférenciers reconnus au niveau national. Elle s'appuie enfin sur des travaux dirigés en petits groupes, des productions écrites régulières et des simulations orales en conditions réelles de concours »⁹⁵².

Néanmoins, il s'agit également de mettre en place un cursus pour les élèves et étudiant·e·s des autres années à l'ENS. Ainsi, pour les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s de première année, la licence 3 en STAPS est complétée par environ 150 heures d'enseignements spécifiques au département EPS orientées vers un approfondissement de l'écrit, des stages de technologie des APSA et une initiation à la recherche. La seconde année, les élèves de l'ENS étant en master 1, le complément demeure le même sur le fond, mais il s'agit cette fois d'un volume horaire de 300 heures⁹⁵³. Jacques Prioux s'occupe donc de l'initiation à la recherche en sciences de la vie et de la santé, Olivier Kirzin prend en charge l'écrit 2 et Carine Érard, recrutée en tant qu'ATER en 2004, dispense les cours d'écrit 1 et d'initiation à la recherche en SHS aux élèves de première et deuxième années. « *Ma fiche de service, c'était « coordonner le master 1 » donc les enseignements, donc les stages qui étaient spécifiques à l'ENS, donner des cours d'écrit 1, donc préparation à l'écrit 1 de l'agrégation... Plutôt en master 1. Quelques cours en agrégation externe et puis bah comme d'habitude les deux tiers à l'ENS et 1/3 à Rennes et j'avais fait du basket... Sports collectifs »⁹⁵⁴. Le profil de Carine Érard est effectivement en adéquation avec les enseignements dispensés à l'ENS. Après un cursus initial à l'UFR STAPS de Caen, elle continue son parcours de formation à l'Université de Paris Sud alors qu'elle est professeure d'EPS à Morsang-sur-Orge, en région parisienne. À l'UFR STAPS d'Orsay, elle retrouve un enseignant qu'elle avait connu à Caen : Jean Bertsch. Le Professeur des Universités lui conseille alors de poursuivre en DEA avec Christian Pociello⁹⁵⁵. Prenant goût à la recherche en histoire du sport, Carine Érard entreprend une thèse avec Christian Pociello et Nicolas Bancel, fraîchement recruté à Orsay⁹⁵⁶ pendant laquelle elle obtient un détachement sur un poste de PRCE à l'Université de Paris-Sud. En 2004, un an après sa soutenance, elle est ainsi recommandée à l'ENS EPS par l'équipe pédagogique d'Orsay alors*

⁹⁵² Site internet de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan, Rubrique « Département EPS », mise à jour du 29 décembre 2005.

⁹⁵³ Archives de l'ENS de Rennes, non cotées, Carton intitulé « Réunion du 6 décembre EPS », Plaquette distribuée à la rentrée des élèves, 2005.

⁹⁵⁴ Entretien Carine Érard, 16 février 2017.

⁹⁵⁵ Carine Érard, *Micheline Ostermeyer, sociologie d'une athlète virtuose*, DEA réalisé sous la direction de Christian Pociello, Université de Paris Sud-XI, 1999.

⁹⁵⁶ Carine Érard, *La production sociale de l'élite athlétique française (1945-1972) Essai d'une analyse prosopographique*, Thèse présentée pour l'obtention du titre de docteure en STAPS, sous la direction de Christian Pociello et Nicolas Bancel, Université de Paris Sud-XI, 2003.

qu'elle effectue un post-doctorat à l'Université de Montréal. Un comité de sélection⁹⁵⁷ est constitué pour départager Carine Érard et un autre docteur en STAPS, provenant lui aussi de Paris-Sud et lui aussi recommandé par Jean Bertsch, Yann Drouet⁹⁵⁸. Ces deux candidatures témoignent encore une fois de l'attention toute particulière que le directeur de l'UFR STAPS d'Orsay porte au département EPS de l'ENS de Cachan. D'importants enjeux d'ordres symbolique et politique se jouent ainsi en arrière-plan de cette vitrine d'excellence. Par ailleurs, Carine Érard raconte avoir été étiquetée par l'équipe pédagogique du département EPS comme « *l'envoyée de Jean Bertsch* »⁹⁵⁹. D'autres ATER sont recrutés au fur et à mesure des années pour succéder à Carine Érard. Parmi eux·elles, Aurélie Épron, Damien Philippe, Yohann Rech, et des ancien·ne·s élèves de l'ENS qui, après avoir foulé les bancs de l'école, passent de l'autre côté du bureau pour enseigner à leur tour aux normalien·ne·s et magistérien·ne·s (Cf. Tableau 5). En 2008, Delphine Thévenet, qui soutient sa thèse dirigée par Jacques Prioux l'année précédente⁹⁶⁰, est recrutée en tant que première maître de conférences du département. L'officialisation d'un nouveau poste en « *physiologie des activités sportives* »⁹⁶¹ et la cooptation d'une ancienne étudiante du directeur marque l'ancrage du département dans un registre excluant l'EPS en tant qu'objet privilégié. Jacques Prioux souhaite effectivement développer ses propres activités de recherche :

« *J'avais effectivement « demandé à ce que le profil du poste soit sur des thématiques de recherche proches des miennes »*⁹⁶².

Ce recrutement provoque des réactions dans les rangs des défenseurs d'une ENS en faveur d'une recherche centrée sur la discipline scolaire. À titre d'exemple, le SNEP déplore cette « *orientation exclusive* »⁹⁶³ qui attendait « *une certaine forme de rééquilibrage au profit des sciences humaines et sociales* »⁹⁶⁴. Il faut attendre le recrutement de Jean-Nicolas Renaud en 2010 pour que ce vœu soit satisfait. Le futur nouveau maître de conférences du département

⁹⁵⁷ Parmi les membres de ce comité de sélection, Jean-Louis Martinand, Joël Lebaume, Michel Nusimovici et Jacques Prioux.

⁹⁵⁸ Yann Drouet, *Le ski aux frontières : Les conditions de possibilité de l'implantation du ski en France (1872-1913)*, Thèse présentée pour l'obtention du titre de docteur en STAPS, sous la direction de Jacques Defrance et Nicolas Bancel, Université Paris X, 2004.

⁹⁵⁹ Entretien Carine Érard, 16 février 2017.

⁹⁶⁰ Delphine Thévenet, *Facteurs de variation de la cinétique de VO₂ lors de deux modalités d'exercice (Intermittente / Continue) chez des spécialistes de demi-fond et de fond*, Thèse présentée pour l'obtention du titre de docteur en STAPS, sous la direction de Jacques Prioux, Université de Nantes, 2007.

⁹⁶¹ Arrêté du 21 février 2008 officialisant l'ouverture d'un poste de maître de conférences en physiologie des activités sportives.

⁹⁶² Entretien Jacques Prioux, 10 février 2017.

⁹⁶³ Samuel Lepuissant, « Département EPS de l'ENS Cachan : une orientation exclusive ? », in : *Bulletins du SNEP*, 790 | avril 2008, p. 10.

⁹⁶⁴ *Ibid.*

2SEP obtient le CAPEPS et l'agrégation externe d'EPS en 2000. Cette double réussite aux concours de recrutement lui permet d'obtenir le poste :

« On ne peut pas vraiment dire que Jean-Nicolas était prof d'EPS mais en tout cas il avait l'agrégation d'EPS et ça c'était vraiment important pour moi »⁹⁶⁵.

Effectivement, Jean-Nicolas Renaud intègre l'Université de Besançon en tant que PRAG à l'issue de son année de PLC2. Il n'a donc enseigné l'EPS qu'au cours d'une unique année scolaire. La symbolique de la réussite à l'agrégation externe d'EPS prime sur l'expérience dans l'enseignement et semble ainsi suffisante en elle-même dans le contexte de l'ENS. Malheureusement, Delphine Thévenet décède brutalement à l'âge de 32 ans le 25 octobre 2010 et l'équipe pédagogique se retrouve à nouveau réduite à deux enseignants-chercheurs.

Les différents recrutements sont ainsi marqués par des enjeux politiques, idéologiques et épistémologiques. Ils permettent de déterminer progressivement la forme d'excellence correspondant au département EPS/2SEP de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan. Dans cette partie, dans un contexte de création des maquettes de formation au sein du département 2SEP, cette notion se décline majoritairement autour de l'obtention de l'agrégation externe d'EPS pour évoluer lentement, au fur et à mesure que le département et sa renommée se consolident, vers une forme d'excellence davantage académique.

⁹⁶⁵ Entretien Jacques Prioux, 10 février 2017.

Nom Prénom	Poste	Année	Thèse	Agrégation	CAPEPS	ENS	Formation
PASCO Denis	PRAG (MAD ⁹⁶⁶)	2002-2005	SHS	Interne (1998)	Externe	Non	Caen
PRIOUX Jacques	PU	2004-aujourd'hui	SVS	Non	Non	Non	Rennes
KIRZIN Olivier	PRAG	2004-aujourd'hui	Non	Interne (1991)	Externe	Non	Créteil
VISOLI Jérôme	PRAG (MAD)	2005-aujourd'hui	SCE	Externe (2000)	Externe	Non	Rennes
THEVENET Delphine	MCF	2008-2010	SVS	Non	Non	Non	Nantes
RENAUD Jean-Nicolas	MCF	2010-aujourd'hui	SHS	Externe (2000)	Externe	Non	Besançon
LEFAUCHEUR Alexis	MCF	2012-aujourd'hui	SVS	Non	Non	Non	Angers
ÉRARD Carine	ATER	2004-2005	SHS	Non	Externe	Non	Caen/Orsay
ÉPRON Aurélie	ATER	2006-2007	SHS	Non	Non	Non	Rennes
ÉPRON Aurélie	Enseignante contractuelle	2007-2009	SHS	Non	Non	Non	Rennes
PHILIPPE Damien	ATER	2009-2011	SHS	Non	Non	Non	Rennes (socio)
RECH Yohann	ATER	2011-2012	SHS	Non	Non	Non	Grenoble
BRAULT Sébastien	ATER	2012-2014	SVS	Non	Non	2005	Rennes, ENS
MATELOT David	ATER	2014-2016	SVS	Externe (2010)	Non	2006	Caen, ENS
MOUSSET Kilian	ATER	2017-2018	SHS	Externe (2013)	Non	2012	Rennes, ENS
GOTTSMANN Léa	ATER	2018-2019	SCE	Externe (2014)	Non	2011	Descartes, ENS
GOTTSMANN Léa	Agrégée-préparatrice	2019-aujourd'hui	SCE	Externe (2014)	Non	2011	Descartes, ENS

Tableau 5 : Caractéristiques des personnels enseignants affectés au département EPS/2SEP (2002-aujourd'hui)

⁹⁶⁶ MAD : Mis à disposition du département EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan par l'Université de Rennes 2.

2. Les rouages du processus d'assimilation des normes d'excellence

L'autorégulation⁹⁶⁷, l'autolimitation⁹⁶⁸, l'autonomie⁹⁶⁹ ou encore l'autocontrainte⁹⁷⁰ sont des processus qui vont pouvoir être mobilisés afin d'appréhender le mode de fonctionnement de l'ensemble des acteurs et du système « ENS » qui les accueille. En effet, nous postulons que la structure mythique que constitue l'ENS contribue à l'imposition de ses propres normes d'excellence. L'idée centrale consiste à montrer que les mythes et la symbolique de la structure constituent la base sur laquelle se fondent les représentations des dirigeant·e·s, des formateur·trice·s et des élèves de l'ENS. Ainsi, la voie hiérarchique est l'un des modes de transition des normes d'excellence. Il n'est cependant pas le seul moyen de diffusion dans la mesure où les élèves, promotions après promotions, entretiennent d'eux-mêmes l'image du·de la « normalien·ne ». Le salaire, l'engagement décennal ou encore l'organisation spatiale et temporelle confèrent à l'institution des moyens de contrôler les élèves du département afin de s'assurer qu'ils·elles ne dévoient pas et qu'ils·elles ne sortent pas du rang. Le pouvoir n'est cependant pas uniquement un processus descendant. Le facteur humain de l'autolimitation en témoigne. Ainsi, le dévouement dont les élèves font preuve face à l'institution incite souvent les formateur·trice·s à donner d'autant plus de leur personne. La réciproque de cette injonction est également vraie. Le dévouement des uns·unes peut engendrer la dévotion des autres. Enfin, d'autres facteurs externes suscitent l'adhésion des acteur·trice·s au système de diffusion de la norme d'excellence. Ainsi, les enjeux épistémologiques ou le genre en sont de bons exemples. Ces phénomènes ne sont bien entendus pas exclusifs les uns des autres mais fonctionnent de façon systémique et contribuent tous dans le même temps, à susciter l'adhésion des personnels de direction, des formateur·trice·s et des élèves du département EPS aux normes inhérentes à l'ENS, à rendre « logique »⁹⁷¹ l'idée de l'excellence à l'ENS EPS.

2.1. Les mythes et la symbolique de l'ENS comme autocontrainte

L'École normale supérieure peut être considérée comme une institution mythique dans la mesure où, dans l'imaginaire de chacun·e, elle peut représenter le prestige, une certaine forme

⁹⁶⁷ Michel Foucault, 1975, *op.cit.*, 233-253.

⁹⁶⁸ Michel Foucault, 1979, *op.cit.*, p. 12-15.

⁹⁶⁹ Alain Ehrenberg, 1983, *op.cit.*

⁹⁷⁰ Norbert Élias, 1994 [1939], *op.cit.*

⁹⁷¹ Hannah Arendt, 2005 [1951], *op.cit.*

d'excellence, un système méritocratique ou élitiste. L'image que chaque formateur·trice et chaque étudiant·e se fait de l'ENS est un élément structurant de l'appropriation des normes d'excellence qu'elle intègre.

Jacques Prioux se représente les ENS comme une institution méritocratique. Il estime que c'est une « *chance absolument incroyable qu'il leur est donnée [aux normalien·ne·s] de pouvoir suivre des études en étant rémunérés* »⁹⁷². Il considère que ce salaire leur octroie des devoirs, incluant l'excellence et la réussite. Par conséquent, le directeur du département EPS semble se représenter les Écoles normales supérieures comme des « institutions mythiques ». Il s'agit là d'une manifestation du « tropisme élitiste ». Ce processus, évoqué par Pierre Bataille, « *traverse nombre de productions culturelles ou médiatiques où sont mis en scène des élèves de grandes écoles, et plus généralement des personnages issus de formations sélectives prestigieuses* »⁹⁷³. Exercée dans la société, cette mise en avant de trajectoires professionnelles d'exception conduit subséquemment Jacques Prioux à intégrer cette idéologie de l'excellence comme une norme : « *Ils ne peuvent pas échouer, sauf évidemment, maladie ou décès...* »⁹⁷⁴. Selon le directeur du département, la réussite des normalien·ne·s devient alors incontournable, d'autant plus qu'il considère son parcours personnel comme ayant été « *très compliqué* » dans la mesure où il a fallu qu'il travaille pour payer ses études : « *Je sais ce que c'est de bosser en faisant des études et quand je vois les conditions de travail des normaliens... quand je vois que les normaliens, par exemple... Alors je sais que je suis dur... mais quand ils se plaignent de la quantité de travail qui leur est donnée... Intérieurement, je souris quoi* »⁹⁷⁵. La mise en comparaison de son parcours personnel et de la chance octroyée aux normalien·ne·s par l'existence d'une telle structure renforce sa conviction que les élèves de l'ENS n'ont d'autres choix que d'accéder à des carrières d'excellence.

De la même façon, avant même d'intégrer l'École normale supérieure, Olivier Kirzin se représente le département EPS comme une entité inatteignable. Son recrutement le surprend encore actuellement :

*« Pour moi c'était l'Everest, c'était inabordable. Je savais que ça existait mais pour moi, c'était un autre monde. Il y avait bien une dizaine de personnes qui pouvaient être prise avant moi. Je n'y avais pas songé de manière réaliste »*⁹⁷⁶.

⁹⁷² Entretien Jacques Prioux, 17 mars 2017.

⁹⁷³ Pierre Bataille, 2017a, *op.cit.*

⁹⁷⁴ Entretien Jacques Prioux, 17 mars 2017.

⁹⁷⁵ Entretien Jacques Prioux, 10 février 2017.

⁹⁷⁶ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

Par conséquent, le processus d'autocontrainte s'applique à Olivier Kirzin de la même façon qu'il agit sur le directeur du département EPS. L'ensemble de représentations inhérentes aux Écoles normales supérieures structurent le système de pensée du professeur agrégé d'EPS nouvellement recruté. Là encore, l'idée de l'excellence engendre une forme de reconnaissance vis-à-vis de l'institution. D'une certaine manière, l'enseignant se sent redevable et souhaite être à la hauteur de son statut. Ce processus s'exerce d'autant plus que le responsable de la préparation à l'agrégation externe du département EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan est issu d'un milieu social modeste. En effet, ses parents sont tous deux titulaires d'un Certificat d'aptitude professionnel et il avoue avoir eu une « *chance inouïe dans sa carrière* » et, au cours d'un entretien, il nous livre ces paroles : « *Si on m'avait dit que le petit Kirzin serait responsable de la préparation à l'agrégation de l'ENS... Je lui aurais dit : « bah, je demande à voir »* »⁹⁷⁷. De plus, Olivier Kirzin semble considérer que dans la mesure où l'ENS forme des élèves grâce à des deniers publics, il doit y avoir un « retour sur investissement » :

*« C'est-à-dire qu'il y a quatre années d'études qui sont financées et plutôt confortablement quoi, donc je pense que c'est quand même... C'est un pari de l'État sur des personnes. Ça me paraît à peu près logique, qu'en retour, le bénéfice revienne aussi à la nation quoi. Sur le principe, oui, moi j'y suis assez attaché. C'est-à-dire que la nation reconnaît les plus méritants mais en retour, c'est quand même l'argent du contribuable qui le finance, donc après, on a effectivement de meilleurs enseignants et de meilleurs chercheurs... Il y a un bénéfice partagé quoi »*⁹⁷⁸.

Nous retrouvons ici une conception révolutionnaire de l'École normale supérieure où la Raison est au service du Nombre. À l'image de Joseph Garat et Joseph Lakanal, pour Olivier Kirzin, l'ENS n'a de raisons d'exister qu'à la condition de fabriquer une élite permettant l'élévation globale du niveau dans le champ des STAPS et de l'EPS.

D'autre part, Olivier Kirzin considère l'ENS comme une institution démocratique dans la mesure où, pour lui, « *le principe de base de l'ENS, il est justement hyper démocratique et hyper républicain. C'est pour ça que je n'aime pas le terme d'élitisme. L'ENS, ce n'est pas de l'élitisme, c'est de la méritocratie. C'est-à-dire que, ce sont a priori, les plus méritants qui sont là. C'est pour ça qu'au départ ont été créées les ENS. C'était pour permettre à une tranche de la population qui n'avait pas les moyens de financer leurs études et de gravir l'ascenseur social* »⁹⁷⁹. Il s'agit donc, cette fois, d'une conception proche des concepteurs des ENS de la III^e République. Ainsi, pour le responsable de la préparation à l'agrégation externe d'EPS, la

⁹⁷⁷ Ibid.

⁹⁷⁸ Ibid.

⁹⁷⁹ Ibid.

réussite des élèves du département EPS est primordiale. Il se considère inconsciemment comme le garant du retour sur investissement et tente de tout mettre en œuvre pour que les élèves se rapprochent le plus possible de ses représentations.

Comme pour Jacques Prioux et Olivier Kirzin, l'arrivée de Carine Énard à l'ENS est marquée par une « *envie de bien faire* »⁹⁸⁰, de ne pas manquer à son devoir. « *Moi mon objectif, c'était d'assurer mes cours, d'essayer de bien le faire* »⁹⁸¹. À l'occasion de son intégration au sein du département EPS, la jeune ATER ressent une certaine pression par rapport au prestige de l'institution ENS : « *C'était quand même plutôt un département à destination de l'agrégation d'EPS pour constituer une élite de la profession qui serait susceptible de dynamiser et de donner une forme de légitimité [...] avec tout le prestige symbolique de Normale sup' quoi* »⁹⁸². Le poids de cette contrainte est d'autant plus important qu'il s'agit de la première promotion d'élèves de l'ENS EPS à passer l'agrégation externe. Elle évoque le fait que l'ensemble de l'équipe pédagogique avait tout de même « *beaucoup la pression des premiers résultats. Il ne faut pas se leurrer hein. On était attendu au tournant* »⁹⁸³. Une rapide analyse discursive nous engage à réfléchir à cette dernière allocution. L'emploi du pronom impersonnel « on », qui désigne une personne dont l'identité n'est pas connue, interroge. Ne serait-ce pas davantage une résurgence inconsciente du processus d'autocontraintes ? Le fait que les noms des dirigeant·e·s n'apparaissent jamais réellement dans le discours des acteur·trice·s mentionnant le devenir du département en cas de mauvais résultat semble confirmer cette hypothèse. En effet, l'impersonnalité laisse place à différentes composantes de l'autocontrainte. Il peut ainsi correspondre aux dirigeant·e·s des STAPS, tel que Jean Bertsch qui auraient apprécié que le département EPS soit créé sur les bases de l'UFR STAPS d'Orsay. Le pronom impersonnel peut également caractériser les individus qui considèrent qu'un département « EPS » n'aurait pas sa place au sein d'une ENS. A moins qu'il ne désigne la présidence de l'ENS Cachan ou encore l'Inspection générale. Dans ce cas, « on » désigne, dans le même temps, personne et tout le monde. Il est la résurgence d'un pouvoir exercé inconsciemment et qui suscite, pour chacun·e, de l'intérieur, l'adhésion à la norme de réussite, à ce qui est attendu d'eux·elles, c'est-à-dire que les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s parviennent à obtenir l'agrégation externe d'EPS.

⁹⁸⁰ Entretien Carine Énard, 16 février 2017.

⁹⁸¹ *Ibid.*

⁹⁸² *Ibid.*

⁹⁸³ *Ibid.*

Les élèves semblent également soumis au même processus d'appropriation des normes. L'image qu'ils-elles se font de l'École qu'ils-elles intègrent est très largement imprégnée des mythes de l'élitisme. En effet, les réponses à la question « comment vous représentiez-vous l'ENS avant de l'intégrer ? » soumise dans un questionnaire⁹⁸⁴ sont, à ce titre, éloquentes. La majeure partie des répondants considèrent l'ENS comme une institution d'excellence, comme une entité prestigieuse et élitiste (Cf. Tableau 6).

	Pas de représentation	Elitisme, excellence, prestige	EPS et/ou agrégation	Recherche en STAPS	Perspective de carrière	Bonne ambiance
Promotion 2002 à 2007	5%	53%	5%	18%	19%	0%
Promotion 2008 à 2012	9%	48%	19%	13%	9%	2%
Promotion 2013 à 2017	2%	42%	22%	18%	12%	4%
TOTAL	8%	46%	21%	14%	9%	2%

Tableau 6 : Résultats de l'analyse de contenu pour la question : Comment vous représentiez-vous l'ENS avant de l'intégrer ?

Certain-e-s élèves vont même jusqu'à évoquer l'inaccessibilité de l'établissement (Cf. Tableau 7). Dès leur arrivée, la comparaison sociale s'installe inconsciemment dans les esprits et il se crée un hiatus entre leur représentation du niveau global à l'ENS qu'ils-elles considèrent comme excellent et le leur qu'ils-elles ne pensent pas à la hauteur du prestige de l'École.

⁹⁸⁴ En 2016, 7 entretiens semi-directifs exploratoires sont réalisés avec des formateurs-trices et des élèves du département 2SEP. A la suite de l'analyse de ces premiers entretiens, un questionnaire (Cf. tome « Annexes » pour le détail des questions) est envoyé, entre juillet et octobre 2017, à la plupart des actuels et anciens élèves du départements EPS/2SEP. Les canaux de diffusion sont majoritairement l'association A3 (A3EPS) et les réseaux sociaux (notamment Facebook et LinkedIn). Une transmission en direct est également opérée par les formateurs-trices de l'ENS en ce qui concerne les élèves des promotions les plus récentes. 121 réponses ont été recueillies sur un total de 282 élèves ayant un jour foulé les bancs du département (30 réponses pour les promotions 2002 à 2007, 41 pour la période 2008 à 2012 et 50 pour les élèves des années 2013 à 2017). 40 entretiens semi-directifs sont ensuite réalisés auprès des différents acteurs qui ont concouru ou qui ont suivi de près ou de loin la création et l'évolution du département EPS/2SEP (Cf. tome « Annexes » pour le détail).

Répondant	Réponse
10	École pour une élite, inatteignable
22	Comme quelque chose de vraiment inaccessible, élitiste
29	Une institution inaccessible pour laquelle je n'avais pas le niveau, une élite mais finalement assez obscure sur ce qu'était réellement le fonctionnement et les fonctions du département
30	Lieu d'excellence, "intouchable"
33	Inaccessible
56	C'était une école presque inaccessible dont le concours était réservé prioritairement aux magistériens
57	Une formation d'excellence à laquelle mon niveau ne me permettait pas de prétendre à son intégration. J'étais très admiratif des étudiant·e·s qui suivaient cette formation
61	Je pensais l'ENS 2SEP inaccessible. Elle semblait regrouper les meilleurs STAPSIENS du pays, des individus très intelligents et cultivés. Le concours d'entrée me faisait peur : je le voyais comme aussi difficile qu'un CAPEPS
62	Avant d'être recruté, l'ENS incarnait pour moi une école dans laquelle il était possible de suivre une formation de haut niveau, avec des enseignements de qualité et des opportunités incomparable dans le fait de personnaliser son projet professionnel. Dans le même temps, cette école semblait dans une certaine mesure inaccessible, au regard des exigences du concours, de sa diversité et de la préparation qu'il s'agissait d'entreprendre
72	Une formation d'élite, destinée aux élites et donc peu accessible
79	Un établissement d'excellence, très loin de l'idée que je me faisais de mes capacités
88	Une école difficile d'accès
95	J'avais une image très élitiste de l'ENS et je pensais que je ne serai jamais à la hauteur des attentes
99	Filière très sélective à très haut niveau d'exigence
105	École inaccessible, permettant d'avoir la meilleure formation
113	Une école réputée et dont l'accès me semblait difficile presque inimaginable

Tableau 7 : Quelques exemples d'élèves se représentant l'ENS comme une entité inatteignable

Des entretiens semi-directifs permettent de corroborer l'idée selon laquelle les élèves intègrent les normes d'excellence de l'ENS.

« J'estimais énormément l'ENS. Je la mettais sur un piédestal important. Je voulais être à la hauteur ne serait-ce que par le prestige de l'école »⁹⁸⁵.

« C'est peut-être un peu décuplé à l'ENS parce que tu te mets une pression. On ne te met pas une pression, mais TU te mets une pression pour être à la hauteur »⁹⁸⁶.

L'accentuation du pronom « tu » renvoie indubitablement à l'autocontrainte. De plus, le fait de côtoyer régulièrement les ancien·ne·s élèves et de mettre en valeur leur parcours contribue à entretenir les mythes de l'ENS. Par exemple, lors de l'anniversaire des dix ans du département 2SEP, en 2012, Jacques Prioux, avec l'aide de l'ATER recruté pour cette période, David Matelot (ancien élève du département, promotion 2007) invite quelques normalien·ne·s dont les parcours diffèrent en termes de choix personnels et professionnels, mais qui semblent tous renvoyer à une forme d'excellence. Ainsi, le premier, Rémi Barili (promotion 2005) est major de l'agrégation externe d'EPS en 2008. Julien Salliot (promotion 2003) est recruté très tôt, c'est-à-dire l'année qui a suivi son stage PLC2, à l'UFR STAPS de Nantes. Caroline Martin

⁹⁸⁵ Entretien élève, promotion 2010, 20 avril 2016.

⁹⁸⁶ Entretien élève, promotion 2011, 3 décembre 2017.

(promotion 2006) réalise une thèse intitulée *Optimisation biomécanique du service au tennis*, joue à très haut niveau et est titulaire d'un BE1 en tennis. Son parcours relève ainsi d'une double excellence sportive et professionnelle. Sébastien Brault (promotion 2005), lui a fait le choix de ne pas passer l'agrégation et s'oriente vers une thèse en cotutelle avec une Université anglaise (Queen's University Belfast). Enfin, les deux suivants, Benjamin Grosjean et Cédric Terret (promotion 2006) ont tous les deux en commun l'intention de réaliser une thèse après avoir été recrutés comme PRAG respectivement à Toulouse et Bordeaux⁹⁸⁷.

« En effet, constatant les devenirs et les agissements des "anciens", plusieurs d'entre nous ont voué une admiration pour ces "extraterrestres". Si bien sûr ceci a permis d'en inspirer plus d'un au sein de notre promo, la vocation d'être au moins aussi fort que ces anciens a suscité un stress non négligeable »⁹⁸⁸.

Par conséquent, la mise en avant de ces parcours ne manque pas de susciter l'admiration chez les plus jeunes élèves de l'ENS EPS/2SEP. En d'autres termes, le statut « d'ancien-ne élève » du département confère en soi un certain pouvoir de persuasion à celui-celle qui le détient. Ainsi, le mythe de la prestigieuse ENS, déjà présent au sein de la société, est entretenu par les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s lorsqu'ils·elles intègrent l'ENS EPS/2SEP. Leurs croyances alimentent ainsi le mécanisme d'autocontraintes et les élèves acceptent la charge de travail, acceptent de se dévouer à leurs enseignant·e·s, à leur formation afin d'être à la hauteur des attentes de l'institution. La réussite des anciennes promotions suscite, de l'intérieur, le succès des futur·e·s normalien·ne·s et magistérien·ne·s dans la mesure où elle contribue à perpétuer les mythes inhérents aux Écoles normales supérieures au sein du département EPS.

⁹⁸⁷ Archives de l'ENS de Rennes, CD-ROM, Les 10 ans du département 2SEP, 2012.

⁹⁸⁸ Questionnaire, élève n°63, promotion 2011.

2.2. La hiérarchie des statuts : processus descendant d'intégration de la norme ?

En 2005, selon le rapport d'évaluation de l'ENS de Cachan rédigé par le Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, la préparation aux concours est le point fort de la formation à l'ENS de Cachan. « Elle contribue à sa valorisation et à sa réputation »⁹⁸⁹. L'agrégation externe est ainsi la principale vitrine de l'institution et contribue à l'entretien du prestige de l'ENS. Dès lors, pour les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s du département EPS, réussir, c'est avant tout être lauréat·e de ce concours de la fonction publique. Nous montrerons ainsi que, d'une certaine manière, cette norme est imposée par la hiérarchie. En effet, les statuts sont nombreux à l'ENS : directeur·trice de l'ENS, de l'antenne de Bretagne, directeur·trice de département, Professeur·e des Universités, maître de conférences, professeur·e agrégé·e, agrégé·e-préparateur·trice, ATER, vacataire, élèves normalien·ne·s, étudiant·e·s magistérien·ne·s, étudiant·e·s auditeur·trice·s libres.

Pour la directrice de l'ENS de Cachan, Claire Dupas, « le besoin de maquettes pédagogiques complètes et détaillées est indispensable pour toutes les formations, mais, plus spécialement, pour la préparation à l'agrégation, dont les cours doivent commencer dès le début du mois de septembre. La réussite de la mise en place de la première préparation à l'agrégation d'Éducation physique et sportive sur le site rennais sera la base de l'évaluation de nos compétences dans le domaine disciplinaire concerné »⁹⁹⁰. Par conséquent, la réussite de la première promotion d'élèves normalien·ne·s devient l'une des conditions *sine qua non* du maintien administratif du département EPS. Jean-Louis Martinand évoque à ce titre qu'il « fallait absolument réussir le premier concours d'agrégation. C'est-à-dire que si ça ratait, je dirais que ça devenait assez intenable parmi les ENS [...] Il fallait qu'il y ait un très bon pourcentage sur le nombre de ceux qui se présentent dans chaque discipline »⁹⁹¹. Pour la direction de l'ENS Cachan, la mise en place d'une préparation à l'agrégation d'EPS avec une grande Université partenaire est essentielle. « S'il s'avérait impossible de les réaliser dans de bonnes conditions avec le partenaire naturel qu'est pour nous l'Université de Rennes 2, avec laquelle nous souhaitons vivement travailler et construire des formations de qualités, nous nous

⁹⁸⁹ Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, « L'école normale supérieure de Cachan, rapport d'évaluation », novembre 2005, En ligne : https://www.cne-evaluation.fr/WCNE_pdf/ENSCachan_2005.pdf, consulté le 12 juillet 2018.

⁹⁹⁰ Archives nationales, Cote : 20170053/21, Lettre de Claire Dupas à François Mouret, 21 avril 2004.

⁹⁹¹ Entretien Jean-Louis Martinand, 18 février 2018.

verrions malheureusement contraints d'étudier rapidement un redéploiement de nos partenaires au plan national »⁹⁹². La redistribution des moyens évoquée ici par Claire Dupas est, vraisemblablement, une allusion à l'Université de Paris-Sud. En effet, nous avons déjà montré dans la première partie de cette thèse que le STAPS d'Orsay, dirigé par Jean Bertsch et doté d'une préparation à l'agrégation effective, est enclin à accueillir le département EPS de l'ENS de Cachan. Cette concurrence aussi politique qu'idéologique et géographique alimente le processus d'autocontrainte. Les souvenirs d'Olivier Kirzin viennent, par ailleurs, confirmer cette hypothèse :

*« J'ai cru comprendre que le devenir du département tenait en partie au fait que l'on fasse bonne figure à l'agrégation. Si l'on avait fait un flop, ça aurait été très mal vécu par rapport aux enjeux financiers qu'il y avait. [...] J'ai cru comprendre aussi qu'il [le département] aurait pu être ailleurs. Je ne sais pas si tu en as entendu parler, mais ça aurait pu aller à Orsay »*⁹⁹³.

Dès lors, avant même que Jacques Prioux ne fasse ses premiers pas dans sa fonction de directeur, la hiérarchie avait déjà défini les règles du jeu : la réussite et l'excellence ou la défaite et la restructuration, voire la suppression du département EPS. Il s'agit non seulement d'obtenir un pourcentage d'échec proche de zéro, mais aussi de faire en sorte que les candidat-e-s du département EPS décrochent les premières places du concours. Michel Nusimovici, directeur de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan n'a pas de doute sur la capacité de Jacques Prioux à répondre à ces doléances. Il voit en Jacques Prioux *« un type bien, un type sérieux, un type compétent, un type passionné parce qu'il ne faisait pas ça parce qu'il fallait bien faire quelque chose. Il a vu qu'au fond, c'était la chance de sa vie »*⁹⁹⁴.

Par ailleurs, Michel Nusimovici aime à rappeler que l'ENS est une École « normale » dans le sens où elle produit les normes *via* la recherche et les diffuse *via* l'enseignement. Chaque année, lors de chaque rentrée, il prononce un discours devant les nouveaux-elles arrivant-e-s leur rappelant leur destinée :

*« Vous avez passé un concours pour entrer à l'École normale supérieure. Peu importe laquelle, on est à l'ENS, vous êtes normaliens. Bon, ce n'est pas ça le plus important. Et ce n'est pas aux normaliens que je m'adresse. Je m'adresse aux futurs anciens normaliens, parce que c'est ça que vous serez toute votre vie. Et c'est dans cette fonction d'ancien normalien que vous pourrez servir votre pays »*⁹⁹⁵.

⁹⁹² Archives nationales, Cote : 20170053/21, Lettre de Claire Dupas à Yvon Léziart, 19 avril 2004.

⁹⁹³ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

⁹⁹⁴ Entretien Michel Nusimovici, 22 mai 2018.

⁹⁹⁵ *Ibid.*

Ces propos sont lourds de conséquences et amorcent le processus d'autocontrainte pour les élèves de l'ENS qui se voient affublés du statut de normalien·ne·s pour le reste de leur existence. Ainsi, le directeur de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan entretient le mythe d'une ENS qui produit les élites de la nation dans l'objectif d'élever le niveau global de la population. Les croyances de Michel Nusimovici n'alimentent pas uniquement l'imaginaire des élèves, mais aussi celui des formateur·trice·s. Ainsi, dès son arrivée à la fin du mois de juin 2004, Olivier Kirzin est également confronté à un tel phénomène. Il se remémore les paroles du directeur de l'antenne de Bretagne : « *vous savez qu'ici, à l'agrégé, on ne compte pas les reçus, on compte les collés* ». Pour le tout récent professeur agrégé du département EPS, cela « *met une certaine pression au niveau de l'efficacité* »⁹⁹⁶. D'autre part, Jacques Prioux lui laisse entendre que l'avenir du département dépend de leur réussite⁹⁹⁷. En effet, l'UFR STAPS d'Orsay demeure encore une option viable pour établir le département EPS.

Néanmoins, les formes de pouvoir qui opèrent au sein de l'ENS ne résultent pas d'un modèle entrepreneurial et les sanctions disciplinaires ne sont pas à l'origine de la motivation des formateur·trice·s de l'ENS. En effet, les contraintes hiérarchiques s'appliquent d'une toute autre manière et passent par l'imaginaire stimulé par les mythes inhérents aux ENS. Ainsi, c'est l'adhésion des dirigeant·e·s aux mythes de l'ENS qui suscite l'autocontrainte du personnel enseignant. Par conséquent, la discipline ne résulte pas de l'injonction ou de l'obligation. Elle provient davantage du modelage des représentations, des croyances et des préférences de l'individu qui est progressivement rendu docile par une multitude de normes qu'il intègre et qui le conditionnent à réagir sans trop ressentir ces contraintes. Le département EPS devient un lieu d'autonomie⁹⁹⁸ au sens d'Alain Ehrenberg. Les propos de Michel Nusimovici semblent ainsi résulter d'une forme d'autolimitation de l'art de gouverner⁹⁹⁹. Effectivement, la rhétorique employée par le directeur de l'antenne de Bretagne n'est jamais de l'ordre de l'imposition. Néanmoins, ses croyances autour du prestige d'une Grande École telle que l'ENS influencent de façon non négligeable les imaginaires de Jacques Prioux ou encore d'Olivier Kirzin. Le statut joue ainsi un rôle de catalyseur de l'intégration des normes d'excellence au sein d'une ENS.

Les mécanismes de contraintes proviennent d'horizons divers dans le cas de Carine Érard, mais la hiérarchie joue un rôle qui n'est pas négligeable. Elle soutient le fait que les

⁹⁹⁶ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

⁹⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁹⁸ Alain Ehrenberg, 1979, *op.cit.*

⁹⁹⁹ Michel Foucault, 2004, *op.cit.*, p. 12-15.

rapports avec le directeur du département étaient « *cordiaux, hiérarchiques, professionnels à la fois sous pression mais agréables* »¹⁰⁰⁰.

Par conséquent, pour Jacques Prioux ainsi que pour Olivier Kirzin et Carine Érard, la réussite des élèves du département EPS de l'ENS de Cachan est inéluctable. Cette heureuse fatalité est vraisemblablement liée aux prescriptions hiérarchiques impliquant la fermeture de la nouvelle structure en cas d'échec. Afin de s'assurer que les élèves du département comprennent bien l'importance de leur statut, leurs droits et leurs devoirs leur sont rappelés dès la rentrée (Cf. Figure 2).

¹⁰⁰⁰ Entretien Carine Érard, 16 février 2017.

Vos droits et devoirs

Engagement décennal :

A votre entrée à l'école, vous vous engagez à exercer votre activité au sein des services de l'Etat en signant un respect de l'engagement décennal. Les années de scolarité sont décomptées de cette période de dix ans.

L'article 4 ter du règlement intérieur de l'école vous oblige à informer chaque année l'école de votre situation professionnelle pendant la durée de l'engagement décennal.

Si vous quittez l'école de façon anticipée ou si vous n'occupez plus d'emploi public au sortir de l'école, vous serez tenu de rembourser une partie des salaires perçus.

Traitement ou salaire :

Pour un élève de 1^{ère} année, le salaire brut est de 1 458.03 € (indice 330). Pour un élève de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année, le salaire brut est de 1 506.64 € (indice 341).

Les élèves de l'Antenne de Bretagne qui effectuent leur 4^{ème} année de scolarité à Paris ou en région parisienne bénéficient d'une indemnité de résidence et d'une prise en charge de leur frais de transport. Pour cela, ils doivent en faire la demande auprès de la scolarité.

En tant que normalien et salarié de la fonction publique la réglementation prévoit que la gestion sécurité sociale soit assurée par la MGEN.

Changement de situation :

Les élèves et étudiants non-normaliens sont tenus de signaler tout changement intervenant au cours de leur scolarité (changement d'adresse postale, électronique, changement de numéro de téléphone, changement de compte bancaire (normaliens), changement de situation familiale (normaliens) auprès du service scolarité et du secrétariat du département EPS.

Absence :

Toute absence doit être justifiée par un courrier adressé au directeur de département et remis au secrétariat du Département EPS. Les absences non justifiées feront l'objet pour les normaliens de retenue sur salaire.

Déplacement dans le cadre de la scolarité :

Tout déplacement effectué dans le cadre de votre scolarité fait l'objet d'un ordre de mission rédigé par la scolarité. Le document justifie et autorise le déplacement. Il couvre le normalien en cas d'accident. Il permet le remboursement des frais s'il y a lieu (promotion de l'école dans l'Université d'origine par exemple pour les normaliens). Pour les non-normaliens, le document équivalent est un certificat administratif.

Stages :

Dans le cadre de votre scolarité, vous aurez à effectuer un stage dit en entreprise. Il vous appartient de prendre contact avec l'organisme qui vous accueillera. Une demande de stage est à retirer auprès de la scolarité. Une convention de stage est alors rédigée, signée et transmise en deux exemplaires à l'organisme d'accueil. Un exemplaire sera conservé dans votre dossier. Tout stage à l'étranger fait l'objet d'un ordre de mission à l'étranger pour les normaliens, d'un certificat administratif à l'étranger pour les étudiants.

Dans le cas où l'organisme d'accueil propose une rémunération, une autorisation de cumul de rémunérations sera à compléter auprès de la scolarité.

Congé pour convenances personnelles (C.C.P.) :

Au cours de la scolarité, le normalien est autorisé à prendre un congé pour convenances personnelles sans traitement d'une durée de douze mois. Ce congé peut être reconduit pour une même durée à sa demande. Il a pour objectif de permettre à l'élève de compléter sa formation.

- La note n°468 du 15 février 2005 précise que tout congé est accordé uniquement dans le cadre d'une année universitaire. Ainsi les dates d'effet des congés ne peuvent être antérieures au 1^{er} juillet, ni postérieures au 1^{er} septembre.

p. 3

Congé pour insuffisance de résultats (C.I.R.) :

Si l'élève ne satisfait pas aux obligations de réussite à la fin de chaque année universitaire, il est placé en congé pour insuffisance de résultats sans traitement pour une période de douze mois avec obligation de réussite à la session de l'année suivante pour être réintégré avec traitement. Dans le cas d'un nouvel échec, l'élève peut être radié de l'école. L'élève ne peut bénéficier de ce congé qu'une seule fois au cours de sa scolarité.

Figure 2 : Les droits et les devoirs des normaliens, plaquette de rentrée, année 2004 (archives privées d'Éric Dreidemy, promotion 2003)

Les élèves du département semblent également ressentir ces injonctions hiérarchiques :

« On voyait bien que nos formateurs jouaient une carte qui n'était pas seulement notre carte à nous... On n'était pas seulement en train de faire cours... Ils étaient en train de jouer la visibilité du département donc ça mettait effectivement pas mal de pression »¹⁰⁰¹.

Cette pression face au maintien du département EPS à Rennes, sur le site de Ker Lann semble toutefois s'estomper rapidement après que la première promotion ait apporté la preuve que la préparation dirigée par Olivier Kirzin permettait d'obtenir de bons résultats à l'agrégation externe d'EPS.

Cependant, l'implication des intervenant·e·s dans le département continue d'engendrer l'investissement des élèves et des étudiant·e·s. À partir de 2008, les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s sont suivi·e·s individuellement par Delphine Thévenet qui, tous les deux ou trois mois, vérifie avec eux·elles s'ils·elles obtiennent des notes suffisantes. *« Il fallait avoir 12 de moyenne à la fac et puis 10 à l'ENS »¹⁰⁰².*

2.3. L'aspect financier : Salaire du normalien et logique du donnant-donnant

Dans l'univers des ENS, la relation entre l'individu et l'organisation est fondée, en partie, sur une transaction équilibrée. Les élèves perçoivent un salaire et, en contrepartie, ils·elles doivent satisfaire aux exigences de l'institution. Néanmoins, l'objectif n'est pas proprement matérialisé dans la mesure l'ENS exige implicitement que les normalien·ne·s aillent au-delà de ce qui leur est formellement demandé.

2.3.1. Le salaire comme don

« Dans notre département, ce n'est pas un dû. Ils se mettent une pression : "Ils me payent, il faut que je rende". Il y a une forme de culpabilité de ne pas assez travailler ou de ne pas être assez bon par rapport à la confiance que l'institution leur accorde »¹⁰⁰³.

Olivier Kirzin explique ainsi que la majorité des élèves du département EPS/2SEP se rendent compte que le salaire des normalien·ne·s représente bien symboliquement un investissement de l'État, nécessitant une contrepartie.

Les élèves fonctionnaires-stagiaires perçoivent un salaire mensuel brut de 1458.03€ (indice 330) pour un·e élève de première année et de 1506.64€ (indice 341) pour un·e élève de

¹⁰⁰¹ Entretien élève, promotion 2003, 18 avril 2016.

¹⁰⁰² Entretien élève, promotion 2010, 20 avril 2010.

¹⁰⁰³ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

deuxième, troisième ou quatrième année. Ainsi, outre le pouvoir exercé par les formateur·trice·s et les autocontraintes que s'infligent les élèves par eux·elles-mêmes, la rémunération des normalien·ne·s s'inscrit dans une logique de donnant-donnant qui repose sur le « *besoin de recevoir et de se donner dans une communauté qui réussit* »¹⁰⁰⁴. Cette doctrine s'inscrit dans l'idéologie de l'excellence inhérente aux ENS. L'élève, en intégrant cet établissement prestigieux, tend à se conformer à la norme, c'est-à-dire à la réussite et à l'excellence. Le salaire correspond ici à la preuve de son appartenance au système. Il matérialise et donne de la consistance au mythe de l'ENS. Ainsi, le salaire tend à valider l'ensemble des croyances autour du statut de normalien·ne. À la réception de cette rétribution, le·la normalien·ne est inconsciemment contraint·e d'évaluer ses actes afin de mesurer le fait qu'il·elle soit à la hauteur de ce qu'il·elle considère comme étant un privilège (11%), une chance (9%) et un statut qui peut parfois être jugé comme indécent voire inutile (20%) (Cf. Figure 3). En effet, comme tout homme, « *il ne peut s'empêcher de juger de la valeur des buts poursuivis et atteints* »¹⁰⁰⁵. Afin d'élaborer un jugement, le·la normalien·ne n'a pas d'autre élément de comparaison que ses propres pairs, c'est-à-dire ses camarades de promotion ou les ancien·ne·s élèves qui sont parfois déjà sorti·e·s de l'ENS¹⁰⁰⁶. Dès lors, le salaire engendre une émulation de groupe qui repose consciemment ou non sur la comparaison sociale des normalien·ne·s.

Le salaire est également considéré par les élèves du département EPS/2SEP comme un moyen de garantir la réussite (15%) et conséquemment, de garantir le retour sur investissement pour l'État (19%), voire comme un moyen de pression afin de les contraindre à la réussite (6%). D'autres considèrent le salaire comme un moyen d'émancipation (3%), comme un avantage dont il faut tirer profit (0,5%), comme un artefact naturel du fonctionnement méritocratique des Écoles normales supérieures (15%), ou encore comme le symbole de la consécration de l'EPS en tant que « *discipline à part entière* »¹⁰⁰⁷ (0,5%). Enfin, certain·e·s ne souhaitent pas se prononcer quant à la perception d'un tel salaire (2%). Par conséquent, le salaire des normalien·ne·s peut être considéré comme un élément de contrainte dans la mesure où il pousse les élèves à se conformer à la norme d'excellence.

¹⁰⁰⁴ Nicole Aubert & Vincent de Gaulejac, 1991, *op.cit.*

¹⁰⁰⁵ Joseph Nuttin, *Théorie de la motivation humaine*, Paris : PUF, 1985 (1^{ère} édition 1980), p. 215.

¹⁰⁰⁶ Nous évoquerons ce système de comparaison sociale qui participe à la rationalisation de l'idéologie de l'excellence au sein du département EPS (2SEP) dans un autre chapitre.

¹⁰⁰⁷ Expression sans doute utilisée par un élève de l'ENS afin d'exprimer l'idée que l'existence d'un département EPS dans une ENS est une prolongation du mécanisme d'universitarisation de la discipline en question.

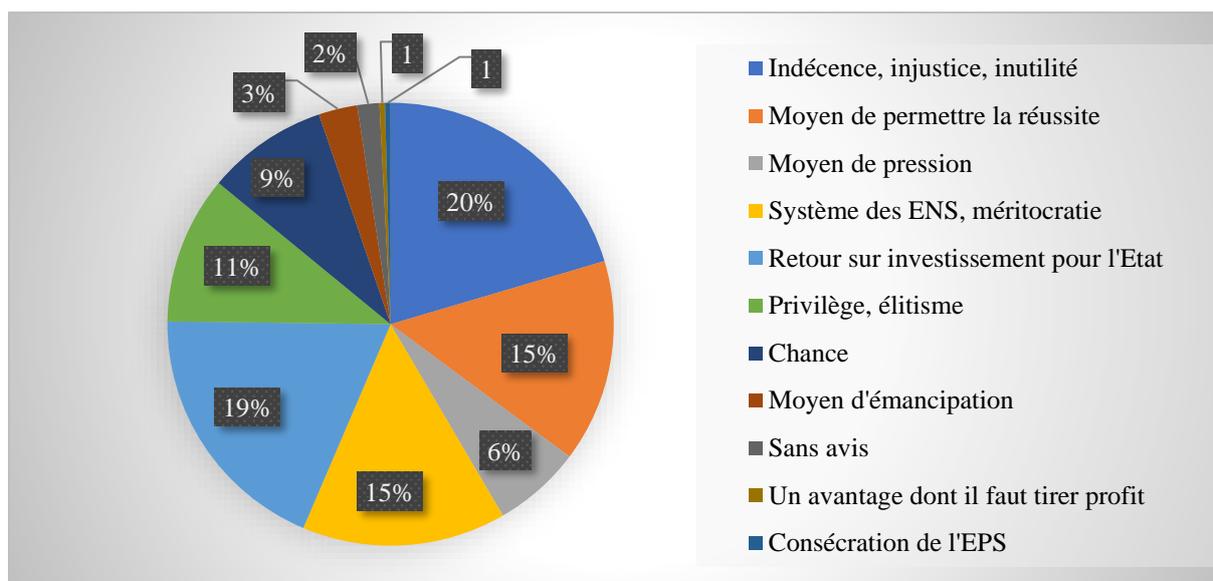


Figure 3 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normaliens (2002-2018) Premier niveau de l'analyse de contenu

Pour un élève de la seconde promotion, il est ainsi naturel de travailler jour et nuit pour atteindre l'objectif fixé :

« Tout le monde devait avoir l'agrég. [...] On considérait que notre vie était allouée à ce qu'on avait à faire parce qu'on était rémunéré. [...] Il fallait mériter salaire quoi »¹⁰⁰⁸.

« On était payé avec l'argent public alors du coup je me disais qu'il fallait quand même essayer de rendre un truc, que le salaire soit justifié »¹⁰⁰⁹.

Le salaire est également un moyen de contrôle pour l'ENS. En effet, dans certains cas, les normalien·ne·s peuvent s'avérer résistant·e·s aux injonctions hiérarchiques ou adopter des comportements indignes de la renommée de l'école. Dans ce cas, il est nécessaire d'avoir recours à des sanctions afin de discipliner un·e élève dont le comportement dévie de son devoir de normalien·ne. Selon le décret statutaire de l'ENS de Cachan, les élèves fonctionnaires-stagiaires de l'ENS sont soumis·es à des règles spécifiques :

« Les élèves qui, à la fin de chaque année universitaire, n'ont pas satisfait aux obligations de leur programme d'études, sont mis en congé sans traitement pour une année. Les élèves qui, à l'issue de ce congé sans traitement, ont satisfait aux obligations de leur programme d'études, sont réintégré·s à l'école, sur leur demande. Ceux qui n'y ont pas satisfait sont exclus de l'école »¹⁰¹⁰.

¹⁰⁰⁸ Elève promotion 2003, 18 avril 2016.

¹⁰⁰⁹ Entretien élève, promotion 2010, 20 avril 2016.

¹⁰¹⁰ Art. 30, Décret n°87-698 du 26 août 1987 relatif à l'École normale supérieure de Cachan, publié au *Journal Officiel de la République Française* du 27 août 1987, p. 9824.

Ce type de congé est appelé « congé pour insuffisance de résultat (CIR) » et cette possibilité leur est rappelée, depuis l'arrivée de Jacques Prioux en 2004, dès leur première rentrée à l'ENS¹⁰¹¹. Toujours en contrepartie de ce salaire, « *toute absence doit être justifiée par un courrier adressé au directeur du département et remis au secrétariat du département EPS. Les absences non justifiées feront l'objet, pour les normaliens, de retenue sur salaire* »¹⁰¹². Cette injonction paraît justifiée compte tenu de leur situation, mais ce système de sanction accentue le pouvoir qu'exerce l'institution sur les normalien·ne·s, qui les contraignent à la réussite et à l'excellence. En effet, l'existence d'un règlement spécifique au statut de normalien·ne renforce ainsi l'imaginaire lié aux mythes de l'ENS.

2.3.2. L'engagement décennal en guise de contre-don

Par ailleurs, avant d'intégrer l'institution, les normalien·ne·s doivent signer un contrat qui les engage moralement pendant dix ans auprès de la fonction publique. Il s'agit de l'engagement décennal.

*« Les élèves sont tenus d'exercer une activité professionnelle dans les services de l'État, des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des entreprises nationales durant dix ans comptés à partir de leur entrée à l'école. En cas de méconnaissance de cette obligation, les traitements perçus doivent être remboursés »*¹⁰¹³.

L'article 4 ter du règlement intérieur de l'École oblige les élèves à informer chaque année le service scolarité de leur situation professionnelle pendant toute la durée de l'engagement décennal¹⁰¹⁴. Par exemple, une élève de la promotion 2006 qui a fait le choix de ne pas passer l'agrégation se retrouve à devoir faire face à un tel cas de figure. Après avoir réalisé une thèse en tant que monitrice, elle continue de sillonner le monde universitaire en tant qu'ATER. La qualification étant une étape nécessaire pour être éligible à une candidature aux corps des maîtres de conférences, elle remplit les critères à l'issue de sa première année d'ATER. Une fois qualifiée aux fonctions de MCF, elle participe à une première vague de recrutement, sans succès. Contrainte de réaliser une seconde année d'ATER, elle tente d'obtenir un projet de post-doctorat. Néanmoins, elle ne parvient pas à ses fins. À la seconde vague de recrutement, toujours sans poste, elle apprend qu'elle ne peut pas effectuer une troisième année d'ATER. En effet, Pour les moniteurs·trices ou les étudiant·e·s inscrit·e·s en vue de la

¹⁰¹¹ Archives privées de Éric Dreidemy (promotion 2002), Livret d'accueil à destination des étudiants du département EPS, 2005, p. 4.

¹⁰¹² *Ibid.*

¹⁰¹³ Art. 35, Décret n°87-698 du 26 août 1987 relatif à l'École normale supérieure de Cachan, publié au *Journal Officiel de la République Française* du 27 août 1987, p. 9824.

¹⁰¹⁴ Archives de l'ENS de Rennes, Règlement intérieur de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan, 2005.

préparation d'un doctorat et pour les étudiant·e·s déjà titulaires d'un doctorat, la durée du contrat est d'un an, renouvelable une seule fois. L'ENS de Cachan organise chaque année le comité de suivi des ancien·ne·s élèves. « *Ils nous envoyaient chaque année, à partir du moment où l'on avait quitté l'ENS, un papier demandant ce que l'on faisait afin de savoir si on honorait bien notre engagement décennal* »¹⁰¹⁵. Sachant cela, au moment où elle reçoit la missive de la scolarité de l'ENS de Cachan, sous l'influence de l'autocontrainte, elle choisit de prendre les devants en contactant le service de la scolarité qui assure le suivi des ancien·ne·s élèves. La détresse par laquelle elle est passée est encore présente lorsqu'elle prononce ces mots, en 2017, lors d'un entretien :

*« Je n'avais plus qu'un an d'ATER à faire. Je les avais contactés au tout début de la dernière année d'ATER et je leur avais exposé la situation. Je leur avais dit que j'allais tout faire pour avoir un poste de maître de conférences. Je vais tout faire pour avoir une bourse de post-doctorat. Qu'est-ce qu'il se passe si je ne trouve rien ? Et là, la réponse, ça avait été que ce n'était pas ma faute, mais c'était de mon fait. J'étais en rupture de contrat. Sous-entendu : « vous rembourserez vos salaires au prorata des années que vous n'avez pas effectué ». Et ça, j'avoue que ça m'a à la fois mise dans un état de stress assez important et de culpabilité énorme quand je n'ai pas trouvé de poste, ni de post-doc »*¹⁰¹⁶.

Cet exemple concret montre bien l'impact motivationnel et émotionnel que peuvent avoir le salaire et la signature d'un engagement décennal sur l'état d'esprit d'un·e élève fonctionnaire. Ainsi, l'élève qui réussit mérite salaire tandis que lorsque l'un·e d'entre eux·elles se retrouve en rupture de contrat, il·elle doit procéder au remboursement du capital perçu. L'ENS agit à l'image du système méritocratique qui responsabilise les normalien·ne·s vis-à-vis de leur réussite en les persuadant que leur place est relative aux efforts qu'ils·elles ont fourni¹⁰¹⁷.

Néanmoins, d'après la cour des comptes, le suivi des ancien·ne·s élèves des Écoles normales supérieures demeure encore trop « lacunaire ». En effet, les ENS « *assurent un faible suivi de la situation des élèves et estiment que leur rôle s'arrête avec le signalement d'un cas au ministère, et celui-ci argue du caractère incomplet des dossiers dont il est saisi pour ne pas agir* »¹⁰¹⁸. Le dispositif de suivi est alors organisé par le service de la scolarité de l'ENS de Cachan. Composé de trois étapes, la première relève de l'envoi d'un questionnaire à tous·tes les élèves sorti·e·s de l'école. En cas de non-réponse, les choses en restent là. Ensuite, si un changement de situation contraire à l'engagement décennal est recensé, l'ENS doit transmettre, avec son avis sur la question, une pièce justificative de la nouvelle condition de l'élève. Sans

¹⁰¹⁵ Entretien élève, promotion 2006, 28 septembre 2017.

¹⁰¹⁶ Entretien élève, promotion 2006, 28 septembre 2017.

¹⁰¹⁷ Chantal Jacquet & Gérard Bras, 2018, *op.cit.*

¹⁰¹⁸ Rapport public annuel de la Cour des comptes, « Où vont les Ecoles normales supérieures ? », février 2012, p. 568.

ces deux éléments constitutifs du dossier de suivi, le Ministère de l'enseignement supérieur ne peut provoquer l'émission du titre de recette conduisant l'élève de rembourser sa dette. Entre 2006 et 2012, la Cour des comptes a en effet relevé cinq cas à Ulm et à Cachan où des élèves ont signalé spontanément leur situation et se sont proposés de rembourser leur scolarité. Aucun·e n'a pu le faire en raison des tergiversations entre les ENS d'une part et le ministère de l'enseignement supérieur d'autre part :

« Les écoles assurent un faible suivi de la situation des élèves et estiment que leur rôle s'arrête avec le signalement d'un cas au ministère, et celui-ci argue du caractère incomplet des dossiers dont il est saisi pour ne pas agir »¹⁰¹⁹.

Olivier Kirzin reconnaît que certain·e·s élèves du département EPS/2SEP n'ont pas rempli entièrement leur contrat décennal :

« Je sais qu'il y en a certain·e·s qui sont passé·e·s entre les mailles du filet quand même. Il peut y avoir des systèmes de négociation aussi, parce que si on change de voie, rembourser quatre ans d'études, c'est quand même conséquent donc on sait qu'il y a des arrangements qui peuvent se faire »¹⁰²⁰.

Certain·e·s vont encore plus loin en vouant à l'institution qui les a formés une véritable dévotion : « La mission, c'est de remercier l'ENS, ou en tout cas ce que ça nous a apporté pour pouvoir le transmettre après »¹⁰²¹. Pour ces ancien·ne·s élèves du département, l'engagement décennal n'est plus uniquement un papier qu'ils·elles ont signé avant d'intégrer l'ENS, mais un véritable contrat moral qu'ils·elles ont à cœur d'honorer. Ainsi, l'imaginaire et le symbolique prennent le pas sur le financier et l'administratif.

2.4. Intérioriser la norme ou la réfuter ?

Lorsque nous demandons aux élèves du département 2SEP de se positionner par rapport à leurs considérations politiques sur une échelle allant de 5 (extrême-droite) à 1 (extrême-gauche), il apparaît clairement que les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres se situent majoritairement à gauche (70% ; Cf. Figure 4). La France Insoumise (18 sur 121) et le Parti socialiste (11 sur 121) réunissent la majorité de ceux·celles qui se sentent proches d'un parti politique (37 sur 121 ; Cf. Figure 4bis). Ces résultats sont ainsi en adéquation avec les conclusions de Jean-Noël Luc et de Alain Barbé qui évoquent le fait que

¹⁰¹⁹ Rapport public annuel de la Cour des comptes, « Où vont les Ecoles normales supérieures ? », février 2012, p.568.

¹⁰²⁰ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

¹⁰²¹ Entretien élève, promotion 2011, 3 décembre 2017.

les normalien·ne·s sont majoritairement des « *fil·s du peuple et fiers de l'être* »¹⁰²² ayant le « *cœur à gauche* »¹⁰²³.

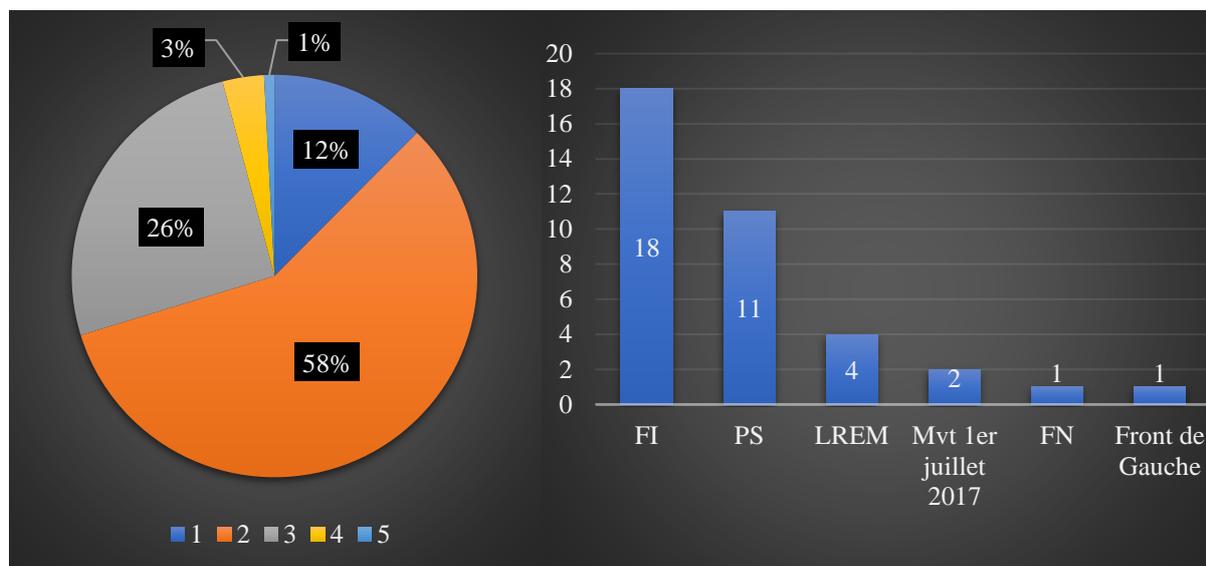


Figure 4 : Considérations politiques des élèves du département EPS/2SEP en 2017

Ainsi, la digression entre l'excellence élitiste et l'idéologie d'une gauche universelle renforce la part belle faite au mythe selon lequel un·e normalien·ne doit rembourser la République en s'engageant pleinement dans son parcours universitaire et professionnel. Le salaire induit effectivement une reconnaissance des élèves envers « *la chose publique plus large que l'engagement décennal. Si l'on veut mériter l'investissement qu'a réalisé l'État, il faut s'engager pleinement dans la recherche, l'enseignement, ou tout autre domaine public où l'on pourrait être utile par la suite* »¹⁰²⁴. Cette assertion semble aller dans le sens du concept d'autolimitation. En effet, ce mécanisme résulte bien d'une « *limitation interne de l'art de gouverner* »¹⁰²⁵ de la part de l'État. Jacques Prioux semble même aller beaucoup plus loin en expliquant que, dans la globalité, l'engagement des normalien·ne·s n'est pas suffisant au regard du salaire qu'ils·elles perçoivent. Lorsqu'un·e élève déroge à la règle, les formateur·trice·s ne manquent pas de les rappeler à l'ordre. Olivier Kirzin prend l'exemple de deux élèves de seconde année afin de nous évoquer sa façon de procéder :

« *Je vais les rappeler à l'ordre, à leur devoir de normalien, au devoir de présence, au devoir de travail. [...] Je rentre dans le jeu institutionnel donc convocation devant la direction du département, justification, sanction, etc.* »¹⁰²⁶.

¹⁰²² Jean-Noël Luc & Alain Barbé, 1982, *op.cit.*, p. 50.

¹⁰²³ *Ibid.*, p. 124.

¹⁰²⁴ Questionnaire, élève n°92, promotion 2016.

¹⁰²⁵ Michel Foucault, 2004, *op.cit.*, pp. 12-15.

¹⁰²⁶ Entretien Olivier Kirzin, 25 mars 2016.

Olivier Kirzin rappelle néanmoins qu'il s'agit d'événements qui demeurent assez rares chez les élèves du département. Jacques Prioux est, pour sa part, beaucoup moins satisfait de l'implication des normalien·ne·s et semble être plus exigeant que son collègue responsable de la préparation à l'agrégation.

« Globalement, moi je pense qu'il y a beaucoup de normaliens qui prennent les droits qui leurs sont donnés mais qui ne prennent pas les devoirs qui vont avec. Enfin moi, je suis toujours surpris par le comportement des normaliens en général. Vraiment ! Je ne suis pas sûr que les normaliens se rendent compte de la chance absolument incroyable qu'il leur est donnée de pouvoir suivre des études en étant rémunérés. Et beaucoup oublient que ce sont des fonctionnaires-stagiaires et que ce statut de fonctionnaires-stagiaires leur octroie des droits (et c'est tout à fait normal), mais aussi des devoirs (et c'est également tout à fait normal). Enfin, il y a des comportements qui sont quand même un petit peu embêtant de la part d'un normalien »¹⁰²⁷.

Il s'agit toutefois de faire apparaître qu'Olivier Kirzin côtoie majoritairement les élèves du département au cours de la troisième année, lorsqu'ils·elles préparent le concours de l'agrégation, tandis que Jacques Prioux intervient majoritairement en première et en seconde année d'ENS.

Ainsi, au début de leur scolarité, les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s n'ont vraisemblablement pas encore intégré totalement les normes d'excellence définies par l'institution et par la hiérarchie et il est nécessaire d'attendre la troisième année pour que le processus s'enclenche réellement. Entre 2004 et 2012, les dispositifs de formation en première et deuxième année sont encore à l'état embryonnaire. La majorité des cours de licence et de master 1 ont lieu à l'UFRAPS de Rennes 2, tandis que l'ENS ne programme que « des cours du soir » en complément. Dès lors, cette incorporation progressive peut s'expliquer par une mise en place de l'ENS tout d'abord centrée sur la préparation à l'agrégation. Les élèves de première et seconde année du département suivent des cours qui se déroulent majoritairement à l'Université de Rennes 2, et donc avec d'autres étudiant·e·s obéissant à des normes sensiblement différentes. Ce n'est qu'en troisième année que les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres demeurent exclusivement sur le campus de Ker Lann.

Encore une fois, il s'agit de mettre en perspective la conception de Jacques Prioux au regard de son parcours de vie. Ayant lui-même été confronté à la réalité d'un étudiant devant travailler pour payer ses études, le directeur du département 2SEP considère que les normalien·ne·s devraient faire des scolarités d'excellence :

¹⁰²⁷ Entretien Jacques Prioux, 17 mars 2017.

« Nos normaliens devraient être majors de leurs promos. [...] Finir têtes de liste, voilà ce qu'on leur demande »¹⁰²⁸.

Néanmoins, tous les élèves du département 2SEP n'adoptent pas une vision aussi universelle de leur condition. Le fait d'avoir réussi le concours d'entrée tend à légitimer cette rétribution :

« Payer des élèves pour qu'ils n'aient pas besoin de travailler à côté pour vivre et qu'ils puissent se concentrer sur leurs études est une chose tout à fait justifiée à mon sens »¹⁰²⁹.

Cette conception semble trouver ses fondements dans le mythe méritocratique des ENS issues de la III^e République. Ainsi, les élèves du département 2SEP se réconcilient avec l'idéal démocratique en se confortant dans l'idée selon laquelle ils·elles seraient méritant·e·s :

« Je trouve que c'est un salaire mérité dans la mesure où le concours [d'entrée à l'ENS] est équitable et méritocratique »¹⁰³⁰.

L'aspect méritocratique est discutable. En accord avec les thèses bourdieusiennes, bien que la reproduction sociale admette certaines exceptions, l'égalité est loin d'être parfaite face à la réussite au concours d'entrée et le mérite s'apparente davantage à une illusion politique qui prêche par défaut de justice¹⁰³¹. Certain·e·s élèves apparaissent comme conscient·e·s de ces inégalités et ressentent un certain malaise au regard de leur position de privilégié·e·s :

« Bien que j'en profite je trouve ça difficilement justifiable, dès lors qu'on rencontre des étudiant·e·s d'autres milieux et d'autres conditions sociales, qui doivent souvent travailler à côté, emprunter, etc... Cela crée un malaise certain. Même si ça nous met dans des conditions matérielles inégalables pour donner le meilleur de nous-mêmes (principal argument qui le justifie, et avec raison), cela ne fait que renforcer les inégalités sociales car au fond, on s'en rend bien compte, "on ne prête qu'aux riches" »¹⁰³².

Dès lors, ce système méritocratique marqué par la volonté de satisfaire l'engagement décennal et de s'engager au-delà afin qu'il y ait un retour sur investissement pour l'État s'apparente davantage à une « stratégie de neutralisation »¹⁰³³ permettant d'euphémiser cette distorsion provoquée par un écart entre une idéologie de gauche et l'élitisme de la situation.

Cependant, pour certain·e·s, un tel malaise n'a pas lieu d'être dans la mesure où un tel salaire est « justifié au regard de la rigueur imposée par leurs études et des sollicitations

¹⁰²⁸ *Ibid.*

¹⁰²⁹ Questionnaire, élève n°26, promotion 2013.

¹⁰³⁰ Questionnaire, élève n°56, promotion 2012.

¹⁰³¹ Chantal Jacquet, *Les transclasses ou la non-reproduction*, Paris : PUF, 2014, 256p.

¹⁰³² Questionnaire, élève n°76, promotion 2013.

¹⁰³³ « Techniques de justification, qui suspendent provisoirement la validité d'une norme morale ou légale (ici morale) » : David Matza & Gresham Sykes, « Techniques of neutralization. A theory of delinquency », in : *American sociological association*, 22/6 | décembre 1957, 664-670.

financières qu'elles impliquent »¹⁰³⁴. Ainsi, pour ces élèves, il est tout à fait « *normal* »¹⁰³⁵, voire « *logique* »¹⁰³⁶ de percevoir un salaire dans la mesure où les attentes sont plus élevées. Enfin, pour une faible proportion de les normalien·ne·s, « *quelques exceptions qui ont plus des modes de vie hédonistes et qui profitent* »¹⁰³⁷, il s'agit de profiter au maximum de leur condition privilégiée et de dépenser son argent « *sans compter* »¹⁰³⁸ :

*« Ce n'est pas si facile d'assumer une année comme celle-ci, sans autre objectif que celui de profiter, ce qui ne trouve logiquement que peu de légitimité. [...] Il faut accepter d'être perçu comme quelqu'un qui profite du système »*¹⁰³⁹.

Cette mentalité est souvent décriée par leurs camarades et sanctionnée par les formateur·trice·s et la direction du département 2SEP. Il est ainsi très mal vu de « *profiter des failles* »¹⁰⁴⁰ du système des ENS :

*« Pour d'autres, ça n'avait pas d'incidence en fait. Il s'agissait simplement de prendre l'argent et de finalement faire une vie pépère d'étudiant·e tranquille, sans pression et profiter simplement de l'opportunité d'être payé pendant ses études et ça ne leur mettait pas de pression. Donc je pense que ça dépend des étudiants et puis de la sensibilité politique ou sociale de chacun »*¹⁰⁴¹.

Le directeur est à la fois explicite et irrité par un tel mode de fonctionnement :

*« Dès lors qu'ils sont recrutés, ils vivent une petite vie tranquille d'étudiant·e salarié·e, qui s'investissent dans leurs études »*¹⁰⁴².

Il affirme même le combattre expressément :

*« De temps en temps, on a des problèmes de comportements avec certain·e·s normalien·ne·s. Et alors là, c'est pareil, on est très vigilants »*¹⁰⁴³.

Néanmoins, au regard des résultats issus des questionnaires et des entretiens, il ne semble pas que les orientations politiques et idéologiques des élèves du département EPS/2SEP engendrent l'établissement d'un ressenti de distanciation de l'idéal démocratique au regard de la réalité vécue d'une forme d'élitisme. Dès lors, ce seraient davantage les traits de personnalité

¹⁰³⁴ Questionnaire, élève n°73, promotion 2013.

¹⁰³⁵ Questionnaire, élève n°24, promotion 2003 ; élève n°37, promotion 2012 ; élève n°39, promotion 2006 ; élève n°71, promotion 2011.

¹⁰³⁶ Questionnaire, élève n°94, promotion 2006.

¹⁰³⁷ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

¹⁰³⁸ Un élève de la promotion 2005, « Les mots des anciens élèves », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 2 | septembre 2009, p. 7.

¹⁰³⁹ Un élève de la promotion 2005, « Pas dans les clous », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 2 | septembre 2009, p. 8-9.

¹⁰⁴⁰ Entretien Olivier Kirzin, 25 mai 2016.

¹⁰⁴¹ Entretien élève, promotion 2010, 20 avril 2016.

¹⁰⁴² Entretien Jacques Prioux, 17 mars 2017.

¹⁰⁴³ *Ibid.*

de ces quelques exceptions, ou leurs représentations quant à la méritocratie qui permettraient d'expliquer le fait qu'ils·elles ne seraient pas aussi sensibles aux mécanismes d'autocontraintes. Pour les autres normalien·ne·s, s'engager pleinement, voire à outrance, dans leurs cursus universitaires et dans leurs parcours professionnels deviendrait probablement un moyen de neutraliser le malaise vécu dans l'enceinte d'une institution d'excellence.

2.5. Contrôle spatial et temporel des élèves du département et esprit de corps

Les élèves fonctionnaires-stagiaires doivent ainsi faire honneur à leur salaire et s'engager pleinement dans leur scolarité à l'ENS. L'institution porte en elle-même les moyens de s'en assurer. En effet, pour une majorité des normalien·ne·s, la réussite du concours d'entrée nécessite un éloignement géographique de tout autre cercle social. Par conséquent, la gestion du temps et de l'espace des élèves du département EPS/2SEP est un moyen d'exercer un certain pouvoir permettant de les contraindre à des trajectoires d'excellence.

2.5.1. Eloignement géographique et esprit de corps

Depuis 2002, les élèves du département EPS/2SEP sont recruté·e·s dans la France entière (Cf. Figure 5). Le recrutement des élèves au sein de la section EPS/2SEP est très spécifique. En effet, contrairement aux autres départements il ne dispose pas de classes préparatoires au concours d'entrée.

« Le système des classes préparatoires ne semble pas être une solution à retenir. La mise en place de ces classes préparatoires serait très coûteuse pour in fine ne préparer au concours d'entrée que d'un seul département. De plus, elle participerait d'un formatage des étudiants »¹⁰⁴⁴.

La sélection semble alors reposer sur la capacité et sur la volonté des UFR STAPS à faire la promotion du département EPS/2SEP.

« Elle consiste à mettre en place au sein des UFR STAPS qui le souhaitent (et à leur charge) des enseignements optionnels visant à préparer les étudiants au concours d'entrée du département EPS. Cette formule a déjà été mise en place dans quelques UFR STAPS »¹⁰⁴⁵.

Ainsi, si l'existence de certains viviers de recrutement s'explique facilement par leur proximité géographique (UFRAPS de Rennes 2, UFR STAPS de Nantes), la spécificité du concours d'entrée à l'ENS EPS/2SEP permet d'expliquer le fait que quelques centres de formation soient plus à même de fournir régulièrement des étudiant·e·s au département

¹⁰⁴⁴ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil de perfectionnement, 23 octobre 2006, p. 5.

¹⁰⁴⁵ *Ibid.*

EPS/2SEP de l'ENS et ce, malgré un important éloignement (Besançon, Chambéry, Grenoble, Lyon ou encore Montpellier).

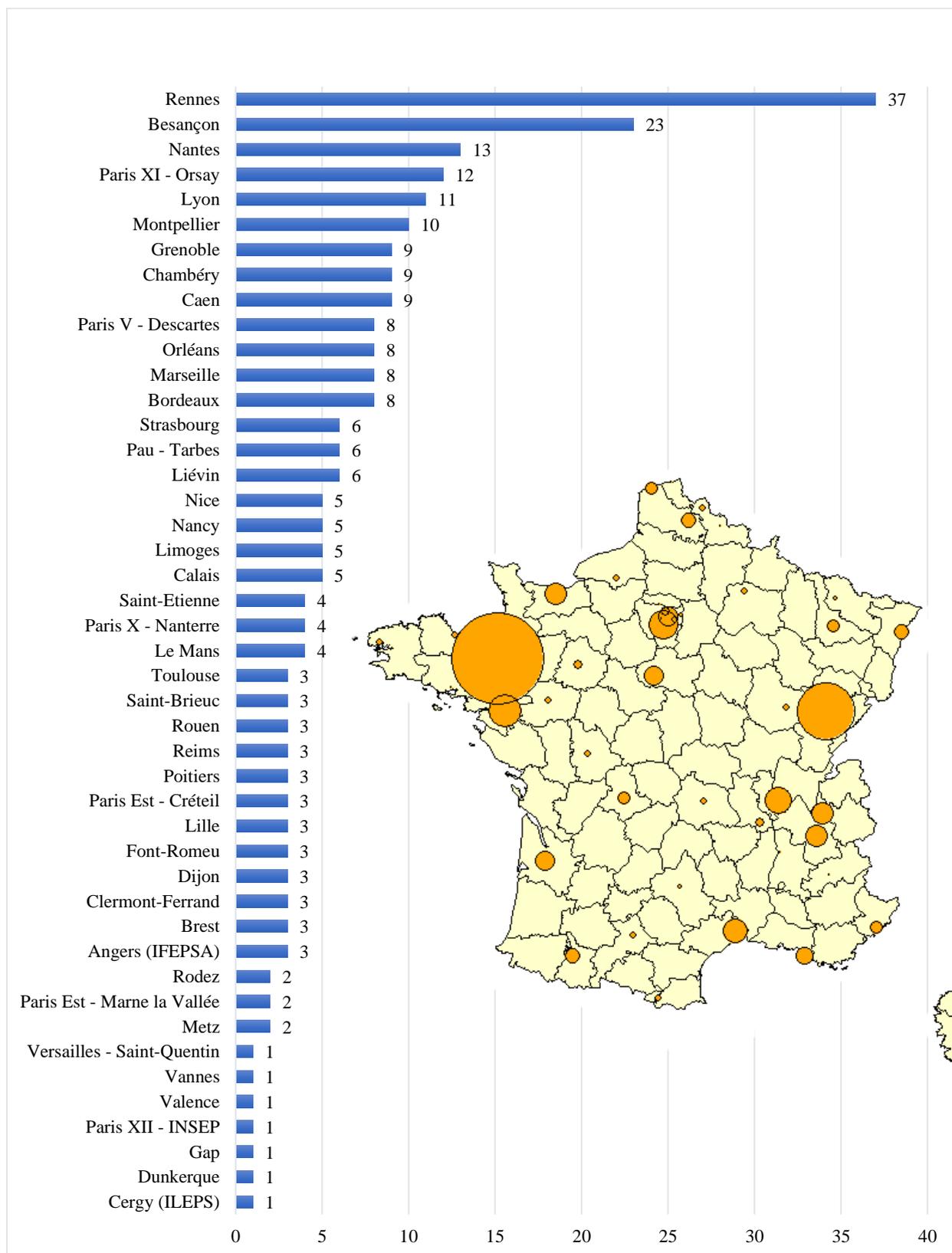


Figure 5 : Les UFR d'origine des élèves de l'ENS EPS/2SEP (2002-2019)

Dès lors, certain·e·s viennent de loin pour pouvoir accéder à cette prestigieuse formation. Ainsi, la plupart des étudiant·e·s demeurent sur place le weekend et ne rentrent qu'aux vacances universitaires. Par ailleurs, il n'est pas rare que quelques élèves choisissent de ne pas rentrer chez eux lorsque les échéances importantes relatives à l'admissibilité et à l'admission de l'agrégation approchent. Cet éloignement géographique engendre un phénomène d'identification à la structure ENS qui se concrétise par un double processus d'appartenance et de différenciation.

- *Esprit de corps et processus d'identification organisationnel*

Les élèves adhèrent fortement à l'esprit de corporation du département EPS. Chaque promotion ayant ses propres caractéristiques, son propre nom¹⁰⁴⁶ génère un fort sentiment d'appartenance. La proximité géographique favorise ainsi la proximité sociale. Les promotions de petites tailles (généralement une quinzaine d'élèves) favorisent le lien intergénérationnel. Ainsi, chaque année, les ancien·ne·s élèves du département accueillent les nouveaux·elles lors d'un weekend d'intégration (WEIEPS). Nombreux sont les étudiant·e·s qui considèrent l'ENS EPS/2SEP comme une « grande famille » :

« Profitez à fond de vos 3-4 années à l'ENS pour vous former mais aussi et surtout pour créer des amitiés car avant tout on reste une grande famille »¹⁰⁴⁷.

« Enfin, mon sentiment le plus fort est que l'ENS EPS est une grande famille (inter-promo et prof-élèves) [...] L'école me permet de me former à un métier de haut niveau. Cette grande famille me permet de m'enrichir humainement »¹⁰⁴⁸.

Ce phénomène n'est pas intrinsèque au département EPS/2SEP. En effet, le passage l'ENS engendre bien souvent un « processus d'identification organisationnel »¹⁰⁴⁹ particulièrement fort. Les appellations « énarques », « normalien·ne·s », « polytechnicien·ne·s », « ancien·ne·s élèves de... » témoignent ainsi de ce fort sentiment d'appartenance. Pierre Bataille fait l'inventaire de « nombreuses recherches mettant en exergue la manière dont l'organisation du travail scolaire et les différents rites de passage auxquels se soumettent les élèves participent à l'inculcation de façons de faire ou de penser commune »¹⁰⁵⁰.

¹⁰⁴⁶ Promotion 2002 : les pionniers ; promotion 2005 : les Rascles ; Promotion 2007 : les sous-doués ; Promotion 2009 : Les Latex ou XV de la Pogne ; Promotion 2010 : les baltringues ; Promotion 2011 : Les Dieux SEP ou la marée rose ; Promotion 2013 : les écureuils volants ; Promotion 2014 : Les Barjots ; Promotion 2015 : Les Conquistadors ; Promotion 2016 : Les Bisounours ; Promotion 2018 : Les 2SEPlaisir.

¹⁰⁴⁷ Un élève de la promotion 2002, « Les mots des anciens élèves », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 1 | 2008, p. 9.

¹⁰⁴⁸ Un élève de la promotion 2009, « Les mots des nouveaux élèves », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 3 | 2010, p. 8.

¹⁰⁴⁹ Hugues Draelants & Brigitte Darchy-Koechlin, 2009, *op.cit.*, p. 6.

¹⁰⁵⁰ Pierre Bataille, « Se dire normalien(ne)s. Les identités au travail des ancien·ne·s élèves des ENS », in : *Sociologies*, [En ligne], Dossiers, Identité au travail, identités professionnelles, novembre 2018, p. 1.

Quitter son domicile pour intégrer l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan constitue ainsi un premier rite de passage. Le WEIEPS et obtenir l'agrégation externe en sont d'autres exemples. Ainsi, pour Jacques Prioux, le weekend d'intégration est un des éléments qui permet aux élèves d'intégrer les différentes missions du département :

« Le stage d'intégration et bien c'est quelque chose que j'ai mis en place quand je suis arrivé et je trouve que c'est quelque chose qui fonctionne merveilleusement bien. Ça coûte beaucoup d'argent et ça fait maintenant... je ne sais plus 12 ans, 13 ans, qu'on le fait au sein du département. Bon... On l'a quand même considérablement amélioré puisqu'il y a toujours les deux jours qui tournent autour des activités physiques puis après, il y a une visite des laboratoires sur un troisième jour, puis après il y a rencontre de l'inspection régionale de l'EPS. Donc l'idée, c'est, sur le stage d'intégration, de vite s'imprégner des différentes missions »¹⁰⁵¹.

La distance avec le milieu social d'origine et avec le milieu familial peut parfois être mal vécue par certain·e·s normalien·ne·s ou magistérien·ne·s. Par exemple, un élève évoque une « grosse anxiété due à l'éloignement familial et à la charge de travail »¹⁰⁵² qui lui procurait des insomnies. Certain·e·s abandonnent parce qu'ils·elles ne supportent pas de vivre à l'écart de leurs familles, de son·sa conjoint·e ou de ses ami·e·s¹⁰⁵³ ou bien parce qu'ils·elles ne se sentent pas à l'aise au sein de cette ambiance « ENS » :

« Il souffrait aussi de cette ambiance de promotion. [...] Je crois que c'est moi qui lui ai appris, qui lui ai demandé pourquoi il n'était pas là pour le début de la prépa agrég. Il m'a dit "ah bon, je suis encore dans le truc". De toute façon, ça n'allait pas, il fallait que je parte »¹⁰⁵⁴.

Outre les effets que peut avoir l'éloignement géographique sur le bien-être des élèves du département EPS, le fait d'être à proximité de l'ENS la semaine, comme le weekend, favorise l'adhésion des élèves aux normes d'excellence de la structure. En effet, être entouré la plupart du temps par des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s permet le travail en groupe, engendre des débats et des discussions liés à ce qui les rassemble, c'est-à-dire à l'EPS, aux connaissances en STAPS, aux cours qu'ils·elles ont partagés récemment, etc. Certain·e·s élèves vont même jusqu'à évoquer le fait que le salaire permet en quelque sorte l'établissement d'un « esprit de corporation ». En effet, dans la mesure où les normalien·ne·s n'ont pas besoin de financer eux·elles-mêmes leurs études, ils·elles peuvent consacrer leur temps libre à des loisirs. L'éloignement géographique avec toute autre sphère sociale permet généralement aux

¹⁰⁵¹ Entretien Jacques Prioux, 3 mars 2017.

¹⁰⁵² Questionnaire, élève n°82, promotion 2016.

¹⁰⁵³ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

¹⁰⁵⁴ Entretien élève, promotion 2002, 9 mai 2017.

normalien·ne·s de partager ces moments. Il n'est ainsi pas rare que des colocations se forment au sein d'une même promotion, voire même entre les promotions.

« Ce temps est finalement davantage utilisé à la consommation de loisirs sportifs et festifs au sein et entre les promos de l'ENS. Indispensable car ce sont ces temps de rencontres festifs/sportifs qui fondent une corporation "normalienne" au sein de laquelle se réalisent des échanges et réflexions autour des problématiques de l'EPS et la recherche »¹⁰⁵⁵.

L'éloignement géographique des sphères sociales d'origine permet ainsi non seulement de contrôler la charge de travail des élèves du département, mais elle permet également l'établissement d'un esprit de corporation normalien qui renforce leur sentiment d'appartenance à l'institution ENS. Or, cette dynamique de construction identitaire est l'une des conditions qui permet au mécanisme d'autocontraintes d'opérer. En effet, en reconnaissant la structure ENS comme faisant partie intégrante de leur identité, les élèves du département EPS/2SEP adoptent d'autant mieux les normes d'excellence véhiculées par l'établissement.

- *Excellence et processus de différenciation sociale*

Néanmoins, comme tout processus d'identification, le sentiment d'appartenance à l'ENS EPS/2SEP s'accompagne d'un besoin de se différencier des autres, voire dans ce cas, de surpasser les autres. Bien qu'elle soit un sujet « tabou » pour la plupart des élèves du département, la comparaison sociale est effectivement intrinsèquement liée au mécanisme d'autorégulation et d'autocontrainte. Ainsi, l'envie de faire partie intégrante de ce groupe, de cette famille s'accompagne généralement de la volonté d'être le meilleur parmi les meilleurs ou tout du moins de ne pas être moins bon·ne que les autres :

« On a forcément envie d'être le meilleur, de réussir tout du moins et que tout le monde réussisse. Il y a toujours une sorte de compétition où tu te dis "il faut que je cartonne". C'est sûr ! Est-ce que c'est l'ENS qui nous incitait à être comme ça, peut-être parce que tu te retrouves où tout le monde excelle dans ce qu'il fait. Tu te dis qu'il ne faut pas être le seul qui ne va pas tenir la route. Ce n'est peut-être pas uniquement propre à la préparation à l'agrégation. Dès la première année, tu débarques, tu te dis : "bon, qu'est-ce qu'il se passe ? C'est tous des tronches". Tu veux faire ta place et prouver que tu as le niveau. Tu dois être là. Il y a peut-être un côté compétition. Certainement ! Après, est-ce que quand j'étais en STAPS en première année, je ne voulais pas réussir le plus brillamment aussi tu vois ? Je pense que c'est aussi un trait de personnalité qu'on a majoritairement tous »¹⁰⁵⁶.

Entre 2004 et 2013, durant les deux premières années du magistère, les élèves ont cours à l'UFRAPS de Rennes 2 la journée, et à l'ENS le soir (généralement de 18h à 20h¹⁰⁵⁷). Ainsi, les élèves du département côtoient les étudiant·e·s de STAPS. Par conséquent, le phénomène

¹⁰⁵⁵ Questionnaire, élève n°63, promotion 2011.

¹⁰⁵⁶ Entretien élève, promotion 2011, 3 décembre 2017.

¹⁰⁵⁷ Voir 22h les premières années.

d'autorégulation est amoindri au cours de la 1A et de la 2A¹⁰⁵⁸ dans la mesure où les élèves ont parfois déjà la sensation d'être de bons éléments :

« A Rennes 2, c'était un peu pareil. Tout ceux de notre groupe... On était ceux qui savaient tout et qui étaient trop forts »¹⁰⁵⁹.

« On avait quand même la réputation d'être des bons étudiants, qui réussissent et qui ne rencontrent pas de difficultés particulières. Je ne dis pas qu'on était vu comme des intellectuels, mais en tout cas, on était quand même catégorisé comme de très bons étudiants »¹⁰⁶⁰.

Néanmoins, lorsqu'ils·elles se retrouvent sur le campus de Ker Lann, dans l'enceinte de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan, notamment lors de la troisième année au cours de laquelle a lieu la préparation à l'agrégation, la comparaison sociale joue un rôle essentiel dans le processus d'autorégulation. En effet, afin de savoir qu'un aliment est cru, il faut connaître la consistance de cet aliment lorsqu'il est « cuit »¹⁰⁶¹. Un élément se définit non seulement par ce qu'il est mais également par ce qu'il n'est pas. Ainsi, pour se définir en tant qu'élève du département EPS, les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s, ou encore les auditeur·trice·s libres se mesurent les un·e·s avec les autres parce qu'ils·elles n'ont pas d'autres repères. Par exemple, les agrégatif·ve·s de l'ENS sont incapables de situer leur niveau parmi l'ensemble des agrégatif·ve·s de France :

« Ce qui m'a stressé, c'est cette difficulté à se situer par rapport aux autres candidats. C'est-à-dire qu'on vit quand même dans un cocon fermé à l'ENS. Alors, évidemment, on peut se repérer et savoir où on se situe par rapport aux autres normaliens, mais on n'a pas d'idée du niveau général du concours. Donc, le fait de ne pas pouvoir se situer par rapport aux autres candidats hors ENS, ça questionne sur notre capacité à répondre aux exigences du concours ou pas »¹⁰⁶².

Ainsi, par crainte de ne pas faire suffisamment, les élèves du département font généralement plus et tentent de situer leur niveau par rapport au reste de la promotion.

« Je pense qu'on n'en parle pas. C'est quelque chose qui est un peu tabou de parler de compétition dans un domaine comme celui-là, mais elle est ultra-présente en permanence »¹⁰⁶³.

A l'image d'Alain Ehrenberg définissant l'idéologie du progrès, la quête de l'excellence est « une course en avant qui conduit à croire que l'on peut toujours faire mieux »¹⁰⁶⁴. Dès lors,

¹⁰⁵⁸ Dénomination pour « première année de magistère » et « deuxième année de magistère ».

¹⁰⁵⁹ Entretien élève, promotion 2011, 3 décembre 2017.

¹⁰⁶⁰ Entretien élève, promotion 2008, 29 novembre 2017.

¹⁰⁶¹ Claude Lévi-Strauss, *Mythologiques*, Tome 1 : *Le cru et le cuit*, Paris : Plon, 1964, 402p.

¹⁰⁶² Entretien élève, promotion 2008, 29 novembre 2017.

¹⁰⁶³ Entretien élève, promotion 2007, 22 novembre 2017.

¹⁰⁶⁴ Alain Ehrenberg, 1991, *op.cit.*

de cette compétition naît une émulation qui peut être plus ou moins bien vécue selon les individus. En effet, la comparaison sociale est l'un des éléments qui revient le plus fréquemment lorsque l'on questionne les élèves du département sur leurs sources d'anxiété.

« Effet petit poisson-gros bassin forcé, impression de ne pas être à la hauteur par rapport aux autres de la promo, ou par rapport aux exigences (c'est la "norme" d'être excellent, et quand certains sont vraiment très forts on est aussi censé l'être autant qu'eux j'ai l'impression) »¹⁰⁶⁵.

« Pour ma part, l'anxiété provenait d'une comparaison personnelle vis-à-vis de mes collègues, doublée d'une comparaison volontaire ou non des formateurs. [...] Habitué à être le gros poisson dans la mare, et l'on se retrouve dans l'océan avec les autres gros poissons. C'est une comparaison lente, douce mais qui est finalement toujours présente. Une comparaison des formateurs par l'intermédiaire des travaux rendus et par lesquels étaient sélectionnés les meilleurs et les moins bons afin de les analyser. Voir à répétition ses travaux dans les moins bons a été source d'anxiété »¹⁰⁶⁶.

Par conséquent les mécanismes d'autocontraintes trouvent leur point d'orgue lors de l'année de préparation à l'agrégation externe. La proximité géographique avec l'ENS et l'éloignement des autres cadres de la vie sociale participent ainsi à la mise en place de ce processus.

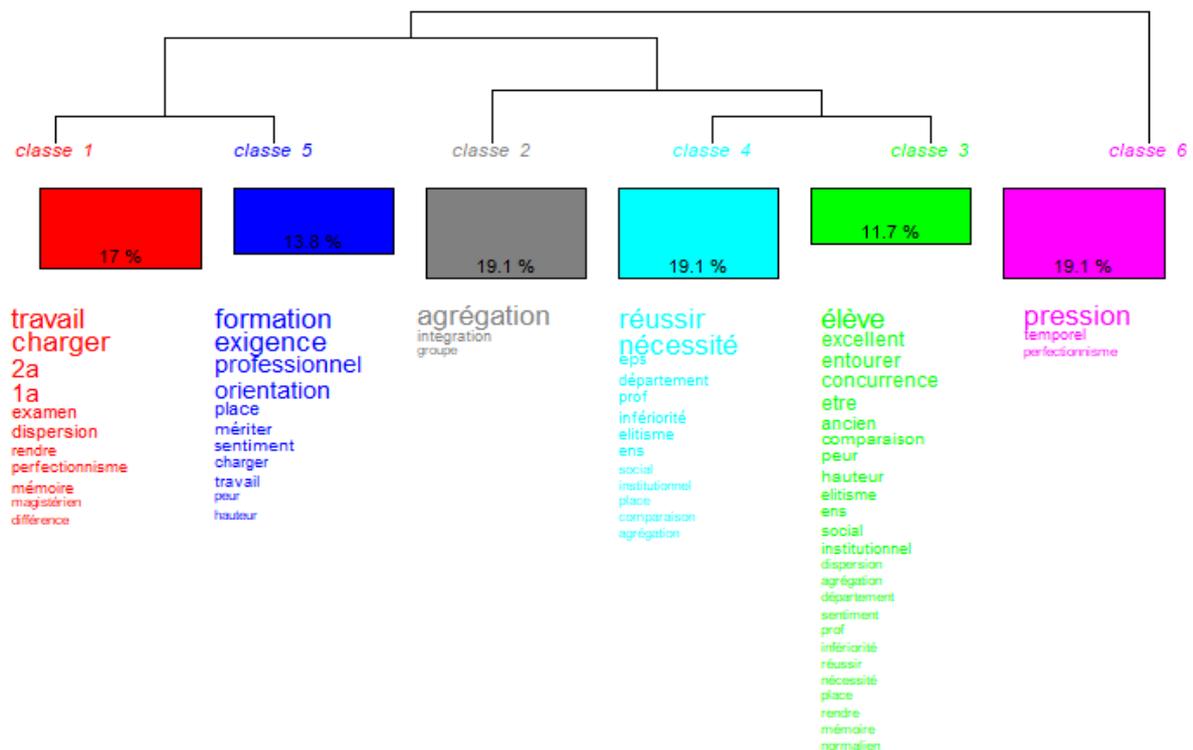


Figure 6 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Dendrogramme des classes de discours

¹⁰⁶⁵ Questionnaire, élève n°50, promotion 2014.

¹⁰⁶⁶ Questionnaire, élève n°63, promotion 2011.

Nous avons soumis les réponses des élèves de l'ENS EPS/2SEP à une analyse de contenu selon la méthode Reinert (classification hiérarchique descendante basée sur les cooccurrences des termes employés dans un texte). Le dendrogramme (Cf. Figure 6) représente effectivement la partition et la taille des classes exprimées en pourcentage du corpus classé. La pression sociale est ainsi représentative d'une classe correspondant à une partition de 11,7% du discours. Les quatre termes qui comportent le plus d'occurrences au sein de ce regroupement sont effectivement « élève », « excellent », « entourer », « concurrence ». Par conséquent, pour les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres du département EPS/2SEP, le fait d'être entouré par d'autres élèves excellent·e·s semble instaurer une certaine concurrence entre eux·elles. Cette catégorie représente elle-même un sous-ensemble d'une classe de discours associant les thématiques de l'agrégation (19,1%) et de la nécessité de réussir (19,1%). Nous pouvons ainsi supposer que cette pression sociale, accrue au cours de la troisième année de magistère, alimente également le processus d'autocontrainte qui contribue à faire adhérer les élèves du département EPS/2SEP aux normes d'excellences de l'ENS.

Par conséquent, l'environnement spécifique aux ENS est à l'origine de certaines formes d'autocontraintes, d'autorégulations et d'autolimitations. Est-ce également le cas de l'organisation temporelle du département EPS/2SEP ?

2.5.2. La mutation de l'emploi du temps : de la contrainte à l'autocontrainte

Durant le mois de juin 2004, Olivier Kirzin et Jacques Prioux démarchent l'ensemble des centres de formation de l'Ouest de la France afin que la préparation à l'agrégation soit prête à accueillir la première promotion.

« Pour faire connaître le département, au mois de juin 2004, on a fait un tour de l'Ouest de la France. Chaque semaine, on partait. On est allé à Brest, à Nantes, à Poitiers. Je crois qu'on était allé au Mans aussi pour dire qu'on montait une préparation à l'agrégation et pour dire que l'on avait besoin de compétences, pour dire que s'il y avait des gens qui voulaient venir en préparation à l'agrégation, on était preneur »¹⁰⁶⁷.

Enfin, pour compléter les 700 heures de formation allouées¹⁰⁶⁸ à cette troisième année du magistère EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan, Olivier Kirzin contacte des conférencier·ère·s spécialistes de chacun des items composant le programme de l'agrégation externe d'EPS : « J'ai contacté les personnes reconnues pour leurs compétences dans les items

¹⁰⁶⁷ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

¹⁰⁶⁸ Archives de l'ENS de Rennes, non cotées, Carton intitulé « Réunion du 6 décembre EPS », Plaquette distribuée à la rentrée des élèves, 2005.

du programme. Les deux premières années, c'était 12 conférences par épreuve écrite »¹⁰⁶⁹. L'ancien préparateur de Créteil déclare qu'au cours de ses recherches, beaucoup de personnes ont répondu positivement, mais que « *quelques personnes m'ont dit « non, non, l'ENS, je n'y mettrai jamais les pieds* »¹⁰⁷⁰. Cette nouvelle institution crée donc un schisme dans la communauté des enseignants en STAPS, avec d'un côté, ceux·celles qui viennent à l'ENS EPS « *pour le prestige* »¹⁰⁷¹, ou simplement pour répondre à l'appel d'aide d'Olivier Kirzin et de Jacques Prioux, et de l'autre, ceux·celles qui se refusent à intervenir pour des raisons idéologiques, considérant que l'ENS ne correspond pas à leur représentation de l'excellence. Selon Michel Nusimovici, à l'approche des vacances d'été de 2004, le travail effectué permet à la section EPS de l'ENS de Cachan d'être en état de fonctionner de « *manière très satisfaisante* »¹⁰⁷². Par conséquent, les deux premières promotions sont conviées à une réunion qui se tient le vendredi 25 juin 2004, au cours de laquelle le directeur de l'antenne de Bretagne présente l'équipe pédagogique ainsi que la maquette précise des enseignements.

¹⁰⁶⁹ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

¹⁰⁷⁰ *Ibid.*

¹⁰⁷¹ Entretien Denis Pasco, 15 mars 2017.

¹⁰⁷² Archives privées d'Éric Dreidemy, Promotion 2003, Lettre de Michel Nusimovici aux élèves du département EPS, 15 juin 2004.

Date	Intervenant	Thème de la conférence	Epreuve
1 ^{er} octobre 2004	Laurence Munoz	« Autonomie et rationalisation des pratiques comme vecteurs de crise des pratiques sportives éducatives. Les mouvements de jeunesse. L'exemple de la fédération catholique	Ecrit 1
8 octobre 2004	Nathalie Gal- Petitfaux	Techniques corporelles et significations des expériences motrices	Ecrit 2
15 octobre 2004	Christian Vivier	La sécurité en EP depuis 1945	Ecrit 1
22 octobre 2004	Carole Sève	Approche située de l'apprentissage	Ecrit 2
5 novembre 2004	Yves Travaillot	L'EP face à la diversification des pratiques physiques et sportives (1945-2005)	Ecrit 1
12 novembre 2004	Jeanick Brisswalter	Efficienc e énergétique et performance motrice	Ecrit 2
19 novembre 2004	Jean-Michel Peter	Les changements sociaux dans la société française depuis 1945. Mutation, évolution et perspectives. Les métamorphoses du travail et l'évolution du temps libre dans la société française	Ecrit 1
26 novembre 2004	Michel Pradet	Le développement des qualités physiques	Ecrit 2
3 décembre 2004	Jean-François Loudcher	Les expériences pédagogiques innovantes des années soixante. Le cas de Jacques de Rette et les Républiques des sports.	Ecrit 1
10 décembre 2004	Didier Delignières	Approche dynamique de l'apprentissage moteur	Ecrit 2
17 décembre 2004	Jean Saint- Martin	La démocratisation de l'EPS (1945-2005)	Ecrit 1
7 janvier 2005	Alain Soler	Techniques corporelles, techniques sportives et enseignement en EPS	Ecrit 2
14 janvier 2005	Jacques Gleyse	De l'enfant à l'élève en EPS (1945-2005) De la contrainte externe à la contrainte interne. Les transformations d'un système de contrôle	Ecrit 1
21 janvier 2005	Denis Hauw	Une approche située des activités déployées en EPS : Composantes collectives et individuelles	Ecrit 2
28 janvier 2005	Jean-Louis Gay- Lescot	L'école, le sport et l'EP durant l'Occupation (1940-1944). Ruptures et continuités entre le Front Populaire et la Quatrième République.	Ecrit 1
4 février 2005	Maxime Travert	La rue, le stade, l'école, des expériences à vivre	Ecrit 2
11 février 2005	Gilbert Andrieu	La transformation des rapports APS/EPS dans les années soixante. Acteurs et institutions	Ecrit 1
18 février 2005	Jean-Louis Gouju	Signification des expériences motrices	Ecrit 2
4 mars 2005	Gilles Klein	L'EP française (1970-2000) Conflits et arrangements	Ecrit 1
18 mars 2005	Lucile Lafont	Apprentissage et interactions sociales	Ecrit 2
25 mars 2005	Lionel Arnaud	Les APS, l'animation et le secteur périscolaire. Naissance d'une politique publique (1945-2005)	Ecrit 1

Tableau 8 : Conférences du vendredi - Année 2004-2005

La venue des intervenant·e·s les plus reconnu·e·s dans le domaine des STAPS et de l'EPS (Cf. Tableau 8) rythme ainsi l'année de préparation à l'agrégation externe d'EPS. Une conférence sur un thème inhérent aux deux premières épreuves écrites a lieu chaque vendredi, jusqu'au 25 mars 2005. Les premières années, l'emploi du temps des élèves est rigoureusement cadré, laissant très peu de temps au travail personnel et, pour ainsi dire, aucun temps libre (Cf. Figure 7-Figure 8)¹⁰⁷³.

ENS Cachan - Antenne de Bretagne – Département EPS Préparation Agrégation EPS - septembre 2004/ avril 2005						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h	CM ECRIT 1 Classe A	CM ECRIT 2 Classe A	10h TD ECRIT 1 L. Robène Classe A	Travail préparatoire conférencier Classe A	CM Conférencier Amphithéâtre	Devoir sur table Ecrit 1 Ecrit 2
10h30	TD ECRIT 1 Classe A	TD ECRIT 2 Classe A				
12h						
14h	CM / TD ORAL 2 O. Kirzin Classe A	TD ECRIT 2 J. Visioli Classe A	CM / TD Classe A ORAL 1 D. Pasco Conf EPS syst éducatif (14h – 17h)	Pratique personnelle Epreuve 3	TD conférencier Classe A	En alternance Tous les 15 jours Classe A
15h30						
16h30	Préparation Epreuve 3 (Théorie n=9)		Préparation Epreuve 4 (Théorie n=8)	Pratique personnelle Epreuve 4	17h	
18h						

Figure 7: Emploi du temps - Préparation à l'agrégation externe d'EPS - septembre 2004 / avril 2005

¹⁰⁷³ Archives de l'ENS de Rennes, non cotées, Emploi du temps – Préparation à l'agrégation externe d'EPS, 2004-2005.

ENS Cachan - antenne de Bretagne - Département EPS Préparation Agrégation EPS - mai/juin 2005					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h	Préparation des simulations	Simulations Oral 1 Oral 2	Préparation des simulations	TD Epreuve 3	Simulations Oral 1 Oral 2
10h30				TD Epreuve 3	
12h					
14h	TD ORAL 2 O. Kirzin	Simulations Oral 1 Oral 2	TD ORAL 1 D. Pasco	Pratique personnelle En relation avec Epreuve 3	Simulations Oral 1 Oral 2
15h30	TD ORAL 2 O. Kirzin		TD ORAL 1 D. Pasco		
17h					

Figure 8 : Emploi du temps - Préparation à l'agrégation externe d'EPS - mai / juin 2005

« Il n'y avait jamais un tempo qui était celui qu'on fixerait à un étudiant en UFR STAPS. [...] Tu as un écrit le samedi il ne faut pas que tu aies prévu quelque chose. Ton weekend appartient à l'ENS, donc tu fais des écrits... Quand le vendredi, tu as un travail à faire ou ainsi de suite, le lundi tu arrives et il faut que le weekend tu aies bossé »¹⁰⁷⁴.

« Au début, il y avait beaucoup d'heures de présentiel. C'est-à-dire que la semaine commençait le lundi matin à 9h et elle finissait le vendredi soir à 17h. Ils avaient 6h de cours par jour et ils avaient des devoirs le samedi »¹⁰⁷⁵.

Cet emploi du temps inflige une première forme de contraintes aux élèves de l'ENS EPS. Il s'agit, en effet, d'une véritable pression temporelle, qui permet aux formateur·trice·s de s'assurer que les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s fournissent la charge de travail adéquate pour atteindre l'objectif fixé par l'ENS, c'est-à-dire la réussite de tous à l'agrégation externe. L'enjeu est d'induire un rythme de travail qui soit en adéquation avec les représentations des formateur·trice·s du département. C'est ainsi que la contrainte de réussite et d'excellence s'applique aux élèves du département. L'emploi du temps est fait de telle manière que leur temps libre doit être mis au service de leur travail personnel. Associé à la comparaison sociale et au jugement des pairs, cette pression temporelle peut être source de malaise pour certain·e·s

¹⁰⁷⁴ Entretien élève, promotion 2003, 18 avril 2016.

¹⁰⁷⁵ Entretien Olivier Kirzin, 25 mars 2016.

élèves ou étudiant·e·s et un tel « *jugement personnel sur la valeur de ses actes peut être, pour l'homme, source de satisfaction très profonde ou de troubles sérieux (mauvaise conscience)* »¹⁰⁷⁶. En 2006, un tragique événement bouleverse l'ordre des choses :

*« Ces quelques pages de l'histoire du département 2SEP ont aussi été marquées par des moments extrêmement douloureux. Le suicide de l'un de nos élèves (M. Samuel Hess) en est un ! Il nous montre à quel point nous devons être extrêmement vigilants sur la santé de nos élèves que notre plan de formation sollicite beaucoup et parfois fragilise énormément ! »*¹⁰⁷⁷.

Un étudiant magistérien en vient à se suicider. Bien que le suicide soit généralement un phénomène social dont les causes peuvent être à la fois sociales ou extra-sociales¹⁰⁷⁸, l'équipe pédagogique du département EPS ne peut ignorer l'impact qu'ont pu avoir, dans ce malheur, la pression présente au sein de la formation et les exigences explicites et implicites.

*« J'intervenais, il était dans la classe encore, il était sur la gauche à la quatrième ou à la cinquième rangée et l'après-midi, il se suicidait. Donc ça montre notre impuissance à identifier des élèves qui sont en difficulté »*¹⁰⁷⁹.

*« Samuel s'est suicidé pour certainement plein de raisons qui lui sont propres, [...] tout le monde peut se dire qu'il avait des problématiques certainement personnelles qui dépassaient le cadre du contexte de l'ENS. Mais, immédiatement après, ils ne pouvaient pas faire autrement que d'affaiblir un peu leurs exigences, que d'être un peu précautionneux, de clarifier certains implicites. [...] Est-ce que l'ENS est le fruit de tout ça, je ne sais pas, mais en tout cas, ça a compté »*¹⁰⁸⁰.

Comme le dit clairement cet élève de la promotion de 2003, le suicide d'un élève est un phénomène certainement très complexe et l'on ne peut en aucun cas considérer que le département et son système de fonctionnement ont contribué pleinement ou partiellement à conduire ce jeune homme à prendre une si malheureuse décision. Néanmoins, cet événement dramatique n'a pas pu être ignoré par l'équipe pédagogique.

Par ailleurs, bien qu'il soit de loin l'élément le plus tragique de l'histoire du département EPS, le suicide de Samuel Hess n'est pas un phénomène isolé. En effet, à l'antenne de Bretagne, devenue aujourd'hui l'ENS de Rennes, ce n'est pas moins de trois suicides en une douzaine d'année¹⁰⁸¹ et il y aurait au moins un suicide par an au sein de l'ENS de la rue d'Ulm à Paris¹⁰⁸².

¹⁰⁷⁶ Joseph Nuttin, 1985 (1^{ère} édition 1980), *op.cit.*, p. 215.

¹⁰⁷⁷ Jacques Prioux, « Historique », in : Bulletin de l'A3, 10 | mai 2017 – juin 2018, p. 14.

¹⁰⁷⁸ Émile Durkheim, *Le suicide. Une étude sociologique*, Paris : Alcan, 1897, p. 16.

¹⁰⁷⁹ Entretien Jacques Prioux, 17 mars 2017.

¹⁰⁸⁰ Entretien élève, promotion 2003, 18 avril 2016.

¹⁰⁸¹ Ces chiffres englobent les quatre départements de l'antenne de Bretagne : Mathématiques ; Droit, économie et gestion ; Mécatronique ; Education physique et sportive.

¹⁰⁸² Marie-Pierre Bourgeois, « A Normale-Sup', le tabou du suicide des étudiants », in : Street Press, 21 mars 2016, <https://www.streetpress.com/sujet/1458573123-normale-sup-ens-tabou-du-suicide-etudiants>

De plus, le questionnaire envoyé aux élèves de l'ENS EPS/2SEP révèle de nombreux indicateurs d'un niveau d'anxiété assez élevé chez certain·e·s pensionnaires, tels que la fatigue, le manque de sommeil, voire des insomnies.

« J'avais des soucis très importants d'insomnie depuis un moment qui me pourrissaient pas mal la vie. Je faisais un peu ce que je pouvais au rythme auquel je pouvais »¹⁰⁸³.

Les élèves mentionnent également la prise de médicaments, des signes d'angoisse comme des pleurs, des migraines, des troubles de l'humeur, des malaises, des prises ou des pertes de poids importantes, des vomissements, ou des crises de panique. Certain·e·s se questionnent même sur leur envie de continuer, s'absentent et/ou mentionnent l'envie d'abandonner. D'autres abandonnent (3 abandons entre 2002 et 2012). L'ensemble de ces facteurs peuvent parfois conduire à des conduites excessives¹⁰⁸⁴, à la dépression, ou au burn-out. Une élève évoque également qu'une personne de sa promotion a fait une tentative de suicide¹⁰⁸⁵. Il apparaît toutefois nécessaire de nuancer nos propos. L'anxiété semble être relative à l'état d'esprit de chaque élève ou étudiant·e du département. Certain·e·s considèrent que le contexte de l'ENS n'est pas ou peu anxiogène :

« Je n'ai pas ressenti de forme d'anxiété »¹⁰⁸⁶.

« RAS, pas de véritable anxiété »¹⁰⁸⁷.

« La prépa à l'agreg c'était stressant mais pas forcément anxiogène »¹⁰⁸⁸.

Cependant, et bien que la responsabilité du département EPS dans le suicide de ce jeune magistérien soit réfutable, plusieurs mesures sont tout de même mises en place comme le fait de réaliser des entretiens individuels avec les élèves. Par exemple, Delphine Thévenet, recrutée en 2008, prend rendez-vous tous les deux mois avec chacun des élèves du département afin de sonder leur état émotionnel¹⁰⁸⁹. De la même façon, Olivier Kirzin effectue régulièrement des entretiens lors de la préparation à l'agrégation. C'est ainsi qu'à la demande des élèves, il revoit à la baisse l'organisation hebdomadaire de la préparation à l'agrégation.

¹⁰⁸³ Entretien élève, promotion 2002.

¹⁰⁸⁴ Les soirées « ENS » organisées par le bureau des élèves dans l'enceinte de l'école sont généralement très arrosées et font alors office d'exutoire pour certain·e·s élèves.

¹⁰⁸⁵ Questionnaire, élève n°11, promotion 2013.

¹⁰⁸⁶ Questionnaire, élève n°59, promotion 2010.

¹⁰⁸⁷ Questionnaire, élève n°64, promotion 2012.

¹⁰⁸⁸ Questionnaire, élève n°3, promotion 2011.

¹⁰⁸⁹ Entretien élève, promotion 2010, 20 avril 2016.

« J'ai considérablement allégé la formation... A la demande des étudiants puisque je fais des entretiens réguliers tous les ans. Et je n'ai fait qu'alléger la formation jusqu'à maintenant où ils ont quasiment 3 demi-journées de libres par semaine »¹⁰⁹⁰.

Ainsi, Olivier Kirzin reconnaît que, d'un point de vue quantitatif, il a beaucoup fait évoluer le volume des cours et des conférences. Il se rend progressivement compte que les élèves n'ont que très peu de temps à consacrer à leur travail personnel.

« La première année, c'était hallucinant quoi. C'était vraiment le mode classe-prépa. Ils avaient cours à 9h le lundi matin et finissaient à 17h le vendredi et ils avaient les devoirs le samedi »¹⁰⁹¹.

Par conséquent, progressivement, ce n'est plus l'emploi du temps qui contraint les élèves du département à travailler. Le volume horaire hebdomadaire de cours est considérablement allégé (Cf. Figure 9). En effet, en 2004, des éléments telles que les pratiques personnelles, ou encore le travail préparatoire à la venue d'un·e conférencier·ère, apparaissent sur l'emploi du temps (Cf. Figure 7Figure 8). Ce n'est plus le cas dès 2008. Les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s qui disposent désormais de deux après-midis de libres, ainsi que de leur weekend, s'imposent, de l'intérieur, une charge de travail conséquente).

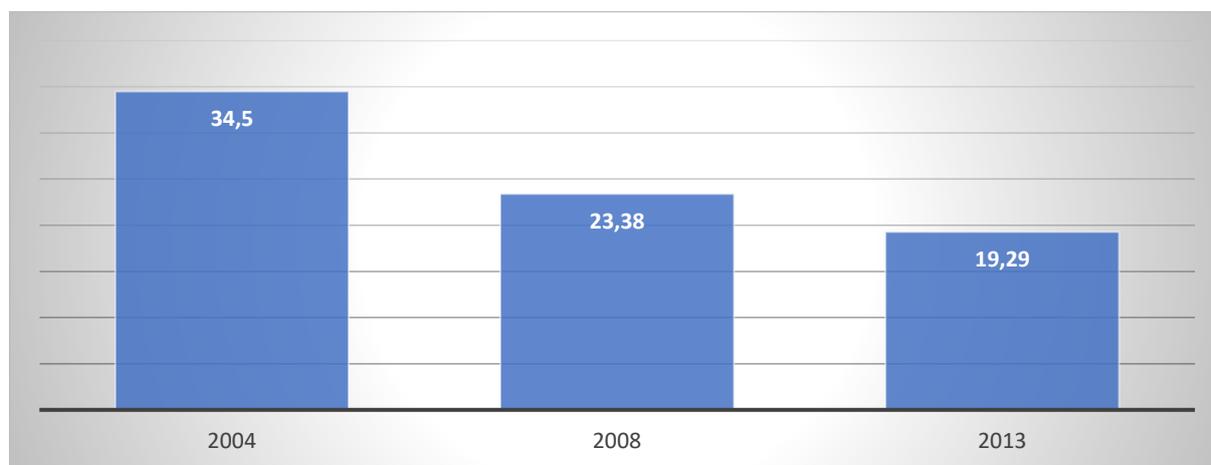


Figure 9 : Moyenne du volume horaire de cours hebdomadaire en préparation à l'agrégation externe d'EPS (2004, 2008, 2013)¹⁰⁹²

« L'avantage c'est qu'on avait quand même du temps libre en dehors des heures de cours [...] j'avais quand même à cœur de lire beaucoup. Je sais que, pour moi, c'est intéressant d'aborder les connaissances scientifiques en ayant une pleine maîtrise de celle-ci. Donc, il

¹⁰⁹⁰ Entretien Olivier Kirzin, 25 mars 2016.

¹⁰⁹¹ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

¹⁰⁹² La moyenne est obtenue grâce à un carottage effectué sur trois mois de préparation aux écrits (septembre, octobre, novembre).

fallait absolument que je creuse que ce soit en écrit 2 ou en écrit 1, il fallait que je lise beaucoup »¹⁰⁹³.

« Ce sont quatre ans où l'on a le temps de ne faire que ça. Forcément, c'est super ! »¹⁰⁹⁴.

Cette propension des élèves du département à utiliser leur temps libre pour approfondir les connaissances est intrinsèquement liée à un ensemble de facteurs tels que le statut de normalien·ne·s et le fait d'être rémunéré, la comparaison sociale entre des élèves qui ont tous·tes un très bon niveau ou encore le souhait de ressembler ou de surpasser les anciennes promotions, la volonté de ne pas décevoir ses enseignant·e·s, etc. Ainsi, un élève rappelle que le salaire existe « *Initialement, pour décharger le normalien d'un job étudiant et consacrer son temps disponible à la lecture d'articles, l'élaboration de mémoires de recherches, bref à répondre à la charge de travail (voire davantage) »¹⁰⁹⁵. Olivier Kirzin estime qu'il n'y a pas de différence significative entre les résultats à l'agrégation et l'allègement de la troisième année. Dès lors, l'autolimitation s'avère aussi efficace que le contrôle exercé par l'emploi du temps lors des premières années. Cependant, pour lui, les élèves y gagnent beaucoup en bien-être. Les entretiens qu'il fait régulièrement avec les agrégatif·ve·s témoignent d'un rythme de formation qu'ils·elles considèrent optimal.*

« Ils s'y sentent bien. Enfin, ils ne me disent pas qu'il y a trop de cours ou qu'il n'y a pas assez de cours. Donc, je pense que ça correspond mieux à leur rythme de travail. Je pense que ça va dans le sens de leurs bien-être »¹⁰⁹⁶.

Il semblerait alors que, avec le temps et l'expérience, les formateur·trice·s se rendent compte qu'il ne sert à rien de contrôler chaque minute de l'emploi du temps des normalien·ne·s. Il apparaît ainsi inutile de mettre une pression supplémentaire aux étudiant·e·s dès lors qu'ils·elles ont suffisamment intériorisé les normes méritocratiques et de la réussite qu'ils·elles sont en mesure de s'autocontraindre sans le besoin d'une quelconque surveillance extérieure.

2.6. Le facteur humain : d'une logique donnant-donnant à une logique gagnant-gagnant

L'une des conditions qui semble également conduire les élèves à adhérer aux normes d'excellences de l'ENS semble être l'implication, l'engagement total de l'équipe pédagogique.

¹⁰⁹³ Entretien élève, promotion 2008, 29 novembre 2017.

¹⁰⁹⁴ Entretien élève, promotion 2007, 22 novembre 2017.

¹⁰⁹⁵ Questionnaire, élève n°63, promotion 2011.

¹⁰⁹⁶ Entretien Olivier Kirzin, 25 mars 2016.

Les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s semblent en effet très sensibles aux efforts de leurs enseignant·e·s pour permettre leur réussite.

Les représentations d'Olivier Kirzin à l'égard de l'ENS engendrent l'émergence d'un hiatus entre l'excellence attendue et le niveau réel des élèves. En effet, en 2004, Olivier Kirzin arrive avec de très fortes attentes à l'égard des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s. Alors qu'ils·elles ont tout de même passé un concours exigeant, le cristolien considère que les étudiant·e·s qu'il récupère ont « *un faible niveau* »¹⁰⁹⁷. Est-ce le cas ? « *La difficulté à relayer l'information au sein des UFR STAPS, leur réticence à démultiplier l'information auprès des étudiants, voire la quasi-rétention des informations* »¹⁰⁹⁸ lors du premier concours, ainsi que l'urgence dans laquelle il est organisé n'ont effectivement pas drainé de nombreuses inscriptions (237 en 2002). Seulement 198 candidat·e·s ont participé aux épreuves de pré-admissibilité¹⁰⁹⁹. Le rapport de jury du concours de 2002 fait également mention de « *la censure que les étudiants se sont imposés au regard des exigences du concours* »¹¹⁰⁰. Cependant, nous pouvons suggérer que, dès la première année, ce sont tout de même de bon·ne·s étudiant·e·s qui sont recruté·e·s (25% de mentions « Très bien » au baccalauréat, 25% de mentions « Bien » Cf. Figure 12, p.240). Ainsi, les fortes attentes d'Olivier Kirzin, structurées par les mythes inhérents à l'ENS, semblent se distinguer du niveau effectif des élèves. Le nouveau responsable de la préparation à l'agrégation externe du département EPS s'attendait certainement à côtoyer les meilleur·e·s élèves qu'il n'ait jamais rencontré·e·s. Quelle ne fut pas sa déception quand il se rendit compte qu'il n'allait être confronté qu'à de très bon·ne·s élèves ! L'hypothèse de l'existence d'une dialectique entre attentes et réalité est d'autant plus justifiable que le jury rapporte que « *ce premier concours d'entrée à l'ENS – spécialité éducation physique et sportive – a montré qu'une préparation tant intellectuelle que sportive et de qualité était indispensable pour intégrer des candidats ayant le niveau d'excellence requis* »¹¹⁰¹. Par conséquent, pour Olivier Kirzin, il s'agit de réduire cette digression et de permettre à ces attentes de devenir réalité. Tout comme pour le directeur du département, il est pour lui nécessaire de tout mettre en œuvre pour que l'excellence soit au rendez-vous et que l'échec devienne impossible.

¹⁰⁹⁷ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

¹⁰⁹⁸ Archives de l'ENS de Rennes, non cotées, Rapport du concours 2SEP, 2002.

¹⁰⁹⁹ *Ibid.*

¹¹⁰⁰ *Ibid.*

¹¹⁰¹ *Ibid.*

De ce fait, le responsable de la préparation à l'agrégation externe de l'ENS EPS souhaite instaurer « *une relation de confiance, que chacun croie en l'autre* » afin que « *le travail devienne quelque chose de naturel, comme une reconnaissance de l'autre* »¹¹⁰². Les élèves semblent tout de suite très réceptif·ve·s à la façon de procéder d'Olivier Kirzin. Son engagement, voire son « *implication totale [...] quitte à sacrifier sa vie personnelle* »¹¹⁰³, conduit les élèves à adhérer inconsciemment aux normes d'excellence de l'École. Par conséquent, les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s du département EPS acceptent spontanément la charge de travail. Ils·elles intègrent le fait qu'ils·elle doivent être lauréat·e·s de l'agrégation externe d'EPS à l'issue de leur troisième année : « *je n'avais pas le droit de rater l'agrég, je n'avais pas le droit de rater l'agrég dans la mesure où, lui, il met toute sa vie là-dedans* »¹¹⁰⁴.

*« Le fait de voir qu'Olivier Kirzin, Jérôme Visioli étaient très préoccupés par la formation... Ils n'étaient pas à compter leurs heures de cours mais on sentait qu'ils jouaient aussi une carte personnelle. Nos résultats étaient importants pour eux personnellement. Donc voilà, on a forcément une relation un peu plus amicale que ce qu'on pouvait avoir avec d'autres enseignants »*¹¹⁰⁵.

Les étudiant·e·s souhaitent alors ne pas décevoir leurs enseignant·e·s dans la mesure où ils·elles s'investissent énormément dans leur activité de formation. Le dévouement des élèves vis-à-vis d'Olivier Kirzin relève parfois même d'une fidélité que l'on pourrait qualifier de familiale.

*« Au niveau pédagogique, Olivier Kirzin et Jérôme Visioli nous ont beaucoup aidé. Ce sont franchement les deux enseignants qui ont été les plus présents et les plus efficaces »*¹¹⁰⁶.

*« C'était une relation paternelle dans le sens où, dès que ça n'allait pas, il était prêt à m'appeler »*¹¹⁰⁷.

*« Il y avait un regard paternel, bienveillant, mais qui savait gueuler quand il fallait, parce qu'on n'avait pas bosser. Donc c'est vraiment un peu familial comme relation »*¹¹⁰⁸.

Parfois même, le dévouement se décline en une véritable dévotion, qualifiant souvent Olivier Kirzin de maître à penser, voire même, de « dieu de l'EPS » :

¹¹⁰² Entretien Olivier Kirzin, 25 mars 2016.

¹¹⁰³ Entretien élève, promotion 2010, 20 avril 2016.

¹¹⁰⁴ *Ibid.*

¹¹⁰⁵ Entretien élève, promotion 2003, 18 avril 2016.

¹¹⁰⁶ Entretien élève, promotion 2002, 9 mai 2017.

¹¹⁰⁷ Entretien élève, promotion 2010, 20 avril 2016.

¹¹⁰⁸ Entretien élève, promotion 2007, 18 avril 2016.

« Olivier Kirzin est notre maître à tous »¹¹⁰⁹.

« J'ai très vite eu beaucoup d'estime pour Olivier Kirzin et puis après, en prépa agrég, pour Jérôme Visioli. Ils ont vraiment agi comme des modèles pour moi, et ça l'est toujours d'ailleurs, et je n'avais pas envie de les décevoir et qu'ils me déconsidèrent »¹¹¹⁰.

« Vénère Kiki, c'est le dieu de l'EPS »¹¹¹¹.

La reconnaissance des élèves évolue au cours des années pour atteindre son paroxysme lors de la préparation à l'agrégation.

« J'aime bien voir l'évolution au cours des années ENS parce que je vois dans le regard des étudiants que le regard n'est pas le même. Entre la première année et la troisième année... Je trouve que... Je vais employer un mot un petit peu fort mais il y a des regards euh... qui relèvent presque de l'amour quoi... fin des regards euh... complices »¹¹¹².

Les enseignant·e·s du département EPS exercent un certain pouvoir, persuadant les élèves qu'il est nécessaire de se mettre au travail. La façon d'entretenir un climat d'excellence diffère toutefois selon les individus et leurs sensibilités. Denis Pasco entretient leur motivation en les renvoyant à leur objectif de fin d'année et au fait qu'ils·elles soient rémunéré·e·s. La stratégie de Denis Pasco quant à la volonté de faire réussir les étudiant·e·s de l'ENS EPS est, en effet, totalement différente de la relation de confiance instaurée par Olivier Kirzin. D'après lui, à leur arrivée à l'ENS, certain·e·s élèves pensent « *savoir tout sur tout* »¹¹¹³ et ont des têtes « *qui ne passaient plus entre les portes* »¹¹¹⁴. Par conséquent, les deux premiers mois, il est nécessaire de « *leur donner des copies et leur faire faire des écrits et leur montrer qu'ils étaient encore loin [de l'objectif] et qu'il fallait bosser, sinon... [ils n'auraient pas l'agrégation]* »¹¹¹⁵. Sa méthode relève donc davantage d'une pédagogie par laquelle il cherche à apporter aux normalien·ne·s la preuve qu'ils·elles ne sont pas encore tout à fait prêt·e·s à passer ce concours exigeant de la fonction publique. En effet, issu d'un milieu ouvrier et ayant dû travailler pour payer ses études, Denis Pasco estime que le travail est une priorité pour les normalien·ne·s qui sont rémunéré·e·s sur les deniers publics. Être à l'ENS devient alors pour lui un privilège à ne pas gâcher, un avantage qui nécessite une contrepartie.

¹¹⁰⁹ Bulletin n°1 de l'A3EPS, Un élève de la promotion 2004, « Les mots des anciens élèves », 2007-2008, p. 10.

¹¹¹⁰ Entretien élève, promotion 2010, 20 avril 2016.

¹¹¹¹ Bulletin n°2 de l'A3EPS, Promotion 2005, « Les mots des anciens élèves », 2009, p. 7.

¹¹¹² Entretien Olivier Kirzin, 25 mars 2016.

¹¹¹³ Entretien Denis Pasco, 15 mars 2017.

¹¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹¹⁵ *Ibid.*

Olivier Kirzin, Jérôme Visioli et Carine Énard semblent adopter une forme de management plus proche de l'empathie. En effet, leurs implications professionnelle et personnelle dans la formation semblent être une véritable source de motivation pour les élèves. Cette logique de pouvoir n'est plus extérieure, elle n'est plus en rapport avec la soumission à des règles, à un emploi du temps, etc. C'est l'investissement des formateur·trice·s qui suscite, de l'intérieur, par une sollicitation de l'imaginaire des étudiant·e·s, leur adhésion à la charge de travail nécessaire pour réussir. Il s'agit d'un management de type gagnant-gagnant¹¹¹⁶, où il devient alors normal de travailler tard le soir, ainsi que le weekend pour satisfaire aux exigences de l'institution.

La gestion des rapports avec les élèves du département diffère totalement entre Olivier Kirzin et Jacques Prioux. Les relations que le directeur du département EPS/2SEP entretient avec les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s sont bien plus formelles :

« Je ne veux pas de rapport avec les étudiants, donc avec les élèves. J'ai toujours été distant. Je fais mon travail professionnellement. J'ai des relations professionnelles avec les élèves mais je ne veux pas de relations extra-professionnelles [...] Les élèves sont élèves et moi je suis enseignant et en plus directeur du département. Donc je ne sais pas ce qu'ils font autour, en dehors, et puis quelque part... je ne veux pas le savoir »¹¹¹⁷.

Cette position très professionnelle de Jacques Prioux¹¹¹⁸ pourrait sembler en désaccord avec ses attentes et son discours vis-à-vis du salaire des normalien·ne·s dans la mesure où une telle posture ne permettrait pas de surveiller les élèves. Il est vraisemblable que la charge de travail imposée aux normalien·ne·s dispense le directeur du besoin de les surveiller qui se dit davantage attentif au bien-être des élèves :

« Dès qu'il loupe des cours, systématiquement, on le convoque... afin de savoir comme il va. Dès qu'il est absent une semaine, on le convoque. Voilà, ça c'est notre travail, donc on essaie au travers des feuilles de présence systématiquement d'identifier les élèves qui sont en difficulté. [...] Je disais tout à l'heure que je ne comprenais pas que les élèves puissent se plaindre de la charge de travail qui leur est demandée [...] Je suis sensible aux difficultés rencontrées par les élèves [...] On a cette exigence : « vous devez être parmi les meilleurs », et en même temps, on a cette écoute et dans l'équilibre... On essaie de trouver un équilibre entre les exigences et puis l'écoute »¹¹¹⁹.

¹¹¹⁶ Nicole Aubert & Vincent de Gaulejac, 1991, *op.cit.*

¹¹¹⁷ Entretien Jacques Prioux, 17 mars 2017.

¹¹¹⁸ Les statuts d'enseignant-chercheur et de directeur du département 2SEP engendrent inévitablement un rapport plus professionnel avec les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s. En effet, sans parler de décharge ni d'heures complémentaires, Jacques Prioux doit effectuer deux fois moins d'heures que ses collègues professeurs agrégés (192 heures contre 384), ses activités de recherche et de direction du département l'occupant le reste du temps.

¹¹¹⁹ Entretien Jacques Prioux, 17 mars 2017.

Les élèves des premières promotions semblent reconnaissant·e·s au regard de l'implication du directeur du département EPS.

« Donc il y avait Jacques Prioux et Olivier Kirzin qui arrivaient et qui ont vraiment reconstruit le bateau. Ils ont vraiment fait un gros travail. Donc on va dire que... moi je dirais qu'au niveau de l'organisation, l'homme-clé c'était Prioux forcément puisqu'il a su mettre les choses en place »¹¹²⁰.

A *contrario*, le désengagement de Denis Pasco et d'Yvon Léziart semble engendrer le processus inverse. Nous avons déjà évoqué, dans la première partie de cette thèse, les raisons politiques, idéologiques et épistémologiques qui ont conduit ces deux personnes à se démobiliser progressivement vis-à-vis de l'ENS. Pour les élèves du département EPS, ce désengagement passe pour une véritable indifférence à leur égard. L'écart entre la réalité des faits et les représentations des élèves vis-à-vis d'une institution d'excellence engendre une certaine rancœur à l'égard des deux premiers enseignants de l'équipe pédagogique du département. Le sentiment partagé par les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s des deux premières promotions semble assimilé à l'idée d'abandon ou de laissés pour compte :

« Etant de la 1^{ère} promo : 2 ans de perdus et une rancœur particulière pour les anciens directeur (Mr Yvon Léziart) et formateur (Denis Pasco). Heureusement, le changement de direction a permis d'inverser cette tendance »¹¹²¹.

« Avec Pasco on avait une relation très... très difficile... tout le monde ! Je ne sais pas si tu connais un peu l'histoire de Denis Pasco dans le département... C'est compliqué... »¹¹²².

Par conséquent, l'engagement de l'ensemble des formateur·trice·s est une des conditions de l'adhésion des élèves aux normes d'excellence établies par l'institution. Lorsque le dévouement des enseignant·e·s laisse à désirer, les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s semblent ressentir une incohérence entre ce qui est attendu d'eux·elles et ce qu'ils·elles attendent de leurs professeur·e·s. La réciproque de ce processus semble également de mise. En effet, l'engagement dont les élèves font preuve à l'ENS semble également constituer une source de motivation pour Carine Érard. Selon elle, lors de la préparation, les étudiant·e·s subissent la « pression d'une bonne réussite »¹¹²³. Il est donc nécessaire que la section EPS obtienne « le meilleur taux de réussite »¹¹²⁴. Néanmoins, pour l'ATER fraîchement recrutée, ce sont

¹¹²⁰ Entretien élève, promotion 2002, 9 mai 2017.

¹¹²¹ Bulletin n°1 de l'A3EPS, Un élève de la promotion 2002, « Les mots des anciens élèves », 2007-2008, p. 9.

¹¹²² Entretien élève, promotion 2003, 18 avril 2016.

¹¹²³ Entretien Carine Érard, 16 février 2017.

¹¹²⁴ *Ibid.*

davantage les exigences des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s à son égard qui lui donnent cette envie de bien faire et d’être à la hauteur de la tâche qui lui est confiée :

« A l’ENS, j’avais l’impression d’avoir face à moi, 10 esprits avec une vivacité, une intelligence... Oui c’était, je trouvais une forme de regroupement de 10 intelligences qui permettait d’avoir des questions pointues, d’avancer très vite, d’avoir accès tout de suite à des textes de première main avec des questions pointues. [...] Un contexte de stimulation intellectuelle, où finalement, on prend plaisir à lire, à progresser, à partager. On est exigeant à l’égard de ceux qui interviennent et de ce qu’on fait [...] en même temps une exigence à mon égard qui était importante mais qui était tout à fait justifiée. Donc un climat d’excellence qui me convenait bien [...] On avait tous envie de bien faire »¹¹²⁵.

Ainsi, d’une certaine manière, les élèves de l’ENS exercent autant de pouvoir sur Carine Énard qu’elle peut en avoir sur eux·elles. Il est également à noter que Carine Énard fait également l’usage du pronom impersonnel « on » qui, comme nous l’avons évoqué précédemment, est une résurgence du mécanisme d’autocontraintes assimilant aussi bien les élèves que les formateur·trice·s. Cette relation bilatérale est possible à une condition : il est nécessaire que chacun des protagonistes reconnaisse le dévouement de l’autre envers l’institution. Autrement dit, il doit y avoir adéquation entre les représentations sociales et mythiques de la prestigieuse ENS et la dévotion dont ses représentant·e·s font preuve. Par conséquent, à l’École normale supérieure, le contrat relationnel reliant l’enseignante et ses élèves est inhérent à l’excellence que l’établissement incarne.

Dès lors, l’adhésion de chacun·e aux normes d’excellence établies par l’ENS repose en partie sur une forme d’équilibre. Il s’agit bien là d’un double processus qui résulte d’un contrat relationnel tacite entre les deux partis. Si l’investissement des formateur·trice·s suscite l’adhésion des étudiant·e·s à la charge de travail par une sollicitation de leur imaginaire, alors le dévouement dont les élèves font preuve est à la fois la cause et la conséquence de la dévotion des enseignant·e·s.

Néanmoins, cette logique de l’idée d’excellence reposant sur un contrat relationnel et sur le dévouement de chacun·e ne manque pas d’ajouter une certaine anxiété parmi les élèves. *« On sentait une implication personnelle qui était rassurante et intéressante, mais qui implicitement mettait aussi beaucoup la pression »¹¹²⁶.* Jacques Prioux demeure conscient des difficultés que ce processus peut engendrer. *« Ce n’est pas facile d’être normalien parce qu’il*

¹¹²⁵ *Ibid.*

¹¹²⁶ Entretien élève, promotion 2003, 18 avril 2016.

y a une forte pression qui pèse sur leurs épaules, parce qu'on a un discours qui est de leur dire qu'ils ont des devoirs [...] On a cette exigence : « vous devez être parmi les meilleurs »¹¹²⁷.

2.7. Le genre et l'origine sociale comme catalyseurs de l'autorégulation au département EPS

2.7.1. Le genre

Cette fois-ci en tant que chercheuse, Carine Érad évoque, à juste titre, que les filles sont « *fortement minoritaires* » au sein du département EPS et ce, « *jusqu'en 2005, année qui fut marquée par leur absence totale parmi les lauréates du concours d'entrée* »¹¹²⁸. En effet, nous avons déjà expliqué dans la première partie de cette thèse que, dès la première année, le concours d'entrée est biaisé afin de recruter au moins une normalienne¹¹²⁹. Ce phénomène se reproduit alors en 2005 mais, cette fois-ci, l'éthique professionnelle du jury leur interdit de modifier les résultats. Le SNEP ne manque pas de monter au créneau en publiant un article intitulé « *ENSET de Cachan : mauvais genre* »¹¹³⁰. Plus encore, ce syndicat adresse une lettre au ministre de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, Gilles de Robien, en mentionnant le fait que sur 10 places, ce sont 10 garçons qui sont recrutés. Seulement deux filles sont inscrites sur listes complémentaires et sur les 30 admissibles, on ne décompte que 8 filles et 22 garçons¹¹³¹. Pour Alain Becker (SNEP FSU), cette situation est « *socialement inacceptable* »¹¹³². Claire Dupas, directrice de l'ENS de Cachan, mise au courant de la situation par le conseiller du ministre répond alors que le fonctionnement des ENS répond à des principes républicains tels que « *l'équité absolue entre tous les candidats au sein d'un même concours de recrutement, d'où l'impossibilité de faire valoir quelque discrimination positive que ce soit (selon le genre, l'origine sociale, etc.)* »¹¹³³ ou encore le respect de « *l'anonymat durant la totalité du déroulement des épreuves* »¹¹³⁴. Les élèves de sexe féminin représentent ainsi 43% du public du département toutes promotions confondues (125 élèves de sexe féminin contre 165 élèves de sexe masculin). Avant 2008, nous pouvons compter 35

¹¹²⁷ Entretien Jacques Prioux, 17 mars 2017.

¹¹²⁸ Carine Érad & Catherine Louveau, 2016, *op.cit.*, p. 84.

¹¹²⁹ Entretien Yvon Léziart, 13 juin 2017.

¹¹³⁰ Alain Becker, 2005, *op.cit.*, p. 7.

¹¹³¹ Archives nationales, cote 20170053.22, Courriers de l'ENS de Cachan, année 2005, Lettre d'Alain Becker au ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Gilles de Robien, 6 juillet 2005

¹¹³² Alain Becker, 2005, *op.cit.*, p. 7.

¹¹³³ Archives nationales, cote 20170053.22, Courriers de l'ENS de Cachan, année 2005, Lettre de Claire Dupas au conseiller du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Emmanuel Roy, 20 septembre 2005.

¹¹³⁴ Sous-entendu bien sûr les épreuves écrites.

normaliennes, magistériennes et auditrices libres pour 65 normaliens, magistériens et auditeurs libres, soit un pourcentage de 35%. Par conséquent, les jeunes femmes sont sous-représentées au département EPS/2SEP.

Il en va de même pour les formatrices. Si nous reprenons l'exemple de Carine Énard, le fait d'être une jeune femme, en début de carrière, ajoute à cette relation de pouvoir une certaine forme d'autocontrainte qui n'est plus uniquement inhérente aux mythes de l'excellence à l'École normale supérieure. À ce processus ambivalent, s'ajoute une exigence liée à l'âge et au genre.

« J'arrivais, j'avais quand même la pression et puis bon j'étais quand même relativement jeune et puis l'envie aussi d'avoir un poste de maître de conférences. Quand on est dans cette situation, on a envie de bien faire et de donner satisfaction forcément »¹¹³⁵.

L'article de Carine Énard et de Catherine Louveau à propos des normaliennes du département EPS¹¹³⁶ est, sur ce point, édifiant. D'une certaine manière, la transgression des normes s'applique également au parcours de la jeune ATER. Rappelons que les personnes de sexe féminin sont sous-représentées qu'il s'agisse du corps des maîtres de conférences¹¹³⁷ (seulement 275 femmes pour 822 MCF en 2018 en STAPS, soit 33,45%)¹¹³⁸, de celui des professeur·e·s d'Université (37 femmes pour 174 PU en STAPS, soit seulement 21,26%)¹¹³⁹ ou de celui des enseignant·e·s des ENS¹¹⁴⁰. Cette condition lui vaut par ailleurs quelques railleries. Selon Carine Énard, aux yeux de certain·e·s, elle ne pouvait avoir été recrutée uniquement sur ses propres compétences. Elle ne pouvait avoir obtenu le poste que « *parce que Jean Bertsch l'avait placée* »¹¹⁴¹. Ainsi, d'une certaine manière, Carine Énard semble vouloir démentir cette hypothèse et faire honneur à son statut de femme dans l'enseignement supérieur et, plus encore, dans une ENS.

¹¹³⁵ Entretien Carine Énard, 16 février 2017.

¹¹³⁶ Carine Énard & Catherine Louveau, 2016, *op.cit.*

¹¹³⁷ Pierre Bataille, « Quand le genre rattrape l'excellence. Une comparaison des parcours de formation et d'insertion des normaliens et normaliennes (1981-1987) », in : Hélène Buisson-Fenêt, *Ecole des filles, école des femmes*, Bruxelles : De Boeck, 2017b, 73-88.

¹¹³⁸ Données statistiques issues d'une étude réalisée chaque année par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche :

https://data.esr.gouv.fr/FR/T525/P378/tableau_des_enseignants_chercheurs_de_l_enseignement_superieur_public_niveau_national_-_resultats_pour_sciences_et_techniques_des_activites_physiques_et_sportives_effectifs

¹¹³⁹ *Ibid.*

¹¹⁴⁰ Pierre Bataille, 2017b, *op.cit.*

¹¹⁴¹ Entretien Carine Énard, 16 février 2017.

2.7.2. L'origine sociale

Dans un même ordre d'idée, les élèves issu·e·s d'une origine sociale défavorisée sont également minoritaires dans le contexte des Écoles normales supérieures. Rappelons que les PCS « Agriculteurs·trices exploitant·e·s », « Employé·e·s » ou « Ouvrier·ère·s » représentent seulement 16.12% des milieux sociaux d'origines des normalien·ne·s, des magistérien·ne·s et des auditeur·trice·s libres du département EPS/2SEP. Pour cette élève, issue du milieu populaire, l'origine sociale peut être une cause de son anxiété :

« On nous oblige à être spécialiste en tout dès la première année et ce quel que soit le parcours professionnel vers lequel on s'oriente. Etant déjà de nature anxieuse, cela m'a mis beaucoup de pression, surtout que je suis issue d'un milieu populaire et que je suis la première dans mon entourage à entrer dans le monde universitaire et dans celui élitiste qu'est l'ENS. Ma famille a beaucoup sacrifié pour me permettre d'en arriver là, je ne voulais surtout pas les décevoir, je me sentais "obligée" d'y arriver. [...] Je suis entrée en burn-out, puis en dépression ce qui a failli ruiner ma scolarité et avoir des conséquences désastreuses pour mon avenir »¹¹⁴².

Dès lors, au mécanisme d'autocontraintes lié aux mythes de l'ENS, s'ajoute un processus d'autorégulation, sans doute exacerbé par le caractère atypique d'une telle provenance sociale dans le paysage d'une formation d'élite¹¹⁴³. Benjamin Castets-Fontaine évoque, à titre d'exemple que, dans certaines familles de milieux populaires, l'existence d'une croyance dans l'excellence potentielle des enfants de la part des parents peut faire figure de prophétie autoréalisatrice incitant l'engagement des élèves dans un « *cercle vertueux de la réussite scolaire* »¹¹⁴⁴. Par conséquent, cette normalienne semble ainsi reconnaissante envers sa famille qui a « *beaucoup sacrifié* »¹¹⁴⁵ pour lui permettre d'intégrer l'ENS. Dès lors, l'impossibilité d'échouer est incrémentée par le fait qu'elle considère qu'elle doit sa réussite au dévouement de ses parents.

¹¹⁴² Questionnaire, élève n°17, promotion 2013.

¹¹⁴³ Agnès Van Zanten, « Les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur. Quel rôle joue le lycée d'origine des futurs étudiants ? », in : *Regards croisés sur l'économie*, 16 | 2015, 80-92.

¹¹⁴⁴ Benjamin Castets-Fontaine, *La randonnée vertueuse d'élèves de Grandes écoles issus de milieux populaires*, Thèse présentée pour l'obtention du titre de docteur en sociologie, sous la direction de Charles-Henry Cuin, Université de Bordeaux 2, 2008.

¹¹⁴⁵ Questionnaire, élève n°17, promotion 2013.

2.8. Les enjeux épistémologiques : le département comme figure d'excellence

2.8.1. Dans le champ des STAPS

L'enjeu est d'autant plus important pour le nouveau directeur du département EPS que ses représentations, en plus des résolutions imposées par sa hiérarchie, le contraignent à se dépasser afin d'établir une formation d'excellence qui soit digne de louanges.

En effet, le directeur se sent responsable de la pérennité d'une forme d'excellence en STAPS, qui contribue à la reconnaissance de la discipline dans le milieu universitaire. Il considère, effectivement, le département EPS comme « *la cerise sur le gâteau de l'offre de formation dans le champ des STAPS à l'échelle nationale* »¹¹⁴⁶. Par conséquent, devenir directeur de cette jeune institution est, pour Jacques Prioux, une lourde responsabilité dans la mesure où cela le place intrinsèquement dans une relation complexe de pouvoir. En effet, ce poste lui confère la possibilité d'agir sur l'institution, de définir les critères d'une forme d'excellence spécifique aux STAPS, mais, en contrepartie, il intègre une hiérarchie dont les normes sont établies et bien ancrées dans les mœurs du système. Cette position fait donc de lui l'émissaire des STAPS dans le champ des Écoles normales supérieures. À titre d'exemple, le directeur du département EPS de l'ENS de Cachan subit d'autant plus de contraintes qu'il se dit être arrivé « *complexé vis-à-vis des matières qui sont un peu plus installées, un peu plus anciennes comme les maths, comme la physique, comme le droit, etc. [...] Donc quand on arrive dans le milieu universitaire, on arrive un peu complexé et on arrive en plus dans une ENS* »¹¹⁴⁷. Selon Jacques Prioux, il s'agit ainsi de faire honneur à cette nouvelle place qu'occupent les STAPS dans la matrice universitaire. La réussite des élèves de cette école devient donc pour lui un enjeu de reconnaissance institutionnelle pour la discipline et, pour cette raison, ils n'ont pas le droit d'échouer. Cette volonté est d'autant plus légitime que la place du département EPS à l'ENS est encore fragile. En effet, Jacques Prioux fait face, dès les premières semaines de son mandat, à un obstacle d'ordre financier. Claire Dupas constate que les financements des dix élèves normalien·ne·s en EPS ne sont pas inscrits au budget pour l'année 2003. Ainsi, « *en 2004, des solutions de bric et de broc ont été trouvées in extremis, via l'utilisation des financements de places non pourvues à certains concours d'entrée des ENS. [...] Si les scolarités des élèves ne sont pas assurées, tout cela est condamné à disparaître dans les plus courts délais* »¹¹⁴⁸.

¹¹⁴⁶ Entretien Jacques Prioux, 3 mars 2017.

¹¹⁴⁷ *Ibid.*

¹¹⁴⁸ Archives nationales, Cote : 20170053/21, Lettre de Claire Dupas à François Fillon, 1^{er} décembre 2004.

2.8.2. Pour l'EPS

Olivier Kirzin semble porter un intérêt particulier aux enjeux liés à la discipline du secondaire. En effet, selon lui, le département a vocation à « *faire avancer l'EPS. J'attends des normaliens qu'ils produisent davantage de connaissances qui soient exploitables pour l'enseignant d'EPS* »¹¹⁴⁹.

Pour le responsable de la préparation à l'agrégation, l'EPS a une importance particulière. Dès la 6^{ème}, il fait la rencontre d'un enseignant d'EPS qui lui donne envie de faire ce métier. Par conséquent, le retour sur investissement évoqué précédemment doit se faire, pour lui, en faveur de la discipline scolaire. Il considère que « *les agrégés-normaliens sont des forces vives de propositions, de réflexions* »¹¹⁵⁰ et que ce qui doit être privilégié, c'est « *la recherche en EPS* »¹¹⁵¹. Il cite en exemple Lucas Simon et le travail qu'il fait au sein du groupe de réflexion de l'académie de Créteil, le CRIEPS (Collectif de réflexion sur l'intervention en EPS). Pour Olivier Kirzin, « *ce qu'on peut attendre d'un normalien, agrégé en l'occurrence, c'est de faire avancer les choses, les bousculer, avancer dans les innovations, dans l'adaptation au public aussi* »¹¹⁵².

Olivier Kirzin se place dans la lignée des courants de pensée de la III^e République et pense que l'ENS est une institution Républicaine et méritocratique. Le responsable de la préparation à l'agrégation semble même aller plus loin en considérant l'ENS comme un moyen d'ascension sociale réservé au corps des professeurs d'EPS :

*« Moi, je trouve qu'historiquement, c'est hyper démocratique parce que ça marche au mérite. Le problème c'est qu'on sait qu'il y a des processus de reproduction et que ce n'est pas toujours ceux qui en ont le plus besoin qui sont recrutés. [...] Mais, par contre, là s'il y a quelque chose à critiquer, c'est un peu cet entre-soi de l'EPS que le concours génère. Parce que, je ne sais pas en pourcentage, mais la majorité, je pense qu'ils sont issus de famille de profs d'EPS quoi. Donc, voilà, ce n'est pas... Je ne dirais pas élitiste. C'est méritocratique mais assez corporatiste comme recrutement »*¹¹⁵³.

Ainsi, nous pouvons considérer que le dévouement dont il fait preuve envers l'ENS et envers les élèves du département trouve ses fondements non seulement dans ses représentations vis-à-vis de l'École, mais également dans sa dévotion envers la discipline EPS. Dès lors, le processus d'autocontrainte semble s'imposer à Olivier Kirzin qui intègre les normes d'excellence de la même façon que les élèves du département. Il est toutefois lucide sur les

¹¹⁴⁹ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

¹¹⁵⁰ *Ibid.*

¹¹⁵¹ *Ibid.*

¹¹⁵² *Ibid.*

¹¹⁵³ *Ibid.*

difficultés que peuvent rencontrer les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s à leur sortie de l'école en matière de recherche sur l'EPS :

« Le problème, c'est qu'une fois qu'ils sont universitaires, ils sont aussi tributaires de leur laboratoire, des contraintes qui pèsent sur les laboratoires. La recherche en EPS, pour un labo, ce n'est pas très rentable »¹¹⁵⁴.

Olivier Kirzin se forme au métier de professeur d'EPS à l'UEREPS de Paris, entre 1979 et 1982, date à laquelle il obtient son CAPEPS. Ses représentations sont ainsi ancrées dans un contexte où les enseignant·e·s-chercheur·se·s en STAPS n'ont pas encore été nommé·e·s. En effet, les premiers postes sont ouverts à partir de l'année 1982-1983¹¹⁵⁵. Les enseignant·e·s, en poste dans les UEREPS sont, pour la quasi-totalité, professeur·e·s d'EPS, l'élite étant constituée par les titulaires du diplôme de l'ENSEP, puis de l'INSEP après 1975. Par conséquent, il considère que le département 2SEP a été institué *« pour recréer une dynamique de réflexion sur la discipline et pour faire émerger des thématiques de recherche »¹¹⁵⁶.*

D'autre part, Olivier Kirzin écrit son amour pour l'EPS en parodiant « La Bohème » de Charles Aznavour. Cette chanson est écrite en 2018 à destination du bulletin de l'association des actuel·le·s et des ancien·ne·s élèves du département EPS (A3EPS). Elle n'est pas destinée à être chantée, mais plutôt pour faire figure de cri du cœur dans un contexte où Olivier Kirzin considère que l'EPS n'a plus rien du support qu'elle aurait dû être à l'origine du département, lorsqu'Alain Hébrard, Philippe Graillot ou Michel Leblanc œuvraient en faveur de sa création. Le premier couplet évoque l'état du département durant les deux premières années de son existence, lorsqu'Olivier Kirzin est recruté et qu'il découvre le résultat d'une gestion en errance du département. *« L'ENS en ce temps-là était dans les gravas »* constitue une véritable métaphore des tribulations que l'ENS EPS a subi pendant la période 2002-2004. L'injonction *« L'EPS qui criait famine »* renvoie au fait que l'EPS est l'une des seules disciplines scolaires à ne pas avoir son département dans une École normale supérieure. L'opportunité de cette création signifie qu'il reste tout à construire.

¹¹⁵⁴ *Ibid.*

¹¹⁵⁵ Stéphan Mierzejewski, 2005b, *op.cit.*

¹¹⁵⁶ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

*Je vous parle d'un temps
Que les moins de vingt ans
Ne peuvent pas connaître
L'ENS en ce temps-là
Était dans les gravas
Jusque sous nos fenêtres
Et si nos bureaux garnis
Qui nous servaient de nid
Ne payaient pas de mine
C'est là qu'elles se sont connues
L'EPS qui criait famine
Et l'ENS qui est venue*

*L'ENS, l'EPS
Ça voulait dire
On est heureux
L'ENS, l'EPS*

*Nous étions vraiment amoureux*¹¹⁵⁷

Au cours du second couplet, Olivier Kirzin évoque les débuts de la préparation à l'agrégation et la quête du 100% de réussite : « *Nous ne cessions d'y croire* ». L'objectif est non seulement celui des élèves et de leurs formateur·trice·s, mais il s'agit également de la mission qui leur est confiée par la direction de l'ENS de Cachan. « L'étoile », donc l'idée de l'excellence dont rêvaient Olivier Kirzin et les élèves de deux premières promotions en « *récitant Hébert, groupés autour du poêle* » leur fait oublier les STAPS. L'EPS est à la fois le support et le but de la formation. Les STAPS en tant que sciences de l'activité physique et sportive et non plus uniquement de l'EPS se révèlent ainsi mal venues. Le département EPS semble suivre ainsi la même logique d'évolution que les UFR STAPS à partir du milieu des années 1990. En effet, cette époque apparaît comme une période de profondes transformations pour la discipline STAPS qui subit une massification rapide et brutale dans la mesure où le concours d'entrée en première année de DEUG est supprimé. Cette sélection à l'entrée de la filière STAPS permettait alors de recruter des étudiant·e·s sur la base de critères sportifs. Les effectifs évoluent ainsi de 10 445 étudiant·e·s en 1988-1989, à 45 458 en 1999-2000¹¹⁵⁸. Dès lors, s'en suit une nécessaire diversification de l'offre de formation et donc « *un éloignement de la préoccupation jusqu'ici quasi unique de formation des enseignants d'EPS* »¹¹⁵⁹. Olivier Kirzin suit un cursus afin de devenir professeur d'EPS en 1982¹¹⁶⁰. Par conséquent, nous pouvons conclure, au regard de ce couplet, qu'il déplore tout autant l'évolution des STAPS que celle de l'ENS.

¹¹⁵⁷ Olivier Kirzin, in : *Bulletin de l'A3*, 10 | mai 2017-juin 2018, p. 16.

¹¹⁵⁸ Cécile Collinet & Philippe Terral, 2010, *op.cit.*

¹¹⁵⁹ *Ibid.*

¹¹⁶⁰ Entretien, Olivier Kirzin, 7 juin 2017.

*Dans les cafés rennais
Nous étions quelques-uns
Qui attendions l'espoir
Et bien que miséreux
Avec l'esprit creux
Nous ne cessions d'y croire
Et quand quelques bistros
Contre un bon repas chaud
Nous rêvions d'une étoile
Nous récitions Hébert
Groupés autour du poêle
En oubliant les STAPS*

*L'ENS, l'EPS
Ça voulait dire
EPS tu es jolie
L'ENS, l'EPS
En nous avions tous du génie¹¹⁶¹*

Enfin, le troisième couplet est le témoin de la dévotion qu'Olivier Kirzin fait preuve à l'égard de l'EPS, au travers de son implication dans la préparation à l'agrégation externe du département. « *Souvent il m'arrivait, devant mon clavier d'ordi, de passer des nuits blanches* ». Il « *aime l'EPS et l'ENS aime l'EPS* ». Ainsi, il est « *épuisé mais ravis* » de la situation.

*Souvent il m'arrivait
Devant mon clavier d'ordi
De passer des nuits blanches
Retouchant les plannings
Car absence de Daring
Pour arthrose de la hanche
Et ce n'est qu'au matin
Que je me couchais enfin
Après un café-crème
Épuisé mais ravis
Fallait-il EPS que je t'aime
Et que l'ENS aime l'EPS*

*L'ENS, l'EPS
Ça voulait dire
On est amant
L'ENS, l'EPS
Et nous vivions dans l'air du temps¹¹⁶²*

Encore une fois, l'analyse du quatrième couplet témoigne de son aversion pour les STAPS, responsables selon lui, de l'éviction de l'EPS. La métaphore du vent des STAPS, soufflant et balayant l'EPS en dehors de l'ENS atteste de sa déception quant à une telle situation. Ainsi, il « *ne reconnaît plus ni les murs ni les rues* » de l'ENS et regrette le temps où l'EPS apparaissait comme la figure de proue du département. Il regrette ainsi l'abandon de l'idée d'une science de l'EPS et la mise à distance des sciences de l'intervention s'intéressant à l'EPS.

¹¹⁶¹ Olivier Kirzin, in : *Bulletin de l'A3*, 10 | mai 2017-juin 2018, p. 17.

¹¹⁶² *Ibid.*

*Quant au hasard des jours
Je m'en vais faire un tour
Du côté de l'ENS
Je ne reconnais plus
Ni les murs, ni les rues
Qui ont vu l'EPS
Blé de ce grenier
Au vent des STAPS essaimé
Dont plus rien ne subsiste
Dans son nouveau décor
L'EPS semble triste
Et l'ENS sans remord*

*L'ENS, l'EPS
On était jeunes
On était fous¹¹⁶³*

Cette chanson empreinte de nostalgie écrite par Olivier Kirzin en 2018 atteste non seulement de son amour pour l'EPS, mais également de la dévotion dont il fait preuve à l'égard de la discipline scolaire, et ainsi, à l'égard du département EPS et de ses élèves. Formé dans les années où la formation des enseignant·e·s d'EPS était la préoccupation quasi unique des UFR STAPS, il vit, entre 2006 et 2008, le changement de nom¹¹⁶⁴ du département comme une véritable « *usurpation* »¹¹⁶⁵. Pour lui, l'EPS aurait dû « *fédérer toute la réflexion* »¹¹⁶⁶ et la création de la section EPS doit permettre de recréer une dynamique de réflexion et doit faire émerger des thématiques de recherche en lien avec la discipline scolaire. L'EPS aurait ainsi dû faire figure de « *colonne vertébrale* »¹¹⁶⁷ du département. Les enjeux épistémologiques liés à l'EPS sont donc bien une source d'autorégulation pour Olivier Kirzin.

Son dévouement envers la discipline EPS se traduit par un engagement sans faille au regard de la préparation à l'agrégation. Ses efforts sont récompensés par une dévotion des élèves du département qui, en retour, lui vouent un véritable culte de « dieu de l'EPS ». Cette sanctification alimente le mécanisme d'autocontraintes des normalien·ne·s, des magistérien·ne·s et des auditeur·trice·s libres.

¹¹⁶³ *Ibid.*

¹¹⁶⁴ Entre 2006 et 2008, Jacques Prioux instaure un Conseil de perfectionnement, présidé par Jean Bertsch, et qui a pour mission parmi d'autres de faire évoluer le nom du département de « EPS » à « 2SEP ».

¹¹⁶⁵ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

¹¹⁶⁶ *Ibid.*

¹¹⁶⁷ *Ibid.*

Conclusion

L'adhésion aux normes d'excellence du département EPS/2SEP de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan est donc soumise à de multiples mécanismes exogènes tels que les contraintes hiérarchiques, les devoirs liés au statut comme l'engagement décennal ou encore l'emploi du temps et endogènes tels que les autocontraintes liées aux mythes de l'ENS ou encore le dévouement dont les élèves et les formateur·trice·s font preuve les un·e·s envers les autres. Bien qu'ils soient exposés de façon linéaires, il est important de noter que l'ensemble des éléments qui participent à structurer l'adhésion des élèves aux normes d'excellence sont intrinsèquement liés les uns aux autres et qu'ils s'expriment plus ou moins et de façon complexe en fonction de la subjectivité de chacun. Ainsi, les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s, les auditeur·trice·s libres comme les enseignant·e·s peuvent être davantage sensibles à l'un ou l'autre de ces phénomènes selon leurs rapports à l'institution, à la hiérarchie, à leurs camarades ou à leurs formateur·trice·s.

Pour l'autorité centrale, il ne s'agit plus seulement de contraindre les élèves par la force d'un emploi du temps chargé ou d'un règlement intérieur. Il n'est ainsi pas envisageable de considérer l'ENS comme une instance répressive. L'abus de souveraineté mènerait très certainement à une révolte étudiante. Dès lors, pour les dirigeant·e·s de l'institution, il s'agit de gouverner juste assez afin que leurs pratiques puissent être considérées comme légitimes et adaptées. Cette autolimitation¹¹⁶⁸ du pouvoir de l'autorité centrale fonde ainsi les bases d'un système stimulant l'imaginaire des élèves afin qu'ils·elles adhèrent, par eux·elles-mêmes à une logique d'excellence.

Subséquentement, le mécanisme d'autocontraintes¹¹⁶⁹ ou d'autorégulation¹¹⁷⁰ est alimenté par les mythes, qui font de l'ENS une institution prestigieuse, auxquels souscrivent les élèves. Les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s arrivent effectivement en son sein avec leur lot de représentations qui suscitent, de l'intérieur en induisant un « *bouclage circulaire des causes et des effets* »¹¹⁷¹, une adhésion aux normes d'excellence prônées par la structure. En effet, ce processus fonctionne bien sous une forme bilatérale complexe dans la mesure où le dévouement des un·e·s amènent la dévotion des autres. Il peut parfois apparaître comme

¹¹⁶⁸ Michel Foucault, 2004, *op.cit.*, pp. 12-15.

¹¹⁶⁹ Norbert Élias, 1994 [1939], *op.cit.*

¹¹⁷⁰ Michel Foucault, 1975, *op.cit.*, 233-253.

¹¹⁷¹ Jean-Yves Grenier & André Orléan, « Michel Foucault, l'économie politique et le libéralisme », in : *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 62/5 | 2007, 1155-1182, p. 1157.

difficile de s'extraire d'un tel processus qui alimente ainsi un malaise ou, de temps à autre, un mal-être difficile à gérer pour certain·e·s élèves.

Le concours d'entrée peut être considéré comme un véritable rite de passage. Dans son acception anthropologique, « *le rite est un ensemble d'actes destinés à assurer une transformation* »¹¹⁷². Il marque le cycle des âges de la vie : naissance, passage entre enfance et âge adulte, union, naissance du premier enfant, mort. Les élèves sont ainsi arraché·e·s à leur statut « d'étudiant·e·s » et à leur milieu social et géographique d'origine. Ils deviennent alors des « normalien·ne·s » formant une véritable communauté, voire une nouvelle « famille » avec de nouveaux frères et sœurs avec lequel·le·s ils·elles partagent chaque minute de leurs temps lorsqu'ils·elles sont à Rennes. Ils·elles bénéficient également de nouveaux « papas » (notamment Olivier Kirzin, affectueusement surnommé « Kiki » par les élèves du département) et de nouvelles « mamans » (il est à noter que Patricia Frin, secrétaire du département EPS/2SEP a parfois pu être appelée ainsi par quelques élèves).

¹¹⁷² Clémentine Raineau, « Du rite de passage au souci de soi : vers une anthropologie de la jeunesse ? », in : *Siècles*, 24 | 2006, 25-37.

Chapitre 5 : L'agrégation externe et la reconfiguration de l'idée d'excellence : Du « graal » au « rite de passage »

Introduction

Entre 2004 et 2008, le département EPS subit ainsi de profondes mutations. Ainsi, si les résultats obtenus par la préparation à l'agrégation contribuent à l'émancipation du mythe d'une forme d'excellence en EPS, les changements opérés participent à une certaine reconfiguration de cette idée de l'excellence. Au départ, l'agrégation en est la principale vitrine. La réussite dont les élèves et les formateur·trice·s de l'ENS font preuve lors de ce prestigieux concours de recrutement est ainsi exposée aux yeux de tous·tes. Néanmoins, la préparation à l'agrégation externe d'EPS est subséquentement à l'origine d'une césure dans la mesure où elle mobilise la majorité du budget du département tandis que, pour Jacques Prioux, l'excellence est avant tout académique et les élèves doivent poursuivre en thèse pour faire de la recherche. C'est là l'objectif affiché par l'ENS. Dès lors, le directeur du département cherche à mettre en œuvre une série de mesures afin de favoriser l'adhésion des élèves à cette représentation de l'excellence qu'il partage avec l'institution.

1. L'agrégation externe : banalisation d'une forme d'excellence

Dès la rentrée de septembre 2004, tout est mis en œuvre pour la réussite des élèves du département EPS : en effet, ils·elles sont sélectionné·e·s parmi les meilleur·e·s étudiant·e·s en STAPS. Les normalien·ne·s sont rémunéré·e·s durant les quatre années de leur scolarité (rappelons que ce n'est pas le cas des magistérien·ne·s ou des auditeur·trice·s libres). L'ENS jouit de moyens considérables permettant de faire venir les enseignant·e·s-chercheur·se·s et les professeur·e·s d'EPS les plus actif·tive·s dans chacun des domaines liés aux items du concours. Enfin, le nombre d'élèves et d'étudiant·e·s qui ne dépasse pas la quinzaine de personnes par promotion permet un travail et un suivi fortement individualisé. Les propos de Carine Énard à leur égard illustrent parfaitement la représentation que l'on peut se faire des élèves de l'ENS : *« Ce sont des normaliens, des privilégiés qui sont payés pour faire leurs études... qui bénéficient des meilleurs profs de toute la France quand ils viennent faire des stages, des*

privilégiés... une élite, etc. »¹¹⁷³. Cet ensemble de mesures prises pour leur permettre de réussir conduit à entretenir l'idée qu'à l'ENS, il est plus probable d'obtenir l'agrégation externe d'EPS que de ne pas y parvenir.

1.1. Vers les 100% de réussite... et la norme d'excellence

En ce qui concerne les deux premières années, les résultats sont encourageants, malgré une baisse conséquente des postes à pourvoir. En effet, alors que 36 postes sont disponibles au concours de l'agrégation externe d'EPS en 2005, le journal officiel n'en prévoit que 15 en 2006. Le compte rendu du conseil de perfectionnement du département EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan, qui a lieu le 23 octobre 2006, fait mention de ces résultats honorables :

*« En 2005, alors qu'il y avait 35 postes ouverts au concours, 8 normaliens sur 10 ont obtenu l'agrégation. Le major était un élève du département EPS. Aucun auditeur libre de reçu sur les 2 à se présenter. En 2006, alors qu'il y avait 15 postes ouverts au concours, 8 normaliens sur 11 ont obtenu l'agrégation et 1 auditeur libre sur 5. Le major était un élève du département EPS »*¹¹⁷⁴.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Postes	35	15	15	15	15	15	18	25	40	40
Inscriptions	1860	1640	905	641	534	?	564	797	1048	1181
Candidat·e·s	894	633	252	236	185	?	140	257	368	433
Echecs	4	7	3	3	0	0	1	0	1	0
Admis·es	8	9	11	11	8	10	8	13	14	15
Réussite (%)	67%	56%	79%	79%	100%	100%	88%	100%	93%	100%
Total %										
ENS / postes pourvus	22,2	60,0	73,3	73,3	53,3	66,7	44,4	52,0	35,0	37,5

Tableau 9 : Résultats des élèves et étudiant·e·s de l'ENS à l'agrégation externe d'EPS (2005-2014)

Avec 67% de réussite en 2005 et 56% en 2006 (Cf. Tableau 9, ligne 6), le département EPS se situe légèrement en deçà du pourcentage d'admission à l'agrégation externe pour l'ENS de Cachan toute discipline confondue de 1999 à 2004 (Cf. Tableau 9, ligne 3) dont la moyenne

¹¹⁷³ Entretien Carine Énard, 16 février 2017.

¹¹⁷⁴ Archives de l'ENS de Rennes, non cotées, carton intitulé « Conseils de perfectionnement », Compte rendu du conseil de perfectionnement, 23 octobre 2006.

se situe aux alentours des 80% de réussite. En ce qui concerne l'antenne de Bretagne, les résultats sont par ailleurs excellents :

« Pour l'ensemble des normaliens et pour les étudiants inscrits en magistère qui le souhaitent, la préparation à l'agrégation est un passage obligé. L'excellence des résultats (90%) obtenus ces dernières années est un encouragement à poursuivre dans la voie choisie »¹¹⁷⁵.

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Total inscrit·e·s ENS	416	377	353	350	325	337
Admissibles (%)	89,4	93,1	92,9	93,7	94,2	94,1
Admis·es (%)	77,6	78,0	80,2	85,4	85,5	78,4
Total % ENS / postes pourvus	25,1	26,1	22,9	23,8	21,7	23,3

Tableau 10 : Résultats de l'ENS de Cachan pour l'ensemble des concours d'agrégation

Néanmoins, le nombre de postes proposés aux différents concours étant en diminution en 2005 et 2006, il s'agit de s'intéresser davantage au pourcentage que représentent les élèves de l'ENS par rapport au nombre d'agrégé·e·s (Cf. Tableau 9, ligne 7 et Tableau 10, ligne 4). Ainsi, nous nous rendons compte que les résultats obtenus par le département EPS en 2005 (22,2 %) sont dans la moyenne de ceux de l'ENS de Cachan, toutes disciplines confondues entre 1999 et 2004 (Moyenne à 23,8 %). Néanmoins, le bilan du département EPS à l'agrégation externe de 2006 est une véritable performance. Alors que seulement 15 postes sont proposés au concours, 9 élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS sont admis·es, c'est-à-dire que les normalien·ne·s et magistérien·ne·s occupent 60% des postes à l'agrégation externe d'EPS en 2006. Les résultats sont jugés « très satisfaisants » pour Jacques Prioux qui prône cependant que la formation doit encore s'améliorer pour atteindre les 100% de réussite¹¹⁷⁶. Trois années plus tard, et pour deux années consécutives, en 2009 et en 2010, la barre emblématique des 100% est atteinte.

« Au bout de cinq années de présence au concours, nous réalisons notre objectif ultime, d'ailleurs jamais vraiment envisagé »¹¹⁷⁷.

¹¹⁷⁵ Archives ENS Cachan : Jacques Bodineau, « La rentrée des élèves de 1^{ère} année à Ker Lann », in : *Bulletin de l'association des anciens élèves et des élèves de l'ENSET et de l'ENS Cachan*, 219 | février 2003, p. 7.

¹¹⁷⁶ Archives de l'ENS de Rennes, non cotées, carton intitulé « Conseils de perfectionnement », Présentation de Jacques Prioux, directeur du département EPS, 23 octobre 2006.

¹¹⁷⁷ Olivier Kirzin & Jérôme Visioli, « Une histoire de quinze années de prépa agrég à l'ENS », in : *Bulletin de l'A3*, 11 | mai 2018 – juin 2019, p. 11.

« L'agrég, on l'a à 100% ou rien ! »¹¹⁷⁸.

« Pour la deuxième année consécutive, 100% de nos candidats ont été reçus et le major est une nouvelle fois issu de notre département. Enfin, les huit premiers au classement étaient également issus de notre préparation »¹¹⁷⁹.

Lorsque les élèves du département réussissent, la reconnaissance envers leurs formateur·trice·s est décuplée. Chaque année, le rôle que jouent Olivier Kirzin, Jérôme Visioli ou encore Jean Trohel, qui font désormais partie intégrante de la formation, est souligné par les lauréat·e·s de l'agrégation externe d'EPS.

« Cette réussite n'aurait pas pu se concrétiser sans l'aide de « Sir » Kirzin, alias Kiki et d'autres formateurs [...] 100% et vive Kiki ! »¹¹⁸⁰.

« C'est une formation excellente avec des formateurs mythiques (pour toi Kiki !) »¹¹⁸¹.

« Je remercie d'ailleurs les formateurs qui m'ont portée jusqu'au bout et m'ont permis de progresser »¹¹⁸².

Olivier Kirzin témoigne qu'il ressent effectivement « une énorme reconnaissance »¹¹⁸³ à son égard de la part des agrégatif·ve·s lauréat·e·s du concours. Ainsi, l'ensemble de ces remerciements entretiennent le mythe de la réussite à l'ENS. Pour les élèves du département EPS, cette réussite est non seulement la leur, mais également, en partie, celle des formateur·trice·s. La fabrication du mythe des 100% de réussite participe à la suprématie du fonctionnement du processus d'autocontraintes en suscitant le dévouement des promotions suivantes.

En cas de déconvenue, le département EPS tente de minimiser le rôle de la formation dans ce phénomène en décrivant les excellents résultats obtenus par les autres élèves. Par exemple, en 2007, le seul candidat qui n'est pas admis a « abandonné pour des raisons personnelles »¹¹⁸⁴. Parfois même, l'échec est imputé à la maladresse : « Nous aurions d'ailleurs

¹¹⁷⁸ Promotion 2005, « Le mot des anciens élèves », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 2 | septembre 2009, p. 7.

¹¹⁷⁹ Jacques Prioux, « Bilan des actions menées au sein du département entre 2009 et 2010 », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 3 | octobre 2010, p. 6.

¹¹⁸⁰ Maxime Plard, « Divers : être auditeurs libres à l'ENS. Témoignages d'une année passée à l'ENS », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 3 | octobre 2010, p. 26.

¹¹⁸¹ Maxime Charrier, « Le mot des sortants : les sous-doués (promo 2007), in : *Bulletin de l'A3EPS*, 4 | 2011, p. 18.

¹¹⁸² Sylvia Visentin, « Bilan d'une année d'immersion », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 4 | 2011, p. 35.

¹¹⁸³ Entretien Olivier Kirzin, 25 mars 2016.

¹¹⁸⁴ Archives de l'ENS de Rennes, non cotées, carton intitulé « Conseils de perfectionnement », Compte rendu du conseil de perfectionnement, 23 octobre 2006.

pu nous rapprocher des 100% de réussite sans quelques pannes de réveil »¹¹⁸⁵. Pour préserver les croyances, il est nécessaire d'entretenir le mythe selon lequel l'échec appartient aux élèves. Les déboires sont extérieurs à la formation, tandis que le succès dépend du département EPS. Le triomphe des élèves devient ainsi « *le résultat d'un très important travail collectif coordonné avec beaucoup de talent et d'abnégation par Monsieur Olivier Kirzin* »¹¹⁸⁶. Ainsi, toujours en 2007, « *la majeure du concours est une élève du département* »¹¹⁸⁷. De la même façon, c'est bien l'ENS EPS qui « *présente chaque année [des auditeur-trice-s libres] qui obtiennent de bons résultats à l'agrégation externe* »¹¹⁸⁸. Il est par ailleurs rappelé en 2019, à l'occasion de la rédaction d'un état des lieux historique de la préparation à l'agrégation pour le bulletin de l'A3, que les élèves qui ratent l'agrégation en cette période, l'obtiennent généralement l'année suivante « *souvent en profitant à nouveau de la prépa* »¹¹⁸⁹. L'enjeu est d'entretenir la croyance selon laquelle il n'est pas possible d'échouer lors de cette année de préparation à l'agrégation. Peu à peu, la réussite devient logique :

*« Félicitation (même si on s'en doutait un peu quand même) à la promo des Sous-doués pour leur 100% »*¹¹⁹⁰.

Durant cette période, surnommée « *état de grâce* »¹¹⁹¹, le succès devient progressivement une norme à Normale sup' et la réussite à l'agrégation externe d'EPS devient presque une banalité pour les personnes extérieures à l'ENS. La dénomination référencée au « sacré » est révélatrice de l'autonomisation du mythe de l'excellence de la préparation à l'agrégation du département 2SEP. En effet, selon Jean-Jacques Wunenberger, un objet prend une forme véritablement symbolique à laquelle on confère « *des significations et des fonctions analogiques* » lorsque « *l'homme ne se rapporte plus aux réalités physiques qui l'environnent en fonction de leurs seules propriétés sensibles et de leur utilité concrète* »¹¹⁹². L'allocation de

¹¹⁸⁵ Olivier Kirzin & Jérôme Visioli, « Une histoire de quinze années de prépa agrég à l'ENS », in : *Bulletin de l'A3*, 11 | mai 2018 - juin 2019, p. 11.

¹¹⁸⁶ Jacques Prioux, « Bilan des actions menées au sein du département 2SEP entre 2009 et 2010 », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 3 | 2010, p. 6.

¹¹⁸⁷ Archives de l'ENS de Rennes, non cotées, carton intitulé « Conseils de perfectionnement », Compte rendu du conseil de perfectionnement, 23 octobre 2006.

¹¹⁸⁸ Archives de l'ENS de Rennes, non cotées, carton intitulé « Conseils de perfectionnement », Compte rendu du conseil de perfectionnement, 23 octobre 2006.

¹¹⁸⁹ Olivier Kirzin & Jérôme Visioli, « Une histoire de quinze années de prépa agrég à l'ENS », in : *Bulletin de l'A3*, 11 | mai 2018 - juin 2019, p. 11.

¹¹⁹⁰ Marie-Cécile Crance, « Bilan de l'année 2009-2010 à l'A3EPS », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 3 | octobre 2010, p. 2.

¹¹⁹¹ Olivier Kirzin & Jérôme Visioli, « Une histoire de quinze années de prépa agrég à l'ENS », in : *Bulletin de l'A3*, 11 | mai 2018 - juin 2019, p. 11.

¹¹⁹² Jean-Jacques Wunenberger, *Le sacré*, Paris : PUF, 2019, p. 22.

Didier Delignières lors des 10 ans du département¹¹⁹³, ainsi que son article *Des normaliens pour quoi faire ?* en fournit un bel exemple. Le concours de recrutement, aussi exigeant soit-il, est relégué au statut de simple rite de passage et il devient « *absolument normal* »¹¹⁹⁴ de remplir cet objectif.

*« Nous nous devons de réussir. Lorsque nous avons les meilleurs formateurs et que nous sommes payés pour étudier, il est normal de réussir »*¹¹⁹⁵.

Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS considèrent alors, à l'instar de l'institution et de leurs professeur·e·s, que la réussite à l'agrégation externe constitue belle et bien une norme fondamentale du département. Il s'agit d'une règle à laquelle personne ne doit déroger. Le mythe du succès au concours de recrutement s'est donc construit progressivement entre 2005 et 2009 pour ensuite agir sous la forme d'une autocontrainte supplémentaire à partir de 2010. En effet, entre 2005 et 2009, il est encore « permis » d'échouer puisque le nombre d'échecs varie entre 3 et 7, mais la routinisation du 100% de réussite contribue à alimenter et à conforter le mythe d'une forme d'excellence reposant presque exclusivement sur la préparation à l'agrégation d'EPS.

1.2. « La » recette du succès au concours de l'agrégation externe

Dès la première année, tout est mis en œuvre pour atteindre l'objectif des 100% de réussite. Bon nombre de facteurs conduisent l'ENS et certains membres de la communauté des STAPS, tels que Didier Delignières, à penser que les élèves du département EPS/2SEP ne peuvent plus échouer :

*« En 2009 et 2010, le département de Sciences du sport et éducation physique de l'ENS Cachan a enregistré 100 % de réussite au concours de l'agrégation. "Ce résultat est légitime (bien que très difficile à atteindre) étant donné l'excellence des enseignements dispensés au sein de notre établissement, et compte tenu des conditions dans lesquelles sont dispensés ces enseignements : en effet, ces élèves sont salariés et peuvent, de fait, consacrer tout leur temps à leurs études. Ils sont, de plus, peu nombreux par promotion (dix) et sont souvent de bons, voire d'excellents élèves à la base", estime Jacques Prioux, directeur du département »*¹¹⁹⁶.

¹¹⁹³ Archives de l'ENS de Rennes, non cotées, carton intitulé « ENS 2SEP 10 ans », CD-ROM n°2, Enregistrement vidéo des allocutions des invités.

¹¹⁹⁴ Didier Delignières, « Des normaliens pour quoi faire ? », in : *Movement & Sport Sciences*, 77 | 2012, 1-3.

¹¹⁹⁵ Questionnaire, élève n°111, promotion 2006.

¹¹⁹⁶ Archive internet : « ENS sport : Une formation d'élite encore méconnue », 26 novembre 2010, <https://infos.emploi-public.fr/article/ens-sport-une-formation-d-elite-encore-meconnue-eea-7370>, consulté le 12 juillet 2018.

Ainsi, le concours de recrutement du département EPS/2SEP de l'ENS de Cachan (antenne de Bretagne) sélectionne les normalien·ne·s sur des compétences qui se rapprochent de celles qui sont nécessaires à l'obtention de l'agrégation externe d'EPS. La plupart des élèves fonctionnaires stagiaires sont, par ailleurs, prédisposé·e·s (au sens bourdieusien du terme) à répondre aux exigences de cette symbolique troisième année de magistère. Ensuite, les moyens humains et financiers déployés par le département renforcent le « contrat narcissique »¹¹⁹⁷ qui lie les normalien·ne·s au département EPS/2SEP. Enfin, les caractéristiques du concours de l'agrégation externe d'EPS semblent coïncider en tout point avec la formation dispensée à l'ENS.

1.2.1. Recrutement et prédisposition

En 2004, lorsque Jacques Prioux devient directeur, le concours d'entrée n'a pas encore été réformé. Comme lors des deux premières années de fonctionnement du département EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan, le concours d'entrée se déroule en trois temps. Les élèves subissent des épreuves de pré-admissibilité¹¹⁹⁸, des épreuves d'admissibilité¹¹⁹⁹ et enfin, des épreuves d'admission¹²⁰⁰. Patrice Thiriet, directeur de l'UFR STAPS de Lyon s'offusque que de telles modalités de recrutement soient privilégiées. Pour lui, « *seul un bachotage stérile permettait de répondre à des questions ineptes* »¹²⁰¹. Quant à l'excellence des candidat·e·s, il ne voit « *guère comment elle pourrait être évaluée au travers de telles questions* »¹²⁰². Ainsi, le concours est révisé dès l'année 2005 pour prendre une forme qui se rapproche des modalités de recrutement des professeur·e·s agrégé·e·s d'EPS.

- *Le concours d'entrée : Un prérequis pour l'agrégation*

L'arrêté du 9 septembre 2004 fixe ainsi le programme du concours d'entrée en première année au département EPS de l'ENS de Cachan. Il se déroule en deux temps. « *Le programme*

¹¹⁹⁷ Piera Aulagnier, *La violence de l'interprétation. Du pictogramme à l'énoncé*, Paris : Broché, 2003 [1^{ère} édition : 1975], 368p.

¹¹⁹⁸ Un QCM sur les connaissances scientifiques en rapport avec les APSA, un QCM sur la technologie et les techniques relatives aux APSA.

¹¹⁹⁹ A nouveaux deux QCM (connaissances scientifiques en lien avec les APSA et technologie et techniques des APSA), des épreuves sportives d'athlétisme (disque, triple saut, 800m) et une épreuve de natation.

¹²⁰⁰ Un oral sur la technologie et les techniques des APSA, un oral et un écrit de langue vivante, des épreuves sportives ainsi qu'une épreuve de français et de culture générale.

¹²⁰¹ Archives de l'ENS de Rennes, non cotée, Lettre de Patrice Thiriet au directeur de l'ENS de Cachan, 29 décembre 2002.

¹²⁰² Archives de l'ENS de Rennes, non cotée, Lettre de Patrice Thiriet au directeur de l'ENS de Cachan, 29 décembre 2002.

des épreuves d'admissibilité¹²⁰³ et d'admission¹²⁰⁴ porte sur les contenus de formation fondamentaux dispensés en DEUG ou au cours des deux premières années d'Université de STAPS »¹²⁰⁵. Outre l'expérience que leur procure le fait de participer à un concours, les normalien·ne·s arrivent à l'ENS avec des connaissances nécessaires pour obtenir le concours de l'agrégation. En effet, l'épreuve de sciences humaines et sociales porte sur des thèmes proches des items du concours de recrutement : « *le développement et les apprentissages moteurs et décisionnels : théories, lois, modèles* » ; « *motivation, émotions, personnalité et leur importance dans la pratique sportive* » ou encore « *dynamique des groupes et sport* »¹²⁰⁶ recourent des connaissances mobilisables dans la seconde épreuve écrite, tandis que les thèmes « *les grands courants explicatifs de la société du XX^e siècle* », « *la naissance et le développement du sport moderne en France* » ou encore « *sports et corps, pratiques et pratiquants dans la société moderne* »¹²⁰⁷ permettent d'établir une base pour la première épreuve écrite de l'agrégation externe d'EPS. Enfin, l'oral d'APSA établit une base de connaissances dans les huit groupements d'activités figurant dans les programmes d'EPS : « *activités athlétiques, activités aquatiques, activités gymniques, activités physiques artistiques, activités physiques de combat, activités d'opposition duelle : sports de raquette, activités de coopération et d'opposition : sports collectifs, activités physiques de pleine nature* »¹²⁰⁸.

De plus, les élèves sont « *triés sur le volet parmi les meilleurs étudiants de Licence STAPS* »¹²⁰⁹. En effet, bien que le nombre d'élèves à se présenter soit jugé trop faible par Jacques Prioux¹²¹⁰, la sélectivité du concours demeure importante. Pour en donner un ordre d'idée, nous avons calculer le taux de réussite (nombre de candidat·e·s inscrit·e·s par rapport

¹²⁰³ Une composition de Sciences de la vie et de la santé (SVS) en rapport avec les activités physiques (trois heures, coefficient 4), une composition de Sciences humaines et sociales (SHS) en rapport avec les activités physiques (trois heures, coefficient 4) et une dissertation de culture générale en relation avec les APS (quatre heures, coefficient 6).

¹²⁰⁴ Epreuves écrites d'admission : langue vivante étrangère (2 heures, coefficient 2). Epreuves orales d'admission : épreuve orale de langue vivante étrangère (coefficient 2), épreuve orale relative aux APSA (coefficient 5). Epreuves sportives : épreuve obligatoire (natation, 200m nage libre – coefficient 2), épreuve sportive de polyvalence (une activité parmi danse, badminton, escalade, handball – coefficient 3) et épreuve sportive d'option (une activité parmi : saut en longueur, gymnastique au sol, judo, 400m – coefficient 4).

¹²⁰⁵ Arrêté du 9 septembre 2004.

¹²⁰⁶ Archives de l'ENS de Rennes, non cotée, carton intitulé « concours 2SEP 2005 », programme du concours EPS, session 2005.

¹²⁰⁷ *Ibid.*

¹²⁰⁸ *Ibid.*

¹²⁰⁹ Didier Delignières, « Editorial : Des normaliens pour quoi faire ? », in : *Movement & Sport Sciences*, 77 | 2012, 1-3.

¹²¹⁰ Ce nombre est relativement stable depuis 2002 avec 247 candidats en 2002, 237 en 2003, 170 en 2004, 236 en 2005 et 200 en 2006.

au nombre de candidat-e-s admis-es pour chaque concours (CAPEPS, agrégation externe d'EPS et concours d'entrée de l'ENS)). Ainsi, nous pouvons constater que le taux de réussite au concours d'entrée oscille chaque année entre 4,05% et 11,96%¹²¹¹. Néanmoins, il s'agit tout de même d'un concours moins sélectif que celui de l'agrégation externe d'EPS dont le taux de réussite entre 2005 et 2018 varie de 0,91% à 4,13% (Cf. Figure 10).

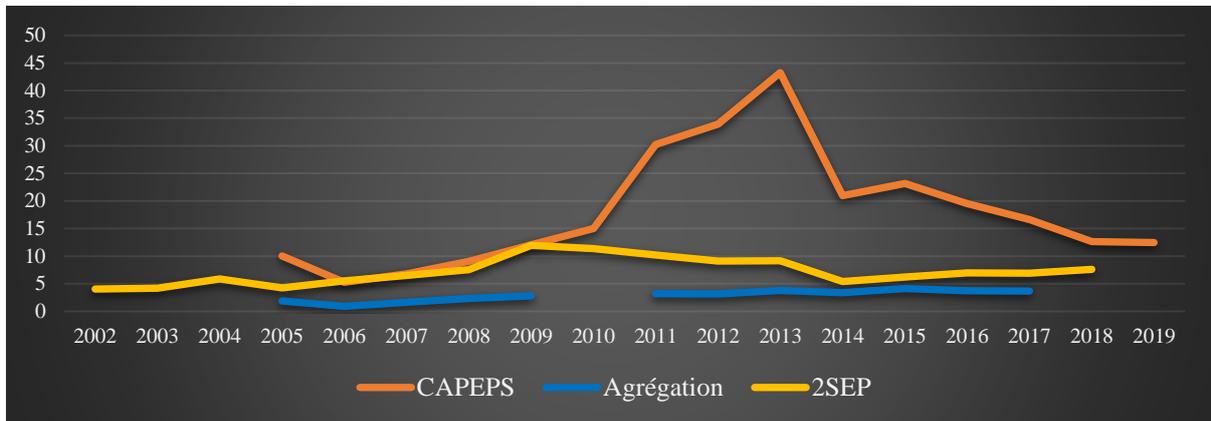


Figure 10 : Evolution des pourcentages de réussite aux différents concours externes de la fonction publique en lien avec l'EPS (2002-2019)

En 2006, Jacques Prioux constate que « les candidats recrutés sont tous (à l'exception d'une étudiante) titulaires d'un baccalauréat scientifique (S), le plus souvent avec mention. Ils sont issus de partout en France et certains d'entre eux sont des sportifs ou des sportives de haut niveau »¹²¹². En 2018, sur un échantillon de 121 élèves, 90% des élèves ont effectivement obtenu un baccalauréat scientifique (S), 7% un baccalauréat économique et social (ES) et 3% un baccalauréat littéraire (L) (Cf. Figure 10).

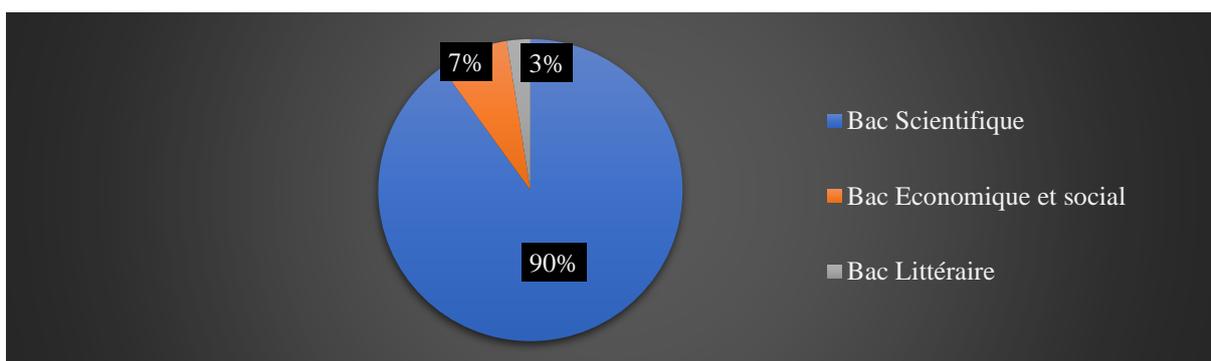


Figure 11 : Les sections du baccalauréat des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)

¹²¹¹ Cette sélectivité est effectivement relative dans la mesure où le taux de réussite au concours d'entrée au département de Mathématiques de l'ENS Rennes est de 0,70% (1713 inscrit-e-s pour 12 places en 2019). Le taux de sélectivité du département 2SEP se rapproche donc plus de celui du département Informatique (9 places pour 361 candidat-e-s, soit 2,49%).

¹²¹² Archives de l'ENS de Rennes, Compte rendu du conseil de perfectionnement.

Parmi ces étudiant·e·s, 25% obtiennent une mention « Très bien » (dont 4% avec une note supérieure à 18), 25% acquièrent une mention « Bien », 44% une mention « Assez bien » et seulement 6% ne parviennent pas à décrocher mention (Cf. Figure 11).

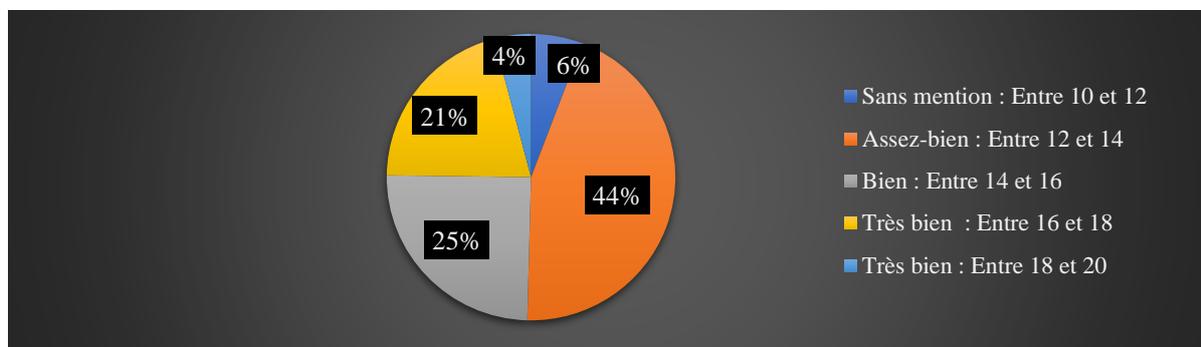


Figure 12 : Les mentions obtenues au baccalauréat par les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)

Les élèves et étudiant·e·s du département 2SEP disposent ainsi d'un bagage scolaire conséquent témoignant de leurs prédispositions à réussir. Les capitaux économique, culturel, social et symbolique des normalien·ne·s, des magistérien·ne·s et des auditeur·trice·s libres, font d'eux·elles des « héritier·ère·s »¹²¹³. Néanmoins, il s'agit de se poser la question : De quel héritage parle-t-on ici ? En effet, pour Denise Jodelet, en psychologie sociale, « le partage social est référé à un jeu de déterminations liées à la structure et aux rapports sociaux »¹²¹⁴. De plus, « on peut observer des phénomènes d'adhésion aux formes de pensée de la classe, du milieu ou du groupe d'appartenance, en raison de la solidarité et de l'affiliation sociale »¹²¹⁵. Ainsi, les attentes au regard d'une forme d'excellence peuvent différer en fonction du cercle social d'origine de l'individu. Dès lors, ces mécanismes d'attachement aux représentations familiales ne peuvent-ils pas orienter les décisions individuelles lorsqu'il s'agit de construire sa trajectoire personnelle et professionnelle ?

- *Les « Héritier·ère·s » de l'EPS*

« Vu qu'il y a le concours de recrutement, les étudiant·e·s qui viennent font déjà partie de l'excellence, un peu ou de l'élite au départ »¹²¹⁶. En effet, nous avons déjà démontré au cours de la première partie de cette thèse que les élèves du département sont issu·e·s majoritairement des PCS favorisées (76,04% pour les « cadres et professions intellectuelles supérieures » ou « professions intermédiaires » contre 16,12% pour les « agriculteurs exploitants »,

¹²¹³ Pierre Bourdieu & Jean-Claude Passeron, 1970, *op.cit.*

¹²¹⁴ Denise Jodelet, *Les représentations sociales*, Paris : PUF, 2014 [1989], p. 67.

¹²¹⁵ *Ibid.*

¹²¹⁶ Entretien Jérôme Visioli, 6 avril 2016.

« employés » ou « ouvriers »). Les élèves du département 2SEP font pour ainsi dire, déjà partie de l'élite, mais pas de n'importe laquelle. Olivier Kirzin l'évoque en ces termes : « *En EPS, on a une particularité par rapport aux autres départements, où j'ai l'impression que ce n'est pas vraiment le processus de reproduction qui joue, mais plutôt un processus de corporation* »¹²¹⁷. En effet, une grande majorité des élèves du département ont un lien de parenté avec le monde de l'enseignement ou de la recherche (42,15%). Nombreux sont ceux·celles qui, parmi eux·elles, ont des parents professeur·e·s d'EPS (entre 16.94 et 26.86 % Cf. Tableau 11)¹²¹⁸.

	Père	Mère	Parents	%	Grands-parents	%
Métier en rapport avec l'enseignement ou la recherche	42	60	102	42.15	51	10.54
Professeur·e·s d'EPS	Entre 19 et 32	Entre 22 et 33	Entre 41 et 65	Entre 16.94 et 26.86	6	1.24

Tableau 11 : Parents des élèves de l'ENS 2SEP (anciennement EPS) exerçant un métier en rapport avec l'enseignement et/ou la recherche – 2002 à 2018

Un tel recrutement pose les bases d'une forme d'excellence individuelle basée sur les représentations sociales familiales. Dès lors, adhérer aux normes académiques de l'ENS peut parfois être vécu comme la trahison d'une identité marquée par un imaginaire de l'EPS construit dans la sphère privée. Les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s sont ainsi en proie à un conflit intérieur entre les autocontraintes familiales et celles qui sont inhérentes à l'institution de l'ENS. Par exemple, une normalienne de la promotion 2012, fille de deux enseignants d'EPS et petite-fille d'une grand-mère professeure d'EPS, avoue avoir une véritable « *affection pour le milieu de l'EPS* »¹²¹⁹. Son souhait professionnel est également marqué par une incertitude quant à son avenir professionnel à court terme (moins de 5 ans). Elle hésite effectivement entre le fait de devenir enseignante agrégée dans le secondaire ou maître de conférences.

Le concours d'entrée au département 2SEP permet donc de recruter des élèves bénéficiant d'une culture de l'EPS, ou tout du moins de l'enseignement, les prédestinant à l'obtention de l'agrégation externe.

¹²¹⁷ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

¹²¹⁸ Nous tenons ici à faire notre *mea culpa* dans la mesure où ces résultats sont imprécis. La question ayant été posée de la façon suivante : « Quelle était la profession exercée par votre père/mère lors de votre recrutement à l'ENS ? », les élèves ont parfois répondu de façon précise en disant que l'un ou l'autre de leurs parents était professeur d'EPS, tandis que d'autres ont simplement mentionné le fait que l'un ou l'autre était enseignant. Ainsi, le pourcentage le plus faible est équivalent au nombre de réponses précises (enseignant d'EPS, professeur d'EPS, etc.) alors que le pourcentage le plus élevé est inhérent au nombre de réponses imprécises (enseignant, maître de conférences, etc.).

¹²¹⁹ Questionnaire, élève n°85, promotion 2012.

1.2.2. Moyens déployés

« Il y a des enseignements qui sont liés à l'agrégation, qu'on anticipe dès la première année : les stages d'APSA, les TD d'écrits... Donc, par ricochet, si tu veux, on cible la formation. Donc depuis que j'y suis, depuis qu'on a créé la préparation à l'agrégation, il y a cette volonté de préparer sur les trois années »¹²²⁰.

Par conséquent, ces élèves, qui disposent déjà des prédispositions sociales et de certaines compétences pour réussir à un concours, sont formé·e·s pendant trois années consécutives (et plus principalement durant la troisième année de magistère) pour leur permettre d'obtenir l'agrégation externe d'EPS. Les moyens alloués à cette préparation sont considérables :

« 2/3 de nos moyens servent à l'éducation physique et sportive actuellement. C'est-à-dire que l'année de préparation à l'agrégation coûte très, très cher à tous les points de vue... En termes de nombre d'heures d'enseignement et en termes de fonctionnement... C'est-à-dire qu'on y met un pognon pas possible »¹²²¹.

Les dépenses du département EPS en témoignent. Ainsi, entre février 2004 et août 2007, les frais engagés augmentent considérablement (Cf. Figure 13). En effet, en 2003-2004, la préparation à l'agrégation n'existe pas encore dans la mesure où les pionniers en sont encore à leur seconde année de magistère. La première promotion d'agrégatif·ve·s fait ainsi sa rentrée en septembre 2004, ce qui coïncide avec la hausse des dépenses du département.



Figure 13: Dépenses du département EPS (2002-2007)¹²²²

¹²²⁰ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

¹²²¹ Entretien Jacques Prioux, 3 mars 2017.

¹²²² Après 2007, les données ne sont pas disponibles dans les archives de l'ENS Rennes.

Pour Jérôme Visioli, les budgets de l'ENS de Cachan reflètent l'élitisme de la filière. « *Vu les moyens financiers engagés, c'est clair que c'est une filière d'excellence* »¹²²³. En effet, pour Christian Couturier, secrétaire général du SNEP-FSU, « *quand on compare les moyens qui sont donnés à l'ENS, et qu'on regarde ce qui est donné aux STAPS, bon, il n'y a pas photo quoi !* »¹²²⁴. Dans le cadre de la préparation à l'agrégation externe du département EPS, pour l'année universitaire 2004-2005, ce ne sont pas moins de 74 intervenant·e·s extérieur·e·s pour un total de 955,25 heures équivalent TD¹²²⁵ qui sont mobilisé·e·s pour permettre aux élèves d'atteindre leur objectif (qui s'avère être également celui de l'ENS). 51% des heures de cours, de conférences ou de simulation d'oraux sont assurées par des enseignant·e·s d'EPS, 43% par des maîtres de conférences ou des Professeur·e·s des Universités, 5% par des IA-IPR et 1% par des chef·fe·s d'établissement (Cf. Figure 14).

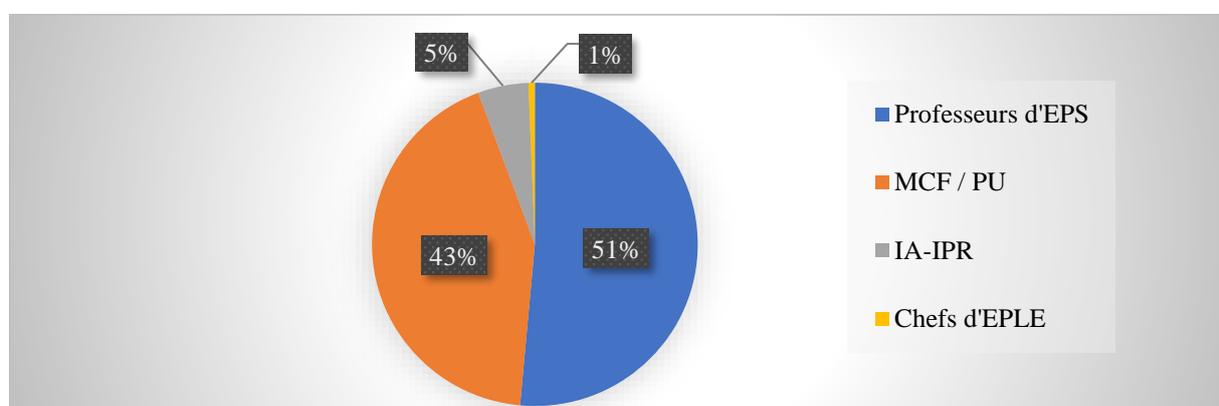


Figure 14 : Répartition des 955,25h équivalent TD en fonction du statut des intervenants pour l'année 2004-2005

Ainsi, les moyens alloués à la réussite des élèves stimulent leurs sentiments de reconnaissance vis-à-vis de l'institution. En effet, les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s, ainsi que les auditeur·trice·s libres se trouvent flatté·e·s par les moyens déployés par le département EPS de l'ENS de Cachan. Par conséquent, la réussite des élèves dépend ainsi d'un véritable contrat narcissique¹²²⁶. Ce phénomène renforce non seulement leur dévouement au regard de l'objectif fixé mais également leur sentiment de ne pas vouloir être le seul à échouer. « *L'ENS offre un contexte et des moyens d'exception. Ces moyens confèrent une responsabilité et une pression accrue vis-à-vis de la réussite au concours* »¹²²⁷.

¹²²³ Entretien Jérôme Visioli, 6 avril 2016.

¹²²⁴ Entretien Christian Couturier, 8 mars 2017.

¹²²⁵ Archives de l'ENS de Rennes, non cotées, Carton intitulé « 2004-2005 Intervenants EPS ».

¹²²⁶ Piera Aulagnier, 2003 [1^{ère} édition : 1975], *op.cit.*

¹²²⁷ Questionnaire, élève n°44, promotion 2002.

Pour d'autres, et pour Didier Delignières notamment, l'excellence des élèves du département EPS est euphémisée par la somme considérable des ressources dont ils-elles disposent pour y parvenir :

« Enfin, si j'étais aujourd'hui normalien, je me demanderais si l'agrégation reste un challenge suffisant. Pour avoir sué sang et eau pour décrocher ce concours, je n'irais certes pas à dire qu'il est devenu une « course facile pour dames », pour reprendre le mot de Mummery. Néanmoins, à force d'avoir le sentiment d'être voué au succès, je pense que j'aurais envie d'aller voir au-delà de la ligne d'horizon. À vaincre sans péril... Convaincre un jury d'agrégation, c'est somme toute chose accessible, pour peu que l'on possède les codes de cette épreuve initiatique. Les résultats des normaliens à l'agrégation montrent qu'ils les maîtrisent à merveille »¹²²⁸.

Ses propos sont encore bien plus virulents et provocateurs lorsqu'il l'expose lors de son allocution tandis qu'il est invité aux dix ans du département 2SEP.

« Vous êtes les enfants bénis de la République [...] 100% de réussite à l'agrégation, j'apprécie quand j'entends dire Jacques Prioux que c'est normal ! »¹²²⁹.

Enfin, Olivier Kirzin confirme que cette pensée est bien ambivalente :

« Venant de l'ENS, être agrégé devient une évidence. C'est devenu la pensée commune des personnes extérieures à l'école. Bien sûr, vu de l'intérieur, nous savons tous qu'il en est autrement »¹²³⁰.

Dès lors, du recrutement aux moyens alloués à la formation des étudiant·e·s, tout semble mis en œuvre par l'institution pour permettre la réussite des élèves au concours de l'agrégation d'EPS.

1.2.3. Les mutations de l'agrégation externe d'EPS

Les mutations de l'agrégation externe d'EPS agissent directement sur l'année de préparation des élèves du département EPS/2SEP de l'ENS. En effet, selon Olivier Kirzin, « les concours de recrutement des enseignants d'EPS sont de puissants leviers d'influences sur les formations, et à cet effet, chaque nouvelle présidence marque de son empreinte les programmes et l'esprit des épreuves »¹²³¹. Ainsi, la lecture des rapports de jury permet non seulement de déterminer les grandes lignes des contenus de l'année de préparation à l'agrégation, mais elle

¹²²⁸ Didier Delignières, 2012, *op.cit.*, p. 3.

¹²²⁹ Archives de l'ENS de Rennes, non cotées, carton intitulé « ENS 2SEP 10 ans », CD-ROM n°2, Enregistrement vidéo des allocutions des invités, 00 : 25 : 00.

¹²³⁰ Olivier Kirzin, « Agrégé normalien : Quelle plus-value pour l'EPS ? », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 5 | 2013, p. 22.

¹²³¹ Olivier Kirzin, « Les nouvelles orientations du concours de l'agrégation externe d'EPS », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 4 | 2011, p. 10.

permet également de mettre à jour certaines causes de l'excellence dont les élèves du département font preuve à ce concours de recrutement.

Depuis sa création en 1982, et la première session qui a donc lieu l'année suivante, l'agrégation externe d'EPS a subi bon nombre de changements. Or, selon Christian Dorvillé, la variabilité du CAPEPS au cours du temps peut être considérée comme un indicateur des conflits qui traversent l'éducation physique¹²³². Chantal Amade-Escot évoque également le fait que les critères d'évaluation des futur·e·s enseignant·e·s d'EPS permettent de définir des profils de professionnalités recherchés¹²³³.

Une analyse factorielle de correspondance de la composition des jurys depuis 1988 permet, dans un premier temps, de distinguer différentes périodes (Cf.

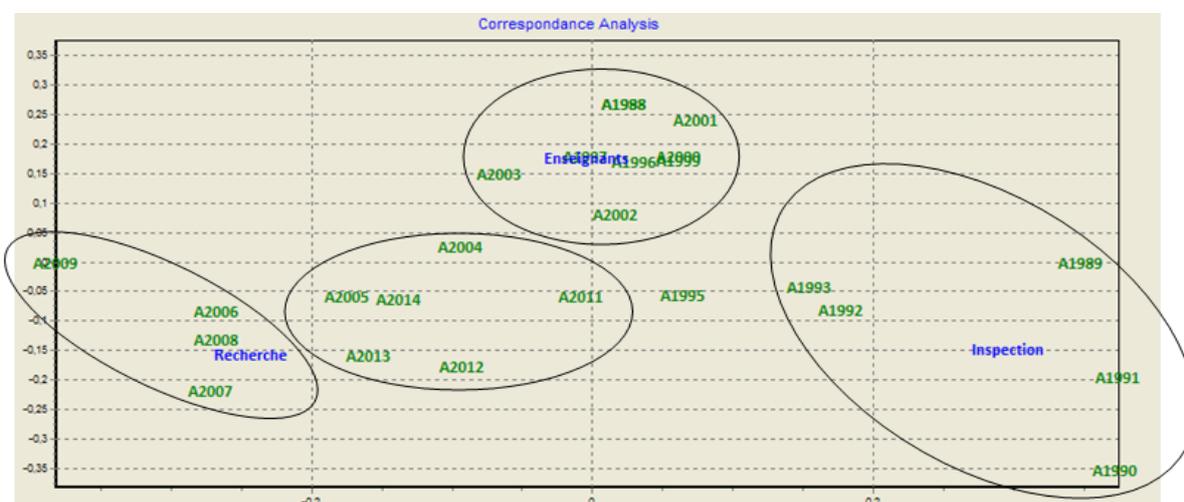


Figure 16). En effet, de 1988 à 1993 le jury est majoritairement composé de personnels issus de l'inspection académique ou de l'inspection générale (IA-IPR, IG-EN, DASEN, DSDEN). Ce résultat semble cohérent par rapport aux statuts des différents présidents. En effet, durant cette période, ce sont quasiment exclusivement des membres de l'IG-EN¹²³⁴ qui occupent cette fonction. Nous pouvons cependant remarquer qu'en 1988, les enseignant·e·s sont davantage représenté·e·s au sein du jury. Dans la seconde période qui s'étend de 1994 au début des années 2000, ce sont également les enseignant·e·s qui prédominent (professeur·e·s d'EPS certifié·e·s

¹²³² Christian Dorvillé, « Les concours de recrutement comme révélateurs de l'identité de l'éducation physique », in : Jean-Paul Clément & Michel Herr, *L'identité de l'éducation physique scolaire au XXe siècle*, Clermont-Ferrand : AFRAPS, octobre 1993, 311-323, p. 311.

¹²³³ Chantal Amade-Escot, « Profils de professionnalité recherché et conceptions de la compétence dans les épreuves professionnelles des différents CAPEPS (1947-1989) », in : Jean-Paul Clément & Michel Herr, *L'identité de l'éducation physique scolaire au XXe siècle*, Clermont-Ferrand : AFRAPS, octobre 1993, 365-375.

¹²³⁴ Claude Pineau (IG-EN) de 1988 à 1991 avec pour vice-présidents Guy Malvezin (IG-EN) de 1988 à 1990 et Alain Hébrard (IG-EN) pour l'année 1991. Alain Hébrard prend la présidence pour les deux années suivantes mais cette fois-ci avec un statut de Professeur des Universités avec pour vice-président Claude Pineau toujours IG-EN.

ou agrégé·e·s). Puis, entre 2004 et 2006, un glissement s'opère progressivement en faveur d'un jury issu du monde de la recherche (MCF et PU). Cette rupture se concrétise avec l'année 2006 et trouve son point culminant en 2009, année significative dans la volonté de colorer scientifiquement la composition du jury. Enfin, de 2011 à 2014, les catégories « Enseignant·e·s » et « Recherche » semblent représentées majoritairement par rapport à la catégorie « Inspection ».

	Prof. Certif. 1235	Prof. Agrévés	IGEN	IA	PU	MCF	Autres	TOTAL
1988	2	56	9	7	7	10	0	91
1989	17	23	9	19	5	7	2	82
1990	0	23	9	22	6	11	7	78
1991	3	28	11	20	6	9	2	79
1992	0	36	10	14	9	9	4	82
1993	1	37	10	13	10	8	2	81
1995	1	37	8	13	12	9	1	81
1996	2	51	9	9	10	9	0	90
1997	2	49	9	7	6	13	1	87
1998	2	56	9	7	7	10	0	91
1999	2	51	9	10	9	9	1	91
2000	2	49	8	10	8	9	0	86
2001	2	51	7	10	7	8	1	86
2002	2	41	5	12	7	12	2	81
2003	0	51	5	10	4	18	3	91
2004	0	44	4	12	6	19	5	90
2005	0	40	4	11	7	22	3	87
2006	0	34	2	9	6	22	4	77
2007	3	28	1	13	23	10	2	80
2008	1	29	0	11	16	11	4	72
2009	0	33	0	6	15	11	6	71
2011	0	28	4	10	7	10	4	63
2012	0	25	5	9	7	14	4	64
2013	0	29	6	8	7	18	5	73
2014	0	37	7	8	2	24	4	82

Figure 15 : Composition du jury de l'agrégation externe d'EPS (1988-2014)

¹²³⁵ Lors des premières sessions du concours de l'agrégation externe d'EPS, le jury est composé de quelques professeur·e·s d'EPS certifié·e·s, dont l'expertise est reconnue dans un domaine spécifique, qui résulte souvent d'une activité physique sportive ou artistique (APSA). Cette particularité de l'agrégation d'EPS alimente l'idée selon laquelle l'excellence sportive ou corporelle est tout aussi importante que l'excellence académique.

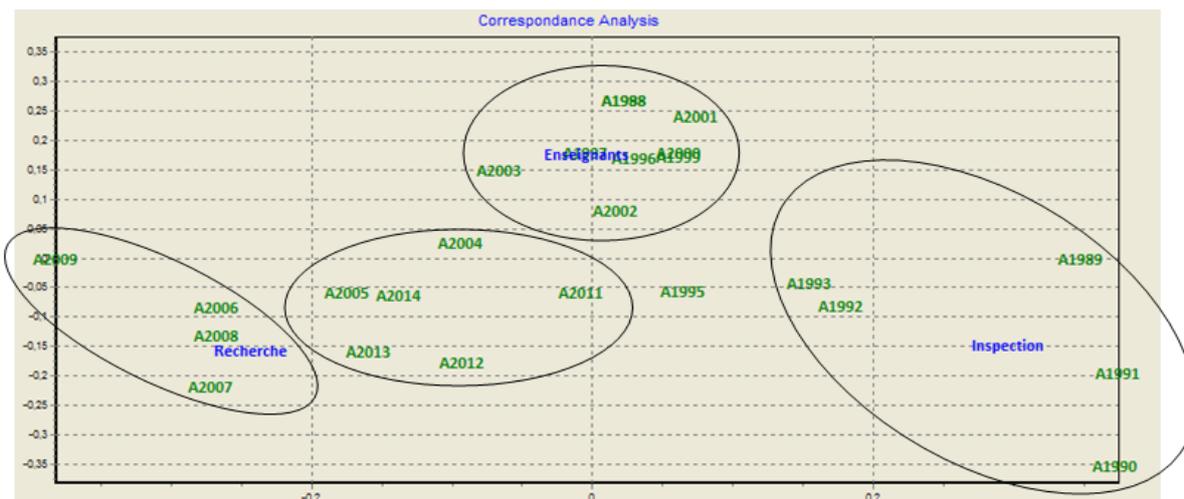


Figure 16 : AFC de la composition du jury de l'agrégation externe d'EPS (1988-2014)

Comme en témoigne la Figure 17 ci-dessous, le nombre d'enseignant·e·s-chercheur·se·s (en jaune) augmente significativement au détriment des deux autres catégories au cours de la période 2004-2010. En comparant ces résultats avec la succession des président·e·s de jury (en bleu), nous pouvons constater que cette augmentation du nombre d'universitaires dans le jury est corrélée avec le moment où la présidence est assurée par des Professeur·e·s des Universités.

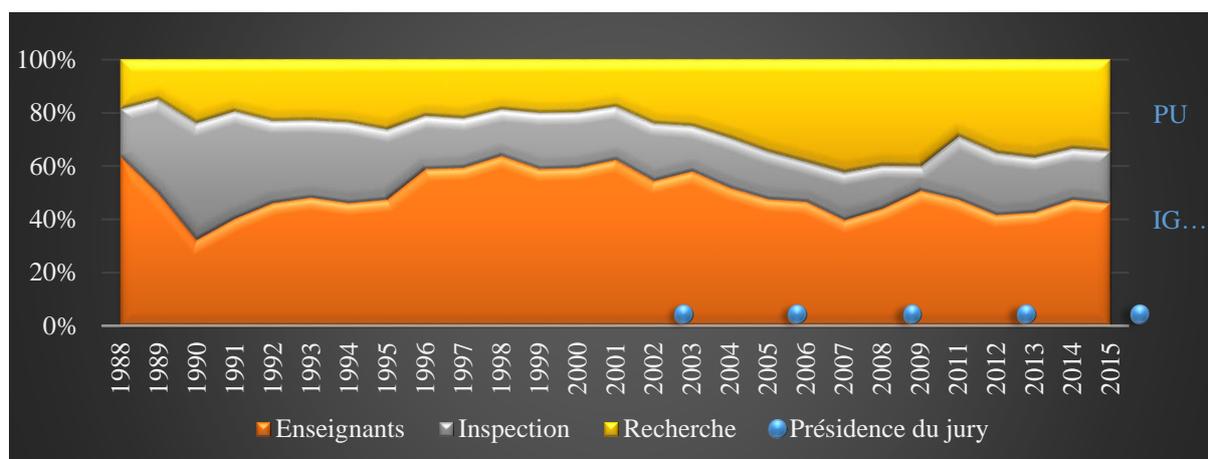


Figure 17 : Impact du statut du-de la président-e sur la composition du jury de l'agrégation externe d'EPS (1988-2015)

Pour l'année 2009, qui est la session la plus représentative de cette période si l'on se réfère à l'AFC, l'agrégation externe d'EPS est présidée par deux Professeurs des Universités : Jean Bertsch et Jean-Jacques Temprado.

« J'ai constitué un jury dans une nouvelle optique : non pas un jury composé d'inspecteurs, mais d'universitaires, des gens qui étaient prometteurs à ce niveau-là [...] A cette époque-là, j'ai donné, enfin nous avons donné, avec mes collègues bien sûr, une vraie image universitaire et scientifique »¹²³⁶.

¹²³⁶ Entretien Jean Bertsch, 10 mars 2017.

Les répartitions des différents corps constituant le jury évoluent ainsi en fonction de la sensibilité du·de la président·e du jury. Dès lors, ce sont ces mêmes personnes qui fixent les compétences attendues à l'agrégation externe d'EPS. Ce faisant, ces attentes contribuent à orienter les préparations et ainsi la troisième année de magistère au département EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan.

- 2005-2010 : Une agrégation « académique » et plus scientifique

Ainsi, pour l'ENS EPS, la présentation de candidat·e·s à l'agrégation externe débute dans un contexte où les épreuves « *ont pour fonction de recruter des professeurs du second degré et [...] s'inscrivent dans une optique autant professionnelle qu'académique* »¹²³⁷. En effet, en 2005, Marc Durand (PU) préside le concours de recrutement, secondé par Marie-Joseph Biache (PU) et Michèle Métoudi (IGEN). Dès lors, « *les connaissances scientifiques, ou plus largement théoriques, ne prennent sens dans le contexte de l'agrégation que par rapport aux problèmes d'enseignement de l'EPS* »¹²³⁸. Par conséquent, les pionnier·ère·s construisent leur méthodologie dans un contexte propice où les deux missions du département EPS, à savoir « former à et par la recherche » et « préparer à l'agrégation » sont complémentaires. En effet, l'année suivante, Marie-Joseph Biache (PU) confirme l'élan donné par Marc Durand (PU) : « *Une telle préparation doit avoir une double assise : elle doit s'étayer sur une formation scientifique la plus poussée possible, mais aussi considérer le champ des pratiques, autant celles des APSA figurant au programme, que celles de l'exercice concret du métier de professeur d'EPS* »¹²³⁹. Dès lors, les élèves du département EPS, bénéficiant chaque vendredi, de la venue des intervenant·e·s les plus reconnu·e·s dans le domaine des STAPS et de l'EPS (Cf. Tableau 8, p. 207), semblent ainsi favorisé·e·s par rapport aux candidat·e·s des autres préparations à l'agrégation et aux candidat·e·s libres. Si, pour Marie-Joseph Biache, c'est l'esprit scientifique qui doit animer les candidat·e·s¹²⁴⁰, et qu'il « *apparaît aujourd'hui que ce que l'on nomme « formation scientifique » suppose un contact effectif avec l'exercice de la recherche* »¹²⁴¹, les élèves du département EPS semblent alors les mieux placé·e·s pour répondre aux exigences de ce concours.

¹²³⁷ Archives BNF, cote 4-FW-5393, Marc Durand, « Avant-propos », in : *Rapport de jury de l'agrégation externe*, 2005, p. 3.

¹²³⁸ *Ibid.*

¹²³⁹ Archives BNF, cote 4-FW-5393, Marie-Joseph Biache, « Avant-propos », in : *Rapport de jury de l'agrégation externe*, 2006, p. 1.

¹²⁴⁰ *Idid.*

¹²⁴¹ *Idib.*

Viennent alors les « années Bertsch »¹²⁴² où la formation du département EPS/2SEP est parfaitement en accord avec le caractère scientifique que le Professeur des Universités souhaite donner aux épreuves de l'agrégation externe.

« Je voulais donner à l'agrégation une tendance comme les autres, basée sur les connaissances, qui aurait ses lettres de noblesse au même titre que l'agrégation de mathématiques ou de philosophie »¹²⁴³.

En effet, pour Jean Bertsch, « une argumentation basée sur des connaissances scientifiques récentes et de première main est indispensable pour espérer se situer dans le premier tiers des copies »¹²⁴⁴. Les jurys attendent alors des candidat·e·s des « démonstrations argumentées, des références théoriques précises, et bien entendu les plus récentes possibles »¹²⁴⁵.

Nous avons analysé les références mobilisées dans les copies d'agrégation pour l'épreuve « Ecrit 2 » des élèves du département (Cf. Figure 18)¹²⁴⁶. Cette investigation révèle une réelle adaptation aux exigences du jury. En effet, entre 2007 (première année de présidence de Jean Bertsch) et 2010 (dernière année), le nombre moyen de références par copie évolue significativement. Ainsi, d'environ 57 connaissances référencées en 2007, on passe à 107 en 2010. Les champs scientifiques mobilisés évoluent également. En effet, l'agrégation de Marc Durand engage les élèves à utiliser des connaissances en lien avec les sciences de l'éducation et, plus particulièrement, la théorie de l'action située. Puis, entre 2007 et 2010, les sujets choisis durant la présidence de Jean Bertsch amènent les candidat·e·s à mobiliser davantage les sciences de la vie et les sciences humaines (Cf. Figure 18). Par conséquent, les candidat·e·s présenté·e·s par l'ENS EPS/2SEP sont donc bien conscient·e·s de l'évolution des attentes de l'agrégation externe et s'appliquent à « jouer le jeu » :

« On est obligé de faire des compromis. Est-ce que j'utilise un bloc qui frotte (non adapté) mais qui me permet de placer de la réf' ou est-ce que je fais un bloc qui répond au sujet mais dans lequel, je peux placer seulement deux références ? »¹²⁴⁷.

¹²⁴² Olivier Kirzin, « Questions de point de vue... L'agrégation d'EPS », in : *Bulletin de l'A3*, 7 | juin 2015, p. 21.

¹²⁴³ Entretien Jean Bertsch, 10 mars 2017.

¹²⁴⁴ Archives BNF, cote 4-FW-5393, « Eléments généraux concernant la session 2009 », in : *Rapport de jury de l'agrégation externe*, 2009, p. 17.

¹²⁴⁵ Archives BNF, cote 4-FW-5393, « Remarque d'ordre méthodologique », in : *Rapport de jury de l'agrégation externe*, 2007, p. 11.

¹²⁴⁶ Pour cette étude, nous avons analysé 15 copies (2 pour la session 2005, 2 pour la session 2006, 2 pour la session 2007, 1 pour la session 2008, 3 pour la session 2009 et 5 pour la session 2010).

¹²⁴⁷ Archives privées d'Olivier Kirzin, Autocritique d'un élève à propos de sa copie d'écrit 2, agrégation 2010.

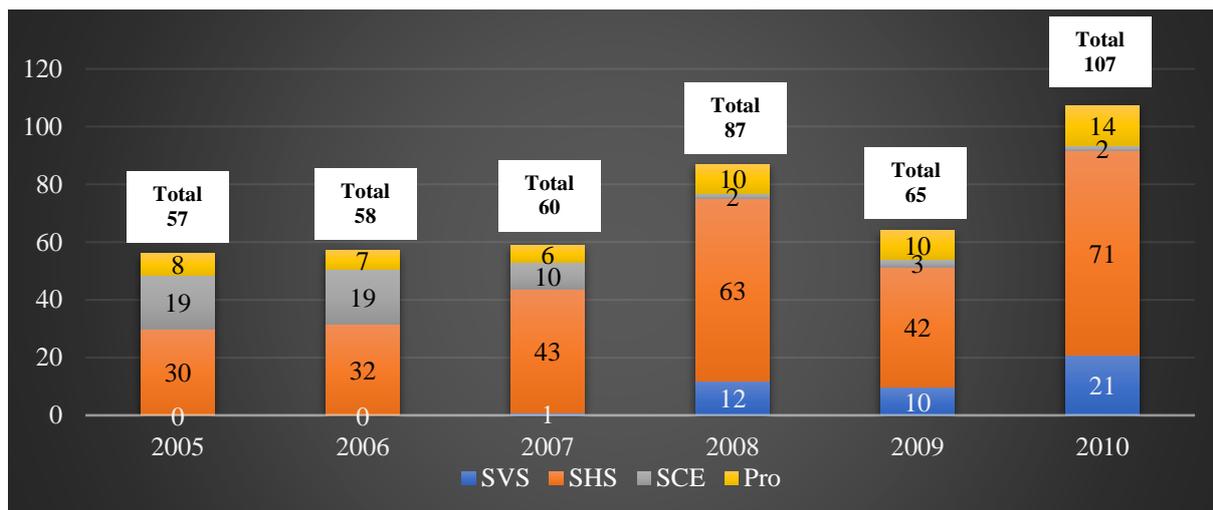


Figure 18 : Typologie des références mobilisées dans les copies d'agrégation (Ecrit 2) des élèves du départements EPS/2SEP (2005-2010)

Pour Jean Bertsch, l'agrégation externe d'EPS est « *un concours professionnel qui doit être basé sur une posture universitaire du savoir encyclopédique* »¹²⁴⁸.

*« L'enseignant d'EPS est alors considéré comme un professionnel de l'acquisition des habiletés motrices. Cette conception du métier a induit des exigences du concours fortement tournées vers l'évaluation des connaissances scientifiques. La richesse, la diversité, la quantité et la maîtrise des connaissances scientifiques, même décontextualisées, étaient alors un critère essentiel de la discrimination, et ce sur l'ensemble des épreuves »*¹²⁴⁹.

Ainsi, la promotion qui entre en 2004 et qui se présente à l'agrégation externe en 2007 est la première de l'ENS à avoir suivi un cursus complet au département EPS avant de se confronter aux épreuves du concours de recrutement. Or, pour Olivier Kirzin, la préparation à l'agrégation commence dès la première année. En disant cela, il pense nécessairement aux cours de préparation des écrits qui sont programmés en 1A et en 2A. Toutefois, les cours d'initiation à la recherche animés par Jacques Prioux, Delphine Thévenet en ce qui concerne les sciences de la vie et de la santé et par Carine Énard, Aurélie Épron, Damien Philippe ou encore Yohann Rech pour les sciences humaines et sociales, permettent également aux élèves du département de se préparer aux attentes des agrégations externes des années 2006 à 2010. Ce retour à un rapport plus traditionnel va être « *plutôt favorable aux résultats des candidats de l'ENS de Rennes* » et c'est un euphémisme dans la mesure où, en 2007, et malgré les 15 postes au concours et 40 admissibles seulement, la promotion 2004 est la première à atteindre l'objectif intermédiaire des 100% d'élèves admissibles. En 2008, les agrégatif·ve·s du département

¹²⁴⁸ Entretien Jean Bertsch, 10 mars 2017.

¹²⁴⁹ Olivier Kirzin, « Les nouvelles orientations du concours de l'agrégation d'EPS », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 4 | 2011, p. 10.

confortent et font à nouveau carton plein à l'admissibilité. Il est également à noter qu'ils-elles atteignent les 90% de réussite. En 2009 et en 2010, les 100% sont finalement atteints.

- *2011-2014 : L'inspection générale reprend ses droits*

En 2011, c'est Michel Volondat (IGEN) qui devient président du jury de l'agrégation. Avec lui émerge l'idée selon laquelle il est nécessaire de recruter davantage des « *couteaux-suisse, des écureuils malins plutôt que des perroquets* »¹²⁵⁰. Il souhaite recruter « *les candidats qui seront les moteurs des innovations et des mises en place de procédures spécifiques dans le domaine de l'EPS* » et valorise de ce fait « *l'originalité et la créativité chez les candidats* »¹²⁵¹. Dès lors, pour Olivier Kirzin, le statut des connaissances scientifiques diffère totalement de l'année précédente. Elles sont toujours valorisées mais « *c'est surtout la fonctionnalité de celles-ci, c'est-à-dire la capacité à les exploiter pour éclairer un problème professionnel qui est évalué* »¹²⁵². Ainsi, les connaissances liées au domaine des sciences de l'intervention, plutôt à la marge de la réflexion avec la présidence de Jean Bertsch, sont davantage remises au goût du jour.

Dès lors, le parti pris par Olivier Kirzin est de « *réintégrer fortement la réflexion disciplinaire et professionnelle et de l'éclairer avec des connaissances scientifiques pluridisciplinaires, contextualisées dans le domaine de l'EPS* »¹²⁵³.

1.3. Faire partie des 14%... Anxiété et autocontrainte liées à la peur de l'échec

Bien que la norme soit de réussir et que tous les moyens humains et matériels soient déployés pour perpétuer la tradition des 100%, les élèves du département ne considèrent pas l'obtention de l'agrégation externe comme une simple banalité. Au contraire, faire partie des 14% (Cf. Figure 19) qui n'obtiennent pas le concours la première fois est une crainte partagée par l'ensemble de la communauté des normalien·ne·s, des magistérien·ne·s et des auditeur·trice·s libres qui cherchent à devenir les lauréat·e·s de ce concours exigeant. Cette

¹²⁵⁰ Michel Volondat, allocution prononcée lors des journées d'études « De l'agrégation d'EPS au métier d'agrégé », ENS 2SEP, Rennes, 19 mars 2014, cité par Olivier Kirzin & Jérôme Visioli, « Une histoire de quinze années de prépa agrég à l'ENS », in : *Bulletin de l'A3*, 11 | mai 2018 - juin 2019, p. 12.

¹²⁵¹ Archives BNF, cote 4-FW-5393, « Commentaires spécifiques sur le sujet de la session 2011 », in : *Rapport de jury de l'agrégation externe*, 2011, p. 17.

¹²⁵² Olivier Kirzin, « Les nouvelles orientations du concours de l'agrégation externe d'EPS », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 4 | 2011, p. 10.

¹²⁵³ *Ibid.*

crainte, légitime, constitue là encore un élément générateur d'autocontraintes et d'anxiété pour les élèves du département EPS/2SEP de l'ENS.

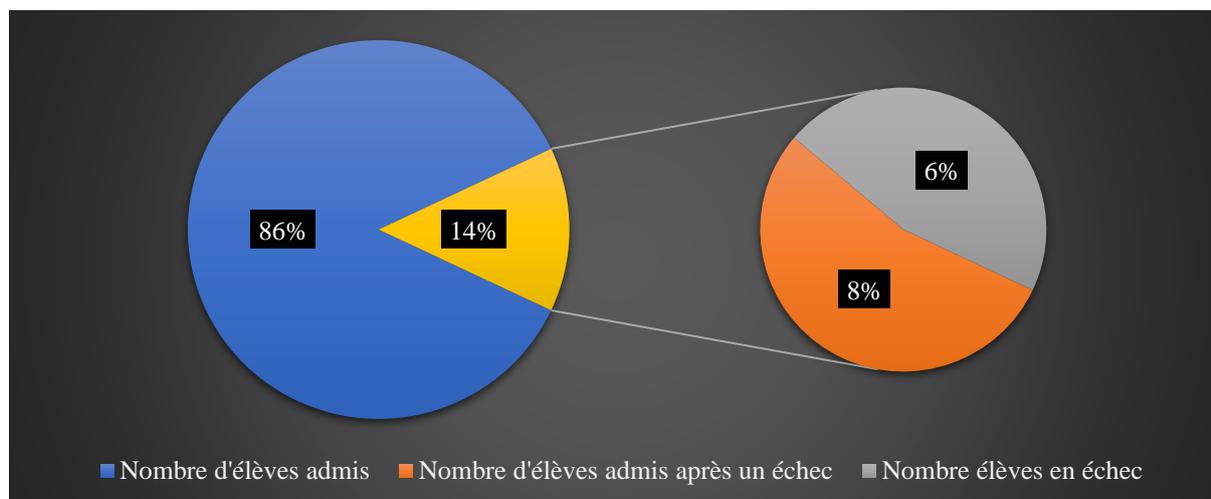


Figure 19 : Résultats des élèves du département EPS/2SEP au concours de l'agrégation externe d'EPS (2002-2019)

En effet, la réussite à l'agrégation demeure l'une des principales sources d'anxiété chez les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres. Une analyse de contenu des réponses au questionnaire dispensé auprès des élèves du département EPS révèle que 32% des segments de texte sont en rapport avec l'anxiété concernant l'agrégation (Cf. Figure 20).

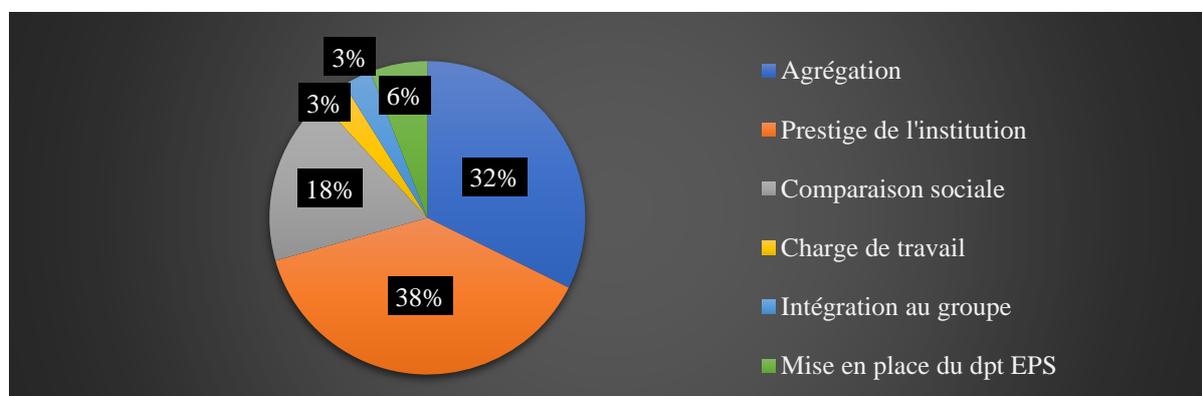


Figure 20 : Les principales sources d'anxiété des élèves du département EPS/2SEP

Par exemple, une élève mentionne que « l'année de l'agrégation est source de stress dû au concours, avec une bonne dose d'anxiété ». Pour elle, les principales sources de cette angoisse sont « la peur de l'échec, la peur de ne pas trouver assez de temps pour travailler, s'autoriser des pauses, la peur de ne pas être à la hauteur, la peur d'être la seule à ne pas obtenir le concours »¹²⁵⁴. Parfois, l'anxiété peut être multifactorielle. Par exemple, pour une autre normalienne, elle est « liée au statut, ainsi qu'au nombre de place (15). Il me semblait

¹²⁵⁴ Questionnaire, élève n°77, promotion 2008.

qu'en tant que normalienne et au vu des moyens qui étaient mis à notre disposition, il n'était pas permis d'échouer ». Tandis que pour d'autres, il peut s'agir de l'unique source d'anxiété : « *La seule forme d'anxiété que j'ai pu percevoir en lien avec le fait d'être à l'ENS a été la peur d'échouer au concours de l'agrégation* »¹²⁵⁵.

*« Il y a une sphère sociale, tout le monde se connaît. Quand tu es prof d'EPS dans ton collège à Paris, tu loupes l'agrég, bon bah les gens ils le savent mais ce n'est pas une scène sociale, et puis quelque part c'est de l'ordre du possible. Rater l'agrég à l'ENS, vu les moyens, vue la préparation, ça rajoute une pression énorme et ça, les gens parfois ne le perçoivent pas parce que de loin ils critiquent, ils ont l'impression que c'est une usine avec des robocops, mais en fait les étudiants, ils sont à l'ENS mais ils sont fragiles, néanmoins certains, puis c'est dur de supporter cette pression quoi »*¹²⁵⁶.

Cette analyse de l'anxiété est issue d'un entretien avec Jérôme Visioli, qui rappelons-le, est présent aux côtés d'Olivier Kirzin dans la préparation à l'agrégation depuis son origine. Ces propos soulignent le mécanisme d'autocontraintes à l'œuvre. En effet, premièrement, la proximité intergénérationnelle des élèves du département constitue une véritable sphère sociale où l'anonymat est inexistant. Ainsi, pour eux et, contrairement aux autres candidat·e·s, le fait de rater l'agrégation n'est quasiment pas envisageable. Par conséquent, plus les résultats de la préparation de l'ENS sont bons, voire excellents, et plus cette angoisse de faire partie de ceux·celles qui échouent est grandissante. Olivier Kirzin évoque ce phénomène en ces mots :

*« Moi je me disais que plus on allait augmenter en performance dans l'agrégation, plus ça va être détendu... Mais pas du tout ! C'est-à-dire qu'en gros, plus on avançait dans l'efficacité de la formation, plus ceux qui entraient en formation se disaient « mais j'espère que je ne vais pas être le seul à louper »*¹²⁵⁷.

Puis, dans un second temps, Jérôme Visioli évoque les moyens déployés par l'ENS. Effectivement, la peur de ne pas être à la hauteur est générée par le mythe de l'excellence qui s'est progressivement constitué au sein du département. Ainsi, « *dans une école où tout le monde est plus ou moins promis à réussir et où l'excellence est la norme, les erreurs de parcours peuvent devenir difficiles à accepter* »¹²⁵⁸. Pour Olivier Kirzin, ce sont les élèves, eux·elles-mêmes, qui s'imposent de telles contraintes. Par conséquent, « *ils se noient un peu dans leurs propres exigences... C'est presque eux qui se génèrent un stress de peur de ne pas être à la hauteur* »¹²⁵⁹.

¹²⁵⁵ Questionnaire 15, promotion 2009.

¹²⁵⁶ Entretien Jérôme Visioli, 6 avril 2016.

¹²⁵⁷ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

¹²⁵⁸ Questionnaire 80, promotion 2007.

¹²⁵⁹ Entretien Olivier Kirzin, 25 mars 2016.

Les auditeur·trice·s libres constituent un groupe exceptionnel au sein du département d'EPS. En effet, au contraire des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s, ils·elles n'ont pas suivi les deux premières années de magistère à l'ENS. Ils·elles n'ont ainsi pas suivi les cours d'initiation à la recherche. Bien souvent, ils·elles ont déjà le CAPEPS (ce qui est fortement déconseillé aux élèves du département depuis 2009¹²⁶⁰). Ainsi, ils·elles ont bénéficié d'une autre préparation à ce type d'épreuve, celle de leur STAPS d'origine. Par conséquent, leurs angoisses sont quelque peu différentes de celles des élèves recruté·e·s dès la première année. Ils·elles semblent penser que le temps va leur manquer, qu'ils·elles ont en quelques sortes un certain retard par rapport à leurs camarades de promotion.

« Il n'y aura pas assez de temps pour tout maîtriser avant de se présenter au concours "en digne représentant de l'ENS" »¹²⁶¹.

Certain·e·s auditeur·trice·s libres évoquent le fait qu'ils·elles arrivent, au contraire, avec un stress en moins dans la mesure où leur avenir est déjà assuré par le CAPEPS.

« En tant qu'auditrice libre, donc avec mon CAPEPS déjà en poche, je suis rentrée à l'ENS avec un stress en moins. Je savais que de passer l'Agrégation au sein de l'ENS était que du bonus »¹²⁶².

Néanmoins, le mécanisme d'autocontraintes semble toutefois agir de la même façon. Dès lors, l'année de préparation à l'agrégation suffirait pour que les auditeur·trice·s libres se conforment aux normes d'excellence du département. Leurs représentations sont fondées sur le prestige et l'historique de l'ENS en matière de préparation à l'agrégation. Ainsi, ces élèves, qui arrivent pourtant « en cours de route », se plient tout de même aux exigences de cette année symbolique quel que soit leur statut au sein de l'ENS EPS/2SEP.

« De plus, il existait chez moi une certaine peur de ne pas être à ma place, de ne pas être au niveau de mes collègues de promotion »¹²⁶³.

« En tant qu'auditeur libre, c'était surtout une forme de pression liée au fait d'être à la hauteur de la sélection qui s'était opérée. Les places étaient chères, donc j'étais à la fois ravi d'y entrer et en même temps inquiet de ne pas correspondre pleinement au profil recherché »¹²⁶⁴.

¹²⁶⁰ Cette norme est de rigueur depuis l'avènement des 100% de réussite et semble détournée après 2015, lorsque les résultats de la préparation à l'agrégation externe d'EPS deviennent moins certains.

¹²⁶¹ Questionnaire, élève n°102, promotion 2010.

¹²⁶² Questionnaire, élève n°2, promotion 2015.

¹²⁶³ Questionnaire, élève n°117, promotion 2003.

¹²⁶⁴ Questionnaire, élève n°102, promotion 2010.

Par conséquent, l'anxiété que suscite la peur de faire partie des 14% qui échouent au concours de l'agrégation externe d'EPS agit comme un catalyseur du mécanisme d'autocontraintes pour les élèves du département EPS/2SEP de l'ENS de Cachan. En effet, l'échec est d'autant plus traumatisant que les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s sont formé·e·s durant trois années et que les moyens sont considérables pour leur permettre d'atteindre cet objectif. La crainte d'être stigmatisé·e. s'ajoute à la longue liste des facteurs alimentant le phénomène d'autorégulation subit par les élèves de l'ENS.

2. Représentations de l'excellence. L'agrégation, mais pas que...

Entre 2004 et 2012, le département EPS connaît de profondes mutations. Après avoir été la vitrine des premières années d'existence de la section, l'agrégation externe d'EPS est reléguée au rang d'excellence de second ordre. En effet, le souhait de la direction est qu'un maximum de normalien·ne·s et de magistérien·ne·s poursuivent en formation doctorale. Ainsi, le changement de nom du département, le recrutement d'enseignant·e·s-chercheur·se·s et l'évolution de l'offre de formation contribuent à faire évoluer la « logique » de l'excellence au sein de la section EPS/2SEP.

2.1. Le changement de nom

La dénomination du département est un symbole important dans la mesure où une institution telle que l'ENS engendre un fort sentiment d'appartenance. Dès lors, le nom du département participe intrinsèquement à définir l'identité des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s qui suivent leur cursus au sein de cette grande école. Par conséquent, un changement de nom est le symbole d'un processus de reconfiguration des normes d'excellence qui s'imposent structurellement aux élèves et aux étudiant·e·s du département. Cette transformation favorise l'émergence d'un antagonisme entre les représentations des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s fondées sur l'histoire de « l'ENS EPS » et la réalité des cours qui y sont dispensés. En effet, cette dénomination renvoie indubitablement à l'imaginaire de l'ENSEPS qui forme l'élite des professeur·e·s d'EPS entre 1933 et 1975.

Selon Jacques Prioux, le département EPS porte un nom qui ne reflète pas les missions qui lui sont assignées. Premièrement, l'ENS doit former des agrégé·e·s-docteur·e·s, et donc pour lui, « *il n'y a absolument aucune raison pour qu'on ne fasse que de l'éducation physique au sein de ce département* »¹²⁶⁵. De plus, la mission prioritaire de l'ENS de Cachan consiste à « *apporter au pays des leaders des formations et de la recherche en technologie, en assurant au plus haut niveau des formations scientifiques, des formations à et par la recherche dans tous les domaines technologiques* »¹²⁶⁶. L'ENS de Cachan et son antenne ont vocation de « *former des enseignants-chercheurs dans les disciplines scientifiques et technologiques* »¹²⁶⁷,

¹²⁶⁵ Entretien Jacques Prioux, 10 février 2017.

¹²⁶⁶ Archives nationales, cote : 20170053.2, Maurice Lièvreumont, directeur adjoint de l'ENS de Cachan, « L'ENS de Cachan : Des missions prioritaires dans un contexte de rigueur et de liberté », 12 octobre 1994.

¹²⁶⁷ Archives nationales, cote : 20170053.2, Jacques Bodineau, directeur de la formation de l'ENS de Cachan, « ENS de Cachan. Quelques jalons d'une histoire déjà centenaire », 11 octobre 1994.

orientation renforcée par un arrêté ministériel du 30 mars 1992 qui habilite les ENS à délivrer leurs propres DEA. Deuxièmement, un changement de nom semble être nécessaire compte tenu des orientations prises par le département en termes de co-habilitation de Masters et de formations dispensées en son sein¹²⁶⁸. Enfin, pour Patrice Quinton, directeur de l'antenne de Bretagne, l'appellation « EPS » ne permet aucune lisibilité internationale¹²⁶⁹.

« Il n'y a plus d'adéquation entre le nom du département et ce qui s'y fait »¹²⁷⁰.

Ainsi, dès l'année 2005, soit à la première année de son recrutement, Jacques Prioux sollicite l'appui du directeur de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan, Patrice Quinton, pour qu'un changement de nom soit envisagé. En janvier 2005, au cours d'un séminaire accueillant l'inspection générale d'EPS à Ker Lann, il annonce ses plans pour le département devant toute une assemblée.

« J'avais fait venir l'inspection générale. C'est-à-dire que tous les inspecteurs EPS de France sont venus se réunir à l'ENS. Et, j'avais fait une présentation du département. J'avais fait ma présentation [rires] et à la fin de la présentation, j'ai dit : "voilà, parmi les projets, il faut que le département change de nom" »¹²⁷¹.

Parmi cette assemblée, Alain Hébrard pense qu'il s'agit de la continuité de la stratégie politique de Jean Bertsch¹²⁷². Le directeur de l'UFR STAPS d'Orsay est effectivement directeur de la C3D à partir de 2002 et ce, jusqu'en 2007. Les positions idéologiques et épistémologiques d'Alain Hébrard et de Jean Bertsch sont en tout point opposées. Nous l'avons par ailleurs déjà évoqué dans la première partie de cette thèse. Ces avis contradictoires marquent ainsi l'histoire de l'ENS de Ker Lann. En effet, le projet d'une section EPS dans une ENS semble échapper en tout point à Alain Hébrard. Pour Jacques Prioux, la faute en incombe à Yvon Léziart : *« Pendant les deux ans où il a été directeur, il avait l'occasion, de faire de ce département, un département EPS ! Sauf que ça ne s'est pas fait »¹²⁷³*. La section évolue ainsi entre les mains du nouveau directeur qui souhaite, tout comme Jean Bertsch, en faire un département des Sciences de l'activité physique (SAP), c'est-à-dire un département où l'EPS occupe une place toujours importante, mais où l'on ne fait pas que de l'EPS¹²⁷⁴. Le processus

¹²⁶⁸ Archives de l'ENS Rennes, *Compte rendu du conseil de perfectionnement*, 23 octobre 2006, p. 12.

¹²⁶⁹ Archives de l'ENS Rennes, *Compte rendu du conseil de perfectionnement*, 23 novembre 2007, p. 12.

¹²⁷⁰ Archives de l'ENS Rennes, *Compte rendu du conseil de perfectionnement*, 23 octobre 2006, p. 12.

¹²⁷¹ Entretien Jacques Prioux, 10 février 2017.

¹²⁷² Entretien Alain Hébrard, 20 décembre 2016.

¹²⁷³ Entretien Jacques Prioux, 10 février 2017.

¹²⁷⁴ Entretien Jacques Prioux, 17 mars 2017.

est similaire à celui qui a conduit à la création des STAPS en 1975 lorsque le DEUG-EPS, souhaité par des acteur·trice·s, tel qu'Alain Hébrard, laisse la place au DEUG-STAPS).

« Ça n'a pas été simple et moi j'étais pour que ce département s'appelle Sciences de l'Activité Physique. Parce que pour moi, ce qui nous réunit tous, c'est l'activité physique. Et l'activité physique comme support de l'EPS, comme support de l'entraînement sportif, comme support des activités de recherche. Mais c'est l'activité physique qui nous rassemble. Et c'est l'activité physique qui est au cœur de notre plan de formation »¹²⁷⁵.

Jean Bertsch rappelle par ailleurs qu'il s'agit bien d'une proposition en faveur des sciences « *DE l'activité physique et non DES activités physiques* »¹²⁷⁶. En effet, l'appellation « sciences des activités physiques » renvoient inmanquablement à la didactique des APSA, à la posture épistémologique supportée par le SNEP. Par conséquent et afin d'apporter une certaine caution démocratique à ce changement de nom, Jacques Prioux, en 2006, crée le conseil de perfectionnement, qui a pour mission de « *consulter toutes les questions relatives à l'organisation du département EPS, aux enseignements qui y sont donnés et à la recherche scientifique qui y est conduite. Ses avis et propositions sont destinés à la direction de l'ENS de Cachan et au conseil du département EPS qui peuvent décider de les rendre publics* »¹²⁷⁷. Jean Bertsch, en tant que président de la C3D dirige le conseil de perfectionnement qui réunit des représentants de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan¹²⁷⁸, des membres de l'Université de Rennes 2¹²⁷⁹, les principaux membres de l'équipe pédagogique du département EPS¹²⁸⁰, des représentant·e·s de la Conférence des doyen·ne·s et des directeur·trice·s en STAPS¹²⁸¹, un représentant du SNEP (Samuel Lepuissant), un représentant de l'inspection générale d'EPS (Michel Volondat) ainsi que des élèves et ancien·ne·s élèves du département¹²⁸². Ainsi, le premier conseil de perfectionnement qui a lieu le 23 octobre 2006 se clôture avec la mise en place d'un groupe de travail pour réfléchir au changement de nom du département. Michel Volondat rappelle que les orientations prises par la direction du département EPS ne

¹²⁷⁵ Entretien Jacques Prioux, 10 février 2017.

¹²⁷⁶ Entretien Jean Bertsch, 10 mars 2017.

¹²⁷⁷ Archives de l'ENS de Rennes, Patrice Quinton, « Ouverture du conseil et présentation des membres », in : *Compte rendu du conseil de perfectionnement*, 23 octobre 2006.

¹²⁷⁸ Patrice Quinton, directeur de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan et Hamid Ben Ahmed, représentant de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan.

¹²⁷⁹ Paul Delamarche, directeur de l'UFRAPS, du laboratoire LBPEM de l'université de Rennes 2, Jean-Émile Gombert, vice-président du conseil scientifique de l'Université de Rennes 2 et Hassane Zouhal, responsable du master IRHPM de l'UFR APS de Rennes 2. Il est ici important de noter l'absence du directeur du LARES (Laboratoire de recherche en Sciences humaines et sociale) de l'Université de Rennes 2, Dominique Bodin. Seule la présence des personnes représentantes des sciences de la vie et de la santé semble alors requise.

¹²⁸⁰ Jacques Prioux, directeur du département EPS et Olivier Kirzin, responsable de la préparation à l'agrégation du département EPS.

¹²⁸¹ Patrick Pelayo, et Patrice Thiriet, représentants de la C3D.

¹²⁸² Éric Billet de la promotion 2002, Jérôme Bourbousson de la promotion 2003, Bruno Girard de la promotion 2005, Naïlis Vasseur de la promotion 2006.

correspondent pas avec ce que l'inspection générale en EPS souhaitait faire initialement de ce département lorsqu'elle avait été chargée par Jack Lang, d'instruire le dossier d'ouverture en 2001. « *Il prend toutefois acte de cette nouvelle orientation pour la regretter* »¹²⁸³. Olivier Kirzin note que la décision de changer de nom n'est pas du tout révélatrice de l'opinion générale. Pour lui, la plupart des membres présents ne souhaitent pas ce changement de nom : « *Et d'ailleurs, on n'a pas voté... On n'a pas fait de vote à main levée, c'était trop risqué pour eux* »¹²⁸⁴. Un an plus tard, un second conseil de perfectionnement est organisé. Réunissant à peu de personnes près la même assemblée¹²⁸⁵, bon nombre d'arguments sont formulés en faveur et au détriment d'un changement de nom. Ainsi, plusieurs dénominations sont évoquées. Jacques Prioux propose « Sciences de l'activité physique », Samuel Lepuissant, donne l'avis du SNEP et argüe en faveur d'un département des « Sciences et techniques des interventions dans le champ des APSA », Patrice Thiriet mentionne une section des « Sciences de l'activité physique humaine ». Bien qu'absent mais invité, Jean-Pierre Famose propose « Sciences du sport et de l'exercice ». Enfin, Olivier Kirzin, Michèle Métoudi, ainsi que les élèves du département souhaitent tous que l'EPS conserve sa place dans le titre¹²⁸⁶. L'Association pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive (AEEPS) s'insurge avec vigueur devant le projet de changement d'appellation de la section EPS et « *s'interroge sur la vocation de l'ENS et demande que le département conserve son nom EPS avec ses missions originelles* »¹²⁸⁷. L'AEEPS est résolument tournée vers la Formation professionnelle continue (FPC) des enseignants d'EPS à partir de 1978, date à laquelle elle est fondée sur la base de l'Amicale des élèves et ancien-ne-s élèves de l'ENEP, initialement créée « *pour contribuer à renforcer la position de l'ENEP et l'option pédagogique de l'EP et sportive* »¹²⁸⁸. C'est finalement la proposition faite par Paul Delamarche, « Sciences du sport et éducation physique » qui est finalement retenue dans la mesure où elle constitue « *un bon compromis car elle ne semble pas remettre en cause le métier et fait apparaître le côté des sciences* »¹²⁸⁹. En effet, ce nom « *inclut le terme science qui a une connotation « organisation des savoirs et recherche »*. *Il inclut*

¹²⁸³ Archives de l'ENS Rennes, *Compte rendu du conseil de perfectionnement*, 23 octobre 2006, p. 13.

¹²⁸⁴ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

¹²⁸⁵ A noter quelques différences : Michèle Métoudi remplace Michel Volondat en tant que représentante de l'inspection générale d'EPS. En ce qui concerne les élèves, Éric Billet est l'unique représentant des anciens élèves. Les représentants des élèves actuels sont cette fois-ci Benjamin Grosjean (promotion 2006) et Rémi Labarbe (promotion 2004). A noter également l'absence de Patrick Pelayo et la présence de Jean Normand en tant que représentant du Conseil général de l'Ille et Vilaine.

¹²⁸⁶ Archives de l'ENS Rennes, *Compte rendu du conseil de perfectionnement*, 23 novembre 2007, p. 16.

¹²⁸⁷ *Ibid.*, p. 13.

¹²⁸⁸ Denis Abonnén, p. 732.

¹²⁸⁹ Archives de l'ENS Rennes, Jean-Émile Gombert, *Compte rendu du conseil de perfectionnement*, 23 novembre 2007, p. 17.

également le terme *sport* qui, bien que limitatif, caractérise le cœur du sujet abordé et il inclut le terme « *éducation physique* », qui marquera la vocation du département de représenter très spécifiquement le métier de l'enseignement »¹²⁹⁰. Cette décision est finalement actée lors du conseil d'administration de l'antenne de Bretagne de Ker Lann qui a lieu le 10 avril 2008 et marque définitivement l'appellation du département par la volonté de l'ENS de Cachan de former des enseignant·e·s-chercheur·se·s, des agrégé·e·s docteur·e·s et non de « *former des enseignants pour qu'ils le soient dans les collèges et lycées* »¹²⁹¹. Pour le SNEP, il s'agit d'une véritable « OPA »¹²⁹², et l'ENS reproduit l'histoire qui s'est jouée dans les STAPS durant les vingt années précédentes¹²⁹³.

Dès lors, bien que l'agrégation soit considérée comme une finalité pour un grand nombre d'élèves au sein du département EPS/2SEP, Jacques Prioux, les dirigeant·e·s de l'antenne de Bretagne ou encore Jean Bertsch considèrent davantage le concours de recrutement comme un rite de passage. En effet, pour le président de la C3D, l'agrégation constitue un prétexte pour poursuivre sa carrière avec une thèse. Il est nécessaire que l'agrégé·e « *fasse la bascule que moi j'ai faite* »¹²⁹⁴. Cette projection, très significative du fait que les décideur·se·s se considèrent comme des modèles d'excellence, sous-entend que ce n'est qu'à cette condition qu'il-elle obtient une visibilité de premier ordre, c'est-à-dire nationale et internationale, et qu'il-elle peut prétendre à « *encadrer la profession* »¹²⁹⁵. Par conséquent, si l'agrégation constitue la norme d'excellence des premières années d'existence du département, elle est progressivement reléguée au second plan, faisant de la thèse et de la poursuite d'études le nouvel objectif à atteindre.

2.1. Évolution de la « logique » de l'excellence au département 2SEP

L'évolution du département EPS/2SEP de l'ENS de Cachan est révélateur de trois périodes distinctes. Ainsi, les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s des promotions 2002 et 2003 ont (rappelons-le) le sentiment d'être laissé·e·s pour compte et sont livré·e·s à eux·elles-mêmes. S'en suit une période marquée par la volonté institutionnelle que les élèves issu·e·s des

¹²⁹⁰ Archives de l'ENS de Cachan, Jacques Prioux, « Le département EPS de Ker Lann change de nom », in : *Bulletin de l'association des anciens élèves et des élèves l'ENS de Cachan*, 235 | novembre 2008, p. 12.

¹²⁹¹ Archives de l'ENS Rennes, Jacques Prioux, *Compte rendu du conseil de perfectionnement*, 23 novembre 2007, p. 15.

¹²⁹² Alain Becker, « ENS-Cachan : seconde trahison des clercs ? », in : *Bulletin du SNEP*, supplément du n°743 | novembre 2005, 9-10.

¹²⁹³ Samuel Lepuissant, « Quel avenir pour l'ENS EPS ? », in : *Bulletin du SNEP*, 784 | décembre 2007, p. 13.

¹²⁹⁴ Entretien Jean Bertsch, 10 mars 2017.

¹²⁹⁵ *Ibid.*

promotions 2004 à 2007 réussissent à tout prix au concours de l'agrégation externe d'EPS. Enfin, à partir de 2008, le concours permettant aux étudiant·e·s de devenir enseignant·e·s dans le second degré est relégué au second plan de la formation. Nous démontrerons ainsi que les trajectoires professionnelles des élèves sont influencées par des normes d'excellence différentes au cours de ces trois périodes.

2.1.1. 2002-2004 : Liberté et autonomie

Le passage à l'ENS peut être considéré comme un « *point d'inflexion biographique* »¹²⁹⁶, c'est-à-dire comme un événement marquant qui transforme complètement la vie du sujet. Par conséquent, il est particulièrement intéressant d'étudier le cursus des élèves avant, pendant et après leurs passages au département EPS/2SEP. En effet, l'offre de formation est symboliquement significative des normes que souhaite véhiculer le département. La troisième année de magistère étant réservée à la préparation à l'agrégation et la quatrième, les élèves étant libres de choisir leur master 2 dans toute la France, l'analyse porte davantage sur les deux premières années d'ENS et, plus spécifiquement, sur la seconde année où les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s s'inscrivent dans un master 1 habilité par l'ENS.

Les deux premières années de fonctionnement de la section EPS dirigée par Yvon Léziart, les élèves s'inscrivent majoritairement dans le master dont il a la responsabilité, c'est-à-dire le master Sciences de l'éducation (SCE) de l'Université de Rennes 2. À ses dires, c'est le cas de « *tous ! Sans exception !* »¹²⁹⁷. Néanmoins, la version des élèves est quelque peu différente. En effet, certain·e·s font le choix de faire leur deuxième année à Nantes. Dans la mesure où aucun master n'est encore habilité par l'ENS de Cachan, les élèves du département jouissent d'une « *grande liberté* »¹²⁹⁸.

*« J'avais déjà ma licence EM qui était validée et donc je partais sur un master en deux ans. Donc la première année d'ENS, j'ai fait les cours de master et je commençais à préparer l'agrégation et ma deuxième année d'ENS, j'ai fait mon mémoire (c'était une maîtrise à l'époque) mémoire de maîtrise et je continuais à préparer l'agrég. Donc bon ce qui fait que j'ai été plutôt on va dire solitaire parce que dans la promo je n'étais pas en cours avec ceux qui eux avaient juste un DEUG »*¹²⁹⁹.

Il est également nécessaire de rappeler que le profil des premières promotions du département EPS est très hétérogène. En effet, certain·e·s entrent à l'ENS alors qu'ils·elles sont

¹²⁹⁶ Caroline Laborde, Eva Lelièvre & Géraldine Vivier, « Trajectoires et événements marquants, comment dire sa vie ? Une analyse des faits et des perceptions biographiques », in : *Population*, 62 | 2007, 567-585.

¹²⁹⁷ Entretien Yvon Léziart, 13 juin 2017.

¹²⁹⁸ Entretien élève, promotion 2003, 18 avril 2016.

¹²⁹⁹ *Ibid.*

déjà titulaires d'une licence et, parfois même, du CAPEPS. Ils-elles s'inscrivent donc dans le master de leur choix. D'autres, au contraire, y accèdent avec une licence 2 et suivent une troisième année de licence. Ils-elles ont alors le choix entre les différentes mentions « éducation et motricité », « entraînement sportif », « activités physiques adaptées » ou encore « management » proposée à l'UFRAPS de Rennes 2.

« En entrant dans cette école, mon cursus atypique (titulaire du CAPEPS et quasiment d'un master 1) a fait de moi le « papy » de la promo 2005. La première année, je me suis lancé dans l'achèvement de mon mémoire de M1 en sciences humaines. Parallèlement, je me suis inscrit en Licence « Éducation et motricité » à Rennes (que j'avais déjà validé). Et c'est parti pour une année un peu bancal »¹³⁰⁰.

Les élèves sont donc libres de choisir leur propre cursus. Néanmoins, être autonome et devenir l'acteur·trice de sa propre trajectoire personnelle peut toutefois être à l'origine d'une certaine angoisse et ceci, d'autant plus dans un contexte d'excellence¹³⁰¹. Nous en avons déjà évoqué les conséquences dans le premier chapitre. Cette période du département EPS, marquée par un certain flou organique, mène ainsi à un grand nombre de parcours très singuliers dans le paysage de l'ENS, voire à des abandons de la part de certain·e·s élèves.

Afin de rendre compte de l'articulation entre les différentes étapes des trajectoires professionnelles des normalien·ne·s, des magistérien·ne·s et des auditeur·trice·s libres, nous avons utilisé des diagrammes alluviaux. Initialement conçus pour rendre compte des changements dans des réseaux de recherche scientifique au fil du temps¹³⁰², ils peuvent être utilement mobilisés pour rendre compte des grandes tendances quant aux directions que prennent les itinéraires individuels au sein d'une même cohorte¹³⁰³. Dans les présents graphiques, une ligne horizontale représente un individu. Les colonnes nous tiennent informés sur les caractéristiques des trajectoires professionnelles des individus. Par exemple, le premier individu de la promotion 2002 (colonne n°1) passe le concours d'entrée à l'ENS (colonne n°2). Il obtient le CAPEPS (colonne n°3) pour ensuite enseigner dans le secondaire (colonne n°4). Il obtient vraisemblablement l'agrégation d'EPS (nous ne pouvons savoir s'il s'agit de l'agrégation externe ou de l'agrégation interne sur ce graphique) puisqu'il devient professeur agrégé d'EPS dans le secondaire (PRAG EPS, colonne n°5). Enfin, il intègre l'enseignement supérieur dans la mesure où il devient par la suite professeur agrégé d'EPS en STAPS (PRAG

¹³⁰⁰ Un élève de la promotion 2005, « Pas dans les clous », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 2 | septembre 2009, p. 8.

¹³⁰¹ Alain Ehrenberg, 1991, *op.cit.*

¹³⁰² Martin Rosvall & Carl T. Bergstrom, « Mapping change in large networks », in : *Plos one*, 5 | 2010, <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0008694>

¹³⁰³ Pierre Bataille, 2017a, *op.cit.*

STAPS, colonne n°6). Ces graphiques ont pour principal point négatif de ne pas renseigner sur la temporalité de ces changements de statut. En plus d'une analyse individuelle, les alluviaux permettent une lecture des tendances dans la mesure où la hauteur des rectangles blancs est proportionnelle à la fréquence des différentes modalités au sein de la population étudiée. Chaque graphique est dédoublé pour permettre une analyse selon le sexe (les garçons en bleu et les filles en rouge) et selon le statut (les normalien·ne·s en jaune, les magistérien·ne·s en vert, les auditeur·trice·s libres en orange et les magistérien·ne·s ayant repassé le concours pour devenir normalien·ne·s en bleu). Les résultats présentés dans ces graphiques sont le fruit du croisement de plusieurs sources qui permettent de reconstruire le parcours des ancien·ne·s élèves du département (bulletins de l'A3EPS, réseaux sociaux tels que Facebook ou LinkedIn, questionnaire en ligne, document de suivi des ancien·ne·s élèves du département EPS/2SEP). La mise en forme est issue du logiciel R.

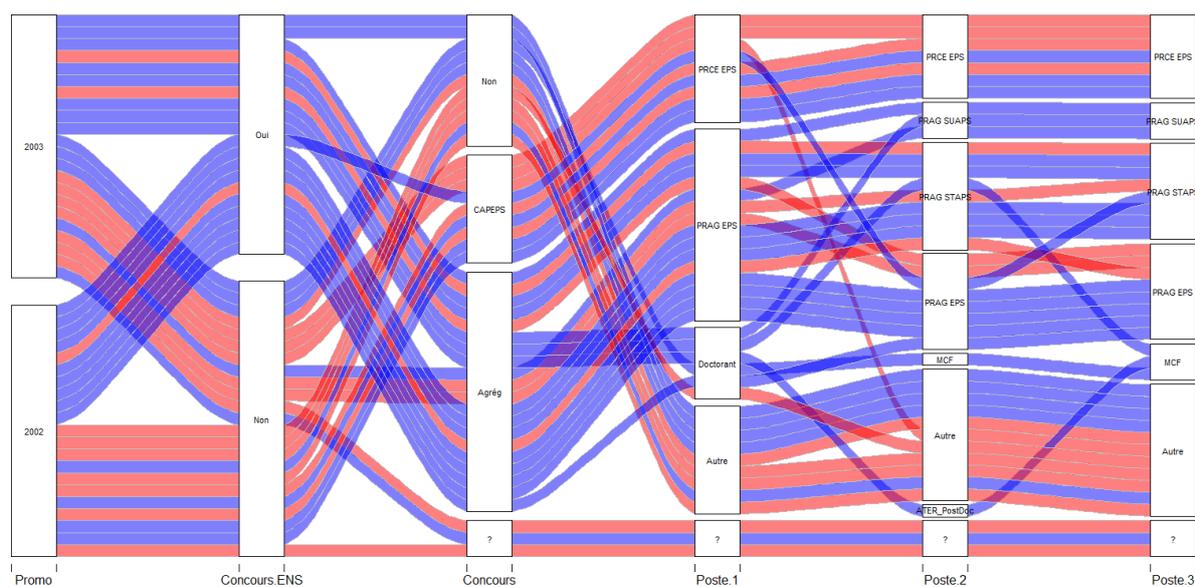


Figure 21 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le sexe¹³⁰⁴ (2002-2003)

¹³⁰⁴ En bleu : les garçons ; en rouge : les filles.

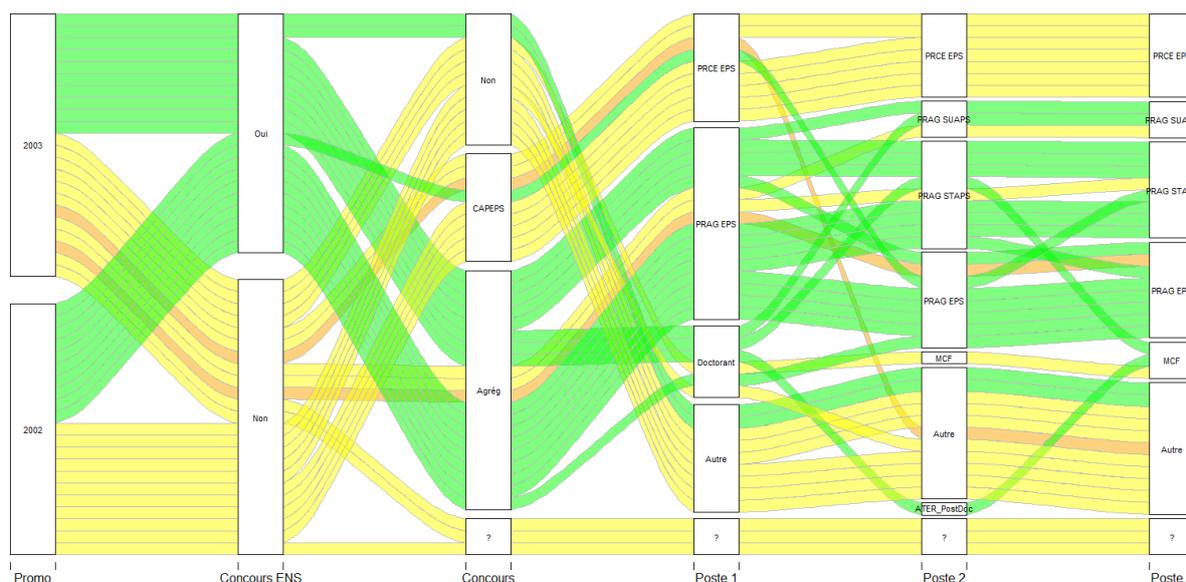


Figure 22: Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le statut¹³⁰⁵ (2002-2003)

En effet, sur l'ensemble des deux premières promotions, seulement six élèves font le choix de poursuivre en thèse (Cf. « doctorant », colonne n°4 des Figure 21-Figure 22). Parmi eux-elles, seulement une seule femme fait le choix de poursuivre son cursus dans le cadre d'un contrat doctoral. Après sa thèse, elle décide de créer sa propre entreprise. Un élève se voit refusé une allocation de recherche couplée à une mission d'enseignement (ARC) et continue ainsi son parcours en tant qu'enseignant agrégé d'EPS. Quatre autres bénéficient de ce dispositif pour leurs trois années de thèse. Deux d'entre eux deviennent également professeurs agrégés d'EPS (un en lycée, un en SUAPS). Deux normaliens et un magistérien sont actuellement maîtres de conférences.

Sept élèves ne souhaitent pas ou ne parviennent pas à obtenir l'agrégation d'EPS (Cf. PRCE EPS, colonne n°4 des Figure 21-Figure 22) et continuent leurs parcours en tant qu'enseignant-e-s certifié-e-s. Tous sont magistérien-ne-s. En effet, les deux premières promotions sont composées du même nombre de normalien-ne-s et de magistérien-ne-s. Or, seuls 5 à 6 auditeur-trice-s libres intègrent chaque année la préparation à l'agrégation¹³⁰⁶. Par conséquent, sur les deux premières promotions, tous les étudiant-e-s ne terminent pas nécessairement leur cursus de formation en magistère.

¹³⁰⁵ En vert : les normalien-ne-s ; en jaune : les magistérien-ne-s ; en orange : les auditeurs-trices libres.

¹³⁰⁶ C'est pour cette raison qu'à partir de 2004, le département EPS ne recrute plus que 2 à 5 magistérien-ne-s selon les années.

« Je ne souhaitais pas revivre une année de préparation de concours supplémentaire à mon CAPEPS pour ce concours qui s'avère être encore plus dur. Trop de pression, trop de travail »¹³⁰⁷.

12 étudiant·e·s choisissent de poursuivre leur vie dans d'autres corps de métiers (Cf. « Autre », colonne n°4 des Figure 21Figure 22). Nous pouvons ainsi compter deux médecins, trois chefs d'entreprises, deux enseignant·e·s du primaire, un agent de la paix, un orthophoniste, un auditeur des finances publiques, un kinésithérapeute et un ingénieur. À cette période, l'offre de formation est de l'ordre de la responsabilité individuelle de l'étudiant·e. En conséquence, les trajectoires personnelles sont particulièrement variées dans la mesure où leur passage par l'ENS ne permet pas une acculturation suffisante pour que les élèves adhèrent aux normes d'excellence véhiculées par la structure.

2.1.2. 2004-2007 : Priorité à l'agrégation !

Durant les premières années du mandat de directeur de Jacques Prioux, la priorité est donnée à la préparation à l'agrégation. En effet, comme nous l'avons déjà montré auparavant, le département joue alors sa pérennité.

Néanmoins, des cours d'initiation à la recherche en SVS et en SHS sont tout de même programmés afin de favoriser la poursuite en thèse des élèves du département. *« Les cours qu'on a souhaité mettre en place avaient lieu entre 18h et 21h ou 22h »¹³⁰⁸*. En effet, les élèves suivent en priorité leurs enseignements respectifs dans leurs différentes licences, ou différents masters. La diversité des parcours des élèves ne facilite pas l'organisation et force les formateur·trice·s à placer leurs heures de cours le soir, à partir de 18h.

De plus, à partir de 2005, un stage « recherche » est organisé au cours de la première année. Les étudiant·e·s doivent ainsi séjourner au minimum une demi-journée par semaine, dans un laboratoire de recherche rennais : soit le Laboratoire de recherche en sciences humaines (LARES) pour les Sciences humaines et sociales (SHS), soit le laboratoire Mouvement sport et santé (M2S) pour les Sciences de la vie et de la santé (SVS). Au cours de ce stage, les étudiant·e·s devaient choisir un thème de recherche et produire un rapport de stage, qui donnait lieu à la présentation d'un poster. Néanmoins, *« sous cette forme, le stage n'a pas fonctionné.*

¹³⁰⁷ Questionnaire, élève n°43, promotion 2002.

¹³⁰⁸ Entretien Jacques Prioux, 10 février 2017.

L'emploi du temps des élèves ne leur permettant pas de se libérer pour y consacrer suffisamment de temps »¹³⁰⁹.

Parallèlement, la demande de co-habilitation du Master 3S (Sport, santé, société) aboutit en ce qui concerne les spécialités « physiologie cellulaire et intégrée des activités physiques et modélisation du mouvement » (Université de Rennes 2), « anthropologie des pratiques corporelles et apprentissages moteurs » (Université de Rennes 2) et « Sciences sociales et administration des services à objet sportif » (Université de Nantes)¹³¹⁰. De plus, en 2005, le Conseil scientifique (CS) de l'ENS Cachan décrète que le laboratoire de recherche de l'unité de physiologie et de biomécanique de l'exercice musculaire (EA 1274), dirigé par le Professeur Paul Delamarche à l'Université Rennes 2, devient officiellement le laboratoire d'appui du département EPS pour les sciences de la vie et de l'ingénieur¹³¹¹.

Certain·e·s élèves commencent alors à percevoir un certain formalisme qui s'imisce dans la scolarité au département EPS :

« J'ai vraiment petit à petit pris mes distances [...] J'ai du mal avec les cadres normatifs d'une manière générale. Et pour moi, alors, je ne sais pas si c'est possible. C'est certainement compliqué, mais les missions devraient peut-être être d'ordre beaucoup plus générales »¹³¹².

Néanmoins, les promotions recrutées entre 2004 et 2007 restent marquées par un grand nombre de dévoiements. En effet, huit élèves¹³¹³ choisissent de se détourner des missions premières de l'ENS, parfois même en rompant leur engagement décennal (Cf. « Autre », colonnes n°4, 5 et 6 des Figure 23Figure 24). Nous pouvons ainsi compter deux chef·fe·s d'entreprise, un médecin, une professeure des écoles, un cadre technique sportif, une assistante guide, un chercheur à l'INSEP et un musicien. Deux normaliens sont bien titulaires d'une agrégation, mais dans d'autres domaines que celui des STAPS (Cf. « Agrég (autre) », colonne n°3 des Figure 23Figure 24). Le premier fait le choix d'enseigner l'histoire-géographie, tandis que le second s'engage dans une thèse en sociologie après avoir réussi l'agrégation de sciences sociales.

¹³⁰⁹ Jacques Prioux, « Bilan des actions menées au sein du département 2SEP entre 2005 et 2008 », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 1, p. 6.

¹³¹⁰ Archives de l'ENS de Cachan, Procès-verbal du conseil d'administration, 30 novembre 2004, pp. 3-4.

¹³¹¹ Archives de l'ENS de Cachan, Procès-verbal du conseil scientifique de l'ENS de Cachan, 1 février 2005.

¹³¹² Entretien élève, promotion 2006, 28 septembre 2017.

¹³¹³ Le diagramme alluvial démontre bien 11 sujets dans la catégorie « autre ». Il s'agit du regretté Samuel Hess, décédé dans de tristes circonstances.

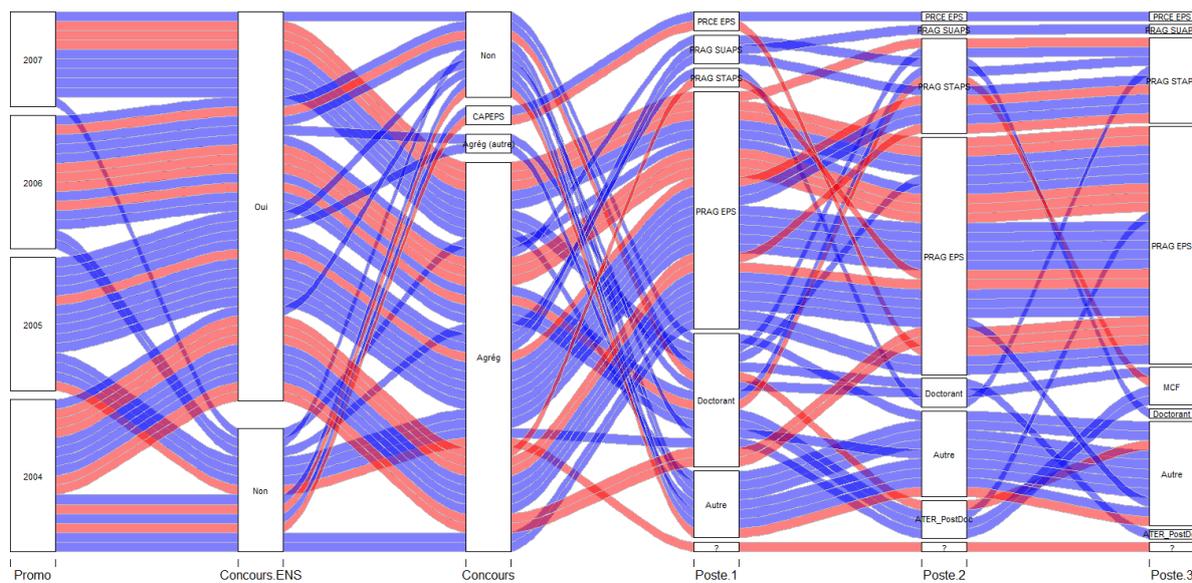


Figure 23 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le sexe¹³¹⁴ (2004-2007)

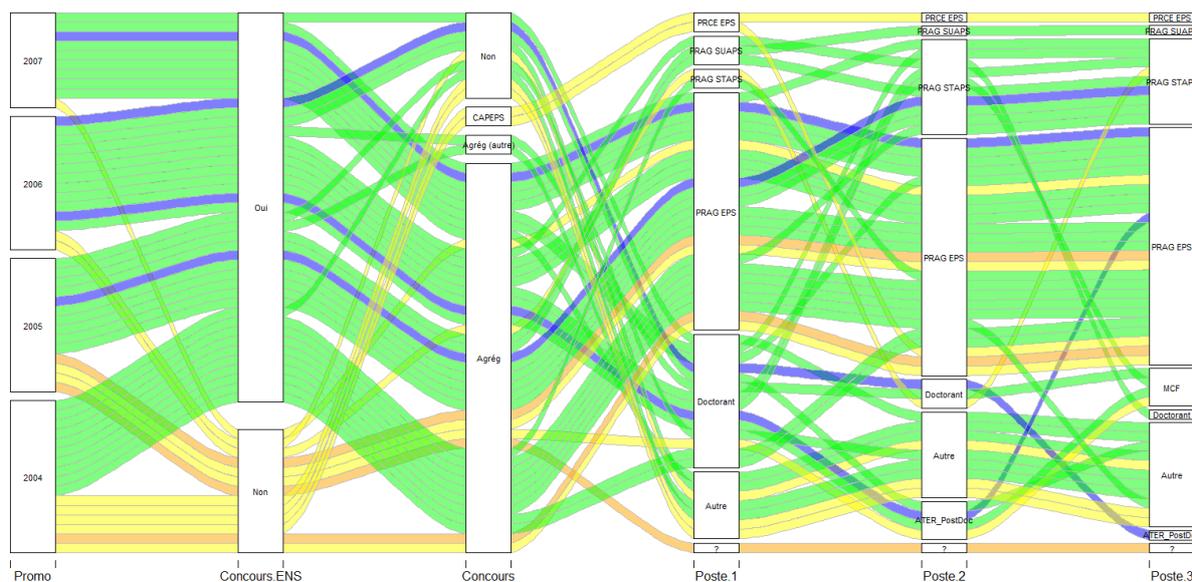


Figure 24 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le statut¹³¹⁵ (2004-2007)

La stratégie structurelle de Jacques Prioux commence à se dessiner peu à peu et permet un accroissement, certes restreint mais tout de même non négligeable, du nombre d'élèves souhaitant poursuivre en thèse. Ainsi, sur les quatre promotions concernées, 11 étudiant·e·s effectuent une demande d'allocation de recherche (ARC) et 10 en obtiennent une. Au total sur

¹³¹⁴ En bleu : les garçons ; en rouge : les filles.

¹³¹⁵ En vert : les normalien·ne·s ; en jaune : les magistérien·ne·s ; en orange : les auditeurs·trices libres et en bleu : les magistérien·ne·s ayant repassé le concours pour devenir normalien·ne·s.

l'ensemble des promotions 2004 à 2007 (ce qui représente 54 élèves), 13 font le choix de poursuivre leur cursus avec un doctorat (Cf. « doctorant », colonne n°4 des Figure 23Figure 24). Certain·e·s élèves découvrent ainsi la recherche alors qu'ils·elles ont vocation à devenir enseignant·e d'EPS :

« En première année d'ENS, les cours d'initiation aux sciences de la vie et de la santé m'ont donné envie de suivre ce cursus, l'ENS me permettant de le faire en parallèle de la formation d'enseignant »¹³¹⁶.

« On le voit dans le discours des normaliens. Souvent, il y en a qui arrivent avec une tendance, un peu comme moi, EPS. Ils prennent tellement le goût de la recherche qu'ils continuent sur une thèse et deviennent parfois enseignant-chercheur »¹³¹⁷.

Tandis que deux autres élèves commencent par enseigner en STAPS ou en Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) avant de commencer une thèse. En effet, l'individu n°1 (en partant du bas) de la promotion 2006, est magistérien. Il devient professeur agrégé d'EPS dans l'enseignement supérieur avant de s'inscrire en thèse. De la même façon, l'individu n°10 (en partant du bas) de la même promotion, est normalien. Il enseigne en SUAPS avant de poursuivre en formation doctorale.

Sur les quatre élèves (trois normalien·ne·s et un magistérien) qui deviennent maîtres de conférences, une seule est une femme (Cf. « MCF », colonne n°6 de la Figure 23).

Néanmoins, la plupart des ancien·ne·s élèves continue de s'orienter majoritairement vers l'enseignement de l'EPS dans les collèges et lycées, dans les STAPS, voire dans les SUAPS. Olivier Kirzin évoque la situation en ces mots : *« c'était clairement la valence agrégation qui était priorisée, non pas par l'école mais par les étudiants, par le recrutement »¹³¹⁸*. Cependant, l'aspect structurel de l'appropriation des normes d'excellence à l'ENS n'est pas négligeable dans la mesure où le passage au département EPS conduit certain·e·s élèves souhaitant faire de l'EPS à faire de la recherche.

« On a moins le profil inverse de quelqu'un qui vient pour faire de la recherche et qui se met, finalement, à faire de l'EPS tu vois ?! Je pense que l'école, dans sa formation, a un effet assez important là-dessus. Moi, je me suis posé, à un moment donné, la question de savoir si je n'allais pas faire une thèse. Mais comme je te dis, l'envie d'enseigner m'a vite rattrapé »¹³¹⁹.

¹³¹⁶ David Matelot, promotion 2007, « L'autre laboratoire... », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 2 | septembre 2009, p. 9.

¹³¹⁷ Entretien élève, promotion 2007, 22 novembre 2017.

¹³¹⁸ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

¹³¹⁹ Entretien élève, promotion 2007, 22 novembre 2017.

Dès lors les élèves semblent confronté·e·s à un dilemme entre leur vocation initiale, c'est-à-dire l'enseignement de l'EPS dans le second degré et la mission affichée du département en direction d'une carrière dans le domaine de la recherche.

2.1.3. 2008-2011 : Structurer et restreindre l'offre de formation

L'année 2008-2009 est marquée par plusieurs événements qui contribuent à alimenter la logique structurelle du département. Le nom de la section change. Ainsi, c'est la première année du département 2SEP. Nous avons déjà montré à quel point le changement d'appellation est important en ce qui concerne l'histoire de cette institution. C'est également la première fois que la barre symbolique des 100% est atteinte à l'agrégation. La légitimité de la section n'est donc plus à prouver et, à partir de ce moment, la volonté est de stabiliser les acquis en matière de préparation au concours et de « *sensibiliser nos élèves à la recherche, de leur donner le goût de la recherche et de les former à et par la recherche* »¹³²⁰.

- *Enseignant·e·s-chercheur·se·s – Recrutement de modèles à suivre*

L'arrêté du 21 février 2008 officialise l'ouverture d'un poste de maître de conférences en « physiologie des activités sportives » au département 2SEP de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan. En effet, le fait que la spécialité de Jacques Prioux soit la physiologie de l'exercice conduit l'antenne à orienter dans l'immédiat la recherche vers l'axe « sciences de la vie » de l'EPS. Néanmoins, « *à terme, le recrutement d'enseignants-chercheurs d'autres spécialités pourra permettre une ouverture en recherche du département vers l'axe « sciences humaines et sociales* »¹³²¹. Dans la continuité de ces actions au profit des sciences de la vie et la santé, un projet de construction d'une plateforme M2S (« Mouvement sport santé », dirigé par Paul Delamarche) est soumis à l'approbation du conseil d'administration de l'ENS de Cachan à la même date que celle du changement de nom, soit le 10 avril 2008¹³²². En 2008, seul le laboratoire M2S bénéficie d'une reconnaissance ministérielle¹³²³. Cette orientation du département marquée par les sciences de la vie et de la santé est vivement critiquée par le SNEP qui « *attendait une forme de rééquilibrage au profit des sciences humaines et sociales [...]* Nous ne sommes pas persuadés que l'EPS et la recherche sur les APSA sortent gagnantes de

¹³²⁰ Jacques Prioux, « Historique. », in : Bulletin de l'A3, 10 | juin 2018, p. 11.

¹³²¹ Archives de l'ENS de Cachan, Patrice Quinton, « Le département EPS : première promotion », in : *Bulletin des anciens élèves et des élèves de l'ENS de Cachan*, 230 | novembre 2006, 10-11.

¹³²² Archives de l'ENS de Cachan, Procès-verbal du conseil d'administration, 10 avril 2008, p. 10.

¹³²³ Archives du site internet de l'ENS Cachan, antenne de Bretagne, rubrique « Recherche », mise à jour du 23 février 2008.

cette orientation restrictive »¹³²⁴. Certain·e·s élèves ou ancien·ne·s élèves du département n'acceptent pas ce choix de recrutement. En effet, les étudiant·e·s de l'ENS 2SEP éprouvent des difficultés à identifier des actions réelles en faveur d'un équilibre SHS/SVS au sein de la formation. Ainsi, certain·e·s font la demande à Jacques Prioux de s'expliquer sur ces points. À l'issue de cette rencontre, il est projeté de créer un groupe de travail associant des élèves et différent·e·s acteur·trice·s impliqué·e·s afin de permettre le rattachement du département 2SEP à un laboratoire de sciences humaines. Néanmoins, ce groupe ne sera jamais créé¹³²⁵.

*« J'ai refusé de continuer d'intervenir à l'ENS puisque Prioux promettait depuis de nombreuses années un poste en SHS et en fait il mettait toutes ses billes dans le laboratoire de physiologie »*¹³²⁶.

Il faut ainsi attendre l'année 2010 pour qu'un « maître de conférences en sciences sociales des APS »¹³²⁷, Jean-Nicolas Renaud, soit recruté¹³²⁸ et qu'un laboratoire, le LARES, dirigé par Dominique Bodin soit reconnu officiellement comme une structure d'appui pour le département 2SEP¹³²⁹. Le recrutement de Jean-Nicolas Renaud aurait porté à trois le nombre d'enseignant·e·s-chercheur·se·s du département si le décès brutal de Delphine Thévenet n'était pas intervenu le 25 octobre 2010 à l'âge de 32 ans¹³³⁰.

- *L'offre de formation en Master – Enjeux de laboratoires*

En 2007-2008, les spécialités changent et la co-habilitation est ainsi demandée pour les Masters « Mouvement, Sport, Santé » (M2S : porté par le laboratoire M2S de l'Université de Rennes 2), « Sport et sciences sociales, administration, territoire et intégration » (SSSATI : porté par le laboratoire LARES, qui devient le VIPS¹³³¹, de l'Université de Rennes 2) et « Expertise, performance et intervention » (EPI : Université de Nantes et Bretagne

¹³²⁴ Archives du SNEP, Samuel Lepuissant, « Département EPS de l'ENS Cachan : une orientation exclusive ? », in : *Bulletin du SNEP*, 790 | avril 2008, p. 10.

¹³²⁵ Courrier du 6 juillet 2009 de Jérôme Bourbousson (promotion 2003) adressé à Luc Robène et Olivier Kirzin (responsables de la préparation à l'agrégation), in : *Bulletin de l'A3EPS*, 2 | septembre 2009, p. 12.

¹³²⁶ Entretien élève, promotion 2003, 18 avril 2016.

¹³²⁷ Archives de l'ENS de Cachan, Procès-verbal du conseil d'administration en formation restreinte, Extrait de la séance du 8 mars 2010.

¹³²⁸ Sont présents dans le comité de sélection chargé du recrutement : Jacques Prioux, PU en STAPS (ENS de Cachan) ; Dominique Bodin, PU en STAPS (Université de Rennes 2) ; Delphine Thévenet, MCF en STAPS (ENS de Cachan) ; Marie-Laure Cabon-Dhersin, MCF en sciences économiques et sociales (ENS de Cachan) ; Catherine Blaya, PU en sociologie de l'éducation (Université de Dijon) ; Patrick Bouchet, PU en STAPS (Université de Dijon) ; Omar Zana, MCF en STAPS (Université du Maine) ; Jean-Yves Dartiguenave, MCF en sociologie (Université de Rennes 2).

¹³²⁹ Jacques Prioux, « Bilan des actions menées au sein du département entre 2009 et 2010 », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 3 | octobre 2010, p. 6.

¹³³⁰ « Sa joie de vivre, son dynamisme, ses qualités humaines, pédagogiques et scientifiques sont profondément regrettées par ses collègues et par les élèves du département 2SEP ». Archives de l'ENS de Cachan, *Bulletin des anciens élèves et des élèves de l'ENS de Cachan*, 240 | mars 2011, p. 41.

¹³³¹ Violence identités politiques et sports

occidentale)¹³³². Néanmoins, la majorité des étudiant·e·s passent le concours d'entrée pour se former à l'enseignement de l'EPS. Ils·elles choisissent ainsi massivement le master « Sport, culture, éducation » (SCE : porté par le laboratoire CREAD, dont le responsable est Yvon Léziart) bien qu'il ne soit pas habilité par l'ENS, « *parce que c'est celui qui abordait au plus près des problématiques de l'éducation physique et éducatives en général. Il y avait effectivement 70% des étudiants qui choisissaient ce master. Et s'il y avait 70%, les deux autres masters se répartissaient les 30% restant* »¹³³³. Dès lors, afin que les élèves choisissent davantage les masters co-habilités par l'ENS, il est décidé de mettre fin à la possibilité de s'inscrire dans le master SCE. « *On a essayé de mettre en place un plan de formation où ils n'avaient pas la possibilité de suivre ce master sciences de l'éduc parce qu'il n'était pas co-accrédité* »¹³³⁴. Par conséquent, en 2011, quelques élèves du département, notamment Léa Gottsmann et David Matelot, tentent d'organiser la résistance afin que le master SCE puisse être habilité par l'ENS. Les arguments de l'administration sont fondés en partie sur le fait que le CREAD (Centre de recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique, laboratoire support du SCE) est un laboratoire labellisé en sciences de l'éducation et non en STAPS.

*« Ils voulaient en fait supprimer le master SCE pour ne mettre que les masters SSSATI ou M2S, des masters qui étaient déjà habilités par l'ENS »*¹³³⁵.

De plus, la maquette du SCE ne semble pas non plus être en adéquation avec les attentes de l'ENS de Cachan. « *C'était une maquette un petit peu vaseuse, que les évaluations n'étaient pas très précises... il n'y avait pas beaucoup de cours, pas de séminaire de recherche... En termes de recherche, on était assez libre quoi* »¹³³⁶. Dans un contexte où le département se structure et laisse de moins en moins de liberté aux élèves afin qu'ils·elles poursuivent en thèse, l'administration ne peut donner son crédit à un master qui restaure un espace d'autonomie et d'indépendance permettant aux normalien·ne·s et aux magistérien·ne·s d'échapper quelque peu au contrôle de l'ENS (toutefois, les élèves ne se dérobent pas pour autant aux mécanismes d'autocontraintes). Néanmoins, la lutte des élèves du département n'aura pas été vaine dans la mesure où ils·elles obtiennent un léger compromis. En effet, en contrepartie de la suppression du SCE, le département 2SEP finance désormais des heures de cours dans le domaine des sciences de l'éducation permettant de valider quelques ECTS¹³³⁷ du master SCE, adossé au

¹³³² Archives de l'ENS de Cachan, Procès-verbal du conseil d'administration, 6 décembre 2007.

¹³³³ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

¹³³⁴ Entretien Jacques Prioux, 10 février 2017.

¹³³⁵ Entretien élève, promotion 2011, 23 février 2017.

¹³³⁶ *Ibid.*

¹³³⁷ European Credits Transfer System.

CREAD. De la même manière, les élèves obtiennent également la création d'un conseil de département qui doit ainsi se réunir deux fois par an, « *ce qui permettait de faire le point sur pas mal d'événements* »¹³³⁸. Pour Olivier Kirzin, cette volonté d'interdire l'inscription des élèves du département 2SEP en SCE est liée à des enjeux de laboratoires. Dans la mesure où les travaux sont en cours pour accueillir le laboratoire M2S dans les locaux de l'ENS, il est nécessaire de faire en sorte que les normalien·ne·s et magistérien·ne·s s'inscrivent massivement dans le master supporté par le laboratoire dirigé par Paul Delamarche. Les élèves et les étudiant·e·s ne faisant pas le choix du M2S, seraient orienté·e·s vers le Master SSSATI, laboratoire dont le maître de conférences du département 2SEP, Jean-Nicolas Renaud, fait partie.

*« Donc là, les enjeux, c'était de remplir les masters... C'était de remplir le laboratoire adossé à l'ENS, le M2S. Enfin, c'est mon interprétation. Je pense que je ne suis pas loin de la réalité »*¹³³⁹.

Bien que la position d'Olivier Kirzin soit fortement ancrée dans un système de représentation inhérent au fonctionnement des UFR STAPS datant d'une période antérieure aux années 1990, où l'EPS faisait figure d'exclusivité, sa lecture des enjeux de laboratoire semble être justifiée. En effet, le 11 février 2011, une délégation assiste à la « pose de la première pierre » de la plateforme « Mouvement sport santé »¹³⁴⁰. Cet événement est l'occasion pour Paul Delamarche de rappeler que :

*« Le laboratoire M2S devient ce que ses membres et vous-mêmes, représentants des institutions, avez souhaité : un incubateur au service de la recherche dans le secteur du sport et de la santé, un creuset où se réalisent la maturation et la concrétisation de projets innovants en un lieu où il disposera des outils de la recherche et de l'environnement nécessaires, grâce à l'effort de tous »*¹³⁴¹.

Dès lors, il apparaît comme fortement probable que l'enjeu de la suppression de la possibilité pour les étudiant·e·s de suivre le master SCE s'inscrive dans une stratégie de rentabilisation de la plateforme M2S.

¹³³⁸ Entretien élève, promotion 2011, 23 février 2017.

¹³³⁹ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

¹³⁴⁰ Site internet du département 2SEP, <http://www.sciencesport.ens-rennes.fr/evenements-marquants/pose-de-la-1re-pierre-de-la-plateforme-mouvement-sport-sante--109271.kjsp?RH=1414673934047>

¹³⁴¹ Discours de Paul Delamarche à l'occasion de la pose de la première pierre de la plateforme M2S, cité sur la page du site internet du département 2SEP, <http://www.sciencesport.ens-rennes.fr/evenements-marquants/pose-de-la-1re-pierre-de-la-plateforme-mouvement-sport-sante--109271.kjsp?RH=1414673934047>

- *L'agrégation : Excellence moindre mais excellence tout de même !*

Par ailleurs, la loi LRU (2007) et la masterisation (2008) engendrent certaines modifications structurales dans le contexte des ENS. Il est effectivement précisé que « *peuvent se présenter au concours externe les candidats justifiant de la détention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation* »¹³⁴². Cette annonce « *a suscité quelques émois voire quelques effrois tout au long de l'année universitaire 2009-2010* »¹³⁴³ dans la mesure où, initialement, un Master 2 devait être exigé pour l'inscription au concours. Pour la société des agrégé·e·s, ainsi que pour certains syndicats (Autonome Sup, SNALC¹³⁴⁴), cette réforme est une petite victoire dans la mesure où elle permet de « *maintenir une distinction statutaire entre les futurs certifiés (cinq années d'études, dont une pour préparer le concours) et les futurs agrégés (cinq ans d'études, plus une pour préparer le concours)* »¹³⁴⁵. Pour Olivier Kirzin, ceci n'aurait pas été sans lourdes conséquences : le risque était grand de voir des normalien·ne·s de troisième année passer leur M2 recherche et poursuivre en première année de thèse dès leur quatrième année d'ENS, désertant ainsi le concours de l'agrégation. « *Plus de candidats normaliens pouvait signifier plus d'agrégation externe* »¹³⁴⁶. Ainsi, alors même que l'agrégation externe a existé sans l'ENS, la préparation au concours du département 2SEP serait, pour Olivier Kirzin, devenue incontournable. Il est cependant vrai que 37% des candidat·e·s admis·es à l'agrégation sont issu·e·s des quatre ENS¹³⁴⁷. Les directeur·trice·s des prestigieuses institutions menacent alors de fermer leurs préparations aux concours pour l'année 2010-2011¹³⁴⁸. Le lobbying des ENS semble payer puisque la décision finale repose sur le fait que les candidat·e·s doivent dorénavant justifier d'une deuxième année de master au moment des résultats de l'admissibilité¹³⁴⁹, soit à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai. Ainsi, depuis cette époque, le département 2SEP est habilité, comme toutes les autres sections de l'ENS de Cachan et de l'antenne de Bretagne, à délivrer un master « Formation

¹³⁴² Décret du 29 juillet 2009.

¹³⁴³ Olivier Kirzin, « Masterisation et préparation à l'agrégation », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 3 | octobre 2010, p. 7.

¹³⁴⁴ Syndicat national des lycées et des collèges.

¹³⁴⁵ Philippe Jacqué, « Polémique autour du concours de l'agrégation », in : Journal *Le Monde*, 24 novembre 2009, https://www.lemonde.fr/societe/article/2009/11/24/polemique-autour-du-concours-de-l-agregation_1271306_3224.html

¹³⁴⁶ Olivier Kirzin, « Masterisation et préparation à l'agrégation », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 3 | octobre 2010, p. 7.

¹³⁴⁷ Philippe Jacqué, « Polémique autour du concours de l'agrégation », in : Journal *Le Monde*, 24 novembre 2009 https://www.lemonde.fr/societe/article/2009/11/24/polemique-autour-du-concours-de-l-agregation_1271306_3224.html

¹³⁴⁸ Claude Lelièvre, « L'agrégation dans la tourmente de la mastérisation », in : *Mediapart*, 11 décembre 2009, <https://blogs.mediapart.fr/claude-lelievre/blog/111209/lagregation-dans-la-tourmente-de-la-masterisation>

¹³⁴⁹ Jacques Prioux, « Bilan des actions menées au sein du département entre 2009 et 2010 », in : in : *Bulletin de l'A3EPS*, 3 | octobre 2010, p. 6.

d'enseignant·e·s pour le supérieur »¹³⁵⁰ (FES). La préparation à l'agrégation externe d'EPS s'accommode vite aux nouvelles exigences en adaptant ses contenus. En effet, l'exigence d'évaluation se traduit par une élévation du volume horaire accordée aux oraux en début de formation.

« Nous avons ainsi doublé les heures de préparation aux oraux avant les écrits. L'impact positif direct de cette semestrialisation est de mobiliser, certes de façon extrinsèque, les agrégatifs sur les oraux dès le début de la formation. Le dilemme à surmonter reste celui de préserver en même temps notre compétitivité sur les écrits »¹³⁵¹.

Par conséquent, le « *long fleuve tranquille, mais dense* »¹³⁵² de la troisième année de magistère devient alors un enchaînement d'évaluations écrites et orales permettant de décrocher le master FES et l'agrégation externe d'EPS. La conséquence de cette réforme est donc de transformer la préparation en une véritable course contre la montre. Une source d'anxiété s'ajoute ainsi à la « *peur de ne pas trouver assez de temps pour travailler* »¹³⁵³ ou encore à la « *peur de ne pas être prête à temps, de ne pas avoir pu tout apprendre* »¹³⁵⁴.

- *L'offre de formation en Licence : Rapprocher les élèves du département*

Enfin, l'année 2011 marque également un tournant dans l'histoire du département 2SEP. Depuis cette année, les élèves admis·es à l'ENS doivent tous·tes être inscrit·e·s en licence 3 (soit en « *éducation et motricité* », soit en « *entraînement sportif* ») pendant leur première année de scolarité afin de permettre une meilleure synchronisation des emplois du temps de l'ENS et de l'Université de Rennes 2.

« On n'arrivait pas à trouver des créneaux horaires qui soient libres pour tous les étudiants. Ce n'était pas possible du coup on a été obligé de mettre tous nos cours le soir. C'était le seul moment où... comme il n'y avait pas de cours à l'Université, les étudiants étaient libres et ça on l'a fait pendant des années. Et à un moment on s'est dit stop on arrête. On restreint. Les étudiants qu'on recrute pourront suivre soit la formation éducation et motricité soit la formation entraînement sportif »¹³⁵⁵.

En effet, dès 2007, le conseil de perfectionnement soulève la question de la diversité des parcours. Il est alors possible de s'inscrire « *soit en L2, en L3, soit en ayant déjà validé le CAPEPS* »¹³⁵⁶, ce qui pose des problèmes d'organisation des cours au niveau du département, mais aussi en termes d'équité vis-à-vis des étudiant·e·s. Pour certain·e·s élèves du département,

¹³⁵⁰ Archives de l'ENS de Cachan, Procès-verbal du conseil d'administration, 4 avril 2008, p. 3.

¹³⁵¹ Olivier Kirzin, « Masterisation et préparation à l'agrégation », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 3 | octobre 2010, p. 7.

¹³⁵² Entretien élève, promotion 2007, 18 avril 2016.

¹³⁵³ Questionnaire, élève n°77, promotion 2008.

¹³⁵⁴ Questionnaire, élève n°2, promotion 2012.

¹³⁵⁵ Entretien Jacques Prioux, 10 février 2017.

¹³⁵⁶ Archives de l'ENS de Rennes, Compte rendu du conseil de perfectionnement du département EPS, 23 novembre 2007, p. 6.

la maquette n'est pas encore aboutie et des redondances subsistent entre les cours dispensés à l'Université de Rennes 2 et les enseignements de l'ENS. En effet, la convention « cadre », entre l'ENS de Cachan et l'Université de Rennes 2, établie le 9 juillet 2002, ne précise que les conditions d'accueil des élèves du département¹³⁵⁷ (effectifs, droits de scolarité, diplômes, droit d'accès à la bibliothèque universitaire, etc.) et non les organisations pédagogiques qui en découlent.

« Nous avons beaucoup d'heures de cours et pas mal de boulot aussi pour la fac qui s'ajoutait à celui de l'ENS. Du coup, je trouve ne pas avoir eu assez le temps pour m'imprégner de mes recherches »¹³⁵⁸.

Afin de valider leur licence et leur première année de magistère, les élèves du département 2SEP doivent ainsi réaliser un mémoire en SVS, un mémoire en SHS en plus d'un mémoire pour l'Université. Par conséquent, les exigences en matière d'initiation à la recherche sont revues à la baisse :

« J'étais tolérante, certains me faisaient du réchauffé de leur mémoire qu'ils faisaient par ailleurs à l'Université, [...] si l'ENS était une structure intégrée à l'Université, les choses auraient été peut-être aussi plus simples »¹³⁵⁹.

Cette révision à la baisse, ainsi que le fait d'avoir une maquette jugée peu formalisée, engendre une certaine opposition entre les attentes des élèves lorsqu'ils-elles intègrent une école considérée comme prestigieuse et la réalité perçue des cours dispensés à l'ENS :

« Enfin, nous c'est vrai qu'on s'attendait à avoir des super conférences, des super cours sur des trucs, plein de thèmes et au final, on s'est retrouvé un peu bah... on avait des cours d'écrit 1 et d'écrit 2, un peu de recherche mais ce n'était pas la folie quoi »¹³⁶⁰.

Au cours de l'année universitaire 2011-2012, une convention est à l'étude afin de créer des modalités de contrôle de connaissances spécifiques aux élèves du magistère dans le cadre des licences « éducation et motricité » et « entraînement sportif ». Par conséquent, à partir de l'année universitaire 2012-2013, les élèves du département 2SEP suivent les enseignements précisés dans la maquette de l'UFRAPS de Rennes 2 à l'exception de trois unités d'enseignement qui sont désormais validées par les notes obtenues à l'issue des évaluations programmées à l'ENS 2SEP. Ces équivalences permettent ainsi de programmer « des enseignements mutualisés avec les magistériens qui suivent une autre licence, afin de faciliter

¹³⁵⁷ Archives de l'ENS de Rennes, non cotée, carton intitulé « Organisation de l'ENS de Rennes », Convention cadre entre l'Université de Rennes 2 et l'ENS de Cachan, 9 juillet 2002.

¹³⁵⁸ Lise Cardin, « Bilan d'un an passé à l'ENS (promo 2010) », in : Bulletin de l'A3EPS, 4 | 2011, p. 15.

¹³⁵⁹ Entretien Aurélie Épron, 28 juin 2017.

¹³⁶⁰ Entretien élève, promotion 2011, 23 février 2017.

la mise en place d'enseignements pluridisciplinaires et d'initiation à la recherche »¹³⁶¹. Il en va de même pour les Masters co-habilités par l'ENS de Cachan : le SSSATI et le M2S.

Néanmoins, certain·e·s élèves considèrent tout de même que les cours d'initiation à la recherche sont intéressants et qu'ils permettent de « découvrir la recherche »¹³⁶² grâce à une salle de travaux pratiques équipée dès l'année 2004¹³⁶³.

« Sur l'aspect recherche, ça m'a permis de découvrir la recherche. Ça m'a même plu d'en faire avec les mini-mémoires parce qu'à l'époque, ils n'étaient pas aussi lourds »¹³⁶⁴.

« En ce qui concerne les cours, c'est génial d'avoir tant de matos à disposition pour faire la recherche que tu veux »¹³⁶⁵.

« On le voit dans le discours des normaliens. Souvent, il y en a qui arrivent avec une tendance, un peu comme moi, EPS. Ils prennent tellement le goût de la recherche qu'ils continuent sur une thèse et deviennent parfois enseignant-chercheur »¹³⁶⁶.

Les élèves semblent ainsi écartelé·e·s entre leur vocation (voire pour certain·e·s leurs origines familiales dans la mesure où bon nombre sont fils ou filles d'enseignant·e·s d'EPS), et le mécanisme d'autocontraintes alimenté par l'ENS. D'autres, au contraire, considèrent que les moyens dédiés à l'initiation à la recherche ne sont pas suffisants :

« Au niveau de l'ENS, en revanche je regrette le peu d'effort mis en œuvre pour valoriser la recherche. En effet, la plupart des étudiants semblent être focalisés sur l'agrégation, ce qui est bien mais insuffisant pour développer la recherche en STAPS. Le deuxième gros problème selon moi se situe au niveau du concours d'entrée qui est largement à réformer. Mon projet est de passer l'agrégation et de faire une thèse pour devenir enseignant-chercheur (sociologie-histoire) »¹³⁶⁷.

De plus, afin d'honorer la mémoire de Delphine Thévenet, un congrès où chaque élève du département présente ses recherches est organisé chaque année à partir de l'année universitaire 2011-2012. L'objectif est double, à la fois scientifique et convivial. En effet, ce congrès permet de finaliser les projets de recherche menés pendant l'année par une présentation (communication orale et poster) devant tous·tes les autres élèves et leurs enseignant·e·s de

¹³⁶¹ Archives de l'ENS de Rennes, non cotées, Carton intitulé : « Organisation ENS de Rennes », Convention entre l'UFRAAPS de l'Université de Rennes 2 et le département 2SEP de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan, 27 juin 2012.

¹³⁶² Questionnaire, élève n°4, promotion 2012.

¹³⁶³ Jacques Prioux, « Historique », in : *Bulletin de l'A3*, 10 | juin 2018, p. 12.

¹³⁶⁴ Entretien élève, promotion 2007, 22 novembre 2017.

¹³⁶⁵ Une élève de la promotion 2009, « Les mots des nouveaux élèves », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 3 | octobre 2010, p. 8

¹³⁶⁶ Entretien élève, promotion 2007, 22 novembre 2017.

¹³⁶⁷ Un élève de la promotion 2008, « Le mot des nouveaux élèves », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 2 | septembre 2009, p. 6.

l'ENS Rennes et de l'UFR STAPS de Rennes. Le congrès Delphine Thévenet permet également de regrouper durant quelques jours les élèves de trois promotions différentes (première, deuxième et quatrième année) ainsi que certain·e·s ancien·ne·s élèves pour un moment d'échanges et de convivialité, finalisé par un tournoi sportif. À l'issue de ce congrès, un prix est décerné afin de récompenser le meilleur travail de recherche d'un·e élève de première ou de deuxième année¹³⁶⁸.

« Ce congrès est pour le département l'occasion de mettre en avant la recherche en STAPS et d'encourager les élèves à poursuivre dans cette voie »¹³⁶⁹.

Il est aussi l'occasion pour l'administration du département 2SEP de valoriser la recherche et d'en faire le symbole d'une forme d'excellence. Il s'agit effectivement d'une nouvelle manière de se distinguer de la masse.

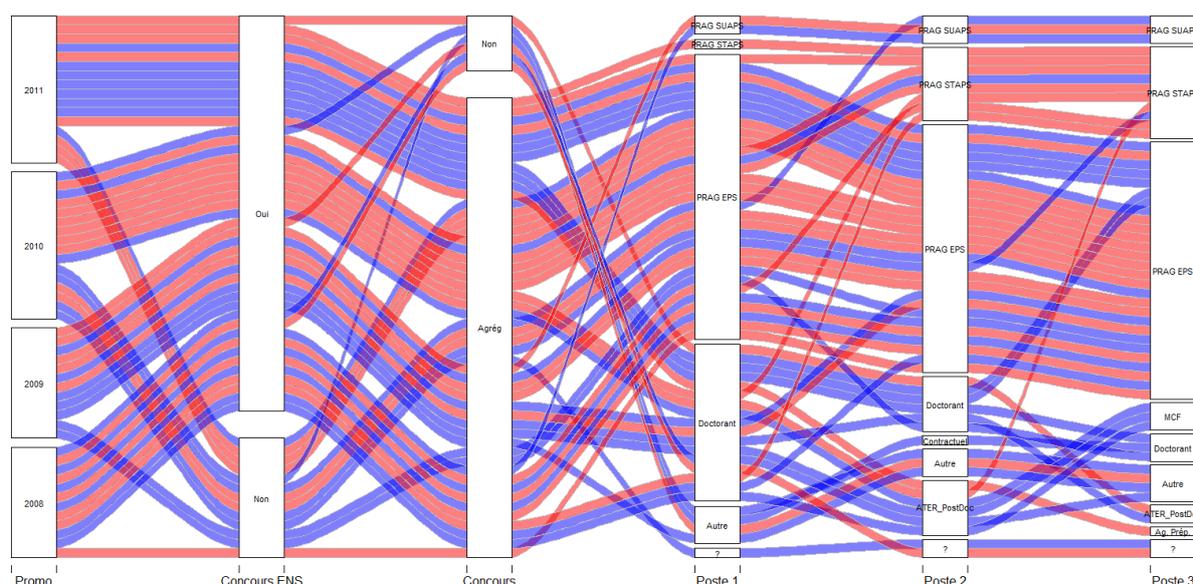


Figure 25 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le sexe¹³⁷⁰ (2008-2011)

¹³⁶⁸ Cette récompense prend davantage d'ampleur dans les années postérieures à cette période. C'est pourquoi elle sera traitée de manière plus spécifique dans la troisième partie de cette thèse.

¹³⁶⁹ Site internet de l'ENS 2SEP, <http://www.sciencesport.ens-rennes.fr/congres-delphine-thevenet/>, consulté le 9 avril 2020.

¹³⁷⁰ En bleu : les garçons ; en rouge : les filles.

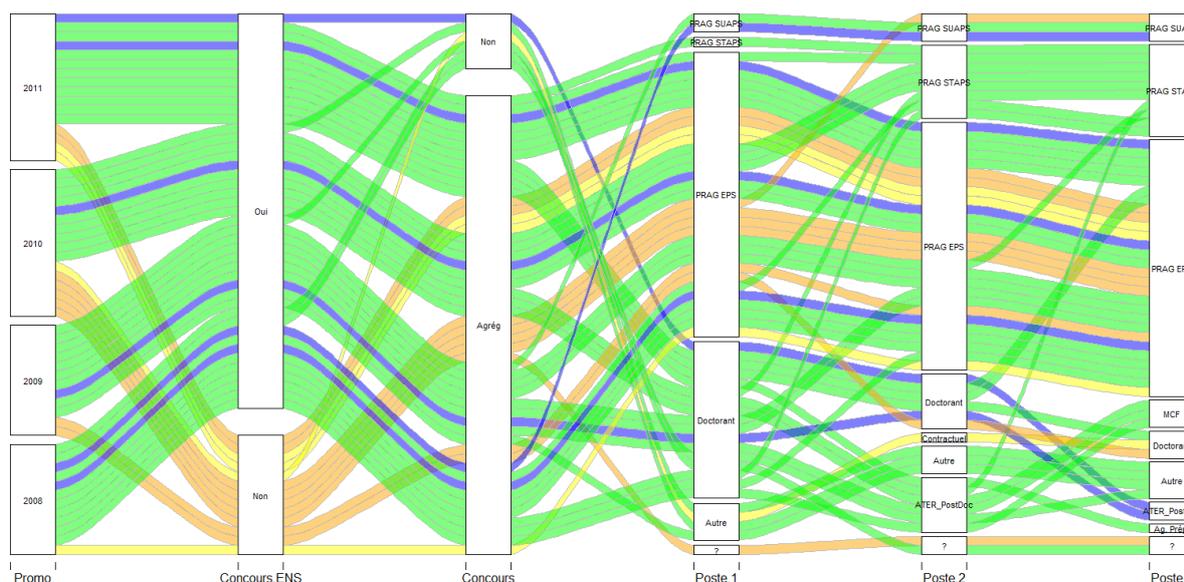


Figure 26 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le statut¹³⁷¹ (2008-2011)

Pour Jacques Prioux, « le nombre d'élèves poursuivant en thèse est fluctuant selon les années, mais est globalement insuffisant »¹³⁷². En effet, l'ensemble des promotions des années 2008 à 2011, le nombre d'élèves qui poursuivent leurs études en contrat doctoral n'augmentent pas significativement. Sur un total de 56 individus, seulement 17 élèves (7 filles et 10 garçons, Cf. « doctorant-e », colonne n°4 de la Figure 25), soit 15 normalien-ne-s, un magistérien et un auditeur libre font le choix de s'inscrire en thèse (Cf. trajectoires rouges, « doctorant-e », colonne n°4 de la Figure 25). Trois garçons sont maintenant maîtres de conférences. Parmi les 7 élèves de sexe féminin, toutes normaliennes, à avoir poursuivi en formation doctorale, aucune n'est MCF. L'une d'entre elles est actuellement agrégée préparatrice¹³⁷³ au département 2SEP de l'ENS Rennes. Trois sont professeures agrégées d'EPS en STAPS. Une normalienne devient professeure agrégée d'EPS dans le secondaire. Une autre obtient un poste d'ATER et poursuit ainsi son travail de thèse. Nous n'avons pu retrouver la trajectoire professionnelle de la dernière normalienne (Cf. « ? », colonne n°5 et 6 des Figure 25Figure 26). Il est également à noter que le

¹³⁷¹ En vert : les normalien-ne-s ; en jaune : les magistérien-ne-s ; en orange : les auditeurs-trices libres et en bleu : les magistérien-ne-s ayant repassé le concours pour devenir normalien-ne-s.

¹³⁷² Jacques Prioux, « Bilan des actions menées au sein du département 2SEP entre 2009 et 2010 », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 3, octobre 2010, p. 6.

¹³⁷³ Statut spécifique aux ENS : Les professeur-e-s agrégé-e-s peuvent exercer à titre temporaire, pour une durée de trois ans, reconductible deux fois, les fonctions de préparateur-trice dans les Écoles normales supérieures, dans les conditions fixées par les statuts ou les règlements intérieurs de ces établissements. Ils-elles doivent accomplir un service d'enseignement d'une durée annuelle qui peut varier entre la moitié et la totalité du volume horaire prévu pour les maîtres de conférences et doivent participer aux activités de recherche du laboratoire.

nombre de demandes de Contrat doctoral spécifique aux normalien·ne·s (CDSN¹³⁷⁴) est plus élevé. En effet, le nombre de CDSN étant défini à l'avance sur les bases de l'année précédente par l'ENS de Cachan (puis Rennes par la suite), sur 19 requêtes, seulement cinq élèves se voient refuser leur projet par l'administration¹³⁷⁵. Olivier Kirzin pense que c'est une des raisons qui poussent les normalien·ne·s à continuer en thèse : « *quand ils voient la possibilité d'avoir des bourses CDSN, je pense que, après, ça peut les inciter à poursuivre dans la recherche quoi. Même si, au départ, ce n'est pas leur motivation prioritaire* »¹³⁷⁶. Ainsi, si le nombre de thèses soutenues n'augmente que très peu par rapport à la période précédente, le nombre de souhaits formulés par les élèves est en nette augmentation.

En 2010, il est par ailleurs rappelé aux élèves du département 2SEP que « *l'agrégation n'est pas obligatoire* »¹³⁷⁷. En effet, s'ils·elles le souhaitent ils·elles peuvent effectuer un « *parcours recherche* »¹³⁷⁸ en lieu et place de suivre la préparation à l'agrégation externe d'EPS. Cette année consiste à réaliser un master 2 recherche afin de préparer une thèse. Seulement trois élèves effectuent ce choix dans la mesure où, d'une part, les élèves s'orientent encore majoritairement vers l'enseignement de l'EPS et, d'autre part, « *c'est aussi une stratégie de sécurité en se disant : j'aurai au moins l'agrég, si je ne poursuis pas en thèse* »¹³⁷⁹.

Cette période est également marquée par une très nette diminution du nombre de dévoiements. Ainsi, seulement trois élèves effectuent un choix de vie qui les conduit à se détacher des trajectoires priorisées par l'ENS (une professeure des écoles, un kinésithérapeute et un journaliste).

Par conséquent, les modifications structurelles apportées à la formation dispensée au département 2SEP de l'antenne de Bretagne initient l'adhésion de certain·e·s élèves aux normes d'excellence définies par l'institution.

¹³⁷⁴ Anciennement ARC : Allocations de recherche couplées à une mission d'enseignement.

¹³⁷⁵ Archives ENS Rennes, Tableau récapitulatif des demandes et attributions des CDSN (2006-2013), téléchargeable en ligne : <http://www.sciencesport.ens-rennes.fr/allocations-de-recherche/>

¹³⁷⁶ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

¹³⁷⁷ Jacques Prioux, « Bilan des actions menées au sein du département entre 2009 et 2010 », in : Bulletin de l'A3EPS, 3 | octobre 2010, p. 6.

¹³⁷⁸ Nous y reviendrons plus précisément dans la partie suivante.

¹³⁷⁹ Entretien Oliver Kirzin, 7 juin 2018.

Conclusion

Le fait d'atteindre les symboliques 100% de réussite à l'agrégation contribue à l'élaboration et à l'autonomisation d'un véritable mythe au sein du département EPS/2SEP. L'échec n'est plus permis au regard des moyens décuplés par l'institution et la réussite totale apporte la preuve de leur efficacité. Les croyances suscitées par un tel phénomène alimentent le mécanisme d'autocontraintes. Le fait que cette période soit marquée par une forte diminution du nombre de dévoiements atteste de son fonctionnement quasi parfait. En effet, le processus d'intériorisation des attentes est certainement bien plus efficace que toute autre forme de pression extérieure qui pourrait être mise en place par l'autorité centrale de l'ENS. La troisième année de magistère où les élèves préparent l'agrégation externe d'EPS peut alors être considérée comme l'apothéose de ce processus.

Néanmoins, parallèlement, l'aboutissement suprême de la préparation au prestigieux concours de recrutement initie une reconfiguration du mythe de l'excellence au sein du département EPS/2SEP et relègue l'agrégation au statut de second « rite de passage ». Arnold Van Gennep distingue trois phases qui permettent de définir un tel phénomène¹³⁸⁰. La première étape résulte d'une séparation par rapport à un état antérieur. Les élèves sont ainsi arraché·e·s à leur statut d'étudiant·e pour devenir des « agrégatif·ve·s ». Ce terme est révélateur de l'existence d'une seconde période définie par l'anthropologue qui est dite « de latence ». Enfin, la réussite à l'agrégation leur permet d'atteindre un nouvel état. Les élèves appartiennent alors enfin au collectif des normalien·ne·s agrégé·e·s d'EPS. Il est à noter que David Le Breton rappelle l'importance de la douleur comme marqueur mnésique et comme expérience à surmonter pour prouver vaillance, courage et bravoure des individus qui traversent une telle épreuve¹³⁸¹. Ainsi, l'angoisse de faire partie des 14% qui échouent et l'anxiété qu'elle suscite ferait bien partie d'un tel rite de passage.

La réussite au concours de recrutement de l'enseignement secondaire, aussi prestigieuse soit-elle, ne s'élève plus au rang de fin en soi. L'autorité centrale de l'ENS souhaite que les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s fassent preuve d'une excellence plus académique en prolongeant leurs études par une formation doctorale. Dès lors, les élèves du département EPS/2SEP doivent satisfaire non seulement aux exigences définies par l'institution tout en essayant de respecter leurs propres croyances.

¹³⁸⁰ Arnold Van Gennep, *Les rites de passage*, Paris : Éditions Picard, 1981 [1909], 288p.

¹³⁸¹ David Le Breton, *Anthropologie de la douleur*, Paris : Broché, 1995, 240p.

Ainsi, au même titre que les transclasses, les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s sont « *façonné·e·s tour à tour par les mondes qu'ils traversent et qui les traversent* »¹³⁸². Leurs représentations de l'excellence se construisent donc, de manière individuelle, au regard de la conjonction d'imaginaires pluriels auxquels ils·elles adhèrent plus ou moins. Aux mécanismes d'autocontraintes découlant des structures mythiques que constituent les ENS, s'ajoutent alors une autorégulation d'ordre social. Ainsi, en s'engageant dans l'écriture d'une thèse, les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s doivent accepter de se distancier du monde de l'enseignement de l'EPS qui, souvent, les a conduit·e·s à s'inscrire au concours de recrutement de l'ENS EPS/2SEP. Certain·e·s baignent dans le milieu de l'EPS depuis leur enfance, au point d'être façonné·e·s par celui-ci. En effet, la socialisation primaire inhérente au cercle familial et plus généralement à la parentalité¹³⁸³ contribue fortement à conditionner les bases d'un système de dispositions durables. Nombreux sont les travaux témoignant des effets de l'éducation familiale sur la réussite scolaire¹³⁸⁴. Dès lors, l'inscription en formation doctorale peut être considérée comme un processus de « *complexion* »¹³⁸⁵, c'est-à-dire comme une redéfinition ressaisissant « *l'ensemble des déterminations communes et singulières qui se nouent dans un individu, à travers son existence vécue, ses rencontres, à la croisée de son histoire intime et de l'histoire collective* »¹³⁸⁶. En effet, les élèves du département EPS/2SEP tranchant en faveur d'un tel choix doivent alors s'adapter à de nouvelles normes qui ne sont plus celles de leur milieu d'origine, mais bien celle de l'académisme universitaire. Ils·elles subissent ainsi une « *déconstruction du Moi social* »¹³⁸⁷ et pratiquent le grand écart (parfois vécu comme un écartèlement¹³⁸⁸) entre deux mondes qui relaient des imaginaires très différents. Le profil « d'héritier·ère·s de l'EPS » peut ainsi expliquer en partie la renonciation de bon nombre d'élève du département à embrasser pleinement une carrière d'enseignant·e-chercheur·se. Cette double socialisation place ces doctorant·e·s dans une position d'entre-deux, ou de porte-à-faux entre la vocation que représente pour eux·elles le métier d'enseignant·e et l'académisme d'une carrière universitaire.

¹³⁸² Chantal Jacquet, 2014, *op.cit.*, p. 219.

¹³⁸³ Éric Mension-Rigau, *L'enfance au château : l'éducation familiale des élites françaises au XX^e siècle*, Paris : Rivages, 317p.

¹³⁸⁴ Annie Feyfant, *Les effets de l'éducation familiale sur la réussite scolaire*, Dossier d'actualité Veille et Analyses, 63 | juin 2011, 1-13.

¹³⁸⁵ Chantal Jacquet, 2014, *op.cit.*, p. 106.

¹³⁸⁶ *Ibid.*, pp. 219-220.

¹³⁸⁷ *Ibid.*, p. 115.

¹³⁸⁸ *Ibid.*, p. 155.

Chapitre 6 : Satisfaire aux exigences d'excellence : entre mythes professionnels et académiques ?

Introduction

Nous avons montré que la préparation à l'agrégation est une année qui peut parfois être difficilement vécue au regard de la pression qui pèse sur les épaules des élèves du département 2SEP. Que l'anxiété soit liée à des facteurs intrinsèques sur fond d'autocontraintes ou à des entités extrinsèques comme l'obligation de satisfaire à l'engagement décennal, elle est belle et bien réelle et omniprésente lors de cette troisième année de magistère si particulière pour les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres. Les enjeux de réussite sont si prédominants que satisfaire aux exigences du concours devient la priorité, reléguant ainsi au second plan la formation professionnelle des élèves du département. Par conséquent, l'année de préparation à l'agrégation apparaît alors comme une course contre la montre et tous les moyens sont bons pour satisfaire aux symboliques 100% de réussite. Par exemple, le « CD-agreg » apparaît comme un outil visant à aider les agrégatif·ve·s à se sortir d'une forme de détresse anxiogène liée à la particularité de leur situation. En effet, les mécanismes d'autocontraintes sont exacerbés au cours l'année de préparation à l'agrégation dans la mesure où les élèves du département EPS/2SEP parviennent à l'une des échéances les plus importantes de leur trajectoire de vie.

1. Le "CD-Agrég" : détournement de l'excellence ?

Afin de répondre aux injonctions de l'ENS, aux demandes des formateurs ainsi qu'à leurs propres exigences, l'arme ultime des élèves du département EPS/2SEP pour atteindre l'objectif tant espéré des 100% de réussite à l'agrégation est le « CD-Agrég ». Il s'agit d'une base de données permettant d'accélérer le processus d'appropriation de connaissances nécessaires pour être lauréat·e de l'agrégation externe d'EPS. Cet outil est évolutif puisque chaque promotion y ajoute sa propre contribution, en fonction des items du concours et en fonction de ce qu'elle juge « utile » ou non.

« La première promo y'avait rien niveau méthodo et puis au fur et à mesure ça s'est stratifié, ce qui fonctionne est conservé par le collectif et ce qui ne fonctionne pas est évincé par le collectif et au fur et à mesure on voit qu'il y a une conservation »¹³⁸⁹.

Le « CD-Agrég » existe véritablement sous sa forme actuelle depuis l'été 2010. Néanmoins, auparavant, les promotions précédentes partageaient leurs productions d'une façon plus informelle. La passation se faisait davantage de main à main plutôt que de promotion à promotion.

« J'ai été heureux d'obtenir l'agrégation cette année, en bénéficiant d'une aide précieuse des agrégés des promos précédentes (un grand merci à eux qui se reconnaîtront) »¹³⁹⁰.

Par conséquent, cette base de données est aussi bien l'œuvre des pionnier·ère·s que celles des autres élèves qui ont suivi. Cette banque de connaissances a ensuite été compilée, triée et organisée en 2010 :

« J'ai passé un été quasiment à renommer tous les fichiers avec le nom de l'auteur, le titre et l'année. En fait, dès qu'on fait une recherche, tu tombes tout de suite sur la référence que tu veux. J'ai tout retrié par thèmes. Tu vois comme je suis. J'ai composé toute une bibliothèque par thème en sachant que les items allaient changer d'année en année, afin d'avoir une base comme ça »¹³⁹¹.

Ainsi, depuis l'année universitaire 2010-2011, cette base de données se transmet de promotion d'agrégé·e·s à promotion d'agrégatif·ve·s au cours d'un processus très ritualisé. Les élèves et étudiant·e·s n'obtiennent en effet cet outil que lors du tout premier jour de la préparation à l'agrégation. Le CD-Agrég n'est accessible aux élèves et étudiant·e·s du département 2SEP que lorsqu'ils·elles rentrent en troisième année de magistère et qu'ils·elles entament la préparation au concours. Une telle procédure contribue effectivement à ériger cet outil au rang « d'arme ultime » contre les autres candidat·e·s à l'agrégation externe d'EPS.

« Je tiens à m'exprimer à propos d'un outil connu de tous les agrégatifs c'est-à-dire le fameux CD-Agrég et plus particulièrement de la question de sa diffusion (je ne parlerai pas de la question de l'intérêt et de l'usage de ce CD pour les agrégatifs). Ce CD, dont la première version remonte il y a pas mal d'années, a toujours été, enfin c'est ce qu'il me semblait jusqu'à présent, un outil de compilation interne à l'ENS. On récupère les données des néo-agrégés, on devient agrégé soi-même et si on joue le jeu comme je l'ai fait on transmet les siennes à la promo suivante, etc. Or aujourd'hui, je regrette profondément d'avoir diffusé mes données quand j'apprends que celles-ci circulent ouvertement (au sein du CD tout entier) dans plusieurs autres centres de formations, notamment en région parisienne. Il m'est arrivé de corriger des copies d'agreg interne là-bas et de tomber sur l'une d'entre elle comportant 20 lignes mot pour mot issues de mes blocs argumentaires. La

¹³⁸⁹ Jérôme Visioli, cité par : Romain Baron, *Place et rôle de la créativité dans les pédagogies utilisées en formation initiale des enseignants d'EPS. L'exemple de la préparation à l'écrit 2 du concours de l'agrégation externe d'EPS à l'ENS de Rennes*, mémoire de master 2, sous la direction de Jérôme Visioli et Yvon Léziart, Université de Rennes 2, 2015, p. 81.

¹³⁹⁰ Un élève de la promotion 2005, « Pas dans les clous », in : Bulletin de l'A3EPS, 2 | septembre 2009, p. 8.

¹³⁹¹ Entretien élève, promotion 2007, 22 novembre 2017.

cerise sur le gâteau, j'ai même trouvé des cours à moi sur le net ! J'incrimine donc ceux qui ont diffusé sans scrupules ce CD hors des murs de l'ENS (même avec des bonnes intentions dans le but de diffuser la connaissance, ce qui peut être légitime) et qui ont bafoué la propriété intellectuelle des auteurs dans la mesure où ce CD ne contient pas uniquement de banales fiches de lecture mais aussi et surtout des idées et conceptions personnelles qui ont émergé après des heures et des heures de travail »¹³⁹².

Ces propos en disent long sur l'utilisation qui est faite de cette base de connaissances qui doit impérativement demeurer un « *outil de compilation interne à l'ENS* »¹³⁹³. Le mythe du CD-Agrég contribue à entretenir la croyance qu'il ne se suffit pas à lui-même pour réussir au concours. Il doit ainsi être accompagné de la « *formation nécessaire* »¹³⁹⁴ :

« Ce n'est pas seulement un produit mais également un processus que seule l'année de prépa-agrég peut permettre d'appréhender, en effectif réduit, en collaboration entre des étudiants partageant une culture commune depuis déjà deux ans et des auditeurs libres apportant un regard externe très riche. Ces étudiants ayant tous été sélectionnés en amont par ailleurs »¹³⁹⁵.

« Dans tous les cas, donner le CD-Agrég à un étudiant sans suivi, sans formation nécessaire, ça n'a aucun sens... Personnellement, je ne réutilise que rarement des choses personnelles de candidats dans mes formations. Je l'ai fait bien sûr, mais ça ne marche pas... »¹³⁹⁶.

Outre ce constat, penser que le CD-Agrég constitue un objet utile mais insuffisant pour la réussite à l'agrégation externe d'EPS, permet de justifier le fait qu'il ne soit pas partagé avec le reste des candidat·e·s.

Pour en revenir au propos initial, lors de la passation du CD-Agrég, quelques élèves sortant de la préparation à l'agrégation sont invité·e·s pour témoigner de leurs ressentis à propos de l'année qu'ils·elles viennent de vivre, afin de conseiller celles et ceux qui sont à la place qu'ils·elles occupaient l'année précédente. Puis, les agrégé·e·s présentent alors le CD-Agrég et la manière dont il a été constitué aux agrégatif·ve·s afin qu'ils·elles ne se « perdent » pas dans cette masse conséquente de données. La Figure 27 donne une petite idée de ce qu'un·e élève du département peut trouver dans ce dossier de 9,24 Go de fichiers informatiques en 2013 (soit 15 668 fichiers répertoriés dans 2568 dossiers). Les premiers dossiers représentent donc les cinq épreuves de l'agrégation externe. Pour les deux premières épreuves écrites, les sous-dossiers

¹³⁹² Un élève de la promotion 2007, archives internet du groupe Facebook privé de l'association des actuel·le·s et ancien·ne·s élèves du département 2SEP, 18 juin 2014.

¹³⁹³ *Ibid.*

¹³⁹⁴ Un élève de la promotion 2005, archives internet du groupe Facebook privé de l'association des actuel·le·s et ancien·ne·s élèves du département 2SEP, 11 novembre 2019.

¹³⁹⁵ Un élève de la promotion 2011, archives internet du groupe Facebook privé de l'association des actuel·le·s et ancien·ne·s élèves du département 2SEP, 11 novembre 2019.

¹³⁹⁶ Un élève de la promotion 2005, archives internet du groupe Facebook privé de l'association des actuel·le·s et ancien·ne·s élèves du département 2SEP, 11 novembre 2019.

ont pour intitulés les items du concours de l'agrégation de 2013. La Figure 27 ne donne à voir que la surface de cette imposante masse de connaissances agglomérées. En effet, chaque thème est ensuite décliné en sous-thèmes. Ainsi, par exemple, « l'éducation à la santé et prévention par la pratique physique en contexte scolaire » regroupe trois sous-thèmes : « activité physique », « santé » et « bien-être ». Enfin, chaque sous-thème est organisé de la façon suivante : « Articles », « Conférences », « Cours », « Ouvrages ». Chaque fichier transmis par l'une des générations précédentes se trouve dans le CD-Agrég. Ainsi, des fichiers datant de 2005 sont également répertoriés dans cette base de données.

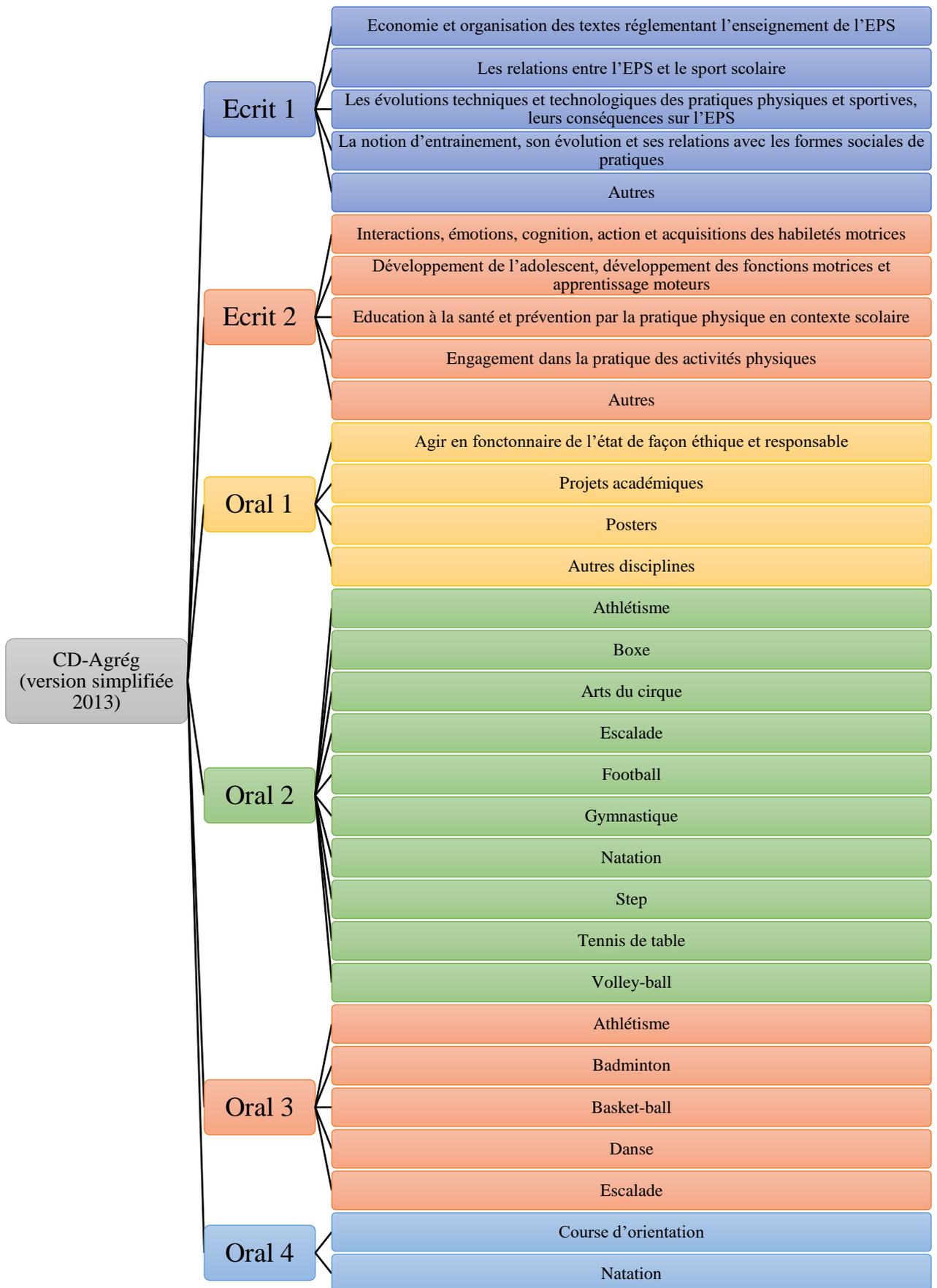


Figure 27: Architecture globale du "CD-Agrég" (version 2012)

A titre d'exemple, en 2013, pour la première épreuve écrite, la base de données des normalien·ne·s recense 1039 articles ou résumés d'articles, 735 cours réalisés par des enseignant·e·s-chercheur·se·s ou par des enseignant·e·s du second degré, 195 résumés d'ouvrages, 156 sources de première main, 483 fiches synthèses (liste de références organisées sous forme de blocs argumentaires), 36 fiches méthodologiques, 38 exposés et 9 bibliographies (Cf. Figure 28).

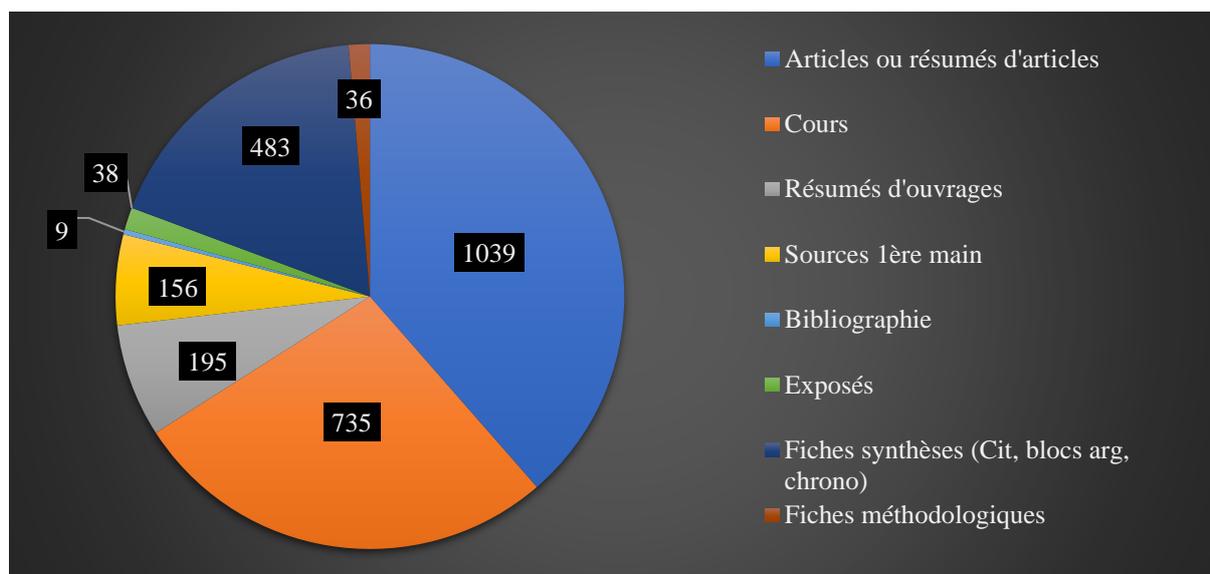


Figure 28 : Composition du CD-agrégé pour le dossier "Ecrit 1", version simplifiée 2013

Néanmoins, comme tout outil, le CD-agrégé a ses propres limites. Depuis 2012, la question du formatage dans les préparations à l'agrégation externe d'EPS est sur toutes les lèvres. En effet, Didier Delignières évoque qu'il s'agit d'une « *formation polluée par la pression du concours* »¹³⁹⁷ et il s'interroge sur le fait qu'une telle formation ne prépare pas les élèves du département 2SEP au débat critique : « *Les élèves de l'ENS sont experts dans l'art de combiner les savoirs, mais sont-ils capables de créer des savoirs nouveaux ?* »¹³⁹⁸. Pour lui, l'ENS 2SEP devient le « *lieu d'expertise dans le formatage des élèves à l'agrég* »¹³⁹⁹. Le rapport de jury de la session 2013 de l'agrégation externe d'EPS stipule ainsi que « *les stratégies de préparation produisant formatage et uniformisation des copies sont de ce point de vue à proscrire. L'utilisation des blocs argumentaires préformatés démontre une absence de réflexion critique et l'incapacité des candidats à prendre du recul vis-à-vis de leurs propositions. En paraphrasant la maxime de Blaise Pascal, nous invitons donc les candidats à*

¹³⁹⁷ Didier Delignières, 2012, *op.cit.*, p. 2.

¹³⁹⁸ *Ibid.*

¹³⁹⁹ Archives de l'ENS de Rennes, non cotées, carton intitulé « ENS 2SEP 10 ans », CD-ROM n°2, Enregistrement vidéo des allocutions des invités, 00 : 25 : 00.

adopter une stratégie de préparation leur permettant de « travailler à bien penser ». C'est là la dignité d'une profession au sein de laquelle les candidats se préparent à être recrutés »¹⁴⁰⁰. En effet, l'analyse de certaines copies de trois normalien·ne·s agrégé·e·s de la session 2013, disponibles dans le CD-Agrég, montre que la question du formatage est légitime.

¹⁴⁰⁰ Archives BNF, cote 4-FW-5393, Rapport de jury de l'agrégation externe d'EPS, 2013, p. 24.

Plus encore, afin de dépasser le cadre strict d'une situation d'apprentissage ou d'une leçon, il s'agirait pour l'enseignant de créer les conditions favorables au développement d'une « communauté de pratique » (Lave et Wenger, Situated learning. legitimate peripheral participation, 1991) favorisant la mise en place de projets, à plus long terme, à l'échelle d'un cycle par exemple, ou d'une année, et qui vise à orienter l'activité des élèves vers un horizon d'attentes communes. Plus précisément, l'ambition ici est de passer d'un « collectif d'élèves solitaires » où chacun fait primer ses intérêts personnels au détriment des intérêts du collectif, à un « collectif d'élèves solidaires » où chacun est attentif à la performance de l'autre et où tous s'engagent en vue de la concrétisation du projet du groupe (Saury et al, op cit, 2013). Selon Wenger (La théorie des communautés de pratique, 2005), une communauté de pratique comporte trois dimensions, un but commun, un engagement mutuel et un répertoire partagé. Ce dernier peut être construit au fur et à mesure d'un cycle, dans le cadre de débats d'idée comme nous l'avons vu. L'engagement mutuel peut être favorisé en créant des conditions de cohésion opératoire au sein des équipes. Enfin, le but commun reste à être construit par le groupe, à l'interface entre les activités individuelles de chacun et l'activité collective (Bruner, Car la culture donne forme à l'esprit, 1997). Dès lors, en EPS, afin d'engager les élèves dans la conception de projets à plus long terme, il semble intéressant de prendre appui sur les propositions de Garsault (Cahiers pédagogiques 441, 2006) qui suggère l'organisation « d'épreuves communes » à la fin d'un cycle. Ainsi, on pourrait imaginer un dispositif sous forme d'interclasses, où le classement se ferait en additionnant les résultats de chaque équipe au sein d'une même classe. Un tel dispositif permettrait d'envisager des formes de coaching entre équipes (Mascret, Physical Education and Sport Pedagogy, 2011) favorables au renforcement du sentiment de solidarité au sein d'une classe, qui conditionne en partie la constitution d'une communauté de pratique (Saury et al, op cit, 2013). De cette façon, il semble possible d'amener les élèves à apprendre à concevoir des projets et à les mener à leur terme, notamment en assurant différents rôles sociaux liés à l'activité (CMS 2, Programmes Collège, 2008).

Figure 29 : Copie d'un-e normalien-ne, seconde épreuve écrite de l'agrégation, session 2013, copie n°1

Plus encore, pour que l'élève apprenne à travailler en équipe, il convient, outre d'organiser les conditions de ce travail en équipe, de lui permettre d'acquérir des stratégies au service d'une réelle intégration dans une « communauté de pratique » (Lave et Wenger, Situated Learning, legitimate peripheral participation, 1991). En effet, dans une perspective située, Lave et Wenger énoncent que l'apprentissage ne peut être appréhendé sans prendre en compte la participation de l'individu à une communauté de pratique, qui nécessite l'engagement continu dans la redéfinition constante de significations communes au service d'une entreprise commune. Ainsi, pour que l'élève apprenne réellement à travailler en équipe, ceci nécessiterait de créer les conditions d'une communauté de pratique et de permettre à l'élève d'acquérir des stratégies y contribuant. L'organisation d'une communauté de pratique nécessite le renforcement du sentiment de solidarité entre les élèves, le renforcement de l'entraide et de l'autonomie au service d'un but défini, ainsi que les définitions d'un horizon d'attentes communes et de l'organisation de son travail dans le temps (Saury, op.cit. 2013). Pour cela, il pourrait être intéressant pour développer le travail en équipe de permettre à l'élève d'acquérir des stratégies de tutorat, celles-ci apparaissant bénéfiques pour l'élève tuteur et pour le tuteuré (Legrain, The Sport psychologist, 2003). La formation au tutorat, participant du progrès dans la compétence « travailler en équipe » peut s'envisager selon trois axes : l'analyse de la tâche, les relations tâches-tuteuré (analyse des difficultés rencontrées et proposition de solutions), les interactions de guidage (Ensergeux et Lafont, ejiEPS n°12, 2007). Ainsi en s'appuyant sur les travaux de Mascret (Physical Education and Sport Pedagogy, 2011), on pourrait proposer en volley ball une formation au tutorat à partir d'une fiche d'observation permettant de repérer les points marqués par une équipe en zone dangereuse (zone arrière par exemple pour des élèves de cinquième) et envisager des interactions de type coaching où l'élève-coach doit d'une part donner des indications quant à l'atteinte ou non de la zone et des conseils pour l'atteindre, par exemple l'utilisation d'un relais en zone avant pour pouvoir atteindre la zone arrière. De ce fait, tout en contribuant par ces stratégies de tutorat au progrès dans la CP, l'EPS favorise l'acquisition des CMS, notamment ici la CMS2 « travailler en équipe, s'entraider, fournir des informations » (Programme collège 2008) et aux acquisitions du socle, plus particulièrement ici le « travailler en équipe »

Figure 30 : Copie d'un-e normalien-ne, seconde épreuve écrite de l'agrégation, session 2013, copie n°2

Plus globalement, il semble intéressant de renverser la tendance. Plutôt que de faire en sorte qu'un enseignant d'APSA participe à l'acquisition du socle commun, il peut être intéressant d'apprendre aux élèves à se mettre en projet de manière autonome, ce qui favorisera les progrès par la suite dans les APSA.

Pour cela, LAVE et WENGER (Situated Learning: Legitimate peripheral participation, 1991) proposent de mettre en place des communautés de pratiques. La conception de buts en commun, le sentiment d'appartenir à une histoire collective semble à même de favoriser une mise en projet autonome des élèves. Selon SAURY et al (op cit, 2013), il s'agit de "passer d'un collectif d'élèves solitaires à un collectif d'élèves solidaires". Cela nécessite un couplage des activités individuelles et collectives (BRUNER, Car la culture donne forme à l'esprit, 1986) orienté vers le projet. Selon WENGER, trois dimensions structurent une communauté de pratique (La théorie des communautés de pratique, 2005): un engagement mutuel, une entreprise commune (un projet en commun) et un référentiel partagé. Une communauté de pratique semble donc créer les conditions d'une gestion autonome de la mise en projet et donc des apprentissages. Pour aider l'enseignant à concevoir et organiser un enseignement qui facilite la mise en place d'une communauté de pratique, SAURY et al (op cit, 2013) proposent trois

N°
12/22

pistes. Tout d'abord, "faciliter l'identification à un groupe". Pour cela, SIENENTOP (Sport Education, 1994) propose de fonctionner par cycles longs et équipes stables. Ensuite, il s'agit de "proposer des projets collectifs ambitieux". UBAUDI (in Revue EPS n° 303, 2004) valorise alors un EPS de l'"Anti Zapping", s'appuyant sur des pratiques authentiques ayant une importante "craissance culturelle". Enfin, il semble opportun de "rythmer les temps d'apprentissage". Pour cela, DELIGNIERES et GARSULT (op cit, 2006) proposent d'alterner entre une "culture vécue" tout au long du cycle et des "événements culminants" en fin de cycle. Ainsi en organisant par son enseignement les conditions de création d'une communauté de pratique, l'enseignant favorise l'apprentissage d'une mise en projet autonome par l'acquisition des CMS: "organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités, pour la gestion et l'organisation des pratiques et des apprentissages" (Programmes Collège, CMS n° 2).

Figure 31 : Copie d'un-e normalien-ne, seconde épreuve écrite de l'agrégation, session 2013, copie n°3

En effet, les Figure 29Figure 30Figure 31 (Cf. pages précédentes) montrent bien la limite d'un outil tel que le CD-Agrég. Certaines références utilisées dans ces copies témoignent d'un rapport au savoir particulier, induit par le contexte de l'ENS. En effet, la crainte de faire partie de celles et ceux qui échouent engage certain·e·s candidat·e·s du département 2SEP dans une logique consumériste de sélection de l'information et de simplification. Le même « bloc argumentaire » est utilisé dans chacune de ces trois copies issues de la seconde épreuve écrite de la session 2013. Pour les élèves, il s'agit d'un simple moyen permettant de mémoriser plus facilement les nombreuses références à connaître.

« Pour mémoriser autant de chose, il faut faire du bloc. Sinon, ça veut dire quoi ? J'apprends 1000 références comme ça ? Sans organisation entre les références ? Parce que le bloc, c'est ça. C'est créer des cartes mentales entre les auteurs pour améliorer la mémorisation des auteurs »¹⁴⁰¹.

Néanmoins, en ce qui concerne ces trois copies issues de la session 2013 de l'agrégation, nous pouvons constater que les candidat·e·s reprennent la même suite de citations, dans le même ordre et avec la même logique. Romain Baron, ancien élève de la promotion 2011, agrégé d'EPS de la session 2014 réalise un mémoire de master 2 intitulé « *Place et rôle de la créativité dans les pédagogies utilisées en formation initiale des enseignants d'EPS. L'exemple de la préparation à l'écrit 2 du concours de l'agrégation externe d'EPS à l'ENS de Rennes* »¹⁴⁰². Il dresse ainsi deux profils différents d'étudiant·e·s face à l'utilisation du CD-Agrég. Le premier profil correspond aux élèves ayant la sensation d'être formaté·e·s, mais qui, d'emblée, considèrent qu'il est nécessaire, voire indispensable pour gagner du temps. Pour ces élèves du département 2SEP, se servir du CD-Agrég, ça fait partie des règles du jeu. Pour certain·e·s, cela relève même d'une procédure artistique :

« Pour moi, c'est un art. Une copie d'agrégation, même les oraux, c'est du jeu. C'est de l'art. Quelqu'un qui ne maîtrise pas les règles du jeu et qui ne maîtrise pas l'art de bien mettre un beau bloc dans une copie, il échoue »¹⁴⁰³.

Il s'agit en effet de répondre à une contrainte temporelle imposée par le planning de la préparation à l'agrégation. Le rythme des conférences en lien avec les différents items de l'agrégation ne permet pas à ce profil d'élèves de l'ENS 2SEP d'approfondir les connaissances qu'ils·elles mobilisent.

« Par contre, aller creuser des choses et lire des trucs. Alors déjà, je n'avais pas le temps de le faire, je ne le faisais pas. Je n'aurais pas pris le temps de le faire. [...] Je n'étais pas du

¹⁴⁰¹ Entretien élève, promotion 2007, 22 novembre 2017.

¹⁴⁰² Romain Baron, 2015, *op.cit.*

¹⁴⁰³ Entretien élève, promotion 2007, 22 novembre 2017.

tout du genre à aller lire des bouquins, à aller chercher la référence exacte, ou pour approfondir quelque chose. Je suis plutôt du type : une idée globale pour un auteur global. L'idée, c'était plutôt de voir comment je pouvais articuler tout ça pour que ça fasse quelque chose de cohérent »¹⁴⁰⁴.

Ce rapport particulier à la connaissance, est donc également induit par la contrainte temporelle que semble subir les élèves et les étudiant·e·s du département 2SEP au cours de leur année de préparation à l'agrégation. L'idée de l'excellence est alors davantage fondée sur l'aspect quantitatif que sur le qualitatif. Par ailleurs, cette logique de préparation ne semble pas convenir à tous les normalien·ne·s, magistérien·ne·s et auditeur·trice·s libres :

« L'ENS m'a dégoûté de l'EPS. Pour le moment, même si je continue de croire profondément à l'importance de l'expérience corporelle dans l'éducation d'une personne, je me réjouis que tous les normaliens ne soient pas passés par cette mini crise existentielle et soient allés au bout »¹⁴⁰⁵.

Certain·e·s normalien·ne·s refusent d'utiliser le CD-agrég dans un premier temps. Néanmoins, lorsqu'ils·elles se retrouvent en situation d'échec ou de pression temporelle, ils·elles ressentent alors le besoin de compléter leurs connaissances avec la base de données constituées par leurs paires. Ces élèves sont ainsi confronté·e·s à l'attrait du formatage du début à la fin de la préparation¹⁴⁰⁶. Pour eux·elles, l'accumulation de mauvaises notes en comparaison de leurs camarades qui n'essaient pas de se détacher du CD-agrég les incitent à revenir sur leur décision et ainsi à utiliser cette banque de données qui apparaît salvatrice dans un contexte anxigène de comparaison sociale.

« Au début j'étais récalcitrant par apport à ce qui était proposé, notamment du fait que j'ai refusé le formatage alors que c'est inéluctable »¹⁴⁰⁷.

Souvent, ces agrégatif·ve·s ont la volonté d'approfondir les connaissances. En effet, l'utilisation du CD-agrég engendre une contradiction entre leur représentation de l'excellence et le formatage qu'il implique.

« En fait, une fois que j'avais ma base de lecture et que je commençais à mettre les éléments en ordre, et que je voyais qu'éventuellement, il me manquait des connaissances, à ce moment-là j'allais chercher les contenus dans le CD agrég ou dans les synthèses pour pouvoir enrichir sur des thématiques sur lesquelles il me manquait des informations [...] c'était pour compléter les informations que j'avais acquises [...] Je n'utilisais pas les blocs tout faits, parce qu'on ne comprend pas forcément les processus qu'il y a derrière les connaissances »¹⁴⁰⁸.

¹⁴⁰⁴ Entretien élève, promotion 2011, 3 décembre 2017.

¹⁴⁰⁵ Questionnaire, élève n°96, promotion 2012.

¹⁴⁰⁶ Romain Baron, 2015, *op.cit.*, pp. 126-127.

¹⁴⁰⁷ Entretien élève, promotion 2011, cité par : Romain Baron, 2015, *op.cit.*, p. 236.

¹⁴⁰⁸ Entretien élève, promotion 2008, 29 novembre 2017.

« Moi, je me suis évidemment servi un petit peu des connaissances et des travaux transmis par les anciens. Néanmoins, j'avais quand même à cœur de lire beaucoup. Je sais que, pour moi, c'est intéressant d'aborder les connaissances scientifiques en ayant une pleine maîtrise de celle-ci »¹⁴⁰⁹.

Le CD-Agrég correspond donc ainsi à un outil permettant de répondre aux exigences de réussite fixées par le contexte de l'ENS. Nous avons montré dans le premier chapitre de cette seconde partie de la thèse que tout un ensemble de facteurs conduit les élèves à s'autoréguler. Ces mécanismes sont poussés à leur paroxysme lors de la troisième année dans la mesure où il s'agit du contexte le plus anxiogène.

« L'année de l'agrég souvent on est dans la sécurité effectivement, puisqu'on est stressé, on a envie de réussir forcément on n'a pas envie de faire partie du 1% qui ne réussit pas à l'ENS. On a peur d'être ce 1%. Je pense que c'est difficile de ce point de vue-là de faire preuve de créativité »¹⁴¹⁰.

Le contexte d'excellence induit par l'ENS conduit ainsi les élèves du département EPS à limiter les risques de ne pas obtenir l'agrégation externe. Pour les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s, ainsi que pour les auditeur·trice·s libres, le CD-Agrég devient donc un outil de réponse face à leurs propres exigences, face aux attentes des formateur·trice·s, ainsi que face aux injonctions institutionnelles de réussite inférées par l'ENS. Par conséquent, le formatage est une conséquence de l'existence d'une telle base de données et de la pédagogie utilisée par les enseignant·e·s lors de la préparation à l'agrégation (co-évaluation et comparaison des copies, en particulier). Pour les élèves du département 2SEP, il est également un moyen d'augmenter les chances de parvenir à ses fins. De plus, l'euphémisation de la réussite à l'agrégation externe d'EPS relègue le prestigieux concours à l'état de simple « rite de passage »¹⁴¹¹. Ceci laisse entendre que, depuis 2007, l'agrégation n'est plus une fin en soi. L'agrégation externe n'a plus la part belle dans l'idée de l'excellence au département 2SEP. Qu'il s'agisse d'une excellence professionnelle ou d'une excellence académique, les normalien·ne·s doivent poursuivre leur trajectoire sans se cantonner à l'obtention de l'agrégation. « La condition d'agrégé mène à tout, à condition de savoir en sortir »¹⁴¹² devient donc la maxime préférée du département 2SEP de l'ENS de Cachan. Ces paroles de Michel Volondat n'auront jamais été aussi représentatives que dans le cadre de l'utilisation d'un outil tel que le CD-Agrég. En effet, pour les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les

¹⁴⁰⁹ *Ibid.*

¹⁴¹⁰ Entretien élève, promotion 2011, cité par Romain Baron, 2015, *op.cit.*, p. 229.

¹⁴¹¹ A3EPS, « Des normaliens qui deviennent enseignants ou chercheurs... C'est grave docteur ? », in : *Movement & Sport sciences*, 80 | 2013, 61-64, p. 62.

¹⁴¹² Michel Volondat, cité par : Jean-Nicolas Renaud, « Questions de point de vue... l'agrégation d'EPS », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 7 | 2015, p. 16.

auditeur·trice·s libres, il s'agit de dépasser cette condition afin de répondre aux critères d'une excellence académique ou d'une excellence professionnelle.

2. Formation ou formatage ?

Pour Marc Bloch et Lucien Fèbvre, « *le bachotage, le conformisme intellectuel* » sont les suites « *quasi fatales* »¹⁴¹³ de l'agrégation externe. Dans un contexte aussi anxiogène que celui de la préparation au concours, le consumérisme est bien souvent privilégié au détriment de la rigueur intellectuelle :

*« Il devient clair comme le jour qu'en guise de rigueur intellectuelle, la préparation de ces concours se ramène au bachotage le plus consternant. Le contact avec les livres s'y réduit aux manuels les plus expéditifs, l'usage des cours est strictement utilitaire : la question n'est pas qu'ils soient vrais, mais s'ils servent »*¹⁴¹⁴.

Jacques Prioux déplore un tel rapport au savoir des élèves dans le cadre de la troisième année de magistère :

*« C'est décevant. [...] Je suis intervenu en préparation à l'agrégation une année... Et quand je vois le comportement, le rapport à la connaissance des élèves en année de prépa agrég, je suis catastrophé. [...] Les seules questions qui m'ont été posées à la fin c'était les références : « Est-ce que vous pouvez nous donner les références parce qu'il faut les placer dans les copies ». [...] En même temps, c'est ce qu'on leur demande. Donc c'est une certaine forme d'intelligence »*¹⁴¹⁵.

Certain·e·s élèves du département semblent conscient·e·s de cet état de fait :

*« Ce sont des gens qui doivent prendre des responsabilités dans n'importe quel domaine où ils sont. C'est-à-dire que ce sont des gens qui doivent être moteurs derrière [...] je trouve que ça, la formation ne nous le permet pas forcément, parce qu'on est... je le disais tout à l'heure, le fait d'être très consommateur du savoir, on assiste à des cours, on prend les cours mais c'est tout »*¹⁴¹⁶.

Pour les formateur·trice·s, il s'agirait davantage d'un « *formatage intelligent* »¹⁴¹⁷. En effet, pour Jérôme Visioli, il s'agit de comprendre les attentes du concours de l'agrégation externe d'EPS pour en jouer au mieux. Ce processus permet, selon lui, un certain développement de l'esprit critique, non seulement vis-à-vis du concours, mais aussi vis-à-vis

¹⁴¹³ Marc Bloch & Lucien Fèbvre, « Le problème de l'agrégation », in : *Annales d'histoire économique et sociale*, 44 | mars 1937, 113-129, p. 116.

¹⁴¹⁴ Fabrice Bouthillon, « Nocivité de l'agrégation », in : *Commentaires*, 137 | printemps 2012, 169-178.

¹⁴¹⁵ Entretien Jacques Prioux, 17 mars 2017.

¹⁴¹⁶ Entretien élève, promotion 2011, 23 février 2017.

¹⁴¹⁷ Jérôme Visioli, « Des normaliens pour quoi faire ? », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 5 | 2013, p. 26.

de l'EPS et du champ des STAPS. De la même façon, l'A3EPS (aujourd'hui A3), association des actuel·le·s et des ancien·ne·s élèves du département EPS (aujourd'hui 2SEP), évoque que :

« Vu de l'intérieur, ce formatage apparaît plutôt comme une adaptation face aux règles du jeu, une réponse aux contraintes de l'épreuve. Dès lors, la qualité d'une formation est de parvenir à un formatage intelligent, structurant, permettant de mieux analyser et penser les choses. La formation dispensée à l'ENS s'inscrit dans cette optique ; l'attachement des élèves normaliens à l'EPS, la variété des conceptions de l'EPS des anciens élèves du département tout comme la pluralité de leurs trajectoires en sont des indices révélateurs »¹⁴¹⁸.

Pour Olivier Kirzin, « c'est l'exigence du concours qui les bride »¹⁴¹⁹. Ainsi, « l'impression de formatage ne fait pas l'unanimité chez les normaliens »¹⁴²⁰. Romain Baron va jusqu'à affirmer, en conclusion de son mémoire sur la place et le rôle de la créativité dans la préparation à l'épreuve d'écrit 2 du concours de l'agrégation, que la manipulation des blocs argumentaires résulte d'une « méthode adaptative et créative »¹⁴²¹.

Il ne s'agit pas ici d'épiloguer sur la question de savoir si les élèves du département EPS/2SEP sont formaté·e·s ou non. Néanmoins, il s'agit bien d'un moyen de se rassurer. L'anxiété est d'autant plus légitime que, parfois, certain·e·s membres du jury peuvent revoir leurs attentes à la hausse lorsqu'ils-elles sont confronté·e·s à des normalien·ne·s, des magistérien·ne·s ou des auditeur·trice·s libres dans le cadre des épreuves de l'agrégation. Olivier Kirzin en fait le constat :

« Je suis d'ailleurs très souvent surpris de voir à quel point le mythe du normalien est présent au sein du jury de l'agrégation lorsqu'après le concours on [lui] rapporte des discussions du genre : « Alors il était comment ce candidat ? Bien mais pour un normalien ... ». Comme s'il existait des attentes particulières vis-à-vis des candidats de l'ENS à partir d'un standard totalement « imaginaire » de ce qu'il devrait être. Il devrait être capable d'innovations, de conceptions nouvelles de l'EPS, de mises en œuvre inédites... Ce qu'on oublie c'est qu'un normalien est d'abord « normal » au sens où, comme les autres candidats, il n'a pas d'expérience du métier excepté les quelques stages pédagogiques réalisés en licence »¹⁴²².

Dès lors, la position des élèves du département EPS/2SEP est très ambivalente dans la mesure où ils-elles ont besoin de se rassurer, tandis que l'étiquette de « normalien·ne·s » comporte en elle-même les représentations d'une forme d'excellence dont ils-elles doivent faire preuve. Par conséquent, dans le contexte de l'agrégation externe d'EPS, le formatage et le bachotage apparaissent comme des stratégies sécuritaires qui participent à dévaluer la formation

¹⁴¹⁸ A3EPS, 2013, *op.cit.*, p. 62.

¹⁴¹⁹ Entretien Olivier Kirzin, 25 mars 2016.

¹⁴²⁰ Romain Baron, 2015, *op.cit.*, p. 126.

¹⁴²¹ *Ibid.*, p. 127.

¹⁴²² Olivier Kirzin, cité par Romain Baron, 2015, *op.cit.*, pp. 9-10.

dans l'imaginaire des personnes extérieures à l'ENS. Par conséquent, la « *sujétion à un ordre établi* »¹⁴²³ qui leur est reprochée contribue à reléguer l'agrégation au rang d'excellence de second ordre.

3. Quelles trajectoires pour les élèves et étudiant·e·s du département EPS/2SEP ? Entre excellence et retour à la réalité

Certain·e·s détracteur·trice·s de l'agrégation externe considèrent que le concours de recrutement n'a que très peu de choses en commun avec les leçons que les enseignant·e·s doivent réaliser devant un public d'enfants, d'adolescent·e·s ou de jeunes adultes. Il s'agit en effet du principal « *problème de l'agrégation* »¹⁴²⁴. Fabrice Bouthillon, va jusqu'à évoquer la nocivité de l'agrégation¹⁴²⁵, des ENS et des classes préparatoires¹⁴²⁶. Pour cet historien, Professeur des Universités à Brest, l'expérience du concours constitue même « *la plus performante des contre-initiations* »¹⁴²⁷ au métier d'enseignant·e. Les raisons évoquées sont généralement le bachotage et le conformisme intellectuel qu'engendre une préparation à des épreuves où les situations sont déconnectées de la réalité :

*« Les obstacles matériels se trouvent miraculeusement supprimés, les contraintes de l'espace et du temps abolies. Les limites assignées à la condition humaine disparaissent »*¹⁴²⁸.

En définitive, « *l'agrégation couronne les qualités inverses de celles qui font le bon universitaire, c'est-à-dire la capacité à répéter au lieu de celle à inventer* »¹⁴²⁹. Pour Frédéric Bailleterie, l'agrégé·e d'EPS, principal·e rédacteur·trice de la revue EPS, « *offre des productions idylliques, bien léchées qui, bien qu'ayant un air familier, n'ont pas grand-chose à voir avec l'ordinaire des gymnases* »¹⁴³⁰.

¹⁴²³ Didier Delignières, 2012, *op.cit.*

¹⁴²⁴ Marc Bloch & Lucien Fèbvre, 1937, *op.cit.*

¹⁴²⁵ Fabrice Bouthillon, 2012, *op.cit.*

¹⁴²⁶ Fabrice Bouthillon, 2016, *op.cit.*

¹⁴²⁷ Fabrice Bouthillon, 2012 *op.cit.*, p. 169.

¹⁴²⁸ Philippe Ménard, « Le monde médiéval », in : Michel Meslin, *Le Merveilleux. L'imaginaire et les croyances en Occident*, Paris : Bordas, 1984, p. 33., cité par : Frédéric Bailleterie, « Les agrégés au pays des merveilles. Imaginaires et croyances en Magic Didactic », in : Frédéric Bailleterie et Jean-Marie Brohm, *Traité critique d'Éducation Physique et Sportive*, Montpellier : Éditions Quel Corps ?, 1994, 129-137, p. 132.

¹⁴²⁹ Fabrice Bouthillon, 2012, *op.cit.*, p. 173.

¹⁴³⁰ Frédéric Bailleterie, « Les agrégés au pays des merveilles. Imaginaires et croyances en Magic Didactic », in : Frédéric Bailleterie et Jean-Marie Brohm, 1994, *op.cit.*, p. 129-137, p. 131.

Or, dans l’imaginaire social, l’excellence professionnelle est intrinsèquement liée à l’acquisition d’expérience¹⁴³¹. En EPS, cela se traduit par le fait d’être proche de ses élèves, d’être un·e bon·ne pédagogue, d’obtenir des résultats (notamment avec les élèves les plus en difficultés), ou encore par le fait de militer pour la discipline¹⁴³². Les élèves du département EPS/2SEP semblent majoritairement en accord avec ces différents constats. Ils·elles considèrent ainsi qu’un·e excellent·e professeur·e d’EPS est polyvalent·e dans les APSA, qu’il·elle est force de propositions et d’innovations pédagogiques, qu’il·elle continue à se former tout au long de sa carrière et qu’il·elle s’intéresse à ses élèves au-delà de l’aspect uniquement moteur. En revanche, pour les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres, l’agrégation est loin d’être un critère d’excellence (Cf. Tableau 12).

Selon vous, quels seraient les critères qui permettraient de définir un·e excellent·e professeur·e d’EPS ?					
	Pas du tout d’accord	Pas d’accord	Sans avis	D’accord	Tout à fait d’accord
Il·elle est agrégé·e	51	43	15	10	1
Il·elle fait une thèse et devient MCF ou PU pour faire avancer la recherche en EPS	28	44	31	15	2
Il·elle continue à s’engager dans le milieu fédéral	16	33	48	22	1
Il·elle est spécialiste d’une APSA	16	30	27	35	12
Il·elle publie dans des revues professionnelles	7	43	26	32	12
Il·elle accède à des postes à responsabilités	8	32	32	37	11
Il·elle milite pour la profession	5	18	38	45	14
Il·elle anime des formations continues et participe aux commissions pédagogiques	2	11	18	63	26
Il·elle se tient au courant des avancées scientifiques en STAPS	3	11	18	53	35
Il·elle est polyvalent·e dans les APSA	0	3	4	52	61
Il·elle propose des innovations pédagogiques	0	4	3	44	69
Il·elle se tient au courant des innovations pédagogiques proposées par ses collègues en lisant des revues professionnelles	0	2	5	39	74
Il·elle est capable d’élaborer des projets en EPS, à l’AS et/ou au sein de l’établissement	1	2	2	27	88
Il·elle continue à se former tout au long de sa carrière	0	0	2	21	97
Il·elle s’intéresse à ses élèves au-delà de l’unique aspect moteur	0	0	1	19	100

Tableau 12 : Les critères de l’excellence professionnelle du·de la professeur·e d’EPS selon les élèves du département EPS/2SEP¹⁴³³

¹⁴³¹ Francis Planque, 1987, *op.cit.*

¹⁴³² Benoît Caritey, « Le quotidien de la professionnalisation », in : Michaël Attali (dir.), *L’univers professionnel des enseignants d’éducation physique de 1940 à nos jours*, Paris : Vuibert, 2000, 148-178.

¹⁴³³ Questionnaire distribué *via* les réseaux internes au département 2SEP (121 réponses obtenues). Question fermée.

Les néo-agrégé·e·s de l'ENS se retrouvent ainsi dans une position inédite. En effet, très peu d'entre eux·elles disposent d'une expérience professionnelle dans la mesure où la maquette du département EPS/2SEP n'envisage aucune intervention pédagogique dans le cadre d'un stage. La troisième année, consacrée à la préparation à l'agrégation, ne semble pas propice à une confrontation à la réalité du terrain, même s'il ne s'agit que d'observation¹⁴³⁴ :

« La pression est devenue trop forte sur les écrits et, à la demande des étudiants, nous l'avons suspendu. Ont suivi ensuite 5 ans de « vache maigre » pendant lesquels l'idée n'était pas d'actualité. Mais aujourd'hui dans la perspective d'une augmentation des postes pourquoi ne pas reconsidérer la question ? »¹⁴³⁵.

Pour certain·e·s, les stages proposés en STAPS aux étudiant·e·s de la filière éducation et motricité constituent leur seule expérience. Pour d'autres, au contraire, c'est le néant :

« On n'a pas été formé pour être prof d'EPS directement. D'accord ? Cette formation, elle se fait sur le terrain, elle s'acquiert lorsqu'on est enseignant et pas en formation »¹⁴³⁶.

Pour certain·e·s élèves, les connaissances scientifiques mobilisées durant l'année de préparation à l'agrégation permettent de « réfléchir sur sa pratique »¹⁴³⁷, mais ne suffisent pas pour être de « meilleurs professeurs d'EPS que d'autres »¹⁴³⁸. Les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s du département EPS/2SEP évoquent le manque d'application de leurs connaissances :

« Je trouve intéressant de passer par l'ENS, d'avoir un bon niveau théorique et de faire cette fameuse articulation entre la théorie et la pratique, qui manque. Pour moi, elle manque »¹⁴³⁹.

Or, comme nous l'avons déjà démontré auparavant, pour la plupart des normalien·ne·s, il est impératif qu'il y ait un retour sur investissement afin de justifier le salaire perçu au cours de leur scolarité :

¹⁴³⁴ Néanmoins, en 2006-2007, un stage pédagogique d'observation est programmé. Il est alors effectué au cours de la troisième année, pendant la préparation à l'agrégation. Les étudiant·e·s doivent alors passer une demi-journée par semaine dans un lycée et ce, pendant 5 mois. Bien que jugée intéressante, cette formule est trop chronophage pour les élèves du département. Ainsi, en 2007-2008, le stage ne s'étale plus que sur deux mois, lors de la préparation aux oraux. Enfin, en 2008-2009, il est réduit à une semaine complète entre la fin des écrits et le début des oraux.

¹⁴³⁵ Olivier Kirzin, « Agrégé normalien : quelle plus-value pour l'EPS ? », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 5 | 2013, p. 23.

¹⁴³⁶ Entretien élève, promotion 2008, 29 novembre 2017.

¹⁴³⁷ Entretien élève, promotion 2007, 22 novembre 2017.

¹⁴³⁸ Entretien élève, promotion 2008, 29 novembre 2017.

¹⁴³⁹ Entretien élève, promotion 2007, 22 novembre 2017.

« Il faut qu'il y ait une plus-value. Il faut que je sois en capacité d'apporter aussi des choses qui m'ont été fournies par ma formation. Et quelque part, que cet argent qui a été investi serve aussi à être réinvesti dans de l'argent public »¹⁴⁴⁰.

Se pose alors la question de la trajectoire professionnelle à suivre pour honorer au mieux leur engagement décennal. D'une part, les élèves qui terminent leur scolarité avec l'agrégation sont fortement incité·e·s à continuer en thèse pour suivre une carrière académique et prendre des postes à responsabilité. D'autre part, il subsiste de fortes croyances en faveur du mythe de l'excellence professionnelle qui ne peut s'acquérir que par l'expérience du terrain :

« Une majorité d'entre nous perçoit l'expérience du terrain comme primordiale »¹⁴⁴¹.

« C'est fort de leurs expériences de terrain que nous estimons les enseignants réellement en mesure de concevoir une approche théorique et pratique de l'EPS »¹⁴⁴².

Néanmoins, la formation semble davantage transformer les élèves du département EPS/2SEP en des « experts de la préparation aux concours »¹⁴⁴³ au détriment de leur formation professionnelle. Par conséquent, la trajectoire professionnelle des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s est à étudier au regard d'un triple dilemme dans la mesure où ils·elles ont le choix entre suivre leur vocation et se laisser guider par les croyances inhérentes à l'excellence professionnelle, répondre aux injonctions de l'ENS et poursuivre en thèse ou encore se laisser guider par la logique de leur propre excellence et postuler sur un poste de PRAG dans le supérieur afin de faire de la préparation aux concours.

3.1. Sur le terrain – Pas d'excellence sans expérience

Pour Didier Delignières la majorité des élèves du département EPS/2SEP de cette période ont une véritable vocation pour l'EPS :

« Certains restent dans l'idée que leur vocation est d'enseigner l'EPS sur le terrain, dans les établissements scolaires. Je ne peux que les féliciter pour cette conviction, mais j'ai précédemment développé l'idée qu'ils avaient peut-être mieux à faire »¹⁴⁴⁴.

En effet, si les trois premières promotions de normalien·ne·s (2002-2003-2004) n'ont « pas le choix »¹⁴⁴⁵ et doivent impérativement s'inscrire à l'agrégation externe d'EPS, ce n'est

¹⁴⁴⁰ Entretien élève, promotion 2008, 29 novembre 2017.

¹⁴⁴¹ A3EPS, 2013, *op.cit.*

¹⁴⁴² *Ibid.*

¹⁴⁴³ Didier Delignières, 2012, *op.cit.*

¹⁴⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁴⁵ Questionnaire, élève n°117, promotion 2003.

pas le cas des promotions suivantes. « *Le chemin était tracé pour la promotion, nous n'avions pas le choix* »¹⁴⁴⁶, c'était « *une obligation à l'époque* »¹⁴⁴⁷, « *c'était à l'époque obligatoire et de toute façon ce que l'on préparait* »¹⁴⁴⁸.

Pourtant, lorsqu'on leur demande de se projeter, une grande majorité souhaite devenir ou bien demeurer enseignant·e d'EPS dans le secondaire dans 5 ans (77 sur 121 élèves) et continuer dans cette voie durant 10 ans (58 sur 121), voire même après 10 ans (38 sur 121). De plus, la majorité des individus déviant d'une trajectoire de carrière initiée en tant que professeur·e·s d'EPS s'orienteraient ensuite vers les UFR STAPS (7 garçons et 7 filles d'ici 10 ans ; 8 garçons et 4 filles d'ici plus de 10 ans. Cf. Figure 32 et Tableau 13).

Seulement 15 (9 garçons et 6 filles) ambitionneraient de devenir maîtres de conférences d'ici 5 ans. 3 garçons et 1 fille souhaiteraient commencer leur carrière en tant qu'enseignant·e·s d'EPS dans le secondaire avant d'embrasser une carrière d'enseignant·e-chercheur·se. Parmi ces ancien·ne·s élèves du département, deux aspirent à devenir Professeur·e·s des Universités d'ici 10 ans, tandis que 7 garçons et 7 filles espèrent accéder à un tel statut d'ici plus de 10 années. Ces résultats témoignent du fait que les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s bénéficient d'une bonne connaissance du monde universitaire et de son avancement méritocratique et statutaire. 1 fille et 2 garçons espèrent obtenir un poste de professeur·e agrégé·e d'EPS au sein d'un STAPS d'ici 5 années, pour ensuite devenir MCF d'ici 10 ans. À cette configuration, s'ajoutent également trois garçons lorsque nous nous intéressons à une échéance de plus de 10 années.

¹⁴⁴⁶ Questionnaire, élève n°41, promotion 2003.

¹⁴⁴⁷ Questionnaire, élève n°40, promotion 2004.

¹⁴⁴⁸ Questionnaire, élève n°68, promotion 2002.

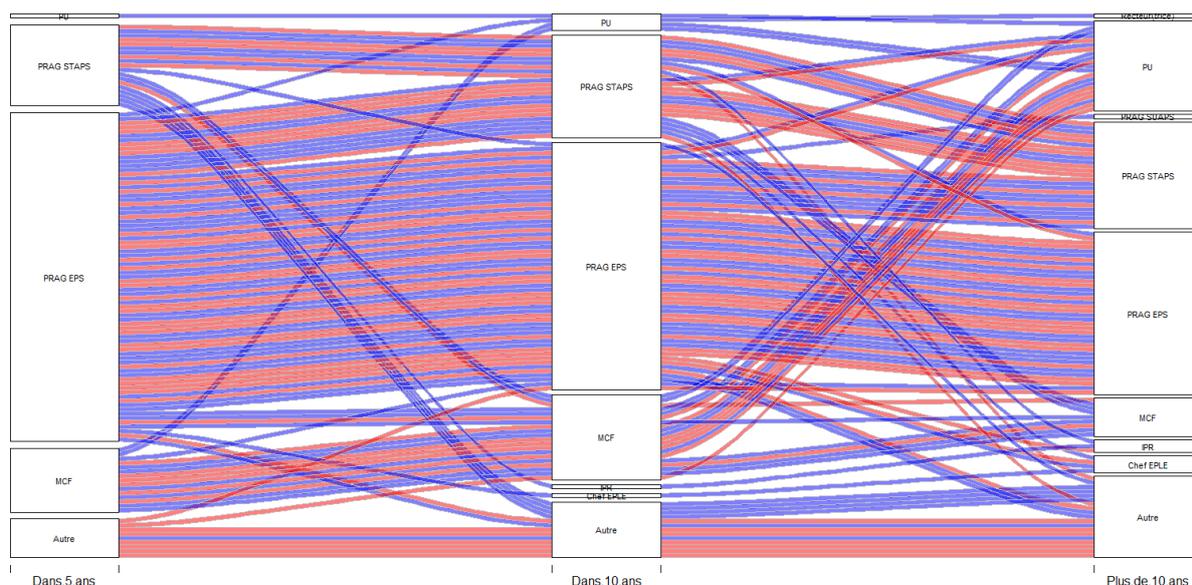


Figure 32 : Expectations des élèves du département EPS/2SEP à propos de leurs de trajectoires personnelles respectives (promotions 2002-2018)

Enfin, certain·e·s ancien·ne·s élèves ambitionnent de devenir chef·fe d'établissement (1 fille et 3 garçons), inspecteurs·trices pédagogiques régionaux (2 garçons et 1 fille) ou encore recteur (1 garçon). Ces chiffres montrent bien l'importance qu'attachent les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s ou encore les auditeur·trice·s libres au fait de se constituer des années d'expériences dans le secondaire pour ensuite envisager de sortir de la condition d'agrégé·e·s d'EPS.

Dans l'idéal, que souhaiteriez-vous faire plus tard ?			
	5 ans	10 ans	Plus de 10 ans
Professeur·e agrégé·e d'EPS dans le secondaire	77	58	38
Professeur·e agrégé·e d'EPS dans un STAPS	19	24	25
Professeur·e agrégé·e d'EPS dans un SUAPS	0	0	1
Maître de conférences	15	20	9
Professeur·e des Universités	1	4	21
Chef·fe d'établissement	0	1	4
Inspecteur·trice pédagogique régional	0	1	3
Recteur·trice	0	0	1
Autre	9	13	19

Tableau 13 : Expectations des élèves et étudiant·e·s du département EPS/2SEP à propos de leurs trajectoires personnelles respectives (promotions 2002-2018)

De plus, seulement neuf élèves du département EPS/2SEP ne sont « pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » avec le fait que l'ENS doit « former des enseignants d'EPS qui

participeront à la dynamique de l'établissement » ou « des spécialistes de la didactique de l'EPS et/ou des APSA » (Cf. Tableau 14).

Selon vous, quelles devraient être les missions de l'ENS 2SEP (EPS) ?					
	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Sans avis	D'accord	Tout à fait d'accord
Former les futur·e·s IPR ou chef·fe d'établissement	9	20	23	44	24
Former des spécialistes de la préparation aux concours de recrutement en EPS	12	18	18	44	28
Contribuer à la visibilité internationale des STAPS	5	8	23	50	34
Former les futurs dirigeant·e·s des STAPS	5	14	25	27	49
Former les futurs Professeur·e·s des Universités	6	9	13	46	46
Contribuer à l'accès des étudiant·e·s en STAPS à la haute culture académique	2	5	29	36	48
Former des spécialistes de la didactique de l'EPS et/ou des APSA	3	6	8	45	58
Contribuer à la visibilité internationale de la recherche et de l'innovation pédagogique en EPS	1	3	11	54	51
Former des enseignant·e·s d'EPS qui publieront dans des revues professionnelles	3	6	7	44	60
Former des enseignant·e·s-chercheur·se·s disposant d'une véritable culture sur les APSA	2	3	15	33	67
Former des enseignant·e·s-chercheur·se·s qui publieront dans des revues scientifiques de renom	1	6	7	40	66
Former des enseignant·e·s d'EPS qui participeront à la dynamique de l'établissement	3	6	1	23	87

Tableau 14 : Les missions de l'ENS selon les élèves et étudiant·e·s du département EPS/2SEP (promotions 2002-2018)

Il semble effectivement communément admis par les étudiant·e·s que l'EPS constitue une mission à part entière du département EPS/2SEP. Néanmoins, pour eux·elles, il s'agit moins de former des spécialistes de la préparation aux concours de recrutement que de former des spécialistes de la didactique de l'EPS et/ou des APSA. Pour les élèves et les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s, participer à la dynamique de l'établissement ou publier dans des revues scientifiques et/ou professionnelles sont des missions plus importantes que le fait de devenir Professeur·e des Universités, IA-IPR ou chef d'établissement (Cf. Tableau 14).

« On nous a tellement appris de choses qu'on est peut-être capable d'avoir un regard éclairé, que ça soit dans une classe, dans un établissement ou plus loin, à l'échelle de l'EPS. Je ne pense pas que ça soit un gâchis que d'être en EPS »¹⁴⁴⁹.

¹⁴⁴⁹ Entretien élève, promotion 2011, 3 décembre 2017.

Pour certain·e·s élèves, l'enseignement de l'EPS est une « *vocation* »¹⁴⁵⁰, « *un souhait de longue date* »¹⁴⁵¹, voire même un « *rêve d'enfant* »¹⁴⁵². D'autres sont moins convaincu·e·s et considèrent que l'agrégation d'EPS leur confère davantage une « *sécurité professionnelle* »¹⁴⁵³ ou se laissent aller au gré d'un « *effet promo* »¹⁴⁵⁴ leur permettant de « *vivre une aventure humaine* »¹⁴⁵⁵.

« *Je n'ai pas de jugement négatif sur ceux qui partent enseigner, voire même pire que ça. Je trouve qu'il le faut !* »¹⁴⁵⁶.

De leurs propres aveux, la formation dispensée à l'ENS ne leur permet pas pour autant d'accéder à l'excellence dans l'enseignement de l'EPS.

« *On se rend bien compte quand on est enseignant après, que d'autres personnes qui ont passé l'agrégation interne, ou alors qui n'ont même pas passé l'agrégation, mais qui ont 30 ans d'expérience, sont bien plus compétents que nous* »¹⁴⁵⁷.

Si l'expertise constitue « *une lchette d'excellence, un dé à coudre d'excellence* »¹⁴⁵⁸, si elle apparaît ainsi comme « *limitée à un créneau, à une subdivision de sous-secteur de la connaissance humaine* »¹⁴⁵⁹, ne serait-ce pas aussi le cas de l'excellence académique ? Nous considérons effectivement que c'est l'imaginaire universitaire qui contribue à définir l'excellence comme étant nécessairement intellectuelle. Certain·e·s auteur·e·s, tel·le·s que Daniel Hameline, avancent même que le pédagogisme irait ainsi à l'encontre de l'excellence¹⁴⁶⁰. Pour Joël Roman, l'excellence est socialement définie et strictement normée. Elle permet ainsi de légitimer et de perpétuer une forme de domination. Par conséquent, « *accéder au sommet de la hiérarchie sociale, c'est tout uniment exceller dans l'activité qui la légitime et la fonde* »¹⁴⁶¹. S'il s'avère qu'on « *trouverait autant d'excellences que d'activités humaines* »¹⁴⁶², l'expertise ou l'expérience ne peuvent-elles pas bénéficier de leurs propres critères d'excellence ? Combinés, les imaginaires professionnel et académique semblent inciter

¹⁴⁵⁰ Questionnaire, élève n°6, promotion 2005.

¹⁴⁵¹ Questionnaire, élève n°66, promotion 2011.

¹⁴⁵² Questionnaire, élève n°20, promotion 2005.

¹⁴⁵³ Questionnaire, élève n°114, promotion 2010.

¹⁴⁵⁴ Questionnaire, élève n°66, 2011.

¹⁴⁵⁵ Questionnaire, élève n°15, promotion 2009.

¹⁴⁵⁶ Entretien élève, promotion 2011, 3 décembre 2017.

¹⁴⁵⁷ *Ibid.*

¹⁴⁵⁸ Francis Planque, 1987, *op.cit.*, p. 166.

¹⁴⁵⁹ *Ibid.*

¹⁴⁶⁰ Daniel Hameline, « Le pédagogisme contre l'excellence », in : Brigitte Ouvry-Vial, (Dir.) *L'excellence. Une valeur pervertie, Autrement*, 86 | janvier 1987, 101-113.

¹⁴⁶¹ Joël Roman, 1987, *op.cit.*, p. 77.

¹⁴⁶² *Ibid.*, p. 76.

inconsciemment les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres à faire une analogie entre « expertise » ou « expérience » et « excellence ».

« Tu as besoin d'avoir été en bahut pour bien comprendre les enjeux, tout ce qui concerne la mise en place des EPI, les TICE, etc., pour avoir des propositions concrètes »¹⁴⁶³.

La pratique pédagogique requiert des années de travail, de construction de soi et de ses interventions et nécessite donc qu'on lui attribue du temps.

« C'est toujours le mythe de l'agrégé qui sait tout et qui fait tout bien, alors qu'on fait le même métier »¹⁴⁶⁴.

En d'autres termes, les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres semblent prisonnier·ère·s de leur position ambivalente entre les représentations d'une excellence professionnelle qui demande de l'expérience et leur statut d'agrégé·e·s qui constitue l'un des critères d'une excellence académique.

3.1.1. Faire ses preuves...

Pour les normalien·ne·s, il s'agit donc de faire ses preuves, d'acquérir de l'expérience :

« Là où j'étais avant, j'étais éducateur mais je n'avais pas les billes en formation. Donc, là, j'étais en difficulté. Comment on gère des élèves qui, socialement, sont très défavorisés ? ont reçu uniquement de la violence au collège ? ne sont pas suivis par la famille ? »¹⁴⁶⁵.

Pour les ancien·ne·s élèves du département EPS/2SEP, l'enseignement de l'EPS mobilise d'autres compétences que celles qu'ils·elles acquièrent en formation. Le métier est jugé trop complexe pour leur permettre une mobilisation immédiate des savoirs acquis au cours de leurs quatre années d'ENS :

« On pourrait parler pendant trois heures de ce qu'est un bon prof d'EPS, parce que c'est tellement complexe le métier sur le terrain... C'est ça qui fait la beauté du métier »¹⁴⁶⁶.

En effet, Inez Rovegno montre l'importance de l'expérience dans le développement des savoirs technologiques contextualisés dans l'action d'enseignement¹⁴⁶⁷. Ainsi, mobiliser des connaissances, aussi nombreuses soient-elles dans le cadre d'un concours de recrutement n'est

¹⁴⁶³ Entretien élève, promotion 2011, 3 décembre 2017.

¹⁴⁶⁴ Entretien élève, promotion 2007, 22 novembre 2017.

¹⁴⁶⁵ *Ibid.*

¹⁴⁶⁶ *Ibid.*

¹⁴⁶⁷ Inez Rovegno, « Learning in a field-base methods course », in : *Teaching and teacher education*, 8 | 1992, 69-82.

pas suffisant. Le communiqué de l'association des actuel·le·s et ancien·ne·s élèves du département EPS/2SEP s'accorde en tout point avec cette théorie :

« C'est fort de leurs expériences de terrain que nous estimons les enseignants réellement en mesure de concevoir une approche théorique et pratique de l'EPS. Une telle conception n'est possible qu'avec de solides bases théoriques (apportées notamment durant l'année de préparation à l'agrégation) mais aussi avec des connaissances empiriques »¹⁴⁶⁸.

Ainsi, pour un élève de la promotion 2008 qui a su, selon lui, dépasser le stade de « l'éducateur » pour devenir « professeur » après cinq années d'expérience, les connaissances sont automatisées et permettent une certaine réflexion métacognitive sur sa propre activité :

« Pour moi, c'est d'avoir des outils qui nous permettent de plus réfléchir sur sa pratique : des outils théoriques et des outils pratiques. L'écrit 1 et l'écrit 2 sont plus théoriques. L'écrit 1 sert aussi parce que du coup, ça permet de ne pas retomber dans des travers culturalistes, technicistes par exemple. Hier, j'ai passé une heure avec le proviseur et le principal à parler de comment on allait faire les prochaines années pour essayer d'enlever progressivement les notes au collègue. Comment on fait pour améliorer le bien-être par différents projets. Comment je fais pour faire un nouveau séjour au ski l'année prochaine. Ce ne sont que des compétences d'oral 1, que j'ai progressivement mises en place sur le terrain. Toutes les billes de l'oral 1 servent énormément. En oral 2, du coup, on a les leçons qu'on a créées qui sont pourries et irréalistes. Mais en même temps, on a quand même bossé sur la différenciation pédagogique. On a bossé sur un contexte de classe. Avoir une idée de séquence sur la durée. Le prédécesseur, qu'est-ce qu'il a fait ? Se placer entre plutôt culturaliste, plutôt développementaliste par rapport à la culture que tu veux faire passer, par rapport à ce que tu cibles comme apprentissage moteur. La centration sur l'apprentissage moteur. Tous les principes sont là. C'est juste qu'après, il manquait un réalisme. Tu vois bien : avoir des leçons qui soient vraiment réalistes quoi »¹⁴⁶⁹.

Ainsi, ces résultats rejoignent l'idée défendue par Matthieu Quidu qui évoque que, pour certain·e·s élèves, « l'intense formation théorique reçue semble avoir contribué [...] à la sensibilisation de dispositions métacognitives où les savoirs scientifiques jouent le rôle de déclencheur réflexif et d'incitateur à l'innovation »¹⁴⁷⁰. Dès lors, la majorité des ancien·ne·s élèves du département deviennent enseignant·e·s d'EPS et souhaitent le demeurer (Cf. Figure 32 et Tableau 13). « Sur le terrain, il est incontestable et unanime que les normalien·ne·s font du bon boulot. Ce sont de bons, voire de très bons enseignants, dicit Michel Volondat ex-doyen de l'IGEN EPS résumant les remontées de ses IPR »¹⁴⁷¹.

Le sentiment de redevabilité intimé par l'ENS s'exprime chez les normalien·ne·s enseignant·e·s d'EPS au travers d'un besoin d'apporter quelque chose à l'institution, à la discipline :

¹⁴⁶⁸ A3EPS, 2013, *op.cit.*

¹⁴⁶⁹ Entretien élève, promotion 2007, 22 novembre 2017.

¹⁴⁷⁰ Matthieu Quidu, 2012, *op.cit.*, p. 178.

¹⁴⁷¹ A3EPS, 2013, *op.cit.*

« Moi, j'essaie dans ma mesure de, petit à petit, apporter quelque chose, même si c'est juste une pierre »¹⁴⁷².

« On ne peut pas se contenter d'être un enseignant d'EPS comme un autre, qui fait ses 14+3 heures avec ses élèves, qui ne s'investit pas au sein de ses équipes, qui ne s'investit pas dans son établissement et puis rentre chez lui. Là, effectivement, il y aurait une perte en termes d'investissement de l'argent public »¹⁴⁷³.

Les mécanismes d'autocontraintes et d'autolimitation entretiennent l'idée selon laquelle il est nécessaire d'apporter « une plus-value importante à l'échelle de l'établissement »¹⁴⁷⁴. Même pour l'un d'entre eux qui ne se sent « pas redevable parce que l'institution a fait que c'était comme ça, c'étaient des règles »¹⁴⁷⁵, le processus de dévouement semble malgré tout s'illustrer au regard d'un processus inconscient stimulant une « passion du métier » :

« Je pourrais très bien faire le minimum et faire mes 14+3 heures et rentrer chez moi, puis faire d'autres choses. Mais, je me rends compte que non, parce que derrière, il y a une passion du métier qui fait que je fais plein de choses »¹⁴⁷⁶.

Subséquent, si ce normalien affirme son indépendance en essayant tant bien que mal de mettre à distance l'institution qui a amplement contribué à faire de lui ce qu'il est, il n'en demeure pas moins qu'il a bel et bien intériorisé les normes de fonctionnement de l'École normale supérieure envers laquelle il avoue, au final, se sentir « inconsciemment »¹⁴⁷⁷ redevable.

3.1.2. Le hiatus des normalien-ne-s enseignant-e-s débutant-e-s. Le choc de la réalité

Néanmoins, avant d'acquérir une telle expérience, les ancien-ne-s élèves de l'ENS EPS/2SEP doivent parfois traverser une période de transition qui peut être vécue comme inconfortable pour certain-e-s. Ce phénomène n'est pas spécifique à la population étudiée. Il concerne, en effet, l'ensemble des jeunes enseignant-e-s. Pour Michaël Huberman, il s'agit d'une phase d'exploration ou de tâtonnement où apparaissent des décalages sensibles avec la formation initiale¹⁴⁷⁸. Simone Baillauquès explique qu'il s'agit d'une crise liée à la remise en cause des idéaux professionnels¹⁴⁷⁹. Enfin, Jérôme Deauviau parle d'un moment de forte

¹⁴⁷² Entretien élève, promotion 2002, 9 mai 2017.

¹⁴⁷³ Entretien élève, promotion 2008, 29 novembre 2017.

¹⁴⁷⁴ *Ibid.*

¹⁴⁷⁵ Entretien élève, promotion 2007, 22 novembre 2017.

¹⁴⁷⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷⁷ *Ibid.*

¹⁴⁷⁸ A. Michaël Huberman, *La vie des enseignants : Evolution et bilan d'une profession*, Neuchâtel : Delaschaux et Niestlé, 1989.

¹⁴⁷⁹ Simone Baillauquès, « Ce que l'entrée dans la carrière révèle du rapport des enseignants à la formation », in : Jean-Claude Héty, Michèle Lavoie, & Simone Baillauquès, *Jeunes enseignants et insertion professionnelle*, Bruxelles : De Boeck, 21-41.

conflictualité avec soi-même et avec les autres, exacerbée par l'interaction avec les élèves¹⁴⁸⁰. En effet, les jeunes professeur·e·s sont bien souvent destiné·e·s à des postes dans des établissements accueillant généralement des élèves qui ne sont que très peu socialisé·e·s à la culture scolaire, accentuent le sentiment d'éloignement du métier auquel ils·elles pensaient se destiner¹⁴⁸¹. Contrairement au·à la normalien·ne agrégé·e, l'enseignant·e d'EPS ne peut tirer sa légitimité de la maîtrise d'une culture « savante » et doit retrouver d'autres formes de reconnaissances aux yeux des élèves. Ainsi, un ancien élève du département 2SEP est convaincu qu'être bienveillant contribue à faire de lui « un bon prof d'EPS » :

« En permanence, les élèves reçoivent des mots violents. Là aussi, pour moi, c'est essentiel d'être bienveillant et d'être juste. Ce n'est pas être bienveillant pour entrer dans de la démagogie. En fait, les élèves n'attendent que ça. Ils attendent quelqu'un de juste, qu'ils soient tous traités d'une manière équitable. Le climat de classe change totalement. Je n'ai jamais puni un élève par exemple. Je n'ai jamais collé un élève »¹⁴⁸².

Cette période est d'autant plus incommode pour les ancien·ne·s élèves de l'ENS dans la mesure où le désenchantement résultant de la « *dualité entre un modèle idéal et les normes pratiques* »¹⁴⁸³ est incriminée par le fait que ces enseignant·e·s d'EPS débutant·e·s passent d'une configuration d'excellence scolaire liée à leur statut à une forme de banalité de leurs compétences en matière d'enseignement. Par exemple, une élève évoque ses premiers pas dans le métier en ces termes :

« Au début, je me basais beaucoup sur la théorie, car c'est la seule arme qu'on a, mais après, on apprend sur le tas ce qui marche ou pas. Aujourd'hui, les connaissances scientifiques me semblent très loin »¹⁴⁸⁴.

Un normalien illustre bien l'antagonisme de la formation initiale et la réalité du terrain en usant ironiquement de concepts manipulés lors de la préparation à l'agrégation :

« Je suis rarement en état de flow, mes élèves peut-être, mais je ne m'en rends pas compte. Je n'ai pas véritablement l'impression que l'artefact tableau soit lu, ni que les élèves sont plus réceptifs aux affordances auditives de mon sifflet. Sérieusement, les connaissances scientifiques ne me servent pas. Pire, je m'en fous ! »¹⁴⁸⁵.

¹⁴⁸⁰ Jérôme Deauvau, « L'acculturation des nouveaux enseignants aux savoirs professionnels », in : *Actes du V^e colloque international de Recherches et Formation*, Nantes, IUFM.

¹⁴⁸¹ Pierre Périer, « Crise et/ou recomposition identitaire des professeurs débutants du secondaire ? Entre héritage et incertitudes professionnelles », in : *Recherche & Formation*, 74 | 2013, 17-28.

¹⁴⁸² Entretien élève, promotion 2007, 22 novembre 2017.

¹⁴⁸³ Thérèse Roux-Perez, « Les enseignants néo-titulaires à l'épreuve du métier : entre désenchantement et formes d'adaptation provisoires », in : *Les langues modernes*, 3 | 2006, 34-44.

¹⁴⁸⁴ Une élève de la promotion 2002, citée par Matthieu Quidu, 2012, *op.cit.*, p. 172.

¹⁴⁸⁵ Un élève de la promotion 2003, cité par Matthieu Quidu, 2012, *op.cit.*, p. 172.

Matthieu Quidu donne également l'exemple de deux normaliens devenus enseignants d'EPS témoignant d'un certain ressentiment à l'égard des savoirs acquis au cours leur formation initiale qui n'apportent « *aucun secours pour affronter un contexte d'exercice qui les dépasse au point d'envisager de quitter le secondaire pour le supérieur* »¹⁴⁸⁶. Bien que cette attitude sceptique vis-à-vis des connaissances scientifiques et technologiques demeure rare chez les normalien·ne·s¹⁴⁸⁷, la rupture entre la préparation à l'agrégation et leurs premiers pas dans l'enseignement de l'EPS engendre un véritable hiatus entre le contexte d'excellence dans lequel ils·elles ont baigné durant leurs quatre années passées à l'ENS et leurs « *premières expériences professionnelles vécues comme difficiles* ». En effet, ces élèves n'ont pour la plupart jamais connu l'échec. Après avoir obtenu un baccalauréat mention « Bien » ou « Très bien », après avoir fait partie des meilleur·e·s étudiant·e·s dans leurs STAPS d'origine, après avoir réussi le concours d'entrée à l'ENS et l'agrégation externe d'EPS, ils·elles se retrouvent pour la première fois en difficulté.

Parfois même, faire une thèse est un moyen de repousser l'échéance pour faire le point. C'est le cas pour ce normalien de la promotion 2008 qui réalise une thèse avant d'enseigner l'EPS :

*« Je n'étais pas à 100% certain de vouloir être enseignant d'EPS. Je n'étais pas certain de vouloir l'être à ce moment-là. Donc je me suis dit que j'allais monter un dossier de thèse et qu'on verrait bien à l'issue de la commission, ce que ça donnerait. Si jamais j'avais une réponse favorable, je me lancerais sur la thèse et on ferait un point après. Si mon dossier n'avait pas été retenu, de toutes façons, je n'avais pas le choix, je serais allé sur le terrain. [...] Entre la distance qui sépare la formation théorique de l'exercice professionnel du métier d'enseignant, il y avait quand même un fossé qui me faisait peur »*¹⁴⁸⁸.

Cette césure entre leur formation initiale et les premiers pas dans le métier est d'autant plus conséquente que les attentes sont reconsidérées à la hausse en ce qui les concerne. Certain·e·s se font « *chambrier comme étant un·e intellectuel·le* »¹⁴⁸⁹. D'autres préfèrent taire le fait qu'ils·elles sont d'ancien·ne·s normalien·ne·s. « *Je pense que quand ils l'apprenaient, du coup il y avait une sorte de considération supplémentaire* »¹⁴⁹⁰. Le concours de l'agrégation a lui aussi sa part de symbolique et participe également à l'amplification de ce phénomène. D'autre part, Pierre Bataille démontre que le choc ressenti à l'arrivée dans le secondaire est particulièrement fort pour les élèves des ENS¹⁴⁹¹. En effet, pour ce sociologue, les

¹⁴⁸⁶ Matthieu Quidu, 2012, *op.cit.*, p. 175.

¹⁴⁸⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸⁸ Entretien élève, promotion 2008, 29 novembre 2017.

¹⁴⁸⁹ *Ibid.*

¹⁴⁹⁰ Entretien élève, promotion 2002, 9 mai 2017.

¹⁴⁹¹ Pierre Bataille, 2017a, *op.cit.*, p. 23.

normalien·ne·s, issu·e·s de familles fortement dotées, sont davantage en proie à vivre une telle situation. Néanmoins, à la différence des résultats obtenus par Pierre Bataille, l'engagement durable dans le secondaire n'est pas présenté comme un « *accident de parcours* »¹⁴⁹², mais plutôt comme un passage obligé. En effet, d'une part, les élèves du département EPS/2SEP arrivent à l'ENS avec une certaine vision de leur avenir qui est bien souvent forgée dans un environnement familial très proche du monde de l'enseignement ou même de l'EPS. D'autre part, ils·elles suivent une préparation à l'agrégation au sein d'une communauté complètement dévouée à cette corporation. Ces deux états de fait semblent ainsi renforcer le contrat moral qui les pousse à vouloir rembourser l'État en s'investissant au sein de son établissement.

3.2. La préparation aux concours – Une excellence retrouvée ?

Prendre un poste dans le supérieur peut subséquentement être considéré comme un moyen de retrouver la reconnaissance du statut de normalien·ne, ainsi que des situations où les savoirs acquis lors de leur formation initiale sont, cette fois-ci, jugés instantanément utiles :

*« Vous n'avez pas d'expérience de terrain, mais une très bonne formation et de réels arguments à faire valoir pour la préparation aux concours avec votre agrégé »*¹⁴⁹³.

*« Le fait de choisir le métier de professeur d'EPS peut être vécu comme une forme de déclassement quand les perspectives les plus prestigieuses se dessinent »*¹⁴⁹⁴.

Ainsi, nombreux·ses sont les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s ou les auditeur·trice·s libres qui postulent sur un poste de PRAG dans un STAPS après avoir enseigné quelques années. Actuellement, 33 ancien·ne·s élèves du département EPS/2SEP sont passé·e·s dans le supérieur après avoir été enseignant·e·s dans le secondaire. Nous avons repéré dans le premier graphique alluvial (Cf. Figure 33) en bleu (pour les garçons) et en rouge (pour les filles) les trajectoires de ces élèves pour en faciliter la lecture. Dans la seconde figure (Cf. Figure 34), les normalien·ne·s apparaissent en bleu, les magistérien·ne·s en jaune, les auditeur·trice·s libres en vert et les magistérien·ne·s ayant repassé le concours pour devenir normalien·ne·s en violet.

¹⁴⁹² *Ibid.*, p. 22.

¹⁴⁹³ Romain Baron, promotion 2011, « Guide du M2 », in : Bulletin de l'A3EPS, 7 | 2015, p. 35.

¹⁴⁹⁴ Questionnaire, élève n°79, promotion 2007.

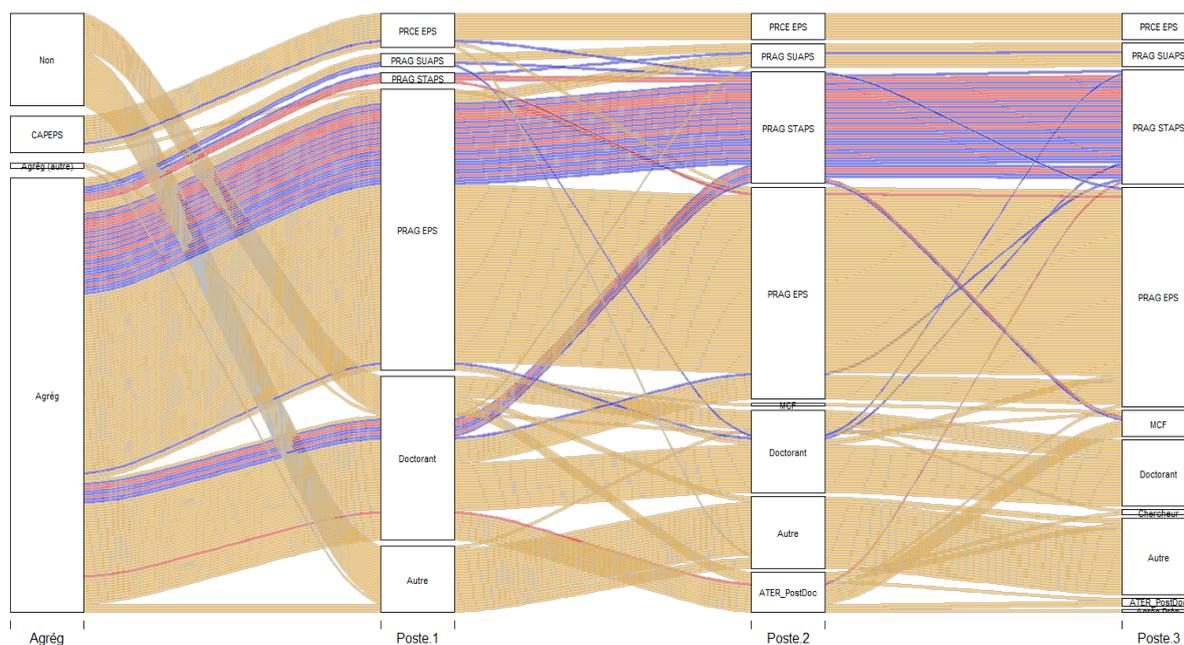


Figure 33 : Trajectoires professionnelles des ancien-ne-s élèves du département EPS/2SEP devenu-e-s PRAG en STAPS (2002-2019) selon le sexe¹⁴⁹⁵

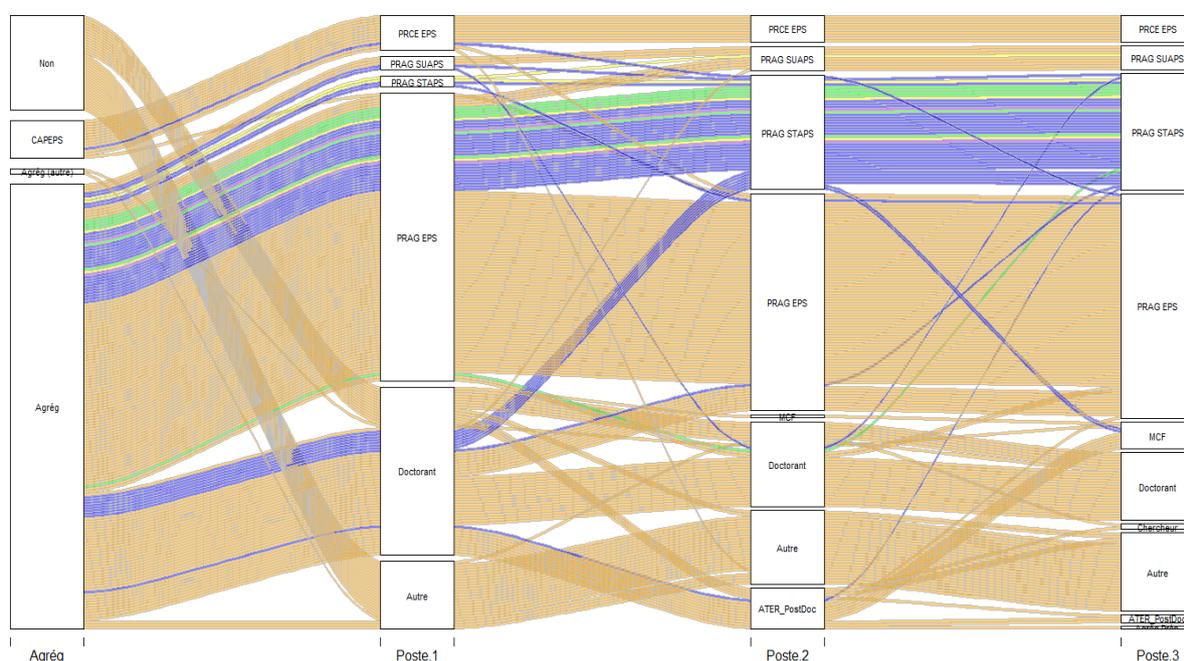


Figure 34 : Trajectoires professionnelles des ancien-ne-s élèves du département EPS/2SEP devenu-e-s PRAG en STAPS (2002-2019) selon le statut¹⁴⁹⁶

¹⁴⁹⁵ En rouge : les jeunes filles, en bleu : les jeunes garçons.

¹⁴⁹⁶ En bleu : les normalien-ne-s, en jaune : les magistérien-ne-s, en vert : les auditeurs-trices libres et en violet : les magistérien-ne-s ayant repassé le concours et étant devenu-e-s normalien-ne-s.

Huit normalien·ne·s et deux magistérien·ne·s (quatre jeunes filles et six jeunes garçons) choisissent de postuler dans le supérieur, dès leur première année (Cf. « PRAG STAPS » et « PRAG SUAPS », colonne n°2 « Poste.1 », Figure 33Figure 34). Quatre d'entre eux·elles enseignent dans une UFR STAPS et les six autres sont entré·e·s directement dans un SUAPS. Les « *UFR STAPS recrutent ces spécialistes de concours sans regretter leur absence d'expérience de terrain* »¹⁴⁹⁷. En effet, l'image des 100% de réussite à l'agrégation externe d'EPS confère aux ancien·ne·s élèves du département EPS/2SEP une certaine reconnaissance de leur excellence dans ce domaine :

*« Les élèves de l'ENS sont des experts de la préparation aux concours. Personne ne le conteste. Le problème est que l'acquisition de cette expertise leur prend tellement de temps qu'elle s'opère de leur propre aveu au détriment de leur formation professionnelle »*¹⁴⁹⁸.

*« Je pense que, régulièrement, [...] ça donne des bons formateurs en prépa »*¹⁴⁹⁹.

*« Nul doute que les étudiants formés au sein du département 2SEP trouveront leur place dans les dispositifs de formation à l'agrégation externe, existants ou qu'il reste à créer »*¹⁵⁰⁰.

Certain·e·s ancien·ne·s élèves fustigent une telle trajectoire professionnelle dans la mesure où elle oblitère le passage par l'enseignement de l'EPS dans le secondaire.

*« Je ne sais pas si c'est de la peur et on ne le saura pas... Mais peut-être qu'il y a de la peur d'aller sur le terrain. [...] Il faudrait voir comment ça peut être réglementé, tout du moins, dire aux universités de ne pas recruter quelqu'un qui sort du concours sans avoir fait du terrain. Il va enseigner un métier qu'il ne va jamais enseigner. En fait, c'est ça qui me dérange surtout. C'est en tant que futur formateur, tu te dis que je suis en train de former des étudiant·e·s à un métier que je n'ai jamais fait. Moi, c'est ça qui me dérange »*¹⁵⁰¹.

La représentation des universitaires étant basée sur l'expérience : « *Un prof de fac, [c'est] un vieux avec des cheveux gris, à l'ancienne* »¹⁵⁰². Le fait de ne pas être resté suffisamment longtemps sur le terrain est généralement reproché à ces élèves, dans la mesure où certain·ne·s considèrent que c'est une façon d'aller « *se planquer* »¹⁵⁰³ avant même d'avoir fait ses preuves sur le terrain.

¹⁴⁹⁷ A3EPS, 2013, *op.cit.*, p. 62.

¹⁴⁹⁸ Didier Delignières, 2012, *op.cit.*

¹⁴⁹⁹ Entretien élève, promotion 2002, 9 mai 2017.

¹⁵⁰⁰ Éric Dreidemy, « La masterisation obligeant les centres de formation à des montages complexes pour maintenir ou rouvrir des formations à l'agrégation externe couplées à des Masters Recherche », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 7 | 2015, p. 22.

¹⁵⁰¹ Entretien élève promotion 2007, 22 novembre 2017.

¹⁵⁰² Entretien élève, promotion 2011, 3 décembre 2017.

¹⁵⁰³ *Ibid.*

« On peut aussi se retirer à l'Université, pour attendre la retraite avec la sécurité du fonctionnariat »¹⁵⁰⁴.

Encore une fois, le mythe d'une excellence professionnelle qui se fonderait sur l'expérience semble guider le jugement des ancien-ne-s élèves de l'ENS EPS/2SEP. Pour eux-elles, faire ses preuves sur le terrain en est l'unique chemin d'accès. Cette acception semble être d'ailleurs partagée par l'ensemble des élèves de l'ENS. Ainsi, une normalienne qui a postulé dès l'année suivant sa réussite au concours de l'agrégation externe nous expose qu'elle *« pense surtout qu'il faut de l'expérience professionnelle avant de partir dans ces métiers-là »¹⁵⁰⁵*. Par ailleurs, elle évoque que sa décision relevait davantage de l'opportunité afin de ne pas *« partir à Amiens pendant 15 ans »¹⁵⁰⁶* et semble regretter en partie son choix :

« Si je devais revenir en arrière, je ne le ferais pas. Non pas parce que je n'aime pas ce que je fais. J'aime beaucoup ce que je fais, mais parce que je me rends compte que sur le regard des autres, c'est trop difficile »¹⁵⁰⁷.

Par conséquent, pour cette normalienne en poste dans le supérieur, le problème n'est pas sa propre trajectoire personnelle, mais il se situe bien dans le regard des autres. Ainsi, la logique de l'excellence semble bien ancrée non seulement dans son propre imaginaire, mais également dans les représentations des personnes qu'elle côtoie. De ce fait, dès sa seconde année à l'UFR STAPS, cette néo-agrégée se met en quête de vacances en EPS pour son bien-être personnel. Cette décision s'accompagne d'une volonté de combler un manque dans son parcours et de se constituer une certaine expérience professionnelle. Néanmoins, elle demeure toutefois convaincue qu'il n'est pas nécessaire d'avoir enseigné l'EPS pour enseigner certaines activités :

« Si je fais du badminton et du tennis, je n'ai pas besoin d'avoir enseigné 15 ans avant. [...] Si je prends l'écrit 2, est-ce que tu as besoin d'avoir enseigné 10 ans avant ? Honnêtement, je ne suis pas sûre. Tu as besoin d'avoir été en bahut pour bien comprendre les enjeux, tout ce qui concerne la mise en place des EPI, les TICE, etc., pour avoir des propositions concrètes. Mais après, c'est tellement le traitement de sujet qui va conditionner le bandeau, plus que la qualité et la pertinence des illustrations... Alors oui, c'est important après dans le bandeau, mais déjà, il faut être capable de comprendre une question et d'y répondre. Ça je pense que, nous, on a une capacité à conceptualiser l'EPS même si on n'a pas... Même si je n'ai, pour le coup, je n'ai pas une expérience importante dedans »¹⁵⁰⁸.

Si son vécu sportif atteste bien d'une expérience certaine dans les activités sportives mentionnées, sa capacité à conceptualiser l'EPS est bien une compétence construite au cours

¹⁵⁰⁴ Jérôme Visioli, Questions de point de vue... l'agrégation d'EPS », in : Bulletin de l'A3EPS, 7 | 2015, p. 31.

¹⁵⁰⁵ Entretien élève, promotion 2011, 3 décembre 2017.

¹⁵⁰⁶ *Ibid.*

¹⁵⁰⁷ *Ibid.*

¹⁵⁰⁸ *Ibid.*

de sa formation initiale. Ainsi, il semble que les élèves du département EPS/2SEP adhèrent à une nouvelle forme d'excellence qui s'apparente à la réussite et à la capacité à préparer les candidat·e·s aux différents concours de l'enseignement. Cette configuration ne résulte ni d'un idéal académique, ni professionnel. Les ancien·ne·s élèves du département EPS/2SEP sont ainsi largement convoité·e·s par les UFR STAPS et « *leur compétence la plus recherchée [...] est justement cette expertise dans la préparation aux concours* »¹⁵⁰⁹. Par conséquent, pour les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s qui font le choix d'entrer instantanément dans le supérieur, les connaissances livresques acquises au cours de la préparation à l'agrégation externe d'EPS (parfois issue exclusivement du CD-Agrég) et les savoirs scientifiques admis pendant leur formation « à et par la recherche » constituent les fondations de leur culture :

*« Tout le monde reconnaît qu'ils sont souvent particulièrement à l'aise, car leurs compétences et leur culture leur permettent d'intervenir quasiment dans tous les enseignements, des cours d'APSA à la préparation aux concours, en passant par des enseignements scientifiques et professionnels »*¹⁵¹⁰.

Cette polyvalence semble s'articuler difficilement avec l'excellence. Dès lors, en plus de l'apparition d'une configuration liée à la réussite et à la préparation aux concours de l'enseignement, se joue également l'autonomisation d'une culture normalienne. En effet, si la culture constitue une « *manière collective de vivre le monde* »¹⁵¹¹, les ancien·ne·s élèves du département n'ayant ni « vécu », ni expérimenté les connaissances qu'ils·elles manipulent, n'en viennent à diffuser subséquemment que des savoirs et des compétences basées sur leur propre expérience de la préparation aux concours :

*« On diffuse peut-être une pensée, mais finalement, cette pensée a été formatée à l'ENS [...]. En fait, tout ce qu'on fait, c'est utiliser un système qu'on nous a appris et on le transmet un peu de la même manière »*¹⁵¹².

De plus, comme bon nombre de normalien·ne·s et de magistérien·ne·s, ils·elles sont animé·e·s par un fort sentiment de redevabilité. Par conséquent, il n'est pas rare de voir fleurir des préparations au concours de l'ENS. Ces dispositifs sont plus ou moins formels, mais sont souvent liés à l'initiative d'un·e ancien·ne·s élèves du département EPS/2SEP. Par exemple, une UE libre financée par l'UPFR des Sports de Besançon est proposée aux étudiant·e·s de licence STAPS. À Chambéry, il s'agit d'une option de deux heures de cours par semaine

¹⁵⁰⁹ Didier Delignières, 2012, *op.cit.*

¹⁵¹⁰ Jérôme Visioli, « Questions de point de vue sur l'ENS », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 5 | 2013, p. 28.

¹⁵¹¹ Maurice Crubellier, « Education et culture : une direction de recherche », in : *Histoire de l'éducation*, 1 | 1978, 39-48, p. 42.

¹⁵¹² Entretien élève, promotion 2011, 3 décembre 2017.

proposée uniquement aux L2. L'UFR STAPS de Liévin alloue également 20 heures à la préparation au concours d'entrée. À Font-Romeu, une aide est proposée de façon informelle aux étudiant·e·s voulant candidater depuis qu'un normalien y a pris un poste de PRAG. Ainsi, les ancien·ne·s élèves de l'ENS EPS/2SEP semblent être animé·e·s par l'envie de faire partager la « *chance incroyable de vivre ce qu'ils [on] ont [a] vécu là-bas* »¹⁵¹³.

3.3. Poursuivre en thèse – Excellence académique

Les normalien·ne·s sont destiné·e·s à faire une thèse. Au cours du passage à l'ENS, chaque étudiant·e est « fabriqué·e », « conditionné·e »¹⁵¹⁴ pour obtenir les plus hauts diplômes possibles. Par conséquent, s'engager dans une thèse serait ainsi l'aboutissement d'un « *cheminement scolaire et universitaire sans faute* »¹⁵¹⁵. Pour le directeur du département 2SEP, « *c'est ça qu'on attend des normaliens* »¹⁵¹⁶. Par conséquent, obtenir l'agrégation, s'inscrire en thèse, poursuivre en tant qu'ATER ou réaliser un post-doctorat pour ensuite obtenir un poste de maître de conférences représente la « voie royale »¹⁵¹⁷ de l'excellence académique.

Des dispositions particulières sont prises par l'institution afin de permettre aux élèves de l'ENS de mener leur projet doctoral dans les meilleures conditions possibles, échappant de fait à la précarité qui touche la majeure partie des doctorant·e·s¹⁵¹⁸. Ainsi, les normalien·ne·s inscrit·e·s en vue de la préparation d'un doctorat peuvent être engagé·e·s en qualité d'allocataire-moniteur·trice-normalien·ne pour une durée maximale de trois ans¹⁵¹⁹. « *Ils n'assurent que 64 heures de travaux dirigés ou 96 heures de travaux pratiques par an, réservant le temps d'achever leur thèse, travail pour lequel ils sont rétribués, mais reçoivent en plus une allocation qui leur permet de subvenir à leurs besoins au cours de ces années de recherche* »¹⁵²⁰. Dans certains départements des différentes ENS, « *faire une thèse dans le*

¹⁵¹³ *Ibid.*

¹⁵¹⁴ Muriel Darmon, *La socialisation*, Paris : Armand Colin, 2007, 128p, p. 6.

¹⁵¹⁵ Alain Coulon, Ridha Ennafaa & Saeed Paivandi, « Les allocataires moniteurs de l'enseignement supérieur », in : *Note d'information*, 3 | février 2010.

¹⁵¹⁶ Entretien Jacques Prioux, 17 mars 2017.

¹⁵¹⁷ Pierre Bataille, 2017a, *op.cit.*

¹⁵¹⁸ Vanessa Pinto et Xavier Zunigo, « La condition des doctorants en sciences humaines et sociales », in : *Association Rhône-Alpes d'anthropologie*, 2006 ; Ronan Vourc'h, « Les doctorants : Profils et conditions d'études », in : *OVE Infos*, 24 | juin 2010.

¹⁵¹⁹ Décret n°89-794 du 30 octobre 1989 relatif au monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur.

¹⁵²⁰ Éric Méchoulan & Pierre-François Mourier, 1994, *op.cit.*, p. 156.

prolongement de l'agrégation devient une évidence alors même que cela n'avait pas été projeté initialement »¹⁵²¹.

« Le monitorat offre la possibilité de valider l'agrégation, tout en fournissant une expérience d'enseignement et de formation qui constitue un « plus » pour envisager un poste dans l'enseignement supérieur, directement à l'issue de la thèse ou après un passage « sur le terrain ». En bref, que du positif ! »¹⁵²².

Néanmoins, pour Jacques Prioux, trop peu d'élèves continuent leurs études en doctorat chaque année : « *Le nombre d'élèves poursuivant en thèse est fluctuant selon les années mais est globalement insuffisant* » et ce, d'autant plus que « *100% des élèves du département 2SEP qui ont postulé à ces allocations en ont obtenu une* »¹⁵²³. En effet, entre les promotions 2002 et 2012, la proportion de normalien·ne·s à s'engager dans des études doctorales oscille entre 9,52 et 50% et sur l'ensemble des élèves et des promotions, ce chiffre s'élève à 27,50%. Ainsi, pour les promotions 2002 à 2012, sur 170 élèves et étudiant·e·s ayant eu la possibilité de soutenir une thèse, seulement 40 se sont inscrit·e·s en formation doctorale (soit 23,53%, Cf.

	Nombre d'inscription en thèse pour l'ensemble des élèves	Nombre d'élèves dans la promotion	Pourcentage d'élèves s'étant inscrit·e·s en thèse	Nombre de normalien·ne·s s'étant inscrit·e·s en thèse dans la promotion	Nombre de normalien·ne·s dans la promotion	Pourcentage de normalien·ne·s s'étant inscrit·e·s en thèse
2002	2	21	9,52	1	10	10,00
2003	4	22	18,18	3	10	30,00
2004	2	16	12,50	2	10	20,00
2005	2	15	13,33	1	9	11,11
2006	4	13	30,77	4	10	40,00
2007	5	10	50,00	5	10	50,00
2008	4	12	33,33	4	10	40,00
2009	3	12	25,00	3	10	30,00
2010	4	16	25,00	2	10	20,00
2011	5	16	31,25	3	11	27,27
2012	5	17	29,41	3	11	27,27
Total période	40	170	23,53	31	111	27,93
2013	8	19	42,11	8	11	72,73
2014	8	16	50,00	7	10	70,00
2015	6	21	28,57	6	15	40,00
2016	4	14	28,57	4	7	57,14
Total	66	240	27,50	56	154	36,36

¹⁵²¹ Dominique Bret, 2015, *op.cit.*

¹⁵²² Yann Delas, promotion 2008, « Le mot des moniteurs du département », in : Bulletin de l'A3EPS, 5 | 2013, p. 6.

¹⁵²³ Jacques Prioux, « Bilan des actions menées au sein du département 2SEP entre 2009 et 2010 », in : Bulletin de l'A3EPS, 3 | septembre 2010, p. 6.

Tableau 15) et, à l'heure actuelle, 31 sont allés au bout d'un tel projet (Cf. Tableau 16).

« Il est important de noter qu'en moyenne dans les autres départements 70 % des élèves poursuivent en formation doctorale¹⁵²⁴. C'est l'objectif recherché, à terme, par la direction du département 2SEP »¹⁵²⁵.

Pour de nombreux·ses élèves du département EPS/2SEP, le mythe de l'excellence professionnelle se construit bien de façon antérieure à toute formation en STAPS ou au sein de l'ENS :

« Je suis né dans une famille où l'on faisait du sport en permanence. Avec mon frère, c'était tous les jours. Et dès la 6^{ème}, c'est un prof d'EPS qui était déjà très en avance en termes de pédagogie, qui nous faisait faire des trucs hyper ludiques. [...] J'avais ma mère qui était prof d'EPS aussi avant. [...] Je me souviens qu'elle donnait des cours d'EPS, ça peut aussi, de manière inconsciente, jouer sur ça. Tu vois, il n'y a pas mal de choses qui font que l'EPS est vite devenue un projet »¹⁵²⁶.

Dès lors, la déconstruction de telles croyances, si solidement ancrées dans l'imaginaire des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s, prend beaucoup de temps et le nombre d'élèves à poursuivre en formation doctorale apparaît comme étant bien plus faible que la proportion habituelle des ENS.

¹⁵²⁴ Information vérifiée : Rapport public annuel de la cour des comptes, « Où vont les Écoles normales supérieures ? », février 2012.

¹⁵²⁵ Jacques Prioux, « Bilan des actions menées au sein du département 2SEP entre 2009 et 2010 », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 3 | septembre 2010, p. 6.

¹⁵²⁶ Entretien élève, promotion 2007, 22 novembre 2017.

	Nombre d'inscription en thèse pour l'ensemble des élèves	Nombre d'élèves dans la promotion	Pourcentage d'élèves s'étant inscrit·e·s en thèse	Nombre de normalien·ne·s s'étant inscrit·e·s en thèse dans la promotion	Nombre de normalien·ne·s dans la promotion	Pourcentage de normalien·ne·s s'étant inscrit·e·s en thèse
2002	2	21	9,52	1	10	10,00
2003	4	22	18,18	3	10	30,00
2004	2	16	12,50	2	10	20,00
2005	2	15	13,33	1	9	11,11
2006	4	13	30,77	4	10	40,00
2007	5	10	50,00	5	10	50,00
2008	4	12	33,33	4	10	40,00
2009	3	12	25,00	3	10	30,00
2010	4	16	25,00	2	10	20,00
2011	5	16	31,25	3	11	27,27
2012	5	17	29,41	3	11	27,27
Total période	40	170	23,53	31	111	27,93
2013	8	19	42,11	8	11	72,73
2014	8	16	50,00	7	10	70,00
2015	6	21	28,57	6	15	40,00
2016	4	14	28,57	4	7	57,14
Total	66	240	27,50	56	154	36,36

Tableau 15 : Pourcentage de doctorant·e·s en fonction du nombre d'élèves et de normalien·ne·s par promotion (2002-2012)

	Nombre de thèses soutenues par l'ensemble des élèves	Nombre d'élèves dans la promotion	Pourcentage d'élèves ayant soutenu une thèse par promotion	Nombre de normalien·ne·s ayant soutenu une thèse dans la promotion	Nombre de normalien·ne·s dans la promotion	Pourcentage de normalien·ne·s ayant soutenu une thèse par promotion
2002	2	21	10	1	10	10
2003	4	22	18	3	10	30
2004	2	16	13	2	10	20
2005	2	14	14	1	9	11
2006	4	14	29	4	10	40
2007	5	10	50	5	10	50
2008	4	12	33	4	10	40
2009	2	13	15	1	10	10
2010	2	16	13	2	10	20
2011	2	16	13	2	11	18
2012	2	17	12	2	11	18
Total	31	171	18	27	111	24

Tableau 16 : Pourcentage de docteur·e·s en fonction du nombre d'élèves et de normalien·ne·s par promotion (2002-2012)

De surcroît, l'ensemble des docteur·e·s du département EPS/2SEP ne persévèrent pas tous·tes dans la voie de l'excellence « académique ». En effet, seulement 7 obtiennent un poste de maître de conférences (soit 25% des docteur·e·s). Il est toutefois important de noter que deux anciens normaliens sont actuellement chercheurs (l'un au CNRS et l'autre à l'INSEP), que deux d'entre eux sont ATER et qu'une normalienne est actuellement agrégée préparatrice au département 2SEP. Par conséquent, sur les 31 élèves ayant soutenu une thèse, seulement 14 s'engagent dans une quête d'excellence académique (Cf. Figure 35) tandis que les autres choisissent de retourner « sur le terrain » pour enseigner l'EPS (sept normaliens dont deux normaliennes), d'enseigner dans le supérieur en STAPS ou en SUAPS (cinq normaliens dont deux normaliennes et un auditeur libre), ou encore de quitter la fonction publique pour créer leur propre entreprise (une magistérienne et un normalien) ou pour travailler dans le secteur privé (une normalienne et un normalien). La proportion de femmes est également très faible vis-à-vis de leurs homologues masculins (seulement huit élèves à avoir soutenu une thèse sont de sexe féminin tandis que 23 sont de sexes masculins ; Cf. Figure 36). Il semblerait ainsi qu'au même titre que pour l'ensemble des ENS, « *le genre rattrape l'excellence* »¹⁵²⁷. Une seule normalienne parvient à obtenir un poste de maître de conférences. Ces données sont ainsi en adéquation avec les résultats obtenus par Pierre Bataille lorsqu'il étudie les trajectoires professionnelles des normaliennes de l'ENS de Fontenay, de Saint-Cloud et de Lyon. Il évoque ainsi le fait qu'une « *excellence scolaire se traduit inégalement en excellence sociale ou professionnelle pour les étudiantes, quand bien même elles sont issues des filières les plus prestigieuses de l'enseignement supérieur français* »¹⁵²⁸. Pour Séverine Louvel et Annick Valette, deux facteurs principaux expliquent notamment les désavantages de carrière des femmes : la socialisation, l'habitus et l'intériorisation de certaines normes et valeurs¹⁵²⁹. L'environnement (c'est-à-dire les réseaux, le laboratoire ou encore l'établissement d'appartenance) offre des ressources inégales, discriminant directement ou indirectement les femmes par rapport à leurs homologues masculins¹⁵³⁰. Enfin, pour Frédérique Pigeyre et Mareva Sabatier, les explications du « *plafond de verre de l'Université* »¹⁵³¹ peuvent également

¹⁵²⁷ Pierre Bataille, 2017b, *op.cit.*

¹⁵²⁸ *Ibid.*

¹⁵²⁹ Séverine Louvel & Annick Valette, « Les carrières à l'Université. Une approche par les modes d'engagement dans la promotion », in : *Revue d'anthropologie des connaissances*, 8/3 | 2014, 523-546.

¹⁵³⁰ Judith Glover, « La faible représentation des femmes dans les sciences : Les explications des féministes », in : *Les cahiers du Mage*, 1 | 1997, 61-72.

¹⁵³¹ Emmanuelle Latour, « Le plafond de verre universitaire : pour en finir avec l'illusion méritocratique et l'autocensure », in : *Mouvements*, 55-56 | 2008, 53-60.

être d'ordre historiques en plus d'être sociales et organisationnelles¹⁵³². Enfin, pour Carine Érard et Catherine Louveau, qui ont spécifiquement travaillé sur le public des normaliennes de l'ENS EPS/2SEP, les trois principaux motifs évoqués pour justifier leur désir de poursuivre en tant qu'enseignantes d'EPS sont « *l'aspect utile et humain du métier* », « *le souhait d'avoir une vie pour soi, de s'épanouir* » et « *la conciliation de l'activité professionnelle avec la vie familiale* »¹⁵³³. Il s'agit toutefois d'être prudent lorsqu'on avance de tels résultats dans la mesure où la majorité des normalien-ne-s entament généralement une carrière professionnelle sur la « voie royale » une vingtaine d'année après leur réussite au concours d'entrée de l'ENS. Emmanuelle Latour et Le Feuvre déterminent ainsi que c'est lors du passage au statut de Professeur-e-s des Universités que les inégalités sont les plus fortes¹⁵³⁴.

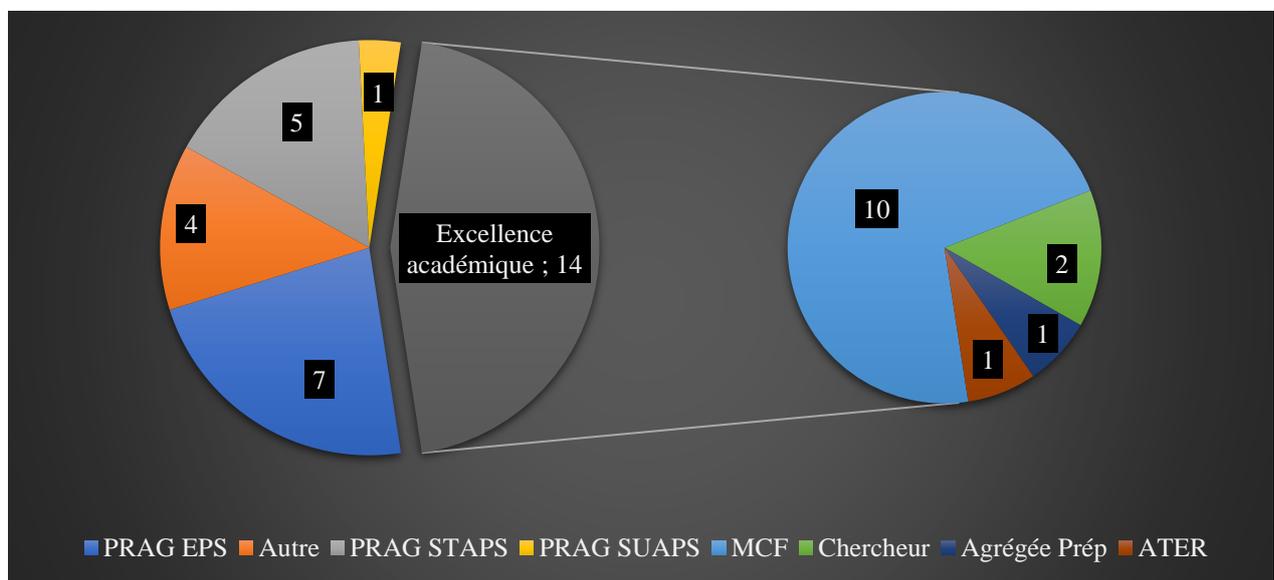


Figure 35 : Les trajectoires professionnelles des docteur-e-s du département EPS/2SEP (2002-2019)

¹⁵³² Frédérique Pigeyre & Mareva Sabatier, « Les carrières des femmes à l'Université : une synthèse de résultats de recherche dans trois disciplines », in : *Politique & management public*, 28/2 | 2011.

¹⁵³³ Carine Érard & Catherine Louveau, 2016, *op.cit.*, p. 24.

¹⁵³⁴ Emmanuelle Latour & Nicky Le Feuvre, « Les carrières universitaires française à l'épreuve du genre, in : Ollagnier & Solar, *Parcours de femmes à l'Université. Perspectives nationales*, Paris : L'Harmattan, 159-184.

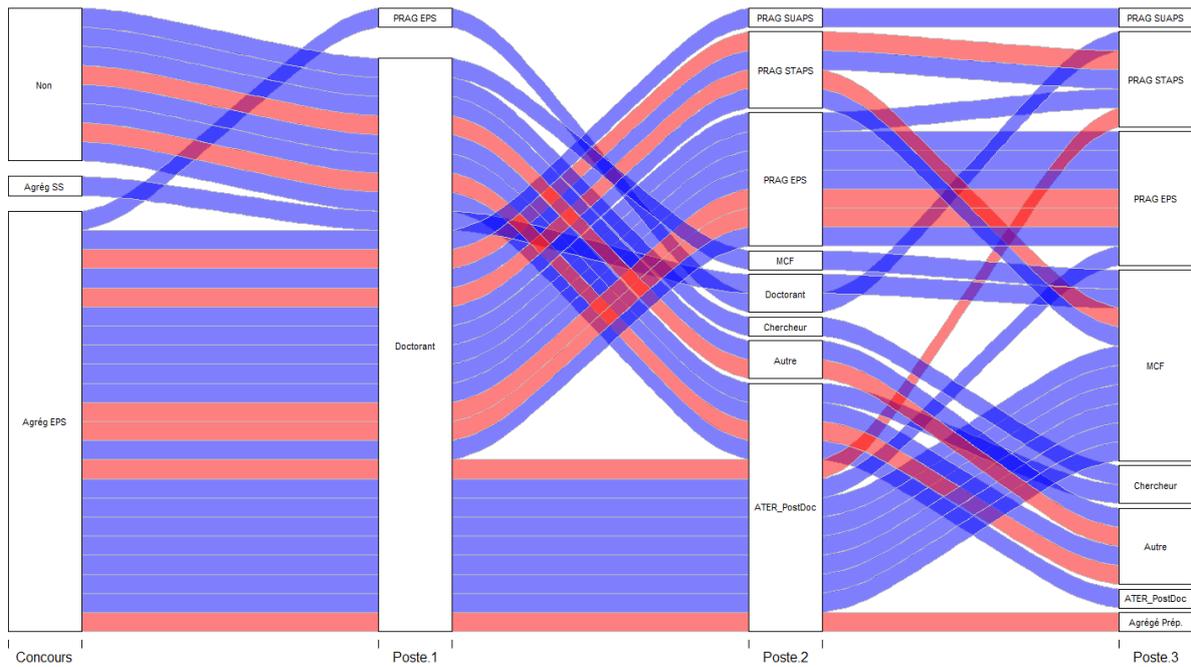


Figure 36 : Trajectoires professionnelles des docteur-e-s du département EPS/2SEP (2002-2019 ; en fonction du sexe)¹⁵³⁵

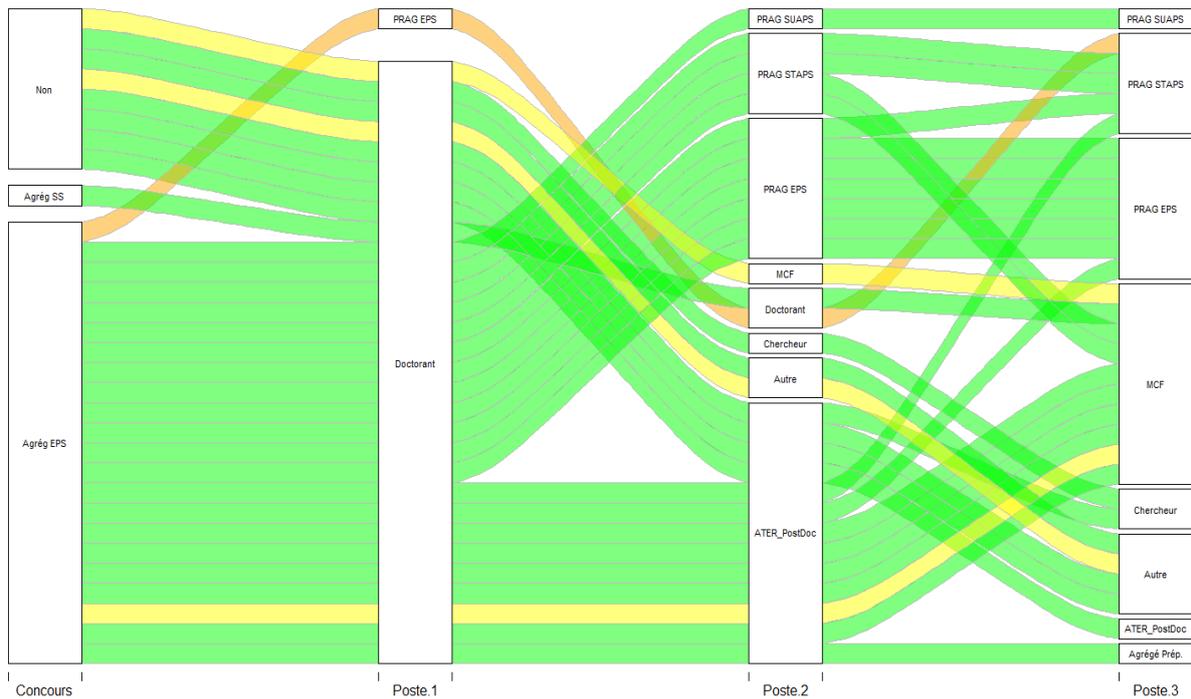


Figure 37 : Trajectoires professionnelles des docteur-e-s du département EPS/2SEP (2002-2019 ; en fonction du statut)¹⁵³⁶

¹⁵³⁵ En bleu : les garçons et en rouge : les filles.

¹⁵³⁶ En vert : les normalien-ne-s, en jaune : les magistérien-ne-s et en orange : les auditeurs-trices libres.

Contrairement aux ancien·ne·s élèves des ENS de Fontenay, de Saint-Cloud et de Lyon, les bifurcations vers l'enseignement secondaire ne sont pas « *très rares* »¹⁵³⁷ pour les normalien·ne·s qui s'engagent dans la voie royale et obtiennent ainsi un doctorat. Ce choix de parcours représente tout de même 23% des trajectoires professionnelles des élèves du département EPS/2SEP ayant soutenu une thèse (Cf. Figure 35Figure 36Figure 37). Ces docteur·e·s qui deviennent enseignant·e·s d'EPS dans le secondaire constituent ainsi une originalité du département 2SEP et la vocation prend le pas sur l'excellence académique : « *Je commence enfin à découvrir la joie d'être "prof de sport" (dixit mes collègues) dans l'académie de Versailles, après 3 années de report de stage pour cause de thèse* »¹⁵³⁸. Carine Érard et Catherine Louveau montrent par ailleurs que les filles maintiennent plus souvent leur souhait d'être enseignantes d'EPS que leurs homologues masculins¹⁵³⁹.

Par conséquent, pour ces élèves, faire une thèse relève davantage d'une « *conversion* »¹⁵⁴⁰ ou d'une « *opportunité* » permettant de répondre à une « *émulation intellectuelle* »¹⁵⁴¹. Sur les sept ancien·ne·s élèves devenu·e·s enseignant·e·s d'EPS et ayant réalisé une thèse, quatre ont fait partie du bureau de l'Association des actuel·le·s et ancien·ne·s élèves du département EPS (A3EPS) et l'un d'entre eux en est même l'un des membres fondateurs (avec, par ailleurs, un autre élève ayant fait une thèse, aujourd'hui maître de conférences). Cette association a initialement pour objectif de « *conserver et entretenir des contacts amicaux et professionnels, organiser des soirées, mais aussi aider les plus jeunes* »¹⁵⁴². Très rapidement, les membres de cette association font preuve d'une plus grande ambition en se fixant pour objectif « *de partager des réflexions ou des expériences professionnelles sur l'EPS. Il s'agirait de faire profiter aux plus jeunes de l'expérience des anciens et de s'intéresser particulièrement aux relations théorie/pratique* »¹⁵⁴³. Pour ces ancien·ne·s élèves du département EPS/2SEP, l'articulation de la théorie et de la pratique, le fait de pouvoir manipuler des savoirs scientifiques et expérientiels constituent l'aboutissement ultime de leur quête d'excellence :

« *Tu vois le modèle des maîtres de conf', ou des PU qui sont focalisés avec des œillères sur leur truc ? Eh bien ça, je pense qu'être normalien, quand tu as vécu ces 3 années-là à t'ouvrir, à connaître d'autres trucs, si tu es capable de te remettre un peu en question et de*

¹⁵³⁷ Pierre Bataille, 2017a, *op.cit.*

¹⁵³⁸ Éric Billet, promotion 2002, « Que deviennent nos anciens camarades ? », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 2 | septembre 2009, p. 10.

¹⁵³⁹ Carine Érard & Catherine Louveau, 2016, *op.cit.*

¹⁵⁴⁰ *Ibid.*

¹⁵⁴¹ Entretien élève, promotion 2002, 9 mai 2017.

¹⁵⁴² « Présentation de l'A3EPS », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 1 | septembre 2008, p. 2.

¹⁵⁴³ « Bilan de l'année 2008-2009 à l'A3EPS », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 2 | septembre 2009, p. 3.

te mettre à la place de ces gens-là et bien ça te donne cette ouverture-là et potentiellement c'est la capacité à faire des ponts peut-être entre les disciplines ou les personnes quoi. C'est peut-être ça en fait l'excellent étudiant-e. Que tu sois prof de sport ou PU en neurobiologie, tu es capable de comprendre les différents champs et les différents acteurs et d'essayer de mélanger tout ça »¹⁵⁴⁴.

Par conséquent, pour les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s, la formation qu'ils·elles ont reçu leur permettent de tisser du lien entre le monde professionnel et le monde universitaire. Toutefois, une telle ambition nécessite de s'extraire des œillères imposées par le contexte de la préparation au concours de l'agrégation externe (Cf. notamment les points développés précédemment à propos du CD-Agrég et du formatage).

Pour les élèves du département EPS/2SEP, parvenir à vulgariser des connaissances scientifiques auprès d'une communauté d'enseignant·e·s d'EPS, le fait de faire progresser l'état des connaissances sur l'EPS et le fait de proposer des recherches utiles à l'enseignement de l'EPS reflètent majoritairement l'excellence d'un·e enseignant·e-chercheur·se (Cf. Figure 38), tandis que prendre des responsabilités administratives, publier dans des revues à gros « Impact factor », passer une habilitation à diriger des recherche (HDR) et devenir Professeur·e des Universités, être reconnu·e nationalement et/ou internationalement ou encore participer activement à la vie politique de son Université sont des aspects relégués au second plan (Cf. Figure 39). De la même façon, avoir « *un minimum d'intérêt pour les praticiens* » est « *un avantage non négligeable* »¹⁵⁴⁵ pour une thèse. Cet état de fait est également constaté par Didier Delignières qui explique que les normalien·ne·s « *tentés par l'aventure de la thèse, vivraient comme une sorte de trahison le fait d'engager un travail de recherche qui ne serait pas en prise directe avec l'enseignement de l'EPS* »¹⁵⁴⁶. Dès lors, les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s (et peut-être encore plus les auditeur·trice·s libres qui ne suivent pas les cours d'initiation à la recherche) semblent ainsi EPS-centré·e·s. Le profil de recrutement, l'environnement familial et le fait d'avoir passé toute une année dans un contexte anxigène de préparation à l'agrégation jouent un rôle non négligeable dans la construction d'une forme de militantisme chez les élèves du département EPS/2SEP.

¹⁵⁴⁴ Entretien élève, promotion 2007, 18 avril 2016.

¹⁵⁴⁵ Jérôme Bourbousson, promotion 2003, « Nos doctorants en sciences humaines et sociales », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 2 | septembre 2009, p. 17.

¹⁵⁴⁶ Didier Delignières, 2012, *op.cit.*

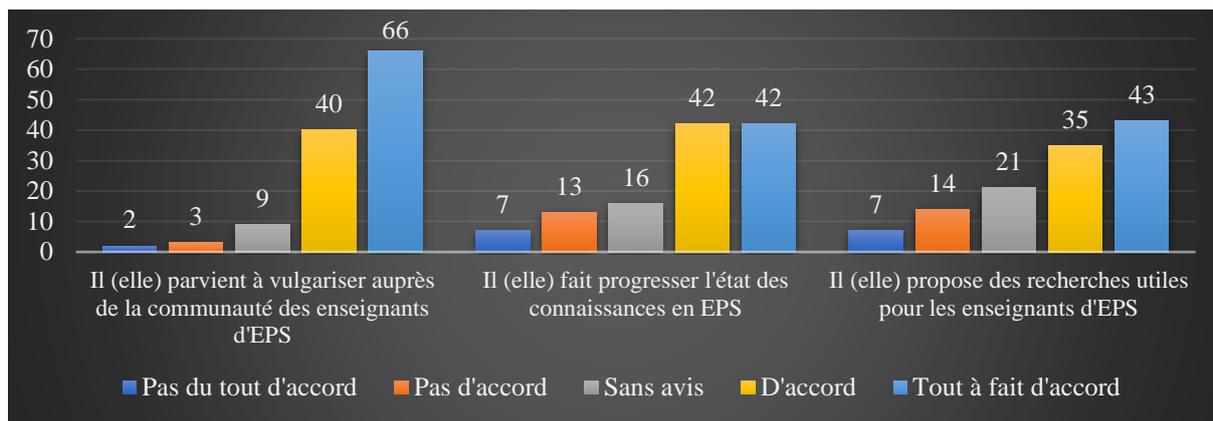


Figure 38 : Les élèves du département EPS/2SEP et leurs représentations des critères d'excellence de l'enseignant-chercheur-se

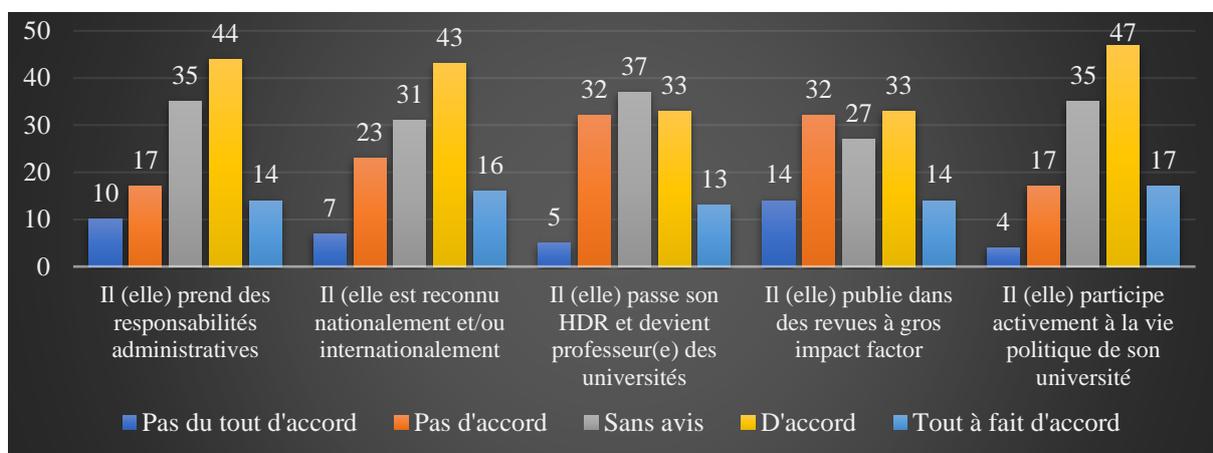


Figure 39 : Les élèves du département EPS/2SEP et leurs représentations des critères d'excellence de l'enseignant-chercheur-se (suite)

Cette vision des choses partagée par la majorité des élèves du département EPS/2SEP tend à alimenter l'hypothèse que le mythe de l'excellence professionnelle est fortement inscrit dans l'imaginaire collectif de l'ENS EPS/2SEP. Faire une thèse devient donc le moyen d'approfondir les connaissances mobilisées au cours de la préparation à l'agrégation au travers d'une formation « complémentaire »¹⁵⁴⁷ et poursuivre sa trajectoire professionnelle dans le secondaire permet de combler un manque dans la formation. De solides savoirs théoriques et des connaissances empiriques, voilà sur quelles bases peut se constituer l'excellence pour la majorité des élèves du département EPS/2SEP : « Toutes deux sont nécessaires, aucune n'est suffisante »¹⁵⁴⁸.

¹⁵⁴⁷ Jérôme Visioli, « Des normaliens pour quoi faire. Question de points de vue sur l'ENS », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 5 | 2013, p. 27.

¹⁵⁴⁸ A3EPS, 2013, *op.cit.*

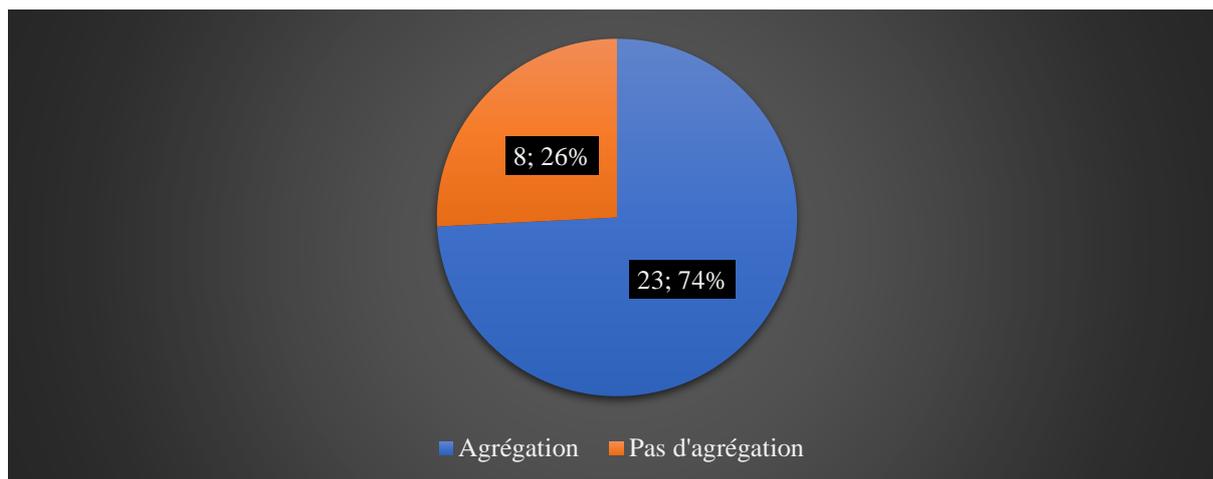


Figure 40 : Les docteur-e-s du département EPS/2SEP face à l'agrégation (2002-2019)

Pour d'autres, soutenir une thèse est un moyen d'incrémenter ses chances de réussite afin d'obtenir un poste dans le supérieur. L'agrégation d'EPS est alors considérée comme une garantie de sécurité : « *Passez l'agrégé pour avoir une sécurité* »¹⁵⁴⁹. Il s'agit alors de « *faire une thèse pour avoir un dossier de PRAG qui soit solide pour pouvoir rapidement être recruté dans les UFR* »¹⁵⁵⁰. Ainsi, une grande majorité (74%) des élèves du département EPS/2SEP qui prévoient de poursuivre en thèse s'inscrivent à l'agrégation d'EPS (ou de sciences sociales pour l'un d'entre eux) afin de diminuer le risque de rompre leur engagement décennal (Cf. Figure 40). Pour deux des docteur-e-s du département EPS/2SEP (une normalienne et un normalien), l'obtention d'un poste de professeur-e agrégé-e dans le supérieur a été un tremplin leur permettant d'accéder aux fonctions de maîtres de conférences (Cf. Figure 36Figure 37) tandis que d'autres (deux normaliennes, trois normaliens et un auditeur libre) bénéficient encore actuellement de leur statut de professeur-e agrégé-e d'EPS dans le supérieur (certains-e-s, toujours dans l'attente d'obtenir un poste de maître de conférences).

¹⁵⁴⁹ Un élève de la promotion 2002, « Le mot des anciens élèves », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 1 | septembre 2008, p. 9.

¹⁵⁵⁰ Jérôme Bourbousson, promotion 2003, « Nos doctorants en sciences humaines et sociales », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 2 | septembre 2009, p. 17.

Conclusion

L'année de la préparation à l'agrégation, vécue comme une véritable course contre la montre, conduit les élèves et les formateurs du département 2SEP à adopter des stratégies qui permettent d'atteindre les 100% de réussite au concours mais, parfois, au détriment des compétences que les élèves du département jugent nécessaires pour la suite de leur parcours. Ainsi, être lauréat·e de l'agrégation est un objectif qui relègue la formation professionnelle au second plan. Or, dans l'imaginaire social des normalien·ne·s, des magistérien·ne·s et des auditeur·trice·s libres, l'excellence professionnelle se base sur l'expertise. Dès lors, chaque élève, au regard de ses sensibilités personnelles, adopte une stratégie différente afin de réduire l'écart entre leur immaturité en matière de connaissances empiriques et l'excellence qui est attendue d'eux. Les trajectoires personnelles des ancien·ne·s élèves peuvent ainsi être considérées comme des stratégies individuelles complexes au regard de leurs propres représentations de l'excellence. Premièrement, les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres semblent animé·e·s par un besoin commun d'apporter une plus-value à leur domaine d'action :

« J'aurais tendance à dire qu'un excellent normalien c'est quelqu'un qui nourrit une ambition pour sa discipline. C'est-à-dire qu'il se démarque de celui qui va être juste un enseignant d'EPS ou juste un enseignant-chercheur. Mais qui va être plutôt dans... dans des préoccupations constructives de voilà, de prendre la place du roi dans les formations, d'être un acteur du système »¹⁵⁵¹.

Dès lors, le mythe de l'ENS en tant qu'institution permettant la démocratisation du savoir dans l'esprit Révolutionnaire de Joseph Lakanal et Joseph Garat marque fortement les esprits de la plupart des ancien·ne·s élèves du département EPS/2SEP de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan. Par conséquent, certain·e·s choisissent de persévérer dans l'enseignement secondaire afin de « faire ses preuves » pour ensuite se donner le droit de participer à une réflexion sur la discipline. D'autres voient dans le supérieur un moyen de se réconcilier avec l'excellence dans la mesure où les compétences mobilisées durant leur troisième année de magistère sont recherchées par les UFR STAPS au profit de la préparation aux concours. Enfin, quelques-un·e·s choisissent de soutenir une thèse, de devenir maître de conférences et s'engagent ainsi dans la voie académique.

¹⁵⁵¹ Entretien élève, promotion 2003, 18 avril 2016.

Conclusion de la seconde partie

Le cheminement de l'idée d'une configuration d'excellence au sein du département EPS/2SEP suit son cours et se distancie ainsi du projet initié par l'Inspection générale. Le recrutement de Jacques Prioux en tant que directeur du département ainsi que les actions consécutives qu'il mène progressivement entre 2004 et 2011 conduisent à de profondes mutations structurales de la section EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan.

Dans un premier temps, l'agrégation externe demeure l'objectif privilégié permettant d'attester que le département EPS est bel et bien une filière d'excellence. Ainsi, nourries et alimentées par la réussite symbolique des premières promotions, les croyances liées aux ENS perdurent et s'inscrivent durablement dans l'imaginaire des formateur·trice·s et des élèves qui intègrent la structure. Dès lors, dans la continuité, le mythe de l'existence d'une forme d'excellence au sein du département EPS s'autonomise et contribue à catalyser les mécanismes de contraintes endogènes (autocontraintes) et exogènes. Pour les élèves il est alors très difficile de se défaire, par la suite, de tels mythes fondateurs. Le recrutement de Jacques Prioux (qui n'a ni le CAPEPS, ni l'agrégation d'EPS) apparaît comme une stratégie permettant la mise en conformité du département EPS au regard des missions affichées par l'ENS de Cachan. Il s'agit ainsi d'une première reconfiguration de l'idée de l'excellence telle qu'elle avait été pensée au départ par l'inspection générale. Ainsi, les trajectoires personnelles des élèves du département sont multiples et résultent de l'appropriation de certaines normes au détriment d'autres. Les modifications apportées au département par Jacques Prioux n'ont alors que peu d'incidence sur les parcours professionnels des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s dans la mesure où la majorité d'entre eux·elles s'engagent dans une carrière de professeur·e d'EPS. Par conséquent, à l'inverse des normalien·ne·s des autres Écoles normales supérieures, dont la majorité « *souhaitent s'orienter vers l'Université, [...] les prépas ou une grande école* »¹⁵⁵², les élèves du département EPS/2SEP sont davantage réfractaires.

Afin d'expliquer une telle posture, il convient de rappeler que le département EPS naît dans un contexte où réside une certaine « *ambiguïté du statut des ENS [...] Ces Écoles doivent-*

¹⁵⁵² Éric Méchoulan & Pierre-François Mourier, 1994, *op.cit.*, p. 152.

elles, oui ou non, servir à former des professeurs du second degré ? »¹⁵⁵³. L'ENS de Cachan se revendique effectivement comme une école dont la mission principale est « *de former de futurs universitaires* »¹⁵⁵⁴. Il s'agit alors de s'intéresser à la nature d'une telle fonction. Suffit-il d'obtenir un poste à l'Université pour se dire universitaire ? Qu'ils-elles soient PRCE, PRAG, ATER, enseignant·e·s contractuel·le·s, maître de conférences, Professeur·e·s des Universités, etc., les universitaires se voient « *comme des spécialistes d'une discipline* » et « *se préoccupent des éléments constitutifs des objets ou des idées eux-mêmes* »¹⁵⁵⁵. Dès lors, ils-elles doivent former les étudiant·e·s à l'esprit et au raisonnement scientifique. Ils-elles initient ainsi à la rigueur, à la problématisation, à la méthodologie, à l'esprit critique, à l'argumentation, à la démonstration, à l'administration de la preuve, à la connaissance et à l'usage avisé de tous les outils statistiques à disposition pour une démonstration scientifique, à la maîtrise des notions, des mécanismes, des processus, des concepts et des théories scientifiques, etc. Or, le caractère anxiogène et profondément marquant de la formation reçue au cours de l'année de préparation à l'agrégation externe d'EPS nécessite d'avoir recours à des stratégies qui n'apparaissent pas comme les plus à même de permettre aux élèves de l'ENS de subvenir à ces missions puisque « *toute préparation de concours est donc forcément une éducation au conformisme, et constitue en conséquence le contraire d'un apprentissage de la liberté de penser* »¹⁵⁵⁶. Dès lors, devenir universitaire nécessiterait une distanciation des compétences acquises lors de la troisième année de magistère.

Néanmoins, si la formation reçue à l'ENS peut apparaître comme insuffisante, celle des enseignant·e-chercheur·se est également soumise à controverses. Le fait qu'ils-elles ne reçoivent « *aucune formation pédagogique structurée avant de prendre la charge d'un cours ou d'un séminaire* »¹⁵⁵⁷ est ainsi régulièrement reproché aux maîtres de conférences et aux Professeur·e·s des Universités :

« En effet, s'il est vrai que le chercheur qualifié est essentiel à l'Université, car c'est lui qui formera d'autres chercheurs, il n'en demeure pas moins que l'enseignant qualifié doit réunir des qualités d'analyse et de synthèse dont a besoin tout étudiant à l'Université. L'enseignant qualifié doit être de nos jours un vulgarisateur de talent, capable, dans la masse considérable des publications, de discerner rapidement le bon grain de l'ivraie et de transmettre ensuite

¹⁵⁵³ Élisabeth Guibert-Sledziewski, « Réforme de Normale Sup. : Ras les profs ? », in : *Raison présente*, 77 |1^{er} trimestre 1986, 103-107, p. 106.

¹⁵⁵⁴ Rapport annuel de la cour des comptes, « Où vont les Écoles normales supérieures ? », février 2012, p. 592.

¹⁵⁵⁵ A. Michaël Huberman, « La formation et l'évaluation de l'enseignant universitaire », in : *Revue française de pédagogie*, 30 | 1975, 49-54.

¹⁵⁵⁶ Fabrice Bouthillon, 2012, *op.cit.*, 169-178.

¹⁵⁵⁷ A. Michaël Huberman, 1975, *op.cit.*

cette information de la manière la plus efficace et la plus agréable possible, à ses étudiants »¹⁵⁵⁸.

Jean-Marie de Ketele, Bernard Hugonnier, Philippe Parmentier et Laurent Cosnefroy émettent « de sérieux doutes sur le fait que l'expertise en recherche suffirait à garantir l'expertise en enseignement ». Pour ces auteurs, un tel postulat relèverait même d'un « implicite d'une conception élitiste de l'excellence »¹⁵⁵⁹.

Qui plus est, l'écart culturel est d'autant plus conséquent entre un·e étudiant·e et un·e enseignant·e que celui-ci se spécialise dans un domaine :

« Le fait d'avoir passé plusieurs années à lire et écrire tout seul, et à discuter des éléments d'une discipline avec d'autres spécialistes, ne prépare pas automatiquement un individu à être capable de gérer un groupe de non-spécialistes, ni à réajuster le contenu à leur niveau d'analyse »¹⁵⁶⁰.

Pour les élèves du département EPS/2SEP, ce constat alimente l'idée selon laquelle il serait alors nécessaire de se confronter à l'enseignement de l'EPS dans le secondaire pour devenir un·e bon·ne pédagogue dans le supérieur. Sans nul doute, l'image d'acteur·trice·s de l'histoire de l'EP tel·le·s que Jean Le Boulch, Pierre Parlebas et bien d'autres contribuent également à nourrir les croyances des normalien·ne·s, des magistérien·ne·s et des auditeur·trice·s libres. En effet, l'ensemble de ces prestigieux·ses acteur·trice·s ont été professeur·e·s d'EP avant d'enseigner à l'ENSEP. De plus, les élèves du département EPS/2SEP sont très souvent les enfants de parents qui sont, eux·elles aussi, issu·e·s du monde de l'enseignement. Ainsi, l'engagement dans la sphère disciplinaire, professionnelle et scolaire de l'EPS s'avère incompatible (tout du moins ponctuellement ou momentanément) avec l'engagement dans le monde des STAPS.

En effet, la vocation de devenir enseignant·e·s engendre une stimulation de l'imaginaire liée à l'excellence professionnelle au sein d'une discipline scolaire, l'EPS, tandis que les missions assignées au département par l'ENS de Cachan conduisent à favoriser les mythes qui définissent les contours de l'excellence académique au sein d'une discipline universitaire, les STAPS. Les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres sont ainsi engagé·e·s dans un phénomène complexe d'accommodation à des normes issues de trois sphères différentes : premièrement, la préparation aux concours engage les élèves dans une

¹⁵⁵⁸ Francis Parmentier, « De l'enseignement ou du thème de l'ennui », in : *Revue des sciences de l'éducation*, 5/3 | automne 1979, 469-471.

¹⁵⁵⁹ Jean-Marie de Ketele, Bernard Hugonnier, Philippe Parmentier & Laurent Cosnefroy, 2016, *op.cit.*, p. 209.

¹⁵⁶⁰ A. Michaël Huberman, 1975, *op.cit.*

forme de bachotage et d'appropriation de savoirs livresques sur une discipline scolaire. En second lieu, l'initiation à la recherche leur permet de se lancer dans l'aventure d'une thèse et de se mettre en quête d'un poste de maître de conférences. Enfin, les mythes qui englobent le métier d'enseignant·e d'EPS les enjoignent à multiplier les années d'expérience. Ces trois trajectoires idéal-typiques¹⁵⁶¹, qui ne sont bien sûr pas exclusives les unes des autres, façonnent et stimulent des rapports au savoir très différents les uns des autres. La préparation de l'agrégation externe d'EPS engendre généralement un rapport au savoir très consumériste¹⁵⁶². L'enseignement de l'EPS semble structurer un rapport faible et occasionnel et, en de plus rares occasions, sporadique et sélectif à la connaissance scientifique¹⁵⁶³. Les enseignant·e·s s'intéressent plus aux conséquences pratiques qu'aux processus sous-jacents¹⁵⁶⁴. Enfin, la recherche semble permettre le développement d'un rapport au savoir disciplinaire, « à partir duquel et sur lequel s'exerce son activité signifiante »¹⁵⁶⁵.

Une autre piste d'explication à la persistance d'un engagement en faveur de l'EPS, plutôt qu'en faveur des STAPS, réside dans l'attachement des ancien·ne·s élèves de l'ENS à rendre ce qui leur a été donné. Le sentiment de redevabilité qui habite bon nombre de normalien·ne·s semble ainsi trouver davantage de justifications dans le secondaire que dans le supérieur. La chose pourrait effectivement sembler curieuse dans la mesure où rien ne s'oppose à ce que les universitaires puissent contribuer au vœu de démocratisation du savoir, si précieux aux yeux de Joseph Garat et de Joseph Lakanal, en rendant accessible l'excellence conceptuelle et scientifique à l'ensemble des étudiant·e·s des UFR STAPS. Néanmoins, au cours de leur formation initiale, les élèves de l'ENS prennent conscience des inégalités d'accès à l'enseignement supérieur¹⁵⁶⁶, des processus de sélection et de reproduction sociale opérés par l'institution scolaire et universitaire. Marie Duru-Bellat montre ainsi que les inégalités sociales de réussite scolaire s'installent dès la maternelle et le primaire, s'accroissent au collège et se traduisent en inégalités sociales d'orientation dès la fin de quatrième¹⁵⁶⁷. Dès lors, il est

¹⁵⁶¹ Max Weber. *Essais sur la théorie de la science*, (Trad. Julien Freund), Paris : Plon, 1965, 543p.

¹⁵⁶² Fabrice Bouthillon, 2012, *op.cit.*, 169-178.

¹⁵⁶³ Matthieu Quidu, 2012, *op.cit.*, p. 172.

¹⁵⁶⁴ Cécile Collinet, « Une analyse sociologique des savoirs scientifiques comme ressources possibles de l'action d'enseignants d'EPS et d'entraîneurs », in : *Revue STAPS*, 71 | 2006, 115-133.

¹⁵⁶⁵ Isabelle Hermet, Colette Laterrasse & Valérie Capdevielle-Mougnibas, « Rapport au savoir et importance des caractéristiques disciplinaires dans les choix d'études des doctorants en histoire et en mathématiques », in : *L'orientation scolaire et professionnelle*, 30/4 | 2001.

¹⁵⁶⁶ Agnès Van Zanten, 2015, *op. cit.*, 80-92.

¹⁵⁶⁷ Marie Duru-Bellat, *Les inégalités sociales à l'école. Genèse et mythes*, Paris : PUF, 2002, 264p.

probable que les normalien·ne·s considèrent que le « retour sur investissement » soit plus consistant dans l'enseignement secondaire que dans le supérieur.

**Troisième partie. Affirmation de l'idée d'une
forme d'excellence spécifique au département**

2SEP de l'ENS Rennes (2013-2020)

La quête de l'agrégé·e-docteur·e

Introduction de la troisième partie

En 2013, l'ENS Rennes est créée et l'institution s'affranchit institutionnellement de l'ENS Cachan dès l'année suivante¹⁵⁶⁸. Cette autonomisation est l'occasion d'apporter de nombreux changements au département 2SEP. Ainsi, les maquettes sont révisées les unes après les autres avec pour objectif de répondre aux missions qui appartiennent à « l'ENS du XXI^e siècle »¹⁵⁶⁹ pour laquelle il s'agit de former des « agrégé·e·s-docteur·e·s ».

Alors même que les résultats de la préparation à l'agrégation du département 2SEP connaissent une baisse considérable (dans un contexte d'excellence) en 2015 et en 2016 (promotion 2012 et 2013), le nombre de demandes d'attribution de CDSN augmente de façon croissante à partir de 2013 (Cf. Figure 41). Ainsi, de 4 en 2013, le nombre de demandes d'attribution passe à 8 en 2018 :

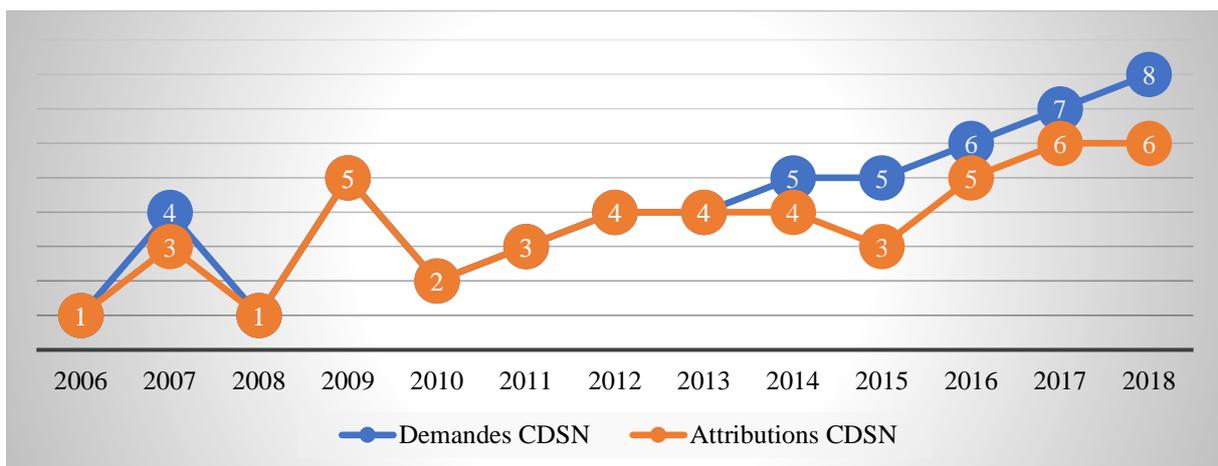


Figure 41 : Demandes et attributions des allocations spécifiques aux normaliens (2006-2018)

Dès lors, à partir de 2014 (promotion 2010), le nombre de demande est régulièrement supérieur au nombre d'attributions de CDSN :

« En effet, depuis quelques temps, et avec une puissance croissante, la crainte de ne pas obtenir une bourse de thèse se transforme en possibilité, plus que probable. Le discours, toujours d'actualité, visant à accroître la portée doctorale de notre département génère des effets pervers, indésirables à l'échelle des individus, logiques au niveau arithmétiques »¹⁵⁷⁰.

¹⁵⁶⁸ Décret statutaire n°2013-924 du 17 octobre 2013.

¹⁵⁶⁹ Archives de l'ENS Rennes, Pascal Mognol, « Projet pour l'établissement. ENS Rennes : l'ENS du XXI^e siècle », 2016.

¹⁵⁷⁰ Jean-Nicolas Renaud, « Oraison d'attentes sans horizon funeste », *Bulletin de l'A3*, 8 | 2016, p. 27.

Il semble dès lors que les normes d'excellence ne résident plus seulement dans le fait d'obtenir le concours de l'agrégation. Il s'agit alors pour les élèves et les étudiant·e·s du département 2SEP d'obtenir une bourse de thèse afin de devenir des agrégé·e·s-docteur·e·s.

Le premier enjeu de cette ultime partie est de démontrer l'importance de la quête d'identité de la plus récente des ENS dans l'établissement d'un nouveau modèle d'excellence. L'ENS Rennes doit affirmer son autonomisation et se faire une place parmi les autres ENS qui ont déjà acquis leurs renommées. Le second objectif consiste à déterminer les conséquences de la mise en place d'un cursus spécifique, répondant aux exigences nouvelles de l'ENS Rennes, sur la scolarité des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s ainsi que sur l'évolution de leurs projets professionnels.

Chapitre 7 : Quelle ENS pour le XXI^e siècle ? Entre quête d'identité et de renommée. Le modèle de l'agrégé·e-docteur·e ?

Introduction

Le premier chapitre de cette troisième partie a pour objectif de démontrer l'importance ainsi que les enjeux liés à l'autonomisation de l'ENS Rennes. Afin de prouver sa légitimité au sein du système des Écoles normales supérieures, l'institution rennaise doit affirmer son identité. Les cinq départements qui constituent la nouvelle ENS Rennes sont ainsi directement influencés par les prises de décision de la présidence. Il s'agit pour l'École d'affirmer un modèle original d'excellence en France et à l'étranger au travers de plans de formation suscitant la préparation de futur·e·s agrégé·e·s-docteur·e·s. Le département 2SEP est ainsi fortement influencé par la direction prise par l'ENS Rennes. Le modèle d'excellence institutionnel prend ainsi de l'ampleur et s'affirme davantage dans la mesure où les dispositions prises par l'équipe de direction du département 2SEP contribuent à faire adhérer les élèves et les étudiant·e·s aux normes défendues par l'ENS Rennes.

1. Quelle identité pour la « petite dernière » des ENS ?

Dès le début des années 2000, le président de la région, Josselin de Rohan (UMP) affirme « *l'ambition légitime de l'antenne rennaise et la nécessité de lui conférer la qualité d'ENS de plein exercice* »¹⁵⁷¹. Dans un courrier adressé le 30 novembre 2009 au directeur de l'ENS Cachan (Jean-Yves Mérindol), la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Valérie Pécresse¹⁵⁷², demande d'étudier la création d'une nouvelle ENS de plein exercice sur les bases administratives de l'antenne de Bretagne¹⁵⁷³. Le projet, élaboré et

¹⁵⁷¹ « Normale Sup' ouvre un département à la rentrée prochaine. Bientôt des agrégés sportifs à Ker Lann », *Ouest-France*, 17 décembre 2001.

¹⁵⁷² Députée UMP des Yvelines depuis 2002, elle quitte ses fonctions pour entrer au gouvernement en 2007.

¹⁵⁷³ Archives de l'ENS Rennes, Communiqué de presse, 14 décembre 2009, en ligne : http://www.ens-rennes.fr/medias/fichier/cp_20091214_1260798501377.pdf

présenté à un comité d'orientation stratégique dès la fin de l'année 2010¹⁵⁷⁴, est adopté au conseil d'administration de l'ENS de Cachan du mois de mars 2011¹⁵⁷⁵. En janvier 2012, le dossier est suspendu par le ministre Laurent Wauquiez (UMP) qui succède à Valérie Pécresse, avançant l'argument budgétaire pour expliquer cette prise de position¹⁵⁷⁶. L'alternance politique jouant ensuite en la faveur de l'autonomisation de l'ENS Rennes, la création est finalement annoncée le 12 octobre 2012 par la ministre Geneviève Fioraso (PS). Le fait que l'aboutissement d'un tel projet soit mené par une personnalité politique issue du parti socialiste n'est pas anodin dans la mesure où la création de l'antenne de Bretagne avait suscité de nombreux débats¹⁵⁷⁷. L'initiative de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, informée de ce dossier par l'ancien président du conseil régional, Jean-Yves Le Drian (PS) supplante ainsi des membres de la droite bretonne tel-le-s que Pierre Méhaignerie qui « *trouve peu courtois d'oublier ceux qui, contre vents et marées, ont réussi à implanter cette École en 1994* »¹⁵⁷⁸. L'ensemble de ces manœuvres politiques témoignent de l'importance symbolique de la création d'une ENS de plein exercice. L'ENS Rennes est finalement créée par le décret statutaire n°2013-924 du 17 octobre 2013. De la même façon que sa maison mère, l'ENS Rennes est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel et « *prépare, par une formation scientifique et culturelle de haut niveau, des élèves se destinant à la recherche scientifique fondamentale et appliquée, à l'enseignement universitaire et dans les classes préparatoires aux grandes Écoles ainsi qu'à l'enseignement secondaire, et plus généralement, au service des administrations de l'État et des collectivités territoriales, de leurs établissements publics et des entreprises* »¹⁵⁷⁹. Néanmoins, en 2018, et bien que les effectifs de l'ENS Rennes soit en nette augmentation¹⁵⁸⁰, « *l'ENS Rennes n'est ni connue ni reconnue contrairement aux autres ENS* »¹⁵⁸¹.

¹⁵⁷⁴ Archives de l'ENS Rennes, Document d'accompagnement, Conseil d'administration du 13 décembre 2013.

¹⁵⁷⁵ Archives de l'ENS Cachan, Procès-verbal du Conseil d'administration, 24 mars 2011, pp. 7-8.

¹⁵⁷⁶ « École normale supérieure. Ça grince à droite », *Ouest France*, 11 octobre 2012, <https://www.ouest-france.fr/bretagne/École-normale-supérieure-ca-grince-droite-1540966>

¹⁵⁷⁷ En 1994, lors de la création de l'antenne de Bretagne, le maire socialiste de la ville de Rennes, Edmond Hervé, est farouchement opposé à l'implantation de l'ENS Cachan sur le sol breton (Cf. Florent Le Bot, « De l'ENS Cachan à l'ENS Rennes : l'alignement des planètes sur Ker Lann (1994-2014) », in : André Lespagnol & Matthieu Leprince, *Les mutations de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bretagne (1945-2015) Déploiement territorial, diversification et essai de structuration*, Rennes : PUR, 2016, 277-289.

¹⁵⁷⁸ « École normale supérieure. Ça grince à droite », *Ouest France*, 11 octobre 2012, <https://www.ouest-france.fr/bretagne/École-normale-supérieure-ca-grince-droite-1540966>

¹⁵⁷⁹ Décret statutaire n°2013-924 du 17 octobre 2013 portant création de l'ENS Rennes.

¹⁵⁸⁰ Le nombre d'élèves est passé de 438 en 2014 à 503 en 2018, le nombre d'enseignant-e-s et d'enseignant-e-s-chercheur-se-s est passé de 33 à 53, le personnel soutien et support est passé de 29 à 41 (Cf. Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil d'administration, 5 juillet 2019).

¹⁵⁸¹ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil d'administration, 15 mars 2018, p. 6.

1.1. Des agrégé·e·s-docteur·e·s : une singularité de l'ENS Rennes ?

Les métiers auxquels préparent les Écoles normales supérieures, et l'ENS Rennes en particulier, sont divers et variés. « *La vocation première de l'ENS Rennes est de former des agrégé·e·s-docteur·e·s, futur·e·s cadres de l'enseignement et de la recherche publique* »¹⁵⁸². Les débouchés conformes à ces missions peuvent se décliner autour de trois pôles. Les normalien·ne·s peuvent ainsi se diriger vers l'enseignement supérieur afin de devenir maître de conférences, puis Professeur·e des Universités. Les élèves peuvent également choisir de s'orienter vers la recherche (publique ou privée) et prendre des postes de chargé·e de recherche, de directeur·trice de recherche, d'ingénieur·e d'études, ou d'ingénieur·e de recherche. Enfin, l'enseignement secondaire demeure également une voie possible pour celles et ceux qui choisissent de devenir professeur·e agrégé·e (classes préparatoires, BTS, IUT, universités, Écoles d'ingénieurs...), personnel de direction (chef des travaux, proviseur) ou encore personnel du corps de l'inspection (inspecteur·trice d'académie, inspecteur·trice général). Pour Yves Verneuil, la tendance est au découplage entre l'agrégation et les ENS depuis 1968. La réforme de 1987 contribue tout particulièrement à orienter cette institution vers l'enseignement et la recherche¹⁵⁸³. Pour la cour des comptes, ce serait l'habilitation des ENS à délivrer des diplômes d'études approfondies et des doctorats, amorcée en 1992, qui permettrait un tel rapprochement avec le monde de la recherche¹⁵⁸⁴. Par conséquent, le nombre de normalien·ne·s réussissant à obtenir l'agrégation externe est divisé par deux entre 2005 et 2011¹⁵⁸⁵. Parmi les raisons évoquées, la Cour des comptes mentionne le « *désintérêt des scientifiques se destinant à la recherche pour lesquels l'agrégation n'est plus une étape utile selon leur jugement, lequel, à Ulm, converge avec celui de l'École qui ne les encourage plus à s'y présenter* »¹⁵⁸⁶. Dans un tel contexte, la position affichée par l'ENS Rennes est de continuer à former des agrégé·e·s-docteur·e·s :

« L'ENS Rennes développe la majorité de ses formations sur deux piliers : l'agrégation (lorsqu'elle existe¹⁵⁸⁷) et le doctorat. Ce double objectif restera une marque de l'École : la formation associée à la préparation de l'agrégation assure une connaissance scientifique

¹⁵⁸² Site internet de l'ENS Rennes, « cursus type et principaux débouchés », <http://www.ens-rennes.fr/cursus-et-debouches-types/>

¹⁵⁸³ Yves Verneuil, *Les agrégés. Histoire d'une exception française*, Paris : Belin, 2005, pp. 294-295.

¹⁵⁸⁴ Archives nationales, cote : 20170053.27, Rapport de la Cour des comptes, « Les Écoles normales supérieures », 29 septembre 2005, p. 2.

¹⁵⁸⁵ Rapport de la Cour des comptes, « Où vont les Écoles normales supérieures ? », février 2012, p. 560.

¹⁵⁸⁶ *Ibid.*

¹⁵⁸⁷ Il n'existe effectivement pas d'agrégation d'informatique.

*large et solide, le Doctorat permet à nos élèves de s'ouvrir à la démarche scientifique et à la recherche »*¹⁵⁸⁸.

En 2018, selon les membres de son conseil scientifique, l'ENS Rennes, remplit parfaitement ses objectifs de former des agrégé·e·s-doctor·e·s. En effet, les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres rennais·e·s représentent plus de 15% des postes ouverts aux concours correspondant aux différents départements de l'École (soit 91,3% de réussite à l'agrégation dont 5 major·e·s)¹⁵⁸⁹ et 70% des élèves se dirigent vers une formation doctorale grâce aux CDSN (58 sur un total de 81 fonctionnaires-stagiaires). Six autres élèves sont également parvenu·e·s à trouver un autre moyen de financement. Il s'agit donc de 65 thèses financées¹⁵⁹⁰. Il est cependant nécessaire de relativiser ce pourcentage au regard du fait qu'il ne concerne que les normalien·ne·s en omettant les magistérien·ne·s¹⁵⁹¹.

L'ENS Rennes est ainsi composée de cinq départements (Mécatronique, Droit économie et Management, Informatique, Mathématiques et Sciences du sport et éducation physique) qui doivent ainsi concourir à la politique globale définie par la présidence. « *Chaque département d'enseignement et de recherche est dirigé par un directeur de département, assisté d'un conseil de département* »¹⁵⁹². Le conseil de département, présidé par le·la directeur·trice, est composé des enseignant·e·s et des enseignant·e·s-chercheur·se·s du département, du·de la vice-président·e chargé·e de la formation de l'ENS Rennes, du secrétariat administratif du département, et de quatre représentant·e·s d'élèves à raison d'un par année d'étude. Ce conseil est une instance de discussion et de concertation. Néanmoins, c'est bien l'équipe de direction qui définit la politique générale du département. Ainsi, Jean-Nicolas Renaud, recruté en 2010, directeur-adjoint du département jusqu'en 2019, puis directeur par la suite et Alexis Le Faucheur, recruté en 2012, directeur-adjoint du département depuis 2019, contribuent à déterminer les missions du département.

¹⁵⁸⁸ Archives de l'ENS Rennes, Pascal Mognol, « Projet pour l'établissement. ENS Rennes : l'ENS du XXI^e siècle », 2016, p. 6.

¹⁵⁸⁹ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil scientifique, 12 octobre 2018, p. 4.

¹⁵⁹⁰ Sur les 71 200 doctorant·e·s (sur un total de 2 678 700 étudiant·e·s inscrit·e·s dans l'enseignement supérieur) en 2018-2019, 11 428, soit 74,4% d'entre eux·elles disposent d'un financement pour la thèse (Cf. Isabelle Kabla-Langlois (Dir.), « Les étudiants en formation dans l'enseignement supérieur », in : *L'état de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France*, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, 13^{ème} édition, 2020).

¹⁵⁹¹ En 2018, nous n'avons pas de chiffres exacts pour définir le nombre d'élèves et d'étudiant·e·s en quatrième année. L'ENS Rennes compte cependant 503 élèves et étudiant·e·s toutes promotions et tous départements confondus. Il y aurait ainsi une vingtaine de magistérien·ne·s par année.

¹⁵⁹² Archives de l'ENS Rennes, Règlement intérieur, 6 novembre 2015, p. 4.

1.1.1. Jean-Nicolas Renaud : adaptation des injonctions institutionnelles à un idéal d'excellence professionnel et académique

En 2010, Jean-Nicolas Renaud est recruté comme maître de conférences en sciences humaines et sociales. Nommé directeur-adjoint et responsable du magistère du département 2SEP en 2014, il est chargé d'assurer la mission « Qualité de vie » au sein de l'ENS Rennes entre 2016 et 2018¹⁵⁹³. Il succède ensuite à Jacques Prioux au poste de directeur du département 2SEP à partir du 1^{er} janvier 2019¹⁵⁹⁴. Pour Jean-Nicolas Renaud, c'est bien l'autonomisation de l'ENS Rennes qui permet l'affirmation de « *quelque chose qui était déjà dans les esprits, c'est-à-dire l'agrégé·e-docteur·e* »¹⁵⁹⁵ :

« Depuis maintenant 15 ans, à moyen termes, on doit être à 97% de réussite si on prend l'ensemble des promotions. L'agrégation, c'est toujours une gageure, c'est toujours du travail et de l'anxiété mais ça fonctionne. Ce n'est plus suffisant pour se distinguer. La plus-value de l'ENS doit aussi amener quelque chose d'autre. Avec un versant LMD, l'idée c'est le doctorat, c'est vraiment là où l'on doit aller dans une ENS. [...] A l'ENS Rennes, c'est un élément identitaire de dire qu'on reste attaché à l'agrégation. C'est quelque chose d'assez fort, d'assez marqué. Malgré tout, il faut être capable de faire les deux »¹⁵⁹⁶.

Ainsi, comme si la réussite au concours de l'agrégation d'EPS n'était plus à prouver, le Doctorat devient le nouveau bâton de maréchal pour les élèves fonctionnaires et étudiant·e·s (ou du moins, c'est ce que souhaiterait l'institution). Pour Jean-Nicolas Renaud, l'objectif de former des agrégé·e·s-docteur·e·s doit s'affirmer et permettre aux normalien·ne·s et aux magistérien·ne·s de « *faire des bons lauréats de l'agrégation, mais aussi des bons agrégés dans le métier. Ce n'est pas seulement réussir le concours, c'est également être bon sur le terrain* »¹⁵⁹⁷. Qui plus est, ils·elles doivent également développer des compétences complémentaires en faisant une thèse :

« Apprendre à gérer des dossiers à long terme, qu'ils soient scientifiques ou purement pragmatiques et éducatifs, ça s'apprend. Ça nécessite des rites de passage qui sont singuliers et je pense que la thèse a cette vertu-là. C'est difficile, c'est long, il faut être opiniâtre. Il faut rester éclairé tout le temps. Il faut toujours se méfier de soi-même. C'est ça qui est le plus... Je répète la phrase de Michelet... « Mon livre m'a fait », « ma thèse m'a fait ». C'est une forme d'autoscopie. Ce n'est pas une psychanalyse parce qu'on n'est pas dans le schéma, mais il y a tout de même une remise en cause de soi, une compréhension de soi, une compréhension de ses limites, autant de choses que le Doctorat peut apporter en complément »¹⁵⁹⁸.

¹⁵⁹³ Archives de l'ENS Rennes, Décision PM/PFI du 12 décembre 2016.

¹⁵⁹⁴ Archives de l'ENS Rennes, Décision PM/EG du 4 décembre 2018.

¹⁵⁹⁵ Entretien Jean-Nicolas Renaud, 5 juin 2018.

¹⁵⁹⁶ *Ibid.*

¹⁵⁹⁷ *Ibid.*

¹⁵⁹⁸ *Ibid.*

Par conséquent, si la préparation à l'agrégation doit permettre l'apport d'une base de connaissances utiles dans leurs trajectoires professionnelles d'agrégé·e·s d'EPS, la poursuite en formation doctorale semble être considérée comme l'apprentissage du doute et de la remise en question de soi et de ses connaissances. Il s'agit ainsi de former « *des gens ayant une double compétence. C'est-à-dire des compétences et des objectifs à court terme et des objectifs à long terme* »¹⁵⁹⁹. La complémentarité de ces deux objectifs constitue ainsi le nouvel idéal d'excellence au sein du département 2SEP. Les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s doivent obtenir une thèse, symbole de réussite académique tout en apportant la preuve qu'ils·elles ne sont pas uniquement de bon·ne·s lauréat·e·s de l'agrégation externe d'EPS, mais aussi de bon·ne·s enseignant·e·s d'EPS du secondaire et du supérieur. Or, pour les agrégatif·ve·s du département 2SEP, le contexte d'excellence et d'imposition de la réussite ne laisse pas de place au doute. Dès lors, comme nous l'avons montré dans la précédente partie, ils·elles se sentent contraint·e·s de mettre en place des stratégies de concours qui les engagent parfois sur la voie du formatage et du bachotage.

Pour Jean-Nicolas Renaud, l'ENS n'est pas démocratique. Il s'agirait ainsi d'une institution qui demeurerait un élément de distinction pour les classes sociales les plus aisées dans la mesure où « *il y a une transmission sociale qui réduit la fonction démocratique* »¹⁶⁰⁰. En citant les travaux d'Anne Barrère et de Danilo Martuccelli¹⁶⁰¹, il explique qu'il existerait une résignation socialement apprise des classes sociales défavorisées et des filles qui ferait qu'ils·elles ne se présentent pas aux concours des ENS. Ce serait notamment pour cette raison que l'institution ne serait méritocratique que du point de vue structurel et qu'elle ne le serait pas sur le plan fonctionnel.

*« D'un point de vue politique, on ne prête qu'aux riches [...] Il y a peut-être un peu trop de distinction. Quand tu regardes qu'une fois que tu es agrégé. Un normalien... il est agrégé, après sa thèse, il reçoit son classement, il est titularisé, il est directement au quatrième ou au cinquième échelon. Quand tu as passé l'agrégé tout seul, quand tu as fait ta thèse tout seul et quand tu vois le temps qu'il faut pour arriver au cinquième échelon. [...] Pour moi, ça ne me paraît pas forcément utile. [...] Ces financements que je disais trop élevés permettent un réinvestissement par l'élève dans sa propre formation »*¹⁶⁰².

Par conséquent, pour Jean-Nicolas Renaud, le salaire perçu par les normalien·ne·s doit être réinvesti dans leur propre formation. Prenant l'exemple du stage en laboratoire à l'étranger

¹⁵⁹⁹ Entretien Jean-Nicolas Renaud, 5 avril 2016.

¹⁶⁰⁰ Entretien Jean-Nicolas Renaud, 5 juin 2018.

¹⁶⁰¹ Anne Barrère & Danilo Martuccelli, « La fabrication des individus à l'École », in : Agnès Van Zanten (Dir.), *L'École, l'état des savoirs*, Paris : La Découverte, 2000, 420p.

¹⁶⁰² Entretien Jean-Nicolas Renaud, 5 juin 2018.

qui se déroule à la fin de la deuxième année, il explique que c'est par les fonds personnels des élèves que ce séjour est financé¹⁶⁰³. Le successeur de Jacques Prioux au poste de directeur affirme que l'excellence des élèves du département 2SEP de l'ENS Rennes est tout de même relative :

« Je trouve qu'on est médiocre. J'aimerais que l'on soit beaucoup plus haut perché. J'aimerais qu'on ait plus de temps, pour développer des connaissances, qu'on se rapproche d'un modèle type Ulm, mais on est des STAPS. Il ne faut pas qu'on risque le claquage à vouloir aller là où on n'est pas prêt à aller »¹⁶⁰⁴.

Le mythe de la prestigieuse ENS de la rue d'Ulm ainsi que la hiérarchie des disciplines scientifiques semblent agir ainsi de concert pour reléguer l'excellence en sciences du sport et éducation physique au second plan dans l'imaginaire de Jean-Nicolas Renaud. Pour lui, le fait d'être en STAPS doit nécessairement être synonyme de modestie. Dès lors, selon ce point de vue, les normalien·ne·s du département 2SEP doivent être « *humblés*. [...] ils savent surtout ce qu'ils leur manquent. Ils ont une grande conscience de leurs limites »¹⁶⁰⁵. Cette conception de l'excellence se rapproche de la définition qu'en donne Georges Dumézil, à savoir le fait qu'elle « *suppose toujours une forme de limitation* »¹⁶⁰⁶. Pour cet historien, linguiste et anthropologue, « *l'idéal de l'Homme, c'est le contraire de l'Homme excellent ; l'Homme qui sent son provisoire et ses limites, à savoir qu'il n'est pas excellent* »¹⁶⁰⁷. Toujours selon Jean-Nicolas Renaud, la suffisance, dans les deux sens du terme, est à bannir. C'est-à-dire que le fait de se penser au-dessus des autres ou le fait de se contenter de peu ne peut être que le contraire de l'excellence¹⁶⁰⁸. Dès lors, il considère l'agrégation externe et l'enseignement de l'EPS dans le secondaire comme une forme de contentement individuel qui ne saurait faire office de fin de parcours. Jean-Nicolas Renaud relègue ainsi le discours institutionnel. Le·la normalien·ne en sciences du sport et éducation physique doit alors poursuivre en thèse afin d'en apprendre davantage sur soi et considérer, à l'image de Georges Dumézil, qu'une « *recherche excellente est une recherche morte* »¹⁶⁰⁹. En définitive, la science et la connaissance sont constamment remises en question. Les ancien·ne·s normalien·ne·s et les ancien·ne·s magistérien·ne·s qui ne deviennent pas enseignant·e·s-chercheur·se·s doivent alors se diriger vers les corps d'inspection ou de chefs d'établissement. « *Ce n'est pas leur vocation, du moins à long*

¹⁶⁰³ *Ibid.*

¹⁶⁰⁴ Entretien Jean-Nicolas Renaud, 5 avril 2016.

¹⁶⁰⁵ *Ibid.*

¹⁶⁰⁶ Entretien avec Georges Dumézil, « L'excellence introuvable », in : Brigitte Ouvry-Vial, 1987, *op.cit.*, 14-21, p. 19.

¹⁶⁰⁷ *Ibid.*, p. 21.

¹⁶⁰⁸ Entretien Jean-Nicolas Renaud, 5 avril 2016.

¹⁶⁰⁹ Georges Dumézil, 1987, *op.cit.*, p. 20.

terme »¹⁶¹⁰. L'enseignement de l'EPS est alors considéré comme un moyen pour accéder à d'autres prérogatives qui permettront aux anciens élèves de l'ENS 2SEP de « *structurer les dynamiques locales à l'échelon national, grâce au réseau de normalien-ne-s qui se développe sur l'ensemble du territoire* »¹⁶¹¹. Ils-elles doivent être capable de « *changer le monde [de l'EPS]* »¹⁶¹². La dimension morale de l'engagement décennal et du retour sur investissement semble ainsi sculpter la représentation de l'excellence du nouveau directeur du département. Par ailleurs, le discours tenu par Jean-Nicolas Renaud constitue une synthèse entre les injonctions institutionnelles, c'est-à-dire former des agrégé-e-s-docteur-e-s et le modèle d'excellence défendu par les ancien-ne-s élèves et étudiant-e-s du département 2SEP, véritable héritage légué par les promotions antérieures qui conduit à penser que les agrégé-e-s externe d'EPS doivent participer à réformer les pratiques enseignantes. Nous pouvons néanmoins nous interroger sur les compétences développées lors de la préparation à l'agrégation externe d'EPS du département 2SEP, dans un contexte propre à l'ENS, qui semblent ainsi aller à l'encontre de l'enjeu d'innovation soulevé par Jean-Nicolas Renaud. En effet, l'idée selon laquelle le département 2SEP formerait tout à la fois des excellent-e-s professeur-e-s d'EPS et des excellent-e-s docteur-e-s pourrait sembler quelque peu schizophrénique dans la mesure où le doute ne semble pas compatible avec un contexte dans lequel les normalien-ne-s, les magistérien-ne-s et les auditeur-trice-s libres se sentent majoritairement contraints de réussir. L'agrégation externe devient alors un vecteur de reproduction de modèles prédéfinis tandis que, selon Jean-Nicolas Renaud, les ancien-ne-s normalien-ne-s et magistérien-ne-s sont amené-e-s à bousculer les normes et ainsi à remettre en question les soubassements de l'EPS.

1.1.2. Alexis Le Faucheur : la recherche comme moyen de répondre objectivement à des questions de terrain

Après avoir réalisé un cursus STAPS à l'IFEPSA d'Angers et après y avoir enseigné, Alexis Le Faucheur est recruté comme maître de conférences en sciences de la vie et de la santé en 2012. Il est alors immédiatement nommé responsable des élèves de première année. En 2019, il succède à Jean-Nicolas Renaud au poste de directeur-adjoint du département¹⁶¹³. À son arrivée en 2012, la section 2SEP fête alors ses 10 ans et il se dit fort surpris de la tournure prise par les débats lors du congrès à la suite des « *propos tranchants mais réalistes du Pr.*

¹⁶¹⁰ Entretien Jean-Nicolas Renaud, 5 juin 2018.

¹⁶¹¹ *Ibid.*

¹⁶¹² Entretien Jean-Nicolas Renaud, 5 avril 2016.

¹⁶¹³ Archives de l'ENS Rennes, Décision PM/EG du 4 décembre 2018.

Delignières »¹⁶¹⁴. À cette occasion, « *l'incompréhension, voire l'opposition entre le monde de la recherche et celui de l'éducation physique* »¹⁶¹⁵ l'interroge et lui rappelle « *des oppositions stériles* »¹⁶¹⁶ qu'il a connues lorsqu'il occupait son ancien poste à l'IFEPSA d'Angers et qu'il pensait « *circonscrites à d'autres lieux, à d'autres temps* »¹⁶¹⁷. Stephan Mierzejewski montre que de tels débats passionnés ont effectivement lieu au tournant des années 1970-80, à l'époque où le corps des enseignant·e·s-chercheur·se·s commence à se structurer en STAPS¹⁶¹⁸. Alexis Le Faucheur entre à l'IFEPSA d'Angers avec pour projet professionnel de devenir enseignant d'EPS, mais sa rencontre avec Bénédicte Noury-Desvaux, enseignante de physiologie, lui donne envie de poursuivre en DEA, puis en thèse qu'il soutient en 2007¹⁶¹⁹. Témoignant du déroulement de son comité de sélection¹⁶²⁰, Alexis Le Faucheur explique qu'il a été recruté avant tout pour ses compétences de chercheurs : « *C'est la recherche qui compte* »¹⁶²¹. Dès lors, la création d'un nouveau poste d'enseignant-chercheur en physiologie, qui n'a pas été professeur d'EPS auparavant, semble ainsi s'inscrire dans une démarche permettant de consolider l'aspect académique de la formation dispensée au département 2SEP. Plus encore, son recrutement permet de renforcer l'aspect « sciences de la vie et de la santé » de la formation dispensée par le département 2SEP et également de légitimer davantage la construction d'une plateforme « sciences du sport » à laquelle le laboratoire M2S de l'Université de Rennes 2 est intégré en 2013. Alexis Le Faucheur considère que la recherche scientifique sous-tend l'évolution des pratiques professionnelles :

*« La recherche scientifique est une méthode pour répondre à des questions. Et il y a beaucoup de questions qui concernent l'EPS et qui font appel aux sciences humaines, aux sciences de l'éducation et aux sciences de la vie et de la santé. Alors, oui, il y a d'autres façons de répondre à des questions : l'expérience, la méthode des essais-erreurs, mais la recherche scientifique est une méthode systématique, rigoureuse, qui tend à l'objectivité. C'est la recherche scientifique qui est à la base de l'évolution des pratiques professionnelles »*¹⁶²².

¹⁶¹⁴ Didier Delignières, 2012, *op.cit.*

¹⁶¹⁵ Alexis Le Faucheur, « Le mot des enseignants du département : un nouveau MCU en physiologie », in : *Bulletins de l'A3EPS*, 5 | 2013, p. 5.

¹⁶¹⁶ *Ibid.*

¹⁶¹⁷ *Ibid.*

¹⁶¹⁸ Stephan Mierzejewski, 2005, *op.cit.*, 79-99.

¹⁶¹⁹ Alexis Le Faucheur, *Hémodynamique artérielle périphérique. Evaluation diagnostique et fonctionnelle à l'effort dans deux modèles d'artériopathie des membres inférieurs*, Thèse présentée pour l'obtention du titre de docteur en STAPS, sous la direction de Pierre Abraham & Bénédicte Noury-Desvaux, Université d'Angers, 2007.

¹⁶²⁰ Composé notamment de Jacques Prioux, directeur du département 2SEP, Jean-Nicolas Renaud, MCF au département 2SEP, Paul Delamarche, directeur de l'UFRAPS de l'Université de Rennes 2, Claude Jard, Professeur des Universités en informatique à l'ENS de Cachan.

¹⁶²¹ Entretien Alexis Le Faucheur, 24 février 2017.

¹⁶²² Alexis Le Faucheur, « Le mot des enseignants du département : un nouveau MCU en physiologie », in : *Bulletins de l'A3EPS*, 5 | 2013, p. 5.

Ainsi, le maître de conférences du département 2SEP pense que les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s peuvent aussi bien faire avancer une discipline scolaire en ayant embrassé une carrière académique. Dès lors, selon Alexis Le Faucheur, les missions du département 2SEP sont concomitantes avec celles de l'ENS Rennes. Pour lui, l'objectif affiché de former des agrégé·e·s-docteur·e·s s'exprime au travers de la mise en place d'un plan de formation spécifique au département¹⁶²³.

1.1.3. Un parcours spécifique pour former des agrégé·e·s-docteur·e·s

En 2013, au moment de l'autonomisation de l'ENS Rennes, la maquette du magistère 2SEP correspond à celle qui est exposée dans le contrat quinquennal 2012-2017 (Cf. Figure 42). Les élèves du département 2SEP de première année peuvent s'orienter en troisième année de Licence « éducation et motricité » ou « entraînement sportif ». Les élèves recruté·e·s qui disposent déjà d'une Licence doivent nécessairement s'inscrire dans une autre. Par exemple, un·e normalien·ne qui bénéficie d'une Licence « éducation et motricité » doit réaliser une Licence « entraînement sportif ». Dans les deux cas, les élève et étudiant·e·s sont dispensé·e·s de certains cours à l'UFRAPS de l'Université de Rennes 2 afin de permettre la mise en place de 160 heures d'enseignements pluridisciplinaires (en sciences de la vie et de la santé, en sciences humaines et sociales et en sciences de l'intervention), d'approfondissement de la méthodologie de l'écrit, de stages de technologie des APSA et d'initiation à la recherche¹⁶²⁴ mutualisés avec l'ensemble des magistérien·ne·s. Des équivalences permettent ainsi aux étudiant·e·s de l'ENS de valider l'ensemble des crédits ECTS nécessaire à l'obtention de leur diplôme de licence¹⁶²⁵. Par ailleurs, en tant que responsable de la formation des élèves et des étudiant·e·s de première année au département 2SEP, en 2014, Alexis Le Faucheur réforme le plan de formation pour le « *structurer en trois unités d'enseignement par semestre [...] avec des enseignements clairement orientés sur les apports théoriques, méthodologiques et techniques nécessaires à la conduite d'une recherche, que ce soit en SVS, comme en SHS* »¹⁶²⁶. Ainsi, en SVS, des travaux pratiques permettent aux élèves de première année d'intégrer des notions théoriques dans les différents champs des STAPS, et de s'initier à la réalisation de

¹⁶²³ Entretien Alexis Le Faucheur, 24 février 2017.

¹⁶²⁴ Archives du site internet du département 2SEP de l'ENS Rennes, « Formation en sciences du sport et éducation physique », mise à jour du 23 janvier 2017.

¹⁶²⁵ Archives de l'ENS Rennes, Document de travail, « Modalités de contrôle de connaissances spécifiques. Licence 3 – magistère 2SEP », 25 juin 2012.

¹⁶²⁶ Alexis Le Faucheur, « La formation en 1A au département : bilan et perspectives », in : *Bulletins de l'A3EPS*, 8 | 2016, p. 23.

protocoles de recherche. Ces travaux pratiques nécessitent beaucoup de travail pour les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s :

« Tout notre temps libre, il était consacré au mémoire, aux expériences, aux TP. Donc au 1^{er} semestre on avait 3 TP à faire : 2 TP en physio et 1 TP en biomécanique. [...] On a fini par faire un marathon la nuit où il bossait jusqu'à 3h pendant que moi je dormais. Et puis je me levais, je bossais jusqu'à 5h »¹⁶²⁷.

Par conséquent, lors de la première année de magistère, la formation semble déséquilibrée en faveur des SVS.

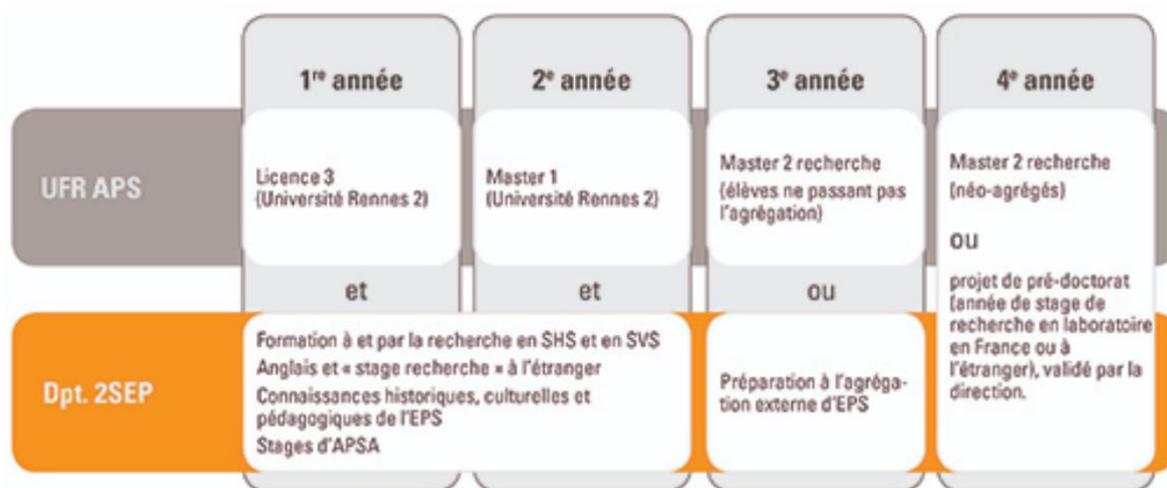


Figure 42 : Parcours de formation - Magistère 2SEP - Contrat quinquennal 2012-2017

En deuxième année de magistère, les magistérien·ne·s choisissent alors entre le Master M2S (Mouvement sport santé) ou le Master SSSATI (Sport et sciences sociales, administration, territoires, intégration). Ils doivent s'inscrire obligatoirement dans l'un de ces deux masters¹⁶²⁸. Les enseignements de l'UFRAPS sont complétés par 130 heures de cours spécifiques au département 2SEP (approfondissement de l'écrit, stages de technologie des APSA, formation à et par la recherche)¹⁶²⁹. En troisième année, les auditeur·trice·s libres, les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s qui souhaitent préparer l'agrégation externe d'EPS suivent une formation de 750 heures. Même si une très grande majorité fait le choix de suivre la préparation à l'agrégation, il ne s'agit pas d'une obligation. En effet, il est possible de réaliser un Master 2 dans l'Université de son choix durant cette troisième année. Ce projet correspond plutôt à des étudiant·e·s souhaitant poursuivre en formation doctorale. Ils-elles sont encouragé·e·s à

¹⁶²⁷ Entretien élève, promotion 2014, 29 mai 2017.

¹⁶²⁸ Archives du site internet du département 2SEP de l'ENS Rennes, « Formation en sciences du sport et éducation physique », mise à jour du 23 janvier 2017.

¹⁶²⁹ Archives de l'ENS Rennes, Document de travail, « Modalités de contrôle de connaissances spécifiques. Master 1 – magistère 2SEP », 25 juin 2012.

poursuivre en pré-doctorat lors de leur quatrième année. Cette année de formation, spécifique aux écoles d'ingénieurs, aux Écoles normales supérieures, est ouverte aux étudiant·e·s français·e·s ou étranger·ère·s titulaires d'un Master « recherche ». En effet, la plupart des normalien·ne·s qui continuent en thèse bénéficient d'un Contrat doctoral spécifique aux normaliens (CDSN). Enfin, les lauréat·e·s de l'agrégation externe s'inscrivent en deuxième année de Master recherche (M2). Une grande liberté leur est offerte quant à l'Université d'accueil.

En 2017, la publication du nouveau contrat quinquennal 2017-2021 est l'occasion de créer un parcours de Master (1 et 2) spécifique au département 2SEP de l'ENS Rennes. Le magistère « Sciences du sport et éducation physique », ainsi que le Master « DISC » (Développement, intégration, sport et culture) sont ainsi co-accrédités par l'ENS Rennes et l'Université de Rennes 2. Le diplôme de Master est délivré par Rennes 2 tandis que le magistère 2SEP est délivré par l'ENS. Selon Jean-Nicolas Renaud, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche « *ne voulait plus de M2 volant* »¹⁶³⁰, c'est-à-dire qu'un diplôme de Master ne peut plus exister sans l'existence d'un cursus prévu sur deux années :

*« Les ENS sont à part, mais à un moment il faut que tout le monde fonctionne selon le même modèle. Il fallait donc créer un M2 avec un M1 qui lui corresponde, mais qui corresponde aussi à un M2 « Recherche » derrière. Toute l'ambiguïté était là : il fallait aussi que les étudiants passent l'agrégation avec un lot commun bien connu »*¹⁶³¹.

Effectivement, le Master « Formation à l'enseignement supérieur », délivré jusqu'alors par l'ENS Rennes (antenne Bretagne de l'ENS Cachan), ne prévoit pas de première année. La création d'un Master 1 en lien avec un Master 2 s'avère donc nécessaire. Or, jusqu'en 2017, les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s s'inscrivent ainsi en Master 1 SSSATI, M2S ou SCE¹⁶³². Néanmoins, pour Jean-Nicolas Renaud, il s'agit également d'un moyen pour consolider les liens entre l'ENS Rennes et le laboratoire VIPS² auquel il appartient. En effet, depuis la création du département, il existe bien un partenariat avec le LARES, qui devient le VIPS puis le VIPS², mais cette collaboration reste jusqu'alors, très sommaire. Dès lors, le parcours « Enseignement, sciences du sport et éducation physique » du Master DISC, porté par le VIPS², a vocation de préparer les élèves et les étudiant·e·s du département 2SEP à l'agrégation externe d'EPS. Les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s qui souhaitent rester à Rennes pour leur quatrième année

¹⁶³⁰ Entretien Jean-Nicolas Renaud, 5 juin 2018.

¹⁶³¹ Entretien Jean-Nicolas Renaud, 5 juin 2018.

¹⁶³² « Sport, culture éducation ». Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS peuvent s'inscrire dans ce Master jusqu'en 2012.

de Magistère doivent ainsi se réinscrire dans le parcours « Développement et intégration » et donc réaliser une deuxième seconde année de Master qui a pour objectif de former à « *un haut niveau de compétences dans le domaine des sciences sociales du sport* »¹⁶³³. Depuis septembre 2017, les élèves du département 2SEP s'inscrivent obligatoirement en Master DISC en deuxième et en troisième année de magistère (Cf. Figure 43).

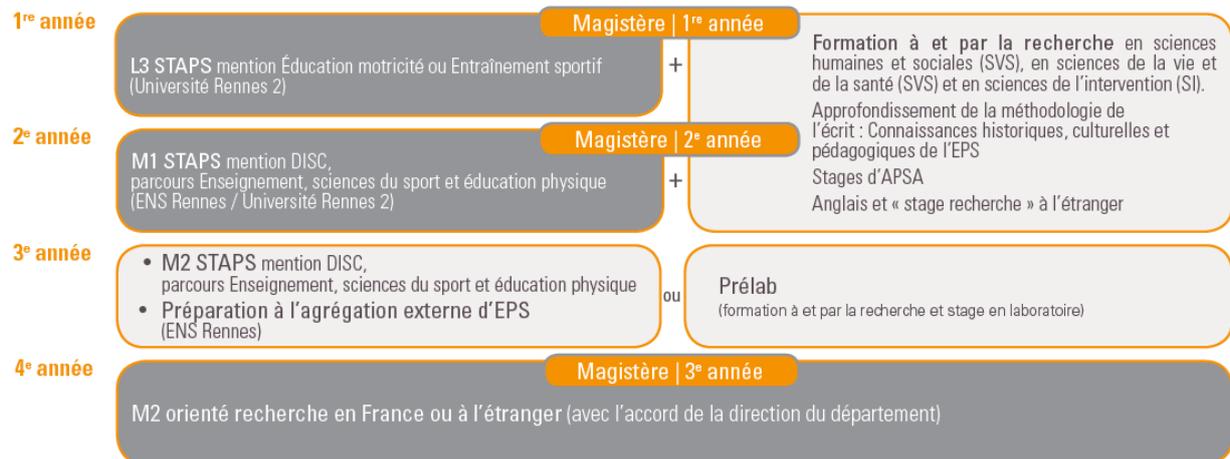


Figure 43 : Parcours de formation - Magistère 2SEP - Contrat quinquennal 2017-2021

« L'idée était de ne pas faire une préparation à la préparation à l'agrégation. On devait avoir des sciences de l'éducation (résidu du volume de 90 heures), des sciences de la vie et de la santé, des sciences humaines et sociales avec un peu de sociologie de l'éducation et de l'intégration, mais au-delà du monde de l'EP et de l'École qui correspond à l'oral 1 de l'agrégation finalement. Il y a une cohérence de ce côté-là et puis jusqu'à la pratique du corps en mouvement avec de la biomécanique et de la physiologie, ce qu'on avait déjà un petit peu. L'idée était de conserver cet équilibre avec une orientation dans le Master tout en continuant à garder quelques heures dans le magistère, des heures spécifiques à l'ENS afin de préparer l'écrit 1 et l'écrit 2 que l'on a depuis belle lurette. On a donc 120 heures de SVS, 120 heures de SHS, [...] incluant les 90 heures de sciences de l'éducation, un stage en laboratoire et un stage en établissement scolaire. [...] Sans pour autant rentrer dans une logique de Master MEEF. On porte les sciences un peu plus en avant par rapport au côté pragmatique. C'est notre public. Ce n'est pas non plus la même démarche d'entrée dans le métier »¹⁶³⁴.

L'offre de formation se décompose ainsi de façon à permettre une articulation de l'apprentissage du métier d'enseignant d'EPS avec une formation académique et scientifique de haut niveau en STAPS.

« Je suis persuadé que le projet qui est le nôtre offre des conditions encore meilleures pour poursuivre cet objectif d'une double compétence d'anticipation et d'adaptation conjointe,

¹⁶³³ Site internet du département 2SEP, Rubrique « Formation », « Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives », <http://www.sciencesport.ens-rennes.fr/version-francaise/navigation/formation/master-sciences-et-techniques-des-activites-physiques-et-sportives-staps-282361.kjsp>, consulté le 15/06/2020.

¹⁶³⁴ Entretien Jean-Nicolas Renaud, 5 juin 2018.

dans le champ de la recherche comme de l'exercice professionnel de l'éducation physique »¹⁶³⁵.

La maquette des enseignements dispensés en première année du Master DISC (Cf. Tableau 17) présente ainsi 100 heures (équivalent CM¹⁶³⁶) et 15 heures (équivalent TD¹⁶³⁷) pour les sciences humaines et sociales, 90 heures (équivalent CM) et 30 heures (équivalent TD) pour les sciences de la vie et de la santé et 100 heures (équivalent CM) et 20 heures (équivalent TD) pour les sciences de l'éducation. Le programme prévoit également 68 heures (équivalent CM) de méthodologie et de préparation au concours de l'agrégation externe, 90 heures (équivalent TD) d'apprentissage sur la technologie des APSA, 20 heures (équivalent CM) et 24 heures (équivalent TD) d'anglais. Par conséquent, le cursus proposé aux élèves et aux étudiant·e·s du département 2SEP de l'ENS Rennes semble bien présenter « *une offre de formation équilibrée entre les sciences de la vie et de la santé et les sciences humaines et sociales* »¹⁶³⁸. Ce plan de formation résulte d'une affaire de compromis entre les différents laboratoires (CREAD, VIPS², M2S), les formateur·trice·s du département 2SEP, l'administration de l'ENS Rennes et les normalien·ne·s. D'une part, Michaël Attali, qui succède à Dominique Bodin¹⁶³⁹ à la direction du VIPS² en 2015, semble plus enclin que son prédécesseur à travailler avec l'ENS, en collaboration avec les membres du laboratoire M2S. En effet, bien que la responsabilité du Master incombe au directeur du VIPS², le laboratoire de sciences de la vie et de la santé de l'Université de Rennes 2 est également partenaire du Master DISC. D'autre part, les 90 heures d'enseignement en sciences de l'éducation sont maintenues sont une résurgence du Master SCE dans lequel s'inscrivaient majoritairement les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s jusqu'en 2013.

¹⁶³⁵ Jean-Nicolas Renaud, « Le Château de cartes ou les chemins vers le ciel ? », in : *Bulletins de l'A3*, 9 | juin 2017, p. 23.

¹⁶³⁶ CM : Cours magistral.

¹⁶³⁷ TD : Travaux dirigés.

¹⁶³⁸ Site internet du département 2SEP, Rubrique « Formation », « Magistère Sciences du sport et éducation physique », www.sciencesport.ens-rennes.fr/version-francaise/navigation/formation/magistere-sciences-du-sport-et-education-physique-282401.kjsp?RH=1204797173122, consulté le 15/06/2020.

¹⁶³⁹ HCERES, HCERES, Rapport d'évaluation du VIPS², campagne d'évaluation 2015-2016, en ligne : <https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/depot-evaluations/B2017-EV-0350937D-S2PUR170012620-015186-RF.pdf>

Master 1 STAPS « DISC »	UE1S1	Activités physiques, mouvements et civilisations – 46 heures (26 CM et 20 TD)
	Séminaire, recherche et intervention – UE2S1	Les registres de discours (Université de Rennes 2) – 10 heures CM
		Connaissances du milieu universitaire (ENS Rennes) – 10 heures CM
		La problématique en recherche (Université du Mans) – 10 heures CM
	Institutions sportives – UE3S1	Le mouvement sportif en France (Université de Rennes 2) – 10 heures CM
		Le sport scolaire (ENS Rennes) – 10 heures CM
		Les marges institutionnelles (Université du Mans) – 10 heures CM
	Sciences humains et sociales & Education – UE4S1	Connaitre les enjeux intégrés au système éducatif – 10 heures CM
		Maîtriser les fondements scientifiques des conditions de transformation des élèves – 6 heures CM
		Anthropologie culturelle du corps en mouvement – 4 heures CM
	Paradigmes et recherche en SHS – UE5S1	Les paradigmes scientifiques – 18 heures (6 CM et 12 TD)
		Méthodologie de la recherche en SHS – 7 heures (4 CM et 3 TD)
	Stage et projet – UE6S1	Stage en laboratoire et en EPLE ¹⁶⁴⁰
		Mémoire
	Anglais – UE7S1	24 heures TD
	Connaissances scientifiques et méthodologiques en SVS – UE1S2	Biomécaniques du mouvement – 30 heures CM
		Physiologie intégrée à l'exercice – 30 heures CM
		Epidémiologie de l'activité physique : relation activité physique, santé et sédentarité – 30 heures CM
		Outils et méthodes pour conduire une recherche en SVS – 30 heures TD
	Séminaire, recherche et intervention – UE2S2	(Université de Rennes 2) – 10 heures CM
		(ENS Rennes) – 10 heures CM
		(Université du Mans) – 10 heures CM
	Institutions sportives – UE3S2	(Université de Rennes 2) – 10 heures CM
		(ENS Rennes) – 10 heures CM
(Université du Mans) – 10 heures CM		
Sciences humaines et sociales & Education – UE4S2	Approche des thématiques actuelles en EPS – 10 heures CM	
	Approches scientifiques de l'EPS et conceptions – 6 heures CM	
	Anthropologie culturelle du corps en mouvement – 4 heures CM	
Recherche en EPS – UE5S2	Epistémologie – 12 heures CM	
	Méthodologie de la recherche en SHS – 12 heures CM	
Stage et projet – UE6S2	Stage en laboratoire et en EPLE	
	Mémoire	
Anglais – UE7S2	24 heures TD	
Complément : Enseignements spécifiques au magistère ENS	Education physique, activités physiques et sportives et l'élève, d'hier à aujourd'hui	Problématisation des questions historiques dans le champ éducatif – 24 heures CM
		Approches scientifiques pluridisciplinaires des conduites développées en EPS – 24 heures CM
		Situer son intervention au regard des courants de l'EPS – 20 heures CM
	Approfondissement recherche	Mémoire et suivi de recherche
	Anglais : outil pour l'international	Langue vivante – 20 heures CM
	Stages APSA	APSA n°1 : 18 heures TD APSA n°2 : 18 heures TD APSA n°3 : 18 heures TD APSA n°4 : 18 heures TD APSA n°5 : 18 heures TD

Tableau 17 : Maquette Master DISC 1^{ère} année - Magistère 2^{ème} année (2017 à aujourd'hui)

¹⁶⁴⁰ Établissement public local d'enseignement.

Les modules de formation suivis par les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s sont agrémentés par différents stages, dont un qui se déroule en établissement scolaire. Bien que la programmation de séquences d'intervention soit une avancée considérable dans la mise en place d'une véritable préparation au métier de l'EPS au sein du département 2SEP, celles-ci demeurent insuffisantes d'après certain·e·s élèves :

« Ce n'est pas suffisant selon eux pour ceux qui souhaitent être enseignants. Ils ont un stage d'intervention tous les lundis normalement. Sauf que ça a commencé après les vacances de la Toussaint, qu'il y a eu une pause en janvier. En bref, ils n'y sont même pas allés 10 fois, donc ils étaient un peu déçus. Il y a ça le lundi toute la journée en établissement par deux. Ils sont par deux donc, ça doit être une matinée chacun et ils s'observent ensuite l'un et l'autre »¹⁶⁴¹.

De plus, parfois, l'intervention ne peut être mise en place et le stage se transforme en séquence d'observation :

« Ça dépend de l'enseignant. On a peu d'enseignants et on sait qu'au niveau rennais, il peut y avoir saturation. Les profs prêtent leurs élèves et à un moment, ils les prêtent tellement qu'ils ne les ont plus. On ne voulait pas mettre cette contrainte-là et ce sont eux qui prennent en charge nos élèves »¹⁶⁴².

Dès lors, les élèves et les étudiant·e·s du département 2SEP adoptent davantage la posture d'un·e enseignant·e-chercheur·se, dont l'EPS constituerait le terrain de recherche. Cet état de fait reflète bien le souhait de la direction qui demeure en faveur de la poursuite d'une carrière académique et *« la recherche reste au cœur de la spécialisation de l'étudiant »¹⁶⁴³* :

« Au-delà de la préparation et du passage de l'agrégation externe en EPS, débouchant sur les métiers de l'enseignement et de la formation, le plus grand nombre de ces élèves poursuivent leur cursus universitaire en formation doctorale, avec pour principal objectif de devenir chercheur ou enseignant-chercheur »¹⁶⁴⁴.

En 2018, le Conseil scientifique de l'ENS Rennes foment le souhait que 90% des normalien·ne·s poursuivent en formation doctorale. Le département 2SEP doit ainsi contribuer à l'effort collectif des cinq départements. Entre 2015 et 2018, le doctorat *« progresse en 2SEP »¹⁶⁴⁵* mais le taux de poursuite en thèse demeure légèrement inférieur à celui de l'ENS Rennes. En effet, en 2018, alors que l'ENS affiche un taux de 81,25% de demandes de CDSN

¹⁶⁴¹ Entretien élève, promotion 2018, 10 mai 2020.

¹⁶⁴² Entretien Jean-Nicolas Renaud, 5 juin 2018.

¹⁶⁴³ Site internet du département 2SEP, Rubrique « Formation », « Magistère Sciences du sport et éducation physique », www.sciencesport.ens-rennes.fr/version-francaise/navigation/formation/magistere-sciences-du-sport-et-education-physique-282401.kjsp?RH=1204797173122, consulté le 15/06/2020.

¹⁶⁴⁴ Site internet du département 2SEP, Rubrique « Création et missions », « Le département Sciences du sport et éducation physique », <http://www.sciencesport.ens-rennes.fr/creation-et-missions/>, consulté le 17/06/2020.

¹⁶⁴⁵ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil scientifique, 23 septembre 2016, p. 4.

en 2018 (65 élèves sur 80), le département 2SEP présente 8 souhaits de poursuite en formation doctorale sur 11 normalien·ne·s, soit un taux de 72,72%¹⁶⁴⁶. Cette même année, seulement 6 bourses CDSN sont attribuées aux élèves du département 2SEP. Néanmoins, sur l'ensemble de cette promotion, sept normalien·ne·s et un magistérien réalisent une thèse.

L'agrégation est alors toujours considérée par la direction du département 2SEP comme un « rite de passage »¹⁶⁴⁷ et non plus comme une fin en soi. Les élèves doivent être lauréat·e·s du concours parce que « *c'est quand même une sacrée plus-value que d'avoir l'agrégation qu'on soit en sciences humaines et sociales ou en sciences de la vie* »¹⁶⁴⁸. Il semble ici que l'agrégation soit alors considérée « *comme une sorte de liste d'aptitude ou de qualification avant l'heure. Elle permet de délimiter le vivier dans lequel recruter en fonction des besoins* »¹⁶⁴⁹. Héritée de l'ordonnance du 28 mars 1840¹⁶⁵⁰, cette conception semble encore marquer l'imaginaire du directeur du département 2SEP.

Pour conclure, dans un contexte où les ENS délaissent les préparations à l'agrégation afin de consacrer plus de temps à la recherche, le parti-pris de l'ENS Rennes et, subséquemment, du département 2SEP est celui de former des agrégé·e·s qui poursuivent leurs études en formation doctorale. Cette volonté institutionnelle peut être considérée comme un moyen de se différencier des autres ENS plus anciennes, qui ont déjà acquis leur propre renommée.

1.2. ENS et pluridisciplinarité

Historiquement, l'ENS Paris-Saclay, autrefois ENET, ENSET puis ENS Cachan¹⁶⁵¹, est fondée initialement pour assurer la formation des professeur·e·s de l'enseignement

¹⁶⁴⁶ Il s'agit tout de même de souligner le fait que le nombre de demande d'allocations de recherche est en constante augmentation depuis 2015 (5 souhaits de poursuite en formation doctorale, 3 thèses commencées pour un ensemble de 11 normalien·ne·s, soit un taux de 45,45%).

¹⁶⁴⁷ Cf. partie 2, chapitre 5 de cette thèse.

¹⁶⁴⁸ Entretien Jean-Nicolas Renaud, 5 juin 2018.

¹⁶⁴⁹ Emmanuelle Picard, *La profession introuvable ? Les universitaires français de l'Université impériale aux universités contemporaines*, mémoire d'Habilitation à diriger des recherches, Université de Paris 1 – Sorbonne, 2002, p. 68.

¹⁶⁵⁰ André Chervel, 1993, *op.cit.*

¹⁶⁵¹ Créée en 1912 pour former les professeurs de l'enseignement technique, l'École normale de l'enseignement technique (ENET) devient l'École normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET) en 1932. Elle changera de dénomination en 1985 pour devenir l'École normale supérieure de Cachan (ENS Cachan). L'ENS est une École de la fonction publique. Elle s'implante sur deux sites de 1994 à 2013 avec la création d'une antenne sur le campus de Ker Lann à Bruz en Bretagne (35). L'École n'a plus qu'un seul site depuis la création de l'ENS Rennes par décret n° 2013-924 du 17 octobre 2013. En septembre 2016, elle prend le nom d'usage d'École normale supérieure Paris-Saclay (ENS Paris-Saclay).

technique¹⁶⁵². Parmi les Écoles normales supérieures, l'ENS Cachan revendique sa spécificité qui est de se situer dans le domaine des sciences pratiques, en articulant « *la technique, la science et la culture* »¹⁶⁵³ et en privilégiant « *une approche simultanée des concepts scientifiques fondamentaux et de leurs applications* »¹⁶⁵⁴. Bien que l'École mette largement en avant sa formation interdisciplinaire, le rapport d'évaluation HCERES, publié en 2020, détermine que « *les mesures apportées pour favoriser l'interdisciplinarité restent très conventionnelles, comme la possibilité offerte aux normalien-ne-s d'effectuer un double-cursus avec un établissement partenaire ou une année à l'ENS dans une autre discipline que leur discipline majeure* »¹⁶⁵⁵.

L'ENS de Lyon est issue de la restructuration des ENS de Fontenay-aux-Roses (pour les jeunes femmes) et de Saint-Cloud (pour les jeunes gens)¹⁶⁵⁶ qui constituaient autrefois les ENS du primaire¹⁶⁵⁷. Aujourd'hui, l'ENS de Lyon adopte trois règles : « *la promotion d'approches multidisciplinaires, le suivi individualisé des parcours adaptés aux projets des étudiants, la nécessité de respecter le temps long de la recherche* »¹⁶⁵⁸. Néanmoins, en 2015, les 11 départements de l'ENS de Lyon sont de nature disciplinaire, alors que la stratégie de l'École est de favoriser l'interdisciplinarité et les parcours atypiques. « *Ce décalage pose la question de l'articulation entre la structuration de l'École en départements et ses priorités stratégiques* »¹⁶⁵⁹ et « *l'interdisciplinarité se heurte à un cloisonnement disciplinaire qui se retrouve aussi bien dans les universités que dans les organismes de recherche* »¹⁶⁶⁰.

Enfin, l'ENS de la rue d'Ulm est le plus ancien et le plus prestigieux des quatre établissements. Aujourd'hui ENS-PSL (Paris Sciences Lettres), elle « *propose une formation d'excellence par la recherche, en sciences et en lettres. Chaque élève bénéficie d'un tutorat*

¹⁶⁵² Gérard Bodé, « Introduction. Cadres et dynamiques », in : Florent Le Bot (Dir.), *L'ENS Cachan. Le siècle d'une grande École pour les sciences, les techniques, la société*, Rennes : PUR, 17-23., p. 17.

¹⁶⁵³ Pierre-Paul Zalio, 2013, *op.cit.*, p. 10.

¹⁶⁵⁴ Site internet de l'ENS Paris-Saclay, Rubrique « Etudes – Départements », <https://ens-paris-saclay.fr/entites/departements>, consulté le 8 juillet 2020.

¹⁶⁵⁵ HCERES, Rapport d'évaluation de l'ENS Paris-Saclay, campagne d'évaluation 2018-2019, rapport publié le 13 janvier 2020, en ligne : https://ens-paris-saclay.fr/sites/default/files/ÉCOLE/Rapports/2018-2019_Rapport_HCERES_ENS-Paris-Saclay.pdf, p. 17.

¹⁶⁵⁶ Décret n° 85-789 du 24 juillet 1985 portant création d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

¹⁶⁵⁷ Jean-Noël Luc & Alain Barbé, 1982, *op.cit.*, 323p.

¹⁶⁵⁸ Site internet de l'ENS Lyon, Rubrique « Nous connaître », <http://www.ens-lyon.fr/l'École/nous-connaître>, consulté le 20/06/2020.

¹⁶⁵⁹ HCERES, Rapport d'évaluation de l'ENS de Lyon, campagne d'évaluation 2014-2015, en ligne : <https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/depot-evaluations/A2016-EV-0694123G-S1S1160010306-010334-RD.pdf>, p. 12.

¹⁶⁶⁰ *Ibid.*, p. 18.

individuel et élabore son programme d'études personnel, favorisant l'interdisciplinarité »¹⁶⁶¹. Le rapport d'évaluation HCERES détermine que le suivi individualisé au cours du cursus des normalien·ne·s « *favorise la réussite et l'interdisciplinarité sur des bases disciplinaires fortes* »¹⁶⁶².

Ainsi, toutes les ENS sont aujourd'hui multidisciplinaires et parviennent plus ou moins à mettre en œuvre une forme d'interdisciplinarité. Selon Cécile Collinet, Philippe Terral et Patrick Trabal, cette option semble être centrale dans les réflexions sur l'organisation scientifique et, plus particulièrement, à partir des différentes réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la première décennie des années 2000¹⁶⁶³. Néanmoins, la plupart des établissements semble se heurter au cloisonnement disciplinaire. Selon Emmanuelle Picard, la problématique du développement de l'interdisciplinarité est étroitement liée à la structuration de l'enseignement supérieur français, d'abord constitué sous forme de chaires au XIX^e siècle¹⁶⁶⁴, puis sous forme de « sections » après 1968 :

*« La mise en place des UER consécutives à la loi Faure de 1968, comme les recompositions du CCU, puis du CNU en 1972, 1977, 1987 et 1995 montrent à la fois le poids de l'héritage disciplinaire et l'importance de la légitimation attachée à l'existence d'une section au CNU »*¹⁶⁶⁵.

*« Les juridictions professionnelles que constituent les disciplines en France ont évolué sur la longue durée selon une logique de spécialisation croissante, aboutissant aux actuelles 77 sections du CNU »*¹⁶⁶⁶.

*« Cette structuration forte [celle du CNU et des disciplines qui constituent de véritables juridictions professionnelles] s'oppose par nature au développement et à la reconnaissance de l'interdisciplinarité »*¹⁶⁶⁷.

Dans un tel contexte et malgré les obstacles épistémologiques et historiques, l'ENS Rennes, tout comme les autres ENS, choisit de développer spécifiquement la pluridisciplinarité¹⁶⁶⁸ :

« Persuadée que la pluridisciplinarité est l'une des clés pour comprendre, composer notre monde et impulser des changements, l'ENS Rennes propose des formations originales dans

¹⁶⁶¹ Site internet de l'ENS-PSL, Rubrique « Formations », <https://www.ens.psl.eu/une-formation-d-exception/formations>, consulté le 8 juillet 2020.

¹⁶⁶² HCERES, Rapport d'évaluation de l'ENS Paris, campagne d'évaluation 2017-2018, rapport publié le 11 septembre 2018, en ligne : <https://fr.calameo.com/read/005248319a5ecbfea395e?page=1>

¹⁶⁶³ Cécile Collinet, Philippe Terral & Patrick Trabal, « La revue STAPS et l'interdisciplinarité : une étude socio-informatique », in : *STAPS*, 96-97 | 2012, 29-47.

¹⁶⁶⁴ Emmanuelle Picard, 2002, *op.cit.*, p. 182.

¹⁶⁶⁵ *Ibid.*, p. 192.

¹⁶⁶⁶ *Ibid.*, p. 195.

¹⁶⁶⁷ *Ibid.*, p. 311.

¹⁶⁶⁸ Archives de l'ENS Rennes, Document d'accompagnement, Conseil d'administration du 13 décembre 2013.

les domaines du droit – économie – management, de l’informatique et des télécommunications, des mathématiques, de la mécanique et des sciences du sport et éducation physique. [...] L’École collabore avec des organismes de recherche ou d’enseignement supérieur français ou étrangers dans une perspective multidisciplinaire et internationale. Elle participe à l’excellence du site rennais en menant ses recherches au sein des meilleurs laboratoires : IODE et le CDA en droit, IRISA pour l’informatique et la réalité virtuelle, IRMAR pour les mathématiques, M2S et VIPS pour les sciences du sport, GeM pour les procédés de fabrication innovants et enfin SATIE pour les bio-microsystèmes et la gestion de l’énergie »¹⁶⁶⁹.

Pour Pascal Mognol, « *L’ENS Rennes, c’est la rencontre de mathématiciens, de mécaniciens, de juristes, d’informaticiens, de managers, d’économistes pour créer le monde de demain* »¹⁶⁷⁰. Il est ici intéressant de constater que le président de l’institution ne trouve pas de mot pour caractériser les chercheur·se·s en sciences du sport. Il continue ainsi : « *Le département Sciences du sport et éducation physique, c’est de la recherche pluridisciplinaire, du sport, de l’éducation physique, mais aussi de l’étonnement, de l’inconnu pour former des agrégé·e·s-docteur·e·s curieux·ses et cultivé·e·s* »¹⁶⁷¹.

Depuis 2017, les élèves de première année participent tous les mois à une matinée consacrée à des thématiques d’ouverture. Les ateliers « conférENS » rassemblent ainsi les élèves des cinq départements (mathématiques, informatique et télécommunications, mécanique, 2SEP et droit-économie-management). À cette occasion, des conférencier·ère·s renommé·e·s interviennent sur des thèmes variés tels que l’intégrité scientifique, le terrorisme, la laïcité, etc.

« Le mardi matin, c’est aussi à l’ENS. On a soit des cours, soit des « conférENS ». Ce sont des conférences avec les autres départements. Dès le mardi midi, on doit aller rapidement en STAPS et on a cours à Rennes 2. [...] On a les « conférENS » où tous les départements sont mélangés. C’est toute une matinée où l’on a un intervenant qui vient pendant deux heures. Il fait une conférence sur une thématique. Tous les départements sont présents dans l’amphithéâtre et ensuite, on est réparti en petit groupe qu’on ne choisit pas. On est mélangé avec le reste des départements et on doit réfléchir à une thématique sur la recherche. Par exemple, on a eu une entreprise de montres de luxe, on a eu le développement durable, l’espace, les inégalités, etc. »¹⁶⁷².

L’objectif de ces demi-journées est de sensibiliser les élèves à la pluridisciplinarité. L’ambition est de sortir les élèves de leur zone de confort disciplinaire en créant des situations

¹⁶⁶⁹ Site internet du réseau des Alumni normalien·ne·s, élèves et étudiant·e·s, des 4 ENS françaises, Rubrique « ENS & association – ENS Rennes », <https://normale-sup.fr/ens-rennes/>, consulté le 20/06/2020.

¹⁶⁷⁰ Site internet du département 2SEP de l’ENS Rennes, Vidéo de présentation du département 2SEP, <http://www.sciencesport.ens-rennes.fr/departement-2sep-accueil--271832.kjsp?RH=1414673934047>, consultée le 20/06/2020.

¹⁶⁷¹ *Ibid.*

¹⁶⁷² Entretien élève, promotion 2018, 10 mai 2020.

de controverses, de débats avec d'autres cultures scientifiques, en mobilisant d'autres méthodes de recherche que celles auxquelles les élèves sont habitué·e·s¹⁶⁷³.

Ces demi-journées thématiques complètent un autre dispositif plus ancien. Créées en 2011, les journées normaliennes du développement durable (JNDD) constituent également une expérience de l'interdisciplinarité pour les élèves de l'ENS Rennes. Elles sont organisées chaque année par une équipe, formée de personnels et d'élèves de tous les départements de l'École. La journée se décompose généralement en différentes parties. Des conférencier·ère·s interviennent pour présenter les thématiques de travail. Puis, des groupes d'élèves de différents départements sont composés afin de choisir un thème de réflexion commun. Enfin, pour finaliser ces deux journées, le travail est présenté devant l'assemblée des élèves de première année. À partir de l'année 2019-2020, le format de ces deux journées évolue à la suite de la demande des normalien·ne·s de revoir l'esprit des ateliers pour permettre de déboucher sur des actions concrètes. Par exemple, en mai 2017, un groupe d'élèves de l'ENS anime une table ronde sur le thème « Salles de sport : vers l'autosuffisance énergétique ? ». L'objet de cette présentation est alors de discuter des aspects énergétiques, motivationnels et mécaniques de l'utilisation de vélos récupérateurs d'énergie dans les salles de sport.

La pluridisciplinarité est souvent revendiquée comme étant une caractéristique importante des STAPS. En effet, les STAPS bénéficient d'une approche multiréférentielle qui « *part du postulat de la nécessité d'une lecture plurielle d'un objet par des disciplines habituellement cloisonnées* »¹⁶⁷⁴. Cette thématique a fait l'objet de nombreuses réflexions dans le domaine. En 1981 déjà, pour Jacques Thibault, les activités physiques et sportives constituent un « *carrefour pluridisciplinaire ou dans le meilleur des cas, interdisciplinaire* »¹⁶⁷⁵. En 1988, pour Claude Prévost, c'est l'interdisciplinarité du chercheur qui fait le mieux progresser la science¹⁶⁷⁶. Pour Cécile Collinet (2003¹⁶⁷⁷) et ses différent·e·s co-auteur·e·s, Sandrine Payré (2004¹⁶⁷⁸) ou Philippe Terral et Patrick Trabal (2012¹⁶⁷⁹), la pluridisciplinarité impacte les

¹⁶⁷³ Site internet de l'ENS Rennes, Rubrique « Ateliers ConférENS », www.ens-rennes.fr/ateliers-conferens/, consulté le 8 juillet 2020.

¹⁶⁷⁴ Yves Le Pogam, « Épistémologie de la multiréférentialité des STAPS », in : Gilles Klein, *Quelles sciences pour le sport ? Élément d'analyse de la construction d'une discipline à l'Université*, Toulouse : AFRAPS et LARAPS, 1998, p. 27.

¹⁶⁷⁵ Jacques Thibault, « Recherche historique et activités physiques et sportives », in : *STAPS*, 3 | 1981, 33-38.

¹⁶⁷⁶ Claude-Michel Prévost, « Sciences et techniques des APS : réflexions épistémologiques », in : *STAPS*, 17 | 1988, 7-16.

¹⁶⁷⁷ Cécile Collinet, 2003, *op.cit.*

¹⁶⁷⁸ Cécile Collinet & Sandrine Payré, « La communauté des enseignants-chercheurs en STAPS entre spécificité et perméabilité », in : *Travaux de recherches de l'Université de MLV*, 2004, 165-193.

¹⁶⁷⁹ Cécile Collinet, Philippe Terral & Patrick Trabal, 2012, *op.cit.*, 29-47.

parcours de formation des enseignant·e·s-chercheur·se·s en STAPS. Ils sont ainsi « *socialisés par diverses disciplines et n'ont choisi de spécialité disciplinaire de recherche que relativement tard lors de leur orientation en Master* »¹⁶⁸⁰. Le département 2SEP semble vouloir conserver cette socialisation pluridisciplinaire en repoussant la spécialisation en deuxième année de Master :

*« On garde toujours cette idée que nos élèves préservent une pluralité, une pluridisciplinarité jusqu'au Master 1. Le Master 2 est le temps de la spécialisation »*¹⁶⁸¹.

Le département 2SEP trouve ainsi une légitimité certaine au sein de l'ENS Rennes en participant pleinement à l'un de ses objectifs :

*« Les champs de réflexion sont tout aussi nombreux qu'il y a de possibilités de s'orienter vers l'activité physique, la santé et bien plus encore ! Cette pluridisciplinarité fait la richesse de notre formation, en alimentant à la fois nos domaines de prédilection, tout en nous ouvrant aux autres perspectives »*¹⁶⁸².

Dès lors, le département 2SEP constitue un atout pour l'ENS Rennes dans la mesure où les STAPS « *pourraient servir à la fois de modèle d'analyse de multiréférentialité et de provocation épistémique à l'égard de la connaissance* »¹⁶⁸³. À titre d'exemple, depuis 2019, les laboratoires M2S, IRMAR et IRISA participent, grâce à l'ENS Rennes, au programme de recherche « Sciences 2024 », à l'initiative de l'École Polytechnique et porté par Christophe Clanet¹⁶⁸⁴. Jacques Prioux (Professeur des Universités au département 2SEP) et Benoit Bideau (Professeur des Universités à l'Université de Rennes 2) font partie du comité scientifique de ce projet¹⁶⁸⁵ :

*« Le site Rennais est ainsi mis en avant. [...] Le but de Sciences 2024 est de faire des sciences "dures" transdisciplinaires pour augmenter les performances des athlètes aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à Paris »*¹⁶⁸⁶.

En utilisant la physique, la mécanique et les mathématiques, « *Sciences 2024* » souhaite développer des solutions scientifiques innovantes en synergie avec le programme du Ministère des Sports « *Performance 2024* » piloté par Claude Onesta. Dans le même esprit de préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024, le CNRS crée le Groupement de recherche (GDR) « Sport

¹⁶⁸⁰ *Ibid.*

¹⁶⁸¹ Entretien Jean-Nicolas Renaud, juin 2018.

¹⁶⁸² Site internet des associations de l'ENS Rennes, Rubrique « Départements – Sciences du sport et éducation physique », <http://asso.ens-rennes.fr/sciences-du-sport-et-education-physique-/sciences-du-sport-et-education-physique-283546.kjsp>, consulté le 20/06/2020.

¹⁶⁸³ Yves Le Pogam, 1998, *op.cit.*, p. 35.

¹⁶⁸⁴ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil scientifique, 12 octobre 2018, p. 8.

¹⁶⁸⁵ *Ibid.*

¹⁶⁸⁶ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil d'administration, 8 mars 2019.

et activité physique » en 2019, coordonné par Vincent Nougier et qui réunit 150 laboratoires et plus de 1000 chercheur·se·s à travers la France. Cependant, et contrairement au projet « *Sciences 2024* », ce programme n'est pas relayé au sein de l'ENS. Pourtant, le M2S comme le VIPS² sont respectivement identifiés dans les axes « *Facteurs humains de la performance* » et « *Enjeux sociétaux* »¹⁶⁸⁷.

De plus, le département de mécatronique de l'ENS Rennes recrute un·e Professeur·e des Universités, qualifié·e en 60^e (Mécanique, génie mécanique, génie civil), 61^e (Génie informatique, automatique et traitement du signal), 62^e (Energétique, génie des procédés) ou 63^e section du CNU (Génie électrique, électronique, photonique et systèmes) et qui prend ses fonctions au premier septembre 2020. Le profil recherche du poste insiste sur le fait que le ou la chercheur·se doit s'intéresser à la santé et/ou au sport.

« La pluridisciplinarité au sein des sciences de l'ingénieur est une particularité du département de mécatronique. Elle apparaît comme essentielle dans la démarche de formation allant du matériau au composant, aux capteurs/dispositifs et aux systèmes complexes. Cette structuration pluridisciplinaire n'obéit pas au classique cloisonnement des disciplines académiques, mais elle permet de répondre aux verrous scientifiques posés par l'étude et le développement des systèmes innovants de demain. Dans cette optique, la volonté du département et de l'École est de favoriser une recherche interdisciplinaire où la prise en compte des couplages représente une véritable plus-value. Ces couplages sont à la fois entre les disciplines académiques traditionnelles (mécanique, EEA, informatique) et entre ces disciplines et le corps/environnement humain. De plus, cette recherche doit adresser les problématiques liées à la santé et/ou au sport. Dans ce contexte, le projet proposé par le·la candidat·e devra donc s'inscrire dans le domaine de la biomécatronique appliquée au vivant pour la santé et/ou le sport. Elle ou il devra proposer un projet de recherche intégré aux laboratoires rennais, soit l'IETR, soit le M2S. Il est attendu de la personne recrutée qu'elle favorise, au travers les actions de recherche et d'un projet ambitieux, l'ancrage du département de mécatronique au sein des structures de recherche rennaises. Par ailleurs, au-delà du projet scientifique, la personne recrutée devra s'attacher à animer et à fédérer le plus largement possible autour de la thématique biomécatronique/santé/sport »¹⁶⁸⁸.

L'ENS Rennes souhaite effectivement développer des cursus au travers de l'ensemble « *mécatronique, mathématiques, informatique et 2SEP* » « *pour sortir des Doctorats autour de ces aspects* »¹⁶⁸⁹. Le profilage du poste semble reléguer le sport et l'activité physique au statut d'objet de recherche. La logique scientifique de l'ENS Rennes diffère ainsi de celle des STAPS qui considèrent que les chercheur·se·s, provenant d'autres sections universitaires, viennent « *marcher sur leurs plates-bandes et [qu'on] les concurrencent directement* »¹⁶⁹⁰.

¹⁶⁸⁷ CNRS, « GDR sport et activité physique », Journée de lancement, 17 janvier 2019, http://www.ens-lyon.fr/sites/default/files/2019-01/GDR_SPORT_LIVRET_ACCUEIL_VF.pdf.

¹⁶⁸⁸ Site internet de l'ENS Rennes, Rubrique « Actualités – recrutement », <http://www.ens-rennes.fr/recrutements/recrutement-professeur-des-universites-biomecanique-pour-la-sante-et-ou-le-sport-293717.kjsp?RH=1205317096837>, consulté le 9 juillet 2020.

¹⁶⁸⁹ Archives de l'ENS Rennes, Pascal Mognol, Procès-verbal du Conseil scientifique, 12 octobre 2018, p. 8.

¹⁶⁹⁰ Philippe Terral, 2003, *op.cit.*, p. 185.

Néanmoins, à l'image de l'ENS de Lyon¹⁶⁹¹, la grande École rennais semble éprouver quelques difficultés à intégrer les SHS dans les projets de recherche interdisciplinaire auxquelles elle participe. En effet, à titre d'exemple, le programme « Sciences 2024 » intègre volontiers les « sciences dures » (certains de ces champs scientifiques sont par ailleurs enseignés à l'ENS Rennes : mathématiques, informatique, mécanique, sciences du sport) tandis que les sciences humaines et sociales et les sciences biologiques n'en font pas partie¹⁶⁹². Dès lors, la logique scientifique du CNRS, reposant sur la disciplinarité, semble ainsi entrer en conflit avec les aspects pluridisciplinaires que l'École souhaite développer.

D'autre part, depuis une date antérieure à la création de l'ENS Rennes, l'École a vocation de créer deux nouveaux départements (« sciences de l'environnement » et « arts et création numérique ») afin de développer la pluridisciplinarité¹⁶⁹³. Par exemple, pour le premier, il s'agirait alors de « *former de futur·e·s enseignant·e·s-chercheur·se·s dans le domaine des sciences de l'environnement avec une orientation pluridisciplinaire originale reposant sur une connaissance diversifiée en sciences naturaliste, une compétence forte en sciences dures, une compétence supplémentaire dans un domaine privilégié : physique, sciences de la vie et de la terre ou mathématiques* »¹⁶⁹⁴. Bien que le projet de créer un département en sciences de l'environnement soit toujours d'actualité¹⁶⁹⁵ et que la présidence travaille toujours sur sa création¹⁶⁹⁶, ces départements n'ont toujours pas été créés, faute de moyens.

Pour conclure, les recrutements successifs de Jean-Nicolas Renaud et d'Alexis Le Faucheur influencent la mise en place d'un cursus spécifique au département 2SEP. Chacun cherche à renforcer les liens entre l'ENS Rennes et leurs équipes de recherche. Ainsi, au travers de la réforme de la formation en première année, Alexis Le Faucheur développe les contenus de formation en sciences de la vie et de la santé. Jean-Nicolas Renaud, de son côté, travaille à la mise en place d'un cursus spécifique aux normalien·ne·s et aux magistérien·ne·s en partenariat avec le laboratoire en sciences humaines et sociales de l'Université de Rennes 2. Par ailleurs, la logique pluridisciplinaire de l'ENS Rennes se heurte aux logiques scientifiques

¹⁶⁹¹ Le rapport HCERES daté de 2015 stipule que l'ENS de Lyon doit accorder « *une attention particulière [...] à l'interdisciplinarité à développer au sein même des SHS* » (HCERES, Rapport d'évaluation de l'ENS de Lyon, campagne d'évaluation 2014-2015, en ligne : <https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/depot-evaluations/A2016-EV-0694123G-S1S1160010306-010334-RD.pdf>, p. 15.).

¹⁶⁹² Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil scientifique, 12 octobre 2018, p. 9.

¹⁶⁹³ Archives de l'ENS Rennes, Document d'accompagnement, Conseil d'administration du 13 décembre 2013.

¹⁶⁹⁴ Archives de l'ENS Rennes, Projet de département – Sciences de l'environnement, mars 2011.

¹⁶⁹⁵ « L'ENS Rennes souhaite développer [...] dans un futur proche en sciences de l'environnement (un Master en sciences de l'eau est déjà co-accrédité », Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du conseil d'administration, 8 mars 2019, p. 7.

¹⁶⁹⁶ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du conseil d'administration, 8 mars 2019, p. 5.

académiques qui entérinent une rupture profonde entre deux cultures qui s'ignorent : celle des « *cultivés ignorants* » formés aux sciences humaines et celle des « *instruits incultes* » inhérente aux sciences exactes¹⁶⁹⁷. Par conséquent, l'objectif de l'ENS Rennes de former des agrégé·e·s-docteur·e·s repose sur une double ambiguïté. Supposer une excellence pluridisciplinaire s'oppose ainsi au fonctionnement de la recherche à l'échelon local (les laboratoires) et national (le CNU, le CNRS, etc.).

2. Rayonner aux échelons national et international pour se faire une place

Depuis le début des années 1980, le « *ranking* », notion héritée des États-Unis, permet de classer les universités. À partir de 1980, certains journaux américains (*Business Week*, *Forbes*, *Wall Street Journal*, *US News and World Report*), puis des journaux anglais (*Financial Times*, *The Economist*), allemand (*Zeit*), canadien (*Maclean's*), italien (*La Repubblica*), espagnol (*Excelencia*) hiérarchisent les établissements et principalement les *business schools*¹⁶⁹⁸. Parmi ces classements internationaux, c'est celui de Shanghai qui a connu un retentissement majeur dans les médias et auprès des autorités en charge de la recherche et des présidents d'universités. En effet, il « *est considéré par 71% des établissements comme un outil d'évaluation utile* »¹⁶⁹⁹. Cette hiérarchisation des Écoles du monde entier devient le symbole de la compétition internationale des universités.

« *Dans les médias, la mise en spectacle porte alternativement sur la mauvaise position de la recherche française et sur la réussite de certaines universités classées parmi les 50, 100, 200 et 500 premières* »¹⁷⁰⁰.

Le classement de Shanghai sélectionne les universités ou écoles mondiales qui ont publié le plus grand nombre d'articles de recherche cités dans des publications académiques et celles qui recensent, dans leurs ancien·ne·s élèves et leurs professeur·e·s, des lauréat·e·s de prix Nobel ou de médailles Fields. Or, les modalités d'évaluation de la recherche privilégient très

¹⁶⁹⁷ Michel Serres, *Hermès V. Le passage du nord-ouest*, Paris : Minuit, 1980, 200p.

¹⁶⁹⁸ Lucia Granget, « Les Universités en quête de prestige dans le grand jeu de la concurrence : le rôle de la communication marketing et l'impact des palmarès », in : *Communication & organisation*, 35 | 2009, 148-157.

¹⁶⁹⁹ Joël Bourdin, *Enseignement supérieur : les défis des classements*, Rapport d'information présenté lors de la session extraordinaire du Sénat, Annexe au procès-verbal de la séance du 2 juillet 2008.

¹⁷⁰⁰ Lucia Granget, 2009, *op.cit.*, 148-157.

nettement les travaux publiés dans les revues anglophones¹⁷⁰¹ et défavorisent les travaux en sciences sociales et d'autant plus lorsque l'auteur·e utilise une méthodologie qualitative¹⁷⁰² ou interprétative¹⁷⁰³.

À ce sujet, le site de Rennes est reconnu dans le classement de Shanghai dans certaines thématiques. Néanmoins, il ne s'agit pas de l'ENS mais d'autres établissements tels que l'Université de Rennes 1 pour les mathématiques ou l'Université de Rennes 2 pour les sciences du sport¹⁷⁰⁴. Dès lors, l'objectif de l'ENS Rennes est de collaborer avec les forces vives du secteur.

« Pour répondre aux grands défis sociétaux, l'École collabore avec des organismes de recherche ou d'enseignement supérieur français ou étrangers dans une perspective multidisciplinaire et internationale. Elle participe à l'excellence du site rennais en menant ses recherches au sein des meilleurs laboratoires »¹⁷⁰⁵.

En ce qui concerne le département 2SEP, il collabore étroitement avec les laboratoires du bassin rennais : le M2S (Mouvements, sport, santé) et le VIPS² (Violences, identités, politiques, socialisations et sports), tandis qu'une convention de partenariat est signée pour permettre l'officialisation de la participation des chercheur·se·s du CREAD (Centre de recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique) aux activités de recherches de l'ENS Rennes¹⁷⁰⁶. La stratégie d'ouverture du département 2SEP aux échelles nationale et internationale passe par différents éléments tels que la révision du concours d'entrée, la promotion des parcours d'excellence des ancien·ne·s élèves sur le site internet, la valorisation d'un cursus intégrant pleinement la langue anglaise. Dès lors, tout se passe comme si l'excellence ne pouvait plus se décliner qu'autour de la maîtrise de l'anglais scientifique.

¹⁷⁰¹ Au même titre que le Scimago journal ranking (SJR) dans lequel 77% des revues anglophones sont classées quartile 1 (Q1) et Q2 contre 0% des revues francophones (Bastien Soulé & Raphaële Chatal, « Évaluer la recherche dans une section universitaire interdisciplinaire : les effets de la conversion bibliométrique au sein des sciences et techniques des activités physiques et sportives », in : *STAPS*, 122 | 2018, 9-30.).

¹⁷⁰² Rick Vogel, Fabian Hattke & Jessica Pettersen, « Journal rankings in management and business studies : what rules do we play by ? », in : *Research policy*, 46/10 | 2017, 1707-1722.

¹⁷⁰³ David L. Andrews, « Kinesiology's inconvenient truth and the physical cultural studies imperative », in : *Quest*, 60 | 2008, 45-62.

¹⁷⁰⁴ Le laboratoire M2S de l'Université de Rennes 2 est classée dans le top 201-300 du Shanghai ranking's global ranking of Sport science schools and departments, 2018, <http://www.shanghairanking.com/Special-Focus-Institution-Ranking/Sport-Science-Schools-and-Departments-2018.html>

¹⁷⁰⁵ Site internet de l'ENS Rennes, Rubrique « Présentation », <http://www.ens-rennes.fr/presentation/>, consulté le 10 juillet 2020.

¹⁷⁰⁶ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du conseil d'administration, 8 mars 2019, p. 7.

2.1. Réformer le concours d'entrée

Afin d'être reconnu dans le monde entier, le département 2SEP doit bénéficier d'une certaine visibilité à l'échelon national. Or, l'évolution du nombre d'inscrit·e·s au concours 2SEP (Cf. Figure 44) révèle une importante diminution depuis sa création en 2002. De 247 en 2002, le nombre de candidat·e·s chute constamment jusqu'en 2010, session pour laquelle le concours enregistre le plus petit nombre d'inscrit·e·s, soit 88. Il semble que la création de l'ENS Rennes ait eu un impact médiatique considérable dans la mesure où la plus nette augmentation se situe entre 2013 et 2014. En effet, le nombre de candidat·e·s passe de 109 à 185, pour ensuite chuter progressivement jusqu'à 131 en 2018.

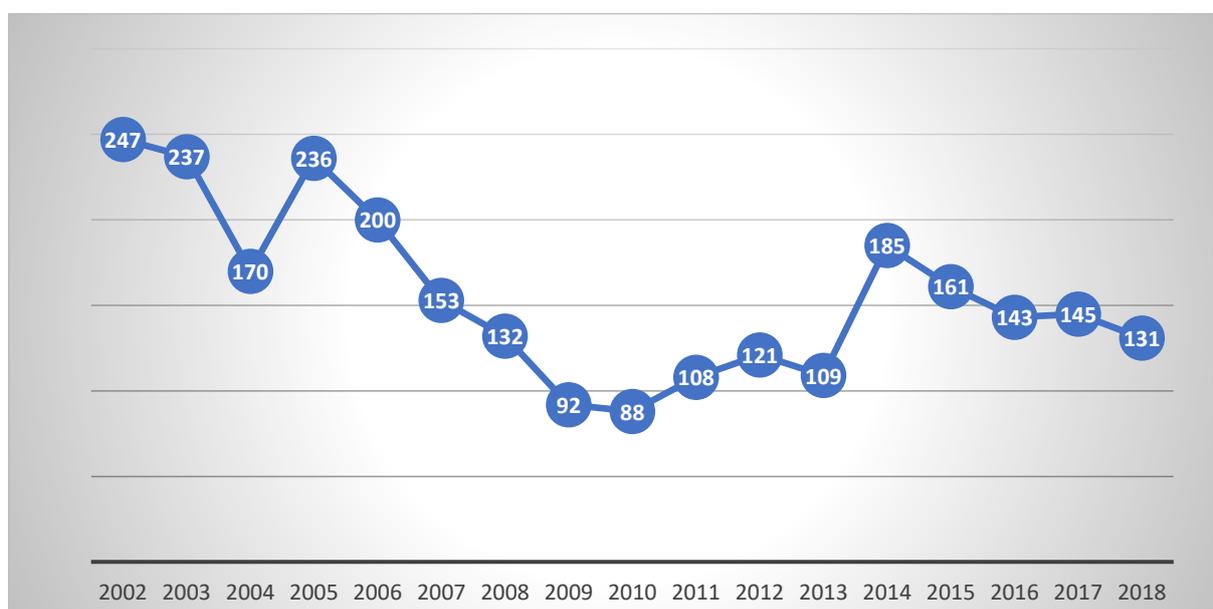


Figure 44 : Evolution du nombre de candidat·e·s inscrit·e·s au concours d'entrée du département 2SEP (2002-2018)

Par conséquent, la direction de l'ENS Rennes souhaite qu'un effort soit fait en matière de communication dans la mesure où « après avoir fortement augmenté, les effectifs de candidat·e·s reviennent à ce qu'ils étaient avant la création de l'ENS Rennes »¹⁷⁰⁷. Ces faits sont rapportés régulièrement au Conseil d'administration ou au Conseil scientifique de l'ENS Rennes :

« Il reste à faire un effort dans le département Sciences du sport et éducation physique. Le concours a été réformé pour augmenter le nombre de candidat·e·s. Cela reste toutefois difficile car il n'y a pas de classes préparatoires spécifiques pour cette filière »¹⁷⁰⁸.

« Pascal Mognol constate l'érosion du nombre de candidat·e·s sur le concours 2SEP et souligne qu'il y a un vrai travail à faire sur ce concours pour le faire connaître. Pour information, il y a environ 9000 élèves en L3 de STAPS et 9000 élèves en L2 de STAPS, ce

¹⁷⁰⁷ Ibid.

¹⁷⁰⁸ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil d'administration, 6 juillet 2018.

qui fait un vivier de 18 000 étudiant·e·s. Il nous faut faire un effort particulier pour faire connaître ce concours pour récupérer les meilleur·e·s »¹⁷⁰⁹.

Comme pour les années précédentes, la principale hypothèse avancée demeure « *la rétention d'informations par certaines UFR STAPS* »¹⁷¹⁰ :

« Si tu regardes la taille des UFR, ça ne correspond pas parce que la formation elle a deux types. On joue une élite nationale. Ceux qui tentent le concours, c'est l'élite régionale et les UFR veulent conserver leur élite parce qu'il y a deux choses. L'idée selon laquelle les élèves viennent puis repartent dans leurs UFR fonctionne moyennement, mais elle fonctionne quand même. Sauf que certains, quand ça n'a pas bien fonctionné d'entrée de jeu, ils ont coupé le circuit d'information »¹⁷¹¹.

Or, d'après une étude réalisée par le département auprès des candidat·e·s inscrit·e·s au concours 2SEP, la diffusion de l'information aux étudiant·e·s de STAPS est principalement liée à l'initiative d'un·e enseignant·e de leur UFR d'origine :

« Quand on regarde ici, à la question "comment j'ai pris connaissance du concours", ils répondent : "par affichage", 2 sur 109, le "site internet", 27 sur 109 parce qu'on est sur des générations internet et "quelqu'un", 95 et en principe, pour 60 sur ces 95, par un enseignant de leur UFR »¹⁷¹².

Pour Jean-Nicolas Renaud, ce sont majoritairement les ancien·ne·s élèves du département 2SEP, recruté·e·s dans le supérieur qui œuvrent en ce sens :

« Après, les anciens 2SEP... "Avez-vous participé à la présentation du département", il y en a eu 29... alors qu'on n'en a envoyé aucun. Ça veut dire qu'il y a quand même une information qui se fait. [...] Ça va faire un effet boule de neige. Plus on aura de personnes qui sont recrutées, on voit bien que les postes de PRAG avec ce qui s'est passé cette année, il y aura peut-être des effets qui vont se faire sentir... Pour nous, ce sont de vrais relais. [...] Ce sont des choses qui vont progressivement bouger. Ça va se démocratiser aussi par l'inclusion progressive de tous les normaliens dans toutes les UFR, mais ça sera du temps très long »¹⁷¹³.

« Certaines UFR préfèrent garder leurs bons étudiants. Cependant, avec le recrutement de PRAG issus de l'ENS Rennes dans les UFR, on note une augmentation dans les recrutements sur dossier du nombre d'UFR impactées »¹⁷¹⁴.

En effet, le nombre d'ancien·ne·s normalien·ne·s en poste dans les UFR STAPS est fortement corrélé au nombre d'étudiant·e·s recruté·e·s sur concours ou sur dossier. Le découpage par promotion de l'évolution du nombre de normalien·ne·s, de magistérien·ne·s et d'auditeur·trice·s libres selon leurs UFR STAPS d'origine permet de s'en rendre compte (Cf.

¹⁷⁰⁹ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil scientifique, 12 octobre 2018, p. 9.

¹⁷¹⁰ Archives de l'ENS Rennes, Jacques Prioux, Procès-verbal du Conseil scientifique, 12 octobre 2018, p. 10.

¹⁷¹¹ Entretien Jean-Nicolas Renaud, 5 juin 2018.

¹⁷¹² *Ibid.*

¹⁷¹³ *Ibid.*

¹⁷¹⁴ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil d'administration, 8 mars 2019.

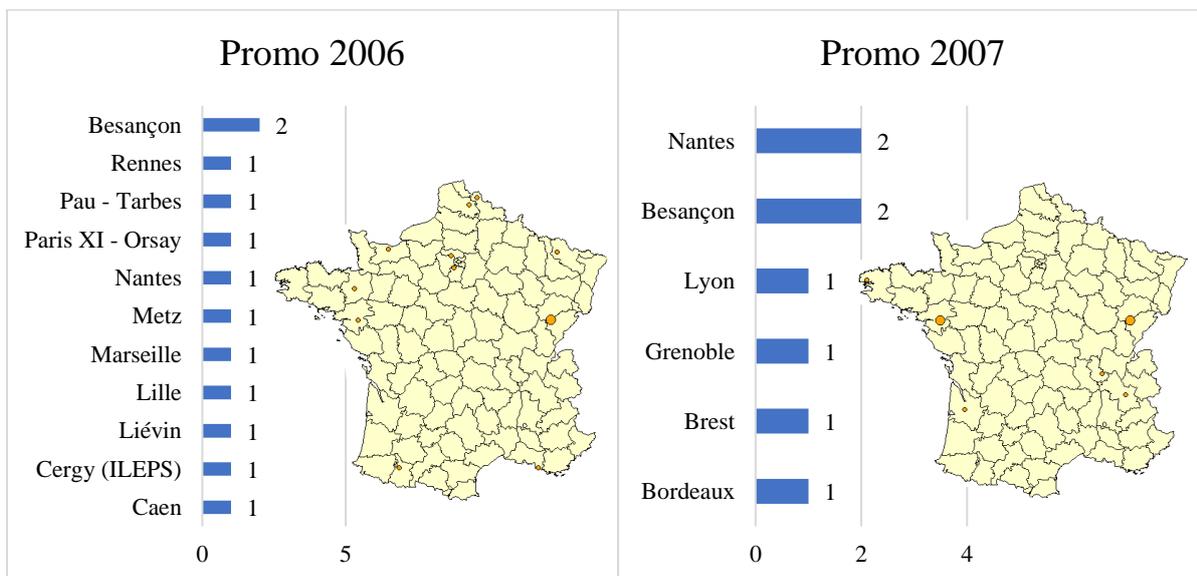
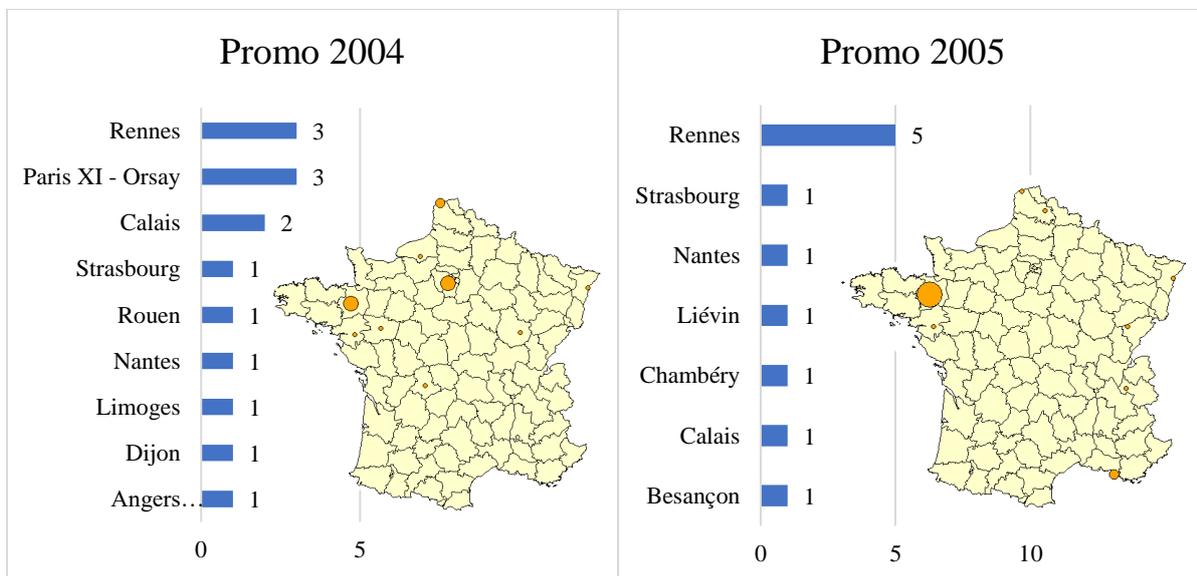
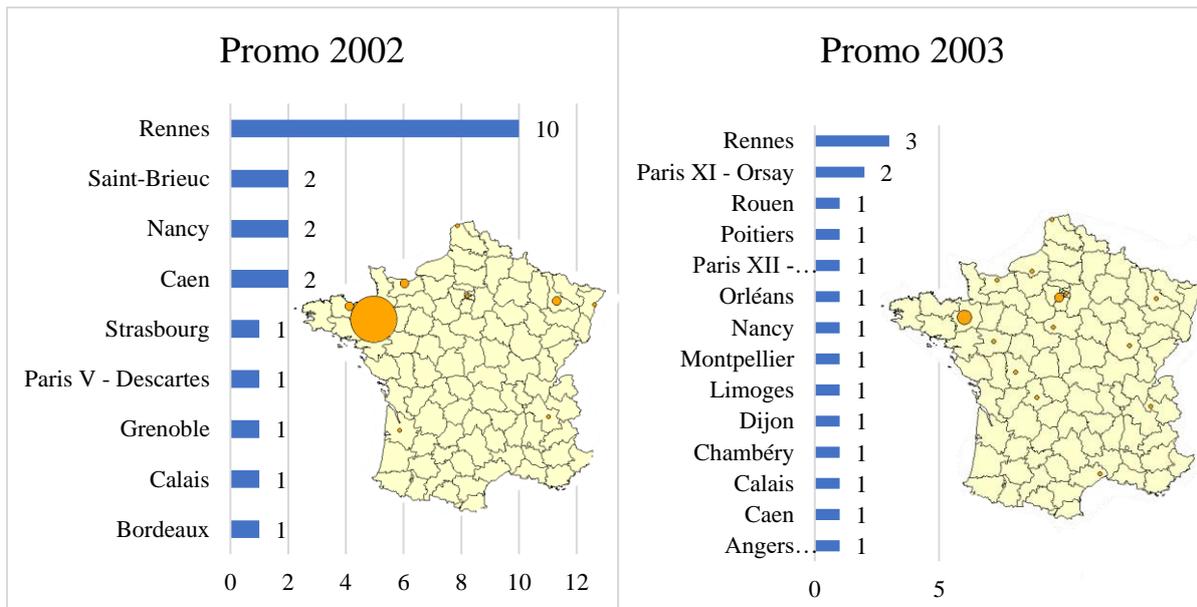
Figure 45). À titre d'exemple, l'UPFR des sports de Besançon, qui compte actuellement six ancien·ne·s élèves du département 2SEP dans son équipe pédagogique (5 PRAG et 1 doctorant), est le second vivier derrière l'UFRAPS de l'Université de Rennes 2 avec 23 normalien·ne·s, magistérien·ne·s et auditeur·trice·s libres. Pourtant, l'UPFR des sports de Besançon n'est classée que 17^{ème} en matière d'effectifs en licence¹⁷¹⁵ et le classement du média étudiant *Thotis*¹⁷¹⁶ ne la positionne qu'au 14^{ème} rang des UFR STAPS de France. Le premier normalien originaire de Besançon, intègre le département EPS en 2005. L'année suivante, il aide une étudiante à se préparer au concours. Elle est ainsi admise en 2006. Parallèlement, un étudiant est sélectionné sur dossier. Entre 2007 et 2010, 3 étudiant·e·s intègrent le département 2SEP. Le bisontin de la promotion 2005 est de retour à Besançon en 2010, où il est recruté en tant que PRAG. L'année suivante, deux étudiant·e·s sont admis·es au concours. Entre 2011 et 2016, 8 étudiant·e·s bisontin·e·s deviennent normalien·ne·s, magistérien·ne·s ou auditeur·trice·s libres. À partir de 2016, sous l'influence d'une normalienne bisontine de la promotion 2011, recrutée en tant que PRAG en septembre 2015, une Unité d'enseignement libre « préparation au concours 2SEP » est proposée aux étudiant·e·s de l'UPFR des sports de Besançon. Elle permet ainsi à 8 étudiant·e·s originaires de Besançon d'intégrer le département 2SEP. Dès lors, l'accès à cette filière d'excellence semble être tributaire des réseaux d'ancien·ne·s élèves de l'ENS. De plus, les normalien·ne·s semblent animés par un besoin de rendre ce qui leur a été donné au cours de la formation reçue :

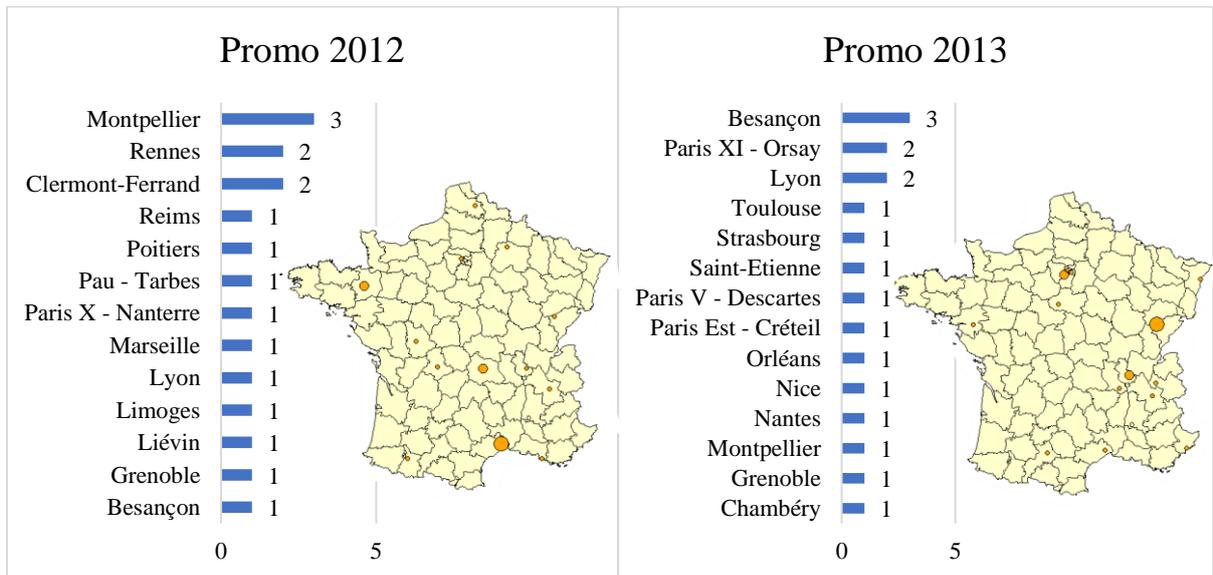
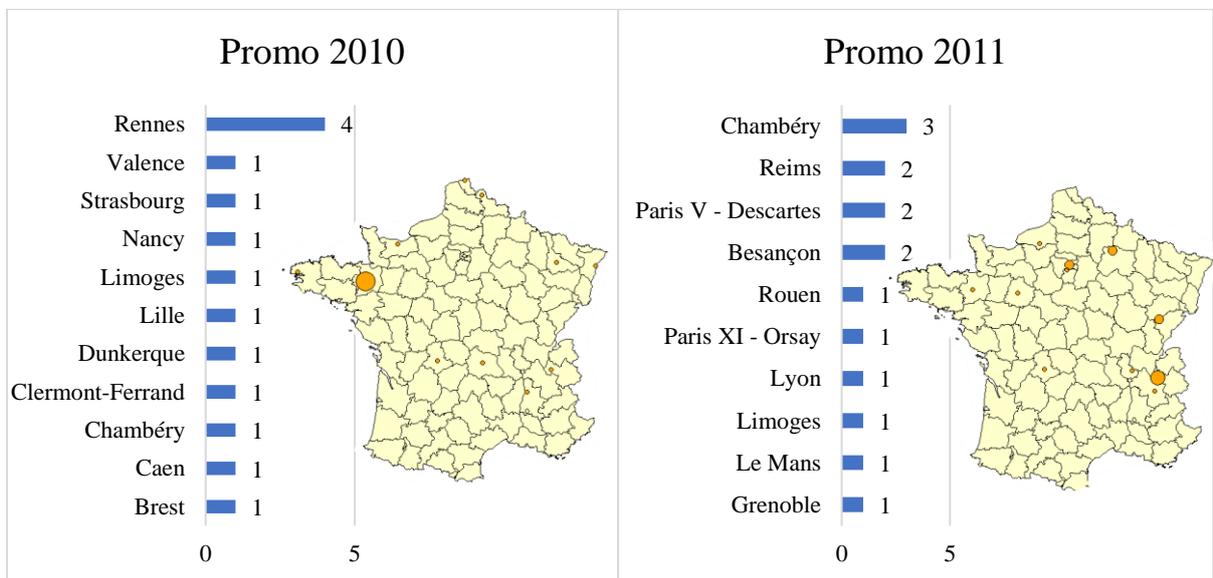
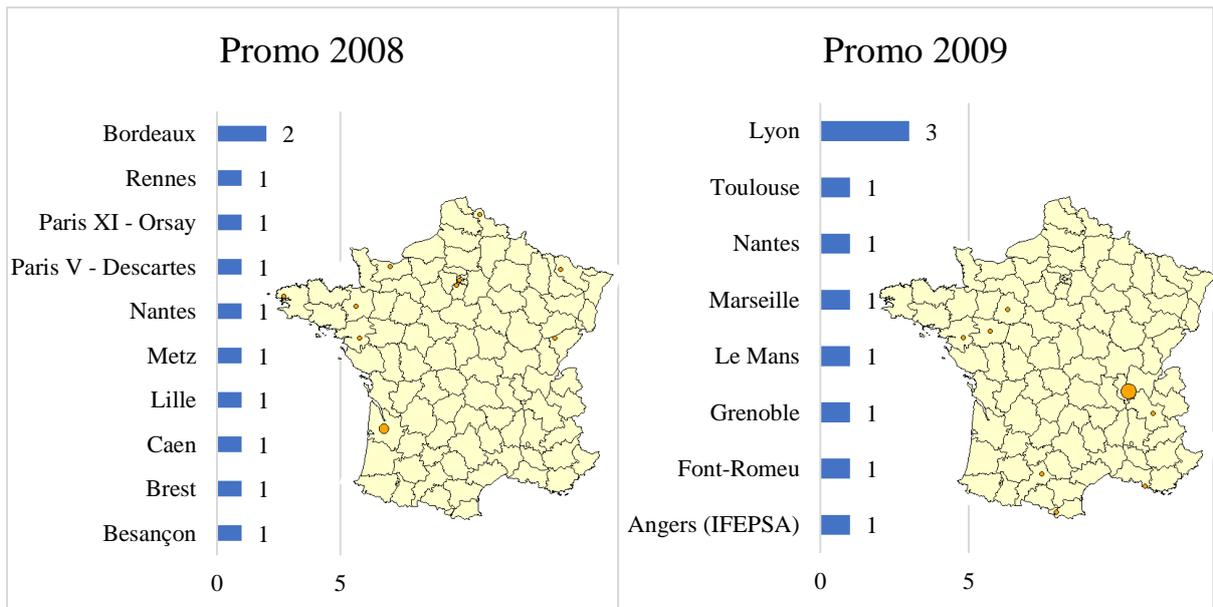
« J'étais dans des conditions exemplaires. Je me dois, à mon tour, de transmettre ça »¹⁷¹⁷.

¹⁷¹⁵ Classement 2020 des licences STAPS réalisé par l'équipe Thotis (média étudiant) en fonction de la réussite des étudiants, en ligne : <https://thotismedia.com/classement-2020-des-licences-staps/>, consulté le 11 juillet 2020.

¹⁷¹⁶ Ce classement des UFR STAPS comprend plusieurs critères : la réussite des étudiants en 3 ans, la réussite des étudiants en 3 ou 4 ans, la taille de l'UFR STAPS et la "Valeur Ajoutée" (écart entre le taux observé et le taux attendu – explications en dessous du classement). Au total, 41 universités ont été classées. Les UFR STAPS des universités du Mans et de Corse n'ont pas été prises en compte pour ce classement STAPS (manque de données).

¹⁷¹⁷ Entretien élève, promotion 2011, 3 décembre 2017.





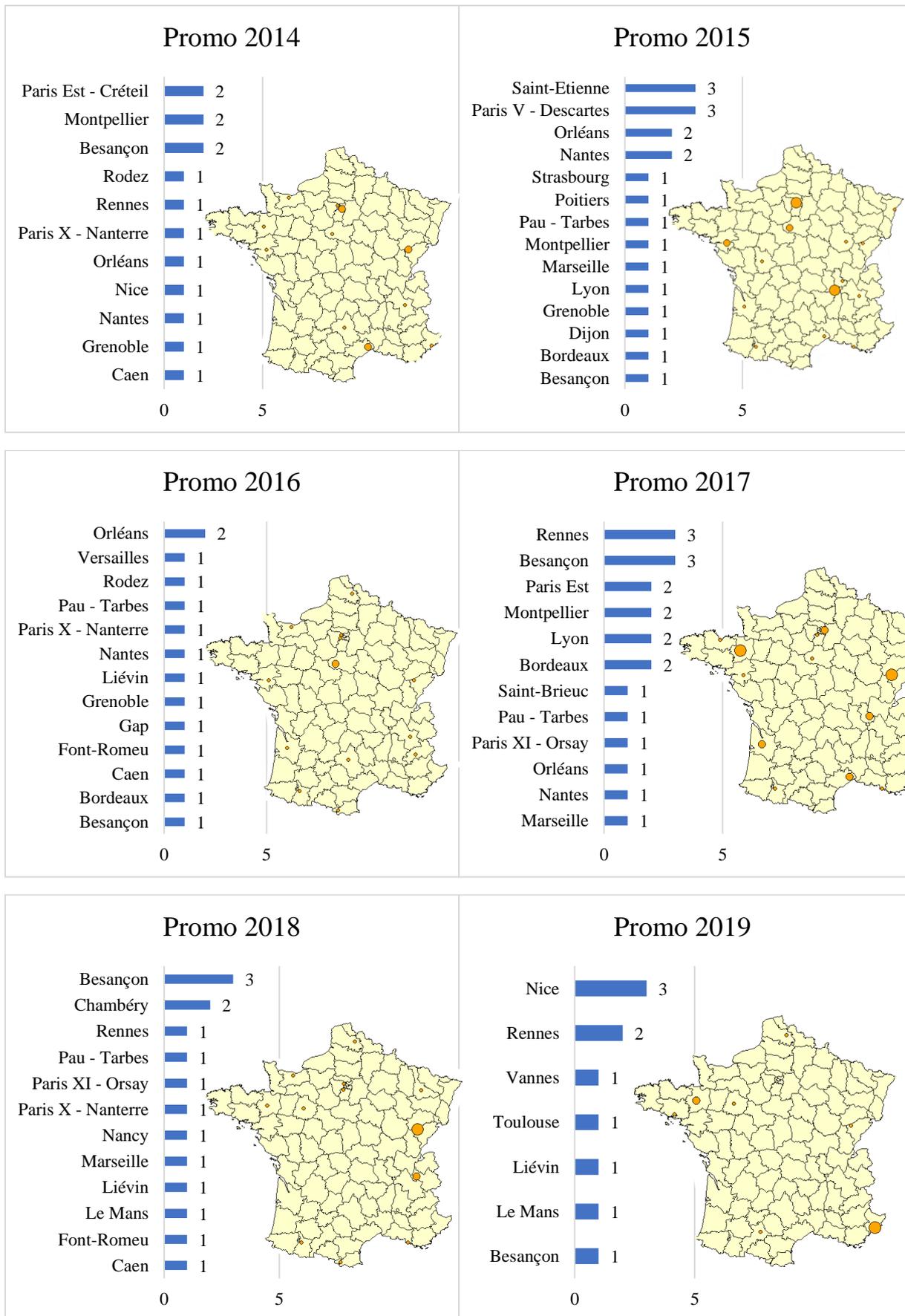


Figure 45 : UFR STAPS d'origine des élèves et étudiant-e-s du département 2SEP – découpage par promotion (2002-2019)

Par ailleurs, il s'agit également de mettre en perspective la fluctuation du nombre d'inscrit·e·s au concours 2SEP avec l'évolution du nombre de postes à l'agrégation externe d'EPS. En effet, entre 2005 et 2006, la baisse significative du nombre d'admis·es au concours de recrutement des enseignant·e·s d'EPS se manifeste par une diminution du nombre de candidat·e·s au concours de recrutement du département 2SEP. De la même façon, entre 2012 et 2013, la hausse des postes (Cf. Figure 46) à l'agrégation externe provoque une recrudescence du nombre d'inscrit·e·s au concours 2SEP. Cette tendance semble valider l'hypothèse que les normalien·ne·s cherchent majoritairement à intégrer le département 2SEP avec pour projet de passer l'agrégation externe d'EPS.

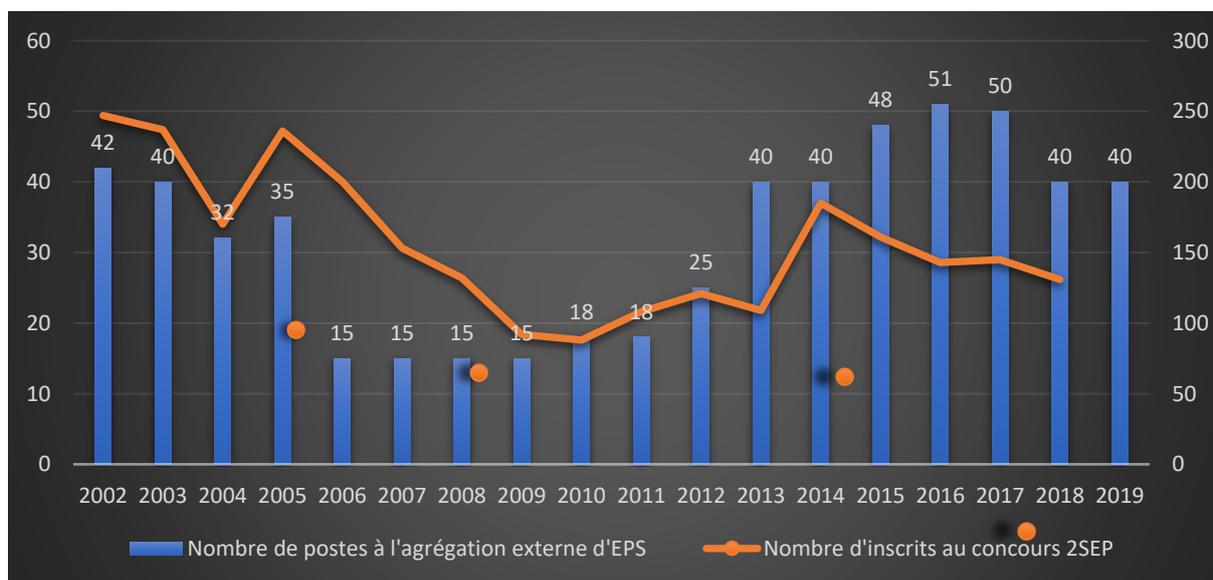


Figure 46 : Évolution du nombre de postes offerts au concours de l'agrégation externe d'EPS (2002-2019)

La question de l'attractivité du département 2SEP est également soulevée par Claude Jard (Professeur des Universités à Nantes et directeur du laboratoire des Sciences du numérique). À cette assertion, Jacques Prioux répond que ce serait davantage « *l'ENS qui ferait peur aux élèves qui viennent de STAPS et qui ne sont donc pas passés par les CPGE* »¹⁷¹⁸. En effet, Muriel Darmon évoque l'existence de deux « *légendes noires* » qui structurent les imaginaires sociaux inhérents aux classes préparatoires. La première est celle de la souffrance psychologique et du suicide, tandis que la seconde est celle du formatage intellectuel et « *des bêtes à concours bornées* »¹⁷¹⁹. Pour cette chercheuse en sociologie et en ethnologie, cette condamnation s'illustre de façon exemplaire dans un article de Marie Desplechin paru dans le

¹⁷¹⁸ Archives de l'ENS Rennes, Jacques Prioux, Procès-verbal du Conseil scientifique, 12 octobre 2018, p. 9.

¹⁷¹⁹ Muriel Darmon, 2013, *op.cit.*, p. 8.

journal *Le Monde*¹⁷²⁰ dans lequel elle décrit les souffrances des étudiant·e·s. Dans la mesure où il n'existe pas de classes préparatoires au concours 2SEP, ces « *légendes noires* » se déporteraient-elles sur le département de l'ENS Rennes ? Une enquête reste à mener en ce sens auprès des étudiant·e·s de STAPS, mais il serait vraisemblable qu'il existe une forme de « plafond de verre » commun à la majorité des stapsien·ne·s qui freinerait leur participation. Pour Jean-Nicolas Renaud, le faible taux d'inscription au concours 2SEP est un obstacle aux objectifs démocratiques des ENS dans l'esprit de la III^e République¹⁷²¹. En effet, l'étude réalisée par le département 2SEP pour identifier les entraves à l'augmentation du taux d'inscription au concours d'entrée met en exergue différentes raisons :

*« L'absence d'aide à la préparation, la difficulté présumée du concours, le peu de temps pour le préparer sont des éléments qui ressortent »*¹⁷²².

Dès lors, la réforme du concours 2SEP s'inscrit dans une démarche de démocratisation afin de rendre les épreuves plus lisibles pour les étudiant·e·s de STAPS. La session 2017 du concours d'entrée au département 2SEP est ainsi la dernière qui est organisée selon l'ancienne formule¹⁷²³. De nouveaux arrêtés sont publiés afin d'informer les futur·e·s candidat·e·s des changements opérés par rapport à la structure¹⁷²⁴ et au programme du concours¹⁷²⁵. Ainsi, en 2018, le concours comporte non plus trois, mais cinq épreuves d'admissibilité. Le parti-pris par le groupe de travail est de séparer les deux premières compositions en deux devoirs distincts afin, d'une part, de rendre les programmes plus lisibles et, d'autre part, de limiter l'impact des stratégies de gestion du temps¹⁷²⁶. Par conséquent, depuis la session 2018, les candidat·e·s doivent rédiger deux compositions de sciences de la vie et de la santé appliquées aux activités physiques et sportives de deux heures chacune et agrémentées toutes deux d'un coefficient 2. Le programme est détaillé selon trois items : « Neurosciences appliquées au mouvement humain : de l'élaboration de la commande motrice à l'exécution », « Biomécanique : analyse cinématique, dynamique et énergétique du mouvement » et « Physiologie de l'exercice :

¹⁷²⁰ Marie Desplechin, « Prépa : l'excellence au prix fort », *Le Monde*, cahier « Cultures & Idées », 4 février 2012.

¹⁷²¹ Entretien Jean-Nicolas Renaud, 5 juin 2018.

¹⁷²² *Ibid.*

¹⁷²³ Archives de l'EN Rennes, Rapport de jury du concours 2SEP, Session 2017.

¹⁷²⁴ Article 8 du Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017 relatif au condition d'admission au concours des élèves pour l'ENS Rennes.

¹⁷²⁵ Article 4 du Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017 relatif au programmes des concours d'admission en première année et en cycle Master pour l'ENS Rennes.

¹⁷²⁶ Dans les sessions précédentes, les candidat·e·s devaient réaliser deux sujets en quatre heures. Ces dernier·ère·s passaient généralement trop de temps sur la première partie de l'épreuve et n'en consacraient alors pas assez au second sujet (Archives de l'ENS Rennes, Compte-rendu du conseil de département, 16 décembre 2016).

principaux systèmes et grandes fonctions physiologiques à l'exercice aigu et chronique »¹⁷²⁷. Ensuite, les candidat·e·s doivent rédiger une composition de deux heures et de coefficient 2 en rapport avec les « sciences humaines appliquées aux activités physiques et sportives » et une autre composition de deux heures et de coefficient 2 liée aux « sciences sociales appliquées aux activités physiques et sportives ». Enfin, la dernière épreuve, dite de « Culture générale en relation avec les activités physiques et sportives » consiste en un commentaire de texte qui ne comporte pas de programme spécifique. Une « *notice méthodologique pour la préparation du concours d'entrée au département 2SEP* »¹⁷²⁸ est également publiée chaque année afin d'aider les futur·e·s candidat·e·s à se préparer de la meilleure des façons. Enfin, l'association des actuel·le·s et ancien·ne·s élèves du département Sciences du sport et éducation physique de l'ENS Rennes (A3, anciennement A3EPS) alimente chaque année une rubrique d'aide au concours d'entrée sur leur site internet :

*« Cette rubrique d'aide à la préparation du concours d'entrée est gérée par des étudiants de l'ENS. Elle a donc pour fonction d'aider les candidats mais ne constitue pas un "arrêté" officiel. Les programmes et modalités officiels sont disponibles sur le site du département 2SEP »*¹⁷²⁹.

Ainsi, par exemple, une « bibliographie indicative » est publiée pour aider les étudiant·e·s de STAPS à préparer l'épreuve de culture générale :

*« Le département 2SEP, dans un souci de rendre le concours d'entrée plus accessible et de faciliter sa préparation, a demandé aux élèves de première et deuxième année de réaliser une bibliographie indicative. Cette bibliographie n'est pas préconisée par le jury du concours, mais bien par les étudiants actuels. De plus, il s'agit bien d'une bibliographie indicative, et n'est en aucun cas exclusive »*¹⁷³⁰.

L'enjeu est ainsi de permettre une meilleure lisibilité des épreuves du concours afin de favoriser une augmentation des inscriptions. Néanmoins, les actions conjointes du département et de l'association des élèves et des ancien·ne·s élèves du département ne semblent pas encore aboutir aux objectifs souhaités par la présidence de l'ENS Rennes. En effet, les effectifs sont toujours en baisse. Il n'existe pas de données à propos du nombre d'inscrit·e·s en 2019 et 2020. Néanmoins, le procès-verbal de la séance du 12 octobre du Conseil scientifique de l'École

¹⁷²⁷ Article 4 du Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017 relatif aux programmes des concours d'admission en première année et en cycle Master pour l'ENS Rennes.

¹⁷²⁸ Archives de l'ENS Rennes, Notes méthodologiques pour la préparation du concours d'entrée au département Sciences du sport et éducation physique de l'ENS Rennes, 2020.

¹⁷²⁹ Site internet de l'A3, Rubrique « Entrer à l'ENS – Besoin d'aide pour le concours », <https://www.associationa3.com/besoin-d-aide-pour-le-concours>, consulté le 10 juillet 2020.

¹⁷³⁰ Archives de l'A3, Bibliographie indicative pour la préparation du concours 2SEP de l'ENS Rennes, https://5eb52b90-c388-43db-9d37-701b412f4314.filesusr.com/ugd/a15ec7_9193a316f6604d308671b0a28fa97cdc.pdf

atteste que le nombre d'inscriptions n'est toujours pas suffisant. Afin d'accroître le nombre de candidat·e·s au concours 2SEP, le président de l'ENS Rennes, Pascal Mognol souhaite que l'UFRAPS de l'Université de Rennes 2 crée une CUPGE (Classe universitaire de préparation aux grandes Écoles) en L1 et L2 à Rennes afin d'attirer les meilleur·e·s étudiant·e·s de STAPS dès leur première année de Licence à Rennes :

« Ces élèves pourront ensuite intégrer l'ENS Rennes en tant que fonctionnaire stagiaire ou en tant qu'étudiant·e·s du magistère. Cela permettra de créer une vraie filière à Rennes autour des Sciences du sport, du baccalauréat au doctorat. Pascal Mognol pense que ce projet pourrait être soutenu par la Région en ouvrant des bourses aux étudiant·e·s méritant·e·s »¹⁷³¹.

Néanmoins, et comme en 2006¹⁷³², cette volonté ne semble toujours pas trouver d'écho auprès de la direction du département 2SEP :

« On lutte contre le fait d'avoir des classes préparatoires. Et vu l'évolution du monde du sport en ce moment, je suis étonné que personne n'ait encore monté de prépa ENS 2SEP privée »¹⁷³³.

La création de classes préparatoires pose effectivement une certaine ambiguïté dans la mesure où elles pourraient vraisemblablement permettre une augmentation du nombre de candidat·e·s inscrit·e·s au concours d'entrée ou bien, au contraire, freiner les étudiant·e·s qui n'auront pas intégré de classe préparatoire. Néanmoins, sans parler du bachotage que même les défenseurs de ces institutions semblent reconnaître¹⁷³⁴, le recrutement des CPGE relève d'une « sélection sur dossier, largement informatisée et qui s'effectue sous contrainte administrative et politique »¹⁷³⁵. Dès lors, la mise en place d'un tel cursus aurait pour conséquences de renforcer le processus de reproduction sociale qui existe déjà au sein du département 2SEP en effectuant une pré-sélection basée sur des critères du second degré. Pour Agnès Van Zanten, les modalités de recrutement dans les classes préparatoires « laissent rapidement de côté tous ceux qui ne peuvent bénéficier ni d'un accompagnement étroit de leurs parents, ni d'un environnement institutionnel mettant tout en œuvre pour assurer leur progrès intellectuel »¹⁷³⁶. La création de modules de préparation plus ou moins formels dans les UFR STAPS ne manque pas de susciter certains débats au sein même de l'A3 (Association des actuel·le·s et ancien·ne·s

¹⁷³¹ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil scientifique de l'ENS Rennes, 12 octobre 2019, p. 10.

¹⁷³² Cf. chapitre 2.5.1 de cette thèse.

¹⁷³³ Entretien Jean-Nicolas Renaud, 5 juin 2018.

¹⁷³⁴ Jean-Thomas Nordmann, « Fécondité de l'École normale et des classes préparatoires », in : *Commentaire*, 154 | 2016, 348-356. (en réponse à l'article de Fabrice Bouthillon, « Nocivité de l'École normale », in : *Commentaire*, 154 / 2016, 337-347).

¹⁷³⁵ Muriel Darmon, 2012, *op.cit.*, 5-29.

¹⁷³⁶ Agnès Van Zanten, 2016, *op.cit.*

élèves et étudiant·e·s du département 2SEP). Alors que certain·e·s considèrent qu'elles sont un facteur d'accroissement des inégalités :

« Ça pose un problème éthique important puisque certain·e·s étudiant·e·s auraient la chance de pouvoir aller dans un autre STAPS qui n'est plus à côté de chez eux, d'autres non (problèmes financiers ou autres). [...] Pour des soucis d'équité, les moyens seraient plutôt à développer l'aide au concours pour tout le monde »¹⁷³⁷.

D'autres pensent au contraire qu'il est nécessaire que chaque UFR STAPS puisse bénéficier d'une préparation au concours :

« Puisque certains STAPS ont désormais mis le pied dans l'engrenage des prépas, on n'a plus vraiment le choix. Une inégalité est établie et le seul moyen que je vois pour rétablir cette égalité, puisqu'on ne peut pas interdire cette dynamique, c'est au contraire de la stimuler en incitant toutes les universités à proposer leur module de préparation »¹⁷³⁸.

La création de classes préparatoires ou de modules de préparation au sein des UFR STAPS pose également la question de la légitimité d'engager des moyens dans une forme d'élitisme (qui ne compte qu'une quinzaine de postes chaque année) dans un contexte où la filière STAPS semble surchargée. En effet, en 2019, la C3D (conférence des directeurs et doyens des STAPS) évoque que l'augmentation des effectifs, tant en L1 qu'en L2, ne s'accompagne pas de la création de nouveaux postes et les UFR touchent de simples dotations financières (1600€ par place supplémentaire) en guise de compensation¹⁷³⁹. La question de la démocratisation de l'excellence est ambiguë. Alors même que la volonté puisse être d'en faciliter l'accès, elle peut tout de même arborer une dimension élitiste. La création de classes préparatoires ou de préparations plus informelles au sein des UFR STAPS auraient une influence sur le nombre d'inscrit·e·s au concours. Cependant, leur mise en place créerait *de facto* des inégalités entre les différents lieux de formation.

2.2. Le site internet comme garant de l'attractivité de l'ENS Rennes

Le site internet du département 2SEP est conçu de telle manière qu'il constitue une véritable vitrine des résultats obtenus par les élèves en sciences du sport et éducation physique de l'ENS Rennes. Les résultats de l'agrégation, les parcours d'élèves en adéquation avec les

¹⁷³⁷ Archives personnelles, Discussions internes à l'association des actuel·le·s et ancien·ne·s élèves du département 2SEP de l'ENS Rennes (A3), 5 mars 2020.

¹⁷³⁸ *Ibid.*

¹⁷³⁹ Didier Delignières, « Des postes pour les STAPS ? », Site internet de la C3D, <https://c3d-staps.fr/2019/05/09/des-postes-pour-les-staps/>, 9 mai 2019.

objectifs de l'École, les partenariats sont recensés et parfois relayés sur le site internet de la maison mère.

En 2008, le département « Sciences du sport et éducation physique » est le premier de l'antenne de Bretagne à obtenir un site internet. En plus d'un fil d'actualité recensant les « événements marquants », les contenus sont organisés autour de sept rubriques : présentation, admission, formation, débouchés, recherche, conférences et archives. En 2013, à la création de l'ENS Rennes, le site internet est réorganisé en six rubriques : « actualités, présentation, admission, formation, recherche et international ». Des aides, telles que le plan de site ou l'accessibilité permettent au navigateur d'avoir accès à l'information qu'il souhaite. La charte graphique est une déclinaison du site internet de l'ENS Rennes (anciennement une déclinaison du site de l'ENS Cachan). Le département Sciences du sport et éducation physique arbore ainsi une couleur orange, propre aux départements et laboratoires en sciences humaines et sociales. L'identité du département est ainsi affirmée dans le respect de la charte graphique générale. Le site internet fonctionne selon un modèle de multi-publication de l'information : le webmestre, qui publie une actualité sur son site de département ou de laboratoire, peut ensuite la relayer vers les portails de l'antenne de Bretagne ou de l'ENS Cachan et, à partir de 2013, vers celui de l'ENS Rennes¹⁷⁴⁰. L'objectif du site internet est de « *mettre en valeur l'offre de formation et décrire la procédure d'admission* »¹⁷⁴¹ et de montrer « *un département fortement investi dans la recherche, au travers du laboratoire Mouvement sport et santé (M2S)* »¹⁷⁴². Le fait que le laboratoire VIPS² ne soit pas mentionné témoigne de la prédominance du laboratoire de sciences de la vie et de la santé sur les sciences humaines et sociales. Le contexte est aussi à prendre en compte dans la mesure où c'est Jacques Prioux, alors directeur du département 2SEP et membre du laboratoire M2S, qui a œuvré pour l'obtention d'un site internet. Or, cette page Web relaie une représentation de l'excellence propre au département 2SEP. Par conséquent, et malgré une charte graphique propre aux SHS, l'image renvoyée à l'internaute est celle d'un département de SVS. La hiérarchie des disciplines scientifiques demeure ainsi inchangée.

¹⁷⁴⁰ Dès lors, ce procédé technique ne nous permet pas d'identifier les auteurs des différents sujets.

¹⁷⁴¹ Site internet de l'ENS Rennes, Rubrique « Événements marquants », « Sciences du sport et éducation physique : le nouveau site », <http://www.sciencesport.ens-rennes.fr/sciences-du-sport-et-education-physique-le-nouveau-site-34067.kjsp?RH=1414673934047>, consulté le 12 juillet 2020.

¹⁷⁴² *Ibid.*

2.2.1. L'affichage des résultats de l'agrégation externe : garant de l'identité de l'ENS Rennes

2005	Admission : 8 admis sur 12 élèves soit 67 % de réussite. Classement : 1 élève majeure du concours et 5 élèves parmi les 10 premiers. Nombres de postes ouverts pour la session 2005 : 35
2006	Admissibilité : 14 admissibles sur 16 élèves et étudiants soit 88 % de réussite. Admission : 9 admis sur 16 élèves et étudiants soit 56 % de réussite Classement : Le major du concours est un normalien et 7 de nos élèves et étudiants figurent parmi les 10 premiers. Nombre de poste ouverts pour la session 2006 : 15
2007	Admissibilité : 12 admissibles sur 12 élèves et étudiants soit 100 % de réussite
2008	Admissibilité : 14 admissibles sur 14 élèves et étudiants soit 100 % de réussite Admission : 9 admis sur 10 élèves et étudiants présentés soit 90 % de réussite. Deux anciens auditeurs libres de l'ENS ont également été reçus : Failler Mathieu (5) et Guillouet Sophie (8) Classement : Le major du concours est un normalien. Il y avait 15 postes au concours. Nous présentions en 3e année 10 candidats : 3 auditeurs libres et 7 élèves normaliens.
2009	Admissibilité : 8 admissibles sur 8 élèves et étudiants soit 100 % de réussite Admission : 8 admis sur 8 élèves et étudiants présentés soit 100 % de réussite. Classement : Il y avait 15 postes au concours. Les six premiers candidats reçus sont des élèves du département Sciences du sport et éducation physique.
2010	Admission : 10 admis sur 10 élèves et étudiants présentés soit 100 % de réussite. Classement : Il y avait 18 postes au concours. Les 8 premiers candidats reçus sont des élèves du département Sciences du sport et éducation physique.
2011	Admission : 8 admis sur 9 élèves et étudiants présentés soit 89 % de réussite. Classement : Il y avait 18 postes au concours. La majeure du concours est normalienne.
2012	Admission : 13 admis sur 13 élèves et étudiants qui se sont présentés au concours de l'agrégation externe d'EPS soit 100 % de réussite. Classement : Il y avait 25 postes au concours. Les 5 premiers candidats reçus sont des élèves du département Sciences du sport et éducation physique.
2013	Admission : 100 % des normaliens sont reçus. Au total, 14 admis sur 15 élèves et étudiants qui se sont présentés au concours de l'agrégation externe d'EPS, soit 93 % de réussite.
2014	Admission : 15 admis sur 15 élèves et étudiants inscrits au concours de l'agrégation externe d'EPS, soit 100 % de réussite. Classement : La majeure du concours est normalienne et 6 de nos élèves et étudiants se trouvent parmi les 10 premiers. Nombres de postes ouverts pour la session 2014 : 40
2015	Admission : 11 admis sur 14 élèves et étudiants inscrits au concours de l'agrégation externe d'EPS, soit 79 % de réussite. Classement : La majeure du concours est normalienne et 5 de nos élèves et étudiants se trouvent parmi les 10 premiers. Nombres de postes ouverts pour la session 2015 : 48
2016	Admission : 12 admis sur 16 élèves et étudiants inscrits au concours de l'agrégation externe d'EPS, soit 75% de réussite. Classement : 4 de nos élèves et étudiants se trouvent parmi les 10 premiers. Nombres de postes ouverts pour la session 2016 : 51
2017	Admission : 16 admis sur 16 élèves et étudiants inscrits au concours externe d'EPS, soit 100% de réussite Classement : 8 de nos élèves et étudiants se retrouvent parmi les 10 premiers Nombres de postes ouverts pour la session 2017 : 50
2018	Admission : 14 admis sur 15 élèves et étudiants inscrits au concours externe d'EPS, soit 93% de réussite Classement : 7 de nos élèves et étudiant-e-s se retrouvent parmi les 10 premiers Nombres de postes ouverts pour la session 2018 : 40
2019	Admission : 16 admis sur 17 élèves et étudiants inscrits au concours externe d'EPS, soit 94% de réussite Classement : 6 de nos élèves et étudiants se retrouvent parmi les 10 premiers Nombres de postes ouverts pour la session 2019 : 40

Tableau 18 : Communication du département 2SEP sur les résultats obtenus au concours de l'agrégation externe d'EPS (2005-2020)

Le Tableau 18 recense ainsi le discours tenu dans la rubrique « Actualités » (qui passe dans la rubrique « Archives » l'année suivante) du site internet du département¹⁷⁴³ par rapport aux résultats obtenus par les élèves et étudiant·e·s au concours de l'agrégation externe d'EPS entre 2005 et 2020. Cette valorisation intègre généralement le pourcentage d'agrégatif·ve·s admissibles, le pourcentage d'admis·es, le nombre de normalien·ne·s, de magistérien·ne·s ou d'auditeur·trice·s libres reçu·e·s dans les 10 premières places, ou encore la présence d'un·e major·e dans les rangs de l'ENS. La stratégie classique de communication consiste à accentuer les points positifs et à taire le négatif. La rhétorique utilisée est ainsi celle de la réussite et non celle de l'échec. Par exemple, pour l'année 2015, le fait que cinq élèves se trouvent dans les 10 premiers lauréat·e·s du concours permet de tempérer le fait que seulement 11 agrégatif·ve·s sont admis·es. La page internet stipule également que « *la majeure du concours est normalienne* »¹⁷⁴⁴. Néanmoins, il s'agit là d'une erreur dans la mesure où le major de la session 2015 est un étudiant extérieur à l'ENS. L'élève la mieux classée est une auditrice libre et occupe la deuxième place. Cet acte manqué résulte certainement davantage d'une forme d'inattention¹⁷⁴⁵ plutôt que d'une véritable stratégie, mais il reflète bien le fait que le département 2SEP attache plus d'intérêt aux côtés positifs des résultats. Depuis 2008, les informations sont relayées par le site internet de l'ENS Rennes (Cf. Tableau 19) au sein de la rubrique « Actualités » (Rubrique « Archives » l'année suivante).

¹⁷⁴³ Site internet du département 2SEP, Rubrique « Préparation à l'agrégation externe », www.sciencesport.ens-rennes.fr/preparation-a-l-agregation-externe/preparation-a-l-agregation-d-eps-30766.kjsp?RH=DL_EPS-FR, consulté le 11 juillet 2020.

¹⁷⁴⁴ *Ibid.*

¹⁷⁴⁵ Une faute d'orthographe (« oparmi » en lieu et place de « parmi ») se retrouve également en 2014 et atteste ainsi d'un copier-coller. De plus, en 2014, une normalienne est bien majeure de l'agrégation externe.

2008	<p>Les résultats à l'agrégation externe d'EPS en 2008</p> <p>9 admis sur 10 élèves et étudiants présentés soit 90 % de réussite. Deux anciens auditeurs libres de l'ENS ont également été reçus. Le major du concours est un normalien. Il y avait 15 postes au concours. Nous présentions en 3e année 10 candidats : 3 auditeurs libres et 7 élèves normaliens.</p>
2009	<p>100 % de réussite à l'agrégation d'EPS en 2009</p> <p>8 élèves de l'ENS Cachan - Bretagne parmi les 15 candidats admis à l'agrégation externe d'EPS. Tous les élèves du département Sciences du sport et éducation physique (2SEP) de l'antenne de Bretagne de l'École normale supérieure de Cachan présentés au concours de l'agrégation externe d'éducation physique et sportive (qui n'offre que 15 places) ont été reçus.</p>
2010	<p>Toujours 100 % de réussite à l'agrégation d'EPS en 2010</p> <p>Tous les élèves du département Sciences du sport et éducation physique (2SEP) de l'antenne de Bretagne de l'École normale supérieure de Cachan présentés au concours de l'agrégation externe d'éducation physique et sportive (qui n'offrait que 18 places cette année) ont été reçus.</p>
2012	<p>Toujours 100 % de réussite à l'agrégation d'EPS en 2012</p> <p>Tous les élèves et étudiants du département 2SEP de l'ENS Cachan - Bretagne qui se sont présentés au concours de l'agrégation externe d'EPS ont été reçus. Ces élèves se classent d'ailleurs parmi les 5 premières places et le dernier lauréat est classé 21e sur 25 postes à pourvoir au total.</p>
2013	<p>Toujours d'excellents résultats à l'agrégation d'EPS en 2013</p> <p>100 % des normaliens du département 2SEP de l'ENS Cachan - Bretagne qui se sont présentés au concours de l'agrégation externe d'EPS ont été reçus. Le major du concours est un auditeur libre du département.</p>
2014	<p>ENS Rennes : 96 % de réussite à l'agrégation en 2014</p> <p>Cette année encore, l'ENS Rennes obtient d'excellents résultats dans les différentes agrégations qu'elle prépare : sur 76 candidats préparés, 73 ont été reçus au concours de l'agrégation externe, soit 96 % de réussite. Nous adressons toutes nos félicitations aux lauréats et tout particulièrement aux 4 majors, Justine Brocard (EPS), Achille Charroing (économie - gestion option A), Hadrien Alliot (économie - gestion option C) et Théo Pierron (mathématiques, option informatique) !</p>
2015	<p>Agrégation d'EPS 2015 : 80% de réussite</p> <p>Pour la session 2015, 11 candidats sur les 14 ayant préparé l'Agrégation externe d'EPS au département 2SEP ont été admis à ce concours.</p>
2016	<p>Résultats d'admissibilité à l'agrégation d'EPS : un beau succès</p> <p>Les 15 élèves du département Sciences du sport et éducation physique qui se sont présentés au concours de l'agrégation d'EPS sont tous admissibles !! Bravo à toutes et à tous.</p> <p>Agrégation 2016 : toujours d'excellents résultats</p> <p>Nous tenons à féliciter l'ensemble des celles et ceux qui ont réussi le concours de l'agrégation et plus particulièrement Matthieu Furet, Sarah Grasset et Emma Miglietta, majors de cette session 2016.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matthieu Furet, major de l'agrégation d'ingénierie mécanique - Sarah Grasset, majeure de l'option Administration et ressources humaines de l'agrégation Economie-Gestion - Emma Miglietta, majeure de l'option Marketing de l'agrégation Economie-Gestion <p>La mission principale de l'École normale supérieure de Rennes est de former de hauts cadres scientifiques pour la sphère publique. Elle forme donc majoritairement des agrégé-e-s docteur-e-s. Un des atouts de la formation est sa préparation à l'agrégation. Cette année encore, nos élèves ont eu de très bons résultats à un concours réputé difficile. Sur 78 élèves présentés 73 ont été reçus soit 93% de taux de réussite.</p>
2017	<p>Résultats concours agrégation externe EPS 2017</p> <p>100% de réussite de la part des élèves du département 2SEP de l'ENS Rennes à l'agrégation externe d'EPS 2017 ! Un grand bravo aux élèves et à l'équipe pédagogique pour les excellents résultats au concours de l'agrégation externe d'EPS 2017 : 100% de réussite (16 candidats admis sur 16 candidats présentés). De plus, 8 d'entre eux se classent aux 8 premières places du concours !</p>
2018	<p>5 majors de l'agrégation formés à l'École normale supérieure de Rennes</p> <p>Avec pour mission de former des agrégés - docteurs, futurs hauts cadres scientifiques de la fonction publique, l'École normale supérieure de Rennes est notamment reconnue pour l'excellence de sa préparation à l'agrégation. Pour la session 2018, elle le prouve une fois de plus !</p> <p>Plus de 90 % de réussite</p> <p>Permettant d'enseigner de bac-3 à bac + 3, principalement dans les lycées, les classes préparatoires aux grandes Écoles et dans les sections de techniciens supérieurs (BTS), l'agrégation externe est un concours difficile. Alors que chaque année l'ENS Rennes obtient un taux de réussite supérieur à 90 %, à l'échelle</p>

<p>nationale, ce sont moins de 17 % des candidats présents aux épreuves d'admissibilité du concours de l'agrégation externe qui sont déclarés admis. Pour la session 2018, ce sont 84 élèves et auditeurs libres, sur les 92 présentés par l'ENS Rennes au concours de l'agrégation, qui ont été admis, soit 91,3 % de réussite.</p> <p>5 majors formés à l'ENS Rennes L'ENS Rennes prépare à 7 options du concours de l'agrégation externe : en économie et gestion (option administration et ressources humaines et option marketing), en éducation physique et sportive, en mathématiques et en sciences industrielles de l'ingénieur (option ingénierie électrique, ingénierie informatique et ingénierie mécanique). Sur ces 7 options du concours préparées, 5 majors sont élèves à l'ENS Rennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mehdi Bekkali, major de l'option Administration et ressources humaines de l'agrégation Économie-gestion - Isaure Langlois-d'Estaintot, major de l'option Marketing de l'agrégation Économie-gestion - Pierre-Alexandre Leziart, major de l'option Ingénierie électrique de l'agrégation Sciences industrielles de l'ingénieur (écouter son interview audio) - Claire Livet, major de l'option Ingénierie informatique de l'agrégation Sciences industrielles de l'ingénieur (voir son interview vidéo) - Camille Poinas, major de l'agrégation Éducation physique et sportive <p>15 % des agrégés issus de l'ENS Rennes Enfin, alors que pour la session 2018, il y avait 571 postes ouverts dans les 7 options préparées à l'ENS Rennes, les 84 élèves de l'École admis au concours représentent donc environ 15% des agrégés en France dans ces disciplines.</p>

Tableau 19 : Communication de l'ENS Rennes sur les résultats obtenus au concours de l'agrégation externe d'EPS (2005-2020)

De la même façon, la maison mère valorise les résultats de l'agrégation externe obtenus par les élèves et étudiant-e-s des différents départements. Dans le tableau précédent, uniquement les articles qui évoquent au moins en partie le département 2SEP sont recensés. La rhétorique de l'excellence est redondante depuis 2013. En effet, les résultats sont associés à cette notion cinq fois sur six années consécutives. L'École ne manque pas de rappeler ses missions à chaque occasion :

« La mission principale de l'École normale supérieure de Rennes est de former de hauts cadres scientifiques pour la sphère publique. Elle forme donc majoritairement des agrégé-e-s-docteur-e-s. Un des atouts de la formation est sa préparation à l'agrégation. Cette année encore, nos élèves ont eu de très bons résultats à un concours réputé difficile. Sur 78 élèves présentés 73 ont été reçus soit 93% de taux de réussite »¹⁷⁴⁶.

« Avec pour mission de former des agrégé-e-s-docteur-e-s, futurs hauts cadres scientifiques de la fonction publique, l'École normale supérieure de Rennes est notamment reconnue pour l'excellence de sa préparation à l'agrégation. Pour la session 2018, elle le prouve une fois de plus ! »¹⁷⁴⁷.

¹⁷⁴⁶ Site internet de l'ENS Rennes, Rubrique « Actualités », « Agrégation 2016 : toujours d'excellents résultats, http://www.ens-rennes.fr/actualites/agregation-2016-toujours-d-excellents-resultats-281027.kjsp?RH=KERLANN_FR, 12 décembre 2016, consulté le 11 juillet 2020.

¹⁷⁴⁷ Site internet de l'ENS Rennes, Rubrique « Actualités », « 5 majors de l'agrégation formés à l'École normale supérieure de Rennes », http://www.ens-rennes.fr/espace-presse/5-majors-de-l-agregation-formes-a-l-ecole-normale-superieure-de-rennes-289271.kjsp?RH=KERLANN_FR, 5 juillet 2018, consulté le 11 juillet 2020.

Dès lors, les résultats au concours de l'agrégation deviennent la vitrine, garants de l'attractivité de l'établissement rennais parmi les différentes ENS en France. À titre de comparaison, l'ENS de Paris-Saclay communique de façon beaucoup plus sobre sur sa préparation à l'agrégation externe :

« La préparation du concours de recrutement de l'agrégation externe, proposé en 15 options différentes, est une tradition à l'ENS Paris-Saclay. Les étudiants et normaliens souhaitant préparer ce concours s'inscrivent en 2e année du nouveau Master mention "Formation à l'enseignement supérieur" »¹⁷⁴⁸.

Il en va de même pour l'ENS de la rue d'Ulm :

« L'École organise, en partenariat avec les universités parisiennes, des préparations à l'agrégation pour les normaliens et pour des auditeurs libres sélectionnés sur dossier »¹⁷⁴⁹.

L'ENS de Lyon, quant à elle, n'évoque que subrepticement sa préparation à l'agrégation dans la rubrique « offre de formation » de son site internet :

« Les parcours Formation à l'Enseignement, Agrégation et Développement Professionnel (FEADÉP) pour préparer l'agrégation »¹⁷⁵⁰.

Par conséquent, afin d'obtenir une certaine visibilité à l'échelon national, l'objectif de l'ENS Rennes est bel et bien de se démarquer de ses aînées en continuant d'allouer des moyens considérables aux préparations au concours de l'agrégation externe et en communiquant allègrement sur l'excellence des résultats obtenus par les élèves et étudiant·e·s des différents départements.

2.2.2. Parcours d'ancien·ne·s : des modèles à reproduire

Afin de prétendre à une plus grande visibilité nationale, le département 2SEP met également en avant les prix et les distinctions obtenus par les ancien·ne·s élèves. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple parmi d'autres, le fil d'actualité du site internet met en exergue le parcours de Caroline Martin, normalienne de la promotion 2006, agrégée de la session 2009, doctorante contractuelle à l'UFRAPS de Rennes 2 entre 2010 et 2013. En 2012, « pour la qualité de ses travaux de recherche et son parcours »¹⁷⁵¹, elle obtient une bourse « L'Oréal France-

¹⁷⁴⁸ Site internet de l'ENS Paris-Saclay, Rubrique : « Etudes – Agrégation », <https://ens-paris-saclay.fr/formations/agregation>, consulté le 11 juillet 2020.

¹⁷⁴⁹ Site internet de l'ENS PSL, Rubrique : « Une formation d'exception – Formation – Préparation à l'agrégation / ENA », <https://www.ens.psl.eu/une-formation-d-exception/formations>, consulté le 11 juillet 2020.

¹⁷⁵⁰ Site internet de l'ENS de Lyon, Rubrique : « Offre de formation », www.ens-lyon.fr/formation/vue-offre-de-formation, consulté le 11 juillet 2020.

¹⁷⁵¹ Site internet du département 2SEP, Rubrique : « Evénements marquants », <http://www.sciencesport.ens-rennes.fr/evenements-marquants/caroline-martin-laureate-de-la-bourse-l-oreal-france-unesco-240214.kjsp?RH=1414673934047>, consulté le 11 juillet 2020.

UNESCO » dans le cadre de la sixième édition des Bourses “Pour les femmes et la science” ». En 2015, elle est lauréate du prix Jean Vivès. Ce prix, décerné par l’Académie nationale olympique française, récompense à nouveau ses travaux de recherche réalisés sur l’optimisation des techniques de service au tennis et l’atténuation des risques liés à ce geste¹⁷⁵². Après avoir été recrutée en tant que professeure agrégée d’EPS à l’UFRAPS de Rennes 2 en 2013, elle obtient un poste de maître de conférences en 2019 au sein de la même composante. En 2018, elle publie un ouvrage intitulé *Tennis. Optimisation de la performance*. Cette information est également relayée par le site internet du département. Son parcours incarne ainsi une forme d’excellence en adéquation avec les objectifs de l’ENS Rennes : l’agrégée-docteure. Qui plus est, Caroline Martin représente tout à la fois une forme d’excellence sportive dans la mesure où elle a également été joueuse de haut niveau et qu’elle est toujours très investie auprès de la fédération française de tennis :

« Ancienne joueuse de tennis classée -15 et normalienne, Caroline Martin est professeure agrégée d’EPS, responsable de la spécialité “tennis” à l’UFR STAPS de l’Université Rennes 2. Titulaire d’un Doctorat en STAPS, elle intervient au laboratoire Mouvement, Sport, Santé (M2S) de l’Université Rennes 2 où elle réalise des travaux scientifiques et des analyses biomécaniques auprès de joueurs de tennis de haut niveau. Elle est l’auteur de nombreuses publications scientifiques essentiellement portées sur la biomécanique du tennis. Elle est titulaire du Brevet d’État 1^{er} degré en tennis et d’un Diplôme Universitaire de préparateur physique. Elle s’investit également dans les formations d’entraîneur de tennis (DE et DESJEPS) »¹⁷⁵³.

Pour reprendre les termes de Carine Énard et Catherine Louveau, Caroline Martin présente bien un « *parcours marqué par une double excellence* »¹⁷⁵⁴. Néanmoins, contrairement à la majorité des étudiantes du département 2SEP interrogées par les deux sociologues, Caroline Martin ne renonce pas à ses « *ambitions scolaires ou professionnelles et à la voie royale* »¹⁷⁵⁵. Dès lors, son parcours devient emblématique pour le département 2SEP. Par conséquent, tout en symbolisant un modèle à suivre pour les élèves du département¹⁷⁵⁶, elle apparaît également comme le reflet de l’excellence du département 2SEP de l’ENS Rennes qui tend à valoriser sa trajectoire professionnelle au travers de son site internet. Par ailleurs, l’article ne manque pas

¹⁷⁵² Site internet du département 2SEP, Rubrique : « Événements marquants », www.sciencesport.ens-rennes.fr/evenements-marquants/caroline-martin-laureate-du-prix-jean-vives-2015-278763.kjsp?RH=1414673934047, consulté le 11 juillet 2020.

¹⁷⁵³ Site internet du département 2SEP, Rubrique : « Événements marquants », www.sciencesport.ens-rennes.fr/version-francaise/navigation/actualites/vient-de-paraitre-tennis-optimisation-de-la-performance--289965.kjsp?RH=1423062871238, consulté le 11 juillet 2020.

¹⁷⁵⁴ Carine Énard & Catherine Louveau, 2016, *op.cit.*, p. 26.

¹⁷⁵⁵ *Ibid.*

¹⁷⁵⁶ Chose qui, de surcroît, accentue le processus d’autocontraintes subi par les élèves du département (Cf. Partie 2).

l'occasion de mettre en valeur le bâtiment « Sciences du sport » inauguré en 2013, ainsi que les outils d'analyse dont il dispose :

« Pour mener à bien ce projet de recherche, elle s'appuie sur des outils de pointe de la plateforme "Immermove" du laboratoire M2S de l'Université Rennes 2, installée à l'ENS Rennes, notamment un système de capture du mouvement en 3D, une plateforme de force et un système de mesure des activations musculaires »¹⁷⁵⁷.

Ainsi, la réussite de Caroline Martin est symboliquement associée au département 2SEP et à l'Université de Rennes 2, qui l'a recrutée judicieusement. En effet, l'image de Caroline Martin relève d'une triple excellence scolaire, sportive et professionnelle. De la même façon, le site internet permet de valoriser le partenariat existant avec le laboratoire M2S :

« La chercheuse bénéficie du cadre créé par l'équipe "analyse, modélisation et simulation du mouvement" du laboratoire M2S »¹⁷⁵⁸.

Le site internet est par conséquent un lieu d'affichage des parcours d'ancien·ne·s élèves du département, mais il n'est pas le seul. En effet, régulièrement, des étudiant·e·s des promotions précédentes viennent parler de leurs expériences professionnelles au cours du congrès Delphine Thévenet. Ainsi, depuis la quatrième édition de ce séminaire en 2014, des ancien·ne·s élèves doctorant·e·s ou docteur·e·s viennent parler de leurs travaux de recherche et de leurs parcours. En 2015, Sylvain Ville et Mathieu Nédelec, en 2016, Martin Mottet et Rémi Bos, en 2017, Éric Billet et Sébastien Brault, en 2018, Colin Gatouillat demi-finaliste du concours ma thèse en 180 secondes, en 2019, Sylvain Ville à nouveau¹⁷⁵⁹. Ces élèves, tous docteurs et de sexe masculin, sont érigés au rang de modèle par le département. Dès lors, si le site internet affiche une certaine forme de parité, les invitations à participer au congrès Delphine Thévenet demeurent très masculines. Le modèle d'excellence doit-il nécessairement demeurer masculin ? Parmi eux, nous pouvons compter trois professeurs agrégés d'EPS dans le secondaire, un chercheur en sciences du sport à l'INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance), un chercheur au CNRS, un maître de conférences en STAPS et un auto-entrepreneur.

L'affichage de tels résultats et de tels parcours professionnels pourrait néanmoins avoir un effet « plafond de verre ». En effet, une telle valorisation pourrait avoir une influence non

¹⁷⁵⁷ Site internet du département 2SEP, Rubrique : « Événements marquants », www.sciencesport.ens-rennes.fr/evenements-marquants/caroline-martin-laureate-du-prix-jean-vives-2015-278763.kjsp?RH=1414673934047, consulté le 11 juillet 2020.

¹⁷⁵⁸ *Ibid.*

¹⁷⁵⁹ Archives de l'ENS Rennes, Bulletins et affiches des congrès Delphine Thévenet, 2014-2019.

négligeable sur le nombre d'inscriptions au concours dans la mesure où les étudiant·e·s de STAPS pourraient potentiellement s'autolimiter en se disant qu'une telle école n'est pas pour eux·elles. Néanmoins, une telle hypothèse reste à vérifier en réalisant une enquête auprès des stapsien·ne·s de niveau licence.

2.3. Parler anglais et partir à l'étranger : un nouveau critère d'excellence

Le site internet est également l'occasion de rappeler que l'ENS Rennes œuvre en faveur d'une reconnaissance internationale. En effet, depuis la création de l'Observatoire des sciences et techniques (OST) en 1990, des méthodes quantitatives d'évaluation de la recherche *via* des analyses bibliométriques sur la base de données bibliographiques se développent¹⁷⁶⁰. La langue des articles scientifiques recensés est presque systématiquement l'anglais¹⁷⁶¹.

« Disposer d'une bonne image à l'international permet à l'établissement d'assurer un niveau suffisant d'attractivité pour les étudiants et les enseignants-chercheurs (nationaux et étrangers), de développer des programmes d'échanges, de reconnaissance de diplômes et des coopérations scientifiques avec les meilleurs établissements étrangers »¹⁷⁶².

Dès lors, parler anglais, partir à l'étranger deviennent de véritables critères d'excellence en France et, plus spécifiquement, au sein de l'ENS Rennes, depuis sa création. La volonté d'ouverture du département 2SEP à l'international s'exprime par la rénovation des épreuves d'anglais au concours d'entrée, par la programmation de cours de langue vivante et d'un stage en laboratoire à l'étranger (les élèves sont incités à partir de préférence dans un pays anglophone), ainsi que par la mise en place de partenariats avec des Universités dans le monde entier.

2.3.1. Le concours d'entrée

Comme dans l'ancienne version du concours d'entrée au département 2SEP, à partir de 2018, le·la candidat·e doit passer deux épreuves d'anglais.

L'épreuve orale de langue vivante, dotée d'un coefficient 2, dure 45 minutes au total, soit 30 minutes de préparation et 15 minutes d'oral. Dans la version précédente du concours, cette

¹⁷⁶⁰ Ghislaine Filliatreau, « Les indicateurs bibliométriques en recherche », in : *Éducation & Formations*, 59 | avril-juin 2001, 123-128.

¹⁷⁶¹ Mohamed Harfi & Claude Mathieu, « Classement de Shanghai et image internationale des Universités : quels enjeux pour la France », in : *Horizons stratégiques*, 2 | 2006, 100-115.

¹⁷⁶² *Ibid.*

épreuve durait 25 minutes. Or, les candidat·e·s ne parvenaient pas à tenir le temps de présentation, ce qui obligeait le jury à mener l'épreuve¹⁷⁶³.

« Cette épreuve consiste en un résumé complet et un commentaire problématisé à partir d'un document écrit axé sur la recherche scientifique, sur l'actualité ou sur des faits divers dans domaine sportif »¹⁷⁶⁴.

Le candidat doit ainsi reconnaître les points significatifs d'un article de journal sur un sujet familier, reconnaître le schéma argumentatif afin de comprendre la présentation d'un problème et identifier les principales conclusions. Cette épreuve orale comprend trois phases distinctes : les deux premières (résumer et interpréter) correspondent à une prise de parole en continu par les candidats et la troisième étape relève d'un échange avec le jury¹⁷⁶⁵. L'épreuve orale d'anglais prend en compte à la fois la forme et le contenu :

« Avoir un bon niveau d'anglais n'est pas suffisant pour faire une bonne prestation ; à l'inverse, la preuve cette année, des candidats à l'anglais hésitant ont su faire preuve de maturité et de bon sens en proposant des idées et en posant des questions très intéressantes »¹⁷⁶⁶.

Par conséquent, à l'image de « *l'anglais scientifique* », le département ne cherche pas à recruter des normalien·ne·s dont l'anglais est la langue maternelle. Les compétences requises sont ainsi relatives aux critères d'évaluations des publications des futur·e·s enseignant·e·s-chercheur·se·s, à savoir la maîtrise d'une « *variété très particulière d'anglais, en ce sens qu'il est certes représentatif d'une communauté de discours* »¹⁷⁶⁷.

L'épreuve écrite de langue vivante, dotée d'un coefficient 2, dure deux heures et trente minutes. Elle se compose de deux exercices distincts, soit une version et une production écrite en réponse à une question posée. La première partie consiste à traduire en français un texte simple et rédigé essentiellement dans un anglais scientifique¹⁷⁶⁸. Le second exercice, comptant pour les trois quarts de la note finale, est une dissertation de 200 à 250 mots ayant pour objectif de vérifier les compétences de compréhension et d'expression écrite du·de la candidat·e. Il·elle doit ainsi traiter un ou plusieurs documents en sélectionnant des éléments d'informations issus

¹⁷⁶³ Archives de l'ENS Rennes, Jacques Prioux, « Document de travail – proposition de changements concours 2SEP », 13 décembre 2016.

¹⁷⁶⁴ Archives de l'ENS Rennes, « Notice méthodologique pour la préparation du concours d'entrée au département Sciences du sport et éducation physique », session 2020.

¹⁷⁶⁵ Archives de l'ENS Rennes, « Rapport de jury – concours 2SEP », session 2018.

¹⁷⁶⁶ Archives de l'ENS Rennes, « Rapport de jury – concours 2SEP », session 2017.

¹⁷⁶⁷ Jean-Louis Trouillon, « Un anglais international, l'anglais scientifique », in : *Approches de l'anglais de spécialité*, Perpignan : PUP, 2010, 97-134.

¹⁷⁶⁸ Archives de l'ENS Rennes, « Rapport de jury – concours 2SEP », session 2018.

de sources diverses et les résumer en anglais dans un texte problématisé¹⁷⁶⁹. L'évaluation repose sur la cohérence, la pertinence et la linguistique du propos. Les compétences évaluées sont alors identiques à celles du·de la chercheur·se lorsqu'il sélectionne l'information dans des articles scientifiques afin de construire sa revue de littérature.

La réforme des épreuves d'anglais du concours d'entrée a pour objectif de recruter des élèves au niveau B1 afin de les mener au niveau B2 à la fin de leur scolarité à l'ENS Rennes. Le constat fait par le jury stipule que la moitié des candidats n'atteint pas la moyenne (niveau A2 à C1)¹⁷⁷⁰. Le jury du concours encourage régulièrement les futur·e·s candidat·e·s à lire régulièrement la presse sportive en langue anglaise, à se constituer des fiches de vocabulaire et d'expressions utiles ou encore à écouter des radios anglophones¹⁷⁷¹. Les critères utilisés pour classer les étudiant·e·s au concours de recrutement du département 2SEP sont ainsi assujettis aux canons internationaux de l'évaluation de la recherche scientifique, reposant sur l'usage des grandes bases bibliographiques informatisées du « *Modèle-citation* »¹⁷⁷².

2.3.2. L'anglais dans le cursus des normalien·ne·s en sciences du sport et éducation physique

Depuis 2017, au cours de la première année de magistère, les élèves et étudiant·e·s du département 2SEP doivent suivre un volume horaire total de 27 heures (équivalent CM) d'anglais (soit 13,5 heures chaque semestre) dans le cadre des enseignements spécifiques au département 2SEP¹⁷⁷³. En deuxième année, les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s doivent suivre un total de 48 heures (équivalent TD)¹⁷⁷⁴ à l'Université de Rennes 2 en plus de 20 heures (équivalent CM) dans l'enseignement « Anglais et outil pour l'international » dispensé par l'ENS Rennes. Depuis 2012, à la fin de leur deuxième année de magistère, entre les mois de mai et juillet, les élèves et étudiant·e·s du département 2SEP effectuent un stage obligatoire à l'étranger de huit semaines dans un laboratoire de recherche de leur choix. Ce stage répond à un double objectif de formation :

¹⁷⁶⁹ Archives de l'ENS Rennes, « Notice méthodologique pour la préparation du concours d'entrée au département Sciences du sport et éducation physique », session 2020.

¹⁷⁷⁰ Archives de l'ENS Rennes, Jacques Prioux, « Document de travail – proposition de changements concours 2SEP », 13 décembre 2016.

¹⁷⁷¹ Archives de l'ENS Rennes, « Rapport de jury – Concours 2SEP », session 2019.

¹⁷⁷² Lucien Karpik, 2012, *op.cit.*

¹⁷⁷³ Site internet du département 2SEP, Rubrique « Formation – Cursus du magistère – 1^{ère} année 2SEP – programme », <http://www.sciencesport.ens-rennes.fr/version-francaise/navigation/formation/1re-annee-magistere-sciences-du-sport-et-education-physique-287441.kjsp?RH=1197900754792>, 5 décembre 2017, consulté le 15 juillet 2020.

¹⁷⁷⁴ UE7S1 et UE7S2, Cf. Tableau n°1, Master DISC 1^{ère} année - Magistère 2^{ème} année (2017 à aujourd'hui).

« Scientifique tout d'abord, car ce stage va permettre aux élèves de découvrir le fonctionnement d'un laboratoire de recherche à l'étranger et de s'inscrire, même pour une courte période, dans une thématique et des travaux de recherche. Culturel ensuite, car ce stage est aussi destiné à s'ouvrir à d'autres cultures, d'autres modes de pensée et à s'enrichir de nouvelles expériences de vie »¹⁷⁷⁵.

Dès lors, le département 2SEP participe grandement à augmenter les statistiques de l'ENS Rennes qui argue que « 80% des élèves de l'ENS Rennes font des stages de deux à trois mois à l'étranger »¹⁷⁷⁶. La formation en sciences du sport et éducation physique « se veut ouverte à l'international via un stage de recherche réalisé dans un laboratoire à l'étranger »¹⁷⁷⁷. Néanmoins, pour Jacques Prioux, directeur du département jusqu'en 2019, la durée d'un tel stage n'est pas suffisante :

« Mon vœu le plus cher, ça serait que les élèves partent 6 mois à l'étranger. En gros, ce que je souhaiterais, c'est qu'il y ait un semestre au total de passé à l'étranger mais techniquement c'est très, très compliqué à mettre en place »¹⁷⁷⁸.

Les représentations du directeur du département sont fortement ancrées dans une démarche d'évaluation scientifique propre aux sciences de la vie et de la santé. En effet, Thierry Terret et Georges Vigarello dressent le constat suivant :

« Dans le domaine des sciences sociales, les critères de qualité (« excellence ») d'une production scientifique ne sont pas forcément, à ce jour, la publication en langue anglaise. La reconnaissance de cette spécificité (qui ne doit pas nous exonérer de l'effort de faire connaître nos travaux en publiant occasionnellement en anglais) est nécessaire »¹⁷⁷⁹.

En effet, dans le contexte des sciences humaines et sociales, pour Bastien Soulé et Raphaël Chatal, les différents supports de valorisation se complètent davantage qu'ils n'entrent en concurrence :

« Se tourner vers l'international sert à échanger avec un petit nombre d'experts, dans des domaines spécialisés, afin de contribuer à des développements théoriques et méthodologiques. Alors que publier dans des revues nationales (un tiers à 50% des productions d'articles) permet d'échanger autour de thématiques spécifiques à des contextes ou intérêts nationaux (renvoyant à une des raisons d'être des sciences sociales) »¹⁷⁸⁰.

¹⁷⁷⁵ Site internet du département 2SEP, Rubrique « International – Stages 2A à l'étranger », <http://www.sciencesport.ens-rennes.fr/stages-2a-a-l-etranger/>, 17 septembre 2018, consulté le 15 juillet 2020.

¹⁷⁷⁶ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du conseil d'administration, 8 mars 2019, p. 8.

¹⁷⁷⁷ Site internet du département 2SEP, Rubrique « Accueil », « Vidéo de présentation du département Sciences du sport et éducation physique », <http://www.sciencesport.ens-rennes.fr/>, 5 juillet 2016, consulté le 12 juillet 2020.

¹⁷⁷⁸ Entretien Jacques Prioux, 17 mars 2017.

¹⁷⁷⁹ Thierry Terret & Georges Vigarello, 2012, *op.cit.*

¹⁷⁸⁰ Bastien Soulé & Raphaël Chatal, « Evaluer la recherche dans une section universitaire interdisciplinaire : les effets de la conversion bibliométrique au sein des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives », in : *STAPS*, 122 | 2018, 9-30.

Néanmoins, l'apprentissage de la langue anglaise demeure un incontournable de la formation, que ce soit en SVS ou en SHS. Pour les étudiant·e·s et les élèves du département 2SEP, le stage dans un laboratoire anglophone demeure une expérience inédite et très formatrice :

« Le séjour à l'étranger, ça nous permet de découvrir un autre milieu culturel et ça nous permet de découvrir une autre manière de faire de la recherche dans un autre pays »¹⁷⁸¹.

Le stage doit se dérouler, prioritairement, dans un pays anglophone, dans la mesure où la culture scientifique internationale (plus particulièrement pour les sciences dures) privilégie la recherche d'universalité au travers de la maîtrise d'un anglais scientifique. À titre d'exemple, Justine Duverger, élève magistérienne de la promotion 2016 ayant repassé le concours pour devenir ensuite normalienne, effectue son séjour à l'étranger à la *California State University – East bay* aux États-Unis :

« Ces 8 semaines de stage passées en Californie resteront INOUBLIABLES. Mon projet de recherche était d'écrire un article scientifique avec ma tutrice quant aux raisons qui poussent les adolescents à abandonner leur(s) pratique(s) physique(s) ou sportive(s) ainsi que les stratégies qu'ils peuvent potentiellement mettre à l'œuvre pour continuer, malgré les obstacles rencontrés »¹⁷⁸².

Jacques Prioux fait mention des craintes des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s avant de partir. Le directeur rappelle à cette occasion que les progrès dans la maîtrise de l'anglais sont alors dus à l'obligation qui leur est faite de partir :

« Beaucoup ont peur de partir... Vraiment hein ! C'est assez étonnant... Beaucoup. Et donc là, comme on les oblige, ils partent et quand ils reviennent, ils sont ravis et ça leur permet de partir seuls... de voir comment les universités étrangères fonctionnent. De passer un stade au niveau de l'apprentissage de l'anglais. Il faut accepter quand on parle mal l'anglais, ce qui est le cas de la plupart de nos élèves... de baragouiner en anglais. Il faut le faire hein ! Voilà, on ne parle pas bien... Je ne parle pas bien l'anglais mais je le baragouine et il faut l'accepter. Donc ils passent un cap. Parce que de toute façon, quand ils arrivent dans un laboratoire étranger, ils sont bien obligés de parler »¹⁷⁸³.

Tout comme l'institution s'approprie la réussite des normalien·ne·s, des magistérien·ne·s et des auditeur·trice·s libres au concours de l'agrégation externe d'EPS, la rhétorique employée par le directeur du département tend à faire penser à l'interlocuteur que c'est l'ENS qui impulse

¹⁷⁸¹ Site internet du département 2SEP, Rubrique « Accueil – vidéo de présentation du département sciences du sport et éducation physique », 5 juillet 2016, consulté le 14 juillet 2020.

¹⁷⁸² Site internet de l'ENS 2SEP, Rubrique « International – Stages 2A à l'étranger », 17 septembre 2018, consulté le 15 juillet 2020.

¹⁷⁸³ Entretien Jacques Prioux, 17 mars 2017.

de tels progrès. De ce point de vue, le site internet permet alors de renforcer le sentiment d'autocontrainte dans la mesure où les étudiant·e·s se sentent davantage redevables.

Parfois, les stages à l'étranger peuvent mener à de plus longues collaborations entre les étudiant·e·s et les tuteur·trice·s. Ainsi, Anne Schmitt, normalienne de la promotion 2012, effectue son stage en 2014 à la *California State University – East Bay*, aux États-Unis avec Matthew Atencio. Elle soutient sa thèse de doctorat en juin 2020¹⁷⁸⁴ en cotutelle avec l'enseignant-chercheur californien et Gaëlle Sempé (VIPS²) comme directeur·trice·s de recherche. Là se situe le véritable enjeu pour l'ENS Rennes et le département 2SEP. C'est au travers des stages dans les pays anglophones que de nouveaux partenariats peuvent se créer. Ainsi, les élèves et les étudiant·e·s du département 2SEP participent à développer la légitimité de l'ENS Rennes à l'échelon international.

2.3.3. Des partenariats à l'étranger

Enfin, le site internet met également en valeur les partenariats avec les universités étrangères ainsi que les élèves et étudiant·e·s qui effectuent un semestre, une thèse ou un post-Doctorat dans une université d'un autre pays :

« En dehors du stage dans un laboratoire étranger obligatoire en fin de deuxième année, les élèves du département sont fortement encouragés à partir un ou plusieurs semestres pour étudier à l'étranger au cours de leur scolarité »¹⁷⁸⁵.

Ainsi à ce jour, quatre élèves-normalien·ne·s du département 2SEP sont partis effectuer une partie de leur cursus en Irlande, à l'Université de Limerick. Un partenariat existe depuis 2012 entre l'ENS Rennes et l'établissement irlandais. Cette collaboration s'illustre par plusieurs collaborations scientifiques, par la signature d'un accord ERAMUS, par un échange régulier de stagiaires au niveau master¹⁷⁸⁶ et par la venue de conférencier·ère·s tel·le·s que Brian Carson (2016) ou Alan Donnelly (2012)

« En matière de coopération internationale, l'ENS Rennes privilégie la qualité plutôt que la quantité »¹⁷⁸⁷.

¹⁷⁸⁴ Anne Schmitt, « Sport, genre et nautisme : Etude comparative franco américaine sur les rapports sociaux de sexe dans les sports nautiques en Bretagne et en Californie », Thèse pour l'obtention du titre de docteur en STAPS, Gaëlle Sempé & Matthew Atencio (Dir.), Université de Rennes 2, 2020.

¹⁷⁸⁵ Site internet du département 2SEP, Rubrique « International – études à l'étranger », 13 mai 2020, consulté le 15 juillet 2020.

¹⁷⁸⁶ Site internet du département 2SEP, Rubrique « International – Partenariats », 15 mars 2017, consulté le 15 juillet 2020.

¹⁷⁸⁷ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil d'administration, 8 mars 2019, p. 8.

En effet, en juin 2014, l'ENS Rennes lance une politique de développement d'accords et de partenariats¹⁷⁸⁸. Une allocation vise à financer en partie les stages de Master 1 et de Master 2 à l'étranger. Elle concerne aussi bien les normalien·ne·s que les magistérien·ne·s. L'enveloppe attribuée est de l'ordre de 13000€, avec des allocations variant de 150 à 750€¹⁷⁸⁹. Elle intègre alors le programme PROSFER (« Programme of Sino-french education for research ») établi en 2002 entre l'ECNU (East China normal University - Université normale de Chine orientale) et le groupe ENS en France (Ulm, Lyon, Cachan et maintenant Rennes). Il vise à attirer des étudiant·e·s chinois·e·s prometteur·se·s vers des cursus ENS et à former des doctorant·e·s sélectionné·e·s en France au sein des laboratoires ENS dans le cadre d'une cotutelle. Le département 2SEP œuvre ainsi depuis 2016 afin de renforcer ce partenariat :

« ECNU Shanghai a de grosses activités en lien avec les sciences du sport et l'informatique : 5 thèses sont payées par la Chine dont 3 sont encadrées par du personnel de l'IRISIA »¹⁷⁹⁰.

« [Il s'agit de] continuer dans la collaboration M2S et VIPS² avec l'ECNU à Shangai, avec ou sans Lyon »¹⁷⁹¹.

En 2017, cette collaboration fait suite à un accord signé entre l'ENS Rennes, l'ECNU et l'Université de Rennes 2 portant la création d'un laboratoire international de recherche dans le domaine des sciences du sport¹⁷⁹². Projet qui ne verra, pour autant, jamais le jour.

La dimension internationale est, par conséquent, une dimension importante du modèle d'excellence valorisé par le département 2SEP. La création de partenariats avec des universités étrangères est certes valorisante, mais l'excellence ne comporte-elle pas d'autres conditions allant au-delà de la simple collaboration internationale ?

Conclusion

Pour conclure ce septième chapitre, l'identité de l'ENS Rennes reposant sur un modèle de l'agrégé·e-docteur·e semble éprouver des difficultés à affirmer son excellence. Le procès-verbal du Conseil d'administration de l'institution rennaise stipule que « *son identité ne s'est*

¹⁷⁸⁸ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil scientifique, 5 juin 2014, p. 5.

¹⁷⁸⁹ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil d'administration, 11 avril 2014, p. 10.

¹⁷⁹⁰ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du conseil d'administration, 8 mars 2019, p. 8.

¹⁷⁹¹ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil scientifique, 23 septembre 2016, p. 5.

¹⁷⁹² Site internet de l'ENS Rennes, Rubrique « International – Programmes spécifiques – PROSFER », <http://www.ens-rennes.fr/prosfer/visite-de-professeurs-associes-de-l-ecnu--283960.kjsp?RH=1433253669820>, 13 juin 2017, consulté le 15 juillet 2020.

pas affirmée avec l'autonomie »¹⁷⁹³. Néanmoins, la singularité de l'ENS Rennes s'affirme bien au regard des nombreuses réformes au niveau du département 2SEP ainsi que la création d'événements en commun avec les autres sections. Les préparations aux différentes agrégations constituent toujours une véritable vitrine de l'ENS Rennes à l'échelon national. La pluridisciplinarité s'affirme au regard d'événements tels que les ateliers « conférENS » ou les Journées nationales du développement durable et des partenariats sont créés avec des universités anglophones. Néanmoins, les objectifs affichés par l'établissement rennais semblent entrer en concurrence les uns avec les autres. En effet, si la réforme de 1987 engage davantage les ENS vers l'enseignement supérieur et la recherche¹⁷⁹⁴, si les ENS « *tendent à se transformer en centres de préparation à la recherche* »¹⁷⁹⁵, c'est bien parce que « *l'agrégation est une spécificité française* »¹⁷⁹⁶. Dès lors, la reconnaissance des ENS à l'étranger ne peut se fonder sur la préparation à l'agrégation externe. Par conséquent, cette double mission de former tout à la fois des chercheur·se·s et des professeur·e·s agrégé·e·s apparaît davantage comme un modèle d'excellence spécifique à l'ENS Rennes, qui comporte quelques dissonances par rapport à une forme d'excellence internationale, idéale et générique. La préparation à l'agrégation externe semble alors davantage faire figure de vitrine nationale permettant d'attirer des étudiant·e·s, tandis que la poursuite en formation doctorale des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s de l'École constitue le véritable enjeu pour l'institution.

De plus, l'ENS Rennes ne semble toutefois pas posséder les moyens de son ambition. En effet, en juin 2014, une réunion avec la DGESIP (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) pointe la situation financière fragile de la petite dernière du système des ENS. L'analyse repose notamment sur l'identification d'un fond de roulement insuffisant. Pour Pascal Mognol, président de l'ENS Rennes, la nécessité est ainsi de renforcer en priorité la capacité financière de l'école :

*« Elle est à une taille sous critique qui ne lui permet pas de déployer une politique et une stratégie de grande école autonome et d'atteindre un optimum opérationnel »*¹⁷⁹⁷.

Il est ainsi conseillé d'inscrire l'ENS Rennes dans le cadre de la Communauté d'Universités et d'établissements (COMUE) nommée Université Bretagne-Loire (UBL)¹⁷⁹⁸.

¹⁷⁹³ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil d'administration, 15 mars 2018, p. 6.

¹⁷⁹⁴ Décret n°87-695 du 26 août 1987 relatif à l'École normale supérieure.

¹⁷⁹⁵ Yves Verneuil, 2005, *op.cit.*, p. 296.

¹⁷⁹⁶ *Ibid.*

¹⁷⁹⁷ Archives de l'ENS Rennes, Pascal Mognol, Projet pour l'établissement. ENS Rennes : l'ENS du 21^{ème} siècle », septembre 2016.

¹⁷⁹⁸ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du conseil d'administration, 19 septembre 2014, p. 4.

Néanmoins, les organismes tels que le classement de Shanghai ne reconnaissent pas les regroupements d'universités tels que les COMUE. De plus, le projet d'Initiative d'excellence (IDEX) de l'UBL est rejeté par le jury en 2015. « *Les programmes transdisciplinaires proposés ne sont pas suffisamment enracinés dans l'excellence disciplinaire et manquent de détails concrets* »¹⁷⁹⁹. Or, Pascal Mognol souhaite que l'institution qu'il dirige soit reconnue sur le plan scientifique à l'international :

*« Pascal Mognol reste persuadé que l'ENS Rennes n'a pas sa place dans un site non reconnu scientifiquement. De ce fait, il est très important que le site de Rennes soit reconnu sur le plan scientifique. Il ajoute également qu'il est vital pour l'ENS Rennes de se développer »*¹⁸⁰⁰.

Dès lors, à partir de 2018, l'ambition de Pascal Mognol est de participer à la création d'une grande Université de recherche reconnue à l'international sur le site de Rennes (UNIR). Cette nouvelle entité regroupe ainsi l'Université de Rennes 1, l'Université de Rennes 2, l'École nationale supérieure de chimie de Rennes, l'institut de Sciences politique de Rennes, l'INSA de Rennes et l'ENS Rennes.

¹⁷⁹⁹ Synthèse d'évaluation du projet UBL+, Histoires d'Universités, Le Blog de Pierre Dubois, « Feu la COMUE Bretagne-Loire », https://histoiresduniversites.files.wordpress.com/2015/05/idx_2014_ubl_decisionfr.pdf, mai 2015.

¹⁸⁰⁰ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du conseil d'administration, 5 juillet 2019, p. 5.

Chapitre 8 : Les revers de l'excellence au département 2SEP de l'ENS Rennes (2012-2019)

Introduction

L'autonomisation de l'antenne de Bretagne, qui devient ainsi une ENS de plein exercice, apparaît alors comme un moment-clé de l'histoire de cette institution. En effet, elle est l'occasion pour les départements de réviser les co-accréditation des diplômes de master, des maquettes, des conventions avec les universités et les laboratoires, ainsi que le règlement intérieur. Néanmoins, les réformes relatives à la mise en place d'une formation d'excellence à et par la recherche semblent avoir notamment pour conséquences l'augmentation de la charge de travail. De plus, cette évolution structurelle ne se fait-elle pas au détriment de la préparation à l'agrégation externe d'EPS et de la formation au métier d'enseignant·e agrégé·e. d'EPS ?

1. La structuration et ses conséquences

En 2012, les élèves de l'ENS considèrent majoritairement que la charge de travail est soutenable. En effet, à partir de cette année, des équivalences sont proposées afin d'alléger les emplois du temps des élèves et de leur permettre de suivre des cours à l'ENS sur d'autres créneaux horaires que le soir, entre 18h et 20h. Ainsi, les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s sont dispensé·e·s de trois unités d'enseignement à l'UFRAPS de Rennes 2 :

« C'est l'avantage d'une petite classe. On pouvait bien travailler avec des enseignements de qualité. J'ai vraiment apprécié »¹⁸⁰¹.

Les principales sources d'angoisse sont liées à la troisième année, soit pour la plupart des élèves, à la préparation à l'agrégation externe :

« À part pour l'année d'agrégation où l'exigence de réussite génère de l'anxiété »¹⁸⁰².

¹⁸⁰¹ Entretien élève, promotion 2012, 11 mai 2017.

¹⁸⁰² Questionnaire, élève n°56, promotion 2012.

La charge de travail semble ainsi adaptée aux capacités des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s. Certain·e·s élèves reprochent l'exhaustivité de la formation dispensée par l'ENS qui ne leur permet pas d'approfondir correctement :

« C'est possible que certains normaliens et magistériens actuels soient stressés vu la charge de travail demandée aussi bien à l'ENS qu'à la faculté mais de mon côté j'étais encore dans les années où, à l'ENS, le rythme était plus que soutenable...La seule source de stress était parfois le fait de se disperser sur plusieurs projets en même temps sans avoir réellement le temps de se centrer sur une unité pour la perfectionner »¹⁸⁰³.

Une élève de la promotion 2012 atteste néanmoins avoir subi une « *forme de dépression à cause de la pression ou de l'inadaptation au milieu ou au travail demandé* »¹⁸⁰⁴. Dès lors, en 2012, le contexte de travail au département 2SEP semble être approprié mais susceptible de déclencher l'angoisse de certain·e·s élèves plus fragiles que d'autre ou plus réceptif·ve·s aux mécanismes d'autocontraintes¹⁸⁰⁵.

L'année universitaire 2013-2014, qui correspond aux premiers moments de fonctionnement de l'antenne de Bretagne en tant qu'ENS de plein exercice, est une année « charnière » dans l'histoire du département 2SEP. En effet, elle est déterminante dans la mesure où de nombreuses modifications structurelles sont apportées. Les maquettes de formation¹⁸⁰⁶, les conventions avec les universités et les laboratoires, le règlement intérieur, etc., sont révisés à cette occasion.

1.1. Constamment évalués...

L'article 44 du règlement intérieur de l'ENS Rennes renouvelle les dispositions prises en cas d'insuffisance de résultats pour des élèves normalien·ne·s :

« Les élèves qui, à la fin de chaque année universitaire, n'ont pas satisfait aux obligations de leur programme d'études, sont mis en congé sans traitement pour une année ou un semestre. La mise en congé d'un élève est proposée au président de l'École par le directeur du département après étude et appréciation des résultats de l'élève et avis du vice-président à la formation. Durant les périodes de congé pour insuffisance de résultat, l'élève n'est pas rémunéré et perd son statut de fonctionnaire stagiaire. L'élève en congé pour insuffisance de résultat peut demander à conserver les droits d'usage des élèves en activité (suivi des cours, accès à la bibliothèque etc.), sous réserve d'une inscription au bureau de la scolarité. Les élèves qui, à l'issue de ce congé sans traitement, ont satisfait aux obligations de leur programme d'études, sont réintégrés à l'École, sur leur demande. Ceux qui n'y ont pas

¹⁸⁰³ Questionnaire, élève n°4, promotion 2012.

¹⁸⁰⁴ Questionnaire, élève n°37, promotion 2012.

¹⁸⁰⁵ Cf. Partie 2

¹⁸⁰⁶ Cf. Chapitre précédent.

satisfait sont exclus de l'École. Un élève ne peut être mis en congé pour insuffisance de résultat plus de douze mois cumulés au cours de sa scolarité »¹⁸⁰⁷.

En effet, avant 2012, les élèves et étudiant·e·s du département 2SEP n'ont pas de véritables évaluations sommatives à l'ENS et valident majoritairement leurs diplômes grâce aux partiels de l'Université de Rennes 2. À partir de 2013, le département 2SEP doit programmer ses propres évaluations :

« On s'est mis à évaluer, à structurer, à avoir des relevés de notes, à essayer d'avoir des crédits ECTS »¹⁸⁰⁸.

En effet, les enseignant·e·s du département 2SEP ont le sentiment que les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s passent plus de temps à travailler les contenus des évaluations établies par l'Université de Rennes 2 :

« Si on n'évaluait pas, le côté rationnel des étudiants faisait qu'ils octroyaient beaucoup plus d'énergie à leur formation diplômante de Rennes 2 qui venait à côté par rapport à ce qu'on faisait nous. Ils le faisaient gentiment, mais on sentait bien qu'il y avait un déséquilibre. On était un peu embêté parce que c'est tout de même nous qui payions les étudiants. Ils étaient là parce qu'on les faisait venir et qu'on les payait. Derrière, ils ne s'investissaient pas dans notre formation alors que c'était nous qui étions à l'origine de leur venue. C'était un petit peu problématique »¹⁸⁰⁹.

Cet état de fait est d'autant plus gênant pour les enseignant·e·s-chercheur·se·s du département 2SEP que la formation dispensée à l'UFRAPS de Rennes 2 ne correspond pas aux objectifs de l'ENS Rennes de former des agrégé·e·s-docteur·e·s. En effet, à Rennes, les troisièmes années de licence « éducation et motricité » et « entraînement sportif », dans lesquelles peuvent s'inscrire les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s du département 2SEP, sont inhérentes au développement de compétences relatives à l'approche du milieu professionnel. Un stage en situation encadré et accompagné est ainsi proposé à chacun des étudiant·e·s de L3 STAPS¹⁸¹⁰. Ainsi, après 2012, dès lors que les évaluations sont mises en place au sein du département 2SEP, les critères, définissant le passage d'une année à l'autre, relèvent davantage de la formation à et par la recherche. Les critères d'excellence évoluent ainsi du domaine professionnel au domaine scientifique.

L'autonomisation de l'ENS Rennes a pour conséquence la structuration et la multiplication des évaluations de fin de semestre. Les élèves ne satisfaisant pas aux exigences

¹⁸⁰⁷ Archives de l'ENS Rennes, Règlement intérieur, Version du 29 novembre 2013, p. 15.

¹⁸⁰⁸ Entretien Jean-Nicolas Renaud, 5 juin 2018.

¹⁸⁰⁹ *Ibid.*

¹⁸¹⁰ Maquette Licence STAPS, Université de Rennes 2, <https://intranet.univ-rennes2.fr/campus-mazier/licence-staps>

lors de la première session doivent ainsi passer des épreuves de rattrapage. Dès lors, l'accroissement du pouvoir opéré par l'institution sur les normalien·ne·s et magistérien·ne·s du département 2SEP n'est pas sans conséquence. En effet, l'augmentation du temps de travail des élèves s'accompagne également d'un alourdissement de la charge émotionnelle :

« Pour certains, la dose de travail était très mal vécue, mais genre vraiment ! »¹⁸¹¹.

Comme au cours des périodes précédentes, une évaluation informelle et implicite, inhérente à la comparaison des élèves entre eux·elles, accroît l'anxiété des élèves et des étudiant·e·s du département 2SEP :

« On se compare dans la promo. On a tous nos points forts, nos points faibles, mais au final le niveau est tellement élevé qu'on a peur que ça ne passe pas quoi »¹⁸¹².

Cette angoisse est liée au besoin croissant d'être toujours plus performant que les autres. Il s'agit ainsi d'une véritable compétition vers l'excellence :

« On a énormément d'évaluations terminales et à chaque évaluation, on doit produire une performance, que ce soit à l'écrit, à l'oral, un rapport, une évaluation chronométrée. On est sans arrêt évalué et testé. Ça, je ne sais pas si c'est forcément bénéfique pour justement la performance finale, c'est-à-dire avoir de la qualité à la sortie. Je ne sais pas si c'est bénéfique d'évaluer ou d'être évalué, de se sentir évalué. Je pense que c'est une pression assez importante [...] En fait, c'est ça je pense qui représente la pression la plus importante, c'est de toujours être performant »¹⁸¹³.

Cette élève de la promotion 2014 évoque ici une problématique importante. Les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s, étant sans arrêt « évalué·e·s et testé·e·s », consacrent ainsi plus de temps à répondre à des exigences liées aux évaluations et aux notations plutôt qu'à approfondir leurs connaissances. Ce besoin de consolider, stabiliser et d'aller plus loin se fait particulièrement ressentir au cours des années qui suivent la construction des maquettes du magistère 2SEP. Or si l'excellence repose sur des « *dispositions acquises* » qui résultent, non seulement, d'un caractère inné, mais également de l'habitude et de la répétition¹⁸¹⁴, l'approfondissement apparaît comme un élément déterminant de l'excellence. Par conséquent, le modèle de formation du département 2SEP entre en dissonance avec la poursuite de son idéal.

¹⁸¹¹ Entretien élève, promotion 2014, 18 avril 2016.

¹⁸¹² Entretien élève, promotion 2014, 29 mai 2017.

¹⁸¹³ Entretien élève, promotion 2014, 9 mai 2017.

¹⁸¹⁴ Gwenaëlle Aubry, 2002, *op.cit.*, 74-94.

1.2. Augmentation de la charge de travail et rapport au temps

En 2015, c'est-à-dire deux ans avant la mise en place du Master DISC, l'équipe pédagogique du département 2SEP envoie un questionnaire aux élèves et étudiant·e·s de première et deuxième années. Ce questionnaire compte une vingtaine de questions à propos des enseignements proposés à l'Université de Rennes 2, à l'ENS, sur le temps que les normalien·ne·s et magistérien·ne·s consacrent à leur travail personnel, ou encore sur les contenus de formation. Le fait de ne pas pouvoir les approfondir ressort clairement des réponses apportées. Dans le Tableau 20 ci-dessous, quelques exemples sont recensés :

Questionnaire 1A et 2A – département 2SEP – 2015
« Même dans mon travail je ne peux pas tout approfondir »
« Le volume horaire de cette année est beaucoup plus supportable que la première année. Il me convient bien même si j'aimerais des fois avoir d'avantage le temps pour approfondir et aller plus loin dans le travail »
« La formation m'intéresse vraiment, Même dans mon travail je ne peux pas tout approfondir, J'aimerais avoir plus de temps pour bosser/lire sur des thèmes qui m'intéressent en dehors des cours »
« C'est chaud mais ça m'intéresse donc je m'accroche !, Je suis partagé(e), certains contenus m'intéressent plus que d'autres, Je suis obligé(e) de faire des choix entre mes loisirs et mon travail, Même dans mon travail je ne peux pas tout approfondir, Je suis vraiment fatigué(e), Tant pis pour la fac, Heureusement qu'il y a les copains, J'aimerais avoir le temps de rentrer plus souvent chez moi, J'ai du temps libre pour faire ce qui me plaît / avoir une vie sociale, Avant, j'avais du temps libre. Mais ça c'était avant ! Le rythme de travail ne me permet pas de prendre du temps de détente, J'aimerais avoir plus de temps pour bosser/lire sur des thèmes qui m'intéressent en dehors des cours »
« Sentiment de courir d'échéance en échéance, ce qui se fait au détriment du travail de recherche sur notre mémoire censé s'effectuer en filigrane tout au long de l'année et être prépondérant. Sentiment de devoir choisir entre sacrifier certains enseignements ou tout faire à moitié par manque de temps pour approfondir, ce qui est très frustrant à la longue »

Tableau 20 : Éléments de réponses au questionnaire diffusé par le département 2SEP, 2015¹⁸¹⁵

Dans la mesure où les élèves ne disposent pas de classes préparatoires pour acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la réussite du concours d'entrée au département 2SEP, « *l'apprentissage dans l'urgence et l'apprentissage de l'urgence* »¹⁸¹⁶ qui a couramment lieu dans les CPGE, est repoussé en première année de magistère pour les étudiant·e·s en sciences du sport et éducation physique. Par conséquent, dans le cas présent, l'ENS Rennes se substitue aux classes préparatoires pour rendre « *illégitimes tous les moments qui ne sont pas*

¹⁸¹⁵ Pour le questionnaire 1A : Archives personnelles de Thibault Querio (promotion 2015), Questionnaire dispensé aux élèves et étudiant·e·s de première année par le département 2SEP, 2015. Pour le questionnaire 2A : Archives personnelles de Marion Ayral (promotion 2014), Questionnaire dispensé aux élèves et étudiant·e·s de deuxième année par le département 2SEP, 2015.

¹⁸¹⁶ Muriel Darmon, 2013, *op.cit.* p. 137.

consacrés au travail »¹⁸¹⁷. Par exemple, certain·e·s élèves disent « culpabiliser de prendre quelques rares temps libre face à la montagne de travail »¹⁸¹⁸. La plupart d'entre eux·elles se sentent obligé·e·s de stopper leur pratique sportive de club :

« Nous ne disposons pas de notre temps pour faire ce que nous souhaitons en parallèle (loisirs, entraînement/pratique personnel(le) ...), ce qui implique un changement plus ou moins radical du mode de vie et ainsi un déséquilibre générant cette anxiété »¹⁸¹⁹.

« J'ai donc limité le sport et les sorties tout le long de l'année pour me concentrer sur mes études »¹⁸²⁰.

L'autocontrainte conduit les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s à restreindre leur temps libre, aussi bien en période de cours que pendant les vacances universitaires. Le temps des élèves et des étudiant·e·s appartient à l'ENS :

« On devait rendre nos mémoires, on devait faire nos oraux de TP à chaque fois le 1er jour du retour des vacances. Ce n'est que du travail collectif, et donc en fait ça veut dire que si tu veux le préparer, tu n'as pas le droit de partir en vacances »¹⁸²¹.

Pour Olivier Kirzin, il réside une certaine incohérence entre la charge de travail qui nécessite l'abandon de la pratique sportive et le fait de suivre un cursus d'excellence en STAPS :

« Le stress ou le mal-être il vient aussi du fait qu'ils ne peuvent pas faire autre chose. Par exemple, en première année, ils abandonnent tous leur pratique sportive. C'est quand même hallucinant quoi ! Tu es en STAPS et tu dois arrêter de faire du sport pour faire des études »¹⁸²².

Cette dernière phrase est révélatrice d'une conception partisane de la pratique des activités physiques et sportives en STAPS. Ainsi, pour le responsable de la préparation à l'agrégation externe d'EPS, l'excellence doit intégrer une dimension sportive. Au contraire, le modèle défini par le département 2SEP délègue à l'élève ou à l'étudiant·e la responsabilité d'entretenir son niveau de pratique sportive¹⁸²³. Olivier Kirzin continue en ces termes :

¹⁸¹⁷ *Ibid.*, p. 146.

¹⁸¹⁸ Questionnaire, élève n°29, promotion 2015.

¹⁸¹⁹ Questionnaire, élève n°49, promotion 2016.

¹⁸²⁰ Une élève de la promotion 2017, « les 1A – promo 2017 », in : Bulletin de l'A3, 10 | 2018, p. 45.

¹⁸²¹ Entretien élève, promotion 2014, 29 mai 2017.

¹⁸²² Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

¹⁸²³ À partir de 2017, la mise en place d'un entretien à l'issue des épreuves pratiques du concours 2SEP permet de pondérer les critères sportifs dans la sélection des candidat·e·s en ajoutant une dimension plus théorique à l'épreuve (Archives de l'ENS Rennes, « Rapport de jury – Concours 2SEP », session 2017). Cette évolution du concours tend également à valider l'hypothèse selon laquelle la dimension sportive est exclue du modèle d'excellence du département 2SEP.

« Ils n'ont pas de soupape de décompression, de moment à eux ou... Je pense que dès qu'ils font autre chose que bosser, ils culpabilisent quoi. Donc, après, il y a des cas de figure qui sont très personnels. Je sais que pour certains, l'éloignement a joué. Par exemple, il y en a qui a abandonné, il n'a pas supporté l'éloignement. Ce qui est aussi générateur de stress chez eux, c'est de devoir... C'est souvent des perfectionnistes. Enfin, vous êtes tous de bons élèves... C'est tous des bacs S mention Bien ou Très Bien. Donc vous êtes des bosseurs, des perfectionnistes... Et je me rends compte, c'est ce que me disent les premières années, ils sont obligés de faire de l'à peu près. Ils n'ont pas le temps d'approfondir et c'est une frustration dingue pour eux. Aller se présenter à un contrôle en se disant qu'ils ont survolé la chose, c'est invivable pour eux »¹⁸²⁴.

L'analyse de similitude (Cf. Figure 47) ainsi que l'analyse de contenu selon la méthode Reinert (classification hiérarchique descendante basée sur les cooccurrences des termes employés dans un texte. Cf. Figure 48

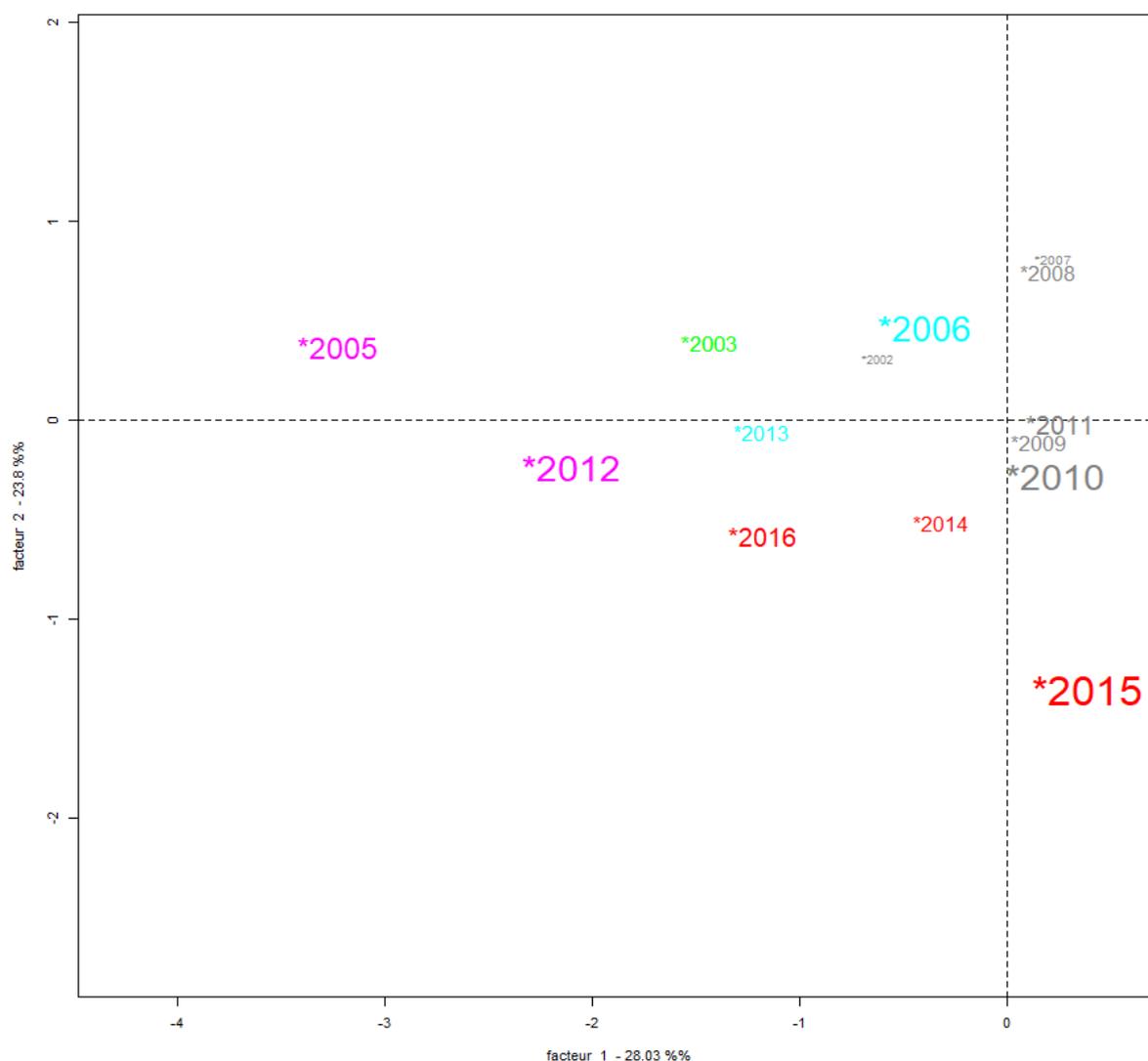


Figure 49) des réponses au questionnaire envoyé en 2016 par nos soins¹⁸²⁵ montrent également

¹⁸²⁴ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

¹⁸²⁵ Nous avons déjà utilisé ces analyses (Cf. Partie 2, chapitre 1, 2.5.1) pour démontrer la pression sociale et l'importance de la réussite au cours de l'année de préparation à l'agrégation.

que cette charge de travail est intrinsèquement liée au temps et à sa gestion au cours des deux premières années d'ENS.

Une analyse de similitude réalisée avec le logiciel IRaMuTeQ® permet d'étudier la proximité et les relations entre les éléments d'un ensemble¹⁸²⁶. Elle permet ainsi de mettre en valeur la fréquence des formes textuelles ainsi que leur proximité avec d'autres termes. Ainsi, dans le graphe présenté ci-dessous, plus un mot apparaît selon une police de grande taille, plus il est représentatif des réponses apportées par les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s. Plus l'arête (c'est-à-dire le lien entre deux termes) est épaisse et plus ces deux formes textuelles apparaissent fréquemment proches l'une de l'autre.

¹⁸²⁶ Claude Flament & Michel-Louis Rouquette, *Anatomie des idées ordinaires : comment étudier les représentations sociales*, Paris : Armand Colin, 2003.

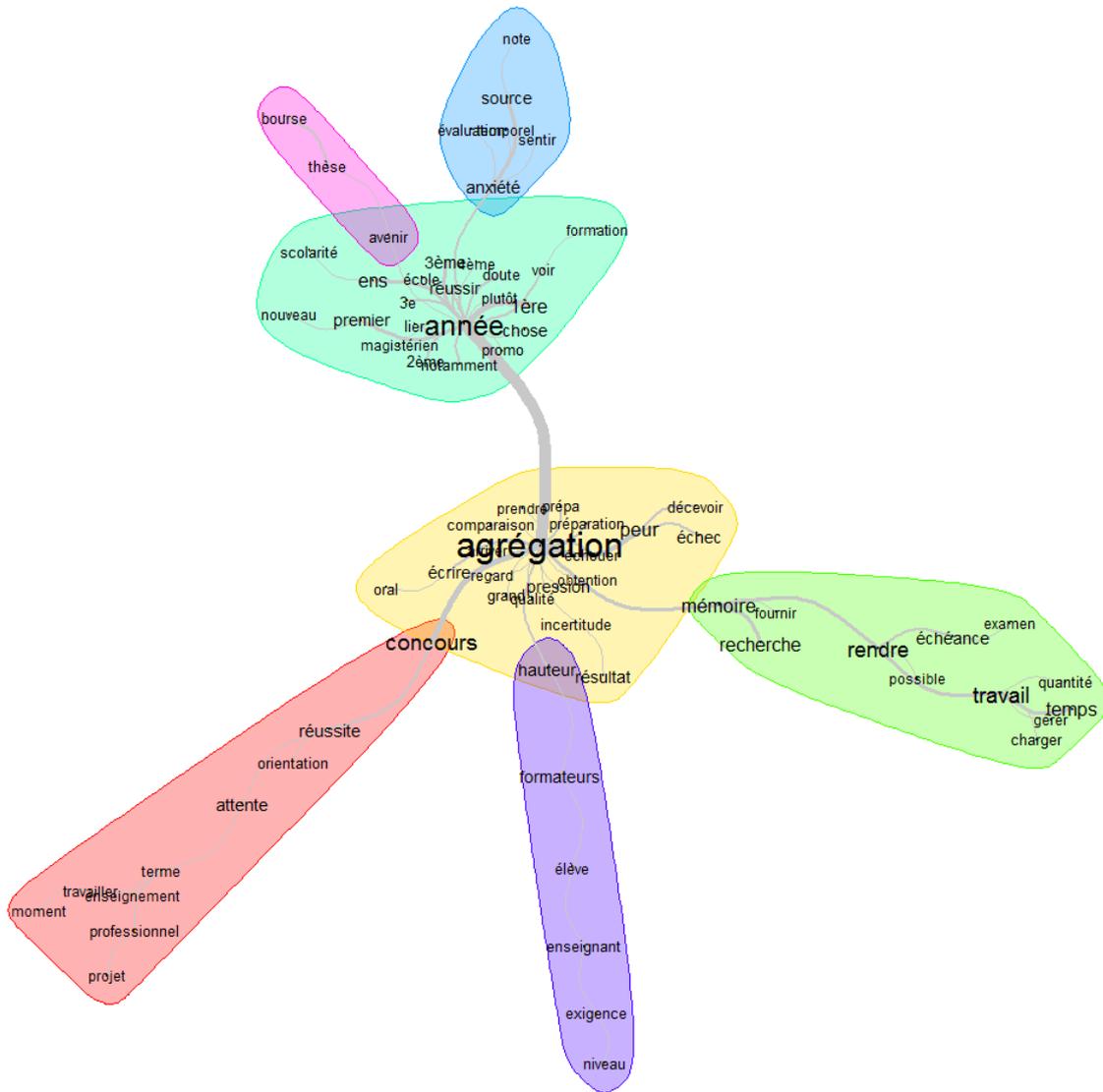


Figure 47 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiants de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)
Analyse de similitudes sur texte brut

Dès lors, la forme textuelle « travail » (qui peut s'étendre au verbe sous toutes ses formes conjuguées ou au nom) est liée à la thématique de la gestion du temps, à celle de la quantité, ainsi qu'à la nécessité de rendre les travaux aux échéances, de fournir du travail pour les examens et les mémoires de recherche. L'analyse de contenu selon la méthode Reinert permet d'aller plus loin. En effet, le dendrogramme (Cf. Figure 48) montre une forte corrélation entre les termes « 1A », « 2A »¹⁸²⁷ et la « charge de travail » qui appartient à la même classe

¹⁸²⁷ Afin d'obtenir de tels résultats, nous avons procédé à un codage du corpus textuel. C'est-à-dire que nous avons regroupé tous les termes qui se réfèrent à la « première année » sous la forme textuelle « 1A ». Nous avons procédé

de discours (17%, classe 1, Figure 48). Le terme « dispersion » qui renvoie indubitablement au manque d’approfondissement relevé par les élèves et étudiant·e·s du département 2SEP fait également partie de ce groupe de formes textuelles. Enfin, la pression temporelle représente également une classe de discours à part entière avec 19,1% d’occurrences. L’importance de ce sentiment est ainsi révélée par le fait qu’il constitue un « monde lexical »¹⁸²⁸ à lui seul.

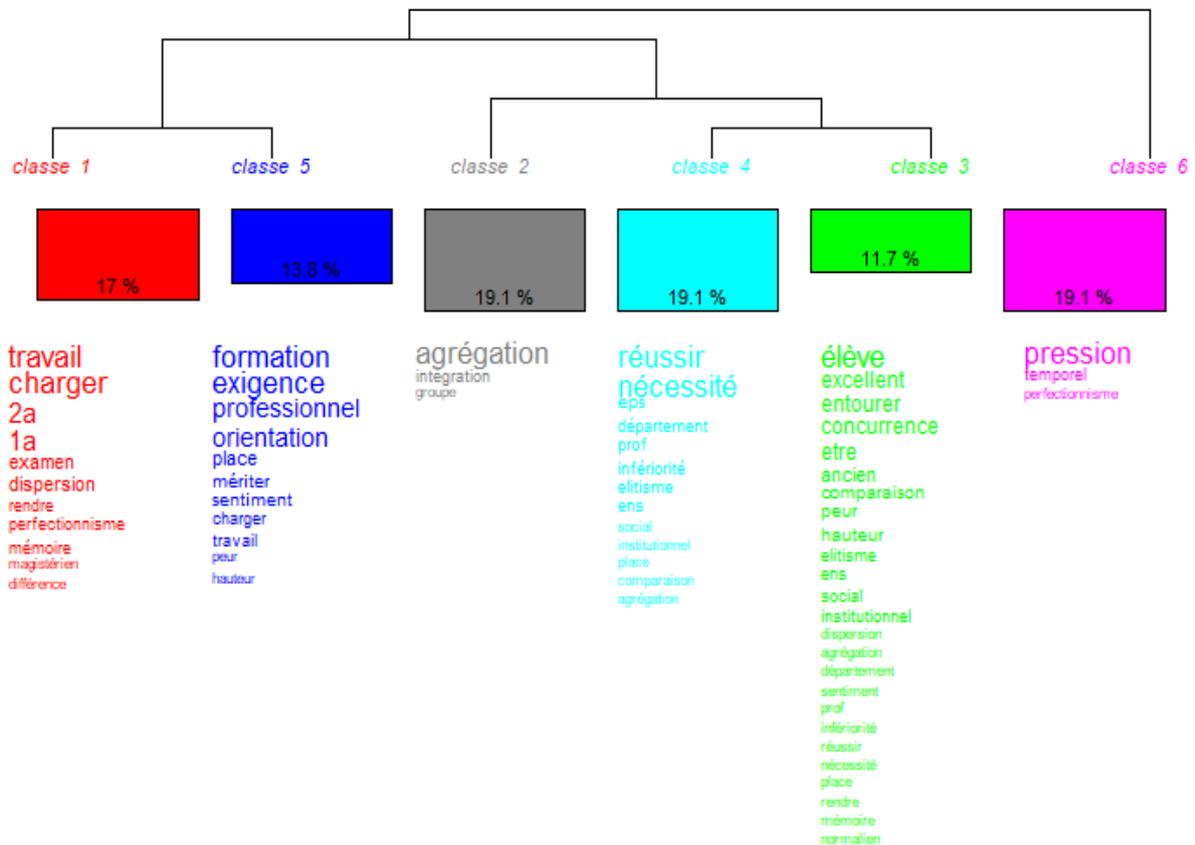


Figure 48 : Les sources d’anxiété des élèves et étudiants de l’ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)
Dendrogramme des classes de discours

ainsi pour tous les termes qui pouvaient se décliner de différentes façons dans le jargon de l’ENS. Par exemple, « l’école normale supérieure », « l’école normale », « normale sup’ » sont des formes textuelles qui ont toutes été encodées sous l’appellation « ENS ».

¹⁸²⁸ Max Reinert, 1993, *op.cit.*

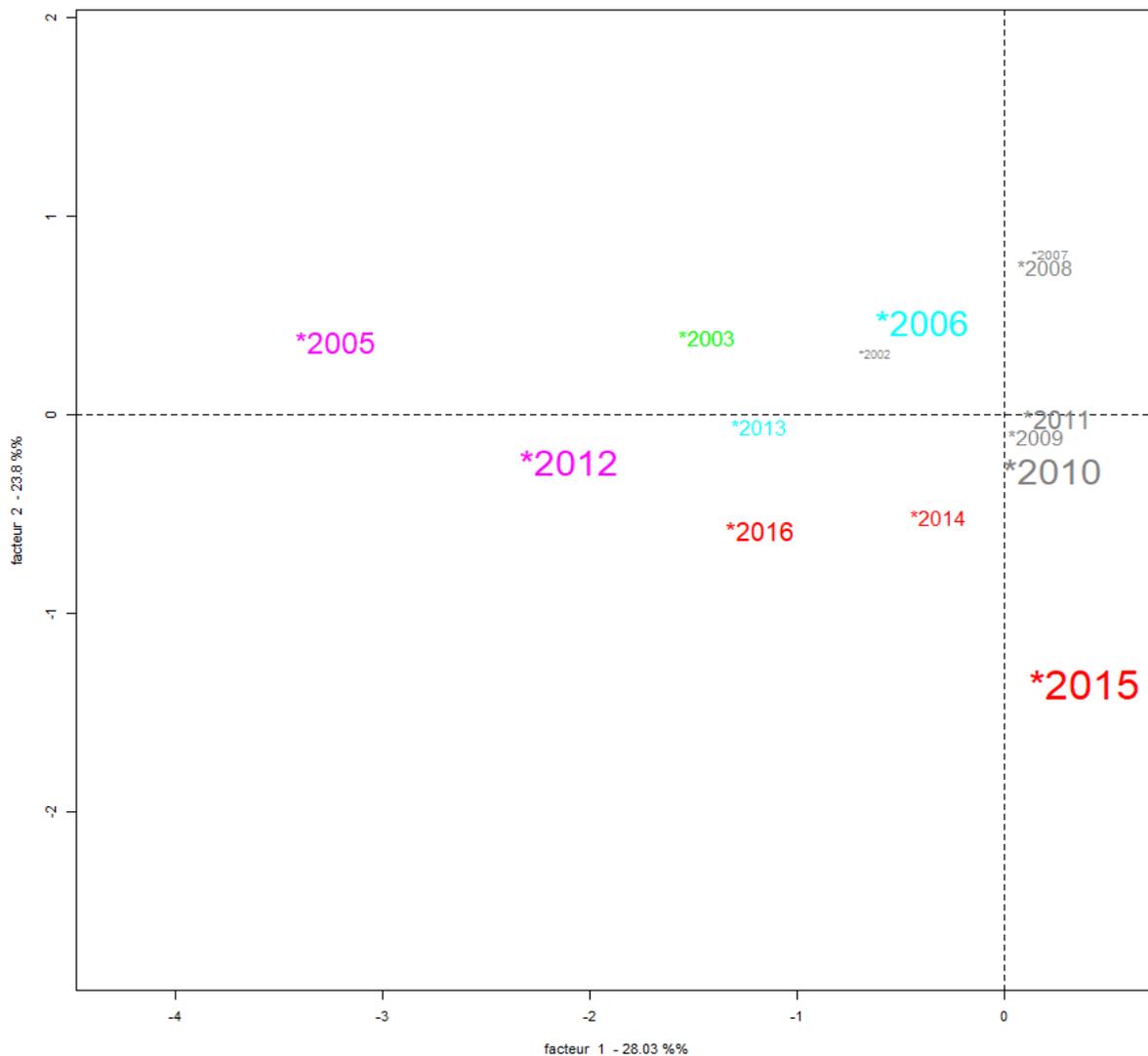


Figure 49) correspondant à l'analyse de contenu selon la méthode de Reinert permet également de démontrer que la classe 1 du dendrogramme est davantage représentative des normalien·ne·s et magistérien·ne·s des promotions 2014, 2015 et 2016, soit les trois années les plus récentes au moment de la passation du questionnaire. Ces trois années coïncident avec la période qui suit l'autonomisation de l'ENS Rennes. Il s'agit donc des premier·ère·s élèves et étudiant·e·s qui subissent la réforme du magistère correspondant au plan quinquennal 2012-2017. Il est néanmoins important de nuancer ces résultats en rappelant qu'il s'agit des années les plus récentes, celles dont les élèves et les étudiant·e·s se souviennent encore parfaitement, voire celles qu'ils ou elles suivent au moment de l'investigation, tandis que les autres promotions ont déjà subi les effets de la mémoire qui feraient peut-être oublier la pénibilité de la charge de travail.

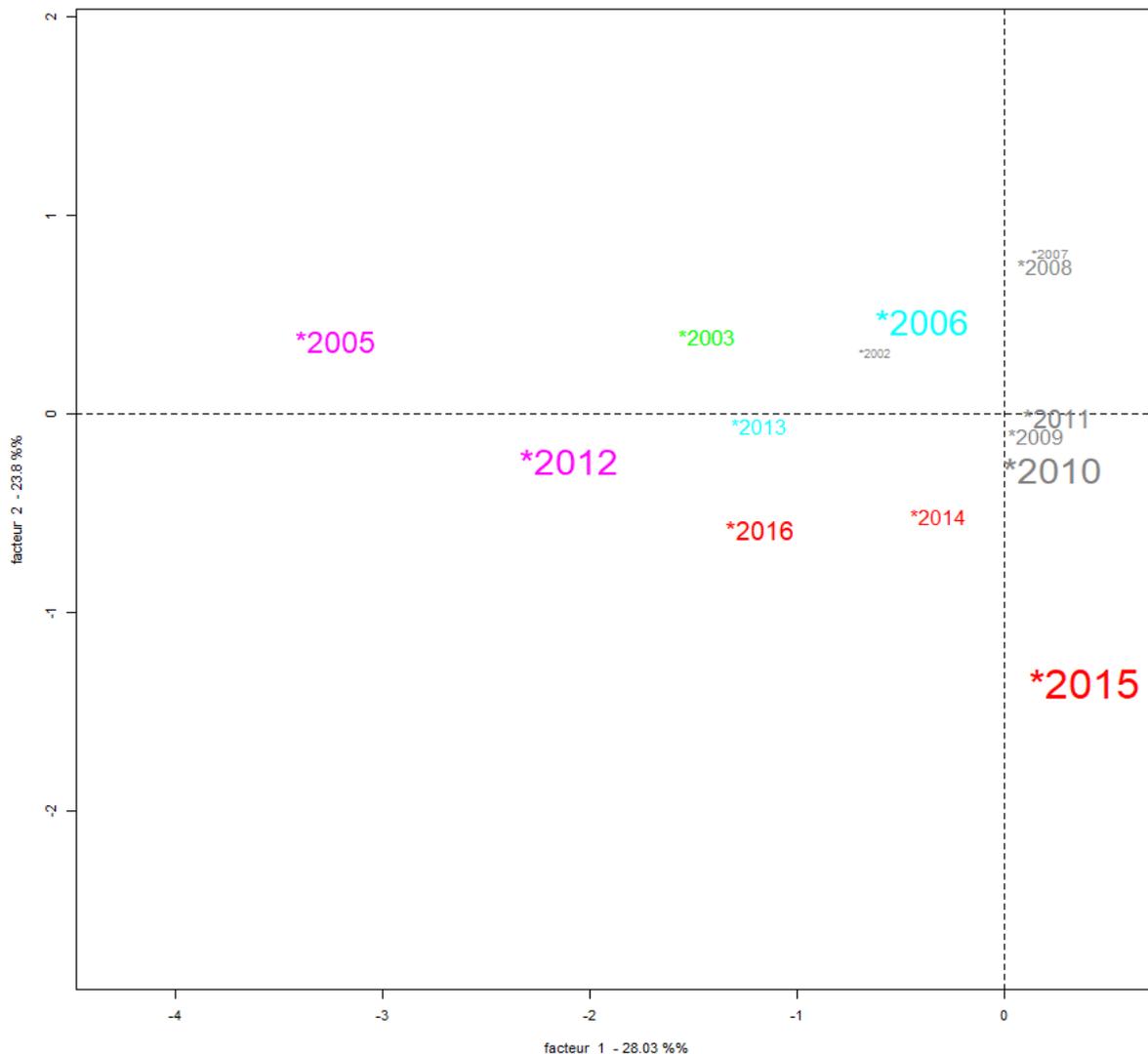


Figure 49 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiants de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)
Analyse factorielle de correspondances en fonction des promotions

De prime abord, la plupart des membres de l'équipe enseignante du département 2SEP assume totalement cette augmentation de la charge de travail :

« Ça leur demande peut-être des fois de faire des sacrifices, sur leur pratique sportive, au moins temporairement. Et puis je pense qu'ils sont un petit peu surpris de la charge de travail au début »¹⁸²⁹.

« Je pense qu'il y a un stress lié à la charge de travail. Donc ça c'est sûr il y a un stress. Cela étant, il faut que ça reste du stress, il ne faut pas que ça se transforme en anxiété. Donc il y a un stress qui est normal compte tenu de la charge de travail, qui est assumée par l'équipe enseignante »¹⁸³⁰.

¹⁸²⁹ Entretien Alexis Le Faucheur, 24 février 2017.

¹⁸³⁰ *Ibid.*

Les formateur·trice·s du département 2SEP contribuent ainsi à mettre en œuvre les paramètres nécessaires à une véritable « *socialisation temporelle* »¹⁸³¹ qui s'organise à partir de l'urgence comme problème et comme impératif de gestion du temps¹⁸³². En effet, le choix de mettre les élèves sous pression temporelle se justifie au regard des objectifs de l'ENS Rennes et du département 2SEP qui est de former des enseignant·e·s-chercheur·se·s de haut niveau. En effet, la première difficulté liée à l'exercice de ce métier résulte de l'articulation entre enseignement et recherche qui nécessite de gérer son temps entre les deux activités. Ainsi 68,7% des maîtres de conférences et des Professeur·e·s des Universités se disent « *tirillés entre l'enseignement et la recherche* »¹⁸³³ et, à ceci, s'ajoutent les suivis de mémoires ou de thèses, les responsabilités collectives au sein de leur composante de rattachement, d'une revue à comité de lecture ou encore du CNU.

*« Il semble que s'opère un changement depuis quelques années par rapport à la gestion du temps : avec un contrôle de plus en plus strict des heures d'enseignement effectuées, avec la mise en œuvre des 35 heures pour le personnel administratif et technique, avec l'augmentation de tâches multiples liées à l'enseignement et à la difficulté à garder du temps pour maintenir un certain niveau de recherche, les universitaires commencent à compter leur temps »*¹⁸³⁴.

Dès lors, l'apprentissage « de l'urgence » et « dans l'urgence » implique une socialisation précoce des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s à l'une des facettes du métier d'enseignant·e-chercheur·se.

Néanmoins, Olivier Kirzin considère que la charge de travail évolue au détriment du bien-être des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s et considère qu'elle devient dangereuse pour leur santé :

*« Chaque année, au conseil de département, on dit "ah les premières années, ils se plaignent du boulot". On dit ça une fois, deux fois, trois fois, on dit ça depuis quatre ans et là, cette année, on parle même de burn-out quoi ! là, il faut réfléchir à la somme de travail que l'on donne parce que je pense que l'on charge la mule dangereusement quoi »*¹⁸³⁵.

Subséquemment, en 2016, l'équipe enseignante semble vouloir prendre en considération le ressenti des élèves. Après avoir envoyé un questionnaire aux élèves et aux étudiant·e·s du département 2SEP, les formateur·trice·s semblent remettre en question un tel modèle :

¹⁸³¹ Muriel Darmon, 2013, *op.cit.* p. 148.

¹⁸³² *Ibid.*

¹⁸³³ Marie-Françoise Fave-Bonnet, « Le métier d'enseignant-chercheur : des missions contradictoires ? », in : *Recherche & Formation*, 15 | 1994, 11-34.

¹⁸³⁴ Marie-Françoise Fave-Bonnet, « Conflits de missions et conflits de valeurs : la profession universitaire sous tension », in : *Connexions*, 78 | 2002, 31-45, p. 41.

¹⁸³⁵ Entretien Olivier Kirzin, 7 juin 2018.

« La répartition de la charge de travail fait l'objet de discussions au niveau de l'équipe pédagogique et certaines adaptations prendront effet dès cette année »¹⁸³⁶.

Les enseignant·e·s et, plus particulièrement, Alexis Le Faucheur, responsable de la formation en première année au département 2SEP constatent qu'une seule journée « officielle » (c'est-à-dire où des cours sont programmés) consacrée aux enseignements spécifiques de l'ENS n'est pas suffisante. Dès lors, il est évoqué qu'une demi-journée supplémentaire « *pourra être balisée en plus du lundi pour les enseignements spécifiques de l'ENS. Ceci devra impacter favorablement la répartition de la charge de travail, la qualité du travail, le recours à d'autres formats pédagogiques (séminaires, groupes de travail, rencontres facilitées et multipliées avec les enseignants du 2SEP)* »¹⁸³⁷. Il n'est pas évoqué de diminuer la charge de travail. Il s'agit bien de mieux l'organiser et de mieux la répartir dans la semaine.

Néanmoins, les choses ne semblent pas changer les années suivantes. Dans les premières publications des actuel·le·s et ancien·ne·s élèves, la thématique de l'anxiété est d'ordinaire réservée aux paragraphes liés à la préparation à l'agrégation externe d'EPS. Néanmoins, à partir de 2017, la rhétorique du stress et de l'angoisse du·de la normalien·ne commence à émerger des articles publiés par les élèves de première année :

« Faites la différence entre stress (purée, faut vraiment que je m'y mette, c'est chaud) et anxiété (je ne dors plus, trop de choses me préoccupent) car si l'un permet de s'activer, l'autre est une pathologie et doit être traitée comme telle : On en parle et on prend du repos »¹⁸³⁸.

Pour une normalienne de la promotion 2014, qui évoque ici l'année universitaire 2016-2017, la formation se construit progressivement. La charge de travail est jugée trop lourde pour ses camarades et elle-même dans la mesure où ils·elles ont « *essayé de faire du qualitatif* »¹⁸³⁹ pour chaque travail à rendre. Par conséquent, pour cette élève du département, il n'est pas possible de tout concilier. La formation à et par la recherche se fait au détriment de la préparation à l'agrégation et *vice-versa* :

« On s'est un peu tué la santé, le sommeil et tout, et l'année d'après, ils ont fait des choix. Et pour le coup ils ont fait une autre forme d'anxiété qui est celle de l'échec, des rattrapages, des remarques des profs »¹⁸⁴⁰.

¹⁸³⁶ Alexis Le Faucheur, « La formation en 1A au département : bilan et perspectives », in : *Bulletin de l'A3*, 8 | 2016, p. 24.

¹⁸³⁷ *Ibid.*

¹⁸³⁸ Un élève de la promotion 2017, « les 1A – promo 2017 », in : *Bulletin de l'A3*, 10 | 2018, p. 47.

¹⁸³⁹ Entretien élève, promotion 2014, 29 mai 2017.

¹⁸⁴⁰ *Ibid.*

En d'autres termes, le·la normalien·ne n'a pas d'autre choix que de sacrifier son temps libre et parfois sa santé pour répondre aux exigences d'une excellence qui s'exprime dans la polyvalence entre la recherche et l'agrégation :

« Je réussis à encaisser cette charge de travail mais mes temps de loisir (entraînement, lecture ou tout simplement rentrer chez ses parents) s'ils ne sont pas considérablement réduits sont tout simplement supprimés »¹⁸⁴¹.

Dans le questionnaire envoyé par nos soins aux actuel·le·s et ancien·ne·s normalien·ne·s, magistérien·ne·s et auditeur·trice·s libres, la question de la pratique sportive est abordée. Nous leur avons ainsi demandé leur temps de pratique sportive hebdomadaire avant de rentrer à l'ENS (Cf. Figure 50), leur type de pratique sportive (en club ou en dehors ; Cf. Figure 51), ainsi que leur niveau de pratique (international, national, régional, départemental ou pas de compétition ; Cf. Figure 52). Dès lors, avant d'entrer à l'ENS, 34% des élèves et étudiant·e·s du département 2SEP pratiquent une activité sportive cinq fois ou plus par semaine, 46% d'entre eux·elles pratiquent trois à cinq fois par semaine, 16% d'entre eux·elles pratiquent une à deux fois par semaine, tandis que seulement 4% pratiquent moins d'une fois par semaine.

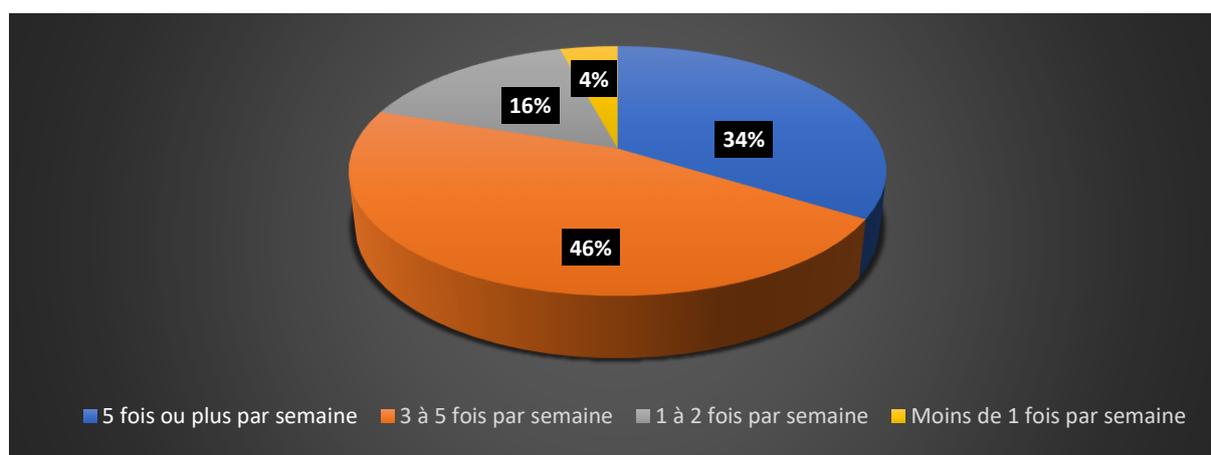


Figure 50 : Pratique sportive hebdomadaire des élèves et étudiant·e·s du département 2SEP (2002-2017)

Cette pratique sportive s'effectue majoritairement à la fois en club et en dehors (68% ; Cf. Figure 51). 24% des élèves et étudiant·e·s des promotions 2002 à 2017 pratiquent exclusivement au sein d'un club sportif, tandis que 6% pratiquent exclusivement en dehors. Enfin, seulement 2% d'entre eux·elles n'ont aucune pratique sportive régulière.

¹⁸⁴¹ Archives personnelles de Thibault Querio (promotion 2015), Questionnaire dispensé aux élèves et étudiant·e·s de première année par le département 2SEP, 2015.

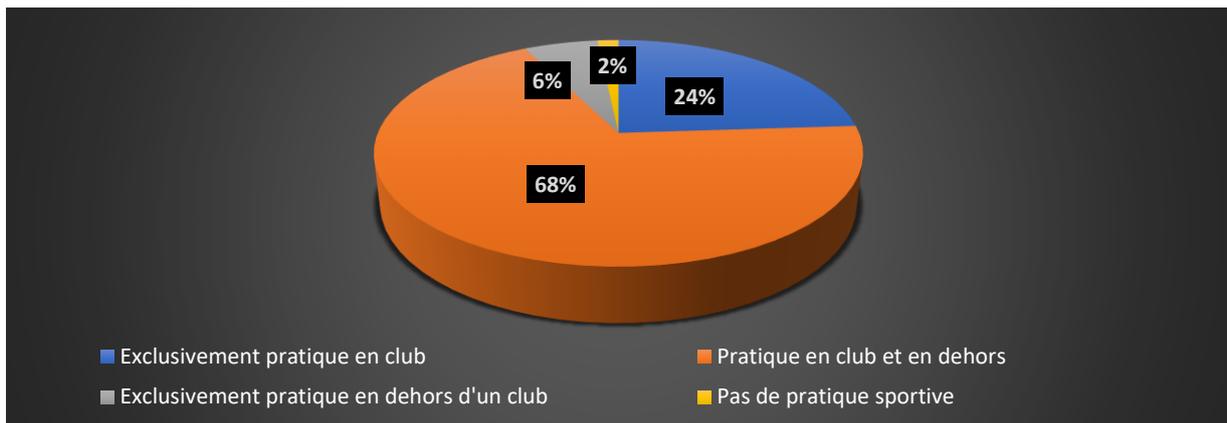


Figure 51 : Type de pratique sportive des élèves et étudiant-e-s du département 2SEP (2002-2017)

Enfin, la grande majorité des élèves et étudiant-e-s du département 2SEP sont des compétiteurs·trices. Effectivement, 5% ont participé à des compétitions internationales, 49% à des compétitions nationales, 36% ont un niveau régional, 7%, un niveau département et seulement 3% d'entre eux·elles n'ont jamais fait de compétition (Cf. Figure 52).

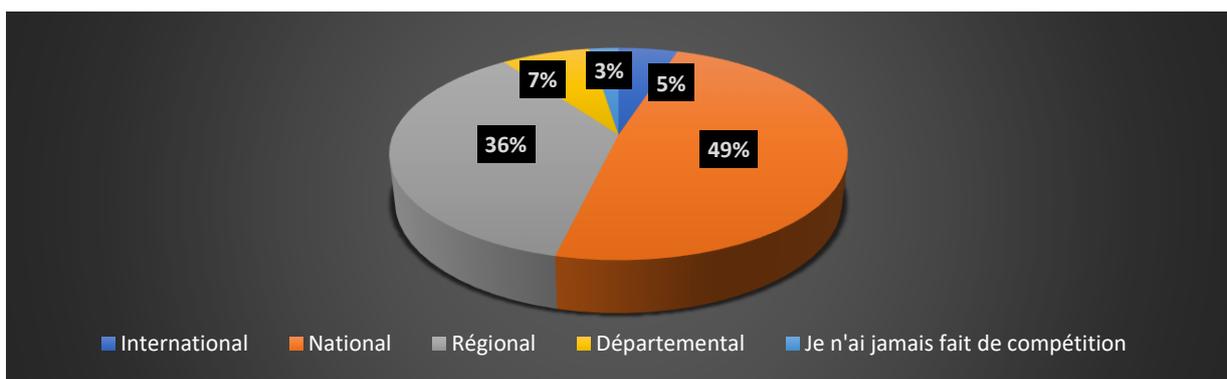


Figure 52 : Niveau de pratique sportive des élèves et étudiant-e-s du département 2SEP (2002-2017)

Une dernière question permet de se faire une idée de l'impact de l'entrée à l'ENS sur leur pratique sportive : « Avez-vous réduit votre pratique sportive lorsque vous êtes entré-e à l'ENS ? (1 = totalement arrêté ; 5 = augmenté le nombre d'entraînement) ». Le graphique ci-dessous (Cf. Figure 53) représente ainsi les augmentations, les maintiens ou les diminutions de la pratique sportive des élèves et étudiant-e-s du département 2SEP. Entre 2012 et 2017, les courbes des arrêts partiels (courbe en orange : de 16,7% en 2012 à 50% en 2017) et des arrêts complets (courbe en bleu foncé : de 7,1% en 2012 à 40% en 2016) affichent une certaine tendance à l'augmentation, tandis qu'aucun élève ou étudiant-e n'a augmenté son nombre d'entraînement en arrivant à l'ENS (courbe en bleu clair : 0% depuis 2011).

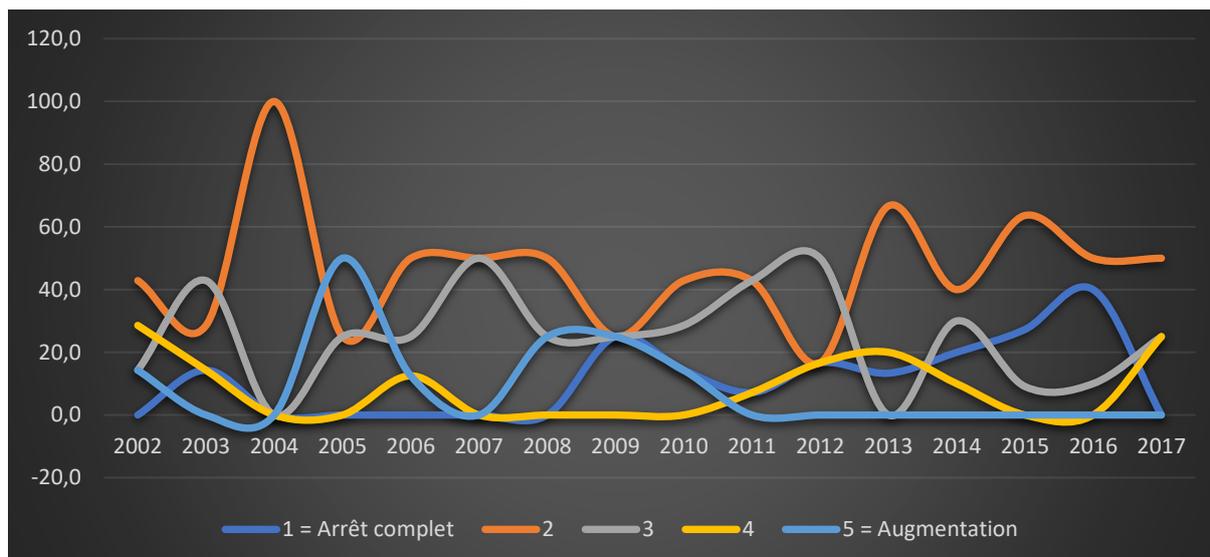


Figure 53 : Impact de l'entrée à l'ENS sur la pratique sportive des élèves et étudiant-e du département 2SEP (2002-2017)

Dès lors, l'analyse quantitative corrobore les données qualitatives précédemment citées. Les élèves et les étudiant·e·s du département 2SEP semblent devoir choisir entre leurs loisirs sportifs et leur formation. Le modèle d'excellence repose alors exclusivement sur les principes théoriques et scientifiques du sport et de l'activité physique. Ainsi, les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s choisissent parfois de privilégier une forme d'excellence au détriment d'une autre en adéquation avec leur souhait professionnel :

« Il vaut mieux cibler, faire mieux les choses que pleins de choses. Et parfois il ne faut pas oublier que même si, à la fin de l'année, on est content du travail accompli, parfois ça s'est fait au prix de sacrifices »¹⁸⁴².

Ainsi, certain·e·s choisissent de focaliser leurs efforts sur la préparation à l'agrégation tandis que d'autres la délaissent au profit de leurs travaux de recherche. Ce rapport au temps sensiblement proche du modèle de gestion des classes préparatoires aux grandes écoles engendre la fabrique d'un·e agrégé·e-docteur·e telle que l'ENS la conçoit. Cet état de fait conduit Julien Salliot, un ancien normalien de la promotion 2003, à publier en interne un communiqué intitulé « Notre département 2SEP va mal » dans lequel il pose la question du formatage :

« Vous, étudiants, que garderez-vous de votre passage à l'ENS si ce n'est une « machine à agréger », une connaissance du milieu de la recherche et de ses rouages, et une bande de copains ? [...] Est-ce digne de la « formation culturelle et scientifique de haut-niveau » que vise l'institution ? »¹⁸⁴³.

¹⁸⁴² Entretien élève, promotion 2014, 29 mai 2017.

¹⁸⁴³ Archives personnelles, Julien Salliot, « Notre département 2SEP va mal », mars 2013.

En effet, les ancien·ne·s élèves du département EPS/2SEP critiquent vivement l'évolution des deux premières années de formation du magistère :

« A force de leur en donner de trop, finalement, on ne fait pas bien les choses. Nous, on avait moins de travail, mais du coup... Je ne veux pas dire qu'on faisait mieux les choses mais on pouvait investir ce temps-là dans plein de choses qui nous permettaient de nous épanouir. Moi, j'ai l'impression de m'être épanoui pendant 4 ans. Je n'ai pas l'impression qu'ils s'épanouissent »¹⁸⁴⁴.

« Pas facile pour l'élève de première année de s'ouvrir l'esprit hors du champ de ses études, de s'impliquer à l'A3EPS, de s'intéresser à la vie de son département pour y développer un regard critique »¹⁸⁴⁵.

Ainsi, ces ancien·ne·s élèves ne partagent pas les représentations de l'excellence avec les membres de l'équipe pédagogique du département 2SEP. Pour l'ENS, cette notion se décline selon différents paramètres. Il s'agit d'une part d'être lauréat·e de l'agrégation et plus le rang est élevé, plus l'élève ou l'étudiant·e est excellent·e. D'autre part, les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s doivent poursuivre en formation doctorale et parler anglais couramment. Si la thèse s'effectue en cotutelle avec une université étrangère et anglophone, l'élève ou l'étudiant·e aura ainsi décrocher le graal de la reconnaissance de l'ENS. Les ancien·ne·s élèves, cités *supra*, considèrent que l'institution formate les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s en les contraignant à s'investir dans leur formation et non dans d'autres domaines dans lesquels ils pourraient s'épanouir :

« A l'inverse, je dénonce aujourd'hui un système de formation où l'étudiant voit ses choix très réduits et se conforme avec une certaine passivité à une norme bien établie...un formatage en bonne et due forme »¹⁸⁴⁶.

Cet ancien normalien, entré au département EPS en 2003, observe les trajectoires professionnelles de ses camarades et prône la richesse de la diversité des profils que la formation suivie a pu engendrer à cette époque. L'augmentation de la charge de travail contribue amplement au formatage des trajectoires professionnelles des élèves et des étudiant·e·s de l'ENS. En effet, durant leurs quatre années de magistère, les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s, submergé·e·s, n'ont pas le temps de réfléchir à leur projet professionnel. Le sentiment d'autocontrainte s'exprime ainsi également au regard des objectifs qui demeurent attrayants pour les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s du département 2SEP :

« Mais je ne jette aucunement la pierre sur les étudiants. A leur place, en entrant avec la quasi-certitude de sortir de formation, agrégé·e d'EPS et/ou docteur·e en étant sérieux·se

¹⁸⁴⁴ Entretien élève, promotion 2007, 22 novembre 2017.

¹⁸⁴⁵ Archives personnelles, Julien Salliot, « Notre département 2SEP va mal », mars 2013.

¹⁸⁴⁶ *Ibid.*

(pour ne pas dire “en appliquant les consignes”), je suis persuadé que je m’emploierais à faire plus ou moins scrupuleusement mon métier d’élève, et à me laisser guider tranquillement vers la norme établie »¹⁸⁴⁷.

Dès lors, ces ancien·ne·s élèves perçoivent le département 2SEP comme une institution contraignante et favorisant l’objectif de devenir chercheur·se ou enseignant·e-chercheur·se. Cette différence de conception semble inhérente à l’évolution du modèle d’excellence au sein du département 2SEP. Les ancien·ne·s élèves et étudiant·e·s, qui bénéficiaient de davantage de temps libre et de davantage de marge de manœuvre, avaient la possibilité de développer un esprit critique vis-à-vis de leur formation, tandis que l’augmentation de la charge de travail engendre une certaine aliénation des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s. Le temps passé à réaliser des travaux pratiques, des mémoires, des productions écrites liées à l’agrégation, les engage à se laisser porter par la formation qui leur est proposée au département 2SEP.

1.3. Un enjeu démocratique et social

De la même façon que dans la précédente partie de cette thèse, le formatage des trajectoires professionnelles est induit par le sentiment d’autocontraintes et s’exerce d’autant plus allègrement que les normalien·ne·s perçoivent un salaire :

« On est normalien, on est payé pour ce qu’on fait et le fait qu’il y ait un haut niveau d’exigence et qu’on doit beaucoup travailler c’est la moindre des choses pour moi, c’est un devoir »¹⁸⁴⁸.

Néanmoins, les magistérien·ne·s sont également soumis·e·s à l’augmentation de la charge de travail, à l’apprentissage de l’urgence et à la socialisation temporelle inhérente à un *ethos* de l’enseignant·e-chercheur·se. Cet alourdissement de l’exercice du métier d’élève ou d’étudiant·e de l’ENS interroge d’autant plus qu’elle soulève un enjeu démocratique en ce qui concerne celles et ceux qui ne touchent pas de salaire à la fin du mois. En effet, si les élèves-fonctionnaires disposent d’un statut qui leur permet de ne pas travailler en parallèle de leurs études, ce n’est pas le cas des étudiant·e·s de l’ENS :

« En fait alors avant je me disais : “C’est le statut de normalien, c’est comme ça, c’est le système”. En fait maintenant je me dis que ce n’est pas possible autrement, c’est-à-dire que là pour le coup, en tout cas dans notre département, alors ce n’est pas forcément le cas partout mais, concrètement on n’a pas le temps de bosser à côté, c’est-à-dire qu’on ne pourrait pas assurer la charge de travail en bossant à côté »¹⁸⁴⁹.

¹⁸⁴⁷ *Ibid.*

¹⁸⁴⁸ Entretien élève, promotion 2014, 29 mai 2017.

¹⁸⁴⁹ *Ibid.*

Qu'en est-il donc de l'étudiant·e de STAPS, recruté·e sur dossier à l'issue de sa deuxième année de licence, dont les parents ne peuvent assumer la responsabilité financière ? Il·elle serait alors contraint·e d'abandonner une formation qui lui permettrait d'être agrégé·e d'EPS et/ou de devenir docteur·e parce qu'il ne peut pas répondre à la fois aux injonctions de l'ENS et aux exigences de la vie. Les classes sociales défavorisées sont ainsi exclues avant même la lecture des dossiers. Il s'agit ainsi d'une forme d'excellence élitiste à l'extrême opposé de l'esprit des Écoles normales supérieures de la III^e République. Cet état de fait va ainsi à l'encontre des objectifs de diversité sociale affichés par les ENS. En effet, depuis 2008, l'ENS s'engage dans une perspective de développement durable visant à réduire les inégalités sociales d'accès aux Grandes Écoles. Par exemple, depuis 2008 et jusqu'en 2018, l'antenne de Bretagne (devenue ENS Rennes) participe aux cordées de la réussite en instituant un partenariat entre l'ENS et des lycées situés dans des quartiers prioritaires :

« Ce partenariat peut prendre la forme d'actions multiples comme le tutorat, l'accompagnement académique et scolaire, l'accompagnement culturel ou l'internat »¹⁸⁵⁰.

En 2015, l'ENS Rennes met en place un groupe de travail pour réfléchir aux facteurs de genre et facteurs sociaux dans le recrutement des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s¹⁸⁵¹. En 2017, l'ENS Rennes s'engage dans un parcours d'excellence afin d'accompagner des jeunes en réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+) de la troisième à l'enseignement supérieur¹⁸⁵². De surcroît, l'augmentation de la charge de travail empêche les élèves et étudiant·e·s du département 2SEP à participer à de telles actions :

« Cela nous laisse très peu de temps libre pour nous (pour être autant impliqué dans son sport et son club qu'avant, pour faire d'autres activités plus culturelles mais tout autant nécessaires à notre ouverture d'esprit telles que visiter des lieux, aller au théâtre, au cinéma, faire du soutien scolaire...) »¹⁸⁵³.

Pourtant, cet objectif de diversité sociale est encore d'actualité. En effet, le 13 juin 2019, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation confie à chacun des directeurs et présidents des quatre ENS de lui faire des « propositions de nature à permettre d'augmenter, de manière significative et selon un

¹⁸⁵⁰ Communiqué de Presse : Valérie Pécresse, « Les cordées de la réussite : un accès pour tous à l'enseignement supérieur », 19 novembre 2008, en ligne : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22990/les-cordees-de-la-reussite-un-acces-pour-tous-a-l-enseignement-superieur.html>, consulté le 24 juillet 2020.

¹⁸⁵¹ Archives de l'ENS Rennes, « Diversité dans le recrutement des normalien·ne·s : proposition du groupe de travail », mai 2016.

¹⁸⁵² Site internet de l'ENS Rennes, Rubrique « L'école – Développement durable – Ouverture sociale », <http://www.ens-rennes.fr/ouverture-sociale/>, mise à jour du 29 janvier 2020, consulté le 24 juillet 2020.

¹⁸⁵³ Archives personnelles de Thibault Querio (promotion 2015), Questionnaire dispensé aux élèves et étudiant·e·s de première année par le département 2SEP, 2015.

calendrier ambitieux, la proportion d'étudiants issus des milieux les moins favorisés »¹⁸⁵⁴. Enfin, à la suite de l'accueil favorable à la session du Conseil d'administration du 13 mars 2020, l'ENS Rennes décide la création de 12 allocations normaliennes, attribuées, dès la rentrée 2020, à des étudiant·e·s admis·es en première année, sur la base de leur excellence académique et sur critères sociaux. Cette allocation s'élève à un montant de 1000 € par mois sur 12 mois pour l'ensemble des quatre années de magistère :

*« Les modalités pratiques d'attribution, définies en fonction des départements d'enseignement, seront précisées ultérieurement »*¹⁸⁵⁵.

Le département 2SEP devrait ainsi bientôt préciser davantage les modalités pratiques d'attribution. Nous pouvons également commencer à nous interroger sur la dimension contractuelle de ces allocations : les bénéficiaires de ces bourses seront-ils-elles également soumis·es à l'engagement décennal ? Le processus d'autocontraintes inhérent au salariat des normalien·ne·s se manifestera-t-il de la même façon chez ces élèves ouvrier·ère·s ? Des mesures ont-elles été prises pour contrecarrer les effets collatéraux du salariat ?

Afin de conclure à propos de l'augmentation de la charge de travail, il s'agit d'un phénomène nécessaire et assumé par l'équipe pédagogique. En effet, contraindre l'emploi du temps des élèves et étudiant·e·s de l'ENS, c'est les socialiser à la maîtrise du temps et de l'urgence et ainsi, les préparer à leur futur métier d'enseignant·e-chercheur·se. En effet, l'accroissement du temps de travail personnel engendre d'autant plus le formatage des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s par l'institution. Les élèves et étudiant·e·s du département 2SEP ont l'impression de ne pas disposer d'assez de temps pour pratiquer une activité sportive, pour travailler afin de payer leurs études, ou encore pour participer aux missions de développement de la diversité sociale au sein des Grandes Écoles. Dès lors, selon certain·e·s ancien·ne·s élèves, il s'agit d'une formation contraignante, limitant l'épanouissement et le développement de l'esprit critique des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s qui doivent satisfaire aux exigences de l'ENS en devenant agrégé·e·s-docteur·e·s.

¹⁸⁵⁴ Archives de l'ENS Rennes, Marc Mézart, directeur de l'ENS Paris, Pascal Mognol, président de l'ENS Rennes, Jean-François Pinton, président de l'ENS Lyon et Pierre-Paul Zalio, président de l'ENS Paris-Saclay, Rapport « Diversité sociale dans les Écoles normales supérieures », 14 octobre 2019.

¹⁸⁵⁵ Site internet de l'ENS Rennes, Rubrique « Actualités », « Création d'allocations normaliennes pour l'ENS Rennes », mise à jour du 15 avril 2020, <http://www.ens-rennes.fr/espace-presse/creation-d-allocations-normaliennes-pour-l-ens-rennes-293738.kjsp?RH=1189693780809>, consulté le 24 juillet 2020.

2. La recherche avant tout ?

Pour le vice-président délégué à la formation de l'ENS Rennes, Laurent Dehouck, la principale mission de la structure consiste à « épanouir les talents singuliers de chaque élève qui nous rejoint... vers le Doctorat »¹⁸⁵⁶. Au cours d'un entretien avec un média local (Campus Channel), il évoque l'importance du rôle de l'institution et de la formation reçue dans la prise de décision des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s de poursuivre en thèse :

*« On les oriente beaucoup vers des Doctorats [...] 70% des élèves continuent en doctorat. Je peux vous assurer que quand ils arrivent au début, [...] l'idée d'un Doctorat n'est pas celle qui les enchante le plus »*¹⁸⁵⁷.

L'objectif de ce paragraphe consiste à mettre en exergue l'impact du département 2SEP sur les choix des acteurs en matière de trajectoires professionnelles. Il s'agit ainsi de démontrer la façon dont l'ENS Rennes participe à la structuration des parcours de vie des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s en prenant l'exemple du département Sciences du sport et éducation physique.

2.1. L'année de « PréLab » ou la fin de la prédominance de l'agrégation

Avant 2015, les élèves et étudiant·e·s de l'ENS Rennes ont la possibilité de réaliser un « parcours recherche ». Les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s du département 2SEP faisant ce choix ne participent pas à l'année de préparation à l'agrégation externe d'EPS. Au lieu de passer ce concours, ils effectuent une année de « Master 2 recherche en France ou à l'étranger » (Cf. Figure 54). En quatrième année de Magistère, les élèves et étudiant·e·s qui suivent un « parcours Recherche » terminent leur cursus avec un stage de « Pré-Doctorat ». Les magistérien·ne·s en profitent souvent pour commencer leur thèse tandis que les normalien·ne·s doivent impérativement accomplir quatre années universitaires complètes à l'ENS. Les CDSN sont effectivement attribuées à la fin de la quatrième année et les magistérien·ne·s ne peuvent pas y prétendre.

¹⁸⁵⁶ Archives internet, Vidéo Laurent Dehouck, in : « Notre oral sur Campus Channel », 7 décembre 2018, (publiée le 10 décembre, consultée le 5 mai 2020), 0:50.

¹⁸⁵⁷ *Ibid.*, 3:50.

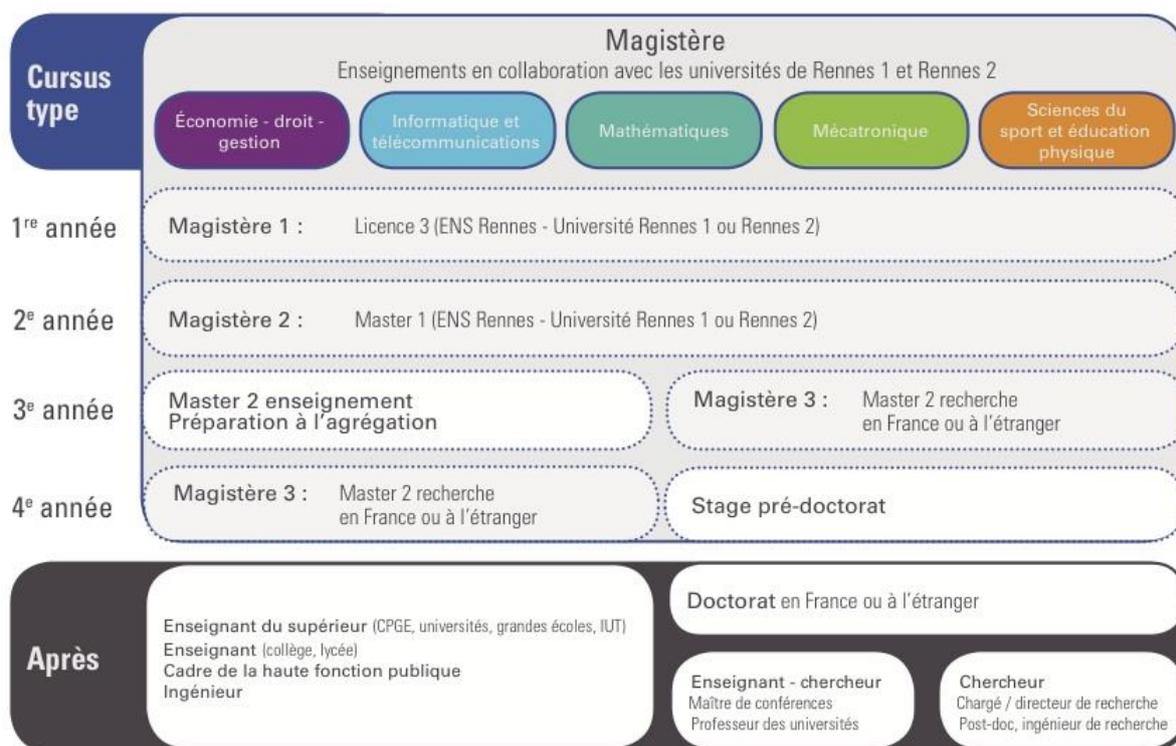


Figure 54 : Parcours de formation – Magistère antenne de Bretagne de l’ENS Cachan / ENS Rennes – Valable jusqu’en 2015

En 2015, afin de ne pas interrompre le lien entre le Master 2 recherche et le doctorat, le Conseil scientifique décide de créer une année de « PréLab » qui s’insère donc entre la première et la deuxième année de master. Il s’agit alors d’effectuer un stage d’au moins 200 heures et d’une durée maximale de 6 mois dans un laboratoire de recherche, en France ou à l’étranger¹⁸⁵⁸. L’objectif principal de la formation est de se former et d’acquérir les compétences d’autonomie et de créativité en situation de recherche dans un laboratoire. Durant l’année de « PréLab », l’élève ou l’étudiant·e est ainsi le·la principal·e auteur·e d’un projet qui doit s’inscrire de manière formelle dans un programme de formation. Les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s qui souhaitent s’inscrire en année de « PréLab » doivent préparer et négocier ce projet au cours d’un entretien avec le directeur du département afin d’obtenir une autorisation formelle¹⁸⁵⁹.

« Il y a un nouveau dispositif depuis peu, depuis l’année dernière on va dire, qui est le PréLab où les élèves vont faire une année donc à la place de passer l’agrégation. Ils vont commencer à préparer leur projet de recherche à travers soit des stages dans des laboratoires en France et/ou à l’étranger, ou la possibilité de faire un complément de formation en refaisant un autre type de Master 1 ou un Master 2 pour compléter leurs connaissances »¹⁸⁶⁰.

¹⁸⁵⁸ Archives de l’ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil scientifique, 5 juin 2015.

¹⁸⁵⁹ Archives de l’ENS Rennes, « Règlement du diplôme d’établissement PréLab à l’ENS Rennes : préparation à l’innovation et à la R&D », Document d’accompagnement présenté au Conseil scientifique, séance du 5 juin 2015.

¹⁸⁶⁰ Entretien Alexis Le Faucheur, 24 février 2017.

Au cours de cette année de « PréLab », l'enjeu est de confronter l'élève ou l'étudiant·e aux différentes facettes du métier de chercheur·se :

« Epreuve 1 : Rédaction et soutenance du projet de recherche (avancées prévues par rapport à l'état de l'art, programme d'étude détaillé, budget prévisionnel, rapport d'étonnement sur les PréLab du département de l'année précédente, etc.). Le projet contiendra nécessairement l'analyse d'un ou plusieurs articles du laboratoire d'accueil en lien avec le projet de stage. La discussion qui suit la présentation orale aura pour objectif de discuter le projet de recherche.

Epreuve 2 : Rédaction d'un rapport écrit intermédiaire au tuteur pédagogique après trois mois de stage, validé par l'encadrant du laboratoire.

Epreuve 3 : Remise d'un rapport final sur les résultats obtenus et les conditions de leurs réalisations. Une attention particulière sera attachée à la rédaction du résumé qui pourra être utilisé à des fins de communications externes ou internes.

Epreuve 4 : Soutenance devant un jury constitué par le directeur du département, de trois enseignant·e·s-chercheur·se·s dont l'un au moins extérieur à l'ENS Rennes et remise de deux posters, un en français et un en anglais. Ces posters pourront être utilisés à des fins de communications externes ou internes

[...]

L'échec à une année de PréLab conduit à une mise en congé pour insuffisance de résultat (CIR), s'il résulte d'une intention manifeste de se soustraire aux obligations figurant dans ce règlement ou si la moyenne finale est inférieure à 12 »¹⁸⁶¹.

Entre 2002 et aujourd'hui, cette pratique demeure, cependant, minoritaire. Au département 2SEP, cela concerne un magistérien pour les promotions qui entrent à l'ENS entre 2002 et 2004, soit 0,59% ou une moyenne de 1 élève ou étudiant·e tous les deux ans (Cf. Tableau 21). En ce qui concerne les promotions de 2005 à 2011, 9 normalien·ne·s et magistérien·ne·s suivent un « parcours Recherche », soit 8,48% ou une moyenne de 1,5 élèves ou étudiant·e par année. Enfin, pour les promotions 2012 à 2017, le nombre de parcours « Recherche » ou « PréLab » s'élève à 10 normalien·ne·s ou magistérien·ne·s, soit 10,70% ou une moyenne de 2 élèves ou étudiant·e·s par année.

	Nombre d'élèves et étudiant·e·s concerné·e·s	Nombre de parcours « Recherche » ou « PréLab »	Nombre moyen de parcours « Recherche » ou « PréLab » par année	Pourcentage de parcours « Recherche » ou « PréLab » par rapport au nombre d'élèves et étudiant·e·s
--	--	--	--	--

¹⁸⁶¹ Archives de l'ENS Rennes, « Règlement du diplôme d'établissement PréLab à l'ENS Rennes : préparation à l'innovation et à la R&D », Document d'accompagnement présenté au Conseil scientifique, séance du 5 juin 2015.

Promotions 2002 à 2004	59	1	0,5	0,59%
Promotions 2005 à 2011	94	9	1,5	8,48%
Promotions 2012 à 2017	107	10	2	10,70%

Tableau 21 : Nombre d'élèves et étudiant-e-s du département EPS/2SEP ayant fait le choix d'un "Parcours Recherche" ou d'un "PréLab" 2002-2017

Au sein de l'ENS Rennes, le dispositif « PréLab » est, à l'origine, prévu pour le département informatique dans la mesure où la discipline n'est pas représentée au concours de l'agrégation :

« Il n'y en a pas beaucoup et cela concerne surtout le département informatique où il n'y a pas d'agrégation. Pour les autres départements, cela existe à la marge mais ce n'est pas la politique de l'École d'encourager ces parcours »¹⁸⁶².

Ainsi, malgré le fait que l'ENS n'encourage pas ce parcours et ambitionne de former des agrégé-e-s-docteur-e-s, quelques élèves et étudiant-e-s du département 2SEP choisissent tout de même d'en profiter. Il s'agit de normalien-ne-s et/ou de magistérien-ne-s qui souhaitent se consacrer à la recherche et partir à l'étranger pour parfaire leur niveau d'anglais :

« Envie de me consacrer à la recherche, dont la thématique est éloignée de l'EPS, et profiter de l'opportunité de me former dans un laboratoire à l'étranger pour devenir meilleure dans ma discipline »¹⁸⁶³.

L'année de « PréLab » concerne également les élèves qui ne se retrouvent pas dans l'EPS ou dans l'enseignement :

« J'ai souhaité profiter de l'opportunité du PréLab pour engendrer un maximum d'expérience en recherche. Je ne me retrouvais pas particulièrement dans l'enseignement de l'EPS »¹⁸⁶⁴.

« Je me sens plus intéressée par la recherche, le PréLab est un choix entièrement réfléchi au regard de mon projet professionnel. Je ne veux pas enseigner en secondaire ni former aux concours dans le supérieur »¹⁸⁶⁵.

¹⁸⁶² Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil scientifique, 13 octobre 2017.

¹⁸⁶³ Questionnaire, élève n°60, promotion 2011.

¹⁸⁶⁴ Questionnaire, élève n°14, promotion 2013.

¹⁸⁶⁵ Questionnaire, élève n°29, promotion 2015.

Par ailleurs, certain·e·s élèves ou étudiant·e·s du département 2SEP, dont la première année de Master « Recherche » et le stage à l'étranger permettent d'établir les soubassements d'un réseau à l'international, souhaitent profiter de la dynamique en continuant avec une année de « PréLab » :

« Année de préparation à l'agrégation trop prenante qui m'aurait coupée du monde de la recherche pendant 1 an (dommage pour mon réseau en plein essor à ce moment-là) ; Occasion du PréLab trop belle pour passer à côté »¹⁸⁶⁶.

Enfin, cette année si particulière contraint les élèves et étudiant·e·s qui font ce choix à rompre avec la dynamique de promotion. Ainsi, certain·e·s normalien·ne·s ou magistérien·ne·s peuvent tout de même choisir de passer l'agrégation externe d'EPS alors qu'ils-elles seraient davantage tenté·e·s par une expérience de recherche dans la mesure où « *le PréLab, c'est aussi se séparer de sa promo d'amis* »¹⁸⁶⁷. La configuration de l'excellence au sein du département 2SEP comprend ainsi une dimension éminemment sociale. Par conséquent, sa définition passe par la réunion d'une communauté d'élèves et d'étudiant·e·s brillant·e·s et uni·e·s en groupes soudés. Les formations d'excellence se caractérisent effectivement par une étroite dépendance à la ségrégation opérée par les institutions éducatives « *qui favorisent la structuration des groupes, la constitution des réseaux* »¹⁸⁶⁸. Ainsi, la logique sociale est déterminante au département 2SEP. Les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s passent par différents rites de passage et l'agrégation externe en fait partie. Il s'agit, effectivement, d'une année qui constitue un véritable « *tournant* »¹⁸⁶⁹ dans la vie des élèves et des étudiant·e·s :

« Le contexte particulier de cette année, stressant pour la plupart je pense (ça l'a été suffisamment pour moi en tout cas), peut parfois révéler certaines facettes de la personnalité des gens qu'on n'aurait pas forcément imaginées, que ces facettes soient positives ou négatives d'ailleurs. Je ne sais pas si beaucoup de promotions sont restées entièrement soudées au terme de leur scolarité depuis que je suis entré dans le département. Quoi qu'il en soit, ma scolarité à l'ENS a été pour moi l'occasion de créer les amitiés les plus fortes que je n'ai jamais connues »¹⁸⁷⁰.

Bien que la plupart des élèves et étudiant·e·s du département 2SEP continuent d'utiliser leur troisième année pour préparer l'agrégation externe d'EPS et bien que cela ne soit pas la politique de l'ENS Rennes, les normes institutionnelles permettent tout de même aux normalien·ne·s et aux magistérien·ne·s de suivre une formation qui exclut l'obtention d'un concours de l'enseignement secondaire ou supérieur. Néanmoins, l'année de « PréLab » tend à

¹⁸⁶⁶ Questionnaire, élève n°107, promotion 2014.

¹⁸⁶⁷ Une élève de la promotion 2015, « Vivre une année de PréLab », in : *Bulletin de l'A3*, 10 | juin 2018, p. 52.

¹⁸⁶⁸ Monique de Saint-Martin, 2005, *op.cit.*

¹⁸⁶⁹ Pierre-Yves de Müllenheim, promotion 2009, « Le mot des moniteurs », in : *Bulletin de l'A3*, 9 | 2017, p. 35.

¹⁸⁷⁰ *Ibid.*

rompre la dynamique de promotion. Ainsi, l'agrégation externe semble être maintenue dans le parcours valorisé par le département 2SEP, dans la mesure où elle permet d'entretenir la logique sociale de l'excellence.

2.2. Le congrès Delphine Thévenet

En 2011, un congrès de fin d'année est organisé pour la première fois en l'hommage de Delphine Thévenet, maître de conférences au département 2SEP depuis 2008 et décédée brutalement en 2010. Nouveau rite de passage pour les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s, ce séminaire est l'occasion d'évaluer les compétences des élèves et des étudiant·e·s en matière de recherche à la fin de leur seconde, de leur première et de leur quatrième année à l'ENS. Le congrès Delphine Thévenet prend de plus en plus d'importance à partir de 2012, en ce sens que l'institution met en place un cursus de formation spécifique au sein du département 2SEP.

D'après le site internet du département, l'objectif de ce séminaire est double en étant tout à la fois scientifique et convivial. En effet, ce congrès permet de finaliser les projets de recherche menés pendant l'année par une présentation (communication orale et poster) devant tous les autres élèves et étudiant·e·s et leurs enseignant·e·s de l'ENS Rennes et de l'UFR STAPS de Rennes. En effet, pour certain·e·s d'entre eux·elles, ces présentations orales font office de soutenances de mémoires universitaires, les enseignant·e·s jurys sont donc présents également. Il permet également de regrouper pendant quelques jours les élèves et étudiant·e·s de trois promotions différentes (1A, 2A et 4A) ainsi que certain·e·s ancien·ne·s normalien·ne·s pour un moment d'échanges et de convivialité, finalisé par un tournoi sportif¹⁸⁷¹. Dès lors, le congrès Delphine Thévenet participe également à établir, dès la première année, un souvenir marquant et commun, permettant de poser les bases de la logique sociale de l'excellence en donnant de l'importance au travail de recherche des élèves et étudiant·e·s du département 2SEP :

« Réaliser toutes les démarches d'un projet de recherche était une grande opportunité, et avoir l'occasion de le présenter au Congrès Delphine Thévenet était un moment marquant, qui représentait l'aboutissement de notre travail »¹⁸⁷².

¹⁸⁷¹ Site internet du département 2SEP, Rubrique « Recherche – Congrès Delphine Thévenet », <http://www.sciencesport.ens-rennes.fr/version-francaise/navigation/recherche/le-congres-delphine-thevenet--270118.kjsp>, mise à jour du 19 mai 2020, consulté le 10 août 2020.

¹⁸⁷² Une élève de la promotion 2017, « Les 1A – promo 2017 », in : *Bulletin de l'A3*, 10 | 2018, p. 45.

Il s'agit d'un moment-clé, qui ponctue l'année universitaire des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s, dans la mesure où il permet de valoriser un travail pour lequel ils ou elles ont généralement fourni beaucoup d'énergie :

« C'est avec un sentiment nostalgique ponctué par une once de fierté que l'on rend nos "petits bébés" et qu'on les présente lors du mythique congrès Delphine Thévenet. Il s'agit du moment où tous les élèves issus des 4 années de formation répondent présents pour développer les projets de recherche qu'ils auront mené durant l'année »¹⁸⁷³.

« C'est ainsi avec un brin de fierté que se fit la présentation de notre mémoire de recherche en fin d'année au Congrès Delphine Thévenet »¹⁸⁷⁴.

Pour certain·e·s élèves et étudiant·e·s du département, notamment pour les normalien·ne·s et magistérien·ne·s de première année qui n'ont pas encore vécu de telles expériences, le séminaire de fin d'année est un moment qui peut être très anxiogène :

« Pour le congrès Delphine Thévenet... On me parle de congrès, je ne savais pas ce que ça voulait dire. Un congrès avec des scientifiques et tout... Très anxiogène. Les autres de ma promotion aussi. Il y en avait beaucoup qui étaient stressés. L'ENS crée un niveau de stress assez phénoménal »¹⁸⁷⁵.

En mai 2017, nous avons effectué notre travail d'archives au sein de l'ENS Rennes au moment du congrès Delphine Thévenet. Nous en avons ainsi profité pour suivre quelques présentations d'élèves et d'étudiant·e·s du département. Nous avons alors pu constater une scène représentative de l'angoisse subie par certain·e·s normalien·ne·s et magistérien·ne·s. Alors que le questionnement du jury qui suit son exposé semble l'accabler de plus en plus, une élève de première année s'évanouit sous le coup de l'émotion. Cette situation n'est pas anodine dans la mesure où elle est caractéristique du niveau d'anxiété que peut subir certain·e·s élèves et étudiant·e·s.

Les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s fournissent effectivement un travail considérable tout au long de l'année en vue de cette phase de présentation. C'est le moment où les élèves et les étudiant·e·s se côtoient et leurs recherches sont confrontées aux yeux de tous :

« Congrès Delphine Thévenet en ligne de mire, passage crucial avant d'aller côtoyer la cime »¹⁸⁷⁶.

¹⁸⁷³ Un élève de la promotion 2017, « Les 1A – promo 2017 », in : *Bulletin de l'A3*, 10 | 2018, p. 46.

¹⁸⁷⁴ Un élève de la promotion 2016, « Les 2A – promo 2016 », in : *Bulletin de l'A3*, 10 | 2018, p. 49.

¹⁸⁷⁵ Entretien élève, promotion 2015, 11 mai 2017.

¹⁸⁷⁶ Un élève de la promotion 2018, « Les 1A – promo 2018 », in : *Bulletin de l'A3*, 11 | 2019, p. 35.

Les meilleurs travaux sont ainsi récompensés par le prix « Delphine Thévenet » décerné par le jury (Cf. Tableau 22) et par le prix « coup de cœur du public » (Cf. Tableau 23Tableau 24). L'attribution du prix « Delphine Thévenet » repose sur les canons académiques de la recherche. Le jury est composé des enseignants-chercheurs du département (Jean-Nicolas Renaud en SHS, Jacques Prioux et Alexis Le Faucheur en SVS), de l'agrégée préparatrice (Léa Gottsmann)¹⁸⁷⁷ des maîtres de conférences ou Professeur·e·s des Universités qui encadrent ces travaux, des doctorant·e·s contractuel·le·s et des ATER. L'originalité, la pertinence de l'étude, la méthodologie et les résultats obtenus sont tant de critères que le jury analyse pour étayer son choix. En revanche, le prix « coup de cœur du public » repose sur le vote de l'assemblée. Ce sont donc les critères propres à chacun·e des élèves et étudiant·e·s du département 2SEP qui déterminent ces choix. À titre d'exemple, une magistérienne devenue normalienne en 2016 évoque trois critères d'excellence pour un travail de recherche :

« Je ferais une thèse dans le domaine de l'EPS, mais qui aurait des applications pratiques, pour mettre en application directement sur le terrain. Ça serait aussi une thèse qui soulèverait un problème de terrain. Oui, ça serait vraiment appliqué au terrain dans mon cas. Un critère d'excellence... je pense qu'elle devrait regrouper un échantillon assez important pour être représentative. C'est difficile comme question. Je ne sais pas trop. Je pense qu'elle devrait être dirigée, enfin, encadrée par quelqu'un de compétent »¹⁸⁷⁸.

Premièrement, pour elle, une étude doit avoir des applications pratiques. En effet, cette élève a pour vocation de devenir professeur d'EPS :

« Depuis le CE2, je veux être prof d'EPS. Au début, je voulais être maîtresse et depuis que je sais qu'on peut devenir prof de sport, j'ai toujours voulu faire ça. [...] J'ai envie d'être prof d'EPS pendant quelques années. Après, j'aimerais bien aussi enseigner à la fac. Puis, je me dis que j'aimerais bien... ça m'intéresse tout ce qui est chef d'établissement ou inspecteur. J'y pense aussi, mais je n'ai pas envie de suivre un plan de carrière. Mais, oui, ce sont des évolutions auxquelles j'ai pensé »¹⁸⁷⁹.

Ainsi, les représentations de cette normalienne en matière de recherche sont appréhendées au regard du filtre de sa vocation initiale. La recherche est, pour elle, un moyen d'améliorer le métier de professeur·e d'EPS. Deuxièmement, elle évoque la représentativité de l'échantillon étudié. Il s'agit là d'un critère construit à mesure des cours d'initiation à la recherche qu'elle a suivis à l'ENS. En effet, elle évoque que dans son UFR STAPS d'origine, « il n'y a que très peu d'enseignants-chercheurs. Ce sont beaucoup de PRAG, Ils ne nous transmettaient pas beaucoup l'appétence pour la recherche »¹⁸⁸⁰. Enfin, elle évoque, en

¹⁸⁷⁷ Depuis 2019

¹⁸⁷⁸ Entretien élève, promotion 2016, 10 mai 2017.

¹⁸⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁸⁰ *Ibid.*

troisième lieu, l'importance du suivi de recherche. Le directeur ou la directrice de mémoire ou de thèse doit ainsi être reconnue dans le champ des STAPS.

Année	Nom Prénom	Titre	Discipline	Année
2011	Maité Loschetter et Paoline Pellegrin	Construction de la virilité chez les jeunes en centres d'éducation fermés	SHS	1A
2012	Camille Bertin	?	SVS	2A
2013	Éric Tiberghien	Effets et quantification de la fatigue sur la biomécanique du service au tennis lors d'un match prolongé	SVS	2A
2014	Valérian Cécé et Victor Waqué	Influence de la fatigue sur la précision chez l'expert au tennis de table	SVS	1A
2015	Betty Carles	Étude de la musculation en milieu carcéral féminin : le cas de la prison de Rennes	SHS	1A
2016	Manon Éluère	Apprendre à gérer l'échec : les effets d'un programme de réattribution sur des sportifs de haut niveau	SHS	2A
2017	Annabelle Limballe	Interaction entre deux joueurs lors d'une tâche d'interception de balle en réalité virtuelle	SVS	2A
2018	Jade Lebastard et Fanny Raingeaud	Analyse de la charge de travail de joueuses de football professionnelles en D1 féminine	SVS	1A
2019	Mathilde Thouret et Arthur Malé	Les effets de l'utilisation des bâtons sur la modification cinématique de la locomotion et sur les paramètres physiologiques en randonnée pédestre	SVS	1A

Tableau 22 : Les lauréat·e·s du prix du jury au congrès Delphine Thévenet (2011-2019)

Entre 2011 et 2019, alors que davantage de travaux en SHS sont présentés chaque année¹⁸⁸¹, seulement 3 lauréat·e·s ont effectué un mémoire en SHS contre 6 en SVS. Les sciences de la vie et de la santé sont ainsi deux fois plus récompensées que les sciences humaines et sociales. Dès lors, la rigueur propre aux sciences fondamentales semble une nouvelle fois constituer un critère d'excellence valorisé au sein du département 2SEP.

Année	Nom Prénom	Titre	Discipline	Année
2011	Quentin Froment	?	SHS	2A
	<i>Ex aequo</i> Maité Loschetter et Paoline Pellegrin	Construction de la virilité chez les jeunes en centres d'éducation fermés	SHS	1A
2012	Romain Jacquet	Modélisation mathématique des mouvements de foule en compétition sportive	SVS	1A
2013	Romain Rochedy	Exploration des processus d'engagement corporel dans l'ultra-trail	SHS	1A
	<i>Ex aequo</i> Léa Gottsmann	L'enseignement et l'évaluation par compétences : études de cas du Collège Romain Rolland à Pontivy	SHS	2A

¹⁸⁸¹ 160 mémoires proposés en SHS contre 11 en SVS entre 2013 et 2020 (données manquantes en 2011, 2012 et 2018).

2014	Colin Gatouillat	La représentation du héros sportif dans l'Olympisme Antique Grec et l'Olympisme moderne	SHS	2A
2015	Willy Hugedet	Les modèles de féminité et de masculinité dans la revue spécialisée Triathlète (1985-1994)	SHS	2A
2016	Pierrick Desfontaine et Prune Mesyngier	Activité physique et virilité moderne : Modélisation au sein de la bande dessinée Thorgal	SHS	1A
2017	Damien Vanier de Saint- Aunay et Laurie Dinier	Étude des pratiques homosexuelles et des pratiques sportives comme support de reconstruction identitaire genrée en milieu carcéral féminin	SHS	1A
2018	Clément Picard et Sébastien Castello	Relations entre information disponible sur le corps du tireur et conduite motrice du gardien de football en situation de penalty	SVS	1A
2019	Sébastien Castello	Grandes voies, leader fixe ou réversible : une approche physiologique	SVS	2A

Tableau 23 : Les lauréat-e-s du prix "coup de cœur du public", catégorie "communication orale", au congrès Delphine Thévenet (2011-2019)

Année	Nom Prénom	Titre	Discipline	Année
2017	Justine Duverger et Silvio Maltagliati	Surcharge pondérale, stigmatisation et attitude à l'égard de l'EPS : le rôle médiateur de la motivation	SHS	1A
2018	Justine Duverger	Manifestation des préjugés liés au poids en EPS : effet de la corpulence des élèves sur la quantité et la qualité des interactions enseignant-élèves en classe	SHS	2A
2019	Philippine Dordain et Pablo Goemare	Motifs d'engagement et de légitimation du body-surfeur dans le champ des pratiques surfiques	SHS	1A

Tableau 24 : Les lauréat-e-s du prix "coup de cœur du public", catégorie "Poster" au congrès Delphine Thévenet (2017-2019)

En revanche, le prix « coup de cœur du public » relève du phénomène inverse (11 prix en SHS contre 3 seulement en SVS). Aucun critère particulier n'est défini pour l'attribution de ce prix :

« Chaque participant-e-s au congrès ayant assisté aux présentations orales peut choisir la présentation qu'il aura préférée selon ses propres sensibilités, qu'elles soient portées sur le travail de recherche, sur la personnalité des communicant-e-s, ou sur les deux à la fois »¹⁸⁸².

Dès lors, faut-il y voir la volonté des élèves et étudiant-e-s du département 2SEP de procéder à une forme de rééquilibrage entre les SHS ou les SVS ? À moins que les critères du jury ne laissent plus de place à l'originalité, à l'herméneutique ? Il est également probable, au regard de la répartition des mémoires soutenus au congrès Delphine Thévenet (Cf. Figure 55) que les normalien-ne-s et les magistérien-ne-s soient davantage sensibles aux méthodes de la recherche en SHS.

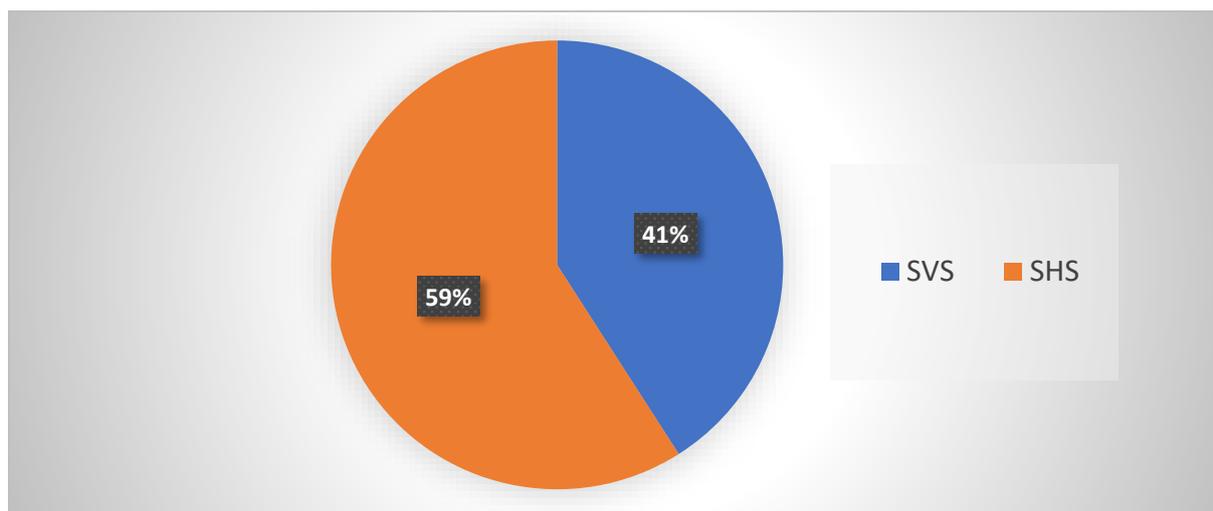


Figure 55 : Répartition SVS/SHS des mémoires soutenus au congrès Delphine Thévenet (2013-2020)

¹⁸⁸² Archives de l'ENS Rennes, « Actes du congrès Delphine Thévenet », 2017.

Par ailleurs, sur les 21 élèves et étudiant·e·s qui obtiennent un prix entre 2011 et 2017, 8 poursuivent en formation doctorale et 1 a effectué une demande de CDSN sans continuer en thèse. Ainsi, 42% des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s ayant reçu le prix du jury ou du public ont entamé un doctorat. Par conséquent, le congrès Delphine Thévenet favorise l'appétence des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s pour la recherche dans la mesure où il crée les conditions favorables pour être reconnu dans la communauté du département 2SEP. En effet, le fait de présenter son mémoire devant tout le monde, d'être récompensé pour avoir fourni l'un des meilleurs travaux de recherche de l'année favorisent l'adhésion des élèves et étudiant·e·s du département 2SEP à la recherche et ce, d'autant plus qu'il s'agit d'un moment « *stressant oui, mais c'est toujours avec plaisir que l'on découvre les sujets qui auront rythmés la vie de nos camarades, désormais ami-e-s* »¹⁸⁸³. Par conséquent, le congrès Delphine Thévenet intègre également la dimension conviviale et sociale de l'excellence. Celle-ci contribue ainsi à réduire le caractère anxiogène de la manifestation au regard de la bienveillance qui accompagne les regards amicaux.

2.3. Les sciences aiment l'EPS

Depuis 2015, un événement est organisé chaque année avec pour objectif de « *présenter aux différents acteurs de l'EPS (étudiant·e·s en STAPS, enseignant·e·s d'EPS, formateur·trice·s, enseignant·e·s-chercheur·se·s ou encore inspecteurs·trices), l'actualité des connaissances scientifiques dans un domaine touchant la discipline et de discuter de leurs implications pratiques en cours d'EPS* »¹⁸⁸⁴. Le thème retenu pour la première édition est « L'intérêt de la mise en œuvre des exercices intermittents à hautes intensités en EPS ». Deux maîtres de conférences, HDR, Sébastien Ratel et Georges Baquet et un inspecteur général honoraire, Michel Volondat, sont ainsi conviés à l'ENS Rennes afin de discuter de cette thématique. En 2016, André Canel, IGEN EPS, Julien Gagnebien, IA-IPR EPS, Lucile Lafont, Professeure des Universités à Bordeaux et Jacques Saury Professeur des Universités à Nantes sont invités pour discuter de l'importance de susciter des interactions entre élèves pour favoriser leurs apprentissages en EPS¹⁸⁸⁵. Cette même année, les bienfaits de l'événement sont loués dans le bulletin de l'association des ancien·ne·s et actuel·le·s élèves du département 2SEP :

¹⁸⁸³ Un élève de la promotion 2016, « Les 2A – promo 2016 », in : *Bulletin de l'A3*, 10 | 2018, p. 49.

¹⁸⁸⁴ Archives de l'ENS Rennes, Affiche « Les sciences aiment l'EPS », mars 2015.

¹⁸⁸⁵ Archives de l'ENS Rennes, Affiche « Les sciences aiment l'EPS », mars 2016.

« Ces journées sont riches, et méritent d'être poursuivies chaque année. En effet, elles permettent de s'intéresser à des questions actuelles qui se posent dans les pratiques en EPS, mais aussi de faire du lien entre les recherches scientifiques et les pratiques »¹⁸⁸⁶.

Cette même année, dans une logique d'ouverture du département 2SEP vers l'extérieur, une requête est faite pour que cette journée soit proposée dans le plan de formation académique des enseignant·e·s d'EPS. Néanmoins, cette demande est refusée par le rectorat :

« Malheureusement, cette journée n'a pas été acceptée dans le cadre des possibilités de formation continue pour les enseignants d'EPS, mais nous espérons qu'à long terme, elle puisse s'y intégrer »¹⁸⁸⁷.

L'année suivante, en 2017, William Buchs, enseignant agrégé d'EPS et ancien élève du département 2SEP, Alain Gros Lambert, Professeur des Universités à Besançon et Raymond Dhelemmes IA-IPR EPS présentent les enjeux et les moyens de la construction d'indicateurs de l'effort par les élèves en EPS¹⁸⁸⁸. En 2018, le thème retenu est « La réalité virtuelle en EPS : révolution pédagogique ou simple gadget ? ». Afin de discuter de cette question, Marc Morieux, enseignant d'EPS et docteur en STAPS est invité ainsi que deux anciens élèves du département 2SEP, tous deux en thèse au sein du laboratoire M2S de Rennes avec des thématiques de recherches autour de la réalité virtuelle, Charles Faure et Théo Perrin¹⁸⁸⁹. Cette édition, reposant davantage sur les sciences fondamentales, ne connaît pas un franc succès. En revanche, en 2019, la cinquième édition de l'événement « Les sciences aiment l'EPS », proposée dans le plan de formation des enseignant·e·s d'EPS de l'académie de Rennes (PAF), est une réussite en matière de participation. Sur 50 places proposées, 120 demandes ont été formulées. Cette édition a pour objectif de discuter de l'EPS face aux décrocheurs de l'activité physique. Sophie Cha, médecin conseiller à la DRJSCS et Hélène Kurz, chargée de mission à l'ARS Bretagne sont conviés pour discuter du rôle de l'EPS dans la lutte contre la sédentarité et l'inactivité physique avec l'IGEN EPS, André Canel¹⁸⁹⁰.

« Cette initiative s'intègre dans la volonté de créer du lien entre la recherche et le milieu de l'EPS. Des propositions de projets de recherche en SVS et en SHS ont été présentées cette année aux étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} année, et nous espérons pouvoir développer cette dynamique au cours des prochaines années ... nous avons aussi besoin des anciens élèves et de leur réseau pour développer les possibilités d'accueil et des questionnements de recherche »¹⁸⁹¹.

¹⁸⁸⁶ « Les sciences aiment l'EPS », in : *Bulletin de l'A3*, 8 | 2016, p. 13.

¹⁸⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸⁸ Archives de l'ENS Rennes, Affiche « Les sciences aiment l'EPS », mars 2017.

¹⁸⁸⁹ Archives de l'ENS Rennes, Affiche « Les sciences aiment l'EPS », février 2018.

¹⁸⁹⁰ Archives de l'ENS Rennes, Affiche « Les sciences aiment l'EPS », janvier 2019.

¹⁸⁹¹ « Les sciences aiment l'EPS », in : *Bulletin de l'A3*, 8 | 2016, p. 13.

Cet événement alterne ainsi chaque année entre des thématique liées aux SVS et aux SHS. Il semble que les journées « Les sciences aiment l'EPS » relèvent d'un double enjeu pour le département 2SEP. D'une part, les tables rondes permettent aux élèves qui préparent l'agrégation externe d'EPS d'avoir accès à des connaissances scientifiques tout en discutant de leurs applications pratiques. D'autre part, les thématiques retenues ont pour objectif de diriger les élèves et les étudiant·e·s ayant pour vocation de devenir enseignant·e·s d'EPS vers la recherche.

Ces manifestations présentent des travaux qui intègrent régulièrement les principes de la recherche-action. Il s'agit d'une recherche appliquée à une discipline d'enseignement telle que l'EPS. La recherche-action représente « *un champ grandissant de la recherche éducative dont le but primordial est la reconnaissance des demandes des enseignants pour passer de l'étape de la réflexion organisée à la pratique de classe* »¹⁸⁹². Le processus inhérent à cette forme de recherche est destiné à « *doter tous les participants de la scène éducative, qu'il s'agisse des étudiants, des enseignants ou d'autres intervenants, des moyens d'améliorer leurs pratiques grâce à leurs expériences éclairées et nourries des savoirs théoriques en cours* »¹⁸⁹³. Néanmoins, « *les soucis liés au caractère subjectif et biaisé de la recherche-action* »¹⁸⁹⁴ contribuent à alimenter l'idée selon laquelle ces méthodologies conduisent à « *déchoir scientifiquement* »¹⁸⁹⁵. Les critères de l'excellence scientifique apparaissent plutôt antinomiques avec la logique de la recherche-action. Si cette journée permet de faire du lien entre les connaissances scientifiques et les questions professionnelles, dans une perspective d'atteinte de l'excellence selon des critères définis par l'ENS, c'est-à-dire des critères propres aux sciences dures, « Les sciences aiment l'EPS » ne feraient figure que de transition, voire d'appât. Il s'agirait de favoriser l'attrait des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s envers les sciences fondamentales, seules garantes d'une forme d'excellence scientifique valorisée à l'international, où l'utilité sociale n'est pas relative au besoin d'une profession, mais où l'intérêt doit servir à l'avancée des débats intellectuels¹⁸⁹⁶.

¹⁸⁹² Michèle Catroux, « Introduction à la recherche-action : modalités d'une démarche théorique centrée sur la pratique », in : *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité*, XXI/3 | 2002, 8-20.

¹⁸⁹³ *Ibid.*

¹⁸⁹⁴ *Ibid.*

¹⁸⁹⁵ Yvon Léziart, 2012, *op.cit.*, p. 399.

¹⁸⁹⁶ Bernard Hubert, « Évaluer la recherche : quand l'excellence occulte le regard critique », in : *Natures Sciences Sociétés*, 20 | avril-juin, 2012, 141-142.

2.4. Un pôle de recherche de pointe en SVS : attractivités locale et internationale

Le bâtiment « Sciences du sport » est inauguré le 11 octobre 2013. Son appellation semble exclure l'éducation physique de ses priorités¹⁸⁹⁷. En effet, bien qu'il accueille le département 2SEP, cette structure a été rendue possible par les liens étroits entretenus entre les enseignant·e·s-chercheur·se·s de l'ex-antenne de Bretagne de l'ENS Cachan et du laboratoire M2S. En effet, Jacques Prioux, directeur du département 2SEP et Paul Delamarche, directeur du laboratoire M2S sont tous les deux handballeurs. Jacques Prioux est lui-même membre de l'équipe de Recherche et ils collaborent sur certains projets¹⁸⁹⁸. Dès lors, la logique des réseaux permet d'expliquer en partie ce rapprochement entre le M2S et le département 2SEP. L'équipe de recherche M2S est constituée de 60% d'enseignant·e-chercheur·se·s en STAPS, de 40% de biologistes en ce qui concerne la partie physiologie et de 25% de STAPS, 25% d'informaticiens, de roboticiens et de mécaniciens¹⁸⁹⁹. Le laboratoire M2S est ainsi davantage orienté sur les sciences de la vie et sur les sciences fondamentales. Les travaux de recherche sont financés à 70% par des contrats de recherche et à 30% par des contrats de prestations de service¹⁹⁰⁰. Cette plateforme « *constitue un équipement de qualité pour les chercheurs et les entreprises d'une surface utile de 1878 m² (laboratoire plateforme de recherche et bureaux)* »¹⁹⁰¹. Elle est dotée d'une « *salle de capture du mouvement, une salle d'épreuve d'effort, un centre de réalité virtuelle, une animalerie, une salle de biochimie, une salle de biologie moléculaire, une salle de culture cellulaire, une salle de chimie* »¹⁹⁰². Le projet initial de construction de ce bâtiment s'élève à 1 250 000€. L'État participe au financement à hauteur de 75 000€ (plate-forme dédiée à l'analyse du mouvement et à la mesure de l'activité physique)¹⁹⁰³. Le centre de réalité virtuelle représente un investissement de 645 000 € HT supplémentaires¹⁹⁰⁴. Finalement, le volet

¹⁸⁹⁷ Pour la petite anecdote, les élèves du département 2SEP, certainement agacés par cette dénomination, ont ajouté au marqueur noir « et éducation physique » sur chaque affiche qui matérialise l'entrée dans le bâtiment sciences du sport.

¹⁸⁹⁸ Par exemple : Christophe Jacob, Hassane Zouhal, Jacques Prioux, Arlette Delamarche, Daniel Bentué-Ferrer & Paul Delamarche, « Effect of the intensity of training on catecholamine responses to supramaximal exercise in endurance-trained men », in : *European journal of applied physiology*, 91 | 2004, 35-40.

¹⁸⁹⁹ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil d'administration, Séance du 12 octobre 2018, p. 7.

¹⁹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁹⁰¹ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil d'administration, Note « Point 4 : Acquisition d'un équipement de réalité virtuelle », Séance du 11 avril 2014.

¹⁹⁰² Archives de l'ENS Rennes, « L'ENS Rennes en bref », document d'accompagnement du Conseil d'administration, 13 décembre 2013.

¹⁹⁰³ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil d'administration, 11 avril 2014, p. 7.

¹⁹⁰⁴ Selon le plan de financement suivant : 160 000€ du FEDER (Fond européen de développement régional), 180 000€ du conseil régional Bretagne, 150 000€ du conseil général Ille et Vilaine, 150 000€ de Rennes Métropole, 5 000€ d'autofinancement (Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil d'administration, 11 avril 2014, p. 7.).

« construction » du projet s'élève au coût de 5 920 000€¹⁹⁰⁵. Par conséquent, l'ENS Rennes et le département 2SEP bénéficient du prestige des relations entretenues par le M2S, que ce soit dans le domaine du sport de haut niveau ou dans le monde de la recherche :

*« L'intérêt est énorme pour le monde sportif et certains clubs commencent à utiliser ces approches dans un but d'évaluation longitudinale et d'entraînement (Ulster Rugby en Irlande, Stade Rennais FC et des contacts en cours avec la Fédération Française de Tennis). Ce transfert vers le monde du sport s'effectue en étroite collaboration avec le Campus d'Excellence Sportive de Bretagne qui sert d'interface entre les scientifiques et le monde du sport de haut niveau »*¹⁹⁰⁶.

Par exemple, la plateforme de réalité virtuelle du bâtiment Sciences du sport permet à l'ENS Rennes d'être présente au sein de l'EUR (École universitaire de recherche) « DIGISPORT (sport & numérique) »¹⁹⁰⁷. L'objectif de ce projet est de « mener la révolution numérique dans les sciences du sport et de l'exercice en créant un centre d'excellence dans l'enseignement et la recherche »¹⁹⁰⁸, soit une « graduate school » internationale dans le domaine de la formation et de la recherche en sciences du sport et numérique. Cette EUR permet à l'ENS Rennes d'être représentée au sein de la COMUE UNIR. Or, les COMUE remplacent les PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur) qui permettent « aux établissements supérieurs et aux organismes de recherche de participer à un plus grand nombre d'initiatives européennes et de gagner en visibilité internationale »¹⁹⁰⁹. En 2016, Leszek Brogowski, vice-président de l'Université de Rennes 2 en charge de la recherche, reconnaît que la plateforme « Immermove » (plateforme technologique de captation de mouvement, associée à la plateforme de réalité virtuelle « Immersia » depuis 2015) « est quelque chose de remarquable sur le plan international »¹⁹¹⁰.

Lors de la séance du Conseil scientifique du 29 avril 2016, Arnaud Debussche (Vice-président de l'ENS Rennes chargé de la recherche et des relations internationales) présente quelques points issus du rapport HCERES des laboratoires partenaires de l'ENS Rennes. L'organisme d'évaluation présente le laboratoire M2S comme une équipe de recherche

¹⁹⁰⁵ Site internet du département 2SEP, Rubrique « Actualités – Événements marquants », <http://www.sciencesport.ens-rennes.fr/evenements-marquants/inauguration-du-batiment-sciences-du-sport-222841.kjsp>, Mise à jour du 23 janvier 2017, consulté le 24 juillet 2020.

¹⁹⁰⁶ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil d'administration, Note « Point 4 : Acquisition d'un équipement de réalité virtuelle », Séance du 11 avril 2014.

¹⁹⁰⁷ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil d'administration, 5 juillet 2019.

¹⁹⁰⁸ « The goal of Digisport is to lead the digital revolution in sports and exercises sciences by creating a centre of excellence in teaching and research » (Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil d'administration, 5 juillet 2019).

¹⁹⁰⁹ Bernard Hugonnier, « L'excellence dans l'enseignement supérieur en France », in : Jean-Marie de Ketele, Bernard Hugonnier, Philippe Parmentier & Laurent Cosnefroy, 2016, *op.cit.*, p. 165.

¹⁹¹⁰ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil scientifique, Séance du 29 avril 2016, p. 5.

disposant de plateformes innovantes (*motion capture* et réalité virtuelle), qui sont de « *très bons outils* »¹⁹¹¹. L'HCERES recommande néanmoins de « *prévoir la gestion financière et l'entretien des plateformes* »¹⁹¹² et de faire en sorte que les collaborations internationales mènent « *à plus de publications* »¹⁹¹³.

Dès lors l'attractivité du département se fonde en grande partie sur la plateforme sciences du sport qui est largement mise en valeur au travers de la vidéo promotionnelle de présentation la section 2SEP (Cf. arrêts sur image en Figure 56). Le premier plan fixe représente un appareil sophistiqué de mesure de la VO₂, tandis que les deux suivantes laissent apparaître le système VICON constitué ici de 10 caméras infrarouges (jusqu'à 24 caméras disponibles à l'ENS) permettant une reconstitution du mouvement en trois dimensions à la pointe de la technologie.

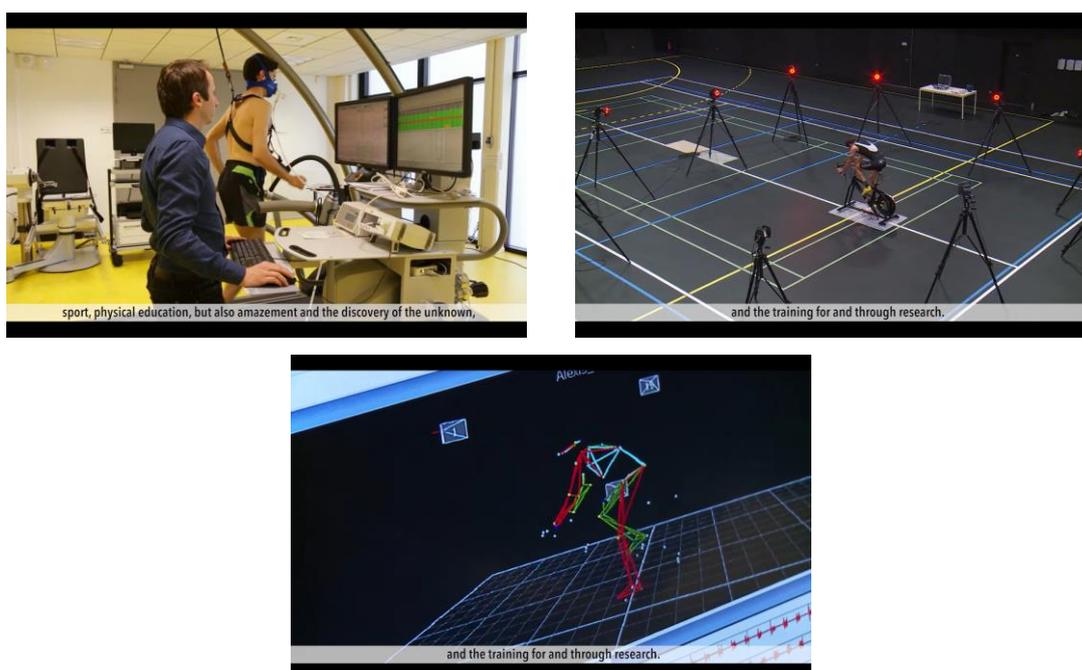


Figure 56 : Arrêts sur image de la vidéo de présentation du département 2SEP de l'ENS Rennes¹⁹¹⁴

¹⁹¹¹ *Ibid.*, p. 4.

¹⁹¹² *Ibid.*, p. 4.

¹⁹¹³ *Ibid.*, p. 4.

¹⁹¹⁴ Archives internet, Vidéo de présentation du département 2SEP, publiée le 5 juillet 2016, consultée le 5 mai 2020, (arrêt sur image n°1 : 0:20 ; arrêt sur image n°2 : 0:45 ; arrêt sur image n°3 : 00:47).
https://www.youtube.com/watch?time_continue=155&v=dlgfskAJ2Wk&feature=emb_logo

Pour Pascal Mognol, « *l'arrivée du laboratoire M2S dans l'école a été un vrai facteur de dynamisme de recherche très profitable au département 2SEP et plus généralement à la vie de l'école* »¹⁹¹⁵. Nombreux sont les élèves et étudiant·e·s de l'ENS qui prennent goût à la recherche en se familiarisant avec le matériel disponible au sein de la plateforme sciences du sport :

*« J'ai pu obtenir l'agrégation et aussi découvrir la recherche en sciences du sport et notamment la biomécanique »*¹⁹¹⁶.

*« J'ai aussi pris goût à la recherche et j'ai continué en thèse »*¹⁹¹⁷.

*« Parallèlement, j'effectue en fin de L2 un stage au laboratoire M2S qui me permet d'approcher concrètement le monde de la recherche et d'y prendre goût »*¹⁹¹⁸.

*« Les moyens sont formidables, je ne pense pas pouvoir attendre plus de ce point de vue-là »*¹⁹¹⁹.

Dès lors, la plateforme sciences du sport a une double raison d'être. D'une part, elle est un moyen pour l'institution de donner le goût de la recherche aux normalien·ne·s et aux magistérien·ne·s du département 2SEP. D'autre part, les outils dont elle dispose permettent à l'équipe de recherche, dont Jacques Prioux et Alexis Le Faucheur font partie, d'obtenir des subventions, des projets ou encore des recettes sur les prestations de service. À titre d'exemple, en 2019, le projet « Sciences 2024 », porté par Charles Pontonnier¹⁹²⁰ et Jacques Prioux, permet à l'ENS Rennes d'obtenir une subvention d'un montant de 32 500 €¹⁹²¹. Les conditions matérielles exceptionnelles dont le département 2SEP dispose grâce à la plateforme sciences du sport et à l'implantation du M2S dans l'enceinte de l'ENS peuvent vraisemblablement créer des vocations pour la recherche auprès de certain·e·s élèves ou étudiant·e·s.

Les liens entretenus entre l'ENS Rennes et le VIPS² sont plus récents. En effet, avant l'arrivée de Jean-Nicolas Renaud, en 2010, aucun·e enseignant·e-chercheur·se ne travaillaient avec le laboratoire de sciences humaines et sociales de l'Université de Rennes 2. Par

¹⁹¹⁵ Archives de l'ENS Rennes, Pascal Mognol, « Projet pour l'établissement. ENS Rennes : l'ENS du 21^{ème} siècle », septembre 2016.

¹⁹¹⁶ Archives internet, Caroline Martin, ancienne élève de la promotion 2006, in : Vidéo de présentation du département 2SEP, publiée le 5 juillet 2016, consultée le 5 mai 2020, 2:00.

https://www.youtube.com/watch?time_continue=155&v=dlgfskAJ2Wk&feature=emb_logo

¹⁹¹⁷ Archives internet, David Matelot, ancien élève de la promotion 2007, in : Vidéo de présentation du département 2SEP, publiée le 5 juillet 2016, consultée le 5 mai 2020, 1:50.

https://www.youtube.com/watch?time_continue=155&v=dlgfskAJ2Wk&feature=emb_logo

¹⁹¹⁸ Un élève de la promotion 2018, « Le mot des élèves. Les nouveaux arrivants – promo 2018 », in : Bulletin de l'A3, 10 | juin 2018, p. 40.

¹⁹¹⁹ Archives personnelles de Thibault Querio (promotion 2015), Questionnaire dispensé aux élèves et étudiant·e·s de première année par le département 2SEP, 2015.

¹⁹²⁰ Maître de conférences, HDR au département mécatronique de l'ENS Rennes.

¹⁹²¹ Archives de l'ENS Rennes, Décision PM/PFI du 2 avril 2019.

conséquent, lorsque la plateforme sciences du sport s'est créée, le VIPS² n'est pas intégré au projet. En 2016, l'ENS Rennes n'est toujours pas un organisme tutelle pour le laboratoire « *mais le sera bientôt* »¹⁹²². La même année, l'HCERES rapporte que le VIPS² dispose d'un « *bon positionnement scientifique* », que les productions « *sont de bon niveau* », mais qu'il n'y a pas une assez bonne « *visibilité des productions notamment à l'international* », que les doctorant·e·s ne publient « *pas assez* » et que les recherches de financement sont « *à dynamiser* »¹⁹²³. Le partenariat entre le VIPS² et le département 2SEP est finalement créé en 2017. Au regard des départements d'enseignement qui la compose (informatique, mécatronique, mathématiques et droit-économie-management), l'ENS Rennes comporte en effet une dimension connotée très « sciences dures ». Dès lors, cet état de fait génère des formes d'incompréhensions inhérentes aux spécificités de la recherche en SHS et le VIPS² ne bénéficie pas des mêmes liens avec l'ENS que le M2S.

Par conséquent, si l'agrégation externe d'EPS a été la vitrine principale du département 2SEP entre 2009 et 2011, ce n'est plus le cas à partir de 2012. Les vidéos promotionnelles, ainsi que la communication externe et interne de l'institution réservent une place de choix à la formation à et par la recherche. Ainsi, l'excellence définie par l'ENS Rennes n'est plus uniquement celle de la réussite à un concours. Être lauréat·e·s de l'agrégation externe d'EPS, être major·e du concours ou obtenir de bonnes notes aux différentes épreuves demeurent des paramètres de l'excellence et continuent d'alimenter les retombées symboliques des ancien·ne·s élèves ou étudiant·e·s de l'ENS. Néanmoins, il ne s'agit que d'une partie de la définition de l'excellence à l'ENS Rennes. « *Former des agrégé·e·s-docteur·e·s curieux·ses et cultivé·e·s* »¹⁹²⁴ est le nouvel objectif de l'École. Ainsi, valider une thèse en cotutelle, parler anglais couramment, acquérir une très bonne note à son mémoire, parvenir à publier un article dès la première ou la deuxième année dans une revue scientifique deviennent des critères de l'excellence au même titre que l'obtention de l'agrégation.

¹⁹²² Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil scientifique, Séance du 29 avril 2016, p. 4.

¹⁹²³ *Ibid.*

¹⁹²⁴ Archives internet, Pascal Mognol, administrateur provisoire de l'ENS Rennes, in : Vidéo de présentation du département 2SEP, publiée le 5 juillet 2016, consultée le 5 mai 2020, 0:30.
https://www.youtube.com/watch?time_continue=155&v=dlgfskAJ2Wk&feature=emb_logo

2.5. Une formation à et par la recherche... au détriment de certains profils ?

Les normes structurelles, ainsi que le déséquilibre entre formation à et par la recherche et formation à l'enseignement de l'EPS contribuent à alimenter le mécanisme d'autocontraintes des élèves et étudiant·e·s du département 2SEP qui les incite à poursuivre en formation doctorale.

« Jean-François Robin¹⁹²⁵ remonte que, vu de l'extérieur, le département donne l'impression de s'être développé en étant moins sur l'éducation physique et plus sur le laboratoire »¹⁹²⁶.

Le responsable de la formation de l'INSEP, membre du Conseil d'administration de l'ENS Rennes au titre de personne qualifiée désignée par le président de l'ENS Rennes, perçoit l'importance de l'implantation du laboratoire M2S dans l'enceinte de l'École qui prime ainsi sur l'EPS ou encore sur les sciences humaines et sociales. Entre 2012 et 2017, période qui correspond à la mise en place d'un cursus de formation spécifique au département 2SEP et qui aboutit à la création du Master DISC, deux élèves ont démissionné de leur statut de normalien·ne·s dès la première année.

« Arrivés sur place, il y en a qui ne se retrouvent pas dans la formation parce qu'il y a trop de recherche par exemple »¹⁹²⁷.

En 2012, une normalienne n'est pas à l'aise avec la formation proposée au département. Elle quitte l'ENS définitivement dès la première année.

« Ça ne lui correspondait pas et elle a fini par partir. On n'a jamais vraiment su pourquoi elle était partie, mais en tout cas elle n'était pas à l'aise »¹⁹²⁸.

Ce phénomène inédit se reproduit en 2015. Cet élève recruté sur concours, arrivant avec un projet centré sur la formation au métier d'enseignant d'EPS ne se retrouve pas dans le cursus proposé par le département 2SEP. Il préfère alors démissionner dès les premiers mois, lorsqu'il se rend compte que la maquette des deux premières années comprend davantage de recherche :

« L'année dernière, il y en a un qui a arrêté au mois de janvier. Au retour des vacances de Noël, il manquait quelqu'un dans notre promotion. Je n'avais pas été mise au courant. Lui, c'était parce qu'il n'avait pas du tout... Il n'aimait pas du tout la recherche. Il voulait vraiment être prof d'EPS. Il ne voulait pas passer l'agrégation dans trois ans »¹⁹²⁹.

¹⁹²⁵ Responsable de la formation et du Master 2 à l'INSEP, membre du conseil scientifique en tant que personne qualifiée désignée par le président de l'ENS Rennes.

¹⁹²⁶ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil scientifique, 12 octobre 2018, p. 7.

¹⁹²⁷ Entretien élève, promotion 2014, 18 avril 2016.

¹⁹²⁸ Entretien élève, promotion 2012, 11 mai 2017.

¹⁹²⁹ Entretien élève, promotion 2016, 11 mai 2017.

D'autres abandons peuvent être recensés dans l'histoire du département 2SEP. Par exemple une normalienne abandonne en 2009, après avoir subi un burn-out au cours de sa troisième année de magistère. Les deux premières promotions à être entrées au département comptent également quelques abandons. Néanmoins, il s'agit davantage de magistérien·ne·s qui ne sont pas soumis·e·s aux mêmes réglementations dans la mesure où ils ne perçoivent pas de salaire. En effet, les normalien·ne·s qui abandonnent et rompent de ce fait leur engagement décennal doivent généralement rembourser la totalité des sommes perçues au cours de leur formation¹⁹³⁰. Néanmoins, « *un·e normalien·ne fonctionnaire stagiaire peut présenter, à l'appui d'un dossier, une demande de dispense totale ou partielle de l'obligation de remboursement* »¹⁹³¹. Tout comme l'engagement décennal, le contrat qui lie le ou la normalien·ne à l'institution semble ainsi comporter une dimension davantage symbolique que pratique, en faisant office de dissuasion plutôt que de coercition. Le contrat a ainsi vocation de responsabiliser les élèves de l'ENS et souligne l'importance d'une telle décision. À ceci, s'ajoute l'autocontrainte relative au sentiment de s'être accaparé un poste de normalien·ne dont quelqu'un d'autre aurait pu bénéficier.

Certain·e·s décident de persévérer jusqu'à l'année de préparation à l'agrégation qu'ils attendent impatiemment. Ils considèrent ainsi la formation reçue selon un rapport coût/bénéfice et estiment que l'obtention du concours est digne d'intérêt et de l'effort demandé par les trois autres années du magistère :

*« Je voulais faire de l'EPS [...] Grosse, grosse désillusion. Tu t'en rends compte quatre mois après et tu as déjà 4000€ de dette que tu dois rembourser alors que tu as déjà tout cramé dans le loyer. J'ai décidé de prendre le suppositoire et d'attendre l'année de l'agrégation »*¹⁹³².

Le propos témoigne de la violence symbolique ressentie par certain·e·s normalien·ne·s. Nombreux·ses sont les élèves ou étudiant·e·s qui considèrent que la formation proposée à l'ENS est trop contraignante pour celles et ceux qui souhaitent enseigner l'EPS :

*« Après, le reproche que je fais et que beaucoup d'entre nous faisons, c'est que si tu rentres à l'ENS avec une idée précise et que tu conserves cette idée précise, tu en pâties un peu parce que les études sont sur un double volet »*¹⁹³³.

¹⁹³⁰ « Le manquement à l'obligation peut résulter soit de la démission de l'élève en cours de scolarité, soit d'un choix de carrière qui y contreviendrait dans les six ans après sa sortie de l'école. Il entraîne, en droit, le remboursement des salaires perçus par l'élève pendant la scolarité » (Rapport annuel de la Cour des comptes, Où vont les Écoles normales supérieures ? », février 2012, p. 568).

¹⁹³¹ Archives de l'ENS Rennes, Article 56, « Règlement intérieur », version du 5 juillet 2019, p. 23.

¹⁹³² Entretien élève, promotion 2015, 11 mai 2017.

¹⁹³³ *Ibid.*

« Je ne me retrouve pas dans le travail de recherche, ça ne m'intéresse pas. De plus, je ne pourrai pas faire de Master enseignement, sciences de l'éduc ou MEEF l'année prochaine. A la place, je vais faire un Master recherche... Je veux bien que ce soit la politique de la formation mais pourquoi ne pas laisser le choix ? Pourquoi ne pas proposer un Master enseignement avec ceux de recherche ? »¹⁹³⁴.

L'un d'entre eux·elles va même jusqu'à évoquer le fait que la formation proposée à l'ENS a engendré chez lui un « dégoût » et « une crise existentielle » au regard de l'enseignement de l'EPS.

« L'ENS m'a dégoûté de l'EPS pour le moment même si je continue de croire profondément à l'importance de l'expérience corporelle dans l'éducation d'une personne. Je me réjouis que tous les normaliens ne soient pas passés par cette mini crise existentielle et soient allés au bout »¹⁹³⁵.

Cet élève ne passe pas l'agrégation externe d'EPS et choisit de s'inscrire en « Parcours Recherche » et de poursuivre en formation doctorale. Il est à noter que ce normalien ne bénéficie pas d'une bourse CDSN. Le phénomène interpelle et interroge la question des dissonances entre les représentations de l'excellence véhiculée par l'institution des ENS et celles des normalien·ne·s, des magistérien·ne·s ou encore des auditeur·trice·s libres qui n'adhèrent pas au modèle proposé par le département 2SEP :

« Ils ne l'ont pas forcément bien vécu et ça c'est dommage. Enfin moi ça m'interroge vraiment quoi. Le fait que dans ma promo il y a un magistérien qui n'a pas fait de dossier pour l'agrég alors qu'à la base il voulait passer l'agrég »¹⁹³⁶.

« Il y en a qui ne se retrouvaient pas vraiment dans la formation et ce n'était pas facile de se dire qu'ils avaient quittés leurs STAPS, leurs chez-soi pour venir à Rennes »¹⁹³⁷.

En effet, entre 2012 et 2017, les cours de préparation à l'agrégation externe d'EPS se limitent à des cours magistraux inhérents aux connaissances scientifiques et des travaux dirigés en rapport avec la méthodologie des épreuves. Pour certain·e·s élèves et étudiant·e·s, la formation à l'enseignement de l'EPS ne se limite pas aux aspects scientifiques, méthodologiques ou encore à la réussite d'un concours.

¹⁹³⁴ Archives personnelles de Thibault Querio (promotion 2015), Questionnaire dispensé aux élèves et étudiant·e·s de première année par le département 2SEP, 2015.

¹⁹³⁵ Questionnaire, élève n°96, promotion 2012.

¹⁹³⁶ Entretien élève, promotion 2014, 29 mai 2017.

¹⁹³⁷ Entretien élève, promotion 2014, 18 avril 2016.

« Je suis déçu par la formation. Je m'attendais à avoir plus de contenus concernant la préparation à l'agrégation, et pas uniquement de la méthodologie »¹⁹³⁸.

En 2015, les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s de première année qui souhaitent devenir professeur d'EPS dans l'enseignement secondaire apprécieraient une formation qui intègre davantage de pratiques et/ou de terrain. Les contenus leur semblent souvent trop théoriques et pas assez pragmatiques :

« Pour moi la formation à l'agrégation ne doit pas être uniquement théorique mais aussi pratique ! »¹⁹³⁹.

« Il n'y a pas une bonne répartition, je souhaite davantage de cours d'agrégation, plus de stages sur le terrain EPS »¹⁹⁴⁰.

« Pour une formation à l'agrég, il manque du terrain en EPS »¹⁹⁴¹.

En revanche, les élèves et étudiant·e·s de seconde année semblent avoir intégré le fait que la formation proposée par le département 2SEP aille dans le sens de la préparation aux épreuves écrites et orales de l'agrégation externe d'EPS :

« Formation aux écrits très bien ! »¹⁹⁴².

« J'aimerais davantage de retour qualitatif et de pistes d'amélioration quant aux productions écrites pour l'agrégation »¹⁹⁴³.

« Formation aux écrits : un peu plus de contenus parfois, pour expliquer »¹⁹⁴⁴.

« Je suis très satisfait vis à vis de ces enseignements. Pour parfaire cette mécanique, la mise en place sous forme optionnel de petit café pédagogique ou l'on pourrait aborder et discuter autour des questions sur l'EPS à la croisée de l'écrit 1 et de l'écrit 2 »¹⁹⁴⁵.

Le questionnaire est distribué aux élèves à la fin du premier semestre de l'année 2015. Dès lors, deux hypothèses semblent pouvoir expliquer la différence entre les élèves et étudiant·e·s de première et de deuxième année. Premièrement, la dynamique de promotion semble pouvoir jouer un rôle fondamental quant à la construction des représentations liées à la

¹⁹³⁸ Archives personnelles de Thibault Querio (promotion 2015), Questionnaire dispensé aux élèves et étudiant·e·s de première année par le département 2SEP, 2015.

¹⁹³⁹ *Ibid.*

¹⁹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁹⁴¹ *Ibid.*

¹⁹⁴² Archives personnelles de Marion Ayral (promotion 2014), Questionnaire dispensé aux élèves et étudiant·e·s de deuxième année par le département 2SEP, 2015.

¹⁹⁴³ *Ibid.*

¹⁹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁹⁴⁵ *Ibid.*

formation, à l'EPS et à la recherche. La deuxième hypothèse conduit à penser que les aspects structurels et sociaux du département 2SEP mettent du temps à fabriquer les représentations inhérentes à l'excellence. Ainsi, les représentations des élèves et des étudiant·e·s de première année pourraient être influencées d'une moindre façon par rapport aux normalien·ne·s et magistérien·ne·s de seconde année.

3. La crise de l'excellence normalienne au concours de l'agrégation externe d'EPS

Après avoir explicité les conditions selon lesquelles les élèves et étudiant·e·s du département 2SEP sont progressivement amené·e·s vers la recherche, il convient de s'intéresser à la préparation à l'agrégation externe d'EPS qui constitue l'autre objectif de la formation des agrégé·e·s-docteur·e·s. Rappelons que les dirigeant·e·s de l'ENS Rennes choisissent de continuer à investir considérablement dans les préparations aux agrégations externes contrairement aux autres ENS :

« Dans un contexte national où certaines ENS n'investissent plus autant les préparations à l'agrégation, mais s'orientent beaucoup plus vers une formation à et par la recherche, l'ENS Rennes ne fait pas ce choix »¹⁹⁴⁶.

En ce qui concerne le département 2SEP, les moyens déployés afin de favoriser la réussite des normalien·ne·s, des magistérien·ne·s et des auditeur·trice·s libres sont considérables :

« Je vais prendre l'exemple de l'année 2015-2016. Sur un potentiel volume horaire (équivalent TD) de 2 735,25 heures de formation (et responsabilités diverses), 1530 heures (56%) sont attribuées à l'année de préparation à l'agrégation externe en EPS. Les heures de formation de première et deuxième année ne sont pas comptabilisées. Elles augmenteraient la part relative de la préparation à l'agrégation externe en EPS dans le volume horaire total de formation. En termes de coût financier, ces 1530 heures de formation représentent 60 496€ (une heure équivalent TD = 39,54€). Les coûts de fonctionnement de la préparation à l'agrégation externe ne sont pas comptabilisés (taxis, hôtel, restauration, train, achat de matériel vidéo, etc.) et ils sont importants »¹⁹⁴⁷.

¹⁹⁴⁶ Jacques Prioux, « Place de l'EPS et de la préparation à l'agrégation externe en EPS au sein du département 2SEP », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 7 | 2015, p. 13.

¹⁹⁴⁷ *Ibid.*

Néanmoins, force est de constater que la préparation à l'agrégation externe d'EPS du département 2SEP connaît une véritable chute de ses résultats pour les sessions 2015 et 2016¹⁹⁴⁸ (Cf. Tableau 25).

« Même si les résultats de l'ENS à l'agrégation externe d'EPS 2015 sont bons avec 80% de réussite, ils restent cependant décevants. Au plan statistique tout d'abord, car ils dénotent avec les 100% devenus presque habituels, mais aussi au regard des moyens mis en œuvre »¹⁹⁴⁹.

Session	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Promotion	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Postes	25	40	40	48	51	50	40	40	40
Inscriptions	797	1048	1181	1162	1359	1363	1253	1084	?
Candidat·e·s¹⁹⁵⁰	257	368	433	495	568	520	387	360	?
Echecs	0	1	0	3	4	0	1	1	3
Admis·es	13	14	15	11	12	16	14	16	13
Réussite (%)	100%	93%	100%	79%	75%	100%	93%	94%	81%
Total									
ENS / postes pourvus (%)	52,0%	35,0%	37,5%	22,9%	23,5%	32,0%	35,0%	40,0%	32,5%

Tableau 25 : Résultats des élèves et étudiant·e·s de l'ENS à l'agrégation externe d'EPS (2012-2020)

Le Tableau 25 présente les résultats du département 2SEP au concours de l'agrégation externe d'EPS entre 2012 (promotion 2009) et 2020 (promotion 2017). En 2012, alors qu'il n'y a que 25 postes au concours, les élèves et les étudiant·e·s du département 2SEP représentent 52% des agrégé·e·s externe. En 2015 et 2016, ce sont respectivement 48 et 51 postes qui sont offerts à l'agrégation externe d'EPS. Les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres du département 2SEP représentent alors 22,9% et 23,5% des agrégé·e·s du concours externe. Ainsi, le mythe des 100% s'écroule dans un contexte de profusion de postes et ces deux échecs consécutifs remettent en question bon nombre de procédés considérés jusqu'alors comme acquis par les agrégatif·ve·s et les formateur·trice·s. Il convient alors de s'intéresser aux différentes sources d'explications d'un tel revers pour la préparation à l'agrégation externe du département 2SEP.

¹⁹⁴⁸ Il s'agit donc des promotions qui commencent leur scolarité en 2012 et 2013.

¹⁹⁴⁹ Olivier Kirzin, « Le concours 2015 de l'agrégation externe d'EPS : un grain de sable dans les rouages de la formation du département 2SEP », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 7 | 2015, p. 17.

¹⁹⁵⁰ Ayant composé aux deux écrits.

3.1. Une agrégation plus « professionnelle » ?

À l'annonce des résultats de l'admissibilité de la session 2015, deux étudiantes magistériennes n'obtiennent pas des notes suffisantes pour leur permettre d'aller se confronter aux épreuves d'admission. Puis, à la fin du concours, une auditrice libre n'obtient pas non plus l'agrégation. L'année suivante, l'histoire se répète : « *douche froide, et célébration en demi-teinte* »¹⁹⁵¹ pour les agrégatif·ve·s du département 2SEP. Quatre élèves (deux normaliens, une normalienne et un magistérien) ne parviennent pas à décrocher le concours. Pour Olivier Kirzin, cet échec peut s'expliquer par une baisse des résultats obtenus aux épreuves d'admissibilité et notamment par rapport à la seconde épreuve écrite :

*« En comparant nos résultats à chaque épreuve depuis 2011 (date de nomination de l'IGEN-EPS à la présidence du concours), on remarque qu'entre 2011 et 2014, nos moyennes à l'écrit 1 et à l'écrit 2 étaient de 13,6. Entre 2015 et 2016, elles sont de 12,4 pour l'écrit 1 et de 9,8 pour l'écrit 2. Autrement dit, depuis 2015, nous avons perdu en moyenne 1,2 points en écrit 1 et 3,8 points en écrit 2. [...] Parallèlement, il faut noter qu'il n'y a pas de différence significative sur les résultats aux épreuves d'admission depuis 2011 »*¹⁹⁵².

Or, jusqu'en 2014, le responsable de la préparation à l'agrégation externe du département 2SEP considère que les épreuves écrites constituent le « point fort » des agrégatif·ve·s de l'ENS :

*« Avant 2015, nous étions admissibles avec plus de 3 pts d'avance sur les autres candidats ce qui nous permettait d'absorber les aléas des oraux. Depuis 2015 nous sommes admissibles avec seulement 1,3 pts d'avance et nous partons avec une plus petite marge de manœuvre aux oraux »*¹⁹⁵³.

La seconde épreuve écrite est une dissertation de 7 heures, agrémentée d'un coefficient 4 et « *portant sur les aspects biologiques, psychologiques et sociologiques des conduites développées en éducation physique et sportive* »¹⁹⁵⁴. Les sujets des épreuves d'admissibilité portent sur un programme défini chaque année et publié sur le site internet du ministère de l'Éducation nationale. En 2013, le « chapeau » de la seconde épreuve écrite précise que le candidat doit argumenter au regard des thématiques suivantes :

¹⁹⁵¹ Questionnaire « agrégation », élève n°10.

¹⁹⁵² Olivier Kirzin, « La préparation à l'agrégation : entre déceptions et espoirs », in : *Bulletin de l'A3*, 8 | 2016, p. 28.

¹⁹⁵³ *Ibid.*

¹⁹⁵⁴ Arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation, annexe I.

« Pratiques professionnelles en EPS et apprentissage en contexte scolaire : approches scientifiques pluridisciplinaires des processus d'acquisitions motrices et des liens apprentissages / développement »¹⁹⁵⁵.

Ce cadre demeure inchangé jusqu'en 2016. En effet, à partir de cette année, les « approches scientifiques pluridisciplinaires », les « processus d'acquisitions motrices » et les « liens apprentissages / développement » disparaissent du « chapeau » de la seconde épreuve écrite qui se résume alors aux « *pratiques professionnelles en EPS et apprentissage en contexte scolaire* »¹⁹⁵⁶. Cette évolution constitue le premier indicateur d'une agrégation externe plus professionnelle où les connaissances scientifiques doivent être opérationnalisées dans les copies. Néanmoins, dès 2015, il est précisé dans le rapport de jury que « *l'expérience des stages en observation, en pratique accompagnée et en responsabilité ou encore celle de l'entrée dans le métier peut avantageusement alimenter les propositions développées par le candidat* »¹⁹⁵⁷.

Pour Olivier Kirzin, cette modification du programme de l'agrégation externe d'EPS dénature l'enjeu de l'épreuve. La diminution de la place de la science dans l'analyse tend ainsi à modifier le profil de l'agrégé·e :

« On le voit bien, ce chapeau fourre-tout ouvre à une réflexion beaucoup plus large et n'est plus centrée sur les processus de l'apprenant comme le suggérait la partie supprimée qui d'ailleurs faisait office de rappel de l'enjeu de l'épreuve »¹⁹⁵⁸.

Dès lors, il semble que l'intitulé de la seconde épreuve écrite du concours de l'agrégation externe d'EPS puisse être interprété différemment par Olivier Kirzin et par Carole Sève, IGEN-EPS, Professeure des Universités et présidente du jury entre 2013 et 2016, puis en 2020. En effet, pour Carole Sève, « *l'écrit 2 est vraiment plus centré sur les enjeux éducatifs de l'EPS au sein de la classe* »¹⁹⁵⁹. À la lecture de cette phrase, Olivier Kirzin s'offusque :

« Une phrase m'a littéralement scotché : "L'écrit 2 de l'agrég externe porte sur les enjeux éducatifs de l'EPS au sein de la classe". Oui, c'est vrai pour l'oral 1 et l'oral 2, mais pas pour l'écrit 2 ! Comment peut-on à ce point détourner le sens et le fondement d'une épreuve ? »¹⁹⁶⁰.

¹⁹⁵⁵ Archives du Ministère de l'Éducation nationale, Concours externe de l'agrégation du second degré, section éducation physique et sportive, programme de la session 2013, 6 mars 2012.

¹⁹⁵⁶ Archives du Ministère de l'Éducation nationale, Concours externe de l'agrégation du second degré, section éducation physique et sportive, programme de la session 2016, 10 avril 2015.

¹⁹⁵⁷ Archives BNF, cote 4-FW-5393, Rapport de jury de l'agrégation externe d'EPS, 2015, p. 21.

¹⁹⁵⁸ Olivier Kirzin, « Le concours 2015 de l'agrégation externe d'EPS : un grain de sable dans les rouages de la formation du département 2SEP », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 7 | 2015, p. 19.

¹⁹⁵⁹ Carole Sève, citée par : Romain Baron, 2015, *op.cit.*, p. 143.

¹⁹⁶⁰ Olivier Kirzin, « Le concours 2015 de l'agrégation externe d'EPS : un grain de sable dans les rouages de la formation du département 2SEP », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 7 | 2015, p. 17.

Effectivement, les représentations d'Olivier Kirzin et de Carole Sève à propos de la seconde épreuve écrite du concours de l'agrégation externe d'EPS diffèrent. La volonté de la présidente du jury est de rompre avec l'idée de la prédominance des connaissances scientifiques impulsée par Jean Bertsch :

« Bertsch, on a eu l'impression quand même de l'extérieur, que ça recentrait beaucoup plus sur les connaissances scientifiques. Donc un agrégé comme un expert mais pas forcément disciplinaire pour le coup, pas forcément un expert de l'EPS, un expert d'un système d'APS, mais quelqu'un qui connaissait sur les différents champs scientifiques des STAPS, qui maîtrise des connaissances en psychologie, en physiologie, qui connaisse l'actualité des connaissances scientifiques des STAPS mais dans les différents champs disciplinaires. Et c'est vrai que moi quand je suis revenue au jury, quand on a vu la première fois les copies d'écrit 2, donc en 4 ans, je m'étais dit, là ce ne sont plus les mêmes, ce ne sont plus les mêmes candidats, et là je me souviens très bien de cette année-là, parce que je me disais on en fait quoi de cette copie, on lui met 3 ? Enfin on ne savait pas quoi faire de ces copies, des copies qui ne parlaient presque pas du sujet. [...] C'étaient des pages entières de développement sur des connaissances scientifiques avec des références, mais avec un niveau de précision dans les références où on avait le titre de l'article, l'auteur, l'année de publication, la revue de publication, les pages, c'est-à-dire ce qu'on demande quand on fait de la référence scientifique dans une thèse et ce qu'on ne fait jamais dans un devoir »¹⁹⁶¹.

Pour Carole Sève, la mobilisation des connaissances scientifiques relatives à l'EPS dans la seconde épreuve écrite du concours ne peut pas faire l'économie d'une véritable prise de recul quant à l'opérationnalisation des théories liées à la motricité et à l'activité de l'élève en EPS :

« Par rapport au CAPEPS, ce qui diffère c'est une meilleure analyse critique de ces connaissances scientifiques, pas seulement avoir des connaissances scientifiques pour éclairer des situations, pour éclairer un sujet mais pour discuter aussi de ces connaissances scientifiques, ce qu'elles apportent, qu'il y ait un recul critique, parce qu'on sait bien que les connaissances scientifiques, elles ne suffisent pas. Il faut être capable de prendre de la distance par rapport à ces connaissances scientifiques. [...] Ce sont des connaissances scientifiques, mais là vraiment en relation avec la motricité de l'élève, ce sont plus les aspects culturels mais vraiment motricité, enfin activité de l'élève, parce qu'il y a l'aspect moteur mais aussi motivationnel, affectif, ce n'est pas que du corps. Donc, ce sont des connaissances scientifiques qui permettent, on va dire, à un enseignant d'EPS de comprendre l'activité de l'élève, sous ses différentes facettes. [...] Puis de l'autre côté [on attend du candidat] qu'il soit capable d'avoir des propositions de mise en œuvre même si on n'est pas en train de juger de la faisabilité, de la pertinence. On sent qu'il y a un lien avec des mises en œuvre pratiques, même si on ne va pas demander des exemples pratiques. Ce n'est pas l'interne »¹⁹⁶².

Pour Olivier Kirzin, l'agrégation externe d'EPS favorisant l'acquisition de connaissances scientifiques est susceptible de former des candidat·e·s capables de faire avancer les pratiques professionnelles de terrain :

« Une des raisons d'être de cette épreuve, c'est la connaissance de l'apprenant de ses mécanismes. [...] Si je compare avec le CAPEPS, justement en centrant les profs sur les

¹⁹⁶¹ Carole Sève, entretien mené par : Romain Baron, 2015, *op.cit.*, pp. 144-145.

¹⁹⁶² *Ibid.*, p. 145.

processus, les mécanismes, on est justement susceptibles, plus à même de faire transformer les pratiques. Le CAPEPS est plutôt basé sur des recettes que des gens ont publiées, c'est bien, c'est une culture professionnelle qui est indispensable, mais je pense que la connaissance des déterminants de l'action, la motivation, l'apprentissage, les interactions, ce sont aussi des moyens de proposer des choses qui avancent, qui bougent quoi. On ne peut pas innover des choses sans un recul sur le fonctionnement de l'apprenant, sans tomber dans du scientisme où on va appliquer ... mais je pense que c'est une condition intéressante pour faire évoluer les pratiques »¹⁹⁶³.

Par conséquent, pour le responsable de la préparation à l'agrégation externe du département 2SEP, les connaissances scientifiques sont primordiales dans la mesure où elles permettent « d'outiller l'esprit »¹⁹⁶⁴ des futur·e·s professeur·e·s agrégé·e·s d'EPS. Ainsi, lorsque le sujet de la session 2015 de l'agrégation externe¹⁹⁶⁵ semble poser problèmes aux agrégatif·ve·s (deux n'étant pas admissibles à l'issue de la première partie du concours), il s'offusque :

« Je me suis dit, pour la première fois en onze ans : "Là, il faut poser un recours. C'est un sujet hors épreuve et hors programme !" [...] Ce revirement pose des questions de fond : quelle est la spécificité de l'écrit 2 de l'agrégation externe par rapport à l'écrit 2 du CAPEPS ou de l'agrég interne ? »¹⁹⁶⁶.

Ce sentiment est partagé par les élèves et les étudiant·e·s qui ne se sentent pas préparé à traiter un tel sujet :

« On avait l'impression que les règles du jeu avaient changé en cours de route car il me semble que c'était la première fois que le sujet de l'écrit 2 ne s'inscrivait pas directement dans les items du programme de l'agrégation. Il y avait une focale très forte sur l'évaluation, thème hors programme, connu de tous mais non maîtrisé lorsqu'on n'a pas eu un pied dans le terrain ou un temps important d'heures en stage. Nous n'étions donc pas vraiment prêts à un tel sujet »¹⁹⁶⁷.

Le rapport de jury stipule néanmoins que ce sujet est choisi judicieusement et qu'il constitue un sujet transversal et non « hors programme » :

« Si aucun des items du programme de l'écrit 2 ne porte spécifiquement sur l'évaluation, il est cependant attendu d'un agrégatif des connaissances minimales sur cette thématique incontournable pour l'enseignement (le chapeau de l'écrit 2 inclut « Pratiques

¹⁹⁶³ Olivier Kirzin, entretien mené par : Romain Baron, 2015, *op.cit.*, p. 174.

¹⁹⁶⁴ *Ibid.*, p. 183.

¹⁹⁶⁵ « Lors du lancement de la conférence nationale sur l'évaluation des élèves, le 26 juin 2014, Benoit Hamon souligne la nécessité de faire évoluer en profondeur la manière d'évaluer. « L'évaluation doit dire quelque chose. Elle doit être un outil de progrès pour les élèves et non un outil de relégation. Elle doit être un indicateur de ce qui est acquis et de ce qui ne l'est pas. L'évaluation doit être plus ouverte à la progressivité des apprentissages des élèves. Il ne s'agit en aucun cas d'abaisser le niveau d'exigence mais de faire de l'évaluation une démarche, et non seulement une mesure, afin que l'élève se sente valorisé et encouragé à prendre confiance en ses capacités ». Sur quelles connaissances s'appuyer et comment organiser l'enseignement de manière à répondre, en EPS, à cette attente de l'institution ? » (Sujet de la session 2015 de l'agrégation externe d'EPS).

¹⁹⁶⁶ Olivier Kirzin, « Le concours 2015 de l'agrégation externe d'EPS : un grain de sable dans les rouages de la formation du département 2SEP », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 7 | 2015, p. 17.

¹⁹⁶⁷ Questionnaire « agrégation », élève n°6.

professionnelles en EPS et apprentissages en contexte scolaire » et ces connaissances sont indispensables pour réussir aux épreuves d'admission) [...] Le fait que cette année le sujet invitait à une entrée plus par des enjeux éducatifs a pu déstabiliser certains candidats. L'écrit 2 consiste en une dissertation portant sur les aspects biologiques, psychologique et sociologique des conduites développées en éducation physique et sportive. De notre point de vue, une telle dissertation peut être réalisée autant par une entrée relative à des débats scientifiques qu'éducatifs. C'est au candidat de choisir, en prenant en compte les invitations du sujet mais aussi selon sa propre sensibilité, son mode d'entrée. L'indispensable étant que dans sa réponse le candidat fasse preuve de connaissances scientifiques précises, se positionne au regard d'enjeux éducatifs et soit capable de dépasser le simple stade des illustrations pour étayer sa réflexion sur la base de connaissances affirmées »¹⁹⁶⁸.

Ces grandes orientations données à l'agrégation externe d'EPS par l'inspection générale vont dans le sens d'une professionnalisation du concours. Le profil de professionnalité évolue ainsi du « *pôle académique* »¹⁹⁶⁹ reposant sur la transmission de savoirs disciplinaires à un « *pôle des sciences appliquées et des techniques* » qui s'appuie sur des démarches d'analyses décomposant les activités d'enseignement, sur les savoir-faire dérivés d'études scientifiques ou techniques. Or, l'Université cherche davantage à proposer des formations académiques, développant la « *libération de l'esprit* »¹⁹⁷⁰ de l'individu par une éducation se fondant sur la « *transmission de connaissances* »¹⁹⁷¹. L'agrégation externe d'EPS semble alors s'éloigner de ce modèle. Cette évolution est également à mettre en perspective avec la création des ESPE (Écoles supérieures du professorat et de l'éducation)¹⁹⁷² en 2013 et de leur transformation en INSPE (Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation)¹⁹⁷³ en 2019. Or, la « *répartition du contrôle sur la formation se fait principalement entre l'administration ou l'État et les facultés ou l'Université* »¹⁹⁷⁴. Rita Hofstetter, Bernard Schneuwly et Valérie Lussi Borer évoquent ainsi l'existence d'une « *ingérence de l'État dans l'Université par rapport à la formation professionnelle* » pour caractériser le modèle français. Les réformes successives des ESPE et des INSPE témoignent d'une volonté politique d'éloigner la formation des enseignants de l'institution universitaire. En effet, il s'agit de rappeler que l'Université ne dispose ni de programmes nationaux, ni de corps d'inspecteurs-trices. Au contraire, elle se

¹⁹⁶⁸ Archives BNF, cote 4-FW-5393, Rapport de jury de l'agrégation externe d'EPS, 2015, p. 13.

¹⁹⁶⁹ Vincent Lang, « Professionnalisation des enseignants, conception du métier, modèles de formation », in : *Recherche et formation*, 23 | 1996, 9-27.

¹⁹⁷⁰ Martin Haberman, « The influence of competing cultures on teacher development », in : Mary Louise Holly & Caven S. Mc Loughlin, *Perspectives on teachers professional development*, Philadelphia : The Falmer Press, 1989, 55-75.

¹⁹⁷¹ Michel Carbonneau, « Modèles de formation et professionnalisation de l'enseignement : analyse critique de tendances nord-américaines », in : *Revue des sciences de l'éducation*, XIX/1, 1993, 33-57.

¹⁹⁷² Créées par la loi n°2013-595, « Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République », 8 juillet 2013.

¹⁹⁷³ Créés par la loi n°2019-791, « Loi pour une école de la confiance », 26 juillet 2019.

¹⁹⁷⁴ Rita Hofstetter, Bernard Schneuwly & Valérie Lussi Borer, « Une formation professionnelle universitaire pour tous les enseignants », in : *Recherche & Formation*, 60 | 2009, 25-38.

caractérise par une longue tradition de « *liberté académique* »¹⁹⁷⁵. Pour Anne Barrère et Guy Legrand, le principal enjeu repose sur « *les rapports entre les faits et réquisits de normativité ou de conformation propres à certaines parties de toute profession, d'une part, et les approches compréhensives, critiques, réflexives, privilégiées dans la sphère universitaire, d'autre part* »¹⁹⁷⁶. Par conséquent, la professionnalisation de l'agrégation externe d'EPS tend à transformer le profil de l'agrégé.e du rôle de cadre, d'intellectuel, à celui de technicien appliquant, à la lettre, les injonctions nationales de l'Inspection générale.

3.2. Une évolution symptomatique de la naissance d'une schizophrénie chez les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s du département 2SEP

La baisse de résultats de la préparation à l'agrégation externe du département 2SEP est également à mettre en relation avec l'évolution et la mise en place d'un cursus qui valorise une formation à et par la recherche. En effet, jusqu'en 2012, être lauréat·e·s de l'agrégation constitue une véritable priorité pour la majorité des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s en sciences du sport et éducation physique. L'excellence résulte alors de l'obtention d'un concours, plus encore lorsqu'il est acquis à un rang honorable. La reconnaissance demeure néanmoins limitée et parfois remise en question (Cf. partie précédente). Les stratégies de concours entachent effectivement cette forme d'excellence. En 2017, Jean-Nicolas Renaud note que les deux échecs consécutifs des deux années précédentes sont à prendre comme une occasion pour les élèves et les étudiant·e·s du département 2SEP de se remettre en question :

*« L'agrégation constituait alors un véritable niveau plancher en même temps qu'un airbag psychologique ; la thèse restait un temps de possible gaudriole... Mais le relatif échec de cette année à l'agrégation externe d'EPS [...] doit surtout induire une réflexion sur la manière dont le groupe – et plus encore l'entité normalien·ne·s – peut le vivre et l'introduire dans sa trajectoire »*¹⁹⁷⁷.

Pour le directeur adjoint, l'analyse de cette période révèle un point d'inflexion pour le département 2SEP. Il se réjouit par ailleurs de l'évolution d'un cursus de formation qui favorise la poursuite en formation doctorale :

« J'y vois la fin d'une époque. Peut-être ! Peut-être pas, mais c'est un indice... En tant qu'historien, je constate le changement. Je ne le juge pas. Mais, en tant que directeur-adjoint, le changement m'apparaît heureux, parce qu'il signifierait la fin d'un temps, facile

¹⁹⁷⁵ Marc Romainville, *La pratique enseignante en mutation à l'Université*, Bruxelles : De Boeck, 2006, 7-13.

¹⁹⁷⁶ Anne Barrère & Guy Legrand, « La formation professionnelle universitaire des enseignants », 60 | 2009, 5-11.

¹⁹⁷⁷ Jean-Nicolas Renaud, « Oraison d'attentes sans horizon funeste », in : *Bulletin de l'A3*, 8 | 2016, pp. 24-25.

mais moins glorieux, où les rares thésards en puissance trouvaient à s'abreuver à la source de ce financement, faute de concurrents pour leur disputer l'onde »¹⁹⁷⁸.

Néanmoins, afin de former des agrégé·e·s-docteur·e·s, l'ENS ne doit pas négliger la préparation à l'agrégation externe. Or, en 2016, Olivier Kirzin n'est pas rassuré quant à l'avenir de celle-ci :

« Les résultats de cette année [2016] me font dire qu'il ne s'agissait pas d'un "grain de sable" mais bien d'un premier indicateur d'une réelle baisse de régime de notre formation »¹⁹⁷⁹.

Entre 2014 et 2016, le jury de l'agrégation externe d'EPS tend à valoriser la culture professionnelle tout en continuant de considérer la culture scientifique comme importante mais d'une façon moindre par rapport aux sessions précédentes du concours :

« L'épreuve d'écrit 2 porte sur les « pratiques professionnelles en EPS et apprentissages en contexte scolaire ». [...] Les « approches scientifiques pluridisciplinaires » ne peuvent être réduites aux seuls items du programme au risque de ne pouvoir les mobiliser dans un sujet plus transversal. De même, les facteurs favorisant la « mobilisation des processus d'acquisitions motrices et des liens apprentissages / développement » intègrent les connaissances du monde professionnel »¹⁹⁸⁰.

Malgré l'espérance d'un horizon teinté par l'augmentation des poursuites en formation doctorales, Jean-Nicolas Renaud considère que cette tendance soulève une problématique liée au type de concours.

« Cette rythmique pose déjà un problème lorsque l'on considère l'orientation très professionnelle d'une agrégation externe dont les candidats sont, par essence, issus des bancs de l'école et non de la corporation des enseignants d'EPS elle-même »¹⁹⁸¹.

En effet, le concours externe s'adresse aux candidat·e·s possédant certains diplômes ou justifiant de l'accomplissement de certaines études. Néanmoins, force est de constater que la formation reçue par les étudiant·e·s au sein des UFR STAPS est bien différente de celle que suivent les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s du département 2SEP. Ainsi, les candidat·e·s à l'agrégation externe d'EPS extérieur·e·s à l'ENS bénéficient majoritairement de leur année de préparation au CAPEPS. Ils·elles ont tous (ou très majoritairement) suivi une troisième année de Licence « Éducation et motricité » (EM) et un Master « Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF). Ainsi, pendant trois années, ces étudiant·e·s

¹⁹⁷⁸ *Ibid.*

¹⁹⁷⁹ Olivier Kirzin, « La préparation à l'agrégation : entre déceptions et espoirs », in : *Bulletin de l'A3*, 8 | 2016, p. 28.

¹⁹⁸⁰ Archives BNF, cote 4-FW-5393, Rapport de jury de l'agrégation externe d'EPS, 2015, p. 21.

¹⁹⁸¹ Jean-Nicolas Renaud, « Le château de cartes ou les chemins vers le ciel ? », in : *Bulletin de l'A3*, 9 | juin 2017, p. 22.

bénéficient de stages pédagogiques dans l'enseignement de l'EPS. Les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s peuvent choisir entre une troisième année de Licence EM ou ES (Entraînement sportif). Ensuite, ils·elles réalisent un Master recherche SSSATI ou M2S avant de passer en troisième année de magistère au cours de laquelle ils·elles préparent l'agrégation externe, ce qui leur permet de valider par la même occasion un Master 2 FESUP (Formation à l'enseignement supérieur) nécessaire pour pouvoir passer les épreuves d'admission. Par conséquent, certain·e·s arrivent en préparation à l'agrégation sans avoir vu d'élèves dans le cadre de l'enseignement de l'EPS.

« Il semble qu'un hiatus se crée aujourd'hui avec une agrég plus professionnelle. [...] Les deux dimensions des missions du département : "former à et par la recherche" et "préparer à l'agrégation" apparaissent plus difficilement conciliables aujourd'hui »¹⁹⁸².

Par conséquent, les missions du département 2SEP semblent se distancier progressivement des attentes du concours externe de l'agrégation. En effet, former à et par la recherche ne peut se faire sans la participation active des laboratoires rennais partenaires : le VIPS² pour les sciences humaines et sociales¹⁹⁸³ et le M2S pour les sciences de la vie et de la santé¹⁹⁸⁴. Chacune des deux équipes de recherche n'ont pas pour objectif principal de publier des travaux s'intéressant aux enjeux actuels de l'éducation physique et sportive¹⁹⁸⁵. Enfin, aucun des deux laboratoires ne mobilise principalement les sciences de l'éducation pour éclairer leurs objets d'étude. Par conséquent, sur l'ensemble des mémoires produits par les normalien·ne·s et des magistérien·ne·s de seconde année du département 2SEP (100 mémoires au total sur 8 années dont 37 en SVS et 63 en SHS, Cf. Tableau 26), seulement 23 ont un rapport avec l'EPS. La discipline scolaire ne représente ainsi que 23% des objets de recherche explorés en deuxième année.

¹⁹⁸² Olivier Kirzin, « Le concours 2015 de l'agrégation externe d'EPS : un grain de sable dans les rouages de la formation du département 2SEP », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 7 | 2015, p. 21.

¹⁹⁸³ Les activités de recherche du VIPS² mobilisent de manière pluridisciplinaire l'histoire, la sociologie, les sciences de gestion, les sciences juridiques et la psychologie sociale.

¹⁹⁸⁴ Les activités de recherche du M2S mobilisent la physiologie, la biomécanique et la biologie.

¹⁹⁸⁵ Il n'en reste pas moins que certaines études publiées peuvent s'y intéresser de près. Par exemple : Omar Zanna, « Apprendre par corps l'empathie à l'école : tout un programme ? », in : *Recherches en Éducation*, 21 | 2015, 213-225.

Année du congrès	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Promotion	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Toutes
Année agrég	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	-
SVS	4	2	7	6	8	1	5	4	37 / 37%
SHS	9	9	8	6	3	12	8	8	63 / 63%
SHS dont SCE	2	3	2	1	0	?	1	3	12 / 12%
En rapport avec l'EPS	3	4	2	1	0	8	1	4	23 / 23%

Tableau 26 : Mémoires de recherche de deuxième année¹⁹⁸⁶ des élèves et étudiant·e·s du département 2SEP (2013-2020)

De plus, selon Olivier Kirzin, la baisse des résultats de la préparation du département 2SEP au concours externe de l'agrégation d'EPS coïncide avec la disparition du Master SCE :

« Il y a quelques temps, lorsque nos étudiants pouvaient encore choisir le Master SCE en deuxième année, ils étaient d'ailleurs environ 70% à faire ce choix, on pouvait considérer qu'ils restaient sensibilisés aux problématiques éducatives de l'EPS, ce qui n'est plus le cas. Tiens, tiens, à ce sujet, la première promotion agrég qui n'a pas eu cette opportunité de formation est justement celle qui a vécu la première baisse des résultats au concours »¹⁹⁸⁷.

Cette sensation semble partagée par les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s du département 2SEP qui passent l'agrégation dans ces conditions :

« Quand j'ai commencé à dire : "Là tout ce qu'on fait en 1^{ère} et 2^{ème} année, j'ai peur que ça porte préjudice à l'agrégation". Jacques Prioux m'a dit : "Oui mais là pour l'instant on a des très bons résultats". Et puis finalement les promos qui ont commencé, qui ont fait ça, et bien ils n'ont pas eu de si bons résultats que ça quoi »¹⁹⁸⁸.

Néanmoins, l'analyse des domaines scientifiques, mobilisés dans les mémoires de Master 1 menés par les élèves et étudiant·e·s du département 2SEP, ne montre pas de différence significative. En effet, la promotion 2012 est la première promotion à ne pas pouvoir choisir le Master SCE. En 2016, avec trois échecs, il s'agit de la première promotion à essuyer un revers lors de l'annonce des résultats de l'agrégation externe d'EPS. Pourtant, 3 normalien·ne·s et / ou magistérien·ne·s réalisent un mémoire en sciences de l'éducation en seconde année de magistère et 4 élèves et / ou étudiant·e·s rédigent une étude en rapport avec l'EPS (Cf. Tableau 26). De plus, 90 heures de cours demeurent inscrites dans le plan de formation de la deuxième année de Magistère. Par conséquent, la disparition du Master SCE ne permet pas d'expliquer en totalité la baisse de résultats du département 2SEP au concours de l'agrégation.

¹⁹⁸⁶ Ce tableau ne prend en compte que la deuxième année dans la mesure où les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s du département 2SEP sont contraints de faire deux mémoires en première année (un dans chaque domaine scientifique). Ainsi, les sensibilités s'expriment davantage en deuxième année.

¹⁹⁸⁷ Olivier Kirzin, « La préparation à l'agrégation : entre déceptions et espoirs », in : *Bulletin de l'A3*, 8 | 2016, p. 29.

¹⁹⁸⁸ Entretien élève, promotion 2014, 29 mai 2017.

Pour Olivier Kirzin, le renouvellement des 100% de réussite au concours de la session 2017 est la conséquence directe d'un ajustement de la maquette de formation¹⁹⁸⁹ :

« Nous avons ajusté à la marge notre formation en introduisant davantage de réflexion éducative et professionnelle, sans perdre de vue le caractère scientifique qui fait la spécificité de ce concours »¹⁹⁹⁰

« Nous en prenons acte et nous le répercuterons au cœur de notre formation. Nous lirons le monde de l'éducation plutôt que de nous coltiner les connaissances du programme »¹⁹⁹¹.

D'autres facteurs peuvent également expliquer ce revirement de situation. Premièrement, Luc Ria, Professeur des Universités, succède à Carole Sève en tant que président de jury de l'agrégation externe d'EPS. Enfin, il est également probable que les élèves et étudiant·e·s de la promotion 2014 (session de l'agrégation 2017) aient pu réagir différemment face aux deux échecs répétés des deux promotions précédentes :

« Je pense vraiment que si on a l'agrégé là cette année, on le doit à une prépa qui est excellente et on le doit à notre force de travail. Alors je ne dis pas qu'il faut se laisser porter pendant la prépa agrég. C'est normal qu'il faille charbonner et tout. Mais je me suis retrouvée dans des situations de stress psychologique, de pression, de rush temporel et tout que si un jour j'avais décidé de dire : "Eh bien non, là je ne peux plus", ça ne serait jamais passé quoi. Et honnêtement je pense qu'on est des "marmules" dans ma promo »¹⁹⁹².

Par conséquent, la sensibilité au sentiment d'autocontraintes des agrégatif·ve·s de la session 2017 a vraisemblablement été accrue par les échecs des deux promotions précédentes.

A partir de 2017, en intégrant progressivement davantage de problématiques professionnelles au sein de la formation, l'évolution de la formation au département 2SEP engendre une sensation accrue de « l'éparpillement » ressenti par les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s qui aimeraient approfondir davantage leurs connaissances dans l'un ou l'autre des deux domaines inhérents aux deux objectifs du département 2SEP :

« Nous ferons de nos étudiants des "schizophrènes heureux"¹⁹⁹³ ! Je blague bien sûr... mais à peine »¹⁹⁹⁴.

¹⁹⁸⁹ D'autres facteurs peuvent également expliquer ce revirement de situation : Luc Ria, Professeur des Universités, succède à Carole Sève en tant que président de jury de l'agrégation externe d'EPS. Enfin, les élèves et étudiant·e·s de la promotion 2014 (session de l'agrégation 2017) ont également pu réagir différemment.

¹⁹⁹⁰ Olivier Kirzin & Jérôme Visioli, « Une histoire de quinze années de prépa agrég à l'ENS », in : *Bulletin de l'A3*, 11 | 2019, p. 13.

¹⁹⁹¹ Olivier Kirzin, « Le concours 2015 de l'agrégation externe d'EPS : un grain de sable dans les rouages de la formation du département 2SEP », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 7 | 2015, p. 20.

¹⁹⁹² Entretien élève, promotion 2014, 29 mai 2017.

¹⁹⁹³ Certainement en référence à Bernard Lahire, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris : Nathan, 1998, 272p.

¹⁹⁹⁴ Olivier Kirzin, « Le concours 2015 de l'agrégation externe d'EPS : un grain de sable dans les rouages de la formation du département 2SEP », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 7 | 2015, p. 20.

« Tout est très intéressant mais nous amène parfois à nous “éparpiller” entre tous les enseignements (+ ceux de la fac) sans pouvoir approfondir comme nous souhaiterions »¹⁹⁹⁵.

« Par ailleurs, étant en parallèle encore étudiant, en Master 2 DISC, j’ai parfois eu une légère impression de schizophrénie entre mon statut d’étudiant et mon statut d’enseignant »¹⁹⁹⁶.

En conclusion, la professionnalisation de l’agrégation externe d’EPS concomitante avec la mise en place d’un cursus de formation spécifique au département 2SEP engendrent une baisse de résultats au concours de recrutement. Par conséquent, cet état de fait est symptomatique de la remise en question de la réussite au concours comme unique forme d’excellence au sein du département 2SEP. En effet, les missions de l’ENS résident davantage dans la formation de futur·e·s docteur·e·s. L’agrégation externe devient alors une simple vitrine permettant de justifier l’identité de l’ENS Rennes et, par là-même, le maintien d’une quatrième École normale supérieure en France.

3.3. Se reposer sur les lauriers des promotions précédentes ?

Enfin, selon Olivier Kirzin, la baisse de résultats de la préparation au concours de l’agrégation semble également être caractéristique d’une « *baisse de compétitivité de nos promos d’agrégatifs* »¹⁹⁹⁷. En effet, en 2015 et en 2016, nous pouvons constater une augmentation de la mention « Assez bien » au détriment des mentions « Bien » et « Très bien » obtenues, lors de leur troisième année, par les élèves et les étudiant·e·s du département 2SEP au Master 2 FESUP (Formation à l’enseignement supérieur). La diminution des mentions « Très bien » s’initie dès l’année 2014 (7 TB, 6 B et 1 AB), tandis que la tendance s’inverse à partir de 2015 (7 TB, 4 B et 3 AB), puis se confirme l’année suivante (4 TB, 2 B et 9 AB) (Cf. Figure 57).

Il est ainsi probable que le mythe des 100% de réussite, bien installé dans les représentations des élèves, des étudiant·e·s et des formateur·trice·s du département 2SEP depuis l’année 2009, ait pu engager les agrégatif·ve·s dans une forme de relâchement compte tenu du fait « *que l’année de préparation au concours se suffisait à elle seule* »¹⁹⁹⁸ :

¹⁹⁹⁵ Archives personnelles de Marion Ayral (promotion 2014), Questionnaire dispensé aux élèves et étudiant·e·s de première année par le département 2SEP, 2015.

¹⁹⁹⁶ Un élève de la promotion 2015, « Les anciens élèves », in : *Bulletin de l’A3*, 11 | 2019, p. 51.

¹⁹⁹⁷ Olivier Kirzin, « La préparation à l’agrégation : entre déceptions et espoirs », in : *Bulletin de l’A3*, 8 | 2016, p. 30.

¹⁹⁹⁸ Olivier Kirzin, « Le concours 2015 de l’agrégation externe d’EPS : un grain de sable dans les rouages de la formation du département 2SEP », in : *Bulletin de l’A3EPS*, 7 | 2015, p. 21.

« Nous oublions presque qu'il est possible d'échouer. Le concours est quand même, quoi qu'on en dise, sélectif et exigeant. Malgré cela, le nombre de fois que j'ai entendu durant ma première année de préparation à l'agrégation "Imagine, on la rate ?". Un non-dit, quelque chose que beaucoup pensent mais ne verbalisent pas, l'échec à l'agrégation ou au sein de notre formation n'est pas quelque chose que l'on conçoit »¹⁹⁹⁹.

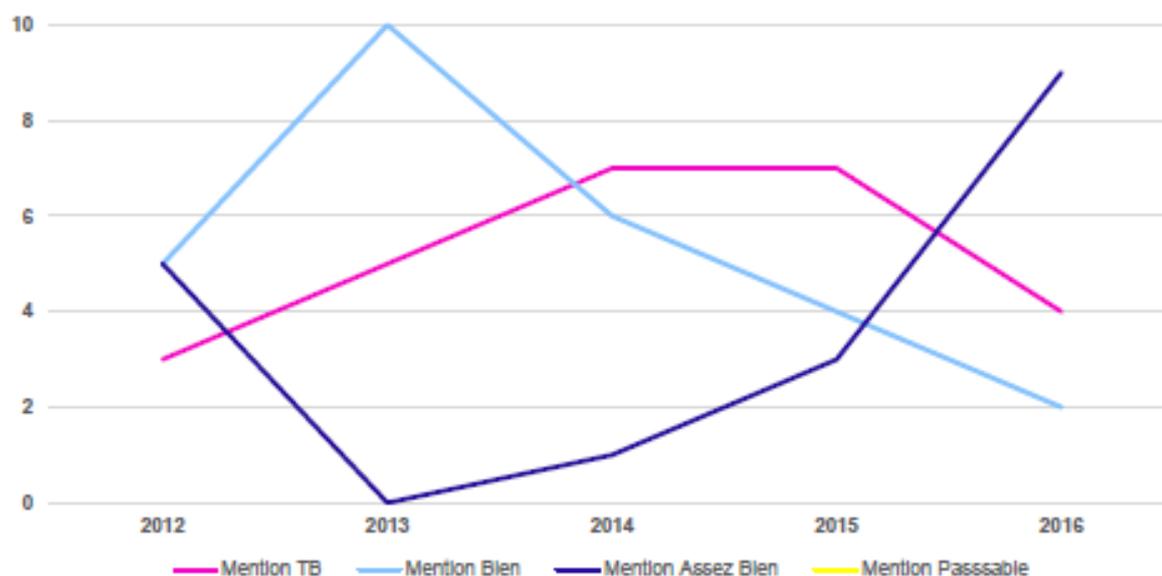


Figure 57 : Evolution des mentions obtenues par les élèves et étudiant-e-s en deuxième année de Master 2SEP (2012-2016)²⁰⁰⁰

Jusqu'en 2014, « inratable » paraît alors l'adjectif le plus approprié dans le contexte l'ENS et de l'agrégation externe d'EPS. Dès lors, serait-il possible que les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s du département 2SEP aient tendance à se reposer sur les lauriers des promotions précédentes ? A moins que ce ne soit le contraire ? Le stress peut tout à la fois être positif (« eustress ») ou négatif (« distress »)²⁰⁰¹. Les réponses émotionnelles à un contexte donné varient sensiblement selon les individus²⁰⁰². Par conséquent, il est également probable que les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres des promotion 2012 et 2013 (passant l'agrégation respectivement en 2015 et 2016) aient été victimes d'un surplus d'anxiété généré par le mythe des 100% :

« J'ai pu sentir dans ma promo une anxiété certaine : prise de compléments alimentaires (pendant l'agrégation) spécifiques à la mémoire, émotivité marquée, tendance à se comparer entre soi sur l'avancée du travail (mémoire, apprentissage en agreg, etc.) qui augmente l'anxiété, etc. »²⁰⁰³.

¹⁹⁹⁹ Un élève de la promotion 2013, « L'échec, pas toujours la vie en rose ? », in : *Bulletin de l'A3*, 9 | juin 2017, pp. 52-53.

²⁰⁰⁰ *Ibid.*

²⁰⁰¹ Hans Selye, *Stress without distress*, Philadelphia : Lippincott, 1974.

²⁰⁰² Richard. S. Lazarus, « How emotions influence performance in competitive sports », in : *Sport Psychologist*, 14 | 2000, 229-252.

²⁰⁰³ Questionnaire, élève n°76, promotion 2013.

De la même façon, le fait que la promotion 2013 ait essuyé trois échecs à la session 2015 de l'agrégation externe d'EPS peut générer une certaine angoisse dans la mesure où les mythiques 100% sont alors remis en question. En 2016, certain·e·s élèves et étudiant·e·s de la promotion suivante peuvent aller jusqu'à prendre des compléments alimentaires afin de pallier les effets négatifs de l'angoisse des épreuves :

« Là où dans un concours comme l'Agrégation externe, la norme est d'échouer (plus de 90% échouent, moins de 10% réussissent en moyenne), à l'ENS c'est l'inverse : la norme, c'est réussir, et bien réussir en plus ! Dans ce contexte, la peur de l'échec ne peut que grandir, et une forme d'anxiété peut apparaître »²⁰⁰⁴.

De ce fait, en 2016, la crainte d'être « celui ou celle qui échoue » est d'autant plus importante que la possibilité d'échouer est réactualisée dans les représentations des normalien·ne·s, des magistérien·ne·s et des auditeur·trice·s libres.

3.4. Rater l'inratable : analyse d'un échec à la fois collectif et individuel

Selon Olivier Kirzin, lorsque les élèves et les étudiant·e·s du département se confrontent à l'année de préparation à l'agrégation, l'anxiété est tout d'abord relative aux individualités :

« J'ai l'impression que ça dépend beaucoup des personnes. Certaines sont très exigeantes envers elles-mêmes, très perfectionnistes. Du coup, ils se noient un peu dans leurs propres exigences. C'est presque eux qui se génèrent un stress de peur de ne pas être à la hauteur »²⁰⁰⁵.

Néanmoins, la cause de cette anxiété est bien collective. En effet, la peur de ne pas être à la hauteur trouve son fondement dans les mythes de la réussite inhérents aux ENS et, plus particulièrement, dans celui des 100% entretenu par le département 2SEP. Or, l'échec des « bons élèves » peut avoir des effets pervers :

« Ils se désespèrent de leurs échecs, se font honnir de leur famille, s'attirent la pitié plus ou moins condescendante de leurs maîtres, se sentent humiliés à l'égard de leurs condisciples, tout cela sans que l'on songe à adopter une attitude corrective à leur égard »²⁰⁰⁶.

En effet, les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres sont confronté·e·s, malgré eux·elles, aux idées essentialistes qui tendent à laisser penser que l'on puisse naître « lâche ou héros »²⁰⁰⁷. En effet, ce courant de pensée permet de séparer la réussite

²⁰⁰⁴ Questionnaire, élève 97, promotion 2014.

²⁰⁰⁵ Entretien Olivier Kirzin, 25 mars 2016.

²⁰⁰⁶ Éliane Amado-Lévy-Valensi, « L'échec du bon élève », in : *Enfance*, 7, 4 | 1954, 341-355.

²⁰⁰⁷ Jean-Paul Sartre, *L'Existentialisme est un humanisme*, Paris : Nagel, 1946, p. 61.

de l'échec, l'excellence de la médiocrité, tout en préservant l'individu dans la mesure où cela « *décharge ceux d'entre nous qui ne sont pas excellents de la responsabilité de leur propre condition* »²⁰⁰⁸. Néanmoins, en ce qui concerne les élèves et étudiant·e·s, la preuve de leur appartenance à une forme d'excellence scolaire a déjà été apportée par l'intégration d'une grande école *via* la réussite d'un concours ou la sélection de leur propre dossier. Dès lors qu'ils passent les portes de l'ENS, les représentations communes alimentées par les membres du département 2SEP les assujettissent à la norme que constitue la réussite et les contraignent à une charge de travail soutenue tout au long de l'année. Par conséquent, la responsabilité de l'échec leur est dévolue. Ne pas être lauréat de l'agrégation dans un tel contexte est une crainte alimentée par les moyens phénoménaux déployés par l'institution, par l'implication des formateur·trice·s (Cf. partie 2) et la peur de décevoir devient alors centrale lors de l'année de préparation à l'agrégation externe d'EPS :

*« J'oscillais entre l'excitation d'approfondir ou apprendre de nouvelles choses, la peur de l'échec et celle de décevoir »*²⁰⁰⁹.

*« J'ai ressenti une très grande dose de stress et de pression permanente. Les écrits et oraux blancs sont de véritables impératifs de performance qui imposent un rythme très soutenu »*²⁰¹⁰.

Cette angoisse est à l'origine de l'autocontrainte qui contribue à adhérer aux normes d'excellence de l'ENS Rennes :

*« La formation est exigeante et [qu'] on le devient aussi forcément envers nous-mêmes »*²⁰¹¹.

Parfois, lors de la préparation à l'agrégation, l'anxiété peut être exacerbée par certains événements ou, plus précisément, par certaines évaluations remettant en question la capacité de réussite des agrégatif·ve·s :

*« Je ne me sentais déjà pas très à l'aise dans ces épreuves et suis tombé assez vite sur un jury qui m'a descendu plus bas que terre au cours de la régulation, devant un certain nombre d'auditeurs. Un prétendu spécialiste de la psychologie positive qui questionne le candidat sur ses passions personnelles pour lui montrer combien ses propositions sont nulles. Un histrion venu se mettre en avant et ne se souciant aucunement de la forme de ses critiques. Bref, un très mauvais souvenir. Malgré quelques bonnes notes et des progrès, j'ai multiplié les doutes et je n'ai pas du tout fait le plein de confiance. Je me suis senti très fatigué en arrivant aux épreuves d'admission »*²⁰¹².

²⁰⁰⁸ Daniel F. Chambliss, Jacques Defrance & Manuel Schotté, 2010, *op.cit.*

²⁰⁰⁹ Questionnaire « agrégation », élève n°6, promotion 2012, agrégation 2015.

²⁰¹⁰ Questionnaire « agrégation », élève n°15, promotion 2013, agrégation 2016.

²⁰¹¹ Questionnaire « agrégation », élève n°6, promotion 2012, agrégation 2015.

²⁰¹² Questionnaire « agrégation », élève n°15, promotion 2013, agrégation 2016.

Dès lors, cette année peut être vécue comme « *stressante* » en rapport avec les « *relatives mauvaises notes [obtenues] tout au long de l'année* »²⁰¹³ et peut être à l'origine d'un « *sentiment d'anxiété assez important* »²⁰¹⁴. Poussés à son paroxysme ou bien s'additionnant à une personnalité sensible, l'autocontrainte peut engendrer un mal-être profond qui peut plonger les élèves ou les étudiant·e·s dans une véritable dépression. Ainsi, lorsque nous avons posé la question « comment avez-vous vécu cette année de préparation à l'agrégation ? », une ancienne étudiante répond :

« *Mal - dépression. Trop de pression, plus de sens dans ce que je faisais* »²⁰¹⁵.

Qui plus est, faisant suite aux résultats obtenus lors de la session 2015, l'inratable ne l'est plus et cet état de fait réactualise l'angoisse d'être « celui qui échoue » dans les représentations des normalien·ne·s, des magistérien·ne·s et des auditeur·trice·s libres.

« *Je profite ainsi de ce petit post pour vous faire part d'une réflexion peu abordée selon-moi dans une école comme la nôtre. Il s'agit de l'échec et du sentiment d'échec que j'ai vécu suite à ma première année de préparation à l'agrégation, que d'autres en même temps et avant moi ont aussi pu connaître. [...] Comment ai-je réussi à rater l'inratable ?* »²⁰¹⁶.

Sur les deux promotions 2012 et 2013 (agrégation 2015 et 2016), 7 élèves et étudiant·e·s (2 magistériennes et 1 auditrice libre en 2015 et 2 normaliens, 1 normalienne, 1 magistérien pour la session 2016) ne parviennent pas à surmonter les épreuves du concours externe. Lorsqu'ils sont négatifs, les résultats sont vécus comme une véritable désillusion :

« *À l'issue des résultats j'ai ressenti à court terme une immense déception, comme jamais je n'avais ressenti et aussi de l'incompréhension. À plus long terme, je garde un petit goût amer de la finalité qui s'est traduite par un échec, mais je réagis de manière plus nuancée, c'est dommage, mais cet échec m'a ouvert d'autres chemins vers lesquels je ne serais pas aller* »²⁰¹⁷.

Cette « immense déception » et cette « incompréhension » ressenties par cette agrégative de la session 2015 trouve ses origines dans un rapport coût / bénéfice déséquilibré. Après une année « *éprouvante en termes de charge mentale, de stress et de charge de travail* »²⁰¹⁸, les résultats escomptés ne sont pas au rendez-vous et ce, malgré le contexte d'excellence. Dès lors, le mythe des 100% semble entretenir une certaine anticipation de la

²⁰¹³ Questionnaire « agrégation », élève n°10, promotion 2013, agrégation 2016.

²⁰¹⁴ Questionnaire « agrégation », élève n°15, promotion 2013, agrégation 2016.

²⁰¹⁵ Questionnaire « agrégation », élève n°4, promotion 2012, agrégation 2015.

²⁰¹⁶ Un élève de la promotion 2013, « L'échec, pas toujours la vie en rose ? », in : *Bulletin de l'A3*, 9 | juin 2017, pp. 52-53.

²⁰¹⁷ Questionnaire « agrégation », élève n°18, promotion 2012, agrégation 2015.

²⁰¹⁸ *Ibid.*

réussite des agrégatif·ve·s du département 2SEP au concours de l'agrégation. Il s'agit d'une « *année extraordinaire qui vaut la peine d'être vécue* »²⁰¹⁹ où « *la fatigue, le stress, la peur sont finalement vite oubliés* »²⁰²⁰ à la condition *sine qua non* que le dénouement soit positif. Dans le cas contraire, c'est la « *douche froide* »²⁰²¹ :

*« Le résultat n'étant pas positif j'étais très déçu et triste à court terme, de voir que je n'avais pas réussi à relever le défi de l'agrégation »*²⁰²².

L'échec est vécu non seulement de façon individuelle mais aussi collective dans la mesure où le « *soutien de la promo* »²⁰²³ permet de mieux supporter cette année de préparation. La promotion est « *soudée* »²⁰²⁴, les élèves et les étudiant·e·s sont « *solidaires* »²⁰²⁵ et « *l'effet groupe est motivant* »²⁰²⁶ :

*« C'est surtout le sentiment d'un échec collectif qui est passé au-dessus du contentement individuel »*²⁰²⁷.

*« Tout le monde était déçu pour celles qui n'ont pas été admissibles et celle qui n'a pas été admise »*²⁰²⁸.

*« Une auditrice libre n'a pas obtenu son agrégation. Une nouvelle fois je n'ai pas pu me réjouir de ma réussite personnelle car l'échec de 3 d'entre nous nous a complètement démoralisé et abattu. Une année si longue et si difficile pour voir que 3 de la promo ne voient pas leurs efforts payer, ça a été le plus dur. Il faut savoir que lorsque l'on passe l'agrégation au sein de l'ENS 2SEP, les promotions sont comme une famille »*²⁰²⁹.

*« Même si nous étions contents, on ne pouvait se réjouir totalement et nous étions très déçus pour ceux qui restaient sur la touche »*²⁰³⁰.

Ainsi, la dimension sociale de l'excellence normalienne prend le pas sur les individualités. Le désappointement est d'autant plus important pour l'élève ou l'étudiant·e qui échoue qu'il se rend compte qu'il ne bénéficie pas du soutien de l'institution :

²⁰¹⁹ Questionnaire « agrégation », élève n°6, promotion 2012, agrégation 2015.

²⁰²⁰ *Ibid.*

²⁰²¹ *Ibid.*

²⁰²² Questionnaire « agrégation », élève n°16, promotion 2013, agrégation 2016.

²⁰²³ Questionnaire « agrégation », élève n°1, promotion 2012, agrégation 2015.

²⁰²⁴ Questionnaire « agrégation », élève n°15, promotion 2013, agrégation 2016.

²⁰²⁵ Questionnaire « agrégation », élève n°16, promotion 2013, agrégation 2016.

²⁰²⁶ Questionnaire « agrégation », élève n°14, promotion 2013, agrégation 2016.

²⁰²⁷ Récit collectif de la promotion 2012, « Chronique in vivo », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 7 | 2015, p. 33.

²⁰²⁸ Questionnaire « agrégation », élève n°1, promotion 2012, agrégation 2015.

²⁰²⁹ Questionnaire « agrégation », élève n°6, promotion 2012, agrégation 2015.

²⁰³⁰ Questionnaire « agrégation », élève n°5, promotion 2013, agrégation 2016.

« Aucun soutien de l'ENS. Très difficile avec les amis de l'ENS. Un enseignant de l'ENS s'est inquiété en septembre (donc 5 mois après...) de ne pas me voir me réinscrire à l'ENS »²⁰³¹.

Cette injonction est révélatrice du sentiment de trahison que peut ressentir un·e élève ou un·e étudiant·e du département lorsqu'il·elle juge que les membres de la « famille 2SEP » ne viennent pas apporter leur aide dans un moment de détresse. Par conséquent, en plus de remettre en cause les individualités, l'échec à l'agrégation externe pousse les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres à réexaminer le contrat tacite qui les retient à l'ENS (les normalien·ne·s étant nécessairement liés à l'institution par le contrat décennal) et, par là-même, à rejeter toute forme de contrainte provenant du système des grandes écoles. Sur les 6 élèves et étudiant·e·s²⁰³² à avoir essuyé un échec la première année, seulement 4 choisissent de se réinscrire l'année suivante à la préparation du département 2SEP et parviennent ainsi à décrocher le titre d'agrégé·e·s d'EPS. Pour les deux autres, le fait de ne pas se réinscrire l'année suivante laisse supposer une certaine rupture avec l'ENS et tout ce qu'elle implique :

« Je suis réellement heureuse de n'avoir été que magistérienne pour pouvoir fuir tout ça et me reconstruire autrement »²⁰³³.

La plupart des promotions conservent des liens étroits après avoir effectué leurs quatre années de magistère et quitter les bancs de l'École. Ainsi, nombreux·ses sont ceux·celles qui se retrouvent chaque année :

« Les liens qui nous unissent sont forts. Cette année d'agrég a forgé notre amitié et on se voit tous les ans et c'est toujours un super moment »²⁰³⁴.

« A long terme, la promo est restée assez soudée et une réelle amitié est née. Nous nous retrouvons régulièrement »²⁰³⁵.

« La solidarité est restée la priorité. La promotion est restée dans l'ensemble unie et trouve aujourd'hui encore des occasions pour se réunir. Nous n'avons jamais douté les uns des autres. Chacun a pris des chemins différents (mutations, enseignement, doctorat, etc.) ce qui permet d'échanger sur nos diverses expériences »²⁰³⁶.

²⁰³¹ Questionnaire « agrégation », élève n°4, promotion 2012, agrégation 2015.

²⁰³² Il apparaît nécessaire de comprendre ici que la possibilité de se réinscrire à l'ENS n'est offerte qu'aux normalien·ne·s et magistérien·ne·s, les auditeurs·trices libres n'en ayant pas la possibilité.

²⁰³³ Questionnaire « agrégation », élève n°4, promotion 2012, agrégation 2015.

²⁰³⁴ Questionnaire « agrégation », élève n°1, promotion 2012, agrégation 2015.

²⁰³⁵ Questionnaire « agrégation », élève n°5, promotion 2013, agrégation 2016.

²⁰³⁶ Questionnaire « agrégation », élève n°11, promotion 2013, agrégation 2016.

Les élèves et étudiant·e·s du département 2SEP attribuent ainsi la réussite différée de leurs camarades au groupe initial. Par conséquent, l'appartenance à la promotion semble passer outre un échec suivi d'une réussite :

« Finalement il n'est pas question de distinguer ceux l'ayant eu la première fois de ceux ayant dû repasser le concours...le groupe est resté ce qu'il était et la réussite reste collective bien que différée pour certains »²⁰³⁷.

Néanmoins, les relations peuvent également ne pas résister à un échec qui n'est pas finalement ponctué par une réussite :

« Mon sentiment est que mon échec a entaché la joie de la promotion à court terme. J'ai gâché la fête »²⁰³⁸.

« Les relations n'ont pas survécu à cet échec malheureusement »²⁰³⁹.

La culpabilité ressentie par ces élèves ou étudiant·e·s met en exergue le caractère éminemment social de l'échec. Bien qu'il y ait peu d'agrégatif·ve·s qui n'obtiennent pas le concours dès la première année, la déconvenue est d'autant plus visible, saillante et douloureuse²⁰⁴⁰. Le microcosme du département 2SEP rend difficile toute relativisation dans la mesure où, pendant une année entière, ils·elles se consacrent entièrement à cet objectif. En effet, si l'agrégation est bien considérée comme « un rite de passage » (Cf. partie 2), les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres agrégé·e·s sont ainsi séparé·e·s, non de celles et ceux qui n'ont pas encore été lauréat·e·s de l'agrégation, mais bien de celles et ceux qui ne le seront d'aucune façon. Dès lors, le passage du statut de « non agrégé·e » à celui d'« agrégé·e » institue une différence durable entre ceux que ce rite concerne et ceux·celles qu'il ne concernera jamais²⁰⁴¹. Ainsi, lorsque les relations sociales ne survivent pas aux résultats du concours, il s'agit d'une matérialisation de cet acte symbolique qui sépare désormais les non agrégé·e·s des agrégé·e·s. Être admis·es au concours de l'agrégation externe d'EPS constitue bien un critère d'excellence, à part entière, au sein du département 2SEP.

²⁰³⁷ *Ibid.*

²⁰³⁸ Questionnaire « agrégation », élève n°18, promotion 2012, agrégation 2015.

²⁰³⁹ Questionnaire « agrégation », élève n°4, promotion 2012, agrégation 2015.

²⁰⁴⁰ Jérôme Visioli, « À propos du risque à l'ENS », in : *Bulletin de l'A3*, 9 | 2017, p. 29.

²⁰⁴¹ Pierre Bourdieu, « Les rites comme actes d'institution », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, 43 | 1982, 58-63.

Conclusion

Jusqu'en 2013, l'agrégation externe d'EPS est la figure de proue du département 2SEP. Le modèle d'excellence du département est alors ancré dans le besoin d'entériner le mythe des 100% de réussite. Néanmoins, à partir de 2014 et jusqu'en 2017, l'autonomisation de l'ENS Rennes engendre la mise en place d'un cursus spécifique au département fondé (en dehors des cours de méthodologie des écrits en première et deuxième années et de l'année de préparation en troisième année) quasiment intégralement sur une formation à et par la recherche. Le modèle d'excellence fondé sur l'acquisition d'un concours est très largement critiqué. Didier Delignières en est l'un des principaux·ales instigateur·trice·s²⁰⁴². Les jurys de l'agrégation sont aux aguets des stratégies de concours, des blocs argumentaires et d'un manque de recul sur l'opérationnalisation des théories scientifiques. En effet, l'agrégation externe d'EPS semble évoluer en direction d'une professionnalisation plus importante. Or, les priorités du département 2SEP reposent davantage sur les aspects scientifiques que sur la formation au métier d'enseignant d'EPS. Par conséquent, les deux missions de l'ENS à savoir « former à et par la recherche » et « préparer à l'agrégation externe » diffèrent et les dissemblances ne font que s'accroître au détriment de la cohérence du cursus des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s en sciences du sport et éducation physique. La plateforme M2S et le matériel de recherche de pointe sont la nouvelle vitrine du département. Les élèves et les étudiant·e·s du département ressentent cette évolution au regard d'un sentiment ambivalent de manque d'approfondissement parallèlement à l'augmentation de la charge de travail. Ainsi, entre 2014 et 2017, c'est un idéal d'excellence antinomique, voire incompatible, reposant à la fois sur l'agrégation et la recherche, qui semble se dégager. Néanmoins, les résultats au concours se détériorent et le fonctionnement de la préparation à l'agrégation est remise en question. Ainsi, à partir de 2017, un nouveau parcours spécifique à l'ENS est mis en place au sein du Master DISC. L'année de préparation à l'agrégation externe d'EPS ne se suffisant plus à elle-même, des stages professionnels voient le jour, mais ne semblent pas pour autant contenter les élèves et les étudiant·e·s. La première promotion ayant suivi ce nouveau cursus n'ayant pas encore passé l'agrégation, il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions. L'avenir nous dira alors si le département 2SEP parvient à concilier les deux missions qui semblent être imposées par l'ENS ou bien si, au contraire, ce souhait de polyvalence se pose comme un antagonisme à ce nouveau modèle d'excellence.

²⁰⁴² Didier Delignières, 2012, *op.cit.*

Chapitre 9 : Un retour à la Normale sup' ?

Introduction

À l'heure actuelle, le département 2SEP compte 32 docteur·e·s ou doctorant·e·s parmi les 85 normalien·ne·s, magistérien·ne·s et auditeur·trice·s libres appartenant aux promotions ayant intégré l'ENS à partir de 2012 (soit 38%)²⁰⁴³. Le taux de normalien·ne·s poursuivant en thèse est de 55% (29 sur 53), tandis que pour les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres, il s'élève respectivement à 18% (2 sur 11) et à 5% (1 sur 21) (Cf. Tableau 27).

Promotion	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL
Normalien·ne·s	9	13	10	11	10	53
Doctorant·e·s	3	7	6	5	6	27
Docteur·e·s	2	0	0	0	0	2
Magistérien·ne·s	2	2	3	1	3	11
Doctorant·e·s	1	0	1	0	0	2
Docteur·e·s	0	0	0	0	0	0
Auditeur·trice·s libres	6	3	3	5	4	21
Doctorant·e·s	0	0	0	0	1	1
Docteur·e·s	0	0	0	0	0	0
Total	17	18	16	17	17	85
Doctorant·e·s	4	7	7	5	7	30
Docteur·e·s	2	0	0	0	0	2

Tableau 27 : Nombre de doctorant·e·s et de docteur·e·s par promotion (2012-2015)

La période analysée ne permet pas d'étudier les trajectoires professionnelles des élèves et des étudiant·e·s sorti·e·s du département 2SEP de l'ENS Rennes. En effet, entre 2012 et 2019, la plupart des normalien·ne·s, des magistérien·ne·s et des auditeur·trice·s libres n'ont pas encore terminé leur cursus universitaire. Seules les deux premières promotions (2012 et 2013) sont en mesure de parvenir à l'aboutissement de leur formation doctorale. Cet état de fait nous

²⁰⁴³ En 2020, la promotion 2017 entre en quatrième année. Par conséquent, les élèves et les étudiant·e·s qui la compose n'ont pas encore effectué de demande de CDSN, ni entamé de formation doctorale. Les statistiques ci-après concernent donc la période 2012-2016.

a conduit à opter pour le choix de l'étude de cas, qui sera davantage à prendre comme un exemple permettant d'illustrer la façon dont le processus d'adhésion aux normes d'excellence agit à l'échelle individuelle. Ce neuvième chapitre est ainsi l'occasion d'entrer « véritablement dans l'univers des individus »²⁰⁴⁴ étudiés. Dès lors, à l'instar des micro-historien·ne·s, il ne s'agit pas ici de présenter une réalité historique, mais plutôt de s'intéresser aux détails, aux anomalies et aux personnes ordinaires²⁰⁴⁵. Selon Carlo Ginzburg, le rôle de l'historien est de reconstituer des « formes historiques »²⁰⁴⁶ en établissant des connexions entre « les signes, les traces, les pistes », et une structure sociale complexe, via un « paradigme de l'indice, utilisé pour élaborer des formes de contrôle social sans cesse plus subtiles et ramifiées »²⁰⁴⁷. Il s'agit alors d'illustrer les « marges de manœuvre » (*Eigen-sinn* chez Alf Lüdtke)²⁰⁴⁸, autrement dit l'autonomie conservée par les acteurs au sein d'un système.

« Le problème devient alors celui de sélectionner, dans la masse des données disponibles, des cas pertinents et significatifs »²⁰⁴⁹. Qui choisir ? Les possibilités sont restreintes. En effet, à l'heure de la rédaction de ce chapitre, si la soutenance de thèse détermine la fin du cursus d'un·e normalien·ne ou d'une magistérien·ne, seulement deux promotions remplissent les conditions d'une analyse : les promotions 2012 et 2013. Néanmoins, au regard des chapitres 7 et 8 de cette thèse, la période 2012-2013 n'est pas la plus déterminante en matière de changements opérés, qu'ils soient consécutifs à l'autonomisation de l'ENS Rennes ou non. Cette étude de cas a également pour vocation de déterminer une méthodologie plus aboutie en ce qui concerne la grille d'entretien. Faisant ainsi figure d'entretien exploratoire, cet exemple a pour objectif de constituer un point d'ancrage pour une analyse plus complète des trajectoires personnelles et professionnelles des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s dans le futur.

Notre choix s'est porté sur la promotion 2013 afin de mesurer plus amplement l'influence de l'évolution du cursus. Bien que les années 2013 à 2017 (correspondant aux quatre années de magistère) ne soient pas des plus déterminantes, elles intègrent tout de même

²⁰⁴⁴ Gérard Noiriel, 1998, *op.cit.*, p. 111.

²⁰⁴⁵ *Ibid.*, p. 112.

²⁰⁴⁶ Carlo Ginzburg, *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Paris : Flammarion, 1989, [1^{ère} éd. 1986], cité par Gérard Noiriel, 1998, *op.cit.*, p. 112.

²⁰⁴⁷ Carlo Ginzburg, « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », in : *Le Débat*, 6 | 1980, 3-44.

²⁰⁴⁸ Alf Lüdtke, *L'histoire du quotidien*, Paris : MSH, 1994 [1^{ère} éd. 1989], 341p., cité par : Gérard Noiriel, 1998, *op.cit.*, p. 115.

²⁰⁴⁹ Carlo Ginzburg & Carlo Poni, « La micro-histoire », in : *Le Débat*, 10 | 1981, 133-136.

quelques changements comme par exemple la disparition du Master SCE. La promotion 2013 est ainsi la première à ne pas pouvoir choisir un Master en sciences de l'éducation.

La promotion 2013 est constituée de 13 normalien·ne·s et 3 magistérien·ne·s, soit 10 garçons et 6 filles. L'une des 3 magistérien·ne·s repasse le concours d'entrée et l'obtient. Elle intègre ainsi la promotion 2014. En 2015, ils·elles sont rejoint·e·s par 3 auditeur·trice·s libres, soit 2 filles et 1 garçon pour passer l'agrégation. Aujourd'hui, 10 d'entre eux·elles sont professeur·e·s d'EPS dans le secondaire. Un normalien qui n'a pas obtenu de CDSN poursuit tout de même en formation doctorale en histoire tout en enseignant l'EPS dans le secondaire. Un auditeur libre est PRAG en STAPS. Une normalienne est actuellement professeure de sport au ministère de la ville, de la jeunesse et des sports. En 2017, ils·elles sont 6 élèves (3 filles et 3 garçons) à obtenir une CDSN. Enfin, un normalien obtient sa bourse de thèse l'année suivante après avoir bénéficié d'un Congé pour convenance personnelle (CCP). Parmi eux·elles, Valérian choisit de poursuivre en post-Doctorat à l'issue de ses trois années de thèse. Notre choix s'est porté sur lui dans la mesure où il s'agit d'un premier pas vers un modèle d'excellence scientifique et académique qui nous semble alors devenir majoritaire sur la période 2012-2020.

1. Les déterminants de l'excellence

1.1. Le milieu social d'origine et le rôle des parents

Comme bon nombre de ses futurs comparses normaliens, Valérian est issu d'un milieu social plutôt favorisé. Les Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de ses parents sont assimilées aux « professions intermédiaires »²⁰⁵⁰. Sa mère est infirmière psychiatrique au sein d'un hôpital privé et son père est chef de chantier. Il se dirige très vite vers la formation pour adultes dans le bâtiment. Le couple donne naissance à deux enfants. La grande sœur de Valérian effectue une scolarité exemplaire. À l'école, il s'agit d'une « très bonne élève »²⁰⁵¹ selon son frère. Plus tard, elle devient professeure de français pour des primo-arrivants en Belgique. Le cadet de la fratrie commence sa scolarité dans une école primaire publique rurale où il est « plutôt bon élève, sans avoir été le meilleur, [...] plutôt dans les têtes de classes, plutôt scolaire »²⁰⁵². En définitive, il dit apprécier l'école. Il poursuit son cursus dans le collège qui

²⁰⁵⁰ Nomenclature INSEE, 2003.

²⁰⁵¹ Entretien Valérian Cécé, 25 août 2020.

²⁰⁵² *Ibid.*

se situe non loin de son école primaire, toujours dans le « *même village* ». Dans le secondaire, bien qu'il évoque un début de désintérêt envers l'école, Valérian demeure bon élève :

« L'école m'intéressait un petit peu moins dans le sens où j'étais un peu moins intéressé par l'ensemble des cours. J'étais quand même un élève correct. On va dire « moyen plus ». J'étais entre 12 et 14 de moyenne sur l'ensemble de ma scolarité. Mes notes étaient assez équilibrées dans les matières. Je n'avais pas de gros point fort, pas de gros point faible. [...] Je n'ai jamais redoublé, jamais sauté de classe »²⁰⁵³.

Suivant l'exemple de sa sœur, en plus des classiques LV1 (première langue vivante) anglais et LV2 (deuxième langue vivante) espagnol, il suit des enseignements facultatifs de latin en cinquième et en quatrième. Néanmoins, contrairement à son aînée, cette option ne lui plaît pas beaucoup et ne répond pas à ses attentes. Valérian choisit alors de s'inscrire en « Découverte professionnelle 3 heures » (DP3), seule possibilité pour lui de mettre le latin de côté dans la mesure où, « *le seul moyen d'arrêter, c'était de prendre une autre option* »²⁰⁵⁴ et à son grand regret, « *il n'y avait pas d'option sport* »²⁰⁵⁵. Arrivé au lycée, continuant sa scolarité d'élève « moyen plus », il effectue une seconde générale, puis une première et une terminale dans la filière « économique et sociale » (ES). Alors qu'il n'a pas encore déterminé avec précision ce qu'il souhaite faire plus tard, sinon une vague idée de devenir « *infographiste* »²⁰⁵⁶, il s'inscrit dans une option « Arts appliqués » en première. C'est au cours de cette année que Valérian prend connaissance de la filière universitaire STAPS :

« La décision d'aller en STAPS, je l'ai prise durant mon année de première. Le jour où j'ai compris que ça existait, je me suis dit que c'était trop bien parce qu'il existait des études... jusqu'ici, je voyais les temps d'école plutôt comme des contraintes et j'allais pouvoir faire des études sur ma passion. Ça allait être génial ! »²⁰⁵⁷.

En effet, bien que les parents de Valérian ne soient « *pas du tout issus d'une culture sportive* »²⁰⁵⁸, il développe très tôt une véritable passion pour le sport. Sa mère n'étant « *pas du tout sportive* »²⁰⁵⁹, seul son père a fait un peu de gymnastique au cours de son enfance et de son adolescence, mais sans faire de haut niveau. Dès le primaire, Valérian décrète que le « sport » est sa « *matière préférée* »²⁰⁶⁰. « *À l'école, dès qu'il y avait du sport, c'est ce qui m'intéressait*

²⁰⁵³ Entretien Valérian Cécé, 25 août 2020.

²⁰⁵⁴ *Ibid.*

²⁰⁵⁵ *Ibid.*

²⁰⁵⁶ *Ibid.*

²⁰⁵⁷ *Ibid.*

²⁰⁵⁸ *Ibid.*

²⁰⁵⁹ *Ibid.*

²⁰⁶⁰ *Ibid.*

le plus »²⁰⁶¹. Au collège, l'EPS, c'est « *le truc qui sortait un petit peu du lot* »²⁰⁶². Il commence les sports de raquette à l'âge de huit ans. Après deux ans de tennis, il s'oriente vers le tennis de table et obtient très vite d'excellents résultats sportifs :

« Au collège, j'ai continué le tennis de table. Ce sont des années où j'ai progressé au tennis de table. Je ne m'entraînais pas énormément. Je m'entraînais deux fois par semaine à cette époque-là. Par contre, j'ai bien progressé sur la 4^{ème} et la 3^{ème}, j'étais au niveau national 1 sur mes compétitions. [...] C'était le plus haut niveau national dans ma catégorie d'âge, donc ça faisait des déplacements le weekend, à Metz, à Nantes, sur l'ensemble de la France. Donc beaucoup de voyages les weekends, assez éloignés. Une découverte du haut niveau, mais sans m'entraîner énormément. J'ai eu une progression assez rapide »²⁰⁶³.

Sa sœur ayant vécu de mauvaises expériences de compétition dans quelques sports, ses parents sont « *très frileux* »²⁰⁶⁴ par rapport à cette idée. Néanmoins, cela ne les empêche pas de constituer un soutien indéfectible pour leur fils tout en le contraignant à une pratique raisonnée et équilibrée :

« Ça ne les empêchait pas de me soutenir. Ce sont eux qui m'emmenaient aux compétitions, aux entraînements. Ils ne poussaient pas à en faire plus. Ils faisaient un peu garde-fou on va dire, alors que j'aurais voulu en faire beaucoup plus »²⁰⁶⁵.

Valérian qui a ainsi l'impression de pouvoir mener de front sa scolarité et ses entraînements comprend très vite que, pour aller en STAPS, il n'est pas nécessaire d'obtenir d'excellents résultats scolaires :

« Il suffisait d'avoir le bac et on entrait à la fac sans aucun problème. J'ai vite compris que ça ne servait pas à grand-chose d'être excellent »²⁰⁶⁶.

Ses parents sont alors plutôt contents à l'idée que leur fils ait trouvé une filière pour laquelle il est enthousiaste. Dès lors, jouant leur rôle de guides, ils discutent des débouchés possibles avec Valérian qui a « *quand même l'idée d'être professeur d'EPS* »²⁰⁶⁷. Avec du recul, pour lui, la tendance de son père à être passionné de pédagogie, à aimer enseigner, former, développer des connaissances chez des adultes, « *a joué un rôle dans son attrait pour tout ce qui est transmission* »²⁰⁶⁸ et donc dans son envie de devenir professeur d'EPS.

²⁰⁶¹ *Ibid.*

²⁰⁶² *Ibid.*

²⁰⁶³ *Ibid.*

²⁰⁶⁴ *Ibid.*

²⁰⁶⁵ *Ibid.*

²⁰⁶⁶ *Ibid.*

²⁰⁶⁷ *Ibid.*

²⁰⁶⁸ *Ibid.*

Par conséquent, si en 1970, le principe unificateur des caractéristiques des élèves issus des classes moyennes semble être la volonté de se maintenir dans le système scolaire, de s'attribuer des qualités de ténacité par un effort continu et soutenu²⁰⁶⁹, Valérian semble davantage adopter les caractéristiques des élèves issus des classes supérieures. En effet, il n'attribue pas sa réussite au labeur. Selon lui, il n'est pas un « *grand travailleur* »²⁰⁷⁰. Ainsi, Valérian semble faire son « *métier d'élève* » au sens de Philippe Perrenoud dans la mesure où il « *joue le jeu* » en se conformant aux règles du système scolaire tout en étant capable d'assimiler des savoirs et des savoir-faire complexes²⁰⁷¹. Parallèlement, il développe très vite une forme d'excellence sportive en s'entraînant finalement assez peu.

1.2. Les rencontres structurantes : des modèles d'excellence ?

Après avoir suivi le modèle de scolarité de sa sœur qui s'avère infructueux si l'on reprend l'exemple du latin et après avoir fait le choix de devenir professeur d'EPS en suivant les traces de son père dans la pédagogie, Valérian entre en STAPS en 2010. Là, il rencontre un enseignant qui s'occupe de la spécialité « tennis de table », lui aussi passionné de sport, doté d'une personnalité « *assez fantasque* » et « *qui était assez apprécié par l'ensemble des étudiants* »²⁰⁷². Sans pour autant évoquer un rôle de modèle au cours de l'entretien, cette rencontre a sans doute conforté Valérian dans son choix de carrière puisqu'il entre en troisième année « Éducation et motricité » dans l'idée de préparer le CAPEPS l'année suivante. Néanmoins, en fin de deuxième année, alors qu'il participe à un cours magistral en histoire du sport et de l'éducation physique, il entend parler du concours 2SEP de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan. Plus tard, un ancien étudiant de STAPS, un ami qui joue au tennis de table avec lui, évoque à nouveau ce concours « *parce qu'il voyait que ça se passait bien en STAPS pour moi* »²⁰⁷³, le pousse à s'y intéresser de plus près. Ces deux rencontres ne font pas figure de modèle d'excellence. Pour autant, il s'agit bien de « moments déterminants » pour Valérian dans la mesure où il se sent concerné par cette nouvelle forme d'excellence. En effet, sa double réussite scolaire (puis universitaire) et sportive le pousse à se demander s'il est capable de réussir le concours de l'ENS alors même que jusqu'alors, « *il n'y a jamais eu d'espoir de faire une grande école* »²⁰⁷⁴.

²⁰⁶⁹ Pierre Bourdieu & Monique de Saint-Martin, 1970, *op.cit.*

²⁰⁷⁰ Entretien Valérian Cécé, 25 août 2020.

²⁰⁷¹ Philippe Perrenoud, 1984, *op.cit.*, p. 305.

²⁰⁷² Entretien Valérian Cécé, 25 août 2020.

²⁰⁷³ *Ibid.*

²⁰⁷⁴ *Ibid.*

Arrivé au département 2SEP de l'ENS, Valérian bénéficie d'« *une connaissance très faible des grandes écoles en général et de l'ENS* »²⁰⁷⁵. Au moment de la rentrée, il ne sait « *pas trop où [j'] il allai[s]t mettre les pieds* »²⁰⁷⁶. Il semble ainsi non seulement impressionné par l'École en elle-même dans la mesure où « *on était dans de grands amphes un peu à l'ancienne, dans une belle école toute neuve, de super locaux. Il y avait des profs, des directeurs en costume* »²⁰⁷⁷, mais également par les ancien·ne·s élèves et étudiant·e·s du département 2SEP :

*« On percevait un rôle de modèle chez les anciens étudiants. Notamment, à l'époque ceux qui venaient de passer l'agrégation avaient eu 100% de réussite. Ça s'était bien passé pour eux et il y en avait beaucoup qui étaient restés à Rennes. Forcément, on les enviait. Ils avaient un rôle de modèle. Aussi notamment, pour en avoir discuté avec d'autres, on voyait plus le modèle de la promotion qui passait l'agrégation quand nous, on est rentré. Il y avait des personnalités fortes dans cette promotion. Je me souviens de l'un d'entre eux qui lui, en plus, aimait bien entretenir ce rôle de modèle. Il échangeait beaucoup avec nous quand on le voyait. Il nous donnait beaucoup de conseils. Il était assez direct dans sa façon de percevoir les choses »*²⁰⁷⁸.

Dès lors, le mythe des 100% de réussite à l'agrégation commence à se construire dès la première année. Par ailleurs, l'Association des actuel·le·s et ancien·ne·s élèves du département 2SEP (A3) joue indéniablement un rôle dans la constitution des représentations de l'excellence des nouveaux·elles arrivant·e·s :

*« En parlant avec d'anciens élèves, je voyais bien qu'ils faisaient un travail assez énorme sur le terrain et qu'ils faisaient avancer les choses. J'ai tout de suite eu cette vision. C'était plutôt la vision « A3 » à l'époque. [...] Cette vision « A3 », c'était le fait de ne pas dévaloriser l'enseignement de l'EPS dans le secondaire et que la plus-value de l'ENS et des normaliens ne se manifestaient pas forcément par de la recherche ou par l'enseignement supérieur »*²⁰⁷⁹.

Ainsi, en 2013, année de l'entrée de Valérian au département 2SEP, alors que la tendance de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan est de valoriser la poursuite en formation doctorale afin de se mettre en quête d'un poste d'enseignant·e-chercheur·se, l'A3 joue le rôle d'un contre-pouvoir. En effet, en 2013, reprenant les arguments de l'éditorial²⁰⁸⁰ publié l'année précédente dans la revue *Movement & Sport sciences*, Didier Delignières intervient une seconde fois auprès des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s. Avant lui, Pascal Mognol explique qu'être professeur·e dans le secondaire, « *ce n'est pas l'objet de l'école* »²⁰⁸¹. L'agrégation n'est

²⁰⁷⁵ *Ibid.*

²⁰⁷⁶ *Ibid.*

²⁰⁷⁷ *Ibid.*

²⁰⁷⁸ *Ibid.*

²⁰⁷⁹ *Ibid.*

²⁰⁸⁰ Didier Delignières, 2012, *op.cit.*

²⁰⁸¹ Archives personnelles, Pascal Mognol, « ENS Rennes : La recherche », 2013.

donc plus considérée comme une finalité. Dès lors, pour Valérian, la posture de l'A3 constitue un point d'ancrage pour ses croyances en matière d'excellence :

« C'était l'idée que le côté « éducation physique » du département devait quand même rester prégnant et que la plus-value pouvait se manifester dans l'enseignement secondaire. Moi j'adhère complètement à cette vision. J'ai cette vision-là. Le prof d'EPS dans le secondaire est tout autant à valoriser que l'enseignant-chercheur du moment qu'il s'investit et qu'il fait avancer les choses »²⁰⁸².

Ce modèle d'excellence défendu par l'association des ancien-ne-s élèves du département 2SEP est néanmoins remis en question par Didier Delignières et Pascal Mognol, véritables figures d'autorité dans la mesure où le premier est directeur de la C3D STAPS et le second, vice-président de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan en charge de la recherche.

De plus, lors de l'année universitaire 2014-2015, alors que Valérian est en deuxième année d'ENS et qu'il s'apprête à effectuer son stage à l'étranger, le mythe des 100% de réussite à l'agrégation est remis en question. Trois élèves de la promotion d'agrégatif-ve-s n'obtiennent pas le concours. Parallèlement, son stage en laboratoire de recherche en psychologie au Canada lui donne le goût de la recherche. Il est ainsi probable que cette conjonction de facteurs pousse Valérian à se renseigner sur ce qu'il peut faire après sa troisième année :

« J'ai donc contacté un enseignant qui travaillait sur la psychologie et le tennis de table. Je me suis dit que c'était dingue. Je ne le connaissais pas, mais il était pongiste, il bossait en psychologie et il était dans ma ville d'origine »²⁰⁸³.

La thèse devient une possibilité envisageable alors même que, jusqu'à ce moment, la formation doctorale n'est pas une option. À son entrée en troisième année, un autre événement bouscule les représentations de Valérian en matière d'excellence. En effet, alors que les formateur-trice-s de l'ENS qui interviennent régulièrement en troisième année constituent de véritables modèles pour les normalien-ne-s, les magistérien-ne-s et les auditeur-trice-s libres qui passent l'agrégation, alors qu'Olivier Kirzin est parfois considéré comme « le dieu de l'EPS »²⁰⁸⁴, l'échec de la promotion précédente remet en cause ces figures emblématiques et mythiques de la préparation au concours du département 2SEP :

« Il y avait beaucoup de doutes, beaucoup de remises en question de notre part, de la part de nos enseignants. [...] On se disait qu'on était en train de créer une méthodologie, mais on ne savait pas si c'était la bonne. [...] Ce qui m'a le plus stressé, c'était de voir que j'avais des formateurs qui doutaient par rapport aux attendus des épreuves, de voir que les

²⁰⁸² Entretien Valérian Cécé, 25 août 2020.

²⁰⁸³ Entretien Valérian Cécé, 26 août 2020.

²⁰⁸⁴ Un élève de la promotion 2005, « Les mots des anciens élèves », in : *Bulletins de l'A3EPS*, 2 | 2009, p. 7.

formateurs, eux-mêmes, n'avaient pas confiance en nous, en la préparation, en la compréhension des attendus du concours »²⁰⁸⁵.

Comme pour les élèves et les étudiant·e·s de la session précédente, cette année de préparation à l'agrégation externe d'EPS se solde par un échec pour la promotion 2013. Quatre d'entre eux·elles n'obtiennent pas le concours. Valérian n'est pas parmi eux. Il se dit ainsi soulagé, mais empli de tristesse et d'incompréhension :

« L'objectif n'était pas atteint. Au moment même des résultats, les ressentis sont plutôt négatifs. [...] On vit tellement dans un petit monde pendant un an dans cette préparation à l'agrégation qu'on ne voit pas le reste du monde »²⁰⁸⁶.

Pour Valérian, le sentiment mitigé à l'égard des résultats évolue peu à peu pendant les vacances afin de prendre une dimension plus positive avec le temps. Il entre ainsi en quatrième année de magistère. Il choisit alors de retourner dans sa ville d'origine pour s'inscrire dans un Master avec la personne qu'il avait contacté auparavant, lors de son stage de deuxième année. Pour lui, c'est cette relation avec son directeur de mémoire qui l'incite à poursuivre en formation doctorale :

« C'est l'expérience du relationnel avec mon directeur de mémoire de l'époque qui a joué énormément, le fait qu'on soit sur des thématiques qui m'intéressent et que le relationnel se passe bien, le fait de me dire que cette thèse se passerait bien. Je prendrais du plaisir à travailler avec lui. [...] J'aimais vraiment bien la manière de diriger de mon directeur. Il était très disponible, très investi. Il m'apprenait beaucoup de choses. C'était vraiment le côté positif de cette année. J'aimais bien comment on fonctionnait ensemble, sa façon de faire. Il me laissait de l'autonomie, mais en même temps, dès que j'avais besoin de lui, il était là. C'est là où je me suis dit qu'effectivement, j'allais essayer de faire une thèse avec lui parce que je savais que ça se passerait bien. »²⁰⁸⁷.

Pongiste, intéressé par le sport de haut niveau et par la psychologie, Valérian a beaucoup de points communs avec son directeur qui devient alors pour lui, un nouveau modèle d'excellence. La contestation du modèle de l'excellence du professeur d'EPS dans le secondaire, ou encore la révocation de l'excellence du département 2SEP en matière de préparation à l'agrégation ont également pu concourir à cette remise en question de Valérian. Néanmoins, lorsque nous lui demandons s'il existe un·e ancien·ne élève ou étudiant·e du département 2SEP qui ferait pour lui figure de modèle d'excellence, il ne cite non pas une seule personne, mais plusieurs dont deux PRAG (un en SUAPS et un autre à l'ENS), les ancien·ne·s normalien·ne·s et les ancien·ne·s magistérien·ne·s qui sont actuellement dans l'académie de

²⁰⁸⁵ Entretien Valérian Cécé, 26 août 2020.

²⁰⁸⁶ *Ibid.*

²⁰⁸⁷ *Ibid.*

Créteil et qui « travaillent d'arrache-pied pour essayer de créer des choses là-bas »²⁰⁸⁸ ainsi que les rares ancien·ne·s élèves et étudiant·e·s qui sont parvenu·e·s à obtenir un poste de maître de conférences. Pour lui, son idéal de trajectoire professionnelle serait d'être professeur d'EPS quelques années pour ensuite obtenir un poste de PRAG tout en continuant la recherche :

« C'est aussi un peu délicat de répondre parce que ça dépendrait quel aussi poste de PRAG, quel poste de MCF, professeur d'EPS avec quel public, etc. Ça jouerait beaucoup dans mon choix. Si vraiment c'était l'idéal, je choisirais un poste de PRAG où je pourrais faire à la fois des enseignements théoriques et pratiques. Je maintiens ce que je t'avais dit. Dans l'idéal j'aimerais bien faire quelques années d'enseignements avant de passer sur un poste dans le supérieur. Si c'était possible d'avoir un poste de PRAG à court terme, je sauterais un peu sur l'occasion et je me dirais que ce qui est pris n'est plus à prendre. Dans le même temps, ça serait aussi de continuer la recherche sur des projets plus limités en nombre, qui m'intéresseraient. En ciblant des thématiques qui seraient intéressantes pour moi sur le moment »²⁰⁸⁹.

Dès lors, le modèle d'excellence qui semble être inhérent à Valérian paraît issu d'une stratification des différents modèles connus à l'ENS. Sans remettre en cause totalement sa vocation de devenir professeur d'EPS, sans récuser la position de l'A3, ni la posture de Didier Delignières ou de Pascal Mognol, les représentations semblent agréger tout un ensemble de possibilités d'exercer non pas une forme d'excellence, mais bien des formes d'excellence. Il s'agit néanmoins de rappeler que la période traitée dans cette partie de la thèse ne permet pas un recul suffisant. Par conséquent, les croyances de Valérian peuvent encore évoluer et se préciser au gré des opportunités qui s'offrent à lui :

« Si on m'avait demandé ce que je voulais faire quand je suis arrivé en première année d'ENS, j'aurais dit que je ne voulais pas faire de thèse et que je voulais être professeur d'EPS. Quand je faisais ma thèse, je me disais que je ne voulais pas enchaîner et retourner dans le secondaire. Là, du coup, je me retrouve sur un post-Doctorat après toutes ces années. Je ne sais pas trop où ça va me mener. Je pense que je me laisserai toujours guider par ces opportunités. Je sais qu'à terme, j'aime bien l'enseignement dans le supérieur et donc, un poste de PRAG ou un poste d'enseignant-chercheur, c'est quelque chose qui me plairait. Voilà ! Ce sont mes seules certitudes. Après, ça dépendra de ce qui se passera dans ma vie personnelle, des opportunités qui tombent, etc. »²⁰⁹⁰.

Pour conclure, le milieu social d'origine, le soutien des parents et les rencontres structurantes participent conjointement à l'établissement d'une certaine propension à l'excellence. Dans leur ensemble, ces phénomènes permettent à l'individu de se sentir concerné par l'excellence.

²⁰⁸⁸ Ibid.

²⁰⁸⁹ Ibid.

²⁰⁹⁰ Ibid.

2. Du défi à la réussite : « moments-clé » à l'origine d'une quête d'excellence

La propension à l'excellence se construit donc selon des facteurs qui sont parfois liés à un heureux hasard, mais qui ne seraient pas déterminants sans une certaine sensibilité construite sur la base de prédispositions socialement et culturellement acquises. Néanmoins, à notre sens, cela ne suffit pas à établir une culture de l'excellence. Afin de rentrer dans une logique de l'excellence, l'individu doit supposer que la quête n'est pas surhumaine et que l'objectif est atteignable²⁰⁹¹. À cet égard, l'exemple de Valérian est plutôt probant. De succès en réussite, il acquiert progressivement les dispositions qui le conduisent à projeter l'image d'un nouvel exploit :

« Pourquoi pas tenter le concours ? [...] Je suis toujours dans l'optique « pourquoi pas ». [...] Ce sont des choix qui se proposent à certains moments et pourquoi pas »²⁰⁹².

Comme nous l'avons expliqué auparavant, Valérian connaît une scolarité primaire et secondaire au cours de laquelle il fait son métier d'élève, sans briller pour autant. Sa première réussite, il la doit au tennis de table. Il accède à la Nationale 1 (N1) alors qu'il est au collège :

« J'avais été détecté, mais je n'étais pas en pôle. Je me suis frotté au haut niveau sans avoir les codes et surtout sans avoir l'entraînement qui allait avec. Dans ces années-là, c'était très compliqué d'avoir les résultats attendus. Le niveau était trop fort pour moi »²⁰⁹³.

Bien que les résultats ne soient pas ceux qu'il escompte à ce moment précis, l'accès à la N1 est déjà synonyme d'un certain succès dans la mesure où il s'agit du « *plus haut niveau national dans ma catégorie d'âge* »²⁰⁹⁴. Ses parents étant réfractaires à l'idée de la compétition lors de ses débuts dans l'activité, Valérian n'y a pas accès tout de suite :

« Ce que j'adorais, c'était la compétition. Je n'ai eu accès à la compétition qu'en grandissant, parce que mon niveau montait. C'était très frustrant pour moi »²⁰⁹⁵.

Dès lors qu'il obtient d'excellents résultats sportifs, le pongiste, qui idéalise le sport de haut-niveau, rêve d'accéder au Pôle-espoir. « *Il restait quand même un petit peu une envie d'être dans ces pôles* »²⁰⁹⁶. C'est à son arrivée en STAPS que son excellence scolaire et

²⁰⁹¹ Alain Ehrenberg, 1987, *op.cit.*, p. 36.

²⁰⁹² Entretien Valérian Cécé, 25 et 26 août 2020.

²⁰⁹³ Entretien Valérian Cécé, 25 août 2020.

²⁰⁹⁴ *Ibid.*

²⁰⁹⁵ *Ibid.*

²⁰⁹⁶ *Ibid.*

universitaire se révèle en plus d'une excellence sportive déjà bien présente²⁰⁹⁷. Ayant pour la première fois la sensation qu'il étudie sa passion, Valérian s'intéresse beaucoup aux cours dispensés en STAPS et tout particulièrement à ceux qui sont en lien avec la « *psychologie, [le] sport de haut niveau, [la] performance* »²⁰⁹⁸. Participer à un cours n'est alors plus du tout vécu comme une contrainte et il obtient d'excellents résultats :

*« En L3, j'ai commencé à avoir de très bons résultats. J'étais dans les deux ou trois meilleurs. On parlait de mes passions. C'était trop bien [...] En L1, j'ai commencé à avoir de bons résultats. Je pense que je peux retrouver mes bulletins. J'étais plutôt en tête de promotion. Je n'étais pas major. C'est une grosse fac et il y en a qui étaient vraiment excellents. Je pense que j'étais dans les dix premiers sur mon premier et mon deuxième semestre. Au troisième et au quatrième semestre, j'ai dû être un peu plus bas en deuxième année. J'étais quand même dans le bon quart. En L3, là par contre, j'étais... je pense que j'étais major sur mes années de L3. Ils affichaient les majors de L1 et de L2, mais en L3, ils ne l'affichaient pas. Je ne peux pas le dire avec certitude, mais je pense qu'en éducation et motricité, j'étais premier, deuxième ou troisième »*²⁰⁹⁹.

Parallèlement, son excellence sportive se concrétise puisqu'il s'entraîne avec le Pôle-espoir dès sa première année de STAPS. Il s'entraîne alors quatre fois par semaine tout en continuant la compétition.

En troisième année, Valérian commence à se projeter et à penser au CAPEPS. Alors qu'il entre en STAPS en 2010, il entend dire qu'il ne s'agit pas d'un concours facile :

*« On me disait : Attention, il faut vraiment que tu aies de bonnes notes pour entrer dans cette filière, parce que le CAPEPS, c'est difficile. Nous, on le passe pour la 6^{ème} fois, lui la 7^{ème}, lui la 5^{ème} »*²¹⁰⁰.

En effet, entre 2008 et 2010, le CAPEPS externe compte entre 400 et 450 admis·es chaque année (Cf. Tableau 28). Considérant ainsi le concours comme un défi, Valérian commence « *à travailler de manière plus importante, [de m'] à s'investir plus dans les enseignements, [d'] à essayer d'être plus curieux [...] le CAPEPS allait vite arriver* »²¹⁰¹. Néanmoins, la situation change beaucoup entre sa première et sa troisième année de STAPS. De 400 postes en 2008, le CAPEPS passe à 760 en 2013 et 710 en 2014 (Cf. Tableau 28) :

²⁰⁹⁷ C'est également le cas des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s analysé·e·s par Carine Énard et Catherine Louveau. Leur étude révèle que les élèves et étudiant·e·s du département 2SEP présentent des parcours associant une double réussite, scolaire et sportive. Néanmoins, cette double excellence serait encore plus prégnante chez les filles que chez les garçons (Carine Énard & Catherine Louveau, *op.cit.*).

²⁰⁹⁸ Entretien Valérian Cécé, 25 août 2020.

²⁰⁹⁹ *Ibid.*

²¹⁰⁰ *Ibid.*

²¹⁰¹ *Ibid.*

« Il y avait peu de postes, mais la situation entre la L1 et la L3 a beaucoup changé. C'est le moment où les postes ont augmenté. Quand j'étais en L2 ou en L3, ce n'était plus du tout pareil »²¹⁰².

Néanmoins, c'est au cours de sa troisième année de STAPS que son ami pongiste lui fait songer à nouveau à la possibilité de s'inscrire au concours de l'ENS.

« Je l'avais juste noté dans un coin de ma tête, mais après, basta. J'avais un peu oublié, mais quand cet ami m'a évoqué à nouveau ce concours, [...] j'ai trouvé que c'était assez intéressant pour moi »²¹⁰³.

Session du CAPEPS externe	Inscrit·e·s	Présent·e·s	Admissibles	Admis·es	Pourcentage Admis·es / Présent·e·s
2019	5 222	4220	1 598	650	15,40%
2018	4 977	4 002	1 326	630	15,74%
2017	4 809	3 779	1 597	800	21,17%
2016	4 204	3 385	1 602	820	24,22%
2015	3 457	2 801	1 562	800	28,56%
2014	3 385	2 493	1 412	710	28,48%
2013	1 757	1 249	1 053	760	60,85%
2012	1 768	1 240	984	600	48,39%
2011	1 852	1 314	1 054	560	42,62%
2010	2 996	2431	1043	450	18,51%
2009	3 313	2 697	902	400	14,83%
2008	4 426	3 533	983	400	11,32%

Tableau 28 : Données statistiques sur le concours du CAPEPS externe (2008-2019)

Sensible à la compétition, pour Valérian, passer le concours 2SEP revient dans le même temps à relever un défi et à se préparer au CAPEPS, à se construire une expérience de concours :

« Ça me permettait d'avoir un entraînement de concours : les écrits, les oraux, se préparer à des items. Le côté compétition, challenge, c'était une école qui était difficile à obtenir. Ça me stimulait pas mal. J'aimais bien ça. La compétition, c'était quelque chose qui me stimulait. Je trouvais le challenge intéressant et je n'avais pas de pression. Si je ratais, ce n'était pas grave. [...] J'étais bien où j'étais. J'aurais continué mon cursus. J'aurais passé le CAPEPS l'année qui suivait. Je ne voyais pas de point négatif. [...] Je ne voyais que des côtés positifs à le passer et c'est assez agréable d'être dans cette situation où l'on n'a rien à perdre. Je me disais que si je l'avais, c'était super et si je ne l'avais pas, c'était quitte ou

²¹⁰² Ibid.

²¹⁰³ Ibid.

double. Ça ne changeait rien. En plus, moi j'aime bien les concours. J'aime bien cet aspect compétition. C'était très stimulant pour moi »²¹⁰⁴.

Après la consécration de son excellence sportive avec l'accès au Pôle-espoir, c'est au tour de l'excellence estudiantine de Valérian d'être valorisée par la réussite du concours de l'ENS. Il ressent alors « *un vrai sentiment d'accomplissement et de joie* »²¹⁰⁵. Pour lui, l'ENS possède de nombreux points communs avec les établissements de l'élite sportive :

« Je voyais ça un petit peu comme les pôles espoirs : le fait d'être avec les bons en fait, les meilleurs profs, les meilleurs élèves. Le fait d'être avec eux, c'était l'idée de m'accomplir, d'aller un peu plus loin. J'aimais bien cette idée-là. C'est vraiment un truc qui me motivait »²¹⁰⁶.

Cette comparaison entre les Pôles espoirs et l'ENS est déterminante, en ce sens qu'elle correspond à une représentation de l'excellence qui intègre une dimension élitiste et sociale. En effet, la communauté de sportif·ve·s, de normalien·ne·s, de magistérien·ne·s et d'auditeur·trice·s libres joue un rôle important dans la constitution d'une forme d'excellence. Ainsi, en 2013, Valérian intègre le département 2SEP et se retrouve parmi les élèves et les étudiant·e·s de l'ENS, avec toute la charge symbolique que cela implique. Par conséquent, la comparaison sociale est un processus qui contraint les élèves et les étudiant·e·s de l'ENS à essayer de se situer les un·e·s par rapport aux autres. Il considère avoir eu « *beaucoup de chance [...] beaucoup de réussite au concours* »²¹⁰⁷. Ne connaissant pas le niveau et ne sachant pas comment les autres s'étaient préparés au concours, il estime avoir réalisé « *un braquage* »²¹⁰⁸. Dès lors, il s'agit d'apporter à nouveau la preuve de son excellence. Réaliser deux mémoires en première année (un en SVS et un en SHS) est pour lui une occasion de se surpasser. Son penchant pour la compétition, qui s'est construit au travers de son parcours de sportif, l'amène probablement à toujours se fixer de nouveaux défis :

« J'ai trouvé que c'était intéressant de découvrir ces deux aspects-là. J'ai trouvé que c'était un beau challenge. Au début, quand je voyais deux mémoires, je me disais que c'était impossible d'en faire deux alors que je n'en avais jamais fait un seul. Là, il fallait en faire deux, mais on était en binôme. J'avais vraiment trouvé que c'était un challenge intéressant de produire deux mémoires de qualité. J'étais parti là-dessus. Je voulais réussir ce challenge en première année »²¹⁰⁹.

²¹⁰⁴ *Ibid.*

²¹⁰⁵ *Ibid.*

²¹⁰⁶ *Ibid.*

²¹⁰⁷ *Ibid.*

²¹⁰⁸ *Ibid.*

²¹⁰⁹ *Ibid.*

Valérien et son binôme de travail obtiennent ainsi le prix du jury lors du congrès Delphine Thévenet. À nouveau, il ressent un réel sentiment d'accomplissement :

« J'avais obtenu le prix Delphine Thévenet en première année. Ce n'était pas un objectif, non. Je ne m'étais pas fixé cette réussite. Par contre, quand j'ai vu avec mon collègue qu'on l'avait obtenu. On était fiers, on était contents. Je m'étais beaucoup investi dans ce mémoire donc j'étais vraiment fier. J'ai ressenti un vrai sentiment d'accomplissement. Je ne m'étais pas investi pour rien. J'avais passé du temps à faire ce mémoire, à préparer la présentation orale et ça a plu, donc j'étais vraiment content »²¹¹⁰.

Bien que l'obtention de ce prix n'ait pas été un objectif et bien que Valérien ait moins d'attrait pour les matières scientifiques telles que « *l'anatomie, la physiologie et encore moins pour la biomécanique* »²¹¹¹, cette réussite influence en partie son choix de première année de master. En effet, il s'agit de la première année où les élèves et les étudiant·e·s du département 2SEP ne peuvent pas choisir le Master SCE :

« À la base, je voulais faire le Master SCE. C'est celui que j'avais prévu, mais comme il disparaissait, il fallait que je fasse un autre choix. Puis, naturellement, j'aurais dû aller dans le Master SSSATI parce que j'avais plutôt un attrait pour la psychologie, la sociologie et l'histoire, mais en discutant avec des anciens élèves de l'ENS qui étaient passés par ce master-là. Ils ne m'en avaient pas fait une bonne publicité. Ils m'avaient dit que c'était très sociologie des institutions, qu'on était quand même loin de l'aspect « sport », de l'aspect « corps » qui m'intéressaient davantage. Dans le même temps, sur ma première année, mon mémoire de sciences de la vie en physiologie s'était très bien passé. J'avais bien aimé le faire. En plus, les élèves de qui j'étais proche allaient aussi sur ce Master en sciences de la vie. Cette cumulation m'a fait continuer sur les sciences de la vie »²¹¹².

Par conséquent, Valérien constitue un bel exemple de la manière dont la logique structurelle du département 2SEP peut avoir un effet sur la trajectoire de vie d'un·e normalien·ne ou d'un·e magistérien·ne. Premièrement, l'adhésion aux normes d'excellence passe par le sentiment d'accomplissement ressenti à l'issue de la remise du prix Delphine Thévenet. Deuxièmement, les ancien·ne·s élèves et étudiant·e·s, figures emblématiques et modèles, ont tendance à discréditer le Master SSSATI, c'est-à-dire l'autre choix qui s'offre à eux·elles. Troisièmement, pour Valérien, le Master M2S représente l'idée d'un nouveau défi et d'une occasion de renforcer ses points faibles :

« Le Master M2S, pour mon cas personnel, demandait beaucoup de travail. Si on reprend notre discussion d'hier, c'est depuis toujours. En fait, je n'étais pas vraiment scientifique. Les sciences de la vie, ce n'était pas mon truc. Je partais avec pas mal de retard sur certaines matières. [...] Encore une fois, j'y suis allé pour le challenge en me disant que j'allais apprendre plein de choses même si ce n'était pas forcément mon truc. [...] c'était un défi. Enfin, il n'y avait pas que ça. Beaucoup de choses se croisaient. C'était un défi. Je ne me trouvais pas bon en sciences de la vie et je me disais que ça pourrait être intéressant de

²¹¹⁰ Entretien Valérien Cécé, 26 août 2020.

²¹¹¹ Entretien Valérien Cécé, 25 août 2020.

²¹¹² Entretien Valérien Cécé, 26 août 2020.

progresser, que j'allais apprendre plein de choses et qu'en plus ça serait un peu la galère. J'aime bien l'idée d'un défi sur une année où j'allais me mettre volontairement en difficulté. Je trouvais ça intéressant à l'époque »²¹¹³.

Parallèlement, l'agrégation externe est disgraciée et ne constitue plus une forme d'excellence suffisante pour l'administration de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan en instance de devenir ENS Rennes :

« Être prof à l'issue de l'ENS, ça ne servait à rien. C'est en tout cas ce que j'ai retenu [de son] [du] discours [de Pascal Mognol]. Sur un Powerpoint, il avait écrit « PRAG = Bof ». C'était un peu mieux, mais ce n'était pas terrible. Clairement, ce qu'il fallait, c'était être enseignant-chercheur ou haut fonctionnaire. Le reste était quand même plutôt décrié à l'époque »²¹¹⁴.

Dès lors, et bien que Valérian considère qu'un·e PRAG ou un professeur·e d'EPS puisse tout à fait constituer des figures d'excellence, la thèse apparaît comme un moyen supplémentaire de se surpasser et de surpasser les autres élèves et étudiant·e·s :

« Je ne me suis pas dit que c'était sûr que j'allais faire une thèse. Je me suis dit que c'était quand même une possibilité. [...] J'étais peut-être aussi dans un moment de remise en question de moi-même. Je voyais les choses un peu différemment. La recherche devenait une option. »²¹¹⁵.

Par la suite, Valérian obtient sa bourse de thèse en 2017. Le nouveau défi qui s'offre à lui relève alors de son travail de recherche, c'est-à-dire de la publication d'articles, de la prise de responsabilité en tant que représentant des doctorants. La gestion de projets annexes tels qu'un accord passé avec la fédération de tennis de table de la région Rhône-Alpes pour préparer mentalement de jeunes sportifs de haut niveau, un projet d'intervention dans les Pôles-espoirs de tennis de table de Nantes, Nancy et Tours ou encore une collaboration avec une université suisse sur le burn-out des enseignant·e·s d'EPS, sont aussi caractéristiques de l'idéal d'un doctorant. Les trois années de thèse de Valérian semblent ainsi le mener de défi en défi :

« Par contre, à partir de ce moment-là, jusqu'à aujourd'hui, j'ai l'impression que je n'ai jamais eu cinq minutes. Si je fais le choix de ne pas travailler, c'est que je mets quelque chose de côté. J'ai toujours quelque chose à faire. [...] Le côté « publication d'articles », c'était un peu comme un challenge à chaque fois. C'étaient des défis de faire passer des articles dans des revues »²¹¹⁶.

Cette université suisse en question lui confère l'opportunité de poursuivre en post-Doctorat et là encore, « c'est le côté opportunité et le côté challenge »²¹¹⁷ qui guident les choix

²¹¹³ Ibid.

²¹¹⁴ Entretien Valérian Cécé, 25 août 2020.

²¹¹⁵ Entretien Valérian Cécé, 26 août 2020.

²¹¹⁶ Ibid.

²¹¹⁷ Ibid.

de Valérian. Partir en Suisse est pour lui une opportunité dans la mesure où « *ça facilite les choses* »²¹¹⁸ d'avoir un post-Doctorat pour obtenir un poste d'enseignant-chercheur et sa qualification qu'il demandera à la fin de l'année 2020.

Par conséquent, d'un challenge à l'autre, Valérian repousse chaque fois les limites d'une forme d'excellence qu'il pense atteindre. D'un idéal à un autre, son parcours semble révéler une quête du « toujours plus » consistant à « *se distinguer, à se placer hors du lot commun* »²¹¹⁹. Dès lors, il y aurait un caractère asymptotique de l'excellence avec l'idée qu'on « *peut essayer de l'obtenir en étant sûr qu'on ne l'obtiendra jamais* »²¹²⁰ puisqu'à chaque défi relevé par un individu, un autre l'attend.

3. Les mécanismes d'autocontraintes à l'échelle individuelle

3.1. De l'environnement familial à l'autocontrainte

Durant son enfance, Valérian semble bénéficier d'un accompagnement parental qui lui permet de se construire progressivement en tant qu'individu autonome²¹²¹. Jouant leur rôle de guides, les parents de Valérian aident leur enfant à faire émerger ses qualités et à découvrir sa personnalité tout en prenant des décisions qu'ils estiment nécessaires afin de concilier « *bonheur personnel et réussite scolaire* »²¹²². Par exemple, au moment où leur fils commence à obtenir de bons résultats en tennis de table, celui-ci souhaiterait augmenter le rythme d'entraînement :

*« Ils étaient plutôt réfractaires à l'idée d'augmenter ce rythme, notamment par crainte que ça soit un obstacle à mes résultats scolaires. Ils avaient peur de ça. Une culture pas du tout sportive et ça leur faisait un peu peur que j'aie un investissement important comme ça [...] Si mes résultats scolaires avaient baissés à cette époque-là, j'aurais dû encore réduire ma pratique sportive je pense »*²¹²³.

²¹¹⁸ *Ibid.*

²¹¹⁹ Edmond Vandermeersch, 1987, *op.cit.*

²¹²⁰ Christine Delafosse, « Entretien avec Georges Dumézil - L'excellence introuvable », in : Brigitte Ouvry-Vial, 1987, *op.cit.*, 14-21.

²¹²¹ Gérard Neyrand, *L'enfant, la mère et la question du père, un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*, Paris : PUF, 2000, 394p.

²¹²² Cyprien Avenel, « Les évolutions sociologiques de la famille », in : *Revue des politiques sociales et familiales*, 73 | 2003, 69-73.

²¹²³ Entretien Valérian Cécé, 25 août 2020.

Valérien pense que ses parents l'auraient contraint à réduire encore sa pratique sportive si jamais ses résultats avaient baissé. Néanmoins, il est également conscient d'avoir une certaine marge de manœuvre quant à son investissement dans le travail scolaire :

« J'en étais conscient, mais j'avais une impression que je travaillais peu. [...] Si on m'enlevait par exemple un entraînement de tennis de table, ce n'est pas pour autant que j'aurais travaillé à la place. [...] C'était un problème d'investissement. Ce n'était pas le sport qui prenait de la place. C'était moi qui ne mettais pas assez de ressource de l'autre côté je pense »²¹²⁴.

Valérien obtient tout de même de bons résultats scolaires puisqu'il se maintient à des moyennes de 12 à 14 sur 20 tout au long de sa scolarité. Ainsi, dès lors qu'il arrive en âge de conduire, ses parents lui financent le permis qu'il obtient en janvier de son année de terminale. Cette nouvelle autonomie lui permet d'augmenter la charge d'entraînement sportif hebdomadaire :

« À partir de là, je pouvais m'entraîner plus facilement. Je n'avais plus besoin que mes parents m'emmènent en voiture pour m'entraîner. Je suis passé à trois entraînements par semaine je crois. Pour le coup, je n'avais plus besoin de mes parents. J'allais tout seul en compétition le weekend. C'est aussi le moment où j'ai pu avoir un peu plus de libertés »²¹²⁵.

Alors que Valérien entre en STAPS en 2010 après avoir obtenu son baccalauréat la même année, son émancipation se concrétise :

« Je suis allé habiter à Lyon. Mes parents me payaient un appartement. C'était un petit studio à côté de la fac »²¹²⁶.

Conscient de l'effort financier que ses parents font pour lui, il découvre par la même occasion le revers de l'autonomie, c'est-à-dire selon Alain Ehrenberg, la contrainte de « *la responsabilité et de l'action* »²¹²⁷ :

« Il y avait quand même une petite appréhension parce que je connaissais plus de personnes qui avaient échoué que de personnes qui avaient réussi en STAPS. J'étais un peu méfiant. Je savais qu'en travaillant, ça serait possible, mais sans être très confiant. [...] À l'époque, mes parents finançaient mon appartement et mise à part les bourses comme les APL qui aidaient à financer le logement, ils me payaient aussi ma vie sur Lyon. Donc, moi, j'avais cette impression. Avant, ce n'est pas eux qui me la donnaient, c'était plutôt interne. Mes parents me financent mes études, alors je n'ai pas le droit d'échouer. C'était vraiment quelque chose que je m'étais fixé. Quoiqu'il arrive, il fallait que je passe à l'année suivante. C'était non négociable. Au début de première année en STAPS, j'étais dans cette dynamique. Il fallait que je réussisse »²¹²⁸.

²¹²⁴ Ibid.

²¹²⁵ Ibid.

²¹²⁶ Ibid.

²¹²⁷ Alain Ehrenberg, *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris : Odile Jacob, 1998, p. 282.

²¹²⁸ Entretien Valérien Cécé, 25 août 2020.

Dès lors, arrivé en première année de STAPS, Valérian travaille beaucoup, non seulement parce qu'il fait des études qui le passionnent, mais également dans la mesure où le mécanisme d'autocontraintes inhérent à l'accompagnement familial agit sur lui :

« J'ai quand même pas mal bossé en début d'année. [...] Je travaillais beaucoup et en plus, j'avais très souvent cette sensation de me dire que j'étais en train d'étudier ma passion.[...] Il [Mon temps d'investissement personnel dans le travail] était relativement important en première année »²¹²⁹.

Alors que les résultats de première année sont très bons puisqu'il se situe dans les dix premiers de la promotion, Valérian prend conscience qu'il peut relâcher quelque peu ses efforts afin de s'investir davantage dans sa pratique sportive :

« Les premiers résultats d'examen étaient bons. J'avais de bons résultats. À partir de là, j'ai vite compris que je pourrais quand même continuer à travailler suffisamment et que je pourrais aussi faire d'autres choses. C'est ce que je te disais toute à l'heure. Cette année-là, j'ai intégré le pôle espoir et je m'entraînais trois ou quatre fois par semaine dans ce pôle espoir dès la première année de STAPS. Au début, j'étais sur trois fois par semaine et je suis très vite à quatre entraînements par semaine plus toutes les compétitions. [...] En deuxième année, les résultats n'étaient pas mauvais. J'avais compris qu'en faisant juste ce qu'on me demandait, ça passait. J'étais bien investi dans le tennis de table en deuxième année. J'ai continué à entraîner et j'ai entraîné dans un club. Mon objectif premier, c'était d'avoir un peu d'argent pour soulager un peu mes parents, même s'ils ne me l'ont jamais demandé. Je voulais être un peu plus indépendant en fait. J'ai beaucoup moins travaillé sur la deuxième année »²¹³⁰.

Pour Valérian, le tennis de table est également un moyen de s'affranchir du soutien financier provenant de ses parents. L'entraînement tout comme le fait de réussir le CAPEPS « qui allait vite arriver »²¹³¹ sont des moyens de devenir « indépendant financièrement »²¹³². Dès lors qu'il apprend l'existence d'un concours qui permet d'accéder à une formation où l'on est « payé pour faire ses études »²¹³³, l'autocontrainte fait ainsi son œuvre et Valérian s'inscrit non seulement pour le défi, mais aussi pour obtenir davantage d'autonomie vis-à-vis de ses parents.

3.2. ENS et autocontraintes

Avec la réussite du concours 2SEP, Valérian obtient donc une certaine autonomie financière. L'autocontrainte inhérente à l'accompagnement familial perd progressivement de

²¹²⁹ Ibid.

²¹³⁰ Ibid.

²¹³¹ Ibid.

²¹³² Ibid.

²¹³³ Ibid.

l'importance²¹³⁴ et laisse la place à une forme plus institutionnelle de ce mécanisme. Nicole Aubert et Vincent de Gaulejac explique que la société « post-moderne » constitue l'origine de ce processus. En effet, ils constatent que les fondements traditionnels du lien social tels que la famille se transforment alors que les liens organisationnels se renforcent. Pour les auteur·e·s, « la modernité laisse errer les individus en quête de repères identitaires »²¹³⁵ et « ce sont les organisations qui viennent remplir ce vide »²¹³⁶. Faire en sorte d'avoir une vie « pleine » serait ainsi un des critères fondamentaux de la notion d'excellence.

Dès lors, il devient logique pour Valérian de signer un engagement décennal avant même d'intégrer l'ENS. Cet acte symbolique lui permet d'endosser l'identité de normalien et d'obtenir un salaire au cours de ses quatre années de magistère :

« On vous rémunère, mais en contrepartie, il faut travailler dix ans pour l'État. Je trouvais ça logique. Je trouvais que c'était gagnant-gagnant et ça m'allait bien. Ça, je le pense toujours. Je le pense toujours. C'est équilibré. Ça me semble cohérent »²¹³⁷.

Avant de passer le concours de l'ENS, revêtir l'identité de normalien ne signifie pas davantage pour Valérian que d'obtenir un salaire et de signer un engagement décennal qu'il remplirait nécessairement puisqu'à ce moment précis, il souhaite devenir professeur d'EPS. Néanmoins, dès réception du contrat, il prend conscience que la réussite est imposée par l'institution :

« J'étais un peu anxieux par rapport à ça. Je ne savais pas trop où j'allais mettre les pieds. Je me souviens que j'avais vu qu'on pouvait être renvoyé pour insuffisance de résultats. Ça, c'était dans les documents officiels qu'on recevait, dans le contrat. J'avais vu ça. Je m'étais dit « ah quand même »²¹³⁸.

Ensuite, lors de la rentrée, tout comme Michel Nusimovici le faisait avant lui²¹³⁹, Patrice Quinton énonce un discours à l'attention des nouveaux·elles normalien·ne·s. Cette allocution amorce ainsi le processus d'autocontraintes dans la mesure où elle a pour vocation de rappeler les droits et les devoirs des élèves de l'ENS, ainsi que le prestige de l'École :

« Il y avait eu une grande réunion tous départements confondus pour les élèves de première année. On nous avait présenté clairement le statut de normalien. On nous avait parlé de

²¹³⁴ En effet, cette autocontrainte inhérente à l'environnement familial ne disparaît pas totalement. La famille semble importante pour Valérian (ce thème revient régulièrement dans l'entretien). Affranchi de l'autorité parentale, il n'en demeure pas moins soumis à des normes (Cf. François de Singly, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris : Armand Colin, 2007, 128p.)

²¹³⁵ Nicole Aubert & Vincent de Gaulejac, 1991, *op.cit.*, p. 29.

²¹³⁶ *Ibid.*

²¹³⁷ Entretien Valérian Cécé, 25 août 2020.

²¹³⁸ *Ibid.*

²¹³⁹ Cf. Partie 2, chapitre 1, point 2.2

l'engagement décennal. On nous avait revendu un peu l'École, les résultats de l'agrégation »²¹⁴⁰.

En ce qui concerne Valérian, les origines du processus d'autocontraintes inhérents à l'École normale supérieure reposent sur le fait d'acquérir un salaire, ainsi que sur l'investissement des formateur·trice·s du département 2SEP :

« Je me disais que c'était dur, qu'il y avait beaucoup de travail, mais déjà on était payé, et en plus, on avait des profs qui s'investissaient beaucoup, qui faisaient des retours individualisés, qui allaient chercher des infos sur chaque nouvel item, etc. Là, moi j'avais ce sentiment de devoir quelque chose pendant ma scolarité. [...] Il fallait que je fasse de mon mieux pour réussir quand même. Je ne vais pas passer pour un guignol alors que les enseignants individualisent le travail pour moi. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour que je réussisse »²¹⁴¹.

Dès lors, au cours de sa première année d'ENS, Valérian redouble d'efforts et il devient ainsi « normal » de travailler. La logique de l'excellence, de la condamnation à réussir, s'établit progressivement :

« La première année d'ENS, c'était l'année où j'ai le plus travaillé. Par rapport à ce que je disais toute à l'heure, je ne me suis jamais dit que ce n'était pas normal ou qu'il faudrait que je dise qu'on travaillait trop. Encore une fois, j'étais payé pour ça. J'avais des enseignants qui s'investissaient beaucoup et qui étaient très rigoureux. Je trouvais qu'il y avait beaucoup de travail, mais je trouvais ça normal »²¹⁴².

Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 8 de cette thèse, l'ENS impose un rythme effréné pour les élèves et les étudiant·e·s du département 2SEP. Il s'agit d'une véritable socialisation à et par l'urgence²¹⁴³ en entretenant l'idée selon laquelle ils doivent « être au niveau »²¹⁴⁴ :

« Si je compare avec mes années passées en STAPS où il y avait une anxiété pas loin de zéro. Là, on était un peu plus haut parce que c'était moins confortable. Il fallait quand même toujours travailler pour être au niveau attendu alors qu'avant, je travaillais pour chercher à aller plus haut. [...] Là, à l'ENS, on travaillait pour répondre aux attentes. [...] Il y a eu des périodes où on se sentait un peu surchargé, avec beaucoup de quantité de travail. Ça arrivait assez souvent »²¹⁴⁵.

L'année de la préparation à l'agrégation externe d'EPS est à ce sujet, une période édifiante et certain·e·s élèves ou étudiant·e·s, comme Valérian, se sentent contraint·e·s de rester

²¹⁴⁰ Entretien Valérian Cécé, 25 août 2020.

²¹⁴¹ *Ibid.*

²¹⁴² *Ibid.*

²¹⁴³ Muriel Darmon, 2013, *op.cit.*, p. 137.

²¹⁴⁴ Entretien Valérian Cécé, 25 août 2020.

²¹⁴⁵ *Ibid.*

à Rennes et de ne pas rentrer dans leur région afin de répondre aux attentes de l'institution et d'obtenir le concours :

« Je me rappelle que je ne suis rentré qu'une seule fois. Je ne suis sorti qu'une seule fois de Rennes pendant toute l'année de préparation à l'agrégation »²¹⁴⁶.

Les enseignant·e·s du département 2SEP, qui sont également soumis au mécanisme d'autocontraintes (Cf. Partie 2, chapitre 1, point 2.6.), estiment qu'il est normal pour les élèves et les étudiant·e·s de travailler autant. Il en va de même pour les enseignant·e·s de l'UFRAPS de Rennes 2 dans la mesure où ils participent à l'entretien de cette norme :

« Le fait d'être moins investi était moins bien perçu chez des normaliens que chez des étudiants qui étaient uniquement sur la licence. J'ai quelques souvenirs. D'autres personnes ou moi, quand on manquait d'investissement sur certains enseignements, on se faisait davantage réprimander que d'autres »²¹⁴⁷.

Ainsi, bien que l'imposante charge de travail soit dénoncée par certain·e·s normalien·ne·s et/ou magistérien·ne·s et bien que le bien-être des élèves et des étudiant·e·s soit « une question qui se pose quand même assez régulièrement »²¹⁴⁸, les formateur·trice·s ne semblent pas ouvert·e·s à l'idée de la réduire :

« Ils trouvaient qu'ils étaient un peu surchargés de travail. Ils l'avaient manifesté. Ils l'avaient fait remonter à des enseignants. Je ne sais plus à qui c'était, mais ils l'avaient fait remonter en disant qu'ils trouvaient qu'il y avait beaucoup de travail avec tout ce qui était attendu. Voilà, je crois que ça n'avait pas eu de conséquence. Il n'y avait pas spécialement eu d'allègement »²¹⁴⁹.

Valérian se souvient d'un épisode qui a lieu lors de sa première année d'ENS où la mécanique de l'autocontrainte a pu être génératrice d'une forme d'anxiété et de mal-être chez une personne de sa promotion :

« De rares personnes, mais il y en avait quand même, étaient bien plus anxieuses par moment. Je me souviens qu'à la fin d'un semestre, une personne était très anxieuse, elle ne répondait plus à nos messages. Elle était davantage dans un état de mal-être »²¹⁵⁰.

Pour Valérian, ce sont les évaluations et, plus particulièrement, les notations qui accroissent encore l'anxiété. En effet, dès la première année, les évaluations imposent le rythme de travail :

²¹⁴⁶ Entretien Valérian Cécé, 26 août 2020.

²¹⁴⁷ Entretien Valérian Cécé, 25 août 2020.

²¹⁴⁸ *Ibid.*

²¹⁴⁹ *Ibid.*

²¹⁵⁰ *Ibid.*

« On avait une évaluation à chaque fois. On avait plus de pression parce que toutes les semaines ou toutes les deux semaines, mais régulièrement on nous demandait où on en était. On devait faire une présentation sur nos avancées. Si on n'avait pas avancé comme prévu, on nous le faisait remarquer, surtout en SVS. [...] Même chose sur les écrits. Notamment en écrit 2, à la suite d'un TD, on devait souvent rédiger soit une introduction, soit une partie et on recevait par mail notre travail commenté avec ce qui allait et ce qui n'allait pas »²¹⁵¹.

Lors de sa seconde année, Valérian se retrouve en difficulté et se sent contraint de renforcer ses points faibles. Il cherche alors à accentuer ses efforts dans les cours de M2S et bien qu'il considère cette année « comme une parenthèse » et qu'il souhaitait davantage devenir professeur d'EPS, il reconnaît avoir tout de même mis de côté les enseignements en rapport avec la préparation à l'agrégation :

« . Avec un peu de recul, j'ai un peu mis de côté certains enseignements de l'ENS. Je pense que je me suis moins investi dans les écrits 1 et 2 cette année-là par rapport à l'année précédente. [...] J'ai eu de mauvaises notes sur les enseignements du Master M2S et à tel point que je n'ai pas validé le premier semestre à quelques points. Sauf qu'à l'ENS, en deuxième année, en fin d'année, on a un stage à l'étranger et les rattrapages étaient à cette période. Ces rattrapages, c'était très compliqué d'un point de vue organisation. [...] pendant le deuxième semestre, le fait d'avoir été limité sur le premier, ça a fait que cette année-là je n'étais pas confiant pour les examens du Master M2S. Je n'avais pas la tranquillité que j'avais pu avoir sur des années de fac ou même en première année d'ENS. [...] C'est là où je me suis dit que je m'étais mis en difficulté tout seul, que je m'étais tiré une balle dans le pied, que j'avais choisi ce Master alors que ce n'étaient pas les enseignements qui me plaisaient le plus. Finalement, je m'étais compliqué la tâche tout seul »²¹⁵².

Vraisemblablement, son anxiété est liée non seulement à la difficulté organisationnelle de participer aux sessions de rattrapages²¹⁵³, mais également à la rumeur selon laquelle il s'agit pour les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s de valider les enseignements de l'UFRAPS à 12 de moyenne et les enseignements de l'ENS à 10 de moyenne :

« On ne savait pas si c'était une rumeur ou si c'était quelque chose d'institutionnalisé. On avait recherché. On avait trouvé ça sur quelques documents, mais pas sur des documents officiels. En fait, on ne savait pas »²¹⁵⁴.

En troisième année, il en va de même pour Valérian et l'échéance du concours de l'agrégation externe d'EPS le rend d'autant plus anxieux.

« Ce qui rendait anxieux, c'était d'avoir de mauvaises notes. [...] Le problème, c'était plutôt d'avoir de mauvaises notes. J'ai obtenu 2/20 à mon premier écrit 1. Je me souviens de ça, ça avait généré de l'anxiété. [...] On se faisait la réflexion en se disant qu'on n'était pas prêt »²¹⁵⁵.

²¹⁵¹ Ibid.

²¹⁵² Entretien Valérian Cécé, 26 août 2020.

²¹⁵³ Le stage à l'étranger devient une contrainte supplémentaire afin d'engager les élèves et les étudiant·e·s dans la croyance selon laquelle ils·elles n'ont pas le droit d'échouer.

²¹⁵⁴ Entretien Valérian Cécé, 26 août 2020.

²¹⁵⁵ Ibid.

Cet état d'esprit le contraint alors à adhérer à la méthodologie dispensée par les formateur·trice·s de l'ENS dans la mesure où, pour lui, « *toutes les tentatives d'essayer de faire autre chose étaient sanctionnées par des notes par terribles* »²¹⁵⁶. Dès lors, la norme qui conduit à penser que chaque normalien.ne ou chaque magistérien.ne doit obtenir le concours de l'agrégation contraint Valérian à « *se raccrocher au wagon* »²¹⁵⁷. Il déclare ainsi s'être senti formaté tout en étant « *bien content de l'être* »²¹⁵⁸.

Pour conclure sur ce point, la principale origine du sentiment d'autocontrainte se déplace progressivement de l'environnement social et familial à celui de l'institution de l'ENS. En effet, selon François de Singly, la famille « *constitue une puissance d'autant plus forte qu'elle passe par des injonctions qui ne sont pas perçues comme des normes, notamment pour ceux qui les émettent et les diffusent* »²¹⁵⁹. Dès lors que l'individu se détache de cette emprise familiale, il se rattache à son identité professionnelle, et dans le cadre des ENS, à son identité de normalien. Dès lors, la norme est celle de la réussite selon les critères du département auquel il appartient. Par conséquent, pour Valérian, il s'agit premièrement de la réussite de son mémoire, puis de ses partiels, de l'agrégation et, enfin, de l'obtention d'une bourse de thèse. Cette autocontrainte semble être à l'origine du fait qu'il n'ait pas eu « *cinq minutes* »²¹⁶⁰ depuis sa seconde année de formation doctorale. Cette volonté de combler le vide correspond bien à une quête de l'excellence.

4. Ambivalence curriculaire : quelle excellence ?

La formation reçue au département 2SEP comporte une singularité dans la mesure où les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s peuvent obtenir une agrégation d'EPS, tandis qu'ils s'inscrivent dans une thèse en STAPS. Dès lors, la cohérence du cursus interroge par rapport à des études au sein d'un département de mathématiques où l'on s'inscrit au concours de l'agrégation et en formation doctorale dans une seule et même discipline. Alors que l'EPS est une discipline scolaire, les STAPS sont une discipline universitaire.

²¹⁵⁶ *Ibid.*

²¹⁵⁷ *Ibid.*

²¹⁵⁸ *Ibid.*

²¹⁵⁹ Wilfred Rault, « François de Singly, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris : Armand Colin, 2007, 128p. », in : *Travail, genre et sociétés*, 23 | 2010, 240-243.

²¹⁶⁰ Entretien Valérian Cécé, 26 août 2020.

Valérien est au lycée lorsqu'il pense à devenir enseignant d'EPS. Passionné par le sport depuis tout petit, c'est en arrivant en première générale qu'il considère l'EPS comme une option pour son futur métier, mais « *sans être sûr* »²¹⁶¹ de lui. C'est en L1 STAPS que ce projet professionnel se précise :

*« Je me suis posé pas mal de question. J'ai commencé à entraîner un tout petit peu au tennis de table et j'ai bien aimé. Je m'étais aussi intéressé à la filière management parce que j'avais des résultats qui étaient plutôt pas mal sur les matières théoriques. [...] En première année, on avait une matière qui s'appelait projet personnel ou professionnel. Il fallait faire notre projet et faire des interviews d'enseignant. J'avais choisi enseignant d'EPS. C'était quand même ce qui était resté comme une priorité »*²¹⁶².

Si Valérien s'inscrit au concours 2SEP en vue d'intégrer l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan en 2013, c'est uniquement parce qu'il s'agit alors de la meilleure préparation à l'agrégation externe d'EPS (100% de réussite en 2009, en 2010 et en 2012, 89% de réussite en 2011, soit un seul échec)²¹⁶³ :

*« C'était principalement l'agrégation qui me motivait. Quand je voyais les pourcentages de réussite à l'agrégation. Je voulais être prof d'EPS. Je voyais que c'était un moyen d'avoir l'agrégation. C'était ça qui me motivait à passer ce concours »*²¹⁶⁴.

Lorsqu'il intègre l'ENS, Valérien adhère intégralement à la vision de l'association des actuel·le·s et des ancien·ne·s élèves du département 2SEP selon laquelle devenir professeur·e agrégé·e d'EPS peut tout à fait être considéré comme une trajectoire d'excellence. Il promeut une version idéalisée du rôle d'un·e professeur·e d'EPS dans le secondaire :

*« C'est ce que je voulais faire à ce moment-là. Je me voyais comme prof d'EPS et je me voyais engagé sur des projets. J'y croyais vraiment en me disant que je serais un prof d'EPS qui va essayer de faire avancer les choses en s'adressant directement à des élèves »*²¹⁶⁵.

Lorsqu'il entre en première année, Valérien se rend compte que les enseignements qui sont dispensés à l'ENS sont davantage liés à la méthodologie de la recherche qu'à la préparation du concours :

« C'était une première année d'initiation à la recherche en sciences de la vie et en sciences humaines et sociales [...] Sur la première année, il y avait quand même un petit déséquilibre

²¹⁶¹ Entretien Valérien Cécé, 25 août 2020.

²¹⁶² *Ibid.*

²¹⁶³ Site internet du département 2SEP, Rubrique « Préparation à l'agrégation externe d'EPS », <http://www.sciencesport.ens-rennes.fr/preparation-a-l-agregation-externe/>, Mise à jour du 13 mai 2020, consulté le 30 août 2020.

²¹⁶⁴ Entretien Valérien Cécé, 25 août 2020.

²¹⁶⁵ *Ibid.*

où ça demandait plus de travail et d'investissement dans la recherche que dans les écrits »²¹⁶⁶.

Bien que ces cours lui ait appris « *beaucoup de choses* »²¹⁶⁷, qu'il ait pu creuser ainsi « *certain aspects* »²¹⁶⁸, il n'y voit pas pour autant « *d'intérêt pour l'agrégation* »²¹⁶⁹ :

« Je voyais davantage l'aspect utilitaire de ces travaux. Je ne me disais pas que je pourrais faire comme eux à chercher d'autres choses »²¹⁷⁰.

Par conséquent, Valérian, tout comme les normalien·ne·s constituant l'échantillon analysé par Matthieu Quidu en 2012, semble juger pertinent les connaissances scientifiques dès lors qu'elles présentent une forme d'utilité pour la pratique²¹⁷¹. Néanmoins, contrairement à certain·ne·s élèves ou étudiant·e·s (Cf. chapitre 8, point 2.5), Valérian semble toutefois apprécier les cours de méthodologie de la recherche en SVS et en SHS :

« Je ne trouve pas ça comme quelque chose d'incohérent. Je ne l'ai pas vécu comme ça. Moi, ce qui m'intéressait, c'était l'agrégation et j'ai fait des cours d'initiation à la recherche et j'ai plutôt apprécié. Certains ne voulaient pas passer l'agrégation et ne faire que de la recherche. Pendant les deux premières années, ils ont fait des cours de préparation à l'agrégation. Je pense qu'ils en ont tiré certains aspects »²¹⁷².

Les cours de première année ne le font toutefois pas changer d'avis par rapport à son projet professionnel. Il souhaite encore et toujours devenir professeur d'EPS. La suppression du Master SCE comme choix exclusif en deuxième année le laisse indécis. Il se sent alors contraint de poursuivre dans un Master qui « *ne collait que très peu à cette valence EPS* »²¹⁷³ :

« Il y aurait peut-être eu une valence un peu plus importante dans l'autre master, mais ce n'était pas non plus le cœur de ce master-là. Dans tous les cas, les masters ne collaient pas à nos projets professionnels de l'époque »²¹⁷⁴.

Néanmoins, les 90 heures de sciences de l'éducation, dispensées par les ancien·ne·s enseignant·e·s du Master SCE et qui sont tout de même intégrées dans le cursus des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s, plaisent beaucoup à Valérian et le confortent dans son intérêt pour l'EPS et pour l'enseignement :

²¹⁶⁶ *Ibid.*

²¹⁶⁷ *Ibid.*

²¹⁶⁸ *Ibid.*

²¹⁶⁹ *Ibid.*

²¹⁷⁰ *Ibid.*

²¹⁷¹ Matthieu Quidu, 2012, *op.cit.*

²¹⁷² Entretien Valérian Cécé, 26 août 2020.

²¹⁷³ *Ibid.*

²¹⁷⁴ *Ibid.*

« Les enseignements de SCE, eux, m'ont plu. Je savais qu'ils me plairaient parce que ça parlait EPS. Il y avait une certaine ouverture d'esprit qui était véhiculée par ces enseignements. Je garde des souvenirs assez importants de certains cours qu'on a eu là-bas. On nous demandait de remettre en question certaines choses, de nous interroger sur la discipline, sur l'EPS, sur l'enseignement d'une manière plus générale »²¹⁷⁵.

Bien que cette formation ait vocation de permettre aux élèves et aux étudiant·e·s du département 2SEP « de rentrer dans le métier »²¹⁷⁶ et qu'elle « peut y participer et notamment l'idée de se questionner sur la discipline »²¹⁷⁷, « ça ne suffisait pas pour former un professeur d'EPS »²¹⁷⁸. Valérian attend ainsi impatiemment l'année de préparation à l'agrégation. Cependant, pour lui, l'année suivante participe à former un bon enseignant d'EPS sur le point de vue théorique, mais la formation demeure tout de même incomplète :

« Elle y participe. La préparation à l'agrégation permet quand même de se poser beaucoup de questions sur l'enseignement, d'avoir du recul, d'essayer de trouver des choses qui fonctionnent, mais tout ça reste très théorique. Pour moi, ça forme un très bon prof d'EPS du point de vue théorique, mais ce qu'il manque, c'est le côté pratique. Forcément, à la fin de cette préparation de concours, on ne sait pas vraiment comment gérer une classe. On ne sait pas comment dialoguer avec ses collègues, avec sa direction. Ça forme un bon enseignant du point de vue théorique, mais il manque le côté pratique. [...] Ça y participe sur certains aspects, plus ou moins selon les épreuves. Il manque quand même des choses. Pour moi, ce serait illusoire de penser que ça permet de former un prof accompli »²¹⁷⁹.

Valérian a « la tête dans le guidon »²¹⁸⁰ et ne se pose que très peu de question lors de cette année de préparation au concours de l'agrégation externe d'EPS. Néanmoins, la thèse devient une option en fin de deuxième année et l'agrégation en poche, c'est avec beaucoup d'intérêt qu'il entame sa quatrième année de Master :

« Il y avait ce Master qui me plaisait bien. Il y avait cet enseignant avec lequel les échanges étaient intéressants. Ma copine pouvait également trouver quelque chose qui lui plaisait. J'allais retrouver mes amis d'avant l'ENS. J'allais être proche de ma famille. Ça avait beaucoup d'avantages »²¹⁸¹.

Cette année est d'autant plus intéressante pour Valérian qu'elle lui donne un avant-goût du travail d'enseignant dans le supérieur :

« J'en avais un peu marre d'être de ce côté-là du bureau. Du coup, j'avais demandé à mon directeur de mémoire si ce n'était pas possible de faire des enseignements. À l'époque, j'avais ciblé le CAPEPS. J'avais demandé si c'était possible de faire de la préparation de CAPEPS. Il s'était renseigné et c'était complètement bouché et tous les enseignements étaient remplis. Par contre, en psychologie du développement, en LI, c'était une matière où

²¹⁷⁵ *Ibid.*

²¹⁷⁶ Entretien Jean-Nicolas Renaud, 5 juin 2018.

²¹⁷⁷ Entretien Valérian Cécé, 26 août 2020.

²¹⁷⁸ *Ibid.*

²¹⁷⁹ *Ibid.*

²¹⁸⁰ *Ibid.*

²¹⁸¹ *Ibid.*

ils avaient toujours des besoins. Je lui avais dit que j'étais d'accord. J'avais pris un groupe. Ce n'était pas grand-chose, mais c'était un groupe sur le deuxième semestre avec des L1 en psychologie du développement »²¹⁸².

Cet élément est déterminant pour Valérian dans la mesure où il apprécie beaucoup dispenser ces enseignements à des étudiant·e·s de STAPS et c'est à partir de ce moment précis que son projet professionnel évolue :

« C'est à partir de ce moment-là que je me suis dit que c'était ce que je voulais faire plus tard. Je voulais donner des cours en STAPS. J'aimais bien les relations avec les étudiants. J'aimais bien pouvoir creuser un peu le côté théorique. J'aimais bien la liberté que j'avais dans mes enseignements. En fait, c'est surtout que j'ai beaucoup aimé et que je me suis dit que je voudrais refaire ça après et en faire mon métier »²¹⁸³.

Dès lors, il souhaite effectuer quelques années d'enseignement dans le secondaire « pour connaître le terrain, pour en apprendre sur le vrai métier de professeur d'EPS dans le secondaire. [...] de se faire les dents sur le vrai métier » pour ensuite obtenir un poste de PRAG ou d'enseignant-chercheur en STAPS. Il semble ainsi que Valérian veuille compléter la formation de professeur d'EPS reçue à l'ENS qu'il trouve incomplète. Faire quelques années sur le terrain lui permettrait ainsi de découvrir les différents aspects pragmatiques du métier après en avoir étudié les fondements théoriques à l'ENS.

Par conséquent, pour Valérian, le département 2SEP est composé de deux éléments. Ces deux missions ne lui semblent pas inter-pénétrables tout en n'étant pas incohérentes :

« Dans mon esprit, à l'époque, c'était vraiment deux choses qui étaient différentes. Il y avait la recherche et c'était département sciences du sport d'un côté et éducation physique de l'autre »²¹⁸⁴.

Valérian manifeste ainsi de l'intérêt à la fois pour la recherche en STAPS et pour l'enseignement de l'EPS, mais ce trait de personnalité n'est pas commun à tous les élèves et étudiant·e·s du département 2SEP. Il semble ainsi que le cas de Valérian témoigne d'une certaine sensibilité à la recherche. Nous pourrions penser que le mécanisme d'autocontraintes agit également sur l'évolution de son choix en matière de trajectoire professionnelle. Néanmoins, il semble le démentir :

« Me dire que l'institution m'a payé et que l'institution attend de moi que je sois davantage enseignant-chercheur plutôt que professeur d'EPS, ça par contre, je ne me le suis jamais dit. Dans la mesure où, moi, je pensais que je voulais être prof d'EPS pour faire avancer les choses et que je croyais à ce que je disais, je ne me le suis jamais dit. Je n'allais pas répondre aux exigences de l'institution alors que je voulais faire avancer les choses en tant que

²¹⁸² Ibid.

²¹⁸³ Ibid.

²¹⁸⁴ Ibid.

professeur d'EPS. À partir de ce moment-là, je répondais à des attentes quand même. Même si, eux n'en avaient pas forcément conscience. Moi, j'étais sûr de moi par rapport à ça et je ne culpabilisais pas par rapport à l'enseignement »²¹⁸⁵.

Valérian semble ainsi adhérer à un modèle aristotélicien de l'excellence où chacun est libre de s'accomplir selon sa propre nature, où atteindre l'idéal n'a plus de domaine réservé, où « *quelle que soit notre position dans la hiérarchie sociale, que l'on soit blanc ou noir, il y a toujours un chemin* »²¹⁸⁶ vers l'excellence.

Conclusion

Bien que nous soyons conscients des limites d'une telle étude reposant sur l'analyse d'un seul individu, cet exemple rend tout de même compte de certains éléments. Premièrement, atteindre une forme d'excellence semble nécessiter, d'une part, certains faits du hasard, de saisir certaines opportunités, mais surtout de se sentir concerné. L'individu qui n'entrevoit pas la possibilité de réussir n'entame pas les démarches nécessaires pour l'atteindre. Plusieurs domaines scientifiques peuvent ici contribuer à la compréhension de ce mécanisme d'autolimitation. Les théories bourdieusiennes font ressortir l'existence de déterminismes inconscients qui pèsent sur les représentations des individus. La sociologie du genre démontre l'existence d'un « plafond de verre » que l'on peut décrire comme l'ensemble « *des obstacles visibles et invisibles qui séparent les femmes du sommet des hiérarchies professionnelles et organisationnelles* »²¹⁸⁷. Bien que ce ne soit pas le cas de Valérian, les théories inhérentes à l'auto-handicap en psychologie sociale mettent également en exergue une tendance dispositionnelle à se créer des obstacles qui iraient à l'encontre de sa propre réussite. Ainsi, la conscience de soi, l'anxiété, le perfectionnisme socialement prescrit, les croyances, la motivation à la comparaison sociale ou à la maîtrise, le niveau et la stabilité de l'estime de soi sont tant de facteurs qui peuvent engager un individu à adopter un tel comportement²¹⁸⁸.

Deuxièmement, cette étude de cas semble faire ressortir le caractère asymptotique de l'excellence qui ne pourrait alors n'être qu'éphémère. L'individu se crée encore et encore de nouveaux défis. Si l'excellence consiste à se distinguer de la masse, la quête de l'excellence est

²¹⁸⁵ *Ibid.*

²¹⁸⁶ Alain Ehrenberg, 1987, *op.cit.*, p. 33.

²¹⁸⁷ Jacqueline Laufer, « Femmes et carrières : la question du plafond de verre », in : *Revue française de gestion*, 151 | 2004, 117-127.

²¹⁸⁸ Lucie Finez, Sophie Berjot & Élisabeth Rosnet, « Déterminants, motifs et cibles des stratégies d'auto-handicap comportemental », in : *Revue internationale de psychologie sociale*, 24 | 2011, 5-42.

infinie dans la mesure où nul n'est jamais seul dans sa condition (à certaines exceptions près). L'excellence « *n'est qu'une échelle* »²¹⁸⁹ vers le sommet et lorsque la cime est atteinte, l'individu en cherche rapidement une autre, encore plus élevée.

Troisièmement, les mécanismes d'autocontraintes inhérents à la famille s'inscrivent dans une démarche d'acquisition d'une certaine autonomie (notamment au travers de la recherche d'indépendance financière) tandis que les autocontraintes liées à l'ENS sont alimentés, d'une part, par le mythe selon lequel les Écoles normales supérieures sont des instituts élitistes et, d'autre part, par l'adhésion des formateur·trice·s ou des élèves et étudiant·e·s plus âgés, qui font ainsi figures de modèles, à ces croyances. En effet, à l'ENS Rennes (anciennement antenne de Bretagne de l'ENS Cachan), « *le côté élitiste ressort beaucoup* »²¹⁹⁰ des discours. Le prestige des ENS s'associe aux constatations faites par les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s qui l'intègrent. Pour le dire autrement, les élèves et les étudiant·e·s qui arrivent au sein de cette institution renommée peuvent parfois ne se faire qu'une vague idée de ce qu'elles sont réellement si ce n'est qu'il s'agit d'Écoles de « *grandes qualités* »²¹⁹¹. Dès lors, au moment où ils·elles font leur rentrée, chaque élément reflétant une certaine forme d'excellence se greffe sur leurs représentations. Ainsi, lorsque Patrice Quinton prononce un discours évoquant la réputation des ENS, quand les résultats de l'agrégation externe sont rappelés ou encore lorsque les ancien·ne·s normalien·ne·s et magistérien·ne·s exposent leurs parcours, cela alimente le mythe de l'excellence au sein de l'ENS.

Enfin, l'ambivalence curriculaire dont le département 2SEP fait l'objet renforce l'idée selon laquelle l'excellence repose sur un processus de double distinction :

*« L'excellence distingue, parmi les praticiens du même art, du même métier, du même sport, du même exercice, ceux qui surpassent les autres en élégance, en efficacité, en précision, en rapidité, en dextérité, en subtilité. Cette maîtrise aussi méritoire soit-elle, leur vaudra des profits de distinction fort inégaux selon le statut de la discipline »*²¹⁹².

Dès lors, il ne s'agit pas seulement d'être excellent dans un domaine, il est également nécessaire que le secteur choisi pour exercer son excellence soit bien placé dans la hiérarchie des disciplines. Par conséquent, les élèves et les étudiant·e·s du département 2SEP peuvent être influencé·e·s par le discours institutionnel selon lequel il s'agit avant tout d'être enseignant·e-chercheur·se.

²¹⁸⁹ Edmond Vandermeersch, 1987, *op.cit.*, p. 87.

²¹⁹⁰ Entretien Valérian Cécé, 25 août 2020.

²¹⁹¹ *Ibid.*

²¹⁹² Philippe Perrenoud, 1987, *op.cit.*, p. 64.

Conclusion de la troisième partie

Si entre 2004 et 2011, le modèle d'excellence porté par le département 2SEP correspond, pour la plus grande part, à la réussite du concours de l'agrégation externe d'EPS, une bascule s'opère progressivement à partir du moment où il devient presque habituel pour la préparation à l'agrégation du département 2SEP de compter 100% des élèves et des étudiant·e·s inscrit·e·s parmi les lauréat·e·s du concours. Dans le champ des STAPS et de l'EPS, la renommée de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan se fonde ainsi sur sa capacité à créer d'excellent·e·s candidat·e·s à l'agrégation externe. Ceci fait, l'institution se met alors en quête d'un objectif plus prestigieux. L'institution, comme les élèves et les étudiant·e·s qui l'intègrent, semble également touchée par le symptôme de l'excellence. Le département 2SEP doit satisfaire aux exigences de la direction de l'ENS Rennes qui souhaite alors que 70% des normalien·ne·s poursuivent en formation doctorale à l'issue de leurs quatre années de magistère²¹⁹³.

Ainsi, à partir de 2012, bon nombre de mesures sont mises en place afin de répondre à cette injonction institutionnelle. La scolarité des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s évolue en ce sens. Dès la première année, avec pour vocation de socialiser les élèves et les étudiant·e·s à l'urgence, les exigences sont revues à la hausse en matière de charge de travail. En seconde année, le cursus est uniformisé. Les choix sont tout d'abord restreints dès le début de l'année 2013 avec la disparition du Master SCE, puis, à partir de 2017, chaque normalien·ne et chaque magistérien·ne doit impérativement s'inscrire dans le Master DISC. Le laboratoire M2S, dirigé aujourd'hui par Benoit Bideau et Paul Delamarche avant lui, est installé dans les locaux de l'ENS Rennes au sein de la plateforme « Sciences du sport ». L'achat d'un matériel à la pointe de la technologie permet d'attirer certain·e·s élèves et/ou étudiant·e·s du département 2SEP et de les engager dans une démarche de poursuite en formation doctorale. Un stage à l'étranger est également programmé à la fin de cette deuxième année. Il a pour double vocation de contribuer à motiver des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s qui ne l'envisagent pas forcément à poursuivre en thèse et de permettre à l'ENS d'établir ou de pérenniser des partenariats à l'étranger.

²¹⁹³ Archives de l'ENS Rennes, Procès-verbal du Conseil d'administration, 5 juillet 2019.

Ce changement de modèle engendre une redéfinition des normes d'excellence au département 2SEP. Il ne s'agit non plus seulement d'obtenir l'agrégation externe d'EPS, mais bien de poursuivre en formation doctorale. Le discours tenu par la présidence de l'ENS Rennes (et notamment en la personne de Pascal Mognol) a pour objectif de décrire les fonctions de professeur·e agrégé·e dans le secondaire et dans le supérieur afin d'idéaliser le poste d'enseignant·e-chercheur·se dans l'imaginaire des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s. Cette procédure s'inscrit dans une démarche qui vise à donner une identité à la récente ENS Rennes, devenue autonome en 2013 et qui n'est désormais plus sous tutelle de l'ENS Cachan. Le modèle de l'agrégé·e-docteur·e constitue ainsi la nouvelle norme d'excellence pour les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s breton·ne·s. D'une forme d'excellence à une autre plus prestigieuse, les institutions d'élite comme les individus ont vocation à toujours faire mieux pour se hisser au sommet de la hiérarchie. Dès lors, à de rares exceptions près, la possibilité de réaliser une thèse est une option peu probable pour les élèves et les étudiant·e·s de première année qui intègrent l'ENS, mais devient davantage vraisemblable au fil des années passées à l'ENS et véritablement envisageable à partir du moment où ils·elles obtiennent l'agrégation externe. Le parcours de Valérian constitue un bon exemple de la façon dont le projet professionnel évolue très progressivement au cours des quatre années passées au sein du département 2SEP. Il commence ainsi à se poser des questions à l'issue de la deuxième année, lors de son stage à l'étranger qui lui plaît beaucoup. Il n'y pense pas lorsqu'il passe l'agrégation externe d'EPS et prend sa décision en quatrième année alors qu'il se rend compte que son directeur de mémoire peut devenir son directeur de thèse.

Enfin, l'ambivalence curriculaire entre formation à et par la recherche et préparation à l'agrégation externe d'EPS au sein du département 2SEP engendre une charge de travail conséquente pour les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s en sciences du sport qui, pour satisfaire aux exigences de l'ENS, doivent parfois se focaliser davantage sur la recherche alors même qu'ils·elles souhaitent devenir professeur·e·s d'EPS. Les contenus scientifiques et théoriques deviennent alors trop différents des attentes professionnelles du concours pour que les élèves et les étudiant·e·s y voient une réelle continuité. Ainsi, après la baisse des résultats obtenus lors des sessions 2015 et 2016 de l'agrégation, les formateur·trice·s du département 2SEP mettent en place un parcours spécifique aux normalien·ne·s et aux magistérien·ne·s au sein du Master DISC et intègrent un stage en établissement dans leur cursus. Malgré ces changements, les élèves et les étudiant·e·s du département 2SEP semblent continuer de penser que leur formation au métier d'enseignant·e d'EPS est insuffisante.

Conclusion générale

L'ambition de cette étude est de comprendre l'influence que peut avoir une institution telle que l'École normale supérieure sur le parcours de vie des élèves et des étudiant·e·s qui l'intègrent. La notion d'excellence y est centrale dans la mesure où l'évolution de ses représentations conditionne les normes de la réussite, suscite ou non l'adhésion des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s et engendre des réflexions ontologiques sur les critères qui la définissent. Ce travail ne pouvait ainsi faire l'économie de l'analyse des discours institutionnels, des entretiens et des questionnaires, qui ont permis de cerner davantage les positionnements, les débats intellectuels, idéologiques et épistémologiques, mais aussi les ressentis, les sentiments qui admettent une certaine restitution de la subjectivité des propos quant aux différentes représentations de l'excellence. En définitive, cette étude s'intéresse tout autant, sinon plus, aux imaginaires qu'aux faits historiques.

Quelle excellence ?

L'histoire de l'idée de l'excellence au sein du département EPS puis 2SEP de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan qui devient, en 2013, l'ENS Rennes est marqué par la succession de différents modèles. Ces standards d'excellence ne se succèdent pas les uns aux autres, mais leurs représentativités évoluent au fil du temps afin de leur conférer une place plus ou moins dominante selon les périodes étudiées. La prédominance d'une forme d'excellence ne signifie pas l'inexistence d'autres modèles d'un point de vue synchronique. Cette thèse conjugue une double cohérence. La première est chronologique dans la mesure où trois périodes sont étudiées successivement. La seconde consiste à étudier le processus du macroscopique allant vers le microscopique. Terminer par une étude de cas relève ainsi d'une manière de ponctuer la démonstration par l'analyse d'un exemple à l'échelle individuelle. Ces différents filtres et les registres réflexifs qui en découlent se superposent afin de mener une analyse plus complète du processus de création d'une forme d'excellence au sein de l'institution originale que constitue le département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes.

Les caractéristiques qui permettent de qualifier une configuration ou un changement de configuration intègrent différents éléments. Le vécu des acteur·trice·s, des décideur·se·s est important dans la mesure où il conditionne les représentations du rôle et de la typologie de l'excellence dans le champ de l'EPS ou des STAPS. Les places relatives de la préparation à l'agrégation, de la formation à un métier et/ou à la recherche dans le cursus de l'élève ou de l'étudiant·e sont également déterminantes du modèle. Les démarches scientifiques permettent

aussi de déterminer les signes distinctifs de la forme d'excellence. S'agit-il d'une initiation à la recherche fondamentale, herméneutique ou à la recherche-action ? Les éléments caractéristiques du processus d'autocontrainte, les profils des normalien·ne·s, des magistérien·ne·s et des auditeur·trice·s libres recruté·e·s sur concours ou sur dossier, ainsi que leurs trajectoires professionnelles sont autant d'attributs constitutifs du modèle. Enfin, les formes de résistances, les contre-pouvoirs permettent également de mieux déterminer les contours de la « *configuration* » de l'excellence dominante. Ce concept, emprunté à Norbert Élias et Éric Dunning, a pour objectif de « *supprimer la connotation inhérente à de nombreux termes traditionnels selon laquelle les individus et les sociétés sont substantiellement différents* »²¹⁹⁴. En effet, cette étude repose sur les interdépendances entre le département EPS/2SEP, en tant que structure sociale, et les individus qui le compose tel·le·s que les administrateur·trice·s, les formateur·trice·s, les élèves et les étudiant·e·s. Il s'agit ainsi d'étudier la façon dont « *les individus font bloc, comment et pourquoi ils forment ensemble cette configuration particulière, ou comment et pourquoi les configurations ainsi formées changent et, dans certains cas, se développent* »²¹⁹⁵.

La première configuration se fonde sur la base des normes définies par le Groupe EPS de l'Inspection générale de l'Éducation nationale. Plus précisément, c'est Alain Hébrard qui rédige le premier projet de département EPS dans une ENS en 1996. Secondé par Philippe Graillot et Michel Leblanc sur le plan politique, sa réflexion est également guidée par des échanges qu'il peut avoir avec Marc Durand, Didier Delignières ou encore Françoise Amiot-Badin. Tous·tes ont pour point commun le fait d'avoir été professeur·e·s d'EPS à un moment de leur carrière professionnelle. L'enjeu est alors de rétablir une forme d'équilibre dans le champ de la recherche en STAPS. À cette époque, Bernard Michon évoque les réticences à l'égard d'une « *normalisation académique véritable* »²¹⁹⁶ des formations en EPS et la scientificité des recherches en sciences de l'éducation menées dans le cadre de l'EPS²¹⁹⁷ est remise en question²¹⁹⁸. Dès lors, la création d'un département EPS au sein d'une ENS doit favoriser l'augmentation du nombre de travaux portant sur l'enseignement de l'EPS. Il s'agit de développer un corps de connaissances spécifiques, intermédiaires entre les disciplines

²¹⁹⁴ Norbert Élias & Éric Dunning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris : Fayard, 1994, p. 60.

²¹⁹⁵ Norbert Élias & John L. Scotson, *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur d'une communauté*, Paris : Fayard, 1997, p. 79.

²¹⁹⁶ Bernard Michon, 1993, *op.cit.*

²¹⁹⁷ Didactique de l'EPS, didactique des APS(A), ergonomie cognitive, technologie de l'EPS, technologie des APS(A), etc.

²¹⁹⁸ Philippe Terral, « La question de la construction des savoirs au sein de la communauté éducation physique et sportive », in : *STAPS*, 62 | 2003, 75-88.

scientifiques et les exigences de l'action enseignante²¹⁹⁹. Par conséquent, l'excellence comporterait ici une dimension professionnelle et disciplinaire. L'enjeu sous-jacent est de donner plus de légitimité à la recherche-action qui occupe jusqu'alors une position dominée au sein du CNU STAPS. Le département EPS aurait ainsi pour ambition de former aussi bien des professeur·e·s d'EPS du Secondaire, du Supérieur ou des docteur·e·s :

« À l'issue de leurs quatre années d'études, fort d'une maîtrise, ils pourront se présenter indifféremment au CAPEPS, à l'agrégation ou poursuivre en troisième cycle universitaire »²²⁰⁰.

L'ENS Cachan semble ainsi tout indiquée dans la mesure où le laboratoire du LIREST, dirigé par Jean-Louis Martinand, est rattaché à cette institution dont l'histoire est intrinsèquement liée « *aux technologies, aux objets, à l'expérimentation et aux applications* »²²⁰¹. Par conséquent, en 2002, le département EPS est créé au sein de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan. À l'échelle locale, c'est Yvon Léziart, Professeur des Universités, directeur de l'UFRAPS de Rennes 2, directeur de la C3D STAPS et proche du SNEP-FSU, qui en assure le développement avec l'aide de son doctorant, Denis Pasco, professeur agrégé mis à disposition de l'ENS par l'Université de Rennes 2. Tous deux ont également été professeur d'EPS au cours de leur carrière et leurs thématiques de recherche s'inscrivent respectivement dans le domaine de l'anthropologie des activités physiques et sportives et de la didactique de l'EPS. Dès lors, pour Philippe Graillot, chargé de la création du département 2SEP par Jack Lang en 2001, Yvon Léziart représente la personne idéale pour diriger cette structure et en faire un centre européen de recherche sur l'EPS. L'adhésion aux valeurs égalitaristes de la gauche est une caractéristique commune d'Alain Hébrard, de Philippe Graillot, de Michel Leblanc, d'Yvon Léziart et de Denis Pasco. Néanmoins, leur rapport à la notion d'excellence est sensiblement différent. En effet, en ce qui concerne Alain Hébrard et Philippe Graillot, les mythes de l'ascension sociale, de la démocratisation du savoir permettent de justifier la création d'une élite. Ces représentations sont héritées des conceptions de l'ENS propres aux Révolutionnaires Joseph Lakanal et Joseph Garat, ainsi que de l'ENS de la III^e République. Michel Leblanc, Yvon Léziart et Denis Pasco adoptent une posture davantage universelle dans leurs discours sur l'excellence. Pour Michel Leblanc, le département EPS doit engendrer une véritable démocratisation dans le sens où cette institution doit permettre au

²¹⁹⁹ Archives nationales : Cote 20160154/44, Alain Hébrard, Document de travail, « Visite de Georges Vigarello », 15 novembre 1996.

²²⁰⁰ *Ibid.*

²²⁰¹ Pierre-Paul Zalio, 2013, *op.cit.*, p. 10.

pragmatisme de se faire une place parmi les élites. En revanche Yvon Léziart et Denis Pasco sont directement confrontés à un contexte qu'ils considèrent inconfortable dans la mesure où l'élitisme ambiant de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan dénote avec la valeur d'universalisme à laquelle ils aspirent. Cette dissonance engendre un désinvestissement de leur part qui génère *de facto* un nouveau hiatus à l'échelle des élèves et étudiant·e·s. En effet, les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s qui intègrent le département EPS sont très rapidement exposés au mythe de l'ENS élitiste hérité des conceptions napoléoniennes. Le désengagement de l'équipe enseignante additionné au manque d'aboutissement de la formation qui leur est proposée provoque chez les élèves et les étudiant·e·s un sentiment d'abandon. Cette première période, relative aux deux premières années d'existence du département EPS (2002 et 2003), est caractéristique d'un « *vide scolaire* »²²⁰² qui induit ainsi un grand nombre d'abandons et de dévoiements de la part des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s. Néanmoins, dans le cadre des STAPS, c'est bien la recherche fondamentale qui suscite davantage d'intérêt chez la directrice de l'ENS Cachan, Claire Dupas, le directeur de l'antenne de Bretagne, Michel Nusimovici et le directeur du cabinet de Jack Lang, Christian Forestier. Par exemple, le laboratoire M2S dirigé par Paul Delamarche attise très rapidement la curiosité de Michel Nusimovici. Dès lors, le modèle d'excellence soutenu par l'IGEN-EPS, qui repose sur les sciences de l'intervention et la recherche-action dans le cadre de l'EPS, se retrouve en opposition avec le nouveau cadre des ENS qui tend à donner davantage d'importance à la recherche par rapport à l'enseignement.

La seconde configuration d'excellence est caractérisée par un certain nombre de changements et se fonde sur la nécessité de faire du département EPS une institution reconnue dans le champ des STAPS. En 2004, Jacques Prioux succède à Yvon Léziart à la direction du département. Il est soutenu par Jean Bertsch, directeur de la C3D et par Paul Delamarche, directeur du laboratoire M2S de l'Université de Rennes 2. Bien que Jean Bertsch ait été professeur d'EPS, il considère qu'une discipline scolaire telle que l'EPS ne peut pas être confondue avec une discipline scientifique telle que les STAPS. Paul Delamarche, quant à lui, est recruté à l'UFRAPS de Rennes 2 alors qu'il occupe le poste de Conseiller technique régional de la ligue de Bretagne de handball et qu'il effectue un DEA. Contrairement à son prédécesseur et aux Inspecteurs généraux à l'origine du premier modèle d'excellence inhérent au département, Jacques Prioux n'a jamais été enseignant d'EPS. Après avoir obtenu une maîtrise

²²⁰² Expression ironique, employée en référence à Denis Pasco, par les élèves et les étudiant·e·s du département pour caractériser cette période (Éric Billet (promotion 2002), « Bilan de l'année 2007-2008 à l'A3EPS », in : *Bulletin de l'A3EPS*, 1 | 2008, p.2).

et un DEA en STAPS, il poursuit en formation doctorale, obtient un poste de maître de conférences en 1997, passe son HDR en 2000 et devient Professeur des Universités en 2003. Ses travaux portent sur les adaptations physiologiques induites par la pratique des activités physiques sportives et artistiques. Le parcours de Jacques Prioux représente une trajectoire d'excellence selon les critères académiques et scientifiques du CNU STAPS. Dès lors, le recrutement d'un préparateur, Olivier Kirzin, enseignant agrégé d'EPS s'avère nécessaire pour mettre en place la préparation à l'agrégation externe d'EPS du département. En 2004, dès sa première année à l'ENS, il est ainsi nommé responsable de la troisième année de magistère. Il obtient l'agrégation interne d'EPS en 1991 et intervient dans les préparations aux concours du CAPEPS et de l'agrégation dans l'académie de Créteil. Son parcours intègre des éléments caractéristiques de l'excellence disciplinaire propre à l'EPS. En 2008, Delphine Thévenet, qui est une ancienne doctorante de Jacques Prioux est recrutée en tant que maître de conférences en physiologie des APS au département qui change de dénomination la même année et qui s'appelle désormais « Sciences du sport et éducation physique ». Ces deux éléments sont symboliques dans la mesure où ils permettent d'affirmer définitivement l'orientation donnée au département 2SEP. Il s'agit, dès lors, de faire de cette institution un haut lieu de la recherche en STAPS et non plus en EPS. Malgré cette nouvelle ligne directrice, la place réservée à l'agrégation externe dans le cursus des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s demeure très importante. Entre 2005 et 2012, le concours de recrutement constitue une véritable vitrine de la formation dispensée au sein du département EPS puis 2SEP. En effet, en 2005, les résultats obtenus par la préparation à l'agrégation dirigée par Olivier Kirzin sont très satisfaisants. Selon les enseignant·e·s, la réussite des premiers agrégatif·ve·s du département EPS au concours de l'agrégation externe permet le maintien de l'institution au sein de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan. Il ne nous est pas possible de déterminer si la section EPS était bien en danger ou si cette crainte de la suppression n'était qu'une résurgence du mécanisme d'autocontraintes se manifestant parmi l'équipe enseignante. Néanmoins, ce processus, dont les fondements trouvent leurs sources parmi les mythes inhérents aux Écoles normales supérieures, engendre un investissement important de la part des formateur·trice·s. La plupart des normalien·ne·s, des magistérien·ne·s et des auditeur·trice·s libres du département sont alors animé·e·s par un sentiment de redevabilité envers leurs formateur·trice·s, envers l'institution et s'engagent pleinement dans leur cursus de formation. Ce faisant, le pourcentage de réussite obtenus par les normalien·ne·s, les magistérien·ne·s et les auditeur·trice·s libres du département au concours de l'agrégation externe d'EPS augmentent progressivement au fil des années pour atteindre les 100% en 2009. Entre 2009 et 2014, la réussite des agrégatif·ve·s devient habituelle,

conventionnelle, et donc « Normale » et provoque une banalisation de cette forme d'excellence, qui, subséquemment, remet en cause sa propre existence. En effet, si l'excellence est commune à tout le monde, ses caractéristiques propres évoluent dans la mesure où elle procède, en grande partie, de la comparaison. L'agrégation est alors progressivement reléguée au statut de rite de passage. Cette banalisation de l'excellence engendre un décalage de l'attention portée aux quelques privilégié·e·s de la réussite vers les rares individus qui sont mis en déroute. En effet, si l'ensemble des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s obtiennent l'agrégation externe d'EPS, le concours ne peut plus constituer une caractéristique de l'excellence dans la mesure où elle consiste à surpasser les autres. Parallèlement, pour les élèves et les étudiant·e·s du département 2SEP, les 100% de réussite deviennent un impératif. Il s'agit de ne pas être « celui qui échoue ». Par conséquent, le contexte élitiste de l'ENS et les autocontraintes qui en découlent vont à l'encontre de l'excellence des candidat·e·s au concours de l'agrégation externe d'EPS dans la mesure où il induit le développement de stratégies de concours telles que la constitution du « CD-agrégé » qui engendre le formatage et le bachotage. Ces méthodes n'ont effectivement pas leur place dans un modèle d'excellence. Néanmoins, l'agrégation externe d'EPS demeure l'idéal de la plupart des normalien·ne·s, des magistérien·ne·s et des auditeur·trice·s libres, qui deviennent majoritairement professeur·e·s d'EPS dans le secondaire ou dans le supérieur. Sous l'impulsion des élèves du département EPS, l'A3EPS est officiellement créée en le 8 mars 2007 (date de la parution au Journal officiel)²²⁰³. L'ambition est alors de concevoir une structure associative permettant d'encourager des réflexions avec pour point central, le lien entre « *la théorie (ce que nous permet d'approfondir notre cursus à l'ENS) et la pratique (les problématiques professionnelles des enseignants sur le terrain au contact des élèves et des réalités établissements)* »²²⁰⁴. Cette initiative témoigne de l'intérêt porté à l'EPS par les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s entre 2004 et 2012, au sein du département EPS/2SEP. Les élèves et les étudiant·e·s considèrent ainsi que l'expérience professionnelle dans le système éducatif est tout autant nécessaire que le concours de l'agrégation externe. L'expertise et la capacité à tisser des liens entre théorie et pratique sont alors considérées comme des caractéristiques de cette forme d'excellence. Cependant, dès 2004, Jacques Prioux cherche à susciter l'intérêt des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s pour la recherche et, plus précisément, pour la recherche en sciences de la vie et de la santé. Le

²²⁰³ L'idée même de l'A3EPS est antérieure et date du mois d'octobre 2006.

²²⁰⁴ Antoine Maurice, « À la une : rencontre avec l'A3EPS », in : *Café pédagogique*, 109 | 2010, en ligne : http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/eps/Pages/2010/109_Alaune.aspx, consulté le 2 mars 2018.

département compte alors trois laboratoires partenaires : le M2S dirigé par Paul Delamarche, le LARES dirigé par Dominique Bodin et le CREAD, dirigé par Yvon Léziart. En 2005, un groupe d'expert est constitué par Michel Nusimovici, ancien directeur de l'antenne de Bretagne, afin de réfléchir et de proposer un projet de développement en relation avec le mouvement humain sur le campus de Ker Lann. Paul Delamarche et Jacques Prioux sont ainsi sollicités et les travaux de ce groupe de réflexion donnent lieu à un projet de plateforme technique dédié à l'analyse du mouvement et à la réalité virtuelle. Ce plan d'action est inscrit dans le cadre du quadriennal 2007-2013. Parallèlement, Jacques Prioux, secondé par Delphine Thévenet, contribue au développement du département EPS/2SEP en programmant des stages de recherche, en consacrant une partie du budget à l'installation complète d'une salle de travaux pratiques en SVS, en organisant chaque année, depuis 2008, un séminaire de recherche (le congrès Delphine Thévenet), etc.

Enfin, la troisième configuration de l'excellence est caractérisée par la stratégie identitaire de l'ENS Rennes à laquelle le département 2SEP doit contribuer. Par conséquent, entre 2013 et aujourd'hui, le modèle dominant est celui de l'agrégé·e-docteur·e. En 2013, l'antenne de Bretagne de l'ENS Rennes devient autonome financièrement et institutionnellement vis-à-vis de l'ENS Cachan. Depuis la réforme des Écoles normales supérieures de 1987, les ENS ont tendance à délaissier l'agrégation externe au profit de la formation à et par la recherche. Néanmoins, afin de légitimer la création d'une quatrième ENS qui se détache des autres, les administrateur·trice·s de l'institution rennaise font le choix de maintenir une forme d'excellence reposant à la fois sur l'obtention du concours de recrutement et sur le doctorat. Recrutés respectivement en 2010 et en 2012, Jean-Nicolas Renaud et Alexis Le Faucheur participent à élaborer un cursus de formation spécifique à la poursuite de l'objectif de former des agrégé·e-docteur·e·s. Jean-Nicolas Renaud est titulaire de l'agrégation externe d'EPS, obtenue en 2000. Après une année de PLC2 dans l'enseignement secondaire, il devient professeur agrégé d'EPS à l'UFR STAPS de Besançon en 2002 et soutient sa thèse en 2009. Alexis Le Faucheur n'a jamais été enseignant d'EPS au cours de sa carrière. Issu d'un cursus STAPS et titulaire d'une thèse soutenue en 2007, il devient enseignant-chercheur à l'IFEPSA d'Angers avant d'être recruté au département 2SEP. Dès lors, les parcours de ces deux maîtres de conférences intègrent des caractéristiques d'une forme d'excellence reposant la formation doctorale. Cette ambition de former des agrégé·e·s-docteur·e·s, dont l'excellence s'exprime selon un double registre, semble alors difficile à atteindre. En effet, les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s du département 2SEP sont confronté·e·s à une certaine ambivalence

curriculaire. Pour eux·elles, les sciences du sport et l'éducation physique sont deux entités différentes, voire imperméables. La professionnalisation de l'agrégation externe d'EPS initiée par Carole Sève semble accroître cette image et pose la question de la compatibilité entre ces deux formes d'excellence. Les élèves et les étudiant·e·s dénoncent l'impossibilité d'approfondir pourtant nécessaire à l'atteinte de l'une ou l'autre de ces deux formes d'excellence. Cette équivoque est à l'origine d'un certain malaise au sein de la communauté étudiante du département 2SEP. En effet, bien que l'agrégation soit reléguée au second plan par l'institution, la dynamique de groupe entre et au sein des promotions entretient la représentation que le concours de recrutement constitue une forme d'excellence. Or, pour les administrateur·trice·s de l'ENS Rennes, l'agrégation externe demeure une simple vitrine, garante de son rayonnement à l'échelle nationale. L'objectif principal demeure que les élèves et les étudiant·e·s poursuivent en formation doctorale. Les parcours de formation évoluent ainsi afin de susciter l'intérêt des normalien·ne·s et des magistérien·ne·s pour la recherche. Cette période se caractérise ainsi par une augmentation des demandes de CDSN. L'augmentation de l'intérêt porté par des laboratoires tels que le M2S ou le VIPS² (anciennement LARES) au département 2SEP constitue également un bon indicateur de cette configuration de l'excellence. En effet, depuis 2013, les locaux du M2S sont attenants au bâtiment sciences du sport de l'ENS Rennes et le master DISC, dans lequel les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s doivent obligatoirement s'inscrire en deuxième et troisième année, est adossé au VIPS². Néanmoins, force est de constater que le recul historique n'est pas suffisant pour analyser les trajectoires professionnelles des élèves et étudiant·e·s du département 2SEP scolarisé·e·s lors de cette période.

Pour conclure, les normes d'excellence inhérentes au département 2SEP témoignent ainsi d'une évolution progressive. Les trois configurations exposées au cours de cette thèse sont orientées par les mythes liés aux ENS, par les idéologies politiques, ainsi que par les débats épistémologiques dans le champ des STAPS et de l'EPS. Elles conditionnent ainsi les trajectoires personnelles des individus. Le passage d'un modèle d'excellence à un autre procède d'une modification de la majorité des critères essentiels qui le composent.

Les caractéristiques communes de l'excellence en guise de perspectives

Bien que la focale ait été mise sur les différences permettant de les distinguer les unes des autres, les trois configurations d'excellence étudiées comportent certains points communs. Premièrement, la logique du gagnant-gagnant ou du don/contre-don semble être une caractéristique forte de l'excellence. En effet, ce processus est tout à la fois un moyen de pression et un stimulus intrinsèque permettant aux normalien·ne·s et aux magistérien·ne·s d'atteindre les objectifs qu'ils se fixent selon les normes du département. De plus, l'investissement persistant des individus semble bien constituer un moyen de justifier l'existence de l'excellence au sein d'un système démocratique. L'autocontrainte est ainsi alimentée par l'idée selon laquelle celui ou celle qui a la chance de bénéficier du système des Grandes Écoles doit procurer un retour sur investissement au peuple et à l'État. Ce sentiment de redevabilité s'exprime plus ou moins selon les individualités. Ainsi, la sensibilité aux mythes de l'excellence et à l'autocontrainte demeure un point d'ombre qu'il conviendrait d'éclaircir lors de futures études.

Lorsqu'un individu y est sensible, ce besoin de travailler s'exerce durant les quatre années de magistère au sein du département 2SEP, mais également, pour certain·e·s, dans la suite de leurs parcours professionnels. Cette réflexion engage alors sur une deuxième caractéristique de l'excellence, qui ne laisse ainsi aucune place au loisir et encore moins au vide et à l'ennui. Il s'agit pour les élèves et les étudiant·e·s, comme pour les formateur·trice·s ou les administrateur·trice·s de ne laisser aucune place à l'oisiveté. La quête de l'excellence ne cesse jamais et n'admet aucune pause. Qu'il s'agisse des élèves, des étudiant·e·s, des enseignant·e·s d'EPS dans le secondaire ou dans le supérieur, des doctorant·e·s ou des enseignant·e·s-chercheur·se·s, chaque moment doit être comblé par une volonté de se dépasser ou de dépasser les autres. L'habitude, l'entraînement et le travail sont ainsi de véritables déterminants de l'excellence. Néanmoins, ces conditions ne permettent pas d'expliquer en totalité cette propension à s'inscrire dans une quête du « toujours plus ». En effet, l'origine sociale des élèves et des étudiant·e·s, l'acquisition de certaines dispositions, la réussite dans tel ou tel domaine ou encore le hasard des rencontres établissent également, conjointement, les circonstances des possibilités individuelles d'accéder à une forme d'excellence. Afin de déterminer plus précisément les trajectoires sociales, scolaires et sportives qui engagent les étudiant·e·s à s'inscrire à un concours ou à soumettre leur dossier afin d'intégrer le département 2SEP, il

serait nécessaire de réaliser des entretiens semi-directifs auprès des divers échantillons représentatifs des différents profils de normalien·ne·s, de magistérien·ne·s et d'auditeur·trice·s libres en sciences du sport et éducation physique. La grille utilisée pour réaliser l'entretien de Valérian peut ainsi constituer un point de départ pour de futurs travaux. Interroger des étudiant·e·s de STAPS réfractaires à l'idée d'intégrer l'ENS serait également une piste très intéressante et complémentaire de cette étude.

La dynamique de groupe, le sentiment d'appartenance à une promotion ou encore au département 2SEP en lui-même semblent également constituer des caractéristiques fortes de la typologie de l'excellence étudiée. Néanmoins, l'articulation de ces éléments avec les valeurs inhérentes au dépassement de soi et des autres demeure également une question en suspens qu'il conviendrait d'analyser. De la même façon, certain·e·s élèves ou étudiant·e·s peuvent parfois ne pas développer cet aspect collectif de l'identité normalienne en sciences du sport et éducation physique. Dès lors, il serait également intéressant de s'intéresser à cette thématique en approfondissant les conditions d'accès à l'excellence de l'un et l'autre de ces deux profils.

Une excellence inatteignable ?

Il convient de ne pas oublier que l'excellence dans le champ des STAPS et de l'EPS est relative. En effet, cette notion procède nécessairement de la hiérarchisation et de la comparaison. Dans l'imaginaire collectif, les diverses formes d'excellence et les pratiques qui y correspondent sont très inégalement valorisées²²⁰⁵. Dans le champ scientifique, les disciplines, tout comme les objets de recherche, sont ordonnés selon leur degré d'importance. Le chemin d'accès vers l'excellence est alors d'autant plus long que la discipline est peu reconnue. En effet, la quête de l'idéal semble inclure une dimension asymptotique dans la mesure où, de défi en défi, l'individu cherche à aller toujours plus loin, du moment qu'il réussit. Cette poursuite incessante d'un objectif fixé toujours plus haut s'inscrit dans un processus à la fois individuel et collectif. En effet, d'une part, au sein du département 2SEP, les normes institutionnelles d'excellence évoluent au gré de la réussite des élèves et des étudiant·e·s. L'agrégation externe constitue ainsi un premier objectif qui devient progressivement « logique ». Cette banalisation permet à l'institution de fixer de nouveaux standards d'excellence jugés plus prestigieux. L'autocontrainte fait ainsi son œuvre dans la mesure où ce

²²⁰⁵ Philippe Perrenoud, 1987, *op.cit.*, p. 63.

processus conduit les normalien·ne·s et les magistérien·ne·s à adhérer à ces nouvelles normes. D'autre part, à l'échelle individuelle, l'excellence revêt un caractère éphémère dans la mesure où elle n'existe que lorsqu'elle est mal partagée²²⁰⁶. Ainsi, si le doctorat constitue une forme d'excellence, le « *mirage de la réussite* »²²⁰⁷ n'est pas durable dans le temps car l'individu appartient désormais à la communauté des docteur·e·s, puis des enseignant·e·s-chercheur·se·s. Pour se distinguer, il doit alors s'engager dans un autre défi tel que l'HDR, la direction d'un laboratoire ou encore être désigné comme membre de l'IUF (Institut universitaire de France). Néanmoins, là encore, l'individu se retrouvera dans une posture où il n'est pas seul. L'enjeu est d'atteindre l'excellence afin de « *symboliser, par l'exception, une sorte de transcendance* »²²⁰⁸. Il s'agit alors de combler un manque, le « *manque d'absolu* »²²⁰⁹ au sens de référent ultime.

*« Il y a une passion si dévorante qu'elle ne peut se décrire. Elle mange qui la contemple. Tous ceux qui s'en sont pris à elle s'y sont pris. On ne peut l'essayer, et se reprendre. On frémit de la nommer : c'est le goût de l'absolu. On dira que c'est une passion rare, et même les amateurs frénétiques de la grandeur humaine ajouteront : malheureusement. Il faut s'en détromper. Elle est plus répandue que la grippe, et si on la reconnaît mieux quand elle atteint les cœurs élevés, elle a des formes sordides qui portent les ravages chez les gens ordinaires, les esprits secs, les tempéraments pauvres. Peu importe le logis, sa simplicité, elle entre et s'installe. Elle est l'absence de résignation »*²²¹⁰.

L'absolu empêche la médiocrité, le moyen, le peu ou le pas assez. Pour Vincent de Gaulejac, analysant les termes cités *supra* de Louis Aragon, considère que l'excellence relève de la quête de « *l'absolu de soi-même* »²²¹¹. En effet, indépendamment de toute condition de temps et d'espace, l'absolu ne dépend d'aucune autre chose. Il est le contraire de la relativité. Or l'excellence est, tout à la fois, relative et absolue. Il s'agit là du paradoxe principal de cette notion qui fait d'elle un élément « *redoutable, voire mortifère* »,²²¹² qui condamne les individus à poursuivre un objectif sans fin. La quête de l'excellence ne s'arrêterait-elle donc que lorsque les ailes qui permettent de s'élever toujours plus haut ne brûlent au soleil ?

²²⁰⁶ *Ibid.*, p. 62.

²²⁰⁷ Brigitte Ouvry-Vial, 1987, *op.cit.*, p. 62.

²²⁰⁸ Marc Guillaume, 1987, *op.cit.*, p. 46.

²²⁰⁹ Nicole Aubert & Vincent de Gaulejac, 1991, *op.cit.*, p. 76.

²²¹⁰ Louis Aragon, *Aurélien*, Paris : Gallimard, 1994, cité par : Nicole Aubert & Vincent de Gaulejac, 1991, *op.cit.*, p. 76.

²²¹¹ Nicole Aubert & Vincent de Gaulejac, 1991, *op.cit.*, p. 75.

²²¹² *Ibid.*, p. 76.

Table des abréviations

2SEP : Sciences du sport et de l'éducation physique
3S : Master Sport, santé, société
A3 : Association des actuel·le·s et ancien·ne·s élèves du département 2SEP
A3EPS : Association élèves de l'ENS, département EPS
ACAPS : Association des chercheur·se·s en activités physiques et sportives
AEEPS : Association pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive
ALCESTE : Analyse des lexèmes cooccurrents dans les énoncés simples d'un texte
ANESTAPS : Association nationale des étudiants en STAPS
APA : Activités physiques adaptées
APS : Activités physiques et sportives
APSA : Activités physiques, sportives et artistiques
ATER : Attaché·e temporaire d'enseignement et de recherche
ARC : Allocation de recherches couplées
BAFA : Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur·trice
BDE : Bureau des élèves
BDS : Bureau des sports
C3D : Conférence des directeur·trice·s et doyen·ne·s STAPS
CA : Conseil d'administration
CAEC : Certificat d'aptitude à l'enseignement en collège
CAP : Certificat d'aptitude professionnelle
CAPEPS : Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive
CCP : Congé pour convenance personnelle
CDSN : Contrat doctoral spécifique aux normalien·ne·s
CEVU : Conseil des études de la vie universitaire
CHD : Classification hiérarchique descendante
CHU : Centre hospitalier universitaire
CIR : Congé pour insuffisance de résultat
CM : Cours magistraux
CNESER : Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
CNU : Conseil national des Universités
CS : Conseil scientifique
CSPU : Conseil supérieur des Universités
CPD : Conseiller·ère pédagogique départemental

CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles
CPR : Centres pédagogiques régionaux
CREAD : Centre de recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique
CREDIF : Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français
CREFED : Centre de recherche et de formation en éducation
CREPS : Centre régional d'éducation physique et sportive
CRIEPS : Collectif de réflexion sur l'intervention en EPS
CSE : Comité social et économique
CTR : Conseiller·ère technique régional
DEA : Diplôme d'études approfondies
DEUG : Diplôme d'études universitaires générales
DGS : Direction générale des services
DISC : Développement intégration sport et culture
DidaSco : Didactique des sciences d'Orsay
DRH : Direction des ressources humaines
DSDEN : Directeur·trice·s des services départementaux de l'éducation nationale
DSVE : Direction de la scolarité et de la vie étudiante
ECTS : European credits transfer system
EIS : École interarmées des sports
ENA : École nationale d'administration
ENEP : École nationale d'éducation physique
ENS : École normale supérieure
ENSEP : École normale supérieure d'éducation physique
ENSEPS : École normale supérieure d'éducation physique et du sport
ENSET : École normale supérieure de l'enseignement technique
EOPS : Entraînement et optimisation de la performance sportive
EP : Éducation physique
EPS : Éducation physique et sportive
EQUIPEX : Équipements d'excellence
ESPE : École supérieure du professorat et de l'éducation
ERASMUS : European action scheme for the mobility of university students
FES : Formation d'enseignant·e·s pour le supérieur
FPC : Formation professionnelle continue
GHDSO : Groupe d'histoire et diffusion des sciences d'Orsay

GDR : Groupement de recherche
GDSTC : Groupe de didactique des sciences et techniques de Cachan
GREDIC : Groupe de recherche en didactique de la chimie
GRDS : Groupe de recherche sur la démocratisation scolaire
HDR : Habilitation à diriger des recherches
HEC : Hautes études commerciales
IA-IPR : Inspecteur·trice académique - inspecteur·trice pédagogique régional
IATOS : Personnel Ingénieur, administratif, technique, ouvrier et de service
IDEX : Initiatives d'excellence
ILEPS : Institut libre d'éducation physique supérieur
IGEN : Inspection générale de l'Éducation nationale
INRP : Institut national de la recherche pédagogique
INS : Institut national du sport
INSA : Institut national des sciences appliquées
INSEP : Institut national du sport et de l'éducation physique
INSPE : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
IPR : Inspecteur·trice pédagogique régional
IREP : Instituts régionaux d'éducation physique
IUF : Institut universitaire de France
IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres
LABEX : Laboratoires d'excellences
LARES : Laboratoire de recherche en sciences humaines
LFEP : Ligue française d'éducation physique
LIREST : Laboratoire interuniversitaire de recherches en éducation scientifique et technologique
LMD : Licence master doctorat
LSH : Lettre et sciences humaines
M2S : Mouvement sport et santé (Laboratoire et/ou Master)
MCF : Maître de conférences
PCF : Parti communiste français
PCS : Professions et catégories sociales
PhD : Docteur·e
PRAG : Professeur·e agrégé·e
PRCE : Professeur·e certifié·e
PU : Professeur·e des Universités

PUC : Paris université club

QCM : Questionnaires à choix multiples

SAP : Sciences de l'activité physique

SCE : Sport, culture, éducation (Master)

SGEN-CFDT : Syndicat général de l'Éducation nationale – Confédération française et démocratique du travail

SHS : Sciences humaines et sociales

SNALC : Syndicat national des lycées et collèges

SNEP : Syndicat national de l'Éducation physique

SNES : Syndicat national des enseignant·e·s du secondaire

SNESUP : syndicat national des enseignant·e·s du supérieur

STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

STEF : Sciences techniques éducation formation

SSSATI : Sport et sciences sociales : administration, territoire, intégration (Master)

SUAPS : Service universitaire des activités physiques et sportives

SVS : Sciences de la vie et de la santé

TD : Travaux dirigés

UDF : Union pour la démocratie française

UEREPS : Unité d'enseignement et de recherche en éducation physique et sportive

UF : Unité fonctionnelle

UFRAPS : Unité de formation et de recherche des activités physiques et sportives

UFR STAPS : Unité de formation et de recherche en sciences et techniques des activités physiques et sportives

UMP : Union pour un mouvement populaire

UNEF : Union nationale des étudiant·e·s de France

VIPS : Violences, identités, politiques et sports (Laboratoire)

VIPS² : Violences, innovations, politiques, socialisations et sports (Laboratoire)

Index des figures

Figure 1 : Diplômes et concours en relation avec l'EPS et les STAPS (1869-2020).....	87
Figure 2 : Les droits et les devoirs des normaliens, plaquette de rentrée, année 2004 (archives privées d'Éric Dreidemy, promotion 2003)	187
Figure 3 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normaliens (2002-2018) Premier niveau de l'analyse de contenu	190
Figure 4 : Considérations politiques des élèves du département EPS/2SEP en 2017.....	194
Figure 5 : Les UFR d'origine des élèves de l'ENS EPS/2SEP (2002-2019)	199
Figure 6 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Dendrogramme des classes de discours	204
Figure 7: Emploi du temps - Préparation à l'agrégation externe d'EPS - septembre 2004 / avril 2005	208
Figure 8 : Emploi du temps - Préparation à l'agrégation externe d'EPS - mai / juin 2005....	209
Figure 9 : Emploi du temps – Préparation à l'agrégation d'EPS - année 2013 – semaine du 2 au 6 décembre	212
Figure 10 : Evolution des pourcentages de réussite aux différents concours externes de la fonction publique en lien avec l'EPS (2002-2019)	239
Figure 11 : Les sections du baccalauréat des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)	239
Figure 12 : Les mentions obtenues au baccalauréat par les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018).....	240
Figure 13: Dépenses du département EPS (2002-2007)	242
Figure 14 : Répartition des 955,25h équivalent TD en fonction du statut des intervenants pour l'année 2004-2005	243
Figure 15 : Composition du jury de l'agrégation externe d'EPS (1988-2014)	247
Figure 16 : AFC de la composition du jury de l'agrégation externe d'EPS (1988-2014).....	248
Figure 17 : Impact du statut du·de la président·e sur la composition du jury de l'agrégation externe d'EPS (1988-2015).....	248
Figure 18 : Typologie des références mobilisées dans les copies d'agrégation (Ecrit 2) des élèves du départements EPS/2SEP (2005-2010).....	251
Figure 19 : Résultats des élèves du département EPS/2SEP au concours de l'agrégation externe d'EPS (2002-2019).....	253
Figure 20 : Les principales sources d'anxiété des élèves du département EPS/2SEP	253
Figure 21 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le sexe (2002-2003)	264
Figure 22: Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le statut (2002-2003)	265
Figure 23 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le sexe (2004-2007)	268

Figure 24 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le statut (2004-2007)	268
Figure 25 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le sexe (2008-2011)	278
Figure 26 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le statut (2008-2011)	279
Figure 27: Architecture globale du "CD-Agrég" (version 2012)	287
Figure 28 : Composition du CD-agrég pour le dossier "Ecrit 1", version simplifiée 2013...	288
Figure 29 : Copie d'un·e normalien·ne, seconde épreuve écrite de l'agrégation, session 2013, copie n°1	290
Figure 30 : Copie d'un·e normalien·ne, seconde épreuve écrite de l'agrégation, session 2013, copie n°2	291
Figure 31 : Copie d'un·e normalien·ne, seconde épreuve écrite de l'agrégation, session 2013, copie n°3	292
Figure 32 : Expectations des élèves du département EPS/2SEP à propos de leurs de trajectoires personnelles respectives (promotions 2002-2018)	303
Figure 33 : Trajectoires professionnelles des ancien·ne·s élèves du département EPS/2SEP devenu·e·s PRAG en STAPS (2002-2019) selon le sexe	312
Figure 34 : Trajectoires professionnelles des ancien·ne·s élèves du département EPS/2SEP devenu·e·s PRAG en STAPS (2002-2019) selon le statut	312
Figure 35 : Les trajectoires professionnelles des docteur·e·s du département EPS/2SEP (2002-2019)	321
Figure 36 : Trajectoires professionnelles des docteur·e·s du département EPS/2SEP (2002-2019 ; en fonction du sexe)	322
Figure 37 : Trajectoires professionnelles des docteur·e·s du département EPS/2SEP (2002-2019 ; en fonction du statut)	322
Figure 38 : Les élèves du département EPS/2SEP et leurs représentations des critères d'excellence de l'enseignant·e-chercheur·se	325
Figure 39 : Les élèves du département EPS/2SEP et leurs représentations des critères d'excellence de l'enseignant·e-chercheur·se (suite)	325
Figure 40 : Les docteur·e·s du département EPS/2SEP face à l'agrégation (2002-2019)	326
Figure 41 : Demandes et attributions des allocations spécifiques aux normaliens (2006-2018)	334
Figure 42 : Parcours de formation - Magistère 2SEP - Contrat quinquennal 2012-2017	346
Figure 43 : Parcours de formation - Magistère 2SEP - Contrat quinquennal 2017-2021	348
Figure 44 : Evolution du nombre de candidat·e·s inscrit·e·s au concours d'entrée du département 2SEP (2002-2018)	362
Figure 45 : UFR STAPS d'origine des élèves et étudiant·e·s du département 2SEP – découpage par promotion (2002-2019)	367

Figure 46 : Évolution du nombre de postes offerts au concours de l'agrégation externe d'EPS (2002-2019).....	368
Figure 47 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiants de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Analyse de similitudes sur texte brut.....	398
Figure 48 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiants de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Dendrogramme des classes de discours.....	399
Figure 49 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiants de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Analyse factorielle de correspondances en fonction des promotions.....	401
Figure 50 : Pratique sportive hebdomadaire des élèves et étudiant·e·s du département 2SEP (2002-2017).....	404
Figure 51 : Type de pratique sportive des élèves et étudiant·e·s du département 2SEP (2002-2017).....	405
Figure 52 : Niveau de pratique sportive des élèves et étudiant·e·s du département 2SEP (2002-2017).....	405
Figure 53 : Impact de l'entrée à l'ENS sur la pratique sportive des élèves et étudiant·e du département 2SEP (2002-2017)	406
Figure 54 : Parcours de formation – Magistère antenne de Bretagne de l'ENS Cachan / ENS Rennes – Valable jusqu'en 2015	412
Figure 55 : Répartition SVS/SHS des mémoires soutenus au congrès Delphine Thévenet (2013-2020).....	421
Figure 56 : Arrêts sur image de la vidéo de présentation du département 2SEP de l'ENS Rennes	427
Figure 57 : Evolution des mentions obtenues par les élèves et étudiant·e·s en deuxième année de Master 2SEP (2012-2016)	447

Index des tableaux

Tableau 1 : Professions et catégories sociales des parents des élèves de l'ENS 2SEP (anciennement EPS) – 2002 à 2018	139
Tableau 2 : Niveau d'étude des parents des élèves de l'ENS 2SEP (anciennement EPS) – 2002 à 2018	140
Tableau 3 : Revenu des parents des élèves de l'ENS 2SEP (anciennement EPS) – 2002 à 2018	140
Tableau 4 : Thèses ayant un rapport avec la didactique des APS ou de l'EPS soutenues au sein du LIREST (puis de l'UMR STEF) de 1997 à 2008.....	145
Tableau 5 : Caractéristiques des personnels enseignants affectés au département EPS/2SEP (2002-aujourd'hui)	175
Tableau 6 : Résultats de l'analyse de contenu pour la question : Comment vous représentiez-vous l'ENS avant de l'intégrer ?	180
Tableau 7 : Quelques exemples d'élèves se représentant l'ENS comme une entité inatteignable	181
Tableau 8 : Conférences du vendredi - Année 2004-2005.....	207
Tableau 9 : Résultats des élèves et étudiant·e·s de l'ENS à l'agrégation externe d'EPS (2005-2014).....	232
Tableau 10 : Résultats de l'ENS de Cachan pour l'ensemble des concours d'agrégation.....	233
Tableau 11 : Parents des élèves de l'ENS 2SEP (anciennement EPS) exerçant un métier en rapport avec l'enseignement et/ou la recherche – 2002 à 2018	241
Tableau 12 : Les critères de l'excellence professionnelle du·de la professeur·e d'EPS selon les élèves du département EPS/2SEP	299
Tableau 13 : Expectations des élèves et étudiant·e·s du département EPS/2SEP à propos de leurs trajectoires personnelles respectives (promotions 2002-2018)	303
Tableau 14 : Les missions de l'ENS selon les élèves et étudiant·e·s du département EPS/2SEP (promotions 2002-2018).....	304
Tableau 15 : Pourcentage de doctorant·e·s en fonction du nombre d'élèves et de normalien·ne·s par promotion (2002-2012)	319
Tableau 16 : Pourcentage de docteur·e·s en fonction du nombre d'élèves et de normalien·ne·s par promotion (2002-2012)	319
Tableau 17 : Maquette Master DISC 1 ^{ère} année - Magistère 2 ^{ème} année (2017 à aujourd'hui)	350
Tableau 18 : Communication du département 2SEP sur les résultats obtenus au concours de l'agrégation externe d'EPS (2005-2020).....	374
Tableau 19 : Communication de l'ENS Rennes sur les résultats obtenus au concours de l'agrégation externe d'EPS (2005-2020).....	377
Tableau 20 : Éléments de réponses au questionnaire diffusé par le département 2SEP, 2015	394
Tableau 21 : Nombre d'élèves et étudiant·e·s du département EPS/2SEP ayant fait le choix d'un "Parcours Recherche" ou d'un "PréLab" 2002-2017	414

Tableau 22 : Les lauréat·e·s du prix du jury au congrès Delphine Thévenet (2011-2019)....	419
Tableau 23 : Les lauréat·e·s du prix "coup de cœur du public", catégorie "communication orale", au congrès Delphine Thévenet (2011-2019)	420
Tableau 24 : Les lauréat·e·s du prix "coup de cœur du public", catégorie "Poster" au congrès Delphine Thévenet (2017-2019)	421
Tableau 25 : Résultats des élèves et étudiant·e·s de l'ENS à l'agrégation externe d'EPS (2012-2020).....	435
Tableau 26 : Mémoires de recherche de deuxième année des élèves et étudiant·e·s du département 2SEP (2013-2020)	444
Tableau 27 : Nombre de doctorant·e·s et de docteur·e·s par promotion (2012-2015)	455
Tableau 28 : Données statistiques sur le concours du CAPEPS externe (2008-2019)	467

Index des noms propres

Allègre, 42, 95, 96, 97, 98, 99, 514, 518
 Amiot-Badin, 89, 481
 Auroux, 111
 Becker, 56, 68, 70, 74, 75, 76, 77, 95, 96,
 106, 116, 144, 147, 156, 217, 255, 513
 Bertsch, 119, 144, 151, 152, 153, 154, 155,
 156, 158, 167, 169, 176, 181, 218, 224,
 243, 244, 245, 246, 247, 252, 253, 255,
 429, 483, 514
 Bodin, 253, 265, 340, 486
 Bouthier, 57, 140, 141, 143, 144, 147, 156,
 514
 Brihault, 149
 Couturier, 56, 75, 76, 96, 144, 238, 239, 513
 de Rohan, 114, 117, 119, 327
 Delamarche, 148, 149, 150, 158, 253, 254,
 260, 264, 266, 267, 335, 415, 477, 483
 Delignières, 89, 105, 118, 204, 232, 234,
 239, 240, 282, 292, 295, 306, 308, 316,
 335, 364, 445, 453, 454, 456, 481
 Demichel, 96, 106
 Dupas, 112, 113, 114, 117, 119, 124, 131,
 132, 133, 135, 180, 181, 217, 220, 483
 Durand, 88, 89, 118, 120, 152, 244, 245,
 481
 Durey, 57, 140, 142
 Duwoye, 106, 512
 Edmond Hervé, 114, 115, 328
 Épron, 170, 246, 269, 512
 Érard, 35, 52, 126, 169, 170, 176, 182, 183,
 213, 215, 216, 217, 218, 227, 228, 246,
 312, 315, 371, 457, 512
 Forestier, 72, 106, 107, 109, 110, 111, 112,
 113, 115, 116, 117, 124, 160, 483, 512,
 514
 Gottsmann, 265, 408, 410, 511
 Graillot, 48, 52, 64, 70, 71, 72, 73, 74, 75,
 78, 80, 84, 92, 94, 95, 104, 105, 106, 108,
 109, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117,
 118, 119, 120, 121, 124, 145, 154, 157,
 159, 160, 163, 166, 221, 481, 482, 506,
 512, 546
 Guyon, 82, 83, 107, 108, 546
 Hébrard, 48, 52, 63, 70, 73, 77, 78, 79, 80,
 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91,
 92, 94, 95, 96, 98, 99, 101, 104, 105, 106,
 108, 109, 111, 112, 113, 115, 116, 117,
 118, 120, 124, 144, 154, 157, 159, 160,
 163, 221, 241, 252, 481, 482, 506, 511,
 512, 545, 546
 Jospin, 95, 99, 100, 518
 Kirzin, 51, 56, 72, 167, 168, 169, 174, 175,
 176, 181, 182, 183, 185, 186, 191, 194,
 198, 203, 206, 208, 209, 210, 211, 212,
 213, 214, 220, 221, 222, 223, 224, 226,
 229, 230, 231, 236, 238, 240, 244, 245,
 246, 247, 248, 249, 253, 254, 263, 264,
 265, 266, 267, 268, 273, 291, 294, 387,
 388, 392, 393, 425, 427, 428, 429, 430,
 433, 434, 435, 436, 438, 440, 454, 484,
 513
 Lang, 52, 64, 98, 99, 100, 105, 106, 109,
 110, 111, 112, 114, 115, 117, 119, 123,
 160, 254, 431, 482, 506, 518
 Le Faucheur, 330, 334, 335, 336, 351, 392,
 393, 403, 408, 418, 486
 Leblanc, 72, 95, 100, 101, 102, 103, 104,
 105, 106, 116, 117, 118, 123, 124, 154,
 159, 163, 221, 481, 482, 512, 546
 Lepuissant, 56, 144, 156, 170, 253, 255,
 264, 511, 513
 Léziart, 38, 48, 52, 64, 72, 91, 117, 118,
 119, 120, 125, 126, 127, 129, 130, 132,
 133, 134, 135, 138, 143, 144, 146, 147,
 148, 149, 150, 151, 153, 154, 157, 158,
 160, 163, 165, 167, 181, 215, 217, 252,
 256, 265, 278, 414, 482, 483, 513, 538
 Martin, 178, 370, 371, 372

Martinand, 57, 93, 133, 139, 140, 141, 142,
 144, 146, 148, 154, 155, 156, 169, 180,
 482, 507, 514
 Matelot, 178, 262, 265, 418
 Méhaignerie, 114, 328
 Mognol, 325, 330, 346, 350, 354, 363, 380,
 381, 400, 418, 419, 453, 454, 456, 462,
 478
 Morel, 120
 Nusimovici, 52, 114, 115, 117, 119, 121,
 126, 127, 128, 130, 132, 133, 147, 149,
 150, 151, 153, 161, 169, 181, 182, 203,
 466, 483, 486
 Pasco, 110, 117, 121, 125, 126, 128, 130,
 132, 133, 135, 136, 138, 139, 157, 166,
 167, 168, 203, 213, 215, 482, 483, 513
 Philippe, 17, 21, 23, 25, 30, 31, 33, 35, 40,
 41, 42, 48, 52, 56, 64, 69, 70, 71, 72, 73,
 74, 75, 78, 80, 84, 87, 91, 92, 93, 94, 95,
 101, 102, 104, 105, 106, 108, 109, 111,
 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119,
 120, 121, 124, 126, 144, 145, 147, 149,
 154, 155, 157, 159, 160, 163, 166, 167,
 170, 221, 222, 246, 267, 268, 292, 322,
 345, 348, 350, 416, 452, 476, 481, 482,
 489, 506, 512, 518, 520, 524, 525, 526,
 533, 537, 539, 540, 541, 542, 543, 545,
 546
 Pociello, 28, 44, 147, 169
 Prioux, 48, 64, 131, 147, 150, 154, 155,
 156, 158, 163, 165, 166, 167, 168, 169,
 170, 171, 174, 176, 178, 181, 182, 183,
 185, 186, 189, 192, 194, 198, 203, 207,
 214, 216, 219, 224, 227, 229, 230, 231,
 232, 233, 234, 235, 238, 240, 246, 251,
 252, 253, 254, 255, 260, 262, 263, 264,
 265, 268, 269, 270, 272, 273, 290, 309,
 310, 320, 331, 333, 335, 349, 354, 360,
 365, 373, 375, 376, 377, 408, 415, 418,
 425, 435, 483, 513
 Quinton, 252, 253, 264, 466, 476
 Rech, 170, 246
 Renaud, 35, 48, 51, 56, 140, 149, 150, 170,
 171, 265, 289, 325, 330, 331, 332, 333,
 334, 335, 338, 339, 340, 342, 343, 348,
 351, 354, 361, 363, 384, 408, 418, 432,
 433, 473, 486, 513, 548
 Robène, 168, 264
 Ruget, 108
 Sève, 120, 204, 428, 429, 436, 487
 Thévenet, 170, 171, 185, 208, 246, 265,
 271, 372, 406, 407, 408, 409, 410, 411,
 412, 460, 461, 484, 507
 Vigarello, 25, 41, 47, 81, 82, 92, 123, 144,
 145, 376, 482
 Vimont, 100
 Volondat, 82, 118, 246, 253, 254, 289, 301,
 412, 511, 512

Bibliographie

Sources historiques

Archives nationales

- Cote 20030344/10 – Plan quadriennal des Écoles normales supérieures (2002-2005)
- Cote 20030540/3 – Rapport sur l'École Interarmées des Sports de Fontainebleau, par Philippe Graillot, 2000
- Cote 20030545/2 – Paroles ministérielles de Jack Lang, juin 2001
- Cote 20160154/25 – Dossier du doyen Alain Hébrard, ENS Cachan – création du département EPS
- Cote 20160154/44 – Projet de département EPS à l'École normale supérieure Ulm
- Cote 20160154/47 – Réunions de l'Inspection générale de l'Éducation nationale – Groupe EPS (1999-2007)
- Cote 20160154/69 – Journées nationales de l'Inspection générale de l'Éducation nationale – Groupe EPS (2004-2006)
- Cote 20170053/1 – Projet de création d'une antenne de l'ENS Cachan (1994-2005)
- Cote 20170053/2 – Antenne de Bretagne de l'ENS Cachan (1992-2005)
- Cote 20170053/3 – Réflexions communes aux quatre ENS (2005-2006)
- Cote 20170053/5 – Règlements intérieurs et organigrammes – ENS Cachan (1990-2001)
- Cote 20170053/6 – Evaluation de l'impact de la LRU sur l'ENS Cachan
- Cote 20170053/10 – Projet d'école doctorale – ENS Cachan (1990)
- Cote 20170053/11 – Suivi de l'école doctorale des sciences pratiques – ENS Cachan (1999-2011)
- Cote 20170053/17 – Courriers de la présidence de l'ENS Cachan (2000)
- Cote 20170053/18 – Courriers de la présidence de l'ENS Cachan (2001)
- Cote 20170053/19 – Courriers de la présidence de l'ENS Cachan (2002)
- Cote 20170053/20 – Courriers de la présidence de l'ENS Cachan (2003)
- Cote 20170053/21 – Courriers de la présidence de l'ENS Cachan (2004)
- Cote 20170053/22 – Courriers de la présidence de l'ENS Cachan (2005)
- Cote 20170053/23 – Courriers de la présidence de l'ENS Cachan (2006)
- Cote 20170053/24 – Courriers de la présidence de l'ENS Cachan (2007)

- Cote 20170053/25 – Courriers de la présidence de l'ENS Cachan (2008)
- Cote 20170053/26 – Courriers de la présidence de l'ENS Cachan (2009)
- Cote 20170053/27 – Courriers de la présidence de l'ENS Cachan (2010)
- Cote 20170053/28 – Courriers de la présidence de l'ENS Cachan (2011)
- Cote 20170053/29 – Correspondances avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche – ENS Cachan (2008-2010)
- Cote 20170053/128 – Plan quadriennal de l'ENS Cachan (2002-2005)
- Cote 20170053/129 – Plan quadriennal de l'ENS Cachan (2006-2009)
- Cote 20170053/363 – Evaluation et contrôle du laboratoire STEF (1974-2013)
- Cote 20170053/365 – Collaboration du STEF avec l'INRP (2000-2003)
- Cote 20170053/366 – Notes de Jean-Louis Martinand à propos du déménagement de l'ENS de Fontenay-aux-Roses à Lyon (1987)
- Cote 20170053/404 – Colloques, séminaires, journées d'études (1980-2007)
- Cote 20170053/408 – Formation pédagogique à l'ENS Cachan (1993-1997)

Archives de l'ENS Cachan

- Bulletins de l'Association des Anciens élèves et des élèves de l'ENS Cachan (2002-2013)
- Procès-verbaux des Conseils d'Administration de l'ENS Cachan (2001-2016)
- Contrat quadriennal de l'ENS Cachan (2010-2013)

Archives de l'ENS Rennes (ENS Cachan – Antenne de Bretagne)

- Actes du congrès Delphine Thévenet (2013-2018)
- Archives du concours d'entrée de l'ENS EPS (2002-2007)
- Archives du concours d'entrée de l'ENS 2SEP (2011-2013)
- Bilans sociaux de l'ENS Rennes (2016)
- Candidatures au Magistère de l'ENS EPS (2002)
- Copies d'Écrit 1 de l'agrégation externes d'EPS rédigées par des normaliens (2005-2015)
- Copies d'Écrit 2 de l'agrégation externe d'EPS rédigées par des normaliens (2005-2015)
- Courriers de la présidence de l'ENS Cachan – Antenne de Bretagne (2002-2010)
- Document de création du département « APS » (2002)
- Procès-verbaux des Conseils d'Administration de l'ENS Rennes (2013-2017)

- Procès-verbaux des Conseils Scientifiques de l'ENS Rennes (2014-2017)
- Procès-verbaux des Conseils de Perfectionnement de l'ENS 2SEP (2006-2007)
- Projet de maquette ENS Rennes – Université de Rennes 2 (2015-2016)
- Rapports de jury du concours d'entrée de l'ENS EPS (2002-2008)
- Rapports de jury du concours d'entrée de l'ENS 2SEP (2009-2018)
- Registre des heures complémentaires effectuées à l'ENS EPS-2SEP (2004-2005)
- Relevé de conclusions de la réunion pour la création du département EPS (2002)
- Résultats des élèves de l'ENS EPS/2SEP à l'agrégation (2005-2018)
- Site internet de l'ENS de Rennes (consulté le 14 novembre 2017)
- Site internet de l'ENS 2SEP (consulté le 12 décembre 2017)
- Sujets du concours d'entrée de l'ENS EPS (2002-2008)
- Sujets du concours d'entrée de l'ENS 2SEP (2009-2018)
- Ventilation des dépenses du département EPS de l'ENS Cachan – Antenne de Bretagne (2002-2007)

Textes officiels

Fonctionnement général des Écoles normales supérieures

- Loi n°54-304 du 20 mars 1954 accordant la qualité de fonctionnaire stagiaire à tous les élèves des Écoles normales supérieures
- Arrêté du 3 mars 1967 relatif aux modalités de remboursement des sommes dues par les élèves et anciens élèves des Écoles normales supérieures en cas de rupture de leur engagement décennal
- Arrêté du 20 septembre 1967 relatif à la gestion des élèves des Écoles normales supérieures, de l'École nationale des chartes et de l'École pratique des hautes études
- Décret n°85-788 du 24 juillet 1985 relatif aux Écoles normales supérieures
- Décret n°87-695 du 26 août 1987 relatif à l'École normale supérieure
- Décret n°89-794 du 30 octobre 1989 relatif au monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur
- Arrêté du 30 mars 1992 relatif aux études de troisième cycle (DEA, doctorat délivré par les ENS)
- Décret n°94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'État et de ses établissements publics

- Décret n° 2000-681 du 18 juillet 2000 modifiant le décret n° 87-695 du 26 août 1987 relatif à l'École normale supérieure
- Décret n° 2003-67 du 20 janvier 2003 modifiant le décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'État et de ses établissements publics
- Décret n° 2003-105 du 5 février 2003 modifiant les décrets n° 87-695 du 26 août 1987 relatif à l'École normale supérieure, n° 87-696 du 26 août 1987 relatif à l'École normale supérieure de Fontenay - Saint-Cloud, n° 87-697 du 26 août 1987 relatif à l'École normale supérieure de Lyon et n° 87-698 du 26 août 1987 relatif à l'École normale supérieure de Cachan
- Décret n° 2005-978 du 10 août 2005 portant diverses dispositions relatives à la fonction publique de l'État
- Décret n° 2006-536 du 11 mai 2006 relatif aux modalités d'attribution aux fonctionnaires et aux agents non titulaires de l'État du congé de présence parentale
- Décret n° 2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure
- Arrêté du 6 juin 2014 fixant les modalités de remboursement des sommes dues par les élèves et anciens élèves des écoles normales supérieures en cas de rupture de l'engagement décennal
- Rapport public annuel de la cour des comptes, « Où vont les Écoles normales supérieures ? », février 2012

Fonctionnement spécifique de l'École normale supérieure de Cachan

- Décret du 26 octobre 1912 fixant les conditions de fonctionnement de l'École normale de l'enseignement technique
- Décret n°60-1289 du 21 novembre 1960 relatif au recrutement des élèves et à la durée de la scolarité à l'École normale supérieure de l'enseignement technique
- Décret n°62-1137 du 29 septembre 1962 relatif au Centre national d'enseignement technique de Cachan
- Décret n° 85-789 du 24 juillet 1985 portant création d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (création de l'ENS de Cachan)
- Décret n°86-499 du 15 mars 1986 fixant les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Cachan
- Décret n°87-698 du 26 août 1987 relatif à l'École normale supérieure de Cachan

- Arrêté du 10 octobre 2001 fixant les conditions d'admission en première année à l'École normale supérieure de Cachan
- Arrêté du 21 mars 2002 modifiant l'arrêté du 10 octobre 2001 fixant les conditions d'admission en première année à l'École normale supérieure de Cachan
- Arrêté du 9 septembre 2004 fixant les conditions d'admission des élèves, spécifiques aux concours de l'École normale supérieure de Cachan
- Arrêté du 28 novembre 2005 modifiant l'arrêté du 9 septembre 2004 fixant les conditions d'admission des élèves par concours aux écoles normales supérieures
- Arrêté du 28 novembre 2006 fixant les conditions d'admission des élèves, spécifiques aux concours de l'École normale supérieure de Cachan
- Décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011 relatif à l'École normale supérieure de Cachan

Fonctionnement spécifique de l'École normale supérieure de Rennes

- Décret n° 2013-924 du 17 octobre 2013 portant création de l'École normale supérieure de Rennes
- Décret du 26 février 2014 portant nomination du président de l'École normale supérieure de Rennes - M. QUINTON (Patrice)
- Arrêté du 27 mai 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 1989 fixant la liste des établissements d'enseignement supérieur publics habilités à délivrer seuls l'habilitation à diriger des recherches
- Décret du 5 juillet 2016 portant nomination du président de l'École normale supérieure de Rennes - M. MOGNOL (Pascal)
- Arrêté du 4 juillet 2017 fixant les conditions d'admission des élèves, spécifiques au concours de l'École normale supérieure de Rennes

Arrêtés portant nomination des élèves à l'École normale supérieure de Cachan (2002-2013)

- Arrêté du 7 avril 2003 (promotion 2002)
- Arrêté du 30 avril 2004 (promotion 2003)
- Arrêté du 14 février 2005 (promotion 2004)
- Arrêté du 10 février 2006 (promotion 2005)
- Arrêté du 21 mars 2007 (promotion 2006)
- Arrêté du 25 janvier 2008 (promotion 2007)
- Arrêté du 5 février 2009 (promotion 2008)
- Arrêté du 11 février 2010 (promotion 2009)

- Arrêté du 10 février 2011 (promotion 2010)
- Arrêté du 13 décembre 2011 (promotion 2011)
- Arrêté du 10 décembre 2012 (promotion 2012)
- Arrêté du 23 décembre 2013 (promotion 2013)

Arrêtés portant nomination des élèves à l'École normale supérieure de Rennes (2014-2020)

- Arrêté du 17 décembre 2014 (promotion 2014)
- Arrêté du 14 décembre 2015 (promotion 2015)
- Arrêté du 19 décembre 2016 (promotion 2016)
- Arrêté du 7 décembre 2017 (promotion 2017)
- Arrêté du 9 janvier 2019 (promotion 2018)
- Arrêté du 8 janvier 2020 (promotion 2019)

Arrêtés en relation avec le concours de l'agrégation externe d'EPS

- Arrêté du 12 septembre 1988 fixant les modalités des concours de l'agrégation
- Arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation

Archives du SNEP

- Bulletins du SNEP (2001-2020)

Archives de l'A3EPS (A3)

- Bulletins de l'A3EPS (2007-2019)

Archives privées

- Archives privées de Alain Hébrard (Inspecteur général)
- Archives privées de Michel Volondat (Inspecteur général)
- Archives privées de Samuel Lepuissant (Membre du SNEP)
- Archives privées de Éric Dreidemy (Promotion 2002)
- Archives privées de Éric Billet (Promotion 2002)
- Archives privées de Léa Gottsmann (Promotion 2011)
- Archives privées de Marion Ayrat (Promotion 2014)

- Archives privées de Thibault Querio (Promotion 2015)

Archives orales

Entretiens avec les témoins et acteurs politiques de l'éducation

- BERNARD Danièle & LEPAGNOT-LECA Françoise, « Entretien n°25 – Duwoye Pierre-Yves », in : Marie-Thérèse Frank, Pierre Mignaval & Françoise Lepagnot-Leca, *Témoins et acteurs des politiques de l'éducation depuis la Libération. Tome 4. Inventaire de soixante-quatre entretiens*, Paris : INRP, 2005, 78-79.
- BERNARD Danièle & LEPAGNOT-LECA Françoise, « Entretien n°27 – Forestier, Christian », in : Marie-Thérèse Frank, Pierre Mignaval & Françoise Lepagnot-Leca, *Témoins et acteurs des politiques de l'éducation depuis la Libération. Tome 4. Inventaire de soixante-quatre entretiens*, Paris : INRP, 2005, 83-85.
- FRANK Marie-Thérèse & MIGNAVAL Pierre, « Entretien n°20 – Alain Hébrard », in : *Témoins et acteurs des politiques de l'éducation depuis la Libération*, Tome 3. Inventaire de quarante entretiens, Paris : INRP, 2002, 62-63.

Archives audiovisuelles de l'ENS Rennes

- Enregistrement du conseil de perfectionnement du département EPS (2007)
- Enregistrement du conseil de département (2SEP, 2016)

Entretiens avec les inspecteurs généraux de l'Éducation nationale

- Entretien avec Alain Hébrard, 20 décembre 2016
- Entretien avec Alain Hébrard, 26 mars 2018
- Entretien avec Michel Leblanc, 28 juillet 2017
- Entretien avec Michel Leblanc, 23 mars 2018
- Entretien avec Michel Volondat, 11 avril 2017
- Entretien avec Philippe Graillot, 6 février 2017
- Entretien avec Philippe Graillot, 6 avril 2018

Entretiens avec le personnel du département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes

- Entretien avec Alexis Lefaucheur, 24 février 2017
- Entretien avec Aurélie Épron, 27 juin 2017
- Entretien avec Aurélie Épron, 28 juin 2017
- Entretien avec Carine Érard, 16 février 2017

- Entretien avec Denis Pasco, 15 mars 2017
- Entretien avec Jacques Prioux, 10 février 2017
- Entretien avec Jacques Prioux, 3 mars 2017
- Entretien avec Jacques Prioux, 14 mars 2017
- Entretien avec Jean-Nicolas Renaud, 5 avril 2016
- Entretien avec Jean-Nicolas Renaud, 5 juin 2018
- Entretien avec Jérôme Visioli, 6 avril 2016
- Entretien avec Olivier Kirzin, 25 mars 2016
- Entretien avec Olivier Kirzin, 7 juin 2018
- Entretien avec Yvon Léziart, 13 juin 2017

Entretiens avec les membres du SNEP

- Entretien avec Alain Becker, 9 mars 2017
- Entretien avec Christian Couturier, 8 mars 2017
- Entretien avec Samuel Lepuissant, 24 février 2017

Entretiens avec des élèves et étudiant-e-s du département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes

- Entretien avec un élève de la promotion 2002, 9 mai 2017
- Entretien avec un élève de la promotion 2003, 18 avril 2016
- Entretien avec un élève de la promotion 2006, 28 septembre 2017
- Entretien avec un élève (A) de la promotion 2007, 18 avril 2016
- Entretien avec un élève (B) de la promotion 2007, 22 novembre 2017
- Entretien avec un élève de la promotion 2009, 29 novembre 2017
- Entretien avec un élève de la promotion 2010, 20 avril 2016
- Entretien avec un élève (A) de la promotion 2011, 23 février 2017
- Entretien avec un élève (B) de la promotion 2011, 3 décembre 2017
- Entretien avec un élève de la promotion 2012, 11 mai 2017
- Entretien avec un élève de la promotion 2013, (entretien n°1), 25 août 2020
- Entretien avec un élève de la promotion 2013, (entretien n°2), 26 août 2020
- Entretien avec un élève (A) de la promotion 2014, 18 avril 2016
- Entretien avec un élève (B) de la promotion 2014, 29 mai 2017
- Entretien avec un élève (A) de la promotion 2015, 11 mai 2017
- Entretien avec un élève (B) de la promotion 2015, 9 mai 2017
- Entretien avec un élève (C) de la promotion 2015, 10 mai 2017

- Entretien avec un élève de la promotion 2016, 10 mai 2017
- Entretien avec un élève de la promotion 2018, 10 mai 2020

Autres entretiens

- Entretien avec Christian Forestier, 16 janvier 2018
- Entretien avec Daniel Bouthier, 26 avril 2018
- Entretien avec Jean Bertsch, 10 mars 2017
- Entretien avec Jean-Louis Martinand, 14 février 2018
- Entretien avec Patrice Thiriet, 28 septembre 2017

Archives issues de la presse

- GURREY Béatrice, « Education nationale : Claude Allègre veut dégraisser le mammouth », in : *Le Monde*, 25 juin 1997.
- LE MORVAN Agnès, « Les sportifs aussi entrent à Normal'sup », in : *Ouest France*, 18 septembre 2002.
- MAURICE Antoine, « A la une : Rencontre avec l'ENS Cachan EPS », *Le Café Pédagogique*, 109 | janvier 2010.
- « Portrait : Jean Bertsch, doyen de l'UFR STAPS d'Orsay », in : *Orsay. Le Magazine*, 39 | avril 2006.

Archives internet

- ALLEGRE Claude, « Le rôle du ministre de l'enseignement supérieur », Séance publique, Académie des sciences morales et politiques, lundi 12 janvier 2009, <https://www.asmp.fr/travaux/communications/2009/allegre.htm>, consulté le 26/01/18
- Archives du Web : <https://archive.org/web/>
- Biographie de Jean Bertsch sur EducPro : <https://www.letudiant.fr/educpros/personnalites/bertsch-jean-257.html>, Consulté le : 14 mai 2018.
- Site internet de l'A₃ (Association des actuel·le·s et ancien·ne·s élèves du département sciences du sport et éducation physique de l'ENS de Rennes) (2018 – 2020) : <https://www.associationa3.com/>

- Site internet de l’A3EPS (Association des actuel·le·s et ancien·ne·s élèves du département EPS de l’antenne de Bretagne de l’ENS Cachan) (2013-2017) : <http://www.a3eps.org/>
- Site internet de l’antenne de Bretagne de l’ENS Cachan (1998-2015) : <http://www.bretagne.ens-cachan.fr/>
- Site internet de l’ENS Cachan (1997 – 2016) : <http://www.ens-cachan.fr>
- Site internet de l’ENS Rennes (2016 – 2020) : <http://www.ens-rennes.fr/>
- Site internet du département 2SEP de l’antenne de Bretagne de l’ENS Cachan (2006 - 2014) : <http://www.sciencesport.bretagne.ens-cachan.fr/>
- Site internet du département 2SEP de l’ENS Rennes (2014 - 2020) : <http://www.sciencesport.ens-rennes.fr/>

Archives audiovisuelles

- Vidéo de présentation du département 2SEP de l’ENS Rennes, 2016
- Vidéo des conférences des 10 ans du département 2SEP, 8 juin 2012

Questionnaires

- Du 23 mars 2016 au 13 avril 2016 : Questionnaire envoyé aux élèves et ancien·ne·s élèves et étudiant·e·s du département EPS/2SEP (91 réponses)
- Du 11 juillet 2017 au 17 octobre 2017 : Questionnaire envoyé aux élèves et ancien·ne·s élèves et étudiant·e·s du département EPS/2SEP (121 réponses)
- Du 11 juin 2020 au 25 août 2020 : Questionnaire envoyé aux élèves et étudiant·e·s des promotions 2012 et 2013 du département EPS/2SEP ayant passé l’agrégation (20 réponses)

Histoire générale

Ouvrages

- AGULHON Maurice & NOUSCHI André, *La France de 1914 à nos jours*, Paris : Nathan, Tome 2, 1972, 224p.
- ARENDT Hannah, *Le système totalitaire. Les origines du totalitarisme*, Paris : Seuil, 2005 [1951], 380p.
- BECKER Jean-Jacques & CANDAR Gilles (Dir.), *Histoire des gauches en France*, 2 Tomes, Paris : La Découverte, 2004-2005, 584p. et 776p.
- BERSTEIN Serge (Dir.), *La démocratie libérale*, Paris : PUF, 1998, 950p.
- CANTO-SPERBER Monique, *Le libéralisme et la gauche*, Paris : Hachette, 2003, 377p.
- CASTORIADIS Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Paris : Seuil, 1975, 498p.
- CORBIN Alain, *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage. 1750-1840*, Paris : Aubier, 1988, 411p.
- DE TOCQUEVILLE Alexis, *De la démocratie en Amérique*, tome 1, Paris : Flammarion, 2010 [1935], 304p.
- EHRENBERG Alain, *Le corps militaire. Politique et pédagogie en démocratie*, Paris : Aubier Montaigne, 1983, 212p.
- EHRENBERG Alain, *Le culte de la performance*, Paris : Calmann-Lévy, 1991, 323p.
- EHRENBERG Alain, *L'individu incertain*, Paris : Calmann-Lévy, 1995, 358p.
- EHRENBERG Alain, *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris : Odile Jacob, 1998, 320p.
- ÉLIAS Norbert, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991a, 308p.
- ÉLIAS Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, La Tour d'Aigues : L'Aube, 1991b, 222p.
- ÉLIAS Norbert, *La civilisation des mœurs*, Paris : Calmann-Lévy, 1994 [1939], 352p.
- ÉLIAS Norbert, *La dynamique de l'occident*, Paris : Calmann-Lévy, 1994 [1939], 336p.
- ÉLIAS Norbert & DUNNING Éric, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris : Fayard, 1994, 392p.
- ÉLIAS Norbert & SCOTSON John L., *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur d'une communauté*, Paris : Fayard, 1997, 278p.

- FEBVRE Lucien, *Combats pour l'histoire*, Paris : Armand Colin, 1992, 456p.
- FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris : Gallimard, 1975, 352p.
- FOUCAULT Michel, *Naissance de la biopolitique. Cours au collège de France (1978-1979)*, Paris : Gallimard/EHESS/Seuil, 2004, 368p.
- GUTTMANN Allen, *From Ritual to Record. The Nature of Modern Sports*, Trad. Thierry Terret, Paris : L'Harmattan, 2006 [1978], 244p.
- JULLIARD Jacques, *Les Gauches françaises (1762-2012) Figures et paroles*, Paris : Flammarion, 2014, 810p.
- KRYNEN Jacques, *L'empire du Roi. Idées et croyances politiques en France (XIII^e-XV^e siècles)*, Paris : Gallimard, 1993, 556p.
- LANG Jack, *Une école élitaine pour tous*, Paris : Gallimard, 2003, 757p.
- ORY Pascal, *Nouvelle histoire des idées politiques*, Paris : Hachette, 1987, 643p.
- ORY Pascal, *L'histoire culturelle*, Paris : PUF, 2007, 128p.
- ROSANVALLON Pierre, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris : Gallimard, 1992, 490p.
- ROSANVALLON Pierre, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Paris : Seuil, 1990, 370p.
- ROSANVALLON Pierre, *La démocratie inachevée*, Paris : Gallimard, 2003, 591p.
- MATARD-BONUCCI (Dir.), *La démocratie au XX^e siècle. Europe de l'ouest et États-Unis*, Tournai : Belgique, 2000, 960p.
- WINOCK Michel, *Le XX^e siècle idéologique et politique*, Paris : Perrin, 2009, 540p.
- WINOCK Michel, *François Mitterrand*, Paris : Gallimard, 2015, 432p.

Chapitres d'ouvrages

- RÉMOND René, « L'histoire contemporaine », in : BÉDARIDA François, (Dir.), *L'histoire et le métier d'historien en France (1944-1995)*, Paris : EMSH, 1995, 247-254, p. 249.
- VENAYRE Sylvain, « Représentation(s) », in : DELPORTE Christian, MOLLIER Jean-Yves & SIRINELLI Jean-François (Dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris : PUF, 2010, 697-701.

Articles de revues scientifiques

- BACZKO Bronislaw, « Démocratie rationnelle et enthousiasme révolutionnaire », in : *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, 108 | 1996, 583-599.
- BÈGLES Dominique, « Il y a une faillite culturelle de la gauche », in : *Nouvelles Fondations*, 3-4 | juillet-septembre 2006, 84-85.
- BIHR Alain, « La civilisation des mœurs selon Norbert Elias », in : *Interrogations ?*, 19 | décembre 2014 [en ligne].
- CANTO-SPERBER Monique, « Libéralisme et socialisme », in : *Revue Projet*, 303 | 2008, 40-45.
- DELMOTTE Florence, « Termes clés de la sociologie de Norbert Élias », in : *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 106 | 2010, 29-36.
- EHRENBURG Alain, « Des jardins de bravoure et des piscines roboratrices. Le sport, parcours de pouvoirs », in : *Les temps modernes*, 399 | octobre 1979, 676-719, pp. 686-687.
- EHRENBURG Alain, « Des stades sans dieux », in : *Le Débat*, 40 | 1986, 47-61.
- EHRENBURG Alain, « En quoi le spectacle sportif est-il politique ? », in : *Le Débat*, 52 | 1988, 191-192.
- EHRENBURG Alain, « L'individu sous perfusion. Société concurrentielle et anxiété de masse », in : *Esprit*, 152-153 | 1989, 36-48.
- EHRENBURG Alain, « L'autonomie, nouvelle règle sociale : entretien avec », in : *Informations sociales*, 126 | 2005, 112-115, p. 113.
- JOFFRIN Laurent, *Histoire de la gauche caviar*, Paris : Laffont, 2006, 216p.
- JULLIARD Jacques, « Lionel Jospin ou l'exception française », in : *Le Débat*, 100 | mai-août 1998, 67-83.
- JULLIARD Jacques, « Gauche : Du progressisme social au libéralisme moral », in : *Le Débat*, 110 | mai-août 2000, 202-216.
- ORY Pascal, « La politique de Jack Lang : Un premier bilan », in : *The french review*, octobre 1984, 77-83.
- ORY Pascal, « L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement », in : *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 16 | 1987, 67-82, p. 68.
- PROST Antoine & BON Annette, « Le moment Allègre (1997-2000) De la réforme de l'Éducation nationale au soulèvement », in : *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 110 | avril-juin 2011, 123-145.

- RAYNAUD Philippe, « Sartre, Foucault, Bourdieu. Métamorphoses de l'intellectuel critique », in : *Le Débat*, 110 | mai-août 2000, 53-65.
- VERDO Geneviève, « Pierre de Rosanvallon, Archéologue de la démocratie », in : *Revue historique*, 623 | 2002, 693-720.
- WAGNER Patrick, « La notion d'intellectuel engagé chez Sartre », *Le Portique. Archives des Cahiers de la recherche*, Cahier 1, 2003.
- WINOCK Michel, « A quoi servent (encore) les intellectuels ? », in : *Le Débat*, 110 | mai-août 2000, 39-44.
- WINOCK Michel, « Le parti socialiste dans le système politique français : Rupture et intégration », in : *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 96 | 2007, 11-21.

Méthodologie en sciences sociales

Ouvrages

- BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris : PUF, 2013, 296p.
- BERTAUX Daniel, *Les récits de vie*, Paris : Nathan, 1997, 128p.
- DESCAMPS Florence, *L'Historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris : Comité pour l'histoire économique et financière, 2001, 860p.
- GINZBURG Carlo, *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Paris : Flammarion, 1989, [1^{ère} éd. 1986], 304p.
- GRAWITZ Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris : Dalloz, 1964, 1012p.
- LÜDTKE Alf, *L'histoire du quotidien*, Paris : MSH, 1994 [1^{ère} éd. 1989], 341p.
- MARROU Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Paris : Seuil, 1975, 319p.
- NOIRIEL Gérard, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, Paris : Hachette, 1998, 256p.
- NORA Pierre, *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard : 1984-1992, (3 tomes).
- PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris : Seuil, 2010, [1996], 370p.
- RICŒUR Paul, *Temps et Récit*, Paris : Seuil, 1983, Tome 1, 320p.
- RICŒUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris : Seuil, 2000, 689p.
- RICŒUR Paul, *Histoire et vérité*, Paris : Seuil, 2001, 416p.
- VEYNE Paul, *Comment on écrit l'histoire ? Essai d'épistémologie*, Paris : Seuil, 1971, 352p.
- WATZLAWICK Paul, *La réalité de la réalité. Confusion, désinformation, communication*, Paris : Seuil, 1978 [1976], 188p.
- WIEVIORKA Annette, *L'Ère du témoin*, Paris : Plon, 1998, 189p.

Chapitres d'ouvrages :

- DESCAMPS Florence, « Constituer et exploiter la source orale en histoire », in : *Les Sources orales et l'histoire : récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2006, 40-59.

- GENET Jean-Philippe, « Histoire sociale et ordinateur », in : *Informatique et histoire médiévale*, Actes du colloque de Rome (22 mai 1975), 1977, 231-237.
- LEMERCIER Claire, OLLIVIER Carine & ZALC Claire, « Articuler les approches qualitatives et quantitatives : Plaidoyer pour un bricolage raisonné », Éditions de l'EHESS, 2013, 125-143.

Articles de revues scientifiques

- DESCAMPS Florence, « L'entretien de recherche en histoire : statut juridique, contraintes et règles d'utilisation », in : *Politique, culture et société*, 3 | novembre-décembre 2007, 1-20.
- DESROSIÈRES Alain, « À quoi sert une enquête : biais, sens et traduction », in : *Genèses*, 29 | 1997, 120-122.
- FURET François, « Histoire quantitative et construction du fait historique », in : *Annales*, 26 | 1971, 63-75.
- GILISSEN John, « La responsabilité civile et pénale de l'historien », in : *Revue Belge de philologie et d'histoire*, 38/4 | 1960, 1005-1039.
- GINZBURG Carlo, « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », in : *Le Débat*, 6 | 1980, 3-44.
- GINZBURG Carlo & PONI Carlo, « La micro-histoire », in : *Le Débat*, 10 | 1981, 133-136.
- GOMART Thomas, « Quel statut pour le témoignage oral en histoire contemporaine ? », in : *Hypothèses*, 3 | 2000, 103-111.
- JOSEPH Morsel, « Les sources sont-elles « le pain de l'historien » ? », in : *Hypothèses*, 7 | 2004, 271-286.
- MARPSAT Maryse, « La méthode Alceste », in : *Sociologie*, 1 | 2010.
- ROUSSO Henry, « Autour de l'égo-histoire. Sept historiens en quête de mémoire », in : *Le Débat*, 49 | 1988, 134-137.
- REINERT Max, « Une méthode de classification descendante hiérarchique : application à l'analyse lexicale par contexte », in : *Les cahiers de l'analyse des données*, VIII | 1983, 187-198.
- REINERT Max, « ALCESTE : Une méthodologie d'analyse des données textuelles et une application : Aurélia de Gérard de Nerval », in : *Bulletin de méthodologie sociologique*, 26 | 1990, 24-54.

- REINERT Max, « Les mondes lexicaux et leur logique à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars », in : *Langage et société*, 66 | 1993, 5-39.
- SALVADOR Juan, « L'ouvert et le fermé dans la pratique du questionnaire. Analyse comparative et spécificités de l'enquête par correspondance », in : *Revue française de sociologie*, 27/2 | 1986, 301-316.

Excellence, élite, intellectuels. Méritocratie, élitisme républicain, reproduction, ségrégation ou cooptation ?

Thèses

- BATAILLE Pierre, *Des cheminements sur la voie royale : une analyse sociologique des parcours de vie des normalien-ne-s de Saint-Cloud, Fontenay-aux-Roses et Lyon (1981-1987)*, Thèse pour l'obtention du titre de docteur en Sciences sociales, Université de Lausanne, 2014.
- BOULIN Audrey, *Les internats d'excellence. Un dispositif au prisme de l'expérience adolescente*, Thèse présentée pour l'obtention du titre de docteur en Sciences de l'éducation, sous la direction de BARRÈRE Anne, Université Paris-Descartes, 2014.
- DARCHY-KOECHLIN Brigitte, *Les élites étudiantes internationales face au modèle d'excellence des Grandes Écoles française*, Thèse présentée pour l'obtention du titre de docteur en Sociologie, sous la direction de VAN ZANTEN Agnès, Institut d'études politiques de Paris, 2012.
- ESCRIVA Jean-Pierre, *Sport et dopages : institution de la compétition, idéologie de l'excellence et conduites addictives du sport intensif*, Thèse présentée pour l'obtention du titre de docteur en Sociologie, sous la direction de DE GAULEJAC Vincent, Université de Paris 7, 2000.
- FORTÉ Lucie, *Devenir sportif de haut niveau : approche sociologique de la formation et de l'expression de l'excellence athlétique*, Thèse présentée pour l'obtention du titre de docteur en Sciences et techniques des activités physiques et sportives, sous la direction de CLÉMENT Jean-Paul & MENNESSON Christine, Université de Toulouse 3, 2008.
- MORALDO, Delphine, *Les sommets de l'excellence. Sociologie de l'excellence en alpinisme, au Royaume-Uni et en France, du XIX^e siècle à nos jours*, Thèse présentée pour l'obtention du titre de docteur en Sociologie, sous la direction de LAHIRE Bernard, Université de Lyon, 2017.
- POCHON Sarah, *L'enseignement de l'éducation physique et sportive dans un établissement d'excellence*, Thèse en préparation depuis 2012, sous la direction de NUYTENS Williams.

- RASERA Frédéric, *Le métier de footballeur. Les coulisses d'une excellence sportive*, Thèse présentée pour l'obtention du titre de docteur en Sociologie, sous la direction de FAURE Sylvia & BEAUD Stéphane, Université de Lyon 2, 2012.
- TIA Pierre-Cédric, *Les paradoxes de l'excellence : enquête sociologique dans le football hexagonal*, Thèse présentée pour l'obtention du titre de docteur en Sociologie, sous la direction de BOUQUIN Stephen, Université de Paris-Saclay, 2019.

Ouvrages

- AUBERT Nicole & DE GAULEJAC Vincent, *Le coût de l'excellence*, Paris : Seuil, 1991, 342p.
- BARBER Benjamin R., *L'excellence et l'égalité. De l'éducation en Amérique*, Paris : Belin, 1993 [1992], 315p.
- BAUER Michel & BERTIN-MOUROT Bénédicte, *Radiographie des grands patrons français : Les conditions d'accès au pouvoir (1985-1994)*, Paris : L'Harmattan, 1997, 158p.
- BIRNBAUM Pierre, *Les sommets de l'État. Essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris : Le Seuil, 1977, 188p.
- BIRNBAUM Pierre (Dir.), *Les élites socialistes au pouvoir*, Paris : PUF, 1985, 311p.
- BIRNBAUM Pierre, BARUCQ Charles, BELLAICHE Michel & MARIE Alain, *La classe dirigeante française*, Paris : PUF, 1978, 184p.
- BOURDIEU Pierre, *La noblesse d'État. Grandes Écoles et esprit de corps*, Paris : Minuit, 1989, 568p.
- CANTO-SPERBER Monique, *L'oligarchie de l'excellence. Les meilleures études pour le plus grand nombre*, Paris : PUF, 2017, 349p.
- CHARLE Christophe, *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris : Fayard, 2006 [1987], 616p.
- DAMET Aurélie, « La domination masculine dans l'Athènes classique et sa remise en cause dans les crises intrafamiliales », in : *Siècles*, 35-36 | 2012.
- DARMON Muriel, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, Paris : La découverte, 2008, 349p.
- DEFRANCE Jacques, *L'excellence corporelle. La formation des activités physiques et sportives modernes (1770-1914)*, Rennes : PUR, 1987, 207p.

- DEHEUVELS Paul, *L'excellence est à tout le monde. Libre propos sur l'éducation*, Paris : Laffont, 1988, 248p.
- DE KETELE Jean-Marie, HUGONNIER Bernard, PARMENTIER Philippe & COSNEFROY Laurent (Dir.), *Quelle excellence pour l'enseignement supérieur ?*, Bruxelles : De Boeck, 2016, 230p.
- DELEFORTRIE-SOUBEYROUX Nicole, *Les dirigeants de l'industrie française*, Paris : A. Colin, 1961, 286p.
- DENORD François & LAGNEAU-YMONET Paul, *Le concert des puissants*, Paris : Raisons d'agir, 2016, 139p.
- DUDOUEY François-Xavier & GREMONT Éric, *Les grands patrons de France. Du capitalisme d'État à la financiarisation*, Paris : Lignes de repères, 2010, 174p.
- GARÇON François, *Enquête sur la formation des élites*, Paris : Perrin, 2011, 430p.
- GARRIGOU Alain, *Les élites contre la République. Sciences Po et l'ENA*, Paris : La Découverte, 2001, 242p.
- HONTA Marina, *Les territoires de l'excellence sportive*, Bordeaux : PUB, 2002, 354p.
- HUERRE Patrice & AZIRE Fabienne, *Faut-il plaindre les bons élèves ? Le prix de l'excellence*, Paris : Hachette-Littératures, 2005, 190p.
- JOLY Hervé, *Patrons d'Allemagne. Sociologie d'une élite industrielle (1933-1989)*, Mayenne : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996, 364p.
- LEVINE Lawrence W., *Culture d'en haut, culture d'en bas. L'émergence des hiérarchies culturelles aux États-Unis*, Paris : La Découverte, 2010, 336p.
- MASCRET Anne, *Enseignement supérieur et recherche en France. Une ambition d'excellence*, Paris : La Documentation Française, 2015, 164p.
- MENDRAS Henri & SULEIMAN Ezra (Dir.), *Le recrutement des élites en Europe*, Paris : La Découverte, 1995, 264p.
- MENSION-RIGAU Éric, *L'enfance au château : l'éducation familiale des élites françaises au XX^e siècle*, Paris : Rivages, 317p.
- NAUDET Jules, *Entrer dans l'élite : Parcours de réussite en France, aux États-Unis et en Inde*, Paris : PUF, 2012, 328p.
- NOIRIEL Gérard, *Dire la vérité au pouvoir. Les intellectuels en question*, Paris : Agone, 2010, [1^{ère} parution sous le titre : *Les fils maudits de la République. L'avenir des intellectuels en France*, Paris : Fayard, 2005], 316p.

- OFFERLÉ Michel, *Les patrons des patrons. Histoire du Medef*, Paris : Odile Jacob, 2013, 364p.
- PERRENOUD Philippe, *La fabrication de l'excellence scolaire. Du curriculum aux pratiques d'évaluation. Vers une analyse de la réussite de l'échec et des inégalités comme réalités construites par le système scolaire*, Genève : Droz, 1984, 326p.
- PERRENOUD Philippe, *L'évaluation des élèves. De la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques*, Bruxelles : De Boeck Université, 1998, 219p.
- PETERS Tom & WATERMAN Robert, *Le prix de l'excellence. Les secrets des meilleures entreprises*, Inter-éditions, 1983, 259p.
- PINÇON Michel & PINÇON-CHARLOT Monique, *Grandes fortunes. Dynasties familiales et formes de richesses en France*, Paris : Payot, 2006, 428p.
- RASERA Frédéric, *Des footballeurs au travail. Au cœur d'un club professionnel*, Paris : Agone, 2016, 312p.
- RAWLS John (Trad. AUDARD Catherine), *Théorie de la justice*, Lonrai : Points, 2009 [1971], 666p.
- ROCHER Philippe, *Le goût de l'excellence. Quatre siècles d'éducation jésuite en France*, Paris : Beauchesne, 438p.
- ROMEYER-DHERBEY Gilbert & AUBRY Gwenaëlle, *L'excellence de la vie. Sur l'éthique à Nicomaque et l'éthique à Eudème d'Aristote*, Paris : Vrin, 2002, 464p.
- SARTRE Jean-Paul, *Plaidoyer pour les intellectuels*, Paris : Gallimard, 1972, 128p.

Chapitres d'ouvrages

- BELLOÏ Livio, BOUQUIAUX Laurence & DURAND Pascal, « Le discours d'excellence. Rhétorique et idéologie de l'évaluation en milieu universitaire », in : CHARLIER Jean-Émile, CROCHÉ Sarah & LECLERCQ Bruno, *Contrôler la qualité dans l'enseignement supérieur*, Paris : L'Harmattan, 2012, 384p.
- LÉVY-LEBOYER Maurice, « Le patronat français (1912-1973) », in : LÉVY-LEBOYER Maurice, *Le patronat de la seconde industrialisation*, Paris : Editions ouvrières, 1979, 137-188.
- PARADEISE Catherine, MIGNOT-GÉRARD Stéphanie, THOENING Jean-Claude, BILAND Emilie, DELEMARLE Aurélie & GOASTELLEC Gaële, « Pertinence et

excellence en gestion. Quatre business-schools dans leur histoire », in : BETTAHAR Yamina & CHOFFEL-MAILFERT Marie-Jeanne, *Les universités au risque de l'histoire. Principes, configurations, modèles*, Nancy : PUN, 2014, 475-502.

- QUÉVAL Isabelle, « L'excellence sportive au risque de la destruction », in : Georges VIGARELLO, *L'esprit sportif : des valeurs en conflit*, Paris : Encyclopaedia Universalis, 2004, 49-58.

Numéros spéciaux de Revues

- *Faire l'excellence*, Numéro spécial de la Revue : *Sociétés contemporaines*, 102 | juin 2016, 134p.
- *Les élites de la République sur la sellette*, Numéro spécial de la Revue : *Esprit*, 236 | octobre 1997, 265p.
- *Les Mirages de l'excellence*, Numéro spécial de la Revue : *Esprit*, 386 | juillet 2012.
- *Sur la formation des élites*, Numéro spécial de la Revue : *Le Télémaque*, 39 | 2011/1.
- JEDLICKI Fanny & PUDAL Romain (dir.), *Misère et décadence des recrutements ou les revers de l'excellence*, Numéro spécial de la Revue : *Socio-logos*, 13 | 2018.
- OUVRY-VIAL Brigitte (Dir.), *L'excellence, une valeur pervertie. De l'école à l'entreprise, les mirages de la réussite*, Numéro spécial de la Revue : *Autrement*, 86 | janvier 1987, 219p.
- SCHOTTÉ Manuel (Dir.), *Excellences corporelles*, Numéro spécial de la Revue : *Genèses*, 103 | juin 2016, 175p.

Articles de revues scientifiques

- BEL Maïten & MOUY Philippe, « Réputation et offre de formation. Les lycées techniques et professionnels », in : *Formation Emploi*, 56 | octobre – décembre 1996, 51-62.
- BONGRAND Philippe, « L'introduction controversée de l'excellence dans la politique française d'éducation prioritaire (1999-2005) », in : *Revue française de pédagogie*, 177 | octobre-décembre 2011, 11-24.
- BOUDROT Pierre, « Le héros fondateur », in : *Hypothèses*, 5 | 2002, 167-180.
- BOURDIEU Pierre & SAINT-MARTIN (de) Monique, « L'excellence scolaire et les valeurs du système d'enseignement français », in : *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 25/4 | juillet-août 1970, 147-175.

- BOURDIEU Pierre & SAINT-MARTIN (de) Monique, « Le patronat », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, 20-21 | 1977, 3-82.
- CARUGATI Felice, « Les effets des nouvelles normes de l'évaluation/excellence sur les comportements des jeunes chercheurs », in : *Bulletin de psychologie*, 539 | septembre-octobre 2015, 405-407.
- CHAMBLISS Daniel F, DEFRANCE Jacques & SCHOTTÉ Manuel, « La banalité de l'excellence : enquête ethnographique sur la stratification de la natation et les nageurs olympiques », in : *Sciences sociales et sport*, 3 | 2010, 45-75.
- CHATELAIN Jean-Bernard & RALF Kirsten, « Les revues d'excellence en économie et en gestion. Discordances entre la classification de l'AERES (2008) et les facteurs d'impact par les citations selon les domaines », in : *Revue économique*, 63 | janvier 2012, 157-168.
- COURTOIS Aline, « Excellence sociale ou excellence scolaire ? », in : *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 12 | 2013, 297-311.
- DARMON Muriel, « La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation », in : *Politix*, 82 | 2008/2, 149-167.
- DARMON Muriel, « Des jeunesses singulières. Sociologie de l'ascétisme juvénile », in : *Agora débats/jeunesses*, 56/3 | 2010, 49-62.
- DENORD François, LAGNEAU-YMONET Paul & THINE Sylvain, « Le champ du pouvoir en France », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, 190 | 2011, 24-57.
- DU GUAY Paul & SALAMAN Graeme, « La culture d'entreprise et la recherche de l'excellence », in : *Sociologies et sociétés*, 23 | automne 1991, 129-149.
- « Entretien avec Pierre Rosanvallon. Les élites françaises, la démocratie et l'État », in : *Revue Esprit*, 236 | Octobre, 1997, 60-72.
- EURIAT Michel & THELOT Claude, « Le recrutement social de l'élite scolaire en France. Evolution des inégalités de 1950 à 1990 », in : *Revue française de sociologie*, 36 | juillet-septembre 1995, 403-438.
- FINANCE Jean-Pierre, FRAÏSSE Anne & MONTEIL Jean-Marc, « Les stratégies d'excellence. Un risque de fragmentation pour les universités ? », in : *Revue Esprit* | juillet 2012, 50-75.
- GÉRARD Étienne & WAGNER Anne-Catherine, « Introduction : élites au nord, élites au sud : Des savoirs en concurrences ? », in : *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 14 | 2015, 7-24.

- GONTHIER Frédéric, « L'égalité méritocratique des chances : Entre abstraction démocratique et réalisme sociologique », in : *L'année sociologique*, 57 | mai 2007, 151-176.
- HÉAS Stéphane, « Des sens d'exception. Premiers éléments d'analyse de l'excellence corporelle », in : *Champ psychosomatique*, 51 | 2008, 25-42.
- HÉAS Stéphane, « Les mesures des performances corporelles extraordinaires dans les métiers du sport, du luxe et de l'art », in : *M@gm@*, 7 | 2009.
- HELLER Thomas, « Excellence », in : *Quaderni*, 63 | Printemps 2007, Nouveaux mots du pouvoir : fragments d'un abécédaire, 41-44.
- HONTA Marina, « L'État, le marché et les pratiques locales : la problématique gouvernance de l'excellence sportive en France », in : *Politique et Sociétés*, 30/3 | 2011, 75-97.
- HUBERT Bernard, « Évaluer la recherche : quand l'excellence occulte le regard critique », in : *Natures Sciences Sociétés*, 20 | avril-juin, 2012, 141-142.
- HUGEDET Florian, « Une représentation de l'excellence en canoë-kayak : entre déification des athlètes et stéréotypes de genre », in : *Revue STAPS*, 113 | 2016, 106-122.
- HUGONNIER Bernard, « Élitisme républicain ou République élitiste. La reproduction sociale, mal endémique de la société française », in : *futuribles*, 410 | janvier-février 2016, 17-35.
- JOLY Hervé, « Les études sur le recrutement du patronat : une tentative de bilan critique », in : *Société contemporaines*, 66 | 2007, 133-154.
- KARPIK Lucien, « Performance, excellence et création scientifique », in : *Revue Française de Socio-Économie*, 10 | décembre 2012, 113-135.
- LEFERME-FALGUIÈRES Frédérique & VAN RENTERGHEM Vanessa, « Le concept d'élite. Approches historiographiques et méthodologiques », in : *Hypothèses*, 4|2001, 55-67.
- LE MAZIER Julie, « À bas l'excellence ! », in : *Vacarme*, 61 | automne 2012, 159-170.
- LEMERCIER Claire, « Définir l'excellence », in : *La vie des idées*, 2009, en ligne : <http://www.laviedesidees.fr/Definir-l-excellence.html>
- LESUEUR Jean-Yves, « La production scientifique des enseignants-chercheurs en économie. Quelques résultats économétriques issus du dispositif PES », in : *Revue économique*, 63 | juillet 2012, 743-778.

- MERLE Pierre, « L'adhésion des lycéennes de terminale C au modèle de l'excellence scolaire », in : *Sociétés contemporaines*, 16 | Décembre 1993, 7-26.
- MERLE Pierre, « L'école française, démocratique ou élitiste ? », in : *La vie des idées*, 2015, en ligne : <http://www.laviedesidees.fr/L-ecole-francaise-democratique-ou-elitiste.html>
- MERLE Pierre, « Les faux-semblants des filières d'excellence », in : *La vie des idées*, 2017, en ligne : <http://www.laviedesidees.fr/Les-faux-semblants-des-filieres-d-excellence.html>
- MEUNIER Olivier, « Le commun et l'excellence à l'école aux États-Unis et en entre justice et efficacité ? Europe : vers un compromis », in : *Carrefours de l'éducation*, 25 | 2008/1, 195-209.
- MONJARDET Dominique, « Carrière des dirigeants et contrôle de l'entreprise », in : *Sociologie du travail*, 13 | 2, 1972, 131-144.
- MONLA Myriam, « Perspectives et impasses de l'excellence », in : *Gérer et comprendre*, 114 | décembre 2013, 37-47.
- MONTAGUTELLI Malie, « L'École américaine entre excellence et égalité des chances », *Le Télémaque*, 20 | 2001/2, 23-37.
- PAILLAT Sylvie, « De l'élitisme méritocratique à l'élitisme médiocratique : Une élite peut en cacher une autre », in : *Le Philosophoire*, 46 | automne 2016, 17-36.
- PAPIN Bruno, « Capital corporel et accès à l'excellence en gymnastique artistique et sportive », in : *Journal des anthropologues*, 112-113 | 2008.
- PÉLISSÉ Jérôme, « Une EXpérience de participation à l'élaboration d'un LabEX : quelques éléments d'analyse réflexive », in : *Mouvements*, 71 | septembre 2012, 40-53.
- PINÇON Michel & PINÇON-CHARLOT Monique, « Le nom de la lignée comme garantie de l'excellence sociale », in : *Ethnologie française*, 20|1, 1990, 91-97.
- PINTO Louis, « Excellence, d'excellence », in : *Savoir/Agir*, 9 | septembre 2009, 89-92.
- QUÉVAL Isabelle, « Le dépassement de soi, figure du sport contemporain », in : *Le Débat*, 114 | 2001, 103-124, p. 105.
- QUÉVAL Isabelle, « Axes de réflexion pour une lecture philosophique du dépassement de soi dans le sport de haut niveau », in : *Movement & Sports Sciences*, 52 | 2004, 45-82.
- RICHARD Véronique & HALLIWELL Wayne, « Vers une explication interactionniste du développement de l'excellence sportive », in : *STAPS*, 104 | 2014, 23-38.
- SAINT-MARTIN (de) Monique, « Méritocratie ou cooptation ? La formation des élites en France », in : *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 39 | septembre 2005, 57-66.

- TAUVERON Matthias, « Excellence. Une analyse logométrique », in : *Mots. Les langages du politique*, 102 | juillet 2013, 121-138.
- VAN ZANTEN Agnès, « La fabrication familiale et scolaire des élites et les voies de mobilité ascendante en France », in : *L'année sociologique*, 66 | 2016, 81-114.
- VAN ZANTEN Agnès, « Introduction. La formation des élites : pour une approche généraliste, compréhensive et comparative », in : *L'année sociologique*, 66 | 2016, 73-80.
- VERGER Annie, « L'artiste saisi par l'École. Classements scolaires et « vocation » artistique », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, 42|1982, 19-32.
- WOLIN Richard & KAIL Michel, « Le moment maoïste parfait de Sartre », in : *L'Homme et la société*, 187-188 | octobre 2013, 253-290.

Les Grandes Écoles, les Classes préparatoires,

l'Agrégation : Exceptions françaises

Thèses

- CASTETS-FONTAINE Benjamin, *La randonnée vertueuse d'élèves de Grandes écoles issus de milieux populaires*, Thèse présentée pour l'obtention du titre de docteur en sociologie, sous la direction de Charles-Henry Cuin, Université de Bordeaux 2, 2008.

Ouvrages

- CASTETS-FONTAINE Benjamin, *Le cercle vertueux de la réussite scolaire. Le cas des élèves de Grandes Écoles issus de « milieux populaires »*, Louvain-la-Neuve : EME Éditions, 2005, 258p.
- CHERVEL André, *Histoire de l'agrégation. Contribution à l'histoire de la culture scolaire*, Paris : INRP, 1993, 289p.
- DARMON Murielle, *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante*, Paris : La Découverte, 2015 [2013], 325p.
- DUFAY François & DUFORT Pierre-Bertrand, *Les Normaliens. De Charles Péguy à Bernard-Henri Lévy. Un siècle d'histoire*, La Flèche : Jean-Claude Lattès, 1993, 356p.
- DUPUY Paul, *Le centenaire de l'école normale (1795-1895)*, Paris : Hachette, 1895 ; *Edition du Bicentenaire*, Paris : Editions Rue d'Ulm, 1994, Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsulm/1538>>. ISBN : 9782821829688.
- FERRAND Michèle, IMBERT Françoise & MARRY Catherine, *L'excellence scolaire : une affaire de famille. Le cas des normaliennes et des normaliens scientifiques*, Paris : L'Harmattan, 1999, 210p.
- FRAISSE Luc, LOCHMANN Blanche & LUGLIA Rémi, *L'agrégation. Une tradition d'avenir*, Paris : Kimé, 2016, 216p.
- GUMBEL Peter, *Elite Academy. Enquête sur la France malade de ses grandes écoles*, Clamecy : Denoël, 2013, 171p.
- JEANNIN Pierre, *Deux siècles à Normale Sup'. Petite histoire d'une grande école*, Paris : Larousse, 1994, 288p.

- LE BOT Florent, ALBE Virginie, BODÉ Gérard, BRUCY Guy & CHATEL Élisabeth (Dir.), *L'ENS Cachan. Le siècle d'une grande école pour les sciences, les techniques, la société*, Rennes : PUR, 2013, 422p.
- LESPAIGNOL André & LEPRINCE Matthieu, *Les mutations de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bretagne (1945-2015). Déploiement territorial, diversification et essais de structuration*, PUR : Rennes, 2016, 482p.
- LUC Jean-Noël & BARBÉ Alain, *Des Normaliens. Histoire de l'École normale supérieure de Saint-Cloud*, Paris : Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1982, 383p.
- MASSON Nicole, *L'École normale supérieure. Les chemins de la liberté*, Paris : Gallimard, 1994, 96p.
- MECHOULAN Éric & MOURIER Pierre-François, *Normale Sup'. Des Élités pour quoi faire ?*, Marseille : L'Aube, 1994, 231p.
- PEYREFITTE Alain, *Rue d'Ulm. Chroniques de la vie normalienne*, Paris : Fayard, 1994, 660p.
- SHAMUS Khan (Trad. AUDOLLENT Damien-Guillaume & Marie-Blanche), *La nouvelle école des élites*, Marseille : Agone, 2015 [2011], 405p.
- SIRINELLI Jean-François, *Génération intellectuelle. Khâgneux et Normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris : Fayard, 1988, 721p.
- SIRINELLI Jean-François, *École normale supérieure. Le livre du bicentenaire*, Paris : PUF, 1994, 480p.
- SULEIMAN Ezra, *Les élites en France. Grands corps et grandes Écoles*, Paris : Seuil, 1978, 283p.
- VERNEUIL Yves, *Les Agrégés. Histoire d'une exception française*, Paris : Belin, 2005, 367p.
- VIALLANEIX Paul & ELMOZNINO Rosette (Dir.), *L'apprentissage du savoir vivant. Bicentenaire de la fondation de l'École normale supérieure*, Paris : PUF, 1995, 283p.

Chapitres d'ouvrages

- BATAILLE Pierre, « Scientifiques de mère en fille ? Mixité, héritages sexués et pratiques éducatives familiales : Le cas des normaliens et normaliennes de Saint-Cloud, Fontenay-aux-Roses et Lyon (1984-1987) », in : GOASTELLEC Gaëlle, FASSA Farinaz,

BENNINGHOFF Martin, & LERESCHE Jean-Philippe (Dir.), *Inégalités sociales et enseignement supérieur*, Bruxelles : De Boeck, 2012, 131-150.

- BATAILLE Pierre, « Quand le genre rattrape l'excellence. Une comparaison des parcours de formation et d'insertion des normaliens et normaliennes (1981-1987) », in : BUISSON-FENET Hélène (Dir.), *École des Filles, école des femmes*, Bruxelles : De Boeck, 2017, 73-88.
- CHARLE Christophe, « Les normaliens et le socialisme (1867-1914) », in : REBÉRIOUX Madeleine & CANDAR Gilles, *Jaurès et les intellectuels*, Paris : Les Éditions de l'Atelier, 1994, 133-168.
- VERNEUIL Yves, « Agrégation, ségrégation, désagrégation : La situation des agrégés dans les années 1960 », in : BANTIGNY Ludivine, BENAIN Aline & LE ROUX Muriel (Dir.), *La khâgne et le métier d'historien*, Paris : Perrin, 2004, 169-178.

Articles de revues scientifiques

- ALBOUY Valérie & WANECQ Thomas, « Les inégalités sociales d'accès aux Grandes Écoles », in : *Économie et statistique*, 1 | 2003, 27-52.
- BATAILLE Pierre, « Les paradoxes de la mixité. Les conséquences de l'introduction de la mixité aux concours d'entrée des Écoles normales supérieures de Saint-Cloud, Fontenay-aux-Roses et Lyon », *Sociétés contemporaines*, 83 | juillet-septembre 2011, 5-32.
- BATAILLE Pierre, « Mythe et réalités sociales du « dévoiement » des normaliens. L'exemple des Écoles normales supérieures de Fontenay-aux-Roses, Saint-Cloud et Lyon (1981-1987), in : *Formation emploi*, 121 | janvier-mars 2013, 107-121.
- BATAILLE Pierre, « Intégrer une École normale supérieure... et après ? », in : *Formation emploi*, 129 | janvier-mars 2015, 65-86.
- BATAILLE Pierre, « Des carrières ratées ? Sociogenèses et appropriations d'une bifurcation : Le cas des anciens élèves des Écoles normales supérieures enseignant dans le secondaire », in : *Biens symboliques. Revue de sciences sociales sur les arts, la culture et les idées*, 1 | mai 2017, 2-50.
- BATAILLE Pierre, « Se dire normalien(ne)s. Les identités au travail des ancien(ne)s élèves des ENS », in : *Sociologies*, [En ligne], Dossiers, Identité au travail, identités professionnelles, novembre 2018.

- BATAILLE Pierre, « Les réseaux, c'était pas Normale Sup' ! Les modalités d'activation des ressources relationnelles normaliennes en milieu professionnel », in : *Zilsel*, 6 | 2019, 116-147.
- BELHOSTE Bruno, « Le bicentenaire de l'École normale supérieure. Entre histoire et mémoire », in : *Histoire de l'éducation*, 69 | janvier 1996, 81-86.
- BLANCHARD Marianne, ORANGE Sophie & PIERREL Arnaud, « La noblesse scientifique. Jugements scolaires et naturalisation des aspirations en classes préparatoires aux grandes écoles », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, 220 | 2017, 68-85.
- BLOCH Marc & FEBVRE Lucien, « Le problème de l'agrégation », in : *Annales d'histoire économique et sociale*, 44 | mars 1937, 113-129.
- BOST Jean-Pierre & VOISIN Jean-Louis, « Du choix de la question au programme de l'agrégation », in : *Pallas*, Hors-série 1997, 7-10.
- BOURDIEU Pierre, « Variations et invariants. Eléments pour une histoire structurale du champ des grandes Écoles », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, 70 | novembre 1987, 3-30.
- BOURDIEU Pierre & DE SAINT-MARTIN Monique, « Agrégation et ségrégation. Le champ des grandes écoles et le champ du pouvoir », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, 69 | septembre 1987, 2-50.
- BOURLET Michaël, « Des normaliens dans les services de renseignement du ministère de la guerre (1914-1918), in : *Revue historique des armées*, 247 | juin 2007, 31-41.
- BOUTHILLON Fabrice, « Nocivité de l'agrégation », in : *Commentaire*, 137 | printemps 2012, 169-178.
- BOUTHILLON Fabrice, « Nocivité de l'École normale », in : *Commentaire*, 154 | printemps 2016, 337-347.
- BRET Dominique, « Les doctorants contractuels normaliens face à leur thèse. Le poids des socialisations familiale et scolaire », in : *Socio-logos*, 10 | 2015.
- CHABOT Georges, « La genèse de l'agrégation de géographie », in : *Annales de Géographie*, 85/469 | 1976, 333-340.
- CHANET Jean-François, « Les Écoles normales supérieures pendant la deuxième guerre mondiale », in : *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 68 | octobre-décembre 2000, 119-120.
- CHARLE Christophe, « Le pantoufflage en France (vers 1880-vers 1980) », in : *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 42/5 | septembre-octobre 1987, 1115-1137.

- CHARLE Christophe. « Le bicentenaire de l'École normale supérieure », in : *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 46 | avril-juin 1995, 194-196.
- DARMON Muriel, « Sélectionner, élire, prédire : le recrutement des classes préparatoires », in : *Sociétés contemporaines*, 86/2 | 2012, 5-29.
- DARMON Muriel, « Des jeunesses singulières. Sociologie de l'ascétisme juvénile », in : *Agora débats jeunesses*, 56 | 2010, 49-62.
- DE ROMILLY Jacqueline, « L'École normale supérieure », in : *Revue de l'Art*, 93 | 1991, 31-32.
- DRAELANTS Hugues & DARCHY-KOECHLIN Brigitte, « Afficher ses titres de noblesse scolaire ? Stratégies de présentation de soi des élèves nationaux et internationaux des grandes écoles françaises », in : *Notes & documents. Paris, Observatoire sociologique du changement*, 5 | décembre 2009, 1-32.
- FALCON Julie & BATAILLE Pierre, « Equalization or reproduction ? Long-term trends in the intergenerational transmission of advantages in higher education in France », in : *European sociological review*, [En ligne], mai 2018.
- FERRAND Michèle, IMBERT Françoise & MARRY Catherine, « Femmes et sciences une équation improbable ? L'exemple des normaliennes scientifiques et des polytechniciennes », in : *Formation Emploi*, 55 | juillet-septembre 1996, 3-18.
- GUIBERT-SLEDZIEWSKI, Élisabeth, « Réforme de Normale Sup. : Ras les profs ? », in : *Raison présente*, 77 | 1^{er} trimestre 1986, 103-107.
- HUSSON Édouard, « Pour des pôles d'excellence de classe internationale », in : *L'Expansion Management Review*, 147 | décembre 2012, 61-61.
- KARADY Victor, « Normaliens et autres enseignants à la Belle Epoque. Note sur l'origine sociale et la réussite dans une profession intellectuelle », in : *Revue française de sociologie*, 13 | janvier-mars 1972, 35-58.
- KROP Jérôme, *La méritocratie républicaine. Élitisme et scolarisation de masse sous la III^e République*, Rennes : PUR, 2014, 174p.
- LANGLOIS Charles-Victor, « Avertissements aux candidats à l'agrégation d'histoire (1901) », in : *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 65 | janvier-mars 2000, 125-136.
- LE CŒUR Marc, « Un « Port-Royal laïque » : L'École normale supérieure d'institutrices à Fontenay-aux-Roses », in : *Livraisons d'histoire de l'architecture*, 13 | 1^{er} semestre 2007, 65-76.

- LECLANT Jean, « L'École normale supérieure et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : passé, présent et futur », in : *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 138/4 | novembre-décembre 1994, 925-941.
- LUC Jean-Noël, « La formation des professeurs de maîtres d'école en France avant 1914. L'École normale supérieure de Saint-Cloud », in : *Revue française de pédagogie*, 51 | avril-mai 1980, 50-57.
- MARIOT Nicolas, « Pourquoi les normaliens sont-ils morts en masse en 1914-1918 ? Une explication structurale », in : *Pôle Sud*, 36 | mai 2012, 9-30.
- NORDMANN Jean-Thomas, « Fécondité de l'école normale et des classes préparatoires », in : *Commentaire*, 154 | 2016, 348-356.
- QUIDU Matthieu & DELALANDRE Matthieu, « Être Normaliens et pratiquants de Mixed Martial Arts », in : *SociologieS*, mars 2018.
- SIRINELLI Jean-François, « Les Normaliens de la rue d'Ulm après 1945 : une génération communiste ? », in : *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 33 | octobre-décembre 1986, 569-588.
- SIBIEUDE Thierry, « Une grande école. Pourquoi pas eux ? », in : *Le journal de l'école de Paris du management*, 73 | 2008, 29-35.
- SMITH Robert Junior, « L'atmosphère politique à l'École normale supérieure à la fin du XIX^e siècle », in : *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 20 | avril-juin 1973, 248-268.
- VERNEUIL Yves, « Valeurs et combats de la Société des agrégés depuis 1914 », in : *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 77 | janvier 2003, 69-84.
- VERNEUIL Yves, « La Société des agrégées, entre féminisme et esprit de catégorie (1920-1948) », in : *Histoire de l'éducation*, 115-116 | septembre 2007, 195-224.
- VERSCHUEREN Pierre, « La science comme vocation ? Les élèves scientifiques de l'École normale supérieure et l'espace de leurs carrières (1944-1962) », in : *Histoire de l'éducation*, 144 | 2015, 79-103.

Autres articles

- BAUDELLOT Christian, RAUX Hélène, RITZ Olivier & VINH Josiane, « Département de sciences sociales de l'ENS Ulm », in : *Supplément historique du Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'ENS*, 2005.

- LELIÈVRE Claude, « L'agrégation dans la tourmente de la mastérisation », in : Mediapart, 11 décembre 2009, <https://blogs.mediapart.fr/claude-lelievre/blog/111209/lagregation-dans-la-tourmente-de-la-masterisation>.
- NUSIMOVICI Michel, « Les Écoles de l'An III », in : *Le Ruban Bleu. Bulletin de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite – Section Ille-et-Vilaine*, 29 | décembre 2010, 24-30.
- JACQUE Philippe, « Polémique autour du concours de l'agrégation », in : Journal Le Monde, 24 novembre 2009, https://www.lemonde.fr/societe/article/2009/11/24/polemique-autour-du-concours-de-l-agregation_1271306_3224.html

Bibliographie spécifique à l'Éducation physique et sportive **et aux Sciences et techniques des activités physiques et** **sportives**

Thèses et mémoires

- ABONNEN Denis, *De l'amicale de l'ENEP à l'AEPS (1936-1982) Engagement associatif et formation professionnelle continue des enseignants d'EPS*, Thèse présentée pour le doctorat d'histoire, Université Aix-Marseille 1, 2010.
- BARON Romain, *Place et rôle de la créativité dans les pédagogies utilisées en formation initiale des enseignants d'EPS. L'exemple de la préparation à l'écrit 2 du concours de l'agrégation externe d'EPS à l'ENS de Rennes*, mémoire de master 2, sous la direction de Jérôme Visioli et Yvon Léziart, Université de Rennes 2, 2015.
- LAFFAGE-COSNIER Sébastien, *L'élève accompli. Les innovations scolaires menées à Vanves par le Dr Max Fourestier (1950-1973)*, Thèse pour l'obtention du titre de docteur en STAPS, Université de Franche-Comté, 2013.
- LEVET-LABRY Éric, *Les écoles normales supérieures d'éducation physique et sportive et l'Institut national des sports : étude comparée des établissements, du régime de Vichy à la création de l'INSEP (1977)*, Thèse présentée pour le doctorat d'histoire, Université de Paris Est : Marne-la-Vallée, 2007.
- MICHON Bernard, *L'espace des STAPS. Recours au corps et effets de corps*, thèse présentée pour l'obtention du doctorat ès Lettres et Sciences humaines (mention sociologie), Université de Strasbourg II, 1993.
- MIERZEJEWSKI Stéphan, *Le corps académisé, Genèse des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (1968-1982)*, Thèse présentée pour l'obtention du doctorat, Université Paris X – Nanterre, 2005.
- LÉZIART Yvon, *Création et diffusion du modèle sportif dans les différentes classes sociales en France (1887-1914)*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Paris-Descartes, 1984.
- SCHMITT Anne, « Sport, genre et nautisme : Etude comparative franco américaine sur les rapports sociaux de sexe dans les sports nautiques en Bretagne et en Californie », Thèse

pour l'obtention du titre de docteur en STAPS, Gaëlle Sempé & Matthew Atencio (Dir.),
Université de Rennes 2, 2020.

Ouvrages

- ATTALI Michaël, *Le syndicalisme des enseignants d'éducation physique (1945-1981)*, Paris : L'Harmattan, 2005, 345p.
- ATTALI Michaël & SAINT-MARTIN Jean, *L'éducation physique de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation*, Paris : Armand Colin, 2015 [1^{ère} édition 2004], 288p.
- COLLINET Cécile, *Education physique et sciences*, Paris : PUF, 2001, 283p.
- COLLINET Cécile, *La recherche en STAPS. Les tensions essentielles*, Paris : PUF, 2003, 292p.
- CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques & VIGARELLO Georges, *Histoire du corps*, Paris : Seuil, 2006, 3 tomes, 1537p.
- CLÉMENT Jean-Paul & HERR Michel, *L'identité de l'éducation physique scolaire au XX^e siècle. Entre l'école et le sport*, Clermont-Ferrand : AFRAPS, 1993, 388p.
- DAVIDS Keith, BUTTON Chris & BENNETT Simon, *Dynamics of skill acquisition : A constraints-led approach*, Champaign IL : Human Kinetics, 2008, 251p.
- DELIGNIÈRES Didier, *Compétences et complexité. Un itinéraire théorique en Education physique*, Paris : Éditions EPS, 2009.
- DURET Pascal, *L'héroïsme sportif*, Paris : PUF, 1993, 154p.
- HÉBERT Georges, *L'éducation physique virile et morale par la méthode naturelle*, Tome I, Paris : Vuibert, 1936.
- HÉBRARD Alain, *L'éducation physique et sportive. Réflexions et perspectives*, Paris : Revue STAPS & Revue EPS, 1986, 272p.
- JARNET Loïc, *Figures de la rationalité dans les STAPS*, Paris : L'Harmattan, 2012, 224p.
- LE BOULCH Jean, *Vers une science du mouvement humain. Introduction à la psychocinétique*, Éditions ESF, 1971.
- MARSAULT Christelle, *Sociohistoire de l'éducation physique et sportive*, Paris : PUF, 2009, 272p.
- MARTIN Jean-Luc, *Histoire de l'éducation physique sous la V^e République : La terre promise (depuis 1981)*, Paris : Broché, 2004, 217p.

- NÉAUMET Philippe, *L'éducation physique et ses enseignants au XXe siècle*, Paris : Éditions Amphora, 1992, p.31.
- PARLEBAS Pierre, *Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice*, Paris : INSEP, 1981.
- POCIELLO Christian, *Sports et société. Approche socioculturelle des pratiques*, Paris : Vigot, 1998, 382p.
- QUIDU Matthieu, *Les sciences du corps en mouvement. Innovations et traditions théoriques en STAPS*, Paris : L'Harmattan, 2012, 402p.
- YONNET Paul, *Jeux, modes et masses*, Paris : Gallimard, 1985, 380p.

Chapitres d'ouvrages

- AMADE-ESCOT Chantal, « Profils de professionnalité recherchés et conceptions de la compétence dans les épreuves professionnelles des différents CAPEPS (1947-1989) », in : CLEMENT, Jean-Paul & HERR, Michel, *L'identité de l'éducation physique scolaire au XXe siècle*, Clermont-Ferrand : AFRAPS, octobre 1993, 365-375.
- ARNAUD Pierre, « Les deux voies d'intégration du sport dans l'institution scolaire », in : ARNAUD Pierre & TERRET Thierry, *Éducation et politiques sportives XIXe-XXe siècles*, Actes des 117ème et 118ème Congrès Nationaux des Sociétés Historiques et Scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 ; Pau, 1993), Editions du CTHS, 1995, 11-39.
- BAILLETTE Frédéric, « Les agrégés au pays des merveilles. Imaginaires et croyances en Magic Didactic », in : BAILLETTE Frédéric et BROHM Jean-Marie, *Traité critique d'Éducation Physique et Sportive*, Montpellier : Éditions Quel Corps ?, 1994, 129-137.
- BIACHE Marie-Joseph, « Rationaliser la pédagogie », in : BUI-XUAN Gilles (Dir.) *Méthodologie et didactique de l'EPS*, Clermont-Ferrand : AFRAPS, 1989.
- CARITEY Benoît, « Le quotidien de la professionnalisation », in : ATTALI Michaël (Dir.), *L'univers professionnel des enseignants d'éducation physique de 1940 à nos jours*, Paris : Vuibert, 2000, 148-178.
- CHANTELAT Pascal & TÉTART Philippe, « La première sportivisation. Croissance, renouvellements et clivages sociaux (1958-1975) », in : TÉTART Philippe, *Histoire du sport en France. Le temps des masses (1945 à nos jours)*, Paris : Vuibert, 2007.

- COLLINET Cécile, « Les formes de la controverse dans une revue de sciences du sport », in : COLLINET Cécile & TERRAL Philippe, *Sport et controverses*, Paris : Éditions des archives contemporaines, 2013, 285-303.
- COLLINET Cécile & PAYRÉ Sandrine, « Les sciences en STAPS : Questions vives », in : COLLINET Cécile, *La recherche en STAPS*, Paris : PUF, 2003, 9-47.
- DEFRANCE Jacques, « Les sciences sociales sur le territoire des STAPS ou l'invasion des profanateurs de sépultures », in : *Sciences des activités physiques et sportives*, Édition AFRAPS et LARESHAPS, 1994, 78-85.
- DELIGNIÈRES Didier & GARSULT Christine, « Pertinence scientifique et légitimité idéologique. Le recourt aux modèles psychologiques en EPS », in : COLLINET Cécile, *Education physique et sciences*, Paris : PUF, 2001, 25-42.
- DORVILLÉ Christian, « Les concours de recrutement comme révélateurs de l'identité de l'éducation physique », in : CLEMENT, Jean-Paul & HERR, Michel, *L'identité de l'éducation physique scolaire au XXe siècle*, Clermont-Ferrand : AFRAPS, octobre 1993, 311-323.
- FUCHS Julien, MICHOT Thierry, PHILIPPE Tanguy & RENAUD Jean-Nicolas, « La formation universitaire aux métiers du sport et de l'éducation physique en Bretagne : Acteurs et territoires (1960-2015) », in : LESPAGNOL André & LEPRINCE Matthieu, *Les mutations de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bretagne (1945-2015) Déploiement territorial, diversification et essais de structuration*, Rennes : PUR, 2016, 227-242.
- GLEYSE Jacques, « De l'Education physique et sportive aux sciences de la vie et aux neurosciences. L'autonomisation des STAPS », in : COLLINET Cécile, *Education physique et sciences*, Paris : PUF, 2001, 149-171.
- HUGEDET Willy & HUGEDET Florian, « De l'usage des sources orales : étude historiographique des thèses soutenues en histoire de l'éducation physique (1980-2018) », in : FERRÉOL Gilles, *Le témoignage et son statut*, septembre 2018, 21-29.
- LE POGAM Yves, « Épistémologie de la multiréférentialité des STAPS », in : *Quelles sciences pour le sport ?* (Textes réunis et présentés par Gilles KLEIN), Toulouse : AFRAPS / LARAPS, 1998, 27-36.
- LEVET-LABRY Éric, « L'institut national des sports de 1945 à 1976 », in : SIMONET Pierre & VÉRAY Laurent (Dir.), *L'empreinte de Joinville. 150 ans de sport (1852-2002)*, INSEP publications, 2003, 107-119.

- LEVET-LABRY Éric & ATTALI Michaël, « Les fondements historiques de la recherche en STAPS », in : COLLINET Cécile, *La recherche en STAPS*, Paris : PUF, 2003, 49-81.
- LÉZIART Yvon, « Les STAPS et les sciences d'appui. Dépendance ou autonomie ? », in : f Matthieu, *Les sciences du corps en mouvement. Innovations et traditions théoriques en STAPS*, Paris : L'Harmattan, 2012, 398-400.
- LIOTARD Philippe, « Une « histoire des acteurs sportifs », mais quelle histoire ? », in : DELAPLACE Jean-Michel (Dir.), *L'Histoire du sport, l'histoire des sportifs. Le Sportif, l'entraîneur, le dirigeant (XIXe et XXe siècles)*, Paris : L'Harmattan, 1999, 401-411, p. 401.
- LIOTARD Philippe, « Le hibou et l'alouette. Approches plurielles et enjeux de recherche », in : COLLINET Cécile, *Education physique et sciences*, Paris : PUF, 2001, 191-217.
- LIOTARD Philippe & TERRET Thierry, « Féminités et masculinités sportives », in : LIOTARD Philippe, & TERRET Thierry, *Sport et genre. Excellence féminine et masculinité hégémonique*, Vol.2, Paris : L'Harmattan, 2005, 304p.
- MIDOL Nancy, « Les STAPS et leur identité scientifique : la guerre du dur contre le mou », in : *Quelles sciences pour le sport ?* (Textes réunis et présentés par Gilles KLEIN), Toulouse : AFRAPS / LARAPS, 1998, 21-26.
- TERRAL Philippe, « La construction des laboratoires en STAPS : entre spécificités héritées du passé et conformité à l'organisation de la recherche des sections universitaires françaises », in : COLLINET Cécile, *La recherche en STAPS*, Paris : PUF, 2003, 153-188.

Conférences, séminaires :

- DEFRANCE Jacques, « Générations entrantes, générations sortantes. L'institution d'un seuil d'entrée dans les STAPS. La 74^e section du CNU », Conférence, UFR STAPS de Dijon, février 2014.

Numéros spéciaux de revues :

- MONGIN Olivier & VIGARELLO Georges (Dir.), *Le nouvel âge du sport*, Numéro spécial de la revue : *Esprit*, 4 | avril 1987.

Articles de revues scientifiques

- A3EPS, « Des normaliens qui deviennent enseignants ou chercheurs... C'est grave docteur ? », in : *Movement & Sport sciences*, 80 | 2013, 61-64.
- ANDREWS David L., « Kinesiology's inconvenient truth and the physical cultural studies imperative », in : *Quest*, 60 | 2008, 45-62.
- ANDRIEU Bernard, « Prendre le parti de la chair », in : *Chimères*, 65/3 | juillet 2007, 91-100.
- ARNAUD Pierre, « Contribution à une histoire des disciplines d'enseignement. La mise en forme scolaire de l'éducation physique », in : *Revue française de pédagogie*, 89 | octobre-novembre-décembre, 1989, 29-34.
- ARNAUD Pierre & SAINT-MARTIN Jean, « Ministres et ministères de tutelle de l'éducation physique (XIXe-XXe siècles) », in : *Revue Spirales*, 13-14 | 1998, 79-102.
- ATTALI Michaël, « L'EPS à l'Éducation Nationale », in : *Les Carrefours de l'éducation*, 13 | 2002, 94-108.
- ATTALI Michaël, GUEDJ-CHAUDARD Muriel, SAINT-MARTIN Jean & SAVATON Pierre, « Les légitimités disciplinaires des années 1960 : une approche transversale des sciences naturelles, des sciences physiques et de l'Éducation physique et sportive », in : *Les dossiers des sciences de l'éducation*, 30 | 2013, 169-185.
- BAKER Joseph & HORTON Sean, « A review of primary and secondary influences on sport expertise », in : *High Ability Studies*, 15/2 | 2004, 211-228.
- BESNIER Jean-Michel, « Le sport, une perspective transhumaniste ? », in : *Cliniques méditerranéennes*, 101 | 2020, 111-126.
- BOUTHIER Daniel, « Editorial », in : *Movement & Sport Sciences*, 61 | 2007, 7-8.
- BROHM Jean-Marie, « Former des âmes en forgeant des corps », in : *Partisans*, 15 | avril-mai 1964.
- BRUANT Gérard & RAUCH André, « STAPS et la recherche au pluriel », in : *STAPS*, 10 | décembre 1984, 1-7.
- CHIFFLET Pierre, « La situation de la recherche dans les UEREPS en 1983 », in : *STAPS*, 9 | 1984, 5-9.
- COLLINS Dave & MACNAMARA Aine, « Comments on Expert performance in sport and the dynamics of talent development », in : *Sports Medicine*, 41/7 | 2011, 609-610.

- COLLINET Cécile, « Une analyse sociologique des savoirs scientifiques comme ressources possibles de l'action d'enseignants d'EPS et d'entraîneurs, in : *STAPS*, 71 | 2006, 115-133.
- COLLINET Cécile, « Cognition, sociologie et recherche en STAPS », in : *Science et motricité*, 61 | 2007, 39-55.
- COLLINET Cécile & PAYRÉ Sandrine, « La communauté des enseignants-chercheurs en STAPS entre spécificité et perméabilité », in : *Travaux de recherches de l'Université de MLV*, 2004, 165-193.
- COLLINET Cécile & TERRAL Philippe, « La recherche universitaire en EPS depuis 1945 : entre pluralité scientifique et utilité professionnelle », in : *Carrefours de l'éducation*, 30 | 2010, 169-186.
- COLLINET Cécile, TERRAL Philippe & TRABAL Patrick, « La revue STAPS et l'interdisciplinarité : une étude socio-informatique », in : *STAPS*, 96-97 | 2012, 29-47.
- COMBAZ Gilles & HOIBIAN Olivier, « La relance des politiques de préservation de la santé en France et leurs impacts sur l'EP scolaire depuis 1980 », in : *Movement & Sport sciences*, 88 | 2015, 53-63.
- DEFRANCE Jacques, « La naissance de l'éducation physique : Entre médecine et enseignement », in : *Sociétés et Représentations*, 7 | 1998, 449-463.
- DELIGNIÈRES Didier, « Des normaliens pour quoi faire ? », in : *Movement & Sport sciences*, 77 | 2012, 1-3.
- DURING Bertrand, « L'éducation physique, une discipline en progrès ? », in : *Carrefours de l'éducation*, 20 | 2005, 61-87.
- EL BOUJJOUI Taïeb & DEFRANCE Jacques, « De l'éducation physique à l'Université », in : *Sciences & Motricité*, 54 | 2005, 91-113.
- ÉRARD Carine & LOUVEAU Catherine, « Entre transgression et reproduction des normes de genre. Les effets paradoxaux du goût du sport sur l'orientation scolaire et professionnelle des normaliennes en sciences du sport et éducation physique », in : *Sciences sociales et sport*, 9 | juin 2016, 83-113.
- FOUQUET Gérard & PETER Jean-Michel, « Création de l'ENEP à Paris en 1933 et formation des enseignants d'éducation physique sous la III^e République », in : *STAPS*, 95 | 2012, 75-90.
- GLEYSE Jacques, « Corps, sciences et culture. Essai d'épistémologie des STAPS EPS », in : *Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, 1 / 2 | 1991.

- GLEYSE Jacques, « Mystique de droite et mystique de gauche en pédagogie sportive sous la III^e République en France », in : *Stadion*, 27 | janvier 2001, 125-137.
- GLEYSE Jacques, « Taire la chose et dire les mots. Ou les avatars de l'innovation pédagogique en Education physique au XX^e siècle en France, in : *Tréma*, 22 | 2003, 65-85.
- HAISSAT Sébastien & TRAVAILLOT Yves, « Corps sportifs : corps à la mode au féminin depuis les années soixante ? », in : *Corps*, 2 | 2007, 19-24.
- JACOB Christophe, ZOUHAL Hassane, PRIOUX Jacques, DELAMARCHE Arlette, BENTUÉ-FERRER Daniel & DELAMARCHE Paul, « Effect of the intensity of training on catecholamine responses to supramaximal exercise in endurance-trained men », in : *European journal of applied physiology*, 91 | 2004, 35-40.
- JARNET Loïc, « La production universitaire du corps sportif », in : *Cahiers internationaux de sociologie*, 115 | 2003, 229-254.
- JARNET Loïc, « Théories et actions d'Alain Hébrard. Un paradigme cognitiviste de l'éducation physique et sportive », in : *STAPS*, 67 | 2005, 41-57.
- JARNET Loïc, « Les STAPS peuvent-elles être une science propre ? », in : *Movement & Sport sciences*, 94 | 2016, 3-14.
- LEVET-LABRY Éric, « École nationale d'éducation physique et sportive et Collège national de moniteurs et d'athlètes de 1941 à 1942 : Complémentarités et concurrences », in : *STAPS*, 75 | 2007, 101-114.
- LÉZIART Yvon, « Les rapports théorie/pratique dans les conceptions de l'éducation physique : Permanence ou changement ? Etude de trois périodes significatives », in : *Revue Française de pédagogie*, 116 | juillet-août-septembre 1996, 51-64.
- LÉZIART Yvon, « L'émancipation par le sport », in : *La revue du projet*, 18 | 2012
- LIOTARD Philippe, « L'EP n'est pas jouer », in : *Corps et culture*, 2 | 1997, 2-17.
- MIERZEJEWSKI Stéphan, « Le corps académisé. Sur l'accès aux positions universitaires des premiers enseignants-chercheurs en STAPS issus de l'EPS », in : *Movement & Sport Sciences*, 55 | 2005, 79-99.
- PONTAIS Claire, « Point de vue. Les enjeux de l'EPS en tant que discipline scolaire », in : *Informations sociales*, 187 | 2015, 67-71.
- PRÉVOST Claude-Michel, « Sciences et techniques des APS : réflexions épistémologiques », in : *STAPS*, 17 | 1988, 7-16.

- SAINT-MARTIN Jean, « La création des Instituts régionaux d'éducation physique et le modèle du médecin gymnaste en France à la fin des années 1920 », in : *STAPS*, 71 | 2006, 7-22.
- SOULÉ Bastien & CHATAL Raphaël, « Evaluer la recherche dans une section universitaire interdisciplinaire : les effets de la conversion bibliométrique au sein des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives », in : *STAPS*, 122 | 2018, 9-30.
- TERRAL Philippe, « La question de la construction des savoirs au sein de la communauté éducation physique et sportive », in : *STAPS*, 62 | 2003, 75-88.
- TERRAL Philippe & COLLINET Cécile, « Les enseignants des UFR STAPS. Tensions et coordinations autour des savoirs », in : *Recherche et formation*, 50 | 2005, 91-106.
- TERRET Thierry & VIGARELLO Georges, « Sciences humaines et sciences exactes. Le déséquilibre de l'évaluation. L'exemple des Sciences et techniques des activités physiques et sportives », in : *Les mirages de l'excellence*, Revue Esprit, | juillet 2012, 26-29.
- TÉTART Philippe, « L'absolution médiatique d'une icône sportive ou notre impénitent besoin de héros. Lectures du coup de boule de Zidane », in : *Ethnologie française*, 168 | 2017, 729-742.
- THIBAUT Jacques, « Recherche historique et activités physiques et sportives », in : *STAPS*, 3 | 1981, 33-38.
- QUIDU Matthieu, « Approches pragmatique et dispositionnaliste du rapport aux savoirs scientifiques des enseignants d'Education physique, agrégés et normaliens », in : *Revue des sciences de l'éducation*, 38/1 | 2012, 161-186.
- VIGARELLO Georges, « Education physique et revendication scientifique », in : *Revue Esprit*, 446 | 1975, 739-754.
- VIVIER Christian, LOUDCHER Jean-François, VIEILLE-MARCHISET Gilles, « Histoire de l'histoire du sport et de l'éducation physique en France, dix ans après », in : *Sport History review*, 46/1 | mai 2015, 10-17.

Articles de revues professionnelles

- EISENBEIS Jean, GUYON Étienne & VIGARELLO Georges, « Compte rendu des journées de Marly », in : *Revue EPS*, 263 | janvier-février 1997, 57-62.
- GRAILLOT Philippe, « Section EPS à l'École normale supérieure de Cachan », in : *Revue EPS*, 298 | novembre-décembre 2002, p.36.

- GRATEREAU Raymond, « La recherche », in : *Revue EPS*, 66 | juillet 1963, p.1.
- GUYON Étienne, « EPS interroge : Etienne Guyon », in : *Revue EPS*, 249 | septembre-octobre 1994, 9-14.
- HÉBERT Georges, « Ce que nous pensons », in : *L'éducation physique*, 27 | juillet 1933.
- HÉBRARD, Alain, « Le questionnaire de vie d'Alain Hébrard », in : *Les cahiers EPS*, 36 | juin 2007.
- LARHANT Sylvette, QUEVREUX Mireille & SMONDACK Jean-Claude, « Section EPS à l'École normale supérieure : compte-rendu d'entretien avec Philippe Graillot », in : *Hyper*, 218 | octobre 2002, 1-2.
- LEBLANC Michel, « Questions à Michel Leblanc », in : *Revue EPS*, 291 | septembre-octobre 2001, 43-46.
- MARSENACH Jacqueline, « Yvonne Surrel : Une pensée toujours d'actualité », in : *Revue EPS*, 305 | janvier-février 2004, 71-72.
- MAZOT Jean-Paul, « Il y a 50 ans : l'INS », in : *Revue EPS*, 253 | mai-juin 1995, 22-24.
- MÉRAND Robert, « Le basket-ball. Jeu simple », in : *Revue EPS*, 50 | 1960, 51-56.
- MÉRAND Robert, « Interview à la revue EPS », in : *Revue EPS*, 186 | mars-avril 1984.
- PARAZOLS Pierre & VIVÈS Jean, « Le centre de documentation et de recherche. École normale supérieure d'éducation physique jeunes gens », in : *Revue EPS*, 66 | juillet 1963, 41-43.
- PARLEBAS Pierre, « L'Éducation physique en miettes », in : *Revue EPS*, 85-88 | 1967.
- PARLEBAS Pierre, « Coopération et opposition dans les sports et les jeux traditionnels », in : *Revue EPS*, 343 | 2010, 34-36.
- ROUYER Jacques, « 1981 : Miracle ou aboutissement mérité ? », in : *Repère - Centre EPS et société*, 2004.
- TISSIER Bernard, « De l'ENSEPS nouvelle à l'INSEP », in : *Revue EPS*, 316, novembre-décembre 2005, 70-73.
- SAVARY Alain, ministre de l'Éducation nationale, in : *Revue EPS*, 175 | mai-juin 1981.
- ULMANN Jacques, « Les rapports historiques de l'EP et du sport », in : *Revue EPS*, 238 | novembre-décembre 1992, 10-16.
- VIGARELLO Georges, « Une épistémologie... C'est-à-dire ? Réflexion sur les problèmes de la science en EPS », in : *Revue EPS*, supplément au n°151 | mai-juin 1978.

Bibliographie en rapport avec la formation des enseignants **du secondaire et de l'Université**

Ouvrages

- BAILLAUQUÈS Simone, *Jeunes enseignants et insertion professionnelle*, Bruxelles : De Boeck, 21-41.
- CHAPOULIE Jean-Michel, *Les professeurs de l'enseignement secondaire. Un métier de classes moyennes*, Paris : MSHP, 1987 408p ;
- COMPAGNON Béatrice & THEVENIN Anne, *Histoire des instituteurs et des professeurs (de 1880 à nos jours)*, Perrin : Terre d'histoire, 2001, 361p.
- GARÇON François, *Le dernier verrou. En finir avec le Conseil national des universités*, Clermont-Ferrand : Chaumeil, 2012, 206p.
- HUBERMAN Michaël, *La vie des enseignants : Evolution et bilan d'une profession*, Neuchâtel : Delaschaux et Niestlé, 1989.
- MUEL-DREYFUS Francine, *Le métier d'éducateur*, Paris : Minuit, 1983, 269p.
- ROMAINVILLE Marc, *La pratique enseignant en mutation à l'Université*, Bruxelles : De Boeck, 2006, 256p.

Chapitres d'ouvrage

- BAILLAUQUÈS Simone, « Ce que l'entrée dans la carrière révèle du rapport des enseignants à la formation », in : HÉTU Jean-Claude, LAVOIE Michèle & BAILLAUQUÈS Simone, *Jeunes enseignants et insertion professionnelle. Un processus de socialisation ? de professionnalisation ? de transformation ?*, Bruxelles : De Boeck, 1999, 237p.
- DEAUVIAU Jérôme, « L'acculturation des nouveaux enseignants aux savoirs professionnels », in : *Actes du Ve colloque international de Recherches et Formation*, Nantes, IUFM.
- GISPERT Hélène, GUEDJ Muriel & SAVATON Pierre, « Les disciplines scientifiques dans le second cycle du secondaire : hiérarchie et rapports de force », in : LEBEAUME Joël

& D'ENFERT Renaud, *Réformer les disciplines. Les savoirs scolaires à l'épreuve de la modernité (1945-1985)*, Rennes : PUR, 2015, 181-198.

- HABERMAN Martin, « The influence of competing cultures on teacher development », in : HOLLY Mary Louise & MC LOUGHLIN Caven S., *Perspectives on teachers professional development*, Philadelphia : The Falmer Press, 1989, 55-75.
- LATOUR Emmanuelle & LE FEUVRE Nicky, « Les carrières universitaires française à l'épreuve du genre, in : OLLAGNIER Edmée & SOLAR Claudie, *Parcours de femmes à l'Université. Perspectives nationales*, Paris : L'Harmattan, 159-184.

Numéraires spéciaux de revues

- BARRÈRE Anne & LEGRAND Guy, *La formation des enseignants. Des IUFM aux Masters*, Numéro spécial de la Revue : *Recherche & formation*, 60 | 2009, 170p.

Articles de revues scientifiques

- CHAPOULIE Jean-Michel, « La compétence pédagogique des professeurs comme enjeu de conflits. Actes de la recherche en sciences sociales », 30 | 1979, 65-85.
- CHERVEL André, « L'histoire des disciplines scolaires. Réflexions sur un domaine de recherche », in : *Histoire de l'éducation*, 38 | 1988, 59-119.
- CARBONNEAU Michel, « Modèles de formation et professionnalisation de l'enseignement : analyse critique de tendances nord-américaines », in : *Revue des sciences de l'éducation*, XIX/1, 1993, 33-57.
- COULON Alain, ENNAFAA Ridha & PAIVANDI Saeed, « Les allocataires moniteurs de l'enseignement supérieur », in : *Note d'information*, 3 | février 2010.
- FAVE-BONNET Marie-Françoise, « Le métier d'enseignant-chercheur : des missions contradictoires ? », in : *Recherche & Formation*, 15 | 1994, 11-34.
- FAVE-BONNET Marie-Françoise, « Conflits de missions et conflits de valeurs : la profession universitaire sous tension », in : *Connexions*, 78 | 2002, 31-45, p.41.
- GLOVER Judith, « La faible représentation des femmes dans les sciences : Les explications des féministes », in : *Les cahiers du Mage*, 1 | 1997, 61-72.
- HERMET Isabelle, LATERRASSE Colette & CAPDEVIELLE-MOUGNIBAS Valérie, « Rapport au savoir et importance des caractéristiques disciplinaires dans les choix d'études

des doctorants en histoire et en mathématiques », in : *L'orientation scolaire et professionnelle*, 30/4 | 2001.

- HOFSTETTER Rita, SCHNEUWLY Bernard & LUSSI BORER Valérie, « Une formation professionnelle universitaire pour tous les enseignants », in : *Recherche & Formation*, 60 | 2009, 25-38.
- HUBERMAN A. Michaël, « La formation et l'évaluation de l'enseignant universitaire », in : *Revue française de pédagogie*, 30 | 1975, 49-54.
- LANG Vincent, « Professionnalisation des enseignants, conception du métier, modèles de formation », in : *Recherche et formation*, 23 | 1996, 9-27.
- LOUVEL Séverine & VALETTE Annick, « Les carrières à l'Université. Une approche par les modes d'engagement dans la promotion », in : *Revue d'anthropologie des connaissances*, 8/3 | 2014, 523-546.
- PARMENTIER Francis, « De l'enseignement ou du thème de l'ennui », in : *Revue des sciences de l'éducation*, 5/3 | automne 1979, 469-471.
- PIGEYRE Frédérique & SABATIER Mareva, « Les carrières des femmes à l'Université : une synthèse de résultats de recherche dans trois disciplines », in : *Politique & management public*, 28/2 | 2011.
- PINTO Vanessa & ZUNIGO Xavier, « La condition des doctorants en sciences humaines et sociales », in : *Association Rhône-Alpes d'anthropologie*, 2006.
- ROUX-PEREZ Thérèse, « Les enseignants néo-titulaires à l'épreuve du métier : entre désenchantement et formes d'adaptation provisoires », in : *Les langues modernes*, 3 | 2006, 34-44.
- ROVEGNO Inez, « Learning in a field-base methods course », in : *Teaching and teacher education*, 8 | 1992, 69-82.
- VOUREC'H Ronan, « Les doctorants : Profils et conditions d'études », in : *OVE Infos*, 24 | juin 2010.

Bibliographie issue d'autres domaines scientifiques

Anthropologie

- LE BRETON David, *Anthropologie de la douleur*, Paris : Broché, 1995, 240p.
- LÉVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale*, Paris : Plon, 1958, p. 342.
- Claude, *Mythologiques*, Tome 1 : *Le cru et le cuit*, Paris : Plon, 1964, 402p.
- RAINEAU Clémentine, « Du rite de passage au souci de soi : vers une anthropologie de la jeunesse ? », in : *Siècles*, 24 | 2006, 25-37.
- VAN GENNEP Arnold, *Les rites de passage*, Paris : Éditions Picard, 1981 [1909], 288p.

Sociologie

- AVENEL Cyprien, « Les évolutions sociologiques de la famille », in : *Revue des politiques sociales et familiales*, 73 | 2003, 69-73.
- BERTAUX Daniel, « Individualisme et modernité », in : *Espace temps*, 37 | 1988, 15-21.
- BOUCHARD Gérard, « Pour une nouvelle sociologie des mythes sociaux », in : *Revue européenne des sciences sociales*, 51/1 | 2013, 95-120.
- BOUDON Raymond, *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris : Fayard, 1990, 230p.
- BOURDIEU Pierre & PASSERON Jean-Claude, *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris : Edition de Minuit, 1970, 280p.
- BOURDIEU Pierre, « Les rites comme actes d'institution », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, 43 | 1982, 58-63.
- BOURDIEU Pierre, *Homo Academicus*, Paris : Minuit, 1984, 304p.
- COURPASSON David, *L'action contrainte. Organisations libérales et domination*, Paris : PUF, 2000, 320p.
- COURPASSON David & DANY Françoise, *Handbook of power*, London : Sage publications, 2009, 332-347
- COURPASSON David & GOLSORKHI Damon, « Résistances et pouvoirs dans et autour des organisations de la seconde modernité », in : *Revue française de gestion*, 193 | 2009, 59-71.

- DARMON Muriel, *La socialisation*, Paris : Armand Colin, 2007, 128p.
- DÉCHAUX Jean-Hugues, « Sur le concept de configuration : quelques failles dans la sociologie de Élias Norbert », in : *Cahiers internationaux de Sociologie*, 1995, 293-313.
- DESOUCHES Olivier, « La culture : un bilan sociologique », in : *Idées économiques et sociales*, 175 | 2014, 53-60.
- DUCRET André, « Le concept de configuration et ses implications empiriques : Élias avec et contre Weber », in : *SociologieS*, [en ligne], 2011.
- DURU-BELLAT Marie & JAROUSSE Jean-Pierre, « Le masculin et le féminin dans les modèles éducatifs des parents », *Économie et statistique*, 293 | 1996, 77-93.
- DURU-BELLAT Marie, *Les inégalités sociales à l'école. Genèse et mythes*, Paris : PUF, 2002, 264p.
- DUVOUX Nicolas, « Configuration », in : *Sociologie : les 100 mots de la sociologie*, [en ligne], 2011.
- GOFFMAN Erving, *Asiles*, Paris : Minuit, 1968, 451p.
- KESLASSY Éric, *Démocratie et égalité*, Paris : Bréal, 2016, 152p.
- LAHIRE Bernard, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris : Nathan, 1998, 272p.
- LAUFER Jacqueline, « Femmes et carrières : la question du plafond de verre », in : *Revue française de gestion*, 151 | 2004, 117-127.
- LIPOVETSKY Gilles, *L'ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris : Gallimard, 1983, 328p.
- NEYRAND Gérard, *L'enfant, la mère et la question du père, un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*, Paris : PUF, 2000, 394p.
- SINGLY (de) François, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris : Armand Colin, 2007, 128p.
- VAN ZANTEN Agnès (Dir.), *L'école, l'état des savoirs*, Paris : La Découverte, 2000, 420p.
- VAN ZANTEN Agnès, « Les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur. Quel rôle joue le lycée d'origine des futurs étudiants ? », in : *Regards croisés sur l'économie*, 16 | 2015, 80-92.

Philosophie

- DESCARTES, *Discours de la méthode. Pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*, 1637.

- GISEL Pierre, « Effacement de transcendance en société contemporaine », in : *Laval théologique et philosophique*, 67/1 | février 2011, 7-23.
- HAMELINE Daniel, *Du savoirs et des hommes*, Paris : Gauthier-Villars, 1971, 258p.
- HUME David, *Enquête sur l'entendement humain*, 1748.
- JAQUET Chantal, *Les Transclasses ou la non-reproduction*, Paris : PUF, 2014, 238 p.
- JACQUET Chantal & BRAS Gérard, *La fabrique des transclasses*, Paris : PUF, 2018, 280p.
- JEUDY Henri-Pierre, *La société du trop-plein*, Paris : Eshel, 1991, 140p.
- LOCKE John, *Essai sur l'entendement humain*, Livre II, chapitre IV, paragraphe 2, 1690.
- LEVY-VALENSI Éliane-Amado, « L'échec du bon élève », in : *Enfance*, 7, 4 | 1954, 341-355.
- O'NEILL Louis, *Initiation à l'éthique sociale*, Québec : Fides, 1998, 482p.
- OTTAVI Dominique, « La pédagogie comme science », in : *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, 39 | 2006, 99-110.
- SCHÖN Donald, *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Montréal : Logiques, 1993, 418p.
- SERRES Michel, *Hermès V. Le passage du nord-ouest*, Paris : Minuit, 1980, 200p.
- WEBER Max. *Essais sur la théorie de la science*, (Trad. Julien Freund), Paris : Plon, 1965, 543p.

Psychologie

- FINEZ Lucie, Berjot Sophie & ROSNET Élisabeth, « Déterminants, motifs et cibles des stratégies d'auto-handicap comportemental », in : *Revue internationale de psychologie sociale*, 24 | 2011, 5-42.
- FLAMENT Claude & ROUQUETTE Michel-Louis, *Anatomie des idées ordinaires : comment étudier les représentations sociales*, Paris : Armand Colin, 2003.
- JODELET Denise, *Les représentations sociales*, Paris : PUF, 2014 [1989], 447p.
- LAZARUS Richard. S., « How emotions influence performance in competitive sports », in : *Sport Psychologist*, 14 | 2000, 229–252.
- SELYE Hans, *Stress without distress*, Philadelphia : Lippincott, 1974.
- WEINER Bernard, « Attribution theory, achievement motivation, and the educational process », in : *Review of educational research*, 42 | 1972, 203-215.

- ZANNA Omar, « Apprendre par corps l'empathie à l'école : tout un programme ? », in : *Recherches en Éducation*, 21 | 2015, 213-225.

Sémiologie

- AULAGNIER Piera, *La violence de l'interprétation. Du pictogramme à l'énoncé*, Paris : Broché, 2003 [1^{ère} édition : 1975], 368p.
- BARTHES Roland, *Mythologies*, Paris : Éditions du Seuil, 1957, 267p.

Sciences de l'éducation

- CATROUX Michèle, « Introduction à la recherche-action : modalités d'une démarche théorique centrée sur la pratique », in : *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité*, XXI/3 | 2002, 8-20.
- FONTANINI Christine, *Les filles face aux classes de mathématiques supérieures et spéciales : analyse de déterminants des choix d'une filière considérée comme atypique à leur sexe*, Thèse présentée pour l'obtention du titre de docteur en sciences de l'éducation, Université de Bourgogne, 1999.

Sciences de gestion

- VOGEL Rick, HATTKE Fabian & PETTERSEN Jessica, « Journal rankings in management and business studies : what rules do we play by ? », in : *Research policy*, 46/10 | 2017, 1707-1722.

Résumé

Titre : Itinéraire d'une idée : genèse et mutations de la « logique » de l'excellence au département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes (1975-2020)

L'enjeu principal de cette thèse est de comprendre le processus qui conduit l'excellence à devenir progressivement « logique » pour les élèves et les étudiant·e·s du département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes. Trois focales permettent de circonscrire la complexité de cet objet d'étude. La première est liée aux institutions, considérées comme des structures sociales et générant leurs propres mythes, la seconde est centrée sur les imaginaires collectifs des acteur·trice·s et la troisième est relative à l'appropriation des croyances à l'échelle individuelle. L'idée d'excellence inhérente au département EPS/2SEP s'affirme, en premier lieu, avec l'agrégation externe d'EPS, constituant un premier objectif qui devient progressivement « logique » et, finalement, tellement banal qu'il ne peut plus être édifié comme voie d'excellence. L'idée d'une excellence, liée à l'imaginaire de l'EPS dans le projet initial, s'émancipe et échappe aux individus. Soumise à d'autres imaginaires, elle évolue. Le fonctionnement des normes d'excellence est appris, intégré, soutenu, défendu et entériné, alors même qu'il se révèle être la source d'une véritable violence symbolique, de désagréments, voire de souffrances pour certain·e·s d'entre eux·elles. La première période, entre 1974 et 2004, est relative au processus de création d'une idée de l'excellence par le groupe EPS de l'Inspection générale de l'Éducation nationale et aux premières années de fonctionnement d'une institution « fantôme ». La seconde partie, qui s'étend de 2004 à 2012, procède de l'analyse du mécanisme qui fait passer l'agrégation externe d'EPS d'une configuration d'excellence à une forme de banalité. Enfin, de 2013 à 2020, s'affirme un nouvel idéal reposant sur l'accumulation de l'agrégation externe et du doctorat.

Éducation physique, Sciences du sport, excellence, autocontraintes, configurations

Abstract

Title : Itinerary of an idea: genesis and changes in the "logic" of excellence in the Sport sciences and physical education department of the École normale supérieure Cachan/Rennes (1975-2020)

The main goal of the thesis is to understand the process which leads excellence to gradually become "logical" for students of the EPS/2SEP department of ENS Cachan/Rennes. Three ways make bring the complexity of research subject into focus. The first is related to institutions, considered as social structures and generating their own myths, the second is based on the collective imaginations of the participants and the third is related to the appropriation of beliefs at the individual level. The idea of excellence inherent to EPS / 2SEP department is first asserted with the physical education "agrégation". Historically, it is the first objective which gradually becomes "logical". Finally, it becomes ordinary and it can no longer be considered as the way to excellence. In the original project, the idea of excellence is linked to the social imagination of physical educaion. It evolves under the influence of other social imaginations. The standards of excellence are learned, integrated, supported, defended and endorsed by individuals, even though it turns out to be the source of symbolic violence, inconvenience, and even suffering for some students. The first period, between 1974 and 2004, relates to the process of creating an idea of excellence by the physical education group of the General inspection of National education and to the first years of operation of a "phantom" institution. The second part, from 2004 to 2012, arises out of the analysis of the mechanism that relegates the physical education "agrégation" from excellence to banality. Finally, from 2013 to 2020, a new ideal, based on addition of physical education "agrégation" and doctorate, asserts.

Physical education, Sports sciences, excellence, self-constraints, configurations

**THÈSE DE DOCTORAT DE L'ÉTABLISSEMENT UNIVERSITÉ BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

PRÉPARÉE À L'UPFR DES SPORTS DE BESANÇON

École doctorale n°594

« SOCIÉTÉS, ESPACES, PRATIQUES, TEMPS »

**Doctorat de Sciences et technique des activités physiques et
sportives**

Thèse présentée et soutenue à Besançon, le 07/12/2020

Par

HUGEDET Florian

**Itinéraire d'une idée : genèse et mutations de la « logique »
de l'excellence au département EPS/2SEP de l'ENS
Cachan/Rennes (1975-2020)**

Composition du Jury :

PICARD Emmanuelle, Maîtresse de conférences en Histoire contemporaine, HDR, École normale supérieure de Lyon, Présidente

FUCHS Julien, Professeur des Universités en STAPS, HDR, Université de Bretagne, Rapporteur

SAINT-MARTIN Jean, Professeur des Universités en STAPS, Université de Strasbourg, Rapporteur

ÉRARD Carine, Maîtresse de conférences en STAPS, Université de Bourgogne, Examinatrice

ROBÈNE Luc, Professeur des Universités en Sciences de l'éducation, Université de Bordeaux, Examineur

VIVIER Christian, Professeur des Universités en STAPS, Université de Franche-Comté, Directeur de thèse

ATTALI Michaël, Professeur des Universités en STAPS, Université de Rennes 2, Directeur de thèse

1.	Détail des entretiens	5
2.	Grille d'entretiens.....	7
3.	Entretiens.....	9
3.1.	Entretien avec Christian Forestier, directeur du cabinet de Jack Lang	9
3.2.	Entretiens avec les membres du groupe EPS de l'inspection générale de l'Éducation nationale	17
3.2.1.	Alain Hébrard	17
3.2.2.	Philippe Graillot	81
3.2.3.	Michel Leblanc.....	112
3.2.4.	Michel Volondat.....	134
3.3.	Entretiens avec les personnels de direction.....	171
3.3.1.	Michel Nusimovici, directeur de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan (1994-2010).....	171
3.3.2.	Yvon Léziart, directeur intérimaire de l'ENS EPS (2002-2004).....	204
3.3.3.	Jacques Prioux, directeur titulaire de l'ENS EPS/2SEP (2004-aujourd'hui)	226
3.3.4.	Jean Bertsch, directeur de l'UFR STAPS d'Orsay et de la Conférence des directeurs.....	265
3.4.	Entretiens avec les membres du LIREST (laboratoire rattaché à l'ENS de Cachan)	287
3.4.1.	Jean-Louis Martinand.....	287
3.4.2.	Daniel Bouthier	311
3.5.	Entretiens avec les membres du Syndicat national des enseignants d'EPS (SNEP) .	318
3.5.1.	Alain Becker.....	318
3.5.2.	Christian Couturier	351
3.5.3.	Samuel Lepuissant.....	374
3.6.	Entretiens avec les formateurs de l'ENS EPS/2SEP	384
3.6.1.	Denis Pasco, Professeur agrégé mis à disposition de l'ENS EPS (2002-2005) ..	384
3.6.2.	Olivier Kirzin, Professeur agrégé à l'ENS EPS/2SEP (2004-aujourd'hui).....	415
3.6.3.	Jérôme Visioli, Professeur agrégé mis à disposition de l'ENS EPS/2SEP (2004-aujourd'hui).....	450
3.6.4.	Carine Énard, ATER à l'ENS EPS (2004-2005).....	463
3.6.5.	Aurélien Épron, ATER et enseignante contractuelle à l'ENS EPS/2SEP (2006-2009).....	485
3.6.6.	Jean-Nicolas Renaud, Maître de conférences à l'ENS 2SEP (2010-aujourd'hui)	515
3.6.7.	Alexis Lefaucheur, Maître de conférences à l'ENS 2SEP (2012-aujourd'hui)...	555
3.7.	Entretiens avec les élèves et étudiants de l'ENS EPS/2SEP	572
3.7.1.	Élève n°1, masculin, normalien, thèse, professeur agrégé d'EPS, promotion 2002	573
3.7.2.	Élève n°2, masculin, normalien, agrégation d'EPS, maître de conférences en STAPS, promotion 2003	589

3.7.3.	Élève n°3, féminin, normalienne, pas d'agrégation d'EPS, thèse, guide, promotion 2006.....	602
3.7.4.	Élève n°4, masculin, normalien, pas de thèse, professeur agrégé d'EPS, promotion 2007.....	613
3.7.5.	Élève n°5, masculin, normalien, thèse, professeur agrégé d'EPS, promotion 2007.....	631
3.7.6.	Élève n°6, masculin, normalien, thèse, professeur agrégé d'EPS, promotion 2008.....	642
3.7.7.	Élève n°7, masculin, magistérien-normalien, agrégé d'EPS, doctorant contractuel promotion 2009-2010.....	661
3.7.8.	Élève n°8, féminin, normalienne, agrégée d'EPS, thèse, ATER, promotion 2011.....	668
3.7.9.	Élève n°9, féminin, normalienne, pas de thèse, professeure agrégée d'EPS dans un STAPS, promotion 2011.....	688
3.7.10.	Élève n°10, masculin, normalien, pas d'agrégation, doctorant contractuel, promotion 2012.....	701
3.7.11.	Élève n°11, féminin, normalienne, 2 ^{ème} année, promotion 2014.....	710
3.7.12.	Élève n°12, féminin, normalienne, 3 ^{ème} année : PréLab, promotion 2014.....	728
3.7.13.	Élève n°13, masculin, normalien, deuxième année, promotion 2015.....	736
3.7.14.	Élève n°14, masculin, normalien, deuxième année, promotion 2015.....	746
3.7.15.	Élève n°15, féminin, normalienne, deuxième année, promotion 2015.....	756
3.7.16.	Élève n°16, féminin, magistérienne-normalienne, première année, promotion 2015-2016.....	766
3.7.17.	Élève n°17, féminin, magistérienne-normalienne, première année, promotion 2018-2019.....	777
3.7.18.	Entretien mené pour l'étude de cas du chapitre 9.....	789

1. Détail des entretiens

	NOM Prénom	Fonction	Date	Lieu
1	Christian Forestier	Directeur du cabinet de Jack Lang (2000-2002)	16 janvier 2018	Besançon (téléphone)
2	Alain Hébrard	Inspecteur général de l'Éducation physique et sportive (1997-2006)	20 décembre 2016	Montpellier
3			26 mars 2018	Besançon (téléphone)
4	Philippe Graillot	Inspecteur général de l'Éducation physique et sportive (1993-2011)	6 février 2017	Besançon (Skype)
5			6 avril 2018	Besançon (téléphone)
6	Michel Leblanc	Inspecteur général de l'Éducation physique et sportive	28 juillet 2017	Besançon (téléphone)
7			23 mars 2018	Besançon (téléphone)
8	Michel Volondat	Inspecteur général de l'Éducation physique et sportive	11 avril 2017	Besançon
9	Michel Nusimovici	Directeur de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan	22 mai 2018	Besançon (téléphone)
10	Yvon Léziart	Directeur du département EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan (2002-2004)	13 juin 2017	Rennes (UFRAPS)
11	Jacques Prioux	Directeur du département EPS/2SEP de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan / de l'ENS Rennes (2004-2019)	10 février 2017	Besançon (Skype)
12			3 mars 2017	Besançon (Skype)
13			17 mars 2017	Besançon (Skype)
14	Jean Bertsch	Directeur de la conférence des directeurs et des doyens des STAPS	10 mars 2017	Gif-sur-Yvette
15	Jean-Nicolas Renaud	Maître de conférences, directeur adjoint du département 2SEP de l'ENS Rennes	5 avril 2016	ENS Rennes
16			5 juin 2018	ENS Rennes
17	Denis Pasco	Professeur agrégé d'Éducation physique et sportive, mis à disposition de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan par l'Université de Rennes 2	15 mars 2017	ESPE Besançon
18	Olivier Kirzin	Professeur agrégé d'Éducation physique et sportive, responsable de la préparation à l'agrégation externe du département EPS/2SEP	25 mars 2016	ENS Rennes
19			7 juin 2018	ENS Rennes
20	Jérôme Visioli	Professeur agrégé d'EPS,	21 mars 2016	ENS Rennes
21	Alexis Lefaucheur	Maître de conférences au département 2SEP de l'ENS Rennes	24 février 2017	ENS Rennes
22	Carine Énard	ATER au département EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan	16 février 2017	Dijon (UFR STAPS)
23	Aurélien Épron	ATER, puis contractuelle au département EPS/2SEP de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan	27 juin 2017	Besançon (Skype)
24			28 juin 2017	Besançon (Skype)
25	Jean-Louis Martinand	Professeur des Universités en Sciences de l'éducation à l'ENS Cachan, fondateur du LIREST	14 février 2018	Besançon (téléphone)

26	Daniel Bouthier	Professeur des Universités en STAPS, retraité	26 avril 2018	Besançon (téléphone)
27	Alain Becker	Membre du SNEP-FSU	9 mars 2017	Paris, locaux du SNEP
28	Christian Couturier	Secrétaire national du SNEP-FSU	8 mars 2017	Paris, locaux du SNEP
29	Samuel Lepuissant	Membre du SNEP-FSU	24 février 2017	Rennes UFRAPS
30	Élève n°1, masculin, normalien, thèse, professeur agrégé d'EPS, promotion 2002		9 mai 2017	ENS Rennes
31	Élève n°2, masculin, normalien, agrégation d'EPS, maître de conférences en STAPS, promotion 2003		18 avril 2016	Besançon (téléphone)
32	Élève n°3, féminin, normalienne, pas d'agrégation d'EPS, thèse, guide, promotion 2006		28 septembre 2017	Besançon (Skype)
33	Élève n°4, masculin, normalien, pas de thèse, professeur agrégé d'EPS, promotion 2007		22 novembre 2017	Besançon (Skype)
34	Élève n°5, masculin, normalien, thèse, professeur agrégé d'EPS, promotion 2007		18 avril 2016	Besançon (téléphone)
35	Élève n°6, masculin, normalien, thèse, professeur agrégé d'EPS, promotion 2008		29 novembre 2017	Besançon (Skype)
36	Élève n°7, masculin, magistérien-normalien, agrégé d'EPS, doctorant contractuel promotion 2009-2010 ¹		20 avril 2016	Besançon (Skype)
37	Élève n°8, féminin, normalienne, agrégée d'EPS, thèse, ATER, promotion 2011		23 février 2017	ENS Rennes
38	Élève n°9, féminin, normalienne, pas de thèse, professeure agrégée d'EPS dans un STAPS, promotion 2011		3 décembre 2017	Besançon
39	Élève n°10, masculin, normalien, pas d'agrégation, doctorant contractuel, promotion 2012		11 mai 2017	ENS Rennes
40	Élève n°11, féminin, normalienne, 2 ^{ème} année, promotion 2014		18 avril 2016	Besançon (téléphone)
41	Élève n°12, féminin, normalienne, 3 ^{ème} année : PréLab, promotion 2014		29 mai 2017	ENS Rennes
42	Élève n°13, masculin, normalien, deuxième année, promotion 2015		11 mai 2017	ENS Rennes
43	Élève n°14, masculin, normalien, deuxième année, promotion 2015		9 mai 2017	ENS Rennes
44	Élève n°15, féminin, normalienne, deuxième année, promotion 2015		10 mai 2017	ENS Rennes
45	Élève n°16, féminin, magistérienne-normalienne, deuxième année, promotion 2015-2016 ²		10 mai 2017	ENS Rennes
46	Élève n°17, féminin, magistérienne-normalienne, deuxième année, promotion 2018-2019 ³		10 mai 2020	Besançon
47	Élève n°18, masculin, normalien, agrégé d'EPS, doctorant, promotion 2013		25 août 2020	Besançon (Skype)
48			26 août 2020	

¹ 2009 : 1^{ère} première année en tant que magistérien / 2010 : 2^{ème} première année en tant que normalien

² 2015 : 1^{ère} première année en tant que magistérienne / 2016 : 2^{ème} première année en tant que normalienne

³ 2018 : 1^{ère} première année en tant que magistérienne / 2019 : 2^{ème} première année en tant que normalienne

2. Grille d'entretiens

Scolarité primaire, secondaire :

- Conditions de la scolarité.
- Résultats obtenus, options suivies.
- Quelle pratique sportive ? Quelle EPS ?
- Enseignant·e·s marquant·e·s.

Environnement social et familial

- Profession des parents.
- Frères et sœurs.
- Représentations des parents par rapport aux STAPS, à l'ENS, aux résultats obtenus.

UFR STAPS

- Orientation.
- Projet professionnel initial.
- Déroulement de la scolarité :
 - Enseignements.
 - Options suivies.
 - Résultats.
 - Enseignant·e·s marquant·e·s.
 - Pratique sportive personnelle.

ENS

- Représentations initiales du système des ENS/
- Engagement décennal.
- Sélection.
- Excellence et méritocratie.
- Coût de l'excellence (anxiété, stress).
- International.

Département EPS/2SEP

- Prise de connaissance de l'existence du département.
- Représentations initiales par rapport au département.
- Préparation au concours / Proposer un dossier.
- Déroulement de la scolarité.
 - Filières, Licence, Master.
 - Enseignements à l'ENS / à l'UFRAPS de Rennes 2.
 - Initiation à la recherche.
 - Préparation à l'agrégation externe.
 - Thèse.
 - Rapport théorie/pratique.
 - Relations au sein de la promotion, au sein du département.
 - Projet professionnel.
- Enseignant·e·s marquant·e·s, modèles.

Représentations de l'excellence

- Parcours d'excellence en sortant de l'ENS – trajectoire type.
- Représentations des individus extérieurs au département à propos de 2SEP (intervenant·e·s, étudiant·e·s en STAPS, personnes extérieures au monde de l'EPS ou des sciences du sport).
- Ancien·ne·s élèves ou étudiant·e·s ?
- Rôle du·de la normalien·ne.
- Plus-value du département EPS/2SEP dans le monde de l'EPS, des sciences du sport.

3. Entretiens

3.1. Entretien avec Christian Forestier, directeur du cabinet de Jack Lang

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : Besançon (téléphone)

Date : 16 janvier 2018

FLORIAN HUGEDET : Monsieur le Recteur, alors que vous étiez le directeur du cabinet du ministre de l'Éducation nationale, Jack Lang, ce dernier a chargé Philippe Graillot de créer un département Éducation physique et sportive au sein d'une École normale supérieure. J'ai pu consulter aux archives nationales, des documents laissant apparaître votre nom à quelques reprises. Philippe Graillot et Michel Leblanc qui étaient tous deux inspecteurs généraux à l'Éducation nationale m'ont également parlé de vous au cours des entretiens que j'ai réalisés avec eux. Aussi, si vous me permettiez de vous poser quelques questions à ce sujet, cela serait réellement bénéfique pour mon travail de thèse. En effet, à ce jour, certaines zones d'ombre méritent encore d'être éclaircies, et je pense que la vision du directeur de cabinet du ministre de l'Éducation nationale sera véritablement complémentaire de celles des inspecteurs généraux que j'ai déjà contactés. Afin de mieux comprendre le processus de création de cette institution, pourriez-vous me parler du fonctionnement global du cabinet du ministre de l'Éducation nationale lorsque vous en étiez le directeur ?

CHRISTIAN FORESTIER : Il n'y a pas de règle générale si vous voulez. Je pense que cela dépend énormément du ministre et de son directeur. Tous les cas de figure sont possibles. Dans le cas précis du cabinet de Jack Lang de 2000 à 2002 avec moi comme directeur, le fonctionnement était particulier dans la mesure où nous étions très différents. Les gens pensaient que nous ne nous entendrions pas. En fait, nous avons été extrêmement complémentaire. Mon expérience d'auparavant était déjà très riche. J'avais été directeur de l'enseignement secondaire, puis directeur de l'enseignement supérieur. Je connaissais donc très bien le fonctionnement de ce ministère, ainsi que les directeurs tels que Pierre-Yves Duwoye, Francine Demichel, ou encore Michel Dellacasagrande. Nous nous entendions tous très bien. J'avais encore ce matin une discussion téléphonique avec M. Dellacasagrande. Autre exemple, M. Duwoye et moi avons mangé ensemble il y a une dizaine de jours. Il y avait donc un

fonctionnement très particulier. Alors, ce qui n'est pas toujours le cas, mais dans le cas précis que vous évoquez, il s'agissait de relations quasi-fusionnelles. La preuve en est que je ne demandais pas à ce que les directeurs prennent rendez-vous avec moi. Ils venaient et ils ouvraient la porte. Si j'étais là, ils rentraient.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et quelle était votre relation avec le ministre, Jack Lang ? Qu'est-ce qui vous a amené à devenir directeur de son cabinet ?

CHRISTIAN FORESTIER : A la suite du mandat de Claude Allègre, il y avait eu une véritable crise. Lorsque Monsieur Allègre est parti, de nombreuses grèves étaient en cours. Il était donc nécessaire d'entrer en rupture avec les mesures prises par le précédent ministre. C'est pour cette raison que Jack Lang avait été nommé. Pour la petite histoire, on était en pleine désignation du candidat qui serait tête de liste socialiste à la mairie de Paris. La bataille faisait rage entre Bertrand Delanoë et Jack Lang. Cela, je le tiens de Laurent Fabius dont j'étais très proche : Promouvoir Jack Lang comme ministre de l'Éducation nationale était un moyen d'adoucir les relations entre les deux protagonistes. Pour ma part, il s'agissait d'une véritable surprise. Je m'en souviendrai toute ma vie. A l'époque, j'étais directeur de l'enseignement supérieur. Claude Allègre, avec qui nous avons quelques points de désaccords, notamment sur la question des IUT, m'avait nommé Recteur de l'académie de Versailles. Lorsque le ministre de l'Éducation nationale a été destitué de ses fonctions, la presse m'avait sollicité : « Qui va remplacer Claude Allègre ? ». On ne le savait pas. Certains noms circulaient, mais pas celui de Jack Lang. Ça avait donc été une surprise de constater qu'il s'agissait de lui. Il avait donc été décidé qu'il serait ministre de l'Éducation nationale et que ça serait moi son directeur de cabinet. A vrai dire, on était quelque peu perplexe sur la capacité technique de Jack Lang pour tenir cette affaire. Ainsi, mon expérience a fait office de caution à la nomination de Jack Lang. Tout avait été verrouillé au préalable. Pour la petite histoire, Olivier Schrameck, l'actuel patron du CSA, m'a appelé au téléphone pour me dire qu'il s'agissait de Jack Lang et pour m'inciter à accepter la direction de son cabinet. Cependant, avec Jack Lang, nous nous connaissions déjà puisqu'il avait déjà été ministre de l'Éducation nationale entre 1992 et 1993. Il avait ainsi couvert la décision qui m'a permis de passer du rectorat de l'Académie de Créteil à la direction technique de l'enseignement secondaire. Donc, nous nous connaissions. Nous n'avons pas de relation amicale, mais nous nous connaissions. Je pense que m'accepter comme directeur de cabinet était une condition à sa nomination. Ceci étant, tout le monde vous dira que notre équipe a plutôt bien fonctionné. Jack Lang faisant de la politique tandis que je m'occupais davantage de la partie technique.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et quelles étaient les relations que vous entreteniez avec le groupe EPS de l'Inspection Générale de l'Éducation nationale ?

CHRISTIAN FORESTIER : J'ai très bien connu Philippe Graillot. Il est né à Château-Chinon, dans la Nièvre et son oncle tenait l'Auberge du Vieux Morvan où se rendait régulièrement François Mitterrand. Donc les enfants Graillot, deux filles et un garçon, ont sauté sur les genoux de Mitterrand quand ils étaient tout petit. Ça crée des liens. De plus, j'ai été Recteur de l'Académie de Dijon et j'étais de la même génération PS que Philippe Graillot. Donc, j'ai bien connu la famille Graillot lorsque j'étais recteur de l'Académie de Dijon. Ainsi, quand Philippe Graillot s'est retrouvé à l'inspection générale avec moi, nous nous connaissions très bien. Nous étions amis... et avec Michel Leblanc aussi... Par conséquent, en tant que Directeur de Cabinet, j'avais de bons rapports avec l'inspection, d'autant plus que j'étais moi-même inspecteur général. Néanmoins, je dois être celui qui a la plus longue durée dans le corps et le plus faible temps d'activité. C'est-à-dire que je suis devenu inspecteur général à la fin de l'année 1985 et j'ai pris ma retraite en 2013. Cependant, je n'ai exercé ma fonction que pendant la première cohabitation, c'est-à-dire de 1986 à 1988. Le reste du temps, j'ai toujours été en détachement. Mais, lorsque j'ai pris la retraite de mon corps de fonctionnaire, c'était en tant qu'inspecteur général en sciences de l'ingénieur.

FLORIAN HUGEDET : Je sais que Philippe Graillot a déposé deux dossiers : Un pour l'ENS de Cachan et l'autre pour l'ENS de Lyon. Est-ce que vous savez quels ont été les arguments pour l'un et pour l'autre ? Et pourquoi pas à Ulm par exemple... ?

CHRISTIAN FORESTIER : Je n'ose pas imaginer la tête du directeur de l'ENS de la Rue d'Ulm si je lui avais dit qu'il devait accepter une section STAPS au sein de son établissement. Il aurait fallu que j'appelle le SAMU ou qu'ils les mettent sous oxygène. Je ne sais pas si vous vous rendez compte de la mentalité de cette institution. Non, ce n'était pas envisageable. Tout d'abord, on dit qu'il y a les ENS d'un côté et Ulm de l'autre. C'est différent ! Si nous remontons un peu dans le temps, il y avait les garçons à Ulm et puis les filles à Sèvres. Lorsqu'on a fermé l'Ecole de Sèvres et que l'on a ramené les filles à Ulm, cela a fait polémique, notamment chez les plus anciens professeurs de la Rue d'Ulm. Pour eux, c'était horrible car le niveau allait baisser. Un peu plus tard, c'est-à-dire en 2005, il y a eu l'idée de fusionner Ulm et Cachan.

FLORIAN HUGEDET : Oui, en effet. C'est Gabriel Ruget, qui était alors directeur de l'ENS qui avait souhaité ça...

CHRISTIAN FORESTIER : Alors, ça aussi, ça a été terrible ! Ça a été terrible ! Jacques Julliard, un historien brillant, ancien élève de l'ENS d'Ulm justement, mais qui a fait toute sa carrière plutôt comme journaliste, avait fait un papier dans le Nouvel Obs. Alors, il disait que fusionner Ulm et l'ENSET revenait à faire fusionner le CNAB et le collège de France. J'avais trouvé ça terrible ! D'autant plus que le sigle ENSET avait disparu depuis les années 1960. Je lui avais donc répondu en lui envoyant une lettre. Je lui avais dit, non sans ironie : « Je comprends votre désarroi. Ulm avait subi une forte dégradation de son image lorsque les filles sont arrivées et maintenant on veut y intégrer des sciences de l'ingénieur. La situation de la Rue d'Ulm se dégrade mon pauvre monsieur ». Je vous dis cela pour vous donner une idée de l'état d'esprit de cette institution. Juste avant l'arrivée de Gabriel Ruget, lorsque j'étais directeur technique de l'enseignement supérieur, de 1995 à 1998, je rencontre les quatre directeurs, avec qui j'entretenais des relations amicales, autour d'un déjeuner. Donc ça se passe très bien. Et lorsqu'à la fin du repas, je leur propose de ne faire qu'un seul concours d'admission pour les différentes ENS, l'ambiance s'est dégradée subitement. A cette époque, c'était inconcevable d'avoir un seul et même concours pour l'ensemble des ENS. Alors, l'idée de créer une section STAPS au sein de l'ENS de la Rue d'Ulm ne m'est même pas venu à l'esprit. Au passage, les STAPS, il s'agit d'une discipline un peu singulière dans le paysage. Peut-être que Philippe Graillot ne serait pas d'accord avec moi, mais je voyais plutôt les STAPS du côté des sciences dures plutôt que de celui des sciences molles. Pour moi, les STAPS, c'est plutôt de la biologie et de la mécanique. L'étude des perches, c'est de la mécanique, tandis que l'étude de la vitesse, c'est de la physique. Alors, j'en conviens bien que ce que je dis est très schématique et je sais bien qu'on peut avoir une approche très sociologique du sport. Par exemple, Philippe Lacombe, qui est actuellement Recteur de Corse, est un sociologue qui a fait des études en STAPS. Il y a effectivement une composante sciences humaines dans les STAPS. Je comprends parfaitement. Néanmoins, dans les tableaux statistiques de l'enseignement supérieur, vous verrez toujours les STAPS adossés aux Sciences et à la Médecine. Par ailleurs, cela pose problème parce qu'il s'agit d'un biais statistique important. En effet, alors que le nombre d'étudiants diminue considérablement dans les sciences dures, dans les sciences du vivant, les STAPS connaissent une hausse de leurs effectifs. Par conséquent, l'amalgame entre les STAPS, la Médecine et les Sciences masque ce problème. Pour revenir à notre problématique, à l'époque, c'était Sylvain Auroux qui était directeur de l'ENS de Lyon en sciences humaines. Je ne pense pas qu'il était lui-même très intéressé par le projet d'un département STAPS. Mais il y avait un autre argument qui était Rennes. Il fallait nourrir cette antenne de Bretagne. Il y avait un enthousiasme modéré pour créer une spécialité STAPS dans une ENS. Comprenez bien que lorsque vous parlez des

STAPS devant des professeurs de lettres ou de mathématiques, ils regardent ça un peu comme on regarde une limace dans une salade. C'était beaucoup plus facile d'intégrer ce département à Rennes, qui n'avait pas les moyens de s'y opposer. Je suis un peu brutal, mais c'est pour que vous compreniez bien l'état d'esprit. Le sort est tombé sur le plus jeune.

FLORIAN HUGEDET : Dans les entretiens que j'ai pu faire auparavant, peut-être est-ce lié au fonctionnement de la rumeur, mais on m'avait laissé entendre que vous étiez en froid avec Bernard Bigot qui était directeur de l'ENS de Lyon à ce moment-là. Une autre rumeur que j'ai également entendue, disait que Jack Lang était ami avec le maire de Rennes, Edmond Hervé et qu'il aurait voulu donc délocaliser cela à Rennes pour cette raison.

CHRISTIAN FORESTIER : Je n'ai aucun souvenir de la moindre intervention d'Edmond Hervé. Effectivement, Jack Lang et Edmond Hervé devaient s'entendre, mais franchement, je ne vois pas Edmond Hervé être intervenu sur ce dossier. Tandis que Bernard Bigot, je n'étais effectivement pas d'accord avec ses idées, mais je n'ai pas le souvenir d'avoir eu le moindre débat avec lui sur ce dossier-là. Après les gens se racontent des histoires entre eux. Ce sont des rumeurs. Ce qui est certain et je suis formel, c'est que je n'ai jamais vu Bernard Bigot réclamer une section STAPS. De plus, mes relations avec Claire Dupas, qui était directrice de l'ENS de Cachan, n'étaient pas non plus extraordinaires. Je m'entendais bien avec Gabriel Ruget, mais pas spécialement avec Claire Dupas. Même si nous étions de la même discipline puisqu'elle était électronique, je n'avais pas de relation particulière avec elle. Quant à Bernard Bigot, disons simplement que nous n'avions pas la même sensibilité politique. Cependant, nous avons travaillé ensemble. Il était directeur technique de la recherche lorsque j'étais directeur technique de l'enseignement supérieur. Nous n'avions pas eu de mauvais rapports. Non, ce n'est pas raisonnable de dire ça. Les arguments qui ont pesé davantage sont, d'une part, le fait que les STAPS sont plutôt proches des sciences dures ou des sciences appliquées et, d'autre part, on l'intègre à Rennes parce qu'il y aura moins de résistances si on le met sur un site existant depuis peu.

FLORIAN HUGEDET : Et comment ce choix définitif de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan a-t-il été accueilli par les différents inspecteurs généraux, par l'ENS de Cachan en elle-même ? Par les syndicats aussi peut-être si vous avez entendu... ?

CHRISTIAN FORESTIER : Vous n'êtes pas sans savoir que dans cette discipline, il y a un syndicat qui est en pôle-position. Il s'agit du SNEP. Le SNEP était heureux d'obtenir une section ENS. Michel Leblanc connaissait bien le SNEP. Le SNEP était ravi. Il n'y avait aucun

problème du point de vue des syndicats. Les réticences provenaient davantage du côté des ENS, mais, il faut reconnaître que le fait de créer cette section à Rennes permettait effectivement d'éviter les débats académiques.

FLORIAN HUGEDET : Peut-être une toute dernière question : quelle est la plus-value d'une telle institution pour la discipline ?

CHRISTIAN FORESTIER : Je pense que l'EPS y gagne en légitimité ainsi qu'en reconnaissance. Pour la discipline, c'est extraordinaire tout de même. Il s'agit du bâton de son maréchal. C'est encore mieux que de leur donner un coefficient 4 au baccalauréat. J'ai le souvenir d'avoir présidé un CSE à propos des coefficients du baccalauréat. Ça devait être pour la formule de 1992. A l'époque, l'EPS disposait d'un coefficient 1. Le SNEP militait alors pour obtenir un coefficient 2. Ils me trouvaient méprisant au regard de leur discipline puisque je n'avais attribué à l'EPS qu'un coefficient 1. Cela faisait un moment que la réunion durait et les choses n'avançant pas, je leur propose de doubler l'ensemble des coefficients. Je me suis fait applaudir par tout le monde. Ce qui en dit long sur les problèmes d'images que l'on peut avoir. Enfin, je suis intarissable quand on m'interroge sur ces questions-là. Il y a une thèse à faire sur la représentation des disciplines dans notre beau pays.

FLORIAN HUGEDET : En effet, ça serait une thèse intéressante.

CHRISTIAN FORESTIER : Je pense que la réforme du baccalauréat de Jean-Michel Blanquer sera critiquée de la même façon, puisqu'on touche au baccalauréat général. Si ça avait été le baccalauréat technique, ça n'aurait pas posé de problème. Une autre anecdote, en 1984, juste après ce qu'ils appellent la prise du palais d'hiver, nous étions donc aux affaires. J'étais alors un jeune recteur très proche d'Alain Savary. Dans la logique post-soixante-huitarde, on décide de supprimer les mentions au bac. L'élitisme allait à l'encontre de cet élan. Alain Savary prend donc la décision qu'il n'y aurait plus de mentions au baccalauréat. Je vous laisse deviner le débat. La droite s'y est très vite opposée. François Mitterrand, qui était tout de même sensible à ce genre d'acquisitions était également contre. Ainsi, il a été nécessaire de remettre les mentions au baccalauréat. Chose absolument extraordinaire, c'est qu'il n'y a jamais eu de mention au baccalauréat technique. C'est-à-dire que nous ne pouvions pas supprimer les mentions au baccalauréat général, mais personne n'a jamais réclamé qu'il y ait des mentions au baccalauréat technique. Il n'y en avait jamais eu depuis le début. Par conséquent, nous avons pris la décision d'instaurer un système de mentions au baccalauréat technique. On ne peut pas toucher au fonctionnement du baccalauréat général, mais le baccalauréat technique ou

professionnel, ce n'est pas pareil. Pour répondre à votre question, la discipline y gagne énormément. La création d'une section STAPS au sein d'une ENS permet d'avoir des agrégés de bon niveau qui peuvent éventuellement devenir de bons professeurs des Universités. On rigole souvent de cette discipline, notamment par rapport aux excès de théorisation. Vous connaissez forcément la blague sur le référentiel bondissant, qui les a plus desservis que servis. Cependant, c'est une discipline qui existe. Aujourd'hui, elle a pris sa place dans le paysage universitaire. Jusqu'en 1995, les UFR STAPS sélectionnaient leurs étudiants grâce à un concours. Le tribunal administratif s'y est opposé. J'étais directeur technique de l'enseignement supérieur lorsque la sélection a disparu. C'était difficile à gérer dans la mesure où les effectifs sont passés d'environ 7000 étudiants à environ 400 000. Or, il y avait moins de 1000 postes de professeurs d'EPS qui étaient pourvus par an. Je suis moi-même intervenu pour dire qu'il n'était pas raisonnable d'accueillir autant d'étudiants en STAPS pour en faire des futurs chômeurs. L'histoire a prouvé qu'ils ne le sont pas. C'est une discipline qui a un taux d'accession à l'emploi qui est relativement élevé. Je ne suis pas certain que cela soit aussi brillant du point de vue de la rémunération, mais en termes d'accès à un emploi, il est plus facile d'obtenir un métier avec une licence de STAPS plutôt qu'avec une licence de philosophie. Si on regardait les études du CEREC, on constaterait peut-être qu'ils sont nombreux à travailler chez Décathlon ou au Club Med', mais l'histoire prouve que ce sont des gens plutôt bien équilibrés. Moi, par exemple, j'ai souvent privilégié le recrutement des principaux de collèges dans le corps des professeurs d'EPS. Je trouve qu'ils sont bien dans leurs baskets. C'est un mauvais jeu de mots, mais cela correspond bien à ce que je pense de la discipline.

FLORIAN HUGEDET : Que pensez-vous du fonctionnement des ENS, c'est-à-dire le fait de recruter un certain nombre d'élèves et les rémunérer pendant quatre ans pour qu'ils fassent leurs études ?

CHRISTIAN FORESTIER : Je ne trouve pas cela normal. Historiquement, les ENS ont été créées pour tirer vers le haut l'élite des instituteurs. Ils étaient issus des couches populaires, essentiellement fils de paysans ou fils d'ouvriers. Il s'agit d'argent public. Aujourd'hui, rémunérer des gens qui ont été repérés depuis la classe maternelle et qui sont à 85% issus de milieux favorisés, c'est tout simplement un scandale. Ce n'est pas raisonnable ! Il en va de même pour l'école polytechnique. Bon, ceci étant, le ministre qui les supprimerait se rendrait automatiquement impopulaire dans la mesure où il entrerait en conflit avec toutes les élites. Mais ce n'est pas sérieux. Ce n'est pas sérieux de rémunérer de tels étudiants. Ça pouvait se justifier lorsque ça permettait à des enfants d'ouvriers de devenir professeurs du secondaire.

A l'origine, ces écoles ont été faites pour ça. Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. De plus, aujourd'hui, ils ne deviennent pas tous professeurs. Je ne pense pas que Monsieur Wauquiez, Monsieur Fabius ou encore Monsieur Juppé soient profs. Tous ces gens-là ils ont été payés grassement pour faire leurs études et ils ne venaient pas de milieux spécialement favorisés. A *contrario*, ça ne coûte pas très cher à la nation. C'est une épingle dans le budget de l'Etat. Mais du point de vue symbolique, je trouve ça peu défendable. Je ne vois pas de justification si vous voulez. C'est choquant ! Ce n'est pas raisonnable. C'est d'autant plus déraisonnable qu'ils ont également des facilités pour obtenir des bourses de thèse.

FLORIAN HUGEDET : Effectivement, ça existe toujours. Il s'agit des Contrats doctoraux spécifiques aux normaliens (CDSN).

CHRISTIAN FORESTIER : Je pourrais également mentionner l'Ecole polytechnique. C'est la même chose dans la mesure où les étudiants sont rémunérés de la même façon. Alors vous allez me dire qu'ils remboursent, mais je vous mets au défi d'en trouver qui ont remboursé.

FLORIAN HUGEDET : Oui, je ne pense pas qu'il y en ait énormément.

CHRISTIAN FORESTIER : Non ! Ils ne remboursent pas. Une commission se réunit et comme elle est constituée essentiellement de personnes issues du corps des normaliens, ils les blanchissent systématiquement. Il y a une forme de solidarité. De plus, à l'échelle mondiale, ces écoles n'ont pas le rang qu'elles devraient avoir. Aujourd'hui, le modèle dominant, ce ne sont pas des écoles aussi microscopiques que l'école Polytechnique ou que l'École normale Supérieure.

FLORIAN HUGEDET : Eh bien, en tout cas je vous remercie d'avoir répondu à toutes mes questions.

CHRISTIAN FORESTIER : Je vous souhaite bon courage.

3.2. Entretiens avec les membres du groupe EPS de l'inspection générale de l'Éducation nationale

3.2.1. Alain Hébrard

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Date : 20 Décembre 2016

Lieu : Montpellier

FLORIAN HUGEDET : Alors est-ce que tout d'abord vous pourriez me parler de votre enfance...

ALAIN HÉBRARD : Pour être assez synthétique, j'ai eu une enfance dans un milieu issu de la petite bourgeoisie, issu de la bourgeoisie protestante du midi, de Nîmes. Mon grand-père paternel était quand même colonel de gendarmerie, colonel de l'armée républicaine. Mon père était inspecteur des impôts parce qu'à la sortie de la guerre... Par contre mon père voulait faire de l'EP... Et j'ai un grand oncle qui avait fait Joinville.

FLORIAN HUGEDET : D'accord...

ALAIN HÉBRARD : Et puis sinon, du côté de la famille, c'était la grande bourgeoisie de Nîmes. Mon grand-oncle était proviseur de... Tu vois le frère du colonel, il avait fait la rue d'Ulm je crois. L'École normale supérieure de la rue D'Ulm. Donc il avait fait l'école de lettres et il a fait une carrière de proviseur dans les grands lycées parisiens. Donc voilà ! Donc c'est quand même bon... Il y avait une sorte de culture un peu de ce type-là. Malgré tout dans mon grenier j'ai quand même retrouvé des cours de Demeny quoi !

FLORIAN HUGEDET : D'accord !

ALAIN HÉBRARD : Bon ce n'est pas ce qui a été le plus déterminant... Par contre ce qui a été assez déterminant c'est que j'ai fait beaucoup de scoutisme dans des troupes qui marchaient très bien. Ça m'a beaucoup passionné. J'ai rencontré des gens que je ne connaissais pas notamment au Lycée classique... Alors que je rencontrais des gens du collège qui suivait un apprentissage de la technique que je ne connaissais pas. Voilà ! Donc moi c'est ça les éclaireurs et donc des rencontres avec d'autres personnes que celles que je fréquentais habituellement au lycée. Et au lycée, qui était un lycée formidable, j'avais de l'Éducation physique et j'ai rencontré des anciens professeurs de l'ENSEP.

FLORIAN HUGEDET : Comme qui par exemple ?

ALAIN HÉBRARD : Georges Marignan qui est maintenant décédé, mais qui était directeur de l'UFR STAPS de Montpellier quand j'y suis rentré d'ailleurs. Je l'ai rencontré alors qu'il était professeur au lycée et moi, j'étais élève. Il avait certainement une dizaine d'année de plus que moi. C'est ça à peu près... C'était un lycée très dynamique. A l'époque on avait 5h d'EP en plus de l'ASSU de l'époque, l'OSSU et donc j'allais au lycée tous les jours avec mon sac de sport. Il n'y a pas un seul jour où je n'avais pas de sport. Mon sac d'école c'était un sac de sport quoi !

FLORIAN HUGEDET : D'accord

ALAIN HÉBRARD : Plus le scoutisme donc beaucoup d'endurance tout ça ! Donc j'ai eu une formation physique importante. Je ne me destinais pas tellement à ça... J'ai fait math élémentaire, une filière scientifique donc je voulais être ingénieur. Parce que j'étais assez bricoleur... Justement grâce à mes contacts avec les gars des collèges qui m'avaient appris à limer, à me servir d'une hache, etc. L'idée d'être ingénieur me plaisait bien. L'année où je sortais du bac, c'était l'année où l'INSA s'est créée et recrutait sur dossier. Alors que j'avais une mention au bac, ils ne m'ont pas pris et je ne sais pas pourquoi. Sur dossier, il y avait une concurrence sans doute assez effective et comme mes parents... je sentais que mes parents... J'avais des frères et sœurs... Je n'avais pas intérêt d'aller trainer à la fac... faire des maths à la fac... euh... Les classes préparatoires, ça n'existait pas... Ce n'était pas aussi net qu'aujourd'hui... Euh... Puis, je n'avais pas un niveau suffisant pour espérer euh... peut-être passer par cet aspect-là... Bon toujours est-il que je faisais aussi du sport... au lycée. J'étais bon en course... Je gagnais tous les challenges. J'ai été champion de France cadet en 250m plat... en 1961 je crois... L'année de mon euh... Je ne m'en rappelle plus... Euh... Oui l'année de mon bac, l'année de mon premier bac puisqu'on avait la première partie et la deuxième partie. Et... Les profs d'EP m'avaient montré euh... un jour je ne sais pas quoi... Ils nous avaient montré un film sur l'ENSEP. Donc j'étais, je connaissais l'existence de l'ENSEP en tant qu'élève de terminale au lycée de Nîmes. Alors que je ne me destinais pas à ça mais j'avais vu un film sur l'ENSEP notamment avec Lagisquet qui faisait, qui était jeune professeur là-bas et qui faisait de la gym euh... sur le terrain... Donc je connaissais ! Donc quand j'ai vu que je n'avais pas à la fin de mon bac... que je n'avais pas accès à cette école que je... que je visais, j'ai dit à mon père, je vais faire le CREPS... Donc j'ai fait le CREPS de Toulouse. Donc c'était en 1962-1963 à Toulouse. Donc j'ai fait le CREPS à Toulouse. Voilà. Donc voilà comment je suis rentré dans ce secteur... Je n'ai pas... Je n'ai jamais regretté bien sur... Mais euh... C'était

un peu fortuit quoi ! Comme beaucoup de choses. Et cependant, j'avais. Ouais... Mon arrière-Oncle avait fait Joinville bon... Mon père voulait faire de l'EP... Moi j'étais comme... J'avais fait quand même champion de France universitaire, enfin scolaire-universitaire. Donc ce n'est pas tout à fait anormal quoi quand même. Même s'il n'y a pas forcément... Mais ça montre aussi que la moindre chose peut basculer à autre chose ! Voilà donc je fais le CREPS... bon. Voilà ! Et euh... le grand challenge de l'époque c'était de rentrer à l'ENSEP

FLORIAN HUGEDET : D'accord

ALAIN HÉBRARD : Donc je rentre major à l'ENSEP...

FLORIAN HUGEDET : Juste avant de continuer... Pourrait-on parler un peu plus du CREPS. Est-ce que vous vous souvenez des cours, de votre emploi du temps, des contenus de formation ?

ALAIN HÉBRARD : Alors là c'était extrêmement simple. C'était... Il y avait 2h de physio, 2h d'anatomie, 2h de psychologie. Avec des colles le samedi après-midi. Il fallait l'anatomie, c'était anatomie mieux que qu'en médecine ou égal à médecine de l'époque. On travaillait sur... euh... C'était os et muscles. Il fallait savoir ça par cœur. Tous les os et tous les muscles. Ça pour l'aspect nerveux, ce n'était pas trop... Physiologie c'était Fabre et Rougier. C'était le bouquin de Rougier qui était professeur de physiologie à Bordeaux. C'était euh... un gros bouquin de physio qui était aussi... équivalent de... de bon c'était très influencé par euh l'aspect médecine... Physiologie... et anatomie. Et psychologie euh bon... Bah psychologie, ça c'était un petit peu les cours de philo de la, de terminale mais c'était la psychologie. C'était bon... enseigné par des gens qui étaient assez fragiles dessus mais bon... C'était la psychologie alors on apprend déjà... les stades de développement de l'enfant euh... style les meilleurs recevaient des trucs de Piaget, des informations sur les travaux de Piaget... Bon mais c'était même là... C'était des coefficients importants les écrits donc il fallait bosser donc bon... bah on bossait, on bossait un peu comme des malades... Comme dans des classes prépa. C'était une classe prépa. Par contre alors hormis ces trois matières dites intellectuelles, c'était sport toute la journée quoi ! Il y avait au minimum trois séances de sport par jour.

FLORIAN HUGEDET : d'accord donc un rythme assez soutenu

ALAIN HÉBRARD : Ah oui, oui, oui !!! Ah oui !!! Il y avait une épreuve euh... corde. La corde, la corde alors la corde... Fallait monter sans les bras... Sans mettre... euh sans les jambes !!! Départ assis, à l'équerre [Il mime]. Alors pour des gens qui avaient etc. qui était un

peu costaud... Pffffff, ce n'était pas si évident que ça d'arriver à faire 5m... Mais après il y avait le chronomètre. Et en une année on passait de... au début 15sec et on finissait à 5sec. Mais tous les jours on faisait... Alors c'était, le soir après le repas on allait faire des cordes dans un hangar où il y avait une corde accrochée. Donc au concours... Tous les soirs entre deux... après le repas, on allait faire des cordes.

FLORIAN HUGEDET : C'étaient les profs qui vous imposaient ça ?

ALAIN HÉBRARD : Ah non, non, non ! C'était nous. On avait des bons profs qui nous enseignait la façon notamment de se balancer d'un côté à l'autre pour faire la plus grande brassée possible donc euh... Il y avait aussi un enseignement technique y compris le geste et pas simplement allez démerdez vous répétition... Il y avait une technique qu'on essayait de... de trouver. Il y avait un balancement qui permettait de gagner tu vois parce que faire 5sec... Il ne s'agit pas simplement... Il faut aussi faire des grandes brassées et cette grande brassée était liée au balancement autour de la corde. D'où un travail quand même euh... Oui ! Quand on regarde par rapport à... Par rapport à ce qu'on a subi... Je ne sais pas moi peut-être euh sur une année... je vais dire une bêtise mais disons que, qu'à 6 mois de préparation euh... 20 séances... 6 x 2, 12... Plus de 100 ou 120 entraînements à la corde. Dans une année ! Au moins 100 fois j'y suis allé à la corde ! Off !!! C'était une simple épreuve quoi... Et donc euh... Par contre alors le reste, c'était bon il y avait athlétisme donc euh... Il y avait une sorte de... une forme de triathlon... Je ne me rappelle plus les épreuves. Il faudrait que je les retrouve. Les épreuves de P1 et de... de l'ENSEP. Euh... Parce qu'après on passait P1 et on était classé. Les meilleurs de chaque centre allaient passer l'ENSEP et l'ENSEP il y avait 70 places... Alors que sur l'ensemble du territoire, à l'époque... On devait être... pffffff... Bah 700, 800 quoi étudiants... A peu près chaque année quoi. A peu près... Alors après il y avait donc les sports collectifs... Mais je crois qu'on avait... On devait avoir un... On avait le droit de choisir une option et un sport co qui était tiré au sort... Un truc comme ça. L'athlétisme ça devait être une sorte de triathlon... Un saut, une course, un lancer... Avec plus ou moins... Non le 100m était imposé pour tout le monde... hauteur aussi ! Oui je crois que c'était le poids... Hauteur poids en lancer... vitesse ! Ah oui vitesse ! 1500m hauteur et lancer ! ça c'était le truc de l'athlétisme... Donc là aussi on avait toute l'année... des séances... Il y avait bon... natation ! Alors là on choisissait soit crawl soit brasse sur 50m... euh... Gym ! Alors gym évidemment... Gym euh... Alors il y avait barres fixes, parallèles et sol. Les trois. Natation gym sports-co athlétisme... C'est tout ! Il n'y avait pas de lutte, il n'y avait pas de combat... Il n'y avait pas... C'étaient les activités dites de base à l'époque quoi ! Alors donc euh voilà ! Ça c'était au

CREPS. Et au CREPS bah c'était euh... On était tous pensionnaires, on était boursiers. On ne sortait qu'aux vacances quoi ! Et en plus... on était tous plus ou moins inscrits en club pour dans notre sport dit d'option... se faire euh... Un peu plus de compétences. Moi qui n'étais pas sport-co... J'étais, je jouais quand même nationale 1 en handball.

FLORIAN HUGEDET : Vous avez choisi handball comme option...

ALAIN HÉBRARD : J'ai choisi handball parce que pour les athlètes c'était le sport le plus... A l'époque c'est là où on exprimait plus facilement les qualités physiques... La course, le lancer bon... Le lancer [Il mime un tir au handball]. C'était moins technique que le football, le rugby qui était moins développé qu'aujourd'hui ou le basket qui était très technique. Donc, le choix c'était souvent handball. Mais tous les... Donc moi tous les dimanches j'allais faire un match. Le samedi après-midi on avait colle soit en physio, soit en psycho soit en anat. Donc voilà ! C'était un peu la classe prépa comme on les connaît aujourd'hui. D'ailleurs ça s'appelait P1, c'était une classe prépa.

FLORIAN HUGEDET : Et vous vous souvenez de vos enseignants ?

ALAIN HÉBRARD : Alors je me souviens de mes enseignants oui, oui... D'ailleurs que j'ai retrouvé après... C'est Marty qui avait fini qui est décédé mais qui a fini... qui s'occupait du football et qui enseignait... de l'athlétisme et qui a fini inspecteur pédagogique régional. Euh... Gasnier qui était professeur de handball, enfin qui faisait le handball. Euh... Griezman qui s'occupait de l'athlétisme aussi qui était un ancien athlète qui s'occupait de l'athlétisme. Cools qui était... qui sortait de l'ENSEP... Et qui s'occupait de la gymnastique et que j'ai retrouvé à la nouvelle ENSEP en tant qu'étudiant. Alors que j'étais professeur. Notamment parce que... A l'ex-nouvelle ENSEP quoi ! Je l'ai eu comme étudiant. Alors que je l'avais eu comme professeur en gymnastique. Euh... Qui y avait d'autre... Bru un certain Bru mais qui n'est pas le Bru actuel du rugby qui s'occupait du rugby... Donc je me souviens... On avait un directeur qui était un ancien militaire... Euh... qui nous faisait revue de basket... tous les lundis matin. Lundi matin il y avait lever de drapeau et il fallait montrer... Parce que c'était les années 60... Il n'y avait pas encore les trainings donc on ? avait des chaussures de sport en toile. Il fallait les blanchir... Alors rigueur militaire. Et donc il fallait qu'on montre nos chaussures blanches le lundi matin [rires]. Bon c'était comme ça ! C'était une transition entre... Il faut voir que c'était les années 60... Il y avait 15 ans... La fin de la guerre c'était bon 21 années quoi... Bon il y avait encore un esprit encore assez... militaire. Et c'était à la fois le résidu des militaires et le résidu de l'impact des médecins quoi... parce que les IREPS étaient déjà sous la coupe des

médecins... Et les CREPS bon les cours étaient saturés en physio anat quoi ! Psycho c'était... Je m'absente deux secondes... [Il sort de la pièce].

FLORIAN HUGEDET : Diriez-vous qu'un de vos enseignants ou même un de vos collègues ou camarades étudiants euh... ait été une rencontre décisive pour votre carrière ?

ALAIN HÉBRARD : Au CREPS ?

FLORIAN HUGEDET : Au CREPS oui...

ALAIN HÉBRARD : Au CREPS, non je ne peux pas dire qu'il y ait une personnalité particulière qui m'ait poussé plus qu'un autre... Euh... Non on était, on était une très bonne promotion parce qu'on a été nombreux à rentrer à l'ENSEP. Donc c'étaient des gens avec qui après j'ai gardé contact et jusqu'ici d'ailleurs... Pratiquement jusqu'à ma retraite... Parce qu'il y avait Quilis qui était un très bon rugbyman... Des gens comme ça qui ont été profs avec moi ici à l'UFR de Montpellier... Donc sur le tard... D'autres qui ont été professeurs ailleurs... Avec qui j'ai gardé de très bons rapports... Euh... Donc on était... D'autres que je vois toujours d'ailleurs parce qu'on a... Notre promo de l'ENSEP se... On se voit et... Encore dernièrement on a fait un voyage en Grèce... On était nombreux, on était presque un tiers à se rencontrer cinquante ans après... C'était pour le jubilé d'ailleurs... Pour vous dire que ça marque... Donc ceux... Et notamment parmi ceux-là et d'ailleurs ce matin voyez... J'ai répondu à un mail d'un de mes... de ceux de mes camarades, collègues... qui était dans ma chambre à... à Toulouse. Ouais donc on communique encore et là le hasard a fait que je lui ai envoyé un bouquin et donc il était en Grèce avec moi et donc... Il était dans ma chambre. Lui c'était un gym, moi j'étais athlète... On était trois, le troisième n'est pas rentré à l'ENSEP mais on... On a gardé des amitiés... On se téléphone de temps en temps. C'était très corporatif quoi ! C'était, c'était un peu le compagnonnage. Donc ces amitiés sur le terrain... euh... Sont restées peut-être plus, sont plus entretenues que ce qu'on peut voir aujourd'hui dans les facs ou... ou euh avec le nombre etc. Il y a plus d'anonymat. Là c'était des petites équipes... C'était les CREPS... Plus petits effectifs... On devait être trente... Donc c'était une classe... On se connaissait... Une sorte de fraternité non pas des armes mais du sport... Il y avait des liens qui se créaient... Et quand ils ont passé plusieurs années de formation... Comme tous ceux qui sont... Ce sont des amitiés qui sont restées... Donc je ne veux pas dire qu'il y en ait un plus qu'un autre. Sauf qu'il y en avait qui poussait plus. A l'époque faut voir à l'époque, il y avait un truc qui moi m'avait marqué ! Parce que moi je sortais d'un lycée classique... Euh... Des filières oui... ce qu'on appelait les lycées classiques. Et là au CREPS J'ai rencontré des gens que je connaissais moins

bien... Parce que ce n'était pas ma filière... Les normaliens ! Les jeunes normaliens... Ceux qui ont fait l'École normale à partir de la seconde... Parce qu'à l'époque si vous étiez très bon élève... C'était l'ascenseur social de la III^e République... Même si c'était déjà la V^e... Beaucoup de jeunes instituteurs qui avaient fait l'École normale parce qu'ils avaient été sélectionnés parce que pour rentrer à l'École normale en seconde, c'était les meilleurs qui rentraient... Moi je n'avais pas passé le concours de l'École normale parce qu'en seconde je n'étais pas bon. Donc euh... Je ne me serais pas risqué à cela. Ceux-là rentraient à l'EN et ils faisaient les études d'instituteurs. Ça permettait à leurs... Ils étaient déjà boursiers et donc les parents n'avaient plus à s'en occuper. Et ils étaient instituteurs. Mais ! [Hésitation]. Mais pour des raisons politiques de l'époque... Il y avait une dérogation possible... Ceux qui voulaient faire le CREPS après avoir fait... C'est-à-dire c'était le seul moyen pour eux de passer du statut d'instituteur au statut de professeur. Tous ces jeunes normaliens... De l'EN d'instituteurs... qui avaient fait du sport. Souvent prenaient cette option. Ce qui fait que dans les CREPS on trouvait pas mal de normaliens. Je ne saurais pas te dire la proportion parce qu'il faudrait la statistique que je n'ai pas en tête... Mais par exemple dans notre promotion à Toulouse, il y en avait... Sur trente, il y en avait au moins 6 ou 7 !

FLORIAN HUGEDET : D'accord ok !

ALAIN HÉBRARD : Et parmi les très bons !!!! Parce que c'étaient des gens qui avaient été sélectionné sur leur mérite scolaire. Ils étaient instituteurs. Ils avaient donc... C'étaient des bosseurs ! C'étaient les petits hussards noirs de la III^e République. Et s'ils étaient venus là c'était parce qu'ils avaient un passé sportif de qualité. Euh... Champion de ceci ou de cela... D'académie au minimum voire euh... Donc c'étaient des pointures ! Et il y en avait beaucoup et on en a retrouvé beaucoup à l'ENSEP ! Mon ami Quilis, Portes pour citer ceux que j'ai le plus en tête là ! Maurice Portes qui n'était pas dans ma promotion... Qui était... euh... Deux ou trois promotions avant nous. C'étaient des normaliens. Donc... C'était... Alors ! Ils m'avaient impressionné parce que c'étaient des gamins qui savaient bosser quoi... qui bossaient ! Et euh... qui avaient cette attitude et qui avaient déjà... Moi je n'ai pas connu l'internat... Je sortais du bac euh... De province... Eux ils avaient déjà fait trois ans quatre ans d'internat... Et puis ils savaient bosser le soir... On n'allait pas faire les cons à partir de 10h... Ils pouvaient bosser jusqu'à minuit s'il fallait. Moi, je me suis aperçu de ça quoi ! On peut dire que c'est ça qui m'a le plus marqué ! C'est-à-dire qui m'a entraîné en quelques sortes dans cette euh... Ce n'était pas le... C'était à l'inverse de ce qui se passait alors... dans nos représentations de... de jeunes... étudiantins... Par rapport à cette image-là, moi j'avais au contraire des

cousins ou des amis euh... des anciens collègues de lycée qui étaient à la fac qui faisaient un peu la bringue qui... qui étaient à la fac quoi ! Ils faisaient droit, ils faisaient ceci ou cela. Bon c'était à l'époque, il y avait moins de sélection qu'aujourd'hui... On pouvait aller à la fac, on pouvait redoubler une année, on continuait pour peu que les parents continuaient à payer l'appartement. Donc c'était un tout autre monde quoi ! Un monde tout à fait différent. Donc c'est ça qui m'a le plus frappé. Parce que sinon les profs... C'était souvent des profs, des anciens de l'ENSEP donc il y avait une sorte de... d'entraînement. Il fallait réussir l'ENSEP c'est bien etc. C'est pour ça qu'on s'est accroché et que j'ai eu la satisfaction d'y rentrer voilà.

FLORIAN HUGEDET : Et donc vous rentrez à l'ENSEP en tant que major...

ALAIN HÉBRARD : Ouais !

FLORIAN HUGEDET : En 1963...

ALAIN HÉBRARD : 63

FLORIAN HUGEDET : Et comment était perçu par les autres élèves... ce statut justement.

ALAIN HÉBRARD : Ah c'était quelque chose d'important et d'ailleurs mes copains de promo m'appellent toujours major. Voilà c'est major... major. Celui qui doit faire les discours... etc. C'est le major quoi ! Euh C'était parce que le major c'était le bon... Le représentant des élèves automatiquement... Il y avait ce statut là... de euh. Voilà il y avait ce statut un peu particulier... C'est lui qui allait voir le directeur, qui faisait le lien avec les promotions de 70... Donc le major c'était le statut... C'était celui qui avait le droit de choisir sa chambre... Il y avait une sorte d'élitisme autour de la notion de major... Voilà donc c'était perçu comme ça... Bon mais après... Bon Voilà après... C'était le chef de... le chef de la promo quoi... Euh... Institué et déclaré !

FLORIAN HUGEDET : Accepté par l'ensemble de la promo...

ALAIN HÉBRARD : Accepté ouais ! Alors après selon les personnalités, il y en avait qui était plus ou moins... euh... qui persistaient ou pas... Mais il suffisait de, d'avoir une personnalité à peu près normale pour que ce statut soit maintenu quoi. Il y avait effectivement... Moi par rapport... à ce que j'ai pu connaître avant après... Il y en avait qui étaient plus ou moins apprécié... Bien sûr... Mais ça tenait à la personnalité mais le statut en lui-même de major était important.

FLORIAN HUGEDET : Et avant d'entrer à l'ENSEP... Vous vous projetiez pour être major... ?

ALAIN HÉBRARD : Ah non !!! Non au contraire, jusqu'au dernier moment on était inquiet... on ne savait pas. Parce qu'on n'avait pas... C'était très mystérieux quoi ! C'est un grand concours. Alors on ne savait pas trop quoi ! Bon alors au sein du CREPS... On savait bien que si on avait des bonnes notes... Bon au CREPS j'étais un bon... Un bon numéro... Enfin, j'avais des bons résultats, j'étais assez polyvalent. Donc eux voilà... Maintenant les écrits on ne savait pas comment ça se passait et puis il y avait oral. Oral de physio, oral d'anatomie... Je crois qu'il n'y avait pas d'oral de psycho [il réfléchit] ... Je ne sais plus s'il y avait un oral de psycho...

FLORIAN HUGEDET : Psychopédagogie non ?

ALAIN HÉBRARD : Psychopédagogie ouais... Il y avait un oral d'anatomie, ça je me souviens très bien parce que j'étais tombé sur le triceps sural... Je ne me rappelle pas... de... non je crois qu'en psycho... Il n'y avait qu'un écrit... Et en physio aussi... Non je crois qu'il n'y avait qu'un oral en anatomie. Enfin... Je ne m'en rappelle plus... Je ne me rappelle plus bien... Voilà donc moi je suis bon... Alors déjà euh... On faisait... Euh à la fin de P1 euh... On faisait régionalement pour être admis en P1... La première année... La première partie du professorat hein... Donc c'est pour ça que ça s'appelait P1... Professorat n°1. Il y avait P1 P2B et puis classement. Trois parties. P2B en troisième année et quatrième année le classement. Donc euh... Je passe à Bordeaux. Dans notre région, il y avait plusieurs CREPS et plusieurs IREPS qui se réunissaient là... Et donc moi je fais Bordeaux. Et à Bordeaux je sors 1^{er}. Donc déjà, bon, un peu rassuré. C'est-à-dire que d'abord j'avais réussi mon année. En plus 1^{er} ! ça laissait des chances pour l'ENSEP quoi. Parce qu'il y avait 4 ou 5 régions. Donc il n'y avait pas de raison pour que je ne puisse pas passer. Mais un concours... On peut se blesser... En plus moi je m'en rappelle... Mon grand drame c'est que je crois que... Un petit mois avant en saut en hauteur je me suis foutu en l'air la clavicule. Une luxation acromio-claviculaire. Et j'avais vu mon année perdue quoi... Puis j'avais récupéré suffisamment à temps. Mais bon... Un mois avant les épreuves... Une luxation acromio-claviculaire quand il fallait faire de la gym et tout ça... C'était un peu inquiétant. Bon... C'est passé, c'est passé ! Donc voilà ! Donc euh... Et donc euh bah... Pas à ma grande surprise... mais ce que j'espérais mais quand même être major euh... de l'ENSEP... Si on m'avait dit ça en début d'année... Je n'aurais pas évidemment... Pas imaginé. Je ne le faisais pas pour ça en tout cas. Je n'étais pas suffisamment informé pour concourir pour ça. Alors que dans ma promotion, il y avait un garçon qui avait

été reçu l'année précédente et qui avait volontairement redoubler pour présenter l'ENSEP. Parce qu'il ne l'avait pas eu l'année d'avant. Donc il y en avait qui avait quand même... qui étaient plus informés et qui avaient des stratégies plus... plus pointues que moi qui... par exemple... Je le dis entre nous qui allaient pour voir...

FLORIAN HUGEDET : Et l'ENSEP, c'était un peu vu comme la chose à avoir quoi...

ALAIN HÉBRARD : Ah oui c'était le graal quoi !!! C'était comme polytechnique pour les gars qui font... qui faisaient des maths. Voilà [rires]. C'était notre polytechnique à nous c'était évident.

FLORIAN HUGEDET : Et donc comment était la vie à l'ENSEP ? Quel rapport y avait-il entre les élèves ?

ALAIN HÉBRARD : Ah nous ... Moi j'ai eu la chance de vivre des époques où... euh... Aussi bien quand j'étais jeune... dans le scoutisme que là. Même le bizutage... on avait un bizutage qui durait 3 semaines. On rentrait, on était content quoi ! On rigolait ! Bon il y avait des moments on s'en serait passé parce que... De temps en temps il y avait des épreuves ou des trucs qui étaient un peu... un peu dur psychologiquement... Mais c'est euh... mais on s'est beaucoup marré quoi ! On était attaché, encordé par groupes de 10 avec des, en transportant des perches et obligés d'aller à tel endroit... C'était quand même assez drôle. Bon des trucs comme ça et puis... Aller attraper les cygnes avec un filet de volley-ball dans le... dans le lac de Vincennes... euh... C'étaient des épreuves quoi. Bon... Euh... Puis le grand relai on partait de... Alors moi je suis parti en prison d'ailleurs... On était déguisé et on partait de l'Arc de Triomphe jusqu'à l'ENSEP... Plus de 250m en relais... Donc ça bloquait la circulation, les flics nous suivaient. Enfin bon... c'étaient des gros trucs... Mais assez marrant ! Bon alors moi je partais de l'Arc de Triomphe parce que j'étais le major... Evidemment, les Cubes qui organisaient le bizutage faisaient en sorte que je reste longtemps là. Evidemment, les flics qui voyaient un gars déguisé... Hop Ils m'ont embarqué et donc j'ai passé comme la plupart des majors... une nuit au poste et le lendemain... Le directeur nous faisait libérer... Donc c'était voilà ! Donc c'était assez bon enfant ! Du moins... à cette période-là et ce que j'ai pu vivre. Même si alors ils nous empêchaient de... mettre la lumière le soir... Non ils nous obligeaient de garder la lumière parce qu'on était... Il fallait qu'on nous surveille... Et puis quand on avait passé plusieurs nuits avec la lumière... On n'avait plus le droit à la lumière parce qu'on avait fait trop de dépenses. Des choses comme ça quoi !

FLORIAN HUGEDET : D'accord

ALAIN HÉBRARD : Dans des petites euh... Voilà puis bon... Il fallait qu'on... Puis le système c'était les Cubes, les Hyper et les Hypo... Le père, le grand-père... Chaque numéro avait son... Moi mon père c'était le major de l'année précédente et le grand-père tout ça... Alors il fallait leur apporter à bouffer... Donc... bon des petites choses comme ça...

FLORIAN HUGEDET : Et donc vous aviez tout un jargon...

ALAIN HÉBRARD : Alors oui il y avait tout ce truc d'initiation, initiatique mais qui n'était pas comme certains bizutages... Absolument honteux... Ou dégradant... C'était plutôt des... C'était plutôt pour rire quoi. Pour rire et... Voilà c'était l'esprit potache mais au sens... Universitaire que j'ai connu après en athlétisme universitaire... Au PUC. Voilà c'était l'esprit puciste... Il y avait beaucoup de puciste chez les ensepiens de l'époque. Donc c'était chansons paillardes euh... Montrer son cul etc. bien sûr mais c'était pour la rigolade... la grosse rigolade quoi !

FLORIAN HUGEDET : Et donc un bon rapport entre promo... Au sein de la promo et avec les autres promos également ?

ALAIN HÉBRARD : Oui, oui, oui... Je peux dire que... Je sais qu'il y a eu des tensions... notamment chez les filles... ça ne se passait pas aussi bien... Bon... Là aussi question de personnalité des fois... Mais moi la période à laquelle j'ai vécu, c'était vraiment... Je l'ai vécu de façon très positive. Il y avait une entente. Alors après, il y avait aussi toute une époque... Une époque un peu... C'était avant 68 donc un peu prérévolutionnaire... Il y avait Brohm... euh... il y avait les trotskistes léninistes... etc. Faut voir que Jospin avait été pion deux ans avant que je sois élève là-bas !

FLORIAN HUGEDET : Ah oui ? A l'ENSEP ?

ALAIN HÉBRARD : Il était pion à l'ENSEP ! Donc il y avait tout un... une culture un peu à la fois sportive et à la fois Éducation physique parce qu'il y avait le sport côté Éducation physique... Il y avait ceux qui venaient de Boulouris et les autres. Donc il y avait quand même des différences. Mais il y avait aussi une culture politique euh... un peu... un peu gauchisante et prérévolutionnaire. Donc pour des jeunes provinciaux qui débarquaient là-bas... C'était extraordinaire ! En plus il y avait l'INS d'un côté et l'ENSEP de l'autre... Avec une ligne jaune au milieu, avec une concurrence évidente. Et malgré tout moi de ma fenêtre, je voyais tous les sports de haut niveau, je n'avais rien à apprendre. On baignait dans un milieu à la fois culturel et sportif... On n'avait rien à faire en plus... Bon on était sorti d'affaire... On avait eu P1, on

était sûr de sortir. Et on avait les meilleurs profs du milieu... Parce qu'il y en avait qui n'étaient pas terribles quand même... Et on baignait dans un milieu culturel. Il y en avait qui allait faire de la guitare à l'académie. Il y en a qui allaient faire du théâtre... D'autres qui allaient s'inscrire en fac en plus... Il faut voir dans les années 60 pour des petits provinciaux ce que c'était quoi. C'était une découverte du monde. On était valorisé, financièrement. On était reconnu parce qu'on avait eu un concours... Donc on a vraiment un sentiment et après coup, après... On était entre guillemets des privilégiés et à notre mérite personnel parce que c'était quand même un concours exigeant... Il fallait quand même se le faire. Mais... Voilà ! Donc euh... Un truc un peu... élitiste certes mais euh... [hésitation] évidemment ceux qui étaient dedans ont vécu plutôt positivement.

FLORIAN HUGEDET : Et donc vous étiez rémunérés et est-ce qu'il y avait une sorte d'engagement ?

ALAIN HÉBRARD : Oui 10ans. C'était le truc classique de la fonction publique de l'époque. Quand on était pris en charge... Euh... Il fallait, on devait 10 ans à l'Etat. Sinon... Il fallait rembourser. Il n'y a jamais eu de problème... De gens qui se... qui étaient... Parce que ceux qui se désistaient, s'ils le devaient c'était sur blessure ou maladie ou des choses comme ça et donc... Un la clause ne jouait pas... Ce n'était pas de leur plein gré pour aller faire autre chose... Et pour vous dire l'esprit à l'époque... On faisait ça c'était pour être enseignants. Ce n'était pas pour faire autre chose ! Quand j'étais au CREPS... Trivagno, Le gars qui avait inventé le club Med... Il commençait, ça n'existait pas, c'était 1962... Si on regarde bien... C'était le début du club Méditerranée. Il vient au CREPS... Le directeur nous réunis le soir. Le gars nous dit voilà je fais ça et ça... qui veut venir avec moi... Pas un n'a levé le doigt. On a écouté gentiment. Il nous expliquait le club méditerrané qu'on allait faire de l'animation, qu'il allait nous prendre en charge, qu'on gagnerait deux fois plus qu'un enseignant tout ça... Pfff...

FLORIAN HUGEDET : C'était vraiment la vocation professeurs d'EPS

ALAIN HÉBRARD : Ah ouais... on voulait faire prof d'EPS... ça nous paraissait bien. On avait choisi. Et les autres métiers du sport... Faut voir que dans y compris les grands clubs... C'était encore le sport amateur... A part le football c'était le sport amateur. Donc euh... [inspiration profonde] ... Nous on ne faisait pas ça... On faisait ça pour euh... ouais c'était plutôt la vocation d'enseignant qui rassemblait les gens. Du moins quand on l'avait incorporée. On ne voyait pas pourquoi aller faire du sport de loisirs... C'était pour ceux qui n'étaient pas capable de faire professeur d'EP [rires].

FLORIAN HUGEDET : Et donc euh... Comment vous étiez perçus en tant qu'élèves de l'ENSEP par les autres élèves des CREPS ou des IREPS ?

ALAIN HÉBRARD : Je pense bon pour ça évidemment ce n'est pas à nous de le dire parce que c'est plus difficile mais effectivement il y avait une sorte de... C'était une élite quoi... C'étaient un peu les privilégiés... Alors oui voilà... C'était une sorte... Donc il y avait une certaine jalousie sans doute... D'autant plus que c'étaient des gens bien souvent qui avaient essayé et qui n'avaient pas été reçus. Donc il y avait un peu de la déception... Vis-à-vis de nous... euh bon... Il y avait sans doute un peu de jalousie parce que ce n'est jamais tellement facile à vivre... Que de savoir des... que des gens ont un statut bien meilleur alors que l'on a été à la limite un concours... Bon on sait bien que tout le monde peut s'imaginer que ce n'est pas toujours juste... Donc euh... On était un peu regardé comme des privilégiés oui.

FLORIAN HUGEDET : D'accord...

ALAIN HÉBRARD : Je pense...

FLORIAN HUGEDET : Et par rapport au concours... Que pensez-vous de cette modalité de sélection ?

ALAIN HÉBRARD : Bah je pense que c'était la grande époque de la méritocratie... Bon après faut que... Il faut que bon... Je sais bien que pour avoir été... J'y avais été confronté... Après les concours, les épreuves... Il y a quand même un facteur aléatoire... Par rapport à différentes choses... Mais ça on pourrait dire que ça fait partie du jeu... Et c'est vrai que c'est... Bah passer trois fois le concours... On n'est pas au même niveau... Mais les 10 ou 20 ou 30 premiers... Ils sont toujours dans le coup quoi... Donc ce n'est pas totalement injuste... Simplement à la marge... Effectivement, il y en a qui pourraient l'être... Donc c'est un système... Comme tous les concours... On peut souhaiter que le jury soit le plus, le plus... Compétent possible et que... hum... A cause de la diversité des jurys... Tout le monde ne peut pas voir tout le monde... Qu'il y ait des facteurs... Ce que moi j'ai personnellement essayé dans les concours du CAPEPS ou de l'agrégation... C'est de faire en sorte qu'il y ait une régulation... Une harmonisation des jurys... Le plus, la plus... juste possible. [Inspiration profonde] ... En sachant qu'on n'arriverait jamais à être parfaitement... parfaitement juste... Mais j'avoue que... [longue hésitation] On pourrait dire que c'est comme la démocratie... Ce n'est pas parfait mais c'est... C'est sans doute... pas le... le moins bon des systèmes. Faire comment... Faire euh... Bon voilà ! Alors le problème se pose... Savoir est-ce qu'il fallait ou pas ce qui va peut-être nous amener à la suite... Est-ce qu'il faut ou non ce genre d'école... [inspiration profonde]

... Parce qu'après on l'a supprimée... On l'a supprimée... Au motif que c'était élitiste. Parce qu'il faut voir qu'après 68 dans les souvenirs que j'ai... Pourquoi l'École normale supérieure d'EP disparaît... C'est un peu comme... Je vais peut-être un peu vite en besogne... Dans mes souvenirs, c'est parce qu'après 68... On voulait supprimer toutes les ENS ! Sauf que les lobbies des autres écoles ont été plus forts que le lobby sportif qui lui ne nous voyait pas d'un très bon œil... Cette inspiration vers l'Université... vers euh... la théorie... Vers euh... l'Éducation nationale puisque c'était jeunesse et sport. Donc on n'a pas été soutenu et on est parti les premiers et puis on était les seuls à partir. Voilà moi ce que j'en ai comme souvenir... Mais c'est sûrement beaucoup plus compliqué que ça. Par contre, voyez... Pourquoi cette École normale supérieure qui a existé... Pourquoi elle a existé d'abord ? Hein ? Bon moi j'ai des souvenirs de... insuffisants... C'est-à-dire qu'avant la 2^{ème} guerre mondiale, l'ENEP, l'École normale d'EP, pourquoi elle devient après 1945 l'École normale supérieure ? [Longue hésitation] ... Je ne sais pas... Je n'ai pas réuni les trucs... Bon sur le coup ça ne m'a pas spécialement passionné... Pourtant j'avais des profs qui étaient passés à l'ENEP par exemple en 35 qui étaient à l'ENEP et qui sont devenus profs à l'ENSEP comme euh Vivès... Le grand père de Maxime... etc. Qui auraient très bien pu me l'expliquer mais... Il y avait toute une logique... sans doute de... l'école républicaine... qui est liée à... Pour mes profs c'était l'EN au sens des instituteurs... L'ENS pour les agrégés etc. Mais il n'y avait pas d'agrégé en EP... Mais il y avait une volonté quand même de faire des enseignants pour les écoles. Donc euh... Le cours supérieur de Demenÿ puis l'école nationale... Il faudrait là aussi... Je ne sais pas si beaucoup d'historiens ont travaillé là-dessus. Je ne me souviens plus très bien de... de textes... disons qui recherche à la fois les discours, les causes... Le contexte qui a fait que c'est apparu. Toujours est-il qu'après 1945... Sans doute à l'époque justement de la rénovation de... de l'éducation, des réformes éducatives de l'époque... Sans doute que ça a joué pour la création de cette ENS au même titre que les autres... Donc on faisait partie du cartel des ENS... Moi quand j'étais étudiant, on faisait partie du cartel... Mais on était un peu à part parce qu'on était jeunesse et sports... On n'était pas Éducation nationale. Donc quand il y avait des réunions des différentes ENS... On était invité mais on ne participait pas vraiment aux débats sur les orientations... les fonctions... toutes ces ENS étaient centrées sur l'agrégation... sur la recherche... Nous... euh... C'était très professionnel. C'était très professionnel donc euh... On n'en avait le titre... d'ENS mais les gens nous regardaient y compris le public large, les enseignants des autres disciplines... C'était euh... un peu une anomalie quoi ! Un peu comme quand on a créé l'agrégation. Ah bon il y a des agrégés en EP ? ah bon pourquoi ? Ah vous faites de la recherche en EP ? Ah... Bon... Même jusqu'aujourd'hui quoi !!

FLORIAN HUGEDET : En effet...

ALAIN HÉBRARD : On fait de la recherche... Mais à quoi ça sert ? Ah bon !!! Donc voilà ! Donc ce statut un peu à part évidemment... était déjà très présent. Mais moi quand je l'ai vécu... Donc avant 1968... C'était une gratification quand même... C'était... euh... Et puis donc nous notre objectif c'était de passer le professorat. Et dans l'esprit quand même... A la différence des CREPS... C'était un peu moins scolaire. Moi-même à une époque... Mon frère qui a deux années de moins que moi qui n'a pas réussi l'ENSEP, il était en CREPS... Je voyais la différence quoi... Il était encore... à bosser sur des trucs... euh... très traditionnels... Les profs reproduisaient ce qu'ils avaient connus... A la limite, il lui donnait les tomes d'Hébert à lire alors que nous on était déjà dans la querelle des méthodes. On était déjà Le Boulch... truc... Les écrits de Brohm... Il avait traduit Marcuse... On avait Michel Bernard qui nous faisait lire la psycho euh... la phénoménologie, Sartres et compagnie... On était déjà dans une, dans un état d'esprit universitaire... Et il y avait une volonté de... de... d'avoir une culture universitaire. Et alors, on l'avait un peu de façon... un peu on pourrait dire... Voilà Michel Bernard pour la psycho... On avait un bon prof de physio... un prof d'anatomie comme Motin qui était un ancien de l'ENSEP et qui était médecin qui faisait l'anatomie, il continuait à faire de l'anatomie. Mais c'était déjà l'influence des sciences humaines... On avait Michel Bernard qui a fait Pociello, qui a fait Brohm, Famose euh... Tout ça quoi ! Et puis nous derrière... euh... Pas mal de... de... à ce moment-là... A cause justement des facilités qu'on avait... Dans ma promo, il y avait encore pas mal de jeunes qui allaient faire médecine après... Beaucoup mais c'était déjà une époque où ils faisaient médecine mais pas par goût, pas tellement pour s'installer... Il y en a très peu qui partaient... Dans ma promotion, il y en a deux qui ont fait une carrière de médecin libéral... Cardiologue etc. Par exemple mon meilleur copain à l'heure actuelle qui est Stello, qui enseignait ici [à Montpellier] ... Je l'avais fait venir en anatomie... Il n'a jamais enseigné en libéral... Il a fait médecine mais il n'a jamais enseigné en libéral... Il était médecin de la fédération de danse... Il était médecin mais il est resté dans le circuit ! Donc il y avait des jeunes qui... A la fin de leurs études... Ou au cours de leurs études s'inscrivaient en médecine... Parce que... Avec la physio et l'anatomie qu'on faisait à l'époque... Ça leur était assez facile... De la même façon on avait la première année d'équivalence de kiné. Certains faisaient kiné... ça leur permettait d'arrondir les fins de mois... Ils faisaient les massages, ils suivaient l'équipe de France de ceci ou cela mais sans s'établir. On était préparé pour ça... Donc pourquoi je ne le ferais pas ? kiné c'était un an de plus d'étude... Ils faisaient un an ils étaient kinés... Les médecins ils passaient la 1^{ère} et 2^{ème} année, alors qu'aujourd'hui... tu vois... Ils passaient

tranquille... Ils passaient deux trois ans à faire les cours du soir... ils faisaient quelques stages d'internes... Tout en faisant... rares étaient ceux qui ne faisaient pas leur boulot de prof d'EPS... Voilà et puis d'autres... échappaient au service militaire parce qu'ils se mariaient ou ils allaient à la coopération... On avait une génération qui était... grâce à ce côté un peu élitiste de l'École normale supérieure... Il y avait beaucoup d'ouvertures possibles... Et moi comme d'autres par contre, on a pris l'option sciences humaines... On allait à la Sorbonne... à Saint-Cyr... Soit psycho expérimentale soit clinique... En cours du soir... des fois sans passer les diplômes... D'autres passaient des diplômes. Moi j'ai été très long à passer mes trucs mais... Si au début... Après j'ai un peu trainé mais... Parce que justement j'avais du boulot... Mais euh... Voilà !

FLORIAN HUGEDET : D'accord

ALAIN HÉBRARD : Et alors... un autre aussi un élément aussi caractéristique de cette époque... En même temps qu'on avait cette ouverture sur le monde... euh... Assez facile... assez favorable puisqu'on était là... Payés... finalement dans un milieu assez riche... quoi... On baignait quoi dans le truc ! Il y avait des profs quand même un peu pointus selon les domaines... qui allaient plus vers la physio, d'autres qui allaient plus vers les sciences humaines et puis surtout... Comme on avait été sélectionné aussi sur le physique... Il y avait plus d'épreuves physiques que d'épreuves intellectuelles... Il fallait tenir sur ses jambes... Il y en avait très peu qui rentraient uniquement avec les écrits hein... euh... Donc on était tous presque au niveau international dans une spécialité... Presque tous... Moi j'ai... je suis rentré j'étais champion scolaire... Mais je n'avais pas fait... mais je n'étais pas dans un club... Je n'ai fait que du scolaire... En deux ans j'étais international d'athlétisme... Omnes m'a pris et à la fin de l'année j'étais sélectionné aux JO, sur 400 haies... Bon je n'y suis pas allé parce que j'étais un peu court... Voilà ! Mais bon la première année... Il m'avait amené au niveau international... Quilis rentre jeune de Toulouse... Il est dans l'équipe de France de rugby... Euh... Et ceux qui n'avaient pas une grosse spécialité... Il tombait sur des spécialités comme la lutte, le judo qui étaient... qui commençaient... Ils étaient champions de France universitaires... On était tous presque au niveau de... Alors il faut dire qu'il y avait le niveau universitaire avant le niveau civil... pur mais les universiades... presque tous étaient au niveau des universiades... Donc on avait tous en plus une dimension affirmée sportive... Même si on était, si on ne se considérait pas comme prof de sport... Mais bien comme prof d'EP... Mais on avait tous cette dimension là aussi ! Beaucoup ! Soit sport co... soit sports individuels... Euh... Certains footballeurs étaient du niveau professionnel, ils avaient touché de l'argent déjà... Ils touchaient des

primes... euh... Bon les gym... C'était totalement amateur... Athlétisme aussi... Mais donc... il y avait voilà c'était une époque où... qui était assez équilibrée de ce point de vue-là quoi... Rares étaient ceux qui étaient des anti-sport... Parce qu'il y en avait des anti-sport ! Comme par hasard, c'était ceux qui étaient moins bons... Encore que ce n'est pas tout à fait juste puisque Brohm était un très bon escrimeur... Et un compétiteur... Il n'aimait pas perdre ! Au tennis, il cassait ses raquettes... Donc c'est très marrant !!! Mais... des purs produits de l'EP disons traditionnel au sens euh... plutôt Le Boulch... Euh... Au sens de l'exercice de... Et... critique sur le plan du sport comme... C'était au niveau des mots... C'était au niveau de bon... un peu des conceptions... Euh... du moment... Mais ils n'étaient pas majoritaires et... Ils n'étaient pas majoritaires quoi ! On était plus pour un sport éducatif quoi ! Voilà... Voilà... Education par le sport... Voilà ! ça c'est... et c'était avant 68 !

FLORIAN HUGEDET : Et par rapport au rythme de travail imposé par l'ENSEP ?

ALAIN HÉBRARD : A l'ENSEP c'était cool... C'était cool parce que justement comme on avait le sentiment qu'on était... qu'on avait fait le plus dur... Euh... Bon après c'était par goût... Moi je bossais le soir, j'avais presque lu toute la bibliothèque à l'ENSEP... Parce que j'aimais ça donc le soir j'allais lire à la bibliothèque mais j'étais pratiquement le seul... Beaucoup faisaient la bringue etc... Bon. On allait sur... et on savait par expérience que personne ne serait collé à P2B... Exceptionnellement un collé quoi... sur les 70 ! Donc euh... Comme ils avaient beaucoup bossé pour être là, bon ils avaient la capacité de réussir à l'ENSEP... Mais après c'étaient les examens. Alors au classement on se tirait un peu la bourre parce que ça dépendait après des affectations, le classement jouait là-dessus. Donc on se tirait un peu plus la bourre, on faisait un peu plus attention... Mais il n'y avait pas... En tous les cas il n'y avait pas une ambiance de concurrence, de boulot, chacun faisait un peu ce qu'il entendait quoi ! Et il faut voir qu'il n'y avait pas de recherche, il n'y avait pas de laboratoire, il n'y avait pas de... de... On suivait les cours, on les apprenait, et on savait que la moyenne suffirait pour passer quoi...

FLORIAN HUGEDET : Donc pas de stress...

ALAIN HÉBRARD : Aucun stress ah non, non aucun stress... En plus, euh... il n'y avait pas de chômage possible, il n'y avait pas d'échec possible. Sauf... Il fallait... Si ! Il fallait tomber malade, se casser les deux jambes... Mais voilà c'est tout ! [Rires]

FLORIAN HUGEDET : Et par rapport aux enseignants, quels rapports entreteniez-vous avec eux ? Est-ce qu'un ou plusieurs vous ont vraiment marqué ?

ALAIN HÉBRARD : Oui parce que... Effectivement là on était... Beaucoup on était organisé par rapport à nos options physiques... Moi athlète, j'étais avec des athlètes plus qu'avec les autres ! Et les sports co, ils étaient avec les profs de sports collectifs. Mais si on peut passer un peu partout. Donc qui c'est qui m'a marqué moi, c'était deux profs... évidemment qu'était en athlétisme... Mais pour deux raisons différentes. C'était Vivès et Omnes. Omnes qui était mon entraîneur. Qui a véritablement... mon père spirituel en quelques sortes... Qui m'a vraiment mis le pied à l'étrier de l'équipe de France d'athlétisme et qui donc voilà... Avec qui j'étais le plus... J'avais le plus de rapport avec lui parce que c'est lui qui m'entraînait et qui m'a donné le plus de cours... Et dans les déplacements, le PUC, qui m'a fait connaître le PUC etc. Donc il m'a beaucoup marqué. En plus son intelligence en plus pratique parce que ce n'est pas un gars qui formalisait beaucoup. Il avait une formalisation empirique très forte. Il avait des conceptions... C'est lui qui m'a fait, qui m'a fait aller vers l'aménagement matériel du milieu des choses comme ça... Lui il me disait « moi ça, ça marche... cherche tu expliqueras pourquoi ça marche mais moi je te dis que ça marche comme ça » voilà. Donc il faisait faire... après les théories, les explications, la raison pour laquelle ça marche... A toi de voir mais lui empiriquement... Et c'était un très grand entraîneur, il a été entraîneur à la fois de haie et de perche d'ailleurs. Il était très connu dans le milieu de l'athlétisme. Y compris à l'international. C'est une figure ! Et Vivès euh bon... Lui c'était aussi athlétisme... 400m notamment. Mais euh... parce que lui-même coureur mais... Mais lui c'était, ce qui m'avait frappé c'était son côté éducation, EPS. La revue euh... Il avait toujours montré, il était toujours à l'affût de... Et sur la documentation il était déjà... Il avait toute une activité de diffusion, de production, de connaissances et de diffusion qui était proche d'ailleurs de la recherche... Avec lui on faisait des statistiques. C'est lui le premier qui a fait traduire des bouquins étrangers... En biomécanique, de Dyson... Sur l'apprentissage, de Barbara Knapp... Sur [il se tourne et regarde ses ouvrages dans la bibliothèque]. Il faisait venir du Canada des bouquins sur les statistiques... Et on bossait sur les statistiques... [Il lit le titre d'un ouvrage de sa bibliothèque] « Manuel de statistique » C'est lui qui les faisait venir du Canada ces bouquins-là [en me montrant l'ouvrage] ... Bon Barbara Knapp... Je ne sais pas... Il doit être par là... Voilà Barbara Knapp [en me le montrant dans sa bibliothèque] c'est encore lui qui fait encore venir ce bon bouquin sur sport et motricité. Bon alors lui-même avait fait un bouquin sur l'athlétisme évidemment, Leroy & Vivès... Là on était en 1971 là [en lisant la date de l'ouvrage de Barbara Knapp]. Voilà donc lui il m'a marqué par rapport à ça... Alors après, il y avait des personnalités mais que je fréquentais moins... Parce que ce n'était pas mon domaine... Euh... Bon euh... Mérand sur

euh... Le basket quoi ! qui a formé euh... quand même influencé beaucoup de mes collègues... Tous les sports co étaient influencés par Mérand quoi...

FLORIAN HUGEDET : Et donc euh... Y avait-il une espèce d'ouverture de l'ENSEP à l'international ?

ALAIN HÉBRARD : International sur quel plan... ?

FLORIAN HUGEDET : Sur le plan didactique, pédagogique... Éducation physique en quelques-sortes...

ALAIN HÉBRARD : Il y avait peu de rapport avec l'international... Il y avait... Faut voir qu'à cette époque-là... On était encore... C'était... Il n'y avait pas d'histoire de l'Éducation physique au sens où on l'entend aujourd'hui... C'était l'histoire des méthodes... On avait un bouquin... Je ne sais pas si je ne l'ai pas conservé... Je ne sais pas où il est passé ce bouquin... [Il se tourne dans tous les sens pour le chercher]. Il y avait... Ce qui tenait mieux les gens c'étaient les méthodes. C'est-à-dire qu'il y avait des gars qui répertoriaient comment l'Éducation physique ceci et cela... Mais c'était de la description des institutions. Ils font deux heures au lieu de trois heures et on fait plus d'exercices à tel endroit qu'à tel autre... Bon les Allemands étaient influencés par tu vois... tel modèle... Donc voilà. C'était une description des pratiques avec leurs origines... un peu historiques. C'était ça alors on appelait ça d'ailleurs. D'ailleurs on n'appelait pas ça de l'histoire, on appelait ça méthodologie... C'étaient des cours de... On avait des cours de méthodologie. On n'avait jamais eu de cours d'histoire à mon époque. Et pas d'histoire d'EP c'étaient des cours de méthodologie. [Il se tourne dans tous les sens à nouveau] ... Je ne sais pas où je l'ai mis... J'avais tellement de trucs... Je l'ai peut-être jeté... ça serait marrant de retrouver ce truc là... En plus j'ai transféré plus de la moitié à la bibliothèque de... Oh je ne crois pas que je... Je ne crois pas... Ah j'aurais dû le garder ça quand même ! euh... [il continue à chercher]. Non je ne l'ai... c'était un gros bouquin ! Non... non, non... Donc euh... [il soulève des piles de livres...] J'ai donné beaucoup aussi à l'UFR à une époque... Les bouquins j'en ai tellement que... Je ne sais plus où c'est... Où ils sont... Non ! non, non je ne vois pas ! Un bouquin bleu...

FLORIAN HUGEDET : Vous avez une sacrée bibliothèque hein...

ALAIN HÉBRARD : Ah c'est à peine le tiers... J'en ai deux fois plus dans ma maison dans les Cévennes où j'accumule. Là je laisse ceux qui ne m'intéresse plus beaucoup... Là... voilà... *Traité de pédagogie générale* de René Hubert... ça c'est assez vieux !

FLORIAN HUGEDET : Bon je vous pose une dernière question sur l'ENSEP et ensuite on passera à autre chose... A votre avis quel a été l'apport de l'ENSEP à l'EPS ?

ALAIN HÉBRARD : Ah ben... Je pense que son apport pendant... toute une période... que justement on pourrait dire... la période antérieure parce que... moi j'ai vécu la période un peu où des choses allaient se transformer... Disparition de l'ancienne ENSEP... Puisque... Elle disparaît en 71... Véritablement... Apparition de l'ex-nouvelle ENSEP... Ensuite après euh... en 1975... euh... Le, la création des UFR... Puis après même s'il y a eu cette section dont on parlera toute à l'heure... Bon ! Voilà donc euh... Donc euh... Je peux dire qu'on, je vis les derniers moments de... de l'ENSEP dans sa forme traditionnelle... Euh son apport était réel parce que c'était... Justement par l'intermédiaire des... des gens qui en sortaient... On avait le même diplôme que les autres. On n'avait pas une estampille particulière. Mais du fait de cette euh... cette reconnaissance implicite de... de, du mérite que l'on avait eu à... à rentrer donc du niveau dans notre formation initiale... Complétée par ceux qui étaient passés pour être les meilleurs professeurs... Ce qui était le cas en moyenne... par rapport au... à ceux qui étaient dans les CREPS... Les gens qui sortaient étaient d'une certaine façon... Ensuite, complétez avec ce que je vous disais... Souvent un passé, un statut de sportif de haut niveau... Reconnus ! Donc du coup, ces gens-là étaient... euh... C'était l'élite ! L'élite de la profession ! Et ils diffusaient un peu une sorte de... norme. L'École normale c'était fait pour ça ! De... des bonnes pratiques... Souvent, ils donnaient, ils étaient de bons coordonnateurs dans les établissements scolaires. Certains partaient un peu à l'étranger etc. D'autres... se retrouvaient dans les fédérations avec des responsabilités etc. Donc d'une certaine façon, ils diffusaient quand même une certaine euh... culture de l'EP qui se... fabriquait à l'ENSEP. Autour de l'ENSEP !!! Même si certaines choses se faisaient un peu ailleurs... Le Boulch continuait à agir... Mais il venait quand même faire des cours... Ou des conférences à l'École normale supérieure. Il n'était pas totalement isolé... Mais c'est quand même autour de... autour de là que ça se passait ! La revue EPS... euh l'amicale de l'ancienne école... L'amicale jouait un rôle aussi de diffusion, de formation continue... Qu'il n'y avait pas à ce moment-là de façon aussi développée qu'elle s'est développée dans les années 80... 70. Donc l'amicale jouait un très grand rôle... d'animation dans les... dans les... dans les provinces... dans les... dans les... maintenir un esprit de corps et de formation continue ! Des conférences... des, des, ce qu'on n'appelait pas la formation continue, des recyclages... qui étaient organisés par l'amicale ! La revue EPS diffusait quand même... La revue EPS c'était Vivès, c'était l'amicale... c'était l'ENSEP ! Donc euh... On jouait un rôle quand même de références, de repères... et sans aller jusqu'à la notion

de norme... Puisque ce n'était pas... ce n'était pas quand même l'ENSEP qui produisait les textes officiels... Mais euh... C'étaient des gens qui en étaient proche. Et les instructions de 67... qui ont été déterminantes quand même dans... qui ont bien marqué l'histoire... Euh c'était quand même Haby le... le... le politique, le ministre, mais autour de lui c'était Trincal... ancien élève de l'ENSEP. C'était Pineau euh... Le responsable syndical ancien de l'ENSEP.

FLORIAN HUGEDET : Quelles relations vous entreteniez avec Trincal, Pineau ? Vous les connaissiez personnellement ?

ALAIN HÉBRARD : Bah je les connaissais oui, oui... Pineau c'est lui qui m'avait donné ma médaille de champion de France Cadet quand j'étais encore cadet et lui il était jeune professeur responsable de... de à l'UNSS de... il était déjà responsable... Non ! Il y était en tant que syndicaliste... Il distribuait les médailles [rires]. A Charlety donc je l'ai connu alors que je n'étais pas encore à l'ENSEP... J'avais 18 ans... même pas 17 ans... 16ans ! Euh... Trincal... Etant à l'ENSEP on s'est rencontré comme on faisait rencontrer ou même des gens qu'on rencontre au PUC... C'était un peu une sorte de... oui de réseau de famille quoi. Voilà ! On assistait à des réunions. Puis moi justement en tant que major... Soit j'étais invité dans des réunions... comme ça où je représentais l'école... Euh... Puis quand j'étais prof... Jeune prof à Corbeil puis en plus j'ai fait l'expérience de Corbeil donc j'avais tout ça un peu en bagage... Donc très vite après je me suis retrouvé prof à l'ENSEP ancienne... Dès 70, j'ai fait les dernières promotions, moi j'étais prof à l'ENSEP ancienne... sur les dernières promotions. Où j'avais des étudiants qu'étaient plus âgés que moi d'ailleurs... Donc à ce moment-là, le directeur m'a envoyé dans les commissions de travail ! Voilà ! Donc l'ENSEP était quand même euh... Où les gens émanant de l'ENSEP se retrouvait quand même dans... voilà dans les instances...

FLORIAN HUGEDET : Vous avez ensuite été recruté au lycée de Corbeil-Essonnes ?

ALAIN HÉBRARD : Donc quand je passe le CAPEPS je suis dans l'Essonne... Je passe trois mois puis après je fais mon service militaire, au bataillon de Joinville... Parce qu'il fallait bien faire le service militaire. Je reviens sur Corbeil. Je vis 68 à Corbeil... Et en 69 dès 69 je suis récupéré sur l'ENSEP... Euh... D'abord à mi-temps... puis très vite à plein temps quoi. Pour faire à la fois de la psycho et puisque j'avais déjà commencé psycho... et que Michel Bernard était prof de psycho et m'aimait bien. Je faisais des TP de psycho expérimentale pour les étudiants... Je les amenais Place de la découverte des trucs comme ça pour voir les pigeons de Skinner... Et puis je faisais l'athlétisme avec mon ancien mentor... Avec Omnes... Je reprenais

les cours qu'il m'avait lui-même enseigné. Et chose cocasse... j'ai eu comme élève à l'ENSEP, les dernières promotions, Robert Poirier qui était champion de France de 400m haies qui m'a toujours battu sur 400m haies parce que moi je n'étais que vice-champion de France... Je n'ai jamais réussi à le battre... Et je lui ai enseigné les haies... [rires]. Alors lui justement il était instituteur. Et il est revenu dans le circuit euh... En tant qu'auditeur libre parce qu'il n'avait pas passé le concours de l'ENSEP. Euh... Et donc il a fait euh... son professorat en tant qu'auditeur libre à l'ENSEP. Et donc je l'avais euh... en cours sur les haies [rires]. Voilà !

FLORIAN HUGEDET : Et donc comment vous en êtes venu à être recruté pour faire des cours à l'ENSEP ?

ALAIN HÉBRARD : Bah parce que bon... J'étais connu parce que j'étais... J'étais international euh... que j'étais ancien major du truc... J'avais avec Vivès, j'avais travaillé... On avait fait un bouquin, enfin une revue... un tiré à part sur l'athlétisme. Donc... euh... Vivès a demandé au directeur et puis ils avaient des besoins... Ah ben tiens ce serait bien qu'Hébrard vienne faire des cours... Et il se trouve que le prof de psycho a dit bah oui et moi il fait psycho ça serait bien qu'il fasse faire des TP de truc et voilà ! Donc voilà c'est à l'intérieur du groupe des profs... des anciens profs... ils ont eu des besoins et ils ont pensé à moi parce que je trainais par là. J'étais dans le coin [rires].

FLORIAN HUGEDET : Et donc à Corbeil vous avez participé aux expériences de ce lycée ?

ALAIN HÉBRARD : Ah oui, oui ! Corbeil-Essonnes c'est le premier truc c'est 64 alors moi je suis encore étudiant hein ?! Mais en tant qu'étudiant je m'étais intéressé à ce qu'il se passait, j'étais allé les voir, il y avait Ferignac qu'était ancien Puciste... Goal international de handball qui était et qui lui avait organisé en même temps que les, les deux inventeurs de... de Corbeil-Essonnes c'est Ferign... euh non lui était prof mais c'est euh... Ferret le grand Ferret et euh... et euh... donc un gars qu'était maître d'EP... Mmh je ne vais plus retrouver son nom... Enfin c'est tous les deux, ils étaient... lui... Ferret était un ancien de l'ENSEP... Euh... Prof au lycée classique et l'autre le maître d'EP était prof au lycée technique. Euh... Autour d'eux il y avait peut-être un ou deux profs mais assez modestes... Et tous les deux, ont combiné et se sont chargé d'organiser un truc commun pour le matériel, pour la piste. C'est l'époque où les gars étaient bricoleurs, ils faisaient eux-mêmes le terrain... Et comme... Ils ont convaincu les deux administrations qui étaient sur le même site de les laisser s'organiser ensemble. Et ils ont inventé sous l'influence de De Rette... Un petit peu de Mérand mais ce n'est pas Mérand qui a créé Corbeil. Mais enfin c'était un ancien élève de l'ENSEP... Ferret. Donc c'étaient des jeux

entre des équipes... Cette espèce de démocratisation, de préparation à l'autonomie euh... à l'intérieur des... des classes. Donc moi je suis arrivé qu'en 68 donc ça fait déjà 4 ans que ça tournait... ça tournait très bien... Et bon moi j'ai pris la relève. J'ai apporté ma petite pierre... D'ailleurs j'avais fait... J'étais le premier à faire... On avait fait un livret je ne sais pas si je l'ai toujours ici... Un livret pour les élèves [il se lève pour le chercher] Voilà « Mon carnet d'EPS », ça c'est moi qui avais fait ça quand j'étais là-bas... Alors déjà il y avait toutes les trucs que j'ai ramené sur les niveaux d'habileté. Donc l'élève recevait ça en début d'année et donc il y avait un livret où on expliquait comment... euh... les critères d'évaluation euh... 3 niveaux etc. Qu'est-ce que j'avais raconté pour la... pour l'athlétisme... [il feuillette son livret] Athlétisme ! Voilà ! Alors voyez... L'évaluation par niveau... il y avait 3 degrés : débutant : pas de notion technique, degré 2 pratiquant évolué, degré 3 : pratiquant confirmé... Bonne exécution du geste... Ainsi chaque niveau nous aurons des élèves appartenant aux 3 degrés d'apprentissage. A1 A2 A3 et B1 B2 B3...

FLORIAN HUGEDET : D'accord donc oui c'était pour qu'ils puissent s'autoévaluer les élèves ?

ALAIN HÉBRARD : Voilà ! Alors 1 rapporte entre 5 et 8 points, B rapporte entre etc. Alors il y avait tout un exemple en saut en hauteur, alors si on sautait ça on avait tant mais si on est dans une catégorie, on ajoute des points, c'est-à-dire que ce n'est pas celui qui saute le plus qui va avoir la meilleure note... Alors ça il a fallu attendre... Pendant 40 ans il a fallu que j'explique ça à toutes les instances à droite à gauche et ça c'était en 60... euh...

FLORIAN HUGEDET : 69 c'est marqué [je lui indique la couverture]

ALAIN HÉBRARD : 69 oui 69... Alors c'était modeste... Pour les élèves ils avaient ça... Alors mes réflexions mes critiques ils n'ont jamais rempli je ne pense pas mais voilà... le basket... les adversaires, la marque, les arrêts de jeu... Il y avait à la fois l'explication... Le handball voilà... Les élèves avaient ça. Fiche de contrôle dans les sports collectifs... Et alors ça moi ma première inspection... euh... se passe là-bas... et c'était un interclasse... on avait un interclasse entre justement ma classe et la classe de ce collègue dont j'ai oublié le nom... Et lui était en conseil de classe donc j'avais les deux classes. Le directeur... le l'inspecteur qui était euh... le mari de la, de la directrice de l'ENSEP fille... Roger... qui me connaissait de nom mais qui ne m'avait jamais vu parce que j'étais jeune prof, donc c'était ma première inspection... D'ailleurs le matin, j'arrivais en survêtement en courant... parce que j'avais... je venais en survêt... Il m'a pris pour un élève alors il m'a dit... Où est la salle des profs... Bah

je lui ai dit bah venez avec moi je vous amène. Alors il voit Ferret le coordonnateur... Alors il lui dit je viens inspecter Hébrard. Bah il lui dit bah il est là ! Ah bon ? [rire]... Et je lui dis bah j'ai interclasse alors il se pointe j'avais deux classes au lieu d'une... Alors je me pointe sur le terrain... Mes élèves étaient au courant, ils s'organisent. Moi j'avais interclasse, j'étais de l'autre côté de la barrière, je n'ai pas moufté... J'ai laissé les élèves... Je n'ai rien dit de la séance... 2h d'interclasse d'athlétisme... Athlétisme c'était. Les élèves étaient organisés... Deux classes... il y avait les jurys... machin etc. Et le résultat... au bout de 2h... Et je suis venu à l'inspecteur et je lui ai donné mon carnet [rire].

FLORIAN HUGEDET : Et... Par rapport à votre statut d'ancien élève de l'ENSEP, quelle relation vous entreteniez avec les enseignants qui n'étaient pas passé par l'ENSEP ?

ALAIN HÉBRARD : Alors il se trouve qu'il y en avait plusieurs qu'étaient passés à l'ENSEP... Il y avait donc... Il y avait parmi les femmes aussi, il y en avait deux qui étaient passés par l'ENSEP. Il y avait Ferignac, Ferignac non il n'y était plus non parce que c'est parce que Ferignac est parti qu'il m'avait fait passer le CAPEPS, l'épreuve de handball, il m'avait dit à la fin... Moi je m'en vais de Corbeil est-ce que ça t'intéresse... Si ça t'intéresse postule sur le poste, il sera libre, c'est comme ça que je me suis retrouvé là. Donc il y avait quand même... à Corbeil une bonne moitié des effectifs qui étaient des anciens de l'ENSEP... Donc moi j'étais là au milieu... Je n'étais pas plus qu'un autre ni moins qu'un autre. Et les autres étaient très... voilà... ça se passait très bien parce que les autres étaient dans la dynamique de cette expérience... Ils étaient aussi considérés comme euh... une expérience pédagogique connue... qui avait été publiée déjà... C'était connu à l'ENSEP... euh... Corbeil.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que vous aviez des échos de vos camarades de promo de l'ENSEP qui avaient des mauvais rapports avec les autres collègues ?

ALAIN HÉBRARD : Dans leurs établissements ?

FLORIAN HUGEDET : dans leurs établissements oui...

ALAIN HÉBRARD : Je n'ai pas le souvenir que le fait d'être... de sortir de l'ENSEP ait entraîné des mauvais comportements... ou... je vous dit il y avait sans doute un peu de jalousie... euh... Après ça dépendait du caractère des uns et des autres bien sûr... Les mauvais coucheurs il y en a toujours partout. Ils pouvaient passer pour frimeur ou je ne sais trop quoi... ou mais après c'était sur le terrain... Malgré tout, c'était la plupart, je peux dire quand même était très compétent quoi... Bon donc euh... Je n'ai pas eu de... de... je ne peux pas vous dire

ah bah ça se passait très mal en établissement, les gens ils ne se parlaient pas etc. Il y a sans doute eu des frictions mais qui tenaient plus aux personnalités individuelles qu'au statut initial de formation... Donc ouais sur le thème est-ce que le fait qu'il y ait eu une École normale un peu de... de privilégiés... élitistes... euh... joué un rôle euh... je ne le crois pas... Maintenant quand on est personnellement... C'est difficile de juger, il faudrait demander à ceux qui n'étaient pas... est-ce que... Quelles attitudes ils avaient... Comment ils nous voyaient nous ? Nous on ne voyait pas d'animosité...

FLORIAN HUGEDET : Ok...

ALAIN HÉBRARD : Et professionnellement, [profonde inspiration] je ne crois pas que bon... je ne peux pas, là je ne peux pas vraiment dire... On peut imaginer que certains nous voyaient d'un mauvais œil peut-être mais par jalousie... Maintenant professionnellement je pense qu'on faisait suffisamment bien le boulot pour ne pas être considérés comme des... des gens qui auraient usurpés quelque chose !

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et ensuite... donc vous êtes aussi également enseignant au STAPS de Montpellier ?

ALAIN HÉBRARD : Alors ça c'est beaucoup plus tard... Parce que moi donc... euh... là je suis en 70-71... A l'ancienne ENSEP comme prof... En 71, se crée la nouvelle ENSEP. Alors là aussi voyez... il y a toute une histoire parce que bon autant... je ne saurais pas vous dire avec précision qui a présidé à la suppression après 68... sauf que je sais que ça s'est fait dans la foulée de 68... que dans les discours que j'ai reçu... c'était oh bah on est... de toute façon on élimine les ENS parce que c'est un côté élitiste, ce n'est pas la bonne... etc. Les autres vont y passer vous y passez. Mais en même temps 69 c'est la loi d'orientation d'Edgar Faure qui dit que toutes les formations pour l'école doivent passer par l'Université. Donc nous on est sur une nouvelle stratégie. C'est là où... Robert Joyeux qui était directeur du CREPS de Strasbourg est nommé par le ministère à l'ENSEP... euh... Et... où avec euh... Alors c'est pour ça qu'il a été appelé le fossoyeur parce qu'il a été nommé à la fois au moment où on supprimait l'ENSEP et où on lui demandait de recréer une nouvelle... une nouvelle structure pour préparer l'intégration universitaire. Lui, il joue ce rôle-là... ça a fait un drame dans la profession... parce que les gens ne comprennent pas, le syndicat ne comprend pas... Surtout le syndicat communiste à l'époque... Contre le pouvoir euh de droite de l'époque... euh... Mérand, Parlebas, tout ça qui étaient profs. Parlebas à l'ENSEP filles et Mérand à l'ENSEP garçons s'opposent à cette disparition... Ils voulaient bien l'intégration universitaire mais dans la continuité ils ne voyaient

pas pourquoi euh... sans doute avaient-ils raison... Pourquoi supprimer euh... la structure qui existait au profit d'une nouvelle... euh... Même si ce n'était pas le même genre d'étudiant etc. etc. Donc euh... grosse querelle... Moi je suis jeune prof... Euh... Je suis en train de faire psycho... comme Vigarello qui venait de, de réussir à l'agrégation de philo... Joyeux, le directeur nous appelle, nous dit voilà... on va monter une structure pour faire des, pour aller à l'Université. Il faut qu'on forme des profs euh... Il me faut des gens qui aient des qualités universitaires pour former des jeunes qui vont entrer à l'Université... C'est la règle. Donc il me dit : vous M. Hébrard vous faites psycho, il faut que vous terminiez votre thèse et je vous recrute. Vigarello vous êtes agrégé de truc... Est-ce que vous voulez venir avec moi ? Euh... Il va voir euh... Je ne sais plus qui... Larcher qui avait fait un PhD de physiologie en Amérique parce qu'il n'y avait pas de diplôme universitaire de physio qu'aucun de nous n'avait passé. Il y avait bien des médecins etc. mais ce n'est pas, médecin ce n'est pas tout à fait la filière universitaire, ce sont des praticiens. Et à partir de ce noyau-là. Voilà il lance son truc quoi... Alors il reste les querelles... Alors moi là je n'ai pas gardé suffisamment de choses pour dire qui est intervenu, qui n'est pas intervenu... Qui au ministère était pour, qui était contre... Bon il y a eu de fortes tensions... Mais moi, sans qu'on m'ait demandé, sans qu'on m'est reproché d'aller là... J'ai dit moi je suis disponible pour le truc. Donc se crée la nouvelle ENSEP. A Chatenay-Malabry, avec pour mission de faire faire des thèses ou momentanément des mémoires... qui équivaudraient DEA, niveau DEA pour ensuite permettre aux gens d'aller en thèse. On ne recrute que des gens qui ont 5 ans d'ancienneté... Sur concours ! Formation supérieure... Avec optique de développer des laboratoires de recherche. Un centre de documentation... voilà. Tu vois donc c'est une dynamique qui démarre là. C'est en 71 ça. Donc moi qui suis jeune professeur... Euh... Dans les statuts on me dit mais bon pour aller à l'ENSEP nouvelle... euh... bah il faut que vous passiez le diplôme. Donc je rentre comme étudiant ! A l'ENSEP, à la nouvelle ENSEP. Dans la section 5. Avec Pujade-Renaud, des gens comme ça. Et c'est Vigarello qui est le directeur de cette section avec Jacques Ulmann qui m'a beaucoup influencé par la suite. Même je le connaissais avant hein ?! J'ai même des anecdotes sur Ulmann... J'ai.. Parce que j'avais assisté à sa thèse à la Sorbonne, en tant que... alors que j'étais étudiant. Et mon copain qui a fait d'ailleurs une carrière de cardiologue qui était passionné aussi de... de psycho... au moment de l'interruption de la thèse... Roh ces thèses d'état à la Sorbonne avec Marou etc. C'était l'époque, une thèse d'Etat ce n'était pas rien ! Lui ça faisait 10 ans qu'il travaillait son truc... Sa thèse d'Etat... euh... elle est pas là [il se tourne vers sa bibliothèque] ... La nature dans l'éducation... Le concept de nature dans l'éducation... Et ça sa thèse secondaire la gymnastique aux sports modernes. Thèse secondaire hein ?! La première thèse la

nature dans l'éducation... Et [rires] à l'interruption... parce que ça durait un paquet de temps... Interruption etc. le jury va prendre un café... Ulmann va se dégourdir les jambes et mon copain pique la thèse, parce qu'à l'époque il n'y avait pas de photocopie tout ça... Il pique la thèse de Marou qui était jury. Il pique la thèse, il était un peu rebelle. Et alors après... Arrive Marou, il regardait partout il cherchait sa thèse [il se tourne dans tous les sens en imitant]. Alors bon les autres ils attendaient, alors qu'est-ce qui vous arrive ? Bah j'ai perdu ma thèse, je ne sais pas, je ne l'ai pas prise, je ne sais pas où elle est... Alors Ulmann qui était à son bureau, il dit bah écoutez M. le jury, M. Marou, je vous donne la mienne. Alors il a passé tout le reste de sa thèse sans avoir sa thèse sous les yeux. Alors nous on rigolait comme des bossus au fond de l'amphi. Et 10 ans après, quand j'ai eu... Ulmann euh... non pas quand je l'ai eu comme directeur de section, je n'ai pas osé lui dire à ce moment-là... Comme directeur de section... Mais plus tard, je ne sais pas un jour je fais passer la thèse à... à During... puis comme During était Parlebas... Euh... Machin, ils étaient assez copains... Il y avait donc euh... Ulmann qui était dans le jury... pas dans le jury dans le public... Et comme moi j'étais président du jury j'ai donné la parole... comme on a le droit de le faire à Ulmann en disant si M. le professeur veut dire quelque chose par rapport à ce qu'il a entendu... je lui donne volontiers la parole qu'il a prise etc. Et après on a bon... On a pris. Après la thèse on a pris un petit truc ensemble... Et je lui ai raconté l'histoire [rires] 20ans après il a su comment sa thèse avait disparu [rires]. Donc voilà donc... Donc moi je passe mon diplôme... Après, Evidemment comme j'étais dans le staff de... de Joyeux, Joyeux me donne la responsabilité de directeur de... j'ai pris la section 8 qui était une section sciences de l'éducation. Euh... Avec d'ailleurs Vigarello... en codirection. Et puis après j'ai pris la section 12 qui était plutôt centrée sur le sport... Et j'ai fait le déménagement... et c'est là qu'est arrivé l'époque 75 donc euh... Oui 75 ! Où à la fois... je représente le, l'École normale supérieure, la nouvelle auprès des instances ministérielles pour euh... créer le DEUG-STAPS... C'est là qu'on invente le DEUG-STAPS, la notion de STAPS et là on était 3. L'invention de STAPS je peux vous le dire, je le revendique parce que bon... Personne ne le sait... ou insuffisamment ça n'a jamais été écrit. C'est Delaubert, moi-même et mon ami Thibault malheureusement décédé Jacques Thibault... qui devant l'administration, on propose un DEUG EPS parce que c'était les UEREPS ! Qui étaient créés à partir de 69 mais qui prennent qui se mettent en route qu'à partir de 70 71, sur les anciens IREPS. Mais, la formation il fallait un DEUG... Un DEUG EPS... C'était une formation dite EPS, c'était UER EPS, Unité d'Enseignement et de Recherche en Éducation physique et Sportive, et l'administration me dit mais l'EPS c'est une discipline d'enseignement, ce n'est pas une discipline scientifique, ce n'est pas une discipline universitaire... Euh... Il y a l'enseignement des mathématiques mais il y a

un DEUG mathématiques mais c'est une chose. Mais on ne peut pas mettre comme diplôme universitaire... parce que les mathématiques ça ne sert pas que pour les enseignants, ça sert pour les ingénieurs etc. Un DEUG EPS ça ne pourrait servir que... à des enseignants d'EPS... On n'a pas... euh... ce n'est pas universitaire... Parce que l'Université, 69, c'est des établissements culturels et scientifiques mais pas professionnels. Il faut attendre 89 pour que ce soit des établissements à caractères scientifiques et professionnels. 89 ! Là nous sommes en 75... Donc... C'est Thibault qui dit... bah finalement l'Université qu'est-ce qu'il y a de... de parce que nous on cherchait justement à créer dans une Université... on ne voulait pas abandonner notre projet professionnel on voulait associer l'académique et le professionnel ! On voulait pratique et théorique... On ne voulait pas lâcher la proie pour l'ombre ! Parce qu'on avait... On était reconnu comme praticiens... Tous les chefs d'établissements disaient ah les professeurs d'EP c'est les seuls qui connaissent les élèves parce qu'ils ont fait de la psychogagnagna... Donc on voulait... Donc Thibault dit mais à l'Université, il n'y a que... il n'y a qu'une licence sciences et techniques. A l'époque il y avait une licence sciences et techniques en fac de sciences. Mais qui n'était pas vraiment professionnelles... et qui débouchait justement à cette distance sur les instituts... euh... Les instituts universitaires qui étaient déjà les débuts d'écoles d'ingénieurs mais qui n'étaient pas les grandes écoles... C'était les ISIM ou je ne sais pas Institut Supérieur de l'Ingénierie Mécanique etc. Et pour préparer à ces... C'était sélectif d'ailleurs... Pour préparer de rentrer dans ces instituts... qui demandent qui par définition eux avaient une sélection alors qu'à l'Université, il n'y avait pas de sélection, on verra après les problèmes que ça allait nous poser... Donc euh... Il y avait alors... On dit mais pourquoi pas Sciences et Techniques... De quoi bah pas de l'EPS puisque l'EPS ce n'est pas une discipline universitaire... Donc alors en plus à l'époque on pensait à ce qu'il y ait une science du sport... Alors Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives... C'est comme ça que le DEUG se crée. Et après 89, ça va devenir les UFR STAPS... Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives... [profonde inspiration]. C'est comme ça que c'est venu ! Donc 75 c'est moi je me souviens très bien... ça on était 3 représentants l'EP. Donc Delaubert qui était inspecteur général, Thibault qui était déjà enseignant à l'Université je ne sais pas quel statut il avait, est-ce qu'il était sur un poste de maître assistant ou sur un prof déjà de professeur... Je crois qu'il n'était pas... Il avait fait sa thèse d'Etat... Il était peut-être professeur déjà... Je ne crois pas non... Parce que les professeurs en STAPS... [il réfléchit] ... Je sais que moi j'étais le second professeur en STAPS après, après Rauch... Je ne m'en rappelle plus... Alors Thibault il était enseignant, il était à

l'Université mais sans doute sur un statut de maître de conf... Quelque chose comme ça... Bon enfin... voilà donc on était tous les 3 en 75 pour faire ce DEUG... Après... On a fait la licence...

FLORIAN HUGEDET : Et comment vous avez été choisi pour faire partie de cette commission ?

ALAIN HÉBRARD : Là c'est Joyeux qui m'a dit ben... c'est vous qui y allez... Après on en discute etc. Il fallait un représentant... De... Et là comme de par hasard, c'était un représentant de l'ENSEP mais de l'ENSEP nouvelle ! Mais c'est au même moment où 75, Mazeaud fout en l'air... Mais faut dire qu'aussi, on sciait la branche parce que le syndicat avait refusé le décret, avait porté, création de cette nouvelle ENSEP. Donc il y avait un problème juridique déjà qui était en cours... Et là-dessus Mazeaud décide de dire mais qu'est-ce que c'est ce truc là... Il faudrait tout ramasser à l'INSEP... Une seule unité ! Et puis moi je ne veux pas des thèses sur le sifflet de l'arbitre... gnagnagna voilà ! Donc cette nouvelle ENSEP... qui avait déjà produit 10 sections... Alors les 10 sections il y avait les sections administrations, des sections langues, des sections d'histoire c'est comme ça... Les premiers travaux d'histoire, c'est, c'est ça ! [il se tourne pour récupérer un livre]. Voilà 1^{er} congrès international d'histoire ! De mon ami Pociello qui fait ça... Lui il, parce qu'on avait fait lui aussi une section... euh... il avait fait une section d'histoire ! Il était rentré dans la section histoire. Et après il est responsable de, d'autres sections mais... il est un peu comme moi quoi... Voyez ça c'est le premier document d'histoire d'Éducation physique... On était déjà en 78, institut du sport et de l'EP : l'INSEP. Premier congrès d'histoire... Alors voilà il devait y avoir... je ne sais pas moi... Voyez, c'était des, des, ce n'était même pas de l'imprimerie quoi...

FLORIAN HUGEDET : On va faire juste un petit retour en arrière... Par rapport à votre expérience dans la recherche... Donc vous avez fait un mémoire d'abord à la nouvelle ENSEP sur *L'étude de la représentation du corps en mouvement et pédagogie des gestes sportifs*... Qui est-ce qui vous dirigeait à ce moment-là ?

ALAIN HÉBRARD : Alors là... Moi je fais... Je fais... ma licence à la Sorbonne... Ma maîtrise à la Sorbonne... C'était une maîtrise classique de sciences... Alors j'étais plutôt dans la psychologie expérimentale... Mais pour le DEA... Il faut quand même trouver un patron...

FLORIAN HUGEDET : Effectivement...

ALAIN HÉBRARD : A la Sorbonne... Moi je voulais travailler sur des trucs euh... applicables au sport, sur la pédagogie appliquée... Ils me disent non, non, nous on ne peut pas prendre ça !

Alors je vais voir Legni... Legni que Famose m'avait conseillé parce que Famose travaillait avec Legni... Mais Legni me dit bah oui votre truc... sur la démonstration... parce que je parlais de démonstration dedans... Moi je ne connais pas trop... euh... Lui Legni il était plutôt sur les modèles d'apprentissage... Cognitif même si à l'époque on n'en parlait pas comme ça... Donc il me dit moi ça ne me convient pas... Donc je ne trouve personne... Qui je trouve ? Rioux... Le fameux Rioux et Chapuis... De l'époque c'était les seuls qui avaient en France, une chaire sur la psychologie du sport. Et c'était un phénoménologue lui... Moi j'aimais bien la phénoménologie... Mais bon... Donc je me suis inscrit en DEA chez lui... Je n'y suis jamais allé ! Il ne m'a jamais rien demandé [rire]. J'ai fait mon DEA... Comme ça... Un mémoire... Et... Il y avait deux trois épreuves... que je suis allé passer comme ça spontanément... Et après je me suis inscrit avec lui... Et puis ça a duré, il me recevait comme là... Il me racontait deux trois histoires. Il me disait ah bah j'ai vu un truc pour vous... Bon voilà donc j'ai fait mon truc tout seul mais ça très vite parce que comme j'étais déjà prof à l'ENSEP... Bon j'ai pas mal trainé... Puis après j'ai fait ma thèse... Et après j'ai fait... J'ai profité des travaux que je pouvais faire pour faire mon habilitation à diriger des recherches... Que j'ai eu en 86...

FLORIAN HUGEDET : D'accord

ALAIN HÉBRARD : Donc ça a mis un moment pour arriver jusqu'au bout de...

FLORIAN HUGEDET : Et votre thèse, qui aviez-vous comme directeur ?

ALAIN HÉBRARD : Rioux... Rioux et c'est, on va dans mon jury il y avait Bouet... Qui est mort juste quelques années, 1 an ou deux après... Il y avait Bouet, il y avait Thibault... Rioux... Puis il y avait un 4^{ème} prof dont j'ai oublié le nom. Et je l'ai passé à Tours ! Parce que c'était... Il était, il était prof à Tours...

FLORIAN HUGEDET : Et comment vous conciliez votre casquette de chercheur et votre casquette de praticien ?

ALAIN HÉBRARD : Mais là je n'étais plus le prof d'EPS... En fait j'étais formateur à l'ENSEP nouvelle, je m'occupais de la section, je faisais venir des conférenciers... j'ai, j'ai des, des... je faisais moi-même quelques cours sur mes, mes axes prioritaires... Donc euh... voilà donc euh... J'avais un boulot euh... qui me prenait beaucoup de temps... C'est pour cela que ça trainait un petit peu... Et puis euh voilà... Donc euh... Mais c'était assez compatible... Parce que moi je faisais de la pédagogie expérimentale donc parallèlement à ça avec Vivès justement et Famose, on travaillait sur l'aménagement matériel du milieu. Je m'en suis servi

pour ma thèse... On travaillait sur le ski... sur l'athlétisme, sur la gymnastique... Donc ça se combinait assez bien quoi !

FLORIAN HUGEDET : Et Rioux lui comment il considérait l'EPS ?

ALAIN HÉBRARD : Ah bah lui c'était un sportif... C'était un des seuls universitaires qui était sportif un peu comme Montherlant, un peu comme... il aimait beaucoup... Lui il avait été lui-même sportif universitaire... Mais il n'était pas du tout sur le secteur EP... Mais il a donné des cours à l'INS... Il avait formé des gars comme Chapuis... Comme Thomas... le gros Thomas... Raymond Thomas ! Qui était passé aussi à Tours comme euh... Donc il avait comme ça... Il faisait quelques congrès sur le, le, sur les dimensions psychologie et sport quoi ! Euh... Bon c'était... c'était le seul en France qui avait une chaire de psychologie sportive ! Voilà ! Mais c'était je vous dis... Ces travaux c'était essentiellement de la phénoménologie du sport hein ?! Une phénoménologie sur le vécu sportif quoi... Il était très... bon... Disons que son maître c'était plutôt... Merleau-Ponty quoi... Oui et encore... Même antérieur à Merleau-Ponty... quoi...

FLORIAN HUGEDET : Et donc effectivement vous faites partie de la commission chargée d'établir les programmes des UEREPS avec Delaubert et Thibault ?

ALAIN HÉBRARD : Alors oui, oui c'étaient des commissions de travail... assez réduites et on fait donc le DEUG et après j'ai été pris... l'année d'après on a enchaîné sur la licence et puis deux ans après on a enchaîné sur les maîtrises... Là avec des commissions qui se sont plus ou moins élargies parce qu'il y avait des représentants des directeurs de l'époque... Parce qu'à partir de 75 donc, euh... les UEREPS se sont montés. Il y avait des directeurs qui étaient des anciens profs. Et notamment à Montpellier... Comme directeur, le prof que j'avais eu comme élève à Nîmes... En tant que de la 6^{ème} à la terminale... Voilà Donc...[rires]. Et lui il était directeur de l'UFR en même temps que d'autres directeurs à Dijon etc. qui étaient tous des directeurs qui n'étaient pas universitaires. Qui étaient les anciens responsables de classes P1 par exemple... Mais dont la plupart étaient des anciens de l'ENSEP...

FLORIAN HUGEDET : Et comment vous aviez considéré ces programmes des UEREPS ? Vous l'aviez pensé avant ?

ALAIN HÉBRARD : Alors oui oui ! On pensait beaucoup, on travaillait entre nous. Et donc moi en particulier mais soutenus par ceux qui participent à cette commission. C'est qu'il y avait vraiment une volonté de lier théorie et pratique... C'est-à-dire que nous on considérait... Moi

je n'étais pas sur les schémas... C'est par exemple ce qui m'opposait à Parlebas... ou à des gens comme ça... qui parlaient beaucoup sciences de la motricité... euh... Il faut... Un objet une méthode et qui... rêvaient en quelque sorte d'une science nouvelle... La kinanthropologie... Alors on allait chercher au Canada un petit peu des pistes de... là-dessus... Moi je n'étais pas du tout là-dessus, j'étais beaucoup moins là-dessus... Moi c'était plutôt les sciences de l'ingénieur... Sans le dire, je voulais associer... Je voulais une culture euh... universitaire euh... polyvalente. C'est-à-dire plutôt les sciences humaines au sens large, de la biologie à la psychologie clinique... Cette espèce de pluridisciplinarité euh... de l'éclairage... Difficile à porter bien sûr parce que ça... voilà. Et euh... Dans un souci d'éclairage des pratiques et dans... et avec un débouché pédagogique. Donc... plutôt sciences de l'ingénieur... C'est-à-dire on sait ce qu'il se passe dans la recherche... En partie que soit même... Mais pour moi la recherche c'est la recherche instrumentale c'est-à-dire tester des procédures en fonction de modèles... Ce que moi j'avais fait par exemple... Moi je prenais les théories de l'apprentissage contemporaines... Les théories d'Adams... Euh... Comment il s'appelait... euh... de Marseille euh... un qui nous a beaucoup... en psychophysologie... Paillard ! Donc moi je prenais... je prenais leurs travaux ! Et puis je regardais en quoi ça me permettait de... d'affiner... de préciser ce que... empiriquement on faisait sur le terrain... notamment l'aménagement du milieu... Pourquoi le fait d'aménager le milieu c'était plus favorable que la démonstration par exemple. Ou les injonctions verbales dans telles ou telles situations par rapport à selon tel ou tel niveau... Parce que c'est... dans certains évidemment contexte... Et donc après le traiter expérimentalement. J'étais un des premiers à avoir fait des travaux avec un groupe témoin etc. prendre des mesures etc. Bon il y avait des biais... ce n'était pas toujours juste... Mais cet effort d'essayer ! de vérifier si... pourquoi... d'abord de faire une hypothèse sur pourquoi telle ou telle chose peut marcher plutôt que telle autre et de vérifier si effectivement dans certaines conditions ça pourrait marcher ! Voilà ! Mais... Bon parce que c'était difficile... Peut-être incertain aussi j'avoue... Après bon je n'ai pas vraiment suivi sur cette voie là... Où on a un peu dérivé sur ce que moi je pourrais appeler la spéculation... dans certaines... certaines spéculations et puis après la diversité des métiers du sport a entraîné vers d'autres bases... etc. Il y a eu toute une révolution mais au départ... Nous on était à l'Université non pas pour faire des... d'autres métiers que celui de professeur d'EP. Eventuellement on voyait bien commencer à émerger d'autres métiers qu'on pourrait aussi proposer parce que déjà nous-mêmes... Il faut voir aussi que j'ai oublié de... mais je l'ai dit incidemment toute à l'heure... Moi quand j'ai commencé le professorat, mon épouse c'était la même chose... Et les $\frac{3}{4}$ de mes collègues c'était pareil, on faisait notre métier de prof, on faisait l'UNSS le mercredi... et le samedi et le

dimanche on était au club ! on avait un club, on était dans un club. Il n'y avait pas... pour nous il n'y avait pas... Il y avait une liaison quoi ! ça ne nous paraissait pas... à un tel point... mes filles qui jouaient au volley-ball... avec un prof, elles ne faisaient pas la différence entre le cours... parce que c'était le prof qui était fan il faisait de volley en cours, l'UNSS, et le club... Elles avaient en plus le même maillot par souci d'économie et le même prof... Alors quand je leur disais qu'est-ce que vous avez fait ce weekend ? Vous avez joué avec ? c'est le club Perrier ? C'est l'UNSS ? Pffffff... Elles jouaient au volley-ball [rires]... Donc il y avait... je ne sais pas pourquoi je disais ça mais... il y avait une liaison assez forte... Donc du même coup oui ! Moi quand je participe à ses commissions... il y avait euh... donc... bien souvent je gardais un œil grâce à Vivès aussi sur les fédérations parce que j'étais encore en rapport avec la FFA où... parce qu'incidemment... euh... j'ai eu quelques activités euh... d'entraîneur bénévole d'équipe de France de, d'athlétisme pendant... J'ai fait quelques stages de formation... J'ai même été nommé conseiller technique national mais j'ai vite démissionné parce que c'était... c'était pourri... Mais donc j'étais quand même, je restais encore à en appeler les fédérastes. C'est-à-dire j'étais partie-prenante du sport de haut niveau. Que je ne quittais pas de l'œil quand même. Donc dans... dans ces programmes, dans cette volonté d'universalisation de la formation... Je ne quittais pas de l'œil du terrain... et je ne voyais pas d'un très bon œil... euh... des Universités venir nous enseigner quoi que ce soit... J'étais là pour justement... comme on avait fait l'ENSEP nouvelle pour que des praticiens comme nous intéressés par tout un secteur, s'investissent dans un secteur pour faire le transfert technologique du secteur à nos pratiques. Donc je le voyais plutôt comme ça et ce qu'on faisait à l'ex ENSEP nouvelle... C'était ça ! Des praticiens qui avaient 5 ans de métier... Soit voire même des... Moi à la section 12 c'était tous des entraîneurs de sport ! Professeur d'EP mais qui étaient en liaison avec une fédération ! Notamment il y avait Graillot dedans, il y avait Klein... il y avait... qui ont disparu depuis... il y avait des gens comme ça ! Voilà vous avez l'expérience, vous avez un truc mais pour améliorer aussi bien que ce soit le sport de haut niveau ou... l'EP... Il nous faut des gens qui passent une thèse... qui s'intéressent à un secteur... Moi je ne voulais pas faire des... des chercheurs au sens de découvrir euh... de... la découverte scientifique... Voilà ! Et donc c'était très marqué dans notre tradition de formation.

FLORIAN HUGEDET : Donc vous avez eu M. Graillot en cours dans votre section ?

ALAIN HÉBRARD : Ouais ! Section 12 ! Et après je l'ai fait venir ici comme prof de football ! Parce que la fédération n'en voulait pas comme entraîneur de football en DTN... Parce que cette section devait faire des DTN, des conseiller techniques nationaux... La fédération de

football elle n'a pas entendu ça d'un très bon œil... Donc le Graillot, je l'ai fait venir ici comme prof de football après... Parce que moi j'étais venu... Parce que moi en 77 je laisse tomber l'INSEP... Je... ce n'est pas là que ça va se passer ! C'est dans les UER que ça va se passer... donc je débarque ici moi en 77 ! Moi justement je continue à faire partie des commissions... Où on crée les maîtrises... Et en 82, on crée le premier DEA qui est donné à Montpellier ! Le premier DEA ! 82 Montpellier ! Alors que je ne suis pas encore professeur puisque je passe ma thèse en 86... Ma thèse d'état. Autant que je m'en souviens... Enfin je n'étais pas encore prof ! Par contre en 83... Je passe l'agrégation !

FLORIAN HUGEDET : Effectivement... Major à nouveau...

ALAIN HÉBRARD : Ouais ! Et là j'ai appris, je suis immédiatement désagrégé puisque je suis en 84... ou 83 assistant non titulaire... parce qu'il y avait les premiers profs d'Université qui apparaissait à ce moment-là. Assistant non titulaire puis assistant puis maître de conférences, maître-assistant, maître de conférences puisque les statuts ont changé à ce moment-là... Et puis enfin prof en 86 !

FLORIAN HUGEDET : Et justement l'agrégation... Comment s'est-elle mise en place ?

ALAIN HÉBRARD : Alors donc... Alors... Alors donc... l'ENSEP ancienne était éliminée... Il y a la frange de la période 71-77... Où c'est l'ex-nouvelle ENSEP mais qui est remise auprès de l'INS... Et donc euh... qui s'effiloche hein ?! Et mais là on a quand même formé quelques générations... de jeunes profs... anciens profs enfin anciens professeurs d'EP... Qui ont passé un diplôme avec en convention avec Paris V qui ont un DEA et certains ont transformé leur truc en thèse... et sont recrutés quand même dans les UER... Donc on a quand même réussi à peu près le projet qu'on avait voulu... C'était de former des futurs cadres... Pour une fois on avait pris de l'avance. On crée une nouvelle structure les UFR... Et parallèlement on crée les profs... Pour leur donner une dimension universitaire. Mais ce sont tous des anciens professeurs d'EP qui rentrent dans les UFR... puis après les UFR se développent... Il y a un engouement... truc... On ne peut pas sélectionner ! Alors on continue à sélectionner parce que jusqu'en 89 on est dérogatoire... Donc on continue à sélectionner par les... le système des épreuves physiques... Ce n'est pas une... sélection... C'était un contrôle d'aptitude physique et ça nous permettait quand même de jouer sur les 20 UFR... UER qui sont... qui existent... ça nous permet de continuer à jouer sur 70-80 par promotions et par centres. Ce qui fait qu'on gère à peu près les effectifs... Mais très vite quand même ça gonfle... Et il nous faut des postes. Et ne suffisent pas... nos collègues formés dans les... dans... avec l'ENSEP nouvelle. Il n'y en a pas

tellement que ça qui ont fait des circuits indépendants en en faisant par exemple des formations universitaires... Du même coup... On est obligé de prendre des gens qui ne sont pas issus du domaine... mais qui sont issus de formations universitaires... Prof de psycho... prof de... d'anat'... prof de... et souvent les mecs... on récupère des médecins. Mais pour tout ce qui est sciences humaines... On finit par ouvrir à des gens qui ne sont pas professeurs d'EP... ça me navre mais... euh voilà et alors on est une sorte de, de génération un petit peu de dinosaures parce que... Les Pociello, les Vigarello... enfin Vigarello est parti déjà lui il était parti à partir de 68... Il avait quitté le navire... Il n'est jamais revenu en STAPS à partir de 75... Après...tu vois la fin de l'ENSEP nouvelle... Et déjà il était... il était en fac, il n'était plus... il n'est jamais venu vers l'UFR... Justement quand en 83... On obtient le premier professeur, le premier prof, le premier poste de prof... 83 ou 84... La première chose que je fais... Puisque c'est nous qui l'obtenons puisqu'on avait un DEA [à Montpellier] ... Premier prof STAPS en France... Je vais vite voir Viga ! Le seul qui dans mon environnement avait... euh... sa thèse d'état pour pouvoir postuler... Je vais le voir... parce qu'à Paris... On avait fait une petite tournée avec des copains... je lui dit bon alors tu viens ou tu ne viens pas... Il me dit ah non tu es gentil mais Montpellier... pff... c'est loin moi il y a la bibliothèque nationale... Il faut que je sois à côté... Je lui dis mais alors qui est-ce que tu me conseilles ? Il me dit tiens bah il y a André Rauch là...C'était un copain à lui de promo... demandes-lui il vient de passer sa thèse d'état ! Ah bon... Je vais voir Rauch et c'était Rauch le premier professeur STAPS ! Il a été nommé ici puis après il est reparti à Strasbourg mais il a été nommé ici sur le premier prof STAPS et c'est comme ça que ça s'est passé ! Et moi après je passe ma thèse d'état et j'ai obtenu le 2^{ème} ou le 3^{ème} poste qui a été créé dans la foulée de ces années-là quoi... 85-86... Après il y en a eu d'autres...

FLORIAN HUGEDET : Et par rapport à l'agrégation d'EPS...

ALAIN HÉBRARD : Alors l'agrégation est en 83... Alors comment ça se passe... Donc ça c'est... on était sur les UER... Sur les UFR pas UFR encore sur les UEREPS... leurs mises en place en fait de 69 mais sur le plan théorique, ça naît en 69 sur le papier mais dans les faits ça commence à, les IREPS et les... les classes préparatoires se transforment en UEREPS en 74 ou 75... Et c'est le DEUG-STAPS. Après ça prend licence maîtrise... et jusqu'en 80... A peu près en 80, 82 premier DEA... 83 premier prof de STAPS... euh... Non ça devait être 84... plutôt 84 je crois... Oui moi... Oh je sais que c'est bon... C'est un peu après voyez... 84-85... Mais le DEA est en 82 avant l'agrég qu'il est créé ! ... Et donc ! 81, intégration à l'Éducation nationale ! De l'ensemble du système ! Tous les profs disparaissent de jeunesses et sports pour

être géré par l'Éducation nationale. Une grande... un grand tremblement dans l'administration française ! Et Graillot qui... est au parti socialiste... dans la commission sport... est rappelé à Paris... Donc il nous quitte ici... et il est notamment, il intègre euh... Il intègre le... le service des sports. Qui a présidé à l'intégration... qui était dirigé par Pagès.

FLORIAN HUGEDET : Gérard Pagès oui...

ALAIN HÉBRARD : Gérard Pagès... Et dans son équipe autour de lui, il y a Graillot !

FLORIAN HUGEDET : Pagès, Perrault, et Roger Delaubert

ALAIN HÉBRARD : Delaubert ? Roger... Ce n'est pas le même Delaubert que je parlais alors c'est un autre...

FLORIAN HUGEDET : D'accord

ALAIN HÉBRARD : Et il y en avait d'autres qui étaient plus des administratifs... dans ce staff... Puis je vois les têtes mais je ne me rappelle plus les noms... Il y avait quelques femmes aussi... qui étaient là... Ils ont fait un très gros boulot... Et mon Graillot il a dit bah... Intégration... Il faudrait l'agrég hein ?! Donc il a participé à créer l'agrég... Evidemment... C'est Joyeux qui était à l'époque quand ils ont... justement quand... qui était devenu inspecteur général... Parce que... quand ils ont arrêté l'ex-nouvelle ENSEP... C'est Mazeaud qui l'a reçu... Il lui a dit Monsieur... Lui il venait prêcher pour maintenir etc. Il dit Monsieur le directeur vous êtes nommé inspecteur général je ne veux plus vous voir... Voilà c'est comme ça que fonctionnait Mazeaud... Alors je me rappelle... Joyeux revenant... Nous on l'attendait à l'ENSEP... parce qu'on savait qu'il était allé discuter avec le ministre... pour essayer de... de ne pas avoir cette fermeture... enfin tu vois c'était... C'était de la négociation un peu forte... Donc on était en grève... On a fait beaucoup tu vois... Donc on l'attend... Et il nous dit... « Je suis désolé mais j'aurais... j'aurais bien espéré être un jour inspecteur général mais pas dans ces conditions-là... je n'ai même pas pu parler j'ai été nommé inspecteur général donc c'est fini... » Voilà ! Donc c'était à ce moment-là que... oui ! Alors pourquoi je disais ça ? euh...

FLORIAN HUGEDET : Par rapport à la création de l'agrégation...

ALAIN HÉBRARD : Donc c'est l'administration... se retourne... à l'injonction du service des sports et notamment de Graillot et Pagès... Bon ben... Groupe de travail avec Joyeux... Et... qui est inspecteur général et qui n'est plus directeur de l'ENSEP... Puisque le directeur de l'INS c'est Pineau à ce moment-là ! En 77 c'est le moment où moi je me tire d'ici... Et donc Pineau étant... pendant 4 ans insp... directeur de l'INSEP... Et c'est à ce moment-là que Joyeux

avec son équipe euh... et notamment Vivès qui y a participé... crée l'agrégation... Donc première session en 83 !

FLORIAN HUGEDET : D'accord

ALAIN HÉBRARD : Donc moi je me présente... Alors pourquoi je me suis présenté... Parce que c'était nouveau... Moi j'étais donc prof là [à Montpellier] ... Mmmh... [longue hésitation] Bah je me présente voilà... Donc je passe l'agrégé et puis après je deviens rapidement maître assistant parce qu'il y avait des profs qui s'ouvraient derrière purement universitaire...

FLORIAN HUGEDET : Et qui étaient les jurys de cette première agrégation d'EPS ?

ALAIN HÉBRARD : Alors il y avait des jurys externes... notamment des inspecteurs généraux des autres disciplines... Il y avait quelques universitaires bien sûr... Il y avait aussi quelques profs... euh... Comme nous ! Mais qui étaient spécialisés dans un domaine... Par exemple pour l'épreuve sur dossier... euh... Il y avait des... des coordonnateurs d'établissements assez réputés... Connus... Mais qui n'étaient pas seuls évidemment... Derrière il y avait l'inspecteur général et l'universitaire. Par exemple moi sur l'épreuve physique d'athlétisme j'étais... j'étais [rire] j'ai été... euh... Mon jury c'était Vivès et euh... un de mes... un de mes anciens élèves... euh... qui a été international d'athlétisme sur 110m haies Gottsmann qui d'ailleurs a été directeur après de... de... de Nanterre et dont sa fille... euh sa fille euh... était... est chez vous... était chez vous ! Comment elle s'appelait ?

FLORIAN HUGEDET : Oui Léa Gottsmann !

ALAIN HÉBRARD : Léa Gottsmann, son père m'a interrogé !

FLORIAN HUGEDET : Il était jury d'agrégation son père...

ALAIN HÉBRARD : Il a été jury mais un an pour lancer le truc quoi ! Alors après évidemment... Ces profs... d'EPS euh... qui étaient dans le jury ont été remplacés par les agrégés etc... Mais au début il fallait bien lancer les choses...

FLORIAN HUGEDET : Donc vous connaissiez presque les jurys ?

ALAIN HÉBRARD : Ah oui je connaissais presque tous les jurys ! Oui je les connaissais presque tous...

FLORIAN HUGEDET : Et comment vous avez géré cette ambiguïté-là ?

ALAIN HÉBRARD : Bah après... comme tous les concours quoi... sauf faire partie de la famille... bon on se désiste... Après bah on fait confiance au truc... Même s'il y a effectivement des aspects psychologiques... Mais c'est plus difficile pour le jury que pour les candidats eux-mêmes... Moi je les connaissais... voilà ! Pour moi... C'était plutôt favorable dans le sens où je pensais... Il ne pouvait avoir qu'un avis plutôt favorable... Sauf à tomber sur quelqu'un auquel j'aurais... Mais à l'époque je n'avais pas d'ennemi donc euh... [Rires]... Je n'avais pas eu de pouvoir donc je n'avais pas d'ennemi jusque-là...

FLORIAN HUGEDET : Et comment ça a été accueilli l'agrégation d'EPS par la profession ? Par le SNEP ? Par...

ALAIN HÉBRARD : Ah ben c'est là aussi c'était un peu accueilli à la fois comme quelque chose de valorisant et quelque chose de... de clivant. Parce que... Pas tellement pour les jeunes générations parce que c'était une... c'était une ouverture... Après tout c'était une reconnaissance euh... Une intégration... Mais pour les plus anciens par exemple... qui n'avaient pas envie de se présenter ou qu'ils sentaient etc... Voir arriver un de leurs collègues avec qui ils travaillaient qui est allé passer l'agrégé il changeait de statut et pas eux... Certains l'ont mal... l'ont mal vécu... Surtout que certains auraient voulu... Une sorte de reconnaissance à posteriori ! C'est-à-dire euh... Ils auraient voulu être intégrés dans le corps sans avoir à passer le concours... Notamment pour les plus anciens... En plus c'était ambigu parce que... Il semblait que les anciens en soient privés parce qu'il y avait encore une épreuve physique même si en fait... surtout les premières sessions... le physique ne fonctionnait absolument pas... C'était un prétexte pour visualiser, pour faire du concret mais ça ne jouait pas beaucoup euh... Ce n'était pas... d'ailleurs des gens très âgés... se sont présentés... euh... sans difficulté... ont pu être reçus mais pour certains... Ils disaient mais moi à mon âge je ne peux plus... qu'est-ce qu'on me demande, je ne vais pas sauter en hauteur alors que je ne peux plus... D'ailleurs moi-même qui était à un âge... je n'avais pas 40 ans... J'étais encore en pleine bourre... L'échauffement je me suis esquiné les reins, je n'ai pas pu vraiment sauter quoi... Mais j'ai profité de ça pour analyser le geste de quelqu'un qui est blessé... [rires] à retourner le truc en ma faveur quoi ! Mais à l'évidence alors qu'à l'époque je pouvais sauter encore 1m75... J'ai dû sauter 1m60 avec grandes difficultés quoi... Mais ils ne comptaient pas la performance à ce moment-là... Après ils ont un peu plus compté... Donc euh... la profession... ça a été très partagé quoi ! ça a été très partagé ! Et après effectivement, souvent... dans... dans un établissement tu vois... quelqu'un qui a... Alors après il y a eu le concours interne qui était un peu plus favorable aux gens... mais dans un premier temps il n'y avait pas le concours interne...

Donc euh... C'était un peu plus tendu... Après il y eu le concours interne... Après tout n'importe qui pouvait y aller... et quand même il y a eu quand même suffisamment de postes pour que... au moins ceux qui avaient le courage de se présenter au truc puissent être euh... valorisés... Mais c'est vrai que dans certaines équipes, ce n'était pas forcément le meilleur prof qui allait passer le truc quoi [rires]... Voilà... Alors donc... Mais... Voilà !

FLORIAN HUGEDET : Et dans les années 80 il y a quand même de fortes oppositions au niveau des conceptions de l'EPS ? Est-ce que ça s'est retrouvé au final aux oraux de l'agrégation par exemple ?

ALAIN HÉBRARD : Non... Non contrairement effectivement... Parce que c'est l'histoire bon... Il y avait des oppositions entretenues d'ailleurs par l'intermédiaire des réactions du... notamment du syndicat... Face aux programmes... face... aux... discours... Disons institutionnels qui pouvaient... développer une idée de l'EP etc. face aux programmes mêmes des concours... Mais que ça soit au... Alors ça jouait peut-être un peu plus au niveau du CAPEPS qu'à l'agrég.... Je vais expliquer pourquoi. Parce qu'effectivement... donc euh... Les grands courants euh... Mais qui ont toujours été... qui ont toujours été... mais bon ça se crispait un peu plus... euh... à cause justement de l'engouement et du nombre de postes soit... en réduction autour des années 80... Après 80 au début il y en a eu plein puis après manque de postes... Donc à partir du moment où il y a eu des problèmes de recrutement, évidemment, il y a eu des problèmes de conceptions, de nature du concours, de textes officiels, de circulaires, de programmes... C'est encore plus... tendu parce que... ça peut entraîner euh... la réussite ou l'échec d'un plus grand nombre de... d'individus... euh... tu vois ! Quand il y a beaucoup de postes pfff... Voilà qu'on soit exigeant ou pas sur les programmes... il y a des postes ... il y a des postes... Mais quand il n'y a pas de poste... Ce n'est pas pareil, ça ne donne pas les mêmes chances selon les programmes, selon la nature des trucs, selon les jurys tout ça... Donc ça se crispe quand il y a des difficultés ! C'est toujours pareil hein ! C'est à ce moment-là où ça... Et donc autour des années pas 80 pile mais autour des années 85-86 effectivement, il y a une tension sur les orientations etc. parce qu'il y a difficulté de recrutement... dans les UFR... on a peur de faire des chômeurs, on a beaucoup d'étudiants et il y aura peu d'élus... Donc là ça se discute... Sur quoi vous allez les choisir ? Au lieu de discuter du vrai problème, c'est-à-dire trouver des moyens... on discute sur les conditions de... de sélection. Et alors au CAPEPS... ça joue peut-être beaucoup plus parce qu'il y a beaucoup plus de jurys... Donc il y a... Donc les tendances sont plus présentes... Hein ?! Et puis parmi les candidats... bon il a celui qui est formé à tel endroit, il peut se trouver en difficulté parce qu'il... il ne tient pas le bon discours

entendu... qu'un tel membre du jury... même si les jurys sont faits pour être les plus, les plus ouverts... les moins intolérants... les plus intelligents possibles... mais bon... Les fantasmes... de l'extérieur portent là-dessus... Et c'est vrai que j'ai pu le constater aussi ! En tant que président du jury... euh... J'étais vigilant pour ça mais... Tu ne peux pas éviter que certains candidats ou observateurs extérieurs... oui mais là tu as vu le jury il demande plutôt ça... bon... C'est parfois très exagéré... Mais c'était réel... Or soit le côté... sport éducatif... euh... Le sport en tant que phénomène culturel etc. Soit c'est une pratique des pratiques mais qui permet... allant vers le développement de... de la nature de l'individu... C'est-à-dire des ressources... de... des exercices physiques... l'EP au sens traditionnel... C'est-à-dire une éducation du corps, une Éducation physique qui ne passe pas forcément comme le sport même si elle peut y déboucher... Donc cette opposition nature – culture... Et puis au milieu... Bon c'était un peu Nantes contre Lyon hein ?! Et puis après... la troisième tendance c'était plutôt Créteil on pourrait dire, avec certains inspecteurs derrière. C'est-à-dire vos trucs c'est bien gentil mais l'essentiel c'est plutôt le côté social, le côté significations... le côté... mixité euh bon... Voilà ce sont les trois grandes finalités de l'éducation. C'est-à-dire nature, culture et société... C'est-à-dire l'un ne va pas sans l'autre... Mais comme on aime bien comme le dit Morin... On aime bien simplifier au lieu de complexifier... C'est soit l'un soit l'autre et pourquoi l'un et pas l'autre alors qu'en fait... De tous temps quand on regarde les instructions depuis 1959 et même avant... Depuis on le retrouverait en relisant les petits bouquins [en me montrant...] il y a le côté éducation et le côté utilité sociale... Là c'était militaire mais après c'est les loisirs et après c'est la santé... On fait des choses. Il y a toujours un côté social, socialisation... Il y a un côté culture... Dans un sens effectivement, les pratiques sociales bon ! Le frisbee n'existait pas, il existe aujourd'hui alors on l'utilise... Voilà ! Le sport s'est développé donc on l'utilise en tant que pratique sociale. Euh... Mon frère qui a enseigné jusqu'à la fin, jusqu'à la fin de sa carrière... Toutes les activités qu'il enseignait à la fin de sa carrière... Aucune, il n'en avait fait aucune lui dans sa formation ! Donc... il y a bien cette dimension... aussi la culture ! en tant que pratique à enseigner. Puis il y a le côté nature, c'est-à-dire développer la force, la résistance, l'endurance comme on disait autrefois... les qualités physiques... qui sont nécessaires. Euh... Voilà ! Développer ses potentialités... sans trop savoir à quoi elles serviront plus tard. Voilà... Sans tomber dans la gonflette, l'exercice formel mais voilà. Les trois ont toujours... Développement des qualités physiques, des aptitudes organiques et foncières... Développement des pratiques physiques en tant que... Et être... Pour après la dimension les facteurs psychologiques et sociologiques de la conduite. Socialisation, santé, sécurité, solidarité ! ça a toujours été. Donc ces querelles pour moi... euh... m'ont toujours fait

rire... parce que... Et je n'ai jamais réussi à convaincre le syndicat, de leur expliquer, de leur faire comprendre que les trois étaient indissociables... C'est comme liberté, égalité, fraternité. C'est difficile de les mettre ensemble... Si tu es du côté libéral, tu es à droite, si tu es du côté de l'égalité, bah tu es à gauche... Et il faut bien des deux pour être fraternel... Hein ?! Bon voilà ! Et quand tu choisis, t'es plus d'un côté que de l'autre... Puis il y a les dérives... Si tu n'es que sur la liberté tu vas tomber dans la, dans la loi de la jungle, la loi du plus fort, la sélection... Si tu n'es que dans l'égalité, tu vas tomber dans le totalitarisme, qu'une seule tête... Le petit livre rouge voilà ! On le sait ! Que les gens n'arrivent pas à comprendre qu'il faut la nature et la culture et la société en même temps. Que tu ne peux en avoir une mission sociale que si tu entretiens à la fois ce jeu entre nature et culture... ça me paraît la moindre des choses... Mais non, non voilà ! Après on est tenant... Alors moi j'suis Le Boulch, moi je suis Mérand... Ah bah oui, oui... Et Mérand s'il fait du sport, c'est aussi pour développer les ressources et les potentialités du gars. Et si l'autre il fait ses exercices sur le tambourin et compagnie, ça peut servir aussi à un gars aussi qui aurait envie un jour de faire du sport ! Hein ?! Bon [rire]. Donc pour moi... Dans les concours... effectivement, les gens sont trop centrés sur, sur bah qu'est-ce qu'il faut dire... Lui il est Mérand donc on ne parle que du sport. Et moi j'ai toujours fait en sorte que les jurys soient accessibles, qu'ils puissent comprendre qu'on puisse... rentrer par un côté. Et ce n'est pas parce qu'on rentre par le sport qu'on est nul... Ce n'est pas parce qu'on rentre du côté de l'exercice qu'on est nul... Il y a de magnifiques ouvrages sur l'exercice. Hein... Je veux dire voilà ! Et tout était exercices... Et voilà ! Bon... Voilà... Donc je dis... à l'agrégation... le côté, on pourrait dire... bon le niveau un peu plus évolué de réflexion faisait que les jurys étaient moins marqués... étaient plus... [profonde inspiration] On ne pouvait pas les accuser de... de privilégier tel ou tel. On cherchait plutôt une dimension un peu plus... plus de distance. Et, manipuler un peu plus la complexité quoi ! Voilà Donc... donc j'ai beaucoup moins senti à l'agrégation, ces phénomènes de... de courants que, qu'au CAPEPS quoi.

FLORIAN HUGEDET : Et vous avez-vous-mêmes été jury dès 84... Dès la deuxième session... ?

ALAIN HÉBRARD : A l'agrég ? oui... Mais j'ai été jury toute ma vie hein... Puisque que quand j'étais prof à l'ENSEP ancienne... Justement j'ai déjà été au CAPEPS... C'est-à-dire que j'ai, j'ai été au CAPEPS toutes les années... depuis 69. Soit au CAPEPS soit à l'agrégation... Soit en tant que jury, soit en tant que président. Il n'y a qu'une année je crois ou je n'ai pas été au CAPEPS... Pourquoi ? Je ne sais pas... Il y a une année où je n'ai pas été... euh oui, oui, oui, oui... Parce que c'est l'année où mon frère est passé au CAPEPS... Quoi bon

donc je me suis désisté. Encore que j'aurais pu être au jury et ne pas assister à son truc... Mais bon je crois que j'ai sauté une année pour une raison de ce genre là... Je ne m'en rappelle plus bien. Ni quelle année... Sinon j'ai été au jury tout le temps...

FLORIAN HUGEDET : Et donc... Vous êtes ensuite maître assistant puis professeur à l'Université ici à Montpellier...

ALAIN HÉBRARD : Oui sur l'Université de Montpellier oui.

FLORIAN HUGEDET : Et par la suite vous vous tournez vers l'inspection générale...

ALAIN HÉBRARD : Alors là aussi c'était une longue histoire parce que... Donc 83... Je suis universitaire, je suis agrégé... Mais je commence donc ces grandes commissions. La commission verticale puis les groupes techniques disciplinaires pour les programmes... Bon ! ça c'était le côté... euh... pour le dire expertise de l'EP... ça je continue pratiquement jusqu'en en 80... jusqu'en 80... de 83 à 99. Pratiquement... Donc je fais à peu près toutes les étapes de tous les programmes... Et tous les différents ministres etc.

FLORIAN HUGEDET : Quelles relations vous entreteniez avec les différents ministres justement ?

ALAIN HÉBRARD : Bah au début c'était mon... camp donc... J'étais même... alors justement ça c'était mon côté expertise mais si j'ai été maintenu c'est que parallèlement j'avais... j'ai commencé déjà dès... 83 donc c'était en tant qu'agrégé... commission verticale... Bon... Voilà ! Mais je reste prof là. Mais à partir de... 89, j'arrête mes fonctions ici... et je suis chargé de mission... à l'enseignement supérieur. Et là, selon... Mon curriculum vitae n'est même pas à jour... Je saurais même plus dire exactement, il faudrait que je le recherche... Euh... Selon les alternances... Soit je suis conseiller de Jospin plus ou moins directement... Soit euh... je suis simplement chargé de mission à l'enseignement supérieur... avec des ministres que... qui sont plus... plus éloigné disons politiquement que moi. J'ai assez de bons rapports avec, avec les différents ministres qui sont passés... Jusqu'à y compris Fillon quoi... Quand euh... mais donc... mais alors donc euh... à partir de 89 je suis à... chargé de mission. Euh... Puis, donc il y a différentes périodes là... D'alternance tout ça je... et je reste quand même prof ici. Je donne quelques cours. Mais l'essentiel de mon boulot... est administratif. Parce qu'avant 89, avant de partir d'ici je suis directeur de la conférence des directeurs. Et je crée le réseau européen des instituts en sciences du sport qui fonctionne d'ailleurs toujours. Et quand je pars, je le donne à... enfin je donne la responsabilité à Gilles Klein et après d'autres l'ont suivi etc. Et c'est Gilles

Klein qui me remplace en fin de compte en 99 à la commission verticale enfin aux commissions GTD... Parce que donc dans cette période de 89 à 99... Ces 10 années-là. Je suis donc là-haut. Je fais ces commissions sur l'EPS. Mais parallèlement je m'occupe de l'enseignement supérieur, chargé de mission, c'est-à-dire que je gère le budget, les créations de poste des UFR et des SUAPS... Euh... Bon ! Puis après... alternance oblige... Je me fais, je suis... C'est... Luc Ferry qui arrive comme ministre que je connais bien etc. Et je suis déchargé de mes missions sur les UFR-STAPS euh... Et... des SUAPS et c'est Bertsch qui prend ma place...

FLORIAN HUGEDET : Jean Bertsch

ALAIN HÉBRARD : Jean Bertsch... Euh donc moi je reste prof ici... à partir de... 94 je crois... Ouais c'est ça ! Je ne me rappelle plus bien ce qu'il s'est passé. Enfin oui je reviens ici... Euh... Entre temps... évidemment d'autres directeurs, je passe le... par ici... On a un nouveau président... Moi je suis quand même prof donc je suis au conseil d'administration de l'Université... Mais je m'ennuie beaucoup parce que... On a un prof... un président d'Université qui est extrêmement à droite... qui ne me plait pas... je ne peux pas rester... je n'arrive pas à rester en conseil jusqu'au bout... A l'UFR... euh... Pendant que je n'étais pas là... Pour dire bref... S'il y a eu d'autres organisations d'autres directeurs... qui ont... qui ont... mis des choses en place qui ne me plaisent pas beaucoup style des heures supplémentaires en pagailles et qui... qui ne sont pas faites et qui sont quand même payées... enfin bon ! Pour être, pour être un peu caricatural hein... Donc je m'ennuie quoi... Et... Ap... euh... Apparaît un poste de... d'inspecteur général... parce qu'il faut dire qu'avant on m'avait proposé d'être inspecteur général... quand j'étais justement chargé de mission... Etc. Parce que haut fonctionnaire comme ça... Quand il y avait changement de ministère comme c'est le cas maintenant, on recase les gens. Alors l'inspection générale pour ceux qui sont dans le cadre de l'enseignement, c'est souvent un vase d'expansion... ça ne sert pas à grand-chose l'inspection générale mais ça sert au moins à ça ! Après on utilise les gens en fonction de leur compétence. Mais disons que la fonction elle-même... On en parlera si vous voulez... aujourd'hui elle est un peu déconnectée de tout. Justement parce que les cabinets sont assez fournis et ce rôle de conseiller technique elle ne l'a plus... Donc c'est bon... elle sert un peu dans le système mais... ça sert surtout comme un vase d'expansion. Et donc on m'avait proposé deux trois fois... Parce que tu n'es plus chargé de mission, tu peux être inspecteur. Alors moi je dis je ne vois pas l'intérêt et beaucoup me disent mais si... Tu as fait pour l'EP c'est plus ton truc... Finalement moi j'avais monté des laboratoires de recherche... Mais je n'ai jamais pu vraiment développer des, des recherches importantes... Surtout que moi j'étais plutôt sur les sciences de l'ingénieur.

Donc euh... Oui j'ai... on a passé un épisode sur le... A propos des STAPS de l'évolution des STAPS... Toujours est-il qu'en 99 puisque vous me posiez la question... Il y a ce poste qui s'ouvre... Et je présente, c'était un mini concours... un entretien en fait... Et puis euh là aussi pour une raison un peu politique puisque c'était Bayrou qui était ministre... C'est le ministre qui en fin de compte signe... Mais il se fait virer... Et c'est Allègre qui est ministre... Et Allègre qui me connaissait... euh... qui connaissait mon nom... Qui me connaissait depuis le PUC et qui m'avait vu aussi quand je... lui était conseiller de Jospin... et moi chargé de mission... Donc il a signé ma... ma nomination et c'est comme ça que je suis devenu inspecteur général à partir de 99 et où j'ai fait... mes dix dernières années de carrière. Hum... disons à l'inspection générale. Voilà ! Alors l'épisode que je vous... que j'ai sauté... c'est que lorsque... euh... bon... Donc je pilotais en tant que chargé de mission, l'évolution des UFR... Donc on arrive en 89... Nouvelle loi d'orientation... Et on passe professionnel, caractère professionnel. Et bon... Mais on a pu... On n'a quand même pas... le droit de sélectionner. Donc euh... il y a un recours en conseil d'état je ne sais pas quoi... fomenté par mon ami... euh... euh... ah... [il se tape dans les mains] Bruant. Qui fait un recours contre l'état parce que contre les UFR... parce qu'on continuait à sélectionner de façon déguisée. Il gagne bien sûr et donc on n'a plus le droit de sélectionner. Et donc d'un seul coup ici à Montpellier, à partir de 90... C'est pour ça qu'en 94 moi je sors... c'est que on a... on a 600 ou 800 étudiants en 1^{ère} année. Au lieu de 70 comme on avait avant. Et alors là la dérive... la dérive complète... Moi qui avait créé les postes... tout ça... Bon... les postes de profs... les postes de maîtres de conférences... Ben on avait laissé ouvert... Voilà c'est l'explosion complète... Et moi euh bon... qui suit à la manœuvre quand même encore... J'essaie de trouver d'autres solutions... et notamment de m'associer avec jeunesse et sports pour faire des filiations... des formations communes avec jeunesse et sports. Pour faire à la fois, du professionnel et de l'universitaire. C'est-à-dire, je monte un grand, un grand schéma qui avait l'accord de pas mal de gens... C'est-à-dire un DEUG un peu indifférencié mais à partir du DEUG, aller vers des instituts, des IUP (Instituts Universitaires Professionnels) associés aux brevets d'état pour faire toute la filière qui me paraissait utile sur... autour des brevets d'état. C'est-à-dire on déguisait les IUP en formateurs de brevets d'état. Mais à partir d'un DEUG. Puis alors ceux qui continuaient en licence un peu moins nombreux donc... allaient soit vers l'enseignement, la licence étant nécessaire pour aller vers le CAPEPS, soit faisaient une maîtrise nécessaire pour aller à l'agrégation... Soit continuaient en DEA pour aller vers, vers la recherche... Mais j'avais une sorte de... de système avec... euh... bifurcation à tout moment et liés à des concours... C'est-à-dire IUP, institut tu as le droit de sélectionner... par rapport à certains autres... Professorat après la licence... C'est une sélection... le... le

concours pour rentrer à l'IUFM... euh... Et puis après le concours pour le truc... pour la dernière année de formation. Et puis pour l'agrégation pareil enfin... J'avais ce système-là. Et puis bon... pour des raisons là aussi très longues à expliquer... là aussi c'est... C'est là où l'on voit que les personnes peuvent jouer des rôles sans qu'on sache très bien si c'est déterminant ou pas déterminant... C'est là où le rôle de l'histoire est très difficile. Moi j'avais... donc euh... J'avais comme mission de réunir toute une grosse commission que je préside à partir de justement... je crois que... C'était disons 99... C'était justement l'année où j'étais inspecteur général... La première chose qu'il me donne à faire alors que je venais de partir... C'est de m'occuper de nouveau des STAPS... Je venais de passer 10 ans... C'était en 99... Et donc une grosse commission, j'avais réussi à convaincre les... une partie de jeunesse et sports... Ce qui n'était pas triste puisque tous ne voyaient pas ça d'un bon œil. Euh... Pour des raisons de concurrence de formation. Euh... J'avais réussi à convaincre les syndicats étudiants. La FAGE et le... le truc... Le syndicat... n'était pas... pas contre... L'administration... trouvait ça intéressant. Parce qu'il y avait quand même pas mal de flux... etc. et puis bon... Entre temps on avait déjà créé les 4 filières... Avant... Mais encore... ça ne donnait pas vraiment de résultat au sens de... On a encore peur de faire plus de chômeurs qu'autre chose... Même s'il n'y en avait pas... J'arrivais à me défendre parce qu'on n'en trouvait pas à l'ANPE... Bon même si les ¾ finissaient à Décathlon à l'époque... Donc... ça et puis pour des raisons un peu de politique un petit peu internes... Le SGEN... euh... par son représentant... la directrice des enseignes supérieures... Mme Demichel (Francine) était favorable au... Le SGEN... euh représentait la tendance universitaire en disant... non, non. L'Université on ne va pas vers le professionnel... On fait les trucs... et puis les, les représentants STAPS... euh... Au SGEN... Ils étaient plutôt sur le ça... Mon laboratoire... Si on fait des IUP... Tout ça ce n'est pas bien quoi... ça va dévaloriser... Puis alors... le système de sélection... comme ça... professionnel. C'est du malthusianisme... Donc euh... il y a un clash là et... là je perds... je perds carrément quoi ! Et donc les STAPS à ce moment-là basculent dans ce qu'ils sont devenus... Bon... Moi ça ne me plaisait pas trop cette dérive-là ! Voilà ! Pour moi c'était une dérive et par rapport à notre projet initial... ça bon... Il n'y a pas eu que des aspects négatifs... Aujourd'hui ces filières fonctionnent... Il n'y a pas trop de chômeurs... C'est plutôt une réussite... Donc bon... Voilà ! Bon... total l'évolution... entre temps on est passé de UEREPS... qui étaient un peu bizarre à UFR STAPS... Unité de Formation ninnin... à faculté des sciences du sport et de l'EP... à faculté des sciences du sport... EPS fuuuuuit... Hein ?!

FLORIAN HUGEDET : Oui...

ALAIN HÉBRARD : Bon alors... Voyant cela... voyant cette évolution un peu inéluctable que je n'ai pas réussi à endiguer... Voyez quand je dis « je » ... C'est l'administration aussi ! Il faut voir aussi dans ce jeu... dans ce jeu universitaire... enfin... dans ce jeu historique... Il y a une chose aussi dont je me suis bien sûr aperçu que je vous cite pour que vous le compreniez bien... C'est que les choses ne sont pas simples... Donc pourquoi... Parce que... Voyez... Problème politique... Si on prend de façon générale hein... Imaginez... hein bon... Par analogie hein... Gérer un secteur ou un état... C'est comme une équipe qui construit une maison... hein ? Un chantier... C'est un chantier permanent... un gros chantier... ben imaginez un chantier sur lequel vous changez l'architecte tous les... tous les mois... Les ouvriers, vous les changez aussi parce que ça revient à ça l'administration... Macron il est... il est... ministre de l'économie 2 ans... Qu'est-ce que c'est deux ans par rapport aux... hein ? On fait une loi... Elle est mise en place des fois 4 ans après... En fonction des décrets d'application. Ce n'est pas le même ministre. Moi je vois... bon... Luc Ferry il fait tout un truc... avec Thélot... euh... le miroir des sports... le miroir des sports [rires] le miroir de l'éducation ! des commissions, des machins, tout un truc... Arrive Ferry euh... arrive Fillon... Il élimine tout, il garde le concept de socle... qui se dilue ensuite etc. C'est-à-dire on a changé l'architecte, on a changé les ouvriers... En pleine construction... Alors quand... au bout vous avez une maison... Vous dites... qui c'est qui l'a faite ? Personne... Bah ce n'est pas moi... Moi j'y étais au début... ce n'est pas ce qu'on voulait... Le dernier ah oui mais moi j'ai été obligé de reprendre ce qu'ils avaient déjà fait... Ils avaient fait que des conneries etc. Les ouvriers ah bah moi oui je me souviens... Oui on a un peu peint de ce côté mais après ils ont changé la peinture... Moi je n'y suis pour rien... Qui est responsable de quoi ? Qu'est-ce que c'est que ce bazar quoi on pourrait dire ? Et là c'est pareil... Qu'est ce qui fait qu'à un moment donné, ça prend cette allure-là ? A cause de qui ? A cause de quoi ? Pfff... Quand j'ai dit j'ai perdu... bah je n'étais pas le seul sur le coup... Hein ? Et bon... Voilà ! Bon très difficile de dire à quoi appartient le phénomène... Après voyez... Moi j'évoque des souvenirs un peu flous... de quelque chose qui s'est produit... Bon... On y trouve euh... On trouve sûrement une cohérence... On peut chercher un truc... Mais c'est après coup quoi qu'on le fait... Mais à aucun moment... On ne... pouvait penser que ça allait devenir ça quoi ! En tous les cas... Les projets que l'on a eu... Rares sont ceux qui vont jusqu'au bout ! Ensuite il n'y a pas d'évaluation ! Alors on ne peut même pas dire si on s'est trompé ou pas... Moi quand je vous dis voilà j'avais fait ce truc-là... Je pourrais chercher dans mes papiers le schéma... Il y avait les trucs, les machins... Le ministre avait dit d'accord etc. Qui dit que ça aurait marché ? Je n'en sais rien parce qu'on ne l'a pas fait ! Hein ?!

FLORIAN HUGEDET : Oui c'est sur...

ALAIN HÉBRARD : Bon il s'est passé autre chose... Pourquoi il s'est passé autre chose... bah moi dans mon souvenir, je vous dit qu'un soir j'ai vu arrivé mon ami Bruant avec la directrice des enseignement supérieur. Qui a dit niet et qui a dit au ministre... il ne faut pas le faire. Pourquoi... et pourquoi ils ont dit qu'il ne fallait pas le faire alors que l'ensemble de la commission voulait le faire... Intérêt... autre intérêt particulier... qui a joué... est-ce que c'est que ça qui a joué ? [profonde inspiration]... Est-ce que le ministre aurait pu passer outre mais peut-être qu'il n'avait pas envie parce qu'il n'avait pas de moyen à donner pour le système à ce moment-là... Il peut y avoir d'autres choses... Alors exemple... euh... même j'ai un exemple... les, l'autre section de l'ENS... Pendant tout le temps où j'étais chargé de mission, donc après que l'agrégation ait été faite... Donc après 83-85... jusqu'en 99... Moi je garde le dossier... Et régulièrement je dis au ministre il faut créer une École normale supérieure ! C'est le dernier maillon ! Le maillon manquant de l'intégration universitaire ! Même si ça paraît un peu élitiste... Il n'en reste pas moins que... puisque les autres disciplines ont une section... Au moins une section... euh... ça serait bien de... et j'argumente justement en disant « les STAPS sont devenus les STAPS, c'est-à-dire une formation... pluridisciplinaire... assez générale débouchant sur différentes choses... il y a eu une agrégation... mais une ENS pourrait justement être les équivalents... des autres domaines... Une recherche spécifique orientée vers la pédagogie, vers l'Éducation physique et sportive alors que les laboratoires qu'on vient de monter sont orientés vers tout sauf vers l'EP... » Or... euh... des étudiants préparant l'agrégation et préparant un diplôme de recherche comme c'est le jeu des Écoles normales supérieures... Pourraient nous restaurer en quelques-sortes... Cette dimension... recherche appliquée voire recherche propre à un secteur... Valorisation d'un secteur de l'enseignement propre aux Écoles normales supérieures... qui à l'origine sont faites pour l'enseignement même si certains chercheurs pas tentés par ces écoles... trouvent euh... enfin vont vers d'autres horizons par la suite... Mais pourquoi pas ? Même si... En tous les cas, l'ENS se justifie. Donc j'ai fait des notes expliquant ça pourquoi... et expliquant cette volonté de faire... Et puis là aussi voyez ! bon telle est alors... quand je vois Jospin là-dessus : « Ah oui c'est une bonne idée mais là en ce moment... bon » Il y avait d'autres impératifs... Là on vient de faire l'agrégation, bon on verra plus tard... Bon très bien on verra plus tard. Après je ne sais plus...

FLORIAN HUGEDET : Claude Allègre...

ALAIN HÉBRARD : Allègre... Alors là j'étais conseiller d'Allègre directement à son cabinet... Régulièrement d'ailleurs... je ne sais pas... peut-être que je pourrais vous le sortir...

Je vais essayer de le sortir... euh... Le papier que je lui fais ! Les arguments et tout ! Il me dit oui c'est une bonne idée etc. Mais... Il ne prend pas la décision... prend pas la décision... Donc je tiens ce... ce dossier un peu à bout de bras... pendant... le truc... Et je ne trouve pas beaucoup de... de soutien... de la part du syndicat par exemple... Parce qu'ils voient ENS par rapport à l'histoire... contre-pouvoir... Hein ?! Si on recrée le truc... c'est un fait... Donc... Pfff oui tu as raison mais pas d'effort... pas de demande... Donc le ministre la passe sous la coupe... Par contre l'amicale de... l'ex-amicale devenue... euh... association des enseignants de l'EPS, l'ex amicale de l'ENSEP... évidemment elle... très demandeuse... Parce qu'elle retrouve un peu le truc... Mais... pas beaucoup... pas beaucoup d'influence... en tant que... lobby quoi...

FLORIAN HUGEDET : Ils vous soutenaient ?

ALAIN HÉBRARD : Ils me soutiennent oui ils soutenaient l'idée... Mais bon ils n'apportaient pas... ni de l'eau au moulin quoi... par manque d'influence... Et puis... Alors là aussi voyez... chose fortuite... Euh... bon... Allègre est viré... Moi je ne suis plus... Bon il me dit est-ce que tu veux continuer d'ailleurs... Moi... donc euh... moi je... J'étais inspecteur général... Bon je rentre... je quitte le cabinet quoi ! Mais mon copain Graillot ! Est sollicité par... par Lang... pour faire... voyez comment les choses sont... pour faire un rapport sur Fontainebleau... Euh... L'EIS de Fontainebleau déménage... L'armée veut vendre les bâtiments... ne sait pas quoi en faire etc. Oh je crois que ce n'est toujours pas fait... Comme toujours ce sont des trucs qui traînent parce que justement on change d'équipe, on change de ministre... Bon Alliot-Marie à un moment donné voulait vendre après d'autres... bon je ne me rappelle plus exactement... enfin... Graillot on lui demande de faire un rapport... Tous ces rapports de l'inspection générale qui s'accumulent et qui s'accumulent et que personne ne lit... ou quand... ils sont finis... la décision est déjà prise ou ne sera jamais prise parce qu'on change là aussi d'équipe... on change de stratégie... Voilà donc... Euh... Et donc on lui demande un rapport sur... ce qu'on pourrait faire de ces bâtiments... si l'Éducation nationale pourrait être intéressée par ces bâtiments... et lui il fait un rapport favorable en disant que oui ça pourrait intéresser l'Éducation nationale et que ça pourrait l'intéresser au sens de faire un grand centre des examens... Pour toutes les disciplines... Il y a un centre d'examen... je ne sais pas où... Dans le sud... oui dans le sud de Paris... Il y a la maison des examens... Il n'y a pas mal de concours qui se passent... Bon il y a besoin de... de... différents concours, différents CAPES, différents trucs... L'état dépense beaucoup d'argent en structure... pour... organiser ces choses-là... Et donc lui il dit ces bâtiments... parce qu'il y a... possibilité d'un accueil, parce qu'il y a beaucoup de chambres... les chambres des militaires... Il y a... de quoi... enfin... Il y a toute une structure puisqu'il y a

des cuisines... il y a tout ça bon... Donc lui il dit ça serait formidable pour ça ! parce que toute l'année il y a des concours possibles etc. puis il y a des structures... Puis ça pourrait être le lieu de formation continue pour les enseignants... et... dit-il... On pourrait y mettre une... parce qu'il y avait des installations sportives aussi... dans un site formidable... on pourrait y mettre une section d'ENS d'EPS qui trouverait là sa place... Tout à fait... Il y aurait une structure permanente... Et ça pourrait être... Lang regarde ça... « Mouais... pourquoi pas... voilà ». Il regarde ça, il est bon... voilà... Il... il accroche à l'idée du truc... mais... chose curieuse... bon... l'histoire de Fontainebleau... je ne sais pas... L'armée ne veut plus vendre ou je ne sais pas trop quoi... lui... Alors je ne sais pas là il faudrait demander à Graillot... quel rapport il a eu... Mais... Je crois qu'il a été aussi surpris que moi... il décide de créer... la section mais... contre toute attente... sans nous demander rien du tout... Alors que nous si on nous avait dit... si on devait la créer quelque part... on aurait dit Lyon par exemple, ou Paris... Mais pas Rennes ! Il la crée à Rennes... en rapport avec Cachan... Pourquoi... ? Bah alors... Moi on m'a dit que c'est parce qu'il voulait faire plaisir politiquement au maire de Rennes... qui était... qui était d'ailleurs... Le Drian... qui était déjà maire de Rennes je crois... Je ne sais pas si c'était lui mais enfin... bon on m'a dit entre guillemets... mais ça je ne peux pas le vérifier... Je n'ai aucune preuve hein ? C'était pour des raisons d'accointances politiques... parce que toutes les villes aiment bien avoir hein... des sections... ça développe... ça donne des étudiants... c'est aussi des activités économiques autour de la ville, ça valorise etc. Et comme Cachan avait une antenne là-bas... Comme il y a un UFRAPS à Rennes... Bah lui il a décidé que ça serait là... Et pas ailleurs... Bon... Nous on est allé voir... Moi je me souviens avec mon ami, à l'époque... C'était Bouquin... qui était doyen de... du groupe EPS... On va voir la directrice de Cachan pour lui expliquer... Bon bah si c'est chez vous qui...

FLORIAN HUGEDET : Claire Dupas c'est bien ça ?

ALAIN HÉBRARD : Et donc nous on essaie de lui vendre la philosophie de l'ENS telle que je l'entendais toute à l'heure... C'est-à-dire de nouveau par rapport au professionnel. Oui ! Formation à un concours... l'agrégation, formation à la recherche... mais à la recherche POUR l'Éducation physique... POUR l'Éducation physique... Pour valoriser le secteur de l'enseignement de l'Éducation physique... Voire éventuellement des choses peut-être plus générales... Et si... certaines et surtout pour ceux qui... agrégés et docteurs... voudraient être profs d'UFR... euh... C'est évidemment, ça n'empêche pas de faire d'autres laboratoires, sur d'autres problématiques que simplement l'Éducation physique... Mais pour nous le cœur du truc c'était ça ! Pffff... Elle euh... « oui pourquoi pas... actuellement elle n'y voyait pas

d'inconvénient » Mais après les structures bon... à Cachan, c'est la technologie, c'est les trucs... Bon... ben écoutez on verra ! Etc. Bon... Euh... Oui vous avez raison... après il faut monter le truc... Le ministre nous dit : « bon on va monter le truc mais alors... » mais nous on dit... il faut 50 places... ça serait bien ! En plus l'agrégation externe... 50 postes... au minimum... Bon ! Tous ne réussiront pas forcément mais enfin... C'est fait pour ça, ça va monter en qualité etc. Fuiiiiiit tout de suite le budget là... « non, non, non ce n'est pas possible, écoutez on va commencer par 10 et on verra plus tard » ... Pour nous c'était voilà... c'était 10 pour commencer... Et c'est toujours 10 ?

FLORIAN HUGEDET : C'est toujours 10...

ALAIN HÉBRARD : [rires et il tape sur la table] Et c'est toujours 10 ! Et donc ça va à des moments comme ça... Alors après... Alors après ça nous échappe... Parce qu'après... Cachan... L'Université... de Rennes, c'est Yvon Léziart qui a le dossier... bon... Bah Yvon Léziart... est un copain... mais... le syndicat... il est plutôt du côté du syndicat... Il ne nous demande pas notre avis... Et il laisse faire un peu les choses... Et se développent ce que vous connaissez... Bon... Nous la première année, on regarde ça euh... on dit bah ce n'est pas... ce n'est pas... bon... Il valait mieux ça que rien... Vigarello me dit, quand il apprend ça « mais vous êtes complètement fous, qu'est-ce que vous avez laissez faire là »... on a failli se fâcher avec lui... alors qu'il était plutôt un grand copain... « écoute on a fait ce qu'on a pu »... « Oui mais ça ne ressemble à rien... vous allez voir ce que vous allez voir... ce n'est pas du tout ce qu'on... » Bon ! La deuxième année ou la troisième année... on se déplace, toute l'inspection générale, je fais un discours... en disant écoutez votre truc ça ne nous intéresse pas... Si c'est pour ça, ce n'est pas pour ça qu'on l'a monté... Je dois encore avoir le texte là, quelque part... Je répète ce que j'avais dit au ministre... Alors bon... Alors qu'au début on nous avait dit vous serez au conseil d'administration... C'était fini, l'inspection générale... n'a plus jamais été contactée... Et puis après bah ça a pris sa forme, ça s'est rectifié plus ou moins après... L'an dernier j'ai repris contact par hasard... Parce que j'allais voir... apparemment il n'y a pas que des choses négatives... euh... bon... D'après ce que j'ai compris... Mais bon... Voilà ! Voilà bon... voilà l'histoire... j'ai envie de dire voilà... On peut dire que... On n'y est pas pour rien de l'avoir fait créer... mais... aussi comment les choses elles peuvent échapper quoi... Et que... Alors maintenant moi je vous dis ça... Mais qui est déterminant là-dedans... euh... qui... qui a fait quoi ? qui a voulu quoi ? Qui est-ce qui a vraiment présidé ? euh...

FLORIAN HUGEDET : C'est compliqué...

ALAIN HÉBRARD : Un peu compliqué... Alors je vais voir si je trouve les papiers... là...

FLORIAN HUGEDET : Juste une petite... une dernière petite question et après j'arrête de vous embêter...

ALAIN HÉBRARD : Non, non pas du tout...

FLORIAN HUGEDET : J'ai retrouvé dans les archives de l'ENS Rennes, un enregistrement du premier ou du deuxième conseil de perfectionnement... Ils appelaient ça comme ça mais c'est le conseil d'administration en fait... Et c'est Jean Bertsch qui présidait... Et il demande le changement de nom de ENS EPS à ENS, lui ce qu'il voulait c'est APS mais au final le consensus a été de choisir le nom actuel qui est ENS 2SEP... Qu'est-ce que vous en pensez ?

ALAIN HÉBRARD : Alors là, c'est l'époque où on était sur la touche et alors justement entre Léziart et puis alors là, c'était Bertsch qui était conseiller technique... à l'époque ensuite il était président de la conférence des directeurs... donc il était aux manettes et... voilà donc... lui... il a développé sa propre stratégie... sa propre conception euh... qui n'était pas la nôtre... Enfin... que moi je ne partageais pas... que l'inspection générale ne partageait pas... Il ne nous a rien demandé... on ne nous a rien demandé...

FLORIAN HUGEDET : Il y avait Mme Métoudi par contre au conseil de perfectionnement...

ALAIN HÉBRARD : Oui ça je me souviens... Oui... Oui parce que... mais bon... Elle a regardé passer les... elle a regardé passé les choses... Oui parce qu'à ce moment-là j'étais doyen... et effectivement elle m'avait fait le rapport... Mais disons qu'on était sur la touche quoi... on était spectateurs... Et puis c'est elle ce n'est pas moi qui était invité quoi... Ils avaient demandé un inspecteur général mais pas celui dont on savait qu'il ne serait pas d'accord... Voilà...

FLORIAN HUGEDET : Et donc j'ai retrouvé aussi aux archives nationales... un de vos documents sur la création de l'ENS... Ce sont vos idées en fait de l'ENS EPS... qui datent de 96 [je lui donne le document]

ALAIN HÉBRARD : Ah oui, oui... Oui 96 voyez... et ça a été créé en...

FLORIAN HUGEDET : 2002...

ALAIN HÉBRARD : Oui voyez... bah voilà l'histoire du chaînon manquant... ouais, ouais ! « Il ne s'agit pas de recréer une école passée fût-elle prestigieuse ... » C'est ce document-là que je tenais à bout de bras voyez... pendant ces années-là... 96 et il a fallu attendre 2002 pour en

voir l'opportunité... la fenêtre pour l'opportunité de la création... Mais effectivement c'est ce genre de document que je voulais retrouver... Des séminaires... voilà ! Voyez bon voilà effectivement... bon il y avait des simulations... oui tout à fait... C'était tout à fait mon esprit de l'époque ça ! Oui tout à fait !

FLORIAN HUGEDET : Et...

ALAIN HÉBRARD : Et j'ai fait ça justement... Alors je n'étais pas encore inspecteur général... J'avais fait ça... à destination... c'était à Rennes... C'était pendant l'agrégation interne... j'avais fait ça pour l'inspection générale de l'époque...

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et vous... Il me semble qu'au côté de ce document j'ai trouvé également des réponses de Marc Durand... de Françoise Amiot-Badin... de Didier Delignières... Quelles relations vous entreteniez avec eux ? Et qu'est-ce que vous attendiez d'eux ?

ALAIN HÉBRARD : Oui... Eh bien là bon... Durand était prof là... on s'entendait très bien... D'ailleurs je lui ai monté son laboratoire donc euh... Durand était je pense... sur la même longueur d'onde. Après, on avait... élargit un petit peu... et c'est... voilà mais c'était des gens qui étaient au jury de l'agrégation. Donc j'avais dû faire... j'avais fait ce document... l'inspection générale avait demandé à d'autres... aussi leurs avis... Et... Peut-être avaient-ils réagi à mon document...

FLORIAN HUGEDET : D'accord...

ALAIN HÉBRARD : Mais c'était effectivement... Voilà... c'était bien ça ! C'était bien ce... cette mouvance-là qui essayait de réfléchir sur ce que pourrait être une École normale supérieure... Il y avait des bases sans doute... Mais après... euh... ça nous a... un peu échappé... euh... Par l'intermédiaire... sans doute de... C'est-à-dire que Cachan ne pouvait pas défendre autre chose que sa propre... sa propre logique... et je crois que... Rennes par l'intermédiaire de Léziart et Bertsch effectivement que j'avais oublié dans le coup... euh... ont... ont joué la carte laboratoire... sciences dures quoi... Alors que Léziart qui étaient un socio etc. je ne comprends pas pourquoi il est allé... euh... je pense que c'est parce qu'il avait... [profonde inspiration]... Je dirais qu'il a laissé faire... voilà... par négligence plutôt... il n'a pas voulu se battre pour le truc... Il était sur place... ça lui permettait de mettre quelques étudiants... les premiers étudiants venaient de Rennes... Et il n'a pas cherché... vraiment midi à 14h... il n'a pas eu l'énergie ou la volonté de... de... parce que moi... j'aurais pensé que...

Et puis il n'a surtout pas voulu nous remettre dans le coup quoi... parce qu'on était... bon on était un peu concurrents quand même... Voilà... On n'avait pas tout à fait les mêmes avis...

FLORIAN HUGEDET : Concurrents vis-à-vis de...

ALAIN HÉBRARD : Léziart c'était le syndicat quoi... il était très proche... il est toujours très proche du SNEP... Et nous on était un peu à couteaux tirés avec le SNEP sur les programmes... et le SNEP je te dis... sur l'ENS... Fuiiiit... ils ne sont pas intervenus... il n'y a eu aucun article ! Si après pour les étudiants... pour attirer les étudiants... Mais pour dire qu'il fallait que ce soit... cherchez... vous ne trouverez pas de publication du SNEP défendant le principe... On ne sait pas ce qu'ils veulent... Qu'est-ce qu'ils voudraient ? Moi je ne l'ai pas vu...

FLORIAN HUGEDET : J'ai également oublié une question... une toute dernière question... justement vous parliez du SNEP là... Est-ce que... Au-delà des associations connues comme le SNEP, l'AEEPS, l'amicale des anciens de l'ENSEP... Est-ce que vous avez participé à des groupes de réflexions plus discrets autour de la réforme de l'école... autour de...

ALAIN HÉBRARD : Ah bah j'ai participé à... sur les grands... comme Thélot... toutes les réformes... parce que chaque ministre a son truc... donc j'ai participé oui à des... à des grands trucs comme ça... par exemple quand... quand Allègre était ministre, j'étais conseiller technique... bien sûr j'ai participé... Lui il avait fait travailler sur les lycées... il avait fait travailler Meirieu... Donc j'ai participé à des commissions de travail avec Meirieu... on se déplaçait dans des établissements... Dans certains grands rassemblements... au sein des académies oui... Et ça sur le plan plus général hein... ce n'était pas que l'Éducation physique quoi... mmhmmh... Voilà...

FLORIAN HUGEDET : Eh bien voilà j'arrive au bout de mon questionnaire...

ALAIN HÉBRARD : Bon bah très bien ! Il faudrait que je retrouve ces documents ! Il me semble que j'avais dû en tirer pour... pour... je me demande si je n'en avais pas fait des photocopies...

FLORIAN HUGEDET : Je tiens déjà à vous remercier vraiment de m'avoir accueilli et de votre gentillesse et pour toutes les questions auxquelles vous avez répondu cet après-midi...

ALAIN HÉBRARD : De rien...

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : Besançon (téléphone)

Date : 26 mars 2018

FLORIAN HUGEDET : Je sais que tout au long de votre carrière, vous étiez davantage proche des gouvernements de gauche plutôt que ceux de droite... Mais pourriez-vous vous positionner de façon un peu plus précise dans les courants des idées politiques qui ont précédé les créations de l'agrégation et de l'ENS EPS ?

ALAIN HEBRARD : Eh bien c'est tout simple, j'étais un sympathisant du parti socialiste. J'ai même été au parti socialiste en 1971. Après, pour des raisons d'opportunité parce que j'ai déménagé... Quand je suis arrivé en province, les réunions du parti socialiste en province m'ont beaucoup déçue parce qu'il y avait un côté politicien... la répartition des candidats aux élections, etc. plus qu'une véritable réflexion sur la politique à mener ou... que j'avais connue dans les réseaux parisiens. Des collègues comme Bouquin, Graillot, etc. puisqu'on faisait partie de la commission sport du parti socialiste. Donc je n'ai plus été encarté à partir des années 80, mais je suis resté évidemment un sympathisant. Et mes choix politiques allaient du côté de la question de l'égalité plutôt que de celle de la liberté puisque c'est ce qui oppose la droite et la gauche. Donc je suis davantage de gauche par conviction évidemment, même si je sais qu'il faut associer liberté et égalité, mais je mets en priorité l'égalité entre les individus, plutôt que leur liberté. D'où une sorte d'interventionnisme de l'Etat, un humanisme, disons... qui, effectivement, peut dériver vers un totalitarisme. C'est la dérive de la gauche, et d'un autre côté, le libertarisme à l'américaine... le libéralisme. Sa dérive, c'est la loi du plus fort... donc entre les deux, ma position est à gauche voilà et elle est restée à gauche, et restera à gauche quels que soient les individus qui représentent la gauche, ou pour lesquels on puisse ne pas voter. Mais comme le disait Camus, je suis de gauche malgré elle et malgré moi. Voilà.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et justement, au sein même de ce parti socialiste, il y en a qui sont davantage libéraux... peut-être comme Laurent Fabius pour ne citer que lui...

ALAIN HEBRARD : Oui, les sensibilités... effectivement, après la... Il y a eu une évolution évidemment de l'idéologie de gauche qui, justement... les frontières avec la droite et la gauche, c'est pour ça qu'aujourd'hui, elles ont explosé parce qu'avant tout ça, il y avait une porosité. Au niveau des réalisations, du concret, de la politique au quotidien. On a souvent constaté que

même la gauche menait une politique de droite et inversement par une sorte de nécessité ou de... réalisme social quoi. C'est-à-dire qu'à partir de ces zones de problèmes de l'éthique de la responsabilité par rapport à ses convictions. On peut avoir des convictions affirmées, théoriques qui entraînent une sorte de rhétorique du discours... Et puis après, il y a la réalité qui fait qu'on peut être amené à prendre des décisions qui n'appartiennent pas à la même idéologie, ou du moins qui sont métissées avec d'autres idées. C'est pour ça que les choses ne sont pas aussi radicales, sauf pour les extrêmes qui, justement, prennent des positions radicales et fanatiques. Donc, effectivement, pour les gens de gauche, ça ne nous empêche pas de parler avec des gens qui sont de droite... [Rires].

FLORIAN HUGEDET : Oui, j'imagine bien... Pourriez-vous m'aider puisque c'est encore un peu difficile pour moi, à positionner les acteurs qui sont tous majoritairement de gauche, sur l'échiquier des idées politiques ? Savoir quels étaient les liens avec telles personnes... Par exemple, Christian Forestier était proche de Laurent Fabius si j'ai bien compris...

ALAIN HEBRARD : Oui... Eh bien là... Je ne serai pas d'un grand secours parce, effectivement, ces relations qui apparaissent à tel ou tel moment, ce sont comme les courants au sein des partis, puis il y a parfois des opportunités ou de l'opportunisme de l'action qui font que des gens se rapprochent sans pour autant être totalement sur des mêmes bases idéologiques. Puis à d'autres moments où c'est plutôt au niveau du discours et de l'idéologie, où des gens se rassemblent. Donc, effectivement, bon... au parti socialiste, entre la gauche du parti socialiste qui... bon... qui était d'ailleurs à l'époque représentée par des gens comme Mélenchon qui était déjà comme ça... Entre des gens qui étaient beaucoup plus à droite du parti socialiste... comme peut-être Fabius... Il y avait des gens comme Rocard qui étaient, disons plutôt d'un extrême centre on pourrait dire... qui était, qui représentait un courant aussi qui n'était pas le discours classique. Il s'opposait à la SFIO, voire à la tendance communiste. Donc tout ça étant extrêmement compliqué. Donc, les individus, le rôle des individus là-dedans, c'est extrêmement difficile parce que les individus ne sont pas homogènes. Ils ne sont pas d'un seul bloc. Ils sont là et sont plus proches de untel à tel ou tel moment et effectivement, il va adopter une position qui va ressembler aux rocardiens, puis à un autre moment, il pourra prendre une décision qui est totalement originale par rapport au parti ou qui est sa propre synthèse... C'est très difficile. On ne peut pas dire qu'un haut fonctionnaire... par exemple... encarté socialiste va être quotidiennement dans la vie de tous les jours, il peut aussi... il peut vous surprendre en prenant des positions qui peuvent paraître paradoxales, contradictoires, ambiguës, tout ce que vous voulez... Donc, ce sont plutôt des grands courants, vous savez, des influences... Une politique

effectivement qui est marquée soit de gauche, soit de droite, soit du centre... soit des extrêmes... qui, au total, nous permet de dire qu'on va vers ce truc-là. Mais pour en revenir à votre travail personnel... Par exemple, la création de... la disparition des ENSEP, de l'ENSEP puis sa recréation par rapport à la recréation prétendue de cette section, etc. effectivement, a été menée par des gens plutôt de gauche. Cependant, voyez, ce n'était pas... Ce n'était pas une cause, véritablement d'une volonté politique au sens de... Voyez une cohérence par rapport aux idées de gauche, la formation de... de l'élite de l'éducation, de l'intervention, de l'éducation de la société, qui bon... Voilà... qui pourrait aboutir, finalement à cette chose-là. Il y a des considérations économiques, des représentations sociales de ce qu'est une École normale, le côté de l'élitisme voyez... A la fois, la gauche était centrée sur la volonté de recréer ces ENS dans l'idée d'une éducation humaniste de la III^e République, Jules Ferry, etc. Mais d'un autre côté, contre l'élitisme des grandes écoles qui privilégient une catégorie sociale, voyez ? Donc, c'est une... C'est cette espèce d'ambiguïté. Donc, bon... Au moment où, en 1981, il se recrée finalement un contexte tout à fait différent pour l'Éducation physique, du fait justement d'une politique de gauche considérant que toute activité éducative appartient à l'école et qu'il n'y a aucune raison de donner un statut particulier à l'Éducation physique en le rattachant au domaine du sport... Donc, on la rattache à l'Éducation nationale. Tout enseignant et tout intervenant de l'éducation doit passer par l'Université. Du même coup, création des UFR-STAPS, du même coup, rattachement de l'EPS à l'école. Ça ce sont véritablement par rapport à une politique plus de gauche plus affirmée. Sauf que la droite aurait très bien pu faire la même chose à un moment donné ou à un autre... 1969... C'est Edgar Faure... il aurait très bien pu... Et d'ailleurs, c'est la loi d'Edgar Faure qui dit que tout intervenant à l'école doit être passé par l'Université. Donc, la gauche va prendre la suite de ça, mais c'est Edgar Faure qui était à l'origine de la création des UFR... Vous voyez ? Puisque les UFR se créent en 1979 hein ? Euh... C'est la création en 1979... Euh... Non, non, non... Bien avant ! Qu'est-ce que je dis ? Non, c'est 1975 ! Donc... voilà ! Donc, les UFR se créent à partir de 1969, c'est-à-dire deux ou trois ans après la loi sur l'enseignement supérieur qui dit que tout intervenant de l'école doit passer par l'Université. Et ça, c'est la droite qui l'a instaurée, mais c'est tout à fait dans l'optique de la gauche. Donc voyez, ces décisions... Moi, pendant toute ma... à partir de, justement, à partir de 1975, à partir de mon implication dans l'universitarisation de la formation et le développement de l'Éducation physique à l'Éducation nationale puisque par l'intermédiaire de la commission verticale des programmes, etc. Donc, je suis à la fois sur les deux tableaux de l'école à l'école de l'Éducation nationale et de la formation à l'enseignement supérieur. Bon, dès le début, en tant qu'ancien de l'ENSEP, en reconnaissant l'intérêt de la formation qui avait été reçue... de qualité, etc. J'ai

toujours en tête la volonté de recréer une école comme ça en montrant que ce ne sont pas des perspectives élitistes. C'est plutôt une façon de tirer par la qualité, l'idée des Écoles normales Supérieures, c'est-à-dire de fixer la norme, les bonnes pratiques, une réflexion de haut niveau qui puisse ensuite, comment dire ? Ruisseler sur l'ensemble du système et ne pas rester quelque chose comme un privilège accordé à un petit groupe qui serait différent des autres. Au contraire, créer une sorte de lieu de réflexion sur une discipline qui en a besoin. Voilà ! Plutôt que de la laisser... euh... disons... évoluer disons d'une façon plutôt transversale, voilà. Donc, j'ai toujours cette idée en tête. Donc je la présente chaque fois autour de moi. Notamment au ministère ! Ce sont des gens de gauche, qui à partir de 1981, qui sont aux manettes. Et bien entendu, je reçois évidemment toujours une sorte de... d'accueil favorable, mais entre cet accueil favorable et puis la réalisation matérielle, par décret, de loi ou des décrets d'application, ou des... C'est... toucher à l'institution et il y a des problèmes économiques. Il y a des problèmes de stratégie à long terme. Parce que la gauche reste aussi... Il faut le reconnaître, à ce moment-là, assez dubitative par rapport aux grandes écoles hein ? Par rapport à... Toujours ces problèmes de démocratisation par rapport à... Donc, on n'y touche pas pour des tas de raisons. Mais, est-ce qu'il faut en recréer une nouvelle alors que depuis se pose la question : est-ce que ce jeu entre les Universités très démocratiques et les grandes écoles ? Bien entendu, la compétition, l'égalité, l'excellence... C'est très important mais bon voilà ! Il y a une sorte de... de... ça ne va pas de soi ! ça ne va pas de soi... Et des individus comme Christian Forestier, etc. Voyez... Pour prendre un exemple puisque vous l'avez cité. Christian Forestier a été un grand recteur, qui était un homme de gauche mais avec sa sensibilité, que je ne connaissais pas de façon très précise. Voyez... Par rapport donc à ce contexte, l'évolution de l'EP, du sport à l'Éducation nationale... Il n'est pas dans cette stratégie. Il y est depuis le début à l'Éducation nationale. Cependant, pour des raisons très pragmatiques, très concrètes... A un moment donné, il était presque pour la suppression des STAPS ! Voyez ! Parce qu'il y avait un engouement. Si vous voulez un exemple, à un moment donné... limiter le développement qu'il trouvait excessif dans la mesure où, par exemple, beaucoup d'élèves du secondaire qui passaient le bac C se retrouvaient en STAPS. Pour lui, c'était une incohérence. Il y avait une incohérence, une perte d'efficacité du système qu'il ne comprenait pas très bien. Il posait un problème voyez ? Donc, c'était à la limite, ils avaient une position totalement... qui n'était pas du tout en lien avec l'intégration de l'EPS comme une matière à part entière, de la noblesse de chacune des matières, etc. pour des raisons, parce qu'il avait à gérer en tant que... à l'époque... c'était la direction de l'enseignement supérieur... je ne sais plus quelle position il avait à ce moment-là mais je me souviens avoir été confronté à ça, où il disait « mais les STAPS, il y en a assez, il

ne faut pas... C'est inutile de développer ça. Ce n'est pas normal... ». Voyez ? Dans ma volonté de développer, de chercher des maîtres de conférences, de créer des postes, de développer de nouvelles structures et ensuite de demander l'École normale supérieure... Il y avait un Stop : « ce n'est pas possible ». Vous voyez ? Au sein même de, finalement, de cette idéologie... Alors après, quand il y a eu la cohabitation et qu'on se retrouvait avec les gens du gouvernement, c'était à peu près la même chose... Sauf que ça pouvait être un peu plus... un peu plus net et un peu plus... mais pour d'autres raisons parce qu'à la limite, la droite aurait pu être beaucoup plus accessible au côté justement « École normale supérieure », « grande école » que ne l'était la gauche pour des raisons idéologiques. Donc voyez, c'est assez paradoxal.

FLORIAN HUGEDET : D'accord...

ALAIN HEBRARD : Et donc, du point de vue... C'est assez curieux parce qu'à ce moment-là, on pourrait trouver des accords quelles que soient les personnes, qu'elles soient de droite ou de gauche. Voyez ? A ce moment-là, l'idéologie était assez... Voyez on était vraiment victime de la faisabilité est-ce que c'est possible ça ? Est-ce que c'est souhaitable de le faire ? Indépendamment véritablement de grandes considérations sur la société, etc. Je ne sais pas si ça vous éclaire ce que je vous dis là...

FLORIAN HUGEDET : Si, si tout à fait, si. Ça reflète bien une interrogation que je me posais, c'est-à-dire justement cette ambiguïté démocratique de la création d'une section EPS dans une ENS. Est-ce que c'est une volonté de démocratiser les ENS à une discipline du corps ? Est-ce que c'est...

ALAIN HEBRARD : Alors, par rapport à ce que je vous dis... donc moi, si vous voulez en tant que spécialiste du truc, en tant qu'originaire de machin. Mais petit haut-fonctionnaire quand même. Je ne suis pas ministre bon... Même si j'ai été conseiller... Une petite partie d'un ministre... Bon... Moi, j'ai cette conviction. Je vous avais fait passer les notes que j'avais fait ou du moins les quelques notes que j'avais fait à l'époque non ?

FLORIAN HUGEDET : oui, oui.

ALAIN HEBRARD : Vous les avez... Bon... Voilà, le propos que je tenais. J'essayais de les convaincre mais personnes ne me disaient... « Non, non, il ne faut pas faire ça ». « Oui, c'est une bonne idée, il faut créer cette institution ». C'était « où, quand, pourquoi... On va voir » et puis voilà. Donc, il n'y a pas un lobbying assez fort derrière. Il n'y a pas de demande sociale très forte. En plus, il faut voir... Parce que là aussi... Moi, je dis qu'il faut faire ça. « Oui,

d'accord. Pourquoi pas ». Mais bon... il y a des problèmes matériels. Ensuite, « est-ce que ça correspond à une demande sociale ? ». Le syndicat n'est pas pour. Il n'y a que l'amicale qui est pour. Le syndicat, il... Il ne pousse pas parce que c'est un contre-pouvoir. Ça pourrait... On pourrait retrouver-là une autorité qui va parler, etc. à la place d'eux. Hein ?! L'inspection générale, traditionnellement, ne s'empare pas du sujet... Là aussi parce que... Voyez ? Il n'y a pas une vraie volonté de la part des institutions. Encore que, c'était ambigu parce que Joyeux, quand même... a été celui qui avait vu disparaître l'ENSEP alors qu'il en était directeur. Mais bon... Ils ne reprennent pas le dossier quoi... Pineau, par exemple, après ne reprend pas le dossier. Il est directeur de l'INSEP, de l'Institut national du sport et de l'Éducation physique. Est-ce qu'il faut recréer la coupure INS et ENSEP ? Donc, il n'y a pas de... il n'y a pas de pression sociale. Les enseignants eux-mêmes ne le réclament pas... Sauf de façon très timide par l'intermédiaire de l'amicale des enseignants, qui en tant que commission de spécialistes, association dite de spécialistes. Ils n'ont pas le poids des associations de mathématiques ou de philosophie. Donc voilà... « Oui, votre idée, ce n'est pas mal... mais bon pourquoi ? Oui... Oh, il y a un peu de choses à régler avant... Voilà ». Voyez ?

FLORIAN HUGEDET : Tout à fait oui...

ALAIN HEBRARD : Et alors après, pourquoi ça se crée... Je vous l'avais expliqué. C'était là aussi... Il y avait à un moment, il y avait des contingences. C'est-à-dire qu'il ne faut pas trop... dans un travail d'historien, croire qu'il y a des causes, des... une sorte de cohérence... Voyez ? On recherche... En faisant de l'histoire, comme vous le faites bien sûr, on dit... on fait une hypothèse sur pourquoi sur les choses se sont produites comme elles se sont produites, mais on n'atteint jamais vraiment une réalité sûre. Ce n'est jamais tout à fait comme ça que ça s'est passé. Ça nous permet de donner une cohérence, mais après coup... Quand quelque chose se produit, on dit que ça s'est produit à cause de ceci, à cause de cela... Mais bien souvent, il y a des concours de choses... une sorte de système de structure, de type de système dont on ne voit... on ne connaît que quelques éléments du système. Et donc, on finit par leur attribuer la responsabilité des déterminismes. Il n'y a pas de déterminisme. Il y a, à un moment donné, un faisceau de choses qui... Et puis en plus... moi-même... pour l'avoir vécu, je ne suis pas porteur de la totalité de ce qui a pu se produire. Voyez ? Je vous l'avais expliqué. Philippe Graillot qui fait un rapport sur l'EIS de Fontainebleau... et c'est un peu à cause de ça que... finalement s'est reposé la question, à ce moment-là. Et Jack Lang étant ministre à ce moment-là, ayant des relations particulières avec le maire de Rennes, finit par prendre la décision... par prendre cette décision de cette ouverture-là. Voyez ? C'est tout à fait fortuit comme on pourrait dire. Une

sorte de hasard où il y a une combinaison de quelques éléments qui sont parfois très éloignés de la chose. Voyez ? ... Qui font que, voilà, donc à quelques jours près, à quelques mois près, la décision n'aurait pas été prise... avant ou après... Et voyez, moi j'ai vu le dossier trainer pendant presque 20 ans. Le dossier trainait pendant 20ans... Moi, chaque fois, je revenais avec mon petit truc en disant voyez... on pourrait faire ça. « Oui, oui, pourquoi pas ». Et puis, pas de décision... Alors que Jack Lang prend la décision. Et je n'ai jamais... Pas à un seul moment, je ne lui ai proposé le dossier. Voyez ? C'est très curieux parce qu'autant Allègre, je lui ai déposé vraiment un dossier constitué avec des... avec un argumentaire, avec des objectifs, avec une étude de faisabilité. Voilà. Donc, on pourrait dire qu'il y avait les conditions pour prendre la décision. Et puis, d'un seul coup, paf ! Le décret est pris, effectivement, à la surprise générale. A la surprise générale ! Et en plus, pas dans les conditions que l'on souhaitait ! D'où notre rapport un peu conflictuel avec Rennes et mon désaccord sur, finalement, son fonctionnement. Ça a abouti à quelque chose qui n'a pas été intégré véritablement à la profession, aujourd'hui par exemple, les trois-quarts des enseignants, y compris en formation, sont dans l'ignorance de cette section, qui ne s'appelle d'ailleurs plus EPS, etc. comme vous le savez. Voilà ! Donc, c'est quelque chose de voilà... qui appartient à des temps... vous en tant que rapporteur de l'histoire, vous voyez qu'il y a une relation. Mais, c'est quelque chose qui, effectivement, n'est pas du tout ce qui était imaginé et voyez... On pourrait dire au point où c'est quelque chose qu'on pourrait dire que c'est une contingence. Si vous interrogiez aujourd'hui Jack Lang, sur cette question-là, il n'est pas sûr qu'il s'en souvienne.

FLORIAN HUGEDET : Oui, c'est bien possible...

ALAIN HEBRARD : Ce n'est pas sûr qu'il s'en souvienne. Et si vous interrogez aujourd'hui les responsables au ministère de l'enseignement supérieur, pas un ne connaît l'histoire... les raisons pour lesquelles cette section existe à Cachan. Voyez [rires] ? On se retrouve-là avec la gestion de quelque chose... On leur donne les objectifs en fonction de ceux qui la dirige... Ils lui font une identité évidemment évolutive. Ils font que quelque chose... Mais les raisons pour lesquelles c'est arrivé à ce point-là... disparaissent finalement... Et puis donc... du même coup, ça joue une fonction sociale différente de ce que ça aurait pu être... mais qui reste une fonction sociale. Ça reste une institution modeste, mais voilà... une institution... Donc on est plus dans le problème d'une évolution, d'une évolution au sens de mutation génétique, que de la réalisation d'une politique cohérente qu'on aurait pu imaginer quoi.

FLORIAN HUGEDET : Oui, oui... Dans mon étude, justement, je n'étudie pas seulement les questions de la création. Je m'intéresse également à comment l'idée s'est créée et comment elle a évolué, comment elle s'est diffusée pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

ALAIN HEBRARD : Oui, bien sûr... Alors, je fais une parenthèse là, parce que lorsque vous m'avez téléphoné, je suis tombé par hasard, je ne sais plus sur quelle raison... parce que je ne travaille pas sur ces questions-là en ce moment. Mais par hasard, je suis tombé sur un document que vous connaissez peut-être sur internet... C'est les ENSEP et l'INS. Etude comparée du régime de Vichy à la création de l'INSEP en 1977. Vous connaissez ce texte ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, c'est la thèse d'Eric Levet-Labry...

ALAIN HEBRARD : Je ne sais pas, j'ai juste noté... C'est « archives ouvertes ».

FLORIAN HUGEDET : Oui, oui, donc c'est bien ça !

ALAIN HEBRARD : Donc, j'ai trouvé que bon... Je ne connaissais pas... J'ai trouvé qu'il était assez intéressant !

FLORIAN HUGEDET : Oui, effectivement.

ALAIN HEBRARD : Très intéressant pour situer la dynamique et disons les objectifs sociaux de ces établissements jusqu'à cette époque-là, jusqu'à la disparition des ENSEP, puis de la nouvelle ENSEP. Puisqu'en 1977, effectivement, malgré le sigle EP qui reste à l'INSEP... C'est véritablement un résidu sans contenu. On pourrait dire que c'est véritablement la fin de l'ENSEP, qui n'a plus que quelques traces... que dans le sigle ! Il a complètement disparu en tant qu'institution, en tant que fonctionnement. Et donc, ça peut être intéressant par rapport à ça de montrer comment la résurgence, cette petite résurgence de était quand même à la fois dans la continuité... Il y a quand même une continuité... Mais c'est une résurgence qui est tellement isolée que ça va créer quelque chose de tout autre. Et effectivement, c'est tout autre. Voilà ! J'ai ce sentiment hein ?! Depuis... je n'y ai plus mis les pieds, ni entendu quoi que ce soit depuis une dizaine d'années... sauf par l'intermédiaire de... Je suis allé faire une... Quand ils ont fait... Maxime... pour les journées Jean Vivès... pour son grand père, il a fait un truc là.

FLORIAN HUGEDET : Oui, la journée en l'hommage de Jean Vivès...

ALAIN HEBRARD : Voilà ! Et il y avait des discussions que j'ai eu à ce moment-là avec quelques-uns des étudiants... Effectivement, on voit bien qu'il y a quand même... Il y avait un résidu... Le résidu, c'était finalement sur l'Éducation physique. C'est ça ! Donc... Par

l'intermédiaire de l'agrégation qui est venue aussi accompagner cette évolution. Donc, il y a bien un résidu ! Il y a bien une attache. Il y a bien une continuité. Mais, c'est aujourd'hui tout à fait évidemment, tout à fait autre chose... D'ailleurs, comme on s'en doute, l'ENS, aujourd'hui, aurait sans doute une originalité qu'on n'imaginait pas à l'époque non plus...

FLORIAN HUGEDET : Autre chose, puisque vous mentionniez Claude Allègre tout à l'heure, vous étiez à son cabinet en tant que conseiller... J'ai trouvé un article d'Antoine Prost expliquant un petit peu l'avis de Claude Allègre par rapport aux grandes écoles et il était opposé aux grandes écoles dans la mesure où il trouvait que c'était une ambivalence un peu négative du système de l'enseignement supérieur... Vous l'aviez ressenti ça par exemple ?

ALAIN HEBRARD : Oui, eh bien, c'est ce que je vous disais tout à l'heure ! Alors qu'il y avait une sorte de continuité avec le modèle finalement de la troisième République concernant les formations dans les écoles... qui ont fait naître d'ailleurs les ENS, etc. Et puis, malgré que ce soit une idéologie de gauche qui étudiait ces problèmes de formation et d'ailleurs... ce souci d'une formation de haut niveau, des formations à la demande... de la pédagogie, de voilà... de l'introduction des méthodes actives et tout ça, qui sont quand même des idées qui étaient plus répandues à gauche, dites progressistes... par rapport à une éducation des masses, à une démocratisation... bon ! Et bien, voyez que... il y avait en contrepartie une sorte d'opposition, contre ce qui était considéré comme un élitisme, des privilèges non-égalitaires. C'est-à-dire que tout le monde ne pouvait pas aller dans les grandes écoles. L'idéologie de l'égalitarisme ! Voyez ?

FLORIAN HUGEDET : Tout à fait.

ALAIN HEBRARD : Voilà, donc cet article, sans doute... effectivement, au cabinet... les grandes écoles c'était bien mais, on cherche... on veut éviter à tout prix que ça reste une reproduction de classes, une reproduction sociale tout simplement à la mode de Bourdieu... Tout en reconnaissant la nécessité de l'excellence ! Mais, on voudrait, mais c'est très idéologique et très utopiste... l'excellence pour tous ! Vous voyez ? Bon, il y a ce fond... C'est une caricature ce que je vous dis là mais il y a de ça ! Après, l'ouverture de Sciences Po à tout le monde... voyez ? La démocratisation... Puis alors après, bon... problème économique... C'est-à-dire que ça coûte cher ça. Puis après, à un autre niveau parce que voilà... le bac pour tout le monde... oui mais alors... le bac... ça ne sert plus à rien... Voyez... ? C'est le jeu entre à la fois le... Voilà... L'ambiguïté au sens idéologique, c'est la réussite pour tous... mais pas forcément la même réussite pour tous ! Voilà... Voyez, la réussite pour tous... Oui d'accord !

Mais, réussir pour tous, ce n'est pas forcément la même donc... Et donc, vous voyez, ce jeu entre les différences entre les gens qui sont évidemment naturelles et qui sont nécessaires... mais la crainte que la différence soit une source d'inégalité... C'est un problème compliqué !

FLORIAN HUGEDET : Oui, effectivement !

ALAIN HEBRARD : Unité, diversité... Il faut de la diversité pour créer de l'unité, mais l'unité bon... voyez... trop d'unité, c'est le totalitarisme, c'est le fonctionnariat, c'est le communautarisme, le communisme, c'est tout le monde fait la même chose, mais il n'y a plus aucune raison de se forcer à faire des choses parce que le mérite n'est pas reconnu. Et puis d'un autre côté, la compétition, le mérite, l'excellence... On en laisse au bord de la route... Voilà ! Voyez... Il y a un peu l'idéologie du mérite. Y compris dans la III^e République, l'élite mérite... Toute la philosophie méritocratique... Il faut récompenser les efforts, le travail, voilà ! Mais effectivement, ça fait une distinction. Forcément ! Hein ? Alors bon, après voilà... Donc... Je voulais à la fois la liberté de la compétition, du mérite, de l'initiative, de la création, mais cependant la réussite pour tous, ne pas laisser des gens au bord de la route... Chacun doit trouver sa place. Voilà. Et ce n'est pas... Donc... Ces grandes écoles sont évidemment... Ce débat touche à leur statut. Alors, le problème de l'égalité, c'est que chacun puisse partir du même point... C'est-à-dire que personne ne soit empêché de concourir pour y rentrer. Il s'agit de donner des chances égales. La réussite pour tous, c'est de donner des chances égales. Mais, effectivement, tout le monde ne peut pas rentrer et faire de l'excellence... Sinon, il n'y a pas d'excellence. Ça revient à dire que tout le monde puisse y accéder. Une éducation... qui permette à tout le monde d'y accéder. Et après, la compétition, bah... chacun doit trouver son excellence à tel ou tel endroit et pas forcément au même endroit.

FLORIAN HUGEDET : Exactement... Eh bien je vous remercie pour le temps que vous m'avez accordé. C'est gentil d'avoir répondu à toutes mes questions...

ALAIN HEBRARD : Il n'y a pas d'autres questions ?

FLORIAN HUGEDET : Eh bien, je pense que vous avez couvert tout le questionnaire de vous-mêmes...

ALAIN HEBRARD : Très bien... Dites-moi, c'est quand que vous avez fini ?

FLORIAN HUGEDET : Alors, normalement je devrais terminer en décembre 2018. Tout du moins je le vise...

ALAIN HEBRARD : D'accord... Tenez moi au courant hein ?!

FLORIAN HUGEDET : Oui, pas de problème...

ALAIN HEBRARD : Eventuellement, si je peux assister à votre soutenance, ce sera avec plaisir...

FLORIAN HUGEDET : D'accord ! C'est gentil. Je vous tiendrai au courant pas de problème. Je vous remercie.

ALAIN HEBRARD : Et n'hésitez pas si... Mais voyez... j'ai moins de mémoire... Dire telle ou telle chose... J'ai plutôt une vue sociologique des choses... Voilà !

FLORIAN HUGEDET : Eh bien, c'est une bonne chose puisqu'il faut des deux en histoire...

ALAIN HEBRARD : Bien sûr. Bonne journée et bon courage à vous.

3.2.2. Philippe Graillet

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieux : Besançon (Skype)

Date : Le 06 Février 2017

FLORIAN HUGEDET : Tout d'abord, je tiens à vous remercier de bien vouloir vous entretenir avec moi, donc l'objectif de cet entretien, c'est de retracer votre parcours, votre trajectoire personnelle afin de comprendre la dynamique qui a conduit à la création de l'agrégation d'EPS et plus tard la création du département EPS de l'ENS. Donc, ce que je vous propose, c'est de reprendre les choses une par une et dans l'ordre...

PHILIPPE GRAILLOT : Oui, n'hésitez pas à interrompre lorsque vous avez une interrogation. S'il y a des blancs et des incertitudes de ma part, je rechercherai des documents et reviendrai vers car ma mémoire des faits peut faire défaut... Il y a déjà si longtemps.

FLORIAN HUGEDET : Oui mais bon, les souvenirs sont là et ils sont intéressants eux aussi. Donc si j'en crois mes informations vous êtes né dans la Nièvre, c'est bien ça ?

PHILIPPE GRAILLOT : Oui

FLORIAN HUGEDET : Et donc, votre père et votre mère, quelles étaient leurs professions si ce n'est pas trop indiscret ?

PHILIPPE GRAILLOT : Pas du tout, ils étaient commerçants et restaurateurs... Donc pas du tout dans le monde de l'éducation, ni dans celui de la fonction publique.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et donc comment s'est passé votre parcours scolaire ? Dans quels établissements avez-vous été ? Pratiquiez-vous déjà des activités sportives ?

PHILIPPE GRAILLOT : On ne va pas démarrer à l'école maternelle car elle n'existait pas ou à peine à l'époque... J'ai fait mes études secondaires au lycée de Nevers jusqu'en classe de 3^{ème} puis je suis allé au lycée Banville à Moulins où j'ai passé mon bac de philo. Oui j'étais sportif et surtout footballeur. Je dois avouer que cela m'intéressait largement autant que les études. Ce côté sportif avait démarré très tôt et tenait au fait que le restaurant de mes parents était attenant à un stade de football qui comprenait aussi des terrains de basket, une salle de

gymnastique et un court de tennis. Je me suis spécialisé en football mais j'ai aussi pratiqué la gymnastique et le tennis en club ainsi que le basket avec les copains. C'est sans doute cette pratique polyvalente dès mon plus jeune âge qui m'a permis d'avoir 20/20 en EPS au bac. A l'époque, dans l'EPS, c'est le S de sport qui m'intéressait le plus. J'avais un double surclassement en football, j'étais capitaine de la sélection régionale d'Auvergne et l'UNSS m'avait permis d'être champion d'académie. Dans le même temps, avec quelques camarades de lycée, nous avons mis en place au sein du lycée une compétition qui durait toute l'année. Toutes les classes étaient représentées, les profs et les surveillants avaient également des équipes. Les matchs se déroulaient à toutes les récréations par équipes de 6. L'organisation de compétition sportive à cette époque a influencé, c'est certain, mon attachement à l'UNSS que je dirigerai des années plus tard.

FLORIAN HUGEDET : Effectivement, est-ce que vous vous souvenez de vos enseignants d'EPS ? De celui qui s'occupait de l'équipe de football par exemple ?

PHILIPPE GRAILLOT : Cette équipe avait une originalité, à savoir que c'était le surveillant général du lycée qui s'occupait de l'équipe et non un professeur d'EPS. L'UNSS était à l'époque l'ASSU et regroupait dans une même structure le sport scolaire et universitaire. Chaque prof d'EPS avait la responsabilité d'une activité. L'équipe de rugby était aussi championne d'académie. Il y avait également du volley puis, après les sports collectifs, venait l'athlétisme. Le cross en hiver était aussi un moment fort au lycée. Le fait d'être dans un lycée avec un internat important explique sans doute la forte attractivité de l'AS très active et diversifiée. C'était une AS ouverte et responsabilisante. Le surveillant général nous avait mis dans une dynamique extraordinaire parce que, comme tout ado, nous étions paresseux et n'aimions pas bien nous lever tôt...Or, à l'internat le réveil avait lieu à 7h du matin. Au risque de vous surprendre, tous les footballeurs se levaient, volontairement et sans aucune contrainte, tous les matins à 6h15 pour faire une demi-heure à trois-quarts d'heure de footing, y compris l'hiver. Quant aux professeurs d'EPS, ils étaient disponibles pour les élèves y compris en dehors des heures de cours d'EPS et très engagés dans leur métier. Ils étaient tous très tournés vers une EPS « sportive ».

FLORIAN HUGEDET : Et donc, vous êtes passé ensuite par le CREPS de Strasbourg, pourriez-vous me parler un peu plus de cette partie de votre parcours ?

PHILIPPE GRAILLOT : J'ai fait P1 au lycée de Macon. A l'issue de cette 1^{ère} année, les meilleurs rentraient à l'ENSEP, à Paris. Les autres allaient dans les CREPS et puis les moins

bons étaient dans les IREPS. A l'époque c'était comme ça que ça se passait. Je suis donc allé faire ma 2^{ème} année au CREPS de Strasbourg. Là, j'ai eu la chance, d'avoir un prof de football extraordinaire qui s'appelait Paul Frantz qui était en même temps l'entraîneur du club professionnel. C'est quelqu'un qui m'a marqué et avec qui j'ai beaucoup appris en matière de football. J'étais international universitaire et toujours aussi passionné par le football.

FLORIAN HUGEDET : D'accord et est-ce que vous avez fait des rencontres décisives parmi les étudiants ou parmi les enseignants au CREPS ?

PHILIPPE GRAILLOT : Oui, Paul Frantz est une rencontre très importante qui m'a conduit à avoir envie d'entraîner un club, ce que j'ai fait bien plus tard avec Nevers en D3. Sa réflexion sur l'apprentissage ou la physiologie en football m'a intéressé. C'était quelqu'un de remarquable. Ma sélection en équipe de France universitaire m'a permis de rencontrer Jean Dufour l'entraîneur de l'équipe de France Universitaire et en même temps le professeur de football de l'ENSEP. Puis, parmi les autres, il y avait Robert Joyeux, le directeur du CREPS, qui avait une forte personnalité et deviendra directeur de l'ENSEP et inspecteur général. Paul Muller, jeune professeur spécialiste de rugby, qui deviendra plus tard IPR apportait un regard neuf sur cette activité et faisait le lien entre les sports collectifs ce qui était nouveau à l'époque. Parmi les étudiants, Gérard Bruant passionné de psychologie était d'une grande richesse intellectuelle.

FLORIAN HUGEDET : D'accord et aviez-vous des relations particulières avec ces enseignants ? Des relations amicales ou pas encore ?

PHILIPPE GRAILLOT : Oui... Elles sont devenues de plus en plus amicales. Les rapports enseignants – enseignés étaient à l'époque assez distants et les règles strasbourgeoises très spartiates. Tous les matins, au lever, nous devions nous rassembler dans la cour pour assister au lever du drapeau ; ensuite, nous allions en cours. De jeunes professeurs, comme Paul Muller ou Gruneisen, cherchaient à instituer de nouveaux rapports plus amicaux avec les étudiants. Robert Joyeux, était très soucieux du respect des rapports hiérarchiques. Cette distance, entre nous, a diminué lorsqu'il a été nommé directeur de l'ENSEP et a disparu quand je suis arrivé à l'Inspection Générale.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et vous êtes entré ensuite plus tard à l'ENSEP nouvelle... ?

PHILIPPE GRAILLOT : A ma sortie de Strasbourg, j'ai été nommé au lycée de Nevers. Très vite j'ai eu envie d'élargir un peu mon champ professionnel. J'ai passé le concours de « l'ENSEP nouvelle »... sur le thème du sport de haut niveau. Nous sommes entrés à 10 personnes venant de sports différents : ski, handball, athlétisme, lutte, jeu à 13, canoë, water-polo... J'étais le seul footballeur mais tous avaient eu une pratique de haut niveau.

FLORIAN HUGEDET : D'accord et que représentait l'ENSEP à vos yeux avant d'y rentrer ? Comment vous la représentiez-vous ?

PHILIPPE GRAILLOT : Pour moi c'était vraiment un lieu de réflexion, où l'on pouvait approfondir un domaine qui nous était cher. Le thème de la section portait sur le sport de haut niveau et pas seulement le football. J'ai donc mené une réflexion sur la formation dans le sport de haut niveau et mon mémoire portait sur la création des brevets d'Etat. J'ai toujours été attiré par la pratique sportive et son organisation.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et quels rapports avez-vous entretenus avec vos enseignants ? Il y avait Alain Hébrard si je ne dis pas de bêtise ?

PHILIPPE GRAILLOT : Il y avait deux professeurs responsables de la promotion : Jean Vivès, spécialiste d'athlétisme à l'ENSEP et responsable de la revue EPS et Alain Hébrard. Ce qui a fait qu'avec Alain... on s'est connu à ce moment-là et on s'est côtoyé ensuite tout au long de notre carrière professionnelle : à l'UEREPS de Montpellier puis à l'inspection générale d'EPS.

FLORIAN HUGEDET : Et c'est donc à l'ENSEP que vous l'avez rencontré pour la première fois.

PHILIPPE GRAILLOT : Oui je l'ai rencontré à l'ENSEP... Et j'avais une grande estime intellectuelle pour lui tant il rayonnait.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Donc quels étaient les cours que vous aviez à l'ENSEP ? Vous aviez des cours ou c'était presque exclusivement de la recherche ?

PHILIPPE GRAILLOT : Nous avions des cours qui portaient sur des thèmes variés. Par exemple, sur les institutions sportives et éducatives par des inspecteurs généraux comme Delaubert ou Joyeux. On avait également des cours sur le sport de haut niveau proprement dit, son organisation en France, dans les pays de l'Est et plus largement dans le monde. Nous avions des conférences sur le dopage ou l'entraînement des sportifs de haut niveau, les approches physiologiques et psychologiques de ces sportifs. Dans le même temps, chacun de nous avait

un tuteur et pouvait s'inscrire dans un DEA à l'Université. A titre personnel, je me suis engagé très peu de temps à l'Université. Mon tuteur était Claude Fleuridas.

FLORIAN HUGEDET : Et donc... Quel rapport entreteniez-vous avec vos enseignants ? Par exemple M. Delaubert ou Claude Fleuridas ?

PHILIPPE GRAILLOT : M. Delaubert, était à l'inspection générale et connaissait très bien l'institution de l'Éducation nationale et la place de l'EPS au sein de ce ministère. A l'époque, L'EPS était rattachée au ministère de la Jeunesse et des sports. On avait une relation descendante d'enseignant à enseignés car M. Delaubert nous inspirait un profond respect par sa grande connaissance des institutions et son sens de la restitution. La relation avec Claude Fleuridas était conviviale, détendue et amicale. C'était une relation de collègue à collègue.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et quelle était la place qui était laissée au débat entre les étudiants ?

PHILIPPE GRAILLOT : On avait vraiment une totale liberté. C'était l'esprit de cette ENSEP nouvelle et de plus Alain Hébrard n'est pas quelqu'un de directif. Le débat avait continuellement lieu entre nous car nous venions de sports différents et avions des vécus donc différents. Par exemple, l'entraînement des footballeurs est très encadré avec très peu d'initiatives personnelles d'entraînement. Alors que les athlètes ont une bien plus grande marge d'autonomie dans leur entraînement. Nous échangeons sur la nature du professionnalisme dans nos différents sports. Nous échangeons sur le dopage et ce que nous en percevions dans nos sports respectifs. La richesse des échanges tenait au fait que nous n'étions plus enfermés dans notre sport mais qu'au contraire nous aspirions à un éclairage transversal aux disciplines sportives.

FLORIAN HUGEDET : Comment était la vie à l'ENSEP ? Quel était le rapport entre les élèves ?

PHILIPPE GRAILLOT : Nous avions des rapports de complémentarité et très amicaux. Nous étions tous profs et avions un vécu professionnel. Personne ne cherchait à dominer ou à assurer la domination de son sport par rapport à un autre. Nous avions un rapport d'égalité, il n'y avait pas de classement à la sortie de l'ENSEP. Personne n'avait l'impression de jouer sa vie ou plus simplement son évolution de carrière. Il n'y avait pas de compétition entre les uns et les autres. D'ailleurs, après des années et des évolutions de carrière très différentes nous nous sommes retrouvés plusieurs fois dans des rassemblements amicaux.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que la nouvelle ENSEP a perpétué la tradition de l'ancienne ENSEP à propos par exemple du bizutage, ou du jargon de l'ENSEP, comme par exemple... M. Hébrard a pu m'en parler. Il y avait les cubes, les majors etc.

PHILIPPE GRAILLOT : Dans la nouvelle ENSEP, nous n'étions pas du tout sur ce schéma-là. Il y avait chaque année deux promotions de 10 profs qui entraient sur des thèmes différents. La formation durait 2 ans. Nous avions sans doute passé l'âge du bizutage. Sur le jargon, le débat a eu lieu. Plutôt que jargon, j'emploierais plutôt langage spécifique comme cela existe dans de nombreuses professions. Fallait-il que notre vocabulaire permette, et ce que je vais dire n'est pas péjoratif, au concierge de n'importe quel immeuble de comprendre ce qu'on disait. Fallait-il qu'on ait un langage qui soit adapté à l'Éducation physique ou au sport comme l'est le langage du droit, ou celui de telle ou telle discipline. Ce débat-là n'a jamais été tranché. On aurait aimé être capable de vulgarisation sans perte de richesse conceptuelle comme le faisait le Professeur Leprince Ringuet en physique. Ce mode d'expression est, pour moi, le plus haut niveau de la compétence disciplinaire. C'est-à-dire à la fois être capable de maîtriser et de vulgariser sans abimer. J'allais dire sans dévaloriser le contenu. Nous étions d'accord sur ce but, mais l'avons-nous atteint ? Pas sûr et même certainement pas.

FLORIAN HUGEDET : Et quel était votre avis sur les modalités de sélection du concours de l'ENSEP ?

PHILIPPE GRAILLOT : La 1^{ère} épreuve était une contraction de texte. C'était une épreuve de synthèse intéressante. Et puis il y avait un oral avec des gens qui venaient d'horizons très différents. Dans mon jury, il y avait un universitaire, un directeur adjoint de l'ENSEP, un sous-directeur du ministère de la Jeunesse et des Sports et puis je ne sais plus qui... Il y avait en tout 4 ou 5 personnes. Nous faisons une présentation sur une thématique de recherche qui nous intéressait et pour laquelle nous avons fait parvenir à l'ENSEP un document écrit. L'oral portait sur ce document et la présentation que nous en avons faite. Puis le champ d'investigation et de questionnement s'élargissait. J'avais trouvé ce questionnement intéressant car il se situait bien dans le thème du sport de haut niveau et plus largement dans la place du sport dans la société française. On n'était pas uniquement sur le côté sportivo-sportif de notre discipline. Le questionnement pouvait concerner la recherche et sa méthodologie. Avec le recul, j'ai l'impression que le jury testait plus des capacités et des perspectives que des connaissances très factuelles. Est-ce que le candidat avait des potentialités pour faire d'autres choses et faire avancer l'EP et le sport ?

FLORIAN HUGEDET : Et comment étiez-vous perçu en tant qu'élève de l'ENSEP par les autres entraîneurs ? Par les autres joueurs ? Par les autres enseignants d'EPS ?

PHILIPPE GRAILLOT : Au niveau du lycée que je venais de quitter, le ressenti était bon. Les collègues semblaient fiers que l'un des leurs soit parti faire de la recherche à l'ENSEP. Mon poste était réservé pendant les 2 années d'étude et, ils appréciaient que je revienne parler de ce que faisais à Paris. Je n'ai jamais eu de problème. La preuve, quand j'ai fini l'ENSEP je suis revenu dans l'établissement scolaire et cela s'est très bien passé. Avec les enseignants d'EPS en général ça allait également. Ils avaient l'impression qu'on faisait un peu avancer la discipline ou le statut de prof d'EPS. Je n'ai jamais bien su si, à leurs yeux, c'était l'un ou l'autre. Au niveau des entraîneurs, des fédérations c'était tout autre chose. Cela variait d'un sport à l'autre. Mais d'une manière générale il existait une défiance entre les entraîneurs et les profs d'EPS. Chaque milieu rejetait l'autre, trop théoricien pour l'un et trop pratique pour l'autre. Aussi, lorsque des années plus tard je deviendrai successivement chef du bureau de la formation des profs d'EPS au ministère de l'Éducation nationale puis, chef du département de la formation au ministère de la jeunesse et des Sports, je ressentirai comme un échec professionnel le fait de n'avoir jamais pu rapprocher ces 2 corporations. Les enseignants d'EPS ne voulaient pas travailler avec ces entraîneurs, ces gens de terrains qui ne connaissent rien à la théorie. Jugement dont j'affirme qu'il est archi-faux. Et les entraîneurs qui disaient ne pas vouloir travailler avec ces intellectuels qui, d'une part ne comprennent rien au terrain et d'autre part vont nous manger parce qu'ils sont beaucoup plus nombreux. Cela se ressentait déjà à l'ENSEP. Ainsi, Gérard Bosc qui appartenait à notre promotion nous disait : « ils m'acceptent comme basketteur mais se demandent ce que je vais faire à l'ENSEP ». Quant au football, ce monde ignorait totalement les profs d'EPS et l'ENSEP. Ainsi quand j'ai demandé à avoir accès aux documents de la direction technique nationale de football pour mener ma recherche, le directeur technique national de l'époque, Georges Boulogne, m'a fait dire par sa secrétaire qu'il n'y avait aucune archive ni aucun document et que ce n'était pas la peine que je me dérange. Je pense que cette caricature existe encore actuellement, même si elle a évolué.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que ça générerait un stress particulier d'être à l'ENSEP ?

PHILIPPE GRAILLOT : Non pas du tout ! L'une des premières choses que l'on nous disait quand nous entrions à l'ENSEP c'était : « attention, le diplôme est un diplôme jeunesse et sport non reconnu par l'Université. Vous allez vous faire plaisir, faire de la recherche et élargir vos compétences. Mais n'attendez pas une promotion à partir de cette formation de deux années. Vous allez retourner où vous étiez avant l'entrée dans cette école ». Les choses étaient très

clairement affirmées. Et dans le même temps, Joyeux était persuadé que le fait de mener de front des DEA ferait que nous serions automatiquement reconnus par l'Université qui saluerait la qualité des travaux réalisés à l'ENSEP mais évalués par des universitaires. C'est une grave erreur d'analyse dans les rapports de force. L'Université n'attendait pas l'EPS et, la reconnaissance ne s'est faite que lorsque la discipline a rejoint l'Éducation nationale en 1981. La création de la section STAPS a permis cette reconnaissance et ouvert les postes universitaires. Au début, des gens comme Pociello ou Vigarello n'étaient reconnus que parce qu'ils étaient reconnus en sociologie, en philosophie et pas du tout pour les recherches en STAPS. Des gens comme Gérard Bruand ont été reconnus en psychologie avant de l'être en STAPS.

FLORIAN HUGEDET : Aviez-vous un engagement vis-à-vis de l'ENSEP ? Un contrat quinquennal ou décennal comme il y avait à l'ancienne ENSEP ?

PHILIPPE GRAILLOT : Pas du tout, on n'était pas du tout engagé, mais nous étions déjà tous enseignants d'EPS titulaires. On faisait 2 années d'étude et on revenait dans notre ancienne activité.

FLORIAN HUGEDET : Et vous n'étiez pas rémunéré donc ?

PHILIPPE GRAILLOT : Si, nous conservions nos salaires antérieurs de professeur.

FLORIAN HUGEDET : Et selon vous quel a été l'apport de cette nouvelle ENSEP à l'EPS ?

PHILIPPE GRAILLOT : En souriant, je vous dirai que l'EPS est un monde très particulier, un monde à part dans l'Éducation nationale. Juste un peu d'histoire pour illustrer cela. Nous étions la seule discipline à ne pas appartenir à l'Éducation nationale jusqu'en 1981. Nous avions deux Écoles normales supérieures, une de garçons et une de filles, sans avoir d'agrégation. Avec le recul, cela semble ahurissant !!! Ensuite, on a eu une seule ENSEP et toujours pas d'agrégation pas de reconnaissance institutionnelle. Ensuite, on a eu l'agrégation mais on n'avait plus d'École normale supérieure... Et donc [rire], ce cheminement est tout de même très étonnant... Ce désir d'être dedans tout en étant entièrement à part a continué après 1981. Ainsi, la première chose qu'a fait l'inspection générale d'EPS à l'Éducation nationale a consisté à chercher des locaux autonomes, complètement séparés des autres corps d'inspection générale. Notre histoire nous poursuivait, nous voulions rester entre nous et ne pas être comme les autres inspecteurs généraux, les autres disciplines. Il faut toujours que la discipline soit à part. La preuve, quand vous êtes prof d'EPS, vous n'êtes pas professeur certifié. Vous avez un statut à

part de 17+3 et donc pas 18h. Pour moi c'est un vrai problème d'intégration à l'Éducation nationale. L'ENSEP n'a pas changé grand chose au positionnement de l'EPS au sein de l'Éducation nationale ni au sein de jeunesse et sport ni dans le monde sportif.

FLORIAN HUGEDET : Et donc parallèlement, vous étiez au lycée de Nevers à partir de 1968 ? Qu'avez-vous retenu de votre expérience professionnelle en tant que professeur d'EPS ?

PHILIPPE GRAILLOT : Tout d'abord je ne suis pas convaincu d'avoir été un bon pédagogue. J'étais quelqu'un d'engagé et d'enthousiaste dans une EPS à vocation sportive. J'espérais que les élèves continueraient une pratique volontaire à l'issue de leur scolarité. J'ai certainement créé des vocations d'enseignants d'EPS par l'enthousiasme que je dégageais. Et j'ai la fierté d'avoir pu constater que nombre de mes anciens élèves, filles et garçons, sont devenus professeurs d'EPS, entraîneurs ou dirigeants sportifs. J'ai dû leur montrer l'intérêt qu'il y avait à enseigner et à entraîner. J'étais plus un applicateur ouvert aux innovations qu'un chercheur. Mon autre fierté c'est d'avoir pu amener, par deux fois, mes élèves dans une finale de championnat de France de football. Or ces élèves ne jouaient qu'à un niveau local. Permettre à ces élèves d'atteindre leur plus haut niveau de pratique tout en continuant à développer une pratique de masse à l'AS du lycée est un challenge que je suis heureux d'avoir remporté. Qu'ai-je apporté aux élèves ? Certainement un peu de motricité supplémentaire mais surtout une envie de pratique quand ils sortiraient du lycée. A l'époque, je n'étais pas engagé sur le volet santé ; je le serais sans aucun doute beaucoup plus aujourd'hui. Au niveau des autres enseignants et du proviseur j'ai véhiculé l'idée que l'EPS avait la capacité d'avoir un regard sur les élèves qui n'avaient pas forcément le même que le leur mais qu'il fallait l'entendre. L'organisation de mes cours d'EPS et la nature des activités pratiquées me permettaient d'appréhender différemment l'élève. Je suis fier d'avoir sauvé quelques élèves qui étaient en grande difficulté parce qu'en crise avec l'école à ce moment-là. Mais on sentait qu'ils avaient des potentialités très importantes et donc... je me battais pour qu'on les garde au lycée, qu'on leur donne une chance jusqu'au bout de la scolarité. Je suis assez fier de les avoir sauvés. Certes, ils n'étaient pas dans les normes de l'école mais il semblait évident qu'ils avaient des potentialités importantes, qu'il fallait leur laisser le temps de trouver les clés de leur réussite, et qu'ensuite ils décolleraient. Ce fut le cas pour certains d'entre eux.

FLORIAN HUGEDET : Et vous avez été aussi au CREPS d'Alger ? C'est bien cela ?

PHILIPPE GRAILLOT : C'est tout au début de ma vie professionnelle de fin 1968 à 1970 après seulement 3 mois d'exercice au lycée de Nevers. J'avais demandé à faire mon service

militaire en coopération et j'ai eu la chance d'être nommé au CNEPS d'Alger pour former la première promotion de profs d'EPS algérien. J'enseignais le football et plus amusant, les institutions sportives algériennes. J'avais aussi quelques cours de handball. Mais l'activité dominante était le football. J'avais un étudiant de grande qualité qui pratiquait par ailleurs dans le même club que moi et qui est devenu célèbre. Il est devenu l'entraîneur de l'équipe d'Algérie qualifiée pour la coupe du monde. Encore le sport et la compétition !!!

FLORIAN HUGEDET : Et vous avez rencontré d'autres personnalités au CNEPS d'Alger ou non ?

PHILIPPE GRAILLOT : Quelques anciens footballeurs professionnels mais surtout des personnalités politiques ! Le football, était une institution en Algérie et les hauts responsables administratifs, politiques, militaires et économiques s'y impliquaient fortement. De manière tout à fait étonnante, j'avais dans mon emploi du temps l'organisation d'un match tous les samedis matin. Il s'agissait d'organiser le match « des ministres du gouvernement algérien ». Les plus hautes autorités algériennes venaient jouer comme des gosses chaque samedi matin !

FLORIAN HUGEDET : Et est-ce que ça vous a servi par la suite ce réseau de connaissances ?

PHILIPPE GRAILLOT : Je ne sais pas cultiver les réseaux, ce n'est pas dans mon tempérament. J'avais eu des relations très amicales lorsque j'étais en Algérie mais je n'avais pas renoué de contact ultérieurement. Par contre, eux ont repris contact avec moi quelques années plus tard pour me demander si je voulais revenir en Algérie pour organiser une détection à l'échelle du pays puis opérer, une sélection de tous les footballeurs algériens pour regrouper l'élite. Créer une sorte de Clairefontaine si vous voulez. J'étais intéressé par cette idée mais, dans le même temps je passais le concours d'entrée à l'ENSEP. En cas de réussite je donnais la priorité à l'ENSEP nouvelle. C'est ce qui arriva et je n'ai pas eu d'autres contacts depuis cette période.

FLORIAN HUGEDET : Ensuite, vous êtes donc enseignant à l'UFR STAPS de Montpellier ? Toujours professeur de football ?

PHILIPPE GRAILLOT : Toujours dans le football et dans les institutions. J'ai toujours mené de front ces deux valences. A l'ENSEP, j'étais sur les Brevets d'Etat donc, à la limite de l'institutionnel et de l'activité disciplinaire. En 1978, je suis nommé à l'UEREPS de Montpellier sur un poste estampillé football et institutions. J'y suis resté de 1978 à 1981. Quand

la gauche gagne les élections, je viens au ministère pour contribuer au rattachement de l'EPS à l'Éducation nationale.

FLORIAN HUGEDET : Et justement, quand Alain Savary vous a appelé pour être chef du bureau de la formation des personnels enseignants, il vous connaissait d'auparavant ou pas du tout ?

PHILIPPE GRAILLOT : Pas du tout et ce n'est pas Alain Savary qui m'appelle. Ça ne se passe pas comme ça... La gauche qui gagne les élections, je suis engagé militant socialiste et l'un des principaux animateurs de la commission sport du parti socialiste. Avec un certain nombre de personnes nous avons écrit une proposition de loi qui donnait notre position sur le sport et l'EPS. Une des propositions fortes était le rattachement de l'Éducation physique à l'Éducation nationale. Ça nous semblait important d'affirmer que l'EPS était une discipline comme les autres et qu'en conséquence, il fallait qu'elle quitte jeunesse et sport pour rejoindre l'Éducation nationale. La gauche gagnante, je fus mandaté avec Michel Leblanc pour rencontrer le directeur de cabinet d'Alain Savary et lui dire notre souhait de voir se concrétiser ce rattachement. Très honnêtement, Jean-Paul Costa conseiller d'Etat et juriste éminent se demandait de quoi nous lui parlions. Il nous a accueilli courtoisement, gentiment, poliment et il nous a dit oui car c'est dans le programme. Il demande alors qui vient au cabinet pour instruire ce dossier. Nous n'avions pas de nom à proposer immédiatement mais nous prenions l'engagement de lui proposer quelqu'un très rapidement. Nous avons trouvé un prof d'EPS, énarque et déjà en poste au ministère. Nous avons proposé Daniel Perrault qui avait été international universitaire de basket et remplissait les autres conditions. Très vite, il nous a semblé important de créer un service d'EPS au sein du ministère, structure que j'ai intégrée comme responsable de la formation. Ce service a été placé sous l'autorité de Gérard Pagès.

FLORIAN HUGEDET : Donc il y avait, Gérard Pagès, Daniel Perrault et vous-même ?

PHILIPPE GRAILLOT : Oui, mais dans des fonctions différentes. Avant la création du service de l'EPS, Daniel Perrault était le conseiller officiel au cabinet du ministre et j'étais « clandestin » dans ce cabinet. Puis il a eu la création du service de l'EPS et Gérard Pagès en a été nommé le responsable. Ce service comprenait 4 ou 5 bureaux. Dans ce cadre-là, j'avais la responsabilité du bureau de la formation et des concours. Mais dans le même temps, j'étais en relation politique constante avec Daniel Perrault en particulier sur les incidences universitaires de ce rattachement et sur la création des postes d'IPET devenu IPR.

FLORIAN HUGEDET : Et selon vous, pourquoi Daniel Perrault vous a-t-il rappelé pour l'assister dans cette mission ?

PHILIPPE GRAILLOT : Je ne sais pas... Est-ce par amitié, est-ce parce que j'avais quelques compétences... Ca va paraître prétentieux de le dire... Ce que je sais c'est qu'il existait une grande confiance entre nous et aussi une grande amitié. Je crois qu'il souhaitait se faire épauler pour l'aider dans la valorisation du rattachement de l'EPS à l'Education et gommer la dimension négative de la perte de l'EPS pour jeunesse et sport qui entraînait une diminution de 80 % de son budget...

FLORIAN HUGEDET : Oui en effet...

PHILIPPE GRAILLOT : Voilà ! Donc il y avait des turbulences ! Ce n'était pas aussi simple que cela puisse paraître. Il fallait mettre rapidement des projets en place tout en étant vigilant sur l'impact politique de chacune des mesures. Bien que venant d'être élu directeur de l'UER de Montpellier par mes pairs, j'ai accepté cette mission qui me semblait cohérente par rapport à mon engagement militant et j'ai quitté Montpellier pour rejoindre Paris.

FLORIAN HUGEDET : Ensuite, c'est cette commission (enfin je ne sais pas si l'on peut appeler cela une commission) mais qui a été en charge de mettre en place l'agrégation d'EPS ?

PHILIPPE GRAILLOT : Non pas du tout, ce n'est pas une commission qui est chargée de ce travail mais le bureau dont j'avais la responsabilité. Il s'agissait de traduire administrativement une volonté politique. Il n'y avait pas de raison qu'il n'y ait pas d'agrégation d'EPS alors qu'il y avait des agrégations dans toutes les autres disciplines. L'aval politique de Jean-Paul Costa et de Daniel Perrault acquis, ils nous ont donné 6 mois pour la créer, craignant qu'après ce délai les conditions de cette création soient plus difficiles sur le plan budgétaire. Dans la foulée de la victoire de la gauche, il n'y avait pas de problème, mais un peu plus tard ça risquait d'être plus compliqué. Avec les fonctionnaires du bureau, nous avons élaboré une maquette à la fois innovante et respectueuse des règles communes aux autres agrégations. Ainsi a été retenue l'idée d'utiliser la vidéo pour une discipline qui concernait le mouvement. Il faut dire que la chance a aidé à cette création rapide. Il fallait convaincre l'Inspection Générale, les services financiers et le conseil d'Etat. La 1^{ère} rencontre eu lieu avec le Doyen Martin de l'Inspection Générale. J'avoue que j'appréhendais sa réaction. Après ma présentation du projet, il eut une réaction très positive et me dit que je pouvais compter sur son appui et que c'était une bonne idée. Il me dit qu'il avait été directeur du lycée sportif de Font-Romeu et était très concerné par l'EPS. Le dossier était sûr de bons rails mais il fallait présenter le texte au Conseil d'Etat. Je

craignais que l'on nous reçoive en se moquant de notre agrégation de « galipettes ». Quelle allait être la réaction des juristes ? A ma grande surprise, dans sa présentation en séance plénière, le commissaire du gouvernement fut élogieux sur l'EPS pour ne pas dire dithyrambique. Après sa présentation, il est venu me voir et m'a dit : « comment avez-vous trouvé ma présentation ? ». J'ai répondu en souriant, « je n'aurais pas pu faire le dixième de ce que vous avez dit tellement c'était bien ». Il m'a dit alors qu'il connaissait bien l'EPS car sa fille était professeur d'EPS. La conjonction favorable du doyen de l'inspection générale et du représentant du conseil d'état a fait que le dossier de l'agrégation d'EPS a très vite été bouclé. La réserve que je ressentais venait du syndicat. Le SNEP n'était pas opposé à la création d'une agrégation mais il la voulait spécifique. La raison en était très simple, c'est le seul syndicat disciplinaire et il souhaite fort logiquement conserver ce monopole sur la discipline. Et tout d'un coup l'agrégation allait faire qu'un certain nombre d'enseignants d'EPS auraient le même statut que les autres agrégés et non plus un statut dérogatoire comme c'est le cas pour les professeurs d'EPS. Les collègues enseignants pourraient être tentés de rejoindre un autre syndicat. Le SNEP n'aurait plus de prise directe sur les agrégés. C'est la crainte qu'avait le SNEP. Il n'était pas dans l'intention du ministère de mettre en difficulté le syndicat, nous comprenions la réticence mais nous ne souhaitions pas nous engager dans un nouveau statut dérogatoire. De plus, il fallait aller vite si nous voulions créer l'agrégation. Je me souviens de l'esprit des discussions avec le secrétaire général de l'époque. Je lui rappelais l'évolution statutaire importante pour l'EPS que représentait cette agrégation et la crainte que j'avais que les collègues ne comprennent pas cette réticence. Finalement, le SNEP s'y est rallié et a même proclamé qu'il avait fortement œuvré pour cette création. Peu importe la récupération, l'important est que cela fut fait.

FLORIAN HUGEDET : Et qui était secrétaire général du SNEP à l'époque ?

PHILIPPE GRAILLOT : C'était Jacques Rouyer ! Un homme de conviction avec lequel j'avais des rapports plutôt cordiaux. En l'espèce, nous étions chacun dans notre rôle.

FLORIAN HUGEDET : Et donc vous dites que l'IG en général a été un soutien, et donc quelle était la position de l'IG EPS ?

PHILIPPE GRAILLOT : Très favorable bien sûr. Nous avons travaillé harmonieusement entre les services administratifs et l'IG. En particulier sur le contenu des programmes, les activités à retenir et la composition du premier jury. Comment composer un premier jury d'agrégation quand vous n'avez pas d'agrégé disciplinaire ? Il a fallu trouver des personnalités

reconnues dans leur discipline. Vivès en athlétisme, Hagelauer et Massias en tennis. Il fallait ce type de « pointure » reconnues par tous pour ne pas être contesté. Ces jurys apparaissaient incontestables tant au plan intellectuel qu'au plan sportif. Alors ne me demandez pas comment on a retenu telle ou telle discipline... je n'en ai plus la mémoire.

FLORIAN HUGEDET : Et donc, il y avait des personnalités sportives et y avait-il des universitaires, des agrégés d'autres disciplines ?

PHILIPPE GRAILLOT : Des agrégés d'autres disciplines... Je ne crois pas... Mais des universitaires oui mais je n'ai plus les noms. Pour les retrouver, parce que ça doit exister quelque part, il faudrait aller dans les archives du 1^{er} concours. Je me demande si des gens comme Vigarello n'étaient pas dans le premier concours.

FLORIAN HUGEDET : Et selon vous, quelle plus-value l'agrégation d'EPS a-t-elle apporté à la discipline ?

PHILIPPE GRAILLOT : Tout d'abord ça a fait reconnaître notre discipline à part entière à l'Éducation nationale. C'était important pour positionner l'EPS à l'Éducation nationale. Ça paraît être ridicule mais statutairement c'était important. On devenait comme les autres disciplines et quand on a créé l'agrégation d'EPS, c'était avant tout pour devenir une discipline comme les autres. En 2^{ème} intention, le fait de devenir agrégé permet de postuler aux postes de DASEN ce qui n'est pas le cas sans l'agrégation. Trouvant que l'enseignement de l'EPS était globalement mal fait dans l'enseignement primaire, j'espérais que cela évoluerait si des agrégés d'EPS devenaient DASEN. J'espérais qu'ils feraient mieux prendre en compte l'EPS à ce niveau scolaire. Aujourd'hui, on doit avoir au moins 10 anciens agrégés d'EPS qui exercent cette fonction. Je ne suis pas sûr que l'EPS ait encore beaucoup progressé dans l'enseignement primaire mais l'espoir est là. C'était un pari à long terme, très long terme. La graine a été semée en 1983, je ne connais pas la date de la récolte !

En tant qu'Inspecteur Général, j'ai trouvé que les agrégés d'EPS apportaient, dans un établissement scolaire, une capacité de réflexion et d'organisation de l'EPS tout à fait intéressante et souvent très pertinente par rapport à la spécificité de l'établissement. Indiscutablement, ils ont fait progresser l'EPS dans les établissements scolaires en termes de planification, d'organisation, de rapport à l'institution et à toute la communauté éducative. Enfin, leur travail est resté centré sur l'EPS et son enseignement. Ce qui n'est pas forcément le cas, quand on regarde l'ENSEP qu'on a créé ensuite. La recherche menée par les agrégés est le plus souvent une recherche appliquée, une recherche de terrain. Je la trouve tout à fait pertinente

et intéressante. Si j'ai vécu comme un échec professionnel l'impossibilité de rapprocher les entraîneurs et les profs d'EPS dans le domaine de la formation, j'avoue une certaine satisfaction professionnelle d'avoir été un artisan actif de la création de l'agrégation.

FLORIAN HUGEDET : Oui et vous pouvez d'ailleurs effectivement...

PHILIPPE GRAILLOT : Oh je ne sais pas, mais merci de le dire.

FLORIAN HUGEDET : Ensuite, vous avez été directeur de l'UNSS, (1983-86) responsable du sport international (1986) – Chef du département de la réglementation et des formations (1986-88) – Directeur du cabinet de Roger Bambuck en 1988 – Directeur des sports au secrétariat d'Etat à Jeunesse et sport (1988-1992) puis délégué interministériel à la coupe du monde de football et aux jeux olympiques d'Albertville en 1992 avant d'être nommé Inspecteur général à la fin de l'année 1993.

PHILIPPE GRAILLOT : Oui, un parcours riche d'expériences très variées. Une vraie chance professionnelle.

FLORIAN HUGEDET : J'ai retrouvé aux archives nationales, un document de travail intitulé pour une ENS d'EPS... Il datait de 1996... A votre avis quand est-ce que les premières réflexions concernant cette nouvelle ENS EPS ont été initiées ?

PHILIPPE GRAILLOT : Depuis longtemps, l'ENS EPS trottait dans ma tête, dans celle d'Alain Hébrard et dans celle d'autres collègues. On déplorait l'anormalité d'avoir des agrégés d'EPS et pas d'ENS. Donc il nous paraissait normal qu'une ENS soit créée. Avec Michel Leblanc et d'autres, nous en parlions et évoquions souvent cette éventualité. L'arrivée de Jack Lang au ministère de l'Éducation nationale fut l'occasion de cette création. Il fit cette annonce lors d'une conférence de presse sur l'EPS et décida de me confier cette mission. Ma 1^{ère} réflexion consista à me demander si nous devons créer une ENS de plein exercice ou un département dans une ENS existante ? J'eus très vite conscience que seule la 2^{ème} hypothèse avait des chances de voir le jour et permettrait sa pérennité et sa reconnaissance institutionnelle. Mais à qui la rattacher et où la positionner ? Deux possibilités se sont très vite présentées. Lyon avec un rattachement à l'ENS de lettres de Lyon. Dans ce cas, l'ENS d'EPS serait très orientée vers les sciences humaines. L'autre piste était Cachan avec ses sciences de l'ingénieur. L'EPS nous semblait plus proche des sciences de l'ingénieur et Cachan était intéressé pour accueillir l'EPS dans son antenne de Ker Lann près de Rennes. Cette option nous semblait la plus pertinente mais Lyon était également un très bon choix. J'ai proposé ces deux options à Jack

Lang qui a retenu Rennes. Dans notre tête, la création de l'ENS d'EPS visait à former de futurs agrégés mais également à mettre en place une recherche en STAPS sur l'EPS. L'EPS allait être le champ de la recherche. Sur le champ de la recherche nous avons échoué car l'objectif d'origine d'avoir une recherche centrée sur les STAPS n'a pas été tenu. Le développement des axes de recherche ne s'est pas centré sur l'EPS mais est parti dans d'autres directions. Je le constate avec regret. J'ai essayé de recentrer cette recherche par une prise de conscience locale. Pour cela, j'ai organisé une réunion de l'Inspection Générale à Ker Lann en présence des universitaires locaux. Alain Hébrard, en qualité de doyen a fait une conférence sur l'histoire de l'EPS qui repositionnait l'Éducation physique comme le centre de la recherche à l'École normale supérieure. Hélas nous n'avons pas été entendus.

FLORIAN HUGEDET : Je vais revenir un petit peu en arrière... M. Hébrard m'a dit que l'élément déclencheur de cette création de l'ENS, c'était un rapport que vous auriez eu à faire sur les établissements de Fontainebleau... C'est bien cela ?

PHILIPPE GRAILLOT : Fontainebleau c'est autre chose... Fontainebleau, c'est l'EIS (l'Ecole Inter-armée des sports) qui avec la suppression du service national, et la diminution très forte des moyens que l'armée affectait au sport faisait qu'on se demandait ce qu'allait devenir l'EIS de Fontainebleau. Il y a eu effectivement une réflexion sur le devenir de l'EIS de Fontainebleau dont une des pistes pouvait être la création d'une ENS à Fontainebleau puisque l'agrégation externe d'EPS se passait dans un lycée de Fontainebleau. La proximité des lieux, le niveau des infrastructures sportives et d'hébergement, le nombre de salles disponibles et la disposition générale des lieux en faisait une piste de réflexion intéressante pour une ENS d'EPS. N'ayant à cette époque pas d'ENS et sentant le besoin d'en créer une, il semblait que cet établissement pouvait être un lieu d'implantation de qualité avec un minimum de coût d'investissement. Tout y était, il suffisait simplement d'en changer l'affectation. Cette ENS d'EPS aurait également pu être, en même temps, le centre national de tous les concours d'EPS et pourquoi pas plus largement un centre d'examens et de concours de l'Éducation nationale ou d'autres ministères ou du CNFPT. Tout était sur place, à la porte de Paris, pratique en termes de transport... Le centre s'y prêtait bien. Mais, l'Éducation nationale n'a pas voulu s'engager dans cette direction. La défense n'y était pas défavorable. C'est un peu dommage, car les équipements s'abîmaient et nous voyions le centre disparaître petit à petit. On avait l'impression d'un gâchis financier par rapport à une installation intéressante.

FLORIAN HUGEDET : Et donc, lorsque vous étiez à l'IG EPS, vous en référiez directement à M. Lang ?

PHILIPPE GRAILLOT : A l'inspection générale nous avons un patron : le ministre. Ce dernier donne délégation à son directeur de cabinet qui devient de fait souvent notre interlocuteur. Normalement, nous n'en référons à personne d'autre. Toute mission doit passer par ce filtre et nos rapports de missions sont toujours adressés au ministre. C'est la règle et seul le ministre donne une suite ou non au rapport. Au niveau de l'Inspection Générale, nos rapports sont envoyés au doyen de la discipline, puis au doyen général pour transmission au ministre. Nous n'avons donc pas une entrée directe chez le ministre sauf si ce dernier le demande. Pour l'étude sur la création d'une ENS d'EPS, la commande m'en a été faite directement lors d'une conférence de presse du ministre Lang. Le plus souvent, nous recevons une lettre de mission sur un thème que le ministre souhaite éclairer. De par mon profil, j'ai souvent été amené à faire des missions sur des thèmes proches du sport mais en relation avec l'Éducation nationale. Par exemple : l'évaluation des centres de formation des clubs professionnels de football ou l'évaluation des sections sportives ou encore l'évaluation de l'UNSS. Ces missions étaient menées en collaboration avec d'autres collègues d'IGAEN ou de jeunesse et sport.

FLORIAN HUGEDET : C'est donc M. Lang qui vous a chargé directement vous ? Et à votre avis, pourquoi vous a-t-il choisi pour mener à bien cette mission ?

PHILIPPE GRAILLOT : Aucune idée. Je pense qu'il savait via Michel Leblanc ou Christian Forestier son directeur de cabinet que, par le passé, j'avais enseigné à l'Université en STAPS. Il y avait aussi une certaine cohérence à nommer l'IG qui avait été chargé administrativement de créer l'agrégation d'EPS. Il me proposait de finir le travail en quelque sorte.

FLORIAN HUGEDET : Et lorsque vous avez créé cette ENS, il y avait des directeurs de STAPS comme par exemple Jean Bertsch à Orsay, Didier Delignières à Montpellier ou encore Patrice Thiriet à Lyon qui auraient souhaité accueillir une ENS dans leur espace proche ? Y a-t-il eu une sorte de lutte et le cas échéant comment s'est-elle organisée ?

PHILIPPE GRAILLOT : Oui il y a eu une lutte mais pas dans ce sens-là... Ils étaient opposés à la création. Parce qu'ils avaient la crainte que l'élite de leurs étudiants parte à l'ENS. En tant qu'universitaires ils voulaient conserver leurs étudiants pour mener des recherches dans leurs Universités. Ils craignaient que leurs meilleurs étudiants partent faire des recherches à l'ENS et plus du tout dans leurs Universités. Pour les convaincre de soutenir ce projet et de le faire connaître à leurs étudiants, je suis venu présenter cette création à la conférence des directeurs d'UFR STAPS présidée par Bertsch. Cette réunion a eu lieu à Lacretelle. Nous avons eu un échange cordial mais, je n'ai jamais senti ni Bertsch, ni les autres directeurs convaincus par

l'intérêt de cette création. En tous cas, personne n'a revendiqué la création d'une ENS dans son Université. Le fait qu'ils aient compris que cette création allait être rattachée à Ulm, à Lyon ou à Cachan a sans doute pesé également sur le fait de leur désintérêt.

FLORIAN HUGEDET : Et quel a été le ressentiment des directeurs des ENS par rapport au fait qu'une nouvelle section EPS soit créée dans leur établissement ? Je pense par exemple à Madame Claire Dupas à Cachan ou bien Monsieur Nusimovici à l'antenne de Ker Lann ?

PHILIPPE GRAILLOT : Ils étaient tous les deux très favorables. J'étais agréablement surpris de recevoir un accueil aussi ouvert. Pour eux, recevoir une section supplémentaire dans le cadre de leur développement était un enrichissement de leur ENS. Je n'ai jamais senti un frein, ni conceptuel, ni pratique par rapport à l'EPS. Que ce soit à Lyon ou à Cachan ou à son antenne de Ker Lann, l'accueil a toujours été extrêmement favorable. Il y a eu un seul quiproquo lorsqu'ils m'ont dit qu'ils étaient fiers d'avoir eu des prix Nobel parmi leurs anciens élèves et qu'ils espéraient bien avoir un jour des champions olympiques parmi ces nouveaux élèves. A plusieurs reprises Claire Dupas a évoqué cette hypothèse. Je lui ai dit que ce n'était pas l'objet de cette création mais que rien ne l'excluait. Comme souvent chez les ministres, ils faisaient eux aussi la confusion entre sport et EPS, mais j'avoue avoir été heureux d'entendre dans leur bouche qu'ils considéraient un titre olympique comme l'équivalent d'un prix Nobel.

FLORIAN HUGEDET : Et par rapport au choix que M. Lang a fait plutôt l'ENS Cachan que l'ENS Ulm ou Lyon, c'était uniquement par rapport au fait que ce soit des sciences de l'ingénieur qui lui ait plu ?

PHILIPPE GRAILLOT : Pas seulement, je ne pense pas. Le dossier de Rennes avait une très grande force. En effet, les trois collectivités : région, département et ville étaient tous les trois extrêmement favorables à l'implantation de l'ENS à Ker Lann. Bien que dirigées par des familles politiques différentes, les trois collectivités étaient sur la même longueur d'onde et prêt à aider à la création tant au plan financier que des infrastructures. Cette attitude favorisait la pérennité de la structure même en cas d'alternance politique. Je crois que Jack Lang a été très sensible à cette unanimité d'engagement des collectivités, chacune dans son domaine de compétence. Peut-être également que la relation amicale et de grande confiance qui existait entre Jack Lang et Edmond Hervé, le maire de Rennes, a pesé dans la décision. Jack Lang savait que l'engagement d'Edmond Hervé serait tenu. Cette affirmation n'engage que moi, car je n'ai pas eu d'informations à ce sujet mais seulement un ressenti.

FLORIAN HUGEDET : Oui, il y avait une relation de confiance du fait qu'ils avaient été tous les deux ministres sous les gouvernements Rocard et Mauroy.

PHILIPPE GRAILLOT : Très certainement.

FLORIAN HUGEDET : Et donc les points d'appui par rapport à la création de l'ENS, c'était bien sur l'IG, c'était bien sur M. Hébrard mais est-ce que vous vous êtes appuyé sur d'autres réseaux pour favoriser cette création ?

PHILIPPE GRAILLOT : Oui, avec une déception, l'UEREPS de Rennes... Je me suis beaucoup appuyé sur l'UEREPS de Rennes qui n'a pas répondu à mon attente. Mon idée était simple. L'implantation se faisant à Rennes, il fallait développer des relations privilégiées entre l'UFR et l'ENS. Après avoir présidé le premier concours d'entrée j'ai passé la main. Je pensais très sincèrement qu'il n'y avait plus besoin de moi. Nous avions des accords très forts avec les collectivités et avec des universitaires de renom qui étaient prêts à venir faire des conférences à Ker Lann. Je me suis dit « ça va tourner tout seul ». Hélas ce ne fut pas le cas et l'ENS ne s'est pas développée la 1^{ère} année par manque d'engagement du responsable universitaire rennais en STAPS. Aussi, fus-je très surpris que le directeur de Rennes me demande, quelques temps avant le 2^{ème} concours d'entrée, s'il pouvait utiliser les questions de réserve du 1^{er} concours. Je me suis rendu à Rennes et j'ai constaté que le dossier n'avait hélas pas avancé.

FLORIAN HUGEDET : Y a-t-il eu des résistances ? Par exemple le SNEP qui s'était opposé à la création de l'agrégation ? Quelle était sa position ?

PHILIPPE GRAILLOT : Non ils avaient été pas très favorables puis réservés, sentant bien qu'il y avait quelque chose qui leur échappait. Mais à partir du moment où l'agrégation a été sur les rails... Jacques Rouyer y a trouvé un intérêt pour la discipline. Devenu favorable à l'agrégation, il l'était aussi pour l'ENS. Il n'y a eu aucun problème à partir de ce moment-là.

FLORIAN HUGEDET : Et qui avait été pressenti au tout départ pour diriger la section EPS dès la première année pour lancer la machine ?

PHILIPPE GRAILLOT : J'avais comme idée que cela puisse être mon collègue Inspecteur général et universitaire Alain Hébrard. Dans mon esprit, cette direction ne devait être que provisoire et durer une année, le temps de bien lancer l'ENS. J'ai exposé cette idée à Nusimovici, le directeur de l'antenne de Ker Lann. Et là, il y a eu un tir de barrage des universitaires rennais qui ont eu peur que l'IG s'installe dans cette fonction de direction de la section. L'Inspection générale avait été chargée de la création, il était proposé que l'un d'entre

eux prenne la direction pour un an ; en fait l'IG ne visait -elle va mettre une chape de plomb sur l'ENS ? Le directeur a été sensible à cette crainte de main mise non universitaire sur l'institution et n'a pas donné suite à ma proposition. L'Inspection générale a pris un certain recul sur ce dossier et n'a pas du tout été associée à la nomination du directeur de la section.

FLORIAN HUGEDET : Ce recul, il a été institué par la C3D en général ou bien par un directeur en particulier ?

PHILIPPE GRAILLOT : C'est toujours ennuyeux de parler des personnes mais nous savons que les structures ne valent que par ce que valent les hommes qui les animent. Mais en effet, le directeur de l'UFR STAPS de Rennes a dit que pour le poste de directeur, c'était lui ou personne et surtout pas un Inspecteur général. Il a été nommé mais rien ou presque n'a été fait au cours de cette 1^{ère} année. Ça m'embête de dire ça mais c'est hélas la triste réalité. Et c'est ainsi que le directeur de Ker Lann s'est retrouvé sans sujets pour le 2^{ème} concours. Il a appelé au secours et nous l'avons dépanné avec nos sujets de réserve qui n'étaient hélas pas les meilleurs car non retenus pour le 1^{er} concours. J'ai pu comprendre la crainte des universitaires d'une main mise de l'IG. La personnalité et la notoriété d'Alain Hébrard à la fois IG et PU pouvait faire craindre qu'effectivement le groupe de recherche Famose, Marc Durand, Hébrard, etc. prenne la main sur l'ENS. Je peux affirmer pourtant que telle n'était pas l'intention d'Alain Hébrard qui était très réticent à s'engager, même pour un an dans la fonction de directeur. Tous étaient prêts à intervenir ponctuellement mais pas à plein temps.

FLORIAN HUGEDET : Il y a quelque chose qui m'a interpellé, c'est le fait que ce soit M. Morel qui était IPR à Reims qui a signé le premier rapport de concours de l'ENS. Pourquoi quelqu'un de l'académie de Reims et non de Rennes ?

PHILIPPE GRAILLOT : C'est simple. Claude Morel n'était pas IPR, il était chargé de mission d'inspection. Mais Claude Morel était notre secrétaire de l'agrégation interne qui se passait à Reims. Comme je présidais ce concours et que Claude Morel était un collaborateur d'une grande efficacité et disponible aux dates du concours, je l'ai emmené avec moi. Je dois dire que cela s'est fait en très bonne intelligence avec les IPR de Rennes et en particulier avec Michel Buttifant qui a été lui aussi mobilisé localement pour organiser ce concours et en particulier les épreuves physiques.

FLORIAN HUGEDET : Et donc c'est avec M. Morel que vous avez choisi les contenus que vous alliez évaluer à ce concours ?

PHILIPPE GRAILLOT : Non, Claude Morel n'agissait que sur la partie logistique, la partie informatique. Claude Morel n'est pas du tout intervenu sur les contenus. Etant donné l'urgence, les contenus des questions du QCM ont été élaborés par les jurys de l'agrégation interne à l'issue de la délibération. Ce contenu a été validé par Hébrard, Michel Buttifant IPR de l'académie de Rennes et moi-même. Il a été demandé 20 questions à certains jurés de l'agrégation interne et une soixantaine aux médecins des concours par ailleurs professeurs d'EPS. Pour l'oral, j'ai retenu des universitaires comme Carole Sève, le directeur de l'UFRAPS de Rennes ou Biache.

FLORIAN HUGEDET : Par rapport au nombre d'élèves que vous attendiez, du nombre de postes de normaliens ? Quel était votre avis le fait qu'il n'y en ait eu que 10 d'alloués ? Monsieur Hébrard a évoqué qu'il avait le souhait qu'il y en ait 10 la première année et qu'ensuite il y en aurait beaucoup plus...

PHILIPPE GRAILLOT : Oui, nous espérions démarrer avec 10 postes et accroître ce nombre pour les concours ultérieurs. Le nombre limité de postes tenait aux contraintes budgétaires. A ce moment-là, le plus important ne nous semblait pas être le nombre de postes ouverts au concours mais l'ouverture elle-même du concours. Le fait qu'il y ait eu un concours était essentiel. Effectivement, on pensait que c'était une première marche et qu'on pouvait atteindre 20 ou 30 postes à terme. Sauf que les finances n'ont pas suivi et ça n'a pas évolué. Après ce 1^{er} concours, l'Inspection générale n'a plus eu la main. Nous n'étions pas dans le jury, ni partie prenante sur les contenus ou sur l'organisation du concours. Au regard de ce concours-là plus grosse déception que nous ayons eue tient au fait que les UFR n'ont pas joué le jeu et pas relayé l'information auprès de leurs étudiants. Si nous avions mis en place des QCM, c'est parce que nous étions persuadés qu'on aurait peut-être 1000 candidats à ce concours. Nous espérions avoir les meilleurs de toute la France et un nombre significatif de candidatures. En fait, seul le bouche à oreille permis l'information. Je suis allé dans différentes Universités pour présenter le concours et j'étais surpris d'entendre les étudiants me dire qu'ils ignoraient l'existence de ce concours et de l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : Et, j'ai retrouvé dans les archives de l'ENS de Rennes, un enregistrement de ce qu'ils appelaient leur conseil de perfectionnement. C'est Jean Bertsch qui en était le président et c'est là qu'il a été décidé de changer le nom « EPS » en « 2SEP ». Que pensez-vous de ce changement de nom et quels sont vos ressentiments par rapport à ça ?

PHILIPPE GRAILLOT : Je le regrette, car quand Jack Lang nous a demandé de créer une ENS, c'était vraiment pour en faire un lieu de formation pour l'Éducation physique et sportive tant au niveau du recrutement d'enseignants que de chercheurs dans le domaine de l'EPS. Le fait que Jean Bertsch (mais ça aurait pu être quelqu'un d'autre) modifie le contenu et l'objectif de l'ENS m'a gêné énormément car nous n'étions plus dans la finalité de la création. Je leur ai dit publiquement à l'époque et je le redis aujourd'hui. Il est dommage qu'on évolue dans ce sens-là et cette critique vaut également pour les UFR STAPS. Je crois qu'il fallait rester centré sur l'EPS. Il me semblait qu'il y avait suffisamment de matière pour la recherche.

FLORIAN HUGEDET : Et donc, à votre avis, comment cela se fait-il que vous n'ayez pas été invité vous-même à ce conseil de perfectionnement parce que l'IG était invitée, il y avait Madame Métoudi si je me rappelle bien...

PHILIPPE GRAILLOT : Je ne sais pas, je n'ai pas du tout d'information. Michèle Métoudi était l'IG en charge de l'académie de Rennes à ce moment-là et ils ont donc invité l'IG en charge de l'académie. Je n'ai pas de souvenir d'une information ou d'une discussion faite à l'Inspection générale au sujet du conseil de perfectionnement de l'ENS. A ma connaissance, l'Inspection en tant que telle, n'a pas été invitée à ce conseil.

FLORIAN HUGEDET : Oui en fait l'Inspection générale fonctionne avec des délégations d'académie ?

PHILIPPE GRAILLOT : Oui, c'est une partie de nos missions. Dans ce cas nous représentons le ministère pour notre discipline. Ainsi, j'avais en charge 3 académies : Paris, Lyon et Grenoble. Ma représentation à Grenoble a été remplacée par Clermont –Ferrand lorsque j'ai eu en charge le CAPEPS et par REIMS lorsque j'ai présidé l'agrégation interne. Le deuxième type de missions est thématique et consiste à produire un rapport sur une commande ministérielle. Dans ce cas notre évaluation porte sur les territoires concernés par le problème posé. Nous pouvons alors intervenir sur tout le territoire national, voir même à l'étranger. La troisième mission consiste à présider voir à proposer des modifications pour les concours. Enfin, plus ponctuellement, nous pouvez être appelé à représenter l'institution ministérielle dans un colloque ou auprès d'une institution.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et justement, une question à laquelle je n'avais pas pensé... Mais ce que vous venez de dire m'a fait penser à cela... Il y a eu une alternance sur la présidence du jury des concours de l'agrégation entre l'Université, les universitaires et l'Inspection générale... On a de temps en temps des universitaires tels que Jean-Pierre Famose

ou Jean Bertsch qui ont présidé l'agrégation d'EPS... Qu'en pensez-vous et pourquoi une telle alternance ?

PHILIPPE GRAILLOT : Il n'existe pas de règle écrite en la matière. A l'Inspection générale, nous avons estimé normal de présider les concours de recrutement (CAPEPS externe, CAPEPS interne et agrégation interne) à l'exception de l'agrégation externe. L'agrégation externe, nous semblait plus relever de l'Université et il semblait normal que le président soit un universitaire. A de rares exceptions près, cette règle a été appliquée. Sans que la règle soit écrite là non plus, le président universitaire de l'agrégation externe choisissait un Inspecteur général comme vice-président. Ainsi, j'ai été le vice –président de Jean-Pierre Famose. Les présidences avaient normalement une durée de 4 années. Cette rotation quasi obligatoire au bout de 4 ans me semble être une bonne chose. Cette règle a connu une exception qui a marqué les esprits. L'imposition de Bertsch à la présidence de l'agrégation externe, quelques semaines avant le début du concours, alors que le précédent président, universitaire lui aussi, n'avait été qu'un an en responsabilité et n'avait nullement démerité ou fait une quelconque faute professionnelle. Ce fut un coup de force politique unanimement regretté. A ma connaissance, ce fut la seule nomination politique pour une présidence de concours en EPS.

FLORIAN HUGEDET : Mais maintenant l'agrégation est revenue à l'Inspection générale... C'est Carole Sève qui est présidente ?

PHILIPPE GRAILLOT : Oui mais est-ce au titre de l'Inspection générale qu'elle a été nommée ? Ou en qualité de PU ? Je n'ai pas le souvenir de la date de sa 1^{ère} nomination. Était-elle déjà à l'Inspection générale ou encore universitaire ? Alain Hébrard avait également été nommé président de l'agrégation externe, mais c'était en tant que PU.

FLORIAN HUGEDET : Eh bien je crois que j'arrive au bout de mon champ de questionnement, je vous remercie, c'est très gentil d'avoir accepté de répondre à toutes ces questions. Je pense que ça m'aidera pour la suite.

Entretien mené par : Florian HUGEDET

Lieu : Besançon (Skype)

FLORIAN HUGEDET : Comme je vous l'ai dit par mail, l'entretien que nous avons fait la dernière fois m'avait permis de dresser un bon état des lieux de la création de l'ENS EPS. Et, maintenant, je vais revenir sur des questions un peu plus politiques.

PHILIPPE GRAILLOT : D'accord.

FLORIAN HUGEDET : Donc, je sais que, tout au long de votre carrière, vous avez été proche du gouvernement socialiste, mais pourriez-vous vous positionner de façon un peu plus précise dans le paysage des idées politiques des années qui ont précédé la création de l'agrégation et de l'ENS EPS.

PHILIPPE GRAILLOT : J'ai adhéré au parti socialiste après la défaite des socialistes en 1974, aux législatives. Voilà, Mitterrand devait gagner... Il a perdu et c'était pour moi l'occasion de dire « c'est le moment d'y entrer, d'aider » et voilà. J'y ai mis des convictions. Donc je suis entré au parti socialiste et avec un certain nombre d'amis, on a œuvré au développement de ce qu'on a appelé la commission sport du parti socialiste. A l'époque, il y avait le PC qui avait une bonne réflexion sur le sport avec la FSGT en particulier.

FLORIAN HUGEDET : Oui...

PHILIPPE GRAILLOT : Et le PS n'avait pas grand-chose comme réflexion sur le sport... Oui, vraiment pas grand-chose... Et donc, on a créé, on a développé une commission au parti socialiste. Et on a mis en place un projet de loi, qui a été présenté par Jean Glavany au bureau du parti socialiste... Alors ne me demandez pas en quelle année, je ne m'en souviendrai pas. Ce projet de loi intégrait, et cela devrait vous intéresser... le rattachement de l'Éducation physique à l'Éducation nationale. On était dans les années euh 77-78 je pense. A peu près ! Ce choix était clair pour nous : « l'EPS doit se rattacher à l'Éducation nationale ». Ensuite, la gauche est arrivée au pouvoir en 1981. Et, en qualité de nivernais je n'étais pas rocardien mais totalement mitterrandiste ; Mitterrand étant lui-même élu dans la Nièvre.

FLORIAN HUGEDET : D'accord...

PHILIPPE GRAILLOT : Donc, j'adhère au parti socialiste et me retrouve au ministère de l'Éducation nationale dans le service de l'EPS nouvellement créé. Dans la même période, en 1983, je me suis présenté comme candidat à la mairie dans mon village de la Nièvre. J'ai été

élu maire et siégeais toujours à la commission sport du parti socialiste. Vous resituez un petit peu cette période ou pas du tout ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, si... Vous m'en aviez déjà parlé...

PHILIPPE GRAILLOT : Et donc dès 1983, je quitte le ministère pour partir comme directeur de l'UNSS.

FLORIAN HUGEDET : Oui... D'accord.

PHILIPPE GRAILLOT : Je quitte l'UNSS pour intégrer le corps des administrateurs civils et suis nommé non pas l'éducation mais au ministère des affaires sociales. Des Affaires Sociales je pars à Jeunesse et Sports... dans les relations internationales... puis à la tête du département des formations.

FLORIAN HUGEDET : D'accord et...

PHILIPPE GRAILLOT : Je fais une parenthèse dans le privé puis reviens comme directeur de cabinet du Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports, puis directeur des sports et enfin délégué à la coupe du monde de football et aux Jeux Olympiques d'Albertville... Voilà donc résumé mon parcours politique au plan national. Au plan local, je reste maire 25 ans, conseiller général et président de communauté de communes. Au plan national, J'étais membre du parti socialiste mais sans responsabilité et très peu assidu à la commission des sports à ce moment-là.

FLORIAN HUGEDET : Et qu'est-ce qui vous a fait pencher plus en faveur de François Mitterrand que de Michel Rocard ?

PHILIPPE GRAILLOT : Je dirais des choses personnelles très fortes... Mon père était maire d'un petit village du Morvan, qui était sur le canton de François Mitterrand, cela crée des liens affectifs et de proximité qui m'ont amené à rencontrer et connaître François Mitterrand. Je ne connaissais pas personnellement Michel Rocard. Au risque de vous faire sourire, je comprenais parfaitement tout ce que disait François Mitterrand et je n'ai jamais rien compris aux discours de Michel Rocard.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Je comprends... Sur quels points vous rejoigniez plutôt François Mitterrand et sur quels points seriez-vous davantage en désaccord avec lui ?

PHILIPPE GRAILLOT : Comme je vous l'ai dit, ce sont des liens affectifs et personnels qui m'ont conduit à rejoindre François Mitterrand. Un point fort de mon attachement à François Mitterrand tenait à sa fidélité en amitié. J'ai vécu cela avec des amis personnels qui étaient de

la génération de mon père. Et cet attachement de François Mitterrand au Morvan, à la Nièvre, au développement de la Nièvre, c'est quelque chose qui a marqué mon engagement politique. François Mitterrand était vraiment enraciné dans le milieu rural et dans la province. Ce qui a conduit aux lois sur la décentralisation auxquelles j'ai complètement adhéré. J'étais à la fois au plan national dans les ministères et à la fois élu local et je me rendais bien compte que les directives données à Paris pouvaient sans doute s'appliquer à Marseille, à Lyon et dans les grandes villes, mais pas du tout en milieu rural comme dans la Nièvre. Il fallait donc que d'autres décisions soient prises au plan local afin de développer le local. Ce n'est pas par le thème du sport que j'ai choisi François Mitterrand et non Michel Rocard mais plus par rapport à la politique de décentralisation impulsée par François Mitterrand.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et, par rapport à ça, également, dans le programme commun de la gauche de 1972, il y a déjà cette idée d'intégrer l'EPS à l'Éducation nationale. Et puis, vous m'aviez parlé, dans l'entretien précédent, d'un petit livre rouge...

PHILIPPE GRAILLOT : Oui ? Vous ne l'avez jamais récupéré ?

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que vous vous êtes inspiré du programme commun de la gauche ? Qui est à l'origine de...

PHILIPPE GRAILLOT : Ce n'est pas comme cela que ça marche, c'est l'inverse. Quand on a des élections législatives ou présidentielles...le parti politique demande à ses différentes commissions : la commission sport, la commission internationale, la commission statutaire etc.... De faire des propositions susceptibles d'intégrer le projet. Ensuite, il y a les rédacteurs du projet qui les prennent ou non en compte. Dans la commission sport, nous avons une proposition qui nous semblait incontournable : rattacher l'EPS à l'Éducation nationale. Cette proposition a été reprise dans le projet global de l'élection présidentielle de 1981 puis les législatives qui suivirent. Aussi, quand Mitterrand a été élu en 1981, ça n'a posé aucun problème de rattaché l'EPS à l'Éducation nationale.

FLORIAN HUGEDET : Et donc par rapport à ce rattachement à l'Éducation nationale, il y a la création d'une agrégation et d'une ENS EPS puisque toutes les autres disciplines en disposaient ?

PHILIPPE GRAILLOT : Alors, ça... Ce n'était pas dans le programme ni dans la proposition de loi que nous appelions familièrement « le petit livre rouge ». Nous y avons réfléchi avec un certain nombre de gens. On se disait, « on est une discipline qui est vraiment particulière » [il

insiste bien sur « particulière »]. L'EPS, c'est vraiment le village d'Astérix de l'Éducation nationale... Ou à peu près. C'est-à-dire qu'on veut toujours être avec les autres tout en étant différent. En clair, on avait des Écoles normales supérieures : Chatenay-Malabry et Joinville et on n'avait pas d'agrégation. Et ensuite, on a eu l'agrégation et pas d'École normale supérieure. Ce qui était ahurissant. En créant l'agrégation d'EPS, nous voulions mettre en harmonie la discipline EPS avec les autres disciplines. Et donc, cette création s'est faite normalement... Lors d'une conférence de presse, Jack Lang m'avait missionné pour faire des propositions pour créer cette ENS... ça s'est fait très normalement et rapidement. Il y a eu une réflexion qui a été menée avec Christian Forestier le directeur de cabinet de l'Éducation nationale ? On s'est même posé la question de la création de classes préparatoires à l'ENS, comme dans les autres disciplines. Ça n'a pas abouti mais je ne sais pas trop pourquoi. Si on voulait être comme les autres, il nous fallait des classes préparatoires. Mais à l'époque, les classes préparatoires étaient un peu contestées en disant qu'elles engageaient beaucoup de moyens par rapport à l'Université, etc. Donc, ça ne s'est pas fait. Mais l'essentiel était acquis puisque nous étions enfin cohérent avec une agrégation et [accentuation du « et »] l'École normale supérieure.

FLORIAN HUGEDET : Quelle était la position de Christian Forestier par rapport à cette mission qui vous avait été confiée par Jack Lang ?

PHILIPPE GRAILLOT : Je ne sais pas si c'était Jack Lang ou Christian Forestier qui avait eue l'idée de me confier cette mission. Le ministre et le directeur de cabinet sont interactifs. Qui suggère à l'autre ? « Ce serait bien qu'une réflexion soit menée là-dessus et je verrais bien untel la mener parce qu'il a fait telle chose ». Alors est-ce Christian Forestier qui a suggéré mon nom ou pas... Je ne sais pas... Mais ce que je sais, c'est que les deux étaient tout à fait d'accord pour que je mène cette mission.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et... Quelle était l'objectif...

PHILIPPE GRAILLOT : Christian Forestier est très sensible à l'EPS... C'est quelqu'un qui est ouvert à l'EPS... Par exemple, l'heure supplémentaire en 6^{ème}, c'est lui.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Ce n'est pas tout à fait la version que j'en avais eu auparavant...

PHILIPPE GRAILLOT : Ah bon... Peut-être... De qui si ce n'est pas indiscret ?

FLORIAN HUGEDET : De ce que moi, j'en avais compris en tout cas... Peut-être que j'ai mal compris... C'est possible.

PHILIPPE GRAILLOT : Oui, oui, moi je l'ai ressenti comme ça, de l'intérieur.

FLORIAN HUGEDET : C'est intéressant d'avoir votre avis. D'accord, très bien ! Et quel était l'objectif démocratique qui accompagnait la création de l'agrégation et de l'ENS EPS ?

PHILIPPE GRAILLOT : Alors...

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que ça avait une valeur démocratique d'ailleurs ?

PHILIPPE GRAILLOT : Pardon ?

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que ça avait une valeur démocratique ?

PHILIPPE GRAILLOT : Non, ça n'avait pas de valeur démocratique. C'était tout simplement le fait de considérer que l'EPS était une discipline éducative comme les autres. C'était ça l'idée ! C'était vraiment une discipline à part entière et pour la sortir d'une discipline entièrement à part [rire]. Qui était à Jeunesses et Sports sans y être vraiment et ensuite qui était à l'Éducation nationale sans vraiment y être. La création de l'agrégation avait aussi une autre visée. Il y avait la volonté de développer l'Éducation physique dans l'enseignement primaire... Cette idée peut sembler à priori étonnante. Mais quand on a créé l'agrégation, il n'y avait aucun professeur d'EPS qui était DSDEN car il fallait être agrégé pour y prétendre et... l'EPS n'avait pas d'agrégé car pas d'agrégation. Dans mon esprit et dans l'esprit de quelques amis, avoir des agrégés, ça permettra d'avoir accès à un certain nombre d'inspecteurs d'académie transdisciplinaire ou interdisciplinaires qui connaîtront bien l'EPS. Nous trouvions en plus que l'EPS en primaire fonctionnait mal car peu d'instituteurs s'impliquaient, étant remplacés par les CPD et les CPC... Avoir un certain nombre d'IA agrégés d'EPS devaient, dans notre esprit mieux faire prendre en compte l'EPS dans le primaire. Aujourd'hui, il y a au moins une dizaine ou une douzaine d'inspecteurs d'académie qui sont d'anciens agrégés d'EPS. Ça me semble intéressant pour le développement de l'EPS dans l'enseignement primaire mais je suis incapable de dire si c'est réellement le cas car je n'ai pas d'éléments d'appréciation et ce champ n'entre pas dans la compétence de l'inspection générale d'EPS.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et en ce qui concerne l'ENS EPS ?

PHILIPPE GRAILLOT : Pour moi, elle devait être vraiment une ENS d'EPS ! Or, je trouve qu'elle a un peu évolué avec les directeurs qui y sont passés pour aller vers autre chose que de l'EPS proprement dite. Je trouve que les facs et les Universités n'ont pas joué le jeu. C'est-à-dire que dans mon esprit, je voulais avoir les meilleurs étudiants à l'ENS et les Universités devaient proposer à leurs étudiants de préparer ce concours d'entrée à l'ENS, quitte à revenir

faire des doctorats chez eux. On, il n'y a pas eu autant de candidatures envoyées par les Universités que nous l'espérions. Je trouve ça un peu dommage. Crainte de la concurrence, crainte de perdre les meilleurs.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, effectivement, au départ, c'était une ENS EPS et le projet qui l'accompagnait, c'était d'en faire un centre de recherche sur l'EPS !

PHILIPPE GRAILLOT : Tout à fait, tout à fait. C'était ça l'idée.

FLORIAN HUGEDET : Oui, comment avez-vous choisi Yvon Léziart en tant que directeur ? L'avez-vous choisi d'ailleurs ? Est-ce que c'est vous ? Ou était-ce d'une autre volonté ?

PHILIPPE GRAILLOT : Non, ce n'est pas moi qui l'ai choisi... car je vais vous dire que j'ai très vite eu un profond désaccord avec Léziart.

FLORIAN HUGEDET : Mmhmmh ?!

PHILIPPE GRAILLOT : Au début tout allait bien, mais ça s'est très vite dégradé ! Léziart était le directeur de l'UFR de Rennes et était bien placé pour assumer un certain nombre de travaux. Au début, on a travaillé ensemble en belle harmonie. Et puis, à un moment, on s'est interrogé afin de savoir qui prendre comme directeur. J'ai suggéré au directeur de l'ENS de Ker Lann, pas seulement de la section EPS, qu'un inspecteur général prenne pendant un an la direction pour lancer et stabiliser la structure mais qu'il devrait s'effacer au bout de l'année. J'avais pensé Alain Hébrard inspecteur général et universitaire ou à défaut un autre universitaire Marc Durand. Je pense que Léziart a eu peur d'une main mise définitive de l'inspection générale sur l'ENS ou d'une dépossession de l'UFR de Rennes. Il a rencontré le directeur qui me l'a rapporté quelques années plus tard. « Je ne veux surtout pas un inspecteur général comme directeur parce qu'après, ils vont avoir la main mise et nous nous voulons une Université soit en phase avec l'ENS, etc. ». Il a été entendu et s'est retrouvé en responsabilité. Le problème, c'est que rien ou presque n'a été fait durant cette année et l'ENS n'a pas décollé. Rien ! Quand je ne dis rien ce n'est rien [insistant sur le dernier rien] ! A tel point que le directeur de l'ENS de Rennes m'a appelé, bien embêté trois semaines ou un mois avant le deuxième concours... J'ai choisi d'écarter l'Inspection générale d'EPS et je n'ai pas une question de préparée pour le deuxième concours. Est-ce qu'on peut se servir de votre banque de questions non utilisées pour le premier concours ? ». J'ai accepté même si j'avais bien conscience qu'elles n'étaient pas les meilleures puisque nous ne les avons pas retenues lors du premier concours. Etaient-elles encore confidentielles, je ne pouvais l'affirmer. Ma déception était grande et j'en ai voulu à

Léziart d'avoir non seulement pas fait fructifier cette ENS et de l'avoir mise en danger. L'année suivante, un nouveau directeur est arrivé et là, ça s'est développé... On a perdu un an et surtout l'EPS a perdu la main...

FLORIAN HUGEDET : Oui... En effet... Comment les différents acteurs politiques considéraient cette ENS EPS ? Par exemple, je pense à des gens comme Claude Allègre, comme Jack Lang, Christian Forestier... Quels étaient leurs avis là-dessus ?

PHILIPPE GRAILLOT : Christian Forestier et Jack Lang étaient pour l'harmonisation de l'EPS avec les autres disciplines. Ils étaient donc favorables à la création d'une ENS sans aucun problème. Au plan local, le président de la région, le président du conseil général et le maire de Rennes étaient très favorable. C'était très intéressant, puisqu'on avait un RPR, un UDF et un socialiste. Et les trois ont répondu avec enthousiasme : « vous pouvez compter sur notre appui, sur nos soutiens financiers, sur la mise à disposition d'équipement. On est tout à fait favorable à la création d'une ENS à Rennes ». Donc au plan des politiques locales, aucun problème pour la création et le développement. J'avais fait une étude sur Lyon, qui était à peu près du même ordre. Le dossier était également bien reçu localement. Le ministre a tranché, il a choisi Rennes. Ce choix lui appartenait et il disposait de 2 bonnes candidatures. Claude Allègre... Je crois qu'il était très éloigné de l'EPS. Pour lui sport et EPS recouvraient la même chose. Il parlait de la création d'un bac Sport alors que son conseiller lui parlait d'EPS. Très souvent, les ministres ne font pas du tout la différence entre Éducation physique et sportive et sport à l'exception de Lionel Jospin de par son parcours personnel et parce qu'il avait en Michel Leblanc un conseiller, qui était aussi très clair sur ces questions.

FLORIAN HUGEDET : Exactement...

PHILIPPE GRAILLOT : Mais à part lui, j'ai peu trouvé de ministres, même Jack Lang, au clair sur cette différenciation

FLORIAN HUGEDET : Un peu flou ?

PHILIPPE GRAILLOT : C'était un peu flou oui... Dire que les ministres ne font pas la différence entre EPS et sports, c'est une constante.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et justement est-ce que le fait que Lionel Jospin ait été premier ministre, ça a pu jouer en faveur de l'ENS EPS ?

PHILIPPE GRAILLOT : Ça n'a pas desservi c'est certain ! Il y était très favorable.

FLORIAN HUGEDET : Il me semble qu'il arrive en 1997. Donc la création de l'ENS étant en 2000 D'accord, eh bien, voilà... Vous avez répondu à toutes les questions complémentaires auxquelles j'avais réfléchi. Je vous remercie.

3.2.3. Michel Leblanc

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : Besançon (par téléphone)

Date : 28 juillet 2017

FLORIAN HUGEDET : Alors, tout d'abord, est-ce que vous pouvez me décrire votre situation professionnelle...

MICHEL LEBLANC : A ce moment-là ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, à ce moment-là... des années 90 à 2002 ?

MICHEL LEBLANC : Alors, des années 90 à 2002... Alors... Euh... Alors en fait, j'ai été au cabinet de Lionel Jospin au ministère de l'Éducation nationale, jusqu'en 1992, date à laquelle... le premier avril 1992 très précisément, date à laquelle il a quitté le gouvernement en désaccord avec le nouveau premier ministre qui venait d'être nommé. Monsieur Bérégovoy. Donc, il a quitté le gouvernement et moi... Euh... J'ai, à ce moment-là, été un petit peu suspendu dans le vide... Alors, précision ! Au cabinet de Lionel Jospin, mes attributions consistaient à assurer le suivi des questions liées à l'Éducation physique, au sport scolaire, au sport universitaire. Je m'occupais également accessoirement des rythmes scolaires, et j'avais la charge d'assurer le suivi de la relation entre le ministère de l'Éducation nationale et le secrétariat d'Etat à la jeunesse et au sport, qui lui était rattaché. J'étais en contact permanent avec le cabinet du ministre des sports de l'époque.

FLORIAN HUGEDET : D'accord.

MICHEL LEBLANC : C'était madame Bredin. Voilà ! Donc en 1992, je suis sur le sable. Je bénéficie, au premier septembre 1992, d'un poste détaché, un poste détaché auprès de l'académie de Paris XII, avec pour mission d'ouvrir une section STAPS. J'en prends la direction à ce moment-là, et l'année suivante, je suis nommé maître de conférences à l'Université de Paris XII, pour assurer la direction de l'UFR STAPS naissant. J'exerce cette fonction jusqu'en... jusqu'en juin... jusqu'au 1^{er} juillet 1997, date à laquelle je rejoins le cabinet du 1^{er} ministre, le même, Jospin. J'avais changé d'attribution. Mais, il se rappelait à mon bon souvenir de revenir travailler avec lui. J'ai accepté pour assurer à son cabinet la responsabilité du sport, de la jeunesse et de la vie associative. J'assurais cette responsabilité au 1^{er} septembre 2000.

Euh... date à laquelle je suis nommé inspecteur général de l'Éducation nationale. Et, lorsque j'arrive pour prendre mes fonctions au ministère de l'Éducation nationale, à l'inspection générale, le ministre d'alors : Jack Lang me confie aussitôt une mission. Cette mission consiste à lui faire des propositions sur l'Éducation physique et sportive et le sport scolaire et universitaire. Je suis donc non pas directement à son cabinet, mais chargé d'une mission par le ministre. Ce qui est assez proche hein évidemment. Mais, je n'ai pas de bureau à son cabinet. Je reste à l'inspection générale, où j'effectue cette mission pour le compte du ministre. Ce qui est d'ailleurs dans les statuts de l'inspection générale, parce qu'on est à la disposition des ministres en tant que de besoin. Donc, j'effectue cette mission, et parmi les propositions que je lui formule à la suite de ma mission, il y a la création d'une section EPS à l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et comment vous est venue cette idée de proposer une création d'une ENS ?

MICHEL LEBLANC : Alors, il faut dire que les choses remontent assez loin. Elles remontent en réalité à l'époque précédent l'arrivée de la gauche et de Mitterrand au pouvoir. On est à ce moment-là dans les années 78, 79... Et le parti socialiste, auquel j'appartiens alors, élabore une proposition de loi... Non pas un projet de loi mais une proposition de loi, qu'il dépose sur le bureau de l'assemblée nationale, et c'est d'ailleurs ce texte... cette proposition de loi, qui évidemment ne va pas être votée par le gouvernement de droite, parce quand elle est déposée sur le bureau par le groupe socialiste, le groupe socialiste n'a pas la majorité. Et la droite va donc la passer aux oubliettes. Mais quand la gauche arrive au pouvoir, elle ressort ce texte, elle le modifie profondément, mais enfin, elle s'en inspire également profondément. Et c'est ce qui va donner la loi du 16 juillet 1984, loi qui existe toujours, même si elle a été très largement complétée plus que modifiée, parce que l'esprit de cette loi demeure. En gros, c'est l'idée qu'en France, il existe une troisième voie entre la voie de la toute... du tout privé ou du tout public. On est dans une sorte d'économie mixte du sport, où l'Etat joue un rôle prévalent. Dans l'ensemble de ces propositions qui avaient été formulées en 1978, il y avait le transfert à l'Éducation nationale de l'EPS, qui était sous la tutelle du ministre des sports. C'est une revendication qui était très importante de la corporation. Moi-même, qui était professeur d'EPS, lorsque j'ai pris mon poste au mois de septembre 1970... 1970, eh bien... Par exemple, je n'avais pas de casier à la salle des profs. On avait une boîte aux lettres globales de tous les profs d'EPS, qui était dans un couloir et c'est là qu'on prenait notre courrier. On n'avait pas accès à la salle des profs. On ne siégeait pas au conseil de classe. Donc on se sentait vraiment, complètement à part. Et on subissait la tutelle, la gestion des directeurs départementaux de la

jeunesse et des sports, qui en EPS, n'y connaissaient strictement rien pour la plupart. Donc, il y avait une très forte revendication de la corporation. Et la gauche lui a donné raison puisque l'un des premiers actes de Mitterrand lorsqu'il est élu président de la République, parmi les mesures qu'il pouvait prendre alors qu'il ne disposait pas encore de pouvoir législatif, parce que le parlement n'était pas encore réélu, il ne pouvait donc programmer que par décret... Mais il a pris le décret du rattachement à l'Éducation nationale fin mai ! Fin mai 1981... Donc à partir de là, commence une période, qui va commencer dès la constitution du cabinet d'Alain Savary au ministère l'Éducation nationale, par la nomination d'un conseiller technique en charge de ce sujet, et qui s'appelait Daniel Perrault. Hélas, il est décédé depuis. Et Daniel va... Daniel qui était un ancien prof d'EPS qui avait passé l'ENA. Il était donc énarque. Et donc, avec sa connaissance à la fois du monde de l'EPS et du monde de l'administration, gérer un dossier immense, qui est le rattachement, à ce moment-là de 25 000 fonctionnaires d'un ministère à l'autre, ce qui se fait très rarement... Donc, la gestion du corps est donc à ce moment-là, à l'Éducation nationale. Et vont suivre tout un tas de mesures qui vont découler de ça. Les concours... vont devenir des CAPEPS et reprendre la même colonne vertébrale que les CAPES de maths, les CAPES d'histoire et les CAPES de physique. Et de même, va-t-on créer une agrégation d'EPS deux ans plus tard. De même va-t-on créer une filière universitaire : STAPS. Donc tout ça, c'est la conséquence du rattachement de l'EPS au ministère de l'Éducation nationale. Toute une série de mesures sont prises : la filière universitaire, la création des maîtrises, du DEA puis du doctorat, la nomination des premiers professeurs d'Universités en STAPS, avec la création de la 74^{ème} section en STAPS, etc. Mais, parmi toutes ces mesures, il y en a une qui n'a jamais été prise, c'est la création d'une section EPS à l'ENS. Jusque-là, on a toujours butté sur des considérations à la fois budgétaires parce que c'est une section qui est coûteuse, et aussi euh... pour savoir... quel serait son rattachement : Est-ce que ce sera un rattachement scientifique ? Est-ce que ça sera un rattachement littéraire ? etc. Et donc le dossier n'a jamais été à son terme parce que ces questions-là n'ont jamais pu être arbitrées. Il y avait aussi vraisemblablement de la part du ministre de tutelle, l'Éducation nationale, et aussi parfois du ministre chargé de l'Université qui n'était pas toujours le même, des priorités qui n'étaient pas à ce moment-là, celle-là. Il y avait d'autres sujets qui avaient pris le devant par rapport à tout ça. Mais moi, j'ai ressorti cette affaire parce qu'elle était la dernière disposition qui allait compléter ce changement radical d'appartenance ministérielle, et on a trouvé que le rattachement à l'ENS de Cachan était finalement une bonne solution, à la fois scientifique et à la fois technique, ce qui correspondait assez bien à ce qu'était la discipline. Voilà la raison du pourquoi, excusez-moi si j'ai été assez long, mais il fallait en expliquer toute la genèse.

FLORIAN HUGEDET : Non, je vous en prie, c'est au contraire très intéressant. Donc... j'ai déjà rencontré Philippe Graillot et Alain Hébrard... Quels étaient leurs rôles dans cette genèse de l'ENS ?

MICHEL LEBLANC : Alors, lorsque j'ai été nommé à l'inspection générale, le doyen était Alain Hébrard... Donc, évidemment, lorsque Jack Lang m'a confié cette mission, j'en ai référé à Alain Hébrard, qui m'a dit « très bien, au contraire, tu as tout mon soutien... tout le temps nécessaire que tu as... » Voilà ! Et donc du point de vue de ma hiérarchie en quelque sorte. Parce qu'on est inspecteur général, on a quand même une hiérarchie... J'avais donc le feu vert. Donc j'ai travaillé et j'ai proposé une série de mesures à Jack Lang... Pas simplement la création d'une ENS. J'ai proposé aussi des... des propositions relatives au sport scolaire. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, il a élargi ma mission à un rapport sur le sport scolaire, qui a fait pas mal de bruit. Et, je ne pouvais donc pas, dans ma position, assurer le suivi de toutes les mesures que Jack Lang a décidé de mettre en œuvre conformément en suivant d'ailleurs, de manière totale les propositions que j'ai formulées... Il n'en a rejeté aucune. Toutes ont été mises en œuvre, avec plus ou moins de succès évidemment. Et donc, j'ai proposé à Jack Lang, que pour suivre le dossier de la création de l'ENS, la section EPS... On en a eu un chargé de mission et j'ai proposé le nom de Philippe Graillot en accord avec le doyen Hébrard... Parce que je ne pouvais pas nommer Philippe Graillot sans que le doyen donne son feu vert. D'autant que mon idée, c'était de faire travailler ensemble Philippe Graillot et Alain Hébrard... L'un assurait le montage technique et les contacts nécessaires au projet, et l'autre pour en tenir la... On va dire... le fondement scientifique et idéologique en quelque sorte.

FLORIAN HUGEDET : D'accord.

MICHEL LEBLANC : C'est ce qu'ils vous ont dit ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, oui, à peu de choses près effectivement. Après, il y a des choses qui se complètent... Leurs souvenirs étaient parfois vagues. Donc, c'est bien de croiser les discours... Ce ne sont pas des questions pièges hein ?! [Rires]

MICHEL LEBLANC : Non, non il n'y a pas de problème hein [rires]

FLORIAN HUGEDET : Oui, et donc par rapport au choix de l'ENS Cachan, et donc l'antenne de Bretagne... Comment ça s'est passé, parce que...

MICHEL LEBLANC : Alors, ça s'est passé... ça s'est négocié avec le directeur de cabinet de Jack Lang, qui s'appelait Christian Forestier. Christian Forestier avait l'avantage d'être

universitaire, mais aussi d'avoir été directeur de l'enseignement supérieur sous un ministère précédent... Euh... Notamment sous... sous... sous Jospin quand il était à l'Éducation nationale. Et il avait été recteur donc il avait 1 - l'autorité que son poste de directeur de cabinet lui conférait, parce que bon... Jack Lang... L'EPS... évidemment, il s'appuyait sur ses conseillers dont évidemment Christian Forestier. Il avait la connaissance du monde universitaire et il avait la connaissance du terrain. Or, des obstacles essentiels à la création de cette section, c'était quoi ? C'était d'abord, je l'ai dit tout à l'heure, l'aspect budgétaire. Là, Christian Forestier a gagé les postes pour amorcer la pompe en quelque sorte. 2 – Trancher sur le rattachement. On a trouvé Cachan et c'est aussi une idée de Christian Forestier qui nous a fait atterrir à Cachan, et 3 – trouver des locaux ! Et ça, ce n'était pas une moindre affaire, parce que des locaux, j'aime autant vous dire qu'à Paris, ce n'est pas facile à trouver... ça coûte très cher ! Donc l'idée d'aller en Bretagne, qui était au départ un repoussoir, s'est avérée positive parce qu'il y avait des locaux disponibles et sans trop de difficulté sur l'antenne de Cachan à Rennes. Et donc ça a facilité les choses. Donc voilà le montage était à la fois administratif, il était stratégique : Cachan ; et il était immobilier. Voilà !

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et il y avait l'ENS de Lyon qui avait été pressentie à un moment aussi... ?

MICHEL LEBLANC : Aussi, c'était l'autre possibilité... Philippe avait fait d'ailleurs... Philippe Graillot prônait plutôt Lyon, mais la direction de Cachan a joué aussi son rôle là-dedans en pesant sur Rennes, qui était à ce moment-là en développement et ça a aidé le développement de Rennes finalement.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Parce que j'ai entendu parler du fait que Christian Forestier aurait eu des relations un peu compliquées avec le directeur de l'ENS de Lyon... C'est possible selon vous ?

MICHEL LEBLANC : Je n'en ai pas la connaissance...

FLORIAN HUGEDET : D'accord très bien... C'est juste...

MICHEL LEBLANC : Ah non, ça je ne sais pas...

FLORIAN HUGEDET : C'est juste un bruit qu'on m'a soufflé à l'oreille...

MICHEL LEBLANC : Je ne pense que ça soit ça qui ait été à l'origine de la désignation de Rennes plutôt que de Lyon... ça serait plus, c'est plus dans la direction de l'ENS Cachan générale que les choses se sont jouées hein ?! A partir du moment où eux avaient accepté

d'accueillir la section, on ne pouvait pas leur dire de l'extérieur, ça sera Lyon et non pas Rennes hein ?! [Rires]

FLORIAN HUGEDET : Et donc, c'était Claire Dupas qui était directrice de l'ENS Cachan... Qu'est ce qui l'a fait se décider par rapport à l'acceptation de cette section EPS ?

MICHEL LEBLANC : Euh... C'était... ça a été perçu par les... enfin, les responsables de Cachan à l'époque, comme une ouverture novatrice. Hein ?! C'est-à-dire montrer que l'ENS, ce n'était pas... Cachan, ce n'était pas simplement de la physique pure, des sciences dures... mais que c'était aussi une ouverture vers des sciences plus appliquées, et que finalement travailler sur le corps en mouvement par exemple... au plan typologique, ça pouvait aussi être un ancrage de leur école.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et toujours par rapport à la mise en place... Ensuite, comment ça s'est passé ? C'est donc Philippe Graillot qui a pris le dossier ?

MICHEL LEBLANC : Alors là, moi après, j'ai donné la main hein ?! J'ai passé la main... Je ne m'en suis plus occupé. Je suivais l'affaire comme tout un chacun à l'inspection générale. Mais il y avait Philippe Graillot et Alain Hébrard sur le coup. Moi j'avais mon dossier sur le sport scolaire qui me tenait particulièrement à chaud... J'aime autant vous le dire... les relations avec les syndicats étaient très chaudes [rires]. Je n'avais pas beaucoup de temps à accorder à l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : Oui, j'imagine... Et par rapport à ça... Justement, comment le SNEP... le SNEP ou les autres syndicats d'ailleurs... Comment ont-ils perçu cette création de l'ENS ?

MICHEL LEBLANC : Plutôt favorablement... plutôt favorablement... Même s'ils ont regretté que l'ouverture se fasse avec un nombre minimal de poste... Bon, ça... Ils étaient dans leur rôle hein ?! C'est vrai que l'ouverture a été avec un nombre minimal de poste... mais bon, les contraintes budgétaires étaient là. Voilà... Mais autrement, c'était aussi pour eux la conclusion du dossier « EPS » quoi. Ça complétait l'affaire quoi.

FLORIAN HUGEDET : Et par rapport au choix de la direction... Comment vous aviez pressenti les choses par rapport à la direction de cette section EPS ?

MICHEL LEBLANC : Euh... il y avait plusieurs possibles hein ?! Les profits de... les profits de... un certain nombre d'exigences à respecter hein ?! Au plan de la crédibilité universitaire, au plan des travaux préalables, au plan de la capacité de diriger une équipe, au plan des capacités

de management... donc tout ça a joué, et la décision a été prise à la fois par Hébrard, Graillot, Forestier. Voilà. En concertation avec un certain nombre d'avis universitaires hein ?! Et puis... Et Cachan là-dessus nous a fait complètement confiance.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et j'ai retrouvé aux archives nationales un document de travail signé par Alain Hébrard intitulé « Pour une ENS d'EPS » qui datait de 1996. A votre avis quand est-ce que les premières réflexions concernant cette ENS d'EPS ont été initiées ?

MICHEL LEBLANC : Euh... Alors, sur l'idée même de l'ENS... ça date des années 80 hein ?! Maintenant, sur ce qu'on y mettait dedans, je pense qu'Alain est sûrement le premier à avoir consacré du temps à... et à avoir essayé de mettre clairement les choses sur papier hein ?! Et vous évoquez 1996... Lui dans la tête, il l'avait avant, ça c'est clair ! On en avait parlé avant... Maintenant, le fait qu'il le mette sur le papier en 1996... Oui, ça correspond à quelque chose qui... Je suis à peu près en phase avec cette date-là.

FLORIAN HUGEDET : Quel était le rôle de l'ENS... Quel était le rôle qu'elle avait à jouer ? Quelle était la plus-value de créer une ENS EPS ?

MICHEL LEBLANC : Aaaaaah... Alors là, vous abordez une question qui est peut-être la plus polémique... ce que vous êtes en train d'aborder-là... [rires] Parce que, pour tout vous dire... même si depuis quelques années, j'ai perdu le contact parce que lorsqu'on est en retraite... Moi je suis en retraite depuis le 1^{er} janvier 2009... Donc je m'occupe davantage de mes petits-enfants que de l'EPS hein ?! C'est d'ailleurs pour ça que je vous ai fait faux bond hier... C'est parce que j'ai emmené mes petits enfants à la visite d'une grotte et j'avais oublié de le noter lorsque je vous ai fait la proposition de m'appeler à neuf heures...

FLORIAN HUGEDET : Pas de problème [rires]

MICHEL LEBLANC : Donc, sauf si les choses ont évolué dans un sens différent... Et ça m'étonnerait ! J'en serais très surpris ! Très honnêtement, on retrouve dans les attendus de ce dossier, la même chose que ce qu'on attend... ce qu'on pouvait attendre de l'EPS ! Alors là, je vais... je vais sûrement être en dehors des clous orthodoxes de la discipline... Mais, je défends mon point de vue depuis 30 ans là-dessus, je ne vais pas changer maintenant et même en retraite ! J'estime... Et je ne quitte pas d'esprit le sujet que vous abordez hein ?! « Pourquoi la section EPS à l'ENS ? ». Euh... je considère que le transfert de l'EPS au ministère de l'Éducation nationale a été une très bonne chose pour les agents, pour les fonctionnaires, qui ont trouvé à la fois un statut et une reconnaissance ainsi qu'un développement, mais ça n'a pas

été une bonne chose pour la discipline EPS. Pourquoi ? Parce qu'on a plaqué dans cette arrivée, l'orthodoxie des disciplines intellectuelles à une discipline qui n'est pas uniquement intellectuelle. Alors, je vais prendre plusieurs exemples : Lorsqu'on crée l'agrégation d'EPS, on crée une agrégation sur le modèle de l'agrégation de mathématiques, sauf que les mathématiques s'appuient sur des sciences exactes... L'EPS, elle s'appuie sur des sciences qui ne sont pas inexactes, qui ne sont pas inexactes mais qui ne sont pas exactes non plus. Et donc, on oublie l'influence des pratiques sociales. Euh... Aujourd'hui, quand on compare le CAPEPS avec les CAPEPS d'avant... Eh bien... On a en réduction tout ce qu'il ne fallait pas faire. Je suis rude, mais j'assume ! On recrute aujourd'hui des professeurs d'EPS, qui, pour la plupart, ont tourné le dos aux pratiques sociales que sont les pratiques sportives. Si bien d'ailleurs que, y compris dans de nombreux textes officiels au-delà des appellations traditionnelles, on parle plus d'Éducation physique et on a oublié que c'était Éducation physique ET sportive. Le « Et sportive », c'est pffffff... Epsilon maintenant ! Epsilon ! Et tout ça, ça a fait une dérive, qui a fait qu'on a intellectualisé euh... de trop l'EPS. Et on a oublié qu'elle s'appuyait sur des pratiques sociales et culturelles que sont les pratiques sportives. Et donc, la section EPS de l'ENS, elle aurait dû être le lieu où on faisait cette synthèse entre les pratiques sociales et culturelles et une discipline d'enseignement ! Et il n'y a pas de lieu en France où l'on fait cette synthèse. Il n'y en a pas ! Il n'y a pas un seul laboratoire STAPS qui fasse ce travail-là ! Il n'y en a pas ! Alors, c'est pour moi, une énorme déception ! Parce que, très franchement, faire une ENS en EPS... Vous en entendez parler vous souvent de l'ENS EPS comme d'un haut lieu de la culture sportive ? et culturelle ? et éducative ? [Le ton monte] de la culture de l'Éducation physique et sportive ? Jamais ! Jamais ! Alors, pour moi, c'est un échec. Alors, on a fait des petits soldats en costumes... Alors ils parlent très, très bien hein ?! Alors ils ont de très, très bonnes notes à l'écrit hein ?! Ah de très bonnes notes à l'agrég hein ?! Et quand vous les mettez devant une classe... Eh bien, souvent, leurs élèves en savent plus en matière de pratiques sportives qu'eux-mêmes... Alors, c'est quand même un peu rude ça... Voilà ! [Rires] Excusez-moi de parler franchement hein ?! Mais bon, vous m'interrogez alors je réponds...

FLORIAN HUGEDET : D'ailleurs l'illustration du moment clé où l'ENS a viré vers les sciences STAPS plutôt que vers l'EPS, c'est le changement de nom du département en 2007... Qu'en pensez-vous ?

MICHEL LEBLANC : Bah oui, c'est une illustration [rires] absolument !

FLORIAN HUGEDET : Et est-ce que vous avez entendu parlé du pourquoi ou du comment ça s'est passé ?

MICHEL LEBLANC : Oh, non... Je n'en ai pas entendu parler... parce que 2007... Bon, je pensais déjà à ma retraite plus qu'à autre chose... Hein ?! Mais euh... vous savez, ce sont des influences ! Les STAPS ont joué un rôle non négligeable dans la dérive que vous... qu'on évoque... que j'ai évoqué. Ce n'est pas complètement un hasard si de plus en plus d'UFR STAPS sont dirigés par des enseignants qui n'ont jamais exercé le métier de professeur d'EPS... Jamais ! Hein ?! J'aime beaucoup Bertrand During... Par exemple... J'aime beaucoup Parlebas, avec qui j'ai eu des discussions enflammées hein ?! J'avais Parlebas parmi mes enseignants lorsque j'étais directeur de la formation à l'INSEP... Mais, Parlebas comme During... Bon... Ils fusent mais... l'EPS, ils l'ont découverte dans les livres hein ?! Alors, que voulez-vous que ça fasse ? Alors, ça donne ce que ça donne ! ça donne qu'on ne sait plus former des vrais professeurs d'EPS... On ne sait plus ! Hein ?! Alors... C'est grave pour les enfants ! Moi, j'ai sept petits-enfants... dont six qui ont eu à connaître de l'EPS dans leurs cours... C'est une catastrophe ! Les six ! Les six comme ça... Les six comme ça ! Quand ma petite-fille là, qui vient de réussir son concours d'ingénieur hein ?! Quand elle m'a raconté ses épreuves au baccalauréat, mais c'est à se taper le cul par terre ! A se taper le cul par terre ! Racontant qu'au triple bonds... les élèves pour ne pas aller trop loin... pour prendre en compte la note par rapport au projet, ils retombaient le cul par terre pour être plus proches de la distance qu'ils avaient projetée, parce que sinon ils auraient été trop loin et ils auraient perdu un point et demi sur la question du projet. C'est lamentable ! C'est lamentable ! Dites-moi aujourd'hui... Tiens, dites-moi aujourd'hui... En matière d'éducation athlétique... L'athlétisme, on disait de mon temps que c'était un sport de base. Il servait à courir aussi bien dans les sports collectifs qu'ailleurs ! Bon... dites-moi, aujourd'hui, combien d'élèves qui arrivent au bac ont fait du saut en hauteur au collège ou au lycée ? Demandez autour de vous... Demandez combien d'heures en saut en hauteur ils ont fait ! Aucune ! Aucune ! Moi, quand j'étais en STAPS à Paris XII... Je demandais aux élèves, qui en avaient fait... Les rares qui levaient la main sont ceux qui en faisaient en club. Or... Or, quelles sont les disciplines athlétiques où on apprend la latéralité ? Où on latéralise ? Où l'on renforce d'un côté la jambe d'appel, etc. la jambe libre... le saut en hauteur en fait partie... Bon ! Eh bien, c'est lamentable ça ! Lamentable ! Voilà ! Et tout est à l'avenant... tout est à l'avenant ! Alors oui ! Oui ! Le professeur d'EPS lambda, surtout le professeur agrégé ou le professeur d'Université en STAPS... Ah lui, il dit merci au transfert de l'Éducation physique au ministère de l'Éducation nationale... Ah oui ! Il dit bien merci lui. Mais pour le gamin, c'est catastrophique. Voilà !

FLORIAN HUGEDET : D'accord.

MICHEL LEBLANC : C'était un peu rude, mais bon, c'est ce que je pense alors je le dis !

FLORIAN HUGEDET : Vous faites bien... C'est intéressant... Une dernière question par rapport à l'ENS... Admettons que ça ait fonctionné... que l'ENS soit devenue ce que vous auriez aimé qu'elle devienne... Quel est votre avis sur le fait de rémunérer comme ça une dizaine de personnes et de les rémunérer pendant leurs études et donc pendant quatre ans ?

MICHEL LEBLANC : C'est la logique... C'est la logique de l'ENS hein ?! Ce qui se passe, c'est ce qu'il se passe... Moi, je n'y vois pas... je n'y vois pas d'inconvénient majeur, à condition que ça soit un lieu d'innovation, un lieu de création... un moteur, un exemple ! Voilà ! Ce n'est pas le cas... donc effectivement on peut se poser la question dans l'autre sens... Alors, par contre, moi j'avais une question... qu'est-ce qui vous a amené à faire ce sujet pour votre thèse ?

FLORIAN HUGEDET : Alors, justement je suis passé par cette école-là... Et donc, je m'interrogeais par rapport à ces choses-là... par rapport aux enjeux d'une ENS en EPS... Je me posais plusieurs questions... Et cette thèse, ça me permet d'analyser ce qu'il s'est passé et d'essayer de comprendre...

MICHEL LEBLANC : D'accord, oui je vois... Alors, j'espère que je vous aurais aidé...

FLORIAN HUGEDET : Oui, beaucoup ! Alors... j'aurais encore quelques questions d'ordre purement méthodologique... Pouvez-vous m'expliquez rapidement votre parcours en tant qu'étudiant afin de savoir par où vous êtes passé... J'ai entendu au cours de l'entretien que vous êtes passé par l'INSEP par exemple...

MICHEL LEBLANC : Oh, vous savez, j'ai eu un parcours qui illustre parfaitement le fait qu'on peut être fonctionnaire de l'Etat et changer beaucoup de fois de fonctions ! Hein ?! j'ai d'abord été prof d'EPS hein ?! J'ai été nommé au lycée Jules Renard à Nevers d'abord. Et puis, dans un collège qui ouvrait juste à côté, on m'a demandé de prendre la coordination de ce collège... Je me suis... j'étais athlète de formation, et quand je suis arrivé à Nevers... je me suis impliqué dans le club d'athlétisme local, qui avait l'inconvénient de ne pas disposer d'équipement. Et le stade, il n'était pas à Nevers... il était à Fourchenvaux à neuf kilomètres de là. Et donc, il fallait prendre la voiture pour aller s'entraîner... Donc, ce n'était pas... Donc, je suis nommé en 1970... En 1971, la municipalité inscrit dans... Alors, elle change. C'est la gauche qui parvient à la mairie de Nevers, et elle inscrit un projet de la création d'un stade multisport. Bon, mais ça voilà... Moi je n'y suis pour rien... Enfin bon, je vote en tant que

simple citoyen. Mais j'étais un animateur du club d'athlétisme, et la création d'un stade, ça m'intéressait en tant qu'entraîneur hein ?! En tant qu'entraîneur, en tant que prof d'EPS pour emmener mes gamins au sport scolaire, etc. Donc tout ça, ça m'intéressait. Et, la municipalité a eu l'idée de créer une commission extramunicipale pour travailler avec l'architecte sur le projet de stade. Donc, en disant « recueillons les avis des futurs utilisateurs ». C'était intelligent ! Donc, autour de la table, on avait les représentants du club de foot, du club de rugby et du club d'athlétisme. Et on a travaillé avec l'architecte pour essayer de trouver ce qui correspondait le mieux aux attentes de chacun. Bon, très bien, moi j'ai donné mon point de vue en tant qu'enseignant, en tant qu'entraîneur... Enfin voilà, sur ce qu'il fallait faire, j'ai conseillé de mettre tout de suite le chronométrage électronique... On était en 1971-1972-73 à l'époque... Donc c'était encore tout récent ! Donc, voilà, on a fait quelque chose de correct, et le stade a été voté en conseil municipal. Et un beau jour, j'ai été convoqué par l'adjoint au maire chargé des sports, dont j'avais fait la connaissance à cette commission extra-municipale, et qui m'a proposé de prendre la direction du service des sports de la ville. Alors, je lui ai dit « – Mais moi, je suis professeur d'EPS, je n'ai pas l'intention de devenir fonctionnaire municipal – Mais, il existe une formule qui s'appelle le détachement administratif : vous gardez votre carrière de prof d'EPS, vous venez quand vous voulez mais vous venez un an, deux ans, trois ans, cinq ans etc. » Voilà ! J'ai fait sept ans. Sept ans au service des sports de la ville, que j'ai structuré, et j'ai suivi la création du stade de A à Z. Depuis les fondations jusqu'à l'inauguration, et l'organisation en 1977 des championnats de France d'athlétisme, où il y a eu 22 000 entrées payantes. C'était la première fois que la fédération d'athlétisme organisait les championnats de France en province. Avant, ça se faisait à Colombes... en général. Et donc là, j'ai eu une expérience extraordinaire de la relation avec les clubs, avec les administrations, avec des institutions, avec des entreprises privées... C'était très formateur. J'ai été cueilli ensuite, en 1981, par la ministre des sports, parce que bon... j'avais écrit et puis je m'étais engagé politiquement au sein du parti socialiste où j'avais contribué à créer la commission nationale des sports, où j'étais un des administrateurs de la... du sport au parti socialiste. Et quand la ministre des sports a été nommée, elle m'a demandé de la rejoindre à son cabinet, ce que j'ai fait. Donc, deuxième détachement... Et là, j'ai travaillé à la mise en place de la loi de 1984. J'ai été le corédacteur de la loi de 1984, évidemment, les parlementaires en ont été les parrains, les pères... mais, j'étais la plume longtemps avec Claude Bouquin, qui était avec moi au parti socialiste. Après, bah, j'ai été à l'INSEP où j'ai été responsable de formation... pendant 6 ou 7 ans. Et puis après, vous connaissez la suite : au cabinet de Jospin, l'UFR STAPS de Paris XII,

et puis Matignon pour terminer et l'inspection générale après. Voilà ! Donc voyez, ce n'est pas une carrière linéaire !

FLORIAN HUGEDET : Effectivement...

MICHEL LEBLANC : Mais j'ai été beaucoup en relations avec jeunesse et sports ! beaucoup !

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et auparavant, vous êtes passé par quel CREPS ?

MICHEL LEBLANC : J'ai fait le CREPS... J'ai fait le CREPS à Nancy... Enfin, j'ai fait la classe préparatoire à Mâcon d'abord, et j'ai fait le CREPS à Nancy.

FLORIAN HUGEDET : Vous étiez originaire de Mâcon ?

MICHEL LEBLANC : J'étais originaire de la Nièvre à côté de Nevers... j'avais opté, j'avais choisi de revenir dans ma région natale... Et donc, vu que j'étais sorti pas trop mal, j'ai pu avoir un poste à Nevers.

FLORIAN HUGEDET : Et, est-ce que pendant votre parcours étudiant, vous avez rencontré des professeurs d'EPS qui vous auraient particulièrement marqué ?

MICHEL LEBLANC : Ah oui ! Oui ! Celui qui m'a le plus marqué, c'est mon prof d'EPS à l'École normale d'instituteur. J'ai d'abord fait l'EN d'instituteur à Chaumont en Haute-Marne. Il s'appelait Roland Bautrin... Il était lui-même athlète et il m'a fait découvrir le sport. Roland Bautrin, il a été un formateur assez extraordinaire... Il avait une passion pour son métier, et il a formé des instit' qui eux, je peux vous dire que les instit' ils faisaient de l'EPS ! ça j'en suis certain hein ?! Parce qu'eux ils avaient une formation adéquate ! Donc là, j'ai vraiment eu... j'étais... J'ai eu la chance de le découvrir alors que je venais de perdre mon père, ce qui explique d'ailleurs que j'ai fait l'École normale d'instituteur en Haute-Marne, parce que c'était un département déficitaire, plutôt qu'à Nevers... J'avais plus de chance... Et j'ai trouvé là... en mon prof d'EPS, quelqu'un qui m'a suivi au plus près quoi. Je rentrais pratiquement chez moi à Noël et à Pâques... donc le reste du temps, c'est lui qui jouait un peu le rôle de... de... un peu de parrain quoi ! de tuteur ! Donc, il m'a beaucoup appris. C'est lui qui m'a poussé à faire le professorat d'EPS. Et ensuite, alors après j'ai rencontré des profs qui... Bon... bah Jean Gay... prof de Mâcon qui était responsable à la section préparatoire du professorat... quelqu'un d'également passionné... vraiment un très grand éducateur ! Au CREPS, c'était divers... du haut... du bon et du moins bon ! Des gens passionnés aussi, comme le prof de foot Pietri... comme le prof de natation... Comme voilà... Mais, je me suis toujours impliqué en athlétisme

donc, j'ai été athlète à Chaumont, puis après à Nancy, puis après à Nevers, quand je suis revenu à Nevers. J'ai été élu à la fédération d'athlétisme, au comité directeur, au côté de Jean-Claude Jobut, ancien directeur de l'INSEP, qui était devenu président de la fédération d'athlétisme, Robert Beauvin... Donc, tous ces gens-là, ils ont été, chacun pour ce qui le concerne, des couches sédimentaires, qui se sont bien mariées, et qui ont fait de moi ce que je suis devenu : quelqu'un d'engagé et quelqu'un avec des convictions ancrées même si ces convictions, elles évoluent au fil du temps... mais des convictions ! Et, un engagement dans le métier qui était très passionné quoi. J'ai eu une carrière professionnelle extraordinaire de diversités, de richesses... que ça soit la gestion des hommes à Nevers, que ça soit la découverte du droit administratif, du droit tout court quand j'étais sur la loi de 1984, que ça soit les formations, que ça soit la question de l'aménagement du temps, la chronobiologie... tout ça ! Je suis un retraité heureux hein ?! je n'ai pas à regretter... bon, j'ai regretté l'évolution de l'EPS... ça c'est un de mes grands regrets ! Mais bon... Voilà ! C'est la réalité des choses... C'est la puissance des groupes influents, des lobbys. Bon... C'est la société hein ?! C'est notre société qui est comme ça... Pourquoi aujourd'hui, il y a des décisions qui sont prises dans le sens contraire de l'intérêt de l'homme ? Hein... Bon... Vous prenez... Si on quitte l'EPS pour reprendre sur les perturbateurs endocriniens... Bon... Pourquoi les perturbateurs endocriniens alors qu'on sait qu'ils sont nuisibles pour la santé de l'homme... Ce sont des lobbys qui poussent derrière... Bon ! On a évoqué le lobby des STAPS aujourd'hui, qui a bouffé l'EPS. Mais voilà ! C'est comme ça... Il faut faire avec. Voilà !

FLORIAN HUGEDET : Toute dernière question... Quelles étaient les professions de vos parents ?

MICHEL LEBLANC : [rires] Mon père était bourellier... ça vous dit quelque chose ?

FLORIAN HUGEDET : Pas du tout... désolé...

MICHEL LEBLANC : Le bourellier, c'est quelqu'un qui travaillait le cuir pour les harnachements des chevaux... les colliers, les harnais, etc. Donc mon père était bourellier et quand est arrivée la mécanisation de l'agriculture, et quand l'attraction animale a donné le pas aux chevaux vapeurs et non plus des chevaux tout court... Il a fallu qu'il se reconvertisse, donc il est devenu matelassier. Il a fabriqué des matelas. Il est mort d'un cancer le jour de mes quatre ans. Voilà d'où je viens [rires]. Donc j'ai été moi, bénéficiaire de l'ascenseur social, que l'école de la République m'a permis d'avoir hein ?! Parce que j'ai eu mon brevet et que mon père était mort... C'était ou l'engagement dans les enfants de troupes ou l'École normale hein ?! C'était

les formations qui étaient prises en charge par l'Etat ! C'était ou l'un ou l'autre ! Je peux vous dire que j'ai cravaché pour l'École normale.

FLORIAN HUGEDET : Effectivement... D'accord, Eh bien... merci d'avoir répondu à toutes mes questions.

MICHEL LEBLANC : Si vous avez encore des interrogations, n'hésitez pas à me rappeler... Et puis, j'aimerais bien savoir la fin de l'histoire hein ?!

FLORIAN HUGEDET : Oui d'accord ! Je ne manquerai pas de vous tenir au courant.

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieux : Besançon (par téléphone)

Date : 23 mars 2018

MICHEL LEBLANC : Je vous écoute...

FLORIAN HUGEDET : Alors, comme je vous le disais par mail, l'entretien que nous avons fait m'a permis de dresser un bon portrait de la création de l'ENS EPS et j'aurais des questions un peu plus précises. Sur le paysage politique des années qui ont précédées la création de l'ENS et de l'agrégation.

MICHEL LEBLANC : Oui...

FLORIAN HUGEDET : Donc... Vous m'aviez dit que, tout au long de votre carrière, vous avez été proche du parti socialiste, mais est-ce que vous pourriez vous positionner de façon un peu plus précise dans le paysage des idées politiques de ces années-là ?

MICHEL LEBLANC : Je ne comprends pas bien votre question. Si ce n'est pas assez précis de dire que mon positionnement était du parti socialiste... Qu'est-ce qu'il faut que je précise davantage ?

FLORIAN HUGEDET : Par exemple, en 1971, François Mitterrand a rassemblé le parti socialiste... Mais, en 1978, il y a également la création d'un programme commun avec les communistes, etc. Est-ce que vous vous sentiriez plus proche d'un courant d'idées politiques, ou d'un homme politique en particulier ?

MICHEL LEBLANC : Eh bien, écoutez... J'ai adhéré au parti socialiste en 1971, c'est-à-dire au moment de sa création. Sur l'orientation que Mitterrand, au congrès d'Epinay, lui avait donné... C'est-à-dire une union de la gauche, avec toutes les forces de gauche. C'est ça qui m'a motivé pour aller au parti socialiste. Plus tard... En 1971, déjà, aux élections locales... par exemple, à Nevers, avant même que les socialistes et les communistes aient signé un programme commun de gouvernement, qu'ils ont appelé programme commun, les listes... Enfin... le parti socialiste a fait une union avec le parti communiste et a remporté la mairie de Nevers. Je vous parle de Nevers, parce que j'habitais Nevers à l'époque et j'étais adhérent à la section de Nevers. La municipalité a géré la commune avec les communistes très longtemps hein ?! Puisque ce n'est qu'après que Bérégofoy et tout récemment, que c'est un macronien qui

a repris la ville de Nevers... Donc, moi je m'inscrivais complètement dans cette logique-là. Ce n'est pas complètement anodin parce qu'un peu plus tard, au congrès de Metz... Au congrès du parti socialiste, où j'étais d'ailleurs un des délégués de la fédération sportive du parti socialiste. Le premier secrétaire départemental n'était autre que François Mitterrand... La question s'est posée de savoir quelle majorité le parti socialiste allait se doter... Avec l'arrivée, en son sein, de ce qu'on appelle la deuxième gauche... C'est-à-dire de Rocard et de ses alliés. Et, c'est la ligne Mitterrand qui l'a emporté, avec comme personnalité... Lionel Jospin par exemple. Et moi je me suis toujours situé dans cette optique-là. C'est-à-dire que j'ai toujours considéré que l'union de la gauche était indispensable de l'accession de la gauche au gouvernement. Ce que l'histoire a vérifié...

FLORIAN HUGEDET : Oui... Tout à fait...

MICHEL LEBLANC : Ce qui fait qu'à certains moments, au sein même du parti socialiste, je me suis trouvé en opposition, au moins en discussions assez vives avec le courant rocardien, que j'estimais... notamment du point de vue économique... beaucoup trop centriste et beaucoup trop libéral. C'est ce qui a fait par exemple, que les politiques de Delors, par exemple, en matière économique... ou même en matière de construction de l'union européenne m'ont toujours beaucoup chagriné. Voilà... Je ne sais pas si j'ai répondu à la question sur mon positionnement politique...

FLORIAN HUGEDET : Oui... Très bien... Donc si je voulais caricaturer, vous seriez plutôt à gauche du parti socialiste... Enfin de l'union du parti socialiste à cette époque-là... ?

MICHEL LEBLANC : Euh... eh bien disons... Dans son aile majoritaire ! Parce qu'au sein du PS, par exemple, Chevènement et le CERES étaient au sein du parti socialiste... mais dans la majorité. Pour autant, je n'étais pas au CERES moi !

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Alors, tout ça, c'est encore un peu flou pour moi... J'ai beaucoup lu l'histoire de la gauche, ou plutôt des gauches... Mais je ne l'ai pas vécue... Donc, j'ai encore du mal à situer les acteurs... Par exemple... Des gens comme Jack Lang qui étaient proches de François Mitterrand, en quoi Jack Lang diffère de Lionel Jospin ? Sur quelles idées se rejoignaient-ils et sur quelles idées ils s'affrontaient ?

MICHEL LEBLANC : On va dire que Jospin et Lang... Ils étaient tous les deux dans la majorité soutenant Mitterrand au sein du parti socialiste. Ils étaient dans le même courant de pensée. Euh... Courant de pensée qui était majoritaire ! Qui allait, si on organise le parti

socialiste sur un échiquier politique de gauche à droite, hein ?! Les plus à droite auraient été les rocardiens... Puis après, on aurait eu le courant de Mitterrand, et puis... Plus à gauche, le courant du CERES... Le courant du CERES se distinguant du courant de Mitterrand, surtout sur les questions internationales, mais pas sur les questions de politique nationale. Par exemple, il était ce qu'on appelle aujourd'hui souverainiste. C'est-à-dire qu'ils considéraient que la constitution de l'UE ne devait pas tolérer des transferts de souveraineté au niveau national, et que les nations devaient conserver leurs identités. Ils étaient plus pour une Europe des nations que pour une Europe fédérale... Le CERES hein ?! Ce qui a fait d'ailleurs plus tard, que lorsque Chevènement était au sein du gouvernement de l'union de la gauche, dite de la majorité plurielle de la gauche plurielle, allant des communistes aux socialistes en passant par les écologistes... Chevènement s'est quand même présenté en 2002 contre Mitterrand... Surtout pour incarner ce souverainisme de gauche qu'on pourrait aujourd'hui peut-être... dont on pourrait trouver des traces chez Mélenchon.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Je vois mieux... Donc... plutôt l'autonomie de la nation par rapport aux questions européenne...

MICHEL LEBLANC : Voilà !

FLORIAN HUGEDET : Très bien... Et donc...

MICHEL LEBLANC : Mais entre Jospin et Lang... Peu de différences ! Peu de différences... Bon, peut-être que la formation... Les parcours politiques des deux hommes... Il faut savoir que dans sa jeunesse, Jospin a été Trotskiste... Ce qui n'est pas le cas de Lang ! Mais... Sur... Alors... ce sont ces trajectoires qui font que peut-être au plan économique, Jospin était davantage en faveur de l'intervention de l'Etat, plus que Jack Lang qui est un peu plus libéral ! Mais c'était des nuances hein ?! Vraiment des nuances !

FLORIAN HUGEDET : Oui, oui d'accord... Et sur les questions de l'éducation puisqu'ils ont été tous les deux ministres de l'Éducation nationale... Et également Claude Allègre... Comment vous définiriez leur politique de l'éducation ?

MICHEL LEBLANC : Chronologiquement, c'est d'abord Jospin qui a indiqué le cap ! Hein ?! Avec la loi de 1989 sur l'éducation ! Hein ?! Et après, les autres n'ont fait que suivre et amener leur touche. Bon... Chevènement avec son idée d'amener un élève sur deux au niveau du baccalauréat, etc. Mais, les grandes orientations... C'est Jospin qui les a données ! Notamment en ce qui concerne l'organisation de l'école, le sens profond qu'on pouvait donner au projet, et

au projet d'école mais aussi au projet d'établissement après. Cette notion forte que Jospin avait insufflé dans la loi... Ses successeurs n'ont, hélas, pas eu autant de conviction et de force pour que les différents échelons de l'organisation interne de l'éducation la mette en œuvre. Et encore aujourd'hui, personne ne remet en cause l'idée de projet, sauf que la plupart du temps, ce sont des coquilles vides. Moi, lorsque j'étais à l'inspection générale et que je passais dans les établissements, j'avais beaucoup de mal à distinguer réellement ce qu'était le projet pédagogique de tel ou tel établissement par rapport à un autre. C'était vraiment des choses très vagues, qui n'impliquaient pas réellement des équipes pédagogiques dans l'appropriation d'objectifs et des outils pour les atteindre.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et par rapport à Claude Allègre... ?

MICHEL LEBLANC : Alors, Claude Allègre, je crois que c'est un cas particulier parce que, d'une part il avait une amitié... Ils avaient une amitié tous les deux... Allègre et Jospin... Une amitié indéfectible... Mais, c'est une analyse personnelle que je vous livre hein ?! Elle n'a rien d'établi... Elle est purement spéculative vous voyez ?

FLORIAN HUGEDET : Oui...

MICHEL LEBLANC : Moi, je pense qu'Allègre a voulu... comment dire ? Se faire les syndicats... Et passer en force pour imposer des réformes qui, négociées avec les syndicats, ne seraient peut-être pas bien passées... Alors, ce qui explique qu'au fur et à mesure de ce qu'il avançait, il s'est mis à dos une quantité importante d'enseignants, qui étaient des enseignants majoritairement socialistes, hein ?! Ou de gauche on va dire... qui auraient de toute façon voté Jospin au premier tour de la présidentielle hein ?! Mais comme Jospin a tardé à admettre qu'Allègre était en train de lui pourrir sa base électorale et qu'il était temps de le remercier et de le remplacer, comme il a trop tardé, ce sont ces électeurs-là qui lui ont fait défaut le 22 avril 2002. Et donc, pour moi, la responsabilité d'Allègre dans l'échec de Jospin est énorme !

FLORIAN HUGEDET : Ok ! Et les réformes qu'il voulait imposer par rapport au syndicat, c'était orienté sur quels domaines ?

MICHEL LEBLANC : Euh... C'était... [longue hésitation] C'était... Comment dire ? Bon, d'abord, une chose qui doit être à l'esprit, c'est qu'Allègre était ministre de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Or, Allègre est un universitaire. Donc, pour lui, c'était l'Université qui devait primer comme il l'a d'ailleurs montré dans ses politiques : le plan Université 2000 par exemple ! Même beaucoup, beaucoup d'argent parce que les autorités de

Matignon lui ont été favorables, pour favoriser le développement de la recherche, de la formation à l'enseignement supérieur. Bon ! Alors, derrière ça, les revendications des enseignants étaient quand même des revendications catégorielles. Les revendications... euh... bon ! Et Jospin avait initialement, lorsqu'il a fait accéder les instituteurs au corps des professeurs des écoles... Donc de catégorie A. Il les a mis sur un même plan au niveau de la formation que les profs du secondaire. Bon ! ça, on ne peut pas dire que le SNES en était très. Il considérait que le secondaire devait primer par rapport au primaire. Jospin... Et donc, il a considéré que c'était réglé. Ce qui n'était pas le cas pour les syndicats. C'est pourquoi il y a eu des modifications sur les rythmes scolaires, sur un certain nombre de choses comme ça. Il y a des syndicats qui n'étaient pas d'accord avec Allègre.

FLORIAN HUGEDET : Oui et il se fait donc remplacer par Jack Lang en 2000...

MICHEL LEBLANC : Eh bien, c'est Jospin qui nomme Jack Lang en 2000.

FLORIAN HUGEDET : Oui !

MICHEL LEBLANC : Alors... Jack Lang avait une politique beaucoup plus apaisante, beaucoup plus de concertation, de collaboration avec toutes les administrations syndicales. Il a essayé de ramener la paix scolaire. Hein ?! Mais le mal était fait. S'il a corrigé les choses, il ne les a pas ramenées à la position antérieure.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et justement, est-ce que toutes ces mesures qui ont été prises, dont la création d'une section EPS dans une ENS, ça n'aurait pas été justement un moyen d'apaiser les syndicats ?

MICHEL LEBLANC : Non... Il ne faut pas aller jusque-là. Il ne faut pas aller jusque-là. C'est un concours de circonstances qui ont fait qu'à ce moment-là de l'action du ministère de l'Éducation nationale, on a eu un ministre qui était ouvert à des propositions de réformes et d'innovations dans la sphère de l'Éducation physique et sportive, des STAPS... Enfin, on pourrait dire du sport à l'école quoi ! C'est comme ça qu'est né... Mais il ne faut pas aller chercher plus loin hein ?! Tout ça, c'était une série de mesures, qui, de toute façon devaient être politiquement positives. Hein ?! Et voilà ! Mais bon, elles n'étaient pas... On va dire qu'elles n'étaient pas politiciennes.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et vous, est-ce que vous avez milité avec Alain Hébrard ou Philippe Graillot pour obtenir cette ENS EPS auprès, vous... Peut-être auprès de Lionel Jospin puisque vous étiez proche de lui...

MICHEL LEBLANC : Non ! Parce que les propositions que j'ai formulées à Jack Lang... Dont la création d'une ENS... C'était tout simplement la transmission de ce qui avait été écrit longtemps avant au sein du programme du parti socialiste, qui visait à faire de l'EPS partie à part entière de l'Éducation nationale, et toutes les attributions des autres disciplines. Donc, c'était logique qu'il y ait une ENS comme il y en avait une en lettres et qu'il y en avait une en sciences. Il n'y avait pas besoin de demander un adoubement à Jospin. Il était déjà acté parce que cette mesure était inscrite dans les programmes socialistes. Moi, je n'ai fait que dire « ça ce n'est pas fait, donc il faudrait le faire maintenant ». Et Lang a dit « Ok, on le fait ».

FLORIAN HUGEDET : Et, est-ce que vous auriez des explications sur le fait que ça ait pris du temps comme ça... Puisque par exemple, Claude Allègre... Etant donné qu'il était très orienté, par rapport au plan Université 2000, il était également contre les grandes écoles... Donc peut-être que ça, ça a retardé...

MICHEL LEBLANC : Alors, oui ! Alors, ce que vous venez de dire est exact ! Ajoutons à cela qu'Allègre se considérait comme compétent dans tout, y compris en sport. Et qu'il avait sa propre vision des choses et considérait que l'ENS était une connerie ! De la même façon qu'il considérait que les STAPS étaient une connerie ! [Le ton monte]. Et lui, il aurait très gentiment admis de recruter la filière STAPS après la licence hein ?! ça, ça lui aurait bien plu !!! Il a fallu se battre pour qu'il ne mette pas cette idée-là en œuvre !!

FLORIAN HUGEDET : Donc, effectivement, il y a aussi cette thématique d'une discipline du corps qui n'aurait pas autant sa place dans les lettres de noblesse comme la littérature... ou les maths...

MICHEL LEBLANC : Oui, mais sauf que Jack Lang, lui il a été ouvert sur ce sujet-là ! Plus qu'Allègre !

FLORIAN HUGEDET : Ok, et un acteur dont on n'a pas encore parlé, c'est Christian Forestier qui était directeur du cabinet de Jack Lang... Comment se positionnait-il dans l'échiquier politique ? Parce qu'il était proche de Laurent Fabius non ?!

MICHEL LEBLANC : Il était fabiusien ! Il était vraiment fabiusien ! Mais là encore... Si on reprend la conversation qu'on a eu au début de cet appel, Fabius, au congrès de Metz, il était sur la même ligne que Jack Lang, et que Mitterrand, et que Jospin ! Donc, Mitterrand, Lang, Jospin, Fabius... même chose ! Ce n'est qu'après, quand en 199... le congrès de Rennes ! en 1999 peut-être ?

FLORIAN HUGEDET : Je ne sais pas du tout...

MICHEL LEBLANC : 1999... Où là, la majorité de Mitterrand n'étant plus là parce qu'il était président de la République, la majorité s'est déchirée entre la motion Jospin et la motion Fabius. Et là, il y a eu un écart entre les deux. Et là, Forestier se situait clairement chez Fabius et non pas chez Jospin.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et qu'est ce qui différençiait Laurent Fabius et Lionel Jospin à ce moment-là ?

MICHEL LEBLANC : Essentiellement... La place de l'Etat dans l'économie... Fabius beaucoup plus libéral que Jospin.

FLORIAN HUGEDET : Jospin étant davantage keynésien peut-être ?

MICHEL LEBLANC : Tout à fait, absolument !

FLORIAN HUGEDET : Une toute dernière question par rapport à la démocratisation... Est-ce que la création de l'ENS EPS peut apparaître comme démocratique pour vous ?

MICHEL LEBLANC : Dans l'esprit des rédacteurs du programme socialiste, 1978... Il faut remettre ça dans son époque ! ça devait être le cas ! Mais, l'évolution a fait que dans les faits, ça n'a pas été le cas. Enfin, moi je le considère hein ?! Ou pas assez ! Ou pas assez !

FLORIAN HUGEDET : Pour quelles raisons ?

MICHEL LEBLANC : Pardon... ?

FLORIAN HUGEDET : Pour quelles raisons pardon ?

MICHEL LEBLANC : Pour les raisons que... l'évolution euh... de la façon dont l'éducation s'est intégrée... Enfin l'EPS s'est intégrée à l'Éducation nationale a, en partie, fait perdre à cette discipline ses relations avec la sphère sociale... avec les pratiques sociales... Si on prend, en termes de courant de pensée, hein ?! Quand vous aviez, par exemple, avant que la gauche n'accède au pouvoir, où étaient les lieux de réflexions sur le sport ? Ils étaient essentiellement au sein du parti communiste et de ses satellites comme la FSGT ! La Fédération sportive et gymnique du travail qui organisait des... des séminaires d'été qui étaient très suivis et qui étaient d'une grande portée symbolique. Bon ! Qui ont nourri la gauche... et qui ont influencé le parti socialiste, qui lui n'avait rien à l'époque. Il ne s'occupait pas des choses sportives. C'est au sein du PS, en 1976, a petit à petit considéré qu'il fallait peut-être écrire aussi quelques pages

sur la question, qu'est menée, qu'est sortie une vision socialiste du sport, qui était assez proche de la vision communiste. On s'est assez bien retrouvé. Mais, au final, le fait, par exemple, que lors de la création de l'agrégation... ce ne soit que des écrits qui aient fait la sélection des futurs agrégés en EPS... Ce fait là faisait qu'on condamnait les militants de terrain qui ont eu un rôle très important dans l'évolution du sport... Je vais prendre un exemple. Vous prenez des gens comme Piasenta en athlétisme, Gilles Preux au rugby, Costantini au handball... ces gens-là étaient des professeurs d'EPS. Est-ce que vous ne pensez pas qu'ils auraient dû être, du point de vue statutaire, ceux qui portaient l'élite de... de l'activité ? Ils étaient à la fois enseignants et à la fois entraîneurs. Ceux-là étaient condamnés à ne pas réussir l'agrégation. Pourquoi Alain Hébrard dont j'ai toute l'amitié, mais pour autant je fais cette analyse... Alain Hébrard est sorti major de l'agrégation. Mais Alain Hébrard... Pendant que les susnommés passaient leurs weekends à entraîner, lui il passait ses weekends à lire, à potasser et à écrire ! Après, quand on fait une rédaction à l'agrégation, on est plus efficace que les autres ! Tout ça amène à cette distanciation qui a progressivement pesé sur l'évolution de la discipline... Et je vous en avais parlé dans notre premier entretien... qui a fait que petit à petit, on en est venu à une Éducation physique désocialisée et donc désportivée. Et donc, tout ça, ça a eu des conséquences au plan de sa démocratisation.

FLORIAN HUGEDET : Eh bien, c'est parfait... J'y vois beaucoup plus clair !

MICHEL LEBLANC : Tant mieux [rires]

FLORIAN HUGEDET : Je vous remercie d'avoir répondu à ces questions...

MICHEL LEBLANC : Je vous en prie, bon courage.

3.2.4. Michel Volondat

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Date : 11 avril 2017

Lieu : Besançon

FLORIAN HUGEDET : Dans un premier temps, pourriez-vous me parler de votre parcours en tant qu'étudiant pour savoir d'où vous-venez et ce que vous avez fait ?

MICHEL VOLONDAT : D'où je viens, où suis-je, où vais-je ? Une ligne de vie quoi bon...

FLORIAN HUGEDET : Oui c'est tout à fait ça.

MICHEL VOLONDAT : Alors, école primaire dans la banlieue parisienne à Epinay sur Orge. Fils unique... école primaire, on ne faisait pas d'Éducation physique, sauf si on apprenait bien nos règles de grammaires et c'était la variable d'ajustement. C'était une récompense. Un instituteur qui voulait que je sois instituteur mais un père euh... non sportif, une mère non sportive. J'étais en gros le premier sportif de la famille, comme le premier fonctionnaire d'ailleurs. D'origine modeste hein ?! Ma famille est d'origine modeste. Mon père a travaillé dans les travaux publics, et était souvent en déplacement. Mes parents... j'ai eu une, une éducation euh... très forte par ma mère. En particulier lorsqu'on s'est expatrié pendant deux ans pour suivre mon père sur ses déplacements comme on disait dans les travaux publics, où elle m'a fait cours pendant deux ans. Parce que c'était en Alsace et parce que mon père ne pouvait pas imaginer que j'aie un enseignement religieux. Donc... une famille assez laïque pour ne pas dire anticléricale. Si on peut le dire. Ce qui fait qu'à un moment donné, quand je suis sorti de l'école primaire, je suis allé au cours complémentaire et pas au collège. Ce qui m'a posé problème d'ailleurs ensuite... Cours complémentaire, c'était comme son nom l'indique, un cours qui était après l'école primaire mais ce n'était pas destiné à ceux qui allaient au lycée hein. Et à cette époque-là, il fallait que je sorte un peu des jupes de ma mère évidemment, et j'ai découvert le basket. Ma première expérience sportive : basket. A l'amicale laïque d'Epinay sur Orge bien évidemment... Parce que bon, ça vous le savez... regardez un peu l'histoire des pratiques, il y avait un patronage et il y avait une amicale laïque. Il était hors de question que j'aille au patronage qui était dirigé par le curé de la ville, du village. Il s'était fait un Yalta des activités sportives, donc le patronage, côté catholique, c'était le foot et l'amicale laïque, c'était le basket. Si c'eût été l'inverse, j'aurais commencé par le foot... Non j'ai commencé par le basket ! Ensuite, cours complémentaire à Savigny-sur-Orge. Une Éducation physique faite par

un vieux monsieur blasé enfin, ce n'était pas de l'Éducation physique... Enfin de mon point de vue, c'était une animation... On s'aérait. On s'aérait. La dépense physique, c'était surtout pour aller au stade qui était à un kilomètre et demi aller et un autre kilomètre et demi retour. Donc moi je n'ai pas découvert l'éduc... juste quand on entrait en seconde... au lycée Jean-Baptiste Courrot de Savigny-sur-Orge, je n'ai pas connu véritablement l'Éducation physique et sportive. Par contre, j'ai connu le basket à l'amicale laïque, et j'ai connu aussi l'athlétisme au club olympique de Savigny. Parce que j'avais quelques dispositions... euh... Le basket, j'aimais bien mais pas... on va dire que la taille était... réhhibitoire. Avec 1m77, on n'avait plus rien... Déjà à l'époque. Donc, arrivée au lycée de Savigny... lycée de Savigny... Je découvre la mixité, parce que j'avais oublié de vous dire que mon école primaire et mon cours complémentaire, c'était entre gentlemen « only ». Et là, je découvre, entre-autre, la mixité... Donc des camarades filles, et de l'Éducation physique ! Une grosse équipe d'ailleurs... Je crois qu'il y avait... Alors c'est pareil, il y avait les filles et les garçons. On ne faisait pas Éducation physique en même temps. Mais c'était de l'Éducation physique, ça, ça se passait en 1962, 1961... 1961-1962. C'était pré-67 si j'ose dire hein ?! Mais on voyait que c'était de l'Éducation physique déjà sportivée. Il n'y a pas... Comme vous le savez, ce n'est pas 67 qui a enclenché la sportivisation. C'était déjà dans les tuyaux bien avant. Et j'ai découvert surtout deux enseignants. L'un qui s'appelle Guy Catineau, et l'autre qui s'appelle Guy Malvezin... Bien connu des services de l'inspection générale... qui m'ont donné en tant que professeur d'EPS, l'envie d'être comme eux en fait. En particulier Guy Malvezin... A l'époque, il était capitaine, joueur de l'équipe de rugby du BUC. Et c'était quelque chose de voir ce gars-là avec son survet violet, revenir le lundi souvent avec des yeux aussi violets. Et ça a été vraiment un gros déclencheur cette affaire-là. Donc le lycée... C'est la période aussi où j'ai fait du sport universitaire, enfin du sport scolaire pardon. A l'époque, c'était l'ASSU. Ça m'a permis de sortir, ça m'a permis de trouver d'autres amis évidemment. Ça m'a permis aussi... Oui vraiment de sortir ! C'est pour moi... euh... le sport et l'Éducation physique ou le sport scolaire... ça a été une porte ou une fenêtre sur la vie extérieure. On ne peut pas s'imaginer à l'époque... On communiquait moins. Pas de téléphone... On circulait moins, ou c'était plus long. Donc c'était pour moi... donc je passe ce qu'on appelle à l'époque, P0 pour rentrer en P1 et j'ai, la classe P1... où tout le monde voulait aller... Versailles ! P1 à Versailles ! Interne... Classe P1 implantée dans l'École normale... ancienne École normale, où ma foi, là je tombe sur des profs, où on visait l'ENSEP. C'était l'ENSEP ou rien en fait. Bon... Et, on était, si mes souvenirs sont bons, 30 et les promos d'ENSEP était de 50, donc on savait très bien qu'il y en aurait qui

resteraient sur la touche. Donc une équipe formidable de professeurs engagés, mais il faut quand même reconnaître, à la limite tortionnaire quand même... Quelques-uns...

FLORIAN HUGEDET : Vous vous souvenez des noms de vos enseignants ?

MICHEL VOLONDAT : Oui, alors celui qui m'a le plus marqué en termes d'humanisme, d'exigences mais d'exigence humaniste si j'ose dire, c'est Jean Volvet. A interviewer aussi ce garçon... Il doit être dans les 80 et quelques années mais... euh... Alors les autres, les autres, il y avait ceux des disciplines dites intellectuelles. L'anatomie, c'était Léon, qui était d'ailleurs le frère du célèbre Léon qui a écrit la pédagogie pour les adultes. En physiologie, il y avait Bozon, on l'appelait le « Boze », Bozon... B, O, Z, O, N. Et en psychopédagogie, c'était Huguenet je crois, qui était directeur de l'École normale en psychopédagogie. Côté sport, et il y en avait hein ?! Il y avait, si mes souvenirs... Enfin, il faudrait vérifier... Je crois qu'on n'avait pas loin de 10-14-15 voire 16h de sports par semaine hein ?! Il y avait Serge Gelay, un ancien handballeur, Il y avait Philippe... tortionnaire en chef, gym... Alors lui, il m'a fait pleurer lui... Parce que j'étais athlète et basketteur... Je découvrais ce que c'était que les agrès par exemple. Et c'était un gars, Monsieur Philippe qui était très très exigeant... Mais quand même un peu sadique, il faut quand même le reconnaître... Je ne dirais pas ça devant lui, je crois qu'il est décédé mais... Mais c'était un prof d'EPS à l'ancienne. Lui, il n'avait pas fait la sportivisation lui... Il restait sur son programme gymnique et alors bon... Alors... On en est à deux... Gelay, Volvet donc extraordinaire et le Boulanger... Donc ces gens-là se sont donnés corps et âmes... C'était internat, ils vérifiaient si on travaillait jusqu'à neuf heures. Il fallait connaître le Rouvière par cœur... Vous savez ce que c'est le Rouvière ? Le bouquin d'anat'. Le bouquin d'anatomie. On avait très peu d'ouvrage de référence en fait. Il y avait un bouquin de physio, je ne me souviens plus du nom. Un bouquin d'athlé, le Leroy et Vivès. Le bouquin d'anat, Rouvière qui fallait connaître par cœur. C'était formidable... Quand je vois ce que font maintenant les jeunes en... Bon... Ils ne sont pas plus mauvais que nous... [Rires] Mais c'était quand même impressionnant. Donc, concours de l'ENSEP, j'en avais tellement marre... de l'internat que je ne suis pas allé le passer. Je l'ai regretté sur le moment mais pas après... et je vous dirai pourquoi... Je rentre à l'IREPS de Paris, rue Lacroix. J'y rentre en 66. J'en sors en 69. Trois années extraordinaires, où je passe dans la... en mode étudiant comme on dit... à Paris. Nettement moins encadrés que P1... On fait un peu ce qu'on veut. Beaucoup de cinéma, beaucoup de... Vraiment, c'était Paris quoi. Et entre deux... Vous avez pu observer : 68. Donc, on a vécu, j'ai vécu comme étudiant, les événements de Mai 68. Extraordinaire là, parce qu'à l'IREP de Paris, il y avait évidemment, on était en grève comme tout le monde, un peu plus tard

que les autres... Je ne sais pas pourquoi... parce qu'on était peut-être moins quartier latin... Mais j'ai vu quand même là... vous voyez ? 68... Assemblée générale... Claude Pineau, secrétaire du SNEP de l'époque qui vient expliquer ceci, cela. Il y avait aussi, je ne me souviens plus de son nom, mais le secrétaire national ou général du SNEEPS à l'époque hein, il y avait le syndicat des professeurs adjoints. Où ça commençait à tanguer un peu, où ça comment dirais-je ? ça... ça plaît. Ce qu'il s'est passé en 69 où le changement de majorité au sein du SNEP, où les... le syn... la tendance « unité-action » a pris le pas sur « Unité-indépendance et démocratie ». En gros, pour faire très simple, mais à mon avis, il faut affiner quand même, où la tendance communiste l'a emportée sur la tendance réformiste et socialiste. Donc, j'ai vu ça, on a vu... C'était des assemblées générales. C'était bon... Et puis, il y avait aussi la vie au quartier latin hein si j'ose dire... On faisait du décathlon. C'est-à-dire qu'on courait, les flics nous couraient, on sautait par-dessus les barricades et on jetait des pavés... Donc il y avait les trois familles athlétiques bien représentées. Voilà ! De cette période... des profs aussi moins engagés que mes profs de P1 à Versailles, mais des figures quand même. Denis Cloup en athlétisme... Daniel Laurent en athlé aussi. René Deleplace... le bien connu René Deleplace. Mais donc il arrivait quand je l'ai eu, il arrivait du second degré. Il arrivait du lycée Lakanal. Et moi, il... moi très franchement, vous savez qu'il y a toute une chapelle, toute une secte autour du rugby de René Deleplace... Bouthier... Villepreux... J'en passe et des meilleurs... Mais eux, ils ont l'amour de René Deleplace si j'ose dire, enfin l'amour... oui l'amour hein... quand même ! Tout au moins, la dévotion... Par le rugby. Moi, René Deleplace m'a impressionné non pas par ses connaissances en rugby qui étaient à l'époque quand même très ésotériques... Il faut quand même le reconnaître hein... Bon ensuite, après, à mon avis, les promos d'après, il s'est un peu... amélioré dans le sens où il a rendu ses propos plus... plus clairs hein ?! Mais moi, il m'a un peu impressionné... C'était le prof d'EPS qu'on voulait être. Une rectitude... c'était le maître, c'était carré. Je me souviens il était en short... C'était un... Pour moi c'était un exemple. Et quelqu'un qui m'a vraiment, aussi impressionné. A l'IREPS à Paris, c'était une femme qui faisait la psychopéda... Claude Pujade-Renaud, qui n'était pas professeur d'EPS, mais je crois professeur de psychopéda... Je crois qu'elle avait une formation en philo. Elle était très intéressée aussi par l'expression corporelle, la danse, enfin ce qu'on appelait l'expression corporelle. Mais, nous, comme on était séparé encore... Fille d'un côté et garçon de l'autre... Enfin, à cette époque-là, on a justement bénéficié de son enseignement, qui était très intéressant et si j'ose dire, parce qu'elle n'était pas EPS... Parce qu'elle n'était pas EPS. Ça ne veut pas dire que ceux qui étaient EPS... On ne peut pas dire STAPS à l'époque, ça n'existait pas... étaient inintéressants mais ils avaient une manière d'aborder les choses euh... assez EPS... si

j'ose dire. Elle, pas du tout... pas du tout. Sa sensibilité aux activités du corps non sportif, c'était... ça transpirait dans ce qu'elle nous faisait en psychopéda. Et vraiment, les deux personnes qui m'ont vraiment marquées à l'IREPS de Paris... plus d'autres hein quand même... Il y avait Claude Pujade et René Deleplace... Il y avait Raquin par exemple, le directeur, qui était un personnage extraordinaire. Alors lui, c'était un gars qui était issu, auréolé par exemple d'action de résistance pendant la guerre... Donc c'était... C'était aussi un... ancienne époque quoi. Voilà ! Donc euh... sport universitaire... évidemment... basket... Et bouche-trou sur pas mal de choses. Parce que j'étais plutôt polyvalent même si à l'époque, être polyvalent, ce n'était pas... ce n'étais pas terrible... J'en discutais il n'y a pas très longtemps avec un excellent copain et ami, Christian Pociello que vous devez connaître, qui lui était aussi... polyvalent comme moi et on était... enfin lui avant moi... et on était pas mal vu... mais on.... « ah vous êtes polyvalent »... Le polyvalent, c'était celui qui ne pouvait pas briller quelque part... le spé ! le spécialiste... Celui qui enseigne de plus en plus sur quelque chose de plus en plus petit et qui donc, à l'extrême connaît tout sur rien. Chesterfield... Et Pociello qui était à l'ENSEP, lui m'en disait : « moi, les professeurs me déconsidéraient... son surnom c'était bas-du-cul d'ailleurs... ça il le revendiquait parce qu'il était bon à peu près partout mais pas quelque part quoi. Et on en discutait et le fait de ne pas être spécialiste quelque part... Bon alors ça c'est presque de la psychanalyse de bazar... ça nous invitait et j'observais chez des camarades... à rééquilibrer sur le côté intellectuel, sur les disciplines intellectuelles. Il fallait assurer des bons écrits, parce qu'on savait que de toute manière, dans ce qu'on allait prendre comme spécialité, on n'allait pas avoir la grosse note. La spécialité, moi j'avais des copains qui étaient en équipe de France... Eux, ils arrivaient... Bonjour... 18 ou 19 quoi, dès le départ... Donc, il y avait un processus de compensation. Voilà ! Donc CAPEPS en 1969. C'était à l'époque où il y avait... Il faudrait vérifier mais je crois qu'il y avait plus de 1000 postes... Il me semble que je suis d'une promo de 1100 postes moi... quelque chose comme ça... On avait tous... Il n'y avait pas la crainte du chômage hein... comme malheureusement après. Moi, maintenant... mais après, il y a eu des périodes très difficiles. Et je sors, je crois 55 ou 50^{ème}... Enfin pas trop mal... Je souhaitais rester dans la... région parisienne. Je suis nommé en banlieue parisienne à Draveil. J'y reste sept ans. 69... sept ans... euh... neuf ans... 78... Je tombe dans une équipe euh... jeune... très dynamique, où les gars et les filles sont séparés... où les gars et les filles sont séparés... Et où ça m'a fait... certainement comme me l'avait raconté dans mon subconscient Claude Pujade-Renaud... ça m'avait un peu interpellé. Pourquoi on sépare les filles des gars alors qu'en histoire, en géo, en math ils sont ensemble. Ah parce que... Alors il y avait... C'était un cas intéressant à voir... On leur faisait faire la même chose mais séparés. Et pour certaines classes,

on les avait ensemble... pour des raisons d'emplois du temps... mais on les séparait. Il y avait unité de lieu, unité de temps mais pas unité d'action ! Et très souvent, moi ce qui me choquait un peu, on les séparait du type : « bon les gars, vous faites du hand et les filles, balle au prisonnier ». Et ça, ça m'a quand même un peu travaillé. Ça m'a un peu travaillé ! Jusqu'à un moment où petit à petit... la mixité a... C'était d'abord une mixité... j'appelle ça... de nécessité ! Hein euh... on avait des profs adjoints et des profs certifiés... on n'avait pas les mêmes... quantités d'emploi du temps. Donc à un moment donné, tu te retrouvais sans avoir devant toi la personne qui aurait pu prendre des filles... ou... voilà ! Bon... On était trois hommes pour deux femmes. Bon ! Et vers la fin là... vers 76, on commençait à voir une mixité d'expérimentation et non pas de nécessité mais... euh... d'essai ! Voyez ? Dans cette période-là, donc je fais mes classes hein ?! Evidemment... C'est ce que j'appelle la période des plafonds de verre là. Le professeur d'EPS à l'époque, le seul signe distinctif ou d'excellence... corporative, c'était soit tu étais coordonnateur, soit tu étais conseiller pédagogique. Coordinateur, il y en avait un dans chaque établissement... C'était en général le plus ancien... enfin bref... Et conseiller pédagogique, là, très souvent, c'était plutôt priorité aux anciens de l'ENSEP. Et puis, il n'y avait pas autant de stage que... Et puis aussi, Draveil... banlieue sud... Il fallait... C'était loin de l'ENSEP, c'était loin de l'IREPS. Il n'y avait pas des... des STAPS dans la région parisienne comme maintenant. Il y en a quatre ou cinq je crois... bon... Et là, première distinction, arrivent les profs principaux ! Première année, les profs principaux, ça ne pouvait être que les maths et les français et petit à petit, on a fait notre trou là-dessus. On est devenu profs principaux. A l'étonnement de beaucoup de collègues des disciplines euh... dites intellectuelles ou assises d'ailleurs. Ensuite, on est allé au conseil d'administration. Mais ces plafonds de verre... Alors d'ailleurs, c'était... euh... comment dirais-je ? Des collègues sont devenus chefs d'établissements. Des collègues sont devenus... enfin peut-être... Maintenant à mon avis la boucle est bouclée... Parce qu'on a trois anciens collègues qui sont recteurs... Donc voilà ! Donc cette période, vraiment, une très belle période. Mais alors... Je suis inspecté pendant cette période-là par un inspecteur qui s'appelait monsieur Chestier, à qui je dois beaucoup... Et au cours de l'entretien, il me dit « bah ça ne serait pas mal, là vous parlez de la mixité. Moi aussi ça m'interroge... Qu'est-ce que vous en pensez ? ». Alors moi, j'explique mon sentiment là-dessus en disant que ce n'est pas simple d'avoir des filles et des gars, mais ça me paraît quand même... ça me paraît un peu obsolète de... séparer les filles et les gars d'entrée de jeu quoi. Il me dit « bah... je penserai à vous parce que nous, actuellement, au ministère à l'époque jeunesse et sport, on est en train d'imaginer quelque chose... ». Alors je crois que c'est en 60 euh... Il faudrait que je vérifie... mais je crois que c'était en 74 qu'il y a eu le premier

stage organisé par l'inspection pédagogique et inspection générale de l'époque jeunesse et sport... sur la mixité au CREPS de Chatenay. Et, l'inspecteur qui m'avait inspecté m'a dit en gros... « comme ça vous intéresse, je vous signale vite, et vous ferez une intervention ». J'ai un document... Il y a les noms des gens qui, qui encadraient et là aussi, c'est intéressant de voir ce qu'ils sont devenus. Donc voilà... Donc, vous voyez, c'était une interrogation qui s'est... qui s'est amplifiée et qui a été ma première intervention en fait hein... En public, sur un sujet que tout le monde défrichait. Bon... Enfin que tout le monde défrichait... que peu défrichaient mais qui se posait à tout le monde... Et ce qui me donnait envie... Présenter le diplôme de l'ENSEP... la nouvelle ENSEP... Enfin de l'INSEP... là, il faudrait...

FLORIAN HUGEDET : Oui, c'est après la fusion...

MICHEL VOLONDAT : Voilà, après la fusion... En tout cas, c'était... comment dirais-je ? Une formation... on peut appeler ça de haut niveau complémentaire en deux ans... où on devait travailler et faire des recherches, produire un diplôme et dans le même temps, moi j'en ai profité pour faire un DEA en psychosociologie de la connaissance à Paris VII. Avec un professeur... qui est décédé maintenant mais qui était très emblématique. Donc, mon thème, c'était le diplôme et le DEA... le DEA dans les canons universitaire évidemment, c'était « la mixité en Éducation physique, attitudes et pratiques des enseignants d'EPS ». Ce qui m'a permis... puisque j'étais le premier travail universitaire sur la question... Enfin, un travail sportivo-universitaire on va dire... puisque ça m'a permis de faire des formations continues, ça m'a servi évidemment, parce que c'était à l'époque où l'on se posait des questions quoi... Et puis, en 79, je sors de l'INSEP. Je souhaitais rentrer en École normale mais quelqu'un m'est passé devant, justement... très poussé par le SNEP. Et, je suis... j'arrive au lycée... Au lycée d'Evry... un lycée neuf... une équipe mixte. Et là, garçons et filles. D'entrée de jeu ! Par choix, par choix... Donc j'y suis resté deux ou trois ans... très belle période professionnelle avec des lycéens, on s'aperçoit que ce n'est pas... ce n'est pas l'EPS de collège. Moins de temps déjà... et des enfants, des gamins enfin des ados... avec d'autres préoccupations... Même si l'adolescence est de plus en plus tôt, là à cette époque-là, elle était calée... c'était les années 80... Des adolescents dans toute leur splendeur, c'était très intéressant. Un lycée très sportif, où l'on avait beaucoup de résultats à l'AS. Parce qu'à l'époque, Evry était connu par le basket, le stade français Evry... Le stade français s'appelait stade français Evry afin que l'agora d'Evry, c'était un grand gymnase puisse être utilisé... Bon voilà ! Donc, et aussi, athlétisme... J'ai été le professeur-entraîneur... l'heureux professeur-entraîneur d'un 4x100m cadette qui a tenu le record de France pendant 15 ans... moins de 48''. Bon, j'étais surtout celui qui accompagnait

les cadettes et qui s'est trouvé une quatrième, une cinquième parce que c'était l'ossature d'un club... De l'AS Evry-Chatillon... bah ce n'est pas grâce à l'EPS et encore moins à moi... Mais c'était quand même une aventure. C'était l'aventure parce que... On a emmené des gamins à haut niveau hein ?! Je me souviens... Donc, je finis par avoir l'École normale d'Etiole dans l'Essonne, où là, je rencontre... Alors là, c'est formateur de formateur... C'est un autre univers... C'est... pffffff... Mon DEA sur la mixité, tout ça, ces choses que j'avais fait avant... et de peu d'usage... Mais je retrouve un public d'adultes. Voyez ? Parce que c'est encore autre chose que le public adolescent... Et où il y avait une équipe très sympathique... Et où je retrouve une collègue extraordinaire... Monique Delgas. Vraiment, une femme qui m'a aidé à devenir formateur de formateur. Et puis, quelque part est pour beaucoup dans ma réussite à l'agrég en 1983... Une femme extraordinaire ! Alors Monique Delgas... J'en parle un peu... on pourrait faire un livre dessus... C'est une ancienne ENSEPIenne. C'est une ancienne basketteuse malgré sa taille... elle culminait à 1m65 au garot... qui s'est reconvertie dans la danse, et qui est devenue, et qui a été, à mon avis, avec d'autres... que je citerai... vraiment la fondatrice de l'utilisation de la danse dans l'enseignement de l'EPS. Je ne dis pas de l'enseignement de la danse dans l'utilisation de l'EPS... Voyez la nuance... C'est elle qui, avec Armande Lepellec, actuelle rectrice de Montpellier... Nadine Noé-Achard... Maître de conf' à Toulouse... euh... Margot Flambart, Pia-Pineau... La fille de son père... et une autre collègue... Ce sont elles qui ont écrit un article, qui, à mon avis, est fondateur pour la danse... mais aussi pour l'EPS parce que je m'en suis inspiré lors de l'écriture des compétences attendues dans le programme de 2008... Ce sont elles qui, elles, elles Monique Delgas et ses comparses qui ont écrit un article dans la revue EPS sur la danse : le spectateur, le chorégraphe et le danseur... A mon avis, c'est un truc fondateur pour la suite. C'est-à-dire qu'elles montraient bien que l'Éducation physique ne doit pas, quelle que soit l'activité en fait... mais là, en l'occurrence, la danse, ne doit pas s'occuper seulement du joueur... enfin de l'acteur... mais doit aussi s'occuper des rôles... ce qu'on a appelé plus tard les rôles sociaux... ou les rôles méthodologiques et sociaux. Et elles montraient aussi que c'était une plus-value du point de vue d'une espèce de triangle vertueux... que si je suis un bon chorégraphe, quelque part, ça me permet de mieux voir... peut-être aussi de mieux danser... Si je danse bien... ça va peut-être m'aider à être chorégraphe... Vous voyez, c'était ce processus-là... Ce qu'on retrouve dans des articles plus tard... sans s'en... A mon avis, les auteurs ne savaient pas qui avait pondu ça... par exemple en boxe française quoi... manager... comment on appelle ça... homme de coin... coach, tireur et arbitre... Et cette femme-là... elle était très... parce qu'elle m'a permis de me faire réfléchir... Donc arrive 1983... enfin... 1982 plus exactement... Donc, on est dans la...

l'effervescence de notre attachement, enfin, à l'Éducation nationale... même si en fait, on était rattaché de fait... Quand on regarde l'histoire des rattachements administratifs... Il n'y a pas un avant 1982 et un après 82 hein ?! Alors, c'est vrai que l'EPS était à l'Éducation nationale... elle y campait comme disait Pierre Arnaud, je crois... Bon, là maintenant on ne campe plus... Cela dit, on n'avait pas la plus belle maison du lotissement quand même... mais on avait fait construire... On n'était plus en camping. Donc arrive 1983, et là, j'avoue que je ne me souviens plus bien comment s'est fait ma connaissance qu'il y avait une agrég. Mais je sais qu'à un moment donné, je me suis dit « bah pourquoi pas moi ». En plus j'avais encore le foncier de l'écriture de mon diplôme de l'INSEP qui date de trois ans auparavant. Je réfléchissais sur comment faire de l'EPS, comment former des formateurs à l'EPS. Sachant que leur formation à l'EPS était à raison de trois heures par semaines pour leurs élèves donc c'était quand même... Alors j'y suis allé... bon ok et puis ma foi... sans trop... donc succès... première agrég... succès... Je crois que j'arrive cinquième, derrière Pociello et devant Delaunay il me semble hein ?! Vous les avez... ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, oui

MICHEL VOLONDAT : Cinquième ou sixième je ne sais plus... bon et puis après... comme je vous l'ai dit dans un mail, c'est la promotion « Voltaire » quoi... ça ouvre quand même quelques perspectives d'être agrégés et d'être de la première... Puisque très vite ça s'enclenche après. Ce qu'il s'enclenche, c'est par exemple, que Jean Robert... Jean Robert Joyeux... Le président des premières agrégations, dès la deuxième me demande à être jury. Dès la quatrième, il me demande à être secrétaire général. Pour me demander d'être secrétaire général, il me retire de l'École normale. Je suis chargé de mission à l'inspection générale. Et à l'époque, je ne savais pas ce que c'était vraiment que l'inspection générale... Hein ?! Bon... Et là, pendant deux ans... je suis chargé de mission pour mettre en musique l'agrégation... Changer de lieu, on part de... Alors les agrég hein ?! C'est Nanterre pendant deux ans... Créteil pendant deux ans... Et à partir de 1987, Fontainebleau. Pourquoi Fontainebleau ? Parce que le président de 1987, c'est le docteur Hérault, inspecteur général, ancien directeur de l'INS, très engagé politiquement à droite et très amis du député... du sénateur-maire de Fontainebleau qui s'appelle monsieur Serami. On est arrivé à Fontainebleau dans ces conditions-là, par une amitié politique... on avait... Il fallait que ça réussisse. Alors là... L'excellence... On avait tout ce qu'il fallait... Tout ce qu'il fallait... Et première agrégation décentralisée de l'histoire de l'agrég hein ?! On allait à Fontainebleau. C'est comme si on allait, pour certains, en Sibérie hein ?! C'était... Puisque les agrég, c'était surtout sur la montagne Sainte-Geneviève. Donc... je suis chargé de

mission... Ce n'est pas très précis hein à vrai dire comme fonctionnement. En fait, je suis détaché quoi. Mais je n'ai évidemment pas le titre de chargé de mission, ni d'inspecteur général. En 1987, Claude Pineau, qui succède à Robert Hérault comme président de l'agrég externe... Si mes souvenirs sont bons, me demande si je veux être IPR. Et pour m'avoir sous la main, il me propose Versailles. C'est-à-dire à domicile. Où là, pendant... de 1987 à 2002, je suis IPR d'Éducation physique avec une grande part auprès de l'inspection générale, comme secrétaire général de l'agrég externe au départ, et de l'agrég interne à partir de 1989. J'ai cumulé ces deux fonctions pendant euh... jusqu'en 2009 je crois. Il faudrait vérifier. Et dans le même temps aussi, je deviens vice-président de l'agrégation externe. Je cumule les deux. Vice-président auprès d'Alain Hébrard, auprès de Marc Durand et auprès de Marie-Joseph Biache, et auprès de Jean-Pierre Famose, et auprès je crois aussi de... Mais il faudrait vérifier de Guy Malvezin, qui n'est pas resté très longtemps.

FLORIAN HUGEDET : Oui, il est resté un an ou deux...

MICHEL VOLONDAT : Deux je crois... Il s'est fait débarqué par le doyen Claude Bouquin... Il y avait quelque chose... je ne sais plus... Donc voilà ! 2002... je tente ma chance à l'inspection générale en 2000... C'est Alain Hébrard qui passe devant moi... Bon... C'était un ami, un compagnon de route hein... évidemment... donc c'est toujours désagréable... M'enfin... Autant que quelqu'un de reconnu et que je reconnais passe devant... Et j'arrive à l'inspection générale en 2002. 2002-2011... Et en 2006, je deviens doyen. Je succède à Alain Hébrard, qui part à la retraite en 2007. Voilà. Et... 2008, 2009 et 2010, en tant que doyen... Bon, j'ai l'honneur entre guillemet de piloter l'écriture des trois programmes, qui pour la première fois et pour une brève période, ont une unité matricielle pour employer un grand mot. Ce qui n'a échappé à personne. Mais maintenant, pour d'autres raisons... voilà. Puis à côté de ça... Qu'est-ce qu'on peut dire ? Bon... J'étais très impliqué aussi dans l'agrégation marocaine. On avait un accord de coopération entre la France et le Maroc. Alors, là aussi... 1992... J'y vais avec Jean Eisenbeis et Jacques Rousseau en tant que scribe pour écrire les textes. Petit-à-petit, je deviens co-président et dans les dernières années... Vers les 2010, je deviens président de l'agrégation... Co-président de l'agrégation marocaine avec mon homologue marocain. Voilà. Alors je disais... Les plafonds de verre... moi je les ai vus cédé les uns après les autres par rapport à l'EPS... Alors on devient prof principal, on est au conseil d'administration, on devient chef d'établissement, on devient inspecteur d'académie... on devient... on est dans les cabinets des ministres... Il y avait eu quand même Alain Hébrard... Il y a eu Marie-Michelle Passema, il y a eu Valérie Debuchy... Et on voit arriver, bon... des anciens profs d'EPS devenus

professeurs de STAPS, devenir recteur... Bertsch... Lepennec... Terret en Bretagne... Et Philippe Lacombe en Corse. J'ai vu petit à petit donc... Ces plafonds de verre casser... Non pas pour... Comment dirais-je ? La reconnaissance de la pertinence et de la cohérence de nos contenus... Mais surtout pour l'investissement et le rayonnement des enseignants et des enseignantes d'EPS. On est plus reconnu. On est plus reconnu... L'EPS est plus reconnue par ses acteurs enseignants que par les... comment dirais-je ? Les contenus qu'elle dispense. Et certains enseignants ont une rente de situation parce qu'ils apprennent à lire, écrire, compter... Nous, on ne m'a jamais dit moi... bon, vous avez vu... ma carrière, elle a été étagée, et à chaque fois je changeais d'interlocuteur, et je changeais de niveau d'interlocuteur. Plus je montais vers la fin si j'ose dire... plus je rencontrais des décideurs de bons niveaux quoi... Directeurs des ministres... Cabinets... des énarques, des administrateurs civils... ainsi de suite... Bon. Et globalement, ils me disaient toujours, « ah monsieur le doyen... Vos professeurs d'EPS [alors ce n'est pas les miens, ce sont ceux de la République hein], mais vos professeurs, ce sont des gens bien ». Alors moi j'attendais : « parce qu'ils apprennent à nager, parce qu'ils apprennent, etc. » mais ce n'est pas ça que j'entendais... « vos professeurs d'EPS, ce sont des gens bien parce qu'ils s'investissent dans des projets, ce sont des rois de l'évaluation, ce sont des entrepreneurs, ce sont des profs pédagogiques, ce sont des gens qui voient l'élève sous une autre forme, qui sont capables de dire des comportements ». Mais rarement, pour ainsi dire jamais, on n'a fait référence à nos contenus. Mais neuf fois sur dix, c'était pour entendre du bien des enseignants d'EPS. Donc si vous voulez, on a... je trouve qu'on a une très forte identité d'appartenance en EPS. C'est-à-dire que, malgré nos âges, malgré nos options idéologiques on va dire... Pour faire simple et caricatural, les développementalistes et culturalistes, les naturalistes, les psycho-machins... les hommes, les femmes, les vieux... bon... Les options aussi, peut-être moins maintenant... mais à l'époque tu étais basketteur ou tu étais athlète, tu étais nageur ou tu étais grimpeur... Mais malgré ça, on a une forte identité d'appartenance... Mais ce n'est pas ce qui fait notre identité de reconnaissance. On n'a pas une véritable identité de reconnaissance sur ce pourquoi on est payé en fait. On est quand même payé par rapport à des dimensions motrices hein... C'est-à-dire améliorer les conduites motrices pour faire simple et un peu parlebasien. Voyez ? ça... Je pense que cette idée d'identité d'appartenance et d'identité de reconnaissance est une dialectique intéressante à fouiller un petit peu sur certains plans.

FLORIAN HUGEDET : Oui, on serait plus reconnu pour l'humain que pour les contenus...

MICHEL VOLONDAT : Oui, par notre comportement... Parce que pour beaucoup, même si ce n'est pas totalement... A une époque c'était peut-être vrai mais de moins en moins... On était en avant sur l'évaluation, sur la pédagogie du projet... On était en avance sur la pédagogie dite par objectif, même si ça nous amenait dans... certaines formes d'impasses. Voyez ? C'était ça quoi. On reconnaît plus le survet' si j'ose dire que des acquisitions de nos élèves. Ça vient peut-être aussi d'une chose... C'est qu'on n'était peut-être pas très clair sur les acquisitions de nos élèves... Alors... Moi, il me semble que les derniers programmes ont quand même assez avancé le bouchon là-dessus. A savoir, à partir du moment où l'on attend quelque chose de nos élèves, on attend quelque chose des profs... Des compétences attendues... Et ça c'est un autre... On a longtemps... on s'est longtemps posé la question de savoir si c'était des compétences et on aurait pu dire repères de progressivité, apprentissage attendu... Bon, on a appelé ça des compétences attendues. Mais les compétences attendues, là au moins, c'est concret... On peut dire... voilà, on a fait un effort là-dessus. Mais là, je pense que les nouveaux programmes de collège là. Dans la mesure où il n'y a plus de compétences attendues, ça... ça rediffraite un petit peu l'effort qu'on avait fait. Bon, il faudra voir à la longue si c'est positif ou négatif ou neutre hein. Voilà, un petit peu... ma carrière...

FLORIAN HUGEDET : Donc au cours de votre parcours, vous avez évoqué trois personnes qui vous ont marqué profondément, c'est René Deleplace, Claude Pujade-Renaud et Monique Delgas...

MICHEL VOLONDAT : Et Jean Volvet et Guy Malvezin... Et comment dirais-je... ? Je pense à quelque chose alors j'ouvre une parenthèse... Une de vos collègues qui s'appelle Clémence Lebosse... Elle travaille sur l'historique des IPR... Elle m'a demandé de faire un... comment... comment elle appelle ça... Un itinéraire de vie... Je vous l'enverrai... Alors à titre confidentiel... puisque là, c'est plus... ce n'est pas romancé mais vous voyez... Mais moi, je pense... Franchement... Vous savez, ils y en qui disent « c'est grâce à moi ». Mais moi, franchement, je pense que c'est grâce à des rencontres que j'ai faites. C'est extraordinaire... Cet entraîneur de basket-ball à l'amicale d'Epinay... le père Vinçon on l'appelait... qui nous emmenait dans sa DS à 6 au mépris de toutes les règles de sécurité là... qui ne connaissait rien en basket mais qui nous accompagnait... Il était important parce qu'il avait une voiture. Guy Malvezin... Guy Gatineau... Jean Volvet... extraordinaires... Pujade-Renaud... Deleplace... Monique Delgas... Une aussi au collège quand je suis arrivé... Nelly... Nelly... Nelly Robert. Une ancienne ENSEPIenne, ancienne internationale de l'équipe de France de handball... Une

filles atypiques. Alors, le dimanche, elle devait chasser le sanglier. C'était une femme... euh... atypique... atypique ! Mais ça ce sont des gens qui m'ont vraiment marqué quoi !

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et qu'est-ce qu'ils auraient en commun s'il fallait dresser un profil-type d'un enseignant qui vous aurait marqué... Même peut-être des choses qu'ils n'auraient pas en commun mais qui vous aurait marqué dans leur façon de faire...

MICHEL VOLONDAT : Moi, c'est déjà je pense... même si c'est un terme un peu valise... Leur humanisme quoi ! C'était des antithèses des hyper-techniciens ou des hyper-techniciens... Déjà ! Même si par exemple, René Deleplace était très technicien. Mais il était tellement technicien que je ne rentrais pas là-dedans... Donc ce n'était pas ça qui m'impressionnait. Voyez ? C'était bon... Je me souviens... Ah il fallait... Je me permets de faire une petite incise... René Deleplace, sur un tableau noir à l'époque... entrain d'expliquer ce que c'était que le double rideau... la troisième ligne... ça valait son pesant de cacahuète hein... J'avais un copain qui était très... quelqu'un rentre là-dedans... Il pensait qu'on faisait du génie électrique... « tu vois le câblage là... ». Mais c'était quelqu'un qui irradiait... C'était quelqu'un qui y croyait beaucoup... Ce n'était pas des gens avec une aura intellectuelle formidable. Par contre, à l'INSEP... parce que j'oubliais... A l'INSEP, il y a des gens qui m'ont marqué... C'était l'ENA et la Sciences Po de l'EPS à l'époque. Et d'ailleurs de mon point de vue, ce qu'il faudrait... Enfin, vous le faites peut-être mais... C'était une forme d'excellence à l'époque... qui en préparait une autre... Hein ? C'était vraiment... comme je dis... sciences Po – ENA... Bon des gens... Parlebas... Vigarello, Pociello, Catherine Louveau... Azemar... Comme disent les élèves maintenant... C'est du lourd hein ?! Mais eux, ils m'impressionnaient plus par leur côté intellectuel et académique. Il fallait même s'accrocher sur certains cours... Mais les autres là... Ceux de l'EPS en fait... parce que là, on n'était pas en EPS ni encore en STAPS... Ils n'avaient peut-être pas le rayonnement et l'humanisme des gens que j'ai cité auparavant... Et puis aussi euh... J'avais cinquante ans de moins quoi. C'est quand même... Et nos étonnements à 20, 30 ou 40 ans ne sont pas les mêmes que plus tard. Ça c'est Bachelard... C'est le point de vue qui fait l'objet souvent. Et quand t'es IPR et que tu vois un prof extraordinaire... t'es subjugué mais tu n'es pas subjugué de la même façon que quand tu es étudiant et que tu écoutes quelqu'un d'extraordinaire... Ce n'est pas le même usage non plus... ce n'est pas le même usage hein ?! Alors oui, à mon avis, ces gens-là... ça peut être ça. Et puis ils étaient bons dans leur... il faut quand même reconnaître qu'ils étaient très bons dans leur, dans leur domaine hein ?! Il y en a un qui était très bon dans leur domaine et qui bénéficiait du contraste... Volvet par exemple était excellent dans son domaine... Il nous faisait rugby et athlétisme... et crawl donc

voyez, c'était un peu... et natation... Parce qu'il bénéficiait de l'image quand même très très tortionnaire des autres. Deleplace aussi... Deleplace pareil, parce que... bénéfic... tous les autres étaient à peu près bons mais eux, en plus, ils avaient quelque chose quoi... un charisme qui était important. Et mes collègues qui m'ont beaucoup appris... Nelly Robert... Cette fameuse Nelly Robert... Alors elle, c'était un homme de terrain ! Tout était clair. On voyait qu'elle sortait de l'ENSEP. Enfin elle sortait... elle était de l'ENSEP de 10 ans auparavant mais on voyait que c'était organisé. Et Monique Delgas... Vraiment, c'était quelqu'un de formidable. C'est quelqu'un de formidable... Bon, elle est à la retraite. Et elle, elle m'a vraiment accouché quelque part. Accouché... Passé de formateur à être formateur de formateur... et puis elle m'a accouché aussi d'une certaine façon pour passer l'agrég quoi. Voilà.

FLORIAN HUGEDET : Et justement, pour l'agrégation... est-ce que vous vous souvenez de vos jurys ?

MICHEL VOLONDAT : De mes jurys ?

FLORIAN HUGEDET : De vos jurys qui vous ont examiné...

MICHEL VOLONDAT : Ooooh... Alors je ne connais pas mes correcteurs évidemment... En tout cas... le correcteur d'écrit devait être très bon... Il m'avait mis une bonne note. J'avais eu 17, 17 et 14 je crois... un truc comme ça. Parce qu'il y avait trois écrits à l'époque... Ecrit 1, écrit 2 et puis un écrit de spécialité qu'on a quitté plus tard. C'était un problème pour trouver des correcteurs de l'option EPS et monde du travail par exemple ou EPS et haut niveau... des choses comme ça, ce n'est pas simple. Donc moi, j'ai passé l'écrit... l'oral 1... Le dossier c'était avec... Je me souviens d'un... C'était un inspecteur pédagogique régional de Nantes qui s'appelait Billaud... Paul Billaud. A l'oral 2, ça je m'en souviens bien. Il y avait Odette Julien et Yvon Adam, et le troisième, je ne me souviens plus qui était-ce. Je me demande si ce n'était pas René Bertrand dont on parlait tout à l'heure. Et au volley, il y avait Dominique Petit, euh... Lebrun je crois... Brun... et le cinéaste, le vidéaste, c'était Pierre Simonet.

FLORIAN HUGEDET : Vous souvenez-vous de certaines questions qui vous ont été posées ?

MICHEL VOLONDAT : Alors non...

FLORIAN HUGEDET : Et vous, en tant que jury, vous posiez quel type de question ?

MICHEL VOLONDAT : Alors, je me souviens d'une question qui m'avait... A la leçon, j'avais tiré une leçon de foot. Ce n'était pas vraiment... Donc, j'ai assez déroulé mon affaire... Tout ça. Bon... Ils me posaient des questions de relance. On voyait bien qu'ils essayaient de ne

pas trop me mettre en... ce que je devais raconter, c'était plaisant, certainement, pour eux. Et la dernière question... Alors ils m'avaient posé une question de savoir... « et si... » ? vous savez, ce sont les questions qu'on pose à la fin quand on n'a plus trop de question : « et si dans cet établissement, vous voyez qu'il n'y a pas mal de jeune footballeur, ne serait-il pas intéressant de créer une (alors je ne sais pas si ça s'appelait section sportive à l'époque mais quelque chose comme cela » alors oui... « et comment feriez-vous pour la détection ». En gros, je les ferais jouer mais je ferais aussi des détections de... sur des critères aussi un peu athlétiques quoi... des parcours par exemple. « Et les parcours ? Et est-ce que... (et c'est là où j'ai callé) et ce parcours, vous le faites avec des chaussures de foot ou des tennis ? ». Bon... Je dis « plutôt des tennis puisque j'imagine n'aurais pas des crampons... » « Bon merci monsieur, au revoir ». Et quand on entend ça, on se dit... Mais en réalité, la note que j'ai eu était bonne... si mes souvenirs sont bons... Donc, c'était vraiment des questions pour arriver à la demie quoi. Sur le dossier d'établissement... Ils m'ont énormément posé de questions sur ce qu'on appelait à l'époque le projet, la programmation. Et je me souviens que le dossier, c'était un collège de Vendée... enfin de Vendée... de Saint-Jean de Mont, où visiblement, il y avait de quoi faire quoi. Il y avait... tout le monde ne faisait pas la même chose. Donc... J'ai pu faire des propositions là-dessus quoi. Et puis aussi, je me souviens des propositions de l'implantation de l'EPS en tant que discipline entre guillemets, pouvant participer à la vie scolaire. Je crois que j'avais observé qu'il n'y avait de profs principaux, qu'ils n'étaient pas au conseil d'administration. Enfin, des choses comme ça bon... c'était... c'était... Mais les questions, ça, je ne me souviens plus vraiment... Alors après, quelles questions posais-je ? ça dépendait vraiment... Quand j'étais jury, vous voulez dire ?

FLORIAN HUGEDET : Oui...

MICHEL VOLONDAT : Alors là, je vais dire...

FLORIAN HUGEDET : Alors je vais peut-être changer ma question... Quel est l'idéal du candidat que vous auriez aimé voir devant vous en tant que jury ? Sur quels points un candidat à l'agrégation aurait dû être brillant pour vous satisfaire ?

MICHEL VOLONDAT : Eh bah, là, c'est référencé aux grilles... au fameux bandeau, là déjà... Bon ! On voit dans quel registre il est. Mais moi les... les brillants que j'ai eu au cours de ma carrière, que ça soit au CAPEPS ou à l'agrég... des très très brillants quand même... Franchement, il faut le reconnaître... et j'ai eu une candidate très brillante... Julie Grall que vous connaissez certainement. Vraiment, je suis parti à la retraite moi... C'était la dernière que j'interrogeais. Vraiment impressionnant quoi ! C'est-à-dire que c'est... elle... Mais il y a 1000

façons d'être brillant hein par rapport... Elle en l'occurrence, c'était clair, c'était structuré. Ça prenait tous les termes du sujet, ça jouait avec, elle ne se lançait pas comme les autres d'ailleurs, dans une définition enfermante. Elle triturait les mots, elle montrait plusieurs acceptations du... Ce que je conseille à tous les candidats aux écrits comme à l'oral... Et, ensuite, elle faisait des propositions, on va dire... basique plus des... comment dirais-je ? Des propositions alternatives quoi... Si ce n'est pas possible ça... je ne dirais pas de repli mais alternatives... une espèce d'arborescence et avec évidemment le coup, un petit peu... le petit truc de folie quoi ! de... génie ! qui arrive au bon moment parce que c'est une parcelle. Parce qu'il y a d'autres candidats, et j'en ai connu... dont à l'ENS, qui rentrent par le coup de folie... Et qui, évidemment, il y a trois personnes devant... et on n'est pas... tout le monde se dit « oh ça c'est génial, mais c'est dingue, mais ça c'est... où il va avec ça ? » Et moi, le candidat brillant, alors le candidat brillant... Bon alors c'est celui que je viens de décrire, mais il y a 1000 façons de l'être hein. Il n'y a pas un candidat brillant. Je préférerais « solide » ... « solide », parce que brillant, ça en fout plein les yeux... la brillance hein ?! Mais solide... et maîtrisant le sujet quoi. Pas besoin... On peut être bon en étant besoin... Mais ça vient aussi de la disposition du jury... quand j'étais président de l'agrégation interne pendant 4 ans et président du jury de l'agrégation externe juste avant de partir à la retraite. Moi, mon leitmotiv en tant que président du jury, c'était de dire aux jurés, rassemblés en assemblée générale... « on est, on fait tout pour que les candidats donnent leur meilleur, et leur meilleur, il sera à un certain niveau. C'est qu'on leur facilitera la tâche pour les classer. Parce qu'il ne s'agit pas d'un examen... Classer... Et, surtout, aller sur leur bosse... Alors, je suis le fameux inspecteur général qui a dit qu'il valait mieux aller chatouiller les bosses que les creux des candidats... Alors ça, ça a été ensuite, un petit peu la légende urbaine, mais je leur disais « allons sur les bosses, n'allons pas dans les creux... Tout le monde en a et c'est facile de creuser les creux pour montrer que le mec est nul... Allons sur les bosses et allons voir jusqu'où monte la bosse ! ». Moi je suis vraiment pour cette optimisme positiviste-là. Et des brillants, il y en a... Mais il y a des brillants... il faut que quelqu'un le fasse luire... hein ?! Mais moi, j'en ai... j'en ai toujours vu des brillants... Alors après, que devenaient-ils ? ça c'est autre chose... Mais euh...

FLORIAN HUGEDET : Justement, pour rebondir sur ce que vous venez de dire... Qu'est-ce qu'ils devraient devenir ?

MICHEL VOLONDAT : Alors, pour moi... ça dépend si on est externe ou interne hein... Agrég interne ou agrég externe. Moi, je pense qu'il n'y a pas de grosse différence quand même à l'agrég interne... euh externe... vu le nombre ! Leur destin, ça peut être le même pour tout le

monde... mais après, il y a les envies individuelles... C'est en tout cas, pour ceux qui sont en établissement scolaire, d'avoir fait le tour de la question... enfin pas faire le tour de la question... De prendre des heures de vol là-dessus pour pouvoir ensuite en parler. Hein ? Bon... Il y a quand même pas mal de collègue en STAPS qui parlent de... qui discutent sur un discours. Alors, je ne dis pas que c'est obligatoire d'avoir fait n années d'enseignement, mais je dis que c'est quand même bien d'avoir fait n années d'enseignement, et je ne saurais pas dire si il faut en faire 4, 5, 6, 7... ça dépend à mon avis des gens, du contexte... mais au moins pour avoir vu au moins une cohorte d'élève, d'avoir vu les effets d'une programmation, d'avoir vu des dynamiques installées par des projets, d'avoir côté professionnel, ou côté teaching si j'ose dire... vu ce que c'est être professeur principal, conseil d'administration, avoir été conseiller pédagogique, de s'investir... aux jurys d'examens et ainsi de suite... voyez ?! Parce qu'en fait, après, après c'est l'excellence hein ?! Après, ce sont les élèves... la vie est ainsi... il y en a qui arrivent, qui... Moi, je connais des majors à l'agrég interne qui sont restés dans leur établissement, parce qu'ils étaient contents d'être dans leur établissement... Ils avaient fait construire, leur famille était là... Bon... Par contre, j'observe quand même dans les agrégations externes... à partir du moment où on a commencé à avoir des vrais étudiants, qu'il y a une mobilité très intéressante ! Mais je trouve que certains se privent de la vraie vie de l'EPS hein ?! pas des STAPS... de la vraie vie de l'EPS... en n'étant pas suffisamment, en n'ayant pas suffisamment d'heures de vol en établissement scolaire. Parce que c'est quand même plus facile de parler avec du recul de ce qu'on a fait, que de parler sur ce dont parlent des pré-péremptaires...

FLORIAN HUGEDET : Et quelle peut être la plus-value d'une agrégation ? pour quelqu'un ou pour l'EPS ?

MICHEL VOLONDAT : Alors, la plus-value, elle peut déjà être matérielle... On est plus payé et contrairement à ce qu'on dit... On est plus payé par rapport à un ORS, mais à mon avis, un agrégé qui fait vraiment son boulot a de quoi s'occuper dans les heures qu'il a en moins par rapport à son collègue... A mon avis, la plus-value, ce sont les portes... ce que ça ouvre ! C'est une exposition. C'est euh... une capacité d'analyse qui est, à mon avis, importante. Et c'est aussi la plus-value de pouvoir, à un moment donné, faire... vers les STAPS, ce qu'on a envie de faire sur son... son terrain... Vous par exemple, l'histoire... d'autres... euh... je ne sais pas moi... physio... Je pense à David Matelot par exemple... Vous connaissez David ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, très bien...

MICHEL VOLONDAT : Il a fait un truc hyper pointu en physio, là il se retrouve dans un LP, dans la banlieue parisienne... Je vais dire, il voit certainement... non pas le décalage... mais ce qu'il y a entre son étude théorique avec des canoë-kayakistes et des fusiliers marins, enfin des commandos de marine... et des gamins qui sont dans un LP chaudronnerie quoi ! Ils... les deux ont un cœur et des pulsations, voyez ? ça, ça me paraît intéressant... Et puis bon, là, dans la carrière, les ouvertures quoi ! Vous êtes agrégés, vous pouvez devenir chef d'établissement, vous passez IPR, vous pouvez... pas mal de choses hein ?! Vous pouvez prendre des responsabilités euh... A mon avis, franchement... enfin... mon cas personnel, ça a été un booster extraordinaire. Bon... Peut-être parce que j'étais dans la première... évidemment. Mais je pense que jusqu'à il y a un certain temps... jusqu'au moins la dixième, ça a été pour tout le monde un booster. En tout cas, moi en tant qu'IPR, je le conseillais aux profs, à tous quasiment pour leur... 1 pour leur donner confiance et 2 peut-être pour déclencher une formation différée quoi, enfin... Puis après, pourquoi pas hein ?! Il y a beaucoup... Parce que je ne sais pas si... Je n'ai pas énormément... Combien y a-t-il de PRAG en STAPS qui sont passés par l'agrég interne ? Il y en a hein ?! Enfin, moi je sais que sur deux UFR que je connais un peu mieux que les autres... Nanterre, Orsay et Paris-Lacretelle... Il y en a hein ?! Ils ne sont pas tous issus de l'externe hein ?! Même à Créteil hein ?! Ici aussi [à Besançon] il doit y en avoir hein ?! D'autant que l'agrég interne et l'agrég externe... dans leur public... c'est malheureux à mon avis... Elles sont de plus en plus semblables. Alors, si l'agrégation externe, il y a encore des étudiants pur sucre... les normaliens en particulier et c'est normal, mais il y a des gars... des gens qui tentent l'agrég externe qui ont 26 ans... Mais à l'agrégation interne, il faut avoir 4 ans d'ancienneté. Donc, on est... C'est quasiment pareil. Il y en a qui attendent d'avoir 4 ans pour passer l'agrégation interne... Voilà !

FLORIAN HUGEDET : Et quel est votre avis sur le fait de rémunérer plus un petit nombre finalement de personnes pour en faire bénéficier la discipline ?

MICHEL VOLONDAT : Bah, mon avis là-dessus moi... ça renvoie à un autre avis... C'est qu'on a un système égalitaire qui est quelque part un peu inéquitable... Regardez, vous êtes agrégé. Que vous ayez 26 ans ou 62 ans, vous avez la même quantité horaire. Dans quelle entreprise privée pourrait-on imaginer ça ? Et vous avez la même quantité horaire... Alors, si on pourrait imaginer mais... Quel que soit le lieu ou bien quel que soit le public. C'est un peu étonnant quoi. Que vous soyez au quatrième échelon à Besançon-centre, ou je ne sais où, ou à Trappes, Mantes... vous avez le même emploi du temps et la même rémunération, auxquels s'ajoutent, ce que j'appelle les primes de risque : ZEP, machin hein, bon. Mais c'est quand

même un peu étonnant, c'est quand même un peu étonnant. C'est quand même ça qui me paraît le plus problématique. C'est l'égalité de traitement. Moi, il me semble que ce n'est pas... Alors, je sais bien que c'est iconoclaste ce que je dis et je l'ai déjà dit évidemment... J'étais à peu près le seul de mon avis hein ?! Moi je pense que quand un jeune prof d'EPS est en plein bourre physiquement et ainsi de suite, il peut faire plus quitte à faire moins vers les 60 ans... Je ne vois pas la... Ce n'est pas scandaleux. Même à la limite, on pourrait dire, ça c'est un peu macronnien ce que je raconte mais on pourrait avoir non pas une retraite par points, mais une carrière par points... sans descendre en-dessous d'une quantité, sans monter au-dessus, parce que c'est très difficile à gérer... donc moi, je trouve ça un petit peu extraordinaire. Alors maintenant, le surplus de rémunération des agrégés par rapport aux certifiés... enfin, vous savez que ce ne sont pas des vrais certifiés nos collègues en plus... ils viennent du fait parce que quelque part l'institution attend plus d'eux, plus d'investissement, ce qui n'est pas toujours le cas... C'est ce qui fait hurler certains... plus d'investissement... et donc un potentiel plus grand pour faire autre chose. On revient à la question que vous avez posée... voyez ?

FLORIAN HUGEDET : J'en ai à peu près fini par rapport à l'agrégation... On va passer maintenant à l'École normale supérieure... Quand en avez-vous entendu parler pour la première fois ?

MICHEL VOLONDAT : Pour la première fois, j'en ai entendu parler en 2002, quand je suis rentré à l'inspection générale. Alors... de l'ENS formule actuelle ! Mais la première fois où j'en ai entendu parler... Alors là, sous toute réserve... c'est dans les années 96, par Jean Eisenbeis et Claude Pineau, et c'est pour ça que je vous disais... Jean Eisenbeis, je crois mais à vérifier, avait déjà été planter des jalons à Ulm auprès du directeur de l'époque qui s'appelait Etienne Guyon, un physicien... et je crois aussi à Cachan... à Cachan, Cachan, c'est-à-dire dans la banlieue de Paris. C'est là, à ce moment-là, où j'ai commencé à en entendre parler. Après, je crois que j'en ai entendu parler par le, on va dire dans les années 2000. Ça vous en savez certainement plus que moi... parce que je crois qu'il y a eu une petite controverse avec le SNEP à l'époque. Bon, j'ai vu que le SNEP, dans un truc... s'abroge l'idée que c'est lui qui... bon ça c'est un classique... J'imagine que vous l'avez perçu. Quand tout va bien, c'est grâce à eux, quand tout va mal, c'est à cause des autres... Mais je crois qu'il y avait une controverse, parce que... j'ai l'impression qu'une partie du SNEP, en tout cas la sneposphère... voulait quelque part recréer un petit peu à l'identique les anciennes ENSEP, c'est-à-dire très professionnalisée et très peu universitarisée. C'est ça à peu près... Bon voilà. Et ils étaient sur des chemins anciens en fait. Bon, une école professionnelle en réalité. Il n'y avait pas que des inconvénients hein...

C'est à ce moment-là que j'en ai entendu parler. Mais vraiment, j'en ai entendu parler en 2002, parce que quand je suis arrivé à l'inspection générale en 2002... c'est-à-dire... en Novembre, Octobre-Novembre... Je crois que ça avait été fait. Oui, ça avait été fait parce que c'est une des dernières décisions de Lang ça ! J'en ai entendu parler parce qu'il y avait... Moi, j'ai été collègue avec Philippe Graillet et Michel Leblanc, qui d'après ce que je crois savoir... ont été aussi un peu les chevilles ouvrières auprès de Lang et ainsi de suite. J'en ai même entendu parler, mais alors là, il faudrait vérifier, il faudrait retrouver le verbatim... Je me demande si Jospin, quand il était ministre de l'Éducation nationale, quand on a fêté les 10 ans du rattachement en 92, Sorbonne... a fait un discours à la tribune avec Jospin et compagnie et Leblanc, Pineau tout ça... Il faudrait retrouver ces verbatims, je me demande s'il n'en parle pas... Ce sont les 10 ans de l'EPS... Sorbonne... présidés par Lionel Jospin... J'en ai une photo d'ailleurs. Je suis en photo à côté de Lionel. Et Leblanc, Michel Leblanc, je ne sais plus où il était allé. Alors quand il était, vous l'avez interviewé Michel Leblanc ? Alors, à mon avis, celui-là, il faut... en particulier pour l'ENS ! Alors, il vous dira certainement un truc à la Michel Leblanc... Il a travaillé auprès de... Jospin quand il était à Matignon. Et il a travaillé auprès de Jospin quand Jospin était à l'éduc. Donc, voyez... voyez les périodes. C'est quand même... Et quand il était à Matignon, Lang était à l'éduc, c'était en 2000... ouais... Et il y a eu de 2000 à 2002, une période vraiment où... Bon, je ne sais pas si Jospin sentait... Je ne pense pas qu'il le sentait parce que ça a été une telle... Le 23 avril... ça a été un tel coup de tonnerre comme il l'a dit... mais là, 2002-2002, pour l'EPS, il y a eu plein de choses... vraiment plein de choses ! Il y eu l'ENS. Il y a eu les options je crois. Il y a eu les programmes de Gilles Klein. Il y a eu quelque chose que je connais bien... pour l'avoir écrit en collaboration, le rapport Cathala sur les installations sportives. On l'a commencé en 2001. Je l'ai... On l'a remis le 16 avril. Donc c'est marrant, parce que le rapport Cathala... Cathala c'est le nom du député-maire de Créteil... qui était très en cheville avec Jospin et Lang. Donc ça, ça aide. Il avait une politique, et il a toujours une politique. Il est toujours député-maire. Il avait une politique d'installations sportives très intéressante à Créteil. Et, pour faire avancer ça, l'inspection générale n'était pas dans le coup... Il voulait que ça soit un rapport... comment on appelle ça... parlementaire... Les rapports parlementaires, on désigne un député. Le député, qu'est-ce qu'il fait ? Il se retourne vers le ministère, et le ministère désigne trois braves garçons : Alain Plathier, IPR à Versailles avec moi, Philippe Sultan, inspecteur général d'administration et moi-même. Donc c'est nous qui avons fait les... en 2001 et 2002, les investigations, les auditions... Très intéressant d'ailleurs ! Très intéressant ! Mais, voyez, c'est une période intéressante. Je ne sais pas ce que les historiens en penseront... Intéressante à mon avis, parce qu'il y a des choses qui venaient à

mûrissement. Et d'ailleurs, on était 20 ans après hein ?! Et intéressante aussi parce qu'il me semble, alors ça c'est l'aspect structurel... L'aspect conjoncturel, ce n'était pas gagné quoi ! 2002, ce n'était pas... la réélection Jospin n'était pas gagné... La preuve ! La preuve ! Alors, voilà comment j'ai entendu parler de l'ENS moi. Alors après, j'en ai entendu parler... [rires] plus que parler puisqu'en... je crois qu'on y a été en 2003, avec Alain et tout le monde. Il vous en a parlé de cette... ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, la réunion de l'inspection générale ?

MICHEL VOLONDAT : Oui, la réunion de l'inspection générale décentrée à Rennes. Et... donc, et donc, et donc, qu'est-ce que je voulais dire ? Et donc là, on y avait été pour dire un petit peu notre... on était inquiet quoi ! Il faut quand même le reconnaître. On était inquiet de... plein de choses, de signes... Par exemple, que ça soit plutôt un stapsien qui prenne... C'est vrai que Prioux... Bon, on n'avait rien contre lui mais enfin, il nous a un petit peu étonné... Je veux dire... quand il dit... je me souviens, dans la réunion... « Bon, l'agrégation d'accord, mais ce n'est pas le plus important... C'est surtout la recherche. On a un laboratoire de ceci, de cela ». Donc c'était... nous on ne s'attendait pas à ce que ça soit une nouvelle... enfin, une ancienne ENSEP professionnalisée à fond... mais on s'attendait un petit peu à ce que l'EPS soit au centre des préoccupations. Parce qu'en fait, ce sont des gens de l'EPS qui ont quelque part... ceux qui ont porté le berceau. Même si Alain, on ne peut pas dire qu'il soit... C'est un stapsien aussi quoi. Bon... Mais c'était quand même l'EPS qui était instigatrice. Alors, il y a ça aussi... Qu'est-ce qu'on avait dit aussi... Oui, nous, on aurait souhaité... euh... qu'il y ait... alors... tout de suite de la recherche sur l'EPS ! Alors là, on a vite compris qu'il y avait des secteurs, ce qu'on appelait les sciences de l'éducation... pas trop ! Sciences de l'intervention... Il y a plein de stapsiens qui ne voient pas ce que c'est quand même, il faut le reconnaître. Alors en plus, là... peut-être Alain vous en a parlé... mais je pense que Leblanc... Il y a eu un pas de deux pour la direction. A une époque, quand Rennes n'était pas encore... Rennes, ça flottait autour de Lyon... hein ?! Où Marc Durand avait été pressenti...

FLORIAN HUGEDET : Comme directeur ?

MICHEL VOLONDAT : Comme directeur potentiel... C'est ce que... A vérifier hein ?! Mais quand Marc a vu que ça partait à Rennes... Il a dit non. Bon... Alors après, je crois que Léziart avait été pressenti. Vous l'avez interviewé Léziart ?

FLORIAN HUGEDET : Pas encore...

MICHEL VOLONDAT : Ça vaudrait le coup... parce que derrière cette affaire-là, je pense qu'il y avait quand même des grandes manœuvres du SNEP aussi. Bon... Ce qui est compréhensible quand on connaît le côté... Yvon Léziart, c'est un compagnon de route du SNEP... Il faut le reconnaître. Ça ne s'est pas fait, il y a eu un pas de deux... Je ne sais pas pourquoi... Alors après, je pense que c'est vu par des problèmes de... territoires et puis de quotités horaires. Les gens de Rennes 2 et les gens de l'ENS... enfin... Là, il y a un truc que je ne connais pas. Et ça a flotté un moment quand même hein ?!

FLORIAN HUGEDET : Oui... de 2002 à 2003-2004. Jusqu'au recrutement de Jacques Prioux en fait...

MICHEL VOLONDAT : Ouais... oui parce que pendant deux ans, il y a... comment ça se fait qu'on avait vu Jacques Prioux nous alors ? Il y était en tant qu'intervenant ?

FLORIAN HUGEDET : Non, il a été recruté en 2004 pour l'année... enfin, en septembre 2004.

MICHEL VOLONDAT : Mais il me semble qu'on a vu... qu'on l'avait vu à cette réunion...

FLORIAN HUGEDET : Oui, il était là à la réunion. Elle avait eu lieu en 2004 ou 2005...

MICHEL VOLONDAT : 2004 à oui ? je croyais que c'était arrivé plus rapidement... Et Olivier Kirzin était arrivé en quelle année lui ?

FLORIAN HUGEDET : Il est arrivé en 2004 également. En même temps que Jacques Prioux. En même temps que Carine Erard en tant qu'ATER également. Et c'est à partir de là qu'il a pris la préparation à l'agrégation avec Denis Pasco, qui est maintenant à Besançon, qui était encore là-bas. Et Denis Pasco, il a arrêté l'ENS pour partir à Brest en 2005 je crois.

MICHEL VOLONDAT : Parce que Denis Pasco était de Rennes...

FLORIAN HUGEDET : Oui...

MICHEL VOLONDAT : D'accord... Là aussi, vous me remettez dans le circuit... Oui, il y avait aussi eu un problème. Je ne me souviens plus de quoi. Il me semble qu'il y a eu un problème entre Rennes 2... Enfin, le STAPS et... Alors, je ne sais pas de quel territoire il s'agissait...

FLORIAN HUGEDET : Et en 2005 ou 2006, il y a cette réunion, et c'est là que Jacques Prioux propose l'idée de changer le nom dans les années qui viennent...

MICHEL VOLONDAT : Alors, il ne le propose pas explicitement... Mais en gros, il nous fait comprendre que c'est un petit handicap quoi. Puisque l'EPS n'est pas une discipline... universitaire. Bon... J'ai cru... on a cru comprendre que STAPS, ça faisait peut-être un peu trop STAPS, donc il se posait la question... En particulier, justement lui, il disait pour abonder les laboratoires quoi. Et ça s'est posé... alors la question, moi j'y étais... Alors, je ne sais pas si c'était un conseil d'administration ou quelque chose comme ça... Il y avait un... Je me souviens encore d'un... où là, il y avait Bertsch aussi... Alors, c'était plus tard... je pense que c'était en 2008... J'étais doyen déjà... 2007-2008... où là, il a été acquitté que c'était... Il s'en est sorti un petit peu en disant que ce n'était pas le département sport mais le département... qu'est-ce que c'est maintenant le nom ?

FLORIAN HUGEDET : Sciences du sport et Éducation physique...

MICHEL VOLONDAT : Voilà ! Donc... Il y a eu... Nous, on avait dit qu'on trouvait très dommageable que l'Éducation physique n'allait plus être... de ne plus avoir son enseigne quoi. Ça on... Parce que, pour nous, l'ENS, c'était d'abord la préparation à l'agrégation d'EPS. Alors, c'est dommage que, dans la raison commerciale, il n'y ait pas le produit. Mais euh... Je ne sais pas si Quinton était directeur à l'époque... oui c'était Quinton il me semble... je ne me souviens plus... Il n'était plus... ça il faudrait l'interviewer. Il était moins affirmatif que Jacques Prioux quoi. Mais, il avait trouvé en la personne de Jean Bertsch, qui était à l'époque, président de la C3D, un allié fort quoi. En gros, bon c'était... Ils nous ont fait comprendre que Éducation physique et sportive... certes... On prépare à l'agrég, quoique, ce n'est pas la priorité. Si on n'a pas l'agrég, on peut vivre sa vie... Mais que ce n'était pas porteur pour tout ce qui était labo, recherche et ainsi de suite.

FLORIAN HUGEDET : Et qu'est-ce que l'inspection générale pense du fait de rémunérer comme ça 10 personnes, 10 élèves-normaliens chaque année, qui passeront l'agrég ou non d'ailleurs ?

MICHEL VOLONDAT : Bah, nous, on pense... Enfin, moi personnellement... Je ne pense pas que ça ait été vraiment débattu entre nous ça... Nous on se dit « les autres le font alors pourquoi pas nous ». Donc si vous voulez, c'est une question d'orthodoxie j'allais dire, ou d'homothétie plus exactement. Et on s'aperçoit que, quand même, sur la quantité de normaliens, il y en a beaucoup qui vont en établissement pour ensuite aller en STAPS. Il y en a beaucoup, et au grand dam d'ailleurs, de certains qui voudraient les voire biller sur la recherche. Alors moi, en tant que doyen là-dessus, j'avais demandé à Olivier Kirzin, qu'il m'envoie... c'était en 2006 je crois... la liste de tous les normaliens et leur atterrissage. Et moi, j'avais demandé aux

IPR, après les avoir vus, enfin tous ceux qui étaient... après les avoir identifiés, j'avais demandé aux IPR de les suivre particulièrement, comme étant... je me souviens de mon expression « retour sur notre investissement ». C'est-à-dire que ce sont des gens qui ont été logés, nourris, éduqués, enseignés à raison de 700 et quelques heures par ans je crois. Donc ceux-là, ne les laissons pas dormir ! Il y a un potentiel quoi. Bon... C'est toujours la même... Nos expressions, on disait « ce sont des voitures de course, ne les laissons pas au garage comme des deux-chevaux ». Donc, il y a eu quand même des... Je sais qu'il y en a certains qui ont été dépistés comme ça. Ceux qui étaient dans l'enseignement du second degré... jusqu'à cette époque-là, ils étaient majoritaires... Rémi Barili par exemple... Bon... Il a tout de suite été vu par les IPR de Versailles. Il a tout de suite intégré la garde prétorienne des versaillais. Ensuite, il a été à l'agrég... jury d'agrég. Comment il s'appelle le gars qui était à Orléans... Antoine... Antoine...

FLORIAN HUGEDET : Dillet...

MICHEL VOLONDAT : Dillet ! Qui d'autre encore ? Bah, il faudrait que j'aie leurs noms hein ?! Je vous dirais...

FLORIAN HUGEDET : Benjamin Le Gall...

MICHEL VOLONDAT : Benjamin ! BenJ... bah oui ! Carole Claudéon... Puis bon... elle a arrêté puisque... enfin elle a arrêté... Elle a eu un petit bébé je crois... mais elle avait été prise par les IPR de Versailles... Dietsch, il était normalien lui ou non ?

FLORIAN HUGEDET : Guillaume Dietsch, je ne pense pas...

MICHEL VOLONDAT : Avogadro ?

FLORIAN HUGEDET : Non plus non...

MICHEL VOLONDAT : Mayeko ?

FLORIAN HUGEDET : Non, Teddy Mayeko a passé l'agrégation externe en même temps que moi, il fait deuxième mais il ne vient pas de l'ENS.

MICHEL VOLONDAT : En tout cas, moi j'avais dit aux IPR « attention, ceux-là, il ne faut pas les rater quoi ». Donc moi, j'étais pour une promotion... au sens pas un passe-droit... mais pour vraiment faire en sorte... je le dis d'une façon un peu triviale de « revenir sur investissement » quoi. Vous savez écrire, vous avez une force de travail, des choses comme ça.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que ça a été perpétué ça... après que vous soyez parti à la retraite ?

MICHEL VOLONDAT : Non je ne crois pas non...

FLORIAN HUGEDET : Pour quelles raisons ?

MICHEL VOLONDAT : Pour d'autres raisons... moi j'étais très sensible à... Comment dirais-je ? J'étais très sensible à la problématique des ENS, parce que je pense que c'est une... un lieu d'excellence, qu'il faut, dont il faut faire partager la collectivité. Enfin, il faut que la collectivité, en particulier ceux qui vont payer si j'ose dire, en récupère les dividendes. Vous voyez par exemple. J'ai vu que certains normaliens, une fois l'agrégé en poche, allaient dans les SUAPS... Il y en a quelques-uns qui sont SUAPS. Je trouve ça franchement dommage. Je trouve ça franchement dommage. Qu'ils aillent dans les STAPS pour approfondir ce qu'ils ont commencé à faire pour préparer une thèse... enfin bon... ça je le comprends très bien. Avec l'idée que c'est dommage qu'ils passent à côté de la vraie vie pendant un certain nombre d'années. Mais que des gens aillent directement dans des organes, dans des structures universitaires où on ne fait que de l'enseignement-animation en fait... entraînement, certes de haut niveau... certains... C'est un peu dommage quoi ! Parce que je ne suis pas sûr qu'ils fassent de l'Éducation physique là. Un agrégé d'Éducation physique qui s'occupe d'un SUAPS et qui entraîne sur deux ou trois créneaux avec une équipe FNSU, c'est... c'est certainement très très bien. Il n'y a pas de souci. Mais quand même, moi je préférerais qu'ils soient dans un collectif sur le second degré, ou en STAPS pour faire, pour préparer son doctorat, des choses comme ça. Mais moi, je... Moi, il me semble que l'excellence... alors, c'est peut-être un côté personnel parce que ma compagne travaille à l'ENS à Ulm dans le secteur administratif, donc je suis baigné dans cette excellence hein ?! C'est le mot qui revient sans arrêt là-bas. Et là aussi, je vois que certains normaliens sont bien récupérés par la... comment dirais-je ? Par la collectivité quoi... par l'institution quoi. Et quoi d'autre ? Bon, ceci-dit, ça me... c'est peut-être fait d'ailleurs, ça ne me choquerait pas qu'un normalien qui sorte de Ker Lann fasse sciences po ou l'ENA hein ?! Bon...

FLORIAN HUGEDET : Il y en a un actuellement...

MICHEL VOLONDAT : Il y en a un ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, sciences po... qui est parti dans le journalisme après.

MICHEL VOLONDAT : mmhmmh... bah pourquoi pas hein ?! Mais voyez pour... parce que la question, c'est « comment j'exploite ce que je viens de faire ? ». A titre personnel mais aussi à titre collectif hein ?! Je pense que c'est important hein ?! Donc voilà, moi j'ai... J'ai été de ceux qui ont été attentifs au devenir des normaliens. Et chaque fois que j'en vois dans les jurys,

les trucs comme ça... Moi ça me plaît beaucoup d'en avoir. Ou dans les jurys, dans les commissions machins... Barili par exemple... excellent ! Barili, il est à Nice maintenant. Il sait ce que c'est que l'EPS. Il était dans un LP à Versailles. Il a été auprès des IPR. C'est un gars qui a réfléchi sur comment entre guillemets « enseigner » les CMS plutôt que de les juxtaposer. Enfin, il avait bien compris ce qu'était cet artéfact qu'étaient les CP, les CMS et il le montrait en action quoi. Il montrait bien que ça... que l'une fécondait l'autre et Dillet... Alors Dillet, je ne sais pas... il n'a pas dû faire beaucoup en établissement. Mais enfin, c'est un gars qui sait ce que c'est... Carole Claudéon, excellente ! Alors, c'est pour ça que c'est un peu dommage. Quand je... Comment il s'appelle ? euh... C'est David Matelot-là qui... m'avait envoyé une espèce d'annuaire là... Pour avoir par exemple... une des agrégées, elle est euh... la première fille majeure là. Comment elle s'appelle ?

FLORIAN HUGEDET : La première fille majeure... Emmanuelle Zanders ?

MICHEL VOLONDAT : Oui, je crois qu'elle est dans un institut... polytechnique de Grenoble... enfin... en SUAPS quoi ! Bon... certes, c'est bien ! Mais il ne faudrait pas que ça s'arrête là quand même. Il faudrait qu'ils voient est-ce qu'on peut devenir chef d'établissement ? Est-ce qu'on s'implique dans un mouvement sportif ? Un truc comme ça... Parce que c'est vrai qu'à la limite, on peut s'interroger quand on voit qu'au bout du compte, un normalien, ça fait 10 ans qu'il est sorti... Enfin, maintenant 15 ans... qui fait le même boulot qu'un certifié et qui est payé plus cher. Bah, il y avait aussi... comment... Gilles Renault... Il a été repéré Gilles. Alors lui, j'espère qu'il va... Bah je crois qu'il rentre en STAPS là... parce qu'il avait été repéré par les IPR... ou à l'ESPE là... un truc comme ça. Alors il y en a d'autres... Son copain... Comment il s'appelait... Billet ? Non attend...

FLORIAN HUGEDET : Si, Eric Billet...

MICHEL VOLONDAT : Il est à Jakarta, dans un lycée français...

FLORIAN HUGEDET : Ah non, Eric Billet, il est toujours à Paris...

MICHEL VOLONDAT : Alors non, il ne s'appelle pas Eric Billet... Monnet ! Jean-Pierre Monnet ou Jean-Paul Monnet !

FLORIAN HUGEDET : Jean-Paul Monnet...

MICHEL VOLONDAT : Et Faustine Marbac... Elle est dans un établissement scolaire... mais j'espère que les IPR... bon maintenant, je ne peux plus rien dire... mais j'espère qu'ils la sortiront celle-là... Claudéon c'est une bonne pioche hein ?! Non... il y en a un qui est parti,

qui a suivi sa femme dans un lycée français à l'étranger... donc agrégé-normalien et... Il est rentré comme moniteur de piscine quoi... Bon... Maintenant, évidemment... ça c'est un créneau aussi ça ! Il faudrait que l'ENS, parce que c'est... intéressant ça ! Les copains qui ne savent pas quoi faire de leur vie alors qu'ils n'ont pas de lien... aller enseigner à l'étranger dans les lycées français... Alors c'est extraordinaire ça... alors... pas partout... Enseigner au Mali ou enseigner à Moscou... Ce n'est pas la même chose hein ?! Ou enseigner à Singapour... Mais, ça... A mon avis, c'est un truc à faire ça. D'ailleurs moi je trouve que l'ENS... on avait parlé avec, justement... Renaud... Jean-Nicolas Renaud... Elle devrait plus s'ouvrir sur l'international... et sur l'économie, l'économie éducative. J'en parlais avec Gilles... Gilles Renault, que j'ai bien apprécié en tant que... au jury de l'agrég et puis pour des raisons... Il était prof en Mayenne. J'ai une maison de campagne en Mayenne. On se voyait de temps en temps. Eh bien, lui, il s'intéressait au coût de l'éducation. C'est intéressant ça. A mon avis, il y a un créneau là-dessus. Voyez par exemple... ça sort du cadre mais quand même... Un professeur d'EPS, qu'il soit agrégé ou certifié, il fait deux heures de plus que ses homologues agrégés ou certifiés en math, en français et ainsi de suite... vous faites 17, en math, ils font 15... en français aussi. Le certifié entre guillemets puisque ce n'est pas... Il fait 20... les autres font 18. Deux heures... Vous êtes payés le même prix hein ?! Au bout d'une année... 36 semaines hein ?! C'est ça la norme scolaire, vous avez fait 72 heures de cours pour le même salaire. Au bout de 10 ans, vous avez 720 heures de plus. 720 heures, c'est 36 fois 20. C'est une année. Au bout de quarante ans, vous avez fait 4 ans. Le professeur d'EPS, qu'il soit agrégé ou certifié, à partir du moment où il fait 40 ans de carrière, il est quatre ans d'équivalent en temps-plein... devant élèves qu'un autre prof. Voyez le coût ?! On revient moins cher. Tu sais, il y a... ça va certainement revenir... Moi, j'ai déjà vu... oui, ces disciplines qui coûtent cher ! On ne coûte pas cher. On est quatre ans de plus devant les élèves que les autres. On ne coûte pas cher non plus puisque dans notre discipline, on n'a pas de dédoublement. Il y a des disciplines qui dédoublent et pas forcément réglementairement. Donc ça, ça coûte cher. On ne coûte pas très cher non plus parce que les installations sportives sont souvent louées à l'extérieur, à des prix défiant toutes concurrence hein ?! Et on ne coûte pas très cher non plus parce que les professeurs d'EPS sont un des... une des disciplines les moins malades et les moins absentes. Vous savez combien ça coûte un prof d'EPS par an à l'état ?

FLORIAN HUGEDET : Non... pas du tout...

MICHEL VOLONDAT : Alors, un rapport de la cour des comptes... un rapport de la cour des comptes sur l'UNSS en 2010... avait évalué et je pense qu'ils ont raison 55 000 €. Un

professeur d'EPS, ça coûte 55 000 € en salaire et en pension, en cotisation, en... voyez... tout ça ! 55 000 €. On est 36 000, il y a 36 000 profs d'EPS. Moi, à ma... Moi je crois que ça serait intéressant de faire du comparatif là-dessus... Près de 2 milliards quand même... auxquels s'ajoutent ce fonctionnement-investissement des communes, des régions et des départements pour les installations sportives... Quand même... auxquels s'ajoutent ce que dépensent les familles pour survêt', ça n'a l'air de rien... bon... Je ne sais pas... mais enfin, je vais dire... On se dit... un survêt', un short, machin, ce n'est pas cher mais 11 millions de fois ça... c'est une économie ! Et moi, je trouve que l'ENS devrait s'intéresser à ça ! Surtout... que si vous voulez... l'éducation n'a pas de prix quoi... mais elle a un coût. Voilà !

FLORIAN HUGEDET : Justement... une dernière question sur l'ENS... Quels seraient les critères d'excellence d'une recherche faite à l'ENS ?

MICHEL VOLONDAT : Alors un critère d'excellence, ce serait déjà, à mon avis... Alors là aussi, on peut être excellent sur pas mal de choses... voyez par exemple... quelqu'un qui... qui ferait une étude pointue sur un collège qui programme de la sixième à la troisième. Donc sur des cohortes de 100 élèves on va dire... pendant 4 ans... En observant finement ce qu'il se passe... ceux qui réussissent, ceux qui ne réussissent pas et en interrelation avec des méthodes... Moi, je pense que ça serait quelque chose d'intéressant ça. Bon... Difficilement extrapolable mais intéressant. A l'autre bout, moi je pense que ça pourrait être aussi une étude scientifique de faits macroscopiques. Je pense que, par exemple, les programmations en fonction des contraintes réglementaires programmatiques... bien étudiées, ça pourrait être quelque chose d'intéressant pour l'EPS. Voyez ? Une étude scientifique et outillée sur les millions de notes au bac que l'on a depuis 2002... 2003 exactement... ça pourrait être quelque chose d'intéressant. Ça pourrait être quelque chose de... Ce que je veux dire par là, pour moi, quelque chose d'excellent, ça serait quelque chose qui pourrait faire ouvrir les yeux et les oreilles à ceux qui tous les jours sont dans le quotidien de l'EPS. Parce qu'il y a peut-être des recherches excellentes, mais qui sont intéressantes pour des convertis, des adeptes, dans un quelque chose de très restreint quoi. Oui ? Comme une école doctorale ou quelque chose comme ça... Parce que très franchement, quels sont les résultats des recherches qui ont diffusé au-delà d'un centre, d'une académie... Moi je n'en connais pas beaucoup en EPS hein ?! Je n'en connais pas beaucoup... vous en connaissez, vous ? Comme ça... Moi, il n'y en a pas qui me viennent à l'esprit. Voyez par exemple... notre fameuse CP5... Bah, elle a démarré... bon... Elle est inscrite dans l'histoire de l'EPS. Ça ne s'appelait pas CP5 mais je veux dire, s'entretenir et se développer, ça a été des... bons... en prenant des formes différentes. Mais ce qui est CP5

actuellement en lycée, ça a pris plutôt racine dans les années 90... plutôt dans le département du nord avec Raymond Dhelemmes et Thierry Tribalat, au sein de recherche-action, parce qu'ils étaient confrontés à un état sanitaire de leurs élèves qui leurs disaient « bon bah on ne va peut-être plus faire que du badminton ». Après ça a été conforté dans les programmes de CPGE, parce que c'est là que la première CP5 était là. Mais ce n'est pas l'universitaire qui a dit voilà... voyez ?

FLORIAN HUGEDET : Une recherche, une excellente recherche, il faudrait qu'il y ait un ancrage sur le terrain ?

MICHEL VOLONDAT : Pour moi, il faut qu'il y ait un ancrage sur le terrain ! Et pour moi, il faudrait qu'il y ait un retour éclairant du terrain. De même, ceux qui ne sont pas confrontés... Voyez par exemple, je trouve qu'actuellement, on a un peu progressé. Je pense qu'il serait intéressant de faire une recherche, enfin des recherches, entre la maturation des élèves... disons de la sixième à la terminale. On va dire... 11 ans – 17 ans. Ou 10 ans – 18 ans comme vous voulez... Pour voir comment mature et évolue leur structure d'accueil physiologique, affective, cognitive, émotive. Parce que... même si on ne fait pas d'EPS, ça, ça évolue. On prend du poids, on prend des hormones, on prend... Et dans le même temps, étudier quels sont les contraintes et les ressources des activités que l'on utilise pour enseigner l'EPS. Parce que nous, on est dans un système actuellement de compensation... On dit en fait... Bon... Si on ne peut pas faire de basket, on fait du volley, parce que sport co... parce que sport de petit terrain... Mais en réalité, regardez par rapport à la structure d'accueil « informations visuelles », c'est totalement différent. Totalement différent ! Il y a un truc qui va à une rapidité vachement vite... Et on ne peut pas manier le ballon. Il y en a un autre et on peut manier le ballon. Par exemple, est-ce qu'il vaudrait mieux faire le tennis de table ou le... badminton ? Alors, il y en a qui disent « bah, ça dépend si on a des filets ou pas ». Bon ok ! On met ça de côté... Mais celui qui a le choix, il y en a qui disent... Mais moi je dis que par rapport à ça, la maturation du champ visuel à 11 ans et à 18, elle n'est pas la même. Plus on devient adulte et plus on élargit et plus on a des champs... ça c'est des... profondeurs de champs qui permettent d'apprécier le mouvement, un mouvement relatif je crois d'ailleurs. Ça ce sont les chercheurs qui nous le disent. Bad ou tennis de table ? Alors... J'en ai parlé moi avec Carole... Carole Sève qui est, comme vous savez, une excellente pongiste. Elle, elle dit « c'est vrai que c'est... » Moi je serais plutôt sur badminton d'abord. Ça va moins vite, c'est plus large. On peut se déplacer et ainsi de suite, parce que le tennis de table hein ?! ça va hyper vite, hyper vite ! C'est un corps à corps hein ! Je ne connais pas d'activités où l'on est aussi près hein ?! Dans les activités de débat comme on dit... ça va

très vite. Il y a rarement de... et par contre, ce sont des tables d'adultes qu'on leur donne. Il faudrait une adaptation de la hauteur de la table... jamais... Vous voyez donc... Et puis voilà... Demi-fond ou endurance ? Comme on disait à une époque... Alors là, on a choisi, on avait choisi nous en 2008. On a banni l'endurance. Pourquoi ? parce que des gens comme Pradet, comme Van Praagh, comme Gerbeaux disent qu'en gros la structure d'accueil, physiologiquement parlant, celle qui permet d'encaisser des chocs... Enfin, d'encaisser des chocs, c'est le cas de le dire... mais des efforts intermittents intenses sub-intenses, c'est plutôt 8, 9, 10, 11 ans. Après, il y a les hormones, il y a le poids, il y a tout ça. Donc, on a mis demi-fond. Et on a banni l'endurance. Vous vous rendez compte ? Moi le premier d'ailleurs... dans mon collège... Combien de cohortes on a fait courir lentement et longtemps ? Combien ? On les a emmerdés. Il faut quand même le reconnaître. Alors que... même si tout n'est pas 3x500... Voyez non ? Pour moi, ça serait une recherche intéressante ça. C'est la recherche, si vous voulez, du diététicien et du médecin d'enfants. Il y a des besoins, qui ne sont pas les mêmes selon les moments, ou le sexe peut-être, je ne sais pas moi. Et puis, le diététicien, il a les aliments. Ils ne regardent pas seulement les formes et les couleurs, mais il regarde ce qu'il y a dedans. Le diététicien, il dit qu'à ce moment-là, il vaut mieux manger plus de ça et pas de ça. Le diététicien, il dit entre ça et ça, ça c'est plus di... c'est pareil mais c'est plus digeste. Donc, avec nos contraintes, des si, du machin... Voyez ça, ça serait vraiment un truc. Même si, observer des programmations, la programmation des activités, ce n'est pas la programmation des apprentissages. Ça j'en conviens fortement, très très bien. Mais c'est quand même étonnant de voir que... Moi j'avais observé, en tant qu'IPR, j'avais observé les programmations. Là, on commençait le hand en sixième et on le finissait en cinquième. Là, on le commençait en quatrième et on le finissait en troisième. Pourquoi ? Bah, parce que... Tout se valait. Or, à mon avis, tout ne se vaut pas. Tout ne se vaut pas. Les difficultés et les contraintes des ressources des activités... En plus, il y a cette idée « oui, mais monsieur l'inspecteur, on fait ça parce que, vous comprenez, notre public... » Ah ça c'est un bon truc ça... « On a 43 nationalités, donc 43 nationalités ». Donc on ne fait pas gym. A côté, « on a 42 nationalités, donc on fait gym ». Si « nos gamins, ils font du foot au pied de l'immeuble donc on n'en fait pas ». « Mais nous, ils font du foot au pied de l'immeuble, mais comme on veut qu'ils fassent un autre foot, on en fait ». Alors oui, mais vous comprenez, les programmations, c'est vraiment la photo sociologique de l'environnement. Tu regardes la programmation du lycée Lakanal de Seaux. Tu vois le truc un peu là ? C'est ZEP... zone d'éducation privilégiée là-bas. C'était à peu près la même que le lycée Rostand à Mantes-la-Jolie. Ce n'est pas de la sociologie-là ! C'est plutôt les installations... D'accord ? Et c'est plutôt les appétences et les compétences des profs...

franchement ! Et là, on peut s'interroger là ! Pendant très longtemps, les AS-phares, enfin tout du moins dans la région parisienne, mais ici, ça doit être pareil... Elles étaient « phare » parce qu'un prof avait implanté son option du CAPEPS.

FLORIAN HUGEDET : Oui, c'est vrai que ça, ça fonctionne partout. A partir du moment où un enseignant spécialiste prend en charge une AS, il est davantage motivé à la faire tourner, à la développer.

MICHEL VOLONDAT : Oui voilà ! Alors après, ils nous racontent des trucs : « oui mais c'est le terroir, vous comprenez ? ». Alors ça, pour moi, des recherches excellentes, ça serait ça... Des recherches qui permettent, qu'elles soient en physio, en histoire, en socio... en sciences de l'éduc, enfin en sciences de l'intervention... Moi je pense qu'elles doivent avoir un caractère un peu explicatif... ouverture des yeux et des oreilles, et qu'elles soient assimilables par, pas les 36 000 profs mais par un prof qui n'a rien demandé, qui n'a pas le « ah bon, tiens ça c'est quoi ça... ? Ah bon, ça... Chez nous, ça se fait comment ? ». Tu vois ? Voilà... Sur l'ENS... donc... pour revenir à l'ENS... Donc Jean Eisenbeis, à mon avis, il est assez incontournable. Je t'envoie... je me permets de te tutoyer hein ?!

FLORIAN HUGEDET : Bien sur... je vous en prie...

MICHEL VOLONDAT : Donc je t'envoie son truc... je lui explique que tu viens de ma part, que tu as discuté avec moi et que je crois qu'il avait évoqué cette éventualité euh... avec le directeur de l'ENS dans les années pfffff...

FLORIAN HUGEDET : 1996...

MICHEL VOLONDAT : 96... A vérifier peut-être... Tu as le... le bottin-mondain de tous les IPR ? Je vais te l'envoyer ça aussi parce que... Alors, je l'appelle le bottin-mondain... C'est l'histoire, c'est intéressant ça ! ça te permet de voir les dates. Quand ils sont rentrés IPR, où ils ont été et quand ils sont partis à la retraite... Et pour certains quels ont été leur... Comme ça tu peux recouper peut-être par... comment on appelle ça ? Certains trajets... avec certaines idées, tu vois ?! Alors bottin-mondain... l'adresse de jean... Je pense qu'il n'y a que lui qui pourrait t'en dire plus là-dessous... Michel Constant, peut-être pas... Pineau... alors je te dirais bien Pineau mais il ne répond à plus rien... Bah Pia que je connais très bien, sa fille est en STAPS à Orsay mais il y a un petit blocus... Il ne peut plus taper. Alors, Pineau, c'est aussi dans ma ligne de vie... enfin excuse du peu... Alors Pineau, on m'a présenté comme son éminence grise souvent... ce qui n'est pas du tout infamant tu vois... Mais c'était vraiment... il m'a beaucoup appris. Alors Pineau, c'est un stratège. Il avait une vue tu vois... prospective... C'est lui d'une

certaine façon qui a intériorisé la CP5 quand il a dit que le troisième objectif, c'était de gérer sa vie physique d'adulte. Tu vois la filiation... Et ça, c'était 90... 92 tu vois... Un stratège... Vraiment un type... extraordinaire. Alors, j'ai beaucoup appris à côté de lui... être secrétaire général d'une agrég avec lui... Puis, bon... tacticien extraordinaire... Enfin stratège d'abord et tacticien pour les petits trucs... Donc Jean Eisenbeis à mon avis, pourrait te dire des choses sur cette affaire d'ENS... Je pense que Michel Leblanc... Alors, il est difficile à toucher lui...

FLORIAN HUGEDET : Oui, et je n'ai retrouvé aucune de ses adresses, ni de numéro de téléphone...

MICHEL VOLONDAT : Alors, il habite à Cepoy, dans le Loiret... Alors tu sais... peut-être qu'en googlisant... Michel Leblanc... à Cepoy... C, E, P, O, Y. C'est dans le Loiret. C'est à côté de Montargis. Tu as le wifi là ?

FLORIAN HUGEDET : Je peux l'avoir oui...

MICHEL VOLONDAT : Bon, enfin, ça ne presse pas... Mais j'essaierai de te donner son... Philippe Graillot, tu l'as eu ?

FLORIAN HUGEDET : Oui...

MICHEL VOLONDAT : Alain aussi ?

FLORIAN HUGEDET : Oui...

MICHEL VOLONDAT : Est-ce que ça recoupe les personnages dont je t'ai parlé ?

FLORIAN HUGEDET : Alors, pas du tout pour Jean Eisenbeis...

MICHEL VOLONDAT : Bah oui, ils étaient oui... Jean Eisenbeis...

FLORIAN HUGEDET : Ou alors, je n'ai pas fait attention... Il faudrait que je réécoute les entretiens.

MICHEL VOLONDAT : Michel Leblanc, il était conseiller à Matignon et à l'éduc... Michel Leblanc, il était très décisif hein comme... Avec, ce qu'il faut que tu saches... avec un antagonisme avec le SNEP très fort ! Parce que tout ça, il y a des enjeux de territoires aussi... C'est évident hein ?! Sinon pour l'ENS... je pense que... je pense que c'était ça. Il y avait Claude Bouquin évidemment, mais il est décédé. Et pour l'agrég, pour l'agrég, Paul Müller... ça te dit quelque chose ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, il était sur Strasbourg à un moment ?

MICHEL VOLONDAT : Il était aux côtés de Jean-Robert Joyeux... le premier président de l'agrég en 83... Il était inspecteur général et je crois que c'est lui qui a été décisif pour franchir le p... pour porter l'agrég sur les fonds... C'était une volonté politique. Et, Jean-Luc Martin pourrait t'en dire. Là-dessus... Jean-Luc Martin... Alors lui, il a ses trucs... Il a la connaissance des sources. Mais tu vois, par exemple, pour pondre les épreuves... Bon, la décision politique, ce n'est pas Joyeux qui l'a eu... C'est peut-être Delaubert. Mais tu sais Delaubert, c'était le premier inspecteur général de l'EP, il est décédé très vite après. C'était un gars extraordinaire. Vraiment... Et je pense que c'est lui qui a fait les premiers... mais Joyeux est arrivé très vite après en tant que doyen en plus... mais bon après, vous avez une agrég, inspecteurs généraux... Allez-y. Parce que tu vois, à l'époque, les STAPS n'étaient pas constitués comme maintenant. Peut-être qu'à l'heure actuelle, on demanderait aux STAPS. Et donc notre ami Joyeux, il s'est entouré de gens de l'ancienne ENSEP... Il y avait Vigarello dedans, c'est sûr ! Il y avait certainement Paul Müller... Il y avait Vivès... Bon, il est décédé... Il y avait Pagès, mais il est décédé. Et il y en a une... qui s'appelle Marie-Noëlle Indjehagopian... Celle-là, il faudrait que tu l'interviewe parce que c'est elle qui a été secrétaire générale des deux premières agrég, les trois premières... J'ai repris la suite après elle. Alors je n'ai peut-être pas son adresse... Mais Alain Hébrard l'a. Elle te dira certainement des choses... intéressantes sur la préparation, la préparation des jurys par exemple. Tu sais que le premier jury, ça a été vraiment un casse-tête hein ?! On nous a dit « bah vous n'êtes pas des vrais agrégés parce qu'il n'y avait pas d'agrégé au premier jury ». Ça s'appelle un solipsisme je crois ou un truc comme ça... Joyeux s'était entouré... Alors de certaines stars. Il y avait Vigarello... tu vois... il y avait des inspecteurs en qui il avait confiance et ainsi de suite, mais aussi, il avait eu un coup de génie... ah oui, ben ça me rappelle quel était mon troisième interrogateur en foot... Il avait eu le coup de génie de mettre dans son jury de la première agrég et de la deuxième et ensuite, jusqu'à Fontainebleau, des inspecteurs généraux des autres disciplines. Non pas pour qu'ils disent ce qu'il faut faire quand tu fais un deux contre deux en foot... mais pour voir si tu veux... le niveau de... comment dirais-je ? de raisonnement et de prestance des agrégatifs. Alors oui, à la leçon, c'était Yvon Adam FSGtiste comme tu le sais, Odette Julien, jeunesse et sports... inspectrice générale, directrice d'un CREPS auparavant... vraiment une femme euh... Je pourrais peut-être lui demander aussi à elle... et Armand Biancheri, inspecteur général de l'enseignement primaire. Un mec extraordinaire. Arrangeur de musique pour Nougaro... C'est lui qui arrangeait tout ce qui était un peu Bossa Nova... agrégé de philo enfin oui... Enfin, tu vois ? Moi je pense que ça a été très important pour tarer les choses... En disant « bah certes on n'a pas mais on a des

inspecteurs généraux ». Tu l'as le premier... comment dirais-je ? jury de l'agrég ? des premières agrég ?

FLORIAN HUGEDET : La liste du jury non... justement, elle n'est pas dans le rapport de jury et je n'ai pas réussi à la retrouver...

MICHEL VOLONDAT : Peut-être que Marie-Noëlle pourrait nous dire... Mais ça tu vois, ça a été un truc extraordinaire. Ça a été très intéressant au-delà du fait qu'il avait eu à faire un jury... il ne savait pas le nombre... Les sujets, je ne te dis pas les trucs... Il y avait Azemar qui a participé... mais il est décédé... Guy Azemar. Donc Marie-Noëlle pourra t'en dire et Paul Müller aussi certainement, parce qu'il devait être dedans... Il y a peut-être la compagne de Vivès, qui s'appelle Claudine Leray. Tu connais ?

FLORIAN HUGEDET : De nom tout du moins, dans la mesure où elle a dirigé la revue EPS pas mal de temps...

MICHEL VOLONDAT : Oui, c'est d'ailleurs la... comment on peut appeler ça ? Pas une grand-mère mais une belle grand-mère de Maxime Scotti. Une famille l'EPS hein ?! Tiens, on parlait de Faustine Marbac, tu connais ?

FLORIAN HUGEDET : Oui.

MICHEL VOLONDAT : Sa mère est prof d'EPS, sa grand-mère était prof d'EPS, son grand-père est prof d'EPS et son arrière-grand-père était à Joinville...

FLORIAN HUGEDET : Là, c'est vraiment une dynastie...

MICHEL VOLONDAT : A mon avis, c'est la plus grande dynastie de l'EPS que je connaisse. Donc voilà... Donc Leblanc... Tu as regardé aussi les... les publications du SNEP de l'époque ?

FLORIAN HUGEDET : Oui... Oui j'ai tout récupéré. Après, il va me manquer un truc, ce sont les rapports au CNESER... sur l'ENS. J'ai interrogé Alain Becker, Christian Couturier ainsi que Samuel Lepuissant du SNEP

MICHEL VOLONDAT : Alain Becker, lui, il était dans le truc là... Couturier à mon avis, c'est de la seconde main... Mais Couturier, il est agrég interne lui. Lepuissant, il n'est pas agrég si...

FLORIAN HUGEDET : Il ne me semble pas...

MICHEL VOLONDAT : Et Becker, il l'a eu au grattage lui... C'est intéressant de voir aussi les évitements... Parce que la première agrég... C'était intéressant pour ça ! Il y en a qui y sont allés et il y en a qui se sont dit « oufff, j'ai plus à perdre qu'à gagner ». Il y en a qui voulait y aller, on leur a dit « non, n'y va pas ». Guy Malvezin par exemple, il voulait y aller, il était IPP à l'époque. IPP oui... Et Joyeux lui a dit « non ». Tu imagines si... Alors qu'il avait la main... Mais tous les premiers du SNEP... eux, je ne sais pas s'ils l'ont écrit quelque part... Mais je l'ai entendu par des bruits qui courent... Ils voulaient que tous les anciens, du style Mérand, Marsenach, Deleplace l'aient automatiquement... Rouyer, il ne l'a jamais passé hein ? Il l'a eu aussi au grattage...

FLORIAN HUGEDET : Sur liste d'aptitude ?

MICHEL VOLONDAT : Oui, mais bon... moi, Alain Becker... j'étais doyen à l'époque donc ça ne m'a pas... ça ne m'a pas... C'est un gars qui a de l'ouverture, de la culture... Bon qui est syndicaliste mais bon, il le mérite quoi on va dire... Et il y a pire... Il y en a qui l'ont eu comme ça... Mais le SNEP avait quand même... j'aimerais bien savoir exactement... Mais Jean-Luc Martin peut-être en dire plus là-dessus... Parce qu'il a été sur des documents... je ne suis pas si sûr que ça si tu veux qu'au départ, le SNEP était pour l'agrég...

FLORIAN HUGEDET : Non, ils étaient même contre... ça a été voté au congrès national du SNEP et il y a eu 4 voies de différences... Ils ont finalement accepté de porter le projet de l'agrég... mais contre une grande minorité de votant... Il y avait en gros moitié-moitié de pour et moitié de contre.

MICHEL VOLONDAT : Ah, ils voyaient bien le danger... ça...

FLORIAN HUGEDET : Oui, ils étaient pour un corps unique... et puis après, il y allait avoir des trucs qui leur échapperait aussi...

MICHEL VOLONDAT : Et puis il y avait cette histoire... il faudrait que tu vérifies sur le fait qu'il y a eu peut-être un petit marchandage en disant « ceux-là, ceux-là, ceux-là »... Mais, Mérand... tu vois par exemple... tu vois, les anciens de l'ENSEP, les anciens profs de l'ENSEP devaient être ipso-facto agrégés. Alors ils ne le disaient... Alors pour en revenir à la première, il y en a qui ont pris le soin d'éviter... Pociello, Marsenach, Alain Hébrard, ils avaient tout à perdre... Hébrard s'il ne l'avait pas passée, il aurait été au jury lui... étonnant hein ? C'est intéressant de voir ça là-dessous.

FLORIAN HUGEDET : Quelques questions pour terminer... est-ce que vous avez été militant pour un syndicat ?

MICHEL VOLONDAT : Alors, je n'ai pas été... enfin, je ne l'ai pas été... j'ai été encarté au SNEP de 1969 à 1986. Et euh... comment dirais-je ? Je n'étais pas le dernier à manifester en particulier à la fin des années 70, même si ma position à l'INSEP n'était pas simple contre ce qu'il se passait à ce moment-là. Alors pour le SNEP, je n'ai jamais été encarté dans un... un parti politique... J'ai frisé... l'encartement à l'IREPS de Paris parce qu'il y avait une cellule du PC animée par René Deleplace, dans laquelle il y avait Alain Becker, un copain de promo... Mais... enfin... je ne comprenais pas... je ne comprenais pas la tactique. « Le pouvoir était à portée de main » ils disaient... m'enfin... bon je n'avais pas tous les éléments... mais ensuite non... Bon, ce n'est pas un scoop, je penche plutôt à gauche quoi.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et est-ce que vous avez été dans d'autres associations annexes où il y aurait eu des regroupements...

MICHEL VOLONDAT : Alors si ! Une association qui m'a beaucoup construit en tant qu'adolescent... les éclaireurs de France... scoutisme laïque... grâce à eux, dès la classe de seconde, avec des copains... on s'est d'ailleurs fait viré parce qu'on n'était pas... on était quand même... C'était pré-68 d'ailleurs. On ne voulait pas d'uniforme, pas de machins comme ça... Grâce à eux, on a traversé l'Europe. C'était mon Erasmus d'adolescent ça. En stop, tout ça... Pologne... c'était des pays exotiques à l'époque... Turquie, Roumanie, Finlande... Et après, on a... on s'est auto-géré sous une association... Pour moi, ça a été très structurant. Le ski... tout ça... avec eux... Et on garde des amitiés hein ?! Je t'enverrai mon itinéraire de vie... Je suis peu loquace sur IPR et IG mais je pourrai compléter... Mais... parce que j'en avais ras-le-bol... elle demandait des trucs trop pointu... non pas d'encartement...

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Toute à l'heure dans la voiture... vous me parliez de Jean Eisenbeis qui est Franc-maçon... Est-ce qu'il y en aurait d'autres des personnes que vous connaissiez...

MICHEL VOLONDAT : Ils ne le disent pas en général... Tu googlises Jean Eisenbeis... tu vois... Il est grand, grand machin dans une loge je ne sais où. Après, c'est sans arrêt les... on pense qu'il est franc-maçon... par exemple, moi je ne le suis pas. Mais il y en a plein qui pensent que je le suis. Bon... Je les laisse dire. Ce n'est pas infamant, mais je ne l'ai jamais été. Je n'ai jamais été approché non plus. Il y en a qui dise « bah, je ne t'ai pas approché, parce que je pensais que tu y étais ». Par exemple, un ami très cher franc-maçon, c'est Roger Bambuck... Alors, il n'était plus militant mais bon... on le voit à certain... On voit qui tutoie qui. Petite anecdote, je suis allé à la décoration de Roger Bambuck de la légion d'honneur à l'Élysée... ça lui a été remis par Hollande... bon, il a mis... puis tout autour, ça en était tu vois... Dans le

domaine de l'EPS, il doit y en avoir mais je t'avoue que ce n'est pas... transcendant... Mais en plus... ça vient peut-être de moi. Je ne suis pas... pas très attentif à ces choses-là. Bon Jean, je savais parce que... il me l'avait dit... Roger, il ne me l'a pas dit mais je le savais... Après, c'était des choses comme ça.

FLORIAN HUGEDET : C'est surtout pour identifier les réseaux que je pose ces questions...

MICHEL VOLONDAT : Ah bah ça c'est sur... Tu sais, il y en a des réseaux... Il y a même tu sais, dans chaque ministère, pour les francs-maçons, ça s'appelle des fraternels. C'est-à-dire qu'un franc-maçon, il est dans une loge... et il est dans une obédience, d'abord des obédiences et dans des loges... Le grand Orient etc. Enfin, tu as des courants... Ensuite, ils se réunissent entre eux... Mais au ministère, tu as une fraternelle... c'est-à-dire que ceux qui sont d'obédiences diverses, c'est une espèce de sélection temporaire. La fraternelle à l'assemblée nationale... là, tu en as là ! Il y a des gens qui à priori ne travaillent pas ensemble... à la base mais se retrouvent là pour... tu vois ?! Voilà !

FLORIAN HUGEDET : Eh bien merci beaucoup...

MICHEL VOLONDAT : Eh bien je t'en prie, et puis s'il y a des choses qui me reviennent ou s'il y a des choses qui ne sont pas claires... n'hésite pas...

3.3. Entretiens avec les personnels de direction

3.3.1. Michel Nusimovici, directeur de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan (1994-2010)

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : Besançon (téléphone)

Date : 22 mai 2018

FLORIAN HUGEDET : Pourrais-tu, dans un premier temps, me parler de ton parcours ?

MICHEL NUSIMOVICI : Il est très complexe, il est même assez dense parce que j'ai été assez dissipé. J'ai fait plusieurs choses. Tout d'abord, je suis normalien comme je te l'ai déjà dit. Je suis rentré à l'ENS de la Rue d'Ulm en 1959, ce qui ne me rajeunit pas. Et je suis physicien. Après avoir fait 3 ans de prépa, j'ai fait 1 an de math sup et 2 ans de mathématiques spéciales et je me suis pas mal polarisé, pour ne pas dire abruti. Rentrer dans cette École normale où, tout à coup, on pouvait et il convenait de s'intéresser à beaucoup d'autres choses, c'était pour moi une libération. Je me souviens de la première réunion que j'ai eu avec le directeur de l'école de la rue d'Ulm, qui était un philosophe : Jean Hyppolite. Il a invité la promotion de scientifiques. Il a invité une autre fois les littéraires, et nous étions donc 30. Il y avait 30 places. Et il nous a félicité et il nous a dit : « Vous avez beaucoup travaillé, beaucoup de mathématiques, de physique, de chimie, mais ce n'est pas ça qui est important. Je voudrais que vous profitiez de vos 4 années pour devenir des citoyens dans la cité. Alors allez au théâtre, au cinéma, intéressez-vous à la littérature, et à toutes sortes de choses que vous n'aurez pas le temps de faire en sortant de l'école, puisqu'à nouveau vous vous plongerez dans la recherche pour faire des thèses ». Et je dois vous dire que j'ai bien suivi ses conseils. Pendant que j'étais à la rue d'Ulm, j'ai été producteur d'une émission de télévision, qui m'a ouvert certains horizons. J'ai eu la chance de trouver ça sur la seule chaîne qui existait. C'était l'ORTF, la télévision à l'époque et il y avait une chaîne. Et mon émission passait. C'était une série d'émissions qui s'appelaient « Savoir et découvrir » et ça passait à 19h30 du soir. Donc une heure de grande écoute et c'était assez fantastique parce que, le lendemain, quand j'allais acheter ma baguette de pain, le boulanger me disait : « C'est vous qu'on a vu à la télé hier soir monsieur ? », alors je répondais oui, et il me disait « Oh c'est formidable, je me disais bien à mon mari, mais il ne voulait pas me croire. Ça ne pouvait pas être quelqu'un du quartier qui passe à la télé. » Vous voyez. Bon après l'École normale supérieure, je suis rentré au CNRS. Ce n'était pas mon premier choix. J'aurai préféré enseigner. A l'époque, c'était l'âge d'or des jeunes agrégés. On

m'a d'abord proposé une classe de mathématiques supérieures, une prépa au lycée Saint Louis à Paris. Ça avait un double avantage. D'abord c'était très intéressant en tant qu'enseignant, et ensuite c'était très bien payé. Les profs de prépa, si on compte toutes les heures supplémentaires, gagnent plus que les profs de fac. Malgré ça, comme je voulais faire de la recherche et dans les meilleures conditions possibles, j'ai choisi le CNRS et je suis rentré comme attaché de recherche. Aujourd'hui on dit chargé de recherche 2^{ème} classe, mais c'est la même chose. Donc j'ai été chargé de recherche 2^{ème} classe, j'ai été chargé de recherche 1^{ère} classe. J'ai passé ma thèse dans une année célèbre, c'était l'année 68 au mois de mai. Et je n'ai pas pu parce qu'il se passait pas mal de choses à la Sorbonne qui m'empêchait de faire ma thèse. Tu as dû en entendre parler.

FLORIAN HUGEDET : Oui.

MICHEL NUSIMOVICI : En plus, dans mon laboratoire je passais, je partageais mon bureau avec un des meneurs des années 68 qui s'appelait Alain Geismar. Et donc j'étais en plein dans cette période-là. J'ai passé ma thèse. C'était un doctorat d'Etat. C'était une thèse qui se faisait en 5 ans minimum. Bon, entre temps j'avais commencé ma thèse. Je n'avais pas séché des parties et le sujet c'était le même que celui que j'avais fait en Amérique où j'avais fait un PhD, c'est-à-dire l'équivalent du doctorat actuel. Mais pour être prof d'Université, il me fallait le doctorat d'état. Il n'y avait pas d'habilitation. L'habilitation n'existait pas. Donc je suis revenu et j'ai travaillé sur le même thème en 2 ans tout en faisant mon service militaire d'ailleurs. J'ai été officier d'artillerie et puis j'ai passé cette thèse avec comme président de jury, le Professeur Curien qui est un homme que j'aime et que je respecte beaucoup. Que j'ai beaucoup respecté. Malheureusement il est décédé. Il a été directeur général du CNRS et il a quitté le CNRS en 69, pour devenir président d'Ariane-espace en ayant pour mission de construire la fusée Ariane.

FLORIAN HUGEDET : Robert Curien c'est le nom qu'on a donné au collège de Recherche ?

MICHEL NUSIMOVICI : Non c'est Hubert Curien. Et Hubert Curien était d'ailleurs deux fois ministre de la recherche scientifique. C'est un très grand monsieur et j'ai eu la chance et l'honneur qu'il dirige mon travail. En 1969, j'en avais vraiment marre de Paris. J'avais envie de changer d'air, d'atmosphère, de travailler dans de meilleures conditions, et surtout je rêvais d'être professeur titulaire. J'avais 30 ans, donc même à l'époque c'était très jeune et ce n'était pas évident. Donc je suis allé voir 2 ou 3 régions qui étaient susceptibles d'avoir des postes. Et puis j'avais pratiquement fixé mon choix sur Montpellier. Il n'était pas question de Rennes à l'époque. Ce que je faisais les intéressait en physique des états solides, donc tout était

pratiquement prêt et j'étais très content d'aller au mois de septembre à Montpellier, enfin plus exactement à la fac des sciences. Et donc je suis content et je suis allé à une école d'été qui regroupait une vingtaine de Russes et une vingtaine de Français à Leningrad. On disait Leningrad à l'époque, aujourd'hui on dit Saint-Pétersbourg. Donc ça s'est très bien passé, j'ai passé un mois agréable, il faisait beau. Et puis Leningrad était une ville extraordinaire et puis je suis revenu en France et je téléphone à Montpellier pour demander quand est-ce que je viens. « Et bien écoutez, on est vraiment désolé mais le poste n'a pas été donné à un physicien mais à un électronicien. Donc ce n'est pas vous ». Donc j'ai été très déçu. Je ne me voyais pas recommencer à Jussieu faire une année et je suis allé pleurer chez mon mentor, à savoir Hubert Curien. J'ai dit à Hubert Curien : « Est-ce que tu peux faire quelque chose pour moi ? ». J'étais démoralisé, j'étais sûr que j'allais être pris. Et il m'a dit : « Il y a peut-être un poste pour toi à Rennes. Il y a un poste vacant suite au départ en retraite d'un professeur ». A l'époque, les gens qui distribuaient les postes, c'était véritablement de la cooptation par les professeurs en titre de l'Université. Et c'était en 1969. Pour simplifier, je dirais qu'il y avait 2 groupes de professeurs : les gens de droite et les gens de gauche. Enfin les gens de gauche, c'était surtout les communistes et puis les autres. Mais, pour simplifier je dirai la droite et la gauche. Et chacun des deux avait un candidat, qui était un candidat local. Ils voulaient faire passer un de leurs collègues. Et aucun des deux ne voulait accepter les propositions de l'autre. Et c'était bloqué. Et puis les vacances d'été sont arrivées. On va retrouver la rentrée en septembre, et c'était toujours bloqué. Et c'était complexe parce qu'aucun des deux n'était prêt à céder. Donc chacun des deux a le pouvoir de bloquer et aucun des deux ne peut avancer. Et donc un des professeurs qui s'appelle Jean Mennel, qui est encore de ce monde d'ailleurs. Un très vieux monsieur, qui est devenu un très grand copain. Jean Mennel, qui connaissait bien Curien, lui a dit : « Je crois que la seule solution c'est un outsider qui n'est ni de droite, ni de gauche. Tout du moins pour les profs de sciences à Rennes. Est-ce qu'il y aurait un de tes élèves qui pourrait ... ». Et puis il dit « Ça tombe bien parce qu'il y en a justement un qui veut un poste de professeur. Il est disponible tout de suite. Et il est très malheureux parce qu'il n'a pas eu de poste ». Il m'a dit « Tu téléphones à Mennel de ma part. ». Donc j'ai téléphoné à Mennel que je ne connaissais pas. Et Mennel m'a proposé de venir faire un séminaire sur ma spécialité, c'est encore le meilleur moyen de se présenter. Donc un séminaire d'une heure dans lequel j'ai expliqué l'essentiel de mes recherches, sur ce que j'avais fait en Amérique. Par la suite, il y a eu une réunion des professeurs de physique et j'ai été élu à l'unanimité. Chacun des deux étant très heureux de ne pas voter pour le candidat de l'autre. Donc ça a bien marché, mais ce n'était pas évident au début parce que j'étais quand même le parisien qui voulait manger le pain de bretons.

Il fallait m'intégrer en Bretagne. En fait, ça s'est très bien passé. Donc j'ai été nommé en 59, non en 69. Donc j'avais 30 ans, je suis né en 39. Et en 69 je suis parti à Rennes. J'ai fait de la recherche à Rennes dans ma spécialité. Il y avait justement Jean Mennel et on a travaillé ensemble. C'était une véritable révolution qu'on travaille ensemble, parce que à l'époque le nombre de laboratoire était égal au nombre de professeur. Chaque professeur devant être le directeur de son laboratoire. Laboratoire, où il n'y avait que lui et une secrétaire. On a commencé à changer ça et je me suis associé avec mon copain Mennel. Et puis en 1969, j'ai continué à faire pas mal de travail sur les semi-conducteurs, et j'ai fait une thèse tout à fait théorique, parce que je n'ai jamais été capable de faire quoi que ce soit de mes mains. C'est-à-dire qu'une expérience de physique, si j'essaye de la faire, je la loupe toujours. Donc je suis tout à fait théoricien en ce sens. Aujourd'hui, si les mathématiques n'avaient pas évolué comme elles l'ont fait, pour arriver à des gens comme Cédric Villani, que j'admire et que je connais bien, je serais devenu mathématicien. Mais les mathématiciens, pour eux, c'était de l'abstrait en ce temps-là. Tout ce qui pouvait avoir une application directe c'était plutôt méprisé. D'ailleurs, on disait les « mathématiques appliquées » avec beaucoup de déférences. Les mathématiciens appliquant n'étant, évidemment, pas des vrais mathématiciens. Aujourd'hui, on dit application des mathématiques et on s'aperçoit que toutes les mathématiques rentrent dans cette catégorie. Donc je n'ai pas fait de mathématiques, j'ai fait de la physique, j'ai continué. J'ai publié 2 à 300 publications. Donc j'ai eu une bonne carrière de physiciens mais relativement courte parce qu'en 1976 alors que j'étais très heureux dans mon laboratoire, que j'avais réussi à embaucher quelques assistants, maîtres assistants, qui étaient en général des expérimentateurs, parce que je ne savais pas faire une expérience. Mais si tu es capable de faire une expérience, je suis capable de dire ce qu'il faut faire. Donc j'allais voir mes thésards dans leur laboratoire et quand j'arrivais on me disait : « Dis donc Michel, tu pourrais être gentil et sortir. Je vais aller voir dans ton bureau. La dernière fois que tu es venu, j'en ai pour deux semaines à réparer ». Alors il y a eu comme ça, quelques thèses qui ont été bien faites. Donc j'étais un physicien pas mauvais et j'avais toutes les raisons de rester physicien. Et en 1976, je reçois un coup de téléphone du Quai d'Orsay. Ma secrétaire me passe la personne qui m'appelle du Quai d'Orsay. Je ne connais personne du Quai d'Orsay, qu'est-ce qu'ils me veulent à moi ? Alors, on m'aurait dit le ministère des Universités ou de l'Éducation nationale, j'aurais pu comprendre mais alors là, le Quai d'Orsay. Et on me dit : « Madame Novarina veut vous parler. » Je ne connais pas de Madame Novarina. « Comment, vous ne connaissez pas Madame Novarina ? Le Ministre. » Alors j'ai dit non je ne connais pas, j'en suis confus. D'ailleurs je connaissais un peu les noms des ministres du gouvernement, mais je ne connaissais pas de

personnes qui s'appelait Madame Novarina. Et puis après le Quai d'Orsay, quand on dit ministre, on dit ministre plénipotentiaire. Ça n'a rien à voir avec les ministres du gouvernement. Donc puisque cette dame veut me voir, je vais la voir. Trois jours après, je débarque à Paris dans un superbe bureau au Quai d'Orsay et Madame de Varina, une dame de cinquante ans. C'était une femme d'affaire en tailleur chanel. Tu vois le topo ? Et qui me donne du « Monsieur le Professeur ». « Monsieur le Professeur, si j'ai fait appelle à vous, ça doit vous surprendre ». Je lui ai dit : « il n'y a pas de doute. Ça me surprend ».

- « Parce que nous voulons vous engager ».
- « M'engager moi ? Mais je ne suis pas diplomate, pourquoi m'engageriez-vous ? »
- « Et bien c'est spécial. Nous voulons vous engager comme conseiller culturel et scientifique en Afrique du Sud ».
- « Ah bon ? J'en suis très flatté mais dites-moi, pourquoi moi ? Et puis alors, qu'est-ce que c'est qu'un conseiller culturel ? Que fait un conseiller culturel dans une ambassade ? »
- « Vous savez, ça dépend énormément de l'ambassade. Un conseiller culturel à Bruxelles, c'est différent qu'un conseiller à Washington et c'est très différent de ce qu'il est à Pretoria où nous souhaitons que vous alliez. »
- « Mais alors qu'est-ce qu'il fait à Pretoria ? »
- « Alors vous savez monsieur, vu les relations qu'on a actuellement avec l'Afrique du Sud, je ne peux pas vous en parler, c'est strictement confidentiel. »

Parce que c'est l'époque de l'Afrique du Sud de l'apartheid et on avait des relations avec, et aussi des ambassades mais à minima. Donc je reprends :

- « Pourquoi moi ? »
- « Ah ça aussi monsieur je ne peux pas vous le dire, mais ça aussi vous le saurez ».
- « Donc je saurai tout mais demain ? Donc pouvez pas me dire ce que je devrais faire là-bas ? »
- « Je ne peux pas tout vous dire, mais rassurez-vous si vous acceptez le poste, vous aurez une formation avant. On voudrait vous former pendant à peu près un mois avec d'autres collègues à vous qui sont destinés à aller dans d'autres postes, dans d'autres pays. Et on aimerait que vous partiez. » Ça ça se passe au mois de mars. « On aimerait que vous partiez pour le mois de mai ».
- « Je regrette madame, mais aussi intéressant que puisse être le poste, je ne peux pas partir avant la fin du mois d'août parce que je suis responsable de la préparation à l'agrégation à Rennes. C'est quelque chose de très sérieux. J'ai une quinzaine d'étudiant qui préparent

l'agrégation et je ne peux pas les laisser tomber comme ça en plein de milieu d'année. Donc je dois terminer mon année universitaire et finir un certain nombre de choses et je peux, si j'y vais, être là pour le 1^{er} septembre ».

- « On se débrouillera si l'ambassadeur est d'accord ».
- « Quand est-ce que vous pouvez me donner votre réponse ? »
- « Vous me donnez combien de temps ? »
- « Je ne suis pas si pressée, on peut attendre demain ».
- « Ah, on peut attendre demain ? Ecoutez demain, je n'en saurai pas plus qu'aujourd'hui, donc si vous me permettez, je téléphone à mon épouse et je l'appelle tout de suite ».

Alors j'appelle mon épouse. J'étais déjà marié et père de 3 enfants et mon épouse qui était américaine, parce que je n'ai pas seulement rapporté une thèse des États-Unis. J'étais à New York Université (NYU). J'ai ramené une épouse. Donc je me suis marié en Amérique pendant que j'y étais pour faire ma thèse. Donc je demande à mon épouse qui d'ailleurs ne parlait pas encore très bien le français. Aujourd'hui elle parle très bien le français, dieu merci. Et je lui ai dit : « Anne... » Elle savait que j'étais au Quai d'Orsay. « On me demande d'aller à Pretoria ».

- « Tu ne te fiches pas de moi, tu es sérieux ? »
- « Non, non, on me demande d'être conseiller culturel et scientifique. Qu'est-ce que tu en penses ? »
- « Mais il faut y aller ! Bien sûr que je suis d'accord ».

Alors elle était folle de joie parce qu'on allait dans un pays où on parle anglais. Donc j'ai dit : « Voilà madame, j'ai demandé à mon épouse. Elle est d'accord donc nous partons à Pretoria ». Donc je suis parti à Pretoria au départ pour 2 ans. Et j'y suis en fait resté 4 ans. Il faut que je te dise quand même, parce que j'ai posé des questions : « Pourquoi moi ? Et pourquoi je suis allé à Pretoria ? » Alors pour moi ? Ce n'est pas la peine de chercher bien loin. C'est toujours le même : Monsieur Curien, qui était devenu le président du CNES. Il a créé Ariane-espace pour la fusée Ariane. Et alors là, on était en 1976 et le premier lancement d'Ariane a eu lieu la nuit de Noël 1979. Et alors, monsieur Curien qui est un homme assez pragmatique a dit : « Bon, on va lancer la balistique, ceci, ceci, ceci, ensuite en 1979, dans 3 ans, il faut que ce soit prêt. Ça partira évidemment de la base française de Kourou en Guyane. » Ensuite la fusée, Ariane 1, qui n'avait pas comme mission de transmission de transporter un vrai satellite mais qui transportait un caillou d'une tonne, une masse, un caillou qui était totalement inerte en plus. C'est-à-dire qu'il n'émet pas, mais qui pouvait réfléchir des signaux radars. Alors d'abord, au milieu de l'Atlantique, on pêchait la fusée. Non, d'abord à quelques kilomètres, le premier étage se lâche.

Au milieu de l'Atlantique c'est la chute du 2^{ème} étage et les américains avaient un poste d'observation à l'île d'Ascension qui a été prêtée aux chercheurs français, donc qui était utilisé par les chercheurs français, ce qui permettait de suivre la fusée. Et puis ensuite, le 3^{ème} étage s'en va. Il ne reste plus que le pseudo satellite. D'accord ? Bon. Alors lui, il est de l'autre côté de la Terre et on ne le voit plus. Or, il faut le voir parce que cette première trajectoire est fondamentale. C'est tout sauf la théorie parce que la Terre n'est pas une sphère, parce qu'il faut modifier le tir pour l'essai suivant. Et on ne peut modifier le tir qu'à partir d'une connaissance parfaite de la 1^{ère} trajectoire. La première fois, on suppose que la Terre est ronde, que c'est une sphère, que le champ terrestre correspond à peu près à ce qu'on nous apprend au lycée, mais tout ça a beaucoup, beaucoup de fluctuations. Donc, Curien et ses spécialistes ont examiné la Terre et où est-ce qu'on peut mettre une station de repérage des satellites d'où on voit le satellite lancé par Ariane lorsqu'il n'est plus visible de Kourou ou d'Ascension.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et c'était donc Pretoria ?

MICHEL NUSIMOVICI : C'était du côté de l'Afrique. Seulement on ne peut pas mettre ça au milieu du Burundi. Il faut un pays qui, au niveau technologique, soit aussi avancé que le nôtre. Or, quel est le pays avancé techniquement, avec une technologie de haut niveau, qui se trouve bien placé géographiquement ? Il y en a qu'un, c'est l'Afrique du Sud. Parce qu'en Afrique du Sud, la science à l'époque, ce n'était pas la science française, ou la science américaine, mais c'était d'un très haut niveau, et dans certains domaines, c'était d'un niveau supérieur à la France : dans tout le domaine de la mine, de la géologie minière. Alors simplement, envoyer une mission scientifique en Afrique du Sud, le gouvernement ne voulait pas. Le gouvernement, à l'époque, c'était Giscard. Il n'en était pas question parce que la France ne pouvait pas avoir ce type de relation avec l'Afrique du Sud de l'apartheid. Donc qu'est-ce qu'on va faire ? Curien a parlé de ça et comme c'est un homme de ressources, il se trouve que, par bonheur, les relations, les petites choses ont une importance considérable. Et il en a parlé avec son frère, qui s'appelait, parce qu'il n'est plus de ce monde, il s'appelait Gilles Curien. Et Gilles se trouvait avoir la position de secrétaire général du Quai d'Orsay, c'est-à-dire le fonctionnaire le plus haut placé, juste en dessous du ministre. Et Gilles Curien c'est lui qui choisissait les ambassadeurs et tout ça. Alors ambassadeur lui-même avec le titre d'ambassadeur de France. Et donc j'ai eu Curien et il me dit : « Mais dis donc. On a une petite ambassade à Pretoria, on n'a jamais, pour des raisons politiques faciles à comprendre, développé de services culturels à Pretoria et pourtant moi j'ai toujours que ce serait très utile parce qu'on veut aider les noirs d'Afrique du Sud mais il faut apprendre aux noirs d'Afrique du

Sud que la langue européenne ce n'est pas uniquement l'anglais, mais que la moitié de l'Afrique est francophone. Et ce serait bien d'avoir quelques amis du côté des gens, qui, un jour ou l'autre, demain ou dans 10 ans, ou dans 50 ans, prendront le pouvoir. D'ailleurs à l'époque, le pouvoir tout le monde était persuadé en Afrique du Sud, qu'il serait pris par les Zoulous parce que le parti Mandela, l'African National Congress était complètement inféodé au régime communiste. Et c'était à l'époque de l'union soviétique. Donc, si on envoyait quelqu'un, mais alors pas scientifique, il fallait qu'il soit culturel. Donc il sera présenté d'abord comme conseiller culturel. Alors évidemment, d'habitude les conseillers sont des diplomates, ou quand ils ne sont pas des diplomates, ce qui arrive assez souvent, on va chercher des professeurs d'Université, mais en littérature française, en versification latine. On envoie des gens de haut niveau. Habituellement, on envoie un conseiller culturel, qui est un littéraire on envoie un attaché scientifique, qui est un scientifique de l'équipe. Mais là on peut faire le contraire, ce sera la première fois. On enverra un conseiller qui sera scientifique et on enverra pour l'aider, on lui enverra un attaché qui est un littéraire. Il faut que ce soit quelqu'un qui te convienne à toi, que tu connaisses bien, qui accepte d'aller en Afrique du Sud, et qui n'est pas comme tous les vieux qu'on a habituellement. Alors Curien dit : « Je connais quelqu'un de bien, il acceptera, il ne peut pas refuser. Je le connais. Il acceptera forcément une aventure comme ça ». Mais Curien ne m'a pas téléphoné ou autre. C'est pour ça que Curien a mis en route la machine et ça a abouti à Madame Novarina me téléphonant. Donc voilà pourquoi j'ai été nommé. Le fait que ce soit pour ça, j'ai su ça après, quand Curien est venu chez moi à Pretoria. Il m'a tout raconté. Donc voilà comment je me suis retrouvé là-bas. Évidemment, je me suis beaucoup occupé de sciences. La station, les Sud-Africains étaient absolument ravis de construire cette station en suivant des directives françaises et la France n'a pas déboursé un centime. Ce sont les sud-africains qui ont tout payé, tout payé. Et ils continuent d'ailleurs à faire tourner la station Pretoria. Moi, je me suis beaucoup occupé du côté politique de la chose. J'ai trouvé ça passionnant donc je suis resté 4 ans et j'ai fait beaucoup de choses. Peut-être qu'une autre fois je te raconterai le roman de ma vie en Afrique du Sud. Je suis parti là-bas et puis je suis revenu au bout de 4 ans. On m'a proposé, c'est-à-dire, le Quai d'Orsay, qui n'était probablement pas trop mécontent de ce que j'avais fait, qui ne pouvait pas me laisser en Afrique du Sud parce que de toute façon, dans la politique des affaires étrangères, il faut faire tourner les gens. Et c'est normal parce que de toute façon, au bout d'un certain nombre d'années, si j'étais resté plus longtemps, je serais devenu plus Sud-Africain que français. Et ça, ce n'est pas bien quand on représente la France. Donc on m'a proposé d'aller en Chine, ce qui aurait pu être intéressant. C'était les débuts des relations avec la Chine. Mais deux choses ne m'ont pas plu. Premièrement, la mission culturelle en Afrique

du Sud, j'en étais le patron. Ensuite on voulait me mettre comme numéro deux. Moi j'aime bien être le chef. Et la deuxième chose c'est que j'ai bien compris que je n'arriverai jamais aux échelons auquel je peux prétendre. Ce n'est pas tellement une question de salaire, c'est presque une question d'orgueil, de dignité. Ici, je rentrais d'affaires étrangères, parce qu'on ne peut pas rentrer à niveau égal. Mon indice dans la fonction public s'était déjà élevé, ce qui n'était pas encore le cas de l'ambassadeur. Donc ce n'était pas possible. A 37 ans, j'étais donc au sommet de ma carrière. Et puis finalement, la physique me manquait, donc j'ai été à l'Université anglophone de Johannesburg. On m'a proposé de faire des cours de physique, que j'ai fait à des gens, mais eux aussi étaient joyeux parce que je n'avais pas le droit d'être payé. Alors j'ai fait des cours gratuits à l'Université. Ce qui fait que j'ai gardé un petit contact avec la physique. Et donc je me suis finalement décidé de revenir à Rennes. A Rennes, je suis retourné à l'Université de Rennes. A Beaulieu. Tu connais Rennes ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, oui, tout à fait.

MICHEL NUSIMOVICI : Donc je suis allé à Beaulieu. Là où j'étais, je me remettais de la physique parce qu'il s'était passé beaucoup de choses pendant que je n'étais pas là. Et je dois t'avouer une chose, c'est que ça ne m'amusait plus du tout. J'avais eu cette expérience de la politique au sens noble, de discuter avec les gens, de faire rencontrer des gens ensemble, de faire dîner le président, de ce qu'on appelle le « Broederbond » de là-bas c'est-à-dire la branche la plus à droite des blancs pro-apartheid, c'est-à-dire extrême, extrême droite et le responsable de l'African National Congress, recherché par la police, et annoncé comme un grand criminel qui vivait dans la clandestinité à Soweto. Et ces deux messieurs ont diné chez moi. On a discuté jusqu'à 2h du matin. Voilà, c'est ça que j'aimais faire. Une autre fois, je te raconterai le dîner, ce n'était pas évident. Ça m'embêtait beaucoup. J'ai pris goût à l'administration. Moi j'avais un job quand même très administratif. Au bout de quelques années, je suis revenu en 1981. J'ai fait un peu moins de recherche, beaucoup plus d'enseignement. Je suis devenu responsable de l'école doctorale de physique en Bretagne, parce qu'il n'y en avait qu'une. Et un certain nombre de choses comme ça. Je suis devenu, lorsque j'ai eu l'occasion, ce que les littéraires appellent doyens, et ce qui, à Rennes 1, dans notre Université, s'appelle directeur de l'UFR. Je crois qu'à Rennes 2 aussi. Et donc, je suis devenu le directeur de mon UFR, qui était assez importante, puisqu'elle regroupait la physique, la chimie, la géologie, et l'électronique. C'est la moitié du campus de Beaulieu. Et par la suite, quelques années après, tout en restant doyen, je suis devenu vice-président de Rennes 1. Et mon intention était bien arrêtée et affichée. Je ne suis pas ce genre de personne, qu'on a beaucoup parmi nos collègues qui disent : « Oh moi ça ne

m'intéresse pas ce genre de chose, mais ils ont tellement insisté que j'ai accepté d'être président de l'Université ». Tu parles, quiconque est président de l'Université, c'est parce qu'il a envie d'être président de l'Université. Je ne te dis pas mais... Moi, j'ai dit que j'avais envie d'être président de l'Université. Là, j'ai commencé auprès du président qui s'appelait Ardouin, qui était un économiste et je vais être son vice-président chargé des formations et puis dans 5 ans, je serai candidat. Et puis, ça ne s'est pas tellement bien passé, dans la mesure où 5 ans après, j'étais candidat, mais il y en avait un autre. Ça commençait à devenir désagréable. J'avais quand même toutes mes chances d'être président de Rennes 1, mais ça aurait été au prix d'un combat désagréable et moi je n'aime pas la bagarre. J'aime bien les bonnes relations, mais alors j'ai eu une idée parce qu'il s'est passé à Rennes la chose suivante, c'était avant que tu arrives. Ce qui s'est passé à Rennes, c'est que monsieur Méhaignerie, qui était Pierre Méhaignerie, qui était UDF à l'époque, c'est-à-dire centre droit, et président du conseil général, aujourd'hui c'est conseil départemental d'Ille et Vilaine, a créé un « campus privé ». Je mets ça entre guillemet. Ça a fait énormément de bruit. Tu le connais d'ailleurs ce campus, c'est le campus de Kerlann. Seul ennui, c'est que le campus de Kerlann, entre parenthèse, béni par l'archevêque, n'avait qu'une école à y installer et c'était une école privée catholique. Donc c'était très mal vu par les gens de l'Université dont j'étais, parce qu'on dépense l'argent du contribuable, parce qu'on paye des impôts locaux pour l'enseignement privé, parce que ce n'est pas laïque, et tout ce que tu peux imaginer. Et Pierre Méhaignerie m'appelle et me dit : « Est-ce vous n'avez pas une idée pour nous sortir de là ? ». Il ne voulait pas la guerre, il voulait que ça marche. En fait, Pierre Méhaignerie, à l'époque, il ambitionnait de devenir Président de la République. Et je lui ai dit : « moi je vois que je veux bien mais il faut créer une autre école. Mais comment faire une école ? Il y a peut-être l'école de l'INSEE qui pourrait être faite, je les connais bien. Je peux leur en parler, mais ça ne se fera pas avant 2 ou 3 ans ».

- « Ah non il me faut une école maintenant ». Alors je lui ai dit : « Je ne vois qu'une seule solution ». Là, je me suis rappelée mes vieux amours, j'ai toujours été très attaché à l'École normale Supérieure. Cette année, c'est l'année du bicentenaire de la rue d'Ulm. J'ai été chargé par mes collègues et amis d'organiser les manifestations du bicentenaire en Bretagne. Sachant ça, on va faire un truc formidable pour le bicentenaire de l'ENS. On va créer une ENS. Il me dit : « Ce n'est pas vrai ? ». Je lui dis : « Si c'est vrai ». « Si c'est vrai et je fais comment ? ». « L'État ne marchera pas. Mais si vous vous mettez d'accord avec la région et avec la ville de Rennes, ça peut marcher. » Mais alors là, je leur dis : « C'est l'union sacrée. Vous êtes tous bretons avant tout. Mais on peut être Edmond Hervé, maire socialiste de Rennes, Yvon Bourges,

président RPR de la région Bretagne et vous patron de l'UDF, la main dans la main, et une main dans la main, et l'autre main au porte-monnaie. « Combien vous me donnez chacun et je vous ferai un projet ? ». Et j'ai réussi à obtenir 120 millions pour démarrer une ENS. Comment faire une ENS ? On ne va pas mettre trois briques sur un terrain en disant c'est une ENS. Donc on va trouver une ENS, une autre, qui d'accord de nous prendre comme embryon, c'est-à-dire qu'elle va se reproduire comme les cellules. On ne va créer une nouvelle ENS, mais on va demander à l'ENS Cachan. Pourquoi l'ENS Cachan ? Parce que d'abord elle me semble être la plus grande, je n'imaginai pas que la rue d'Ulm fasse une antenne. Lyon avait déjà beaucoup de problèmes dans sa fusion avec Fontenay, avec les littéraires qui restaient à Fontenay et les scientifiques qui étaient à Lyon. Pourquoi ça ? Parce que quand monsieur Bar, politicien de droite a voulu mettre l'ENS de Saint-Cloud à Lyon, les scientifiques qui ne voyaient que l'intérêt scientifiques, ont dit : « Chic, on va demander des tas de beaux labos et des tas de moyens pour acheter du matériel ». Et les littéraires qui étaient essentiel communistes, d'ailleurs on disait que c'était l'école des cadres du parti communiste l'école de Saint-Cloud – Lettres. Et il y en a beaucoup parmi les grands noms des partis de l'époque. Il ne faut pas oublier que le parti communiste c'était un tiers de la France à l'époque. D'autre part, c'est que je connaissais bien, j'étais même ami avec Yves Malier. Yves Malier, c'était le directeur de Cachan. Et on a goupillé ça ensemble. Malier m'a dit : « Moi aussi j'ai des problèmes, parce qu'on veut me délocaliser à Toulouse. Et je ne veux pas aller à Toulouse. » Alors si tu veux savoir pourquoi Toulouse, d'abord Toulouse aurait beaucoup plus de raisons que Rennes, c'est une plus grande ville industrielle que Rennes pour faire une École normale, d'abord à vocation scientifique, ensuite parce ce qu'à Toulouse, si on veut savoir pourquoi telle chose se passe dans telle ville, il faut voir quel est l'homme politique de la ville. Et bin c'était un certain Jospin qui était à Toulouse. Et donc on a voulu envoyer ça et les gens ne voulaient pas s'en aller à Toulouse. Malier et moi, on a eu cette idée qu'il fallait devancer l'appel. Ne pas attendre qu'on demande à Yves Malier de déménager pour Toulouse. Et avant qu'on lui demande officiellement, et bien lui-même de son plein-gré, il envoie une partie de son école ailleurs. N'importe où en France, sauf à Toulouse. Comme ça quand on lui dira : « Vous devez déménager, il y a trop de choses à Paris, pas assez en Province », il répondra : « Ah et bien ça tombe bien, justement on peut envoyer toute l'école à Rennes, parce que j'en ai déjà un petit bout. » Et ça il ne pouvait pas en être question, donc ça a été très bien. Donc on a envoyé cette antenne, mais il y a des choses qui étaient exigées, parce qu'il ne fallait pas que les gens de l'ENS Cachan Ulm, on leur prenait leurs moyens. Ce qui était convenu entre nous c'est que ça ne coûtait rigoureusement rien à Cachan. Autrement dit, il fallait que tous les postes

d'enseignants et que tous les postes d'élèves soient des postes supplémentaires créés par le ministère. Alors on arrive à cette situation, on était en 1994. Toute cette discussion, tout ce que j'ai raconté avant avec le maire de Rennes, le président du conseil régional, le président du conseil général, a lieu à la fin de l'année 93. A la fin de l'année 1993, on a commencé à travailler avec Malier là-dessus. On a été trouver le ministère et Fillon qui était notre ministre, de triste mémoire. Et Fillon, pas question d'ENS, on n'en a pas besoin. Alors il y avait dans son cabinet un monsieur qui s'appelait Pierre Lostis. Tu peux écrire dans ta thèse tous ces noms que je te donne. Ils seront d'accord, tu ne seras pas poursuivi. Pierre Lostis qui était dans le cabinet de Fillon, je ne sais pas trop ce qu'il faisait, mais il se trouve qu'il était lui-même un scientifique, c'était un physicien, comme moi et il a dit : « Moi je vais quitter le ... » Ou on lui a demandé de quitter, enfin bon, on lui a demandé de quitter le cabinet et il voulait un point de chute intéressant et il a demandé à être recteur de l'Académie de Rennes. Ce qu'il a été. Et puis il y avait un autre, pas uniquement pour ça mais, la chose avouable c'est qu'on crée un truc à Rennes, ça c'est une décision qui avait été prise du temps de ... Comment il s'appelait le ministre de Jospin ?

FLORIAN HUGEDET : Le ministre de Jospin ...

MICHEL NUSIMOVICI : Non pas Jospin, mais le ministre qui est resté célèbre à l'Éducation nationale ?

FLORIAN HUGEDET : Ah, Claude Allègre.

MICHEL NUSIMOVICI : Claude Allègre ! Claude Allègre était venu nous voir à Rennes quand j'étais vice-président. Vous crevez ici, vous avez besoin d'une autre Université, vous êtes trop nombreux. Il vous faut vous délocaliser. Et je lui avais demandé : « Où on se délocalise monsieur le ministre, euh pas monsieur le ministre, monsieur le conseiller ». Et il m'avait répondu : « Bien écoutez, vous savez bien, il faut que ce soit en Bretagne sud. On a déjà des choses au Nord. Entre Vannes et Lorient. » Vannes c'est la droite, et Lorient c'est Le Drian. Donc on va à Lorient. « Mais vous êtes complètement idiot ou vous faites semblant ! ». Sympa Allègre. Là, tu dis : « Je ne sais pas monsieur, je ne fais pas semblant. Je n'ai pas saisi la subtilité de votre pensée. Mais enfin, si on va à Vannes, Le Drian qui est notre copain, n'aura qu'à fermer sa gueule. Si on va à Lorient, les gens de Vannes vont nous empoisonner la vie. Donc vous allez à Vannes. Donc on a créé une antenne à Vannes qui, quelques années après, est devenue l'Université de Bretagne sud. Cette Université de Bretagne sud, il fallait la monter et pour ça il fallait un bon recteur sur lequel on pouvait compter. Et donc ça a été Pierre Lostis qui avait

deux bébés à soigner : l'UBF et l'ENS. Donc il n'est pas question dans l'immédiat de faire une ENS. On va faire une antenne de l'ENS Cachan mais évidemment, c'est surtout qui était important pour les politiques, parce qu'ils ne seraient pas intéressés du tout ou très peu, ils n'auraient pas donné une somme pareille à une antenne de l'ENS Cachan, mais ils l'ont donné à la future ENS Bretagne. Donc depuis le premier jour, ça a été ça. Et donc ça s'est fait très rapidement. Au mois de février, le premier coup de pioche a été donné à Ker Lann. Moi j'ai récupéré 40 millions de chaque collectivité. Et on était très anxieux. J'étais très anxieux. Ça laissait supposer qu'on allait être très nombreux, et j'étais là tout seul parce qu'on ne peut pas faire une ENS sans élèves et sans profs. Et les élèves, il faut qu'il y ait des normaliens, même si on prend des auditeurs libres. Et chaque normalien aurait un poste de fonctionnaire. Et il fallait des enseignants, des profs. Donc on a fait comme si on allait les avoir. Et ça ce n'est pas les collectivités qui peuvent nous les donner. Et finalement, les bâtiments montés : la première tranche qui allait jusqu'à la cafétéria, depuis l'entrée jusqu'à la cafeteria, avec le bâtiment dans lequel il y a le bureau du directeur. Et il y avait aussi, là où il y avait des bureaux derrière, c'était la bibliothèque. Et à part ça, on a fait les plateaux techniques dont on avait besoin pour inaugurer. Parce qu'on a voulu qu'il n'y ait au début que des choses qu'on ne fasse pas de cette manière-là à Cachan. Donc on a créé un département du génie électrique avec une spécialité dans les cours en électronique. Et un département de génie mécanique. Donc on a commencé là-dessus. J'ai obtenu quelques postes d'enseignants, en particulier des postes de professeurs qui m'ont permis... Il y avait évidemment des commissions de spécialistes, mais on a donné plutôt le choix à des gens qui avaient été maître de conférences à Cachan avant. Et qui connaissaient bien tous les mécanismes. Moi-même on m'a mis dans la direction de Cachan. Donc une fois par semaine, j'allais dans l'équipe de direction de Cachan comme adjoint du Directeur, enfin un des adjoints du directeur, responsable évidemment de l'antenne de Bretagne. Et ça c'était la première année, en 1994. Résultat des courses, cette première année, tous les élèves ont été agrégés. Tous ! Pas un collé. C'est ce qu'il fallait. Il faut dire que l'Université m'a considérablement aidé. Des gens très bien, de l'Université, de l'INSA ou d'autres écoles. La deuxième année, il faut faire quelque chose qui soit totalement différent de ce qui est fait ailleurs. Alors là j'ai demandé conseil à Napoléon. Je veux dire que j'ai décidé que le droit c'était vachement bien. Il n'y avait pas tellement de département de droit à l'ENS. Alors comment peut-on faire ? Pourquoi il n'y avait pas de département de droit ? Même Napoléon qui avait pourtant consolider les ENS puisqu'il a recréé celle de Paris, il en a créé une à Pise en Italie, qui a fait le code civil et qui était très juriste, n'a pas pensé à ça. Alors il y a beaucoup de raisons, mais il y en a une des raisons, c'est que on a basé notre enseignement sur la préparation

à l'agrégation. Or il n'y a pas d'agrégation en droit. Enfin il y en a une, l'agrégation de l'enseignement supérieur mais c'est celle qu'on passe après la thèse, c'est l'équivalent de l'habilitation. Les docteurs en droit passent l'agrégation et quand on est reçu à l'agrégation, on a tout de suite un poste de professeur, parce qu'il y a le même nombre d'agrégés que de recrutements au niveau national. Donc ça n'a rien à voir. C'est comme en médecine. Donc il n'y a pas d'agrégation. Donc ça c'est embêtant, si il n'y a pas d'agrégation, comment on va faire ? Alors il suffit de regarder les options parce que le mot droit m'importait beaucoup. Alors il y a une des options, il y a quatre options à l'agrégation de droit et une des options de droit c'est ... Ce n'est pas dans l'agrégation de droit, il n'y a pas d'option puisqu'il n'y a pas d'agrégation. C'est dans l'agrégation d'économie. Donc en économie, il y a une option : économie et droits communautaires. Droits communautaires c'est du droit ça. Donc j'ai décidé qu'on allait faire Droits communautaires en Bretagne. Alors là, on ne fait concurrence à personne, puisque ni Ulm, ni Lyon, ni Cachan n'avait jamais fait ça. Donc on a lancé un département de Droit Eco Gestion. Alors là, faire ça avec la fac de droit c'était très amusant parce qu'ils sont tellement ringards ces braves collègues du droit : « Vous ne vous rendez pas compte ! Vous voulez qu'on admette en licence, en 3^{ème} année un étudiant qui n'a pas suivi MES cours de DEUG. Les cours des collègues ce n'est pas la peine, ils sont mauvais, mais les miens, on ne peut pas s'en passer. » Ils m'ont tous dit ça. Et bien j'ai dit : « Ecoutez, prenez-les à l'essai un an. Et puis au bout d'un an, s'ils ne sont pas bons, on n'en prendra plus. D'accord ? » Alors bien évidemment, tous les normaliens qui avaient passé le concours, vu le nombre, on avait 12 postes, les 12 meilleurs en droit de France, surtout en étant payé, on a eu vraiment les 12 meilleurs et en recrutant sur toute la France. Et ces gens-là n'ont eu aucun mal ... Les plus mauvais ont eu dans leur licence qu'on faisait à l'époque, la 1^{ère} année du 2^{ème} cycle, il avait mention bien. Ils se partageaient entre Bien et Très bien. Et une fois que ça a été comme ça : « Ah oui ils sont pas mal ceux-là ». Donc ça s'est bien passé. Aujourd'hui ce département a ses lettres de noblesse. Et puis ensuite, est venu le temps de faire la 2^{ème} tranche de l'ENS. Alors là c'était l'œuvre de Lostis, avec qui je travaillais. Le jour, je travaillais à l'école et la nuit, je travaillais avec Lostis. Je n'ai jamais vu un homme comme ça. Moi je n'étais pas comme lui, j'avais du mal à suivre. Il demandait monsieur le recteur, rapidement je l'appelais Pierre d'ailleurs : « Est-ce que je peux te voir rapidement, c'est urgent ? ». « A 2h du matin ça te va ? » Et il venait à 2h du matin. Je n'ai jamais connu quelqu'un comme ça. C'était un monstre de boulot, de secrétaire, de chauffeur parce que secrétaire et chauffeur faisaient leur semaine de 35h et Pierre Lostis a fait tout ce qu'il a pu. Pour faire une 2^{ème} tranche, il fallait un département nouveau. Il y en avait deux, Génie électrique (GA). Il y en avait plus que deux parce que Génie électrique et Génie

Mécanique, c'était trop semblable donc on avait fusionné pour faire un département de mécatronique. Donc mécatronique, un département de GM, Droit Eco Gestion, donc il en fallait un troisième. Alors là, on ne pouvait pas se passer de mathématiques parce que les mathématiques c'est un outil, ce n'est pas une discipline en soi. Alors soit, ce n'est pas uniquement une discipline, c'est également un outil. Tout le monde a besoin de ça. Alors j'ai demandé la création d'un département de mathématiques en basant d'ailleurs ma demande sur la recherche parce qu'il n'y avait pas beaucoup de chercheurs en mathématiques à l'antenne de Bretagne. Mais on avait à Rennes, le meilleur, un des tout meilleurs laboratoires mathématiques de France qui est l'IRMAR, l'institut en recherche de mathématiques de Rennes, qui est un très grand truc, et j'avais beaucoup de copains là-bas, parce qu'en mathématiques, il y a beaucoup de normaliens. Ils ont trouvé que c'était une idée intéressante. D'abord ils se sont dévoués pour faire à peu près tous les cours au début. Et puis, j'ai eu des mauvaises nouvelles. Il y a eu plusieurs commissions qui ont examiné ça au ministère et la dernière qui examiné ça a donné un avis défavorable. Le président de l'avis de commission a dit « niet ». Alors je téléphone au recteur Lostis et je lui dis : « C'est la catastrophe ! ». On n'a pas le département. Il me dit : « Qui vous a dit ça ? ». Il ne m'appelait pas Michel, il m'appelait Nusi : « Nusi, vous fermez votre gueule. Vous ne dites rien à personne, il faut que ce soit strictement confidentiel. Vous me laissez faire, je m'en occupe et je vous promets qu'à la rentrée vous aurez votre département de mathématiques ». Alors j'ai fait ce qu'il m'avait dit et j'ai eu mon département de mathématiques. En fait ce qu'il a fait, c'est qu'il a court-circuité le ministre de l'Éducation nationale. Ce n'était plus Fillon à l'époque. Il y avait eu l'ère socialiste et c'était à nouveau la Droite. Il s'est adressé à son copain Ballardur. Ballardur, c'est un homme politique de droite. Donc voilà comment ça s'est fait. On a eu notre département de mathématiques. J'ai réussi à avoir quelqu'un de tout à fait formidable, qui était un ancien élève d'ailleurs de Cachan, qui s'est fait muter à Nancy. Il dirigeait un institut d'informatique, ce qui n'était pas mal, mais il a tout abandonné pour l'ENS et il est devenu le premier directeur du département de mathématiques. On rajoute à cela trois ou quatre des meilleurs professeurs de Rennes 1. On a créé notre département de mathématiques. A partir de là, on a eu le feu vert, et avec une aide de l'Etat, parce que le principe était que l'Etat double la mise. Si l'école, si je trouve 1€, alors l'Etat me donne 1€. On a pu construire la deuxième tranche et c'était beaucoup mieux, parce que la deuxième tranche, c'est tout ce qu'il y a après la cafétéria. Ce sont les bâtiments Rocard et Sauvy. Yves Rocard, c'était le directeur du laboratoire de physique de la Rue d'Ulm lorsque j'y étais étudiant. Et Alfred Sauvy, c'est un des plus grands démographes. Il avait pratiquement inventé la démographie en France. On a donc eu ces deux bâtiments. Au premier étage, on a eu

l'informatique avec des ordinateurs. Là, j'avais pratiquement terminé mes 10 ans, mais à ceci près que j'avais été un faire un tour, dans le cadre d'une visite de courtoisie, à l'Université de Rennes 2. J'avais rencontré des gens qui ne m'ont pas toujours impressionné... C'est le moins que je puisse dire. Il y a quelqu'un qui m'a beaucoup plu parmi les laboratoires, c'était Paul Delamarche. Nom prédestiné, s'il en est parce qu'il étudiait la marche, c'est-à-dire la physiologie du mouvement humain. Il avait un laboratoire tout à fait remarquable. Ça m'avait donné des idées. Il travaille comme on travaille dans une ENS, pas comme on travaille à l'Université de Rennes 2. Il se trouve, tout à fait par hasard... En 2003, je rencontre un de mes amis de l'ENS qui était président de l'Université de Lille ou du Nord de la France. Il me téléphone et me dit qu'il avait un truc pour moi, qui pouvait m'intéresser. Je n'ai pas la date exacte, mais c'était quand Jack Lang était ministre de l'Éducation nationale.

FLORIAN HUGEDET : C'était en 2001 alors je pense...

MICHEL NUSIMOVICI : C'était en 2001 ! Ça devait être en 2001, et quand Jack Lang était ministre de l'Éducation nationale, j'apprends que Jack Lang veut créer, dans une ENS, n'importe laquelle, un département consacré aux activités physiques et sportives. Et il a nommé quelqu'un... je ne me souviens plus de son nom...

FLORIAN HUGEDET : C'était l'inspecteur général, Philippe Graillet

MICHEL NUSIMOVICI : Philippe Graillet. Voilà ! Heureusement, toi tu as de la mémoire. Tu dois être plus jeune que moi. Finalement, il avait nommé Philippe Graillet, inspecteur général. Pour la petite histoire, il était le fils d'un restaurateur qui s'appelait Graillet lui aussi et qui était un des restaurants préférés du président Mitterrand. Donc Philippe Graillet, de ce que me dit le président de l'Université de Lille, c'est que si je voulais intervenir il fallait le faire très vite. Il savait que Philippe Graillet avait pratiquement fait son choix. Il est allé dans les 4 ENS. Ça me faisait une dent de plus contre un certain Bernard Decomps qui était directeur de Cachan, avec qui j'ai eu beaucoup de difficultés, peut-être parce qu'on avait été ensemble à l'école. J'étais son bizut. Il était deux ans avant moi. Donc, Decomps avait oublié qu'il y avait une antenne en Bretagne. Il oubliait facilement. Il fallait que je me dépêche parce qu'il était prêt à rendre son rapport au ministre et son choix était fait, c'était Lyon. Donc le département d'EPS dans une ENS ira à l'ENS Lyon. Alors, il se trouve que le jour où j'ai appris ça, que le jour où il m'a téléphoné pour me dire ça, je présidais à Brest la conférence des directeurs des grandes écoles de Bretagne. J'étais président de cette conférence que j'avais d'ailleurs moi-même créé, réunissant toutes les grandes écoles de Bretagne parce qu'on s'était aperçu qu'il y avait pas mal

de grandes écoles dans cette région. A commencer par l'école militaire, dont certaines ne sont pas inconnues comme Saint-Cyr ou Navale, mais d'autres aussi. L'ensemble des grandes écoles avait un poids qui valait largement celui d'une Université. On ne nous invitait jamais parce qu'on ne pouvait pas avoir un siège de la même taille que celui du président de Rennes 1 ou de Rennes 2, moi avec mes 300 élèves. Je présidais cette conférence à Brest. Mon ami Lostis avait pris sa retraite, il était assis à côté de moi. Je reçois un coup de téléphone. Je m'excuse auprès de mes collègues. Mon collègue du nord me raconte tout ça et me donne le numéro de téléphone de Graillot. Donc, je reviens à ma place, je chuchote tout ça à l'oreille de Lostis. « Allez-y filez, filez... Laissez ça. Je vais m'en occuper de votre conférence des grandes écoles ». Il m'a toujours poussé, il m'a toujours aiguillonné. « Vous reviendrez quand vous aurez fini. Allez le trouver ». Alors j'ai téléphoné à Graillot. Il m'a dit : « vous savez Rennes, c'est formidable. Vous intervenez à Rennes ? Comment ça se fait ? Vraiment, Decomps aurait dû m'en parler. Parce que c'est là qu'on est le mieux placé. C'est l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan. Pour plusieurs raisons. D'abord parce que nous allons construire (et il n'a jamais été construit d'ailleurs). Le département voulait construire à Ker Lann un grand stade. Parce que... je ne sais pas si on en parle encore mais on en a parlé... pendant un an, deux ans, ce n'est jamais venu. Et puis, on a une ENS qui a besoin de se développer. Et puis, au niveau de la recherche, on pourra coopter un laboratoire qui est à l'Université de Rennes 2 et le meilleur laboratoire de recherche dans ce domaine, l'un des meilleurs... aussi bon que celui d'Orsay... Alors, il y avait quelqu'un d'assez connu... Lui aussi, j'ai oublié son nom... qui dirigeait l'UFR STAPS à Orsay.

FLORIAN HUGEDET : Jean Bertsch ?

MICHEL NUSIMOVICI : C'est ça. Alors lui, d'ailleurs, je lui ai téléphoné pour lui dire. Il m'a garanti toute son aide. Il m'a d'ailleurs un peu aidé. Il était devenu tout doux, tout miel. Il voulait m'aider. En fait, ce qu'il voulait... c'est qu'effectivement... « pourquoi un département d'ENS serait sur le site d'une ENS ? Et si on veut en faire un dans la meilleure UFR STAPS de France, il faut aller à Orsay ». Ce qui je crois était exact à l'époque. Seulement, aujourd'hui, je ne sais pas. Donc, j'ai raconté tout ça à Graillot. J'ai dit « écoutez, moi je ne sais pas ». Il m'a dit qu'il avait presque fini son rapport. Je lui ai dit « écoutez, vous dites dans votre rapport que vous avez visité toutes les ENS. Il ne tient qu'à vous que ce soit vrai. Moi, j'annule tout pour demain. Vous venez et on ira voir le président de l'Université de Rennes 2 et on verra avec lui ce qu'on peut faire, les enseignants qui existent. Parce que l'UFR STAPS de Rennes 2, je connaissais très peu de choses. Je la connaissais un petit peu parce que j'avais pas mal de

relation là-bas. Puis, tout de même, j'ai été pendant quelque chose comme 25 ou 30 ans professeur des Universités à Rennes. Donc, on a convenu d'un rendez-vous : « écoutez, je viendrai à Rennes après-demain ».

- « Très bien, vous venez à Rennes après-demain ».

Le lendemain, j'étais dans le bureau du président de Rennes 2, un monsieur très bien. Un nom que j'aime beaucoup parce que je suis un fanatique d'Emile Zola et il s'appelle François Mouret et c'est un des héros des Rougon-Macquart. François Mouret voulait s'associer avec moi pour ça. Et puis, il fallait un chargé de mission de Rennes 2, parce que je n'avais personne pour monter le département. Il m'a dit « bien » et il m'a envoyé un monsieur, qui était à l'époque, directeur de l'UFR STAPS du nom de... Encore un nom que j'ai oublié...

FLORIAN HUGEDET : Yvon Léziart ?

MICHEL NUSIMOVICI : Ah voilà ! La catastrophe hein ?! Non seulement, il est nul ! Mais en plus, il a un poil dans la main qui l'empêche de courir. Aujourd'hui, il est conseiller municipal à Rennes. Alors, avec Léziart, il est venu, il promettait la lune et c'était formidable mais il fallait d'abord lui acheter ça, et puis lui acheter ça, et puis ceci et puis cela. Expliquant que si je ne lui trouvais pas tout ça, c'était évident que le département irait à Orsay et si le département allait à Orsay, toute l'École normale supérieure de Rennes allait disparaître. Et puis, alors... Eh bien, j'ai laissé aller comme je pouvais. Et puis les élèves sont venus me voir deux ou trois fois. Quand, en deuxième année, ceux qui étaient rentrés en première année et qui étaient passés en deuxième année, sont venus me voir. Ils étaient bons, ils avaient été recrutés par concours. Il avait fallu organiser le concours. On l'avait organisé à Ker Lann. Donc les étudiants sont venus me voir et m'ont dit que ce n'était pas possible de préparer l'agrégation avec Léziart. Il est totalement incompetent. Il manque la moitié de ses cours. Il faut trouver quelqu'un d'autre. Et donc, ne pouvant pas trouver à Rennes... eh bien je suis allé à Nantes. Et à Nantes, il se trouve qu'il y avait quelqu'un de pas mal, parce que, de ce que m'avait dit Delamarche, il y avait quelqu'un qui avait passé sa thèse avec lui et qui était maître de conférences à Nantes et qui pouvait se faire muter à Rennes. Alors, tu vas me rappeler son nom... je ne m'en souviens plus...

FLORIAN HUGEDET : C'est Jacques Prioux.

MICHEL NUSIMOVICI : Alors quand j'ai vu Prioux, c'était l'anti-Léziart. On prend toutes les caractéristiques de Léziart et on fait une rotation de 180° et on obtient Prioux. Un type bien, un type sérieux, un type compétent, un type passionné parce qu'il ne faisait pas ça parce qu'il

fallait bien faire quelque chose. Il a vu qu'au fond, c'était la chance de sa vie, être directeur d'un département comme ça, le seul en France pour l'instant. Et donc, il a pris le département. Il a commencé par l'année où Léziart était encore là. Il est venu faire des vacations. Il est venu faire des cours. J'ai dit à Léziart « écoute, maintenant, tu peux me rendre un service, tu ne remets plus les pieds ici. Je ne veux plus te voir ». Ça s'est terminé comme ça entre nous. Il m'a garanti la pire catastrophe pour mon département. Alors, il a réussi autre chose, il est responsable des sports à la ville de Rennes. Je n'ai jamais entendu la maire de Rennes me parler de lui... Ce que je jugeais assez curieux dans la mesure où elle sait qu'il a été professeur pendant un moment à Ker Lann et que je connais bien la maire de Rennes. Mais c'est une horreur ce bonhomme, une horreur. Prioux, la question était réglée. Ce département a bien fonctionné et autant que je sache, les résultats à l'agrégation sont dignes de ceux des autres départements à ceci près que des fois c'est qu'il y a quelques collés parce que, quand même, il n'y a que 20 postes à l'agrégation. Il y a quelque chose comme 15 postes à l'agrégation. Et il y a 20 normaliens dans cet ordre-là, avec les auditeurs. Mais ça, tu dois le savoir. Donc voilà comment on en est arrivé. La recherche et bien, à ce moment-là, on tenait la troisième tranche de l'école. Alors ça, c'est un peu grâce à Paul Delamarche que j'avais démarré tout ça ». Je n'aurais pas pu lui demander de faire l'agrégation. Lui, son truc, c'était la recherche. Alors, on a eu l'idée de faire ce que j'appelais un laboratoire d'avatar. Quand il m'a expliqué ce que c'était, je lui ai dit « au fond, tu veux faire un laboratoire d'avatar ». On commence par prendre un homme. Cet homme-là, il peut être n'importe quoi. Il peut être un athlète de haut niveau ou sportif comme moi. Peu importe. Il peut être caissier de supermarché, qui au bout de 20 ans, a des problèmes de colonne vertébrale, ou toute sorte de chose. Cet homme-là, on le met dans une salle de mesure, qui peut être équipée comme une salle de sport. Il y a énormément de capteurs qui le prennent en détail. On analyse son mouvement. On le décompose complètement. On fabrique un avatar du personnage. Ensuite, l'avatar a toutes les caractéristiques du personnage. Je peux lui faire faire des mouvements tels que s'asseoir sur une chaise de caissière au supermarché pendant 20 ans, je lui fais faire. Sauf, que je suis capable, grâce au miracle de l'informatique, de lui faire passer ses 20 ans en quelques minutes. Au bout de quelques minutes, je peux voir à quoi ressemble sa colonne vertébrale. Je peux prendre... Je ne sais pas... Je vais dire n'importe quoi parce que ce n'est pas ma spécialité, mais je vais prendre un coureur, un champion olympique de 100m. Je vais le faire courir pour fabriquer son avatar. Puis, ensuite, je peux le faire courir en lui demandant, à partir de la 3^{ème} seconde, de lever le petit doigt. Est-ce que ça a une influence ? Sûrement, parce que ça joue sur la résistance de l'air... Je ne sais pas, donc je regarde les résultats. Dans un sens, il faut le faire des milliers et des milliers de fois sur des tas

de positions du corps. L'avatar le fait. Je peux en déduire des nouvelles positions ou autre. Par exemple, on a pu améliorer comme ça, je crois une palme de natation ou des choses comme ça. Comme en plus à Ker Lann, on a... Ce qu'on appelait de mon temps, quand j'ai démarré ça avec l'actuel directeur de Ker Lann, Mognol, qui est un grand bonhomme. Je l'ai recruté à Cachan. Il était maître de conférences à Cachan. En 1994, j'ai recruté Pascal Mognol et on a ouvert un centre de productique. Un pôle productique qui intéressait évidemment Citroën et toutes les industries du coin. Pascal Mognol a été responsable de ce pôle productique. Ensuite, on a eu l'idée de faire du prototypage rapide. Je crois que le premier qui m'en a parlé, qui m'a donné ce nom, c'était justement Bernard Decomps. J'ai tout de suite dit à Pascal Mognol : « Tu ne veux pas faire du prototypage rapide ? ». Qu'est-ce que c'est que le prototypage rapide ? Aujourd'hui, c'est tout simplement une imprimante 3D. On a donc fait les premiers essais. On a eu beaucoup de clients, parce que ça rapportait beaucoup d'argent, des contrats avec l'industrie et autre. Si on veut fabriquer un prototype d'objet qui a telle caractéristique physique. Si on met ça en équation, c'est compliqué et on ne sait pas le faire. Donc, on fabrique l'objet et on met un petit coup de lime à tel endroit et un petit coup de marteau à tel autre. Et on recommence. On voit quelles sont les performances, quelles sont les caractéristiques qui changent beaucoup. Je veux fabriquer une aile de voiture. Je veux qu'elle ait telles caractéristiques, qu'elle soit meilleure pour la recherche de vitesse par exemple, l'accélération. Je peux le calculer, mais le résultat obtenu est moche. Je ne peux pas mettre ça sur une carrosserie d'automobile parce que ça serait laid et que personne ne veut l'acheter. Je fais donc le contraire. Je fais une carrosserie et ensuite, je fais des modifications mineures qui ne changent pas l'esthétique mais qui changent énormément de choses sur la résistance de l'air. On peut imaginer tout ce qu'on veut. Donc, ça a été très bien. On a fait un projet. C'était justement l'époque où... Je crois que j'ai eu beaucoup de chance, parce qu'il y a eu des coïncidences, des concordances de périodes, des choses qu'on pouvait faire cette année-là, mais ni l'année d'avant, ni celle d'après. Par exemple, Méhaignerie voulait mettre une école publique et qu'est-ce qu'on peut faire de mieux qu'une école publique : une École normale supérieure, l'école par excellence où les élèves ne payent pas, mais en plus sont payés. C'est merveilleux ! Et en plus, comme nous, on était là, deux ans après, l'ENSAI est venue. J'ai aussi été impliqué là-dedans. Là, la troisième tranche, ce sera la tranche « Delamarche ». Il faut faire ce laboratoire d'avatar. Il faudra qu'il y ait tout ce qu'il faut. Et ça, ça se vend bien aux autorités politiques. C'est totalement pluridisciplinaire. Il faut des spécialistes du mouvement, c'est-à-dire des physiologistes et puis des spécialistes de sport comme Paul Delamarche. Il faut aussi des médecins, parce qu'il s'agit du corps humain. On a été cherché Carré, qui était l'un des

professeurs de médecine du sport de Rennes 2 et qui a un service d'hôpital. Il faut des informaticiens, parce que l'informatique est une partie fondamentale. Il faut un juriste. Pourquoi un juriste ? Parce que, dès qu'on prend comme cobayes des êtres humains, on rentre dans tous les problèmes d'éthique et il faut faire ça très sérieusement. On a le droit de prendre des cobayes humains à conditions que le comité d'éthique donne le feu vert, et ça ce n'est pas évident. On le voit bien dans toutes ces questions de gestation pour autrui et autre. Il faut surtout... Parce qu'aujourd'hui, c'est ça les écoles et les ENS aussi. Il faut un économiste. Il faut quelqu'un qui puisse étudier la faisabilité de telle ou telle chose et la rentabilité. J'avais fait une demande dans le contrat du dernier plan quadriennal, avant que je prenne ma retraite et ce que j'ai obtenu est absolument fantastique parce que j'ai obtenu 7 millions d'euros. 7 millions d'euros, pour te donner une idée, pour tout le plan, pour tous les établissements universitaires de Bretagne, c'est-à-dire les quatre Universités et toutes les écoles publiques, alors il y a des écoles militaires, il y a des tas de choses. Il y avait 400 millions à se partager. Sur ces 400 millions, l'antenne de Bretagne a eu plus que l'Université de Rennes 1. C'est-à-dire 7 millions d'euros. J'avais les 7 millions et puis je suis parti. Pourquoi je suis parti ? Eh bien, en fait, je devais partir un an plus tôt. Je devais partir un an plus tôt, mais quand on arrive à 65 ans, on est viré en France, ou plus exactement les profs d'Universités sont virés... mais j'aurais pu continuer comme professeur de sciences physiques. Or, il n'y avait pas de département sciences physiques à l'ENS. Je m'en vais, mais il faut me remplacer. Decomps avait été remplacé par une directrice que j'aimais beaucoup, qui s'appelait Claire Dupas et qui est également retraitée aujourd'hui. On n'a pas pu faire une véritable ENS de Bretagne dans le délai que je m'étais imparti, parce que Decomps a fait tout ce qu'il a pu pour l'empêcher, tout en étant officiellement pour, mais c'est fou le nombre de faux pas qui ont été faits. Ce n'était pas des faux pas. Decomps, on peut l'accuser de beaucoup de choses mais pas de bêtises. Il est très intelligent. Pour Claire Dupas, c'était différent. Elle m'a dit « écoute, tu t'en vas. Le directeur d'antenne de Bretagne va être nommé par moi, mais à vocation de devenir directeur de l'ENS de Rennes, parce qu'il faut que ça arrive. Je peux proposer un nom au ministre, mais je préférerais que ce soit quelqu'un qui connaît déjà l'environnement universitaire ». Alors, j'ai regardé autour de moi. J'ai vu l'importance de l'informatique. D'ailleurs, entre-temps, on avait développé un département d'informatique, où là non plus, on n'a pas d'agrégation mais on s'en passe. Et quelqu'un que j'avais beaucoup apprécié à travailler avec lui, c'était le directeur de l'institut informatique de Rennes : l'ISTIC, qui est lui-même un très bon informaticien. J'avais dit à Claire Dupas que j'avais quelqu'un qui n'était pas mal. Elle connaissait le nom et trouvait que l'idée était bonne. J'ai donc invité Patrice Quinton à déjeuner. Il a été très surpris et très flatté. Je lui ai dit « tu ne

veux pas prendre ma place ? Tu ne veux pas devenir directeur de cet établissement qui a un avenir extrêmement brillant ? En plus, tu seras le premier président de l'ENS de Rennes ». Il me dit « non, je ne peux pas, ça ne serait pas sérieux ». Il venait juste de terminer son mandat de directeur de l'ISTIC et n'avait pas fait sérieusement de recherche depuis pas mal d'années. Il voulait au moins un an pour ne faire que de l'informatique. « Ah, tu me demanderais ça l'année prochaine, je ne dis pas ». Alors dans ce cas-là, j'ai trouvé mon directeur, mon successeur : « ce sera toi, mais l'année prochaine ». J'ai dit à Claire Dupas que je restais un an de plus et l'année suivante, ça serait Patrice Quinton. L'année d'après, je le recontacte. On est allé à Cachan. Il a beaucoup plu à Claire Dupas. Pendant onze ans, il a donc été un remarquable directeur. Je dirais que tout ce que j'avais lancé et à quoi je tenais, il l'a fait et l'a continué. Et tout ce que je n'avais pas su ou pas pu le faire, il a su le faire. On a obtenu la création d'une ENS de plein exercice. Patrice en a été nommé président ou directeur à l'époque... Je ne sais pas. Trois ans après, il a pris sa retraite parce que c'était son âge. J'avais plus, mais pas beaucoup plus. C'était donc à son tour de chercher un successeur. Alors, il avait trouvé quelqu'un de très bien qui s'appelait Martin, qui était le président de l'Université de Bretagne Sud et qui avait quitté sa présidence parce qu'il avait été nommé recteur, à qui l'idée plaisait beaucoup et qui était, en plus, un ancien élève de l'ENS de Cachan. La commission... Alors, les présidents de l'ENS sont nommés par les ministres eux-mêmes et non pas par les commissions de spécialistes. Ils sont nommés essentiellement par le cabinet du ministre. Comme il s'est donné à fond pour cette Université de Bretagne Sud, on a jugé que son dossier de recherche était trop maigre. Le dossier de recherche joue beaucoup. Il a donc été refusé. Patrice Quinton est resté lui aussi un an de plus et l'année suivante, on avait quelqu'un d'autre avec un bon dossier de recherche. C'était Pascal Mognol. Le prototypage rapide, avec tout ça, il avait un très bon dossier. D'après ce que je crois savoir, il est largement digne de ses deux prédécesseurs. Le numéro 3 ou plutôt le numéro 2 parce que moi je ne compte pas. Je n'étais que le directeur de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan. Est-ce que je t'ai tout dit ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, alors après, il y a quelques points que j'aimerais éclaircir un petit peu plus. Donc si tu le permets, je vais revenir un peu en arrière ?

MICHEL NUSIMOVICI : Je t'en prie.

FLORIAN HUGEDET : Par rapport à l'obtention de la section EPS à l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan, quels sont les leviers que tu as activés pour l'obtenir ?

MICHEL NUSIMOVICI : Le levier que j'ai activé, ça a été uniquement le levier politique. C'était une question. Une fois que j'avais les 7 millions, le levier que j'ai activé, c'est les 7 millions. Mon idée avait été totalement faite avec Delamarche et Prioux. Jacques Prioux avait d'ailleurs été le thésard de Delamarche auparavant. Donc, ça c'était clair. J'avais 7 millions. Je voulais faire ce bâtiment. Ensuite, il y avait bien sûr d'autres leviers, parce que... Mais ce n'était pas possible de refuser, parce que c'était accepter de donner une nouvelle importance. La troisième tranche, c'était le laboratoire de Delamarche, qui ne pouvait pas continuer de fonctionner à Rennes 2.

FLORIAN HUGEDET : Oui, d'accord... Mais par rapport à l'obtention du département EPS en 2001.

MICHEL NUSIMOVICI : Pour le département ? Ah ben, je t'ai dit. C'est essentiellement Graillot. Philippe Graillot a mis dans son rapport à Jack Lang qu'il était venu ici. Je lui ai fait une visite qui, je crois a été réussie. Et cette visite s'est traduite par le fait que Philippe Graillot a dit à Monsieur Lang qu'il avait fait son choix et que c'était Rennes : Un grand campus, bientôt un stade, avec des photos et tout ce qu'on veut. Pendant les 15 jours qu'ont suivi. Je me suis activé avec toutes sortes de gens pour faire... Les toutes sortes de gens, c'était surtout le président de Rennes 2 : Mou ??? On a fait un très bon dossier pour aller plus loin, mais c'était la décision du ministre. Ce département, contrairement aux autres qui ont été créés avec une démarche classique. C'est-à-dire qu'on veut faire un département de mathématiques, on va voir des mathématiciens, etc. La seule personne que j'aie vu, je lui ai dit « est-ce que ça te paraît utile que j'aille voir le ministre ? ». Il m'a dit « non, ce n'est pas la peine. De toute façon, il fera ce que je lui dis ». C'est exactement ce qu'il s'est passé. C'est en quelque sorte le levier qui est venu vers moi. En fait, c'est plutôt moi qui ai kidnappé le levier puisqu'il est allé de Lyon à Paris en passant par Rennes.

FLORIAN HUGEDET : Tu m'as également parlé de Jean Bertsch.

MICHEL NUSIMOVICI : Oui, il avait une très bonne réputation, mais j'avais beaucoup de préjugés parce que Léziart m'avait dit de m'en méfier. C'était la bête noire de Léziart. J'ai compris pourquoi après. Ils ne sont pas de la même ethnie. Il y en a un qui est un taureau et l'autre un paresseux. Je parle de l'animal. Je ne l'ai vu qu'une seule fois. Le contact a été très bon. On voit qu'on a affaire à quelqu'un qui a de l'envergure, envergure que doit avoir un directeur de département, qui doit évidemment être bon dans sa spécialité et aussi être bon en politique. Si je n'avais pas été en Afrique du Sud, et si je n'avais pas été diplomate dans ma vie,

et si je n'avais pas appris des tas de choses sur les diplomates, je n'aurais pas pu faire ce que j'ai fait.

FLORIAN HUGEDET : Et Jean Bertsch voulait...

MICHEL NUSIMOVICI : Eh bien, de toute évidence, si on regarde du point de vue de Sirius, celui qui était le plus à même de monter un département, c'était Jean Bertsch et ce n'était pas moi. Enfin moi... Surtout moi tout seul puisqu'à une époque, j'avais décidé que ça ne serait pas Léziart. Donc je n'avais personne. Donc, d'un côté, il y avait Jean Bertsch qui est un très bon directeur d'UFR STAPS et de l'autre côté, tu as Michel Nusimovici qui n'y connaît rien. Ce n'était pas évident, mais cette information que j'ai eue par indiscretion m'a permis d'attraper au vol Philippe Graillot, qui s'est trouvé être un monsieur tout à fait admirable. J'ai beaucoup aimé travailler avec Graillot. Ça a bien marché. Alors, il a fait ça. Il a fait écrire un article dans un journal des profs de sports dont je n'ai pas la référence.

FLORIAN HUGEDET : C'est la revue EPS...

MICHEL NUSIMOVICI : ça doit être ça oui. Il est signé. C'est la seule revue dans laquelle j'ai mon nom. Il est signé Léziart, Graillot, Nusimovici.

FLORIAN HUGEDET : Oui, tout à fait, je l'ai lu.

MICHEL NUSIMOVICI : Moi, je n'y suis pas pour grand-chose. Je n'ai rien écrit et Léziart non plus. Il est de Graillot ce papier. C'était lui le moteur. Tout ça ne se serait pas fait sans lui. Néanmoins, dans une École normale, on ne crée pas de département d'enseignement. L'enseignement n'existe qu'avec la recherche. On ne peut pas les séparer parce qu'on doit faire de la recherche à l'École normale parce que l'enseignement doit conduire à la recherche. Et inversement, il faut qu'on fasse de la recherche pour avoir un enseignement de qualité et qu'on n'enseigne pas des trucs qui sont périmés depuis 30 ans. Moi, si je vais faire mes études aujourd'hui, je vais être très bon sur ce qui se fait actuellement, je vais passer le CAPEPS ou l'agrégation et 30 après, j'enseignerai toujours la même chose. Je n'aurai rien appris de nouveau. Tandis que quand on fait de la recherche, on apprend. La preuve, c'est ce qu'on est en train de faire tous les deux. C'est ça l'idée et c'est presque la morale d'une École normale supérieure. L'idée, c'est d'abord faire de la recherche. La recherche à Rennes... Qui peut faire de la recherche à Rennes parmi les professeurs d'EPS que j'ai rencontré ? Enfin, ce n'est pas le mot. Ils ne sont pas profs d'EPS. Je vois mal Delamarche en train de faire prof d'EPS avec des gamins, mais c'était lui. Lui et sa femme d'ailleurs. Arlette Delamarche est médecin. Ils forment

un couple formidable. Elle fait de la médecine du sport et est aussi dans le laboratoire de son mari. Donc, c'était les Delamarche, avec qui j'avais beaucoup discuté, que je connaissais bien. Il y en avait un autre, mais qui était incapable de s'entendre avec ses collègues. C'était Rochcongard. Il a été oublié aujourd'hui. Quand j'ai commencé cette histoire de département, il était connu à Rennes. Si tu voulais faire du sport, il fallait aller voir Rochcongard parce qu'il était le directeur du laboratoire de médecine du sport, et surtout, quand il était plus jeune, il avait eu son heure de gloire parce qu'à une époque où il y avait de très bons footballeurs en France, il était le médecin de l'équipe de France de football. Ici, le football, on aime bien. Il y a le stade Rennais etc. Alors, Rochcongard, je suis allé le voir. C'est un monsieur qui a énormément de qualité. Il a l'état d'esprit de ses qualités. Il est très prétentieux. C'est « moi, moi, moi ». Et ils se haïssaient avec Delamarche. Il fallait donc choisir. Il m'a fait un drame. « Tu voulais faire un département sur le sport et tu n'as pas pensé à moi ? La médecine du sport, la science du sport, c'est moi à Rennes ! ». Je lui ai dit que j'avais besoin d'un laboratoire CNRS et Delamarche était sur le point de le devenir. C'est dommage parce qu'avec les deux, on aurait fait beaucoup mieux. Mais quand même, il y a quelqu'un que j'ai cité tout à l'heure, le professeur Carré, qui est à l'hôpital, travaille dans le laboratoire à l'ENS. Il fallait un laboratoire et un laboratoire, il s'appuie sur un enseignement. Il faut voir les deux. A part ça, j'ai eu beaucoup de conseils, j'ai eu pas mal de conseils au ministère. Je ne me souviens pas de tous les noms, mais Philippe Graillot m'a beaucoup aidé. On lui doit beaucoup. Je ne sais pas s'il a disparu de la circulation. Tu rechercheras dans tes archives s'il existe encore, parce que je dis souvent que j'ai créé le département de sport, ou plutôt on le dit et moi, ça me flatte alors je suis d'accord. Mais d'une certaine manière, celui qui a créé le département EPS de l'école c'est Graillot.

FLORIAN HUGEDET : Je vais maintenant te poser des questions sur le fonctionnement général des ENS.

MICHEL NUSIMOVICI : Les quatre ENS ? Parce que ça varie de l'une à l'autre.

FLORIAN HUGEDET : Oui, c'est vrai. Tu m'as parlé de l'ouverture d'esprit qu'il y avait à la rue d'Ulm. As-tu essayé, en tant que directeur de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan, de développer cet esprit, cette ouverture d'esprit ? cette ouverture culturelle ?

MICHEL NUSIMOVICI : Bien sûr, comme je le disais souvent quand j'étais enseignant. Je ne peux pas enseigner autre chose que ce que je fais. Il s'agit d'expliquer à un certain nombre de gens. Certains connaissent Cachan beaucoup mieux que moi. Je connais Cachan depuis 1994,

mais c'est ma mater l'ENS. C'est presque une religion. J'aime l'ENS, vraiment ! Donc, ce n'est pas par hasard que je m'étais chargé du bicentenaire de l'ENS. C'était un gros travail. Au départ, l'ENS était une utopie puisqu'elle avait été créée par des révolutionnaires, qui avaient découpés la France en une centaine de circonscriptions, de zones. On prenait le meilleur dans chaque zone. Alors, il y en a qui étaient très agricoles avec un niveau intellectuel relativement bas. Il y en a d'autres qui étaient peut-être plus urbaines avec des écoles comme Lakanal, Monge, etc. On prenait le meilleur. Ça faisait une centaine de personnes, des garçons bien sûr. On ne savait pas encore que les jeunes filles nous valaient et étaient parfois même supérieures. Ils ont donc créé une école, où ils les ont fait venir. Ils les ont fait vivre. C'était une symbiose. Ils vivaient avec leurs profs, et à la rue d'Ulm, c'était ça, on vivait avec nos profs. Si le cours n'était pas fini, on déjeunait ensemble. Ça a été une superbe utopie, et au bout de six mois, elle a disparu cette école-là. Ce n'est qu'en 1808 que Napoléon l'a rétablie. Parce que Napoléon aimait beaucoup la sélection. En plus, et contrairement à toutes les bêtises que l'on entend aujourd'hui, il n'y a rien de plus démocratique que la méritocratie. Parce que même si tes parents sont pauvres, même si tu n'as pas de cours, même si tu vis dans un taudis, tu as la possibilité de passer un concours, même si c'est plus difficile. Et si tu es reçu, tu vivras comme les étudiants riches. C'était mon cas. Quand j'avais 18 ans, j'étais au lycée la journée et le soir, j'étais pianiste de bar. Je suis rentré à Normale Sup', personne ne m'a demandé quelles étaient les relations de mon papa, comme on peut le demander dans les écoles de commerce. J'ai donc passé un concours, peut-être difficile, mais il y avait à Normale Sup', dans ma promotion scientifique, il y avait sept fils d'ouvriers sur 30. On n'a jamais atteint ce pourcentage dans aucune Université, à n'importe quelle époque en France. Par conséquent, il faut de la sélection et moi je suis pour. Napoléon aimait beaucoup la sélection. Mon père était un émigré, arrivé de Russie, ce qui explique mon nom. Il est arrivé à Paris et il a eu une vie difficile. Il est arrivé en 1925, treize ans avant ma naissance. Il a épousé une parisienne, ma mère. Il ne connaissait qu'une seule chose : l'école polytechnique. Quand j'avais trois ans et qu'on me demandait ce que je voulais faire plus tard, je répondais sans comprendre ce que ça voulait dire : « je veux aller à l'école polytechnique ». Pendant toute ma scolarité, j'ai préparé l'école polytechnique. Je suis rentré en math-sup' et puis en math-spé'. J'ai passé le concours de l'école polytechnique et le concours de l'école des mines. Je ne savais pratiquement pas que ça existait l'ENS. J'ai été admissible à polytechnique et j'ai été collé à l'oral. J'ai été reçu aux Mines de Paris, ce qui était une école que l'on considérait comme l'une des meilleures écoles d'ingénieurs. J'ai dit « non, j'ai toujours voulu aller à l'école polytechnique. Je veux me faire plaisir et faire plaisir à mon papa ». Alors, je recommence. Je fais une deuxième année de math-spé' comme beaucoup de gens et l'année

suiuante, si tout se passe bien, je serai reçu à polytechnique. Entre temps, j'avais des copains qui étaient rentrés à la Rue d'Ulm, à Normale Sup' et j'avais été les voir. J'avais vu comment ils vivaient. Je me suis dit que ce n'était pas possible, que c'était le paradis. Untel s'occupait de cinéma, tel autre de la musique, etc. Extraordinaire ! Je me suis dit que c'était ça que je voulais. J'ai vécu comme un abruti pendant trois années de prépa, maintenant je veux être libre. C'est la liberté et la liberté avec du fric plein les poches. Parce que, pour moi, ce qu'on me proposait comme salaire, c'était énorme. C'était la même chose que maintenant, mais à côté de ça, à Paris, j'avais fait des missions, j'avais fait d'autres trucs et j'avais beaucoup d'argent. Mon professeur de mathématiques m'a dit « vous savez, vous n'avez aucune chance. Vous allez vous fatiguer. Concentrez-vous » et mon professeur de physique m'a dit « tu dis tellement de conneries que ça risque de leur plaire. Va à Normale Sup' ». Après l'écrit, j'étais 82^{ème}, ce qui m'a fait immensément plaisir. J'étais admissible, mais je n'avais aucune chance parce qu'il n'y avait que 30 places. Alors, évidemment, il y en a qui sont reçus à Polytechnique et qui y vont, mais ce n'est pas plus que 4 ou 5. Les autres qui ont le choix, vont habituellement à Normale Sup'. Et après l'oral, je me suis retrouvé 6^{ème}. J'aime bien parler. Donc je suis rentré à la rue d'Ulm et cette école m'a tout donné. J'ai envisagé d'autres carrières. J'ai envisagé une carrière dans le cinéma parce que j'ai fait de la télévision, où j'ai rencontré un monsieur qui s'appelle Eric Rohmer. C'était un des grands du cinéma. Il a eu une palme d'or à la biennale de Venise. C'était un des grands noms du cinéma français dans la nouvelle vague. Il était lui aussi prof de français, latin et grec dans un lycée et il faisait aussi des émissions à la télé. On a décidé de faire ensemble un petit film, alors je suis très content de raconter que j'ai fait le premier film d'Eric Rohmer. C'était les cabinets de physiques au XVIIIe siècle. C'était limité comme intérêt, mais je n'aurais pas pu faire ça dans une autre école. J'ai fait vraiment des tas de choses. Et à la sortie, c'était le choix. Je faisais ce que je voulais. On a fait du racolage. Des gens du lycée Saint-Louis avaient vraiment besoin d'un professeur de physique pour math-sup'. Le CNRS m'engageait tout de suite comme attaché de recherche. A l'Université, on me proposait maître assistant, tout de suite, comme ça, après l'agrégation. Et moi, j'ai choisi le CNRS, parce que, comme je l'ai dit toute à l'heure, ça me permettait de faire de la recherche. J'ai fait beaucoup de recherche dans une période relativement restreinte. J'avais un bon dossier recherche. Sans ça, je n'aurais pas pu être le directeur de l'antenne.

FLORIAN HUGEDET : Comment considères-tu les normaliens ? Quel rôle ont-ils à jouer dans la société ? Que leur disais-tu, toi par exemple, lors de la réunion de rentrée pour les accueillir, pour leur faire comprendre qu'ils étaient à l'ENS ?

MICHEL NUSIMOVICI : Alors, j'avais une phrase que j'aimais bien dire aux élèves : « Vous avez passé un concours pour entrer à l'École normale supérieure. Peu importe laquelle, on est à l'ENS, vous êtes normalien. Bon, ce n'est pas ça le plus important. Et ce n'est pas aux normaliens que je m'adresse. Je m'adresse aux futurs anciens normaliens, parce que c'est ça que vous serez toute votre vie. Et c'est dans cette fonction d'ancien normalien que vous pourrez servir votre pays ». Et tout mon discours était développé là-dessus. Je donnais beaucoup d'exemples. Ce qu'il se passe, c'est qu'on les voit moins. Il y en a, bien sûr, mais on les voit moins sur les scientifiques parce que les scientifiques ont une recherche, je dirais tellement facile et tellement passionnante. Quand on est impliqué dans les mathématiques, en général on continue. Sauf un certain nombre de mathématiciens comme il y en a aujourd'hui... des normaliens comme Cédric Villani, le copain de Macron. Mais les normaliens, on les trouve partout. C'est moins connu que l'ENA, mais ce qu'on ne dit pas, c'est que beaucoup d'énarques sont normaliens. Beaucoup de normaliens littéraires, quand ils sortent de l'école, rentrent à l'ENA parce qu'ils sont normaliens. On commence à les voir ailleurs parce que, dans l'école de Rennes, je ne sais pas si c'est encore le cas, mais quand j'étais directeur, il y avait un élève du département de droit économie-gestion qui partait à Bordeaux, à l'école de la magistrature. Donc, on a des normaliens qui sont aujourd'hui des professeurs d'Université en droit, en économie. Ce qui est quand même... En droit, ça n'avait jamais existé ! Alors, par la suite, ils ont été agrégés de l'Université et ils ont fait des thèses de droit. Alors, on trouve évidemment dans tous les domaines universitaires, on trouve des normaliens. Dans la haute fonction publique, il y a beaucoup de normaliens. Parmi les politiques, il y a de nombreux normaliens. Enfin, vu le nombre d'élèves. Il y en a un peu plus maintenant parce qu'il y a plus d'ENS maintenant. Mais quand je suis rentré à Ulm, il n'y en avait que 60. Il n'y avait que deux concours : sciences et lettres. On se déterminait ensuite. On avait très rapidement, enfin ce n'était pas un des nôtres, mais une dizaine de promotions avant moi, on avait eu Georges Pompidou, le président de la République qui était normalien. On a eu des premiers ministres à droite comme à gauche. On a eu Juppé, c'est un normalien. Et à gauche... Comment s'appelle-t-il ?

FLORIAN HUGEDET : Laurent Fabius par exemple ?

MICHEL NUSIMOVICI : Fabius ! Alors lui, c'est un de mes bizuts. Juppé et Fabius, je les ai rencontrés exactement comme je l'ai fait avec toi, parce que c'est une règle que tous les normaliens ne respectent pas, mais je la respecte dans les deux sens. Le jour où l'on m'a présenté Juppé, je lui ai dit « Bonjour Alain, ça ne t'ennuie pas que je te tutoie parce qu'on est

tous les deux des archicubes ». Parce qu'à la rue d'Ulm, c'est comme ça qu'on appelle les normaliens. Je les connais tous les deux. Fabius aussi. Donc on trouve pas mal de normaliens, mais bien évidemment, les normaliens, qui ne sont pas si nombreux que ça en tout. Il ne peut pas y en avoir plus dans le domaine public qu'il en existe. On les trouve surtout dans les laboratoires, comme chercheurs, comme directeurs de laboratoire. Un grand nombre de scientifiques était normalien. Hubert Curien est un normalien. Il y a un rôle important. C'est un peu l'esprit de l'École normale. Qu'est-ce qui est important quand on dit « École normale Supérieure ». Quand on lit dans le journal « ENS », pour la plupart des journalistes, ils appellent ça l'école nationale supérieure. Ça me met hors de moi. On s'en fiche qu'elle soit nationale. Bien sûr qu'elle est nationale, comme toutes les grandes écoles. C'est l'école NORMALE ! Alors quel est le mot important ? Supérieur... Alors supérieur... comme le disait mon prof de physique qui m'a fait rentrer à la rue d'Ulm : « l'école dite normale et prétendue supérieure ». C'est comme ça qu'il disait. C'est le mot normal. Qu'est-ce que ça veut dire normale ? Tout le monde ne le sait pas... Et peut-être que tu ne le sais pas toi-même. Ce n'est pas parce que nous sommes normaux et que les autres sont anormaux. Elle est normale. C'est la même racine que le mot « norme ». On définit les normes. Et qui est-ce qui diffuse les normes ? Ce sont les enseignants, qu'ils soient du primaire, du secondaire ou du supérieur. C'est-à-dire que l'on a la vocation de former les normes de l'enseignement supérieur et de la recherche. Quand on sort de la rue d'Ulm, ma foi, c'est ce qu'on fait. C'est normal parce que c'est la vocation qu'on a à la rue d'Ulm. La vocation qu'on nous a enseigné, c'était d'abord de former les professeurs. On est professeur de professeurs. C'est ça que veut dire « normale ». Comme les écoles normales primaires d'ailleurs ! Autrefois, quand les IUFM n'avaient pas encore été inventés, et ça a été une catastrophe ce truc-là. Avant les IFUM, il y avait des Écoles normales primaires partout. C'est l'école où les gosses rentraient en seconde, dès la seconde. Et en seconde, ils n'étaient plus à la charge de leurs parents parce qu'ils étaient nourris, logés, ils passaient le baccalauréat et ils passaient le diplôme de niveau DEUG, qui permettait d'être instituteur. Ensuite, ceux qui étaient bons, que les parents n'avaient pas eu à nourrir tout ce temps-là, continuaient leurs études à la fac avec une bourse ou rentraient à l'ENS. Parmi les professeurs de l'Université de Rennes, il y a beaucoup d'enfants ou de petits-enfants de pêcheurs parmi les collègues. Le recteur Lostis, dont je te parlais toute à l'heure, est né dans un petit village du Finistère, qui s'appelle Plumelec. C'est un des villages dont la proportion d'agrégés est la plus grande. En proportion, il y a beaucoup plus d'agrégés à Plumelec qu'à Paris. Pourquoi ça ? Dans ma génération et la génération de Lostis... Parce que c'est un village de pêcheurs et les pêcheurs étaient très pauvres parce qu'ils partaient 6 mois en laissant leur femme et leurs enfants en leur

laissant le peu d'argent qu'ils avaient. Et les enfants, beaucoup étaient intelligents m'a on dit, parce que n'ayant pas grand-chose à manger, ils mangeaient des bigorneaux. C'est riche en phosphore. Ils avaient donc beaucoup de phosphore dans le crâne. Quand ils arrivaient à la fin du cours complémentaire, à la fin de leurs études, il y avait deux tendances. C'est un peu le cas dans le Finistère. Pour parler le langage qu'on parlait quand j'étais gamin, ou bien ce sont des bigots, des grenouilles de bénitiers, ou bien ils bouffent du curé. C'est-à-dire qu'on n'était pas au milieu. Soit on va à l'église tous les dimanches : « oui, monsieur le curé, certainement monsieur le curé ». Ou bien on est de gauche voire d'extrême-gauche et on considère que la religion et l'Église, c'est l'opium du peuple. Donc, c'est ça. Une population moitié-moitié. Alors, les familles qui étaient proches du curé, étaient récupérés en seconde par les curés pour les mettre au petit séminaire. Ceux qui étaient athées, c'est l'instituteur qui les récupérait pour les mettre à l'École normale primaire. L'École normale primaire, c'était une invention de Jules Ferry, qui date du XIX^e siècle. Jules Ferry, pourquoi il a créé des écoles normales primaires ? Parce qu'il voulait fabriquer les maîtres de l'école primaire, mais pour fabriquer les maîtres de l'école primaire, il fallait les former quelque part, qu'ils aient une éducation spéciale. Donc, on a formé l'ENS de Saint-Cloud pour les garçons et l'ENS de Fontenay-aux-Roses pour les filles. Là, on fabriquait les futurs enseignants des écoles primaires. Ça allait ensemble. Autrement dit, c'était encore une École normale parce qu'elle avait la vocation d'enseigner. Donc à l'École normale primaire, on enseignait aux enseignants, aux instituteurs. A l'ENS de Saint-Cloud ou de Fontenay, on fabriquait les profs de l'école primaire. Ensuite, arrive le XX^e siècle. Au XX^e siècle, c'est l'ère industrielle. Avant 1906, avant la chute du gouvernement de droite, pour mettre à la place un certain monsieur Millerand et non pas Mitterrand, mais qui était également socialiste... Il y avait un affreux monsieur Thiers. Il ne fallait pas mélanger les classes surtout. C'était le début de l'ère industrielle. Parmi les enfants d'ouvriers, malgré toutes les difficultés, il y avait des enfants qui étaient bons. Les pêcheurs et les paysans avaient le curé qui pouvaient les aider. Mais, dans les villes, quand les enfants d'ouvriers étaient bons, on a voulu les envoyer dans des établissements secondaires, dans des lycées. Quand je dis lycée, ça veut dire lycée et collège. Moi, je n'ai jamais été au collège. J'ai été au lycée. Donc, on les envoyait dans des lycées, mais on ne pouvait quand même pas mettre... Alors quand il s'agissait de matière technique, ça allait, mais quand il s'agissait de faire des cours de français ou d'histoire, on enseignait la même langue française et la même histoire qu'aux enfants d'ouvriers, mais on ne pouvait pas les mettre dans le même lycée. Ça aurait été une honte, alors on a construit les lycées techniques. Contrairement à ce que l'on croit et ce que l'on a fait croire, les lycées techniques n'étaient pas faits pour donner ses lettres de noblesse à la technologie, ou pour la

mettre au même niveau que les autres disciplines. On a fait les lycées techniques pour les enfants d'ouvriers qui ne pouvaient pas aller au lycée. Alors, une fois qu'on a pris cette décision de faire des lycées techniques, il a fallu fabriquer des professeurs de lycée technique. Et ces professeurs, même quand ils n'enseignaient pas la technologie pour enseigner le français, l'histoire ou des choses comme ça, ils ne pouvaient pas aller dans les mêmes Écoles normales. Ils ne pouvaient pas aller à Saint-Cloud ou à Fontenay où l'on fabriquait des profs de lycée. Donc, on a fabriqué l'École normale supérieure de l'enseignement technique : l'ENSET, à Cachan. En 1978, le terme ENSET a disparu. L'ENS de l'enseignement technique est devenue une École normale supérieure comme les autres, à ceci près qu'on y faisait du génie électrique, du génie mécanique, du génie civil, des sources technologiques. Quand on est mathématicien de l'ENS de Cachan, les résultats à l'agrégation sont nettement meilleurs qu'à la Rue d'Ulm. Il faut dire que les gens de la Rue d'Ulm négligent l'agrégation. Ils ne la passent plus. Il fallait donc trouver quelque chose pour le XX^e siècle. Donc l'école du XX^e siècle, ce que je disais, c'était que les disciplines mathématiques, physique, droit, économie, etc. Ces disciplines ne sont plus... On avait dépassé Auguste Comte, qui mettait les intellectuels dans des colonnes. Tu commençais des plus faciles et tu montais plus haut. Tu rentrais par un bout du tuyau et tu sortais par l'autre, non. Là, c'était les grandes réalisations, qui n'étaient pas... On a fait beaucoup de physique et de mathématiques. Les grandes réalisations, c'était qu'on avait fait le Concorde, on avait été sur la Lune. On a fait un certain nombre de grands projets, et ces projets sont tous pluridisciplinaires. C'est-à-dire qu'il faut que l'École soit pluridisciplinaire. L'ENS doit être pluridisciplinaire, avec comme finalité à l'ENS de Bretagne, qui est celle du XXI^e siècle, puisque c'est la première et peut-être la dernière qui a été créée au XXI^e siècle... c'est que c'est une école où l'on pousse les élèves à avoir beaucoup de rapports entre eux. Je ne sais pas si ça marche et j'ai conclu en disant : « ce que vous faites ici, vous allez rencontrer, non pas d'autres mathématiciens, d'autres juristes, vous allez rencontrer d'autres normaliens. Parmi vous, il y en a qui vont faire des carrières très brillantes et d'autres qui vont faire des carrières moins bonnes, mais vous vous rappellerez toujours que vous étiez dans la même école. Le nouveau PDG de telle grande compagnie, nous étions à l'ENS ensemble. Je le connais. Je le tutoie ». C'est quelque chose ça ! C'est ma religion. L'ENS est ma religion. Évidemment, c'est dans cette « religion » entre guillemets, que j'ai appris à la rue d'Ulm où j'ai passé les quatre plus belles années de ma vie. C'est celle où je me suis vraiment épanoui. J'ai fait moins de physique. C'est vrai. Et après ça, je suis sorti de là. J'ai fait une thèse de doctorat d'État et j'ai surtout appris à travailler en Amérique, parce qu'il a fallu... Ce n'est pas comme ici l'Amérique. Quand j'ai voulu passer mon PhD, je préparais le PhD en Amérique, j'avais un très bon patron

Américain à NYU, l'Université de New-York. J'ai rencontré ma femme que j'ai épousé trois mois après. 52 ans après, elle est la grand-mère de mes petits-enfants, donc je me suis marié là-bas. Je suis allé voir mon patron et je lui ai dit que j'allais me marier. Il ne savait pas qu'on était fiancé. C'était récent. Je lui ai demandé d'être mon témoin. Il était très flatté. Je me marie le 7 novembre 1965. Je lui ai demandé une semaine pour partir en voyage de noces avec ma jeune épouse. Ça faisait presque trois ans que je travaillais avec lui et je n'avais jamais pris de vacances. Il me répond : « je me suis fait avoir ». Il avait sa théorie : quand on fait sa thèse, on ne part pas en vacances. Il m'a dit ça avec le sourire. Il est resté mon ami pendant toute notre vie. Malheureusement, la sienne s'est terminée l'an dernier. Ça n'a rien à voir avec le sujet, mais l'année dernière, il est mort et il allait encore faire des cours dans son Université. Il avait 94 ans.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... J'aurais peut-être encore une dernière question. Il y avait un courant qui avait tendance à se développer notamment auprès de Jean-Louis Martinand ou de Daniel Bouthier à Orsay, c'est celui des sciences de l'éducation appliquées à l'EPS. Est-ce qu'il y a eu des tractations pour...

MICHEL NUSIMOVICI : Bon alors, je n'ai pas suivi ça de près, ça il faudrait le demander à tes camarades. Je pense que Jean-Louis Martinand, c'est un jeune homme qui doit avoir 82 ou 83 ans si je ne m'abuse, parce qu'il était... Quand j'étais étudiant, il était déjà assistant lui. Je crois que l'idée est excellente et qu'il faut qu'il y ait des sciences de l'éducation là-dedans. Ne serait-ce que pour régulariser, parce qu'il se trouve, dans les sciences de l'éducation, un certain nombre de gens... Je l'illustrerai avec les mathématiques, ça sera plus simple. De mon temps, on disait « si t'es bon en mathématique, tu fais une thèse de mathématiques. Si tu es très mauvais en mathématiques, tu fais une thèse en didactique des mathématiques ». Parce qu'en fait, c'est essentiellement des gens qui n'étaient pas très bon dans leur discipline... Peut-être bons dans les disciplines physiques et sportives... On peut être très bon pour courir le 100m et être un très mauvais professeur d'EPS, et réciproquement d'ailleurs. Je crois que les sciences de l'éducation ont été un très bon refuge pour passer. C'est pour ça qu'elles ont assez mauvaise réputation, parce qu'on y trouvait beaucoup de gens qui ne valaient pas grand-chose. Mais d'autre part, les meilleurs mathématiciens que j'ai connus étaient aussi d'excellents professeurs de mathématiques et d'excellents chercheurs. Donc je crois que si j'avais une quelconque compétence dans ce domaine, j'aurais, sans hésiter, suivi les yeux fermés, des gens comme Martinand parce que ça voulait dire en quelques-sortes redonner ses lettres de noblesses aux gens qui veulent bosser, qui s'intéressent à toutes les disciplines qui existent dans les sciences de l'éducation et qui

veulent néanmoins une recherche de fond, approfondie. Tu vois ce que je veux dire ? Ce qu'il faut, c'est qu'aujourd'hui... écoute, moi qui suis un vieux, je serais un peu comme ça... Je ne parle pas de l'EP, mais quand on me dit que machin, il est prof à l'Université... ah oui qu'est-ce qu'il a fait... sciences de l'éducation ? Ah bon, j'ai compris... Ce n'est pas sérieux, tu vois. Tandis que là, c'est un domaine assez difficile, différent des autres disciplines et en même temps en comprend beaucoup. L'ensemble des disciplines présentes à l'ENS Cachan participent aux sciences du sport. On ne fait pas le tour de France sur les mêmes vélos aujourd'hui que dans les années 50. Les gens qui ont perfectionné ces vélos sont des gens qui doivent savoir monter un vélo et même peut-être faire des courses de vélo eux-mêmes. Si je dessine un truc formidable sans moteur électrique, je vais faire le vélo des années 3000, qui ira à une vitesse record avec la même puissance physique du coureur, eh bien je dois être cycliste moi-même. Si tu veux améliorer ou révolutionner... je dis le vélo comme je dirais n'importe quoi... Si tu veux révolutionner le vélo, tu dois être cycliste. Si tu veux révolutionner le ski, tu dois être skieur, mais ça ne suffit pas. Et là, on a un truc... Ce sont des disciplines collectives qui ne sont pas vraiment des disciplines au sens d'Auguste Comte. Eh bien, je trouve que c'est une voie extrêmement importante. Dans le domaine de la sociologie, on parle souvent d'Establet. Establet, c'est quelqu'un de ma promotion et les sociologues ne jurent que par lui. Il y a beaucoup de gens qui ont vraiment porté la norme. Ce sont des normaliens. L'ENS de Rennes, c'est mon dernier bébé, mon dernier avant de partir à la retraite. J'y retourne de temps en temps et je suis très content. Je n'y vais pas trop souvent parce qu'il n'y a rien de plus embêtant qu'un ancien patron qui vient dans les jambes du suivant. Quand j'étais avec Patrice Quinton. Je suis resté pendant trois mois. Je disparaissais le premier septembre. Les trois derniers mois, Patrice Quinton était avec moi. Il rencontrait tout le monde que je rencontrais. Le patron, c'était moi. Les décisions, c'est moi qui les prenais. Mais le 1^{er} septembre, je partais en voyage en Angleterre pour lui laisser la place. Il ne peut pas y avoir deux patrons dans une boîte, ni deux directeurs dans un laboratoire. Je lui avais dit « si tu as besoin de moi, tu me téléphones ». Voilà, ça m'a fait très plaisir d'aborder tout ça avec toi.

FLORIAN HUGEDET : Eh bien, moi aussi...

MICHEL NUSIMOVICI : Si, au fur et à mesure de l'écriture de ta thèse, tu as d'autres questions plus détaillées, n'hésites pas. Tu prends contact avec moi quand tu veux. Je serai très heureux de déjeuner avec toi à Rennes si l'occasion se présente. J'espère que tu me feras l'honneur et le plaisir de me recontacter.

FLORIAN HUGEDET : Avec plaisir.

3.3.2. Yvon Léziart, directeur intérimaire de l'ENS EPS (2002-2004)

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : UFRAPS de Rennes

Date : 13 juin 2017

FLORIAN HUGEDET : Alors tout d'abord, je tiens à vous remercier d'être ici aujourd'hui. Donc... L'objectif de cet entretien, c'est de retracer votre parcours afin de comprendre comment vous en êtes arrivé à prendre la direction de la section EPS de l'ENS pendant les trois premières années. Donc, est-ce que, dans un premier temps, vous pourriez mentionner votre parcours scolaire et universitaire...

YVON LEZIART : Ouais... Je fais une première remarque à votre question, ce n'est pas mon parcours qui importe... C'est la création de l'ENS. Hein ?! Il faut... Vous voyez. Moi je ne personnalise pas cette question. Je me suis trouvé là et bon j'ai accepté pour 36 000 raisons que je vais vous expliquer. Mais c'est la création de l'ENS qui est intéressante en tant que telle.

FLORIAN HUGEDET : Tout à fait oui... Mais après, dans la mesure où en histoire, on utilise beaucoup le récit de vie, vous savez ?! Et donc ce sont des données qui vont me permettre de savoir d'où vous venez pour... Après je comprends que ce soient des choses que vous ne vouliez pas mentionner...

YVON LEZIART : Mais pas du tout... non, non mais ce sont quand même des questions de l'histoire aussi ça... C'est-à-dire... est-ce que l'histoire, c'est l'histoire des institutions qui se constituent, qui se construisent ? Et quelle est la part de l'individu dans la construction institutionnelle ?

FLORIAN HUGEDET : Justement, moi je me positionne plutôt dans l'histoire des idées... Donc l'histoire des idées politiques, ce sont des questions se rattachent justement aux parcours, aux trajectoires personnelles

YVON LEZIART : Je poserais bien une question mais, on n'a sans doute pas le temps... Les idées sont-elles portées par les institutions ou bien par les acteurs ?

FLORIAN HUGEDET : Alors je pense qu'il y a quelques acteurs qui fondent les idées...

YVON LEZIART : Voilà, il y en a quelques-uns qui les font bouger...

FLORIAN HUGEDET : Et c'est tout ce rapport de pouvoir si on peut appeler ça comme ça, que je vais étudier. Est-ce l'institution qui a le poids de décision ou bien est-ce que les acteurs ont un espace de décision au sein de cette institution ?

YVON LEZIART : Très bien... Euh mon parcours... C'est ça ?

FLORIAN HUGEDET : Si vous n'y voyez pas...

YVON LEZIART : Oui, oui, non pas de problème. Alors c'est quand même important... Bien que je ne sois pas un fana acharné des thèses de Bourdieu mais quand même... Je suis fils et petit-fils d'instituteurs et je vous dis ça parce que j'ai une sœur professeur des Universités et un frère prof des Universités. Donc... Euh... on est né quand même tous les trois dans un milieu d'instit. Très attachés à la culture... Progrès de la compréhension... A la lecture... Voyez ? Il y a un peu de ça. Bon j'avais décidé à neuf ans, j'étais en 6^{ème}... J'avais un peu d'avance. C'est le lot des fils d'enseignants ça... que je deviendrais prof d'Éducation physique parce que les vocations sont souvent comme ça. Et j'avais un excellent prof d'Éducation physique en 6^{ème}. Mais bon... De toute façon, on aurait été prof quoi. Mais l'EP est parti de là. Bon, on était sportif, un père sportif tout ça. Mais ça, je pense que vraiment, ce type a eu une influence importante sur le déroulement de ma vie. Donc dès la 6^{ème}, j'ai décidé d'être prof d'EP. J'ai passé le bac. Je fais des études en STAPS... Enfin ce n'était pas les STAPS mais...

FLORIAN HUGEDET : Vous avez passé un bac...

YVON LEZIART : Oh je ne sais plus comment ça s'appelait. Parce que tout le monde disait à l'époque... La meilleure préparation aux études en EP, c'était le bac qui devrait s'appeler ES ou quelque chose comme ça aujourd'hui. Donc euh... Je n'ai pas voulu un bac math essentiellement parce que j'avais ça comme idée. Bon alors ensuite... étude de profs... profs d'EP... Et... j'ai enseigné un an au lycée, dans un grand lycée professionnel du Havre. Puis ensuite, j'ai dû faire mon service militaire et je suis parti en coopération 2 ans à l'INS de Tunis. Bien... Je suis revenu dans mon lycée d'origine. C'est le lycée du Havre et là, j'ai été sollicité par mes collègues avec qui j'ai bossé en Tunisie qui avaient immigré à la fin de la coopération de la Tunisie, qui avaient immigré au Sénégal... et je suis parti un an au Sénégal. Et quand j'étais au Sénégal, un de mes collègues qui était avec moi à Tunis... qui avait intégré l'UFR ici [à Rennes], m'a fait signe et m'a proposé de venir. Et voilà, je suis arrivé là. Alors voyez... Je suis arrivé assez tôt quand même.

FLORIAN HUGEDET : Et vous avez fait des études d'EPS, de professeurs d'EPS. Vous avez fait un CREPS ?

YVON LEZIART : Ouais, alors, j'ai fait le CREPS de Dinard puisque c'était le « sublissime CREPS ». Et ensuite, j'ai été au CREPS d'Houlgate. Parce que... Alors on est parfois idiot quand même hein ?! Je ne veux pas du tout aller vivre à Paris... J'étais sportif, j'avais mes attaches sportives ici. A Paris, j'aurais changé tout mon mode de vie... Pffff... Passons... C'est comme ça la vie. Et euh... Oui alors ce qui est important quand même à comprendre, c'est que... dès la fin de mes études de professeur d'EP, c'est sans doute là où l'influence de ma famille a joué... j'ai considéré que c'était un peu court comme formation. Voyez... Je suis sorti... je ne sais pas quel âge j'avais mais ça importe peu... Je me suis dit mais... ma vie intellectuelle n'est pas finie quand même quoi... Parce que la confrontation avec mon premier lycée, ça m'a montré bah comme partout quoi... qu'il y avait des mecs vachement intéressants... et puis qu'il y en a quand même qui étaient un peu installés dans une routine... Et je me suis dit « ouhhh c'est un métier où l'on peut vieillir vite ». Et puis bon, intellectuellement, j'avais besoin de travailler. J'ai donc commencé des études en sciences de l'éducation parce qu'il n'y avait pas d'études en STAPS qui menaient jusqu'au... Et j'ai voulu faire des études en sciences de l'éducation et pas rentrer à l'INSEP nouvelle formule... Pour divers raisons... Dont une en particulier, qui était que je voulais vraiment faire un cursus un peu conséquent... Un cursus de formation un peu conséquent alors que les collègues qui partaient à l'INSEP, ils faisaient deux ans... Ils étaient vaguement rattachés à Nanterre dans des conditions tordues. Toutes les Universités refusaient et donc, ils avaient une thèse un peu raccourcie quand même quoi. Donc moi, je voulais avoir cette formation et donc euh... J'ai fini à l'époque ça devait s'appeler des maîtrises... Avec Mialaret... Euh... A l'UFR de sciences de l'éducation de Caen. Et puis pour la thèse... J'avais sollicité un type que vous ne connaissez sans doute plus maintenant qui s'appelait Snyders...

FLORIAN HUGEDET : Si, j'en ai déjà entendu parler...

YVON LEZIART : Un type remarquable, un marxiste de l'éducation mais extrêmement intelligent... Et euh... Il m'a dit « non, non, je ne suis pas assez intéressé par le sport » et il m'a proposé d'aller faire ma thèse avec Dumazedier. Et là, j'ai fait ma thèse avec ce type qui est un mec absolument remarquable. Et... J'ai fait une thèse sur un truc qui m'intéressait beaucoup... sur les diffusions du sport en France à partir de sa naissance jusqu'en 1914. Voyez... Comment le sport conquiert les classes sociales globalement. J'ai travaillé sur trois journaux d'époque : L'équipe ou son ancêtre, l'humanité... plutôt son ancêtre et le Figaro. Et j'ai relevé tous les

jours pendant 30 et des poussières d'années... tous les articles qui avaient une connotation un peu sociale on va dire... ou qui posaient des problèmes de rapports sociaux. La thèse que j'avais développé... Je finis vite là-dessus... A l'époque, c'était la grande mode de tout-Bourdieu et les idées qu'on a développé... Dumazedier m'a beaucoup aidé là-dessus. C'est-à-dire que la diffusion d'un mouvement sportif, ce n'est pas univoque dans une classe sociale. C'est-à-dire dans une classe, il y a des partisans du développement du sport et des opposants. Et puis quand il s'agit d'envisager une diffusion vers les classes populaires, on retrouve dans les classes favorisées... des gens favorables à la diffusion populaire et puis d'autres farouchement opposés. C'est ce qui a créé le tennis, le golf, les barbarians, etc. Et dans les classes populaires, on retrouve le même mécanisme : c'est-à-dire des types qui disent qu'il faut faire du sport parce qu'il faut conquérir les outils de la bourgeoisie pour pouvoir mieux les attaquer : Gramsci enfin toutes les thèses de marxistes et puis d'autres qui disent : « on ne va surtout pas faire des pratiques des classes bourgeoises décadentes enfin, etc. » Donc j'ai travaillé sur ces mécanismes-là. J'étais déjà à l'UFR quand j'ai engagé ma thèse... Je l'ai soutenue... et puis... je suis devenu maître de conférences deux, trois ans après. Et j'étais très intéressé parce que suis viscéralement quand même hein... et puis vous le verrez... viscéralement attaché à la fonction de prof d'EP qui était une vocation vraiment forte chez moi. Et quand j'ai fini ma thèse, j'ai basculé ou j'ai travaillé avec Jacky Marsenach et Mérand sur la didactique des APS et de l'EPS. Donc mon HDR, c'était une articulation entre diffusion sociale des pratiques et travail de l'Éducation physique pour véritablement transformer les pratiques. Bon voilà... vite fait... J'ai fait une HDR comme ça. J'ai soutenu et puis j'ai été nommé prof ici. Je ne sais plus l'année... Pas grave...

FLORIAN HUGEDET : Non ce n'est pas grave...

YVON LEZIART : Et puis après bon quand j'ai fini ce travail et que j'ai été nommé prof. J'ai accepté de gonfler un peu mes responsabilités administratives. Je suis devenu directeur, j'ai fait deux mandats. Ouais... Deux mandats... Et... c'est là où je vais commencer à vous intéresser. A la fin de mon second mandat, s'est posée la question de la création d'un département EPS à l'ENS...

FLORIAN HUGEDET : Donc justement... A partir de quand avez-vous entendu parler pour la première fois d'une section EPS ? Et qui vous en a informé ?

YVON LEZIART : Alors là, je pense que... il y a très... Enfin bon... Il y a très peu de personnes qui connaissent véritablement, précisément comment ça s'est passé. L'instigateur de

la création du département EPS, c'est Alain Hébrard... qui avait été major de la vieille ENSEP et qui était inspecteur général à l'époque... conseiller d'Allègre qui était ministre... et qui mettait son point d'honneur à créer une ENSEP avant de partir en retraite... Pourquoi pas ?! Des drôles de lubies parfois... Et euh... donc c'est une idée qui tournicotait vaguement quoi... vaguement... Et puis, il y a eu un accélérateur qui a été Jack Lang... qui euh... bien aidé sans doute par Hébrard... a admis le principe qu'il n'y avait pas de raison qu'il y ait des ENS dans à peu près tous les domaines... et qu'il n'en existe pas en EPS... Parce que vous savez Jack Lang... Voyez un peu... Culture, développement de l'homme, tout le tintouin. Et donc... dans l'idée de Jack Lang, est venue l'idée... enfin est venue l'idée que ça pouvait se faire, que ça pouvait être possible. Et dans les faits... Jack Lang allait faire une conférence de presse... Hébrard était là. Et juste avant de rentrer... Jack Lang a dit à Hébrard : « Alors qu'est-ce qu'on fait ? On l'ouvre, on ne l'ouvre pas... ? » Hébrard a dit : « Bah ouais il faut l'ouvrir ». Et Jack Lang a annoncé l'ouverture de l'ENS...

FLORIAN HUGEDET : Et il a donc chargé Philippe Graillot...

YVON LEZIART : Ouais... Alors c'est beaucoup plus compliqué. Parce qu'il fallait trouver un lieu d'implantation à l'ENS. Bon, ça c'est le problème second. Philippe Graillot a été chargé de la mise en place de l'ENS. Bon... Comme j'ai participé à beaucoup de jury agrégé et que je l'ai côtoyé de nombreuses fois... Il m'a appelé alors, véritablement en urgence, un dimanche, dans cette période comme maintenant à peu près... En me disant : « J'arrive à Rennes ce soir, je veux absolument te voir ce soir dès l'arrivée de mon train, viens me chercher ». Et il m'a dit : « voilà, je suis chargé en urgence de faire démarrer une ENS... j'ai besoin de toi. Donc on va se mettre au travail. Si tu as besoin d'une décharge, je te fais tout ça... ». Bon, je n'ai pas eu de besoin... Première difficulté : Où implanter l'ENS ? Les ENS d'Ulm ont dit : « T-T-T Pas question... on ne va pas coller la philo à cette discipline un peu tordue ». La seule possibilité, c'était l'ENS de Cachan, qui, même chose, a refusé systématiquement la création de l'ENS en son sein. Et après, comme il y avait une antenne, toute petite antenne ici qui se développait... Je pense qu'il y a eu de fortes pressions ministérielles pour qu'ils soient obligés d'accepter l'idée, la création d'un département ici... Voilà comment c'est arrivé.

FLORIAN HUGEDET : D'accord...

YVON LEZIART : Et il a démarré véritablement de manière très particulière... parce qu'il a démarré en état d'impréparation complète quoi...

FLORIAN HUGEDET : Donc... Pour bien comprendre... L'ENS de Cachan était réticente au début ?

YVON LEZIART : Oui !

FLORIAN HUGEDET : Pour quelles raisons ?

YVON LEZIART : Bah les mêmes hein... Les mêmes... C'est-à-dire que vous voyez bien la situation du corps de manière générale et de l'EP dans la société... Euh... Bon, il faut en faire parce que tout le monde dit qu'il faut faire des activités physiques mais... Considérer que ce soit une discipline qui forme des normaliens... « le prestige de la nation ». Brrrrr... Il a fallu un peu de temps pour comprendre ça... Non non, et puis en même temps, il y avait aussi des problèmes institu... pas institutionnels... des problèmes de surcharge des ENS. Alors, c'est l'argument qui est sorti le premier ça. En disant : « non non, on n'a plus de place, on ne peut pas ». Mais je pense quand même qu'il y avait un peu de réticence idéologique autour de cette question.

FLORIAN HUGEDET : Et justement, ces résistances idéologiques... Y en avait-il d'autres ? Par exemple... il me semble que vous étiez directeur de la C3D pendant un temps... A ce moment-là non ?

YVON LEZIART : Oui possible oui...

FLORIAN HUGEDET : Dans la C3D, y avait-il eu des réticences ? Ou bien au SNEP ? Enfin, dans les autres syndicats également ? Avez-vous eu des échos ?

YVON LEZIART : Alors oui ! Alors la C3D... Les directeurs d'UFR... Euh... ont eu des attitudes mais assez... qui me paraissent assez classiques... C'est-à-dire d'envie-rejet quoi. Alors l'envie, bah c'était que ce soit chez eux. Et le rejet, comme ce n'était pas chez eux... C'était une structure... pas d'intérêt, pas d'importance, etc. etc. La C3D, bah voilà... Qu'est-ce que vous m'avez demandé... les syndicats... Le SNEP... Alors il faut remonter à des aspects historiques. Le SNEP avait refusé la nouvelle ENSEP, celle dont je vous ai parlé qui formait en deux ans... Pour des raisons idéologiques etc. Et il s'en est mordu les doigts. Ils le disent aujourd'hui sans problème. Le SNEP s'en est mordu les doigts parce que ça a été le premier bataillon des universitaires : Pociello, Michon, euh... pfff... d'autres... Donc, pour terminer cette question... La mainmise sur le domaine universitaire s'est faite en dehors des profs d'EP basiques auxquels le SNEP disaient de ne pas s'inscrire dans cette formation. C'est une des raisons aussi pour laquelle moi j'ai fait un cursus complet. Donc alors... euh... pffffff... On

ne va pas dire... il n'y a pas une grosse ferveur. Ça c'est évident quoi. Puis très rapidement... est apparue l'idée que l'ENS allait vider les UFR de ses meilleurs étudiants. Donc on a eu aussi des positions d'UFR, des positions de refus... par rapport à l'inscription de ces étudiants dans les concours. Alors, ils ne peuvent pas refuser à un type de s'inscrire, mais il y a eu des pressions idéologiques, des façons d'expliquer que c'était sans intérêt. Bon je passe les détails... Et, ça s'est donc passé comme ça.

FLORIAN HUGEDET : Et, est ce que vous avez participé à l'élaboration du premier concours de recrutement ? Comme ça s'est fait ?

YVON LEZIART : A la va-vite... Puisque je vous dis... Bon, je n'ai plus les dates en tête et peut-être que vous les connaissez mieux que moi... ça a dû se préparer Mai-Juin... Pour un concours qui allait ouvrir... Je ne sais même pas si on l'a ouvert en septembre... Je ne me souviens plus très bien. Donc oui, on a fait un concours. Alors le concours... Il reposait sur quoi ? Eh bien, il fallait absolument, comme les concours des ENS, des épreuves écrites, des épreuves physiques et des oraux. Donc on a fait ça... bon assez classiquement quoi.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et vous avez participé au jury, aux oraux par exemple ?

YVON LEZIART : Oui, oui...

FLORIAN HUGEDET : Et comment vous jugiez un bon candidat par rapport aux autres ?

YVON LEZIART : Eh bien, on jugeait sur... la... comment dirais-je ? la qualité de ce qu'il était capable de produire comme réponse. On faisait comme s'il passait un exam de bon niveau et on voyait lequel était le meilleur. Il y a une question... Vous me faites penser à un autre aspect qui a été très compliqué dans le démarrage de l'ENS... C'est qu'on n'avait pas fixé de niveau d'étude maximum pour se présenter au concours...

FLORIAN HUGEDET : Effectivement...

YVON LEZIART : Donc on a eu des types qui étaient à mon avis en entrée de CAPEPS, qui rentraient à l'ENS... Alors les premières promos, elles avaient un niveau extrêmement hétérogène quoi. Et puis surtout, c'était des promos... d'anciens, de vieux je veux dire... de relativement vieux étudiants... ça a été difficile ça. Ça a été un problème. Parce que les mecs s'ennuyaient quoi. Enfin ils ne s'ennuyaient pas... ils travaillaient mais en même temps, ils ont perdu du temps quoi. Oui, oui, j'avais participé au premier concours oui.

FLORIAN HUGEDET : Quel devraient-êre les missions de l'ENS selon vous ? Lorsque par exemple, Philippe Graillot vous a confié la direction... quelle était votre idée de ce que devait-êre cette section EPS de l'ENS ?

YVON LEZIART : Eh bien vous allez êre rapidement au cœur du problème... La création de l'ENS, c'était créer un département EPS à l'ENS. Comme il y a un département de math... bon etc. Avec perspective, l'agrég comme objet de formation globalement. Et tous les moyens possibles pour préparer l'agrég étaient mis en avant. On faisait venir des types de la France entière surpayés en conférence... Bon... un an de préparation à l'agrég... Rien que ça... Personne ne fait ça en France... Donc tous les postes qui étaient beaucoup moins nombreux qu'aujourd'hui... Tous les postes qui étaient ouverts étaient pris TOUS par les étudiants de l'ENS qui étaient sélectionnés... Donc qui n'étaient pas mauvais... qui avaient une préparation maximum pendant un an... Pas de concurrence possible... Donc l'idée... Et puis alors Hébrard était très très à cheval là-dessus. Parce qu'Hébrard, c'était quand même... même s'il était universitaire... C'était quand même un défenseur de l'EP. Inspecteur général d'Éducation physique. Il a fait prof et très très rapidement, il est devenu inspecteur général. Donc ça veut dire quand même... et puis doyen... bon passons. Ça veut dire quand même que sa vocation était très très ancrée sur l'EPS. Donc l'objectif de départ, c'était ça ! Et c'est là où les questions commencent à apparaître. Les questions apparaissent parce que si vous connaissez bien les STAPS... Vous savez que très très rapidement, ou, j'allais dire fondamentalement, s'est posé un antagonisme entre l'Éducation physique et les universitaires STAPS. Alors moi, je me suis beaucoup intéressé à cette question parce que c'est une question qui m'interroge. J'avais fait un article dans un bouquin d'un ancien de l'ENS... là-dessus. Euh... Comment il s'appelle celui-là...

FLORIAN HUGEDET : Mathieu Quidu non ?

YVON LEZIART : Oui ! Alors ça, c'est un truc même au-delà de l'ENS qui est une véritable interrogation sur lequel il faudrait que les étudiants travaillent. Les premières promotions de la nouvelle ENSEP... C'est-à-dire les premiers maitres de conférences en STAPS étaient des profs d'EP. Et ils n'ont eu à mon avis de cesse de s'éloigner de l'Éducation physique. Alors... Une des raisons pour moi... C'est qu'ils voulaient absolument se distinguer de leur métier initial pour montrer qu'ils étaient scientifiques, universitaires... de plein droit ! Voyez... Il y a certainement ce rapport qui a joué et donc ça a créé une coupure fondamentale dans les STAPS entre l'EP et les recherches universitaires. Pour moi... C'est une grossière erreur... grossière erreur politique. Ce qui fait que sur les questions de l'EP, on a pris 20 à 30 ans de retard sur le

plan de la recherche. Ah ça... Je suis convaincu et je suis très colère là-dessus ! Bien alors... très rapidement s'est posée cette question. Les universitaires se sont bagarrés pour que les étudiants reviennent chez eux. Juste le temps de passer l'agrég et « pssst revenez mes petits chéris à faire des thèses avec nous ». Parce qu'il y avait ça aussi qui était posé ! C'est-à-dire euh... qui va bénéficier de ces bons étudiants comme thésard quoi ? ça, ça a été une question compliquée. Puis ce rapport... très très complexe. Alors il s'est passé quoi ? Bah il s'est passé que... euh... un certain nombre de profs en STAPS ont senti le coup venir et ont bataillé pour que l'ENS soit un département STAPS et non EPS. Il y a eu une assemblée générale ici... Moi j'avais déjà dégagé je crois... Il y a eu une assemblée générale ici où quelqu'un proche du pouvoir politique de l'époque qui enseignait à Orsay... est venu se battre comme un chien pour que le conseil d'administration retire le terme EPS pour que ce soit STAPS. Alors il n'a pas réussi... Et euh... Je crois que la dénomination ça a été STAPS et EPS ou quelque chose comme ça...

FLORIAN HUGEDET : Sciences du Sport et Éducation physique...

YVON LEZIART : Ah oui pardon... Sciences du Sport excusez-moi... Sciences du sport et Éducation physique... Voilà ! [Regard dubitatif] Les étudiants... les premières générations d'étudiants faisaient quoi ? Ils entraient comme futur prof d'EP. Ils avaient comme perspective de passer l'agrég qu'ils ont tous eu. Et... d'enseigner l'EP à différents niveaux : en UFR STAPS peu importe... Ce n'est pas... Mais pas de vocation, pas de souci, ou pas d'envie d'engager des études universitaires... Et c'est ça aussi qui a euh... agacer les STAPS... les universitaires STAPS traditionnels quoi. Moi mon projet... C'était de faire un centre européen autour de l'ENS, un centre européen de recherche sur l'EPS. Alors dès que j'ai fait sortir cette idée-là : [il positionne ses bras comme s'il avait un fusil et tire trois coups]. Ce sont des enjeux ça ! Alors pour finir là-dessus et puis je vais vous donner...

FLORIAN HUGEDET : Alors justement... Pour bien comprendre, lorsque vous avez mentionné l'idée de faire un centre européen de recherche sur l'EPS... d'où venaient les réticences ? Plutôt des STAPS, des directeurs de STAPS ? Ou d'autres institutions ?

YVON LEZIART : Des STAPS... L'institution ENS bon alors j'étais... Il y avait un directeur de l'époque... euh...

FLORIAN HUGEDET : Michel Nusimovici ?

YVON LEZIART : Qui était sans doute le plus mandarin des mandarins que j'ai rencontré... Euh... tout a un but. Sa responsabilité à l'ENS... Je déteste en général les mecs qui sous prétexte qu'ils ont un petit statut... considèrent qu'ils ne font pas partie des gens normaux... Sous prétexte qu'il avait la responsabilité d'un département EPS... considérait que c'était le « nec plus ultra » des étudiants... bon etc. Je n'aimais pas beaucoup ça. Donc, j'ai eu des relations un petit peu compliquées avec lui... Mais avec la direction de l'ENS aucun... aucun souci. Pas de contrôle véritable... Bon ils regardaient à ce que ça ne déconne pas trop... Mais non, pas de problème ! Mais c'est les STAPS ! Les labos en STAPS qui, d'une certaine façon, avaient la plupart du temps du mal à vivre hein ?! Parce qu'il faut revenir aussi à la création des labos STAPS quoi. Et vous le vivez à Besançon ça ! Ça s'est passé comment ce truc-là ? Bah on a nommé un sociologue, un physio... Ils ont commencé à se battre... Le socio n'a pas trop voulu récupérer de sociologues parce que c'est quand même bien d'avoir la... de dominer un petit peu. Donc ils ont laissé couler un peu... Donc on s'est trouvé dans des situations où différents champs étaient couverts médiocrement je vais dire... Et puis après, avec le temps, les profs ont récupéré comme maîtres de conférences leurs propres étudiants... Pas de concurrent, etc. Mais aussi médiocrement... Donc les STAPS sont installés dans des UFR... sauf quelques-unes dans des UFR où il y avait deux sociologues, deux historiens : Vivier et... L'ancien étudiant rennais-là... boxeur...

FLORIAN HUGEDET : Jean-François Loudcher

YVON LEZIART : Loudcher... Deux physiologistes et deux biomécaniciens... [regard dubitatif] pffff... Pertinence des labos... [il siffle]. Bien passons là-dessus... Oui, j'en reviens à mes... Excusez-moi, votre question c'était ?

FLORIAN HUGEDET : D'où venaient les réticences de par votre idée de faire un centre européen de recherche...

YVON LEZIART : Essentiellement des STAPS... Et je crois que ce qui fait le fond de la question, ce sont deux points essentiels. Le plus important, c'est ce rapport STAPS/EPS. C'est-à-dire que la plupart des STAPS... considéraient à l'époque, que l'EPS ne pouvait pas être un champ de recherche. Alors voyez... ce sont des positions quand même très très étroites sur la science quoi. Mais bon... C'était comme ça. Et puis la deuxième idée quand même... C'était de pouvoir profiter des bons étudiants qui venaient ici comme futurs docteurs dans leur propre labo qui était très souvent essoufflé. Donc c'est essentiellement les STAPS. Je pense aussi, pour être très honnête, qu'il faut aussi poser des problèmes de politique. Pas seulement au sein

général de la politique en STAPS... il y avait ça comme débat mais il y avait aussi des problèmes plus profonds d'orientation politiques... Au sens de ce qu'il se passe pour les présidentielles... Vote-t-on pour des mecs de droite ? Vote-t-on pour des mecs de gauche ? Bon aujourd'hui ça a un peu changé... Mais il y avait aussi ce débat-là... Il ne faut pas le nier... Un de ceux qui se sont le plus battu pour les STAPS, pour faire que l'ENS soit ligotée pour les STAPS... C'est quand même un conseiller des ministères Sarko and Co.

FLORIAN HUGEDET : Et donc... Par rapport à tout cela... Qu'est-ce que vous pensez du fait de recruter comme cela une dizaine de personnes, de leur donner un salaire, de les former... pour aller enseigner en EPS, pour faire de la recherche en EPS, en STAPS ou peu importe ?

YVON LEZIART : Moi, je travaillais ici... J'étais directeur. J'avais un budget pffffff... 1500 étudiants... Je faisais 10km, j'avais à peu près le même budget... Il y avait 45 étudiants... Pffff... Un jour ma mère qui était instit m'a dit « Mais comment peux-tu travailler dans une structure comme celle-là ? ». Alors évidemment, elle ne m'a pas dit « dégage » mais euh... Ces allers et retours permanents que je faisais dans la semaine, ça m'a beaucoup fait réfléchir sur euh... les statuts au sein des écoles ou à l'Université quoi. Alors pour être très clair... Je considère que c'est d'un autre temps cette affaire. C'est d'un autre temps. Ce sont des survivances. Alors pourquoi ça tient beaucoup... enfin ça tient les ENS ? Parce que ce que vous appelez l'excellence ou le prestige, il y a certains hommes politiques d'importance qui y sont passés et qui, dès que ça chauffe un peu sur le statut de l'ENS... euh... les directeurs montent au créneau, vont trouver Laurent Fabius ou d'autres... Et lui disent « non non, on ne touche pas ». Mais... Pour moi, c'est véritablement une structure qui a fait son temps quoi. Il vaudrait mieux par exemple, que les meilleurs étudiants en STAPS, qui veulent faire des thèses aujourd'hui soient plus largement financés que ce qui est fait. Les mecs galèrent dans les UFR quand ils n'ont pas de bourse... Et ils n'en ont pas. A l'époque où j'étais directeur ici, il y avait six bourses, huit bourses pour l'Université de Rennes 2... huit bourses doctorales dont deux à la discrétion du président d'Université. On se battait pour six...

FLORIAN HUGEDET : Oui et peu importe STAPS, math...

YVON LEZIART : Ah non non, les directeurs de labo se réunissaient et puis alors le bras de fer commençait... Et puis on gagnait ou l'on perdait quoi. Donc oui tant mieux pour les étudiants hein ?! Tant mieux parce que bon, c'est intéressant ! Vous avez su profiter certainement de ce moment-là... être bien payé... euh... faire des études avec une garantie de l'agrégation au bout... bon c'est une situation de privilège incroyable aujourd'hui ! Incroyable !

Et en même temps... mais vous le vivez à Besançon... Il faut voir l'étendue des difficultés des STAPS aujourd'hui et de l'Université en général. Alors... Un petit point quand même... Aujourd'hui, ça ressemble à quoi l'ENS ? C'est moi qui vais vous interroger... Mais je vous donnerai ma réponse...

FLORIAN HUGEDET : Oui... [rires] Eh bien peut-être avant, je vais vous demander...

YVON LEZIART : Oui oui mais n'hésitez pas ?

FLORIAN HUGEDET : ... Je vais vous demander avant qu'est-ce que vous pensez, vous, qu'elle est devenue ? Comme ça, il n'y aura pas de biais dans l'entretien... et je vous répondrai après.

YVON LEZIART : Je pense que l'ENS, elle est devenue une petite UFR STAPS... sans puissance nationale... Avec de bons étudiants... Même plus l'obligation de l'agrégation... Donc on fait quoi ? Et je repose la question du démarrage comme je l'ai montré STAPS/EPS... Alors vous avez compris, à l'évidence, que les STAPS ont gagné ?! Mais on a fait quoi... On a fait une petite UFR à 45 mecs... plein d'argent à tous niveaux... Pffff... Pas d'obligation de l'agrégation... Des thèses... je ne sais pas où les étudiants... Je pense qu'ils sont un peu plus sur des thèses... Mais vous voyez par exemple, quand même... Pour bien positionner la question... et jusqu'à il n'y a pas très longtemps... Euh... Je me suis... Enfin, on s'est battu institutionnellement avec Monsieur Renard... Renaud ou je ne sais plus quoi... A qui je faisais très peur. On s'est battu là-dessus ! Et je vous explique comment ça s'est passé... Et vous en êtes une illustration... Les premiers étudiants qui venaient, ils s'inscrivaient à l'Université parce qu'il fallait passer des masters. Ils s'inscrivaient où ? Dans le master dont j'avais la responsabilité : qui était le master éducation et motricité ! Tous ! Sans exception ! Alors, il s'est passé quoi ? Euh... Il y avait un labo de physio ici... Et puis, un labo euh... sciences humaines et sociales on va dire... Bon... Et puis, il y avait un labo, le CREAD, en sciences de l'éducation. Comme ici, les STAPS euh... rediffusaient les positions nationales, il était hors de question que le département EPS fasse de la recherche... institutionnellement. Bon... On a fait quoi ? Bah on est parti au CREAD. Et là, très bon boulot, on a très bien bossé. C'était bien. Quand l'ENS a démarré, enfin, quand ça s'est poursuivi, on a dit : « il faut absolument que les étudiants s'accrochent à un labo de recherche » et là... On a vu... l'idée suivante être défendue : « il faut que ça soit un labo STAPS ». « Le CREAD ah non non non surtout pas, ce n'est pas un labo STAPS ! Pas un labo STAPS ». Donc il s'est joué quel truc ? Eh bah, c'est parfaitement vous, c'est-à-dire que ceux qui étaient sciences humaines sont venus faire des thèses avec bon... des

profs... Bon c'est Attali aujourd'hui... et ceux qui étaient plutôt physio, ils ont été là ! Mais ils ont été pour certains, contraints et forcés puisque par rapport à leur projet initial qui était d'approfondir des questions de l'EPS, c'était devenu interdit. Et ça, c'est le dernier avatar ou la dernière évolution du débat EPS/STAPS dont je vous parlais... Et alors aujourd'hui, on en est où ? Bah... pas de recherche en EPS à l'ENS... Catastrophe... scientifique... Alors je vous dis, c'est quoi aujourd'hui ? Bah... C'est un petit... une petite UFR STAPS... à 10km de l'UFR STAPS de Rennes qui remplit les labos euh... de physio et de sciences humaines et sociales. Sous surveillance des autres UFR... qui veillent à ce que s'ils peuvent, ils récupèrent leurs étudiants... Mais la force de l'ENS aujourd'hui, c'est qu'elle trouve des bourses d'études doctorales, beaucoup plus que les autres Universités... Donc ça emporte, ça emporte le morceau.

FLORIAN HUGEDET : Effectivement, et pour répondre à votre question... c'est vrai que dans la conjoncture actuelle... il y a beaucoup plus de monde qui demande des bourses de thèse... Il y a quand même quelques étudiants qui se font de plus en plus rares... qui font quand même quelques recherches en EPS... Il y a Léa Gottsmann par exemple, qui est encore à Rennes et qui fait sa thèse...

YVON LEZIART : Ah oui, je la connais bien... Je me souviens d'elle.

FLORIAN HUGEDET : qui fait sa thèse sur l'appropriation de la notion de compétence par les professeurs d'EPS...

YVON LEZIART : Alors voyez, excusez-moi... Léa, c'est une fille qui s'est battue, mais vraiment battue pour que l'on n'enlève pas ni le master éducation et motricité ni les recherches dans ce domaine. Ça a été pour moi un remarquable soutien.

FLORIAN HUGEDET : Oui effectivement ! On a beaucoup discuté avec elle parce qu'elle était dans ma promotion de l'ENS... Donc effectivement, c'est quelque chose qu'elle souhaitait conserver absolument... et c'était le point de vue de la plupart des étudiants.

YVON LEZIART : Mais bien sur... Moi je me souviens que Léa m'a raconté ça. Ils se sont battus contre le conseil d'administration de l'ENS pour que cette aspect-là demeure quoi... Et vous voyez... Pour moi... C'est incompréhensible ce positionnement... ultra-rétrograde des STAPS vis-à-vis des recherches en EPS quoi... ça n'empêche pas de faire de la socio si l'on en a envie, ça n'empêche pas ceux qui ont envie de faire de la physio d'en faire... je ne vois pas. Mais bon, c'est « on ne partage pas le gâteau » quoi. Et surtout, on ne partage pas le gâteau

parce que 10 ans d'ENS... avaient montré que les étudiants étaient plutôt installés sur des perspectives éducation et motricité que SSSATI ou Physio... Quelques-uns voulaient faire SSSATI et Physio... bah bien sûr, c'est normal... Mais c'était massivement ça. Donc l'objet, ça a été quoi ? ça a été de détruire cette perspective-là... Par tous les moyens : Bertsch, voilà celui dont je voulais vous parler... Bertsch est intervenu pour faire changer le nom... Il se bagarrait contre moi... mais ça alors, c'est une bagarre historique entre nous... Et puis... euh... Je voulais dire quoi ? Oui et puis bon... Renaud... y compris... Prioux y compris... Evidemment eux se sont battus pour faire disparaître la mention EPS parce que ça faisait des mecs en Physio et des mecs en sciences humaines quoi ! Bon...

FLORIAN HUGEDET : Justement... par rapport à ça, Connaissez-vous Jean Bertsch d'avant ? Et Philippe Graillot... Pourquoi vous a-t-il contacté vous ?

YVON LEZIART : Eh bien Philippe Graillot, il m'a contacté parce qu'on se connaissait bien... on était jury à l'agrégation en même temps... Je ne vais pas vous le dire dans votre magnéto mais... euh... Vous le ferez disparaître hein ?! Mais Graillot par exemple... qui débarquait de l'UNSS... Graillot, il a une particularité, c'est qu'il... Son oncle tenait l'auberge du grand Morvan... où Mitterrand venait se recueillir avant les grandes manifs, les élections présidentielles... Graillot, tout petit, il a sauté sur les genoux de Mitterrand... Et il a fait... alors je ne veux pas dire qu'il n'a pas de compétence parce qu'en plus c'est un mec assez sympa, mais il a fait son parcours comme ça quoi... C'est-à-dire que, globalement, où il a voulu aller, il est allé. Il a été directeur de l'UNSS longtemps... puis quand on est directeur de l'UNSS depuis un bon moment, quand on interroge à l'agrégation externe... ce n'est pas toujours facile quoi... Alors bon, on a passé quelques petits arrangements... qui faisaient que je lui sauvais la mise sur certains types de questions... Mais passons... passons... donc on se connaissait bien si vous voulez. Et il savait euh... le travail que je faisais ici quoi.

FLORIAN HUGEDET : D'accord...

YVON LEZIART : Donc dès que l'implantation s'est à peu près installée autour de Rennes... Il est venu me chercher.

FLORIAN HUGEDET : Et Jean Bertsch... quelle relation vous entreteniez avec lui avant qu'il vienne défendre la position des STAPS à l'ENS ?

YVON LEZIART : Bertsch... Euh... Comment vous dire ça... C'est un type... euh... extrêmement opportuniste pour lui... je vous le dis comme ça... sans foi ni loi... C'est-à-dire

qu'il est capable de tuer ses copains le lendemain matin... qui a par exemple extrêmement utilisé Jean-Pierre Famose parce que Bertsch n'a pas vraiment fait de travaux universitaires sérieux... Mais Famose en a fait... Cosigné... Euh... Et puis... Bertsch était sur une politique aussi de droite pour aller vite. Et puis ce n'est pas un secret puisqu'il s'est présenté à la mairie d'Orsay... Voilà quoi. Donc on était fondamentalement différents et il savait que je ne supportais pas magouille euh... lignes courbes et tout machin... Et que je ne me gênais pas pour lui dire. Donc voilà, on a été en opposition politique, idéologique et lui... Par exemple dans son rapport à l'EPS... totalement opposé à l'EPS comme champ de recherche possible. C'est juste de... le truc où ils mettent la main dans le cambouis, dans les bahuts quoi... Et ce n'est pas digne de recherche... Donc, dès que lui a su que j'allais faire ça... il était en odeur de sainteté encore au ministère... et puis c'était un peu le pot de fer contre le pot de terre quoi hein... Il s'est débrouillé pour que ça ne se passe pas.

FLORIAN HUGEDET : Et donc lorsque vous avez été recruté par Philippe Graillot... Comment vous...

YVON LEZIART : Je n'ai pas été recruté... je l'ai aidé à travailler...

FLORIAN HUGEDET : Oui, excusez-moi, j'emploie les mauvais mots... Lorsque vous l'avez aidé à construire cette section EPS... Quelle autre ressource avez-vous sollicité pour proposer une offre de formation ?

YVON LEZIART : Eh bien d'abord, on a débuté avec une seule promo, évidemment... Donc 15 étudiants, il n'y avait pas besoin de faire encore un contenu euh... super travaillé ! Donc on a fait... moi j'ai fait avec les ressources existantes ici... Plus un collègue... eh bien qui doit être à Besançon aujourd'hui : Denis Pasco. Oui ! Que j'avais sorti un peu d'ici avec un... une forme de détachement, je ne me souviens plus trop bien. Voilà, c'était ça ! Les premiers démarrages. Ensuite, ça a été très très compliqué parce que l'ENS ne voulait pas ouvrir de poste universitaire. Ils ont ouvert un poste de prof. Alors bon... Moi j'ai une part de responsabilité là-dessus... la première année, je n'ai pas trop voulu y aller pour les raisons que j'évoquais quoi. C'est-à-dire que j'avais une forme de malaise entre ce que je vivais ici [à Rennes] voyez quand on est directeur d'UFR, il faut s'arracher pour que la boîte tourne quoi... entre ce que je vivais ici et là-bas. J'aurais bien accepté un poste mi-temps. Mais je ne voulais pas euh... complètement basculer là-bas pour ces raisons... bah on va les appeler idéologiques... ou philosophiques... Philosophiques oui. Je ne voulais pas aller là-bas en plein temps. L'année suivante, comme j'ai vu que les enjeux commençaient à bien monter, j'ai postulé un peu tardivement... Mais j'ai

postulé... Mais déjà... l'affaire était cuite, parce que la pression d'un type comme Bertsch par exemple, s'était déjà fait sentir de manière souterraine etc. Et euh... je pense d'ailleurs... peut-être que je me trompe hein... Je pense qu'on a fait monter Prioux pour éviter de me filer le poste. Globalement... Bon... Et... quand je n'ai pas eu le poste... pffff... Je n'ai pas vécu ça comme un...

FLORIAN HUGEDET : Il y a eu deux fois un poste, mais personne n'a été recruté la première année donc ?

YVON LEZIART : Non parce qu'en gros, il était fait pour moi et au dernier moment je n'ai pas déposé de dossier... Alors peut-être aussi que ça a joué pour la deuxième série quoi... Parce qu'on ne refuse pas un poste de prof à l'ENS... Imaginez ! Oui enfin... il y a un concours de circonstance mais ça ne m'a pas privé hein ?! J'ai fini ici ma direction...

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et donc vous avez demandé à Denis Pasco de vous aider et de vous accompagner... Et pourquoi l'avoir choisi ?

YVON LEZIART : Eh bien, parce qu'il était en thèse avec moi, je crois à l'époque... Oui, il était en thèse avec moi et bon... c'était... Je vais dire à l'époque... C'était, à l'époque, un collègue qui travaillait bien et qui était justement sur des perspectives euh... de recherche en Éducation physique... parce qu'il a travaillé sur les curricula pour sa thèse... donc ça ne me paraissait plutôt pas mal. Y compris, moi j'étais dans la logique de préparer les étudiants à l'agrég quoi ! Parce qu'à l'époque, c'était l'objet premier de la formation.

FLORIAN HUGEDET : Et quel type de cours avez-vous mis en place pour ces étudiants-là justement ?

YVON LEZIART : Oui, eh bien je ne me souviens plus trop hein... Ouais... On a fait... Alors comment ça se passait... Il y avait des cours pratiques... qui était assuré en vacation. Alors, il y a eu une autre question un peu plus compliquée... C'est que... Bah je vous dis ça avant d'aborder les... parce je l'ai vécu comme une difficulté. La présidence de l'Université avait fixé un quota maximum d'heures complémentaires à ne pas dépasser pour le second degré... Parce que... comme il y avait beaucoup d'étudiants... bon... Ils en faisaient plein... et ils les avaient fixés à un certain nombre. Et jamais le président de l'époque n'a voulu réenvisager l'augmentation ou la suppression de ce quota... Ce qui a été fait peu de temps après. Donc aujourd'hui, les collègues du second degré ici, ils peuvent doubler leur service à l'ENS s'ils le veulent quoi. Alors, il y avait des cours d'APS et puis il y avait des cours autour des questions

théoriques hein... C'est-à-dire que j'avais dû demander à des collègues de socio... Voyez, on avait un peu boutique ça en s'appuyant sur ce qui existait ici... plus moi qui devait assurer des enseignements sur ce que j'aimais bien.

FLORIAN HUGEDET : Ce que vous aimiez bien, c'est donc l'EPS, les enjeux épistémologiques... ?

YVON LEZIART : Oui, oui, moi ce qui m'intéresse bien, ce sont les questions de l'anthropologie des APS, c'est-à-dire toute la perspective humaine des APS quoi. C'est-à-dire que... C'est un peu les thèses de Bernard Jeu mais retravaillées. Et puis... l'épistémologie de l'EP : Sur la question de comment construire des contenus de qualité. Et j'articule les deux en plus quoi.

FLORIAN HUGEDET : Un peu à l'image de l'article que vous avez écrit récemment dans le contre-pied sur le volley...

YVON LEZIART : Oui, mais surtout j'ai fait un article là-dessus dans un numéro de la revue EPS... un bouquin de la revue EPS... Mais c'est là où je pose les questions d'anthropologie et la liaison entre anthropo et épistémologie.

FLORIAN HUGEDET : Selon vous, y a-t-il une plus-value ou est-ce qu'il y aurait pu avoir une plus-value de l'ENS, d'une section EPS de l'ENS ?

YVON LEZIART : Ah oui ! Oui oui, si vraiment on avait fait un labo... Enfin, je défends un peu mon beefsteak... Si on avait fait un labo européen de recherche sur l'EPS, ça aurait marché du feu de dieu quoi... Parce que tous les collègues que je rencontre dans les colloques, ce sont des types qui seraient venus... voyez, l'idée c'était de regrouper des étudiants centrés sur ces questions-là, d'ouvrir le labo à des chercheurs de l'Europe... et puis aussi leur donner du temps de travail, c'est-à-dire de les détacher six mois autour de ça. Là, je pense qu'il y aurait eu une plus-value quoi. Alors que là, il n'y a pas de labo indépendant, il n'y a pas de labo autonome. Pffffff... pas de labo autonome... Pffffff... La plus-value, c'est pour les étudiants... Mais comme institution... Eh bien moi je n'en vois pas. Je n'en vois pas. De même... alors, ce qui m'impressionne aussi aujourd'hui, c'est qu'autant, au démarrage de l'ENS, quand j'étais président de la conf... les collègues m'en parlaient énormément... énormément ! Maintenant... plus personne ne m'en parle. Alors, je ne sais pas si c'est lié à ma personne... je ne crois pas. Mais je pense que c'est un truc qui s'est banalisé quoi. Et qui s'est banalisé, non pas par l'extraordinaire qui pouvait présenter mais au contraire par un affadissement de ce qui pouvait

être très productif et très intéressant. Je vous le dis... Et puis vraiment sans méchanceté parce que bon, c'est le cours de l'histoire hein... Sans méchanceté, c'est une petite UFR quoi... Avec des étudiants brillants. Mais en tant qu'institution porteuse d'un projet euh... d'un truc qui se verrait au moins nationalement sinon sur le plan européen voire mondial, on n'est pas dedans quoi ! On n'est pas dedans !

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et justement par rapport à ce que vous venez de dire... Comment sont perçus les étudiants par exemple, à l'UFRAPS de Rennes, par les autres enseignants ? Par les étudiants ?

YVON LEZIART : Ouais, alors c'était... Il y a des aspects... Au démarrage en tout cas, après ça s'est atténué... Mais au démarrage, vous étiez dans une salle comme ça [une salle de cours] et dans un cours commun, vous aviez l'ENS [en montrant le côté droit de la salle] et les autres de l'autre côté de la salle... ça a duré cinq ou six ans. Et puis après... ça s'est un peu mieux mélangé...

FLORIAN HUGEDET : Et c'était dû à quoi vous pensez ?

YVON LEZIART : Alors je pense, et c'est aussi... quand je vous parlais de Nusimovici là... et de son côté mandarin... Ce que je ne supportais pas aussi, c'est que dès que les étudiants arrivaient à l'ENS... Nusi et puis les autres n'arrêtaient pas de leur dire « vous êtes l'élite de la nation, vous portez l'espoir de la France ». Enfin toutes les conneries qu'on peut entendre là-dessus... Et donc d'une certaine façon, les étudiants n'étaient pas véritablement des étudiants normaux quoi. Il y avait les normaux de ce côté et puis l'élite de l'autre côté. Mais vous, vous n'avez pas connu ça...

FLORIAN HUGEDET : Non pas tellement...

YVON LEZIART : Non, non ça s'est heureusement épuisé. Mais c'était assez pénible à voir quoi.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et donc comment, les enseignants, comment se représentaient-ils les étudiants de l'ENS ?

YVON LEZIART : Bah, les étudiants de l'ENS, ils ont toujours intéressé les profs de STAPS... Parce que... Pas besoin d'expliquer deux fois... On pouvait discuter... parce qu'ils discutaient bien. C'était des mecs intéressants ! On pouvait entamer des débats sur le cours qu'on avait fait qui étaient des débats intéressants.... Ce qu'on ne faisait pas avec les trois-quarts des mecs hein... qui prenaient vaguement les cours et qui regardaient leur ordinateur...

Non... C'était, c'est très agréable d'avoir... Vous imaginez bien, d'avoir des étudiants de ce niveau... C'était un vrai bonheur pour les profs. C'était un vrai bonheur parce qu'on était dans de la communication de bon niveau.

FLORIAN HUGEDET : Et lorsque vous assuriez la direction provisoire de l'ENS, est-ce qu'on parlait d'un engagement décennal signé par les élèves ? Comment ça se passait ? Etait-il mis en œuvre ?

YVON LEZIART : Bah les étudiants qui se préparaient... au tout début... Encore une fois, il faut comprendre que les... je ne sais pas moi... peut-être les dix premières années... Il y a combien maintenant...

FLORIAN HUGEDET : ça doit être la quinze ou seizième promo...

YVON LEZIART : Alors peut-être un peu moins... les sept voire dix premières années, les étudiants étaient sur la logique de l'agrég... Donc un enseignement... euh... une signature d'un engagement décennal... pfff... ne posait aucun problème... aucun problème ! Après ça s'est posé je pense...

FLORIAN HUGEDET : Par rapport à quoi par exemple ?

YVON LEZIART : Parce qu'un certain nombre d'entre eux... Les derniers que j'ai vu... n'avait pas du tout envie d'être prof d'EP, ni d'ailleurs peut-être chercheur... J'ai en mémoire quelques-uns d'entre eux... Et puis... l'ENS par exemple, il y a un étudiant... Comment il s'appelait Quentin... qui faisait un peu folklo

FLORIAN HUGEDET : Quentin Froment ?

YVON LEZIART : Oui, ça devait être ça. Il faisait une thèse. Il était venu me voir... Il faisait un master. Il m'a demandé si je voulais le suivre sur un mémoire sur les attitudes corporelles dans les boîtes de nuit. Je lui ai dit « oh ça m'intéresse ça, ça m'intéresse ». Je sais que l'ENS avait trouvé très bizarre qu'un mec fasse des études là-dessus... ce qui n'est pas idiot en plus comme études... Enfin voilà quoi... Il y avait quelques mecs comme ça.

FLORIAN HUGEDET : Comment était l'ambiance au sein des promotions à votre avis ? Est-ce que vous avez pu cerner ça sur les deux premières promotions ?

YVON LEZIART : Quand vous êtes pionnier d'une institution... ça crée des liens incontestables ! Et les premières promos, elles étaient extrêmement soudées. Extrêmement soudées. Alors, je ne sais pas s'il faut que je vous dise ça non plus... La première promotion, à

la fin du concours, il n'y avait pas une fille... D'ailleurs, c'est une bisontine je crois : la première fille de la première promotion de l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : Ah, c'est Manue Zanders mais elle était de Grenoble...

YVON LEZIART : Ah ouais de Grenoble... Ah ben vous connaissez bien... Donc Manue, elle a bénéficié du fait qu'il y ait au moins une fille dans la promo. Non non, un esprit de solidarité très intéressant ! ils étaient ensemble et puis très soudés mais ça s'est maintenu non ?

FLORIAN HUGEDET : Oui assez bien je pense. Bon... j'arrive à peu près au bout de l'entretien... Il me reste quelques questions méthodologiques... Est-ce que vous vous sentez... avez-vous participé à des associations, qu'elles soient syndicales, de recherche, ou bien des associations même autre comme par exemple d'ordre politique ?

YVON LEZIART : Oui, oui, alors vous voyez que je travaille avec Contre-Pied. Euh... Et puis, j'ai fait toutes les associations de recherche sur le sport là... Je ne les ai même plus en tête d'ailleurs...

FLORIAN HUGEDET : L'ARIS, l'ACAPS...

YVON LEZIART : L'ARIS, l'ACAPS... J'étais membre de tout ça... J'ai fait des expertises... Il y avait une association européenne de recherche en Éducation physique... mais je ne sais plus... Oui enfin bon, tout ce qui se présentait...

FLORIAN HUGEDET : A chaque fois sur l'EP ?

YVON LEZIART : oui oui...

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et est-ce que vous étiez engagé dans un syndicat ?

YVON LEZIART : Euh... J'étais... alors... quand j'étais prof, euh... j'ai été deux ans prof de bahut. Euh... j'étais syndiqué au SNEP. Et ensuite quand je suis devenu universitaire, je me suis syndiqué au SNESUP mais bon... j'ai fait... je n'étais pas un militant extrêmement actif quoi.

FLORIAN HUGEDET : Et à l'heure actuelle si j'ai bien compris, vous êtes engagé dans la politique locale ? Sur les thématiques du sport ?

YVON LEZIART : Oui ! Alors ça s'est fait euh... Enfin, c'est souvent... j'allais dire bizarrement mais ce n'est pas vrai... parce que... j'avais été sollicité pour participer à un office des sports à Rennes par un ancien directeur de l'UFR STAPS. J'ai été pour lui faire plaisir en

fait. Et quand j'ai été à ce niveau-là... l'adjoint au sport qui, comme la plupart du temps, ne connaissait pas grand-chose au domaine qui lui avait été filé, s'est appuyé sur moi pour faire sa politique quoi... C'est-à-dire que j'ai travaillé avec lui, je mangeais avec lui une fois par mois et puis on essayait de construire une politique comme ça. Et donc, quand le mandat a changé, il m'a sollicité... pour ne rien vous cacher, j'ai refusé parce que c'est, ça m'apparaissait comme un... une drôle de question quand même... je vous en dirai deux mots... Et puis, jusqu'au dernier jour, c'est-à-dire jusqu'au moment où il a fallu déposer les listes en préfecture... j'avais dit non. Puis au tout dernier moment, j'ai eu la pression... Bon allez, on y va. Ce qui est intéressant quand même, c'est qu'on s'aperçoit quand on a des responsabilités comme ça que l'Université, c'est quand même un milieu, mais bon ce n'est pas une nouveauté, relativement feutrée où l'on peut développer plein d'idées, avec des étudiants etc. Et quand on... est confronté à la gestion politique ou à la détermination d'une politique sportive pour une ville de deux-cent dix-mille habitants par exemple, c'est autre chose quand même... mais c'est très intéressant parce qu'autant j'ai travaillé beaucoup, beaucoup à réfléchir sur ces questions-là autant, je suis dans la mise en pratique maintenant... Et ce rapport-là... C'est un rapport extrêmement formateur, il y a des aspects un peu embêtant mais non, c'est très intéressant.

FLORIAN HUGEDET : Et, il y a une question qui me vient à l'esprit... quelles sont les relations entre l'ENS et le conseil régional, le conseil général ou bien la ville de Rennes ? Y en a-t-il ? est-ce que ça existe ?

YVON LEZIART : Alors ça doit exister... les écoles... les Universités sont sous la responsabilité du conseil régional donc les grandes écoles aussi mais je connais très bien... euh... la collègue qui est euh... chargée des Universités au conseil régional parce que c'est une universitaire aussi de Rennes 1 qui est au conseil municipal... Bah elle ne m'en parle jamais... Il doit y en avoir mais il doit y avoir des rapports institutionnels classiques... A la ville aucun...

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et par rapport à vos pratiques sportives... vous étiez volleyeur ? Avez-vous entraîné ? A quel niveau avez-vous pratiqué ?

YVON LEZIART : Alors euh... moi j'ai donc pratiqué à un assez bon niveau mais euh... quand je suis parti faire mon service militaire en coopération... en Tunisie... J'ai joué un peu au volley mais plus rien quoi... Euh... Et quand je suis rentré, je suis arrivé ici. J'ai vraiment été pris par mon boulot quoi et j'ai entraîné assez tôt et j'ai entraîné dix ou douze ans une équipe qui a joué à un bon niveau. Et puis après je me suis arrêté parce que je ne pouvais pas courir la France quoi... J'ai fait un petit film sur le volley aussi ! Que j'avais fait parce que j'ai fait

beaucoup de formation continue à la Réunion... j'allais... J'ai été dix ans deux ou trois semaines par an... Donc avec les collègues, comme j'avais beaucoup travaillé avec eux et les mêmes... On avait fait un petit film sur le volley qui n'est pas mal encore hein...

FLORIAN HUGEDET : Eh bien merci beaucoup.

YVON LEZIART : Je vous en prie, et si vous avez besoin de moi à nouveau, n'hésitez pas.

3.3.3. Jacques Prioux, directeur titulaire de l'ENS EPS/2SEP (2004-aujourd'hui)

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : Besançon (Skype)

Date : Le 10 Février 2017

FLORIAN HUGEDET : Tout d'abord, je tiens à vous remercier de bien vouloir vous entretenir avec moi, donc l'objectif de cet entretien, c'est de retracer votre parcours, votre trajectoire personnelle afin de comprendre la dynamique qui a conduit à votre recrutement en tant que directeur au sein du département EPS (puis 2SEP) de l'ENS. Donc, ce que je vous propose, c'est de reprendre les choses une par une et dans l'ordre en commençant par votre parcours scolaire et universitaire...

JACQUES PRIOUX : [Rires] J'ai un parcours scolaire assez atypique. J'ai un parcours scolaire que peu de gens ont en fait. A l'origine, j'ai... Alors si on remonte loin, j'ai fait une troisième... euh... Je ne sais plus. J'ai fait 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et je n'ai jamais fait de 3^{ème}. En 4^{ème}, je suis parti dans ce qu'on appelle... Alors ça s'appelait comment ? Alors j'ai fait 6^{ème} et 5^{ème} et je suis entré dans une 4^{ème} que l'on appelait 4^{ème} aménagée. Voilà. Ça n'existe plus ce dispositif ou alors ça doit porter un nom différent. C'était pour les élèves en difficulté ou en tout cas les élèves qui... Un petit peu... Comment dire ? Qui scolairement avaient des difficultés. Et puis... là c'est loin... Après je suis allé... Après je suis allé... Après cette 4^{ème} aménagée, je n'ai pas fait de 3^{ème}. Et je suis allé faire un CAP. Un CAP de mécanicien ajusteur. C'est pour ça que je dis que mon parcours est... est tout à fait étrange... En tout cas atypique... Et, j'ai fait mon CAP en 3 ans et là je me suis rendu compte que ce n'était pas quelque chose qui était fait pour moi et puis il y avait d'autres choses qui s'étaient passées dans ma vie et... et donc j'ai fait... Ensuite j'ai rejoint un cycle long. J'ai fait ce qu'on appelait une seconde d'adaptation. Ça non plus ça n'existe plus aujourd'hui. On ne peut plus faire des ponts comme ça. C'est bien regrettable pour les élèves qui, à un moment ou à un autre, ont été un peu perturbés. Et ensuite j'ai fait un bac que l'on appelait technologique, un bac F. Et puis après, j'ai rejoint les STAPS. Enfin ce n'était pas les STAPS. C'était les UEREPS. Mais entre mon bac et l'UEREPS, j'ai fait l'armée. Et... J'avais passé mon concours à l'UEREPS de Rennes. J'étais arrivé 1^{er}. Mais ce n'était que des épreuves physiques. A cette époque, il y avait les

concours d'entrée. Et puis, j'ai fait mon armée, je suis revenu. Et puis, j'ai fait mon cursus. Puis là, il y avait eu une maturité qui s'était mise en place et puis... j'ai passé... Donc moi j'étais dans une filière qui s'appelait performance parce que je faisais du handball à cette époque-là... Beaucoup ! Et donc j'ai fait une licence et un master... Une maîtrise ! C'était une maîtrise haute performance. Et puis j'ai fait un master. C'était une maîtrise management. Et dans le même temps, j'avais décidé de poursuivre mes études et donc je me suis renseigné pour faire ce qu'on appelait à l'époque, un DEA. Et je suis parti à Montpellier. A Montpellier, j'ai été euh... Alors... J'avais passé pendant ma formation universitaire, des brevets d'états et des brevets fédéraux, j'avais passé mon brevet d'état 2^{ème} degré en handball et puis 3^{ème} degré en handball. Et puis j'entraînais, parce que je viens d'un milieu social où il fallait que je travaille pour payer mes études... Et donc euh... Quand j'ai décidé de partir sur Montpellier, j'ai été recruté à Montpellier dans un premier temps, j'y suis allé pour aller faire mon DEA et j'avais pris contact avec le club du Montpellier handball pour être entraîneur mais comme j'étais joueur aussi... Je suis arrivé et j'ai commencé à entraîner mais... Je me suis entraîné aussi avec euh... les gars de l'équipe 1. Et bon... Ils m'ont recruté comme joueur, comme joueur et comme entraîneur. Et du coup, j'ai passé mon temps et j'étais donc... au sein d'un laboratoire qui s'appelle laboratoire de physiologie de l'interaction du professeur Preffaud. Moi j'ai passé toute ma thèse dans un milieu hospitalier. C'est-à-dire que dans un premier temps, j'étais dans une clinique et puis après, on est passé à l'Hôpital Arnaud de Villeneuve. Et alors c'était passionnant parce que j'étais entouré de pneumologue, de cardiologue. C'était un moment absolument génial de ma formation. En plus on a été très très bien formé. Et donc moi je passais mon temps, soit sur le terrain de handball. Je partageais mon temps entre le matin et l'après-midi. Jouer dans un premier temps et puis après entraîné et puis le reste du temps à faire... Au début mon DEA et puis après ma thèse. Donc c'était très compliqué. J'ai travaillé énormément... [rires] Mais bon c'était intéressant. Et puis après j'ai eu ma thèse, je suis parti... J'ai fait une année d'ATER à Rennes 2, à l'UFRAPS de Rennes 2. Et puis après, j'ai été recruté comme maître de conférences à l'UFR... euh... Alors c'était à l'UFR STAPS de Nantes où je suis, où j'ai rapidement passé mon HDR... Au bout de 3 ans. Et donc ça c'était en 97... Septembre 97. J'ai été recruté. J'ai pris mon poste à l'UFR STAPS de Nantes. En 2000, je passais mon HDR. En 2003, j'étais recruté, enfin, je devenais professeur des Universités et en 2004, j'étais recruté à... au département sciences du sport et Éducation physique. Voilà [rires].

FLORIAN HUGEDET : Et durant votre parcours universitaire et aussi fédéral, parce que je si j'ai bien compris, vous avez quand même des brevets de très haut niveau au niveau fédéral

également. Y a-t-il des enseignants, des entraîneurs qui ont été déterminants pour votre carrière vous pensez ?

JACQUES PRIOUX : Bah j'ai été amené à rencontrer des gens un peu particuliers mais ça... euh... J'ai... J'ai été entraîné pendant de nombreuses années par quelqu'un qui s'appelle... que tout le monde l'a oublié aujourd'hui mais qui s'appelle Jean-Pierre Lepointe, que tout le monde appelait Bobby Lepointe. Pas Bobby Lapointe [rires] mais Jean-Pierre Lepointe. Il était CTR à cette époque-là et il entraînait dans un petit village... euh... là où je jouais au handball. Et donc c'est quelqu'un comme moi j'étais... euh... Enfin... plutôt performant en handball. Il s'est occupé de moi en fait et puis, c'est lui qui m'a incité à passer des diplômes. Et, ce gars-là ensuite il est devenu entraîneur adjoint de Daniel Constantini. C'est-à-dire que lorsque l'équipe de France a gagné ses premiers titres... Champions du monde etc. Il était sur le banc de touche quoi. Donc il a eu un parcours... euh... Un parcours assez remarquable et bon il avait une pratique d'entraînement qui n'est pas devenue la mienne par la suite, parce qu'il était très autoritaire et très... Il était très efficace mais je n'avais pas le tempérament pour entraîner comme ça. Mais disons que s'il y a quelqu'un c'est peut-être lui. Et puis après j'ai rencontré d'autres entraîneurs comme Jean-Luc Pagès qui était aussi un ex-entraîneur de l'équipe de France, qui avait entraîné le bataillon de Joinville. J'ai rencontré pas mal d'entraîneurs mais... ils ne m'ont pas... ça a été intéressant d'être en tant que joueur au contact d'entraîneurs comme ça... Guy Petitgérard qui est entraîneur maintenant de la DTN... avec qui j'ai travaillé aussi... Donc c'était intéressant. Je ne peux pas dire que ça m'a marqué mais c'est toujours intéressant d'être au contact de gens comme ça.

FLORIAN HUGEDET : Et au niveau des enseignants d'EPS ? Ou des universitaires ?

JACQUES PRIOUX : Alors... [Rires] Non... Les universitaires, je ne peux pas dire que... Non. En plus je n'avais pas de contact avec mes enseignants. Euh... Qu'est-ce que tu as dit ? Des enseignants ou ?

FLORIAN HUGEDET : Des enseignants d'EPS ou des universitaires.

JACQUES PRIOUX : Alors les enseignants d'EPS si par contre. Les enseignants d'EPS, on peut dire que ce sont eux qui m'ont sauvé en fait... Quelque part... Bon moi je viens d'un milieu particulier... Encore une fois donc j'avais un parcours atypique et une famille très nombreuse où l'on était 15 enfants. Et donc c'était... C'était particulier. J'ai un profil qui est totalement à l'opposé de celui des élèves normaliens que l'on recrute au sein du département. [Rires] C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je suis assez étonné de manière générale du

comportement des élèves normaliens... Donc moi, faisant partie d'un... d'une famille comme ça, ça explique aussi mes difficultés passagères lors de ma scolarité au collège... Bon j'étais un petit peu perdu et euh... Et ces profs d'EPS... Il y en a deux... Ils m'ont... Comme j'étais doué en sport, j'avais des qualités physiques voilà. Ça me permettait de me valoriser... Au moins j'avais confiance en moi dans ce domaine-là. Eh bien, j'avais deux profs d'Éducation physique qui m'ont repéré. Donc ils étaient intéressés parce que j'étais, on va dire doué. Ils se sont occupés de moi mais pas seulement... Pas seulement, pour... euh... Ils me félicitaient de mes qualités physiques mais aussi de temps en temps ça leur arrivait de me donner des conseils et voilà... de me rassurer et ces profs-là vraiment... Et je les ai rencontrés une fois d'ailleurs... Un des deux. J'étais enseignant-chercheur, maître de conférences à l'Université de Nantes et j'ai croisé... Je l'ai reconnu, un des profs et je suis allé le voir et je lui ai dit le rôle qu'il avait joué pour moi lorsque j'étais gamin... Dont il ne s'était pas rendu compte. Et c'est important de voir à quel point on peut avoir un effet sur des élèves... ouais des élèves de collège, lycée, sans même s'en apercevoir. Donc il avait été tout surpris de ce que je lui avais dit. Et je crois que ça lui a fait plaisir... [rires].

FLORIAN HUGEDET : Je pense bien oui... On va revenir un petit peu sur l'ENS en tant que telle. Quand est-ce que vous avez entendu parler pour la première fois de cette école ? Et qui vous en a indiqué l'existence ?

JACQUES PRIOUX : Alors... là... Pfffou... Ma mémoire... Moi les choses se sont faites comme ça. Euh... Mais quand j'étais en thèse à Montpellier où... je passais mon temps soit sur les terrains de handball soit dans le labo. Je ne savais pas ce que c'était qu'être enseignant chercheur, même pas que le statut d'enseignant-chercheur existait. Je ne savais pas ce qu'était un poste ATER. Je ne savais pas qu'il existait des financements. Je ne savais rien. Je faisais une thèse parce que j'avais envie de faire une thèse mais je n'étais absolument pas projeté dans l'avenir. Et quand j'ai commencé mon statut de maître de conférences, d'enseignant-chercheur à l'Université de Nantes... Je ne savais rien de rien. Je m'étais engagé dans un truc de fou à vouloir... ça a marché mais... à monter un laboratoire à l'UFR STAPS de Nantes et... Je ne connaissais pas le milieu des STAPS et ça ne m'intéressait pas plus de savoir comment les STAPS fonctionnaient. J'avais appris un petit peu à les découvrir parce que... Quand j'avais postulé sur des postes de maître de conf, j'avais été sur 4 ou 5 sites pour lesquels j'avais été auditionné en France et donc je m'étais rendu compte qu'il y avait des STAPS un petit peu partout mais je n'y connaissais vraiment rien. Alors l'ENS de Rennes... ça s'est fait tout à fait par hasard... Je ne savais pas qu'il y en avait une... [rires] aussi près de nous. Parce que j'étais

donc je ne sais pas comment j'ai fait... Je ne sais pas... La personne qui m'a parlé de ce poste, c'est Paul Delamarche... Mais la personne par laquelle j'ai découvert l'existence de l'ENS Rennes je ne sais pas... Peut-être au court d'une discussion... Peut-être et quand bien même on m'en aura parlé, je ne savais pas pour autant ce qu'étaient les Écoles normales... D'ailleurs j'étais à cette époque, comme la plupart des étudiants aujourd'hui, j'étais enseignant et l'ENS... je ne connaissais pas... Les ENS je ne connaissais pas. Et l'ENS Rennes, et alors le département à cette époque EPS... encore moins quoi.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et Paul Delamarche, vous le connaissiez du milieu du handball ? Parce qu'il est handballeur si je me souviens bien... ?

JACQUES PRIOUX : alors Paul Delamarche oui... Oui. Alors à cette époque j'avais une relation assez amicale avec lui, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui donc je vais essayer de ne pas être désagréable. Donc bah oui, on s'est beaucoup croisé et... Il a été entraîneur, il a un parcours assez particulier mais... euh... Donc il a été professeur des écoles, enfin instituteur... Puis après il a été prof d'EPS et puis, il a été CTR et puis donc il a continué, il a passé beaucoup de temps sur le handball et c'est comme ça effectivement qu'on s'est rencontré. Quand j'étais étudiant à l'Université de Rennes, à l'UEREPS de Rennes à cette époque, j'étais très proche de lui et très proche de sa femme, Arlette. Et ça s'est gâté après [rires].

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que vous saviez quelles étaient vos concurrents pour l'obtention du prof des Universités à l'ENS ?

JACQUES PRIOUX : Non, je savais que... Je savais qu'il y avait très peu de monde... Je savais qu'il y avait très peu de monde parce que personne ne veut venir à Rennes. Je crois que Didier Delignières a été intéressé... Euh... a songé à un moment ou à un autre à postuler... Mais quitter la chaleur du sud pour venir sous la pluie rennaise, c'est ce qui lui a fait peur... Voilà, et puis, il y avait probablement d'autres personnes. Mais c'est intéressant, une espèce de folie de vouloir venir à l'ENS Rennes. Et quelque part, ma candeur m'a bien servie puisque moi... Ce qui m'intéressait c'était les challenges. Quand j'ai été recruté enseignant-chercheur, j'ai été recruté, placé premier à Nantes et à Poitiers. Et j'ai choisi Nantes... Et pourquoi j'ai choisi Nantes, parce qu'à Nantes, il n'y avait rien... Aucun laboratoire... Aucune... euh... Il n'y avait rien... Tandis qu'à Poitiers, il y avait déjà une équipe de recherche installée etc. Et moi je me suis dit, je vais prendre Nantes parce qu'il y a quelque chose à faire et que ça m'intéresse bien de faire des choses. Et donc bah effectivement, une fois arrivé à Nantes, je me suis épuisé avec d'autres à monter un laboratoire et on a réussi. Je suis arrivé à Nantes, il n'y

avait pas de laboratoire de recherche et e suis parti, il y en avait un qui était reconnu par le ministère. Et donc Rennes, quelque part, l'ENS Rennes, bah ça s'est passé un petit peu comme ça... Moi je ne savais pas du tout qu'il y avait d'autres personnes. Et j'ai rencontré à cette époque... Michel Nusimovici qui était le directeur de l'ENS à cette époque... Et je suis... Alors j'étais en poste moi, à Nantes. J'avais été informé de l'existence de ce poste. Et j'avais rencontré Michel Nusimovici et cette rencontre a été déterminante. J'avais au préalable décidé de... avant l'entretien, de visiter le site. Et, j'ai beaucoup aimé le campus. Et ensuite, je suis allé sur l'école. J'ai visité l'école. Et je faisais tout ça et puis j'ai beaucoup aimé l'école. Et je me suis dit... Bon... Il y a un truc à faire. Et puis j'ai rencontré Michel Nusimovici et on s'est conjointement plu. Et puis après, bah il fallait déposer un dossier et puis être recruté... ça s'est passé comme ça donc voilà... Et moi j'étais fraîchement prof des Universités. Donc ça a été une chance. Voilà je crois que c'est important, dans une carrière de changer à plusieurs reprises de sites. Donc moi j'ai été formé à l'Université de Rennes, je suis allé à Montpellier, j'ai été nommé à Nantes et j'ai été ensuite nommé à Rennes et c'est plutôt intéressant.

FLORIAN HUGEDET : Qui y avait-il dans le comité de sélection ?

JACQUES PRIOUX : Oh... Le comité de sélection... Alors on ne parlait pas de comité de sélection à cette époque... Alors... C'était des personnes... Parce qu'on était à l'ENS Cachan... Alors... Le président... Je ne me souviens pas des noms... Le président du comité de sélection, c'était un physicien qui s'appelait et qui dirigeait... Alors qui ne faisait plus du tout de physique et qui dirigeait un laboratoire plutôt sciences humaines et sociales en fait... Il s'appelait... C'est quelqu'un de très bien ! C'était vraiment quelqu'un de très bien ! Et... Ah je ne pourrai pas te dire... Il avait constitué le comité de sélection... Comment il s'appelait ? C'était un peu... Il avait tout à fait le même profil qu'un physicien, il ressemblait tout à fait à Einstein dans sa façon d'être, les cheveux totalement ébouriffés, blancs et voilà ! La première fois que je l'ai vu... Je me suis dit popopo... Et en fait, il avait eu un parcours totalement différent. Le laboratoire, c'était le... Il s'appelait STEF... STEF quelque chose comme ça. Bon voilà ! Il a mis en place un comité de sélection et c'est lui qui le présidait...

FLORIAN HUGEDET : Y avait-il des personnes qui étaient vraiment du milieu soit de l'EPS soit des sciences du sport ?

JACQUES PRIOUX : Ah non... Je ne peux pas... Hum... Alors là... J'aurais envie de... Là... Tu sais, il faut le vérifier hein ?! A mon avis il faut prendre contact avec l'ENS Cachan parce que... Mais j'aurais envie de dire que non. Voilà j'aurais envie de dire que non...

FLORIAN HUGEDET : D'accord donc je pense qu'on a à peu près fini sur le parcours qui vous a permis d'arriver à ce poste-là. On va parler un petit peu plus de la structure maintenant si vous le voulez bien. Et je vais commencer par une question simple... Quelles sont les principales missions de l'ENS 2SEP ?

JACQUES PRIOUX : Euh... Alors... ouais. Celles d'aujourd'hui donc ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, tout à fait oui...

JACQUES PRIOUX : Alors il y en a deux... C'est assez pratique à dire. C'est de former des agrégés docteurs. Et les deux sont au même niveau. Je sais bien que ça, ça déplaît mais je n'en démords pas. Au sein du département 2SEP, l'Éducation physique est importante mais pas seulement. Et, il n'y a pas que l'Éducation physique et je ne tiens absolument pas à ce qu'on ne fasse QUE de l'Éducation physique. Et il n'y ABSOLUMENT aucune raison pour que ce département, pour qu'au sein de ce département, on ne fasse que de l'Éducation physique. Alors même que depuis que j'y suis, j'ai tout fait pour que... la préparation à l'agrégation se développe dans les meilleures conditions... Je donnais tous les moyens à cette prépa agrég, mais il ne faut absolument pas que ce soit un département où l'on ne fasse que de l'EPS. Donc... Voilà [Rires]

FLORIAN HUGEDET : Et ces missions étaient-elles les mêmes que lorsque vous êtes arrivé ?

JACQUES PRIOUX : Ah alors là, elles sont claires ! C'est-à-dire que maintenant, on parle de... on forme des agrégés docteurs et ça c'est depuis que l'on a l'ENS Rennes en fait. Puisque l'ENS Rennes se cherche une identité. Avant... On était une antenne d'une grande école. Donc on était une grande école mais on était une antenne de l'ENS Cachan. Et avant, quand bien même, on formait effectivement à et par la recherche. Et on avait pour mission qu'une grande partie de nos effectifs étudiants prolongeaient en formation doctorale. Et on formait aussi, on préparait à l'agrégation. On ne disait pas que le but de l'ENS Cachan, c'était de former des agrégés docteurs. Ça on ne l'entendait pas. C'est depuis qu'on est l'ENS Rennes. Avant c'était notre mission mais elle n'était pas affichée comme telle. Aujourd'hui, véritablement, l'identité de Rennes, c'est « on forme des agrégés docteurs ». Et elle a d'autant plus de sens cette identité de Rennes, c'est que d'autres Écoles normales supérieures aujourd'hui abandonnent les préparations à l'agrégation et forment à et par la recherche et elles sont totalement investies par les missions de recherches et finissent par abandonner les préparations à l'agrégation. C'est pour ça que l'identité de Rennes est forte parce que l'on continue à vouloir former des agrégés docteurs. Et je pense que c'est une très bonne chose. C'est-à-dire qu'autant je pense que

l'Éducation physique ne doit pas être la seule chose qu'on enseigne au sein du département, par contre ce qu'il ne faut pas, c'est qu'on ne l'y enseigne pas... qu'on ne prépare pas à l'agrég... ça serait vraiment une grosse erreur. Voilà, il faut trouver un bon équilibre entre les sciences du sport et l'EPS. C'est ce qu'on essaie de faire et ce n'est pas toujours facile.

FLORIAN HUGEDET : Tout à fait... Et, donc quelles sont les offres de formation pour un normalien ou un magistérien qui entre à l'ENS de Rennes ?

JACQUES PRIOUX : Les offres de formation ? C'est-à-dire... ?

FLORIAN HUGEDET : Les différents cursus qu'un normalien pourrait suivre au sein du département...

JACQUES PRIOUX : Ah alors bah... On a fait des choix... On se repose la question du plan de formation. Alors, ce qu'il y a c'est que ces choix, ils ont été dictés par une histoire. Euh... C'est... Enfin, moi quand je suis arrivé et que je dirigeais le département... Quand je me suis mis à diriger le département EPS, c'était un bordel immonde. Je veux dire... Il avait été dirigé deux ans par une personne avant... qui n'avait absolument rien fait. J'ai récupéré le département dans un état... on était à 4 mois... La première promo qui avait été recrutée allait rentrer en 3^{ème} année et rien n'avait été fait... C'est-à-dire que moi j'ai pris mon poste en septembre 2004 mais j'ai commencé à travailler en avril 2004 sur un plan de formation au sein du département puisqu'il n'y en avait pas. C'était une catastrophe. Il était nécessaire de réfléchir à la préparation à l'agrégation qui allait commencer 5 mois plus tard et rien n'avait été fait. C'était... Les étudiants étaient totalement paumés. J'ai trouvé des normaliens totalement paumés qui s'interrogeaient sur leur devenir. Ils s'interrogeaient même sur l'existence du département EPS. Donc, voilà, on est arrivé et puis on a essayé de... de mettre ça en place. Et puis [rires] comme rien n'avait été préparé et que c'était un bordel immonde et qu'il n'y avait aucune vraie collaboration avec l'UFR STAPS, bah les cours nous qu'on a souhaité mettre en place, ils avaient lieu entre 18h et 21h ou 22h. Et on a fait ça... Je ne sais pas... J'ai fait ça pendant 3 ou 4 ans avec Olivier que j'avais recruté. Parce que pendant 2 ou 3 mois, on a mis en place la préparation à l'agrégation, il a fallu que je recrute des gens. Donc j'ai recruté Olivier et ça a été probablement une des meilleures choses que j'aie faites et j'ai recruté aussi Carine Erard comme ATER. Donc ça a été une période très intense en termes de... Parce que moi j'étais quand même aussi enseignant-chercheur à l'UFR STAPS de Nantes, j'avais un boulot à faire. Ce n'était pas simple. Je dirigeais une équipe de recherche... Enfin bon... Et donc les cours, c'était le soir. Et moi, j'habite à Nantes, enfin plus proche de Nantes que de Rennes. C'était n'importe quoi, les

étudiants étaient crevés enfin bref. Et pour répondre à ta question, Petit à petit on s'est dit qu'on n'allait pas continuer comme ça parce qu'à cette époque-là, les étudiants, ils arrivaient... Certains étaient en L2, quand ils avaient été recrutés, certains étaient en L3 et certains étaient même en master. Ils n'avaient pas leur master ou ils avaient leur master. Et puis certains étaient en éducation et motricité, certains étaient en entraînement, certains étaient en management, ce qui fait que dans l'emploi du temps, on n'arrivait pas à trouver des créneaux horaires qui soient libres pour tous les étudiants. Ce n'était pas possible du coup on a été obligé de mettre tous nos cours le soir. C'était le seul moment où... comme il n'y avait pas de cours à l'Université, les étudiants étaient libres et ça on l'a fait pendant des années. Et à un moment on s'est dit stop on arrête. On restreint. Les étudiants qu'on recrute pourront suivre soit la formation éducation et motricité soit la formation entraînement sportif. Et ça on l'avait gardé et depuis, on s'est amélioré. Entre le département que je dirige maintenant et le département tel qu'il était quand je suis arrivé, il n'y a plus rien à voir. Là on est devenu une structure qui commence à ressembler véritablement à quelque chose quoi. Mais je suis arrivé dans un truc... euh... C'était un bordel sans nom. Heureusement que les étudiants étaient de qualité, qu'on arrivait à faire des choses... Donc voilà pour répondre à ta question, les élèves, les formations qu'ils peuvent suivre, c'est éducation et motricité et entraînement sportif. Ça en tout cas pendant le temps de leur scolarité. Et puis après, bah ils peuvent choisir le master de leur choix et puis la formation doctorale de leur choix. Je ne sais pas si je réponds à ta question mais...

FLORIAN HUGEDET : Par rapport aux masters, donc il y a un master en sciences sociales, un master en sciences de la vie et un master en sciences de l'éducation ?

JACQUES PRIOUX : Oui. Alors les masters qui sont co-accrédités, il n'y en a que deux. C'est un master en sciences sociales qui s'appelle VIPS et puis un master en sciences de la vie et de la santé qui s'appelle M2S. Voilà. Et donc les élèves ont l'obligation, comme ils sont accrédités, ils ont l'obligation de suivre leur master dans pendant leur temps de scolarité à l'ENS Rennes, ils ont l'obligation de suivre ces masters parce que ce sont ces masters qui sont co-accrédités. Alors ça, ça a été un gros chantier puisque ce n'était pas le cas quand je suis arrivé. Ça s'est mis en place petit à petit. Et comme la plupart des élèves souhaitaient suivre un master en sciences de l'éducation, euh... bon alors là ça n'a pas été simple. Moi je ne voyais absolument aucun problème à ce qu'il y ait des sciences de l'éduc. Donc on a essayé de mettre en place un plan de formation où ils n'avaient pas la possibilité de suivre ce master sciences de l'éduc parce qu'il n'était pas co-accrédité mais où l'ENS mettait en place une formation. On finançait des heures de cours dans le domaine des sciences de l'éduc et qui permettaient à nos élèves de valider une

partie du master qu'ils auraient souhaité. Donc voilà. Ça, ça a été une période un petit peu... Alors ce dispositif n'existe plus aujourd'hui... Non... Ce dispositif n'existe plus aujourd'hui mais là ce qu'on va mettre en place à partir de l'année prochaine, et là encore on a beaucoup progressé... On va mettre en place... On a un parcours, un parcours euh... ENS. Alors ça c'est vraiment, ça va être un moment très fort. On a beaucoup travaillé dessus mais... Il y a un parcours ENS qui dans le cadre d'un master porté par Michaël Attali. Un master qui s'appelle DISC, donc c'est un master sciences humaines et sociales. Nous on a mis en place un parcours ENS et au sein de ce parcours, on retrouve des enseignements, on va dire en sciences de la vie et de la santé et des enseignements EPS. Donc on y retrouve l'identité du département et on y retrouve des enseignements en sciences de l'éduc... et puis aussi des enseignements qui visent à préparer l'agrég. Et donc là on... il y a l'identité du département, c'est-à-dire qu'on y fait de l'EPS mais pas que de l'EPS. On y fait des sciences de la vie et de la santé mais pas que des sciences de la vie et de la santé. Et on a hâte que ce parcours se mette en place. Normalement en septembre de l'année prochaine pour voir ce que ça donne. Donc nos élèves auront l'obligation de suivre ce parcours et pour être aussi suivis par d'autres étudiants de l'Université. Mais sous réserve de sélection... Là on va arriver à un moment très important de la vie de notre département où là, ça commence vraiment à se structurer. Et ce qu'on souhaiterait faire, c'est quelque chose d'à peu près identique en première année et aussi quelque chose d'à peu près identique en deuxième année de master mais on n'en est pas encore là.

FLORIAN HUGEDET : Ok, d'accord, effectivement c'est une grande avancée pour l'ENS

JACQUES PRIOUX : Oui, c'est quelque chose de... C'est notre propre plan de formation mais qui existe maintenant sous la forme d'un parcours dans un master. Ça c'est vraiment un moment très fort.

FLORIAN HUGEDET : Très bien... Et donc quand vous êtes arrivé en tant que directeur, vous avez recruté Olivier Kirzin et Carine Erard... Sur quels critères les avez-vous recrutés ? Et sur quels critères avez-vous recruté, par exemple Jean-Nicolas Renaud ou Alexis Lefaucheur ?

JACQUES PRIOUX : Alors... D'abord... Moi j'ai contacté plusieurs personnes. Ça n'a pas été facile, ça m'a pris un temps totalement dingue... Moi la préparation à l'agrégation, je ne savais pas ce que c'était... Mais voilà, c'était un défi qui m'intéressait et puis les choses ne sont pas si compliquées que ça. Et donc euh... Je ne connaissais personne... Je n'avais pas de réseau. Et, je suis allé rencontrer... Il y avait à Orsay, une préparation à l'agrégation. Il y avait un gars

qui s'appelait Alix. Alors son nom je ne me souviens plus mais ce gars, il préparait l'agrég. Et donc on s'était rencontré, j'étais allé à Orsay. Je lui avais fait part du projet, je lui ai dit que je cherchais quelqu'un et donc il était... évidemment très intéressé. Enfin, il était intéressé. Et puis, bah j'avais, je ne sais plus comment j'avais fait... une liste de professeurs agrégés... agrégés externes. Comment je m'étais procuré cette liste, je ne sais plus et en fait, je les avais tous contacter par téléphone, leur présenter le projet, la préparation à l'agrégation, le contexte, etc. Et puis, il y avait à cette époque-là, un gars qui était... Alors il était au sein du département, il était... Il avait le statut d'agrégé. C'était Pasco, Denis Pasco. Il était là au début. Bon, je ne m'entendais pas bien avec lui mais enfin, il était là, il a œuvré pour le département. Et lui, m'a parlé d'Olivier Kirzin. Parce qu'Olivier Kirzin avait passé, avait déposé des dossiers... Olivier il était à l'INSEP à cette époque-là... Il avait postulé à plusieurs reprises, à deux reprises je crois, sur l'UFR STAPS de Rennes 2. Et... ça n'avait pas marché et Denis Pasco m'avait dit d'aller voir... C'est parce que... Comment il s'appelle... Yvon Léziart ne souhaitait pas qu'il soit recruté. Ça je ne sais pas, c'est la petite histoire. Et du coup, moi je prends contact avec Olivier. Et, on le rencontre, on le fait venir à, comment, à l'ENS. Et donc il y avait Denis Pasco, moi et puis Olivier. Et voilà... ça s'est bien passé ! Et j'étais sur Alix aussi en même temps qui lui avait déjà l'expérience d'une préparation à l'agrégation... Ce qu'Olivier n'avait pas... Il avait un... Je crois qu'il avait... Donc Olivier, l'agrég interne. Il avait... Je ne me souviens plus exactement, il avait un réseau aussi Olivier mais ce n'était pas le même que celui d'Alix. Mais Alix avait été mauvais en fait... Il avait exigé euh enfin bon quelque part mais ça il y a des choses qu'il ne faudra pas répéter mais... il voulait du pognon quoi. Enfin bon bref, il n'avait pas été très bon et humainement ce n'était pas la même chose qu'Olivier et du coup on a fait le pari d'Olivier. Et donc Olivier, ça s'est passé comme ça. Carine Erard, euh... Carine Erard... Comment est-ce qu'on avait fait pour recruter Carine Erard... ? Carine Erard, elle était, alors je ne me souviens plus comment est-ce qu'on... On a dû me dire que c'était quelqu'un de bien. Et donc elle était au Québec, à Montréal je crois ou à Québec. Et on s'est fait une visioconférence. Et donc, probablement, ça a duré une heure, c'était assez intéressant. Elle était motivée, elle s'exprimait bien. Et puis ça, ça a été deux excellents recrutements. Je pense que si j'ai fait des choses qui n'étaient plutôt pas mal... Le recrutement d'Olivier et le recrutement de Carine... la première année, elle est restée deux ans. C'était vraiment deux choses vraiment très intéressantes parce qu'elle avait une forte capacité de travail, beaucoup d'enthousiasme et une certaine prestance. Donc, ça a permis de propulser ce département qui en avait vraiment besoin. Donc voilà comment ça s'est passé... Ensuite, donc d'abord, ce qu'il faut savoir, c'est qu'on manque cruellement d'enseignant au sein du département et si on était 4 ou 5 de plus ça

ne serait pas mal. On pourrait faire beaucoup plus de choses. On pourrait avoir notre propre plan de formation. On pourrait... enfin voilà quoi. Donc quand je suis arrivé, j'ai recruté Olivier et Carine. Après, des ATER, on en recrutait puisqu'ils ne peuvent pas être ATER plus de deux ans donc voilà... Et puis après, le recrutement d'après ça a été Delphine... Alors Delphine, tout simplement parce que... Donc il y avait un poste d'enseignant-chercheur et... moi en tant qu'enseignant-chercheur, j'ai mes activités de directeur de département, mais j'ai aussi mes activités de recherche. Et donc en tant qu'enseignant-chercheur, très clairement, j'ai souhaité qu'on recrute, en tant qu'enseignant-chercheur dans le domaine des sciences de la vie, j'ai souhaité qu'on recrute quelqu'un dans le domaine des sciences de la vie. Le directeur du département qui s'appelait à cette époque, un laboratoire de physiologie et de biomécanique des activités physiques, Paul Delamarche était évidemment d'accord. L'école était d'accord. Donc j'avais mis en place un poste et moi je dirigeais Delphine. Je l'avais dirigé en thèse. Je m'entendais très bien avec elle et bah j'avais besoin de développer mes activités de recherche donc j'avais demandé à ce que le profil du poste soit sur des thématiques de recherche proche des miennes. Et après le concours faisait son travail. On a recruté donc Delphine avec qui... bah ça s'est super bien passé parce qu'elle, c'est pareil, elle était dynamique, elle était... euh... Et donc dans le domaine des sciences du sport, pas du tout dans le domaine de l'EPS et ça m'allait très bien ! Et puis voilà et puis bon... après elle nous a quitté... Et elle... voilà... Donc... Et puis alors, il y a eu le poste de Jean-Nicolas... Alors ensuite, il y a eu le poste d'Alexis parce que Delphine est décédée et donc ce n'était pas un nouveau poste. Donc le premier poste d'enseignant-chercheur, il était en sciences de la vie donc c'était celui de Delphine et d'Alexis mais c'était le même poste. Mais après, c'était une histoire de fou... Mais je commence à avoir une expérience de la vie et je sais que les petites... Il faut être au bon endroit au bon moment. Il y avait un séminaire. C'est la première fois... L'ENS Cachan se dit « tiens ça serait bien qu'on fasse avec notre antenne de Bretagne, un séminaire sur deux jours où l'on parlerait de l'ENS Cachan etc. ». Bon ok on fait ça... Très bien et puis je n'avais pas prévu d'y aller. Parce que j'étais... J'avais des choses à faire. Puis j'y vais. Puis un matin, j'assiste à une réunion et puis on parle de tout et de rien... Et puis ils parlent d'un poste vacant à l'ENS Cachan. Et, un poste vacant et... ils se demandaient bien... Donc là, il y avait tous les cas directeurs de département de l'ENS Cachan quand on parle de poste, là c'est des loups affamés. La directrice de l'époque dit « bah voilà, il y a ce poste-là, on ne sait pas trop ce qu'on va en faire ». Donc ils parlent, ils parlent et moi je lève la main. Et je dis « je voulais juste vous rappeler que vous avez un département Sciences du Sport et Éducation physique et ce département, il y a deux enseignants-chercheurs moi et un autre. Donc je pense que ce serait

bien que ce poste soit »... « Ah oui oui c'est vrai, ce serait bien » [rires] ça s'est passé comme ça « Ah oui effectivement » PAF et le poste, on l'a eu comme ça mais comme ça... sauf que je n'avais pas dit... Et volontairement... parce qu'il ne l'aurait pas compris. Moi enseignant-chercheur rattaché officiellement, le département avait été rattaché officiellement au laboratoire dirigé par Paul Delamarche qui s'appelle aujourd'hui M2S. J'avais déjà recruté une enseignante en sciences de la vie et de la santé. L'école s'attendait à ce que ce recrutement soit également en sciences de la vie et de la santé. Ça les élèves ne le comprennent pas... ils ne savent pas cette histoire-là. Mais il faut être cohérent et ils s'attendaient à ce que je recrute quelqu'un des sciences de la vie et de la santé. C'est normal normalement de faire ça. L'histoire de la pluridisciplinarité des STAPS, ils s'en foutent, ce n'est pas leur problème. Et moi je savais que je voulais recruter dans le domaine des sciences humaines et sociales mais je ne pouvais pas le dire ce jour-là. Et donc d'abord, j'attendais de savoir si ce poste, on allait l'avoir et on l'a eu. Et après on m'a demandé un profil. Et là... j'ai dit je ne sais plus ce que j'ai dit mais en sciences humaines et sociales. Alors là, ça n'a pas été simple « oui en sciences humaines et sociales ? ». Je dis « bah oui en SHS pour telles ou telles raisons parce que voilà, c'est indispensable qu'au sein de l'équipe d'enseignants, il y ait des enseignants disons des maîtres de conférences en SVS et des maîtres de conférences en SHS ». Donc... euh... bah, voilà, on a eu le poste. On a recruté et puis après on a recruté Jean-Nicolas. Voilà... Ce que j'avais dit à Olivier, c'est deux choses : De toute façon, il faut impérativement qu'on recrute SHS et prof d'EPS. C'est-à-dire que la personne qu'on recrutait devait avoir voilà. [Rires] devait avoir l'agrégation... Pour moi quand on avait l'agrégation, on était prof d'EPS. Mais on a l'agrégation en Éducation physique et sportive... ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Donc on ne peut pas vraiment dire que Jean-Nicolas était prof d'EPS mais en tout cas il avait l'agrégation d'EPS et ça c'était vraiment important pour moi. Et donc bon... il avait l'expérience mais ça n'avait rien à voir avec celle d'Olivier. Et donc voilà, ça c'était les deux conditions, SHS et puis... puis bon bah le recrutement s'est fait et je pense que... Jean-Nicolas... bon il a plu à Dominique Bodin qui était le directeur à cette époque du laboratoire VIPS. Il m'a plu à moi aussi et donc on a décidé de le recruter. Alors il y avait Carine !!! Il y avait Carine qui était... Et c'est vrai que Carine... Bon voilà... Les comités de sélection sont ce qu'ils sont et Carine bah moi... personnellement... C'est un recrutement que... Je lui ai dit à Jean-Nicolas... Je lui ai dit après « écoute, moi Carine Erard, j'aurais bien voulu la recruter », mais ça ne s'est pas très bien passé pendant l'oral, pendant l'audition. Et il y a des choses que je ne peux pas dire... mais ça n'est pas passé avec certains membres du comité de sélection et donc on ne l'a pas recrutée et c'est bien dommage... Je crois qu'elle a été classée deux ou trois je ne sais plus. C'est dommage... Enfin non ce n'est

pas dommage parce que Jean-Nicolas, ça se passe très bien et c'est aussi un très bon recrutement. Donc en fait depuis que je suis directeur du département, j'ai recruté deux enseignants-chercheurs : un en SVS et un en SHS voilà, et un prof agrégé d'EPS, Olivier Kirzin. Voilà ! Comment l'histoire s'est passée telle que je m'en souviens hein !

FLORIAN HUGEDET : Et du coup, il y a eu un changement de nom aussi, l'ENS EPS est devenue ENS 2SEP. Je pense que vous avez déjà répondu un petit peu à la question...

JACQUES PRIOUX : Ah bah moi c'est simple, je le souhaitais dès le départ... Alors [rires] j'avais fait venir Jean Bertsch... J'ai organisé. Ce sont des choses dont plus personnes ne se souvient mais j'ai fait venir la conférence des directeurs en STAPS, c'est-à-dire que l'ensemble des directeurs des structures STAPS sont venus lors d'un séminaire ENS. Mais avant, j'avais fait venir l'inspection générale. C'est-à-dire que tous les inspecteurs EPS de France sont venus se réunir à l'ENS. Et, j'avais fait une présentation du département. J'avais fait ma présentation [rires] et à la fin de la présentation, j'ai dit « bah voilà, parmi les projets il faut que le département change de nom ». Et ça n'avait pas beaucoup plu. Bon, personne n'avait trop osé me dire quoi que ce soit mais je sais que... Il le fallait, il le fallait parce qu'il n'y a aucune raison évidemment... Les pro-Éducation physique diront mais s'il y en a... Mais non pour moi, il n'y en a pas. Si tu veux, il y a 50 UFR STAPS en France actuellement et il y a le département EPS. Et pour moi le département EPS, c'est la cerise sur le gâteau de l'offre de formation en France dans le champ des STAPS. Et, ce département EPS, il doit ressembler à ses consœurs, à ces UFR STAPS. Et les UFR STAPS de France, on n'y forme pas qu'en EPS. Et, moi je pense que l'EPS a manqué et je le dis, je l'affirme ! L'ancien directeur du département a fait un sale boulot quoi ! Parce qu'il avait l'occasion pendant les deux ans où il a été directeur, de faire de ce département, un département EPS ! Sauf que ça ne s'est pas fait... En deux ans, on peut faire énormément de chose quand même... Et moi j'ai retrouvé un département dans un état exsangue et puis j'en ai fait avec d'autres ce qu'il est aujourd'hui : un département où l'EPS occupe une place importante. Il faut qu'elle occupe une place importante mais où l'on ne s'intéresse pas qu'à l'EPS. Et il faut qu'on s'intéresse à autre chose qu'à l'EPS au sein de ce département. Là, c'est un département STAPS. Alors moi, je n'étais pas pour qu'il s'appelle département... Alors on avait mis en place un conseil de perfectionnement... ça a été très intéressant, difficile mais très intéressant ce changement de nom. Regarde sur les sites internet, il y a les comptes-rendus d'ailleurs de ce conseil de perfectionnement. Ça n'a pas été simple et moi j'étais pour que ce département s'appelle Sciences de l'Activité Physique. Parce que pour moi, ce qui nous réunit tous, c'est l'activité physique. Et l'activité physique comme support de l'EPS, comme support

de l'entraînement sportif, comme support des activités de recherche. Mais c'est l'activité physique qui nous rassemble. Et c'est l'activité physique qui est au cœur de notre plan de formation... En tout cas pour moi. Et donc je souhaitais que ce département s'appelle sciences de l'activité physique et sportive. Et bon, il a fallu négocier et puis Olivier souhaitait et je le comprends très bien que dans le département... dans le nom du département, il y ait Éducation physique. Donc on a choisi Sciences du Sport et Éducation physique. Puis on était allé voir sur des sites à l'étranger et on trouvait que le terme pouvait facilement se traduire donc non seulement ça permettait de bien montrer ce qu'il se faisait au sein du département en termes de plan de formation : sciences du sport ET Éducation physique et en même temps, à l'international, ça sonnait bien Sport sciences and physical education... ça ce sont des choses qu'on trouve un peu partout donc euh... Mais on retrouve aussi physical science : sciences de l'activité physique physical activity science. Donc voilà après, il a fallu négocier... Et c'est très bien qu'on s'appelle comme ça maintenant et donc voilà comment ça s'est fait.

Arrêt de l'entretien du 10 février 2017

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : Besançon (Skype)

Date : 03 mars 2017

FLORIAN HUGEDET : La dernière fois, je vous avais posé quelques questions par rapport à l'ENS et nous étions en train de parler du changement de nom. Si vous pouviez juste me rappeler les raisons de ce changement de nom ainsi que la façon dont se sont déroulées les choses ?

JACQUES PRIOUX : Alors déjà, je te demanderai d'aller te référer, d'aller sur le site du département et de regarder alors... euh...

FLORIAN HUGEDET : Les deux comptes-rendus ?

JACQUES PRIOUX : Oui exactement. Je ne sais plus où c'est actuellement mais il y a une rubrique où en fait, depuis que je dirige le département, je souhaitais que cette rubrique existe... Où il y a les événements les plus marquants du département. Et notamment les alors... Comment est-ce qu'on les a appelés... ?

FLORIAN HUGEDET : Les conseils de perfectionnement...

JACQUES PRIOUX : Voilà, les conseils de perfectionnement. Bon alors... Et donc à l'occasion oui ça a accompagné la démarche. A l'occasion... Alors ça s'est fait... On en a fait au moins deux ou trois. Je ne sais plus exactement. Il faut aller voir sur le site et... Et donc il y a eu des comptes-rendus très... très... Alors c'est véritablement des comptes-rendus. C'est-à-dire qu'à chaque fois qu'une personne prend la parole, c'est noté etc. Alors ce qu'il faut savoir sur ces comptes-rendus... Je crois qu'il y en a deux hein. Le premier a été visé par les personnes qui ont participé à la réunion. Ils ont donné leur accord. Le deuxième n'a pas été visé. Donc il est quand même sur le site mais bon je pense que c'est très fidèle à ce qui a été dit mais enfin c'est quand même important de le préciser. Alors oui, ce changement de nom, il était très, très, très important depuis le départ pour moi parce que... directeur du département... pour moi le département actuellement donc 2SEP est la « cerise sur le gâteau » de la formation en STAPS à l'échelle nationale. C'est quelque chose qui doit ressembler tout en étant différente puisque c'est une École normale, ce qui se fait en formation dans les STAPS. Moi je souhaitais initialement que ce département s'appelle « département des sciences de l'activité physique ».

Parce que ce qui est au cœur de notre formation, c'est l'activité physique. Je crois que la dernière fois je l'ai déjà dit... En fait, on s'interroge sur la légitimité encore aujourd'hui hein... des STAPS. Pourquoi faire de l'histoire du sport ? Pourquoi faire de la physiologie de l'exercice ? Pourquoi faire de la biomécanique de l'exercice ? Pourquoi des STAPS parce que finalement c'est quelque chose de pluridisciplinaire et on aurait pu prendre quelques biologistes en biologie, des historiens en histoire, des psychologues en psychologie et puis chacun serait intervenu sur les activités physiques. Et ce qui est au cœur, ce qui fait notre spécificité, c'est l'activité physique. Après on décline en Éducation physique, en sport-performance, en sport-santé, en sport-ce qu'on veut... Mais c'est ça qui est au cœur. Moi c'est l'idée que je défendais. Après il y a ce qu'on veut faire et puis il y a la négociation et puis Olivier... c'était tout à fait légitime, souhaitait quand même que le terme Éducation physique reste dans le titre du nom du département. Donc on a mis en place le comité de pilotage avec un ordre du jour assez fourni mais l'un des points à chaque fois de ces deux comités de pilotage, c'était le changement de nom. Donc on a euh... On a trouvé des élèves, des représentants des élèves... On a travaillé avec eux et pour essayer de leur expliquer pourquoi le département change de nom mais il fallait que le département change de nom parce que la formation qui est dispensée au sein de ce département n'est pas une formation uniquement en EPS. Et ça, j'y tenais véritablement mordicus quoi. Je ne comprenais pas pourquoi est-ce qu'on appelait un département EPS alors même que la formation en son sein n'était pas uniquement centrée sur l'EPS. Et donc il fallait que ce soit logique. Ou alors... on ne faisait dans ce département que de l'enseignement de l'EPS et moi du coup, je ne pense pas que je serais resté à la tête de ce département. Donc voilà. On faisait de la formation à et par la recherche. On en fait toujours. On préparait pendant l'année de préparation agrég à l'agrégation externe d'EPS. Donc on faisait de l'EPS, on s'intéressait à l'EPS mais on faisait aussi beaucoup d'autres choses que de l'EPS. Il fallait donc que le département change de nom et qu'il y ait adéquation entre la formation qu'on y dispense et donc le nom que le département portait. Et du coup on a appelé ce département sciences du sport et Éducation physique. Et c'était un bon compromis. A mon avis, on aurait dû l'appeler sciences de l'activité physique. C'était beaucoup plus conforme à ce qu'on y fait. En même temps, [longue hésitation] « sport sciences » c'était, ça aurait été intéressant. Ça aurait été intéressant mais... c'était trop connoté sport. « Sport sciences » ... Sciences du sport ça veut dire l'activité physique santé, ça veut dire que l'Éducation physique n'apparaissait pas forcément. Un département sciences du sport ET Éducation physique... Bon on retrouve bien les deux... J'ai envie de dire oui, les deux composantes de notre... de ce qu'on fait au sein de ce département. Donc je pense qu'on a trouvé un bon équilibre. Alors évidemment hein...

Comme à chaque fois dans ce genre de situation, ça n'a pas plu à tout le monde. C'était un moment délicat de l'histoire de la vie du département. Bon bah ce cap a été passé et je pense qu'aujourd'hui, ça doit encore poser problème à certaines personnes mais pour une grande majorité, tout le monde l'a accepté et c'est tant mieux. Voilà. Je ne sais pas si j'ai répondu à ta question...

FLORIAN HUGEDET : Si très bien... Après je vais vous poser des questions plus précises... Par exemple comment avez-vous... Enfin qui étaient les personnes qui constituaient ce conseil de perfectionnement et comment avez-vous choisi les personnes qui y seraient ou non ?

JACQUES PRIOUX : Alors là, il faut absolument que j'aie revu le compte-rendu parce que là... En fait c'est quelque chose qu'on a fait. Alors c'était piloté à l'époque par le président de la conférence des directeurs. Alors attends parce qu'il faut que j'aie vu les comptes-rendus parce que sinon je vais te dire des bêtises et s'il y a bien une chose que je n'aime pas c'est de dire des bêtises. Alors un instant... [Il recherche sur son ordinateur]. Alors voilà : premier conseil de perfectionnement en 2006 voilà ! Télécharger le compte-rendu... Et ensuite 2007... Il est où ? Voilà : deuxième conseil du département EPS : télécharger le compte-rendu. Donc je me souviens très bien... on avait fait les choses bien, il y a les membres présents. Donc voilà, là j'ai ouvert celui de 2006. Donc tu avais des représentants de l'école. On y tenait puisque le changement de nom du département, c'était une volonté de la direction du département et donc moi mais c'était aussi une volonté de l'école. Et donc, il fallait qu'il y ait des représentants de l'école. Donc il y avait Amhid Ben Amhed. Il y avait Jean Bertsch qui était le président. Il y avait des représentants des élèves : Eric Billet représentant des anciens élèves, Jérôme Bourbousson, représentant des élèves de 4^{ème} année. Il y avait Paul Delamarche qui était le directeur de l'UFRAPS et donc c'est à ce titre-là qu'on l'a invité. Il y avait des représentants des deuxièmes années donc Bruno Girard, il y avait Jean-Emile Gombert quand même qui était à cette époque non pas président de l'Université mais premier vice-président dans le cadre de notre partenariat avec Rennes 2, c'était important que Jean-Emile Gombert soit là parce qu'il ne faut pas oublier que dans le cadre de ce conseil de perfectionnement, on ne parlait pas uniquement de ce changement de nom, on parlait aussi d'autres choses. Il y avait Olivier, il y avait Samuel Lepuissant qui était responsable, un représentant du SNEP, il y avait Patrice Quinton, il y avait Patrick Pelayo, représentant au même titre que Jean Bertsch de la conférence des doyens. Il y avait Patrice Thiriet qui était lui aussi représentant de la conférence des doyens. Donc là, ça donne toute sa dimension nationale à ce département hein ?! Puisqu'en fait au sein de ces conseils de perfectionnement, il s'agissait de parler de l'orientation que devait prendre

ce département. Il y avait donc Naïlis Vasseur qui était représentante des élèves de 1^{ère} année. Donc tous les... toutes les promotions : 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année étaient représentées. Et puis il y avait Volondat qui était représentant de l'inspection générale de l'EPS... Et puis il y avait un représentant du sport de haut niveau... Il y avait un représentant aussi mais qui n'était pas présent du ministère de l'Éducation nationale. Il y avait deux représentants du ministère de l'Éducation nationale puisqu'on avait sollicité Famose... Il y avait un représentant de la région et un représentant du conseil général. Donc c'était quand même quelque chose... Quand ces... Quand ces conseils de perfectionnement, ce n'était pas facile à organiser, il fallait que ça ait de la gueule quoi. Et donc encore une fois, ce conseil n'a pas eu pour unique objectif de discuter du changement de nom. Il y avait eu pas mal de choses qui ont été rapportées et l'une des choses qui a été abordée, c'est le changement de nom. Donc la région, le département, euh... la conférence des directeurs, le ministère, enfin voilà...

FLORIAN HUGEDET : Alors il y a tout de même deux ou trois choses que je ne comprends pas tout à fait... Pourquoi la présence d'un sportif de haut niveau et pourquoi des directeurs de Lyon et de Lille et pas des autres en France ?

JACQUES PRIoux : Ah ben... enfin... On ne les a pas invités en tant que directeurs d'UFR STAPS mais en tant que membres de la conférence des directeurs. Donc mais... ce n'était pas possible d'inviter l'ensemble des directeurs. Donc en fait je pense qu'à cette époque, ce qui a dû se passer, c'est que... en fait ce n'est pas nous qui désignons les personnes qui représentent la conférence des directeurs... On prend contact avec la conférence des directeurs et c'est au sein de la C3D qu'ils désignent les personnes qui représenteront la conférence des directeurs. Ils n'étaient pas invités au titre de Patrice Thiriet, directeur de l'UFR dans lequel il était et pour Pelayo, directeur de Lille... C'était en tant que membre de la conférence des directeurs. Et la conférence des directeurs c'était intéressant puisque c'est une conférence qui réunit l'ensemble des directeurs des UFR STAPS de France, donc ça remet bien l'école à sa juste dimension de département. C'est-à-dire que le département pour moi, il est... voilà ! Tout le monde et ça c'est le choix que j'ai toujours eu même si ce n'est pas facile... Tout le monde où qu'il soit en France doit savoir ce qui se passe au sein de ce département. C'est un département qui est unique. Il y en a qu'un seul en France, il ne doit pas être Renno-Rennais. Ce qu'il s'y fait au sein de ce département... Eh bien, ça mérite d'être discuté par d'autres personnes que du Renno-Rennais. Alors, on aurait dû continuer à mettre en place ces conseils de perfectionnement. Bon puis... Ce sont des choses qui sont compliquées à mettre en place. Je ne dis pas qu'il ne faudra pas le refaire à un moment ou à un autre pour représenter les stratégies du département au sein de

l'école et demander conseil, avis à des représentants des différentes structures, régions, départements, conférences des directeurs, etc. pour discuter des orientations du département. Ça pourrait être quelque chose d'intéressant.

FLORIAN HUGEDET : Oui et ça pourrait également avoir un impact sur la visibilité du département qui n'est malgré tout pas encore très connu...

JACQUES PRIOUX : Alors ça... C'est vrai dans tous les départements dans les Écoles normales supérieures. Donc euh... On a tout tenté... Mais tout ! Tous les leviers en termes de communication ont été actionnés. Ce qu'il faut savoir c'est que les Écoles normales ne sont pas connues en France et qu'elles ne le sont pas probablement encore... Elles sont probablement encore moins connues dans les STAPS. Que peu de gens savent... peu d'étudiants... Les enseignants je pense qu'ils savent mais peu d'étudiants qui vont en STAPS savent qu'il existe des Écoles normales et qu'au sein des Écoles normales, il y a un département 2SEP. On a utilisé tous les leviers de communication : refonte du site internet, les questionnaires avant le concours, on est passé par l'ANESTAPS, on a fait un film et puis je suis passé par la conférence des directeurs et puis j'en oublie... et bien d'autres. Et de toute façon, il y a... Il y a que les étudiants à l'Université se renouvellent, les nouveaux arrivants ne connaissent pas les ENS donc à chaque fois il y a ce travail de communication à faire. Ça c'est une première chose et ce n'est pas facile. Ce n'est pas notre job, nous la communication donc... Et puis autre chose, c'est que... il y a une rétention de l'information dans les UFR STAPS. C'est très net ! C'est-à-dire que les UFR STAPS. Alors je ne vais pas en nommer mais je le sais... ne souhaitent pas communiquer sur l'existence de cette école et de son département, ne souhaitent pas que les élèves viennent ici parce qu'ils ne souhaitent pas perdre leurs meilleurs élèves. Alors là, j'ai beau dire qu'il y a 50 UFR STAPS et que nous, on ne recrute que 10 normaliens donc on n'est pas prêts d'assécher les UFR STAPS de leurs meilleurs éléments mais il y a des choses contre lesquelles il est difficile de lutter. Donc ce train de communication, il est, il est doit être permanent mais ce n'est pas notre job. L'année dernière, on a investi quand même pas mal de pognon dans le film-là... C'est un super résultat. Je ne sais pas si tu l'as vu...

FLORIAN HUGEDET : Si si oui...

JACQUES PRIOUX : Il est vraiment intéressant mais ça ne changera rien. C'est bien de le faire, c'était très intéressant... On a travaillé sur euh... Mais ça ne change rien. Il faudra... En plus qu'un film, dans trois ou quatre ans, il faudra le changer parce que les informations qu'il y a dans cette petite vidéo... Dans trois ou quatre ans, elles seront caduques. Elles ne seront

plus d'actualité. Donc non non, c'est quelque chose, c'est probablement au niveau du bac qu'il faudrait réussir à communiquer, à atteindre les bacheliers qui seraient intéressés pour faire des études... disons de qualité dans les Écoles normales et dans un département 2SEP. Il faudrait très tôt pouvoir les toucher... Mais ça moi je ne sais pas le faire et ici à l'école on ne sait pas faire ça. Et puis, on n'a pas de classes préparatoires... Enfin bon, c'est un peu particulier donc on est effectivement département dans une École normale... Mais, les autres élèves dans les autres départements pour la plupart... connaissent le département puisqu'il y a une classe prépa et dans les classes prépa à la fin, on passe des concours, donc on sait en rentrant dans une classe prépa, qu'on va passer un concours et on sait qu'on va avoir la possibilité de postuler là, là et là... Là, il n'y a pas de classe prépa et comme il n'y a pas de classe prépa, il y a plein de choses à mon avis... Mais il y a vraiment beaucoup d'efforts de communication qui ont été fait et encore une fois la communication ce n'est pas notre job quoi. On fait ça d'une manière plus ou moins... professionnelle... En tout cas, on le fait le mieux possible mais c'est probablement insuffisant. Ça plus la rétention d'information, plus le renouvellement permanent des étudiants dans les UFR STAPS, ça participe probablement du fait que bah... Le département n'est pas énormément connu quoi. Nous ce qu'on souhaiterait c'est d'avoir beaucoup plus d'étudiants à se présenter au concours... Mais on a beau... actionner plein de leviers... Bah le nombre d'étudiants, il ne va pas en diminuant mais il ne va pas en augmentant...

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Donc je pense qu'on en a à peu près terminer avec l'histoire du changement de nom et tout ça... Je vais vous poser une question qui est toute autre... Selon vous quelle peut être la plus-value de l'ENS 2SEP par rapport à la recherche en sciences du sport ou en Éducation physique ou par rapport à l'EPS ?

JACQUES PRIOUX : Oh bah par rapport à l'EPS, elle est... Je vais dire... La réponse est claire ! C'est-à-dire qu'on a une préparation à l'agrégation... alors qui a pour objectif de... de... préparer à un concours mais qui apporte quand même une formation qui est... qui à mon avis dépasse largement la préparation à un concours. C'est-à-dire que j'espère que les connaissances qui sont dispensées dans le cadre de cette année de préparation et des deux années qui la précèdent quand même... servent à autre chose qu'à préparer à un concours... et que c'est... Les élèves repartent avec une boîte à outil qui devrait leur servir au moins pendant leurs 10 premières années de profession de prof d'EPS. Donc voilà la plus-value, elle est quand même là. Ensuite, pour la recherche eh bien... C'est pareil. Je pense qu'on a une formation à et par la recherche dès la première année et la formation que tu as suivi toi à et par la recherche n'est plus du tout la même que celle qu'on dispense aujourd'hui... Bah la plus-value elle est là. Et

nous ce qu'on souhaiterait c'est d'augmenter cette plus-value. Sauf qu'on a un département qui est tout petit. On n'est quand même que quatre titulaires. Et que nous ce qu'on souhaiterait... On a des idées. On en a même plutôt plein. Mais le problème c'est qu'on ne peut pas les mettre en place puisque chacun entre nous, on croule sous les responsabilités et puis sous notre travail d'enseignant. Et donc il nous faudrait trois, quatre, cinq personnes en plus pour que cette plus-value du département soit encore plus importante. Dans les deux champs dont tu viens de parler... Celle de la formation à et par la recherche et celle de la préparation de... de... de l'Éducation physique et sportive quoi. Moi je suis très attaché à... à ce qu'il y ait un équilibre. Et ce qu'il faut savoir c'est qu'il y a un très net déséquilibre. C'est-à-dire que la totalité... 2/3 de nos moyens servent à l'Éducation physique et sportive actuellement. C'est-à-dire que l'année de préparation à l'agrégation coûte TRÈS, TRÈS cher à tous les points de vue... En termes de nombre d'heures d'enseignement et en termes de fonctionnement... C'est-à-dire qu'on y met un pognon pas possible. Alors jusqu'à maintenant et... moi je souhaite que ça continue, on l'a fait parce que ça fait partie de nos missions. Mais sauf que je souhaiterais moi, que la dimension formation à et par la recherche, augmente sans pour autant prendre dans les moyens qui sont donnés à la préparation à l'agrégation en EPS. Parce que... parce qu'il n'y a pas de raison qu'on supprime des moyens. Mais il faut qu'on augmente les moyens qui sont donnés à... dans la formation à et par la recherche. Donc ça bon... On n'y est pas très clairement. On n'y est pas mais c'est pas grave... on va continuer comme ça.

FLORIAN HUGEDET : Quel rôle jouez-vous au sein des décisions de l'École normale supérieure de Rennes ? Et quels rapports entretenez-vous avec le directeur de l'ENS ? Avec les autres directeurs des autres départements ? En d'autres termes... Quelle place les sciences du sport occupent dans l'ex-antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan et maintenant dans l'ENS Rennes ?

JACQUES PRIOUX : Alors juste un petit historique... Moi quand je suis arrivé... Je crois que les STAPS... Et peut-être moi personnellement... Mais les STAPS se pensent... Comment dire ? Je crois qu'on est complexé. Vis-à-vis des matières qui sont un peu plus installées, un peu plus anciennes comme les maths, comme la physique, comme le droit, etc. Donc j'ai l'impression qu'on est complexé. On est aussi complexé parce qu'on vient du milieu universitaire... Moi je viens du milieu universitaire et puis dans le milieu universitaire... euh... En tout cas à une certaine époque... C'est ce que je disais en introduction... Oui les STAPS... Pourquoi ? Des maîtres de conférences en STAPS qui enseignent la physio... Pourquoi ne pas prendre biologie ? etc. etc. Il y a eu pendant longtemps et encore aujourd'hui dans les

Universités françaises, des interrogations très fortes sur... bon l'utilité des STAPS. Est-ce que les STAPS sont une discipline ? Voilà ! Donc quand on arrive, quand on a ce corpus-là et qu'on arrive dans le milieu universitaire, on arrive un peu complexé. Et on arrive en plus dans une ENS. Et... bah voilà, on se dit les gens voilà des gens qui arrivent, qui font du sport, qui portent des survêtements, qui suent, qui ont des muscles et qui ne pensent pas trop. Alors moi quand je suis arrivé à l'ENS de Cachan donc antenne de Bretagne, j'avoue que je ne me la suis pas joué quoi. Et j'assistais à des conseils scientifiques. Il y avait des gens de différents départements avec une forte assise scientifique. Et en fait je me suis rendu compte très rapidement qu'il y avait une vraie reconnaissance. Il y a un vrai intérêt pour... à l'époque le département EPS et pour maintenant le département 2SEP. Un vrai ! Et une vraie curiosité aussi ! Et aujourd'hui, donc là je vais très rapidement dans l'histoire parce qu'on n'a pas le temps mais aujourd'hui, ce que je peux dire c'est qu'on a un soutien total de la présidence de l'école Pascal Mognol, sur le développement du département et de la recherche au sein de ce département. Total ! mais vraiment total ! Alors, après la place par rapport aux autres départements... eh bien le président de l'école, lui, se doit de développer tous ces départements et il ne dit pas « vous, je vais vous aider et vous, je vais vous laisser tomber ». Donc tous les départements... Alors il y a des départements qui, encore une fois, les maths... bah c'est les maths. Voilà ! La mécanique, c'est historiquement un département, voilà eh puis nous. Moi je n'ai jamais essayé de me battre contre les départements mais de travailler avec les départements. Et ça marche très bien. Vraiment ça marche très bien et là, on a un soutien total. D'ailleurs, je suis dans mon bureau et je vois le bâtiment de recherche qui a été porté par l'école. Si le département 2SEP n'avait pas existé, ce bâtiment n'aurait jamais existé. C'est parce que le département existait, parce que Patrice Quinton croyait en le développement des sciences du sport en général qu'il a porté ce projet de développement d'un laboratoire dans le domaine de la physiologie et de la biomécanique. Moi, ce que je souhaiterais, et hier on était en réunion avec euh... Mais ça c'est du off peut-être, mais ce que je souhaiterais, c'est qu'on crée un laboratoire de recherche où l'on retrouve à la fois les SHS et les SVS. Et... Pourquoi pas installer ici, en agrandissant les bâtiments. Ça, ça pourrait être un projet vraiment très intéressant et là, on serait probablement encore une fois appuyé par la présence de l'école. Maintenant, on a une vraie reconnaissance scientifique et en plus, on vient de passer, le laboratoire M2S vient de passer et apparait dans le classement de Shanghai. Et donc ça, bah ça, c'est un truc absolument incroyable. C'est-à-dire que c'est une carte de visite. Ça vaut tout. Le président de l'Université nous a téléphoné. Enfin, au directeur du laboratoire. C'est passé dans les journaux. Voilà ! Un laboratoire dans les sciences du sport apparait dans le classement de Shanghai. Ça vaut toutes les cartes de visite et

ça donne du poids encore à notre activité de recherche dans le domaine des SVS. On bénéficie d'une vraie reconnaissance. En même temps, il ne faut pas que l'on s'appuie sur nos lauriers. On a encore quand même pas mal de choses à prouver mais je crois qu'on a prouvé qu'on était capable, qu'on faisait de la recherche, qu'on n'était pas des sportifs sans cerveau. Et que notamment, il y a un aspect santé dans nos travaux qui intéressent beaucoup les gens. Mais l'aspect santé ça résonne avec l'actualité. C'est-à-dire qu'il n'y a pas une semaine où l'on ne parle pas de l'AP et de la santé. Donc ça, les gens qui sont dans le domaine des STAPS l'ont parfaitement intégré.

FLORIAN HUGEDET : Par rapport, au concours d'entrée, quel est votre avis sur les modalités de sélection ? Comment ce concours a-t-il évolué ou va-t-il évoluer ?

JACQUES PRIOUX : Alors là, c'est pareil, ça c'est un chantier là ! On est en train de le remodeler. Donc moi je... quand j'ai pris la direction du département et que j'ai vu. Alors il a changé plusieurs fois hein. Donc le département est né en 2002. Et en 2004, les, alors moi je n'étais pas directeur du département, je suis arrivé en septembre 2004 mais les modalités ont changé. Ensuite, il a changé en 2009. Alors là, en 2009, c'est moi qui souhaitais qu'il change. Alors pourquoi ? Bah tout simplement parce que je pensais que, comme il fonctionnait avant, il y avait des choses qui n'allaient pas. Donc on a beaucoup travaillé sur les modifications. Alors pas forcément avec pour objectif d'augmenter le nombre de candidat au concours mais simplement parce qu'on pensait que bah... les choses n'allaient pas. Par exemple, on avait un 200m nage libre comme épreuve, c'est peut-être ce que tu as passé toi, je ne sais pas... Et là, on a mis une épreuve de sauvetage, enfin une épreuve qui ressemble à une épreuve de sauvetage. On a donné beaucoup plus de choix sur les APSA d'option et de polyvalence. Je ne sais plus ce qu'on a fait mais on a changé pas mal de choses. C'était intéressant et là, on a encore, ça fait deux ans qu'on travaille sur une réforme du concours. Là, on va la présenter à la fin du mois de mars. Là on a vraiment encore beaucoup modifié des choses. Là, on va avoir, selon moi, un très beau concours. On réduit le poids de la culture générale. On maintient la culture générale. On ramène le coefficient à 4. La culture générale ne sera plus une épreuve de dissertation mais ce sera une épreuve de, ça sera un commentaire de texte. Parce qu'on ne veut pas mobiliser les mêmes compétences sur l'épreuve de SHS et sur l'épreuve de culture générale. Ce qu'on fait encore... on change énormément de choses... Euh... Je... c'est fou, on a beaucoup travaillé sur ce dossier. Enfin bref, il y a beaucoup de choses qui changent et là, on va avoir un concours euh... Ouais ! Vraiment, je pense que ce sera un beau concours. Voilà. Après, ce qu'on souhaiterait. Moi ce que je crois, ce que je crois... Sur les dix normaliens qu'on recrute chaque

année, on n'a pas dix excellents étudiants. On a... allez... peut-être trois ou quatre excellents étudiants. Et puis le reste, ce sont des étudiants qui ont une méthode de travail. Ce sont de bons étudiants avec de bons parcours etc. mais ce n'est pas la crème de la crème. En tout cas moi, c'est ce que je pense. Et notre vocation, elle est de recruter les meilleurs étudiants en STAPS. Je ne suis pas sûr que le concours qu'on va mettre en place va nous y aider. Mais en tout cas, moi je souhaiterais qu'on fasse ça. Et, on verra bien. Mais très clairement, alors il arrive même parfois qu'on recrute des normaliens qui ne sont pas au niveau. Et ça, c'est euh... C'est vraiment regrettable. On en a... ça arrive de temps en temps. Et... Et, c'est fâcheux quoi ! C'est vraiment fâcheux, ça ne devrait pas arriver. Pourquoi ça ne devrait pas arriver ? Parce que les moyens qui sont mis à la disposition des élèves sont énormes ! Et on ne peut pas se permettre de ne pas remplir les fonctions qui sont les nôtres. C'est-à-dire recruter de très bons élèves qui deviendront de très bons étudiants.

[Coupure Skype] Arrêt de l'entretien du 03 mars 2017

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : Besançon (Skype)

Date : 17 mars 2017

FLORIAN HUGEDET : La dernière fois, lorsque nous avons été coupés, vous me parliez du fait que les normaliens étaient recrutés sur concours et que ce concours avait changé bien des fois... Donc vous m'aviez expliqué les tenants et les aboutissants des changements. Donc une question que j'aurais... Ce serait : combien d'étudiant le département recrute-t-il chaque année et pourquoi un tel nombre ? Est-ce que c'est purement financier ou bien est-ce lié à d'autres enjeux ?

JACQUES PRIOUX : [Rires] Alors, d'abord on ne recrute pas d'étudiant, on recrute des élèves. Tu devrais le savoir. Quand on parle de normalien, on parle d'élève. C'est comme ça. Moi ça m'a surpris quand je suis arrivé mais depuis, j'ai pris le pli. Donc, on recrute des élèves normaliens. Et alors pourquoi dix, alors d'abord, ce n'est pas tout le temps dix. Il arrive parfois qu'on n'en recrute onze, douze, treize mais bon le chiffre médian, c'est dix. Pourquoi dix... Alors là, je pense que c'est d'abord pour des considérations financières quoi. Dix. Un normalien ça coûte très cher. De part, le traitement qu'il leur est donné chaque mois. Et d'autre part le coût de la formation : par exemple la préparation à l'agrégation, c'est une année qui coûte très très cher. Donc voilà, je pense que c'est dix pour ces raisons-là. Ce qu'il y a, c'est que quand le département a été créé, le nombre de normaliens était de dix. Là, dans le cadre du projet du nouveau président de l'école, il souhaiterait doubler le nombre d'élèves-normaliens. Du coup mécaniquement, on passerait à quelque chose comme vingt normaliens. Mais la condition, c'est que le projet du nouveau président soit accepté et notamment son pendant financier quoi parce que doubler, multiplier par deux, c'est... ça ne coûte pas très cher à l'échelle du budget de l'état mais il faut une volonté politique derrière donc voilà... Donc on pourrait si le projet du président passait... passer de dix à vingt. Donc ça serait... nous, ça nous perturberait énormément. On serait évidemment ravi mais ça nous perturberait énormément. Ça changerait quand même plein de choses, parce qu'en plus, en même temps qu'on augmenterait le nombre de normaliens, on augmenterait le nombre de magistériens et d'auditeurs libres. Donc on pourrait passer sur des promos de 30 donc ça poserait mais plutôt des bons problèmes. Je ne pense pas... Enfin... On verra, j'espère que... que le président arrivera à mettre sa politique en place mais le contexte actuel... nous fait penser qu'il y a peu de chances pour que ça marche en tout cas cette année...

Voilà, donc la réponse à ta question, je ne l'ai pas. Pourquoi dix dès le départ... Je ne sais pas... Pourquoi pas 20, pourquoi pas 30. Si l'on regarde les autres départements, on est... Ce n'est pas mal quoi ! Il y a des départements qui ont plus de normaliens, mais il y en a qui en ont autant que nous quoi. Là je parle des départements de l'école... de l'École normale supérieure de Rennes. Dans les autres Écoles normales supérieures, je ne connais pas le nombre d'étudiants. Mais je sais que dans d'autres départements, il y en a beaucoup plus mais quelque part dix ce n'est déjà pas mal.

FLORIAN HUGEDET : Ok, et ces nouveaux normaliens, ils doivent signer un contrat décennal. Y a-t-il des modalités de suivies précises pour les normaliens qui sortent de l'école au bout des quatre ans ?

JACQUES PRIOUX : Alors... là, c'est quelque chose qui n'est pas du tout gérée par nous et les premières années de direction... du département... J'entendais parler de ce contrat décennal. Donc il y a effectivement un contrat décennal mais... Quant au suivi... savoir s'il a été respecté... Moi j'avais quand même l'impression qu'il n'y avait pas de suivi... Jusqu'à, jusqu'à... ça fait... bah euh... Jusqu'à ce que la France rencontre des difficultés financières et jusqu'à ce qu'on serre les boulons partout quoi. Et ça fait deux ou trois ans de cela, on nous a quand même dit qu'il y avait un vrai suivi et que... Alors, je ne sais pas par qui il est fait. Il est fait par le ministère. Mais à priori, il vaut mieux rester dans les cases et faire attention. Ce que je trouve normal ! Moi, je suis, alors là, encore une fois, les normaliens, ils n'ont rien volé à personne. Ils méritent d'être là où ils sont puisqu'ils ont passé un concours et qu'ils l'ont eu. Donc bravo ! Mais, globalement, moi je pense qu'il y a beaucoup de normaliens qui prennent les droits qui leurs sont donnés mais qui ne prennent pas les devoirs qui vont avec. Et... Et ça... Enfin moi je... Je suis toujours surpris par le comportement des normaliens en général. Vraiment... Je ne suis pas sûr que les normaliens se rendent compte de la chance absolument incroyable qu'il leur est donnée de pouvoir suivre des études en étant rémunérés. Et beaucoup oublient que ce sont des fonctionnaires-stagiaires et que ce statut de fonctionnaires-stagiaires leurs octroie des droits et c'est tout à fait normal... Et des devoirs et c'est également tout à fait normal. Beaucoup oublient de se faire... Enfin, il y a des comportements qui sont quand même un petit peu embêtant de la part d'un normalien. Voilà. Mais là encore, moi ça renvoie probablement à mon parcours personnel et... Enfin moi j'ai été obligé de travailler pendant mes études. Je sais ce que c'est de bosser en faisant des études et quand je vois les conditions de travail des normaliens... Quand je vois que les normaliens par exemple... Alors je sais que je suis dur... mais quand ils se plaignent de la quantité de travail qui leur est donnée...

Intérieurement, je souris quoi... Je ne comprends pas qu'on puisse à un moment ou à un autre se plaindre parce qu'on a trop de travail à faire quoi... Dans la mesure où c'est du travail universitaire et je... voilà. Alors, je peux comprendre dans la mesure où la quantité de travail n'est pas tout le temps bénéfique. C'est-à-dire que... donner beaucoup de travail et puis si ça s'avère inutile... Bah oui, ça ne sert à rien et puis là je le comprends très bien. Mais globalement, on essaie de faire attention à cela. Mais entendre des élèves normaliens se plaindre de la quantité de travail qui leur est imposée... J'ai du mal, beaucoup, beaucoup de mal [Rires].

FLORIAN HUGEDET : Eh bien, c'est très bien que vous souleviez cette question, puisque ma prochaine question est justement quels sont les devoirs d'un normalien à l'école et à la sortie de l'ENS ?

JACQUES PRIOUX : Oh bah... A la sortie... A l'école et bien c'est de valider leur magistère hein... Donc, c'est valider en fait le magistère, c'est euh... Alors, le magistère, c'est... Donc c'est valider des diplômes universitaires en considérant que comme les normaliens sont rémunérés et comme ils sont bons... Ils ne peuvent pas échouer. Sauf évidemment... Maladie ou décès... Enfin je veux dire... On n'est pas non plus des brutes épaisses et moi je comprends très très bien... On a actuellement un élève qui est atteint du cancer... Pffff... On est voilà... On... On fait tout pour l'accompagner. On ne peut pas faire grand-chose donc voilà. Mais globalement, le principe de base, c'est qu'un élève normalien il est dans les conditions les meilleures pour pouvoir valider ses diplômes universitaires et des diplômes de formation propres à l'ENS Rennes. Et donc de fait, on souhaite que chaque année, ce soit le cas quoi. Donc voilà ce qu'on attend d'un normalien. C'est qu'à la fin de la scolarité... Ben moi, ce que je demande à un normalien, c'est de ne pas faire une scolarité moyenne. Les normaliens devraient faire des scolarités excellentes. Nos normaliens devraient être majors de leurs promos. Et devraient finir premiers de leurs masters. Ce n'est pas toujours le cas. C'est là où je me dis que l'on ne recrute pas forcément... Alors quand je dis premier, je ne dis pas forcément numéro 1 mais dans les dix premiers ou dans les cinq premiers. Il ne peut pas y avoir plusieurs premiers... S'il y a plusieurs normaliens dans un même master ça ne peut pas le faire quoi... Mais finir en tête de liste. Donc voilà ce qu'on leur demande. Moi je pense qu'il y a des normaliens qui ne l'ont pas compris ça. Dès lors qu'ils sont... qu'ils sont recrutés, vivent une petite vie tranquille d'étudiant salarié, qui s'investissent dans leurs études mais voilà... qui... Alors je ne dis pas qu'ils sont légions hein... Je pense que la plupart des normaliens sont sérieux et s'investissent dans leur travail. Mais tous devraient être dans le top de leur promotion. Voilà ! Donc voilà, les exigences : Donc valider le magistère, valider leurs diplômes universitaires, ne

pas se contenter de le valider mais être dans le haut du panier et puis après... Bah moi, ce que j'attends des normaliens, c'est qu'ils ne viennent pas au sein du département Sciences du sport et Éducation physique uniquement pour passer l'agrég quoi. Ce n'est pas ça qu'on attend d'un... Ce qu'on attend... Ce que l'on n'attend pas des normaliens, c'est d'être professeur d'EPS dans un lycée quoi... Ce n'est pas ça qu'on attend. C'est vraiment, vraiment pas ça quoi. Alors que... Evidemment, que les élèves passent l'agrég, c'est super intéressant. Il faut le faire. Je pense que c'est une année qui est très riche et puis il faut l'avoir l'agrég. Ça ce n'est pas le problème. Qu'ensuite ils veuillent être profs d'EPS deux trois ans ou quatre ans... Mais on n'investit pas autant d'argent et là je parle... au nom de l'Etat même si je n'en ai pas le droit... Mais pour que in fine les normaliens, finissent et c'est une très belle fin, un très beau métier... professeur d'EPS. Ce n'est pas ça qu'on attend d'eux ! Dans les autres départements, les normaliens... Bah certains sont agrégés, enseignent leur matière mais la plupart sont enseignants dans les classes prépa. Ou bien la plupart... et c'est là où je veux en venir... passent une thèse... Et sont docteurs agrégés et puis font une carrière universitaire. Et c'est ça qu'on attend des normaliens. Et c'est très difficile au sein... Alors là, cette année c'est super par exemple. On a 7 normaliens qui postulent à un contrat doctoral spécifique au normalien. Enfin ! On est, enfin, ça fait plusieurs années où l'on est sur une dynamique où les élèves sont de plus en plus nombreux à vouloir poursuivre en formation doctorale. Donc le problème n'est pas du tout de passer l'agrég. Ça c'est super, c'est super bien... On encourage les élèves à le faire. Mais le problème, c'est de ne pas se limiter à l'agrégation. Et, de faire une formation doctorale et de sortir agrégé-docteur au bout de 7 ans. Voilà, toutes les exigences que l'on a. Et on commence à atteindre nos objectifs. C'est long, c'est très très long. Et ce n'est pas un discours anti-EPS que je fais puisque moi... du tout... la thèse peut très bien se faire dans le domaine de l'EPS. Bien au contraire enfin, ce n'est pas le problème. Mais l'exigence, elle est là. Elle n'est pas et c'est là où je trouve que... beaucoup de normaliens ont manqué d'ambition. « Ouais bah je vais passer l'agrég »... C'est très très bien de passer l'agrég... Encore une fois... Mais ce n'est pas ce qu'on attend. Ce n'est pas uniquement ce qu'on attend de nos élèves. Donc moi quand j'ai... plus on a d'élèves qui deviennent agrégés-docteurs et mieux c'est parce qu'on remplit notre mission de former des agrégés-docteurs. Il faut savoir que dans d'autres ENS, la tendance, actuellement, est de ne plus préparer à l'agrég mais de tout focaliser sur la formation doctorale. Pourquoi ça... au sein de l'ENS de Rennes, la politique c'est de former des agrégés-docteurs. C'est un message fort. Moi je trouve cela très bien. Donc très bien, que nos élèves passent l'agrégation en EPS ! Mais aussi très bien, qu'ils poursuivent en formation doctorale.

Voilà, les exigences qui sont celles de l'ENS de Rennes et qui sont déclinées dans tous les départements et donc dans le département 2SEP.

FLORIAN HUGEDET : Maintenant, si vous le voulez bien, on va parler de la vie des étudiants à l'école... Quelles sont les relations entre les différentes promotions ? Y a-t-il du bizutage pour les nouveaux arrivants ? Y a-t-il un jargon que l'on emploie à l'ENS ?

JACQUES PRIOUX : Alors moi, j'ai un principe... Je ne veux pas de rapport avec les étudiants, donc avec les élèves. J'ai toujours été distant... Je fais mon travail professionnellement. J'ai des relations professionnelles avec les élèves mais je ne veux pas de relations extra-professionnelles avec les élèves. Voilà. Les élèves sont élèves et moi je suis enseignant et en plus directeur du département. Donc je ne sais pas ce qu'ils font autour, en dehors... Et voilà ! Et puis quelque part... je ne veux pas le savoir. Voilà. Donc... Par contre, j'espère effectivement et je crois que c'est le cas... qu'ils ont, qu'ils se voient, qu'ils ont des liens. Alors j'entends ici et là des promos qui sont un petit peu... des promos qui sont... où il y a des liens très forts entre les élèves, d'autres où il y a des liens un peu moins forts... D'autres où il y a des personnalités fortes dans certaines promotions. La vie quoi en fait ! La vie de groupe... Voilà ! Et donc, moi, mon travail c'est, par exemple, le stage d'intégration et bien c'est quelque chose que j'ai mis en place quand je suis arrivé et je trouve que c'est quelque chose qui fonctionne merveilleusement bien. Ça coûte beaucoup d'argent et ça fait maintenant... je ne sais plus 12 ans 13 ans qu'on le fait au sein du département. Bon... On l'a quand même considérablement amélioré puisqu'il y a toujours les deux jours qui tournent autour des activités physiques puis après, il y a une visite des laboratoires sur un troisième jour puis après il y a rencontre de l'inspection générale euh... régionale de l'EPS. Donc l'idée sur le stage d'intégration, c'est de vite s'imprégner des différentes missions... voilà ! Et puis l'aspect, au travers de l'activité physique, convivial. Donc même si je suis éloigné et que je ne souhaite pas avoir de relation avec les élèves, je tiens à ce que ce soit convivial. Et l'activité physique, pour ça, c'est vraiment très, très bien. Donc ça prend puisque ça permet aux élèves qui ne se connaissent pas de leur permettre de se connaître. Donc ça crée des liens très rapidement et ça permet aussi aux enseignants de prendre contact avec les élèves. Donc voilà, c'est vraiment quelque chose qui est important. Nous ce qui m'intéresse moi, mais sur le plan professionnel, c'est d'identifier les élèves en difficulté. Voilà, ça, ça fait partie de mon job. Donc euh... On a eu quand même dans le département deux décès qui m'ont profondément marqué. Un qui est l'une de mes collègues et qui n'a rien à voir avec ce que je dis... Mais un autre qui est quand même un élève magistérien qui s'est suicidé pendant sa scolarité. Et le matin

de son suicide... Moi, je... j'intervenais, il était dans la classe encore... Il était sur la gauche à la quatrième ou à la cinquième rangée et l'après-midi, il se suicidait. Donc ça montre notre impuissance à identifier des élèves qui sont en difficulté. Donc euh... Depuis que l'ENS Rennes est ENS Rennes... Il y a quelqu'un comme Rozenn... Rozenn Picard, Xavier Picard qui s'occupe de ces problèmes-là. Et... qui essaie de mettre en place une démarche pour accompagner les élèves en difficulté... Et des élèves en difficulté, on en a. Donc moi, ce que font les élèves du point de vue ludique, festif etc. en dehors, je ne veux pas le savoir mais j'espère que ça se passe bien. Par contre ce qui m'intéresse, c'est d'identifier les élèves qui sont en difficultés. Ça par contre, ça fait vraiment partie de mon job... Et ce n'est pas facile. C'est vraiment quelque chose qui n'est pas... Et donc il y a un accompagnement psychologique qui est proposé aux élèves et... Alors accompagner les élèves en difficulté... et puis ne pas les leurrer... Par exemple, actuellement, je ne citerai pas de nom... Mais on a un élève qui se fout de nous quoi... Bon euh... On le lui a dit à plusieurs reprises... C'est un élève qui en... comment dire ? Euh... C'est là où l'on est limité... Il a un vrai problème psychologique. C'est une évidence. Mais il ne veut pas le reconnaître. Donc... euh... Nous on est limité... On ne peut que le lui dire qu'il faut qu'il consulte des psy. Il est allé voir des psy et il nous dit que ça ne lui sert à rien. Nous on est persuadé que c'est un élève qui est en très grande souffrance... Mais c'est là où s'arrête... On l'a identifié... On fait notre travail de conseil et d'accompagnement. Dès qu'il loupe des cours, systématiquement, on le convoque... afin de savoir comme il va. Dès qu'il est absent une semaine, on le convoque. Voilà, ça c'est notre travail, donc on essaie au travers des feuilles de présence systématiquement d'identifier les élèves qui sont en difficulté. Et on essaie de les accompagner et ce n'est pas... C'est un exercice qui n'est pas facile mais... bon on essaie de le faire. Voilà. Donc ça c'est important dans le cadre de nos responsabilités. C'est vraiment vraiment important. Et bien entendu, si pour l'autre côté, l'aspect plutôt festif et ambiance, eh bien j'y suis sensible hein bien entendu... Et quand j'entends dire que ça se passe bien dans les promos... Ben... Et qu'ils font la fête ensemble et qu'il y a une bonne ambiance et qu'il y a une cohésion et que voilà quoi... Et s'il devait y avoir des tensions trop fortes au sein d'une promo... On interviendrait bien entendu.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et, le fait d'être à l'ENS ça peut participer à générer une certaine anxiété, par rapport à ces étudiants qui peuvent être en difficulté, ça peut rajouter quelque chose ?

JACQUES PRIOUX : Oui oui oui, non mais c'est clair. Je disais tout à l'heure que je ne comprenais pas que les élèves puissent se plaindre de la charge de travail qui leur est

demandée... En même temps, je ne suis pas non plus... Voilà... Je suis sensible aux difficultés rencontrées par les élèves. Et oui, ce n'est pas facile d'être normalien. Oui oui ce n'est pas facile d'être normalien parce qu'il y a une forte pression qui pèse sur leurs épaules parce qu'on a un discours qui est celui que je viens de te dire... De leur dire bah oui vous avez des devoirs mais vous avez des devoirs... Et on attend que vous soyez bons... Bah 4 ans, c'est long hein quand on entend ce genre de choses... Donc non, non, il faut qu'on trouve, il faut qu'on place et c'est assez fin. Il faut qu'on place le curseur au bon endroit. Voilà... Et donc... On y arrive hein... On a cette exigence : « vous devez être parmi les meilleurs » et en même temps, on a cette écoute et dans l'équilibre... On essaie de trouver un équilibre entre les exigences et puis l'écoute. Voilà. Et euh... Bon... Mais on a quand même des élèves qui sont, qui ont été... qui sont et qui seront pour ceux à venir... en difficulté. Ces dernières années, on a eu des abandons hein... On a eu trois ou quatre ou cinq abandons. Je ne sais plus exactement... Des élèves qui se sont rendus compte qu'ils n'avaient pas fait le bon choix... Des élèves qui... alors... qui enfin pour oui... qui alors à chaque fois nous le problème c'est que... Alors il y a le problème individuel et nous on perd un poste quoi... Donc... euh... Bon, c'est probablement secondaire par rapport au problème... Mais quand même... Quand on a des... Par exemple, ces trois dernières années... On a eu au moins trois cas d'élèves qui se sont trompés quoi. Ça c'est quand même embêtant. Ce n'est pas des problèmes personnels. C'est bah non... En fait ce n'est pas ce que je voulais faire. Le problème, c'est que nous on perd des postes quoi. Voilà ! Et c'est compliqué... J'aimerais bien que ça n'arrive pas. Pendant mes premières années de direction du département, on avait d'autres problèmes mais on n'avait pas ce problème de « Bah je me suis trompé » et là... Depuis ouais... trois ou quatre ans, on a quand même des élèves qui se trompent. Et en fait, on rencontre maintenant les mêmes problèmes que dans les autres départements où ils ont aussi des élèves qui se trompent. Voilà donc bon...

FLORIAN HUGEDET : Est-ce qu'il y a une forme de compétition entre les étudiants ?

JACQUES PRIOUX : Alors, j'interviens très peu au niveau des élèves et je pense que oui, et notamment en année de préparation à l'agrégation. Ça, ce sont des choses que j'entends... Bah oui, parce qu'ils préparent tous le même concours. Donc, quand il y a beaucoup de postes au concours, je pense que la pression, elle est moins forte. La compétition entre eux... en année d'agrég... elle est moins forte puisqu'on présente... bon entre 10 et 15 élèves au concours. Et, actuellement, il y a 35 ou 40 postes donc bon. Mais quand c'est 15 postes à l'agrég et qu'on présente 15 élèves. Alors là, je pense que oui, il y a une compétition entre les élèves bien sûr. La compétition, on est tous des sportifs alors on ne va pas dans le domaine du sport... Bah la

compétition, c'est vraiment super bien et puis quand il s'agit d'études... Ah bah non la compétition entre les élèves... Ce n'est vraiment pas bien... Bah non... La compétition, il faut la gérer... Là, c'est encore un problème de curseur quoi. C'est fin et je pense qu'Olivier fait très bien son travail de ce côté-là quoi. Et en même temps, ce n'est pas... Ce n'est pas simple quoi. Mais bon... Oui, oui, il y a de la compétition. Probablement. Ça dépend des années.

FLORIAN HUGEDET : Avez-vous eu des échos par rapport à la façon dont les normaliens pouvaient être perçus par les autres étudiants en STAPS, par les autres enseignants ou enseignants-chercheurs qui sont passés par l'ENS ?

JACQUES PRIoux : Ouais... Alors euh... non... Nous... le retour qu'on a... [Rires]... Le retour qu'on a, c'est que... alors... Plusieurs éléments de réponses. Globalement les enseignants sont bien contents d'avoir des normaliens dans leurs cours. Voilà. Donc et bien parce que... pour l'essentiel, ils sont bons. Et globalement, alors... Globalement, ça se passe comme ça : Et par contre on a des étudiants qui... des élèves normaliens qui ne sont pas à la hauteur de leur statut. C'est-à-dire qui sont prétentieux. On a eu des cas. Je ne citerai pas de noms. Mais, des élèves... alors est-ce que ça renvoyait à leur statut de normalien ou est-ce qu'ils étaient naturellement prétentieux... C'est peut-être un effet des deux. Alors globalement, nos collègues à l'Université sont satisfaits des normaliens et trouvent que ce sont des étudiants qui boostent un peu les promos. Et de temps en temps, on a des problèmes de comportements avec certains normaliens. Et alors là, c'est pareil, on est très vigilants et dès qu'on a des petits signaux comme ça, on convoque l'élève et on lui demande... Allez pour faire vite, on lui demande de se calmer quoi... Surtout !!! Alors là, j'ai un exemple à l'esprit [Rires]. Quand les élèves ont un comportement prétentieux mais qui ont des résultats qui sont nuls quoi... Donc là... là, ça ne peut vraiment pas le faire quoi... Et c'est arrivé. Ça ne devrait pas arriver ! Ca ne devrait pas arriver ! Des élèves qui ont un comportement... qui ne prennent pas de note... qui loupent des cours mais qui... aux examens euh... finaux... bon ont des résultats médiocres quoi. Donc là, c'est un petit peu impossible ça. Donc voilà. Et puis, pour les étudiants qui continuent en formation doctorale. Bon généralement, on en a qui soutiennent leurs thèses. On a des retours qui sont quand même assez bons quoi. Dire que les étudiants qui s'engagent dans la formation doctorale... Déjà... ils ont... Quand ils arrivent au département, ils sont bons hein ! Et puis après, nous on essaie de les former à et par la recherche. Ils ont l'année de préparation à l'agrégation. Donc un élève qui ressort du département et aussi de l'Université puisque pendant 4 ans, il suit des cours à l'Université... et puis euh... au sein du département... il est complètement transformé. Les élèves ne s'en rendent pas trop compte mais quand ils ressortent,

ils ne sont pas du tout les mêmes que quand ils sont rentrés. Et ils ont acquis tout un tas de compétences et en plus de leur potentiel initial, ça fait quand même des doctorants de qualité quoi. Globalement, ce sont les retours qu'on a. Et si les gens sont si intéressés pour avoir des normaliens, c'est pour deux raisons. Parce que souvent, les normaliens ont un financement de thèse mais aussi parce que les normaliens sont de bons étudiants quoi. Voilà ! Et donc de bons doctorants.

FLORIAN HUGEDET : Et au sein de l'ENS de Rennes, est-ce que vous avez des échos de la façon dont ils sont perçus par l'administration ou par les autres normaliens des autres départements ?

JACQUES PRIOUX : Nos élèves ?

FLORIAN HUGEDET : Oui...

JACQUES PRIOUX : Alors euh... Un esprit sain dans un corps sain... Voilà, en gros... des élèves qui... sont sportifs mais pas que... Et c'est vrai que nos élèves... quand on les regarde... ils donnent cette impression d'être bien quoi. Et moi j'y crois beaucoup à ça. Ou bien fait... de l'activité physique, du sport, de la compétition. Nos élèves sont armés face à la compétition, la plupart pratique du sport et certains à très haut niveau. Donc ils savent ce que c'est. Ils ne sont pas dépaysés quand ils se retrouvent dans un milieu concurrentiel. Ils savent gérer ce genre de choses. Et puis... bah ils pratiquent une activité physique dont la plupart sont bien à la fois physiquement et intellectuellement. Donc je crois que c'est l'impression qu'ils donnent... Après les relations avec les autres élèves dans les autres départements, je ne sais pas de quelles natures elles sont... Et je ne sais pas comme ça se passe... Mais j'ai l'impression que ça se passe bien. On a des élèves qui prennent souvent des responsabilités au niveau de l'école. Donc j'ai l'impression que ça se passe bien. Mais je n'ai pas vraiment beaucoup d'éléments pour l'appréhender.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Comment qualifieriez-vous le rapport au savoir des normaliens ? A quoi s'intéressent-ils le plus ? Ont-ils un esprit critique ? A quoi s'intéressent-ils le moins aussi peut-être... ?

JACQUES PRIOUX : Ah ben c'est décevant... C'est vraiment décevant... Je suis intervenu en préparation à l'agrégation une année... Et quand je vois le comportement, le rapport à la connaissance des élèves en année de prépa agrég... Mais je suis catastrophé quoi. Mais ils sont pleinement dans le jeu... C'est-à-dire que voilà... Moi j'étais intervenu et je reste sur ça... pour

un cours de physio sur l'enfant je crois. Les seules questions qui m'ont été posées à la fin c'était les références... « est-ce que vous pouvez nous donner les références parce qu'il faut les placer dans les copies ». Non, il y avait un rapport... comment dire... Ce n'était pas une soif de connaissance, c'était très méthodologique. « Ah oui, ça je pourrais le placer comme ça, ça comme ça et ça comme ça ». Bon non, non... Mais en même temps, c'est ce qu'on leur demande. Donc c'est une certaine forme d'intelligence, une très grande adaptation. On les prépare à un concours. Et pour les préparer à ce concours, on leur demande de savoir telles choses et telles choses, etc. Donc, ils ne sont pas bêtes. Mais ouais... non c'est... euh... Mais alors, ça c'est en année de prépa agrégé ! Sinon... quand même en 1^{ère} et 2^{ème} année, on a quand même des élèves qui sont intellectuellement curieux donc... voilà. J'ai un regard mitigé puis en plus moi je n'interviens pas beaucoup. Et puis, le prisme de la prépa agrégé, il faut faire attention puisqu'ils sont en année de préparation à un concours donc voilà... on rentre dans une certaine logique moi qui ne m'intéresse vraiment pas... C'est... Même si je pense que cette année de préparation, elle est vraiment très très riche. Et puis quand même, en 1^{ère} et 2^{ème} année, on a des élèves... non non... on a des élèves qui sont curieux, qui sont... qui ont une grosse capacité de travail et qui pour la plupart sont très réactifs donc... C'est quand même très agréable quand on est enseignant de travailler avec des normaliens quoi. Oui, il faut quand même le dire !

FLORIAN HUGEDET : Et du coup, quel est votre avis sur les épreuves de l'agrégation ?

JACQUES PRIOUX : Eh bien... Moi, j'ai un avis euh... Moi je pense que... [Rires] Je ne comprends pas pourquoi les sciences de la vie et de la santé sont à ce point absentes de l'agrégation. Je ne comprends pas. Et alors, ce que je ne comprends pas... C'est que... les élèves ne s'en plaignent pas... Moi je n'ai jamais vu un normalien me dire : « Mais je ne comprends pas pourquoi il n'y a pas de... » C'est normal... Voilà. Il n'y a pas de physio, il n'y a pas de biologie, il n'y a pas de biomécanique à l'agrégation... C'est normal. Alors que si l'on ne se place pas dans la logique de la préparation à un concours mais dans la logique de la formation à un métier... Moi je suis désolé... Les élèves qui sortent du département sont nullissimes en biologie. Sauf ceux qui ont fait un master en physio... Mais nullissimes. C'est-à-dire qu'on a des professeurs agrégés qui ne comprennent pas ce qu'ils font... Quand ils sont devant des élèves et qu'ils font faire des exercices soit de la gymnastique avec des mouvements particuliers... Moi je rêverais de profs d'Éducation physique normaliens capable d'écrire au tableau et de faire des démonstrations du point de vue biomécanique : Là, si vous vous mettez comme ça, voilà ce qu'il se passe. Ils sont incapables de faire ça ! Là, il y aurait une vraie plus-

value. Et sur le plan physiologique, c'est pareil. Et je ne... J'ai vraiment vraiment beaucoup de mal à comprendre. Et je ne dis pas que la physiologie et la biologie l'emporte sur le reste... Parce qu'il n'y a pas de raison, l'histoire c'est très important, l'écrit 2 c'est très important. Il faut le garder. Evidemment ! Il ne s'agit pas de dire que c'est plus important que tout le reste. Non ! Mais c'est au moins aussi important que tout le reste... Sauf qu'il n'y en a pas... Bon bah c'est comme ça... On a des profs d'EPS qui sont sur le comment faire mais qui ne savent pas pourquoi... Je trouve ça... euh... Alors je suis très catégorique hein parce que mon discours mériterait d'être un petit peu plus... Mais quand même... ça ne serait pas honteux qu'il y ait un écrit en biologie comme au concours d'entrée du département quoi... qu'il y ait un écrit en biologie ou en physiologie ou en biomécanique... Franchement euh... voilà ! Ca c'est mon point de vue. Donc... Mais bon... ça ne changera pas hein... C'est comme ça.

FLORIAN HUGEDET : Oui et d'ailleurs pour le CAPEPS d'avant 1979, il y avait des écrits sur de la physiologie et de l'anatomie...

JACQUES PRIOUX : Oui et encore une fois moi, ma position, elle n'est pas du tout de dire que le reste ça ne sert à rien et il n'y a que la biologie et la biomécanique qui servent... Ca ce serait complètement stupide de dire cela comme ça. Non, non l'histoire c'est super important. Connaître l'histoire de sa discipline, c'est absolument indispensable... Tout ce qui est écrit 2... Qui pourrait peut-être s'appeler autrement, c'est aussi très important mais je pense qu'un autre écrit en sciences bio et puis biomécanique... ça serait bien quoi. Mais bon... On ne va pas vers ça et bah c'est comme ça...

FLORIAN HUGEDET : Si vous voulez bien, on va passer à un tout autre domaine... Quand vous êtes arrivé, quel était l'état des relations internationales au département et qu'avez-vous mis en place pour développer ces relations ?

JACQUES PRIOUX : Non mais... Il faut... Alors je vais être très clair hein... Quand je suis arrivé, il n'y avait rien dans ce département. Donc voilà ! C'était un bordel immonde. Et je ne le fais pas pour montrer mes gros bras et pour dire qu'avec moi ça a changé. Je suis arrivé et j'étais le plus fort. Non ce n'est pas ça mais je suis bien obligé de dire que c'était un bordel immonde quoi. Moi je suis arrivé... La première promo donc de 2002... arrivait. Je suis arrivé en 2004... à l'année de prépa agrég. L'année de prépa agrég... Moi j'ai été nommé en septembre 2004. En septembre 2004, c'était la 3^{ème} année de la première promo. Donc ils arrivaient en année de prépa agrég. Mais... j'ai commencé heureusement à travailler sur la mise en place de l'année de prépa agrég en Mai. Je suis arrivé et je n'étais pas encore en poste hein ?!

Je suis arrivé et rien n'avait été fait... Rien ! Il n'y avait pas une once de projet, de préparation à l'agrégation externe en EPS. Et moi, j'arrive et je n'étais pas du tout du domaine donc il a fallu faire un travail assez important qui a été un travail collectif mais voilà... Donc c'était un bordel monstre ce département. Donc du point de vue des relations internationales [Rires] il ne se passait rien... Absolument rien... Non ça a été compliqué les relations internationales. C'est quelque chose de compliqué. Là, on commence, on commence à... Bon c'est simple... On a mis en place une chose : Le stage obligatoire à l'international. Ça c'est vraiment quelque chose qui est très très bien. Euh... qui est d'une durée de deux mois minimum... Qui est structuré par la recherche... Ce n'est pas : « je pars et puis je prends des vacances ». Avec une présentation en septembre... évaluée... Donc c'est costaud. C'est solide. Moi je souhaiterais que les élèves... Mais je ne pense pas que j'y arriverais avant de quitter la direction du département... Mais moi, mon vœu le plus cher, ça serait que les élèves partent 6 mois à l'étranger. En gros, ce que je souhaiterais, c'est qu'il y ait un semestre au total de passé à l'étranger mais techniquement c'est très très compliqué à mettre en place. Donc bon, on est déjà sur ça... ça c'est une des premières choses qu'on a mis en place. Et puis... donc inciter les élèves à partir, à faire des séjours à l'étranger, etc. Et puis, on a des collaborations scientifiques avec Limerick. Ça, c'est quelque chose qui fonctionne. Donc... On a des élèves qui partent chaque année à Limerick. On reçoit des enseignants de Limerick. On a reçu l'année dernière des élèves de Limerick. Bon, il faut qu'on avance encore sur le plan scientifique... On vient de s'engager... Les sciences du sport... viennent d'intégrer un programme qui s'appelle prospère. C'est un programme accueilli par les 4 Écoles normales supérieures et le CNU de Shangai. Donc je suis le responsable... Donc il y a plusieurs disciplines : chimie, philosophie, etc. Et les sciences du sport ne faisaient pas partie et donc, ça faisait deux ans qu'on travaillait sur ce dossier... Et officiellement, depuis une semaine, les sciences du sport font partie de ce programme. Donc là, je pars en Chine pour donner des cours... Et puis... on va recevoir d'ici deux ou trois ans des élèves qui viendront faire leur formation doctorale en France. Donc ça, c'est quelque chose qui fonctionne. Pourquoi c'est compliqué ? D'abord... L'objectif d'un point de vue... Au début, moi je suis parti tout azimuth. Ouais, il faut qu'on multiplie les collaborations internationales, etc. ça ne marche pas ça ! Une, deux... Allez... Et puis on voit comment ça marche... Est-ce que c'est solide ? Puis après trois éventuellement... Puis après quatre... ça n'empêche pas du tout nos élèves de partir dans une autre structure de recherche. Mais les vraies collaborations scientifiques et à la fois scientifiques et pédagogiques... Il faut énormément de temps pour les mettre en place. Vraiment beaucoup ! Donc euh... Voilà. Et puis on a aussi une collaboration avec une Université américaine. Puisqu'on a Anne Schmitt qui fait

sa thèse là et donc... Je ne me souviens plus c'est quelle Université... On a l'enseignant qui est venu... à deux reprises je crois. Et donc on a là aussi quelque chose qui est en train de se mettre en place. Donc si je fais la synthèse : stage à l'international en fin de seconde année... quelque chose de super important pour donner le goût à nos élèves qui sont en général pas très courageux... et quand je dis ça, ce n'est pas du tout... ils sont... beaucoup ont peur de partir... Vraiment hein ! C'est assez étonnant... Beaucoup. Et donc là, comme on les oblige, ils partent et quand ils reviennent, ils sont ravis et ça leur permet de partir seuls... de voir comment les Universités étrangères fonctionnent. De passer un stade au niveau de l'apprentissage de l'anglais. Il faut accepter quand on parle mal l'anglais, ce qui est le cas de la plupart de nos élèves... de baragouiner en anglais. Il faut le faire hein ! Voilà, on ne parle pas bien... Je ne parle pas bien l'anglais mais je le baragouine et il faut l'accepter. Donc ils passent un cap. Parce que de toute façon, quand ils arrivent dans un laboratoire étranger, bah ils sont bien obligés de parler... Je regrette juste que ce stage ne fasse que deux mois... J'aimerais vraiment plus ! Donc ça plus les quelques vraies collaborations scientifiques qu'on essaie de mettre en place avec Limerick et puis l'Université américaine... Voilà et pour l'instant, on essaie d'asseoir ces collaborations scientifiques. Alors là, je parle de formation hein. Alors, il y a de la formation et de la recherche. Au niveau du département, ce qui prime, c'est la formation et donc... Et puis sinon, il y a d'autres collaborations nombreuses ailleurs mais via le laboratoire M2S qui développe de nouvelle collaboration scientifique avec des laboratoires à l'étranger mais ça c'est, ce n'est notre politique ça. Enfin, ça nous échappe... C'est la politique du laboratoire.

FLORIAN HUGEDET : Quelles sont les relations de l'ENS avec des institutions comme par exemple l'inspection générale ou le SNEP ou encore la C3D ?

JACQUES PRIOUX : Oh bah le SNEP [Rires] le SNEP... ça a été très tendu puisque moi quand je suis arrivé... on m'a tiré dessus à boulets rouges... J'étais... qu'est-ce que j'étais ? J'étais... un physio... Enfin je ne sais plus, j'ai gardé les articles enfin bon... Le SNEP quoi... Et donc je les ai laissé faire... Ils disaient ce qu'ils voulaient et peu importe. Moi j'avais mon travail à faire. Donc... pas de relation particulière avec le SNEP et puis je n'ai pas à en avoir quoi... voilà... Leur avis sur ce qui se fait au sein du département, je m'en moque totalement... Voilà, ça ne m'intéresse pas. Mais par contre... s'ils veulent qu'on se rencontre et qu'on discute, je les reçois avec plaisir... J'ai invité, ça fait partie, c'est sur le site... j'ai invité la C3D à deux reprises... Alors euh... à une reprise... Donc... J'ai organisé une conférence des directeurs d'UFR STAPS donc à l'ENS Rennes. On l'avait fait sur l'ENS et puis Saint-Malo. Je me demande si c'est à une reprise ou à deux reprises... ? Et alors avant, j'avais invité l'inspection

générale de l'EPS. Et donc à cette époque-là, le département s'appelait EPS. Et donc, on les reçoit, ça dure une journée... Je ne sais plus et puis je fais ma présentation et à la fin de la présentation, je leur dis « il faut impérativement que le département change de nom ». Et ils n'ont pas beaucoup apprécié. Je leur ai expliqué pourquoi... Je ne comptais pas du tout être provocateur... mais je leur ai dit... voilà, moi je pense que l'inspection régionale ou nationale... ils ont loupé le coche... Ils ont eu deux ans pour s'accaparer un département... deux ans de 2002 à 2004... Ils ont mis quelqu'un à la direction de ce département qui ne s'en est pas occupé... Qui aurait pu faire de ce département tout à fait autre chose que ce qu'on y fait aujourd'hui... il ne s'est rien passé pendant deux ans. L'inspection générale ne s'en est pas occupée. Il y a un gaillard qui est arrivé en 2004 et puis qui a essayé de faire des choses mais ça n'a pas pris l'orientation probable hein ?! Que l'inspection générale aurait souhaité... Mais il était trop tard... Ils ont été nullissimes sur ce dossier... Ils avaient une petite perle là... Il aurait suffi qu'ils s'en occupent. Mais ils ne s'en sont pas occupé du tout... Alors après une fois que je suis arrivé, alors oui, les syndicats machin, trucs... qu'est-ce que c'est que ça ? Bah oui mais fallait vous en occuper hein ?! Donc l'EPS... Moi qui suis très attaché, elle occupe une place très importante au sein du département mais on n'y fait pas que de l'EPS... Et il n'y a aucune raison qu'on y fasse que de l'EPS. Voilà !

FLORIAN HUGEDET : Eh bien, j'arrive au bout de mon questionnaire... j'aurais juste une toute dernière question purement méthodologique... Avez-vous fait partie d'associations qui portent soit sur de la recherche, ou d'autres associations sur des thématiques politiques par exemple ?

JACQUES PRIOUX : Non non, Oui l'ACAPS... L'ACAPS je vais au congrès mais je n'en fais pas partie. Rien à l'échelle nationale exceptée la C3D... dont j'ai fait partie du bureau ou du conseil d'administration pendant 4 ans ou 6 ans... Je ne sais plus. Donc là, ça m'a demandé beaucoup de temps et... c'était très intéressant d'ailleurs... Oui j'ai dû le faire pendant 4 ans je crois... Donc voilà ce que j'ai fait à l'échelle nationale mais j'ai suffisamment de responsabilité localement et puis j'ai mes activités de recherche qui me prennent beaucoup de temps... Donc voilà !

FLORIAN HUGEDET : Eh bien je vous remercie d'avoir bien voulu répondre à toutes ces questions...

JACQUES PRIOUX : Donc c'est la fin...

FLORIAN HUGEDET : C'est la fin, tout à fait.

3.3.4. Jean Bertsch, directeur de l'UFR STAPS d'Orsay et de la Conférence des directeurs

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : Gif-sur-Yvette

Date : 10 mars 2017

FLORIAN HUGEDET : Tout d'abord, merci de m'accorder ce rendez-vous, c'est très sympathique de votre part. L'enjeu de cet entretien, c'est de retracer votre parcours, votre trajectoire professionnelle pour éclairer quelques points de l'évolution de l'ENS... j'ai vu que vous aviez participé au conseil de perfectionnement qui a décidé du changement de nom...Et donc

JEAN BERTSCH : Oui j'ai présidé le conseil d'administration de l'ENS... Vous étiez à l'ENS vous hein ?!

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que dans un premier temps vous pourriez me parler de votre parcours scolaire et universitaire ?

JEAN BERTSCH : Oui alors, c'est long par contre... Eh bien écoutez, je suis né dans les Vosges donc j'ai fait des études secondaires. D'abord à Saint-Dié de 1955 à peu près 55 jusqu'à l'obtention du bac en 1967. D'abord lycéen à Saint-Dié dans les Vosges et ensuite lycéen pour la seconde première terminale à Remiremont, du fait d'une mutation de mon père dans l'exercice de sa profession. Donc une petite ville située à 30km l'une de l'autre m'enfin bon pour un jeune adolescent, ça... ce n'est pas facile. Avec comme fil directeur... avec un fil conducteur qui était l'activité physique, le sport dans une région pas très dotée, pas très favorisée, un milieu social pas aisé. Mon père était un petit employé et ma mère ne travaillait pas. Donc le sport, le sport, le foot, le vélo, l'athlétisme. Et en fin de première... seconde, première, un bon niveau, un bon niveau national en athlétisme principalement. Ce qui a fait que bon... mon prof me disait toujours « descendez du podium ». Bon, élève normal, banal sans aucun problème, sans aucun redoublement. Arrivant le bac, je passe le bac en 1967 sans problème particulier. Question d'orientation... Bon moi j'aurais bien prétendu à faire des études un petit peu plus capées. J'aurais bien aimé faire droit, faire médecine. Bon ! Il se trouve que mes parents ne me le permettaient pas. On était dans une époque hein 67 68, une époque où l'on n'avait pas trop droit à ça. Donc mon père était employé à l'EDF, il voulait que je rentre à

l'EDF. Voilà, moi je me suis refusé à ça. J'ai pris la voie, la seule voie qui était susceptible à ce moment-là de concilier à la fois ce que je savais faire et puis le refus de mes parents, de mon père en particulier. Donc j'ai dit : « je ferai prof de gym ». J'ai été, j'ai fait une année de pion dans les Vosges après le bac, pour gagner, pour avoir un peu d'argent. Et puis avec ça, je me suis engagé dans, je me suis inscrit pour faire EPS à l'époque. J'ai fait une classe prépa à Troyes. Et ensuite j'ai fait l'UFR STAPS ça ne se disait pas à l'époque, c'était l'UEREPS de Nancy. Donc je suis sorti en 1972. C'est ça, 1972. J'ai été nommé comme prof dans un petit collège de la banlieue de Nancy où j'ai enseigné pendant 1 an. Je suis parti faire mon service militaire en 1973, revenu en 1974. Et j'ai poursuivi ce travail dans ce petit collège pendant 2 ans. Ensuite j'ai demandé ma mutation pour me rapprocher de ma sœur et de ma famille qui avait pris sa retraite un petit peu plus dans le sud. Je suis allé en région lyonnaise, en 1976. Je me suis d'ailleurs à cette époque-là marié et en 1977, j'ai eu ma première petite fille. Ma deuxième petite fille en 1979 et puis donc j'ai fait un collège à Vaulx-en-Velin, assez difficile. En 1976-78. Ensuite 78-80 un second collège, en pleine ville et ensuite en 1981, l'inspectrice pédagogique régionale de l'époque qui trouvait mon travail intéressant m'a demandé de l'assister comme adjoint « adjoint technique à l'IPR ». Parce que son adjoint était parti à l'INSEP. Elle m'a demandé de venir là et puis bon, pendant 1 an je me suis retrouvé à faire des stages de formation continue, encadrer le personnel, ... tout en sachant, parallèlement, j'allais à la fac et je refais un cursus complet que j'ai terminé à Paris par la suite, par ma thèse. Donc j'ai... alors donc je suis devenu adjoint de l'IPR. A la fin de cette année-là, je me suis dit bah c'est peut-être le moment de penser à moi, donc j'ai passé le concours d'entrée à l'INSEP. C'était en 1981 et j'ai été reçu, major. Ça m'a plu, je suis parti 2 ans à Paris en faisant les va et viens. Ma famille habitait toujours à Lyon, j'y ai passé, donc j'ai fait mon mémoire, ce qu'on appelait le mémoire de l'INSEP et en même temps un DEA en psychologie expérimentale à la Sorbonne. Tout en poursuivant ma thèse à Lyon. Tous les fers au feu... Donc 81, 83 donc après les deux ans d'INSEP, j'ai été recruté comme enseignant-chercheur à l'INSEP. Et tout en passant en 83, l'agrégation première promotion. J'ai eu le grand honneur d'être lauréat de la première promotion de l'agrégation en 1983. Donc, agrégé plus deux DEA. Un DEA en sciences de l'Education et un DEA en psychologie expérimentale. J'ai enseigné pendant 2 ans à l'INSEP, au Laboratoire de psychologie du sport avec Jean-Pierre Famose et Marc Durand. J'ai passé ma thèse en 1985 tout en restant à l'INSEP. Et en 1986 ou 1987... J'ai candidaté au tout premier poste de maître de conférences en STAPS qui existait à cette époque-là. Parce que les STAPS ont été créés en 1985. Donc voilà, en 1987, j'ai pointé le nez. Deux postes de maître de conférences ouverts au concours : 1 à Caen et 1 à Toulouse et la règle voulait à l'époque que

quand on était recruté sur un poste, il fallait qu'on démissionne de tous les autres postes. Donc j'étais candidat à Toulouse et à Caen. Je n'ai pas pu exercer mon droit au recrutement à Toulouse puisque 8 jours avant, j'ai été recruté à Caen et j'étais obligé de le quitter. Je suis parti en 1987 ou 1988. C'est ça pour la rentrée 88 à Caen comme maître de conférences après avoir subi l'exercice assez difficile d'avoir démissionné officiellement de mon poste d'agrégé. C'est tout un symbole hein... Donc je suis devenu maître de conférences à l'Université de Caen, j'ai créé un laboratoire : laboratoire des apprentissages moteurs à Caen. J'ai appris le métier. J'ai appris l'Université grâce à l'aide de gens très brillants : le professeur de psychologie de l'Université qui était président de la commission de spécialiste Jean Drévilion. Il n'y avait pas de STAPS, il y avait très peu de STAPS. Il y avait un prof STAPS qui était nommé à cette époque-là, c'était Alain Hébrard... Voilà dans la même veine que moi. Deux ans plus tard en 1990, je passe mon habilitation à diriger des recherches le 15 janvier et le 30 janvier, je suis nommé prof. Parce qu'il y avait un poste vacant, ils m'ont dit présente ton habilitation. J'ai présenté mon habilitation. Le 15 janvier 1990 et le 30 janvier, j'étais nommé en commission de recrutement. Donc je suis devenu prof, j'ai continué le labo, j'ai continué mon travail à Caen. J'ai fait ce que font tous les chercheurs : animer un labo... Après j'ai pris la présidence à ce moment-là de l'ACAPS : l'association des chercheurs en activité physique en 1991. J'ai monté le congrès international à Caen de l'ACAPS. 91... Et puis j'ai, qu'est-ce que j'ai fait de plus ? J'ai publié un peu... des choses comme ça et en 1998, 98, j'ai obtenu 10 ans après avoir été à Caen, j'ai obtenu ma mutation pour revenir à Paris. Ce qui était quand même mon lieu. Ma mutation à Paris où j'ai donc été nommé à... ce qui s'appelait à l'époque la division STAPS de l'UFR de Sciences de l'Université de Paris sud Orsay. Donc, j'ai pris la direction 15 jours après être arrivé au sein de l'Université. Et bien là, je suis rentré dans une mécanique, de directeur. Je me suis battu avec l'Université pour essayer de transformer la division STAPS en UFR de plein droit... ce que j'ai réussi à faire en 2003 officiellement 2003. Donc, j'en suis devenu le doyen. Parce qu'ici on est dérogatoire, donc ce sont des doyens et non des directeurs d'UFR. Je suis devenu président des doyens en 2003. Je suis devenu président de la conférence des doyens. La conférence des doyens au niveau STAPS à l'échelle nationale en 2003. Je suis resté jusqu'en 2008. Donc 10 ans ici comme doyen, directeur de division puis doyen et président de la conférence des doyens pendant 5 ans. En 2008, j'ai été, j'ai quitté mon mandat de doyen frappé par les statuts. Et j'ai donc, à ce moment-là, été sollicité par Valérie Péresse et Roselyne Bachelot pour une mission sur un projet de formation unique Jeunesse & Sport et STAPS. Donc j'ai rendu mon rapport en 2009. Et en 2009, j'ai été nommé comme directeur général d'ERASMUS. Ça s'appelait à l'époque l'agence 2F à Bordeaux, Bordeaux étant le siège

européen d'ERASMUS. Donc j'ai été nommé là pendant 1 an et demi. Je ne suis pas resté longtemps à Bordeaux puisque le ministre de l'époque, c'était Luc Châtel qui m'a appelé pour devenir recteur : le premier recteur STAPS. J'ai été nommé recteur en septembre 2010. Donc je suis parti comme recteur à Limoges. J'ai été démis de mes fonctions comme bon nombre de mes collègues recteurs au moment de l'alternance en 2012. Voilà... Et je suis revenu sur mon poste d'origine à l'UFR de la faculté de STAPS d'Orsay. J'ai pris une année sabbatique, j'y avais droit et je me suis installé comme prof à la faculté de médecine de Bicêtre pour enseigner... j'y ai pris l'animation du master vieillissement handicap, tout ce qui avait trait au rôle majeur de l'activité physique dans la santé, dans le bien-être. Donc j'ai milité pour cette cause. Donc j'ai été nommé, enfin j'ai fait tous mes enseignements à la faculté de médecine. Je viens il y a quelques semaines, quelques mois, nommé du diplôme universitaire prévention primaire des cancers. Et puis voilà, et puis je vais prendre ma retraite dans 6 mois [rires] voilà, à 68 ans !

FLORIAN HUGEDET : Beau parcours effectivement...

JEAN BERTSCH : Voilà. Avec deux petites choses collatérales que j'ai menées en même temps. C'est-à-dire une carrière politique locale : j'ai été maire adjoint dans les Yvelines et là je suis maire adjoint à Gif-sur-Yvette depuis maintenant deux mandats. Ça fait quasiment 20 ans. Pas forcément sur les thématiques du sport... sur les thématiques de citoyenneté, sur les problématiques universitaires. Je suis impliqué dans le développement du plateau de Moulon, c'est-à-dire Paris Saclay. L'Université qui est juste au-dessus de la colline-là. Et parallèlement, j'ai été adoubé par le préfet pour être membre du conseil d'administration de la fondation nationale : prévention cancer. Avec toujours cette valence : la lutte contre la sédentarité et le rôle de l'activité physique dans la lutte contre les dépendances, à l'école : tabac, hyper-sédentarité, etc. Donc j'ai un fer au feu côté encore activité physique mais en lien avec les pathologies et un lien politique république, Université, et développement. Donc moi en gros, je me caractérise comme un développeur. Voilà ! Voilà un petit peu mon parcours résumé.

FLORIAN HUGEDET : Et pendant votre parcours, avez-vous rencontré des personnes qui aurait joué un rôle déterminant dans vos choix de carrière, dans les orientations que vous avez prises ?

JEAN BERTSCH : Oui quelques-uns... sans que ce soit... Bon j'ai toujours eu, moi, cette idée de dire... c'est un principe. Pour promouvoir ses idées, et j'en ai, je pense en avoir. Il faut, il y a plusieurs créneaux possibles... Soit on prend le canal militant, le canal syndical. Moi j'ai

toujours dit : « Il faut conquérir les postes de pouvoir pour, du haut de ces postes de pouvoir-là, pouvoir imprimer ces idées ». Donc dès qu'il y a eu des diplômes à passer, des places à conquérir, je me suis mis en route... Je n'ai jamais été... Je ne suis pas né avec une cuiller en or dans la bouche, donc je me suis battu à chaque fois, j'ai bossé, j'ai ramé... J'ai travaillé la nuit... Mais, il y a eu quelques personnes qui ont été déterminantes. Je peux en citer peut-être au moins trois... deux ou trois. Il y a Jean Dré villon, professeur de psychologie génétique à la faculté de psychologie de Caen, qui a été un peu mon mentor. C'est lui qui quand je suis arrivé à Caen en 1987, m'a appris l'Université. Moi j'arrivais comme prof de gym, d'un milieu jeunesse et sport et l'Université totalement inconnue alors que l'Université est un monde qui a ses us, ses coutumes, ses frilosités, etc. C'est ce que j'ai dit d'ailleurs dans mon discours de la légion d'honneur en 2005. Et donc Jean Révillon... Prof de psycho, 80ans, chauve, il avait un peu les rouflaquettes... Un homme de l'ancien temps qui m'a appris l'Université et qui m'a dit un jour, il m'a dit deux phrases : « Bertsch quand vous serez prêt, je ferai de vous un professeur » et il l'a fait... et quand il me disait aussi une phrase qui est très, très jolie, il dit « Il ne faut jamais dire est-ce que vous m'avez compris ? Il faut toujours dire me suis-je bien fait comprendre » pour ne pas attribuer aux autres le fait qu'ils ne vous comprennent pas, mais à vous la responsabilité de ne pas vous être fait comprendre. Voyez ce sont des choses marquantes : « Me suis-je bien fais comprendre ». Jean Révillon, je ne sais pas s'il est encore vivant mais il doit atteindre les 90ans... Un personnage à la fois... mais qui était à l'école... Il a connu Piaget, il a connu Wallon. C'est un élève de ces gens-là... Voyez ?! Il m'a appris l'Université... Et... j'avoue que je lui dois beaucoup. J'ai connu un autre personnage extrêmement important qui a été... J'ai oublié de vous le signaler dans mon CV... C'est Bernard Bigot qui est actuellement le grand patron d'ITER, outil nucléaire, dans le sud de la France, du côté de Canarache, qui à l'époque était directeur général de la recherche auprès du ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur... ça devait être Bayrou le ministre à l'époque... Et qui m'a recruté pour être conseiller scientifique auprès du ministre chargé des STAPS. Ça c'était en 1995. Bernard Bigot était un monstre de travail, un monstre d'intelligence, de... de savoir-faire, de procédure... Un grand, grand, grand serviteur de l'Etat. C'est devenu un ami aussi. On a sensiblement le même âge. Et c'était un grand, grand bonhomme. Et puis dans le cadre des STAPS... même si l'on s'est fâchés un nombre de fois incalculable... avec Jean-Pierre Famose... C'est tout de même un gars qui a compris jusqu'à un certain point, le développement des STAPS... L'EPS... et les STAPS. Ce que Jean-Pierre n'a jamais bien accepté, c'est comment... il avait fallu... à un simple moment que l'EPS fasse la place aux STAPS... Et même plus loin, je dirais aux sciences de l'activité physique... il est resté

profondément prof d'EPS. Et, d'où nos divergences... On a écrit ensemble mais euh... bon... Il est âgé maintenant Jean-Pierre... Il doit avoir 80 ans. Il fallait évoluer... que les STAPS, ce n'était plus le sport... Ce n'était pas le sport. Et là, ce point de départ... euh... Il se situe beaucoup plus dans l'optique de ce que faisait, de ce que promulguait Alain Hébrard... Des gens, des anciens de l'INSEP... Moi aussi, j'étais ancien de l'INSEP. J'ai basculé côté fac, j'ai basculé côté universitaire en partant de l'idée que... une discipline professionnelle comme l'EPS, ne pouvait pas être confondue avec une discipline universitaire qui était les STAPS. Et qu'il y avait des... au plan épistémologique, il y avait des ruptures qu'il fallait assumer. Dans les STAPS, il pouvait y avoir l'EPS... indéniablement... Mais que c'était une orientation professionnelle tout comme les APA aujourd'hui... ou comme l'entraînement sportif et que là, il y avait une euh... il y avait véritablement... Il fallait tordre le cou aux vieilles croyances... Peut-être à l'histoire, peut-être au bain dans lequel on était né. J'ai eu l'occasion d'en parler avec Gérard Auneau. Un universitaire à Toulouse, de ma génération qui a été un vice-président de la conférence des doyens, un type juriste, avocat, qui était très bien, très intéressant et qui me dit : « Les collègues n'ont pas su, n'ont pas su faire cette bascule ». Voilà... Je me limiterai à ces... à ces... à ces deux personnes... essentiellement qui ont été des acteurs assez... assez déterminants. Et puis après bon... C'est dans d'autres lieux... J'ai été très impressionné par un certain nombre de collègues recteurs... mais ça n'a plus rien à voir avec l'objet de votre... de votre interrogation, par des ministres ou par des gens importants... J'ai eu la chance de rencontrer des gens extrêmement brillant. J'ai rencontré Marguerite Duras une fois, j'ai rencontré Maurice Druon, j'ai rencontré Jacqueline de Romilly, qui sont tous morts depuis... Et puis des gens de l'académie française... Très impressionnant mais... bon, ça n'a rien à voir avec l'objet de votre interrogation.

FLORIAN HUGEDET : Par rapport à l'agrégation cette fois-ci... Pour quelles raisons avez-vous choisi de vous inscrire à ce concours dans un premier temps ? Et ensuite, il me semble que vous avez aussi présidé le jury de l'agrégation...

JEAN BERTSCH : Ah, j'ai oublié oui ! J'ai présidé le jury de l'agrégation pendant 4 ans... vice-présidé pendant 1 an et ensuite de 2006 à 2010, j'ai présidé le jury de l'agrégation. Voyez, je l'avais oublié. Eh bien l'agrégation c'était... Bon, elle nous est tombé dessus un peu comme un cheveu sur la soupe... Bon... Alors, nous, moi j'étais... sessionnaire à l'INSEP... On était quand même ceux qui travaillaient à cette époque-là, sur la connaissance... On préparait des thèses, des choses comme ça. On s'est dit quand même euh... l'agrégation, il faut qu'on la passe... Sans beaucoup d'espoir parce qu'il y avait tellement de candidats... Il y avait 1500

candidats quand je me suis inscrit à l'agrégation... Donc bon, on n'espérait pas trop. Et puis il y avait des monstres ! Il y avait des Parlebas, il y avait des Pociello, il y avait des Famose qui eux-mêmes n'étaient pas tout à fait certain de vouloir la passer... Nous on ne craignait pas de la rater... J'étais jeune, j'avais un peu plus de 30ans... Bon... Ce n'était pas... Ce n'était pas rédhibitoire si je la ratais... Et puis... Et puis l'agrégation, ce n'est pas rien ! Je suis devenu agrégé, je suis devenu recteur. Donc passer l'agrégation, c'était naturel, spontané... Puis quand on a passé des écrits... Bah... On s'est rendu compte que je savais écrire... J'ai fait partie des 60 admissibles. Et puis, bah il a fallu se battre pour la suite... Et puis voilà ! C'était... C'était naturel. Puis, il y avait ce côté symbolique, moi j'ai toujours bien aimé les défis. La première promotion d'agrégation ! Je me suis un peu planté sur mon épreuve physique... J'avais choisi tennis... Bon... J'ai fait un bon parcours, j'ai dû être 15^{ème} ou quelque chose comme ça.

FLORIAN HUGEDET : Vous souvenez-vous des jurys que vous avez eus ?

JEAN BERTSCH : Oui, bien sûr, c'était des jurys extérieurs forcément puisqu'il n'y avait pas d'agrégé... Donc, nous on savait aussi, et on nous l'avait dit, que ceux qui allaient devenir agrégés, c'était les futurs jurys de l'agrégation. Donc moi, il y avait à l'écrit, il y avait des gens comme Vigarello... Mais c'était compliqué, parce qu'il y avait des figures de proue qui étaient aussi candidats. Euh... Je pense à Pociello... C'était... C'était assez rigolo d'ailleurs de composition des écrits de l'agrégation... Il suffisait de se retourner... et on disait « tiens, lui, je ne l'ai pas cité » [Rire] c'était vraiment ça... Donc, on en faisait partie... Quand je disais nous, c'était des gens comme Marc Durand, des gens comme ça, ceux qui ont fait les STAPS... et qui après on fait l'Université. Donc voilà, la raison pour laquelle j'ai passé l'agrégation, ça n'a pas changé le cours de ma vie, mais au plan symbolique, c'était... c'était quelque chose. Et puis effectivement, donc l'année après, on est devenu jury. Donc, je suis resté au jury... le temps que les statuts de l'agrégation nous permettent d'y rester et de repartir, d'y revenir... Et puis en 2006, j'ai été nommé vice-président... Et puis, en 2007-2008-2009-2010... j'ai été président de l'agrégation. Et je pense qu'avec un certain nombre de collègues qui m'ont épaulé, j'ai constitué un jury dans une nouvelle optique... non pas un jury composé uniquement d'inspecteurs mais d'universitaires... basée sur la connaissance qui aurait ses lettres de noblesse au même titre que l'agrégation de mathématique ou de philosophie. Donc, je me suis appuyé sur des jeunes collègues, j'ai fait entrer comme juré de l'agrégation, des jeunes gens, des jeunes femmes qui avaient entre 25 et 30ans. Le lauréat de l'année d'avant, moi je le voulais. J'ai fait rentrer les majors, etc. L'année d'après, ils se retrouvaient jurys. Donc évidemment, ça a

provoqué... du mouvement. Mais ça a provoqué aussi une part, à force de beaucoup d'intérêt hein c'est clair ! Voilà par rapport à l'agrégation...

FLORIAN HUGEDET : Et selon vous, quelle plus-value peut apporter l'agrégation ? Soit à l'EPS, soit au monde universitaire des STAPS ?

JEAN BERTSCH : Au monde universitaire des STAPS... Rien... Rien... C'est un concours professionnel, qui doit être basé sur une posture universitaire, du savoir encyclopédique et universitaire, avec le savoir professionnel... puisque c'est un concours professionnel. Mais euh... Moi, je ne fais pas de lien direct, sauf que ce sont souvent les gens. Un agrégé euh... C'est souvent quelqu'un de brillant, un peu plus brillant que les autres... qui va faire une thèse euh... Voilà ! Je pense que... ça, ça doit marcher dans ce sens-là. Ce ne sont pas les thésards qui doivent passer l'agrégé... C'est plutôt l'agrégé qui a toute vocation à devenir, à poursuivre sa carrière et en faisant cette bascule. C'est-à-dire dire : « bon bah, je deviens un cadre de l'Université française dans mon domaine, donc là c'est l'activité physique. Voilà, je vais faire un écart, j'ai eu le concours professionnel... Je me dote des... des attributs universitaires et puis... ainsi, on a, on peut avoir la prétention de diriger, d'encadrer votre profession ». Si on est comme le furent un certain nombre de mes collègues à l'époque, que porteur de la branche professionnelle, on n'est pas reconnu à l'Université. Mais, l'Université... et pas qu'au plan français... D'où mon intérêt moi que j'ai eu pour les curricula, les curricula étrangers et toute la mobilité... Là, je suis toujours président de l'organisme qui s'appelle science-accueil, qui accueille tous les chercheurs internationaux sur le plateau de Saclay. On a dû en accueillir 30 000. Donc la mobilité... entrante : science-accueil ou sortante : ERASMUS, sont finalement des instruments pour donner de la visibilité au cursus universitaire sur l'activité physique, pour aller vite, en France et à l'étranger. L'agrégation ne donne aucune visibilité à l'étranger ! Parce que ça n'existe pas à l'étranger... tout comme les grandes écoles et les CPGE... polytechnique à l'étranger... Moi je vois des étrangers tous les jours, tout le temps... ça ne leur dit rien... Par contre l'Université Paris-Saclay, c'est encore un peu obscur mais l'Université de Paris-Sud... 37^{ème} Université mondiale... ça a du sens ! « Ah vous êtes... Ah cursus sciences du sport à Paris-Sud, Ah !!! ». Mais je fais partie des universitaires... qui ne se sont jamais masqués derrière leur diplôme universitaire pour gommer leur origine de prof de gym. Moi, j'ai toujours été fier de ça. Mais, euh... Il fallait que... euh... On soit à la hauteur des exigences de l'Université tant au plan des contenus, qu'au plan de la recherche et qu'au plan épistémologique. Non pas faire, brandir l'EPS comme étant la solution à tous les... à toutes les... situations ; mais bien dire : « nous, dans le domaine de l'activité physique, on a un regard

qui s'appuie sur la recherche. On construit de la connaissance... Après que cette connaissance soit didactisée et utilisée par des profs d'EPS... Mais pas que ! Dans les clubs sportifs, etc. ». Et cette ouverture-là, eh bien malheureusement, elle s'est heurtée beaucoup aux résistances, corporatistes des profs des syndicats de profs de gym. Elle s'est heurtée au lobbying du monde de jeunesse et sport qui considérait que les gens des STAPS étaient mauvais alors que l'entraînement sportif, c'était eux, au monde de la médecine qui considérait que dans les APA, on n'était pas compétent, etc. Et en multipliant tout ça, moi j'ai toujours dit, le rassemblement de tout ça, c'est la pertinence des STAPS... Il y avait encore des voies de développement qui n'ont pas encore été prises, comme je n'ai pas eu le temps de mener, ou que les collègues n'ont pas souhaité développer... notamment en termes de sécurité, on avait beaucoup de choses à faire. Si on avait fait des développements dans ce sens-là, on aurait professionnalisé énormément à partir du cursus STAPS...

FLORIAN HUGEDET : Et selon vous, ça serait pour cette raison-là que vous avez été choisi par Madame Valérie Pécresse et Mme Roselyne Bachelot pour...

JEAN BERTSCH : Probablement... enfin nous avons donné, avec mes collègues bien sûr, mais nous avons donné une vraie image universitaire et scientifique, et équivalente aux autres, de ce qu'était le cursus STAPS. J'ai dit qu'il fallait qu'on se banalise. Il ne faut pas dire, comme le voulaient les syndicats, qu'on est spécial, « on a une spécificité » comme dit le SNEP... Quelle spécificité ? dites-moi bien ! L'activité musicale, l'activité physique... je ne sais pas... ce sont toutes des activités humaines que l'on peut analyser avec des instruments et des savoirs scientifiques... et avec, que l'on peut tester... avec la recherche ! Qu'elle soit expérimentale ou qu'elle soit clinique. On peut, c'est une démarche épistémologique... C'est une démarche de la probation, une démarche de la preuve... C'est ce que nous montre l'Université. Donc des universitaires comme, comme j'allais dire Roselyne Bachelot ou Valérie Pécresse, se sont tournées vers les voies qui, à ce moment-là, comme la mienne, qui étaient des voies qui allaient dans le sens, dans ce sens. Il y avait aussi la proximité. Je connais très bien Valérie Pécresse, qui habite euh... qui a été ici dans la circonscription... Je lui ai toujours répondu dès qu'elle m'a sollicité pour des coups de mains, dont elle avait besoin... Je lui ai répondu favorablement. Voilà ! C'est un grand personnage Valérie... Une grande dame !

FLORIAN HUGEDET : Effectivement... Et donc vous êtes titulaire de deux DEA...

JEAN BERTSCH : Oui, sciences de l'éducation et psycho que j'ai obtenu à la Sorbonne, et une thèse en psychologie sociale expérimentale que j'ai obtenu en 1985 au laboratoire de

psycho, chez Robert Pagès... Qui est mort... Il est mort il n'y a pas très longtemps Robert. Il était euh... Il était le patron du labo de psycho expérimentale de la Sorbonne à Paris. Son corpus théorique, c'était autour des théories de l'emprise en psychologie sociale. Comment chacun d'entre nous, comment les groupes exercent des emprises ? Donc c'était lui qui a beaucoup aidé à la divulgation des travaux de Milgram à l'Université de Yale sur l'emprise humaine... Donc moi, ce n'était pas trop dans ma thématique. Moi j'ai fait ma thèse sur les processus de création, la créativité motrice... Les processus de création dans le mouvement chez les jeunes enfants. Comment un jeune enfant, il s'approprie. J'ai travaillé avec des bambins de 5 ou 6 ans. Comment un jeune bambin, produit-il de la nouveauté au plan moteur ? J'ai travaillé sur le développement moteur, puis l'apprentissage moteur, puis le vieillissement moteur. Voyez, je termine sur le handicap. Il y a une logique, une filiation. Les processus sont les mêmes. Voilà, Robert Pagès, il était jury à ma thèse avec euh... qui avec Marie-Lou Bruchon Schwetzer qui était prof de psycho à Bordeaux... une ancienne STAPS. Voilà, j'ai passé ça en 1985 je crois.

FLORIAN HUGEDET : Selon vous, qu'est-ce qui fait l'excellence d'une recherche scientifique ? Quels sont les critères d'excellence que vous attribueriez à une recherche ?

JEAN BERTSCH : Eh bien, il faut d'abord qu'elle ait du sens au plan épistémologique... C'est la moindre des choses. Ne pas dire, comme je l'ai vu l'autre jour, une fiche de bibliographie... Influence de la couleur des yeux sur la compétence du lancer de fer à cheval en Angleterre... ça n'a pas de sens. La recherche est très bien faite peut-être mais ça n'a pas de sens... Donc il faut un plan épistémologique, qu'il y ait un sens à cette recherche. Et ensuite, il faut qu'elle ait une visibilité en termes de publications... En termes de revue, en termes d'audience, en termes de... d'impact factor. Bon tout ça... Et après... Si cette recherche... Si vous voulez me faire me prononcer sur... qu'une recherche ait une utilité sociale... Si c'est ça votre idée... Je... Je n'en suis pas certain. En STAPS, on a toujours pensé, parce qu'on est toujours proche du professionnel... que la recherche devait avoir une utilité sociale. C'est-à-dire là, en l'occurrence, dans l'enseignement... Je n'en suis pas forcément convaincu... Pour moi, c'est une autre démarche... ça peut mais c'est une autre démarche. Pour qu'une recherche soit valide, il faut qu'en tant que telle, avec les instruments, avec les moyens, avec les règles de la recherche canonique, et de la publication canonique, cette recherche-là soit reconnue, validée. Et après, dans un deuxième temps... Il y a une forme de transformation de cette recherche et de ces résultats en une utilité éventuelle ! En une utilité sociale.... Hein ?! ça, ça peut se faire... Mais on ne peut pas partir en disant, « je fais une recherche pour qu'elle ait une utilité sociale ». Ce n'est pas possible. On ne fabrique pas du médicament. Un laboratoire pharmaceutique, il

fait de la recherche dite fondamentale mais surtout, ils font de la recherche pour produire des médicaments, des... des... vaccins, etc. qui auront une utilité. Ce n'est pas la même recherche que celui qui va euh... le biologiste qui va travailler sur la combinaison d'une molécule. Voyez ?

FLORIAN HUGEDET : Oui tout à fait...

JEAN BERTSCH : Donc je pense qu'il faut bien faire cette différence... Et... Et ne pas se tromper. Je suis assez critique sur un point avec le SNEP... sur la manière avec laquelle, le SNEP a défini le développement de l'EPS et des STAPS. Euh... Le SNEP a toujours dit : « Pour nous, la recherche, elle ne peut être qu'interventionnelle, sur l'acte d'éduquer, l'acte d'éducation ». Non ! Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ? Ce n'est pas exclu ! Mais ce n'est pas exclusif... D'une part... Et... Je pense que toute recherche peut être bonne à prendre... J'ai peut-être évolué. C'est vrai qu'à un moment, on était peut-être horrifié quand on voyait travailler des gens sur les souris... pour essayer de comprendre. Mais après tout, Pavlov aussi hein, il a bien travaillé sur les souris et les chiens... Bon... Il n'y a pas de raison particulière, mais il faut bien, d'après moi, différencier la recherche dans ses arcanes, ses compétences, ses canons et puis l'utilité sociale que peut donner la recherche. Je ne sais pas si j'ai été très clair...

FLORIAN HUGEDET : Si, si parfaitement... Du coup... Par rapport, cette fois-ci, à l'ENS... Vous avez donc été président de la conférence des directeurs, la C3D, et c'est à ce titre-là que vous avez été convié par Jacques Prioux je suppose...

JEAN BERTSCH : Jacques Prioux, oui... Enfin, Jacques Prioux était le... Il était responsable du département...

FLORIAN HUGEDET : Oui...

JEAN BERTSCH : Et alors, pour que l'histoire soit tout à fait complète... A un moment, quand l'ENS s'est constituée, le département EPS de l'ENS s'est constitué, un poste de professeur s'est trouvé ouvert au mouvement. Euh... Le directeur de l'ENS de l'époque... qui était Patrice Quinton déjà...

FLORIAN HUGEDET : Michel Nusimovici...

JEAN BERTSCH : Michel Nusimovici... m'a demandé de prendre en main, de créer la commission de spécialiste pour recruter le premier cadre de l'ENS en STAPS. Donc... euh... j'ai recruté un jury dans les règles de l'art... une commission de spécialistes, de spécialités... Et parmi les candidats, il y avait Jacques Prioux. Déjà, il y a eu un débat ! Bon, ça c'est peut-

être un peu confidentiel, mais il y avait des candidats issus de la filière EPS qui candidatait assez naturellement... Département EPS, filière EPS... Et puis, il y avait parmi les candidats, quelques candidats dont Jacques Prioux qui n'était pas d'anciens profs d'EPS, qui n'étaient pas issus du cursus EPS, mais qui était lauréat d'un doctorat STAPS ! Je n'avais aucune affinité moi pour la thématique de recherche de Jacques... Elle était à mille lieux de ce que je pensais... Mais il était docteur en STAPS, de l'Université, capé, publiant... Donc je me suis dit « si l'on crée une filière, c'est pour qu'elle ait une validité universitaire, donc il faut que ça soit Prioux ! ». Voilà, ça c'était le premier temps. Et ensuite, une fois que Jacques s'est installé... Nusimovici et Jacques m'ont demandé de participer au conseil de perfectionnement, de le présider. Je ne l'ai pas présidé très longtemps... deux fois... C'est bien, vous me rafraîchissez la mémoire. Pour réfléchir au développement de l'école, enfin du département...

FLORIAN HUGEDET : Excusez-moi... c'est en 2004, le recrutement de Jacques Prioux... Comment... Vous étiez déjà président de la conférence des directeurs... ?

JEAN BERTSCH : Oui ! absolument, depuis 2003. Je suis devenu président de la conférence des doyens en Juin 2003... Juste après que l'UFR STAPS d'Orsay s'est créé. Juste après ! A quelques... car on a eu l'arrêt au journal officiel, je pense que c'était vers le 10 juin... Et mon prédécesseur à la conférence des doyens, Yvon Léziart.

FLORIAN HUGEDET : Parce qu'il avait assuré la direction temporaire de 2002 jusqu'en 2004...

JEAN BERTSCH : Oui, et il était local, rennais J'ai toujours essayé de ne jamais confondre les intérêts personnels et les intérêts du développement d'une structure, d'une filière, d'un institut. Je crois qu'à des moments, quand on est cadre, c'est là qu'il ne faut pas se tromper. Il y a des fois où j'ai pu me tromper...

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Dans quelles circonstances avez-vous appris qu'une section EPS avait été créée à l'ENS ? Dans quelles circonstances et qui vous en a parlé pour la première fois ?

JEAN BERTSCH : Oh, ça circule beaucoup dans le milieu ça, ça circulait dans le milieu des bulletins syndicaux... On entendait des gens, on entendait Hébrard dire à cette époque-là, dû être conseiller du ministre de l'éducation. C'était du temps d'Allègre. Il était à son cabinet... Donc il avait tout à dire... Bon on en entendait parler. Et euh... voilà ! Et, étant président de la conférence des doyens à ce moment-là... Ce que j'ai voulu faire dans ce développement, c'était

de faire en sorte qu'il n'y ait pas des... des UFR ou des... Enfin, il y avait des... je le dis comme ça hein. Il y avait une diversité de statut à cette époque-là, dans les années euh... dans les années au-delà un peu des années 2000 : 2003, 2005, une diversité... Exemple : Les STAPS d'Orsay, c'était une division. Les STAPS de Chambéry, c'était un morceau de l'UFR de sciences. Euh... Les STAPS de Paris V, c'était une vieille UFR classique, etc. Donc il y avait différents statuts. Alors, est-ce que... ma réflexion était celle-là : Fallait-il euh... rassembler l'ensemble des acteurs qui travaillent dans ce domaine-là quel que soit par ailleurs le statut des institutions dans lesquelles ils travaillent, ou bien fallait-il dire qu'il y a des usagers nobles, des usagers moins nobles et faire une hiérarchie comme à l'armée ? Mon parti, c'était de dire qu'il y avait un autre... 26 ou 27 UFR ou UEREPS... Et puis, il y a l'institut libre d'Angers et puis, il y a l'École normale supérieure qui se crée. Il faut rassembler tout ce monde ! Que Perpignan soit autour de la table, que Rodez soit autour de la table, que Brest et... je le connaissais d'autant mieux ce problème-là que c'était... quand j'avais été au cabinet du ministre avec Bernard Bigot... C'est qu'on m'avait demandé de créer toutes ces jeunes sections : Brives, Rodez, Epinal, Chambéry, Brest... Voilà... qui pour certaines, sont restées de petites antennes et pour d'autres qui sont devenues des UFR comme Brest par exemple. Tout dépend du jeu des acteurs. Donc, j'avais fait voter par le CA que les divisions, les départements, des UFR, de sciences, de droit, de tout ce qui traite des STAPS soient membres de la conférence des doyens et que l'ENS soit associée. Et ça avait grincé ! Forcément ! Parce qu'il y a toujours des questions de pouvoir... quand on est 10 à tenir le pouvoir, chacun a un dixième du pouvoir... Quand on est 30, chacun n'a plus qu'un trentième. C'est tout, c'est bête ! Pouvait-on ignorer que Brest... Je prends cet exemple parce qu'il m'est cher, parce qu'il y avait Michot qui était maître de conf quand il était ici... que Brest qui s'est développé, qui a une situation géographique en termes d'aménagement du territoire formidable... puisse être distinguée avec bonheur, de Rennes. Il fallait y croire ! Tous n'ont pas réussi, évidemment. Les UFR comme Rodez, sont restées des petites antennes, Brives a plus ou moins disparu... Je le sais, elle était dans mon académie quand j'étais recteur... Bon, je ne suis pas certain d'avoir pensé un jour, qu'Hébrard en créant Limoges, avait bien fait... Mais il y en a qui se sont développés. Il y a des vrais centres qui se sont développés et puis la concurrence a joué. Donc c'est à ce moment-là que j'ai voulu qu'on rentre... Autre exemple, l'ILEPS d'Angers, « Institut Libre d'EPS », il prépare à quoi ? Différenciez-moi l'ILEPS d'Angers des concours auxquels il prépare par rapport à l'ENS ! Les mêmes ! CAPEPS d'EPS et agrégation d'EPS... Il n'y a pas de recherche mais bon... Donc je ne vois pas pourquoi, au prétexte que c'est un institut libre, donc qui avait une valeur confessionnelle, des choix... pourquoi ils auraient droit d'être, ils n'auraient pas le droit d'être

dedans alors que... une autre... Rodez, aurait le droit d'y être... ça n'a pas de sens. Tous les acteurs, tous les acteurs... Il fallait rassembler, il fallait que les STAPS deviennent... Il y avait un terrible enjeu de visibilité à l'échelle universitaire. On a toujours été considéré comme des sous-produits, les STAPS... Sauf... je le dis tout modestement... à l'époque où, nous, on a piloté pendant 10 ans les STAPS... euh... à l'échelle de la conférence des doyens, les STAPS sont devenus un interlocuteur incontournable de tous les partenaires universitaires et des ministres... dont on parlait tout à l'heure... Donc l'enjeu, il était là. C'était un enjeu de donner une caisse de résonance au STAPS.

FLORIAN HUGEDET : A partir de la création en 2002, de la section EPS, quelles ont été les relations entre la section EPS de l'ENS et la conférence des doyens ?

JEAN BERTSCH : Eh bien, des relations très fortes puisque... non seulement, bon la conférence des doyens se réunissait... moi j'avais installé... Je crois que c'était une par trimestre... et on tournait sur tous les sites... Mais j'avais un bureau, un bureau composé de douze personnes, je crois dix ou douze personnes... C'est-à-dire un tiers de la conférence des doyens dans lequel j'ai demandé à Jacques de se faire élire, de rentrer... Alors bon... on prépare une élection. Dans un bureau, ce n'est pas le plus difficile. C'est une sensibilité, c'est un lien fort. Jacques pouvait à la fois défendre les intérêts de la section EPS de l'ENS tout en entendant le discours universitaire que tenait les gens de l'UFR d'Orsay ou de l'UFR de Bordeaux par exemple. Et donc, de vraiment... que le mélange, que l'amalgame, de l'ENS prenne quoi. Et Jacques a toujours été très, très présent, très... Il a toujours joué le jeu... Il n'y a jamais eu de problème. Donc, Jacques était dans le mouvement. Mais simplement, ce mouvement de développement, lui, il le personnalisait à hauteur de l'institution qu'il dirigeait. C'est-à-dire une ENS. Ce n'était pas l'ENS de ex-Cachan... n'était pas destiné à former des chercheurs initialement... Mais on sait que la qualité intellectuelle des gens... dont vous fûtes hein je crois... Bon, un normalien, il passe l'agrég et il passe une thèse quoi ! ça c'est... dans les autres disciplines, c'est une évidence. Il n'y a qu'en STAPS que ça n'était pas évident.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et par rapport à cela, en 2006 et en 2007, les deux conseils de perfectionnement ont lieu... Vous les présidez... Et, il me semble que vous aviez une proposition de nom : c'était sciences de l'activité physique... Ce qui est totalement en adéquation avec ce que vous venez de dire...

JEAN BERTSCH : La mienne oui c'est ça !

FLORIAN HUGEDET : Pourriez-vous me dire comment se sont déroulés les débats au sein de ce conseil de perfectionnement afin d'en arriver à 2SEP finalement ?

JEAN BERTSCH : Eh bien alors, 2SEP, c'est un... Je vous donne la conclusion tout de suite. C'est un compromis. Un peu de chou, un peu de fleur et ça fait chou-fleur. Malheureusement, ça ne marche pas comme ça. Moi j'avais une proposition qui était sciences de l'activité physique oui... DE l'activité physique et non DES activités physiques... Il y avait les tenants de la ligne dure qui disait sciences du mouvement... Je crois qu'il y avait... Jacques était assez porteur de cette direction, que je comprenais très bien au plan du développement... C'est ce qui se faisait à Marseille, c'est ce qu'il avait fait à Nantes... Enfin bon... Et, il y avait les tenants de l'école EPS, qui eux, voulaient que ça soit EPS. Donc bon... C'était tendu ! Moi j'étais extérieur... donc je ne voulais pas non plus que l'on prive l'ENS de sa propre identité. Donc ce sont les gens de l'ENS qui, au final, ont fait des compromis entre eux... Jacques et ses collègues... Pour que ça devienne une science euh... 2SEP... Sciences du sport et de l'Éducation physique. Donc, c'est un compromis. Très clair ! C'est aussi le reflet de la double activité des normaliens, si on les comprend bien. Bon au final, ce n'est pas choquant sauf qu'au plan... Encore une fois... On ne se base pas trop sur des gens, on se base sur les ancrages idéologiques. Pour moi, c'est... bon... C'est presque un oxymore j'allais dire mais... Sciences du sport... Bon alors après sport pas sport... activité physique ou pas... Moi j'étais pour dire activité physique parce que le sport, ça renvoie à la compétition, etc. alors qu'activité physique du vieux qui fait son footing le matin... Bon sciences de l'activité physique... Mais ça, c'est encore un autre débat à l'intérieur. C'est l'activité physique, ça renvoie à des créations sociales du sport, ça renvoie à... l'activité physique... Bon... Moi ça avait ma préférence... J'ai continué d'ailleurs dans ce domaine-là... J'avais proposé d'ailleurs, quand Xavier Bertrand était ministre de la santé, il avait adoubé, que les professions qui sortent des sciences de l'activité physique, au plan professionnel s'appellent les « actiphysiciens ». C'était une bonne idée. C'est un concept qui avait été créé. Bon, les branches professionnelles étaient prêtes à valider. Ça n'a pas été suivi derrière. M'enfin on en reparle encore... Tous les gens qu'on met en place dans le domaine des APA s'appellent des actiphysiciens... Un débat à l'intérieur de cette problématique et puis l'autre aspect... Bon ben les syndicats puissant ont milité pour le repérage de l'Éducation physique comme une discipline scolaire, à laquelle les étudiants se préparait par le truchement de l'agrégation. L'agrégation, effectivement, est une agrégation d'EPS... Je n'ai jamais contesté cette appellation. L'agrégation porte le nom de la discipline qui conduit à un métier que les gens lauréats sont censés exercer. Maintenant quand on crée une section qui a pour parti, finalité de préparer à

l'agrégation et pour parti, de valoriser au plan de la connaissance scientifique pure, dans l'Université, un domaine, le domaine de l'activité physique ou les sciences du mouvement, etc. Bon ce n'est pas la même chose et c'est là qu'il y a un choc. Il y a toujours eu un choc ! Voilà. Donc c'est un compromis.

FLORIAN HUGEDET : Selon vous, quelles devraient être les missions des normaliens ou même de l'École normale supérieure en 2SEP ?

JEAN BERTSCH : Vous voulez dire... différent de ce qui existe à l'heure actuelle ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, votre vision de ce que serait une ENS dans l'idéal pour les STAPS...

JEAN BERTSCH : Bon, je vais poser la question... Est-ce qu'une ENS se justifie ? C'est une question hein... Est-ce que ça se justifie... Pour préparer à des concours professionnels... Je ne sais pas ! Je... je... est-ce qu'une ENS, c'est une particularité française hein ?!

FLORIAN HUGEDET : Oui tout à fait... Tout comme l'agrégation,

JEAN BERTSCH : Oui voilà, c'est une particularité. C'est très bien d'un point de vue du, de, de la montée en puissance d'une discipline qu'elle soit professionnelle ou universitaire. C'est très bien, l'agrégation c'est prestigieux, l'ENS c'est prestigieux. Donc, de ce point de vue, je ne conteste absolument pas. Ça a peut-être une aide au développement... Vous en êtes un... Bon... Vous le savez... ça aide ! plus que s'il n'y en avait pas... Mais le fait qu'il y en ait une... Est-ce que ça lui confère une mission plus spécifique ? Je ne sais pas... Je n'en suis pas convaincu. Je n'en suis pas convaincu. Non... Il y a quelque chose aussi qui m'a toujours un peu... ça ne m'a pas surpris euh... bon ça bougeait là... C'est la réussite quasiment absolue des candidats de l'ENS à l'agrégation qui trustaient tous les postes. Ça c'est... C'est-à-dire qu'il y a un centre qui possède les clés de la préparation à un concours euh... ça veut dire que les meilleurs étudiants recrutés après le L1 c'est ça ?

FLORIAN HUGEDET : Après L2

JEAN BERTSCH : Après le L2, c'est ça oui... Comme sélectionnés pour rentrer à l'ENS... bah on... on trie parmi les meilleurs, on trie les meilleurs des meilleurs... Donc que les meilleurs des meilleurs soient les meilleurs à l'agrég... Il n'y a pas beaucoup de surprise en réalité. Mais quand vous êtes sélectionné pour rentrer à l'ENS par concours à la fin du L2... Ce n'est pas sur des compétences liées à l'EPS... Ce sont des compétences liées aux personnes... qui sont les meilleurs, qui écrivent le mieux, qui sont de bons praticiens, qui ont des bonnes

notes dans tous les domaines... Donc, est-ce que ce n'est pas une tour d'ivoire l'ENS ? Alors, je trouve que cette tour d'ivoire, elle s'est ouverte de par l'ouverture universitaire, la création d'un laboratoire universitaire, avec la capture de mouvement, euh... motion capture c'est ça ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, tout à fait...

JEAN BERTSCH : Oui, je l'ai visité... Que les étudiants se destinent à l'enseignement de l'EPS... Combien d'entre vous sont en train ou vont enseigner et durablement l'ENS dans leur vie ?

FLORIAN HUGEDET : Une bonne partie actuellement...

JEAN BERTSCH : Oui ? C'est vrai ?

FLORIAN HUGEDET : Pour l'instant en tout cas...

JEAN BERTSCH : Ah oui... Alors les chiffres ont augmenté alors... Parce qu'il y a dix ans... c'était... peu nombreux étaient les étudiants de l'ENS qui devenaient profs d'EPS... Ils poursuivaient soit à l'Université... Il y avait beaucoup de projet de départ à l'étranger... projets humanitaires notamment... ça peut être une césure hein... ça peut être ça. Mais voilà. Donc je ne sais pas si l'ENS, elle a une position dans l'échiquier tout à fait originale... très claire. Dans le cadre d'une préparation à un concours, bon elle a sa force. Indéniable ! Quand on voit les résultats... Maintenant, est-ce qu'elle a une valence supplémentaire dans la définition même de l'objet des STAPS... de du développement épistémologique de cette discipline-là... Je ne sais pas. Je n'en suis pas fondamentalement certain. Simplement, si on devait la supprimer, imaginons... Imaginons... Il faudrait réfléchir aux conséquences de ce que ça aurait ! Quand on compare la qualité de la formation qui est délivrée là et la qualité de la formation qui est délivrée euh... dans les divers STAPS... Donc supprimer quelque chose dont l'utilité n'est pas flagrante, on mettrait en lumière, d'une certaine manière, le côté... faible de certaines préparations à l'agrégation ou même de préparation aux différents métiers STAPS quoi... Il y a des lieux où c'est d'une pauvreté assez importante. Non ? Allez bon-en mal-en on va maintenir l'ENS et puis... Et puis, un avantage que je lui trouve... On est dans le concert... Je ne sais pas si vous avez entendu dans plusieurs de mes propos... Pour moi c'est extrêmement important que les STAPS soient banalisés à l'intérieur du champ universitaire général : des mathématiques à l'astrophysique, des neurosciences à l'histoire... Mais à l'intérieur... qu'on n'ait pas, on n'ait jamais à invoquer de particularité... Parce quand on dit particularité, ça veut dire qu'on est moins bon que les autres... C'est très clair. Il faut invoquer éventuellement la

particularité pour la dire... Vous avez vu le diplôme de master... C'est le premier en France inscrit au RNCP... C'est un diplôme STAPS... J'ai fait tout ce... diplôme de master dans lequel j'enseigne, c'est le premier diplôme APA, master handicap et vieillissement, métier de la santé APHP à être reconnu au RNCP. Ça c'est une particularité qu'il faut évoquer ! On demande des circonstances atténuantes pour que notre faiblesse soit compensée ! Non ! Il faut être meilleur que les autres ! Quand on est petit... ou pas reconnu... Au minimum, il faut être égalitaire avec les autres, et dans le meilleur des cas, il faut être encore meilleur. Et là, on aura notre légitimité... Enfin c'est un point de vue... ça a toujours été mon point de vue fort ça... Toujours... ne pas s'apitoyer... « No complain ».

FLORIAN HUGEDET : Effectivement... Par rapport à ça, la position du SNEP, ce serait de dire que... je le dis parce que j'ai rencontré Christian Couturier ainsi qu'Alain Becker hier...

JEAN BERTSCH : Ah Becker... On est tous de vieux copains... Je l'ai connu... On a roulé notre bosse... on n'était pas d'accord mais on a roulé notre bosse... On est de bons copains bien sur...

FLORIAN HUGEDET : Leur position, ça serait donc de dire, que si les STAPS sont complètement intégrés dans l'Université, le danger serait de faire de l'histoire de l'EPS ou du sport en histoire contemporaine, de faire de la psychologie expérimentale sur le sport dans les facs de psycho... enfin etc. Ils avaient peur, je pense, d'un dispatchement...

JEAN BERTSCH : Toutes font ça ! Toutes ! Toutes les sciences ont bien un objet... Si vous prenez les mathématiques, elles ont bien un objet. Si vous prenez l'astrophysique au bout de la rue... qui s'intéresse... le plus grand centre au monde, qui s'intéresse par exemple aux vols orbitaux, à Thomas Pesquet et compagnie... Il y a bien un objet... on ne fait pas des mathématiques sur les mathématiques... Avec les méthodes des mathématiques, avec les méthodes de la psychologie, on s'intéresse à certaines, à certains aspects du comportement humain en psychologie, le comportement humain dans le sport... Ce n'est pas faire de la psychologie ! C'est éclairer avec les... les problématiques et avec les... la littérature et avec les outils de la psychologie... certaines particularités humaines, sociales environnementales... C'est...c'est mais bon... ça ne m'étonne pas. C'est le discours protectionniste... toujours ! Quand je fais cours aux étudiants en épistémologie et méthodologie à la fac... euh... je leur dis toujours... Une science, elle a un objet, une méthode et elle a des théories. Toutes les sciences sont égales de ce point de vue. Toutes ! Toutes ! Il n'y a que l'objet qui change. Il me semble en tout cas... Donc je ne suis pas... évidemment, je ne suis pas d'accord. Mais il ne

s'agit pas non plus de la faire de la psychologie pour de la psychologie... ou de l'astrophysique pour faire de l'astrophysique... C'est, ce n'est pas ça non plus... On n'est pas... On a un objet qui est original, qui est globalement, l'activité physique. Bon, on l'éclaire, cet objet... Il y a plein de trous noirs dans cet objet... On l'éclaire avec la littérature produite, les instruments produits et puis voilà ! Il n'y a pas d'instrument de la psychologie... C'est quoi cette vision ?! La psychologie, elle utilise certains outils de la recherche scientifique que n'utiliseront pas les mathématiciens... C'est clair ! Mais ce ne sont pas les outils de la psychologie... L'interview, vous êtes en train de faire un interview... Ce n'est pas un outil de la psychologie ou de la sociologie... C'est un outil. Une échelle d'évaluation en 7 points... Ce n'est pas un outil de la psychologie, c'est un outil que la psychologie préférentiellement utilise parce que c'est compatible avec ses objets, avec son objet. Rien d'autre ! Je ne sais pas... quand on... quand on utilise... tiens la capture de mouvement ou de l'observation du mouvement humain... L'observation... eh bien on va faire de la capture du mouvement... Ce n'est pas spécifique d'ailleurs au passage, aux STAPS... On capture une réalité... mobile dans le temps et dans l'espace. Rien d'autre... Ce n'est pas un objet spécifique du...enfin... un outil... une méthode spécifique de la capture du mouvement. La capture d'un objet volant identifié ou non identifié. Enfin, ça ne m'étonne pas... Mais c'est bien, ça permet de ne pas avoir un discours unique, une pensée unique et ça permet aussi de voir que les gens continuent de, d'avoir... à défaut qu'on soit sur les mêmes positions... Moi je reconnais aux gens qui ont des positions, déjà d'avoir ce mérite... On peut échanger, on se frite. On n'est pas d'accord... D'où ce que je vous disais tout à l'heure. Pour faire valoir ses points de vue... Monter sur les postes de pouvoir, et... Je m'en suis rendu compte quand j'étais recteur. Donc je couvrais la totalité des disciplines de l'enseignement de la maternelle à l'Université, et dans toutes les disciplines, il y avait l'EPS, il y avait les STAPS dedans. Je me suis rendu compte à quel point cette discipline était totalement banalisée au sein de l'ensemble des cursus... Totalement ! Et pourquoi ce discours revendicatif des cadres de l'EPS ou des STAPS pour légitimer les STAPS ? C'est quoi ? Où est le problème ? C'est un problème au plan humain... ça c'est un problème de psychologie... de reconnaissance sociale : Le besoin d'une légitimation permanente, d'une position, d'une... C'est un problème de reconnaissance sociale. Les psychologues sociaux, de tout temps, pourraient s'être pencher sur les STAPS comme étant des gens fondamentalement ayant besoin de reconnaissance sociale. D'où la légitimité... Après, il y a les problèmes politiques, les problèmes liés aux institutions... Il faut garder des espaces tout ça... Mais ça c'est le jeu des acteurs. C'est plutôt de l'histoire institutionnelle ou de la sociologie institutionnelle. Vous êtes dans quelle branche vous ?

FLORIAN HUGEDET : Je m'inscris plutôt dans la branche histoire... Alors c'est de l'histoire du temps présent.

JEAN BERTSCH : Ah oui, c'est de l'histoire proche...

FLORIAN HUGEDET : Oui... Avec la disparition des sources écrites notamment, il y a de moins en moins de sources écrites du fait de l'apparition du numérique, donc je pense que dans le futur, on ne pourra plus faire de l'histoire comme on la fait actuellement... Donc j'imagine que les sources écrites doivent être remplacées par des sources orales telles que l'entretien...

FLORIAN HUGEDET : Vous évoquez tout à l'heure le concours d'entrée à l'ENS... le fait que ce soit plus lié aux compétences des personnes plutôt que...

JEAN BERTSCH : Je pense oui...

FLORIAN HUGEDET : Quel est votre avis sur le fait de recruter 10 normaliens comme ça chaque année pour qu'ils suivent la formation dans ce département ?

JEAN BERTSCH : Eh bien écoutez... ça serait... Prenons-le un peu par l'envers... S'il y a 10 postes tous les ans... 10 bourses hein ? des salaires... ça serait aussi ridicule de se priver de cette chance qu'on donne. Alors à d'autres, ça serait une bourse Eiffel ou une bourse ERASMUS... Bon là, il y a un salaire... Je ne sais pas combien. Donc on les a, on les a obtenues et puis c'est important aussi, je pense, dans le contexte interdisciplinaire, que le partage des différentes bourses de normaliens... Elles n'oublient pas les STAPS. Je pense que ça serait ridicule. Maintenant bon... Qu'est-ce que... Je n'ai pas grand-chose de particulier à dire sur euh... C'est bien pour la visibilité et c'est bien pour les 10 lauréats. Je ne suis pas sûr que ça ait un impact institutionnel, déterminant... Je ne pense pas. Je suis à peu près certain que les 10 lauréats, s'ils n'étaient pas lauréats, s'il n'y avait pas cette bourse-là... quoi qu'il en soit, au plan de leurs valeurs... On les retrouverait dans la demi-douzaine d'années qui suit... Euh... Avec une thèse ici, avec un poste dans une UFR là... A des postes liés à leurs compétences. Ce qu'on fait... en fait, ce que l'institution fait à travers ces bourses, c'est faciliter le travail. Enfin, c'est faciliter l'accession à des postes de pouvoir... à des responsabilités imminentes... à des gens de qualité comme vous... Pour moi, c'est facilitateur. Est-ce que vous, si vous n'aviez pas eu cette possibilité, votre déroulement de carrière eût été le même ?

FLORIAN HUGEDET : C'est difficile à dire...

JEAN BERTSCH : Difficile à dire... Sans doute plus difficile... Mais je suis à peu près persuadé que dans 80% des cas, les acteurs que vous êtes, avec les lauréats dont vous avez fait

partie... apparaîtraient dans le concert. Vous savez, nous quand on passait l'agrégation, c'était pareil. Si vous prenez la liste des... Combien il y avait de postes mon année ?

FLORIAN HUGEDET : Une trentaine je pense...

JEAN BERTSCH : Une trentaine... Eh bien prenez la liste sur les 30... Il y en a 25 qui sont devenus, chacun à son endroit, dans sa région et avec sa particularité, chacun est devenu... un cadre, un cadre ! ça a aidé... L'agrégation nous a facilité en termes de visibilité... Bah on était un peu... « ah des agrégés d'EPS » et même l'Equipe avait titré sur nous... Et puis ça nous a... ça nous a permis d'aboutir peut-être plus rapidement à des endroits où l'exercice professionnel était plus adapté. Voilà ! Que si on ne l'avait pas été... Si on était resté dans le... dans l'anonymat... Je pense. Maintenant, est-ce que ça a une... En termes d'institution hein je parle... Est-ce que ce levier-là a été décisif dans le développement de l'EPS, des STAPS, des sciences du sport, etc. Je ne le crois pas. Je ne le crois pas. Alors maintenant, ça existe... C'est un plus ! Prenons-le !

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Toute dernière question...

JEAN BERTSCH : Oui je vous en prie...

FLORIAN HUGEDET : Vous avez donc fait partie de l'ACAPS, comme vous l'avez mentionné... Est-ce que vous avez fait partie d'autres associations... aussi bien de recherche, ou syndicale, ou bien encore d'autres associations qui seraient en rapport avec votre parcours professionnel ou personnel ?

JEAN BERTSCH : Eh bien l'association des chercheurs en activité physique oui... J'ai appartenu à des clubs sportifs... des clubs sportifs... Euh... J'appartiens à un parti politique. Bon, ça c'est normal. J'appartiens à des associations euh... à des groupes de pensée, des groupes de pensée, des groupes de réflexion qui regroupent à la fois des politiques, des chefs d'entreprise... Là, je fais aussi partie d'associations, de groupements humanitaires... J'en ai créé un ici [à Gif sur Yvette]. Voilà... Je suis membre... je suis président du comité de la légion d'honneur du département ici... Juste comme ça... mais... Et puis ici, en ville, je suis membre des anciens de... des anciens combattants machins, des artistes locaux... Enfin, un élu, ça doit être un membre de tout... Voilà 25 ou 30 associations, enfin ça c'est... Non pour le reste... c'est professionnellement, c'était l'ACAPS et sciences et motricité, la revue au plan professionnel. Je suis le président d'un organisme qui s'appelle Sciences-accueil qui est basé à Orsay, qui est donc le secteur qui s'occupe de l'arrivée en France, du logement en France et de

l'intégration sociale, culturelle, linguistique de tous les chercheurs internationaux qui viennent sur le plateau de Saclay... Ça fait 2 à 3000 personnes par an qu'on accueille...

FLORIAN HUGEDET : Et le groupe de réflexion qui rassemble des politiques, des chefs d'entreprise, il a un nom ou...

JEAN BERTSCH : Oui... ce sont les groupes euh... Je n'en fait pas partie de celui-là... Institut Montaigne... On a eu... Donc j'étais président de la conférence... On a eu des, des échanges euh... On a des échanges avec d'anciens collègues recteurs aussi. Bon, mais là on est plus sur le mode informel... On n'a pas créé de... de groupe mais on se retrouve. Quand on est président d'Université, on échange sur l'éducation, on échange sur tout... Comment dirais-je ? De toutes tendances politiques hein ?! C'est... On est sur l'objet... par exemple l'éducation ! Qu'est-ce qu'il faudrait faire sur l'éducation aujourd'hui ? On a beaucoup travaillé sur les rythmes scolaires, avec des biologistes, avec des chrono-biologistes, avec des diététiciens, avec des parents d'élèves... Voyez ? Bon... ou des groupes, par exemple ici, sur la politique territoriale de santé publique... Activité physique-santé, on est avec les médecins scolaires, les proviseurs, les chefs d'établissement... On a des diététiciens... On a des... pharmaciens, des grandes entreprises... Voyez ? C'est-à-dire que tous les acteurs se mobilisent pour réfléchir sur un thème, là par exemple, la prévention cancer...

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Eh bien écoutez, merci, merci de m'avoir accordé cet entretien...

JEAN BERTSCH : Je vous en prie.

3.4. Entretiens avec les membres du LIREST (laboratoire rattaché à l'ENS de Cachan)

3.4.1. Jean-Louis Martinand

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Date : 18 février 2018

Lieu : Besançon (par téléphone)

FLORIAN HUGEDET : Bonjour Monsieur Martinand, HUGEDET Florian, c'est moi qui vous ai envoyé des mails par rapport à l'ENS EPS.

JEAN-LOUIS MARTINAND : Oui, oui, d'accord, on rentre en communication.

FLORIAN HUGEDET : D'accord merci... Alors, avant de commencer est-ce que vous permettez que j'enregistre la conversation ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Oui, oui, il n'y a pas de problème.

FLORIAN HUGEDET : Oui, il n'y a pas de problème. Et elle fera certainement l'objet d'une retranscription et elle fera partie de la thèse.

JEAN-LOUIS MARTINAND : Oui !

FLORIAN HUGEDET : D'accord, merci beaucoup.

JEAN-LOUIS MARTINAND : Oui, de toute façon, vous avez intérêt à dire communication privée et puis la date comme ça.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, oui.

JEAN-LOUIS MARTINAND : Puisque c'est le statut.

FLORIAN HUGEDET : Très bien, d'accord. Alors, si vous pouviez commencer par me parler rapidement de votre parcours... Par exemple, comment en êtes-vous venu à devenir professeur des Universités en sciences et techniques à Cachan ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Alors, je n'étais pas en sciences et techniques hein ?! J'étais en didactique enfin... en sciences de l'éducation à l'ENS Cachan.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, pardon.

JEAN-LOUIS MARTINAND : Mon... domaine, c'était didactique et médiatique des sciences et techniques, c'est-à-dire formation et diffusion des sciences et techniques. Sauf les mathématiques, parce qu'il y a beaucoup de gens qui bossent en didactique des maths. Je n'ai pas voulu concurrencer ce domaine. Alors, à l'origine, moi je suis agrégé de physique au départ. J'ai enseigné deux ans : une année en lycée puis après service militaire. Et puis après, je suis revenu, j'ai fait... j'ai été en préparation à l'agrégation à Orsay, à l'Université de Paris-Sud. C'était Orsay. Ça, j'ai fait trois ans là-dessus. Et puis après, j'ai été contacté parce que... En même temps, d'ailleurs, j'ai fait une thèse de troisième cycle à l'époque de physique des solides. Et puis, après j'ai été contacté parce que je... bon... on me connaissait... pour faire partie d'un groupe de travail pour une commission nationale de rénovation de l'enseignement des sciences physiques et ajouter de la technologie. Alors, cette commission devait s'occuper de tout le secondaire. Que ce soit le collège ou que ce soit le lycée. Simplement, le groupe de travail résultait d'une sorte de partage entre l'inspection générale qui s'occupait du niveau lycée et qui avait procédé un peu comme d'habitude. C'est-à-dire que c'était des petits clubs où l'on discute et puis il en sort à la sortie... Par contre pour le collège, alors il n'y avait pas de sciences physiques au collège à l'époque. Donc, il fallait... on avait une des missions... c'était inventer... Alors au départ, ça avait été monté comme inventer une initiation aux sciences et techniques sur le collège, intégrer sciences physiques et l'aspect technologique. Bon, en fait ça ne s'est pas tout à fait déroulé comme ça. C'est-à-dire que le groupe a travaillé sur ces questions. Moi, je me suis occupé de la question technologie de la 6^{ème} à la 3^{ème}. On essayait. Mais au départ, ça devait simplement remplacer les travaux manuels, qui existaient avant. Et en même temps, je me suis aussi occupé sur la 6^{ème} et 5^{ème} où il y avait des travaux manuels. Mais il n'y avait pas du tout de sciences physiques. Bon... à la suite de ça, j'ai fait une thèse d'état à Orsay, qui était une thèse de sciences à l'époque. L'intitulé, c'était « Contribution à la caractérisation des objectifs de l'initiation aux sciences et techniques ». Parce que, parallèlement au groupe de travail, je bossais là-dedans aussi. Je bossais à l'INRP avec la section de la recherche à l'INRP qui s'occupait des sciences à l'école primaire et secondaire. Bon voilà en gros hein comment j'ai... bon. Alors, vous sentez que ça a bifurqué. J'étais maître de conférences à l'ENS de Fontenay-aux-Roses, qui était l'ENS qui s'occupait des filles à l'époque. Donc, en préparation à l'agrégation. Bon, et au titre de... enfin... j'ai été élu sur un emploi qui avait été fait à Orsay, donc à l'UFR sciences de l'Université de Paris-Sud pour suivre un poste des Universités pour suivre une des nombreuses opérations sur des... sur les deux ou trois premières années... l'Université des manières de faire, en particulier des programmes mais pas tellement... C'était essentiellement l'organisation et des manières de faire. Là, il ne savait pas où me mettre. Et au

ministère, il y en a un qui a dit « mettons le en sciences de l'éducation ». Donc je me suis retrouvé en sciences de l'éducation, avec en charge, là, au niveau universitaire, les questions de l'enseignement des sciences physiques, les DEUG sciences physiques qu'il y avait à Orsay. Il y avait une réforme en cours et bon... j'avais à faire des prospectives, voir comment l'organisation pouvait suivre... puis étudier un certain nombre de questions. Ce qui n'est pas du tout les questions prévues à l'avance. Mais bon...

FLORIAN HUGEDET : C'était une réforme qui date de quelle année ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Ça, c'était en 1977 par là. Oui... en gros. Donc, c'est comme ça que je suis revenu à Orsay où j'ai été étudiant, où j'ai été assistant en préparation à l'agrégation un an, où j'ai... bon... Puis après je suis revenu là comme professeur en sciences de l'éducation. Alors, c'était le premier emploi de professeur en France qui avait un intitulé didactique.

FLORIAN HUGEDET : D'accord...

JEAN-LOUIS MARTINAND : Sciences de l'éducation mais avec un profil didactique et là, c'était la didactique des sciences. C'était la première fois qu'il y avait un emploi... Il y avait quelqu'un qui faisait de la didactique à Grenoble en linguistique mais son emploi était en linguistique.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, donc c'était une forme de reconnaissance de la didactique en tant que discipline universitaire ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Oh, je n'irais pas aussi vite que ça [rires]. Là, c'est le profil qui apparaissait comme ça. Ça apparaissait comme un profil.

FLORIAN HUGEDET : Ah oui, d'accord !

JEAN-LOUIS MARTINAND : Donc, d'autres ont candidaté avec un profil sur les maths, quelques-fois sur la physique des solides aussi. Bon... Comme il y en a eu en EPS, qui sont allés soit sur les sciences de l'éducation soit sur les STAPS... Il y a pour tous les... Il y en a pour tous les goûts !

FLORIAN HUGEDET : Et justement, comment en êtes-vous venu à vous intéresser aux activités physiques et sportives ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Alors, ça c'est le... alors... en même temps... j'avais déjà hérité d'un laboratoire qui était la transformation du groupe de travail de la commission de

rénovation dont j'ai parlé tout au début et qui était au départ, il était rue Lomont aux cotés du laboratoire de physique de l'ENS. Alors, rapidement, ça a duré un an ça... Rapidement, c'est passé sur Jussieu à Paris VII. Les locaux où il y avait le laboratoire de physique essentiellement à Paris VII, parce que le créateur du groupe, lui était enseignant... enfin maître de conférences et puis, après il est passé professeur à Paris VII. Donc on est resté assez longtemps à Paris VII. J'y étais pendant que j'enseignais à l'ENS de Fontenay en préparation à l'agrégation de physique. Bon... quand je suis passé à Orsay, j'ai créé un petit groupe qui correspondait au laboratoire. Donc, il y avait un groupe qui était resté à Jussieu, un groupe à Orsay. J'ai fait unir des gens qui travaillaient à l'ENS de Saint-Cloud. Je les ai fait venir à Orsay quand il y a eu déménagement de Saint-Cloud à l'ENS de Lyon et à Orsay, alors on a commencé à réfléchir sur non seulement les sciences physiques et puis les sciences de la vie et de la terre comme je les avais unifiées sur Paris VII. Sur Paris VII, il y avait à peu près au même moment s'est créé un peu après que se soit créé le groupe de travail. C'était fonctionnel, ce n'était pas vraiment une UFR. C'était de la didactique des disciplines. Dans cette UF : unité fonctionnelle, même si le labo n'était pas directement rattaché à cette unité fonctionnelle, elle était toujours restée dans le cadre de la physique. Il y avait un DEA. On l'a créé, on avait créé à Jussieu donc... un DEA de « didactique des sciences physiques et de la technologie ». Bon, moi j'ai... quand j'ai hérité du labo et du DEA, j'ai un peu unifié avec un petit noyau qui s'occupait de didactique des sciences de la vie et de la terre et de l'éducation relative à l'environnement de Jussieu. Alors, on a fait un DEA commun. Et puis, un labo comme avant. Ça, c'était... Alors, Orsay, le labo il y avait des gens de Saint-Cloud et parmi les gens de Saint-Cloud, il y avait quelqu'un qui s'intéressait énormément au sport, qui était maître de conférences de physique. Mais en même temps, il avait été membre de l'équipe junior de France de rugby.

FLORIAN HUGEDET : Alain Durey, c'est bien ça ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Comment ?

FLORIAN HUGEDET : C'est Alain Durey ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Oui, c'est Alain Durey oui. Et je trouvais que ça aurait été intéressant d'avoir un ensemble où l'on s'occupe des didactiques des sciences et techniques de la matière, de l'énergie, du vivant et du corps. Donc, c'est un peu avec cette personnalité vive là, que Alain Durey, de toute façon, il avait envie de travailler avec les gens qu'il y avait en département STAPS, à l'époque qui était l'UFR... Il y a fait des cours le temps qu'il a été dans la région parisienne. Bon, moi je trouvais ça intéressant. En plus, on pouvait utiliser ça parce

que lui faisait des simulations du geste sportif tout ça. Et ces simulations, ça nous intéressait de voir aussi du point de vue des, de la physique elle-même. Qu'est-ce qu'on avait besoin de connaître pour pouvoir mettre en œuvre ces simulations ? C'est-à-dire qu'il n'y avait pas besoin d'avoir énormément de connaissance en mécanique et donc, on pouvait très bien faire à un niveau de DEUG pour faire une simulation d'exercices en sciences physiques. Donc, moi j'étais très favorable. J'ai suivi. D'autant plus qu'un certain nombre de réflexions que j'avais conduites sur les concepts pour penser la didactique, permettait me semble-t-il d'aborder l'Éducation physique ou les sports, y compris les sports de haut niveau avec... il y a eu Bouthier qui était un autre protagoniste mais qui n'était pas au labo à l'époque. Il était resté sur... le département STAPS. Bon, ça permettait de faire des tas d'essais, de simulations, de...

FLORIAN HUGEDET : Daniel Bouthier... Il était au STAPS d'Orsay c'est bien ça ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Oui, c'est ça. Il était PRAG au département à l'époque. Donc, il a fait une thèse avec Alain Durey et il a fait... bon... ça a permis... moi je le faisais venir en tant que professeur. Donc il y a eu des tas de choses qui ont pu avancer. Alors, après, quand je suis venu à Cachan, l'idée... il y a eu exceptionnellement deux emplois de professeur la même année... ce qui était à l'époque... et en sciences de l'éducation. C'était deux exceptions d'une certaine façon... parce qu'il n'y avait pas beaucoup d'enseignant dans une ENS, donc il n'y a pas énormément de mouvement. Et puis, dans la même discipline, ça... c'était... c'était... les sciences de l'éducation en particulier... ça ne s'était jamais vu. Donc, c'est Alain Durey qui a été élu professeur en cette occasion, moi j'ai demandé ma mutation. Donc, en plus, le directeur de l'ENS à l'époque m'avait fait venir une fois en me disant « voilà, j'ai deux emplois. Est-ce que vous voulez être à la commission de recrutement ? ». Je lui ai dit oui, il n'y avait aucun problème. « Est-ce que par hasard vous seriez candidat ? ». Je lui ai dit, ça... je vais réfléchir jusqu'à ce soir. Et puis... Mais il y a une condition, c'est que « si vous êtes candidat, il faut amener l'autre. Parce que je souhaite qu'il n'y ait pas des gens qui travaillent dans des directions contraires ». D'autant plus qu'avec... Cachan n'était pas une ENS avant. C'est-à-dire comme Saint-Cloud et Fontenay, c'était des Écoles normales supérieures de l'enseignement primaire au départ. Ils avaient conquis la possibilité de passer des agrégations. Cachan, c'était l'ENSET et ce n'était vraiment pas du tout... Saint-Cloud et Fontenay pouvaient jouer une certaine égalité avec Ulm et Sèvres... Cachan non ! Il y avait l'enseignement technique et professionnel. Il y a eu, je ne sais plus à quelle date... bon... ça on peut le trouver facilement sur Wikipédia. Soit sur l'ENS Cachan, soit sur l'ENS de Saint-Cloud un truc comme ça... Bon... sont devenues des ENS de plein exercice.

FLORIAN HUGEDET : Et c'est là qu'il y eu le déménagement à Lyon... ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Saint-Cloud après a déménagé à Lyon... plus tard... C'était une histoire Saint-Cloud, ça devait déjà déménager en 1938. Donc bon... Fontenay a été intégrée à l'ENS de Lyon pour les sections scientifiques parce que ce qui était créé à Lyon, c'était une ENS de sciences de Lyon à l'époque. C'est plus tard qu'il y a eu des sections Lettres et sciences humaines. On fait une autre École normale qui maintenant s'est unifiée sur l'ENS de Lyon. Bon, c'est un peu compliqué les contextes. Mais bon, quand on vit dedans, ça... [rires] on s'y habitue quoi.

FLORIAN HUGEDET : J'imagine oui.

JEAN-LOUIS MARTINAND : Alors après, que dire... bon... Quand je me suis... après dans la durée qui était l'objet... enfin la tentative de séduction de l'UFR STAPS de Marseille Lumigny. Finalement, il y est finalement allé. Puis en fait, il est tombé malade quelques années après. Donc là, on a un peu... on a un peu laissé. On a continué à avoir des relations avec Bouthier ou avec les gens qui étaient en STAPS à Créteil. En particulier sur les questions de didactique. Bon. Voilà. Alors la question, bon je pense que ça donne un peu l'ensemble hein ?! Alors moi, en fait les vrais sujets sur lesquels je me suis intéressé... alors en venant à Cachan parce qu'au début, j'ai contribué à ce qui s'est appelé les activités d'éveil. J'ai réinventé quelque chose à l'école primaire alors que les leçons de chose qu'il y avait autrefois étaient mortes. Donc... j'ai... bon en fait, on a inventé à peu près tout ce qui se fait encore actuellement. Alors, les gens de la main à la pâte, ils font croire que c'est eux qui ont tout fait. Ils n'ont pas fait grand-chose en réalité... Ils ont sans doute empêché quelques évolutions... mais bon. Je continuais à m'intéresser au collège, en particulier à la technologie au collège parce que j'ai fait partie de la première commission nationale qui a abouti au passage des travaux de l'éducation manuelle et technique, ça avait changé de nom... en technologie donc de la 6^{ème} à la 3^{ème}. J'ai aussi co-présidé des commissions dix ans après entre 1995 et 2000... Après on a fait une mise à jour... Enfin, on a fait beaucoup plus qu'une mise à jour, c'est presque une restructuration de la discipline mais sans contradiction avec ce que la première commission avait indiqué comme des grandes idées générales. C'est-à-dire appuyé sur de la réalisation. Après ça, j'avais dirigé... en fait j'ai hérité de la direction d'une équipe. Alors, j'étais disons... directeur. Et vous voyez que c'est... les configurations ont beaucoup changé entre temps. Au début, c'était sur Jussieu, après c'était Orsay-Jussieu, après ça a été Orsay-Jussieu-Cachan. Bon ! Jussieu, ça a fermé parce qu'il n'y avait pas de recrutement. Là, il y avait une autre équipe en didactique, la physique qui paraissait comme concurrente mais en réalité, ce n'était pas du tout la même chose.

Il s'occupait du supérieur, alors que nous, on s'est occupé du supérieur mais que du point de vue des formations d'enseignants.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et c'est ce qui a abouti au LIREST donc ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Alors, le LIREST, c'était l'ensemble de ces trois groupes. Quand j'avais initié un peu les appellations. Donc, il y avait un groupe de didactique des sciences de Paris VII. Il y avait un peu de sciences physiques et puis des sciences de la vie et de la terre et de l'environnement. Il y avait le groupe d'Orsay, c'est le groupe... Alors en fait, on l'avait créé avec un collègue historien, donc c'est le groupe d'histoire et didactique des sciences d'Orsay. Et puis, à Cachan, c'est le groupe de didactique des sciences et techniques de Cachan. Et ce qui m'intéressait à Cachan particulièrement, c'est d'avoir sur place avec les départements, dont l'attache principale c'était de préparer l'agrégation. Les gens les plus compétents sur les champs de discipline du secondaire mais avec la définition de l'agrégation, c'est-à-dire sans limitation de niveau. Alors ça, ça m'intéressait plus que les autres laboratoires en fait. Enfin, on a eu des relations avec les autres laboratoires. Mais c'était des départements, donc moi je suis rentré dans des départements pour aider à faire la préparation d'oral à l'agrégation pour faire des choses qui étaient plus sur ce que je connaissais, c'est-à-dire la physique, les choses comme ça quoi. Et, ce qui m'intéressait particulièrement et qui n'avait pas de place ailleurs, ce sont les relations entre des sciences et des disciplines technologiques qui ont l'air de partager une sorte de même champ de travail. Alors, qu'ils ne partagent pas du tout parce que les points de vue sont très différents, mais ces relations là me paraissaient extrêmement importantes pour les approfondissements didactiques. C'est aussi la question didactique elle-même de savoir quelle relation il peut y avoir entre des disciplines contributives, mais là, ce ne sont pas les disciplines au sens contributifs des sciences humaines et sociales, c'était les domaines où la physique avance, où la technologie prise comme discipline sans avantage éventuellement avec des implications scientifiques. Donc c'est tout ça qu'on a étudié, avec Alain Durey aussi ! On avait fait une enquête à travers tous les départements... en leur posant les questions quelles relations ils avaient avec les autres départements ? Comment ils voyaient l'avenir de leur discipline ? Donc, c'est il y a... en 1992... 1995 à peu près. Ça a alimenté beaucoup de réflexions, qu'on a toujours d'ailleurs. On a toujours été les seuls en France à faire ça parce que l'une des caractéristiques des didactiques, c'est qu'elles sont un peu enfermées alors soit dans la discipline universitaire quand c'est quelqu'un qui était déjà universitaire et puis qu'il veut quitter son laboratoire [rires] académique et faire de la recherche sur l'enseignement, soit sur les disciplines du second degré... quand c'est quelqu'un qui est,

qui vient du second degré et qui veut travailler sur ses pratiques d'enseignement y compris avec sa classe sur des questions qui sont encore enseignées. Mais ce point de vue qui est autocentré là, soit sur la discipline académique, soit sur la discipline du second degré... C'est assez dangereux parce qu'ils ne tiennent aucun compte des effets de système qu'il y a sur l'ensemble des disciplines du secondaire au niveau collège ou au niveau lycée ou au niveau universitaire.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et justement l'ENS Cachan n'aurait-elle pas pu jouer un rôle sur un rapprochement de ces deux domaines ?

FLORIAN HUGEDET : Ok, c'est un passage obligé pour continuer dans la carrière...

JEAN-LOUIS MARTINAND : C'est à peu près obligé pour les Lettres et sciences humaines.

FLORIAN HUGEDET : Et est-ce que vous aviez des relations avec les gens du groupe EPS de l'INRP, par exemple avec Jacqueline Marsenach ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Bien sûr ! Ah oui, très bonnes ! Oui, parce qu'il y avait eu Jacky, il y avait comment... Je ne vais pas retrouver son nom... le responsable ce n'était pas... Jacky l'a été mais c'est... au début ils sont revenus... euh... Oui oui, on a toujours eu des relations. Mais bon, on avait monté... on avait monté beaucoup de séminaire. Donc, quand j'étais venu à Cachan, j'avais monté un séminaire didactique des disciplines technologiques. Et quand Alain Durey, Daniel Bouthier, puis d'autres qu'on avait autour. Parce qu'il y avait une belle bande de nouveaux agrégés qui en voulait hein ?! [Rires]. A l'époque on a monté un séminaire de didactique de l'EPS. En fait, ça a été un peu plus... Le séminaire, c'était EPS et didactique et technologie des APS. Ça je vous l'avais écrit hein dans l'un de mes mails. Parce que l'opération n'était pas du tout anodine. C'est-à-dire que les STAPS... faisaient soit des sciences appliquées pour augmenter la performance, mais concevoir de manière plus unitaire des activités physiques sportives d'un point de vue technologique, ça personne ne le faisait. Le séminaire a vécu un certain nombre d'années. C'est Créteil qui l'assurait. Bon, j'en entends plus parler... Je pense que ça n'existe plus.

FLORIAN HUGEDET : Et vous aviez également mentionné le fait que vous connaissiez Alain Hébrard et Alain Becker ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Alors Hébrard oui, je le connaissais oui. J'étais venu une fois quand il était à Montpellier au CREPS. Il m'avait invité pour une conférence. Je pense qu'il était intéressé par les questions d'éducation, des didactiques, je ne sais pas mais de toute façon... didactiques pour ceux qui étaient très intéressés par les questions de contenus, ça les

intéressait. Donc, il y a toujours eu des problèmes pour... Quand l'EPS est passée de la tutelle de la Jeunesse et des Sports à l'Éducation nationale, il y avait des problèmes pour définir les contenus vus par l'Éducation nationale de l'EPS. Il y a toujours cette tendance à privilégier les aspects intellectuels. Alors, ça ne veut pas dire qu'on ne pense pas en EPS, mais les mouvements, ce n'est pas que de l'intellectuel [rires]. Ça reste un problème majeur... en didactique de l'EPS. C'est aussi pour contrebalancer ces habitudes qu'on avait exploré la ligne de technologie des APS. Alors qui d'une part permettait de travailler aussi bien sur du sport de haut niveau que ça soit d'ailleurs les mouvements, les matériels et tout ce qu'il y a en jeu dans le sport de haut niveau, que pour arriver à caractériser les contenus d'EPS d'une manière qui ne soit pas, je dirais un discours sur l'EPS, mais qui n'est pas ce qui fait tourner l'EPS d'une certaine façon. Alors, bon, alors moi j'avais proposé déjà dans ma thèse d'Etat, pour ça, l'idée de pratique... Alors je l'avais appelé pratique sociale de référence... En fait, trois mois après, je l'avais reformulé en pratique sociotechnique de référence. Ça, c'est resté en tant que tel. C'est-à-dire que dans ces pratiques... pratiques comprenant des connaissances, d'ailleurs hétérogènes... Il y a toujours des connaissances, quelques pratiques humaines qu'on regarde. Il n'y en a aucune qui soit... Où l'on ne pense pas, où il n'y a pas d'appui intellectuel. Mais, ça peut être déporté vers d'autres aspects sensori-moteurs dans certains cas... bon... différents hein ?!

FLORIAN HUGEDET : Oui... Les connaissances peuvent aussi bien être procédurales ou déclaratives...

JEAN-LOUIS MARTINAND : Oui, ça c'est justement quelque chose que je n'avais pas envie de reprendre, parce que la catégorisation est en fait une hiérarchisation de nouveau.

FLORIAN HUGEDET : Oui, je vois, je comprends...

JEAN-LOUIS MARTINAND : Déclaratif, c'est noble et procédural... bah oui mais quand c'est procédural, il y a enjeu... Non, parce que c'est très castrateur pour des disciplines comme la musique, comme... Enfin... les piliers technologiques. Et ce n'est pas très bon pour les sciences, parce que quand j'y avais réfléchi, je m'étais rendu compte qu'on parle beaucoup et beaucoup ne considèrent les technologiques que comme des sciences appliquées... Moi je leur renvoyais « mais considérez votre science comme de la technologie appliquée et vous verrez qu'il va apparaître un certain nombre d'aspects que vous n'avez jamais vu ! »...

FLORIAN HUGEDET : Oui... D'accord... Et Alain Becker... du coup ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Ah ben Alain Becker, j'avais été à plein de colloques organisés par le SNEP... qu'il connaissait aussi donc bon...

FLORIAN HUGEDET : Et donc, selon vous la création de l'ENS EPS aurait été marquée par la redéfinition des ENS... Pourriez-vous m'en dire un peu plus sur ce sujet ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Et bah la redéfinition des ENS, c'est faire que bon... il y ait l'ENS Ulm, l'ENS Lyon, l'ENS Cachan et qui est déjà devenu Paris-Saclay... Et puis l'ENS Rennes qui a été créée comme annexe de l'ENS Cachan et qui est indépendante depuis euh... 2013 je crois.

FLORIAN HUGEDET : 2013 oui c'est ça...

JEAN-LOUIS MARTINAND : Mais ça ce sont des questions complètement étrangères à ce dont je vous parle... C'est-à-dire que bon... On y était attentif parce que les contextes institutionnels se déroulent et il ne faut pas mettre les pieds à côté quand la frontière a changé [rires]. Simplement la question d'un département concernant le sport ou autre chose dans une ENS s'est posée dans ce nouveau cadre. Le problème moi que j'attendais parce que ça n'a pas loupé ! C'est qu'il y avait tous les nostalgiques des anciennes ENSEP, les deux-là ! Que ce soit à Chatenay-Malabry ou à Joinville... Ils voulaient refaire ça ! Et ils ont cru. Alors... ils ont cru qu'à Rennes ce serait ça, mais ça ne pouvait pas l'être. Ce cadre institutionnel n'existait plus. Il n'y avait... donc ça n'avait pas de sens, mais il y en a qui n'ont pas compris pendant dix ans. Alors, ça j'étais sûr que ça se passerait... En partie repris par euh... bah... chacun... par le SNEP qui avait beaucoup d'anciens étudiants de l'ENSEP... Alors j'ai essayé de l'expliquer mais je savais que ça serait très dur. Bon... Deuxième chose, c'est que la première proposition, ça devait être à Lyon... Avec l'ENS sciences de Lyon. Alors ça s'est un peu occulté... Ce qui aurait été tout à fait compréhensible parce que contrairement à Rennes, Lyon, il y avait une UFR EPS très forte. L'UFR STAPS je veux dire... très forte. Peut-être trop pour l'ENS... On ne sait jamais les appréciations, enfin la vision des responsables, les perceptions des responsables d'établissements dans ces cas-là. Donc, ça ne s'est pas fait à Lyon et c'est parce que la question de l'annexe à Rennes se posait, qu'il y a eu... il y avait des discussions pour savoir ce qui va passer à Rennes de Cachan... Qu'est-ce qui va être fait de nouveau à partir de Rennes, qu'il y a eu l'idée... Alors, il y a eu une grosse affaire en droit s'appuyant pendant assez longtemps sur la fac de droit de Rennes. Il y a eu des maths... euh... Il y a eu de la mécanique, mais ça ce n'était pas un gros problème... Et puis, je ne sais pas qui... ça, je ne suis pas du tout au courant... Mais pourquoi ce qu'on n'arrive pas à mettre à Lyon, pourquoi on ne

le mettrait pas à cette annexe de Rennes ? Et celui qui a joué un rôle important là-dessus... A mon avis, c'est Nusimovici qui était le premier responsable de l'annexe, qui n'était pas du tout sur l'ENS de Cachan hein ?! Il était prof à Rennes... Et qui a dit « oui, oui, ça m'intéresse ! ». Donc, c'est parti comme ça, et ça s'est ancré et bon... bah ça a débouché sur ce qu'il y a maintenant. Alors évidemment, ça intéressait qui ? Avec qui il y a eu des discussions ? Bah, il y avait effectivement eu des discussions avec bon les... les gens qui s'occupent des questions sportives aussi bien à la Jeunesse et aux Sports qu'au ministère de l'Enseignement supérieur, avec la... comment... le groupe de l'inspection générale EPS et moi je n'ai pas eu affaire à eux. J'en connaissais certains qui étaient dedans... Je les avais rencontrés quand ils étaient encore profs, mais je n'ai pas eu affaire à eux. Mais par contre, j'ai eu pas mal de discussions avec Michel Nusimovici parce que je lui disais « tu sais c'est un truc un peu difficile ». D'abord ce sont des gens... Les gens d'EPS, tu ne connais pas tellement leur réaction. Il y a une erreur qu'ils font tout le temps. Quand ils sont en sport, c'est très bien. En sport, tout est remis à zéro après chaque épreuve et puis on recommence lors de la séance suivante. Dans l'enseignement supérieur, c'est toujours lourdement chargé de mémoire. Ce qu'ils font à un moment donné, ils le font payer beaucoup plus tard. Donc j'ai dit il ne faut pas qu'on fasse de connerie là-dessus. Et ce que je considère comme la première bêtise d'une certaine façon, c'est l'appellation EPS... Parce que ça, c'est une discipline... quelque chose qui existe dans le secondaire. C'est quelqu'un qui peut... quelque chose qui peut se faire aussi en éducation populaire, dans le scolaire, mais ça n'a pas de sens à l'Université. Il y a de la pratique sportive et puis il y a quelque chose qui a finalement été appelé STAPS. Alors, évidemment, sous cette forme, je pensais que si on voulait éviter dans le cadre de l'enseignement supérieur, il fallait l'appeler « STAPS ». Alors ce n'était pas parce que je ne voulais pas... je souhaitais qu'il n'y ait pas de didactique... Pas du tout ! C'est que je me méfiais énormément des réactions de gens qui n'étaient pas du domaine. Les STAPS existant, il n'y avait plus rien à dire... C'est tout ! Ceci-dit... Il y a eu des discussions. Moi, là, je n'ai plus vraiment contrôlé parce que je n'étais plus au conseil scientifique et finalement, l'appellation, c'est Sport et EPS quoi... Sciences du sport et Éducation physique... Donc ça n'exclut pas, mais il faut reconnaître qu'il n'y a pratiquement rien du point de vue didactique de l'EPS, ni du point de vue d'ailleurs technologie des APS. Alors, ça c'est une question qui se pose toujours dans l'enseignement supérieur. C'est le premier qui construit, il imprime certaines directions. Ça ne peut pas dire qu'elles ne peuvent pas mourir après et qu'elles ne peuvent pas être remplacées par d'autres. Mais ça dure quand même à peu près une génération.

FLORIAN HUGEDET : Oui, effectivement...

JEAN-LOUIS MARTINAND : Et la question s'est jouée... euh... Je dirais avec le premier, c'est-à-dire... le premier recrutement d'un professeur de l'ENS à Rennes, pour cette... ce département. Alors, ce recrutement, il s'est fait... de manière curieuse puisque c'est que celui qui était à Rennes... donc qui était directeur de l'UFR STAPS à Rennes à l'époque, qui avait préparé la mise en place pour l'ENS. A la première publication et donc à la première réunion du comité de recrutement, il a dit « je ne suis pas candidat cette année, je ne peux pas. Il faut que je reste sur l'UFR ».

FLORIAN HUGEDET : Vous y étiez, vous ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Oui, c'était moi qui présidais oui ! Et en nous prévenant quelques jours avant hein ?! Alors j'ai dit : « c'est sans doute une bêtise hein ?! ». Et c'était clair. Comme il y avait une question cruciale. Pour que l'opération réussisse, il y avait quelque chose qui était à la fois difficile parce que, ça se jouait à l'intérieur de l'EPS et des UFR STAPS. C'est qu'il était clair qu'une des missions à l'époque... Maintenant, c'est moins le cas... C'était de mettre en place une préparation au concours d'agrégation, de diffuser après les agrégés qui auraient une quatrième année pour faire un peu de recherche, pour faire d'autres choses dans toute la France... Mais il fallait absolument réussir le premier concours d'agrégation. C'est-à-dire que si ça ratait, je dirais... ça devenait assez intenable parmi les ENS... Pas la rue d'Ulm, parce qu'à la rue D'Ulm, ils se sont toujours moqués de l'agrégation... Enfin depuis 60 ans, mais les autres ne peuvent pas se permettre de faire des ratés sur le concours d'agrégation. Il faut qu'il y ait un très bon pourcentage sur le nombre de ceux qui se présentent dans chaque discipline. Donc on s'est retrouvé avec un gros problème, puisque ça devait commencer et il n'y avait pas de responsable. Et il est revenu l'année suivante se présenter... Bon, j'ai été obligé de lui dire... « non, c'était l'an dernier... donc... ». Je ne sais pas comment il a analysé les choses... Je comprends qu'il ait... qu'il se soit dit parce qu'il y avait quelques fragilités dans l'UFR... Je n'en sais rien. Je n'ai pas cherché à savoir parce que ce ne sont pas des choses dans lesquelles on peut intervenir de l'extérieur. Donc c'est finalement Prioux qui représentait de toutes autres représentations. Parce qu'Yvon était sociologue. Enfin, il avait une thèse d'Etat de sociologie. On avait déjà travaillé avec lui, avec sa femme, avec bon... Il y avait plein de... de relations hein ?! Par ailleurs... Et puis c'est Prioux ! Mais bon... Alors, la seule chose dont je me suis assuré, c'est que Prioux tenait bien la route dans son domaine. Pareil, pour que dans le cadre ENS, il puisse euh... J'ai beaucoup insisté auprès de lui. Je lui ai dit « attention, il faut absolument réussir les premières années, la préparation d'agrég ». Je pense que là, actuellement,

elle est un peu commune avec ce qui se fait dans l'UFR STAPS. Il faut faire comprendre qu'une ENS sans voir des étudiants dès la troisième année... Parce que ceux qui disent « je veux faire de la recherche », on les envoie dans un autre master en général. Donc ça alimente toute la France. Il faut faire des réunions avec les UFR STAPS pour leur expliquer, pour leur signaler que s'ils déclarent qu'ils ont de la place en master ou qu'ils ont... bon de l'argent pour un doctorat ou comme ça... Ils peuvent euh... puiser là ! Il y a un certain vivier qui doit alimenter la France. Une ENS, c'est national et pas régional. Donc ça a été fait. Bon ! Puis après, c'est... Je pense... Alors maintenant, ça fait dix ans que je n'ai pas regardé comment ça tourne hein ?! Mais, c'est sûr que c'est une orientation qui est beaucoup plus physiologique d'un point de vue central... beaucoup plus sciences peut-être des activités sportives que sciences et techniques.

FLORIAN HUGEDET : Oui, en effet... Et lorsque vous étiez président du comité de sélection du directeur de l'ENS EPS, est-ce que vous vous souvenez de la composition de ce comité ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Non... Et puis ça en principe, je ne sais pas... non, je n'ai pas retrouvé les... Je ne sais pas où ils sont... Oh, c'était un petit comité, on devait être cinq ou six je ne sais pas...

FLORIAN HUGEDET : Parce qu'il me semble qu'il y avait Jean Bertsch ?!

JEAN-LOUIS MARTINAND : Oui...

FLORIAN HUGEDET : Si ça vous dit quelque chose ...

JEAN-LOUIS MARTINAND : Oui, oui, qui était directeur... Oui, il avait déjà transformé en UFR STAPS... d'Orsay. Puis il alternait avec Hébrard au ministère [Rires] selon la tendance du gouvernement...

FLORIAN HUGEDET : Et, est-ce qu'il a œuvré en faveur de Jacques Prioux d'une quelconque façon ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Non... Non, parce que la question ne s'est pas posée comme ça. Si ça avait été à la première fois que l'emploi avait été déclaré, bon... ça aurait pu se passer comme ça. Mais la deuxième fois, après la défection, moi je n'aurais jamais pu présenter un vote disant quelqu'un qui ne voulait pas l'an dernier, qui découvre qu'il est irremplaçable l'année suivante... non, non, il n'y a pas eu de... même si c'était une mutation dans le cas d'Yvon. Non Prioux, je ne le connaissais pas... Bon... on a... il m'a présenté ce qu'il faisait. J'avais lu attentivement. Ma préoccupation principale, c'était les STAPS ce n'est pas... Mais en même temps, non... On a participé après ce recrutement aux... oui j'ai participé une fois à

un autre recrutement et c'est lui qui présidait... C'était normal. Mais là, ça ne s'est pas du tout joué comme ça !

FLORIAN HUGEDET : D'accord, très bien... Et est-ce que le... Alors, je ne sais pas si c'était le LIREST ou si c'était déjà devenu le STEF... Mais est-ce qu'il y aurait pu avoir des relations envisagées avec un département EPS ou Sciences du sport peu importe ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Ah bah si ça avait été euh... Si ça avait été Yvon qui avait pris la première année, hein ?! Oui... Enfin, Alain n'était plus là donc c'était difficile. Mais moi j'ai... oui... d'autant plus qu'une partie de mes recherches qui se sont faites à l'Université sont en relation avec des recherches de didactique avec des gens qui sont sur l'ESPE, enfin IUFM à l'époque. Donc, il n'y avait pas de raison. Bon, je n'interviens pas sur tout parce que mes préoccupations à ce moment-là étaient plus sur la question des... du curriculum, de la pensée en termes de curriculum. Donc, j'ai monté un séminaire qui était un séminaire pour construire un milieu hétérogène de gens qui sont capables de représenter la France sur les questions de curriculum. Donc associant des chercheurs, des formateurs, des directeurs de formation, d'enseignants... Et puis... quelques inspecteurs généraux ou de l'administration. Donc, je l'avais monté avec l'appui de l'INRP de l'époque. Alors ça a eu des effets sur la dernière campagne de programme-là. Des effets... bon dont je ne me reconnais pas... tout à fait la paternité parce que ça a été dans une interprétation du curriculum... Une interprétation administrative et institutionnelle. C'est-à-dire qu'alors que l'inspiration sur le curriculum, ça venait dans un contexte où le curriculum était une affaire d'établissement, où chaque établissement a son département, un responsable du département, qui est chargé avec tous les autres enseignants du département de faire le curriculum manuel, le curriculum de l'établissement et puis euh... de se réunir avec les autres responsables pour que le curriculum de l'établissement en lui-même. C'était quelque chose qui était une construction d'établissement qui oblige à ce que les gens soient très bien formés sur ces questions de construction du curriculum. En France, on raisonne... bon l'enseignement secondaire, on ne l'a pas vraiment sorti... On n'en est pas sorti du tout... Et puis le primaire bon... ça a évolué des plans d'études de la première République qui étaient plus proches du curriculum, mais bon, ça n'a pas été rejoint dans le primaire ou dans le secondaire. Donc, moi je n'étais plus tellement dessus hein ?!

FLORIAN HUGEDET : Oui, et puis vous étiez tout seul étant donné qu'Alain Durey était parti et que Daniel Bouthier n'était plus là...

JEAN-LOUIS MARTINAND : Eh bien Bouthier était loin... Alors, en fait, il aurait pu y avoir des influences parce qu'au moment où s'est créé le département à Rennes, il y avait des relations de grand ouest entre les UFR STAPS. Enfin, on les obligeait à ce qu'ils aient des relations. Et après tout, il y aurait eu des UFR de Nantes, de Rennes, de Caen, je crois que c'est... finalement il y avait peut-être Angers aussi... dans le grand ouest. Bon ! ça pouvait avec un département dans une ENS avoir, faire prendre un peu autrement les choses hein ?! Les relations pour reconstruire quelque chose et j'ai l'impression que ça n'a pas vraiment continué. En plus, il y avait des idées... On voulait absolument que Rennes soit avec Nantes, que Caen soit avec Rouen alors que pour les autres disciplines ce n'était pas ça. Enfin bon, c'était curieux comme affaire.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et ce DEA grand ouest, il a évolué comment ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Bah... Ah ça je ne sais pas... Non, non moi c'était clair que... bon d'abord je n'étais plus présent parce que je n'étais plus au conseil scientifique de l'ENS Cachan. J'ai suivi... mais on... quand c'était... en STAPS. Bon, ça m'est arrivé de piloter un comité d'évaluation, l'ancienne AERES à Rennes. Mais c'était sur l'Université donc bon, je regardais tout ce qui était en sciences de l'éducation puisque j'étais sur les sciences de l'éducation. Moi, j'ai suivi parce que j'aime bien suivre. Mon intérêt principal, c'est quand même la comparaison entre les matières, les disciplines, les ordres d'enseignement, les niveaux, les tout ça hein ?! Je ne suis pas spécialement bloqué sur la physique. Donc je continue à m'intéresser comme ça aux évolutions de l'EPS, la manière de penser, voilà... les rapports entre EPS et APS... des choses comme ça parce que ce sont des problèmes qui ne sont pas que de l'EPS !

FLORIAN HUGEDET : Oui, ce sont des choses qui sont communes à toutes les disciplines techniques et technologiques.

JEAN-LOUIS MARTINAND : Il y en a qui sont des disciplines technologiques, il y en a d'autres qui ne le sont pas. Même non technologique hein ?! Mais ça, c'est le... bon... préoccupations du curriculum quoi !

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et au cours d'un entretien, on m'a dit que quelqu'un du SNEP vous avait envoyé une lettre au moment du changement de nom afin de solliciter votre appui. Est-ce que vous avez le souvenir de ce changement de nom et de l'action que vous auriez pu mener autour de ça ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Au changement de nom du département à Rennes ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, tout à fait...

JEAN-LOUIS MARTINAND : Non, non... Oui... Il y en a avec qui on travaillait aussi. Il y en a qui était... je ne retrouve plus son nom... un gars de Besançon qui me connaissait depuis assez longtemps et qui connaissait aussi une que je connaissais et qui était à Dijon en EPS... Mais lui n'avait jamais compris que ce n'était pas pour refaire l'ENSEP ! Donc, j'ai... Je ne vais pas m'étendre là-dessus parce que je n'avais rien à dire. Mais il était dans la même disposition par rapport à Cachan parce que je me souviens, il venait... Il avait fait une thèse et il parlait de l'ENSEP alors que ça faisait 15 ans qu'il n'y avait plus d'ENSEP à Cachan ! [Rires]
Donc bon...

FLORIAN HUGEDET : Donc... oui, c'est essentiellement...

JEAN-LOUIS MARTINAND : C'est ce dont je vous ai parlé au début. Ça je le voyais venir et ça j'étais le seul à comprendre [Rires]. Entre l'annexe de Rennes et l'ENS de Cachan, je savais que je serais le seul à bon... avoir conscience au départ de là où il ne faut pas mettre les pieds quoi.

FLORIAN HUGEDET : Oui, effectivement... Et donc, avant même que ce département soit établi, vous saviez que l'orientation première donnée par l'inspection générale allait changer ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Ah bah bien sûr ! Ah mais ça ! Oui, tout à fait ! Ce n'est pas elle qui décidait ! Elle a été sollicitée. C'est Nusimovici qui est allé les voir. Je lui ai dit « il faut aller les voir » parce qu'à partir du moment où il y a quelque chose avec l'agrégation, il ne faut pas qu'il se fasse matraquer par l'inspection générale. Donc il faut établir avec eux... ça se fait habituellement quand... Ce sont les jurys, dans la composition des jurys, on met toujours quelqu'un d'une ENS quelque part hein ?! Parmi les universitaires qui font partie du jury... Donc, il n'y a pas eu de faux pas là.

FLORIAN HUGEDET : Eh bien écoutez, j'arrive à peu près au bout de mon questionnaire... Je vous remercie...

JEAN-LOUIS MARTINAND : Oui, il y a une question que vous avez rajouté en plus...

FLORIAN HUGEDET : Oui... L'épistémologie, exact !

JEAN-LOUIS MARTINAND : Oui, c'est ça !

FLORIAN HUGEDET : Vous disiez que c'était également lié à la politique scientifique des STAPS et du milieu du sport...

JEAN-LOUIS MARTINAND : Oui... oui... Bah, ça c'est une des questions qui a eu lieu, que j'ai vu... alors c'est plutôt du côté CNU parce qu'il y a eu un jeu des gens qui étaient originaires de l'EPS qui auraient pu passer maîtres de conférences. Mais, il... Alors, ce ne sont pas les seuls à avoir joué ça ! C'est-à-dire qu'ils préféraient passer en STAPS. Et je me souviens très bien de Jacky Marsenach qui m'avait contacté et qui disait qu'il fallait passer en STAPS sans se rendre compte qu'elle en envoyait pas mal au casse-pipe de ceux avec qui elle avait travaillé... donc de la didactique de l'EPS ! Parce qu'en STAPS, ce n'était pas du tout favorable. Ce n'était pas eux, ce n'était pas ce courant de recherche-là qui tenait le haut du pavé. C'était des gens qui venaient de médecine, des gens qui étaient forts du point de vue physiologie du sport ou psychologie du sport. Alors, il y en a plein qui se sont fait avoir. Après, tout tranquilles, l'année d'après, ils candidataient en sciences de l'éducation mais sans s'être posé des questions qu'on devrait se poser dans chaque discipline. C'est-à-dire quel est l'apport de chaque discipline à cette discipline universitaire ? J'entends discipline de recherche. Donc, ils se faisaient griller deux fois. Et ce sont les mêmes incompréhensions qu'il y avait pour l'ENS...

FLORIAN HUGEDET : Oui, c'est un peu un entre-deux...

JEAN-LOUIS MARTINAND : Et on ne joue pas trop avec ça ! Surtout quand on montre qu'on ne connaît pas bien les codes... [rires] parce que l'Université c'est quelque chose où il faut, un : montrer que l'on connaît très bien les normes et deux : alors là, ça compte en plus, ce n'est pas du tout en moins ! Que l'on est capable de jouer avec ces normes. Ça, ça se voit très bien quand vous êtes recruté maître de conférences, il vaut mieux être... pas forcément dans un courant mais montrer qu'aussi bien du point de vue méthodologique que problématique, bon... vous connaissez, vous êtes intégré... ce n'est pas forcément original, vous n'avez peut-être pas amené des idées révolutionnaires... mais vous connaissez bien ! Quand vous passez prof, la question qu'on pose souvent en sciences de l'éducation... C'est... qu'on se pose... C'est « est-ce qu'il pourra professer ? ». C'est-à-dire non pas enseigner son domaine de recherche, mais le situer par rapport aux autres. Construire. Et puis quand on regarde... Je ne sais pas moi... quand on regarde les sciences de l'éducation, quand on regarde les classes exceptionnelles. On n'était plus que des marginaux d'une certaine façon, mais on avait fait ce qu'il fallait pour passer dans le slalom. Et puis, il y a quelque chose qui est très dur pour les gens qui ont fait du sport... Ce que je disais au début, c'est de comprendre que ça ne s'efface pas... Quoiqu'on ait fait, ça reste pour certains. On ne recommence pas à zéro... le match continue.

FLORIAN HUGEDET : Vous pensez à un exemple en particulier ou... ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Oh non ! Il n'y a pas constat que ça existe... Mais c'est particulièrement visible... Enfin, c'est un ethos quoi qui est particulièrement prégnant chez ceux qui ont fait EPS, enfin qui ont fait du sport ! Alors ça marche bien si on est aux Etats-Unis mais en France, ça ne marche pas... Parce qu'aux Etats-Unis, on admet des échecs, on admet même des bêtises. Oui... La question épistémologique bon... Je voulais renvoyer un certain nombre de questions là-dessus ! Parce que l'épistémologie dont on parle dans ce cas-là, c'est l'épistémologie de quoi ?

FLORIAN HUGEDET : Alors, là, vous me prenez un peu de court...

JEAN-LOUIS MARTINAND : Parce qu'il y a une confusion qui est très fréquente que je vois en didactique de l'EPS, mais que je vois aussi dans bien d'autres domaines... C'est que parler d'épistémologie des sciences et techniques de l'activité physique et sportive, il n'y a pas de problème ! Au contraire ! Je dirais que c'est une question cruciale ! C'est-à-dire que c'est une discipline académique qui est relativement composite, qui entretient des rapports différenciés, différenciant à l'intérieur de son unité recherchée avec des disciplines hors STAPS. Donc ça c'est une vraie question ! Forte ! Mais j'ai souvent vu l'épistémologie de l'EPS... Et là, j'avoue que je ne sais pas ce que ça veut dire.

FLORIAN HUGEDET : Oui, effectivement certains auteurs prônent un peu cette épistémologie-là et effectivement, c'est presque une erreur de langage au final...

JEAN-LOUIS MARTINAND : Eh bien moi... je suis... Oui ! Je suis... attaché à ce qu'il y ait un emploi assez rigoureux de l'épistémologie au sens stricte. C'est une... Disons un discours de type scientifique sur des sciences. Et là, le problème se pose. Est-ce que pour une technologie... Alors, je ne parle pas d'une technologie au sens français, je parle d'une technique au sens... plutôt une technique en français. Est-ce que, quand on aborde une technique avec un questionnement d'ordre technologique, on est bien dans les clous ? Qu'est-ce que ça ramène ? Parce que si c'est pour ramener que oui, définitivement, la technologie ce n'est pas de la science, donc on peut la laisser de côté... C'est quand même osé ! De la laisser de côté je veux dire hein ?! Parce que ce n'est pas une raison pour la laisser de côté. Et c'est pour ça, que je renvoie souvent... « Mais faites un peu l'effort de penser la chimie comme de la technologie appliquée » ou de... la sociologie ou la psychologie tout ça... Enfin, c'est... Il y a une technicité dans tous les cas qui est essentielle et qui ne comprend pas qu'une pensée propre de type scientifique.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et par rapport à l'EPS... Cette réflexion, elle impliquerait quelles choses ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Bah, pour l'EPS, c'est que ça implique qu'on caractérise du mieux que possible ce qui est visé par l'EPS. Y compris tout ce qui découle parce que moi, il y a quelque chose qui m'avait frappé au tout début des collègues qui sont passés en didactique de l'EPS. Il y a un mot qu'ils n'osaient plus du tout utiliser. Et, il y en a beaucoup... je ne le vois pas dans la moitié des articles que je lis là-dessus... C'est le mot entraînement ! Parce que, ça avait commencé les questions didactiques avec un peu la lecture, l'écriture, le calcul, les maths, les sciences. Et, eux, c'était qu'est-ce qu'on apprend ? Mais la question de l'entraînement de capacités physiques et sportives, ce n'est pas une question anodine quand même ?! On y passe pas mal de temps et ce n'est pas... enfin, tout l'horaire d'EPS, ce n'est pas pour apprendre des choses nouvelles ou intégrer des choses qu'on a apprises mais en détail, ou créer, former quelque chose qu'on a mal appris. C'est... enfin... il y a du temps qui est de l'ordre de l'entraînement. Ça m'avait beaucoup frappé. C'est-à-dire qu'il y a une sorte d'interdit... Alors peut-être qu'entraînement n'est pas le bon mot, le bon concept. Mais, ça rejaillit à l'extérieur. Par exemple, à l'école primaire, quand les élèves arrivent mal à faire le français ou la lecture ou l'écriture... enfin les maths... qu'il y a le matin, eh ben on les punit en leur en redonnant l'après-midi. Ils feraient mieux de couper ça et de les faire sortir dans la cour et je ne sais pas quoi... puis de revenir après ! C'est-à-dire qu'il y a des tas d'effets du point de vue pédagogique là qui peut venir d'une mauvaise caractérisation conceptuelle des différents domaines, des différentes matières d'école primaire ou des différentes disciplines de l'école secondaire. Dans le secondaire, il y a quelque chose qui est effarant ! Ça fait au moins cinquante à soixante ans que l'on utilise l'interdisciplinarité comme le contraire de disciplinarité. Mais c'est ahurissant ! Je dirais que le contraire de disciplinarité, c'est... bon, il y a différentes façons de faire des négations, mais ce n'est sûrement pas avec le préfixe « inter ». Ça peut être non disciplinarité, ça peut être a-disciplinarité.

FLORIAN HUGEDET : Tout à fait oui, la disciplinarité est nécessaire à l'interdisciplinarité donc pour vous...

JEAN-LOUIS MARTINAND : Bah, ça semble un début de constitution de discipline, c'est-à-dire une manière de voir et d'être au monde qui est instrumentée et qui est associée à un certain nombre de connaissances et de compétences produites. Ça n'a pas de sens. Et justement, le problème qu'il y a, ça cache le fait... Alors, on fait plein de cours, de prétendu cours d'interdisciplinarité pour les formations d'enseignants alors que le problème c'est comment un

adulte qui a été formé par les disciplines peut régresser jusqu'à un niveau qu'il a oublié mais qu'il pratiquera comme adulte face à des enfants où les disciplines ne sont pas ce qui découpe le réel. C'est ça... C'est dur à faire passer hein ?! Il y a des aspects dans votre domaine qui sont les mêmes qu'il y a eu pour la didactique du français et aussi des langues vivantes étrangères. C'est la didactique, la conception linguistique appliquée... Mais il y a deux conceptions de linguistiques appliquées. C'est soit faire apprendre les langues comme à Besançon traditionnellement, soit une conception... Il y a la linguistique qui progresse qui donne des tas de résultats et de connaissances bien scientifiées et puis après, on les applique pour faire de l'enseignement de la langue maternelle au-delà de ce qu'on apprend tout seul... C'est-à-dire les aspects écrits et oraux qu'on n'apprend pas dans la famille ou avec... dans la rue avec les autres. Ça a été une bagarre très rude. Qu'est-ce que faisait la linguistique appliquée du point de vue de l'enseignement de la langue ? Alors, il y a des aspects qui sont assez proches de ce qu'on peut observer dans votre domaine quoi. Alors, il y a des gens de linguistiques appliquées qui ont fait des choses très bien, y compris à Besançon d'ailleurs !

FLORIAN HUGEDET : Et selon vous, ça serait lié à des enjeux qui seraient similaires ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Ah ben il y a des enjeux de pouvoir intellectuel ou de pouvoir institutionnel bien sûr. Mais il y a aussi des problèmes qui sont de capacité à poser et assumer des problématiques. C'est plus interne. Ça se voit moins. Moi, j'avais été très frappé... Bon, les collègues qui sont à Toulouse, qui avait été formés en didactique par le DEA de Brousseau qui étaient de la didactique des maths à Bordeaux. Et ils ont repris à peu près tous les concepts de la didactique des mathématiques. Ce qui fait que quand je les rencontre, je leur demande toujours si pour eux, l'EPS c'est toujours des maths. [Rires] Alors ça ne leur plaît pas. Ils disaient : « Mais pourquoi tu nous poses cette question ? » Ils construisent des problématiques avec des concepts de la didactique des maths. Donc a priori, ça ne doit pas quand même être incongru ! Donc, il y a des frontières... des jeux de frontières enfin... de territoires... il y a des... Mais il y a aussi... Il faut regarder... Je pense qu'il y a une bonne attitude à prendre. C'est que chaque fois qu'on lit un texte, il y a des questions subsidiaires une fois qu'on l'a bien lu, bien annoté, à peu près bien compris... C'est de se dire pourquoi l'auteur dit ça et pas autre chose qu'on aurait pu imaginer ? Qu'est-ce qui lui permet de dire ce qui lui interdit de dire autre chose ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, ce qui n'est pas dit a forcément une signification aussi...

JEAN-LOUIS MARTINAND : Alors, pas toujours... Mais, quand même ! C'est réfléchir là-dessus... C'est aller au-delà même de ce que l'auteur a pu penser souvent...

FLORIAN HUGEDET : Oui, c'est ce que vous expliquiez avec les pratiques sociales de références par exemple...

JEAN-LOUIS MARTINAND : Alors, c'est à prendre... Bon... Oui, c'est encore plus... vaste comme question ! Parce qu'au départ c'était... J'ai eu une méfiance pour le mot « savoir » qui est le mot le plus employé dans les textes de didactique. Les étudiants que j'avais en master ici, je leur disais... Essayez d'employer le mot savoir que comme verbe. C'est-à-dire désigner un acte, une action, une activité ou éventuellement une pratique. Et ils étaient très embêtés, parce que ce qui leur avait paru évident à désigner avec le mot savoir n'est pas un artifice... C'est la croyance que parce qu'on a donné un mot, c'est un mot qui normalement doit désigner une chose... la chose existe et qu'elle est caractérisée avec le mot. Mais ce n'est pas vrai ! En théologie, déjà au moyen-âge, ils s'étaient rendus compte... Ca s'appelle la preuve ontologique... Parler de Dieu, c'est admettre que Dieu existe et ils la trouvaient très faible... par rapport aux autres preuves. Donc le... par rapport aux connaissances, la manière d'envisager les bonnes questions, les bons objets et tout ça... ça dépend de bien d'autres choses. Et selon les... même en... même des pratiques très scientifiées, elles dépendent beaucoup de ce qu'on veut faire. C'est... Donc j'avais essayé de... replonger les savoirs... enfin plutôt des connaissances dans des pratiques, mais il apparaît à ce moment-là que dans toutes pratiques, il y a des savoirs... Même dans une pratique scientifique, il y a effectivement connaissances et pensées scientifiques et en même temps, il y a plein de savoirs qu'on peut appeler organiques, parce qu'il n'y aurait pas besoin de quelqu'un qui aurait fait une thèse dans un autre laboratoire pour lui faire découvrir les manières de poser des questions, qui deviennent après des questions de recherche ou de choses comme ça. Ça pourrait être dans le discours... qu'on lit ! Enfin... ou qu'on écoute. Donc, il se passe bien d'autres choses sur les lieux où, ce n'est pas de la science d'ailleurs ! Où des résultats sont produits, des résultats sont réfutés, résultats sont écrits, envoyés. Bon, on est un peu loin des questions de l'EPS... Le titre là que vous avez déposé pour votre thèse ?

FLORIAN HUGEDET : Alors, il a été déposé mais il va certainement changer... Je pense que le final on va dire que je ne l'ai pas encore déterminé. Comme dit mon directeur de thèse, c'est ce qu'on détermine presque en dernier.

JEAN-LOUIS MARTINAND : C'est l'introduction qu'on écrit en dernier...

FLORIAN HUGEDET : Mais la problématique tourne autour de la récupération des mythes au sens de Roland Barthes par l'institution de l'ENS... Par exemple, le fait qu'il y aurait dans l'imaginaire des profs d'EPS une épistémologie de l'EPS ferait partie de ces mythes-là. Et c'est pour ça que je vous ai posé toutes ces questions...

JEAN-LOUIS MARTINAND : Ah bah ça, alors c'est oui... tout à fait ! Mais moi alors je récusé là l'épistémologie des professeurs... Parce qu'une épistémologie, par définition, c'est quelque chose de construit. Or, je ne connais pas de professeur du second degré sauf ceux qui ont une formation de philosophe, mais ils n'enseignent qu'à la fin du second degré... Là, on ne peut pas... ils ont des idées, ils ont des opinions, ils ont des tas de choses mais alors appeler ça épistémologie, je trouve ça... ça empêche... parce qu'il va falloir trouver autre chose lorsqu'il y aura vraiment de l'épistémologie...

FLORIAN HUGEDET : Oui effectivement oui... Selon vous, il pourrait y avoir une épistémologie de l'EPS ou c'est totalement impossible ?

JEAN-LOUIS MARTINAND : Moi je pense... Et je pense que d'abord c'est une question de fonction... Il y a une épistémologie de la physique. Il y a des variantes épistémologiques qu'on peut utiliser pour caractériser, inventer ce qu'on va enseigner avant. Déjà les maths, j'ai toujours été mal à l'aise... Parce qu'en gros, j'ai toujours considéré les maths comme la première qui ait existé dans le monde, mais c'est une technologie intellectuelle. Bon, elle est un peu particulière mais elle fonctionne comme une technologie. C'est lié aux techniques mathématiques. Et avec un questionnement qu'on a aussi dans les technologies matérielles, c'est on va trouver quelque chose qui fonctionne. On l'a inventé, mis en œuvre, mis à l'échec... Tout ça et puis on se pose des questions... Est-ce que ça peut avoir d'autres utilités ? Est-ce que si l'on change les dimensions, ça marche toujours ? C'est-à-dire exactement comme l'on fait en maths. C'est-à-dire qu'il y a un tour de main intellectuel, opératoire... ça marche... On la prend et puis progressivement et bien, on construit : à quelles conditions, ça, ça marche... Et ces conditions, on les coordonne. Il y a tout un mode de construction qui est assez différent de ce que fait l'équipe scientifique. Alors, dans le... dans les pratiques sportives, il y a une partie d'invention, mais pour moi, je raisonne plus en technicité. Et avec des registres de technicité. C'est-à-dire que la technicité, ce n'est pas une dimension. C'est tout un ensemble de caractéristiques qui mettent l'accent sur les aspects ou les composants fondamentalement techniques de quelques actes ou processus que ce soient. Alors, moi ce qui m'avait frappé d'ailleurs, si j'en reviens à l'EPS et au sport, c'est que... si on ne s'intéresse qu'au registre d'appropriation, effectivement, c'est facile. L'appropriation complète bah, c'est la maîtrise totale et on tombe dans beaucoup

de cours sur la pédagogie où l'on disait c'est la maîtrise. Mais il n'est pas évident que la maîtrise soit toujours la meilleure chose. C'est un violoniste qui saurait parfaitement maîtriser un geste ou le rôle d'un doigt, il ne sera pas violoniste, il sera... donc... la maîtrise, c'est... enfin, l'appropriation, c'est quelque chose mais qui n'est pas unique. Il y a un autre registre qui m'avait beaucoup frappé : c'est quelle est la condition pour qu'on puisse participer à une activité physique et sportive ou à une activité artistique ? Bon, puisqu'il y a l'annexe artistique... Bon, c'est une question qui ne va pas forcément vers la maîtrise. Exiger que ça fasse part tout de suite d'un registre d'appropriation vers la maîtrise, c'est exclure beaucoup de gens... Est-ce que c'est une bonne chose ? Et si l'on ne veut pas les exclure, il faut admettre que la participation à un groupe qui, ça peut en tirer différents bénéfices individuels et collectifs et donc ça doit être pensé en tant que tel. Il y a un autre registre qui m'avait beaucoup frappé, c'est le registre de l'interprétation... Parce que c'est quand on regarde les choses, c'est assez rare que les bons entraîneurs aient été des bons spécialistes sportifs du domaine. Il y en a bien sûr, mais la capacité à comprendre, à analyser, à dire à d'autres ce qu'il se passe, ce qui fait qu'il y a une rupture quelque part qui fait que ça démonte l'action, que tout ça... Je dirais que ça demande d'autres moteurs, d'autres ambition que simplement l'appropriation qui est une chose qui n'est pas... qui a encore un peu moins... c'est le registre que j'appelle de la transgression. C'est-à-dire que quand on change de... quand on change un peu de technicité, ça peut être la condition de pouvoir réussir quelque chose qu'on ne réussissait pas avant. C'est dans tous les domaines. Dans l'histoire du saut en hauteur, c'est clair que celui qui est parfaitement adapté à la technique qui est la technique absolument dominante du moment, il ne va pas transgresser. Il ne va pas chercher autre chose qui est suffisamment loin de la manière habituelle de faire. Alors, moi je... ça m'avait frappé quand j'étais jeune quoi ! L'invention du passage dorsal...

FLORIAN HUGEDET : Du Fosbury oui...

JEAN-LOUIS MARTINAND : C'était sans doute quelqu'un qui n'était pas très bon en rouleau ventral quoi ! Il faut qu'il reparte de là où il peut être son maximum. Mais en changeant la technique où c'est accessible assez rapidement puis après en construisant une technicité forte dans ce domaine, qui après a été copiée par tous... C'est assez curieux ! Ça on l'avait mis au point avec des collègues... avec Bouthier, avec les collègues de Créteil aussi... Je ne sais pas si c'est toujours utilisé.

FLORIAN HUGEDET : Oh si, je pense... En tout cas les pratiques sociales de références se retrouvent assez régulièrement dans les copies de CAPEPS [rires]

JEAN-LOUIS MARTINAND : Oui, mais ça ne se substitue pas à ce qu'ils en disent [rires] parce qu'il y en avait qui... Je me souviens des copies en technologie où... oui au CAPEPS où ils disaient pratiques de références entre parenthèse Martinand et quand on voyait ce qu'ils en faisaient, on voyait très bien qu'ils ne savaient pas... ils savaient la relation entre les deux signifiants mais le signifié de pratique de référence... on voyait très bien qu'ils ne savaient pas !
[Rires]

FLORIAN HUGEDET : Oui, c'est souvent le cas !

JEAN-LOUIS MARTINAND : Oui, si vous voulez... Rennes, je n'ai pas eu un rôle énorme. J'ai surtout dans ces questions-là, je cherche à bien cibler hein ?! Ne pas s'occuper de questions où l'on n'a pas les cartes en main. Mais quand on a des cartes en main... Ce n'est même pas pour soi en fait ! Il faut, il faut intervenir définir mon attitude.

FLORIAN HUGEDET : Eh bien, encore une fois merci beaucoup...

3.4.2. Daniel Bouthier

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : Besançon (téléphone)

Date : 26 avril 2018

FLORIAN HUGEDET : Dans le cadre de mon travail de thèse, je me questionnais sur le fait qu'il y ait pu avoir ou non des échanges entre l'ENS EPS nouvellement créée et le LIREST qui devient le STEF par la suite... Alors, est-ce que, dans un premier temps, vous pourriez m'évoquer votre parcours qui vous a conduit à devenir membre du LIREST ?

DANIEL BOUTHIER : En fait, j'avais déjà rencontré Jean-Louis Martinand et Alain Durey lorsqu'ils étaient enseignants-chercheurs à l'ENS de Saint-Cloud, et quand elle a déménagé à Lyon, ils ont été affectés sur l'Université de Paris-Sud, à l'UFR des Sciences d'Orsay qui comprenait la filière STAPS. Donc, c'est dans cette période que l'on a commencé à collaborer. Nous avons monté en 1989, avec le soutien fort de Jean-Louis Martinand, une option dite de « didactique des APS » au sein du DEA « Didactiques des Disciplines » parisien inter-universitaire. Je l'ai administrativement pilotée de 1989 à 1997, et animée avec Alain Durey, Jackie Marsenach, qui, elle, était à l'époque, responsable du département de didactique de l'EPS à l'INRP, puis Bernard David qui l'y a rejointe.

Cette option de Didactiques des APS était essentiellement implantée sur l'UFR STAPS d'Orsay, avec une partie tronc commun sur Paris comme les autres options de didactique du français, des mathématiques, etc.

FLORIAN HUGEDET : Quand avez-vous entendu parlé de l'ENS EPS pour la première fois ?

DANIEL BOUTHIER : Alors, je ne suis pas sûr de moi, mais bon, je sais qu'on en a parlé avec Jean-Louis Martinand. En effet, on était régulièrement en contact. On était tous les deux dans le dispositif de pilotage de l'ensemble du DEA de didactique des disciplines puisqu'il y avait le représentant de chaque option qui y siégeait. Et donc, j'ai dû en entendre parler deux ou trois ans avant qu'elle soit créée. Sachant qu'à l'époque, il y avait une hésitation entre le fait de l'implanter à Cachan, qui avait l'avantage d'être en région parisienne, donc facile d'accès, ou ailleurs. Progressivement, pour des raisons stratégiques, semble-t-il du côté de Jean-Louis Martinand, le choix a été fait de l'implanter ailleurs. Et, comme il y avait des forces au niveau de l'Éducation physique, notamment avec Yvon Léziart, Monique Loquet sur Rennes, le choix

a été fait de rattacher cette option de l'ENS EPS à Cachan mais avec une décentralisation à Rennes.

FLORIAN HUGEDET : A ce moment-là, y a-t-il eu des échanges entre vous, avec Jean-Louis Martinand et Yvon Léziart afin de monter quelque chose du point de vue de la didactique des APS ?

DANIEL BOUTHIER : Alors, ça s'est fait de façon... ça a été plutôt des échanges bilatéraux. Je sais que Jean-Louis Martinand avait aussi interrogé Jean-François Gréhaigne qui était en instance de devenir professeur des Universités ou qu'il l'était déjà à cette date-là ... Je ne sais plus. Voilà, donc il y avait eu une concertation éventuelle pour savoir si des déplacements géographiques de collègues didacticiens, étaient susceptibles de se faire dans ce sens-là. Mais bon, moi je venais d'être nommé directeur de l'UFR STAPS d'Orsay et ce n'était pas évident de bouger. Jean-François Gréhaigne, Chantal Amade-Escot et André Terrisse ne le souhaitaient pas non plus. Donc, les choses se sont faites après plus dans des réunions bilatérales avec Yvon Léziart j'imagine.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Qu'est-ce que vous appelez « bilatérale » ?

DANIEL BOUTHIER : C'est-à-dire que nous n'avons pas eu de réunion collective, mais Jean-Louis Martinand a mené des entretiens individuels. Sur cette opération ENS qu'il a plus piloté lui-même en direct et par forcément en consultant le groupe des... Parce qu'on avait monté un séminaire inter-Universités avec notamment des collègues de Rennes, Dijon, Toulouse, Grenoble, Marseille, l'INRP et puis nous les Orcéens. Donc ça aurait pu être une structure au sein de laquelle on aurait pu en discuter « officiellement », mais ça n'a pas été le cas.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que c'était un objectif pour ce groupe inter-Université ?

DANIEL BOUTHIER : Alors, je dirais que c'était plus un objectif visiblement pour Jean-Louis Martinand que pour le groupe en lui-même. Même si nous n'y étions pas opposés. Syndicalement parlant, je dirais qu'il n'y avait pas forcément une vision, à la fois du côté du SNEP et du SNESUP, de la nécessité de cette section Éducation physique à l'École normale supérieure.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Savez-vous ce que le SNEP ou ce que le SNESUP reprochait à la création de cette ENS EPS ?

DANIEL BOUTHIER : Eh bien, disons qu'on était déjà plutôt dans une période de remise en cause des ENS au niveau gouvernemental. Donc bon, ça ne paraissait pas forcément aller dans

le sens, entre guillemets, du progrès avec ce recrutement très sélectifs de normaliens. Evidemment tout le monde était conscient qu'il y avait des moyens non négligeables associés à ce type de structure, et que de ce point de vue-là, ce n'était pas forcément inintéressant. Mais l'intégration universitaire et la promotion de tout ce qui était modélisation des APS, didactique des APS, etc. étaient en soi perçues comme plus important que la structure ENS en tant que telle.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que la valeur démocratique du système des ENS pouvait être reproché ?

DANIEL BOUTHIER : Je ne saurais pas répondre.

FLORIAN HUGEDET : Je me suis peut-être mal exprimé. Je vais reformuler. Est-ce que le SNEP ou le SNESUP reprochaient le système en tant que tel, c'est-à-dire un système élitiste, ou bien cette remise en cause était liée à d'autres enjeux ?

DANIEL BOUTHIER : Il y avait peut-être un petit peu de ça, mais je pense que c'était davantage lié à d'autres enjeux. Mais après, c'est vrai que, comme on n'était pas associé aux discussions, à la réflexion fine sur ces aspects-là à titre collectif, on a vu d'ailleurs que bon... Du côté de Jean-Louis Martinand, je ne sais pas, mais du côté d'Alain Durey, de Jean-François Gréhaigne, de Chantal Amade-Escot et du mien en tous les cas, voire probablement... Je n'ai pas eu de discussions avec lui. Du côté d'Yvon Léziart et de Monique Loquet, il paraissait important qu'une perspective didactique soit développée dans le cadre de cette ENS. Bon, ce n'est pas ce qu'il s'est passé finalement. En effet, un certain nombre de gens qui auraient pu développer une approche plus centrée sur l'enseignement de l'EPS ne se sont pas présentés. Le fait même que ça soit à Rennes a été un obstacle à mon avis géographique. Je pense à des gens comme Marc Durand qui aurait pu se présenter, ou Alain Hébrard, Chantal Amade-Escot.

FLORIAN HUGEDET : Effectivement, j'ai entendu parler du fait que Marc Durand ou Alain Hébrard avaient été pressentis par Philippe Graillot qui était donc chargé de la création de l'ENS, mais qu'il y avait eu une opposition de la part de la C3D notamment, par rapport au fait qu'ils auraient craint une mainmise de l'inspection générale sur cette ENS.

DANIEL BOUTHIER : Oui, c'est possible. Je pense que, de toutes façons, ça a été un jeu de billard à plusieurs bandes. Jean-Louis Martinand, qui était un peu à l'origine du dispositif a peut-être aussi choisi de l'implanter géographiquement là pour pouvoir échapper à certaines candidatures. Ce n'est pas impossible du tout. Mais, en même temps, ça a aussi abouti au fait

qu'un certain nombre de personnes qui auraient pu être aussi des candidats intéressants, y compris de son point de vue, ne candidatent pas. Je crois que c'est assez multifactoriel.

FLORIAN HUGEDET : Oui, j'imagine... Avez-vous eu des échanges avec les inspecteurs généraux comme Alain Hébrard, Michel Leblanc ou bien Philippe Graillot à propos de cette ENS ?

DANIEL BOUTHIER : Personnellement, non.

FLORIAN HUGEDET : Avez-vous entendu parler d'échanges qu'auraient eu Jean-Louis Martinand avec ces personnes ?

DANIEL BOUTHIER : J'imagine qu'il en a eu... Bon, il faut savoir que notamment, à l'occasion de mon HDR puisque j'étais un peu dans le dispositif, ça a été assez tendu entre Alain Durey, très proche de Jean-Louis Martinand et Alain Hébrard qui, bon... s'est fait un peu tirer l'oreille pour que les choses puissent se dérouler convenablement jusqu'à leur terme.

FLORIAN HUGEDET : A quel propos ?

DANIEL BOUTHIER : Au propos, à la fois de la constitution de mon jury d'HDR et de la soutenance de l'HDR au sein de laquelle il y avait Jean-Pierre Famose, Georges Vigarello, Maurice Piéron... Enfin, c'était représenter à la fois au plan national et international... Bien sûr Jean-Louis Martinand, Michel Laurent qui était à l'époque responsable de la... Alors, ce n'était pas la C3D, c'était la conférence des directeurs, puis Président de la 74^{ème} section du CNU. Il n'y avait pas que des enjeux scientifiques autour de cette HDR et d'un éventuel futur poste de professeur. Il y avait justement la question de la poursuite du développement des recherches et d'encadrement de docteurs en didactique et en modélisation « technologique » des APS. Voilà... Dans ce qu'on appelle aujourd'hui la technologie des APS au sein de sciences des techniques dans les pratiques physiques sportives et artistiques. Mais bon, vous n'êtes pas sans savoir que, de toutes façons, sur ces postes... Ce ne sont pas les premiers postes, mais c'était quand même les premières fournées de postes en STAPS. Il y avait des enjeux scientifiques et politiques importants sur les orientations de recherche à promouvoir ou non et plus ou moins étroitement liées à l'EPS.

FLORIAN HUGEDET : Oui, j'imagine.

DANIEL BOUTHIER : Ça reste d'ailleurs toujours un peu le cas. Ce sont des choses à surveiller de très près. J'ai été longtemps membre élu à la 74^{ème} section (1 mandat comme MCF et 2 comme PU) au CNU. Pour la qualification aux fonctions de MCF, c'est assez clairement

autour de la question de la qualité des dossiers que tout se joue. Mais pour la qualification aux fonctions de professeur c'est plus compliqué quoi...

FLORIAN HUGEDET : Et quels liens auraient pu avoir le LIREST ou le DEA sur la didactique des APS avec cette nouvelle ENS EPS ?

DANIEL BOUTHIER : Il y avait des forces dans le DEA grand-ouest de l'époque qui pouvaient être des forces d'appoint par rapport à Jean-Louis Martinand et pour l'opération de constitution et de dotation en poste ensuite de l'ENS option EPS sur Rennes. Mais bon, moi je n'ai pas été associé, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, aux dernières négociations fines sur la structure. J'ai su assez rapidement qu'il y aurait un truc. Bon, qui n'irait pas dans le sens de la didactique sur les principaux cadres et que donc, les uns avaient gagné l'implantation géographique là-bas et les autres plutôt le profilage des postes quoi. En tout cas, au vu de l'implantation géographique, un certain nombre de candidatures ne se manifestent pas. Si l'orientation de formation et de recherche en didactique de l'EPS/APS avait été plus centrale à l'ENS des conventions de collaboration et d'encadrement auraient pu voir le jour avec le DEA d'Orsay et le LIREST.

FLORIAN HUGEDET : Oui, ce qui est d'ailleurs étonnant par rapport au comité de sélection, c'est que Jean-Louis Martinand était directeur de cette commission et qui a pourtant sélectionné Jacques Prioux au lieu de Yvon Léziart qui aurait peut-être pu donner une valence un peu plus « recherche sur l'EPS ».

DANIEL BOUTHIER : Oui, mais je ne suis pas sûr que Yvon Léziart ait maintenu sa candidature jusqu'au bout. Il me semble qu'il y a eu une ambiguïté là-dessus. Alors, est-ce que... Alors vous en savez peut-être plus que moi puisque vous travaillez là-dessus... Mais mon sentiment... Je perds un peu la mémoire précise sur cet aspect-là hein ?! Il me semble qu'il s'était annoncé candidat et que finalement, il avait été tenté de renoncer à sa candidature, ce qui n'était pas forcément une indication très forte sur ses motivations à intégrer le poste.

FLORIAN HUGEDET : Oui, effectivement, si je ne dis pas de bêtise, de ce que m'avait expliqué Jean-Louis Martinand à ce propos, c'est qu'Yvon Léziart a postulé sur le premier poste en 2003 et s'est retiré juste après. Puis, il y a eu un nouveau comité de sélection en 2004 et c'est là que Jacques Prioux aurait été recruté devant Yvon Léziart.

DANIEL BOUTHIER : Et donc, en fait, vous le saurez sans doute, mais ce qui est intéressant à savoir, c'est pourquoi Yvon Léziart a démissionné. Est-ce qu'il a considéré que les moyens

attribués étaient insuffisants ? Est-ce qu'il a reçu des pressions de la présidence de Rennes 2 pour rester à l'UFR STAPS ? Et je pense que ce genre d'atermoiement, connaissant bien Jean-Louis Martinand, ça n'a pas dû le satisfaire pleinement. Et le choix de Jacques Prioux, qui était plutôt du côté des sciences biologiques si mes souvenirs sont bons... Peut-être que ce choix était une façon d'éviter d'autres types de candidatures pour ne pas hypothéquer complètement le retour de choses plus didactiques ou plus proches du cœur de la discipline dans sa version scolaire si je puis dire.

FLORIAN HUGEDET : Pensez-vous que Jean-Louis Martinand aurait pu voir l'ENS EPS comme un contre-pouvoir du point de vue de la recherche, de ce qu'il avait monté à l'ENS Cachan ?

DANIEL BOUTHIER : Non, je ne pense pas...

FLORIAN HUGEDET : D'accord...

DANIEL BOUTHIER : Lui vous a peut-être dit... Mais bon... Je ne pense pas. Il a quand même été très impliqué dans la construction de cette section de l'ENS. Je ne pense pas étant responsable du comité de sélection, il était en situation, effectivement, de maîtriser en grande partie ce qui allait se passer donc...

FLORIAN HUGEDET : Et qu'est-ce que vous pensez de l'orientation actuelle de l'ENS ?

DANIEL BOUTHIER : Eh bien, je ne sais pas trop quelle est son orientation actuelle [rires]. En fait. Je pense que c'est malgré tout une orientation qui est assez proche du spectre général des STAPS, c'est-à-dire pluridisciplinaire avec une forte connotation sciences biologiques dans son encadrement et dans les postes universitaires les plus élevés. Mais bon, je pense que ça reste un peu distant des problématiques principales de ce qui, à mon sens, aurait dû être une option EPS dans une ENS et donc une école supérieure principalement liée à l'Éducation nationale. Pas exclusivement mais principalement. Je pense que ce n'est pas tout à fait le cas.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et quelle aurait pu être, selon vous, la plus-value d'une telle institution ?

DANIEL BOUTHIER : Selon moi, la plus-value d'une telle institution, ça aurait été entre guillemets de doper tout ce qui était finalement un peu retardataire dans l'intégration universitaire en termes de recherche et de postes par rapport à la problématique, pour être rapide, on va dire « d'éducation et motricité » si l'on se réfère aux filières STAPS de l'époque. Et je pense que c'était une des intentions de Jean-Louis Martinand.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Eh bien, il me reste quelques questions d'ordre purement méthodologique. Etiez-vous, en tant que professeur des Universités, syndiqué au SNESUP ?

DANIEL BOUTHIER : Alors, j'étais syndiqué au SNEP à l'origine. Et puis, quand l'intégration universitaire a commencé à se développer, à un moment donné, la question s'est posée pour un certain nombre de maîtres de conférences... parce que je l'étais encore à l'époque... d'être au SNESUP pour être plus en phase avec les instances universitaires. Je suis passé au SNESUP. Donc à l'époque, il y avait une douzaine d'enseignants chercheurs encore syndiqués au SNEP qui ont créé, si je puis dire, un groupe STAPS au sein du SNESUP dont j'ai assuré la représentation pendant quelques années au sein du CA du SNESUP.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et auparavant, vous aviez été professeur d'EPS ?

DANIEL BOUTHIER : Oui, tout à fait. J'ai passé le CAPEPS en 1977. J'ai fait le diplôme de l'INSEP de 1982 à 1984 dans la section « apprentissages moteurs ». J'ai parallèlement passé l'agrégation externe en 1984. J'ai soutenu ma thèse de psychologie en 1988, et l'HDR en « sciences et techniques » 1993.

FLORIAN HUGEDET : Eh bien, j'arrive au bout de mon questionnaire. Je vous remercie.

3.5. Entretiens avec les membres du Syndicat national des enseignants d'EPS

(SNEP)

3.5.1. Alain Becker

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : Paris, locaux du SNEP

Date : 09 mars 2017

Le début de cet entretien ne s'est pas déroulé comme prévu. Avant même de pouvoir me présenter et de poser la première question, Monsieur Becker s'est lancé dans une explication très intéressante, qu'il considérait comme une histoire à connaître pour pouvoir cerner les enjeux liés à l'ENS. Son enthousiasme ne m'a pas laissé le temps de démarrer le microphone au tout début. C'est pourquoi ses premières phrases ne sont pas retranscrites.

ALAIN BECKER : Et dans lequel, si tu veux, il [Jacques Rouyer] avait à l'époque, c'était sous François Bayrou je crois... Il avait déposé un vœu comme ça... au CSE sur la réouverture d'une École normale supérieure d'Éducation physique et sportive. Et ce vœu avait été, avait retenu une majorité du CSE. Donc ça, c'est dans les années 95... par là. Et dans les années 2000, c'est-à-dire avec le retour de Lionel Jospin au gouvernement, Allègre est donc ministre de l'Éducation nationale, et comment dirais-je ? Alain Hébrard est conseiller du ministre pour les questions de l'Éducation physique et sportive. Donc ça, tu l'as bien en tête ça ?

FLORIAN HUGEDET : Oui... oui.

ALAIN BECKER : Et donc, ici au SNEP, on se repose la question... de remettre ce vœu en perspective, puisqu'il avait été accrédité par le conseil supérieur de l'éducation. Et donc, on juge qu'il y a une opportunité à représenter cette proposition là au ministre quoi. Et avec... En sachant en plus que du côté d'Alain Hébrard, il y avait une écoute... euh... favorable à cette question-là, puisque préalablement, on avait travaillé avec Alain Hébrard sur la question des STAPS du point de vue de trouver des alternatives suite à la grande crise des années 95-96 avec l'explosion de demandes de formation en STAPS, et avec une difficulté énorme à accueillir les cohortes d'étudiants qui arrivaient. C'est dans ces années-là d'ailleurs qu'on multiplie les antennes STAPS, qui se multiplient... bon. Et donc, en même temps, il y avait à la fois le souci euh... d'élargir si tu veux, la base d'accueil des étudiants intéressés par les métiers de l'EPS.

Et en même temps, déjà à l'époque, des interrogations aussi sur ce que ça allait produire en termes de qualification, de formation, parce qu'on voyait bien que les... les établissements qu'on réussissait... On avait un mandat à l'époque, c'était une UFR par académie quoi tu vois ? Et donc... on a dépassé ce cadre-là, et on voyait bien ensuite que l'institution a cédé sous la pression des bagarres locales pour ouvrir des sections... mais qu'elle n'y mettait pas les moyens. Et donc, on a vu dès 95-96 si tu veux, un infléchissement très important des contenus de formation, avec un double aspect si tu veux... La réduction drastique des enseignements techniques, sportifs, artistiques, euh... tout ce qui était pratique, des enseignements qui coûtaient chers entre le jeu d'option-polyvalence à l'époque. Et donc, il y a... C'était un coût. Ça c'était le premier aspect, qui conduisait à des réductions, à nos yeux, de niveau de qualification des gens en formation, et deuxièmement aussi, parce que comment dirais-je ? Les... les... la création... Les remplacements d'enseignants dans les UFR STAPS se sont faits en supprimant massivement des postes de second degré, pour ouvrir des postes de maître de conférences. Et donc, en termes d'horaires, si tu veux, le passage de statut de second degré au poste de maître de conf', c'est qu'on perdait à chaque fois des heures d'enseignement. Donc il y a eu... ça s'est accumulé, tu vois, tout ça ? C'est aussi l'époque où, pour faire face à cette baisse de l'encadrement par rapport à l'augmentation de la population, on a massivement fait recours à des heures complémentaires. La période 95-2000... ça a été une période où si tu veux... on a abondé les moyens en heures complémentaires, alors que nous, on le contestait par principe si tu veux. Mais c'était une réalité importante dans les établissements. Ça c'est le contexte d'avant l'enclenchement d'une négociation en fait... parce que jusqu'alors, on en était resté à des vœux... L'arrivée d'Allègre, de Jospin et d'Allègre et de Hébrard, au cabinet a permis qu'on pose la question d'une discussion avec le ministère sur l'ouverture d'une section... je dirais ENS en EPS... Et quand tu as entendu qu'au départ, si tu veux... Il y avait un accord... un accord de principe entre le cabinet, c'est-à-dire Alain Hébrard et nous... sur l'idée que l'axe était bien... d'ouvrir une section ENS d'EPS dans l'optique de créer un vivier pour le recrutement de formateurs experts dans le domaine de l'Éducation physique et sportive. Ça c'est le départ. D'ailleurs, si tu veux, quand on fait un saut dans le temps et qu'on remonte aux années 70-80, le paradoxe de cette histoire-là, c'est que finalement, l'intégration universitaire qui commence dans les années 70... même un peu avant... 67-68 par là. C'est une demande sociale qui vient du secteur de l'EPS, qui en tant que discipline d'enseignement du secondaire principalement, veut avoir à l'Université des assises scientifiques plus fondées. Et donc, souhaite que les établissements de la jeunesse et des sports, qui durant cette période-là, formaient les profs d'EPS... CREPS... IREPS... deviennent des... des institutions universitaires

à part entière, et donc l'intégration universitaire au départ, elle est le produit d'une demande sociale, d'une revendication sociale, qui est celle du milieu de l'EPS... professeurs, inspecteurs. Il y a à peu près une unanimité pour dire qu'on voulait une intégration universitaire à part entière. Donc finalement, on se rend compte qu'au départ, le besoin qui s'exprime, c'est celui qui vient de l'EPS. Et c'est donc par l'EPS, que l'intégration universitaire, finalement va déboucher. Et, elle débouche en... première étape en 75 avec la création du DEUG puis de la licence... mais en même temps, dérogatoire ! Puisque c'est encore le ministère des sports. Et, c'est en 81, avec l'arrivée de Mitterrand à la présidence de la République, que la question de l'intégration universitaire se pose. Et là, comme il y a eu le choix de Mitterrand... Comment dirais-je ? Dans ses 101 propositions publiées dans Le Monde du mois d'avril ou mars 1980-1981, 101 propositions, dans lesquelles, il y a une proposition, qui avait été discutée ici avec les représentants du parti socialiste... la proposition, c'était l'intégration de l'Éducation physique à l'Éducation nationale. Et que donc, dans la foulée de cette intégration-là, il semblait évident, pour le pouvoir politique de l'époque, que devait suivre l'intégration universitaire à part entière. Donc le passage des institutions Jeunesse et Sports dérogatoires dans une Université... à une gestion simple, claire, venant du ministère de l'enseignement supérieur, qui intégrait cette fois-ci les STAPS comme une discipline universitaire. Et donc, il y a, en 1981, il y a une accélération du processus puisque dès... on peut dire dès juillet 1981, ici dans les bureaux ici... on rencontre des émissaires du parti socialiste, et on discute sur... Comment dirais-je ? L'intégration universitaire, la façon dont ça peut se faire. On propose immédiatement la création de maîtrises, qui n'existaient pas. Et donc, le service de l'EPS est mis en place. Un membre du cabinet est nommé... Comment dirais-je ? Au ministère de Savary... Et va donc suivre les questions de l'intégration universitaire. Et donc, si tu veux, c'était marrant cette voie que finalement, au départ... prend l'Éducation physique et sportive, et qu'aujourd'hui, c'est autre chose quoi... Donc c'est intéressant de savoir ce qu'il s'est passé... parce que nous, on a dit qu'il y avait eu un hold-up quelque part... C'est-à-dire qu'on est parti d'un besoin qui était porté par une profession, avec des exigences, des projets, etc. Et puis, en cours de route, il y a une espèce de rapt qui s'est fait... Et c'est intéressant de revenir sur ce rapt, parce que... Et je pense que la question de l'École normale supérieure s'inscrit dans cette histoire-là. Et donc, quelque part, la question de l'ENS, de sa gestation, de son émergence, puis de ses transformations est à l'image de cette histoire-là. C'est-à-dire quelque part... un rapt quoi [rires]. Donc voilà, c'est vrai que quand on a discuté dans les années 2000... 2001-2002, ça commençait avec Alain Hébrard... Je me rappelle très bien des discussions... Je dirais rue du Taux, dans les locaux de l'enseignement supérieur... On a effectivement... On était dans cette

logique-là. Et donc après, après je crois qu'en 1981 si tu veux... la question se pose. Il y a des UFR à l'Université. Il y a des CREPS. Donc les CREPS vont progressivement disparaître... Ils vont être repris comme institution propre au ministère des sports. Et les UFR STAPS vont donc se développer. La question qui se pose, c'est « avec qui on forme ? Avec quel personnel on forme ? ». Et là, il y a deux, il y a deux forces si tu veux qui se, qui se constituent. Il y a d'un côté les profs d'EPS... Alors qui ne sont pas encore agrégés à l'époque... Ils sont encore profs d'EPS, puisque l'agrégé c'est 82. Donc les profs d'EPS qui ont mis en place les UFR STAPS, avec comment dirais-je ? Une préoccupation unique et centrale à l'époque, qui était la formation des profs d'EPS. Puisque... jusqu'en 82, on ne forme que... Comment dirais-je ? Des profs d'EPS... Mais ce qui est intéressant de voir, c'est qu'à la fois cette formation des profs d'EPS, elle donne à voir autre chose. C'est que, partant d'une formation très limitée dans son objet si tu veux... L'Éducation physique et sportive, on se rend compte que finalement toute une série de profs d'EPS occupe des fonctions dans la vie sociale et professionnelle, qui les conduit à occuper d'autres postes que celui de profs d'EPS. Par exemple, on voit de nombreux enseignants d'EPS être impliqués dans le milieu sportif : entraîneur de haut niveau, DTN, etc. On voit des profs d'EPS s'occuper des positionnements dans les établissements de rééducation par exemple. Mais ça c'est parce que... C'est l'histoire de l'EPS quelque part... Donc la nature administrative du poste ne change pas. Ce sont toujours des profs d'EPS, mais la vie sociale a fait que les profs d'EPS se sont révélés être intéressants pour toute une série de secteurs. D'ailleurs, c'est marrant de voir comment la création des maîtrises en 82... les premières maîtrises STAPS... Finalement, qu'est-ce qu'on a fait ? On a repris cette histoire-là, et on a découpé... on a découpé finalement la formation des profs d'EPS à partir des missions que les profs d'EPS ont pu remplir dans la vie civile quoi. Par exemple, on a créé un secteur des STAPS « adaptation ». Bon... « APA » maintenant... On a créé un secteur « performance ». Qu'est-ce qu'on a créé encore ? « Management », management c'est encore autre chose quoi. Et on s'est rendu compte que toutes ces fonctions-là, elles étaient inscrites dans les fonctions qu'occupaient les profs d'EPS. Et en 82, on a pensé que la solution pour l'intégration universitaire, c'était un peu de couper les fonctions qu'occupaient les profs d'EPS dans différents secteurs, où ils s'étaient implantés... et donc de transformer le cursus en faisant de ce cursus-là, une succession de cursus distinct. Mais en même temps, on s'est rendu compte ultérieurement, bien après, si tu veux qu'en découpant le cursus de cette façon-là, on avait aussi appauvri ce qui faisait sa richesse au départ. C'était vachement intéressant qu'un prof d'EPS soit à l'aise s'agissant de la question de la performance sportive, soit à l'aise du point de vue de ce que c'est animer des collectifs, des groupes, manager... et beaucoup dans les clubs... énormément de collègues

étaient impliqués dans les clubs. Donc, finalement, quelque part, ce découpage qui a semblé pour le pouvoir politique de l'époque, une façon de penser l'intégration universitaire, le bilan que moi j'en fais aujourd'hui, c'est que c'est un faux... comment dirais-je ? Ce n'est pas un bon choix... Parce que quelque part, à mon avis, ça réduit considérablement la qualité et l'aura des profs d'EPS qui étaient formés à l'époque et qui avaient l'intérêt d'intégrer toutes ces dimensions-là. Et là, aujourd'hui, par exemple, on voit qu'à côté du secteur éducation et motricité, je ne sais pas ce que tu as fait comme filière... tu étais en STAPS ?

FLORIAN HUGEDET : J'ai fait éducation et motricité...

ALAIN BECKER : Bon, à côté de la filière éducation et motricité, tu as la filière APA, performance, management... et peut-être à côté des trucs qui sont...

FLORIAN HUGEDET : Ergonomie maintenant aussi...

ALAIN BECKER : Et en même temps, nous on voit bien que quand on se pose des questions sur l'EPS, par exemple, qu'on souffre aujourd'hui d'avoir un milieu de l'éducation et motricité qui est faible sur la question de la performance par exemple. Et ça, ce sont des questions cruciales en termes d'évaluation par exemple. Et donc, quelque part, on s'est privé... la question de la rééducation qui était une question assez... d'autant que l'évolution des processus d'adaptation, de réadaptation, de rééducation a montré qu'il y a eu des glissements qualitatifs qui a fait qu'on est passé d'une question médicalisante de la réadaptation à une vision plus sociale... C'est-à-dire des pratiques sportives qui ont été adaptées, etc. Finalement, on voit bien que... c'est... on s'est privé de pas mal de choses et... et que le prof d'EPS là-dedans, en 80 avait dans ses besaces. Et après, on a séparé et on a constitué des réseaux... et qui plus est, on les a ensuite construites en concurrence... C'est-à-dire que quelque part, je ne sais pas si tu as vécu ça mais... dans les années 2000, enfin entre 95... la grande crise du... la poussée des demandes en formation et 2000... il y a eu comment dirais-je ? Tentative... euh... par certains responsables de STAPS, de mettre en cause l'existence de la filière éducation et motricité parce que c'était celle massivement que les étudiants demandaient. L'argument à l'époque, c'était la réduction des emplois publics... Donc quelque part, on allait recruter moins de profs d'EPS... On en avait trop recruté, et on en recruterait moins. Donc, il fallait dispatcher le flux étudiant vers des filières dont on pensait qu'elles seraient porteuses d'emploi. D'où la volonté de certains responsables des STAPS, de contester l'existence de la filière éducation et motricité au profit de APA, performance, management... Et donc, un des protagonistes de cette bagarre-là au

niveau des STAPS, c'est l'ancien directeur de l'UFR STAPS d'Orsay... qui est devenu ensuite président de la conférence des directeurs qui s'appelle...

FLORIAN HUGEDET : Jean Bertsch ?

ALAIN BECKER : Jean Bertsch... Jean Bertsch a été l'instigateur de ce mouvement-là... Et il s'est appuyé à l'époque fortement sur l'ANESTAPS... mouvement étudiant... euh... qui lui aussi à l'époque... je ne sais plus maintenant où ils en sont... mais étaient très remontés contre éducation et motricité, et étaient... avaient cette base principale dans le mouvement APA. Et donc, voyez, quelque part aussi l'idée que APA pouvait même venir se substituer à éducation et motricité. Bon... Tu vois, c'est un truc assez compliqué parce que l'histoire de l'ENS, elle est aussi l'histoire de ça. Et en 81, donc se pose la question : « qui va encadrer demain les formations en STAPS ? ». Et il y a deux réponses possibles : la nôtre... on a perdu... on dit voilà : Nous, on... il y a tout un potentiel de formateurs qui ont créé les UFR STAPS... les UEREPS d'abord puis les UFR STAPS. Il y a un potentiel, il y a comment dirais-je ? Beaucoup de qualités qui ont été... je dirais... je dirais accumulées... Et donc, ce qu'on propose nous, on propose au gouvernement de mettre des procédures en place pour que ces personnels accèdent au rang de maîtres de conférences sur travaux de façon à ce qu'on valorise l'expérience acquise de ces personnels-là. Ça c'est notre position. Et à côté de ça, il y a un autre positionnement, qui nous vient de l'INSEP principalement. C'est-à-dire... la nouvelle INSEP où pas mal de profs d'EPS ont été se former au plan universitaire, dans des disciplines académiques... psychologie, biologie, sociologie... et qui souvent ce sont des gens qui ont passé des thèses académiques, et qui, au moment où l'intégration universitaire s'annonce... se présentent comme étant les interlocuteurs légitimes de la mise en place des UFR STAPS puisqu'ayant les grades universitaires correspondant. Et donc, là, il y a un conflit violent, qui se constitue entre les profs d'EPS second degré, créateurs des UFR STAPS et ayant porté finalement les UFR STAPS à bout de bras... et ces gens-là qui avaient quitté les UFR, ou qui même n'y étaient jamais rentrés... qui avaient choisi directement de passer par l'INSEP... Ils passaient le concours et entamaient des travaux universitaires... et en disant « c'est nous qui allons créer... ». Et donc le débat, le conflit a lieu pendant un an, un an et demi... c'est très, très violent. Et comment dirais-je ? En 82... Je ne sais plus à quelle époque... le président de la République tranche et il sort un décret dans lequel, si tu veux... il ferme quasiment l'accès au rang universitaire aux profs d'EPS qui étaient en place quoi. Il y a une clause dans le décret, qui laisse supposer à l'époque... non qui introduit l'idée que des seconds degrés agrégés pourraient postuler sur des postes de maître de conf... mais comme l'agrég est très récente, et qu'elle ne sera créée qu'en

82... ça veut dire qu'au moment T, si tu veux, il y a très peu de profs d'EPS, qui sont titulaires du grade d'agrégé, qui peuvent donc rentrer dans la machine si tu veux... Moi j'en connais un qui a réussi comme ça. C'était un prof qui était à Dijon, qui était un physiologiste en fait, et qui est spécialiste de l'entraînement... et qui a donc accédé au poste de maître de conf, mais très vite après le décret a été modifié et cette clause a disparu. Donc après, pour rentrer dans la carrière, il fallait passer la moulinette si tu veux d'enseignement supérieure, c'est-à-dire DEA, thèse d'état... Donc ça c'est... 82 est un moment important parce que là, si tu veux, il y a récusation par le pouvoir politique... comment dirais-je ? De cette opportunité d'assurer la promotion dans des rangs universitaires, de personnels qui avaient une expérience de formation indéniable, mais qui se sont vus à un moment donné, récuser par ce que n'ayant pas les titres requis quoi... Et donc... ce 82, c'est très important parce que ça explique toute la suite. Et donc euh... Alors... Après, débat dans les années... A partir des années 80, jusque dans les années quasiment 95, sur « c'est quoi les STAPS ? Qu'est-ce que c'est que ce truc-là ? »... Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives... Donc là aussi, des réponses très particulières suivant les deux voies que je t'ai dit... canal historique si tu veux Éducation physique et sportive ou canal je dirais contemporain, universitaire, scientifique... bon... Et donc, des débats... à ne pas piquer des hannetons sur la nature de ce que cursus-là. Est-ce qu'il est interdisciplinaire comme ça avait été élaboré dans les années 67-68 dans une commission qui s'était tenue à l'INSEP, à l'époque où on réfléchissait à l'intégration universitaire, et où le projet... Le projet c'était un cursus interdisciplinaire. Bon... Sans qu'on sache trop d'ailleurs ce que ça recouvrait... pratiquement. Et puis, on en était resté là si tu veux, et en fait on s'est rendu compte qu'en 82, suite au décret en question, l'arrivée de diplômés de l'enseignant supérieur dans des disciplines d'appui. Psychologie, biologie... je dirais... qu'est-ce qu'il y avait encore ? Sociologie, beaucoup de sociologues à l'époque... physiologie à l'époque pas très important... beaucoup de sciences humaines. Ces gens-là arrivent et donc, veulent imprimer au cursus leurs représentations du cursus qu'ils ont. Alors, ça donne lieu, à mon avis, j'ai une explication, mais qui peut être contredite. Ça donne lieu finalement, à la mise en place d'un cursus de fait pluridisciplinaire, mais sans objet. C'est-à-dire qu'en gros, on ajoute des disciplines... D'ailleurs... On ajoute des disciplines, mais en même temps, on va voir dans le passé ce qu'il se passe. C'est-à-dire que quelque part, la composition des collectifs de formation dans les UFR STAPS n'est pas loin d'être, au plan des disciplines, correspondante à ce qu'il se passait dans les CREPS et IREPS. C'est-à-dire qu'on voit des profs de philo, qui ensuite ont disparu, qui ont été foutus dehors par la sociologie, qui s'est imposée. Les philosophes ont disparu. Donc il y a des sciences humaines, il y a de la biologie, il y a de l'anatomie, il y a de la psychologie, et puis

il y a de la pédagogie quoi, et puis les pratiques. Eh bah en gros, on retrouve ça dans les UFR STAPS, sauf que l'objet a changé parce qu'on n'est plus dans une filière, qui a pour seul objet de viser l'Éducation physique et sportive. Donc, la question qui se posait en 82, c'était donc bien de définir un objet. Et nous, on a soutenu à l'époque une proposition, qui avait été faite par un collègue, qui était... qui était... Comment dirais-je ? Un collègue du SNEP, qui s'appelait René Deleplace, et qui avait proposé, lui, qu'on détermine l'objet de ce cursus-là. Et pour lui, c'était l'amélioration de la performance motrice. C'est-à-dire en gros, l'émergence d'un nouveau cursus universitaire en STAPS... donc en STAPS, si on ne voulait pas qu'il vienne empiéter sur ce que peuvent apporter les sciences humaines, que peuvent apporter les biologies, il fallait circonscrire un objet. Et le cursus était donc inter ou pluridisciplinaire, dans lequel toutes les disciplines contribuaient à la formation de personnels experts en amélioration de la performance motrice. Ce projet n'a jamais gagné. Nous, on l'a soutenu dans les années 80, et il a été battu par la présence et la puissance statutaire des personnels de l'enseignement supérieur qui avaient été rapidement nommés, et qui étaient donc des « mandarins » entre guillemets, venant des sciences... je dirais... connexes... Tu vois bon... Et donc, on a été battu. On a été battu sur le décret que Mitterrand a fait voter. On a été battu ensuite sur l'objet... sur l'objet... je dirais même sur la filière STAPS, et donc quelque part le cursus s'est donc développé. Moi le bilan que j'en tire, si tu veux, c'est que... plutôt que d'un cursus... comment dirais-je ? Qui mobilisait l'ensemble de ses composantes pour donner du sens à ce qu'ils devaient s'y produire, s'est plutôt développé sur un mode centrifuge. C'est-à-dire en quelque sorte, ce sont les sciences d'appui, qui se sont développées mais vers l'extérieur. Donc, on a vu des sous-ensembles. C'est-à-dire que dans les sciences humaines, on a vu la psychologie, la socio mais on a vu aussi l'anthropologie, l'épistémologie... Donc quelque part, les éléments constituants... plutôt que de se resserrer sur un objet déterminé, se sont développées dans leur propre champ, et avec un phénomène nouveau à partir des années 90... c'est la montée en puissance de la biologie avec un rapport de force. Je ne sais pas ce qu'il en est aujourd'hui mais de l'ordre de 75... 75 en biologie et 25 en sciences humaines... Ce qui fait que les rapports de force disciplinaires se sont complètement inversés entre les années 80 si tu veux et les années 2000 quoi tu vois. Complètement inversés ! Et la biologie est devenue dominante parce que les écoles doctorales de ce secteur-là, qui avaient, à l'époque des difficultés de trouver des points de chute pour leurs étudiants, ont vu que les STAPS étaient un point de chute éventuel. Et donc, ils sont rentrés là-dedans... Et comme il y avait des vieux liens avec le secteur médical et compagnie, je dirais qu'on a vu arriver progressivement des jeunes biologistes, qui avaient une très bonne formation en biologie, et qui donc venaient facilement prendre les postes qui étaient publiés... postes de

profs d'EPS partant à la retraite ou étant vacants et qu'on transformait en poste de maître de conf'... et après, c'était souvent un biologiste qui arrivait. Et dans beaucoup d'UFR, on a vu le rapport de force entre sciences humaines et sciences dures, s'inverser au profit des sciences dures. Donc tu vois c'est marrant, parce que cette... la question de l'école... de l'ENS, elle est quelque part le miroir de ces mouvements en profondeur qui ont traversé l'intégration universitaire. Et donc, quand la question, quand la question de... de l'ENS s'est reposée en 2000-2002, et qu'on a commencé à négocier... Peut-être que tu en as parlé avec Christian Couturier... C'est sur ces éléments-là que les choses se sont faites. Et donc, quelque part... A mon avis, la première entrée dans la mise en place de l'École normale supérieure, ça a été quand même une entrée plutôt pro-EPS. Et puis, ce qui s'était passé dans le champ universitaire des STAPS, s'est aussi prolongé... Enfin, a repris sa place au point d'ailleurs que... que Bertsch a été je crois, celui qui a proposé un programme révolutionnaire de transformation de l'École normale supérieure parce que lui, il concédait que l'ENS était un creuset pour de futurs enseignants-chercheurs en STAPS, mais ils ne les voyaient pas centrés sur l'EPS. Ils les voyaient formés dans des disciplines d'appui en sciences humaines, en biologie, etc. Et donc, je crois que... Moi, j'ai perdu de vue l'évolution actuelle de l'ENS, mais je pense qu'aujourd'hui, on doit être plutôt sur ce modèle-là que sur le modèle de l'EPS... Donc, tu vois ? Cette histoire de... Beaucoup de gens ont tiré l'échelle... Bertsch, c'est un prof d'EPS au départ hein ? Prof d'EPS, agrégé d'EPS... psychologue... Et ensuite, qui a eu une carrière universitaire, dans laquelle il a perdu de vue progressivement, pour le moins, le rapport à l'Éducation physique et sportive... Et... Il rebattit finalement une vision des STAPS, qui est la sienne quoi. Et nous, le problème, c'est qu'on a perdu... On a perdu en 81-82 et on a reperdu ensuite en... dans les années 90-2000 parce que, si tu veux, au moment de l'intégration universitaire, on n'a pas gagné sur notre conception. Alors... Ce qu'il faut savoir quand même, c'est que le projet de départ en STAPS, qui était de... un cursus pluridisciplinaire avec comme objet de cohérence interne. Je dirais logique interne pour reprendre les propos de Parlebas... C'est-à-dire qu'est-ce qui pouvait fédérer l'ensemble de ces éléments de connaissances qui était donc l'optimisation de la performance motrice... Former des gens qui étaient experts dans le développement et l'optimisation de la performance motrice ou sportive... Une deuxième alternative, s'est constituée après, qui était l'alternative technologique. Quelque part, l'alternative technologique qui était portée à l'époque par Daniel Bouthier, qui l'est toujours d'ailleurs, et qui, lui avait aussi été si tu veux... il était passé par l'INSEP, mais qui du point de vue de sa formation de base théorique était un élève de René Deleplace, et donc, qui voyait dans la, dans la construction d'un cursus visant une expertise dans le domaine de l'intervention... Je

dirais une opportunité de se reconstituer comme cursus universitaire. Et ça conduisait, cette option-là, qu'il a dénommé lui comme étant une option ou de l'intervention ou une option technologique au cursus tel qu'il est aujourd'hui. Ça... ça euh... ça redonnait si tu veux, une perspective à ce qui avait été pensé en 82... puis abandonné. Mais, là aussi, ils ont perdu. Ils ont perdu parce que... comment dirais-je ? Il y a eu des luttes sordides au sein du CNU, parce que Daniel Bouthier est devenu... Il a passé... Il a suivi la filière académique. Il a passé une thèse en psychologie et puis, c'est uniquement à partir du moment où il a pu passer une thèse en psychologie, qu'il a pu devenant maître de conf, travailler ensuite à remettre en perspective une évolution du cursus STAPS du point de vue d'une formation à l'intervention dans le domaine des APSA et du point de vue, je dirais d'une conception technologique du cursus plus proche de ce qu'il se passe dans une école d'ingénieur, ou de ce qu'on peut voir dans un cursus de médecine par exemple, que d'une formation traditionnelle, académique dans une UFR STAPS. Donc, c'est sur le fond de toutes ces questions-là... à mon avis, que toutes les questions que tu te poses sur l'ENS doivent être comprises à mon avis, doivent être perçues... parce que sinon, on ne comprend pas grand-chose... Bon, c'est mon point de vue...

FLORIAN HUGEDET : Eh bien, c'est le mien aussi... ça va être une des problématiques de ma thèse je pense... Et par rapport à ça donc... Vous dites qu'il y a eu un vœu du SNEP dès 95 ?

ALAIN BECKER : Ah non, dès 95... oui dès 95 ! Ecoute, il faut que je recherche parce qu'il faudrait que j'aille voir dans les bulletins du SNEP... retrouver la date exacte. Mais en tout cas, bien avant les négociations sur le texte qui crée l'ENS, un vœu avait été déposé au conseil supérieur de l'éducation... déposé par le SNEP, par Jacques Rouyer, secrétaire général et qui demandait le rétablissement de l'ENSEP... parce que l'ENSEP avait été supprimée et remplacée par la nouvelle INSEP. Donc, si tu veux, au départ, c'est un vœu que le SNEP a déposé, et qui a permis... Alors nous, on s'est fait... On s'est fait... On était les cocus absolus dans cette histoire tu vois ? Parce qu'à la fin, on représentait l'EPS, mais en plus on a porté cette ENS sur le fonds baptismaux et puis on se l'est fait piquée aussi... On a apporté l'intégration universitaire, on se l'est fait piquée... On a porté ensuite la création d'une ENS, et on se l'est fait raflée aussi quoi tu vois ? Il faut ajouter que... en 82, pour une part, l'explication est aussi plus idéologique et plus politicienne... C'est-à-dire qu'en gros, les profs d'EP, les UFR STAPS... nous étions... le SNEP était très présent dans les UFR STAPS, parce qu'on en avait été quasiment les créateurs dans les académies. On s'était bagarré avec les collègues des lycées et des collèges pour faire créer des établissements, et après on avait eu des collègues à

nous qui étaient rentrés dans les établissements scolaires. Et donc, on avait une assise syndicale importante. On était très représenté dans les UFR STAPS... ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Et donc, quelque part, le pouvoir socialiste en place, majoritaire en 81, voyait aussi l'arrivée de profs d'EPS, du SNEP dans l'Université d'une façon un peu tu vois... difficile quoi ! Donc, il y avait tellement la... la hantise... je dirais de... comment dirais-je ? De... du coup de main ou du coup de force communiste dans la période qui a précédé l'élection de Mitterrand et puis après, c'était compliqué les rapports entre les différentes forces politiques... Et comme le SNEP était à tort ou à raison accrédité d'un syndicat au moins marxiste, qui avait des rapports avec le parti communiste à l'époque... euh... Je dirais que l'administration en place, le service de l'EPS... Monsieur Pagès, qui était directeur du service EPS à l'époque... quelqu'un d'ailleurs de très sympathique par ailleurs... mais il a mené une bataille de chien parce qu'il fallait qu'il empêche le SNEP de prendre la main mise sur les UFR STAPS quoi. Donc, il y a eu... Je t'explique la partie plus académique... mais il y a une période plus obscure... plus politique... idéologique qui est celle-là aussi. C'est-à-dire qu'à un moment donné, le risque pour l'administration de voir un syndicat s'installer dans les UFR STAPS, donc le refus systématique de promouvoir les profs d'EPS, c'était aussi se préserver d'une emprise éventuelle du SNEP sur les questions universitaires quoi. Ça c'est une petite question à côté, mais elle n'est pas anodine, parce que moi je me souviens des discussions à l'époque avec justement le directeur, le directeur du service... EPS de l'époque, dans lequel c'était évident que ce qu'il voulait à tout prix, c'était contenir l'influence du SNEP qui était très forte à cette époque-là. Donc il voulait... il ne voulait pas se faire piquer les UFR... En gros... c'était très politique quoi, très idéologique aussi... bon ! Donc voilà ! Moi... Je voulais te dire ça parce que je pense que ce qu'il s'est passé après, c'est dans la continuité de tout ça tu vois ?

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et quand vous dites qu'il y avait deux solutions par rapport à la création de postes de maîtres de conf... Qui les aurait ? Plutôt les profs d'EPS ou plutôt les sortants de l'INSEP... Est-ce que l'INRP, la création de l'INRP n'aurait pas pu jouer un rôle aussi là-dedans ? Enfin la section EPS de l'INRP...

ALAIN BECKER : Alors... là, tu ouvres une question compliquée... Au SNEP, il y a eu un débat interne sur l'intégration universitaire. Une partie des copains unité-action, la tendance majoritaire, qui gouverne aujourd'hui le SNEP, était favorable à l'intégration universitaire pure et dure... D'ailleurs, on pourrait s'interroger si les propositions, à l'époque de la direction nationale du SNEP, sur l'intégration universitaire qui étaient les plus pertinentes... Par exemple, le choix des UFR STAPS et non pas des instituts... Parce qu'il y avait aussi l'idée

qu'il fallait à tout prix développer un secteur de recherche, et que donc, les UFR STAPS étaient le lieu d'accueil naturel de l'Éducation physique et sportive nouvelle manière si tu veux... Alors que des instituts n'avaient pas cette capacité au moins à priori de pouvoir développer des labos de recherche, etc. Bon... Mais, en même temps, je pense que la dimension technique et technologique du cursus aurait été soit en école interne, soit en institut interne... avec éventuellement une recherche, mais permettant d'avoir des contenus de formation et des horaires un peu dérogatoires aux... aux... aux propositions qui étaient faites dans les UFR STAPS. En gros, comment maintenir dans des cursus universitaires, un haut niveau d'exigence technique, technologique, euh... alors qu'on savait très bien que dans les UFR STAPS, on allait avoir une baisse drastique des horaires ? Il faut quand même savoir qu'avant... avant 81 l'horaire d'un... d'un professeur d'EPS recruté... C'est-à-dire au moment où il passait le concours. Il finissait les épreuves du concours, il avait plus de 4000 heures de formation. 4000 heures de formation ! Alors aujourd'hui, je ne sais pas où on en est... Si tu intègres licence + M1 et M2, combien ça fait d'heures effectives de formation ?

FLORIAN HUGEDET : Je ne sais pas du tout...

ALAIN BECKER : Renseigne-toi... pour voir... mais ce qu'il faut que tu aies en tête, c'est qu'avant 81, c'était 4000 heures... mêmes plus de 4000 heures... Donc c'était un... programme lourd si tu veux. Hein ?! Qu'on retrouve au sein des formations techniques... les instituts... les écoles... bon. Le problème c'est que jusqu'en 95, l'intégration universitaire en STAPS, c'était une fausse intégration universitaire parce que jusqu'en 95, il y avait un numérus clausus qui était resté. C'est-à-dire qu'on était dans un registre académique des UFR STAPS, mais avec une procédure de recrutement avec des concours internes dans chaque UFR STAPS. Ça a fonctionné de 80-82... à euh... 2000... à 96 ! 97... je crois que la... la règle des concours, ça doit être 97 je crois. C'est sous Bayrou... On a pris la décision d'arrêter ça, parce qu'il y avait des recours en permanence qui étaient déposés, etc. C'est-à-dire qu'on a fonctionné pendant plus de 10 ans... 15 ans presque sur un registre dérogatoire de fait, illégal... qui faisait que les UFR STAPS avaient conservé... comment dirais-je ? Leur méthode de travail préalable, du temps où elles étaient encore à Jeunesse et Sport, et donc il y avait des concours de recrutement dans les UFR STAPS et donc il y avait un certain nombre de candidats qui se présentaient et on en prenait en fonction des capacités d'accueil. Et donc, il y en avait qui ne rentraient pas. Bon... ce qui était contraire à la loi... je dirais Savary ! Ils prévoyaient que tout titulaire du baccalauréat devait pouvoir s'inscrire dans l'Université de son choix. Donc ces questions-là reviennent dans l'actualité d'aujourd'hui... Donc ce n'est pas réglé... Mais je crois que nous, on n'avait... On

n'avait pas crié « au feu » sur le maintien de cette dérogation, parce qu'on avait le souci de ne pas voir les contenus de formation filer avec... On avait déjà bien vu que les horaires avaient nettement diminué dans le fonctionnement, le passage préalable de celui qui avait suivi. Et on ne voulait pas en rajouter en faisant sauter le concours brutalement, parce que là, on aurait été... Donc on a été mal vu pendant un certain temps, montrés du doigt parce qu'on ne demandait pas à ce que le mode, la mode si tu veux... le mode... de sélection qui prévalait en STAPS soit supprimé. On n'a jamais demandé. On a pris acte en 96 qu'on ne pouvait plus le faire vivre encore, et que donc, il fallait l'abandonner. Mais ce n'est pas nous qui l'avons demandé. Nous, on a pensé que... pour préserver la qualité des formations des profs d'EPS, il nous fallait maintenir des contingents parce qu'on n'avait pas les moyens d'accueillir dans des conditions acceptables, je dirais... les nombreuses cohortes d'étudiants qui voulaient venir en STAPS. Donc si tu veux... Nous, on a joué un rôle un peu... un peu... critiquable en quelque sorte. C'est-à-dire qu'on était dans un registre de normalisation, mais on a conservé pendant 15 ans des modalités en fait de fonctionnement qui étaient dérogatoires. Et jusqu'en 96, là, il y a eu un... une campagne de recours qui a été portée par le SGEN-CFDT, et qui a fait que la multiplication des recours gagnés suite au dispositif de pré-sélection, ne pouvait... A un moment, ça a pris une telle ampleur que plus personne dans les UFR STAPS ne voulait les mettre en place. Parce que les gars, ils savaient qu'ils se faisaient à chaque fois cogner par les tribunaux administratifs, et donc ça a été abandonné avec toute une série de dispositifs ensuite assez pervers... Moi, j'ai connu ici en région parisienne, des premières années de DEUG, à l'époque, on accueillait 800 ou 1 000 étudiants en espérant une chose : c'est que l'évaporation naturelle se fasse... c'est-à-dire qu'au bout de trois mois... Après, il y a eu tout un tas de trucs pervers qui se sont mis en place... Comme dans d'autres disciplines... qui font partie de l'hypocrisie du système actuel sur la question de la sélection, qui est une question compliquée. Mais quand même... si tu veux, ce qui est vrai, c'est que... il ne vient à l'esprit de personne... Enfin, il ne vient pas à l'esprit d'un étudiant en maths, qui n'a pas fait des études mathématiques au lycée... de se présenter dans une filière mathématiques... Les STAPS étaient tels que chacun pouvait penser pouvoir s'y inscrire sans acquisition au préalable et sans prérequis... ça a aussi transformé radicalement le profil des profs d'EPS ultérieurement, parce qu'on avait quand même au départ, une formation qui s'était constituée sur la base de pré-recrutement et dans lequel des exigences culturelles étaient demandées dans des pratiques sportives, ou optionnelles, ou je dirais polyvalentes... Et donc, il y avait des garanties culturelles qui venaient des modes de recrutement. On avait à faire à un public qui était engagé... la plupart du temps dans une vie sportive ou physique personnelle, avec une implication déjà très tôt avec le milieu

associatif et sportif. Donc on avait... se dessinait déjà un profil de personnel qui nous semblait, nous, être un acquis plutôt historique quoi tu vois ? Mais, devant le droit à un moment donné, c'est terminé quoi. On a été normalisé vraiment normalisé quoi. On est passé à la moulinette et après ça a été pire que d'assurer des contenus de formation parce que c'était très compliqué. Aujourd'hui, le bilan... le bilan, si tu veux des formations, montre que toute la dimension technique, technologique... a complètement été réduite. Et avec l'autre aspect, c'est que simultanément, dans les formations universitaires, la voie que Daniel Bouthier avait proposée, c'est-à-dire l'intervention en STAPS ou comment dirais-je ? La conception technologique du cursus a été complètement matraquée par les classiques du secteur. A tel point d'ailleurs, que beaucoup de collègues profs d'EPS, qui étaient diplômés, et qui étaient donc maîtres de conf, pour pouvoir progresser dans leur carrière, ont dû quitter la 74^{ème} section pour aller en sciences de l'éducation et se faire recruter. C'est-à-dire que l'ostracisme théorique qu'on pouvait comprendre... l'opposition théorique qu'on pouvait comprendre de la part des... des... la part des individus, qui avaient conçu l'intégration universitaire selon des modèles traditionnels en place. L'opposition était telle à tout changement, qu'ils en sont passés de débats d'ordre scientifiques si tu veux... de controverses dans d'ordre épistémologique sur la nature des STAPS, à des comportements... je dirais... quasiment mafieux quoi ! C'est-à-dire que les problèmes qu'on ne pouvait pas régler parce que les gens qui ont choisi la voie technologique, parfois ils ont aussi été consacrés par des critères de notabilités scientifiques. On ne pouvait pas non plus leur jeter à la face, qu'ils ne valaient rien... ils avaient des référents, leur jury de thèse était là... On ne pouvait pas dire que ça ne valait rien. Mais on leur disait « c'est très bien ce que vous avez fait, mais ce n'est pas en STAPS. Allez-voir ailleurs ». Et comme ailleurs, il n'y avait que les sciences de l'éduc qui pouvaient les accueillir. Donc on a vu beaucoup de collègues qui ont vu passer leur titre de leur thèse... ils accédaient à un poste de rang universitaire, maître de conf... Et lorsqu'ils voulaient passer leur HDR ou ensuite aller vers comment dirais-je ? Un poste de prof... Ils se faisaient barrer... On a vu beaucoup de collègues... et Daniel Bouthier est un cas typique. Il a dû passer. Alors nouvelle... il a dû passer sous les fourches caudines de la 70^{ème} section, c'est-à-dire les sciences de l'éducation, pour devenir prof... PU en sciences de l'éduc tu vois ? Cet antagonisme qui n'aurait dû être qu'un antagonisme scientifique a pris parfois des comportements assez dégueulasses quoi. C'est-à-dire qu'il y a eu des... on a transféré sur le plan administratif, des questions de contenu scientifique. Ne voulant pas assumer la pluralité du débat scientifique, récusant le fait que ce secteur puisse trouver sa place je dirais en STAPS, on l'a quasiment exclu tu vois ?! On l'a fait sortir. Euh... Ce qui explique qu'ils sont aujourd'hui très peu nombreux et ça... ça a produit un effet secondaire. C'est que...

nous on le voit en Éducation physique et sportive aujourd'hui, nous disons que nous souffrons de travaux scientifiques universitaires sur ce qu'est par exemple la culture sportive, ce que sont les objets que sont les sports. C'est-à-dire un travail scientifique qui a été très peu développé, et on le voit dans la revue *Contre-Pied*, dans ce qu'on essaie de chercher des travaux scientifiques par exemple sur l'histoire de telle ou telle activité : L'histoire du volley-ball ou bien une approche épistémologique du volley-ball, etc. On a de grandes difficultés à trouver des thèses parce qu'en fait, elles sont peu nombreuses parce que les gens doivent passer... Bah je suppose que... Dans quelle section... ta thèse s'inscrit dans quelle section ? En sciences humaines ?

FLORIAN HUGEDET : En sciences humaines... oui en histoire...

ALAIN BECKER : Oui donc tu vois bien... On a des copines ici qui travaillent... On a des copines qui sont historiennes, qui sont en sociologie... elles sont d'accord avec nous, elles travaillent avec nous. Mais elles sont passées par là parce qu'il n'y avait tout simplement pas d'opportunité. Il fallait passer par là. Et avec l'autre aspect... C'est que... au bout du bout... tu te dis finalement... si les STAPS, c'est une somme de disciplines, je dirais instituées... histoire, bio... On pourrait très bien aller chercher les enseignants dans ces sections là... C'est-à-dire qu'on irait chercher des historiens... Parce que l'avantage de cette section STAPS, c'est le double hold-up hein ? Double hold-up ! C'est qu'ils se sont... D'abord, ils se sont constitués leur empire en disant « voilà ce que nous voulons devenir », et se circonscrivant en dehors de leur discipline d'origine, c'est-à-dire se constituant en sous-ensembles, dans un ensemble où ils avaient la totale maîtrise, ils se sont privés de l'évaluation de leur camp d'origine. C'est-à-dire qu'en gros, l'historien qui vient en STAPS, eh ben il n'a plus à aller se confronter aux historiens... Ils se confrontent aux STAPS. Ce n'est quand même pas la même chose ! Bon ! Est donc, quelque part, il y a une double facilité. C'est qu'ils se sont aussi faits des carrières à la découpe quoi ! Enfin, tu vois ? Ils se sont organisés entre eux, pour finalement se promouvoir, s'auto-promouvoir... Et beaucoup d'universitaires hors-STAPS aujourd'hui contestent l'existence des STAPS, de ce point de vue-là. Enfin, si ce sont des biologistes, des historiens, pourquoi ces gens-là ne vont pas se faire évaluer dans leur discipline d'origine ? Pourquoi restent-ils en STAPS ? Et c'est quoi ces STAPS en histoire, cette histoire en STAPS ? Non ! Qu'ils remontent à leurs racines quoi tu vois ! Donc voilà... Tout ce mélange-là, c'est ce qu'il fait qu'aujourd'hui, qu'est-ce que sont les STAPS ? Je trouve qu'on n'en sait pas beaucoup plus qu'il y a 30 ans quoi tu vois... Si ce n'est que certains ont dit « mais c'est un faux problème, vous nous emmerdez avec votre préoccupation d'ordre épistémologique ». Euh... C'est sorti

dans un colloque en sciences sociales en STAPS... Après tout, on... j'ai vu apparaître l'idée... c'est qu'on ne fera de l'épistémologie qu'à posteriori. C'est-à-dire qu'importe ce qu'on est, on essaiera de voir qui on est quand on l'aura fait tu vois ? Bon... C'est une alternative. Elle peut être discutée... tu vois ? Alors que nous, on avait posé au départ, la question de la détermination de l'objet, comme préalable quoi, tu vois ? Mais on a été battu ! Alors, soit l'ENS... Moi je ne sais pas... Tu as des questions plus précises à poser ?

FLORIAN HUGEDET : Eh bien c'est très bien... ça va être plutôt un échange du coup... j'avais prévu un questionnaire, mais je vais plutôt rebondir sur les choses que vous avez dites. Justement, par rapport à la dénomination « STAPS », j'ai discuté avec Alain Hébrard de ce pourquoi ils avaient choisi le terme « STAPS » pour « Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives », à la base en 75...

ALAIN BECKER : Joyeux ! Le général Joyeux ouais...

FLORIAN HUGEDET : Il y a eu le DEUG-STAPS de créé, et c'était plutôt une volonté de s'orienter vers des sciences de l'ingénieur... les sciences pratiques on va dire... liées à l'empirisme... Et il y a eu toute une évolution derrière, je ne sais pas ce que vous en pensez...

ALAIN BECKER : Non mais, si tu veux... la question... longtemps ici, on a... on a parlé d'Éducation physique... de filière EPS à l'Université quoi tu vois ? Et, c'est vrai que l'EPS, elle n'a pas d'assises universitaires quoi. C'est un enseignement du premier degré et du second degré, un contenu scolaire, mais elle n'a pas de racine universitaire. Il n'y a pas une discipline universitaire qui s'appelle EPS, ou qui aurait prévalu. Bon... Donc, il y a eu, je crois un consensus pour... oui... constituer une identité universitaire nouvelle. Mais, effectivement, comme tu le dis, en essayant par sa dénomination de préserver un projet. C'est-à-dire... ou tout du moins, d'annoncer un projet... qu'il y ait quand même une vision plutôt technologique et technique, qu'une vision académique. Or, le paradoxe, c'est qu'aujourd'hui, on a un cursus STAPS sciences et techniques dans lequel la technique a quasiment disparu quoi. Bon... C'est ce « T » qui pose problème, tu vois ? Et donc je crois que la disparition, elle résulte de l'histoire que je t'ai rapidement évoquée. C'est-à-dire à la fois des personnels qui voulaient valoriser leur formation universitaire. Mais Alain Hébrard est passé par l'INSEP aussi donc... Mais lui, il avait... Il y avait chez Alain Hébrard, un attachement... C'est très marrant d'ailleurs, parce qu'il y a des choses paradoxales tu vois ? Donc... ça ce sont des... ce sont des tranches de vie de personnes qui ont été écartelées... entre leurs origines professionnelles et idéologiques un peu... l'Éducation physique et puis les exigences, les contraintes scientifiques liées aux choix

qui ont été faits en 82. Donc... euh... oui... sciences et techniques, ça pouvait coller si tu veux. Mais là... parce qu'on aurait pu maintenir Éducation physique et sportive... mais, quelque part, ça ne collait pas bien avec l'intégration... il fallait aussi quelque part afficher quelque chose de nouveau, qui marquait le bon qualitatif que représentait l'intégration universitaire avec... parce que le DEUG, ça a été une bataille de chien hein ?! La licence, ça a été une bataille de chien... Il a fallu... dans la rue, les étudiants défilent. On a fait des grèves. Ça a été arraché miette par miette quoi. Les maitrises, ça a été une seconde bataille de chiens, plus institutionnelle que dans la rue, parce que les étudiants en 81-82, ils n'étaient pas trop dans la rue... Il y avait une espérance incroyable. Donc il n'y avait pas... mais institutionnellement, ça bagarrait, ça ferrailait entre les représentants des syndicats et l'institution et le gouvernement sur la question de la nature des maitrises, etc. Donc, mais bout par bout, ça a été une bataille de chiens quoi ! Arrivé du DEUG au DEA... tout a été acquis de haute lutte. Ça a été arraché à chaque fois ! Donc... « sciences et techniques des activités physiques et sportives » n'étaient pas un obstacle épistémologique. C'était une opportunité même je pense. Ça c'est mon point de vue à moi. Il y avait de quoi faire comme disait André Bergeron : « il y avait du grain à moudre » tu vois ? dans cette attitude-là, on aurait pu faire un truc tel que nous l'imaginions, dans lequel la dimension technique et technologique aurait pu être intéressante... L'histoire en a voulu autrement. C'est le « S » en fait qui s'est développé... Et donc le « T » a disparu quoi ! Non seulement le « T » a disparu... mais le sigle « APS » aussi, parce que quand tu supprimes le « T », ipso facto, derrière, dans les contenus pratiques, il y a les objets de pratique ou d'étude, qui aussi finissent pas disparaître... A tels points que dans certaines UFR, comme Marseille par exemple, les enseignements sportifs ont disparu du cursus STAPS. Les étudiants devant aller s'auto-former au SUAPS. C'est-à-dire que leur formation dans des pratiques techniques... Enfin, leurs pratiques dans des activités physiques n'étaient plus un objet de formation, mais un simple objet... je dirais d'acquisition d'un niveau de performance pour le concours quoi. Mais en gros, l'UFR STAPS fermait boutique. Il n'y avait plus d'enseignement sportif. Alors, il faudrait voir maintenant... faire un plan détaillé UFR par UFR pour voir là où il subsiste des enseignements techniques... Là où il subsiste des enseignements préprofessionnels, qui étaient aussi une des qualités du recrutement des profs d'EPS, c'est-à-dire cette préparation préalable au métier d'enseignant avec des stages... chose qui n'existe toujours pas dans les concours de recrutement... des autres disciplines du second degré... hein ?! Et que nous, on a aussi dans beaucoup d'endroits, perdu... et qui était à mon avis, une conception plus technologique de la formation... plus ouais ! Plus technique et technologique dans lequel la question du passage obligé par la pratique était... était... était intégrée encore. On ne pouvait pas penser que les

seuls savoirs allaient déboucher sur les compétences. Il fallait que quelque chose vienne médier le passage des savoirs aux compétences. Et ça ne pouvait être qu'un passage dans un exercice qu'on crée, qu'on avait d'ailleurs imaginé en 90... avec Daniel Bouthier... comme étant... je dirais... c'est-à-dire l'entrée dans le cursus... comme étant un des cœurs... un des cœurs d'objet dans l'hypothèse d'un cursus qui tendrait vers une science de l'intervention, ou vers un pro... une visée technologiste et de faire que chaque individu entrant dans une UFR avait son propre projet de développement sportif. C'est-à-dire que dans le cursus, l'amélioration de la performance sportive du candidat... de l'étudiant était un projet de formation. Et donc, quelque part, on devait, à partir de là, développer des modalités d'entraînement... Identifier des éléments de formation généraux où les savoirs afférents qui pouvaient fortifier ça... et donc intégrer dans le développement personnel, dans une activité ou dans deux activités, et donc on réalisait là le modèle qu'on avait en tête, c'est-à-dire que chaque étudiant ait un projet de développement personnel : physique, sportif, dans lequel l'entraînement devenait un élément central et dans lequel il apprenait à se transformer lui-même à partir d'outillage qui lui était proposé, venant des sciences ou des techniques, etc. Donc, ça c'était le projet en 90 avec Daniel Bouthier... Et puis, il a été aussi à nouveau balayer si tu veux... devant la pression académique. C'est-à-dire que quelque part, la hiérarchie des savoirs tu vois... diversité quand même... continuer à penser que la science, ce n'est pas pareil que la technique... ou alors pense que la technique n'est que déduction de la science quoi ! Alors que Daniel avait fait tout un travail de... de recherche argumentée, fondée, montrant que la technique avait parfois pour origine elle-même... C'est-à-dire une activité humaine qui n'avait pas obligatoirement besoin au départ de rapport à la science... et que parfois la science découvrait la technique et non l'inverse. Bon, après, il y a toutes les... les... comment dirais-je ? Les artefacts qui peuvent se construire dans le temps, et qui conduisent à des modèles plus hybrides entre le rapport à la science ou le rapport aux sciences et aux techniques quoi. Mais en gros, l'idée, c'était que si on se pose la question des activités sportives ou artistiques, elles ne sont pas issues de la science. Elles sont issues de l'activité humaine. Donc pour comprendre ça, il faut plutôt aller voir du point de vue des pratiques humaines, que du point de vue des pratiques scientifiques... Même si après, les sciences peuvent éclairer ! Expliciter, justifier, etc. Mais on n'est pas là, dans la genèse... On est dans la connaissance si tu veux. Mais du point de vue de l'émergence des pratiques, ce ne sont pas les sciences qui ont produit le football, ce ne sont pas les sciences qui ont produit... la... la danse contemporaine ou des trucs comme ça. Donc c'est aussi ça qui... qui... voilà ! Enfin voilà un petit peu...

FLORAN HUGEDET : Est-ce que selon vous, il faudrait qu'il y ait une science de l'EPS ?

ALAIN BECKER : Non !! Si tu veux... je... je... René Deleplace, en 1975, il parlait de science du sport... Parlebas, à la même époque, parlait d'une science de la motricité. C'est-à-dire que c'est le paradoxe que Pierre Parlebas et Deleplace, qui étaient de conceptions philosophiques très distinctes... à la même époque, on résumait sur la même hypothèse. C'est-à-dire en gros, si l'intégration universitaire, elle doit se développer sur la base d'un objet qui est circonscrit. Pour René Deleplace, c'était les sports, et donc, la performance sportive. Pour Parlebas, c'était la motricité, l'éducation motrice, etc. Mais c'était marrant de voir qu'à la même époque, si tu veux, deux écoles de pensée tout à fait distinctes résonnaient sur l'idée d'un cursus qui devait avoir un objet qui les constituait. Et c'est très marrant ce parallélisme entre Parlebas et Deleplace et ses successeurs, parce qu'aujourd'hui encore, si tu veux, Parlebas défend avec intérêt et justesse, une critique légitime de l'actuel cursus STAPS, en montrant d'ailleurs un peu sa... son risque inhérent à sa nature de disparition à terme... et plaidant à nouveau pour la constitution d'un objet qu'il propose lui... en fonction de ses présupposés théoriques. Et c'est marrant d'avoir vu à la même époque si tu veux... comment dirais-je ? Deleplace et ses... collaborateurs à l'époque... qui lui, parlait de science du sport et Parlebas parlait de science de la motricité, mais il y avait bien l'objet dans les deux modes de pensée... d'un objet qui devait rassembler... Alors science de l'EPS, je... moi je... parce que... bon... comment dirais-je ? Je n'ai que... le sigle STAPS permet tout. Ce n'est un obstacle ni épistémologique, ni administratif, ni philosophique quoi. Sciences et techniques des activités physiques et sportives... permet... si on y ajoute la question de la... de la... de l'amélioration de la performance motrice, c'est-à-dire en gros, le progrès, le progrès dans une activité physique telle qu'elle soit... Il n'y a pas d'obstacle, il n'y a pas d'opposition à ce que ce sigle génère un contenu de formation... à mon avis revisité. Euh... Je ne vois pas aujourd'hui... je vois mal aujourd'hui ressurgir de l'histoire si tu veux... une science de l'EPS. En revanche, je vois bien, au sein d'un cursus redéfini... euh... l'éducation... Mais, là on retombe sur la question de la filière que tu fais là... éducation et motricité... être l'élément... Parce qu'à partir du moment où tu te dis, quel que soit le secteur d'intervention, la question que tu te poses, c'est la question du progrès à réaliser chez les pratiquants, quel que soit le secteur où tu intervies, que ce soit l'école, que ce soit en milieu associatif, en milieu fédéral... tu es toujours... tu t'organises toujours du point de vue de l'excellence, de l'exigence, de la transformation optimale des individus. Donc, on peut très bien avoir un cursus « sciences et techniques des APS », qui secondairement, se positionne sur la question de la performance motrice ou physique ou

sportive, et qui donc donne lieu à des formations initiales véritablement préparatoires au métier de professeur d'EPS, et souvent vers d'autres types de métier, mais qui permettraient quand même de rassembler ce qui a été dispatché en 82, où on a perdu, on a coupé en tranche le cursus... Et à mon avis, on pourrait très bien aujourd'hui avoir un cursus réunifié en quelque sorte... un STAPS réunifié dans lequel, je dirais... on réintégrerait sous réserve d'inventaire, parce qu'après, il faut tenir compte de l'évolution de la société... Il faut voir mais enfin, a priori, on pourrait dire qu'on va réunifier le cursus. On va faire un inventaire de ce qui se faisait précédemment, aujourd'hui de ce qui existe et de voir ce qu'on peut réunifier. Et à mon avis, si on y ajoute à ça la question de l'éducation... je dirais sportive ou motrice, ou physique... Bon, les concepts sont à vérifier... Ils ont chacun leurs difficultés et leurs lacunes. L'existence d'un cursus STAPS n'est pas un obstacle à ce que la qualité de la formation des profs d'EPS soit... je dirais... mise à nouveau comme un devoir. Reposer la question... Et ça suppose effectivement la remise à plat des diplômes... licence en particulier, M1, M2, mais surtout licence. La refonte peut-être des concours aussi... Enfin, tu vois ? Il y a tout à... Plus la formation... Après... Ce qui se passe... Parce qu'après, on retombe dans les trucs... dans les ESPE aujourd'hui, qu'est-ce qu'il se passe ? Qu'est-ce qu'ils font les profs d'EPS ? Tu vois, ils font de la psychologie... Donc... Mais moi, je pense que ce n'est pas... Ce n'est pas une question de sigle. C'est une question plus profonde de significations scientifiques, culturelles du cursus. Et je pense qu'on pourrait trouver en partie des réponses aux problèmes de l'EPS contemporaine dans un cursus STAPS, qui se régénérerait un peu en quelque sorte.

FLORAN HUGEDET : Je vais revenir un petit peu en arrière... par rapport à l'agrégation... Comment le SNEP a-t-il accueilli la création de l'agrégation en 1982 ?

ALAIN BECKER : Oui alors... [rires] une histoire très amusante aussi parce que... euh... la décision... la décision de... d'accepter l'agrégation de l'EPS, s'est prise en 1981 ou 1982... au congrès de Limoges. Le congrès du SNEP de Limoges. Et comment dirais-je ? Il y avait une opposition très vive à la création du corps des agrégés. Dans la profession, ce n'était pas une demande. Ce n'était pas une demande dans la profession... Et nous, nos... nos syndiqués si tu veux... majoritairement... étaient plutôt défavorables, parce qu'il y avait une spécificité quand même des profs un petit peu anti-hiérarchie... On avait créé un super corps de prof tu vois... Puis ça allait commencer à donner des ordres aux autres... Ce n'était pas... Bon ! La direction nationale du SNEP, par conformité syndicale avec le SNES en particulier avait, elle opté pour l'idée, si on rentre à l'Éducation nationale, si la discipline devient une discipline à part entière de l'Éducation nationale, elle doit passer par les fourches caudines de l'Éducation nationale. Il

faut donc qu'on exige, comment dirais-je ? Une agrégation d'EPS. Mais franchement, ça c'était le mandat du SNEP mais en même temps, il n'y a eu aucun activisme en 81... en 82 du SNEP, s'agissant d'une pression énorme faite sur le pouvoir pour instituer l'agrégation d'EPS. On avait ce mandat, ça nous semblait légitime. On avait des convictions à la direction nationale, et il fallait donc le faire. Mais pas d'activité vraiment revendicative tu vois ? Bon... Et c'est l'inspection générale, qui elle, en a fait son fer de lance... son char de bataille... En particulier l'inspecteur général Joyeux qui s'est bagarré comme un chien pour créer l'agrég, au point d'ailleurs qu'on n'a jamais été sollicité pour discuter du contenu du concours. On a été tenu à l'écart, parce que c'était le domaine réservé de l'inspection générale, qui enfin, allait trouver dans l'agrég son bâton de maréchal, c'est-à-dire devenir des inspecteurs généraux à part entière. Parce que quelque part, cette espèce de hiérarchie des disciplines et des savoirs était quand même ressentie par les cadres du ministère des sports, qui étaient un peu considérés comme des gens un peu inférieurs tu vois ? Donc il fallait... C'était une question identitaire pour eux. Il fallait devenir ça parce qu'ils devenaient à ce moment-là, des gens de l'Éducation nationale à part entière. Et comme cette revendication de l'Éducation nationale, elle était une vieille revendication... elle a quasiment toujours existé chez les profs d'EPS... même avant la seconde guerre mondiale. Et, il y avait le souci de l'avoir. Donc, si tu veux, l'agrég s'est faite avec l'accord du SNEP, mais au congrès de Limoges il y a une discussion violente entre les présents au congrès. Et la décision a été emportée je crois par 3 ou 4 voix... A 4 voix près, il n'y avait pas d'agrég... Enfin tout du moins, à 4 voix près, le SNEP s'opposait à l'agrég. Donc... Alors le paradoxe de l'histoire, c'est que beaucoup de collègues, qui avaient critiqué l'agrég, l'ont rapidement passé. [Rires] Comme souvent dans la vie... Et donc voilà ! Mais au départ, ce n'était pas un truc... Ce n'était pas notre truc tu vois ? On était plutôt sur des formes... A l'époque, la grosse préoccupation du SNEP, et ce qui nous distinguait nettement du SNES, c'était la formation continue. C'était ça notre truc... Les diplômes, le recrutement, on était attaché au CAPEPS tout ça... Mais ce qu'on voulait surtout, c'était une formation continue instituée et forte... A l'époque, c'était 80% des collègues qui participaient à la formation continue. Les dispositifs, on les gérait, on les créait nous-mêmes. On avait... C'était un espace d'innovation considérable. Et donc, si tu veux, notre revendication à l'époque, c'était vraiment le développement de la formation continue. L'agrég, c'était... voilà... Il y avait un courant un peu libertaire quoi. En fait, on s'est rendu compte qu'en intégrant l'Éducation nationale, ça faisait partie des canons de l'Éducation nationale, et qu'à un moment donné, il fallait les assumer quoi. Donc la direction a fait ce choix-là. Mais c'était un choix théorique, qui n'a pas été accompagné d'une activité revendicative très forte... parce que tout de suite, l'inspection

générale, c'est sa première... Comment dirais-je ? Dès que l'inspection générale de l'EPS a été instituée, le passage du ministère des sports à l'Éducation nationale, la première action de l'inspection générale, ça a été l'agrégation. Et bien sûr, on ne s'y est pas opposé, parce qu'entre temps, on a fait ce congrès de Limoges avec 4 voix de plus. Donc, on a soutenu et puis après... Mais je te le dis, c'était vraiment le domaine de l'inspection générale. Et ils ne nous ont pas du tout consulté, alors que sur le CAPEPS, on l'était régulièrement... Consulté sur son contenu, son évolution... Sur l'agrég, ça a toujours été le domaine de l'inspection générale et ça reste aujourd'hui... quelque part, l'agrégation, au-delà de ce qu'elle a pu produire d'intéressant, c'est aussi le moyen pour l'autorité pédagogique, d'assurer son pouvoir. C'est-à-dire, elle a mis la main sur les agrégés, et les agrégés sont un peu... Je ne dis pas... en général... Mais de nombreux agrégés sont devenus, sont quasiment rentrés dans l'appareil d'état quoi quelque part, en devenant les porte-flingues des inspecteurs généraux ou des IPR. Et donc, ouais, si tu veux, l'agrégation, ça a plutôt été une source de... pas de rupture, mais de... de... oui... un peu de rupture dans la communauté des profs d'EPS, ça apportait un élément de fracture un peu quelque part. Tu vois ? Et donc, l'inspection s'est bien saisie de ça... et quelque part, elle s'est attirée, à travers les concours, à travers les jurys d'agrég, à travers tout ça, à travers les pouvoirs qu'on donne aux agrégés dans les académies... En leur confiant des rôles d'inspecteur, même s'ils ne sont pas inspecteurs, les a attirés à elle, et quelque part une partie des agrégés sont devenus la niche des futurs IPR. Donc quelque part, il y a un rôle hiérarchique, mais c'est dans toutes les disciplines comme ça. Je veux dire, ce n'est pas propre à l'EPS. C'est le pouvoir hiérarchique, c'est... oui, ce sont les pouvoirs...

FLORAN HUGEDET : D'accord. Et est-ce que cette opposition au sein du SNEP a resurgi lorsque la création de l'ENS a été proposée ? Parce que c'est finalement... la continuité

ALAIN BECKER : Non, pas vraiment... Mais l'opposition... Oui une certaine opposition a resurgi lorsqu'on a discuté en... en 82 de l'intégration universitaire... Tout à l'heure, tu as cité l'INRP... Il y avait des collègues et pas des moindres... Je pense à Jacqueline Marsenach et Robert Mérand, puis quelques autres, qui pensaient que, plutôt que... plutôt que de prôner une intégration universitaire à travers les UFR STAPS, on choisisse plutôt une voie formation continue... INRP... euh... Donc, il y avait... Si tu veux... Certains craignaient que l'intégration universitaire ne fasse pas la place qu'elle devait faire à l'EPS. Et donc, on n'était pas favorable à l'intégration universitaire. Ça a été aussi une bataille ici ça. C'était interne au SNEP. Il y avait ces deux courants, qui recourent d'ailleurs un peu ce que je t'ai dit par rapport au congrès de Limoges avec ce vote pour l'agrég... Il y avait cette idée que l'intégration universitaire, ce

n'était pas la bonne chose, et qu'il valait mieux continuer à se former comme avant, ou au moins inventer un système de formation qui ne soit pas celui du moule universitaire, académique, qu'on pressentait quoi. Donc cette dichotomie, elle a existé au SNEP aussi. Et puis, elle s'était estompée dans les années 90-95... Au moment où l'INRP, avec l'UFR STAPS d'Orsay, ont créé un DEA didactique, et les antagonismes qu'on avait connus à l'époque se sont estompés. Il y a eu des collaborations vachement intéressantes entre l'INRP et certains universitaires embarqués dans la bataille sur la technologie. Et ça donnait lieu à un DEA didactique à Orsay, qui était vachement intéressant, et qui a permis de rassembler des forces, qui rendait les choses intéressantes. Et, il est vraisemblable qu'une partie des... des gens qui ont ensuite poursuivi dans cette voie-là, sont passés par le DEA didactique d'Orsay, qui était un DEA à double saut entre INRP et Orsay. Donc, ça a joué un rôle... Mais, après, l'INRP, lui-même a explosé donc... ça a été remanié et l'INRP a complètement disparu du point de vue des perspectives qu'il pouvait porter à l'époque de structuration éventuellement d'une discipline scolaire. Après, ça a été autre chose, et maintenant on en est encore à autre chose donc... Mais, il y a eu cette discussion-là... Certains ne voyaient pas dans l'Université le pôle ressource alors qu'eux prenaient plutôt une référence côté INRP... Mais, en même temps, on ne voyait pas trop vers quoi structurellement, ça pouvait conduire... Parce que tu vois, il n'y avait pas de modèle en main... On ne voyait pas trop ce que ça pourrait donner. Mais c'était l'époque où je t'ai dit... on était beaucoup plus centré sur la question de la formation continue, où l'INRP jouait quand même un rôle important parce que Jacqueline Marsenach et Robert Mérand ont été nommés à l'INRP pour gérer la formation nationale en EPS, c'est-à-dire donner des impulsions, etc. Donc si tu veux, ça marquait bien ce courant-là qui pensait que la solution... de l'Éducation physique était plus dans la formation continue que dans la création de l'agrég. Mais, après, les questions de contingences, puis de choix politique au dernier moment... Et puis, je pense qu'en dernier ressort, même si le bilan de l'intégration universitaire est à mes yeux très négatifs, je ne suis pas persuadé qu'on ait gagné plus si on avait fait le choix de l'INRP à l'époque, parce que l'INRP n'existe plus aujourd'hui. En fait, on... on a perdu sur les deux tableaux quoi... parce qu'on a perdu le pôle qui s'était constitué EPS à l'INRP, et on a perdu... bah on a perdu les STAPS authentiques quoi... Sciences et techniques... Voilà !

FLORAN HUGEDET : Ok, et quand l'ENS a été créée... C'est donc Yvon Léziart qui a pris la direction... on va dire temporairement... Il était assez proche du SNEP...

ALAIN BECKER : Oui...

FLORAN HUGEDET : Le SNEP a-t-il joué un rôle... Ou est-ce qu'il y a eu des contacts entre Yvon Léziart et le SNEP par rapport à l'orientation à prendre de l'ENS ?

ALAIN BECKER : Ecoute, tu me poses une bonne question mais je... je ne me souviens pas... euh... de relation directe, explicite entre Yvon Léziart et le SNEP... Cette question-là... Vraisemblablement, il y a dû avoir des échanges... Mais je veux dire, ça n'a pas fait l'objet d'une stratégie quoi. Je ne me souviens pas... Mais peut-être que ma mémoire fait défaut. Je ne me souviens pas, si tu veux... de... de séquence de travail. Je me souviens d'avoir longuement débattu avec Alain Hébrard de la création ... euh... Mais, pour moi, pour moi si tu veux, l'ouverture de l'ENS reste une... quelque chose que je connais mal quoi. Parce qu'à l'époque, moi j'ai... j'ai pris des responsabilités à la FSU. Donc, j'ai quitté un peu le dossier... et je l'ai suivi un peu loin comme ça... je m'y suis replongé dans les années... au moment où Bertsch a essayé de faire ses coups de force là tu vois ? Donc... Mais je n'ai... honnêtement, je n'ai pas... je n'ai pas le souvenir de discussions construites... tu vois stratégiques... avec Yvon. Tu l'as rencontré Yvon Léziart ?

FLORAN HUGEDET : Pas encore, non...

ALAIN BECKER : Il faudra, à mon avis, que tu le rencontres... Parce qu'il a fait effectivement partie, au départ, il a été... il a dirigé l'établissement je crois. C'est ça hein ?

FLORAN HUGEDET : Oui, il a pris la direction temporaire de 2002 à 2004.

ALAIN BECKER : Il est vraisemblable, si tu veux... qu'on avait... on avait certainement donné notre aval ou poussé même à ce qu'Yvon soit le premier directeur. Mais ça n'a pas été très loin. Je pense qu'on a... Enfin, écoute, je... Franchement... je... je ne veux pas dire de bêtise, parce que je n'ai pas de souvenir. Je n'ai pas de souvenir de choses très construites. Mais, il y avait des échanges... bien sûr... Parce que, sur la question des contenus, on avait rassemblé. Ça n'a pas été qu'une question avec... qu'avec... euh... qu'avec Yvon Léziart... A l'époque, on avait une commission nationale des UFR STAPS et... on a discuté avec les représentants de nos syndiqués. Parce que certains établissements, certaines UFR ne voyaient pas d'un bon œil la création de l'ENS. Parce que, voyez quelque part... Même ils se voyaient un peu dessaisies en termes de recherche, en termes de formation. Ils craignaient si tu veux... Ils craignaient que l'ENS vienne porter ombrage si tu veux aux UFR STAPS. Franchement, il faut que tu rencontres... Il faut que tu rencontres Yvon Léziart sur cette séquence-là. Parce que, moi je n'en ai... Je n'ai pas de souvenir précis quoi. Hein ?! Je ne veux pas te dire de bêtises. On a discuté. On a échangé. On a... Je me rappelle avoir une discussion, je t'ai dit... assez

longue et répétée avec Alain Hébrard sur le concours... le concours est assez compliqué, donc il y avait... Mais, si tu veux, au départ, la question nous semblait pas... en 2000-2001-2002, la question ne nous semblait pas... Elle nous semblait plutôt... je dis... elle nous semblait parce que j'intègre Alain Hébrard... Je crois qu'elle nous semblait un outil... euh... de promotion pour l'EPS. Et nous l'avions, au départ, pensé comme ça. Même si, on ne partageait avec Alain Hébrard sur la question de la formation en EPS hein ?! On avait des points d'accord, mais aussi des points de désaccord. Donc, euh... Mais... Quand même, l'idée, c'était quand même qu'on allait instituer un fond de réserve-là... EPS ! Dans lequel on allait avoir un vivier de chercheurs qu'on retrouverait ensuite dans les UFR STAPS, ayant fait de l'EPS leur objet de réflexion. C'est-à-dire des gens qui allaient travailler sur les questions de l'enseignement de l'EPS. Et puis après, bah, tu connais la suite... Les évolutions... et... Et aujourd'hui, alors moi je ne sais pas aujourd'hui ce qu'il en est... ?

FLORAN HUGEDET : Aujourd'hui, les sciences du sport... Enfin les sciences de l'activité physique... Peu importe comment on les appelle... Les sciences expérimentales dominent la formation des normaliens. Par contre, les moyens sont plus largement mis sur la préparation à l'agrégation d'EPS. Il y a énormément de moyens qui sont débloqués pour l'EPS si on veut... Mais uniquement pour l'agrégation... Pas forcément... pour la formation. Ça a tendance à évoluer un petit peu tout de même... L'an prochain, ils sont en train de construire un master ENS, avec notamment des stages en établissement...

ALAIN BECKER : Mais alors, il risque d'y avoir un... un nouveau problème ! C'est comme entre temps, si tu veux... ce qui faisait consensus jusqu'aux années... jusqu'à récemment... 2012... sur l'idée d'une Éducation physique sportive et artistique, c'est-à-dire de type culturelle, culturaliste, qui était assez consensuelle... Là, on voit bien que depuis... depuis... ça a commencé un peu en 2008, mais depuis les derniers programmes d'EPS, apparaît le spectre d'une nouvelle EPS... une nouvelle EPS scolaire ! Scolaire ou de santé... Enfin peu importe... On voit bien le débat actuellement hein ?! Ceux qui proposent de transformer le « S » de « sportive » en « scolaire » ou « santé »... Donc on voit bien que... Donc quelque part, ce que tu évoques comme étant une évolution, c'est-à-dire une réinstallation, en quelque sorte d'un pôle EPS conséquent, n'est pas exempt de contradiction. C'est-à-dire qu'on peut aussi aller sur l'EPS... Si on prend la façon dont l'inspection générale définit aujourd'hui l'EPS, c'est-à-dire une vision... à mes yeux, très généraliste et très instrumentale, ça peut nous conduire effectivement à ce qu'on réinstalle quelque chose pour l'EPS à l'ENS, mais avec un contenu d'EPS complètement modifié et transformé, parce qu'ils ont aussi le besoin... l'inspection

générale, d'outils théoriques. Et donc, s'ils veulent promouvoir une EPS nouvelle, ils ont commencé d'ailleurs hein ?! Aller piquer ici et là des chercheurs pour étayer leur thèse que moi je pense très opportuniste. Ils peuvent penser qu'une ENS réinstallée dans ses missions eût égard à l'EPS, leur fournisse finalement les éléments théoriques permettant de fonder leur conception de l'EPS. Donc, c'est compliqué ! Ca peut se retourner... Ca peut se retourner... Mais bon, il reste que si, effectivement, il y a... Parce qu'avec Bertsch, on était passé pas loin de l'idée qu'en fait, les concours allaient permettre aux étudiants de choisir une voie de recherche dans les grands domaines scientifiques des STAPS : soit en biologie... Alors comme à Rennes, il y avait un gros labo à l'UFR STAPS de Rennes, il y avait un gros labo... Il y avait déjà à Rennes le responsable de la bio à l'ENS, qui était... Enfin, il y avait des connivences très fortes. On pouvait imaginer le futur concours de l'ENS, finalement sur des options soit bio, soit sciences humaines, etc. C'est-à-dire préparant aux carrières universitaires du cursus tel qu'il est aujourd'hui... Bon... Toi, tu me dis qu'apparemment les choses sont en train de bouger...

FLORAN HUGEDET : Alors, je ne sais pas... C'est l'impression que j'en ai... Mais je ne veux pas vous le dire de façon bien définie... Je n'ai pas encore eu accès à la maquette de ce fameux master.

ALAIN BECKER : Mais tu vois comment les choses peuvent se retourner... Parce que là, effectivement... C'est vrai qu'on avait quand même toujours poussé pour que... pour qu'en tout cas la voie de l'agrég ne soit pas fermée. Parce que Bertsch, il était allé très, très loin lui ! Dans des échanges que j'avais eu avec lui à l'époque, il proposait même que... que finalement... l'agrég l'embêtait quoi ! Il voulait un passage direct vers la recherche, qui squeeze complètement l'agrég quoi. Parce qu'il voulait aller vers des formations universitaires... L'agrég... Comme il était très positionné contre l'EPS, l'agrég c'était pour lui un obstacle. Il a bagarré... Je me rappelle à l'époque, où il y avait des bagarres internes au sein de l'ENS pour faire en sorte que certains prônant l'agrég, d'autres prônant la voie des DEA parce que c'était un enjeu politique quasiment, tu vois ? Alors, je ne sais pas ce que c'est devenu cette histoire-là... Mais moi j'ai connu des fractions très opposées quoi tu vois ? Tu me dis qu'aujourd'hui, l'agrég est restée valorisée...

FLORAN HUGEDET : Oui très valorisée...

ALAIN BECKER : Ce qui est, à mon avis, une très bonne solution... Parce que de toute façon, il vaut mieux pour des gens qui entrent en recherche en EPS, d'avoir l'agrég en poche, plutôt que de galérer comme doctorants... Bon, tu vois... Tu connais la musique... Donc... Parce que

moi, donc euh... Moi j'ai toujours prôné ! Je disais que ça après... si tu changes la nature de l'EPS, tu peux retomber sur tes pattes quoi... Tu vois ? Parce que bon... Mais je pense que puisqu'on avait créé l'ENS, il valait mieux que les gens partent avec l'agrégé quoi ! Ça me semblait de bon aloi... Pour qu'on abandonne des postes... quand même de fonctionnaire, des salaires... Je trouve que c'était préférable. Est-ce que tu as d'autres questions à me poser ?

FLORAN HUGEDET : Oui ! Par exemple, vous parliez du concours... Quel est l'avis du SNEP par rapport aux modalités de recrutement à l'ENS ?

ALAIN BECKER : Pffffff... J'avais... j'avais toujours trouvé ça très compliqué ! Très « usine à gaz » quoi je veux dire que... Mais franchement, tu sais ça fait maintenant... Presque... ça fait 11 ans que je ne suis plus responsable du SNEP, et comme je n'ai pas eu le temps, parce que je t'ai dit que j'étais en province précédemment... de venir ici pour retrouver un peu mes docs... J'ai beaucoup de mal à t'apporter une réponse. Ça ne serait pas sérieux de le faire. Donc... Mais j'ai le souvenir d'un truc très tarabiscoté quoi ! Donc... Mais en plus, le concours a évolué entre 2002 et maintenant il y a eu plusieurs modifications non ?

FLORAN HUGEDET : Oui... A la base, c'était un QCM... donc sur des questions... Il y avait une épreuve en physio-bioméca. Il y avait une épreuve en sciences humaines et sociales et puis après, il y avait une épreuve de culture générale. Enfin voilà... Ensuite, ça a évolué, c'est devenu trois écrits, trois dissertations...

ALAIN BECKER : Mais alors culture générale sportive... ou... ?

FLORAN HUGEDET : Oui... Oui en rapport avec les APSA... Et après... Donc ça c'était les épreuves d'admissibilité... Et donc après, les épreuves d'admission : deux épreuves d'anglais, une écrite et une d'oral. Il y a un oral sur la technologie des APSA, donc là c'est vraiment technologie des APSA... et puis des pratiques physiques : donc une pratique obligatoire en natation, qui a évolué de natation sportive à natation de sauvetage, et une épreuve de spécialité ainsi qu'une épreuve de polyvalence.

ALAIN BECKER : D'accord...

FLORAN HUGEDET : Et là, ils sont à nouveau en train de changer...

ALAIN BECKER : Et tu as des informations sur le contenu de ce nouveau concours ?

FLORAN HUGEDET : Oui... En fait...

ALAIN BECKER : Parce que, d'après ce que tu me dis... le dernier concours en place, il a... Il n'est pas bête à écouter comme ça ! Ecoute... A première vue, il est même presque plus équilibré que le concours de l'agrég ou le CAPEPS [rires].

FLORAN HUGEDET : En fait, ils veulent des gens qui aient une véritable connaissance des APSA, et aussi bien une véritable connaissance dans les sciences d'appui : sciences humaines, etc.

ALAIN BECKER : C'est étrange parce que... C'est étrange parce que le discours actuel si tu veux de... de l'inspection générale sur l'EPS, c'est le débat du moment si tu veux... C'est quand même une contestation assez radicale de la place des APSA en EPS hein ?! Il y a une volonté... même de... de décrédibiliser au plan théorique et idéologique, si tu veux, la... la place des APSA en EPS. C'est-à-dire... On le voit nous à travers les inspections. Les corps d'IPR, lorsqu'ils vont inspecter des collègues, qui sont attentifs à... aux contenus... je dirais... aux contenus techniques de leurs enseignements, ils ont plutôt tendance à se faire mal noter parce qu'on leur dit qu'en gros, ils sont trop centrés sur les contenus techniques, et... insuffisamment centrés sur les visées éducatives générales que... comment dirais-je ? Que l'inspection générale et les programmes actuels définissent. Donc, ce que tu me dis par rapport au concours, il faudra voir comment ils vont le transformer parce que ça me semble bizarre qu'ils aient encore une dimension technologique importante quoi tu vois... Mais en même temps, cette histoire-là, tu vois, elle avait ses racines. C'est qu'à l'époque, on discutait avec Alain Hébrard... Donc en 2002... On avait bien en tête effectivement que ce que nous avons observé entre 82 et euh... et 2002-2001 quoi ! Dans les UFR STAPS... Il fallait qu'on évite que ça se reproduise à l'ENS. Donc il fallait que la dimension technique et technologique trouve des garanties, pour que finalement, l'élite en quelque sorte... des profs d'EPS qui allaient sortir de l'ENS, ils ne soient pas infirmes du point de vue de la connaissance des APSA. Donc, ça cette bataille-là... Elle a été inscrite en 2002. Et tu me dis qu'il existe encore... Donc... ça prouve qu'il y avait... qu'il y avait une certaine validité à cette thèse-là. Parce que ça, c'était la... l'obsession d'Alain Hébrard à l'époque... C'était de voir les UFR STAPS se vider de tout pôle de connaissance technique et technologique quoi... Sans pour autant adhérer à la thèse technologique que proposait Bouthier... Mais il n'empêche qu'il était soucieux de cette question-là, et nous on était vachement attaché à ça !

FLORAN HUGEDET : Après, ils ont fait des analyses statistiques sur le concours, et il s'avère que l'épreuve d'oral d'APSA n'a pas tellement de poids dans le concours global...

ALAIN BECKER : La discrimination...

FLORAN HUGEDET : Voilà, cet oral n'est pas très discriminant...

ALAIN BECKER : D'accord... mais ça me paraît un peu... un peu paradoxal mais bon... Tant mieux si c'est ça ! Parce que... Ce n'est quand même pas la ligne de pente naturelle actuelle de l'inspection générale quoi... Tu vois... sur des questions de contenu... Plutôt à la recherche d'une alternative à... la situation encore actuelle... C'est-à-dire en gros... gommer... tu vois... une fille comme Carole Sève, elle est très dans la... dans... dans les pédagogies situationnistes et autre... Et donc... la question des contenus apparaît... Je ne dis pas secondaire... mais très seconde dans les stratégies. Donc... Bon... On verra. Mais je ne peux pas te répondre sur ces questions-là ! Je n'ai pas ça en tête. Tout simplement, je te dis qu'en 2002, ce que tu me décris là... était une véritable obsession.

FLORAN HUGEDET : Pour Alain Hébrard... Et aussi du SNEP... ?

ALAIN BECKER : Du SNEP ! On partageait cette obsession-là qu'il fallait à tout prix que l'ENS était allée ouvrir. Elle ne reproduise pas le modèle dominant de la dérive actuelle des UFR STAPS, parce qu'Alain Hébrard était à l'époque, avant de venir au cabinet, était à l'UFR STAPS de Montpellier, et oui... à l'UFR STAPS de Montpellier et donc il savait très bien. Comment dirais-je ? Comment les dérives en termes de contenus, s'étaient opérées dans les UFR... Alors... Donc ça si tu veux, c'était en 2002. Il y avait une solidarité là-dessus entre le SNEP et Alain Hébrard... Cette question-là. Ce que tu me dis semble en montrer les prolongations, mais la réforme que tu m'annonces, elle me paraît surprenante. Mais tant mieux si c'est ça ! Après, il faut vérifier dans les contenus... Parce que c'est toujours... Voilà... C'est toujours dans les détails qu'on trouve des choses...

FLORAN HUGEDET : Vous évoquiez le changement de nom ainsi que Jean Bertsch... Quels souvenirs avez-vous de toute cette histoire-là ? Par rapport au changement d'orientation et de nom du département ?

ALAIN BECKER : Je... Je... Pfffff... Le sentiment que j'en ai, si tu veux... C'est un sentiment de... de... comment dirais-je ? J'ai trouvé à l'époque, si tu veux... qu'on... que pour des intérêts euh... quasi personnels et des questions de... de... ouais... de... Bon, ça, c'est lié facilement sur l'histoire des choses quoi tu vois ? Il y avait une façon de balayer d'un revers de la main, la question des... ce que notre histoire collective avait pu produire. Et donc, à vouloir tout casser pour mettre autre chose à la place... et avec des pratiques euh... des pratiques assez

étranges quoi. Je... Je... Je me rappelle... Hein... Bon... Moi, je n'ai jamais apprécié la gestion qu'a eu... Comment dirais-je ? Bertsch... dans cette affaire-là... Je n'ai pas aimé... Euh... Bon, il avait des qualités d'organisation, il avait de l'enthousiasme, et il était quelqu'un d'organisé... Donc il était efficace, mais j'ai trouvé que... Alors, il avait des arguments. Il avait des arguments mais les solutions qu'il apportait au... Comment dirais-je ? Les solutions qu'il comptait apporter à la situation... Comment-dirais-je ? Des STAPS... A mon avis, il avait... il avait... n'a mené à aucun progrès en tout cas. Et, moi je n'ai pas discuté avec Bertsch des contenus du concours d'entrée à l'ENS. Moi j'ai négocié avec Alain Hébrard. Donc si tu veux, ce qui s'est passé après le premier concours, je n'ai plus suivi... Si ce n'est au moment du changement de sigle... C'était en quelle année ça ?

FLORAN HUGEDET : 2006-2007 pour les conseils de perfectionnement...

ALAIN BECKER : Parce que comment ça s'appelle maintenant ?

FLORAN HUGEDET : Sciences du sport et Éducation physique...

ALAIN BECKER : Ah d'accord... Voilà ! Et je me rappelle très bien de la protestation qu'on a faite. Mais ça, c'était la logique Bertsch quoi hein ?! Et je pense que s'il avait pu être seul à cette époque-là, il aurait dit « sciences du sport ».

FLORAN HUGEDET : Même sciences des activités physiques.

ALAIN BECKER : Peut-être tu as raison... C'est même plus ça je pense ! Donc voilà ! C'était quelqu'un qui avait une vision... je pense que quelque part, il... il pensait que l'EPS, ce n'était pas sérieux quoi. Et que donc, il fallait... D'où le forcing qu'il a fait sur APA par exemple. Il a fait un forcing énorme sur APA avec les étudiants. Parce qu'il a... il a quasiment menacé à l'époque, dans les UFR STAPS, la filière éducation et motricité, elle a été quasiment menacée de disparition, elle a failli disparaître. Ça a été loin tu vois ? Ca a été très loin. Mais moi je te dis... Quand il y a eu effectivement le changement de sigle... Je me souviens très bien en avoir rediscuté ici. Et je me souviens très bien qu'on fait du forcing pour que le sigle EPS ne disparaisse pas... Mais, honnêtement je ne me souviens pas du reste. Et en plus, je n'ai pas été à l'époque euh... directement concerné par les négociations. Moi si tu veux... mon... J'ai très clairement en tête ce qu'il s'est passé entre 81 et 2002... C'est-à-dire l'histoire de la gestation de cette histoire-là... La question du vœu au CSE... La négociation je dirais... avec... avec Hébrard... en 2001-2002... Et donc... l'aboutissement avec ce premier concours, etc. Après pour moi, je te dis j'ai changé de fonction ici. J'étais coordinateur à la FSU. Donc j'ai perdu un

peu ça de vue. Et, je m'en suis rapproché en 2006... Cette tentative de... Maintenant, je pense que le départ de Yvon... Il faut que tu rencontres Yvon Léziart !

FLORAN HUGEDET : Oui...

ALAIN BECKER : Parce qu'il a été au cœur. Il a été... Même je pense contesté à un moment donné. Dans l'organigramme des choses tu vois... Il faut que tu le rencontres... Franchement, je ne sais pas... Et peut-être que Christian Couturier a pu te dire quelque chose...

FLORAN HUGEDET : Oui, il avait plus d'éléments... Mais oui, du coup c'est très complémentaire... vos deux avis sont très complémentaires.

ALAIN BECKER : Mais après, c'est intéressant... Je ne veux pas jouer les historiens... Mais de prendre un peu de temps long... Pour voir comment les choses se sont organisées dans l'espace et dans le temps... Est-ce que tu as d'autres questions ?

FLORAN HUGEDET : Juste des questions purement méthodologiques... Comme dans tous les entretiens habituels... Je vais vous demander quelles étaient les professions de vos parents ?

ALAIN BECKER : Mes parents étaient commerçants...

FLORAN HUGEDET : Aviez-vous des frères et sœurs ? Etaient-ils profs d'EPS ?

ALAIN BECKER : Non, j'avais deux demi-frères que je voyais très peu donc... pas profs d'EPS ni enseignants...

FLORAN HUGEDET : Et si vous pouviez juste me parler de votre parcours scolaire et universitaire qui vous a conduit à vous engager dans le SNEP...

ALAIN BECKER : D'accord... Alors, j'étais... Je suis originaire du nord de la France... de la Picardie... de la Bête-Somme même et j'ai fait ma scolarité primaire sur place... dans un petit patelin qui s'appelle Cayeux-sur-Mer... Ensuite, je suis allé au lycée d'Amiens jusqu'en terminale. Ensuite, j'ai passé P1... Donc P1... P0 pardon... P1 puis ensuite je suis rentré dans une classe préparatoire à Lille et j'ai passé le... je suis revenu ensuite pour P2 à Lacroix à Paris. Et là, j'ai commencé à militer à l'UNEF. C'était 68... Donc... Beaucoup de gens militaient à l'époque. C'était effervescent. 69... J'ai commencé à prendre des responsabilités... Comment dirais-je ? Dans le mouvement étudiant en EPS... Et puis, de là, j'ai été nommé en... J'ai passé le concours en 69... J'ai fait mon service militaire pendant un an... J'avais été nommé entre temps à Ville d'Avray dans les Hauts-de-Seine... Et j'ai commencé à militer... sortant de mon militantisme étudiant, j'ai tout de suite prolongé dans le militantisme syndical, dans le SNEP

du département des Hauts-de-Seine. Et puis, je suis devenu euh... au bout de quelques années secrétaire départemental du SNEP des Hauts-de-Seine. Ensuite, membre du secrétariat académique de Versailles, qui était une structure syndicale très effervescente à l'époque... très vivante, très active. Je me rappelle très bien d'avoir occupé le rectorat avec nos sacs de couchage... On dormait pendant plusieurs jours dans le rectorat. C'était assez vif comme rapport de force à l'époque. Et puis, en... dans les années 80, j'ai commencé à être sollicité par le collectif national pédagogique du SNEP. En 1983, on m'a demandé de remplacer Paul Pourpoint comme ça, Jacky Dumontaut, qui a été le père de l'intégration universitaire des STAPS au SNEP... Et donc, en 83, assez rapidement, j'ai dû prendre... prendre sa place et m'occuper donc du secteur des STAPS, du secteur de la formation des maîtres... Et puis, ensuite, je suis devenu le coordonnateur de toutes les questions pédagogiques au SNEP ici. C'est-à-dire premier degré, second degré et puis questions universitaires... Et oui questions universitaires et recherche... Et puis ensuite, je suis devenu secrétaire général adjoint de la FSU, et puis ensuite, je suis redevenu coordinateur ici... Et puis, c'était l'âge de la retraite... Et donc voilà ! C'est une carrière... une carrière de militant assez longue puisque ça a commencé dans les années 70... étant étudiant... Et puis ça ne s'est jamais arrêté puisque je suis aujourd'hui encore en train de te parler... [rires]

FLORAN HUGEDET : Oui... Toute dernière question... Avez-vous fait part d'autres associations que le SNEP ?

ALAIN BECKER : Oui, j'ai été... Alors, j'ai été membre de l'UNEF. J'ai été membre du parti communiste français. J'ai quitté le parti communiste français en 1982 je crois. Et depuis, je suis resté quelqu'un de militant... d'obédience marxiste. Disons ! Et puis voilà ! J'ai... je suis maintenant détaché de tout engagement je dirais structurel... politique... euh... Je milite au centre EPS et société et je suis membre d'un autre groupe qui s'appelle le GRDS, qui est un groupe de recherche sur la démocratisation scolaire et qui rassemble des enseignants, des chercheurs... dont le leader... un peu est Jean-Pierre Terrail... Et donc, on travaille... Donc j'ai une double activité actuellement. Celle sur le centre EPS dont j'ai été le président... au décès de Jacques Rouyer qui a été le créateur du centre EPS... J'ai donc pris la direction du centre EPS pendant 5 ans. Et l'année dernière, j'ai souhaité quitter cette responsabilité, donc je suis toujours membre du centre EPS... Si tu veux membre actif. Mais je n'ai plus voulu être le président, parce que... euh... pour des raisons diverses... Et donc maintenant voilà, je suis donc partagé entre mes tâches de grand-père très importantes ! Et le centre EPS et le GRDS... ça me fait un équilibre intellectuel assez intéressant. Voilà !

FLORAN HUGEDET : Eh bien merci beaucoup...

ALAIN BECKER : Non, c'est moi qui te remercie... Ecoute, si tu éprouvais le besoin de revenir sur quelques points...

3.5.2. Christian Couturier

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : Paris, locaux du SNEP

Date : 08 mars 2017

CHRISTIAN COUTURIER : Donc, l'idée c'est simplement... C'est quoi par rapport à l'ENS ?

FLORIAN HUGEDET : Alors, l'idée, c'est de voir comment se sont construits les rapports entre STAPS et EPS au sein de l'ENS. Donc, comme vous le savez, c'est l'Inspection générale qui a fait la demande et qui a créé l'ENS en la personne de Philippe Graillot. Ensuite, se sont greffées dessus les sciences STAPS plutôt que l'EPS. Donc l'idée, c'est de voir l'évolution de tout ça. Et donc, j'ai interrogé Monsieur Lepuissant qui m'a dit de me référer à vous et Monsieur Becker, que je rencontre demain.

CHRISTIAN COUTURIER : Oh, il va y avoir des redondances...

FLORIAN HUGEDET : Oui, mais c'est intéressant de croiser les discours...

CHRISTIAN COUTURIER : D'accord...

FLORIAN HUGEDET : De voir les perspectives de chacun selon ses postes, selon sa trajectoire personnelle... Et donc, tout d'abord je vous remercie de m'accueillir ici...

CHRISTIAN COUTURIER : De rien...

FLORIAN HUGEDET : Pourriez-vous tout d'abord me parler de votre parcours scolaire, universitaire et professionnel qui vous a conduit à devenir secrétaire général du SNEP ?

CHRISTIAN COUTURIER : Alors, je ne suis pas secrétaire général... on a ce qu'on appelle un secrétariat national qui rassemble actuellement... on est 13 je crois... Nous avons donc le secrétaire national... Et le ou la secrétaire général(e), c'est une personne, parfois deux selon les syndicats, qui coordonnent ce groupe-là. Moi, je fais partie du groupe national du SNEP, qui couvre les différents secteurs que couvrent les syndicats. C'est-à-dire la gestion des carrières, les avancements, les promotions, la question des mutations, des personnels, la question de la santé des personnels. Enfin, tout ce qui concerne les personnels. Et, pour ce qui nous concerne,

nous... SNEP... la partie EPS. C'est-à-dire la gestion de la discipline quoi. Voilà ! Donc moi, j'ai passé le CAPEPS en 1981. C'est à ce moment-là que j'arrive en tant qu'enseignant. Je suis dans la région parisienne. Pour des questions liées à mon histoire politique, j'adhère au SNEP, je dirais de façon quasi évidente et naturelle, parce que je savais que c'était le syndicat de l'EPS. Dans mon travail professionnel, pour des raisons liées à l'établissement dans lequel j'étais... J'étais dans la région parisienne, dans un collège... j'ai été amené avec les collègues à monter un projet interdisciplinaire, maths et EPS. Et je m'intéresse à l'informatique, parce que bizarrement, je m'occupe aujourd'hui des questions pédagogiques, mais pendant une bonne dizaine d'années, des années 86 ou 87 au milieu des années 90, je me suis occupé ici, de l'informatisation du SNEP. Et donc, la mise en place du réseau, des banques de données... Enfin tout ça... Mais j'étais très intéressé par les questions pédagogiques, je dirais presque comme tout professeur d'EPS à cette période-là. C'est-à-dire que la pédagogie étant notre métier, tout le monde s'intéressait... Les enseignants d'EPS, à cette époque-là, suivaient à 80 ou 90% tous les stages de formation continue. C'était une période où les questions de pédagogie étaient très présentes... notre formation était très branchée.... Je dirais que c'était évident que tout le monde s'intéresse à la pédagogie. Et donc, par opportunité, besoin de couvrir un certain nombre de choses ici, les copains du groupe péda de l'époque m'ont demandé « bah voilà, on va organiser un colloque, ça t'intéresse de participer ? ». Donc petit à petit, j'ai été intégré autour des questions pédagogiques et j'ai pris place vraiment dans ce qu'on appelle le secteur éducatif aujourd'hui du SNEP au milieu des années 90. Et aujourd'hui, je suis plus ou moins responsable de la coordination de ce secteur-là. Dans ce secteur-là, on traite de tout un tas de sujets qui sont liés à évidemment l'évolution de la discipline... les programmes, l'évaluation, mais aussi la formation des enseignants, qui a toujours été un sujet essentiel pour le SNEP. Et donc, par le biais de la formation, on s'intéresse évidemment à l'universitarisation... et de façon beaucoup plus récente, la création de l'ENS. Donc voilà, mon parcours, il est celui-ci... j'ai passé le CAPEPS en 81. Je passe l'agrégation en 90. J'ai fait à l'époque, en 86, une maîtrise audiovisuelle... didactique et audiovisuel à Orsay et ensuite je me suis inscrit en DEA, que je n'ai pas terminé à la suite d'un certain nombre de péripéties... [Rires] Voilà... donc j'ai fait à peu près le tour je crois.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et pendant votre parcours universitaire, en tant qu'étudiant, est-ce que vous avez rencontré des enseignants ou mêmes des camarades de promotion qui auraient été déterminants dans votre carrière soit pour aller vers le SNEP soit pour autres choses... ?

CHRISTIAN COUTURIER : Je dirais que j'ai eu beaucoup d'enseignants... qui ont été... oui... on peut dire déterminant. Etudiant en 77, donc juste après le début de l'universitarisation... Et, la grande partie des formateurs étaient des... des enseignants d'EPS eux-mêmes spécialistes d'activités, qui avaient une approche évidemment très intéressante et très imbriquée entre je dirais ce qu'il pouvait se faire de mieux du point de vue de la réflexion sur une activité... On ne pourrait pas parler de recherche mais bon... il y avait d'autres termes hein ?! Des recherches-actions... il y avait tout un tas de choses comme ça qui se mettaient en place. Il y avait des gens qui étaient très pointus sur l'activité. Quand j'étais à l'université, j'ai eu des enseignants comme Maurice Portes, Quilis... voilà... Après j'ai été à Marseille... J'ai eu des gens qui étaient très pointus sur l'activité et en même temps absolument centré sur la question de l'enseignement, et en plus on avait des volumes horaires à cette époque-là, qui étaient bien plus importants qu'aujourd'hui. Je me souviens... on faisait 10-15 heures de pratiques physiques par semaine hein ?! Sur une trentaine d'heures de cours ! donc on avait à peu près moitié-moitié. Et, les cours dans les APS, c'était « vous allez devenir enseignants d'EPS » ... Bon voilà ! Donc je pourrais dire... enfin, je ne pourrais pas tous les citer... Mais j'ai eu beaucoup d'enseignants qui nous ont marqué, parce que je ne suis pas le seul... Et en plus, une grande partie était proche du SNEP et de l'ambiance qu'il y avait autour de ces questions-là... syndicales, politiques, etc. Donc, je dirais que, pour des étudiants de ma génération, on a été baigné déjà dans la... dans le fait qu'il y avait une profession qui était soudée. Avec un syndicat qui participait à la cohésion de la profession. Donc c'était quasiment une évidence. Il y a très peu de syndicats qui peuvent aujourd'hui prétendre la même chose... Bon, les élections professionnelles sont assez claires de ce point de vue-là. Mais bon, pratiquement tout le monde voulait devenir professeur d'EPS, donc... Tout était organisé autour de ça ! Ce qui n'est pas du tout le même cas de figure aujourd'hui évidemment...

FLORIAN HUGEDET : Et donc, vous étiez à l'UEREPS d'Orsay à l'époque ?

CHRISTIAN COUTURIER : Non... j'ai été à Montpellier. J'ai fait deux années. J'ai passé mon DEUG à Montpellier et ensuite je suis allé à Marseille pour finir. Et donc, pour passer le CAPEPS, je sortais de Marseille. Non Orsay, c'est là où j'ai passé la maîtrise... Après quelques années d'enseignement... Voilà... je me suis inscrit à Orsay pour passer une maîtrise parce que j'avais en tête de continuer... éventuellement d'aller vers une thèse... ça m'intéressait tout ça... Et puis bon après, j'ai bifurqué parce qu'on m'a demandé de venir ici. Donc voilà ! C'était un peu le parcours que j'ai eu.

FLORIAN HUGEDET : Et donc, au SNEP, de la même manière, y a-t-il eu une personne qui vous aurait guidé vers des orientations, des missions ?

CHRISTIAN COUTURIER : Non, le SNEP... Vraiment, ce qui caractérise le SNEP, c'est une direction collégiale. C'est-à-dire que c'est un groupe de personnes, c'est un collectif. Alors, après il y a toujours des affinités plus ou moins marquées, personnelles, des liens privilégiés. Mais la caractéristique, c'est le collectif. Quand par exemple, il y a un sujet problématique comme les programmes, toute la direction... même les gens qui ne suivent pas le dossier, discutent de la question. C'est un truc collégial, donc en fait tous les sujets sont discutés par l'ensemble... pour ce qui me concerne, je ne peux pas dire : voilà, j'ai eu telle personne qui m'a... bon scotché... enfin sur laquelle, je me suis dit « ah ouais, je veux faire ça ». Ça a été vraiment l'implication dans un collectif, dans un groupe avec des projets... Moi, ce qui m'a beaucoup apporté dans le cadre du travail du secteur éducatif du SNEP, c'est qu'on a vraiment depuis très longtemps fait des projets de rencontres avec la profession. On a organisé beaucoup de colloques... C'étaient ces projets qui m'ont porté plutôt que des personnes. Par contre, les personnes ont joué dans la façon dont chacun se construit. Se construit une culture syndicale, professionnelle, politique et qui fait qu'à un moment donné, bon voilà... On se dit « ouais, je pense que je peux répondre aux missions, enfin aux tâches qu'on s'est fixées quoi. Et moi, ce qui m'a apporté beaucoup, c'est ça. Par exemple, cette... cette organisation de colloques assez régulière, qui prend beaucoup de temps, la construction du Centre EPS et Société, l'écriture d'un article dans la revue Contre-Pied, tout ça... Bon ! Moi ça a été vraiment ça qui m'a motivé, petit à petit, je me suis un peu spécialisé sur la question des programmes, de l'évaluation, etc. Et par extension, sur la formation et sur donc l'ENS... Voilà ! Dans cette période-là. Au moment de la création de l'ENS, j'étais au groupe éducatif, mais ce n'était pas moi qui étais responsable. C'était Alain Becker qui coordonnait quoi... qui pilotait le truc.

FLORIAN HUGEDET : Et donc, par rapport à ça justement, quels sont les principaux projets que vous avez porté via le SNEP ?

CHRISTIAN COUTURIER : Personnellement ?

FLORIAN HUGEDET : Personnellement oui.

CHRISTIAN COUTURIER : Je me suis orienté assez tôt sur la question des programmes et de l'évaluation. C'est principalement le dossier que j'ai suivi depuis la fin des années 90. Je me souviens des premières réunions que j'ai faites avec l'Inspection générale sur la question des programmes... ça devait être... à vue de nez... en 95. Donc juste avant les programmes de 96

et juste après le schéma directeur et les conflits qu'il a pu y avoir avec le projet de Pineau et Hébrard. Donc voilà, je me suis plutôt spécialisé sur cette question-là du point de vue de la réflexion et de la masse de travaux accumulés. La deuxième... euh la deuxième chose, c'était ce que je disais toute à l'heure, c'est l'organisation de colloques sur ces thématiques de l'éducation physique, de son identité, à quoi elle sert, de son évaluation... Donc les colloques, de mémoire... euh... 96, j'ai participé fortement à l'organisation... 2000... Après, il y a eu le forum international à la cité universitaire, jusqu'à ce qu'on a appelé « les EPSiliades » en 2010 si ma mémoire est bonne... où on a quand même fait venir 2000 personnes ici à Paris. Donc ça c'est... c'est du travail sur plusieurs années... Voilà ! C'est long à mettre en place mais c'est passionnant parce que là, on rencontre tous les gens... donc les universitaires... le milieu universitaire, les enseignants... On fait un travail qui est original dans le milieu syndical. A ma connaissance, il n'y a pas de syndicat qui organise des choses comme nous les organisons. On ne fait pas simplement un colloque... euh... classique. On fait pas juste venir des gens pour parler... Non ! On fait un colloque où on essaie de faire parler les problématiques syndicales, professionnelles et les problématiques de recherche, etc. Et ça, c'est une originalité qu'on a construite. C'est assez passionnant parce que justement, cette année par exemple, au mois de Novembre, on a fait un colloque, il y avait 500 personnes. On a organisé, par exemple, une séquence entre enseignants et chercheurs. Donc voilà... ça ne se fait pas ailleurs de cette manière-là. Je pense qu'on a créé des traditions avec ce genre de choses.

Et donc bien sûr, oui je disais... les programmes et l'évaluation... En gros l'évolution des textes institutionnels sur l'EPS... Si on veut comprendre un petit peu, il faut avoir de la mémoire. Il faut suivre... si l'on veut en tant que responsable syndical, avoir un point de vue fondé, il faut avoir de la mémoire et il faut avoir des outils de réflexion, de réaction assez rapide. Donc ça, c'est le volant que j'ai le plus approfondi. L'autre versant de ce travail, c'est l'organisation de stage... avec la profession dans les académies, pour justement discuter de l'EPS. Alors, selon l'actualité politique, ça peut être une chose ou une autre mais très souvent, ça tourne autour des programmes et de l'évaluation, parce que régulièrement il y a eu des choses qui ont été produites. Et là, on fait des stages, où pendant une journée voire des fois deux jours, on discute de ça avec les collègues et ça c'est très intéressant. Parce que ça demande de réfléchir à... à comment dire ? Ne pas faire des stages qui soient des stages uniquement syndicaux au sens où on ne va parler là encore une fois des personnels, etc. Ce ne sont pas des stages non plus de formation professionnelle classique. Et donc les dispositifs de stages qu'on a mis en place, ce sont des choses qui se sont construites dans le temps, qui se sont réfléchies avec des dispositifs

d'animation particuliers pour que l'on parte d'une activité ou que l'on parte des instructions officielles... En fait, on arrive toujours au bout de compte à brasser l'ensemble et faire les liens qu'il peut y avoir entre ce que je fais dans mon bahut au quotidien, les problèmes que j'ai, etc. et puis les questions institutionnelles, elles-mêmes incluses elles-mêmes dans des schémas politiques ou dans des perceptions beaucoup plus globales comme les injonctions européennes... Voilà, on a réfléchi à des dispositifs d'animation, qui permettent de... partant de ce qu'il faut évaluer dans telle activité par exemple, on en arrive à poser des problèmes qui concernent l'école et les politiques scolaires en général.

FLORIAN HUGEDET : Donc l'idée, c'est d'engager une réflexion sur le triptyque réflexion théorique, pratique et injonction institutionnelles... ?

CHRISTIAN COUTURIER : Oui, oui, c'est ça oui.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Est-ce que vous connaissez les réactions du SNEP lors de la création de l'agrégation ou la création de la 74^{ème} section du CNU ? Est-ce que vous avez eu des échos ? Parce que vous n'étiez pas encore...

CHRISTIAN COUTURIER : Oui on en discutait... Alors, l'agrégation je m'en souviens très bien, parce que j'étais ici, mais pas en tant que responsable... Et donc la question était posée... Et euh... Bon... L'agrégation arrivant comme une demande syndicale de reconnaissance et d'alignement sur les autres disciplines. L'arrivée de Mitterrand a permis de se mettre dans cette perspective-là. Donc l'agrégation... Au moment où ça arrive, il y a un débat... Alors je ne dis pas dans toute la profession, mais au moins parmi les militants, sur l'opportunité de l'agrégation. Non pas sur le fait qu'il en fallait une ou pas mais sur le fait que ça pouvait créer des... des clivages de corps alors que notre revendication syndicale, c'était... et c'est toujours d'ailleurs ! Un corps unique ! Donc, il y avait un conflit entre ceux qui soutenaient l'idée que rentrer dans le processus et accepter l'agrégation, ça allait euh... bah voilà, ça allait créer de fait un nouveau corps, qui allait créer des hiérarchies... ce qu'il s'est effectivement un peu passé par la suite. Et puis d'autre, disant que l'agrégation, ça allait justement permettre d'abord d'avoir une reconnaissance, d'avoir une perspective de carrière, de revalorisation, etc. Et qu'une fois que l'agrégation serait créée, on pourrait, comme font d'autres syndicats comme le SNES, demander l'alignement des certifiés sur le corps des agrégés. Globalement, c'est l'idée principale qui est portée. Mais, il y avait un débat il portait sur la stratégie syndicale... Certains disant « non, on met le doigt dans la création d'un nouveau corps alors qu'on demande l'unification des corps ». Et d'autres disant : « ça va permettre d'avoir un repère plus élevé en

termes de rémunération, de conditions de travail, etc. et donc on pourra ensuite demander l'alignement des certifiés sur le corps des agrégés ». Et bon... C'est ce dernier camp qui a gagné en majorité. Mais bon... Je me souviens des discussions et moi-même, à l'époque, avoir tenu la position de dire qu'il ne fallait pas y aller... [rires], mais ce qui est rigolo, c'est qu'après, tous les gens qui ont dit ça et je ne suis pas le seul... loin de là, ont finalement passé l'agrégation eux-mêmes donc... [rires] ça fait partie des contradictions... des personnes... mais voilà ! Donc euh... oui, il y a eu ce débat-là. Alors, sur la 74^{ème} section, je ne me souviens pas bien, c'était avant que j'arrive. Mais c'est un débat finalement qui va rebondir, qui est récurrent en STAPS, et qui va rebondir sur la question de l'ENS, c'est la question de la place de l'éducation physique et des recherches liées à ce qu'on appelle aujourd'hui plus généralement, l'intervention. L'orientation des STAPS au fil du temps, nous a, ouais... nous a amené à critiquer le pouvoir pris par les sciences dites « dures » sur les sciences humaines et euh un éloignement de la préoccupation centrale, du cœur de ce que nous voulions à l'époque pour les STAPS, c'est-à-dire la mise en place d'une véritable logique « Sciences et techniques » ; « sciences et techniques »... il y a des gens qui ont développé dans les années 80, ce qu'on appelle le courant technologique, des gens comme Daniel Bouthier. On a repris ces principes à notre compte en disant que le cœur des STAPS, c'est la technologie des APSA. Et, évidemment cette orientation-là a été contestée par... pour parler de façon caricaturale, par des gens qui eux, voyaient le côté scientifique et strictement scientifique... Mais sur une base qui est quand même relativement peu solide par rapport à la création d'une discipline universitaire. Quand on dit sciences du sport, c'est bien joli, mais c'est quoi les sciences du sport ? Le débat du changement de nom de l'ENS a d'une certaine manière, pour nous, porté là-dessus. Où elles sont ces sciences du sport ? On sait qu'il y a de la socio, il y a de la psycho, il y a de la physio... appliquées au sport... oui, oui, ça on le sait ! Mais sciences DU sport... C'est quoi ? Pour moi, la question des STAPS puis la question de l'ENS... c'est la même problématique, mais qui resurgit à une autre occasion. Cette façon de se positionner au plan épistémologique n'a pas été posée d'emblée, n'a pas été travaillée d'emblée de façon forte pour asseoir ce qu'auraient pu être les « sciences et techniques ». Progressivement, on a vu que la question des techniques a été évacuée. Dans le sigle sciences et techniques des APS, le terme « Sciences » pose un certain nombre d'interrogations, et le terme « technique » a été complètement balayé... La pensée qui avait porté la création des STAPS a perdu de son sens. Et le sigle, lui-même, ce sont des gens comme Alain Hébrard hein ?! et... alors, avec qui ? Je ne sais plus...

FLORIAN HUGEDET : Il devait y avoir Monsieur Pagès...

CHRISTIAN COUTURIER : Pagès, oui exact... qui était au ministère. Oui, c'est ça Pagès ! En tout cas, Alain Hébrard a été au cœur de ça. Je l'ai interviewé il n'y a pas très longtemps, c'est sur notre site. Le terme, finalement, même quand on le regarde aujourd'hui, on se dit qu'il est tout à fait approprié. Il pourrait bien caractériser ce que devraient être les STAPS. Et, malheureusement, voilà... Le... Les orientations qu'on voulait impulser n'ont pas gagné, on va dire à l'échelle de l'histoire. Ça c'est clair ! [Rires] Quand on regarde aujourd'hui, les qualifications des professeurs d'Université et des MCF... Je crois qu'on doit être de l'ordre de 75% des sciences physio... euh... bioméca... Enfin, tous ces trucs... Les sciences dites de vie, et puis le reste... se partage un peu en histoire, un peu sur le reste... Et puis, il y a eu cette volonté, mais qui était plus idéologique et pas forcément bien posés comme problématique, d'éloigner progressivement l'EPS, voire le sport des STAPS... A certains endroits... on appelle ça « activité physique », on appelle ça « mouvement » Bon... Je crois que la critique et le positionnement du SNEP sur ces choses-là était assez cohérente depuis la fin des années 70 jusqu'à aujourd'hui, autour de la construction, de la volonté de construire une discipline universitaire, qui soit centrée sur ce qu'on appelle aujourd'hui la « technologie des APS ». Bien sûr que les STAPS ne sont pas juste une formation d'enseignants d'EPS... Je crois que ça, il n'y avait pas de désaccord là-dessus. Par contre, travailler sur le centre de gravité de ce que sont les STAPS, et donc avec les répercussions que ça pouvait avoir sur la question des recrutements, les postes d'universitaires, etc. était important ! On a toujours considéré, nous, par rapport à l'EPS, qu'une part de l'évolution de l'éducation physique, non seulement dans sa définition, mais aussi dans son enseignement, ne pourrait venir que si une recherche de qualité pouvait se développer sur le champ de l'EPS...

FLORIAN HUGEDET : Donc une recherche en sciences de l'intervention ?

CHRISTIAN COUTURIER : Oui, c'est ça, mais pas que... Alors au début ça ne s'appelait pas sciences de l'intervention. Ça s'est construit comme ça plus tard. Mais oui... que le centre de gravité soit ça ! Ce qui n'empêche pas, à un moment donné, des recherches purement physio, etc. qui permettent de... je prends un exemple tout simple hein ?! La question de la physiologie de l'effort... bon ! Il est évident que les connaissances qu'on peut avoir sur la physiologie, en tant qu'enseignant, m'amènent à un moment donné, à changer un certain nombre de choses... Il y avait des croyances, ou des choses qu'on pensait dans les années 80, et qui sont infirmées aujourd'hui. Par exemple sur le travail intermittent, fractionné, sur la question de la récupération, les étirements, tout ça ! Donc... on intègre pour faire évoluer son enseignement... mais cette intégration-là, elle ne vient que parce qu'il y a des chercheurs qui ont permis de...

Même s'il faut relativiser sur cet exemple précis, parce que sur ces choses-là, il y a très peu de travaux sur la physiologie de l'adolescent ou du jeune enfant. C'est-à-dire que les données qu'on a, elles viennent très souvent du sportif, de l'adulte et très rarement de l'enfant donc bon... A prendre avec prudence quand même. Mais, je veux dire... voilà... Si on n'a pas ça, on ne peut pas... on ne peut pas transformer.

Bon mais sur le cœur des STAPS autour des questions technologiques, les questions de l'intervention, on a perdu quoi ! Enfin, peut-être pas définitivement... là, je relisais un truc tout à l'heure-là sur le changement de nom de l'ENS. Notre discours portait sur ces mêmes choses. Donc, euh... Ouais ! Moi, je vois une cohérence. Enfin, je ne vois pas de modification sensible dans l'intervention du SNEP sur ces questions-là. Depuis... Ouais... Le début des années 80.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et selon vous, est-ce que l'agrégation ou encore la création d'une recherche en STAPS ont pu amener une certaine plus-value à l'EPS ?

CHRISTIAN COUTURIER : Alors, je ne sais pas si c'est directement l'agrégation ou directement les recherches elles-mêmes qui ont amené une plus-value... Je dirais que l'agrégation, et notamment l'agrégation interne, a amené une réflexion. A la création de l'agrégation jusqu'à la fin des années 90, il y a une grande partie des enseignants d'EPS, qui étaient soit investis dans la formation continue, ou même dans le syndicalisme, qui se sont préparés pour passer l'agrégation. Et donc, un volume de personne non négligeable. Alors, il y a eu des formations qui se sont créées. Ce qui fait qu'il y a eu une partie importante de la profession a pu se mobiliser en se disant « bon allez, on réfléchit un peu. On réfléchit un peu sur l'EPS, ce qu'elle est... On retourne sur l'histoire ». Bon je dirais que l'agrégation a créé un mouvement de réflexion sur l'EPS, qui forcément, on ne peut pas le mesurer, mais forcément, a eu des impacts... Moi, je me souviens par exemple. Je m'étais inscrit à l'agrégation avec un cap personnel qui consistait à dire que tout ce que j'allais faire, c'était des choses qui devaient me servir dans mon métier. Et, je me suis organisé en conséquence, en me disant pour tout ce que je lisais : « Qu'est-ce que je peux en faire ? ». Donc je dirais, que pour moi, l'agrégation, a créé un mouvement de réflexion. La recherche, c'est plus compliqué que ça... Parce que la recherche... c'est quelque chose qui se fait dans une temporalité et avec un... des outils qui sont complètement différents de la temporalité de l'enseignant, de ce qu'il vit, etc. Et que donc... entre la recherche et l'enseignant, il faut une interface. Alors, on appelle ça vulgarisation. Il faut des gens qui fassent le passage. Nous, je pense que nous... Bon... Le SNEP y a participé par les colloques dont je parlais toute à l'heure... Il y a d'autres instances hein ?! Il y a la revue EPS qui apporte sa part... contribue à vulgariser un certain nombre de

choses. L'AEEPS certainement, le Centre EPS et Société... Et donc, je dirais que ce qui a eu un impact, c'est la capacité à un moment donné de créer cette interface-là. Les formes d'écriture pour de la recherche ne correspondent pas aux attentes d'un enseignant d'EPS. Alors, il y a eu une partie de choses en lien avec la recherche et l'enseignement, qui a été aussi déterminante, c'est l'expérience de l'INRP, qui voilà... des années 80 jusqu'au milieu des années 90 je crois ou quelque chose comme ça. Euh... L'INRP, là... Il y avait un vrai projet institutionnel de liaison entre la recherche et l'enseignement. Avec tous les gens de ma génération et d'autres, quand on en discute de cette période-là, là oui ! Il y a eu vraiment plein de choses qui aujourd'hui encore sont d'actualité. Il y a eu un... quelque chose d'original, qui a eu malheureusement une durée de vie voilà... qui a été limité et qui n'a pas eu d'enfants quoi... Il n'y a pas eu de renouvellement de ce type de structure. D'ailleurs, c'est quelque chose qu'on demande, nous, assez régulièrement... C'est-à-dire qu'on recrée des lieux, où il pourrait y avoir ce type de choses... L'INRP prenait une séance et une activité et voilà ! On analysait des dizaines et des dizaines de cours... Comment ça se passait... Donc ça oui, je pense qu'il y a eu un impact fort pour toute une partie d'enseignants. Donc voilà ! Par rapport à... ce qui me vient en tête, c'est ça quoi.

FLORIAN HUGEDET : Et quand avez-vous entendu parler de la création d'une section EPS dans une ENS pour la première fois ?

CHRISTIAN COUTURIER : En EPS ?

FLORIAN HUGEDET : Oui.

CHRISTIAN COUTURIER : Eh ben... On avait syndicalement dans ce qu'on appelle les mandats, une revendication de recréer une École normale supérieure. On l'avait depuis la disparition de l'INSEP et donc au moment de l'intégration. Je veux dire dans les années 80-81-82... au moment où se fait l'intégration de l'EPS à l'Éducation nationale . Ça fait partie de nos demandes. Déjà ! On a continué à le demander ensuite... je dirais par la suite de façon régulière mais bon, à chaque fois, c'était euh... une fin de non-recevoir. Enfin bon, voilà ! c'est quelque chose qu'on avait en tête et qui était dans nos mandats de l'époque. On en discutait régulièrement avec des gens, encore une fois comme Alain Hébrard, etc. qui étaient aussi, eux, sur la même demande. Elle était basée à la fois sur un regret de ne plus avoir une structure de ce type-là, et puis cette envie qu'il y ait un lieu où une recherche spécifique sur... sur l'intervention... Et qu'il y ait des moyens à nouveau. Mais aussi continuer à travailler sur la reconnaissance de la discipline, sur son évolution, etc. Donc ça, on en parlait déjà voilà...

depuis les années 80. On le remettait au détour d'articles « il serait bien de recréer une École normale supérieure, etc. » J'en ai entendu ensuite parler au moment où la question se pose plus concrètement, au moment de sa... de sa création. Mais la question avait aussi été abordée dans la fin des années 90, quand il y a eu les tables rondes, qui se sont mises en place avec... Comment elle s'appelait ? Demichel... Oui Demichel ! Elle était... C'était elle qui... Son prénom, je ne me souviens plus... ! Enfin, Demichel, je me souviens de son nom, suivait la question de l'université. Alors, particulièrement... Et qui avait mis en place des tables rondes. Ça c'était au moment d'Allègre, où Allègre était ministre. Et, l'Inspection générale de son côté et le SNEP de son côté, disaient qu'il serait bien de recréer une ENS. Et donc, l'opportunité politique fait qu'à un moment donné, la poussée de gens comme Alain Hébrard... fait qu'à un moment donné, on peut... Il y a l'opportunité euh... de créer ça. 2002 c'est ça ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, 2002, tout à fait... Première promotion en 2002.

CHRISTIAN COUTURIER : Voilà, c'est ça... 2002. Je me souviens qu'à l'époque, on avait discuté du concours d'entrée. La première proposition qui nous avait été faite, était voilà... un peu trop... pour nous, orientée sciences. Je dois encore avoir dans mes fichiers les propositions de modification qu'on avait faite, avec le SNESUP, au CNESER à l'époque. Donc, voilà ! Moi, j'en entends parler à ce moment-là. Par contre, je n'ai pas bien suivi le moment de la mise en place proprement dite. Bon... Je savais qu'il y avait P. Graillot, IG, qui était responsable de la question. Bon... C'était à Rennes. Enfin, à Ker Lann. Ça s'est mis en place. Voilà ! A cette époque-là, nous, on avait deux demandes essentielles. Ça concernait les moyens... des profs, des postes, et un élargissement du nombre d'entrées possibles pour « démocratiser » ce truc-là. A cette époque-là, les demandes étaient centrées essentiellement là-dessus. Je ne me souviens pas qu'on ait beaucoup écrit sur le contenu, sur ce qu'il s'y faisait, etc. Quand même... Bon... ça allait se mettre en place, l'idée avait été gagnée. Bon, ... Il y avait un accord entre Alain Hébrard, Graillot, et puis... nous, sur ce que ça devait être. Voilà ! Et... moi je n'en discutais pas plus que ça, mais au SNEP c'étaient Guy Papelier et Alain Becker qui suivaient. Et c'est qu'au fil du temps que les questions ont commencé à se poser... Et puis, il y a eu le pic conflictuel au moment du changement de nom.

FLORIAN HUGEDET : Et, est-ce que le débat qu'il y a eu pour l'agrégation par rapport au corps unique ou créer un autre corps en plus, s'est reproduit avec la création de l'ENS ?

CHRISTIAN COUTURIER : Euh... je ne crois pas, parce que cette question-là, elle était quand même... Je veux dire que ce n'était pas un sujet de préoccupation de la profession hein ?!

ça préoccupait voilà... les responsables syndicaux ici... enfin le groupe éduc... Voilà ! Et donc, je me souviens d'un courrier, où on écrivait qu'on reconnaissait qu'il y avait une forme d'élitisme, mais que pour nous... c'était pour servir le développement de l'EPS ou des sciences liées à l'intervention dans les APS, ou en EPS. Honnêtement, on n'a pas eu de grand débat là-dessus hein ? Il y a des gens qui l'ont plus, qui l'ont plus dit plus tard. Des gens comme Didier Delignières par exemple. Je me souviens d'un article qui avait fait un peu de bruit... Je ne me souviens plus de l'année.

FLORIAN HUGEDET : C'était en 2012, Des Normaliens pour quoi faire ? Non ?

CHRISTIAN COUTURIER : Il posait clairement la question donc... Mais nous, franchement, voilà... Je ne me souviens pas qu'on en ait fait un cheval de bataille. Et on n'a pas eu un débat de fond sur ces questions-là quoi. En tout cas on reste sur l'idée d'une École normale supérieure.

FLORIAN HUGEDET : Et quel serait l'avis du SNEP sur les modalités de recrutement du concours de l'ENS ?

CHRISTIAN COUTURIER : Nous, disons qu'il faut le replacer dans un problème plus vaste, c'est-à-dire de la possibilité de faire des études jusqu'au plus haut niveau. On se dit que le concours est la moins mauvaise solution aujourd'hui, pour garantir qu'à un moment donné, il n'y a pas trop de passe-droits. Pour l'instant, d'ailleurs on demande des pré-recrutements pour le CAPEPS de la même façon, sur base de concours. Alors, donc, nous voilà ! Pour l'instant, la modalité concours, je dirais, voilà, est la moins mauvaise, parce qu'elle garantit à minima, qu'il y ait une égalité de traitement, etc. Enfin, on n'a pas eu d'énorme débat là-dessus, mais globalement, notre position, on se dit que dans l'état actuel des choses, à condition que le concours ne soit pas n'importe quoi non plus, et qu'il soit bon, est une solution qui nous paraît moins mauvaise que d'autres. Donc, on défend plutôt cette option-là.

FLORIAN HUGEDET : Et, est-ce que vous avez eu des échos sur la raison qui aurait poussé l'ENS à s'implanter à Ker Lann et non à Lyon comme c'était pressenti à un moment donné ?

CHRISTIAN COUTURIER : Non... Je n'ai pas beaucoup de mémoire là-dessus. Nous, je me souviens qu'on n'avait pas de position. Le SNEP n'avait pas de position.

FLORIAN HUGEDET : C'était plutôt un débat sur la création de l'ENS... et par rapport aux missions de l'ENS...

CHRISTIAN COUTURIER : Voilà ! C'était ça qui nous importait... le lieu, encore une fois, je me souviens juste d'un courrier qu'on avait fait disant « pour nous, peu importe. Ce qui nous importe, c'est que les moyens soient... qu'il y ait les moyens, qu'ils puissent étudier dans de bonnes conditions, et que le cœur ça soit ça et ça ».

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et... Donc, oui, effectivement, il y a eu un changement de nom initié en 2006 par le conseil de perfectionnement ainsi qu'en 2007. Et quel rôle a joué le SNEP dans ce changement de nom ? Comment s'est-il positionné ? Comment ça s'est déroulé ? Est-ce que vous en avez eu des échos ?

CHRISTIAN COUTURIER : Oui, ça, je me souviens parfaitement, A ce moment-là, il y avait... on était trois un petit peu sur le sujet. Il y avait Samuel Lepuissant, qui était responsable STAPS ici. Il y avait Alain Becker, qui était encore responsable du groupe éducatif, et moi. Donc, on a suivi tous les trois cette histoire-là. Pour nous, ce n'était qu'un épisode. Enfin, c'était un épisode supplémentaire dans le jeu des problématiques dont on a parlé toute à l'heure sur l'évolution des STAPS. C'est-à-dire que c'était un peu dans la même logique. A savoir qu'à un moment donné, une volonté affichée de scientification forte, liée à un éloignement des préoccupations de l'enseignement, de l'EPS, ou même des STAPS et du sport... Enfin, pour nous, on l'a analysé symboliquement comme étant cette orientation-là qui était prise. Bon, en même temps, ça s'est passé aussi dans une période où il n'y avait pas que l'ENS EPS qui était impactée, parce que les ENS en général étaient sur une réflexion, sur une redéfinition de leurs missions, etc. En disant que l'ENS, ça ne peut pas être là que pour préparer à l'agrégation. Et d'ailleurs, il y avait déjà des disciplines où l'agrégation, c'était... enfin, je veux dire que c'était vraiment une coquetterie. Ils passaient l'agrég, mais ce n'était pas ça du tout leur but, ni leur finalité. Donc, le débat... Ouais, cette question-là est venue comme un moment qui confortait finalement un petit peu les clivages qu'on avait observés tout au long de l'histoire des STAPS. Avec cette volonté d'écarter complètement tout ce qui était intervention, etc. et de garder pour aller vite vraiment tout ce qui était soi-disant scientifique, je dis « soi-disant » parce qu'il faudrait qu'on discute sur la question de la scientificité, des critères de scientificité, etc. Mais, je me souviens qu'au conseil de perfectionnement, il y avait eu un débat, une intervention de Bertsch en disant qu'en gros, tout ce qui est intervention, etc., ce n'est pas scientifique, ce n'est pas sérieux quoi. Il y avait un côté un petit peu voilà « ce n'est pas sérieux ». Et donc, quand on regarde, évidemment, ça écarte tout ce qui est... sciences humaines assez rapidement. Et, on garde finalement les choses assez classiques et assez connues autour des sciences dites « dures », les sciences de la vie, etc. C'est-à-dire qu'on reste sur un modèle scientifique qui date

quand même, qui date et qui est très proche des sciences expérimentales, etc. Donc, nous, dans ce débat-là, on dit bon, ça éloigne des préoccupations de ce pour quoi l'ENS a été créée, c'est-à-dire faire de la recherche qui à un moment donné puisse effectivement étudier ce qui se passe en EPS. Et donner des outils éventuels d'amélioration de l'enseignement de l'EPS. Donc, ce côté sciences et techniques qui permettaient de creuser cette voie-là. Et là, en adoptant la ligne proposée, on va dériver petit à petit vers voilà... de la physio pure, de la bioméca, etc. Mais on s'est dit que, à ce moment-là, si c'est pour faire ça, ce n'est pas la peine d'avoir une ENS spécifique là-dessus. Autant aller faire de la physio là où il faut faire de la physio et de l'anatomie là où il faut faire de l'anatomie. Donc, il y avait ce débat-là, qui a fait que pour nous, les responsables tiraient l'ENS vers quelque chose qui, finalement, n'aurait plus d'intérêt pour nous. Et donc, du coup, on n'aurait plus l'intérêt de l'investissement de ce pour quoi elle avait été faite, parce que c'est quand même un investissement qui n'est pas négligeable... D'ailleurs, c'est ce que disait Delignières à un moment donné. Quand on compare les moyens qui sont donnés à l'ENS, et qu'on regarde ce qui est donné aux STAPS, bon, il n'y a pas photo quoi ! Donc, s'il doit y avoir autant de moyens qui sont mis, proportionnellement, eh bien, il faut que ça soit... que ça serve à quelque chose ! Bon ! Donc nous, on parlait dans ce sens-là. Et à l'époque, de mémoire, Bertsch, qui était un petit peu le pilote [rires] de ce courant-là, était aussi président de l'agrégation. Et, à ce moment-là, il propose aussi de changer les écrits, etc. pour évacuer les problématiques professionnelles et pour en faire des écrits scientifiques. Et moi, je me souviens qu'à cette époque-là, on en avait justement discuté. On s'était opposé à cette modification, à cette transformation complète de l'agrégation. Et donc, voilà ! Il y avait des gens qui, dont lui, mais aussi tous les gens qui travaillaient avec lui. Tous ces gens qui étaient dans... un petit peu dans le même truc... ont poussé dans ce sens-là. Ils étaient cohérents par rapport à leur objet, parce qu'ils voulaient modifier à la fois l'agrégation et en même temps, la formation. Et, évidemment, nous on n'était pas du tout sur cette, sur cette logique-là. Donc, euh... Alors, évidemment, derrière, il y a eu tout un tas de... débats, tout un tas de questionnements, sur les sciences et des notions utilisées dans la proposition de titre. Alors définition de « l'activité », parce que le premier projet, c'était « sciences de l'activité physique » je crois, de mémoire. « Sciences de l'activité physique ». Alors, c'est quoi l'activité physique ? Est-ce que ça veut dire que, quand dans mon quotidien, quand je marche, je fais de l'activité physique, on ne peut pas dire le contraire, dans le jardinage aussi, ça s'arrête où ? ça comment où ? etc. Alors, il y a eu des moments où ils ont dit « non, ce n'est pas activité physique, on va mettre mouvement ». Mais c'est pareil, mouvement... lequel, lesquels ? Enfin, bref, il y a eu tout un tas de débat autour de ça. Donc, ce n'était pas clair, et puis sur le débat

scientifique, « sciences de... ». C'était de dire, mais c'est quoi le modèle qui est proposé ? C'est-à-dire qu'on refuse aujourd'hui de concevoir qu'il y a tout un tas de sciences qui se sont développées sur leurs propres critères de scientificité, qui ne sont pas celles des sciences expérimentales. Prenons, je ne sais pas moi... la psycho. Prenons enfin... toutes les sciences qui sont dans ce champ-là : la socio, etc. n'ont pas les mêmes critères de scientificité... D'ailleurs, cette question-là, quand il y a eu les... en STAPS, les discussions sur la liste des revues retenues pour les publications scientifiques.

FLORIAN HUGEDET : Oui, d'accord.

CHRISTIAN COUTURIER : Il y a eu des réactions de profs, enfin des gens connus hein ?! Vigarello, Thierry Terret, etc, qui était à l'époque encore en histoire avant d'être recteur. Euh... les critères que vous demandez ne correspondent pas, disaient-ils, aux critères que nous, on vit dans nos disciplines. En sciences humaines, on écrit plutôt des bouquins que dans des revues, on n'écrit pas dans *Nature* ou je ne sais pas trop quoi. Donc, il faut le prendre en compte. Enfin bon, à ce moment-là, dans le débat, il y a eu ce truc-là : Mais c'est quoi le modèle ? Pourquoi vous voulez absolument l'appliquer et pourquoi dire que ces disciplines-là ne sont pas scientifiques ? Enfin bon... Et puis, encore une fois on parle « sciences », et nous, il nous manquait toujours « et techniques » ou « technologiques ». Mais bon, on était... Et donc, on a refusé et on s'est battu. On a même fait à l'époque un appel : « Pour un nouveau souffle ». Je me souviens... « Pour un nouveau souffle pour l'ENS » ou un truc comme ça, qu'on avait fait signer dans le milieu STAPS. Je me souviens de mémoire, que Didier Delignières l'avait signé, des gens comme Carole Sève, qui est aujourd'hui inspectrice, Jacques Saury. Enfin, bon... Il y avait quand même des gens qui voulaient que l'ENS reste centrée sur l'enseignement, avec des modalités à réfléchir, à faire évoluer, etc. On nous a répondu que l'ENS ne pouvait pas s'occuper que de l'EPS, que c'était... On a eu des débats avec des gens à la direction de l'ENS de Cachan, pas simplement EPS, hein ?! Je veux dire, des gens qui étaient en responsabilité, qui nous disaient « ce n'est pas possible ». Et on ne peut pas mettre STAPS non plus dans le sigle, parce que si c'est STAPS, comment on va se différencier ? On a eu des débats sur vraiment cette chose-là. Nous, on n'était pas fermé à une évolution du mot, du nom, une évolution de l'ENS, etc., mais à condition qu'elle soit vraiment cadrée, et qu'elle conserve cette, ce cœur quoi ! Appelons ça l'intervention pour être plus clair. Et ça correspondait aussi finalement à ce que les jeunes, les étudiants, enfin, les jeunes qui rentraient à l'ENS, voulaient aussi hein ?! Parce qu'ils... enfin moi de mémoire hein ?! A l'époque, ils voulaient rester sur ce registre-là donc... Comment dire ? La direction n'était pas majoritaire. Ce qui a abouti quand

même, finalement, à un compromis, à la formule euh... actuelle, c'est-à-dire « Sciences du Sport et de l'Education Physique ». C'est-à-dire qu'on a rajouté un truc pour, à un moment donné, faire consensus. Mais, ce n'était pas gagné, et il a fallu batailler : On a écrit. On a fait une sorte de pétition. On a écrit au ministère. Et, on a écrit à la direction de Cachan pour leur dire que, nous, on n'acceptait pas la logique proposée... Donc oui ! Voilà ! On est intervenu. On a fait ce qu'on a pu on va dire [rires], avec nos moyens de l'époque. Et finalement, voilà... L'aboutissement a été le sigle actuel, mais je pense que cette question-là, elle n'est pas réglée quoi. Elle n'est pas réglée définitivement. Ni dans les STAPS, ni dans l'ENS ! Elle se reposera ! Elle se reposera à l'occasion d'un nouveau ministre. Elle se reposera ! La question de la place des STAPS, la question des STAPS en... de ce qu'est le cœur... quelle est la matrice, pour reprendre le terme, de la discipline universitaire STAPS ? Euh... quelle est son unité, sa cohérence ? Est-ce qu'il y en a une ? Etc. C'est quelque chose qui se reposera, parce qu'à chaque fois qu'il y a des problèmes, on voit bien que tout ça resurgit. Tout ça resurgit ! Bon, il y a cinq filières. Qu'est-ce qu'elles ont en commun ? Bon, alors évidemment, on en revient toujours à dire : « Ouais, ça s'applique aux APS ». Mais pffffff... ça reste quelque chose d'assez... d'assez vague ? Parce que dans le même temps, les querelles et les recherches je dirais stratégiques, à l'intérieur, ont fait aussi qu'on n'a pas pu assoir non plus... Comment dire ? une recherche fondamentale en STAPS. Ce qu'on appelle recherche... Ce qu'on appellerait recherche fondamentale, c'est une recherche qui permette de créer des concepts spécifiques à l'EPS, aux APS, etc. C'est-à-dire que, à un moment donné, ce qui fait la validité d'une discipline universitaire, c'est la capacité à créer justement des méthodes et des concepts qui soient spécifiques. Or, nous, les concepts, ils sont toujours importés ! Parce que justement, la discipline s'est organisée en une multitude de disciplines qui viennent prendre comme champ d'application, les activités physiques, ou la personne pratiquant un sport, ou etc. Mais finalement, avec la physio, quand elle arrive... les concepts, ce sont des concepts de physio, pas STAPS. Et donc, du coup, on n'a pas travaillé cette question-là. Je ne sais pas si elle est possible en fait... je ne sais pas... Il faudrait qu'on ait des discussions épistémologiques sérieuses à plus grande échelle quoi, avec tout l'ensemble des chercheurs... Et puis après, il y a aussi les stratégies... en termes de qualification... En termes de création de labo... etc. Donc, il n'y a pas de vrai cap pour les STAPS. Et je pense que la question se reposera, à l'occasion d'une nouvelle réorganisation de l'Université dans son ensemble, ce qui ne manquera pas d'arriver. Finalement, à quoi ça sert quoi ? Est-ce que finalement... Je crois que d'ailleurs... De mémoire, il n'y a pas très longtemps, la question avait été re-soulevée par des gens comme Alain Loret... qui est en management, en disant « mais finalement, notre filière pourrait aller

se raccrocher aux disciplines de management, éco, et compagnie... A quoi ça sert d'être en STAPS ». Et on pourrait dire ça de toutes les filières. On pourrait mettre APA avec tout ce qui est santé. On pourrait... Enfin bon... Bref ! Education et motricité, c'est déjà en train de se barrer dans les ESPE. Donc... Donc, bah finalement, au bout du compte... ouais... Qu'est-ce qu'il reste ? Alors, il reste des personnes, des structures, des bâtiments... Mais en termes d'objet et de réflexion permanente épistémologique sur ce que sont les STAPS, bah on... on en est resté à du non-dit, des implicites. De mémoire, je ne sais pas si je me trompe... Il faudrait... Parce que peut-être que le fait d'être au SNEP, ça me... évidemment ça m'oriente, et je... Mais, à part le SNEP qui s'est emparé d'un travail qui a été fait, je disais toute à l'heure, autour de Daniel Bouthier... A l'époque, Alain Durey, qui était à Orsay, etc. Avec la tentative de définition d'une technologie des APS comme étant le centre de gravité, le cœur des STAPS, il y avait une formalisation théorique sérieuse sur ce qu'est la technologie, etc. Et donc, qui mêle sciences et techniques... Bon ! Il y a encore des collègues à Orsay, à Creteil, qui sont dans cette dynamique-là. Nous, le SNEP, on a pris cette orientation-là, parce qu'elle explicitait ce qu'on pensait, au fond de nous, sur l'orientation qu'on voulait, qu'on aurait souhaité donner aux STAPS. Donc, on a pris leurs travaux et on s'est dit « voilà ! Nous ça, c'est ce qui nous intéresse ». Hormis eux, il n'y a pas eu de formalisation solide sur ce que doivent être les STAPS, quel est leur objet ? Quel est leur identité... Bon ! Et donc, finalement, il n'y a pas eu vraiment de débat. Et je pense qu'à un moment donné, on le paiera quoi. On le paiera d'une certaine manière parce que, comme c'est l'économique qui pilote les politiques aujourd'hui, on n'est pas à l'abri de quelqu'un qui va nous dire « bah, attend, les STAPS, c'est quoi ce truc-là ? Regardez, en plus ça coûte cher, il y a du monde, ça fout le bordel ! ». Les profs, la formation enseignants, c'est dans les ESPE... Et enfin, bon bref... je pense que ça va nous retomber dessus un de ces jours, par manque de... justement... de stratégie. Sur ce qu'on doit faire ? Vers où on doit aller ? etc.

FLORIAN HUGEDET : Donc, d'après vous, quelle peut être la plus-value d'une ENS 2SEP... EPS ? Peu importe la dénomination... dans le monde de l'EPS ou des STAPS ?

CHRISTIAN COUTURIER : Bah, moi je pense que la plus-value, ça dépend beaucoup des moyens qui sont donnés ?! Et des stratégies qui peuvent être développées sur ce que ça doit devenir. Nous, ce qui nous paraissait intéressant, c'est qu'à un moment donné, on forme des gens qui ont un haut niveau de qualification, et qui se destinent à engager des recherches dans le champ qui nous intéresse, c'est-à-dire celui de l'intervention. Je dépasse la question de l'EPS pour aller plus largement à la question de l'intervention, parce que ça me paraît... Oui, ça me

paraît plus logique aujourd'hui, qu'on dépasse effectivement la seule EPS, puisque l'intervention dans les APS couvre un secteur beaucoup plus large, et qui a besoin de travaux, de réflexions et de recherches. Quand on considère aujourd'hui le sport, les pratiques physiques dans des sociétés comme la nôtre, c'est un champ énorme avec des besoins énormes. Donc, il y a matière à... et... Il faut que les moyens puissent être donnés... Le tout étant de faire en sorte que ça soit vraiment un lieu... on l'avait un peu théorisé comme ça à l'époque... un lieu de bouillonnement, qui permette de faire le lien entre les STAPS, les enseignants, l'institution, la recherche, enfin bon, que ça soit un lieu un peu comme si on mettait en place une sorte de vaste laboratoire dans lequel on dit « voilà tout notre champ, c'est énorme mais voilà : quelles sont les priorités aujourd'hui ? De quoi on a besoin. On va préparer des gens pour qu'ils puissent répondre à toutes ces questions-là ». Donc, on le voyait plutôt comme un... un lieu, une sorte de grand laboratoire où l'on va pouvoir brasser toutes ces choses-là. Euh... Aujourd'hui, si on prend la question de façon très basique, plus-value... bon... pffffff... Plus-value... plus-value... Laquelle ? Je ne sais pas... Mis à part le fait qu'il y a des gens qui sortent de l'ENS, qui sont des gens qui sont brillants... qui ont une formation approfondie parce qu'ils étaient payés pour le faire, qu'ils avaient les moyens, etc. [rires] donc qui sont de haut-niveau. Ces gens-là, maintenant aujourd'hui, la plupart du temps, ils vont direct en STAPS... pour certains même des fois sans trop passer par la case enseignement... Euh... Parce qu'à une époque, je me souviens que les étudiants, ils avaient dit « nous, on fait au minimum cinq ans d'enseignement, parce qu'on veut voir ». Alors, il y en a encore qui le font hein ?! Mais bon, pour certains... parce qu'en fait le marché des STAPS est là quoi. Or, par rapport aux moyens des STAPS, pour des normaliens, c'est tout bénéf' quoi ! Salaire de second degré... A moins qu'il ait... qu'il soit qualifié par la suite mais enfin, c'est un salaire second degré. Donc, ils sont agrégés. Ce n'est pas ce qui coûte le plus cher à l'Université [rires]. Ce sont des gens qui sont hyper bien formés, donc en fait qui sont polyvalents. On va pouvoir leur demander beaucoup de choses. La plupart du temps, ils préparent au concours. Ils préparent au CAPEPS, à l'agrég. Donc, aujourd'hui, il y a un mercato des STAPS qui est assez développé. C'est-à-dire qu'en gros, tous les STAPS sont à l'affût : « Qui va être libre sur le marché ? Il faut que notre poste... qu'on puisse récupérer un normalien ». Tout le monde cherche un normalien pour voilà. Donc, le débouché... Alors, on peut estimer que pour leur formation, par contre coup, il y a des débouchés sur l'EPS... Parce qu'ils vont devenir formateurs [rires] eux-mêmes. Donc, je ne suis pas sûr qu'il y ait une plus-value,. Il y a une plus-value pour les STAPS, oui, parce qu'encore une fois, ce sont des gens qui sont recrutés et qui... Oui donc, il y a une certaine assurance sur la qualité de ce qu'ils vont pouvoir faire, mais bon, sur l'EPS directement,

pffffff... Il y aurait une plus-value, si effectivement, on mettait en place ce qu'on appelle dans nos vœux... C'est-à-dire cette sorte de laboratoire dans lequel se brassent tout un tas de choses et qu'à un moment donné, les recherches qui sont orientées puissent dire « bah oui, là il y a un problème en EPS. Qu'est-ce qu'il se passe quand les élèves apprennent telle ou telle chose ». Enfin bon, si on était dans cette logique-là, on pourrait dire oui, il y a plus-value possible. Mais bon, vraiment... de dire est-ce qu'il y en a une aujourd'hui... Moi, je serais plutôt très dubitatif quoi... [rires] Mais bon je pense que c'est bien aujourd'hui qu'il y ait quand même une ENS et qui... parce que de toute façon, son évolution, elle n'est pas non plus écrite dans le marbre hein ?! ça peut dépendre de plein de choses, de politique... de la pression qui pourrait être faite aussi par les STAPS, etc. Mais je vois mal une plus-value hors de ce truc-là que je ne définis peut-être pas très bien mais bon, qui dans l'idée, c'est ça quoi : un lieu qui serait capable de capter un petit peu partout les problèmes de l'EPS, ou de l'entraînement, ou du bon voilà. Et d'en faire une sorte de carrefour... quand je vois les... quand je regarde le contenu des journées de l'ENS... Quand je regarde le contenu des intervenants, des thématiques, etc. Je me dis « bon, c'est très orienté et très calibré, etc. ». Je veux dire euh... Jamais on a fait intervenir par exemple quelqu'un... en technologie des APS. C'est toujours... Bon ! Enfin bref. C'est très orienté. Il n'y a pas cette volonté d'ouvrir et d'avoir vraiment une réflexion charpentée autour de ce que demandent, ce que peuvent aussi demander les enseignants à travers des syndicats comme le nôtre, etc. Je pense qu'il faudrait aujourd'hui que... du côté STAPS, on s'empare de la question et qu'on... Oui ! Qu'il y ait une discussion, qui puisse s'ouvrir autour de ça : quelle est la fonction de l'ENS ? Quelles sont ses missions ? Et que ça ne soit pas juste la propriété de quelqu'un, de personne ou de groupe... Tu vois ?! Bon, d'un autre côté, c'est un peu le travers de l'Université française en général hein ?! [Rires] cette façon de faire... Donc moi, je pense qu'on a... On a bataillé pour qu'on mette en place un outil. Il a été mis en place. Il n'a pas été dans la direction qu'on aurait souhaité, ou que d'autres auraient souhaité. Mais il existe ! Et donc, on peut toujours espérer qu'à un moment donné, il y ait voilà... des choses. C'est-à-dire d'organiser, de travailler notre originalité. J'en ai un peu marre moi de... qu'on nous calque ou on essaie de nous assimiler à d'autres... Enfin tu vois ? Qu'on nous impose des trucs qui viennent d'autres disciplines. En EPS, pareil ! Je veux dire qu'à un moment donné, on a une spécificité et on ne la travaille pas suffisamment et... les méthodologies, les façons de faire ailleurs ne sont pas... ne nous correspondent pas. Anecdote, je me souviens de discussions qu'on a eu il y a quelques temps, au moment de la masterisation. Et, il y avait... Je me souviens, j'étais... je ne sais plus trop dans quelle réunion, et il y avait un gars qui voulait absolument nous faire comprendre qu'en EPS, on avait exactement les mêmes problèmes que dans les autres

disciplines. Et il prenait l'exemple des maths... Il voulait absolument nous montrer que, finalement un prof de math faisait, quand il travaillait, la même chose que nous, en faisant le parallèle avec l'organisation des groupes de niveau en natation et en math... Alors je me suis dit que si c'était pour nous sortir des trucs pareils, on n'allait pas beaucoup avancer ! Donc... Travaillons notre spécificité ! Et je pense que s'il y a une chose que l'ENS pourrait faire en tant que structure et avec les personnes qui la compose, que ça soit les profs et que ça soit les étudiants... C'est de se dire... C'est de faire en sorte que de façon permanente, il y ait un débat épistémologique sur quelle est la fonction non seulement de la formation... Mais aussi de la recherche qu'on pourrait mettre... Voilà ! En permanence, qu'on discute de ça. Et ouais ! Peut-être que ça pourrait changer aussi un petit peu les données quoi.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et quelles sont les relations du SNEP à l'heure actuelle avec l'ENS ?

CHRISTIAN COUTURIER : Quasiment pas... Non...

FLORIAN HUGEDET : Inexistante presque ?

CHRISTIAN COUTURIER : On en a de temps en temps... L'association des étudiants là... des anciens étudiants de l'ENS... qui nous demande parfois... quand ils font leurs journées... de venir. Mais c'est assez rare. Moi j'y suis allé une ou deux fois. C'était sur les programmes. On a eu quelques échanges... quelques échanges par mail. Mais non, il n'y a pas d'échanges à l'heure actuelle. Non, non ! C'est ça qui est troublant justement ! C'est qu'à un moment donné, on se dit que quand on est sur une formation censée être de haut niveau, on devrait avoir un esprit d'ouverture qui fasse qu'à un moment donné, sur un sujet donné, et dieu sait si le SNEP... sur tout ce qui concerne l'EPS, mais aussi les APS en général, s'est construit euh... une solide expertise. Je ne dis pas qu'on a des réponses à tout et qu'on a tout travaillé... Mais enfin, on a beaucoup travaillé depuis les années 70, et on a une expertise que d'autres n'ont pas. Parce que notre expertise, elle est liée à notre travail syndical qui est de toujours mettre en relation, les aspects politiques, les aspects professionnels, les aspects scientifiques... Ce que je disais un petit peu tout à l'heure. Aujourd'hui, il n'y a personne... Il n'y a pas de groupe qui a cette préoccupation-là. Quand on est sur le champ scientifique, on dit « bah, nous on ne s'occupe pas de politique, parce que ce n'est pas notre truc ». Quand on est sur le plan professionnel, bon évidemment tu te dis « bah les politiques, on les subit plus qu'autre chose ». Et nous, on est obligé... pour comprendre et donner des clés de lecture aux collègues, de faire ces liens en permanence. Et notamment par rapport à la question de la recherche... On s'est toujours

organisé pour quand même se tenir au courant de... de ce qu'il se passe et qui nous concerne. Donc, moi je me souviens... Alors, un peu moins maintenant, j'ai toujours suivi les productions des associations de recherche... voilà ! En STAPS hein ?! Alors, il y a des choses qui ne m'intéressent pas... On a avec l'ARIS, par exemple, des relations régulières... Par exemple, on a été à leur dernière biennale. On y va régulièrement pour voir justement ce qu'il se dit, ce qui se travaille... Par contre, pas de relation avec l'ACAPS ou l'AFRAPS... les deux autres associations... Avec l'AFRAPS, c'est pour des raisons idéologiques ancestrales je suppose... Bon, pareil, ils ne font jamais appel à nous pour quoi que ce soit... Et l'ACAPS, c'est un peu la même chose... Pour l'ACAPS, on n'existe pas... On est un truc euh... voilà ! un syndicat de professionnel. Mais bon, ça n'a rien à voir avec leurs préoccupations. On y a été quelques-fois, au début, il y a quelques années... Maintenant... Donc voilà, on a peu de relation... Et avec l'ENS, malheureusement, on en avait jusqu'à une certaine période par... par intérêt commun. Et là, depuis des années, c'est terminé. C'est terminé...

FLORIAN HUGEDET : J'en viens un petit peu à la fin de mon questionnaire... Il me reste quelques questions qui sont purement méthodologiques... Quelles étaient les professions de votre père et de votre mère ?

CHRISTIAN COUTURIER : Mon père était prof d'EPS... Ma mère... on peut dire sans profession... Elle a fait des petits boulots [rires]....

FLORIAN HUGEDET : Avez-vous des frères et sœurs ?

CHRISTIAN COUTURIER : Mon frère est dentiste... Mais il aurait voulu faire prof d'EPS aussi. Lui, en fait, il n'a pas suivi cette voie-là... pour des raisons médicales... Mais il voulait...

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que vous avez été membre d'autres associations que le SNEP ? Par exemple... je ne sais pas... des associations politiques ou des associations qui ont un rapport avec le monde de l'éducation...

CHRISTIAN COUTURIER : Ah bah j'ai été, au plan politique, quand j'étais jeune, adhérent à l'UNEF à l'époque. Mais ce n'est pas tout à fait le même syndicat qu'aujourd'hui... J'ai été adhérent à l'union des étudiants communistes à cette époque-là. Et voilà... du côté parti politique... Et après, depuis... je n'ai plus adhéré nulle part, à part au SNEP. Donc ça date de la fin des années 70 hein ?! Euh... J'ai été adhérent à l'AEEPS, qui s'appelle aujourd'hui l'AEEPS, qui était à l'époque encore l'amicale des enseignants d'EPS... euh... voilà !

FLORIAN HUGEDET : D'accord.

CHRISTIAN COUTURIER : Le reste ça n'a pas d'intérêt je pense... Qu'est-ce que j'aurais fait d'autre ? Je ne me souviens plus... [rires]

FLORIAN HUGEDET : Eh bien merci beaucoup de m'avoir accordé cet entretien.

CHRISTIAN COUTURIER : Pas de problème, ce sont des sujets qui sont intéressants ! Oui, c'est une bonne idée de faire un travail là-dessus. Quand on regarde notre histoire, il y a des permanences sur l'EPS, sur la question de la recherche... Il y a des compromis mais les questions reviennent... Voyez, systématiquement... C'est assez intrigant de suivre un petit peu ça. Enfin, je parlais tout à l'heure sur la question des techniques, c'est caractéristique je veux dire. Bien sûr, il y a le fait qu'à un moment donné, les stratégies des uns et des autres, de carrière, aient poussé pour que cette question ne soit pas centrale dans les STAPS, mais la question des techniques, globalement, dans l'université, ce ne sont pas les voies les plus... ce ne sont pas des voies qui sont valorisées. Je veux dire quand on regarde la hiérarchie qui peut exister à l'université... C'est bon... Il y a quand même un tas de truc au plan français... une sorte de hiérarchie de l'abstrait vers le concret qui continue à s'établir [rires]... qui continue à exister... Mais bon après, ça peut changer... Mais bon... on ne peut pas non plus étudier les STAPS et même l'ENS... sans prendre en compte ce qu'il se passe dans le cadre de l'Université plus globalement. C'est-à-dire quel a été l'impact de la LRU... enfin, il y a tout un tas de choses... le LMD à un moment donné, qui a été imposé en France... C'est Bayrou je crois... Alors que finalement... un bon nombre d'autres pays européens, ne sont toujours pas dans le LMD. Voilà ! Il y a eu des choix des politiques qui ont impacté fortement les STAPS, et dont on ne mesure pas aujourd'hui la réalité du poids que ça a pu occasionner. De la même façon, aujourd'hui, le débat sur la formation des enseignants avec les ESPE, etc. Euh... A termes, ça pose des problèmes en STAPS par exemple ! Parce que... éducation et motricité, oui d'accord... Mais si les étudiants partent à l'ESPE... Même s'il y a des relations avec certains STAPS, ils partent à l'ESPE. ça veut dire que la filière éduc-mot, ça s'arrête en licence ou alors qu'est-ce qu'on fait derrière ? On fait un master de quoi ? Parce qu'il ne faut pas que ce soit un master enseignement ou même sur l'intervention donc... ça veut dire quoi ? Quel type de master on fait ? Et soit, ça s'arrête là et qu'il n'y aura jamais de recherche en éducation et motricité... Tout ce qu'on disait... fiiiit terminé ! Mais ça vient aussi des... des... des politiques qui sont menées soit au plan européen, soit au plan français hein ?! Quand il y a eu par exemple un... le débat pour redéfinir les domaines universitaires. Nous, on avait demandé à ce qu'il y ait un domaine STAPS qui soit créé. Je crois qu'il y avait quatre domaines et on en demandait un cinquième... parce que bon... Et bah on n'a pas gagné [rires] bien que tout le

monde reconnaisse, même au ministère, que ça aurait été le mieux... Parce que maintenant, on est avec truc santé et je ne sais plus quoi... mais bon globalement, ça veut dire qu'on est soumis à un moment donné à des décisions qui peuvent impacter tout un champ de différentes disciplines.... Et dans lesquelles on va être broyé parce qu'on représente que dalle quoi. Ni en termes de notoriété, ni en termes de recherche. Alors que s'il y avait eu un domaine STAPS... malgré les critiques qui pouvaient y avoir sur ce truc-là, on s'était dit qu'on serait au moins maître de notre truc. Mais bon, pareil, on n'a pas gagné. Et tout ça, ça a des répercussions parce qu'après quand tu définis les parcours, qu'il faut du tronc commun avec telle ou telle discipline... tout ça, ça impacte les choses en particulier les volumes horaires disciplinaires... Et donc, il faut étudier tout ça parce que sinon, on ne comprend rien à ce qu'il se passe... Et sur ce genre de choses, les gens ne reconnaissent pas le syndicat comme partenaire possible. Mais ça serait pourtant logique qu'à un moment donné, on puisse participer. Parce que justement, on pointe des questions que les universitaires ne poseront pas eux... parce que ce n'est pas leur mode d'entrée... voilà ! Bon, enfin bref ! Voilà !

3.5.3. Samuel Lepuissant

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : UFRAPS de Rennes

Date : 24 février 2016

FLORIAN HUGEDET : Tout d'abord, je voudrais vous remercier de m'accorder ce rendez-vous. C'est très sympathique de votre part d'autant plus que c'est les vacances. Donc l'objectif de l'entretien est de retracer votre parcours et de vous poser quelques questions à propos des rapports entre l'ENS et le SNEP afin de déceler les enjeux qu'il y a derrière. Donc si vous pouviez déjà me parler de votre parcours scolaire et universitaire afin de situer un petit peu les choses... ?

SAMUEL LEPUISSANT : Oui, donc, moi j'ai un bac scientifique dans l'académie de Basse-Normandie. Ensuite, je suis venu à Arènes en terminale parce que j'étais volleyeur. Je suis rentré ensuite à l'UEREPS de Rennes avec un concours d'entrée encore. C'était en 89 je crois. J'ai suivi ensuite une filière éducation et motricité, j'ai eu le CAPEPS en 92... Et j'ai eu mon premier poste. Je suis parti en région parisienne en lycée professionnel dans le 78... au lycée professionnel de Porcheville. Et j'ai fait donc 8 ans là-bas jusqu'en 2003 où je suis rentré au STAPS de Rennes. J'ai été recruté sur un poste de spécialiste de volley-ball, sport-co... raquettes. Et j'ai enseigné. J'ai été formateur STAPS jusqu'en 2011 où j'ai quitté le STAPS pour aller au SUAPS de Rennes sur un poste de responsable du volley, l'enseignement du volley, des équipes universitaires et aussi du shiatsu, une méthode de massage. Voilà. Donc j'ai traversé, j'ai été longtemps... 8 ans au STAPS et c'est à cette époque-là où j'ai pris une responsabilité au sein du SNEP.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et c'était à quelle date ?

SAMUEL LEPUISSANT : Je suis rentré au SNEP en 2006 je crois... 2007 et je suis resté 2 ans et demi, 3 ans en tant que responsable national du dossier des STAPS.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et, est-ce que vous avez fait des rencontres qui vous ont marqué soit dans votre scolarité, soit dans votre parcours universitaire, soit dans votre parcours

professionnel... des gens qui vous auraient marqué, qui auraient joué un rôle fondamental pour la suite de votre parcours... Des enseignants ou des collègues ?

SAMUEL LEPUISSANT : Eh bien je crois que la personne la plus importante, qui a guidé un peu mon engagement et mon orientation au STAPS, c'est Yvon Léziart. Voilà, avec qui j'ai fait mon DEA et qui était directeur du STAPS de Rennes à l'époque où j'ai été coopté. Voilà.

FLORIAN HUGEDET : Et donc, c'est en 2006 que vous êtes coopté...

SAMUEL LEPUISSANT : Non, c'est en 2003 que j'ai été coopté au STAPS mais par contre, j'ai été militant au SNEP... J'ai toujours été adhérent, militant dans le SNEP, dans les bureaux départementaux, académiques, dans l'académie de Versailles et en rentrant ici, j'ai été militant au STAPS, militant du SNEP. J'allais sur des réunions à Paris et on m'a confié, on a voulu renforcer le dossier des STAPS au niveau du SNEP, au niveau syndical. Et donc, j'ai eu pendant 2 ans un mi-temps, une décharge syndicale qui me permettait d'être à mi-temps au STAPS et sur 2 jours à Paris pour traiter des dossiers de l'enseignement supérieur des STAPS.

FLORIAN HUGEDET : Et c'était quel genre de mission ? C'était suite au rapport Jean Bertsch ou... ?

SAMUEL LEPUISSANT : C'était pendant cette période-là. Il y a eu aussi le rapport sur l'Université Diagana. Il y avait l'arrivée de Péresse, j'avais eu une audience avec elle... Voilà c'était défendre le dossier des STAPS au regard de la vision que pouvait développer le SNEP sur un STAPS relativement ouvert sur différentes filières mais en centrant majoritairement sur l'intervention dans les APS. Donc défense d'un haut niveau de pratique dans les cursus... Voilà... Défense d'une préprofessionnalisation pour les profs d'EPS, des stages voilà. C'était ce type de... les postes pour les formateurs en STAPS, pour qu'il y ait un taux d'encadrement intéressant. Voilà. C'était tous ces dossier-là.

FLORIAN HUGEDET : D'accord ok. Et au SNEP, est-ce qu'il y a des personnes, pareil qui ont été déterminantes pour vous dans votre engagement dans le syndicat ?

SAMUEL LEPUISSANT : bah je dirais qu'il y avait trois personnes avec qui j'ai travaillé régulièrement : Alain Becker, Christian Couturier et Claire Pontais qui était aussi responsable, Claire Pontais, de la formation des professeurs des écoles, l'IUFM, Christian Couturier surtout le secteur pédagogique du SNEP et Alain Becker aussi sur le secteur pédagogique et... un gros penseur politique extrêmement pertinent.

FLORIAN HUGEDET : Et par rapport au SNEP, est-ce que vous aviez un poste défini ou c'était juste une décharge ?

SAMUEL LEPUISSANT : C'était une décharge et ça s'appelle... On appelle ça un RN, un responsable national. Il y a des directeurs nationaux et le secrétaire général. Il y a les secrétaires nationaux, il y a des directeurs nationaux en fonction des dossiers et des directeurs nationaux pour les côtés corpo, pour les mutations. Voilà, il y a plein de directeurs nationaux. Et moi j'étais responsable du dossier des STAPS exclusivement.

FLORIAN HUGEDET : Et est-ce que vous savez quelle a été la réaction du SNEP lorsque l'ENS EPS a été créée en 2002 ?

SAMUEL LEPUISSANT : Bah, c'était un souhait porté historiquement par le SNEP d'avoir au même titre que les disciplines scolaires sur l'ENS de math, de lettres, d'économie, de sciences économiques... L'EPS ait aussi une ENS pour former entre guillemets, des cadres, des élites, des formateurs sur la problématique de l'EPS. Donc ça a été je crois, mais à l'époque moi je n'étais pas encore prof... De ce que j'en ai lu, c'est un soulagement même s'il y a eu une critique sur le nombre de places notamment à l'entrée du concours.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Parce que j'ai fait un entretien avec M. Graillet qui était IG à l'époque et qui a donc été chargé par Jack Lang de créer l'ENS et il m'a dit que le SNEP avait eu une certaine réserve en fait par rapport à cette création... Selon vous, c'est uniquement sur le nombre de postes ou pour d'autres raisons ?

SAMUEL LEPUISSANT : Bah, à la fois, c'était sur l'orientation... Une fois qu'on a créé cette ENS, c'était le questionnement surement... Des craintes sur qu'est-ce qu'on va mettre dedans : les contenus de la formation et donc je pense qu'il y avait du côté du SNEP, un regard qui portait sur quelle formation on va dresser et puis il y avait surement une critique aussi d'une certaine forme d'élitisme. C'est-à-dire de réserver à quelques personnes recrutées sur leur profil d'excellence, une formation d'excellence et donc c'était un côté surement, une critique euh... sur le versant des principes égalitaristes du SNEP...

FLORIAN HUGEDET : Et savez-vous pour quelles raisons c'était plutôt l'ex-antenne de Bretagne de l'ENS Cachan qui a été choisie au détriment d'autres ENS comme Lyon, Ulm ?

SAMUEL LEPUISSANT : ça, ce sont des discussions, débats... rapports de force politiques... Aussi bien au niveau ministériel qu'au niveau de la direction des directeurs de STAPS... la C3D. Je crois qu'il y a eu des négociations qui ont été menées et Rennes a surement... Le

campus de Ker Lann a raflé la mise... Je crois que la nomination du premier directeur n'y est pas pour rien.

FLORIAN HUGEDET : Et savez-vous si le SNEP... Parce qu'Yvon Léziart était quand même engagé au SNEP si je ne dis pas de bêtises...

SAMUEL LEPUISSANT : Alors non, il n'était pas engagé au SNEP... Il a toujours été une aide, un collaborateur, un scientifique intellectuel pour le SNEP. Il a toujours été militant de l'EPS. Il était plus orienté sur l'INRP. Yvon Léziart sur un institut de recherche avec Jacqueline Marsenach, voilà. Mais il a toujours été un soutien au SNEP mais il n'a jamais été au SNEP. Il ne pouvait pas d'un point de vue statutaire être au SNEP. C'était un enseignant-chercheur et au SNEP, on ne syndique que les profs du second degré.

FLORIAN HUGEDET : Et savez-vous si, malgré le fait qu'il n'était pas adhérent, mais il en était assez proche si j'ai bien compris... Savez-vous si le SNEP a agi pour qu'il soit le premier directeur de l'ENS ?

SAMUEL LEPUISSANT : Non... Je crois que le SNEP n'avait pas du tout le poids nécessaire pour faire nommer un directeur d'une École normale supérieure... ça ce sont des décisions ministérielles et le SNEP n'a pas le pouvoir je pense... ça n'a pas déçu le SNEP je pense... Mais ce n'est pas une demande qui aurait été envoyée par le SNEP pour que ce soit Yvon Léziart qui dirige le premier l'ouverture de l'ENS... Je ne pense pas.

FLORIAN HUGEDET : Lors de mes recherches aux archives de l'ENS, je suis retombé sur le compte rendu ainsi qu'un enregistrement des deux réunions appelées conseil de département qui ont eu lieu en 2006 et en 2007... auxquelles vous aviez été convié en tant que représentant du SNEP d'ailleurs... est-ce que vous pouvez m'évoquer quelques souvenirs de ces deux réunions ? Qu'est ce qui s'y est passé et quel est votre avis à propos de tout cela...

SAMUEL LEPUISSANT : Alors je ne vais pas pouvoir répondre à tout mais, la première question c'est... sur laquelle on réfléchit pas mal au SNEP, c'est pourquoi inventer un conseil de perfectionnement ? C'est-à-dire, je pense que stratégiquement, politiquement, il y a eu la mise en place de ce conseil avec un certain nombre de personnalité qui ont été invitée, des étudiants, le SNEP était le seul syndicat représentatif, voilà. Donc il y a eu un conseil qui a été constitué par M. Prioux, le directeur mais surtout par M. Bertsch et en fait ce conseil qui devait piloter le perfectionnement. C'était un conseil de perfectionnement de l'ENS. Il n'a été convoqué que deux fois... C'est-à-dire que si c'était vraiment un conseil de perfectionnement

pour améliorer chaque année le fonctionnement, le concours de recrutement et ainsi de suite... Il durerait encore. Sauf qu'il a été mis en place exclusivement dans une perspective de changement de nom. Voilà... C'est un choix, c'est une stratégie politique qu'on a pu mettre en évidence et sur lequel on s'est battu, contre lequel on s'est battu. C'est d'ailleurs la première question : l'existence même de ce conseil de perfectionnement, il est lié uniquement, uniquement pour changer de nom. Voilà. Et donc il changeait de nom... changeait d'orientation de l'ENS. On peut le regarder... Je ne sais pas si vous avez la constitution de ce conseil de perfectionnement... Avec le règlement intérieur qui a été mis... Il y a quatre points en fait. C'est un tout petit truc qui a été monté. Moi j'appelais ça comme de Gaulle appelait... C'est un bidule. Ça a été fait exclusivement pourquoi c'était appelé... voilà pour changer de nom. ON s'était rencontré deux fois. La première fois il y a eu une longue et grande présentation de M. Prioux, de l'ENS, des orientations en survalorisant à traits de stabylo le fait qu'il fallait vraiment axé sur la recherche fondamentale, s'appuyer sur des laboratoires. Voilà, tout le discours des STAPS qui, très convenu, qu'on avait l'habitude d'entendre. Et donc pour amener à la deuxième réunion... Le vote en débat après débat... Enfin qui n'avait pas forcément, qui était forcément... Pour nous... On était défavorable là-dedans. On était seul... On était seul... Il y avait un petit peu l'Inspection générale mais qui s'est rangée derrière M. Bertsch. Voilà, il y avait trois étudiants qui... Je ne me rappelle plus des votes. Vous avez peut-être les votes.

FLORIAN HUGEDET : Non je n'ai pas les votes mais je connais à peu près les avis...

SAMUEL LEPUISSANT : Voilà, on était minoritaire... On a été une caution de parité. On nous a invité pour dire « voilà, le SNEP était présent, on ne peut pas reprocher cela à cette entité -là le conseil de perfectionnement ». Mais tout a été ficelé pour que... D'ailleurs à la fin du deuxième conseil de perfectionnement, on n'a plus jamais reçu aucune convocation pour un nouveau conseil. Ce qui serait intéressant : C'est-à-dire un regard multiple pour voir comment évolue une ENS en dehors d'un conseil d'administration présent. C'est-à-dire que le conseil d'administration il pouvait prendre cette décision-là... Mais pour légitimer le changement de nom et donc d'orientation, il y a eu à mon sens et au sens du SNEP, une invention d'un conseil dans lequel a été voté par deux fois le changement de nom et on ferme la porte. Au revoir. On ne vous demande plus et l'essentiel est fait. C'est pour ça que ça a été fait. Donc l'intérieur les débats... Bah ils sont restés très cordiaux... Moi je crois que j'ai eu une intervention pour réaffirmer notre position mais c'était verrouillé quoi. C'était verrouillé.

FLORIAN HUGEDET : Et justement quelle est la position du SNEP par rapport aux missions de l'ENS ?

SAMUEL LEPUISSANT : Alors ça c'est... Il faudrait reprendre... Je n'ai pas ça en tête complètement mais il faudrait reprendre tout ce qu'on a pu écrire dessus... C'était euh... la chance pour nous de créer une ENS, c'était vraiment d'irriguer les pratiques des milliers de profs d'EPS, de recherche autour de l'intervention sur les APSA... Alors pas forcément que les interventions en EPS, les interventions sur les APSA. C'est-à-dire dans le face à face pédagogique, tout ce qui était autour de la didactique, les sciences de l'éducation... voilà ! Et donc c'était ce qu'on défendait. On voulait l'ENS qui permettait d'irriguer une profession qui était avec dépourvue de recrutement à cette époque-là et une baisse drastique de la formation professionnelle. Beaucoup moins de stage pour les profs qui avaient du mal à se former donc on souhaitait que l'ENS puisse sortir chaque année une dizaine, une quinzaine d'agrégés mais aussi de chercheurs. On n'était pas du tout sur une opposition entre sortir des agrégés et sortir des chercheurs. Mais... l'orientation des recherches qu'on souhaitait mener au sein de l'ENS n'était pas les mêmes que celles défendues par Bertsch, Prioux qui se sont appuyé sur un laboratoire exclusivement mécanique, biologie et ainsi de suite.

FLORIAN HUGEDET : Et justement quel est votre avis, ou l'avis du SNEP plutôt sur les modalités de sélection du concours d'entrée à l'ENS EPS, 2SEP ?

SAMUEL LEPUISSANT : Pour l'entrée dans l'ENS... pas la sortie à l'agrégé ?

FLORIAN HUGEDET : Oui tout à fait...

SAMUEL LEPUISSANT : Il y a eu un conflit euh... Et c'est à la suite de ça que j'ai pris la responsabilité nationale. C'est-à-dire un conflit entre le SNEP et certains étudiants et la direction de l'ENS... sur une année je crois où il y eu 95% des admis qui étaient des hommes. Voilà. Donc il y a eu un conflit parti du SNEP en disant que ce n'est pas normal, dans un concours de la fonction publique, qu'il y ait une telle discrimination de genre à l'entrée au concours. Donc ça a piqué au vif certains étudiants, ça a piqué au vif la direction qui s'est sentie... qui n'avait pas forcément réfléchi à la question. Donc un des biais du concours, ça a été ça. Ça a été régulé après je pense. Alors c'est vrai qu'un concours sur des écrits de bon niveau : niveau L2 en sciences de la vie et puis sciences humaines et ensuite des pratiques et des oraux... Je ne pense pas que le SNEP se soit positionner en défaveur de ce type de recrutement. Après c'était plus sur le... le quantitatif, c'est-à-dire le nombre d'étudiants à qui on permettait ce type d'étude d'excellence. Mais sur l'entrée, le concours d'entrée... Comme toute École normale, il y a un concours qui est exigeant. Qu'il y ait des pratiques, c'était

souhaitable je pense et ça l'est toujours. Après, je n'ai pas voilà... sur le SNEP je pense pas qu'il y ait un positionnement opposé à ce type de concours.

FLORIAN HUGEDET : Et sur le nombre justement, la position de l'ENS, du directeur actuel, Jacques Prioux, c'est de dire que si on élève le nombre d'étudiants, on perd en qualité de formation... Quel est votre ressenti par rapport à cela ?

SAMUEL LEPUISSANT : Bah le rapport qualitatif / quantitatif, il est lié au taux d'encadrement. C'est-à-dire qu'à un moment donné, s'il y a 12 étudiants s'il y a 1 PRAG, 1 MCF et un autre MCF... S'il y a 24 étudiants, il faut doubler le nombre d'encadrants pour avoir le même taux d'efficacité au concours. Donc ce n'est pas un problème de nombre de personnes recrutées, c'est un problème de taux d'encadrement pour être toujours efficace. Nous on a une autre lecture que ça. On ne s'enferme pas sur un nombre de postes à l'ENS... S'il faut doubler le nombre de postes, le ministère doit abonder dans ce sens-là. 7

FLORIAN HUGEDET : Et selon vous comment les étudiants qui sortent du département 2SEP sont-ils perçus par les autres étudiants de l'UFRAPS parce que vous êtes lié à cette institution-là... ou par les autres collègues de la profession lorsqu'ils sont sur le terrain ?

SAMUEL LEPUISSANT : Je n'ai pas de retour de collègues qui seraient déçus d'un élève, d'un étudiant normalien qui sort avec l'agrég. Ils ont une capacité de travail énorme de par leur profil, leur formation. Donc quand ils arrivent dans des équipes pédagogiques, en tant que prof d'EPS hein ?! Ce sont des étudiants ressources, des collègues intéressants de par leur capacité de travail. Le niveau d'analyse, de compréhension des dossiers. Après, ils sont dans le face à face pédagogique, au même niveau qu'un Capésien. C'est-à-dire que le face à face pédagogique, il a d'autre ressource en termes de savoirs et de compétences que la préparation à un concours de très haut niveau. Donc moi je pense que les collègues agrégés externes qui sortent de l'ENS ont aussi besoin d'un accompagnement, d'une formation pédagogique parce ça ce n'est pas forcément le cœur de la formation à l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : Et à votre avis, quel peut être l'apport d'une ENS 2SEP aujourd'hui à l'EPS, ou au monde des STAPS ? En d'autres termes, qu'est-ce qu'un normalien devrait faire en sortant de cette école ?

SAMUEL LEPUISSANT : Bah, les ENS ont pour mission et ça a été redis par Prioux de former soi-disant en premier des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des professeurs du second degré. Il n'y a pas forcément de hiérarchie à faire dedans. C'est vrai que c'est un

investissement de l'Etat parce qu'on paye des étudiants pour faire des études. Le contrat est simple... Je crois que c'est 6 ans dans la fonction publique...

FLORIAN HUGEDET : 10 ans, c'est un engagement décennal.

SAMUEL LEPUISSANT : Voilà, 10 ans de fonction publique, c'est un investissement pour l'état. Après qu'on irrigue un collège de ZEP avec un normalien pour créer de la vie dans le bassin de la formation au niveau départemental, au niveau du rectorat, moi je trouve ça très, très intéressant qu'un normalien sorte pour aller dans un STAPS poursuivre sa thèse et irriguer ensuite les savoirs, les connaissances des futurs enseignants. Je trouve ça très bien. Qu'un normalien sorte et aille parce qu'il s'est spécialisé, en APA, dans une entreprise autour de l'ergonomie ou e ne sais pas... Je trouve ça très bien. C'est un investissement... Voilà, pour la nation. Ce sont des gens de très haut niveau. Après, c'est vrai que sur l'orientation recherche... Il y a eu une voie qui a été prise par nouvelle direction de M. Prioux qui était exclusivement obliger des élèves en 3^{ème} année de faire une option sciences du mouvement, les survaloriser sur le laboratoire M2S puisqu'à priori, c'était le seul qui était habilité alors qu'il y avait des laboratoires support qu'on aurait pu trouver sur la didactique, à Clermont-Ferrand ou à Nantes... des laboratoires support... Donc il y a eu... enfin voilà... Je sors du sujet mais euh...

FLORIAN HUGEDET : Si c'est quand même intrinsèquement lié...

SAMUEL LEPUISSANT ; Voilà, il y a eu une confusion du genre. Je pense qu'ils se sont accaparés l'ENS pour former de très bons étudiants hein qui font des trucs de très, très bon niveau. Je ne critique pas ça... ni la qualité de M. Prioux et ainsi de suite. C'est une orientation, ce n'est pas un problème de personne. C'est un problème de choix politique de l'ENS donc en survalorisant les sciences de la vie. Et... Et donc ça, ça ne permet pas pour moi d'irriguer la profession. Ce n'est pas ce qu'on envisageait d'un normalien qui sortait de normale sup', agrégé, futur thésard... Voilà... Qu'il irrigue les STAPS de connaissances ou de l'intervention.

FLORIAN HUGEDET : Ce qui illustre bien ce que vous venez de dire, c'est justement le fait qu'il y ait en fait deux laboratoires qui sont co-habilités par l'ENS. C'est le M2S et le VIPS qui est en sciences plutôt sociales on va dire...

SAMUEL LEPUISSANT : Ils ont fusionné d'ailleurs hein...

FLORIAN HUGEDET : Je ne crois pas...

SAMUEL LEPUISSANT : Il me semble...

FLORIAN HUGEDET : Ah oui... ? Et du coup, il y avait un laboratoire à l'époque qui aurait pu supporter un petit peu les sciences de l'éducation, c'est le laboratoire d'Yvon Léziart... Mais il était rattaché aux sciences de l'éducation et du coup c'était l'argument « phare » de l'institution pour dire « il n'est pas STAPS... Il est extérieur aux STAPS dont on ne peut pas le co-habiller ».

SAMUEL LEPUISSANT : Voilà... Et rien n'interdisait ça. Rien ne l'interdit. Et faire une thèse dans un autre laboratoire qui n'était pas un laboratoire STAPS... Il n'y a aucune interdiction là-dessus. Tant que les problématiques des enseignants-chercheurs encadrants sont sur ces perspectives-là : d'enseignement, d'intervention, d'apprentissage... Il y avait le labo notamment à Cachan avec Jean-Louis Martinand qui est un didacticien de la technologie... Qui était un laboratoire totalement adapté pour ce type de recherche.

FLORIAN HUGEDET : Voilà, j'arrive à peu près au bout de l'entretien... J'aurai encore quelques questions purement méthodologiques. Quelle est la profession de votre père ? De votre mère ?

SAMUEL LEPUISSANT : Mon père est prof d'EPS... Voilà... Et ma mère était institutrice spécialisée.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que vous avez des frères et sœurs ?

SAMUEL LEPUISSANT : J'ai un frère qui est plus âgé que moi et qui est prof d'EPS dans le second degré.

FLORIAN HUGEDET : Et les pratiques sportives, donc j'imagine qu'il y a le volley-ball et est-ce que vous avez pratiqué d'autres sports ? Et à quel niveau ?

SAMUEL LEPUISSANT : Je jouais en N3, N2... Et les pratiques... tennis, beaucoup de ski... de l'escalade et voilà.

FLORIAN HUGEDET : Et puis, dernière question, toute dernière... Avez-vous été membre d'autres associations que le SNEP ? Pas forcément lié à l'EPS uniquement... ?

SAMUEL LEPUISSANT : Bah j'ai été membre de l'ARIS... Un groupe de recherche autour de l'EPS. C'est tout.

FLORIAN HUGEDET : A quelles dates ?

SAMUEL LEPUISSANT : L'ARIS bah quand j'étais au STAPS... Voilà... Dans une période... Là je n'y suis plus du tout. Parce que j'avais un projet de thèse aussi mais qui n'a pas été au bout...

FLORIAN HUGEDET : Et vous avez des recherches sur quel domaine ?

SAMUEL LEPUISSANT : En sciences de l'éducation, didactique des disciplines sur l'enseignement du volley-ball... Le concept de transposition didactique...

FLORIAN HUGEDET : Donc c'était par rapport à votre DEA également...

SAMUEL LEPUISSANT : Oui c'est ça, c'était le DEA que je devais poursuivre en thèse.

FLORIAN HUGEDET : Et vous étiez suivi par Yvon Léziart...

SAMUEL LEPUISSANT : Oui tout à fait !

FLORIAN HUGEDET : Eh bien e vous remercie pour votre participation à cette étude.

SAMUEL LEPUISSANT : C'est moi.

3.6. Entretiens avec les formateurs de l'ENS EPS/2SEP

3.6.1. Denis Pasco, Professeur agrégé mis à disposition de l'ENS EPS (2002-2005)

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieux : Besançon (ESPE)

Date : 15 mars 2017

[A la suite d'un problème avec le microphone, le début de cet entretien n'a pas été enregistré. Denis Pasco explique que ses professeurs d'EPS ont été très présents lors de sa scolarité. Il se dit très touché par les professeurs qui s'engagent au-delà de leurs prérogatives d'enseignant. Au lycée, il a la possibilité de s'orienter vers un sport-étude en handball ou en hockey sur glace. Sa mère n'ayant pas les moyens d'assumer financièrement l'internat en plus de l'équipement de hockey, il fait le choix du handball. Il évolue ainsi en Nationale 2 et se blesse gravement au genou. Il se trouve ainsi dans l'impossibilité de poursuivre le sport de haut niveau. Ce sont à nouveau des enseignants d'EPS qui l'aident à passer le concours d'entrée de l'UEREPS de Caen].

DENIS PASCO : Voilà, donc je disais donc l'appartement... Ensuite, j'ai donc pris, j'ai été candidat à un poste de maître d'internat. Et alors, la difficulté, c'est que quand j'ai été affecté comme maître d'internat, je n'étais pas nécessairement affecté à Caen. J'étais affecté dans toute l'académie. Donc ça me posait un autre problème qui était que... Ma mère m'avait dit « moi je peux te laisser la voiture ». Donc elle m'avait laissé une voiture « et je peux te donner un petit peu d'argent pour ta nourriture ». Le reste voilà... Donc j'ai... je me suis débrouillé à partir de ça. Le problème que ça posait, si on m'éloignait de Caen, c'est que j'avais les aller-retours à faire et donc au final, le salaire que je gagnais, je le passais dans l'essence. Donc... j'ai eu un poste à Bayeux... qui était assez loin de Caen... Ensuite, ça c'était la première année... Là, j'ai fait les aller-retours. C'était deux nuits... Alors ça n'imputait pas mes études parce que je commençais à 18 ou 19h et je finissais à 7h du matin... Donc, j'avais cours à 8h, j'avais le temps d'être à 8h en cours. Et puis, ensuite, avec les mouvements, j'ai été à... Non Bayeux, c'était à côté de Caen, ça c'était mon deuxième poste. J'ai eu la Morandière... Un internat à la Morandière euh... qui était loin, Bayeux ensuite et... J'ai terminé mon CAPEPS, quand je passais mon CAPEPS, je n'étais pas très loin de Caen aussi en tant que maître d'internat. Mais en tout cas, les choses étaient claires pour moi. Le travail ne servait qu'à payer mes études...

Et la priorité, c'était mes études. Donc bien que je travaillais deux nuits par semaines, euh... j'ai été major de promo à deux reprises, en DEUG 2 et en licence. Donc ça ne m'empêchait pas... Voilà. J'organisais les choses pour travailler... la priorité, c'était de réussir mes études... Et comme de toute façon, si je redoublais, je perdais mes bourses... Moi, je ne pouvais pas me permettre de redoubler... voilà ! J'ai vu plein d'étudiants qui sont arrivés comme moi, qui avaient des familles qui pouvaient les aider beaucoup plus et qui se sont complètement perdus à l'Université. Moi je savais, ce que je venais y chercher, y chercher et voilà ! J'ai investi, j'ai investi l'école pour la réussite sociale. C'est ça qu'on m'a inculqué dans mon enfance.

FLORIAN HUGEDET : Lors de votre parcours, donc cette fois-ci universitaire, vous avez pu rencontrer des enseignants qui aurait pu jouer un rôle déterminant dans votre carrière ?

DENIS PASCO : Alors pas en DEUG, ni en licence... Euh... J'ai été marqué par deux profs au moment où l'on passait le CAPEPS. Parce que... En fait, il y avait vraiment... Là, de la même manière... En fait, j'ai été sensible à tous les profs qui s'engageaient. Je crois que c'est ça ma sensibilité, et qui s'engageait au-delà du cadre de leur métier... qui s'engageaient pour véritablement la réussite des étudiants et pas simplement venir faire cours de 8 à 10 et puis repartir. D'accord ? J'ai été sensible à ces enseignants qui s'engageaient. Et à Caen, il y avait deux enseignants qui s'engageaient... et où sont les enseignants qui s'engagent beaucoup ? En général, on dit... En tout cas dans mon parcours, c'était dans la prépa CAPEPS... C'est là que finalement, les enseignants mettaient énormément... Alors moi j'ai passé le concours... Avant, moi il y avait 200 postes. Donc on n'était pas dans les 1000 ou 800 postes voilà. Donc à l'époque, c'est là qu'ils ont commencé à créer des maîtrises diversifiées parce que tout le monde ne pouvait pas obtenir le CAPEPS. Et moi, il y a deux profs qui m'ont marqué : Jean-Michel Legras et Christian Alin. Donc Jean-Michel Legras était un enseignant de la pédagogie nouvelle, la pédagogie Freinet, qui a beaucoup travaillé au collège D'Hérouville... qui était un collège ouvert à l'époque, sur des pédagogies innovantes... qui est arrivé comme PRAG je pense, et qui est devenu maître de conférences. Et Christian Alin était aussi PRAG, et ensuite maître de conférences et il a fini ensuite sa carrière comme prof des universités. Et ces deux profs étaient véritablement des, des exemples pour moi, d'engagement. Voilà. Je... je me souv... Je ne dirai pas... Je n'ai pas été impressionné par leur culture ou leur niveau... J'ai été impressionné par leur engagement, par le fait qu'ils donnaient au-delà de leurs fonctions. Donc je n'étais pas sensible au fait que... J'ai eu une prof brillante ! Une fois ! Mais vraiment brillante ! Voilà ! Et j'ai senti qu'elle était vraiment brillante. On ne l'a pas eu longtemps. C'était en histoire. Mais, elle était intellectuellement brillante. Je ne dirais pas que Jean-Michel

Legras et Christian Alin, je les reconnaissais... ils étaient bons mais extrêmement travailleurs, extrêmement engagés. C'est leur engagement au-delà de leurs fonctions qui est sans doute ce qui m'a le plus attiré. Voilà.

FLORIAN HUGEDET : Et pour la suite de votre parcours donc... Vous avez passé le CAPEPS en 1992 logiquement...

DENIS PASCO : Voilà, c'est ça, j'ai passé le CAPEPS en 1992, j'ai... Alors, j'ai eu une petite histoire un petit peu compliquée au niveau du CAPEPS, parce que de la même manière, on avait donc des épreuves physiques à... Bon, ça va prendre dix minutes mon histoire pour le CAPEPS. On avait les épreuves physiques à préparer et moi bien sûr, je suis quelqu'un qui, dans le sport, était attiré par le défi et la compétition et le challenge. Voilà, un profil sportif garçon assez classique. Donc euh... Si je passais le CAPEPS, ce n'était pas pour être numéro 2. Donc c'était ma philosophie. Quand je passais un concours, c'était pour être numéro 1. Je me donnais les moyens pour être numéro 1. Et j'avais vraiment bien, bien travaillé. Ouais, on avait pris un appart avec Erwan Lemener qui est un copain qui est resté un copain toujours. Et euh... à Hérouville et on bossait, on bossait, on bossait beaucoup. On avait les posters du dossier 15 de la revue EPS affichés dans les toilettes... Voilà ! On était vraiment dans une logique prépa concours. Et euh... et 5 jours avant de partir à Vichy, je me dis bon... je vais aller répéter le saut, l'activité qui était la plus compliquée pour moi. Moi j'étais handballeur... L'activité la plus compliquée pour moi, c'était le saut de cheval. Et en particulier, vous savez que le saut de cheval, on ne le franchit pas en travers mais en longueur et donc quand on court et qu'on est à 30m du saut de cheval, on voit juste un rond et moi, c'était une situation qui me faisait extrêmement peur. Et j'avais décidé de faire deux sauts : un saut de lune classique et saut de lune $\frac{3}{4}$. Et donc euh... je répétais ça et euh... je vais à la salle de gym et là, je n'avais ou pas les jambes, ou pas la pêche je ne sais pas... je ne le sentais pas et j'y suis quand même allé... Et au moment où je passe mon lune $\frac{3}{4}$, je commence à vriller au moment où mes pieds touchent le sol... Et donc mon corps était en vrille et mes pieds étaient fixés... Et là, tout le monde a entendu un énorme « CRRRAC ». Tout le monde s'est arrêté dans la salle de gym. Parce que mon dos a craqué d'une force énorme et tout le monde s'est arrêté comme s'il y avait eu une bombe nucléaire... Et tout le monde m'a regardé... Et je me suis dit « wow... Je me suis fait mal, je me suis blessé gravement ». Et c'était chaud, donc je me suis dit, il faut vite que je rentre à l'appartement sinon ça va être la galère... Je n'ai pas pris de douche, je suis parti vite à l'appartement, j'ai conduit jusqu'à l'appartement... Et arrivé à l'appartement, ce que j'avais prédit est arrivé, c'est-à-dire que je ne pouvais plus me relever. Je marchais en étant... Si j'avais

les pieds debout, je ne pouvais marcher qu'en mettant les mains au sol... Je ne pouvais plus déplier mon dos... Comme si quelqu'un m'avait mis une cale dans le dos qui m'empêchait de le dérouler. Alors là, je me dis « on est à 5 jours des épreuves, ça va être compliqué... » Donc bah dans ces cas-là, quand on a des coups durs, on appelle les gens qui comptent pour nous. Donc j'appelle ma mère, qui suivait mes études, voyait que je réussissais, mais ne savait pas ce que je vivais réellement... Et elle me dit « bah, ce n'est pas grave, si tu ne peux pas le passer cette année, tu le passeras l'année prochaine ». Parce qu'elle n'avait pas la perception que moi j'avais. C'est-à-dire que moi j'ai eu mon DEUG 1 en première année, DEUG 2 major, licence major... Voilà, la réussite c'était important. Et euh... Et je lui dis « mais non... » Et donc je vais passer des radios. Elle me dit « bah, va à l'hôpital ». Je vais à l'hôpital, mon coloc m'amène à l'hôpital et là je fais des radios et je tombe sur un interne et à l'interne je lui dis « voilà, moi ma situation, elle est claire... On est mercredi et lundi prochain je pars à Vichy et à partir de mardi, je passe des épreuves. J'ai natation, lancer de disque (la rotation), j'ai de nouveau la gym à faire, etc. » Le gars, il me regarde dans les yeux et me dit « mais vous savez monsieur, moi je ne suis pas magicien... » Bon... Donc je sors avec ça... Je sors, j'étais cassé en deux. Et là, j'ai rencontré, la fille qui est mon épouse aujourd'hui, l'année du CAPEPS... et je l'appelle et je lui dis « bah voilà ce qu'il se passe quoi ». Elle me dit « écoute, mon père connaît un kiné sur Vire qui travaille super bien... est-ce que tu veux qu'il l'appelle ? » Alors je dis « bah ouais, pourquoi pas... » Alors mon beau-père appelle ce kiné qui a un calendrier de rendez-vous plein deux mois à l'avance et qui accepte de me voir le samedi matin. Je partais lundi à Vichy hein ?! Donc j'arrive en étant plié en deux à son cabinet... Et puis, il me manipule et il me met ce qu'on appelle un emplâtre américain... Un énorme, une espèce de... de pansement... mais avec quelque chose de chauffant... Voilà. Et je ressors droit ! Donc, quel bonheur ! Mais il faut que je conduise pour aller jusqu'à Vichy, donc mon épouse qui était en PE2 à l'époque... prend des jours et me transporte à Vichy et j'étais allongé à l'arrière de la voiture. J'ai fait le transport allongé. Et donc, on arrive dans la chambre d'hôtel, j'étais allongé, etc. Et donc je me dis « il faut que je passe les deux premiers jours ». Parce que le premier jour, c'était natation et là, j'avais des problèmes pour pousser... la coulée, c'était compliqué. Le second jour, j'avais handball et lancer de disque et saut de cheval. Donc si je passais ces deux jours, après, je pouvais me briser, ce n'était pas grave. Et donc en fait, la natation je l'ai fait à 50%, le lancer de disque, j'ai fait un premier lancer de disque sans rotation... donc pour assurer un lancer... Et après j'ai essayé de lancer mais euh... moi j'étais un bon discobole mais j'ai sous-performé. Le saut de cheval... alors là, quand je suis arrivé au saut de cheval, c'était compliqué... là, je me suis dit « ça passe ou ça casse ». Et le handball, j'ai joué parfois à mon poste, mais comme je maîtrisais

le handball, j'ai pu montrer ce que je savais... et après, il me restait tennis de table... voilà ! Et j'ai fini 115^{ème}.

FLORIAN HUGEDET : Ce qui n'est quand même pas mal...

DENIS PASCO : Voilà ! Vu mon parcours et mes sous-performance... J'ai eu 0 en gym...

FLORIAN HUGEDET : Oui j'imagine que ça n'a pas dû être facile...

DENIS PASCO : Voilà, donc j'ai eu 0 en gym et j'étais 115^{ème} et j'étais hyper déçu parce que je voulais finir premier. Voilà ! Donc... Après, il y avait une question... est-ce que je me souviens des jurys... Non les jurys au CAPEPS, je ne m'en souviens pas... Ce dont je me souviens, c'est qu'il y avait des noms dont on parlait et on essayait d'identifier : « tiens, c'est machin, c'est machin... » Des articles qu'on avait lu majoritairement dans la revue EPS... Et puis on essayait de voir un peu les stars de la communauté [rires].

FLORIAN HUGEDET : A l'issue de votre formation, quel a été votre parcours professionnel cette fois-ci ? Une fois que vous avez obtenu le CAPEPS, vous avez pris tout de suite votre prof d'EPS, votre PLC2 ?

DENIS PASCO : Voilà, après, j'ai fait un PLC2 à Caen. C'est sans doute la meilleure année de... C'est une année exceptionnelle parce que j'ai trouvé... Alors, nous on avait beaucoup de stages de pratique d'APS organisés pendant que des enseignants qui nous prenaient pendant une semaine et qui nous faisaient didactique et pédagogie de la danse par exemple... Et pendant une semaine, on faisait conception-contenus... on vivait les contenus et ils nous aidaient à aborder telle ou telle activité. Ce dont je me souviens, c'est ça. Plus, c'est la première fois que les IUFM sont mis en œuvre... Et donc moi j'ai vécu l'époque IUFM... Et je l'ai vécu dès mon PLC1 puisqu'il y avait une formation commune et qu'on nous demandait de participer à la formation commune... Mais nous, on n'en avait strictement rien à faire de ces formations communes... On ne savait pas ce que ça pouvait nous apporter... et on nous a dit : « soit vous les faites de manière distribuée, soit d'une manière massée » et moi je me suis dit, avec la préparation du concours, je vais prendre n'importe quel stage, mais l'important c'est que ce soit massé et le plus vite possible. Donc j'ai pris un stage théâtre à Saint-Lô... Pendant une semaine en septembre. Et c'est là que j'ai rencontré la femme de ma vie...

FLORIAN HUGEDET : Comme quoi...

DENIS PASCO : Comme quoi ! Et ensuite, en deuxième année, il y a eu des formations pareil, formations communes... ah c'était la cata ! Les formations communes, c'était la cata... On

tombait sur des nuls, mais incroyables !!! C'était nul, nul, nul ! Les seuls trucs qui nous intéressaient, c'était les stages d'APS. Et on apprenait des trucs, on mettait en œuvre des trucs, etc. Plus après, bah la bande de copains... Bah voilà, en plus on avait... Moi j'avais pour la première fois un salaire, un vrai salaire... Voilà. J'ai été soula... ma mère n'avait plus à me supporter financièrement. Voilà. J'avais encore ma voiture qu'elle m'avait laissé... En tout cas voilà. Ça y est, j'avais mon salaire... Donc j'ai... demandé mon affectation et j'ai été affecté au Havre. Et je n'ai pas essayé de chercher à éviter la région parisienne... J'avais mis des vœux assez larges et j'ai été affecté au Havre... Et au Havre, j'ai été affecté dans deux établissements : un établissement, à mi-temps dans un établissement en plein centre-ville, donc avec un... type Henri IV... Vraiment voilà, je dirais type Henri IV... Et un mi-temps dans un lycée professionnel... Alors je peux vous dire que quand vous enseignez l'EPS dans les deux... Alors là, c'est très intéressant ! Ah c'est très, très intéressant ! Et je faisais donc un mi-temps dans les deux mais j'ai été séparé de mon épouse qui, elle était professeur des écoles. Et, elle ayant passé le concours en Normandie, elle était dans l'Orne... Donc... Et on n'était pas dans les mêmes zones de vacances. Donc quand elle commençait ses vacances, moi je les finissais... On n'avait même pas une semaine en commun. Donc moi, je me suis dit « pendant mes vacances, comme mon épouse avait un appartement de fonction, je vais bosser ». Et qu'est-ce que je peux bosser ? L'agrég... Voilà, donc je me suis mis à l'agrég... autant y aller tout de suite. Et puis, donc, je passe l'agrégation externe et la dernière année où il y a trois écrits. Voilà. Je passe... et donc, il y avait un écrit histoire, un écrit professionnel, écrit 2 et l'écrit scientifique. Et, moi, stratégiquement... alors j'étais éloigné d'un centre de formation... et j'ai abordé cette prépa agrég externe comme véritablement une occasion de me développer par le savoir. Et j'allais, et j'allais lire les choses qui m'intéressaient et ce qui m'intéressait énormément, c'est la sociologie. Enormément ! Enfin, j'ai lu énormément de choses... Sociologie des organisations, etc. Il y avait Mintzberg... Enfin, j'ai lu plein de trucs qui m'intéressaient, mais je n'avais pas compris... Si j'avais été proche d'un centre d'entraînement, eh bien on m'aurait dit que le président de jury, c'était Jean Bertsch et que Jean Bertsch, il attendait qu'on parle de psycho... Et donc, je n'ai pas suffisamment travaillé ma psycho. Parce que ce que j'ai travaillé essentiellement, c'est ma socio et ma didactique bien sûr... Et donc euh... J'ai été admissible. Après avoir... Bon j'ai passé les trois écrits, j'étais admissible... Et il faut savoir une chose, c'est qu'à l'époque, ils ne distribuaient pas tous les postes qu'ils ouvraient au concours. Donc on était 800 au départ, ils en ont retenu 80 et ils distribuaient, normalement 37 postes... Ouh, je dis des bêtises... 80 postes peut-être ?

FLORIAN HUGEDET : C'est l'agrég externe ? C'est possible que ça soit 37 du coup...

DENIS PASCO : En tout cas, au niveau des chiffres, il y avait... Enfin je dois me tromper au niveau des chiffres... toujours est-il que... Ils estimaient qu'il y avait un niveau à atteindre... Alors moi, encore une fois, j'ai préparé mon agrégation externe loin de tout centre de formation... J'étais presque seul et les seuls contacts que j'avais, bah c'était mes... mes enseignants Jean-Michel Legras et puis euh... qui me donnaient quelques trucs sur l'agrég externe... mais c'est tout. Et il y avait une épreuve aussi... où il fallait... une épreuve d'activité physique où il fallait filmer et ensuite passer la vidéo etc. Moi je suis allé à Paris voir Grosgeorges qui a accepté de me recevoir parce que je n'ai pas pu prendre le handball... ça n'était pas présenté, c'était le basket... donc j'ai pris le basket, ce qui est une erreur fondamentale... Il ne faut pas prendre basket quand on est handballeur... Voilà ! Il aurait mieux valu que je fasse autre chose. Et puis, j'ai préparé l'oral 1 par moi-même, etc. Et euh... Je suis allé donc, je suis allé à Paris, à Fontainebleau, passer les oraux... Euh... Les oraux, à l'époque, c'était voilà, l'oral 1... Enfin, j'avais une méthodologie qui m'avait été donné par un enseignant de Caen. Mais voilà quoi, je... je... Et puis, donc je ne l'ai pas obtenue. Je ne sais pas à quelle place j'étais mais c'était une époque où ils considéraient que j'avais un niveau... et si on avait moins de 8 par exemple, bah voilà... ils... Et donc, je ne l'ai pas obtenue, mais comme j'avais été maître d'internat, moi très vite, j'ai pu avoir l'ancienneté me permettant de passer l'agrégation interne. Donc, après Le Havre, au bout d'un an, j'ai demandé une mutation, un rapprochement de conjoint. Je l'ai obtenue, j'ai été affecté au lycée Marguerite de Navarre, à Alençon. Voilà ! Et mon épouse avait demandé un poste... Elle a été recrutée sur un poste à côté d'Alençon et on a occupé le logement de fonction de son école parce qu'elle était directrice. Voilà. On était à Carrouge. Et là, j'ai pris un poste donc au lycée Marguerite de Navarre... et j'ai passé l'agrégation interne en 1997... ouais, c'est ça... Et, là j'ai fini deuxième. Voilà ! Donc, j'avais... Voilà... J'ai pu défendre toutes mes capacités, j'ai pu choisir le handball ! Voilà ! Et, donc quand je n'étais pas blessé, que j'avais des activités qui pouvaient correspondre à ce que je pouvais performer... voilà ! J'ai fini deuxième et du coup, j'ai eu un mot de félicitation de mon IPR. Il m'a tout de suite dit « est-ce que vous souhaiteriez participer à la formation à l'agrégation interne ? » et voilà, ça s'est enchainé comme ça... Donc j'ai continué à enseigner hein ?! Au lycée Marguerite de Navarre, on a développé une classe euh... c'était les classes à option. Donc on a développé une classe APPN avec trois heures supplémentaires par semaine. Il y avait de l'escalade, du VTT et de la... et... du kayak et moi j'ai pris en charge l'activité VTT. Voilà ! Et donc euh... On faisait beaucoup d'activités de pleine nature. On avait

des forêts autour... Voilà ! C'était vraiment... un établissement sympa. J'avais trois anciens collègues et puis un jeune collègue qui arrivait de Rennes, qui s'appelait Stanislas Guibal avec qui je suis resté toujours en contact. Et là, il y avait une équipe avec des gens qui allaient partir à la retraite et des gens qui arrivaient. Ce n'était pas facile... J'avais... Je me rappelle très bien de deux collègues : M. Landriot et Jacques Borger parce qu'en fait... Monsieur Landriot était proche de la retraite... quelqu'un issu du milieu rural... et qui mettait un peu en danger les élèves et donc il y a eu quelques problèmes avec lui... Donc moi je suis resté à Marguerite de Navarre, j'ai obtenu mon agrégation, et dès que j'ai obtenu mon agrégation, j'ai candidaté pour un poste de PRAG... Alors pourquoi ? Parce que... J'étais à Alençon à ce moment-là... et Alençon, c'est à une heure et demie de Caen... Et moi j'avais le souhait, non pas de... Je n'avais pas... un plan de carrière en tête. J'avais simplement une motivation très importante pour le savoir et pour apprendre. Et pour en apprendre plus... Voilà ! J'avais véritablement une attirance... Et où est le lieu où l'on en apprend le plus ? C'est l'université... Donc ce n'était pas... Je n'ai pas du tout candidaté sur des postes de PRAG en me disant derrière, j'ai maître de conférences etc. Je voulais être dans le lieu où j'allais continuer à apprendre. Voilà ! Et je voyais bien que le métier d'enseignant d'EPS, au bout de... au bout de trois ans à Marguerite de Navarre... D'abord, je voyais... ensuite j'avais une... voilà ! Mon équipe, j'avais des gens qui allaient partir en retraite, et des gens qui arrivaient. Et quand je voyais des gens qui partaient à la retraite, je me disais « wouah, je ne sais pas si j'ai envie, à 60ans, de... » Alors il y avait des CPA à l'époque... La retraite à 55 ans... Moi j'ai par exemple eu un collègue arrêté pendant 6 mois parce qu'il avait fait une parade à une jeune fille, et parce qu'il avait fait une parade sur une sortie filée en gym, il s'est arraché les muscles de l'épaule... Donc... Je voyais ça, je disais... Alors moi aussi, comme il fallait que je gagne ma vie, j'ai fait aussi beaucoup de... j'avais le BAFA... surveillant de baignade... et BNSSA. Et donc parce qu'il fallait que je travaille l'été pour payer mes études. Donc je travaillais tous les étés et je faisais un peu des trucs comme le club Med où j'étais maître-nageur et je faisais des cours, etc. J'essayais d'aller là où l'on me payait le mieux pour pouvoir mettre cet argent de côté et pouvoir payer mes études pendant l'année. Et... Et donc je voyais bien que... que quand on est jeune, le sport c'est super, quand on commence à être en carrière, je voyais bien. Mais je crois que j'ai toujours eu une capacité, c'était de me projeter... de ne pas vivre ici et maintenant mais de vivre ici et maintenant et de penser à la suite. Et quand je me projetais... je me disais « est-ce que je me vois faire ce métier à 40-50ans etc. » et je me suis dit « peut-être qu'il faut que je... que je pense à... » et puis il y avait cette attirance pour le savoir. Donc j'ai candidaté pour un poste de PRAG, et là... Moi j'étais à Alençon... Donc... euh... Alors, en candidatant au poste de PRAG, j'avais

aussi l'idée de me dire « si je veux continuer quand même... si je veux continuer, c'est mieux d'être proche d'un centre universitaire ». J'avais quand même l'idée de me dire que si je continuais, ça serait en doctorat. Où est-ce que je peux continuer à apprendre du savoir ? Bah ça serait en doctorat... Voilà, j'avais... Et donc une heure et demie de Caen... en voiture... c'était un peu compliqué... Alors je me suis dit, autant que je prenne un poste de PRAG et je vais pouvoir continuer à apprendre. Et là, le département STAPS du Mans se créait... Et puis il y avait aussi Rennes. Donc il y avait deux postes à ce moment-là... J'ai candidaté à Le Mans et à Rennes. J'ai été auditionné à Le Mans, mais à Rennes, c'était sur dossier. Et donc à Le Mans, j'ai été auditionné par... je me rappelle, il y avait neuf personnes. Je n'avais jamais eu un jury aussi large. Parce qu'il y avait des personnes de différents départements. Le département STAPS était sous tutelle d'un autre département enfin bon... Et j'avais été contacté déjà par le collègue de Le Mans qui avait lu mon dossier en me disant : « est-ce que vous viendriez ? ça m'intéresse etc. » Et j'ai dit « bah oui, moi ça m'intéresse », et j'ai fait l'entretien, et j'ai été classé numéro 1 à Le Mans. Et là, il est arrivé une histoire qui arrive sans doute une fois dans une vie... C'est... Je me rappelle que j'ai eu la réponse du Mans le mercredi. Et on était en vacances le vendredi. Et, qu'est-ce qu'on faisait pendant les vacances ? Comme on était à Alençon, on était revenu à Alençon, on partait en Bretagne pour voir ma mère. Et donc on s'était dit... D'habitude, on partait le vendredi, le vendredi, on chargeait la voiture et là pour une raison dont je ne me souviens plus, on s'est dit « bah non, on ne va pas partir vendredi, on va partir dimanche ». Samedi matin, j'ouvre le courrier... Et, dedans, il y a un courrier... Alors vous savez, les postes de PRAG, quand on vous propose le poste, on avait 7 jours pour l'accepter. Donc j'avais accepté Le Mans. Je l'avais accepté le mercredi. Un courrier de Rennes... me disant « le candidat classé numéro 1 a refusé le poste, vous êtes numéro 2, est-ce que vous acceptez le poste, vous avez sept jours pour l'accepter ». Et donc là, j'ai eu le choix entre aller au Mans ou d'aller à Rennes. Et là, le choix était fait plutôt en termes d'équilibre familial parce que mes... ma belle-famille étant en Normandie et ma famille étant dans le Finistère, on s'est dit « Rennes c'est parfait, c'est au milieu ». Donc j'ai pris le poste de Rennes... Et là, j'ai... alors, j'ai fait de l'écrit 1. Donc j'ai commencé par faire de l'écrit 1. Alors euh... Je suis arrivé jeune agrégé interne classé numéro 2, enfin etc. Vous voyez comment ça se passe comme voilà... C'est un peu la même situation que les jeunes normaliens qui arrivent maintenant face à des étudiants qui passent le concours... qui se disent « waouh ceux-là ils ont réussi, ils connaissent les methodos, etc. » Et à Rennes, à l'époque, il y avait... les étudiants étaient affectés par prof et par groupe. Et je sais qu'il y a des étudiants qui voulaient absolument éviter certains profs ou certains groupes. Moi j'étais... voilà... comme tout jeune, eh ben on est

plébiscité. Voilà, et puis donc... et puis je bossais beaucoup. Encore une fois, les profs qui m'ont marqué sont ceux qui s'engagent au-delà de leurs fonctions. Donc moi, je suis un prof qui, de la même manière, s'est engagé au-delà de ma fonction. Voilà ! Et donc j'ai travaillé beaucoup, beaucoup. Et donc, j'ai fait de l'écrit 1, j'ai fait du handball bien sûr. J'ai fait de l'approche du milieu professionnel. J'ai fait... jeux sportifs collectifs. Voilà, à peu près... à peu près quel était mon emploi du temps... Et tout de suite, je me suis dit « bon, si je veux continuer à apprendre, moi... » parce que j'ai souvent cette métaphore de... dans la formation, en fait, la métaphore que j'utilise c'est : quand je suis sorti de l'agrég interne, mon verre, il débordait... Donc je pouvais donner. Je donnais, je donnais... mais au bout d'un moment, mon verre, il se vide... Comment je le remplis ? A un moment donné, dans la formation, je me suis dit... « ouais, c'est bien, je donne, je donne, je donne, je donne... mais moi comment je vais le remplir mon verre ? » Parce que quand j'aurai donné, donné, donné... dans cinq ans, je vais redonner la même chose et donc ils vont me dire « il radote » donc moi j'avais ce souci de renouveler mes connaissances, d'en apprendre plus et de transmettre... Pour moi l'université, elle a une fonction noble. Cette fonction noble, c'est de... de confronter les étudiants à la connaissance la plus actuelle. Donc... je ne conçois pas d'avoir pu faire... de pouvoir faire une carrière sur des connaissances qui auraient été celles que j'aurais eu en formation. Donc moi je suis un... un... un fervent défenseur de l'actualisation des connaissances. Je considère qu'un prof, comme un médecin... je n'irais pas confier mon corps à un médecin qui n'aurait pas lu de travaux scientifiques depuis cinq ans quoi. Ne serait-ce que parce qu'un médecin qui aurait arrêté son activité pendant cinq ans et qui n'aurait rien lu, aujourd'hui, me prescrirait du médiateur... Et donc de la même manière, un enseignant, s'il n'actualise pas ses connaissances, ça utilise des voies pour faire apprendre les élèves, qui peuvent être complètement dépassées... alors que les neurosciences ont fait des avancées considérables. Donc, j'ai vraiment cette idée que... mon travail, c'était de confronter les étudiants aux connaissances les plus actuelles. Alors, j'avais cette conception là... J'ai découvert quelques profs qui n'avaient pas la même conception... qui étaient plutôt dans la... voilà, ça y est, je suis PRAG et puis je reproduis ce corpus de connaissances et c'est pour ça qu'on a Linda Allal depuis tant d'années dans les copies. Voilà. Moi je n'étais pas dans cette logique-là. Et puis, je voulais continuer à... je voulais remplir mon verre. Et donc, à l'époque, mon agrég ne me donnait pas mon master. Ce n'est pas comme ça que ça se passait. A l'époque, il fallait que j'aie un DEA. Puisqu'il y avait DEA et DESS : Diplôme d'Etudes Spécialisées et DEA Diplôme d'Etudes Approfondies. Donc, moi, quand je suis arrivé avec mon agrég, il y avait donc Yvon Léziart qui était professeur des universités à Rennes 2. Comme j'étais plutôt sociologie et que c'était plutôt ça qui m'intéressait. C'est lui

que j'ai sollicité, et il m'a dit « bah, il faut passer un DEA ». Donc j'ai passé un DEA. Donc DEA qui s'appelait le DEA grand ouest qui était voilà... une grosse machine. Il fallait se déplacer à Caen pour faire des enseignements. Donc j'ai passé le DEA, j'ai fini 6^{ème} du DEA... Et j'ai engagé un doctorat. Voilà. Et là, je faisais ça en plus de mes cours. C'est-à-dire que j'essayais d'organiser mes cours pour pouvoir me libérer du temps et le weekend... je... je bossais sur ma recherche. Voilà. Et donc, mon DEA, c'était, était en rapport avec les programmes scolaires parce que moi j'ai vécu la période de réflexion sur les programmes. Etant voilà. Lorsque l'éducation physique rejoint... rejoint le ministère de l'Éducation nationale en 1981, un processus de réflexion commence à se mettre en œuvre et puis on va arriver en 1996, à la publication du programme pour la classe de 6^{ème}. Donc moi j'ai connu toute la... tout le cheminement avec les principes opérationnels, principes d'action, principes de gestion des moyens, les savoir-faire, savoir-être, etc. J'ai connu toute cette évolution conceptuelle... Et j'ai été intéressé par « qu'est-ce que ça va changer dans la profession, ces programmes ». Pour la première fois, l'EPS a des programmes... qu'est-ce que ça va changer ? Et donc, en DEA, j'ai étudié le processus de construction des programmes, avec les débats... Quelles conceptions ? Et pourquoi ces conceptions arrivent à un consensus ? Le programme de 6^{ème}, à cette époque, c'était compétences spécifiques, compétences propres et compétences générales... parce qu'il y avait trois conceptions... Les compétences spécifiques, c'était pour répondre à la conception de Dijon et Lyon... les compétences propres, pour répondre à l'EPS de Nantes et les compétences générales pour répondre à Créteil... Voilà ! Donc on avait construit un consensus autour de ces trois types de compétences... pour pouvoir faire passer un programme. Et donc j'ai étudié la construction. Et donc en doctorat, je me suis dit que j'allais aller voir comment ça se met en œuvre dans les pratiques. Et donc là, j'ai... j'ai bien... Alors la première année, j'ai beaucoup travaillé d'un point de vue théorique et j'ai commencé à travailler sur la sociologie mais comme Yvon Léziart était un peu didactique, il y avait de la didactique et de la socio... Parce qu'à la fois la construction des savoirs scolaires et des curriculums, ça peut être avancé d'un point de vue sociologique mais ça peut être aussi avancé au travers du concept de transposition didactique dans le cadre de la didactique. Et du coup, j'ai essayé de faire un cadre socio-didactique qui n'a pas été... enfin de mon point de vue... à mon avis, ce n'était pas à moi de le faire... Je pense que quand on fait un cadre socio-didactique, il faut s'appeler soit Bernard Lahire, soit Chevallard... Chevallard pourrait éventuellement dire que la didactique peut avoir des approches avec la socio. Lahire pourrait dire... ou Bourdieu pourrait dire éventuellement, il pourrait y avoir des accroches... Mais Denis Pasco, il ne peut pas [rires] un cadre socio-didactique... voilà... Donc en tout cas, j'ai essayé, j'ai tenté... et puis bon, j'étais curieux. Je

crois que j'étais vraiment curieux de plein de choses. Et... Donc... je me suis mis à 70% une année parce qu'il fallait collecter des données. Et moi j'ai travaillé avec 23 profs d'EPS en collectant... des vidéos, sous forme de film... deux séquences filmées dans deux activités différentes. Donc j'étais à une cinquantaine de films de séances complètes. Donc il fallait que je me rende disponible. Donc je me suis mis à 70% et pendant une année, j'ai géré ma collecte de données. Pour pouvoir... recueillir mes données. Après, j'ai bénéficié d'un aménagement de temps de travail, étant en doctorat, de mon université. J'ai eu un 192heures... donc ça n'a plus... là, en me mettant à 70%, j'ai impacté mes droits à la retraite par exemple... Voilà... donc euh... Et ensuite, et donc, j'ai soutenu en 2004. Et... mon doctorat... l'ENS est venue entre les deux, on va y revenir mais je vais aller jusqu'au bout. J'ai soutenu en 2004, en décembre 2004. Et, j'ai été recruté sur un poste de maître de conférences à Brest la campagne suivante. J'ai été qualifié en hiver et ensuite, recruté au printemps et j'ai pris mes fonctions de maître de conférences au 1^{er} septembre 2005 à Brest.

FLORIAN HUGEDET : Et donc, oui entre temps, il y a eu l'ENS... Donc c'est lorsque vous étiez PRAG et que vous faisiez votre thèse avec Yvon Léziart.

DENIS PASCO : Exactement, donc en fait, il y a eu la parenthèse de l'ENS... Et la parenthèse de l'ENS, c'est Yvon Léziart qui m'en parle. Parce qu'Yvon Léziart est directeur. Donc c'est mon directeur de thèse et il est directeur de l'UFR STAPS. Alors... j'ai retrouvé pour vous quelques documents... Parce que j'ai essayé de retrouver les noms. J'ai retrouvé donc le... directeur de cabinet de Jack Lang en... C'était Christian Forestier... Et donc, euh... Alors après, je ne sais pas d'où est venue la réflexion... En tout cas, je pense que l'Inspection générale d'EPS poussait depuis longtemps pour la création d'un département EPS... Discipline EPS hein ?! à l'ENS... Et donc une mission a été chargée d'étudier la possibilité de la localisation... Paris... parce que les ENS... Il y a l'ENS à Paris... Il y avait Lyon et il y avait Rennes parce que Ker Lann, c'était une antenne à l'époque avant que ça devienne une ENS de plein exercice. Et euh... Et le choix se porte sur Rennes. Moi, ce que j'ai su... C'est que... ce monsieur-là, qui s'appelle Bernard Bigot... Bernard Bigot, il a été directeur à l'École normale supérieure de Lyon entre 2000 et 2002. Et ce monsieur-là ne s'entendait pas bien du tout avec Christian Forestier qui était directeur du cabinet de... Parce que je crois fondamentalement qu'en France, les décisions sont presque toutes politiques... même en ce qui concerne la recherche. Euh... Et donc que par exemple, dans les ANR, il peut y avoir des dossiers scientifiques mais qu'à un moment donné, il y a du politique, du réseau, des politiques... Et là, ce qu'on m'a dit en tout cas, où ce qu'Yvon Léziart m'a dit... Je pense que c'est Yvon qui me l'a dit, c'est que Christian Forestier ne

s'entendait pas du tout avec Bernard Bigot, et que pour lui, il n'était pas question de domicilier un département EPS à Lyon. Ensuite, à Paris, je ne sais pas pourquoi ils ne l'ont pas domicilié à Paris. Je sais que ça a froissé énormément Jacques Vigarello... Georges Vigarello... Mais je ne sais pas pourquoi le choix de Rennes... Sans doute peut-être l'idée de décentralisation à l'époque de Lang, je ne sais pas... Il y avait sans-doute une commande. Toujours est-il que ça arrive à Rennes et Yvon Léziart me dit « Il va y avoir un département EPS à Rennes, est-ce que tu accepterais de venir ? ». Euh... Et là, j'ai... j'étais partagé parce que j'avais mon doctorat à finir. Je voyais bien que j'avais mon doctorat à finir. Et... En même temps, le... le challenge, enfin la nouveauté, ça m'intéressait d'y aller. Mais en tout cas, comme je l'ai dit quand on s'est vu la première fois, il n'y a jamais eu de la part d'Yvon Léziart une pression du type : « Tiens, il pourrait y avoir un poste d'enseignant-chercheur à l'ENS pour toi ». Moi je sais que... voilà ! Aujourd'hui, ce sont des stratégies qui sont utilisées pour motiver les gens on va dire... Mais moi ça n'a pas du tout été le cas. Et Yvon Léziart et moi, on n'avait pas du tout ce rapport de carrière ou de... voilà... de subalterne... Yvon Léziart est quelqu'un qui n'a pas du tout ce genre de rapport avec... au contraire ! C'était voilà. C'était quelqu'un qui, humainement, traitait les personnes à son égal. Et ce n'était pas le prof qui... voilà, utilisait sa position pour... faire avancer telle ou telle personne etc. En tout cas en interne, ce n'était pas comme ça. Et en tout cas, avec moi, ce n'était pas comme ça. Il avait aussi affaire à des gens qui étaient expérimentés donc euh... Et je lui ai dit « bah, oui, pourquoi pas ». Et en fait, donc, je... je prends ce qu'on appelle la responsabilité pédagogique mais moi, ça me dépasse à l'époque... Je suis PRAG, j'arrive dans une institution... Ce que je n'avais pas mesuré, c'était l'enjeu qu'elle représentait au niveau national. Moi, pour moi, c'était voilà... On va créer un département, on va mettre de bons étudiants là-dedans... Et on va leur proposer d'être en licence, en licence STAPS à Rennes plus un complément de 200 heures de formation. Voilà ! Et dans ces 200 heures de formation, Yvon Léziart, assez vite, il dit... C'est quelqu'un qui est très... qui a vraiment un intérêt pour l'approche technologie des APS... D'accord ? Il dit « on va mettre des stages de technologie des APS ». Moi, ça faisait écho avec ce que j'avais vécu. C'est-à-dire, une semaine... On prend un cadavre de la discipline et puis... comme en plus on a les moyens de les faire venir... Et puis... on va lui demander de faire une semaine de didactique et de pédagogie approfondie sur sa discipline. Donc c'est Pradet qui vient faire l'athlétisme... Enfin vous voyez un peu les... voilà... les opportunités que vous avez. Mais je ne mesure pas le... les enjeux. D'abord parce que moi, je ne suis pas dans ces enjeux-là. Je suis PRAG mais je ne les mesure pas. Je l'ai découvert après. Donc, le directeur de, à l'époque... de, de l'antenne de Ker Lann dont je ne me souviens plus le nom...

FLORIAN HUGEDET : Michel Nusimovici...

DENIS PASCO : Voilà ! Voilà ! Avant Quinton... Lui n'a qu'une chose en tête : la réussite à l'agrég. Et il faut que les étudiants, il faut avoir de bons résultats à l'agrégation externe. Voilà !

FLORIAN HUGEDET : C'est ce qui était visible de l'extérieur...

DENIS PASCO : Voilà ! Lui, il n'y avait que ça. Lui, au contraire d'Yvon Léziart, c'est quelqu'un qui euh... qui attache à la fonction beaucoup d'importance. Voilà ! Un ministre, c'est un ministre. Voilà... une légion d'honneur c'est une légion d'honneur et on fait la hiérarchie entre les personnes... Moi ce n'est pas mon milieu... Ce ne sont pas mes codes. Et lui, c'est... Voilà... Il sait hiérarchiser... Voilà... Il a des plans de carrière, etc. Et avec Yvon Léziart, je pense que ça allait être compliqué assez vite. D'abord, avec Yvon Léziart, on est détaché... ou mis à disposition... En tout cas, moi je reste en poste.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, ce n'est pas un poste à temps plein...

DENIS PASCO : Non, moi je reste en poste à Rennes 2. D'ailleurs, on a un rendez-vous avec... Et là, je commence à apercevoir... En tout cas je suis introduit dans un milieu qui n'était pas mon milieu. Je fais des réunions avec le président de l'université. Moi je suis PRAG ! Je fais des réunions avec le président de l'université, le directeur de l'ENS, avec Yvon Léziart et avec moi pour essayer de discuter de comment on met à disposition etc. Et donc euh... Moi, j'attaque l'année de, j'attaque l'année... Alors je ne sais plus si c'est... ça a été créé en 2002. Donc on fait la rentrée le premier septembre 2002. D'accord, donc il y avait eu un concours de recrutement qui avait été organisé par l'Inspection générale. Voilà ! Un premier concours. Donc on accueille une première promotion en 2002. Et là, bah moi mon job, c'est d'organiser les 200 heures de formation. Voilà. Et donc de participer à la... Alors il n'y a pas encore de prépa agrég... Le problème c'est que ce dont je me souviens... C'est qu'il y a une promo hétéroclite. C'est-à-dire qu'il y a des gens qui ont déjà une licence, d'autres qui n'ont pas de licence... Et donc il y en a qui sont déjà qui sont déjà dans une forme de préparation à l'agrégation. En tout cas, si ce n'est pas la première année, ça vient l'année suivante. Donc, on se retrouve avec eux. Ce n'est pas une promo calée sur... On a pris que des gens qui étaient à DEUG... Sinon on aurait fait la licence et ensuite on aurait préparé l'agrég. Mais là, ce n'est pas ça qui se passe. Donc, du coup, on a déjà des gens qui sont... dans l'agrégation... Donc, moi j'investis l'organisation des stages d'APS donc là, j'ai une responsabilité pédagogique. La responsabilité ensuite autre... la responsabilité politique, c'est Yvon Léziart qui l'a. Donc, moi, j'organise les cours, j'invite les conférenciers. On a un secrétariat, je traite avec le secrétariat pour inviter les

conférenciers et je m'engage dans la prépa de l'oral 1. Là, je fais un gros travail pour préparer les étudiants à l'oral 1 plus de l'écrit 2. Je fais aussi de l'écrit 2. Et voilà ! Donc ça se passe comme ça. 2002... 2003... Moi, je défends ma thèse en 2004. Voilà. A aucun moment, il a été convenu par qui que ce soit qu'il y aurait un poste pour moi à l'ENS... Moi, à l'époque, je suis sur le fait de finir mon doctorat, être qualifié et après on verra. Voilà. Et... Alors, qu'est-ce qu'il se passe ? Yvon Léziart fait 2002, 2003... Mais ensuite, il y a le recrutement. Il y a un poste de PU qui est proposé au recrutement au cours de l'année 2003... Recrutement en 2003 pour commencer en 2004. Euh... Et, Yvon Léziart... euh... sa stratégie, ce n'est pas d'aller occuper un poste à l'ENS. Je ne sais pas pourquoi... J'ai... Je ne sais pas pourquoi. En tout cas, Yvon Léziart et moi, on se ressemble dans le sens où le monde ouvrier, ça nous, on est sensible aux valeurs du monde ouvrier. Alors peut-être qu'il y a des choses autour de ça sur... Parce que l'institution de l'ENS... C'est tout sauf ça ! D'accord ? C'est l'institution de l'élite. Voilà ! Et sans doute que je vis aussi à ce moment-là... quelque chose dont je ne me rends pas compte, mais de très tendu entre cette rencontre d'une... d'une conception de l'excellence avec ce que moi j'ai comme conception de l'excellence. Voilà ! En tout cas, ce n'est pas clairement explicite. Mais je réfléchis après... dans le cœur de l'action, il faut faire des choses quoi ! Les étudiants sont là, il faut monter des cours, il faut des cours, vous êtes la tête dans le guidon et vous n'êtes pas en train de vous regarder faire. C'est une fois que vous sortez que vous vous dites : « tiens il y a eu ça etc. ». Je sais qu'Yvon Léziart va voir Martinand à Paris... pour... Et puis à l'époque, il y avait Martinand et puis un autre collègue. Pour... comment dire... essayer de négocier... un poste... pas un poste de titulaire... Mais sans doute négocier une relation plutôt que donc... garder son poste à Rennes 2. Il donnerait plus de temps etc. Toujours est-il que je pense qu'il a eu fin de non-recevoir. Moi, Martinand quand je le rencontre, il me dit... « Vous avez intérêt à avoir de bons résultats à l'agrégation externe ». Donc c'est ça qu'il me dit : « vous avez intérêt à avoir de bons résultats à l'agrégation externe ! » Donc... pour Ker Lann, pour l'ENS de Cachan, la vitrine, c'est les résultats. Voilà. Et euh... et donc euh... Et Yvon Léziart, alors, entre temps, pendant 2002, 2003, Yvon Léziart a quitté ses fonctions de directeur de l'UFR STAPS. Il est arrivé à la fin de son mandat. Et, c'est notre collègue de physio, professeur de physio...

FLORIAN HUGEDET : Paul Delamarche... ?

DENIS PASCO : Voilà ! Paul Delamarche qui a repris les fonctions... Et donc Paul Delamarche se retrouve dans la boucle avec le directeur de... de l'antenne de Ker Lann. Et le directeur de l'antenne de Ker Lann lui dit : « bah Yvon Léziart n'a pas l'air de vouloir venir, il

faut trouver un plan B ». Et c'est Delamarche qui appelle Jacques Prioux pour lui dire qu'il y a une opportunité pour avoir un poste de prof à l'ENS. Voilà, voilà comment ça se passe ! Donc je pense qu'Yvon Léziart n'était pas prêt à venir dans cette institution d'élite... Alors... en tout cas, sur le modèle, il aurait pu y venir et transformer les choses de l'intérieur... Alors après, ça il faudra son... il faudra qu'il dise ce qu'il en pense. Mais... euh... Voilà ! Et puis moi, Jacques Prioux arrive donc... La transition, parce que Jacques Prioux est recruté au printemps 2003 et donc, Jacques Prioux m'appelle en me disant « bah, j'ai eu le poste, est-ce que vous acceptez de rester ? Ou est-ce que vous partez ? ». Et je lui dis « Bah, moi, je trouve intéressant ce que l'on fait, etc. Je veux bien rester ». Il me dit « est-ce que vous voulez m'aider ? ». Moi : « oui, oui, je peux vous aider ». Et la première chose que j'ai fait pour l'aider c'est... Il a besoin de recruter un PRAG. Et il y a eu un poste de PRAG à Rennes 2 et dans les dossiers qui ont été déposés pour le poste de PRAG de l'UFR de Rennes 2, il y a le dossier d'Olivier Kirzin. Et donc, je... Et moi j'étais dans la commission de recrutement du PRAG à Rennes 2. Et donc je lui dis « Bah, oui, là il y a un candidat qui n'a pas été retenu sur le poste de PRAG, etc. » Et donc on appelle Olivier Kirzin et c'est comme ça que ça se fait. Et donc Olivier Kirzin, il arrive en septembre 2004 avec Jacques Prioux et moi-même qui suis détaché. Il y a deux postes. Il y a un poste de PU, un poste de PRAG et moi je suis détaché.

FLORIAN HUGEDET : Et aussi un poste d'ATER avec Carine Erard non ?

DENIS PASCO : Avec Carine Erard, exactement... qui elle, va faire de l'écrit 1 et qu'on recrute par Skype parce qu'elle est au Québec à ce moment-là et donc on la recrute... Et euh... Et comment... Et là, dès septembre, je comprends qu'avec Jacques Prioux, ça va être compliqué, que la conception qu'il a de ce département n'est pas la mienne et que... voilà ! Il a compris qu'il fallait assurer des résultats à l'agrég externe... mais qu'au-delà de ça, il n'allait pas développer l'EPS. Voilà. Donc Jacques Prioux a très vite compris que l'ENS demandait des résultats à l'agrég externe, donc il va faire en sorte qu'il y ait des résultats. Donc on avait 800 heures de formation à l'agrég externe. Donc, si vous ne réussissez pas l'agrég externe... je ne sais pas ce qu'il faut quoi. Voilà ! 800 heures de formation... Les meilleures... les autres prépas à Paris, si elles arrivent à dégager 200 heures, c'est bien quoi ! Donc là, je prends n'importe quelle personne... Voilà ! Je trouve que la valeur ajoutée... Enfin, on aura l'occasion d'en discuter. Toujours est-il que je sens que ça va être difficile avec Jacques Prioux, qu'on n'a pas la même approche, et que très vite, il va partir sur les sciences du sport et pas l'EPS. Moi, je considère que les ENS étaient ancrées sur des disciplines scolaires, en tout cas historiquement, et que... En tout cas pour l'EPS, qui a été martyrisée par les STAPS, bon à peu près hein... En

tout cas largement flinguée par les STAPS... pouvoir avoir une voie d'excellence « EPS », c'était important ! Et puis moi, de toute façon, je sens qu'à partir de moment où il va prendre la main, il est PU... Il dirige le département donc moi je suis à ce moment-là dans mon dossier de qualif. Ma soutenance en 2004, la qualif derrière et puis... Voilà, les collègues de Brest en me disant « voilà, il y a un poste de maître de conférences ». Et puis il n'y a pas de poste de maître de conférences à l'ENS et je ne crois pas que je serais resté... Vraiment pas. Parce que voilà... Il y a une question sur... pourquoi je ne serais pas resté... C'est quoi les apports de l'ENS EPS ? Eh ben, je m'interroge beaucoup... Je... Si le départ... De mon point de vue, ma conception de l'excellence, c'est une conception de l'excellence pour tous, et pas pour certains. Voilà ! C'est-à-dire que l'on doit permettre à tout le monde de viser l'excellence, sur la base de la diversité. Parce que j'ai une conception très républicaine de cette école. Euh... Pour vous donner un ordre d'idée, l'ancien directeur de cette institution, m'a lâché un jour qu'il avait le même budget que Rennes 2. Rennes 2, c'est 20000 étudiants. Le département de Ker Lann, c'était 500... Le même budget ! Donc quand... la république, quand les impôts, quand notre argent donne cet argent-là, à une institution pour former à l'excellence, la condition que l'on doit mettre, c'est que cette excellence doit pouvoir profiter à tout le monde. Alors là, j'ai constaté, dans mon expérience, qu'elle ne profitait qu'à quelques-uns. Non pas de leur fait hein ?! Ce n'est pas de leur fait... D'accord ? Voilà... Ce n'est pas du tout du fait des étudiants. C'est le système ! Du point de vue institutionnel, c'est comme ça. C'est-à-dire qu'on a recruté des étudiants, qui avaient tous un profil class... typique. Euh, des étudiants qui avaient bien réussi au bac, de famille de catégories sociales aisées. Et d'ailleurs les premiers qui sont rentrés dans la promo... Vous savez comment ils ont eu l'information ? Avec leurs parents... Qui, pour certains étaient profs d'Université déjà en STAPS... Et qui avaient l'info que le département allait être créé et qui avaient leur enfant qui était dans les clous. Et ils ont dit « vas-y passe le concours ». Parce que l'information était très peu diffusée au moment où il y a eu le premier concours de l'Inspection générale. Du coup, c'était les gens informés. Qui sont les gens informés ? Les gens des classes favorisées... qui occupent en tout cas, il fallait occuper une position universitaire, pour être informé de l'intérieur. Donc nous, on a pour mission, on accueille dix étudiants normaliens recrutés par l'Inspection générale, et on recrute dix magistériens. Et quand j'ouvre les dossiers de ces magistériens, ils sont tous pareils. Ils sont fils de fonctionnaires... ou fils de cadres élevés, ils ont eu 18 au bac donc voilà, ils sont sur une réussite sociale déjà... voilà ! Et donc, on fait une promo... Mais à partir du moment où ce sont les résultats à l'agrég externe qui comptent... Eh bah effectivement, on prend les meilleurs des meilleurs et c'est assez facile. On prend les meilleurs des meilleurs et pendant deux ans, on les forme. Et l'année de l'agrég, on

leur donne 800 heures. Bah, si ça c'est mon job... Je préfère ne rien faire. Vraiment, j'ai autre chose à faire. Mon job comme responsable, comme impliqué dans une institution de la République, qui vise l'excellence. C'est d'offrir cette excellence à la diversité de notre population, parce que je paie mes impôts comme les gens de Planoise, ils payent leurs impôts et quand ils payent leurs impôts, ça va à la République... et ce que doit la République à tout le monde, c'est l'excellence. Alors, ce n'est pas le même niveau d'excellence... C'est-à-dire qu'on ne va pas demander à... Aujourd'hui, on prend des étudiants qui sont en réussite scolaire et sociale importante, et on les fait obtenir l'agrégation. C'est ça l'excellence pour eux ? Ce n'est pas ça l'excellence pour quelqu'un qui est issu de ce milieu-là ? Ce n'est pas ça ! Quand on a 18 au bac, qu'on est fils de prof d'université, et qu'on est major de promo en STAPS, l'excellence, ce n'est pas d'avoir son agrég externe et de terminer, d'être prof d'EPS ou éventuellement de venir à l'université, faire de la prépa concours. Ce n'est pas ça l'excellence ! Ce n'est pas une trajectoire d'excellence pour eux ça ! La trajectoire d'excellence pour eux, ça serait d'être reconnu et de divulguer la reconnaissance de la France à l'international dans les domaines de recherche les plus avancés. Là, il y aurait de l'excellence ! Là, il y aurait un challenge pour eux ! Devenir le... la personne référente dans un domaine de recherche quel qu'il soit... Et qu'on parle de soi au niveau international. Moi, dans le domaine que je fréquente au niveau international, qui est l'éducation, l'EPS et la formation... Je ne vois personne. Je ne vois personne ! Je suis toujours tout seul. Je ne vois aucun français... Comment ça se fait ? Comment ça se fait que cette institution qui prône l'excellence n'ait pas permis... Comment ça se fait qu'on n'ait pas, depuis toutes ces années, quelqu'un qui ait choisi l'excellence et qui rayonne au niveau international ? Mais que ce soit en histoire, que ce soit en... voilà ! Qui rayonnent... je ne les vois pas ! Je ne les vois pas ! Ce n'est pas ça l'excellence ! Par contre, l'excellence pour quelqu'un qui est issu d'un milieu ouvrier, ça pourrait être l'agrégation externe, parce que ce n'est pas inscrit dans les trajectoires ou dans les statistiques de sa classe sociale. Par contre pour quelqu'un qui... avoir l'agrégation externe quand c'est inscrit dans les statistiques de sa classe, c'est facile ! Donc aujourd'hui, cette institution est décevante. Parce que l'excellence, c'est... Il y a un jeu de dupe ! Cette ENS, elle permet à une classe sociale de s'auto-reproduire. Voilà ! C'est tout. Mais c'est la même chose à sciences PO etc. Vous travaillez sur le modèle de l'excellence... C'était... Et le... le premier, c'est Richard Descoings à avoir dit « Mais bon-sang, on a des moyens, on est financé par les impôts et par l'argent public et on reverse cet argent ». Cet argent que le directeur avait pour 500 étudiants, il ne le reversait qu'à la classe sociale favorisée. Là, il y a des territoires... On se demande où sont les syndicats, où sont les partis politiques pour discuter cette conception de l'argent et du... du bien collectif.

Donc moi, ce que j'aurais aimé dans ce département, c'est qu'on me fasse, qu'on m'ouvre une diversité... d'étudiant, et que mon objectif soit de permettre à TOUS d'avoir l'agrégation externe, mais qu'à ceux qui sont issus de la classe aisée, ce n'est surtout pas les arrêter là. C'est les faire aller beaucoup plus loin et les faire rayonner au niveau international. Moi j'aurais adoré qu'il y ait un étudiant qui fasse rayonner l'EPS française au niveau international, et qui soit du même niveau que David Kirk en Angleterre, Catherine Ennis aux Etats-Unis, Melinda Solmon, voilà ! Des... des... figures et une autorité ! Une Chantal Amade-Escot mais amplifiée. Voilà ! Qui rayonne au niveau international. Voilà ! Et donc, c'est dommage. Et donc... Et le choix qui a été fait par Prioux, c'était un choix que... je comprends par rapport à... Jacques Prioux, il n'était pas dans l'EPS. Il ne sait pas ce que c'est que l'éducation physique. D'accord, lui il connaît un peu la techno des APS, il a fait les stages de handball. Mais après, ce qu'il connaît c'est son domaine scientifique hein ? Et donc, lui il s'est dit « comment je peux mobiliser cette institution à mon avantage ? Donc je vais laisser l'agrégation externe aux EPS et puis... » Voilà ! Le deal qui a été fait... et tous les EPS, ils l'ont accepté. Tous les collègues qui vont, avec le grand sourire, faire cours aux normaliens, et qui sont profs d'EPS, profs agrégés d'EPS, maîtres de conférences ici, etc. Mais ils sont en train de scier... Ils ont tué l'éducation physique en faisant ça ! C'est-à-dire que, face à Prioux, ou si l'on voulait identifier quelque chose... Il fallait dire collectivement « Non ! On n'ira qu'à la condition qu'il y ait une voie d'excellence identifiée en EPS qui ne peut pas se limiter à l'agrégation externe ». Et les étudiants qui veulent faire de la recherche, ils vont en physio, et ce n'est pas les meilleurs en physio ! Mais je regarde... pourtant je suis bien la littérature, c'est loin d'être les meilleurs du monde et donc ça je ne comprends pas. Voilà ! Et ça, ça aurait eu une ambition et voilà. De mon point de vue, en tout cas, vu ma conception, maintenant, je le vois avec beaucoup plus de recul. A l'époque encore une fois, il fallait faire. Et quand vous arrivez dans une institution, il faut faire. Il faut des profs face à des étudiants et vous n'êtes pas en train de vous regarder en train de faire. Voilà ! Sinon, vous ne faites pas. Vous passez votre temps à vous regarder faire quelque chose que vous ne faites pas... et donc très vite j'ai, moi, j'ai coupé parce que ma conception, ce n'est pas celle-là et je voyais tous mes collègues de Brest qui allaient avec grand sourire donner des cours aux normaliens. Et je ne me suis pas exprimé là-dessus. Une autre dérive aussi, c'est que le premier concours, après le concours de l'Inspection générale. Le premier concours ne recrute pas de fille. Et il y a... Je ne sais pas si c'est le premier... C'était le premier...

FLORIAN HUGEDET : C'était en 2005 il me semble...

DENIS PASCO : Voilà ! Aucune fille ! C'est-à-dire que ça, c'est quelque chose qui est insupportable ! Moi, je n'étais pas dans ces instances-là et Yvon Léziart me raconte qu'en jury, ils ont essayé de faire une magouille pour faire passer au moins une fille en normalienne... Et éventuellement, on va compléter avec des dossiers de magistériennes. Voilà ! Enfin bon... C'est... Du coup s'il n'y a pas de fille... ça veut dire quoi ? Est-ce qu'on entretient une culture sportive masculine classique ? Voilà ! Donc... Voilà... Je trouve que le... le... bilan des institutions est extrêmement décevant par rapport à l'argent public... Moi en tant que... Je parle en tant que citoyen. Si demain, on me dit « Est-ce que vous... est-ce que je continue de donner l'argent de vos impôts à l'ENS ? » Je dirais « non »... mais on ne le demandera pas mais je dirais « non ».

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et donc vous m'avez exprimé votre avis sur les modalités de sélection du concours, ça j'ai bien compris, donc je vais passer tout de suite à la question suivante... Selon vous, à la création de ce nouveau département, il y avait déjà l'UFRAPS de Rennes, comment a-t-il été perçu par les enseignants de l'UFRAPS ou bien les étudiants de cette institution ?

DENIS PASCO : Euh... Alors... deux mots sur le concours et ensuite je réponds à votre question. Alors sur le concours, moi j'ai toujours dit « on peut faire à la classe aisée, on peut lui faire faire n'importe quoi, elle sera... on peut lui mettre l'élastique à 1m50 à 1m90 dans tous les sens, on peut leur demander de faire des ATR n'importe quoi, tout ce qu'on lui aura demandé, elle saura se fondre dans le moule ». C'est le principe de la classe sociale favorisée. C'est qu'elle sait comment se mettre dans le moule, donc les épreuves... C'était... on peut faire n'importe quoi sur les épreuves... De toute façon, que vous fassiez de l'écrit, de l'oral, vous aurez cette classe sociale qui va sortir. La question c'est « quelle épreuve vous organisez pour que la diversité s'exprime ? ». Parce que cette classe sociale, elle sera toujours là... Mais que la diversité s'exprime. Mais du coup Descoings il avait dit : « on va recruter à l'oral, on va faire des conventions avec des lycées de ZEP ». Il y avait des choses à faire. Après, je constate qu'Yvon... Jacques Prioux n'a pas du tout développé cette question-là. D'accord ! Il a nourri la réussite à l'agrégé externe jusqu'à l'année dernière...

FLORIAN HUGEDET : Oui, et encore actuellement...

DENIS PASCO : Oui, mais il y a eu un échec...

FLORIAN HUGEDET : Oui, vous voulez dire par rapport à la réussite...

DENIS PASCO : Et ça c'est majeur ! Un échec d'un normalien dans ces conditions-là... C'est... ça doit être une bombe atomique dans cette institution. Je l'espère ! C'est incroyable... Vu les moyens qui sont mis et détourner l'argent public pour permettre à une classe sociale favorisée de s'auto reproduire... Là, c'est une bombe atomique. On devrait le fermer son département pour ça... Et lui, donc lui... il fallait donner le ma... la réussite... Il avait compris que l'affichage, c'était ça et que de l'autre côté, il récupérait des étudiants pour les amener en recherche... encore une fois... pas sur une voie d'excellence. Voilà, je l'affirme ! Ensuite, comment ils étaient perçus... euh... Je dirais assez vite qu'il y avait les normaliens et les magistériens. D'accord ?! Et comme toute promo de normaliens, il y avait des leaders. Il y avait des gens qui ne passaient plus entre les portes. Il y avait des gens qui avaient des têtes comme ça [Il lève ses bras afin de symboliser une grosse tête]. Ils pensaient savoir tout sur tout... et des gens très sympas. Il y avait... voilà ! Il y avait une diversité mais il y avait des gens qui n'en pouvaient plus quoi. Et donc il fallait passer du temps un peu... pour essayer de... les dégonfler. Ouais... les deux premiers mois, c'était leur donner des copies et leur faire faire des écrits et leur montrer qu'ils étaient encore loin, et que voilà... Et qu'il fallait bosser sinon... Et puis les magistériens, là, il y avait une possib... une opportunité. Dans la première promo, on a pris des étudiants... on a pris un étudiant, je me rappelle d'un étudiant, qui lui n'était pas du tout dans une classe sociale de ce type. Il était d'origine maghrébine. Et je pense qu'il a réussi. Je ne sais pas ce qu'il est devenu, mais je pense qu'il avait réussi. Mais en tout cas, vous voyez le problème c'est que si on crée de la diversité en faisant : les normaliens c'est la classe sociale aisée et les magistériens, c'est ceux qui viennent compléter et qui ne sont pas de cette classe-là. Ils n'ont pas reçu le concours et on va leur donner une seconde chance. Voyez, vous construisez une promo... C'est terrible ! C'est terrible. Alors après, je ne saurais pas dire moi... Il faudrait interroger les étudiants... Leurs rapports entre étudiants... Moi le rapport que j'avais aux étudiants... Je dirais que j'essayais de leur apporter le mieux que je pouvais. Voilà ! A partir des compétences que j'avais. J'ai beaucoup travaillé pour eux. Pour l'oral 1, j'ai préparé des dossiers, des dossiers, énormément pour eux. Par contre, il y a une chose qui est très surprenante, c'est que... C'est... Quand on apporte beaucoup à des gens qui sont socialement favorisés, ils ont l'habitude. Moi, je suis issu du... voilà. Vous avez vu mon parcours. Mes enseignants qui se sont engagés m'ont apporté beaucoup et je leur en suis reconnaissant. Je pense que ce sont des gens qui ne... qui n'étaient pas prédestinés à atteindre des positions sociales qu'ils occupent aujourd'hui, qui sont, qui ont une gratification vis-à-vis des gens qui leur ont permis d'accéder à ces positions. Voilà ! Et je pense qu'à partir du moment où l'on est dans la reproduction et qu'ils vont... voilà... qu'ils vont avoir l'agrég externe. Je pense que

c'est quand... je pense que ça serait la même chose avec les polytechniciens. On est polytechnicien de famille en famille. « Mon fils, tu seras polytechnicien ». Et finalement, on te prépare à devenir polytechnicien. Et donc pour eux, les profs de polytechnique... je ne pense pas qu'ils soient... Donc je pense que c'étaient des étudiants qui avaient tout, mais certains étaient en... crachaient même dans la soupe quoi. Oui... on... Voilà ! Ce n'était jamais suffisant pour certains. Par contre certains étaient vraiment super ! vraiment super ! Ils voyaient l'engagement qu'on avait pour eux, etc. Ce n'était vraiment pas une promo euh... unitaire la première quoi. Et puis, et après, rapport avec les autres profs de... bah il y a un prof qu'on a sollicité assez vite. C'est Jérôme Visioli. Aussi... un autre... Jean Trohel. En fait, je crois que les profs, de ce que j'ai vu, venaient à l'ENS pour le prestige. Et c'est bien de dire que je vais faire cours à l'ENS. Je n'ai pas eu un seul refus. Quand j'ai invité Delignières, etc. Ils venaient en avion... Ils étaient récupérés à l'aéroport. On les amenait faire cours. Ils avaient en face d'eux des étudiants qui étaient bri... bons. Qu'est-ce que... qu'est-ce que... Voilà ! Maxime Travert qui... les gens qui... des gens où on aurait pu s'attendre à ce qu'ils ruent dans les brancards et qu'ils agitent un peu le cocotier... Ils venaient manger la soupe... Elle est bonne la soupe ! Et donc quand la soupe est bonne... eh ben... Voilà ! En tout cas c'est... Je n'ai jamais eu personne qui m'a dit « non, je ne viens pas parce que j'ai des problèmes de conception dans cette école, et ce n'est pas comme ça que je la vois etc. ». Donc, on peut avoir le discours, et puis il y a les actes quoi. Voilà. Après... Après euh... Voilà. Ces gens-là n'ont pas participé à changer l'institution de l'intérieur ou en tout cas... moi je ne l'ai pas... j'ai pris aussi beaucoup de recul hein ?! Par rapport à ce département... Donc je ne sais pas ce qu'il s'est passé en interne... Toujours est-il que, de ce que je vois, de la surface hein ? Parce que je ne vois que la surface... ça n'a pas changé beaucoup quoi !

FLORIAN HUGEDET : Lorsque vous étiez entourés de personnes extérieures au monde de l'EPS, qu'est-ce qu'ils pensaient du fait qu'il y ait une institution comme celle-ci, qui puisse préparer des étudiants, avec autant de moyens... Pourquoi une ENS en sport... Vous posait-on la question ?

DENIS PASCO : Alors, il y avait un collègue qui avait monté le département informatique, qui lui, j'avais quelques relations avec lui... Et ce collègue, il avait eu un an pour monter le département. Il avait été recruté un an avant pour monter le département. Je n'ai pas senti, au sein de l'ENS Cachan, de hiérarchie dans les disciplines. Je ne l'ai pas senti. Personnellement, je ne l'ai pas senti. J'ai senti qu'on était euh... accueilli comme les autres... En même temps, il y avait 200 heures de cours hein ?! Simplement... apportées... Et puis après, bien sûr, la

prépa... non je n'ai pas senti de... de hiérarchie euh... Quand je suis allé voir Martinand, je n'ai pas senti non plus de hiérarchie. Je pense qu'il y avait de la part de l'école, cette idée de « il faut afficher des résultats à l'agrég externe » que ce soit euh... voilà ! Il y a sans doute une tradition d'excellence dans les disciplines. Enfin voilà, moi je ne l'ai pas senti.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que pour les étudiants, le fait d'être à l'ENS, ça pouvait générer un stress particulier, une certaine anxiété... ?

DENIS PASCO : Alors ça... ça je ne pourrais pas le dire... Euh... Je pense que la situation aurait... sera différente pour les normaliens que pour les magistériens. Je pense que pour certains, peut-être ceux qui étaient les plus éloignés... de l'agrég externe en termes de perspectives sociales, sont peut-être ceux qui se stressaient le plus. Mais je n'ai pas eu de... non, je n'ai pas eu de... je n'ai pas eu de... de cas... je n'ai pas souvenir de cas d'étudiant en burn-out ou des étudiants qui viendraient dans le bureau en disant « ça ne va pas du tout », etc. Moi je n'ai pas... En même temps, encore une fois, moi j'ai fait la première année, la mise en œuvre... Et après, vraiment j'ai pris énormément de distance quoi. Dès 2004, dès la rentrée 2004, enfin 2003, 2003-2004, je... je... j'assurais toujours mes cours à Rennes 2 et... voilà. Après, dans les... Il faudrait demander aux profs de Rennes 2, parce que ce sont eux qui ont accueillis pour la première fois, des normaliens, dans leurs cours. Alors peut-être que ça, ça a eu des effets d'accueillir des normaliens, ou qu'ils avaient une licence à faire quoi. Est-ce que ça a monté le niveau d'exigence ? je ne saurais pas dire.

FLORIAN HUGEDET : Avez-vous pu percevoir les relations entre les normaliens entre eux ? Ou encore entre les normaliens et les magistériens ?

DENIS PASCO : Est-ce que j'ai perçu des choses ? Comme toute promo, il y avait des petits groupes qui se formaient... Donc des petits groupes de relation. Est-ce que les normaliens étaient avec les normaliens et les magistériens avec les magistériens... En tout cas je voyais une différence entre les deux. Je voyais une différence entre les deux. Je percevais une différence. Il y avait les normaliens et il y avait les magistériens. Donc c'était... En même temps, sans doute que moi je l'ai moins perçu aussi parce que quand on est dans une phase de création... Vous savez quand on crée un département, moi j'ai bien aimé cette expérience. C'est-à-dire que ce que je retiens de l'ENS, c'est vraiment l'expérience de création de quelque chose, d'être à l'origine de quelque chose... Et comme dans toute entreprise, quand il y a quelque chose qui se crée. Il y a quand même un élan, une dynamique, une envie, un engagement qui fait que ça peut masquer un petit peu toutes ces choses-là. Voilà, sans doute je

le perçois comme ça. On était engagé, on était dans le même bateau, il fallait qu'on réussisse cette agrég, il fallait qu'on sorte les... Voilà ! Il y avait vraiment un engagement collectif. Et ça peut avoir gommé les choses. Voilà.

FLORIAN HUGEDET : Et, comment est-ce que vous qualifieriez le rapport au savoir de ces étudiants-là. Est-ce qu'ils avaient un intérêt pour la recherche actuelle ? Ou un intérêt pour la technologie des APSA ? Avaient-ils un esprit critique particulier ?

DENIS PASCO : Alors, je dirais que... euh... les concours ça a tendance énormément à avoir un rapport utilitaire au savoir. Ça c'est le... Ce ne sont pas les étudiants qui ont ce rapport-là... Moi je reformulerais la question dans l'autre sens. Par rapport aux épreuves qu'on leur demande de faire, quel est le type de rapport qu'on privilégie ? Et eux, encore une fois, ce que je crois réellement, c'est que la classe sociale aisée, vous pouvez lui demander ce que vous voulez, elle s'adaptera. Si vous lui demandez de travailler son esprit critique, elle le fera. Si euh... mais, cette classe-là, elle est centrée sur la réussite, comme tout étudiant. On veut passer un concours à l'agrégation externe, on veut réussir. Si on nous demande de faire un ATR avec les pieds au plafond, on va essayer de le faire. Peu importe ce qu'on leur demande. Ces gens-là, finalement, je dirais que c'est le concours qui les amène dans une vision utilitariste du savoir. C'est, pour moi, je la formulerais dans l'autre sens. C'est comment je définis un concours ? Si je veux en face de moi, un étudiant qui a un esprit critique, qui débâte, qui a un esprit ouvert. Il faut que mon concours lui permette de le faire. Je pense que tout étudiant normalien, il est capable de s'adapter à tout. Si demain, on remplaçait la pédagogie par une pédagogie basée sur le projet... Si on travaille sur le débat systématique sur les grandes questions de l'EPS, ils iront dedans et ils auront une grosse qualité à être... En fait, ma réponse c'est : quel que soient les épreuves que vous allez leur proposer, ils vont faire en sorte de s'y mettre pour réussir. Voilà ! Donc ce n'est pas... Donc effectivement, le concours, et on le voit ici, les concours en général, ça provoque une vision utilitariste du savoir. On le voit bien. Les étudiants, ils choisissent des savoirs qui sont utiles. Ici : « Pourquoi aller travailler la recherche en M1 alors qu'on a un concours à passer ? A quoi ça nous sert ? ». Donc on est contraint à faire des liens entre le concours et la recherche. Quand moi j'ai passé le CAPEPS et l'agrég, j'avais une vision utilitariste... « je vais lire ça parce que c'est bon pour mon concours, je vais lire ça parce que voilà ». Si on m'avait dit « attention, tu fais trop de socio, on va avoir de la psycho », j'aurais lu de la psycho non pas parce que j'ai une appétence pour la psycho... mais parce que je dois ! Peut-être qu'après, ça m'aurait développé une appétence. Voilà !

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que les étudiants étaient engagés moralement vis-à-vis de l'institution ? Est-ce qu'ils signaient un contrat décennal ?

DENIS PASCO : Alors, j'ai souvenir que oui... mais alors dans le concret... j'ai le souvenir que lorsqu'ils rentraient à l'ENS, ils devaient dix ans à l'Etat. Mais est-ce qu'ils ont signé quelque chose ? Je ne sais pas... Je me souviens aussi sur la circulaire. Il y avait une circulaire qui leur disait que s'ils se présentaient, ils pouvaient ne... Ils obtenaient dix aux épreuves du CAPEPS... Sans avoir à passer les concours... Ils n'avaient que les oraux à passer. Parce que certains se disaient : « Bah si j'... » Les magistériens se disaient par exemple « je tente l'agrég... Mais je vais passer le CAPEPS ». Les normaliens, eux, ils auraient pu dire « je tente l'agrég, si je ne suis pas reçu, je vais au CAPEPS ». Et s'il va au CAPEPS, il n'a que l'admission à passer. Il peut ne passer que l'admission. Par contre, voilà, ça n'a aucun sens pour lui de ne pas passer l'admissibilité parce qu'il aurait pu se taper 18. Enfin voilà, ça montre quand même que cette circulaire était faite pour : « Ne vous inquiétez pas ! En tant que normaliens vous aurez une porte de sortie. Même si, l'agrégation externe, vous ne réussissez pas, on peut même vous donner 10 au CAPEPS et vous n'avez que les épreuves d'admission à faire ». Voilà ! Mais autrement, un contrat à signer... j'avais bien ça en tête, mais je ne sais pas s'ils ont signé quelque chose.

FLORIAN HUGEDET : Donc, il n'y avait pas de modalité de suivi particulière ?

DENIS PASCO : Pas de ma part et pas à ma connaissance... Ouais... Après, je pense que c'est l'administration de l'ENS qui pourrait répondre à cette question-là sur voilà... est-ce qu'il y avait des papiers à signer... un engagement ? Est-ce qu'ils devaient rembourser l'Etat s'ils quittaient et qu'ils n'allaient pas dans la fonction publique ? Voilà... De toute façon, les conditions qu'ils avaient étaient les mêmes, à mon avis, que celles des autres départements. Et je pense que les normaliens, moi ce que j'avais en tête, c'est qu'à partir du moment où l'Etat ou la République donne des moyens pour les former... euh... voilà !

FLORIAN HUGEDET : Enfin, quand avez-vous cessé d'enseigner à l'ENS EPS et pour quelles raisons ?

DENIS PASCO : Alors, j'ai cessé d'enseigner en 2005, parce que j'ai été recruté comme maître de conférences à l'UBO. Donc j'ai quitté euh... J'ai quitté euh... Voilà, au premier septembre 2005, j'étais à l'UBO donc j'ai fait les deux années... donc une année pour monter le département, une année avec Jacques Prioux et puis Olivier Kirzin, et après je suis parti euh... Pas... avec les mêmes conceptions de ma formation, vous l'avez bien compris. Donc euh...

après, je les ai laissé mettre en œuvre leur conception en regardant ce que ça donnait. Et puis bon, j'ai vu que... ça ne donnait pas ce que j'attendais [rires].

FLORIAN HUGEDET : Et la suite de votre parcours pour situer les choses... ?

DENIS PASCO : Donc après, au premier septembre 2005, j'avais un poste de maître de conférences à l'UBO. J'ai soutenu mon habilitation à diriger des recherches en 2012. Et, j'ai été recruté en... cette année... donc j'ai pris mes fonctions au premier septembre 2016, sur un poste de professeur des universités à l'ESPE de Franche-Comté. Voilà.

FLORIAN HUGEDET : Il y a une question que j'ai oublié de vous poser... C'est à propos du changement de nom de l'ENS EPS qui est devenue 2SEP en 2007 ou 2008... Enfin, la réunion a eu lieu en 2007 et le changement de nom officiel était pour 2008... Qu'est-ce que vous en pensez actuellement ?

DENIS PASCO : Qu'est-ce que j'en pense... Bah moi, c'est ce que je vous ai dit tout à l'heure. Je pense qu'un département dans une ENS, ce n'est pas un département STAPS. Les STAPS, ça a historiquement sa place dans les universités et que l'ENS, qui vise l'excellence, pour moi, est une excellence qui est ancrée sur les disciplines scolaires. Voilà ! Et donc, j'ai été... alors, j'ai été attaché à l'appellation EPS pour deux raisons ! La première, parce que c'est une visibilité pour l'éducation physique et sportive qui est pour moi, une discipline noble. Vous avez vu par rapport à mon parcours. Moi je ne serais pas là sans l'EPS et sans le sport. Je ne serais pas là sans mes profs d'EPS et sans le sport. Donc, c'est une voie de réussite l'éducation physique. L'éducation physique permet à énormément de jeunes de réussir. C'est une voie. Et donc, reconnaître cette voie de réussite à travers un département d'excellence, ça me semble important. Pour les profs d'éducation physique voilà ! Mais pas un département construit comme ça ! Un département construit sur la diversité... qui permet voilà ! l'engagement républicain et l'accès de tout le monde à un haut niveau. D'accord ? Parce que les profs d'EPS le méritent. Parce que les profs d'EPS participent au quotidien de la réussite des élèves. D'accord ? A travers, voilà, à travers le sport etc. et moi j'en suis le produit. Avec des profs qui vont au-delà de l'engagement d'être en cours 14 heures ou 17 heures par semaine. Deuxième raison : l'EPS, c'était très important de maintenir l'EPS dans le contexte de l'EPS et des STAPS en France à ce moment-là. Les STAPS se sont construites contre l'EPS. Et moi je l'ai vécu. C'est-à-dire que mon parcours, c'est un parcours de prof, PRAG EPS, certifié et agrégé puis ensuite euh... maître de conférences et aujourd'hui PU. Ces parcours-là étaient des parcours qui devaient, de mon point de vue, être la base de la formation en STAPS dans une relation

avec l'EPS. Qu'est ce qui s'est passé quand les STAPS sont arrivés ? Ils ont... comme a fait Jacques Prioux, changé les choses pour dire « non, la voie, ce n'est pas nécessairement l'EP. On peut aller faire de la physiologie et puis on devient canada dry de physiologie ». Voilà ! Si on fait de la physiologie, on va en médecine ! Voilà ! On va en médecine... Et donc, euh... Par contre, ils ne veulent pas aller en médecine, parce qu'en médecine, ils seraient traités sur des canons qui ne correspondent pas. Voilà ! Les médecines, si l'on ne publie pas dans des impact factor à 5... C'est un peu compliqué. C'est pour ça que les physio en STAPS refusent souvent d'aller en médecine. Parce qu'ils se feraient laminer ! Parce que leurs publications sont mauvaises par rapport à leur champ disciplinaire ! Ils se croient bons mais si on les compare avec ce qui est la norme chez eux, ils sont mauvais. Voilà, ce n'est pas le niveau de publication attendu. Il faut voir les meilleurs départements de médecine dans le monde, où est-ce qu'ils publient ? et à quels niveaux ils publient ? Pour les comparer, si on veut comparer l'excellence... Et euh... Et en fait, ils... C'était très important de maintenir l'EPS, parce que c'était affirmer, à la fois aux enseignants et que l'éducation physique était quelque chose qui pouvait exister en tant que tel. Et je pense qu'on a raté le coche de ce... de cette valorisation de l'éducation physique et de ce retour aux enseignants sur l'EPS et de cette construction d'une excellence en EPS pour des raisons... pour plein de raisons. Je pense que si Yvon Léziart avait pris la direction, ça n'aurait pas été la même chose qui se serait passée... Voilà ! C'est évident ! Ou que Carole Sève ou Jean-François Gréhaigne prenne la direction, ce n'est pas la même chose. C'est qu'à un moment donné, Jacques Prioux, il n'a pas la carrure pour assumer un département de ce type... d'ailleurs voilà, il n'assume pas ce département... Il assure une réussite à l'agrégation externe et il se focalise sur la trajectoire scientifique dans son domaine de recherche. Ce n'est pas ça pour moi l'éducation physique. L'EP et les STAPS, ce n'est pas un... un...conglomérat de disciplines... On doit faire de la pluridisciplinarité. Et l'EPS est un lieu très important pour faire de la pluridisciplinarité. Là, on peut éclairer les choses d'un point de vue physio en EPS. On peut les éclairer d'un point de vue sociologique. On peut les éclairer d'un point de vue psychologique. Toutes les questions sur la motivation, sur l'intervention en situation avec des gamins dans la classe d'EPS, ça peut être éclairé. Toutes les questions sur les rapports entre les classes sociales et l'investissement dans le sport... toutes les questions sur l'activité physique... l'EPS, c'était l'occasion, l'activité d'un gamin en EPS... c'était l'occasion de faire converger les disciplines des STAPS autour d'un travail commun. Et ça, les STAPS n'ont pas voulu. D'accord ? Parce que... Alors pour plein de raisons... D'abord parce que développer cette culture-là, c'était... euh... les gens qui développaient ça, c'était Hébrard, c'était Graillot. C'était des gens qui avaient une réflexion sur l'EP et les STAPS. Sauf qu'en

face de ça, il est arrivé des jeunes qui étaient formés à la physio... ou à la socio, ou à la psycho, qui avaient fait des masters et des maitrises en socio et qui venaient en STAPS pour faire de la socio. Et... beaucoup disaient « bah, les STAPS, la socio du sport, c'est une application de la socio ». On prend les mêmes concepts et je dis « bah, à ce moment-là créez une UE socio du sport dans le master socio ». Si la socio du sport... si la psycho du sport... si en STAPS, il faut faire de la psycho générale avant de faire de la psycho du sport, la psycho générale, ce n'est pas notre mission ! La psycho générale, on en fait en psycho. A ce moment-là, on envoie les étudiants en psycho ! Non pour moi, il y a véritablement l'idée d'avoir une pluridisciplinarité et un objet commun...

FLORIAN HUGEDET : Avec des concepts spécifiques ?

DENIS PASCO : Avec des concepts... avec des éclairages pluridisciplinaires de phénomènes complexes. On voit bien qu'aujourd'hui, résoudre les problèmes auxquels on est confronté... résoudre les questions au sujet de l'inactivité des jeunes dans le monde... Aujourd'hui, on ne parle pas de la France, parlons du monde. A quel point, aujourd'hui, nos sociétés industrialisées diminuent par énormément de facteurs, l'activité physique quotidienne des individus ? Or, on voit bien que les médecins aujourd'hui peuvent prescrire l'activité physique au même titre qu'un médicament. Comment collectivement, on se coltine cette question pour apporter une contribution à la société ? Et on voit bien qu'elle ne peut pas être abordée que par la physio... ni que par la socio qui va travailler sur les habitus de santé... ni que par la psycho... la motivation... ça nécessite bien une convergence pluridisciplinaire... ça nécessite bien un éclairage particulier. Chaque fois qu'on a essayé de promouvoir l'activité physique sous un seul des angles, ça n'a jamais fonctionné. Il faut toujours, si l'on veut promouvoir l'activité physique, s'adresser à la personne sociale, au sujet en tant qu'être psycho et à son activité physique. Et en plus à la pédagogie parce qu'il faut lui enseigner les choses. Et donc, on voit bien qu'il y a un objet commun, qui peut être une convergence d'éclairage... Alors ce n'est pas ça qui s'est passé ! Les physios sont partis faire de la physio etc. Tous ces champs se sont mis en concurrence au lieu de... les STAPS étaient une énorme opportunité de faire, sur des problèmes complexes, des éclairages pluridisciplinaires. Ils ont raté cette opportunité-là. Et donc du coup, ils ont séparé, et avec des enjeux de pouvoir... d'accord ? Les socio d'un côté, les psychos de l'autre, les pédago de l'autres... et puis les neurosciences, la physio de l'autre côté. Et c'était suivant les moments, l'un ou l'autre qui l'emportait et qui permettait à ses étudiants d'être reconnus au CNU, etc. Moi je me suis un peu détaché de tout ça. Voilà !

FLORIAN HUGEDET : Et selon vous, quels seraient les critères d'excellence d'une recherche en STAPS ou en EPS ?

DENIS PASCO : Critère d'excellence... alors l'excellence en recherche, c'est la reconnaissance par les pairs. C'est-à-dire qu'à tous les niveaux, dans la recherche, c'est une reconnaissance par les pairs. Alors la reconnaissance par les pairs, elle commence par un article dans la revue *sciences et mot* et j'ai deux expertises à l'aveugle... et j'ai deux pairs qui sont dans le même champ scientifique et qui me reconnaissent. Ensuite, j'ai ma soutenance de thèse, j'ai des pairs qui sont là et qui vont me reconnaître comme chercheur. Et là, et ensuite, l'excellence ça serait d'être reconnu au niveau mondial. Ça veut dire que... eh ben... comme le professeur Montagné en cancérologie, quand Montagné, on lui a dit « bah, vous arrivez à la limite d'âge de prof, c'est 67 ans et on ne pourra pas continuer à vous payer ». Il y a une Université aux Etats-Unis qui lui a dit « nous, on vous donne 2 millions de dollars pour construire un centre de cancérologie et vous pouvez rester chez nous aussi longtemps que vous voulez ». Voilà ! L'excellence c'est ça ! Et il y a de l'excellence ! L'inventeur de la... de la... google car... c'est un français. L'intelligence artificielle, on est extrêmement bien positionné ! On est où en EPS ? Moi je sais où l'on trouve les gens excellents ! Tous les ans, je vais voir les cadors de notre discipline. Et je sais où ils sont, c'est David Kirk, C'est Catherine Hennis, C'est Melinda Solmon, c'est voilà ! Ces gens-là, ces cadors-là, ils se réunissent tous les ans... bah je ne vois jamais de français et voilà... dans mon domaine, je n'en vois pas. Donc l'excellence, c'est la reconnaissance par les pairs. Ces pairs-là, tous les ans, quand ils élisent quelqu'un d'autre de leur domaine pour lui dire « t'es le bienvenu ! Vu les travaux que tu as faits, bien joué, tu peux venir à la table ». Eh ben voilà ! Il n'y a pas un français. Il y a des Australiens, il y a des Asiatiques. Il y a des Anglais, des Américains, un Suédois... Pas un Français ! Chantal Amade-Escot aurait pu être cette personne si elle avait commencé sa carrière plus tard et très certainement, elle aurait pu se mettre à l'anglais plus tôt et véritablement publier et avoir une audience au niveau international. Mais, voilà ! Moi j'attendais ce département... il est créé depuis 2002. On est en 2017... ça fait 15 ans ! En 15 ans, on aurait dû avoir au moins... au moins une ou deux têtes d'affiche quoi ! En 15 ans ! 15 ans, c'est voilà, trois ans de thèses, cinq ans d'HDR, au plus vite hein ?! huit ans... Voilà ! Un normalien, ça fait trois ans de thèse, en trois ans de thèse, ça fait euh... sept publications... et puis en cinq ans d'HDR, ça en fait euh... ça en fait 20. Donc ça sort normalement avec une trentaine de publications au bout de huit ans d'études... Voilà ! Dans les universités américaines qui sont orientées recherche, on demande aux chercheurs de publier quatre articles par an dans des revues indexées.

FLORIAN HUGEDET : Ça en fait beaucoup tout de même...

DENIS PASCO : Ah bah oui ! Mais c'est ça l'excellence ! Et là, il y avait un challenge ! Là, il y avait quelque chose à prendre. Et là, il y a quelque chose d'intéressant pour une école et pour une vision à proposer à des classes sociales qui ont eu leur bac avec mention très bien. Qu'est-ce que vous voulez qu'on vous propose ? On vous propose l'agrég externe ? Ah bah vous avez eu un bac avec mention très bien pour aller enseigner en EPS dans des collèges et des lycées... Ce n'est pas de l'excellence ! J'ai beaucoup de respect pour l'EPS, j'ai enseigné l'EPS mais je suis désolé... Avoir l'agrégation externe et aller enseigner l'EPS en établissement scolaire... Alors après, ils... les discours qu'ils tiennent... ils s'achètent une... une légitimité... Ils disent « mais non, c'est pour défendre l'EPS ». Mais taratata ! Quand ils auront fait ça pendant 10 ans... et d'ailleurs les premiers, ils arrivent... Au bout de cinq ans, comme tout le monde, ils auront fait le tour ! Ils vont dire « où est-ce que je peux aller ? » A l'université... Et là on a des normaliens qui sont agrégation externe... et leur job, c'est d'être prof d'EPS à l'Université à des étudiants en STAPS et faire de la prépa concours... Bah ce n'est pas de l'excellence ça ! Ce n'est pas de l'excellence... Ce n'est vraiment pas de l'excellence ! Ce n'est pas une trajectoire. Et puis, quand il n'y aura plus de concours, ils feront quoi ? Parce que le concours, il va être supprimé hein ?! A l'échelle de deux ou trois ans, il n'y a plus de concours... Donc on formera ici des gens à la logique professionnelle... Comment ils vont s'en sortir en sortant de l'agrég externe, sans avoir enseigné l'EPS ? Nous, moi j'avais des... des candidats qui venaient aux auditions pour des postes de PRAG au SUAPS ! Au Service Universitaire des APS ! Issus de l'ENS ! ça devrait être interdit ! On devrait leur interdire d'aller, d'aller, d'aller dans les SUAPS ! Et après, ils vont dire que c'est une trajectoire d'excellence ? Non ! Aller enseigner l'EPS avec l'agrégation externe et considérer ça comme une trajectoire d'excellence... Non ! Quelqu'un... pour eux ! Quelqu'un qui par contre, vient d'un milieu ouvrier, qui obtient l'agrégation externe et qui va dans les quartiers pour se coltiner les gamins et leur apporter des trucs, c'est une voie d'excellence pour lui... mais pas pour ceux que moi, j'ai vu. Pour ceux que l'on m'a donné avec mention très bien, en étant major de promo en STAPS, ce n'est pas une trajectoire d'excellence... Il y en a un qui est au département sport de l'ENS de Lyon... Il fait faire du sport, c'est un SUAPS. Il est au SUAPS de l'ENS de Lyon... Vous vous rendez compte ? Mais c'est, c'est, c'est, c'est déplorable ! On leur a vendu un jeu de dupe et personne n'a bougé par rapport à ça ! Personne ! Les collègues sont venus boire la soupe, manger la soupe et faire leurs cours et prendre leurs rémunérations et personne n'a eu une action collective pour dire « ce n'est pas ça que l'on veut ». Jacques Prioux, il aurait bougé

s'il y avait eu une action collective. Si demain, il y a une action collective des formateurs pour dire « cette année, s'il n'y a pas un étudiant ou au minimum deux étudiants qui obtiennent une allocation couplée pour aller dans un laboratoire d'excellence, faire leur thèse... on ne fera plus de formation à l'agrég EPS », ah ben là, ça changerait les choses hein ?! Mais il n'a jamais eu ça alors pourquoi il changerait !

FLORIAN HUGEDET : Enfin, toute dernière question, avez-vous déjà été membre d'un syndicat, d'une association de chercheurs ou d'une autre association ? et si oui à quelle date ?

DENIS PASCO : Alors syndicat jamais, je n'ai jamais été syndiqué. Association de chercheur oui. Je suis membre permanent de l'association américaine de recherche en éducation. Je suis membre aussi de Shape America. Je suis membre de l'AIÉSEP et j'étais aussi membre de l'association française de réalité virtuelle jusqu'à l'année dernière. Voilà. Mais les deux groupes que j'investis le plus. Enfin le groupe que j'investis le plus aujourd'hui c'est le... c'est l'association américaine de recherche en éducation. Voilà. Et puis... Est-ce que membre d'une autre association... Oui... association sportive [Rires] Voilà ! Mais autrement j'ai été euh... j'ai été au, j'ai été au... comment on appelle ça ? Au conseil d'administration de la fédération française de squash.

FLORIAN HUGEDET : Eh bien je vous remercie pour cet entretien.

3.6.2. Olivier Kirzin, Professeur agrégé à l'ENS EPS/2SEP (2004-aujourd'hui)

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : Besançon (par téléphone)

Date : 25 mars 2016

FLORIAN HUGEDET : Alors, l'entretien traitera en première partie de la création de l'ENS et de ton implication. Ensuite, la seconde partie portera davantage sur ton propre parcours.

OLIVIER KIRZIN : D'accord

FLORIAN HUGEDET : Ça te va ?

OLIVIER KIRZIN : Et euh... excuse-moi mais globalement là, c'est dans la même étude que ta démarche vis-à-vis des copies ou c'est autre chose.

FLORIAN HUGEDET : Alors il y aura deux trucs différents en fait. La première partie porte plutôt sur la création de l'ENS, donc ça sera plutôt pour ma thèse et la partie coaching plutôt pour une communication que je vais faire bientôt.

OLIVIER KIRZIN : Oui, c'est ça, d'accord. Tu m'avais expliqué. Ecoute moi je te réponds dans la mesure de mes possibilités hein ? Ça va être très intuitif comme réponse.

FLORIAN HUGEDET : Pas de problème

OLIVIER KIRZIN : D'accord.

FLORIAN HUGEDET : Etant donné que tu étais là à la création de l'ENS. Sais-tu sur quelle base elle s'est constituée, institutionnalisée ?

OLIVIER KIRZIN : Euh... Alors moi je ne suis pas arrivé tout à fait au début, puisque le département a été créé en 2002. J'ai été nommé en 2004 pour monter la prépa agrég puisque la 1^{ère} promo arrivait en 3^{ème} année pour préparer l'agrég quoi.

FLORIAN HUGEDET : D'accord

OLIVIER KIRZIN : Donc ce qu'il s'est passé avant, eh bien le département était sous une direction provisoire et les postes n'étaient pas des postes ENS. C'était des postes de l'UFR qui

avaient... Alors je ne sais pas quel était le statut exact... Détachement... Je ne sais plus trop quoi. Il y avait donc Yvon Léziart qui était directeur de l'ENS. Denis Pasco était PRAG. Il était donc à Rennes 2 et avait démarré les 2 premières années du département. Donc moi, j'ai été recruté par Jacques Prioux qui lui-même avait été recruté euh... En avril 2004 euh... Voilà. Donc est ce que tu voulais des choses plus précises ou... ?

FLORIAN HUGEDET : Non, non, et donc...

OLIVIER KIRZIN : En gros quand j'ai été nommé à l'ENS. Il y avait 3 promos qui étaient en route. Les élèves de 1^{ère} année de la promo de Marie-Cécile Crance, ceux de la 2^{ème} année c'était celle de Mathieu Quidu, Jérôme Bourbousson, Julien. Et la 3^{ème} promo c'était celle des pionniers celle de Guillaume Aulard, Eric Billet etc.

FLORIAN HUGEDET : Ok, d'accord. Et donc selon toi ça serait quoi la mission de l'ENS ?

OLIVIER KIRZIN : Eh bien, je vais te répondre de manière très institutionnelle hein. Il y a deux domaines. Il y a la formation à et par la recherche. Et puis la formation à l'agrégation. Donc en gros, alors selon moi, je ne sais pas si... L'intention en tout cas de l'établissement c'est de préparer des agrégés docteurs quoi.

FLORIAN HUGEDET : D'accord

OLIVIER KIRZIN : L'agrégation n'était plus vraiment une finalité en soi mais plutôt un élément du parcours du futur docteur quoi.

FLORIAN HUGEDET : Ok et par rapport à ça justement, est ce que tu considères que l'ENS a toujours été une filière d'excellence ?

OLIVIER KIRZIN : De l'EP ou des STAPS ?

FLORIAN HUGEDET : On va dire des deux. En les distinguant peut-être.

OLIVIER KIRZIN : S'il y a de l'excellence, oui, dans la mesure où, quand même, le recrutement est assez sélectif. Et les candidats recrutés sont de bons voire de très bons niveaux puisque les stats qu'on a pu avoir à l'agrégation en attestent. Le fait qu'ils aient aussi, à leur sortie de l'ENS, pour ceux qui ne sont pas enseignants, des postes de maîtres de conf etc. Effectivement, c'est une filière d'excellence au sens où l'on recrute des bons étudiants et, *in fine*, ils sortent avec de bons bagages tant au niveau concours qu'au niveau recherche. Maintenant euh... Excellence... Moi je ferais une distinction entre excellence STAPS et excellence EPS. Effectivement, du point de vue des STAPS, on vise l'excellence dans la mesure

où l'on a une formation qui est très diversifiée. On essaie de balayer tous les champs scientifiques de recherche : SVS, SHS. Donc, effectivement, ça c'est quelque chose qui est très spécifique à l'ENS parce qu'on se spécialise plus tôt quoi. Donc effectivement, c'est une formation d'excellence dans le sens où elle est diversifiée et pointue. Après, en ce qui concerne l'excellence en EPS, de mon point de vue, on n'est pas ce qu'on aurait dû être du point de vue de l'excellence en EPS. Si l'établissement avait été conforme à ce qu'il aurait dû être lors de sa création, c'est-à-dire un établissement créé par l'inspection générale au départ... Donc ça aurait dû être au départ une structure de réflexion, sur l'EPS... De la 1^{ère} à la 4^{ème} année. Et auquel cas... ça aurait sans doute été une filière d'excellence pour l'EPS... Mais au bout du compte on parle d'EPS surtout pendant la 3^{ème} année, donc une année sur 4. Donc non, je ne pense pas que ce soit notre domaine d'excellence. Ça l'aurait été si, de mon point de vue, l'objet EPS avait piloté toutes les formations de la 1^{ère} à la 4^{ème} année quoi. Mais ce n'est pas le cas. C'est un point de vue très personnel ça hein (Rire). Donc j'aurais aimé que ça le soit mais de mon point de vue ça ne l'est pas non.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Pour toi, ça serait quoi un excellent normalien ou magistérien ?

OLIVIER KIRZIN : Ça serait... Alors en matière de recherche, d'EPS ? Je pense qu'en matière de recherche... euh... Ils font leur preuve. Je trouve qu'en termes de qualité de recherche, d'objet de recherche aussi assez originaux. Je pense à celle de Mathieu Quidu par exemple sur des données quand même qui sont assez peu investiguées donc on a des... Je trouve qu'on a des étudiants en recherche qui sont ambitieux qui sont sérieux qui vont défraichir des trucs assez méconnus.

FLORIAN HUGEDET : D'accord.

OLIVIER KIRZIN : Donc voilà ce serait ça pour moi... Rappelle-moi ta question...

FLORIAN HUGEDET : Un excellent normalien...

OLIVIER KIRZIN : En termes de recherche, *in fine*, à la sortie ça serait ça. Ça serait, du point de vue de la recherche, avoir des chercheurs curieux qui défrichent des choses qui ne soient pas trop connues. On a des gens qui s'investissent dans l'action située sur des trucs un peu novateurs. Et puis en matière d'EPS, c'est vrai que, moi je trouve qu'un normalien devrait innover, impulser de nouvelles formes de pratiques d'enseignement en EPS. Voire même qu'on ait parmi eux des futurs concepteurs de l'EPS. Mais là pour moi on n'y est pas quoi... On n'y

est pas parce que la formation en EPS vise juste à reproduire des modèles qui marchent pour le concours. Ça ne fait pas... En tout cas, dans la formation de l'ENS, je trouve que l'esprit n'avance pas autant que ça pourrait avancer quoi. On est quand même pas mal sur la reproduction de choses qui marchent pour le concours quoi. Il n'y a pas beaucoup de... je trouve qu'il n'y a pas beaucoup... En tout cas je le ne ressens pas. Peut-être que ça se manifeste différemment mais je ne ressens pas, moi, la volonté des normaliens de transformer les choses en EPS au cours de leur formation. Ils le font après... Je sais que les anciens, là ils... Je pense à Lucas Simon ou à Guillaume Aulard... Ils sont tous très novateurs dans leur métier. Après par la suite. Mais au cours de la formation je le ressens moins quoi.

FLORIAN HUGEDET : C'est peut-être que oui il faut laisser décanter un petit peu les choses quoi...

OLIVIER KIRZIN : Ouais peut-être que c'est la... Euh le contexte, l'enseignement avec les pratiques qui leur fait penser différemment. Par contre c'est vrai que là l'ENS et je pense qu'elle les a bien outillés quoi en matière de réflexion. Je pense qu'effectivement ce que l'on constate avec l'enseignement après... C'est que les capacités d'innovations elles sont nées dans la formation.

FLORIAN HUGEDET : Selon toi, l'ENS en matière d'EPS... ça ne serait pas vraiment formateur d'excellents profs tout de suite... Pendant la formation mais après ça les outille en fait pour après.

OLIVIER KIRZIN : Moi je trouve... Je trouve parce que, si tu veux, pour toutes les épreuves du concours qui se rattachent au métier... Je pense à l'oral de leçon, je pense à l'écrit 2, je ne suis jamais surpris de ce qu'ils proposent. Je ne me dis jamais : « tiens ça c'est un truc bien, c'est bien d'y avoir penser, ça change ». Alors, c'est peut-être un peu moins le cas en oral 1. En oral 1, ils ont peut-être plus de créativité. Mais je crois que c'est l'exigence du concours qui les bride, qui bride un peu la réflexion. Ils veulent rentrer dans les clous absolument et je pense que ce n'est qu'après qu'ils se lâchent. Dans l'enseignement quoi... Ils mettent vraiment à profit... Je pense que le concours bride la réflexion. Ils veulent rentrer dans le moule... Et... ça bride momentanément la réflexion. Après, par contre, dans l'enseignement c'est plus positif.

FLORIAN HUGEDET : Ouais, et du coup justement, par rapport à cela est-ce qu'il n'y aurait pas justement un paradoxe entre la recherche de l'excellence, de l'innovation puisque tu la définis ainsi... Et le cadre imposé par le concours et puis le fait d'être rassuré par un cadre ?

OLIVIER KIRZIN : Oui c'est ça l'idée... Ce sont deux ambitions contradictoires quoi. Il y a le cadre défini par le concours qui fixe les règles du jeu, les règles de formation, les règles que même les étudiants se donnent. Par rapport à une formation qui devrait, au contraire, permettre aux esprits de s'émanciper quoi. Alors par contre, ça... c'est vrai. Là, je parle vraiment de la prépa agrég. Par contre je pense à d'autres manifestations qui ne sont pas dépendantes du département, mais ce que fait par exemple l'A3EPS... Les journées de formation, les sciences aiment l'EPS... Je trouve que c'est des moments qui aident vraiment la construction de l'esprit parce qu'il n'y a pas d'exigence de résultats dessus et là je trouve que les esprits sont beaucoup plus ouverts et c'est là qu'on voit vraiment le potentiel d'excellence des élèves quoi... Mais je trouve que ce sont des moments un peu particuliers, où il n'y a pas d'évaluation, pas de sélection... Il n'y a pas d'enjeu et je trouve que là, c'est des moments qui sont assez profitables à la formation des étudiants.

FLORIAN HUGEDET : Justement en parlant d'évaluation... Comment ça se passe de la 1^{ère} à la 4^{ème} année ? Quelles sont les formes d'évaluation et à quelle fréquence ?

OLIVIER KIRZIN : Euh d'évaluation des enseignants... ? Des élèves ?

FLORIAN HUGEDET : Des élèves, oui, des étudiants !

OLIVIER KIRZIN : Des élèves par les enseignants...

FLORIAN HUGEDET : Oui

OLIVIER KIRZIN : Alors, on a fait des correspondances avec les diplômes universitaires de Rennes 2, donc notre rythme de formation, d'évaluation est un petit peu calqué sur celui de Rennes 2 puisqu'il y a des évaluations que l'on fait nous à l'ENS et qui valident les évaluations pour Rennes 2. On est quasiment contraint de respecter le calendrier universitaire donc, très clairement, il y a des évaluations qui se font au 1^{er} semestre... Et qui valident les enseignements du 1^{er} semestre en 1^{ère} et 2^{ème} année et puis pareil au second semestre. Euh... Donc c'est très basique hein...

FLORIAN HUGEDET : Ça a toujours été le cas ça ?

OLIVIER KIRZIN : Pardon ?

FLORIAN HUGEDET : Ça a toujours été le cas ça ou par exemple quand tu es arrivé en 2004...

OLIVIER KIRZIN : Non c'est le cas surtout depuis que l'on a établi des correspondances. Je ne sais pas... ça va faire 5 ans à peu près. Avant, effectivement, bah ça ne changeait pas grand-chose quand même. C'était peut-être un peu plus sous forme de contrôle continu. Au cours de l'année je sais que c'était plusieurs, les moments de l'année où je demandais aux étudiants en écrit 2 par exemple de me faire une intro que je corrigeais et qui était notée, puis après une partie qui était notée aussi... C'était peut-être un petit peu plus souple et un peu plus en continu que maintenant quoi. Et par contre, pour la prépa agrég, les évaluations sont calées sur la formation quoi euh... Tu les connais hein ?! C'est deux écrits par mois : E1, E2 et puis les oraux quoi.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Donc par rapport oui voilà à tout ça quel temps de travail quotidien attends-tu des étudiants ?

OLIVIER KIRZIN : Ce que j'attends d'eux en termes de travail personnel ou avec les cours ?

FLORIAN HUGEDET : En temps de travail personnel et de cours pourquoi pas oui ? On peut les dissocier.

OLIVIER KIRZIN : On peut dissocier les deux... Maintenant je me suis organisé pour qu'ils aient à peu près 5h de cours par jour quoi. Lundi mardi, mercredi un peu plus puisque c'est 6h, 6h le vendredi aussi. Bon, en moyenne ils ont 5h de cours par jour. Moi j'attends à ce qu'ils bossent presque autant individuellement j'ai fait exprès pour qu'ils puissent bosser donc euh j'ai envie de dire en moyenne 4-5h par jour quoi. En comprenant le weekend...

FLORIAN HUGEDET : Et ça a toujours été ainsi ou avant tu t'organisais autrement ?

OLIVIER KIRZIN : Tu veux dire si la formation était organisée différemment avant...

FLORIAN HUGEDET : Oui

OLIVIER KIRZIN : Bah avant au début, il y avait beaucoup d'heures de présentiel. C'est-à-dire que la semaine commençait le lundi matin à 9h et elle finissait le vendredi soir à 17h. Ils avaient 6h de cours par jour et ils avaient des devoirs le samedi. Donc j'ai considérablement allégé la formation à la demande des étudiants, puisque je fais des entretiens réguliers tous les ans. Et je n'ai fait qu'alléger la formation jusqu'à maintenant où ils ont quasiment 3 demi-journées de libres par semaine... De travail personnel. Sur lequel s'est greffé le stage pédagogique à raison d'une demi-journée par semaine. Sur deux séquences de cette semaine.

FLORIAN HUGEDET : Et tu penses que ça a changé quelque chose du point de vue de l'étudiant ?

OLIVIER KIRZIN : Bah écoute du point de vue des résultats non. Je ne trouve pas que, par exemple, le niveau soit meilleur avec ce dispositif qu'ils ne l'étaient auparavant. Par contre, je pense que l'étudiant y gagne peut-être en mieux être... C'est-à-dire qu'il y a, enfin j'espère ! Ils me disent tous que le rythme de formation aujourd'hui est optimum. Ils s'y sentent bien. Enfin, ils ne me disent pas qu'il y a trop de cours ou qu'il n'y a pas assez de cours. Donc, je pense que ça correspond mieux à leur rythme de travail. Je pense que ça va dans le sens de leurs bien-être. Je ne suis pas certain qu'au final... Je ne sais pas... l'efficacité est inchangée.

FLORIAN HUGEDET : Et est-ce que tu l'as ressenti au niveau de l'anxiété de tes étudiants ? Un changement par rapport à ce changement-là ?

OLIVIER KIRZIN : Euh... Bah moi je trouve que non, pas forcément. Je trouve que l'anxiété est surtout très personnelle. C'est vraiment des personnalités c'est-à-dire que le contexte concours, la peur de décevoir, etc. Ça relève souvent de personnalités et je voudrais... Enfin, je ne voudrais pas dramatiser le stress des étudiants en prépa agrég parce que ce n'est pas le cas... Tous me disent après coup que c'était une très bonne année qu'ils ont beaucoup appris. Ils ont grandi donc ce n'est pas du tout un phénomène qui touche les étudiants. Ce n'est pas un phénomène général quoi. J'ai l'impression que ça dépend beaucoup des personnes. Certaines sont très exigeantes envers elles-mêmes... Très perfectionnistes... Et du coup, ils se noient un peu dans leurs propres exigences. Ce sont presque eux qui se génèrent un stress de peur de ne pas être à la hauteur. C'est ce qu'ils me rapportent dans leur évaluation... Ce n'est pas la formation en elle-même qui les stresse. Ils me disent que le rythme est correct et qu'ils sont bien suivis. Parfois, bon... Il y a des intervenants qui sont un peu cassants mais bon, j'essaie de les neutraliser ceux-là... Donc il n'y a pas que le contexte de formation... Je pense que les personnalités de chacun pondèrent beaucoup le niveau d'anxiété quoi, et de stress... Là je te parle de la prépa agrég hein ?! Je ne te parle pas de l'ensemble de la formation...

FLORIAN HUGEDET : Oui... et du coup justement déjà quelle relation entretiens-tu avec tes étudiants ? Quel climat tentes-tu d'instaurer ? et... euh comment est-ce que tu sais quand est-ce qu'il faut les tirer vers le haut ou quand est-ce qu'il faut mettre les freins pour entretenir leur bien-être émotionnel ?

OLIVIER KIRZIN : On reste sur la prépa agrég ou sur l'ensemble des étudiants ?

FLORIAN HUGEDET : Tu peux parler de la prépa agrég si tu le souhaites... Mais puisque c'est plus ton domaine... Mais... par rapport à l'ensemble des étudiants ça peut fonctionner aussi...

OLIVIER KIRZIN : Tu peux répéter la question, parce qu'il y avait beaucoup de trucs !

FLORIAN HUGEDET : Oui en effet je suis allé un peu vite... On va détacher un petit peu... Quelle est la relation que tu entretiens avec tes étudiants ? Quel climat est-ce que tu tentes d'instaurer ?

OLIVIER KIRZIN : Moi ce que je veux, mon objectif, c'est une relation de confiance. C'est-à-dire que chacun croie en l'autre. Moi, je crois en la possibilité que je crois en la formation. La confiance donc c'est ce que je souhaite. Mon objectif c'est ça : une formation de confiance et que le travail devienne quelque chose de naturel, comme une reconnaissance de l'autre. Voilà ! Et... ça j'aime bien voir l'évolution au cours des années ENS parce que je vois que le regard des étudiants n'est pas le même entre la première année la troisième année. Je trouve que... Je vais employer un mot un petit peu fort mais il y a des regards qui relèvent presque de l'amour. Enfin, des regards complices... entendus... Il n'y a pas de regard de côté. Les regards sont francs. Ce sont des regards confiants voilà ! Et ça, pour moi, le regard des étudiants... l'évolution de la première à la troisième puisqu'après je ne les vois plus où ils viennent moins, c'est vraiment quelque chose que... L'évolution de notre relation est un point de repère important pour moi quoi. Donc je ne sais pas si je suis assez complet dans ce que je dis mais je ne cherche pas un rapport d'autorité. D'ailleurs, je mets rarement en avant des leviers répressifs ou des leviers relatifs au devoir de normalien par exemple. Je préfère que ce soit une relation humaine de confiance et de reconnaissance mutuelle quoi.

FLORIAN HUGEDET : Mmmhmmh... Mais qui dit confiance peut dire aussi parfois... ça a bien du coïncé cette relation de confiance je pense ? Tu ne te serais pas dit parfois « celui-là il veut m'entourlouper... » ?

OLIVIER KIRZIN : Ouais, ouais c'est arrivé c'est ce qu'il se passe en ce moment avec deux... Alors ça, ce sont des choses qui apparaissent, des choses qui sont un peu nouvelles dans la relation que j'ai avec les étudiants. Ça évolue... Le public évolue... Je ne sais pas. La relation des étudiants avec l'institution évolue et c'est vrai que, par exemple, là, j'ai convoqué une réunion avec deux étudiants de 2^{ème} année cette semaine parce qu'effectivement, comme tu dis ils exploitent ça quoi... Ils se... Comment dirai-je ? Ils profitent des failles. Donc, là, clairement, je reviens au côté institutionnel et je vais les rappeler à l'ordre, à leur devoir de

normalien, au devoir de présence, au devoir de travail. Mais... ça je n'ai à le faire que rarement. C'est une des premières fois que j'ai à le faire. Et donc là, je rentre dans le jeu institutionnel donc : convocation devant la direction du département... justification... sanction... Ça m'attriste...

FLORIAN HUGEDET : D'accord et à partir de quand est-ce que tu sais qu'il y en a qui sont plutôt à bousculer un petit peu pour les faire travailler plus... Ou a contrario limiter justement leur degré d'implication pour garder un niveau de stress optimal ?

OLIVIER KIRZIN : Euh... ça c'est super subjectif parce que ça dépend des individus, parce que euh... Oui subjectivement, je me rends compte que certains ont des capacités qu'ils n'exploitent pas, mais en même temps, il ne faut pas que je me goure quoi parce qu'il y a peut-être d'autres problèmes sous-jacents... Alors, je ne sais pas ... Je peux te donner un exemple... Par exemple, enfin je ne vais pas le nommer... mais où je me suis gouré. Je pensais que c'était un étudiant qui était un petit peu... « je m'en foutiste » et qui ne bossait pas trop... Et j'ai mal agis avec lui... Je lui ai mis la pression alors qu'en fait c'était le contraire... Il avait plutôt besoin d'être en confiance... et bon bah pas je me suis loupé quoi. Donc tout ça pour dire que les éléments de régulation sont très subjectifs. Je le vois par rapport aux résultats. Ça, c'est un de mes objectifs... Comment évoluent leurs résultats... Je le vois aussi par rapport à leur physique. Euh... Quand je vois en cours... Des yeux fatigués... je me dis là, ça commence à... Ils attaquent dur quoi euh... Des pleurs aussi hein... Il y en a qui craquent qui montrent leur mal-être en pleurant souvent lors des entretiens individuels que je fais en janvier. Des amaigrissements... Euh... Ou... des prises de poids... (rires). Et donc ouais...C'est des données comme ça beaucoup physique en fait... Je les observe pas mal physiquement... J'observe leurs regards, leurs visages, leurs physiques. Ouais comment ils sont et puis ça me fait penser qu'il ne faut pas que j'appuie trop à ce moment-là, ou que j'encourage. Au contraire, j'essaie de les rassurer, de leur faire reprendre confiance en eux.

FLORIAN HUGEDET : Justement par rapport à ce suivi individuel... Il y a un suivi psychologique pour chacun des étudiants et est-ce que c'est uniquement sur la troisième année ou bien est-ce que tu commences déjà dès la première ?

OLIVIER KIRZIN : Non je ne le fais pas avant parce que... euh... Bah je fais surtout en... troisième année parce que c'est vraiment là que ça se stigmatise quoi... ça apparaît de manière plus saillante... Puis il y a l'exigence du concours... Donc j'ai mis en place un suivi en sophrologie mais ce n'est pas un suivi individuel hein ?! ils ont quelques-heures de sophrologie

en cours d'année. Et en ce qui me concerne, j'ai un moment un peu privilégié, un peu institutionnalisé avec eux, c'est l'entretien individuel... Après, sinon je suis à l'écoute et quand ils veulent me parler, je suis présent... Mais c'est vrai que je le suis moins en première et deuxième année parce que je ne peux pas me démultiplier. On fonctionne aussi avec des responsables pédagogiques par année. Alexis est responsable de la première année... Jean-Nicolas, de la deuxième année... Donc je n'empiète pas sur leur responsabilité non plus. Par contre, ce que l'on fait régulièrement c'est qu'on parle des étudiants et quand il y a un souci avec l'un d'entre eux, on en parle entre nous... On décide ou pas d'intervenir précisément avec l'étudiant. Comme on va le faire par exemple la semaine prochaine avec deux étudiants de deuxième année dont le comportement est un petit peu contestable dans plusieurs enseignements quoi...

FLORIAN HUGEDET : D'accord...

OLIVIER KIRZIN : Donc le suivi, non, il n'est pas prégnant en première et deuxième année. Alors que ça pourrait se justifier parce que les étudiants de deuxième année de cette année ont mis à l'avant quand même une grosse pression par rapport à leur travail, à leur charge de travail... Et parfois, c'est quand même... C'est Marion qui avait fait passer un questionnaire à tous, toutes les deuxièmes années pour avoir leurs impressions sur la formation et globalement ce qu'il les a ennuyés c'est le fait qu'ils avaient tellement de choses à faire qu'ils faisaient tout partiellement. Et ça, ils n'aiment pas ça quoi... Ils aiment bien que les choses soient bien faites et devoir butiner comme ça sur le boulot qu'on a ça ne leur plaît pas tellement ça... Et donc c'est remonté assez unanimement en deuxième année... Et la charge de travail faisait qu'ils n'étaient pas satisfaits et même frustrés de devoir bâcler ce qu'on leur demandait quoi... Du coup, moi je me suis impliqué dans un groupe sur la gestion du stress au travail et je vais voir si ça va dépasser le cadre du département... Si au niveau de l'ENS on peut mettre en place un suivi psychologique pour les élèves qui le souhaite hein... On n'a pas encore défini comment quels moyens et puis surtout, on ne veut pas dramatiser. On ne veut pas dire que tous les normaliens sont dans le mal hein... Encore une fois, ce sont des cas ponctuels mais qu'il faut quand même prendre en compte quoi...

FLORIAN HUGEDET : Justement est-ce que tu as des exemples d'étudiants qui auraient été vraiment affecté par l'ENS par leur passage à l'ENS ?

OLIVIER KIRZIN : Bah... Là c'est compliqué comme question parce que, ce n'est pas parce qu'ils ont été mal à l'ENS... Que c'est l'ENS qui en est responsable... C'est très compliqué ça

hein... Euh... C'est compliqué... On a eu un élément dramatique une année... Quand même... Mais alors je ne veux pas non plus faire du sensationnalisme hein... Je ne suis pas... Utilise ça avec parcimonie parce que ce sont des éléments qui dépendent d'un contexte. Mais on a eu... C'était dans la promo de Barili, des Rascles... C'était la quatrième année ça... C'était la quatrième année ou cinquième année... Où il y a eu un élève qui s'est suicidé quoi... Mais... euh... est-ce que c'était lié à l'ENS ? ça, euh... et puis d'autres oui... bah d'autres éléments... Bon des arrêts de travail là en ce moment on a une élève de deuxième année qui est en arrêt de travail... Il y a eu des abandons de formation... En prépa agrég... Il y avait une élève de la promotion 2009 qui avait abandonné... Là cette année, il y en a un qui est en première année et qui a abandonné aussi, qui a démissionné. Ils étaient normaliens tous ces gens-là... Non celui qui s'est suicidé était magistérien... Donc il y a eu oui effectivement... des abandons de formation et les raisons euh... Les raisons qui étaient évoquées c'était euh... pour les deux... alors il y a eu... bah peut-être là je t'ai évoqué deux abandons récents mais en tout il y en a peut-être eu 4 ou 5 sur les 12 années de... de l'ENS donc ça fait quand même... C'est infime quoi... Et euh... Donc ce qui est évoqué comme argument... d'abandon de formation, c'est l'éloignement géographique... Des gens qui n'ont pas réussi à s'intégrer, qui n'ont jamais réussi à s'attacher à la vie ici. Et puis... l'autre raison c'est que... alors en fait la formation qu'ils suivent n'étaient pas celle qu'ils pensaient. Il y a une forme de déception de la formation... Parce que ça ne correspondait pas à ce qu'ils imaginaient quoi... Mais enfin, c'est difficile d'en faire une généralité... Parce que les cas sont quand même 4-5 sur euh... 150 en tout euh... ça ne va pas... et par contre à l'inverse... Il y a aussi un mouvement qui laisse penser que... euh qu'ils se sentent bien à l'ENS... C'est que ceux qui rentrent comme magistérien en première année... passent tous le concours... C'est qu'ils ont envie d'y rester... donc... Faut aussi voir le fait que je pense que majoritairement ils se sentent bien... On ne peut pas euh... dramatiser les choses... On parle quand même de cas... C'est ça que tu me demandais hein... Des exemples concrets hein ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, oui tout à fait...

OLIVIER KIRZIN : Il m'est arrivé en prépa agrég... aussi c'est par rapport à l'éloignement... Ce n'était pas très loin elle habitait Le Mans... Mais une difficulté à s'intégrer à Rennes... C'était une auditrice libre en prépa agrég pour laquelle j'ai dû aménager la formation en début d'année afin qu'elle puisse rentrer au moins une fois chez elle la semaine et qu'elle puisse aller chez elle au début. Puis, progressivement au cours de l'année, elle est rentrée dans le fonctionnement normal quoi. Après... Le seul cas de figure que j'ai eu... En prépa agrég, je

n'ai eu qu'un seul abandon. Oui, il a fallu vraiment que j'adapte la formation à un mal être particulier quoi... En général, s'il y a un étudiant qui se manifeste auprès de moi... C'était le cas l'année dernière où un étudiant n'était pas bien du tout et donc on a discuté et je l'ai aiguillé sur des prises en charge... euh... qu'il pouvait avoir auprès de structures existantes à Rennes. Mais euh... je ne me sens pas... euh... je ne me sens pas avoir les compétences non plus quoi... pour... m'engager dans ce genre de... c'est risqué quand même... Enfin, c'est risqué, ce n'est pas... Je ne me sentirais pas forcément capable. Et puis... oui... sur des moments comme ça... euh... inopiné ou... un étudiant qui a besoin de se confier je... Je prends toujours le temps de le faire. Je pense par exemple à une élève de ta promotion. En tout début d'année, elle est venue me voir en me disant : « en fait je crois que je me suis trompée. Je crois que je n'ai plus d'énergie pour passer l'agrég. Je sors du CAPEPS et je n'ai plus la niaque pour me remettre aux écrits et on était en septembre ». Là, spontanément je lui ai dit de lever le pied... euh... tant pis... Les premiers devoirs si elle n'a pas envie de les faire, elle ne les fait pas ... « Lève le pied pendant un mois et puis on fait le point après et en fonction de comment tu te sens on prend une décision quoi ». Et en fin de compte, au bout d'un mois, elle était mieux puis elle est repartie dans la prépa. Au bout du compte, elle a fini deuxième au concours. Donc quand ils viennent vers moi avec un problème particulier ou un mal être particulier, je les écoute et j'essaie de trouver une solution mais je ne vois pas non plus ... Enfin je ne me vois pas psychologiser complètement la formation... Tu vois il ne faut pas... Je suis à l'écoute quand ils se manifestent, quand... à un moment donné, ce n'est plus tenable pour eux quoi... Et, entre les étudiants, il y a aussi une émulation sans doute. Ouais il y a une forme de co-émulation parce qu'ils travaillent quand même pas mal par groupe. Je sais qu'ils se retrouvent quand même par affinité. Je sais qu'il y a des groupes qui travaillent bien entre eux... De là à dire qu'ils se coachent entre eux... Je ne sais pas si l'intention coaching est explicite mais en tout cas ils se euh... Ils se motivent mutuellement. Je pense qu'en se donnant des tâches collectives. Bah ça contraint tout le monde à s'impliquer à... Mais je ne sais pas mais je ne pense pas qu'il y ait une volonté explicite de coaching entre eux quoi.

FLORIAN HUGEDET : D'accord donc ce serait plutôt des aides ponctuelles.

OLIVIER KIRZIN : Entre eux... Ouais des aides ponctuelles quand euh... ouais ou même... Enfin du boulot collectif quoi. Tu vois comme on leur demande... Euh... Je sais qu'ils s'organisent souvent en groupe pour construire des choses. Je pense que le projet collectif, l'entreprise commune fait qu'il y ait une forme de coaching qui s'instaure au sein du groupe.

Mais je ne pense pas qu'il y en ait parmi eux qui se sentent coach... Je ne sais pas. Je ne pense pas.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Du coup si tu pouvais aussi me parler un petit peu de toi... de ton milieu où tu as grandi, ton parcours...

OLIVIER KIRZIN : Ouais ! Bah moi je suis un petit gars du 93. Je suis né à Montfermeil en région parisienne. De parents ouvriers... Euh...

FLORIAN HUGEDET : Tes deux parents ?

OLIVIER KIRZIN : Mon père initialement était serrurier forgeron, ma mère elle bossait dans les hôpitaux psychiatrique... Ils ont fait leur carrière en psychiatrie. J'ai été scolarisé donc euh... Collège lycée dans le 93. J'ai passé un bac scientifique un bac C qu'on appelle maintenant bac S. Euh... J'ai fait mes études de STAPS à l'UFR de Paris V. J'ai passé le... le CAPEPS en 1982... Euh ensuite j'ai été en poste pendant 12 ans en collège de ZEP aussi dans le 93. J'ai passé l'agrég interne en 91. Et puis après je me suis impliqué dans différentes formations... Euh... CAPEPS Agrég interne... Et je suis entré à l'INSEP en... septembre 95. A la formation STAPS et je faisais essentiellement la formation CAPEPS. Euh... Et puis j'ai fait ça pendant 10ans et en septembre 2004, j'ai été euh... affecté à l'ENS, au département EPS de Cachan.

FLORIAN HUGEDET : Et pourquoi est-ce que tu penses que l'on t'a recruté ?

OLIVIER KIRZIN : Pourquoi on m'a recruté... (rire) bah je pense que c'est euh... Ça a été un concours de circonstances parce que déjà je pense que le contexte qui a fait pour beaucoup. Ça s'est fait dans la précipitation. Donc le poste n'était même pas paru au bulletin officiel... Donc euh... Moi, on m'a appelé, j'ai eu un appel téléphonique, pour me demander de candidater par quelqu'un qui me connaissait indirectement par quelqu'un d'autre. Il s'est trouvé qu'il n'y avait que deux prétendants euh sur le poste où in fine... euh... et donc j'ai été choisi euh... Sur les deux. Ce que je sais qui a pesé pour moi c'est que j'étais (rire)... Je n'étais pas exigeant sur le... sur le... sur le boulot à faire. Je n'ai rien négocié. Mon concurrent avait déjà négocié des heures d'enseignement. Il ne voulait pas faire de pratique APSA... Et moi je suis arrivé en disant bah voilà je suis prêt à travailler. Euh... On m'a demandé à partir de quand... C'était en Juin ça. Il y avait quand même toute la prépa agrég à monter pour la rentrée de septembre. Donc j'avais juste 15 jours pour finir mon boulot à l'INSEP. 15 jours après j'étais dispo... Donc j'ai l'impression que... ce qui a joué en ma faveur c'est ma disponibilité euh... Le fait que... je n'ai

pas mis trop de conditions à mon embauche on va dire... euh... ce qui a aussi joué en ma faveur c'est que comme j'étais déjà dans le, dans la prépa concours... J'étais jury au concours donc je connaissais un certain nombre de personnes... Pour pouvoir intervenir. Ouais la disponibilité quoi... j'ai été pris. Faudra peut-être que tu demandes à ceux qui m'ont recruté (rire).

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu as eu un genre de mentor ou quelque chose comme ça dans le champ des STAPS ou même à l'extérieur ?

OLIVIER KIRZIN : Ouais... J'ai deux pères spirituels. Le premier c'est mon premier prof d'EPS en 6^{ème} qui m'a... qui m'a donné la vocation de faire ce métier... Prof d'EPS et depuis la 6^{ème} je ne veux faire que ça. C'est même contre l'avis des profs et contre l'avis de mes parents qui voulaient que je fasse soit une classe prépa soit médecine. J'ai dit non je veux être prof d'EPS. Donc c'est une première rencontre qui m'a... euh... Qui m'a construit. Et puis une deuxième personne aussi mon entraîneur de volley-ball, prof d'EPS aussi... jury au CAPEPS. Après il a été secrétaire national des concours. Je pense que c'est eux qui m'ont effectivement motivé pour... Ouais ça m'a pas mal conduit euh à faire ce que fais.

FLORIAN HUGEDET : D'accord et est-ce que tu peux me donner leurs noms ?

OLIVIER KIRZIN : Ouais ! Oui, oui... c'est Yves Pierronne mon prof d'EPS que j'avais en 6^{ème} c'est Yves Pierronne... Comme ça se prononce je crois qu'il y a deux N. Et mon entraîneur de Volley c'est Jean-Claude Destoop.

FLORIAN HUGEDET : Ok, et toi est-ce que tu penses être un mentor ?

OLIVIER KIRZIN : Bah je ne sais pas (rire) ce n'est pas ma motivation première... Ce n'est pas... pas ce que je souhaite être... Je pense que... vu la reconnaissance des étudiants vis-à-vis de moi euh... je ne sais pas si je suis un mentor pour eux... je ne sais pas si je... euh il y a ouais... un énorme... une énorme reconnaissance. Je ressens beaucoup d'amour... euh... maintenant est-ce que pour autant j'influence leur vie... ça je ne sais pas mais en tout cas je pense que pour beaucoup je... Je ne passe pas inaperçu dans leur vie... Je dis ça c'est sans prétention aucune hein... Ce que je retiens de ce qu'ils me disent... De ce qu'ils ont fait... Ils vont quand même faire des choses... Je sais qu'il y a eu des éléments qui ont été fait... Donc je ne sais pas si je suis un mentor mais je pense que je... je ne passe pas inaperçu auprès d'eux. Pas de tous hein... (rire) Je sais qu'il y en a qui n'en ont rien à foutre de moi (rire). Pour certains je suis simplement le moyen d'avoir le concours... Je pense que la majorité, ce n'est pas le cas

de la majorité. Je pense que la majorité des étudiants que j'ai eu sont plutôt reconnaissants...
Enfin c'est ce qu'ils me disent.

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : ENS de Rennes

Date : 7 juin 2018

FLORIAN HUGEDET : Pourrais-tu, dans un premier temps, me parler des points essentiels de ta formation initiale ? De ton parcours qui a fait que tu es arrivé en tant que PRAG à l'ENS ?

OLIVIER KIRZIN : Ma formation initiale, c'est une formation CAPEPS. J'ai eu le CAPEPS en 1982 à l'UEREPS de Paris. J'ai enseigné à la rentrée de 1982 et puis j'ai passé l'agrégation interne en 1991 sur l'académie de Créteil. Dès lors que je suis de l'agrégation, les inspecteurs m'ont un petit peu sollicité pour intégrer les formations. Donc j'ai mis le pied à l'étrier dans les formations à partir de 1991. J'ai fait quelques interventions à l'INSEP en préparation au CAPEPS. En 1995, il y a un poste qui s'est libéré à l'INSEP, à la préparation CAPEPS. J'ai postulé dessus. Notamment sur l'écrit 2 et l'oral de leçon en plus de la spécialité volley. Donc, j'ai été intégré à l'INSEP en septembre 1995. J'y suis resté jusqu'en 2004. Et en 2004, j'ai reçu un coup de téléphone de Denis Pasco qui était PRAG à la fac de Rennes et qui était... Alors je ne sais plus quel était son statut...

FLORIAN HUGEDET : Mis à disposition ?

OLIVIER KIRZIN : Mis à disposition, exactement, c'est ça. Alors il me dit que le département allait créer un poste de PRAG pour monter la préparation à l'agrégation. Il m'a demandé si j'étais intéressé et ça devait se faire dans l'urgence. Et donc, dans l'urgence, j'ai dit oui et j'ai commencé à venir à Rennes quasiment 15 jours après le coup de fil. Donc j'ai commencé à bosser dès le mois de Juin 2004. Donc, ma venue à l'ENS, ça a été un petit peu un concours de circonstances parce que dans la précipitation, il y a eu très peu de... le profil n'a pas été diffusé. Ça s'est fait par coup de fil, par connaissance, Denis Pasco m'a dit qu'il m'avait sollicité parce qu'il avait vu que j'avais postulé sur l'UFR de Rennes plusieurs années consécutives en tant que PRAG. Donc, il s'est dit que je devais être un gars qui avait envie de venir à Rennes. Et en plus, comme j'étais à l'INSEP et qu'il avait lui aussi, une connaissance de l'INSEP, il s'est renseigné sur moi auprès de lui, qui a confirmé que je pourrais faire l'affaire. C'est vraiment un faisceau de coïncidences, un concours de circonstances qui a fait que, effectivement, j'ai été sollicité et j'ai accepté. Alors, par rapport à mon affectation, j'ai été affecté en septembre 2004, mais à titre provisoire parce que le poste n'était pas passé au mouvement. Donc, le poste est

passé au mouvement et après, j'ai repostulé sur mon propre poste, mais cette fois-ci à titre définitif. Et là, j'ai été... Je crois qu'il y a eu deux ou trois auditions quand même sur le poste. Et à la suite des auditions, j'ai été conforté dans mon emploi.

FLORIAN HUGEDET : Justement, par rapport à cette audition, est-ce tu sais qui étaient les autres candidats ?

OLIVIER KIRZIN : Oui, il n'y en avait qu'un. C'était Philippe Alix, du STAPS d'Orsay. Et à ma connaissance, on n'était que deux. En tout cas, c'est ce que Jacques m'a dit parce que, encore une fois, ça s'est fait dans l'urgence et que dans le temps imparti, ils n'ont pas pu solliciter plus de personnes.

FLORIAN HUGEDET : Pourquoi penses-tu que les IPR sont venus te chercher pour monter une préparation à l'agrégation interne ?

OLIVIER KIRZIN : Non, c'est quand j'ai eu l'agrégation interne, les IPR m'ont sollicité pour que j'aie dans les formations existantes. Il y avait déjà des préparations à l'agrégation interne.

FLORIAN HUGEDET : Donc c'est parce que tu as obtenu l'agrégation interne...

OLIVIER KIRZIN : Voilà, il voulait exploiter les forces vives de l'académie. C'est ce qui se fait souvent. Quand un agrégé arrive dans une académie, ils essaient de mettre à profit leurs compétences. Et comme, il n'y avait pas tellement d'agrégés à l'époque sur Créteil. Il y avait quelques agrégés externes, mais pas beaucoup. Il y avait André Canvel, Jean-Louis Gouju... Thierry Choffin. Et puis la promotion d'agrégation interne, la première c'était en 1989 parce qu'elle a été créée en 1989 l'agrégation interne. Donc il n'y avait pas beaucoup d'agrégé dans l'académie. Donc c'est pour ça que les inspecteurs, dès qu'il y en avait un qui l'obtenait, ils essayaient de profiter de ses compétences. Et donc, j'ai mis le pied dans les formations à partir de ce moment-là quoi. Après, j'ai bénéficié d'opportunités on va dire.

FLORIAN HUGEDET : Et le moment où Denis Pasco t'a appelé, tu connaissais déjà l'ENS EPS ?

OLIVIER KIRZIN : Alors, oui, je savais que l'ENS s'était créée depuis 2002. Enfin, que le département 2SEP était créé depuis 2002, parce que l'ENS c'est 1994. Et d'ailleurs, j'ai même des copains de Rennes qui m'ont envoyé des messages et qui m'ont dit au téléphone « mais il faut absolument que tu postules, il y a un département EPS qui se crée ». Et j'ai dit « oui, enfin bon, il y aura d'autres personnes qui seront prises avant moi ». Pour moi, c'était l'Everest, c'était inabordable. Oui, je savais que ça existait mais pour moi, c'était un autre monde. Je me

suis dit qu'il y aurait bien une bonne dizaine de personnes qui seront recrutées avant moi. Donc, c'était... Je n'y ai pas songé de manière réaliste quoi.

FLORIAN HUGEDET : Et quel était l'état des lieux du département lorsque tu l'as intégré ?

OLIVIER KIRZIN : Alors, l'état des lieux, c'est compliqué parce que moi j'ai pris le train en route puisqu'il y avait déjà eu deux promotions d'intégrées. Je n'ai pas vu ce qui s'est fait pendant ces deux premières années où je n'y étais pas. La seule chose, c'est que les étudiants que j'ai récupérés, 1 : avaient un faible niveau, 2 : m'ont dit qu'à l'ENS, il ne se passait pas grand-chose en termes de formation et 3 : les administratifs m'ont dit aussi que jusqu'à la rentrée 2004, ils ne savaient même pas qu'il y avait un département EPS à l'ENS. Ils ne voyaient pas d'étudiants et ils ne voyaient pas de profs quoi.

FLORIAN HUGEDET : Qu'est-ce que tu entends par les administratifs ?

OLIVIER KIRZIN : A l'époque, notre assistante, les personnes de la loge... Enfin ceux qui sont là au quotidien si tu veux, et qui sont présents dans les locaux. Ils savaient qu'il y avait un département 2SEP, mais ils ne voyaient que très rarement les étudiants et les profs. Alors, on peut supposer que les cours se faisaient ailleurs... Bon. Mais l'état des lieux, pour moi, c'était proche de pas grand-chose.

FLORIAN HUGEDET : Et ton rôle, c'était de monter la préparation à l'agrégation externe donc ? Comment tu t'es débrouillé par rapport à ça ? Quelles étaient les pressions, les missions ?

OLIVIER KIRZIN : Alors, ça a été... Tu parles de pression, ce n'est pas faux. C'est vrai que... quand j'ai été recruté, le directeur de l'époque m'avait dit : « vous savez qu'ici, à l'agrégation, on ne compte pas les reçus, on compte les collés ». Ça met déjà une pression du point de vue de l'efficacité. Et deuxième aspect, ce qui était plus spécifique au département, j'avais cru comprendre... Jacques Prioux m'avait laissé entendre qu'on avait intérêt à ne pas se louper cette première année d'agrég, parce que c'est quasiment... J'ai cru comprendre que le devenir du département tenait quand même en partie à ce qu'on fasse bonne figure à l'agrég. Si on avait fait un flop, ça aurait été très mal vécu par rapport aux enjeux financiers qu'il y avait.

FLORIAN HUGEDET : Donc le département n'aurait pas été forcément maintenu ?

OLIVIER KIRZIN : Alors, c'est très subjectif. J'ai cru comprendre ça. J'ai cru comprendre aussi qu'il aurait pu être déplacé ailleurs. Je ne sais pas si tu entends ça de ton côté, mais ça pouvait aussi être à Orsay par exemple. Je ne sais pas sous quelle entité. Je n'en sais rien. Mais,

je sais que quand tu parlais de pression, oui ! J'ai perçu une pression en me disant qu'il ne fallait pas se rater quoi ». Et tu m'as dit aussi comment tu as monté...

FLORIAN HUGEDET : Oui, comment t'y es-tu pris pour monter la préparation agrég à partir de rien ?

OLIVIER KIRZIN : C'est là où... il y avait quand même quelque chose de penser en amont. C'était Denis Pasco qui avait quand même pensé une architecture de formation. Il y avait des cases. Il y avait un emploi du temps qui était établi avec le lundi écrit 1, le matin Cours Magistral et après midi Travaux Dirigés, le mardi : écrit 2. Mais c'était des cases vides quoi. Et donc, j'avais à remplir ces cases et puis à voir si ça tenait la route mais, j'avais surtout le côté pédagogique à assurer. C'est-à-dire qu'il fallait remplir les cases. Et donc, il a fallu que... je suis reparti des programmes de l'agrégation. A l'époque, j'avais pris l'écrit 2 et il y avait Luc Robène qui s'occupait de l'écrit 1 et j'avoue que je lui ai entièrement délégué la responsabilité là-dessus. Donc, je ne me suis pas occupé pédagogiquement de l'écrit 1. Surtout de l'écrit 2 et de l'oral 2. Et là, je me suis vraiment appuyé sur les collèges de Rennes. D'emblée, il y avait Jérôme Visioli qui était là et qui était motivé pour prendre l'écrit 2 avec moi. Donc, il m'a beaucoup aidé avec Jean Trohel notamment pour identifier des compétences locales. Mais ce qu'on a fait aussi avec Jacques, pour faire connaître le département, au mois de Juin 2004, on a fait un tour de l'ouest de la France. C'est-à-dire que chaque weekend, enfin... non pas le weekend d'ailleurs, dans la semaine, on partait, on est allé à Brest, on est allé à Nantes, on est allé à Poitiers. Je ne sais plus... Je crois qu'on est allé au Mans aussi pour dire qu'on montait une préparation agrégation et pour dire qu'on avait besoin de compétences, pour dire que s'il y avait des gens qui voulaient s'investir en prépa agrég, on était preneur quoi. Et c'est comme ça que, sur Brest, Gilles Kermarrec, Isabelle Couedon qui se sont proposés. Sur Nantes, il y a eu tout de suite Serge Testevuide, Claude Leveau. Sur Poitiers, moins... Sur Le Mans, Sylvain Villaret... Donc, on a été... On a fait quasiment du porte-à-porte pour recueillir un peu de compétences. Donc, ça c'était au niveau local, c'est comme ça que je m'y suis pris, en faisant beaucoup confiance à Jean Trohel, à Jérôme Visioli et puis à l'époque aussi à Denis Pasco qui était sur Rennes depuis quatre ou cinq ans peut-être... Il était à Caen avant...

FLORIAN HUGEDET : Oui, il faisait sa thèse avec Yvon Léziart...

OLIVIER KIRZIN : Oui, il la soutenait en 2004, donc il était là depuis trois ou quatre ans avant. Donc il connaissait plein de monde, donc il m'a aussi aiguillé sur certaines personnes... Donc, voilà comment j'ai construit le groupe de compétences locales. Et puis après, comme on

avait aussi vocation à avoir une ouverture, une dimension un peu nationale à travers les conférences du vendredi... Eh bien là, j'ai contacté des personnes reconnues pour leurs compétences dans les différents items du programme. Et les deux premières années, c'était douze conférences par écrit, vingt-quatre conférences sur l'année pour les deux écrits. Donc Luc s'est occupé de contacter les gens pour l'écrit 1 et moi j'ai contacté par mail Didier Delignières, Jean-Pierre Famose, Temprado, Brice Valter... On avait vraiment un, comment dirais-je, un casting qui était quand même impressionnant. Et globalement, j'ai été assez surpris de ça, mais beaucoup de réponses positives quoi ! Très peu de gens, quelques-uns m'ont dit... Deux ou trois personnes m'ont dit « non, non, moi l'ENS je n'y mettrai jamais les pieds ». Mais globalement, les gens étaient favorables.

FLORIAN HUGEDET : Et pourquoi penses-tu que certaines personnes ne voulaient pas du tout y participer ?

OLIVIER KIRZIN : Eh bien je pense qu'il y avait deux choses. Il y en a qui sont restés, surtout dans les anciens, je pense à Georges Vigarello par exemple, qui sont restés sur le mythe de l'ancienne ENSEP et qui aurait souhaité que la nouvelle ENSEP soit à l'image de la première. Je ne sais pas hein ?! Je ne lui fais pas dire ce qu'il ne veut pas dire. C'est une interprétation. Donc je pense que ce n'est pas l'aspect universitaire STAPS, j'ai l'impression que ça l'ennuyait et puis peut-être aussi l'orientation qui a été donnée avec la nomination de Jacques sur un poste qui était physio quoi. Et ce n'était pas du tout la perspective de ce genre de personne. Enfin, c'est de l'interprétation... Ils ne m'ont jamais dit ça, mais c'est une supposition que je fais.

FLORIAN HUGEDET : Quels étaient les objectifs affichés de l'ENS quand tu as été recruté ?

OLIVIER KIRZIN : De l'ENS ou du département ?

FLORIAN HUGEDET : Du département et de l'ENS en plus général...

OLIVIER KIRZIN : Moi, on m'a toujours dit... C'est un peu le leitmotiv qui est toujours le même. La mission, c'est de former des agrégés-docteurs quoi. Donc, d'avoir à la fois des normaliens agrégés et qui poursuivent après en études doctorales. Avec euh... Par rapport aux autres ENS, apparemment, une valence un peu plus marquée sur l'agrég. Les autres ENS ont tendance à e démarquer un peu de l'agrégation. Mais, c'est vrai qu'à Rennes, depuis le début, depuis que j'y suis, c'est un enjeu fort.

FLORIAN HUGEDET : Et, donc ça, ça n'a pas évolué du coup ? Les missions de l'ENS ont toujours été de former un agrégé-docteur depuis le début, depuis que tu es là ?

OLIVIER KIRZIN : Oui, alors avec le fait qu'autant au départ, nous, c'était clairement la valence agrégation qui était priorisée, non pas par l'école mais par les étudiants, par le recrutement. Majoritairement, la première promotion, tu vois... Je crois qu'il n'y a que Eric Billet qui a fait une thèse, aucun autre quoi. Ils étaient quand même douze. Alors que, effectivement, au fil du temps, on se rend compte que ça rentre de plus en plus dans les objectifs de l'école qui est de former aussi et surtout des doctorants. Et ça, maintenant, je ne vais pas dire que le processus s'est inversé, mais maintenant, là, on avait quand même huit demandes de CDSN sur une promotion. On a quasiment 70-80% de demandes. Les objectifs sont les mêmes, mais on a basculé un petit peu, nous... J'ai l'impression que les projets des normaliens sont de plus en plus conformes aux objectifs de l'école.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu penses que c'est structurel ? C'est-à-dire est-ce l'ENS qui structure les parcours des étudiants ou bien est-ce que ce serait plutôt le recrutement en lui-même du profil des étudiants qui a changé ?

OLIVIER KIRZIN : Eh bien, si je vois le nombre, parce que l'agrégation, au départ, quand je suis arrivé, l'agrégation était obligatoire, elle est devenue facultative. Et je vois que, même si elle est facultative, à 90%, ils la passent. Donc, je pense que ça reste une motivation forte chez les étudiants. Au départ, ou alors, est-ce que c'est aussi une stratégie de sécurité en se disant : « j'aurai au moins l'agrégé, si je ne poursuis pas en thèse ». Il y a peut-être ça qui joue. Et puis, je pense aussi quand même que, quand ils entrent à l'ENS et qu'ils voient les perspectives. Enfin, quand ils voient les perspectives de carrière, quand ils voient la possibilité d'avoir des bourses CDSN, je pense que, après, ça peut les inciter à poursuivre dans la recherche quoi. Même si, au départ, ce n'est pas leur motivation prioritaire. Quoique, si on écoute les oraux APSA, ils ont tous envie d'être chercheur en physiologie... Mais ça je pense que ce doit être fondé sur une stratégie je pense [rires]. Donc, je pense que oui. Je pense que le parcours de formation ENS les fait se questionner sur les possibilités de parcours universitaires oui. Je pense... Je pense qu'il y a des... Je vois des étudiants qui rentrent, qui ont vraiment la fibre EPS et qui, au bout du compte, basculent dans la recherche parce qu'ils y voient plus d'intérêt qu'ils n'y voyaient avant d'entrer.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu penses que l'évolution de la maquette a pu jouer un rôle ?

OLIVIER KIRZIN : La maquette de formation ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, et d'ailleurs comment a-t-elle évolué d'abord pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui ?

OLIVIER KIRZIN : C'est assez compliqué de décrire vraiment un processus objectivement. Ce qu'il s'est passé au début... C'était quand même du bricolage hein. Bon, déjà, j'étais sur la préparation à l'agrégation. C'est ce que je fais quasiment exclusivement. Mais au début, en termes de recherche, il y avait Jacques en SVS. Il y avait Carine Erard, plutôt en histoire, sociologie. Pour moi, ça a bricolé un peu jusqu'à ce que l'équipe se structure avec Jean-Nicolas Renaud, avec Alexis Lefaucheur. Et là, on a eu des universitaires à postes fixes, à temps plein, qui ont vraiment réfléchi sérieusement à un parcours de formation en recherche. Donc, oui, je dirais que ça commençait avec la nomination de Jean-Nicolas et ça s'est affirmé avec Alexis, donc ça doit faire 6 ou 7 ans qu'Alexis est là.

FLORIAN HUGEDET : Il est arrivé en 2012 si je ne dis pas de bêtises...

OLIVIER KIRZIN : Oui, voilà, donc 6 ans. Je pense que ça a été un moment structurant du parcours de formation, où déjà, chacun avait déjà une idée assez précise... Chacun avait réfléchi à une formation dans son domaine. Et la maquette elle a permis de réfléchir à comment organiser l'ensemble, comment faire des ponts, comment... C'est à peu près l'étape où l'on en est. Il s'agit de penser un parcours de formation cohérent et pluridisciplinaire. Tu vois, je ne sais pas si ça te satisfait comme réponse, mais je pense que là, on est arrivé à quelque chose d'assez abouti en termes de cohérence d'ensemble.

FLORIAN HUGEDET : Qu'est-ce que tu penses du fait que la maquette, elle ait évolué ? Au départ, il y avait trois masters si je ne dis pas de bêtise : sciences humaines et sociales, sciences de la vie et de la santé.

OLIVIER KIRZIN : Oui, il y avait SCE, SSSATI et M2S oui.

FLORIAN HUGEDET : Et le SCE a été progressivement mis de côté... Que penses-tu de ça ?

OLIVIER KIRZIN : Eh bien, ça a été un combat. Moi, j'étais contre pendant deux ans, parce que j'y voyais en fait une stratégie un peu malsaine. C'est-à-dire que, pour revenir à ce que je disais toute à l'heure, la majorité des étudiants venaient à l'école pour faire de l'EPS. Ils choisissaient massivement le SCE parce que c'était celui qui abordait au plus près des problématiques de l'Éducation physique et éducatives en général. Il y avait effectivement 70% des étudiants qui choisissaient ce master. Et s'il y avait 70%, les deux autres masters se

répartissaient les 30% restant. Et bon, je pense que l'une des stratégies, ça a été de dire « si l'on enlève celui-là, ils vont être obligés de s'inscrire dans les deux autres ». Donc, moi ça m'a beaucoup... J'ai tout fait avec les étudiants... mais quand il y a des enjeux qui nous dépassent... Donc là, les enjeux, c'était de remplir les masters... C'était de remplir le laboratoire adossé à l'ENS, le M2S. Enfin, c'est mon interprétation. Je pense que je ne suis pas loin de la réalité. Par contre, l'argument qui nous a été donné pour évincer le SCE, c'était que ce n'était pas un master STAPS. C'était un master sciences de l'éducation.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... qui ne pouvait donc pas être habilité par l'ENS 2SEP...

OLIVIER KIRZIN : Voilà, c'est ça.

FLORIAN HUGEDET : D'ailleurs, et dans le même... pas tout à fait le même ordre d'idée... mais ça y ressemble un petit peu... L'ENS s'appelait EPS au départ et il y a eu deux conseils de perfectionnement en 2006 et en 2007 où Jean Bertsch a été convié, où Jacques Prioux a expliqué qu'il fallait changer de nom... Comment as-tu perçu les choses ? les enjeux ? les échanges ?

OLIVIER KIRZIN : Comme une usurpation... Comme une... comment une structure peut être phagocytée par rapport à des intérêts personnels et parce que je pense... Enfin, ma conception du département, c'est que justement, ce qui devait fédérer toute la réflexion, tout le travail du département, c'était l'EPS. Et c'était ça la colonne vertébrale. C'est pour ça que l'IG avait souhaité recréer un département EPS. C'était pour recréer une dynamique de réflexion sur la discipline et pour faire aussi des thématiques de recherche. Donc, pour moi, c'est la colonne vertébrale... Maintenant, ce qui a été pris en compte comme réflexion, c'est plutôt de dire que de toutes façons, toutes les sciences intéressent l'EPS que l'on fasse de la physiologie, de la biomécanique, de la sociologie... on peut toujours avoir un thème qui peut intéresser l'EPS. Mais, on ne dit pas la même chose quand on dit ça. Donc, moi j'ai... non je me suis battu aussi hein, pour garder le nom EPS. Là aussi, ça nous a... Enfin, le conseil de perfectionnement, c'était une vraie mascarade...

FLORIAN HUGEDET : Pourquoi une mascarade ?

OLIVIER KIRZIN : Parce que les choses étaient posées en amont... Enfin, moi je me souviens d'un premier tour de table au conseil de perfectionnement dirigé par Jean Bertsch qui consistait à... Parce que l'ordre du jour, c'était quand même le changement de nom. Donc, il fait un premier tour de table en disant : « on va faire un premier tour de table pour que vous

vous positionnez par rapport au fait de changer de nom ». Il y avait les enseignants, j'en faisais partie. Il y avait les étudiants, le syndicat, l'inspection générale. On a tous dit « non, nous, on ne veut pas changer ». On fait un tour de table : « non, ça va très bien, EPS, ça va très bien ». Et il y avait quelques universitaires qui étaient là. Je crois qu'il y avait Pelayo aussi... Et Bertsch reprend la main « bon, bien nous sommes d'accord, nous allons donc changer le nom du département ».

FLORIAN HUGEDET : C'était un peu une caution démocratique ?

OLIVIER KIRZIN : Ce n'était pas du tout révélateur de l'opinion général.

FLORIAN HUGEDET : Oui, enfin, d'extérieur, quand on ne connaît pas ce qu'il s'est passé...

OLIVIER KIRZIN : Oui, alors quand tu lis le compte-rendu de la réunion, effectivement, tu vois « l'assemblée a approuvé le changement de nom ». Et d'ailleurs, on n'a pas voté... On n'a pas fait de vote à main levée, c'était trop risqué pour eux. C'était juste : « bon, bah ok, on va changer de nom ». Et alors pire, deuxième tour de table : « puisqu'on change de nom, vous allez faire des propositions de changement de nom ». Donc je reprends la parole « bon, bah moi je propose EPS, ça me va très bien ». Et donc, on refait un tour de table et du coup, il ne ressort rien d'un autre nom parce qu'on ne voulait pas changer, les autres n'avaient pas d'idée. Mais je savais que lui, avait une idée du nom. Je ne sais pas si tu es au courant de ça... Département des sciences de l'activité physique. On savait qu'il voulait balancer ça, mais on voulait qu'il le dise lui. Il fallait qu'il se dévoile quoi. Et je crois qu'à un moment donné, je lui ai dit de donner son avis et donc il a convenu : « on vous propose l'appellation sciences de l'activité physique. Qu'en pensez-vous ? ». Nouveau tour de table... « bah, moi, pas d'accord »... Donc ça n'a été que ça et on a quand même tranché, là, parce qu'il y avait vraiment de grosses réticences parce que sciences de l'activité physique, ça ne veut strictement rien dire. L'activité physique, ou bien c'est très restrictif et on va analyser l'activité physique au niveau cellulaire, ou bien au sens large, l'activité physique, on peut donc analyser la locomotion du mille-pattes. Enfin, je veux dire que ce n'est pas un champ de recherche. Ça n'a pas de sens. Donc, on s'est battu pour dire que ça devait être contextualisé dans le cadre d'une pratique d'activité physique en EPS ou en sport. On ne pouvait pas laisser ça complètement désincarner. Je voyais tout ce qu'il y avait derrière... dès que tu appelles... déjà qu'on a pas mal dévié... Mais sciences de l'activité physique, ça peut devenir un département médical, un département de biologie... Tu vois le risque qu'il y avait ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, donc le risque, c'est que les STAPS pouvait disparaître de l'ENS...

OLIVIER KIRZIN : Alors là, c'était le... C'était le flou artistique. On pouvait complètement disparaître de cette logique quoi. On aurait recruté des médecins, des biologistes... Donc, on a quand même tranché... En plus, il y avait Samuel Lepuissant du SNEP. On ne pouvait pas parler d'activité physique dans l'absolu. Ça s'incarne dans une pratique sportive, dans le cadre du sport, dans le cadre de l'Éducation physique. Donc, c'est là qu'il a tranché sur « Sciences du sport et Éducation physique ».

FLORIAN HUGEDET : Et quelle a été la réaction des élèves face à ce changement de nom ?

OLIVIER KIRZIN : Eh bien, les élèves étaient là... Éric Billet était là... Ils étaient contre... Tout le monde était contre. Tous les usagers étaient contre. Il n'y avait que les extérieurs qui étaient pour. C'est quand même balèze ça. Les usagers de l'école étaient contre mais les PU d'ailleurs, Bertsch, Jacques était de l'intérieur... Mais voilà...

FLORIAN HUGEDET : Et la maquette, là du coup, elle a évolué... Notamment avec le master DISC... Penses-tu que l'EPS a repris une place au sein de ce master ?

OLIVIER KIRZIN : Alors oui, ça c'est vraiment une... C'est quelque chose ... Oui, ça c'est vraiment un plus. J'allais dire une victoire, mais ce n'est pas loin. On a réintégré l'EPS au cœur de la formation. C'est-à-dire que c'est vraiment un parcours que tous les normaliens, que tous les élèves du département vivent. Avec quand même quelque chose de consistant quoi. Il y a 70h TD de stage en établissement scolaire. Oui, ça c'est une super victoire ça. Et je pense que c'est... Oui, là on a gagné quelque chose .

FLORIAN HUGEDET : Et cette fois-ci, par rapport à l'agrégation en elle-même, est-ce que l'agrégation a un impact sur la maquette, sur les contenus diffusés à l'ENS 2SEP ?

OLIVIER KIRZIN : Oui, parce qu'il y a des enseignements qui sont liés à l'agrégation, qu'on anticipe dès la première année : les stages d'APSA, les TD d'écrits... Donc, par ricochet, si tu veux, on cible la formation. Donc depuis que j'y suis, depuis qu'on a créé la préparation à l'agrégation, il y a cette volonté de préparer sur les trois années. Et oui, je pense aussi que cette création d'un tronc commun là, elle est liée aussi à la prépa agrég, parce qu'en gros, dans le master DISC, il y a différents parcours. Dans le parcours enseignement. Et c'est directement l'agrégation qui a impulsé de faire ce parcours parce que maintenant, il faut avoir. Tu ne peux plus avoir un M2 qui est complètement distinct de ton M1, et donc par ricochet, ça a obligé...

La prépa agrég en M2 a obligé d'avoir des enseignements en cohérence pour qu'il y ait une articulation M1-M2. Parce que l'habilitation des maquettes l'année dernière, non il y a deux ans... il y avait dans la validation des maquettes, il y avait cette nécessité qu'il y ait une cohérence quoi. Donc, oui, ça a joué.

FLORIAN HUGEDET : Je n'ai pas bien compris... Les parcours... Il y a plusieurs parcours et les étudiants choisissent ?

OLIVIER KIRZIN : Alors, ça il faudrait que tu voies Jean-Nicolas... Moi je ne suis pas au point là-dessus. Il aura plus d'arguments précis à te donner. Parce que moi, je vois le parcours enseignement, je le maîtrise bien parce que j'y contribue, mais les autres un peu moins bien. Donc, je ne peux pas te... je ne serais pas précis...

FLORIAN HUGEDET : Tous les élèves doivent passer par le parcours enseignement ?

OLIVIER KIRZIN : Les élèves de l'ENS ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, de l'ENS oui.

OLIVIER KIRZIN : Oui... Enfin, en M1 oui. Oui, parce que je vois tous les étudiants de cette année ont fait le tronc commun EPS dont je te parle là. Donc, oui... Par contre, après en M2, soit ils poursuivent avec la prépa agrég, soit ils bifurquent et ils font un PréLab maintenant. Mais là aussi, demande vérification à Jean-Nicolas, mais ce parcours-là me semble obligatoire en M1 oui.

FLORIAN HUGEDET : Et la prépa agrég, comment a-t-elle évolué par rapport aux emplois du temps, par rapport aux contenus, de 2004 à aujourd'hui ?

OLIVIER KIRZIN : Déjà, elle a évolué en termes quantitatif. Je me suis rendu compte que c'était beaucoup trop. La première année, c'était hallucinant quoi. C'était vraiment le mode classe-prépa. Ils avaient cours à 9h le lundi matin et finissaient à 17h le vendredi et ils avaient les devoirs le samedi. Je me suis rendu compte au fil du temps, que vraiment, ils n'avaient pas assez de travail personnel. Ils me le disaient systématiquement... je faisais des entretiens avec eux, donc je me suis dit qu'il fallait que je dégage du temps de travail personnel. Donc, j'ai commencé à faire non plus une conférence par semaine, mais une semaine sur deux en alternance avec les devoirs...

FLORIAN HUGEDET : Tu penses que tu as commencé à alléger à partir de quel moment ?

OLIVIER KIRZIN : Dès la troisième année, quand j'ai vu que pendant deux ans, c'était des demandes récurrentes... Et puis, comme j'ai vu qu'en allégeant, les résultats restaient bons... Je me suis dit que c'était plutôt positif quoi. Donc, il y a eu, dans l'évolution de la maquette... agrég, il y a eu cette nécessité de faire un peu plus de qualitatif et un peu moins de quantitatif. Et là, je pense qu'on est arrivé à un bon compromis-là. Parce que tous les étudiants se disent satisfaits du rythme. Ils me disent « on a du boulot, on a des cours, mais on a du travail personnel, c'est bien callé ». Donc ça, c'est bon... Autre élément qui a impacté la prépa, c'est la masterisation. Alors, je ne sais plus de quand ça date...

FLORIAN HUGEDET : 2007 ?

OLIVIER KIRZIN : 2007, ça m'irait bien oui... Donc après, il a fallu faire rentrer la prépa agrég dans une maquette « master », parce qu'il fallait qu'ils aient le master 2 à l'issue de l'année. Donc, ça, ça a été un bricolage qu'on a fait avec Cachan à l'époque, où l'on n'a pas changé grand-chose en fin de compte... La seule chose était, que comme ils devaient valider le master mi-avril, ça supposait qu'on fasse des oraux un peu avant et qu'on valide les oraux. Donc, ça nous a fait faire des évaluations orales en novembre et en janvier, mais au bout du compte, ce n'était pas si mal, parce que, du coup, ça permet d'anticiper et ça donne du sens. Ils s'investissaient parce qu'ils savaient que ça comptait pour le master. Donc ils s'investissaient dans les oraux. Donc ça, c'était un premier élément... Deuxième élément, il a fallu qu'on se calle sur les contraintes du master. Et puis, là, tout dernièrement, avec... depuis l'année dernière, donc en fait depuis que la nouvelle maquette est en place et ça prend effet pour l'agrég l'année prochaine. Et là, il y aura aussi un impact, c'est que, grâce à ce tronc commun, il y a pas mal de thématiques écrit 1 et d'écrit 2, d'oral 2 et d'oral 1 qui auront déjà été anticipées. Donc, ça va nous permettre de ne pas revenir sur des CM et d'être beaucoup plus dans des formules TD et beaucoup plus centrés sur les épreuves quoi. Donc, il y a cet étalement grâce à la nouvelle maquette et grâce au tronc commun, il y a une forme d'étalement de la prépa agrég sur quasiment deux ans maintenant : en deuxième et troisième année.

FLORIAN HUGEDET : Par rapport au concours d'entrée cette fois... Comment a-t-il évolué depuis 2004 ?

OLIVIER KIRZIN : Alors... Bah il a été... On a fait un grand changement cette année, mais je me demande s'il n'y avait pas eu un autre changement avant. Je n'ai pas... Le gros changement qu'il y a eu, pour moi de 2004 à cette année, il n'y a pas eu de changement radical. Par contre, on a voulu changer le concours de cette année. En fait, quand on a réfléchi... ça fait

deux ans qu'on réfléchit dessus. Il fallait que ça soit valider avant. Ce qui nous a motivé pour changer les conditions du concours, c'était d'améliorer la préparation des candidats. C'était faire en sorte qu'ils arrivent mieux préparés. Leur donner les moyens de mieux se préparer. Donc, c'est pour ça qu'on a fait un travail sur les écrits par exemple, avec une biblio assez, enfin... un programme assez détaillé, une biblio assez précise aussi. Donc, c'est ça qui a changé au niveau des écrits... On voulait aussi qu'ils se préparent mieux et limiter la part d'impasses ou de stratégies de concours quoi. Donc, sur les écrits, comme j'ai dit, il y a un programme plus clair, une note méthodologique aussi ! qui précise vraiment les attentes. Et puis, on a choisi en SVS et en SHS de ne plus avoir... tu sais 4 heures... Avant les candidats avaient 4h sur deux sujets et ils géraient leur temps comme il voulait, mais du coup, il y avait clairement des choix qui étaient faits. Par exemple entre physio et bioméca et du coup, sur les 4 heures je passe 3h30 en physio. Pareil en SHS... Donc, nous on s'est dit qu'on allait faire, pour qu'ils se préparent à chaque épreuve, on va dissocier, on va faire deux fois deux heures. Comme ça, tu ne peux pas négocier... Donc la raison c'était ça, mais c'est surtout dans le but qu'ils se forment le mieux et pour éviter les stratégies d'évitement. Et puis après, ce qui a conditionné aussi le... plutôt les épreuves orales, c'est qu'on s'est rendu compte... Enfin, moi j'ai regardé les coefficients et on se rendait compte que les épreuves sportives comptaient pour plus de 50% des coefficients. Et, c'est énorme ! Or, on sélectionne des gens... qui réfléchissent sur la motricité, pas forcément des pratiquants. C'est pour ça que dans l'épreuve de polyvalence, on a intégré un oral pour avoir une dimension connaissance de l'activité et pas seulement pratique de l'activité. Et puis, l'oral APSA... Comme il y avait un oral en polyvalence, on a essayé de faire une épreuve qui ne soit pas le décalque de ça. Donc, c'est pour ça qu'on est davantage sur une épreuve didactique des activités, alors qu'en polyvalence, on est plus sur une approche technologique, réglementaire, culturelle, scientifique. Là, en oral d'APSA, on est plutôt sur une approche didactique. Et là aussi, on a limité le nombre d'APSA, puisqu'avant, il n'y avait pas de programme. Donc on a limité le nombre d'APSA pour qu'ils se préparent. Mais en même temps, on limite aussi la possibilité de faire des impasses. Maintenant, il n'y a plus le choix des deux enveloppes. Maintenant, c'est tirage au sort intégral. Il n'y a pas beaucoup d'APSA, mais on veut que tout le monde s'y prépare bien.

FLORIAN HUGEDET : Et du coup, ils peuvent tomber également sur leur option ou polyvalence à l'oral APSA ?

OLIVIER KIRZIN : Dans l'absolu oui, on essaie qu'il n'y ait pas trop de redondance dans les oraux, mais dans l'absolu, ça peut arriver. Même si on ne le cherche pas.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que vous avez perçu un effet de ce changement sur cette session du concours ?

OLIVIER KIRZIN : Alors, c'est dur de le dire parce qu'on n'a pas trop de recul. Mais j'assistais juste à l'athlétisme hier. Alors, autant avant il y avait des activités choisies qui étaient un peu bizarre... 400m et longueur, ce sont beaucoup les prédispositions qui jouent ou alors un entraînement... mais un entraînement hyper long. Et là, j'ai trouvé que le 200mH, c'est une épreuve qui reflétait vraiment... je trouve qu'ils étaient préparés mais aussi parce que la nature de l'épreuve, il y a des choses à apprendre et qui fait qu'on progresse. Donc là, c'est très ponctuel, mais sur l'épreuve d'athlé, je n'ai vu personne faire n'importe quoi sur le parcours de 200m, alors qu'à l'agrég, j'en ai vu des candidats qui n'en avaient jamais fait, qui n'avaient pas de jambe d'appui identifiée, qui piétinaient. Là, j'ai trouvé qu'ils étaient bien préparés quoi. Mais je n'ai vu que ça... Sur l'oral APSA, c'est vrai que j'ai l'impression, quand même, que tous majoritairement, on voit qu'ils ont bossé l'APSA quoi. Oui, j'ai l'impression qu'il y a un effet de... de centration sur les connaissances spécifiques à l'APSA. Donc, j'y vois plutôt là un effet positif. Enfin, on ne peut pas... il faudrait attendre la fin du concours pour mieux juger.

FLORIAN HUGEDET : Les élèves qui arrivent ici signent donc un engagement décennal, que penses-tu de ce contrat ? Comment est-il mis en place, et selon toi, pas par rapport à l'ENS, mais selon toi, qu'est-ce qu'un normalien doit faire après ses quatre ans de scolarité ici ?

OLIVIER KIRZIN : En termes de métier professionnel ? comme métier tu veux dire ?

FLORIAN HUGEDET : En termes de plus-value pour les sciences du sport et pour l'EPS...

OLIVIER KIRZIN : Elle est dure ta question...

FLORIAN HUGEDET : Oui

OLIVIER KIRZIN : Alors, il y avait deux parties dans ta questions... je vais déjà répondre à la première partie...

FLORIAN HUGEDET : L'engagement décennal...

OLIVIER KIRZIN : Oui, c'est ça oui, comment je le vis ? Quel sens je donne ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, voilà, quel sens tu lui donnes ? Est-ce que tu trouves ça pertinent ?

OLIVIER KIRZIN : Alors, j'ai envie de dire, c'est un peu un retour sur investissement quand même. C'est-à-dire qu'il y a quatre années d'études qui sont financées et plutôt confortablement quoi, donc je pense que c'est quand même... C'est un pari de l'Etat sur des personnes. Ça me paraît à peu près logique, qu'en retour, le bénéfice revienne aussi à la nation quoi. Sur le principe, oui, moi j'y suis assez attaché. C'est-à-dire que la nation reconnaît les plus méritants mais en retour, c'est quand même l'argent du contribuable qui le finance, donc après, on a effectivement de meilleurs enseignants et de meilleurs chercheurs... Il y a un bénéfice partagé quoi. Donc, oui, j'y suis assez attaché oui ! Et alors, par contre, maintenant, comment ça se passe concrètement ? Alors, je sais que maintenant, je crois qu'ils suivent un petit peu plus la trajectoire des normaliens, mais je sais qu'il y en a certains qui sont passés entre les mailles du filet quand même... Ou il peut y avoir des systèmes de négociation aussi, parce que si on change de voie, rembourser quatre ans d'études, c'est quand même conséquent donc on sait qu'il y a des arrangements qui peuvent se faire. Et il y avait une deuxième partie dans ta question ?

FLORIAN HUGEDET : Alors, la deuxième partie de la question c'était : que penses-tu du rôle du normalien qui sort de l'ENS et qui investit son rôle professionnel ?

OLIVIER KIRZIN : C'est une question que je pose souvent à l'oral d'APSA... Je n'ai pas la réponse mais je la pose [Rires]. Alors, si je vois, indépendamment de mon point de vue, mais si je vois ce qu'il se passe... Ce que font les normaliens sortant depuis... ça fait quand même quatorze ans donc... Majoritairement, ce qu'ils font et comment ils s'engagent, on voit que majoritairement, à part quelques exceptions qui ont plus des modes de vie hédonistes et qui profitent. Mais majoritairement, je les vois s'impliquer dans les concours, on les sollicite pour les concours, pour monter les épreuves de concours, donc je pense que c'est vraiment des agrégés... Les agrégés-normaliens, ce sont vraiment des forces vives de propositions, de réflexions. Je vois par exemple, sur Créteil, ce que fait Lucas avec les normaliens de Créteil, qui montent des groupes de réflexion sur l'EPS... Eh bien je trouvais... C'est ça, je trouve que ce que j'attends... Ce qu'on peut attendre d'un normalien, agrégé en l'occurrence, c'est de faire avancer les choses, les bousculer, avancer dans les innovations, dans l'adaptation au public aussi. Les propositions qu'ils font sur Créteil, c'est quand même hyper sensé quoi, par rapport au public qu'ils ont. Donc, oui, j'y vois des sources de réflexion, d'innovation, qui font un peu bouger les lignes quoi. Les propositions qu'ils font à Créteil, ils bousculent quand même les habitudes... Quand ils te disent qu'ils font un cycle de balle bloquée... Tous les spécialistes font des bonds, mais ça marche ! Oui, mais ils s'investissent, ils progressent. Oui, je trouve qu'ils bousculent bien les choses...

FLORIAN HUGEDET : Oui, alors tu m'as donné le versant plutôt EPS, par rapport aux sciences du sport en général ?

OLIVIER KIRZIN : Alors, ça j'ai moins de connaissances après de ce qu'ils font... Si, si je prends des exemples de maintenant... Eh bien ceux qui ont fait leurs thèses, qui sont universitaires, il y en a quelques-uns maintenant. Tu vois Jérôme Bourbousson, Matthieu Quidu, ce que je remarque, c'est qu'ils ont cette capacité à... ce que je disais sur l'EPS, ils l'ont aussi au niveau des approches scientifiques... C'est-à-dire une capacité à mettre les choses en relation. Par exemple, Jérôme, il jongle avec différents champs scientifiques : dynamique, action située. Matthieu Quidu, il est capable de réfléchir sur l'état des sciences en EPS. Ils ont cette capacité de cette prise de recul de cette analyse, de mise en cohérence des champs scientifiques. Et ça, c'est vrai que c'est quelque chose qu'ils apportent d'assez novateur, je trouve dans l'approche. Parce que les universitaires, globalement, sont très disciplinaires au sens de discipline universitaire. Et, nos sortants universitaires, ils ont quand même une vision un peu plus complexe des choses, plus systémique. C'est peut-être ça qui peut apporter le petit plus en tant que normalien. Et concrètement, c'est ce que j'observe.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... et donc ça c'est ce que tu observes, mais selon toi, y a-t-il une trajectoire qui devrait être privilégiée ? Ou une façon de s'investir qui devrait être privilégiée ?

OLIVIER KIRZIN : Alors, moi je suis partisan, ce qui devrait être privilégié, c'est la recherche en EPS... Mais le problème, c'est qu'une fois qu'ils sont universitaires, ils sont aussi tributaires de leur laboratoire, des contraintes qui pèsent sur les laboratoires. La recherche en EPS, pour un labo, ce n'est pas très rentable quoi. Donc après, ils sont obligés aussi de... Mais, par rapport à ta question qui était plutôt vers quelle priorité... Tu peux la reformuler s'il te plait ?

FLORIAN HUGEDET : Selon toi, quelle devrait être la mission d'un normalien ? Pas selon l'ENS, selon toi...

OLIVIER KIRZIN : Tu parles en termes de recherche ?

FLORIAN HUGEDET : Pas nécessairement non...

OLIVIER KIRZIN : Je t'ai répondu sur le côté agrégé, universitaire, mais après, c'est vrai que... Mais là, je suis dans une fiction, mais si l'on imagine que l'objet de l'ENS, du département 2SEP c'est de faire avancer l'EPS. Moi, j'attends des normaliens qu'ils produisent

davantage de connaissances, qui soient exploitables pour l'enseignant d'EPS, qui soient... Moi j'attends ça, mais après, comme je te dis, la logique STAPS, ce n'est pas celle-là quoi.

FLORIAN HUGEDET : Donc ce sont des enjeux plutôt d'ordre épistémologique et structurel de la recherche ? Plutôt des enjeux liés au CNU, au fonctionnement de la recherche en France ?

OLIVIER KIRZIN : Oui, tout à fait, oui, je crois. Et puis la manière dont sont évalués les articles... Pour faire des articles cotés en EPS... Enfin... ça c'est le problème de l'universitarisation des STAPS et de l'EPS... Il y en a d'autres qui l'ont dit avant moi...

FLORIAN HUGEDET : Oui, tout à fait... Et que penses-tu du fonctionnement général des ENS ? C'est-à-dire prendre des normaliens, les rémunérer et les former pendant 4 ans ? Est-ce que tu penses que c'est démocratique de fonctionner ainsi ?

OLIVIER KIRZIN : Le principe de base de l'ENS, il est justement hyper démocratique et hyper républicain. C'est pour ça que je n'aime pas le terme d'élitisme. L'ENS, ce n'est pas de l'élitisme, c'est de la méritocratie. C'est-à-dire que, Ce sont a priori, les plus méritants qui sont là. C'est pour ça qu'au départ ont été créés les ENS. C'était pour permettre à une tranche de la population qui n'avait pas les moyens de financer leurs études et de gravir l'ascenseur social. Donc moi je trouve que historiquement, c'est hyper démocratique parce que ça marche au mérite. Le problème c'est qu'on sait qu'il y a des processus de reproduction et que ce n'est pas toujours ceux qui en ont le plus besoin qui sont recrutés. Mais ce que je pense aussi, c'est qu'en EPS, on a une particularité par rapport aux autres départements, où j'ai l'impression que ce n'est pas vraiment le processus de reproduction qui joue, mais plutôt un processus de corporation. Tu en es la preuve vivante... C'est plus parce qu'on connaît la trajectoire, parce qu'on sait que... dans le milieu de l'EPS, qu'on va inciter son enfant à faire ça. Et en même temps, on ne peut pas dire que ce soit anti-démocratique parce que le corps enseignant, ce n'est pas non plus un corps super aisé quoi. Mais, par contre, là si il y a quelque chose à critiquer, c'est un peu cet entre-soi de l'EPS que le concours génère. Parce que, je ne sais pas en pourcentage, mais la majorité, je pense qu'ils sont issus de famille de profs d'EPS quoi. Donc, voilà, ce n'est pas... Je ne dirais pas élitiste. C'est méritocratique mais assez corporatiste comme recrutement.

FLORIAN HUGEDET : Et, toute autre chose... Par rapport à l'ENS, est-ce que le fait d'intégrer une structure comme celle-là, elle peut générer une anxiété, un stress particulier ?

OLIVIER KIRZIN : Oui... oui, c'est énorme ! C'est fou... Moi je le vois chez les étudiants de première année, certains me parlaient même de burn-out... Trois ou quatre qui étaient à la limite du burn-out quoi. Il y a plusieurs... Alors... C'est... Il y a plein de choses qui interviennent, qu'on peut interpréter de plusieurs manières. Déjà, ce que je trouve, c'est que beaucoup de normaliens placent leur mission très haut. Ils se disent « je suis recruté, je suis payé » et d'emblée, ils se doivent d'être reconnaissant. Ça c'est ce que je trouve majoritairement chez les normaliens... Peut-être moins dans les autres départements... Mais dans notre département, ce n'est pas un dû. Ils se mettent une pression... « Il me paye, il faut que je rende ». Il y a une forme de culpabilité de ne pas assez travailler ou de ne pas être assez bon par rapport à la confiance à la limite que l'institution leur accorde. Donc, il y a ce stress-là. Il y a aussi le stress de « est-ce que je vais être à la hauteur ? ». Je pense à l'agrégation par exemple. Moi je me disais que plus on allait augmenter en performance dans l'agrégation, plus ça va être détendu... Mais pas du tout ! C'est-à-dire qu'en gros, plus on avançait dans l'efficacité de la formation, plus ceux qui entraient en formation se disaient « mais j'espère que je ne vais pas être le seul à louper ». Donc, il y a ce stress par rapport à l'exigence de résultat. Et puis, il y a un stress aussi qui est dû à la charge de travail. Moi, je trouve qu'on les gave trop quoi. Plus généralement, les départements où ils font les doubles cursus... ils font deux licences. Et moi j'en parle en interne depuis que je suis au BDS. J'essaie de leur faire comprendre qu'il n'y a pas que le quantitatif, que le disciplinaire, que ce qui nous intéresse qui est mobilisateur, il y a plein de choses dans la vie... Essayer de se centrer un peu sur le bien-être, mais ça c'est une notion qui ne passe pas. Même nous, des fois je peux piquer une gueulante parce que chaque année, au conseil de département, on dit « ah les premières années, ils se plaignent du boulot ». On dit ça une fois, deux fois, trois fois, on dit ça depuis quatre ans et là, cette année, on parle même de burn-out quoi ! là, il faut réfléchir à la somme de travail que l'on donne parce que je pense que l'on charge la mule dangereusement quoi ! Donc, il y a ces trois éléments.

FLORIAN HUGEDET : Au-delà de la charge de travail, tu penses qu'elle peut être générée par quoi cette anxiété ?

OLIVIER KIRZIN : Des étudiants ? bah par rapport à ce que je te disais là... ce qui est corrélatif de ça, c'est qu'en fait, ils n'ont pas le... le stress ou le mal-être il vient aussi du fait qu'ils ne peuvent pas faire autre chose. Par exemple, en première année, ils abandonnent tous leur pratique sportive. C'est quand même hallucinant quoi ! Tu es en STAPS et tu dois arrêter de faire du sport pour faire des études. Ils n'ont pas de soupape de décompression, de moment à eux ou... Je pense que dès qu'ils font autre chose que bosser, ils culpabilisent quoi. Donc,

après, il y a des cas de figure qui sont très personnels. Je sais que pour certains, l'éloignement a joué. Par exemple, il y en a qui a abandonné, il n'a pas supporté l'éloignement. Ce qui est aussi générateur de stress chez eux, c'est de devoir... C'est souvent des perfectionnistes. Enfin, vous êtes tous de bons élèves... C'est tous des bacs S mention Bien ou Très Bien. Donc vous êtes des bosseurs, des perfectionnistes... Et je me rends compte, c'est ce que me disent les premières années, ils sont obligés de faire de l'à peu près. Ils n'ont pas le temps d'approfondir et c'est une frustration dingue pour eux. Aller se présenter à un contrôle en se disant qu'ils ont survolé la chose, c'est invivable pour eux.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu perçois une différence entre magistérien et normalien ?

OLIVIER KIRZIN : Eh bien, j'ai du mal parce que je ne sais pas forcément lesquels sont magistériens et lesquels sont normaliens moi. Mais non, je pense qu'il n'y a pas de différence non... Mais après, c'est aussi lié aux personnes... Le plus stressé d'une promo actuelle, c'est un magistérien. Donc, je suis... non... je ne vois pas forcément de différence.

FLORIAN HUGEDET : Une dernière question, est-ce que toi, personnellement, tu as fait partie d'un syndicat, d'une association, d'un parti politique... ?

OLIVIER KIRZIN : J'étais au SNEP... jusqu'au jour où le SNEP a publié un papier sur l'ENS. Je crois que c'est la première année où j'y étais ?

FLORIAN HUGEDET : En 2005 ? Un papier d'Alain Becker ?

OLIVIER KIRZIN : Oui tout à fait ! Il critiquait l'élitisme du concours, le sexisme du concours... Là, j'ai déchiré ma carte et j'ai envoyé un mail à Alain Becker en lui disant « avant de critiquer ce que l'on fait, viens au moins voir ce qu'on y fait ». Je ne cautionne pas ce genre d'attaque gratuite, sans... Gratuite... D'abord, tu viens, tu regardes, on discute et après tu publies quelque chose de réaliste quoi. Tu en as entendu parler de cet article ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, je l'ai retrouvé dans les archives...

OLIVIER KIRZIN : Il était sévère quand même, non ?!

FLORIAN HUGEDET : Oui, oui en effet... Et, toute dernière question... Purement méthodologique. Tes parents, quelles étaient leur profession ?

OLIVIER KIRZIN : Ouvrier, employé... Mon père, au départ, il a fait un CAP de serrurier-forgeron. Et ma mère a fait un CAP de Sténo-dactylographe. Et après, ils ont eu l'opportunité

de passer un examen d'infirmier en psychiatrie. Donc ils ont été reçus et ils ont fait une carrière dans le milieu médical, psychiatrique.

FLORIAN HUGEDET : Et du coup, ton parcours pour en arriver à l'UEREPS de Paris ?

OLIVIER KIRZIN : Eh bien, mon parcours... J'étais au collège. J'étais plutôt bon élève. J'ai eu des profs d'EPS qui m'ont un peu impacté dès la 6^{ème}, j'ai eu un prof d'EPS qui m'a accroché et dès la 6^{ème}, je voulais être prof d'EPS. Donc après, j'ai fait... Je suis allé au lycée, j'ai pris la filière qui allait le mieux avec ce que je voulais faire. Ce n'était pas S, c'était C, dans la perspective d'être prof d'EPS. Je voulais aller en D, ce qui correspondait à SVT quoi. On m'a dit « non, non, va en C, va plutôt en math, physique, tu auras plus d'ouverture après ». Je suis allé en math-physique pour faire plaisir à mes profs. Puis à la fin, on me disait que je pouvais faire math-sup, math-spé mais je voulais faire prof d'EPS ! Et pour leur faire plaisir, je me suis inscrit en math-sup. Et pour leur prouver que j'étais nul, j'ai eu 4 en math. Je pense que c'était un acte-manqué parce que je n'ai jamais eu une note aussi mauvaise. Mais je pense que dans mon inconscient c'était une façon de dire « je veux faire prof d'EPS ». Et puis, bon, après, j'ai eu une chance inouïe dans ma carrière ! Si on m'avait dit que le petit Kirzin il serait responsable de la préparation à l'agrégation de l'ENS... Je lui aurais dit « bah, je demande à voir » ...

3.6.3. Jérôme Visioli, Professeur agrégé mis à disposition de l'ENS EPS/2SEP
(2004-aujourd'hui)

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : ENS Rennes

Date : 6 avril 2016

FLORAN HUGEDET : Tout d'abord, est-ce que tu peux me dire quand est-ce que tu es venu enseigner pour la première fois à l'ENS, dans quel contexte et puis comment elle était institutionnellement ?

JÉRÔME VISIOLI : Euh... Ben moi je suis intervenu dès le début, enfin pas dès le début de l'ENS en fait mais au moment où ils ont créé l'agrégation externe. Donc ça devait être la deuxième ou la troisième année de l'ENS. Et... en fait, quand ils ont monté la préparation à l'agrégation externe... bah il y avait besoin d'intervenants. Moi j'étais prof au STAPS à Rennes 2 donc euh j'avais passé l'agrég. Je me suis retrouvé sollicité. Donc à partir de là je suis intervenu d'abord en E2 et puis ensuite un peu dans toutes les épreuves quoi...

FLORAN HUGEDET : D'accord. Donc en même temps que Olivier Kirzin quoi ?

JÉRÔME VISIOLI : Ouais je suis arrivé en même temps, la même année que Kiki ouais.

FLORAN HUGEDET : Donc selon toi, quelle est ou devrais être la mission de l'ENS ?

JÉRÔME VISIOLI : Pffff... La mission de l'ENS euh... Initialement la mission de l'ENS c'était... c'était une ENS EPS quoi hein !!! C'était ça le projet initial. C'était vraiment quelque chose orienté vers cette discipline. Donc euh... initialement le projet c'était de former des agrégés et... et... et euh et d'engager à des recherches sur l'EPS. Euh... Bon bah historiquement on voit que ça a bougé. Ça a pris le mouvement un petit peu des STAPS. Donc euh c'est un petit peu la même chose. C'est de former des agrégés-docteurs euh... C'est un petit peu ça le projet ou en tout cas des agrégés... Donc ça veut dire qu'il y a une double valence formation donc les métiers de l'enseignement et puis une sensibilisation à la recherche ; mais maintenant ce n'est plus centré que sur l'EPS. Ça s'est élargi... à euh... bah à tous les métiers du sport quoi. Ça c'est une manière un peu générique. Moi qu'est ce qui me touche... ce qui me touche ou qu'est-ce que je voudrais à l'ENS... Bah des... des étudiants qui sont euh... qui sont euh... enfin des étudiants... former des futurs collègues pour le champ des STAPS et de l'EPS. Euh...

Je dirais avec euh... avec une culture beaucoup plus, beaucoup plus importante... beaucoup plus large aussi que... que ce qui est proposé dans les STAPS. Euh... Moi ce que je crois intéressant c'est que les étudiants peuvent développer à la fois une spécialisation dans certaines thématiques et en même temps ils ont un regard très large sur tout ce qu'il se fait. Euh... Et donc peut-être un gain d'esprit critique pour les étudiants qui viennent... enfin d'esprit critique dans le sens de recul par rapport à ce qu'il se passe en EPS... dans le champ des STAPS. Peut-être un petit peu plus de prise de recul... Voilà ce qu'on peut espérer quoi.

FLORAN HUGEDET : Et est-ce que tu considères que la formation mise en place à l'ENS elle peut être qualifiée de filière d'excellence ?

JERÔME VISIOLI : Euh... Bah clairement, clairement oui ! clairement oui euh... bah au sens où déjà il y a un tel volume horaire, il y a un tel et donc en fait au départ il y a de tels moyens financiers que ça, que ça induit un tel volume horaire que nécessairement c'est une filière d'excellence par rapport à d'autres STAPS. Je veux dire c'est incomparable. Et aussi comme il y a les moyens financiers... ça permet de faire venir, de faire venir, ben de faire venir tous les intervenants que tu souhaites... euh... Donc euh... c'est sur que les moyens financiers qui sont euh... Qui sont engagés bah correspondent à ce que ça doit être une ENS hein ? Une filière élitiste euh, d'excellence. Et puis comme j'y pense en plus, vu qu'il y a le concours de recrutement, bah les étudiants qui viennent font déjà partie de l'excellence, un peu ou de l'élite au départ et après vu les moyens financiers... engagés euh... c'est clair que c'est une filière d'excellence. Après si ta question c'est aussi euh... qu'est-ce qu'on pourrait, est-ce qu'il y a des choses qui... ça... ça ne veut pas dire que tout est parfait... je te parles des moyens, des moyens engagés. Evidemment c'est clairement une école élitiste avec ce que ça a comme avantage et comme inconvénients aussi. On peut critiquer ça aussi... C'est une filière d'excellence.

FLORAN HUGEDET : Qu'est-ce que tu attendrais en tant que formateurs de l'ENS ? Qu'est-ce que serait selon toi un excellent étudiant à l'ENS ?

JERÔME VISIOLI : Ça c'est une question qui n'est pas facile parce que tu peux répondre de manière un petit peu générique et en suite tu peux répondre de manière plus personnelle. Et à ce moment tu projettes en fait ta trajectoire et ton identité à toi...

FLORAN HUGEDET : Oui, du coup tu peux peut-être commencer par la version générique et ensuite on creusera par rapport à toi...

JERÔME VISIOLI : Bah là ça reprend un petit peu ce que j'ai dit tout à l'heure. De manière euh... de manière théorique. Euh là c'est quelque chose qui est partagé un petit peu par tout le monde. Qu'est ce que les étudiants, ils sont, ils sont à l'ENS et pour al plupart ils doivent passer l'agrégation externe. C'est-à-dire le plus haut niveau de recrutement pour les profs d'EPS. Donc ça c'est clairement, c'est clairement une composante. Et puis ensuite, il y a une formation à la recherche qui débouche obligatoirement à un M2 et ensuite, il y a possibilité pour certains d'aller vers la thèse. Donc ça repose sur ce double, sur ce... ouais ce double niveau quoi... Hein il y a la dimension euh... ce que je vais dire enseignement et puis la dimension recherche. Ensuite... euh... ce que je vois aussi c'est que de plus en plus, il y a dans les premières années une volonté de... de donner une formation très large euh... et ensuite de spécialiser. C'est-à-dire que euh... bah les évolutions récentes à un niveau structurel qui font que les étudiants de, de premières années de deuxième année, ils doivent avoir une formation SV une formation SH de manière systématique avec une logique de double master. Ca c'est vraiment une volonté de, d'un... de... de donner une... une culture très large au départ et puis ensuite euh... bah les... il y a éventuellement possibilité de se spécialiser sur le M2 et quand tu vas en thèse quoi... Donc c'est aussi ça : entre polyvalence et spécialisation... en fait...

FLORAN HUGEDET : Et donc toi en tant que personne qu'est-ce que tu attendrais d'un normalien ?

JERÔME VISIOLI : Pfff... (longue hésitation) alors voilà... Bon déjà ce truc-là prescriptif, si tu veux à l'intérieur il y a qu'est-ce que j'attendrais... euh pffff... Bah au début moi j'ai une sensibilité très EPS donc euh... c'est vrai que euh... je dirais que les... les dix premières années euh... que j'ai passé à l'ENS... j'étais dans une vision qui était liée quand même beaucoup à ma sensibilité...euh... C'est-à-dire grosse défense d'une ENS centrée sur l'EPS... Euh... Défense de la préparation à l'agrégation. Euh... Enfin valorisation de la préparation à l'agrégation. Des dimensions professionnalisantes euh voilà. Et puis valorisation et défense de la recherche, de la recherche sur l'EPS donc les... beaucoup les sciences de l'intervention ou la recherche en histoire sur l'EPS mais euh... ça c'était vraiment beaucoup ça ma sensibilité... Euh... J'étais, j'étais moins à mettre en évidence certaines composantes recherches qui étaient plus éloignées de moi notamment en SV... euh... je dirais que ça, ça s'est traduit par exemple quand... quand... quand Delignières est venu et qu'il y a eu des réponses. Bah moi j'étais vraiment dans cette idée là... C'est toujours quelque chose que je partage mais c'est vrai que je suis plus nuancé. Euh... bah parce que moi j'évolue aussi et que... pffff et que je n'ai plus envie de rester que sur l'EPS quoi... Un enseignant ça bouge aussi dans le temps. Et euh... Moi

j'ai l'impression en termes de... de personne... De enfin de chercher des ouvertures vers d'autres perspectives et donc c'est vrai que maintenant j'aurais une vision plus large... euh... Peut-être moins EPS-centrée. Peut-être moins... tu vois je suis allé vers de l'E1 aussi euh... donc euh les questions d'histoire, de socio... euh... euh... Au départ j'étais EPS sciences de l'intervention et maintenant je dirais que je suis beaucoup plus... beaucoup plus ouvert sur euh... de multiples champs... et Donc mes attentes vis-à-vis de l'ENS ou comment je penserais ce que doit être l'ENS bah ça a évolué évidemment. Euh... C'est aussi la résultante quelque part d'un constat... C'est-à-dire que quand Delignières est venu là... euh... bah on a beaucoup insisté et je pense que c'est juste euh... en fait... Il n'y a pas une manière de... de penser qu'est-ce que c'est qu'un bon normalien quoi... Le normalien il y a à penser une structure de formation mais ensuite chacun... et de toute façon ça ne peut pas être trop autrement. Chacun a une sensibilité particulière et donc va prendre des trajectoires particulières et e cours de formation et aussi à posteriori, ; il y en a qui vont aller profs d'EPS il y en a qui vont être PRAG en STAPS en SUAPS, il y en a qui vont faire de la recherche d'autres qui seront inspecteurs... D'autres qui feront je ne sais pas quoi. Et quelque part qui a le droit de dire qu'une orientation est plus valorisée qu'une autre ? euh... Donc tu vois au départ... il y a effectivement le fait de former un... Jacques Prioux il dit toujours former un agrégé docteurs c'est vrai que c'est ce qui est valorisé institutionnellement. Après moi je pense qu'il y a, il y a plein de... plein de possibles et qu'au bout du compte c'est surtout la qualité de... la qualité de... de bah euh... de dynamisme de, des enseignants euh... enfin non la qualité de dynamisme, la qualité globale en termes de culture etc. qui est importante parce que peu importe où ils vont aller... C'est ça qui sera essentiel.

FLORAN HUGEDET : D'accord et donc par rapport à ça quel temps de travail quotidien attends-tu des étudiants ?

JERÔME VISIOLI : Bah pfff... je ne pourrais pas te dire des trucs chiffrés. Je ne pourrais pas te... te dire des... tu vois je ne peux pas te dire deux heures trois heures euh... ça s'est construit... essentiellement. C'est essentiellement dans la prépa agrég. Et, je réfléchir en termes de, en termes de commande de travail. C'est-à-dire que dans mon système qui s'est construit au fur et à mesure sur les années... je... euh... En fait euh... bah avec les étudiants parce que je... parfois ils me proposaient des trucs, ils me disaient que c'était trop, parfois ils me disaient que je pourrais en mettre plus. Donc ça s'est construit historiquement. Je sais qu'entre chaque TD j'ai une commande que je leur donne : une obligatoire, une facultative. Je sais je sais que ça convient parce qu'historiquement ben... j'ai construit ça avec les étudiants. Maintenant je

ne me rends pas compte s'il faut trois heures ou deux heures. En plus je suppose qu'en fonction des étudiants bah ça va se traduire différemment en termes de temps passé. Donc je ne réfléchis pas en termes de temps passé en fait.

FLORAN HUGEDET : Et quelles sont les principales sources d'anxiété que peuvent avoir les étudiants de l'ENS ?

JÉRÔME VISIOLI : Les principales sources de... bah bon il y a une charge de travail qui est quand même très conséquente donc euh... (longue hésitation) ça... on sait que quand euh quand tu peux avoir le sentiment certainement... euh... de te sentir dépasser. C'est-à-dire que la charge de travail qui t'es demandé elle dépasse, elle dépasse tes limites de manière objective ou même de manière subjective. Tu as l'impression qu'il y a trop de choses à faire... euh... alors ça c'est valable en prépa agrég mais c'est valable aussi les années qui précèdent. Là maintenant depuis qu'ils ont mis le double master, euh... bah potentiellement c'est intéressant mais je vois bien que les étudiants euh... ils font tout à l'arrache, il faut sans arrêt rendre des mémoires dans les deux perspectives. Ça fait qu'ils s'investissent moins par ailleurs... certainement que ça donne euh... peut-être une charge de travail trop importante ça je ne sais pas je ne me rends pas bien compte. Après c'est très... c'est très variable d'un étudiant à l'autre. Euh... les capacités de travail qui sont différentes et puis les capacités de résilience en fait... face à la charge de travail qui sont très différentes. Donc moi d'expérience... euh... c'est vrai que chaque année, tu as... tu as souvent deux trois étudiants qui sont plus en difficultés que les autres euh... pour des raisons différentes. Ça peut être parce qu'il leur faut plus de temps pour travailler... ça peut être aussi pour des dimensions un petit peu affectives. Euh... tu vois capacité à faire face, confiance en soi... euh... Bon et puis un autre point c'est que la prépa agrég euh... bah t'es à l'ENS... Vu les moyens... si tu loupes c'est plus dur que si tu es prof d'EPS à Paris... Tu passes l'agrég tu le loupes... personne le sait. Il n'y a pas... Là il y a une sphère sociale, tout le monde se connaît. Quand tu es prof d'EPS dans ton collège à Paris, tu loupes l'agrég, bon bah les gens ils le savent mais ce n'est pas une scène sociale... et puis quelque part c'est de l'ordre du possible. Rater l'agrég à l'ENS vu la préparation... ça rajoute une pression énorme et ça euh les gens parfois... ne le perçoivent pas quoi parce que... euh... de loin ils critiquent, ils ont l'impression que c'est une usine avec des robocops mais en fait les étudiants, ils sont à l'ENS mais ils sont fragiles néanmoins certains et... puis c'est dur de supporter cette pression quoi.

FLORAN HUGEDET : Aurais-tu en tête des exemples d'étudiants qui auraient été vraiment affectés par l'anxiété comme par exemple des burnouts, des abandons, des absences à répétition.

JERÔME VISIOLI : Bah oui bien sur euh... je ne me rappelle plus trop mais euh... je crois que c'est Julien Lussiez... Bon bah tu vois c'est un peu l'exemple typique du gars qui pour x raisons euh... pour x raisons étaient un peu... un peu paumé en termes d'orientation professionnelle... Euh... Et puis qui doutait, qui doutait à tort ou à raison de ses capacités à passer l'agrégé ou en tout cas à supporter la charge de travail. Donc là clairement, on voyait bien qu'il y avait une fragilité affective. Bon après je ne vais pas te les lister tous mais chaque année euh... chaque année on sait que... avec Kiki on voit bien pas tout le monde mais avec Kiki on perçoit ça vite. Je me souviens de Claire Jardin là euh... bon... c'est des étudiants qui arrivent avec une fragilité souvent initiale, tu vois par manque de confiance... je te dis parfois à raison mais souvent à tort en fait... enfin à tort je veux dire... ça ne correspond pas forcément à la capacité de travail mais il y a une fragilité un peu et bah moi je les accompagne un peu c'est surtout Kiki qui fait ce travail-là. Euh... c'est surtout lui... moi je le fais aussi mais je veux dire que je ne suis pas tout le temps là... euh... et bon bah c'est quand même lui le référent et puis il est plus âgé... il fait un peu le rôle de papa donc souvent c'est lui qui les accompagne en faisant des entretiens en... en les soutenant un petit peu quoi... Mais c'est clair que... c'est clair que c'est une problématique. Bon là je sais qu'il a mis en place des cours de sophro euh tout ça... et c'était présent dès les... très tôt hein. Je me souviens de la troisième promo avec Quidu... Bourbousson tout ça... euh... en fait euh... c'est passé de 40 postes à 15 postes ou 16 postes à Noël donc quand ils ont appris ça... euh... ça... ça avait mis une tension pas possible dans le groupe et... on avait eu euh... effectivement ça changeait complètement la donne... et je me souviens de Yes-Félix Montagne qui était venu, qui était venu faire un cours. Ils nous avaient dit après euh dit-donc ils ne sont pas bien !! Ce n'est pas quelque chose de récent hein... Bon mais quand tu passes un concours comme l'agrégé hein euh... c'est difficile quoi. Ça demande euh... C'est... il y a un risque de... en termes d'estime de soi... euh... il y a un rapport coût-bénéfice... il y a des émotions négatives à... à surmonter. C'est une vraie épreuve hein.

FLORAN HUGEDET : Et quand est-ce que tu peux savoir que tu dois plutôt rassurer un étudiant ou au contraire exiger de lui plus de travail ? Quels sont tes indicateurs ? Comment tu t'y prends ?

JERÔME VISIOLI : Pfffff.... Bah... je veux dire... rassurer quelqu'un ça se voit beaucoup plus facilement... ça se voit beaucoup plus facilement euh... Enfin ça se voit plus facilement ouais. Euh... pffff. C'est ça tu perçois euh... Alors... Il y a plusieurs niveaux. Ce n'est pas quelque chose de... tu as des informations qui te viennent de plein de niveaux. Et ensuite tu as des faisceaux de convergence qui font que tu te dis ah tiens celui il faut que je l'encourage...

Les moments de retours de devoirs par exemple sont des moments euh... des moments signifiant c'est-à-dire que quand tu rends les copies... tout ça euh... bah tu... tu perçois euh, tu perçois dans les... dans les corps hein... tu perçois le regard, tu perçois euh... la déconfiture... tu perçois... Enfin tu vois ce n'est pas des choses que tu peux expliciter... mais euh tu perçois chez les étudiants, ceux qui reçoivent la note comme un... comme un coup de poing, comme un uppercut. Tu sens alors euh... certains en plus viennent te parler à la fin... Certains, certains tu, tu... en fait tu... tu sens qu'ils encaissent le coup et puis ils partent... Ils partent parce qu'ils ont besoin de... de récupérer... ils ont besoin de se retrouver. Ils ont besoin euh... voilà. Donc là quand c'est comme ça euh... bah c'est au cours d'après, tu... tu... tu retournes... euh tu vois autour d'un café ou en TD... Tu passes et puis tu vas discuter un peu. Tu sondes l'état un petit peu... voilà. D'autres euh... d'autres manière enfin parfois ça ne se passe pas comme ça, c'est l'étudiant qui vient te voir... tu vois bien qu'il a pris un truc dans la tronche donc là bah c'est normal hein tu discutes avec lui, tu l'accompagnes, tu relativises... Bon cette année par exemple, il y avait Céline... Céline qui s'est plantée l'année dernière... et là cette année en E2... ça marchait pas... machin... donc euh... pffff... Une fois on a été obligé de... de... de... bah passer du temps à discuter avec elle... essayé de relativiser les choses... essayer de lui donner des pistes de progrès... de lui redonner confiance aussi euh... Pfff. Bon et puis ensuite je te dis il y a ce que tu vois en classe... Il y a les notes... Quand il y a un étudiant qui ne décolle pas du 6 et puis il n'arrête pas de se prendre des cartouches. Ou alors par exemple il part de 10 et puis au fur et à mesure de l'année ça descend... Voilà ce sont des indicateurs aussi. Tu te dis tiens il y a quelque chose qui ne va pas... Puis bon on discute beaucoup avec Kiki. Et donc euh... à partir de là... il me dit bah tiens machin il n'est pas bien... Je dis non il n'arrive pas à décoller celui-là ou... on le sent fragile. Il y a aussi que les individus ils... les étudiants ils arrivent... on apprend à les connaître en début d'année euh... tous ceux qui arrivent mais autrement les autres on les connaît... on sait un petit peu ceux qui sont fragiles... ceux qui sont des machines... Il y a... avait Céline aussi... le cas de Céline... euh... Tu te rappelles ? C'était bien avant toi mais...

FLORAN HUGEDET : Céline Perge ?

JÉRÔME VISIOLI : Ouais ouais... ouais ouais... Un gros burnout... Bah tu sais mon échelle... l'enquête sur l'identité des normaliens là ? Et donc j'ai... Bah ce dont tu parles... tout ça je l'ai... je l'ai en donnée euh... Ils m'en ont parlé tous hein... euh... enfin tous... j'ai tout ça dans les données... Il faut que je traite enfin Céline c'était l'exemple type quoi hein... euh... alors en apparence, elle donnait une apparence assez solide mais en fait elle était assez

fragile et puis ensuite bah il y a une conjonction qui fait que... Bah pour répondre à ta question c'est une chose assez... Ce n'est pas un truc qui fait que tu dis euh...

FLORAN HUGEDET : Et dans ta manière de fonctionner... Est-ce que tu laisses plutôt des espaces de liberté, d'incertitude ou est-ce qu'au contraire tu tentes de les cadrer un maximum pour limiter l'anxiété ?

JÉRÔME VISIOLI : Oh bah clairement moi je cadre à mort pour limiter l'anxiété... Moi euh... moi fondamentalement c'est... je pense que c'est ma manière d'être... euh... Moi je donne... enfin je donne tout ce que... tout ce que je sais, tous les outils que j'ai... je les donne pour rassurer alors après... après moi je c'est vrai que c'est bon le débat classique formation/formatage hein euh... bon je sais que en écrit 1 enfin en tout cas Jean-Nic par exemple qui est sur une autre conception, c'est-à-dire que lui... et en E1 ça fonctionne plutôt assez souvent comme ça chez les historiens j'ai l'impression... euh... enfin chez une majorité d'historien on va dire... Doriane Gomet par exemple n'est pas comme ça. Mais il y a une tendance un petit peu... à ne pas donner de point de repère parce que... il faut laisser la possibilité de la créativité, il faut... il faut alors en arrière-plan tu as aussi un peu des conceptions euh... non directives : l'élève doit être acteur etc. Donc c'est un peu une pédagogie euh... pour moi c'est une pédagogie nécessaire mais ensuite c'est... c'est peut-être un peu caricatural mais... mais je trouve que ce que je vois c'est à l'agrég... et en CAPEPS, les étudiants euh... Ils sont très angoissés... ils sont très angoissés... pendant l'année, ils viennent souvent euh... me parler bah pas qu'à moi hein mais à dire euh... « mais on ne sait pas comment faire quoi... on ne sait pas comment faire, on ne nous donne pas de bille. On nous dit que ce n'est pas bien, on nous donne des cartouches. On nous dit que ce n'est pas ça qu'il faut faire mais en même temps on ne nous donne jamais, on ne nous dit jamais comment faut faire... on ne nous donne pas d'exemple » et donc en fait ils ne savent pas comment travailler... ils ont pas d'objectifs... parce que c'est une chose de se prendre une cartouche mais en fait ce qui permet de faire face c'est d'avoir euh... l'espoir de pouvoir progresser. Donc pour se faire il faut des... des objectifs de progrès... des voilà. Donc moi je suis complètement à l'opposé euh... Peut-être parfois trop mais en tout cas euh... Je sais que je... euh je donne des points de repère... je donne des points de repère et en CAPEPS j'ai l'impression que notamment que... avec l'idée que... les plus faibles euh de toute façon dans les deux... dans le cadre... enfin dans les deux approches... les plus faibles ils ne feront pas des trucs merveilleux mais au moins avec euh... un truc très cadré, avec beaucoup d'outils, ils peuvent accrocher grosso-modo l'admissibilité. Je parle du CAPEPS tu vois. Ça les aide, ça les rassure, ça les structure. Bon ils

ne toperont jamais des grosses notes mais bon voilà. Puis avec l'idée que les meilleurs bah eux... ils vont pouvoir euh... prendre les, prendre les cadres et les péter. Et voilà... alors parfois je vois aussi que certains qui sont potentiellement euh... bah tu vois on se dit « tiens ça c'est un bon étudiant » et on voit parfois que la structure euh... les fait régresser... on voit ça aussi parfois. Ça veut dire qu'ils ont du mal à voilà. Ça les contraint trop quoi. Donc c'est un équilibre fragile entre donner des points de repère pour rassurer... pour donner des objectifs de progrès etc. et en même temps euh... il semblerait euh... j'essaie d'expliquer que ces points de repère, ces cadres, ces structures, il ne faut pas non plus que ça devienne des prisons et que ça enferme. Donc il faut être capable de s'en servir euh... mais tout en gardant de la souplesse. Et ça bon bah... ce n'est pas en disant que tu fais sentir les choses... C'est en faisant tout au long de l'année et... Bon pour répondre à ta question et passer à autre chose c'est moi je rassure, c'est comme ça c'est ma sensibilité.

FLORAN HUGEDET : D'accord... Donc qu'est-ce que tu entendrais par le terme « coaching » et est-ce que tu aurais la sensation de coaché tes étudiants ?

JÉRÔME VISIOLI : Euh ouais, ouais... alors coaching c'est... c'est à partir du moment où... En fait c'est vraiment quand t'es dans la prépa concours. Quand t'es euh... en... quand tu donnes des cours en L1, L2, L3 tu n'es pas vraiment dans le coaching parce que c'est toi qui les évalues. Donc en fait tu les formes et en même temps tu les évalues. Donc là il y a... bah on peut penser qu'il y a une forme de coaching mais elle n'est pas... le coaching pour moi c'est vraiment à partir du moment où c'est prépa CAPEPS ou prépa agrég et que tu accompagnes quelqu'un pour une performance le jour J... Pour les écrits ou les oraux... et qu'au bout du compte toi euh... c'est vrai qu'on les évalue pour le master mais bon tu vois bien les évaluations pour le master à l'ENS bon euh... ce n'est pas... Voilà on fait en sorte que... sauf si quelqu'un ne bosse pas du tout mais ce n'est jamais le cas. Donc en fait euh... à ce moment-là... tu es vraiment dans l'idée de coaching... Tu accompagnes quelqu'un pour une performance sans avoir tu vois tu n'es pas juge et parti... C'est ça la relation de coaching pour moi. Alors effectivement ce que je fais à l'ENS... C'est un petit peu... Moi je viens du handball et... Bah je retrouve un petit peu euh... le coaching d'une équipe de... de sport co. Euh... c'est exactement la même chose hein. Donc euh... bah c'est créer une dynamique collective euh... qui permet... euh... qui permet à tous de progresser. C'est... c'est créer une dynamique collective, créer des dynamiques individuelles... faire en sorte que... que les deux se maintiennent sur l'ensemble de la préparation. Donc c'est construire une histoire collective, une culture commune. Euh... et... donc voilà ça se construit sur le temps... ça se construit sur le

temps avec des... des tensions parfois... euh... dans... dans... au sein du collectif... des tensions entre les... entre les étudiants euh... Plus ou moins de coopération ou de compétition et puis ben toi ben tu dois accompagner ça... Ouais... Pour moi c'est... pour moi c'est une vraie activité de coaching.

FLORAN HUGEDET : D'accord...

JERÔME VISIOLI : Au sens d'accompagner... ouais... accompagner des... accompagner des étudiants à... vers euh... dans une épreuve en fait... parce que c'est... c'est vraiment au sens de Bernard Jeu. C'est une épreuve passer l'agrég. Passer le CAPEPS. Et donc euh bah... nous ce sont les adultes référents qui accompagnent euh... à un moment donné les étudiants dans une épreuve.

FLORAN HUGEDET : D'accord et donc est-ce que tu penses qu'il peut y avoir du coaching entre les étudiants ?

JERÔME VISIOLI : Euh... Pffff je ne sais pas si... si... Il faudrait délimiter l'idée de coaching quoi... Est-ce qu'à partir du moment où il y a de l'entraide... C'est obligatoirement du coaching... Tu vois ? Euh Moi je n'ai pas de... de définition euh... fermée du coaching. Euh... C'est, c'est de manière un petit peu euh... intuitive. Je te dirais que pour moi l'activité, le coach ça vient quand même euh de... des sports co... enfin... au départ des activités sportives où tu as un... tu as un coach quoi... C'est coach Zidane... c'est... donc c'est quand même quelqu'un qui à priori souvent... euh... et plus âgé que les... est plus âgés que les joueurs souvent. Euh... C'est quelqu'un qui... qui souvent qui a passé l'épreuve auparavant... Donc il a de l'expérience de... de la passation de cette épreuve. Euh... c'est quelqu'un qui a une autorité. Euh... Dans l'idéal une autorité je veux dire symbolique. Euh... Donc euh si... si je réfléchis au coaching comme ça. Bah je dirais qu'entre les étudiants il peut y avoir de l'entraide, par contre peut-être pas du coaching.

FLORAN HUGEDET : Et entre les étudiants mais d'une autre promo par exemple ?

JERÔME VISIOLI : Euh... Alors là par contre oui c'est possible puisque tu peux avoir euh... Je ne sais pas moi s'il y a Lucas qui... tu vois qui fait. C'est donc quelqu'un qui est... bah quelque part quelqu'un qui est un peu plus âgé. Quelqu'un qui a passé l'épreuve donc qui peut témoigner de ce fait. Et puis éventuellement quelqu'un qui a une autorité un peu symbolique bah tu vois tu as terminé major ou pour d'autres raisons... Donc oui à ce moment-là il peut y avoir une activité de coaching.

FLORAN HUGEDET : Ok donc on en a quasiment terminé avec cet entretien... Peux-tu me parler un petit peu de toi, de ton milieu social d'origine, de la profession de tes parents, de ton parcours etc. ?

JERÔME VISIOLI : Ouais ! bah mon père est prof d'EPS agrégé hein il est à la retraite mais prof d'EPS agrégé donc c'est la reproduction... En gros, il est intervenu un peu au STAPS mais comme vacataire et puis ensuite il a eu l'occasion de... d'éventuellement de prendre un poste et puis il a fait le choix de retourner... de retourner en collège donc euh... donc c'est quelque chose qui peut éventuellement euh... Aider à comprendre certaines dimensions de ma sensibilité. Euh... Après ma maman elle était documentaliste dans un collège. Donc euh plutôt une sensibilité livresque... Voilà. Donc euh Éducation nationale quoi ! Un pur produit Éducation nationale. Ensuite euh... Assez globalement dans ma famille... que ce soit du côté de mon père ou de ma mère. Beaucoup d'enseignants ou d'instituteurs donc euh... une grosse... ouais produit... pur produit de l'Éducation nationale.

FLORAN HUGEDET : D'accord et par rapport à ton parcours ?

JERÔME VISIOLI : Bah mon parcours euh... tu veux quoi... tu veux que je te raconte de manière très large ?

FLORAN HUGEDET : Oui.

JERÔME VISIOLI : Ouais... Bah écoute j'étais étudiant au STAPS de Rennes euh... J'ai passé le CAPEPS... en 1996. Ensuite j'ai pris mon poste en collège à Tary banlieue nord à côté de Sarcenne. J'ai fait 3 ans là-bas. Et j'ai passé l'agrégation euh... l'agrégation externe. A partir de là, j'ai postulé sur un poste de PRAG à Rennes et j'ai été pris. Donc je suis revenu euh ça c'était en 2000. Et donc depuis je suis, je suis en poste au STAPS de Rennes quoi. PRAG... Voilà... et... A Paris aussi j'ai, j'ai fait un... un M1 à l'INSEP. Euh après l'année d'agrég. Et donc après j'ai fait... quand je suis arrivé ici j'ai continué mon M2 et après ben j'ai poursuivi sur... sur une thèse. Euh... ce qui fait que j'ai un peu cette double valence. Je suis un peu à la croisée entre le prof d'EPS, le PRAG et puis un petit peu enseignant-chercheur... Enfin je suis un peu à la croisée de tout quoi.

FLORAN HUGEDET : Tu l'as faite sous la direction de qui ta thèse ?

Ma thèse c'était Luc Ria sur euh action située sur les activités des enseignants et notamment la composante émotionnelle. Voilà et puis ouais...

FLORAN HUGEDET : Si j'ai bien compris maintenant tu essaies d'être qualifié c'est ça pour avoir un poste de maître de conférences ou pas du tout ?

JERÔME VISIOLI : Bah moi j'ai la qualification je l'ai... euh... après euh... si tu veux je... je surf un peu euh... c'est une problématique identitaire pour moi un peu. Euh parce que je ne me sens pas vraiment... je ne me sens plus... pas vraiment prof d'EPS. Je ne me sens pas vraiment PRAG... je ne me sens pas vraiment maître de conf. Je suis un peu à la croisée de tout ça. Qui plus est tu vois au départ j'étais très E2 et puis ensuite j'ai ouvert vers l'E1 et donc... C'est un peu euh... C'est ma manière d'être euh je... Je ne fais pas deux fois deux cours identiques j'essaie d'ouvrir un maximum. Je suis un peu... c'est aussi ma problématique moi c'est que je suis arrivé tôt à l'Université et que... je suis bien à Rennes 2. Je veux dire je ne vais pas changer j'ai ma famille qui est là. Donc c'est comment tu arrives à maintenir une dynamique professionnelle sur la durée... dans un même endroit. Donc c'est vrai qu'à un moment donné j'ai essayé de faire ça... en diversifiant beaucoup mes cours... en allant vers l'E1 en faisant tous les cours que je pouvais mais à un moment donné ce n'est pas illimité... Euh... Et donc euh... Après ma thèse j'en avais ras la casquette de la recherche... mais c'est vrai que je m'y suis remis un peu dernièrement bah notamment parce qu'il y a Oriane qui... on connecte bien là-dessus donc euh... Alors euh... bon peut-être un poste je... tu vois je... peut-être que je resterai PRAG peut être que s'il y a une opportunité de maître de conf je ne dis plus non alors qu'à un moment donné je ne l'aurais jamais fait. Mais de toute façon je resterai sur Rennes donc... euh... ça dépendra de... de ce qui se fait ici. Est-ce qu'il y a une opportunité ou pas euh... Si ça se trouve je ferai la même chose dans un cas ou l'autre... Il y a juste que à un moment donné... c'est, c'est aussi important d'évoluer symboliquement donc euh... ça... tu vois... ma carrière elle est encore longue quoi et puis corriger des copies d'E2 au bout d'un moment... bon bah c'est très routinier... j'ai besoin d'espace de nouveauté. Donc euh... je me dis bah il n'y a pas 36 manières d'évoluer... ça peut être maître de conf... mais ça peut être aussi un PRAG qui... qui fait de la recherche et qui enfin tu vois... voilà je suis toujours un petit peu à la croisée des chemins même si j'envisage... j'envisage la possibilité de prendre un poste de maître de conf alors qu'il y a 5 ans j'aurais dit non de manière radicale.

FLORAN HUGEDET : Et dernière question... est-ce que tu as un maître à penser, un mentor... quelque chose comme ça ?

JERÔME VISIOLI : Ouais ! enfin pas un quoi. C'est ouais des gens qui... qui m'ont un peu lancé. Et puis qui euh... des gens qui m'influencent euh... qui euh... qui sont un peu des modèles. Mais pas un ! Tu vois je ne pourrais pas te dire bah tiens c'est untel. Moi il y a mon

père ça c'est sûr c'est certainement le modèle le plus... le plus important. Parce que... tu vois c'est très proche prof d'EPS... PRAG j'ai une relation très forte avec lui. Donc ça c'est sûr que c'est mon modèle le plus... le plus important. Après euh... ce que je peux te dire c'est que Gilbert Arzel c'était quelqu'un qui... quand j'étais étudiant au STAPS de Rennes c'est Gilbert Arzel euh... et Yvon Léziart qui m'ont qui m'ont vraiment marqué. Gilbert Arzel euh... bah il ressemble un peu à mon père et une petite orientation E2 tu vois sur ses... Donc ça c'était mon modèle ici et puis Yvon Léziart bah euh la classe quand même en E1 tu vois... il... maintenant j'ai un regard un peu critique sur lui aussi pour d'autres points mais euh... Je peux dire qu'il m'a influencé sur la dimension un peu qu'est-ce que c'est qu'un universitaire... la culture quoi... Tu vois une culture très large. La hauteur de réflexion... Bon... Et puis après je dirais bah celui qui... ensuite euh... moi je suis assez fan de Delignières quoi ! Je suis assez fan de Delignières. Je trouve qu'actuellement dans le champ des STAPS il n'y a guère que lui qui a proposé une conception de l'EPS... euh... sur les dernières années. Je le trouve brillant dans... dans sa capacité à écrire... euh de manière très percutante, très synthétique. J'aime qu'il soit... j'aime son regard critique. C'est un qui est un de ceux qui est capable de critiquer les inspecteurs... Il est capable de critiquer tu vois... il critique le système il... ça, ça me plaît beaucoup... Ce que j'aime chez lui c'est qu'il... ne s'embarrasse pas. Il fait de l'approche dynamique mais il fait aussi un peu d'histoire. Il fait un peu de... il a une culture très très large... une réflexion épistémologique. Euh... Donc Je trouve que... enfin pour moi c'est le plus brillant que j'aie croisé à l'ENS et même si je le critique aussi sur certains points... mais euh... en fait euh... dans mes cours... dans mes cours il y a énormément... énormément de Delignières quoi.

FLORAN HUGEDET : D'accord. Ok et bien je te remercie.

3.6.4. Carine Érard, ATER à l'ENS EPS (2004-2005)

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Date : 16 Février 2017

Lieu : UFR STAPS de Dijon

FLORIAN HUGEDET : Donc, tout d'abord merci de m'accueillir ici. Donc l'objectif de cet entretien est de retracer votre parcours qui a conduit à votre recrutement en 2004 en tant qu'ATER au département EPS si je ne fais pas d'erreur.

CARINE ÉRARD : Oui c'est bien ça...

FLORIAN HUGEDET : Et donc, ce que je vous propose, c'est de reprendre les choses une par une comme ça peut se faire d'habitude dans les entretiens. Je pense que vous êtes plus au fait que moi là-dessus.

CARINE ÉRARD : Je vais me prêter au jeu. Il n'y a pas de problème.

FLORIAN HUGEDET : On peut peut-être commencer par votre parcours scolaire, votre formation initiale...

CARINE ÉRARD : Oui. Donc en fait, je suis originaire de Basse-Normandie. J'ai vécu mon enfance pas loin du Mont-Saint-Michel, à Bressé. Je le précise parce qu'après, ça va avoir une importance sur le parcours. Donc... Je suis issue d'une famille d'enseignants. Mon père était prof de français et ma mère était PEGC au collège de Bressé. Mon père était prof de français en bac pro, à 30km et puis euh donc ma mère PEGC... français – anglais. Donc une scolarité en école primaire sur place, au collège à Bressé où il y avait un sport-étude Basket. Et il y est toujours d'ailleurs. Sport étude basket – football – cyclisme. Et j'ai fait sport-étude basket en sachant que mon père étant prof de français, il voulait absolument que je fasse latin. Donc j'ai fait sport-étude et latin quand même. J'ai... Voilà. Donc sport-étude basket puisque j'étais... Je faisais du basket en club. Il y avait un club sur place aussi, tenu par le prof d'allemand qui était collègue de ma mère. Euh... En sachant qu'en CM2, à l'école, il y avait des intervenants extérieurs qui nous faisaient découvrir les activités sportives. Donc euh... cet intervenant extérieur, je trouvais qu'il avait un beau métier et à partir du CM2, j'ai souhaité être prof d'EPS. Et j'ai gardé cette idée-là jusqu'au bout. Donc sport-étude au collège. Ensuite, lycée polyvalent

à Littré-Avranches. J'étais plutôt littéraire mais j'ai fait un bac C puisque pour rentrer en STAPS... Avec ce projet-là, on m'avait dit il vaut mieux que tu sois en bac scientifique parce que je suis rentrée en STAPS la dernière année où c'était encore sélectif. Donc je suis rentrée sur dossier au STAPS à Caen. Donc j'ai eu mon bac C avec mention assez bien. J'avais pris les options sport au lycée. Et donc ensuite STAPS à Caen. Première année jusqu'au CAPEPS. J'ai passé le CAPEPS directement. J'ai tout validé hein. Euh... Voilà alors, sans prétention mais... j'ai quasiment fini toutes les années première, deuxième, troisième et quatrième année, major de promo ou deuxième ou dans le trio de tête. J'ai passé le CAPEPS que j'ai eu la première fois. Pas très bien classée... 152 sur euh 400 ou 500. J'ai été nommée en région parisienne du coup. A Morsang sur Orge. Prof d'EPS et comme j'étais plutôt... J'avais entamé au moment où je passais le CAPEPS, en fait pour compléter la formation, ils nous incitaient à nous inscrire aussi en maîtrise. Donc j'avais passé le CAPEPS, validé les matières qui complétaient la formation au CAPEPS. Donc j'avais une demi-maîtrise au moment de l'admissibilité. Et quand j'ai été PLC2, j'ai validé ma maîtrise. J'ai été nommée en région parisienne et du coup, j'ai choisi dans mes vœux d'affectation, des vœux d'établissement qui ne soient pas trop loin d'une Université et il y avait Paris sud XI : Orsay. Et du coup, j'ai fait un DEA. Et j'avais un sujet de mémoire qui portait sur la biographie de Micheline Ostermeyer, pianiste et virtuose. Et euh... j'avais envie de continuer là-dessus. Et il se trouve que l'année où je suis arrivée à Orsay, c'est l'année aussi où Jean Bertsch... C'est lui qui nous avait fait la méthodologie de la recherche à Caen, est arrivé à Orsay. Et donc, c'est lui qui a un petit peu aiguillé mon parcours puisque c'est lui qui m'a trouvé mon directeur de mémoire de DEA : Christian Pociello. Voilà. Voilà je l'ai rencontré dans le couloir. Il m'a dit ah ben écoute si tu cherches quelqu'un, il y a quelqu'un... Je lui en ai parlé. Tu m'envoies ton mémoire et donc j'ai fait mon DEA avec Christian Pociello et ensuite une thèse à Paris XI avec Christian Pociello et Nicolas Bancel qui venait d'être recruté à Orsay. Avec une thèse qui est partie... Donc c'était plutôt une thèse en histoire du sport. C'était une prosopographie de l'élite athlétique entre 1965 et 1975. Voilà... Donc pour aller jusqu'au recrutement, si on veut aller jusqu'au bout, ma thèse... Elle est soutenue en 2003. Alors j'aurais pu donner des années... Bah j'ai mon CV sinon donc ce n'est pas la peine... Donc la thèse... Ensuite, bon on pourra revenir sur mes positions institutionnelles : un post-doctorat à Montréal, à l'Université de Montréal en 2003. Et c'est lorsque j'étais à l'Université de Montréal que j'ai eu cette information selon laquelle l'ENS cherchait quelqu'un euh... Au moment de la constitution d'un département pour la première promotion qui arrivait à l'agrégation externe en 2004. Voilà.

FLORIAN HUGEDET : Ok, et qui vous a informé du fait qu'il y avait un poste à l'ENS ?

CARINE ÉRARD : Alors, je... [soupir] Mes souvenirs deviennent flous. Euh... Mes souvenirs deviennent flous... Je pourrais... J'ai des doutes en fait sur qui m'a informé. J'ai trois personnes qui ont pu le faire. Mais je ne pourrais plus affirmer. J'ai... Je me rappelle avoir reçu un message internet à Montréal. Et je ne sais plus si c'était... C'est soit Jean Bertsch, soit Pia-Enaff Pineau qui était directrice adjointe à ce moment-là, soit Catherine Louveau avec qui j'étais restée en contact et... voilà. Je ne sais plus. C'est venu de Paris XI en fait. Ça c'est sûr. Après les trois avaient l'information, les trois avaient pris contact avec moi. Je sais aussi que j'ai eu... Mais alors du coup, ça commence à dater... Dans quel ordre, je ne pourrais plus affirmer... Ce serait euh... J'ai eu un message... Est-ce que c'est Jacques Prioux ou est-ce que c'est moi qui ai pris contact, c'est pareil. Je ne m'en rappelle plus. [Soupir] Non je ne sais plus...

FLORIAN HUGEDET : D'accord, ce n'est pas grave... Donc pendant votre parcours d'étudiante, est-ce que vous vous souvenez de professeurs d'EPS ou autre qui ont pu marquer votre carrière et qui vous ont marqué soit professionnellement, soit personnellement ?

CARINE ÉRARD : Oui... Alors, j'ai fait des sections sport-étude. Donc ça, ça m'a marqué parce qu'il y avait une dynamique tout à fait intéressante. Alors je peux donner les noms hein mais c'était vraiment l'équipe. Il y avait Martine Klegger. C'était une jeune recrutée, basketteuse qui venait de Bretagne que je côtoie d'ailleurs de temps en temps encore. Gilles Guillot qui était responsable de la section sport-étude en foot. Michel Rioux à l'époque aussi qui vient de partir à la retraite la semaine dernière. Et le quatrième, peu importe. Donc eux m'ont marqué... Enfin c'est eux et puis c'était le contexte parce qu'il y avait un contexte où l'on avait les interclasses à chaque vacance, une dynamique. Bon c'était aussi quand même un moment où les sections, la section sport-étude basket avait une certaine renommée parce qu'il y avait vraiment une très bonne équipe. Et la figure marquante, c'était Kathy Melun qui a été capitaine de l'équipe de France de basket-ball et elle est passée par la section sport-étude. Alors elle était plus âgée que moi, mais du coup ça a donné une dynamique intéressante et on a été vraiment renommé. Moi je découvrais. On a fait les championnats de France UNSS, on avait été sur le podium, on avait été deux ou troisième. Donc je découvrais un peu le monde... On va dire un peu du haut niveau scolaire sans être moi-même de haut niveau. Donc ça, ça m'a marqué. Au lycée, je n'ai pas eu de prof marquant... en sachant que j'ai adoré l'EPS forcément. En STAPS, les gens qui m'ont marqué... C'était notre prof d'écrit 1 qui s'appelait Hervé Giscel qui était en fait un prof de philo qui nous faisait les cours d'écrit 1. Alors lui, il m'a marqué sur

sa culture générale et littéraire en lien avec bah l'histoire du sport et de l'Éducation physique. Ça, j'ai bien aimé. J'ai été marquée aussi par... Le Hénaff. J'oublie son prénom. En fait, il était prof, il était maître de conférences en STAPS et il n'était pas prof d'EPS je pense au départ. Et il nous donnait tout ce qui était cours en sciences de l'éducation. Ça, ça m'avait marqué. Euh... voilà.

FLORIAN HUGEDET : Et donc vous aviez dit que Jean Bertsch a été également déterminant dans votre carrière ? Il vous a indiqué...

CARINE ÉRARD : Bah, il a été déterminant à plusieurs... Et puis je vais y revenir pour ne pas tomber dans le [rire] dans ce qui peut être raconté et dit... Alors après, justement l'idée c'est de croiser les discours hein... Parce qu'effectivement, j'ai été étiquetée comme « l'envoyée de Jean Bertsch à l'ENS » avec tout ce que ça a pu produire. Alors ça a une part de vrai hein. Je ne le renie pas. Il a été déterminant dans le sens où je l'ai dit tout à l'heure. En fait, Jean Bertsch, quand j'ai été... Quand je préparais le CAPEPS, c'est lui qui était responsable du master recherche. En sachant que moi, à Caen, j'étais sur la préparation au concours. Mais par la méthodologie de la recherche, je l'avais eu comme enseignant. Et il se trouve que le jour de la rentrée, donc j'ai fait ma rentrée à Morsang sur Orge. Et l'après-midi, je suis allée à Orsay pour aller chercher des informations pour savoir si je pouvais m'inscrire en DEA dans lequel... s'il y avait bref... Et en arrivant dans le couloir, je suis tombée sur Jean Bertsch qui venait d'arriver et qui venait d'être nommé directeur. Et donc je lui ai exposé mon projet en lui disant : « voilà, moi j'aimerais bien faire mon DEA sur Micheline Ostermeyer, j'ai un directeur de mémoire potentiel à l'INSEP. Est-ce que c'est possible ? ». Il m'avait dit « oh l'INSEP, un directeur de mémoire à l'INSEP... C'est mieux de prendre un, entre guillemets, « vrai universitaire » donc je vais m'occuper de ça, je vais discuter avec les collègues » que je ne connaissais pas du tout. Et donc c'est comme ça qu'il m'avait mis en contact avec Christian Pociello que j'avais rencontré. Donc c'est un élément déterminant dans le sens où c'est lui qui me met en contact avec Christian Pociello. Et ensuite, il a assez vite compris que, donc à ce moment-là, j'étais prof en établissement à mi-temps et... en faisant mon DEA. Et je rentrais à Caen, parce que c'était un DEA grand ouest. Donc c'était multi-sceaux. Il y avait Caen, Rennes, Rouen, Nantes et Paris XI. Et il a assez vite compris que ça serait compliqué de faire une thèse en étant enseignante en établissement à temps plein. Donc, étant directeur au STAPS d'Orsay, il m'a aidé à obtenir un détachement à Paris XI. Ce qui a fait qu'assez vite, en fait j'ai fait deux années en établissement scolaire et j'ai été détachée sur un poste de PRCE qui venait de se libérer. Donc il a aussi été déterminant dans le sens où il m'a permis d'être détachée à Paris XI

et d'avoir des conditions d'enseignement permettant de concilier ce poste et puis le travail de thèse. Voilà. Déterminant aussi comme d'autres figures d'universitaires. Dans le sens où, arrivant de Caen, la recherche était quand même assez, on va dire émergente. Il y avait des collègues qui venaient d'arriver... Enfin des collègues... des enseignants qui venaient d'arriver. A Paris XI, je découvrais des figures de l'enseignement et de la recherche. Il y avait Jean Bertsch, il y avait Benoit Bardi qui venait d'arriver, Catherine Louveau qui était à Rouen et qui était arrivée après, donc Christian Pociello... Il y avait Jacques Defrance. Il y avait un séminaire assez fort. Il y avait Daniel Denis. Donc évidemment, pour moi qui arrivait, ce n'était que des auteurs que j'avais lu... Christian Pociello, Catherine Louveau, Daniel Denis... Donc pour moi... Bon Jean Bertsch, je l'avais lu aussi puisque je l'avais eu comme enseignant à Caen. Il y avait Christine Le Scanff aussi... Enfin bref, il y avait un environnement pour moi, qui était marquant dans le sens où ça me faisait entrer dans le monde de la recherche avec des gens qui avaient publié et dont j'avais une forme d'admiration forcément... En étant étudiante quoi. Donc ça m'a donné un modèle différent de celui finalement, que je poursuivais parce que depuis le CM2, je voulais être prof d'EPS. Je n'avais que ça. Voilà. Donc ça m'a ouverte sur ces aspects-là. Après il a été déterminant. Alors au moment du recrutement, alors ça je ne peux pas dire... Je sais que j'avais été entre guillemets « recommandée à l'ENS » en disant que, bon j'avais soutenu ma thèse, j'étais partie à Montréal, j'avais un CAPEPS. J'avais été recommandée. Après mon dossier était passé sur une... Enfin en commission hein comme tout recrutement d'ATER. En plus enfin moi la petite histoire de très bas étage... tout le monde était persuadé que j'étais l'envoyée de Jean Bertsch et que j'étais évidemment sa petite étudiante protégée... Forcément. Avec toutes sortes de suspicion évidemment de coucherie... J'étais aussi peut-être arrivée là parce que Jean Bertsch m'avait placée... Forcément ! Quand on est jeune, débutante et qu'on arrive. Voilà... Il y a toujours des suspicions de ce type qui sont... Mais qui m'étaient quand même assez souvent renvoyées. Ce qui ne fait quand même pas plaisir quand on a beaucoup travaillé et que... Voilà et que naïvement aussi, on a toujours l'impression que c'est par les compétences et son parcours qu'on est recrutée et qu'assez rapidement, on est vite renvoyée sous des arguments de bas étage... Bon c'est [rires]... Mais euh... Oh il y a peut-être des gens qui vous le raconteront mais c'est vrai que c'était souvent dit « ouais c'est la petite étudiante » ouais forcément... Bon... Voilà... [Rires]. La mauvaise histoire de bas étage... [rires]

FLORIAN HUGEDET : Oui j'imagine... Je vois bien

CARINE ÉRARD : ...Les jeunes collègues féminines qui peuvent accéder... Bon voilà, c'est le jeu, c'est classique quoi. A déconstruire et à décoder bon. Voilà ! Et pour tout dire, je crois qu'il y avait Yann Drouet qui était en thèse avec Jacques Defrance et Nicolas Bancel. Et je crois que Jean Bertsch était plus pour Yann... Il avait plus recommandé Yann que moi. Mais il n'avait pas le CAPEPS... il a été recruté mais plus tard, à Paris XI sur un poste management. Je crois qu'il avait quelques affinités politiques parce qu'après il est devenu sous-préfet. Il avait un réseau, ses parents étaient de Paris, ils avaient des affinités politiques je crois.

FLORIAN HUGEDET : Vous vous souvenez des membres de la commission ?

CARINE ÉRARD : Oui, alors de tous les membres non... Parce que je n'étais pas encore assez aguerrie au monde universitaire. Mais je me rappelle avoir enseigné mon dossier de Montréal. Le président de la commission, c'était Jean-Louis Martinand. Voilà. Et, le premier directeur de l'antenne de Bretagne...

FLORIAN HUGEDET : Michel Nusimovici ?

CARINE ÉRARD : C'est ça ! Voilà... Et j'avais... Donc lui était dedans. Euh, c'était les deux noms que j'ai en tête. Alors après... Si, il y avait Joël Lebaume qui était à l'ENS Cachan puisque c'était à l'ENS... Enfin c'était l'antenne de l'ENS Cachan à ce moment-là. Je me rappelle de lui parce qu'en fait je me suis retrouvée dans un projet de recherche ANR avec lui. Donc euh Joël Lebaume. Puis, il se trouve qu'on utilisait beaucoup la référence Jean-Louis Martinand quand je passais le CAPEPS sur la question de la pratique sociale de référence. Donc au moment où j'ai déposé mon dossier, bon j'avais repéré le nom et je m'étais dit tiens voilà. Et après, il y en avait certainement d'autres mais ce sont les trois noms dont je me rappelle.

FLORIAN HUGEDET : Il n'y avait pas Jacques Prioux ? Il n'était pas déjà recruté en tant que directeur ?

CARINE ÉRARD : Si, il venait d'être recruté en tant que directeur... Et je pense qu'il était dans la commission... Il faudrait lui demander. Ce n'est pas à lui que j'avais envoyé mon dossier en tout cas mais je pense qu'il était dans la commission... Si... Il faudrait lui redemander.

FLORIAN HUGEDET : Oui je lui redemanderai, d'accord.

CARINE ÉRARD : Parce que quand je suis arrivée en 2004, en fait, si on veut... C'est l'année où... Jusqu'en 2004, le département a fonctionné d'après ce que j'ai compris, avec Yvon Léziart qui faisait office de directeur et Denis Pasco euh... qui donnait un certain nombre de cours.

Voilà. Et, c'est ce qu'on m'a raconté moi hein... Je n'ai pas pu vérifier. Mais on m'a dit... C'est dans ce contexte là que j'ai compris que j'ai été recrutée... On m'a dit qu'en fait, en 2004, donc je suis arrivée en 2004, à la rentrée. L'année de 2003, la première promotion était donc en l'année avant l'agrégation. Ils se sont dits « mais on va passer l'agrégation l'année prochaine... on a l'impression que la formation n'est pas très bien structurée ». Il y a une forme de révolte on va dire. Ils sont allés semble-t-il voir la direction et il y a eu un certain nombre de mesures qui ont été prises. Et parmi les mesures, ça a été de, je pense, faire un appel à candidature pour un directeur en bonne et due forme. Donc Yvon Léziart a dû postuler je l'imagine mais ça je ne le sais pas hein. Il y a eu un appel à candidature pour un directeur. Pour que quelqu'un puisse prendre... Soit responsable de la formation au CAPEPS, du coup celui qui a été recruté, ça a été Olivier Kirzin qui est toujours en exercice. Et ils avaient mis un poste d'ATER. Voilà... Pour qu'il y ait une petite équipe avec une répartition des tâches : donc un directeur, celui qui a été choisi, c'est Jacques Prioux, le responsable de la préparation au concours, c'était un poste de PRCE : Olivier Kirzin qui vient de l'INSEP et qui était responsable de la préparation à l'INSEP, et un poste d'ATER qui était plutôt chargé de coordonner la mise en place du master 1... Ce que j'ai fait. Voilà, et on est arrivé tous les trois en même temps, la même année pour mettre en place tout ça.

FLORIAN HUGEDET : Et donc votre rôle était de mettre en place le master 1, en deuxième année ?

CARINE ÉRARD : Ma fiche de service, c'était « coordonner le master 1 » donc les enseignements, donc les stages qui étaient spécifiques à l'ENS, donner des cours d'écrit 1, donc préparation à l'écrit 1 de l'agrégation... Plutôt en master 1. Quelques cours en agrégation externe et puis bah comme d'habitude les deux tiers à l'ENS et 1/3 à Rennes et j'avais fait du basket... Sport co.

FLORIAN HUGEDET : Et donc, c'est en 2001 que Monsieur Lang avait chargé Monsieur Graillot de créer l'ENS, est-ce que vous avez eu des échos à propos du fait que ce soit Ker Lann qui ait été choisi et pas par exemple Paris, ou Lyon ou d'autres Écoles normales supérieures ?

CARINE ÉRARD : Euh [soupir] d'après ce que j'ai entendu dire sans vérifier, j'ai cru comprendre qu'il y avait eu une hypothèse forte. C'était que le département soit à l'ENS de Lyon. A l'ENS de Lyon, alors pourquoi à Lyon... euh... pourquoi Lyon... Pourquoi à Lyon... Je ne sais pas...

FLORIAN HUGEDET : Surement à cause des sciences humaines...

CARINE ÉRARD : Alors c'était en sciences humaines. Est-ce qu'il y a un lien avec le fait qu'à l'époque, il y avait un laboratoire assez fort : le CRIS... Je n'en sais rien. Est-ce qu'il y avait eu des tractations avec Thierry Terret, je n'en sais rien. Je n'en ai jamais discuté avec lui, c'est possible. Je sais qu'il y avait eu... Bon il y a quelques personnalités qui semble-t-il auraient bien aimé que ce soit à Lyon. Pourquoi plus à l'ENS Cachan ou à Rennes ? Il y a certainement eu des tractations avec Yvon Léziart dont je n'ai pas la teneur. Est-ce qu'il y a eu des tractations avec le SNEP... Via Yvon Léziart... euh... C'est possible mais je n'en sais rien en fait. Je suis... Non... Je ne suis pas très au clair là-dessus parce qu'en fait j'ai moi-même découvert l'existence de l'ENS quand ils m'ont dit qu'ils cherchaient un ATER. Et avant je n'en avais pas connaissance... Donc non. Pas plus d'informations que ça... Non.

FLORIAN HUGEDET : Il y avait un déficit de communication par rapport à la connaissance de l'ENS dans les différents STAPS... Est-ce que vous avez mis en place une politique un petit peu plus définie avec Jacques Prioux et Olivier Kirzin quand vous êtes arrivés ?

CARINE ÉRARD : Alors... A ce moment-là, il y avait... C'était l'ENS qui... Enfin c'était dans le dispositif de l'ENS. A savoir que les anciens avaient un déplacement de payé pour que dans chaque... Pour qu'ils retournent dans leurs UFR d'origine et donner l'information. Voilà. Donc ça, ça a fait partie des choses qui se sont faites, c'est sûr. Après je n'ai pas le souvenir que ça ait fait partie de nos grands objectifs. Le souvenir que j'ai, ça a vraiment été euh concentré sur le fait de mettre en place des contenus, une formation, des stages de qualité pour faire face finalement à la demande des étudiants, que la structuration d'une formation et d'un département qui prennent forme. Voilà, en sachant que déjà, en arrivant, en étant ATER, donner un service d'ATER sur des préparations à l'agrégation externe plus préparer les master 1 à l'agrégation externe, ça fait déjà beaucoup à faire en termes de montage de cours. Et moi je ne suis quasiment pas intervenue là-dessus... Est-ce que Jacques l'a fait en tant que directeur d'établissement, c'est possible. Mais en tout cas, moi, à ma place, ça n'a pas été dans mes objectifs que de donner... euh... Moi mon objectif, c'était d'assurer mes cours, d'essayer de bien le faire, qu'il y ait une bonne dynamique auprès des étudiants et puis on avait quand même... C'était la première promotion à l'agrégation externe qui la passait, avec la pression... bah d'une bonne réussite, parce que le département était quand même attendu au tournant. Donc, la pression, c'était qu'il y ait le meilleur taux de réussite, et d'ailleurs tous avaient été admis. Donc voilà. Mais c'était vraiment ça. C'était que la première promotion, il y ait un bon taux de réussite et qu'on... et que le département trouve une assise par la réussite des étudiants.

FLORIAN HUGEDET : Et justement, par rapport à vos cours, quelle était la pédagogie que vous utilisiez avec ces étudiants-là ?

CARINE ÉRARD : Alors... On avait beaucoup travaillé assez classiquement sur des sujets de dissertation. Par contre, je me rappelle avoir beaucoup travaillé avec eux sur un travail en petits groupes pour qu'ils aillent... Alors, on avait fonctionné par thèmes. Alors je ne me souviens plus des thèmes... Alors c'est rigolo parce que j'ai conservé un certain nombre de classeurs qu'on avait fait avec eux. Mais l'idée, c'est qu'on avait travaillé par petits groupes de 3 ou 4 ou 4 ou 5, je ne me rappelle plus. Mais chacun était chargé, sur la base d'une répartition des tâches assez cadrée, des textes de première main. C'est-à-dire que sur un thème, la santé par exemple, j'avais structuré le travail pour qu'ils aillent chercher des textes d'auteurs, de références... Donc on en convenait, et puis chacun apportait les textes photocopiés et on constituait des classeurs qu'on partageait. Des textes de première main, des extraits de la revue EPS, ou d'ouvrages majeurs des années 70 etc. Pour qu'ils aient, ça c'était mon point de vue, je voulais qu'ils aient lu, dans les thèmes du concours, les textes d'historiens de référence et aussi des textes de première main. Alors ça c'était pour le cours de... d'écrit 1. Et puis bon... Classiquement, des sujets, on analyse les sujets, on produit une dissertation et puis on fait, on propose des corrections sur le fond, la forme... Assez classique. Sur la méthodologie à la recherche, on avait fait un petit travail de recherche et on avait pris je m'en rappelle comme... thème... Ils avaient choisi des thèmes mais ils avaient dépouillé, analysé la revue EPS. C'est-à-dire extraits plein d'articles et ils devaient présenter les résultats de leur recherche sous forme de communication orale. Donc sous forme de Powerpoint et sous forme de séminaire, comme si on était en congrès et ça faisait partie de l'évaluation. Donc l'idée, c'était à la fois de retourner aux textes de première main. Là, c'était le support la revue EPS. Constituer un corpus. Donc travailler concrètement sur un corpus et puis se mettre dans une situation concrète de présentation orale et de constitution d'outils classiques de la recherche. Donc un Powerpoint avec les étapes classiques d'un Powerpoint, les supports et puis commencer à prendre l'habitude de proposer des communications orales sur des formats de congrès. Voilà, alors, on avait pris 10min ou 20min, je ne m'en rappelle plus... mais voilà, avec un résumé à proposer sur des formats classiques.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et quel rapport vous entreteniez avec par exemple Jacques Prioux, Olivier Kirzin quand vous avez été recrutée ?

CARINE ÉRARD : Bah c'était, avec Jacques Prioux, un rapport de hiérarchie hein. C'était le directeur d'établissement. Euh... En sachant que... Jacques Prioux m'a relativement fait

confiance. Je pense que lui, il a vu que j'avais... J'avais plus de contacts avec Olivier Kirzin qui était responsable plutôt du versant EPS et préparation au concours. Voilà et qui était plutôt sur la préparation au concours. Des contacts très cordiaux, de confiance et à la fois de hiérarchie. Voilà... je... On avait une dynamique... Je pense qu'on avait tous quand même beaucoup la pression des premiers résultats. Il ne faut pas se leurrer hein. On était attendu au tournant. Beaucoup plus évidemment Jacques Prioux qui était directeur que moi qui était ATER. Moi j'arrivais, je n'avais pas... Enfin, j'avais quand même la pression et puis bon j'étais quand même relativement jeune et... Puis l'envie aussi d'avoir un poste de maître de conférences donc quand on est dans cette situation, on a envie de bien faire et de donner satisfaction forcément. Oui... Alors des contacts cordiaux, hiérarchiques et en même temps de confiance. On avait aussi mis en place des entretiens avec les normaliens pour suivre avec eux ce qu'ils avaient envie de faire... Comment ils vivaient leur année, leur projet... une espèce de suivi individualisé. On avait fait des entretiens. Alors les M1, du coup c'était... Je les avais faits avec Jacques, ça s'était bien passé. Voilà, une année euh... on va dire des contacts... Oui cordiaux, hiérarchiques, professionnels à la fois sous pression mais agréables. Voilà, une année que j'avais... enfin que j'ai gardé de très bons contacts avec eux.

FLORIAN HUGEDET : Quels étaient les objectifs affichés de l'ENS lorsque vous avez été recrutée et est-ce qu'il y a eu une modification de ces missions ?

CARINE ÉRARD : Alors, quand je suis arrivée, il y a eu un temps fort. Je pense que la suite des débats, c'est-à-dire qu'au moment où l'on a été recruté tous les trois... Olivier, Jacques et moi. L'inspection générale a voulu savoir ce qu'il se passait à l'ENS. Comment ça tournait, etc. Et en fait, alors je n'ai plus la date mais assez rapidement dans l'année, l'inspection générale qui était à ce moment-là dirigée... Le doyen de l'inspection, c'était Alain Hébrard... Alain Hébrard a souhaité décentraliser une des premières réunions de l'inspection générale en EPS à l'ENS. Donc ils ont fait leur réunion mensuelle classique à l'ENS. Je ne pourrais plus dire à quel moment de l'année mais je pense assez vite dans l'année. Avec l'inspection générale complète est arrivée à l'ENS, une journée. Et le matin, on avait eu une espèce de discours... Ce n'est pas une espèce... C'était un véritable discours d'Alain Hébrard sur euh... En tant que doyen, sur l'ENS et les objectifs avec un retour historique. Alors évidemment, pour moi, Alain Hébrard, autre référence que j'avais devant moi et puis Alain Hébrard... Nous en tout cas à Caen, on l'utilisait à foison... Oui mais bon en tout cas... Alain Hébrard, c'était une des grandes références... Bon ! Et à ce moment-là, j'ai compris. Alors moi quand j'ai été recrutée, j'ai été recrutée en ayant l'idée que c'était vraiment un département EPS. D'ailleurs il s'appelait

comme ça. Département EPS de l'ENS Cachan. Et j'ai compris au moment où Alain Hébrard a fait son discours que bah finalement, il y avait des débats sur la dénomination du département parce que ça a fait partie des choses que j'ai vécues quand je suis arrivée. Avec euh... Comment appeler ce département ? Est-ce que c'est EPS ? Est-ce que c'est Sciences du sport ? Est-ce que c'est EPS et sciences du sport ? Ça a fait partie des choses qui ont fait beaucoup l'objet de débat. Voilà. C'était quoi la question, pourquoi j'ai évoqué cela ?

FLORIAN HUGEDET : L'évolution des missions du département de l'ENS...

CARINE ÉRARD : Alors moi c'est ça qui m'a marqué... C'est-à-dire que je suis arrivée au moment où, assez vite, j'ai compris qu'il y aurait peut-être... Moi je n'y suis restée qu'une année... Il y aurait peut-être des missions qui changeraient et notamment dans le rapport à la recherche. Et que donc, la préparation à l'agrégation n'était pas le seul objectif et que, parmi les objectifs, il y avait aussi l'idée de développer la recherche dans les différentes disciplines. Ça a fait partie aussi des enseignements qui se sont, on va dire, un petit peu plus formalisés, l'enseignement avec la recherche et puis l'arrivée... Avec l'arrivée de Jacques qui était quand même prof des Universités mais en physiologie. Et avec quelqu'un... euh qui n'était pas proche du monde de l'EPS. Voilà, qui était, qui venait de la physiologie, qui venait de Nantes. Voilà.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et justement en 2007, ce département change de nom... Il est devenu 2SEP. C'est Jean Bertsch d'ailleurs qui présidait le conseil de département au cours duquel a été prise cette décision... Et que pensez-vous de ce changement de nom avec une rétrospective plus actuelle ?

CARINE ÉRARD : [soupir] Qu'est-ce que je pense de ça... Après, c'est lié à une [soupir]. Bah mon avis, enfin je... Mon avis en tant que tel, n'a pas beaucoup d'intérêt en fait... Parce que... Après, ça résulte d'un positionnement à la fois du département, de l'ENS en général, d'un positionnement à l'égard des STAPS, d'un positionnement à l'égard de l'EPS, des personnes qui ont été recrutées. Voilà, c'est une politique d'établissement... Après... [soupir] Je ne sais pas quoi penser après... Il y a à la fois l'appellation du département et puis ce qu'on y fait aussi. Après, que ça se soit ouvert aux sciences du sport et que ce soit plus ouvert et que ça ne soit pas simplement un département lié à l'EPS... En soit, je trouve que ça donne une ouverture... Après ça n'était pas dans le principe originel qui, d'après ce que j'ai compris... C'était quand même plutôt un département à destination de l'agrégation d'EPS pour constituer une élite de la profession qui serait susceptible de dynamiser et de donner une forme de légitimité par, comme dans les autres départements, en ayant des étudiants qui soient

normaliens, avec tout le prestige symbolique de normale sup' quoi. Après que ça se soit ouvert à d'autres disciplines, sur le fond je trouve que ce n'est plutôt pas mal et qu'il n'y ait pas, on va dire une fermeture sur l'EPS, je trouve ça bien. Après, j'ai un peu, je n'ai plus beaucoup de contacts avec l'ENS donc j'ai moins de connaissance de ce qu'il s'est passé en interne et des débats... Enfin, je n'ai même pas eu de connaissances si ce n'est indirectement parce qu'on avait continué en partant, on avait fait une recherche sur les normaliennes parce que l'année où je suis partie, du coup, il n'y avait eu au moment du recrutement, aucune fille de recrutée. Du coup le SNEP est monté au créneau en disant « Olala l'ENS est misogyne, il n'y a pas de fille recrutée ». Donc j'avais mené une enquête sur les normaliens et normaliennes. On avait fait ce travail-là... ce qui faisait que tous les ans, on allait observer le concours d'entrée avec Catherine Louveau mais en tant qu'observatrices. C'est tout, mais après j'ai perdu contact avec tout ce qui constituait les débats et l'orientation. Je suivais les choses de loin.

FLORIAN HUGEDET : Et quel est votre avis sur les modalités de sélection du concours de l'ENS ?

CARINE ÉRARD : [soupir] Sur les modalités de sélection... Alors euh... Ce sont les modalités de sélection d'une grande école... des dissertations avec d'un côté sciences de la vie, sciences humaines, culture générale, technologie des APSA... Avec un concours euh... calqué sur des épreuves du CAPEPS hein, avec une admissibilité, des épreuves orales : l'anglais et puis les épreuves physiques après... Euh. C'est sûr que pour avoir côtoyé en tout cas la première promotion... C'est sûr que les étudiants recrutés font partie des... de très bons étudiants hein, ça c'est sûr. Avec des profils de gens issus en tout cas comme dans les grandes écoles, de classes sociales souvent favorisées. Bon, des profils un peu particuliers, assez peu de classes populaires même s'il y a quelques étudiants qui viennent de classes populaires. Euh... Sur les modalités d'entrée, qu'est-ce que je peux dire ? Euh... Sur ce que je peux dire, c'est le fait qu'on l'avait aussi un peu montré dans la recherche... C'est qu'il y a déjà un filtre non-dit. C'est, on en parlait tout à l'heure, c'est le fait de connaître le département. C'est-à-dire que, n'ont pas accès à cette information, tous les étudiants. Donc il y a déjà un premier filtre. On avait montré dans le travail avec Benjamin Grosjean qui avait fait un travail sur les... qui était de Besançon d'ailleurs... sur les étudiants qui réussissent en 2^{ème} année et qui ne se présentent pas au concours. C'est-à-dire qu'effectivement, il y a des gens dans les UFR partout en France... En tout cas à Dijon et à Besançon et à Paris XI... Puisque ce travail est fait... Des étudiants, de très bons étudiants qui n'ont pas connaissance de ce département et qui pourtant auraient le profil et qui ne se présentent pas au concours. Et d'ailleurs, si ma mémoire est bonne, et je n'ai pas... on n'a pas

continué le travail mais il y a moins d'étudiants qui se présentent au concours donc finalement il semblerait qu'il soit moins sélectif qu'il y a quelques années. Il faudrait reprendre les chiffres mais je crois que c'est ça sur les dernières années. Donc, il est moins sélectif. Ensuite, les épreuves du concours... là moi je parle du concours tel qu'il a été formalisé... Je pense quand Jacques Prioux est arrivé. C'est-à-dire qu'en fait, d'après ce que j'ai compris, la première promotion que j'ai eu avait été recrutée sur la base d'un QCM. C'est-à-dire que la première promotion... Alors comment le QCM avait été constitué, par qui, combien de questions etc. Je sais que ça avait fait beaucoup de débats en disant mais comment, on ne recrute pas des étudiants sur la base d'un QCM. Il faut qu'il y ait des qualités littéraires, argumentaires etc. Mais je crois, en tout cas la première promotion moi que j'ai connue a été recrutée sur la base d'un QCM... De quelle longueur avec quel type de questions, ça je n'en sais rien, il faudra le récupérer, moi je ne l'ai jamais eu entre les mains.

FLORIAN HUGEDET : Il y avait une 40aine de questions et c'est Philippe Graillet qui l'avait monté avec les différents jurys des différents CAPEPS des autres disciplines. Certains médecins aussi pour ce qui est de la physio etc. Et en fait il a monté un QCM parce qu'il s'attendait à un nombre d'étudiants qui se présentent au concours assez important. Ce qui n'a pas été le cas...

CARINE ÉRARD : Eh ben non... Mais bon... Ouais. Après quand est-ce que... Il faudrait demander à Jacques. Je sais que lui a beaucoup travaillé justement au moment où il est arrivé à modifier les épreuves du concours et à lui donner une légitimité et puis une forme de cohérence... A partir de quand, finalement ce type de concours assez proche du CAPEPS a été institué, pour quelle promotion entre le moment où il a travaillé et le moment où c'est passé. Euh... Je sais qu'il y avait beaucoup travaillé au moment où j'y étais moi mais c'est pareil, il n'y a que Jacques qui sait. Moi je n'étais pas... Je n'avais pas travaillé sur ces questions-là.

FLORIAN HUGEDET : Et selon vous, vous parliez des étudiants qui sont issus de classes favorisées ou non d'ailleurs...

CARINE ÉRARD : Bah là il faut reprendre les données de nos enquêtes...

FLORIAN HUGEDET : Oui... comment étaient-ils perçus par les autres étudiants à l'UFRAPS de Rennes ? Ou par les autres enseignants ?

CARINE ÉRARD : [soupon] Alors euh... Moi j'avais mon service donc 2/3 - 1/3 comme le prévoient les statuts. Les relations étaient compliquées. Les relations étaient compliquées. D'abord parce qu'à l'époque, ça fait... A l'époque, ce n'était pas si loin... Mais à ce moment,

c'était Yvon Léziart qui était directeur du laboratoire sciences humaines et sociales. Donc évidemment Yvon Léziart n'ayant pas été retenu... Je pense qu'il était très insatisfait alors retenu pas retenu... pourquoi, pour quelles raisons ? Alors ça moi je ne sais pas... Enfin je ne connais pas les raisons hein... En tout cas il y a eu des conflits très forts entre du coup Yvon Léziart, sciences humaines, directeur du labo de sciences humaines et Jacques Prioux qui venait de Nantes et lui qui venait des physiologies, des sciences de la vie. Avec aussi j'imagine... Alors là je ne sais pas trop dans quelle mesure Jean Bertsch a fait basculer dans un sens plutôt que dans un autre... je ne sais pas... Mais en tout cas il y a eu des conflits très forts. Et moi, étant étiquetée comme l'envoyée de Jean Bertsch, ça m'a valu des réceptions parfois difficiles notamment avec les sciences humaines et sociales. Je me rappelle avoir eu quelques difficultés parce que des étudiants voulaient un directeur de mémoire de master classiquement. Moi j'étais ATER... Bon ça avait été compliqué pour que je puisse encadrer parce que bon... J'étais aussi que ATER hein. Je n'étais pas enseignante-chercheur mais ça avait été relativement compliqué. Pour autant, j'avais en même temps des relations... J'avais entrepris des prises de contact avec Luc Robène qui était enseignant là-bas... il y avait Dominique Baudin, voilà. Après les étudiants étaient perçus bon bah voilà... Ce sont les normaliens, des privilégiés qui sont payés pour faire leurs études... qui bénéficient des meilleurs profs de toute la France quand ils viennent faire des stages, des privilégiés... une élite, etc. En même temps, alors, à la fois un groupe séparé, en même temps, l'impression que j'avais, c'était que finalement ils s'intégraient assez bien. Mais avec la difficulté, ce qui n'est plus le cas, c'est que les emplois du temps à Rennes étaient faits pour les rennais et du coup tous les cours que nous, on donnait à l'ENS, c'était après. Donc en fait, moi je faisais cours quasiment tous les soirs mais après 17h. De 17h à 19h donc avec des conflits et des difficultés d'articulation des emplois du temps puisqu'en fait, nous on passait après. Donc, ça, ça créait quelques difficultés. Puis, il y avait toujours l'idée que, finalement, alors ça je reprends les discours hein... Ce n'était pas forcément les miens... Mais les discours « oui nous, dans les Universités, on n'a pas les meilleures conditions d'enseignement, on est les parents pauvres finalement de l'Université et puis on voit débarquer 10 normaliens, on fait tout pour eux, tout l'argent va vers eux... sous prétexte, sous quel prétexte, pour quelle raison ? au plan de la déontologie, on met tous les moyens pour 10 étudiants et puis nous bon... voilà ». Donc il y avait ces débats-là et je pense que ça n'était pas toujours facile pour les étudiants. Mais il faudrait leur demander quels souvenirs, eux ils ont et comment ça se passait.

FLORIAN HUGEDET : Donc, vous m'avez dit qu'il y avait quand même un stress assez particulier par rapport au fait de réussir à l'agrégation parce que l'ENS était attendue au tournant... Quelle était la dynamique du groupe à ce moment-là ? Y avait-il de l'entraide ? Y avait-il des tensions ?

CARINE ÉRARD : Euh... Non j'avais l'impression qu'il y avait... Tout le monde avait la pression. On était tous sous la pression. Vraiment l'envie de réussir pour tout le monde parce que les premiers agrégatifs, ils avaient envie d'avoir l'agrégation c'est sûr. Donc je pense que ça a conduit à ce que tout le monde se serre les coudes. Tout le monde a essayé de faire au mieux. Tout le monde a essayé de faire au mieux... J'ai ces souvenirs de... enfin quelques-uns habitaient dans une maison ensemble parmi les étudiants. Voilà... Non, il y avait, oh il y avait une... non on s'était serré les coudes alors après... Il y avait eu parfois quelques difficultés mais c'est lié encore une fois au recrutement. J'ai dit qu'on était trois mais c'est un lapsus probablement révélateur... Il y avait dans les collègues, il y avait Denis Pasco qui s'occupait de l'écrit 2. Avec qui je m'entendais bien... Ce qui était rigolo il avait fait son DEA en même temps que moi dans le DEA grand ouest. Lui étant à Rennes. Mais Denis Pasco étant celui qui avait initié vraiment au tout début avec Yvon Léziart, la mise en place du département. Voilà. Après, on n'avait pas eu de tension, enfin moi à titre individuel, je n'avais pas eu de tension particulière avec lui... Lui faisait son travail en écrit 2... Voilà. Bon je... Non plutôt un... Non le souvenir que j'ai c'est la pression de réussir et du coup on se serre les coudes, on essaie de faire au mieux, de faire intervenir au moment des stages... des gens de qualité... Michel Pradet était venu par exemple pour le stage d'athlétisme pour les master 1. Je pense que c'est un grand, bon moment pour tout le monde parce qu'il avait fait un stage particulièrement apprécié et puis bon, du coup, pour le coup, lui avait une pédagogie tout à fait intéressante. Les étudiants en avaient eu plein la vue, tout le monde en avait eu plein la vue. Moi c'est le souvenir que j'ai gardé mais avec un regard, un regard naïf en fait. Le regard naïf de quelqu'un, de quelqu'un qui n'en revenait pas d'ailleurs d'avoir été recruté là, et qui essayait d'obtenir un poste de maître de conférences ensuite. Un regard naïf de quelqu'un qui n'avait pas saisi, ni conscience de tous les rapports de pouvoir qui se jouent à l'Université et de tous les rapports de pouvoir qui se jouaient entre les différentes sciences humaines et sciences de la vie... ce qui s'est joué autour du département. Un regard naïf sur des rapports entre EPS, agrégation, sciences du sport, C3D etc. Voilà, j'ai découvert ça au fur et à mesure. Donc en fait, un regard assez naïf et c'est probablement là, à ce moment-là que j'ai commencé à découvrir le poids des rapports de pouvoir et le poids de la cooptation à l'Université... ce dont je n'avais pas bien conscience. Si

ce n'est le fait qu'au moment où, au moment où je suis rentrée en thèse, comme j'avais terminé deuxième du DEA, je pouvais prétendre à une bourse de thèse. Et en fait, j'ai compris après qu'il y avait eu des, des enjeux de pouvoir qui ont fait qu'ils ont considéré, qu'ayant le CAPEPS, je pouvais défendre... que je pouvais avoir de quoi vivre et que donc on donnait la bourse au 1^{er} ou au 3^{ème}. Ça avait fait saute-mouton au-dessus de moi. Et là, j'avais compris à quel point les enjeux de pouvoirs pouvaient aller contre des candidats et contre d'autres logiques que celles que moi j'imaginai. Voilà. Et donc, j'avais une vision assez naïve et ouais, j'ai commencé à comprendre ce qu'il se passait au fur et à mesure mais sans pouvoir le décrypter avant même que j'arrive. Voilà. Même si on m'avait dit « oh mais pourquoi tu vas à l'ENS, c'est le miroir aux alouettes, ce n'est pas intéressant, pourquoi tu vas là-bas, tu as mieux à faire que d'aller là-bas, tu vas passer ton temps à préparer des cours. Il vaut mieux que tu travailles aux publications pour améliorer ton CV ». Donc voilà, j'ai compris qu'il y avait des enjeux de pouvoir qui me dépassaient à ce moment-là et qui me dépassent probablement un peu moins et encore...

FLORIAN HUGEDET : Y avait-il une forme de compétition entre les élèves au sein de l'ENS ?

CARINE ÉRARD : Ouais, il y en avait eu... [soupir] Alors en agrégation, je ne l'ai pas ressenti comme ça. Il y en avait forcément. Ça c'est Olivier Kirzin qui les connaissait mieux à ce moment-là et qui serait plus à même de le dire. Moi je connaissais mieux les master 1 puisque j'en étais responsable. Il y avait quelques... Ouais, il y avait quelques normaliens dont on sentait qu'ils voulaient vraiment être les premiers toujours. Mais je n'ai pas senti que ça ait été difficile et je n'ai pas eu à, entre guillemets, travailler sur la dynamique de groupe pour faire que ça se passe bien et que ça soit moins tendu. Il y avait une bonne ambiance. Eux aussi travaillaient, vivaient en collocation pour certains dans une grande maison. Je me rappelle, alors dans la promotion pour que vous situiez, il y avait Mathieu Quidu, il y avait Frédéric Rasera, il y avait Jérôme Bourbousson, Marie-Cécile Crance, Carine... Carine... euh... Carine... Qui venait de... Pau. Je n'ai plus son nom enfin bref... Je n'y ai pas pensé mais j'avais... Enfin si vous avez besoin, j'ai plein de photos au moment des premiers résultats de l'agrégation externe. J'ai plein de photos. On avait fait des photos de stage. Il y avait quelques photos. Mais euh... Je n'ai pas le souvenir d'un climat ultra-compétitif. Après, bon ce sont des étudiants qui voulaient tous bien faire, réussir et qui étaient passionnés par ce qu'ils faisaient. Si, il y avait Julien Salliot aussi ! Qui est à Nantes maintenant. Non... J'ai plus l'impression d'une promo qui voulait atteindre le meilleur d'eux-mêmes et vraiment le faire du mieux possible, alors avec beaucoup d'exigences à l'égard d'eux-mêmes et à l'égard du prof. Un climat euh... Bah un climat

d'excellence quand même. Voilà. Pas un climat délétère, pas un climat difficile... Un climat d'exigences et d'excellence. Mais moi ça me convenait plutôt bien. Je me régalais, j'adorais ça. Je trouvais qu'on avait... Pour moi, c'était quand même aussi difficile hein ?! Parce que j'étais quand même relativement jeune... Il y avait finalement, pas tant d'écart d'âge que ça, avec certains. Mais du coup, comme j'avais eu le CAPEPS, j'avais quand même une forme de reconnaissance, je n'avais pas l'agrégation, je ne l'ai toujours pas... Mais une forme de reconnaissance du parcours. C'est-à-dire que j'avais un CAPEPS, je venais d'avoir une thèse. J'étais quand même aussi... Je commençais à être dans le monde de la recherche donc je pense qu'il y avait quand même une forme de reconnaissance du parcours de la part des étudiants. Donc, c'était à la fois quand même un rapport d'enseignant à élèves et puis en même temps avec le faible écart d'âge et par mon parcours... une situation, on va dire plutôt de compagnonnage. Je dirais plutôt ça. C'est-à-dire... Et ça donnait un climat un peu, ouais, un peu particulier, moi que j'avais bien aimé. Et en même temps une exigence à mon égard qui était importante mais qui était tout à fait justifiée. Donc un climat d'excellence qui me convenait bien... de compétition oui surement mais dans le bon sens du terme. On avait tous envie de bien faire.

FLORIAN HUGEDET : Et comment vous qualifieriez le rapport au savoir de ces étudiants ? Par rapport à la recherche ? A l'EPS ? Où se situait leur intérêt ?

CARINE ÉRARD : Alors euh, à ce moment-là, ils ne voyaient que par l'EPS. C'était l'EPS, l'EPS, l'EPS... Ils voulaient tous être profs dans un établissement après... La recherche... les étudiants étaient pour un certain nombre d'entre eux assez critiques. « Oui, pourquoi la recherche... c'est intéressant mais en même temps nous ce qu'on veut c'est être des bons profs de terrain ». Donc ils étaient dans la lignée de constituer finalement une forme d'élite de la profession. Ça c'était leur optique. En même temps, moi j'ai adoré parce que j'avais en face de moi des étudiants avec une vivacité intellectuelle... alors c'est un régal. Une vivacité intellectuelle, moi qui m'a impressionné aussi avec des étudiants qui m'ont impressionné par leur, par comparaison avec ce que j'avais connu à Paris XI... Mathieu Quidu venait de Paris XI... Donc je l'avais repéré entre guillemets... d'ailleurs je l'avais même un peu conseillé... Je me rappelle avoir une discussion à Paris XI avec lui. Il me disait « ah vous connaissez le département, quelles sont les épreuves ? » Je lui avais donné mon voilà mais on l'avait tous repéré. Il avait 18 de moyenne euh... Mais du coup à l'ENS, j'avais l'impression d'avoir face à moi, 10 esprits avec une vivacité, une intelligence... Ouais c'était, je trouvais une forme de regroupement de 10 intelligences qui permettait d'avoir des questions pointues, d'avancer très

vite, d'avoir accès tout de suite à des textes de première main avec des questions pointues. Enfin, c'était vraiment un régal et puis je pense qu'entre eux, ils se régalaient parce qu'il y avait du répondant. Ils passaient d'une situation où ils étaient brillants... Frédéric Rasera, je ne l'avais pas... Enfin il était de Dijon mais des esprits très différents et en même temps tous... ouais avec une vivacité intellectuelle, une curiosité, un accès aux lectures. Ouais, on s'est régalé... Enfin je pense qu'ils se sont régalés et moi je m'étais régalé. Un contexte de stimulation intellectuelle ! Où finalement on prend plaisir à lire, à progresser, à partager. On est exigeant à l'égard de ceux qui interviennent et de ce qu'on fait. Et puis, finalement, l'impression que tout s'ouvrait d'un seul coup. C'est que moi j'arrivais, ça s'ouvrait, les étudiants arrivaient, la formation se mettait en place et des perspectives s'ouvraient pour eux : l'agrégation, la recherche. Comme une espèce d'aspiration à pffouuuuu. Il y a des choses qui s'ouvrent et on peut faire plein de choses. Je pense que ça, ça a bien marqué la première année. Et comme ils ont en agrégation, ils ont eu 100% de réussite, finalement, ça nous a un peu conforté en nous disant bah voilà, on a beaucoup travaillé mais finalement on ne s'est pas trop trompé. Voilà.

FLORIAN HUGEDET : Et selon vous, quelle peut être la plus-value de l'ENS 2SEP à l'EPS ou au monde des sciences du sport ?

CARINE ÉRARD : bah la plus-value [soupir]. La plus-value, elle est entre... elle est indéniable. Alors d'abord pour des étudiants, moi je trouve que c'est une chance. Si l'ENS avait existé, moi j'aurais adoré participer à l'ENS. C'est une chance incroyable je trouve pour les normaliens parce qu'en l'espace de 3 ans d'une part, ils ont une scolarité alors payée évidemment mais surtout par l'intermédiaire des stages, des conférences, ils ont l'occasion quand même de croiser les enseignants, on va dire quasiment les plus reconnus sur leur thématique qui viennent de partout en France. Donc en étant sur place, ils ont accès à un certain nombre d'enseignants-chercheurs. Donc ça, c'est une grande chance pour les normaliens et je pense que ça ne serait-ce que ça par quelles que soient les fonctions qu'ils vont occuper après... C'est une formation, je pense de qualité... Quand ils retournent dans les établissements, que ce soit en STAPS, dans les établissements scolaires ou autres... Je pense qu'il y a une formation qui... ce sont des éléments moteurs. Ça c'est sûr. Alors... Ce sont des éléments moteurs. Il y a un rayonnement de l'ENS c'est sûr. Après... euh... Moi, l'ENS telle que je l'imaginai, c'est une ENS qui organise, qui serait centrale sur de la formation continue des enseignants justement pour qu'au-delà des normaliens, il y ait des temps où l'ENS puisse être un lieu où il y ait des Universités d'été régulièrement par exemple pour une réflexion sur euh... Je ne sais pas moi... la didactique d'une discipline, la didactique de l'EPS, sur des éléments concernant la recherche

par exemple. Voilà. Alors après, le rayonnement, il faudrait regarder parce que... il faudrait regarder euh... ce que sont devenus les normaliens... très concrètement. Refaire le travail que l'on avait un peu fait : Où sont-ils et puis dans leurs établissements... quel type de dynamique ils ont impulsé. Qu'est-ce qu'ils ont apporté de nouveau. Qu'est-ce qu'ils ont engagé ? Dans quelle mesure ils ont transformé l'institution ? Dans quel sens ? Et qu'est-ce que ça a apporté ? Parce qu'on pourrait assez vite avoir l'esprit critique en disant « bah oui regardez... On a payé des normaliens pour qu'ils passent l'agrégation, éventuellement, qu'ils fassent leur thèse, avec des bourses de thèse. Donc pour qu'ils aillent enseigner en SUAPS, c'est un gâchis, c'est anormal. J'ai souvent entendu ces discours là en disant « c'est lamentable. Ah bah regardez untel il est parti dans les îles. On n'a pas payé des normaliens pour qu'ils aillent enseigner dans des îles ». En même temps, si ce sont des gens qui sont allés dans les SUAPS et puis qu'ils apportent quelque chose de particulier. Il faudrait regarder... On pourrait avoir un discours assez rapide en disant bah l'objectif ce n'est pas d'aller... Effectivement, de former des agrégés pour qu'ils aillent faire du sport-animation dans des SUAPS... En même temps, si c'est pour apporter une dynamique, il faudrait regarder. Après... C'est pareil. Quelle position pourrait avoir l'ENS ? C'est aussi former des normaliens à la recherche. Donc euh... certains diraient « oui c'est un gâchis, des normaliens agrégés, avec des esprits brillants comme ça qui aillent dans les établissements scolaires, c'est du gâchis ». Oui... C'est un type de discours. En même temps, si les établissements scolaires, pourquoi n'auraient-ils pas droit aussi à des collègues, jeunes collègues qui vont réfléchir à la discipline, qui auraient envie de mettre en place des projets pédagogiques. Moi je trouve ça très bien, au contraire, si au plan académique, ils peuvent impulser une dynamique autour de pratiques innovantes ou autour d'une pédagogie innovante, bah là, l'ENS joue son rôle. Après on a encore finalement assez peu de recul parce que les premiers à être sortis, les premières générations... bah il y a Mathieu Quidu par exemple, Frédéric Raser, il a été recruté maître de conférences à Lyon en sociologie... C'est tout récent. Et il faut laisser le temps aussi à ces normaliens de faire leurs trous et de voir quel va être leur parcours finalement. Donc, le rayonnement... Après c'est difficile parce qu'en fait, il y a aussi la concurrence avec les Universités qui fait que les Universités ont toujours peur de perdre leurs bons étudiants. Donc, certaines Universités considèrent qu'il n'y a pas d'intérêt à faire de publicité puisqu'on veut garder les bons étudiants pour qu'ils obtiennent le CAPEPS, et maintenir une formation à l'agrégation externe par exemple. Parce qu'évidemment, le contexte est un peu différent maintenant mais au moment où... Il faudrait reprendre les chiffres hein... Mais le moment où la première promotion de l'ENS est arrivée à l'agrégation externe, il y avait autant quasiment de postes que de normaliens. Du coup le contexte est un peu particulier parce

que ça... Effectivement... Si en plus tous les normaliens, il y a 100% de réussite, sur 10 12 ou 15 postes pour 10 normaliens, il ne reste plus rien. Du coup, ça ferme les formations à l'agrégation externe dans les Universités, donc ça crée des conflits et des débats qui sont forts. Donc les Universités sont toujours réticentes à envoyer des étudiants et à monter des formations pour faire en sorte que les étudiants repartent. Après, si les étudiants ont une bonne formation, et qu'en même temps quand ils reviennent à l'Université... Finalement, ils engagent des thématiques intéressantes sur des projets de recherche... Comme vous le faites, vous êtes à Besançon... Vous êtes partis mais vous y revenez avec un bagage intéressant... en développant quelque chose à Besançon... Bon voilà, finalement... Besançon... Il y a eu un investissement intéressant, vous y revenez, vous y développez des choses, vous y faites une thèse en codirection... Bah ma foi, c'est très bien pour tout le monde... Pour l'ENS qui joue son rôle, c'est très bien pour Besançon, c'est très bien pour vous parce que vous avez un parcours de normalien et puis voilà. Donc euh... tout dépend comment l'on conçoit ce que doit être la retombée de l'ENS... Mais en même temps, moi je trouve que quelqu'un qui va en établissement et qui maintient l'idée qu'il a envie de rester en étant normalien dans des établissements pour développer une dynamique pédagogique... Je trouve que c'est tout à fait louable et ce n'est pas parce que c'est dans le second degré que ce n'est pas louable et ce n'est pas parce oui... ça n'est pas dans le cadre de la recherche que ça n'est pas louable. Et que si des élèves ont la chance d'avoir des étudiants normaliens qui travaillent bien leurs contenus et bah tant mieux pour eux et ça n'a rien de déshonorant. Je pense qu'il faut avoir une vision assez ouverte des retombées. Voilà.

FLORIAN HUGEDET : Eh bien je vous remercie pour cette analyse très fine...

CARINE ÉRARD : Oh je ne sais pas mais... Après, on peut être partisan hein... on peut... ouais on peut être partisan et dire qu'il va y avoir... qu'il y a débat, des positions différentes, il peut y avoir des arguments qui se tiennent quoi... Ce sont des politiques d'établissement... Bon.

FLORIAN HUGEDET : Oui effectivement...

CARINE ÉRARD : Ça dépend quel regard on porte... Mais ça... On revient toujours à l'appellation du département. Quel rôle on veut qu'il joue ? Dans quelle mesure on veut qu'il le joue ? et voilà c'est...

FLORIAN HUGEDET : D'accord... J'aurai une toute dernière question... Est-ce que lorsque vous avez été recrutée à l'ENS, vous faisiez partie d'un syndicat ? D'une association de chercheur ? Ou une autre association sur des débats plus larges ?

CARINE ÉRARD : Euh non... Je n'étais pas au syndicat. Je n'ai jamais été... Enfin j'étais au SNEP mais comme... En fait quand on avait le CAPEPS, on s'inscrivait tous au SNEP parce qu'on nous avait dit que c'était le syndicat majoritaire. Et puis, ça faisait partie de la tradition et puis c'était aussi une façon d'avoir une... des informations plus rapides sur nos nominations etc. Mais sans être militante SNEP... pas du tout. Je ne l'ai jamais été. J'étais je pense, à ce moment-là, membre de l'ACAPS... Mais membre de l'ACAPS parce qu'en 2003... au moment où j'étais... Je perds les années... Je pense que quand j'étais à la... Il faudrait vérifier les dates des congrès... Mais le congrès de l'ACAPS avait lieu à Paris XI et moi j'avais gardé mon rattachement institutionnel de laboratoire en étant ATER à Paris XI... Et comme on avait organisé le congrès et que j'étais aussi en train de constituer mon CV... J'étais membre de l'ACAPS mais comme... Parce que j'avais participé au congrès sans être ni dans les bureaux ni etc. Par contre, j'étais plus investie dans la société de sociologie du sport de langue française... 2003... Il faudrait regarder sur mon CV... Parce que j'ai été élue représentante des doctorants à la 3SLF. Euh... Je n'ai plus la date. Il faudrait regarder sur mon CV... On peut regarder. Je perds la mémoire. Est-ce que c'était en 2004 ou 2005 ? je ne sais plus.

FLORIAN HUGEDET : Et vous venez de dire que vous êtes restée attachée au laboratoire d'Orsay ? Quand vous étiez à Rennes, c'était aussi le cas ?

CARINE ÉRARD : Oui... Ce qui m'avait valu... Ce qui m'avait valu quelques... ouais... quelques difficultés... ce qui m'a valu des difficultés après. Parce que ça n'a pas été bien compris le fait que je garde mon rattachement institutionnel à Paris XI. Pourquoi je l'ai gardé ? Parce que je pensais que je serais à l'ENS qu'une année et donc je n'avais pas bien saisi l'intérêt de changer de laboratoire pour une année... J'étais très attachée à Paris XI qui a constitué pour moi un espace idéal, un espace idéal parce qu'à ce moment-là encore une fois... était concentré pour moi des figures que j'admire toujours pour être honnête : Jacques Defrance, Daniel Denis, Catherine Louveau, Christian Pociello qui sont tous partis à la retraite progressivement. Et en même temps aussi, il n'y avait pas que les sciences sociales, il y avait quand même encore une fois... Jean Bertsch, Christine Le Scanff, Benoît Bardy... Bon voilà hein... Donc euh... il y avait aussi des gens comme Nicolas Benguigui qui venait d'arriver. C'était vraiment un foisonnement... Les STAPS dans toutes leur splendeur j'ai envie de dire. Donc j'avais envie de rester là-bas et... je pense que... Enfin, j'avais envie d'y rester. Et j'avais estimé que très

peut-être égoïstement... Il valait mieux, si j'avais envie un jour d'avoir un poste de maître de conf, de rester dans ce laboratoire-là. Voilà. Et sûrement que j'avais aussi l'idée de, soit d'y retourner en sachant que pour être transparente... A l'ENS quand j'étais ATER, j'ai postulé sur des postes de maître de conférences et moi je serais bien restée... Je serais bien restée et ce d'autant plus que ça me rapprochait de mes parents parce que j'étais à 100km du coup de là où j'habite et puis voilà... ça me plaisait bien. Tout me plaisait à l'ENS donc je serais bien resté et on m'avait dit... Certainement qu'il y aura un poste de maître de conférences qui arrivera parce qu'il faut stabiliser le département. Un poste d'ATER, ce n'est pas satisfaisant, il faut quelqu'un qui se stabilise. Et puis le poste d'ATER n'est jamais venu et... euh... du coup... Je m'étais dit bon qu'est-ce que je fais ? J'avais été classée à Paris, Lyon, Dijon et Brest mais Dijon, ici en 1^{ère}. Je m'étais dit « est-ce que je prends Dijon ? » qui ne m'intéressait pas en fait... Ou « est-ce que j'attends qu'il y ait un poste de maître de conf ? ». Et je m'étais dit que c'était trop risqué et qu'il y avait un poste de maître de conf et donc je suis arrivée ici à Dijon... Mais voilà... C'est pour ça... Ouais, j'étais restée au laboratoire de Paris XI. Et je n'étais pas allé à Rennes alors je dis que ça m'a valu ensuite des... Parce qu'il y a eu le poste d'ATER que... le poste de maître de conférences qui est arrivé... Je ne sais plus quelle année...

FLORIAN HUGEDET : En 2010 ou 2011...

CARINE ÉRARD : Je pense que c'est 2010... J'ai postulé dessus et du coup ça avait été une des questions qu'il m'avait été posé au moment de l'audition en disant « mais vous voyez, vous postulez à nouveau sur un poste de maître de conférences mais, il y a quelques années quand vous étiez ATER, vous n'aviez même pas daigné... » Alors je crois que ça m'avait été indiqué comme ça... « vous n'aviez pas daigné rejoindre le laboratoire de Rennes... Pourquoi le feriez-vous quelques années plus tard ? ». Bon le contexte était différent mais voilà...

FLORIAN HUGEDET : Eh bien, je crois que j'arrive à la fin de mon entretien, je vous remercie sincèrement pour votre contribution.

3.6.5. Aurélie Épron, ATER et enseignante contractuelle à l'ENS EPS/2SEP (2006-2009)

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : Besançon (Skype)

Date : 27 juin 2017

FLORIAN HUGEDET : Alors, l'objectif de cet entretien est de retracer votre parcours professionnel et personnel afin de comprendre la dynamique qui a conduit à votre recrutement au sein de l'ENS 2SEP et dans une autre partie de l'entretien, je vous poserai des questions sur le fonctionnement, sur vos avis par rapport à l'école en elle-même.

AURELIE ÉPRON : D'accord.

FLORIAN HUGEDET : Voilà. Donc, si vous pouviez commencer à me parler de votre parcours scolaire...

AURELIE ÉPRON : Alors, j'étais dans un collège rural [rires], où il y avait à peine 400 élèves, qui n'était pas le collège... comment on appelle ça ? où j'aurais dû être normalement. C'était un choix de mes parents puisque dans le collège où j'aurais dû être normalement, c'était des amis de mes parents. Donc, on a préféré me scolariser ailleurs. Ensuite, j'y suis aussi restée parce qu'au niveau de ma pratique sportive, c'était là où l'équipe dans laquelle j'avais été sélectionnée était. Donc, c'était aussi pour des raisons pratiques. Voilà. Après, je suis revenue dans mon lycée de secteur... J'ai fait une année en stand-by pour des raisons... on va dire personnelles... un décès... le décès de mon frère qui m'a beaucoup touché. Du coup, j'ai été pendant un an non scolarisée avant de reprendre, toujours dans mon lycée de secteur. J'ai fait le choix de faire une filière économique et sociale par intérêt, plus que scientifique... même si j'avais la possibilité de le faire. Et ensuite, mon projet professionnel initial, c'était de devenir prof d'EPS. Donc, je suis rentrée à la fac de Rennes... alors en 1998, en octobre 1998. Donc les trois premières années, j'avais vraiment comme projet pro de devenir prof d'EPS, et puis quand il a été venu le moment de rentrer à l'IUFM, puisque ça s'appelait comme ça à l'époque, où on était recruté sur dossier, j'ai été retenue mais je ne me sentais ni prête, ni mature. Et puis sans doute la peur de l'échec aux examens... puisque dans toute ma scolarité, je n'ai jamais été très performante aux examens terminaux. Je suis plutôt quelqu'un qui est en réussite sur le travail de longue haleine et de long terme. Donc je m'étais laissée la possibilité de faire une

maîtrise, parce qu'on n'était pas encore passé à la masterisation... de faire une maîtrise pour me laisser un peu de temps... le temps de mûrir, de bien poser les choses. Et puis, en maîtrise en fait, j'ai été initiée à la recherche et ça m'a tout de suite passionné. J'ai mis de côté le projet prof d'EPS un temps et bah ensuite, j'ai poursuivi d'année en année jusqu'à la thèse... sans financement. Je l'ai financée moi-même. Et puis, il m'était venu l'idée de repasser le concours... le CAPEPS ou l'agrég et puis finalement, comme je n'étais pas financée et que je travaillais en parallèle de ma thèse, je ne trouvais pas ça... enfin... Je ne pensais pas que je pourrais tenir sur toute la distance et du coup, je me suis concentrée sur ma thèse. Voilà... Et donc, la première année de thèse, j'ai eu des petits boulots en parallèle. La seconde année, j'ai été salariée par la fédération de lutte bretonne, qui était aussi au centre de mon travail. Donc voilà... ce qui m'a permis de ne pas être que sur une étude historique, mais aussi sur de l'anthropologique en voyant la période jusqu'à aujourd'hui. Et puis, la troisième année de thèse, j'ai été recrutée en tant qu'ATER à Rennes 2, à mi-temps... Et en fait, la quatrième année de thèse, j'ai été recrutée à l'ENS en tant qu'ATER... Alors le recrutement, il s'est fait plus par réseautage en fait. Je ne pouvais plus... Je ne pouvais pas avoir de renouvellement d'ATER à Rennes 2, parce que c'était priorité aux doctorants allocataires ou docteurs allocataires... Et donc, c'était Gaëlle Sempé qui est toujours à Rennes... mon amie, qui avait été recrutée et du coup il se libérait un poste d'ATER à l'ENS, et Jacques Prioux m'a téléphoné... J'ai candidaté et Jacques Prioux m'a téléphoné. On a fait un entretien pour voir sur quoi on pouvait s'entendre... quelles étaient mes compétences et comme c'était pour de la méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales... enfin plutôt sciences sociales pour moi et puis de l'écrit 1, sachant que j'en faisais déjà un petit peu à Rennes 2... et que dans ma thèse, j'ai travaillé... j'ai refait de l'histoire de l'Éducation physique pour éclairer un petit peu mes travaux sur les cultures corporelles... Et du coup, j'ai été retenue. Ça n'a pas été simple, parce que quand tu sais au mois de début Juillet que tu vas être ATER et que tu vas devoir préparer des gens à un concours que toi-même tu n'as pas passé... [rires] Donc, j'ai bachoté tout l'été pour pouvoir être à minima à la hauteur des exigences. Et puis, ça a duré trois ans parce qu'après le poste d'ATER, Jacques Prioux souhaitait stabiliser quelqu'un sur ce poste puisqu'il n'y avait toujours pas de poste de titulaire. Et donc, du coup, il s'était entendu avec l'UFR STAPS qui m'avait recruté les deux années suivantes sur des supports PRAG, et j'avais un détachement à mi-temps à l'ENS... Et en échange l'ENS avait recruté un ATER sciences de la vie qui ne faisait son service d'enseignement qu'à Rennes 2. Voilà, c'était le deal. Et puis en 2009, Rennes 2, pour diverses raisons, je ne sais pas si je dois rentrer dans le détail, mais on va dire que Dominique Bodin, le directeur de labo, ne m'avait pas forcément... ne me voyait pas forcément

d'un bon œil... et a tout fait pour ne pas... pour ne pas continuer cet échange avec l'ENS... Et l'ENS dans un premier temps, m'avait dit qu'ils trouveraient une solution, et puis au dernier moment, ils n'ont pas reconduit un support de contractuel pour moi. Et dans mon malheur, j'ai eu une chance, c'est d'être en réseau avec les brestois qui cherchaient quelqu'un. Donc, après je suis partie sur Brest où je suis restée quatre ans avant d'être recrutée sur un poste de titulaire à Lyon en septembre 2013. Brest souhaitait aussi me conserver, mais ils n'ont pas eu de support de titulaire. Ils ne l'ont eu que deux ans après que je sois partie. Et puis, je souhaitais rester à Lyon, parce que la dynamique du laboratoire m'intéressait. Le... on va dire le fonctionnement... Mais voilà ! Voilà pour mon parcours et les difficultés que j'ai pu rencontrer... Si à Brest, j'ai eu la chance... j'ai été recrutée d'abord deux ans sur un support de contractuel avec un nombre d'heures supplémentaires assez important. J'étais à plus de 500 heures de services tous les ans, donc tu comprends que pour faire de la recherche, c'est quasiment incompatible... En plus, avec des responsabilités plan réussite en licence. Et une année, j'étais même co-responsable de la première année, mais c'est aussi sans doute ce qui a fait que j'ai été recrutée à Lyon 1 aussi... J'ai été sur les deux dernières années à Brest sur un support de... qui est possible depuis la LRU de 2007, de maître de conférences contractuel, ce qui me permettait d'avoir une rémunération plus importante, et surtout un volume d'enseignement de 192 heures, même si je faisais encore des heures supplémentaires parce qu'à Brest, il y avait un gros manque de personnel. Voilà pour mon parcours... Euh... Je ne sais pas si tu veux en savoir plus...

FLORIAN HUGEDET : Eh bien, je vais revenir sur deux ou trois éléments... Par exemple, est-ce que dans votre parcours scolaire... au collège ou au lycée... avez-vous rencontré des professeurs d'EPS qui auraient pu vous marquer personnellement, professionnellement, et qui vous auraient donné envie de faire ce métier ?

AURELIE ÉPRON : De faire chercheuse... non parce que j'ai vraiment découvert ce parcours-là une fois à l'Université mais prof d'EPS oui. Alors, je ne suis pas... On ne va pas dire que je suis issue d'une famille de sportifs. Mes parents ne sont pas sportifs. Ce sont plutôt des grands voyageurs. On va dire ça. Mais, ouais, j'ai deux profs d'EPS qui m'ont marqué au collège mais j'étais déjà quelqu'un de très engagé sportivement. Mais, c'est vrai que du coup, en sport scolaire, on faisait tout en fait. Donc, c'était mon équipe de basket et on se retrouvait à être aux compétitions de hand, de volley, d'athlétisme, etc. Donc, très engagée sportivement, ce qui n'était pas toujours évident à suivre parce que j'étais aussi très engagée sur la musique en fait. J'ai joué de deux instruments. En fait, pour t'expliquer, tous les soirs j'avais quelque

chose : ou du sport ou de la musique et le weekend aussi tu vois ? Le samedi matin, j'étais à la musique. Le samedi après-midi, j'étais au sport et le dimanche matin, à la musique. Donc le seul moment qui était disponible pour moi, c'était le dimanche après-midi. Mais oui, très engagée sportivement, un vrai feeling avec deux profs d'EPS. Hein ? Deux hommes qui étaient plutôt en fin de carrière. Euh... Au lycée, moins... moins d'affinité avec les profs qu'il y avait, mais c'était... A part une ancienne qui m'a marquée mais c'était surtout le relationnel qu'on avait avec elle. Elle était notre prof principale. Les animations qu'on organisait entre nous, elle était toujours présente. Oui, à la rigueur, c'était plutôt l'à-côté que les cours d'EPS en eux-mêmes. Et puis après, on a eu souvent des nouveaux profs qui ont changé souvent en fait. Ils ont été souvent remplacés, donc ils ne m'ont pas plus marqué que ça. Euh... Après, c'est surtout des profs à l'Université qui m'ont marqué » mais surtout tu vois des agrégés qui ont pu faire un peu de recherche. Je pense notamment aux profs de danse ou d'expression corporelle. Ce n'est pas quelque chose qui m'attirait de prime abord. Mais c'est vrai qu'ils m'ont marqué eux. Et je suis d'ailleurs toujours de temps en temps en contact avec eux pour des raisons qui ne sont pas liées à la danse, à l'expression corporelle... mais on va dire des thématiques qui nous intéressaient autour de... Enfin, moi ce qui m'intéresse ce sont les luttes du monde. Et ces deux enseignants-là s'intéressaient aux danses du monde, et donc on trouvait des points communs et d'échanges sur la question. Et puis, moi je suis surtout... Ce qui m'intéresse ce sont les cultures, quand on les entend au sens large. Et on a souvent discuté à ce sujet-là. Voilà. Ce n'est pas pour rien que quand j'étais à l'ENS, je ne sais pas si tu sais, mais j'organisais les simulations d'oraux 3 de l'époque. Il y avait danse et alors que je ne me sentais pas du tout compétente en la matière, j'étais jury dans les simulations tu vois... Mais j'ai beaucoup appris aussi à leur contact. Voilà pour les enseignants qui ont pu me marquer. Après c'est vrai que la plupart du temps, ces enseignants sont ceux de l'UFR. Ceux du collège, c'était plutôt des spécialistes de sports collectifs et moi je suis plutôt sport collectifs. C'est vraiment l'Université en termes de pratique, ce qui m'a marqué c'est l'approche du prof de gym parce que moi j'étais réfractaire à la gym. Enfin, surtout à celle au sol... encore aux appareils, ce n'était pas un problème pour moi. Je me débrouillais plutôt mal mais... On avait eu... Comment il s'appelle ? J'ai oublié son nom. Je trouvais que son approche était intéressante et mettait en confiance, et du coup j'ai vraiment progressé. Et sinon, le prof de spé combat... donc judo notamment et qui m'avait même proposé de me licencier parce qu'il avait bien vu que j'avais une appétence alors qu'au départ, je n'étais pas du tout attirée. Mais c'est vrai que ça m'a pas mal plu. Je pense que c'est aussi la manière d'aborder la pratique qui a fait ça. Mais voilà... Après comment j'en suis arrivée à faire de la recherche ? Bah, quand on est en maîtrise, au début de l'année les collègues présentaient leurs

domaines de recherche. Et moi, ce qui m'a intéressé, ce n'est pas tant ce qu'il présentait eux, ce sont des choses qui m'avaient interpellées parce que j'étais animatrice sportive dans ma ville pendant mes vacances... Et si tu veux, il y avait quelque chose qui m'avait interpellé chez les jeunes qui venaient à ces animations, c'est qu'on avait du mal à les faire venir sur des pratiques plus traditionnelles, autour de tournoi de sports collectifs et des choses comme ça, des sorties plages, piscines, etc. On arrivait à les faire venir sur des sports plus fun... Tu vois ? Les sports motorisés : le kart, le quad, le jet-ski, le surf etc. Tu vois ? Tout ce qui était un peu fun, on arrivait à les faire venir. Et on organisait souvent des journées thématiques. Et on a fait une journée... On va dire « jeux traditionnels bretons », et à ma grande surprise, ils ont été nombreux à venir et surtout à être hyper intéressés, demandeurs à ce que ce type de journée soit reproduite. Et donc, ça m'avait marqué. Autre chose qui m'avait marqué, c'est que le diplôme d'Etat qui était venu faire l'animation de lutte bretonne avait fait un petit historique de la lutte bretonne. Ça m'avait rappelé des cours qu'on avait eu en histoire et en sociologie autour des questions de sportivisation. Et donc, ces deux choses-là m'avaient un peu interpellé un peu anecdotiquement. Et quand il a fallu choisir un sujet de recherche... Je me suis dit « tiens, les jeux traditionnels, il y a sans doute quelque chose à y faire ». Et pour tout te dire, je suis allée frapper à quelques portes de collègues de l'UFR, et à part Luc Robène qui était en poste à l'époque à l'UFR de Rennes, qui est à Bordeaux maintenant, à part Luc Robène qui m'a laissé cette opportunité de travailler sur les jeux traditionnels, les autres n'étaient pas intéressés... Ils voulaient plutôt m'engager sur des choses qu'ils faisaient eux, et qui de prime abord ne m'intéressaient pas dans un premier temps. Et du coup, j'ai commencé à travailler avec Luc, avec qui on a eu des échanges. Après mes premières recherches, on s'est bien rendu compte que de travailler sur l'ensemble des jeux traditionnels, ça serait compliqué. Vu la quantité de choses qu'il y avait potentiellement... Et donc du coup, après une revue de littérature et des quelques échanges que j'ai pu avoir avec les acteurs, un travail sur la lutte bretonne semblait le plus pertinent. Voilà.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et par rapport aux enseignants d'EPS, quels critères vous donneriez pour qualifier un excellent professeur d'EPS ?

AURELIE ÉPRON : Ça c'est une question intéressante, mais compliquée. Euh... Je pense qu'au collège, j'ai eu la chance d'avoir deux enseignants d'EPS qui étaient en fin de carrière mais toujours passionnés et motivés et engagés. Ça se voyait. Et ce qui n'était peut-être pas forcément le cas au lycée, et qui étaient plutôt dans une dynamique de faire progresser tout le monde quel que soit son niveau de base, et qui tenaient peu rigueur des élèves qui ne

s'engageaient pas le cas à l'AS. Ce qui était un peu différent au lycée. Au lycée, c'était des choses que j'ai pu voir aussi quand je suis arrivée à l'UFR STAPS, où le prof de badminton avait un peu un égo mal placé je pense. Alors qu'on était en polyvalence tennis de table et badminton, il considérait que si on n'était pas classé, on ne pouvait pas avoir la moyenne. Ce qui était un peu incohérent parce qu'on n'était pas des spécialistes. A mon sens, on était en polyvalence, donc c'était logique qu'on ne soit pas classé puisque ce n'était pas notre pratique sportive de club. Bref, ce que j'avais trouvé intéressant au collège, c'était cette faculté qu'avaient les enseignants à proposer des contenus et des évaluations. Pour moi, ils étaient un peu en avance sur le temps, ou en tout cas sur ce qui se faisait à l'époque, sur le fait que, finalement, tu pouvais très bien t'en sortir en EPS avec eux et progresser parce qu'ils ne tenaient pas compte tant de la performance que ce qui se faisait à l'époque. Et je pense aussi que c'est pour ça que je m'y sentais bien, parce que, au-delà. En fait, moi je travaille sur les discriminations et je pense que j'ai cette sensibilité depuis très jeune et je ne comprends jamais pourquoi... Enfin, je tolère mal le fait qu'on puisse, notamment à l'UFR quand j'y étais et au lycée, considérer qu'un étudiant ou qu'un élève ne peut pas atteindre un tel niveau sous prétexte qu'au départ, il n'est pas du niveau attendu normalement, arrivé à tel ou tel cycle. Je trouve que, oui, c'est ce regard, peut-être un peu paternaliste, parce qu'ils l'étaient un peu ces profs d'EPS... Et puis cette sensibilité que j'ai aussi aux discriminations de sexe et de genre. Je pense que, où je ne l'ai pas perçu à cet âge-là, mais j'avais vraiment l'impression que quel que soit ton sexe, il n'y avait pas de différence qui était faite, alors qu'au lycée j'ai vraiment... Alors, je ne peux pas te dire si c'est parce que j'ai mûri ou si c'est parce que les profs l'abordaient d'une manière différente, mais on travaillait peu en mixité au lycée. Très peu. Donc, moi je considérais ça comme discriminant parce que je me retrouvais par exemple dans les groupes des filles alors que j'avais plutôt un niveau qui correspondait à autre chose. Et du coup, j'ai eu du mal à m'investir autant en EPS au lycée qu'au collège. Après, quand c'était plus sur des pratiques individuelles, ça posait moins problèmes, mais sur des pratiques collectives, ça me posait un vrai problème. Donc, voilà. Je pense que c'est plutôt ça. Ce regard non-discriminant !

FLORIAN HUGEDET : et je vais vous poser donc la même question par rapport à la recherche. Quels seraient, selon vous, les critères d'excellence d'une recherche scientifique ?

AURELIE ÉPRON : Alors, pour moi, ce ne sont pas les publications dans les revues les mieux classées. Je t'explique. Déjà, je suis contre ce système pour différentes raisons. Je ne tolère pas qu'on soit parfois obligé de payer pour être publié, ou d'attendre des années pour être publié et qu'ensuite, notre institution, qui finance nos recherches soit obligée de payer des abonnements

qui coûtent un bras pour qu'on puisse avoir accès à ces revues. Après, je ne suis pas contre, effectivement, on ne peut pas publier tout et n'importe quoi... Qu'il y ait un filtre d'expertise, etc. Pour tout te dire, pour l'instant, je n'ai aucune publication dans des revues classées. Ça va venir, mais dans ma carrière, jusqu'ici, sur l'ensemble de mes publications, je n'ai proposé que deux fois à des revues de publier un article : la Revue STAPS et la revue Sciences sociales et sports. Les deux ayant... la Revue STAPS m'ayant demandé de faire de mon article, trois articles différents. Ce que je ne considérais pas acceptable puisque, si c'est pour mettre une ligne de nouveauté dans un article, je ne vois pas l'intérêt. En fait, moi je ne cherche pas à publier quantitativement, je préfère publier qualitativement. Je partais du principe que s'ils n'acceptaient pas comme tel, je le proposerais ailleurs et je n'ai même pas eu à le proposer. On m'a sollicité pour un article et j'ai proposé celui-là. Et la Revue Sciences sociales et sports, c'était un peu les mêmes critiques. Donc, pareil, je l'ai proposé à une autre revue. Donc, pour moi, le niveau de publication, ça peut être un indicateur, mais je reste attentive à des chercheurs qui publient dans des revues qui sont non classées. Parce que, pour moi, la recherche, elle doit aussi participer à faire avancer la société, et pour moi, l'important c'est d'être lu. Et d'être lu par le grand public. Donc, beaucoup de mes publications sont dans des revues de vulgarisation, mais parce qu'on est venu me chercher. On m'a sollicité. Après, je sais que j'ai été quand même recrutée sur des publications sur des revues dites classées, à comité de lecture mais non classées, parfois des revues qui mériteraient de l'être d'ailleurs. Là, par exemple, je vais publier certainement d'ici un an à deux ans dans deux revues classées, la deuxième meilleure revue d'anthropologie au monde. Mais ça marche par réseau... J'ai rencontré le directeur de publication qui pensait que ça serait intéressant de lui proposer un article. Et si je lui envoie un article qui est à la hauteur de ses exigences, je vais passer devant des chercheurs qui attendent depuis deux ou trois ans. Donc, tu vois ça fonctionne beaucoup par réseau. Et là, j'ai accepté pour ces deux revues parce qu'on est venu me chercher, donc on a considéré qu'il y avait un intérêt et parce que ce sont des gens avec qui j'ai travaillé ou avec qui je vais travailler. Voilà comment je fonctionne. Mais après, ça m'arrange aussi parce que je suis dans un laboratoire qui est évalué et qu'à un moment donné, le laboratoire est évalué sur le niveau des publications. Donc je suis un peu comme mon collègue Philippe Liotard... On est un peu réfractaire à ce système. Mais en même temps, on est obligé de jouer ce jeu-là. Donc ça, c'est un indicateur. Autre indicateur, c'est la capacité du chercheur à faire réseau. C'est-à-dire de ne pas se contenter de travailler dans son coin, mais être capable de créer des réseaux, voire de créer une dynamique de recherche autour de projets et pas uniquement dans son propre laboratoire. Ça je pense que c'est une qualité et c'est tout de suite ce que j'ai cherché à faire quand j'ai été dans la recherche,

et c'est d'ailleurs un des critères de l'HCERES. Et donc, moi, je fonctionne en réseau. Pour l'instant, c'est peu visible mais là, on est sur la construction de projets pluridisciplinaires mais qui restent quand même sciences sociales. On est sur un projet de recherche autour de ce qu'on a appelé les jeux alters... Les jeux comme évènements. Les jeux de l'Océan Indien, les jeux arctiques, les jeux Inuits, comment ils se positionnent par rapport à la sportivisation ? Est-ce qu'ils innovent ? Etc. ça c'est un projet qu'on va porter à partir de 2018 avec des chercheurs internationaux et des chercheurs de notre réseau déjà existants qui ont des compétences en la matière. Et puis, je suis sur un travail avec mes collègues de psychologie sur les pratiques physiques des migrants. Et là, on travaille avec la société civile. Donc, pour moi, un chercheur, il doit être capable de faire avancer la science et aussi la société. Et là, on a déposé un projet de recherche, on a répondu à un appel d'offre d'une association, qui s'intéresse, qui va proposer des activités autour du sport pour des migrants installés en France et qui a fait un appel d'offre auprès de laboratoires pour les accompagner, notamment pour faire des diagnostics sur ce qu'ils font. Voilà, et ensuite, pour pouvoir poser des préconisations éventuellement. Alors, à la base, j'avais moi, du mal quand j'étais dans mes travaux à faire des préconisations parce que j'avais l'impression que ce n'était pas mon boulot, mais finalement, en étant très impliquée dans les masters que l'on a ici, je pense qu'on peut, à notre niveau, en travaillant avec des professionnels, les accompagner dans les préconisations. Et je pense qu'à un moment donné, la recherche fondamentale, c'est bien, mais la recherche appliquée, ça a aussi son sens. Et puis, finalement, tu vois, au départ, je te disais que je voulais que ça serve à la société, mais le filtre aurait été les acteurs eux-mêmes et parfois, ils ont du mal à s'approprier ce qu'on fait. Donc je pense que c'est un travail de partenariat qu'on doit avoir, mais il ne faut pas non plus que ça soit que du fondamental ou de l'appliqué. Il faut trouver un entre-deux où tu puisses apporter des choses dans les deux domaines. Après, le souci que l'on a quand on est enseignant-chercheur titulaire, c'est qu'on est pris dans des missions qui sont tellement chronophages qu'il est compliqué de faire de la recherche dans des bonnes conditions matérielles, financières et humaines. Là, le problème que j'ai à gérer, c'est que j'ai 90% de mon temps qui est pris par des enseignements, des évaluations, de la gestion administrative. Là, je suis responsable d'un master 2 qui ouvre à la rentrée. Donc initialement, je devais être à peu près tranquille ce semestre pour avancer sur des publications et retourner sur mon terrain... Eh ben non, je vais me retrouver à aller aux archives pendant les vacances. Mon temps de vacances va être réduit. Sachant que ça fait trois ans que je fais ma recherche sur mon temps de vacances. Sachant, que tous les chercheurs n'ont pas les mêmes contraintes. J'observe très bien dans le laboratoire ici, dans les deux laboratoires puisque le CRIS n'existent plus en tant que tel. On est deux équipes

séparées : SVS et SHS. Je me rends compte que certains collègues qui sont moins impliqués dans les responsabilités mais qui ont aussi plus facilement des financements et à qui ça ne pose pas de problème de papillonner. C'est-à-dire de pouvoir réussir à avancer sauf que nous, moi je suis en anthropo-histoire, moi si je ne suis pas sur le terrain longtemps et de manière massée, c'est compliqué d'avancer tu vois ? Et en plus, je suis sur plusieurs projets... Je suis sur quatre ou cinq fronts en même temps qui ne sont pas tout à fait sur les mêmes domaines de réflexion... et du coup, qui me demandent un travail qui est d'autant plus conséquent. Et quand tu papillonnes c'est compliqué d'avancer. Donc, pour te dire je suis plus que tendue en ce moment... Là, je viens de rendre un article avec trois mois de retard parce que je n'ai pas pu faire autrement. Mais voilà, un bon chercheur, c'est celui qui arrive à se trouver des outils d'organisation pour pouvoir être efficace dans un temps court. Un bon chercheur c'est peut-être celui qui apprend à dire non, parfois, parce que là si je me retrouve à être sur quatre ou cinq projets en même temps, c'est parce que je n'ai pas su dire non et parce que les offres qui m'ont été faites sont passionnantes. Mais à l'avenir, je pense que là, tu vois, il y a deux projets qui vont se finir au début de l'année 2018, je n'en prendrai pas d'autre. Je resterai sur sport et migration et Jeux alters... Stop, je n'en prendrai pas d'autre parce que sinon, je vais être obligée de bâcler, de faire les choses en urgence et de ne pas les faire vraiment finement et c'est problématique. Après, quel autre critère pour être un bon chercheur ? Être capable de s'adapter, de s'adapter aux contraintes qui deviennent de plus en plus importantes, aux contraintes matérielles, humaines. Parce que le problème qu'on a actuellement, c'est que... Je prends le cas lyonnais mais c'est à peu près pareil partout. Le problème qu'on a maintenant, c'est qu'il n'y a quasiment plus de recrutement. Quand on recrute, c'est simplement, soit pour remplacer des départs en mutation, soit des départs en retraite. Et encore, on n'est même pas sûr. Je te parle de Lyon 1, mais il y a de fortes chances que ça se passe comme ça ailleurs. Quand il y a un départ, on n'est même pas sûr de pouvoir conserver le support. Pour te dire, à Lyon 1, quand il y a une mutation ou un départ à la retraite, le support est mis au pot commun de Lyon 1 et il faut refaire tout un argumentaire pour espérer conserver le poste. Et donc là, jusqu'ici, pour tout te dire, ça fait quatre ans que je suis arrivée à Lyon, j'étais sensée apporter un poste supplémentaire sauf qu'entre-temps Thierry Terret est parti en mission de recteur. Donc je n'ai fait que compenser son départ. Et une enseignante est partie en détachement dans le second degré et risque d'y rester définitivement. Donc finalement, en histoire, là, l'année qui s'est écoulée... 80% du service d'enseignement d'histoire à faire en L1 a été fait par des vacataires ou des contractuels. Ce qui est scandaleux ! C'est le même taux pour les L2. En L3, c'est un peu moins important. Alors, moi, je préfère travailler au niveau L1 et L2. Je ne suis pas

passionnée par les niveaux L3 ni master. Là, je viens d'arrêter la prépa concours parce que je ronronne un petit peu sur le domaine. A Lyon, je n'intervenais pas qu'en histoire, j'intervenais aussi en sociologie, en anthropologie, en ethnologie. Et à Brest, je n'intervenais pas qu'en STAPS. Je n'ai pas abandonné la préparation agrégation interne du rectorat parce que, comme ils manquent de monde, j'ai accepté de continuer sur un item qui se maintient. Mais en master MEEF, c'est fini pour moi. Je vais me concentrer sur la L1, la L2 et le M2 parce que j'en deviens responsable. Donc, oui, apprendre à dire non et apprendre à faire des choix c'est important je pense. Si dans le contexte actuel de réduction, parce qu'il faut le dire, c'est au mieux un maintien des moyens humains et financiers, mais plutôt une réduction. Si tu ne trouves pas des financements, en répondant à des appels d'offre, c'est compliqué de faire de la recherche sauf, la faire sur tes propres deniers. Après, quelle autre qualité d'un chercheur, c'est à mon sens d'être capable aussi de s'impliquer dans la vie en communauté, pas seulement du point de vue de la recherche mais aussi du point de vue des positionnements politiques, stratégiques, pour impulser quelque chose. Je pense que, quand on est chercheur, on n'est pas là pour se faire plaisir que dans ses propres travaux. Il faut, pas forcément tout au long de ta carrière, il faut être capable de donner de soi. Alors, moi j'ai conscience que j'ai beaucoup donné de moi du point de vue administratif, et ce n'est pas ça qui me servira pour devenir PU. Je te le dis tout de suite, je ne suis pas carriériste. Je veux au moins avoir l'HDR pour avoir mon autonomie sur l'encadrement de doctorants... Si je ne suis pas PU, ce n'est pas grave. Là, j'encadre des thèses, alors c'est bien parce que ça fait partie de mon apprentissage mais ce qui est dommageable, c'est que là, j'ai perdu l'occasion d'encadrer un doctorant italien brillant parce qu'en fait, je n'avais pas l'HDR. Si j'avais eu l'HDR, j'aurais été en cotutelle et j'aurais pu l'encadrer. Je travaille toujours avec lui, mais ce n'est pas parce que je le voulais à tout prix. Mais je pense qu'il m'aurait apporté quelque chose, je lui aurais apporté quelque chose, mais surtout, il aurait apporté quelque chose au laboratoire. Donc s'engager. Tu vois, là, j'ai été élue à la SFHS, même si je n'ai qu'une voix dans la maison et que ce n'est pas forcément la voix majoritaire. Je le ferai un temps et puis je passerai à autre chose. Je pense que chaque chercheur doit donner, à un moment de sa carrière, le plus pertinent ou opportun, un peu de son temps à la communauté : dans les sociétés savantes, au CNU, dans les instances internes... Je pense que c'est essentiel, aussi parce qu'à un moment-donné, pour que tu comprennes les rouages et les fonctionnements, il faut s'y atteler. Et quand tu vois les choses de l'extérieur, tu as tendance à avoir une vue biaisée des choses. Dans l'enseignement supérieur, quand on est à certaine position, on n'a pas forcément de poids, mais on comprend certaines choses et on peut prendre position en meilleure connaissance de chose. Je pense qu'il faut aussi de l'écoute et de la patience. Ça c'est... On est

sur des savoirs être. Oui, de l'écoute, de la patience et de la maîtrise de soi. Et ça je ne l'ai pas trop acquise. Une bonne capacité à communiquer, à prendre de la distance avec des faits qui peuvent se passer et à se protéger aussi parce que c'est quand même un monde de requin... On peut le dire. Oui, je pense que c'est... Tu vois, au-delà des compétences en termes de savoir et de savoir-faire, je pense que le savoir-être est aussi central dans nos missions. Après enseignant chercheur, c'est aussi être enseignant. Je vais peut-être te faire de la caricature, mais moi, j'ai l'impression de ne pas pouvoir faire mon travail d'enseignement correctement. On a des gros effectifs, on va avoir des TD à 40... Je n'ai pas l'impression de pouvoir accompagner des étudiants comme j'aimerais pouvoir le faire. Et même si on a du soutien, du tutorat, etc. pour combler ce manque de temps et qu'on a à la fois pour être auprès des étudiants, soit les plus en difficulté, soit les plus brillants... Parce que j'estime que la réussite, elle n'a pas qu'une seule définition. Je te parle de ça parce que j'ai essayé de monter une prépa concours de l'ENS ici, et ça a été court-circuité pour diverses raisons, sans doute des arguments que tu as certainement déjà entendus... On ne veut pas faire partir nos meilleurs étudiants, etc. Comme s'ils nous appartenaient. Le possessif me gêne un petit peu. Et parce que certains considéraient que la réussite, c'est celle des plus en difficultés, sauf que quand tu lis les textes sur le soutien et le tutorat, il s'agit d'aider tout le monde quel que soit son niveau. Oui, la frustration de ne pas être... de suffisamment d'aménagement pour accompagner tout le monde correctement et d'être aussi toujours dans l'urgence et de ne pas pouvoir mettre à jour, repenser des pédagogies un petit peu innovantes, pour faire mieux. Chaque fin de semestre, on nous renvoie toujours un sondage d'opinion sur comment les étudiants ont ressenti le cours. Pour moi, ça n'apporte pas grand-chose, parce que je trouve que le questionnaire est mal fait. Après, nous en histoire, par exemple, on le fait en face à face avec les étudiants de manière un peu moins formelle et cadrée. Mais, sur les difficultés qu'ils ont ressenties, à la fois sur l'ensemble des compétences à acquérir, mais aussi sur la quantité de travail, etc. et leur avis sur un certain nombre de choses à renouveler, à repenser... On travaille plutôt sur du qualitatif et sur le ressenti des étudiants qui n'est pas forcément toujours maîtrisé par eux, parce que, par ailleurs, certains ont conscience qu'ils sont mal organisés ou qu'ils ne font pas appel au soutien quand ils sont là, mais, oui... je suis un petit peu frustrée de ce point de vue-là. De ne pas avoir le sentiment d'avoir le temps de faire bien toutes nos missions. Après, sans doute qu'il y a... Je pourrais sans doute mieux m'organiser mais les contraintes qu'on a aujourd'hui ne nous aident pas non plus. Voilà, quoi d'autres sur les qualités qu'il faudrait avoir ? Je pense que j'ai à peu près fait le tour. En tout cas, là, je n'ai pas grand-chose d'autre qui me vient à l'idée, mais en tout cas celles que j'ai citées, c'est celles qui sont centrales pour moi. Il y en a certainement d'autres...

FLORIAN HUGEDET : Je vais vous parler maintenant de l'ENS en tant que telle. Quand vous avez été recrutée, vous m'avez dit que c'est Jacques Prioux qui vous a contacté directement ?

AURELIE ÉPRON : J'ai candidaté sur le poste et après il m'a contacté directement et on a fait un entretien par téléphone oui.

FLORIAN HUGEDET : Comment avez-vous su qu'il y avait un poste vacant à l'ENS ? Qui vous en a parlé ? Qui vous a mis en contact avec eux ? Comment ça s'est passé ? Est-ce qu'il y a eu un comité de sélection ?

AURELIE ÉPRON : Alors, tu n'es pas sans savoir qu'aujourd'hui, la publication des postes d'ATER est nationalisée et qu'il y a une procédure à suivre. A l'époque ce n'était pas comme ça. A l'époque, c'était à nous de chercher sur les sites des Universités où il y avait des postes d'ATER, qui étaient plus ou moins profilés. Alors, j'avais su qu'il y avait un poste à l'ENS qui se libérait parce que Luc Robène qui, par ailleurs, intervenait à l'ENS et qui était mon directeur de thèse. Mon directeur de laboratoire m'avait dit que je ne serais pas renouvelée à Rennes 2, mais qu'il y avait un poste à l'ENS. Après, je pense... Je n'en ai jamais parlé avec tout le monde... Mais je pense qu'il y a eu un peu de cooptation, c'est évident. Je ne sais pas combien il y avait eu de candidatures sur le poste, mais j'ai souvenir d'échanges sur d'autres aspects que j'avais eus avec Jacques Prioux et puis les responsables de Rennes 2. En général, ils avaient tendance à préférer à recruter au local parce qu'ils connaissaient les gens et qu'il y avait moins de surprise, mais par ailleurs, avant moi, c'était Carine Erard qui avait le poste, qui venait de l'extérieur. Mais la procédure nationalisée permet aussi d'avoir : 1 – pour les candidats une plus large visibilité. Et 2 – Pour ceux qui recrutent, des dossiers qui viennent d'ailleurs et plus élargis ou plus compétents. Moi j'ai le souvenir qu'à l'époque, j'avais candidaté sur des postes d'ATER mais je m'étais limitée à la Bretagne. J'avais fait Rennes 2, l'ENS et Brest. Mais j'avais aussi candidaté sur des postes d'ATER sur des autres sections que STAPS. Mais j'étais restée au local parce j'avais ma thèse à finir et qu'il fallait que je sois sur place. Je ne pense pas qu'il y avait beaucoup de candidatures. A l'occasion de l'entretien, je pense que j'ai réussi à le rassurer sur le fait que je ferais l'affaire. Ce qui lui faisait peur à Jacques Prioux, ce n'était pas la question de la recherche, c'était la question de l'Ecrit 1 parce que je n'avais jamais passé le concours. Par conséquent, il se demandait comment j'allais pouvoir être à la hauteur. Je lui ai rappelé que c'était davantage de la méthodologie qu'autre chose, que sur les connaissances, j'allais me mettre à jour pendant l'été et au fur et à mesure que je construirais les enseignements. Et puis surtout, comme je lui ai rappelé, c'est que même si ma thèse ne portait pas sur des choses

directement en lien avec l'histoire et la sociologie de l'Éducation physique, c'était quand même un domaine que j'abordais puisque je questionnais le rôle de l'EPS dans la disparition des cultures corporelles locales. Donc, il avait évidemment fallu que je me mette sur les programmes scolaires depuis la fin du XIX^e. A l'époque, le programme de l'agrégation externe, c'était 1870 à nos jours et c'était toute la période que j'avais travaillé. Mais oui, il n'y a pas photo, je pense quand même que le levier local a été important mais qu'après, il y a eu l'entretien qui a validé les choses. Mais ce n'était pas... Il n'y a pas eu de comité de sélection. Ils ont étudié les dossiers, ça c'est sûr. Et après, Jacques a sans doute téléphoné à moi et à d'autres. Et je pense que l'entretien a confirmé sans doute un pré-classement qu'ils avaient dû faire. Mais c'est vrai, je ne leur ai jamais posé la question. Je n'étais pas en position... A l'époque, je me sentais un peu gênée de poser ces questions. J'aurais plutôt tendance à les poser aujourd'hui.

FLORIAN HUGEDET : Et donc les cours que vous faisiez à l'ENS, c'était de l'écrit 1 et de l'oral 3 si j'ai bien compris ?

AURELIE ÉPRON : Alors, non, j'intervenais en première et deuxième année en préparation à l'écrit 1. Donc, méthodologie de l'écrit 1. D'ailleurs, la première année où j'ai travaillé à l'ENS, Luc Robène qui gérait à l'époque la prépa agrég écrit 1 m'avait dit « viens à mes premiers cours ». Donc, c'est vrai que j'ai été aussi formée par mon directeur de recherche à rentrer dans cette préparation au concours. Donc, j'ai suivi quelques cours avec les élèves qui passaient le concours dans l'année pour me rassurer et voir comment fonctionnait Luc. J'intervenais en première année et deuxième année sur les méthodologies de l'écrit 1 et l'introduction à la recherche en sciences humaines et sociales... Enfin, en sciences sociales. Par contre, sur l'oral 3, j'étais surtout sur l'aspect logistique, c'est-à-dire organiser les préparations des oraux et les simulations. Et comme je te l'ai dit tout à l'heure, à deux reprises, les collègues m'ont intégré à un jury en danse, mais juste parce qu'ils me savaient curieuses et parce que, même si je n'intervenais pas jusqu'ici dans les simulations d'oral 3, j'y allais. Parce que, quand tu recrutes des gens pour faire des simulations, si tu ne connais que l'attendu théorique, ce qu'il y a dans les programmes du concours, tu es vite limitée. Donc j'ai été voir ce qu'il se faisait, j'étais allée au concours lui-même pour voir ce qu'il se passait. Donc, les collègues de Rennes 2, à un moment donné, ont trouvé que ça pourrait être bien que je m'y mette aussi. Après, je n'avais pas le même regard qu'eux évidemment. J'étais surtout sur l'organisation. Après, quand j'étais à l'ENS, j'ai participé à la refonte du concours... Enfin refonte entre guillemets. Le changement du concours, mais finalement on était coincé sur beaucoup de choses parce qu'on

était sur l'idée de faire un concours qui coûte moins cher. Donc, c'était le passage à : les langues vivantes : n'avoir plus que de l'anglais. C'était le passage à l'épreuve de sauvetage pour le concours d'entrée. Oui, c'était ça. Et je n'ai plus le souvenir de tout. Mais oui, voilà. Après, pour tout te dire et pour être honnête, je ne suis pas trop pour ce fonctionnement ENS, pour diverses raisons. J'ai accepté le poste d'ATER avec un peu de... ça allait un peu à l'encontre de mes convictions. Je pense que ce système... Je trouve qu'il est dommage que ça soit un petit peu en dehors du système universitaire. Pour moi, ce type de promotion d'élite a toute sa place à l'Université et devrait... Même si je sais, les premières et deuxième années, ils sont quand même à l'UFR... Mais je pense que, même si la formation n'a pas à être rentable, ce sur quoi j'avais été un peu écœurée, c'est qu'il y avait les mêmes budgets pour les normaliens que pour toute une promotion à l'UFR. Et ça, j'avais un peu de mal à l'accepter. Moi, je pense qu'il faudrait quand même repenser quelque chose qui est intégré à l'Université et qui participe plus largement au rayonnement de l'Université. Ils le font ! On est d'accord... Mais à mon sens, pas suffisamment. Et je trouve que ça aurait toute sa place. Il faudrait penser des formations un peu différentes pour ces étudiants-là évidemment, mais je pense que ça aurait sa place à l'Université. Je pense que ça tirerait le niveau vers le haut, et pas seulement celui des étudiants, aussi celui des enseignants et des enseignants-chercheurs. Oui, c'est une position politique aussi... Politiquement, je suis très à gauche, à la limite de l'anarchisme. Après, je n'aime pas non plus cracher dans la soupe. J'ai été formée à bonne école. Quand tu es ATER, quand tu es contractuelle et pas encore titulaire, j'ai conscience que d'être passée par l'ENS, ça a été hyper formateur pour moi parce que ça m'a poussé dans mes retranchements, ce qui était moins évident à l'Université parce que, souvent les meilleurs étudiants sont noyés dans la masse. Et les moins bons aussi parce qu'on a des contraintes qui sont telles que c'est compliqué de tout gérer. Mais j'ai conscience quand même que d'être passée par l'ENS en tant que formatrice, ça m'a beaucoup apporté, comme pour l'Université j'insiste. Et ça, il ne faut pas se le cacher, il ne faut pas se voiler la face... Sur mon CV, ça m'a beaucoup apporté. Le fait d'avoir travaillé à l'ENS trois années, évidemment que c'est porteur. Comme ça l'est pour un normalien, pour un enseignant ou un enseignant-chercheur, évidemment que d'être passé par l'ENS est un atout. Et je pense que le fait d'avoir mis ça sur mon CV, ça a joué en ma faveur par rapport aux autres candidats pour mon recrutement à Lyon 1. Après, ce que je trouvais dommage, à l'époque... Je ne sais pas où ça en est... C'était que, si mon souvenir est bon, quand j'y étais, il n'y avait qu'une seule étudiante que j'avais eu et que son nom m'échappe qui venait des classes ouvrières. Tous les autres étaient issus de classes sociales plutôt favorisées, professions intellectuelles, intellectuelles supérieures, cadres supérieurs... Et ça m'intriguait parce que moi,

à l'Université, j'ai formé des étudiants qui venaient de classes sociales plutôt diversifiées et qui étaient pourtant en réussite et qui n'arrivaient pas à percer sur ces concours des grandes écoles... Donc ça, ça m'interrogeait. Donc, ceux-là, je les poussais parfois à faire le dossier, le recrutement sur dossier mais souvent ils me disaient « bah non, moi je suis obligé de travailler à côté, ça ne va pas être compatible avec l'ENS ». Et tu vois, je trouve que peut-être que... Je n'y ai pas réfléchi depuis... Mais je trouve qu'il pourrait y avoir un peu comme le système sciences politiques... des recrutements sur dossiers où des étudiants en difficulté pourraient obtenir une bourse de formation pour pouvoir entrer et finalement ne pas candidater parce qu'ils savent qu'ils ne pourront pas suivre l'ENS, leur formation à l'UFR et être salarié par ailleurs pour pouvoir vivre. Peut-être qu'il y a des choses à repenser... Mais après, moi je ne suis plus à l'ENS depuis 2009, peut-être que de l'eau a coulé sous les ponts... Mais oui, cette frustration de ne pas voir une plus grande hétérogénéité de recrutement dans les profils... Après, ce que moi je trouve bien... Je n'ai pas toujours eu cet avis... Mais le fait qu'on n'oblige plus, c'était déjà le cas quand j'y étais, mais ce n'était pas le cas au tout début, qu'on n'oblige plus les normaliens à passer l'agrégation. Je trouve que c'est un bon point parce que pourquoi vouloir en faire des agrégés à tout prix ? Le rôle de l'ENS, c'est aussi de former des cadres dans différents domaines. Je ne vois pas pourquoi on les forcerait à passer l'agrég. Après, que dans la culture commune, il y ait la formation aux écrits, bon, c'est l'écrit du concours de l'agrég, c'est une chose. Mais si certains veulent devenir cadre de la fonction publique, ils auront à passer des concours, donc du point de vue de la méthodologie, c'est transversal. Puis, on va dire que c'est un peu la culture commune, pour peu qu'ils deviennent les têtes pensantes de l'EPS, c'est un peu important qu'ils aient cette culture minimale. Oui, je trouve que c'est bien d'avoir changé ça. Et du coup, ça a ouvert la porte à l'entrée en troisième année à plus d'auditeurs libres... Tu vois ? ça peut être aussi intéressant. Après, j'ai le souvenir que les contraintes temporelles des normaliens étaient quand même assez importantes. Entre les exigences pour l'écrit 1, l'écrit 2... Je parle des deux premières années. Les exigences pour la méthodologie de la recherche à la fois en SHS et en SVS... Même s'ils travaillaient en groupe... font qu'à un moment donné, même moi j'étais tolérante que certains me faisaient du réchauffé de leur mémoire qu'ils faisaient par ailleurs à l'Université, mais à un moment donné, je trouvais que c'était beaucoup quoi ! Et donc, je me disais que... mais je n'ai pas été moteur à ce moment-là parce que j'avais moi aussi mes contraintes personnelles. Je pense que sur tout ce qui était méthodologie, introduction à la recherche, peut-être qu'il y aurait eu des choses à penser en partenariat avec Rennes 2... Qu'ils fassent qu'un seul mémoire par exemple. Qu'ils aient à la fois quelque chose qui valide à la fois l'ENS et Rennes 2 aurait été à la fois plus pertinent et

plus légitime, plutôt qu'ils fassent du réchauffé d'un côté ou de l'autre de ce qu'ils faisaient déjà par ailleurs. Tu vois, si l'ENS était une structure intégrée à l'Université, les choses auraient été peut-être aussi plus simples. Après, tu vois, c'est un peu loin. Il aurait peut-être fallu construire les choses. Mais j'ai quand même trouvé parfois, que les normaliens étaient un peu des enfants gâtés. Ils en avaient beaucoup et en voulaient encore plus, à quelques exceptions près. Et de mon expérience, du vécu et de la relation que j'ai eu avec certains, les étudiantes les moins intégrées dans la vie collective des normaliens, l'entre-soi en dehors de la formation... sont celles qui, à mon sens, ont une carrière qui est bien construite. Je ne dis pas que les autres, c'est mal parce que je connais un certain nombre de parcours qui sont des jolis parcours, évidemment... Mais qui est bien construit et qui ne sera pas dans la reproduction sociale. Tu vois ce que je veux dire ? Qui sont capables de faire autrement que... de plus se détacher du modèle de formation qu'ils ont suivi. Je ne dis pas que les autres ne l'ont pas fait... Parfois, on est recruté, on est dans des positionnements stratégiques qui font qu'on est obligé de reproduire. Mais là, j'ai en tête deux étudiantes qui sont des gens qui seront capables de remettre en question leur positionnement initial lié à la formation et peut-être que je me trompe, mais après pour voir sur les autres, il faudrait faire une enquête hein ?! Le devenir des normaliens... Je sais que Carine Erard et Catherine Louveau avaient commencé à travailler sur certaines de ces questions... elles auraient sans doute plusieurs choses à dire sur ce point-là, mais tu vois ? Ces deux étudiantes, c'était celles aussi qui étaient les moins intégrées à la communauté sur la vie autre que celle de la formation. Et je me rends compte avec les échanges que j'ai encore avec certains, que c'est sans doute celles qui, à mon sens, apporteront le plus à la société dans le sens où elles sont capables aussi de faire un pas de côté par rapport à elles ce qu'elles sont. Après, j'ai des contre-exemples. Je suis en contact avec Cédric Terret qui est en poste à Bordeaux avec qui le feeling était très bien passé. Tu vois, Cédric, je pense que c'est quelqu'un qui a utilisé le rouage institutionnel pour être en poste, mais qui est aussi capable d'être très critique. Tu vois ? Après, quels sont les autres écueils ? C'est que je trouve dommage parfois que l'on ne voit pas plus de normaliens à des postes auxquels on les aurait attendus... dans les ministères, les choses comme ça. Après, ce sont des parcours de vie, et moi, je trouve que c'est bien que les gens puissent choisir aussi. Mais je trouve que c'est dommage que parfois, ils n'aient pas encore... parce que certains... peut-être qu'à l'avenir certains bifurqueront... C'est la tendance actuelle, mais je trouve que c'est dommage qu'il n'y en ait pas plus qui brillent et qui soient porteurs, innovants, etc. Après, il faut peser mes mots parce que je n'ai plus beaucoup de contacts avec les normaliens que j'ai formé. En tout cas, les normaliennes que j'ai eu en cours, donc ce n'est

qu'au regard de quelques parcours, ou au regard de quelques parcours dont on m'avait parlé quand je suis arrivée à l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que vous accepteriez de me donner les noms des deux normaliennes dont vous pensez qu'elles ont un brillant un parcours ?

AURELIE ÉPRON : Julie Grall et Lisa Haye. Oui... Je les ai eues pendant quasiment tout leur parcours à l'ENS. Donc Julie qui est en train de terminer sa thèse, qui doit la terminer dans pas longtemps. Lisa qui a soutenu depuis trois ans maintenant ou 4 ans. Elle a été ATER un an, ici à Lyon, justement quand j'ai été recrutée. J'ai vu Julie dernièrement, mais je n'ai plus beaucoup de nouvelles de Lisa. On s'en donnait de temps en temps. Après, si, il y avait des étudiants qui m'avaient marquée... Bruno Girard, mais je ne l'avais eu en formation que ponctuellement. Comment il s'appelle aussi qui je pense qui est intéressant ? Qui avait été très impliqué dans l'association des étudiants...

FLORIAN HUGEDET : Eric Billet ?

AURELIE ÉPRON : Eric Billet, voilà... Et j'en ai deux ou trois autres en tête mais je serais incapable de te redire leurs noms... Il aurait fallu que je regarde mes listes et mes photos avant de venir... Mais, oui... Après, toute proportions gardées à mon discours, c'est vraiment du très qualitatif et de ceux qui m'ont marqué et de ceux avec qui j'avais été en contact, qui me permet de dire ça. Oui, je n'ai pas grand-chose d'autre qui me revient...

FLORIAN HUGEDET : En 2007, le département qui s'appelait EPS a changé de nom pour devenir 2SEP... Qu'est-ce que vous pensez de ce changement-là ?

AURELIE ÉPRON : Alors, je n'avais pas été impliqué dans les réflexions sur cette question-là. Moi, j'avais trouvé très légitime... On va dire la pression des étudiants pour maintenir. Parce qu'il faut le dire que c'est un peu grâce à eux, et surtout grâce à eux... En tout cas de l'expérience et des témoignages que j'en ai reçu... que l'Éducation physique soit restée. Moi, je pense que c'est essentiel pour diverses raisons. L'EP est quand même ce qui est central pour beaucoup d'entre nous. Qu'elle soit scolaire ou non scolaire, parce que moi j'utilise l'Éducation physique au sens large. On peut être éduqué physiquement en dehors de l'école. Après, quels étaient les leviers ? Quel impact ça aurait pu avoir ? Certains craignaient qu'en faisant disparaître « EP » de l'acronyme... à termes disparaisse l'ancrage EP voire même la prépa agrég. Je ne suis pas certaine qu'on en serait arrivé là. Parce que si le département a été créé, c'est aussi pour ces questions-là. Moi, je pense que garder « EP » était essentiel, parce que

quand tu noies l'Éducation physique dans les sciences du sport au sens large, on le sait tous... pour être visible, il faut être verbalisé. Et ce n'est pas que dans ce domaine. Le vocabulaire, la lisibilité des acronymes sont essentiels. Et moi, je pense que c'est important. Mais moi, ce n'est pas que la question de l'EP, c'est l'Éducation physique au sens large du terme. J'avais apprécié... Certains étudiants avaient fait une démarche pour aller en Afrique à une époque. Pour moi, c'était de l'EP au sens large du terme, pas que scolaire, même si pour moi elle est aussi importante pour diverses raisons qui sont les mêmes que tous ceux qui sont engagés dans le domaine de l'EP scolaire. Mais moi, c'était l'EP au sens large et pas seulement le mot sport qui, de l'extérieur pour des non-connaisseurs a une définition assez limitée, voire parfois stigmatisante. Donc, c'est essentiellement pour ça que je trouvais essentiel. Et oui, malgré tout, politiquement, il y avait aussi un risque de voir l'ENS s'orienter essentiellement sur les sciences du sport et que l'EP ne soit qu'une variable d'ajustement. Mais en même temps, ça peut être paradoxal, parce qu'en ne forçant plus non plus les normaliens à passer l'agrégation... voilà ! Cela étant, je n'ai pas l'impression que c'est non plus... Je ne sais pas finalement combien passent l'agrégation par rapport à avant... Je n'ai pas les chiffres. Je pense que toi, tu les as. Mais en même temps, j'ai envie de dire que ça laisse plus de places à ceux qui passent l'agrég ailleurs. Parce que quand j'y étais, il y avait entre douze et quinze postes et les normaliens obtenaient tous les postes, alors même que certains savaient très bien qu'ils n'allaient pas prendre un poste de professeur agrégé. Cela étant, puisqu'ils ne prenaient pas leur poste les années suivantes, cela permettait de remettre en mouvement ces supports-là... J'en avais discuté avec les collègues de l'ENS... Mais voilà quand même, pour une année, ça bloquait des postes qui auraient pu, potentiellement, être pris par d'autres. Après, tu vois, un prof agrégé... pour moi, qu'il passe par l'ENS ou non, ça doit être quelqu'un qui participe plus largement à repenser la discipline ou en tout cas à la faire avancer. Ça c'est une critique que ne ferait pas qu'aux normaliens. J'ai quand même le sentiment que beaucoup d'agrégés ne jouent pas ce rôle-là. Je suis à Lyon et je fais le constat que beaucoup d'agrégés ne font pas ça. Alors, pour des raisons assez variées, mais parfois on a tendance à facilement se cacher derrière nos contraintes professionnelles. Je trouve que, globalement, pour moi, les profs agrégés d'EPS, pour beaucoup, ne s'investissent pas suffisamment ou ne s'engagent pas suffisamment dans leurs disciplines au niveau macro. Ça, je trouve ça dommage parce que l'agrégation, elle n'est pas là que pour mieux gagner sa vie. Elle est aussi là pour montrer un certain niveau d'expertise et de compétence, et d'en faire bénéficier la communauté. Et là, je suis assez frustrée... Toute proportion gardée, toujours, parce que je n'ai que le retour des agrégés que j'ai fréquenté à Rennes 2, à Brest et à Lyon. Donc, ce n'est pas forcément représentatif de la communauté des

agrégés. Pour autant, ici, il y a tout de même quelques agrégés qui sont moteurs. Je dirais Matthieu Quidu, même s'il est à l'ENS... Voilà, il travaille avec nous dans le laboratoire, il travaille avec moi. Un collègue agrégé dont le nom m'échappe, mais il vient faire des interventions à l'UFR. Il n'est plus en poste sur le terrain. Il a pris des responsabilités pour le rectorat. Et puis quelques collègues quand même, qui sont sur des pédagogies dites innovantes... même si je ne suis pas convaincue de certaines d'entre elles... Au moins ils tentent des choses. La recherche action, etc. que je trouve intéressante. Là où ça me questionne un petit peu plus, c'est qu'ils n'ont pas poussé jusqu'à faire un doctorat et je trouve cela dommage parce que ça pourrait leur permettre de s'outiller plus, de prendre le temps de s'outiller. Notamment, parce qu'à Lyon 1, on arrive assez facilement pour leur niveau de statut, à obtenir un congé ou un aménagement de temps de service pour pouvoir le faire. Et je trouve dommage qu'ils ne le fassent pas. Après, j'ai conscience que s'ils lâchent du temps de service, on va se retrouver en galère pour assurer les cours, mais voilà... Je trouve que la communauté des agrégés pourrait faire mieux. A mon sens, après, tu connais comme moi... Il y a forcément des débats... On va dire de courants, etc. Mais pour autant, je pense qu'on pourrait faire mieux. Voilà...

FLORIAN HUGEDET : Et le fait d'être à l'ENS 2SEP, est-ce que ça générerait un stress particulier chez les étudiants ?

AURELIE ÉPRON : Oui... ça c'est sûr ! Alors, certains le montraient. D'autres non. Certains le verbalisaient et d'autres non. Tu vois, c'est pour ça que moi, j'ai été tolérante à des moments où ils me disaient qu'ils étaient en crise de temps, à ne pas pouvoir tout faire... Je sentais bien que certains étaient dans une situation un peu critique et qu'il ne fallait pas les emmener au burn-out. A un moment donné, ils ont aussi le droit de couper un petit peu et de se reposer, etc. Donc, oui. Après, j'étais là l'année où, malheureusement, un étudiant s'est suicidé. Je l'ai pris particulièrement à cœur parce que j'ai perdu mon frère dans les mêmes conditions... par du stress généré par la formation, etc. Après, cet étudiant... Un suicide, c'est souvent multifactoriel, mais je pense que cet étudiant venait d'un monde un peu particulier. Il y avait déjà une certaine rupture familiale compte tenu de l'éloignement géographique. Ça a sans doute été un gros stress pour lui. Ensuite, l'exigence de l'ENS est un autre stress. Et puis, par ailleurs, pour en avoir discuté avec Éric Billet puisqu'il était aussi un de ses amis... A ce moment-là, son mal-être était aussi lié à sa difficulté à se projeter, à savoir ce qu'il voulait faire de sa vie. Il se demandait ce qu'il faisait là. Evidemment, sans doute que sa personnalité... parce qu'on a tous des sensibilités différentes... n'aidait pas. Et moi, personnellement, en tant que prof, je

n'ai jamais rien vu. Je n'ai jamais rien vu ou repéré de son mal-être. Et en plus, c'était un étudiant attachant. Un de ceux que l'on retient dans ta carrière. Et donc, moi ça m'avait franchement marqué. C'est surtout la manière dont ça s'est passé. En plus, on avait un examen qui était le mien le lendemain. On sait tous que dans un passage à l'acte, il y a des éléments déclencheurs qui créent un stress supplémentaire et je pense que cet examen a créé un stress supplémentaire pour cet étudiant. Et tu vois, on s'est retrouvé le matin, à l'épreuve... Il n'était pas là... François, un des étudiants avec qui je m'entendais bien m'a demandé s'il pouvait l'appeler. Je lui ai dit « oui, bien sûr, vas-y, dis-lui qu'il vienne. Ce n'est pas grave. On s'arrangera, etc. ». Et pendant l'épreuve, il y a la secrétaire qui me fait signe et à sa tête j'ai compris que quelque chose de grave était arrivé. Et tu vois, c'est toutes ces petites choses et avec le recul, tu te dis qu'il faut que tu sois attentif... Mais il y a des étudiants qui ne t'envoient aucun signal. Donc, il y en a qui verbalisaient leurs stress. Ceux qui arrivent à te le dire, tu peux repérer, mais ceux qui ne le verbalisent pas et qui ne le montrent pas, c'est compliqué. Par contre, c'est vrai que, même si on ne te le montre pas, il faut, je pense... C'est sans doute quelque chose qui a changé ma manière... même si je l'étais un petit peu... Tu vois : à dire « ne vous inquiétez pas, on va pouvoir s'arranger... Il y a des exigences, mais le plus important, c'est de bien se sentir dans sa peau. Un échec, ça fait partie des... ». Et tu vois, cette bienveillance, je l'ai encore plus. De ce fait là et aussi parce que quand j'étais à Brest, on avait eu aussi un cas de suicide qui n'avait rien à voir avec la formation, mais là aussi, j'étais passé à travers. Je n'avais rien repéré non plus. Ce n'était pas la formation. Je me rends compte aujourd'hui que je fais très attention et beaucoup plus attention à ma manière de dire certaines choses, notamment à leur rappeler certaines exigences en termes de rendu, de dévaluation, etc. Je répète souvent aux étudiants qu'il y a des choses bien plus importantes dans la vie qu'un échec, ou plusieurs échecs. Ce n'est pas facile à vivre, mais on est tous passé par là et on finit tous par trouver quelque chose qui va finir par nous rendre heureux et nous épanouir. Après, quand j'étais à l'ENS, je n'avais pas les outils pour renvoyer les étudiants vers des aides. A part des discours bienveillants, leur dire que ce n'est pas grave et qu'il pourrait me le rendre plus tard, etc. Ici, par exemple à Lyon 1, dès qu'on arrive en tant que nouveau enseignant, on nous donne un certain nombre d'outils pour pouvoir rediriger des étudiants en difficulté sociale, psychologique, de formation. Mais pas seulement dire aux étudiants qu'il y a ça... les signaler à une cellule surtout ! Et c'est cette cellule qui va venir vers eux. On a tout un ensemble d'outils qui nous permettent de faire ça. Pas seulement les profs référents (qui n'existent qu'en L1). Il y a aussi des étudiants qui ont des sensibilités avec certains d'entre nous. Et je pense que je fais partie de ceux, avec un de mes collègues en sciences de la vie, vers qui les étudiants, notamment

de L1 et de L2 se tournent le plus. Mais parce que sans doute, qu'on a des discours en cours, qui font que les étudiants se sentent peut-être plus à l'aise avec nous. Il y a une grosse responsabilité hein ?! C'est ce qu'on disait avec le collègue. Du coup, parfois, on peut passer à côté de difficultés et c'est compliqué. Après, j'ai cette sensibilité là aussi et c'est pour ça que j'ai été aussi sans doute recrutée à Lyon 1, sur le plan réussite en licence. Si tu veux, on a fait une expérimentation de faire une L1 en deux ans. J'ai beaucoup plus accompagné ces étudiants de L1 sur des aspects psychologiques, que sur des aspects scolaires. Parce qu'en fait, ce sont des étudiants qui étaient volontaires à faire la L1 en deux ans et qui venaient... C'était des profils qui étaient le plus souvent en échec, bac technique, bac pro, qui devaient travailler pour faire leurs études et si tu veux, moi j'intervenais dans un cours qui était plutôt méthodologie, travail universitaire. Eh ben, j'ai fait plutôt du coaching qu'autre chose, alors que je n'ai pas été formée à ça. J'ai fait plutôt du coaching que de la méthodologie de travail universitaire. Je sais que tous ceux qui ont eu leur licence continuent en master, donc ça a été une réussite. Et donc, ils sont tous revenus vers moi et mon collègue parce qu'ils ont considéré que, finalement, c'était plutôt le fait qu'on les ait accompagnés comme ça, ce suivi individualisé et personnalisé qui les a mis en réussite. Surtout qui les a rassurés. Qui fait qu'ils ont pu arriver au bout et qu'ils ont pu se sentir bien dans la formation. Mais, tu vois, à l'ENS, il y a des moyens pour faire quelque chose de plus attentionné. Nous à l'Université, le souci, c'est que... Moi j'en repère des étudiants dans mes groupes qui ne sont pas bien... Et des fois je leur tends une perche... Il y en a qui sont dans le refus, je ne peux pas les forcer. J'essaie d'être bienveillante et de faire attention au discours que je peux tenir. Après, chez les normaliens, il est à la fois provoqué par la quantité de travail, par le niveau d'exigence, par la compétition. Il faut le dire ! A un moment-donné, tu as quand même une pression. Quand tu as quasiment en permanence, maintenant 100% de réussite à l'agrégation, ça te met une pression supplémentaire quoi ! Tu es rémunéré, quand tu as réussi le concours, pour réussir l'agrégation, pour ceux qui le passent. Donc ça peut créer un certain stress supplémentaire. Parce que le stress, des fois c'est le moteur de certains, mais quand il devient contre-productif et surtout quand il crée du mal-être ou des burn-out, ça devient problématique. Après, je ne sais pas où en est l'ENS sur la question, mais je pense qu'on était quand même bienveillant. Notamment Olivier ! Je pense qu'il était bienveillant. Après, pour les autres collègues, je ne peux pas dire. Ils avaient sans doute une relation un peu différente que ce que Olivier et moi, on avait. Tu vois c'est différent. Créer une forme de lien affectif et amical, je pense que ça peut participer au bien-être, même s'il faut savoir mettre des limites... Je ne sais pas où en est l'ENS sur la question, mais oui... Après, certains... Je sais que pour en avoir discuté avec certains collègues... Oui, effectivement, ils ont le confort

matériel. Oui, mais ça ne fait pas tout le confort matériel ! Ils sont bien encadrés... Oui ! Mais ça ne fait pas tout. Je pense qu'il y a des personnes qui sont plus sensibles que d'autres et qui ont sans doute vécu moins bien que d'autres leurs années d'ENS, qu'ils ne le diront peut-être jamais parce qu'ils ont été en réussite ou parce qu'ils ont réussi à atteindre certains de leurs objectifs. Mais, on passe sans doute à côté d'étudiants qui auraient pu mieux vivre ces années-là... Peut-être parce qu'il faut mettre en place des choses... Je ne sais pas, elles existent peut-être maintenant... Mais oui, après, je pense que tu vois, l'association des étudiants, c'est important ! Même si je sais que certains s'intègrent plus ou moins, c'est important ! Créer un entre-soi pour se serrer les coudes, c'est essentiel à mon sens. De l'expérience que j'en ai eue, pour certains, ça a été une bouffée d'air quand même. Cette espèce de parrainage et d'accueil qui est fait par les étudiants dès le concours d'entrée, je trouve que c'est vraiment quelque chose de très bien.

Arrêt de l'entretien du 27 juin 2017

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : Besançon (Skype)

Date : 28 juin 2017

FLORIAN HUGEDET : Donc, hier, on s'était arrêté sur le fait que l'ENS pouvait être un petit peu anxiogène pour les étudiants... Je crois que je ne vous avais pas encore posé la question... Selon vous, comment les étudiants de ce département étaient-ils perçus par les étudiants et par les enseignants de l'UFRAPS de Rennes ?

AURELIE ÉPRON : Des témoignages que j'en ai reçu, je t'en ai déjà parlé hier... Il y a ceux qui sont plutôt sur la conception de l'illégitimité de cette formation. Par conséquent, ils associent tout l'ensemble des acteurs, dont les étudiants à ça, sans pour autant avoir un regard malveillant sur eux. Mais voilà. Il y a ceux qui considèrent que... J'en ai entendu... que les normaliens et les normaliennes sont des enfants gâtés en fait, que certains d'entre eux sont des profiteurs du système et font le minimum, alors qu'ils pourraient donner plus. Et puis, il y a aussi ceux qui considèrent, même s'ils ne sont pas pour ce type d'institution, que ce sont des éléments moteurs dans un groupe et que c'est une valeur ajoutée quand on les a en formation. Voilà, dans les quelques témoignages et échanges que j'ai pu avoir avec des collègues sur cette notion-là. Par rapport aux étudiants, j'en ai moins discuté, mais ça crée forcément des jalousies chez certains, pas forcément chez ceux qui pourraient en avoir, c'est-à-dire des étudiants brillants en STAPS, mais parfois chez les autres qui considèrent que finalement, on met, à leurs yeux, peu de moyens pour la réussite de tous, alors que ceux qui sont déjà en réussite, on leur donne encore plus de moyens. Mais ça, je n'en ai discuté que deux ou trois fois avec des étudiants, qui ne sont pas forcément ceux qui auraient eu le niveau pour rentrer à l'ENS on va dire. Voilà, je n'ai pas beaucoup plus de choses à dire là-dessus parce que je n'en ai jamais véritablement discuté. Et je n'ai rien observé qui pourrait me faire avancer plus d'éléments.

FLORIAN HUGEDET : Et lorsque vous étiez entourés de personnes extérieures au monde de l'EPS ou des STAPS, que disaient-ils d'une existence d'une ENS en sciences du sport et Éducation physique ?

AURELIE ÉPRON : Reviennent un peu les clichés qu'on a pour les STAPS... Les gens méconnaissent les choses. Donc ils ont du mal à comprendre comment on peut avoir une formation de haut niveau dans un domaine qui leur semble quelque chose de touchant aux loisirs et qui n'a pas... Enfin, c'est plutôt anecdotique, mais je dirais qu'en général, les retours que j'ai

eu, ce sont surtout des retours qui sont les mêmes que pour des étudiants en STAPS en fait. Après, il y en a qui dépassent ces stéréotypes et qui cherchent à comprendre ce que sont les sciences du sport, ce que l'on peut y faire, quels sont les débouchés, les avantages, etc. Mais après, quand ce sont des collègues qui connaissent déjà le système ENS, ils ne sont pas spécialement surpris qu'il y ait quelque chose de propre au sport, parce qu'ils savent que les STAPS existent. Après, je n'ai pas plus d'éléments sur la question.

FLORIAN HUGEDET : Et quand vous faisiez cours avec les normaliens, comment est-ce que vous qualifieriez le rapport au savoir de ces étudiants ? Quelle pédagogie vous utilisiez avec eux ?

AURELIE ÉPRON : J'ai eu le sentiment que... Bon, déjà, c'était des TD. Parfois, il m'arrivait de faire des interventions plus magistrales et j'ai vite compris que ce n'était pas forcément, en tout cas dans les domaines où j'intervenais, ce qui convenait le mieux. La technique par l'appropriation, on va dire, ce qu'ils appellent aujourd'hui, la classe inversée même si j'ai un peu du mal avec cette notion-là mais, même s'ils se plaignaient d'avoir beaucoup de travail à faire, je me suis vite rendu compte que lorsqu'ils étaient sur l'appropriation en autonomie... Dans l'indépendance des savoirs, quand on leur donnait des choses à bosser avant et qu'après en TD, on était davantage sur des débats, de la méthodologie, ça passait mieux. Mais à l'inverse, j'ai un autre témoignage, quand je travaillais, il y avait Delphine Thévenet qui était à l'ENS, qui est décédée depuis. Et Delphine m'avait donné un autre retour. Elle avait le sentiment que, du point de vue des étudiants, notamment par rapport à ceux qui passaient l'agrég, ils étaient un peu consuméristes dans le sens où ils lui posaient des questions du genre : « oui, mais cette question-là, comment on peut la mobiliser dans l'écrit, etc. ». Elle avait le sentiment qu'ils attendaient qu'on leur donne des blocs de connaissances à mobiliser dans des écrits plus qu'à chercher à s'approprier ces savoirs et voir éventuellement comment, eux-mêmes pourraient les mobiliser à certains moments sans pour autant avoir du prêt à l'emploi. Mais du coup, moi, je n'avais pas la même expérience qu'elle.

FLORIAN HUGEDET : A votre avis, ça pouvait être lié à la discipline que vous enseigniez ?

AURELIE ÉPRON : Oui, je pense que ce sont surtout des sensibilités individuelles. C'est-à-dire qu'à partir du moment où l'on est intéressé par les SHS, c'est quand même plus facile d'avoir la curiosité d'aller chercher par soi-même quand les enseignants t'ont donné les outils pour le faire. Je pense que ceux qui sont le plus en difficulté dans la matière ont peut-être un manque de confiance en eux, ou qui sont moins passionnés et vont peut-être chercher à ce qu'on

leur donne plus que l'outil, mais les moyens d'utiliser ça de manière prête à l'emploi et rapide. A l'inverse, quand ils se sentent plus à l'aise, quand c'est quelque chose qui les passionne, ils vont avoir tendance à s'investir plus, toutes proportions gardées. On en parlait hier, les crises temporelles dans le niveau et la quantité de travail exigés font parfois qu'on va dévier vers cette approche-là chez les étudiants. Mais, moi, j'ai beaucoup travaillé sur : je leur donne des clés et des outils, ils font le boulot et moi, je les accompagne par l'interaction. Je sais qu'en tant qu'étudiante, j'étais aussi beaucoup plus à l'aise dans ces domaines-là, même dans des disciplines où je n'étais pas forcément d'un très bon niveau. Moi, personnellement, j'étais plus à l'aise dans un travail plus en autonomie, accompagnée par un enseignant qui t'aide à rebondir si tu es bloqué, qui te donne des conseils, etc. Donc, on a plutôt fonctionné comme ça. Et après, quand j'ai été recrutée à l'ENS, sur la partie à l'introduction à la méthodologie de la recherche, les collègues m'ont plutôt dit qu'il fallait fonctionner comme ça. Donc je me suis inscrite dans la commande, mais c'est aussi une commande avec laquelle je me sentais plus à l'aise. Après, parfois, j'avais fait intervenir des gens sur certains aspects, comme par exemple l'enquête par questionnaire, etc. Je n'étais pas spécialiste donc j'ai fait intervenir des gens du labo et qui n'avaient pas eu une approche très interactive, ils étaient plutôt sur des présentations magistrales. C'est vrai qu'après, on le sait très bien, manipuler un outil d'enquête par questionnaire, quand ce n'est pas une enquête que tu as fait toi-même, on a du mal à se projeter. Mais, c'est vrai pour tous les étudiants, ici on a le même problème en master 2, où les étudiants étaient formés avant même de savoir quel type de travail ils allaient faire. Donc en termes d'acquisitions et de compétences, ce n'est pas très constructif pour eux.

FLORIAN HUGEDET : Les étudiants étaient-ils engagés moralement vis-à-vis de l'institution ?

AURELIE ÉPRON : Je dirais que globalement, oui, ils avaient conscience qu'ils avaient des devoirs. Mais certains d'entre eux, à des moments, qui je pense étaient compliqués pour eux, avaient tendance à remettre en question un certain nombre de trucs et faire remonter à la direction un certain nombre de choses. Je n'ai plus les éléments en mémoire pour l'illustrer mais je me souviens de ça. Quand ça revenait de la part de certains étudiants comme je te l'ai dit... Certains je les ai bien vus comme des enfants gâtés parce que ce sont souvent eux qui revenaient à la charge, mais en même temps, ils ne portaient pas que leur propre voix, ils portaient aussi la voix du collectif. Mais, quelques autres, autour de cette conscience qu'ils avaient des devoirs et la chance d'être là, remettaient un petit peu ou demandaient à avoir une certaine forme d'empathie de l'institution, mais aussi parce qu'ils étaient à des moments de...

on va dire un peu dans le trou pour diverses raisons et c'est totalement légitime. A un moment donné, tu fais un appel du pied parce que tu as l'impression que tu ne vas pas pouvoir y arriver, tu ne vas pas pouvoir tenir les délais, etc. Donc ça peut être légitime et ça peut être un indicateur pour l'institution d'un certain mal-être, qu'il soit ponctuel ou permanent, ou d'un mal-être qui s'accroît. Donc ce sont des choses auxquelles il faut faire attention. Il y a des droits, mais aussi des devoirs. Quand on rentre à l'ENS, il y a aussi un contrat qui est aussi celui-là quoi. Il faut aussi être attentif et cerné chez les étudiants si ce sont trop de demandes de leurs parts, mais surtout pour quelles raisons ils en arrivent à ça. Moi, j'ai quelques étudiants en tête, qui je suis sûre qu'ils étaient à peu près bien dans leur peau, et ils étaient toujours en demande ou en critique du système, pas forcément constructives. Effectivement, il faut être à l'écoute des étudiants parce que leur expérience et leur vécu sont importants pour voir ce qui marche ou ce qui ne marche pas, savoir ce qu'on peut faire autrement, ce qu'il y a à améliorer. Mais certains n'étaient pas forcément dans une critique constructive, ou si elle pouvait l'être, c'était maladroit dans leur manière de faire remonter les choses. Quand je te disais qu'un bon chercheur doit être un bon communicant, je pense que les cadres du monde du sport et de l'EP doivent être aussi des bons communicants. Quand on est à l'ENS, on est aussi là pour être formés.

FLORIAN HUGEDET : Et justement, par rapport au contrat qu'ils signaient, est-ce qu'il y avait un suivi une fois sortis de l'école ?

AURELIE ÉPRON : Je n'ai pas l'impression. De l'expérience que j'ai, mais j'avais beau travailler à l'ENS, je n'étais pas dans les instances décisionnelles et je n'étais pas tenue informée de tout... A part Olivier Kirzin, je n'avais pas l'impression qu'il y avait un réel suivi de l'institution, sauf à savoir où ils en étaient dans leur insertion professionnelle, quel était leur devenir. La preuve, tu me diras si je me trompe, quand il y a eu les 10 ans du département, ce sont les étudiants qui étaient à l'initiative des présentations sur le devenir de ces étudiants. J'ai eu l'impression que c'était les étudiants qui étaient moteurs. Après, sans vouloir jeter la pierre à l'institution, je pense que ce n'est pas à l'échelle du département que les choses doivent être gérées. Comme nous, ce n'est pas à l'échelle de l'UFR STAPS qu'on gère les choses. Ce sont des cellules spécifiques qui sont en charge de ça. Mais parfois, il y a un manque de communication entre les instances. Ce que je trouve bien par exemple, ce qui se passe dans certaines UFR STAPS, mais que tu retrouves surtout dans les filières management, parce qu'on sait très bien que la professionnalisation par réseau, c'est central. Et là, je trouve qu'ils sont très bons à Lyon, parce qu'ils ont une association des étudiants et des anciens, un peu comme à l'ENS, mais qui travaille avec les collègues qui sont formateurs en management, et avec les

professionnels qui interviennent, et qui régulièrement, font des animations et des actions pour entretenir ce réseau, discuter des problématiques de professionnalisation, mais pas seulement. De comment nous sentir bien dans la formation et comment se sentir bien dans son premier emploi, et dans la suite. Peut-être qu'il y aurait quelque chose... Je ne sais pas si ça existe à l'ENS, mais réfléchir à quelque chose qui serait transversal aux départements peut-être. Je pense que cette dynamique devrait être maintenue en interrelation avec les étudiants et l'institution. Je me souviens avoir été appelée en tant qu'ancienne étudiante pour savoir comment j'avais réussi à m'insérer en tant qu'enseignante-chercheuse, quelle barrière j'avais rencontré, comment je les ai passées. Moi je trouve que c'est assez intéressant.

FLORIAN HUGEDET : Y avait-il une visibilité ou tout du moins une recherche de visibilité de l'ENS à l'international ?

AURELIE ÉPRON : Je pense qu'on n'en était qu'au début. D'ailleurs, c'est à partir de ces moments-là, la dernière année où j'y étais, où il y avait l'injonction de faire un semestre à l'étranger... Moi, je pense que oui, ça manquait. Clairement, ça manquait. Je pense qu'il y a des éléments qui ont été mis en place, qui permettent d'avancer. Est-ce que c'est suffisant ? Peut-être pas... Pourquoi l'ENS n'accueille pas, le département 2SEP, pourquoi il n'accueille pas d'étudiant à l'étranger ? Je ne sais pas quelle est la règle, je ne pourrais pas te dire, mais je pense qu'accueillir des étudiants étrangers peut être une valeur ajoutée. Je te le dis tout simplement, moi l'expérience que j'en ai ici... Notre laboratoire accueille beaucoup d'étudiants étrangers. Pour les doctorants et pour nous, c'est clairement une plus-value sur pleins d'aspects : sur le fait qu'eux vont progresser en langue, mais toi aussi. Ça permet de tisser un réseau qu'on n'avait pas forcément et qui permet finalement, de structurer des projets auxquels on n'avait pas pensé avec des Universités ou des laboratoires auxquelles on n'avait pas pensé... Et ça c'est plutôt pas mal. Je pense que l'ENS aurait aussi un atout, une carte à jouer dans ce domaine-là. Et peut-être pas que sur la question de la recherche ! Aussi sur la question de l'Éducation physique. Je me souviens, quand j'y étais, il y avait un étudiant qui était rentré la deuxième année où j'y bossais, en 2007... Je ne me souviens pas de son nom, mais il est parti dans le cadre de ses études en STAPS, en Angleterre. Il avait proposé que dans le cadre du travail en méthodologie de la recherche, une comparaison de l'EP en Angleterre et en France. Tu vois, pour ça aussi, pour la formation des enseignants et des cadres de l'EP, je trouvais que c'était intéressant, parce qu'on n'a pas... Enfin, moi-même, pour mes recherches, j'ai travaillé d'abord sur la lutte bretonne et maintenant je travaille avec des collègues qui travaillent sur d'autres formes de lutte... Je pense qu'il y a un enrichissement et qu'il y a quelque chose à pousser. Je

ne sais pas trop ce qui s'est fait depuis, j'ai quitté l'ENS en 2009... Je n'ai pas eu plus de retour sur ce qu'il s'est transformé à l'ENS... Mais je pense que c'est un élément central. En même temps, c'est une valeur ajoutée et en même temps, ça devient des injonctions institutionnelles dans les Universités. C'est-à-dire qu'à un moment donné, on est évalué aussi sur notre capacité à structurer des réseaux internationaux et à construire des projets internationaux. Je pense que, pour l'ENS, ça devrait être la même idée. Tu en sais plus que moi je pense ?

FLORIAN HUGEDET : Du point de vue international, ça commence à se structurer... Ils ont deux partenariats en cours... ça arrive petit à petit. C'est encore à l'état de...

AURELIE ÉPRON : De mon souvenir, ce qu'il y avait, ça passait surtout sur les réseaux des laboratoires de Rennes 2, Jacques Prioux en faisait partie, mais comme quand j'y étais, il n'y avait pas de chercheur en sciences sociales... Tu vois, c'était aussi la problématique du département... C'est-à-dire fonctionner essentiellement avec des éléments extérieurs, ce qui pose problème pour créer un certain nombre de dynamiques. Je pense qu'il faudrait qu'il y ait un référent pas seulement 2SEP, mais un référent formation et recherche à l'international, mais quelqu'un de compétent, parce que souvent, sur ce type de poste, on recrute quelqu'un du réseau, on cherche à placer quelqu'un qui n'a pas les compétences, mais tu vois, un ingénieur d'études et de recherches... qui pourrait porter ça comme c'est le cas dans toutes les Universités en créant une dynamique et en poussant cette dynamique, en conseillant les étudiants à l'international, sans se substituer au travail des étudiants parce qu'on apprend beaucoup en autonomie, mais aussi sur l'aspect recherche. Je pense qu'il faut un ingénieur d'études ou de recherches, ça pourrait être pas mal... Je ne sais pas s'il y en a un à l'ENS, mais à mon époque, il n'y en avait pas.

FLORIAN HUGEDET : Il me reste quelques questions purement méthodologiques... Par exemple, quelles étaient les professions de vos parents ?

AURELIE ÉPRON : Mon père était instituteur, enfin professeur des écoles en fin de carrière. Il a été directeur d'école. Il est resté dans la même école. En fait, il est pied-noir. Il est né en Algérie. Il a commencé à étudier à 18 ans, le moment où il y avait besoin de main d'œuvre pour éduquer les petits Algériens et les petits colons. Au moment de l'indépendance, il a été renvoyé en France... Il avait 21 ou 22 ans. Il a obtenu son poste en Bretagne. Ma maman a d'abord été, on va dire qu'elle a travaillé bénévolement pour l'école pour qu'il y ait une cantine scolaire alors que c'était une école publique... Pour contrer l'école catholique qui était juste de l'autre côté de la rue, qui elle, avait une cantine. Donc elle l'a fait d'abord dans le logement de fonction

de l'école. Puis, elle a été rémunérée, contractuellement, par la municipalité avant d'être titularisée fonctionnaire territoriale sur des postes qu'on appelle ADSEM. Accompagner les enseignants de maternelle, faire le ménage le soir... Je suis la quatrième génération d'enseignants dans la famille. Dans ma famille, il y a beaucoup d'enseignants, et d'ailleurs, un normalien mais de physique-chimie... de l'ENS de Lyon, qui a obtenu l'agrégation l'an passé. Donc, il y a beaucoup d'enseignants dans ma famille. Donc de la reproduction sociale chez moi, mais plutôt du côté paternel. Du côté maternel, c'est plutôt classe ouvrière, ébénistes, ouvriers d'usine, etc.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que vous avez été membre d'un syndicat, d'une association de chercheurs ? Ou d'autres associations ?

AURELIE ÉPRON : Je n'ai jamais été syndiquée parce que je n'ai jamais réussi à faire le choix parce que, pour tout te dire, les syndicats les plus à gauche, je me retrouve dans chacun d'eux et je n'ai jamais souhaité me syndiquer, même si les collègues ici, nous poussent. J'hésiterais entre SUD et CMT. C'est vrai que SNESUP m'attire aussi, mais sans doute parce qu'Anne Roger qui y est aussi, on s'entend bien et sur certaines choses, on est assez en phase... Mais sur certaines autres non. Associations de chercheurs, sociétés savantes, je fais partie de la SFHS et du conseil d'administration depuis 10 mois. Mais au début je n'avais pas envie de me positionner. Comme je te disais, c'est un monde de requins et j'avais toujours l'impression de choisir un camp, tu étais étiquetée et ça me dérangeait. Mes parents, mon grand-père étaient syndiqués... Un très fort positionnement. Mon père est très investi politiquement, très à gauche. Après dans ma famille, j'ai des gens qui sont FN, mais ce n'est pas avec eux que je m'entends le mieux. Plutôt d'une famille ouvrière et enseignement et plutôt très à gauche politiquement.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et au niveau de vos pratiques sportives ? Quelles pratiques avez-vous fait ? A quel niveau ?

AURELIE ÉPRON : J'ai fait du basket depuis 6 ans jusqu'à l'âge de 32 ans. J'ai évolué jusqu'au niveau N3 en tirant le banc. J'ai fait partie d'équipes espoirs jeunes. Mais je n'étais pas très motivée et mes parents avaient refusés, le pôle espoir basket se déroulant dans un établissement catholique... Après, je suis plutôt poly-sportive. Je suis touche-à-tout. J'ai fait un peu de kayak, de course à pied, de l'athlétisme et puis en dernier, je me suis mise à la lutte bretonne, mais davantage pour les questions de recherche, pour mieux connaître les techniques. Je fais du surf... à Lyon c'est un peu compliqué... La voile... Mais on va dire que le sport en

compétition, c'est le basket. Le reste, c'est plutôt du loisir. J'ai été arbitre de basket, j'ai entraîné.

FLORIAN HUGEDET : Eh bien merci pour votre contribution à cette étude...

3.6.6. Jean-Nicolas Renaud, Maître de conférences à l'ENS 2SEP (2010-
aujourd'hui)

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : ENS Rennes

Date : 5 avril 2016

FLORIAN HUGEDET : Donc est-ce que tout d'abord tu peux me parler de comment était l'ENS à ton arrivée ? Quand est-ce que tu as été recruté etc. ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Alors euh... J'ai été... recruté en 2010. Euh... J'ai été recruté en Juin... et... euh j'ai eu confirmation de mon poste le 19 juin et j'ai fait donc ma rentrée... j'ai fait, je suis venu fin août histoire de commencer de travailler à ce moment-là. On était donc euh... Il y avait en termes de... de personnes il y avait donc Jacques Prioux qui était directeur, Olivier Kirzin qui s'occupait de la préparation à l'agrégation externe... Il y avait Delphine Thévenet qui était le deuxième maître de conférences donc en sciences de la vie et de la santé et Philippe Damien qui était ATER et qui finissait sa thèse sous la direction de Charrier ou Chartier je ne sais plus en philosophie... en sociologie euh politique. Voilà... Et il était là pour sa deuxième année. Voilà

FLORIAN HUGEDET : Ok

JEAN-NICOLAS RENAUD : C'est à peu près tout... Oui ! N'hésite pas à me poser des questions si...

FLORIAN HUGEDET : Oui oui selon toi du coup quelle est la mission de l'ENS ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Alors la mission de l'ENS euh... D'après... Alors je vais te donner une double réponse. Forcément ça ne peut pas être simple... La première c'est euh... c'est une réponse qui sera plus administrative et la deuxième sur laquelle j'adhère que je développerai davantage. Les missions de l'ENS pour moi... euh... Pour l'administration, c'est de faire des agrégés docteurs. C'est-à-dire d'abord des gens ayant une double compétence. C'est-à-dire des compétences et des objectifs à court terme et des objectifs à long terme. C'est un petit peu la différence entre une thèse et l'agrégation. A partir de ce moment-là... On a des gens qui sont fonctionnaires stagiaires et qui après deviennent fonctionnaire. Ça c'est le versant officiel. Le versant plus personnel... euh... Ce sont pour moi des gens qui vont renouveler, qui

vont bousculer l'institution vers une perf... Enfin... Vers un perfectionnement et il faut qu'ils en maîtrisent les... Les codes de façon à pouvoir la renouveler. Et pour cela, on doit... euh... On doit former... Alors c'est toute la difficulté des gens de façon à ce qu'ils soient euh... comment dire ça de manière... euh (longue hésitation) merveilleusement... euh... impertinent : voilà ! C'est... Donc il faut qu'ils aient suffisamment de solidité, de connaissances pour renouveler tout en respectant le travail précédent. Donc c'est des esprits un petit peu libre étonnamment... Mais qui ont tous les codes de la... de la démarche interne pour voilà... pour changer les choses de l'intérieur sans perte et fracas quoi... C'est un petit peu la démarche qui est... qui est je crois la mienne dans la... dans le mode de fonctionnement. C'est comme ça que j'aimerais que les normaliens soient. Et notre échelle, j'aimerais qu'on soit sur l'échelle nationale. Alors c'est le discours qu'on a... C'est ce qu'on essaye de faire, c'est ce qu'on essaye de développer à travers le concours de recrutement. Mais pour l'instant ... Je n'arrive pas à mon goût suffisamment à lier de contacts avec les autres départements STAPS de France hormis ben... Celui de Besançon avec lequel j'ai des accointances historiques et longues (rires). J'espère pérennes... Voilà ainsi d'avoir peut-être les moyens d'avoir par exemple un tuteur de mémoire... Le meilleur de France sur le thème quoi... Et qui prennent la personne en sujet... Quelles que soient les distances et que la personne soit payée pour faire ce suivi etc. Alors ça c'est une politique de riche mais c'est une politique de super-riche qui me faudrait. Il faudrait énormément de moyens pour réussir à convaincre tous les... euh... Toutes les pointures de France... De pouvoir prendre un... un tutorat à distance. Mais bon... Donc ça c'est l'autre élément. C'est-à-dire que cette impertinence... douce... dont doit faire preuve un normalien. Elle devrait se répartir sur l'ensemble du territoire. Le... l'effet mécanique par contre d'une centralisation rennaise... Je dirais « pas parisienne » parce que peut être qu'avec les parisiens ce serait un peu différent. C'est que lorsque les gens y sont, ils développent un... un réseau social très fort... dans une région sur laquelle le retour à son bassin d'origine est plus délicat. Voilà... Ce qui pourrait être plus facile si l'on était sur Paris puisque Paris irradie par le TGV toute la France. Et à Rennes c'est un petit peu plus délicat. Les gens restent davantage les weekends et ils restent davantage les vacances. Et ils développent un réseau social sur Rennes. Ce qui est par contre très bien puisque l'autre mission de l'ENS c'est de générer un réseau social... de... ben... D'éminence grise n'ayons pas peur des termes... qui vont pouvoir irradier le changement que j'évoquais de façon euh... cohérente et relativement équilibrée sur l'ensemble du territoire. Voilà un petit peu la... la mission de l'ENS à ce triple niveau...

FLORIAN HUGEDET : Donc c'est une mission à très long terme on va dire... Parce qu'il y a quand même... C'est quand même long à changer les choses...

JEAN-NICOLAS RENAUD : Oui... Je suis d'accord avec toi... C'est euh... après je suis... Je ne pense pas au changement à court terme... Le changement à court terme c'est juste un changement de masque. Pour apparaître, pour etc... Si on veut changer les choses c'est forcément à long terme avec un effet boule de neige qui va se faire progressivement avec euh... et quelque part c'est ce qui me maintient dans ma posture des fois de « poil à gratter » c'est de dire voilà à court terme... peut être que je ne leur apporte pas ce qu'ils attendent... Mais à long terme... Je pense que quelque part je plante une graine qui j'espère plus tard germera... qu'ils sachent ou non... Enfin peut être que ce n'est pas moi hein... Peut-être que je suis juste un facteur positif dans cette démarche là... Ou rien du tout je ne sais pas mais... à la limite je m'en fiche c'est leur trajectoire qui m'importe quoi... C'est qu'à un moment ils aient l'esprit suffisamment ouvert pour ne pas s'arrêter à une posture et... être en phase avec leur temps et être en phase avec leur temps pour créer le temps à venir. Voilà c'est cette ambition et c'est vrai que ça ne manque pas d'ambition je suis d'accord (rire). C'est quand même... mais je crois que c'est ça ouais... C'est la mission de l'ENS et je crois que c'est la mienne à l'intérieur de cet établissement.

FLORIAN HUGEDET : Eh bien c'est très bien que tu parles d'ambition puisque ça va faire le lien avec la question suivante... Est-ce que tu considères que l'ENS est une formation d'excellence ? Une filière d'excellence ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : (Hésitation) Je crois qu'elle l'est... mais je crois qu'elle ne l'est pas assez. Pour l'être davantage il faudrait enfin... Moi je veux surtout sur euh... sur cet appoint scientifique en sciences sociales hein... Je trouve qu'on est... Médiocre... J'aimerais que l'on soit beaucoup plus haut perché mais ça... (rire). Non... J'aimerais qu'on ait plus de temps, pour développer des connaissances. Qu'on soit à la limite qu'on se rapproche d'un modèle type Ulm hein... Mais on est des STAPS... Il ne faut pas qu'on risque le claquage à vouloir aller là où l'on n'est pas prêt à aller... Et c'est quelque chose qui va se faire doucement ou qui se fait sur des choix personnels... euh... Il y a des... des collègues sur les années précédentes qui se sont penchés sur Nietzsche, qui se sont penchés sur des grands penseurs de ce type-là hein... Je te les citerai bien mais je ne suis pas sûr que (rire) ça soit utile... Tu mettras le nom en face si tu as besoin [Quentin Froment ndlr.]. La preuve c'est qu'il veut se présenter à un type d'élection... (rire) particulier... euh... Mais... malgré tout cette excellence... Cette ambit... enfin cette excellence on va rester sur l'excellence et on parlera d'ambition derrière. Cette excellence elle

se fait par le groupe. Ce qu'il y a d'excellent ce n'est pas les individus pris séparément. C'est la force qu'ils ont collectivement de changer les choses. T'es bien placé au niveau associatif pour savoir quelles sont les forces et les inerties de ce groupe. Il y a des choses qui peuvent être formidables... Il y a des ... Mais des fois il y a des blocages il y a des... C'est le premier soubresaut de l'histoire... Il y a un groupe qui est en train de se mettre en place et ce qui va être excellent c'est que toute bonne idée sera très discutée par le groupe des anciens élèves et des élèves etc. Et si elle est vraiment excellente... elle va se répercuter à une vitesse grand V. Donc si l'on fait un petit peu de l'histoire de l'innovation... euh... Une innovation c'est un changement qui est réussi dans un environnement propice... à ce changement. Donc l'excellence c'est un petit peu pareil... C'est-à-dire que euh... comme tout... Comme tout étudiant, le normalien a des idées. Comme un peu plus que les autres parce qu'il est censé avoir un bagage intellectuel plus large et un esprit critique plus important. Il doit en avoir globalement plus à défaut d'en avoir des meilleurs. A partir de ce moment-là... Dès lors qu'il rentre en réseau avec l'ensemble de ces... de ces comparses... Et bien ça peut faire très vite boule de neige et donc on parle à court... à long terme mais finalement ça peut être à moyen terme. Tu vois les innovations qui sont faites entre vous, elles se répartissent à une vitesse extrêmement rapide. Donc euh... C'est pour revenir à l'ambition... euh... L'ambition... C'est juste de ne pas se satisfaire du médiocre et ça c'est... ce qui m'horripile le plus... la suffisance... Dans les deux sens du terme... Suffisant parce que bon il n'y en faut pas plus... Ok ! Et la suffisance genre euh... bah on est au-dessus des autres... Et ça bah ça m'insupporte... Les deux m'insupportent. Donc euh... L'ambition c'est de sortir de la médiocrité, c'est juste d'être humble... et pour dire on peut faire mieux. A l'impossible n'est tenu d'accord... Mais on a les conditions... On a ce réseau voilà ! On a ces choses qui font que très vite... On est implanté dans des lieux et on a en plus cette image qui va faire que l'idée va être écoutée. Elle va grandir plus vite et elle devrait porter des fruits plus... plus largement. Voilà et c'est comme ça que je le perçois. C'est une ambition collective et c'est une excellence collective.

FLORIAN HUGEDET : D'accord

JEAN-NICOLAS RENAUD : Avec des gars qui ne sont pas mauvais à la base... (rire).

FLORIAN HUGEDET : Et justement individuellement qu'est-ce que c'est pour toi un excellent normalien, ou même magistérien... auditeur libre... un excellent étudiant à l'ENS ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : (Profonde inspiration + Longue hésitation). Un excellent étudiant à l'ENS... Enfin oui... Un magistérien quoi qu'il en soit qui soit... ou non

fonctionnaire stagiaire euh... au risque de froisser quelques modesties. Ce sont des gens qui sont quand je dis humble c'est ça ! C'est-à-dire qu'ils savent surtout ce qu'ils leur manquent. Ils ont une grande conscience de leurs limites. Et... Une énorme soif, une curiosité... Voilà ! Et derrière ça fait des gens qui ont un rapport au savoir... qui veulent le construire, qui le prennent avec distance... qui font leurs propres choix parce que... euh... il ont suffisamment de euh... d'esprit critique sur voilà sur ce que vous êtes sur ce que vous voulez faire... et euh... et derrière ça donne des gens qui sont capables d'aller sur tous les champs de curiosité des STAPS. Autant en SVS qu'en SHS. Un excellent je pense que c'est quelqu'un qui serait capable de... de dire bah je fais deux mémoires même si l'on m'en demande qu'un ou alors de continuer à aller suivre quand il a l'opportunité les cours de SV alors qu'il a plutôt une orientation SHS. C'est vraiment ce double parcours qui... qui fonctionne... Et puis derrière vraiment l'excellence... Ouais... Si l'on dit des fois c'est difficile parce que vous avez une personnalité qui se valent toutes quelque part . Donc c'est... c'est de la prise de risque ! C'est celui qui par sa curiosité... choisirait un sujet de thèse pas improbable mais euh... avec une certaine prise de risque. Puisque les conditions qu'il a en général il a l'agrég... euh... en deuxième possibilité il a celui d'un contrat doctoral en... Ce qu'il fait que sur de l'interdisciplinarité ça peut être un petit peu particulier donc... Il pourrait être soutenu même s'il n'y a aucune structure plus classique qui pourrait le faire... Voilà C'est l'endroit je pense où pourrait aller un excellent normalien... Après un excellent normalien je te dirais que... On le saura que dans 20 ans quoi... (rire). C'est ce qu'il aura fait de ce que l'institution lui aura fourni comme possibilité. Voilà ! (Rire). Je ne botte pas en touche mais... voilà parce qu'il y a des gens qui sont un peu effacés, un peu timides... tu vois de quoi je parle... euh... Eh bien dans 10 dans 15 ans ce sont eux qui feront le truc et on dirait ouais on a bien gagné. Certains qui sont un peu plus m'as-tu vu et puis dans 15 ans ils seront toujours profs de bahut euh... et ils n'auront pas changé le monde. Voilà ! Un bon normalien c'est un normalien qui change le monde (rire)... Tout simplement !

FLORIAN HUGEDET : En termes de temps de travail qu'est-ce que tu attends d'eux ? Combien de temps de temps de travail personnel attends-tu d'eux ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Ouuh ça c'est une question euh délicate parce que... moi j'attends qu'ils fassent le mieux possible... Et en s'écoulant. C'est-à-dire que là il y en a certain cette année, moi j'ai besoin de faire ma compétition de foot tous les weekends eh bah ouais ! C'est bien ! Tu vois quand je te disais lucidité humilité, c'est aussi ça. Cette écoute de soi... euh... la structure extrêmement exigeante et il faut avoir suffisamment de force de caractère pour se retrouver dans cette puissance là pour ne pas s'y noyer. Après globalement c'est délicat

parce que quand tu vois sur des échelles de formation... A l'heure actuelle... Hormis la prépa agrég hein... J'en sors parce qu'elle est atypique. On a fait le calcul avec Alexis hier... Pour les 1A... ils sont euh...de l'ordre de 600 à 650h de cours par an au lieu de 450, 500... Euh... Ils sont à peu près autant voire on s'approche presque ... non non non on est à peu près autant... Peut-être entre les deuxièmes années mais c'est le mémoire qui prend plus de place et le stage donc... Ça en termes de quantité de travail... Je pense qu'un normalien qui travaille en dehors de ses 6, 7 h par jour travaille 3 ou 4h en plus ce n'est pas... voilà ! Alors on va me dire ça fait quand même 10h ! 10h plus 8h minimum de sommeil, il reste 6h pour le reste de la vie... euh... C'est la discussion que j'avais avec euh... Kilian... où il me dit non non mais en fait moi le soir je rentre, je ne travaille pas... mais je prends un bouquin et en fait il lit... Il lit des ouvrages, il lit de la littérature, il regarde des films avec un œil un petit peu...voilà ! Et je crois qu'en termes de travail, comme je disais tout à l'heure ce n'est pas tant répondre aux obligations. On dit souvent si vous avez du temps, si vous avez envie, vous essayez, vous me rendez une intro moi je ferai le truc. Mais je n'impose rien parce que je pense qu'ils sont responsables. Ce sont des adultes responsables. Après ouais... ça rejoint la médiocrité... ou la suffisance... C'est s'ouvrir, c'est profiter de ses... aller... aller dans des expos... euh... voilà ce genre de chose pour regarder autre chose quoi... Mais même les fêtes avec ceux des autres départements, je considère ça comme de l'ouverture. Pour moi c'est presque une forme de travail sur soi qui importe aussi ... (rire) donc voilà.

FLORIAN HUGEDET : Et par rapport à cela, les évaluations... ça se passe à quelle fréquence ? C'est ce qu'il va rythmer finalement le travail des étudiants donc à quelle fréquence sont les évaluations et comment fonctionnent-elles ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Alors au niveau des évaluations... Comme on s'est calé sur Rennes 2... au niveau des évaluations... on s'est calé sur Rennes 2 et donc en général on en a une par semestre. Une en écrit 1 une en écrit 2. On en a sur des TP de physiologie. On en a une sur l'histoire des APS qu'on a lancée sur les 2A qu'on a complètement changé de modèle. Ils doivent se préparer sur 2 ou 3 mois pour le faire collectivement. Mais cela se fait à peu près au même moment que sur Rennes 2. C'est une discussion qu'on a fait hier pour essayer de voir comment on pouvait changer ça. Après en charge de travail. Comme je disais moi sur la partie approche historique et culturelle... très tôt... quand je donne le sujet en début de semestre... avec euh... le lien sur l'ENT sur lequel il y a les articles qu'ils ont à lire. C'est à eux de se débrouiller tout au long du semestre...etc. voilà. C'est vrai que si c'est fait plus tôt ce sera plus facile de produire certaine chose. Et après ils me rendent quand ils ont envie. Voilà ! Je n'ai pas

de contrôle continu avec lequel ils font... Il y en a qui ne m'ont rien rendu au 1^{er} semestre par exemple. Mais pendant les TD je voyais où ils en étaient... On en rediscutait... Ils s'en imprégnaient etc. Par contre il y en a d'autre... j'arrive à la moitié du semestre et j'ai déjà 3 versions différentes que j'ai corrigé... Donc voilà c'est au rythme un petit peu de chacun. Ça demande du temps en tant que formateur parce que globalement même pour une intro et une partie c'est 1h 1h15 donc tout le monde ne le rend pas en même temps mais euh... je pense que ce qu'il y a de plus... C'est ce qu'il y a de plus adapté à leur... euh... leur vitesse de fonctionnement, leur mode de fonctionnement etc. Alors souvent on me dit que j'en mets trop... C'est-à-dire que je ne mets pas forcément que les... les priorités... je ne hiérarchise pas finalement les informations que je donne... Mais j'estime qu'ils sont grands pour faire leur choix. Voilà... Donc je dis dans un absolu ce qu'il serait génial de faire... Même si moi je n'y arriverais peut-être pas... Voilà vous prenez ce que vous voulez prendre, vous ne prenez pas ce que vous ne voulez pas prendre. Donc voilà en charge de travail sur les évaluations ouais il y a à peu près ça... ouais. Après il y a le fait de commencer à développer des correspondances pour éviter un double de travail et surtout du travail qui parfois était inutile à Rennes 2. Alors inutile soit parce que c'était pour les préparer à des métiers avec lesquels ils n'avaient aucune chance de postuler soit parce que c'était redondant soit parce que les conditions étaient moins bonnes... soit parce que voilà ! En termes de compétences on pense qu'ils peuvent les obtenir autrement. Voilà cette complémentarité avec Rennes 2 elle se joue aussi au niveau des évaluations globales.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu penses que le besoin de l'individu de l'étudiant de satisfaire aux attentes de l'ENS... ça peut dans une certaine mesure le rendre un petit peu anxieux ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Euh... oui oui effectivement ! Je pense que je l'ai déjà dit mais je vais le répéter pour ici... (rire) l'ENS est un accélérateur de vie. C'est-à-dire que lorsqu'on rentre à l'ENS... il y a tellement de chances qu'on en sorte avec tout ce que l'on avait espéré obtenir... que l'on est déjà obligé d'y penser... De penser à après. Et c'est un élément de maturation extrêmement rapide... Et pour certains c'est trop rapide. Directement tu rentres en 1A tu commences déjà à te poser la question si tu vas faire une thèse donc si finalement tu veux faire maître de conférences ou si tu veux faire agrégé en bahut ou si tu... euh... chez des piou-piou (rire) c'est comme ça (rire) qui sortent frais moulu de leur province ça peut être extrêmement anxiogène... La grande différence avec les autres UFR... les autres départements de l'ENS, c'est que l'on n'a pas de prépa... et la prépa elle sert pour les autres ENS de filtre de

ceux qui ont les qualités psychiques pour le faire. Alors peut-être pas l'humanité, peut-être pas l'ouverture... C'est ce qui fait que nous on a des élèves exceptionnels que tout le monde nous envie... Mais euh... mais ouais... Ils n'ont pas été formatés. Ils n'ont pas été filtrés et ils commençaient à dire voilà. Il y a une pensée unique. C'est bon t'es fait pour. Ce n'est pas dans le moule et parce que le moule pour les autres c'est quand même extrêmement agréable hein... Les gens qui sortent de prépa ils ont survécu aux prépas. Derrière l'ENS c'est ni plus ni moins que la continuité. Donc il y a une forme de ouais bah on connaît le truc quoi. Il n'y a pas d'anxiété. Il n'y a pas d'anxiété... Ils ont été formatés pour ça. Et je dis formaté à dessein hein ?! Alors qu'à l'ENS on dit le trajet il est particulier avec des élèves qui sont particuliers dans une... dans un domaine de recherche les STAPS qui est encore plus particulier dans lequel on peut se perdre. Donc la grande... le grand souci des normaliens c'est l'embarras du choix. Voilà ! Et au sens propre hein ?! On peut être vraiment embarrassé par tout ce que l'on peut faire et... euh... Lorsqu'à cela s'ajoute le... le modèle pédagogique que j'utilise hein... qui est celui du... de faire confiance aux individus, de... de les prendre pour des adultes responsables. C'est peut-être effectivement les autonomiser un peu trop. Donc accroître le versant... euh... le versant anxiogène de cette liberté. Après... euh... A ce versant anxiogène de cette liberté, elle m'est d'autant plus facile à douter que je sais que j'ai Olivier de l'autre côté... qui fait la contre... enfin qui fait la balance. Il a une relation euh... beaucoup plus cadrée, beaucoup plus euh... ouais beaucoup plus paternaliste par rapport aux élèves. Et... ce qui est très bien d'ailleurs ! Mais de même que l'E1, l'E2 se complètent parce qu'ils demandent, ils requièrent des compétences complémentaires, je pense qu'avec Olivier on se complète. Avec ces deux regards là. Voilà ! Sur la démarche... donc c'est un petit peu euh... Peut-être que c'est de la fainéantise ou peut-être que je me justifie à posteriori... mais euh je pense que faire la balance avec euh... avec Olivier de ce côté-là. Après... toi qui côtoie la... l'école bisontine, tu vois à peu près aussi à quel moule j'ai été forgé. Et... euh... Le côté ben... où éviter la reproduction euh... bête et méchante... la créativité... euh... Le côté un petit peu Cyrano de Bergerac bisontin (rire). Voilà ! Qui sont là donc euh... le fruit de ma formation se retrouve peut-être aussi...

FLORIAN HUGEDET : D'accord et... donc selon toi la liberté de choix des étudiants c'est une source d'anxiété ? Est-ce que tu penses qu'il peut y en avoir d'autres ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Ah bah il y en une qui est... à laquelle on est extrêmement vigilants... Alors peut-être qu'on ne le montre pas... Peut-être qu'on... c'est le détachement comme je te disais. Les gens viennent de partout en France et on a eu des cas où certaines

personnes... C'était intenable quoi. Ils ne se rendaient pas compte de leur attachement au cercle social local. Et ça... C'est euh... extrêmement fort. De ce point de vue-là. Donc il y a ce premier élément qui peut être anxiogène c'est couper le cordon de manière générale et assez brutale. Le deuxième élément, c'est le poids de l'histoire. C'est-à-dire qu'au fur et à mesure, les... le... le maelström de l'année dernière est quand même significatif. Plus les générations réussissent plus ça met une pression sur les générations d'après. Parce qu'au niveau des STAPS, on reste sur l'hypertrophie du sentiment d'incompétence. On reste sur le syndrome du prof d'EPS qui doit toujours montrer qu'il est capable de etc. et euh... Et derrière on n'a pas intégré... C'est-à-dire qu'on n'a pas encore cette culture de la réussite. Comme les autres... Alors c'est ce qui fait qu'aussi les élèves sont plus humains... Mais c'est leur fragilité qui pour moi fait leur force... euh... qui fait qu'ils sont moins présomptueux... C'est le fait de ne pas avoir intégré le... cette culture de la réussite. Comme quasiment une obligation... Enfin comme quelque chose ... un impensé... C'est quelque chose qui reste pensé. Donc c'est quelque chose qui reste anxiogène de ce côté-là. Après euh... quelque chose qui est en train de se... ouais je crois que ouais en train de se calmer un petit peu... euh... C'est aussi le discours que pouvait avoir Jacques [ndlr. Prioux] sur les obligations du normalien... qui peut être un peu anxiogène parce que ça à mon avis c'est contigu à... à cette non-incorporation de la réussite. C'est-à-dire qu'il y a les droits et les devoirs et comme... euh... dans les droits quasiment qui sont liés ou du moins la réussite normalement on peut faire partie des choses quasi-acquises pour celui qui travaille avec euh... bien il y avait le pendant de... euh... des devoirs de rappeler les devoirs. Or, euh... ce devoir et la manière dont c'était infléchi enfin du moins dit aux élèves... c'est comme s'il savait qu'en face ils avaient la réussite. D'accord ? Or, comme ils ne l'avaient pas encore, ils avaient que l'impression de cette obligation... qui est très lourde. Cette obligation qui est très lourde elle a été en plus accrue par quelque chose c'est que dans les premiers temps... juste avant que j'arrive parce que je crois que j'ai participé à transformer tout ça... euh... l'ENS ne demandait rien aux élèves. Ils venaient, ils assistaient à quelques cours... Il n'y avait pas grand-chose... Je crois que pour les anciennes générations, le plan de formation était relativement léger... Voire plus et maintenant il est dense voire trop... (rire). Mais... euh... derrière, ça faisait que... A part avoir son diplôme de Rennes 2... pff... Les trucs de l'ENS on s'en fichait quoi... Il n'y avait pas de retour de note. Il n'y avait pas de certificat de réussite. Il n'y avait pas de diplôme etc... euh... Et donc voilà ! On parlait du principe qu'il y avait des droits et des devoirs... Il y avait la réussite et le... la balance de cette réussite... Sauf que pour nous c'était évident. Pour eux ça ne l'était pas. Donc derrière ils avaient l'impression que... que le bâton et pas la carotte. C'est ça... Je pense que ça peut être le troisième élément anxiogène. Le dernier... et ça c'est

plus le « science sociale » qui va parler. C'est que malgré le sentiment que nous nous pouvons avoir d'une certitude... euh... de la réussite annoncée... les élèves restent des étudiants comme les autres et qui sont... baignés à l'heure actuelle dans un environnement extrêmement anxiogène pour la jeunesse... d'un avenir qui est... qui est incertain sur lequel le chômage est le seul horizon d'attente au sens de François Hartog... Euh donc ça je crois que malgré tout... Lorsque je dis que les étudiants du département sont un petit peu à part des autres départements... C'est par rapport à ça. Ils n'ont pas fait la classe prépa. Ils n'ont pas non plus ce sentiment de réussite incorporé. Et derrière ça veut dire qu'ils le ressentent plus qu'un étudiant classique et qui partagent avec eux les mêmes anxiétés quant à leur avenir. Voilà. Avec ça je peux comprendre qu'ils soient anxieux...

FLORIAN HUGEDET : Effectivement oui... As-tu en tête quelques étudiants quelques cas qui auraient donc manifesté des symptômes d'anxiété comme par exemple des burnouts, des abandons, des absences à répétitions etc.

JEAN-NICOLAS RENAUD : Alors euh... on en a eu quelques-uns alors... on a eu... L'exemple le plus light je pense (je te fais confiance sur les noms) C'est Perrine Dupin qui allaient suivre sa deuxième année en expatriée à Toulouse et qui en ce moment est en train de finir sa thèse avec Yves Morales et Christine Mennesson. Euh... et qui en fait... euh... était incapable de vivre loin de Toulouse... voilà. Mais elle, elle a bien géré, elle fait sa première année, elle y retournait souvent... Après on a eu Céline qui a abandonné et qui a passé le CRPE (prof des écoles) dans sa région d'origine. Mais elle a eu un... ouais un traumatisme affectif au niveau de sa famille etc. qui euh... au début de la prépa agrég en plus ça l'a complètement euh... sortie. On a euh... tout récemment cette année, on a Joël. Il venait de Besançon et qui a abandonné en cours de route. Alors lui, il nous dit c'est parce qu'on n'est pas assez EPS et que voilà, il ne se sentait pas par rapport à l'objet... sauf que notre formation elle se fait sur 4 ans, elle ne se fait pas sur 3 mois. Je... nous présumons ... bon après il fait son choix il assume hein. On présume qu'il y a un attachement affectif au local qui peut être très fort et qui justifie voilà... On ne juge pas hein ?! Le mal être il ne se fait pas... Après on a eu euh... cette année on en a deux qui sont délicats alors il y en a un... qui a eu aussi un gros choc affectif juste avant de rentrer... à l'école et qui euh... progressivement au court des semestres périclite, décline etc. Malgré nos appels, malgré nos rappels et nos bouées de détresse... il... il fuit, il fuit, il fuit et on ne peut même pas l'aider... donc ça c'est problématique... et ça en fait quand je dis que c'est un accélérateur c'est aussi ça... c'est-à-dire que notre... la crise existentielle que tous les gens peuvent croiser aux alentours de 35-40 ans... eh ben eux ils l'ont à 23-24ans quoi... Il y

a plein de choses, ils ne sont pas mûrs, ils n'ont pas d'expériences. Et donc dès qu'il y a une faille je pense qu'ils se retrouvent avec un peu plus de... alors c'est de la psycho de bas étage... mais quand même à la fin ça ressemble un petit peu à ça. Et puis, là on a Lyse aussi... voilà... Ce que moi je retrouve avec mon mail... des fois ça ressemble plus à des séances de psychanalyse qu'à des mails de directeurs (rire) mais... Pareil, voilà ! Même fragilité et... qui se retrouve exacerbée et... derrière ben ça éclate et nous on le voit bien... on le voit bien parce qu'on les suit. Parce qu'ils sont peu nombreux... parce que... on connaît les histoires de vie de chacun. Euh... quand ça ne va pas... quand ça pose un petit problème euh... eh bien on... malgré tout je crois qu'on n'est peut-être pas assez mais plus réactif... qu'une UFR classique quoi... voilà ! Ce qu'il faudrait c'est qu'il nous fasse encore plus confiance pour venir nous voir... Pour qu'on ne soit pas obligé de creuser et puis d'être obligé d'aller chercher des choses là où l'on ne peut pas aller les chercher... ce que l'on s'interdit de faire mais des fois tu tends le bâton en disant... enfin tu tends une perche en disant ça va ? Tout va bien ? Euh... ouais ouais... ouais ouais puis trois mois après il vient te dire là en fait ça n'allait pas du tout... ouais mais bon il y a 3 mois quand je t'ai dit est-ce que ça va, tu aurais pu me dire si ça va ou si ça va pas... Tous ces éléments là... on progresse... voilà ! On n'est pas parfait mais on progresse. Voir le développement euh... Depuis deux ans d'un coach euh psycho euh qui suit pour la prépa agrég... et puis... aussi peut-être des choses qu'on est en train de faire qui sont plus sympas alors... euh... ce n'est pas seulement par obligation professionnelle, c'est aussi par euh... à mon avis par plaisir hein ? ! Lorsqu'on est allé à l'INSEP avec les 1A... qui depuis deux ans nous disent on a vécu une prépa quoi ! Là la première année elle est vraiment très très très dense... On est allé à l'INSEP le soir avec Alexis Lefaucheur et on, a fait la soirée avec Léa et puis Pierre-Yves de Müllenheim où on s'est fait une vraie soirée où l'on s'est lâché avec les élèves. Et je pense que ça fait partie du truc aussi de cet équilibre-là. Euh... on ne peut pas dire venez nous parler puis d'un autre côté mettre un... mettre une barrière... euh... avec cet élément là... donc participer à des éléments festifs avec eux... c'est un petit peu au sens éliasien du terme. C'est-à-dire autant le sport n'est pas un exutoire dans lequel on viendrait vider ses passions ou ses tensions négatives. C'est une tension positive qui vient contrebalancer une tension négative. Et je pense que tous ces événements-là, alors bien sûr ça peut être le... en fin d'année euh... lors du congrès Delphine Thévenet l'après-midi sport etc. Mais ça peut être... voilà ces moments-là ! Alors on ne peut pas le faire à mon avis au niveau de l'A3EPS par exemple parce que ce n'est pas notre rôle. On n'a pas à y être à ce moment-là. Euh... Il y a trop de monde pour pouvoir le faire mais euh... le stage d'intégration par contre il l'est ! L'entrée

en matière... et ça on y réfléchit euh... relativement bien de façon à ce que notre rôle de... du cadre ou du bâton et de la carotte euh... soit équilibré quoi ! Mais il faut du temps.

FLORIAN HUGEDET : En définitive vous avez une relation un petit peu plus privilégiée que les enseignants des autres STAPS avec les étudiants... ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Oui ça c'est sûr ! (Rire) Moi je... les collègues des autres UFR disent « quoi tu as combien d'élèves à gérer ? T'en as 40... ah bah ça va ça ne doit pas être trop difficile ». Je dis bah si, c'est comme si j'avais 40 promos. C'est-à-dire que c'est 40 individualités, que chacun va me dire bah en fait moi mon choix de vie il est là. J'ai envie de faire ça et puis d'aller les défendre auprès de la présidence pour certaines... pour certains choix, d'aller, voilà ! c'est... J'aimerais les connaître davantage mais en fait ça me suffit parce que ça me prend déjà bien assez de temps et il faut être euh... pour pouvoir le faire il faut être réceptif soi-même, il ne faut pas être cramé mais ouais... effectivement, c'est sympa... Pour individualiser... au sens le plus strict du terme. Voilà ! Vraiment ! Avec les choix et puis des fois on leur dit bah voilà de même que tout à l'heure je t'ai dit, je vais te faire une réponse administrative puis une réponse personnelle... eh ben souvent je leur fais les deux réponses. Voilà : administrativement souvent administrativement c'est « bah non on ne peut pas, on n'a pas le droit... Si on met le doigt dans cet engrenage-là, on ne peut pas » et de l'autre je leur dis « je comprends, ton choix de vie il est net... Bah voilà, le seul moyen pour contourner la réponse que je t'ai donné avant c'est de faire comme ça... (rire). Il y a la loi et l'esprit de la loi. Et je pense que c'est pour revenir au tout début de notre discussion, si l'on veut que les gens puissent changer le monde... euh... il faut leur donner les moyens d'être en... cohérence avec leur propre choix.

FLORIAN HUGEDET : D'accord et est-ce que tu penses, toi en tant que formateur, coacher les étudiants ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : J'aime pas du tout le terme « coach » ... Euh... parce que le coach pour moi c'est quelqu'un qui euh... Alors sans doute que je le prends à la française et pas forcément à l'anglaise... euh... Mais c'est quelqu'un qui saurait... et qui dispenserait la bonne parole par rapport à celui qui ne sait pas. Et c'est cette, cette relation... euh... hiérarchique... euh... qui me pose un problème. Alors des fois on sait et des fois on ne sait pas mais c'est plus de l'expérience que l'on partage qu'une vérité vraie. On sait très bien en sciences sociales qu'il n'y a pas de vérité. Euh... La vérité euh... c'est les représentations comme réalités sociales dirait euh... Berger & Luckmann (rire). Ouais c'est ça et... ouais. Je n'ai pas

l'impression de les coacher... euh... et d'ailleurs souvent ce qu'il m'est arrivé. Les gens qui me disaient « qu'est-ce que je fais ? Est-ce que je prends... euh... mon poste ou est-ce que je vais en thèse ? Qu'est-ce que je devrais faire ? » qui viennent demander euh... notre avis... On dit bah pfff... ouais deux options voilà ce que ça apporte mais je ne donne pas mon avis. Je ne te dis pas ce que tu dois faire ! Voilà ! Et des fois j'ai un peu l'impression que le coach c'est celui qui dit ce qu'il doit faire. Donc ça serait un petit peu de ce côté euh... autonomie... tu vois dans la dialectique dressage/autonomie de Reboul... Je reste un indéfectible autonomiste (rire).

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et du coup, je pense que tu ne penses pas qu'il puisse y avoir de coaching entre étudiant si cela implique une relation de hiérarchie... ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Alors... euh... Un coaching entre étudiant... ça pourrait peut-être davantage se faire dans le sens où euh... où il y a... on ne part pas avec un déséquilibre de départ. Voilà l'enseignant sur l'élève sur l'étudiant, euh... Il y a un déséquilibre au départ. Et ça serait estimé euh... que notre manière de penser, elle est mieux et... si on considère que, comme je te disais, l'objectif de former un normalien, c'est qu'il soit capable de connaître le système pour le révolutionner en douceur. Eh bien, je peux difficilement être cohérent si d'un côté je dis bah non... Il n'y a qu'une seule manière de penser et c'est la mienne (rire). Tu vois quelque part, ça me rassure... A mesure de tes questions, je suis assez cohérent dans ma manière de faire. Pas forcément toujours lisible mais au moins cohérent pour moi.

FLORIAN HUGEDET : En tout cas ça à l'air ! (Rire)

JEAN-NICOLAS RENAUD : (rire) Ça a l'air ouais... Non non mais entre étudiant, il n'y a pas de euh... je n'ai pas de souci... Après, ce qu'il se passe sur les années, première et deuxième année, c'est une chose qu'il se passe en troisième s'en est encore une autre et en quatrième année s'en est encore une autre. Dans le sens où quand t'es en première année, t'arrive. Tu es frais moulu. Tu es habitué à un système de la masse, euh... perdu dans la masse et d'un coup on te connaît là etc. Donc tu as l'impression d'être un petit peu « à nu » et donc ton prof, il a une autorité. Voilà. Et une supériorité qui s'impose d'elle-même mais si elle n'est pas cherchée. Qui naît de cette distance là et qui fait que le formateur ne peut pas forcément être un partenaire de réflexion. Euh... en deuxième année, ça a déjà changé. Les choix sont faits, on voit les proximités scientifiques, les mentalités... euh... vous avez passé, vous êtes au clair sur l'organisation avec euh... avec Rennes 2 etc. Donc il y a tout ça qui fonctionne. Là ça va relativement bien. Des fois d'ailleurs, c'est même un petit peu plus cool. C'est l'année où

certaines se perdent un petit peu. Ou du moins s'offrent une parenthèse. Euh... la troisième (rire)... après c'est difficile parce qu'elle arrive vite l'agrég... Et là cette année-là, elle est très particulière. Elle est très particulière euh... Olivier la gère d'une main de maître je pense... Quand je dis d'une main de maître euh... ce n'est pas au sens magistral, du moins euh... mais vraiment avec une main de fer dans un gant de velours quoi... avec vraiment une bonne, beaucoup d'appréhension... ça le euh... un peu trop... c'est pour ça que des fois je continue à le titiller, de fonctionner à ma manière mais quand il, quand il met le holà en général je m'aligne sur ce qu'il demande parce que je lui fais énormément confiance sur ce truc-là. Et là c'est du coaching. C'est du coaching parce que c'est du temps court. Et sur le temps court, tu ne peux pas, tu ne peux pas laisser errer l'individu etc. Et l'on regarde la pression que les réussites passées génèrent sur l'étudiant... euh... il est bon d'aller à l'efficacité. J'ai essayé cette année euh... On s'est pris le bec avec Olivier et je me suis aligné derrière. Je n'ai pas baissé mon froc on va dire mais... j'ai entendu ses arguments... et euh... sa philosophie donc à moi d'anticiper c'est-à-dire que les changements que je veux, je les fasse en deuxième année parce que lui pour l'instant, je crois qu'il a éminemment raison sur la troisième. Donc... même si je continue à le titiller pour pas qu'il se satisfasse, ou que voilà... qu'il soit l'unique mode de pensée de cette prépa agrég... Parce que quand ça va se passer de la même manière dans les autres UFR... Qu'ils vont monter des autres prépa agrég et que le taux d'échec va monter chez nous... va falloir aussi le ménager notre kiki national. Même s'il lui reste moins de dix ans de taf... D'ailleurs on ne sait pas qui on va prendre derrière, ça va être déjà une grosse question... Déjà en train de nous interroger (rire). Et après la quatrième année, le coaching, par contre là ça me va très bien... C'est tous les gens qui viennent me voir... c'est quel master je peux faire... quel etc. Et euh... et c'est vraiment moi... qu'est-ce que tu as envie, qu'est-ce que tu veux faire, c'est quoi tes ambitions dans la vie... C'est là et là c'est le plaisir quoi ! Après ils sont grands, ça fait 4 ans qu'on se côtoie... Je crois qu'ils ont commencé finalement par nous connaître et ça va quoi. Donc ouais en termes de coaching, le terme ouais je ne sais pas en fait le terme de coaching comment tu le... comment tu le définis derrière en fait ?

FLORIAN HUGEDET : Bah je peux te le dire maintenant, le coaching en fait, justement, c'est laisser une part de liberté quant à la procédure à suivre pour atteindre l'objectif mais faire en sorte qu'il atteigne l'objectif fixé. Un objectif qu'il s'est lui-même choisi... ou que l'entreprise a choisi pour lui... dans un cas un petit peu plus managérial.

JEAN-NICOLAS RENAUD : D'accord... Euh... c'est dans une démarche un petit peu à la Crozier & Friedberg. Euh... à une boucle à deuxième niveau... c'est-à-dire euh... plus le

système est rigide, et plus l'individu va développer des... des marges de liberté pour lui... Alors que l'idée du coaching c'est de lui générer des espaces de liberté de façon à ce qu'il aille vraiment sur l'objectif défini par l'entreprise. C'est ouais, c'est du Crozier & Friedberg à l'envers (rire). Euh... Ouais ! Mais là on est dans un coaching avec un objectif précis. Et à court et moyen terme. Voilà ! Donc moi je ne suis pas un coach ! (Rire). Non, je ne suis pas un coach. Enfin du moins je ne crois pas, peut-être que toi tu penses que je le suis... Voilà non... Je ne m'identifie pas dans ce truc-là quoi... Voilà.

FLORIAN HUGEDET : Et comment sais-tu à quel moment tu dois rassurer un étudiant et à quel moment tu dois euh... exiger de lui un peu plus d'implication, un peu plus de travail par rapport à son niveau d'anxiété ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Euh... Alors là... là, on n'est pas bon, enfin je ne suis pas bon ! C'est au feeling euh... bah après sur des attitudes sur des regards... sur des tu vois sur des choses comme ça... mais je suis sûr qu'on se plante souvent euh... avec toujours l'envie de bien faire mais euh... ça n'empêche pas de se planter. Ou globalement j'ai euh... l'un des éléments qui peut participer de ce choix-là, de cette organisation de la gestion... euh... ça serait... d'être euh... vraiment très compréhensif, très positif dans le discours au début puis derrière de durcir... Voilà de manière plus abrupte en... en leur faisant ressentir la pression temporelle au moment où ils ne l'ont pas encore. D'accord de façon à relâcher la bride sur le moment où... voilà ! Donc finalement c'est comme s'il y avait un fil de tension qui est le croisement de deux fils : celui de la pression qu'eux peuvent se mettre, enfin du moins que je crois qu'ils se mettent... Et celle que moi je peux mettre. C'est-à-dire qu'en début d'année, ils se disent « ouais il y a le temps etc. » donc là tu mets la pression pour tendre le fil. Mais non... pardon... Au début ils sont sur le... ils se disent « Oulala je ne connais pas c'est très anxiogène » donc tu les rassures. Deuxième temps, ils se disent finalement ça va c'est cool... ils prennent leur... euh... et là tu mets un petit peu de tension pour qu'ils gardent cette vigilance. Voilà. Puis à la fin effectivement ils sont dans le dur... Ils sont dans le chaud etc. Tu dis « non mais ça va aller, il n'y a pas de souci, tout va bien ». Là, voilà tu mets en avant le discours positif parce que... Parce que malgré tout, ils sont bons quoi ! (Rire) Voilà, c'est dans un groupe où le niveau est tellement particulier par rapport à n'importe quel groupe de fac... et euh... et cette année j'ai repris, je ne sais pas si je t'en ai parlé... J'ai repris des cours de L2 à Rennes...

FLORIAN HUGEDET : Oui tu m'en avais parlé oui...

JEAN-NICOLAS RENAUD : J'ai redécouvert le vrai monde... euh... Je les aime encore plus hein euh... nos piou-piou parce que je me dis waouh !!! En termes d'autonomie, en termes de qualité, de quantité de travail... de... Ouais ! D'esprit, enfin, ils sont brillants au sens euh... pas forcément des QI de 250 mais euh... humainement... Voilà je trouve que pour beaucoup humainement ils sont curieux, ils sont... et on ne s'est pas trop gouré sur le cours alors peut-être qu'il y en a des excellentissimes qui restent dans la nature qui ne sont pas chez nous. Mais tant mieux pour les autres UFR parce que ça fait du bien d'avoir des gens comme ça aussi. Nous ça nous ferait du bien de les avoir aussi. Mais maintenant on est assez content du... du concours et... je pense que cette autonomie qu'on peut leur donner, elle est bien, elle est bien liée à ça quoi... au recrutement qu'on a pu... on a pu avoir. J'aimerais juste un petit peu plus d'impertinence comme je te disais au début, des fois des gens qui rentrent dedans. Quand je suis rentré, tiens pour revenir à ta toute première question, quand je suis arrivé ici, quand j'ai accepté, je me suis dit je vais me faire laminer quoi. Ça va être terrible et je n'ai jamais, une fois peut être... je n'ai jamais eu l'impression d'être en danger intellectuellement et c'est presque l'un de mes grands regrets... Maintenant que l'aspect affectif de la prise de fonction est passé, euh... j'en attends peut-être plus. J'aimerais davantage qu'ils me secouent. Alors secoué ça ne serait pas agréable mais après je dis « ouais ! c'est bien ». Nous ça nous secoue aussi ça nous fait du bien de nous remettre en question aussi. Je ne vais pas dire aux étudiants arrêtez de ronronner remettez aux questions et puis nous on rend vos copies. Ça ne serait pas cohérent non plus (rire).

FLORIAN HUGEDET : En effet

JEAN-NICOLAS RENAUD : Voilà...

FLORIAN HUGEDET : Ok, on en a fini pour l'entretien du côté ENS, est-ce que tu peux me parler un petit peu de toi, de ton parcours, ton milieu social d'origine etc. ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Alors mon milieu social d'origine enfin mon parcours tout simplement... euh... J'ai... je suis issu... de... euh... On va partir des arrière-grands-parents... Bah du Jura, euh... moyenne montagne plutôt entre Champagnole et puis Orgelay, La Boissière... Enfin au-dessus de Lons-le-Saunier pour une partie euh... Agriculteur... euh... et puis comment on appelle ça ? Comme Pinocchio... euh menuisier. Voilà... euh... et puis de l'autre côté SNCF donc euh... très coco (rire). J'ai quasi... je n'ai pas connu mon arrière-grand-père maternel, et assez peu ma grand-mère maternelle aussi. Euh du côté de mon père un petit peu plus... euh... donc euh mon père lui... en fait, était l'aîné d'une fratrie de 8. Euh... il y

avait une grande sœur et après des garçons... euh... et... mon grand-père les a toujours poussés à faire des études. Il a fini par être euh... intendant dans un collège-lycée-lycée pro euh... puis après collège. Plusieurs casquettes... Et euh... ma maman avait arrêté de travailler pour être euh... pour s'occuper de nous parce que je suis le troisième euh... d'une fratrie très serrée, une grande sœur et un grand frère donc euh... deux ans euh... trois ans et deux ans de plus que moi. Donc vraiment trois très serrés... en trois ans. Euh... et... donc euh après elle a repris euh... progressivement une activité... et principalement autour du livre en tant que bibliothécaire donc ça se trouve quand même quelque part ... euh... Donc derrière mon grand frère donc euh... lui il est prof d'EPS (rire) dans le Haut-Doubs... euh... après avoir fait euh... et donc depuis la 5^{ème} je crois que je voulais faire prof d'EPS sauf que... je n'étais pas une flèche en étude. Donc euh... j'étais censé enfin... j'étais trop curieux, à papillonner à regarder à droite, à gauche... A faire du latin juste parce que les copains faisaient du latin... Voilà des petites choses comme ça. J'ai redoublé ma première S. Euh ensuite, j'ai tenté STAPS mais comme à chaque fois il y avait le concours... J'ai échoué deux fois au concours à cause de la natation. Et ouais... quand on est judoka... ce n'est pas un grand mot... l'année où j'ai réussi... ben c'est l'année où ils ont accepté tout le monde (rire). Voilà ! J'étais super content... Et en attendant bah j'ai fait euh... j'ai fait un DEUG B. En fait, après un bac D... C'était un... DEUG biologie. En me disant que pour les STAPS c'était quand même euh... pas plus mal sachant que j'ai eu un DEU... un bac D... avec euh... presque les meilleures notes en... français, histoire-géo... euh... philo... et euh... plus moyen sur l'aspect scientifique... Enfin je crois que j'aurais eu l'aspect inverse, j'aurais fait un bac littéraire, j'aurais eu principalement le bac L avec les autres options... Donc presque j'étais fait pour être STAPS quoi... euh... polyvalent, pluridisciplinaire, avec de l'intérêt un petit peu dans tout. Ouais je crois curieux... sur ce versant-là. J'étais allé faire mes études à... à Champagnole parce qu'il y avait une option sport à ce moment-là aussi. C'était euh... mais il y avait une AS complètement moribonde, j'aurais mieux fait d'aller au lycée Jean-Michel à Lons parce que j'aurais fait beaucoup plus de sport et même du sport associatif pas forcément l'option sport derrière... Ensuite ben je suis rentré au STAPS à Besançon... en 95. Euh... 95... sur lequel euh... sur les 450 étudiants de 1^{ère} année, je faisais partie des 40 à avoir eu tous leurs modules du premier semestre du premier coup. Sachant qu'à cette époque-là, il fallait avoir la moyenne à toutes les UE pour passer. Il ne fallait pas la moyenne avec toutes les UE... ça change bien des choses... Donc après le DEUG, la licence, j'ai fait le PLC1. Donc euh... inscription en PLC1 euh... toujours à Besançon. On est... avec un petit souci... c'est que... j'ai appris au mois de... janvier... euh 99... que l'on ne m'autorisait pas à passer le CAPEPS... On ne m'autorisait pas à passer le CAPEPS parce que

je n'avais pas le bon diplôme de secourisme... Donc le temps de faire les recours... etc. et sachant que les écrits se passaient début février... euh... c'était mort pour moi... Globalement donc un truc euh... Tu cours après pendant 10ans et au moment de le passer, on te dit non non vous n'avez pas le droit de le passer etc. C'était assez assidu. Et donc je suis allé voir Christian Vivier pour essayer de passer cette année-là, j'ai fait une maîtrise, un mémoire de maîtrise en disant, on va essayer des trucs.... Tu passeras les... On va faire un sujet de recherche, on va essayer d'optimiser, ça sera la santé dans les textes officiels... Donc de l'EP ça permettait de bien travailler euh... l'EP, le côté euh... donc voilà ! De ce versant-là... Et sachant que Christian je l'avais eu déjà en licence 3 sur un mémoire de recherche euh... sur euh... le Petit Comtois, les pratiques physiques dans le Petit Comtois des années 1870 à 1900 euh... vachement intéressant... Sachant que lui il avait écumé pour sa propre thèse le Petit Comtois en long en large en travers... C'était assez facile et c'était très agréable. Euh... Donc arrive ce, cette maîtrise que je soutiens... Je soutiens le vendredi... ça devait être le vendredi... 11 septembre... de mémoire hein... et... le lundi c'était la rentrée à nouveau PLC1. Je veux dire j'ai redoublé mon PLC1. J'ai passé la maîtrise mais entre-temps bah je passe une année où j'étais au labo de Besançon avec Gilles Vieille-Marchiset, Jean-François Loudcher, avec Christian Vivier, avec Anne Tatu avec Jean-Jacques Dupaux. Donc voilà toute une équipe assez sympathique qui me donnait envie de faire un petit peu de recherche aussi. Et l'année d'après, on... je passe le CAPEPS. Je me dis j'ai une maîtrise donc je vais m'inscrire à l'agrég sait-on jamais... Et en même temps au niveau du laboratoire... euh... il y avait un... un projet de recherche qui était celui de la revue euh... EPS... vu au filtre des auteurs... dans l'AFRAPS 2000 sous la direction de Thierry Terret. Donc c'est un article sous la direction de Christian et euh... et en fait moi j'ai fait toute la... le recueil de données... Un petit peu pour mettre sur Excel etc., pour faire les graphiques, pour faire les euh... ouais les statistiques mais... J'étais nul en statistiques mais bon Excel le faisait très bien pour moi. Euh... Et donc j'ai passé le... le CAPEPS... je me suis occupé du projet de recherche de... euh... du labo. Et puis il me restait 15 jours avant l'agrég. Et alors euh... comme pour l'E1 c'était le 19^{ème} siècle et pas le 20^{ème} siècle, ben il a fallu que je travaille le 19^{ème} siècle en 15 jours et puis je me suis dit l'écrit 2 je vais faire sur ce que j'avais du CAPEPS et euh... Et en fait je crois que sur l'ensemble de Besançon, on devait être deux admissibles dont moi. Voilà. Euh... Admissible au CAPEPS admissible à l'agrég... J'étais le dernier admis du CAPEPS... Enfin le dernier admis pardon... en dernière session du CAPEPS et en première session de l'agrég. Ce qui fait que j'ai quitté Vichy le jeudi et j'étais à... Fontainebleau le dimanche... (Rire)

FLORIAN HUGEDET : Ah oui c'était que ce n'était pas à Vichy encore...

JEAN-NICOLAS RENAUD : Voilà ! C'était assez fatigant quand même sur ce truc-là... Euh... Mais j'apprends... le... lundi soir que les résultats du CAPEPS sont tombés... que j'avais le CAPEPS... J'étais 117^{ème}... donc euh... 2^{ème} décile... Le premier du 2^{ème} décile puisqu'il y avait 1160 postes et donc euh... 116 au 117^{ème} on commençait le deuxième. Euh... Et euh... bah je fais l'agrég en découvrant au fur et à mesure les épreuves hein... Comme pour les écrits je n'en avais fait aucun... Donc autonomie tu vois quand même qu'elle est... Qu'elle a du sens. Le seul truc c'est que Christian m'avait donné des articles, ouais des archives du 19^{ème} siècle pour préparer l'écrit. J'avais directement des sources de première main... qui m'avait été fournies... Euh... Donc voilà ! Le... J'ai découvert l'oral 1 sur place... Ce qui fait que j'ai eu 1 hein... Ce n'est pas... Ce n'est pas étonnant quand on connaît l'épreuve quand on sait qu'on n'a jamais été préparé. J'ai dû bien faire rire le jury pendant 45 minutes... Ils se sont dit celui-là il n'est pas prêt. Mais je prends 14,5 à la leçon... Donc tout le côté un peu BAFA aussi, animation, aller jusque dans la séance euh... Plus le CAPEPS... me suffisait sur ce truc là et puis derrière... pratique athlé euh ça allait et puis pratique la danse euh... voilà ! Et j'étais le dernier enfin j'étais 40^{ème} sur 40 postes de l'agrégation... euh... à ce moment-là donc euh fiouuuu on s'en fiche ! Je suis le dernier... euh... et derrière dans la foulée... je finis une... avec Didier Marchal, une euh... maîtrise entraînement sportif... que... j'enlève toujours de mon CV... parce que je n'ai aucune compétence en la matière, je regrette bien et je n'ai pas eu le temps de le bosser. Je ne l'ai eu que par les correspondances enfin et puis le tronc commun avec éducation et motricité que j'avais eu avant... Donc euh il y a un moment il faut reconnaître ses limites. Ça m'intéresse mais je n'ai pas eu le temps avant de l'avoir... euh de ce côté-là. Derrière euh... Je repousse, je repousse mais... euh... Service militaire... à Besançon... Avec je fais deux mois de classes et derrière un match régimentaire fracture tibia-péroné... Donc euh... retour à la maison pour pouvoir finir mon DEA... Sachant que j'étais inscrit en DEA en même temps que... donc j'ai été dans les deux dernières promotions à rentrer en tant que... au service militaire. Mais j'étais au service des sports... Ce n'était pas mal... Bah ils aimaient bien... Ils avaient quelqu'un qui savait taper à la machine plus vite qu'eux qui savait réfléchir et qui pouvait faire des préparations, qui pouvait encadrer la salle de musculation. Enfin bref, service des sports, ce n'était pas mal et donc j'ai fini mon DEA en 2001... Voilà... En juin 2001. En juin 2001... Derrière je prends mon poste de PLC2 euh... au collège euh... Saint-Exupéry à Lons-le-Saunier... sur lequel euh... j'étais en discussion avec Christian parce qu'il y avait un poste sport de combat qui s'ouvrait sur Besançon... donc en tant que PRAG je

pouvais... je pouvais peut-être postuler... euh... Et donc euh... j'ai dit à mon collègue autre PLC2... bon bah toi tu vas sans doute aller à Paris l'année prochaine... Donc cette année c'est moi qui prend les SEGPA. Donc j'avais une classe de 6^{ème}, une classe de 3^{ème} et une classe de 6^{ème} – 5^{ème} SEGPA... euh... sur lesquelles on apprend beaucoup donc voilà... (rire) Une année euh... en collège très très intéressante... où j'emmène mes fille (mes filles... tu as vu le truc... Le vrai prof d'EPS là !) ... en finale, enfin on gagne euh... le championnat de... du Jura UNSS de handball féminin... euh... alors qu'il y avait une option euh... à Chaussin... Spé hand et on arrive à les toquer... donc je n'étais pas mécontent de mes filles à ce moment-là... Ouais puis vraiment avec une tutrice géniale et derrière mais quand même retour à la fac... euh... Prise de fonction en 2002... Et... Début de la thèse. Voilà. Donc début de la thèse... reprise de fonction...

FLORIAN HUGEDET : Tu étais donc sur un poste de PRAG du coup ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Ouais PRAG sport de combat... Voilà ! Bah je n'ai pas pu passer en fait je devais passer le... brevet d'état de judo... sauf que le stage il se passait quand j'étais en stage APPN... avec mes 6^{ème}... donc euh... ben voilà... Il y a un moment tu as un boulot puis tu as des trucs à côté... Donc bon... J'avais obtenu les katas de 3^{ème} dan. Euh... il me restait plus que les points... qui me restent d'ailleurs toujours (rire). Euh... et donc voilà. Je prends un poste de PRAG et euh... Je commence ma thèse en même temps. Le seul problème c'est que la première année je me suis retrouvé aussi avec euh... Gestion de la vidéo... euh... sauf qu'il n'y avait pas encore de salle de vidéo etc. Avec beaucoup d'informatique, avec le C2i euh... et donc là... la première année j'ai eu 561h de cours. Donc difficile de, d'avancer sur la thèse... pendant les vacances en même temps mais voilà... C'était euh... ça faisait partie du truc avec euh... la présentation au colloque euh... je crois que oui c'était ça en 2001 on allait à Göttingen... Voilà donc euh... Me voilà bien... bien occupé... Sur ce versant-là... Progressivement je me suis retrouvé euh... j'étais responsable en 2003 ou 2004 de tout ce qui était interdisciplinaire... donc les trucs qui croisaient de la licence 1 au master 2... en termes d'informatique, en termes de projet professionnel, en termes de langues, en termes de voilà... J'avais été responsable de toute cette partie-là... De gestion des emplois du temps... sur... ouais le STAPS de Besançon. Et euh... ouais, sur la vidéo aussi donc avec Jean-Jacques Dupaux et puis après Cédric Breton... que tu dois croiser de temps en temps. Voilà. Euh... mon partenaire... Juste euh... A mon premier PLC1 Cédric Breton était mon binôme en stage péda... donc euh voilà. Donc il y a eu tout ça... en 2007, ouais je crois... euh non avant... en 2006 ou 2007 je suis élu au CA... de l'UFR aussi... euh voilà j'étais bien dans le... dans le... j'étais

bien dans l'administration, ça m'allait bien... J'étais assez content. Je commençais à apprendre avec Éric Prédine la direction euh... puis on continue à travailler au niveau du labo... Puis ce n'était pas mal du tout et derrière et bien... arrive la soutenance de thèse... avec euh... François Marco donc euh... J'étais en thèse avec une codirection parce que quand je me suis inscrit Christian n'avait pas l'HDR. Donc il fallait que François Marco qui était professeur d'histoire contemporaine. Euh... François Marco me prenne sous sa tutelle. Quelqu'un d'adorable sauf le jour de la soutenance puisque c'est lui qui m'a le plus dézingué... Mais je ne peux pas lui en vouloir parce que voilà... Il avait tellement fait avant et puis effectivement... en me voyant j'aurais peut-être pu faire mieux et puis ça ne m'a pas empêché d'être là où je suis à l'heure actuelle et ce n'est pas bien grave. Donc arrive la soutenance ouais en 2009... J'ai prévu fin 2008 et puis on me dit bah non non non ce n'est pas possible il te faut encore 6 mois pour tout réécrire parce que ce n'est pas recevable... Et c'était vrai. Euh... Quand tu passes euh... 18h d'écriture par jour... plus les heures de cours, plus le sommeil, plus le repas, plus les enfants... Il y a un moment tu ne peux pas écrire... Enfin c'est du n'importe quoi (rire). Donc euh... fallait bien du temps pour réécrire tout ça et donc euh... dans la foulée soutenance le 18 juin... ouais je crois que c'est ça... 2009. Qualifié dans la foulée et recruté en 2010 euh... voilà... Sur ce versant-là. Avec le choix de partir dans... l'ouest. Voilà.

FLORIAN HUGEDET : Donc en fait tu n'as jamais été maître de conférences à Besançon ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Non je n'ai jamais été maître de conférences à Besançon... Non mais euh... quand je suis parti enfin avant quand j'ai été qualifié je suis allé voir euh... Éric Prédine... et euh... je lui ai dit. Je... ne veux pas faire maître de conf et PRAG en même temps... Il m'a dit non mais euh là on n'a pas de poste dès qu'il y en a un à la limite on voit pour euh... pour te le flécher quoi... Voilà. J'étais très investi dans la structure. J'apportais quand même beaucoup de choses... Je crois hein ?! Donc euh... derrière c'était voilà... c'est un retour d'ascenseur possible. Sauf que là il y a eu entre temps... euh... il y a eu alors ça... euh ce petit... la petite histoire hein... euh... lorsqu'Éric Prédine lors d'une réunion C3D a croisé Jacques Prioux. Il a dit « bon j'ai un de mes collègues qui postulent mais faut pas le prendre hein faut me le laisser ». Donc euh... C'est la meilleure pub qu'on puisse te faire... C'est-à-dire que ouais... donc... voilà ! Bah des fois je me dis peut-être si j'étais resté à Besançon ça serait... je serais bien aussi hein... Après j'aurais un autre public...

FLORIAN HUGEDET : Oui c'est un autre métier je pense...

JEAN-NICOLAS RENAUD : Voilà ! Et je pense que d'être sur l'ENS... C'est aussi un accélérateur de vie pour moi... euh... Tout va plus vite... Dès la première année à l'ENS... euh... Je me suis retrouvé enfin après une année avec Julie Grall enfin... deux ans avec une thésarde. Quand t'es dans une UFR tu dois attendre des années avant d'avoir des thésards... euh... donc là... on dit bah l'année prochaine faudrait que je passe l'HDR... On n'arrête pas de me dire faut passer l'HDR... Alors que... d'habitude tu attends au moins 10 ans avant de projeter de passer l'HDR dans une UFR classique. Voilà donc tu te retrouves à... en plus dans une... toute petite ENS et dans le plus petit département de la plus petite ENS... euh... ben tu, t'es dans un corridor direct vers euh... vers des choses avec plus de responsabilités avec plus de... voilà. Avec plus de poids de ce côté-là. Donc voilà un petit peu la trajectoire. Tu as à peu près tout ce qu'il te fallait. Il y a des trucs sur lesquels euh...

FLORIAN HUGEDET : Je pense qu'il y a tout, tu as bien développé

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : ENS Rennes

Date : 5 juin 2018

FLORIAN HUGEDET : Dans un premier temps, pourrais-tu me parler de ton parcours en tant qu'étudiant et en tant qu'enseignant ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Alors, en tant qu'étudiant, j'ai loupé plusieurs fois le concours d'entrée en STAPS. Je suis rentré en 1995. J'avais enfin réussi le concours, mais tout le monde pouvait rentrer. Je suis entré au STAPS de Besançon grâce à une dérogation donnée par la directrice de l'époque Yvette Demesmay. J'ai fait une inscription supplémentaire en DEUG-biologie. Une fois arrivé en STAPS, j'ai fait une licence éducation et motricité avec un mémoire de recherche sur le Petit Comtois sous la direction de Christian Vivier (1880-1914). Ensuite, je m'inscris en PLC1 à Besançon. Je découvre au mois de janvier que je ne suis pas autorisé à concourir au CAPEPS pour raison d'absence de diplôme de secourisme. Ce n'était pas le bon... J'en avais un, mais ce n'était pas le bon. Le temps de faire le recours hiérarchique auprès du recteur, puis le recours gracieux auprès du ministre, les épreuves d'écrits du CAPEPS étaient passées. J'ai donc sollicité Christian Vivier et Éric Prédine (alors directeur) pour avoir une inscription tardive en maîtrise. J'ai passé ma maîtrise en première et deuxième session, c'est-à-dire en septembre 1999. Derrière, j'ai enchaîné directement à nouveau avec un PLC1. C'était l'année 1999-2000. J'étais en même temps au laboratoire. Enfin, il n'existait pas. Ce n'était pas vraiment un laboratoire, plutôt une équipe de recherche. J'ai participé avec l'équipe de recherche de Besançon à l'article dans l'ouvrage collectif aux éditions de l'AFRAPS coordonné par Thierry Terret sur la revue EPS, sur les acteurs de la Revue EPS de 1970 à 2000. En même temps, j'étais inscrit en maîtrise entraînement sportif. Je me suis inscrit aussi à l'agrégation et je préparais l'oral 3 sous la direction de Didier Marchal. Je suis admissible au CAPEPS et à l'agrég. En 2000, je passe la dernière série du CAPEPS à Vichy et la première série, deux jours après, à Fontainebleau pour l'agrég. Je passe ma première épreuve d'agrég et j'apprends que je suis reçu au CAPEPS. Ça tombait bien parce que je n'avais eu aucune formation à l'agrégation hormis les textes de première main du XIX^e siècle que Christian Vivier m'avait fournis. Je me retrouve avec le CAPEPS et l'agrégation en plus d'une maîtrise entraînement sportif que j'ai eu grâce au tronc commun. Je ne la mets jamais en avant parce que je n'ai aucune compétence dans ce domaine. L'année d'après, je fais mon PLC2 à Besançon. L'année qui suit, je suis

obligé de rentrer sous les drapeaux. Je rentre sous les drapeaux à la fin du mois de septembre 2001. Je me fais une fracture tibia-péroné au 10 décembre 2001 et je suis rendu à ma vie civile au début du mois de janvier 2002. Pendant ce temps-là, j'étais inscrit en DEA sous la direction de Christian Vivier et François Marcot (responsable de ce DEA intitulé Nouvelles méthodologies et nouvelles techniques en sciences humains et sociales à la faculté de lettres). Je fais mon PLC2 à Lons-le-Saunier entre 2001 et 2002 et c'est de 2000 à 2001 que j'étais sous les drapeaux et que j'ai passé le DEA. Ce qui fait que la première année, j'ai soutenu quasiment au même moment que la reprise en PLC2. En 2002, je suis recruté en tant que PRAG sur les sports de combat au niveau de l'UFR STAPS de Besançon. Au même moment, je m'inscris en thèse. Je me retrouve assez rapidement, en 2004 avec le passage au LMD. J'étais responsable des tronc communs de la licence 1 au master 2. C'est-à-dire l'anglais, le projet professionnel, la vidéo, etc., tous ces enseignements non-spécifiques, ce qui me permettait d'avoir une vision globale de l'UFR et c'était assez sympa. En même temps, j'essayais de continuer ma thèse, que j'ai fini par soutenir le 19 juin 2009. J'ai été qualifié en 2010 et recruté directement en 2010 à l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : Qui t'avait parlé de l'existence d'un poste vacant à l'ENS 2SEP ? Pourquoi as-tu choisi de postuler sur ce poste-là ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : La première incise sur l'ENS, ça a été Philippe Tichit qui était mon tuteur d'écrit 1 durant la deuxième année, qui me disait de retenir les chevaux pour le CAPEPS et de me lâcher pour l'agrég. Il m'avait dit qu'ils étaient entrain de relancer l'ENS et que ça serait intéressant de tenter le concours d'entrée. A ce moment-là, j'étais en couple avec mon épouse qui était en thèse à Poligny et qui a ensuite travaillé sur Besançon. C'était donc difficile de se déplacer. Une fois que j'ai eu l'agrégation, je ne voyais plus l'intérêt de venir à l'ENS non plus. Le bâton de maréchal, c'était l'agrég que j'avais eu 40^{ème} sur 40, mais je l'avais eu ! Donc, voilà, quand j'ai été qualifié, j'ai regardé sur le BO et au moment où s'est sorti, j'ai vu qu'il y avait un poste à l'ENS. J'ai tenté. Je n'y croyais pas beaucoup parce que c'était loin de mes préoccupations. Cette année-là, j'ai tenté trois recrutements. J'ai envoyé mon dossier à Grenoble, à Tarbes et à l'ENS. En sachant qu'à Grenoble, je n'ai même pas été auditionné. C'est l'année où ils ont recruté Jean Saint-Martin alors je crois qu'ils m'ont fait le cadeau de ne pas me faire bouger pour rien. J'ai été auditionné à Rennes et à Tarbes. Je savais, par des chemins discrets, que j'avais été classé en 1 sur l'ENS le lundi et le jeudi, j'étais auditionné à Tarbes. J'y suis tout de même allé, mais j'avais déjà pris ma décision. Au niveau de l'audition,

avec le recul et avec quelques informations, je sais qu'on était trente-deux dossiers et qu'on a été 8 à être auditionné à l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : Et donc, il y avait Carine Erard... qui d'autre ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Carine Erard, Tony Froissart, Thomas Bauer... Je ne sais pas s'il n'y avait pas Anaïs Bohuon, Charly Machemehl et deux autres qui m'échappent.

FLORIAN HUGEDET : Tu as été recruté sur quel type de poste ? Quelle était l'appellation ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Alors, l'orientation, c'était sciences humains et sociales avec un élément qui était la préparation à l'écrit 1 de l'agrégation. C'est l'un des points qui a d'ailleurs été discriminant sur les quatre candidats. Certains étaient vraisemblablement trop « recherche » et pas assez niveau enseignement. J'étais un peu moyen dans les deux et donc j'ai réussi à l'obtenir grâce à ça. Tout de suite, la personne devait être efficace sur l'enseignement de l'écrit 1 puisque Luc Robène qui a continué à chapeauter la formation en écrit 1 pendant deux ans et ensuite j'ai repris le flambeau.

FLORIAN HUGEDET : Et ton service de 192 heures s'étalait comment ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Alors, j'ai eu une réduction de service pour entrer dans la matière la première année et ensuite, on avait les enseignements de préparation à l'écrit 1 en première et deuxième année. C'était un volume de 12 heures par semestre. Ensuite, les mémoires de recherche. On est toujours à la fois sur la recherche et sur la préparation à l'agrégation. C'étaient globalement ces éléments-là.

FLORIAN HUGEDET : Tu n'avais pas de cours à Rennes ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : La première année, je n'ai pas eu besoin d'en faire à Rennes 2. Par ailleurs, tous les enseignements que j'ai fait à Rennes 2 étaient en heures complémentaires. C'était l'ATER, Damien Philippe quand je suis arrivé et puis après Yohann Rech qui faisaient parfois des compléments de service de leurs postes d'ATER à Rennes 2. Avant que j'arrive, Damien Philippe était le seul en sciences humaines et sociales. Il faisait les cours d'écrit 1. Il n'avait pas le concours, mais ça n'empêche pas de réussir à former sur une bonne base. C'est peut-être l'esprit du concours ou le côté contextualisation de l'historien qui pouvait manquer un petit peu quand on sait qu'à ce niveau-là d'attente, ça fait quand même un peu la différence. Quelqu'un qui sait imbriquer le contexte avec la démonstration ou quelqu'un qui ne sait pas le faire, tu changes vite de bandeau.

FLORIAN HUGEDET : Quels étaient les objectifs affichés de l'ENS quand ils t'ont recruté et ont-ils changé depuis ? L'autonomisation de l'ENS Rennes notamment ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Avec l'autonomisation de l'ENS Rennes, il s'est affirmé quelque chose qui était déjà dans les esprits, c'est-à-dire « l'agrégé-docteur ». Cet objectif s'est construit progressivement, au fur et à mesure des années antérieures à l'autonomie au niveau du département. Comme je te le disais, quand j'étais en 2002 et que j'en entendais parler, l'objectif était l'agrégation. Une fois qu'il y a eu l'agrégation, on avait fini quoi ! Or, depuis 2008-2009, donc avant que j'arrive aussi... c'est peut-être pour ça que Jacques Prioux a saisi une opportunité pour avoir un poste de maître de conférences aussi en sciences humaines et sociales pour augmenter la poursuite en thèse sur ce versant-là. Avec un enseignant-chercheur, tu as d'autres opportunités qu'avec un ATER. C'est mécanique. On était déjà entrain de structurer ces éléments-là. Ensuite, à travers les enseignements qu'on faisait, à travers une structuration progressive des enseignements et des évaluations. L'un des éléments dont on s'est rendu compte, c'est que si on n'évaluait pas (moi j'aimais bien l'idée de la connaissance pour la connaissance), si on n'évaluait pas, le côté rationnel des étudiants faisait qu'ils octroyaient beaucoup plus d'énergie à leur formation diplômante de Rennes 2 qui venait à côté par rapport à ce qu'on faisait nous. Ils le faisaient gentiment, mais on sentait bien qu'il y avait un déséquilibre. On était un peu embêté parce que c'est tout de même nous qui payions les étudiants. Ils étaient là parce qu'on les faisait venir et qu'on les payait. Derrière, ils ne s'investissaient pas dans notre formation alors que c'était nous qui étions à l'origine de leur venue. C'était un petit peu problématique. On s'est mis à évaluer, à structurer, à avoir des relevés de notes, à essayer d'avoir des crédits ECTS. Tout un système qui met un peu de temps à se mettre en place. En même temps, pour que ça tienne dans l'emploi du temps, pour éviter de faire comme pour les générations d'avant (je ne l'ai fait qu'une année) et programmer des cours tard le soir. L'idée c'était d'établir des correspondances. Quand on faisait des enseignements de recherche chez nous, il n'y avait pas besoin de d'en faire à l'UFRAPS de Rennes (même si maintenant on dit UFR STAPS de Rennes. Il y a eu une petite mutation dans la nomenclature tacite). Progressivement, on a construit. Au fur et à mesure qu'on a fait ça, le fait d'avoir une assise et mon arrivée que je qualifierais de mécanique ont fait qu'il y a eu un rapprochement avec un laboratoire de SHS et donc, le fait que pour les cours de SHS aillent en sciences de l'éducation sur le master SCE qui était pris en charge par Monique Loquet et Yvon Léziart commençait à être sur les mêmes plates-bandes. Avec Jacques Prioux, on était d'accord pour dire qu'on était un département qui était associé au STAPS. Or, le CREAD était sciences

de l'éducation, donc 70^{ème} section. Ce n'était pas la même section. L'autre élément qui allait avec ça, c'était principalement le problème de la gestion des effectifs. Il y des élèves qui étaient en SSSATI (celui du VIPS), EOPS ou M2S pour les sciences de la vie et enfin les SCE. Pour faire des emplois du temps, ça posait quelques soucis, sans compter ceux qui étaient en expat' donc les expatriés. C'est-à-dire que certains allaient chercher leurs master 1 dans d'autres Universités de France.

FLORIAN HUGEDET : C'était possible ça ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Oui, c'était possible. Un ou deux par an. On avait déjà des promos qui étaient condensées. On en avait 12. Depuis cette période-là, les effectifs ne font que croître. On avait au-dessus de nous, des gens qui disaient qu'il fallait prendre plus de gens et ils le disent encore, et ils nous le répéteront encore jusqu'au moment où on sera arrivé aux effectifs escomptés. Nous, on avance doucement parce qu'on sait qu'en termes de pédagogie, entre 12, 14, 16, 18 ou 20, on ne travaille plus du tout de la même manière. Juste un petit détail : lorsqu'on était à 12, je te parle des douze heures de TD qu'on avait par semestre pour l'écrit 1 et pour l'écrit 2. On l'a basculé en 12 heures de CM parce que quand tu en as 16 ou 17 et que tu corriges une introduction entre chaque cours, la charge de travail est considérablement amplifiée. Dans le volume de service, ça se compte. L'accroissement progressif de la relation avec Rennes 2 et Laurent Dehouck qui nous dit qu'il faudrait arrêter de se disperser. Si on veut avoir une visibilité (parce qu'il y a toujours ce problème de visibilité) donc si on veut avoir une visibilité, il faut avoir une masse dans un master et on ne pouvait plus avoir une répartition sur trois masters, deux masters et maintenant un master. On fait une deuxième rentrée cette année. Donc, c'est un élément de visibilité à priori.

FLORIAN HUGEDET : Donc, quand tu es arrivé, il y avait déjà le triptyque SSSATI, M2S, SCE ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : C'était l'ancêtre du SSSATI, mais globalement oui.

FLORIAN HUGEDET : D'accord et ensuite, en 2012 il y a eu la mise en place du SSSATI ou M2S avec une option SCE pour ceux qui le voulaient, et après, vous avez mis en place...

JEAN-NICOLAS RENAUD : En fait, on a pris en charge 90 heures du master SCE pour mettre en place les enseignements du magistère. L'ENS a dit : « ils veulent des sciences de l'éducation, c'est important », donc on va l'amener chez nous. On va payer pour un équivalent de crédit ECTS parce qu'en général, ce sont des modules de 30 heures donc à peu près 9 crédits

ECTS, soit un tiers de l'ensemble. 90 heures de sciences de l'éducation. Seulement, en faisant ça, les normaliens n'étaient plus inscrits sur le master SCE et comme le master SCE ne comptaient que des normaliens, le SCE a coupé. On l'a un petit peu tué sur ce versant-là. Je pense qu'on n'avait pas vocation non plus à le maintenir sous perfusion. Quand tu as la chance d'avoir des normaliens dans ton cursus, tu en fais la publicité et tu fais venir les meilleurs étudiants de sciences de l'éducation. Il n'aurait pas fallu grand-chose pour qu'effectivement, ça devienne un partenaire plus important sur lequel on aurait pu s'asseoir. Il aurait pu s'y ajouter. Le problème qui ne dépend pas que de nous, c'était que c'était un appui vide. Eux se servaient de nous et il n'y avait pas de réciprocité. On a réussi à construire une partie des cours comme ça. Progressivement, on l'a amené et même si ça va changer sur la prochaine maquette.

FLORIAN HUGEDET : Justement, peux-tu me parler de l'organisation du master DISC ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Alors, je vais répondre en même temps à ta prochaine question... L'agrégé-docteur qu'est-ce que c'est ? Quelle est la place de l'agrégation ? Depuis maintenant 15 ans, à moyen termes, on doit être à 97% de réussite si on prend l'ensemble des promotions. L'agrégation, c'est toujours une gageure, c'est toujours du travail et de l'anxiété mais ça fonctionne. Ce n'est plus suffisant pour se distinguer. La plus-value de l'ENS doit aussi amener quelque chose d'autre. Avec un versant LMD, l'idée c'est le doctorat, c'est vraiment là où l'on doit aller dans une ENS. D'ailleurs, Ulm est entrain de réduire totalement les agrégations. Elle ne prépare plus l'agrégation. Les élèves se débrouillent. Il y a une tendance comme ça, même si à l'ENS Rennes, c'est un élément identitaire de dire qu'on reste attaché à l'agrégation. C'est quelque chose d'assez fort, d'assez marqué. Malgré tout, il faut être capable de faire les deux. Autre élément qui a amené à ce master DISC, c'est que le ministère ne voulait plus de M2 volant. Avant, on avait un master 2 « enseignement » comme le master « enseignement » de Cachan, le master 2 « STEF » de sciences de l'éducation dans lequel il y avait Jean-Louis Martinand. C'était un M2 sans M1 qui était associé à des ENS. Ok, c'est bien les ENS sont à part, mais à un moment il faut que tout le monde fonctionne selon le même modèle. Il fallait donc créer un M2 avec un M1 qui lui corresponde, mais qui corresponde aussi à un M2 « Recherche » derrière. Toute l'ambiguïté était là : Il fallait aussi que les étudiants passent l'agrégation avec un lot commun bien connu. L'idée qu'il y avait derrière, c'était que ce tronc commun permette de faire des bons lauréats de l'agrégation, mais aussi des bons agrégés dans le métier. Ce n'est pas seulement réussir le concours, c'est également être bon sur le terrain. Même si on sait que les normaliens ne sont qu'un potentiel et que l'agrégation vient confirmer qu'ils ont bien ce potentiel, il s'agit de faire en sorte qu'il s'affirme de manière

pertinente. L'idée était de ne pas faire une préparation à la préparation à l'agrégation. On devait avoir des sciences de l'éducation (résidu du volume de 90 heures), des sciences de la vie et de la santé, des sciences humaines et sociales avec un peu de sociologie de l'éducation et de l'intégration, mais au-delà du monde de l'EP et de l'école qui correspond à l'oral 1 de l'agrégation finalement. Il y a une cohérence de ce côté-là et puis jusqu'à la pratique du corps en mouvement avec de la biomécanique et de la physiologie, ce qu'on avait déjà un petit peu. L'idée était de conserver cet équilibre avec une orientation dans le master tout en continuant à garder quelques heures dans le magistère, des heures spécifiques à l'ENS afin de préparer l'écrit 1 et l'écrit 2 que l'on a depuis belle lurette. On a donc 120 heures de SVS, 120 heures de SHS.

FLORIAN HUGEDET : Incluant les 90 heures de sciences de l'éducation ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Incluant les 90 heures de sciences de l'éducation, un stage en laboratoire et un stage en établissement scolaire. En plus, un élément qui nous est apparu au fil du temps, c'est la charge de travail que l'ensemble des étudiants de deuxième année de magistère semblait dire que faire SVS et SHS, ils voulaient bien mais ça faisait de trop. Ils avaient hâte de rentrer chez eux pour aller travailler. Le rythme universitaire n'est pas forcément le rythme de travail des élèves-normaliens parce qu'ils lisent plus vite. On avait en tête l'idée d'essayer de maintenir un maximum de temps disponible. Aussi, un autre élément, c'est que le département 2SEP et tous les jeudis, ils avaient cours avec nous et ne pouvaient pas participer aux compétitions sportives universitaires parce qu'ils avaient cours en sciences du sport. C'était assez paradoxal, surtout avec la volonté d'essayer d'ouvrir notre formation aux sportifs de haut niveau. On est parti de ce système-là et, en réfléchissant bien, on a réussi à avoir cette mouture-là avec une mise en commun du master EOPS (« Entraînement et optimisation de la performance sportive ») de l'Université de Rennes 2 avec deux modules au premier semestre et deux modules au deuxième en plus de nos cours en interne, du stage en établissement tous les lundis.

FLORIAN HUGEDET : C'était un stage d'observation ou d'intervention ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Ça dépend de l'enseignant. On a peu d'enseignants et on sait qu'au niveau rennais, il peut y avoir saturation. Les profs prêtent leurs élèves et à un moment, ils les prêtent tellement qu'ils ne les ont plus. On ne voulait pas mettre cette contrainte-là et ce sont eux qui prennent en charge nos élèves. On a fait 10 ou 11 semaines sur l'ensemble de l'année parce qu'on a eu un petit peu de retard avec les conventions, etc. L'année prochaine, on

risque de faire 9 et 9 avec un changement d'établissement entre le premier et le deuxième semestre.

FLORIAN HUGEDET : Pour qu'ils voient des publics différents ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : L'idée, c'est aussi de réduire le temps d'évaluation et d'optimiser l'évaluation. En fait, leur stage et les enseignements de sciences humaines et sociale avec connaissance du milieu de l'EPS sont fait par des IPR, par des chefs d'établissement... Par exemple, Benoît Duquesne vient faire des cours sur les publics difficiles. On fait une évaluation sous la forme d'un oral 1 au premier semestre. C'est-à-dire que la note de leur stage est validée grâce à leur rapport à de stage et la note qu'ils ont lors de l'entretien. Cela répond à la formation en sciences sociales et EPS. Ça va plus vite, ça donne du sens. Ça permet de développer des contenus d'enseignements qui ne sont pas encore liés à un concours, mais bien à un métier. C'est ce que je dis aux intervenants. Lorsqu'ils me demandent ce qu'ils doivent faire, je leur dis que je veux qu'ils leur donnent la réalité et non ce qu'il faut pour réussir au concours. Ils pourront travestir leurs discours l'année suivante pour que ça rentre bien dans les exigences, mais il est nécessaire qu'ils se fassent d'abord leur idée. Au deuxième semestre, ils font un oral 2. Comme ça, on gagne du temps et on les mettra dans de meilleures conditions de bien-être, d'inclusion des connaissances pour la préparation à l'agrégation, sans pour autant rentrer dans une logique de master MEEF. On porte les sciences un peu plus en avant par rapport au côté pragmatique. C'est notre public. Ce n'est pas non plus la même démarche d'entrée dans le métier. Par contre, on garde toujours cette idée que nos élèves préservent une pluralité, une pluridisciplinarité jusqu'au master 1. Le master 2 est le temps de la spécialisation.

FLORIAN HUGEDET : Par rapport à ça, quelle est la plus-value de ces élèves une fois qu'ils sortent de l'ENS ? Selon toi, quel est le rôle d'un élève sortant de l'ENS ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Je risque de me répéter, mais j'aime bien l'expression de Michel Volondat : « le métier d'agrégé mène à tout à condition de savoir en sortir ». Agrégé interne, pour moi, c'est le bâton de maréchal pour un prof d'EPS qui a bien bossé, qui a donné. C'est une fin de carrière. Agrégé externe, c'est un début de carrière. Bien sûr, on doit pouvoir avoir des enseignants qui prennent leur poste, mais ce n'est pas forcément leur grande vocation, du moins à long terme. Ils prennent leur poste. Ils peuvent derrière assez rapidement et ces discussions qu'on a avec André Canvel qui dit qu'il faut les pister afin qu'ils soient des ressources académiques. Ce sont des gens qui, très vite, devront dynamiser la formation continue. Ça se voit, ça commence à se voir. Sur Paris, il y a tout de même un groupe très actif.

Sur l'A3, ça bouge un petit peu dans ce sens-là. Il y a une communauté qui est entrain d'essaimer. 15 après, on commence à avoir une masse critique qui commence à devenir fonctionnelle en dehors de l'établissement, mais qui gravite un petit peu autour quand même. Cette plus-value se joue aussi très vite dans la capacité à venir finaliser les derniers projets EPS que certains établissements n'ont pas. Dans la réalité du terrain, on sait que ce n'est pas... Or, les normaliens qui sortent de la préparation à l'agrégation, ce sont des machines à faire des projets. Ils savent comment ça fonctionne, ils connaissent les textes. Au vu des notes d'oral 1 qu'on a encore cette année, même si l'année dernière c'était encore meilleur, ce sont des gens qui savent faire. Il est préférable qu'ils sachent le faire parce qu'à l'extérieur, ils sont attendus comme le messie parfois alors qu'ils ne sont que le potentiel. Il faut les aider et c'est cette démarche-là. Je pense que ce sont aussi des gens qui, à termes, viendront dans les corps de l'inspection. C'est à peu près cette position par rapport à l'objet de l'EPS qu'on leur donne dès le début. C'est pour ça que les IPR interviennent autant dans la formation (les IG également comme André Canvel). C'est aussi parce qu'on se rapproche progressivement de l'inspection. Chacun vit un petit peu de son côté et on commence à discuter de plus en plus et les rapports s'améliorent. Je pense que certains passeront le concours de chef d'établissement. Je pense que les profs d'EPS font de bons chefs d'établissement. Il faut laisser du temps parce qu'il faut avoir au moins 40 ans et 10 ans de métier. Il y a des conditions. On est aussi sur des enseignants-chercheurs, mais surtout des agrégés docteurs qui développent, en étant docteur, des compétences complémentaires. Apprendre à gérer des dossiers à long terme, qu'ils soient scientifiques ou purement pragmatiques et éducatifs, ça s'apprend. Ça nécessite des rites de passage qui sont singuliers et je pense que la thèse a cette vertu-là. C'est difficile, c'est long, il faut être opiniâtre. Il faut rester éclairé tout le temps. Il faut toujours se méfier de soi-même. C'est ça qui est le plus... Je répète la phrase de Michelet... « Mon livre m'a fait », « ma thèse m'a fait ». C'est une forme d'autoscopie. Ce n'est pas une psychanalyse parce qu'on n'est pas dans le schéma, mais il y a tout de même une remise en cause de soi, une compréhension de soi, une compréhension de ses limites, autant de choses que le doctorat peut apporter en complément. Certains, bien sûr ne font pas la préparation à l'agrégation. Il y a toujours une possibilité parce que ce n'est pas une obligation, mais dans le monde des STAPS, c'est quand même une sacrée plus-value que d'avoir l'agrégation qu'on soit en sciences humaines et sociales ou en sciences de la vie. C'est vraiment ce versant-là. A quoi servent les normaliens ? (Pour reprendre le titre d'un éditorial célèbre). Je pense que les normaliens servent à structurer les dynamiques locales à l'échelon national, grâce au réseau de normaliens qui se développe sur l'ensemble du territoire. C'est-à-dire qu'ils sont un double du squelette de l'inspection, mais

au plan fonctionnel et pas forcément au plan structurel. C'est au fur et à mesure, je ne l'avais jamais pensé comme ça, mais par ta question, j'en arrive là.

FLORIAN HUGEDET : Y a-t-il eu des tendances quant aux trajectoires professionnelles des sortants ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Alors, étant donné qu'on est sur des chiffres très faibles, c'est difficile de percevoir des tendances. Je pense qu'on a eu quatre générations. La première génération, ce sont les primo-arrivants qui sont arrivés avec l'agrégation, qui étaient de structures très diverses avec des L2, des L3, des master 1, des gens qui avaient déjà le CAPEPS. C'était très variable et surtout c'était centré autour d'Yvon Léziart, d'un discours sur le métier d'enseignant d'EPS, teinté de sa logique et de son positionnement idéologique qui est dominant dans le champ, donc il n'y avait pas de raison pour qu'ils soient en difficulté par rapport à ça, même si je pense que cette logique-là amène à renforcer l'entre-soi alors que le monde de l'éducation allant vers l'interdisciplinarité, vers un cheminement allant vers d'autres domaines me semble plus pertinent. Cette logique n'était pas à l'œuvre à ce moment-là. La deuxième génération est celle d'après l'arrivée d'Olivier Kirzin et de Jacques Prioux jusqu'à mon arrivée. Je pense qu'on a fonctionné sur un système le temps qu'il se stabilise et qu'il fonctionne sur une génération. Et après, quand je suis arrivé. Une génération, c'est quatre ans : entre le moment où ils rentrent et le moment où ils sortent. Là, il y a eu tous les changements depuis 2012 et jusqu'en 2016-2017 quoi. Les diplômés qui passent de 5 à 4 ans. Ça va aussi accélérer les choses. La quatrième génération c'est celle qui va passer l'agrégation l'année prochaine et c'est celle qui aura vécu le premier master DISC.

FLORIAN HUGEDET : Sur les trois dernières générations, comment qualifierais-tu les parcours des étudiants après leur sortie ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Beaucoup d'étudiants de la deuxième génération sont allés en bahuts et sont profs d'EPS. Ils venaient là pour être profs d'EPS. Ils ont eu leur bâton de maréchal d'agrégés. Ils faisaient une quatrième année du master qui leur allaient. Ils répondaient aux obligations légales et ils prenaient leurs postes. Quelques-uns ont commencé à entreprendre une thèse. Je pense que c'est Jérôme Bourbousson qui est le plus représentatif de ceux qui ont embrassé une carrière universitaire.

FLORIAN HUGEDET : Jérôme Bourbousson, Frédéric Rasera...

JEAN-NICOLAS RENAUD : Oui, voilà, je dirais ceux qui étaient dans la promotion de Rémi Barili, Gilles Renault, Julien Salliot. Ils sont rentrés à l'Université. Certains ont commencé une thèse sans pour autant la terminer. Le versant universitaire n'était pas prioritaire. L'enseignement dans le supérieur oui, mais pas dans la même logique. Ce n'était pas dans leurs conceptions. Tu as dû le voir au niveau de l'A3... cela amène des petites tensions. Il peut très vite y avoir des confrontations d'idées... Ces trois générations pour reprendre ta question... La deuxième est allée un peu plus sur PRAG et docteurs. On a eu plus majoritairement des personnes qui ne passaient pas l'agrégation : Charles Faure, Suzanne Dufresne, ceux qui sont en train de finir leurs thèses et principalement en sciences de la vie. En sciences de la vie, si tu veux devenir universitaire, il est préférable de faire un post-doctorat que d'avoir l'agrégation. Même si je pense que ça peut être intéressant de nos jours, mais je ne suis pas dans les UFR STAPS, je ne peux pas dire. Et là, on va avoir une génération où on augmente sérieusement. Depuis 3 ans, on a 70 à 90% de volonté de poursuite en thèse. Ce qui fait que pour les premières années, on a des échecs aux demandes de bourses CDSN. C'est la rançon de la gloire. On a toujours des gens qui passent l'agrégation, mais qui poursuivent en thèse avec cette idée-là de façon assez précoce, peut-être même trop précoce. Ils sont parfois fatigués par la recherche et quand ils arrivent devant la thèse, ils ont l'impression de déjà en avoir fait une. Il faut se méfier. C'est un truc sur lequel il faudra être vigilant. Il faudra sans doute laisser passer une génération pour comprendre et s'adapter. En attendant, on peut juste écouter, modifier là où le cadre nous l'autorise et on fera au mieux, comme on pourra par la suite. La dernière génération, au niveau du master DISC, cette année, on a des mémoires, on a des notes en mémoires de recherche qui sont inégalées. Il y a des collègues cette année qui me disent que ce sont des extraterrestres parce qu'ils ont eu le temps. La nouvelle mouture du master leur a donné ce qui leur manquait le plus et ce qui leur était le plus cher, c'est-à-dire du temps pour travailler.

FLORIAN HUGEDET : L'agrégation et ses transformations ont-elles eu un impact sur les contenus de formation à l'ENS 2SEP ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : L'instauration du master DISC a-t-elle eu une influence sur le contenu de la préparation à l'agrégation ? C'est ça la question ?

FLORIAN HUGEDET : Tu peux retourner la question si tu veux, mais la question que je pose c'est : est-ce que l'agrégation, en tant que concours de recrutement, oriente les contenus que vous dispensez aux étudiants ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : C'est le concours qui façonne la prépa agrég. Le pont d'arrivée, il est là. Si on remonte le cheminement, ce n'est pas parce qu'on a un point d'arrivée qu'on a forcément un chemin. On est en haut d'une montagne. Il peut y avoir plein de chemin pour y arriver, y compris le parachute. Chacun doit mener son propre chemin. C'est pour ça aussi que pour des raisons très différentes d'Olivier Kirzin, je suis très content de ce nouveau master. Lui, parce que ça décharge en termes de contenus la préparation à l'agrégation et moi, parce que ça va permettre aux normaliens de davantage montrer en quoi leur cheminement est bien personnel. Il nous est souvent remonté que la préparation à l'agrégation de l'ENS a tendance à formater les candidats, alors que quand on est à l'intérieur, on sait très bien que nous, notre objectif est d'individualiser le parcours intellectuel. Néanmoins, les effets de structure, les effets de groupe et le concours font qu'il y a du formatage. Comme les objectifs du concours sont très précis et qu'on les analyse, si on répond bien, forcément, dans la réponse au sujet, ça peut apparaître comme du formatage, mais ce qui formate, c'est peut-être juste le concours. Ce ne sont pas forcément les encadrants. C'est la manière de répondre de façon optimale, dans un temps contraint. C'est pour ça que je milite pour avoir sept heures aussi en écrit 1. Je pense que ça serait intéressant par rapport à l'épreuve. On a ce cheminement-là. Après, sur ce qui relève de la préparation à l'agrégation anticipée, donc ce n'est pas le master, ce sont les enseignements spécifiques ENS. Ce sont les fameuses 12 heures d'approches sociohistoriques et culturelles de l'Éducation physique que je construis par l'extérieur. C'est-à-dire que je sais que le jour de l'agrégation, les gens de la prépa vont être tellement centrés sur l'EPS qu'ils vont très vite remettre le centre de gravité au-dessus de l'EPS. Ce qui est intéressant, c'est d'appréhender les APSA et la civilisation d'une manière générale. Il faut réussir à ouvrir le regard du candidat vers l'extérieur. L'écrit 1, pour moi, c'est regarder vers l'extérieur et même l'écrit 2.

FLORIAN HUGEDET : Comment t'y prends-tu pour les faire aller vers l'extérieur ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Ça commence par la démocratisation de l'école et ils n'entendent pas parler d'EPS. Ça c'est le premier semestre de la première année, donc le niveau L3. Le deuxième semestre, du magistère 1, je fais la sportivisation sociale, mais je fais la professionnalisation de l'enseignant d'EPS. Je fais toujours le même sujet. Ils traitent tous les ans le même sujet. Le premier semestre, c'est « Pourquoi évoquer la démocratisation du système scolaire (parce que ça permet d'étudier à la fois le primaire, le secondaire et le supérieur) est-il depuis 1880 réaliste mais aussi simpliste ? ». A travers ce sujet, je voudrais qu'ils aient toujours en trame de fond, même après trois ans... parce que je leur dis qu'on commence trois ans de formation. C'est-à-dire qu'à chaque période, à chaque évaluation, ça

comprend les thématiques des semestres précédents. La deuxième période, c'est « dans quelle mesure l'évolution du monde sportif a-t-il influencé l'EP et de la corporation de ses enseignants ? ». Ils sont obligés d'avoir deux pôles qui sont la culture corporelle (et c'est ça qui me manque... Je n'ai pas réussi à leur faire faire) du sport dans la société et la démocratisation scolaire. Je ne suis pas dans l'EP, mais comme il commence à en avoir marre et qu'ils veulent qu'on aille vers l'EP, j'ai mis l'incise sur les enseignants d'EP que l'on sait compliqués. Il faut bien deux ans et demi pour à peu près maîtriser les différents statuts : moniteurs, professeurs adjoints, etc. Tu vois exactement de quoi on parle. Et puis, en lien avec la démocratisation sportive, la démocratisation scolaire, la démocratisation d'une culture du corps spécifique à la culture sportive. Et après, en deuxième année, on est sur les textes officiels parce qu'il ne faut quand même pas rigoler. Le premier sujet, que je change de temps en temps, c'est « L'évolution de l'EP peut-elle se comprendre uniquement à travers ses textes officiels ? ». On reprend toutes les IO et on fait la différence entre une instruction officielle, un texte officiel, tous ces éléments-là. On commence à mettre de la structure interne. Le deuxième temps de la deuxième année, c'est l'EP féminine. Le sujet c'est « En quoi l'évolution de l'EP féminine est-elle le reflet de la condition de la femme ? ». On sort toujours un peu de l'EP. On est toujours tourné vers l'extérieur. Quelles que soient les thématiques de l'agrégation externe qui peuvent changer, pour moi, ce sont quatre planches sur lesquelles on peut ensuite monter la préparation à l'agrégation. Elles donnent déjà une vision générale des grands flux, de la corporation, de la différence fille/garçon dans l'EP. Pour moi, c'est vraiment de la culture de base. Il y aurait une autre culture de base plus importante à donner, mais dans le temps imparti, c'est le bon compromis il me semble. Après, ce qui fonctionne assez bien, tous les ans ça change, mais c'est qu'il y a un certain nombre d'écrits. C'est-à-dire que maintenant les 12 heures de cours, ce sont des ouvrages phares qu'un membre de l'équipe doit présenter aux autres. Il y a quasiment 12 bouquins qui sont alors présentés et l'aspect méthodologique... Alors je vais dire 10 parce que je fais un premier cours sur la méthodologie : comment faire une introduction, comment faire une partie, etc. Quand je développe, à un moment, je vais parler du plan Langevin-Wallon, quelqu'un fait une synthèse sur le plan Langevin-Wallon. Il a une demi-heure pour le présenter. On en discute et on fait les liens. J'essaie de le faire par groupe. On fait les Prost, tous les Bourdieux ensemble, Lipovetsky avec Ehrenberg. Tu vois dans une certaine continuité. Il faut leur faire comprendre quelles sont les écoles différentes. Ça leur fait de la lecture et ça leur fait une lecture contextualisée. Quand ils présentent, je les arrête et on fait du lien avec d'autres choses. Ça c'est quelque chose qui est entrain de se mettre en place et de plus en plus, ça demande de plus en plus de boulot parce que le travail qu'ils sont censés faire en TD, je le fais

chez moi copie après copie, mais semble-t-il ça peut fonctionner. L'autre élément qui a été confirmé depuis (j'ai été nommé pilote de l'écrit 1 du CAPEPS et ça m'a conforté dans cette démarche-là), c'est que tout le monde sait faire une intro. Là où ça commence à faire une différence, c'est dans le corps du devoir. Jusqu'à présent, en première année, je leur demandais de faire une introduction sur un écrit de quatre heures. Sachant qu'ils ont le droit à une page recto-verso de données parce la connaissance, je m'en fiche, ce que je veux c'est la méthode. Cette année, les premières années font déjà une introduction et une partie en quatre heures. Je me demande si l'année prochaine, ils ne devront pas faire une introduction et une partie dès le début pour expliquer d'une manière plus macroscopique comment fonctionne une copie de manière cohérente et épistémologique. On change tout le temps. Je ne fais jamais le même cours. Je n'ai jamais un cours qui ressemble à un autre. C'est le plus fatiguant. C'est plus en interaction avec le public et c'est un public qui a envie de fonctionner comme ça. Des fois je pars dans des monologues (bien connus je suppose) où j'essaie de leur faire le film : Pourquoi à parce que. Parce que l'histoire, c'est malgré tout l'intelligibilité naturelle du temps : une cause produit un effet. Alors, on peut le faire à la foucauldienne et faire une archéologie en remontant dans l'autre sens, mais en général, il faut être un peu plus mature pour arriver à ce niveau-là. Il s'agit de leur donner le grand film général, les évolutions afin de positionner les premières bases. Voilà un peu le fonctionnement. C'est pour ça que je te dis que ce n'est pas dans le master, c'est dans le magistère que ce travail de trois ans se fait.

FLORIAN HUGEDET : Qu'est-ce que tu penses du fonctionnement des ENS ? C'est-à-dire que, d'un point de vue global, toutes les ENS recrutent des normaliens, les rémunèrent pendant 4 ans afin qu'ils s'engagent 10 ans dans la fonction publique.

JEAN-NICOLAS RENAUD : D'un point de vue politique, on ne prête qu'aux riches. Voilà. C'est-à-dire qu'à la fin, on voit toutes les conditions qu'il peut y avoir derrière. Ensuite, je me méfie de ma propre réponse parce qu'on sait que c'est compliqué. Le statut de normalien est tellement bâtard que si on le regarde du point de vue légal, ça coince. Toutes les lois se contredisent sur ce sujet. Deux choses sur le fonctionnement de l'ensemble des ENS. C'est différent parce que les autres ENS sont tellement grandes qu'elles fonctionnent en dehors de l'Université. Les autres normaliens ne voient pas d'universitaires. Ils ne voient que des normaliens. Ils sont entre eux parce qu'ils ont tout à l'intérieur. Nous, on fonctionne vraiment en imbrication avec l'Université et déjà, ça change des choses. Ensuite, je pense que si au lieu d'avoir un statut de fonctionnaire-stagiaire, on avait un statut de boursier, on pourrait peut-être payer un tout petit peu moins, mais suffisamment. On pourrait peut-être choisir d'en payer plus,

mais derrière il y a des choses qui pourraient être moins... Pas au niveau du département 2SEP parce qu'on est atypique, parce qu'on n'a pas de Khâgne, d'Hypokhâgne, etc. On n'a pas tout un système historique des grandes écoles qui induit des inerties, avec des sentiments d'offrir une étape supplémentaire à l'inflation scolaire. Maintenant, on ne parle que des grandes écoles parce que dans le processus d'inflation scolaire, tout le monde va sur un bac S. Tout le monde commence à avoir des mentions au bac. Tout le monde va à l'Université. Si on veut maintenir un processus de distinction bourdieusien, il faut trouver quelque chose et ce quelque chose, ce sont les grandes écoles. Là, dans la recherche, si on veut avoir les esprits les plus brillants, mais aussi les plus pragmatiques et si on ne veut pas qu'ils s'orientent davantage vers les écoles d'ingénieurs (qui paient mieux), on a peut-être intérêt à continuer de les séduire par cette voie-là. Il y a peut-être un peu trop de distinction. Quand tu regardes qu'une fois que tu es agrégé. Un normalien... il est agrégé, après sa thèse, il reçoit son classement, il est titularisé, il est directement au quatrième ou au cinquième échelon. Quand tu as passé l'agrégé tout seul, quand tu as fait ta thèse tout seul et quand tu vois le temps qu'il faut pour arriver au cinquième échelon. Quand je dis qu'on ne prête qu'aux riches... Pour moi, ça ne me paraît pas forcément utile. Après, ça nous permet aussi de programmer des stages en laboratoire à l'étranger. Ça leur permet de partir. Ces financements que je disais trop élevés permettent un réinvestissement par l'élève dans sa propre formation. A chaque fois, c'est un jeu de balance à plusieurs plateaux et il faut faire attention de ne pas le déséquilibrer. Ou alors, il faudrait complètement changer de modèle.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu trouves que ce fonctionnement est démocratique ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Oh non ! Une démocratie, c'est une démocratie structurelle. Ce n'est pas du tout une démocratie fonctionnelle dans le sens où, de même qu'il y a plus de garçons qui se présentent que de filles alors que le taux de réussite est à peu près le même, il y a un échec appris. Il y a une transmission sociale qui réduit la fonction démocratique. On pourra dire que c'est une démocratie quand il y aura une représentation par-delà les classes sociales, mais on sait que les compétences de distinction se déplacent toujours. Ce sont les fameux travaux d'Anne Barrère et Danilo Martuccelli sur la démocratisation de l'enseignement. On essaie d'enlever la haute culture comme élément, on essaie de faire émerger la connaissance de base des élèves, mais ceux qui ont l'habitude de discuter et d'interagir, etc., ce sont déjà les classes sociales les plus aisées. Donc, que ça soit par le moyen, par la manière d'éduquer ou par l'objet d'éducation, le contenu d'éducation, il y a toujours une différence familiale qui est très difficile à faire fonctionner. Nous, on essaie. C'est un des points qui fait qu'on lutte contre le

fait d'avoir des classes préparatoires. Et vu l'évolution du monde du sport en ce moment, je suis étonné que personne n'ait encore monté de prépa ENS 2SEP privée... Je pense que ça doit trotter dans l'esprit de certains. Ce dont on parle actuellement avec Laurent Dehouck, c'est de faire des cours d'explication des épreuves du concours afin de les mettre en ligne. Ça permettrait à tous de connaître la philosophie de l'épreuve, de ce qui est attendu au-delà des textes officiels sur lesquels il faut déjà être un peu aguerri pour les traduire. L'ENS, le système des ENS se veut historiquement démocratique. C'est devenu un truc caché, réservé. Ça a eu l'effet pervers de sa démocratie et le département 2SEP peine à rester en dehors de ce système-là.

FLORIAN HUGEDET : Selon toi, qu'est-ce qui fait qu'elle y reste ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Dans le système de l'entre-soi... c'est l'information. Je te disais toute à l'heure que j'ai relevé les questionnaires du département sur les freins, les éléments qui freinent les inscriptions... L'absence d'aide à la préparation, la difficulté présumée du concours, le peu de temps pour le préparer sont des éléments qui ressortent. Si tu regardes la taille des UFR, ça ne correspond pas parce que la formation elle a deux types. On joue une élite nationale. Ceux qui tentent le concours, c'est l'élite régionale et les UFR veulent conserver leur élite parce qu'il y a deux choses. L'idée selon laquelle les élèves viennent puis repartent dans leurs UFR fonctionne moyennement, mais elle fonctionne quand même. Sauf que certains, quand ça n'a pas bien fonctionné d'entrée de jeu, ils ont coupé le circuit d'information. Or, quand on regarde ici, à la question « comment j'ai pris connaissance du concours », ils répondent : « par affichage », 2 sur 109, le « site internet », 27 sur 109 parce qu'on est sur des générations internet et « quelqu'un », 95 et en principe, pour 60 sur ces 95, par un enseignant de leur UFR. Après, les anciens 2SEP... « Avez-vous participé à la présentation du département », il y en a eu 29... alors qu'on n'en a envoyé aucun. Ça veut dire qu'il y a quand même une information qui se fait. Je pense que si tu fais une présentation à Besançon, ça fait partie de ces éléments-là. Ça va faire un effet boule de neige. Plus on aura de personnes qui sont recrutés, on voit bien que les postes de PRAG avec ce qui s'est passé cette année, il y aura peut-être des effets qui vont se faire sentir... Pour nous, ce sont de vrais relais. Les anciennes générations qui n'ont pas compris qu'on avait une vocation nationale, ce que nos jeunes normaliens ont maintenant compris, quand ils cherchent un poste à l'Université, ils regardent dans leurs Universités en premier, mais maintenant, ils ont compris que leur territoire, c'est la France. Surtout, quand tu as fait un stage à l'étranger, tu te rends compte que le monde est tout petit. Avec l'évolution du train, etc. Voilà. Ce sont des choses qui vont progressivement bouger. Ça va se démocratiser aussi par

l'inclusion progressive de tous les normaliens dans toutes les UFR, mais ça sera du temps très long...

FLORIAN HUGEDET : Toute dernière question : est-ce que le poids de la formation, du salaire, etc. ça peut générer une certaine anxiété chez les élèves ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Alors, cette année, depuis deux ans maintenant, on a un suivi psychologique. On a trois séances de psy qui sont prises en charge par l'ENS en toute discrétion. C'est-à-dire qu'on sait juste que c'est un étudiant de tel département. On ne sait pas pourquoi. On ne sait pas combien de fois il y est allé. C'est un psychologue indépendant, mais qui a l'habitude de travailler avec le service médicosocial de l'Université en attendant qu'il y ait des places de suivis psychologiques qui se libèrent. Ça permet de désengorger des problématiques. Sur l'ensemble de l'école, je pense que c'est bien vécu globalement. On doit être dans la proportion durkheimienne de 5% d'anomie d'une population. Dans le Suicide, il dit que dans une population, il y a toujours 5%... Globalement, on est dans ce genre d'échelle. C'est structurel malgré tout, mais au niveau du fonctionnement, on essaie de prendre en compte cet élément-là et c'est bien un retour que nous font les psychologues. C'est-à-dire que vous avez deux angoisses : l'angoisse du magistérien qui n'a pas de salaire et l'angoisse du normalien qui est celle de l'obligation décennale et de l'obligation de réussite. Chacun étant un peu jaloux de l'autre. C'est-à-dire que le normalien est jaloux de la liberté du magistérien et le magistérien est jaloux du salaire du normalien. Globalement, cette anxiété apparaît dans des proportions, mais comme on est dans une démarche très individualisée, elle apparaît. A l'Université, je ne suis pas sûr que les enseignants ou même la direction d'une UFR sache qui n'est pas bien, qui est en suivi psychologique, etc. Ils ne peuvent pas suivre la masse. Nous, chaque élève est une entité connue.

FLORIAN HUGEDET : Il y a une relation particulière entre les enseignants et les élèves ?

JEAN-NICOLAS RENAUD : Oui, par rapport au nombre et par rapport aussi à ce qui peut se passer avec les enseignants des Universités qui n'ont pas forcément des étudiants qui sont capables de distinguer l'enseignant de l'homme. On peut rentrer dans des relations de proximité avec les normaliens. Quand ils franchissent la ligne rouge en devenant pote alors qu'on est dans une situation hiérarchique, il suffit de leur dire une fois. En général, ils le comprennent vite. Ils savent faire la part des choses. Il y a un ethos qui est partagé et on sait quand on peut faire les choses et quand on ne peut pas les faire. Il y a une forme de finesse sociale. Si des universitaires rentraient dans ce schéma-là, ils se feraient vite déborder par la masse, donc c'est plus facile

d'adopter une posture distanciée. Ce sont des modèles qui sont incomparables dans le sens où il y a des effets de taille qui ne sont pas négligeables. C'est la problématique du nombre.

FLORIAN HUGEDET : Merci beaucoup.

3.6.7. Alexis Lefaucheur, Maître de conférences à l'ENS 2SEP (2012-aujourd'hui)

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : ENS Rennes

Date : 24 février 2017

FLORIAN HUGEDET : Tout d'abord, je tiens à vous remercier de m'accueillir en ce lieu à l'ENS. Donc l'objectif de cet entretien, c'est de retracer votre parcours afin de comprendre la dynamique qui a permis à votre recrutement à l'ENS 2SEP. Donc ce que je vous propose, c'est de reprendre les choses à peu près une par une et dans l'ordre, en commençant par votre milieu familial. Donc quelle est la profession de votre père et de votre mère ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Alors, ils sont retraités mais mon père il était commercial, directeur commercial dans une société dans l'agriculture, pendant une trentaine d'années. Puis après il a été directeur d'une filiale d'une autre société avant d'être à la retraite. Et ma mère, elle travaillait en tant que secrétaire. Enfin elle s'occupait de tout ce qui était secrétariat, comptabilité dans une société de courtage qu'ils avaient créé avec une autre personne.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Est-ce que vous avez des frères et sœurs ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : J'ai 2 frères.

FLORIAN HUGEDET : Et quelle est leur profession si ce n'est pas indiscret ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Commerce. J'ai un frère qui est dans le commerce et qui a sa société, je ne sais pas s'il faut préciser quoi comme société ?

FLORIAN HUGEDET : Non ce n'est pas important.

ALEXIS LEFAUCHEUR : Enfin, c'est du matériel pour les vétérinaires équins. Et mon autre frère, il est dans le commerce. C'est ingénieur grand compte ils appellent ça. Là il est en recherche d'emploi, il est au chômage. Mais sinon c'est ce dans quoi il a travaillé et ce dans quoi il recherche. Tout le monde est dans le commerce sauf moi.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, ok. Et quelle a été votre scolarité, votre parcours initial on va dire ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Avant l'Université ?

FLORIAN HUGEDET : Avant l'Université oui.

ALEXIS LEFAUCHEUR : Et bien j'ai collège, lycées privés. Donc lycée général, un bac éco. Et puis après j'ai fait l'IFEPSA Angers qui appartient, enfin ce n'est pas le mot, mais qui affilié à l'Université catholique de l'ouest. Donc à Angers. Donc j'ai fait ma maîtrise là-bas. Ensuite j'ai fait un DEA à Angers, Rennes. C'était à Angers mais il y avait des cours à Rennes. Ensuite, j'ai fait ma thèse à l'Université d'Angers, en étant au centre hospitalier universitaire d'Angers. Ensuite, enfin en même temps, je donnais des cours à l'IFEPSA. Ensuite, j'ai eu un poste à l'IFEPSA, d'Enseignant chercheur. Et puis après, j'ai postulé à l'ENS en 2011 et donc j'ai été recruté, et j'ai débuté en septembre 2012. Et là donc je suis à l'ENS depuis septembre 2012.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et est-ce que parmi vos camarades de promotion, vos enseignants d'EPS que vous avez eus, ou même des enseignants d'autres disciplines, et parmi vos collègues par la suite, est-ce que vous diriez que vous avez fait une rencontre qui a été fondamentale pour la suite de votre parcours ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Oui, c'était mon prof d'EPS quand j'étais au lycée. C'est ça qui m'a fait m'orienter vers les STAPS. Et c'est lui qui m'a parlé de l'IFEPS puisque à l'origine je ne connaissais pas l'IFEPS et j'allais aller à St Briec dans le public donc ça ne me posait pas du tout de problème. Enfin je n'étais pas du tout... Je n'avais pas du tout le souhait de continuer forcément dans le privé. Il m'a parlé de l'IFEPS, de la formation. J'ai été plus orienté professeur d'EPS à l'époque, donc c'est ce qui m'a fait tenter l'IFEPS. Et puis ensuite, une deuxième rencontre qui a fait que j'ai déterminé un peu plus précisément mon projet professionnel, c'est à l'IFEPS avec mon enseignante en physiologie, qui m'a fait découvrir la physiologie de l'exercice, qui m'a fait aimer ça et qui fait que très vite je me suis détourné de mon projet initial qui était prof d'EPS, pour continuer dans la physiologie. Donc au moment de la maîtrise, j'ai hésité plutôt physiologie de l'exercice un petit plus, on va dire fondamental ou préparation physique. Et puis, comme je voulais continuer en thèse, la première possibilité était plus adaptée à une thèse. Donc voilà, il y a eu 2 rencontres vraiment.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Quel était le nom de votre enseignante de physiologie ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Bénédicte Noury

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et est-ce que c'est elle qui vous a suivi en thèse par la suite ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Elle m'a co-suivi avec le Professeur Pierre Abraham du CHU d'Angers.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, ok. Et DEA c'était le même directeur ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Ah oui. DEA, c'était ? Je crois que c'était Pierre Abraham... Je ne sais plus. C'était un des deux. Pierre Abraham ou Bénédicte Noury, j'ai un petit doute.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Et donc vous êtes recruté en 2011.

ALEXIS LEFAUCHEUR : A l'ENS, oui. Mais avant j'ai été recruté, mais c'était privé, donc ce n'était pas la même procédure. Comme dans un cadre privé, on est recruté en tant que salarié. Donc véritablement à l'IFEPS, après ma thèse, en 2008. J'ai commencé par des contrats en CDD, puis après j'ai eu un CDI petit à petit. Et je crois que c'était 2008 ou 2009.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, ok. Donc oui vous êtes resté 2 ou 3 ans à l'IFEPS ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Et bien à l'IFEPS, je donnais déjà des cours pendant ma thèse donc finalement, j'ai commencé ma thèse en 2004, donc je donnais des cours à partir de 2004 on va dire. Mais véritablement embauché à l'IFEPS, en CDI c'était je pense 2008. Donc je suis resté 3 ans et demi, 4 ans avec véritablement ce statut-là. Mais début je n'étais pas à 100%, ça s'est fait petit à petit.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et donc en 2011, lorsque vous êtes recruté à l'ENS, est-ce que vous vous souvenez qui faisait partie de la commission qui vous a recruté ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Jacques Prioux. Jean-Nicolas Renaud. Paul Delamarche. Claude Jard⁴. Une personne de Lille. Une femme enseignante chercheur, enseignante chercheuse de Lille. Une autre personne je crois de Lille, qui s'appelle... Je vais retrouver. Je crois que c'est Berthoin. A vérifier. Je pourrais vérifier. Et une autre personne de Paris, dont je pourrais retrouver le nom. Oui enfin je crois que c'est de Paris. Je crois que c'est tout.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Et vous étiez rattaché à un laboratoire quand vous avez postulé ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Et bien en étant à l'IFEPS, j'étais rattaché à un laboratoire de l'Université d'Angers, qui était le laboratoire de Biologie vasculaire mitochondrial intégré, qui était un laboratoire CNRS d'Angers. Un gros labo dans lequel j'étais attaché de par les travaux que je continue à faire au CHU d'Angers ou au service d'exploration fonctionnel de l'effort et au Pr Abraham.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et donc maintenant vous êtes rattaché au M2S ou pas du tout ?

⁴ Professeur des Universités en informatique à l'ENS de Cachan

ALEXIS LEFAUCHEUR : Au M2S et puis en plus je suis chercheur associé au Centre d'investigation clinique du CHU de Rennes, là où travaille un collègue de Rennes avec qui je mène des projets de recherche, le Dr Guillaume Mahé. Il a créé une équipe donc INSERM... Enfin le CIC c'est un laboratoire INSERM. Et il a créé une équipe ischémie micro et macro-circulation, à laquelle j'ai contribué, et donc à laquelle je suis rattaché là-bas. Mais mon affiliation principale c'est le M2S. C'est celle-là qui compte d'abord.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Quand et comment avec-vous entendu parler de l'ENS 2SEP pour la première fois ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Alors la première fois c'est un certain Pierre-Yves De Müllenheim que j'avais en cours à Angers, qui est venu me voir. Il était en 2^{ème} année et il m'avait parlé de l'ENS et qu'il voulait tenter le concours de l'ENS, donc du département, pour savoir ce que j'en pensais. Donc je n'en pensais pas grand-chose, puisque je ne connaissais pas. Et je lui ai dit qu'il avait raison, en tout cas qu'il fallait tenter. Et c'est comme ça que j'ai connu l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : D'accord.

ALEXIS LEFAUCHEUR : Et après c'est un peu par hasard que j'ai vu le poste qui était publié. Il se trouvait que quelque mois avant la publication du poste j'avais rencontré Jacques Prioux, ou plutôt il était venu nous voir à Angers parce qu'il savait qu'on travaillait sur les capteurs. Donc il était intéressé par ce que l'on faisait avec ma collègue Bénédicte Noury, qui était devenue ma collègue. Et du coup, j'ai vu qu'il y avait eu un poste qui avait été publié, qui a été mis en concours. Ça devait être au mois de février 2011. Voilà, donc la 1^{ère} fois que j'ai entendu parler de l'ENS c'est avec Pierre-Yves De Müllenheim que j'ai retrouvé après en arrivant ici.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et donc vous connaissiez Jacques Prioux uniquement de par l'activité de chercheur qui vous a mis en relation ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Je l'avais eu en cours en DEA. Donc j'en avais un petit souvenir. Enfin petit, je m'en rappelais de qui c'était. Il travaillait sur autre chose d'ailleurs. Et du coup, le 1^{er} vrai contact que j'ai eu avec lui c'est quand il est venu nous rencontrer à Angers.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Et quels étaient les objectifs affichés de l'ENS lorsque vous avez été recruté ? Est-ce qu'ils ont un petit peu changé depuis ou pas ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Les objectifs de l'ENS ? En fait, quand on postule au concours, ce que l'on voit d'abord c'est la fiche de poste. La structure est un peu au second plan en quelque

sorte. C'est l'activité de recherche qui est décrite, qui constitue le profil du concours. Donc je savais que c'était l'ENS, l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan, mais la porte d'entrée s'est faite plutôt à la limite par le labo M2S. Je savais que c'était à l'ENS, mais c'est fait par le labo M2S, la thématique de recherche, plus que par l'école et ses missions. Donc je savais, je me suis renseigné sur ce qu'était l'ENS. Donc j'en avais eu une présentation, déjà par Jacques Prioux finalement quand je l'avais rencontré. Je lui avais demandé, je lui avais posé un peu de questions sur ce qu'on y faisait. Donc je savais que c'était orienté recherche et préparation à l'agrégation. Mais après, ce que j'ai surtout creusé pour le concours, c'était l'aspect recherche. Donc j'ai vraiment appris à connaître l'ENS surtout quand je suis arrivé ici. Son fonctionnement, ses missions, même si je connaissais ce quelles étaient les missions. Voilà, j'ai eu une connaissance plus approfondie. Parce qu'au concours on n'est pas interrogé là-dessus. Enfin, ça ne porte pas là-dessus, ça porte un peu sur l'enseignement mais... C'est la recherche qui compte.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, ok. Et du coup, actuellement quelles sont les missions de l'ENS étant donné que vous en avez une connaissance ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Et bien les missions de l'ENS c'est de former des agrégés-docteurs. Donc je parle de l'école ou du département ?

FLORIAN HUGEDET : Du département plutôt.

ALEXIS LEFAUCHEUR : Les missions du département ce sont finalement les missions de l'école, former des agrégés-docteurs. Et donc pour ce qui est du département, cette mission-là, elle est déclinée au niveau du département, c'est-à-dire dans le champ des Sciences du Sport et de l'Éducation physique, donc qui est de former des agrégés docteurs. C'est ça le cœur de la mission du département. Donc après on peut le décliner. Par rapport à ces missions, il y a un choix qui est fait par rapport à l'organisation, par rapport aux contenus, puisque ce qui est spécifique à l'ENS c'est que finalement les élèves suivent un double plan de formation. Donc à Rennes 2, à l'ENS, qui présente des intérêts, des inconvénients, mais ça du coup forcément, le plan de formation, et donc les objectifs de formation sont interconnectés, interdépendants avec ce qu'ils font déjà à Rennes 2.

FLORIAN HUGEDET : Et justement, en termes de plan de formation, quels sont les cursus qu'un étudiant qui rentre à l'ENS peut suivre pour arriver au bout de sa scolarité ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Alors les cursus. Qu'est-ce que vous entendez par cursus ?

FLORIAN HUGEDET : Quelles sont les différentes offres de formation pour un étudiant ? Par exemple, quelles sont les filières qu'il peut choisir ? Quel master ? Et puis, est-ce qu'il y a eu des changements depuis que vous avez été recruté ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Oui, il y a eu des changements. Alors, quand un élève arrive et qu'il est recruté, il est recruté en L2 ou L3, en tout cas il refait une L3. Donc il a le choix entre L3 EM, ou L3 ES. Donc il a le choix, mais ce choix est confiné à ces deux possibilités. Donc ça c'est pour la 1^{ère} année. Ensuite en 2^{ème} année, c'est le master 1. Donc actuellement jusqu'à cette année, il pouvait soit choisir master 1 M2S, soit un master 1 SSSATI. Donc SSSATI c'est plus orienté Sciences Humaines et Sociales, management un peu. Et le master M2S, c'est la master Sciences de la Vie et de la Santé. Donc ce sont les 2 seuls masters qui sont habilités par l'ENS. Quand je suis arrivé, il y avait un changement qui était en train de s'opérer puisqu'avant il y avait le master SCE, auquel les élèves pouvaient... dans lequel les élèves pouvaient s'inscrire. Mais c'était en train d'être changé parce que c'était une volonté de l'école que les élèves soient sur des masters peut-être plus généralistes. En tout cas c'était l'argument qui était évoqué. Moi je suis arrivé en pleine transition, discussions, batailles, par rapport au master SCE. Et maintenant ça va rechanger, puisqu'à partir de l'année prochaine, le département va avoir son propre parcours qui va réintégrer finalement pas mal de contenus qui sont liés aussi à l'Éducation physique et qui peut-être pouvaient être abordés de façon différente, plus ou moins abordés dans le master SCE. Et donc l'idée c'est d'avoir un parcours qui soit basé, puisque c'est un des objectifs dans le plan de formation. Donc l'interdisciplinarité, c'est-à-dire ne pas avoir de spécialisation en sciences de la vie, sciences humaines, c'est d'avoir toujours cette formation assez large dans les sciences du sport et de l'Éducation physique. Donc il y aura un parcours, et ce sera le seul parcours. Donc là il n'aura pas le choix, si ce n'est dans ce parcours-là de mettre l'accent sur une orientation à travers le mémoire de recherche ou à travers les stages en établissement qui fait que ce sera peut-être plus tourné vers l'enseignant et l'Éducation physique ou plus vers la recherche que ce soit en sciences de la vie ou en sciences humaines. Donc voilà un peu pour les deux 1^{ères} années. La 3^{ème} année, on va dire le gros des élèves passent l'agrégation externe d'EPS. Ceux qui ne souhaitent pas passer l'agrégation, il y a un nouveau dispositif depuis peu, depuis l'année dernière on va dire, qui est le PréLab où les élèves vont faire une année donc à la place de passer l'agrégation. Ils vont commencer à préparer leur projet de recherche à travers soit des stages dans des laboratoires en France et/ou à l'étranger, ou la possibilité de faire un complément de formation en refaisant un autre type de master 1 ou un master 2 pour compléter leurs connaissances. Donc on a peu de recul sur ce dispositif. Pour

l'instant, c'est surtout de faire des stages pour préparer le doctorat dans des laboratoires français ou à l'étranger. Et puis la 4^{ème} année pour tout le monde, là c'est un master 2 recherche et là c'est au choix des élèves, c'est-à-dire que ce n'est pas à Rennes, c'est même plutôt conseillé d'aller un peu partout en France, et c'est un master qu'ils doivent choisir. Ça c'est le conseil qu'on leur donne en fonction de leur projet d'après thèse. Donc là par contre, ils ont le choix du master, à partir du moment où c'est un master 2 recherche, enfin orienté recherche dans le sens où il y a un mémoire de recherche. Voilà, je ne sais pas si c'est assez précis ?

FLORIAN HUGEDET : Très précis. Parfait. Et donc en 2007, le département qui s'appelait EPS, il a changé de nom pour devenir 2SEP. Qu'est-ce que vous pensez de ce changement de nom ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Ce que j'en pense, et bien moi je vois... Je ne l'ai pas vécu. Je pense moi que c'est un nom du coup, un choix qui reflète bien ce qui est fait, sciences du sport, Éducation physique. Je n'ai pas de préjugé par rapport à l'importance de l'un ou l'autre. Je pense que les deux doivent être complémentaires et devrait être plus complémentaires, malgré peut-être les clivages qu'il peut y avoir ou qu'il y a pu avoir. Mais sur le nom, sur la terminologie, je pense que sciences du sport et Éducation physique ça reflète ce qu'on y fait, ce qu'on veut y faire, l'importance des deux. Et puis ça s'inscrit bien aussi, si on s'intéresse un peu à l'international, pour avoir une lisibilité, les sciences du sport et de l'Éducation physique c'est aussi des terminologies si on les traduit, qu'on retrouve aussi à l'international. Donc je pense que le nom, moi me convient en tout cas, et est en accord avec ce qu'on y fait et ce qu'on veut y faire, et avec les missions.

FLORIAN HUGEDET : Avec les missions de former un agrégé docteur, effectivement. Et quels sont les cours que vous proposez vous aux normaliens ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Moi, c'est tout ce qui est méthodologie de la recherche. Donc je ne donne pas de cours sur le versant préparation à l'agrégation. Donc moi c'est tout ce qui est l'autre axe de la formation et par la recherche. Et compte tenu justement qu'il y a ce double plan de formation, finalement sur cet aspect recherche on est surtout sur des cours de méthodologie et aussi des cours ou du suivi qui traitent à la mise en place d'un mémoire de recherche en 1^{ère} et en 2^{ème} année. Donc si on veut être plus dans le détail, ça va être des cours méthodologie de la recherche. Ça peut être des cours sur les outils statistiques, sur l'utilisation des ressources internet pour trouver les informations scientifiques, du suivi, donc c'est ce que je disais. Ça peut être des cours qui sont en lien avec des travaux pratiques par rapport à différents thèmes en physiologie qui sont à réaliser par les élèves. Voilà globalement le type de

cours que je fais ici. Et mon complément de cours sinon je le fais à Rennes 2, plus sur des aspects liés à la physiologie de l'exercice et à du contenu.

FLORIAN HUGEDET : Comment est-ce que vous qualifieriez la pédagogie que vous mettez en place avec les normaliens ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Comment je la qualifierai... Alors comment on peut la qualifier déjà ? Je ne sais pas si...

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que c'est un rapport assez hiérarchique ? Est-ce que c'est plutôt des échanges, des débats ? Ou est-ce que c'est des choses un peu plus expérimentales ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Cela dépend des types de cours en fait, parce qu'il y a plusieurs choses. Il y a des cours plus magistraux, directifs, pour apporter des connaissances et présenter un sujet. Il y a d'autres types de cours qui sont plus basés sur des échanges, voire aussi du travail en commun, donc ça c'est tout ce qui est travaux pratiques où là je leur propose un sujet, certes. Mais après on a des TD de suivi et de régulation où on travaille, on échange pour qu'ils puissent justement avancer dans leur travail. Donc là c'est beaucoup d'échanges, c'est eux qui font plutôt des présentations. Le suivi de leur recherche c'est aussi comme ça, c'est plutôt sous forme d'échanges, et c'est plutôt eux qui font des présentations. Donc, en fait ça dépend du type de cours.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et comment est-ce que vous qualifieriez le rapport au savoir des étudiants de l'ENS ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Le rapport au savoir... C'est difficile. D'un point de vue qualitatif ?

FLORIAN HUGEDET : Qualitatif, oui. Quantitatif, oui aussi si on veut.

ALEXIS LEFAUCHEUR : Et bien il est on va dire de « correct », à « bien ». Je ne sais pas si c'est comme ça qu'on peut le qualifier. Il y a cette idée d'essayer d'approfondir les choses mais on est malgré tout... Je pense qu'on est plus sur des connaissances méthodologiques, parce que le plan de formation tel qu'il est aujourd'hui, on n'est pas sur des cours, sur des contenus, sur de la physiologie de l'exercice, c'est un choix qu'on a fait, parce qu'il faudrait beaucoup, beaucoup plus d'heures. Donc on est surtout sûr de la méthodologie, donc le rapport au savoir on va surtout l'évaluer dans quelques enseignements pour savoir s'ils ont pu approfondir un petit peu leurs connaissances. Donc il est de bon à correct, après et bien il y a une contrainte de temps qui fait que de toute façon le rapport au savoir malheureusement, il reste quand même

finalement assez général. On n'est pas dans quelque chose de très, très, très détaillé, précis. Mais c'est aussi lié à la formation, ce n'est pas que lié à un manque de travail forcément. C'est aussi la formation qui veut ça. Et puis on est aussi, par rapport au savoir, c'est essayer de voir les différents savoirs, d'en avoir une première connaissance. Ce n'est pas d'approfondir au maximum chacun des savoirs parce que ce n'est pas possible temporellement de le faire encore. Donc c'est plutôt avoir un aperçu, une connaissance des différents savoirs, pour aussi éveiller leur curiosité, voir tout ce qui peut se faire, mais on ne voit pas tout et qu'après ils puissent choisir ou porter un intérêt par rapport à un thème et éventuellement approfondir un peu plus par la suite, en master 1 ou en master 2, ou en doctorat... ou pas. Donc je ne sais pas si ça répond aux questions par rapport au savoir ?

FLORIAN HUGEDET : Si, si très bien, tout à fait. Et donc là on va passer sur des questions un peu plus structurelles. Quel est votre avis sur les modalités de sélection du concours de l'ENS 2SEP ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : C'est assez exigeant. Ça demande quand même une grosse préparation. C'est un concours qui s'est modifié, qui va se modifier. C'est un concours qui est fait pour sélectionner mais aussi dans l'idéal ou dans l'idée, c'est aussi un concours qui doit permettre ou qui devrait permettre finalement de recruter des élèves qui ont une base commune en terme par exemple si je prends moi ce qui me concerne plus, l'aspect sciences de la vie et de la santé, qui ont déjà quelques bases communes, suffisantes, qui devraient leur permettre de plutôt réussir par la suite. Et dans l'idéal, du coup, c'est que ce concours déjà ce soit la 1^{ère} étape de formation, et pas juste du bachotage pour la sélection. Alors est-ce que dans la réalité c'est le cas ou pas ? Je ne sais pas. Peut-être pas mais en tout cas la réforme du concours, le souhait d'approfondir le programme, les éléments du programme, de le détailler, c'est non pas pour leur faire peur, ou faire peur aux candidats, mais c'est vraiment pour préciser les attentes et voir ce qu'on attend au minimum en termes de contenus. Donc voilà ce que je pense du concours. Après je pense que le concours ne touche pas assez d'étudiants STAPS, c'est-à-dire que si on voulait toucher ne serait-ce que 5% des étudiants STAPS, et bien on en est loin. Je n'ai pas le chiffre en tête mais on ne touche pas assez à mon avis, d'étudiants, c'est-à-dire qu'on ne permet pas... Enfin tout n'est pas lié aussi à nous, mais on ne permet pas à assez d'étudiants STAPS de passer le concours. Et je pense que le concours permet de recruter des élèves qui ensuite réussissent bien, qui sont des élèves plutôt motivés, qui sont des élèves plutôt intéressés et intéressants, mais je pense qu'on ne touche pas assez d'élèves. C'est le principal problème du concours. Sur le contenu du concours, je pense qu'il est exigeant, mais je pense qu'il reflète

bien ce qu'on veut faire ici après. Alors après il y a d'autres questions qui se posent : est-ce qu'on pourrait faire deux fois moins d'épreuves et exactement recruter les mêmes personnes ? Après ça c'est une autre question. Mais si on considère le concours comme une 1^{ère} étape de formation finalement, d'avoir un concours qui certes repose sur beaucoup d'épreuves, qui soit assez copieux, eh bien ce n'est pas si intéressant aussi par rapport à ça, sauf si on est que dans du bachotage et que finalement on a peu de choses intéressantes sur le contenu, ce qui est quand même, ce qui ressort plutôt des écrits. Donc c'est pour ça aussi qu'on a modifié le concours. A voir...

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et par rapport au nombre d'étudiants que vous recrutez, quel est votre avis là-dessus ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Qu'on recrute ou qui passe le concours ?

FLORIAN HUGEDET : Que vous recrutez oui. Je sais que l'ENS actuellement a plutôt une volonté d'ouvrir un petit peu...

ALEXIS LEFAUCHEUR : Alors l'ENS a la volonté qu'on recrute plus d'élèves sur dossiers. Donc le quota de normaliens entre guillemets ne va pas changer. Et après c'est qu'on recrute plus d'étudiants sur dossier. Donc actuellement on en recrute en 1^{ère} année, ça va de 2 à 6. Ça dépend, on va privilégier la qualité toujours. Mais s'il y a 6 dossiers qui nous semblent intéressants, et bien ça nous ait arrivé l'année dernière d'en prendre 6. Donc effectivement le souhait c'est d'ouvrir un petit peu plus. Je pense que ça peut être une bonne chose, mais après ce qu'il faut à mon avis c'est que ça ne mette pas en péril la qualité de la formation, c'est-à-dire qui repose quand même sur du suivi. Donc pour faire le suivi, il faut des gens pour faire le suivi. Donc si on double la capacité de recrutement, pourquoi pas, mais il faut pouvoir derrière recruter des enseignants pour faire le suivi. Donc c'est comme pour amorcer une pompe à eau, il faut peut-être avant recruter des enseignants ou en tout cas le faire conjointement si on veut recruter plus d'élèves sur dossier. Mais je pense que pour faire ça, il faudrait je pense aussi qu'on ai encore plus de dossiers, pour justement augmenter le nombre, mais garder une qualité, parce que je pense que c'est important par rapport à l'ENS, et puis c'est aussi important de savoir qui on recrute. Sans jugement de valeur, il faut aussi pouvoir recruter des élèves qui puissent tenir le rythme et suivre le plan de formation. Si on ouvre la 1^{ère} année plus, et on dit qu'il faut juste recruter 2 fois plus, parce qu'il faut plus recruter de personnes, mais que ces gens-là sont en échec, je ne vois pas bien l'intérêt. Donc ok pour ouvrir plus. Plus d'élèves non-normaliens, donc d'élèves sur dossier, je pense que c'est très bien, mais avant finalement ça passe aussi, peut-être même avant d'avoir des enseignants, ça passe aussi finalement par essayer

de toucher plus de monde encore une fois sur le département, pour que les gens postulent sur dossier au département. Donc je pense que c'est intéressant, mais uniquement dans ce contexte-là. Sinon je pense que si ça nuit à la réussite derrière des élèves parce que ceux qu'on recrute n'arriveront pas à maintenir le rythme, soit ça veut dire qu'il faut qu'on diminue notre plan de formation et du coup on réfléchit à l'envers. Enfin voilà, c'est ma façon de voir.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et selon vous comment est-ce que les étudiants du département sont-ils perçus par les autres étudiants de l'UFRAPS, par les enseignants de l'UFRAPS ? En fait, comment ils sont perçus à l'extérieur du département ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Alors ça j'ai juste des éléments de réponse par rapport à l'UFRAPS de Rennes 2. Je n'ai pas d'autres éléments de réponse dans d'autres UFR parce que quand moi j'étais dans un autre institut, l'ENS finalement on ne connaissait pas, enfin moi je ne connaissais pas ou peu. Donc on n'avait pas forcément une perception de ce qu'étaient ces élèves ou ce qu'était l'ENS puisque moi je ne connaissais pas et c'est beaucoup le cas pour d'autres UFR, d'autres enseignants, et donc du coup d'autres élèves, d'autres étudiants STAPS qui seraient dans les UFR, à mon avis. Alors après c'est pourquoi on ne connaît pas plus ce département ? Ça c'est une autre question. Donc pour répondre à la question sur l'UFRAPS de Rennes, moi c'est quelque chose, j'ai un peu d'éléments de réponse puisque c'est quelque chose, comme je m'occupe des 1ères années, à laquelle je fais très attention, c'est d'avoir un retour sur comment sont perçus et quel est le comportement des normaliens, enfin quand je dis des normaliens, ceux qui sont fonctionnaires stagiaires, comme ceux qui sont recrutés sur dossier, je ne fais pas de différences après, une fois qu'ils ont été recrutés. Globalement ils ont plutôt de la part des enseignants, parce que de la part des élèves, enfin des étudiants de l'UFR STAPS, je n'ai pas d'éléments pour juger, je n'ai pas de retours. Des enseignants, en tout cas des responsables, je pense qu'ils sont plutôt bien perçus, perçus comme moteur. Et c'est donc en ça qu'ils sont bien perçus, parce qu'ils permettent, semble-t-il, peut-être de tirer vers le haut les groupes de travail, les groupes de TD, etc. Par contre, parfois, il arrive, rarement, mais selon les promotions, que certains élèves soient mal perçus, de par leur comportement. C'est arrivé, mais c'est rare et c'est pour ça que je fais attention. Peut-être un sentiment de supériorité chez certains, mais je crois que maintenant, en tout cas moi c'est quelque chose à laquelle je fais très attention, et ça fait partie de mes premières interventions quand ils arrivent ici. Donc l'idée c'est qu'ils soient moteurs, mais voilà, c'est qu'ils n'aient pas ce sentiment de... Donc globalement je trouve que, des retours que j'en ai, c'est que c'est plutôt positif. Mais de leurs collègues

étudiants, ça je n'ai pas d'éléments du tout pour juger. Ce n'est peut-être pas du tout le même ressenti d'ailleurs, mais je ne sais pas.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et lorsque vous en parlez dans un monde totalement extérieur au monde de l'EPS ou du champ des STAPS, comment l'existence d'une ENS en sciences du sport et de l'Éducation physique est-elle perçue ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Et bien je n'ai pas trop de retours sur ça. Je pense que c'est perçu comme étant une ENS, enfin comme lié à une ENS, donc comme étant lié à l'excellence. Le peu de retours que j'en ai, c'est plutôt ça que je ressens, mais après je n'ai pas eu non plus beaucoup de retours par rapport à ça, des gens qui sont hors du milieu. Il faut quand même que ce soient des personnes qui connaissent le monde universitaire, et les ENS. Or les ENS, ce n'est pas forcément... hormis pour ceux qui ont fait des études supérieures, ce n'est pas forcément quelque chose de très clair les ENS, les Universités, écoles d'ingénieurs. C'est un monde à part quand même. Mais voilà, après sur le département en tant que tel, je n'ai pas trop d'éléments de réponses, désolé.

FLORIAN HUGEDET : Pas de problèmes. Et est-ce que le fait d'être à l'ENS 2SEP pour les étudiants qui soient normaliens ou magistériens, est-ce que ça génère un stress particulier pour eux vous pensez ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Et bien si je vois un stress ? Eh bien je pense qu'il y a un stress lié à la charge de travail. Donc ça c'est sûr il y a un stress. Cela étant, il faut que ça reste du stress, il ne faut pas que ça se transforme en anxiété. Donc il y a un stress qui est normal compte tenu de la charge de travail, qui est assumé par l'équipe enseignante. Après, on fait au mieux pour les accompagner. Et puis, je pense que ce stress, oui ce stress, enfin ce rythme, fait aussi que peut-être ils se créent une dynamique de groupe qui font qu'il y a aussi un travail de par aussi les formes de travail qu'on utilise en binôme. Il y a une forme de travail collectif qui globalement est plutôt propice à favoriser les relations sociales et d'ailleurs ils sont plutôt, dans le questionnaire que je fais sur la vie à l'ENS, sur l'aspect social, ils sont très contents, très satisfaits, donc ce stress qui peut être lié à la charge de travail ne nuit pas à ça quoi. Après c'est sûr que ça leur demande peut-être des fois de faire des sacrifices, sur leur pratique sportive, au moins temporairement. Et puis je pense qu'ils sont un petit peu surpris de la charge de travail au début. Mais au final, pour l'instant, depuis le peu d'années que je suis là, à la fin de l'année, en discutant avec eux, en général ce qu'ils me disent c'est que ça a été dur mais qu'ils sont vraiment contents de tout ce qu'ils ont appris. Et je pense qu'après du coup ils ont un rythme qu'ils vont mieux gérer et le rythme qu'ils ont eu en 1^{ère} année, ça va les aider aussi quand

même peut-être à passer la 2^{ème} année, la préparation à l'agrég', enfin j'espère. Après voilà, je n'ai pas énormément de recul.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que vous avez en mémoire des exemples d'étudiants qui auraient été particulièrement anxieux du fait de leur passage à l'ENS ? Par exemple, des absences à répétition, des burn-out ou...

ALEXIS LEFAUCHEUR : Alors il y a un élève qui a abandonné l'année dernière. Qui a abandonné, qui ne se sentait pas bien ici. Et qui ne s'y retrouvait pas dans la formation. Donc ce n'était pas une question de trop de travail, semble-t-il, en discutant avec lui, c'était une question qu'il ne s'y retrouvait pas dans formation. Et puis en creusant après un petit peu, mais il ne l'a pas vraiment dit en premier dans ses raisons pour arrêter, c'est qu'il y avait peut-être autre chose de plus personnel, lié à l'éloignement par rapport à sa ville d'origine, et qu'il avait laissé des personnes là-bas et que c'était trop dur pour lui je pense à vivre. Mais ce n'est pas ce qu'il nous a dit en premier. Ça il nous l'a dit vraiment à la fin, après plusieurs rencontres, et donc j'ai souvenir de cet élève-là. Alors est-ce que ça a été exacerbé par le stress lié à la charge de travail ? Peut-être, mais en tout cas ce n'est pas ce qu'il a mis en avant. Il a dit que la formation ne semblait pas lui... ne correspondait pas à ses attentes. Ce qui en même temps, bon c'est intervenu assez rapidement au 1^{er} semestre, donc on peut aussi considérer que la formation on peut la juger que sur... pas un mois et demi, mais que la formation à l'ENS, si on prend les missions formation et par la recherche, formation à l'agrégation externe, et bien ça se fait sur 4 ans. Donc voilà, j'ai le souvenir cet élève-là. Sinon, il y a eu d'autres élèves qui ont eu des difficultés, mais je ne suis pas persuadé que... enfin ils ont eu des difficultés mais je pense que l'ENS a accéléré ou exacerbé plus vite la mise en évidence peut-être d'un certain mal-être qu'ils pouvaient avoir ou de problèmes qu'ils pouvaient avoir par rapport à la façon dont ils se situaient, se représentaient les choses. C'est un petit peu un accélérateur, comme dit un collègue, de vie, et donc parfois ça fait aussi peut-être... comme ça met les gens un petit peu en danger où il faut produire du travail, il faut avancer, et bien peut-être effectivement, ça révèle peut-être ces aspects-là chez certains étudiants. Donc on essaye de ne pas du tout le minimiser, de les accompagner au mieux. Après, est-ce que c'est lié à l'ENS ou est-ce que c'est à cause de l'ENS ? Pour l'instant, sur les cas dont je parle là, j'ai plutôt l'impression que ça l'a mis en lumière plus rapidement que peut-être effectivement si on avait été dans un cadre un petit moins stressant. Mais encore une fois quand je dis stressant, je ne le vois pas comme anxiogène et négatif. Je fais bien la part des choses entre les deux. Mais après c'est plutôt des cas rares. Après

je n'ai pas... Comme je suis là depuis 2012, je n'ai pas non plus un gros recul sur toutes les promotions.

FLORIAN HUGEDET : Oui, d'accord. Et comment sont les relations entre les élèves à l'ENS ? Est-ce qu'il y a une forme de compétition entre eux ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : En 1^{ère} et en 2^{ème} année, non. C'est plutôt basé sur l'entraide, et ils s'entraident puisque souvent ils travaillent en binôme. Donc ils s'aident dans les expérimentations pour ce qui est des mémoires de recherche. Donc en 1^{ère} et 2^{ème} année, il n'y a pas ce sentiment de compétition. Il n'y a pas vraiment à l'avoir non plus parce que finalement les échéances pour eux c'est de valider leurs enseignements. Donc c'est d'avoir au minimum la moyenne, donc la compétition n'est pas forcément de mise là-dedans. Non c'est plutôt sain, en tout cas moi je trouve. Et puis ça se confirme quand même la bonne ambiance qui règne dans les promos, et toutes les activités qu'ils font par ailleurs ensemble. Et d'ailleurs pour revenir sur ce qu'on disait tout à l'heure, peut-être qu'à l'extérieur, notamment quand ils sont à l'UFR STAPS, ils sont peut-être perçus comme, mais ça je ne sais pas, c'est une hypothèse, comme ne se mélangeant pas trop, ou comme étant tout le temps ensemble. Donc je pense que confirme ce que je viens de dire et peut-être que ça peut être perçu comme ça par les étudiants de Rennes 2, je ne sais pas, mais moi quand je les croise à Rennes 2 c'est vrai qu'ils sont souvent ensemble. Après en 3^{ème} année c'est là où il y a je pense des échéances qui sont liées à un nombre de postes. Je pense qu'en fonction du nombre de postes, et ça a été le cas par le passé, même si je n'étais pas là, mais en discutant avec les collègues, et bien là le sentiment de compétition, et la compétition entre eux, il n'est encore une fois pas lié à l'ENS ou à la formation mais il est lié au nombre de postes à la fin de l'année. Donc quand il y a beaucoup de postes, et bien je pense que ce sentiment est moindre. Mais là il faudrait demander aux personnes qui s'occupent de l'agrégation. Et puis quand il y a très peu de postes, au contraire, ça doit être des années très difficiles.

FLORIAN HUGEDET : Et est-ce qu'il y a une forme de bizutage ou un jargon ENS entre les étudiants ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Je ne crois pas. Je ne crois pas. Je n'ai pas ce sentiment-là. Non il y a un séjour d'intégration en début d'année, mais ce n'est pas un bizutage.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et les étudiants ils sont engagés on va dire moralement vis-à-vis de l'institution, ils ont un engagement décennal. Selon vous, qu'est-ce qu'ils doivent faire à l'issue de leur scolarité à l'ENS ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : A l'issue des 4 ans ?

FLORIAN HUGEDET : A l'issue des 4 ans oui.

ALEXIS LEFAUCHEUR : Qu'est-ce qu'ils doivent faire ?

FLORIAN HUGEDET : Qu'est-ce qu'ils devraient faire en tout cas dans l'idéal.

ALEXIS LEFAUCHEUR : Et bien dans l'idéal, c'est qu'ils fassent ce qu'ils ont envie de faire, en respectant cet engagement-là. Ou si jamais ils ont une opportunité qui nécessite que cet engagement-là soit remis en cause, et bien qu'ils demandent ou sollicitent l'avis de l'institution pour savoir ce qu'ils doivent faire mais après, c'est par rapport à l'engagement décennal la question ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, oui.

ALEXIS LEFAUCHEUR : Donc voilà, je pense que l'engagement décennal il est important. C'est quelque chose qui, il y a une commission qui s'est mise en place au niveau de l'ENS Rennes, puisque l'ENS Rennes est toute jeune par rapport à ça. Donc il y a la volonté que ce soit vraiment respecté. Que ceux ne le respectent pas et bien après ça dépend la façon j'imagine dont ça n'a pas été respecté, remboursent je crois les années de scolarité, totalement ou partiellement. Donc pour l'instant ce n'est pas encore arrivé puisque l'ENS est jeune finalement. Mais non je pense qu'il faut que ce soit respecté, mais je ne pense pas qu'il faut que ce soit un carcan et que si les jeunes normaliens ont une opportunité, et bien à ce moment-là ils puissent la saisir mais en assumant le fait qu'il y ait une contrepartie. Donc voilà.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Et selon vous, quelle peut être la plus-value de l'ENS 2SEP, au monde de l'EPS ou au monde des sciences du sport ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : La plus-value on peut espérer qu'on ait des élèves dans le domaine de la recherche qui proposent peut-être des pistes de recherche ou des travaux de recherche ou qu'ils soient à l'origine de travaux de recherche innovants, intéressants, qui peut-être soient bien placés pour proposer des choses à l'interface de plusieurs disciplines liées aux sciences du sport. Et puis sur l'agrégation... moi je ne connais pas bien le milieu de l'EPS, je ne connais même pas du tout, si ce n'est la représentation que j'en ai en tant qu'ancien élève, mais que ce soit eux qui entre-autres fassent évoluer leur discipline. Et donc qu'ils proposent aussi des innovations pédagogiques pour faire évoluer leur discipline. Donc ça se serait l'idéal. Leur discipline, que ce soit au niveau de l'EPS en tant que tel, telle qu'elle est enseignée ou des institutions. Ça ce serait pour le versant EPS. Moi c'est comme ça que je le vois et puis pour le

versant recherche c'est former des élèves qui puissent s'engager dans une carrière de chercheur déjà en ayant un maximum d'outils, qui leur permet de choisir peut-être des thèmes un petit peu plus risqués à l'interface encore une fois de plusieurs disciplines, et donc qui est un minimum de bagage pour oser faire ça ou aller voir des choses vraiment originales, et puis qu'ils réussissent. Et puis après ça déjà ce serait bien. Et puis après la carrière de chercheur c'est long et puis c'est lié à d'autres choses que la simple formation entre guillemets.

FLORIAN HUGEDET : Et est-ce qu'il y a une visibilité, ou tout du moins une recherche de visibilité de l'ENS 2SEP à l'international ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : A l'international ?

FLORIAN HUGEDET : Oui.

ALEXIS LEFAUCHEUR : Oui, on il y a une visibilité à l'international, qu'on essaye de développer à travers et bien déjà les enseignants chercheurs qui travaillent au 2SEP. Donc à travers ne serait-ce que nous nos travaux, on contribue à essayer de faire connaître l'ENS. Alors après l'international ça fait partie du plan de développement du département, donc on essaye de nouer des conventions avec des Universités à l'étranger, enfin des conventions ou des partenariats. C'est le cas pour l'instant avec une Université et un enseignant chercheur à San Francisco. C'est le cas avec une Université et un enseignant chercheur à Limerick. C'est le cas avec la Chine. Donc ce sont des choses qui se mettent en place. Ça se fait surtout d'abord à travers et par la recherche. Après pour développer la visibilité à l'international, il va falloir que... il y a deux choses en fait. Il faut qu'on aille vers l'international et puis que l'on puisse avoir des élèves étrangers qui viennent au département. Et donc que l'on fasse connaître l'ENS, qu'on aille vers l'international, c'est lié pas que, mais en grosse partie à notre volonté et au travail que l'on peut faire et aux contacts que l'on peut nouer. Donc je dirais, entre guillemets, très chronophage, mais ce n'est pas partie la plus évidente à amorcer. Le fait de faire venir des gens étrangers, ça veut dire, même si on n'est pas tous d'accord là-dessus, qu'il faudra qu'on propose des cours ou des éléments de formation en anglais. Et pour l'instant on n'en a pas trop les moyens. Donc ce n'est pas évident, mais ce sera un élément important si on veut justement qu'on puisse faire venir, attirer des élèves et des étudiants. Donc oui l'international. Et puis on a aussi l'international qui se développe avec le fait que tous les élèves de 2ème année fassent un stage à l'étranger, ce qui contribue dans une certaine mesure à faire connaître l'ENS et le département. Et finalement maintenant depuis 4 ou 5 ans, on a quand même beaucoup d'élèves, qui sont allés dans beaucoup d'endroits. Alors après ce n'est pas toujours suivi de conventions, et ce n'est même pas suivi de conventions ou de partenariats mais ça a permis de le faire quand

même avec la Chine, San Francisco, c'est le cas avec Limerick, où il y a une certaine relation qui s'est instaurée dans la continuité. Donc après l'international de toute façon c'est vaste. Donc il faut quand même cibler certains partenaires et d'instaurer une relation dans la durée, et ça se met en place. Ça pourrait l'être davantage mais je pense que la lisibilité pour l'instant elle se fait comme ça, à ce niveau-là. Je ne pense pas qu'on ait une, que l'ENS et le département soient connus autrement que par ça à l'étranger.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Bon, j'arrive à peu près au bout de mon questionnaire. Une toute dernière question. Est-ce que vous avez déjà été membre d'un syndicat ou d'une association de chercheurs ou d'une autres associations qui est un peu extérieure au monde de l'EPS et des sciences du sport ?

ALEXIS LEFAUCHEUR : Syndicat, non. Association de chercheurs, oui, mais bon c'est complètement lié au travail, donc je ne sais pas si ça répond à la question. Donc membre de société scientifique comme on dit. Après je m'occupe d'un réseau de chercheurs international qui est intéressé par la mesure de l'activité physique et la santé, mais c'est dans le cadre du travail.

FLORIAN HUGEDET : C'est quoi le nom de ..?

ALEXIS LEFAUCHEUR : GPSHRM. Voilà, donc c'est très lié à mon activité de recherche. Ce n'est pas en plus ou complètement décontextualisé.

FLORIAN HUGEDET : Ok, je vous remercie pour votre contribution à cette étude. C'est très gentil d'avoir répondu à toutes ces questions.

3.7. Entretiens avec les élèves et étudiants de l'ENS EPS/2SEP

N°	Sexe	Statut	Promo	Père	Mère	Thèse	Agrégé	Profession / Statut ⁵
1	M	Normalien	2002	Professeur dans un lycée agricole	Infirmière libérale	SCE	Oui	PRAG EPS
2	M	Normalien	2003	Conseiller d'insertion et de probation	Greffière	STAPS	Oui	MCF
3	F	Normalien	2006	Employé de mairie	Employée de mairie	STAPS	Non	Guide
4	M	Normalien	2007	Maçon et moniteur de ski	PEGC SVT-EPS	Non	Oui	PRAG EPS
5	M	Normalien	2007	Conseiller bancaire	Professeur d'EPS	STAPS	OUI	PRAG EPS
6	M	Normalien	2008	Professeur d'EPS	Pharmacienne	STAPS	Oui	PRAG EPS/STAPS
7	M	Magistérien – Normalien	2010	Gestionnaire centre de vacances	Infirmière	STAPS	Oui	Doctorant-contractuel
8	F	Normalien	2011	Professeur agrégé d'EPS	Professeure d'EPS, directrice SUAPS	STAPS	Oui	ATER
9	F	Normalien	2011	Principal dans un lycée	Gestionnaire dans un lycée	Non	Oui	PRAG STAPS
10	M	Normalien	2012	Professeur en collège	Professeure des écoles	STAPS	Non	Doctorant contractuel
11	F	Normalien	2014	Médecin	Professeure d'EPS	Non	Oui	Élève 2A
12	F	Normalien	2014	Professeur d'histoire géographie	Aide-soignante	STAPS	Non	Élève 3A en PréLab
13	M	Normalien	2015	Sous-officier à la retraite	Secrétaire	Non ? ⁶	Oui ?	Élève 2A
14	M	Normalien	2015	Professeur de vente	Professeurs d'espagnol	Non ?	Oui ?	Élève 2A
15	F	Normalien	2015	Enseignant-chercheur	Ergothérapeute	Oui ?	Oui ?	Élève 2A
16	F	Magistérien -Normalien	2016	Gestionnaire d'un garage automobile	Infirmière puéricultrice	?	Oui ?	Élève 1A
17	F	Magistérien -Normalien	2018	Manager à Alstom	Assistante maternelle	?	Oui ?	Élève actuel
18	M	Normalien	2013	Chef de travaux dans le bâtiment	Infirmière psychiatrique	STAPS	Oui	Doctorant contractuel 1

⁵ Au moment de l'entretien.

⁶ Nous avons ajouté un point d'interrogation dans la mesure où, pour les élèves et étudiant·e·s actuel·le·s, les réponses apportées sont relatives à leurs souhaits au moment de l'entretien.

3.7.1. Élève n°1, masculin, normalien, thèse, professeur agrégé d'EPS, promotion 2002

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : ENS de Rennes

Date : 09 mai 2017

FLORIAN HUGEDET : Alors, est-ce que dans un premier temps tu peux me parler de ton parcours scolaire, les résultats que tu as obtenu au collège, au lycée, etc. ?

ÉLÈVE 1 : Alors collège, lycée... Donc collège euh... j'ai été.... En essayant d'être honnête dans mes réponses, je pense que j'ai toujours été plutôt doué, mais sans trouver l'envie ni la force de travailler plus que ça. Donc, l'école, je m'embêtais un peu, d'où le fait que je travaille sur ces questions d'école alternative. Donc au collège, j'avais 12... enfin, je ne m'en souviens plus trop. 12 ou 13... Ouais. Et puis le lycée, peut-être en seconde 12, peut-être en première 12 aussi et puis en terminale j'ai un peu plus bossé et j'ai eu 14. J'ai eu le bac S mention bien. Voilà.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu as eu des options au collège, au lycée, par exemple une langue supplémentaire ou autre ?

ÉLÈVE 1 : Je faisais anglais première langue et espagnol deuxième langue. Au lycée, j'ai... pour le bac uniquement, j'avais l'option physique mais qui était juste une option. Et le... j'avais pris... Enfin la spécialité pardon pour le bac S et l'option c'était... que j'ai pris en plus, c'était musique. Je faisais du saxophone donc voilà.

FLORIAN HUGEDET : Et est-ce que pendant ton parcours dans le secondaire, tu as rencontré des enseignants d'EPS ou autre d'ailleurs qui t'ont paru comme des modèles ou qui t'ont donné envie d'enseigner ?

ÉLÈVE 1 : Non... justement, c'est aussi pour ça que je n'ai pas forcément eu envie de faire prof d'EPS. C'est que je n'ai pas eu de modèle à ce niveau-là. J'ai plutôt eu des clampins, malgré quelques bons profs par-ci par-là. J'étais dans le privé-catholique. Et dans le privé, il y a un peu de tout mais je me rends compte maintenant qu'il y a certains profs qui ont pu essayer le public et ça n'a pas fonctionné. Je sais que d'autres le font par conviction, ou par choix

géographique. Donc c'était peut-être ça mais je ne sais pas. D'autres matières oui, c'est arrivé mais vraiment ponctuellement... une bonne prof de français, un bon prof d'espagnol une année. Mais je n'ai pas vraiment eu la révélation de l'élève qui a son prof modèle et qui lui donne envie.

FLORIAN HUGEDET : D'accord.

ÉLÈVE 1 : ou en primaire uniquement peut-être... mais pas en EPS, c'était une institutrice.

FLORIAN HUGEDET : Et quand tu es arrivé en STAPS, tu es arrivé à Rennes ? Ou non à Saint-Brieuc ?

ÉLÈVE 1 : Oui, c'était l'antenne de Saint-Brieuc.

FLORIAN HUGEDET : A Saint-Brieuc et donc, comment ça s'est passé après ?

ÉLÈVE 1 : Au niveau scolaire toujours ? Performance ?

FLORIAN HUGEDET : Performance scolaire, vécu...

ÉLÈVE 1 : Alors, bon... Au niveau performance déjà, bah bien. J'étais... Je crois que j'étais le deuxième de la promo... Au niveau ensuite... c'est pareil, j'étais... Je bossais ce qu'il fallait mais toujours le système descendant, ce n'était pas trop mon délire. Ensuite, socialement, c'était très bien. On s'était fait un groupe de très bons amis et du coup, on s'est suivi comme ça très longtemps, jusqu'à Rennes et ce qui permettait justement de contrebalancer avec euh... pas la mésentente mais le fait qu'avec la promo, on n'était pas dans le même délire quoi. Eh bien du coup, ça rejoint la question d'avant mais en fait, quand on est arrivé à l'ENS... Le thème de ta thèse, c'est quoi pour que je cible un peu ma réponse...

FLORIAN HUGEDET : C'est l'ENS en général, les modèles d'excellence dégagés par les élèves, l'institution, les politiques, etc.

ÉLÈVE 1 : Et pas spécifique EPS ?

FLORIAN HUGEDET : Si, si EPS... ou sciences du sport !

ÉLÈVE 1 : D'accord. Alors, au niveau social... oui donc, ce que je disais c'est que lorsqu'on a été recruté en 2002, on était 10 normaliens et 10 magistériens. Et en fait, à l'époque, je ne sais pas si c'est important pour toi, mais à l'époque, je m'entendais beaucoup... enfin j'étais quelqu'un d'assez sage et d'assez sérieux et puis j'avais... enfin voilà... Donc j'étais... on était assez proche surtout des magistériens. Et il y avait le groupe des normaliens qui était très fêtard.

Du coup, quand tu ne rentrais pas dans leur moule, ils... enfin, ce n'était pas... comment dire ? Ce n'était pas méchant de leur part... Mais quand tu ne rentrais pas dans leur moule. Tu ne te sentais pas à ta place. Et puis, même nous... Enfin, ce n'était pas notre délire non plus donc on faisait notre truc de notre côté. Et socialement, si tu veux, comme les magistériens sont partis petit à petit, je me suis retrouvé un peu avec le groupe des fêtards qui s'était formé et du coup, eux étaient dans leur délire. Moi je n'y adhérais pas. Ça faisait un peu leur grand groupe et moi qui faisais mon truc, qui avais mes potes. Je te raconte ça parce qu'il y avait mes potes de Saint-Brieuc qui étaient sur Rennes, donc je n'avais pas beaucoup d'intérêt à accepter les règles du jeu de ma promo ENS, si tu veux. Puis, je ne buvais pas à l'époque... Du tout du tout d'alcool donc tu imagines dans le genre de soirées qu'il y a... J'étais décalé quoi. Et il y avait le fait que j'avais mes amis proches qui a fait que j'avais une vie sociale tout à fait équilibrée mais pas à l'ENS. Ce n'était pas avec ma promotion.

FLORIAN HUGEDET : Et quand est-ce que tu as entendu parler donc... quand tu étais en STAPS je suppose... pour la première fois de la création de l'ENS ?

ÉLÈVE 1 : Il me semble que c'était devant une affiche. En arrivant à la fac... J'ai vu une affiche. Ensuite, il y a eu Jean Zoungrana, le directeur de l'époque, qui a fait une annonce et qui a dû m'en parler spécifiquement parce que ça marchait bien, mais enfin... C'était assez succinct quand même.

FLORIAN HUGEDET : Et pourquoi tu as voulu passer le concours ?

ÉLÈVE 1 : Mmmh... Je n'avais pas de plan de carrière vraiment défini... C'est vrai que c'est un peu ma philosophie de vie d'être dans le présent et de prendre les opportunités quand elles se présentent. Euh... Pourquoi j'ai voulu le faire ? L'agrégation... Enfin... Je ne voulais pas être... Je trouvais que ce n'était pas assez reconnu prof... je veux dire socialement comme au niveau pécuniaire... prof d'EPS ou autre je trouvais ça pas assez reconnu. A la base, professeur des écoles m'aurait plus plu par exemple tu vois ?! Et voilà... Du coup, c'est le fait que j'ai vu qu'on pouvait passer l'agrégation. Donc l'agrégation, je me disais pourquoi pas. Dans ce sens-là vraiment et puis le fait d'avoir des études payées, c'était quand même un confort matériel mine de rien. Mes parents n'auraient plus à me payer mes études... Voilà, et puis je n'ai pas réfléchi plus que ça. Il y avait le concours... Il y avait 10 postes donc ça me semblait impossible, mais je l'ai fait quand même voilà... C'est... il y a quelqu'un de ma promo d'ailleurs qui aurait peut-être pu l'avoir... je crois qu'il était troisième. Il y a la première qui l'avait passé mais au niveau humain, ça n'allait pas... elle ne l'a pas eu. Mais le troisième, il était vraiment sympa et

par exemple, il ne l'a pas tenté juste parce qu'il s'est dit que ça allait être trop dur. Des fois, ce sont des hasards quoi. Moi j'ai tenté parce que je n'ai pas trop réfléchi et ça a marché mais...

FLORIAN HUGEDET : Et du coup, je vais te poser la même question que je t'ai posé tout à l'heure pour le secondaire... est-ce qu'en STAPS, tu as pu faire une rencontre d'un enseignant qui aurait pu être décisive pour ta carrière, ta façon d'enseigner ?

ÉLÈVE 1 : ... Excuse-moi, je réfléchis un peu... Pas vraiment... D'ailleurs... Je fais un peu mon introspection, mais je me suis toujours dit que moi j'ai un peu tendance à avoir plein d'idées un peu de partout, mais pas être assez focus. Je me suis toujours dit que ça m'avait manqué que ce soit humainement ou dans mes études... Je me suis toujours dit que si j'avais eu un mentor ou quelqu'un de bienveillant, un modèle, ça aurait été catalyseur et ça m'aurait aidé dans la vie mais non... Je ne crois pas. Il y a des gens qui m'ont... qui étaient bien quoi... Mais de là à vraiment... je ne sais plus les termes que tu as employé mais... non...

FLORIAN HUGEDET : Et donc, tu as passé le concours de l'ENS. Comment ça se passait à l'époque ? Quelles étaient les épreuves ?

ÉLÈVE 1 : C'était en trois phases la première année. On avait une première phase, c'était des QCM. Je ne saurais plus trop... Enfin, ils doivent pouvoir te dire pour les chiffres combien ils en ont gardé et tout mais la deuxième phase, enfin... je ne sais plus trop. Parce que quand j'en ai reparlé, c'était un peu confus dans ma tête. Je sais que c'était en trois phases. Je sais qu'à la dernière phase, il y avait... on était... Enfin, il y avait 10 postes pour une vingtaine à peu près. Je m'en rappelle de la dernière, mais la deuxième je suis un peu confus dans ma tête.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et la dernière, c'était quoi les épreuves ?

ÉLÈVE 1 : La dernière, il y avait de l'anglais... Par rapport à ça, je crois que je suis parti 9 jours ou 18 jours je ne sais plus... en Angleterre pour bosser le truc. Il y avait une épreuve de sciences je crois. Il devait y avoir une épreuve de culture générale. Je me souviens avoir fait du handball, peut-être du badminton aussi. Il y a une des deux épreuves... Je ne sais pas si c'est à la deuxième ou à la troisième. J'ai fait athlétisme, un 400m où j'ai rencontré Jérôme Bourbousson d'ailleurs. Lui a été pris l'année d'après... Alors qu'il était brillant... Alors c'est pour revenir sur les hasards... le mec qui était hyper brillant n'a pas été pris tout de suite. D'autres qui étaient beaucoup plus... Dans ma promo, il me semble qu'il y avait des élèves qui avaient un niveau moyen et qui ont eu le concours. Alors que des mecs comme Jérôme qui maintenant sont des gens brillants, c'est bizarre mais c'est comme ça.

FLORIAN HUGEDET : Ensuite, première, deuxième, troisième année, comment ça s'est passé ? Quel a été ton ressenti lorsque tu es arrivé à l'ENS ?

ÉLÈVE 1 : Ressenti sur quoi ?

FLORIAN HUGEDET : Par rapport à l'institution...

ÉLÈVE 1 : Bah... les deux premières années... c'était un peu un désert dans la mesure où on avait un jour de moins à la fac pour avoir des cours ici. Et en fait, on avait très peu de cours. Donc, pffff... Je l'ai vécu un peu en restant coi. C'est-à-dire que bon... Je n'avais pas de réaction particulière mais c'était... On était déçu. Ensuite, on faisait nos études, on était payé, on avait l'agrég en troisième année donc on ne se posait pas tant de questions mais c'est vrai qu'entre la promo un peu scindée au niveau social et le fait que les magistériens n'étaient pas payés... C'était beaucoup plus difficile pour eux je pense. Mais moi, bon... ça a été. Ensuite, il y avait aussi des soucis. Par exemple, Léziart qui était directeur des STAPS à l'époque... Je pense que... C'est un ressenti hein ?! Mais à mon avis, il ne voulait pas de... Il a pris la direction parce que ça a été parachuté à Rennes et que c'était de l'EPS mais on voyait bien qu'il était... Même en cours... Tu sais il n'avait pas de notes. Il faisait ça à l'arrache. Je pense qu'il n'avait pas envie de le faire, ce que je peux comprendre aussi... Ce qui fait que nous, on n'a rien eu... On avait un enseignant qui était plus ou moins responsable. C'était Denis Pasco, qui lui non plus n'était pas spécialement bienveillant. Moi je fonctionne beaucoup à l'affectif. J'ai besoin de quelqu'un d'humain pour... en dehors des qualités pédagogiques. Puis c'est pareil, il était occupé par sa thèse, donc au niveau pédagogique, il n'avait pas beaucoup de temps à nous consacrer. Les deux premières années comme ça... Et la troisième... donc prépa agrég. Donc il y avait Jacques Prioux et Olivier Kirzin qui arrivaient et qui ont vraiment reconstruit le bateau. Ils ont vraiment fait un gros travail. Donc on va dire que... moi je dirais qu'au niveau de l'organisation, l'homme-clé c'était Prioux forcément puisqu'il a su mettre les choses en place. Au niveau pédagogique, Olivier Kirzin et Jérôme Visioli ont été... Ils nous ont beaucoup aidé. C'est franchement les deux enseignants qui ont été les plus présents et les plus efficaces. Ensuite, au niveau de la prépa agrég, on était dans l'inconnu. J'avais des soucis très importants d'insomnie depuis un moment qui me pourrissaient pas mal la vie. Je faisais un peu ce que je pouvais au rythme auquel je pouvais. Ça redoublait l'incertitude en ce qui me concerne en tout cas.

FLORIAN HUGEDET : Tu penses que tes insomnies pouvaient être liées à une anxiété particulière ?

ÉLÈVE 1 : Sans doute... Enfin, c'est un ensemble de facteurs je pense. Maintenant, j'ai un peu de recul. J'étais fatigué... Je suis plutôt de nature anxieuse je pense... Je me mets souvent un peu de pression donc voilà. C'est un ensemble je pense. La première année, ça n'a pas aidé non plus d'ailleurs puisque la première année où j'étais à l'ENS, j'avais trouvé quelque chose qui me stimulait : le concours, et l'insomnie m'a complètement cassé. C'était en septembre... août-septembre, je voyais les nuits défilier et je ne dormais pas. Et pffff... j'avais la boule au ventre le soir quand le soir arrivait parce que je savais que je n'allais pas dormir. Au niveau de la concentration, j'avais mes cours devant les yeux, j'avais la fatigue. J'ai essayé de me concentrer sur le cours et j'avais du mal quoi. Je sentais que je n'étais qu'à 50% de mes capacités la première année je pense. Et puis petit à petit, j'ai réussi à dormir un peu plus mais ça m'a bien mis je pense... bien hypothéqué ma santé... Bon, maintenant ça va beaucoup mieux mais c'est un de mes regrets parce que... que ce soit au niveau performance comme au niveau santé, j'ai... ça m'a bien bouffé je pense.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et est-ce que tu aurais pu remarquer d'autres personnes qui auraient eu des signes d'anxiété comme tu as pu avoir ? Ou d'autres... des abandons, des burn-out, des absences à répétitions ?

ÉLÈVE 1 : A l'ENS ?

FLORIAN HUGEDET : Oui...

ÉLÈVE 1 : Alors, dans ma promo... dans le groupe des fêtards qui était la quasi-totalité des normaliens, non... parce que... Je pense aux différents normaliens. C'était plutôt des gens bien dans leur peau. Comme je te disais, il y avait la première de la fac de Saint-Brieuc qui était un peu mauvais esprit... Elle était... Pour le coup, elle était très anxieuse. On sentait... C'est peut-être pour ça qu'elle était mauvais esprit. Elle avait... Elle était sur les nerfs. Du coup, oui... En fait, si tu veux je pense qu'au niveau de l'anxiété, ça a été beaucoup pour les magistériens. Il y en a qui ont quitté le navire entre temps entre la première année et la troisième. Je ne sais pas si tu veux que je te cite des prénoms...

FLORIAN HUGEDET : Si possible oui...

ÉLÈVE 1 : Donc Julie Riester qui souffrait beaucoup me semble-t-il... Elle a abandonné. Tu avais Solène Perrotin qui était magistérienne aussi et je pense... Pareil... qui souffrait un peu du manque de... Enfin la non-visibilité de l'ENS... Parce qu'il n'y avait rien donc ils voyaient qu'ils allaient dans un truc où ils avaient moins de cours que les autres donc voilà. Et puis ils

étaient sensibles. Il y avait Julie. Il y avait Caroline... Caroline... Enfin, je pourrais te retrouver les noms si tu veux... Caroline qui est partie aussi en cours de route, qui a fait son CAPEPS. Il y avait un mec aussi qui était brillant, qui était... qui était aussi bosseur avec qui je bossais. Il était vraiment dans la sensibilité, dans l'humain quoi. Il souffrait aussi de cette ambiance de promotion. Lui, j'ai l'impression que c'est plus ça qui l'a fait partir parce qu'il avait été conservé pour la prépa agrég. Il n'y avait pas de communication. Je crois que c'est moi qui lui ai appris... qui lui ai demandé pourquoi il n'était pas là pour le début de la prépa agrég. Il m'a dit « ah bon, je suis encore dans le truc. De toute façon, ça n'allait pas, il fallait que je parte ». Et lui, voilà... anxiété aussi, en partie en tout cas oui. Donc, je pense que moi, j'étais également anxieux en petite partie du fait de la promo et en grosse partie du fait de mon insomnie qui me bouffait. Les magistériens du fait de l'instabilité du département, je pense que c'était vraiment dur. Alors sur les autres prénoms... Si tu veux tu me renverras la question par mail et je te redirai.

FLORIAN HUGEDET : Donc, la troisième année, tu passes l'agrégation et lors de la quatrième... tu pars en master 2 ?

ÉLÈVE 1 : quatrième année... C'était un master... C'était la première année où les masters existaient. Juste avant, je crois que ça, ça s'appelait encore DEA. Je ne pars pas. Je reste ici faire un master en sociologie. Je voulais essayer la sociologie à Rennes en me disant que ça allait être plus solide scientifiquement et en fait non... Voilà.

FLORIAN HUGEDET : Tu as fait un master de sociologie en fac de sociologie ?

ÉLÈVE 1 : Oui...

FLORIAN HUGEDET : Et ensuite ta thèse avec Eric Debarbieux sur le football... Comment tu en es venu à te dire « je vais partir en thèse plutôt que prendre mon poste d'enseignant d'EPS » ?

ÉLÈVE 1 : Je savais qu'il y avait une opportunité de bourse, d'allocation couplée. J'étais toujours dans la frustration d'être... de sentir que ça m'intéressait ces questions de sociologie, de psychologie et même de physiologie. J'étais intéressé intellectuellement... Une émulsion intellectuelle... Bah on va dire que ça a toujours été le cas dans mes études avec... Bah je fais une petite parenthèse mais on avait créé un groupe : « Les motivés », pour préparer le CAPEPS sans être à l'IUFM. Ensuite, avec Jérôme on a créé l'A3EPS. Il y avait... J'ai beaucoup discuté avec Didier Delignières de manière formelle ou informelle et qui m'a beaucoup stimulé. J'ai

toujours eu cette recherche de stimulation intellectuelle, pas forcément dans les sentiers battus, en fait. Et je vois... même là, en ce moment, j'ai eu une ou deux années où j'étais plus dans la routine et ça m'a manqué donc il fallait un truc, d'où les B3 (soirées de réflexion sur les méthodes d'enseignement alternatives). Donc oui, ça me stimulait l'idée d'une thèse et je voyais que Rennes, ce n'était pas le bon lieu pour la sociologie. Scientifiquement ça allait moyen... Et humainement je ne m'y retrouvais pas non plus avec les enseignants. Et en sociologie, ce que j'ai appris c'est que à Rennes, il n'y avait pas grand-chose. Et donc j'ai perdu encore un an de plus. Je me suis dit qu'il y avait cette opportunité de partir. Ça me plaisait mais je n'étais pas sûr. J'ai tenté... Voilà.

FLORIAN HUGEDET : Et donc tu étais en thèse donc quand le département a changé de nom ? C'était de 2006 à 2008... le temps que ça se fasse... les premières réunions en 2006... Quels sont tes souvenirs par rapport à ça ? Quels étaient les partis-pris ? Quels étaient les avis des étudiants ? De l'institution ?

ÉLÈVE 1 : Eh bien il y avait quand même pas mal de tension... Moi j'étais dans le conseil de perfectionnement parce que c'était aussi le début de l'association de l'A3EPS. Du coup, je pense que comme je m'occupais de l'A3EPS, c'était peut-être dans une certaine logique qu'ils me proposent... mais en tout cas, j'essayais de récolter les opinions des différentes personnes. De ma promo comme des autres d'ailleurs. Il y avait une tension autour de l'Éducation physique puisqu'eux, c'était plutôt centré sur les sciences du sport. Nous on avait dans notre promo et puis ailleurs, il y avait... pas que, mais il y avait aussi une valence EPS et on voulait que ce soit dedans quoi. Et du coup, voilà, c'était autour de ça les tensions. Je ne sais pas si je suis assez précis... Alors, c'est là que j'ai des documents qui vont t'intéresser je pense... Dans les documents que je vais te donner, je retrace toutes les propositions. J'écris parfois pourquoi il y a des tensions. Ce sont des documents internes quoi, mais qui te serviront sûrement. Donc sur ces documents-là, j'ai vu... j'ai parcouru dans les grandes lignes... A priori, il n'y a rien de vraiment caché. Ensuite, il y a des trucs... voilà... Comme je te connais, je sais que tu ne feras pas de truc tordu, mais si tu as un doute sur le fait de citer quelque chose, tu me dis et puis je te dirai. Mais sinon, tu peux l'utiliser parce que ma mémoire est défaillante par rapport à cette période qui est assez lointaine... je me souviens vaguement des conseils de perfectionnement... d'avoir été à Paris pour Bertsch, etc. Mais les documents que j'ai là sont beaucoup plus précis quoi.

FLORIAN HUGEDET : Ok, eh bien merci beaucoup ! C'est super sympa. Et sinon, par rapport à l'ENS, quel est ton avis sur le fait de recruter 10 normaliens et de les rémunérer, de les former... quelle est la plus-value de former une dizaine d'élèves comme ça ?

ÉLÈVE 1 : [Longue hésitation] Mmmmh... Eh bien la plus-value, c'est d'avoir des excellents élèves et puis s'assurer qu'ils puissent faire leurs études sans problème. Ensuite sur le recrutement, je pense qu'il n'y a pas eu que des excellents élèves de toute façon. Mais ça je crois que c'est une constante parce qu'il n'y a pas beaucoup de gens chaque année qui passent... Ce n'est pas forcément le top 5 de toutes les facs qui viennent. Ensuite, avec le petit recul que j'ai... bon, c'est quand même... En EPS... Bon, il y a de tout. C'est vrai qu'il n'y a pas mal de déperdition en termes d'investissement on va dire parce qu'il y a des gens qui partent vers d'autres voies, parce qu'il y a des gens qui deviennent des professionnels lambda sans forcément donner de plus-value. Ensuite, je pense que, régulièrement, alors je ne pourrais pas faire de proportion comme ça de tête. Mais régulièrement, ça donne des bons formateurs en prépa. Alors, ça je ne sais pas si... Je ne pense pas que ce soit le but principal d'une ENS mais... Il y a quelques bons chercheurs quand même. Je pense à... Alors, en dehors de toutes considérations mais... moi j'ai quand même été assez proche avec Jérôme Bourbousson et je le considère toujours assez proche même si on ne se voit plus mais bon... Mais lui, c'est quand même un très bon ! En sociologie, Frédéric Raserà qui est un très bon aussi. Donc, c'est peut-être des futurs grands. Je ne sais pas. Ensuite, au niveau de la fac, il y a quand même des gens qui ont impulsé des choses comme Benjamin Le Gall. Et puis, il y a des gens qui dorment pour l'instant et qui donneront peut-être des choses. Ensuite, il y a aussi des gens qui sont entre deux vagues... Il y en a aussi qui se sentent redevables, du fait qu'ils aient vécu l'ENS, se disent... Ouais, il faut que j'apporte quelque chose à l'institution. Moi, j'essaie dans ma mesure de, petit à petit, apporter quelque chose, même si c'est juste une pierre... C'est toujours ça. On verra. Voilà, enfin bon, il y a pas mal de jeunes qui impulsent aussi des trucs quoi. Lucas, William par exemple, ils bougent... Enfin, j'en oublie plein mais... Voilà. Si, je pense que globalement, il y a une plus-value mais ensuite ce n'est pas proportionnel au recrutement, c'est sûr. Enfin, pas... Il y a une bonne déperdition.

FLORIAN HUGEDET : En tant que normalien, comment est-ce que tu as été perçu par les autres étudiants quand tu étais élève ici, par ton directeur de thèse ou encore par l'équipe EPS quand tu es arrivé dans ton premier bahut ? Quels étaient les a priori sur les normaliens ?

ÉLÈVE 1 : Donc, par rapport aux promotions à Rennes... Bon déjà, je sais que ma personnalité, c'était de faire mon truc sans me mettre en avant donc je n'ai jamais joué de ça en fait. Enfin,

si c'est dans la discussion et qu'ils me demandaient ce que je faisais, je leur disais, mais je ne l'ai jamais mis en avant et du coup, je n'ai pas forcément eu de retour, vraiment sur les normaliens « ils sont ci, ils sont ça ». Enfin, je sais que mes potes avaient peur que je prenne la grosse tête mais ensuite... je n'ai pas l'impression qu'il y ait vraiment... un truc négatif ou alors, ce sont des personnes vraiment ciblées qui ont pu se prendre des... qui ont sans doute trop ouvert leur bouche et qui ont, du coup, donné une mauvaise image de l'ENS. On l'a vu dans certains cas mais... Globalement... Puis, je te dis... Comme... Là je réfléchis à ma scolarité... J'étais un peu de mon côté. Je faisais des trucs avec mes potes. Je le faisais très simplement en fait. Je n'étais pas porte-parole de... Ensuite, au niveau de la thèse, ça a une certaine aura, c'est sûr. Dans le sens où... Mais encore une fois, que je n'exploitais pas parce que ce n'était pas le but, mais je voyais bien que... Par exemple, j'étais agrégé, je venais de l'ENS. Debarbieux, il m'a tout de suite pris. Il avait tendance à me considérer comme brillant alors que, je pense qu'une personne *lambda* qui serait arrivé et qui aurait fait la même chose que moi, il aurait peut-être vu d'une manière plus banale. Je ne sais pas... Et puis au niveau du secondaire, quand j'étais prof d'EPS, c'est pareil. Je ne le disais pas non plus. C'est plus des gens qui apprenaient que j'étais normalien. Ils me faisaient « ah t'es normalien... ». Mais, il n'y avait pas vraiment... La question, c'est est-ce qu'ils avaient des avis particuliers quoi ? Du coup, ils réagissaient différemment ou... ?

FLORIAN HUGEDET : Oui... C'est ça oui.

ÉLÈVE 1 : Je pense que quand ils l'apprenaient, du coup il y avait une sorte de considération supplémentaire, mais j'essaie d'être le plus simple possible donc... ça n'a pas forcément... Au quotidien, ça n'a pas forcément d'impact quoi.

FLORIAN HUGEDET : Et par des personnes extérieures au monde de l'EPS ou du champ des STAPS... même question du coup...

ÉLÈVE 1 : C'est-à-dire des...

FLORIAN HUGEDET : Par exemple ta famille, tes amis... Comment ont-ils perçu le fait que tu étais dans une ENS ? Et dans une ENS en sciences du sport et Éducation physique ?

ÉLÈVE 1 : Je pense que... Bah, sur mes potes, il y avait un mélange de fierté et de crainte que je change. Parce qu'eux étaient des gens... simples un peu comme moi au final sauf qu'ils sont restés à la fac normale. Ma famille, beaucoup de fierté je pense de mes parents... Et, tu m'as dit quoi sinon ? Amis, famille ?

FLORIAN HUGEDET : Eh bien, c'est à peu près tout... Bon, l'ambiance au sein de la promo, on en a parlé donc je ne vais pas revenir dessus. Selon toi, quelle est la plus-value de l'ENS pour l'EPS ou le monde des STAPS ?

ÉLÈVE 1 : Qu'est-ce que ça devrait être ? Ou bien qu'est-ce que c'est ?

FLORIAN HUGEDET : Quelles devraient être les missions de l'ENS selon toi ?

ÉLÈVE 1 : Eh bien, je trouve que les missions, elles sont assez claires. Elles sont déjà assez claires. C'est-à-dire entre guillemets de « former une élite dans le supérieur ». Enfin, il y avait trois trucs... Je ne sais plus quoi : dans le supérieur, dans le secondaire. Je ne sais plus ce que c'est le troisième.

FLORIAN HUGEDET : Eh bien, agrégé, docteur, et puis secondaire quoi...

ÉLÈVE 1 : Voilà... Donc euh... moi je trouve que les missions qui sont attribuées sont claires. Du coup, il se trouve qu'on est dans une... On est à l'ENS qui était anciennement ENS Cachan et qui était plutôt technologique et scientifique, donc c'était un peu couru d'avance que l'ENS EPS ne soit pas trop EPS en fait. Elle portait mal son nom. C'est pour ça qu'ils ont voulu changer... Technologique et scientifique par définition, ce n'est pas trop pédagogique. C'est pour ça qu'il y a eu toutes ces tensions, tous ces trucs avec l'inspection, etc. Moi je trouve ça bien de former, enfin d'avoir les deux visées quoi... d'avoir l'élite des docteurs et l'élite des professeurs dans le secondaire. Je trouve ça équilibré. Ensuite, je n'ai pas réfléchi plus que ça mais... Tout le monde y trouve son compte quoi. Ensuite, le choix de Rennes... Ce n'est pas un bon choix et puis... Il y a le recrutement qui a été aussi... bizarre mais tout est lié. Si ce n'avait pas été à Rennes, il n'y aurait pas eu le même recrutement et ainsi de suite. Je ne sais pas si j'ai répondu à la question...

FLORIAN HUGEDET : Si, si, et par rapport à ton métier d'enseignant d'EPS actuellement, que mets-tu en œuvre pour atteindre une certaine excellence professionnelle ? Pour toi, qu'est-ce que serait un excellent professeur d'EPS ?

ÉLÈVE 1 : Alors, c'est deux questions différentes du coup ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, c'est un peu deux questions différentes, en deux temps mais qui se rejoignent.

ÉLÈVE 1 : Alors, moi... Qu'est-ce que je mets en œuvre... Je pense que je suis un peu... Enfin, j'ai toujours voulu essayer de trouver des trucs, d'être dans l'émulation. Enfin, mon père

était pareil, à essayer de chercher des trucs nouveaux. Je pense que si j'avais été à l'ENS ou pas, j'aurais de toute façon essayé de trouver des originalités. Ensuite, je n'ai pas la prétention de fournir de l'excellence. Je suis très... Je pense que je suis très perfectionniste et très exigeant avec moi-même, ce qui fait que ça me pousse à essayer de faire du mieux que je peux. Ensuite, je vois trop de... Enfin, humainement je ne me supporterais pas à me dire que j'essaie de... Je ne sais pas... Même si un jour je deviens excellent, ce n'est pas comme ça que je verrais les choses. Ce que je fais, du coup, je reformulerais la question. Qu'est-ce que je fais pour être un meilleur enseignant... Parce qu'au final, c'est simplement ça que je veux faire. Bah, ce sont... Simplement... de... d'être en accord avec... avec... enfin, faire des choses classiquement, c'est-à-dire constater, essayer de trouver des moyens pour arriver à modifier les choses, puis ensuite les évaluer pour pouvoir refaire une boucle. Simplement, ce que je fais... ce qu'on commence à faire... les trucs sur la muscu qui sont un peu différents. Ça représente un peu la démarche. Voilà... Oui, disons que dans ma forme d'esprit, j'essaie toujours de voir aussi ce qui est à côté du cadre. C'est vrai que j'ai toujours fonctionné comme ça... même en prépa agrég. Quand il y a un cadre... Par exemple en préparation agrégation, il y avait des paradigmes classiques dominants, et d'autres non. A l'école il y a aussi le système classique. J'essaie de ne pas utiliser que les trucs... Je me dis toujours c'est comme ça mais est-ce que ça ne pourrait pas être autrement. Et voilà... donc, ce qui me pousse forcément à arriver sur de l'éducation alternative puisqu'alternatif, c'est « autre ». Bon, c'est une super vaste question donc euh... C'est difficile d'y répondre très rapidement, mais voilà. J'essaie simplement d'être meilleur, d'être un meilleur prof, de m'accomplir dans ce métier, de rendre mes élèves heureux parce que c'est quand même ça le principal... Enfin, une des choses les plus importantes. Et ensuite, quel devrait être un prof excellent... eh bien... un prof qui à la fois fait réussir scolairement ses élèves, qui les rend heureux, épanouis. Et puis... un peu la définition de l'OMS quoi... Un bien-être physique, mental et social ! Mais, c'est compliqué parce qu'on est inséré dans un système qui ne nous permet pas tous les degrés de liberté. Donc, c'est pour ça là que le projet de... de classe expérimentale, j'ai une petite fenêtre de tir avec une direction qui avait changé, des sous qui pouvaient être là, des collègues motivés, le B3 qui fonctionne...

FLORIAN HUGEDET : Donc, pour toi, enseigner autrement, ce serait un moyen de progresser dans ton métier ?

ÉLÈVE 1 : Oui, clairement ! Oui, parce que de toute façon... Enfin, c'est un peu à la mode. L'éducation alternative... Freinet, tout ça, ça revient un peu à la mode, mais si c'est revenu à la mode, c'est qu'il y a un constat un peu global qui est fait. C'est qu'il y a un système éducatif

qui a une grosse inertie, donc qui ne bouge pas beaucoup, alors que la société évolue très vite. Puis, un système qui n'arrive pas à répondre à la variété des élèves... la massification a été réussie mais pas la démocratisation. C'est le truc classique quoi, mais les élèves en échec... Il n'y a pas de réponse pour eux. Ils suivent ça comme des fantômes. Donc, moi, je me suis dit qu'en tant que prof d'EPS... C'est parti de là en fait... Enseigner autrement... Parce que des élèves... même si je ne trouve pas top la méthode classique avec un objectif, une leçon, quelque chose d'efficace, des consignes claires... précises, des critères de réussite visibles et tout. Je ne trouve pas ça épanouissant mais ça marche pour ceux qui sont en réussite. Par contre, pour ceux qui sont en échec, c'est... c'est tellement triste quoi de voir ces élèves en échec, désabusés... En plus, pour toi c'est embêtant aussi parce que tu fais des cours dans de mauvaises conditions. Donc c'est perdant-perdant quoi ! Du coup, j'ai perdu la question...

FLORIAN HUGEDET : Eh bien, tu y as très bien répondu... progresser dans ton métier, c'est enseigner autrement... Tu l'as très bien reformulé. Une dernière question sur le modèle d'excellence... Quels critères d'excellence... Quels devraient être les critères d'excellence d'une recherche en sciences du sport selon toi ? Ou en EPS... ?

ÉLÈVE 1 : Pour juger qu'une recherche est excellente, c'est ça ? Dans quelle science... ?

FLORIAN HUGEDET : En sociologie... de manière générale si tu arrives à faire des ponts...

ÉLÈVE 1 : Bah... C'est une recherche qui aboutit à des résultats. Alors, ce n'est pas forcément hiérarchiser hein ?! Mais c'est vrai qu'une recherche qui est faite avec une méthode brillante et qui ne donne rien... Au final, c'est... un coup d'épée dans l'eau. C'est une recherche avec... qui est rigoureuse, avec une bonne méthodologie. C'est une recherche qui est ambitieuse. Donc, par exemple en sociologie, essayer de croiser les regards, faire des enquêtes de type « entretien », mais aussi questionnaires, mais aussi observations... L'excellence, c'est aussi innover ! Donc, innover, c'est-à-dire croiser les approches... Je ne sais pas... Comme Bourdieu, il me semble qu'il était sociologue, mais aussi philosophe. Enfin, souvent les gens bi-disciplinaires apportent des choses un peu nouvelles. Puis, c'est aussi des recherches qui, scientifiquement, sont solides, qui ne soient pas dans le survol des connaissances scientifiques. Si c'est comme une agrégation qui fait 400 pages, ça n'a pas d'intérêt quoi. Voilà en gros...

FLORIAN HUGEDET : Ok... Il reste quelques questions méthodologiques... Quelles étaient les professions de tes parents ?

ÉLÈVE 1 : Mon père est professeur de mathématiques, d'informatique et de biologie mais dans l'enseignement agricole. Donc il n'a pas eu un parcours classique. Il n'a pas eu le CAPES au début... Il a eu un parcours un peu différent et ma mère est infirmière libérale.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu as des frères et sœurs ?

ÉLÈVE 1 : On est quatre en tout, j'ai un grand frère, un petit frère et une petite sœur.

FLORIAN HUGEDET : Et ils sont partis dans quoi pour cibler un peu, dans leurs études...

ÉLÈVE 1 : Que des choses différentes. Mon grand frère est administrateur d'une compagnie de théâtre. Moi je suis prof d'EPS. Ma petite sœur est orthoprothésiste. Mon petit frère est ingénieur commercial dans l'informatique.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et quel était ton niveau de pratique sportive ? Tu étais footballeur, il me semble...

ÉLÈVE 1 : Au mieux, j'ai joué au niveau régional. C'était vraiment le plus que je pouvais parce que j'ai... Mon éducateur m'a dit à un moment que j'étais dans un mauvais club quoi... Il me disait qu'il fallait... A l'époque, j'avais de bonnes qualités physiques mais par contre j'étais dans un club sans éducateur formé donc... j'ai perdu un peu de temps quoi.

FLORIAN HUGEDET : Et est-ce que tu as ressenti le besoin de mettre un peu de côté ta pratique physique pendant ta scolarité ou pendant ta carrière ? Pendant ton passage à l'ENS par exemple ?

ÉLÈVE 1 : Oui... Pendant le début de ma thèse... Non... Justement dans la période de bourre de ma thèse qui était la troisième et la quatrième année. Je crois qu'il y a une ou deux années où j'ai dû arrêter le club de foot et du coup j'ai complètement arrêté en me disant que j'étais en retard et c'était une de mes erreurs d'ailleurs parce que, du coup, l'équilibre que m'apportait le sport a dû me plomber un peu plus au niveau psychologique je pense.

FLORIAN HUGEDET : Et donc, tu t'es beaucoup investi au niveau associatif, au niveau de l'école. Tu as été à l'initiative avec d'autres élèves sur la création de l'A3EPS, qui est maintenant devenue A3... donc l'association des anciens élèves de l'ENS 2SEP... Est-ce que tu as toujours eu un goût pour l'associatif ? Est-ce que tu as fait partie d'autres associations ? Avant ou après ? En même temps ?

ÉLÈVE 1 : Bah, l'associatif, je l'ai fait avant en tant que participant plutôt... Pas en tant que dirigeant entre guillemets puisque voilà... entre le foot, le catéchisme quand j'étais plus jeune, la musique... Ensuite, alors tu peux me redire la question ?

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu t'es engagé dans des associations ?

ÉLÈVE 1 : En plus de l'A3 tu parles ?

FLORIAN HUGEDET : Oui voilà, en lien ou non avec l'EPS...

ÉLÈVE 1 : Non... enfin... au niveau de l'A3, c'est... ah si... enfin, oui... un des prémices de l'A3, c'était... mais ce n'était pas sous forme associative mais ça a dû faire déclencheur... J'avais créé un petit groupe informel. C'était « Les motivés » pour le CAPEPS, comme j'en parlais au début de l'entretien... parce qu'on pensait passer le CAPEPS... Et du coup, il y avait déjà Jérôme Bourbousson qui s'était mis dedans. Et c'est avec lui qu'on avait fait l'A3 après.

FLORIAN HUGEDET : Ok, c'était les prémices de l'A3...

ÉLÈVE 1 : Oui, entre-autre... Bah je t'ai mis le document aussi parce que j'avais fait une petite présentation sur les origines de l'A3 lors d'une soirée, où je reformule ça. Je pense que si nous, on ne l'avait pas fait... quelqu'un d'autre l'aurait fait. Les gens en parlaient depuis un moment là-dessus. Oui, les motivés puis ensuite à part l'A3... bon là, il y a les B3 mais c'est intégré dans l'A3. Et puis, si, c'est vrai que le fait d'avoir fait l'A3 fait que j'ai beaucoup... Enfin, par exemple sur la FSE au lycée, je m'y suis mis sans souci. Et après coup, j'ai monté une équipe de futsal avec Thomas, Framboise, William, etc. Un truc FSGT quoi... Mais du coup, peut-être que ça a fait que j'y suis allé sans crainte. Après coup, ça m'a servi ! Ensuite, avant... Mise à part les motivés, il n'y a pas eu vraiment de...

FLORIAN HUGEDET : Et tu as été syndiqué ou pas ? Militant ?

ÉLÈVE 1 : Alors, pas militant... parce que le temps est compté donc j'ai dû faire des choix... euh... Donc voilà... Et je suis syndiqué depuis plusieurs années, mais après la thèse où je suis parti dans plein de sens différents... éducateurs... joueurs... me former... faire de la musique... etc. J'avais besoin de me focaliser juste sur prof d'EPS et d'avoir le sentiment de bien faire mon métier. C'était important pour moi donc en gros toutes les sollicitations extérieures, je les ai un peu laissées de côté.

FLORIAN HUGEDET : Toute dernière question... Qu'est-ce que ça serait pour toi réussir dans la vie ?

ÉLÈVE 1 : Réussir dans la vie... Question simple... Réponse simple... non mais c'est une bonne question mais... Réussir dans la vie, c'est un ensemble hein ?! Je pense que j'ai besoin d'avoir de l'amour familial, c'est-à-dire dans mon couple et dans ma famille. Je pense que c'est super important. Du coup, c'est une stabilité qui en découle aussi. Je pense que j'ai besoin de m'épanouir au boulot parce qu'on y passe beaucoup de temps. Et puis... ouais... amour familial et amical... Je suis très copain. J'ai besoin de partager les mêmes valeurs. Et du coup, oui, une sorte d'épanouissement et de tranquillité d'esprit quoi parce que c'est vrai que je suis assez anxieux de nature et de bien faire les choses sans avoir la pression pour les faire, ça me... c'est quelque chose qui me rend satisfait aussi. Mais, voilà, il n'y a pas vraiment un axe... unique.

FLORIAN HUGEDET : Eh bien merci beaucoup...

ÉLÈVE 1 : Pas de souci

3.7.2. Élève n°2, masculin, normalien, agrégation d'EPS, maître de conférences en STAPS, promotion 2003

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : Besançon (téléphone)

Date : 18 avril 2016

FLORIAN HUGEDET : Donc pour commencer, peux-tu me parler de ton passage à l'ENS... De ce que tu as ressenti quand tu es arrivé la première année, et les 3 années suivantes ?

ÉLÈVE 2 : Alors, c'est une vaste question. Je ne connais pas ton niveau d'information. Au moment où, moi, je rentre à l'ENS c'est en 2003. On est dans un contexte où le département est dirigé par Yvon Léziart et donc avec une équipe enseignante composée essentiellement de Denis Pasco. Et l'année suivante, si je ne me trompe pas c'est l'année suivante où Jacques Prioux prend les rênes du département. Donc l'année où je rentre, tu as déjà dû entendre ça, donc il n'y a absolument rien à l'ENS qui est prévu. C'est-à-dire qu'on est dispensé de cours, de beaucoup de cours à Rennes, qui sont supposés être délivrés par l'ENS, mais qui n'auront jamais lieu. Donc on a eu plutôt une sous-formation cette année-là. Donc ça c'est pour la première année. Moi j'étais ensuite dans un contexte un peu particulier parce que j'avais déjà ma licence EM qui était validée et donc je partais sur un master en deux ans. Donc la première année d'ENS, j'ai fait les cours de master et je commençais à préparer l'agrégation et ma deuxième année d'ENS, j'ai fait mon mémoire (c'était une maîtrise à l'époque) mémoire de maîtrise et je continuais à préparer l'agrég. Donc bon ce qui fait que j'ai été plutôt on va dire solitaire parce que dans la promo je n'étais pas en cours avec ceux qui eux avaient juste un DEUG. Et puis j'étais on va dire assez tôt dans une préparation intensive du concours. Donc voilà. Alors après l'ENS a démarré vraiment l'année de la prépa agrég où là, l'ENS avait une existence en tout cas pour moi et ma promo. L'ENS démarrait son existence un peu institutionnelle. Il y avait une réalité. Alors oui vas-y dis-moi parce que ta question était très vaste...

FLORIAN HUGEDET : oui... Alors qu'est-ce que tu as ressenti lors de ta première année lorsque tu as vu qu'il n'y avait pas de chose vraiment concrète, de façon institutionnelle ?

ÉLÈVE 2 : Moi je n'étais pas inquiet. J'ai toujours pensé que j'aurais l'agrég avec ou sans ENS donc je faisais ma vie de mon côté. Ça ne me posait pas de problème du point de vue de

la formation. Après d'un point de vue politique on a été tous révoltés de voir comment le département était géré. Et du point de vue de la formation ça ne m'a pas dérangé quoi. Je ne comptais pas sur l'ENS pour assurer ma formation. Je n'y allais pas dans cette optique-là. Tant mieux s'il pouvait me proposer quelque chose mais je n'étais pas inquiet de l'absence de formation. Donc ça c'était vraiment juste la première année.

FLORIAN HUGEDET : Ok, et en quatrième année du coup après avoir eu l'agrég... Tu as fait quoi ?

ÉLÈVE 2 : Alors en quatrième année, je... Master 2, c'était un master 2 qui était donc pendant mon année d'agrég, je savais que j'enseignerais... J'avais décidé que du coup je n'enseignerais pas et du coup j'essaierais d'enchaîner vers la thèse. Donc j'ai pris un master 2. Je savais donc que je voulais travailler avec Carole Sève, sur l'approche de l'énaction. Elle venait d'être recrutée à Nantes. Donc, du coup, j'ai fait mon master 2 à Nantes mais à Nantes il n'y avait pas de master. C'était un master qui était partagé. C'était un ex-master UOA. Donc dans la réalité j'étais à Rennes et j'étais inscrit à Rennes et dans la réalité j'étais à Nantes. Le master était totalement absent. Il n'y avait absolument rien... Tu connais un peu l'organisation Rennaise... voilà donc j'allais émarger deux trois fois sur le master et puis j'ai véritablement démarré mon activité de recherche sur cette quatrième année-là. En attendant le financement ENS que j'ai eu... on n'était pas nombreux à postuler sur ces allocations à l'époque donc il n'y avait pas trop de doutes. Je n'étais pas inquiet non plus sur la poursuite.

FLORIAN HUGEDET : D'accord et donc là tu as pu justement percevoir un petit peu les changements qu'il y a eu à l'ENS... Qu'est ce qui a changé ? Et est-ce que tu considères que la formation mise en place à l'ENS est une filière d'excellence actuellement ?

ÉLÈVE 2 : Alors actuellement, je ne suis pas sûr de bien connaître le fonctionnement actuellement, je vois quelques éléments qui ont été ajoutés. A ma fenêtre puisque c'est des débats qu'on avait eu au sein du département. Alors ça existe peut-être toujours. Il y a un conseil de perfectionnement qui avait été créé pendant que j'étais à l'ENS. Conseil de perfectionnement du département EPS donc qui maintenant est 2SEP. Il existe toujours ce truc-là ?

FLORIAN HUGEDET : oui...

ÉLÈVE 2 : oui... Donc on était avec Éric Billet les élèves représentants des élèves dans le conseil. Moi ma posture pour mon parcours ça a toujours été de laisser de la liberté aux étudiants. C'est-à-dire que j'avais pu faire mon master 1 à Nantes. Je vois des choses dans la

théorie des systèmes dynamiques. C'est ce que je voulais faire et c'est la grande liberté qu'on avait à l'époque Léziart et le début de Prioux qui avait permis ça. J'avais pu préparer l'agrég en faisant une maîtrise en deux ans. J'avais trouvé que c'était une préparation royale. Donc je défendais plutôt la liberté de l'étudiant et eux ils étaient plutôt dans une posture qui visait à cadrer les étudiants avec un soupçon naturel qui faisait que chaque étudiant était potentiellement un glandeur et qui allait prendre ses sous et s'en aller. Donc voilà, moi j'ai l'impression que l'ENS avait évolué dans ce sens-là. C'est-à-dire de contraindre les étudiants sur leur parcours. De plus en plus pour s'assurer que malgré eux, ils réussissent tous. Donc après voilà du point de vue de l'efficacité fonctionnelle je pense que ça porte ses fruits. Tout le monde est obligé de partir à l'étranger et ainsi de suite donc ça en fait, sur le papier, une formation d'excellence. Voilà après dans la réalité, je ne peux pas juger, mais sur le papier c'est bien plus vendeur, bien plus structuré que ça ne l'était avant. Mais je ne connais pas la flexibilité qu'ils donnent aux étudiants. Je pense qu'un parcours d'excellence ça se construit avec des motivations, une certaine flexibilité. Il faut laisser chacun éventuellement prioriser ce qui est important pour lui et je ne sais pas aujourd'hui comment ça fonctionne ce truc-là. Je ne sais pas si moi je m'y serais retrouvé dans un truc ultra-cadré où l'on me dit c'est tel semestre que tu vas partir à l'étranger. Tu dois faire ta maîtrise en 1 an ou alors tu fais une autre licence... enfin je ne sais pas... tu sais mieux que moi mais voilà ce que je peux t'en dire...

FLORIAN HUGEDET : Ça marche... Donc qu'est-ce que ce serait pour toi un excellent normalien ? Quelle est ta vision d'un excellent normalien ?

ÉLÈVE 2 : oui... Alors ça c'est, c'est compliqué ... Oui... En fait moi j'aurais tendance à reprendre la définition du normalien et puis le principe historique pour lequel ça existe. C'est quelqu'un que le gouvernement va rémunérer pour en retour faire avancer sa discipline. J'aurais tendance à dire qu'un excellent normalien c'est quelqu'un qui nourrit une ambition pour sa discipline. C'est-à-dire qu'il se démarque de celui qui va être juste un enseignant d'EPS ou juste un enseignant-chercheur. Mais qui va être plutôt dans... dans des préoccupations constructives de voilà, de prendre la place du roi dans les formations, d'être un acteur du système. Voilà bon j'ai tendance à penser que la formation devrait permettre ça... C'est le seul élément qui fait que ça a du sens de payer quelqu'un pour faire ses études quoi ! Il s'agit de le responsabiliser vis à vis de ça, mais à part ça chacun est libre de penser ce qu'est un excellent normalien du point de vue des... Après on peut rentrer... je ne sais pas si tu veux qu'on rentre dans les compétences attendues d'un normalien mais sur le papier, institutionnellement, il me semble que c'est ça

qu'on doit à l'état quand on est rémunéré. De rester dans notre discipline et de mettre notre énergie dans la consolidation, restructuration de la discipline quoi... Quand on est en poste.

FLORIAN HUGEDET : Du coup est-ce que tu as la sensation que c'est ce qui se passe actuellement ou pas du tout ?

ÉLÈVE 2 : Ça je n'en sais trop rien... Oui alors après... le peu que... Je ne sais pas... Il y a tellement d'étudiants qui sont sortis maintenant et je n'arrive pas à suivre les parcours de chacun donc je ne saurais pas te dire... Ceux que je côtoie j'ai quand même l'impression que ce n'est pas des acteurs standards de l'Éducation nationale qui se démarque un petit peu, qui sont acteurs des formations continues et qui essaient d'être innovants. Je suis tenté de croire que ça fonctionne un peu. Après c'est peut-être plus une question de stats quoi... Combien sont dans ce profil-là par rapport à l'investissement ? Il ne faut pas s'attendre à ce que 100% soient sur ce profil là mais qu'on soit au moins à plus d'un sur deux qui sont des acteurs... donc je ne saurais pas trop quoi dire. J'ai quand même l'impression que les élèves ne donnent pas une mauvaise image, d'avoir juste pris leur salaire pendant la formation et puis ensuite d'être les mêmes acteurs que ceux qui, ceux qui n'ont pas été rémunérés. Donc j'ai tendance à penser que ça fonctionne un peu oui.

FLORIAN HUGEDET : Et ... donc dans le questionnaire auquel tu as répondu... lorsqu'il t'était demandé quelles étaient les attentes des formateurs de l'ENS, tu réponds : « on bosse nuit et jours notre implication personnelle même le weekend était une évidence non discutée » Pourquoi dis-tu cela, est-ce que tu peux creuser cette idée ?

ÉLÈVE 2 : oui alors, c'est peut-être différent. Ce qui a changé entre le moment où je suis rentré et les promos suivantes, c'est qu'il y a eu le suicide de S... Je ne sais pas si tu avais suivi cette affaire... ça devait être deux ans après ou l'année suivante où j'avais eu l'agrég... où S... s'est suicidé pour certainement plein de raisons qui lui sont propres mais entre autre, une structure ENS un petit peu exigeante sans donner des armes visibles pour faire face à cette exigence. Donc ça créé une espèce de gouffre où quelqu'un d'un peu fragile à un moment donné psychologiquement pouvait sentir, se sentir démuni. Donc la réalité dans laquelle on était nous c'était que... tout le monde devait avoir l'agrég parce que c'était le cas des ENS... La formation ne laissait pas forcément penser que... on pourrait tous l'avoir... et par contre voilà, les écrits étaient le samedi... quand on avait du boulot à faire... il n'y avait jamais un tempo qui était celui qu'on fixerait à un étudiant en UFR STAPS on considérait que notre vie était allouée à ce qu'on avait à faire parce qu'on était rémunéré. Donc c'est pour ça que je dis que les attentes à

notre époque il n'y en avait pas tellement en termes de compétences attendues... Je ne pense pas qu'ils avaient fait la liste des compétences attendues par contre ils demandaient juste à ce qu'on vise pour avoir un concours quoi...

FLORIAN HUGEDET : Et du coup est-ce que tu penses que le suicide de S... ça a joué dans cette façon d'être de l'ENS ?

ÉLÈVE 2 : Alors en tout cas dans les années qui ont suivies c'est évident parce que même si tout le monde peut se dire qu'ils avaient des problématiques certainement personnelles qui dépassaient le cadre du contexte ENS. Immédiatement après, ils ne pouvaient pas faire autrement que d'affaiblir un peu leurs exigences, que d'être un peu précautionneux, de clarifier certains implicites parce que voilà c'était ces implicites d'exigences quoi... C'était le... Tu as un écrit le samedi il ne faut pas que tu aies prévu quelque chose. Ton weekend appartient à l'ENS, donc tu fais des écrits... Quand le vendredi, tu as un travail à faire ou ainsi de suite, le lundi tu arrives et il faut que le weekend tu aies bossé. Donc tout ça c'était des implicites qui, je pense, ils ont essayé de cadrer un peu ça... pour ne pas faire peser sur les étudiants une pression trop forte. Donc on sent que sur les deux années qui suivaient c'était des débats qu'il y avait. Et il y avait... je ne saurais plus les citer mais il y avait des éléments qui laissaient penser qu'ils se réorganisaient un peu autour de ça... Donc ça a pas mal débattu sur comment avait émergé cette situation dramatique... Donc après est-ce que c'est l'ENS qui est le fruit de tout ça je ne sais pas mais en tout cas, ça a compté cet événement là... Le département n'a pas pu faire comme si ça ne lui appartenait pas...

FLORIAN HUGEDET : Et ... comment est-ce que tu qualifierais la relation que tu entretenais avec les formateurs à l'époque ?

ÉLÈVE 2 : Alors bon... à l'époque... Pasco... c'était une époque un peu particulière... Bon avec Pasco on avait une relation très... très difficile... tout le monde, je ne sais pas si tu connais un peu l'histoire de Denis Pasco dans le département... C'est compliqué... On le détestait tous. Je veux dire que c'est une des rares personnes dont je pourrais aller crever les pneus si jamais je savais où il habitait (rires) mais ça, c'est lié à sa personnalité, au fait qu'il manipule les gens et ainsi de suite... Léziart c'était une relation complètement distante... parce qu'on ne le voyait pas et qu'il ne s'investissait pas dans la formation. Ensuite depuis l'ère Prioux... bon on était assez distants et puis l'année de la préparation agrég... Voilà le fait de voir qu'Olivier Kirzin, Jérôme Visioli étaient très préoccupés par la formation... Ils n'étaient pas à compter leurs heures de cours mais on sentait qu'ils jouaient aussi une carte personnelle. Nos résultats étaient

importants pour eux personnellement. Donc voilà, on a forcément une relation un peu plus amicale que ce qu'on pouvait avoir avec d'autres enseignants. Sans que... dans ma promo on ait eu la relation que d'autres ont eu après avec Olivier et puis Jérôme qui semblaient presque fusionnelle... et puis très « copain comme cochon » quoi. Nous, on n'avait pas cette relation-là. Mais parce que c'était aussi le début mais ça restait très amical et puis on sentait une relation personnelle qui était rassurante et intéressante mais qui implicitement mettait aussi beaucoup de pression... Tu vois tout cet implicite il était aussi là-dedans quoi. D'avoir des enseignants dont on sent qu'ils jouent aussi leur carte personnelle... C'était au début du département je pense que ça a joué sur ce sentiment de, de pression et de dû qu'on avait vis-à-vis d'eux... Alors après je ne sais pas comment ça a évolué.

FLORIAN HUGEDET : Donc tu es en train de dire que le fait qu'Olivier Kirzin s'impliquait fortement dans la préparation à l'agrégation, toi ça t'incitait à encore plus t'investir c'est ça ?

ÉLÈVE 2 : Bah non encore plus d'investissement... Moi mon investissement, il était totalement indépendant de ça... C'est-à-dire que l'agrég... quel que soient les formateurs ça n'aurait rien changé sur mon investissement et ma quantité de travail. Après sur la pression ressentie ou les attentes de la structure dont tu me parlais tout à l'heure... Même si elles n'étaient pas claires, je pense qu'elles se jouaient dans cette relation-là. On sentait que c'était le début du département on allait être les premières promos à passer l'agrég... On voyait bien que nos formateurs jouaient une carte qui n'était pas seulement notre carte à nous... On n'était pas seulement en train de faire cours... Ils étaient en train de jouer la visibilité du département donc ça mettait effectivement pas mal de pression... Enfin la pression elle n'était peut-être pas vécue... je n'en sais rien mais la pression que je ressentais au quotidien elle n'était pas directement liée à ça mais cet implicite là il existait quand même.

FLORIAN HUGEDET : Vous vous sentiez redevables vis-à-vis du salaire, des moyens engagés sur vous et vis-à-vis de l'implication des formateurs... C'est ça ?

ÉLÈVE 2 : oui voilà... Oui globalement oui !

FLORIAN HUGEDET : D'accord...

ÉLÈVE 2 : oui, oui c'est vrai que là tu évoques le salaire, le fait que je ne sais pas aujourd'hui quel est le ratio entre les normaliens et les magistériens mais nous on était 10 normaliens et 10 magistériens à l'entrée. Donc c'est vrai que les normaliens avaient effectivement un implicite... Il y avait aussi ce... qui fonctionnait de fait... Il fallait mériter salaire quoi ! Oui, oui, ça

effectivement je pense que ça fait que le ratio était important et qu'on avait notamment des magistériens autant que nous qui étaient recrutés dès la première année... Je crois qu'ils en prennent un peu moins maintenant...

FLORIAN HUGEDET : oui beaucoup moins ils en prennent deux ou trois généralement... Plus deux auditeurs libres encore en prépa agrég.

ÉLÈVE 2 : oui voilà... Bah après... enfin les auditeurs libres sur la prépa agrég... ça se comprend... c'est une opportunité pour eux je ne pense pas que ça mette de pression sur ceux qui sont rémunérés... Mais quand on est rentré on était 10 et 10 on se regardait... en soirée c'est toujours les mêmes qui payaient les bouteilles parce que c'était une évidence... Donc c'était forcément un peu compliqué d'être un cancre en étant rémunéré... Il y avait quelque chose comme ça qui devait se jouer...

FLORIAN HUGEDET : Et dans les réponses au questionnaire toujours... tu évoques aussi le fait qu'on n'attachait pas d'attention particulière à tes sentiments, à tes aspirations... Est-ce que tu pourrais développer un peu ça aussi ?

ÉLÈVE 2 : oui bah c'est toujours sur le... bah après bon on m'a toujours expliqué que j'avais un profil particulier que je n'avais pas besoin d'être encadré... pour fonctionner et ... Moi je trouvais que c'était important ... toujours c'est important d'identifier l'énergie de l'individu et puis d'accompagner cette énergie, cette propension là... Plutôt que de cadrer les individus dans un moule en disant... vous ferez bien ce que vous voulez après... bon voilà... dans ce contexte là... J'ai l'impression qu'on ne nous a pas accompagné... Qu'on ne nous ait pas dit : allez chercher un mémoire de master dans une autre Université que Rennes... Ça vous coûtera quelques trajets mais ça peut être valorisable pour votre parcours... Comment ce que nous on peut faire avec les étudiants quand on les accompagne sur leurs problématiques professionnelles... Comment... Parce que quand on voit qu'il y en certains qui sont partis en médecine, et qui sont partis dans le privé... Cette diversité des aspirations... ... était pas du tout un sujet de discussion quoi... On était là pour passer l'agrég... et puis pour l'avoir... Donc c'est dans ce sens-là où l'on sent qu'on ne faisait pas partie de leurs préoccupations... Moi ça ne m'a pas posé de problème parce que je gère ma vie tout seul mais pour d'autres je pense qu'on aurait peut-être pu... S'il y en a quelques-uns qui sont aujourd'hui enseignants en établissement scolaire et qui ne font pas plus... Peut-être qu'on aurait pu les accompagner un peu mieux... les aider à construire un projet et ainsi de suite quoi...

FLORIAN HUGEDET : Ok

ÉLÈVE 2 : Tu vois juste... Qui fait des interventions à l'ENS une fois qu'il a l'agrég quoi ? Est-ce que ceux qui sont doctorants qui dans tous les cas auront un dossier d'enseignement valide... Est-ce que ça devrait être eux les prioritaires ? Est-ce qu'il ne vaut mieux pas faire intervenir des mecs qui sont en bahuts qui ne veulent pas faire de thèse, pour qu'ils puissent plus rapidement intégrer les UFR... Tu vois cette politique de l'établissement pour accompagner des projets... Je ne suis pas sûr qu'elle existe quoi... Je pense que voilà... Le fait d'être doctorants ce n'est pas le fait de faire deux trois vacations à l'ENS ce n'est pas ce qui va l'aider à intégrer une UFR STAPS... Alors que le prof en établissement lui pour le coup s'il fait deux trois interventions en prépa agrég... il est en train de se faire un dossier pour rentrer à l'UFR STAPS... Bon c'est dans ce sens-là... L'accompagnement des carrières au stade initial de la carrière qui serait intéressant. Bon qui n'existait pas... Si ta question elle portait sur ça... Mon sentiment c'est ça c'est qu'il n'y avait rien du tout sur ça.

FLORIAN HUGEDET : Et donc ... Il me semble qu'après tes 4 années en tant qu'étudiant tu es également intervenu à l'ENS... C'est ça ?

ÉLÈVE 2 : oui donc après... en fait oui, oui... Après l'année immédiatement après la prépa agrég... bon ce que j'avais eu de bons résultats... bon moi j'étais carré méthodologiquement... Il y a toute une histoire de cette méthodologie du concours... La première promo, la promo d'Éric Billet eux ils ont fait sans méthodo... Je ne suis même pas sûr qu'Olivier et Jérôme Visioli avaient une méthodologie claire et ils ne savaient pas trop comment faire une copie CAPEPS donc ils ont fait des copies déstructurées mais ça a fonctionné comme ça a fonctionné... L'année où moi j'ai commencé à fonctionner où l'on a commencé à se dire : « tiens, c'est intéressant de faire des blocs argumentaires ». Le Bourbousson il fait des blocs argumentaires et puis ça marche bien et puis ça me donnait une grande stabilité dans les notes. Donc l'année immédiatement après, effectivement, je me retrouve à faire deux trois interventions méthodologiques pour expliquer un peu comment je fonctionnais. J'ai fait ça peut-être pendant deux ans et puis après je n'avais plus trop le temps... Il y avait un roulement dans les... Il y a d'autres élèves qui ont été invité à intervenir et je trouve ça bien... Donc ça c'est le premier contexte d'intervention et d'ailleurs même la toute première intervention si je me souviens bien... Je l'avais faite au nom de l'A3EPS... Il me semble bien que l'on eût dit oui ça serait intéressant plutôt que je le fasse en perso... comme ça a peut-être vocation à se répéter... qu'on fasse ça au nom de l'A3EPS... Donc je pense que je n'avais pas été rémunéré et que c'était l'A3EPS qui intervenait mais ça il faudrait vérifier mais ça me dit vaguement quelque chose. Mais c'était le tout début... Je pense que j'étais le premier élève à intervenir si

je ne me trompe pas... Mais lié à l'histoire du concours et puis à ma stabilité dans les notes que j'avais et... puis l'intérêt pour la méthodologie quoi... Donc ça c'était les premières années et puis après ... on m'a resollicité pour ... donc après il y a eu un clash... Tu as peut-être suivi puisqu'on va dire pour des raisons politiques, j'ai refusé de continuer d'intervenir à l'ENS puisque Prioux promettait depuis de nombreuses années un poste en SHS et en fait il mettait toutes ses billes dans le laboratoire de physiologie. Donc moi, à titre personnel, je trouvais que moralement ça ne tenait pas... Donc j'avais dit : « j'arrête d'intervenir dans une structure qui ne tient pas sa parole » et puis au nom de ce... Comme j'étais en conseil de perfectionnement c'était des discussions que j'avais déjà eu avec eux hein... Ce n'était pas sorti du chapeau comme ça... Donc j'avais dit : « vous me rappellerez le jour où Prioux s'occupera un peu des SHS » et donc quand ils ont recruté après Renaud... J'ai perdu son prénom...

FLORIAN HUGEDET : Jean-Nicolas

ÉLÈVE 2 : oui, Jean-Nicolas Renaud... Bon bah du coup ils m'avaient resollicité et effectivement je n'avais plus de raison de ne plus intervenir et j'avais fait oral 3 basket... Perrine Dupin qui préparait le truc. Et puis après ils m'avaient resollicité les années suivantes mais après pour des raisons de contraintes temporelles bah je refuse régulièrement... mais notamment puisqu'il faut tout gérer quoi... Il faut gérer tous les plastrons, il faut tout organiser et bon... Ils prennent un peu trop pour la vache à lait donc dans un contexte un peu contraint temporellement, je ne cours pas après ces interventions-là.

FLORIAN HUGEDET : D'accord et donc... est-ce que tu as perçu des différences entre les étudiants que tu as eu et les étudiants que vous étiez dans votre promo ?

ÉLÈVE 2 : ... pff alors oui c'est compliqué ça... Moi vraiment les interventions que j'ai faites, je t'ai dit c'est dans les deux années qui suivent donc c'est un peu particulier... c'était le début d'une forme de standardisation de la copie quoi. C'est ce truc-là qui fait débat actuellement c'est devenu n'importe quoi... et tout ça. Alors après moi j'y ai peut-être contribué hein. Parce que moi j'ai toujours lu les premières mains. Je veux dire j'allais lire les auteurs dans le texte mais en plus j'avais une méthodologie carrée que j'appliquais à tout. Mon plan d'écrit 1 il était ficelé à l'avance. Il n'y avait plus qu'à l'actualiser. Mais par contre j'avais lu toutes les premières mains et donc c'est vrai qu'après quand je leur ai... moi quand je suis arrivé quand j'ai présenté ma méthodo, ça fonctionnait bien quoi... Il y en a beaucoup pour qui c'était très utile et qui m'ont remercié de ce truc-là alors après je ne sais pas dans quelles mesures j'ai contribué à cette espèce d'absurdité de préparer des blocs argumentaires à l'avance et de...

donc je ne sais pas trop oui. Pour moi il n'y avait pas beaucoup de différences entre ma promo et les promos suivantes. Mais c'est vraiment les deux promos suivantes que j'ai un peu suivi de près. Quand je voyais Perrine Dupin à l'oral 3 ou autre... Je suis incapable de dire comment ça se passait... je n'ai pas été suffisamment présent et impliqué en continuité pour te répondre.

FLORIAN HUGEDET : Ok, Et en tant que formateur, dans les deux années qui ont suivi... tu étais très proche d'eux je suppose...

ÉLÈVE 2 : oui notamment parce que je les avais côtoyés quand j'étais sur Rennes. C'était aussi le début de l'A3EPS donc il y en avait pas mal qui étaient investis et tout ça... Donc on se connaissait bien. Donc on était proche mais ce n'était pas du tout une relation enseignant-étudiant... même parce qu'il n'y avait pas de différence d'âge entre eux et moi. Ce serait différent si j'intervenais maintenant et puis ... Tu vois la posture ne serait pas du tout la même donc là il y avait une évidence que c'était plutôt du partage d'expérience que de la formation véritablement.

FLORIAN HUGEDET : D'accord et est-ce que tu as eu la sensation de les guider ou de les suivre psychologiquement ?

ÉLÈVE 2 : Non... non, non pas du tout... Oui, vraiment pas du tout. Après d'un point de vue informel moi il y a des copains que j'ai suivi psychologiquement parce que je suivais d'autres personnes un peu à la culotte... Mais en dehors de ce format là mais parce qu'à titre personnel, je corrigeais leurs copies ou je leur faisais de la préparation à l'oral mais en dehors du cadre institutionnel. Donc ceux-là je pense à Bruno Girard qui a eu son agrég. Je pense à Antoine Dillet qui avait échoué avec nous et qui l'a eu l'année suivante. Donc ceux-là c'étaient un accompagnement, c'était un coaching... Mais pour des raisons très personnelles et amicales sinon dans le cadre des interventions à l'ENS... .. Non, non pas du tout... Il n'y avait pas de... Je ne faisais pas de coaching direct.

FLORIAN HUGEDET : Ok, donc on en a presque fini avec l'entretien... Est-ce que tu peux me parler de ton parcours de vie... par exemple ton origine sociale, la profession de tes parents, ton parcours scolaire etc. ?

ÉLÈVE 2 : oui, oui ok, donc mes parents ils sont fonctionnaires, ils bossent dans la justice mais ils ne sont pas cadre A tout ça... Mais je pense qu'ils sont cadre B c'est-à-dire qu'ils ont des fonctions institutionnelles au palais de justice mais ils ne sont ni avocats ni juges ni rien du tout. Donc ils ne sont pas du tout enseignants. Mon grand-père était enseignant, ma grand-mère

était infirmière et de l'autre côté... Une grand-mère qui était à la poste et l'autre qui était dentiste. Alors ensuite, voilà. Moi dans mon parcours j'avais, je suis quelqu'un de déterminé hein. Donc j'ai décidé en... en classe de 4^{ème} que je passerais l'agrég d'EPS. Donc il fallait que j'aille au bout. Notamment parce que j'avais un parcours scolaire : j'étais en classe européenne donc j'avais un parcours scolaire où l'on me destinait plus aux écoles d'ingénieurs et ainsi de suite. Mon frère a fait école d'ingénieur. Et donc on me disait qu'est-ce que tu vas aller faire en STAPS ? Je leur ai dit j'irai en STAPS mais je passerai l'agrég. Donc je savais par exemple en classe de 4^{ème} qu'il y avait un écrit de 7h qu'il y avait un écrit de 6h, je connaissais les épreuves et ainsi de suite. Donc après j'ai fait ma route mais c'est pour ça que tu as peut-être commencé à comprendre quand je te dis que je n'ai pas besoin d'une formation... Je savais que j'aurais l'agrég parce que c'était important pour moi dans mon parcours de vie.

FLORIAN HUGEDET : C'était un objectif que tu t'étais fixé il y a longtemps quoi...

ÉLÈVE 2 : Voilà très tôt, je pense que j'aurais pu faire prof d'EPS ça aurait été sympa mais après j'avais un attrait tel pour les lectures et puis pour l'affinement théorique... que j'ai découvert chemin-faisant que finalement la recherche ce serait quand même... Je m'épanouirais un peu plus quoi. Ça répond à ta question ? Il y avait plusieurs trucs...

FLORIAN HUGEDET : oui... ça y répond parfaitement... et ensuite après quel bac tu as passé ? Dans quel STAPS as-tu été ?

ÉLÈVE 2 : Alors bac S donc j'ai eu un bac S mention bien c'était un bac européen. Donc ... franco-allemand. Et ... et ensuite la fin de ta question je n'ai pas entendu ?

FLORIAN HUGEDET : Dans quel STAPS tu as été pardon ?

ÉLÈVE 2 : Ah STAPS... j'ai démarré à Montpellier, je suis montpellierain, j'ai démarré à Montpellier pour ma licence. En fait oui, ça je ne t'ai pas dit si jamais tu fais des récits de vie... J'ai passé le concours de l'ENS quand j'étais en DEUG 2 donc la deuxième année. L'année d'Éric Billet. J'ai terminé 11^{ème} donc 1^{er} sur la liste complémentaire. Donc ça c'était la première année où se créait le concours. Ils m'avaient proposé de rentrer en magistérien mais j'avais refusé... ... En me disant je me souviens assez bien dire à mes parents : j'aurais l'agrég à Montpellier, je n'ai pas besoin d'aller à Rennes si je ne suis pas rémunéré pour passer l'agrég. Donc j'étais resté à Montpellier. J'ai repassé le concours l'année suivante, donc j'avais ma L3 EM et donc là je suis rentré en tant que normalien. C'est pour ça que j'avais une année d'avance et c'est pour ça que j'ai fait ma maîtrise en 2ans.

FLORIAN HUGEDET : D'accord très bien... et donc tu étais basketteur c'est ça ?

ÉLÈVE 2 : Voilà, basketteur, oui.

FLORIAN HUGEDET : Tu as pratiqué à quel niveau ?

FLORIAN HUGEDET : Alors moi j'ai pratiqué jusqu'au niveau R1... Donc je ne sais pas... En basket tu as département puis après ça fait R3 R2 R1 et puis après tu passes en national N3 N2... N1 donc c'est le meilleur niveau région mais je n'étais pas... J'étais un bon joueur mais pas un joueur exceptionnel. Par contre j'ai arrêté de pratiquer très vite. J'ai arrêté à 19ans. C'est-à-dire dès que j'ai démarré mon parcours en STAPS, j'ai commencé à coacher. Et du coup j'ai fait la bascule très vite. Je me suis rendu compte que je prenais plus de plaisir dans le coaching que dans le... dans l'entraînement. Et puis assez rapidement j'ai coaché des équipes ... championnats de France quand j'étais à Montpellier donc sur ma deuxième année et troisième année STAPS... Donc DEUG 2 là j'avais 19 ans de 19 à 21 ans... C'était des moins de 15 qui évoluaient en nationale à Montpellier. Et ensuite j'ai recoaché quand je suis arrivé donc à Rennes... J'ai arrêté et puis j'ai repris le coaching quand j'étais à Nantes ici à l'Hermine de Nantes au centre de formation avec les U15 nationaux.

FLORIAN HUGEDET : Et une dernière question est-ce que tu as un mentor ou un père spirituel dans le champ des STAPS ?

ÉLÈVE 2 : Faudrait oui alors ... C'est une question difficile parce que ça fait un peu ... c'est difficile de se livrer sur ça... Mais globalement celui avec qui je pouvais travailler et puis qui m'a beaucoup orienté mais sans forcément avoir un relationnel important avec lui c'est Didier Delignières... C'est quelqu'un que dans mon parcours je connaissais de loin. Je le connaissais puisqu'il était de Montpellier... Quand je préparais l'ENS on avait demandé à ce que... Bon n'était pas nombreux on était trois à préparer mais on avait demandé à l'UFR à ce qu'ils nous fassent une préparation à l'ENS et Didier Delignières était volontaire et il nous faisait des petits cours de préparation avant qu'on aille au concours. Et ensuite comme j'aimais beaucoup les théories du système complexe et tout ça j'avais prévu de faire mon mémoire de maîtrise avec lui. Et comme j'étais à ... Donc là-dessus on avait des échanges... Comme j'étais à Rennes... Je ne pouvais pas faire mon mémoire à Montpellier. C'est là qu'il m'avait conseillé de faire mon mémoire avec Thibaut Deschamps à Nantes en me disant ça te fera une bonne petite entrée. Et ensuite je l'avais contacté pour faire ma thèse avec lui et il n'avait plus de place. Il m'avait dit : « je ne prends pas plus de deux doctorants... Je suis booké ». Et donc c'est quelqu'un qui a orienté un petit peu quand même ce que j'allais faire. Parce que j'aimais beaucoup ce qu'il

faisait en recherche et ce qu'il écrivait sur l'EPS. Mais tu vois c'est un mentor au sens un petit peu virtuel dans la mesure où il n'y avait pas de relationnel véritable. Même si maintenant on se connaît...

3.7.3. Élève n°3, féminin, normalienne, pas d'agrégation d'EPS, thèse, guide, promotion 2006

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : Besançon (Skype)

Date : 28 septembre 2017

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que dans un premier temps tu peux me parler de ton parcours ?

ÉLÈVE 3 : Oui et bien, j'ai fait ma scolarité normale, on va dire. Et j'ai voulu rentrer en STAPS assez tôt. Je pense que j'étais encore au collège, ce qui n'est pas forcément bien vu par mes parents. Et du coup, j'ai essayé de les convaincre de ce choix. Ce qui s'est fait non sans mal. Et pour ça, j'ai cherché pas mal d'informations sur la filière STAPS, sur les possibilités. Et j'ai fini par tomber sur les licences de l'ENS. J'étais au lycée et mes parents avaient déjà... Ils ne luttaient plus contre mon désir d'aller en STAPS. C'était à ce moment-là un argument de plus pour dire que c'était un choix sérieux.

FLORIAN HUGEDET : Tes parents faisaient quoi comme profession ?

ÉLÈVE 3 : Ils étaient employés à la mairie de Paris. Ils n'ont pas le bac, mais ce qui est important pour eux c'était que l'on réussisse nos études et que l'on fasse ce qui nous plaît. Enfin, que l'on se donne les moyens de faire ce qui nous plaît, d'avoir un métier qui correspondent à la fois à notre choix et à la fois fait que l'on ait donné le meilleur de nous-même. Je suis rentrée en STAPS en me disant que j'allais passer le concours. Ça me faisait un objectif. Voilà ça m'allait bien. Je suis rentrée en STAPS en 2004. Oui en 2004. Et donc j'ai commencé à regarder ce qu'il fallait préparer pour le concours de la 1ère année. Je m'y suis mise progressivement. La deuxième année j'ai passé le concours et j'ai intégré l'ENS en 2006. Puis, que dire... après tu veux un petit peu... ?

FLORIAN HUGEDET : Eh bien si tu peux me parler de ce que tu as ressenti quand tu es arrivée, les cours que vous aviez, les quatre années, puisque je suppose que tu as fait les quatre années là-bas ?

ÉLÈVE 3 : Non, justement, je n'ai pas fait les quatre années. Alors, ce que j'ai ressenti, la première chose qui m'a marqué, c'est le jour d'accueil, le discours d'intégration sur le côté élite de la nation, droits et devoirs. Je n'étais pas du tout à l'aise avec ça. Moi, je me fais énormément

plaisir dans ce que j'apprends, dans le fait de découvrir plein de choses mais j'ai un peu de mal avec les statuts sociaux et les grandes étiquettes et d'une manière générale, je pense, le fonctionnement des grandes écoles, puisque c'est l'image que je me fais des grandes écoles. Et voilà, du coup, après pendant les deux années que j'ai passé à Rennes, à la fois je me plaisais bien dans ce qui se faisait à l'ENS et à la fois, j'étais toujours mal à l'aise avec le côté petite promotion, un peu différente du reste des STAPS, avec le côté, comme je disais « élite ». Et puis, sur les cours, moi j'ai ressenti... Je ne sais pas si c'est à force d'avoir été trop scolaire, j'ai fait le... Peut-être le virage à 180 degrés. J'ai senti que pour moi, c'était trop de formatage. Oui, j'avais du mal avec notamment les cours de préparation à l'agrégation. Autant, l'initiation à la recherche ça m'intéressait vraiment, autant la prépa agrég, je m'y sentais beaucoup moins bien. Et donc, j'ai vraiment petit à petit pris mes distances. En licence, je ne savais pas exactement ce que j'allais faire, donc j'ai quand même fait la licence éducation et motricité, mais en même temps, j'ai fait la licence management parce que, déjà, je commençais à ne pas trop vouloir partir sur de l'enseignement, enfin sur la préparation à l'agrégation et l'agrégation et l'enseignement. Et ensuite, en master, j'ai fait un master management. J'étais la seule de la promotion. J'ai encore plus pris mes distances parce que je n'avais plus de cours en commun avec eux si ce n'est à l'ENS. Et voilà, et j'ai hésité longuement à passer la préparation à l'agrégation, jusqu'à y renoncer et à me dire qu'il fallait que je sorte. Pour moi, c'était aussi une phase de mon parcours très scolaire jusque-là et j'ai un peu craquer on va dire. Je suis partie plutôt sur le parcours recherche. Donc, j'avais très envie de bosser sur les sports de nature, en sciences humaines. Et j'avais trouvé un contact d'un chercheur qui écrivait des choses qui m'avaient beaucoup intéressé et donc, il a accepté de me suivre en master 2 recherche. Et c'était à Grenoble, donc je suis partie sur Grenoble pour poursuivre mon master 2, puis en thèse.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et tu y es entrée avec quel projet professionnel à l'ENS ?

ÉLÈVE 3 : Alors, je suis déjà entrée en STAPS, au départ, avec le projet de devenir professeur d'EPS. En fait, je ne connaissais pas... Je ne me représentais pas du tout ce qu'était la fac je pense. Je ne connaissais pas du tout les disciplines. J'avais regardé ce qu'il se faisait, j'avais lu des choses mais je ne savais pas ce qu'était la sociologie, la psychologie... Enfin, je pense comme beaucoup de personnes qui rentrent en STAPS. J'ai deux grands frères, mais aucun des deux n'avaient fait la fac. Donc, je n'avais pas de vision de ce qu'était la fac. Et je suis arrivée à la fac et tout m'a intéressé. Tout m'a passionné dans ce qu'on faisait. Et, j'ai découvert la recherche. Je ne savais pas ce que c'était. On m'aurait dit que le voisin était chercheur, j'aurais été incapable de savoir ce qu'il faisait comme métier. Donc, là, avec les enseignants-chercheurs,

les profs qui nous encadraient, j'ai découvert ce que c'était et là, j'ai voulu faire toutes les disciplines. J'ai réfléchi et je me suis projetée directement dans le côté enseignement et recherche que professeur d'EPS et dans plein de disciplines différentes. Après, je me suis interrogée sur ce à quoi je tenais le plus. Et au final, c'était le côté nature-environnement. Donc, après, petit à petit j'ai imaginé des projets de recherche qui puissent combiner ça. Mais au départ, je parlais aussi bien sur de l'histoire des sports Mayas, l'idée aussi de faire éventuellement quelque chose plus en neuro-physio sur le lien entre musique et sport parce que quand je nageais et que je jouais du piano après, je trouvais que ça faisait des sensations très particulières. Enfin, voilà, j'avais plein d'idées comme ça, totalement différentes. Et puis, en fait, voilà, la passion pour la nature, pour l'environnement l'a emporté et du coup j'ai construit un projet autour de ça. Au fil des années et j'ai commencé à y réfléchir en première année de STAPS et ça s'est affiné au fur et à mesure. Quand j'étais à Rennes, j'ai fait aussi un peu de... J'ai été à des cours de fac de bio en même temps, justement pour avoir ce côté environnement. Et puis, jusqu'à faire le master et la thèse dans le domaine.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et la suite de ton parcours professionnel ?

ÉLÈVE 3 : Alors, jamais très figé. J'ai fait la thèse en enseignant en même temps. J'étais monitrice. Après, j'ai fait deux années d'ATER. Et là, après ça, au départ, je me suis dit que j'irais chercher un poste d'enseignant-chercheur. J'ai été qualifiée aux fonctions de maître de conférences mais comme j'avais tout enchainé, j'étais relativement jeune. J'ai fait ma thèse avec un chercheur qui m'intéressait, mais qui n'était pas du tout dans les réseaux. Donc j'avais relativement peu de chance de trouver un poste. Donc, je me suis... Voilà, sur le premier recrutement, alors, je ne sais plus si au premier recrutement, j'avais encore la possibilité de faire une année d'ATER derrière... Peut-être. Parce que j'ai fait deux vagues de recrutement. La première, bon... J'étais jeune, je me suis dit que ça allait. La deuxième, je n'ai pas eu de poste. Et la deuxième, je l'ai un peu plus mal vécue on va dire parce que j'avais essayé de monter des projets de post-doctorats avec une équipe avec laquelle je travaillais en tant qu'ATER et comme il ne m'avait pas du tout soutenue sur le projet de post-doc, mais en même temps, j'étais totalement dans leurs projets de recherche. Je m'étais totalement intégrée à l'équipe... Enfin, mes projets intégraient leurs axes de recherche, mais j'ai eu l'impression qu'eux ne m'intégraient pas vraiment à l'équipe. C'est comme ça que je l'ai ressenti. Il y avait un poste à la sortie. A la fin de l'année, il y avait un recrutement. Donc, je me suis dit que s'ils ne cherchaient pas plus à trouver des financements pour le post-doctorat, c'est que peut-être je pouvais avoir le poste à la fin. Je ne savais pas... Et puis bon, pas du tout. De nouveau, je n'ai

pas eu de poste. Et du coup, là, j'ai commencé à vraiment prendre mes distances avec la fac parce que je n'avais pas de poste de maître de conférences, je n'avais pas passé l'agrégation. Et, j'ai cherché à prolonger des années d'ATER puisque j'avais mon engagement décennal et je n'avais pas de solution. Puisque je n'avais pas de poste de PRAG, je n'avais pas de poste de maître de conférences et ATER, c'est deux ans. Et l'ENS, quand je les avais contactés, ils m'avaient dit « bah, non, si vous n'avez pas d'autre poste, ATER, vous n'y avez pas le droit, vous n'êtes plus fonctionnaire, donc vous n'avez pas le droit aux cinq ans comme les fonctionnaires peuvent en avoir le droit. Et par ailleurs, si vous n'avez pas trouvé de poste, vous êtes en rupture de contrat, ce n'est pas votre faute mais c'est de votre fait ». Donc ils me disaient que j'étais en rupture d'engagement décennal. Après, j'ai compris que dans les textes, que si j'avais cherché, si j'avais postulé à des concours et que je n'avais pas été recrutée, j'avais le droit de faire autre chose puisque je m'étais présentée à des concours et je n'avais juste rien obtenu.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu penses que l'ENS t'avait préparé à ce genre de chose ? Par exemple, le fait de ne pas savoir que ton futur directeur de thèse n'était pas dans les réseaux, etc. Penses-tu que tu étais préparée à tout ça ?

ÉLÈVE 3 : Alors, ça... Peut-être mais, j'avoue que j'ai toujours eu quand même un... Par rapport à ça, je disais que je n'étais pas bien avec le côté « élite ». J'ai travaillé sur les réseaux dans ma thèse, c'est sur les réseaux sociaux mais je déteste le côté réseau, cooptation, etc. Donc, moi, ce que je voulais, c'était faire ce qui me plaisait. C'était à la fois travailler sur les thèmes qui m'intéressaient et avec une personne que je considérais de qualité. C'est-à-dire qu'en lisant les écrits de ce chercheur, pour moi, c'était celui avec lequel je voulais bosser, vraiment ! Et donc, même si on m'avait dit qu'il ne fallait pas y aller parce que tu ne trouveras pas de poste derrière. J'aurais dit « je m'en moque, ce que je veux c'est être bien formée et le reste, on verra ». Donc là, je ne suis pas trop capable de te dire si l'ENS m'avait préparé à avoir ce regard-là. C'est possible que oui, mais je n'aurais pas été attentive à ça.

FLORIAN HUGEDET : Ok.

ÉLÈVE 3 : Par contre, ce à quoi l'ENS ne m'avait pas préparé et là où je l'ai mal vécu, c'est que bon, le choix de ne pas passer l'agrégation, il avait été fait en réfléchissant. J'avais bien échangé avec Jacques Prioux à l'époque. Je savais à quoi je m'exposais en ne passant pas l'agrégation. Par contre, en voyant que je n'aurais peut-être pas de poste de maître de conférences, j'ai contacté l'ENS pour leur dire que je n'avais plus qu'un an d'ATER à faire. Je

les avais contactés au tout début de la dernière année d'ATER et je leur avais exposé la situation. Je leur avais dit que j'allais tout faire pour avoir un poste de maître de conférences. Je vais tout faire pour avoir une bourse de post-doctorat. Qu'est-ce qu'il se passe si je ne trouve rien ? Et là, la réponse, ça avait été celle que je t'avais dit juste avant. Ce n'était pas de ma faute, mais c'était de mon fait. J'étais en rupture de contrat. Sous-entendu, vous rembourserez vos salaires au prorata des années que vous n'avez pas effectué. Et ça, j'avoue que ça m'a à la fois mise dans un état de stress assez important et de culpabilité énorme quand je n'ai pas trouvé de poste, ni de post-doc. Au départ, je suis même allée... Je suis quand même allée à Pôle-Emploi. Mais par contre, dans tous mes CV, j'ai retiré que j'étais normalienne parce que, pour moi, je fraudais. Et ce n'est qu'en recevant à l'automne suivant le papier de l'ENS qui demandait chaque année ce que l'on faisait, que j'ai vu qu'ils associaient ce papier au texte de loi et dans le texte de loi, il était bien inscrit clairement que si l'on avait fait toutes les démarches pour obtenir un poste mais que l'on n'en avait pas, dans ce cas-là, on n'était pas en rupture d'engagement.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Tu recevais un papier chaque année ?

ÉLÈVE 3 : Oui, à l'époque c'était ça.

FLORIAN HUGEDET : De l'ENS de Cachan donc ?

ÉLÈVE 3 : Oui, c'était ça... ça a dû s'arrêter il y a peut-être trois ans. Ils ont supprimé ça, mais jusqu'à il y a trois ans, ils nous envoyaient chaque année, à partir du moment où l'on avait quitté l'ENS, un papier demandant ce que l'on faisait afin de savoir si on honorait bien notre engagement décennal.

FLORIAN HUGEDET : Et qui est-ce qui vous envoyait ce papier ? Quel était le service de l'ENS de Cachan ?

ÉLÈVE 3 : La scolarité... C'était le suivi des anciens élèves. Je crois que ça s'appelait comme ça. Donc, c'était l'administration de Cachan. C'était... Oui, ça devait s'appeler le suivi des anciens élèves. Et c'était eux que j'avais contacté d'ailleurs, à l'époque, quand je ne savais pas si j'allais pouvoir un poste ou pas. Et c'était eux qui m'avait répondu que j'étais en rupture de contrat. Et donc, mais bon, après assez vite, j'ai trouvé des contrats on va dire plus de recherche appliquée auprès de collectivités locales. Et donc, voilà... J'avais rempli le papier en indiquant que je bossais pour un conseil général. Et puis petit à petit, j'ai pris mes distances avec tout ça. Et, je n'ai plus trop rien dit. Après, on ne recevait plus le papier. Et j'ai fait plutôt des missions de voilà... de consultant. J'ai essayé de continuer à trouver des financements de post-doctorats.

Pour ça, je suis partie en Islande. Mais là, de nouveau, bossant à côté, je n'ai pas eu le temps nécessaire pour finaliser les dossiers de post-doc parce que c'est difficile en même temps de monter un projet de recherche lourd et de bosser. Donc, je n'ai jamais vraiment finalisé ça et comme je voulais étudier le tourisme en Islande, et que je n'avais pas de financement, je me suis dit que j'allais aller sur le terrain. Et au final, je me suis retrouvé à être assistant-guide pour une agence de voyage française en Islande. Et petit-à-petit, j'ai basculé du côté plus « guide » que « chercheur » même si je suis toujours guide avec un œil de chercheur. Mais, en même temps, je passais mon diplôme d'accompagnateur en montagne. Donc là, maintenant, je suis en train de monter des projets de séjour en Islande. Du coup, j'aurai ma propre boîte pour organiser des séjours en Islande. Donc ça a bien basculé quand même.

FLORIAN HUGEDET : Oui, je vois ça oui...

ÉLÈVE 3 : Mais ça ne m'a pas empêché d'écrire. Voilà, j'ai quand même... Pendant ma première saison en tant qu'assistant-guide, j'en ai sorti un article qui vient de... qui est enfin sorti en 2017. C'était en 2015 et il est enfin sorti. Je garde un pied là-dedans. J'ai toujours envie d'écrire et d'avoir un côté recherche.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu es toujours rattachée à un laboratoire ou tu fais ça de façon autonome ?

ÉLÈVE 3 : Là, je fais ça de façon autonome en ce moment. Après, on verra. Pour l'instant je fais ça de façon autonome. Là, je me concentre plus sur le montage de la structure pour faire des séjours en Islande. Et après on verra.

FLORIAN HUGEDET : Ok, très bien. Par rapport à l'ENS, à ton avis puisque j'ai l'impression que l'ENS ne t'a pas trop convenu... Quelles devraient être les missions dont l'ENS devrait se charger ? Le département 2SEP...

ÉLÈVE 3 : Oui, et du coup... Alors, ça ne m'a pas trop convenu dans un sens, mais en même temps, ça m'a permis de faire tout ce que je fais aujourd'hui. Je n'aurais jamais été là sans l'ENS. Ça c'est très clair. Et ça a aussi été un cadre de découverte passionnant. Je n'ai pas qu'un regard négatif sur la question, loin de là ! J'ai plus de mal avec le formalisme et le côté justement se donner des missions très particulières par rapport à un institut, par rapport à l'institution : de l'EPS, de la recherche. Voilà, j'ai du mal avec les cadres normatifs d'une manière générale. Et pour moi, alors, je ne sais pas si c'est possible. C'est certainement compliqué, mais les missions devraient peut-être être d'ordre beaucoup plus générales. C'est-à-dire permettre... Enfin, ce que

je vais dire, ça ne se limite pas à l'ENS, c'est ma vision de la scolarité en général. Ils devraient plus, selon moi, permettre à chacun de s'exprimer, de développer un ensemble de compétence, on est d'accord, mais sans avoir forcément une finalité préconçue. En se disant, voilà, on a des domaines forcément par disciplines. Si l'on est à l'ENS, sport et... alors maintenant c'est sport... Je n'ai plus la dernière dénomination...

FLORIAN HUGEDET : C'est Sciences du sport et Éducation physique.

ÉLÈVE 3 : Voilà, si on est à l'ENS sciences du sport et Éducation physique, forcément, les contenus seront différents de l'ENS de mathématiques, mais en ayant un domaine d'activité, pour moi, ça devrait être plus ouvert à ce que chacun à envie de développer et en se disant que... Alors, peut-être que certains seront professeurs et cadres dans le domaine de l'EPS, mais peut-être que d'autres deviendront spécialistes... bah moi j'ai bossé sur le sport et l'environnement... On peut être spécialiste au ministère de l'écologie pour travailler sur les questions du loisir, du tourisme et de l'écologie. Et même si ce n'est pas ce qui est prévu au départ, ce n'est pas grave, ça permet quand même d'apporter quelque chose à la société dans le domaine qui était visé au départ. Et, ça je trouve... Alors, je ne sais pas s'il est possible ou pas de le formuler comme ça au départ mais... Et je ne sais pas si l'ENS aurait... Enfin, si, pour moi, il y a une forme d'enfermement et ce n'est pas ce qui est visé parce que... Par exemple, quand j'ai soumis mon sujet de bourse de thèse, heureusement que j'avais énormément discuter de mes projets avec Jacques Prioux parce qu'il a été là pour défendre le projet, mais quand les uns et les autres dans le jury ont lu le sujet, ils ont ri. Apparemment, ils n'avaient aucune intention de me donner une bourse parce que, pour eux, ce n'était absolument pas sérieux. Ce n'était pas un sujet traditionnel. Ce n'était ni EPS, ni physiologie, ni biomécanique, c'était voilà...

FLORIAN HUGEDET : Le jury était composé de qui ? Tu te souviens ?

ÉLÈVE 3 : J'imagine... des représentants de l'Université, d'enseignants-chercheurs en STAPS, professeurs en STAPS, mais de matières... Enfin, de disciplines beaucoup plus académiques que ce que j'ai pu faire. Et donc, si Jacques Prioux n'avait pas été là, je n'aurais pas eu de financement et je n'aurais pas pu poursuivre dans cette direction, et pourtant, il me semble que d'un point de vue social... Enfin social... Du point de vue notre société, c'était un sujet qui était important. Enfin, important... pas important, mais juste qui avait... qui présentait un intérêt, qui s'intéressait à de réels enjeux. Voilà, ce n'était pas n'importe quoi et ce n'était pas sorti du chapeau. Donc, c'est un peu de ce côté-là où, voilà... on est dans des... Alors, là, ce n'est pas que l'ENS parce que tu vois, les membres du jury n'étaient pas des gens de l'ENS...

c'était des représentants des STAPS. C'est le côté académique qui est autant à l'Université qu'à l'ENS, mais il est peut-être encore plus fort à l'ENS. Voilà, moi c'est comme ça que je le ressens. Je trouve qu'on devrait se donner des missions peut-être plus larges pour permettre à ce que chacun s'exprime et devienne spécialiste dans son domaine et puisse, derrière, intervenir dans ce domaine et qui n'est pas forcément de l'EPS, pas forcément de la recherche en STAPS, mais qui a à voir avec le sport et les loisirs sportifs.

FLORIAN HUGEDET : Donc, pour toi l'ENS devrait avoir une plus-value plus large que la sphère de l'Éducation physique et de la recherche en sciences du sport ?

ÉLÈVE 3 : Oui, devrait, ou en tout cas ne devrait pas confiner à cette sphère-là. Très bien si la majorité se tourne vers cette sphère-là et s'y sent bien, mais s'il y a d'autres envies, d'autres intérêts... bah pourquoi pas aussi aider dans ce cas-là, les projets qui sortent de ce cadre. Et là, en l'occurrence, moi je me suis sentie vraiment seule par rapport à ça. Je me suis dépatouillée de ça et au final je me retrouve à faire des projets qui sont même à l'extérieur de la France. Alors, je vais retrouver un lien avec la France. J'emmène des Français en Islande, mais j'ai envie d'apporter quelque chose de plus large que simplement emmener des gens s'amuser là-haut. Peut-être à terme travailler avec des entreprises et travailler sur des choses auxquelles on donne un peu plus de sens quand on part là-haut que juste se faire plaisir. Mais ça, après si tu n'es pas dans les cadres, tu le fais tout seul quoi. Tu n'as pas... Après, c'est peut-être aussi moi qui me suis mise toute seule en dehors du système hein, je ne sais pas. C'est dur de dire. Voilà, ce n'est pas que l'institution. C'est sans doute moi aussi qui ai un problème avec l'institution.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et est-ce que tu considères que tu as honoré déontologiquement ton engagement décennal ? Personnellement... sans tenir compte des textes.

ÉLÈVE 3 : Je considère que j'ai fait tout ce que j'ai pu, quitte à me rendre presque malade, parce que justement, j'avais peur de ne pas respecter l'engagement. Notamment, sur ma dernière année d'ATER, sur les premiers mois où je n'avais plus de poste à l'Université et où je faisais autre chose. Donc, j'ai fait mon maximum. Et après, pour moi, l'objectif que je me donne, c'est à plus long terme d'apporter... mais c'est indépendant de l'ENS, là, c'est peut-être plus ce que moi j'ai envie de faire pour la suite. C'est essayer d'apporter quelque chose au monde qui m'entoure. Alors, ce n'est pas forcément énorme, mais voilà, c'est juste transmettre ce qui, à un moment donné m'a été transmis d'une manière ou d'une autre.

FLORIAN HUGEDET : Ok, et quel est ton avis sur la modalité de sélection à l'ENS ? J'entends par là le fait de rémunérer dix personnes qui devront ensuite remplir un engagement décennal. Tu en penses quoi ?

ÉLÈVE 3 : Pour moi, c'est une forme d'intéressement et d'engagement qui est... Enfin, je n'ai pas de vision négative là-dessus. Alors, en ce qui me concerne, je n'ai pas d'avis général sur la question. Après, en ce qui me concerne clairement, ça m'a permis de faire des choses que je n'aurais jamais fait sans ça. Voilà. Et ça a été une chance et j'en suis très heureuse. Et je ne sais pas si, du point de vue de l'institution, je remplis mes missions. S'ils regardaient ce que je fais aujourd'hui, ils considéreraient peut-être que je suis totalement à côté et que je ne respecte pas. Mais je pense que... Enfin, pour moi, d'une manière ou d'une autre, déjà, j'ai commencé à... j'ai rempli une partie de mon contrat parce que j'ai enseigné pendant plusieurs années et tout au long des années qui viennent, je compte bien apporter ma pierre à l'édifice. Je trouve que c'est un fonctionnement qui me paraît donner sa chance à des personnes qui ont envie, qui sont motivées, qui voilà... qui n'auraient pas forcément les moyens de faire ça sans l'aide de l'institution.

FLORIAN HUGEDET : Ok, est-ce que, dans ton parcours d'étudiante, d'élève ou même dans ton univers professionnel, tu as rencontré des personnes qui ont pu avoir un réel impact sur ta trajectoire personnelle ?

ÉLÈVE 3 : Oui, forcément... Oui. Des enseignants, mon directeur de thèse clairement... Après, des personnes que j'ai rencontrées par la suite... L'un des premiers contrats de recherche que j'ai fait en sortant de l'Université, c'était pour un agent du conseil général. J'ai travaillé plusieurs fois avec cette personne et ça m'a aussi... C'est quelqu'un qui compte et avec lequel je compte continuer à échanger sur différents projets. Mais comme dans toute vie hein... Je pense qu'on rencontre des gens qui font qu'on est ce qu'on est. Et les projets évoluent aussi en fonction de ces rencontres.

FLORIAN HUGEDET : Ok, d'accord... Et est-ce qu'il y en a qui t'auraient donné l'envie d'aller à l'ENS ?

ÉLÈVE 3 : Alors, je te disais que j'avais découvert l'ENS quand je cherchais des informations sur les STAPS. J'ai découvert ça relativement par hasard au moment auquel je l'ai découvert... personne ne connaissait parce que j'étais encore au lycée et c'était quelque chose de relativement méconnu. Après, non... par contre, une fois à la fac, comme j'avais ce projet d'aller à l'ENS, j'ai un certain nombre d'enseignant qui m'ont suivi mais pas uniquement moi.

Avec quelques autres personnes qui avaient le même projet, qui nous ont suivi, qui nous ont aidé, qui nous ont encouragé et qui nous ont donné les moyens de réussir.

FLORIAN HUGEDET : C'était un genre de préparation informelle ?

ÉLÈVE 3 : Informelle, voire même formelle parce que, en deuxième année, on avait ce qui s'appelait les UE libres. Et on avait monté une « UE prépa à l'ENS ». Enfin, le STAPS... je dis « on », ce n'était pas nous étudiants. Mais au niveau des STAPS, il y avait une UE qui s'était montée. Et par ailleurs, là, pour le coup, j'avais contribué à ça. On avait réussi à obtenir une UE libre anglais aussi, qui nous aidait aussi pour le concours, parce qu'il y avait de l'anglais, parce qu'il n'y avait pas suffisamment d'anglais à l'Université, enfin pas grand-chose quoi.

FLORIAN HUGEDET : Et tu étais dans quel STAPS ?

ÉLÈVE 3 : A Orsay.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, très bien. Et il y avait déjà des personnes de l'ENS, enfin d'Orsay, qui étaient allés à l'ENS avant toi ?

ÉLÈVE 3 : Alors, je crois que... Non, je crois que oui, mais je ne suis pas sûre.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, c'était pour savoir, si justement ça avait créé une dynamique au sein des profs...

ÉLÈVE 3 : Oui, oui. Au niveau de l'équipe d'Orsay, ils étaient quand même très intéressés par ça. Oui, jusqu'au doyen du STAPS d'Orsay qui était investi là-dedans.

FLORIAN HUGEDET : Qui c'était à l'époque ? Tu te souviens ?

ÉLÈVE 3 : C'était Jean Bertsch.

FLORIAN HUGEDET : D'accord.

ÉLÈVE 3 : Il y avait le doyen et le vice-doyen, c'était Claude Kemo-Keimbou. Et puis toute une équipe d'enseignants qui nous aidaient aussi.

FLORIAN HUGEDET : J'arrive à peu près au bout de mon questionnaire. Je te remercie d'avoir répondu à toutes ces questions.

ÉLÈVE 3 : De rien, et puis voilà, bon je suis désolée d'avoir aussi été en dehors des cases, mais j'ai commencé à remplir le questionnaire et puis arrivée à la question sur les missions de

l'ENS... Là, je me dis « je ne peux pas... Je ne peux pas juste cocher des cases ». Ce serait contre ce que j'ai envie de dire.

FLORIAN HUGEDET : Eh bien, c'est très gentil en tout cas d'avoir expliqué ton souci et d'avoir pris le temps de répondre à l'entretien.

ÉLÈVE 3 : C'est normal.

FLORIAN HUGEDET : Une dernière question que j'ai oublié de te poser, est-ce que tu as diminué ta pratique sportive en arrivant à l'ENS ? ou est-ce que tu as continué d'en faire autant qu'avant ?

ÉLÈVE 3 : Non, en arrivant à l'ENS, j'ai diminué. Je n'avais plus le temps. D'autant que je faisais deux licences en même temps... Après, pendant le master, j'allais faire des cours de bio, d'écologie en même temps. Donc, j'ai diminué. J'ai... Alors, surtout les deux, trois premiers mois où j'étais un peu perdue. Et là, en deux ou trois mois, j'ai dû prendre quatre ou cinq kilos. Ce qui ne m'était jamais arrivée et j'étais très mal et donc après, j'ai repris quand même davantage. Et j'ai essayé de maintenir quand même une activité régulière et je n'ai jamais lâché l'activité. Il y a eu deux ou trois mois de flottement mais après je continuais quand même à courir, nager, faire du vélo. Je n'étais pas du tout inactive mais clairement, j'ai diminué oui.

3.7.4. Élève n°4, masculin, normalien, pas de thèse, professeur agrégé d'EPS,
promotion 2007

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieux : Besançon (Skype)

Date : 22 novembre 2017

FLORIAN HUGEDET : Dans un premier temps, pourrais-tu me parler de ton parcours scolaire ? Très rapidement, qu'on voit les grandes étapes... afin de voir d'où tu viens et comment tu en es arrivé à passer le concours de l'ENS.

ÉLÈVE 4 : Collège et lycée publics. J'ai fait mon collège dans un petit collège à Samoëns en Savoie. Ensuite, je suis passé au lycée général à Cluses où j'ai fait première et terminale S, avec une option SVT. En fait, c'est au collège. C'est au collège, je pense en 6^{ème}, que je voulais déjà devenir prof d'EPS. Ça remonte à pas mal de temps. Puis, c'est au lycée que j'ai appris comment fonctionnait l'agrégation. Enfin, je savais qu'il y avait une agrégation mais je ne voulais pas devenir professeur agrégé, ça me semblait inatteignable à ce moment-là. En fait, quand j'étais au lycée, mon frère était au STAPS de Grenoble. Je voyais qu'il galérait déjà en STAPS et que le CAPEPS, d'avoir le CAPEPS, c'était vraiment compliqué vu que c'était la période sous Sarkozy où il n'y avait pas beaucoup de postes et beaucoup de personnes qui se présentaient. Donc, vraiment, quand j'étais au lycée, c'était le CAPEPS. C'était déjà inatteignable, donc l'agrégation, je ne voulais même pas en parler. Après, je suis allé sur Grenoble. J'ai rejoint mon frère qui, lui, était en master alors que moi, je rentrais en licence. Il avait déjà loupé une fois le CAPEPS parce qu'à l'époque, c'était en L3. Moi, je commençais ma L1 avec pas mal de pression, en me disant que je n'allais sûrement pas avoir le CAPEPS. Ensuite, en L1, de manière assez surprenante, j'ai fini major. Je bossais tellement pour, justement, me dire qu'il ne fallait pas... Je mettais tout de mon côté pour avoir le CAPEPS. Au final, je me suis rendu compte que c'était possible d'arriver à avoir un bon classement. Pareil en L2. Du coup, mon frère m'a... Enfin, j'avais vu une affiche du concours de l'ENS dans le couloir de la fac de Grenoble. Donc, je lis le truc et je vois qu'il n'y a que 10 candidats, que c'est rémunéré. Enfin, ça me semble vraiment super. Mais, c'était forcément inatteignable parce qu'il n'y avait que 10 personnes. Ça me semblait vraiment le truc uniquement pour les élites. C'est mon frère qui m'a poussé à le faire. Il m'a dit « fait le, c'est pour toi. Tu n'as rien à perdre de toutes façons. Tu verras ce que ça donne ». Du coup, ça a marché et je me suis retrouvé à l'ENS comme ça.

FLORIAN HUGEDET : Tu m'as dit que c'est au collège que tu as voulu devenir professeur d'EPS. Qu'est-ce qui t'a donné envie ? Un prof en particulier ? Ton frère ?

ÉLÈVE 4 : Oui, je pense. Alors, c'est difficile de se rappeler exactement, mais je pense que c'est un mélange. Déjà, je suis né dans une famille où l'on faisait du sport en permanence. Avec mon frère, c'était tous les jours. Et dès la 6^{ème}, c'est un prof d'EPS qui était déjà très en avance en termes de pédagogie, qui nous faisait faire des trucs hyper ludiques. Déjà un peu CP5... tu vois. On faisait du circuit training avec de la musique qu'on pouvait choisir. A l'époque, on mettait nos cassettes dans le lecteur-cassette. Ça, tout de suite, ça m'a plu. Même au primaire, on avait en fait toujours le même prof. On avait un monsieur qui était payé, je pense par la mairie, qui nous faisait le sport du CP au CM2. Lui, il était très Parlebas tu vois ? C'était tous les trucs comme ça, des jeux traditionnels et ça, déjà, c'était super. Et en même temps, il y avait un peu de jeux pré-sportifs. Je pense qu'il y a toujours eu cette idée, peut-être pas au primaire, mais je me souviens que c'est plutôt au collège que je me suis dit que prof d'EPS, c'était quand même super. J'avais ma mère qui était prof d'EPS aussi avant. Elle avait la bivalence à l'époque, il y avait ce qu'on appelait PEGC. Donc elle avait la bivalence EPS – SVT. Je ne l'ai pas connu en tant que prof d'EPS... Juste prof de SVT. Mais je me souviens qu'elle donnait des cours d'EPS, ça peut aussi, de manière inconsciente, jouer sur ça. Tu vois, il y a pas mal de choses qui font que l'EPS est vite devenue un projet.

FLORIAN HUGEDET : Tu passes le concours en quelle année ? En 2007 ?

ÉLÈVE 4 : 2007 oui.

FLORIAN HUGEDET : Quel est ton avis sur les modalités de sélection de ce concours ? Le fait que ce soit de la SVS, de la SHS, un peu de culture générale, des pratiques sportives... Qu'est-ce que tu en dit ?

ÉLÈVE 4 : Moi, j'aimais bien. J'aimais bien parce que ça m'a permis de bosser énormément de domaines. Je trouvais qu'en termes de culture générale, à la fois sur les STAPS et à la fois sur la culture générale sportive, c'était hyper intéressant. Je passais mon temps à la bibliothèque universitaire à bosser, à m'entraîner de manière assez exigeante, notamment pour le 400m, pour la natation. Donc, j'ai progressé alors que je ne suis pas du tout nageur. J'ai vraiment pu progresser en l'espace de deux ou trois mois.

FLORIAN HUGEDET : Et par rapport au nombre d'étudiants qui sont recrutés chaque année ? Qu'en penses-tu ? 10, c'est suffisant ? Il en faudrait plus ?

ÉLÈVE 4 : Il faudrait tout simplement supprimer l'agrégation et les grandes écoles. C'est un peu bizarre pour quelqu'un qui a fait une grande école. Mais voilà, pour moi, je vois tellement de bons profs sur le terrain que ça me semble totalement illogique de ne recruter que 10 personnes par an pour faire ça, alors que pleins d'autres auraient le niveau. Alors, ils mettent ça sous le principe de la méritocratie, du concours, mais pour moi ça ne justifie pas de dire que c'est un concours et que finalement ce ne sont que les 10 meilleurs. Tu vois, j'évalue par compétences. Quand on sait qu'il y a peut-être 200 profs par an qui ont les compétences de rentrer à l'ENS, ça ne me semble pas juste tu vois. La différence de statut agrégé capétien me dérange. Ça me dérange un petit peu. Je me dis que l'idéal, ça serait tout de même d'être comme dans les autres pays. Ça serait d'avoir le même statut pour tout le monde.

FLORIAN HUGEDET : Alors, deux questions par rapport à ce que tu viens de dire : première question, tu dis que tu évalues par compétences... Quelles sont, selon toi, les compétences qui font qu'on est un bon prof d'EPS ?

ÉLÈVE 4 : Pour moi, la première chose, c'est que, déjà, l'élève puisse apprendre des choses au niveau moteur mais qu'il y a aussi des objectifs en termes de compétences sociales. Ils doivent se rendre compte de leurs progrès parce qu'en fait, plein d'élèves font des cours d'EPS sans se rendre compte de ce qu'ils ont appris. Ils développent leur motricité sans s'en rendre compte. Alors, je sais que ce sont des apprentissages procéduraux, que c'est un inconscient... Mais justement, pour moi, c'est important qu'ils aient conscience de leur apprentissage. Pour qu'il y ait un impact sur leur estime d'eux-mêmes, pour qu'ils considèrent que l'EPS a une utilité : « je viens d'apprendre à faire un smash, je viens d'apprendre à faire un contre-amorti, je viens d'apprendre à nager ». Alors, il y en a qui en ont conscience, mais souvent, les élèves font. Ils font parce qu'on leur demande de faire, mais sans prendre conscience qu'ils ont appris. Donc, le fait d'évaluer par compétences, je leur permets, avec un système de couleur, un système qui permet de savoir où ils en sont pendant le cycle, enfin pendant la séquence... Pardon, j'ai dit un gros mot. En gros, du diagnostic et pendant toutes les séances, ils savent où sont les étapes d'apprentissage. C'est là la révolution. On passe d'un élève qui est évalué en fin de séquence où il y a une ou deux évaluations. Je vois, mes collègues, c'est ça. C'est une ou deux évaluations à la fin. Ils posent 14, ils mettent ça sur ProNote et l'élève ne sais pas ce qu'il y a derrière. Il s'en fiche un peu parce que ça a toujours été comme ça. Alors, que, tu vois, en mettant toutes les compétences derrière, ça change totalement leur manière de voir l'EPS à ces élèves.

FLORIAN HUGEDET : D'autres qualités qu'il faudrait pour être un bon prof d'EPS ?

ÉLÈVE 4 : Je pense qu'il faut être très bon en psychologie. Avant d'être professeur, je pense qu'on est éducateur, psychologue. Tu vois, en face de nous, on a des enfants qui arrivent du primaire quand on a des collégiens de 6^{ème}. Donc ça c'est vraiment une sacrée psychologie où il faut s'adapter au niveau du langage. Il faut faire attention aux mots qu'on utilise pour ne pas blesser parce qu'à la fin du primaire, c'est là qu'ils ont l'estime de soi qui est la plus basse. Il faut être vigilant à ça. Ensuite, il y a toute l'adolescence donc ils sont très instables pour certains. Il y en a qui vont vite monter en colère donc il faut apprendre à gérer leurs émotions. Pour moi, enfin, c'est personnel, mais je trouve que c'est essentiel de savoir maîtriser les mots qu'on utilise avec les élèves. Par exemple, souvent je suis sur de la communication non-violente où j'essaie de voir, dans mes consignes, dans mes feedbacks avec les élèves, de tout faire pour être le moins violent dans les mots que j'utilise tu vois. Quand je vais dans une salle des profs, les profs sont en permanence en train de râler et en train de dire « oui, tel élève, il est nul ». Tu vois ? En permanence, les élèves reçoivent des mots violents. Là aussi, pour moi, c'est essentiel d'être bienveillant et d'être juste. Ce n'est pas être bienveillant pour entrer dans de la démagogie. En fait, les élèves n'attendent que ça. Ils attendent quelqu'un de juste, qu'ils soient tous traités d'une manière équitable. Le climat de classe change totalement. Je n'ai jamais puni un élève par exemple. Je n'ai jamais collé un élève. Les carnets, maintenant je leur dis de les laisser parce que c'est une pratique... La majorité de mes collègues prennent tous les carnets et quand il y a un problème, boum : mot dans le carnet. Moi, je n'ai jamais mis un mot dans le carnet. Je ne punis pas. Si j'ai un problème je vais plutôt parler à un élève à la fin du cours. Pour l'instant j'ai convoqué un élève avec sa mère parce que je l'ai vu dans la cour en train d'insulter et de tirer les cheveux des filles. Je ne me suis pas énervé avec sa mère. J'ai juste expliqué ce qu'il s'était passé. Maintenant, avec cet élève, je n'ai plus de souci. Je pense que ça serait ça. En fait, être un bon prof d'EPS, ça mobilise énormément de compétences. Donc, tu vois là, je t'ai pris les principales mais en fait il y en a plein. Là ce sont les principales, mais après il faut savoir gérer ta classe, les formats pédagogiques... Il y a tellement de choses. On pourrait parler pendant trois heures de ce qu'est un bon prof d'EPS, parce que c'est tellement complexe le métier sur le terrain... C'est ça qui fait la beauté du métier. C'est que tu ne t'ennuies jamais finalement. Alors, là, je parle parce que maintenant, je suis à Paris et que mon milieu social est plus simple. Mais pendant 5 ans, ça n'a pas été facile. Justement, avant d'être professeur, j'ai été éducateur pendant 5 ans. Le bon prof d'EPS, ça dépend des compétences que tu dois mobiliser en fonction de ton public. Là où j'étais avant, j'étais éducateur mais je n'avais pas les billes en formation. Donc, là, j'étais en difficulté. Comment on gère des élèves qui, socialement, sont très défavorisés ? Ont reçu uniquement de la violence au collège ? Ne

sont pas suivis par la famille ? Tu vois ? Là, ça mobilise d'autres compétences. J'ai été moins bon du coup parce que je n'avais pas la formation d'éducateur spécialisé. Clairement, il fallait être éducateur spécialisé.

FLORIAN HUGEDET : Alors, j'avais parlé de deux questions pour rebondir sur ce que tu as dit toute à l'heure. Tu as dit avoir un peu souffert de l'étiquette ENS et du statut d'agrégé. Qu'entends-tu par-là ? Pourrais-tu creuser un peu la question ?

ÉLÈVE 4 : Oui, en fait, tu l' observes du point de vue des remarques de collègues... Tu vois ? « Ah oui, l'agrégé ». C'est toujours le mythe de l'agrégé qui sait tout et qui fait tout bien, alors qu'on fait le même métier. C'est juste que moi, j'ai eu un diplôme qui me permet d'être payé plus et de travailler moins. Tu vois, ça me paraît totalement injuste. Alors, les gens vont dire « oui, mais tu as passé le diplôme ». Mais le diplôme, finalement, n'est pas ouvert... Enfin, il est ouvert à tout le monde mais les places sont réduites et les places ne sont pas en accord avec les compétences que je pense être chez certains professeurs. Il y a un débat là-dessus, c'est évident, mais ça reste sur le terrain. Les capétiens et les agrégés... des petites blagues sur les agrégés...

FLORIAN HUGEDET : Et, à ton avis, l'agrégation... Enfin comment la formation que tu as reçue pour passer l'agrégation t'a-t-elle aidé pour la suite de ton parcours ? Qu'est-ce que ça t'a apporté la formation que tu as reçue à l'ENS ? La formation à et par la recherche ? La préparation à l'agrégation, etc. ?

ÉLÈVE 4 : Pour moi, beaucoup de choses. Je sais que c'est très critiqué, mais personnellement ça m'a beaucoup plu. Même si sur l'aspect professionnalisant, il manquait des choses sur la réalité du terrain. Ça me paraît évident. Sur la leçon notamment. Sur l'aspect recherche, ça m'a permis de découvrir la recherche. Ça m'a même plu d'en faire avec les mini-mémoires parce qu'à l'époque, ils n'étaient pas aussi lourds. Ça m'a plu de faire des mini-mémoires, de voir comment ça fonctionnait, de faire un mémoire en sciences de l'éducation en master 2. Après, voilà, je n'ai pas eu l'envie... J'avais tellement envie d'être prof d'EPS et ça faisait tellement longtemps que j'attendais de passer de l'autre côté, que pour moi, il était hors de question de partir sur une thèse. C'était quelque chose qui était trop important pour moi. Faire de la pédagogie, et je vois aujourd'hui que j'ai fait le bon choix. Pour la recherche, j'étais davantage SVS et du coup, à l'ENS, j'ai découvert pas mal les SHS. Ça m'a plu énormément. Et après, la formation à l'agrégation, super ! Mise à part beaucoup de CM qui ne servaient un peu à rien. Du coup, nous à l'époque, c'était moins filtré. On avait beaucoup d'intervenants qui nous avaient déçus. Mais bon, c'était l'époque, le contexte. Déjà, le fait qu'on soit une bonne équipe ensemble, à bosser une année. Le contexte était génial pour travailler l'agrégation. Ce qui m'a vraiment manqué, c'est de ne pas avoir de profs d'EPS qui viennent et qui racontent ce qu'ils font en cours, comment ils font pour évaluer, pour... Tu vois, c'est un peu comme un truc où l'on nous forme à la leçon, à tout ça, à l'oral 1. Et au final, on est toujours formé par des gens qui viennent du supérieur, des chercheurs. Et non, vraiment, des profs de terrain qui viennent et qui disent « moi, je fais ça, et ça ». Et après, on fait un débat là-dessus par rapport à ce qu'on apprend. Quand on prépare l'agrégation, on est à la pointe de la théorie et ça permettrait d'avoir le lien théorie-pratique. Pour moi, c'est ça. Je voulais proposer à Olivier de venir et de venir uniquement pour parler d'EPS, de parler uniquement de ce que je fais dans mes cours, ce que je fais à l'AS, comment j'organise des projets, comment j'organise des voyages. On peut faire un mélange d'oral 1 et d'oral 2. Un prof de terrain qui vient parler de ce que c'est que ce métier.

FLORIAN HUGEDET : On vous transmet essentiellement des connaissances scientifiques, théoriques... Est-ce que ces connaissances scientifiques t'ont servi dans ton parcours professionnel par la suite ?

ÉLÈVE 4 : Pour moi, oui. On les automatise. C'est comme si elles devenaient un peu inconscientes. Après, on se dit qu'on ne les utilise pas concrètement sur le terrain. Mais, au final, je suis persuadé qu'on les utilise parce qu'on a été un peu conditionné à analyser un contexte, à analyser une classe dans les dossiers. Voilà, quand il y a une classe qui arrive, tu vois tout de suite les profils. A côté, j'interviens en préparation à l'agrégation, donc du coup, j'ai un peu replongé... Chaque année, je replonge dans les livres, dans les articles et j'entretiens ça. Je me rends compte à quel point c'est utile. Il faut juste bien faire le lien. Parfois, certains enseignants-chercheurs font mal le lien tout simplement parce qu'ils ne connaissent pas le terrain. C'est pour ça qu'ils mettent de la distance. Quand j'ai ceux que je prépare à l'agrégation, ils aiment relativement bien quand je prends des exemples de terrain et je dis : « regarde la science, comment on peut l'interpréter ». En mettant toutes les limites, mais c'est ça qui est super. Il a fallu que j'attende après l'ENS pour vraiment mettre du vrai lien entre la théorie et la pratique. Par contre, je ne vais pas renier tout ce que j'ai appris à l'ENS parce que ce sont des bases énormes au niveau théorique. Après, ce ne sont que des rappels que je suis en train de faire. Je me souviens qu'on a vu ça en formation, je me demande ce qu'il se dit en ce moment. C'est quatre ans où l'on a le temps de ne faire que ça. Forcément, c'est super !

FLORIAN HUGEDET : Par rapport à l'agrégation, quelle est la plus-value de cette agrégation ? Qu'est-ce qu'il y a derrière ce concours où l'on est payé plus pour travailler moins ? Comment tu l'appréhendes ?

ÉLÈVE 4 : Pour moi, c'est d'avoir des outils qui nous permettent de plus réfléchir sur sa pratique : des outils théoriques et des outils pratiques. L'écrit 1 et l'écrit 2 sont plus théoriques. L'écrit 1 sert aussi parce que du coup, ça permet de ne pas retomber dans des travers culturalistes, technicistes par exemple. Hier, j'ai passé une heure avec le proviseur et le principal à parler de comment on allait faire les prochaines années pour essayer d'enlever progressivement les notes au collège. Comment on fait pour améliorer le bien-être par différents projets. Comment je fais pour faire un nouveau séjour au ski l'année prochaine. Ce ne sont que des compétences d'oral 1, que j'ai progressivement mises en place sur le terrain. Toutes les billes de l'oral 1 servent énormément. En oral 2, du coup, on a les leçons qu'on a créées qui sont pourries et irréalistes. Mais en même temps, on a quand même bossé sur la différenciation pédagogique. On a bossé sur un contexte de classe. Avoir une idée de séquence sur la durée. Le prédécesseur, qu'est-ce qu'il a fait ? Se placer entre plutôt culturaliste, plutôt développementaliste par rapport à la culture que tu veux faire passer, par rapport à ce que tu cibles comme apprentissage moteur. La centration sur l'apprentissage moteur. Tous les

principes sont là. C'est juste qu'après, il manquait un réalisme. Tu vois bien : avoir des leçons qui soient vraiment réalistes quoi.

FLORIAN HUGEDET : Question un peu différente... Est-ce que tu te sens redevable de quelque chose du fait que tu sois passé par l'ENS ? Du fait que tu aies signé un engagement décennal ? Du fait que tu aies l'agrégation d'EPS qui te permet d'avoir un salaire un peu plus élevé avec un taux horaire un peu plus bas ? Est-ce que tu te sens redevable vis-à-vis de quelque chose ? De quelqu'un, d'une institution ? Des élèves peut-être ? De tes collègues ?

ÉLÈVE 4 : Consciemment non mais inconsciemment oui, c'est sûr. Parce que, quand je vois tout le boulot que je fais sur le terrain... Je n'arrête pas... Cette année surtout, je change d'établissement. Je fais toutes mes classes en évaluation par compétences. Donc j'ai de nouvelles activités à travailler. Je suis en permanence en train de bosser chez moi, quand je ne bosse pas au lycée ou au collège. Je pense que ça se traduit dans mon boulot même depuis 6 ans. Même dans mon établissement avant, je n'arrêtais jamais. Chaque année, je ne peux pas bosser sans faire un projet. Sinon ça n'a pas de sens. La pédagogie par projet, on l'apprend à l'ENS, donc... Redevable, non, je ne me sens pas redevable parce que l'institution a fait que c'était comme ça, c'était des règles. Quand on signe le contrat, c'est comme ça. C'est comme quand on rentre dans une entreprise. Donc, redevable, oui, par le contrat. Je pense que derrière, je pourrais très bien dire : « voilà, j'ai mon diplôme, personne ne vient derrière moi pour me dire de travailler plus ». L'inspecteur est venu me voir. Au final, je pourrais très bien faire le minimum et faire mes 14+3 heures et rentrer chez moi, puis faire d'autres choses. Mais, je me rends compte que non, parce que derrière, il y a une passion du métier qui fait que je fais plein de choses.

FLORIAN HUGEDET : Par rapport à ça, justement, quelle serait, selon toi, la trajectoire idéale pour un normalien fraîchement sorti de l'école ?

ÉLÈVE 4 : Pour moi, il y en a plusieurs. Il n'y en a pas une. En fonction des différentes personnalités, des différents profils, il y en a qui vont plus avoir un profil recherche. Eux, il faut qu'ils partent sur une thèse et devenir enseignant-chercheur ou chercheur. Alors que d'autres qui ont plus la fibre EPS, aller sur l'agrégation et ensuite aller directement sur le terrain. Certains normaliens ont envie de faire une thèse et ensuite aller sur le terrain. Eh bien, tu fais ta thèse où tu es dans des conditions où tu sors de l'ENS, vas-y utilise ce tremplin pour faire ta thèse, et ensuite va sur le terrain pour peut-être, plus tard, revenir en tant qu'enseignant-

chercheur. Je vois tellement de trajectoires à la suite de cette école, qu'il n'y a pas une trajectoire idéale pour moi. C'est vraiment une adaptation au profil du normalien quoi.

FLORIAN HUGEDET : A ton avis, qu'est-ce qui structure ce profil du normalien ? Est-ce que c'est la formation qu'il a reçue à l'ENS ? Auparavant ? Est-ce que c'est son vécu ?

ÉLÈVE 4 : Oui, c'est les deux. On le voit dans le discours des normaliens. Souvent, il y en a qui arrivent avec une tendance, un peu comme moi, EPS. Ils prennent tellement le goût de la recherche qu'ils continuent sur une thèse et deviennent parfois enseignant-chercheur. On a moins le profil inverse de quelqu'un qui vient pour faire de la recherche et qui se met, finalement, à faire de l'EPS tu vois ?! Je pense que l'école, dans sa formation, a un effet assez important là-dessus. Moi, je me suis posé, à un moment donné, la question de savoir si je n'allais pas faire une thèse. Mais comme je te dis, l'envie d'enseigner m'a vite rattrapée. Des fois, là, depuis 3 ou 4 ans, je me pose encore la question. Je me dis « faire une thèse, pourquoi pas ». Et là, en ce moment, si tu me poses la question, je vais te dire non parce que j'ai tellement de projet pour l'EPS que j'ai envie de les investir. On avance à vitesse fois 10 quand t'es sur le terrain. L'année prochaine, je vais sûrement faire un projet sur la méditation avec un chercheur en STAPS. Je vais essayer de publier un article avec lui. Tu vois ? Il y a toujours ce truc derrière. Il y a cette dimension, quand je vais faire des cours à la fac, ça m'intéresse toujours d'aller voir les dernières nouveautés sur la recherche. Ça nous a quand même, vraiment impacté dans notre parcours. Plus que si j'avais passé le CAPEPS à Grenoble et que j'étais devenu prof d'EPS, je n'aurais pas eu la même façon de voir le métier.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu étais dans une position de rejet des connaissances scientifiques lors des premières années ? Parce que tu sais, Matthieu Quidu, son article, c'est typiquement ça. Il interroge des anciens normaliens, dans leurs premières années de professeurs d'EPS et il évoque le fait que la formation reçue à l'ENS n'est pas en adéquation à la réalité du terrain.

ÉLÈVE 4 : Quidu a fait ça ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, il a fait un article sur les rapports au savoir des normaliens.

ÉLÈVE 4 : D'accord, je ne l'ai pas lu, mais si tu peux me l'envoyer ça m'intéresse.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, pas de souci.

ÉLÈVE 4 : Pour moi, en ce qui me concerne, depuis quelques années, je me suis découvert une passion pour la science en général. C'est ce qui a donné la chaîne Youtube. En fait, j'adore ça !

Et tu vois, demain, je donne une conférence... J'en ai donné une il y a deux semaines. Une demain sur la nutrition. Mes élèves, ils aiment bien ça ! A l'ENS, je buvais tout ce qui arrivait. Je me souviens des stages... Vous ne les aviez pas eus. On avait des stages d'initiation à la recherche d'une semaine avec plein de chercheurs qui venaient nous voir la première semaine. Ça, j'étais un des seuls à adorer, même si des fois, c'était n'importe quoi leur recherche. Mais moi, j'aimais bien. On m'a transmis ce goût de la science en général.

FLORIAN HUGEDET : Et qu'est-ce que tu penses des paroles de Didier Delignières, qui a dit... tu te souviens certainement de son intervention lors des 10 ans du département, que ça serait un gâchis de matière grise et de deniers de l'Etat, de devenir professeur d'EPS ? Qu'en penses-tu toi ?

ÉLÈVE 4 : Eh bien, je suis opposé à ça bien sûr. Je trouve intéressant de passer par l'ENS, d'avoir un bon niveau théorique et de faire cette fameuse articulation entre la théorie et la pratique, qui manque. Pour moi, elle manque. Quand je donne des cours, notamment à Créteil, je me rends compte à quel point c'est apprécié parce qu'enfin, il y en a qui se disent « ah, c'est bon, là on a des exemples concrets de liens entre les deux ». Si, nous, ceux qui sortent de l'ENS, si on ne fait pas du terrain et qu'on ne fait pas cette articulation comme un ingénieur qui va articuler la théorie et la pratique, qui va le faire ? Est-ce que c'est un enseignant-chercheur qui va venir mettre une caméra dans un cours d'EPS et qui ne le vit pas de l'intérieur, tu vois ? Pour moi, il y a forcément des biais alors qu'en le vivant de l'intérieur, on se rend compte de la complexité. On n'arrivera toujours à mettre une focale, plein de focales, mais on n'arrivera jamais à retrouver la complexité de ce métier. On n'arrivera jamais à avoir la substance de ce métier parce qu'il y a tellement de variables en jeu parce que c'est trop complexe. Le fait de le vivre, je pense que ça facilite ce filtre-là. En tout cas, ça permet de dire « attention ! Tel chercheur dit ça... Mais attention, dans le contexte écologique de la classe, il y a tellement de variables en jeu : le genre, les émotions, l'effet prof, l'effet établissement ». C'est trop complexe. C'est trop complexe et le fait de connaître tout ça et de le vivre surtout, je pense que ça donne une plus-value justement.

FLORIAN HUGEDET : On va revenir un petit peu en arrière. Pendant l'année de préparation à l'agrégation, qu'est-ce qui t'a le plus stressé ?

ÉLÈVE 4 : Eh bien, surtout la peur de ne pas l'avoir.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Et comment as-tu construit ta méthodologie pour les écrits, pour les oraux lors de cette année-là ? Comment ça s'est passé ?

ÉLÈVE 4 : J'ai récolté les blocs des années précédentes que j'ai améliorés avec d'autres connaissances, que j'ai resynthétisés. J'ai enlevé les références qui ne me plaisaient pas. J'ai recomposé les blocs en fait. J'ai fait des gros dossiers de synthèse à chaque fois, par thème.

FLORIAN HUGEDET : Donc tu t'es appuyé un peu sur de l'existant, les productions des anciens élèves, des résumés de cours, etc. ?

ÉLÈVE 4 : Oui. Oui.

FLORIAN HUGEDET : Il me semble que c'est toi qui a ensuite initié le CD-agrég ?

ÉLÈVE 4 : Oui. En fait, j'ai passé un été quasiment à renommer tous les fichiers avec le nom de l'auteur, le titre et l'année. En fait, dès qu'on fait une recherche, tu tombes tout de suite sur la référence que tu veux. J'ai tout retrié par thèmes. Tu vois comme je suis. J'ai composé toute une bibliothèque par thème en sachant que les items allaient changer d'année en année, afin d'avoir une base comme ça. D'ailleurs je ne sais pas ce qu'elle devient cette base...

FLORIAN HUGEDET : Elle continue à être améliorer en effet... Il me semble qu'ils ont tout rechamboulé l'organisation du CD. Et vis-à-vis de la thématique du formatage, est-ce que toi, tu t'es senti formaté pendant cette année de préparation ?

ÉLÈVE 4 : Formaté... Oui, mais pour moi, c'est nécessaire. Formater, ça a plein de connotations en fonction des personnes. Il a un sens différent pour moi. Formater, ça a un côté négatif, péjoratif. Il y a aussi du positif dans le formatage. Formater, c'est connaître les règles du jeu. Oui, s'il y a besoin d'être formaté pour connaître les règles du jeu, je prends. Après, moi, ce que j'explique à mes étudiants, c'est que justement, c'est un jeu. Il faut prendre l'agrégation comme un jeu. Pour mémoriser autant de chose, il faut faire du bloc. Sinon, ça veut dire quoi ? J'apprends 1000 références comme ça ? Sans organisation entre les références ? Parce que le bloc, c'est ça. C'est créer des cartes mentales entre les auteurs pour améliorer la mémorisation des auteurs. Après, le jeu de l'agrégation, c'est d'arriver à utiliser ces références et à faire en sorte qu'elles soient le plus en lien avec le sujet, sans que ça se voit. Pour moi, c'est un art. Une copie d'agrégation, même les oraux, c'est du jeu. C'est de l'art. Quelqu'un qui ne maîtrise pas les règles du jeu et qui ne maîtrise pas l'art de bien mettre un beau bloc dans une copie, il échoue. Avec Carole Sève qui est arrivée à la présidence, quand on passe de Jean Bertsch à Carole Sève, les règles du jeu changent, mais le formatage reste là. C'est juste que les règles ont changé. Il faut juste être à la pointe des règles du jeu.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu peux préciser un petit peu ce que tu appelles un bloc ?

ÉLÈVE 4 : Pour moi, un bloc, c'est l'articulation de plusieurs références avec les idées qui vont derrière. Par exemple, un cas très concret : un bloc sur l'effet Pygmalion. En gros, tu commences avec toutes les grandes références sur l'effet Pygmalion au niveau de la psychologie sociale. Ensuite, il y a des références « EPS », « STAPS », et ensuite comment ça peut être mis en lien avec le terrain. Alors, après, l'ordre peu importe hein ?! L'idée c'est ça. Imaginons sur l'estime de soi ou sur la pédagogie... Tout de suite, dans ma tête, carte mentale, Pygmalion avec les auteurs qui apparaissent tu vois ?! Pour une mobilisation très rapide dans une copie.

FLORIAN HUGEDET : Ok, d'accord. J'en ai à peu près fini avec l'agrégation... On va revenir un petit peu sur l'ENS et la formation que tu as reçue, ainsi que le vécu en tant que normalien. En tant que normalien, comment étiez-vous perçus par les autres étudiants ? Par exemple à l'UFRAPS ? Ou par les enseignants qui intervenaient ponctuellement à l'ENS ?

ÉLÈVE 4 : Les enseignants qui intervenaient ponctuellement à l'ENS ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, les intervenants extérieurs... Par exemple, quel rapport...

ÉLÈVE 4 : Pour moi, l'intégration s'est bien passée en L3. Je suis tombé sur des gens qui étaient assez ouverts. Il y en a beaucoup qui ne connaissait pas forcément comment ça marchait, mais ceux qui sont devenus nos amis, ils rigolaient... C'était les mêmes blagues qu'on retrouve entre les profs capétiens et les profs agrégés. « Oui, mais vous les normaliens ». Tu vois ? C'était du jeu. C'est du jeu, mais ça cache toujours des petites choses. Donc, non pas de souci sur ce rapport-là. Les profs qui venaient, je n'ai pas senti forcément de traitement différent. Peut-être sur certains enseignants où ils se disaient « bah, voilà, c'est l'ENS, j'en attends plus ». J'ai le souvenir d'un prof... Je ne sais plus comment il s'appelle, en écrit 1. Il avait un gros niveau d'exigence par rapport à ça, peut-être trop haut. Et lui, pour la peine, n'avait aucune notion sur la psychologie de l'évaluation. Mais non, pas beaucoup de choses à dire là-dessus. Pas de traumatisme.

FLORIAN HUGEDET : Justement, l'ENS a-t-elle pu générer un stress particulier ou chez des gens de ta promotion ? Est-ce que tu aurais constaté des exemples d'étudiants qui auraient été vraiment affectés par une forme d'anxiété à l'ENS ?

ÉLÈVE 4 : Oui, il y avait une fille qui était dans ma promotion... Une candidate-libre. Elle n'était pas bien. Elle était sous médicaments et le vivait très mal. J'étais dans la promo avec

Lucas, Yoann, Maxime, c'était que des gens qui avaient de la joie. Donc, non... La préparation à l'agrégation, c'était super.

FLORIAN HUGEDET : Et comment étaient les relations entre étudiants à l'ENS ? Est-ce qu'il y avait une forme de « jargon ENS », une forme de bizutage ? Quelles relations entretiennent les différentes promotions entre elles ?

ÉLÈVE 4 : Peut-être un jargon... C'est vrai que je ne m'en rends pas forcément compte. Je pense qu'on a un vocabulaire plus « EPS » quand tu arrives là-bas. Après, bizutage... C'est quand on fait le weekend d'intégration... Le WEIEPS, c'est une forme de bizutage forcément. Je pense que les promos entre elles s'entretiennent plutôt bien... Quand on va aux JA3, on voit que d'année en année, on voit certaines promotions plus investies que d'autres. Par contre, je sens que d'année en année que les élèves en première année sont plus stressés par les exigences de Jacques Prioux et les autres enseignants sur les mémoires. Ça, ça se sent clairement ! Ils auraient besoin de méditation les premières années et deuxièmes années. Enfin, avant de parler de méditation, ils auraient besoin que le plan de formation change en tout cas, qu'il soit allégé afin qu'ils aient plus de temps pour aller faire du sport. A force de leur en donner de trop, finalement, on ne fait pas bien les choses. Nous, on avait moins de travail, mais du coup... Je ne veux pas dire qu'on faisait mieux les choses mais on pouvait investir ce temps-là dans plein de choses qui nous permettraient de nous épanouir. Moi, j'ai l'impression de m'être épanoui pendant 4 ans. Je n'ai pas l'impression qu'ils s'épanouissent.

FLORIAN HUGEDET : Oui... Petite anecdote d'ailleurs... Au congrès Delphine Thévenet où chacun présente ses travaux, il y en a une qui est tombée dans les pommes face à tout l'amphithéâtre. Elle en est venue à un tel point de stress qu'elle en a fait un malaise et que ça en devient presque dangereux.

ÉLÈVE 4 : Une première année ?

FLORIAN HUGEDET : Oui...

ÉLÈVE 4 : Oui... Tu vois ? J'aurais été en L2 cette année-là, si j'avais eu écho de tout ça, je n'aurais pas présenté je pense. Après, je dis ça et je fais le beau après avoir eu l'agrégation... Peut-être que j'aurais fait comme tout le monde. En tout cas, je sais que je l'aurais très mal vécu.

FLORIAN HUGEDET : Et est-ce que dans ta promotion, il y avait une forme de compétition ? Même une forme de compétition entre les élèves de ta promotion, mais est-ce qu'il y avait une

forme de compétition avec les promotions précédentes du fait qu'il y ait cette transmission de connaissance chaque année ?

ÉLÈVE 4 : Oui, je pense qu'on n'en parle pas. C'est quelque chose qui est un peu tabou de parler de compétition dans un domaine comme celui-là, mais elle est ultra-présente en permanence. Là, on est sur des processus inconscients ou même conscients. On en a conscience. On est sur les deux registres. Je pense que c'est un sujet tabou la compétition. Quand on reçoit des copies, on va demander combien ont eu les autres, pour se rassurer, pour se dire qu'on est entre tel normalien et tel autre. On sait finalement où on se place, comme des élèves. C'est pour ça d'ailleurs que je passe par les compétences et que je supprime progressivement cet effet. C'est la constante macabre ! Même si j'en ai une parce que j'ai quatre couleurs, mais je ne remets jamais de note devant les élèves. S'ils veulent leur couleur, ça se fait à la maison. Déjà, ça change.

FLORIAN HUGEDET : Durant ta scolarité à l'ENS, est-ce qu'il y avait une visibilité au niveau international ? Ou tout du moins une recherche de visibilité de l'ENS à l'échelle internationale ?

ÉLÈVE 4 : Internationalement, non. On parle du département EPS ou de l'ENS en général ?

FLORIAN HUGEDET : Du département EPS.

ÉLÈVE 4 : Pour moi, non. On reste toujours. Alors, maintenant ça se connaît mieux parce que tous les normaliens commencent à se diffuser dans les différentes facs. Il y a cet effet-là, mais on reste sur un truc où beaucoup ne connaissent pas l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : Et quel peut être, selon toi, l'apport de l'ENS 2SEP à l'EPS ou même au monde des sciences du sport ?

ÉLÈVE 4 : Pour moi, c'est de garder quand même un endroit peut-être en France où l'on garde vraiment des réflexions théoriques avancées sur l'EPS. Finalement, en France, aujourd'hui, il n'y a plus beaucoup d'endroits où l'on réfléchit sur l'EPS, mais pour progresser, il s'agit de faire venir plus d'anciens profs d'EPS qui sont passés par là pour poser des garde-fous sur certains cadres théoriques, sur certaines manières de penser l'oral 1 ou l'oral 2.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Donc tu dis que c'est un endroit où l'on réfléchit sur l'EPS ? Pourtant, actuellement, si l'on regarde par exemple les mémoires des 1A, 2A et 4A, il n'y en a tout de même pas beaucoup qui parlent d'EPS.

ÉLÈVE 4 : Oui. C'est sûr. Etant donné que je ne suis plus là-bas, je me rends moins compte. J'ai un petit peu perçu ça sur les JA3... Maintenant, c'est essentiellement les sciences du sport. Je trouve ça dommage. Je fais partie de ceux qui trouvent ça dommage parce que c'est politique. C'est Jacques Prioux. Il a vraiment réussi son coup. On ne va pas se mentir. Il est arrivé à rentrer dans l'orthodoxie des ENS. C'est dommage pour la discipline parce que, quand Jack Lang a fait ça, il n'avait, à mon avis, pas cette idée-là en tête. En créant l'ENS EPS. C'est dommage parce que ça pouvait devenir un endroit où on aurait pu articuler la théorie et le terrain.

FLORIAN HUGEDET : Qu'est-ce que tu penses des étudiants qui choisissent de quitter la voie de l'enseignement ou de la recherche ? Il y en a eu une qui, récemment, est partie dans le professorat de sport. Il y a eu des kinés, des médecins, etc. Qu'est-ce que tu en penses ?

ÉLÈVE 4 : Alors, je pense que c'est comme dans toutes les orientations des étudiants. Ils ont essayé. Ils ont vu que ça ne leur plaisait pas. Ils sont allés voir ailleurs. Chacun sa vie et chacun ses passions. Peut-être qu'un jour j'en aurai marre de l'EPS et que je déciderai d'être psychothérapeute dans quelques années. Ce sont des parcours de vie quoi.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce qu'à un moment donné, tu t'es senti contraint par l'ENS d'une quelconque façon ?

ÉLÈVE 4 : Alors, contraint par rapport à quoi ?

FLORIAN HUGEDET : Par rapport à ton avenir professionnel notamment...

ÉLÈVE 4 : Non. Je n'ai pas subi de contraintes particulières.

FLORIAN HUGEDET : Comment est-ce que tu vois la suite de ton parcours ? Tu as été professeur d'EPS pendant 5 ans en région parisienne et comment tu vois la suite ? Est-ce que tu te vois plus tard PRAG ou intervenant avec un pied sur le terrain ? Faire une thèse ?

ÉLÈVE 4 : Ça dépend. En fait, ça dépend des opportunités dans le supérieur. Si j'ai vraiment une grosse opportunité dans le supérieur, je la prendrai. Si elle correspond vraiment à mon profil. Je ne me mets pas de barrière. Je ne me dis pas que je resterai prof d'EPS si j'ai une grosse opportunité, je la prendrai. Si je n'en ai pas l'opportunité, je resterai prof d'EPS. J'ai tellement de choses à faire encore pour cette discipline. Je pense que oui. Surtout, là, j'ai collègue et lycée. J'ai vraiment tout le panel de l'EPS. J'ai une bonne équipe péda, trop de projets en tête. Pour l'instant non. Je m'étais dit au début quand j'ai commencé à enseigner... Pourquoi pas plus tard devenir chef d'établissement ou inspecteur. J'ai fait une mission académique avec l'inspection de Créteil l'année dernière. Ça ne m'a pas du tout plu de travailler avec les

inspecteurs parce que c'est faire des cases, mettre des cases dans des cases. C'est un langage d'inspecteur. C'est vraiment, pour la peine, pas un stéréotype. Des fois, je leur faisais reformuler trois fois pour comprendre. Tu te dis que tu viens d'une formation assez solide au niveau théorique et que, normalement, je devrais arriver à tout comprendre. Eh ben non... Donc ça ne m'a pas plu. C'était un langage de l'Éducation nationale avec le vocabulaire des nouveaux textes. Puis, je viens du lycée... C'était du vocabulaire avec la réforme du collège que je ne maîtrisais pas étant donné que la réforme a eu lieu pendant que j'étais enseignant. Je m'étais moins intéressé à ça forcément parce que j'étais prof de lycée. Et ça parlait chinois quoi. J'ai dû tout réapprendre le vocabulaire afin qu'on parle la même langue. Du coup, juste ça, le fait qu'ils ne fassent pas d'effort pédagogique afin d'arriver à bien se faire comprendre. Puis même ce qu'on a produit. Ce qu'on a produit, ce n'est pas bien quoi. J'essaie d'avoir un regard objectif par rapport à ça. On est à un autre niveau. Clairement, on s'est réuni dix fois dans l'année pour faire quelque chose de pas abouti. Je me suis dit que s'ils bossaient comme ça tout le temps dans l'inspection, je comprends pourquoi ils ont sorti des textes avec autant d'absurdités pour la nouvelle évaluation au baccalauréat. Je t'assure que c'est n'importe quoi. Badminton, on te fait évaluer le classement des élèves. Au 3x500, la stratégie de course pose énormément de souci. Enfin bref. Je ne vais pas refaire l'EPS. Tout ça pour te dire que oui, finalement je comprends. Quand tu vois comment travaille l'inspection, tu comprends ce qui est produit en fait. Tu te demandes pourquoi il n'y a pas de concertation avec les profs d'EPS. C'est aussi ce qu'il manque à l'ENS. Faisons confiance aux profs d'EPS. Ils savent plein de choses qu'ils ont découvert sur le terrain. C'est super intéressant à croiser avec la théorie.

FLORIAN HUGEDET : Autre chose, une question qui me vient à l'esprit par rapport à ce que tu viens de dire... Est-ce que tu penses que les élèves de l'ENS qui prennent un poste de PRAG tout de suite dans un STAPS ou qui font une thèse, qu'en penses-tu ?

ÉLÈVE 4 : Oui, alors, au début j'avais un discours un peu dur avec les gens qui parlaient directement. Surtout sur des postes en STAPS sans avoir fait de thèse. Ça, ça me dérangeait un petit peu. Je ne sais pas si c'est de la peur et on ne le saura pas... Mais peut-être qu'il y a de la peur d'aller sur le terrain. Quand on entend tous les retours des collègues de Créteil, c'est sûr que ça peut faire peur. Souvent quand on parle de Créteil, on a tendance à ne retenir que les anecdotes qui font le plus peur. J'en suis moi-même victime. C'est-à-dire que quand on parle de nos élèves, on a tendance à dire uniquement le pire et à oublier que 90% du temps ça se passe bien. Et on peut faire des supers trucs. Après ce que je pense, encore une fois, c'est comme toute à l'heure, chacun fait son parcours, mais c'est le système. Si le système est fait comme

ça... Encore une fois, les règles du jeu sont posées et chacun joue son jeu. Je voudrais que les politiques mettent peut-être un cadre là-dessus afin de dire que dans le cas où on ne fait pas de thèse, il faut aller sur le terrain. C'est un peu dur à dire. Il faudrait voir comment ça peut être réglementé, tout du moins, dire aux Universités de ne pas recruter quelqu'un qui sort du concours sans avoir fait du terrain. Il va enseigner un métier qu'il ne va jamais enseigner. En fait, c'est ça qui me dérange surtout. C'est en tant que futur formateur, tu te dis que je suis en train de former des étudiants à un métier que je n'ai jamais fait. Moi, c'est ça qui me dérange.

FLORIAN HUGEDET : Et tu dis « ceux qui n'ont pas fait de thèse ». Pour toi qu'est ce que ça apporte en plus de faire une thèse ?

ÉLÈVE 4 : Après, quelqu'un qui fait une thèse, c'est que peut-être qu'il a l'idée de faire enseignant-chercheur plus tard. Alors que quelqu'un qui n'en fait pas, qui va directement à la fac, ça a un peu cette connotation de « il va se planquer » quoi. Mais bon, après, c'est moi et c'est mon regard par rapport à la discipline EPS. Mais après, le système est fait comme ça. Ils ont joué leurs cartes. Tant mieux pour eux. S'ils sont épanouis... Encore une fois ! Je reviens à l'épanouissement. Tant mieux.

FLORIAN HUGEDET : J'arrive à bout de mon questionnaire. Deux ou trois questions purement méthodologiques. Tu m'as dit que ta mère était PEGC SVT-EPS, quelle était la profession de ton père ?

ÉLÈVE 4 : Maçon et moniteur de ski.

FLORIAN HUGEDET : Tu as un frère qui a fait STAPS, il est maintenant prof d'EPS aussi ?

ÉLÈVE 4 : Non, il a fait l'armée et maintenant il a quitté l'armée et il est devenu informaticien.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. C'est ton seul frère ? Tu as une sœur ?

ÉLÈVE 4 : Non, seul frère, un frère aîné...

FLORIAN HUGEDET : Et au niveau de ta pratique sportive ? Qu'est-ce que tu as pratiqué et surtout, est-ce que tu as stoppé la pratique sportive en arrivant à l'ENS ?

ÉLÈVE 4 : Non. J'ai continué. J'ai fait beaucoup d'APPN, beaucoup de ski forcément, beaucoup de tennis, beaucoup de sports de raquettes : tennis de table, du foot, beaucoup de sports collectifs, du judo. Enfin, c'est pour ça que je suis devenu prof d'EPS aussi, c'est que dans les montagnes, on a touché à tout. J'avais une grosse polyvalence. J'ai touché un peu à tous les sports on va dire.

FLORIAN HUGEDET : Eh bien je te remercie pour ces informations.

3.7.5. Élève n°5, masculin, normalien, thèse, professeur agrégé d'EPS, promotion 2007

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Date : 18 avril 2016

Lieu : Besançon (Skype)

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu peux déjà me dire en quelle année tu es arrivé à l'ENS, quel était ton statut etc. ?

ÉLÈVE 5 : En 2006, comme magistérien. En 2006, après du coup j'ai repassé le concours donc en septembre 2007 j'ai refait une première année de normalien du coup.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Est-ce que tu peux me parler un petit peu des choses que tu as vécues à l'ENS, de ton parcours ?

ÉLÈVE 5 : Durant mes 4 années ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, qu'est-ce que tu as fait pendant les 4 années ?

ÉLÈVE 5 : Du coup, la première année comme magistérien, l'idée c'était vraiment de repasser le concours. Je suis venu là pour me dire que c'était mieux pour repréparer le concours. J'avais été admissible aussi donc j'avais fait des demandes. Et du coup j'ai quand même pas mal bossé pendant l'année et c'était vraiment la priorité. Après la 1^{ère} année de normalien c'était quand même un peu plus cool on va dire. Et j'ai un peu pris de temps pour moi. La 2^{ème} année, et bien j'ai commencé mon master 1 quand même... Ah non attends je te dis des conneries. Ma 2^{ème} année j'ai fait mon master 2 du coup, ce qui m'a pris plus de temps, parce que tu sais j'étais déjà à l'hôpital et donc j'ai fait ma thèse après donc ma 2^{ème} année, j'ai fait beaucoup, beaucoup ça, ce truc de master ici avec François Carré. Et puis après, la prépa agrég' voilà. Et la 4^{ème} année c'est reparti assez vite en recherche. De toute façon, comme j'avais un statut un peu « bâtard » parce que j'avais déjà fini mon master 2, je ne pouvais plus m'inscrire à la fac, donc je me suis inscrit en 1^{ère} année de thèse un peu bizarrement sans avoir de financement et du coup, j'étais déjà reparti dans la recherche. Voilà, je ne sais pas si tu veux qu'on détaille plus.

FLORIAN HUGEDET : Non ça va, ça me suffit. Quelles étaient tes principales sources d'anxiété à l'ENS ?

ÉLÈVE 5 : Repasser le concours d'entrée au début tu vois...

FLORIAN HUGEDET : Oui.

ÉLÈVE 5 : Et après, je n'ai pas eu souvenir d'avoir vraiment douté tu vois. L'objectif c'était vraiment d'être enseignant d'EPS et du coup, la prépa agrég' il y avait quand même de gros résultats et même si c'était beaucoup de travail, moi j'avais une promo où on s'entendait super bien et donc j'avais vu que c'était une année où on bosserait beaucoup mais où on apprendrait aussi plein de trucs et puis l'ambiance était bonne donc j'ai pas eu vraiment d'anxiété par rapport à la prépa. Pareil, tu vois je n'ai pas passé le CAPEPS avant, ou je n'ai pas voulu. Et puis même pour la thèse, tu vois la thèse c'est au début vraiment juste un truc en me disant eh bien si je peux le faire tant mieux et la bourse de thèse, si je ne les avais pas eues, ce n'était pas non plus une catastrophe, tu vois ? Après maintenant, avec du recul j'aurai regretté de ne pas avoir vécu tout ça. Donc à part le fait d'avoir repassé le concours au début, après pendant la scolarité, que ce soit l'agrég' ou les demandes de bourse... Et bien après pendant l'agrég', forcément tu trimes, tu vois enfin voilà c'est normal. Enfin ce n'est pas un truc qui m'a... où j'étais anxieux. Enfin voilà, je pense que je n'ai pas eu vraiment de sources d'anxiété trop fortes. J'étais plutôt rassuré de la structure, des résultats et dans l'idée que si je travaillais ça donnait une sécurité à un poste qui me permettait d'accéder au moins au boulot de prof de sport. Et puis la recherche, c'est vraiment encore un peu flou, donc cette demande de bourse... voilà, c'était l'idée que c'était maintenant ou jamais, que le master 2 m'avait beaucoup plu et que si je pouvais continuer, et bien je le ferai volontiers.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Dans le questionnaire auquel tu as répondu lorsqu'il t'était demandé : « Quelles étaient les attentes des formateurs de l'ENS », tu réponds : « Assez fortes, très souvent du travail demandé à la maison, en groupe ou tout seul ». Est-ce que tu peux développer un peu ? Qu'est-ce que tu appelles « assez fortes » ?

ÉLÈVE 5 : Alors là sur ces questions là, ce n'était pas évident parce que moi, en termes de « les formateurs », tu vois on avait, que ce soit en Sciences de la Vie, en Sciences Humaines ou en prépa agrég', c'était quand même très différent. Après c'était quand plutôt notamment par rapport à Olivier que j'ai eu pour la prépa ou à Aurélie Epron que j'ai eu sur les Sciences Humaines, et bien c'est-à-dire qu'il y avait quand même au moins du travail à faire à chaque cours, d'un cours sur l'autre. Et puis des demandes de connaissances à acquérir, tu vois entre chaque cours. Ce n'est pas le format classique que tu as quand tu as cours à la fac où là tu recopies ton cours et tu as les éval' en fin de semestre et on te demande des éval' par semestre. Là c'était vraiment plutôt en mode travail dirigé ou travail personnel où il y avait vraiment, et

je pense que Olivier aussi prenait du temps chez lui à reprendre nos copies. Enfin j'avais l'impression qu'on travaillait plus pour ces cours là en dehors des cours, que dans les cours quoi. Enfin en tout cas, moi c'était mon cas, et du coup c'est pour ça que j'ai mis « attentes fortes » dans le sens où voilà tu passes plus de temps à travailler le cours avant et après que pendant le cours quoi. Et c'est pour ça que j'ai mis ça je pense.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Toi qui a été justement magistérien et normalien, est-ce que le fait de percevoir un salaire ça a changé quelque chose pour toi en matière d'implication personnelle au travail je parle ?

ÉLÈVE 5 : Ouais d'implication au travail, non mais peut-être par rapport à l'anxiété dont je parlais tout à l'heure, peut-être que si je n'avais pas eu de salaire ou de trucs, j'aurais peut-être été plus anxieux sur la prépa agrég'. Peut-être que j'aurais passé le CAPEPS quoi. Par exemple que j'aurais été moins serein sur le fait de faire un master 2 un peu gratuit en 2^{ème} année et puis y aller un peu comme ça la fleur au fusil en prépa. Ca m'aurait peut-être fait plus d'anxiété par rapport à ça. Après sur l'investissement... Ah tu veux dire par rapport à la légitimité, c'est ça ? De montrer qu'on a mérité d'être là et tout ça ? Parce que je n'ai pas eu le concours ?

FLORIAN HUGEDET : Oui.

ÉLÈVE 5 : Oui et bien si, si, c'est vrai que par rapport aux autres qui avaient eu le concours, effectivement tu te mets un peu... tu t'imagines un peu moins bon qu'eux ou... Et oui si, si ça c'est vrai. Alors après est-ce que le fait de devenir normalien ça a fait que je me suis... En fait, effectivement en 2^{ème} 1^{ère} année j'avais beaucoup plus de connaissances et d'assurance que lors de ma première 1^{ère} année quoi. Donc, oui quand même c'est vrai ça change le regard que tu portes sur toi et ça te donne plus d'assurance. C'est sûr. Je pense que ceux qui restent magistériens et qui le reste toute leur scolarité, ont peut-être toujours... enfin je ne sais pas. Oui c'est possible. En tout cas, moi la première 1^{ère} année, oui c'est sûr que je me sentais entre guillemets « pas au même niveau que les autres ». Après j'étais aussi le seul de ma promo, tu vois. Non on était 2. On était 3. Et on est 2 à l'avoir eu et un qui ne l'a pas eu. Mais oui si en plus, en pratique il y avait des étudiants, il y en avait certains qui étaient plus ou moins bons que d'autres dans certains domaines et donc j'allais leur demander leurs cours. Donc c'est vrai ils étaient plutôt là pour m'encadrer dans les révisions, tu vois. Je récupérai les fiches des autres donc du coup par définition tu te mets un statut un peu « inférieur », même si je n'ai pas vraiment mal vécu. Mais oui c'est vrai par rapport à ce que tu dis du coup ça, ça change un peu quoi. Ton statut au sein de la promo... moi mon statut en tout cas il était plutôt demandeur.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Est-ce que tu qualifierais que la formation mise en place à l'ENS est une filière excellence ?

ÉLÈVE 5 : Oui, oui, enfin après moi quand je compare à la fac de STAPS où j'ai un peu remis les pieds cette année, enfin pour les préparations au CAPEPS ou les licences, effectivement, je trouve que je ne mettais pas rendu compte peut-être autant de la différence. Mais clairement, en termes d'objectifs des profs pour les étudiants qui sont beaucoup plus ambitieux, je pense que c'est aussi en termes de quantité de travail demandé. Oui je pense que tu peux clairement dire que ce sont des filières d'excellence pour ces deux raisons là quoi.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Et qu'est-ce que ce serait pour toi un excellent étudiant à l'ENS ?

ÉLÈVE 5 : Pour moi, je ne sais pas. Il y a plusieurs aspects quoi. Il y a je pense un point important, même si on n'a pas le contrôle dessus, ce sont des étudiants qui s'identifient à la formation et qui sont un peu fiers d'être là et qui s'investissent pour ça. Là, je te parle plus en tant que moniteur ou ATER, tu as l'impression que ça les emmerde d'être là et que tout leur est dû ou qu'ils sont là parce qu'ils l'ont mérité et que du coup il faut tout leur donner et qu'ils ont tous les droits. Alors bon c'est un peu caricatural mais c'est des tendances quand même et je trouve que ça c'est assez dommage. Donc ça c'est le premier point. Je ne sais pas si c'était la réponse que tu voulais. Et après en terme un peu plus scolaire, je pense qu'aujourd'hui si tu résumes à l'ENS ou l'ENS Rennes, l'excellence étudiante c'est celui qui fait une thèse quoi. Après, pour moi ce serait plutôt, ouais je ne sais pas. Est-ce que ça passe par là... En gros, est-ce que tu peux être un excellent étudiant sans faire la prépa agrég' ? C'est ça un peu la question. Moi je pense que oui aujourd'hui. Après, je pense que l'excellence du normalien c'est peut-être aussi l'ouverture tu vois ? Enfin, le type qui a toujours voulu faire une thèse en biologie moléculaire sur les algues vertes. Enfin, je ne sais pas. Ou le type qui bosse vraiment sur un domaine, et je pense à Lisa par exemple qui veut bosser en neuro. C'est quand même très ciblé et très loin de l'éducation ou de l'école, qu'elle ait cette ouverture d'esprit de connaître des autres thématiques scientifiques, les problématiques professionnelles. Tu vois, d'avoir cette ouverture-là qui permet après de bosser avec des gens de milieux différents, de comprendre les problématiques des autres acteurs que tu peux rencontrer et de ne pas rester ce chercheur fermé dans ses trucs qui ne comprend pas du tout dès que ça sort de ses habitudes. Tu vois le modèle des maîtres de conf', ou des PU qui sont focalisés avec des œillères sur leur truc ? Et bien ça, je pense qu'être normalien, quand tu as vécu ces 3 années là à t'ouvrir, à connaître d'autres trucs, si tu es capable de te remettre un peu en question et de te mettre à la place de ces gens-là

et bien ça te donne cette ouverture là et potentiellement c'est la capacité à faire des ponts peut-être entre les disciplines ou les personnes quoi. C'est peut-être ça en fait l'excellent étudiant. Que tu sois prof de sport ou PU en neurobiologie, tu es capable de comprendre les différents champs et les différents acteurs et d'essayer de mélanger tout ça, de prendre les... Je ne sais pas si c'est clair ce que je te raconte ?

FLORIAN HUGEDET : Si, si.

ÉLÈVE 5 : Ça serait peut-être ça en fait l'intérêt au final de la formation. La polyvalence ou la capacité à prendre du recul. Tu n'as pas à être mono-disciplinaire. Après, moi ce qui est mon avis personnel, c'est qu'on est beaucoup trop loin. Enfin, ce qui fait notre identité, si on va par là, du département pour y avoir bien réfléchi, c'est quand même l'enseignement du sport quoi. On parle d'Éducation physique ou autre et c'est quand par là qu'on devrait être fort quoi. On devrait commencer par là. C'est la seule spécificité, parce que sinon être bon en biomécanique, en psycho, ou en bio, et bien il suffit de faire ENS Bio ou une grande école de biomécanique, enfin voilà. Alors que le seul endroit où on peut vraiment travailler, proposer, réfléchir à l'enseignement du sport c'est ici quoi. Donc pour moi, ce serait plutôt ça l'excellence. Mais, ce n'est pas près d'arriver pour l'instant.

FLORIAN HUGEDET : Et comment est-ce que tu qualifierais la relation que tu entretenais en tant qu'étudiant avec tes formateurs à l'ENS ?

ÉLÈVE 5 : Oui, après c'est pareil tu vois, avec Olivier, il y avait effectivement un regard paternel, bienveillant mais aussi qui savait gueuler quand il fallait parce qu'on n'avait pas bossé. Donc c'était vraiment un peu familial quoi je trouve. Et puis bon après il y avait des gens comme Jacques Prioux. Tu vois, c'est lui qu'on avait en initiation recherche. Il n'y a pas de relation quoi, c'est mécanique ou administratif ou je ne sais pas comment tu appelles ça. Et puis après il y avait Aurélie en Sciences Humaines où elle c'était plus proche parce qu'elle était beaucoup plus jeune, elle ne connaissait pas trop l'ENS et donc elle m'a appris plein de trucs moi donc plutôt un rapport de jeune prof ou de tuteur. Enfin moi elle m'a appris plein de trucs, même si je pense qu'il y en a d'autres de ma promo à qui elle n'a pas appris grand-chose ou peut-être dans sa façon d'enseigner. C'était ses débuts donc elle a fait des erreurs. Non, mais une relation peut-être plus scolaire éventuellement. Mais c'était aussi amical. Amical, oui. Mais à moi elle m'a aussi appris plein de trucs. Je ne sais pas si ça rentre dans tes cases ?

FLORIAN HUGEDET : Si, si

ÉLÈVE 5 : Mais pour moi ce n'était pas facile ces questions du questionnaires parce qu'en fait, et puis ça ça aura beaucoup changé maintenant, ils ont Jean-Nicolas, ou Alexis en Sciences de la Vie, du coup ça change beaucoup la donne quoi. C'est pour ça, ça ne va pas être facile ça.

FLORIAN HUGEDET : Oui c'est sûr. Et du coup, l'implication des formateurs, par exemple de Kiki dans la prépa agrég' ou de Aurélie. Enfin, je ne connais pas Aurélie, mais c'était prépa agrég' aussi ?

ÉLÈVE 5 : Oui, elle nous faisait un peu d'écrit 1 au début. Mais après on avait Robène nous. Mais oui, si, si, oui.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Donc cette implication des formateurs dans la prépa, est-ce que ça a changé quelque chose le fait d'avoir une relation amicale ou pas ?

ÉLÈVE 5 : Pour la prépa agrég' ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, ou même pour ton implication personnelle ?

ÉLÈVE 5 : Oui, si, je pense après, oui, si, si, si. Tu as aussi envie de bien faire parce que tu sais qu'ils travaillent leurs cours avant et qu'ils ne sont pas... Si, si, si, oui ça t'incite après à... En soi c'était un métier, une formation qui me plaisait donc je pense que j'aurai travaillé pour mais c'est vrai que tu n'as pas envie de bâcler des trucs ou de leur rendre des choses où tu n'as pas suffisamment travaillé avant les TD. Je pense voilà que c'est plutôt sur les premières années où moi notamment en 2^{ème} année, quand je faisais le master 2, et bien c'est vrai que parfois les cours d'écrit 1 et d'écrit 2, j'avais peu de temps pour les travailler. Le fait que c'était des profs investis et passionnés par ce truc là et bien du coup, tu as plus tendance à perdre entre guillemets 2 ou 3 heures à faire l'intro que de bâcler un truc à envoyer. C'est vrai que si j'avais eu des gens que je n'aurai pas estimé personnellement, ou qui ne renvoient pas de travail, j'aurai eu plutôt tendance à bâcler le truc quoi. Ca c'était pour les 2 premières années. Pendant la prépa, je ne sais pas si j'aurai changé mon investissement où là tu es quand même dans l'idée de bosser à fond pour le truc. Mais oui, si ça c'est sûr que quand tu as d'autres priorités, il y a la question de la personne en face que tu sais qu'elle va corriger quelque chose, et tu n'as pas envie de décevoir quoi. Effectivement, quelqu'un qui s'investit et qui donne l'exemple un peu quoi.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Et dans les réponses aux questionnaires toujours, tu évoques aussi le fait d'avoir été coaché par les étudiants de ta promo.

ÉLÈVE 5 : Oui. Et bien tu vois, en première 1^{ère} année, par exemple je pense à Yohann ou à Romain en Sciences Humaines qui avaient appris plein de trucs, et donc ils m'ont formé et

refilé leurs cours, toutes les théories de sociaux. Moi je ne connaissais rien et Romain m'avait expliqué je me rappelle des trucs. Enfin, il m'avait corrigé des trucs je crois même. Et après pendant la prépa agrég', et bien moi j'étais en coloc' avec Alizée, Lucas et Martin qui avaient tous les CAPEPS, et donc qui avaient quand même pendant les 3 premiers mois, qui étaient vraiment en avance sur moi. Donc moi j'ai passé 3 mois à récupérer les blocs de Caroline et de Bruno, enfin je ne sais plus. Relire des blocs et du coup leur demander des trucs, et qu'ils m'expliquent un peu ce qu'ils en avaient compris, pour gagner du temps quoi. Donc c'était vraiment comme ça que ça marchait.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Et par les formateurs, tu n'as pas eu la sensation d'être coaché ?

ÉLÈVE 5 : Ah oui si, si, si, si, si. Oui, oui effectivement, je n'ai pas pensé à ça. Mais oui effectivement, tu suis un peu le long fleuve tranquille mais dense de la prépa. Tu fais confiance à cette prépa là. Après, pour moi le coach, ça a plus vocation à être individualisé tu vois ? Et je n'ai pas eu cette sensation là pendant la prépa, après c'est moi, qui s'intéressait à chaque individu. C'était vraiment de suivre la maquette de la formation et moi ma situation particulière avait peut-être aussi, si je devais choisir des coachs, ce serait peut-être mes colocos au début. Mais si, si, effectivement il y a un gros cadre et tu es très encadré par cette prépa là qui est bien verrouillée. Mais c'est pour ça que j'avais plutôt pensé à ceux de me promo quoi.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Après tes 4 années d'étudiant du coup, tu es intervenu à l'ENS. Est-ce que tu as eu justement cette sensation de t'intéresser individuellement à chaque personne quand tu faisais tes cours ?

ÉLÈVE 5 : Ouais, ouais, ouais. En tout cas, c'est effectivement un souci que j'avais et qui me motivait beaucoup. Essayer de savoir où chacun en était et les problèmes de chacun, les points forts et faibles. Enfin voilà quoi. Et qu'effectivement peut-être que j'ai un peu perdu ça. Après il y a aussi le fait qu'au début, je vous connaissais tous d'avant, de soirée. En fait, c'est aussi que je connaissais tout le monde personnellement. Donc quand j'avais tel ou tel, en simulation ou pendant les cours, c'est des gens que je connaissais dans le cadre personnel. Alors qu'actuellement, les promos que j'ai là, il y en a que je connais bien, du genre il y a Maxime qui passe l'agrég, mais il y en a que je ne connais pas du tout. Du genre, Valérian, Victor. Et du coup je reconnais que cette année, parfois en début d'année j'avais du mal à les identifier, savoir comment ils marchaient. Donc mais oui, au début c'était très fort cette volonté, c'est un des trucs qui motive aussi je pense. Mais ça passait aussi par le fait qu'il y avait une connaissance de la vie privée. Ce n'était pas des étudiants, c'était aussi des amis quoi au début. Et donc je ne me donnais pas non plus le rôle de prof, tu vois ? Alors que peut-être que

maintenant, je suis plus dans cette dynamique-là. Effectivement le rôle de prof et il y a une frontière professionnelle. Enfin, une frontière... En tout cas, je ne connais pas leur vie personnelle à tous. Ce qui n'était pas le cas au début.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Est-ce que tu perçois des différences entre les étudiants que tu as maintenant et ceux de ta promo par exemple quand tu étais étudiant ?

ÉLÈVE 5 : Avec ceux de ma promo... ouais quand même. Ce n'est pas facile parce que forcément mon point de vue est différent. Eh bien, après je ne sais pas. Mais les étudiants dont je te parlais tout à l'heure qui sont pour certains très revendicatifs ou qui sont un peu défiants vis-à-vis du Département ou qui font des trucs... ça j'avais l'impression que ça n'existait pas, peut-être. Après bon c'est vrai aussi qu'il y a de plus en plus de gens qui sont intéressés mais c'est aussi parce qu'on leur en demande de plus en plus en recherche. Les motivations c'est aussi parce qu'on les incite plus à le faire. Est-ce que les étudiants... oui je ne sais pas trop. Est-ce qu'il y a moins de gens... Peut-être aussi que moi il y avait encore des gens qui rentraient sans l'avoir vraiment trop préparé, tu vois ? En étant des bons étudiants qui avaient révisé, mais qui avaient fait ça... et j'ai l'impression, mais bon ce n'est pas évident, qu'actuellement ceux qui rentrent, ils ont quand même bossé, ils ont eu des encadrements dans leur fac, ils sont bien préparés. Peut-être que le niveau il est un peu plus élevé ? Et après sur leurs aspirations, je ne sais pas, mais il faudrait voir effectivement l'évolution. Effectivement, il y en a de plus en plus qui ne font pas l'agrégé par exemple. Donc ils demandent des bourses de thèse. Mais bon ça après, est-ce que ça tient à l'élève qui rentre ou à la structure qui t'incite à et qui favorise des trucs ? Et bien tu vois, il y a eu le stage l'étranger entre temps, la recherche dans les Sciences de la Vie qui a vraiment pris de la gueule avec Alexis, donc effectivement ça fait un truc à continuer je pense là-dedans, alors que quand t'avais Prioux, et bien... Donc est-ce que les étudiants sont différents à l'entrée ou est-ce que c'est plutôt le système qui les change ? Ce n'est pas très facile à dire. Mais peut-être que les étudiants à l'entrée sont plus préparés qu'avant. Peut-être.

FLORIAN HUGEDET : Et est-ce que justement tu as la sensation qu'il y a eu des changements institutionnels forts qui ont pu jouer sur l'anxiété des étudiants que tu as en face de toi ?

ÉLÈVE 5 : Sur l'anxiété, ah oui clairement. Sur l'anxiété moi je trouve qu'on leur en demande beaucoup trop et ils ont trop de pression, alors que nous on ne l'avait pas, ça oui c'est vrai. Si, si, oui clairement, moi je trouve que c'est trop fort là. Ils ont beaucoup trop... On leur demande beaucoup trop de choses sans avoir conscience de... Après voilà, je pense à Alexis notamment

pour en avoir beaucoup parlé avec lui, je pense qu'il ne se rend pas du tout compte de ce que c'est que d'être normalien en 1^{ère} ou 2^{ème} année, de tout le travail que demande tout le monde. C'est qu'à un moment donné, il faut se mettre autour d'une table, entre tous les profs pour leur demander qui demande quoi. Et moi j'avais demandé aux étudiants de chiffrer en heures le temps des manip', des pré-manip', enfin tout le travail à la maison qu'ils le chiffrant. Enfin personne l'a fait donc il faut voir mais je pense que si ils chiffreraient en heure le temps qu'ils mettent à travailler sur telle ou telle commande, de tel ou tel prof, et qu'ils montrent ça à la fin de l'année aux profs en question, je pense que ça ferait réfléchir. Et nous on n'avait pas ça du coup. Tu vois on avait plus de temps, enfin voilà, moi je trouvais que c'était mieux. Après ça a des avantages et des inconvénients mais au moins on était un peu plus libre. Alors que là ils ont une pression trop forte.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, ok. Et là il y a eu un abandon cette année en 1^{ère} année, tu en as entendu parler ?

ÉLÈVE 5 : Ouais mais en plus je ne le connais pas.

FLORIAN HUGEDET : Non tu ne le connais pas ?

ÉLÈVE 5 : Non. Je crois que je le reconnaîtrais si je le voyais mais non je ne sais pas du tout. Enfin si, j'en ai entendu parlé mais je ne les jamais eu en cours, ou peu, enfin je crois. Et voilà, même pendant les soirées, je n'ai pas souvenir d'avoir parlé avec lui. Ça ne faisait pas parti des étudiants de 1^{ère} année à qui j'avais parlé un peu. Et ouais effectivement, de ce que j'ai retenu, ce que j'ai compris moi, c'est qu'il était justement en manque de son chez-lui et de ses attachements et que ce qu'il voulait lui justement c'était enseigner l'EPS et qu'il trouvait que la formation était trop loin. Il y avait trop de choses qui étaient trop loin de ça et que c'était un peu un trop gros sacrifice à faire pour avoir accès à la prépa, de ce que j'en ai retenu. Donc lui effectivement, il rentrait dans ce cadre là du type qui veut juste enseigner l'EPS, qui pensait trouver un lieu où on était à fond là-dessus et en fait, on lui demande de faire de la recherche sur le service au tennis ou la psychologie du libéro au volley-ball.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Bon et bien on en a presque fini avec l'entretien. Est-ce que tu peux juste me parler de ton origine sociale. Par exemple la profession de tes parents ?

ÉLÈVE 5 : Et bien ma mère est prof de sport. Et mon père il bossait à la banque, il était conseiller pour les commerçants, donc il bossait quand tu veux t'installer comme banquier ou charcutier, tu vas le voir pour qu'il te fasse un prêt. Et voilà, donc un milieu moyen. Et après j'ai grandi en pleine campagne, si ça t'intéresse et puis voilà. Donc, moi j'ai eu une enfance...

Enfin moi j'étais je dirai heureux effectivement. Je ne sais pas comment tu le nommes après mais j'étais plutôt autour des classes moyennes, un truc comme ça.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et ton parcours scolaire et universitaire ? Tu as suivi quoi comme cursus ?

ÉLÈVE 5 : Moi j'ai fait un bac S parce que les matières scientifiques me plaisaient bien, même plus que les autres, et ça restait toujours comme on dénonce la voie où on pouvait faire tout le reste après. Ensuite après comme beaucoup, je pense à ceux maintenant qui rentrent... il y avait une pression des profs et de ma mère notamment qui n'était pas super chaude pour que je parte faire STAPS, et prof de sport, parce qu'elle le métier était pas du tout... Voilà ce n'était pas un rêve pour elle et comme elle était encore enseignante à cette époque là... Du coup, en fait moi je n'ai jamais trop hésité avec une classe prépa ou un truc comme ça. Donc voilà, formation STAPS à Caen qui n'était pas une des meilleures facs à l'époque. Et puis après j'ai eu une prof qui m'avait déjà parlé de l'ENS au lycée et c'est vrai que à Caen, il y avait surtout deux profs, enfin un prof qui était motivé pour nous inciter à travailler personnellement tu vois sur ces trucs là. Donc on avait fait au moins un écrit sur chaque item et on avait des oraux si on voulait qui préparaient et du coup au moins j'ai été admissible aux écrits. Et avec le dossier, avec le dépôt de dossier, j'ai pu rentrer comme magistérien. Et puis bon bin moi, Rennes ce n'est effectivement pas très loin de chez moi donc l'éloignement géographique n'a jamais été un des problèmes possibles. Je pense que si tu es à Montpellier ou même à Besançon ou autre, effectivement peut-être tu peux réfléchir à ça. Je ne sais pas d'où venait Joël ?

FLORIAN HUGEDET : Il venait de Besançon justement.

ÉLÈVE 5 : Ouais tu vois... Je ne savais même pas ça... Et du coup, voilà mon cursus.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et quelles pratiques sportives tu as faites et à quel niveau ?

ÉLÈVE 5 : A l'ENS ?

FLORIAN HUGEDET : Non, non. Quand tu étais enfant et adolescent.

ÉLÈVE 5 : Et bien le sport que j'ai le plus pratiqué c'est du handball en étant en national en moins de 18, jusqu'au lycée. Et après j'ai ralenti, j'ai joué en région au début de la fac et puis j'ai quand même arrêté une pratique sportive collective pendant les 3 ou 4 ans de normalien. Et puis sinon au collège... tu veux aussi tout ce que j'ai fait au collège ?

FLORIAN HUGEDET : Oh, pas forcément, non.

ÉLÈVE 5 : Et puis du coup, durant ces années là, je me suis mis à faire de la course d'orientation avec Martin, parce que c'était pratique d'aller courir et tout ça. Et puis voilà, l'été, enfin pas au niveau fédéral, mais c'est plutôt dans l'idée de pouvoir faire du sport sans avoir les contraintes d'un sport collectif, et puis l'été et bien un peu de planche à voile, bateau et sports nautiques. Mais ce n'est pas... Je ne pense pas que ça rentre dans la catégorie sport à laquelle tu parles. Donc en gros, oui j'ai arrêté mon sport comme tout le monde en rentrant à l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Et dernière question, est-ce que tu as un mentor ou un père spirituel dans le champ des STAPS ?

ÉLÈVE 5 : Dans le champ des STAPS ?

FLORIAN HUGEDET : Oui. Quelqu'un qui a changé un petit peu ton parcours de vie ?

ÉLÈVE 5 : En fait, pas vraiment quoi. Ou en fait, enfin si, le mentor de la prépa c'était Olivier. Et puis quand j'ai fait ma thèse c'était François mais c'est plutôt professionnel, tu vois ? Et après je n'ai pas des gens dont la vie me fait rêver quoi. C'était ça un peu ta question ?

FLORIAN HUGEDET : Oui.

ÉLÈVE 5 : Et à la limite, les mentors dont tu parles, enfin les gens à qui j'aimerais bien avoir leur vie c'est plutôt, tu vois des gens qui sont profs de sport. Eventuellement les collègues de ma mère ou des gens maintenant plus jeunes qui sont profs. Et au bord de l'eau, chez mes parents et qui arrivent à garder un truc, à innover dans leur métier, à faire des trucs intéressants professionnellement et familialement. Ce serait plutôt ces gens là dont j'ai envie de suivre un peu le chemin. Et je n'ai pas trouvé, et c'est aussi peut-être ça qui me fait dire ça, mais je vais enseigner l'EPS à l'entrée parce que j'ai décidé de ne pas tenter la carrière de maître de conf'. Et puis en fait, c'est vrai qu'il n'y a pas de maîtres de conf' en STAPS dont je me dis que j'aimerais bien avoir sa vie. Alors que la vie qui me plairait aujourd'hui un peu plus c'est ça. Ce sont plutôt des gens qui étaient prof d'EPS et que moi j'ai connu il y a très longtemps. Et je me dis qu'avec du recul, eh bien c'est pas mal comme vie.

FLORIAN HUGEDET : Ok, très bien.

3.7.6. Élève n°6, masculin, normalien, thèse, professeur agrégé d'EPS, promotion 2008

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieux : Besançon (Skype)

Date : 29 novembre 2017

FLORIAN HUGEDET : Dans un premier temps, pourrais-tu me parler de ton parcours scolaire et universitaire qui t'a conduit à passer le concours de l'ENS 2SEP ?

ÉLÈVE 6 : Alors, mon parcours scolaire, pour résumer brièvement, je suis issu d'une filière scientifique. J'ai fait un bac S, que j'ai obtenu, si ma mémoire est bonne, en 2005, avec une mention assez bien. A l'issue de mon bac, je suis donc parti en STAPS à Nantes où j'ai réalisé une licence sur les trois premières années. Et j'ai passé le concours pendant l'année de L3. Comment j'ai eu connaissance du concours... C'est mon père qui m'en a parlé, lui-même prof d'EPS. C'est lui qui m'a donné la connaissance du concours. Et puis, ensuite, une fois qu'il m'a dit que ça existait, je me suis renseigné auprès de mes professeurs à l'UFR de Nantes et j'ai réussi à glaner quelques informations auprès de deux ou trois profs. Ensuite, j'ai eu la chance de rencontrer Maxime, qui lui aussi était intéressé par le concours. Donc on en a discuté comme ça. Et ce, dès la L2. En fait, lui a passé le concours en L2 et pas moi. Il a été reçu, ce qui m'a poussé à le passer l'année suivante. C'est comme ça que je me suis présenté au concours.

FLORIAN HUGEDET : Et tu es arrivé au concours avec quel projet professionnel ?

ÉLÈVE 6 : Avec... pas un projet spécifique en tête. J'ai quand même présenté un projet qui était plutôt orienté sur de la recherche en sciences de la vie et de la santé, plutôt orienté sur la thématique de l'obésité. En fait, il y avait un super prof de physio à la fac de Nantes, et j'ai pas mal discuté avec lui. Il travaillait sur la thématique de la santé, donc en discutant, il m'a filé pas mal de documentation, d'articles de synthèses, de recherches sur la question de l'obésité en lien avec l'activité physique. Ça m'intéressait beaucoup à l'époque. Donc, je voulais rentrer, pas nécessairement pour faire de la recherche, mais j'avais quand même cette idée en arrière-plan. Après, je n'avais pas de projet au-delà de ça, pas de projet professionnel précisément défini.

FLORIAN HUGEDET : Et quand tu es rentré en STAPS, tu es rentré dans quelle optique ?

ÉLÈVE 6 : J'y suis rentré dans l'optique... C'était assez indéterminé. Quand j'ai choisi la filière, c'était essentiellement... Je ne dirais pas par défaut, parce que j'avais quand même une appétence pour les activités physiques et pour le sport en général, mais je n'avais pas spécialement une vocation à être enseignant. C'était quand même relativement indécis comme choix, mais j'avais demandé quand même deux ou trois formations en parallèle, des IUT notamment, plutôt orientés sur de la physique ou ce genre de chose. Puis, je n'avais pas été reçu, donc finalement je suis venu en STAPS un petit peu par défaut, sans vraiment trop savoir pourquoi, en me disant que je ferais mon projet professionnel au fur et à mesure.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et pour quelles raisons as-tu choisi de t'être inscrit à ce concours de l'ENS ? Au-delà du fait d'avoir rencontré Maxime et de la proposition de ton père ?

ÉLÈVE 6 : Alors, les raisons ce sont surtout mon père qui m'y a pas mal poussé pour la simple et bonne raison que c'était la période où il n'y avait plus beaucoup de postes au concours du CAPEPS. Il y avait quand même un avenir qui s'assombrissait pour les filières éducation et motricité. Et puis, parce que j'avais des bons résultats sur la L1 et la L2. Donc mon père m'y a encouragé à le passer en me disant que c'était un peu une filière d'excellence qui permettrait à la fois de passer l'agrégation et de ne pas se fermer de porte, dans l'hypothèse de potentiellement découvrir ce qu'était la recherche en STAPS. C'était dans cette double perspective. A la fois pour m'assurer d'avoir un avenir si je m'engageais dans la filière de l'enseignement et aussi pouvoir découvrir celle de la recherche, pour ne pas m'enfermer dans le choix d'être enseignant par défaut.

FLORIAN HUGEDET : Et ton père est enseignant d'EPS c'est ça ?

ÉLÈVE 6 : Oui.

FLORIAN HUGEDET : Et lui, comment a-t-il connu l'ENS ?

ÉLÈVE 6 : Il a connu l'ENS... Alors je ne sais pas exactement comment. Ce que je sais, c'est qu'il connaissait bien Olivier Kirzin parce qu'ils ont été étudiants ensemble lors de leur première année universitaire. Je pense... Il a été formateur aussi pendant quelques années au sein de l'académie de Nantes et à l'IUFM de Nantes. Donc il avait connaissance du concours mais je ne sais pas exactement par quel moyen. Il savait en tout cas que ça existait et que c'était Olivier Kirzin qui s'occupait de la préparation à l'agrégation.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et tu rentres en quelle année ? En 2007 ?

ÉLÈVE 6 : Je suis rentré en STAPS en 2005 puisque j'ai obtenu le bac en 2005. Je suis rentré en STAPS en septembre 2005 et j'ai passé le concours de 2008.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et quel est ton avis par rapport aux modalités de ce concours ? Que penses-tu des épreuves en elles-mêmes et du nombre d'étudiants qui sont recrutés chaque année ?

ÉLÈVE 6 : Alors, sur les épreuves en elles-mêmes... Globalement, le programme est ciblé sur les thématiques qui sont parcourues par les L1 et L2 de manière assez générale. Elles sont quand même assez exhaustives et la difficulté étant que, comme on n'a pas de préparation spécifique au concours, c'est une préparation qui est à 100% autonome. Alors, sauf les UFR qui permettent d'avoir des modules de préparation, sinon c'est préparation autonome. Donc la première difficulté, c'est celle-ci. Le programme est très exhaustif et les manières de s'y préparer sont extrêmement complexes parce qu'elles doivent se compléter avec la formation universitaire classique et de manière autonome. Ça c'est le point négatif sur la préparation et sur les épreuves. Ensuite, sur les épreuves en elles-mêmes, moi, ça m'a semblé intéressant. L'épreuve de culture générale m'a semblé intéressante parce que ça changeait un petit peu les épreuves habituelles qu'on pouvait rencontrer habituellement sur les examens dans les UFR en étant un peu plus long, parce que c'était 4 heures et aussi un peu moins centré sur des connaissances livresques, qui ouvrait un peu plus la discussion. Par contre, sur l'épreuve de physiologie-biomécanique, ça m'a semblé d'un niveau tout de même extrêmement difficile. Pourtant, je n'avais pas un mauvais niveau en physio, j'avais quand même révisé un petit peu. Ça m'a semblé difficile et au vu du résultat aussi. Après, pour l'épreuve de SHS, ça m'a semblé intéressant. En tout cas, par rapport aux autres sujets que j'avais eu, ça ne m'a pas perturbé outre mesure. Ce sont des sujets que j'avais déjà abordé en STAPS, que j'avais révisé ponctuellement ou que j'avais déjà abordé ponctuellement. Ça ne m'a pas dérangé plus que ça. Ensuite, sur le nombre d'étudiants recrutés, c'est vrai qu'initialement... En tout cas, ce pour quoi je ne l'ai pas passé en L2, c'est parce que je pensais complètement impensable d'être recruté au vu du petit nombre d'étudiants recrutés sur le concours. Ça a été un frein à mon inscription, en tout cas au fait que je m'investisse dans la préparation.

FLORIAN HUGEDET : Pourrais-tu me décrire ton parcours pendant tes quatre années à l'ENS ?

ÉLÈVE 6 : Alors, après quand je suis rentré, j'avais déjà une licence éducation et motricité... Je me suis réinscrit en licence entraînement sportif, avec un aménagement d'emploi du temps

et une validation d'acquis qui m'a permis, en parallèle, de m'inscrire à l'IUFM pour y préparer le CAPEPS. J'ai passé, en étant inscrit à la formation, mais globalement en le préparant majoritairement en autonomie. Ensuite, j'ai obtenu le CAPEPS et la licence entraînement sportif. L'année suivante, je me suis inscrit en master sciences de l'éducation. Je ne sais plus quel était l'intitulé du master exactement. Là, j'ai fait un mémoire plutôt orienté EPS. En fait, j'ai repris le travail de Chantal Amade-Escot sur les profils de professionnalités et les concours de recrutement. J'ai repris sa méthodologie, que j'ai élargie à la période plus contemporaine. Ça c'était mon travail de master 1. Ensuite, j'ai passé l'agrégation externe en 2011. Puis, en master 2, j'ai fait un master 2... toujours en sciences de l'éducation. Cette fois-ci, je me suis orienté davantage sur la psychologie cognitive. Puis j'ai poursuivi en thèse pendant trois ans, avant de prendre mon poste en septembre 2012.

FLORIAN HUGEDET : Ok, et qu'est ce qui t'a fait bifurquer d'un premier mémoire plutôt « EPS – histoire » à une thématique en psychologie ?

ÉLÈVE 6 : Le changement qui s'est opéré, c'est surtout parce que je n'avais pas spécialement d'idée en ce qui concerne mon travail de master 2. Je n'avais pas d'appétence spécifique pour la sociologie ou pour la psychologie d'ailleurs, ni pour les sciences de l'éducation. Je ne savais pas trop quoi faire. On avait eu une conférence durant la préparation à l'agrégation, dans laquelle était intervenu un enseignant-chercheur sur les thématiques de psychologie... Ce qui m'avait intéressé. Je l'avais contacté par mail. Je ne savais pas trop quoi faire. Je lui ai précisé mes envies. Je lui ai demandé s'il y avait des choses sur lesquelles il travaillait et qui pourraient m'intéresser... Il m'a envoyé quelques articles. Je me suis documenté un peu et j'ai décidé de travailler là-dessus, pas spécialement parce que ça m'intéressait outre mesure, mais aussi parce que je n'avais pas forcément d'idées. Ça m'a permis de m'orienter et d'avoir une thématique qui était quand même tracée par rapport aux travaux qu'il avait effectué. C'est comme ça que j'ai travaillé mon travail sur la psychologie.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et qu'est-ce qui t'a décidé à poursuivre un travail de thèse là-dessus ?

ÉLÈVE 6 : Le travail de thèse, ça s'est décidé pour plusieurs raisons. La première c'était que globalement, le travail que j'avais fait en master 2, ça s'était plutôt bien passé. Donc je me suis dit que je ne me fermerais pas la porte de la thèse. Je n'avais pas été rebuté par la recherche à l'issue du M2 et aussi parce que j'avais envie de me donner du temps avant d'aller sur le terrain. Je n'étais pas à 100% certain de vouloir être enseignant d'EPS. Je n'étais pas certain de vouloir

l'être à ce moment-là. Donc je me suis dit que j'allais monter un dossier de thèse et qu'on verrait bien à l'issue de la commission, ce que ça donnerait. Si jamais j'avais une réponse favorable, je me lancerais sur la thèse et on ferait un point après. Et puis, si mon dossier n'était pas retenu, de toute façon, je n'avais pas le choix, je serais allé sur le terrain.

FLORIAN HUGEDET : Et tu ne te sentais pas prêt à aller sur le terrain... Est-ce que c'est par rapport au fait que c'est par rapport à ton hésitation dans ton parcours professionnel ou est-ce que c'est par rapport à la formation que tu as reçue à l'ENS ?

ÉLÈVE 6 : Les deux je pense... Les deux sont liés... A la fois, n'ayant pas une formation très ancrée sur les problématiques de terrain à l'ENS... Bon, j'avais bien eu quelques stages en L2 et en L3 mais ça faisait un petit moment, j'avais quand même acquis de la maturité, j'avais changé un petit peu. Donc, depuis ce temps-là, je n'étais pas retourné sur le terrain. Donc hormis l'approche théorique qu'on avait eu à l'ENS et pendant le passage du concours... Voilà, concrètement, je n'avais aucune idée de ce qu'était le métier d'enseignant d'EPS. Donc, entre la distance qui sépare la formation théorique de l'exercice professionnel du métier d'enseignant, il y avait quand même un fossé qui me faisait peur. En me disant qu'il était possible que je tombe dans des établissements difficiles, d'être confrontés à des établissements avec un contexte un peu particulier qui me mettrait en difficulté, je n'y étais pas préparé. Donc ça me faisait un peu peur. Du coup, ça a aussi compté dans le fait que je ne me sentais pas prêt professionnellement à vivre le métier d'enseignant. Aussi, parce que je le connaissais, de fait, assez mal.

FLORIAN HUGEDET : Et maintenant que tu es sur le terrain, quel regard portes-tu sur les connaissances scientifiques que tu as mobilisé tout au long de ta scolarité à l'ENS ?

ÉLÈVE 6 : Pour moi, ça reste de toutes façons une plus-value... Pas forcément au quotidien dans le métier d'enseignant d'EPS que j'exerce... parce que ce n'est pas forcément quelque chose qu'on va mobiliser avec les élèves, même si dans certains cas, ça peut être intéressant pour les faire réfléchir sur un certain nombre de choses. Par contre, c'est quelque chose qui me permet de bien appréhender ma pratique. Par exemple, les connaissances en physiologie me servent beaucoup pour penser mes problématiques de terrain sur mes cycles de demi-fond ou de courses en durée. Ça me sert assez directement pour penser les contenus de mes cours et aussi parce que je reviens assez régulièrement quand même... Je fais des allers et retours assez réguliers à des choses que j'ai déjà vues. Et je vais assez régulièrement chercher de la connaissance pour essayer de penser et d'organiser mes contenus pour essayer de faire

progresser mes élèves. Donc ça me sert assez souvent. Ça me permet aussi d'avoir une vision des élèves qui est un peu différente. En essayant de repenser aux comportements des élèves que je peux percevoir au quotidien avec les données théoriques que j'ai pu mobiliser auparavant. Donc, je pense que c'est quand même une plus-value même si je ne m'en sers pas forcément tous les jours.

FLORIAN HUGEDET : Ok, et par rapport à l'agrégation, puisqu'on était sur les connaissances théoriques... Pour toi, quelle est la plus-value de l'agrégation externe d'EPS ?

ÉLÈVE 6 : La plus-value sur quel registre ?

FLORIAN HUGEDET : Par rapport au fait d'avoir un corps d'enseignants que l'on rémunère davantage pour qu'il travaille moins... Que penses-tu de cette modalité de fonctionnement ? Puis, est-ce que tu penses que l'agrégation sert à la discipline de l'EPS ?

ÉLÈVE 6 : D'accord... Sur le statut d'agrégé en lui-même, effectivement... dans la mesure où c'est une spécificité vraiment française, la légitimité du statut peut se questionner. En tout cas, ce qui est sûr, c'est que si l'on a des enseignants agrégés qui sont payés plus pour travailler moins, il faut qu'il y ait une contrepartie. Et cette contrepartie doit s'exercer... peut-être sur le terrain en essayant d'avoir une réflexion qui est différenciée, même si je pense, en toute humilité, que nos compétences ne sont pas supérieures à celles d'un enseignant certifié qui a de l'expérience. Hormis sur le volet scientifique. Après, là où l'on peut apporter une plus-value, c'est sur les questions de formation, à l'échelle du district ou à l'échelle de l'académie, puis aussi à l'intérieur des STAPS. C'est là peut-être que les enseignants agrégés ont un rôle à jouer. Puis, de transmission de leurs compétences et de leurs connaissances pour les autres enseignants d'EPS et aussi pour les futurs enseignants d'EPS. Pour moi, si l'enseignant agrégé ne s'inscrit pas dans l'une ou l'autre de ces thématiques... C'est-à-dire soit la formation à l'échelle des collègues soit à l'échelle des étudiants, il n'y a pas de plus-value de l'agrégé.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et pendant cette année de préparation à l'agrégation... Comment as-tu construit ta méthodologie aux écrits, aux oraux ?

ÉLÈVE 6 : Alors, comment j'ai construit ma méthodologie... Ou en tout cas comment j'ai construit ma façon de travailler... L'avantage c'est qu'on avait quand même du temps libre en dehors des heures de cours... Donc, je me servais beaucoup de ce temps libre pour lire. Dans un premier temps, j'ai beaucoup lu. Je sais qu'on n'a pas tous fonctionné pareil... Moi, je me suis évidemment servi un petit peu des connaissances et des travaux transmis par les anciens.

Néanmoins, j'avais quand même à cœur de lire beaucoup. Je sais que, pour moi, c'est intéressant d'aborder les connaissances scientifiques en ayant une pleine maîtrise de celle-ci. Donc, il fallait absolument que je creuse que ce soit en écrit 2 ou en écrit 1, il fallait que je lise beaucoup. Ça a été mon leitmotiv, en tout cas pour les trois ou quatre premiers mois. L'essentiel de mon temps libre, je l'ai passé... non pas à partir des travaux des anciens mais plutôt à partir des sources et à lire pas mal. Après, en écrit 2, on avait tout de même des photocopiés très conséquents, donc je suis reparti beaucoup de ces photocopiés pour aller lire les articles. Je les ai enrichi avec des lectures autres. Et en écrit 1, je suis allé chercher beaucoup d'ouvrages, beaucoup de textes. J'ai essayé d'enrichir la lecture au maximum pour accumuler des connaissances. Dans un premier temps, ça a été ça mon objectif. Puis, après sur l'aspect méthodologique... c'était surtout... Bon l'écrit 2, c'est allé assez vite parce que, dès la deuxième année à l'ENS, j'avais assez vite compris la méthodologie en écrit 2. Donc je n'ai pas eu trop de difficulté. Dès le début de l'année, j'ai obtenu la moyenne en écrit 2 et j'y suis resté toute l'année. Par contre, en écrit 1, j'ai rencontré des difficultés sur le plan méthodologique. Ça s'est construit au fur et à mesure j'ai envie de dire. Je n'ai pas forcément bénéficié de l'apport de formateur de ce point de vue-là. Ça a surtout été une construction personnelle. Puis, petit à petit, j'ai aussi... Au bout de trois, quatre ou cinq mois, bénéficié de toutes les connaissances que j'avais accumulées. Une fois que les connaissances sont structurées et que j'ai réussi à les mobiliser pour répondre au sujet, ça s'est assez bien goupillé. Sur les deux ou trois derniers mois, j'ai vite progressé. J'ai franchi un pallier en écrit 1. Ce pallier, je l'ai conservé sur la fin de la préparation. Ensuite sur les oraux, ça a été compliqué parce qu'on a eu très peu de préparation. Si mes souvenirs sont bons, on n'a eu que cinq ou six semaines de préparation sur les oraux. Donc, là, ça a été de la formation assez accélérée quoi. On a accéléré... On a surtout bénéficié des simulations, qui nous ont permis de nous améliorer le cas échéant. Puis, ça s'est fait quand même dans l'urgence. Il y avait tout de même, de mon point de vue, un sentiment d'inconfort en arrivant aux oraux parce qu'il y avait plein de choses qui n'étaient pas maîtrisées. C'était une situation qui était faite dans l'urgence.

FLORIAN HUGEDET : Justement, qu'est-ce qui t'a le plus stressé pendant cette année de préparation à l'agrégation ?

ÉLÈVE 6 : Ce qui m'a stressé, c'est cette difficulté à se situer par rapport aux autres candidats. C'est-à-dire qu'on vit quand même dans un cocon fermé à l'ENS. Alors, évidemment, on peut se repérer et savoir où on se situe par rapport aux autres normaliens, mais on n'a pas d'idée du niveau général du concours. Donc, le fait de ne pas pouvoir se situer par rapport aux autres

candidats hors ENS, ça questionne sur notre capacité à répondre aux exigences du concours ou pas. En définitive, quand on voit nos notes et qu'on prend du recul les années qui suivent, on se rend compte qu'en fait, on est largement au niveau et même au-dessus de l'ensemble des autres formations. Mais quand on est dedans, on a des difficultés à se situer par rapport à ça. Donc ça, c'est un premier facteur de stress. De doute, plus que de stress parce que moi je n'ai pas forcément eu le sentiment d'être stressé, en tout cas sur la première partie de la préparation, même s'il y a un inconfort par rapport aux résultats qui ne sont pas forcément ceux que l'on attend... Et après, le doute et le stress, moi il est surtout venu sur la période de préparation aux oraux parce qu'elle a été très courte. Les simulations s'enchaînaient sans forcément avoir le temps de prendre du recul par rapport aux retours des simulations, et aussi parce qu'on avait aussi énormément de connaissances à accumuler en très peu de temps. Donc, moi, c'est surtout la période des oraux qui a été stressante et dans laquelle je me suis senti un petit peu en difficulté.

FLORIAN HUGEDET : Par rapport à ce que tu disais toute à l'heure, tu t'es appuyé sur de l'existant par rapport au CD agrég, c'est ça ?

ÉLÈVE 6 : Un petit peu oui, je me suis un peu appuyé dessus.

FLORIAN HUGEDET : Oui, et tu complétais avec des lectures...

ÉLÈVE 6 : Oui, c'est ça. La plus grande part, c'était surtout mes lectures et puis que j'enrichissais de références, d'informations complémentaires. En fait, une fois que j'avais ma base de lecture et que je commençais à mettre les éléments en ordre, et que je voyais qu'éventuellement, il me manquait des connaissances, à ce moment-là j'allais chercher les contenus dans le CD agrég ou dans les synthèses pour pouvoir enrichir sur des thématiques sur lesquelles il me manquait des informations.

FLORIAN HUGEDET : Ok, donc, oui, tu es bien parti des lectures pour aller vers le CD agrég ?

ÉLÈVE 6 : Voilà...

FLORIAN HUGEDET : Et pas l'inverse.

ÉLÈVE 6 : Voilà, c'était pour compléter les informations que j'avais acquises. Quand je voyais qu'il me manquait des éléments, notamment pour créer les cadres théoriques, là je pouvais éventuellement partir du travail qui avait déjà été fait sur les promos précédentes. En tout cas je n'ai jamais conçu mes blocs sans la base de connaissance que j'avais accumulée parce que,

du coup, ça me permettait d'avoir une vision logique et une compréhension du bloc à travers l'argumentation que j'allais pouvoir utiliser. Je n'utilisais pas les blocs tout faits, parce qu'on ne comprend pas forcément les processus qu'il y a derrière les connaissances. J'avais plutôt tendance à me servir des blocs comme un complément pour des références ou autre, plus que comme une base de travail.

FLORIAN HUGEDET : Ok, est comment définirais-tu un bloc ?

ÉLÈVE 6 : Un bloc, en tout cas, sur la question des blocs argumentaires... Moi, j'ai fonctionné avec des blocs argumentaires en écrit 2, que je définirais comme une logique d'argumentation autour d'une connaissance théorique, d'un cadre théorique qui constitue la connaissance de référence sur le champ macroscopique qui peut être un champ hors EPS, avec ensuite, petit à petit une façon d'argumenter dans laquelle on va descendre sur un champ scientifique plus proche de celui des STAPS, voire inhérent à celui des STAPS, et qu'ensuite on va éclairer par l'intermédiaire d'exemples professionnels ou autre. Donc, voilà, c'était un peu la logique que j'avais dans la construction du bloc, qui est celle globalement qu'on s'attend à formaliser sur de l'écrit 2. Alors que sur l'écrit 1, moi je n'ai absolument pas fonctionné avec des blocs argumentaires. Je n'ai fonctionné que sur la base de connaissances que j'ai accumulées. Je me suis construit des synthèses que j'avais thématiques en fonction des grandes thématiques du concours, les grands items du concours. Je m'étais fait des synthèses thématiques un petit peu personnalisées aussi, mais à l'intérieur desquelles j'avais tout un ensemble de connaissances. C'était plutôt résumé de façon chronologique. En gros, je faisais des grandes synthèses sur les items du concours ou sur des items qui me semblaient transversaux, de façon chronologique, dans lesquelles j'accumulais un maximum de connaissances. Sur la base de ces synthèses chronologiques, je fondais mon argumentation en reprenant des éléments par-ci et par-là. Je n'avais pas du tout de blocs préconstruits en écrit 1, parce que je trouvais ça contre-productif.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu t'es senti formaté durant cette année de préparation à l'agrégation ?

ÉLÈVE 6 : Est-ce que je me suis senti formaté ? Non... pas spécialement. Formaté, ce ne serait pas le mot. Cadré je dirais. Cadré c'est sûr, notamment sur l'écrit 2. Sur l'écrit 1, je ne me suis absolument pas senti formaté. 1 – Parce que méthodologiquement, on n'avait pas de méthodologie à proprement parlé qui était fournie par le ou les formateurs. C'était de l'essai-erreur. En écrit 1, on a beaucoup fonctionné par essai-erreur. On s'est beaucoup planté parce qu'on a essayé de formaliser des choses au début, et au final ça s'est avéré extrêmement contre-

productif. C'est-à-dire qu'on prenait souvent des tôles parce qu'on avait des choses trop cadrées, trop formatées. Alors que l'écrit 1, à mon avis, ne se prête pas à ce type de pensée. Pour l'écrit 1, je n'ai pas du tout le sentiment d'être formaté. Au contraire, j'ai le sentiment d'avoir beaucoup tâtonné, d'avoir été beaucoup perdu aussi au début, avant de réussir à comprendre comment construire une argumentation en fonction d'un sujet. Sur l'écrit 2, formaté, non plus... Par contre cadré oui. Cadré, globalement on a été assez vite cadré. Pour moi, c'est plus qu'on savait ce qu'il fallait faire. On avait une logique d'argumentation. On avait... On savait comment construire une problématique autour d'une logique argumentaire et puis voilà. Après, il fallait simplement organiser nos connaissances.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et dans ta promotion, par exemple, il n'y avait pas quelqu'un qui avait les mêmes blocs argumentaires que toi ?

ÉLÈVE 6 : Non. Alors, après dans ma promotion, on n'a pas tous fonctionné pareil. Moi, j'ai fonctionné comme ça. Je sais que typiquement, il y en a qui ont fonctionné uniquement à partir du travail des anciens agrégés. C'est-à-dire qu'ils sont partis uniquement des synthèses ou que du travail. Finalement, ils sont peu allés lire, voire pas du tout. Pour le coup, là, peut-être qu'on se situe plus dans une problématique de formatage. En tout cas, moins centrés sur une réflexion, moins centrés sur une formation individuelle. C'est vrai que là, il y avait une distance qui s'est assez vite construite entre moi et d'autres qui étions plutôt centrés sur quand même partir des textes, des lectures, etc. et éventuellement enrichir avec les connaissances et d'autres qui sont tout de suite partis sur une base de travail déjà formalisée par les anciens et qui finalement l'ont peu retravaillé, ou en tout cas l'ont peu enrichi à l'aide de lectures personnelles ou autre.

FLORIAN HUGEDET : On va passer à un champ de questionnement un peu plus large par rapport à l'ENS. En tant que normaliens, comment étiez-vous perçus par les autres étudiants de l'UFRAPS, ou par les intervenants extérieurs qui venaient vous faire cours à l'ENS ?

ÉLÈVE 6 : Alors sur les autres étudiants de l'UFR, je n'ai pas forcément trop eu l'occasion de les côtoyer parce qu'on était des petites promotions en master. On n'a pas forcément eu l'occasion d'échanger et en licence 3, j'avais très peu de cours parce que j'étais sur la préparation du CAPEPS, donc je ne les ai pas forcément côtoyés. Mais en tout cas, ceux que j'ai côtoyés sur la préparation au CAPEPS, on avait quand même la réputation d'être des bons étudiants, qui réussissent et qui ne rencontrent pas de difficulté particulière. Je ne dis pas qu'on était vu comme des intellectuels, mais en tout cas, on était quand même catégorisé comme de très bons étudiants. Et puis, sur les formateurs, c'est pareil. C'est-à-dire que, globalement,

quand les formateurs venaient à l'ENS en conférence, ils étaient quand même globalement... Ils nous disaient souvent être honorés d'être là, très contents, très fiers et très intéressés de pouvoir échanger avec nous. J'imagine que c'était par rapport à l'image qu'ils se faisaient de nous.

FLORIAN HUGEDET : Et lorsque que tu es entouré de personnes qui sont extérieures au monde de l'EPS ou des STAPS, comment considèrent-ils le fait que tu sois à l'École normale supérieure ?

ÉLÈVE 6 : Alors là, c'est variable. C'est une grande école. Donc soit ce sont des gens qui ne comprennent pas le rapport entre STAPS et ENS, auquel cas il faut leur expliquer qu'il y a une formation en Sciences du sport et Éducation physique qui appartient à l'ENS de la même manière que les autres disciplines. Puis, il y a des gens qui ne connaissent absolument pas l'ENS et à ce moment-là, moi, c'est rare que je leur en parle. Je dis simplement que je suis prof d'EPS, sauf si on est amené à en discuter dans la conversation, mais sinon ce n'est pas quelque chose que je vais amener de prime abord dans une conversation.

FLORIAN HUGEDET : Le fait d'être à l'ENS a-t-il généré une certaine anxiété chez toi ? Ou est-ce que tu as pu constater que certaines personnes ont pu être affectées par le fait même d'être à l'ENS ?

ÉLÈVE 6 : Dans les étudiants ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, tes étudiants puisque tu as été moniteur là-bas pendant un temps, ou même toi quand tu étais élève de l'ENS...

ÉLÈVE 6 : Alors moi personnellement, je n'ai pas ressenti de pression particulière. Je n'ai pas eu le sentiment d'avoir plus de pression que j'en ai eu avant ou que j'en ai eu après. Hormis l'année de préparation à l'agrégation, mais c'était par rapport au concours. Si ce n'est quand même que pour l'année de l'agrégation, dans la mesure où l'on sait qu'on a la meilleure préparation, qu'on a un taux de réussite qui est excellent, on a quand même une petite pression dans la mesure où s'il n'y a pas de réussite, c'est quand même un échec à la fois personnel et à la fois parce qu'avec la formation qu'on a, quand même, normalement, on ne peut pas ne pas avoir le concours. Après, sur les étudiants que j'ai eus ou en tout cas sur les promotions un peu après la mienne, c'est vrai qu'il y a quand même un changement de ce point de vue-là dans le sens où les étudiants sont plus stressés. Ils sont plus affectés par le fait d'être surchargés de travail, d'avoir la nécessité de réussir leurs examens, peut-être d'avoir conscience qu'il y a tout

de même des attentes importantes de l'institution sur eux. En tout cas à l'échelle du département, pas forcément au sens de l'institution au sens large. Mais voilà, les attentes ont quand même augmenté au sein du département. De ce fait là, il y a des exigences qui sont plus fortes, des échéances plus régulières. C'est vrai qu'on ressent, chez certains de ces étudiants, une pression plus importante. En tout cas que c'est potentiellement un facteur de stress.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu penses qu'il y a une compétition qui s'installe à l'ENS au sein même d'une promotion ? Voire même peut-être avec les promotions précédentes ?

ÉLÈVE 6 : Alors, de la compétition, moi je n'en ai pas ressenti. Je ne pense pas parce qu'on est peu nombreux. On se connaît tous très bien. On est tous très familiers les uns des autres. On est tous amis ou pratiquement, donc on est davantage familier qu'en compétition. La compétition non... De la solidarité, davantage de solidarité que de compétition. Après, de la compétition, il y en a toujours mais de manière informelle. C'est-à-dire qu'on a toujours une visibilité sur ce que font les autres. On a toujours évidemment envie de se positionner par rapport aux résultats des autres, mais voilà. Ce n'est pas une compétition malsaine. C'est davantage une émulation. Quand il y a comparaison, il y a aussi derrière la possibilité de demander de l'aide et de bénéficier du coup, du fait que certains étaient meilleurs que d'autres. Je le perçois plutôt comme ça.

FLORIAN HUGEDET : Et justement, comment elles sont ces relations entre élèves de l'ENS ?

ÉLÈVE 6 : Je les qualifierais avant tout d'amicales voire de familiales. Il y a quand même une identification, une identité autour du département et de ses élèves qui est forte, à travers lesquelles l'ensemble des promotions peuvent se reconnaître. Donc, voilà, il y a ce côté familial. Il y a ce côté « on se connaît tous, on s'entend tous et on est tous heureux de se revoir quand c'est le cas ». C'est surtout ce côté qui ressort. Après, évidemment, comme dans toutes relations humaines, il y a des gens avec qui on s'entend mieux que d'autres. Ça c'est le cas même au sein du département. Mais voilà, moi ce que je retiens quand même, c'est ce côté un petit peu familial qui ressort.

FLORIAN HUGEDET : Question complètement différente : est-ce qu'il y avait une visibilité ou tout du moins une recherche de visibilité de l'ENS 2SEP à l'international lors de ta scolarité à l'ENS ?

ÉLÈVE 6 : Alors, à l'international... pas forcément, même si, malgré tout, quand même, au moment où j'ai été moniteur en tout cas, on a commencé à systématiser les stages à l'étranger. Alors, pas forcément dans une recherche de visibilité de l'ENS. D'abord peut-être plus dans une recherche de formation et d'améliorer la formation des élèves dans le cadre de la recherche mais aussi dans leur capacité à maîtriser une langue étrangère. Mais quand même, ça permettait indirectement de nouer des relations avec des laboratoires, relations qui ont pu s'entretenir par la suite, d'établir potentiellement des conventions qui ont pu se perpétuer dans le cadre des stages des futures promotions. On voit que c'était quelque chose qui démarrait. Maintenant, ce n'était pas non plus une volonté affichée d'avoir une visibilité internationale très importante comme ça peut être le cas aujourd'hui avec par exemple la relation qui s'entretient avec la Chine.

FLORIAN HUGEDET : Et quel peut être l'apport de l'ENS 2SEP à l'EPS ou au monde des sciences du sport ?

ÉLÈVE 6 : Alors, sur la question de l'EPS, je ne sais pas si je mettrais, si je parlerais de l'apport du département en lui-même, puisqu'aujourd'hui le département n'a plus vocation à former des enseignants d'EPS. Il ne faut pas l'oublier. On est quand même sur une formation ou en tout cas sur une école qui vise à former dans le meilleur des cas agrégés qui sont aussi docteurs, mais avant tout des futurs docteurs. Donc, voilà, il ne faut pas oublier que l'objectif de l'école aujourd'hui, c'est ça. C'est de former le plus possible d'étudiants à la recherche et à poursuivre des études doctorales. S'ils sont agrégés, tant mieux, mais l'agrégation n'étant pas une obligation, ce n'est pas la priorité du département. De ce point de vue-là, je ne parlerais pas de bénéfice du département pour l'EPS. Je parlerais plutôt du bénéfice des étudiants formés au département pour l'EPS, dans la mesure où effectivement, il y a certains anciens étudiants qui sont professeurs d'EPS ou formateurs, qui s'investissent beaucoup autour de réflexions qui sont menées soit dans le cadre de l'association des anciens élèves, soit dans le cadre de leurs propres mouvements qu'ils ont pu mettre en œuvre, soit dans le cadre éventuellement de formations à l'échelle académique, ou d'investissement à l'échelle de l'établissement.

FLORIAN HUGEDET : Par rapport à cela, comment considères-tu l'engagement décennal que tu as signé ?

ÉLÈVE 6 : Par rapport à quoi ?

FLORIAN HUGEDET : Par rapport au fait même qu'il existe et par rapport à ce qu'il sous-entend par ailleurs.

ÉLÈVE 6 : Alors, au fait qu'il existe, moi ça me semble quand même important dans la mesure où il faut savoir que la formation d'un normalien ça représente à peu près 50 000€, peut-être plus... Je n'ai plus les chiffres en tête. C'est une somme d'argent très importante. C'est de l'argent public, donc il faut que, derrière, il y ait une contrepartie. Cette contrepartie s'exprime notamment au travers de l'engagement décennal. Ça c'est la première chose sur la question de son utilité. Et il y avait un deuxième élément dans la question mais je ne sais plus lequel.

FLORIAN HUGEDET : Que sous-entend-il cet engagement ?

ÉLÈVE 6 : Alors là, après, c'est plus à titre personnel. Moi, par exemple, ce que sous-entend pour moi d'avoir fait des études qui ont été rémunérées avec de l'argent public, c'est que derrière, il faut qu'il y ait une plus-value. Il faut que je sois en capacité d'apporter aussi des choses qui m'ont été fournies par ma formation. Et quelque part, que cet argent qui a été investi serve aussi à être réinvesti dans de l'argent public quoi ! Dans de la formation, alors soit pour les enseignants, soit pour les étudiants, soit en apportant une plus-value importante à l'échelle de l'établissement. Donc, voilà, il faut qu'il y ait une plus-value derrière. Si c'est pour être un enseignant d'EPS quelconque, en tout cas... Quelconque, on peut être un très bon enseignant d'EPS, mais qui ne s'investisse pas à l'échelle de la formation, à l'échelle des STAPS, à l'échelle de tout un ensemble de chose... Bah on perd le bénéfice pour moi de l'argent qui a été investi.

FLORIAN HUGEDET : Selon toi, quelle serait la trajectoire idéale pour un normalien fraîchement sorti de l'école ?

ÉLÈVE 6 : La trajectoire idéale... Je ne pense pas qu'on puisse parler de trajectoire idéale parce qu'après, ça dépend des parcours personnels de chacun et puis des envies de chacun. Néanmoins, je pense que c'est important de conserver une pluralité des parcours. C'est-à-dire que, pour moi, il faut effectivement qu'il y ait des étudiants normaliens qui poursuivent dans le domaine de la recherche et qui puissent avoir accès à des postes à responsabilités d'enseignants-chercheurs, et plus tard peut-être de futurs directeurs d'UFR, ou en tout cas de responsables de formation, de master, etc. Ça c'est la première chose. Il faut qu'il y ait des anciens normaliens qui aillent sur le terrain, qui continuent à y aller pour apporter leur expertise, leur compétence à l'échelle de la formation, mais de la formation au sein des établissements et à l'échelle des académies. Il faut aussi qu'on ait des enseignants qui soient investis dans la formation, aux concours de recrutement et qu'ils puissent faire bénéficier des compétences qu'ils ont acquises, les expériences qu'ils ont accumulées pour former les futurs enseignants d'EPS. Je pense que

c'est important que les trois parcours, ces trois entités soient respectées et continuent à être relativement équilibrées.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu penses que ces parcours sont exclusifs, complémentaires ? Comment qualifierais-tu les liens de ces différents parcours entre eux ?

ÉLÈVE 6 : Je dirais qu'effectivement, ils sont complémentaires. Ils sont complémentaires parce qu'on peut faire des ponts entre les uns et les autres. Parfois, on peut passer de l'un à l'autre, ce qui pour moi, est aussi une voie intéressante pour les normaliens. Je vois bien la possibilité pour les normaliens d'agir sur différents niveaux. C'est-à-dire peut-être agir à l'échelle de l'établissement dans un premier temps, puis éventuellement à l'échelle de la formation académique pour les collègues d'EPS, et puis pourquoi pas ensuite d'agir à l'échelle des STAPS, et pourquoi pas le cas échéant, pour ceux qui auraient passé une thèse ou qui souhaiteraient en faire passer une plus tard, d'agir dans le domaine de la recherche dans les sciences du sport. Pour moi, ces parcours, ils sont perméables.

FLORIAN HUGEDET : Qu'est-ce que tu penses des propos de Didier Delignières par rapport au fait que ce serait un gâchis de matière grise ou de deniers de l'état de devenir professeur d'EPS dans le secondaire ?

ÉLÈVE 6 : Pour moi, ce n'est pas un gâchis, si on respecte ce que j'ai dit toute à l'heure, c'est-à-dire si le professeur d'EPS est capable d'apporter une plus-value. Alors, ça peut être à l'échelle de son enseignement, mais ça, j'ai envie de dire que je n'ai pas l'immodestie qu'on serait de meilleurs professeurs d'EPS que d'autres... C'est faux. D'autant plus qu'on n'a pas été formé pour être prof d'EPS directement. D'accord ? Cette formation, elle se fait sur le terrain, elle s'acquiert lorsqu'on est enseignant et pas en formation. Du coup, cette question de la plus-value au sein du cours d'EPS avec les élèves, je ne sais pas... Elle est à questionner. Je ne suis pas sûr qu'on apporte une réelle plus-value, même si je pense qu'on est de bons enseignants d'EPS, il n'y a pas de doute. Mais pour moi, elle doit se faire à l'échelle de la formation en tout cas, ou de la collaboration au sein des équipes, au sein des établissements. C'est-à-dire la capacité des collègues à coordonner une équipe, à peut-être faire avancer la question des projets EPS, des enseignements collectifs, en collaboration avec les autres collègues, plus qu'à l'échelle de la leçon. Puis, éventuellement, de faire bénéficier leurs compétences à l'échelle de la formation académique, soit sur une expertise dans l'enseignement d'une APS ou dans l'expertise de l'usage des... Je ne sais pas... des connaissances scientifiques ou de la maîtrise d'outils, etc. ou éventuellement à l'échelle des STAPS. Voilà ! Donc, pour

moi, on ne peut pas se contenter d'être un enseignant d'EPS comme un autre, qui fait ses 14+3 heures avec ses élèves, qui ne s'investit pas au sein de ses équipes, qui ne s'investit pas dans son établissement et puis rentre chez lui. Là, effectivement, il y aurait une perte en termes d'investissement de l'argent public.

FLORIAN HUGEDET : Comment es-tu perçu par tes collègues d'EPS ? Quelles sont les effets de l'étiquette ENS sur ton parcours ? Dans ton métier ? Dans la vie de tous les jours ?

ÉLÈVE 6 : Je me fais un peu chambrer comme étant un intellectuel. C'est un peu là-dessus que ma perception peut être un peu différente, mais après, je n'ai pas du tout de différents avec mes collègues sur ce point-là. Je suis perçu comme n'importe quel collègue d'EPS. On est une petite équipe... On se connaît tous très bien. Puis, les collègues le savent... Je n'ai pas du tout la... Je ne me considère pas du tout comme étant un professeur expérimenté parce que je n'ai que trois ans d'expériences. Je n'hésite pas à demander des conseils à mes collègues. De ce point de vue-là, je ne suis pas forcément perçu comme étant un enseignant d'EPS très différent, si ce n'est que j'ai quand même la double casquette puisque je travaille à mi-temps à l'Université et à mi-temps au sein de mon établissement. Donc voilà, j'ai quand même un statut un peu différent. Mais à part ça, une fois qu'on est entre collègues, dans nos gymnases ou en concertation... Je ne suis pas perçu différemment d'un autre.

FLORIAN HUGEDET : Et tu fais des vacations dans un STAPS ?

ÉLÈVE 6 : Oui, alors ce ne sont pas des vacations. En fait, j'ai un temps partagé. J'ai un service partagé. 50% de mon service sur le lycée dans lequel je travaille et 50% à la fac.

FLORIAN HUGEDET : Et tu donnes quoi comme cours à la fac ?

ÉLÈVE 6 : A la fac, c'est variable. L'année dernière, je combinais des cours de psychologie puisque j'ai entamé une thèse en psychologie, donc j'avais quand même des compétences et puis j'avais déjà fait des cours à Rennes en psychologie, donc j'avais continué à donner des cours en psychologie sur L1 et L2. Puis, j'intervenais déjà sur de la formation concours : CAPEPS externe et agrégation externe. Puis, cette année, en tout cas depuis cette année, je suis exclusivement sur de la préparation aux concours : CAPEPS externe, agrégation externe et agrégation interne dans une moindre mesure.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et comment est-ce que tu envisages la suite de ton parcours ?

ÉLÈVE 6 : Pour l'instant, c'est un petit peu un point d'interrogation. C'est-à-dire que je ne sais pas trop. En toute honnêteté, pour l'instant j'ai envie de continuer à la fac. Cette année et sûrement l'année prochaine, puis après, je suis assez indécis. Il y a plusieurs options. Soit je prends un poste de PRAG à la fac. Et là, par exemple, ça m'a été proposé à la fac d'Orsay dans laquelle je travaille et je n'ai pas voulu postuler sur un poste. Ça me semble trop tôt. J'ai trois ans d'expérience en établissement, ça me semble trop peu. Donc voilà, je n'ai pas envie forcément de m'orienter sur un poste de PRAG à temps plein tout de suite. J'ai quand même un statut qui est assez confortable parce que je peu avoir les deux en même temps. Ça ce n'est pas négligeable, donc pour l'instant je vais continuer comme ça. Donc après, l'option c'est soit de partir sur un poste de PRAG à plein temps avec la condition *sine qua non* de pouvoir rentrer géographiquement, si possible, en Bretagne ou en tout cas sur la façade atlantique, parce que j'ai un attachement géographique à cette partie-là. Soit, c'est de retourner à plein temps pour une petite durée en établissement... Je ne sais pas... Pour trois ou quatre ans à plein temps avant de faire un choix sur PRAG ou autre. Et puis, éventuellement, je ne me ferme pas de porte. Je me dis que peut-être qu'un jour je quitterai même l'EPS. Je n'en sais rien. Ce qui est sûr, c'est que pour l'instant, je n'ai pas envie d'arrêter de me former.

FLORIAN HUGEDET : Et un poste de maître de conférences... non ? Ca ne te branche pas plus que ça ?

ÉLÈVE 6 : Non, pour l'instant, ce n'est pas un objectif. Premièrement, parce que je n'ai pas terminé ma thèse et que là, malgré le fait que cette année, je me suis réinscrit, ça va être un sacré combat de pouvoir la terminer avec le statut qui est le miens et le travail que j'ai. Et quand bien même j'arriverais à la terminer, je n'ai pas spécialement d'appétence pour la recherche. En tout cas, je pourrais en avoir mais il faudrait que je trouve un laboratoire vraiment qui travaille sur les thématiques qui m'intéressent. Je le ferais plus par intérêt que par opportunisme. En tout cas, le statut de MCF en tant que tel ne m'intéresse pas plus que ça parce qu'il implique un certain nombre de responsabilités qui ne m'attirent pas spécialement. Le côté administratif ne m'intéresse pas spécialement. Aussi, il implique une évaluation centrée exclusivement sur la recherche et produire scientifiquement, ce n'est pas ce qui m'intéresse le plus. Donc, pour toutes ces raisons-là, pour l'instant ce n'est pas quelque chose que j'envisage. Maintenant, si je réussis à soutenir, je demanderai, malgré tout, la qualification. On ne sait jamais, il peut aussi y avoir des postes à cheval... A l'ESPE qui peuvent être à cheval sur de la formation et de la recherche... Je ne me ferme pas de porte même si pour l'instant, ce n'est pas une priorité.

FLORIAN HUGEDET : Tu as dit toute à l'heure que tu ne te sentais pas avoir assez d'expérience pour prendre un poste de PRAG en STAPS ? Est-ce que tu pourrais clarifier ce que tu entends par là ?

ÉLÈVE 6 : Alors, je n'ai pas assez d'expérience, parce que de l'expérience, je commence à en avoir. Ça fait un paquet d'années que je fais des vacances et là, ça va faire trois ans que je fais 200 heures à la fac. Donc de l'expérience j'en ai. C'est plus que je n'ai pas envie d'être PRAG à temps plein. C'est plus par rapport à l'expérience au sein de mon établissement scolaire. Je ne me sens pas encore d'aller à temps plein à la fac, n'ayant eu que trois ans d'expérience en établissement. D'autant que, sur ces trois ans, j'ai eu deux ans à mi-temps. J'ai envie d'accumuler encore un peu d'expériences et de savoirs sur l'enseignement de l'EPS en établissement pour ensuite, éventuellement, pouvoir faire bénéficier de ces compétences et de ces acquis aux futurs étudiants. Je n'ai pas envie d'aller à la fac avec trois ans de bahut et derrière, de faire des grands discours sur ce que c'est que la pratique de l'EPS. Parce que, voilà, en trois ans d'établissement, on reste... On ne va pas se voiler la face, on ne sait pas ce que c'est que l'EPS. On l'a vécu, on a une expérience qu'on peut partager, mais on n'est pas compétent. On n'est pas compétent.

FLORIAN HUGEDET : Ok, quelques questions purement méthodologiques... quelle est la profession de ta mère ? Puisque tu m'as dit que ton père était professeur d'EPS...

ÉLÈVE 6 : Ma mère est pharmacienne de formation.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu as des frères et sœurs ?

ÉLÈVE 6 : J'ai deux frères et une sœur.

FLORIAN HUGEDET : Et qu'est-ce qu'ils font dans les grandes lignes ?

ÉLÈVE 6 : Mes deux frères qui sont ingénieurs. Ils ont tous fait une prépa et une grande école. Ma sœur, elle, a fait une école de commerce. Et donc, elle travaille... Alors ce n'est pas du marketing mais elle travaille pour une boîte en lien avec sa formation autour du commerce.

FLORIAN HUGEDET : Et par rapport à tes pratiques sportives, qu'est-ce que tu faisais avant d'entrer à l'ENS ? Est-ce que tu as baissé ton taux de pratique sportive hebdomadaire en arrivant à l'ENS ? Ou est-ce que tu as changé d'ailleurs ?

ÉLÈVE 6 : Alors, je faisais des sports de raquettes... Je faisais du tennis depuis un certain nombre d'années d'ailleurs, mais pas de façon très assidue. Je devais jouer une à deux fois par

semaine. Il y a eu plusieurs périodes pendant l'ENS. Il y a eu une période durant laquelle j'ai complètement arrêté ou presque, et il y a eu des périodes durant lesquelles j'ai repris beaucoup. Je me suis même remis à jouer beaucoup en compétition, etc. Je n'ai pas trop changé de pratique, si ce n'est que j'ai découvert d'autres pratiques comme le squash, le golf... J'ai quand même essayé d'autres pratiques. Et puis voilà quoi... Après, l'année de la prépa agrég, je me suis quand même orienté sur des pratiques en lien avec les APSA que j'avais choisies au concours, mais ça n'a pas bouleversé spécifiquement mes habitudes de pratique.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Eh bien, on a terminé, je te remercie.

3.7.7. Élève n°7, masculin, magistérien-normalien, agrégé d'EPS, doctorant contractuel promotion 2009-2010

Entretien mené par : Florian HUGEDET

Lieu : Besançon (par Skype)

Date : 20 avril 2016

ÉLÈVE 7 : J'étais en 2^{ème} année à Font-Romeu, j'ai envoyé un dossier à l'ENS et j'ai été pris en tant que magistérien et après pendant l'année j'ai bossé beaucoup, j'ai repassé le concours et du coup j'ai été pris en tant que normalien pour refaire une 1^{ère} année en 2010.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Est-ce que tu peux m'exposer ton parcours, les cours que tu as suivi durant tes premières années à l'ENS ?

ÉLÈVE 7 : Les cours que j'ai suivi pendant mes premières années à l'ENS ?

FLORIAN HUGEDET : Oui.

ÉLÈVE 7 : Bin on avait des cours de prépa écrit 1 et écrit 2 les 2 premières années. 2 fois par semaine : 1 fois par semaine écrit 1, 1 fois par semaine écrit 2. Et des cours d'initiation à la recherche en Sciences de la Vie et de la Santé, et en Sciences Humaines et Sociales, 2 fois par semaine. En 3^{ème} année, préparation à l'agrégation externe d'EPS, avec des cours sur toutes les épreuves, surtout écrit 1 et écrit 2 essentiellement la première partie de l'année, et puis sur les 4 oraux, dans la 2^{ème} partie de l'année. Et en dernière année, plus de cours à l'ENS, que des cours à la fac en M2 recherche en Sciences de l'Education.

FLORIAN HUGEDET : Parfait. Donc dans le questionnaire que je t'avais envoyé, tu évoques le fait de travailler plus de 10h par jour. Pourquoi tu penses que tu devais travailler autant ?

ÉLÈVE 7 : Les 10h par jour, je t'avais mis ça pour les 2 premières années que je t'avais mis ça ? C'est ça ?

FLORIAN HUGEDET : Je crois que c'était globalement.

ÉLÈVE 7 : Globalement, pourquoi j'avais besoin de travailler autant ?

FLORIAN HUGEDET : Pourquoi tu pensais devoir travailler autant ?

ÉLÈVE 7 : Bin en fait, les 2 premières années j'ai beaucoup travaillé parce qu'il y avait 2 trucs. La première c'était bien notamment en première année, je ne savais pas où je m'étais les pieds et je pensais que... Enfin j'estimais vachement l'ENS et je mettais ça sur un piédestal très important. Du coup je voulais être à la hauteur, ne serait-ce que par le prestige de l'école. Deuxièmement, il y avait par rapport aux autres que je trouvais très forts. Du coup, je trouvais que pour être au niveau, il fallait taffer beaucoup. Et le troisième truc, c'est qu'il y avait un billet à la fin, c'est-à-dire qu'on était payé, et on était payé avec l'argent public. Alors du coup, je me disais qu'il fallait quand même essayer de rendre un peu le truc, enfin en tout cas, produire quelque chose quoi et donc j'estimais que c'était un travail comme un autre, un travail rémunéré et donc du coup il fallait que je travaille pas mal pour justifier mon salaire.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Et est-ce que tu penses que par exemple le fait d'être payé, ça puisse rajouter une pression supplémentaire sur les étudiants ?

ÉLÈVE 7 : Euh bin je pense qu'en fait ça dépend le type d'étudiant. Je te prends pour mon expérience personnelle, dans les deux promotions que j'ai connues parce que j'étais magistérien et normalien, il y en a certains pour qui c'était quelque chose de très important. Ça rajoutait une pression enfin en tout cas d'être payé ça mettait la pression de justifier son salaire, et donc de travailler parce que c'est de l'argent public et donc pour faire ça dans ma promo, ou dans les promos que j'ai suivies, bin c'était quelque chose d'important avec laquelle on a discuté, et on s'était dit qu'il fallait qu'on taffe parce que voilà, ça justifiait le salaire. Et pour d'autres bin c'était juste, enfin ça n'avait pas d'incidence en fait. Il s'agissait simplement de prendre l'argent et de finalement faire une vie pépère d'étudiant tranquille, sans pression et profiter simplement de l'opportunité d'être payé pendant ses études et ça ne leur mettait pas de pression. Donc je pense que ça dépend des étudiants et puis de la sensibilité politique ou sociale de chacun.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, ok. Et tu évoques également dans le questionnaire la peur de décevoir certains formateurs.

ÉLÈVE 7 : Ouais, la peur de décevoir les formateurs c'est ça ?

FLORIAN HUGEDET : Ouais.

ÉLÈVE 7 : Ouais. Euh, ouais bin j'étais vite eu une haute estime pour Olivier Kirzin et puis ouais, essentiellement pour Olivier Kirzin, et puis après peut être à l'agrég', Jérôme Visioli. Et euh, ils ont agi vraiment comme des modèles pour moi et ça l'est toujours d'ailleurs. Et du coup, je me suis dit, enfin je n'avais pas envie de les décevoir et rendre des trucs pourris et qu'ils me déconsidèrent en tant que quelqu'un qui peut réfléchir à 2 ou 3 trucs quoi. Et euh, du

coup, le fait de ne pas vouloir décevoir Jérôme sur les écrits, et puis Olivier sur l'attitude, ça a joué dans le fait de ne pas vouloir les décevoir et de taffer pas mal pour ne pas les décevoir.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et quelle relation tu entretenais avec eux du coup ?

ÉLÈVE 7 : Avec eux, c'était un peu différent entre Jérôme et Olivier. Avec Olivier, j'avais une relation on va dire paternelle, dans le sens où dès que ça ne va pas, dès que ça n'allait pas, il était présent pour m'appeler etc. Donc du coup, c'était une relation on va dire, paternelle et puis très basée sur l'empathie. Avec Jérôme, c'est une relation d'amitié. Et on va dire ouais d'admiration, ouais de modèle on va dire, de modèle que j'aimerais être. Et donc la relation c'était plutôt avec Jérôme de l'amitié, et puis essentiellement de vouloir devenir comme lui quoi. Alors voilà.

FLORIAN HUGEDET : Et donc tu t'es senti suivi individuellement et psychologiquement par tes formateurs ?

ÉLÈVE 7 : Euh ouais. Alors Jérôme c'était que pendant la prépa agrég' parce que je ne l'ai pas connu avant, juste à la fac et pas dans le cadre de l'ENS avant. Et Olivier, ouais, je l'ai suivi sur toutes les années, et il avait aussi Delphine Thévenet qui est décédée maintenant mais qui est arrivée en première année. Enfin moi j'ai été 2 ans avec elle, et qui était assez présente pour nous et qui nous suivait. Ça n'existe plus maintenant mais Delphine elle faisait tous les 2 mois un entretien avec les étudiants ou tous les 3 mois, je ne sais plus avec les étudiants où elle vérifiait qu'on ait des notes correctes, parce qu'il fallait avoir pour continuer à l'ENS, il fallait avoir 12 de moyenne à la fac, et puis 10 à l'ENS. Donc elle vérifiait ça Delphine, avec un entretien avec nous, pour savoir aussi si on allait bien et tout ça. Donc je me sentais suivi par elle, par Olivier qui était là dans tous les moments difficiles notamment en prépa agrég'. Et après en prépa agrég, aussi par Jérôme que je voyais très souvent et avec qui j'avais une relation assez forte. Du coup il était là très très souvent quand je n'allais pas quoi.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, ok. Et est-ce que tu penses que du fait de l'implication des enseignants, d'une implication presque personnelle, ça peut rajouter une pression supplémentaire quant aux exigences de résultats ?

ÉLÈVE 7 : Ouais, ouais je pense. Je vois ce que tu veux dire, ouais, je pense. Dans la mesure où dans mon cas personnel, l'implication totale de Kiki, d'Olivier Kirzin, dans ma prépa, quitte à sacrifier sa vie personnelle, ouais moi je me disais : « je n'ai pas le droit de craquer à l'agrég' quoi ». Je n'ai pas le droit de craquer l'agrég' dans la mesure où lui il met toute sa vie là-dedans

quoi. Et du coup, ouais, ouais, moi je pense que ça m'a mis une pression on va dire positive pour réussir quoi.

FLORIAN HUGEDET : Ok, d'accord. Autre question, penses-tu que la formation mise en place à l'ENS elle puisse être considérée comme une filière d'excellence ?

ÉLÈVE 7 : Alors, si le référentiel ce sont les STAPS, ouais. Ouais, je pense parce qu'il y a une ouverture culturelle, il y a une exigence scientifique à mon avis, une exigence théorique, il y a les moyens qui sont mis en place pour te faire faire ce que tu veux et d'être au top pour faire ce que tu veux. Si tu veux faire de la recherche, bin tu peux être encadré pour faire de la recherche de manière assez suivie. Si tu veux faire prof d'EPS et puis prendre des responsabilités en tant qu'agrégé, et bien tu peux te former là-dedans. Là je pense que ouais, si le référentiel c'est le niveau des STAPS en général, je pense que ouais. Si le référentiel ce sont les autres ENS, carrément pas. Je pense qu'il y a les ENS maths. Parce que du coup moi je suis en collocation avec quelqu'un qui a fait l'ENS de maths à Lyon et je connais pas mal de gens qui ont fait l'ENS à Ulm, le niveau (et puis ça compte aussi pas mal l'ENS à Ulm en France) le niveau d'exigence est excellent on va dire. Il est beaucoup plus élevé que dans les autres ENS. Du fait que le niveau des étudiants est beaucoup plus fort. Et donc du coup, si le référentiel c'est les autres ENS, si c'est l'ENS en général, là non je pense que le Département EPS.... 10'14. Ce n'est pas une filière d'excellence au sens pur du terme. Par contre, si le référentiel ce sont les STAPS, ouais il me semble que c'est une filière d'excellence pour pouvoir pousser les choses au maximum de ce qu'elle devrait.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Et qu'est-ce que cela serait selon toi un excellent normalien 2SEP ?

ÉLÈVE 7 : Je n'ai pas compris ta question.

FLORIAN HUGEDET : Qu'est-ce que ce serait selon toi un excellent normalien en 2SEP ?

ÉLÈVE 7 : Déjà je pense en fait, c'est compliqué parce que je pense que ça pose la question d'est-ce qu'on veut des très forts ou pas en STAPS ? Moi je pense que si on voulait vraiment faire une filière d'excellence, on ne peut pas passer en dehors du système de prépa. Or, je pense que la particularité du département 2SEP de ne pas faire de prépa c'est quelque chose de bien je pense. Je pense que c'est bien parce que ça évite un formatage trop important des étudiants, ça permet une diversité dans les promos etc. Donc moi je ne suis pas forcément favorable en fait au fait que le département 2SEP devienne une filière d'excellence, en mettant en place des prépas. Et pour moi à mon avis, ça ne vaut pas quelque chose d'excellent et il faut passer par la

prépa. Or je ne suis pas d'accord avec ça. Donc déjà ça pose ce souci-là. Deuxièmement, pour en faire un truc mieux, en tout cas plus excellent, je pense que ce qu'il manque réellement c'est une maturité épistémologique dans les premières années, sur le champ des STAPS, et notamment sur les grands débats en STAPS. Je pense que c'est ce qu'il manque très fortement, on n'a pas d'ouverture épistémologique sur les différents débats, sur les questions importantes que posent les STAPS et donc je pense que c'est réellement ce qu'il manque pour en faire un cadre un peu plus excellent on va dire. Mais pour moi le problème plus fondamental c'est également est-ce qu'on veut en faire un truc d'excellence ? Moi je ne suis pas forcément d'accord si la condition c'est de mettre des prépas.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Et donc dans le cadre actuel, à ton avis, qu'est-ce que ce serait un excellent étudiant à l'ENS ?

ÉLÈVE 7 : Je pense que c'est quelqu'un qui a capté les enjeux en STAPS. Quelqu'un qui a capté les enjeux en STAPS, en fait, quand tu dis ça, ça nécessite d'avoir compris, d'avoir une ouverture épistémologique, philosophique et culturelle, qui te permet de comprendre les grandes oppositions qui existent en STAPS, alors que ce soit dans le domaine de la recherche, dans le domaine de l'enseignement, ou de la fondation des STAPS. Et donc à mon avis, un étudiant excellent à l'ENS c'est quelqu'un qui a déjà ce recul-là, un recul épistémologique sur les débats en STAPS. Deuxièmement, c'est quelqu'un qui est capable de faire preuve d'originalité dans la manière dont il réfléchit, que ce soit lorsqu'il réfléchit sur l'EPS, ou qu'il réfléchit en recherche, c'est d'être capable de proposer de nouvelles idées ou en tout cas des idées qui ne sont pas retoquées. C'est typiquement le cas de Mathieu Quidu ou Jérôme Bourbousson qui sont capables de proposer de nouvelles idées, alors que ce soit en enseignement ou en recherche, enfin ils font les deux. Et troisièmement, c'est quelqu'un qui a un esprit de synthèse, qui est capable de voir, de pouvoir dresser les grandes lignes de grands débats sans sacrifier la pertinence du propos. C'est typiquement des étudiants comme Marie-Cécile Crance ou Maïté Loschetter qui sont capables de ça quoi. Voilà un peu les trois trucs pour moi d'un étudiant excellent à l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : Très bien, merci. Et donc on en a presque fini, est-ce que tu peux me parler un petit peu de ton milieu social d'origine, de la profession de tes parents etc ?

ÉLÈVE 7 : Donc moi je suis originaire d'Argelès-sur-Mer, dans les Pyrénées. Mes parents, moi ma mère est infirmière dans le privé, maintenant elle est à la retraite. Mon père est gestionnaire d'un centre de vacances, donc il est sur Champigny-sur-Marne et il a un centre de

vacances à Argelès-sur-Mer. Et j'ai fait mes études à Font-Romeu un tout petit peu et à Argelès-sur-Mer.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et est-ce que tu peux me parler également de ton parcours scolaire et universitaire du coup avant l'ENS et après également ? Ce que tu as fait après.

ÉLÈVE 7 : Ok, donc le parcours scolaire j'ai fait un Bac S, spécialité SVT. Ensuite, donc j'ai eu une mention Bien. Ensuite, j'ai fait 2 années de STAPS à Font-Romeu. Ensuite je suis rentrée l'ENS sur dossier. Ensuite j'ai repassé le concours l'année suivante, donc j'ai fait une L3 en même temps à Rennes. J'ai repassé le concours et je passais normalien à l'ENS. J'ai refait une première année à l'ENS, une deuxième L3 en même temps. Ensuite M1, deuxième année à l'ENS. Ensuite M2 et préparation à l'agrégation. Ensuite 4^{ème} année à l'ENS, j'ai fait un M2 recherche. Et depuis je suis à Paris, où je fais une thèse en sociologie, et je donne des cours dans le cadre de ma thèse avec des étudiants en prépa CAPEPS.

FLORIAN HUGEDET : D'accord et tu fais une thèse avec qui et sur quoi ?

ÉLÈVE 7 : Je fais une thèse avec Cécile Collinet où je travaille en sociologie pragmatique sur le dossier du sport santé et de la mise à l'agenda politique de l'activité physique dans les politiques publiques.

FLORIAN HUGEDET : Ok, et comment tu en es venu à travailler là-dessus ?

ÉLÈVE 7 : C'est un peu long. J'ai fait beaucoup d'épistémologie, étymologie des sciences avec Mathieu Quidu à partir de ma 2^{ème} année à l'ENS, où j'ai bossé essentiellement sur les problématiques philosophiques des sciences disposées de manière générale, puis plus spécifiquement autour du sport et des STAPS. Suite à ça, donc ça m'a permis d'avoir une ouverture épistémologique. Du coup les corpus étaient basés sur toutes les sciences qu'on pouvait travailler en STAPS et suite à ça j'ai énormément lu, quasiment, une grande partie du domaine des STAPS. Et je me suis orienté vers une réflexion qui me paraissait intéressante, qui était la sociologie pragmatique, qui considérait qu'il y a des possibilités de réfléchir à un entre deux, entre du pragmatisme pur en pensant que les acteurs étaient totalement libres et à un déterminisme bourdieusien. Et je trouvais ça intéressant, d'autant plus que c'est une sociologie qui se veut exhaustive et qui peut prendre un dossier et l'étudier de manière exhaustive. Et ça je trouvais ça plutôt séduisant sur le plan intellectuel. Et donc ça c'est le choix de la discipline. La raison d'être parti sur cette thématique-là, je ne l'ai pas choisi en fait. J'ai choisi la directrice de thèse avant la thématique. Du coup, je voulais absolument Cécile Collinet parce que dans sa manière d'écrire et tous les articles qu'elle fait, on sent que les résultats sont modestes, mais au

moins ils sont clairs et précis et elle ne critique pas la rigueur scientifique. Alors quitte à faire des résultats qui ne sont pas extraordinaires, on peut au moins avoir une rigueur scientifique et c'est rigoureux et précis. Donc c'est ça qui m'intéressait, j'aimais ça chez elle. Moi j'ai un peu tendance à partir en live quand je réfléchis et j'avais besoin d'être avec quelqu'un de cadré, de très strict et de très carré du point de vue de la rigueur scientifique. Donc j'ai choisi elle pour ça et ensuite j'ai négocié un sujet entre ses intérêts et les miens sur le sport santé où je pouvais faire intervenir des connaissances en épistémologie, en philosophie des sciences et aller sur le domaine des politiques publiques que je ne connaissais pas.

FLORIAN HUGEDET : Ok d'accord. Et donc quelle(s) pratique(s) sportive(s) tu pratiquais toi avant de rentrer à l'ENS ?

ÉLÈVE 7 : J'ai fait pendant 18 ans du foot avant de rentrer à l'ENS, et puis de la danse au moment, juste avant l'ENS et puis en rentrant à l'ENS. J'ai beaucoup de danse. Et voilà.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Dernière question, toute dernière, est-ce que tu as un mentor ou un père spirituel dans le champ des STAPS ?

ÉLÈVE 7 : Euh, ouais, donc il y en a plusieurs en fait. On va dire, enfin, non il y en a qu'un. Il y en a eu un pendant longtemps c'est Mathieu Quidu qui est pour moi vraiment quelqu'un de très puissant dans le champ des STAPS. Et quand j'y réfléchis là, il y a Didier Delignières qui a joué quand même sur la manière de pouvoir penser la complexité en STAPS, ça c'est quelque chose qui m'a vraiment intrigué Et puis là, de plus en plus, il y a Cécile Collinet qui est extrêmement puissante en fait.

3.7.8. Élève n°8, féminin, normalienne, agrégée d'EPS, thèse, ATER, promotion 2011

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : ENS de Rennes

Date : 23 Février 2017

FLORIAN HUGEDET : Dans un premier temps, pourriez-vous me parler de votre parcours scolaire avant l'ENS ?

ÉLÈVE 8 : Eh bien, collège un peu classique, j'ai passé du coup le concours en 3^{ème} pour rentrer au lycée militaire de Saint-Cyr l'école. Donc un concours... Après donc lycée militaire en internat donc du coup un peu particulier peut-être. Et après, au début je voulais être, j'ai toujours voulu aller en STAPS pour être prof. Sauf qu'en fait à la fois mes parents et aussi mes profs me disaient qu'il ne fallait pas aller en STAPS, qu'il n'y avait pas de débouché, que je n'étais pas faite pour ça. Donc il y a toute une période où je me suis orientée vers des IUT ou des écoles d'ingénieur mais je me suis vite rendu compte que ça ne me plaisait pas trop et de toute façon, je n'avais pas les notes pour. Et du coup, je me suis quand même inscrite en STAPS sauf qu'en fait j'étais normalement sur l'académie de Versailles. Donc je devais aller au STAPS de Versailles Saint-Quentin mais qui était à ce moment-là en grandes difficultés. Donc j'ai voulu aller plutôt dans Paris même. Donc j'ai dû faire une lettre pour demander au directeur d'aller dans ce STAPS-là en évoquant le fait que j'aimerais bien, que j'avais le projet de passer l'ENS en deuxième année. Donc du coup, j'ai été acceptée dans ce STAPS-là et voilà. Donc après j'ai fait mes deux années de STAPS à Paris et j'ai passé le concours de l'ENS en 2011.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que pendant votre parcours scolaire, y a-t-il eu des enseignants d'EPS ou même d'autres disciplines qui vous aurait marqué ? Et qui aurait joué un rôle fondamental pour la suite de votre parcours ?

ÉLÈVE 8 : Je pense que oui, les profs qui étaient au lycée notamment... J'étais assez proche d'eux et c'était un milieu assez... Enfin familial pour moi vu qu'on était en internat... On était assez proche d'eux, j'allais tout le temps au sport et même le soir, il y avait tout le temps des créneaux où l'on pouvait faire du sport. Et j'étais assez proche d'eux et je pense que ce sont eux aussi qui m'ont donné envie de faire ça, qui m'ont beaucoup aidé après même quand j'étais partie du lycée, qui m'ont aidé à passer le concours sur les épreuves sportives donc euh... Voilà.

Après au STAPS... J'avais... C'était plus du coup des profs de profs qui me donnaient envie de partir et de faire autre chose plus que... Ce ne sont pas eux qui m'ont aidé à passer le concours... Mais par contre ça m'a conforté dans l'idée qu'il fallait que je parte et qu'il fallait que je trouve une structure mieux que celle-là.

FLORIAN HUGEDET : Qui vous a parlé pour la première fois de l'existence de l'ENS ?

ÉLÈVE 8 : C'est un prof du coup en... C'était... J'en avais entendu parler un peu au lycée mais pas de façon très... Enfin je ne savais pas forcément ce que c'était. J'en avais parlé dans ma lettre de motivation pour rentrer au STAPS mais je ne savais pas vraiment ce que c'était. Par contre, il y a un prof qui nous en a parlé en tout début d'année. C'était Yves Kerlirzin qui était à Paris. Et du coup, dès son premier cours, il en a parlé et du coup je suis allé le voir à la fin du cours pour lui expliquer que j'aimerais bien passer ce concours et il m'a mis en contact avec François Letrémy... Très rapidement et que du coup j'ai rencontré dans les mois suivants. Il m'a expliqué un peu le concours... Sur quoi il fallait que je travaille et tout ça... Et donc j'ai commencé à m'y préparer dès la L1 donc... Et François était hyper disponible pour moi donc voilà. Et puis j'ai réussi à avoir quelques profs de spécialités qui m'aidaient aussi... des contacts de ma mère... Donc voilà.

FLORIAN HUGEDET : Et quelles sont les raisons qui vous ont poussé à préparer le concours de l'ENS dès la L1 et à vous inscrire au concours par la suite ?

ÉLÈVE 8 : Eh bien... J'avais vraiment... Enfin pour moi, ça me paraissait vraiment très... dur à avoir et je me suis dit que si je pouvais le faire dès la L1, ce serait bien. Et puis François m'a vite conforté dans l'idée que voilà... Si je commençais vraiment à bosser tôt, ça irait... Que si j'avais bien les exigences en tête, ça passerait... Et du coup, je me suis dit bah... Il faut y aller à fond quoi ! J'avais la chance à ce moment-là d'avoir le statut de haut niveau à la fac... Ce qui me permettait en fait de ne pas aller en cours quand je voulais. Et en fait, la première année, je me suis beaucoup entraîné et la deuxième année, je l'ai plutôt utilisée pour bosser et ne pas aller en cours. Et du coup j'avais arrêté l'entraînement et du coup euh... donc ça m'a permis de pouvoir pas mal bosser en plus des cours et de ne pas forcément euh... valider des cours que j'avais à faire à la fac qui n'étaient pas intéressants... Qui n'étaient pas dans les programmes du concours.

FLORIAN HUGEDET : Il y a des choses qui vous ont déplu dans le STAPS ?

ÉLÈVE 8 : Bah c'était un STAPS très orienté... Et on avait beaucoup de cours sur cette orientation idéologique-là et je me suis rendu compte qu'en fait il n'y avait pas que ça dans le monde des STAPS. Du coup, je trouvais que voilà... C'était trop orienté par rapport à une conception des choses alors que... c'est une vieille conception qui n'est plus du tout dominante quoi. Donc je trouvais ça dommage de nous enfermer là-dedans juste pour des questions idéologiques quoi... Et je trouvais que le STAPS n'était pas de grande qualité... Les profs ne sont pas très investis et voilà... Ce n'est pas un gros STAPS. Et puis quand je vois les résultats au CAPEPS... Je me dis que ce n'est pas un gros STAPS.

FLORIAN HUGEDET : Pouvez-vous me décrire votre parcours mais cette fois-ci en tant que normalienne... Une fois que vous avez été recrutée en 2011 ?

ÉLÈVE 8 : Eh bien du coup 1^{ère} année... Euh... bah ça s'est bien passé. On a... On a commencé à se lancer beaucoup dans la vie associative en 1^{ère} année surtout. C'est surtout ce qui m'a marqué c'est plutôt ça : La vie associative dans laquelle on s'est engagé assez tôt. Après, la première année... Bah ce qui m'a marqué c'est surtout que je me suis blessée... Ce qui du coup a mis un peu en péril... Enfin pas en péril... Mais je pense que j'ai moins profité de ma 1^{ère} année comme j'aurais pu le faire. Après la deuxième année, il y avait l'histoire du master SCE... qui a pris pas mal de place, à la fois comme chercher à défendre ici le master SCE... à essayer de... pas de le développer... mais de le renforcer un petit peu. Et puis, après bah... passer l'agrégation et puis 4^{ème} année donc master SCE encore et on essaie encore de se battre pour le défendre mais bon là c'était fini en 4^{ème} année je crois. Et puis voilà... Et après donc allocation de thèse.

FLORIAN HUGEDET : La vie associative dont vous parlez, c'est la présidence du BDE ? Pouvez-vous m'expliquer en quoi cela consistait ?

ÉLÈVE 8 : Eh bien en gros, on a lancé en 1^{ère} année... en Décembre. Il y avait une première soirée... c'était la soirée de Noël je crois... où l'on a rencontré des filles qui étaient en DEG et avec qui on s'est très vite entendu. Et on s'est lancé le défi de faire une liste pour être élu au BDE... Et du coup bah... On s'est dit voilà... On s'est lancé là-dedans. On n'était pas très nombreux par rapport aux autres listes et puis on avait envie de faire des trucs sympas un peu différents de d'habitude. Donc on s'est lancé là-dedans et c'est vrai que c'était super sympa parce qu'on a créé tout un petit groupe grâce à ça. Et puis on ne pensait pas être élu et puis on a été élu finalement. Et donc après... ça a été... ça a pris beaucoup de place dans la vie... dans

ma vie à l'école en tout cas. Voire même un peu parfois au détriment de... de... du domaine scolaire quoi.

FLORIAN HUGEDET : Et pourquoi vous ne pensiez pas être élus ?

ÉLÈVE 8 : On ne pensait pas être élu parce qu'on était très peu nombreux et qu'on ne représentait qu'une seule part de l'école. On représentait en gros les 2SEP... qui n'étaient pas très représentés dans le BDE... notamment par rapport aux années précédentes et puis il y avait aussi le fait que les filles de DEG, elles étaient aussi, pas très représentatives de leur département... Et on n'avait personne d'autre des autres départements. Et du coup, on se disait bah le fait que ce soit un peu restrictif... on risque de ne pas avoir beaucoup de monde et au final c'est l'inverse qui s'est passé. Justement les gens avaient... ont aimé ce qu'on a fait et du coup ils ont voté pour nous quoi.

FLORIAN HUGEDET : Et donc, là vous étiez en L3 éducation et motricité... Et donc vous avez passé votre master, vous étiez en SCE... Pouvez-vous me parler des tenants et des aboutissants de ce master SCE à l'ENS ?

ÉLÈVE 8 : Sur le débat qu'il y a eu... ?

FLORIAN HUGEDET : Oui

ÉLÈVE 8 : Eh bien en gros nous, quand on est arrivé en master SCE... C'était... enfin nous on était très content de ce master-là. En tout cas, il y avait des choses qui n'allaient pas mais on était content de pouvoir faire ce choix et notamment par rapport aux autres choix possibles et aussi par rapport à nos perspectives de carrière derrière... Et en fait, sauf qu'à ce moment-là, l'ENS avait tout un projet de réforme, de maquette et de master. Et ils voulaient en fait supprimer le master SCE pour ne mettre que les masters SSSATI ou M2S, des masters qui étaient déjà habilités par l'ENS. Et donc du coup, à partir de ce moment-là, on a commencé à... à vouloir défendre le master SCE, à faire valoir nos arguments. Voilà, on n'était pas vraiment entendu et du coup on a commencé à chercher un peu dans les textes officiels, dans les autres départements ce qu'il se faisait... et essayer de voir dans les autres départements ce qui se faisait et est-ce qu'il y avait vraiment une légitimité de cette demande-là par rapport au département 2SEP quoi. On s'est rendu compte qu'en mécatro, il y avait un enseignant-chercheur qui était rattaché au laboratoire du CREAD... Donc le laboratoire sciences de l'éducation de Rennes et qui avait des projets qui étaient faits avec le CREAD. Alors que nous, ils nous disaient plutôt que le CREAD ne pouvait pas être habilité par l'ENS donc, ça c'était déjà un argument qu'on

essayait du coup de démonter... Il y avait l'argument du fait que... donc ça c'était un peu lié... mais le fait que ce soit un labo sciences de l'éduc et pas STAPS... mais du coup l'exemple du mécatro faisait que pour nous, ce n'était pas recevable. Et puis... Donc voilà ! Donc il y avait déjà ça et après... On savait que c'était une question un petit peu de pouvoir... Et d'idéologie... Enfin pas d'idéologie mais de pouvoir entre Yvon Léziart et Jacques Prioux. Et tout l'historique qu'il y avait eu vis-à-vis de Yvon qui avant était directeur... Et donc on a essayé plutôt de faire passer le message à Yvon de développer la maquette du master pour faire quelque chose de solide, qui puisse du coup convenir à l'ENS. Parce que c'était aussi ça qui était critiqué... Le fait que c'était une maquette un petit peu vaseuse, que les évaluations n'étaient pas très précises... il n'y avait pas beaucoup de cours, pas de séminaire de recherche... En termes de recherche, on était assez libre quoi. Donc du coup, voilà... Mais sauf qu'en fait Yvon Léziart nous a fait un peu miroiter qu'il était en train de travailler sur une nouvelle maquette et en fait, au final on s'est rendu compte que pas du tout. Et je pense que ça, ça nous a desservi parce que je pense que si on avait réussi à monter un truc vraiment solide avec un master plus fourni... Peut-être qu'on aurait eu les arguments derrière pour montrer que ça avait de l'intérêt. Donc voilà ! Il y a eu je ne sais pas combien de réunions... Je ne sais pas combien de fois on a parlé des mêmes choses, des mêmes arguments et en fait on comprenait bien que l'ENS avait déjà pris la décision et que quoi qu'on fasse, on ne serait pas pris en compte. Avec David Matelot, je me souviens qu'on était allé voir le président de l'école, le VP formation, mais à chaque fois on avait les mêmes discours et... ça ne menait pas à grand-chose. Le discours qu'on entendait, c'était « bah de toute façon, on a pris cette décision-là et on ne reviendra pas dessus quoi ». Et du coup, on s'est dit à ce moment-là... bah que de toute façon, ça ne servait à rien non plus de se battre... Enfin les anciens... J'en avais parlé parfois avec Gilles Renault ou à Julien Salliot... en disant qu'il fallait que les étudiants se rebellent... qu'eux ils avaient réussi à faire virer Yvon Léziart et que... et que c'était à nous aussi de prendre les choses en main quoi ! Sauf que... Moi enfin je ne voyais pas les choses comme ça parce que je ne voyais pas comment on pouvait vraiment faire bouger une direction qui avait ses raisons et ses arguments... Nous on avait au final des arguments mais qui n'étaient pas non plus hyper solides du fait de la fragilité du master. Je pense que si ça avait été un autre master, on aurait pu... on aurait pu avoir plus de poids. Donc... voilà ! Du coup, peut-être qu'on aurait pu faire plus de mobilisation d'étudiants mais en même temps, moi, je ne sentais pas non plus trop une envie de se battre pour le master parce que nous on y était déjà passé et j'avais l'impression que les gens qui étaient déjà passés, ils s'en foutaient un peu de voir si ça perdurait ou pas... que les suivants s'ils l'avaient ou s'ils ne l'avaient pas... tant pis pour eux. Il y a eu un petit moment où l'on a monté une petite

rébellion avec les DEG parce qu'il y avait aussi des problèmes au niveau de leur département... sur des choix de masters qu'ils leurs étaient imposés et ils n'avaient pas envie. Donc on n'avait pas mal cherché dans les textes officiels de l'ENS. C'est à ce moment-là qu'on s'est rendu compte qu'il y avait l'obligation d'un conseil de département était obligatoire deux fois par an... qui du coup a été mis en place... bah nous en 2SEP, en DEG aussi. Donc ça c'était bien... Ce qui permettait en fait de faire le point sur pas mal d'événements. Donc c'est toujours fait donc c'est bien. Après voilà, il n'y a pas eu de rébellion des étudiants comme on aurait pu l'attendre et je ne sais pas si ça aurait changer grand-chose au final. Mais bon... peut-être quoi !

FLORIAN HUGEDET : Quand vous parlez de toute ça, vous aviez des responsabilités liées au fait que vous étiez responsable de promotion ou quelque chose dans le genre ?

ÉLÈVE 8 : J'étais juste responsable de promo... Peut-être qu'à ce moment-là, j'étais membre du CA aussi... Je devais être élue au CA... Enfin non... J'étais au CA, avec Romain Baron on était au CA parce qu'on était président et trésorier du bureau des élèves. Et je crois qu'après j'avais été élue au CA donc du coup j'essayais de suivre un petit peu les débats là... Enfin au final... au CA, ce sont des débats beaucoup plus larges... liés à l'école quoi. Ça permettait quand même d'être dans le vif du sujet, de connaître l'administration, les gens qui gèrent tout ça...

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Donc maintenant, je vais vous poser des questions qui sont plutôt en rapport sur l'institution ENS... Quelles sont les missions de l'ENS 2SEP ?

ÉLÈVE 8 : De façon institutionnelle, c'est de former des agrégés-docteurs... ça c'est le gros objectif affiché tout le temps. Après, enfin... il y a eu une grosse période où c'était plutôt agrégés... Maintenant, on centre plutôt vers agrégés docteurs voire que docteurs quoi. C'est-à-dire que là, depuis quelques années, il y a moins... Il y a quelques personnes qui ne passent plus l'agrég... Ce qu'il n'y avait pas avant. Et puis surtout, il y a de plus en plus de demandes d'allocation de thèse quoi.

FLORIAN HUGEDET : Et est-ce que ces missions correspondent aux missions que l'ENS devrait avoir selon vous ?

ÉLÈVE 8 : Bah pour moi oui... Le fait d'être agrégé docteur, ça correspond aux missions de l'ENS... de toutes les ENS. Après, ce sont plus les orientations qui sont données dans le département vis-à-vis de la recherche qui pour moi... qui pour moi... ne sont pas les plus pertinentes. Je trouve que l'on fait beaucoup de choses dans différentes disciplines, dans...

Enfin... Dans les STAPS. Et du coup, on n'approfondit rien. On ne forme pas forcément les étudiants à prendre des responsabilités plus tard dans leur futur métier tout ça. Je trouve que l'on rend les étudiants un peu consommateurs de ça parce qu'il y a beaucoup de choses et que du coup, on n'a pas le temps de leur faire construire des vrais projets... de les intégrer dans des projets autres voilà. Moi, ce que j'aimerais, ce que je préférais, c'est que ce soit resté EPS, ça c'est sûr. Mais que surtout on ait un vrai projet de recherche autour de l'EPS... Et de l'activité physique après mais... voilà je pense que l'ENS avait un vrai rôle à jouer là-dessus parce que voilà... Et les étudiants ils sont en demande de ça et il y aurait plein de choses à faire quoi... Sur des projets, des séminaires de recherche sur des thématiques. Des vrais projets avec des établissements « pilotes » de certains projets aussi quoi... donc euh... Après, du coup, vu l'évolution du département maintenant bah, on essaie de travailler à l'intérieur pour intégrer des trucs sur de l'EPS avec là, la maquette du nouveau master. On va avoir des stages en établissements, des... un gros travail sur les thématiques éducatives donc ça c'est bien mais voilà, on travaille plutôt à l'intérieur quoi. Ce n'est plus... ce n'est pas un effet d'affichage où l'on part de l'EPS pour travailler là-dessus. C'est qu'on essaie de réintégrer de l'EPS à l'intérieur. Mais aussi parce que les résultats d'agrég ont diminué et le message qu'on essaie de passer c'est que maintenant 1 an de préparation, ça ne suffit plus, que les étudiants qui vivent maintenant un master recherche physio ou socio, ils ne sont pas autant... alors on ne sait pas si ça a un effet direct mais... depuis que le master SCE n'est plus proposé en tant que master en tant que tel, il n'y a plus 100% à l'agrég. Donc on ne va pas dire qu'il n'y a que ça comme facteur mais ça peut jouer peut-être quoi. Donc l'idée c'est de réintégrer ça un peu en deuxième et première année... de les faire travailler sur autre chose que juste aussi faire de l'écrit 1 et de l'écrit 2. Moi j'aimerais bien aussi qu'on... qu'en 1^{ère} et 2^{ème} année, ce soit des projets plus ouverts sur l'EPS, l'éducation et pas que juste faire de la formation à l'écrit quoi. Ça ils auront le temps de le faire en prépa agrég.

FLORIAN HUGEDET : Quel est votre avis sur les modalités de sélection au concours de l'ENS 2SEP ?

ÉLÈVE 8 : Bah c'est vrai que ça, on n'a quand même pas mal travaillé là-dessus... sur l'évolution du concours. Bah le concours il est en phase avec ceux qu'ils veulent recruter. C'est-à-dire que c'est de la culture générale de l'activités physique, des STAPS quoi. Ce n'est pas spécifique du tout à l'EPS. Et je trouve que du coup, il y a presque un décalage entre, entre le concours d'entrée et ce qu'on y attend. Et après ce qu'on va y faire. C'est-à-dire qu'on va faire pas mal d'agrég, d'EPS et au final dans le concours d'entrée, il n'y a aucune épreuve là-dessus.

Alors c'est aussi du fait qu'en L1 et L2, on ne soit pas encore spécialisé mais... je trouve que du coup voilà. C'est de la culture G après... Le concours je trouve que là, la façon dont on le fait évoluer, ce n'est pas mal, c'est plus explicite, ça permet aux étudiants de mieux se préparer. Parce que moi l'impression que j'en avais eu quand je l'ai passé... C'est que c'était vraiment assez inégalitaire, c'était si tu connaissais quelqu'un qui t'y préparait quoi. Moi j'avais la chance de connaître quelqu'un, et je ne suis pas sûre d'avoir réussi autant si je n'avais pas connu François pour m'aider à préparer. Et après, je trouve que... Après, je le trouve lourd... Je trouve que c'est inégalitaire du fait de sa lourdeur. C'est-à-dire qu'il faut forcément se déplacer, il faut forcément louer, enfin avoir une chambre d'hôtel... Sur les écrits et surtout sur les oraux quoi... Devoir venir ici une semaine, je trouve que c'est assez lourd. Et... Et donc voilà, je me pose la question-là. On est en train de faire des analyses statistiques sur les rapports, sur les différentes épreuves : comment est-ce qu'elles contribuent à réussir ou pas. Et là, pour l'instant les premiers éléments, c'est que les épreuves orales n'ont quasiment pas d'influence par rapport aux épreuves écrites. C'est-à-dire qu'en gros... les premiers aux écrits... sont premiers à la fin sans qu'il n'y ait vraiment de différence avec les oraux quoi. Les oraux ne leur rapportent pas plus de points et ne changent pas le classement. Donc voilà : à voir s'il y a une évolution. Mais on peut se dire peut-être qu'un seul oral suffit ou que juste un entretien... peut-être de motivation quoi... ou d'APSA... juste garder ça mais est-ce qu'on garde toute la lourdeur derrière... Voilà. A voir. Moi je ne sais pas... Moi je suis un peu partagée là-dessus parce qu'à la fois c'est bien d'avoir un concours qui est lourd et conséquent parce que les gens doivent s'y préparer de façon assez intense, cela marque aussi une capacité de travail et en même temps : Est-ce qu'il y a vraiment la possibilité de le faire quand tu es en L1 ou L2, c'est-à-dire trouver du temps en plus pour pouvoir le préparer surtout quand ton STAPS n'est pas forcément en adéquation avec les attendus du concours... Enfin moi je me dis que si je n'avais pas eu... ce statut de haut niveau qui m'a dégagé du temps pour bosser... euh je ne suis pas sûre d'avoir... enfin d'avoir pu autant travailler et du coup de l'avoir eu quoi... Enfin voilà, c'est une supposition mais je trouve que c'est quand même à prendre en compte surtout dans leur objectif de diversité sociale de recrutement. J'imagine voilà... Je ne sais pas des étudiants qui travaillent en plus de leurs études en L1 et L2, ils ne vont pas pouvoir en plus préparer le concours... Enfin, c'est toutes ces questions-là aussi quoi !

FLORIAN HUGEDET : Selon vous, est-ce qu'il faudrait recruter davantage d'étudiants ?

ÉLÈVE 8 : En termes de quantité... ?

FLORIAN HUGEDET : Oui...

ÉLÈVE 8 : Moi je ne suis pas non... Je suis plutôt favorable à des petites écoles. Je trouve que le fonctionnement que l'on a ici, il est bien parce qu'on connaît tout le monde. On a une petite structure et voilà après... L'intérêt d'augmenter le nombre d'étudiants, ce serait du coup d'augmenter le nombre de profs. Moi le seul avantage que j'y vois, c'est ça. Ça veut dire qu'il y aurait du recrutement et de la diversité dans le recrutement. Là en termes de diversité, c'est quand même assez limité, il y a deux postes de physio, un poste d'histoire et un poste de PRAG. Et... Et je pense que ce qui ferait du bien, c'est un poste plutôt éducation et motricité, enfin un poste maître de conf éducation et motricité et sciences humaines plutôt... Sauf que ça... Le poste ne sera créé que si le projet de l'ENS est accepté avec une augmentation des étudiants aussi quoi. Moi je suis un peu sceptique parce que je pense que la qualité de la formation, elle est liée au fait qu'on a un suivi très individualisé des étudiants, qu'en plus sur la prépa agrég, là on ne sait pas non plus le nombre de postes comment il va évoluer et que s'il y a un gouvernement qui réduit considérablement le nombre de postes et qu'on a des promos à 30 ou 35... ça pose enfin... ça pose beaucoup de questions parce que déjà, ça veut dire qu'il y aura de la concurrence ici et ça veut dire que tout le travail qu'il y a d'autres centres de formation, d'ouverture... Bah ce sera perdu aussi quoi. Donc... Voilà, moi je préférerais qu'on garde ce nombre d'étudiants-là et qu'il y ait plutôt un poste qui soit créé : un autre prof quoi. Mais que le poste de prof, ça fait longtemps que la direction le sait parce qu'on a un nombre de vacataire qui est énorme par rapport au département... Et donc c'est souvent critiqué le fait que la direction nous dise : mais là vous avez un trop gros budget, vous finissez toujours hors budget et tout ça... Mais on leur a expliqué : le problème c'est qu'on n'a pas toutes les compétences nécessaires dans le département et on est obligé de faire appel à des extérieurs et ça coûte plus cher.

FLORIAN HUGEDET : En tant que normaliens, comment étiez-vous perçus par les autres étudiants ? Par exemple par les autres étudiants de l'UFRAPS de Rennes ? Ou par les enseignants d'EPS ? Ou les profs de l'UFRAPS ? Ou même les intervenants extérieurs ?

ÉLÈVE 8 : Bah en L3 éduc mot, on était dans une promo plutôt sympa. Ça s'est plutôt bien passé. On était dans deux groupes différents. Je trouve qu'on s'est bien intégré. Il n'y avait pas de sentiment de concurrence ou quoi. Peut-être enfin... on avait parfois des remarques mais c'était plus souvent de l'ordre de l'humour et du coup, ce n'était pas gênant. Par contre certains profs de l'UFR, ouais. Peut-être qu'à certains moments, il y avait... Enfin moi je l'ai ressenti notamment à cause de ma blessure. Après peut-être aussi que j'ai mal géré ça. Mais je devais... En fait tu pouvais avoir une note que si tu faisais 6 séances sur 12 séances de pratique. Je me

suis blessée à la 5^{ème} séance. Du coup je trouvais ça ridicule de m'envoyer aux rattrapages en juin sachant qu'en plus c'était au moment de mon opération et donc je n'aurais pas pu les faire. Et donc voilà, j'ai essayé de négocier avec les enseignants pour qu'ils me mettent quand même une note sur la pratique en leur expliquant que voilà... Je n'aurais pas dû dire que j'étais de l'ENS mais enfin voilà, il y a eu un petit sentiment un peu de... enfin pas de défiance mais de... Mais l'argument qu'ils ont compris, c'était que j'étais de l'ENS... Mais ce n'était pas ça mon argument, c'était surtout qu'en Juin, je ne serais pas apte non plus à faire le rattrapage. C'est vrai eu je leur avais dit voilà : j'suis de l'ENS et je ne vais pas redoubler juste parce que j'étais blessée quoi. Enfin voilà. Sinon, non, à Rennes, en fait j'ai l'impression qu'ils s'en fichent un peu de l'ENS... ça leur apporte des bons étudiants et ils en sont contents mais par contre en retour... bah ils ne faisaient pas forcément d'efforts pour que ça soit plus simple pour nous. Pour que... C'était un peu le sentiment que j'ai et que j'ai encore maintenant quand je vois les difficultés qu'on a à obtenir des équivalences, à travailler avec la fac. Je trouve qu'ils prennent... mais qu'ils ne nous rendent rien derrière. Alors que je pense que ça les aide quand même pas mal qu'il y ait l'ENS à côté d'eux... vu les recrutements qu'ils font derrière, vu la qualité des étudiants qu'ils peuvent avoir... Mais après, des profs d'EPS bah... Quand j'étais en stage en L3... non ils étaient plutôt sympas... Ils étaient même plutôt curieux de ce qu'il se faisait à l'ENS donc c'était bien. Après par contre, quand j'étais en stage en prépa agrég... Il y avait quelques profs qui étaient un peu... Enfin notamment un mais c'était un cas un peu isolé... qui est assez méfiant vis-à-vis de l'ENS. Assez critique et toujours en train de se dévaloriser en disant « ah moi je n'ai que le CAPEPS, je n'ai pas l'agrég ». C'était un peu désagréable alors qu'il n'y avait pas besoin de faire ça... On ne cherchait pas à montrer qu'on était au-dessus de lui quoi. Au contraire, on essayait d'apprendre de lui et donc je trouvais ça un peu dommage. Et j'ai retrouvé ça un peu parfois sur des profs que j'ai rencontré dans le cadre de ma thèse quoi... qui sont un peu... critique vis-à-vis de l'ENS alors qu'ils ne savent pas tout ce qui s'y fait. C'est l'occasion je trouve... Je trouve que pendant ma thèse, c'est l'occasion de rencontrer des gens et de leur expliquer ce qui s'y fait. Et je trouve des gens qui sont contents de venir intervenir après. Enfin je trouve que dans la région de Rennes, les gens ne savent pas ce que c'est surtout. Ils peuvent être critique mais c'est plus lié à des... à des conceptions différentes mais ceux qui sont vraiment dynamiques et intéressés... Ils s'intéressent justement à ce qu'il s'y fait. Et parfois même, ils nous mettent sur un piédestal énorme alors qu'on n'est pas du tout... En tout cas sur le domaine de l'EPS et de la pratique de l'EPS, on n'est pas du tout à leur niveau quoi parce que ce sont des gens qui sont expérimentés et nous on n'a pas du tout cette expérience-là quoi.

FLORIAN HUGEDET : Lorsque vous étiez entourés de personnes extérieures au monde de l'EPS... Par exemple, les autres normaliens des autres départements, ou dans un monde tout autre que celui de l'ENS... Que disaient-ils de l'existence d'une ENS en sciences du sport et Éducation physique ?

ÉLÈVE 8 : Bah nous quand on est arrivé à l'ENS, on a été un peu surpris de l'ambiance entre les départements et notamment vis-à-vis de nous. Lors de notre réunion de rentrée, où il y avait différentes vidéos de départements et on a une vidéo qui apparaît où... tous les autres départements, il y avait des vidéos sympas entre eux, de photos de vidéos, et nous on a une espèce de bodybildeur avec un poireau et voilà. Ça dure 10 secondes et on se regarde et on se demande ce que c'est... Et donc au fur et à mesure on apprend qu'en fait les promos d'avant nous ont été soit pas du tout investies et plutôt un peu fantômes à l'ENS dans la vie associative soit elles étaient plutôt là pour... elles étaient pas du tout bien perçues par rapport aux autres... On nous a dit « non n'allez pas au WEI ça ne sert à rien » alors que je pense qu'on aurait bien aimé. Je pense que ça a aussi contribué au fait que l'on constitue une liste associative. Du coup il y avait un sentiment un peu bizarre et nous, les premières fois où l'on était avec des autres départements... Ils nous posaient des questions par rapport à ce qu'on faisait, c'était quoi la recherche et tout... Et en fait on jouait beaucoup, on leur racontait souvent des conneries... en tout cas aux matheux et aux gens avec qui on voyait qu'on n'allait pas avoir de discussions trop sérieuses quoi... Donc on leur faisait croire parfois n'importe quoi. Et par contre après, il y avait plutôt de l'intérêt notamment avec les filles rencontrées en DEG. Elles étaient plutôt intéressées par ce que l'on faisait et les gens un peu sportifs étaient un peu intéressés par ce que l'on faisait. Parce que du coup, ils voyaient qu'au travers de choses un peu basiques qu'eux ils avaient vécu, il y avait beaucoup de recherches, de théories, de choses qui pouvaient expliquer tout ça. Et donc je trouve qu'au début ça a été vraiment compliqué de s'intégrer et au fur et à mesure, on a réussi à montrer qu'on avait notre place ici et que c'était intéressant ce qu'on faisait. Après, il y a toujours un peu le fait que nous, on n'a pas vécu la prépa et donc on a quand même un décalage à la fois en termes de légitimité je pense... on avait souvent le « non mais voilà vous vous n'avez pas fait de prépa ». Je me souviens avoir parlé avec le VP formation au moment du SCE... qui m'avait dit : « De toute façon, vous nous emmerdez les STAPS parce que vous, vous n'avez pas fait prépa, du coup vous avez trop d'esprit critique » en gros. C'était un peu ça, c'est-à-dire que de toute façon en prépa, on forme des moutons et que vous du coup vous avez plus... voilà. Donc je trouve que c'était presque un compliment... Mais non je trouve que par rapport aux autres départements, il y a un peu cette idée qu'on est des glandus, que l'on

vient de la fac. Je pense que c'est un peu moins le cas maintenant parce qu'on est assez intégré dans la vie associative et du coup les gens connaissent plus ce qu'on fait. Je pense que ça c'était plus prégnant quand les gens ne savaient pas du tout ce qu'on faisait et que... Mais après, c'était quoi l'autre question ? Par rapport aux extérieurs ?

FLORIAN HUGEDET : Oui par rapport aux personnes extérieures à l'ENS...

ÉLÈVE 8 : Bah moi... j'... Bah souvent quand les gens me demandent ce que je fais. J'ai du mal... Je ne vais pas tout de suite sur l'ENS parce que souvent les gens ne connaissent pas. Enfin après, ça dépend du milieu où je suis... Mais souvent je dis que j'ai fait STAPS et que je suis prof. Voilà ça c'est le côté basique. Le deuxième niveau c'est que je suis en thèse et le troisième niveau c'est l'ENS tout ça. Les gens ne savent pas déjà qu'il y a un département 2SEP. Ils ne connaissent pas bien le fonctionnement des ENS, le statut voilà donc c'est vrai... je trouve que c'est vraiment très méconnu alors que... Alors que quand tu te rends compte de l'argent qui est dépensé là-dedans... je trouve ça fou que ce soit si peu connu en fait et que l'on ait si peu de visibilité vis-à-vis de l'extérieur en fait. Mais bon après, c'est normal dans un public non STAPS et non études supérieures que les gens ne nous connaissent pas... mais après j'ai des amis qui ont fait des grosses écoles d'ingénieurs type centrale et tout ça et pour eux l'ENS c'était la tannée quoi... Ils ne voulaient absolument pas aller à l'ENS parce que ce sont des sciences très fondamentales et pas du tout appliquées comme les ingénieurs. Voilà. C'est juste... J'ai juste ce versant-là. Après je ne connais pas trop d'autres personnes qui m'auraient dit quelque chose de semblable.

FLORIAN HUGEDET : Le fait d'être à l'ENS générerait-il un stress particulier ?

ÉLÈVE 8 : Un peu au début ouais parce qu'on avait du mal à savoir ce à quoi il fallait s'attendre. Après moi j'étais contente de partir de la région parisienne surtout donc en fait j'étais plutôt contente de vivre ailleurs et autre chose. Et puis la Bretagne, je connaissais déjà donc... un stress non... et puis je trouve que le fait qu'on se voit toute la promo la veille de la rentrée, ça nous a tous un peu détendu je pense. Enfin surtout moi aussi. Mais le fait voilà, de voir qu'on était tous à peu près dans le même état... qu'on s'entendait plutôt bien, je pense que ça nous a détendu aussi quoi. De voir créer le groupe Facebook et tout, je pense que c'était bien. Mais non pas de stress particulier... C'était un peu la peur de l'inconnu mais en même temps de toute façon, il fallait y aller quoi [rires]. C'était... Je savais que j'allais être payée pendant 4 ans, que j'allais avoir des portes qui allaient s'ouvrir... Donc voilà.

FLORIAN HUGEDET : Et est-ce que vous avez retenu des exemples d'étudiants qui auraient été vraiment affectés par une forme d'anxiété lors de leur passage à l'ENS... du genre burn-out, absences à répétition, abandon, etc.

ÉLÈVE 8 : Eh bien, je trouve que... Et bien alors je ne sais pas si c'est lié à l'évolution de la formation qui a... qui s'est étoffée. Mais il y a eu plusieurs cas récents d'étudiants qui ont... soit abandonné pour des raisons... personnelles, soit qui ont vraiment craqué psychologiquement quoi. Et puis il y a aussi des anciens de l'ENS qui maintenant dans leur boulot craquent aussi... et je trouve que ça, ça interroge quand même beaucoup. S'il y en a un ou deux qui sont en burn-out et qui y sont encore, qui sont retombés dedans-là. Et après les étudiants, je trouve que c'est un peu inquiétant, le fait que... Alors après, ce qui est difficile à savoir c'est : est-ce que c'est lié à l'ENS ? Est-ce que l'ENS est l'élément déclencheur d'une fragilité qu'ils avaient avant... ? Je pense que c'est plutôt ça parce que la majorité, on s'en sort bien. Mais je pense que dès lors que tu as un peu une fragilité psychologique, ça peut être un peu difficile. Tu es au milieu de gens qui sont aussi brillant que toi, il y a un peu une pression sociale de réussite... Voilà... mais... Je trouve que c'est... enfin pas inquiétant mais un peu quand même parce que là, il y a quasiment un élève par an qui a soit abandonné soit qui est parti en dépression... Là, on en a encore un qui... on ne sait pas si c'est du psy ou non... mais qui ne vient plus en cours, qui fait... qui a une scolarité en dent de scie parce que... parce que voilà... des fois ça va donc tout va bien et des fois ça ne va pas et il ne nous répond plus et il n'est pas là quoi, et... voilà ! Je pense que ce sont des profils psychologiques qui sont avant ça. Je pense que ce sont des gens qui dans d'autres conditions auraient peut-être aussi craqué quoi...

FLORIAN HUGEDET : Y a-t-il une forme de compétition à l'ENS ?

ÉLÈVE 8 : Je pense qu'il y a une forme de compétition mais plutôt implicite... Enfin nous en tout cas, comme on l'a vécu, je trouve qu'il n'y avait pas de compétition entre nous parce qu'il y avait des notes mais on s'en fichait un peu. Ce n'était pas... Elles n'étaient pas... Elles n'étaient pas forcément au cœur de la formation et je trouve que maintenant elles le deviennent un peu plus. Et j'ai peur que ça mette davantage de concurrence entre les étudiants... ce qu'il n'y a pas besoin d'avoir parce que justement le but c'est qu'ils bossent entre eux, qu'il y ait une vraie cohésion qui se crée et notamment pour l'agrég... Je trouve... Mais nous, je trouve que c'était plutôt détendu. Après, je pense qu'il y a toujours une forme de... de compétition mais ouais... plus implicite quoi. C'est-à-dire qu'entre nous, on avait... on se compare forcément aux autres. Savoir si on est quand même... si on est toujours dans le bain... si on est toujours

dans le truc quoi. Mais je trouve que cette compétition-là... peut-être qu'elle a tendance à augmenter un peu parce qu'il y a, maintenant c'est très structuré. Il y a des évaluations très précises avec des notes. Nous, on n'avait pas ça du tout... Enfin, c'était ça mais c'était vraiment à l'arrache quoi. Mais je ne trouve pas... Enfin, je trouve que nous, on essaie en tout cas, quand on est enseignant de ne pas... de ne pas créer ce climat-là. Moi, je n'y vois pas du tout d'intérêt, parce que justement, ils sont tous là et, et je pense que ça ferait un climat assez bizarre si c'était un climat de compétition.

FLORIAN HUGEDET : Et en général, comment sont les relations entre étudiants à l'ENS ? Entre les promotions ou même au sein d'une promotion ?

ÉLÈVE 8 : Bah... les relations, elles sont plutôt bonnes. Après, je pense que, de nature, je trouve que les gens de 2SEP et puis les gens en STAPS sont plus sociables que les autres départements. Euh... On voit bien sur la relation qu'il se crée tout de suite dans la promo et entre les promos quoi. Il n'y a pas tout ça dans les autres départements... Enfin moins ça dans les autres départements. Ça commence à se faire un petit peu mais je trouve que quand nous, on est arrivé, il y avait moins cette ambiance... Déjà, eux ils n'ont pas d'association de département, d'élèves. Et je pense que nous ça, je pense que c'est un point essentiel pour rendre l'ambiance entre les promos... le fait qu'il y ait un weekend d'intégration, le fait qu'on se rencontre rapidement, les soirées tout ça... ça je pense que ça contribue vraiment à l'ambiance entre les promos. Après, moi je la trouve plutôt sereine et conviviale l'ambiance dans les promos... Il y a certaines promos où ça ne se passe pas bien mais ça s'est arrangé derrière. Et puis après, de toute façon, tu ne peux pas t'entendre avec tout le monde, mais je trouve que c'est plutôt convivial et serein comme climat. Euh...

FLORIAN HUGEDET : Est-ce qu'il y avait une forme de bizutage ou de jargon « ENS » ?

ÉLÈVE 8 : Je ne trouve pas... bah en fait, en plus moi, je viens d'un lycée militaire où il y avait justement un gros jargon... Enfin voilà, on parlait, il y avait vraiment un langage très particulier... Quelqu'un de l'extérieur ne comprenait pas ce qu'on disait... Et une forme de bizutage assez forte et en arrivant ici... enfin, peut-être que du coup, j'ai un regard qui est biaisé parce que moi, j'ai vécu quelque chose de très fort en termes de bizutage et de jargon... Et du coup ici, il n'y a rien... Je me souviens, des fois ils parlaient de tradition mais ce n'était pas une tradition quoi... C'était un truc qu'il y avait depuis deux ans. Enfin, je ne trouve pas que c'était des traditions parce que je viens d'un lycée militaire où les traditions, elles dataient de 200 ou 300 ans quoi. Donc bon... Mais... non, je trouve qu'il n'y avait pas de bizutage en tant que tel.

En tout cas, s'il y avait du bizutage, c'était du bizutage gentil. C'est-à-dire qu'ils peuvent refuser s'ils ne veulent pas faire. Et il n'y a pas tout un cercle... Voilà ! S'il y avait du bizutage, c'était au weekend d'intégration où il y a des jeux à la cons... un peu ridicules mais ce n'était pas malsain comme dans d'autres écoles de commerce ou d'ingénieur où là, il y a vraiment des rites de passage quoi... Nous les rites de passage euh... bon... Peut-être la Georges Hébert [course d'obstacle dans le sable avec de l'alcool] maintenant... Moi je ne le vois pas comme du bizutage. C'est plus un moment convivial parce que... pour moi, le bizutage, c'est vraiment quand c'est quelque chose d'obligatoire, un passage obligatoire qui est contraignant et qui peut mettre mal à l'aise ou qui peut être blessant. Nous, euh... pffff... je ne crois pas qu'il y ait de... Après peut-être que certains le vivent comme ça hein, je n'en sais rien... Qu'ils le vivent de façon obligée mais je n'ai pas l'impression en tout cas, parce que si les gens ne veulent pas, on ne les force pas... Peut-être qu'on est un peu lourd mais derrière ce n'est pas grave... Et en termes de jargon, non, je n'ai pas l'impression qu'on utilise beaucoup de... de mots spécifiques au département... On a quelques mots ce ne sont pas des mots euh... qui sortent vraiment d'ailleurs quoi ! Je pense...

FLORIAN HUGEDET : Ok, comment qualifieriez-vous le rapport au savoir des normaliens ?

ÉLÈVE 8 : Eh ben... Je trouve que la formation qu'on a eu... nous a rendu un peu trop... On n'a pas eu tant de cours que ça, que de... sur des contenus en tant que tel... Je trouve que... Si en prépa agrég bien sûr mais... Je trouve qu'en première et deuxième année, c'était assez pauvre en termes de... Enfin, nous c'est vrai qu'on s'attendait à avoir des super conférences, des super cours sur des trucs, plein de thèmes et au final, on s'est retrouvé un peu bah... on avait des cours d'écrit 1 et d'écrit 2, un peu de recherche mais ce n'était pas la folie quoi... Là maintenant, ils ont travaillé sur les maquettes donc ils ont plus de cours sur des thématiques différentes... Enfin, je trouve que la... la façon dont c'est enseigné rend les étudiants très consommateurs. Et nous, on a été très consommateurs en prépa agrég et je trouve qu'il y a d'autres façons d'enseigner qui permettraient que les étudiants soient moins euh... enfin voilà. Je trouve que... nous ça nous rend trop consommateur vis-à-vis de l'ENS quoi ! Je trouve qu'il y a trop de générations d'étudiants qui passent, qui passent... Mais il n'y a pas de retour derrière... Il n'y a pas de... Il n'y a pas un réel engagement dans la vie de l'école et je trouve que c'est un peu dommage ça. Mais après je pense que c'est lié à moi, à mon parcours... Parce que moi j'aime bien être utile dans la vie du département, mais je trouve que la formation tend à les rendre un peu comme ça, un peu, vraiment dépendants et... et consommateurs. Je trouve.

FLORIAN HUGEDET : Comment considérez-vous le fait de signer un engagement décennal ? Qu'en pensez-vous ?

ÉLÈVE 8 : Le problème je trouve, c'est qu'on ne nous en a pas trop parlé en fait... On le sait. Je ne me souviens même pas de l'avoir... Enfin si j'ai dû le signer... mais je n'ai pas... ça ne m'a pas marqué quoi. Parce qu'on ne nous explique pas vraiment à quoi c'est dû, ce qu'on encourt si on ne le fait pas, mais on s'est vite rendu compte que même si tu partais dans le privé, tu n'avais pas forcément vraiment... quelqu'un qui allait te suivre et te faire rembourser toutes les années. Peut-être un peu plus maintenant parce que vu que maintenant c'est l'argent de l'ENS Rennes et que ce n'est plus l'argent de l'ENS Cachan, eux ils vont peut-être faire plus attention à ça. Mais, moi ça ne m'a... enfin, je ne me suis jamais posé la question parce que je savais que je serai dans le public soit en tant que prof soit en tant que PRAG du coup ça ne m'a jamais vraiment interrogé quoi. Par contre je trouve qu'on n'est pas assez... on n'est pas assez brieffé dès le début quand on est foncti... enfin voilà. On a vraiment le statut de fonctionnaire-stagiaire quoi. Mais à part nous dire que... enfin non, même dans les amphis de rentrée, ça ne m'a pas marqué ce qu'ils nous ont dit sur voilà... un fonctionnaire-stagiaire, il a des droits et des devoirs. Si on le dit un peu quand même ! Sur les frais... sur les missions... quand tu dois partir, tu dois faire un ordre de mission et tout ça mais, on ne nous explique pas vraiment assez dans quel monde on entre. Ce n'est pas un monde comme les autres. Je trouve qu'on n'a pas cette dimension de... Voilà, on est fonctionnaire, on est agent du service public donc il y a des choses quand même derrière ça qui sont importantes à nous faire passer je trouve. Et on ne nous le fait pas du tout passer. A part nous dire... Si ! Ce qui m'avais énervé, c'est au moment du truc sur le SCE, en gros l'argument de la direction c'était « de toute façon, vous êtes normaliens donc vous vous taisez... Vous êtes payés pour vos études donc vous vous taisez ». Et je trouvais ça ridicule comme argument. Ce n'est pas parce qu'on est fonctionnaire qu'on doit accepter n'importe quelle directive. Et je trouvais ça débile cet argument-là. Et du coup, je trouve que c'est... Enfin, il n'y a pas... Voilà, eux ils nous disent « vous êtes payés donc vous avez des devoirs ». Mais en termes de droits, on ne sait pas non plus trop ce qu'on a. Je trouve que ça manque un petit peu ça.

FLORIAN HUGEDET : Et pour vous, un normalien sortant de l'ENS, que doit-il faire ? Que devraient être ses missions ?

ÉLÈVE 8 : Bah pour moi, ce sont des gens qui doivent prendre des responsabilités dans n'importe quel domaine où ils sont. C'est-à-dire que ce sont des gens qui doivent être moteurs derrière. N'importe quel... Enfin, voilà, pour moi, il n'y a pas de distinction sur le fait qu'ils

aillent dans la recherche, dans l'enseignement ou même ailleurs, je ne sais pas dans quel autre métier mais... Ce sont des gens qui, pour moi, sont... vont être moteurs derrière quoi... dans les établissements publics, ce sont des gens qui vont prendre la coordination de projet, qui vont développer des choses sur le terrain et... qui ne vont pas juste faire leurs 17 heures de cours et partir derrière. Pareil... que ce soit en SUAPS, en STAPS, dans la recherche. Je trouve qu'on devrait être formé à être des gens vraiment moteurs. Et je trouve que l'argent qu'on investit sur nous, c'est pour faire ça et ce n'est pas pour faire autre chose... Et c'est rappeler dans le texte officiel d'ailleurs. Mais je trouve que ça, la formation ne nous le permet pas forcément, parce qu'on est... je le disais tout à l'heure, le fait d'être très consommateur du savoir, on assiste à des cours, on prend les cours mais c'est tout... Alors, si, il y a la formation à la recherche qui permet peut-être d'avoir son projet, de le construire au fur et à mesure mais... Je trouve qu'on pourrait aller beaucoup plus loin. Tu vois, dans l'organisation, par les étudiants, de séminaires de recherche, de... des choses où eux, vraiment ils construisent, ils organisent les choses... ça je pense que ce sont des compétences qui, après, permettraient de faire en sorte d'avoir des gens vraiment moteurs dans leur travail quoi. Je ne sais plus ce que c'était la question mais...

FLORIAN HUGEDET : Vous y avez répondu. C'était quelles devraient être les missions d'un normalien qui sort de l'ENS.

ÉLÈVE 8 : Ouais, je pense que voilà. Ce n'est pas juste finir au SUAPS et faire tes cours et partir en vacances derrière quoi. C'est contribué... Que ce soit contribué du coup à la fac et à l'école, à la réussite des gamins que tu as en face de toi... A mon avis.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Est-ce qu'il y avait, quand vous étiez à l'ENS, une visibilité ou tout du moins une recherche de visibilité de l'ENS 2SEP à l'international ?

ÉLÈVE 8 : Non... pas du tout... Enfin... Non... On avait peu de visibilité parce que vu qu'on s'appelle... sport... sciences du sport et Éducation physique... Dans pas mal de département à l'étranger, c'est pareil. C'est sport sciences and physical education. Parfois, ça permettait de faire le lien en disant « bah voilà, c'est pareil ». Mais de toute façon, ce type d'école française, il n'existe qu'en France ce système-là. Les autres ce sont des Universités ou des écoles quoi, mais ce n'est pas le même fonctionnement. Mais non, on n'a pas... Je pense que maintenant... il commence à y avoir de la visibilité parce qu'on est de plus en plus à partir vu qu'on part tous chaque année en deuxième année. Là, il commence à y avoir des réseaux qui se créent, des partenariats qui se créent entre les Universités. Il y a des enseignants qui viennent de ces facs-

là pour faire des cours donc je pense que ça va se développer. Après, si... il y a un partenariat avec la Chine là... Mais moi je n'y vois pas trop... Mais voilà...

FLORIAN HUGEDET : Et selon vous, quel pourrait être l'apport de l'ENS 2SEP à l'EPS ou aux sciences du sport ?

ÉLÈVE 8 : Bah comme c'est fait actuellement, je ne sais pas trop ce qu'on peut vraiment apporter mise à part des ressources humaines pour plus tard. C'est-à-dire qu'on va former des gens qui vont après être dans les STAPS ou bien dans les établissements scolaires, et qui, du coup, vont eux participer au développement de la discipline ou des STAPS. Mais après, je trouve que... L'école en tant que telle, n'a pas du tout de place ou de force dans le monde des STAPS en fait. C'est qu'on est déjà très peu connus des STAPS. Ils ne savent pas vraiment ce qu'on y fait. On a du mal à communiquer. On essaie de communiquer sur le concours mais au-delà, on n'arrive pas à communiquer sur ce qu'on fait. Il y a très peu de partenariats avec des labos ou avec des masters qui sont faits... Donc ça, je pense que ça va se développer au fur et à mesure que des anciens de l'ENS vont aller un peu dans les différents UFR, mais... Enfin voilà. Je trouve qu'on n'a pas de pouvoir quoi. La C3D, Jacques Prioux, il n'y est quasiment jamais ou quand il y est, il ne parle jamais de l'ENS... Alors nous... Alors du coup... Via l'association des élèves, on essaie de se rapprocher des associations professionnelles du types AEEPS, revue EPS... mais on est encore très... enfin on est très faible. On n'a rien à leur proposer en fait. C'est-à-dire que... nos travaux de recherche qu'ils font en première et deuxième année, ce ne sont pas des travaux de recherche qui sont forcément publiables ou qui sont forcément réalisés dans des conditions qui permettraient de publier derrière. Surtout en sciences de la vie puisqu'il faut faire des comités d'éthique et tout ça et on ne les fait pas. Donc c'est vraiment de l'initiation à la recherche, donc ce ne sont pas des travaux qui sont publiables. Et en sciences humaines, bah voilà, ce sont des choses sur lesquelles ils travaillent. Mais en un an, ils n'ont pas le temps d'approfondir. Pour moi, ce qui serait le top du top, c'est qu'il y ait soit des projets qui seraient tenus sur plusieurs années par une même promotion, et qui du coup, travaillent soit sur une thématique, soit sur plusieurs thématiques... Mais qu'il y ait vraiment une culture commune qui se crée autour d'une thématique, par promo. Et à la fin, il y aurait un vrai travail de recherche produit quoi. Et qu'au fur et à mesure, ça puisse être publié dans une revue de l'école ou... Enfin... qu'on sorte quelque chose de la formation ! Le problème, c'est qu'à part des... ressources humaines... on ne sort rien d'autre je trouve. Parce qu'on n'a pas... voilà. On ne le fait pas... A part sortir des gens au concours et sortir des gens qui vont être recrutés derrière, on n'a pas... on ne sort pas d'autre chose quoi je trouve. Et je trouve que ça...

en termes de visibilité, on y perd, parce que les gens ne savent pas ce qu'on y fait. S'ils ne se renseignent pas, ils ne savent pas ce qu'on y fait. C'est une formation comme une autre en fait.

FLORIAN HUGEDET : Qu'avez-vous fait après avoir terminé votre scolarité à l'ENS ?

ÉLÈVE 8 : Du coup j'ai postulé sur une allocation de thèse et avec aussi en demandant une mission d'enseignement ici. Donc j'ai eu les deux et donc ça fait maintenant presque... Enfin, c'est la deuxième année de mission d'enseignement ici et voilà. Du coup, c'est vrai que j'ai continué un petit peu sur ma lancée d'investissement dans le département, sur le fait qu'au-delà des cours... bah voilà, on a monté le projet vidéo pour essayer de communiquer un peu sur le département. Voilà... C'est vrai que je suis investie dans plusieurs projets dans le département mais ça me plait. Et voilà...

FLORIAN HUGEDET : Quelles sont les raisons qui t'ont poussées à poursuivre en thèse ?

ÉLÈVE 8 : Eh bah... ça fait depuis le master 1 que je travaillais sur les compétences, le socle commun et tout ça. Ça m'intéressait pas mal. Au début, quand je suis rentrée à l'ENS, je n'avais pas forcément envie de faire une thèse... pas particulièrement. C'était plus l'agrégation quoi. Et puis après, en première, deuxième année, je me suis dit « non la thèse, je n'ai pas envie de faire ça... le monde de la recherche ne m'intéressait pas... C'est un monde qui ne me plait pas ». Puis en fait, au fur et à mesure que j'ai travaillé sur cet objet, ça m'a de plus en plus intéressé et puis... et puis en fait j'ai surtout cherché quelqu'un qui pourrait m'encadrer dans ce travail-là. Et c'est vrai qu'en master 2, quand j'ai commencé à travailler dans le cadre de l'action située sur la compétence, ça m'a intéressé. Et donc, j'ai rapidement pris contact avec Nathalie Gal-Petitfaux qui, par les discussions que j'avais avec les autres gens et par rapport à l'image qu'elle véhiculait, c'était quelqu'un avec qui j'avais envie de travailler. Dès que je l'ai eu au téléphone la première fois, ça s'est bien passé et on s'est vite entendue. Donc ça m'a conforté dans l'idée que je pouvais essayer de faire, de tenter là-dessus. Et puis, je trouvais que le thème sur lequel je travaillais, c'était intéressant. Et c'était très actuel quoi ! Il y avait beaucoup de choses... Et peut-être même trop de choses... Tout le monde en parlait mais on avait l'impression qu'on ne savait pas trop de quoi on parlait. Du coup c'était plutôt là-dessus que je voulais faire une thèse. Et après je me suis dit que ce serait dommage de ne pas profiter de cette opportunité-là. On a la chance de pouvoir avoir un financement pendant trois ans... Et puis ça ouvre des portes après... Je me suis dit aussi que... dans ma carrière plus tard, peut être que ça me servira si je veux postuler à la fac ou quoi... Donc c'était aussi dans cette optique-là au-delà de la recherche en elle-même.

FLORIAN HUGEDET : Et comment êtes-vous perçue par les enseignants-chercheurs que vous avez rencontré durant votre activité de recherche ?

ÉLÈVE 8 : Ce qui est intéressant, c'est que ce sont des gens qui sont assez proches de l'EPS et donc qui connaissent bien le concours de l'agrégation et qui connaissent les gens de l'ENS. Et donc, c'est souvent des moyens de pouvoir discuter avec eux sur l'ENS quoi. C'est-à-dire que... Vu que je suis... Enfin, vu que je travaille vraiment sur l'EPS, ce n'est pas comme si je travaillais sur le sport ou quoi. Ça serait des gens qui seraient extérieurs... Là, c'est vrai que du coup, je peux rapidement discuter avec eux de ça. Et c'est intéressant parce qu'on a différents avis... Eux sur l'ENS et... et... et voilà. Mais... ce sont des rapports qui sont... C'est... Il y a tout un groupe autour de l'action située en EPS qui est vraiment très sympa, très soudé et... et je trouve que c'est assez riche et que ça dénote un peu avec l'ambiance qui peut régner dans certains autres domaines de recherche qui sont plutôt très individualistes ou très... des enjeux de pouvoir ou voilà. Nous je trouve que... ceux que je côtoie, ils ne sont pas du tout dans cet aspect-là et c'est ça qui me plaît aussi. Mais du coup, c'est aussi des gens qui ne sont pas forcément très dominants dans le monde des STAPS... Mais voilà...

FLORIAN HUGEDET : Que souhaiteriez-vous réaliser par la suite dans votre parcours professionnel ?

ÉLÈVE 8 : Je sais que j'aimerais bien être prof en établissement scolaire et qu'après la thèse, bah... ouais... continuer dans le monde de la recherche, je pense que j'aimerais bien. Dans mon domaine en tout cas, mais après ça dépendra surtout des postes qui sortiront à ce moment-là, mais je n'ai pas trop de visibilité à ce niveau-là. J'aimerais bien rester en Bretagne... Après... S'il y a un poste qui s'ouvre à l'ENS... ce que je disais tout à l'heure, c'est clair que c'est un poste qui m'intéresserait carrément. Surtout si j'ai acquis de l'expérience avant quoi. Je trouve que ça serait bien. J'aimerais bien. C'est des conditions de travail, qui pour moi, sont idéales. Quand je vois les conditions à la fac, je n'ai pas envie d'aller à la fac... En tout cas, celles que je vois à Rennes et Clermont, ce ne sont pas du tout des conditions dans lesquelles j'ai envie de travailler. Donc si c'est pour aller dans ces conditions-là, je préfère être prof d'EPS, je pense que je prendrais plus de plaisir à être prof et avoir mes projets en dehors. Voilà... Donc ça, je n'ai pas trop de visibilité. Je suis plutôt... ouverte aux différentes possibilités qu'il peut y avoir.

3.7.9. Élève n°9, féminin, normalienne, pas de thèse, professeure agrégée d'EPS dans un STAPS, promotion 2011

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : Besançon

Date : 3 décembre 2017

FLORIAN HUGEDET : Pour commencer pourrais-tu me parler de ton parcours scolaire, universitaire ? Comment es-tu arrivée à l'ENS ?

ÉLÈVE 9 : Alors, déjà, après le bac, je ne savais pas trop ce que je voulais faire. Après un bac scientifique. Instinctivement, je me suis dirigée sur la fac de médecine. Ça s'est plutôt mal passé dans le sens où je n'arrivais pas à suivre le rythme et que ça ne me plaisait pas tant que ça finalement. Du coup après une année un peu hasardeuse, où j'essayais de trouver quoi faire de mon avenir, j'ai rencontré des personnes qui m'ont suggéré d'aller en STAPS. En STAPS, j'ai rencontré d'autres personnes avec lesquelles on était plutôt bons étudiants. Des enseignants nous ont suggéré de passer le concours de l'ENS. Notamment à un ami à moi du STAPS... Du coup, on a passé le concours et voilà pourquoi on est arrivé à l'ENS. A priori, juste parce qu'on était des bons stapsiens, des bons étudiants en STAPS.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et est-ce que, dans ton parcours scolaire, tu as pu avoir des enseignants qui t'auraient donné envie d'être enseignante d'EPS ?

ÉLÈVE 9 : Non... A aucun moment j'ai pensé vouloir être enseignante, sauf une fois que je suis arrivée en STAPS finalement. Mais même au début, quand je suis allée en STAPS, ce n'était pas forcément pour devenir enseignante, c'est parce que je cherchais des études qui m'intéressaient et les personnes que j'avais rencontrées à ce moment-là me disaient qu'en STAPS, on voyait plein de choses comme la sociologie, la psychologie, la physiologie. Plein de choses qui m'intéressaient. Moi, ce que j'aimais, c'était apprendre plein de choses différentes. Donc, je me suis surtout orientée en STAPS par rapport aux contenus de formation qui m'intéressaient, mais pas du tout pour être enseignante, en tout cas au début. Après, petit à petit, c'est venu pendant la première année.

FLORIAN HUGEDET : Et donc, tu as été en STAPS, tu étais située dans les meilleurs étudiants, est-ce que parmi tes enseignants de STAPS, pareil, Y a-t-il des enseignants qui t'ont donné envie de continuer en STAPS ou de devenir enseignante ?

ÉLÈVE 9 : Oui, plutôt en STAPS. Je pense à des enseignants qu'on a eu en sciences de l'éducation, qui nous apprenaient beaucoup de choses, et qui, en plus, avaient un côté humain et relationnel qui était plutôt prononcé. Juste, oui, quelques enseignants que j'admirais peut-être un petit peu dans leur manière d'être, de nous transmettre des choses et puis, encore une fois, le côté relationnel.

FLORIAN HUGEDET : Alors, tu les admirais plutôt par rapport aux connaissances qu'ils te transmettaient ou par rapport à leur façon d'être en tant qu'enseignant ?

ÉLÈVE 9 : Je pense que c'est surtout par rapport aux façons d'être parce que tous les enseignants nous transmettaient un savoir finalement. Donc, à cette époque-là, on n'était pas capable de juger la pertinence d'un contenu ou d'un savoir, donc je pense que j'étais admirative de la manière de se comporter et d'être de l'enseignant.

FLORIAN HUGEDET : Et quelles sont les raisons qui t'ont poussées à t'inscrire à ce concours ?

ÉLÈVE 9 : Déjà parce que j'étais avec un ami qui passait le concours aussi. Déjà, c'est plus facile de le faire quand on est à deux. Ensuite, peut-être parce que si j'essaie de psychanalyser un peu tout ça, c'est aussi peut-être parce que j'essayais de faire un truc bien quoi, d'atteindre un peu l'excellence parce que j'ai toujours été quand même amenée à être dans ce système-là, que ce soit au collège ou au lycée, j'ai toujours été une bonne élève. Moins au lycée, mais parce que j'étais dans une filière européenne. J'ai tout le temps été un peu poussée par l'ensemble de la classe à toujours être sur de la compétition. Je pense que d'être « juste » (entre guillemets) arrivée en STAPS. Je me suis dit « essaie de faire le maximum de ce que tu peux faire dans cette filière-là ». Il y avait quand même la déception, mine de rien, de la médecine. Alors oui, j'ai arrêté parce que ça ne me plaisait pas, mais c'est tout de même un échec d'avoir échouer quelque part. Peut-être qu'inconsciemment, j'avais peut-être aussi du mal à l'accepter. C'est aussi... Alors, ça c'était les raisons si j'essaie d'aller un peu plus loin dans ma propre introspection, mais après, c'est aussi par rapport à tout ce qui nous était permis par l'ENS : le confort financier, le fait de bouger, de partir de Besançon et vivre autre chose, le côté concours qui nous permettait d'avoir l'agrégation, toutes les portes que ça pouvait aussi ouvrir.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, et par rapport au concours en lui-même. Que penses-tu des épreuves, de la façon dont il est construit ? Et que penses-tu du fait de recruter comme ça 10 normaliens, de les rémunérer et de leur dispenser une formation d'excellence pour ensuite qu'ils aillent dans la fonction publique ?

ÉLÈVE 9 : Alors, déjà, le concours. Les épreuves écrites. En fait, l'écrit, on voit bien que c'est de la sélection. Enfin, je pense. Tant de la sélection par rapport aux épreuves de biomécanique et de physiologie qui sont quand même très difficiles. Même en parlant avec des collègues en biomécanique, ils expliquent bien qu'il y a certains exercices qui sont quasiment infaisables ou vraiment trop difficiles. Donc, je pense qu'il y a de la sélection à ce niveau-là. Les épreuves orales, aussi, c'est pour qu'une fois que la sélection a été faite, après c'est plutôt du type entretien d'embauche. Donc, en soi, je trouve que le concours n'est pas si mal fait, mise à part la sélection en biomécanique et en physiologie qui n'a pas grand intérêt je trouve. Mais après, par rapport à tout ce qui est rédaction, dissertation, être capable de répondre à une question, de manière organisée, structurée, sans fautes d'orthographe, bien écrire. Je trouve que c'est important. Les épreuves écrites, je les trouve plutôt intéressantes surtout la culture générale sur le sport. Les oraux sont bien faits aussi. L'oral APSA n'est peut-être pas trop représentatif par rapport au candidat, parce qu'il y a l'entretien derrière qui peut fausser un petit peu la donne. Même si l'on ne sait pas exactement le poids que ça a dans l'entretien. Il y a toujours des rumeurs qui disent qu'ils te mettent 2 ou 20 selon s'ils veulent de toi ou pas. Donc, le concours, je ne le trouve pas si aberrant que ça, à part quelques épreuves. Après, sur le fait de rémunérer des normaliens. Forcément, quand on est dedans, on en profite. On en profite parce qu'on profite du système. Maintenant, avec un peu de recul, est-ce qu'on a vraiment besoin de ça ? Est-ce qu'il y a vraiment besoin de former une pseudo-élite en sachant que finalement, on se rend bien compte quand on est enseignant après, que d'autres personnes qui ont passé l'agrégation interne, ou alors qui n'ont même pas passé l'agrégation, mais qui ont 30 ans d'expérience, sont bien plus compétents que nous. Je trouve que c'est un peu trop facile. C'est vraiment élitiste et trop facile de dire que j'en prends 10 triés sur le volet. Enfin, à peu près triés sur le volet parce qu'on n'est pas non plus des surhommes, par rapport à d'autres ENS, les 2SEP... On n'est pas des fous quoi. On a peut-être des capacités d'apprentissage qui peuvent être intéressantes, comme beaucoup. Je pense que c'est un peu... pas du gâchis parce que je ne me rends pas compte du coût total, mais je ne trouve pas que ça soit si intéressant de voir financer tous ces normaliens.

FLORIAN HUGEDET : Penses-tu qu'il y ait une plus-value à avoir une institution ENS en sciences du sport et Éducation physique ?

ÉLÈVE 9 : Franchement, on voit la « plus-value » (entre guillemets) dans la mesure où il y a beaucoup d'anciens qui sont dans des STAPS ou dans des centres de formation, qui continuent à former de la même manière dont ils ont été formés. Donc, il y a peut-être une plus-value pour

la discipline quand tu regardes que, maintenant, il y a quasiment un normalien par STAPS. On diffuse peut-être une pensée, mais finalement, cette pensée a été formatée à l'ENS. Alors, maintenant, on arrive peut-être à se détacher de notre formation initiale et à transmettre autre chose. Après, est-ce que n'importe quel thésard, ou n'importe quel prof d'EPS qui est recruté en STAPS ne serait pas capable de faire la même chose ? Donc, est-ce qu'il y a une plus-value de l'ENS ? Je ne pense pas tant que ça. Enfin, je ne pense pas tant que ça, parce qu'au pire, on fait des thèses, mais les thèses, on peut les faire dans des laboratoires différents. Est-ce que nous, on apporte quelque chose de plus ? Nous, tout ce qu'on fait, en fait, je parle uniquement de ce que je fais... Donc, au STAPS. En fait, tout ce qu'on fait, c'est utiliser un système qu'on nous a appris et on le transmet un peu de la même manière. On transmet le savoir tel que nous, on nous l'a appris, en étant assez rigoureux. Enfin, pas rigoureux, mais en étant ordonné, en allant à l'essentiel, en essayant de faire comprendre les exigences. Finalement, est-ce que c'est une plus-value ? Je ne sais pas, parce que n'importe qui pourrait le faire aussi. N'importe qui, qui a passé un concours ou qui a essayé de structurer les informations, il serait capable de le faire. Donc, non, je ne pense pas que la plus-value soit si importante que ça.

FLORIAN HUGEDET : Pourrais-tu me décrire ton parcours à l'ENS ?

ÉLÈVE 9 : En termes d'études ?

FLORIAN HUGEDET : Pendant les quatre années, les types de cours que vous avez suivi, la formation... Qu'est-ce qu'on t'a apporté ? Qu'est-ce que l'ENS t'a apporté du point de vue du contenu ? de tes compétences ?

ÉLÈVE 9 : Alors, déjà, la formation donc... Première année, pré-préparation à l'agrégation plus mémoire de recherche SVS et SHS. En termes de contenus, déjà, je pense qu'en termes de contenus, c'est vraiment la capacité à synthétiser des informations. Enfin pas synthétiser mais comprendre des exigences, pas uniquement par rapport à un concours, parce que ça transpire sur d'autres éléments de la vie de tous les jours, de comprendre des exigences lambda disons, et de s'y plier. Je ne pense pas que c'était quelque chose que j'arrivais vraiment à bien faire avant. Enfin, peut-être un peu mais en tout cas, pas à ce point. Je pense qu'à ce niveau-là, ça a beaucoup joué. Aussi, sur l'oral, l'expression orale, sur le fait de s'exprimer face à un groupe, d'être clair, des choses comme ça. Notamment à travers toutes les présentations de nos mémoires qu'on devait faire devant un amphithéâtre complet. Ça, c'est quand même une opportunité qui nous a été donnée, que l'on ne retrouve pas partout dans les STAPS ou autre. De devoir assumer, en grande personne, au tableau face à un amphi plein et tu racontes ton

projet de recherche tout seul. Ça nous a quand même bien appris à nous exprimer correctement, en étant clair, etc. Il s'agit encore une fois de sélectionner des informations, à la synthétiser, à les vulgariser. C'est un peu ça aussi. En termes de contenus, il y a forcément tout le contenu de la préparation à l'agrégation, même si je ne me souviens pas de tout... Tout le contenu qu'on a pu acquérir, mine de rien, ça te forge quand même une culture STAPS qui est importante. Après, je passe peut-être sur l'aspect social... En termes de contenus. Enfin, en termes d'apports, oui, contenus, l'expression, des capacités de travail, d'organisation, etc.

FLORIAN HUGEDET : Et selon toi, quelles devraient être les missions d'un normalien fraîchement sorti de cette école ?

ÉLÈVE 9 : Selon moi ou selon ce qu'on nous dit ?

FLORIAN HUGEDET : Selon toi, selon toi.

ÉLÈVE 9 : Honnêtement, je n'ai pas de jugement négatif sur ceux qui partent enseigner, voire même pire que ça. Je trouve qu'il le faut ! Les missions, c'est choisir sa voix, ce qui t'intéresse parmi les possibilités, que ça soit la thèse, le STAPS ou l'enseignement de l'EPS. Les missions que ça va avoir, ça va peut-être être d'essayer d'impulser la discipline, dans leur établissement ou dans une fac. Si quand même ! La mission, c'est de remercier l'ENS, ou en tout cas ce que ça nous a apporté pour pouvoir le transmettre après. C'est un peu ce que j'ai dit lors de mon recrutement. Comme ils m'ont payé pendant 4 ans et qu'ils m'ont donné beaucoup, beaucoup de choses. J'étais dans des conditions exemplaires. Je me dois, à mon tour, de transmettre ça. Tu le transmets soit dans ta classe en EPS, en essayant de monter des projets, que ce soit pour des gamins ou autre. Soit tu le transmets en tant que nouvellement enseignant en STAPS ou autre. Soit tu le transmets en faisant une thèse en permettant d'amplifier un peu la recherche en EPS... ou en STAPS.

FLORIAN HUGEDET : Donc, oui, quand tu parles de ça, tu mentionnes l'engagement décennal en fait ? Par rapport à ça, qu'est-ce que tu penses des paroles de Didier Delignières pour qui ce serait un gâchis de matière ou de deniers de l'Etat de devenir professeur d'EPS ?

ÉLÈVE 9 : Tu veux dire : est-ce que, comme on a été rémunéré, on peut se permettre d'être juste prof d'EPS ? C'est ça ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, enfin, ce n'est pas moi qui le dit...

ÉLÈVE 9 : Oui, oui, bien sûr. Est-ce que c'est une perte d'argent que de... Non ! Parce que, tu vois, tout ceux qui sont sortis de l'ENS. Je pense à des mecs comme Lucas à Paris ou des gens qui publient énormément, qui ont besoin de cette expérience de terrain en tant que professeur d'EPS pour ensuite, publier et faire avancer la recherche. Donc, non, je ne suis pas d'accord dans le sens où, même s'ils sont en bahut après, ils font plein de choses pour... Que ce soit dans leur établissement, dans leur classe ou autre. On nous a tellement appris de choses qu'on est peut-être capable d'avoir un regard éclairé, que ça soit dans une classe, dans un établissement ou plus loin, à l'échelle de l'EPS. Je ne pense pas que ça soit un gâchis que d'être en EPS. Ils sont tout aussi utiles, voire plus, que moi, par exemple en STAPS.

FLORIAN HUGEDET : Toujours par rapport à ça, est-ce que tu te sens redevable de quelque chose du fait que tu sois passée par l'ENS ?

ÉLÈVE 9 : Oui ! Oui ! bien sûr ! Je me sens redevable dans le sens où l'on a eu une chance incroyable de vivre ce qu'on a vécu là-bas. On était, encore une fois, dans des conditions qui étaient superbes. Donc, oui ! Bien sûr ! Je me sens redevable par rapport à l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : Et est-ce que, dans le même état d'esprit, comment es-tu perçue par tes collègues actuellement ? Est-ce que l'étiquette normalienne ou en tout cas ex-normalienne, quelle influence ça a dans ton métier, dans la vie de tous les jours ?

ÉLÈVE 9 : Dans mon métier au STAPS, les collègues me chambrent beaucoup par rapport à ça. C'est-à-dire que, je ne sais pas, dès qu'il y a une question sur un auteur qui parlait de je ne sais quoi, ou une question un peu compliquée sur telle ou telle chose, ils me posent la question pour avoir mon avis. C'est toujours fait de manière humoristique, mais en aucun cas... En tout cas je ne l'ai jamais ressenti. En aucun cas, c'est ironique, méchant ou... Enfin voilà ! C'est toujours sur le ton de l'humour, mais par contre ce n'est pas méchant. En tout cas, je ne le perçois pas comme ça. Les collègues en EPS, pour le coup, qui le savent aussi... Enfin, les seuls que j'ai eu pour l'instant... On n'en parle pas. Aussi peut-être parce qu'eux ne veulent pas en parler. Moi, du coup, je n'en parle pas. En aucun cas je mets ça en avant quand je parle avec eux.

FLORIAN HUGEDET : En tant que normalienne, cette fois-ci... Même question, comment vous étiez perçus à l'UFRAPS de Rennes 2 ? Par les intervenants extérieurs ? Etc.

ÉLÈVE 9 : Même là, je vois par les étudiants actuels en STAPS. Du fait qu'on soit normalien, ils nous voient comme des surhommes, comme des... Pour reprendre leur expression comme

des demi-dieux quoi ! Ils pensent vraiment qu'on sait tout, qu'on a des connaissances sur absolument tout. A Rennes 2, c'était un peu pareil. Tout ceux de notre groupe... On était ceux qui savaient tout et qui étaient trop forts. Honnêtement, par rapport à ça, je n'ai jamais trop ressenti d'animosité. A Rennes 2, non. Par rapport aux enseignants, non plus. Non, je n'ai jamais trop ressenti ça. Peut-être, de temps en temps, des gens sont un peu : « c'est bon, c'est facile, ils sont normaliens ». Peut-être de temps en temps, mais je ne peux plus te dire qui, et de toutes façons, on est conscient de ça. Je pense qu'on évite de le mettre en avant devant les collègues. Donc, quand les gens voient que tu es humble. Même si tu viens de l'ENS, si tu ne mets pas ça en premier sur la table, c'est qu'à priori, tu n'es pas quelqu'un qui se la raconte. Donc, même si les gens avaient des a priori à la base, ils reviennent un peu dessus quand tu discutes avec eux. Donc, par les étudiants ou même les collègues, on est perçu comme quelqu'un qui sait plein de chose. C'est surtout au niveau des contenus scientifiques. Et encore, je trouve qu'ils se trompent beaucoup ! Voilà.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que le fait d'être à l'ENS, ça a pu générer un stress particulier ? Est-ce que tu as vu des étudiants qui auraient été vraiment affectés par une certaine anxiété lors de leur passage à l'ENS ? Est-ce que tu as constaté des burn-out ? Des absences ? Des abandons ?

ÉLÈVE 9 : Alors, moi, quand j'étais à l'ENS, je revenais quand même souvent à Besançon. Je n'étais pas trop présente là-bas, donc ce qui se passait en dehors de ma promotion, je n'étais pas trop informée là-dessus. Je sais qu'il y a eu un abandon dans la promotion précédente. Que dans les promotions précédentes, il y a eu aussi des soucis de prises de médicaments parce que ça n'allait pas. Nous, dans notre promotion, mise à part deux ou trois qui étaient stressés et qui se mettaient une pression importante, je n'ai pas eu l'impression qu'on l'a mal vécu. Ce n'est que l'année de l'agrégation où tu le vis globalement mal. Moi, personnellement, je ne l'ai pas mal vécu. S'il y avait un stress, c'était plutôt un stress positif qui te pousse à te bouger en fait et à faire mieux. Dans notre promotion, je n'ai pas vu ça directement. Je sais qu'il y a eu des cas comme ça, mais je n'ai pas eu ce sentiment-là.

FLORIAN HUGEDET : Tu dis que c'est davantage lors de la préparation à l'agrégation qu'il y a le plus de stress, est-ce qu'il y a une forme de compétition au sein même de la promotion et peut-être même avec les promotions des années précédentes puisque vous avez un CD-agrég que vous vous transmettez chaque année ?

ÉLÈVE 9 : Une compétition du genre il faut être le meilleur ?

FLORIAN HUGEDET : Oui.

ÉLÈVE 9 : Alors, je pense qu'humainement, je ne sais pas si c'est parce qu'on est tous issus du milieu sportif... En tant que compétiteur ou en tant qu'humain... Je ne sais pas si c'est par rapport à l'être humain ou au sportif, mais on a forcément envie d'être le meilleur, de réussir tout du moins et que tout le monde réussisse. Il y a toujours une sorte de compétition où tu te dis « il faut que je cartonne ». C'est sûr ! Est-ce que c'est l'ENS qui nous incitait à être comme ça, peut-être parce que tu te retrouves où tout le monde excelle dans ce qu'il fait. Tu te dis qu'il ne faut pas être le seul qui ne va pas tenir la route. Ce n'est peut-être pas uniquement propre à la préparation à l'agrégation. Dès la première année, tu arrives de Besançon, tu débarques, tu te dis : « bon, qu'est-ce qu'il se passe ? C'est tous des tronches ». Tu veux faire ta place et prouver que tu as le niveau. Tu dois être là. Il y a peut-être un côté compétition. Certainement ! Après, est-ce que quand j'étais en STAPS en première année, je ne voulais pas réussir le plus brillamment aussi tu vois ? Je pense que c'est aussi un trait de personnalité qu'on a majoritairement tous. C'est peut-être un peu décuplé à l'ENS parce que tu te mets une pression. On ne te met pas une pression, mais TU te mets une pression pour être à la hauteur.

FLORIAN HUGEDET : Pendant cette année de préparation à l'agrégation, comment est-ce que tu as construit ta méthodologie pour les écrits ? Pour les oraux ? Quelle était ta méthode de travail pour progresser le plus vite possible ?

ÉLÈVE 9 : Pour apprendre ? Pour passer l'année ? Je me suis beaucoup aidée du CD-agrégé pour le coup, de ce qui se faisait les années précédentes. Je reprenais généralement des synthèses qui étaient faites les années précédentes et je m'inspirais de la forme. Je la remaniais à ma sauce. Je rajoutais des choses. Je reformulais des choses. Je reformulais pour que ça me parle plus. Je ne sais pas quoi te dire d'autre. Qu'est-ce que je faisais d'autre ? Je ne sais pas.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu es allée creuser ailleurs ? Est-ce que tu as repris des blocs tel qu'ils avaient été faits ?

ÉLÈVE 9 : Ok, alors je n'étais pas du tout du genre à aller lire des bouquins, à aller chercher la référence exacte, ou pour approfondir quelque chose. Je suis plutôt du type : une idée globale pour un auteur global. L'idée, c'était plutôt de voir comment je pouvais articuler tout ça pour que ça fasse quelque chose de cohérent. Par contre, aller creuser des choses et lire des trucs. Alors déjà, je n'avais pas le temps de le faire, je ne le faisais pas. Je n'aurais pas pris le temps de le faire. Je ne l'aurai même pas fait parce que je suis plutôt sûr de la connaissance zapping j'ai l'impression. Je préfère connaître un peu plein de choses mais de manière superficielle,

enfin quand même un peu approfondie, mais quand même superficielle, plutôt que d'aller approfondir un champ. Et dans mon job aujourd'hui, c'est un peu ce qu'il me plaît aussi. Comme tu touches à plein de tableaux différents, je préfère ça par exemple que de faire uniquement de l'histoire ou uniquement des sciences de l'éducation sur 384 heures. Là, ce que j'aime, c'est que c'est hyper diversifié. Du coup, mes connaissances sont ponctuelles. Il y a des choses que je ne connais pas. Elles ne sont pas profondes, mais au moins j'essaie d'avoir un peu de connaissances, un peu sur tout. Finalement, ça reflète bien mon système de travail à l'ENS. Je papillonnais à droite et à gauche pour avoir plein de trucs différents. J'essayais de tout rassembler, les mettre à ma sauce pour que ça me parle et pour que je puisse les réutiliser derrière.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu t'es sentie formatée par rapport à ça ?

ÉLÈVE 9 : Bah oui, mais ça ne me dérangeait pas. Oui, on est formaté parce qu'on nous dit que l'intro, il faut une accroche, qu'il faut une question à la fin de l'accroche, qu'il faut une définition. C'est clair qu'on est formaté ! Mais je pense que mon profil fait que ça me convient. C'est ce qu'il me faut. Pour le coup, moi, tu me dis ce qu'il faut faire et je le fais.

FLORIAN HUGEDET : Alors, j'ai l'impression que tu parles de deux choses différentes... La structure et la méthodologie, d'accord... Tu t'es sentie formatée sur la structure... Ok, mais sur les connaissances ?

ÉLÈVE 9 : Bah les connaissances, on ne nous délivrait pas de connaissances en fait... Les connaissances, elles étaient dans le CD-agrég. En plus, elles étaient certainement fausses pour certaines. Elles n'étaient pas forcément claires. Ça faisait un peu téléphone arabe de promotion en promotion je pense. On ne nous délivrait pas de connaissances. Ce sont juste des connaissances qu'on allait chercher dans la mine d'or, en sachant toutefois, qu'il pouvait y avoir des erreurs. Le formatage, en gros, en termes de champ scientifique par exemple tu penses ?

FLORIAN HUGEDET : Par exemple...

ÉLÈVE 9 : Oui, oui, certes. On était formaté dans le sens où, quand tu prends les synthèses des années précédentes, on avait tous les mêmes références. Du coup, si jamais on avait pu creuser ou si on avait pris le temps de creuser, on aurait pu voir d'autres références ou d'autres auteurs. Oui... Juste d'auteurs en fait, qui abordaient la même idée, ou qui abordaient quasiment la même idée. On restait toujours sur le même auteur parce qu'on gardait les informations

précédentes. Donc, oui, il y a du formatage au niveau du contenu aussi, parce que c'est toujours le même.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que ces savoirs livresques qui étaient dans le CD-agrég te servent dans ton métier actuellement ?

ÉLÈVE 9 : Oui. Alors, oui. Oui, si je prends par exemple les cours de pratique. Par rapport au cours de badminton en EPS ou autre, toutes les connaissances que l'on a pu avoir ou apprendre sur l'organisation ou même sur la relation pédagogique, forcément, je pense que maintenant on en est imprégné. Quand on enseigne, on a toujours en toile de fond, même si l'on ne pense pas à l'auteur directement, on a toujours dans un coin de la tête, des grandes recettes (entre guillemets) qui peuvent ou pas fonctionner. Et comme on avait plein de recettes différentes pour que ça marche, on teste ces différentes recettes-là avec les groupes qu'on a en face de nous. Donc oui ! Et quand je dois faire des TD ou des trucs plutôt à l'écrit, forcément, les connaissances livresques que j'ai pu apprendre pendant la prépa agrég, j'en réutilise aussi. Alors, maintenant j'en ai peut-être plus des nouvelles parce qu'il faut se mettre à la page aussi, mais les connaissances de base, je les réutilise.

FLORIAN HUGEDET : Quelle serait, selon toi, la plus-value de l'agrégation ?

ÉLÈVE 9 : En EPS, en France, dans la corporation globalement...

FLORIAN HUGEDET : Oui.

ÉLÈVE 9 : Alors ça, hum. Tu es sur l'externe ou l'interne ?

FLORIAN HUGEDET : L'externe.

ÉLÈVE 9 : L'externe, bah c'est ça. C'est un peu ce que je viens de dire. Comme l'externe, c'est surtout sur les connaissances scientifiques en psychologie ou en sociologie, des choses comme je disais toute à l'heure. On touche un peu à tout en termes de sciences. Après, je pense que ça t'aide dans ton intervention à comprendre peut-être davantage une réaction d'un élève, ou à comprendre peut-être plus des mécanismes d'apprentissage qui font que ça ne marche pas. Pourquoi est-ce qu'il est en échec à ce moment-là ? Peut-être que toutes ces connaissances-là t'aident à mieux, je trouve, comprendre ce que tu vois et peut-être à proposer des choses qui collent bien. Par rapport aux étudiants du CAPEPS, je vois bien les étudiants qu'on forme, ils n'ont pas toutes ces connaissances-là. Ils vont surtout construire des... Enfin, ils ont déjà des connaissances empiriques et professionnelles qu'ils construiront après et qui seront toutes aussi efficaces. C'est juste que nous, on nous a donné les recettes dès le début, donc on comprend

mieux le monde maintenant. Alors qu'eux, ils n'ont pas toutes ces recettes-là. Par contre, ils le comprendront quand ils le mettront en œuvre et qu'ils seront face à des difficultés.

FLORIAN HUGEDET : OK, donc c'est un peu l'essai-erreur contre des recettes qui fonctionnent et qui fonctionnent plus ou moins ?

ÉLÈVE 9 : Oui, parce que parmi toutes les recettes qu'on a eues, il y en a certaines qui ne fonctionnent pas du tout. Tu vois, on nous a sorti des trucs... Je prends un truc tout bête, la situation du banco. Théoriquement, c'est super, parce qu'on voit bien comment tu couples plusieurs ressources, etc. Par contre, en tant que joueur, parce que je l'ai expérimenté, c'est horrible ! C'est difficile à mettre en place. Moi en tant que joueuse, je ne l'ai pas expérimentée avec une classe, mais en tant que joueuse, ça ne me parle pas du tout. Je ne vois pas l'intérêt. Je ne sais pas si c'est représentatif, il faudrait essayer avec des classes. Romain l'avait fait. Il disait que ça marchait à peu près. Enfin bref, des trucs qui te paraissent être bien sur le papier et après quand tu les expérimentes, ça ne va pas. Parce que ce n'est pas la bonne classe ou parce que tu n'es pas réactif à ça... des choses comme ça.

FLORIAN HUGEDET : Ensuite, une fois que tu as quitté l'ENS, quelle a été la suite de ton parcours ?

ÉLÈVE 9 : Eh bien, en quatrième année d'ENS, le master, on est venu la faire à Besançon. Dès cette année-là, on a fait des vacances au STAPS. C'est là que tout s'est un peu joué. C'est-à-dire qu'il y avait un poste de PRAG qui s'ouvrait à Besançon. Sinon, la suite de notre avenir, c'était de partir à Amiens pendant 15 ans... Donc, l'opportunité s'est présentée. On m'a suggéré de postuler sur un poste de PRAG. Donc, ensuite, poste de PRAG la première année. L'année d'après, idem, et toujours avec des heures en prépa CAPEPS à l'ESPE. L'année d'après, idem, mais j'ai cherché des vacances en EPS. Et la même chose pour cette année.

FLORIAN HUGEDET : Pour quelle raison as-tu été chercher des vacances en EPS ?

ÉLÈVE 9 : Pour mon bien-être personnel. Parce que cette décision-là de postuler au STAPS, si je devais revenir en arrière, je ne le ferais pas. Non pas parce que je n'aime pas ce que je fais. J'aime beaucoup ce que je fais, mais parce que je me rends compte que sur le regard des autres, c'est trop difficile.

FLORIAN HUGEDET : Le regard des autres ? De tes étudiants ? De tes collègues ?

ÉLÈVE 9 : Pas des étudiants, pas des collègues non plus. Je pense que mes collègues ont compris que, même si je n'ai pas 10 ans d'enseignement, je suis utile et les étudiants aussi. Ce

n'est pas mes collègues. Ce sont plutôt les gens... Le tout-venant, les gens que tu vas croiser ou même des profs que tu peux croiser : « ah mais dites-donc, vous êtes jeunes ». Ça je n'en peux plus en fait. Oui... Le regard des enseignants qui ne me connaissent pas... De savoir qu'il peut y avoir des gens qui ne me connaissent pas, qui ne savent pas du tout qui je suis et à quoi je sers à la fac... Qu'ils puissent juger sans me connaître finalement, je n'aime pas du tout... Donc, là au moins, je me sens beaucoup mieux par rapport à ça. C'est clair que, oui.

FLORIAN HUGEDET : Et selon toi, à quoi ça se joue ce sentiment d'être jugée ? Enfin, pourquoi des gens, en voyant une jeune personne à la fac, ça les gênerait ?

ÉLÈVE 9 : Je pense d'une part parce qu'on a l'habitude de voir pour prof de fac, un vieux avec des cheveux gris, à l'ancienne. Au niveau des représentations, je pense que les gens sont plutôt habitués à ça. En STAPS, ça change un petit peu parce qu'il y a davantage de jeunes. La moyenne des enseignants, ça doit être à 40 ans. Mais je pense surtout qu'il faut de l'expérience professionnelle avant de partir dans ces métiers-là. Après, ça dépend le job que tu fais. Tu vois, si je fais du badminton et du tennis, je n'ai pas besoin d'avoir enseigné 15 ans avant. Quand je fais des cours que je peux faire, tu n'as pas besoin d'avoir enseigné 10 ans avant. Si, tu as certainement besoin d'avoir enseigné avant pour certains cours « écrit »... Et encore, tu vois, l'écrit... Si je prends l'écrit 2, est-ce que tu as besoin d'avoir enseigné 10 ans avant ? Honnêtement, je ne suis pas sûr. Tu as besoin d'avoir été en bahut pour bien comprendre les enjeux, tout ce qui concerne la mise en place des EPI, les TICE, etc., pour avoir des propositions concrètes. Mais après, c'est le traitement de sujet qui va conditionner le bandeau, plus que la qualité et la pertinence des illustrations... Alors oui, c'est important après dans le bandeau, mais déjà, il faut être capable de comprendre une question et d'y répondre. Ça je pense que, nous, on a une capacité à conceptualiser l'EPS même si on n'a pas... Même si je n'ai, pour le coup, je n'ai pas une expérience importante dedans.

FLORIAN HUGEDET : Quelques petites questions méthodologiques pour finir... Quelles sont les professions de tes parents ?

ÉLÈVE 9 : Mon père était CPE et maintenant, il est principal et ma mère est gestionnaire dans un collège.

FLORIAN HUGEDET : Et est-ce que tu as des frères et sœurs ?

ÉLÈVE 9 : Une grande sœur, qui est assistante de gestion dans une entreprise qui construit des chalets.

FLORIAN HUGEDET : Quelles pratiques sportives as-tu fait dans ton enfance ?
Aujourd'hui ?

ÉLÈVE 9 : Je fais du tennis depuis que je suis toute petite. Je me suis mise au badminton à cause ou grâce, je ne sais pas, de la prépa agrég, mais que je continue encore maintenant. Sinon, je fais occasionnellement des pratiques comme du ski de fond quand il neige ou un peu de course à pied.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu as baissé ta pratique sportive quand tu as été à l'ENS ?

ÉLÈVE 9 : Non. Pas du tout. Non.

FLORIAN HUGEDET : Eh bien je te remercie d'avoir répondu à mes questions.

3.7.10. Élève n°10, masculin, normalien, pas d'agrégation, doctorant contractuel,
promotion 2012

Entretien mené par : Florian HUGEDET

Date : 11 mai 2017

Lieu : ENS Rennes

FLORIAN HUGEDET : Donc l'objectif de l'entretien est de retracer ton parcours personnel, ta trajectoire scolaire, universitaire afin de voir d'où tu viens et de comprendre comment tu en es venu à t'inscrire au concours de l'ENS. Dans un premier temps pourrais-tu me parler de ton parcours scolaire en mentionnant tes résultats, les filières que tu as suivies, etc. ?

ÉLÈVE 10 : Alors, je viens d'une petite ville à côté de Vichy qui s'appelle Cusset. Toute personne ayant passé l'agrégation doit la connaître à peu près. J'étais en collège général, normal. Rien d'exceptionnel. J'étais bien trop fainéant pour prendre des options. Je n'avais aucune option. J'ai eu mon brevet normalement. Rien de particulier. Je suis parti au lycée, dans le même établissement. Ils faisaient collège-lycée. J'ai fait un parcours S, une filière S, comme toute personne qui ne sait pas où aller. J'ai terminé mon bac avec mention Très bien. Derrière, là aussi, comme toute personne qui ne sait pas où elle veut aller mais qui a des résultats qui ne sont pas trop mauvais, je suis allé en prépa. J'avais deux ou trois idées, mais je ne savais pas exactement ce que je voulais faire. Je suis parti en prépa en MPSI à Clermont-Ferrand. J'ai fait ma première année, j'ai eu des résultats qui étaient plutôt bons. Je suis passé en MP*. J'ai continué. Le projet qui s'est construit pour moi pendant la prépa, c'était d'être pilote d'hélicoptère et il fallait faire l'école navale, l'école de la marine qui était à Brest, sur la presqu'île de Crozon. J'ai passé ce concours, je l'ai eu et j'ai intégré l'école navale. C'était en 2010, en septembre 2010 et j'ai eu un problème aux yeux, ma vue a chuté. Je ne pouvais plus faire pilote d'hélicoptère. Je suis très vite parti, parce que j'avais un temps de rétractation avant d'être obligé d'aller jusqu'au bout dans des filières qui m'intéressaient moins. Ne serait-ce que dans un sous-marin ou autre. Je suis reparti en STAPS. Je suis retourné à Clermont. Un auvergnat est toujours attaché à ses racines. Je suis retourné à Clermont directement en deuxième année. J'ai été recruté directement en L2. J'avais fait un dossier. L'idée c'était de partir en recherche. C'est ce qui m'intéressait. Je partais plutôt dans le domaine de l'APA. J'ai fait ma L2 là-bas. J'ai choisi de ne pas passer le concours de l'ENS. J'en avais eu la

connaissance parce qu'en prépa, c'était assez réputé. J'ai choisi de ne pas passer le concours tout de suite parce que je voulais finir ma formation en APA. L'ENS ne proposait pas la formation APA. Je suis allé en troisième année et j'ai passé le concours de l'ENS uniquement en troisième année, en L3. Du coup, l'année d'après, je suis arrivé à l'ENS. C'était en 2012. Je ne sais pas ce que tu veux que je te dise de plus...

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu es arrivé avec une idée précise de ce que tu voulais faire ?

ÉLÈVE 10 : Alors, une idée précise non, mais avec une bonne direction. Je ne voulais pas passer l'agrégation. Ce n'est pas ce qui me bottait. Je savais que je voulais faire de la recherche, plutôt en SVS, même s'il y avait deux ou trois choses qui m'avaient pas mal intéressées du point de vue des SHS... Par exemple Michel Récopé m'avait beaucoup aidé pour le concours et beaucoup de choses qu'ils faisaient m'intéressaient beaucoup. L'aspect motivation, émotion me plaisait. Mon bagage me portait plus vers les SVS et j'arrivais quand même avec ce projet APA, plutôt APA, qui a fini par changer mais plus par la force des choses. Je suis arrivé avec une idée un peu imprécise mais j'avais une bonne idée du champ et j'avais une bonne idée du parcours que j'allais faire à l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : D'autres personnes ont pu te marquer particulièrement comme Michel Récopé a pu le faire ?

ÉLÈVE 10 : Alors, au collège, sincèrement, non. Je n'ai pas spécialement de souvenir. Au lycée, j'avais un prof de mathématiques que j'aimais beaucoup. Je l'avais déjà eu au collège. Ah bah si je l'avais déjà eu au collège. Je l'ai eu de nouveau au lycée. J'aimais beaucoup sa manière d'enseigner. Il était neuf. Il n'était pas du tout dans un rapport face à lui. On était plutôt tous ensemble. J'aimais bien ça. Je ne saurais pas trop dire pourquoi, mais j'aimais bien sa façon d'enseigner. Je n'y connais rien en enseignement. Ça m'a bien plu. Mais surtout, en prépa, j'ai eu deux professeurs qui m'ont marqué tous les deux dans un sens différent. Alors, c'est bien, on va pouvoir en parler. En première année de prépa, j'ai eu mon prof de math qui était plus que particulier. Moi je l'adorais, mais il passait son temps à insulter les élèves, à jeter des craies. J'ai l'impression que je suis entrain de reproduire la même chose parfois. Il nous insultait et savait reconnaître quand on se donnait à fond. Il pouvait être très, très dur. J'ai beaucoup apprécié sa franchise. J'aimais bien ça. Lui, c'est le premier qui m'a marqué positivement. Au contraire, le second m'a marqué de façon très négative. C'était mon prof de physique de seconde année. Lui, pour le coup, il était d'une injustice incroyable. Il n'avait absolument aucune pédagogie. Un excellent prof. Un excellent physicien mais aucune humanité. Il n'était pas franc.

Il m'a marqué et je me suis dit que si jamais je devais donner des cours je ne serais jamais comme lui. Ces deux profs de prépa m'ont bien marqué. L'un plutôt positivement et l'autre pas du tout, vraiment négativement.

FLORIAN HUGEDET : Quand et dans quel contexte as-tu entendu parler pour la première fois de l'ENS Rennes ?

ÉLÈVE 10 : Alors, de l'ENS Rennes ou 2SEP ?

FLORIAN HUGEDET : 2SEP plutôt...

ÉLÈVE 10 : Au moment d'arriver en STAPS. En fait, il y avait une espèce de petite affichette qui était passée. Cette affichette était toute petite. Ce n'était pas très grand... même pas 20cm. Elle était sur le tableau d'affichage du « tout et rien ». J'ai tilté parce que je savais ce qu'était l'ENS. Au final, après réflexion, je me suis dit que quelqu'un n'aurait jamais l'œil attiré par ça s'il ne connaissait pas. Ça revient toujours au même problème de communication sur notre département. Donc, deux à trois semaines après être entré en STAPS. Je connaissais très bien le contexte de l'ENS, le fonctionnement, ce qui était attendu, ce qu'on y faisait. J'avais déjà une idée globale.

FLORIAN HUGEDET : Tu arrives en première année, pourrais-tu me parler des cours, des objectifs affichés ? De la répartition entre recherche et EPS ?

ÉLÈVE 10 : Tu parles de la fac ou de l'ENS ou les deux combinées ?

FLORIAN HUGEDET : Alors tu peux mentionner les deux peut-être.

ÉLÈVE 10 : Alors, je vais commencer par la fac et on finira par le côté positif. Je suis arrivé en L3 entraînement. Je n'avais pas le choix. Il fallait que je refasse une L3. J'avais le choix entre éducation et motricité et entraînement sportif. Comme tout ce qui était éducation ne m'attirait pas plus que ça, je suis allé en L3 entraînement. Une désillusion intellectuelle ou très forte. Je n'avais pas spécialement d'attente, mais je suis tout de même tombé sur des personnes qui n'étaient pas compétentes. Je l'ai un peu déploré. Je ne veux pas mentir. Je me suis désintéressé de ce qu'il se passait à la fac. C'est à peine si j'y allais encore. Ça, je tiens quand même à dire que c'était quand même avant que d'autres personnes reprennent les choses en main et je pense que maintenant c'est bien mieux. Il faut remettre les choses à leurs places. Ensuite, l'ENS, sur la qualité globale, je n'ai pas eu de déception. J'ai trouvé que beaucoup de choses étaient très intéressantes, très bien menées, que ce soit par les enseignants titulaires ou par les moniteurs. Tout le monde s'investissait. C'est l'avantage d'une petite classe. On pouvait

bien travailler avec des enseignements de qualité. J'ai vraiment apprécié. Sur la répartition, forcément, j'aurais préféré plus de recherche et moins d'EPS. Je pense qu'il y avait des gens qui avaient le sentiment inverse. Ceux qui venaient pour l'EPS auraient voulu moins de recherche. La répartition était relativement équilibrée. Moi, je ne m'en plains pas. Je n'étais pas passionné par l'écrit 2... J'aimais bien l'écrit 1. Globalement, j'ai l'impression que les gens étaient assez contents de la répartition et de la qualité des enseignements.

FLORIAN HUGEDET : Tu as donc fait le choix de ne pas passer l'agrégation, ce qui est logique par rapport à ton objectif professionnel. Qu'est-ce que tu as fait à la place ? On appelle ça un PréLab. Qu'est-ce que tu as fait pendant cette année ?

ÉLÈVE 10 : Alors, moi j'ai suivi l'ancienne version. C'est à dire que j'ai fait un Master 2 alors que les autres faisaient l'agrégation et en quatrième année, j'ai fait un PréLab dans un laboratoire à l'étranger qui m'a beaucoup apporté sur des aspects techniques.

FLORIAN HUGEDET : En quatrième année, tu as poursuivi dans ta recherche ? Tu avais déjà un M2, tu en as fait un autre ? Comment ça s'est passé ?

ÉLÈVE 10 : Quand j'ai passé mon Master, je me suis orienté vers la biomécanique, l'informatique, etc. Je suis arrivé en M2 en me disant que je n'avais pas découvert grand-chose. J'ai donc fait mon stage dans un autre domaine afin d'essayer de savoir si c'était le bon choix, si c'était ce que je voulais faire. Je suis parti travailler en neurophysiologie. C'était extrêmement intéressant. J'ai beaucoup aimé. Malgré tout, ça ne me passionnait pas autant que ce que j'avais déjà fait et ce que j'ai continué à faire par la suite. Donc, ça c'était ma troisième année. Lors de ma quatrième année, je suis reparti dans le domaine informatique, réalité virtuelle et analyse du mouvement. Il y avait beaucoup de biomécanique aussi. Ça c'était au laboratoire M2S à Rennes. La deuxième partie était en biomécanique pure, en analyse de mouvement, du modèle musculosquelettique à l'Université de Limerick où j'étais déjà parti en ERASMUS et j'étais en stage avec un prof avec lequel je m'étais très bien entendu. J'y suis allé surtout pour essayer de me former techniquement.

FLORIAN HUGEDET : De ce projet PréLab, M2, tu en as tiré un projet de thèse ?

ÉLÈVE 10 : Alors oui, le projet de thèse a été défini pendant mon année de PréLab. J'avais rencontré mon directeur de thèse pendant mon année de M2. Ce sont Richard Culpa et Benoit Bideau. On a monté un projet qui permettait de coupler les nouvelles technologies sur lesquelles il travaillait, notamment la réalité virtuelle avec des choses que je maîtrisais déjà, du moins partiellement comme la capture du mouvement. Donc, c'étaient des choses assez novatrices, la

réalité virtuelle. J'ai essayé de m'y former en PréLab. Ça portait sur le foot et ça a débouché sur le sujet de thèse qui consiste à comprendre via des situations en réalité virtuelle, comment les gardiens vont pouvoir percevoir les situations complexes et pas seulement des situations simples comme un penalty ou un coup-franc, mais plutôt des situations complexes de centre, de contre-attaque afin d'essayer de gérer tous les paramètres, les défenseurs, les attaquants, les déplacements afin d'anticiper la situation future la plus probable.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et quel serait l'idéal de ton plan de carrière ? Ca serait quoi pour toi réussir professionnellement ?

ÉLÈVE 10 : Alors, c'est assez difficile à dire parce que je suis entrain de changer d'avis. L'idéal que j'aurais toujours eu, c'est de continuer dans la recherche parce que j'aime beaucoup ça. Ça me passionne, c'est beaucoup de travail, mais c'est quelque chose que j'aime énormément. Un poste de maître de conférences dans un laboratoire de recherche idéalement proche de mes thématiques actuelles serait l'idéal. Maintenant, je suis assez réaliste dans le sens où avoir un poste est très difficile. Je le sais. Je m'en accomode. Quoi qu'il arrive, je ne ferai jamais passer ma vie professionnelle avant ma vie familiale. Je privilégierai toujours la vie familiale, donc je ne partirai pas quatre ans en Post-doc aux Etats-Unis. Je n'irai pas dans un endroit où je ne voudrai pas travailler. J'ai un idéal : avoir un poste de maître de conférences dans un endroit qui me plaise à moi et à ma famille, ma femme notamment. Je suis entrain de me dire qu'il y a des choses qui peuvent évoluer. Si ça se trouve je serai plâtrier-peintre dans 30 ans... J'ai un projet, un idéal, mais je reste assez lucide aujourd'hui par rapport aux peu de chances qu'il a d'aboutir.

FLORIAN HUGEDET : On change totalement de registre. On va parler de l'ENS d'un point de vue global. Quel est ton avis sur les modalités de recrutement ? C'est-à-dire le fait de sélectionner 10 personnes sur concours pour leur donner un salaire ? Quelle est la plus-value pour l'EPS ? Pour les Sciences du sport ? En d'autres termes, à quoi sert l'ENS ?

ÉLÈVE 10 : Bonne question... Alors, sur les modalités de recrutement... Tu veux parler de l'intérêt de recruter des élèves ? Sans mentir, s'il n'y avait pas le salaire, il y en aurait beaucoup qui ne seraient pas là. C'est le moyen d'attirer certaines personnes. Ça permet une certaine visibilité et un certain attrait pour les autres. Ce n'est clairement pas un moyen, mais on l'utilise quand même. Le salaire attire forcément des gens, tout comme le statut de normalien. Le statut de normalien intéresse beaucoup et j'étais le premier là-dedans. Je ne veux pas dire que l'argent ne m'intéressait pas, mais ce qui m'intéressait c'est d'avoir accès à une bourse de thèse plus facilement qu'un élève non-normalien. Ce qui attire beaucoup les gens, c'est aussi la

possibilité d'avoir accès à la meilleure préparation à l'agrégation de France. Pour revenir à ta question, l'intérêt de payer des gens, de leur proposer une formation d'élite, c'est de donner un accès à ces formations qui sont très élitistes. Il s'agit de donner accès à ceux qui se donnent les moyens de l'avoir. Il s'agit d'attirer les gens qui ont vraiment la volonté d'accomplir leur projet.

FLORIAN HUGEDET : Par rapport au concours... Qu'est-ce que tu en penses ?

ÉLÈVE 10 : Le concours spécifique de l'ENS 2SEP, c'est assez dur à dire. Je ne vais pas comparer avec les autres concours... En soi, je trouve que le principe de sélection par les écrits et de sélection ensuite par les oraux. C'est à dire le principe admissibilité-admission, est un système qui est critiquable, mais qui fonctionne. Il est en place dans beaucoup d'endroits et on est obligé de passer par là. Ça ne me dérange absolument pas. Les épreuves écrites, je les trouve très bien parce qu'elles balayent un panel assez large. Au vu de la formation qui est proposée derrière, peut-être qu'une épreuve plus EPS (si on m'avait dit un jour que je défendrais l'EPS) aurait été intéressante. On a la culture générale, la SVS et les SHS. J'ai l'impression qu'il manque quelque chose pour ceux qui veulent faire de l'EPS. Les écrits me conviennent parfaitement. Les oraux, je n'ai pas de souci avec l'anglais. Des épreuves d'anglais me paraissent essentielles aujourd'hui. Écrit comme oral. Je n'ai pas grand chose à redire. Les épreuves sportives, je les trouve relativement injustes mais en même temps, c'est le principe. Celui qui a sa spé aura une bonne note. Celui qui n'est pas bon dans ce qui est proposé se fera avoir même s'il est pro dans un autre domaine. Disons que ça privilégie ceux qui ont leur spécialité dans les épreuves proposées. Ensuite, l'épreuve phare, c'est-à-dire l'oral d'APSA et l'entretien avec le jury, pour parler librement, je pense qu'elle porte mal son nom. Je suis le premier à savoir que si on le rate, ça ne nous empêchera pas d'avoir une bonne note derrière si on arrive à convaincre le jury de nous prendre. Il faudrait scinder les deux et arrêter cette mascarade de l'oral d'APSA et parler davantage d'un entretien avec le jury car beaucoup de choses se décident à ce moment-là. C'est ma vision de la chose.

FLORIAN HUGEDET : En tant que normaliens, comment étiez-vous perçus par les étudiants de l'UFRAPS de Rennes ? Par les enseignants ? Par les intervenants extérieurs à l'ENS ?

ÉLÈVE 10 : Alors, tout a évolué selon les années. Quand je suis arrivé en licence ES, on était une dizaine. La moitié des cours étaient validés par je ne sais quelle mascarade. On voyait très peu les autres élèves. C'était difficile de s'intégrer parce que l'ambiance de petite promotion faisait qu'on restait entre nous. On ne faisait pas trop l'effort d'aller vers eux. Eux non plus ne faisaient pas non plus l'effort de venir vers nous. Il y a des exceptions parce qu'il y a encore des personnes avec qui j'entretiens une très bonne relation que j'avais rencontré là-bas. Au

niveau des profs, il y avait une sorte de réticence. On a peut-être payé les pots cassés de certaines années précédentes où l'attitude n'a pas été exemplaire. On avait l'étiquette négative de l'ENS. C'est ce que j'ai vécu au début. Ensuite, quand je suis arrivé en Master, on était beaucoup moins. Il y avait très peu d'ENS. En M1, on devait être 3 et en M2 à être issu de la promotion ENS. C'était beaucoup plus facile de s'intégrer parce qu'on n'allait pas rester à deux ou à trois. En plus, on allait à tous les cours. On était beaucoup plus appliqué dans la vie du Master et vis-à-vis des autres étudiants. J'ai eu le même sentiment avec les autres professeurs qui ne faisaient plus de distinction. Il n'y avait pas d'élève magistérien, normalien... Tout le monde était dans le même paquet. Sur ta dernière question, par rapport aux intervenants extérieurs, j'ai toujours eu le sentiment qu'ils avaient de grosses attentes de notre part. Ils nous estimaient probablement plus haut que ce qu'on était réellement. Ils partaient du principe qu'on était forcément bons et ce n'était pas forcément le cas. Après, ça dynamisait la chose. Ce n'est pas forcément un mal. J'ai quand même eu ce sentiment. Ils arrivaient face à nous en se disant « bon, eux, ils sont bons, on va pouvoir parler ».

FLORIAN HUGEDET : En tant que normalien, comment étais-tu perçu par des personnes extérieures aux sciences du sport ou de l'EPS ? Par exemple ta famille, tes amis ?

ÉLÈVE 10 : Alors, là c'est purement binaire. Tout ce qui est famille, amis puisque la plupart venaient de prépa... Ils savaient ce que c'était. J'étais plutôt bien perçu. Ils se disaient que j'avais bien réussi. Tous les autres qui ne savaient pas ce que c'était me disait « ah oui, mais tu fais quoi ? Ca sert à quoi ? ». Toutes les questions qu'on peut avoir « pourquoi est-ce qu'on te paie ? Pourquoi tu as fait ça ? A quoi ça sert ? Tu vas faire quoi ? ». Il y a vraiment une espèce de dichotomie entre les deux.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que le fait d'être à l'ENS a pu engendrer une certaine anxiété chez toi ou chez d'autres élèves ?

ÉLÈVE 10 : Alors pour moi pas du tout. Je n'ai jamais été un grand anxieux. Chez moi, non. Dans ma promotion, oui, peut-être. Dans ma promotion, je ne sais pas si c'était vraiment l'ENS ou si c'était la pression qu'il y avait autour, peut-être l'objectif de l'agrégation ou bien d'une bourse de thèse selon les profils. J'ai quand même le sentiment qu'il y en avait qui l'ont moins bien vécu que d'autres. Notamment une fille de ma promotion qui n'a pas tenu. Ça ne lui correspondait pas et elle a fini par partir. On n'a jamais vraiment su pourquoi elle était partie, mais en tout cas elle n'était pas à l'aise. Si c'était de l'anxiété ou non, je ne saurais pas le dire. Oui, j'ai quand même le sentiment que certains le vivent moins bien que d'autres.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu as pu voir des signes de stress ? Burn-out, abandon, absences à répétition, prises de médicament ?

ÉLÈVE 10 : Pas trop au début. Plus après, surtout en prépa agrég, surtout ceux qui étaient en prépa agrég. Ceux qui étaient comme dans mon cas, qui attendent des bourses de thèse sans savoir si on allait les avoir ou non, surtout quand on a fait le choix de ne pas passer l'agrégation. Il y en a quand même. Pas trop au début. Plus les échéances se rapprochent et plus il y en a qui sont stressés, qui ont du mal. Un peu d'absentéisme, mais pas plus que ça. Par contre, un peu de décrochage oui. De l'anxiété, des besoins de médicaments, un peu d'agressivité mal placée... Voilà...

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu peux te sentir redevable vis-à-vis de l'institution ?

ÉLÈVE 10 : Pour ce qu'elle m'a apporté, oui, ça me paraît évident. Je ne vais pas arriver là en disant je prends l'argent et merci, au revoir. Non, bien sûr que non ! Tout dépend ce que tu entends par redevable. J'ai eu de la chance. Je n'aurais pas forcément pu continuer mes études sans l'ENS parce que financièrement ça aurait été un peu compliqué. Je suis déjà redevable vis-à-vis de ça. J'ai eu la chance d'obtenir une bourse de thèse, donc oui, bien sûr. L'ENS m'a quand même donné pas mal de choses que je n'aurais pas forcément eu à côté. Oui, évidemment que je suis redevable. C'est logique. Après, ce qu'on entend par redevable, qu'est-ce que je lui dois ? Est-ce que je lui dois financièrement ? Est-ce que je lui dois des années ? Est-ce que je lui dois de l'investissement ? J'essaie déjà de donner des années. Je vais essayer de faire une thèse qui est correcte pour porter ne serait-ce que le nom, très modestement. Ma mission d'enseignement, je la consacre à l'ENS. Je la considère aussi comme un retour sur investissement.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu peux me décrire l'ambiance au sein de ta promotion ? Entre les différentes promotions de l'ENS ?

ÉLÈVE 10 : Alors, l'ambiance dans ma promotion était plutôt sympa. C'était cool. On avait une ambiance sympa. On s'entendait bien pour la plupart. Je ne me souviens même pas qu'il y ait eu des clashes comme il y a pu avoir dans d'autres promotions. Nous, on avait une très bonne ambiance de promotion. De mon souvenir, on n'était pas plus soudé que ça. Je sais qu'ils sont beaucoup plus soudés en prépa agrég. Forcément, moi je n'ai pas vécu ça. Avec les autres promotions, pareil, il y avait vraiment une bonne proximité, mais le fait de pouvoir faire la fête tous ensemble, de bien se connaître parce que le milieu est petit. L'ambiance était plutôt sympa, assez festive. Dans ma promotion, les autres départements, j'avais pas mal de personnes avec

qui je m'entendais vraiment bien. J'avais des points communs avec eux sur d'autres choses, notamment tous ceux qui venaient de maths, de mécanique. Globalement, l'ambiance était plutôt bonne, voire très bonne. C'était assez festif.

FLORIAN HUGEDET : Quelques questions méthodologiques pour terminer, quelles professions exercent tes parents ?

ÉLÈVE 10 : Ma mère est professeur des écoles et mon père est prof au collège.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu as des frères et sœurs ?

ÉLÈVE 10 : J'ai un grand frère qui a deux ans de plus que moi, trois années scolaires parce qu'il a sauté une classe. Il est kiné. Il est parti directement là-dedans. Il n'a fait aucune réorientation. Il est parti avec cet objectif-là. Il est toujours dedans.

FLORIAN HUGEDET : Au niveau de tes pratiques sportives, que pratiquais-tu ? Combien de temps par semaine ? A quel niveau ?

ÉLÈVE 10 : J'ai pratiqué beaucoup de choses. La plus grosse pratique que j'ai eue c'était le rugby. On va dire à un bon niveau. A ce moment-là, j'avais une petite vingtaine d'heures de pratique. Depuis, j'ai arrêté. J'ai arrêté le rugby cette année parce que c'était impossible à maintenir avec la thèse. Les matchs le weekend, ce n'était plus possible. Je suis passé à autre chose. Je fais du squash.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu t'es engagé d'un point de vue associatif ? Que ce soit dans le champ de l'EPS, des STAPS, de l'ENS ou même ailleurs ?

ÉLÈVE 10 : Alors, du point de vue associatif, au collège et lycée, j'avais l'AS que j'aimais beaucoup. J'aimais bien faire du hockey sur roller là-bas. J'en ai fait tout le temps où j'étais dans ma cité scolaire. J'étais aussi dans l'équipe de basket de l'AS, aussi mauvais qu'on était, j'étais quand même là. J'étais encore plus mauvais que les autres, mais j'étais là. Ensuite, du point de vue associatif. Depuis quelques années, je suis dans une association qui fait faire de la joëlette à des personnes handicapées. On fait de la rando pour personnes handicapées quoi. Au-delà de ça, non pas plus que ça.

FLORIAN HUGEDET : Merci beaucoup.

3.7.11. Élève n°11, féminin, normalienne, 2^{ème} année, promotion 2014

Entretien mené par : Florian HUGEDET

Lieu : Besançon (par téléphone)

Date : 29 mai 2017

FLORIAN HUGEDET : Donc l'objectif de l'entretien en fait c'est de retracer un petit peu ton parcours scolaire, universitaire, pour savoir un petit peu comment tu es arrivée à l'ENS, et ce que tu veux faire plus tard d'après cette vue-là. Et vu que tu es aussi un petit peu impliquée dans la vie de l'école, il y aura aussi forcément pas mal de questions en rapport avec l'ENS et son fonctionnement. Ça marche ?

ÉLÈVE 11 : Ok.

FLORIAN HUGEDET : Donc est-ce que dans un premier temps tu peux me parler de ton parcours scolaire, les résultats que tu as eus, les options que tu avais etc. ? Depuis le collège à peu près.

ÉLÈVE 11 : Bon, je n'ai jamais été un cancre. J'ai toujours eu plutôt des bons résultats. Mais sans pour autant me considérer comme une élève intello entre guillemets. Enfin, en fait, collègue j'avais des très bons résultats. J'avais 17 de moyenne. Enfin je ne sais pas, au brevet je devais être 2^{ème} ou 3^{ème} de mon collège, donc j'avais aucun problème. Après en fait j'ai toujours fait beaucoup de choses en dehors. Donc au collège je faisais du sport en dehors, je faisais de la musique en dehors. Avant, au primaire et au lycée je faisais les scouts aussi en dehors, donc j'étais déjà un petit peu dans l'association. Ça me prenait les week-ends. En gros, j'avais soit les scouts, soit les matchs les week-ends. Donc on va dire que le fait que j'avais des facilités à l'école, ça me permettait de faire tout ça en dehors. Et au lycée, donc en 2nde, pas de problèmes, et en fait quand je suis passée en S, en fait j'ai un profil plutôt ES à la base, mais j'ai toujours bien aimé la bio tout ça, et pour STAPS, et bien c'était peut-être un petit peu mieux de faire S. Donc c'est pour ça que finalement je suis passée en S. Et là en fait, j'ai décroché total en maths. En fait, au fur et à mesure c'était de plus en plus abstrait donc c'est des moments où j'aurai dû travailler plus chez moi où je retardais un peu et finalement j'ai accumulé du retard et je me suis retrouvée à choisir entre mes activités extra-scolaires et ça. Et donc j'ai essayé de raccrocher les maths, c'était un petit peu cata. Mais en fait, et bien je m'en sortais peut-être avec 13 de moyenne mais avec 6 en maths quoi. Donc j'avais des très bonnes notes dans les

autres matières et tout mais et bien je ne sais pas, j'avais l'impression de devenir a-scolaire. Franchement, en terminal je m'endormais à tous les cours. Ça n'avait pas forcément trop de sens pour moi, alors les maths ça m'a un peu plombé là, et finalement et bien j'ai pris des cours particuliers, genre 2 mois avant le bac et j'ai eu la mention Bien au bac. J'ai eu 9 en maths et j'ai eu la mention Bien, donc toutes mes autres notes elles étaient au dessus de 14 quoi. Donc voilà. Et en fait, je suis arrivée en STAPS et je l'ai vécu comme une renaissance. J'étais hyper concentrée en cours. Enfin, comme avant en fait d'aller en S. Et en STAPS, en fait ça me passionnait donc tous les TD, les trucs, j'étais à fond. Pareil, je faisais beaucoup de choses en dehors. Donc là pour le coup j'avais repris les scouts et on faisait le projet de solidarité au Cambodge donc ça me prenait beaucoup de temps en dehors. Je faisais des baby-sittings, j'avais des entraînements, j'essayais de garder des contacts avec mes potes et tout ça donc voilà. Et mais en fait, je faisais la grosse partie du travail pendant les cours, et par exemple, je n'ai quasiment jamais fait de fiches. Donc j'arrive aux partiels, j'avais relu très attentivement mes cours et tout ça et donc je ne m'attendais pas à aussi bien réussir forcément. Et finalement en fait, j'ai majoré tous mes semestres avec une certaine marge. Enfin, j'avais 17 de moyenne. Je ne pensais pas forcément... Alors après je ne sais pas, c'était peut-être par rapport au niveau des STAPS, enfin je ne sais pas. Et 1^{ère} et 2^{ème} année comme ça. En 2^{ème} année, on pouvait choisir entre APA, EM ou Management. Et en fait, j'ai fait 1 semestre d'APA, et un semestre d'EM avec un stage à chaque fois. Donc en 2^{ème} année, j'ai tenté le concours de l'ENS, mais c'est quand on avait notre fameux projet au Cambodge, donc je savais que j'étais trop dans le jus. Et en parallèle, j'avais fait un dossier pour partir en ERASMUS du coup. Et donc mon 1^{er} semestre de L3, je suis partie en ERASMUS à Bratislava. Ah oui, je n'ai pas dit mais j'étais en classe européenne aussi, de la 4^{ème} à la terminale, j'étais en classe européenne, j'ai mon bac mention européen et tout. Et en fait, en STAPS, ce n'était pas top ce qu'on a fait en anglais, donc ça m'a permis de vraiment me remettre dans l'anglais et tout ça. Et voilà. Et donc, quand j'étais à Bratislava, donc j'avais un peu moins d'heures de cours et tout ça. Je me tenais au courant de ce qui se faisait en France, au cas où je n'ai pas l'ENS parce que je devais passer le CAPEPS l'année d'après, et c'était quand même l'année de L3. Et j'ai essayé de relire un peu tout ce que j'avais essayé de préparer l'année d'avant. Donc en fait, je suis rentrée en janvier. J'ai passé mes partiels de la fac et après je me suis un peu remise dans le bain de la fac et après pendant 1 mois j'ai charbonné le concours de l'ENS. Et du coup, le fait de l'avoir cette année là, après l'ERASMUS c'était vraiment le carton plein quoi. Donc voilà. Du coup, je continue avec l'ENS ?

FLORIAN HUGEDET : Attends. Alors tu m'as dit déjà ton baccalauréat, tu l'as eu avec quelle mention ?

ÉLÈVE 11 : Mention Bien.

FLORIAN HUGEDET : Mention Bien d'accord. Et ton collège, ton lycée, tu l'as fait dans quel établissement ? Dans quelle ville ?

ÉLÈVE 11 : Mon collège j'ai été à Courbevoie, collège Les Bruyères. Et mon lycée, je suis allée à Bois-Colombes, lycée Albert Camus. Et donc en fait, ce sont mes établissements de secteur, publics. Il n'était pas question que je fasse ma scolarité dans le privé de toute façon. Donc voilà, j'ai eu quand même des enseignants qui m'ont marqué. Pas en EPS, mais j'ai eu pas mal d'enseignants qui ont été vraiment très bien.

FLORIAN HUGEDET : Comme par exemple ?

ÉLÈVE 11 : Par exemple, au lycée un prof de français qui était vraiment passionné par ce qu'il faisait. Il nous emmenait voir des pièces de théâtre le soir ou le week-end. Et en SVT, un prof avec qui je suis toujours en contact là, qui nous a vraiment... enfin qui était hyper humain, avec qui on a vraiment noué des relations. Donc voilà, et puis au collège je pense que mes profs d'anglais européen, certains profs d'histoire aussi qui m'ont bien marqué.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Et du coup après tu es rentrée en STAPS, tu es rentrée dans quel STAPS ?

ÉLÈVE 11 : A Nanterre. Et alors à Nanterre, ce qu'il se passe c'est que ce n'est pas trop leur priorité l'enseignement, et je l'ai assez vite ressenti. Ça m'a assez vite énervé aussi, notamment par rapport à la prépa CAPEPS où je me disais si j'étais restée à Nanterre, je ne suis vraiment pas sûre que... Enfin, si je n'avais pas eu l'ENS, je ne suis vraiment pas sûre que j'aurais préparé le CAPEPS à Nanterre, parce qu'ils ne mettaient vraiment pas la priorité là-dessus et puis ça s'est vu, ceux de ma promo, j'ai notamment en tête mon binôme avec qui j'étais en L2 et en L3, qui était excellente, contrairement à moi, et qui faisait pleins de fiches. Et elle n'a pas été admissible la 1^{ère} année, donc clairement je pense que c'était un problème de formation et pas un problème de travail. Donc on verra comme ça évolue mais tous mes copains sont partis passer le CAPEPS à l'ILEPS, qui est une prépa privée à Cergy.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et comment est-ce que tu as entendu parler pour la 1^{ère} fois de l'ENS ?

ÉLÈVE 11 : Et bien en fait c'est ma mère qui m'en a parlé, parce qu'elle était jury CAPEPS il y a longtemps, il y a 8 ans je pense. Et en fait, elle m'en a parlé parce que c'est des collègues qui lui en ont parlé, et à Nanterre personne ne connaissait. Donc toute ma 1^{ère} année en fait j'ai demandé à pleins de profs : est-ce que vous savez ce que c'est l'ENS ? Personne ne connaissait. Et en fait, on a Paul Fontaine dans notre UFR qui au 2^{ème} semestre nous en a parlé, donc je suis allée lui demander des informations, et il me semble que c'est lui qui m'a dit que Claire Maugère avait eu l'ENS. Claire et ensuite quand j'étais en L2, elle est venue le présenter. Donc petite réunion à ce moment là, et en fait, quand j'ai retenté le concours en 3^{ème} année, elle m'a mise en contact avec Charles. Et en fait c'est Charles qui m'a briffé toute l'année. En fait, on était tous les 2 en ERASMUS au début. Il me donnait des billes, on va dire que je travaillais par moi-même, j'étais vraiment dans le jus parce que je n'ai jamais fait d'écrit blanc, tout ça. Là je vois par rapport à certaines personnes que j'ai un peu suivi, je pense que j'étais vachement plus, on va dire dans le rush quoi. Mais par contre, il a toujours vraiment répondu à mes questions. Il m'a guidé sur quoi travailler, et puis surtout préparé mentalement quoi.

FLORIAN HUGEDET : Et Charles tu l'as eu en contact comment du coup ?

ÉLÈVE 11 : Et bien du coup en fait c'est Claire qui m'a donné son contact parce qu'ils étaient de la même promo. Donc après en fait, on s'est eu qu'en virtuel et une fois sur Paris et on a pris un café. C'était quand j'étais déjà admissible, et du coup c'était surtout pour briffer sur l'oral d'APSA. Et donc on a pris un café ensemble et c'est tout. Et comme après il est parti en stage à l'étranger à Oxford, il avait donné ma... Enfin, il avait confié la responsabilité à Maxime Scotti de me suivre un peu. Et Maxime avait organisé des oraux blancs pour moi avec Lucas Simon, William et Benjamin Le Gall. Donc ouais en fait, cette prépa c'est surtout grâce à eux. Après sur les écrits, je sais que j'ai un de mes profs que j'étais allée voir pour lui demander. Après je ne savais pas faire une intro, c'est-à-dire qu'en L3 EM on a eu un cours d'intro. Je suis allée le voir pour lui demander si on a ce genre de sujet, comment on fait une intro. Et j'ai un prof d'anglais aussi à Nanterre, là pour le coup qui m'a fait passer 2 ou 3 oraux blancs. Et ma prof d'anglais européen de lycée que ma mère avait recontacté, et qui est venue me faire faire des simulations sur des textes, sur des images et tout ça. Parce que ma mère est prof, et quand même le réseau de prof ça a joué. J'ai eu des oraux blancs en anglais avec des anciens profs à moi.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Et pour quelles raisons tu t'es inscrite au concours de l'ENS ?

ÉLÈVE 11 : Alors il y a 2 raisons, et je pense que j'ai exactement le même discours que pendant mon oral d'APSA. La 1^{ère} c'est pour passer l'agrégation parce qu'en fait j'ai toujours voulu faire ce métier. Alors je ne sais pas si c'est parce que ma mère était prof d'EPS passionnée par

ça. Mais j'ai toujours voulu le faire, et même quand j'étais en terminale, ma mère, ce n'est pas qu'elle a essayé de me dissuader mais elle disait : « moi là je suis dans un bahut tranquille, j'ai fait mes heures, et tout ça, mais il faut savoir que ce n'est pas si facile que ça. » Et donc l'objectif c'est d'être agrégée quoi. Et du coup, ma mère elle voulait m'inscrire à la prépa Science Po et tout ça. Enfin moi j'étais sûre de ce que je voulais faire, et pourtant j'ai fait plein de forums pour vraiment voir tous les possibles avant de m'orienter. Donc je pense que là-dessus j'ai quand même eu un bon accompagnement de ma famille. Et la 2^{ème} raison c'est parce qu'en fait, je suis vraiment passionnée par le champ des STAPS, j'ai une dimension SV, tout ce qui est physio, santé, et en SH, tout ce qui est développement, intégration, solidarité internationale un peu. En fait, pour moi c'était l'occasion d'avoir du temps en plus pour approfondir ça. Et que si j'avais passé le CAPEPS direct et que je m'étais retrouvée sur le terrain, je n'aurais pas pu avoir ce recul. Je n'aurais pas pu prendre de la hauteur par rapport au champ des STAPS et du coup la recherche qu'on fait à l'ENS prend beaucoup plus de sens pour moi que ce que je pouvais faire à Nanterre.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et donc tu arrives à l'ENS, tu es de la promo de 2013.

ÉLÈVE 11 : Je suis arrivée, oui pardon, en 2014 moi. J'ai eu mon bac en 2011 et du coup je suis arrivée en L3, enfin j'avais déjà fait une L3, donc 2014.

FLORIAN HUGEDET : Oui et pourquoi tu ne l'avais pas passé en L2, je ne me souviens plus.

ÉLÈVE 11 : Si en fait, je l'ai passé mais je n'ai même pas été admissible. En fait, c'était là où avec les scouts entre 17 et 20 ans, on monte un projet. En fait toute ma terminale, L1, L2, je l'ai consacré à faire... c'était un projet de solidarité de projet international où on allait donner des cours d'anglais, français, faire des animations dans un orphelinat au Cambodge et en fait, on devait tout financer sur 3 ans et il y a eu des hauts et des bas. Et du coup, quand j'étais en L2, c'était l'année de concrétisation quoi. Et donc je savais que je ne pouvais pas vraiment très bien m'y consacrer, et c'est pour ça que j'ai fait aussi un dossier ERASMUS en parallèle.

FLORIAN HUGEDET : Oui d'accord. Et donc tu arrives à l'ENS, 1^{ère} année, quels étaient les cours, répartition recherche, EPS. Quels étaient les objectifs de ces cours ? Comment tu as vécu ta 1^{ère} année ?

ÉLÈVE 11 : Bien. Alors, en fait, cette répartition EPS-recherche, ce n'est pas qu'on ne s'en rend pas compte sur le coup, mais pour moi on est arrivé, l'EPS c'était... En plus j'avais déjà fait une L3 EM mais qui ne cassait pas des briques, je me suis retrouvée en L3 entraînement, donc pour le coup je n'ai vraiment pas vu d'élèves cette année, ça m'avait un peu manqué mais

à l'ENS, donc on avait les cours d'écrit 1, écrit 2. On alternait, écrit 1, écrit 2. Mais en fait, c'est tout. Et on avait des cours de méthodologie il me semble et d'initiation à la recherche. Et en fait le truc c'est qu'en dehors de ces cours et bien tout notre temps libre il était consacré au mémoire, aux expériences, aux TP. Donc au 1^{er} semestre on avait 3 TP à faire : 2 TP en physio et 1 TP en biomécanique. Et donc ça je me suis souviens que j'étais avec Simon Martin par exemple. On a fini par faire un marathon la nuit où il bossait jusqu'à 3h pendant que moi je dormais. Et puis je me levais, je bossais jusqu'à 5h parce que ça tombait sur la semaine de spé de la licence entraînement que moi j'étais à Nantes et que du coup on ne pouvait pas se voir. 1^{er} semestre on faisait notre revue de littérature en gros. Et 2^{ème} semestre on faisait toutes nos expériences et j'ai vraiment le souvenir en physio des expériences où on restait de 15h à 20h sur le stade à faire passer les sujets. Et en soi c'était des bonnes expériences mais c'est juste que du coup à la fac, pour moi on consacrait tout notre temps à l'ENS, et à la fac on s'en sortait pour valider plutôt pas mal, parce que peut-être que le niveau d'exigence est peut-être moins important. Mais oui, ce n'était pas passionnant à la fac. Et en fait, ça a été des années qui ont été, enfin une année qui a été très intéressante, mais à la fin, c'est juste on n'a pas fait d'EPS. Après moi je me suis blessée cette année là, aux inters. Je me suis fait les croisés donc on va dire que j'ai dû arrêter mes entraînements, mais en fait tout le monde dans ma promo a limité ses entraînements donc honnêtement je pense que ça aurait été compliqué de continuer de mes activités en dehors. Donc du coup moi j'ai trouvé d'autres activités, j'ai préparé le 2^{ème} projet de solidarité internationale où je suis partie à Madagascar avec une association, là pour le coup vraiment branchée STAPS, pour former des entraîneurs et tout. Donc je me suis occupée autrement. Alors les stages d'APSA, enfin l'année trop bien, vraiment trop bien. Déjà se retrouver la promo, parce que finalement entre les EM et les ES on ne se voyait pas. Et surtout, et bien se remettre dans le bain, des APSA, de l'EPS, et puis pour l'anecdote, le stage de step, il y a quand même William qui nous a forcé à faire une sieste après manger, parce qu'il nous trouvait trop fatigué et qu'il ne voulait pas prendre le risque qu'il y ait un de nous qui se blesse. Et je me souviens qu'on lui a dit : « C'est bien parce que t'es la première qui s'en rend compte ». Donc voilà alors, moi aux conseils de classe, au conseil de département, vue que j'étais déléguée, au début je n'avais pas forcément trop fait remonter, parce qu'on était dedans et tout. La 1^{ère} année tu es trop content, tu te fais happer par ce rythme. Mais à la fin, il y a Alexis qui était venu nous demander notre avis et moi un truc vraiment qui m'a marqué, c'est qu'en fait on devait rendre nos mémoires, on devait faire nos oraux de TP à chaque fois le 1^{er} jour du retour des vacances. Ce n'est que le travail collectif, et donc en fait ça veut dire que si tu veux le préparer, tu n'as pas le droit de partir en vacances, par exemple aux vacances de Noël et tout ça. Ça veut dire que déjà ceux qui

habitaient loin ils ne rentraient pas en février, ils ne rentraient pas à la Toussaint, et là au truc de Noël, on se retrouvait lundi, mardi, mercredi, à avoir les oraux TP, les oraux de mémoire et notre mémoire il fallait le rendre à la rentrée des vacances de Pâques. Donc en gros on avait tous fait une nuit blanche pour arriver à la repro à temps et donc ça c'est un truc que moi j'avais dit à Alexis. Je lui avais dit mais sur les travaux collectifs, et puis même, à partir du moment où il y a quelque chose à imprimer, je pense que ce serait mieux de laisser du temps après les vacances parce que voilà. Et un autre truc que je n'ai pas bien vécu, c'est le suivi, c'est-à-dire que nous on a été, enfin je ne sais pas trop si je peux dire des noms mais, nous on a été suivi par un prof qui ne nous a pas répondu justement avant les vacances de Pâques. Justement, on s'était organisé pour avoir tout de prêt 10 jours avant les vacances pour faire nos statistiques à l'ENS. Il nous a répondu le vendredi des vacances, et moi j'étais déjà rentrée à Paris. Et heureusement que Mario était sur Rennes parce qu'on avait beau avoir fait 150h d'expérience, on n'aurait pas pu traiter nos résultats. Donc finalement ça a été le speed sur les traitements des données. Moi les stats c'est vrai que c'est un truc sur ce mémoire, je ne me souviens pas mais je n'ai pas acquis de compétences quoi là-dessus. Donc et sur les TP pareil, suivi par le même prof. Et bien pas de suivi en fait. Outre le fait que ce n'est pas forcément équitable, c'est surtout qu'on voulait faire du qualitatif et bien sur certains trucs on a pu avoir nos réponses qu'au moment de l'évaluation. Et ça je trouve que ce n'est pas forcément le plus formateur.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Quelle était un petit peu la semaine type quand vous étiez en 1^{ère} année ?

ÉLÈVE 11 : J'ai l'impression que ça fait 10ans... Alors on avait cours le lundi toute la journée. Donc parfois on faisait 8h-19h.

FLORIAN HUGEDET : Oui, à l'ENS non ?

ÉLÈVE 11 : Oui, pardon à l'ENS. Ouais parfois on avait des journées de fous. On finit avec 3h de Latex genre 16h - 19h de Latex après avoir eu écrit 1, écrit 2, anglais, initiation à la recherche. Et après donc on avait cours à la fac. Alors la licence entraînement elle était moins chargée en termes de cours. Mais par contre on avait le stage. Enfin moi je sais que tous les mercredis après-midi par exemple j'étais en stage dans un club. Et donc en fait, dès qu'on avait du temps libre, genre 17h-19h des trucs comme ça, on essayait de faire les expériences ou on bossait. Après moi j'ai... Bin du coup comme je te disais, j'ai fait mes autres projets en dehors et tout. Enfin, je me souviens que par exemples 2^{ème} semestre, je ne suis pas rentrée chez moi presque, pour rester travailler à Rennes en binôme. Après moi j'ai fait des choix, je les assume. Par exemple, j'ai passé mon approfondissement BAFA pendant les vacances de Pâques parce

que j'avais déjà pris une dérogation pour le valider. Il y a un délai entre le BAFA tech et le BAFA appro. Donc du coup je n'avais pas trop le choix. Mais c'est pour ça qu'on avait vraiment anticipé pour pouvoir boucler ça avant les vacances et qu'on n'a pas pu le faire à cause de notre tuteur. Mais voilà, on va dire quand je fais ce genre de chose, j'essaye de m'organiser pour que ça ne pénalise personne. Et c'est vrai que là-dessus ça avait été un peu compliqué à gérer.

FLORIAN HUGEDET : Oui je vois. Et du coup, en 2^{ème} année, est-ce que ça se ressemblait potentiellement avec la 1^{ère} année ?

ÉLÈVE 11 : Non. Alors pour plein de raisons. Alors 2^{ème} année, déjà on avait quand même moins de choses puisque ça je le reconnais complètement, on n'avait plus les TP. On en avait 1 quand même sauf qu'en fait, ce TP là c'est un mini-mémoire en fait. Donc c'est-à-dire que si tu fais juste un TP comme ça, on te fait remarquer que ce n'était peut-être pas assez consciencieux. Et puis quand tu commences à te lancer dans la physio, des trucs, des machins, et bien finalement tu pars sur 15H de manip quoi. Donc voilà, après bon et bien il y a la différence M2S / SSSATI, alors je ne parle pas en termes de quantité de travail parce que je n'ai pas vécu le SSSATI donc je ne vais pas le juger. Par contre en termes de timing, en fait les SSSATI commençaient plus tôt. Mais du coup après ils ont le moment en archive, labo et tout où ils peuvent bosser sur leur mémoire, tandis que nous en fait, on commençait un peu plus tard, vers octobre. Mais par contre après ça s'enchaîne, ce qui fait qu'en octobre, même si tu veux essayer d'avancer sur ton mémoire, tu ne sais pas encore exactement ce que tu veux faire et donc ce n'est pas un temps que tu peux vraiment utiliser pour ton mémoire. Et moi je me souviens que c'était un temps pour le coup, où mon mémoire je savais que je voulais le faire dans la santé, je savais que ce serait complexe, donc dès fin août j'avais déjà envoyé des mails au CHU et tout ça. Donc j'attendais les réponses en fait, et donc en attendant ça et bien c'est un moment où c'est vrai, je me suis consacrée au BDS pour les inters, on a cherché notre appart' avec Simon et on avait aussi les cours de Sciences de l'Éduc'. Donc on avait plus le droit de faire le master SCE, mais on avait quand même des cours de SCE. Mais parfois les profs ils oublient, ce qui fait que en fait, tous les cours se sont retrouvés massés au moment où nous on était à fond dans le M2S avec les partiels toutes les semaines et où du coup on a eu les partiels en même que les partiels du M2S. Donc ça ce n'était pas top. Et donc la différence aussi c'est qu'en M2S on faisait 8h - 17h30, ce qui fait que tu ne peux pas commencer tes expériences. On avait partiels tous les lundis, donc ce qui fait que ton week-end tu dois le consacrer à ça parce qu'en fait les partiels c'est... En gros on avait 10 intervenants dans la semaine. Chacun qui voulait faire tout son domaine en 3h, donc 300 diapos par demi-journée. Donc là clairement, on

ne pouvait pas avancer sur le mémoire. Donc on avançait sur les trucs où il y avait des deadlines donc les écrits 1, les écrits 2 et les TP, les trucs comme ça. Mais bon, je me suis retrouvée à faire ma revue de littérature pendant les vacances de Noël du coup. Donc après, il y en a sûrement qui se sont peut-être consacrés différemment, organisés différemment. Et puis 2^{ème} semestre, là pareil, mon mémoire je n'ai pas été suivi à l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : Tu étais suivi où du coup ?

ÉLÈVE 11 : Du coup, c'est Nathalie Ville qui est de la fac, et qui travaille avec François Carré, qui a accepté de me suivre, mais en fait, elle, elle me disait qu'elle pouvait me suivre sur la méthodo mais que sur le contenu elle ne connaissait pas les exigences de l'ENS. Et puis en plus, elle n'était pas en médecine du sport, elle n'était pas dans mon service. Elle n'était pas sur le cancer du sein, elle était sur la cardio. Donc c'est pour ça que je lui avais envoyé un mail... pour mon plan et tout mais finalement je n'ai jamais trop eu de réponse, jusqu'à l'évaluation. Et puis après quand je suis allée en Australie, je leur avais demandé un Skype pour avoir un retour sur mon évaluation. Et puis finalement je ne l'ai jamais eu. J'ai juste eu la note, qui n'était pas forcément à la hauteur de mes espérances mais bon... Et 2^{ème} semestre du coup, c'est un peu différent parce que ce sont des semaines thématiques au M2S. C'était nul. Enfin, c'était franchement, la moitié de la promo séchée. Et donc nous on venait et tout mais j'ai... On n'a pas appris grand-chose. En fait, ce master c'est vraiment, c'est dommage parce que sur le papier, il y a un énorme potentiel, c'est des thématiques que je trouve passionnantes, sauf qu'en fait, c'est fait de telle manière que ça s'enchaîne et donc on survole tout mais finalement on ne stabilise rien. Et en fait, il y a tellement de contenus que clairement on ne peut pas tout apprendre aux partiels. Donc c'est du bachotage, « recrassage » et c'est vraiment dommage parce que ce serait fait autrement, on pourrait être compétent. Donc voilà, et puis à l'ENS, écrit 1, écrit 2. Alors écrit 2, super cadrage de Kiki, ce qui fait qu'on a gardé le rythme et tout. Moi en écrit 1, j'étais perdue. J'ai dû rendre... Pourtant j'ai essayé de bosser, mais j'ai dû rendre peut-être 2 introductions sur l'année. Je ne sais pas faire, je n'arrivais pas. Et en fait, le truc c'est qu'on n'avait pas le temps de lire. Alors on a essayé un truc avec la promo, on s'est réparti les articles des compiles. Donc on a au moins lu chacun 2 articles de compiles et fait les résumés et tout. Sauf qu'en fait, avec du recul je me suis rendue compte que comme on a la tête dans le guidon, et bien c'est pareil quoi. Enfin, moi j'ai fait mes rectos-versos la veille au soir pour avoir quelque chose mais finalement je n'ai rien stabilisé parce qu'on ne l'a pas remobilisé assez souvent et tout quoi. Et je me souviens que cette année-là j'avais demandé si je pouvais être en observation dans un établissement, parce que j'avais envie de voir des élèves et je

pensais que ça me portait préjudice pendant l'année de l'agrég de ne pas du tout être sur le terrain. Et il m'avait dit qu'il voulait bien mais que je n'avais pas le temps. Et effectivement, je n'aurai jamais eu le temps quoi. Donc voilà pour la petite histoire. Face à un peu l'impression qu'on avait dans nos 2 promos, vue qu'on était délégué avec Thibault, on a fait passer des questionnaires sur le bien-être des élèves, sur l'intérêt qu'ils portaient pour les cours, sur ce qu'ils aimeraient faire en plus ou pas. Et un truc qui m'a marqué c'est que quasiment tout le monde a arrêté sa pratique physique, que tout le monde était en dette de sommeil. Parce que moi c'est quelque chose, enfin j'ai continué ma pratique physique, vue que je revenais de blessure, et que je ne voulais pas donc je me suis entraînée tous les jours. Mais 1^{er} semestre j'ai dormi 5h par nuit. Qu'est-ce qu'on a constaté d'autre ? Et bien, qu'ils aimeraient en fait lire d'autre chose que juste les cours, faire des trucs de culture générale, des trucs comme ça, et qu'on n'avait pas le temps en fait de le faire. Et dans ma promo c'était 50/50 entre ceux qui voulaient faire l'agrég et ceux qui voulaient faire une thèse derrière.

FLORIAN HUGEDET : Et du coup, toi tu étais plutôt orienté vers l'agrég je suppose ?

ÉLÈVE 11 : Ouais. Et en fait, 1^{ère} année j'ai hésité à faire une thèse. Au fond vraiment, je me disais, s'il y a un sujet qui m'intéresse, pourquoi pas ? 2^{ème} année, malheureusement ce n'est pas le but de l'ENS mais ça m'a dégoûté en fait. Enfin, ouais je me suis dit ce n'est pas fait pour moi en fait ce monde-là. Après, c'est aussi parce que j'ai un mode de vie qui fait que j'aime bien faire plein de choses, avoir du concret et tout ça et je pense que je n'arriverai peut-être pas à organiser mon temps sur 3 ans. Donc voilà, après je me dis que s'il y a des questions qui émergent du terrain, pourquoi pas ? Mais là j'ai vraiment un besoin en fait d'aller sur le terrain qui fait que je voulais demander un CCP, et je ne l'ai pas fait, et ce qui fait que je ne peux pas envisager de repartir pour 3 ans de thèse.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Pour toi, tu parlais de la thèse là justement, des questions qui pouvaient émerger du terrain. Ça serait quoi pour toi les critères d'excellence d'une recherche en sciences du sport ou en EPS ?

ÉLÈVE 11 : Premier critère, je pense que c'est important que ce soit utile. En fait, j'ai un peu cette démarche-là, moi si on doit me catégoriser niveau recherche, c'est une recherche comme on dit dans l'application, dans le but après de s'appliquer sur le terrain. C'est ce qui me motiverait quoi. Après, un critère d'excellence... En fait, le problème c'est que c'est un peu paradoxal tout ça. Une bonne recherche doit être une recherche très standardisée. Et je pense que dans certains domaines ça s'applique. Mais dès qu'on commence à toucher les sciences de l'intervention, c'est problématique. C'est pour ça qu'il y a des critiques sur l'action située et

tout ça. Mais d'un autre côté la réalité du terrain, on ne peut pas s'en tenir que à des chiffres. Et en fait, c'est marrant parce qu'en regardant en arrière, mes mémoires de sciences de la vie de 1^{ère} année et de M2S, j'ai toujours croisé du qualitatif et du quantitatif. J'ai toujours eu des questionnaires et des mesures. Et donc moi c'est vrai que je penche là-dessus. Après, c'est dur, je ne sais pas.

FLORIAN HUGEDET : Ce n'est pas grave, c'est déjà bien, tu as déjà répondu à la question. Et tu parlais tout à l'heure du fait que l'ENS pouvait rendre un petit peu anxieux les gens. Qu'est-ce qui ressortait le plus tu penses ?

ÉLÈVE 11 : C'est vrai que je pense qu'on arrive là et on est à peu près tous habitué à être plutôt en réussite. Et en fait, il y a deux choses. Il y a le fait que le niveau soit très élevé mais ça c'est une exigence qui pour moi est normale. On est normalien, on est payé pour ce qu'on fait et le fait qu'il y ait un haut niveau d'exigence et qu'on doit beaucoup travailler c'est la moindre des choses pour moi, c'est un devoir. Après, ce qui rend anxieux c'est la façon dont c'est fait parfois. Alors il y a le fait qu'on ne puisse pas choisir. Alors il y en a certains qui vont dire : « l'ENS ça devrait être soit tu choisis recherche soit tu choisis l'agrég' et puis tu fais ça à fond 1^{ère} et 2^{ème} année ». Moi je ne suis pas d'accord. Moi je suis venue là parce que je voulais avoir une ouverture sur la recherche et parce que je voulais passer l'agrég et je pense que c'est important d'avoir c'est deux là, parce qu'en fait, il y en a certains qui changent d'avis en court de route. Et donc voilà, que ça ouvre de nouvelles portes ça c'est bien. En revanche, le fait qu'on ne puisse pas consacrer du temps à autre chose que quelque chose qu'on ne choisit pas forcément, c'est-à-dire que moi l'année dernière je voulais me consacrer du temps pour anticiper sur l'agrégation, et je ne pouvais pas le faire concrètement. Et donc moi en recherche je n'étais pas au-dessus du lot, donc je faisais tout ce que je pouvais pour faire quelque chose de bien. Mais en revanche, j'avais peur de me retrouver en prépa agrég et de ne pas être à la hauteur. Et ça c'est dur. Alors après il y a deux types d'anxiété. Alors en 1^{ère} année et en 2^{ème} année ce n'est pas la même chose qu'en prépa agrég. Mais 1^{ère} et 2^{ème} année en fait on est tout le temps à flux tendu quoi. Tout le temps à flux tendu. Alors quand tu ne réfléchis pas et que tu fonces, ça passe. Mais dès que tu commences à te dire c'est quoi le sens de tout ça, et bien c'est compliqué. Alors moi on m'a dit : « oui mais c'est normal que tu sois fatiguée avec tout ce que tu fais en dehors ». Et finalement en fait, c'était un équilibre pour moi parce que la recherche tu peux toujours faire plus, c'est-à-dire que j'aurai eu plus de temps, mais j'aurai encore plus consacré à mon mémoire. Et finalement, pour moi c'était un équilibre de faire des trucs en dehors et ça me rendait plus efficace dans mon travail aussi. Et l'anxiété de la prépa agrég, peur

de décevoir, peur de ne pas être à la hauteur, peur de ne pas être admissible sur les oraux, truc horrible genre oral 1, oral 2, enfin c'est ma personnalité, c'est peut-être ce qui me correspond le plus depuis toujours, depuis tout le travail que j'ai fait, je me suis retrouvée en échec parfois vraiment. Donc tu commences à te dire : « Mais est-ce que je vais être une bonne prof ? ». Et en fait, le truc c'est qu'on se compare dans la promo. On a tous nos points forts, nos points faibles, mais au final le niveau est tellement élevé qu'on a peur que ça ne passe pas quoi. On a peur que ça ne passe pas. Je pense qu'on était une promo assez lucide, on restait hyper humble parce qu'on n'avait pas été sur le terrain, parce qu'on savait que le concours était en train de changer. Donc ça aussi c'est un contexte... Tout ça c'est des trucs qu'on a fait remonter. Moi je l'ai toujours dit et on nous a dit : « Oui mais avec le nouveau master vous pourrez choisir ». Ok mais entre les 2 il y a une différence. Et quand j'ai commencé à dire : « Là tout ce qu'on fait en 1^{ère} et 2^{ème} année, j'ai peur que ça porte préjudice à l'agrégation. Jacques Prioux m'a dit : « Oui mais là pour l'instant on a des très bons résultats ». Et puis finalement les promos qui ont commencé, qui ont fait ça, et bien ils n'ont pas eu des si bons résultats que ça quoi. Et je pense vraiment que si on a l'agrég là cette année, on le doit à une prépa qui est excellente et on le doit à notre force de travail. Alors je ne dis pas qu'il faut se laisser porter pendant la prépa agrég. C'est normal qu'il faille charbonner et tout. Mais je me suis retrouvée dans des situations de stress psychologique, de pression, de rush temporel et tout que si un jour j'avais décidé de dire : « Et bien non, là je ne peux plus », ça ne serait jamais passé quoi. Et honnêtement je pense qu'on est des « marmules » dans ma promo. L'année dernière quand on a commencé à dire qu'on n'avait pas assez de temps et tout, moi j'ai essayé de dire que ce qu'on faisait même en 1^{ère} année, notre besoin d'avoir quelques jours de plus pour le mémoire, c'est parce qu'on voulait vraiment le faire bien. On voulait vraiment rendre quelque chose de solide et que concrètement, on n'avait pas forcément le temps de le faire. Et là je le vois très bien, la promo d'après, et bien ils font des choix. Il y en a qui ont décidé de s'investir dans la recherche, il y en a qui ont choisi de commencer à préparer l'agrég et qui du coup ont délaissé d'autres choses, et on leur reproche. Mais à un moment nous on a essayé de faire du qualitatif dans tout ce quantitatif. Je pense que certains d'entre nous on s'est un peu tué la santé, le sommeil et tout, et l'année d'après ils ont fait des choix, et pour le coup ils ont fait une autre forme d'anxiété qui est celle de l'échec, des rattrapages, des remarques des profs. Et donc je sais que même ceux qui ont très bien réussi leur année, ils ne l'ont pas forcément bien vécu et ça c'est dommage. Enfin moi ça m'interroge vraiment quoi. Le fait que dans ma promo il y a un magistérien qui n'a pas fait de dossier pour l'agrég alors qu'à la base il voulait passer l'agrég. Le fait qu'il y en ait un autre qui ait redoublé puis qui arrête, que dans la promo d'après il y en a un qui arrête au

bout de 2 mois parce que la formation ne lui correspond pas, que dans la promo d'au-dessus il y en a une qui ait des problèmes de santé, et bien ça m'interroge un peu quand même.

FLORIAN HUGEDET : Justement, tout ce que tu dis là, ça m'amène à ma question suivante. La mission actuelle de l'ENS, c'est de former des agrégés docteurs. Qu'est-ce que tu en penses de ça ?

ÉLÈVE 11 : Et bien moi je m'inquiète un peu pour l'ENS parce que si ça continue comme ça, mais bon après ça ne sera peut-être pas le cas avec le nouveau master, mais moi de ce que j'ai vécu, si il y a pas 100% à l'agrégation, et si il n'y a pas des bourses de thèse pour tout le monde, déjà tout ce qui veulent venir pour passer l'agrégation, outre le statut de normalien qui peut être attractif, et bien il y a d'autres prépas maintenant en France. Il y a l'avantage d'être sur le terrain avant, donc j'ai peur que ça perde de l'attractivité à ce niveau-là. Et pour la recherche, de la même manière, s'il n'y a pas de bourses de thèse pour tout le monde, ça perd aussi de l'attractivité. C'est pour ça que je pense qu'il y a besoin d'un équilibre entre les deux. Ce n'est pas parce que je suis pro EPS que je pense que l'EPS doit prendre le dessus. Après moi j'ai été dans un contexte où dans ma promo pas grand monde ne voulait faire de la recherche sur l'EPS, donc je n'ai pas forcément pu en faire mais j'aurai bien aimé et ils en font les promos d'après. Et donc ça je pense que ça commence à être un bon équilibre qui se trouve. Mais agrégé docteur le problème j'ai l'impression c'est que dans t'es juste agrégé c'est mal vu. Et j'ai l'impression que tant que tu n'es pas agrégé docteur, on ne va pas te dire : « Ah et bien tu mérites d'être là. » Enfin, moi j'ai vraiment cette pression-là quoi. J'ai vraiment cette pression depuis la 1^{ère} année que je dis que je veux être professeur d'EPS, si jamais je loupe l'agrég et bien à part faire le troubadour dans les associations, qu'est-ce qu'on va penser de moi ? Donc il y a ça, et puis aussi le fait qu'à la fin de la 2^{ème} on soit plus prêt à partir en thèse qu'à passer l'agrég, alors que l'agrég c'est un concours et que ceux qui le passent pour l'expérience, pour la sécurité tout ça, s'ils ne l'ont pas et bien ils ne vont peut-être pas repartir dans une année comme ça quoi. Ils vont peut-être commencer à réfléchir à leur PréLab, garder leur contact de stage à l'étranger. Donc un moment, on a besoin de ce concours et on a besoin aussi de compétences en recherche qui vont permettre d'avoir des bourses de thèse. Mais il faut que ce soit équilibré, que ce ne soit pas juste du rattrapage pendant l'année de la prépa agrég. En fait, on a la tête dans le guidon tout le temps, c'es-à-dire que même ceux qui veulent faire une thèse, et bien en fait, leur M2, ils l'ont réfléchi à l'arrache entre les résultats d'admissibilité et la prépa des oraux. Donc déjà pour moi ça c'est incohérent. On fait de la recherche 1^{ère} et 2^{ème} année, et puis le moment où on doit choisir le M2 qui peut être potentiellement l'antichambre d'une thèse, on n'est pas

accompagné. Ça du coup, voilà après ils ont envoyé des mails, ils ont été reçus par nos profs tout ça, pas de problèmes. Mais déjà il faudrait peut-être voir la continuité là-dessus. Et puis voilà, il y en a qui choisissent de ne pas passer l'agrég mais nous par contre en 1^{ère} et 2^{ème} année, on ne choisit pas si on envie de faire un stage en bahut. En tout cas, jusqu'à ce qu'il y ait le nouveau master, je ne sais pas. On n'avait pas le droit de faire le master SCE et tout. Donc moi, ma question c'est pourquoi ? Pourquoi on n'a plus le droit de faire le master SCE ? Là je pense que ça va s'équilibrer, honnêtement. Ce truc agrégé docteur je pense que ça va s'équilibrer avec le nouveau master. Et je pense que les profs ils sont vraiment conscients de la problématique du bien-être des étudiants. Mais je pense qu'il y en a certains qui sont plus prêts que d'autres à lâcher du mou et donc qu'on soit très compétent, oui, mais par contre parfois il vaut mieux cibler, faire mieux les choses que plein de choses. Et parfois il ne faut pas oublier que même si à la fin de l'année on est content du travail accompli, parfois ça s'est fait au prix de sacrifices. Je veux dire, dans une certaine mesure c'est normal, mais pas quand tu prends sur ton sommeil, pas quand tu t'empêches de faire du sport. Je préfère avoir une tête bien faite qu'une tête bien pleine.

FLORIAN HUGEDET : Et en tant que normalien, comment vous étiez perçus à l'externe, par exemple par les autres étudiants en STAPS, par les enseignants en STAPS ?

ÉLÈVE 11 : Alors d'abord les étudiants. C'est hyper inconfortable pour moi quand on te considère l'élite de la France, qu'on me considère genre au-dessus du lot. Enfin ça c'est un truc très inconfortable pour moi. Je n'ai pas du tout été élevée comme ça et je viens d'une fac, enfin d'un milieu qui n'est pas... J'ai été entourée pendant toutes mes années de STAPS, de gens qui étaient vraiment en difficultés. Donc je me suis toujours fondue dans cette masse-là. Et du coup, moi j'ai tendance à vraiment dédramatiser ça. Et j'ai fait le choix par exemple, que tous mes travaux de groupe en L3 entraînement et en M1, de les faire avec des gens de la fac et je savais qu'en termes de rigueur de travail et bien j'aurai peut-être une moins bonne note que les autres, mais déjà on n'avait pas forcément beaucoup de moments en commun puisqu'on n'avait pas de pratique, donc c'était difficile de sympathiser. Et donc j'ai sympathisé avec des gens en L3, surtout en M1, donc j'ai fait le choix par exemple en M1, je me suis toujours assise au milieu d'autres étudiants, alors que le reste de ma promo il y avait une bonne partie qui était tous assis les uns à côté des autres devant la prof. On va dire que j'ai un peu essayé de me détacher de cette image et par contre je trouve qu'il y a des profs qui ne nous aident pas là-dedans, c'est-à-dire qu'il y a des profs qui arrivent dans la salle : « Alors c'est qui les normaliens ici ? ». Eh bien moi dans ces cas-là, je ne lève pas la main parce que nous on essaye de se faire petit. On

essaye de montrer qu'on n'est pas au-dessus de qui que ce soit. Donc je trouve ça dommage de coller une étiquette du normalien parce que notre but ce n'est pas de montrer qu'on est plus fort, c'est si on peut c'est de tirer les autres vers le haut, si on peut, si ils le veulent et voilà, moi je pense qu'il y en a en M1 qui avaient des compétences complètement égales aux miennes, et c'est pas parce que je suis normalienne que j'ai des leçons à donner à qui que ce soit, surtout qu'un concours ça ne fait pas ta valeur, c'est-à-dire que nous on a des magistériens dans la promo qui sont plus forts, qui sont plus travailleurs, qui sont plus rigoureux que certains normaliens, qui ont loupé le concours à rien. Donc voilà, j'essaye de relativiser ça.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et selon toi qu'elle peut être la plus-value de l'ENS ?

ÉLÈVE 11 : Ça par contre c'est vrai que les questions elles m'ont fait peut-être pointer les choses qui m'ont fait réfléchir sur l'ENS, mais par contre, moi ça m'a transformé. J'ai pu faire des choses que ce soit dans le scolaire ou dans l'extra-scolaire que je n'aurai pu faire dans aucune autre structure. Après moi il y a deux plus-values. Il y a une plus-value scolaire et une plus-value extra-scolaire. Niveau scolaire, mine de rien ce statut-là ces études là c'est une étiquette qui n'est pas fausse, c'est-à-dire qu'on est bosseur, on est plutôt compétent dans notre domaine. On a la plus-value de passer l'agrégation, on a la plus-value d'avoir du coup avec ces années-là, parfois plus en licence, on va se retrouver avec 3 M2. La CDSN forcément pour ceux qui veulent faire de la recherche, le stage à l'étranger. Pour moi, énorme plus-value pour ceux qui veulent faire de la recherche ou même pas forcément, pour l'anglais, l'ouverture et tout. Et après pour moi l'ENS c'est un endroit où il y a beaucoup d'opportunités, que à la fois il faut savoir les saisir et que à la fois parfois, il ne faut pas hésiter à s'en créer parce que c'est possible. Donc et bien là je parle de tout ce qui est associatif, rencontres, etc. Et au niveau des expériences vécues aussi... Donc il y a les expériences, il y a les gens qu'on rencontre, et il y a les compétences qu'on mobilise. Donc moi j'ai toujours été attirée par ça. Mais j'ai quand même appris beaucoup de choses et là je vois la différence quand tu es président d'une asso à l'ENS ou à la fac, tu n'as pas les mêmes moyens, ce n'est pas la même manière de mobiliser les gens et tout ça et il y a vraiment un engouement qui est génial. Du fait d'y contribuer et tout ça, c'est vraiment génial. Donc non, en termes d'années, moi c'est fou quoi. Tout ce qu'on peut faire à l'ENS c'est vraiment fou et moi j'ai vraiment trouvé un équilibre là-dessus. Et oui, parce que l'année dernière je n'ai pas forcément été passionnée par mes études et je me suis dit, pourtant je suis plutôt perfectionniste. Je me suis dit : « Je préfère peut-être moins bien valider mais tout en assurant ». Enfin je valide mon master, j'ai presque la mention Bien. Je préfère ça et puis vivre ces expériences là parce que je ne pourrais les vivre dans aucun autre contexte et que

quand je serai en poste, ce sera trop tard. Donc c'est un choix que j'ai fait, mais je respecte complètement le mode de vie des gens qui préfèrent assurer leur truc tranquille, faire quelques soirées de temps en temps et pas forcément s'investir dans les associations. Pour moi, à partir du moment où on s'investit, il ne faut pas que ce soit une contrainte. Donc je respecte totalement, je pense que c'est question de personnalité.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Et qu'est-ce que tu penses du fait de recruter 10 personnes, de les rémunérer pour ensuite qu'ils aillent enseigner l'EPS, faire une thèse etc ?

ÉLÈVE 11 : Le fait qu'on soit rémunéré pendant nos études, en fait alors avant je me disais : « C'est le statut de normalien, c'est comme ça, c'est le système ». En fait maintenant je me dis que ce n'est pas possible autrement, c'est-à-dire que là pour le coup, en tout cas dans notre département, alors ce n'est pas forcément le cas partout mais, concrètement on n'a pas le temps de bosser à côté, c'est-à-dire qu'on ne pourrait pas assurer la charge de travail en bossant à côté. Donc la rémunération elle prend quand même son sens. Le fait finalement qu'on doive s'installer à Rennes, qu'on ne soit pas forcément de Rennes, ce ne serait pas gérable autrement. Je pense qu'on ne pourrait pas avoir ce cursus sans être rémunéré certain je pense. Après, l'engagement décennal ça me paraît complètement normal mais on a quand même le fait que nos années soient comptabilisées, enfin nos années de cours soient comptabilisées et bien c'est vrai que du coup ça amène à de plus en plus à : je fais une thèse, je fais un an sur le terrain et après je pars dans autre chose. Donc ça je ne connais pas trop les tenants et les aboutissants mais je ne sais pas si parmi nous il y en a beaucoup qui ont une âme de fonctionnaire au fond.

FLORIAN HUGEDET : Ok. Il me reste juste une petite dernière question, enfin des dernières questions purement méthodologiques on va dire : quelle est la profession de tes parents ? Quelles ont été tes pratiques sportives ?

ÉLÈVE 11 : Alors ma mère est prof d'EPS agrégée. Elle a été jury CAPEPS en hand. Elle a été chargée d'un centre de mission par l'inspection pour les TZR. Elle a été en mission au rectorat pour faire des fiches sur tout ce qui est la prise en charge par exemple de certains élèves à besoins éducatifs particuliers. Elle est bien dans le bain. Et mon père il est médecin, il est rhumatologue à l'assistance publique. Oui, pure produit du public, c'est-à-dire que mon père il bossait 72heures par semaine par vocation et ma mère à 55 ans elle fait toujours ses cours, elle organise des voyages au ski, au surf ou des trucs interdisciplinaires et tout par passion. Et mes pratiques, je suis vachement polyvalente en fait. Le seul sport que j'ai gardé du début à la fin c'est de la danse. Et après en fait quand j'étais en primaire je faisais du judo et après au collège j'ai touché à tous les sports collectifs. J'étais inscrite dans 2 clubs. Par exemple, en 3^{ème} je faisais

du hand et du basket en club. Je faisais du volley et du badminton à l'AS et de la danse. Et puis après au lycée j'ai gardé badminton, basket et danse. Et depuis que je suis à Rennes, je fais de plus en plus tout ce qui est trail, courses. Voilà, j'ai gardé les sports co surtout.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et tu m'as dit que tu étais dans beaucoup d'associations. Donc les scouts, tu as fait partie du BDS de l'ENS, tu vas maintenant prendre la présidence de l'A3EPS. Et tu en as eu d'autres ou c'est à peu près tout ?

ÉLÈVE 11 : Oui donc du coup les scouts. J'ai été aussi le projet à Madagascar, c'était une association qui a été créée par des STAPS à Maro et du coup j'ai été présidente du BDS, j'ai aussi aidé au BDE. Et puis il y avait plein de clubs de l'ENS que j'aidais : « GourmENSdise » tout ça... Et puis, j'ai tenu un rôle aussi dans la comédie musicale. Cette année-là on va dire que c'est un investissement par rapport au temps que ça a pu me prendre même si je n'ai pas eu tellement de responsabilités organisationnelles. Et voilà, ouais du coup l'A3. Et bien l'A3 j'ai été vice-secrétaire 2^{ème} année. Et du coup-là, promotion pour être présidente. Mais je tiens quand même juste à préciser que vraiment ce qu'on fait c'est génial et on a vraiment une chance inouïe. Ce que je veux dire c'est que si on voulait l'améliorer, il faut le voir comme vraiment prendre en compte les besoins parce qu'en fait là on est face à des gens qui ne sont pas dans l'optique d'en faire le moins possible. On est vraiment face à des gens qui veulent en faire le mieux possible et pour ça et bien ils ont besoin de temps parfois, ils ont besoin de pouvoir assumer certains choix parfois et je pense qu'il y a quand même une compréhension du département et moi j'ai quand même été agréablement surprise d'à quel point j'ai été sollicitée en tant que déléguée par rapport à l'ambiance dans la promo. Mais vraiment cette année de prépa agrég, elle m'a fait voir à quel point on était à la masse en fait quand on arrive en prépa agrég. Et c'est vraiment un stress qui n'est pas normal. Enfin je veux dire ce n'est pas normal de perdre 5 kilos à cause du stress pendant la prépa agrég, ce n'est pas normal d'être parfois vraiment mal de stress alors qu'on a passé 2 ans à l'ENS donc on devrait arriver avec des billes quand même assez... Enfin j'espère que ça va bien se passer pour tout le monde et peut-être on se fait du souci pour rien peut-être. Mais en termes de ressenti, c'était un besoin d'équilibre. Mais après j'ai adoré tout ce que j'ai fait en recherche et je ne regretterai jamais tout ça pour l'ENS. Mais en fait ce qui m'a dérangé sur la recherche vraiment c'est qu'il y avait les mêmes exigences avec un suivi ou sans suivi. Et moi je me suis souvent retrouvée sans suivi et le problème c'est que dès que tu demandes de l'aide c'est que tu as un peu l'impression d'être un assisté. Et donc c'est juste que quand dans la maquette il y a écrit : vous êtes suivis par quelqu'un à la fac, par quelqu'un à l'ENS et que tu es suivie uniquement à la fac et que après

tu es évaluée avec les exigences de l'ENS, et que ce qui récompense ton travail c'est un truc certificatif qui aurait pu être mieux si tu avais su comment faire, ça c'est très frustrant, et ça pour moi ça ne prend pas en compte tout l'investissement qu'on a pu avoir. Donc je pense cette collaboration entre les profs et les élèves, que les élèves ils assurent vraiment leur devoir entre guillemets, mais que les profs soient contents de l'engouement parce que finalement on a de l'engouement quand même dans notre travail. Ça c'est je pense pour faire évoluer les choses, c'est important.

FLORIAN HUGEDET : Toute dernière question. Ça se serait quoi pour toi réussir dans la vie ?

ÉLÈVE 11 : Je pense que quoi qu'on fasse quand on choisit de faire quelque chose, peu importe le domaine, par exemple que ce soit de la recherche ou prof d'EPS, pour moi l'important c'est de le faire bien et pour moi donc c'est le fait d'être heureux. C'est bête mais c'est d'être épanoui dans ce qu'on fait, quel que soit le domaine pour moi c'est réussir. Après moi j'ai cette dimension un peu... mais pour moi c'est être bien entouré aussi. Et je pense qu'à l'ENS, on a les moyens d'être bon dans ce qu'on fait, on a les moyens d'être bien entouré, et on a les moyens aussi d'être épanoui en extra-scolaire. Donc en ce sens, si on parle de réussite éducative aussi, l'ENS doit vraiment être un vivier. Et c'est pour ça que même si la réussite scolaire elle est très importante aussi du fait de notre devoir de normalien, et tout, je pense par exemple à l'ambiance dans la promo, nous on a eu des moments où la pression scolaire était telle qu'on arrivait plus à s'entendre. Donc peut-être que là ça prend un petit peu le pas sur les autres. Donc oui, moi je verrais ça comme ça. Aimer ce qu'on fait, être épanoui dans ce qu'on fait, ce qui nous permet d'être force de proposition, d'innover, d'être moteur, être bon dans ce qu'on fait, donc moi en l'occurrence réussir à faire apprendre mes élèves et être bien entouré.

FLORIAN HUGEDET : Ok, et bien merci beaucoup.

3.7.12. Élève n°12, féminin, normalienne, 3^{ème} année : PréLab, promotion 2014

Entretien mené par : Florian HUGEDET

Lieu : Besançon (téléphone)

Date : 18 avril 2016

FLORIAN HUGEDET : Pour commencer est-ce que tu peux me parler de ton arrivée à l'ENS. A quoi t'attendais-tu avant d'arriver ?

ÉLÈVE 12 : Ok, en général ?

FLORIAN HUGEDET : Oui à quoi t'attendais-tu en matière de cours, de temps de travail ?

ÉLÈVE 12 : Bah déjà euh... Comme j'ai passé deux fois avant d'arriver à l'ENS. Je voyais à quoi ça ressemblait enfin déjà... on va dire de visu, quand même le bâtiment etc. Je voyais... j'avais déjà eu quelques profs etc. Comme Kiki par exemple. Donc euh déjà en soi ça donnait envie d'extérieur parce que ça faisait quand même par le nom etc. Et puis je ne sais pas le bâtiment ce n'est pas comme notre Université miteuse qu'on a à Rennes tu vois. Et en termes de boulot... moi depuis la L1 en gros j'ai toujours travaillé au max pour avoir le meilleur dossier possible on va dire parce que j'avais déjà cet objectif-là de rentrer à l'ENS mais même en bossant à fond pour euh... pour la fac, je bossais moins qu'au lycée tu vois. Je me disais qu'il y avait une marge de boulot perso qui ... ça allait aller... Ça ne m'inquiétait pas plus que ça d'aller à l'ENS. Je ne pensais pas qu'on aurait autant de boulot. On m'a dit que ce n'était pas comme une prépa mais je savais bien qu'il y aura une énorme marche entre le STAPS et l'ENS... Après au niveau des enseignements... euh je ne pensais pas non plus qu'on aurait autant de recherche. Après je ne me suis pas vraiment posé la question de ce que j'avais pensé avant et après parce que moi ça m'a vraiment convenu... En tous les cas ça m'a vraiment convenu et je n'ai jamais vraiment remis en cause la formation quoi... Je suis vraiment trop contente d'être à l'ENS du coup je ne sais pas trop... Tu vois même quand on a des réunions à la fin des années ou des semestres, je ne suis pas trop du genre à dire faudra améliorer ça, ça ou ça... Je trouve que c'est déjà tellement mieux que le STAPS...

FLORIAN HUGEDET : Ok et donc dans le questionnaire que je t'avais envoyé, tu évoques le fait de travailler plus de dix heures par jour à l'ENS... Pourquoi penses-tu devoir travailler autant ?

ÉLÈVE 12 : Moi clairement... ouais bah là ça fait deux ans... c'est encore pire cette année... sur les 10 heures, c'est 80% de mon temps où je bosse sur mon mémoire et ce n'est pas que je me dois de travailler c'est que c'est vraiment le plaisir de bosser à fond là-dessus. Après bah... euh... même pour le reste, je bosse toujours au maximum même si je dirais que je mets quand même tout le reste par rapport à mon mémoire... Je mets un peu tout le reste au second plan... Je bosse toujours au maximum parce que bah... c'était l'exigence de résultats... Après moi je ne le ressens pas comme une pression qu'on nous a mise, mais c'est vrai qu'on a quand même, enfin je le dis encore mais je trouve vraiment qu'on a de la chance d'être là, puis bon, on est payé, il y a tous ces trucs là... Bon après on mérite d'être là on a eu le concours mais euh pour moi c'est clair que je me donnerai toujours à fond à l'ENS parce que j'ai de la chance d'être là et que je pense que quand t'es là euh... Tu dois assurer derrière. Mais euh... je te dis... les 80% du temps je bosse à fond parce que j'ai envie que mon mémoire soit trop cool parce que ça me plait vraiment tu vois.

FLORIAN HUGEDET : D'accord ok, et donc par rapport à l'ENS, qu'est-ce qui fait en toi que tu as l'impression de devoir à l'ENS ?

ÉLÈVE 12 : Euh... que je réfléchisse... c'est un peu compliqué comme question... Je n'ai pas trop de... Je ne sais pas... Je dois d'une manière générale... Oui je dois quelque chose à l'ENS parce qu'enfin je vais dire que ça mais vraiment moi à chaque fois que je vais à l'ENS... c'est vrai, je ne le dis peut-être pas à voix haute, mais je me dis toujours qu'on a vraiment de la chance d'être là... Le cadre est génial, on est vachement suivi, on est une mini promo... On a de la chance d'être là et donc du coup, la moindre des choses c'est d'être un peu exemplaire. Après, la majorité du temps je bosse quand même pour moi.

FLORIAN HUGEDET : Dans le questionnaire auquel tu avais répondu, lorsqu'il t'était demandé quelles étaient les attentes des formateurs de l'ENS, toi tu réponds « attentes importantes du fait de notre statut + volonté de nous tirer vers le haut ». Peux-tu développer un peu cette idée ?

ÉLÈVE 12 : Ouais... euh bah en ce qui concerne les attentes, ils nous l'ont bien fait comprendre dès le début mais après au-delà du discours « bon vous êtes normaliens vous avez intérêt à ne pas nous faire honte ». Ce n'est pas tout à fait ça, je caricature mais... moi je m'impose de répondre à leurs attentes ne serait-ce qu'au-delà de l'ENS... Juste au niveau humain parce qu'il y a des profs qui s'investissent beaucoup... Euh... Après les attentes elles sont... C'était quoi la suite de ma phrase ?

FLORIAN HUGEDET : « Attentes importantes du fait de notre statut + volonté de nous tirer vers le haut ».

ÉLÈVE 12 : D'accord. Du coup, attentes importantes parce qu'on a décidé d'être là et maintenant, il faut assurer derrière. La volonté de nous tirer vers le haut, c'est ce que je te disais, les profs s'investissent vraiment pour nous. Certes, on a vraiment du travail. On en a vraiment beaucoup, beaucoup. Ce n'est pas uniquement du travail pour dire qu'on bosse à l'ENS. Par exemple, en ce qui me concerne, l'initiation à la recherche je trouve que ça a vraiment marché. J'ai adoré ça. Ils m'ont fait découvrir ça et même si, par exemple, je n'ai pas toujours adoré faire un mémoire en sciences de la vie puisque ce n'est pas du tout ce que j'aime, je pense que de nous faire faire ça, c'est aussi nous tirer vers le haut parce que ça nous ouvre l'esprit. On est formé à certaines normes à respecter, à des méthodes. S'ils sont exigeants avec nous, c'est pour qu'on soit bon après. Il y a aussi pas mal l'enjeu de l'agrég qui revient derrière. Ils essaient de nous tirer vers le haut souvent en écrit 1 et en écrit 2. Ça peut être sévère sur les notes. On n'a pas mal de boulot et tout, mais souvent ils le répètent. Il y a l'objectif de l'agrég derrière. Après, c'est clair que je ne suis pas trop motivée par ça. Cette année, ça me passe au-dessus quand on me dit que ça nous servira plus tard. Mais oui, de manière générale, je pense qu'ils essaient de nous former.

FLORIAN HUGEDET : Te sens-tu redevable vis-à-vis de tes formateurs ? Est-ce que tu as le sentiment, du fait de leur implication importante à l'ENS, est-ce que tu as l'impression de devoir travailler plus ?

ÉLÈVE 12 : On va dire que ce que je leur dois, c'est de leur dire merci à la fin de l'année. Ça c'est sûr. Après, je travaille. C'est vrai que d'un côté je dis que je ne travaille pas pour eux, mais c'est vrai que jamais... Là, maintenant, actuellement, je travaille mon écrit uniquement pour passer. Je ne vise que la moyenne parce que ça ne m'intéresse plus trop. J'ai d'autres trucs à faire à côté pour mon mémoire. C'est clair que jamais, je n'irais à un écrit sans avoir bossé parce qu'au-delà de la note, j'aurais un peu honte. Je ne serais pas bien par rapport aux formateurs. Après, ça je pense que c'est dans ma personnalité. Je n'ai jamais été à un contrôle en arrivant sans avoir rien préparé. Là, c'est vrai, que particulièrement à l'ENS, je pense qu'au-delà de la note, ça me stresserait qu'ils changent d'opinion sur moi ou qu'ils se disent que je n'ai rien foutu. Sinon, je ne pense pas que je leur doive vraiment quelque chose. Je ne me sens pas redevable, mais il y a une sorte de contrat implicite entre prof et élève.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que parfois tu as pu être anxieuse vis-à-vis de l'ENS ou pas du tout ? Vis-à-vis de ton avenir... ?

ÉLÈVE 12 : Alors, il y a plusieurs trucs. Je ne suis pas trop de nature anxieuse, mise à part au cours des écrits où je peux être anxieuse. Je peux être anxieuse d'attendre ma note. C'est vrai que, depuis que je suis à l'ENS, particulièrement par rapport aux écrits, je n'arrive jamais à évaluer ma note. Alors que dans tous mes cursus avant, en sortant, j'ai toujours pu dire si j'avais réussi ou non. Je ne sais jamais si ça a fonctionné. Bon, au final ça va, je n'ai jamais pris de carton. Ça peut être une source d'angoisse, mais pas à un grand niveau. Je ne suis pas une grande stressée. C'est vrai que dernièrement, je ne dirais pas que c'est de l'angoisse, mais aller en écrit 1, ça peut parfois être un petit peu stressant. En fait, j'ai l'impression de manquer de connaissances. Je pense que tu as déjà eu Jean-Nicolas, tu sais comment il fonctionne. Le fait de sortir 15000 références, c'est chouette d'avoir un érudit devant toi, quelqu'un qui connaît tout, mais le fait d'ajouter « ça vous l'avez déjà vu » ... C'est vrai que parfois, surtout quand j'avais en tête de passer l'agrégation, je suis sorti de cours et je me disais que jamais je ne parviendrais à avoir les connaissances qu'il faut en écrit 1. J'avais déjà l'impression d'être submergée. En pensant au boulot que j'aurais à l'agrég alors que ça ne me plaisait pas, ça m'a pas mal stressée. D'ailleurs, j'ai pris la décision définitive cette année, mais déjà l'année dernière je me disais que la recherche me plaisait plus. L'agrégation, bon, ça serait une sécurité, mais je ne sais pas trop si je la passe. Au final, pendant les vacances d'été, je me suis dit que je la passerais parce que c'est une sécurité et que tout le monde me disait que j'avais de la chance. Sauf qu'au final, cette année, j'ai fait un stage en laboratoire et je me suis dit : « non, mais je n'ai pas du tout envie de passer l'agrégation ». Et au moment de prendre cette décision-là, j'en avais pas mal parlé à Noël avec les gens de ma famille ou avec d'autres gens et ça m'a vraiment stressée. C'est une grosse décision parce que depuis que je suis toute petite, ça remonte au CP, je m'étais dit que je serais prof d'EPS. J'ai toujours voulu faire ça. C'était une vocation. Même si ce n'est pas un métier que je n'aime pas, mais ça ne me fait plus rêver. J'étais entrain d'essayer de prendre cette décision-là. En plus, je savais que m'orienter vers la recherche, ce n'était pas le chemin le plus sûr. C'était un moment qui n'était pas facile. A partir du moment où j'ai pris ma décision, c'était un poids en moins. Maintenant, je ne suis plus vraiment stressée. Après, si... En première année, ça me stressait vraiment, vraiment d'aller aux cours de Matlab. C'était horrible, pas à cause du prof, parce qu'il était vraiment gentil, mais parce que je ne me sentais vraiment pas douée. J'ai toujours eu de grosses lacunes en mathématiques, en physique, tous les trucs avec des chiffres. J'ai été traumatisée par des profs horribles au lycée qui me faisaient pleurer et qui me disaient que j'étais nulle alors que je bossais comme une malade. Le fait de me retrouver là, j'avais l'impression de me retrouver au lycée et d'être la seule nulle de la classe parce que tout le monde se débrouillait bien. C'était vraiment une source d'angoisse.

Je me retrouvais au lycée et c'était horrible. Je posais des questions, mais en soi, j'avais envie de dire que je ne comprenais rien.

FLORIAN HUGEDET : Selon toi, qu'est-ce qui te stressait ? C'est le fait de te sentir incompétente vis-à-vis des autres étudiants ? Ou plutôt le fait de décevoir l'institution ?

ÉLÈVE 12 : Non, je dirais que c'était vraiment le fait de me sentir incompétente vis-à-vis des autres étudiants. Quand on avait le mémoire de sciences de la vie, quand on avait la partie statistique à faire, quand on était en Matlab, j'ai déjà pensé que je n'avais pas du tout le niveau. Les enseignements en sciences de la vie et tout, c'est vrai que je me faisais la réflexion : « heureusement que je suis rentrée, c'est marrant, si ça se trouve je n'aurais pas dû être recrutée ». Je pense qu'ils cherchent des personnes qui sont plus ou moins fortes partout pour représenter l'ENS et moi, en tant que normalienne, vu mes qualités en mathématiques, si on me demande de faire des statistiques... C'est vraiment angoissant...

FLORIAN HUGEDET : Penses-tu que la formation mise en place à l'ENS peut être considérée comme une filière d'excellence ?

ÉLÈVE 12 : Oui, ça j'en suis convaincue. Enfin, pour être honnête, je suis fière d'y être entrée parce que, lorsque tu es en STAPS, ce n'est pas la plus valorisée des filières. Personne ne va te dire que c'est la classe d'être en STAPS. Après, ce n'est pas pour le paraître, mais clairement, dans la formation, tout ce qu'on nous fait faire, ça va de la recherche jusqu'à la méthodologie des écrits. C'est vachement large. On nous oblige à nous faire à la fois des SVS et à la fois des SHS à des degrés de difficultés assez élevés. Donc oui, je dirais que c'est une formation d'excellence. Après, je ne sais pas si ça va t'intéresser mais, c'est vrai que c'est bizarre de voir tout le monde. On a une promotion un peu spéciale. On a un cas dans notre promotion. Tu vois que lui, pour avoir pas mal parlé avec lui, il est rentré parce qu'il avait de grosses qualités, mais ça salit l'image d'excellence parce que depuis qu'il est à l'ENS, il ne fout rien du tout. Mais alors, rien du tout ! En plus, il se fout un peu de l'institution. Je trouve que ça salit la réputation et l'image de la formation. Pour moi, c'est quand même une formation d'excellence.

FLORIAN HUGEDET : C'est l'antithèse du normalien pour toi ? Qu'est-ce que ça serait un excellent normalien ?

ÉLÈVE 12 : Je ne sais pas parce que, vraiment, dans les promotions, enfin dans la mienne, mais je pense que ce n'est pas pareil. En gros, il y a ceux qui rentrent parce qu'ils ont de supers qualités et qui rentrent sans bosser. C'est ce qu'on a tendance à valoriser quand on est jeune, dans la cour de récréation. Tu es content de dire que tu avais 18 alors que tu n'as rien foutu. Et

tu as d'autres profils qui rentrent parce qu'ils ont vraiment des qualités de bosseurs, une capacité de travail énorme et je ne pense pas qu'il y ait du bien ou du moins bien... même si je suis plutôt du côté des bosseurs... On va tomber dans la question de l'inné et de l'acquis, mais je n'ai pas des facilités de malades, mais je ne vais pas dire non plus que je n'ai pas de facilités. Pour moi un normalien, c'est quand même quelqu'un qui a de bonnes qualités de base, mais qui en plus, bosse vraiment, vraiment pour s'améliorer toujours. Parce qu'on peut toujours s'améliorer. Il bosse à fond pour lui, mais il bosse aussi quand même pour respecter un peu cette formation d'excellence. Je ne suis pas la seule dans la promotion, entre les différents types, je pense qu'on est une majorité dans la promotion... Quand tu as des qualités et qu'en plus tu bosses vraiment à la fois pour toi, mais aussi parce que tu es conscient de la chance que tu as d'être là. Pour moi c'est ça pour moi un bon normalien. Pour moi, c'est à ça que devrait ressembler un normalien. C'est quand même assez bizarre de voir des normaliens comme il y en a dans notre promotion. Je ne suis pas sûre qu'il y en ait dans d'autres filières.

FLORIAN HUGEDET : A quoi sert l'ENS selon toi ?

ÉLÈVE 12 : Bonne question... je dirais que ça permet d'avoir une formation de meilleure qualité qu'en STAPS. C'est indéniable. C'est une formation de meilleure qualité. Quand tu me poses cette question-là, on peut essayer de penser aux objectifs affichés par l'ENS. Former des professeurs d'EPS, mais pas juste des agrégés en lycée en gros comme dirait Delignières. Ce sont des personnes qui vont faire avancer la discipline, les sciences de l'Éducation physique et les sciences du sport. C'est pour ça que la recherche est très importante dans le cursus. Ce n'est pas juste passer l'agrégation pour être mieux payé. Globalement c'est ça.

FLORIAN HUGEDET : Dans la formation que tu suis, justement. Te sens-tu suivie individuellement ?

ÉLÈVE 12 : Je ne dirais pas qu'on est vraiment suivi individuellement. Enfin, après, ça va. On a juste à aller demander et c'est clair qu'ils seront toujours là pour nous écouter. Je pense à Jean-Nicolas, à Olivier. Je parle pas mal avec Jean-Nicolas parce que c'est lui qui s'occupe du PréLab. Après, je ne me sens pas personnellement suivie parce que déjà, mon tuteur de mémoire n'est pas à l'ENS. Au-delà de ça, au niveau humain, on n'est pas trop suivi. Après, je sais que c'est plus le cas lors de l'année de l'agrégation c'est vraiment bien. Mais tu vois, en première année, moi je ne suis pas trop du genre à me prendre la tête mais il y a eu d'énormes embrouilles dans la promotion. Il y en a qui l'ont très mal vécu. Il y avait des clans. Je trouve ça un peu bizarre. Ce n'est pas non plus aux profs de gérer les conflits, mais peut-être de voir comment les gens allaient. C'est vrai qu'il y en a qui étaient vraiment mal.

FLORIAN HUGEDET : As-tu l'impression que ces personnes qui allaient vraiment mal ont réussi à trouver un appui quelque part ?

ÉLÈVE 12 : Oui, oui. Je pense que depuis l'année dernière, les liens se sont recréés. Ceux qui n'allaient pas bien trouvaient du soutien auprès de leurs amis, dans la promotion, auprès de certaines personnes. Souvent, ceux qui allaient mal, ils se soutenaient entre eux. C'est d'ailleurs pour ça qu'il y avait des clans. On était trois personnes neutres ou mixtes dans la classe. Ces personnes-là trouvaient du soutien dans la classe, avec certaines personnes, avec leurs proches. Au final, leurs proches ne pouvaient pas faire grand-chose, parce que souvent, ce sont des personnes qui viennent de loin. Enfin, c'est relatif mais... Je sais qu'il y en a qui se retrouvaient parfois en pleurs. Leurs familles ne peuvent pas forcément comprendre et les aider au quotidien. C'est sûr que l'aide doit venir de l'intérieur de l'ENS. Souvent, pour l'instant, ça se fait entre élèves.

FLORIAN HUGEDET : Au-delà des tensions qu'il y avait dans la promotion, quelles étaient les autres sources d'anxiété pour tes camarades ?

ÉLÈVE 12 : Pour certains, la dose de travail était très mal vécue, mais genre vraiment ! Il y avait ça. C'était surtout pour ceux qui n'avaient pas l'habitude de travailler. Ça leur a fait bizarre. Ça leur a fait tout drôle d'avoir une tonne de boulot. Ceux qui étaient en licence éducation et motricité, il y en a qui le vivaient particulièrement mal au niveau du boulot parce que la dose de travail était encore plus importante par rapport à ceux qui faisaient une licence entraînement. Après, il y en a qui ne se retrouvaient pas vraiment dans la formation et ce n'était pas facile de se dire qu'ils avaient quitté leurs STAPS, leurs chez-soi pour venir à Rennes (sous la pluie, c'est ce qu'ils aiment dire tous, mais ce n'est pas forcément vrai). En gros, oui, ils quittent leurs points de repères pour aller dans une formation qu'ils pensaient être une formation d'excellence. Après, peut-être qu'on n'a pas tous la même définition de ça. Du coup, arrivés sur place, il y en a qui ne se retrouvent pas dans la formation parce qu'il y a trop de recherche par exemple, ou parce qu'au niveau de l'enseignement des écrits, ça nous change. Ce ne sont pas forcément les mêmes méthodologies. On avait l'habitude. Ça faisait deux voire trois ans pour certains qu'on avait notre manière de procéder, avec nos profs préférés qui nous disaient de faire comme ça ou comme ça et on arrive tout d'un coup en écrit 1 où tout est éclaté. On nous balance plein d'informations. On ne sait plus comment les organiser.

FLORIAN HUGEDET : On en a presque fini avec l'entretien. Pourrais-tu me parler de ton milieu social d'origine ? Ton parcours scolaire et universitaire ?

ÉLÈVE 12 : Alors, je suis née à Rennes. Je n'ai jamais vécu en Bretagne mise à part pour mes études quand je suis revenue à Rennes pour ma première année de STAPS. Mon père est professeur d'histoire-géographie. Il a été très rapidement muté, dès le début, en Normandie. On a vécu là-bas. Ma mère, à ce moment-là était prof de piano, de guitare, etc. Elle avait fait une licence de musique, mais je crois qu'elle était trop anxieuse pour continuer dans le master. Ensuite, on a déménagé à Tahiti... Je ne sais pas si ça compte. Ce n'est pas le milieu social, mais ça m'a fait voir d'autres choses. Par exemple, au niveau scolaire, j'ai vraiment changé d'école assez souvent. J'ai rencontré beaucoup de gens. Je suis passée de la campagne à une île perdue. Après, je suis allée dans un lycée pseudo-ville de la région Centre. Oui, j'ai souvent changé d'endroit. Ça s'est toujours bien passé. Je me souviens. C'est peut-être anecdotique, mais en CM2, j'ai eu du mal avec l'école à Tahiti au début. C'était vraiment bizarre. On avait des cours de tahitien. On devait apprendre des mots qu'on n'utiliserait jamais du genre « charrette ». Je crois que quand j'étais petite, je faisais des gros blocages. Je faisais des crises pour aller à l'école, mais ce n'est pas très grave. Ça ne m'a pas trop affecté pour la suite. Ensuite, au collège, ça allait encore très bien. En troisième ça devenait un petit peu plus difficile en mathématiques. Au brevet, je n'ai eu que 12 tu vois. Ça montrait déjà mon déclin au niveau des mathématiques. Après, retour en France pour terminer mon collège. Mes parents se sont séparés et ma mère est devenue aide-soignante. Au lycée, on va dire que j'ai vécu des moments difficiles en physique-chimie et en mathématiques dès la seconde. En première, je suis tombée sur un prof qui m'a traumatisé. En terminale, le prof était vraiment cool et j'ai repris un petit peu confiance en moi. J'ai réussi à avoir 11 alors qu'en première j'avais 6,5 de moyenne.

FLORIAN HUGEDET : Tu étais en quelle filière ?

ÉLÈVE 12 : Ah oui, j'ai fait S. J'ai fait S pour pouvoir rentrer en STAPS, mais j'avais plutôt un profil ES voire L. Voilà, donc après, au niveau du baccalauréat, je m'en suis plutôt bien sortie. J'ai eu ma mention Bien grâce au sport, à l'option sport, aux matières littéraires mais pas tout à fait grâce aux matières scientifiques. Après, mon parcours était prévu depuis longtemps. Je voulais retourner à Rennes pour faire mes études. Ma sœur avait fait pareil. Je suis allée habiter chez ma grand-mère. Ma sœur est allée à Sciences-Po à Rennes. J'ai fait trois ans au STAPS de Rennes avant de rentrer à l'ENS. Entre-temps, ma mère a encore changé de profession. Elle vend des produits à domicile. Sinon j'étais majeure en première et deuxième année et ensuite, en troisième année, les normaliens sont arrivés et je n'étais plus majeure. Voilà !

FLORIAN HUGEDET : Je te remercie d'avoir répondu à toutes ces questions.

3.7.13. Élève n°13, masculin, normalien, deuxième année, promotion 2015

Entretien mené par : Florian HUGEDET

Lieu : ENS Rennes

Date : 11 mai 2017

FLORIAN HUGEDET : L'objectif de l'entretien est de retracer ton parcours scolaire, universitaire afin de voir comment tu es arrivé ici à l'ENS. Je vais également te poser des questions sur ta vie à l'ENS, sur tes ressentis, sur les différents cours que tu suis. Dans un troisième temps, je te demanderai ce que tu projettes de faire plus tard. Pour commencer, pourrais-tu me parler de ton parcours scolaire en mentionnant les résultats que tu as obtenus, en me parlant des options que tu as suivies ?

ÉLÈVE 13 : De 0 à 15 ans, j'étais à l'île de la Réunion. Donc j'étais dans une école primaire pas terrible. Ma mère décide de me mettre chez les « catho », donc un petit collège bien comme il faut à la Réunion. J'ai eu une mère... En fait, ma scolarité je la dois à ma mère. J'ai eu une mère marocaine qui n'a pas un bac extraordinaire. Mes parents ne sont pas beaucoup diplômés. Mon père n'a pas le bac, ma mère a un bac +2 qu'elle a fait en formation continue. Elle s'est toujours dit que s'il fallait qu'il réussisse, c'était bien dans le milieu scolaire. Le mercredi après-midi, même si on pleurait, c'était des verbes à refaire, des trucs comme ça. Elle ne m'a pas lâché au collège. J'avais de bons résultats scolaires. J'étais toujours dans les trois premiers de ma classe tout au long du collège. Après, à la fin du collège, à 15 ans, je déménage de l'île de la Réunion au Maroc, en lycée français à l'étranger. C'était un bon lycée aussi. Je ne sais pas si tu le sais, mais 10 % d'effectifs des français avec une scolarité gratuite pour eux et à 90% ce sont des locaux, des marocains et pour eux la scolarité est à 10000€ l'année quoi. Donc ça sélectionne la population. C'est très élitiste. Donc des bons profs. Mes résultats à l'île de la Réunion étaient plutôt bons, mais la référence est petite. Donc ça s'ouvre et je prends une claque. J'étais dans les 5 à 10 derniers de la classe pendant la seconde. J'ai perdu tous mes potes. On était dans une situation difficile aussi. Si tu veux, habiter à Casablanca, il fallait avoir un paquet de sous et on n'avait pas les moyens. On était à la campagne et il y avait une heure de route à l'aller et une heure de route au retour. Je n'avais pas de bureau pour travailler. C'étaient vraiment des conditions difficiles. Je n'ai pas du tout apprécié la scolarité au Maroc. Ça se passait mal au niveau des résultats. Je décide d'aller au lycée militaire à Saint-Cyr.

Pourquoi ? Parce que je voulais faire militaire à la base et parce que j'avais un copain de la Réunion qui y était rentré aussi. C'était vraiment un bon pote. On se suivait depuis la maternelle. Je fais une candidature. Mon père, ancien militaire, ça passe. Je suis dans les dossiers prioritaires donc nickel. Je rentre en première ES. J'étais tellement dégouté de la seconde que je ne voulais plus rien faire. Je voulais rentrer en première technologique. Pour faire plaisir à ma mère, j'ai quand même mis ES ou S. J'avais un dossier scolaire qui me permettait d'y aller. Je voulais plutôt arrêter les études. Je rentre en ES en première à Saint-Cyr. Je recroise des potes. Je découvre la vie de l'internat. Je suis loin des parents à 15 ou 16 ans. Les résultats scolaires ne décollent pas pour autant. Pourquoi ? Parce que c'étaient d'autres exigences aussi. Le vocabulaire... Moi je parlais réunionnais-créole avec les copains de la Réunion. Au Maroc, c'est du français, mais du français de base. Là, j'arrive dans un petit milieu versaillais où le langage est ultra soutenu. Je comprenais la moitié des mots qu'ils disaient en cours. Les professeurs aussi étaient sélectionnés. C'étaient de très, très bons profs. Le langage... je ne te dis pas. Je crois que j'étais dans les trois derniers au début de l'année en première. Petit à petit, en fait il n'y a que ça à faire : sport, étude et dodo. Tout est réglé pour que ça se passe bien. Le matin, réveil, appel collectif, petit déjeuner, l'heure de classe. Dès que tu as une absence, ils envoient un mail à tes parents. C'était vraiment carré sur la scolarité. Après, on est sur place. Il y a la piscine à 25m, une piscine pour les élèves. C'était royal. Moi, j'adorais le sport depuis tout petit. Du coup, il y avait un bon équilibre entre sport et études que j'ai beaucoup apprécié. Au fur et à mesure des trimestres, j'ai fini troisième de la classe en première. En terminale, j'ai le déclic. Je finis premier de la classe en ES. Je n'en revenais pas moi-même. J'ai le Bac mention Très bien avec 16,01 (rires). Après, j'ai toujours voulu faire militaire. Pourquoi ? Parce que mon père me racontait ses voyages. Il était dans les sous-marins, donc ça avait l'air génial comme vie. J'aimais bien le côté pratique, corporel. Tu es engagé, tu as le fusil, tu es avec tout le monde. Ce sont des rapports humains. J'aimais bien ça. Mes parents m'ont poussé à continuer toujours plus vers le haut. Saint-Cyr Coëtquidan, sauf qu'avant il faut faire une classe préparatoire militaire. En plus, j'étais bien. L'environnement de Saint-Cyr m'avait réussi. Je rentre en classe préparatoire. Grosse désillusion parce que les charges de travail étaient énormes. C'était hyper spécialisé en économique et social. Ce n'était pas du tout ma passion. C'était uniquement pour avoir un bac général. Je n'étais pas très intéressé par les cours. Le milieu ultra-misogyne, ultra-arriéré, traditionnaliste, archaïque. Je me levais le matin, j'entendais : « C'est la mort du Roi Louis XIV », « c'est la fin de la France », « à quand la royauté ? ». Tu ne peux pas imaginer. C'étaient des trucs de nazis. Il y avait des histoires comme quoi il y avait des posters d'Hitler. Etant à moitié marocains, je me bagarrais souvent à cause

de ces trucs-là. Il y avait vraiment une mauvaise, mauvaise ambiance en classe prépa. Cet environnement des classes préparatoires où tout est fait pour que cet esprit soit conservé parce que ce sont d'anciens saint-cyriens qui sont conditionnés dans le moule qui prennent la direction des classes préparatoires. C'est un cercle vicieux, même s'il est vertueux pour eux, mais pas pour moi. Du coup, je continue parce que dire à mes parents que j'arrêtais, ce n'était pas possible. La première année se passe. J'ai de bons résultats quand même, sans forcément bosser. Je termine dans les 10 premiers. La deuxième année, je lâche. Je me rends compte que ce n'est pas fait pour moi. Je ne voulais plus faire ça donc je n'avais plus d'objectif. Le sport me manquait beaucoup parce qu'on n'avait pas beaucoup de pratiques sportives en classe préparatoire. Je me rends compte que ça compte beaucoup. Je fais une réorientation et je pense au STAPS. Tu passes d'une classe préparatoire au STAPS. Tout le monde te regarde avec des yeux « tu as gâché ta vie ». Je vais m'écouter. Je vais faire STAPS, professeur d'EPS parce que j'avais adoré le prof d'EPS que j'avais eu au lycée. Je trouvais que c'était un métier vraiment sympa. Donc, direction les STAPS. J'arrive en STAPS à Poitiers. Changement de milieu, un autre changement de milieu. Après les réunionnais, les marocains, Versailles, Poitiers. J'avais une bonne pression au début. Je voulais que le changement professionnel soit validé quoi. C'était aussi parce que je rentrais dans un régime où je payais le loyer. Je ne pouvais pas me permettre de redoubler ou de perdre du temps. Je me suis un peu enfermé en STAPS. Je devais valider toute l'année en un semestre. De janvier à juin, je n'ai fait que ça. J'ai découvert le milieu parce que je n'avais aucun parent sportif, aucun professionnel du sport dans mon milieu. La première année de STAPS est validée en un semestre. La deuxième année de STAPS à Poitiers est validée aussi. J'étais dans les trois premiers de la promotion. Ça s'est vraiment bien passé. Le concours de l'ENS... Personne ne m'en a parlé quand j'étais en STAPS. J'ai découvert ça au hasard. J'avais un prof de mathématiques de prépa qui était à l'ENS de Rennes en tant que magistérien et qui m'avait dit que je devais regarder parce que quand il y était, c'était l'année d'ouverture du département Sciences du sport. Dès la fin de la prépa, j'ai appris ce que c'était l'ENS parce que je ne connaissais pas du tout. Donc dès la fin de la prépa, j'ai regardé et je me suis renseigné sur le site internet. J'ai vu « agrégation d'EPS : 100% de réussite », « payé 1500€ par mois ». J'ai fait « ah oui, c'est ça qu'il me faut ». Je me suis dit que j'allais tenter. Durant la deuxième année à Poitiers, je me suis réservé deux mois où j'ai vraiment bossé. Je n'avais pas besoin d'une préparation monstrueuse parce qu'on fait des colles en classes préparatoires. Ce sont des exercices où tu es tellement sous pression. Tu as un texte à lire en philosophie et tu ne comprends rien au texte. En 20min, tu dois le résumer, faire une dissertation avec un plan détaillé. On était vraiment bien préparé sur le plan dissertation. On en faisait tous

les samedis. J'ai fait des dissertations tous les samedis. En première et terminale et en première et deuxième année de classe prépa. Ça fait quatre ans de dissertations. J'étais bien préparé. J'obtiens le concours de l'ENS. Je suis à Rennes depuis deux ans. Je suis un peu déçu de la formation parce que la vitrine de leur site internet et du département, c'était l'agrégation d'EPS. Quand tu te connectes et que tu ne connais pas, tu n'as que ça comme information. J'ai envoyé des mails sans obtenir de réponses. Tout ce que je connaissais du département, c'était le site internet. C'était difficile de trouver les maquettes de formation sur le site internet, donc je n'ai pas vu qu'il y avait trois années de recherche sur les quatre. J'arrive ici et on me parle de Latex, de mémoires de recherche, de méthodologie de la recherche, d'analyses statistiques, quantitatives, alors que moi je voulais faire de l'EPS : comment faire une situation pédagogique, la didactique, les différents courants de l'EPS. Grosse, grosse désillusion. Tu t'en rends compte quatre mois après et tu as déjà 4000€ de dette que tu dois rembourser alors que tu as déjà tout cramé dans le loyer. J'ai décidé de prendre le suppositoire et d'attendre l'année de l'agrégation. Je l'attends avec impatience et j'espère que ça va bien se passer. Sinon, les résultats scolaires, ça va. Je valide plus ou moins bien tout. Ça va. Pour enchaîner sur le niveau de vie, le rythme de vie et les conditions de vie, c'est difficile au début parce que je me suis mis en colocation avec ma copine. Ce sont des raisons personnelles, mais c'était la première fois que l'on habitait ensemble. Il fallait un certain temps d'adaptation. Je me suis dit que je retournais en classe prépa pour faire de la recherche. Je ne voulais absolument pas ça. J'ai retrouvé un petit peu ce que j'avais quitté plus tôt. J'étais vraiment déçu. J'ai réfléchi plusieurs fois à me barrer au début. Ecrit 1, c'était incompréhensible pour moi au début. Ecrit 2, j'aime bien. C'est le truc que je préfère. Je valide la première année. J'avais une grosse pression parce que c'était l'ENS. Tous les autres arrivent en disant « ils font quoi tes parents ? ». « Mes deux parents sont agrégés d'EPS », « je suis le petit-fils de machin qui est enseignant en STAPS à l'Université ». Ils connaissent les courants, le structuralisme... Je n'y connaissais rien, mais alors rien du tout. La formation à Poitiers, les deux premières années, c'est très général, axé sport et pas EPS. Je découvre encore à l'heure actuelle, donc c'est pour ça, l'année de l'agrégation, il ne va pas falloir que je chaume. J'ai réfléchi à me barrer et au final je reste, je me suis fait à la recherche. Cette année, j'ai fait un truc beaucoup plus cool sur le swim-run, donc sur une activité plus sympa. Ça se valide petit à petit.

FLORIAN HUGEDET : A ton avis, d'où te vient cette appétence pour l'EPS ? Est-ce que tu aurais rencontré des enseignants qui t'auraient marqué particulièrement durant ta scolarité ? Ou alors ça vient d'autre part ?

ÉLÈVE 13 : J'ai rencontré des enseignants vraiment cools quand j'étais au lycée militaire. Franchement, j'ai eu des enseignants d'EPS sympathiques, ouverts, qui prenaient du plaisir et ça se voyait. Moi je prenais beaucoup de plaisir dans la discipline. Cette appétence pour l'EPS vient comme beaucoup de la pratique du sport au final et pas de l'éducation. Ça vient du sport à la base. Moi, je veux avoir un métier en relation avec le sport et pourquoi pas dans le milieu fédéral, entraîneur et tout ça... parce que je n'avais pas le niveau. J'ai fait un peu de national en natation, mais je n'ai pas fait de pôle donc je savais que j'étais grillé de ce point de vue. D'autre part, je voyais les entraîneurs sur le bord du bassin, à faire tout le temps la même chose. Je me suis dit qu'en faisant prof d'EPS, je toucherais à différentes disciplines, à un public jeune, un public qui se forme, qui se développe sur le plan humain. Si tu peux donner un coup de main, c'est vraiment bien. Ça vient de là. Les conditions de vie dont on m'a parlé. Tu bosses presque 20 heures par semaine, tu es tranquille, tu as les vacances scolaires. Mes parents ont toujours été très clairs là-dessus. Ils m'ont dit de faire gaffe par rapport à mon métier parce qu'ils ont pâti du manque d'étude. Ils ont été clairs là-dessus en disant que c'étaient des trucs à prendre en compte. C'est un métier qui offre pas mal de possibilités de ce point de vue.

FLORIAN HUGEDET : Selon toi, quelles devraient être les missions de l'ENS vis-à-vis de l'EPS, des sciences du sport ?

ÉLÈVE 13 : C'est ce qu'ils nous disent. C'est l'idéologie dans laquelle on bassine. La mission de l'ENS est multiple. Il s'agit de former des professeurs d'EPS agrégés ou des enseignants-chercheurs dans le milieu universitaire. Elle le fait bien sur le papier parce qu'au final, les élèves sortent avec l'agrégation et pas mal d'entre eux continuent sur des thèses et en doctorat. L'objectif paraît accompli. Après, le reproche que je fais et que beaucoup d'entre nous faisons, c'est que si tu rentres à l'ENS avec une idée précise et que tu conserves cette idée précise, tu en pâti un peu parce que les études sont sur un double volet. Je pense que l'ENS est géniale. Je ne dis pas que c'est inutile. Je suis capable de lire un article scientifique. Je suis rentré et je ne savais pas ce qu'était la recherche. Je n'y connaissais vraiment rien du tout. Je ne savais même pas ce qu'était une thèse ou un doctorat. Je savais juste que c'était Bac+8. Je ne savais pas que pendant trois ans, tu faisais un projet. J'ai tout découvert. Pour ça, je suis reconnaissant. Maintenant, quand on me parle de recherche, quand on me parle de champ culturel, je comprends. La formation est géniale pour ceux qui ne savent pas trop ou qui sont sur les deux registres. Après, ceux qui veulent faire uniquement de la recherche, l'écrit 1 et l'écrit 2, ça doit les ennuyer et ceux qui veulent faire que de l'EPS, Latex et tout ça, c'est ennuyeux. Pour moi, la mission de l'ENS, je ne pourrais pas te dire. Je découvre ça. Je ne connais pas

particulièrement l'histoire de l'ENS. En tout cas, sur le double registre formation recherche et EPS, ils le font bien. Il y a un petit déséquilibre, même un gros qui favorise la recherche. Trois années sur quatre sont consacrées à la recherche.

FLORIAN HUGEDET : Pour la troisième année, je suppose que tu vas passer l'agrégation. A ton avis, quelle est la plus-value de l'agrégation pour l'EPS ? Quelle est la plus-value de rémunérer davantage certains profs, de les faire travailler moins ?

ÉLÈVE 13 : Je me suis souvent posé la question. En fait, je suis attiré par l'idée de passer agrégation parce que dans un premier temps, j'ai fait un sacrifice scolaire depuis que j'ai 16 ans et j'aimerais bien que ça soit sanctionné par un diplôme reconnu, de valeur. Je suis loin de mes parents depuis longtemps. C'est vraiment un sacrifice. C'est vraiment un sacrifice, donc j'aimerais bien avoir un diplôme qu'ils reconnaissent. Avoir l'agrégation d'EPS, c'est être capable d'enseigner ta discipline à un certain niveau. Après, le niveau d'attente est supérieur et qui dit niveau de concours supérieur dit préparation au concours supérieure aussi d'un point de vue scientifique et je veux vraiment entamer mon métier avec toutes les clés et tous les outils disponibles pour le faire correctement. C'est vraiment ma motivation principale. Quand on nous parle de théorie de l'apprentissage moteur, j'ai vraiment envie d'aller creuser sur les théories de l'apprentissage moteur pour me dire que quand je mets telle situation avec cet effectif-là, je vais travailler sur cette phase-là. Je veux faire les choses en les comprenant. Ça m'intéresse vraiment beaucoup. Après, la plus-value de les payer plus pour moins d'heures, peut-être et sûrement pour qu'il y ait une qualité de cours qui soit supérieure. A priori, non, parce qu'ils font les mêmes cours. Que ce soient des profs agrégés ou certifiés. Si j'ai l'agrégation, ce qui est sûr, c'est qu'en plus des cours, je prendrais part aux commissions pédagogiques. Tous ces trucs d'établissements... Peut-être tenter plus tard des concours d'inspection. J'espère pouvoir être acteur de la discipline plus tard. D'abord faire dix à quinze ans de pratique pour voir ce que c'est hein ?! Plus tard, réfléchir sur la discipline de manière globale. Je pense que l'agrégation ouvre à ça. L'écrit 1 te permet de réfléchir sur la société, sur les liens entre politique, sport, etc. Je pense qu'il faut vraiment les appréhender pour être acteur. Voilà.

FLORIAN HUGEDET : Quel est ton avis sur les modalités de recrutement à l'ENS ? De recruter dix normaliens, de leur donner un salaire et de les former avec énormément de moyens ?

ÉLÈVE 13 : On ne se rend pas compte de la chance qu'on a. C'est fou. J'ai un point de vue assez méritocratique tu vois. Moi, je me suis cassé les reins pour parler franchement à préparer des concours, à me former. J'ai été pris dans une formation et je suis content. Après, c'est injuste

par rapport aux autres étudiants en STAPS, par rapport aux autres étudiants qui préparent l'agrégation. Certes. Dans différentes formations, c'est comme ça. Tu vois l'ENA ou ces trucs comme ça, c'est toujours sélectif. Ce concours est gage d'une certaine qualité au niveau des étudiants après. Sur la sélection des étudiants, je pense que là où ils pêchent beaucoup, c'est sur la visibilité du concours parce que ce n'est pas respecter les grands principes démocratiques si tout le monde n'est pas au courant du concours. La plupart des gens ici sont au courant du concours parce que papa travaillait avec untel qui était au courant de l'ENS ou parce que dans leur faculté, ils étaient potes avec des enseignants-chercheurs normaliens. Moi j'étais à Poitiers où il n'y en avait aucun. C'est vraiment très injuste. Moi, je l'ai vécu comme ça en tout cas. Pour assurer cette espèce de méritocratie, il faudrait que tous les étudiants de STAPS soient au courant. Après, normaliens, magistériens, l'état fiche un budget. C'est 10. Je pense qu'ils ne peuvent pas dire grand-chose là-dessus. C'est bien qu'ils prennent des magistériens. Autant remplir les classes. Ce serait bien d'en prendre plus, mais ils veulent garder un effectif réduit. Cette année, en deuxième année on était 11. C'est dommage. Ce sont 4 ou 5 étudiants qui pourraient avoir une chance supplémentaire de prendre part à la formation. Une des limites sur les concours de recrutement aussi, une des grosses limites pour moi, c'est le fait que les magistériens de première année peuvent passer le concours de l'ENS pour rentrer en tant que première année en tant que normalien. Je trouve ça vraiment inégal en termes d'égalité des chances par rapport aux autres candidats. Tu connais les profs, tu connais les exigences. Tu sais qu'une accroche c'est ça, une introduction c'est ça. Regarde cette année, ils sont quatre sur dix. 100% de réussite sur ceux qui ont repassé le concours. Je suis vraiment attaché à ces principes d'égalité. Tout le monde est sur le même pied d'égalité.

FLORIAN HUGEDET : En tant que normaliens, comment êtes-vous perçus à l'UFRAPS de Rennes 2 ? Par les autres étudiants ? Les autres enseignants ? Par les intervenant extérieurs ?

ÉLÈVE 13 : Je ne sais pas parce que je m'en fiche un petit peu. On va le dire franchement. Je suis passé de la Réunion au Maroc, du Maroc à Paris, de Paris à Poitiers, donc au bout d'un moment on te dit que la Réunion, la référence c'est que tout le monde est cool, tout le monde est sympa. Au Maroc, la référence sociale, c'est qu'il faut être carré, il ne faut pas aller trainer avec les filles. A Paris, il faut allumer un cierge à l'église. Franchement, vers 16 ou 17 ans, je me suis dit que j'avais mon fil rouge au niveau de ma personnalité. Je le conserve et le reste je m'en fiche. Je suis arrivé ici et c'est ce qu'il s'est passé. J'ai gardé le fil rouge et les gens, je discute un peu avec eux, mais ce qu'ils pensent, je m'en fiche. Des discussions que je peux avoir avec les autres, je pense qu'on est vu comme une petite élite. Je ne pense pas qu'il y ait

des jaloux parce qu'on discute bien. On se marre bien. On n'a pas beaucoup de contact avec les autres. Si en L3, c'était sympa. On faisait les activités avec les autres et tout. C'est vrai que tu as souvent des réflexions, il y a beaucoup d'attentes. Il y a une étiquette, qui comme toutes les étiquettes le font, fait surestimer nos capacités.

FLORIAN HUGEDET : Comment ça a été accueilli dans un monde extérieur au champ des STAPS ou de l'EPS ? Par exemple dans ta famille ? Par tes amis ?

ÉLÈVE 13 : Ça me fait rire parce que mes parents ne savaient pas du tout ce que c'était. Je leur dis pour le concours en mai. Je leur dis en février que je présentais le concours de l'ENS à Rennes. Ils étaient d'accord, mais ils ne savaient pas ce que c'était. J'ai été admis à l'ENS rennes maman. « Ah bon, et ça fait quoi ». « Je suis payé 1500€ par mois ». « C'est extraordinaire ». En fait, je ne les avais pas vu de décembre à août et en août, on se voit physiquement, on parle plus. Ils me demandent ce que je vais faire l'année prochaine. Je leur explique que c'est un concours sur 200 étudiants de tous les STAPS de France. Ils comprennent que c'est un concours national. Ils pensaient que c'était un truc départemental. Ils ont découvert l'ENS. Ma mère a pris la mesure de l'information par rapport aux réactions des gens quand elle raconte que son fils est à l'ENS. Souvent, il y a des profs au CNAM, où elle travaille, qui lui disent « ah il est à l'ENS, extraordinaire ». C'est comme ça qu'elle appréhende le côté élitiste de la chose. Sinon, tous mes potes ne savent pas trop ce que c'est. Quand j'ai été pris, ça n'a pas trop fait de vague. Enfin si, ils étaient impressionnés par la paie.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que le fait de vivre l'ENS, ça a pu créer une certaine anxiété chez toi ou chez les autres de ta promotion ?

ÉLÈVE 13 : Alors, oui, j'ai été touché par l'anxiété. Au début, j'étais stressé. J'étais très stressé parce que le niveau des cours est très exigeant. L'étiquette était stressante aussi. De manière objective, les cours, tu peux les faire si tu travailles beaucoup, mais tu as l'étiquette. Tu rentres à l'ENS, tu es censé envoyé du lourd en EPS, en sport. Je découvrais complètement le milieu. J'ai voulu essayer de combler mon retard petit à petit. J'ai vraiment été très stressé par rapport à ça. Je ne comprenais rien en écrit 1. Je voyais qu'ils posaient des questions et que ça répondait à droite et à gauche en mentionnant des noms d'auteurs que je ne connaissais absolument pas. Il y avait une comparaison sociale. J'étais vraiment stressé par rapport à ça. L'écrit 2 aussi. Au final, j'ai rattrapé mon retard et ça allait bien. J'ai vu qu'il y en avait qui était plus encore à l'ouest que moi. En prépa, on faisait beaucoup de maths et tout, donc le côté biomécanique, ça va, je n'avais pas de problème et je maîtrisais. Ça permettait de compenser par rapport à l'EPS. En EPS, j'étais stressé. Pour le congrès Delphine Thévenet... On me parle de congrès, je ne

savais pas ce que ça voulait dire. Un congrès avec des scientifiques et tout... Très anxiogène. Les autres de ma promotion aussi. Il y en avait beaucoup qui était stressé. L'ENS crée un niveau de stress assez phénoménal. J'ai toujours gardé la pratique sportive et j'avais ma copine qui est en médecine. Rien à voir avec les études de sport : c'est une soupape d'évacuation. C'est génial. Les autres sont très stressés. Il y en a qui ont complètement arrêté leur pratique sportive. Ce sont des sacrifices à faire pour la formation.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu peux me décrire l'ambiance au sein de ta promotion et entre les différentes promotions ?

ÉLÈVE 13 : Au sein de ma promotion, l'ambiance est bonne. En première année, je n'étais pas trop intégré mais c'était à 100% de ma faute. J'avais ma copine. Il y avait les soirées et je n'étais pas trop soirée. Je me suis un peu isolé. Petit à petit... En même temps, on ne se voyait pas beaucoup, on se voyait une fois par semaine. On se découvre petit à petit. C'est une bonne ambiance. Tu as plus d'affinité avec certains forcément. Il y a des personnes qui se sentent un peu isolés. Entre les promotions, ça va. Je discute avec des gens que je ne vois pas souvent. Je discute avec des gens comme par exemple, au congrès j'ai discuté avec toi ou avec d'autres.

FLORIAN HUGEDET : Qu'est-ce que ça serait pour toi réussir dans ta vie personnelle ?

ÉLÈVE 13 : Alors, réussir dans ma vie personnelle, ce serait déjà de trouver un bon équilibre entre ma vie personnelle et professionnelle. Ce serait également trouver un métier qui me plaise. J'ai vraiment la valeur du travail ancrée dans mon idéologie et ça serait vraiment un métier dans lequel je m'éclate, dans lequel je suis bon et dans lequel je prendrais du plaisir.

FLORIAN HUGEDET : Quelques questions méthodologiques pour finir, quelle est la profession de tes parents ? Tu me l'as déjà dit au cours de l'entretien... mais je reviens dessus.

ÉLÈVE 13 : Mon père est retraité militaire. Il a fini sous-officier. Il a pris sa retraite et il était technicien dans les télécoms. Il a ouvert un truc de fromage. Bref, il a touché à tout. Ma mère s'est formée sur le tard. Elle était secrétaire, agente administrative. Petit à petit, elle est montée, là elle organise, un peu comme Patricia Frin, elle organise les formations. Elle gère l'administratif tout ça.

FLORIAN HUGEDET : Tu as des frères et sœurs ?

ÉLÈVE 13 : Oui, j'ai un petit frère et une grande demi-sœur que je n'ai jamais trop vu, donc on n'en parle pas. J'ai un petit frère qui a 5 ans de moins. Je regrette un peu de pas avoir pu passer beaucoup plus de temps avec lui parce que je suis parti en internat à Paris. On va rattraper

ça petit à petit. Lui, il a un peu le même parcours que moi. Il a fait sa seconde au Maroc. Il est au lycée militaire. Ça se passe bien pour lui.

FLORIAN HUGEDET : Quelles étaient tes pratiques sportives ? Combien de temps tu pratiquais par semaine ?

ÉLÈVE 13 : Alors, j'ai toujours été freiné dans la pratique sportive. Mes parents ne sont pas très sportifs. Pour ma mère, il fallait plutôt faire ses études que faire du sport. J'ai toujours été un peu freiné. Je fais de la natation. A la base, c'était utilitaire parce qu'on habitait une île. Elle m'a mis à la natation et j'y allais trois ou quatre fois par semaine. Je décollais et j'ai atteint un niveau régional, un niveau national au collège. J'ai mis du temps. Je n'étais pas sportif du tout avant. En seconde, un bon niveau national. Après, en rentrant au lycée militaire, je pratiquais quatre fois par semaine. Je ne touchais pas trop aux autres sports. J'ai touché aux autres sports quand je suis arrivé au lycée.

3.7.14. Élève n°14, masculin, normalien, deuxième année, promotion 2015

Entretien mené par : Florian HUGEDET

Lieu : ENS Rennes

Date : 9 mai 2017

FLORIAN HUGEDET : Pourrais-tu me parler de ta formation initiale ? Ton parcours scolaire ? En mentionnant les résultats obtenus, les filières par lesquelles tu es passé ?

ÉLÈVE 14 : Alors, je reprends au lycée. J'ai toujours eu de très bons résultats à l'école, mais je ne me définirais pas comme quelqu'un de spécialement scolaire. C'est-à-dire que je ne me sentais pas forcément adapté au climat scolaire, assis sur une chaise, à rester toute la journée en classe. Ce n'est pas que je ne tenais pas en place, mais d'un autre côté, je ne me sentais pas forcément correspondre au modèle de l'enfant scolaire, à l'école. J'ai fait un baccalauréat Scientifique. J'étais assez tiraillé entre S et ES. Au final, j'ai fait un bac S que j'ai obtenu une mention Bien.

FLORIAN HUGEDET : Comment se fait-il que tu aies fait ce choix-là ?

ÉLÈVE 14 : Je suis allé en S. Je pense qu'il y a une part de pression... de conseils familiaux qui ont fait que je suis allé en S pour me laisser les portes ouvertes à tout ce que je voulais après le bac. Contrairement au Bac ES qui ferme peut-être un peu plus de portes. J'ai choisi le Bac S qui ne m'a pas forcément beaucoup plu. Dans l'absolu, je me serais peut-être plus plu en Bac ES. Ensuite, après ça, j'ai fait deux années de STAPS à Paris Descartes. En L1, en parallèle de ma formation en STAPS, j'ai fait une formation de sauveteur, qui me prenait quand même la quasi-totalité de mon temps, mais qui m'a aussi construit en dehors de ma formation en STAPS. En L2, j'ai un petit peu réduit, tout en préparant le concours de l'ENS en dehors de la fac. Je l'ai eu. J'ai préparé le concours entre guillemet « dans mon coin », sans forcément avoir de point d'appui ou de connaissances à l'intérieur. J'ai eu quelques élèves du département qui m'ont répondu par mail, mais à part ça, je n'avais pas forcément beaucoup de choses sur lesquelles je pouvais m'appuyer.

FLORIAN HUGEDET : Quand en as-tu entendu parler pour la première fois ?

ÉLÈVE 14 : En première, mon frère était en STAPS aussi. C'est à travers lui que j'en ai entendu parler la première fois. Lui non plus, à l'époque, il ne savait pas exactement ce que

c'était, mais le fait qu'il soit en STAPS en L1. Donc quand j'étais en L1, il était en L3. Quand il était en L1, il ne savait pas spécialement ce que c'était. Je crois me souvenir qu'il m'avait dit que c'était une formation dans laquelle on entrait en première année après le Bac. Il en avait entendu parler, mais il n'avait pas beaucoup de connaissances à ce propos. A partir de ce moment-là, je savais que ça existait et quand je suis entré en STAPS, j'avais en tête de passer le concours une fois que je serais en L2. Je l'ai eu dès la première année. J'étais 10^{ème} sur 10. Ensuite, j'ai suivi la formation.

FLORIAN HUGEDET : Pour quelles raisons as-tu tenté de passer le concours de l'ENS ?

ÉLÈVE 14 : C'est une bonne question... Je pense que j'aurais plus de facilité de répondre à cette question au moment où je le passais. Une fois qu'on est dedans, à mon avis on ne se pose plus trop la question de pourquoi on l'a fait au départ. A mon avis, j'avais envie d'accéder à la meilleure formation possible dans mon domaine. Mon premier projet, en entrant à l'ENS, c'est d'accéder à la préparation à l'agrégation. C'était le nec plus ultra de la préparation à l'agrégation. C'était la « voie royale ». Dans voie royale, ce que je mets derrière, c'est à la fois d'avoir la meilleure formation pour moi, mais aussi le fait de se dire qu'au niveau de la reconnaissance qu'on peut avoir à l'extérieur, c'est ce qu'il y a de mieux, donc quoi qu'il arrive, on est sûr de son choix en y allant. Ce n'est pas ce qui me motive au départ la reconnaissance, mais je pense qu'inconsciemment on l'a tous. Au niveau des représentations, c'est ce que je visais, c'est d'aller vers le meilleur.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu as rencontré des enseignants dans ton parcours qui ont pu agir comme des modèles pour toi, qui ont pu te motiver à faire ce que tu fais actuellement ?

ÉLÈVE 14 : Alors, je ne sais pas s'il y a vraiment un modèle, ou plusieurs enseignants que j'ai rencontré qui m'ont donné envie. Peut-être que j'ai eu un prof d'EPS en première, où j'ai commencé vraiment à me projeter sur mon avenir professionnel, même si on y pense tout au long de ma scolarité. Je me disais que j'aimerais bien être à sa place plus tard, enseigner dans ces conditions. Je pense que ce qui a joué pas mal, c'est le fait qu'au départ, je prenais du plaisir à pratiquer des activités sportives en dehors des cours. Le principe même d'enseigner m'attirait. Je pense que la famille a joué aussi. Mes parents sont profs. Ma mère est prof d'espagnol et mon père est prof de vente en Lycée Professionnel. Ça n'a rien à voir avec l'EPS au départ, mais avec mon frère, on a toujours pratiqué pas mal de sport, de façon assez diversifiée, que ce soit dans nos loisirs, en vacances. On a toujours été branchés sport. Ça a pas mal joué aussi.

FLORIAN HUGEDET : Au moment d'aller en STAPS, quand tu as annoncé à tes parents que tu souhaitais aller en STAPS, comment ça s'est passé ? Ou même pour ton frère d'ailleurs ?

ÉLÈVE 14 : Alors, pour mon frère, c'était différent. Il n'avait pas spécialement un profil scolaire. En L1, il était plus limite en termes de résultats, même s'il n'a jamais redoublé... Enfin, il a toujours réussi à passer les étapes. Du coup, mes parents avaient peut-être moins d'attente autour de ça et peut-être qu'il était encore plus sportif que moi, donc pour eux, ça leur paraissait logique qu'il aille en STAPS. Moi, vu ma scolarité, vu les bulletins scolaires que je ramenaïs, mes parents s'attendaient plus à ce que j'aïlle en prépa. Moi, je n'étais pas spécialement scolaire, donc je ne me voyais pas du tout aller en prépa, surtout après les années de première et de terminale qui ne m'avaient pas spécialement plu sur le plan scolaire. Mes parents s'imaginaient que j'allais aller en prépa, faire une école d'ingénieur ou je ne sais quoi. En fait, moi, ce n'est pas tout ce qui m'attirait. Il y a eu un peu de réticences sans toutefois s'opposer à ce que j'aïlle en STAPS. En discutant, ils me disaient d'aller faire une prépa pour accéder à ça ou ça, mais je savais que, contrairement au choix du Bac, ce choix allait vraiment déterminer la suite et je n'avais pas envie de faire deux années de travail qui ne me convenaient pas et que ne me motivaient pas.

FLORIAN HUGEDET : Au niveau de ton parcours scolaire, est-ce que tu avais des options au collège ou au lycée ? Des options facultatives ?

ÉLÈVE 14 : J'avais pris espagnol dès la 5^{ème}. On avait la possibilité de le prendre soit en 5^{ème} soit en 4^{ème}. Je n'avais pas pris d'autre option. On pouvait prendre latin, mais je ne voulais pas. Ensuite, en seconde, on avait des options obligatoires donc, j'avais pris Sciences économiques et sociales. En terminale, c'était l'année de la réforme du lycée où il y avait l'histoire-géographie qui disparaissait du Bac S, donc j'avais pris l'option histoire au Bac S. C'est une des matières qui me plaisaient le plus. Surtout dans une année où, avec le jeu de la réforme, on n'avait que des enseignements scientifiques. En tout cas, c'est comme ça que je le ressentais. Je n'aimais pas du tout, alors qu'en histoire je prenais vraiment plus de plaisir et ça me motivait.

FLORIAN HUGEDET : Donc, quand tu es rentré à l'ENS, ton projet professionnel, c'était professeur d'EPS ? Quand tu es rentré en STAPS aussi ?

ÉLÈVE 14 : C'est ça. Bien sûr, en rentrant à l'ENS, mon projet premier c'était d'être agrégé. Puis on se dit qu'il y a aussi la formation à la recherche. Ça je n'y pensais pas du tout avant de rentrer à l'ENS, mais je me disais que j'avais envie d'explorer et de découvrir en sachant que c'était une page blanche... Je n'y connaissais rien du tout.

FLORIAN HUGEDET : On va maintenant passer à des questions qui sont davantage centrées sur l'ENS. Quelles devraient être, selon toi, les missions de l'ENS en Sciences du sport et Éducation physique ?

ÉLÈVE 14 : Alors, au départ, c'est ce qu'on nous annonce en arrivant au département et en arrivant à l'ENS tout court. Il s'agit de former des agrégés-docteurs. Maintenant, pour moi, les premiers du département 2SEP, c'est de former à l'agrégation et ensuite éventuellement à la recherche. Ce que j'ai ressenti ici, c'est le fruit de ces deux années passées à l'ENS à l'heure actuelle. J'ai l'impression que la formation en EPS et la formation en Sciences du sport, quelle que soit la science du sport... SVS ou SHS... quelle que soit cette formation, c'est assez séparé contrairement à ce qu'on peut se représenter. Les choix de faire des agrégés-docteurs, il est assez difficile puisque j'ai l'impression que quand on part vers un sujet de recherche, on s'éloigne de l'agrégation puisque l'agrégation, pour moi, c'est aller vers l'enseignement. En tout cas, c'est comme ça que je le vois, j'ai l'impression que c'est soit l'un soit l'autre. Si je ne me trompe pas, quand on obtient un poste de maître de conférences, on perd son agrégation. Je me dis que cette mission de former des agrégés-docteurs, mais pour ce qui est des docteurs, donc l'objectif final, on passe par l'agrégation, mais c'est un détour pour faire de la recherche ensuite et on ne prend pas la direction finale de l'agrégation. On prend la direction finale de la recherche. C'est soit l'un, soit l'autre. On peut faire des passages par l'un ou par l'autre, mais j'ai l'impression qu'il y a deux choses. Souvent en discutant avec mes camarades de promotion, il y en a certains qui disent qu'il devrait y avoir deux formations séparées : une formation à la recherche et une formation à l'agrégation. C'est ce que prennent certains comme voie, ils ne passent pas l'agrégation et font une année de PréLab.

FLORIAN HUGEDET : C'est possible de ne passer que par l'agrégation ?

ÉLÈVE 14 : Oui, c'est possible, après, dans le cursus de formation et c'est valable aussi pour ceux qui ne font que de la recherche. Dans le cursus de formation, on passe beaucoup par la recherche en première et deuxième année. En tout cas pour les deux premières années que j'ai vécues. On ne ressent pas la préparation à l'agrégation comme étant une priorité en première et deuxième année, même si on nous le rappelle. En tout cas, certains le rappellent. Le cœur de la préparation à l'agrégation, il se passe en troisième année.

FLORIAN HUGEDET : Les travaux de recherche que vous faites ne peuvent-ils pas nourrir votre formation sur l'enseignement ? Sur l'agrégation ?

ÉLÈVE 14 : Alors, ils peuvent pour ceux qui choisissent des sujets et c'est de plus en plus vrai. De plus en plus de première année prennent des sujets liés à l'EPS. Ils peuvent nourrir des connaissances à l'agrégation, mais ça reste une démarche complètement différente de la démarche du concours, qui elle-même à mon avis est différente de ce qu'on vivra, pour ceux qui seront profs derrière, sur le terrain. C'est une démarche de concours qui évalue des compétences de concours et pas forcément des compétences d'enseignement sur le terrain.

FLORIAN HUGEDET : Quelle serait la plus-value de former 10 individus pendant 4 ans ? Quelle plus-value peut-il y avoir pour l'EPS ? Pour la recherche en Sciences du sport ?

ÉLÈVE 14 : Alors, je comprends bien la question... C'est l'intérêt pour l'Etat de former d'un côté des agrégés et de l'autre côté des docteurs ou des agrégés-docteurs. Alors, pour le dire crument, l'intérêt c'est de former une élite, c'est-à-dire des gens qui vont prendre des places au plus haut niveau à terme. C'est-à-dire, pour ceux qui seront agrégés-docteurs, de prendre des postes de PU ou de MCF, d'être à la tête des formations et d'avoir un avis le plus large possible sur la formation universitaire et dans leur domaine d'expertise scientifique. Pour ce qui est des professeurs agrégés, il y a deux choses. A la fin, il s'agit d'en faire des experts de l'enseignement, donc des personnes qui seront compétentes sur le terrain et qui pourront agir pleinement en tant qu'enseignants en classe, mais au-delà de ça, je pense qu'il y a un autre point. Il s'agit aussi d'en faire des experts qui vont transmettre ça au niveau de la formation des autres enseignants, de la transmission ou de la gestion d'une équipe. Sur le plan politique, il s'agit aussi de faire avancer les programmes, les directions éducatives dans un certain sens de par le recul qu'a pu leur apporter la formation. C'est plus sur l'aspect EPS que je me vois actuellement pour ma part.

FLORIAN HUGEDET : Quel serait ton projet professionnel idéal ? Comment te verrais-tu à plus long terme ? Quelle évolution de carrière pourrais-tu entreprendre dans l'idéal ?

ÉLÈVE 14 : Alors, je me vois enseigner parce que c'est ce qui me motive actuellement. C'est là où je me vois, avec une classe, enseigner. A mon avis, dans mon parcours professionnel, je ne sais pas si je voudrais faire ça pendant quarante ans de travail, ou en tout cas pas de la même manière. Au fur et à mesure de ma carrière, j'aurai plus de compétences et je me dis que j'aurai la possibilité d'évoluer soit vers des missions de formation, soit vers de l'enseignement à l'Université qui se baserait sur mon expérience professionnelle. Eventuellement, si jamais je me découvre cette envie-là, faire de la recherche. A mon avis, avec le bagage que j'aurai eu à la fin de ces quatre années, j'aurai aussi la possibilité d'y accéder plus facilement que quelqu'un qui n'aurait pas vécu l'initiation à la recherche qu'on a pu avoir à l'ENS. Donc, oui,

actuellement, je me laisse les portes ouvertes et la possibilité d'évoluer au cours de ma carrière vers des postes de formation ou des postes dans la conception de projets institutionnels. Ce sont des choses que j'imagine à plus long terme.

FLORIAN HUGEDET : En tant que normaliens, comment êtes-vous perçus par les autres étudiants de l'UFRAPS ? Par les enseignants ? Par les intervenants que vous avez à l'ENS ?

ÉLÈVE 14 : Alors, c'est assez pluriel comme points de vue extérieurs. Je pense que les gens de l'extérieur nous voient comme « l'élite », comme des gens qui tournent très bien ou très fort scolairement, au niveau des études. Après, au niveau des enseignants, c'est assez variable à mon avis. Je pense que certains ont de bonnes images de nous et d'autres un peu moins. Je ne sais pas trop comment le définir. Je sais que cette année, certains ne nous renvoyaient pas un avis très positif par rapport à la façon dont on aborde les formations ou les méthodes qu'on nous enseigne. Certains ne sont pas forcément dans la même dynamique que ce qui est mis en avant à l'ENS. On nous l'a fait remarquer soit directement soit indirectement cette année. Je ne sais pas si on jouit spécialement d'une bonne image de la part des autres enseignants, en tout cas à Rennes 2.

FLORIAN HUGEDET : Tu penses que ça peut être lié à quoi ?

ÉLÈVE 14 : Je pense que ça peut être lié à la pluralité des profils. Le fait qu'on touche à tout et en même temps à rien... Lors d'une intervention, l'enseignant nous a dit récemment qu'on avait tendance à faire du zapping. C'est assez frustrant d'entendre ça au bout de deux ans, alors qu'on est nous-mêmes frustrés alors qu'on aimerait se consacrer à notre projet initial. On est obligé de toucher à tout. D'un côté, on est content de cette ouverture culturelle et de compétences vers d'autres choses, mais de l'autre côté, on est frustré parce qu'à la fois, ça nous empêche de nous consacrer à 100% sur une chose et on peut nous le reprocher.

FLORIAN HUGEDET : Un petit peu la même question... Comment êtes-vous perçus par des personnes extérieures au monde des STAPS ou de l'EPS ? Tes parents, d'autres personnes de ta famille, tes amis ?

ÉLÈVE 14 : Alors, dans ma famille, on est plutôt très bien perçu. Pour des personnes qui connaissent un peu l'ENS, on est l'élite. On est à la pointe de ce qu'on fait, même s'ils ne savent pas très bien ce qu'on fait. Dans ma famille un peu plus éloignée, il y en a qui se représentent le point de vue scientifique et théorique et ce n'est pas le point de vue terrain. Je pense que ce n'est pas totalement fondé. Certains se représentent peut-être qu'il y a un haut niveau scientifique moins empreint de terrain.

FLORIAN HUGEDET : Le fait d'être à l'ENS, comment as-tu vécu tes deux premières années du point de vue de ta vie de tous les jours ? Les degrés de liberté ? Si tu te sens contraint ? Anxieux ? Est-ce que tu as pu voir d'autres élèves qui pourraient avoir été anxieux ?

ÉLÈVE 14 : Alors, je pense que ça va être la question la plus complexe parce qu'on est toujours dans un équilibre. Je pense que c'est ça le mot... Entre les exigences externes qui sont assez fortes et en même temps le confort de vie qu'on a à la fois à l'intérieur de la formation et en dehors. On accède à beaucoup de choses en arrivant ici. On accède au fait de se gérer tout seul, à être autonome dans sa vie. C'est quelque chose à laquelle on n'aurait pas pu vivre tout de suite sans venir à l'ENS. Que ce soit les magistériens ou les normaliens, je ne fais pas de distinction. C'est difficile parce qu'on sent à la fois libres parce qu'on fait tous à différents degrés des choses en dehors, mais en même temps contraints parce qu'on renonce également à certaines choses pour pouvoir se concentrer pleinement à notre formation. On en discutait pendant les JA3. Il y a un double processus. Il y a les contraintes qu'on nous impose et les contraintes qu'on s'impose à soi-même. A mon avis, il y a toujours une tension plus ou moins forte selon les personnes. Il s'agit d'une tension sur l'idée de travailler et de répondre à des exigences d'excellence puisque c'est ça qui est attendu. Je ne sais pas si j'ai bien répondu à ta question. C'est vraiment cette notion d'équilibre. Pour revenir à l'anxiété que j'ai pu voir autour de moi, je pense que c'est parfois assez fragile chez certains. Je pense l'avoir assez bien vécu en termes d'équilibre parce que j'ai pu relativement bien contrebalancer la pression d'excellence et de travail avec des activités qui me permettaient d'avoir une sorte d'exutoire, même si ce sont des activités qui sont prenantes au niveau du temps. C'était un exutoire. Pour certains, c'était plus fragile. Notamment, en première année, la pression est parfois telle que certains étaient touchés et à la limite de craquer. Je pense que ça peut être parfois dangereux de jouer avec cette limite-là. Pour revenir à la question précédente, en discutant avec beaucoup, l'idée de zapping nous donne l'impression de faire souvent du quantitatif plutôt que du qualitatif. A différents degrés, certains parviennent à faire de la qualité partout, sur toute la quantité, mais je pense que ce n'est pas forcément le cas de tout le monde. C'est une formation qui, même si on est tous « excellent » au départ, qui fait que les exigences de la formation ne peuvent pas convenir de la même manière à tout le monde selon les façons de vivre et de travailler qu'on a au départ.

FLORIAN HUGEDET : Selon toi, d'où viennent les contraintes ? Est-ce qu'il y a plus de contraintes d'ordre personnel ? Tu disais qu'il y avait des contraintes personnelles et des contraintes institutionnelles ? Elles viennent d'où ? Plutôt de l'institution ?

ÉLÈVE 14 : Alors, je ne peux pas vraiment répondre à cette question, parce qu'il y a des moments où on nous offre des espaces de liberté à l'ENS et pas uniquement au sein du département. Ces moments viennent contrebalancer le poids des exigences de travail et les exigences qu'on se fixe. Je suis assez mitigé parce qu'un côté, on a une charge assez importante à la fois en termes de travail et de volume horaire et en termes d'attentes et de résultats. Il faut produire une performance en permanence. J'en parlais en fin de première année. On a énormément d'évaluations terminales. Bon, après, je suis peut-être plus sensible à l'évaluation parce que j'ai travaillé dessus mais on a énormément d'évaluations terminales et à chaque évaluation, on doit produire une performance, que ce soit à l'écrit, à l'oral, un rapport, une évaluation chronométrée. On est sans arrêt évalué et testé. Ça, je ne sais pas si c'est forcément bénéfique pour justement la performance finale, c'est-à-dire avoir de la qualité à la sortie. Je ne sais pas si c'est bénéfique d'évaluer ou d'être évalué, de se sentir évalué. Je pense que c'est une pression assez importante.

FLORIAN HUGEDET : Sur la nature des injonctions que tu te fixes personnellement, ça pourrait être quoi par exemple ? Toi ou des autres d'ailleurs ?

ÉLÈVE 14 : Alors, tout simplement, ça va être de répondre aux évaluations, d'être dans les clous, de réussir toutes les évaluations proposées. Elles sont nombreuses. Il s'agit d'avoir le comportement et les résultats attendus d'un élève à l'ENS. Ça commence par être en cours, être studieux, appliqué sans être « fayot » quoi. Il faut réussir, être performant quand on nous le demande, quand on est évalué. En fait, c'est ça je pense qui représente la pression la plus importante, c'est de toujours être performant.

FLORIAN HUGEDET : Quel que soit le domaine, il s'agit d'obtenir la performance la plus élevée ? Que ce soit dans la recherche ou dans l'enseignement ?

ÉLÈVE 14 : Oui, c'est ça... Même si parfois, on ne nous le dit pas forcément explicitement, mais on se représente qu'il faut absolument être au rendez-vous à chaque fois.

FLORIAN HUGEDET : Le fait de te sentir évalué souvent, régulièrement... Quelle ambiance ça apporte au sein de la promotion ? Est-ce qu'il y a de la compétition ? Ça se passe bien ?

ÉLÈVE 14 : Alors, il y a plutôt une très bonne ambiance dans la promotion. Au niveau des résultats, on ne se compare rarement entre nous. De ce point de vue-là, il n'y a pas de souci particulier. Il y a une bonne ambiance de travail. Je ne pense pas que ça nous mette en compétition les uns avec les autres.

FLORIAN HUGEDET : Et avec les autres promotions ? Quelles sont les relations que vous entretenez ?

ÉLÈVE 14 : On a plutôt une bonne relation avec les autres promotions également. Je pense que c'est un des aspects positifs de la vie à l'École et en dehors. On est tout de suite très bien intégré dans une « famille » du département. Ça par contre, ça favorise un sentiment d'appartenance au département ou à un groupe, même si ça prend plus ou moins selon les personnes. Dans une très grande majorité, ça fonctionne et ça permet à certains de se retrouver aussi dans la vie en dehors du département.

FLORIAN HUGEDET : On a plus ou moins terminé. Peut-être quelques petites questions... Quel serait ton projet professionnel à court terme par rapport à l'ENS ? Après l'agrégation, dans quel domaine tu voudrais t'orienter en quatrième année ? Est-ce que tu souhaites faire une thèse ou non ?

ÉLÈVE 14 : Actuellement, si on me pose la question... pas forcément, mais je me laisse la possibilité de changer d'avis si jamais une vocation ou une envie très forte me venait après l'agrégation. Mon premier objectif, c'est l'agrégation. Pour avoir fait un Master et un mémoire en Sciences de la vie cette année, c'est sûr qu'à mon sens, je ne ferai pas de recherche en sciences de la vie. Je me sens davantage d'affinités avec les sciences humaines et sociales. Je me dis que, peut-être que ce n'est pas la question. C'est tout simplement de faire une thèse dans laquelle je ne me retrouverais pas spécialement. Actuellement, ce n'est pas ce que j'ai envie de faire.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu as une pratique sportive régulière ? Est-ce que tu as été contraint d'arrêter ?

ÉLÈVE 14 : Alors, je ne pratique plus depuis la première année. J'ai quand même pu pratiquer par période. J'ai pu courir quelques fois par semaine. Deux ou trois fois par semaine. Je n'ai pas pris le temps ou en tout cas je n'en ai pas eu ou je ne l'ai pas pris de faire une pratique sportive régulière en dehors.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu avais des autres occupations à côté ? Des occupations annexes à l'ENS ou ailleurs ?

ÉLÈVE 14 : Oui, alors, en première année, j'ai pu continuer de façon très, très ponctuelle des formations continues de sauvetage avec la SNSM. Je n'ai pas pu continuer cette année parce que ça ne correspondait pas à mon emploi du temps. C'était sur des journées, pendant le weekend. Cette année, j'étais pris par le Bureau des sports de l'ENS. C'était une activité qui

m'a pris pas mal de temps. Souvent le mardi et le jeudi, on organise des créneaux d'entraînement. J'y étais presque tout le temps. C'est quand même malgré tout une activité en dehors que j'ai pu avoir en plus.

FLORIAN HUGEDET : Qu'est-ce que ça signifierait pour toi « réussir dans la vie » ?

ÉLÈVE 14 : Alors, très naïvement, ce serait d'avoir un métier qui me plait où je pourrais prendre du plaisir chaque jour dans la vie et qui me permette de vivre correctement matériellement, de ne pas être limité dans mes choix, d'avoir toujours la possibilité d'aller vers de nouvelles choses, d'évoluer. Je pense que c'est le plus important, c'est d'avoir du bien-être dans mon travail. Je pense que c'est ça qui a guidé mes choix de parcours. Ça serait vraiment d'être bien dans de bonnes dispositions avec moi-même et avec les autres. Il s'agit de prendre du plaisir sans avoir une vie d'hédoniste. Ce que je recherche, ce n'est pas d'aller à contre-courant de mes envies pour de la reconnaissance ou pour quelque chose qu'on considérerait comme mieux ou comme supérieur socialement ou comme apportant plus de reconnaissance. C'est vraiment le premier truc et j'essaie de conserver le plaisir de ce que je fais dans la vie.

FLORIAN HUGEDET : Merci beaucoup.

3.7.15. Élève n°15, féminin, normalienne, deuxième année, promotion 2015

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : ENS Rennes

Date : 10 mai 2017

FLORIAN HUGEDET : Dans un premier temps, pourrais-tu me parler de ton parcours scolaire et universitaire en mentionnant les résultats que tu as obtenus, les filières ainsi que les options que tu as pu suivre ?

ÉLÈVE 15 : Quand j'étais au collège, j'avais de bons résultats scolaires. J'étais en anglais euro et en latin. C'est moi qui avais fait ce choix-là, parce que je voulais aller en médecine. Le latin j'ai fait ça pour ça. J'avais de bons résultats scolaires et j'avais de bons résultats en planche à voile. J'ai fait sport-étude au lycée. J'ai arrêté la section euro parce que je ne pouvais pas le faire avec le sport-étude. J'avais de bons résultats. C'était souvent organisé en fonction des compétitions. Mon temps était organisé en fonction des compétitions. J'ai eu de bons résultats au Bac, j'ai eu 17,8 au Bac. C'était une époque où je me demandais ce que j'allais faire. J'étais déjà intéressée par la recherche. J'avais déjà compris que le fonctionnement de la recherche m'intéressait. C'est ma pratique sportive qui m'a amenée à me demander plein de choses... Par exemple le rapport entre le corps et l'esprit, la façon dont ça impacte notre pratique sportive. Ça m'intéressait beaucoup. Je ne savais pas quoi faire. J'avais repéré le département des sciences cognitives de l'ENS de Ulm. J'avais envie de continuer la planche aussi. J'ai eu l'opportunité de m'entraîner avec le Pôle France de la Rochelle. J'étais bonne en maths. J'aimais beaucoup les maths. On m'a conseillé de faire une prépa. La médecine ne me permettait pas de continuer la planche. La prépa maths sup me convenait mieux. Je pouvais préparer le concours d'entrée à Ulm. J'ai fait trois mois de prépa maths sup en même temps que je découvrais le Pôle France de la Rochelle. J'ai pu m'entraîner avec des gens de très haut niveau. C'était une bonne opportunité sportive. La prépa ne me convenait pas du tout parce que j'étais beaucoup trop cadrée. On parlait du principe que je n'allais pas bosser et je n'aimais pas ça. J'ai arrêté. Je ne savais pas trop quoi faire. J'ai hésité à partir en médecine. J'ai commencé à réviser des cours de médecine. Mes entraîneurs me disaient de regarder les STAPS. Ça pouvait m'intéresser selon eux. Moi j'avais l'image que le STAPS, c'était pour les glandeurs. Je ne voulais pas faire STAPS. J'ai regardé un peu. En attendant, je me suis inscrite en licence de bio

pour passer le temps et pour pouvoir continuer à m'entraîner. J'étais en amphi de bio et sur internet j'ai cherché, j'ai cherché, j'ai cherché. Je passais beaucoup de temps à ça. Je suis tombé sur l'ENS 2SEP. Je me demandais ce que c'était. J'ai regardé un peu plus et ça m'a vraiment interloqué. J'ai vu que c'était orienté sur la recherche et le sport. Ça avait l'air d'allier à la fois les sciences humaines et les sciences de la vie. Je me suis dit que c'était une bonne opportunité. Je suis restée au Pôle de la Rochelle et je suis entrée au STAPS le plus proche. C'était le STAPS de Nantes. Je savais aussi que c'était un bon STAPS. Pendant deux ans, j'étais toujours au Pôle de la Rochelle et au STAPS de Nantes. Je faisais des allers-retours. J'avais le statut de sportive de haut niveau. Le jeudi midi, je parlais de Nantes et je passais tout mon weekend à la Rochelle. Une demie-semaine c'était les cours et l'autre demi-semaine, c'était la planche. J'avais déjà en tête de passer le concours de l'ENS. La deuxième année, j'ai continué à faire ça. Par contre, au mois de janvier, j'ai arrêté d'aller à la Rochelle pour me concentrer sur le concours. Je l'ai passé au mois de mars. J'ai été prise. J'ai passé les oraux. J'ai eu le concours. J'étais en licence entraînement. Du coup, j'étais en L2 entraînement et j'ai eu le concours de l'ENS. Du coup, j'ai arrêté la planche à voile en rentrant à l'ENS. C'était un choix. Je me disais que ce n'était pas possible d'exceller. Je n'aimais pas faire deux choses à moitié. Je préférais faire le choix de me donner à fond dans les cours plutôt que dans la planche.

FLORIAN HUGEDET : Comment est venue cette appétence pour la recherche ? Elle est venue très tôt. Tu avais des parents qui travaillent dans la recherche ?

ÉLÈVE 15 : Mon père est enseignant-chercheur. Quand j'étais petite, je commençais juste à comprendre ce qu'il faisait dans son boulot. En rentrant à l'ENS, j'ai compris plein de choses. Inconsciemment ça a dû fonctionner, mais ce n'est pas lui qui m'a dit d'aller dans la recherche. Je réfléchissais et je me rendais compte que parfois, pendant l'internat, quand j'étais sur mon ordinateur, j'allais regarder certains trucs qui se disaient sur la nutrition, sur la psychologie, sur le corps. En fait, le moment où je me suis dit que je voulais faire de la recherche, j'ai regardé un film qui s'appelle « Pi ». Ça parle d'un mec qui fait de la recherche sur le nombre « pi ». Je me retrouvais vraiment dans son raisonnement, à chercher, à être juste, à comprendre les choses. Je me suis dit que si j'arrivais à faire de mon métier ce que j'avais tous les jours dans ma tête. Je me suis dit que ça serait génial. La recherche me paraissait la plus appropriée.

FLORIAN HUGEDET : Dans ton parcours scolaire, ou à la fac, est-ce que tu as rencontré des personnes qui t'auraient particulièrement marquées et que tu pourrais utiliser comme modèle ?

ÉLÈVE 15 : Alors, j'avais un prof qui m'a marqué. On a tous eu des bons profs qui nous ont appris beaucoup de choses. Lui, il m'a marqué parce qu'il était perturbant. C'était mon prof de

philo en terminale. Je comprends maintenant plein de choses. Il avait fait l'ENS et je crois qu'il avait le département des sciences cognitives. Il avait fait l'ENS en philo. En fait, il m'a beaucoup fait réfléchir. Il m'a fait découvrir les sciences cognitives. Mon prof de français en seconde qui m'a fait découvrir la psychanalyse. Ce sont des choses qui m'ont beaucoup interloquée. Mon prof de philo allait vraiment à l'encontre de certaines valeurs qu'on m'avait apprises. Il était pro-capitaliste. Il disait de ne surtout pas aller à la fac. J'étais dans un lycée très populaire, à Boulogne-sur-Mer. Maintenant, je me dis que oui, par rapport aux personnes auxquelles il s'adressait, ce n'était pas incohérent. Moi, j'étais révoltée quand il disait ça parce que mes parents et ma famille sont dans le milieu de la fac. Je n'étais pas du tout d'accord avec lui. Ça m'avait pas mal marquée. C'est ça qui m'a fait m'intéresser aux sciences cognitives.

FLORIAN HUGEDET : Comment le fait d'aller en STAPS a-t-il été accueilli par tes parents ?

ÉLÈVE 15 : Au début, j'étais en stage de voile à Marseille et à ce moment-là, avant de partir je leur avais dit que je parterais en médecine. J'avais découvert l'ENS et j'ai commencé à réfléchir pendant le stage de voile. Je m'étais dit que je ferais STAPS. Je les ai appelés et je leur ai dit. Ils m'ont répondu que je disais ça parce que j'étais en stage. Je leur ai dit que ça allait me plaire parce qu'il y a de la psychologie, qu'on réfléchissait et qu'on ne faisait pas que du sport. Ils étaient quand même assez ouverts. Au début, ça les a surpris. Je pense que mon père disait que je ne m'épanouirais pas autant intellectuellement en STAPS mais ils m'ont laissé aller là-dedans. Ils ne sont pas du tout sportifs mais ils n'ont jamais trop compris l'importance que... enfin, si, ils ont compris l'importance que ça avait pour moi. Ils ne comprennent pas tout mais ils me soutiennent.

FLORIAN HUGEDET : Ils faisaient quoi tes parents ? Ton père est enseignant-chercheur dans quel domaine ?

ÉLÈVE 15 : Dans les sciences de l'information et de la communication et ma mère est ergothérapeute.

FLORIAN HUGEDET : Donc, tu as passé le concours pour faire de la recherche. Est-ce qu'il y a d'autres raisons qui t'ont poussées à passer ce concours ?

ÉLÈVE 15 : Non, c'est vraiment pour faire de la recherche. Je connaissais l'ENS depuis le lycée et je savais que c'était entre guillemet « la formation royale » pour faire de la recherche. Je ne savais pas dans quel domaine. Je savais que je voulais faire une recherche sur le corps et l'esprit. C'est pour ça que je suis rentrée à l'ENS. Je pense que pour ça, c'est peut-être un peu atypique si on me compare aux autres de la promotion qui sont rentrés en STAPS pour faire

prof d'EPS et qui ont ensuite découvert l'ENS et la recherche. Moi, je suis rentrée en STAPS pour la recherche et pour l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : Tu arrives donc en première année, peux-tu me parler des cours qui étaient proposés ? Des objectifs qui étaient affichés ? Quelle était la répartition entre recherche et EPS puisque ce sont les deux grandes missions que l'ENS poursuit ?

ÉLÈVE 15 : Je ne sais pas trop. Je pense que ça rejoint un peu le débat. Je ne sais pas trop comment se positionner dans ce débat. J'ai trouvé que la formation était géniale en première année. On avait une bonne ouverture. Je suis arrivée et je n'avais aucun bagage en EPS. Je n'y connaissais vraiment rien. Les compétences propres, c'est la première fois que j'en entendais parler. J'étais en L3 entraînement sportif. En ayant choisi ça, j'avais quand même plus de temps à consacrer à la recherche parce que c'était ce que je voulais. Je ne sais pas trop quoi dire d'autre. Cette année, on passait quand même moins de temps sur l'agrég. On passait plus de temps sur la recherche que sur la préparation à l'agrégation. Parfois, je me suis quand même investie dans certaines introductions, certaines révisions pour l'agrég, mais ce n'était pas ça qui structurait mon année. Quand j'avais du temps, je le consacrais plus à la recherche qu'à l'agrég.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Comment ça se répartissait entre l'ENS et l'UFRAPS de Rennes ? Vous aviez beaucoup de cours à Rennes ?

ÉLÈVE 15 : C'était vraiment par période. En termes de densité temporelle, on avait quand même peut-être plus de cours à Rennes mais en termes de densité dans l'investissement du travail et dans la densité de la difficulté, ça se passait beaucoup plus à l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : Comment as-tu vécu ces deux premières années ?

ÉLÈVE 15 : Alors, la première année et la seconde, je ne les ai pas du tout vécues pareil. On est beaucoup à l'avoir vécu comme ça. On arrivait. On s'entendait tous. C'est la première fois qu'on se retrouvait avec autant de gens qui avaient autant de points communs du point de vue des activités sportives, culturelles, les loisirs, les cours. On partageait beaucoup de choses tant du point de vue des échanges qu'on pouvait avoir tant du point de vue de la philosophie sur l'éducation ou sur les valeurs, sur tout. C'était vraiment intéressant. Par contre, le fait d'avoir arrêté ma pratique sportive, la première année, j'étais dans le bain, je découvrais plein de choses. Je pense que c'était comme si on démarrait une nouvelle vie, mais cette année, je l'ai un peu plus mal vécue. J'avais l'impression qu'il me manquait quelque chose. Ce n'est pas uniquement l'ENS qui me définit. Chacun se retrouve avec une envie de retrouver des choses qu'il aimait en dehors de l'ENS. Elève-normalien, ce sont deux choses qui nous définissent.

FLORIAN HUGEDET : Qu'est-ce que tu appelles « avoir mal vécu » ?

ÉLÈVE 15 : En fait, je pense partir en pré-doctorat. J'ai passé mon année à essayer de préparer ça. Je n'avais qu'une envie, c'était de retourner faire de la planche. Je me demandais pourquoi j'avais arrêté. Je réfléchissais à comment y retourner. Mon objectif, c'était de trouver un moyen de retourner à ma pratique sportive près de l'eau, d'habiter près de l'eau et d'avoir une pratique sportive dans laquelle je pourrais m'investir. Je voulais m'investir dans d'autres choses qu'uniquement dans les cours.

FLORIAN HUGEDET : L'année prochaine, tu ne sais pas trop ?

ÉLÈVE 15 : En fait, je fais le choix de l'agrégation parce que je commence... J'ai toujours été menée par cette envie de la recherche sur la relation corps/esprit. J'ai démarché... j'ai eu des réponses de personnes qui travaillent vraiment là-dessus. Les gens qui travaillent là-dessus, c'est très éloigné du milieu sportif. Je me rends compte que c'est un rêve que j'ai parmi d'autres. Pour réussir celui-là, je devrais annuler tous les autres. Du coup, je me dis qu'au final, l'agrégation m'apportera quelque chose. Je suis sûre. Avec le pré-Doc, si ça se trouve, je vais me retrouver avec quelqu'un qui n'est pas très investi et qui ne me suit pas trop. L'agrégation m'apportera quelque chose. Je ne me suis jamais retrouvée devant des élèves, donc je ne sais pas si ça va me plaire. Au moins, ça me fera une sécurité pour après, essayer des trucs en recherche. Le jour où j'aurai envie de me poser, je pourrai arrêter si je veux. En fait, je me laisse la possibilité. Je ne le vois pas comme une fatalité. Si je rate la recherche, j'aurai une sécurité. Le jour où je voudrai quelque chose de stable, je pourrai l'avoir. Je ne le ferai que si je suis sûre que ça me plaît d'être prof d'EPS.

FLORIAN HUGEDET : En quatrième année, qu'est-ce que tu penses faire ?

ÉLÈVE 15 : Du coup, depuis que je suis rentrée à l'ENS, c'est de la neuro que je voudrais faire. C'est ça qui m'intéresse toujours. Ce serait de la neurophysiologie. Ce qui m'intéresserait vraiment, c'est de la psycho-neurophysiologie. J'aimerais comprendre l'impact du stress, de l'anxiété sur le corps. En France, en tout cas, ça n'existe pas du tout. Ça n'existe pas trop. Aux États-Unis ça existe, mais pas en rapport avec le sport. Là, cette année, j'ai fait un stage en laboratoire au M2S. Je me rends compte que c'est quand même beaucoup éloigné du terrain et de l'application sportive. Je me dis que c'est peut-être... Je ne sais pas si je me plainrais d'aller en neuro. Je ne sais pas si je ferai de la neuro ou si je ferai de la recherche dans le domaine de la planche à voile avec la fédération. Je ne sais pas trop.

FLORIAN HUGEDET : Tu vas certainement demander une bourse de thèse par la suite pour devenir plutôt MCF ?

ÉLÈVE 15 : Alors, quand je vois la condition de vie que c'est, je ne sais pas. La condition de vie, parfois, quand je vois le travail que ça demande. Surtout, je vois qu'on est un peu baladé et tributaire des postes. J'ai juste envie de m'installer près de la mer, de faire un truc qui me plaît. Je veux pouvoir choisir d'être près de l'eau.

FLORIAN HUGEDET : Quel est ton avis sur les modalités de recrutement ? Que penses-tu du fait de recruter 10 normaliens par an et de les former, de les rémunérer ?

ÉLÈVE 15 : Alors, au début, je me demandais. Je me disais que c'était un privilège. A la limite, ce n'est pas trop normal. On s'en rend compte quand on nous dit qu'on va être payé alors qu'il y a plein de monde qui galère. Je ne sais pas trop. Je ne sais pas trop comment me positionner là-dessus. Je m'en rends compte. Je sais que c'est une chance. Après, il y a eu pas mal de débat sur Facebook concernant la mission de normaliens comme quoi c'était un privilège alors qu'on en avait déjà pas mal. Une remarque qui m'a marquée, qui a été faite par quelqu'un de mécatronique qui m'a dit qu'il ne voyait pas pourquoi c'était considéré comme un privilège. On est engagé sur 10 ans. Je me dis qu'on est certes payé pendant nos études, mais c'est un contrat qu'on signe comme n'importe qui signerait un contrat. Quand je vois l'investissement qu'on a et ce qu'on peut produire. Certes, là, on est payé, mais plus tard on va avoir un niveau de vie correct. Je ne dis pas le contraire. Quand on est maître de conférences, on est très bien payé. A côté de ça, en allant dans le privé... Enfin, moi je n'étais pas trop mauvaise en maths, j'aurais pu faire ingénieure. Si j'avais voulu avoir des sous, j'en aurais eu. Je pense que j'aurais entre guillemets, beaucoup plus « abusé » du système. C'est un peu le sentiment qu'on peut avoir en étant normalien. Le système ne fait pas qu'on abuse, mais qu'on est des privilégiés du système. Certaines personnes usent beaucoup plus les fonds du système que nous. Je me rends tout de même compte que par rapport à ceux qui sont à la fac, c'est un système de recrutement... Juste 10 personnes... Pourquoi former 10 personnes ? Ils nous mettent dans des conditions royales par rapport aux autres. Quand on voit l'état de Rennes 2, c'est clair que je comprends que ça peut créer des débats. Je ne sais pas trop comment me positionner sur la question.

FLORIAN HUGEDET : Penses-tu que 10 années d'engagement, c'est suffisant ?

ÉLÈVE 15 : Je pense que oui parce qu'on rentre à l'ENS. On ne se rend pas forcément compte. Je savais déjà ce qu'était la recherche, mais il y a quand même plein de choses qui rentrent en jeu. Je me dis que si ça se trouve, j'aurai envie de partir. Je ne sais pas dans quelles mesures je

peux partir à l'étranger. Je ne sais pas dans quelles mesures j'aurais le droit de prendre une année de pause. Le problème, c'est que notre vie, en rentrant à l'ENS, elle devient trop centrée sur l'ENS. Tout notre avenir ne se dessine qu'uniquement en fonction de nos recherches. Je n'aurais pas tenu le même discours il y a un ou deux mois, mais je commence à me demander si c'est ça le but de la vie. Est-ce que c'est de faire de la recherche ? 10 ans, c'est quand même assez long. A vingt-et-un ou vingt-deux ans, on ne sait pas trop ce que c'est.

FLORIAN HUGEDET : Ce qui m'amène à la question suivante, qu'est-ce que ça serait pour toi réussir dans la vie ?

ÉLÈVE 15 : Je pense qu'en rentrant à l'ENS, je savais déjà que je voulais faire de la recherche. Je m'étais vraiment plu en STAPS. Je me disais que la recherche en STAPS, ça me plairait. J'ai commencé à regarder les publications. Je me suis dit que de rentrer au CNRS, ça serait ça mon but. Je pense que c'est vraiment l'engrenage de l'ENS. Il faut toujours chercher à être le meilleur. Je me suis dit que c'était ça. Il y a deux mois, j'aurais dit qu'avoir un poste de directeur de recherche au CNRS. Maintenant, je me dis que je ne me sens pas forcément plus épanouie. Je pense que réussir dans la vie, ça serait avoir un boulot qui me plaît, qui me permet de faire de la recherche appliquée au domaine sportif en ayant du temps pour moi et avoir un équilibre, une stabilité. Je dirais que j'ai réfléchi. J'avais fait des demandes de Pré-Doc à New-York. Ils publiaient dans Nature sur l'impact du stress en neurologie. C'était super intéressant. Je me disais que c'était le comble d'aller travailler sur le stress alors que moi-même je vivais une vie de stressée.

FLORIAN HUGEDET : Justement, le fait d'entrer à l'ENS a-t-il provoqué un stress particulier, une certaine anxiété chez toi ou chez des gens de ta promotion ? Est-ce que tu as pu voir des signes d'anxiété à l'ENS ?

ÉLÈVE 15 : Je pense qu'il y a un stress. C'est clair qu'il y a une pression qui nous est mise. Je pense que les gens ne se rendent pas trop compte, mais on est quand même investis dans quatre ou cinq choses à la fois. Les quatre ou cinq personnes qui organisent ça nous demande de faire le meilleur. A un moment, on ne peut pas. Cette année, j'en suis arrivée à me dire que je n'allais pas faire le meilleur et en gardant ma tête entière. Je pense qu'il y a des personnes qui sont très stressées et qui le vivent un peu plus mal. Je suis un peu partagée aussi là-dessus parce que d'un côté, pour avoir fait de la compétition à haut niveau, c'est normal. Des fois, tu es dans le dur et c'est dans le dur que tu apprends. Après, le fait de l'avoir vécu... si ça dure deux ou trois ans, c'est le temps de comprendre ça et de se forger avec ça. Par contre, là où je me dis que ça pose problème c'est quand j'ai l'impression que ce stress qu'on a là maintenant, on l'aura toute notre

vie en étant maître de conférences. C'est ça qui me fait le plus douter. Je pense qu'il y en a qui le vivent quand même mal.

FLORIAN HUGEDET : En tant que normaliens, comment étiez-vous perçus par les autres étudiants ? Par les autres enseignants ? Par les intervenants extérieurs ?

ÉLÈVE 15 : En ce qui concerne les étudiants, je trouve que parfois, on est perçu comme des aliens. Peut-être qu'on ne se rend pas compte et qu'on l'entretient. En même temps, je me souviens. On arrivait en M2S. On était en cours d'année. On reste entre nous. On ne va pas trop vers les autres. On a parfois fait des soirées avec les autres. Je parlais à quelqu'un qui voulait faire de la recherche et qui me disait que c'était réservé à nous. Je disais que non, qu'on était des stapsiens avant d'être normaliens. Parfois, on peut être considéré comme prétentieux. Certains d'entre nous qui font des remarques mais ils ne se rendent pas compte que ce n'est pas dû à notre statut de normaliens, et que c'est plutôt dû aux individus. Par rapport aux intervenants extérieurs, ça dépend. Je pense qu'ils s'attendent à voir quelque chose d'abouti. Je pense que les étudiants nous mettent parfois sur un piédestal qui n'a pas du tout lieu d'être. Les enseignants se disent qu'eux se mettent trop sur un piédestal et les intervenants extérieurs, ça va.

FLORIAN HUGEDET : Comment étiez-vous perçus par des personnes qui sont extérieures au champ de l'EPS ou des STAPS ?

ÉLÈVE 15 : Je pense que ça dépend qui. Par exemple, en rentrant à l'ENS, on est considéré comme des STAPS. Au début, en première année, ils pensent qu'on est juste bons à taper dans des ballons. Après ça évolue. Je pense que par les autres gens, si ce sont des gens qui connaissent l'ENS, ils sont plutôt... Je pense être bien perçue. Le fait de faire partie de l'ENS, c'est quand même un statut valorisant. Pour des gens qui ne connaissent pas l'ENS, quand tu leur dis que tu suis une formation qui prépare à la recherche dans les sciences du sport ou à être prof d'EPS. Soit ils aiment le sport et sont intéressés par le côté recherche, soit ils te disent « ah bon, tu veux être prof d'EPS, tu peux faire mieux quand même ». Je pense que ça dépend des gens.

FLORIAN HUGEDET : Peux-tu me décrire l'ambiance dans ta promotion ? Entre les différentes promotions ?

ÉLÈVE 15 : Sans faire une apologie de ma promotion, il y a vraiment une super ambiance. C'est ce que je disais, quand tu rentres à l'ENS, tu es avec des gens avec qui tu partages énormément de choses sur plein de points différents. C'est assez incroyable. Sur l'ambiance entre les promotions, on retrouve ça. C'est vrai qu'on voit qu'autant avec l'année du dessus ça

aurait été pareil, une année en dessous, ça aurait été pareil. On sent qu'il y a quand même des points communs.

FLORIAN HUGEDET : Dernière question sur l'ENS. A ton avis, quelles devraient être les missions du département 2SEP du point de vue de l'EPS ou du point de vue des STAPS ou des sciences du sport ?

ÉLÈVE 15 : La mission de l'ENS... Je pense que c'est de former des gens qui soient compétents. C'est ça que je trouve bien dans la formation, c'est que ça forme des gens qui sont quand même à des choses complètement différentes. Je ne sais pas s'il y a une mission. Le fait de faire des spécialistes de l'activité sportive ou de l'activité physique. Je ne suis pas d'accord avec le débat qui dirait que ça devrait former que des profs d'EPS. Pour moi une ENS, un département dans une ENS, ça doit être représentatif de ce qui se fait dans les facs. Dans les facs, il y a des sciences du sport et de l'EPS. Pour moi, c'est normal qu'il y ait les deux, même si je sais qu'à la base le département a été créé pour l'EPS. Pour moi, ça doit être ça. Le fait de former des gens à être des spécialistes de l'activité physique et sportive dans le domaine que, eux, ils choisissent, qu'ils soient capables de faire progresser des athlètes de très haut niveau, qu'ils aient envie de favoriser les connaissances et le développement de la santé ou qu'ils veulent faire de l'EPS. Au final, je trouve que c'est ça le département.

FLORIAN HUGEDET : Quelques questions méthodologiques pour terminer. Est-ce que tu as des frères et sœurs ?

ÉLÈVE 15 : Alors ma grande sœur a 5 ou 6 ans de plus que moi. Elle est dans la sociologie filmique. Elle est en Master 2. Elle a toujours été intéressée par l'image et les minorités. Elle associe l'image au discours sociologique. Elle voudrait faire une thèse après. Ma petite sœur est en prépa littéraire et elle est à fond dans la littérature. Elle est passionnée par ça.

FLORIAN HUGEDET : J'ai bien compris que tu étais véliplanchiste. Tu as pratiqué à haut niveau, mais c'est-à-dire, tu t'entraînais combien de fois par semaine ?

ÉLÈVE 15 : Je m'entraînais sur l'eau quatre fois par semaine. Chaque vacance j'y étais 5 ou 6 jours par semaine. Je faisais en plus trois prépa physiques. J'étais au Pôle Espoir et je n'ai pas vraiment été prise en Pôle France mais je m'entraînais avec eux. J'ai fait les championnats de France. Je les faisais tout le temps. J'ai fait des compétitions internationales. J'ai fait des coupes d'Europe jeune. En sénior, j'ai fait des championnats d'Europe et des coupes du monde. Je n'ai pas fait les championnats du monde. Par contre, ce n'est pas comme faire une coupe du monde

en tennis. C'est quand même plus facile d'accès. Ce n'est pas comme si j'avais fait ça en tennis ou en football.

FLORIAN HUGEDET : D'un point de vue associatif, est-ce que tu t'es déjà engagée dans une association ? Quel que soit le domaine...

ÉLÈVE 15 : Dans mon club de voile, je participais pas mal. En ayant la pratique de haut niveau, je ne pouvais pas beaucoup. Je suis monitrice de voile l'été. J'étais aussi au BDE de l'ENS. Je n'ai pas trop d'expérience associative.

FLORIAN HUGEDET : Tu as été au BDE de l'ENS ?

ÉLÈVE 15 : Oui, en tant que vice-secrétaire, mais ce n'était pas trop mon truc.

FLORIAN HUGEDET : Merci beaucoup.

3.7.16. Élève n°16, féminin, magistérienne-normalienne, première année, promotion 2015-2016

Entretien mené par : Florian HUGEDET

Date : 10 mai 2017

Lieu : ENS Rennes

FLORIAN HUGEDET : L'objectif de cet entretien est de retracer ta trajectoire personnelle, c'est-à-dire ton parcours scolaire et universitaire afin de savoir comment tu es arrivée ici, ce que tu souhaites faire plus tard. Je te poserai également des questions sur ta vie à l'ENS, comment tu perçois les choses, etc. Dans un premier temps, pourrais-tu m'expliquer ton parcours scolaire en mentionnant tes résultats, les options que tu as suivies ?

ÉLÈVE 16 : Alors, du coup, je commence au collège. Donc, j'étais dans un collège de campagne. Je viens de Noailly. C'est un petit village de 1500 habitants près de Saint-Etienne. Je suis allée dans le collège de campagne dans le village juste à côté. Là, j'avais d'assez bons résultats. J'avais 15-16 de moyenne. J'avais une option classe européenne. Je faisais de l'allemand depuis la 6^{ème}. Donc, après rien de particulier. Je faisais beaucoup de sport, beaucoup de basket. Je m'entraînais tous les jours et j'avais peut-être le projet d'intégrer un pôle espoir et finalement, je n'ai pas voulu parce qu'il fallait partir à Lyon et je n'avais pas envie de quitter ma famille. Je suis restée à Noailly. Je jouais au basket dans la grande ville à côté. Je faisais les déplacements, ça me prenait pas mal de temps, mais bon c'était bien ! Après, j'ai passé le brevet. Je suis rentrée au Lycée à Roanne, « la grande ville » à côté si tu veux. Là, je faisais toujours pas mal de basket. Je m'entraînais même entre midi et deux parfois. J'étais en bac S. Toujours de l'allemand, mais je n'avais pas d'autre option. Rien de spécial. Je travaillais beaucoup. Après, je n'avais pas de super résultats. J'avais autour de 13 de moyenne. Ce n'était pas excellent. J'étais dans un lycée qui était vraiment difficile. Ils mettaient de mauvaises notes pour qu'on soit bon le jour du bac. C'était un peu ça leur méthode. Je galérais un petit peu en maths, par contre j'adorais la SVT. Dès que ça parlait un petit peu de physiologie, j'adorais. J'avais vraiment une appétence pour les disciplines STAPS plutôt physio, plutôt... même histoire ça me plaisait quand on parlait... De toutes façons, dès que ça parlait de sport, ça me plaisait ! Après, j'ai eu le bac avec mention Bien, avec 15 de moyenne. Ce n'est pas non plus fou, quoi... Et puis STAPS. Depuis toujours, je voulais être prof d'EPS. Depuis le CE2, je veux

être prof d'EPS. Au début, je voulais être maîtresse et depuis que je sais qu'on peut devenir prof de sport, j'ai toujours voulu faire ça. Donc, STAPS, c'était logique. Et puis quand même, les profs avaient pris rendez-vous avec moi pour que je fasse une prépa, médecine ou un truc comme ça. Moi, pas du tout, ça ne me branchait pas du tout. Moi c'était vraiment STAPS. Donc je suis rentrée en STAPS en L1 et là, toutes les disciplines me plaisaient vraiment, vraiment, vraiment. Je passais beaucoup de temps sur mes cours. J'apprenais tout. J'approfondissais des trucs. J'étais majeure de ma promotion. Toutes les années. J'ai fait deux ans à Saint-Etienne en STAPS et donc, oui, j'avais un bon feeling avec les profs. J'avais une super promotion aussi. C'était vraiment deux très bonnes années, où je me suis rendue compte que je voulais être prof d'EPS. Je n'avais pas du tout cette approche recherche parce qu'à Saint-Etienne, il n'y a que très peu d'enseignants-chercheurs. Ce sont beaucoup de PRAG. Ils ne nous transmettaient pas beaucoup l'appétence envers la recherche. Pour moi, c'était vraiment l'EPS et point barre. En fait, arrivée aux vacances de février quand j'étais en L2, je discutais avec mon oncle qui est instituteur et je discute de mes résultats et puis il me dit : « tu as de supers bons résultats, tu es majeure depuis que tu es entrée en STAPS. Pourquoi tu ne tenterais pas Normale Sup' ? ». Je ne savais pas ce que c'était. Il me dit de regarder sur internet. Il existe une ENS à Lyon et je recherche sur Google, mais je ne trouve rien dans le domaine du sport. Puis, quand même, deux ou trois semaines après, je me suis dit qu'il devait quand même exister quelque chose et j'approfondis mes recherches et je tombe sur le site de l'ENS de Rennes. Je me suis dit que c'était ça qu'il me fallait. J'ai décortiqué le site et ça me plaisait trop. C'était à la fin du mois de mars. Je ne pouvais pas passer le concours. Je présente vite un dossier. Finalement, je suis prise au mois de juillet. Ça a été quand même assez difficile parce que j'étais très proche de ma famille. J'avais un copain depuis trois ans. Le fait de partir, d'aller à Rennes... Depuis Saint-Etienne, ça fait quand même traverser toute la France. Ça a fait un gros choc à mes parents surtout que j'étais l'aînée. J'ai deux petits frères. Ils me voyaient partir pour la première fois. C'était difficile pour tout le monde. Je me disais que c'était une super opportunité et que je ne pouvais pas passer à côté de ça. Je suis arrivée à l'ENS en tant que magistérienne au mois de septembre 2016. En fait, je m'en souviendrai toujours... En arrivant dans l'amphithéâtre, les premières présentations... Il y avait Julien Gagnebien, des IPR... Je me suis dit « mais qu'est ce que tu fais là ? ». Je ne me sentais pas du tout à mon niveau. Je me voyais très, très, très nulle par rapport aux autres. J'écoutais les autres poser des questions complexes. Je me suis dit « qu'est-ce que tu fais là, tu n'aurais jamais dû poser de dossier, tu avais de bonnes notes à Saint-Etienne ». Pendant, un mois, j'étais mal, je ne me sentais pas bien. J'étais loin de ma famille. Il y avait aussi le côté vie de l'école qui me permettait de bien m'intégrer aussi. Ça

équilibrerait un petit peu la balance. Ça faisait aussi que je ne me sentais pas si mal que ça. Mais au niveau des cours, je me disais que je n'aurais jamais dû m'embarquer là-dedans. Petit à petit, ça allait mieux. Je me rendais compte que j'étais de plus en plus à l'aise à l'oral au fil des présentations. Au mois de décembre, je me suis inscrite au concours. Je me suis dit que ça serait vraiment le moyen de voir si j'étais au niveau. Je passe le concours. Ça a été aussi une grosse période de boulot entre le mois de janvier, de février pour réviser tous les écrits. Je ne l'avais pas préparé l'année d'avant, donc je ne savais pas trop à quoi m'attendre. L'année dernière, il fallait donc gérer la licence éducation et motricité avec pas mal de cours et de boulot à rendre, gérer les deux mémoires qui consistent en une première initiation à la recherche. C'est compliqué de gérer les deux à la fois. Et puis j'avais le concours, donc c'était vraiment une grosse année. Et il fallait gérer aussi le changement d'environnement. C'était vraiment dur. Je suis toujours restée positive en fait. Je n'ai jamais trop déprimé. J'avais toujours la joie de vivre et je m'encourageais en me disant que je parviendrais à avoir le concours. Au moins, je me sentirai plus légitime. C'était vraiment ça l'objectif. Du coup, je révise à fond. Je me mets dans les écrits à fond. Je vais aux écrits. J'étais déterminée. Je suis admissible. Pour les oraux, j'ai fait une dizaine de simulations pour m'entraîner. On avait cours à l'ENS, le soir je révisais. Je ne faisais que ça. Du coup, je finis deuxième au concours et là, je me dis « allez, c'est bon tu arrêtes de te prendre la tête, tu t'éclates ». Donc, une deuxième première année avec une licence entraînement sportif cette fois. Pendant cette licence, ça faisait des hauts et des bas. Des fois, je regrettais de faire une deuxième première année. Je m'ennuyais un petit peu. Surtout en entraînement sportif. Il y avait beaucoup de choses que j'avais déjà vues en L1 ou en L2 à Saint-Etienne et de façon plus approfondie. Arrivée en entraînement à Rennes, je m'ennuyais. Des fois, je n'allais même pas en cours parce que je savais que je n'avais rien à y apprendre. Ça me laissait plus de temps pour faire avancer mes mémoires ou mes travaux à l'ENS. Donc, dans ce sens-là, c'était bien. J'ai aussi pu passer l'équivalent Maître-nageur sauveteur. Donc, ça me faisait un diplôme en plus. Là maintenant que j'ai un tout petit peu plus de recul, je me dis que je n'ai pas perdu mon temps parce que j'ai ce diplôme-là en plus. J'ai surtout pu approfondir mes deux mémoires. L'un en particulier qui m'a beaucoup plu. Je pense que j'ai vraiment trouvé ma voie pour approfondir dans la recherche. Je pense que je vais rester sur cette thématique-là en psychosociale sur l'EPS, sur le thème des élèves en surcharge pondérale. Ça m'a beaucoup plu.

FLORIAN HUGEDET : Sur le sentiment d'efficacité ?

ÉLÈVE 16 : Oui, c'est ça. Sur les expériences de stigmatisation et sur leur attitude vis-à-vis de l'EPS.

FLORIAN HUGEDET : On va remonter un petit peu en arrière. A ton avis, qu'est-ce qui t'a donné l'envie de devenir professeur d'EPS ?

ÉLÈVE 16 : Depuis longtemps. En fait, dans ma famille, il y a beaucoup de professeurs des écoles. Mon grand-père est instituteur, mon oncle, ma tante. Mon arrière-grand-mère était institutrice. D'ailleurs, c'est marrant parce qu'on mon grand-père a retrouvé un diplôme de prof de gym en 1928 ou quelque chose comme ça. Je le garde bien précieusement. A mon avis, ça devait faire partie des premières femmes prof de gym. Donc, à mon avis, il y a quand même cet héritage, cette appétence-là dans ma famille par rapport à l'enseignement. Je voulais être maîtresse depuis toute petite. Je jouais tout le temps à la maîtresse et comme je faisais beaucoup de sport à côté. Quand j'ai su qu'on pouvait combiner les deux, je me suis dit que c'était ce qu'il me fallait. Depuis toujours, je n'ai jamais lâché cette idée.

FLORIAN HUGEDET : Dans ton parcours scolaire, au STAPS ou même ici, est-ce que tu as pu rencontrer des enseignants d'EPS (ou autres d'ailleurs) qui peuvent agir comme des modèles pour toi ?

ÉLÈVE 16 : Il n'y en a pas énormément. Au collège, si. J'ai eu une prof qui m'a servi de modèle. Je l'idolâtrais. C'était vraiment mon modèle. Je lui parlais tout le temps. Je m'intéressais sur les études qu'il fallait faire, sur les domaines dans lesquels il fallait être bon. Au lycée, pas du tout.

FLORIAN HUGEDET : C'était une prof d'EPS ?

ÉLÈVE 16 : D'EPS oui. Au lycée, dans mes profs d'EPS... Pas du tout. C'était trois années qui n'étaient pas top. Ça ne m'a pas découragé. Arrivée en STAPS, là par contre, j'avais de super PRAG. Vraiment bien. Ils faisaient des cours supers intéressants. Je me souviens d'une prof en natation. Je m'entendais très bien avec ma prof d'escalade, que j'ai revue d'ailleurs l'année dernière. On a mangé ensemble.

FLORIAN HUGEDET : Tu arrives à l'ENS... Tu pourrais me parler des cours que vous avez suivis ?

ÉLÈVE 16 : A l'ENS, on avait des journées-types. C'était le lundi qu'on était à l'ENS. Souvent, de 8h à 10h on avait cours d'anglais. L'année d'avant, c'était des cours d'anglais entre 2SEP et cette année, il y avait des élèves des départements informatiques et mécatroniques. On

était trois départements. On avait souvent écrit 1 ou écrit 2 pour finir la matinée. Après, on avait de l'initiation à la recherche. Donc souvent, au premier semestre, on présentait l'avancée de nos travaux. Soit en SVS, soit en SHS... On présentait à l'oral et chaque binôme passait comme ça. Ça pendant deux heures et puis souvent on avait aussi des cours thématiques : « comment présenter ses résultats », « comment faire une revue de littérature », « Quels outils utilisés », etc. On a eu des cours sur Latex. Donc voilà, c'était des créneaux de deux heures et à chaque fois, anglais, écrit 1 ou écrit 2, présentation des travaux et initiation à la recherche en cours théorique. Après par rapport à la fac, le reste de la semaine, à Rennes, ça change par rapport à ceux qui sont en éducation et motricité et ceux qui sont en entraînement sportif. On ne vit pas du tout la même année. Moi j'ai pu faire les deux. Education et motricité, c'est 8h-18h voire 8h-20h tous les jours et c'est vraiment très difficile parce qu'il faut rentrer le soir et il faut se remettre au boulot. C'était vraiment dur. Je ne pouvais faire aucune activité physique. Je crois que j'ai pris 5 ou 6 kg l'année dernière. C'était vraiment dur. Et ça du mardi au vendredi. Par contre, là, cette année, c'était beaucoup mieux. Je crois que j'avais quatre heures de cours le mardi ou six heures. Ça devait être ma journée la plus chargée. Le mercredi, je n'avais pas cours. Ça me laissait une journée où je pouvais travailler, je pouvais avancer sur tous mes travaux. C'était une journée pendant les périodes de manipulations où je pouvais aller dans des collèges pour faire mes manipulations etc. Le jeudi, j'avais deux heures de cours, quatre heures une semaine sur deux. Ça me laisse pas mal de temps pour vivre. Le vendredi, je n'avais cours que le matin. Donc, à midi j'étais en weekend. J'avais beaucoup plus de temps pour faire du sport. Je crois que je faisais presque six heures de sport par semaine. Je n'ai pas repris la pratique en club. J'ai arrêté la pratique en club en arrivant à l'ENS. Par contre, je n'avais pas envie de reprendre le basket cette année. Je n'avais pas envie de faire les déplacements. Je n'avais plus envie de jouer au basket. Donc, j'en faisais toute seule. Je faisais tous mes déplacements en vélo. Je faisais presque quatre heures de vélo par semaine. J'allais courir, nager. Je faisais pas mal de trucs. Je crois que c'est tout.

FLORIAN HUGEDET : Et donc, ton projet pour les prochaines années ?

ÉLÈVE 16 : Alors, moi c'est agrég à fond. Je voudrais la passer et puis je pense que je m'arrêterai là. En fait, j'aimerais aussi retrouver mon copain qui finit ses études. Il rentre en Master 2 cette année, au mois de septembre. Donc, lui, il est resté dans notre région. Il était plutôt du côté de Saint-Etienne. Ça fait 6 ans qu'on est ensemble et j'ai envie qu'on se rapproche. Mais je me dis qu'en présentant tous mes travaux, la recherche ça m'intéresse quand même beaucoup. Surtout dans le domaine de l'EPS ! Je ne sais pas trop en fait. Là, en ce

moment même, à l'heure qu'il est en sortant du congrès, je ne peux pas encore te dire si je vais m'arrêter après l'agrégé ou si je vais continuer en thèse. Les deux m'intéressent vraiment. C'est sûr que je passerai l'agrégation, que je serai prof d'EPS un jour dans ma vie. Par contre, je ne sais pas si je ferai une thèse après, je ne sais pas. Il faut encore que je réfléchisse. Oui c'est sûr que ça m'intéresse, mais il faut que je pèse le pour et le contre avec ma vie personnelle.

FLORIAN HUGEDET : Pour toi, quels seraient les critères d'excellence d'une recherche ?

ÉLÈVE 16 : Dans le cadre d'une thèse ?

FLORIAN HUGEDET : Dans le cadre d'une thèse ou même d'une recherche ici à l'ENS. Qu'est-ce que tu ferais par exemple en master 2 dans l'idéal ?

ÉLÈVE 16 : Déjà, je ferais une thèse dans le domaine de l'EPS, mais qui aurait des applications pratiques, pour mettre en application directement sur le terrain. Ça serait aussi une thèse qui soulèverait un problème de terrain. Oui, ça serait vraiment appliqué au terrain dans mon cas. Un critère d'excellence... je pense qu'elle devrait regrouper un échantillon assez important pour être représentative. C'est difficile comme question. Je ne sais pas trop. Je pense qu'elle devrait être dirigée, enfin, encadrée par quelqu'un de compétent. Là, je vois, le fait d'avoir fait un mémoire avec Philippe Sarrazin, ça nous a bien aidé. Je pense que c'est aussi pour ça qu'on a pu présenter un mémoire d'assez bonne qualité je pense. Donc, oui, le niveau de l'encadrant est quand même important. Oui, il faudrait que ça ait des applications quand même.

FLORIAN HUGEDET : Et à plus long terme, qu'est-ce que signifierait réussir professionnellement pour toi ? Est-ce que tu souhaiterais rester professeure d'EPS ? Dans ce cas, qu'est-ce que tu mettrais en place ? Est-ce que tu souhaiterais évoluer plus tard ?

ÉLÈVE 16 : J'y ai pensé, mais je n'ai pas non plus envie d'avoir un plan de carrière que je suivrais à la lettre, mais oui, j'ai envie d'être prof d'EPS pendant quelques années. Après, j'aimerais bien aussi enseigner à la fac. Eh puis, je me dis que j'aimerais bien... ça m'intéresse tout ce qui est chef d'établissement ou inspecteur. J'y pense aussi, mais je n'ai pas envie de suivre un plan de carrière. Mais, oui, ce sont des évolutions auxquelles j'ai pensé.

FLORIAN HUGEDET : D'accord et selon toi, quels seraient les critères d'excellence pour un enseignant d'EPS ?

ÉLÈVE 16 : Je dirais qu'il faudrait que tous les élèves puissent progresser à leur niveau, que ce soient les élèves comme j'ai présenté dans mon mémoire, qui sont en surcharge et qui galèrent avec leurs corps... Tous ceux-là, les amener... En fait, il faudrait qu'ils prennent

conscience qu'ils progressent au cours des séances d'EPS. Amener tout le monde à prendre conscience de ça et aussi il y a vraiment cet aspect santé qui me plaît dans l'EPS. Ça serait vraiment de faire comprendre à tous les élèves que c'est important d'avoir une pratique physique régulière et qu'on peut prendre du plaisir en pratiquant. Ce n'est pas qu'une contrainte. Il ne faut pas non plus faire du footing autour du terrain, ce n'est pas uniquement ça le sport. C'est vraiment de construire une relation de plaisir avec l'EPS. C'est plutôt ça qui m'attire.

FLORIAN HUGEDET : Changement de registre, quel est ton avis sur le fait de recruter dix normaliens et de les former dans une institution telle que l'ENS ? De leur donner un salaire ?

ÉLÈVE 16 : Alors, le salaire, j'avoue que je ne crache pas dessus, mais je ne comprends pas trop l'utilité. Je sais que c'est l'ENS. C'est comme ça. Ce n'est pas forcément très utile. Moi, ce n'est pas ce qui m'a motivé en fait. J'ai présenté un dossier, mais je savais que je ne passais pas le concours. Je m'en fichais de venir à Rennes, de faire le déménagement même si je n'étais pas payée. Ce n'était vraiment pas ça qui me bottait. Après, cette année, si... quand même, je vois la différence. Après, c'est vrai qu'on peut avoir l'impression qu'ils forment dix normaliens, quatorze élèves en moyenne. On peut avoir l'impression de former un peu dix mêmes personnes, mais je ne pense parce qu'au final, on a tous des parcours différents. Il y en a qui vont être beaucoup recherche, d'autres beaucoup EPS et d'autres un peu des deux. Je ne suis pas sûre qu'au final, on ait tous la même vision des choses en sortant de l'ENS. Justement, on a des visions différentes et c'est ça qui enrichit chacun. Après, quand même, ce qui est bien avec l'ENS, c'est qu'on a tous une rigueur et c'est ça qui est important aussi. Je ne pense pas que ce soit négatif.

FLORIAN HUGEDET : Ca va nous mener à ma deuxième question... Quelle est la plus-value d'une ENS pour l'EPS ? Quelles devraient être les missions de l'ENS vis-à-vis de l'EPS ou même vis-à-vis des STAPS et des sciences du sport ?

ÉLÈVE 16 : Je pense qu'avec l'ENS, c'est vraiment de la rigueur que tu acquiers, de la rigueur scientifique au départ, mais après c'est de la rigueur que tu vas mettre dans ton travail et en tant qu'enseignant d'EPS, je vais essayer de... Enfin, ce n'est pas que je vais essayer... mais de manière inconsciente, je vais le faire et je vais toujours essayer de faire de mon mieux, de manière carrée je pense. Ça me fait un peu peur aussi parce que j'ai peur d'être déçue. Je ne sais pas comment dire...

FLORIAN HUGEDET : Peur de ne pas pouvoir mettre en place ce que tu veux ?

ÉLÈVE 16 : Oui c'est ça, d'être un peu déçue au début dans mes premières années d'enseignement parce que, finalement, ici c'est très théorique en fait. On ne voit pas trop. Le fait d'arriver sur le terrain, de se retrouver face à trente gamins, essayer de mettre un peu de rigueur... il ne faut pas trop qu'il y ait de bruit. Il faut que tout se passe bien. Moi, j'ai toujours vu que ça fonctionnait comme ça. J'avoue que ça m'effraie un peu d'arriver sur le terrain, sur le côté pratique. Mais bon, après j'ai aussi la chance d'entraîner à côté, donc ça me permet de faire le parallèle et d'être plus à l'aise sur ce point-là.

FLORIAN HUGEDET : En tant que normalien ou même magistérien, je ne fais pas la différence par rapport à ça, comment êtes-vous perçus par les autres étudiants par exemple à Rennes 2 ? Les autres enseignants de Rennes 2 ? Les intervenant extérieurs que vous pourriez avoir ici ?

ÉLÈVE 16 : Oui, les enseignants de Rennes 2... Là, j'étais en spécialité natation cette année. Du coup, on avait deux semaines de natation à la fin de chaque semestre. C'était ce groupe-là principalement... C'est à ce moment-là que j'étais le plus confronté à des gens extérieurs, parce que sinon à la fac, on ne discutait pas trop avec les autres élèves. Là où on était vraiment vu... J'étais avec Caroline et Ilyes donc trois personnes de l'ENS face à dix personnes de STAPS. Finalement, pour arriver au même objectif c'est-à-dire avoir le MNS. Là, on était vraiment vu comme des tronches, qui ne pensaient qu'à travailler. Ça c'était au début et ils se sont rendus compte qu'on était comme eux et qu'on aimait bien faire la fête aussi. On travaillait. Ils s'en rendaient compte mais on n'était pas des extraterrestres par rapport à eux. Par contre, il y a un intervenant... plusieurs intervenants venaient nous voir. Un jour, un mec qui a un DTN de natation, qui connaissait l'ENS pas si bien que ça, qui nous dit en arrivant dans la classe « présentez-vous, je sais qu'il y en a trois de l'ENS, mais vous me le direz quand vous vous présenterez ». Donc, je me présente. « Ah oui, mais tu veux passer l'agrégation, ils vous la donnent de toute façon, tu n'as pas besoin de travailler ». Il faisait beaucoup de remarques négatives et stigmatisantes. Ça ne m'a pas trop plus même si c'était sur le ton de la rigolade. On devait faire une présentation sur la natation. Je ne sais plus exactement sur quoi. Donc, nous on faisait des Powerpoint d'une assez bonne qualité par rapport aux autres. Il fait une remarque du style « Oui, mais de toutes façons, sur la forme, c'est bien. Vous avez des jolis Powerpoint, mais sur le fond, vous n'y connaissez rien en natation, ni en entraînement. Vous ne savez que faire des trucs jolis et puis c'est tout ». Donc, oui, ça m'avait un peu touchée. Par contre, les enseignants de Rennes 2, je trouve qu'ils sont plutôt bienveillants avec nous. Que ce soit en éducation et motricité, l'année dernière, il y avait des profs qui venaient nous voir à la fin du

cours pour savoir si ça allait, la charge de travail, tout ça. Parce que des fois, ça se voyait sur nos têtes qu'on n'allait pas bien. Ils venaient nous voir à la fin. Il y avait quand même des profs bienveillants à Rennes 2.

FLORIAN HUGEDET : Même question, comment étais-tu perçue par des personnes extérieures au monde de l'EPS ou des STAPS ? Par exemple ta famille, tes amis ?

ÉLÈVE 16 : Ah bah, ça les impressionne... ma famille ça les impressionne beaucoup. Mon grand-père... mes grands-parents sont... depuis que je suis à l'ENS, je crois que je suis montée dans leur estime. Ma famille est très contente. Mes amis aussi. Hier par exemple, j'ai envoyé la présentation que j'allais faire aujourd'hui à ma meilleure amie. Elle n'en revient pas... Pour elle, c'est inaccessible. Elle passe le CAPEPS cette année et elle n'en revient pas de tout ce que je fais, que ce soit pour l'agrégation, mais aussi pour la recherche. Dès que je dis à quelqu'un que je suis à l'ENS, si il connaît un petit peu, il est admiratif. On peut dire ça comme ça.

FLORIAN HUGEDET : Quelle est l'ambiance au sein de la promotion ? Entre les différentes promotions de l'ENS ?

ÉLÈVE 16 : Il y a une super bonne ambiance. Alors, je connais bien la promotion des deuxièmes années puisque j'étais avec eux l'année dernière. Une très bonne ambiance. Je suis en colocation avec Alizée de deuxième année. Ça crée des liens forcément. Après, je m'entends aussi très bien avec ceux qui passent l'agrégation cette année parce que l'année dernière, je les connaissais en tant que deuxième année donc, on a fait des soirées ensemble. J'allais courir avec certains. Manon qui en troisième année, c'est ma marraine, donc on s'entend super bien. Il y a vraiment des liens très forts entre promotions. Je trouve ça super enrichissant parce qu'on a les mêmes centres d'intérêt. Donc, on peut discuter, ça amène le débat. C'est vraiment très riche. C'est un truc que je n'avais pas trouvé en STAPS. J'avais un groupe de copain. C'était bien. On faisait la fête tous les jeudis soir mais, voilà... A part faire la fête, c'était tout. On ne débattait pas. On ne discutait pas sur l'EPS. Je pense que c'est vraiment ça qui me manquait. Je me retrouvais un peu seule dans mon coin. J'avais envie de discuter. En arrivant ici, tu peux confronter des points de vue. Tu peux échanger. Même quand je retourne dans mon groupe d'amis chez moi, dans mon petit village. Ça me fait un peu drôle. Je trouve que c'est dur à dire mais ça ne vole pas haut. Quand je reviens ici, je suis contente. Il y a du contenu. Il y a vraiment ce lien inter-promotion où l'on a différents points de vue, différentes opinions, des divergences et je trouve que ça crée quelque chose de riche entre nous.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce qu'il y a une forme de bizutage comme il peut y avoir dans les grandes écoles ?

ÉLÈVE 16 : Non, ce n'est pas vraiment la mentalité. Il y a un stage d'intégration. On part deux jours autour d'un lac. C'est un stage sportif. On fait du sport matin et après-midi. Le soir, il y a les deuxièmes années, les troisièmes années et les profs qui nous rejoignent. Et puis, là, c'est une soirée avec tout le monde. Il n'y a rien de méchant. Il n'y a aucune pratique de bizutage.

FLORIAN HUGEDET : Dernière question sur l'ENS... Est-ce que le fait d'arriver à l'ENS, ça peut créer une certaine anxiété chez toi ou chez certaines personnes dans ta promotion ? Dans les différentes promotions ?

ÉLÈVE 16 : Les premiers jours en arrivant à l'ENS, comme je te disais au début, j'étais super anxieuse les premiers temps. Je me rendais compte de l'environnement dans lequel j'avais atterri. En passant de ma petite campagne stéphanoise, à la ville rennaise et l'ENS en tant que telle. Des intervenants hyper compétents, des camarades de classes hyper compétents. Moi, je me trouvais un peu faible au milieu de tout ça si je peux dire ça comme ça. Oui, c'était anxiogène. D'un autre côté, c'est peut-être inné, mais j'ai toujours cette volonté de me battre, de ne pas accepter l'échec, de ne pas m'enterrer mais plutôt de rebondir. J'essayais toujours de me focaliser sur les points positifs. J'attendais de voir. Dans ma tête, je savais que s'il fallait laisser passer quelques semaines, quelques mois... Je savais que ça allait se faire.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu as pu voir d'autres étudiants qui auraient été particulièrement stressés sur les deux ans ?

ÉLÈVE 16 : Alors, cette année un petit peu moins, mais l'année dernière, la première année où je suis arrivée à l'ENS, on était plusieurs. Il y avait quelqu'un... On voyait vraiment que l'éloignement de sa famille et de ses amis ça l'affectait et qu'elle ne se retrouvait pas forcément à l'ENS. Elle a su rebondir mais plus tardivement. C'était autour du deuxième semestre, voire à la fin du deuxième semestre. Je trouve qu'on a été assez soutenant. A mon avis, le fait qu'il y ait des liens forts entre nous, ça l'a aidé. Après, l'année dernière, il y en a un qui a arrêté au mois de janvier. Au retour des vacances de Noël, il manquait quelqu'un dans notre promotion. Je n'avais pas été mise au courant. Lui, c'était parce qu'il n'avait pas du tout... Lui, c'était parce qu'il n'avait pas du tout... Il n'aimait pas du tout la recherche. Il voulait vraiment être prof d'EPS. Il ne voulait pas passer l'agrégation dans trois ans. Il voulait aussi rentrer chez lui. Je crois qu'il avait aussi sa copine chez lui. Donc voilà... Ca fait quand même un peu bizarre d'en perdre un en cours de route. Surtout comme ça ! Je sentais très bien qu'il n'était pas bien.

Il ne s'intégrait pas au groupe, ne participait pas aux soirées. En cours, ça allait, il participait. Il était quand même assez à l'aise. Tu arrives au mois de janvier. Il manque quelqu'un dans la classe. On te dit qu'il a arrêté. C'était quand même assez bizarre.

FLORIAN HUGEDET : Dernière question, qu'est-ce que ça pourrait signifier pour toi de réussir dans la vie ?

ÉLÈVE 16 : Alors, dans une perspective idéale, j'aimerais bien avoir un métier... professeur d'EPS... qui me plaise. Pour l'instant, c'est le métier que je veux faire. En plus, un métier qui me permet d'avoir du temps libre à côté pour profiter de ma famille. J'aimerais bien avoir des enfants pour profiter de mes enfants, m'occuper de mes enfants et pour faire du sport. Voilà, j'aimerais bien aussi vivre près de ma famille... donc retourner à Saint-Etienne.

FLORIAN HUGEDET : Alors, il reste des questions d'ordre purement méthodologique... Que faisaient tes parents ?

ÉLÈVE 16 : Mon père a une agence Renault dans mon village. Il a un garage et il s'occupe de faire tourner le garage et ma mère elle est infirmière puéricultrice.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu as des frères et sœurs ?

ÉLÈVE 16 : Deux petits frères. Un frère qui a 19 ans et qui a intégré Sciences Po cette année. Il a passé le concours juste après le bac et il a réussi du premier coup. Ce qui n'est pas forcément évident. J'ai un autre petit frère qui a 13 ans et qui est en 5^{ème} et qui fait beaucoup de basket. C'est un mordru de sport aussi. J'essaie de le motiver pour qu'il vienne à l'ENS... (rires).

FLORIAN HUGEDET : Ta pratique sportive, c'était le basket-ball. A quel niveau as-tu pratiqué ? Combien de fois t'entraînais-tu par semaine ?

ÉLÈVE 16 : Au plus haut niveau, j'ai fait les championnats de France. En 4^{ème} ou 3^{ème} et au début du lycée. Je m'entraînais quatre fois par semaine.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu t'es engagée dans des associations, qu'elles aient un rapport ou non avec l'EPS ou les STAPS ?

ÉLÈVE 16 : Non. Je ne me suis jamais trop investie. Ça me fait un peu peur. Je ne sais pas pourquoi. J'aimerais bien... Je n'ai pas encore franchi le pas.

FLORIAN HUGEDET : Merci beaucoup.

3.7.17. Élève n°17, féminin, magistérienne-normalienne, première année, promotion 2018-2019

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : Besançon

Date : 10 mai 2020

FLORIAN HUGEDET : Dans un premier temps pourrais-tu m'expliquer ton parcours scolaire, universitaire en évoquant les résultats, les filières et les options que tu as suivies ?

ÉLÈVE 17 : Au collège, j'ai toujours eu de bons résultats scolaires. J'ai eu le brevet avec la mention Très bien. J'ai dû avoir 17 ou 18. C'était important pour moi parce que ça m'a permis d'être prise en section sport étude au lycée Jules Haag à Besançon. Il s'agissait d'avoir les meilleurs bulletins scolaires pour être prise. Il regardait non seulement les notes en EPS, mais aussi les résultats scolaires. Pendant trois ans, on avait 5 heures d'EPS en plus. J'avais intégré cette option sport. J'ai fait un bac S. Je l'ai obtenu en 2016. Je l'ai obtenu avec la mention Très bien aussi. Déjà en terminale, j'avais entendu parler de l'ENS. Ça m'intéressait d'avoir la mention Très bien parce que j'avais entendu dire que pour être prise sur dossier, c'était un des critères de sélection. C'est mon professeur principal qui était aussi mon prof d'EPS en terminale qui m'en avait parlé. Je suis arrivée en STAPS. Là, j'ai suivi la préparation au concours de l'ENS tous les mardis soir. C'étaient deux heures qui nous étaient proposées le mardi soir en première et deuxième année de licence. En L2, je n'ai malheureusement pas obtenu le concours. J'ai fini 15^{ème}, mais j'ai été prise sur dossier. Pour être prise sur dossier, ils prenaient le dossier à partir du Bac où j'avais obtenu la mention Très bien et ils regardaient aussi le classement le L1 et en L2. J'avais eu la chance de terminer première. Je pense que ça m'a aidé à être prise à l'ENS. Après, arrivée à l'ENS en troisième année de STAPS. J'ai terminé ma licence éducation et motricité et j'ai repassé le concours et cette fois, je l'ai obtenu en finissant troisième. Voilà pour mes résultats scolaires.

FLORIAN HUGEDET : Tu es rentrée à l'ENS, quel était ton projet professionnel en arrivant là-bas ? Pourquoi as-tu voulu intégrer l'ENS ?

ÉLÈVE 17 : Alors, je voulais vraiment être enseignante depuis toujours et enseignante agrégée, ça m'intéressait d'autant plus parce que j'avais entendu parler qu'on avait plus de

responsabilités dans les établissements, mettre en place des projets. Pour moi, c'était un peu plus qu'être prof d'EPS et ça m'intéressait. Je ne connaissais pas du tout la recherche, mais notamment en révisant pour travailler le concours d'entrée, je me suis beaucoup intéressée à tous les travaux de recherche en sciences humaines et sociales surtout. Je me suis dit que j'avais envie de goûter à ça. Ça pouvait être une option professionnelle. Ce parcours à la fois enseignement et recherche, c'est vraiment ça qui m'intéressait.

FLORIAN HUGEDET : Tu m'as dit que c'était ton prof d'EPS du lycée Jules Haag qui t'en a parlé pour la première fois ?

ÉLÈVE 17 : Oui, sa fille y était et son fils préparait le concours d'entrée.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu as pu faire des rencontres avec des enseignants ou même d'autres personnes qui t'ont donné envie d'entrer à l'ENS ou d'être prof d'EPS puisque c'est ton projet professionnel ?

ÉLÈVE 17 : Je pense que les premières personnes, ça a été mes enseignants d'EPS au collège. Au-delà de ça, je pense que ce sont même mes instituteurs qui m'ont donné envie d'être dans l'éducation. Je voulais être à la place de ces enseignants et avoir ce rôle d'éducation. Après, les enseignants d'EPS, plus particulièrement. Ensuite, il y a eu ce prof qui m'a parlé de l'ENS et qui a été mon prof principal durant tout le lycée. C'était aussi le responsable de la section sportive qu'on avait au lycée. Il m'a vraiment donné envie de m'intéresser à cette discipline et à l'enseigner. Après, arrivée à l'Université, les différents enseignants que j'ai pu rencontrer, notamment lors de la préparation au concours d'entrée, ceux qui avaient déjà vécu l'ENS et qui nous en parlaient. On voyait bien dans leur pédagogie, dans les cours d'APSA, ça donnait vraiment envie de s'investir dans cette discipline. Je pense que ça a été plein de personnes qui ont été déterminante dans ce choix.

FLORIAN HUGEDET : Que penses-tu du concours de recrutement de l'ENS 2SEP ? Peux-tu m'expliquer les différentes épreuves ainsi que tes ressentis en t'y confrontant ?

ÉLÈVE 17 : Pour moi, c'est un concours vraiment très large dans le sens où, quand on prend le descriptif des épreuves... On se dit « waouh, par où commencer ? ». Je pense que si une personne n'est pas aiguillée, on ne sait pas par où commencer. Ils disent que c'est basé sur les cours de L1 et de L2 en STAPS, mais les intitulés sont relativement différents. C'est difficile de faire des liens vraiment explicites entre les différentes épreuves, notamment la culture générale où l'intitulé c'est : « il n'y a pas de programme pour cette épreuve ». Là, tu es complètement démunie quand tu te retrouves face à ça. Après, les SHS, ça pouvait ressembler

à nos cours, c'est sûr, mais pareil, c'est assez différent. Il y a quand même des précisions. On sait que c'est sur les émotions, la motivation. Il y a de grandes thématiques qui aident à s'entraîner, mais les cours de STAPS ne suffisent pas je pense. Je pense que c'est nécessaire de faire un réel travail à la bibliothèque, de recherche ou dans une prépa si on a la chance comme moi d'avoir une prépa dans son Université pour bosser le concours en plus. Je pense que les cours de STAPS ne sont pas forcément suffisants. En termes de méthodologie, ce n'est pas du tout pareil. En L1, en STAPS, on avait des QCM, c'était des petites questions courtes. Quand on arrive au concours, ce sont des dissertations donc ça n'a rien à voir.

FLORIAN HUGEDET : Et les épreuves orales et les épreuves physiques ? Qu'est-ce que tu en as pensé ?

ÉLÈVE 17 : Alors, c'était bien d'avoir le choix pour les épreuves physiques. On avait le choix dans une liste d'APSA. Il fallait en choisir deux. C'était vraiment bien parce que je pense que les activités faisaient qu'on pouvait s'y retrouver. Je n'avais pas ma spécialité. Malheureusement, elle ne faisait plus partie de la liste à partir de l'année où je l'ai passé. Il y avait un large choix. Il y a de la CP1, 2, 3, 4. Après, l'épreuve de natation mérite un entraînement spécifique. C'est vraiment un concours sélectif. Alors, les épreuves orales... L'épreuve d'APSA est une épreuve très atypique dans la mesure où l'on ne sait pas à quelle sauce on va être mangée. Ça ne s'apprend pas en STAPS. Si je n'avais pas participé à la préparation à l'ENS grâce aux anciens normaliens de Besançon, je n'aurais pas du tout su comment faire parce qu'en soi, on ne fait jamais d'oral en L1 ou en L2 en STAPS. Pour l'oral de motivation, on ne sait pas trop s'il faut dire la vérité sur nous où s'ils attendent un profil type. C'est un petit peu l'aventure la première fois qu'on s'y lance. Le faire une deuxième fois, c'était très enrichissant de ce point de vue.

FLORIAN HUGEDET : Quel est ton avis sur le fait de recruter une dizaine d'élèves et de les rémunérer pendant quatre ans ?

ÉLÈVE 17 : Au début, ça donne envie. Forcément, quand on te dit qu'on va te rémunérer pendant quatre ans. Ensuite, tu auras un engagement décennal. De toutes façons, quand tu t'engages à travailler en tant qu'enseignant, ça ne te fait pas peur parce que c'est ce que tu veux faire. Ça donne vraiment envie parce que tu es chez tes parents, tu n'as pas d'argent (enfin uniquement l'argent qu'ils te donnent). Quand ça t'arrive... Moi je ne me sens pas légitime. C'est encore pire quand la première paie arrive sur ton compte, tu te dis que ce n'est pas normal parce qu'il y a des étudiants qui galèrent à payer leurs études et moi je suis rémunérée. Je ne me sens vraiment pas légitime de recevoir cet argent chaque mois. C'est encore pire quand tu

fais la même chose que les magistériens, ce qu'on appelle maintenant des normaliens-étudiants et pourtant, eux ne reçoivent rien sur leur compte alors que toi tu reçois mille-deux-cents euros chaque mois pour faire exactement la même chose.

FLORIAN HUGEDET : Selon toi, le fait d'être magistérienne te permet-il de travailler à côté pour rémunérer tes études ?

ÉLÈVE 17 : Clairement, la première année, vraiment pas. La première année de l'ENS en plus de repasser le concours, en plus de faire la licence éducation et motricité qui prend beaucoup plus de temps que la licence entraînement sportif. C'est impossible. On a tous dû arrêter notre pratique. Moi je faisais du handball trois fois par semaine, j'ai dû arrêter ma pratique. Je pense que le fait de travailler à côté en plus n'est pas concevable, c'est improbable.

FLORIAN HUGEDET : La charge de travail, tu l'estimes comment par rapport à cette première année ?

ÉLÈVE 17 : La charge de travail varie en fonction de si tu souhaites repasser le concours et en fonction de la licence que tu as choisie. C'était très, très, très stimulant, mais c'est vrai qu'on a eu un emploi du temps très chargé. Quand on y repense, on a eu le temps de faire toutes les activités de l'école. On a eu le temps de partir à la mer. On a eu le temps de rentrer chez nous. Je n'ai raté aucun gros événement en Franche-Comté. J'ai pu revenir. C'est vivable quand même.

FLORIAN HUGEDET : Qu'est-ce qui t'a poussé à repasser le concours ?

ÉLÈVE 17 : Il y avait plusieurs choses. L'aspect des CDSN... ça se discute encore. Si ça se trouve, ça aura changé d'ici qu'on arrive à ce moment-là. L'année dernière, on nous disait que si on voulait continuer en thèse, on pouvait postuler sur les CDSN quand on était normalien, mais pas en tant que magistérien. Moi, étant donné que je ne savais pas encore si je voulais faire une thèse ou non. Je me suis dit qu'il fallait mettre toutes les chances de mon côté. Après, il y a aussi les conditions dans lesquelles tu es. Tu es entourée par des personnes qui ont eu le concours. Au niveau de la méthodologie, on est au taquet. Je me suis dit qu'on avait beaucoup de chances en travaillant moins que des personnes qui n'étaient pas à l'ENS de l'avoir. C'est malheureux dit comme ça et c'est injuste. Néanmoins, c'était aussi le fait d'être dans les bonnes conditions et d'en profiter. Il y avait aussi l'aspect financier forcément. Encore une fois, je ne trouve pas ça légitime. Le système existe comme ça. On en profite. J'ai l'impression d'être une mauvaise personne de dire ça. Ils n'ont dit que ce n'était pas une raison valable étant donné que ça allait changer, mais pour la préparation à l'agrégation, on pensait qu'on avait plus de chance

d'être pris. Ils nous disaient que tous les dossiers étaient étudiés, donc ça faisait une assurance en plus.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce qu'il y a une forme de hiérarchisation des statuts entre magistériens et normaliens ?

ÉLÈVE 17 : Je ne trouve pas, mais c'est grâce à Alexis Le Faucheur ou à Jean-Nicolas Renaud, ainsi que tous les anciens. Le premier jour où l'on est arrivé. On a parlé du syndrome du magistérien. On nous a expliqué que les magistériens se trouvent toujours inférieurs par rapport aux normaliens, mais le fait de l'avoir verbalisé, le fait de nous en avoir parlé. Tout ceux qui n'avaient pas eu le concours et qui avaient été pris sur dossier et qui se sentaient inférieurs aux normaliens, ça nous a fait décompresser. Toute l'année, ils nous ont répété qu'il n'y avait pas de différence. Dans la promotion, au fil de l'année, on ne sait plus qui a eu le concours ou qui ne l'a pas eu. Les gens sont aussi compatissants parce qu'ils ne parlent pas de leur salaire devant les gens qui n'en ont pas. Tu le penses de temps en temps, mais ça ne se ressent pas explicitement en tout cas.

FLORIAN HUGEDET : Tu as l'impression qu'il y a une hiérarchie en arrivant, mais ensuite, le fait de vivre à l'ENS te fait ressentir l'inverse ?

ÉLÈVE 17 : Oui, je pense que ce n'était pas toujours le cas. Je pense que nous, pour en avoir discuté avec des amis qui étaient dans le même cas que moi. Nous on n'a pas ressenti ça. La promotion d'avant l'avait ressenti. Ils le savent et ils y travaillent. Je pense que c'est vraiment grâce au fait que dès le début d'année, on nous a dit de ne pas s'inquiéter et de ne pas le ressentir. C'est vrai qu'inconsciemment, quand tu reçois la lettre, tu te demandes si tu vas être légitime là-bas alors que tu as fini 15^{ème} et qu'il y a quinze personnes qui sont devant moi.

FLORIAN HUGEDET : Pourrais-tu évoquer la répartition des cours que vous suivez en première année d'ENS ? Et en deuxième année aussi... Je suppose que même si tu ne l'as pas encore faite, tu dois suivre ton ancienne promotion et savoir ce qu'ils font ?

ÉLÈVE 17 : Alors, en première année, on a cours le lundi. Ce sont vraiment des grosses journées les lundis à l'ENS. De 8h à parfois 20h à cause des TP de physiologie. C'est vraiment une grosse journée à l'ENS. Le mardi matin, c'est aussi à l'ENS. On a soit des cours, soit des « conférENS ». Ce sont des conférences avec les autres départements. Dès le mardi midi, on doit aller rapidement en STAPS et on a cours à Rennes 2. Du mardi midi au vendredi en fin d'après-midi. Théoriquement, on ne retourne pas à l'ENS mise à part pour faire des expériences pour le mémoire ou pour les TP. Ça c'est en première année et en deuxième année, ils sont

presque tout le temps à l'ENS. Mise à part les semaines spécifiques. Il s'agit de deux semaines avant chaque vacance. Il y a des thématiques et sur une semaine complète, ils sont à Rennes 2, à l'Université pendant deux semaines de suite. Sinon, ils sont presque tout le temps à l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : Quels sont les contenus dispensés en cours à l'ENS ? Quels types de cours avez-vous à l'ENS ?

ÉLÈVE 17 : En première année, il y a plein de trucs. Il y a la préparation à l'agrégation avec de l'écrit 1 et de l'écrit 2. Chaque semaine, on a deux heures soit d'écrit 1 et la semaine d'après, ce sera deux heures d'écrit 2. Donc, en moyenne on a deux heures de préparation à l'agrégation par semaine. On a beaucoup, beaucoup, beaucoup de cours de méthodologie de la recherche et beaucoup en SVS, donc des statistiques, gérer des outils informatiques, codage Matlab, etc. On n'en a que très peu en SHS. Il y en a quand même. On a des cours et des plages horaires spécifiques pour réaliser le TP de physiologie et le TP de biomécanique au premier semestre et au début du deuxième semestre de première année. On a les « conférENS » où tous les départements sont mélangés. C'est toute une matinée où l'on a un intervenant qui vient pendant deux heures. Il fait une conférence sur une thématique. Tous les départements sont présents dans l'amphithéâtre et ensuite, on est réparti en petit groupe qu'on ne choisit pas. On est mélangé avec le reste des départements et on doit réfléchir à une thématique sur la recherche. Par exemple, on a eu une entreprise de montres de luxe, on a eu le développement durable, l'espace, les inégalités, etc. Pour les cours, je crois que je n'ai rien oublié. Je ne suis pas sûre. On a des suivis de mémoires. Toutes les semaines, étant donné qu'on a un mémoire en SHS et en SVS en première année. On a aussi deux heures d'anglais par semaine, des stages APSA en fin d'année et au tout début d'année on a eu quelques cours de découvertes des SHS : histoire, socio, psycho etc.

FLORIAN HUGEDET : Le fait d'être à l'ENS a-t-il pu générer un stress particulier chez toi ou chez les autres personnes de ta promotion ? Est-ce que tu as pu voir des signes d'anxiété ?

ÉLÈVE 17 : Alors, en ce qui concerne ma promotion en tant que telle, non. La promotion d'avant, oui. Nous ce n'est pas pareil, je pense. On a appris des promotions d'avant. Quand on arrive, on est tous super heureux d'arriver à l'ENS. C'est une nouvelle vie, une nouvelle école. On nous a dit qu'on avait une grosse charge de travail et si l'on s'organise mal, il pouvait y avoir des burn-out, des dépressions. Le fait d'avoir été prévenu a peut-être joué. Dans notre promotion, toute l'année, tout s'est super bien passé. On a quand même eu l'occasion d'avoir une vie à côté et de profiter de la vie de l'école. A la fin de l'année, quand on se récapitulait notre année, tout le monde était très satisfait. Il ne me semble pas qu'il y ait eu des dépressions.

Après, ce sont des périodes. Par exemple, la période de décembre avec toutes les évaluations est très intense, mais c'est plus stimulant que déprimant. Enfin après là je parlais de la « promo plaisir », ma première 1A. Cette année on n'est pas au courant de tout mais je crois que certains le vivent moins bien oui. Je pense que ça dépend des personnes, des promos dans lesquelles tu tombes etc. Mais y en a qui sont stressés par la charge de travail et le niveau d'exigence quand même.

FLORIAN HUGEDET : A quel rythme êtes-vous évalués ? Vous en avez toutes les semaines ? Une fois par semaine ? Comment ça se passe ?

ÉLÈVE 17 : Alors, ce qui m'a fait bizarre quand on arrive à l'ENS, on a l'impression d'être évalué tout le temps et après, on s'y habitue. C'est une évaluation continue. Par exemple, les séminaires pour présenter son mémoire et pour savoir où l'on en est, c'est presque toutes les semaines. Donc, toutes les semaines, on passe devant les jurys, devant les profs. Au début de l'année, c'est très stressant. Tu as l'impression que c'est une évaluation. Après, on s'y habitue, donc au final, on est toujours évalué comme ça, mais les vraies évaluations sommatives se déroulent à la fin du semestre. Il y a notamment le rendu de TP, l'oral de TP, les écrits de préparation à l'agrégation, l'oral et l'écrit de TP de biomécanique et de physiologie. On doit rendre le mémoire à l'écrit et le présenter à l'oral. Au deuxième semestre, c'est la même chose sauf qu'on n'a plus les TP de biomécanique et de physiologie.

FLORIAN HUGEDET : Par rapport à la formation d'enseignant d'EPS ? Ca ne passe que par les cours d'écrit 1 et d'écrit 2 ? Vous avez des stages ?

ÉLÈVE 17 : Oui, on a des stages d'APSA en fin d'année. Ce sont des cours très importants pour l'agrégation ou pour la certification. Ça s'est passé de mi-mai à fin-juin. Ce sont des cours très plaisants. C'est à la fois théorique et pratique. Ce sont des APSA qui sont au programme de l'agrégation comme par exemple basket, course d'orientation. On a eu cirque, musculation, natation également. J'en oublie peut-être. C'était pendant un mois et demi. Sinon, après, avec la licence éducation et motricité, on a forcément la licence que les Rennais font avant de passer le CAPEPS. On a les mêmes cours qui servent à préparer le concours. Même si c'est pour passer le CAPEPS théoriquement, on peut faire beaucoup de liens avec l'agrégation. La preuve, c'est que ceux qui passent le CAPEPS sans vraiment le préparer, ils sont admissibles alors qu'ils n'avaient préparé que les écrits de l'agrégation.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que vous avez des stages d'observation ou d'intervention au cours de votre cursus ?

ÉLÈVE 17 : Avec la licence éducation et motricité, on a un stage en établissement. Il s'agit d'une matinée, le jeudi matin sur toute l'année. Par contre, en deuxième année, je n'y suis pas encore, mais j'ai le retour de mes amis, ce n'est pas suffisant selon eux pour ceux qui souhaitent être enseignants. Ils ont un stage d'intervention tous les lundis normalement. Sauf que ça a commencé après les vacances de la Toussaint, qu'il y a eu une pause en janvier. En bref, ils n'y sont même pas allés 10 fois, donc ils étaient un peu déçus. Il y a ça le lundi toute la journée en établissement par deux. Ils sont par deux donc, ça doit être une matinée chacun et ils s'observent ensuite l'un et l'autre. En troisième année, je crois qu'ils sont en observation. Ils vont voir comment ça se passe dans des établissements, mais sans intervenir. En quatrième année, non, mise à part si l'on fait un mémoire en rapport avec l'EPS et qu'on va dans des établissements. Sinon, ils ne sont pas en établissement.

FLORIAN HUGEDET : En tant que normaliens, comment êtes-vous perçus par les autres étudiants ? Les autres enseignants de l'UFRAPS ? Ou par des intervenants extérieurs ?

ÉLÈVE 17 : Par les étudiants de STAPS par exemple, quand on arrive, on a une étiquette. C'est toujours un peu embêtant pour nous. On est vu comme « les ENS » parce qu'on arrive en groupe, on est dans la même classe. On est 6 ou 7 ensemble à super bien se connaître. On est un peu ceux qui savent répondre. On a un peu le stéréotype des premiers de la classe. On essaie d'aller à l'encontre de ça, d'aller vers les autres. Généralement, l'étiquette tombe assez vite quand ils se rendent compte qu'on est des gens comme eux et qu'on est des stapsiens avant tout. C'est difficile de se lier d'amitié vraiment avec eux parce qu'au final, on rate pas mal de cours, souvent à cause des conférences, quand on va à l'INSEP, quand on fait des travaux comme ça. C'est plus difficile parce qu'on passe moins de temps avec eux de se lier vraiment d'amitié avec eux. Voilà comment on est perçu. Sinon, par rapport aux intervenants extérieurs, je ne vois pas de vision particulière de leur part. Je pense qu'ils nous font confiance et que parfois, on est perçu comme des collègues. C'est agréable parce qu'il y a des enseignants de Rennes 2 qui viennent intervenir et ils nous perçoivent comme leurs futurs collègues déjà. C'est vraiment une relation de confiance. C'est très agréable.

FLORIAN HUGEDET : Y avait-il une forme de compétition entre les élèves à l'ENS ? Avec les autres étudiants de STAPS ?

ÉLÈVE 17 : Avec les autres étudiants de STAPS, non. Je ne le perçois pas du tout comme ça. Je pense qu'ils ne sont pas du tout au courant de nos notes et on n'est pas au courant des leurs. C'est ce que je perçois en tout cas. Avec les étudiants de l'ENS, non plus. Je trouve que c'est plutôt ce qu'on appelle des buts de maîtrise plus que des buts de performance en EPS. C'est

vraiment le fait qu'on s'intéresse à soi, à progresser, à avoir des bonnes notes dans une optique de réussir l'agrégation, de faire de la recherche selon les projets. Il n'y a pas de comparaison. En tout cas, ce n'est pas explicite et je ne ressens pas de comparaison entre les élèves. Si jamais il y en a une, elle est implicite et elle dépend des personnalités des étudiants. Mais la promo c'est comme une famille c'est davantage une logique de coopération que de compétition.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce qu'il y a une recherche de visibilité de l'ENS 2SEP à l'échelon national, à l'échelon international ou pas du tout ?

ÉLÈVE 17 : Oui, si, j'étais déléguée, donc j'étais au conseil d'administration. J'étais bien au courant de ça. Ils veulent vraiment rendre plus visible le département. Ils veulent démocratiser le concours. Ils ont une volonté de faire plus connaître le concours dans les différentes Universités. Il faut que les anciens en parlent autour d'eux, le bouche-à-oreille. Je ne sais pas trop si ça marche vraiment.

FLORIAN HUGEDET : Donc, ça c'est sur le plan national et à l'international ?

ÉLÈVE 17 : A l'international, honnêtement, je ne suis pas vraiment au courant. Je ne sais pas.

FLORIAN HUGEDET : Quel pourrait être, selon toi, l'apport ou la plus-value de l'ENS 2SEP par rapport à l'EPS ? Par rapport au monde des sciences du sport ?

ÉLÈVE 17 : Pour moi, par rapport au monde des sciences du sport, les étudiants qui sortent de cette formation 2SEP, ils peuvent être des « tremplins » pour proposer des nouvelles pratiques d'apprentissage innovantes grâce à leurs recherches qu'ils ont fait pendant 4 ans. Autant par leurs mémoires, que par leurs lectures, ils peuvent faire progresser la discipline, l'apprentissage des élèves en EPS, le relationnel des élèves en EPS ou dans les sciences du sport pour ceux qui s'intéressent plutôt aux sciences de la performance, pourquoi pas apporter une plus-value pour performer en sport ou le sport-santé. Je pense que ça peut être des « tremplins » pour donner des idées et enrichir toutes ces recherches.

FLORIAN HUGEDET : Quelles devraient être les missions de l'ENS selon toi ?

ÉLÈVE 17 : Alors, c'est large. Ce serait de vraiment faire en sorte qu'après l'ENS, il y ait une continuité et que chacun des étudiants continue d'apporter leurs petites pierres à l'édifice et fasse avancer la discipline, l'innovation, la recherche. Il faut qu'il y ait une continuité. On a une chance énorme d'être dans la formation dans laquelle on est. Je disais toute à l'heure que je ne me pensais pas forcément légitime d'être payée pour faire ces études. Du coup, j'aimerais le rendre, montrer que je vais faire en sorte de rendre ça légitime. Je pense que c'est la mission de

l'ENS. J'espère que ça marche assez bien et que ceux qui sortent de l'ENS et essaient après d'avoir cette continuité.

FLORIAN HUGEDET : Tu te sens un peu redevable vis-à-vis de l'institution ? De la discipline ?

ÉLÈVE 17 : Oui, c'est un peu ça oui.

FLORIAN HUGEDET : Comment considères-tu l'engagement décennal que tu as signé ?

ÉLÈVE 17 : Je n'y pense même plus. Maintenant que tu le dis, c'est une évidence que je travaille en tant qu'enseignante. Je ne me suis jamais mis de barrière pour cet engagement. Je n'ai jamais pensé travailler dans le privé. Je veux être enseignante donc ça ne me dérange aucunement.

FLORIAN HUGEDET : Par rapport à la formation que tu reçois qui est fortement ancrée sur les savoirs scientifiques, sur la méthodologie de la recherche, qu'est-ce que ça t'apporte par rapport à ton futur métier ? Comment vont-elles te servir ces connaissances ?

ÉLÈVE 17 : Je pense qu'on pense tous à un moment donné par cette quête de sens dans les premières années à l'ENS où l'on bouffe vraiment beaucoup de recherche. On se demande ce qu'on va faire de tout ça quand on veut faire professeur d'EPS. Je pense qu'il y a un intérêt derrière. Ça dépend de quelle recherche on parle. La psychologie, la sociologie, je trouve ça ultra important d'être au courant de tout ça quand on est prof. Quand on étudie toutes les inégalités sociologiques. Je trouve ça essentiel d'être au courant de tout ça quand on est face aux élèves. Ces connaissances scientifiques qui sont théoriques, mais on peut vraiment rebondir dessus par rapport à nos compétences professionnelles. Après, ça dépend du domaine. Je me dirige plus vers le monde de l'EPS et si jamais je fais de la recherche, ce sera en SHS. Quand je faisais de la recherche en SVS en première année, je me demandais parfois à quoi ça allait me servir dans mon parcours professionnel.

FLORIAN HUGEDET : Sur quelles thématiques as-tu travaillé durant tes deux premières années ?

ÉLÈVE 17 : En SVS, j'ai travaillé sur l'impact physiologique et biomécanique de l'utilisation des bâtons en randonnée pédestre. En SHS, j'ai étudié l'impact des stéréotypes sexués sur le choix de son module en CP5 dans une séquence de musculation. Cette année, j'ai étudié l'activité d'enseignant dans une leçon de jeux traditionnels en EPS et sur les influences que ça peut avoir sur la relation enseignant-élève(s).

FLORIAN HUGEDET : Comment est-ce que tu vois la suite de ton parcours universitaire ? Quelle serait la trajectoire professionnelle idéale selon toi ?

ÉLÈVE 17 : La suite idéale... j'espère que je vais pouvoir faire un semestre en ERASMUS à la rentrée de septembre. On a la chance que l'ENS accepte un semestre en ERASMUS à l'étranger en deuxième année. C'est ma dernière opportunité. Donc la suite idéale, ça serait ERASMUS en septembre, obtenir l'agrégation en troisième année. En quatrième année, je ne sais pas encore si je veux faire le master DISC proposé à Rennes ou un autre master en France. Je ne sais pas encore. Après, la suite idéale, je me disais que ça serait de faire une thèse en même temps qu'enseigner, faire une thèse en quatre ans en enseignant en même temps. Là, je me dis que je n'ai pas trop envie de travailler sur une thèse toute seule... J'ai envie d'aller sur le terrain. J'ai encore beaucoup d'incertitudes.

FLORIAN HUGEDET : Comment se fait-il que tu souhaites partir à l'étranger ? Que penses-tu que ça va t'apporter ? Que penses-tu que ça puisse apporter pour la suite de ton parcours ?

ÉLÈVE 17 : J'ai oublié de parler des cours d'anglais à l'ENS. On a deux heures d'anglais tous les lundis, mais ce n'est vraiment pas poussé. C'est vraiment un maintien de niveau. On ne progresse pas. J'aurais envie de progresser en anglais et c'est une des raisons pour lesquelles j'ai envie de partir. J'ai envie de sortir de ma zone de confort. A l'ENS, c'est un peu le monde des « bisounours » où tout est beau et tout est parfait. J'aurais envie de partir à l'aventure et de me confronter aux difficultés. Après, j'adore voyager et j'ai toujours eu envie de faire ERASMUS. Je n'en avais pas eu l'occasion jusqu'à maintenant parce que je préparais le concours de l'ENS. Je m'étais dit que si jamais c'est possible de partir à l'ENS, ça serait cool, surtout que j'ai fait deux premières années. J'ai envie de partir et je me dis que je ne raterai pas grand-chose dans la mesure où j'ai déjà vécu ces 6 premiers mois à l'ENS deux fois.

FLORIAN HUGEDET : Pour terminer, peux-tu me parler de la profession de tes parents ? Est-ce que tu as des frères et sœurs ?

ÉLÈVE 17 : Ma mère était guichetière à la poste pendant plusieurs années et ça fait une dizaine d'années qu'elle est assistante maternelle donc elle garde des enfants à la maison. Mon père est manager d'un atelier à l'ALSTOM, une entreprise de moteurs de train. J'ai deux grands frère et sœur. Mon grand frère a 30 ans et il est professeur d'EPS. Ma grande sœur travaille dans le tourisme. Elle a 26 ans.

FLORIAN HUGEDET : Peux-tu également me parler de ta pratique sportive ? A quel niveau pratiquais-tu ? Tu m'as dit avoir arrêté en arrivant à l'ENS ?

ÉLÈVE 17 : Alors, j'ai fait du handball pendant 13 ou 14 ans dans le même club près de chez moi. J'ai joué en pré-nationale. Arrivée à l'ENS, j'ai arrêté. J'ai repris cette année le handball en deuxième première année à l'ENS. J'ai repris à Rennes mais en mode « loisirs » à un niveau vraiment tranquille. A côté, j'ai toujours continué de faire beaucoup de trail, de vélo, de natation, de pratiques en tout genre.

FLORIAN HUGEDET : Eh bien, on a terminé, je te remercie.

3.7.18. Entretien mené pour l'étude de cas du chapitre 9

Entretien mené par : HUGEDET Florian

Lieu : Besançon (Skype)

Date : 25 août 2020

FLORIAN HUGEDET : Dans un premier temps, pourrais-tu me parler des conditions dans lesquelles se sont déroulées ta scolarité primaire, puis secondaire ensuite, mais on va commencer par le primaire. Tu peux mentionner si tu as suivi des langues vivantes, des options. Te souviens-tu de ce qui t'était proposé à ce moment-là en EPS ? Tu peux parler également de tes résultats. Etais-tu dans les meilleurs élèves ou pas ? Tu peux développer un petit peu.

VALÉRIAN CÉCÉ : J'étais dans un milieu rural, à la campagne, à 45 minutes au sud de Lyon. Une scolarité très classique. Au primaire, très peu de souvenirs marquants. J'étais plutôt bon élève sans avoir été le meilleur. J'étais plutôt dans les têtes de classes, plutôt scolaire. J'aimais bien l'école. Après, par rapport à ce qui m'était proposé en sport, je me souviens qu'on courrait beaucoup à l'époque. Beaucoup de demi-fond. J'aimais bien ça. Depuis tout petit, j'étais passionné par le sport. C'était ma matière préférée. C'est ce que je faisais pendant les récréations.

FLORIAN HUGEDET : Tu participais déjà à une activité sportive à ce moment-là en dehors de l'école ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, j'ai commencé le tennis de table à l'âge de 10 ans et avant, j'ai fait deux ans de tennis. Donc, j'ai fait du tennis de 8 à 10 ans et du tennis de table à partir de 10 ans. J'étais passionné par les sports de raquette. J'aimais bien regarder le foot et le tennis à la télévision. À l'école, dès qu'il y avait du sport, c'est ce qui m'intéressait le plus.

FLORIAN HUGEDET : Ensuite, passage au collège ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Au collège, toujours dans le même village, dans cette même campagne. Là, l'école m'intéressait un petit peu moins dans le sens où j'étais un peu moins intéressé par l'ensemble des cours. J'étais quand même un élève correct. On va dire « moyen plus ». J'étais entre 12 et 14 de moyenne sur l'ensemble de ma scolarité. Mes notes étaient assez équilibrées

dans les matières. Je n'avais pas de gros point fort, pas de gros point faible. J'aimais bien l'EPS quand même. C'est le truc qui sortait un petit peu du lot.

FLORIAN HUGEDET : Avais-tu des options au collège ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors, j'ai pris une option « latin » en 5^{ème}. J'ai commencé le latin en 5^{ème}. Ma sœur était passée avant moi. Ma sœur était une très bonne élève. Elle avait fait latin et ça lui avait beaucoup plu. Elle a continué après quitte à prendre des cours avec le CNED. Je l'avais suivie en 5^{ème}. Ça ne m'avait pas beaucoup plu et ça ne correspondait pas trop à mes attentes. Sauf que dans mon collège, on n'avait pas le droit d'arrêter les options. Donc je l'ai prise en 5^{ème}, j'ai continué en 4^{ème} et le seul moyen d'arrêter le latin, c'était de prendre une autre option et donc du coup, j'ai choisi de m'inscrire dans l'option DP3 (découverte professionnelle 3 heures) qui était plutôt dédiée à ceux qui se destinaient aux filières professionnelles. Pour moi, c'était le moyen d'arrêter le latin. Donc, j'ai fait option « latin » en 5^{ème} et 4^{ème} et « DP3 » en 3^{ème}. Ensuite, classique, LV1, anglais et LV2, espagnol. Il n'y avait pas d'option sport, que ce soit au collège ou au lycée.

FLORIAN HUGEDET : Justement, as-tu des souvenirs en EPS ? Y aurait-il des enseignants qui t'auraient particulièrement marqué à ce moment-là ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors, j'aimais bien l'EPS. Je faisais l'UNSS aussi. J'y étais quasiment tous les midis. J'essayais de trouver des sports qui me plaisaient. C'était souvent badminton, tennis de table. J'avais dû faire du foot aussi. Les profs, je me souviens d'eux. Je ne dirais pas qu'ils m'ont marqué, ni que c'était des modèles. C'était un collège rural. C'étaient des profs en fin de carrière, assez vieux. Ils étaient « à la cool » quand même. Il y avait peu de projets. C'était une EPS très classique. On était vraiment sur du traditionnel : des montantes-descendantes, tout ce qui était CP4, ou de l'athlé. On n'était pas sur des enseignements innovants. C'étaient des anciens que j'aimais bien et qui m'aimaient bien aussi parce que j'aimais bien l'EPS. Je n'ai pas vraiment d'éléments modèles sur mes années collèges.

FLORIAN HUGEDET : Au niveau de tes résultats sportifs au collège, qu'est-ce que ça donnait ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Au collège, j'ai continué le tennis de table. Ce sont des années où j'ai progressé au tennis de table. Je ne m'entraînais pas énormément. Je m'entraînais deux fois par semaine à cette époque-là. Par contre, j'ai bien progressé sur la 4^{ème} et la 3^{ème}, j'étais au niveau national 1 sur mes compétitions.

FLORIAN HUGEDET : C'était le plus haut niveau national ?

VALÉRIAN CÉCÉ : C'était le plus haut niveau national dans ma catégorie d'âge, donc ça faisait des déplacements le week-end, à Metz, à Nantes, sur l'ensemble de la France. Donc beaucoup de voyages les week-ends, assez éloignés. Une découverte du haut niveau, mais sans m'entraîner énormément. J'ai eu une progression assez rapide. J'avais été détecté, mais je n'étais pas en pôle. Je me suis frotté au haut niveau sans avoir les codes et surtout sans avoir l'entraînement qui allait avec. Dans ces années-là, c'était très compliqué d'avoir les résultats attendus. Le niveau était trop fort pour moi.

FLORIAN HUGEDET : Comment tes résultats scolaires, tes résultats sportifs étaient-ils perçus par ton environnement familial à ce moment-là ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors, j'ai des parents qui ne sont pas du tout issus d'une culture sportive. Mon père a fait un peu de gymnastique pendant son enfance et son adolescence, mais sans faire de haut niveau dans une petite association. Ma mère n'est pas du tout sportive. Mes parents étaient très freinés à l'idée de la compétition. Ma sœur était passée avant moi sur quelques sports, sur des associations qui mettaient vite en compétition. Ma sœur l'avait mal vécu. Ça ne s'était pas très bien passé. Elle n'avait pas du tout apprécié. Mes parents étaient donc très frileux par rapport à ça. Pendant mes premières années, je faisais les entraînements mais je n'étais pas inscrit en compétition et c'était très frustrant pour moi. Ce que j'adorais, c'était la compétition. J'ai eu accès à la compétition en grandissant, parce que mon niveau montait. Mes parents n'étaient pas fans à cette idée à l'époque. Je m'entraînais deux fois par semaine, alors qu'à mon niveau, on était plus à quatre ou cinq entraînements par semaine. Ils étaient plutôt réfractaires à l'idée d'augmenter ce rythme, notamment par crainte que ça soit un obstacle à mes résultats scolaires. Ils avaient peur de ça. Une culture pas du tout sportive et ça leur faisait un peu peur que j'aie un investissement important comme ça. La notion de double projet, que le sport pouvait permettre d'accéder à l'EPS, ce n'était pas flagrant pour eux. Ça ne les empêchait pas de me soutenir. Ce sont eux qui m'emmenaient aux compétitions, aux entraînements. Ils ne poussaient pas à en faire plus. Ils faisaient un peu garde-fou on va dire alors que j'aurais voulu en faire beaucoup plus.

FLORIAN HUGEDET : Tu penses que tes résultats scolaires qui étaient plutôt bons ont favorisé le fait que tes parents te suivent un peu plus ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je suis assez sûr de moi. Si mes résultats scolaires avaient baissé à cette époque-là, j'aurais dû encore réduire ma pratique sportive je pense.

FLORIAN HUGEDET : Tu en étais conscient de ça ou pas ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors, j'en étais conscient, mais j'avais une impression que je travaillais peu. Je n'étais pas un grand travailleur. En fait, si on m'enlevait par exemple un entraînement de tennis de table, ce n'est pas pour autant que j'aurais travaillé à la place. Ce n'était pas un problème de temps. Le temps, je l'avais pour travailler et donc que je ne comprenais pas cette association entre sport et scolaire. J'avais l'impression que je pouvais faire les deux.

FLORIAN HUGEDET : Tu sentais que tu avais une marge de manœuvre ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, ce n'était pas un problème de temps. C'était un problème d'investissement. Ce n'était pas le sport qui prenait de la place. C'était moi qui ne mettais pas assez de ressources de l'autre côté je pense.

FLORIAN HUGEDET : Tu passes au lycée en quelle année ?

VALÉRIAN CÉCÉ : A la rentrée 2007-2008. Je n'ai jamais redoublé. Je n'ai jamais sauté de classe. Je passe le bac en 2010 donc c'est ça oui. Donc seconde générale et après première et terminale économique et sociale (ES).

FLORIAN HUGEDET : Pareil, au niveau de tes résultats, qu'est-ce que ça donnait ? Avais-tu des options ? Quels sont tes souvenirs en EPS ? On va essayer de développer un peu en reprenant le même schéma.

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors, j'étais un élève « moyen plus » au lycée aussi. J'avais 13-14 de moyenne suivant les bons et les mauvais trimestres on va dire. Là, il y avait tout de même plus de matières qui me plaisaient bien. J'aimais bien le français, l'histoire. Les mathématiques, ça allait. Je n'aimais pas du tout la physique et la SVT en seconde. Je suis allé sur de l'ES. J'y suis allé parce qu'il n'y avait pas de matière qui se détachait plus qu'une autre. Sur l'année de seconde, je ne savais pas encore exactement ce que je voulais faire plus tard. J'ai quand même pris l'option « arts appliqués » en première et en terminale. C'était une option « arts », « arts modernes », avec des cours de la gestion de logiciels de retouches, de la création de projet sur des thèmes artistiques. À l'époque, je pensais à être infographiste en seconde et début de première, mon projet c'était plutôt ça. Après, la décision d'aller en STAPS, je l'ai prise durant mon année de première. J'étais de plus en plus passionné par le sport j'en faisais de plus en plus à côté de l'école, les week-ends. J'ai vraiment commencé à me plaire, à regarder le sport de haut niveau, à essayer de l'analyser, à essayer de comprendre les tactiques, etc. Je pense que j'ai pris connaissance en première que la fac de sport existait. Le jour où j'ai compris que ça

existait, je me suis dit que c'était trop bien parce qu'il existait des études... jusqu'ici, je voyais les temps d'école comme des contraintes plutôt et j'allais pouvoir faire des études sur ma passion. Ça allait être génial. À partir de ce moment-là, je n'ai plus eu de doute. J'ai aussi compris que ça ne servait à rien d'avoir d'excellents résultats scolaires, parce qu'à l'époque, il suffisait d'avoir le bac et on entrait à la fac sans aucun problème. J'ai vite compris que ça ne servait pas à grand-chose d'être excellent. Ça m'allait bien ça. Je me disais que je pouvais être tranquille sur les cours et à côté, je faisais ma vie personnelle et je jouais toujours beaucoup au tennis de table et je faisais le plus possible de sport aussi de manière générale.

FLORIAN HUGEDET : Au niveau de tes résultats sportifs, tu étais toujours en N1 ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Pour le coup, le niveau était plus cohérent avec ma pratique. J'étais en Nationale 2, donc la deuxième division au cours de mes années lycée de 16 à 18 ans. C'était bien. C'était mon niveau. Je progressais à mon rythme. L'année de terminale, j'ai obtenu le permis. Je suis de début d'année. Je suis de janvier et donc j'ai eu le permis en janvier de terminale et à partir de là, je pouvais m'entraîner plus facilement. Je n'avais plus besoin que mes parents m'emmènent en voiture pour m'entraîner. Je suis passé à trois entraînements par semaine je crois. Pour le coup, je n'avais plus besoin de mes parents. J'allais tout seul en compétition le week-end. C'est aussi le moment où j'ai pu avoir un peu plus de liberté.

FLORIAN HUGEDET : Du fait que tu n'aies pas été en pôle espoir, est-ce qu'à un moment donné tu l'as regretté ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, un petit peu. Je faisais quand même les stages avec les pôles à l'époque. Pendant les vacances, je jouais avec eux. J'aimais bien. C'était un petit peu. Il restait quand même un petit peu une envie d'être dans ces pôles. Je pense que ça a un lien important avec mes travaux actuels. On y reviendra, mais il y avait un peu cette version idéalisée du pôle, du sport de haut niveau. C'est quelque chose que j'aurais bien aimé faire effectivement.

FLORIAN HUGEDET : Participais-tu à des compétitions UNSS au lycée ? Tu as voulu aller en STAPS à ce moment-là, en as-tu parlé avec tes enseignants d'EPS ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, j'en ai parlé avec le prof que j'avais en terminale ou peut-être en première. Il était aussi pongiste, donc je le connaissais aussi à côté, dans un autre contexte. Lui, il m'a donné deux ou trois conseils. Pour lui, ça remontait quand même à loin le STAPS. Il devait avoir 55 ans à l'époque. Il m'avait dit ce qu'il connaissait. Il m'a donné des conseils sur le fait d'aller plutôt à Grenoble ou plutôt à Lyon par rapport à ce qu'il connaissait. Il m'a donné

quelques informations. Donc voilà, j'en avais discuté avec lui et avec cet enseignant, j'avais fait les compétitions de tennis de table UNSS en première et en terminale. En première, on s'est qualifié aux championnats de France UNSS. C'était à Troyes. À l'époque, dans mon lycée, il y avait moi qui était pongiste et une autre pongiste qui était aussi d'un niveau national. C'était ma copine à l'époque. C'étaient des équipes de 4 et on était deux à jouer au niveau national. Ça nous a permis de nous qualifier sur des championnats de France et c'était une bonne expérience. On avait bien aimé. C'est toujours agréable de participer à des championnats de France. En terminale, on s'est réinscrit, mais on ne s'est pas qualifié. On est tombé sur plus forts que nous au rang académique.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Je pense que tu as certainement dû parler du fait que tu voulais aller en STAPS à tes parents ? Comment penses-tu que ça ait été appréhendé par eux ? Comment ont-ils réagi ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors, je ne me souviens pas précisément du moment où je leur ai annoncé, mais je leur ai dit assez vite à partir du moment où j'ai pris la décision. Eux n'étaient ni contents, ni pas contents. Enfin, si, ils étaient plutôt contents parce que j'avais trouvé une filière qui m'emballait et pour laquelle j'étais plutôt enthousiaste. Forcément, comme tous les parents, ils se sont renseignés afin que je sache quoi faire derrière la fac de sport. Même moi, je ne savais pas vraiment. Ils m'ont guidé un peu là-dessus. C'était bien. J'avais bien compris que STAPS, ça allait me plaire, mais je ne savais pas trop pourquoi. J'avais quand même l'idée d'être professeur d'EPS. On avait dû en discuter une ou deux fois afin de savoir ce que j'allais faire après le STAPS. Je leur avais dit que l'idée, c'était d'être prof d'EPS sans être sûr de moi non plus. Puis, ils m'ont accompagné aux journées portes ouvertes au STAPS de Grenoble et au STAPS de Lyon. Le STAPS de Lyon m'avait fait une meilleure impression que le STAPS de Grenoble, mais à l'époque, normalement, on devait rester dans son STAPS de rattachement, et comme j'étais en Isère, je devais aller normalement au STAPS de Grenoble. J'avais fait une lettre de dérogation en expliquant que j'avais des avantages d'aller à Lyon. Déjà, Lyon plus proche de mon lieu d'habitation que Grenoble. J'allais intégrer le pôle espoir de Lyon et mes parents travaillaient à Lyon aussi. On avait fait une lettre bien argumentée et ça avait été accepté.

FLORIAN HUGEDET : Comment ça a été perçu, cette fois-ci, par tes enseignants de terminale ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Plutôt favorablement. Il n'y avait pas d'attentes particulières sur mon cas. J'étais un bon élève, mais il n'y a jamais eu d'espoir de faire une grande école. Ça n'a jamais été évoqué et comme j'ai fait ce choix assez rapidement en première, que je l'ai dit clairement, ça n'a pas été trop débattu dans les rencontres parents-professeurs. Très bien. Il n'y a pas eu de débat sur ce sujet.

FLORIAN HUGEDET : Et par tes amis au lycée ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Mes amis, ça ne les a pas trop étonnés. Ils voyaient bien que je passais la plupart de mon temps libre à faire du sport. Je n'avais pas d'autres amis qui se dirigeaient vers les STAPS. Ce n'était pas une surprise pour eux.

FLORIAN HUGEDET : Je vais te poser des questions un peu plus précises sur ton environnement social et familial afin de comprendre un peu mieux les dynamiques. Tu m'as dit que tes parents n'étaient pas issus d'une culture sportive ? Quelles étaient leur profession ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Ma mère était infirmière psychiatrique et elle était spécialiste pour les enfants avec des troubles psychiatriques et notamment d'autisme. Mon père était dans le bâtiment. Il était chef de travaux et il s'est vite dirigé vers la formation pour adultes dans le bâtiment. C'étaient des formations très techniques dans le bâtiment.

FLORIAN HUGEDET : Y avait-il quelqu'un dans tes proches ? Dans ta famille ou dans tes amis qui serait davantage issus de la culture enseignante ou sportive ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Pas vraiment. Mon père était quand même enseignant comme il était dans la formation pour adultes. Je me souviens qu'il corrigeait des copies. En plus, mon père c'était quelqu'un d'assez passionné par la pédagogie. Il a fini en étant formateur de formateurs à la fin de sa carrière. Sur le coup, je n'ai jamais fait cette analogie, mais avec du recul, je me suis plusieurs fois fait la remarque. Je pense qu'il a quand même joué un rôle dans mon attrait pour tout ce qui est transmission, apport de connaissances. Il aimait bien enseigner, former, développer des connaissances chez des adultes qui partaient souvent de rien. C'est la seule analogie que je vois parce qu'il n'y a aucun enseignant. Après, j'ai un oncle qui aime bien le sport. C'est le seul qui était vraiment sportif, mais sinon, même dans ma famille, il n'y a que très peu de sportif.

FLORIAN HUGEDET : Tu m'as parlé de ta sœur. Que fait elle dans la vie ? Il me semble que c'est une grande sœur...

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui c'est une grande sœur de trois ans mon aînée. Elle fait sa vie en Belgique avec son mari. Elle est prof de français pour des néo-arrivants en Belgique.

FLORIAN HUGEDET : Donc, tu entres en STAPS à Lyon. Comment cela s'est-il passé ? Quels ont été tes ressentis avant de rentrer en STAPS ? On va reprendre un peu le même schéma. Quels sont les résultats que tu as obtenus ? Comment as-tu géré ta vie étudiante et ta vie sportive ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors, en arrivant en STAPS, j'ai quitté ma campagne et je suis allé habiter à Lyon. Mes parents me payaient un appartement. C'était un petit studio à côté de la fac. Après, j'avais quand même une appréhension. Les expériences que j'avais de connaissances qui étaient passées par STAPS, c'étaient souvent des gens qui s'étaient plantés en STAPS et qui s'étaient réorientés. Il y avait quand même une petite appréhension parce que je connaissais plus de personnes qui avaient échoué que de personnes qui avaient réussi en STAPS. J'étais un peu méfiant. Je savais qu'en travaillant, ça serait possible, mais sans être très confiant. Je voyais aussi quand même que le fait d'arriver en ville, dans une grande ville, d'être complètement libre, de pouvoir faire ma vie. J'étais quand même très enthousiaste à l'idée de passer ces années en STAPS, mais quand même. À l'époque, mes parents finançaient mon appartement et mise à part les bourses comme les APL qui aidaient à financer le logement, ils me payaient aussi ma vie sur Lyon. Donc, moi, j'avais cette impression. Avant, ce n'est pas eux qui me la donnaient, c'était plutôt interne. Mes parents me financent mes études, alors je n'ai pas le droit d'échouer. C'était vraiment quelque chose que je m'étais fixé. Quoiqu'il arrive, il fallait que je passe à l'année suivante. C'était non négociable. Au début de première année en STAPS, j'étais dans cette dynamique. Il fallait que je réussisse. J'ai quand même pas mal bossé en début d'année, surtout par rapport à ce que je te disais toute à l'heure, le fait de voir qu'il y en a beaucoup qui échouaient. Les enseignants le disaient aussi : « attention, il y en a pas mal qui se plantent ». Donc, oui, je travaillais beaucoup et en plus, j'avais très souvent cette sensation de me dire que j'étais en train d'étudier ma passion. Dans mes représentations, les études, c'était un peu ennuyant, des contraintes et là, ce n'était pas du tout le cas. On parlait de sujets qui m'intéressaient. On parlait psychologie, sport de haut niveau, performance. On parlait de mes passions, donc c'était trop bien. Les premiers résultats d'examen étaient bons. J'avais de bons résultats. À partir de là, j'ai vite compris que je pourrais quand même continuer à travailler suffisamment et que je pourrais aussi faire d'autres choses. C'est ce que je te disais tout à l'heure. Cette année-là, j'ai intégré le pôle espoir et je m'entraînais trois ou quatre fois par semaine dans ce pôle espoir dès la première année de STAPS. Au début, j'étais sur trois

fois par semaine et je suis très vite à quatre entraînements par semaine plus toutes les compétitions. Tout ça, c'était la première année. J'étais quand même très spécialiste de tennis de table, donc je galérais dans les autres sports. J'aimais bien les cours de sport. Je m'entraînais à côté. Par exemple, j'ai le souvenir qu'en début de STAPS, en natation, je ne savais vraiment pas nager correctement. Je nageais pendant les vacances. J'essayais de nager le week-end pour avoir un niveau correct en natation. J'avais bien aimé.

FLORIAN HUGEDET : Comment ça se passait à Lyon ? Est-ce que tu choisissais une filière particulière dès ta seconde année ? Est-ce qu'il y avait un tronc commun ? Quels sont les cours que tu suivais ? Lesquels t'ont-ils le plus plu et pour quelles raisons ?

VALÉRIAN CÉCÉ : J'ai beaucoup apprécié la psychologie en première année. Pourtant, c'était très peu appliqué au sport. C'était de la psychologie du développement de base, mais j'aimais bien. Ça parlait du fonctionnement humain et ça m'intéressait. Après, tout ce qui parlait de performance, donc les approfondissements en APSA. Il y avait une spécialité tennis de table à Lyon, donc c'était bien pour moi. Ça me paraissait facile. Par contre, moins d'attrait pour l'anatomie, la physiologie, encore moins pour la biomécanique. Là, c'était un peu plus la galère quand même. C'était un peu plus la galère, mais j'essayais de limiter la casse en travaillant.

FLORIAN HUGEDET : Une petite continuité de ta filière économique et sociale au lycée...

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, c'était assez cohérent. J'aimais bien écrire. On n'écrivait pas souvent, mais j'aimais bien. J'aimais bien les cours d'histoire. J'avais Thierry Terret comme enseignant. C'étaient des CM intéressants. J'aimais bien la sociologie aussi. En fait, j'aimais vraiment les sciences humaines et sociales, les approfondissements aussi et un peu moins les sciences de la vie. Donc, c'est en cohérence avec les enseignements scientifiques qui m'intéressaient peu au lycée.

FLORIAN HUGEDET : Les enseignements proposés dans ton cursus de formation de la première à la deuxième année t'ont-ils conforté dans ton projet professionnel ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Pour répondre à ta question de tout à l'heure, à Lyon, on choisissait notre option en deuxième année. Sur ma première année, je me disais que je voulais être enseignant d'EPS. Pendant ma première année, je me suis posé pas mal de questions. J'ai commencé à entraîner un tout petit peu au tennis de table et j'ai bien aimé. Je m'étais aussi intéressé à la filière management parce que j'avais des résultats qui étaient plutôt pas mal sur les matières théoriques. J'avais des enseignants qui m'avaient dirigé pour voir ce qu'on pouvait faire à

l'issue de management. En première année, on avait une matière qui s'appelait projet personnel ou professionnel. Il fallait faire notre projet et faire des interviews d'enseignants. J'avais choisi enseignant d'EPS. C'était quand même ce qui était resté comme une priorité. En deuxième année, j'ai pris l'option éducation et motricité. À l'époque, il y avait toujours le tronc commun, mais il y avait peut-être la moitié de l'emploi du temps qui était différent selon les filières qu'on choisissait.

FLORIAN HUGEDET : Quels étaient les enseignements qui étaient proposés en éducation et motricité ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Il y avait une matière qui s'appelait théorie de l'intervention et qui donnait les bases de tout ce qui était didactique, pédagogie, les bases des sciences de l'éducation. On avait beaucoup d'approfondissement APSA en fait. C'était la grosse différence avec les autres filières. On faisait plus d'activités sportives. On commençait à les analyser sous le champ de la didactique.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu as fait la rencontre d'enseignants en STAPS qui t'auraient particulièrement marqué à ce moment-là ?

VALÉRIAN CÉCÉ : J'aimais beaucoup mon enseignant d'option tennis de table, qui s'appelait Pierre Berton, qui était lui aussi passionné par le sport, qui avait une personnalité assez fantasque, qui faisait beaucoup de blagues et qui était apprécié par l'ensemble des étudiants. Donc, c'est vrai que j'ai beaucoup aimé cet enseignant et depuis, j'ai toujours été en contact avec lui, plus ou moins directement.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu as fait une troisième année à Lyon ?

VALÉRIAN CÉCÉ : J'ai fait une troisième année. À l'époque, j'étais parti pour faire ma deuxième année éducation et motricité, ma troisième année et normalement, l'année d'après, c'était le master 1. C'était la première année où le concours devait passer en master 1. J'étais parti pour être la première promotion où le concours repassait en M1.

FLORIAN HUGEDET : Juste après la session exceptionnelle du coup ?

VALÉRIAN CÉCÉ : C'est ça. Avant oui, quand je suis rentré en STAPS, on me disait : « attention, il faut vraiment que tu aies de bonnes notes pour aller sur cette filière, parce que le CAPEPS, c'est difficile. Nous, on le passe pour la 6^{ème} fois, lui la 7^{ème}, lui la 5^{ème} ». Il y avait peu de postes, mais la situation entre la L1 et la L3 a beaucoup changé. C'est le moment où les postes ont augmenté. Quand j'étais en L2 ou en L3, ce n'était plus du tout pareil. On

nous poussait plus à aller sur cette filière éducation et motricité parce que les postes allaient augmenter. Donc, la troisième année, éducation et motricité à Lyon dans l'idée de passer le concours l'année suivante.

FLORIAN HUGEDET : Donc, dans l'optique de préparer le CAPEPS.

VALÉRIAN CÉCÉ : Pendant cette troisième année, j'ai un peu calmé le tennis de table. Je me suis entraîné un peu moins. La L3, c'est l'année où j'ai commencé à travailler de manière plus importante, de m'investir plus sur les enseignements, d'essayer d'être plus curieux sur ce qu'on me donnait.

FLORIAN HUGEDET : Ton temps d'investissement personnel dans le travail, il a augmenté de façon croissante en STAPS ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Pas vraiment, il était relativement important en première année. En deuxième année, les résultats n'étaient pas mauvais. J'avais compris qu'en faisant juste ce qu'on me demandait, ça passait. J'étais bien investi dans le tennis de table en deuxième année. J'ai continué à entraîner et j'ai entraîné dans un club. Mon objectif premier, c'était d'avoir un peu d'argent pour soulager un peu mes parents, même s'ils ne me l'ont jamais demandé. Je voulais être un peu plus indépendant en fait. J'ai beaucoup moins travaillé sur la deuxième année. En troisième année, c'est vraiment là où j'ai le plus travaillé, dès le début d'année en me disant qu'il fallait que je me projette sur le CAPEPS qui allait vite arriver. Dans l'idée, c'était qu'on m'aidait, qu'on m'accompagnait. Il fallait que j'obtienne le CAPEPS et comme ça j'étais indépendant financièrement. En début de troisième année, c'est là où je me suis décidé à passer le concours de l'ENS. Ça m'a aussi fait augmenter ma quantité de travail personnel.

FLORIAN HUGEDET : Comment as-tu appris l'existence de l'ENS ? Qui est-ce qui t'en a parlé pour la première fois ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Tout à l'heure, tu m'as demandé s'il y avait un enseignant qui m'avait marqué... pas forcément, mais il y avait un ancien étudiant qui jouait au tennis de table avec moi. Il n'avait pas passé le concours de l'ENS, mais il m'en avait parlé. C'était en fin de deuxième année. Il m'a parlé du concours de l'ENS. Ça faisait écho à un cours, un CM de Thierry Terret en première année qui avait vaguement évoqué l'ENS dans l'utilité de l'histoire en STAPS. Il avait dit que si on voulait passer ce concours, l'histoire était importante. Il nous avait juste dit que l'ENS était une grande école qui permettait de faire nos études en étant financé. C'étaient les seules infos que j'avais. Dis comme ça, ça avait l'air intéressant. Je l'avais

juste noté dans un coin de ma tête, mais après, basta. J'avais un peu oublié, mais quand cet ami m'a évoqué à nouveau ce concours parce qu'il voyait que ça se passait bien en STAPS pour moi, je m'y suis intéressé de plus près. J'ai trouvé que c'était assez intéressant pour moi. J'y voyais beaucoup de côtés positifs. J'étais dans l'idée de passer le CAPEPS l'année suivante quand je suis entré en L3. Donc, je me disais que ça me permettait de travailler sur des choses que je pourrais réinvestir. Ça me permettait d'avoir un entraînement de concours : les écrits, les oraux, se préparer à des items. Le côté compétition, challenge, c'était une école qui était difficile à obtenir. Ça me stimulait pas mal. J'aimais bien ça. La compétition, c'était quelque chose qui me stimulait. Je trouvais le challenge intéressant et je n'avais pas de pression. Si je ratais, ce n'était pas grave. J'étais bien à Lyon. J'étais bien où j'étais. J'aurais continué mon cursus. J'aurais passé le CAPEPS l'année qui suivait. Je ne voyais pas de point négatif. Je me suis dit « pourquoi pas tenter le concours ? ».

FLORIAN HUGEDET : Tu apprends l'existence du concours de l'ENS 2SEP en fin de L2, donc trop tard pour passer le concours en deuxième année ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui...

FLORIAN HUGEDET : Comment t'es-tu renseigné sur ce concours ? Qu'est-ce que tu as fait pour t'y préparer ?

VALÉRIAN CÉCÉ : C'est quelque chose que je pourrais retrouver. Ça pourrait matérialiser le début de ma préparation parce que j'avais regardé sur internet. J'avais envoyé un mail à l'adresse de l'A3 qui permettait d'aider à la préparation au concours. C'était l'ancien site, il y avait un forum. Il y en avait qui posait des questions. Il devait y avoir Julie Grall et Lucie Dal qui avaient mis pas mal de leurs ressources. J'avais tout stocké. J'avais envoyé un mail et c'était Romain Rochedy qui m'avait répondu en me donnant également pas mal de ressources. J'ai commencé ma préparation comme ça. En L3, j'ai commencé à avoir de très bons résultats. J'étais dans les deux ou trois meilleurs. Il y avait un autre qui était bon. Je lui avais parlé du concours de l'ENS. Il m'avait dit qu'il l'avait déjà passé en L2 et qu'il allait le repasser. Il m'avait redirigé sur d'autres trucs qu'il avait dû recevoir. Il avait un cours de méthodologie des écrits. C'est quelque chose que je ne connaissais pas du tout ou très peu en tout cas. Il me l'avait donné et ça m'avait bien aidé. Je ne dirais pas qu'on a révisé ensemble parce que lui, ne révisait que très peu. Il était peu investi. Il était sur d'autres projets. On a pu échanger deux ou trois ressources. On s'est un peu entraidé comme ça.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu étais dans les meilleurs étudiants de ton STAPS ? En première, en deuxième et en troisième année ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Plutôt bon élève quand même. En L1, j'ai commencé à avoir de bons résultats. Je pense que je peux retrouver mes bulletins. J'étais plutôt en tête de promotion. Je n'étais pas major. C'est une grosse fac et il y en a qui étaient vraiment excellents. Je pense que j'étais dans les dix premiers sur mon premier et mon deuxième semestre. Au troisième et au quatrième semestre, j'ai dû être un peu plus bas en deuxième année. J'étais quand même dans le bon quart. En L3, là par contre, j'étais... je pense que j'étais major sur mes années de L3. Ils affichaient les majors de L1 et de L2, mais en L3, ils ne l'affichaient pas. Je ne peux pas le dire avec certitude, mais je pense qu'en éducation et motricité, j'étais premier, deuxième ou troisième.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Et quand tu as commencé à réviser pour le concours de l'ENS 2SEP, tu t'es entraîné ? Tu as fait des écrits ? Tu as demandé de l'aide de tes enseignants ? Ou tu as fait ça de manière autodidacte ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors, j'ai fait ça de manière autonome. J'ai stocké les ressources au début. J'avais quand même repris les items en raccrochant les cours de L1 et de L2. J'avais quand même un emploi du temps assez chargé avec mes activités sportives à côté. Je ne travaillais quand même pas énormément sur ce concours au cours de l'année. Je me souviens que j'avais quand même bloqué les vacances scolaires avant les écrits. Donc les écrits, c'est au mois de mars ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, dans ces eaux-là...

VALÉRIAN CÉCÉ : Je m'étais dit que j'allais faire une semaine à travailler uniquement sur le concours. J'avais commencé à m'investir à partir du mois de janvier. Le concours s'approchait et je n'avais pas envie d'avoir des regrets. Je travaillais beaucoup à la bibliothèque sur le temps de midi. Je dirais au moins deux ou trois fois par semaine. Pendant les vacances universitaires de février, je me suis dit que, pendant une semaine, j'allais travailler uniquement le concours. J'avais fait une préparation assez intensive sur une semaine.

FLORIAN HUGEDET : Tout en travaillant tes cours pour la L3 éducation et motricité ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Moins à ce moment-là. Les vacances de février, je n'avais pas grand-chose à faire. C'était au début du semestre. Je me suis dit que c'était le moment de m'investir dans la préparation au concours. Comme ça, je n'aurais pas de regret.

FLORIAN HUGEDET : Quelle a été la réaction de tes camarades lorsque tu as annoncé que tu souhaitais passer le concours de l'ENS ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je me souviens qu'il y en a que ça faisait marrer. C'était surtout ceux qui étaient très loin de penser à passer ce concours. Ils ne cherchaient pas forcément à avoir de très bonnes notes. Ça les faisait marrer quand j'allais travailler le midi. Ils espéraient que je réussirais. Ceux qui avaient des connaissances sur leurs spécialités, je leur demandais conseil et ils m'avaient un peu aidé.

FLORIAN HUGEDET : Et tes parents ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Mes parents ne connaissaient pas du tout cette école. Ils ne savaient pas du tout ce que c'était. Quand je leur en ai parlé, ils se sont dit que ça pourrait être sympa. Ils étaient un peu prudents avec les concours. Ma sœur était passée avant. Elle avait fait les concours sciences po et ça ne s'était pas vraiment bien passé. Elle n'avait pas réussi alors qu'elle s'était bien préparée. Ils m'ont dit que c'était très bien de passer le concours, mais ils ne voulaient pas que je me mette trop de pression. Ils voyaient bien comme j'étais à ce moment-là et ils avaient bien compris que j'aimais bien la compétition et que ça me stimulerait. Ils me soutenaient. Ils ne pouvaient pas forcément m'aider, mais ils me soutenaient à fond à cette époque-là. Je ne leur en ai pas parlé plus que ça non plus, avec mes potes non plus. J'étais assez discret à ce sujet-là. Je faisais ça plutôt dans mon coin.

FLORIAN HUGEDET : Pourquoi de façon plutôt discrète ?

VALÉRIAN CÉCÉ : C'est un peu comme ça que je fonctionne. Je n'avais pas forcément l'intérêt. Je ne cherchais pas spécialement de soutien de leur part. C'est aussi la relation que j'avais avec ces personnes.

FLORIAN HUGEDET : Par rapport au système des ENS en général, comment te représentais-tu les Écoles normales supérieures ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Honnêtement, je ne me les représentais pas du tout. Je ne savais pas ce que c'était. Le seul truc que je savais, c'est qu'on était payé pour faire ses études et que c'étaient des écoles qui étaient de grande qualité. Autant te dire que je ne connaissais rien du tout. En m'y intéressant, j'ai essayé de comprendre ce que c'était. J'avais compris qu'il y avait plusieurs départements, mais j'ai mis longtemps à le comprendre parce que ma priorité c'était de comprendre le concours. Il y a quand même une étape au milieu de tout ça. C'était de savoir ce qu'allait m'apporter l'ENS. Moi, c'était principalement l'agrégation qui me motivait. Quand je

voyais les pourcentages de réussite à l'agrégation. Je voulais être prof d'EPS. Je voyais que c'était un moyen d'avoir l'agrégation. C'était ça qui me motivait à passer ce concours. J'avais une connaissance très faible des grandes écoles en général et de l'ENS. Je ne savais pas vraiment à quoi ça ressemblait. Les missions de l'ENS, je les ai apprises au fur et à mesure et je les ai surtout découvertes quand je suis rentré à l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : Tu ne connaissais personne qui était inscrit dans une ENS ? Tu n'en avais pas autour de toi ? Dans ta famille ? Dans tes amis ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Des connaissances lointaines, des gens que j'avais croisé sur des compétitions et qui étaient allés en ENS de chimie, mais je n'étais pas en contact avec lui en fait, donc non. Je ne connaissais personne.

FLORIAN HUGEDET : Que penses-tu de ce système qui recrute dix normaliens et qui les rémunère pendant quatre ans ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Ma manière de voir les choses a pas mal évolué au cours du temps. J'étais investi dans un domaine de performance. Ça ne me choquait pas du tout. L'idée de la méritocratie qui sous entendait que si tu travaillais, si tu obtenais le concours, tu étais payé. Pour moi, c'était normal. Après, ça a évolué. Avec les apports de la sociologie notamment. La question est vue sous un angle différent. J'ai eu une discussion récente avec la copine d'un ami de promotion qui ne comprenait pas ce système. C'est vrai que j'étais beaucoup plus nuancé qu'à l'époque où je suis rentré. L'égalité théorique et réelle du concours, de ce système.

FLORIAN HUGEDET : Comment tu l'appréhenderais là, actuellement ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je considère qu'il est un peu plus discutable maintenant. Principalement, le fait de rémunérer ces étudiants peut être débattu. Sans être complètement contre. Je ne crache pas dans la soupe. C'était un énorme confort d'avoir ça. Ça m'a beaucoup aidé. J'ai bien vu que ça a aussi beaucoup aidé d'autres personnes de ma promotion. Néanmoins, je me pose quand même cette question. Je me dis que dans ces grandes écoles, le jeu peut être un peu pipé d'entrée, notamment dans d'autres départements, où la méritocratie est uniquement théorique. Pour réussir ce concours, il faut être bien préparé et avoir les bons codes. Ces bons codes, toutes les classes sociales ne peuvent pas les avoir. Ce que cette discussion récente a donné, c'est que sur un département comme les 2SEP où il n'y a pas de prépa privée, où il n'y a pas de prépa tout court même, on est quand même sur un autre système où j'ai quand même envie de croire que tout stapsien peut avoir sa chance. C'est toujours pareil. C'est clair qu'on ne peut pas mettre

de côté le fait qu'entre un élève qui va devoir travailler avec un contrat étudiant de vingt heures par semaine pour financer ses études et un élève qui vient d'un milieu social favorisé ou un élève qui a des parents qui sont déjà enseignants, ils ne seront pas à égalité. Je suis un peu plus nuancé comme je te le disais tout à l'heure, sans avoir de réponse très tranchée.

FLORIAN HUGEDET : Penses-tu que l'ENS devrait recruter davantage d'élèves ou d'étudiants ?

VALÉRIAN CÉCÉ : J'ai un peu de mal à me prononcer parce que j'ai l'impression de ne pas avoir toutes les données en main pour me prononcer là-dessus. Sur ce qui fait qu'on se dirigerait plus vers l'un ou plus vers l'autre. Je trouve quand même que le fait que les normaliens existent permet à des étudiants qui ne viennent pas d'une classe sociale très favorisée d'avoir quand même l'opportunité de tenter leurs chances et ensuite de faire ces études. Dans mes connaissances très proches, Lisa qui est entrée à l'ENS sur concours n'a pas posé de dossier en L2, non pas par choix, mais parce que, financièrement, elle n'aurait pas pu déménager à Rennes. Le fait d'être financée lui permettait d'avoir accès à ces études-là. Après, le ratio peut toujours être discuté. En soi, je ne le trouve pas si mauvais que ça.

FLORIAN HUGEDET : Tu avais déposé un dossier toi ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Non, parce qu'en fait, on ne pouvait déposer un dossier qu'en deuxième année et pas en troisième année et j'ai pris connaissance de l'ENS qu'en troisième année. Si j'avais pu poser un dossier, je pense que j'en aurais posé un. J'aurais été prêt. Mes parents m'auraient soutenu. J'en suis quasiment sûr. Je pense que j'aurais été prêt à faire les quelques sacrifices. Je commençais à m'entraîner beaucoup, je passais des diplômes fédéraux, mais je me serais débrouillé pour y aller quand même.

FLORIAN HUGEDET : Quand tu intègres l'ENS, tu signes un engagement décennal. Comment le considères-tu ? Qu'est-ce que t'en penses ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors, pareil, quand je le signe, pas de problème. Je trouve ça cohérent. Le fait qu'on me le présente depuis le début. On vous rémunère, mais en contrepartie, il faut travailler dix ans pour l'Etat. Je trouvais ça logique. Je trouvais que c'était gagnant-gagnant et ça m'allait bien. Ça, je le pense toujours. Je le pense toujours. C'est équilibré. Ça me semble cohérent. Simplement, au début, je ne percevais pas l'importance de ce contrat parce que je voulais être enseignant d'EPS. Je devais dix ans à l'Etat et je les ferais de toute façon. C'est après, en découvrant d'autres choses que j'ai compris que ça avait quand même une

conséquence. Elle est mineure. On ne peut pas travailler dans le privé. Par exemple, à la sortie de ma thèse, je ne pourrai pas travailler dans le privé, je ne pourrai pas être préparateur mental pour l'Olympique lyonnais. Je trouve ça cohérent. Je trouve que c'était un deal « gagnant-gagnant ».

FLORIAN HUGEDET : Penses-tu que l'ENS ait une dimension démocratique ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Est-ce que tu pourrais reformuler ta question un peu différemment ?

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que l'ENS a vocation à former davantage une élite ou est-ce qu'elle aurait une valence également pour l'ensemble de la population ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Dans le discours, je trouve quand même que le côté élitiste ressort beaucoup. Dès le concours, on nous a distribué le bulletin de l'A3 et il y avait ce débat avec Didier Delignières sur le rôle du normalien. En première année, on avait aussi eu d'autres interventions. Didier Delignières était revenu. Il y avait... Je ne me souviens plus qui étaient les autres têtes d'affiche de ce discours. Toi tu dois peut-être t'en souvenir parce que je me rappelle ton intervention. Tu avais répondu au discours de Didier Delignières. Je ne sais plus qui il y avait d'autres comme personnalités. Mais dans mes souvenirs c'était ça. Il y avait une tendance à dire que les normaliens doivent former une élite ou des hauts fonctionnaires. Devenir enseignant à l'issue des années d'ENS était décrié par plusieurs acteurs. Je me souviens de ces débats à l'époque.

FLORIAN HUGEDET : Il me semble qu'il y avait Michel Volondat, Carole Sève peut-être, ou alors c'était peut-être sur une autre journée. Il faudrait retrouver.

VALÉRIAN CÉCÉ : Je me souviens aussi d'une intervention de Pascal Mognol qui lui avait été très direct et très cru sur le côté prof. Pour lui, être prof à l'issue de l'ENS, ça ne servait à rien. C'est en tout cas ce que j'ai retenu de son discours. Sur un Powerpoint, il avait écrit « PRAG = Bof ». C'était un peu mieux, mais ce n'était pas terrible. Clairement, ce qu'il fallait, c'était être enseignant-chercheur ou haut fonctionnaire. Le reste était quand même plutôt décrié à l'époque. Je ne suis pas très au clair là-dessus. Il était responsable de la recherche à l'ENS. Je ne sais plus exactement son titre avant d'être président. Je ne sais plus exactement son titre avant d'être directeur.

FLORIAN HUGEDET : À cette époque-là, il était vice-président recherche, puis il est devenu président par intérim lorsque l'ENS Rennes est devenue autonome. Et toi qu'en penses-tu ? Là,

tu as davantage développé par rapport au discours de l'institution ou par rapport au discours des acteurs, mais toi qu'est-ce que tu en penses personnellement ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors, moi personnellement, je n'étais pas du tout dans cette optique-là. J'étais plutôt de l'autre côté. Je me disais que le terrain servait également et à l'ENS, en parlant avec d'anciens élèves, je voyais bien qu'ils faisaient un travail assez énorme sur le terrain et qu'ils faisaient avancer les choses. J'ai tout de suite eu cette vision. C'était plutôt la vision « A3 » à l'époque. Il n'y avait pas du tout à décrier un poste de prof d'EPS. D'ailleurs, moi, c'est ce que je voulais faire à ce moment-là. Je me voyais comme prof d'EPS et je me voyais engagé sur des projets. J'y croyais vraiment en me disant que je serai un prof d'EPS qui va essayer de faire avancer les choses en s'adressant directement à des élèves.

FLORIAN HUGEDET : Pourrais-tu m'en dire un peu plus sur cette vision « A3 » ? Est-ce que tu y adhères personnellement ? Y adhères-tu encore ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, cette vision « A3 », c'était le fait de ne pas dévaloriser l'enseignement de l'EPS dans le secondaire et que la plus-value de l'ENS et des normaliens ne se manifestaient pas forcément par de la recherche ou par l'enseignement supérieur. C'était l'idée que le côté « Éducation physique » du département devait quand même rester prégnant et que la plus-value pouvait se manifester dans l'enseignement secondaire. Moi j'adhère complètement à cette vision. J'ai cette vision-là. Le prof d'EPS dans le secondaire est tout autant à valoriser que l'enseignant-chercheur du moment qu'il s'investit et qu'il fait avancer les choses.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. À l'issue de ta réussite au concours de l'ENS, te sens-tu redevable vis-à-vis du système ? Vis-à-vis de l'institution ? Vis-à-vis de tes formateurs ou de tes formatrices ? Vis-à-vis de tes parents ? Ou encore d'autres personnes ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je me souviens que, durant la formation, je me le suis dit plusieurs fois. Je me disais que c'était dur, qu'il y avait beaucoup de travail, mais déjà on était payé, et en plus, on avait des profs qui s'investissaient beaucoup, qui faisaient des retours individualisés, qui allaient chercher des infos sur chaque nouvel item, etc. Là, moi j'avais ce sentiment de devoir quelque chose pendant ma scolarité. Là, directement, je les voyais travailler. Je voyais qu'ils bossaient pour m'aider. Par rapport à ça, je me sentais redevable. Il fallait que je fasse de mon mieux pour réussir quand même. Je ne vais pas passer pour un guignol alors que les enseignants individualisent le travail pour moi. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour que je réussisse. Sur du plus long terme, me dire que l'institution m'a payé et que l'institution attend de moi que je sois

davantage enseignant-chercheur plutôt que professeur d'EPS, ça par contre, je ne me le suis jamais dit. Dans la mesure où, moi, je pensais que je voulais être prof d'EPS pour faire avancer les choses et que je croyais à ce que je disais, je ne me le suis jamais dit. Je n'allais pas répondre aux exigences de l'institution alors que je voulais faire avancer les choses en tant que professeur d'EPS. À partir de ce moment-là, je répondais à des attentes quand même. Même si, eux n'en avaient pas forcément conscience. Moi, j'étais sûr de moi par rapport à ça et je ne culpabilisais pas par rapport à l'enseignement.

FLORIAN HUGEDET : Une dernière question en rapport avec le système des ENS en général, que penses-tu de la différence entre normalien, magistérien et auditeur libre ?

VALÉRIAN CÉCÉ : La différence théorique, au début, je me suis dit que ça pourrait poser problème. Je me disais que certains allaient pouvoir mal le vivre. Ne pas être payé quand nous on l'était. Majoritairement, la différence que j'ai vue, c'est celle-là. Les autres, je les ai trouvées assez minimes si ce n'est qu'ils avaient une pression supplémentaire sur le fait d'être pris ou pas en préparation à l'agrégation. C'est en troisième année. Ce n'était pas officiel, ce n'était pas écrit qu'ils allaient être pris. Théoriquement, ça devait se passer comme ça, mais quand je me mettais à leur place, je me disais que je n'aurais pas aimé le vivre. Me dire que je suis là pour deux ans et que l'année qui m'intéresse vraiment, c'est la troisième année tout en étant pas complètement sûr de l'avoir. Après, dans la pratique, c'était quand même des étudiants. Magistériens, on dit étudiants hein ?! Donc les étudiants de ma promotion n'avaient pas de problème financier. Ils vivaient dans les mêmes conditions que moi en fait. Ils avaient un petit appartement dans la même résidence que moi pour l'un. Une autre avait un appartement à Rennes. En fait, dans ce que j'ai vu, je n'ai pas vu de difficulté spécifique à leur statut. Sur la formation, je ne me suis pas vraiment posé la question. J'ai trouvé que ça se passait bien pour eux. Je ne me suis jamais trop posé la question de cette différence entre les deux statuts parce que, clairement, ça ne se voyait que très peu.

FLORIAN HUGEDET : On va revenir au concours 2SEP. On était davantage sur des généralités par rapport à l'ENS. On va maintenant revenir à des choses plus spécifiques. À l'issue de ta préparation, comment s'est déroulé le concours ? Quelles étaient les différentes épreuves ? Quel souvenir en conserves-tu ?

VALÉRIAN CÉCÉ : À l'époque, le concours se passait sur deux jours. Deux ou trois jours... j'ai une petite incertitude là-dessus. Il y avait une épreuve de culture générale. Non, c'était sur deux jours ! Il y avait une épreuve de culture générale le premier jour. Le lendemain, il y avait

une épreuve de SVS et une épreuve de SHS. L'épreuve de culture générale, c'était une seule question, une dissertation basée sur une question. Pour les SVS et les SHS, il y avait deux sujets à chaque fois. Pareil, ce qui était attendu, c'était des dissertations en fait. C'étaient des écrits pour répondre à différents types de questions selon les épreuves.

FLORIAN HUGEDET : Donc, ça c'était les épreuves d'admissibilité et l'admission ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Donc, ça pour moi c'était à Lyon et ensuite, l'admission à Rennes. Il y avait une épreuve de sauvetage, deux épreuves d'APSA (une option et une polyvalence), un oral d'anglais, un écrit d'anglais et un oral APSA où on avait une question sur une APSA tirée au sort parmi les huit groupements d'activités.

FLORIAN HUGEDET : Quel est ton avis sur ce concours ? A ton avis et avec du recul, ces épreuves reflètent-elles les missions que se fixent le département 2SEP ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Moi j'ai trouvé que le concours était bien fait dans la mesure où il balayait quand même énormément de choses. Je trouvais qu'il révélait bien notre compétence globale. Il a tendance à diminuer l'aléa en faisant un gros panel d'épreuves. Il balaie un peu tout. Je le trouvais plutôt bien conçu ce concours. Je trouvais qu'il y avait beaucoup d'anglais, mais ça c'était parce que je n'étais pas bon en anglais.

FLORIAN HUGEDET : D'accord... Dans quel état émotionnel te trouvais-tu lors de ce concours ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Beaucoup d'émotions positives par rapport à ce concours, de sa préparation, à son déroulé et en finissant par les résultats. C'est ce que je te disais tout à l'heure. Je ne voyais que des côtés positifs à le passer et c'est assez agréable d'être dans cette situation où l'on n'a rien à perdre. Je me disais que si je l'avais, c'était super et si je ne l'avais pas, c'était quitte ou double. Ça ne changeait rien. En plus, moi j'aime bien les concours. J'aime bien cet aspect compétition. C'était très stimulant pour moi. À l'approche de ce concours, j'étais vraiment impatient de découvrir les épreuves, de découvrir les résultats surtout, des écrits puis des oraux. Voilà, beaucoup d'enthousiasme. J'étais presque impatient à l'idée de les passer ces épreuves.

FLORIAN HUGEDET : Te souviens-tu de l'épreuve d'oral d'APSA. Il y a un entretien de motivation. Te souviens-tu de tes arguments face au jury ? Et quels étaient tes jurys d'ailleurs ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors, il y avait Olivier Kirzin et Michel Buttifant. C'était un inspecteur je crois à l'époque ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, un ancien IPR-EPS il me semble.

VALÉRIAN CÉCÉ : Et effectivement, j'avais eu un questionnement sur ma motivation à entrer. J'avais dit clairement que ma priorité, c'était de passer l'agrégation, que j'étais passionné par l'EPS et que je voulais passer l'agrégation. J'avais dit en plus, que je ne connaissais pas beaucoup le côté recherche, mais que j'avais bien aimé la psychologie et la sociologie. Je me disais que ça pouvait m'intéresser de faire des recherches là-dessus. Par contre, je connaissais peu parce que je n'avais pas eu de cours de méthodologie de la recherche à Lyon, mais j'étais tout à fait ouvert à l'idée d'en faire l'expérience.

FLORIAN HUGEDET : Penses-tu que ta réussite au concours 2SEP ait changé quelque chose à ton projet professionnel d'origine ? (Sans parler du tout de la formation que tu as reçue par la suite).

VALÉRIAN CÉCÉ : Le concours en tant que tel ? Non, je ne pense pas. Je ne voyais pas beaucoup plus loin que le bout de mon nez à l'époque. Je voyais vraiment le concours comme une étape à court terme. Je ne me suis pas posé dix milles questions à ce moment-là.

FLORIAN HUGEDET : Pour toi, c'était vraiment l'agrégation ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, c'était longtemps comme ça. L'agrégation était une priorité.

FLORIAN HUGEDET : Tu ne t'es pas dit que ça t'ouvrirait des portes sur la recherche à ce moment-là ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Non, je connaissais tellement peu la recherche que même en préparant le concours, je n'ai pas forcément découvert la recherche tout de suite. J'ai découvert certains travaux, mais je voyais davantage l'aspect utilitaire de ces travaux. Je ne me disais pas que je pourrais faire comme eux à chercher d'autres choses. Je ne me le suis jamais dit à l'époque.

FLORIAN HUGEDET : À l'annonce des résultats, quels ont été tes ressentis à court terme ? Et à moyen terme, c'est-à-dire juste avant d'entrer à l'ENS ?

VALÉRIAN CÉCÉ : À court terme, très content. Voilà, très heureux et fier. Fier d'avoir réussi le concours, un vrai sentiment d'accomplissement et de la joie. C'était vraiment un moment agréable. Forcément, après, avec un peu plus de recul, de me dire que j'allais quand même quitter mes parents que je voyais de moins en moins. Je rentrais de moins en moins chez eux, mais quand même ! Et ma copine à l'époque, qui elle restait à Lyon. Je voyais un peu plus de côté négatif par rapport à ça. Il fallait que je déménage. J'avais de l'administratif à gérer. Je

n'aimais pas du tout ça à l'époque. Il fallait que je le fasse. Il y avait quand même toujours de la joie, de l'impatience et de l'enthousiasme de découvrir cette école. Je voyais ça un petit peu comme les pôles espoirs : le fait d'être avec les bons en fait, les meilleurs profs, les meilleurs élèves. Le fait d'être avec eux, c'était l'idée de m'accomplir, d'aller un peu plus loin. J'aimais bien cette idée-là. C'est vraiment un truc qui me motivait.

FLORIAN HUGEDET : Penses-tu qu'à ce moment-là, le fait de rentrer dans une grande école t'a-t-il stressé ou pas du tout ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, un petit peu quand même. Je ne savais pas où je mettais les pieds. Je ne connaissais personne qui y était allé avant moi. J'étais un peu anxieux par rapport à ça. Je ne savais pas trop où j'allais mettre les pieds. Je me souviens que j'avais vu qu'on pouvait être renvoyé pour insuffisance de résultats. Ça, c'était dans les documents officiels qu'on recevait, dans le contrat. J'avais vu ça. Je m'étais dit « ah quand même ». En plus, j'avais un peu l'impression d'avoir fait un braquage parce que je m'étais préparé sur une semaine. Je ne savais pas trop comment s'étaient préparés les autres, mais ceux avec qui j'ai un peu discuté au concours, ils m'avaient dit qu'ils se préparaient depuis deux ans, qu'ils avaient une prépa dans leurs STAPS. Moi, j'ai eu beaucoup de chance. C'étaient des sujets qui m'avaient plus. J'avais l'impression d'avoir eu beaucoup de réussite sur ce concours. Donc, j'arrivais dans cette école et il allait falloir bosser. Je m'étais dit que cette année-là, j'allais calmer, voire très fortement diminué le tennis de table. Là, maintenant que j'y étais, il fallait que j'y reste. Je me disais que ça n'allait pas forcément être facile. J'ai commencé pendant l'été à discuter avec deux ou trois autres étudiants qui avaient eu le concours en même temps que moi et avec qui j'avais parlé pendant les oraux et en fait, tout le monde était un peu dans le même état d'esprit vu qu'on ne connaissait personne et qu'on arrivait sur Rennes. On ne savait pas à quelle sauce on allait être mangé. On se posait tous beaucoup de questions, les mêmes. Personne n'avait trop les réponses. Mise à part, je me souviens que la veille de la première journée, on s'était organisé une petite réunion et il y avait un élève qui avait un grand frère qui était déjà passé par l'ENS. Donc, lui avait un peu plus d'infos que nous. Ça c'était bien pour nous parce qu'il pouvait quand même nous donner deux ou trois informations concrètes. Il avait des infos grâce à son frère que nous, on n'avait pas.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Donc, ensuite, inscription en première année. Tu rentres en tant que normalien en 2013. Quel était ton état d'esprit lorsque tu mets pour la première fois les pieds dans l'ENS ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors, ce n'était pas vraiment la première fois parce qu'il y avait eu le concours. Mais oui, effectivement, j'avais l'impression d'un contraste avec ce que l'on avait vécu en STAPS. C'était quand même assez marquant. On était dans de grands amphis un peu à l'ancienne, dans une super belle école toute neuve, de super locaux. Il y avait des profs, des directeurs en costume, etc. Oui, c'était quand même assez impressionnant. J'avais été assez impressionné par la situation. Très vite, il y a des amitiés qui se créent et encore une fois, on était un peu dans le même état d'esprit avec d'autres étudiants. Le fait de voir qu'on n'était pas tout seul à vivre ça nous rassure beaucoup. C'était le fait de se dire qu'on était comme les autres en fait. On se disait qu'on ne savait pas trop ce qu'on faisait là, mais on n'était pas tout seul.

FLORIAN HUGEDET : As-tu des souvenirs de la réunion de rentrée ? Il y a sans doute eu des discours de Pascal Mognol, de Jacques Prioux ? Peut-être Jean-Nicolas Renaud, Olivier Kirzin ou Alexis Le Faucheur ? Est-ce que tu as des souvenirs de ce qui a pu être dit à ce moment-là ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je me souviens qu'il y avait eu une grande réunion tout département confondu pour les élèves de première année. On nous avait présenté clairement le statut de normalien. On nous avait reparlé de l'engagement décennal. On nous avait revendu un peu l'école, les résultats de l'agrégation. Derrière, il y avait eu une intervention du BDE qui nous avait présenté tout ce qui allait être organisé, les activités, le ski, les listes, etc. Ensuite, je ne sais plus si c'était en deuxième partie de matinée ou l'après-midi, on avait cette fois-ci une rencontre plutôt « 2SEP ». C'était Alexis Le Faucheur qui présentait cette journée en tant que responsable des élèves de première année en 2013. Il y avait aussi Pierre-Yves De Müllenheim qui était ATER et qui prenait des notes à côté en complétant deux ou trois infos. Jacques Prioux avait fait une courte apparition. Il avait juste parlé 5 à 10 minutes et nous avait présenté très rapidement le département puis il était parti.

FLORIAN HUGEDET : Tu te souviens de ce qu'il a dit ou pas du tout ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je ne me souviens pas vraiment. Je me rappelle que c'était vraiment succinct. Il nous avait dit que, de toute façon, on se revoyait lors de la deuxième semaine. On avait un cours sur la carrière dans la recherche et qu'il y développerait certaines choses. Il nous avait félicité d'être là. Ça, je m'en rappelle. Il nous avait souhaité la bienvenue en quelques sortes. Ce sont les rares choses dont je me souviens par rapport à sa rapide intervention. Après, Olivier Kirzin s'est très succinctement présenté et nous avait présenté ce que lui faisait. Ensuite, c'était Alexis Le Faucheur qui nous avait présenté très pragmatiquement ce qui allait nous

arriver dans les prochaines semaines : « Vous allez recevoir l'emploi du temps, la semaine prochaine, vous allez à Guerlédan, il faut emmener ça, ça et ça. Pour les cours, on va fonctionner de telle manière ». C'était très logistique.

FLORIAN HUGEDET : Au niveau de ton cursus de formation, comment ça se passe quand tu intègres la première année d'ENS, donc la première année de magistère ? Quelle filière choisis-tu en STAPS puisque vous êtes à moitié en STAPS et à moitié à l'ENS ? Par ailleurs, je te laisserai développer sur la répartition STAPS et ENS. Si tu peux m'en dire un peu plus là-dessus ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Du coup, étant donné que j'avais fait une licence éducation et motricité à Lyon, je n'avais pas le choix, il fallait faire une licence entraînement sportif à Rennes 2. Ça m'allait très bien parce que, selon ce que je te disais tout à l'heure, j'ai commencé à entraîner dès la deuxième année de STAPS, même un peu avant sur des créneaux plus restreints. J'aimais bien ça. J'aimais bien le sport de haut niveau. En fait, ça m'allait bien d'avoir une deuxième L3. En plus, je me disais que ça serait peut-être plus facile en ayant déjà fait une L3 d'en faire une deuxième. Ça serait peut-être moins compliqué de réussir cette première année. Donc voilà, licence entraînement. Effectivement, notre emploi du temps était divisé entre les enseignements à l'ENS et les enseignements de STAPS. Il y avait des cours d'écrit 1 et d'écrit 2. Il y avait des cours d'anglais qu'on avait aussi à l'ENS et des cours de méthodologie de la recherche. C'était une première année d'initiation à la recherche en sciences de la vie et en sciences humaines et sociales. C'étaient les cours qu'on faisait globalement le lundi soir et le vendredi soir. J'ai pu rejeter un œil sur l'emploi du temps. Je me souvenais du lundi soir, mais je ne me rappelais plus des autres plages d'horaires. On avait des cours d'anglais le mercredi et le vendredi, on avait aussi certains enseignements.

FLORIAN HUGEDET : Quand tu dis le soir, c'était à quelle heure ?

VALÉRIAN CÉCÉ : C'était de 16 heures à 20 heures. On ne finissait jamais plus tard. Je dis le soir parce que dans mon cursus, je n'ai jamais eu de cours qui finissait aussi tard. C'était la seule fois.

FLORIAN HUGEDET : Au niveau de la répartition entre les STAPS et l'ENS, il y avait plus de cours en STAPS ou plus de cours à l'ENS ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Il y avait quand même plus de cours en STAPS. Avant, après, sur une semaine type, il y avait nettement plus de cours à Rennes 2 qu'à l'ENS. On était soit en L3

entraînement sportif, soit en L3 éducation et motricité. Ce n'était pas vraiment le même volume horaire. Mise à part les enseignements que j'ai évoqué tout à l'heure, on était à Rennes. Si je devais faire une estimation, je dirais qu'on était à 70 % au STAPS et à 30% à l'ENS... ou 60/40. Dans ces taux-là. Parce qu'en plus, on avait des semaines de stage d'option sur deux semaines où l'on ne faisait que notre option sportive. Ça c'était uniquement à Rennes 2. On avait quand même beaucoup, une majorité de cours à Rennes 2.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Est-ce que tu as bénéficié d'une validation d'acquis à l'issue de ta L3 éducation et motricité ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je crois qu'on avait essayé, mais qu'on n'avait que très peu de choses. On avait essayé de s'alléger l'emploi du temps en validant le stage ou des choses comme ça. Néanmoins, je crois qu'on n'avait pas réussi à avoir d'équivalences. Par exemple, l'anglais que l'on faisait à l'ENS était évalué à l'ENS. On ne le faisait pas à Rennes 2. Je crois qu'il y avait une équivalence sur la méthodologie de la recherche qu'ils avaient en L3 parce qu'on le faisait à l'ENS. Ce n'était pas lié à la licence 3 éducation et motricité. C'était lié à ce qu'on faisait à l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : C'étaient des équivalences entre Rennes 2 et l'ENS ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, c'étaient des accords entre Rennes 2 et l'ENS. Par contre, je crois qu'on avait le même emploi du temps que ceux qui débarquaient de L2.

FLORIAN HUGEDET : Pourrais-tu évoquer les cours que tu suivais au STAPS ? Tu m'as déjà parlé des cours à l'ENS. Comment ça s'articulait au niveau de la charge de travail ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Il y avait quand même des matières qui me mettaient un peu en difficulté à Rennes 2, notamment la biomécanique, une matière qui s'appelait « bases scientifiques de la préparation physique » dans laquelle je n'étais pas terrible. C'était surtout la biomécanique où je galérais. C'est dans cette matière-là que j'ai le plus travaillé sur ma première année parce que sur les écrits, j'avais l'impression qu'en écrit 1 et en écrit 2, les attentes n'étaient quand même pas si élevées que ça. On voulait nous lancer dans la dynamique. On nous donnait les bases méthodologiques. Je me souviens quand même qu'Olivier Kirzin nous avait recadré en disant que nos travaux n'étaient pas de bonne qualité. C'était parce que c'était vrai. C'était parce qu'il y avait un manque d'investissement sur cette période-là. C'était global. Ce n'était pas ciblé. Il y avait peut-être plus de travail avec les mémoires. Ils ont demandé beaucoup d'investissement. On pouvait doser l'investissement. Il n'était pas le même d'un étudiant à l'autre. Pour ma part,

j'avais quand même trouvé que ça demandait beaucoup d'investissement de répondre aux attentes des mémoires. Il y avait des choses qui s'y ajoutaient. On avait des TP. On devait mettre en place des protocoles de recherche déjà préétablis en physiologie et en biomécanique. Ensuite, on devait faire des rapports. Ça, ça demandait quand même pas mal d'investissement. Ce dont je me souviens de ma première année, ce sont surtout ces matières-là qui me reviennent : le mémoire SVS, le mémoire SHS, les TP, la biomécanique à Rennes 2 où c'était compliqué pour moi.

FLORIAN HUGEDET : Justement que penses-tu du fait de devoir produire deux mémoires dont en SVS et un SHS en première année ? Qu'est-ce que ça t'a apporté par la suite par rapport à ton projet professionnel qui à ce moment-là était donc l'agrégation ?

VALÉRIAN CÉCÉ : J'ai trouvé que c'était intéressant de découvrir ces deux aspects-là. J'ai trouvé que c'était un beau challenge. Au début, quand je voyais deux mémoires, je me disais que c'était impossible d'en faire deux alors que je n'en avais jamais fait un seul. Là, il fallait en faire deux, mais on était en binôme. J'avais vraiment trouvé que c'était un challenge intéressant de produire deux mémoires de qualité. J'étais parti là-dessus. Je voulais réussir ce challenge en première année. Avec du recul, ça m'a beaucoup apporté. Ça m'a vraiment beaucoup apporté de faire un mémoire en physiologie et un mémoire en psychologie sociale. Je ne peux absolument pas dire que ce que j'ai fait en physiologie ne m'a servi à rien. Ça m'a appris beaucoup de choses. J'ai pu creuser d'autres aspects. Je n'y ai pas trop vu d'intérêt pour l'agrégation, encore qu'on avait un item sur l'effort. À la limite, je n'étais pas complètement à côté. Sur l'apport de la méthodologie de la recherche, les deux se complétaient bien. Ils n'insistaient pas sur les mêmes choses. Les deux m'ont permis d'apprendre.

FLORIAN HUGEDET : Avec le recul, qu'est-ce que tu as retenu des cours dispensés par l'ENS en première année ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Premièrement, la méthodologie de la recherche. Tout part de là pour moi. C'est la première fois qu'on parlait d'objectifs, de méthodologies, de résultats, de bibliographies, etc. Pour moi, tout part de là. C'est un peu la même chose pour les écrits. La méthodologie, surtout en écrit 2, s'est construite en première année. Des apports de connaissances que ce soit en écrit 1 ou en écrit 2 sur l'EPS. On commençait à créer ce qu'on pourrait appeler une « culture 2SEP ». On apprenait à connaître les auteurs clés qu'on utilisait à l'agrégation. En fait, j'ai commencé à en entendre parler dès la première année. Ça et quelques progrès en anglais, mais c'était minime.

FLORIAN HUGEDET : Au niveau de la valence EPS/initiation à la recherche, tu dirais que c'était équilibré ou en défaveur de l'un ou de l'autre ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Sur la première année, je dirais qu'il y avait quand même un petit déséquilibre où ça demandait plus de travail et d'investissement dans la recherche que dans les écrits. Par rapport aux écrits, on avait juste un TD d'écrit 1 et un TD d'écrit 2. Sur la recherche, on avait des mémoires à faire en plus des TP. On avait une évaluation à chaque fois. On avait plus de pression parce que toutes les semaines ou toutes les deux semaines, mais régulièrement on nous demandait où on en était. On devait faire une présentation sur nos avancées. Si on n'avait pas avancé comme prévu, on nous le faisait remarquer, surtout en SVS. J'ai dépensé plus de ressources personnellement sur la recherche que sur l'EPS en première année.

FLORIAN HUGEDET : A quoi était due la charge de travail ? Comment l'as-tu vécue ?

VALÉRIAN CÉCÉ : J'ai trouvé qu'il y avait beaucoup de travail. Je trouvais que je travaillais plus en L3 et en fait, la première année d'ENS, c'était l'année où j'ai le plus travaillé. Par rapport à ce que je disais tout à l'heure, je ne me suis jamais dit que ce n'était pas normal ou qu'il faudrait que je dise qu'on travaillait trop. Encore une fois, j'étais payé pour ça. J'avais des enseignants qui s'investissaient beaucoup et qui étaient très rigoureux. Je trouvais qu'il y avait beaucoup de travail, mais je trouvais ça normal.

FLORIAN HUGEDET : Et les autres de ta promo, comment le vivaient-ils ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Plus ou moins pareil. Moi, j'étais en entraînement sportif, mais ceux qui étaient en éducation et motricité avaient un emploi du temps qui était plus dense que le nôtre. À un moment donné, ils trouvaient qu'ils étaient un peu surchargés de travail. Ils l'avaient manifesté. Ils l'avaient fait remonter à des enseignants. Je ne sais plus à qui c'était, mais ils l'avaient fait remonter en disant qu'ils trouvaient qu'il y avait beaucoup de travail avec tout ce qui était attendu. Voilà, je crois que ça n'avait pas eu de conséquence. Il n'y avait pas spécialement eu d'allègement. Ça n'avait pas changé grand-chose.

FLORIAN HUGEDET : Comment cette réaction a-t-elle été considérée par les enseignants l'ENS ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je pense quand même qu'ils l'ont prise en compte parce qu'il me semble que le bien-être des étudiants est une question qui se pose quand même assez régulièrement. Mais, je pense quand même que c'était interprété en se disant un peu comme moi. Le fait de se dire qu'on avait le temps de faire ce qu'on nous demandait. Ça avait été réfléchi pour que ce

soit jouable. Je pense qu'ils se sont dit « on l'entend ». On va le prendre en compte dans nos échanges, mais c'est quand même jouable. J'avais la sensation que c'était ça l'état d'esprit.

FLORIAN HUGEDET : Comment étiez-vous évalués à cette époque ? Comment la première année était-elle validée ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Pour valider la première année, il y avait des enseignants de Rennes 2 qui faisaient les partiels. On faisait les partiels avec les autres étudiants de Rennes 2. Ensuite, on avait un écrit 1 et un écrit 2 par semestre. On avait le droit à nos documents, on faisait un écrit et ça nous faisait nos notes d'écrit 1 et d'écrit 2. Pour le mémoire, au deuxième semestre, on était évalué sur notre rendu de mémoire et sur notre présentation lors du congrès Delphine Thévenet. Au premier semestre, en recherche, on devait rendre un cadrage théorique il me semble. C'est le cadrage théorique qui était évalué, mais avec un plus petit coefficient je crois. Il y avait des TP et on devait rendre des rapports de TP. En anglais, on devait faire des projets. Je ne me souviens plus exactement. Il fallait faire une sorte de mini pièce de théâtre je crois.

FLORIAN HUGEDET : À quelle fréquence étiez-vous évalué ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Par rapport aux TP, pour moi, on était évalué uniquement à la fin du premier semestre. On devait rendre un rapport.

FLORIAN HUGEDET : Alors, il y a les évaluations sommatives, mais est-ce qu'il y a des évaluations plus informelles tout au long de l'année ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, c'est vrai. Il y en a régulièrement. On oublie souvent. Je me souviens qu'en première année, le lundi soir, on avait régulièrement des TD consacrés à nos avancements en SVS. On était souvent évalué. C'était une forme d'évaluation. Toutes les semaines ou toutes les deux semaines, on nous demandait où on en était, on nous demandait de faire le point. Même chose sur les écrits. Notamment en écrit 2, à la suite d'un TD, on devait souvent rédiger soit une introduction, soit une partie et on recevait par mail notre travail commenté avec ce qui allait et ce qui n'allait pas.

FLORIAN HUGEDET : Pendant ce temps-là, est-ce que tu as poursuivi ta pratique sportive en arrivant à Rennes ? Est-ce que tu as réduit ou augmenté ton nombre d'entraînements par semaine ?

VALÉRIAN CÉCÉ : J'ai fortement réduit quand je suis arrivé à Rennes. En arrivant en L3, je devais être à 3 entraînements par semaine et beaucoup de compétitions le week-end. Même 4 peut-être. En arrivant à Rennes, je suis passé à 2 et puis je suis passé à 1. Je pense que c'était

au deuxième semestre. Je faisais également moins de compétitions. C'est lié à plusieurs choses. Il y a plusieurs facteurs qui se croisaient. Il y avait une forme d'usure mentale. J'en avais un peu marre de cette quantité d'entraînement depuis pas mal d'années. J'avais aussi plus de travail et puis une vie sociale assez développée en arrivant à l'ENS. On se voyait souvent le soir avec les autres étudiants de ma promotion. J'avais bien envie de mettre la priorité sur le côté social par rapport à avant.

FLORIAN HUGEDET : Justement, comment organisais-tu ton temps libre ? Que faisais-tu de tes week-ends, de tes fins de journée ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors, j'avais quand même pas mal de compétitions. Je devais être à quatorze compétitions dans l'année entre octobre et mai. Ça faisait une compétition toutes les deux semaines environ. Le temps libre, avec un pote de ma promo, on s'était inscrit dans une salle de musculation. Sinon, on se voyait avec d'autres étudiants de la promo, souvent par petits groupes. On faisait des soirées entre amis, à jouer à la console, à faire des soirées.

FLORIAN HUGEDET : Vous aviez beaucoup de temps libre ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Pour moi, on avait déjà toutes nos soirées. Mise à part le lundi et le vendredi où on finissait à 20 heures, ça laissait quand même une bonne partie de la soirée. On avait quand même nos soirées de libre. Avant, là, il faudrait que je vérifie, mais on avait bien deux demi-journées de libres dans la semaine. Je me souviens que j'avais le temps. Si je voulais, j'avais le temps de faire du sport. J'avais le temps de regarder des séries, d'aller au cinéma, de voir mes amis. En plus, avec des amis qui étaient de l'ENS et qui avaient les mêmes centres d'intérêt que moi. C'était facile de se dire qu'à la fin du cours, entre deux cours, on se fait quelque chose. Les trois premières années à l'ENS, c'est la période de ma vie où j'ai eu ma vie sociale la plus développée. C'étaient les trois années où j'ai fait le plus de choses en dehors des cours.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que cette première année a tout de même pu générer de l'anxiété chez toi ou chez d'autres membres de la promotion ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors un petit peu. Si je compare avec mes années passées en STAPS où il y avait une anxiété pas loin de zéro. Là, on était un peu plus haut parce que c'était moins confortable. Il fallait quand même toujours travailler pour être au niveau attendu alors qu'avant, je travaillais pour chercher à aller plus haut. Si je faisais un peu moins, ce n'était pas grave. Là, à l'ENS, on travaillait pour répondre aux attentes. On travaillait beaucoup pour être au niveau.

Forcément, il y avait une petite appréhension avant les résultats, à la fin de chaque semestre. Je ne dirais pas qu'il y a eu du mal-être, mais il y a eu des périodes où on se sentait un peu surchargé, avec beaucoup de quantité de travail. Ça arrivait assez souvent. Après, chez les autres membres, il y avait beaucoup d'hétérogénéité. Je dirais que dans l'ensemble, ils étaient un peu comme moi. Ils avaient aussi une petite appréhension à l'approche des échéances. De rares personnes, mais il y en avait quand même, étaient bien plus anxieuses par moment. Je me souviens qu'à la fin d'un semestre, une personne était très anxieuse, elle ne répondait plus à nos messages. Voilà, elle était davantage dans un état de mal-être.

FLORIAN HUGEDET : En tant qu'étudiants ou élèves de l'ENS, comment étiez-vous perçus par les autres étudiants de l'UFRAPS de Rennes ?

VALÉRIAN CÉCÉ : On était un petit peu à part quand même. Surtout nous, en entraînement sportif. Je pense que ça vient de plusieurs choses. Déjà, ça vient du contenu des enseignements. En fait, il y avait peu de travail en groupe ou alors c'était par tout petit groupe. Il n'y avait pas de pratiques sportives. Je suis persuadé que les APSA créent du lien social, surtout entre stapsiens. Ceux qui étaient en éducation et motricité faisaient du sport ensemble. Ils avaient du football, du rugby, des choses ensemble. Forcément, ils se mélangeaient et ça pouvait créer des affinités. Nous, on était quand même assez à part. Je me souviens qu'il y avait beaucoup de CM. Pour le coup, les CM, on restait entre nous parce qu'on arrivait à Rennes et on ne connaissait personne mise à part entre nous. On était un peu resté dans notre zone de confort sur ces enseignements. Puis les personnalités jouaient forcément aussi. On n'avait pas forcément envie de s'ouvrir à d'autres gens d'une manière générale. Il fallait que le contexte s'y prête pour qu'on s'ouvre. On discutait quand même avec d'autres étudiants de Rennes 2. Pour en avoir discuté avec des étudiants un peu plus tard, sur cette année-là, on était quand même perçu un peu à part. On était le groupe d'étudiants qui faisait leur vie de leur côté.

FLORIAN HUGEDET : Et par les enseignants de l'UFRAPS ou les intervenants extérieurs que vous avez pu avoir à l'ENS ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je trouvais quand même que certains ne faisaient aucune différence, mais ça pouvait arriver que d'autres aient plus d'attentes par rapport à nous. Le fait d'être moins investi était moins bien perçu chez des normaliens que chez des étudiants qui étaient uniquement sur la licence. J'ai quelques souvenirs. D'autres personnes ou moi, quand on manquait d'investissement sur certains enseignements, on se faisait davantage réprimander que d'autres.

FLORIAN HUGEDET : Quels rapports entretenait votre promotion avec les autres ? Celles qui vous ont précédé donc à ce moment-là ?

VALÉRIAN CÉCÉ : En arrivant, nous on percevait un rôle de modèle chez les anciens étudiants. Notamment, à l'époque ceux qui venaient de passer l'agrégation avaient eu 100% de réussite. Ça s'était bien passé pour eux et il y en avait beaucoup qui étaient restés à Rennes. Forcément, on les enviait. Ils avaient un rôle de modèle. Aussi notamment, pour en avoir discuté avec d'autres, on voyait plus le modèle de la promotion qui passait l'agrégation quand nous, on est rentré. Il y avait des personnalités fortes dans cette promotion. Je me souviens de l'un d'entre eux qui lui, en plus, aimait bien entretenir ce rôle de modèle. Il échangeait beaucoup avec nous quand on le voyait. Il nous donnait beaucoup de conseils. Il était assez direct dans sa façon de percevoir les choses. C'était quand même une promotion qui faisait beaucoup de choses entre eux également. Les anciens étaient plutôt des modèles, parfois des ressources, mais différemment selon les personnes.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que c'est quelque chose de courant à l'ENS, dans le département 2SEP ?

VALÉRIAN CÉCÉ : De mon point de vue, oui, ça fait partie de la culture. Ce côté transmission, c'est vraiment quelque chose que je perçois comme prégnant à l'ENS. Les promotions s'échangent leurs ressources, leurs connaissances théoriques, mais aussi leurs connaissances de l'institution, de ce qu'il faut faire ou pas, des bonnes et des mauvaises astuces. Pour moi, c'est vraiment quelque chose qui ressort dans les caractéristiques du département 2SEP.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu as conservé un œil sur l'évolution de la première année ? Sais-tu comment elle a évolué au fil de tes années passées à l'ENS ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Un peu, mais honnêtement je ne suis pas vraiment au clair. Je sais que maintenant, sur la première année, il me semble qu'ils rassemblent tous les enseignements de l'ENS sur une ou deux journées. J'ai peu de connaissances là-dessus parce que j'ai un peu perdu le fil.

FLORIAN HUGEDET : Et par rapport à l'état d'esprit des élèves qui sont passés en première année après toi ou avant toi ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Pas forcément. La promotion juste en dessous de moi, je me souviens avoir eu des discussions avec eux. Ils trouvaient aussi qu'ils avaient beaucoup de travail. Ils

pouvaient aussi se plaindre qu'ils avaient beaucoup de travail. Par contre, je me souviens que les promotions d'avant nous, pour avoir eu des discussions avec d'anciens élèves de première année, donc de deuxième ou de troisième année, se souvenaient qu'ils avaient eu très peu de choses à faire en première et en deuxième année à l'ENS. Je me souviens de discussions où on me disait : « Je suis content de rentrer en préparation à l'agrégation parce que les deux premières années, je rentrais chez moi et je n'avais rien à faire. Je suis content d'avoir beaucoup de travail ». Je ne sais pas si c'était partagé par beaucoup, mais en tout cas, c'est quelque chose que j'ai entendu, mais que je n'ai pas vécu. Je n'ai jamais trouvé que je m'ennuyais.

FLORIAN HUGEDET : Ton projet professionnel qui était de devenir professeur d'EPS en collège ou en lycée a-t-il évolué à ce moment-là de ta vie ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Non, à la fin de la première année, je suis toujours dans l'état d'esprit de passer l'agrégation et de prendre mon poste à la suite de ça.

Fin de l'entretien du 25 août 2020

Reprise de l'entretien le 26 août 2020

FLORIAN HUGEDET : En deuxième année, quels étaient les choix qui vous étaient proposés en matière de poursuite d'étude ? Quel a été le tiens et pour quelles raisons as-tu choisi d'entrer de ce master plutôt qu'un autre ?

VALÉRIAN CÉCÉ : L'année avant moi, la promotion au-dessus avait le choix entre trois masters différents. Le master SCE qui était plutôt à tendance sciences de l'éducation, le master SSSATI qui était plutôt sciences humaines et sociales et le master M2S qui était plutôt sciences de la vie et de la santé. Sauf que pour notre promotion, ça changeait. Le master SCE disparaissait. En fait, ils avaient réduit la quantité d'enseignements du SCE (sciences, cultures et éducation) et il l'avait couplé avec les enseignements de l'ENS. Tout le monde devait faire ces enseignements et n'avait plus que le choix entre M2S ou SSSATI. À la base, je voulais faire le master SCE. C'est celui que j'avais prévu, mais comme il disparaissait, il fallait que je fasse un autre choix. Puis, naturellement, j'aurais dû aller dans le master SSSATI parce que j'avais plutôt un attrait pour la psychologie, la sociologie et l'histoire, mais en discutant avec des anciens élèves de l'ENS qui étaient passés par ce master-là. Ils ne m'en avaient pas fait une bonne publicité. Ils m'avaient dit que c'était très sociologie des institutions, qu'on était quand même loin de l'aspect « sport », de l'aspect « corps » qui m'intéressaient davantage. Dans le même temps, sur ma première année, mon mémoire de sciences de la vie en physiologie s'était

très bien passé. J'avais bien aimé le faire. En plus, les élèves de qui j'étais proche allaient aussi sur ce master en sciences de la vie. Cette cumulation m'a fait continuer sur les sciences de la vie. De toute façon, je n'avais pas de projet de recherche à long terme à ce moment-là. Je pensais passer une meilleure année où j'apprendrais plein de choses dans ce master-là. Donc je me suis lancé là-dedans et j'ai choisi le master M2S.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que c'était en accord avec ton projet professionnel ?

VALÉRIAN CÉCÉ : En fait, pas vraiment parce qu'à l'époque, mon projet professionnel était de devenir prof d'EPS. Quels que soient les choix que j'avais, ça ne collait que très peu à cette valence EPS. Il y aurait peut-être eu une valence un peu plus importante dans l'autre master, mais ce n'était pas non plus le cœur de ce master-là. Dans tous les cas, les masters ne collaient pas à nos projets professionnels de l'époque.

FLORIAN HUGEDET : Pourrais-tu évoquer, avec toujours autant de précision, les cours que tu as suivis à l'ENS ? Les cours se passaient-ils majoritairement à l'ENS ou au STAPS ? Comment s'organisait une semaine type ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors, là, sur cette deuxième année, on avait beaucoup de cours de master. En ce qui concerne le M2S, c'étaient des semaines thématiques. Pendant une semaine, on avait des cours en rapport avec un thème particulier de sciences de la vie et de la santé. Ça correspondait à divers items. Du coup, si je me souviens bien, une semaine sur deux, on n'avait pas de cours à l'ENS ou très peu et l'autre semaine, davantage de cours à l'ENS et on retombait sur ce qu'on avait en première année : des cours de préparation en écrit 1 et en écrit 2, des cours où l'on devait mettre en place un TP de sciences de la vie et puis, il y avait aussi ce que je disais précédemment, les anciens cours du master SCE qui ont été couplés aux enseignements de l'ENS. Là, on avait des cours de sciences de l'éducation et c'était plutôt en début d'année. On a eu beaucoup d'enseignements de ce parcours-là.

FLORIAN HUGEDET : Ces cours se passaient plutôt à l'UFRAPS ou à l'ENS ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Ces cours du master SCE étaient à Rennes 2.

FLORIAN HUGEDET : Comme les cours de M2S ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Les cours de M2S, c'était très majoritairement à Rennes 2 aussi oui. Il y en avait quelques-uns au M2S en fonction des installations parce que le laboratoire auquel était rattaché le master était à Ker Lann, dans les locaux de l'ENS. Mais la majorité des cours se déroulaient à Rennes 2.

FLORIAN HUGEDET : Que penses-tu que ça t'ait apporté par la suite ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Ça m'a apporté pas mal de connaissances. Le master M2S m'a apporté pas mal de connaissances, une certaine rigueur méthodologique propre aux sciences de la vie on va dire sur certains aspects. Je m'arrêterai là sur ce que ce master m'a apporté. Après, les enseignements de SCE, eux, m'ont plu. Je savais qu'ils me plairaient parce que ça parlait EPS. Il y avait une certaine ouverture d'esprit qui était véhiculée par ces enseignements. Je garde des souvenirs assez importants de certains cours qu'on a eu là-bas. On nous demandait de remettre en question certaines choses, de nous interrogeait sur la discipline, sur l'EPS, sur l'enseignement d'une manière plus générale. Ça m'a conforté dans mon intérêt pour l'EPS et pour l'enseignement.

FLORIAN HUGEDET : Quels étaient les enseignants que tu avais pour ces cours ?

VALÉRIAN CÉCÉ : On avait Yvon Léziart, Monique Loquet, Jérôme Visioli, Olivier Rasclé. Ça, c'était la majorité du temps. Ça se répartissait majoritairement entre ces enseignants. Après, plus ponctuellement, on avait dû avoir Le Fol qui avait fait une intervention.

FLORIAN HUGEDET : Penses-tu que ces enseignements avaient pour objectif de former un bon enseignant d'EPS ?

VALÉRIAN CÉCÉ : En partie. En soi-même ça ne suffisait pas pour former un professeur d'EPS. Ça peut y participer et notamment l'idée de se questionner sur la discipline. Ce sont des choses qui permettent à mon sens d'avancer sur sa formation d'enseignant d'EPS.

FLORIAN HUGEDET : Par rapport à ton mémoire, tu as dit que ton mémoire de première année s'était bien déroulé. As-tu conservé le même thème ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je n'étais pas très loin. En première année, mon mémoire était sur l'influence de la fatigue sur la précision au tennis de table. En deuxième année, c'était sur l'effet de différentes intensités d'exercices de tennis de table. J'étudiais les réponses physiologiques dues à ces différentes intensités d'effort. J'étais toujours en physiologie, toujours sur le tennis de table. Il y avait quand même une petite suite logique entre ces deux mémoires.

FLORIAN HUGEDET : Par rapport à la charge de travail, est-ce que ça a beaucoup évolué par rapport à la première année ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Le master M2S, pour mon cas personnel, demandait beaucoup de travail. Si on reprend notre discussion d'hier, c'est depuis toujours. En fait, je n'étais pas vraiment

scientifique. Les sciences de la vie, ce n'était pas mon truc. Je partais avec pas mal de retard sur certaines matières. J'ai dû quand même pas mal bosser ces cours de master. Avec un peu de recul, j'ai un peu mis de côté certains enseignements de l'ENS. Je pense que je me suis moins investi dans les écrits 1 et 2 cette année-là par rapport à l'année précédente. Pour moi, la quantité de travail était davantage centrée sur ces cours de M2S. De la même façon, c'était une année où on commençait vraiment à bien se connaître avec ma promotion, où on se voyait beaucoup en dehors des cours. On organisait quand même beaucoup de choses. C'était une année quand même bien remplie.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu as regretté de ne pas t'être autant investi dans l'écrit 1 et l'écrit 2 ? Aurais-tu aimé avoir plus de cours avec l'EPS ?

VALÉRIAN CÉCÉ : J'aurais préféré avoir ce master SCE de façon intégrale et pas de master M2S. Je me suis quand même dit pas mal de fois ce que je faisais là quand je me suis lancé dans ce master. Ça ne m'intéressait pas tant que ça. Encore une fois, j'y suis allé pour le challenge en me disant que j'allais apprendre plein de choses même si ce n'était pas forcément mon truc. En fait, c'était peut-être un peu trop sur cette année. Des fois, je voyais ceux qui étaient sur le master SSSATI, sur l'autre choix qu'on pouvait faire, ils étaient plus tranquilles. Ils avaient moins d'enseignements, moins de pression, moins d'examens. Ça m'est arrivé dans l'année de me demander ce que je faisais là et que je n'aurais pas dû faire ce petit coup de folie d'aller dans ce master et de rester tranquillement dans ce que je maîtrisais à l'époque.

FLORIAN HUGEDET : Tu as perçu ça comme un challenge donc ? Ou alors c'était vraiment pour être avec tes amis ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, si, si, c'était un défi. Enfin, il n'y avait pas que ça. Beaucoup de choses se croisaient. C'était un défi. Je ne me trouvais pas bon en sciences de la vie et je me disais que ça pourrait être intéressant de progresser, que j'allais apprendre plein de choses et qu'en plus ça serait un peu la galère. J'aime bien l'idée d'un défi sur une année où j'allais me mettre volontairement en difficulté. Je trouvais ça intéressant à l'époque.

FLORIAN HUGEDET : Comment étiez-vous évalués en deuxième année ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Sur ce master, on avait une semaine d'enseignement sur une thématique et globalement, dix ou quinze jours après, on était évalué. On avait un examen papier sur un des enseignements de la semaine d'avant. Ils tiraient au sort ou en tout cas, il y avait un examen qui était sélectionné et sur lequel on était interrogé. C'étaient des questions de connaissances.

Il fallait retranscrire les enseignements qu'on avait eu précédemment. Après, à l'ENS, c'était sensiblement la même chose qu'en première année. En écrit 1 et en écrit 2, c'étaient des dissertations pour chaque semestre. Le mémoire, ça devait être la même chose. Là, je ne sais plus si on avait une revue de littérature à rendre au premier semestre, mais en tout cas on avait le mémoire complet plus la soutenance au deuxième. Le master SCE, on avait aussi des questions sur ces enseignements. C'étaient des questions ouvertes sur les différents enseignements qu'on avait eu durant cette année-là.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Par rapport au congrès Delphine Thévenet, comment est-ce que c'était vécu par les élèves qui présentaient ? C'est un moment important ?

VALÉRIAN CÉCÉ : En première année, notamment, c'était un moment qui était un peu stressant. Le fait de parler devant un amphithéâtre, devant tous nos enseignants, devant tous nos amis et les autres promotions, c'est quelque chose qui impressionnait un peu. Surtout avant d'y être. Encore une fois, les anciens élèves avec qui on discutait nous disaient de relativiser, que c'était tranquille, de venir en t-shirt et de ne pas mettre de chemise. Tant qu'on ne l'avait pas vécu, on était quand même plus raisonnable par rapport à ça. On voulait faire les choses bien. Je me souviens que, personnellement, j'ai passé beaucoup de temps à préparer ma présentation, mon support Powerpoint pour le congrès Delphine Thévenet de la première année. Le jour même, naturellement, c'est rare que je sois envahi par le stress et par les émotions. Ça s'était bien passé. Je n'avais pas perdu mes moyens ni quoi que ce soit. Avant, il y avait un peu d'appréhension quand même.

FLORIAN HUGEDET : Obtenir le prix Delphine Thévenet, c'était un objectif ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors, pas du tout. Pas du tout. Je ne pensais pas. Effectivement, j'avais obtenu le prix Delphine Thévenet en première année. Ce n'était pas un objectif, non. Je ne m'étais pas fixé cette réussite. Par contre, quand j'ai vu avec mon collègue qu'on l'avait obtenu. On était fiers, on était contents. Je m'étais beaucoup investi dans ce mémoire donc j'étais vraiment fier. J'ai ressenti un vrai sentiment d'accomplissement. Je ne m'étais pas investi pour rien. J'avais passé du temps à faire ce mémoire, à préparer la présentation orale et ça a plu, donc j'étais vraiment content.

FLORIAN HUGEDET : Penses-tu que ça ait joué dans ton choix de master ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, je pense que le fait d'avoir eu cette valorisation, cet encouragement, ça a complètement joué sur mon choix. Je me suis dit que j'avais fait quelque chose de bien en

sciences de la vie sur cette thématique. Je pensais pouvoir faire mieux en continuant et que ça serait dommage de ne pas l'exploiter. C'est sûr que ça a joué sur mon choix.

FLORIAN HUGEDET : Ton projet professionnel demeurait professeur d'EPS ou commençais-tu à te poser des questions ?

VALÉRIAN CÉCÉ : À ce moment-là, je me souviens m'être dit que c'était du court terme, que ma deuxième année était une parenthèse pour un an. Pour moi, c'était la dernière année où j'allais faire de la recherche. Je me suis dit que je fasse quelque chose que je maîtrise ou que je maîtrise moins, ce n'était pas très grave. C'était le court terme qui comptait. C'est ça qui a fait que je suis allé là-dessus aussi. Je ne me suis pas projeté en me disant que je continuerai plus tard dans ce domaine.

FLORIAN HUGEDET : On avait parlé de l'anxiété en première année. Comment ça a évolué ?

VALÉRIAN CÉCÉ : C'était un peu différent sur cette deuxième année. J'étais un peu en difficulté sur certains enseignements. J'ai eu de mauvaises notes sur les enseignements du master M2S et à tel point que je n'ai pas validé le premier semestre à quelques points. Sauf qu'à l'ENS, en deuxième année, en fin d'année, on a un stage à l'étranger et les rattrapages étaient à cette période. Ces rattrapages, c'était très compliqué d'un point de vue organisation. Je me rappelle que j'étais vraiment très proche d'avoir le dix et notamment avec une note que je ne comprenais pas et qui m'étonnait beaucoup. C'était en biomécanique. Bref, j'avais demandé à l'enseignant de me faire un retour pour que je puisse comprendre ma note et que je comprenne pourquoi j'avais pris une boîte alors que j'avais eu l'impression d'avoir limité la casse sur cette matière. Du coup, on a repris ma copie et en reprenant ma copie, l'enseignant a trouvé qu'il m'avait « saqué » sur une ou deux questions. Il a donc réhaussé ma note en recorrigeant ma copie. J'ai vraiment eu de la chance par rapport à ça et ça m'a finalement permis de valider ce semestre. Pendant toute cette période et même pendant le deuxième semestre, le fait d'avoir été limite sur le premier, ça a fait que cette année-là je n'étais pas confiant pour les examens du master M2S. Je n'avais pas la tranquillité que j'avais pu avoir sur des années de fac ou même en première année d'ENS où dès le deuxième semestre, j'ai compris que ça le ferait relativement facilement. Là, c'était plus compliqué. C'est là où je me suis dit que je m'étais mis en difficulté tout seul, que je m'étais tiré une balle dans le pied, que j'avais choisi ce master alors que ce n'étaient pas les enseignements qui me plaisaient le plus. Finalement, je m'étais compliqué la tâche tout seul.

FLORIAN HUGEDET : Il n'y avait pas une histoire comme quoi il fallait valider les enseignements de l'UFRAPS à 12 de moyenne et les enseignements de l'ENS à 10 ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors, c'est vrai qu'on avait entendu parler de ça en arrivant en première année. Je me souviens qu'on s'était demandé ça avec un copain. On ne savait pas si c'était une rumeur ou si c'était quelque chose d'institutionnalisé. On avait recherché. On avait trouvé ça sur quelques documents, mais pas sur des documents officiels. En fait, on ne savait pas. On ne savait pas s'il fallait que ce soit pour tout le monde ou pas. Je me rappelle que pour ma promotion en première année, certains étaient à 11,5 et il n'y a jamais eu de recours. Avant après, on en avait pas mal discuté de ce sujet-là. On s'était demandé si c'était 12 sur l'année ou si c'était sur la licence. Il y avait un flou par rapport à ça, mais on n'en a jamais entendu parler.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu as poursuivi ta pratique sportive en seconde année ? Est-ce que tu as réduit ou est-ce que tu as augmenté le rythme d'entraînement ?

VALÉRIAN CÉCÉ : C'était à peu près comme en première année. Je pense que c'est une des années où je me suis le moins investi. J'étais un peu lassé de ces entraînements. Je voyais pas mal mes amis à côté et je préférais vraiment ça plutôt que de continuer. Je continuais quand même à jouer en compétition. En plus, cette année-là, le club avait fait un recrutement assez important et on était monté à la division supérieure. On allait très loin. On avait fait des Rennes-Toulouse dans la même journée. On se déplaçait beaucoup et c'était un peu usant. Il y avait aussi un truc. J'ai oublié de le dire hier, mais j'étais payé pour jouer au tennis de table. Ça mettait aussi une petite pression supplémentaire. J'étais un peu obligé d'être présent lors des compétitions et de m'entraîner au moins une fois par semaine. Il fallait que je fasse du mieux possible lors des compétitions.

FLORIAN HUGEDET : C'était un statut de professionnel ou autre chose ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Non, c'était du défraiement. Ce n'était pas très officiel. Ce n'était pas un statut officiel de professionnel.

FLORIAN HUGEDET : La pratique sportive t'a-t-elle manqué à ce moment-là ? Tu m'avais évoqué la musculation en première année. Tu as continué ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, j'ai continué mais tranquillement. J'ai arrêté l'abonnement en fin de deuxième année. Ça ne m'a pas manqué parce que j'étais content de faire autre chose, de faire des soirées ou des week-ends avec mes amis. Je faisais toujours un peu de tennis de table. Mais quand même, je me souviens qu'en fin de deuxième année, c'est là où j'ai commencé à

me dire que je commençais à régresser physiquement. Je me sentais un peu moins fort alors que jusqu'ici j'avais toujours eu l'impression que j'étais de mieux en mieux. En deuxième année, c'est là où j'ai commencé à me dire qu'il fallait faire des efforts pour rester en condition. C'est aussi à partir de ce moment-là de ma vie où j'ai compris qu'il fallait faire les efforts sinon on régressait.

FLORIAN HUGEDET : Tes temps libres, c'était comme en première année ? Des soirées entre amis ? Un peu de sport de temps en temps ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, c'est ça : des soirées avec des amis. On passait nos soirées à bosser quand même de temps en temps.

FLORIAN HUGEDET : Par rapport au stage que vous deviez faire dans un laboratoire à l'étranger en fin de deuxième année, comment ça se passe ?

VALÉRIAN CÉCÉ : C'est un stage qu'on doit faire en fin de deuxième année dans le laboratoire de notre choix. On est autonome par rapport à ça. On choisit. On doit chercher nous-même le laboratoire qui nous convient. On devait les contacter et leur demander s'ils voulaient bien nous accueillir sur cette période. Souvent ils disent oui parce que ça ne leur coûte rien. On leur demande juste d'avoir un bureau et d'être présent. On ne leur demandait pas de financement donc souvent, ils acceptaient. Moi là, j'ai choisi de faire mon stage au Canada, à Kingston, au sud de l'Ontario. J'ai choisi un laboratoire de psychologie. Par rapport aux réflexions dont je te faisais part tout à l'heure, je me suis dit que c'était bon, que c'était fait. Il fallait repasser à la psychologie. C'est ce qui me plaisait. Comme ça, je passerais sûrement un stage sympa.

FLORIAN HUGEDET : Et là-bas comment ça s'est passé ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Sur place, c'était vraiment super. J'avais un très bon tuteur qui m'a bien intégré. On m'a donné un projet de recherche qui m'avait intéressé. C'était sur l'interaction entre les entraîneurs et les entraînés, à propos de sportifs dans l'activité football. J'avais des missions à faire. J'allais aussi sur le terrain, j'enregistrais, je codais. C'était super. Il y avait une très bonne ambiance dans le laboratoire. Les doctorants et les chercheurs s'entraidaient beaucoup entre eux. C'était super. C'était vraiment trop bien. Pour ma part, c'est à ce moment-là, durant ce stage à l'étranger où je me suis dit que la recherche pouvait être sympa aussi. Quand c'est sur des thématiques qu'on aime bien, qu'on a des libertés et qu'on commence à avoir quelques compétences. Je me suis dit que ça pouvait être vraiment plaisant à faire.

FLORIAN HUGEDET : C'est à ce moment-là que la bascule s'est opérée ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors, je ne me suis pas dit que c'était sûr que j'allais faire une thèse. Je me suis dit que c'était quand même une possibilité. Je me suis dit : « pourquoi pas ». Dans le même temps, je me suis séparé de ma copine de l'époque qui, elle, n'était pas du tout là-dedans. J'étais peut-être aussi dans un moment de remise en question de moi-même. Je voyais les choses un peu différemment. La recherche devenait une option. Je la concevais un peu différemment dans ma tête. Pendant ce stage à l'étranger, j'ai commencé à me demander quel master j'allais faire après la préparation à l'agrégation. J'ai regardé les différents masters. J'ai vu qu'il y avait un master à Lyon qui me plaisait bien. Il était interdisciplinaire et ça me plaisait bien. Je me suis dit que j'allais pouvoir réinvestir ce que j'avais fait sur l'ensemble de mes différentes années. J'ai donc contacté un enseignant qui travaillait sur la psychologie et le tennis de table. Je me suis dit que c'était dingue. Je ne le connaissais pas, mais il était pongiste, il bossait en psychologie et il était à Lyon. Je ne savais pas ce que ça allait donner, mais dans tous les cas, il fallait que je prenne contact. Je pensais que ça ne pouvait qu'être intéressant pour moi. C'est donc pendant ce stage à l'étranger que j'ai commencé à m'organiser un peu sur ce que j'allais faire après et notamment en prenant contact avec cet enseignant-chercheur qui s'appelle Guillaume Martinet.

FLORIAN HUGEDET : Que penses-tu du fait de l'obligation de participer à un stage comme celui-ci ?

VALÉRIAN CÉCÉ : J'ai une vision qui est forcément déformée par mon expérience. Moi, j'ai quand même trouvé ça très positif. Le stage en tant que tel était très intéressant. Le fait de s'immerger dans la culture, c'était super aussi. C'est la seule fois de ma vie que j'ai pu aller sur le continent nord-américain et j'en garde une super expérience. J'ai l'impression que c'est plus un cadeau qu'autre chose que nous fait l'ENS en nous poussant à faire ça. C'est vraiment une super opportunité. Si on ne m'avait pas obligé à le faire, je pense que je ne l'aurais pas fait et je n'aurais pas vécu ça. Forcément, avec mon expérience, je trouve que c'est quelque chose de très positif. Sachant qu'en plus, on a une bourse en plus de notre salaire. Cette année-là, on a une prime pour financer en partie ce stage à l'étranger.

FLORIAN HUGEDET : Quels sont les enjeux derrière ce stage à l'étranger pour l'ENS Rennes ou pour le département 2SEP ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je pense qu'ils comptent un peu sur des expériences comme la mienne, pour les sensibiliser à la recherche. Ça permet également d'ouvrir l'école à l'international, de la faire « rayonner » dans le sens où il va y avoir des étudiants qui, normalement, travaillent

bien et qui vont aller à gauche et à droite, un peu de partout dans les laboratoires. Je pense que pour eux, c'est intéressant de ce côté-là.

FLORIAN HUGEDET : Penses-tu que l'ENS cherchait à se faire connaître à l'étranger ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je pense que, quand j'y étais, c'est quelque chose qui me semblait exister. Je me souviens que l'école cherchait à faire des partenariats avec certaines Universités. Quand j'y étais, ils travaillaient beaucoup sur un partenariat avec une école à Shanghai, il y avait un partenariat avec Limerick. On pouvait aller faire une année de formation là-bas. Moi, j'avais cette sensation que le côté international était bien vu. Les cours d'anglais allaient aussi dans cette direction-là.

FLORIAN HUGEDET : Alors, ça se déroulait au mois de mai-juin...

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, c'est ça, de fin mai à juin, oui ça devait être ça.

FLORIAN HUGEDET : Ok, donc les vacances se passent et tu vas bientôt intégrer la préparation à l'agrégation externe d'EPS. Dans quel état d'esprit entames-tu cette troisième année ?

VALÉRIAN CÉCÉ : J'étais très content, mais aussi un peu inquiet forcément à l'idée de commencer la préparation. Surtout qu'il y avait eu quelques échecs dans la promotion au-dessus de nous. On savait que ça allait être loin d'être gagné de réussir l'agrégation. J'étais un peu inquiet, mais en même temps, c'était mon projet. C'était ce que je voulais faire depuis que je me suis préparé au concours d'entrée à l'ENS. J'attendais que ça en fait. J'étais très impatient de me lancer dedans et d'être à fond sur un objectif qui était l'obtention de l'agrégation.

FLORIAN HUGEDET : Par rapport aux échecs de la promotion d'avant, comment cela a-t-il influencé votre façon d'aborder cette préparation à l'agrégation ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Il y avait beaucoup de doutes, beaucoup de remises en question de notre part, de la part de nos enseignants. Mine de rien, eux aussi avaient tout de même beaucoup moins de certitudes qu'ils n'avaient pu avoir dans les enseignements qu'ils nous dispensaient en première et en deuxième année. Mon ressenti, c'était qu'ils avaient des difficultés à saisir certains attendus qu'ils trouvaient incohérents. Forcément, nous aussi, on était un peu perdus. Pour en avoir discuté avec d'autres promotions, eux aussi, se sentaient perdus, mais j'avais l'impression que nous, encore plus par rapport au fait que les enseignants manquaient de certitude. On était dans le doute pendant une grosse partie de cette année. On se disait qu'on était en train de créer une méthodologie, mais on ne savait pas si c'était la bonne.

FLORIAN HUGEDET : Comment se déroule la rentrée à ce moment-là ?

VALÉRIAN CÉCÉ : La rentrée est un peu contrastée parce qu'on comprend que nos préparateurs n'ont pas bien digéré les échecs de l'année précédente. L'année risquait d'être tendue sur certains moments. Dès les premiers jours, on savait qu'il allait falloir cravacher toute l'année.

FLORIAN HUGEDET : Te souviens-tu du déroulé des réunions de rentrée ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Pas vraiment, je me souviens que la première semaine, on avait balayé toutes les épreuves et donc tous les enseignements où on nous donnait les attentes des différentes épreuves du concours avec plus ou moins de certitudes selon les enseignants.

VALÉRIAN CÉCÉ : On nous avait également présenté la façon dont allait se passer l'année. Le préparateur, c'était Olivier Kirzin qui nous avait fait une présentation logistique. Il nous a dit qu'on allait recevoir l'emploi du temps toutes les semaines. Ça fonctionnait beaucoup par mail cette année-là. On recevait beaucoup de mail de notre préparateur qui nous donnait les informations importantes.

FLORIAN HUGEDET : En ce qui concerne les cours, comment s'organisait une semaine type en troisième année ?

VALÉRIAN CÉCÉ : La semaine type, on avait deux heures de TD sur chaque écrit. On avait deux heures de TD d'écrit 1 et deux heures de TD d'écrit 2. On avait un CM d'écrit 1 et un CM d'écrit 2. On devait avoir une matinée consacrée à l'oral 3, l'oral de spécialité. On devait avoir 2 ou 4 heures d'oral 2 par semaine. Au début, on avait plutôt deux heures d'apport de connaissances et ensuite plutôt deux heures de méthodologie où on devait traiter des sujets et un peu la même chose sur l'oral 1.

FLORIAN HUGEDET : Les CM, c'étaient essentiellement des personnes de l'ENS qui les dispensaient ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Pas que. Je dirais que majoritairement oui quand même. Soit des enseignants, soit des anciens élèves. Sur certaines thématiques, sur certains items où il n'y avait pas de spécialistes sur place. Il y avait d'autres préparateurs. C'étaient majoritairement des enseignants-chercheurs sur les CM d'écrit 1 et d'écrit 2 qui venaient nous parler des thématiques avec lesquelles ils étaient le plus familier.

FLORIAN HUGEDET : À quelle fréquence environ ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je dirais que, deux fois par mois, on avait des CM d'enseignants sur les périodes de préparation des écrits.

FLORIAN HUGEDET : Au niveau des évaluations, comment ça se déroulait ?

VALÉRIAN CÉCÉ : On avait régulièrement des écrits, des simulations en fait. Le vendredi était consacré à des simulations. On devait traiter un sujet fictif d'écrit 1 ou d'écrit 2 qui, ensuite, était corrigé et évalué dans des conditions et avec des attentes proches de celles du concours d'agrégation. On était aussi évalué à la fin du premier semestre. On avait des évaluations sur les oraux.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que vous étiez notés ?

VALÉRIAN CÉCÉ : On était noté en oral 1, oral 2, oral 3. On avait aussi fait une simulation d'oral 4 dans l'année. En principe, à l'issue de chaque simulation, on avait des notes.

FLORIAN HUGEDET : Y avait-il une forme de compétition ? Le fait d'être évalué constamment, est-ce que ça créait de l'anxiété ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Ce qui rendait anxieux, c'était d'avoir de mauvaises notes. L'évaluation en tant que telle, ce n'était pas forcément anxiogène. Le problème, c'était plutôt d'avoir de mauvaises notes. J'ai obtenu 2/20 à mon premier écrit 1. Je me souviens que ça, ça avait généré de l'anxiété. On savait que c'était loin, que ça se régularisait facilement, mais forcément, on se faisait la réflexion en se disant qu'on n'était pas prêts. Si je passais le concours le lendemain, je rentrais chez moi dès les écrits. C'était ça en fait. Les mauvaises notes généraient de l'anxiété. Les bonnes notes, non. L'évaluation en tant que telle, pas pour moi. Par contre, recevoir de mauvaises notes, c'était générateur d'anxiété, d'inquiétude, oui.

FLORIAN HUGEDET : Qu'est-ce qui t'a le plus stressé durant cette année ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Pour ma part, ce qui m'a le plus stressé, c'était de voir que j'avais des formateurs qui doutaient par rapport aux attendus des épreuves, de voir que les formateurs, eux-mêmes, n'avaient pas confiance en nous, en la préparation, en la compréhension des attendus du concours. De mon point de vue, c'est ça qui me rendait plus anxieux. Néanmoins, on était une année où il y avait beaucoup de postes au concours. Il y avait 51 postes. À l'inverse, c'était quelque chose qui était plutôt du côté rassurant. On se disait que c'était positif et qu'il y avait beaucoup de postes. C'était bien, ça laissait une marge de manœuvre, mais il fallait réussir à comprendre les attentes des épreuves.

FLORIAN HUGEDET : T'es-tu senti formaté durant cette année ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui ! Oui, souvent ! Encore une fois, selon les enseignants et selon les épreuves, on nous dirigeait plus ou moins strictement vers une méthodologie. On ne nous disait pas clairement que c'était ça ou rien. Par contre, sur le principe, toutes les tentatives d'essayer de faire autre chose étaient sanctionnées par des notes pas terribles. Forcément, on se raccroche au wagon. En plus, dans notre promotion, on n'était pas là pour jouer les héros. On ne voulait pas réinventer le système. Ce qu'on voulait, c'était obtenir l'agrégation en fin d'année. On s'est senti formaté, oui, mais on était bien content de l'être.

FLORIAN HUGEDET : Comment as-tu construit ta méthodologie ? Comment ça se passe cette année-là ? Quelles connaissances es-tu allé chercher pour construire ta culture « agrég » ?

VALÉRIAN CÉCÉ : À l'époque, et je pense que ça existe toujours, on avait ce qu'on appelle le « CD-Agrég ». En fait, ce sont les anciens de l'ENS, toutes les promotions qui ont synthétisé les documents qui leur semblait important et tous ces documents étaient transférés sur une clé-USB et on se le passait de promotion en promotion. On avait tous les documents de ceux qui avaient réussi et on cherchait un peu à gauche et à droite. Il n'y avait pas mal de copies qui montraient comment, eux, avaient fonctionné. On s'appuyait là-dessus. Bien sûr, sur tous les TD d'écrit 1 et d'écrit 2, qui étaient des TD très méthodologiques, on essayait de faire des plans détaillés, des plans d'introduction, de traiter des sujets. La méthodologie s'est construite progressivement avec tout ça, plus ou moins rapidement selon les épreuves. Je dirais qu'en écrit 2, elle était quasiment là dès le début. En arrivant en prépa agrég, elle était déjà presque là. En écrit 1, elle a mis plus de temps à arriver. Je pense qu'en écrit 1, j'ai fixé ma méthodologie définitive en janvier.

FLORIAN HUGEDET : Alors que vous passiez les écrits en février ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, c'est à peu près ça.

FLORIAN HUGEDET : Les connaissances scientifiques issues des cours d'initiation à la recherche en première et en deuxième année t'ont-elles servies lors de cette année de préparation à l'agrégation ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je n'en ai pas eu la sensation. Je n'en ai pas eu la sensation. Dans mon esprit, à l'époque, c'était vraiment deux choses qui étaient différentes. Il y avait la recherche et c'était département sciences du sport d'un côté et Éducation physique de l'autre. Là, on était dans une année « Éducation physique ». Je n'ai pas eu le sentiment de m'être appuyé sur des

cours de recherche quels qu'ils soient pour avancer sur les épreuves du concours. Je n'ai pas eu ce sentiment-là.

FLORIAN HUGEDET : Pour toi, il y a une forme d'incohérence dans le cursus ou pas du tout ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Non pas vraiment, parce que l'ENS, pour moi, a cette double mission. Forcément, il y a des moments où l'on est plus d'un côté ou plus de l'autre. Là, forcément, c'est une année un peu particulière. Effectivement, on est quasiment à 100% du côté « agrégation » et pas du côté « recherche ». On a quand même peu d'occasion de croiser les choses, d'essayer de faire les ponts parce qu'on a la pression. On cherche à être efficace à court terme. Pour le coup, c'est aussi ce que j'ai connu dans le sport. Quand on cherche à être efficace à court terme, ce n'est pas là qu'on invente des choses, ce n'est pas là qu'on fait forcément les choses qui vont révolutionner l'EPS. Nous ce qui nous intéressait, c'était de répondre aux attentes du concours en février. Les enseignants qu'on avait à ce moment-là, eux étaient « EPS » et peu, voire pas « recherche », ou en tout cas pas par rapport à ce que j'avais fait sur les deux premières années. Ça ne se croisait pas, mais je ne trouve pas ça comme quelque chose d'incohérent. Je ne l'ai jamais vécu comme ça. Moi, ce qui m'intéressait, c'était l'agrégation et j'ai fait des cours d'initiation à la recherche et j'ai plutôt apprécié. Certains ne voulaient pas passer l'agrégation et ne faire que de la recherche. Pendant les deux premières années, ils ont fait des cours de préparation à l'agrégation. Je pense qu'ils en ont aussi tiré certains aspects, peut-être pas à court terme, mais sur certains éléments. Je pense que c'est plutôt une opportunité, voire une chance d'avoir eu ces différentes options même si elles n'étaient pas toutes cohérentes, même si elles n'étaient pas toutes sur le même parcours.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu lisais beaucoup pour construire ta culture « Agrég » ?

VALÉRIAN CÉCÉ : C'est une des années où j'ai le plus lu. Je me souviens que j'étais souvent à la bibliothèque. J'essayais un peu de recréer mes propres synthèses en essayant d'actualiser les choses. Ça revient un peu à ce qu'on disait tout à l'heure. On était une année où il y avait peu de certitudes. On nous demandait d'essayer de réinventer quelques petites choses et ça me plaisait bien. Avec un autre étudiant, on aimait bien essayer de chercher des travaux récents. J'ai quand même lu beaucoup de revues plutôt professionnelles ou qui faisaient le pont entre le scientifique et le professionnel lors de cette année.

FLORIAN HUGEDET : Comment organisais-tu ton temps libre ? Comment as-tu géré cette préparation avec ta pratique sportive ?

VALÉRIAN CÉCÉ : J'étais en colocation avec deux autres étudiants de ma promotion qui passaient l'agrégation. On était à Bruz, donc juste à côté de l'ENS. On prenait quand même du temps libre. Je n'ai pas eu le sentiment d'être pris par le temps cette année-là. J'avais quand même le temps de respirer. Je me souviens que je regardais des séries, que je jouais à la console avec des amis assez régulièrement. Je m'entraînais. Cette année, le tennis de table rentrait comme APSA support de l'oral 3. J'avais plusieurs amis qui s'étaient mis au tennis de table. En fait, moi, j'ai arrêté de m'entraîner dans mon club et j'allais jouer avec eux. Ça me permettait de m'entraîner, de maintenir un peu mon niveau. En plus, je passais du temps avec eux et je les aidais. J'aimais bien faire ça. Je suis resté dans le même club de tennis de table durant ces trois années, mais la troisième année, j'ai arrêté de jouer dans l'équipe 1 du club. Enfin, de septembre à novembre, j'ai fait la première partie de la saison avec l'équipe 1, donc l'équipe avec laquelle j'étais les années précédentes. À partir de janvier, même si j'ai continué à jouer jusqu'au bout de la saison, mais je jouais dans l'équipe 2 qui jouait au niveau régional. Je me déplaçais beaucoup moins. Ça prenait quand même une bonne partie de mon samedi. En fait, avec le premier semestre, je m'étais rendu compte que ça n'allait pas être une année où j'allais progresser. Ce n'était pas très grave. Ça me permettait de me changer les idées.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que cette année t'a conforté dans ton projet professionnel ? Est-ce que ça t'a fait changer d'avis ? Comment ton projet professionnel a-t-il évolué vu que tu te posais des questions à la fin de ta deuxième année ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Ça s'est plutôt maintenu. On était tellement la tête dans le guidon que je me posais très rarement ces questions. Je m'étais quand même fixé sur le fait de faire mon master à Lyon et j'étais quand même en contact avec l'enseignant dont je te parlais tout à l'heure. On s'était envoyé deux ou trois mails de temps en temps. On gérait l'administratif. Il fallait s'inscrire avant même que je passe les oraux de l'agrégation. A cette époque-là, je me rappelle que je gérais vraiment à court terme. La priorité, c'était d'avoir l'agrégation et l'année d'après était fixée et ça m'allait bien.

FLORIAN HUGEDET : À l'annonce des résultats, comment ça s'est passé ? Quelle a été ta réaction ? Celle de tes camarades ? A court terme ? A plus long terme ?

VALÉRIAN CÉCÉ : On était tous admissibles. On a tous réussi à passer les écrits. On était forcément ravis et contents. Nos formateurs étaient contents. Ensuite, les oraux et là, il y a plusieurs échecs. Il y a quatre échecs dans ma promo dont un de mes colocataires de cette année. J'étais proche des quatre en fait. Le jour où je découvre les résultats, je suis avec d'autres amis

de ma promotion qui, eux, l'ont eu tout comme moi. Le premier sentiment, ce n'est pas de la joie. Ce n'est pas de la fierté. Je m'en souviens très bien. C'est du soulagement. C'est un « ouf, ok, c'est bon, j'ai échappé au fait de ne pas l'avoir ». C'est la première émotion que j'ai ressentie au moment des résultats. En voyant les résultats, on voit bien qu'il manque des noms parce que le nombre d'admis dans l'académie de Rennes. On voit bien que le compte n'est pas bon. Première chose, directement, je cherche mon nom. Je vois mon nom. Donc soulagement. Et après, j'ai cherché ceux qui ne l'avaient pas obtenu. Là, de la tristesse, de l'incompréhension parce que je ne pensais pas que ceux qui ne l'ont pas eu ne l'auraient pas. Je ne pensais pas qu'ils seraient autant à ne pas l'avoir. De la déception pour eux, de la déception de moi par rapport au fait de ne pas pouvoir être content parce que je pensais trop au fait que notre objectif, c'était de tous l'avoir et qu'on n'avait pas réussi. En fait, l'objectif n'était pas atteint. Au moment même des résultats, les ressentis sont plutôt négatifs, plutôt négatifs. Très vite, en discutant entre nous, avec ma copine, on se dit qu'il faudrait être content. On avait bossé comme des dingues pour l'avoir. On l'avait eu. Ça nous offrait un métier pour toute notre vie. On mériterait d'être content, mais en même temps, on n'y arrivait pas. On savait que nos amis étaient tristes, qu'ils allaient devoir repartir pour un an de galère, etc. On savait qu'on devait être content, qu'on devait être plus content qu'on ne l'était, mais on n'arrivait pas vraiment à l'être. Avec le temps, au fur et à mesure, on était de plus en plus content. Il y avait tout de suite une dissonance parce que nos amis extérieurs à l'ENS, notre famille étaient plus contents pour nous que nous l'étions. Pour en avoir discuté avec plusieurs de ma promo, c'est ce qui s'est passé pour eux aussi. Nos amis nous félicitent, notre famille nous appelle en étant super contente et nous, qui sommes un peu blasés, déçus et eux ne comprenaient pas. Ils disaient : « Oui ok, ton collègue n'a pas eu l'agrégation, mais ce n'est pas grave. Il faut que tu sois content pour toi. C'est ça qui compte ». Forcément, en fait, je les comprends. On vit tellement dans un petit monde pendant un an dans cette préparation à l'agrégation qu'on ne voit pas le reste du monde. Je me rappelle que je ne suis rentré qu'une seule fois. Je ne suis sorti qu'une seule fois de Rennes pendant toute l'année de préparation à l'agrégation. Je n'ai que très peu vu mes potes extérieurs à l'ENS. En fait, à ce moment-là, on a l'impression que si, nous on avait raté l'agrég, ou le fait que nos amis aient raté l'agrég. On avait l'impression qu'ils avaient raté leur vie. On avait l'impression que le monde tournait autour de ça. Je me rappelle que l'été m'avait fait du bien. J'ai voyagé. J'ai recommencé à voir d'autres potes pour qui l'agrégation et l'EPS, c'était bien de l'avoir, mais ce n'était qu'une chose parmi d'autres. Il y avait d'autres problèmes, d'autres choses à gérer. Ça m'a permis de relativiser et ça faisait du bien. C'est là où je me suis dit que ce n'était pas si grave. Même en discutant avec mes potes qui l'avaient

raté, on s'est dit qu'ils allaient le repasser et qu'ils l'auraient surement. On a pu enfin profiter de ce moment, mais c'est venu quand même bien plus loin.

FLORIAN HUGEDET : Comment ça s'est passé après pour les quatre qui ont échoué à cette session de l'agrégation ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Il y en a trois qui sont restés sur l'ENS pour refaire la préparation et repasser l'agrégation. Par contre, il y en a un qui a choisi de retourner dans son STAPS d'origine et de ne pas se re préparer à l'agrégation.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que vous continuez à vous voir dans la promo ? Est-ce que ces résultats ont cassé la dynamique de votre promo ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Non, ça n'a pas cassé la dynamique de promo. Dès septembre, on a fait le week-end d'intégration organisé par l'ENS où quasiment tout le monde était présent. On a fait la fête tous ensemble. Ça n'a pas cassé les relations entre ceux qui l'ont eu et ceux qui ne l'ont pas eu. Même parmi ceux qui l'ont eu, beaucoup sont éclatés un peu en France. Par exemple, moi je suis allé à Lyon. Il y en a beaucoup qui ont bougé de Rennes. En fait, on se retrouvait tous, mais on était dans une dynamique différente des années précédentes. On parlait sur de nouvelles choses et ceux qui avaient raté l'agrégation étaient complètement parmi nous. Je me rappelle que pour eux, à très court terme, au tout début, ils n'avaient pas trop envie de nous voir sur les semaines qui ont suivies.

FLORIAN HUGEDET : Comment analyses-tu cet échec qui semble avoir une dimension collective selon toi ? Pour toi, quelles en ont été les causes ?

VALÉRIAN CÉCÉ : C'est un peu difficile de dire réellement ce qui a manqué. Il y a surement une accumulation de plusieurs facteurs. Forcément, un concours a ses propres aléas. Des sujets qui ont pourtant été traités de la même manière, par des étudiants différents peuvent obtenir des notes radicalement différentes. Sur les oraux, des jurys plus ou moins sensibles à ce qu'on pouvait proposer. Des APSA qui collaient plus ou moins à ce qu'on appréciait davantage. Surement ce qu'on disait au début, certaines attentes qui n'avaient pas été comprises par les formateurs, ni par nous. À l'arrivée, ça fait que sur une quinzaine, quelques-uns, ceux qui d'après moi, ont eu le moins de réussite sur certains moments sont passés à la trappe. Ça aurait très bien pu en être d'autres à ce moment de la préparation.

FLORIAN HUGEDET : Selon toi, cette année de préparation à l'agrégation permet-elle de former de futurs bons enseignants d'EPS ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Elle y participe. La préparation à l'agrégation permet quand même de se poser beaucoup de questions sur l'enseignement, d'avoir du recul, d'essayer de trouver des choses qui fonctionnent, mais tout ça reste très théorique. Pour moi, ça forme un très bon prof d'EPS du point de vue théorique, mais ce qu'il manque, c'est le côté pratique. Forcément, à la fin de cette préparation de concours, on ne sait pas vraiment comment gérer une classe. On ne sait pas comment dialoguer avec ses collègues, avec sa direction. Ça forme un bon enseignant du point de vue théorique, mais il manque le côté pratique. Ça y participe quand même. Pour le coup, je pense quand même que ce sont les épreuves en tant que telles qui font ça. Ce n'est quand même pas à côté de ce qu'on nous demande après dans notre métier. Ça y participe sur certains aspects, plus ou moins selon les épreuves. Il manque quand même des choses. Pour moi, ce serait illusoire de penser que ça permet de former un prof accompli.

FLORIAN HUGEDET : Avez-vous eu des stages en établissements dans votre cursus ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Sur l'année de préparation à l'agrégation, on avait un stage d'observation avec des enseignants d'EPS locaux. Mise à part ça, le précédent stage que j'avais fait, le seul où je suis vraiment intervenu en tant que prof d'EPS, c'était en licence 3. C'était l'année avant que je rentre à l'ENS. Ça en fait, c'est le dernier stage que j'ai fait, où j'ai été confronté à des élèves et où je gérais une classe. Après, ceux qui ont fait une licence éducation et motricité, c'était en arrivant, lors de leur première année d'ENS. En master 1, on ne voyait pas d'élève et pendant l'année de préparation à l'agrégation, on avait un stage d'observation.

FLORIAN HUGEDET : Pour toi quelle serait la plus-value de l'agrégation externe pour l'EPS ? En d'autres termes, quel est le rôle d'un agrégé d'EPS ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Pour moi, ce qui serait assez révélateur de ce qui est attendu de l'agrégé d'EPS, c'est cet oral 1 de l'agrégation externe. C'est l'oral qui permet de mettre en place des projets au sein d'un établissement, d'avoir une réflexion sur l'environnement local, sur les interactions entre enseignants, de faire un diagnostic précis de l'établissement et d'avoir un certain recul. Pour moi, ce serait ça. La vraie plus-value de l'agrégé, ce serait cette dimension de projet global qui dépasse le cours d'EPS tout court. C'est celui qui va chercher plus loin que ce cours d'EPS. Après, c'est discutable aussi parce que j'ai beaucoup d'amis qui sont certifiés d'EPS et qui font aussi beaucoup de choses dans leur établissement. Le fait d'être certifié ne les freine pas là-dessus. D'après moi, l'agrégé doit avoir cette mission d'une manière plus significative.

FLORIAN HUGEDET : On en a fini avec la troisième année et avec l'agrégation. Donc, tu choisis de retourner dans ton STAPS d'origine à Lyon. Tu m'as dit que c'était essentiellement parce que tu t'étais renseigné et que tu avais échangé avec Guillaume Martinet. Est-ce que le fait que ce soit à Lyon, ça a aussi orienté ta décision ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Complètement ! C'est quand même plusieurs facteurs qui se croisaient. Il y avait ce master qui me plaisait bien. Il y avait cet enseignant avec lequel les échanges étaient intéressants. Ma copine pouvait également trouver quelque chose qui lui plaisait à Lyon. J'allais retrouver mes amis d'avant l'ENS. J'allais être proche de ma famille. Ça avait beaucoup d'avantages.

FLORIAN HUGEDET : Et par rapport à ton projet professionnel ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je suis toujours dans l'optique « pourquoi pas ». Je me disais que j'allais voir comment ça se passait. Ce n'était pas impossible que je fasse les différentes choses pour essayer de faire une thèse. J'en avais discuté dès le début de l'année avec mon futur directeur de thèse. Je lui avais dit que ce n'était pas impossible que la thèse m'intéresse et que c'était possible que j'essaie d'obtenir un financement interne à l'ENS. C'était fortement possible.

FLORIAN HUGEDET : Comment se déroule cette année pour toi ? Est-ce que tu as des cours ? Est-ce que c'est essentiellement un stage en laboratoire ? Que retiens-tu de cette quatrième année qui se passe donc à l'extérieur de l'ENS ?

VALÉRIAN CÉCÉ : C'est vrai qu'on y allait très peu. J'avais des cours. J'étais un peu déçu par les enseignements. C'étaient pas mal de choses que j'avais déjà vu avant. J'étais aussi frustré par le travail en groupe par rapport à ce que j'avais vécu à l'ENS où je prenais beaucoup de plaisir à travailler avec les gens avec qui j'étais. Là, en master, c'était beaucoup plus compliqué. J'étais toujours un peu obligé d'être un peu moteur des groupes de travail quand même. Le master en lui-même ne m'a pas passionné. À côté de ça, je faisais quand même mon mémoire. Ça, j'aimais bien ! J'aimais vraiment bien la manière de diriger de mon directeur. Il était très disponible, très investi. Il m'apprenait beaucoup de choses. C'était vraiment le côté positif de cette année. J'aimais bien comment on fonctionnait ensemble, sa façon de faire. Il me laissait de l'autonomie, mais en même temps, dès que j'avais besoin de lui, il était là. C'est là où je me suis dit qu'effectivement, j'allais essayer de faire une thèse avec lui parce que je savais que ça se passerait bien. Les caractères s'accordent bien. Pendant cette année de master, je me suis dit très vite que ça valait le coup de faire une thèse.

FLORIAN HUGEDET : Qu'est-ce que ça t'a apporté par la suite cette année ?

VALÉRIAN CÉCÉ : C'est quasiment une première année de thèse pour moi en fait. Les thématiques sont les mêmes que celles que j'avais par rapport à ma thèse. Les deux premiers articles que j'ai écrit pendant ma thèse, je les ai rédigés pendant cette année-là. C'était l'année de la construction des travaux de thèse. J'ai appris pas mal de choses d'un point de vue statistique aussi, sur le traitement des données. Ça m'a beaucoup servi après.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu as fait des vacances au STAPS ou à l'ESPE au cours de cette année et si oui, dans quel domaine ?

VALÉRIAN CÉCÉ : J'en ai fait. J'avais demandé en début d'année parce que ça m'intéressait bien. Je sortais d'une année où j'avais passé l'année à parler d'enseignement, de transmission de savoir. J'allais retourner à Lyon en tant qu'étudiant. J'en avais un peu marre d'être de ce côté-là du bureau. Du coup, j'avais demandé à mon directeur de mémoire si ce n'était pas possible de faire des enseignements. À l'époque, j'avais ciblé le CAPEPS. J'avais demandé si c'était possible de faire de la préparation de CAPEPS. Il s'était renseigné et c'était complètement bouché et tous les enseignements étaient remplis. Par contre, en psychologie du développement, en L1, c'était une matière où ils avaient toujours des besoins. Je lui avais dit que j'étais d'accord. J'avais pris un groupe. Ce n'était pas grand-chose, mais c'était un groupe sur le deuxième semestre avec des L1 en psychologie du développement.

FLORIAN HUGEDET : C'est toi qui es à l'initiative de la démarche ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Complètement. Si je ne l'avais pas fait, je n'aurais pas eu d'enseignement.

FLORIAN HUGEDET : Comment as-tu procédé ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors, ça s'est fait par l'intermédiaire de mon directeur de mémoire qui a contacté le responsable de l'UE que j'avais eu en tant qu'étudiant 6 ans auparavant, en L1. J'avais eu cet enseignant en psychologie. J'étais intéressé par cette matière. Il se souvenait de moi. Je pense que ça a joué aussi par rapport au fait qu'il soit tout de suite partant alors que je n'étais encore qu'un étudiant de master 2.

FLORIAN HUGEDET : Qu'est-ce que ça t'a apporté ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Beaucoup de choses. J'ai vraiment beaucoup apprécié les enseignements dans le cadre des étudiants en STAPS. C'est à partir de ce moment-là que je me suis dit que

c'était ce que je voulais faire plus tard. Je voulais donner des cours en STAPS. J'aimais bien les relations avec les étudiants. J'aimais bien pouvoir creuser un peu le côté théorique. J'aimais bien la liberté que j'avais dans mes enseignements. En fait, c'est surtout que j'ai beaucoup aimé et que je me suis dit que je voudrais refaire ça après et en faire mon métier.

FLORIAN HUGEDET : Par rapport à l'évolution de tes pratiques sportives, de ton temps libre ? Pourrais-tu développer un peu là-dessus ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Cette année-là, je me suis remis un peu plus sérieusement au tennis de table. Je retrouvais mes amis avec qui je jouais avant donc ça avait ce côté social aussi. À la fin de cette année, j'ai commencé à me ré-entraîner un peu plus pour essayer de retrouver un peu le niveau que j'avais lors des premières années où j'étais à Rennes. J'ai pu reprendre un peu plus de plaisir que dernièrement alors que j'avais perdu en niveau.

FLORIAN HUGEDET : La première fois que tu envisages la thèse, c'est à l'issue de ton stage à l'étranger. Selon toi, qu'est-ce qui fait que la bascule s'opère ? Comment tu passes de « pourquoi pas » à « je m'inscris pour obtenir une CDSN » ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je pense que c'est l'expérience du relationnel avec mon directeur de mémoire de l'époque qui a joué énormément, le fait qu'on soit sur des thématiques qui m'intéressent et que le relationnel se passe bien, le fait de me dire que cette thèse se passerait bien. Je prendrais du plaisir à travailler avec lui.

FLORIAN HUGEDET : Ton mémoire de quatrième année, il était sur le même sujet que ta thèse ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, globalement oui. C'est le même sujet. C'est la même chose. Mon mémoire a donné lieu à la rédaction de deux articles, qui depuis, ont été publiés et sont intégrés dans ma thèse.

FLORIAN HUGEDET : Justement, est-ce que tu peux me parler de ton sujet ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je travaille sur les jeunes sportifs de haut niveau en centre d'entraînement intensif tels que les pôles espoirs et les pôles France, suivant une variété de sport. C'est forcément un sujet qui m'intéresse. On en avait parlé hier. Le sport de haut niveau, c'est quelque chose qui me passionne depuis toujours. On était en plein dedans avec ce sujet. C'était de la psychologie et je m'intéressais aux émotions, à la motivation de ces jeunes sportifs.

FLORIAN HUGEDET : Quelle est la procédure suivie par l'ENS pour l'attribution des CDSN ? Comment ça se passe ? À quel moment poses-tu ton dossier ? Quels sont les critères de sélection ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je n'en sais pas beaucoup sur cet aspect-là. Oui, on dépose un dossier qui est relativement court. On développe notre projet, on y met une lettre de motivation, des relevés de notes et ça s'arrête là. Par contre, je crois que c'est en début d'année qu'on le dépose. Je ne sais plus exactement à quelle date. J'aurais tendance à dire que c'était au mois de février-mars ou quelque chose comme ça. On dépose le dossier. On devait avoir une réponse trois mois après.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu as recherché d'autres sources de financement pendant ce temps ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Non. Je n'en ai pas cherché d'autres. En fait, mon laboratoire est rattaché à l'Université de Lyon 1 qui est en sciences de la vie. On a un laboratoire sciences humaines et sociales dans une Université de sciences de la vie. En fait, au moment où j'étais en master 2, on n'avait pas le droit. Enfin, on ne pouvait pas être financé par l'école doctorale qui était rattachée à notre laboratoire. On ne nous finançait pas parce qu'on n'était pas rattaché à la même Université. Je ne voyais pas vraiment trop d'autres moyens. J'étais dans l'idée de me dire que si je n'obtenais pas de CDSN, je ne trouverais pas forcément d'autre chose et puis tant pis, je partirais sur mon stage dans le secondaire et j'enchainerais avec l'enseignement.

FLORIAN HUGEDET : Penses-tu que tu aurais quand même continué dans la recherche si tu n'avais pas obtenu de CDSN, quitte à ne pas être financé ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je ne pense pas que je l'aurais fait. Je pense que je serais parti sur d'autres choses. J'aurais occupé mon temps avec d'autres projets je pense. Après, je ne peux pas être sûr de moi. Si je devais pronostiquer, je pense qu'à la fin de mon master, à la fin de ma quatrième année, si je n'avais pas obtenu de CDSN, j'aurais arrêté là je pense. Au moins à court terme.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que c'est toi qui es à l'origine de ton sujet de thèse définitif ou bien est-ce que ça s'est construit progressivement ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Ça s'est construit assez progressivement. On est quand même parti des thématiques de recherche de mon laboratoire et de mon directeur de mémoire. Il m'a fait plein de propositions. Il m'a fait 5 ou 6 propositions. Notamment, sur des jeunes sportifs de haut

niveau et la psychologie. Je lui ai dit que ça m'intéressait. On a creusé ça. Après, il m'a dit qu'ils avaient fait passer plein de questionnaires. Je pouvais travailler sur le burn-out, les émotions, les parents, les relations entraîneurs-entraînés, plein de choses. Il m'avait dit de faire de la bibliographie et qu'on discuterait de ce qui me plaisait par rapport à tout ça. Les émotions me plaisaient bien et on est donc parti là-dessus.

FLORIAN HUGEDET : Comment évolue ton projet professionnel pendant la thèse ? Comment vois-tu la suite au moment où tu t'inscris pour obtenir une CDSN ? Est-ce que tu vois le fait de faire une thèse pour ensuite aller vers l'enseignement ? Est-ce que tu vois le fait de faire une thèse pour continuer ?

VALÉRIAN CÉCÉ : À ce moment-là, je vois vraiment la thèse comme une opportunité. Je me disais que si je ne la faisais pas à ce moment, je ne le ferais jamais. J'avais la possibilité de travailler sur quelque chose qui m'intéresse, une possibilité de financement et un directeur avec qui ça allait bien se passer, dans une ville que j'appréciais, dans un cadre qui me plaisait. Mais, à ce moment-là, je ne veux pas être enseignant-chercheur. Je vois la thèse comme une opportunité. En fait, mon projet professionnel ne change pas. Je veux toujours être professeur d'EPS. Par contre, dans un coin de ma tête, je me dis que j'aimerais bien être PRAG, donc être prof d'EPS dans le supérieur et la thèse pouvait m'aider à remplir mon CV comme ce sont des recrutements sur profil. Le fait d'être docteur, ça facilitait les choses pour le jour où je voudrais postuler sur un STAPS.

FLORIAN HUGEDET : Quand tu dis PRAG, tu vois ça à court terme ou à plus long terme ?

VALÉRIAN CÉCÉ : À moyen terme. Je me souviens qu'à ce moment-là, si on me demandait mon parcours rêvé, je répondais : « je fais ma thèse, je fais trois ans d'enseignement dans le secondaire et ensuite je trouve un poste de PRAG à l'Université ».

FLORIAN HUGEDET : Pourquoi aller faire trois ans dans le secondaire ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Pour savoir de quoi je parle, pour connaître le terrain, pour en apprendre sur le vrai métier de professeur d'EPS dans le secondaire, voir les interactions avec les élèves, balayer plusieurs APSA. Oui, l'idée c'est un peu de se faire les dents sur le vrai métier.

FLORIAN HUGEDET : Comment évolue-t-il ce projet pendant tes trois années de thèse ?

VALÉRIAN CÉCÉ : C'est assez stable. Je me rappelle que pendant toute la première année, je passe beaucoup de temps à rédiger des articles. Au bout d'un moment, je m'en lasse un peu. Je me disais que c'était sûr que mes trois ans de thèse me suffiraient et qu'après je ferais autre

chose. La deuxième année, comme je suis un peu lassé de faire la même chose avec de l'analyse de donnée, de la rédaction d'articles, etc., je m'investi dans autre chose. Je prends des responsabilités. Je deviens, enfin je l'étais déjà en première année, j'étais responsable des doctorants de mon laboratoire. Ça me donnait certaines missions. Sauf qu'en deuxième année de thèse, mon laboratoire organise différents congrès. Je m'implique dans l'organisation de ces congrès et dans le même temps, je passe un accord avec la ligue Rhône-Alpes de tennis de table pour faire de la préparation mentale sur des jeunes sportifs de haut niveau, ce qui me permet de faire le lien entre mes travaux de recherche et le terrain. Ça me permettait d'appliquer les résultats de mes recherches avec de la prépa mentale sur des sportifs de haut niveau. Du coup, je me forme à la prépa mentale en lisant beaucoup. Du coup, j'ai fait un peu d'autres choses et là, je me rappelle qu'à partir de cette deuxième année, je n'ai plus du tout ce sentiment de lassitude. Par contre, à partir de ce moment-là, jusqu'à aujourd'hui, j'ai l'impression que je n'ai jamais eu cinq minutes. En tout cas, j'ai toujours eu quelque chose à faire. Si je fais le choix de ne pas travailler, c'est que je mets quelque chose de côté. J'ai toujours quelque chose à faire. Depuis cette deuxième année de thèse, j'ai toujours quelque chose à faire. En troisième année, avec la rédaction, j'avais un projet d'intervention dans les pôles espoirs. C'était une recherche appliquée où je devais aller à Nantes, à Nancy et à Tours. J'y allais une fois par semaine en train. Je faisais l'aller-retour dans la journée. Je partais de chez moi à cinq heures. J'allais à Nantes, je faisais une séance de préparation mentale et je rentrais dans la foulée.

FLORIAN HUGEDET : Selon toi, quelles ont été les choses qui t'ont donné envie de continuer dans la recherche ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Pendant la thèse, j'aimais bien ce que je faisais. J'aimais bien travailler avec mon directeur. J'aimais bien faire des analyses statistiques surtout. Le côté « publication d'articles », c'était un peu comme un challenge à chaque fois. C'étaient des défis de faire passer des articles dans des revues et donc c'était un peu comme en sport. Il faut être malin sur le choix de la revue. Il faut essayer de travailler telle ou telle chose. C'était stimulant intellectuellement. À côté de ça, j'ai pris pas mal de plaisir sur les enseignements. Ça s'est confirmé. J'aime bien donner des cours à des étudiants de licence. C'étaient surtout des étudiants de licence, mais aussi des étudiants de master. C'était quelque chose que j'appréciais. J'ai aussi découvert pendant ma thèse le travail administratif, le management dans la mesure où j'étais responsable des doctorants. J'ai organisé une journée d'étude. C'est vraiment quelque chose que je n'avais jamais fait avant et c'est quelque chose que je n'aimais pas. Je cherchais des partenaires, je

cherchais à organiser, à fédérer. C'était vraiment quelque chose que j'ai appris durant ma thèse et que je n'aurais peut-être pas appris ailleurs.

FLORIAN HUGEDET : Selon toi, quel serait un parcours d'excellence pour un élève qui sort de l'ENS 2SEP ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je pense qu'un parcours d'excellence... C'est un peu compliqué. Je n'en vois pas qu'un seul. Je ne vois pas qu'un seul parcours d'excellence. Le fait de réussir une thèse de qualité, ça serait un parcours d'excellence d'après moi... le fait de s'investir directement, de créer des projets dans un établissement dès ses premières années dans un établissement de REP+ en région parisienne, ça serait aussi une forme d'excellence dès la sortie de l'ENS. Ce seraient différentes formes d'excellence que je verrais en sortie d'ENS. Même le fait d'être recruté directement pour être responsable d'une formation dans un STAPS, ce serait aussi une forme d'excellence.

FLORIAN HUGEDET : D'accord, alors, tu parles de formes d'excellence à très court terme. Tu m'as donc parlé de trois parcours différents. C'est-à-dire les trois possibilités que vous avez en fait quand vous sortez.

VALÉRIAN CÉCÉ : Les trois majoritaires je pense. Là où il y a le plus de monde en tout cas.

FLORIAN HUGEDET : Un parcours d'excellence, j'entendais ça sur une dynamique plus longue, à l'échelle de la vie. Comment verrais-tu l'évolution ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je pourrais reprendre les mêmes éléments. Alors, je pense que ce qui serait le plus saillant, ce serait l'enseignant-chercheur qui deviendrait professeur d'Université et qui serait très reconnu dans son domaine, qui dirigerait un laboratoire. Ça ce serait un parcours d'excellence. Dans le même temps, je verrais un vrai parcours d'excellence pour un ancien normalien qui va mettre en place un parcours de formation dans un STAPS où pas mal de choses seraient à construire et qui va parfaire une préparation au CAPEPS, qui va créer des départements dans un STAPS, qui va faire en sorte de remobiliser une équipe. Même chose pour l'enseignant d'EPS qui va créer des projets dans son établissement, qui va créer une émulation dans son établissement et avec les établissements voisins par exemple, qui va éventuellement même diffuser ce qu'il a fait dans des revues professionnelles, qui va être reconnu par ses élèves, qui va permettre à certains élèves de trouver leurs voies, de raccrocher des élèves décrocheurs. C'est aussi une forme d'excellence.

FLORIAN HUGEDET : Que penses-tu des normaliens (au sens large, magistériens ou auditeurs libres) qui vont enseigner directement dans un STAPS ou dans un SUAPS en prenant un poste de PRAG ? Que penses-tu également de ceux qui changent complètement de voie en allant par exemple monter son entreprise, en devenant professeur des écoles, professeur de sport, kiné ou médecin, etc. ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je trouve ça très bien ! Moi, ça ne me choque absolument pas que certains aillent par exemple très vite sur des postes à l'Université. Sur des postes de préparation au concours, je pense qu'ils sont compétents ces gens-là. Ils sortent du concours. Ils connaissent les attendus les plus récents. À mon avis, ils apportent énormément dans les STAPS où ils sont. Je trouve ça très bien. Je pense que ça correspond à des opportunités de vie en fait. Ce sont des choix qui se proposent à certains moments et pourquoi pas. Ceux qui se réorientent, libre à eux. Voilà. Je n'ai aucun jugement par rapport à ça. Tant mieux pour eux s'ils ont trouvé leur voie. Pour moi, on ne signe pas un engagement professionnel en entrant à l'ENS. On peut faire d'autres choses. Moi-même, je ne sais pas si un jour je ferai autre chose ou non. Une carrière, c'est très long. Je ne m'interdis pas de faire autre chose un jour. Je n'en sais rien quoi. Même si ce n'est pas du tout prévu... Ça ne me choque pas qu'on change de voie en cours de route.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce qu'il y a un ancien élève ou un ancien étudiant qui, selon toi, incarnerait tout particulièrement une forme d'excellence ? Est-ce que tu as un exemple de quelqu'un que tu pourrais considérer comme un modèle ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Alors, il n'y en a pas un qui se dégage particulièrement. Parce qu'il est particulièrement proche de chez moi, Matthieu Quidu qui est PRAG à l'ENS de Lyon. Je trouve qu'il fait vraiment beaucoup de choses. Il valorise beaucoup ce qu'il fait. Il écrit beaucoup dans des revues professionnelles. Il essaie de fédérer en créant des ouvrages. Il fait beaucoup de chose pour sa discipline. Il a une thèse aussi. Il est impliqué en tant qu'enseignant avec les normaliens. Moi, j'aime bien ce parcours-là. Dans mes connaissances, il y aurait Adrien Guilloret aussi, qui lui pour le coup est parti très vite dans un SUAPS à Rennes en natation. J'aimais bien ce qu'il faisait. Il développait de nouvelles ressources en créant un site internet avec un collègue à lui sur l'enseignement de la natation. Après, chez les plus anciens, il y en a pas mal qui étaient des modèles dans le sens où ils sont restés en région parisienne, en REP et ils travaillent d'arrache-pied pour essayer de créer des choses là-bas. Ça, c'est quelque chose que j'admire, je ne sais pas ce que je ferais. C'est vraiment quelque chose que j'admire. Forcément, il y a de la reconnaissance envers les rares normaliens qui ont trouvé un poste

d'enseignant-chercheur parce que c'est difficile et qui, actuellement, font avancer leur discipline, leurs travaux de recherche. J'ai forcément du respect pour eux.

FLORIAN HUGEDET : Et si je te demandais d'en choisir un seul ? Je sais que c'est difficile...

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui... Je pense que je dirais Matthieu Quidu pour la polyvalence en fait.

FLORIAN HUGEDET : Il me semble que tu as obtenu un post-doctorat l'année prochaine. Pourquoi ce choix ? Est-ce que tu souhaites poursuivre dans la recherche à plus long terme ? Comment vois-tu la suite de ton parcours ?

VALÉRIAN CÉCÉ : C'est un peu pareil que la thèse, que l'ENS. C'est le côté opportunité et le côté challenge qui guideront mes choix. Surtout le côté opportunité. C'est mon directeur de thèse qui m'a envoyé cette proposition de post-doctorat pas si loin que ça de chez moi, à Lausanne. Lausanne, c'est à deux heures. Je savais qu'en tant que professeur d'EPS, je partirais beaucoup plus loin que ça. C'est un projet sur des thématiques qui m'intéressent parce que c'est sur l'EPS, sur le burn-out des enseignants d'EPS. En fait, j'avais déjà travaillé là-dessus avec ce laboratoire durant ma thèse. On avait fait une espèce de projet annexe. En gros, à côté de ma thèse, je travaillais avec eux et j'avais participé à une collaboration. Ça s'était bien passé. Voilà, clairement, c'est cette opportunité qui arrive, qui ne m'engage en rien en fait. C'est un contrat d'un an éventuellement reconductible un an, mais qui ne m'empêchera pas de repartir dans le secondaire si c'est ce que je veux. Par contre, ça m'ouvre des portes. Avec un post-doctorat, si jamais je veux être enseignant-chercheur, ça facilite les choses. Ça élargit mes compétences, mes domaines d'expertise parce qu'en plus du sport de haut niveau, cette année, je vais travailler sur l'EPS. Ça facilitera aussi un éventuel recrutement.

FLORIAN HUGEDET : Il me semble également que tu soutiens ta thèse bientôt...

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, dans deux mois.

FLORIAN HUGEDET : Dans deux mois... Est-ce que tu vas demander ta qualification ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, je vais demander ma qualification en fin d'année.

FLORIAN HUGEDET : En STAPS ?

VALÉRIAN CÉCÉ : En STAPS. Uniquement en STAPS.

FLORIAN HUGEDET : Tu as déjà une idée de ce que souhaiterais faire dans l'idéal à l'issue de ce post-doctorat ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Du coup, j'ai un peu de mal à me prononcer parce que si on m'avait demandé ce que je voulais faire quand je suis arrivé en première année d'ENS, j'aurais dit que je ne voulais pas faire de thèse et que je voulais être professeur d'EPS. Quand je faisais ma thèse, je me disais que je ne voulais pas enchaîner et retourner dans le secondaire. Là, du coup, je me retrouve sur un post-doctorat après toutes ces années. Je ne sais pas trop où ça va me mener. Je pense que je me laisserai toujours guider par ces opportunités. Je sais qu'à termes, j'aime bien l'enseignement dans le supérieur et donc, un poste de PRAG ou un poste d'enseignant-chercheur, c'est quelque chose qui me plairait. Voilà ! Ce sont mes seules certitudes. Après, ça dépendra de ce qui se passera dans ma vie personnelle, des opportunités qui tombent, etc.

FLORIAN HUGEDET : Selon toi, quel serait ton propre parcours d'excellence ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Pour la suite ?

FLORIAN HUGEDET : Oui, si tu devais chercher à devenir excellent, que ferais-tu ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Pour moi, le top, ça serait d'être [longue hésitation] C'est une question intéressante. PRAG [longue hésitation] PRAG ou enseignant-chercheur dans un STAPS et à long terme, essayer de prendre en charge un département ou prendre en charge un master entraînement ou une préparation au CAPEPS et faire en sorte que ça tourne bien. Pour moi, ça ce serait un parcours que je qualifierais d'excellent, un parcours d'excellence pour mon cas personnel.

FLORIAN HUGEDET : Si, à l'issue de l'année prochaine et donc à l'issue de ton post-doctorat, tu avais l'opportunité d'être PRAG, d'être professeur d'EPS ou d'être MCF à Lyon, qu'est-ce que tu choisirais ?

VALÉRIAN CÉCÉ : C'est aussi un peu délicat de répondre parce que ça dépendrait quel aussi poste de PRAG, quel poste de MCF, professeur d'EPS avec quel public, etc. Ça jouerait beaucoup dans mon choix. Si vraiment c'était l'idéal, je choisirais un poste de PRAG où je pourrais faire à la fois des enseignements théoriques et pratiques. Je maintiens ce que je t'avais dit. Dans l'idéal j'aimerais bien faire quelques années d'enseignements avant de passer sur un poste dans le supérieur. Si c'était possible d'avoir un poste de PRAG à court terme, je sauterais un peu sur l'occasion et je me dirais que ce qui est pris n'est plus à prendre. Dans le même

temps, ça serait aussi de continuer la recherche sur des projets plus limités en nombre, qui m'intéresseraient. En ciblant des thématiques qui seraient intéressantes pour moi sur le moment.

FLORIAN HUGEDET : On a quasiment terminé. Il me reste deux ou trois questions par rapport à des généralités sur l'ENS 2SEP. On a fait un traitement chronologique, année par année. Il me reste quatre à cinq questions. Lorsque tu étais entouré de personnes extérieures au monde de l'EPS ou au monde des STAPS, que pensaient-ils du fait de l'existence d'une ENS en sciences du sport et Éducation physique ?

VALÉRIAN CÉCÉ : En fait, il y en a très peu parce que j'ai un entourage très STAPS. La plupart savait ce qu'il y avait derrière l'ENS. Pour beaucoup, ça avait la réputation d'être une grande école, un truc pour intellectuel un petit peu. C'était justement un lieu où régnait l'excellence.

FLORIAN HUGEDET : Quel serait selon-toi l'apport de l'ENS 2SEP à l'EPS, aux STAPS ? En d'autres termes, quel est le rôle d'un normalien ?

VALÉRIAN CÉCÉ : L'idée, ce serait de faire avancer les STAPS dans un sens ou dans un autre, faire avancer l'enseignement, faire avancer les connaissances théoriques, participer à ce qui va faire évoluer le champ des STAPS.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que les élèves de l'ENS 2SEP participent aux conseils d'administration, aux décisions de l'école, aux décisions du département ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui en partie. Il me semble qu'il y a des délégués. Je ne suis pas très au point là-dessus. Il me semble qu'il y a des responsables de promotions qui participent à des sortes de conseils quelquefois dans l'année où certaines décisions sont prises. Par rapport aux retours que j'ai, leur rôle n'est pas de prendre des décisions, mais plutôt de faire des remontées, de donner le point de vue des élèves, des normaliens sur différentes questions.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu t'es investi personnellement dans les instances administratives de l'ENS ou bien dans d'autres instances comme le bureau des élèves, le bureau des arts, des sports ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Non, pas pendant ma scolarité à l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : D'accord. Donc, uniquement pendant que tu étais doctorant ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Oui, voilà, c'est ça et puis aussi dans le milieu associatif, mais pas à l'ENS.

FLORIAN HUGEDET : Est-ce que tu es syndiqué ? Est-ce que tu fais partie d'association ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Je suis syndiqué au SNEP depuis cette année. D'autres associations... je suis membre d'associations sportives, mais c'est à peu près tout.

FLORIAN HUGEDET : Pourquoi t'être syndiqué si ce n'est pas indiscret ?

VALÉRIAN CÉCÉ : La priorité, c'était de me remettre au goût du jour. Dans la thèse, on est un peu à l'extérieur de l'EPS. C'était pour recevoir les informations récentes liées à l'EPS. C'était surtout dans cette optique-là.

FLORIAN HUGEDET : Comment le fait d'être parti à l'ENS pendant trois ans et de faire trois ans de thèses derrière a-t-il été vécu par ton entourage proche ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Mes parents étaient surtout contents pour moi tant qu'ils voyaient que moi, je l'étais. J'ai eu pas mal de discussion avec ma mère régulièrement. Elle me disait que c'était quand même difficile ces métiers où on ne sait pas où on va être l'année prochaine, où il n'y a pas de certitude sur le long terme quand on veut travailler dans la recherche, où il peut y avoir des années de précarité, etc. Elle trouve ça dur après avoir fait autant d'études.

FLORIAN HUGEDET : Voilà, j'arrive à la fin de l'entretien. Est-ce que toi, tu vois quelque chose à ajouter ? Voudrais-tu me témoigner d'une réflexion personnelle ? Voudrais-tu revenir sur un point évoqué pour l'approfondir ?

VALÉRIAN CÉCÉ : Non. Je ne crois pas. Il ne me semble pas. Il y a forcément des choses que j'ai oubliées, des choses qui sont un peu erronées parce qu'il y en a qui remontent à quelques années. J'ai peut-être oublié quelques éléments. Mais là, comme ça, il n'y a rien qui ressort.

FLORIAN HUGEDET : Eh bien je te remercie.

Résumé

Titre : Itinéraire d'une idée : genèse et mutations de la « logique » de l'excellence au département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes (1975-2020)

L'enjeu principal de cette thèse est de comprendre le processus qui conduit l'excellence à devenir progressivement « logique » pour les élèves et les étudiant·e·s du département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes. Trois focales permettent de circonscrire la complexité de cet objet d'étude. La première est liée aux institutions, considérées comme des structures sociales et générant leurs propres mythes, la seconde est centrée sur les imaginaires collectifs des acteur·trice·s et la troisième est relative à l'appropriation des croyances à l'échelle individuelle. L'idée d'excellence inhérente au département EPS/2SEP s'affirme, en premier lieu, avec l'agrégation externe d'EPS, constituant un premier objectif qui devient progressivement « logique » et, finalement, tellement banal qu'il ne peut plus être édifié comme voie d'excellence. L'idée d'une excellence, liée à l'imaginaire de l'EPS dans le projet initial, s'émancipe et échappe aux individus. Soumise à d'autres imaginaires, elle évolue. Le fonctionnement des normes d'excellence est appris, intégré, soutenu, défendu et entériné, alors même qu'il se révèle être la source d'une véritable violence symbolique, de désagréments, voire de souffrances pour certain·e·s d'entre eux·elles. La première période, entre 1974 et 2004, est relative au processus de création d'une idée de l'excellence par le groupe EPS de l'Inspection générale de l'Éducation nationale et aux premières années de fonctionnement d'une institution « fantôme ». La seconde partie, qui s'étend de 2004 à 2012, procède de l'analyse du mécanisme qui fait passer l'agrégation externe d'EPS d'une configuration d'excellence à une forme de banalité. Enfin, de 2013 à 2020, s'affirme un nouvel idéal reposant sur l'accumulation de l'agrégation externe et du doctorat.

Éducation physique, Sciences du sport, excellence, autocontraintes, configurations

Abstract

Title : Itinerary of an idea: genesis and changes in the "logic" of excellence in the Sport sciences and physical education department of the École normale supérieure Cachan/Rennes (1975-2020)

The main goal of the thesis is to understand the process which leads excellence to gradually become "logical" for students of the EPS/2SEP department of ENS Cachan/Rennes. Three ways make bring the complexity of research subject into focus. The first is related to institutions, considered as social structures and generating their own myths, the second is based on the collective imaginations of the participants and the third is related to the appropriation of beliefs at the individual level. The idea of excellence inherent to EPS / 2SEP department is first asserted with the physical education "agrégation". Historically, it is the first objective which gradually becomes "logical". Finally, it becomes ordinary and it can no longer be considered as the way to excellence. In the original project, the idea of excellence is linked to the social imagination of physical educaion. It evolves under the influence of other social imaginations. The standards of excellence are learned, integrated, supported, defended and endorsed by individuals, even though it turns out to be the source of symbolic violence, inconvenience, and even suffering for some students. The first period, between 1974 and 2004, relates to the process of creating an idea of excellence by the physical education group of the General inspection of National education and to the first years of operation of a "phantom" institution. The second part, from 2004 to 2012, arises out of the analysis of the mechanism that relegates the physical education "agrégation" from excellence to banality. Finally, from 2013 to 2020, a new ideal, based on addition of physical education "agrégation" and doctorate, asserts.

Physical education, Sports sciences, excellence, self-constraints, configurations

**THÈSE DE DOCTORAT DE L'ÉTABLISSEMENT UNIVERSITÉ BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

PRÉPARÉE À L'UPFR DES SPORTS DE BESANÇON

École doctorale n°594

« SOCIÉTÉS, ESPACES, PRATIQUES, TEMPS »

**Doctorat de Sciences et technique des activités physiques et
sportives**

Thèse présentée et soutenue à Besançon, le 07/12/2020

Par

HUGEDET Florian

**Itinéraire d'une idée : genèse et mutations de la « logique »
de l'excellence au département EPS/2SEP de l'ENS
Cachan/Rennes (1975-2020)**

Composition du Jury :

PICARD Emmanuelle, Maîtresse de conférences en Histoire contemporaine, HDR, École normale supérieure de Lyon, Présidente

FUCHS Julien, Professeur des Universités en STAPS, HDR, Université de Bretagne, Rapporteur

SAINT-MARTIN Jean, Professeur des Universités en STAPS, Université de Strasbourg, Rapporteur

ÉRARD Carine, Maîtresse de conférences en STAPS, Université de Bourgogne, Examinatrice

ROBÈNE Luc, Professeur des Universités en Sciences de l'éducation, Université de Bordeaux, Examineur

VIVIER Christian, Professeur des Universités en STAPS, Université de Franche-Comté, Directeur de thèse

ATTALI Michaël, Professeur des Universités en STAPS, Université de Rennes 2, Directeur de thèse

1.	Généralités sur les STAPS et l'EPS	6
1.1.	Les diplômes et les concours liés à l'EPS et au STAPS.....	6
1.1.	Le concours de l'agrégation externe d'EPS	7
2.	Éléments prosopographiques.....	9
2.1.	La situation en 2012 et en 2013.....	9
2.2.	Caractéristiques des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS/2SEP ayant répondu au questionnaire	10
2.3.	Les UFR STAPS d'origine des élèves de l'ENS 2SEP/EPS.....	17
2.4.	Les parcours professionnels des élèves de l'ENS 2SEP/EPS	21
2.4.1.	Toutes promotions confondues.....	21
2.4.2.	Promotions 2002-2003	22
2.4.3.	Promotions 2004-2007	23
2.4.4.	Promotions 2008-2011	24
2.4.5.	Les trajectoires des PRAG (2002-2019).....	25
2.5.	La scolarité des élèves du département EPS/2SEP	26
2.6.	La formation initiale des élèves de l'ENS 2SEP/EPS (2002-2018).....	31
2.7.	Les statuts actuels des élèves de l'ENS 2SEP/EPS	37
2.7.1.	Les enseignant·e·s du second degré	37
2.7.2.	Les enseignant·e·s du second degré affecté·e·s dans le supérieur.....	37
2.7.3.	Les enseignant·e·s chercheur·e·s dans le supérieur.....	38
2.7.4.	Les autres.....	38
2.8.	Dans l'idéal, que souhaiteriez-vous faire plus tard ?.....	39
2.8.1.	Dans 5 ans.....	39
2.8.2.	D'ici 5 à 10 ans.....	39
2.8.3.	Dans 10 ans et plus	40
2.9.	Les professions et catégories sociales des parents des élèves de l'ENS 2SEP/EPS....	42
2.9.1.	Profession de la mère.....	42
2.9.2.	Profession du père	47
2.10.	Les élèves du département EPS/2SEP et la pratique sportive (2002-2018)	55
2.11.	Les anciens élèves de l'ENS 2SEP/EPS et leurs rapports aux syndicats	63
2.12.	Les élèves de l'ENS 2SEP/EPS et leurs rapports à la politique	64
3.	Éléments sur l'École normale supérieure	65
3.1.	Historique.....	65
3.2.	Éléments sur le département EPS/2SEP.....	66
3.2.2.	Liste des personnels engagés à l'ENS EPS/2SEP	69
3.3.	Les représentations des élèves et étudiant·e·s du département EPS/2SEP vis-à-vis des modèles d'excellence	71
3.3.1.	Les professeur·e·s d'EPS	71

3.3.2.	Les enseignant·e·s-chercheur·se·s.....	72
3.4.	Les représentations des élèves et étudiant·e·s du département EPS/2SEP vis-à-vis de l'ENS	73
3.4.1.	Données issues du questionnaire.....	73
3.4.2.	Analyse de contenu.....	78
3.5.	Les représentations des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP vis-à-vis de la rémunération des normaliens.....	79
3.5.1.	Données issues du questionnaire.....	79
3.5.2.	Analyse de contenu.....	86
3.5.3.	Classification hiérarchique descendante – Méthode Reinert (IRaMuTeQ).....	89
3.5.4.	Analyse des similitudes (IRaMuTeQ).....	93
3.6.	L'anxiété chez les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS/2SEP (2002-2018).....	94
3.6.1.	Analyse de contenu.....	103
3.6.2.	Classification hiérarchique descendante – Méthode Reinert (IRaMuTeQ).....	110
3.6.3.	Analyse de similitude (IRaMuTeQ).....	114
4.	L'ENS et l'agrégation externe.....	116
4.1.	Les résultats des élèves et étudiant·e·s de l'ENS de Cachan aux différents concours de l'agrégation externe.....	116
4.2.	Les résultats des élèves et étudiant·e de l'ENS EPS/2SEP à l'agrégation externe d'EPS (2005-2017).....	116
4.2.1.	Résultats en fonction des promotions.....	116
4.2.2.	Le discours sur les résultats des élèves et étudiants du département EPS/2SEP.....	117
4.3.	Les dispositions prises pour permettre la réussite des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS/2SEP à l'agrégation externe d'EPS.....	120
4.3.1.	Les intervenant·e·s extérieurs participant à la préparation à l'agrégation d'EPS.....	120
4.3.2.	Le CD-Agrég.....	121
4.3.3.	Comparaison de deux copies de normalien·ne·s pour la session 2013.....	123
4.3.4.	Références mobilisées dans les copies de l'épreuve d'écrit 2 de l'agrégation externe d'EPS.....	126
4.4.	Agrégation externe d'EPS ou année de PréLab ? Le choix des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS/2SEP.....	127
4.4.1.	Avez-vous choisi de vous présenter à l'agrégation externe d'EPS ?.....	127
4.4.2.	Les avis des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS/2SEP quant à la possibilité d'effectuer une année de PréLab.....	128
4.5.	Pour quelles raisons choisir de passer (ou non) l'agrégation externe d'EPS ?.....	129
4.5.1.	Données issues du questionnaire.....	129
4.5.2.	Analyse de contenu.....	135
4.5.3.	Classification hiérarchique descendante – Méthode Reinert (IRaMuTeQ).....	136
4.5.4.	Analyse de similitude (IRaMuTeQ).....	140

4.6.	Les représentations des élèves et étudiant·e·s de l'ENS 2SEP/EPS quant au rôle du professeur agrégé d'EPS.....	141
4.6.1.	Données issues du questionnaire	141
4.6.2.	Analyse de contenu.....	147
4.6.3.	Classification hiérarchique descendante – Méthode Reinert (IRaMuTeQ).....	153
4.6.4.	Analyse de similitude (IRaMuTeQ)	157
5.	L'ENS et la recherche	158
5.1.	Les recherches en Sciences de l'éducation effectuées au sein du LIREST (laboratoire rattaché à l'ENS de Cachan).....	158
5.2.	Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS/2SEP et la recherche.....	159
5.2.1.	La recherche en 1 ^e , 2 ^e et 4 ^e année : Le congrès Delphine Thévenet (2013-2017)	159
5.2.2.	Les lauréat·e·s des prix distribués lors du concours Delphine Thévenet	174
5.2.3.	La recherche en thèse	176
5.2.4.	Les trajectoires professionnelles des docteur·e·s issu·e·s du département EPS/2SEP	189
	Table des illustrations.....	191
	Table des tableaux.....	199

1. Généralités sur les STAPS et l'EPS

1.1. Les diplômes et les concours liés à l'EPS et au STAPS

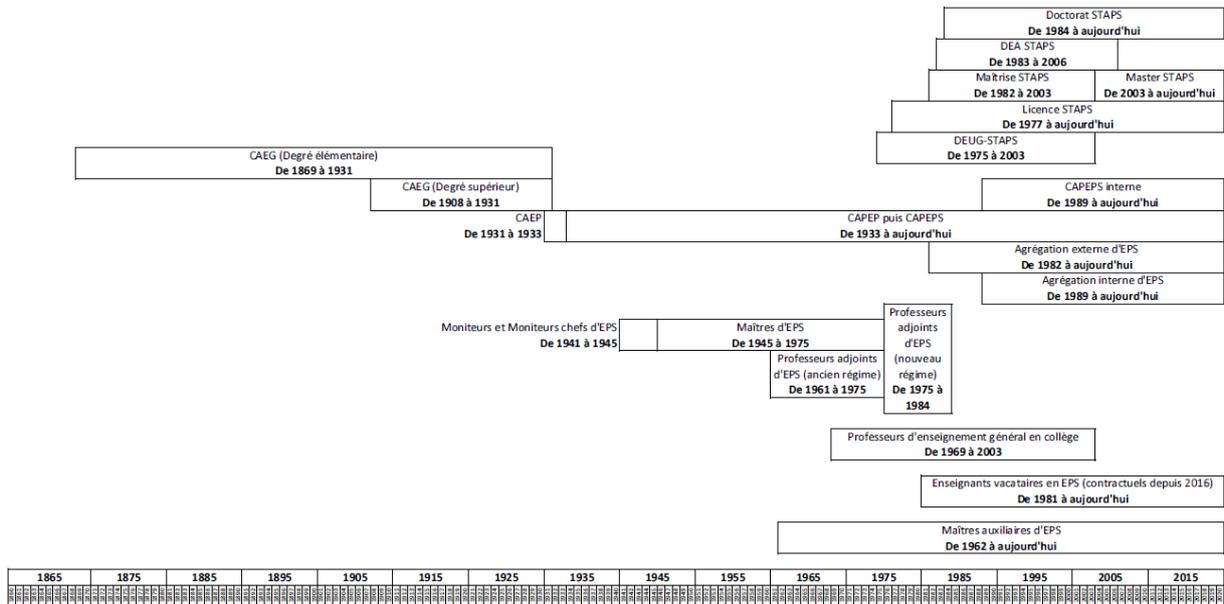


Figure 1 : Diplômes et concours en relation avec l'EPS et les STAPS (1869-2020)

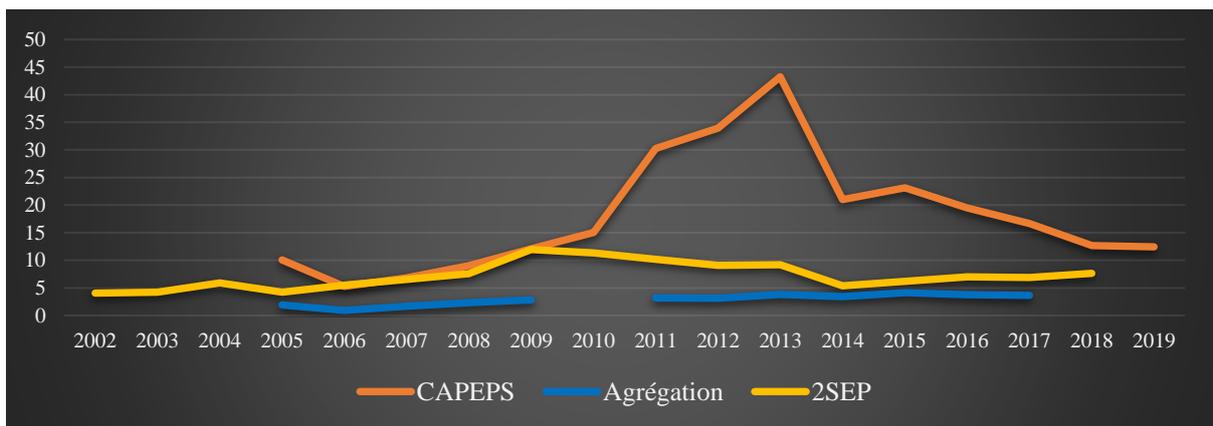


Figure 2 : Evolution des pourcentages de réussite aux différents concours externes de la fonction publique en lien avec l'EPS (2002-2019)

1.1. Le concours de l'agrégation externe d'EPS

	Prof. Certif.	Prof. Agrégés	IGEN	IA	PU	MCF	Autres	TOTAL
1988	2	56	9	7	7	10	0	91
1989	17	23	9	19	5	7	2	82
1990	0	23	9	22	6	11	7	78
1991	3	28	11	20	6	9	2	79
1992	0	36	10	14	9	9	4	82
1993	1	37	10	13	10	8	2	81
1995	1	37	8	13	12	9	1	81
1996	2	51	9	9	10	9	0	90
1997	2	49	9	7	6	13	1	87
1998	2	56	9	7	7	10	0	91
1999	2	51	9	10	9	9	1	91
2000	2	49	8	10	8	9	0	86
2001	2	51	7	10	7	8	1	86
2002	2	41	5	12	7	12	2	81
2003	0	51	5	10	4	18	3	91
2004	0	44	4	12	6	19	5	90
2005	0	40	4	11	7	22	3	87
2006	0	34	2	9	6	22	4	77
2007	3	28	1	13	23	10	2	80
2008	1	29	0	11	16	11	4	72
2009	0	33	0	6	15	11	6	71
2011	0	28	4	10	7	10	4	63
2012	0	25	5	9	7	14	4	64
2013	0	29	6	8	7	18	5	73
2014	0	37	7	8	2	24	4	82

Tableau 1 : Composition du jury de l'agrégation externe d'EPS (1988-2014)

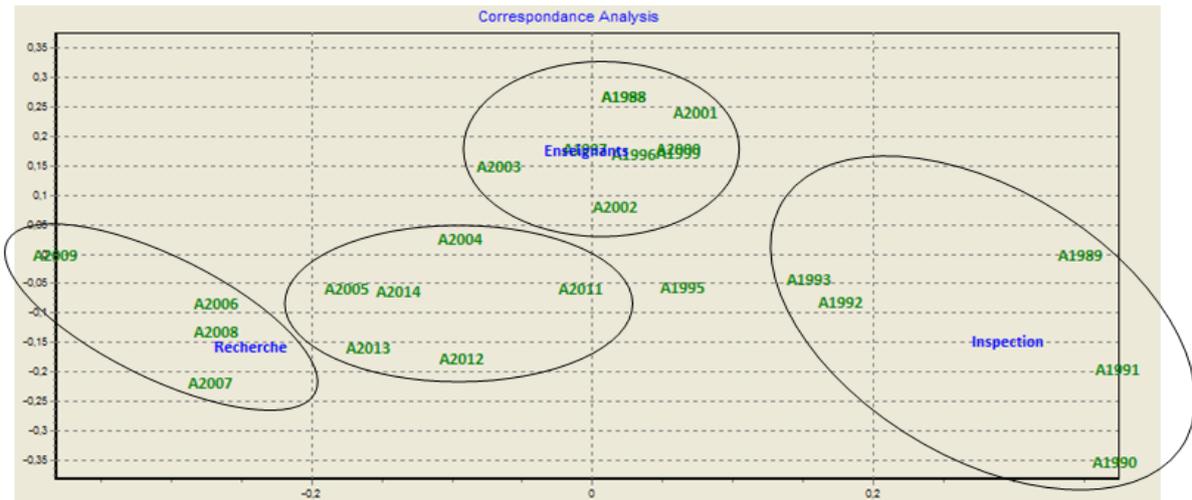


Figure 3 : AFC de la composition du jury de l'agrégation externe d'EPS (1988-2014)

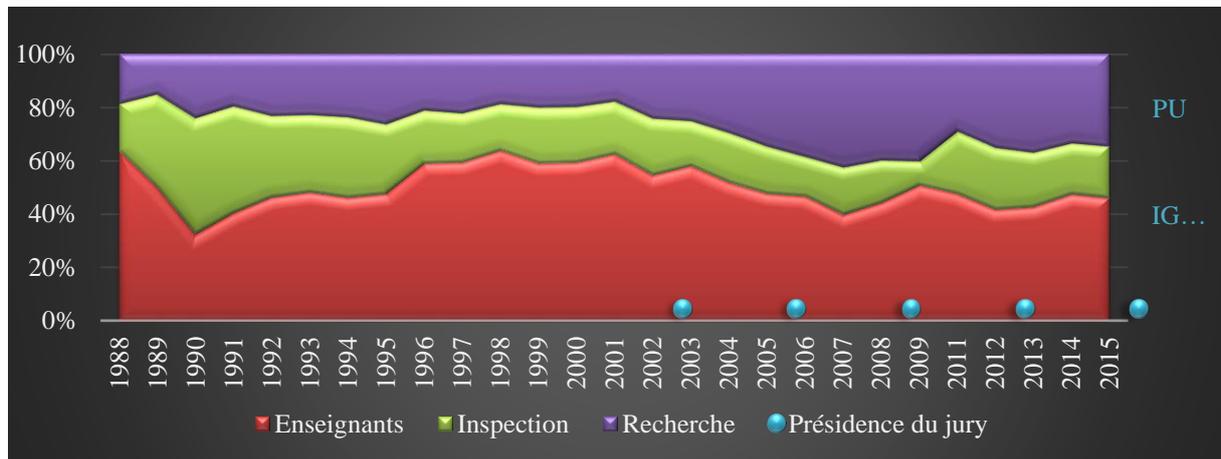


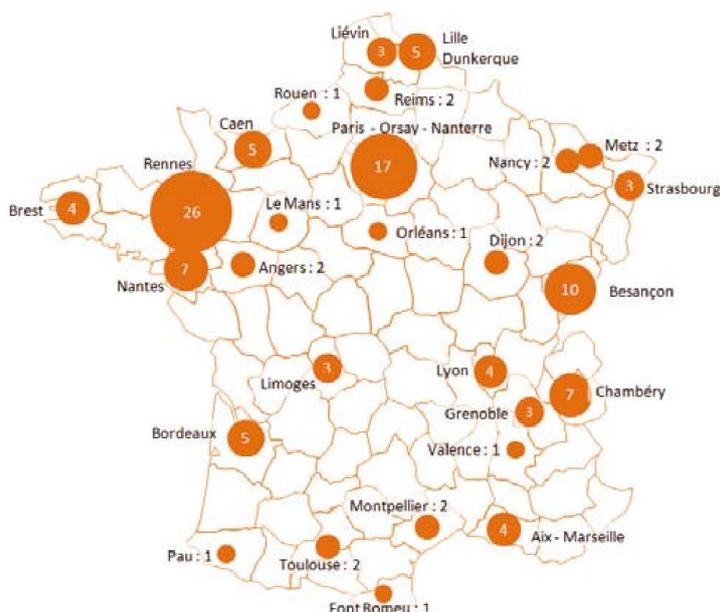
Figure 4 : Impact du statut du-de la président-e sur la composition du jury de l'agrégation externe d'EPS (1988-2015)

2. Éléments prosopographiques

2.1. La situation en 2012 et en 2013

UFR STAPS d'origine des élèves et anciens élèves du département 2SEP

Les élèves et anciens élèves recrutés au sein du département 2SEP proviennent d'UFR APS répartis sur l'ensemble du territoire national.



Que font-ils maintenant ?

Bien que majoritairement enseignant en EPS, nous notons ces dernières années une augmentation du nombre de poursuite en doctorat des élèves et anciens élèves du département 2SEP.

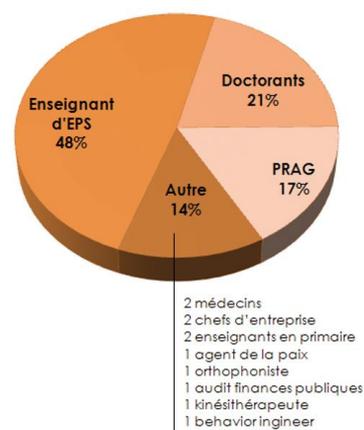
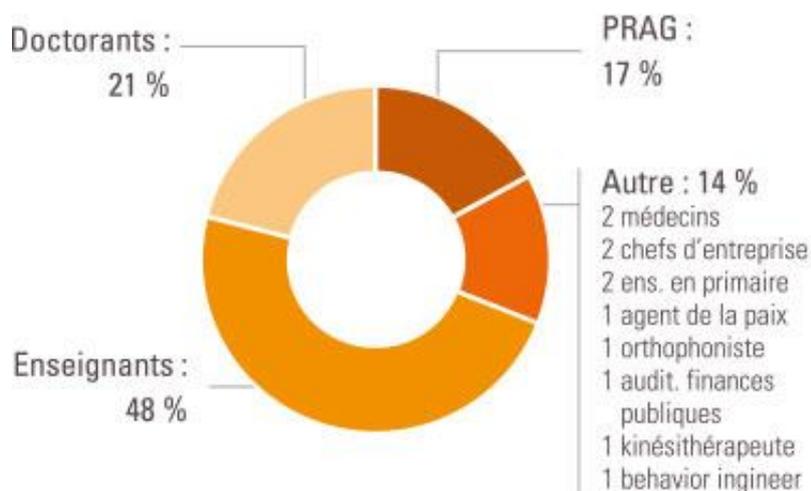


Figure 5 : UFR-STAPS d'origine et devenir professionnels des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2012)
Référence : Les 10 ans du département 2SEP



Situations des anciens élèves de l'ENS en 2013

Figure 6 : Situation professionnelle des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2013) Référence : Site internet du département 2SEP

**2.2. Caractéristiques des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS/2SEP ayant répondu
au questionnaire (2002-2018)**

N°	Promo	Sexe	Statut	UFR STAPS d'origine	Profession père	Profession mère
1	2011	M	Normalien	Besançon	Professeur d'EPS	Professeure d'EPS
2	2012	F	Auditeur libre	Montpellier	Ingénieur	Mère au foyer + associations
3	2011	F	Normalien	Paris V - Descartes	Professeur en SUAPS	Professeure au SUAPS (directrice)
4	2012	F	Normalien	Reims	Promoteur, rénovateur	Enseignante d'éducation plastique
5	2013	M	Auditeur libre	Besançon	Enseignant	Enseignante
6	2005	M	Normalien	Marseille	Enseignant 2nd degré	Avant sa mort : professeure d'anglais
7	2015	M	Normalien	Grenoble	Ingénieur informaticien	Ingénieure informaticienne
8	2013	M	Normalien	Lyon	Formateur pour adultes dans le bâtiment	Infirmière psychiatrique
9	2003	F	Magistérien	Paris Est - Créteil	Enseignant	Animatrice
10	2015	F	Normalien	Orléans	Auparavant Ecrivain	Kinésithérapeute
11	2013	M	Normalien	Besançon	Médecin	Professeure des écoles
12	2013	F	Magistérien	Orléans	Technicien de maintenance	Chef comptable
13	2002	M	Normalien	Nancy	Enseignant	Enseignante
14	2013	F	Normalien	Chambéry	Fonctionnaire de police	Employée commerciale
15	2009	M	Normalien	Angers (IFEPSA)	Trésorier-Payeur aux finances publiques (fonctionnaire de catégorie A)	Trésorier-Payeur aux finances publiques (fonctionnaire de catégorie A)
16	2013	F	Magistérien	Paris V - Descartes	Gardien de la paix	Technicienne polyvalente dans une piscine - avant assistante maternelle agréée à son compte
17	2003	M	Normalien	Paris XI - Orsay	Sous-directeur à la sécurité sociale	Professeure agrégée d'histoire-géographie
18	2011	M	Normalien	Limoges	Enseignant d'EPS	Enseignante d'EPS
19	2015	F	*Magistérien-Normalien	Strasbourg	Enseignant	Intervenante de religion
20	2005	M	Normalien	Rennes	Electricien	Laborantine
21	2015	F	Magistérien	Nantes	Professeur d'EPS	Professeure d'EPS
22	2009	F	Normalien	Lyon	Commercial dans l'électricité	Bibliothécaire
23	2002	M	Normalien	Strasbourg	Enseignant d'EPS	Enseignante d'EPS
24	2003	M	Normalien	Paris XI - Orsay	Directeur Technique dans l'informatique	Conseillère dans les assurances

25	2013	F	Normalien	Paris XI - Orsay	Technicien supérieur dans l'automobile	Cadre de santé
26	2013	M	Normalien	Paris Est - Créteil	Cadre	Directrice Institutrice
27	2012	M	Normalien	Clermont-Ferrand	Enseignant dans le secondaire dans le privé	Professeure des écoles à mi-temps dans le privé
28	2012	F	Auditeur libre	Montpellier	Professeur d'EPS	Professeure des écoles
29	2015	F	Normalien	Dijon	Cadre informaticien	Conseillère d'orientation psychologue
30	2016	M	Normalien	Grenoble	Professeur certifié d'espagnol en lycée	Professeure certifiée d'anglais en collège
31	2013	M	Magistérien	Nantes	Ingénieur	Journaliste
32	2006	M	*Magistérien-Normalien	Caen	Employé de Banque	Enseignante d'EPS
33	2014	F	Normalien	Besançon	Enseignant d'EPS	Enseignante d'EPS
34	2012	F	Normalien	Paris X - Nanterre	Responsable avant-projet	Enseignante Histoire-Géo
35	2011	F	Magistérien	Paris V - Descartes	Comptable	Technicienne de laboratoire
36	2013	M	Normalien	Toulouse	IPR d'EPS	Cadre chez air France
37	2012	F	Magistérien	Poitiers	Agent SNCF	Professeur des écoles
38	2011	M	Normalien	Chambéry	Cadre de la fonction publique territoriale (chargé de mission PNR)	Professeure des écoles
39	2006	M	Normalien	Tarbes	Enseignant	Enseignante
40	2004	M	Magistérien	Calais	Cadre	Enseignante
41	2003	F	Normalien	Nancy	Directeur général des services au sein d'une mairie	Professeure d'EPS en collège
42	2003	M	Normalien	Montpellier	Conseiller d'insertion et de probation	Greffière
43	2002	F	Magistérien	Rennes	Ingénieur	Infirmière
44	2002	M	Normalien	Rennes	Maçon	Agent d'entretien
45	2011	F	Normalien	Besançon	Chef d'établissement	Gestionnaire
46	2013	M	Normalien	Besançon	Professeur d'EPS	Professeure d'EPS
47	2010	F	Normalien	Limoges	Agriculteur	Agricultrice
48	2014	F	Magistérien	Caen	Technico-commercial	Manipulatrice Radio
49	2016	M	Normalien	Orléans	Agent immobilier indépendant.	Conseillère en équilibre alimentaire, massage bien être et prof de stretching postural.
50	2014	F	Normalien	Paris X - Nanterre	Médecin Rhumatologue	Professeure agrégée d'EPS
51	2015	F	Normalien	Bordeaux	Restaurateur	Enseignante

52	2015	F	*Magistérien- Normalien	Saint-Etienne	Garagiste	Infirmière
53	2010	F	Normalien	Brest	Ingénieur militaire	Mère au foyer
54	2016	M	Normalien	Versailles - Saint-Quentin	Maître de conférences (Histoire ancienne)	Enseignante lycée (philosophie)
55	2013	F	*Magistérien- Normalien	Grenoble	Ingénieur	Institutrice
56	2012	M	Normalien	Rennes	Agent immobilier	Institutrice
57	2015	M	Normalien	Orléans	Enseignant d'Éducation physique et sportive	Enseignante d'Éducation physique et sportive
58	2010	F	Normalien	Strasbourg	Enseignant de SES en lycée	Enseignante d'EPS en collège
59	2010	F	Normalien	Caen	Ingénieur	Professeure
60	2011	F	Magistérien	Paris XI - Orsay	Chercheur	Retraitée - ancienne professeure de physique chimie en collège
61	2011	F	Auditeur libre	Rouen	Professeur d'EPS	Professeure d'EPS
62	2016	M	Normalien	Paris V - Descartes	Agent de La Poste	Agent de La Poste
63	2011	M	Normalien	Reims	Technicien des eaux et forêts	Mère au foyer
64	2012	M	Normalien	Montpellier	Professeur d'EPS	Professeure d'EPS
65	2004	F	Normalien	Limoges	Technicien en électricité	Comptable
66	2011	M	Normalien	Chambéry	Artisan	Praticienne hospitalier (psychiatre)
67	2016	F	Magistérien	Nantes	Cadre comptable	Technicienne de laboratoire
68	2002	M	Normalien	Paris V - Descartes	Pâtissier	Institutrice
69	2012	F	Magistérien	Besançon	Professeur d'EPS	Professeure agrégée d'EPS
70	2014	M	Normalien	Montpellier	Marin-pompier	Secrétaire comptable
71	2011	M	Auditeur libre	Reims	Chef d'établissement	Professeure des écoles
72	2016	M	Magistérien	Caen	Pas de père	Enseignante en collège
73	2013	M	Normalien	Strasbourg	Agent de maîtrise	Enseignante d'EPS
74	2015	M	Normalien	Paris V - Descartes	PVP	Prof agrégée d'EPS
75	2015	M	Normalien	Paris V - Descartes	Enseignant en lycée professionnel	Enseignante en collège.
76	2013	M	Normalien	Paris XI - Orsay	Ingénieur de recherche dans le privé	Mère au foyer
77	2008	F	Normalien	Paris XI - Orsay	Directeur des ventes	Technicienne en laboratoire
78	2014	M	Normalien	Rodez	Employé d'usine	Infirmière
79	2007	M	Normalien	Bordeaux	Informaticien	Attachée administrative

80	2013	F	Normalien	Lyon	Enseignant chercheur (Université Lyon 1)	Professeure de français
81	2009	M	Auditeur libre	Marseille	Pasteur	Au foyer
82	2016	M	Magistérien	Rodez	Cadre à la Poste	Agent de service hospitalier
83	2002	M	Normalien	Rennes	Cadre industrie	Employée de commerce
84	2002	M	Normalien	Nancy	Militaire	Infirmière
85	2012	F	Normalien	Rennes	Enseignant d'EPS	Enseignante d'EPS
86	2014	M	Magistérien	Paris Est - Créteil	Postier	Professeure d'EPS
87	2006	M	Normalien	Rennes	Technicien agricole	Assistante commerciale
88	2008	F	Normalien	Brest	Professeur des écoles	Secrétaire
89	2014	M	Normalien	Orléans	Agent de maîtrise	Coiffeuse
90	2005	M	Magistérien	Rennes	Commerçant	Secrétaire médicale
91	2006	F	Normalien	Metz	Médecin	Professeure EPS
92	2016	M	Normalien	Paris X - Nanterre	Directeur d'agence Pôle Emploi	Professeure des écoles
93	2011	M	Normalien	Grenoble	Ingénieur	Mère au foyer
94	2006	M	Magistérien	Besançon	Employé de banque	Pharmacienne
95	2006	F	Normalien	Liévin	Technicien qualité en laiterie	Ingénieure développement en laiterie
96	2012	M	Normalien	Liévin	Chef de sa propre entreprise	Professeure des écoles
97	2014	M	Auditeur libre	Besançon	Médecin urgentiste	Cadre infirmière
98	2011	F	Normalien	Saint-Brieuc	Enseignant agrégé d'EPS dans le secondaire	Enseignante certifiée d'EPS dans le secondaire
99	2017	M	Normalien	Besançon	Professeur certifié d'EPS	Professeure agrégée d'EPS
100	2017	M	Normalien	Rennes	Comptable	Professeure de français
101	2016	M	Normalien	Orléans	Assimilé cadre secteur marchand (plateforme d'achat/revente centrale d'achat grande surface)	Assistante maternelle
102	2010	M	Auditeur libre	Rennes	Décédé, bien avant il était intermittent du spectacle	Professeure des écoles
103	2009	M	Auditeur libre	Nantes	Instructeur d'équitation	Retraitée
104	2017	M	Normalien	Bordeaux	Technicien	Secrétaire
105	2017	M	Normalien	Besançon	Prof d'EPS	Secrétaire de Mairie
106	2014	F	Auditeur libre	Nice	Professeur dans le seconde degré	Professeure dans le seconde degré
107	2014	F	Normalien	Rennes	Professeur d'Histoire-Géographie en Collège	Vente à domicile

108	2012	M	Normalien	Grenoble	Professeur	Pharma
109	2003	F	Magistérien	Poitiers	Maître de conférences	Technicienne de laboratoire
110	2006	F	Normalien	Cergy (ILEPS)	Décédé	Mère au foyer
111	2015	F	Magistérien	Bordeaux	Décédé	Kiné
112	2008	F	Normalien	Bordeaux	Technicien dessinateur chez EADS	Assistance sociale
113	2007	F	Normalien	Valenciennes	Ouvrier, travail du cuir et autres matériaux	Factrice
114	2010	M	Magistérien	Font-Romeu	Gérant d'un centre de vacances	Infirmière
115	2005	F	*Magistérien-Normalien	Liévin	Enseignant	Enseignante
116	2006	F	Normalien	Besançon	Prof agrégé en microbiologie	Maitre de conférence en biologie moléculaire
117	2003	F	Normalien	Chambéry	Charpentier	Enseignante
118	2010	M	Normalien	Rennes	Employé de Banque	Travailleuse familiale
119	2016	F	Normalien	Besançon	Agent de maîtrise	Mère au foyer
120	2008	M	Normalien	Metz	Décédé	Professeure des écoles
121	2011	F	Magistérien	Le Mans	Avocat	Travail au sein d'une direction comptable

Tableau 2 : Caractéristiques des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)

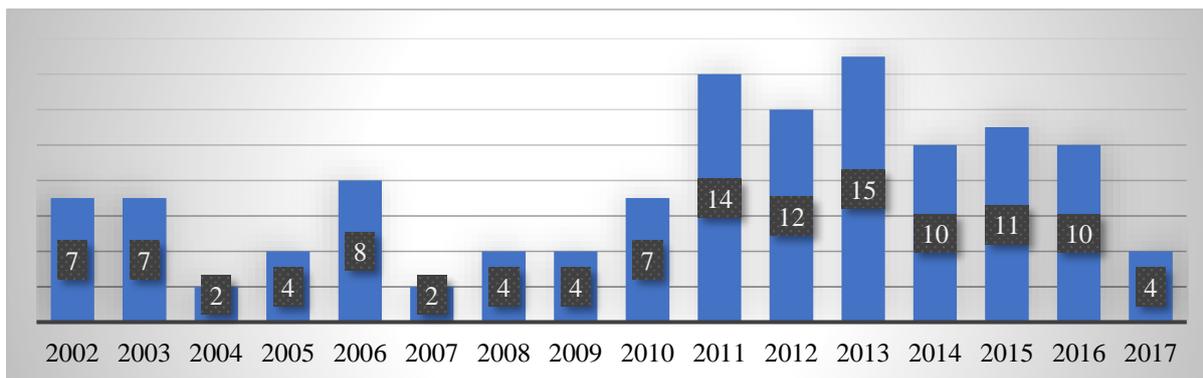


Figure 7 : Répartition des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) par promotion

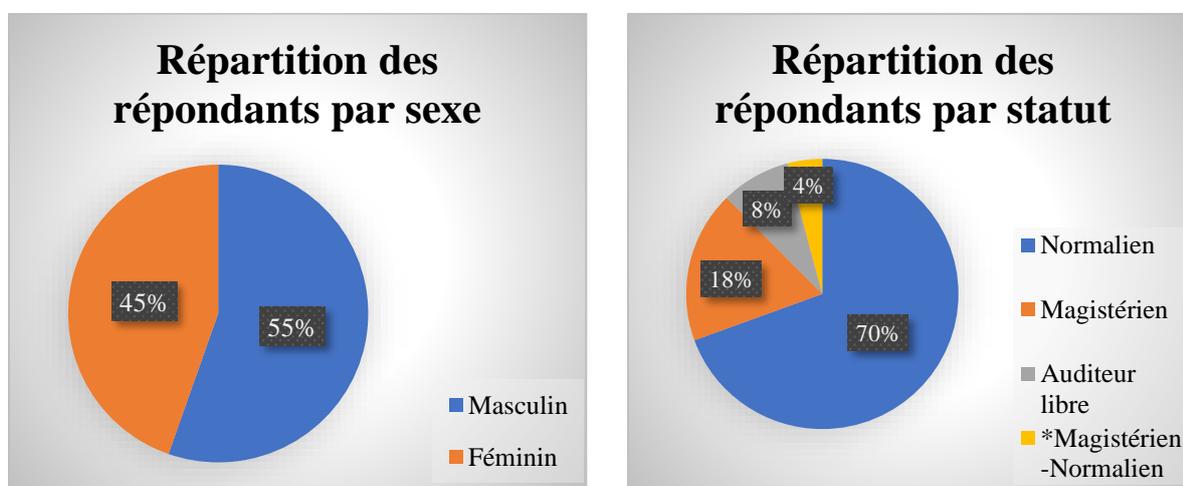


Figure 8 : Répartition des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) par sexe et par statut

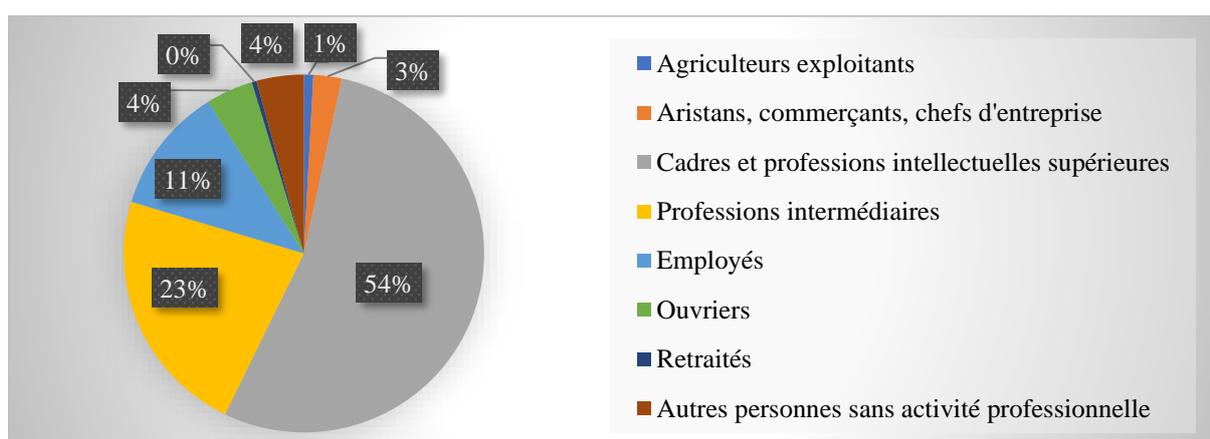


Figure 9 : Professions et catégories sociales des parents des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)

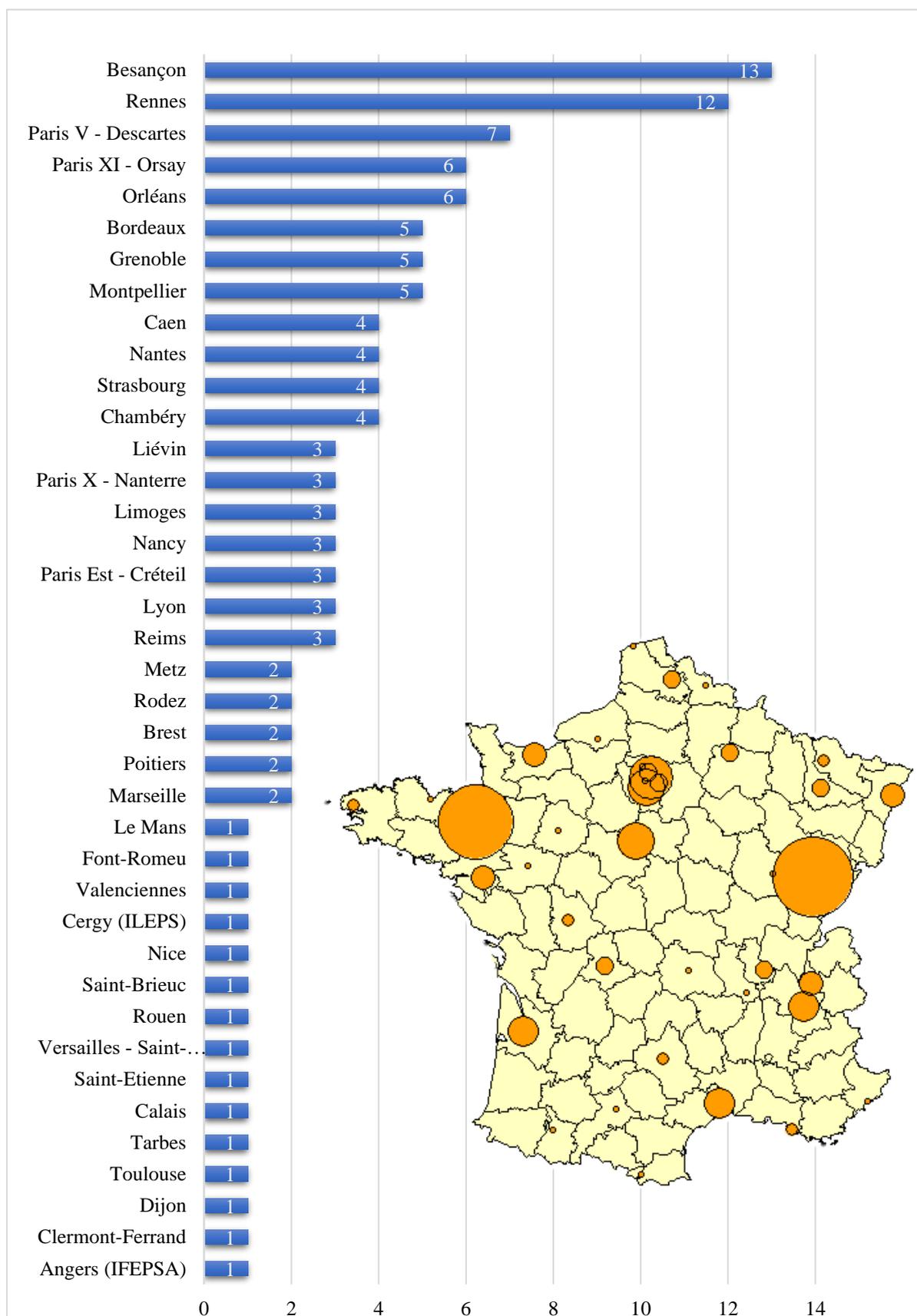


Figure 10 : Les établissements d'origine des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)

2.3. Les UFR STAPS d'origine des élèves et étudiant·e·s de l'ENS 2SEP/EPS

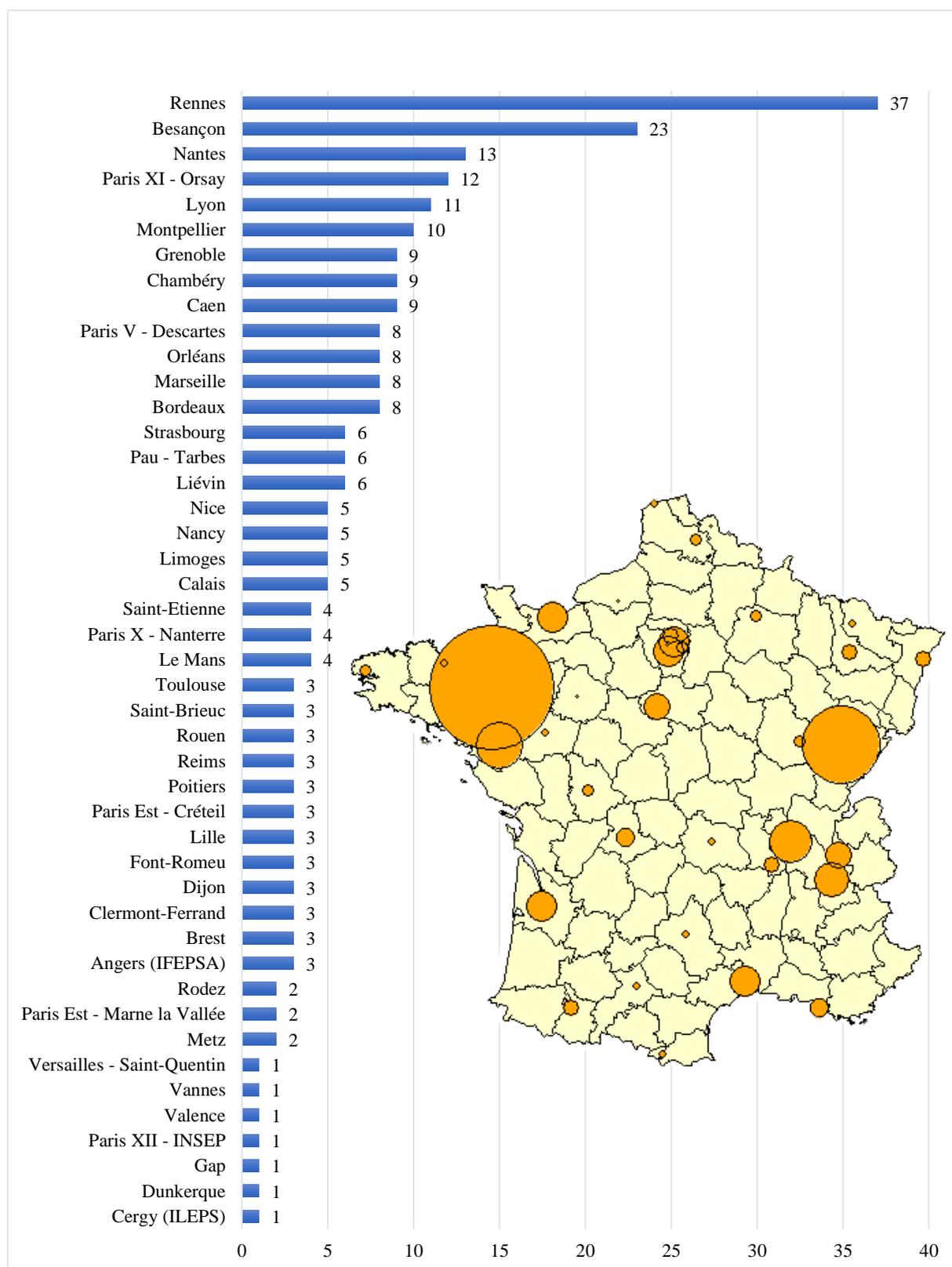
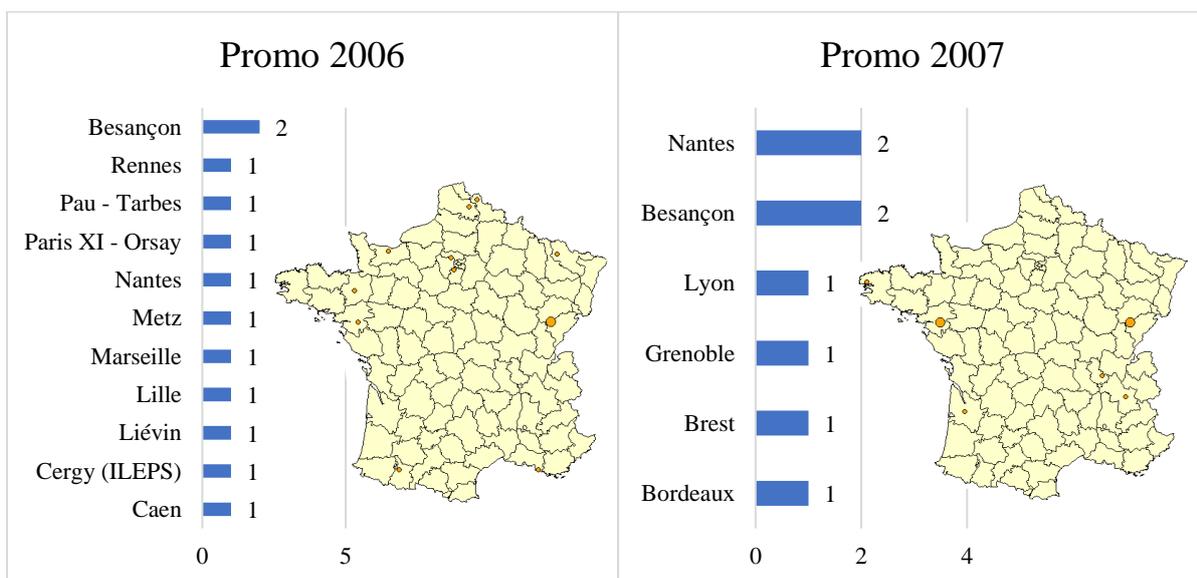
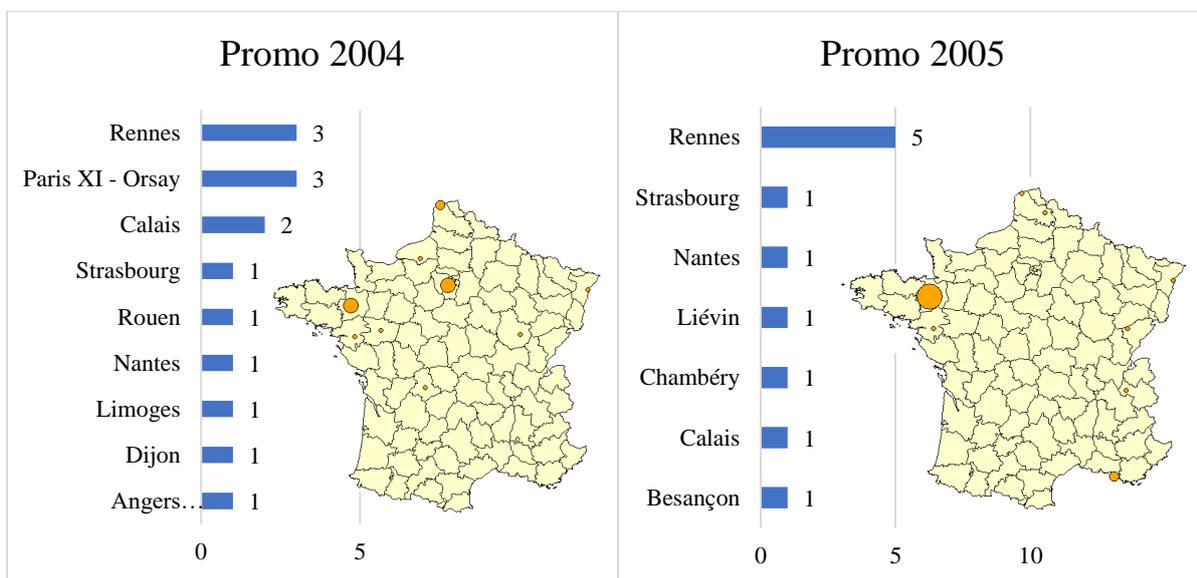
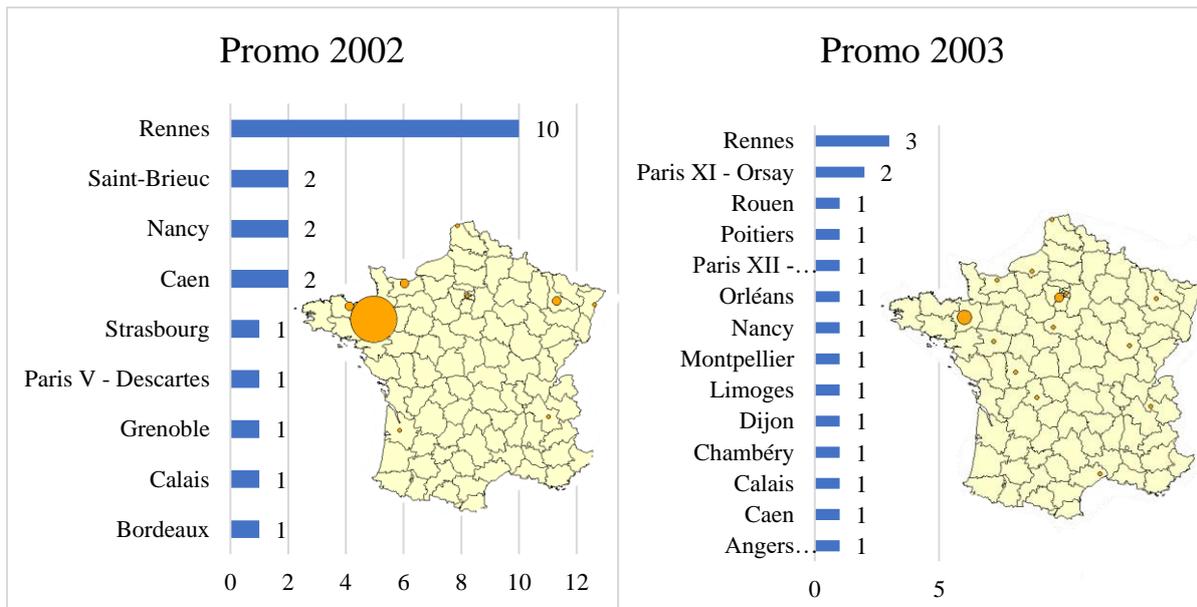
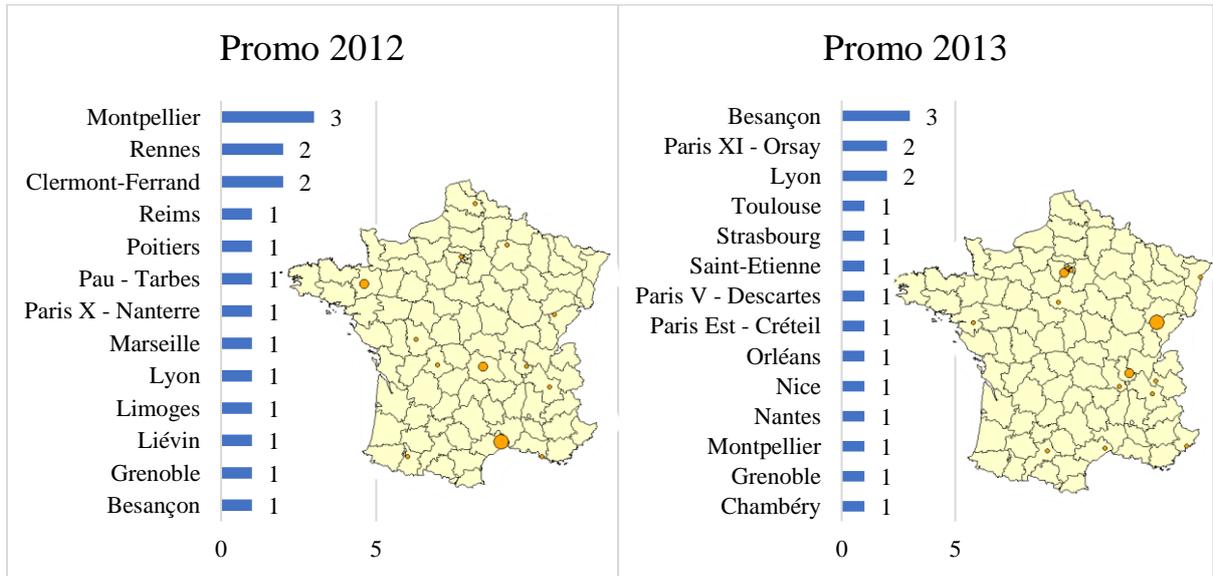
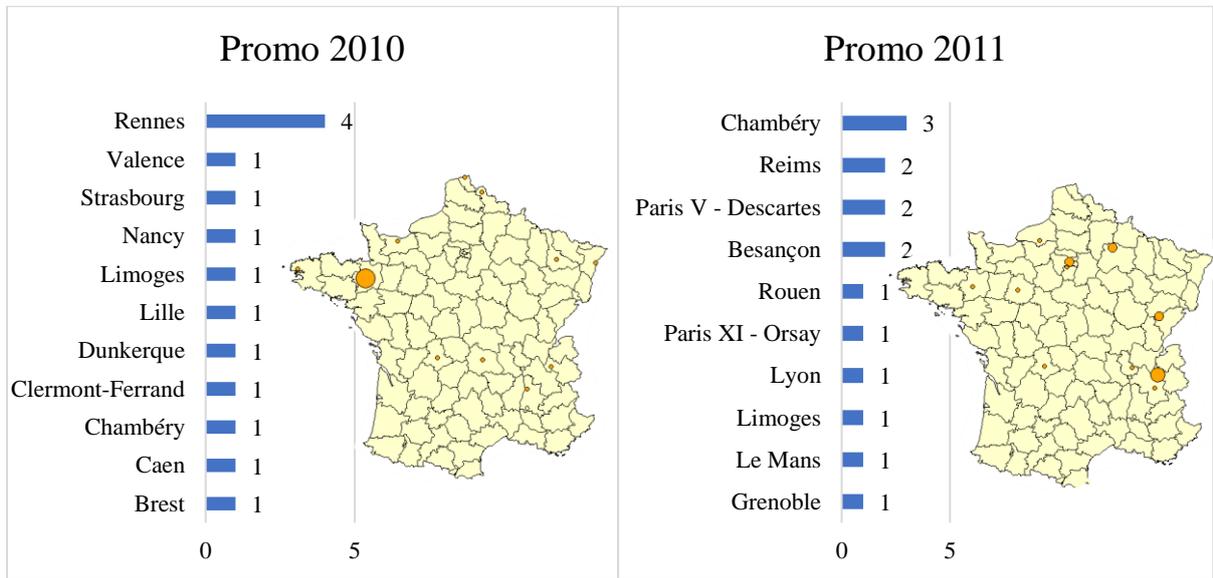
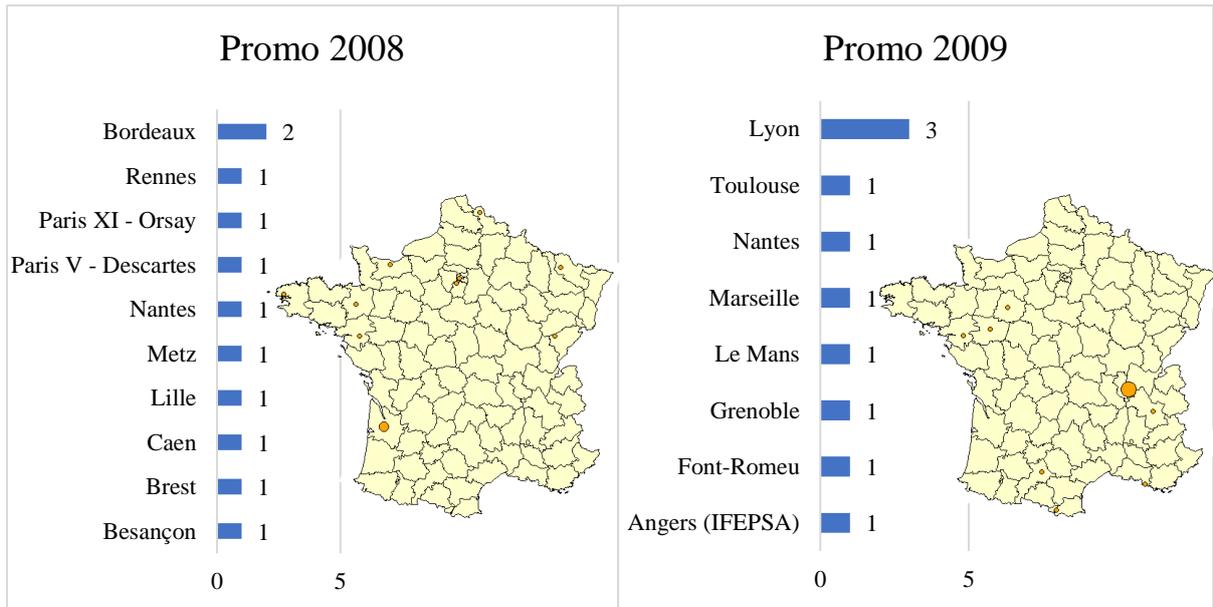


Figure 11 : Les établissements d'origine des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2019)





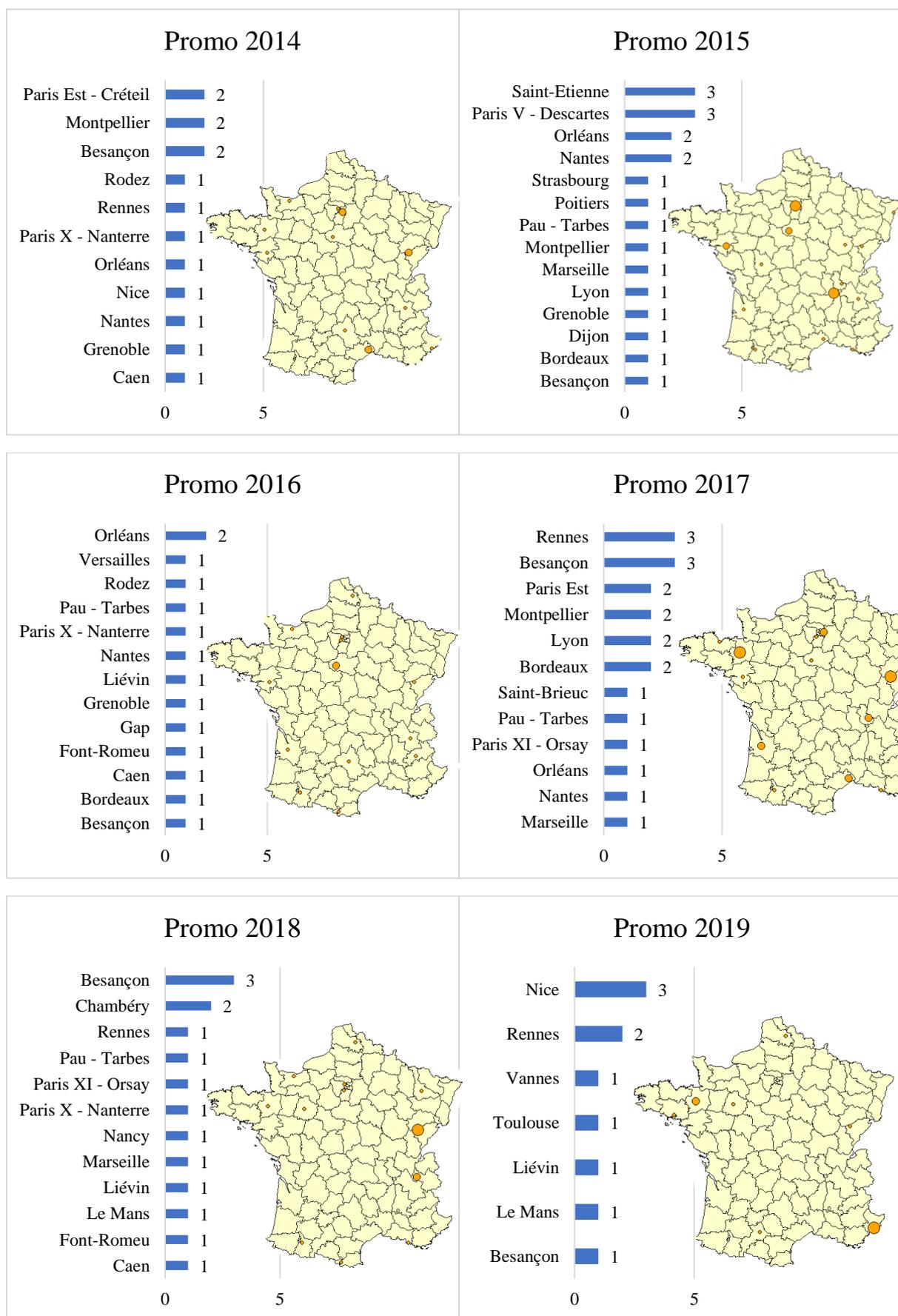


Figure 12 : UFR STAPS d'origine des élèves et étudiant-e-s du département 2SEP – découpage par promotion (2002-2019)

2.4. Les parcours professionnels des élèves et étudiant·e·s de l'ENS 2SEP/EPS (2002-2018)

2.4.1. *Toutes promotions confondues*

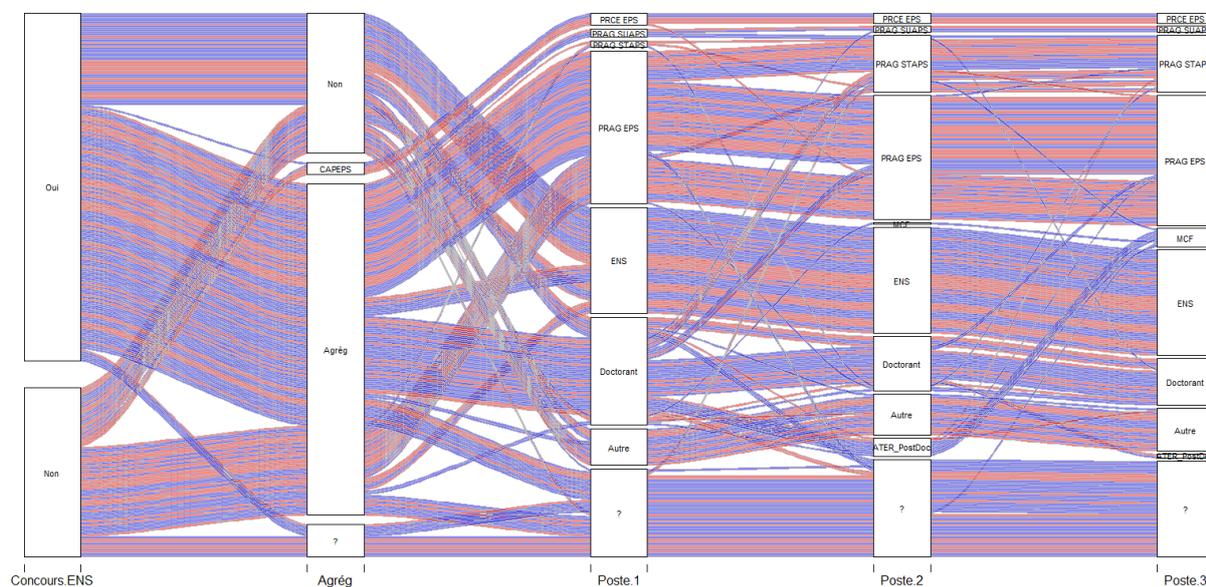


Figure 13 : Les parcours professionnels des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) en fonction du sexe

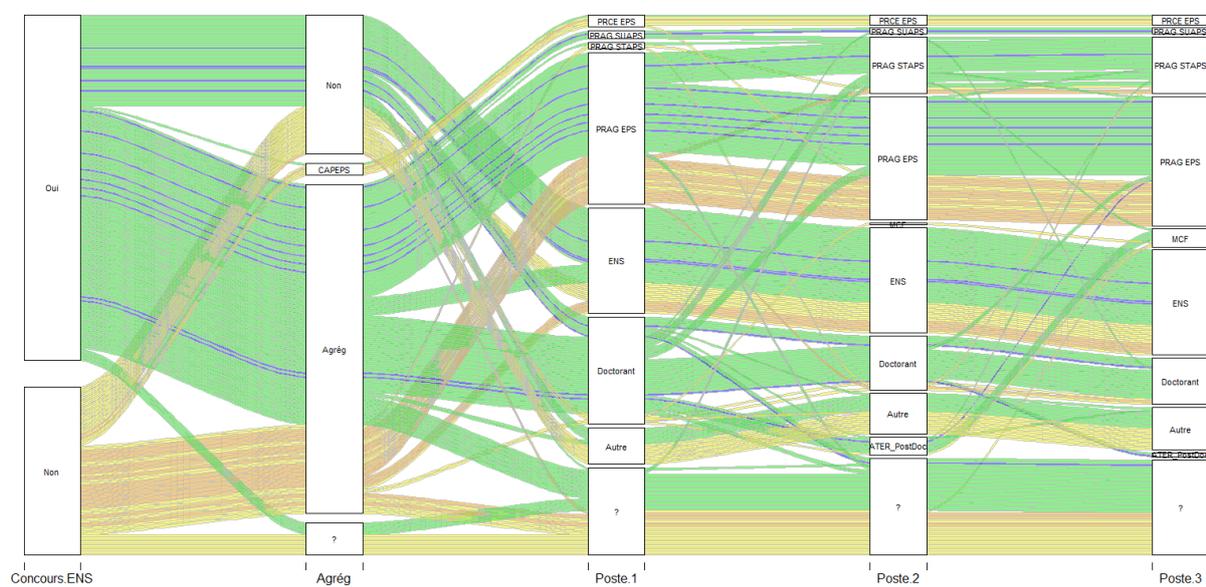


Figure 14 : Les parcours professionnels des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) en fonction du statut

2.4.2. Promotions 2002-2003

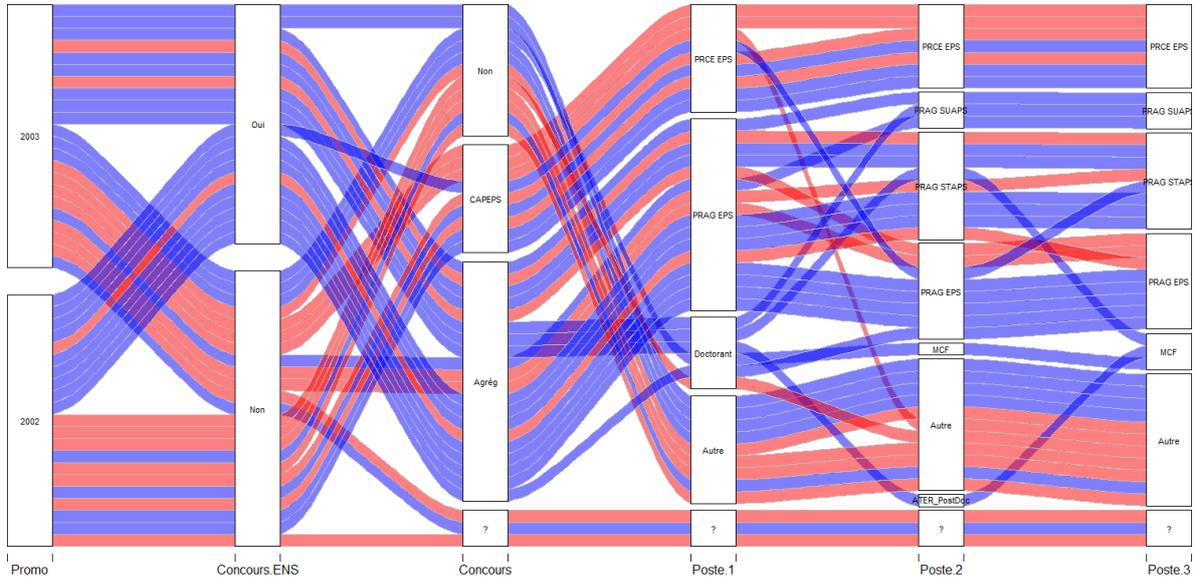


Figure 15 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le sexe¹ (2002-2003)

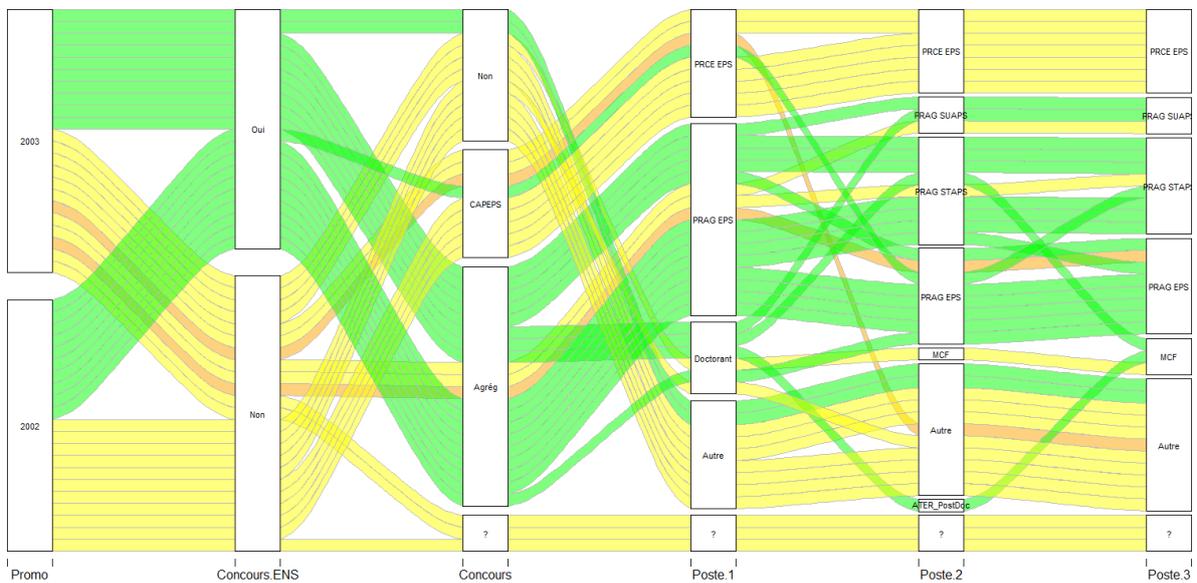


Figure 16: Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le statut² (2002-2003)

¹ En bleu : les garçons ; en rouge : les filles.

² En vert : les normalien-ne-s ; en jaune : les magistérien-ne-s ; en orange : les auditeurs-trices libres.

2.4.3. Promotions 2004-2007

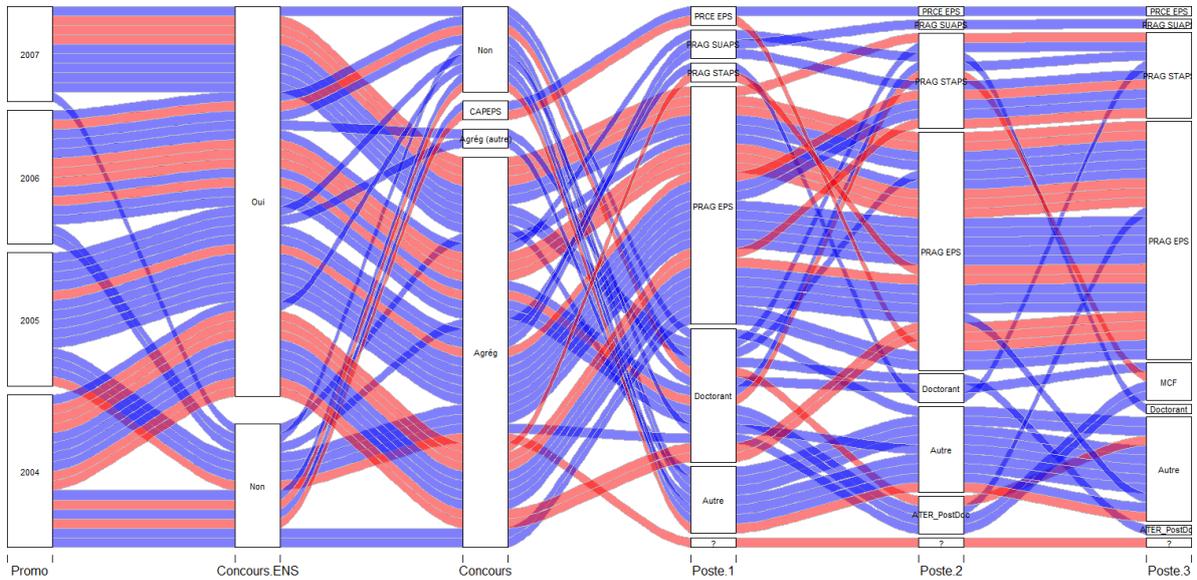


Figure 17 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le sexe³ (2004-2007)

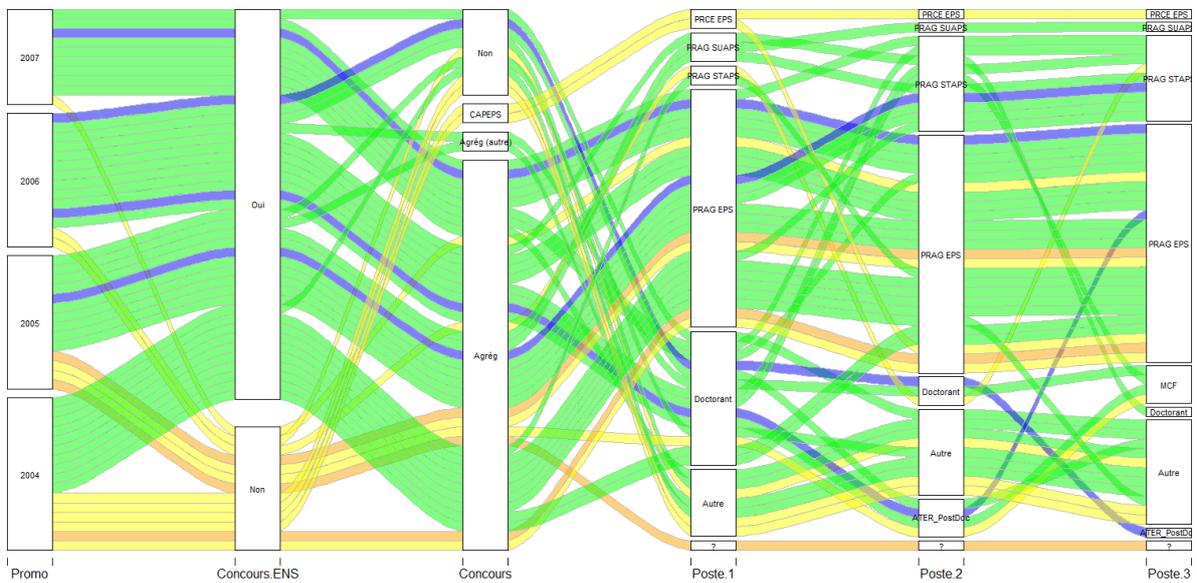


Figure 18 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le statut⁴ (2004-2007)

³ En bleu : les garçons ; en rouge : les filles.

⁴ En vert : les normalien·ne·s ; en jaune : les magistrarien·ne·s ; en orange : les auditeurs·trices libres et en bleu : les magistrarien·ne·s ayant repassé le concours pour devenir normalien·ne·s.

2.4.4. Promotions 2008-2011

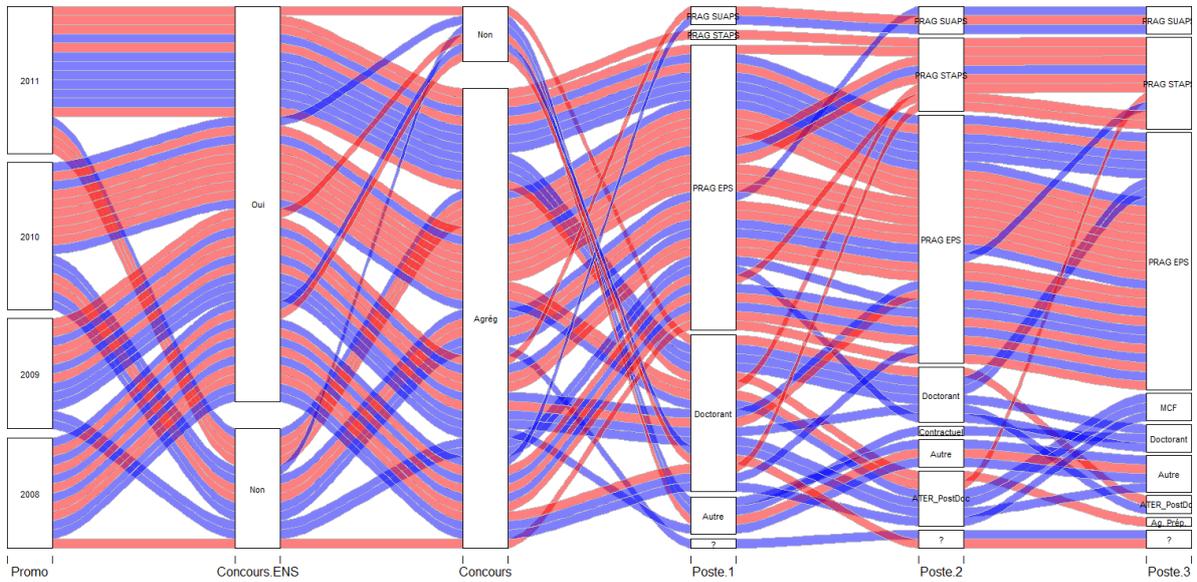


Figure 19 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le sexe⁵ (2008-2011)

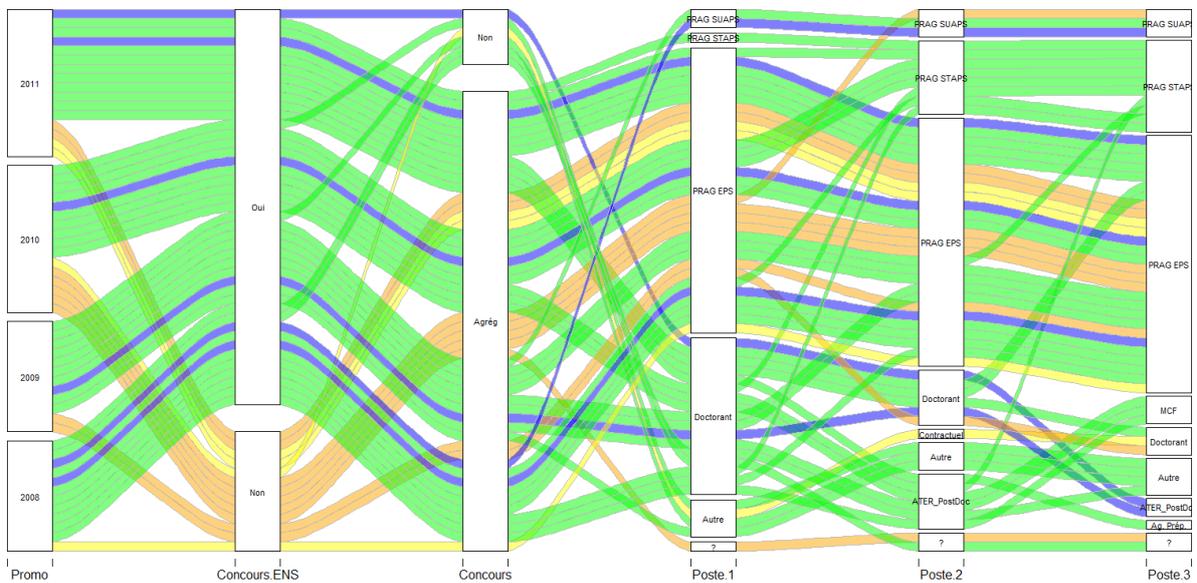


Figure 20 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le statut⁶ (2008-2011)

⁵ En bleu : les garçons ; en rouge : les filles.

⁶ En vert : les normalien·ne·s ; en jaune : les magistérien·ne·s ; en orange : les auditeurs·trices libres et en bleu : les magistérien·ne·s ayant repassé le concours pour devenir normalien·ne·s.

2.4.5. Les trajectoires des PRAG (2002-2019)

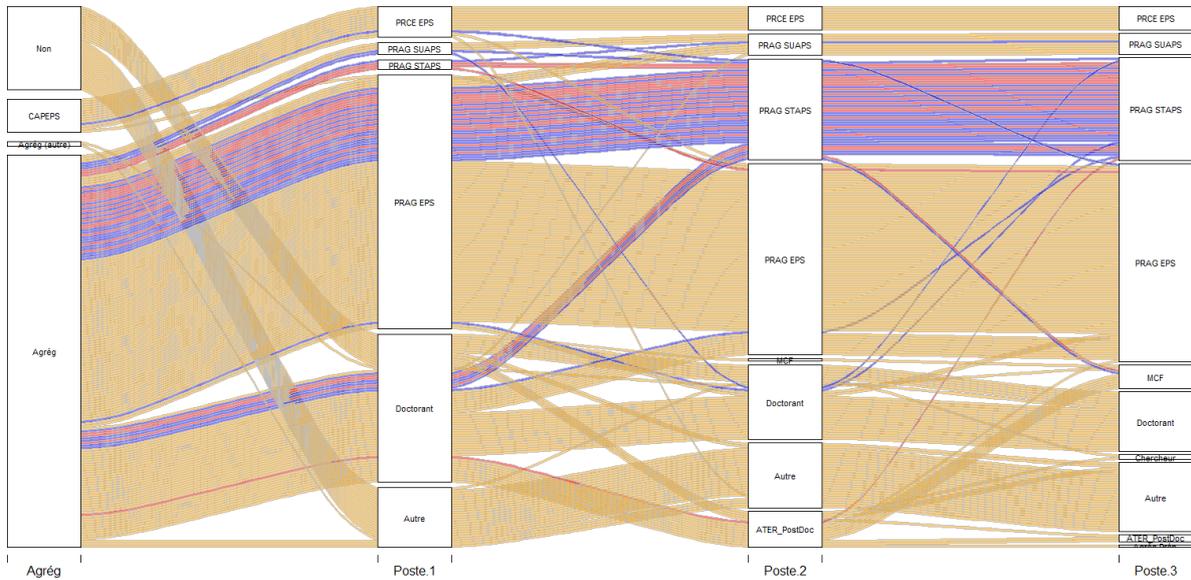


Figure 21 : Trajectoires professionnelles des ancien-ne-s élèves du département EPS/2SEP devenu-e-s PRAG en STAPS (2002-2019) selon le sexe⁷

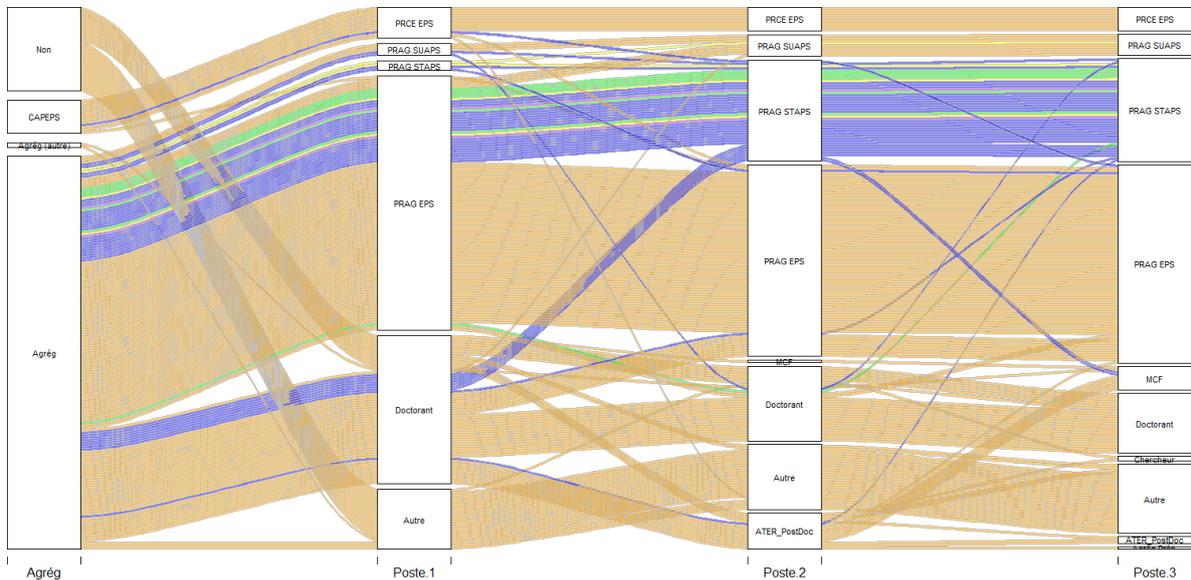


Figure 22 : Trajectoires professionnelles des ancien-ne-s élèves du département EPS/2SEP devenu-e-s PRAG en STAPS (2002-2019) selon le statut⁸

⁷ En rouge : les jeunes filles, en bleu : les jeunes garçons.

⁸ En bleu : les normalien-ne-s, en jaune : les magistérien-ne-s, en vert : les auditeurs·trices libres et en violet : les magistérien-ne-s ayant repassé le concours et étant devenu·e-s normalien-ne-s.

2.5. La scolarité des élèves et étudiant·e·s du département EPS/2SEP (2002-2018)

	Primaire	Collège	Lycée	Baccalauréat	
				Section	Mention
1	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
2	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
3	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
4	Privé	Privé	Privé	ES	Bien : Entre 14 et 16
5	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
6	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
7	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
8	Public	Public	Public	ES	Assez-bien : Entre 12 et 14
9	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
10	Privé	Public	Public	S	Sans mention : Entre 10 et 12
11	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
12	Public	Public	Public	ES	Assez-bien : Entre 12 et 14
13	Privé	Privé	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
14	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
15	Privé	Privé	Privé	S	Très bien : Entre 16 et 18
16	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
17	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
18	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
19	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
20	Public	Privé	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
21	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
22	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
23	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
24	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
25	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
26	Public	Public	Public	S	Sans mention : Entre 10 et 12
27	Privé	Privé	Privé	S	Très bien : Entre 16 et 18
28	Privé	Privé	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
29	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
30	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 18 et 20
31	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
32	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
33	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
34	Public	Privé	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
35	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
36	Public	Public	Public	S	Sans mention : Entre 10 et 12
37	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
38	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
39	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
40	Public	Public	Public	S	Sans mention : Entre 10 et 12
41	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
42	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16

43	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
44	Public	Public	Public	ES	Sans mention : Entre 10 et 12
45	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
46	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
47	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 18 et 20
48	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
49	Privé	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
50	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
51	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
52	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
53	Privé	Privé	Privé	S	Bien : Entre 14 et 16
54	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
55	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
56	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
57	Public	Public	Public	ES	Bien : Entre 14 et 16
58	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
59	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
60	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
61	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
62	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
63	Privé	Privé	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
64	Public	Privé	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
65	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
66	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
67	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 18 et 20
68	Privé	Privé	Privé	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
69	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
70	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
71	Privé	Privé	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
72	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
73	Privé	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
74	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
75	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
76	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
77	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
78	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
79	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
80	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
81	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
82	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
83	Privé	Privé	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
84	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
85	Public	Public	Public	ES	Assez-bien : Entre 12 et 14
86	Public	Public	Public	L	Bien : Entre 14 et 16
87	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
88	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16

89	Public	Public	Public	ES	Assez-bien : Entre 12 et 14
90	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
91	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
92	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
93	Public	Privé	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
94	Privé	Privé	Privé	S	Très bien : Entre 16 et 18
95	Public	Privé	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
96	Public	Privé	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
97	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
98	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
99	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 18 et 20
100	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
101	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
102	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
103	Public	Public	Public	ES	Très bien : Entre 16 et 18
104	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
105	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
106	Public	Public	Public	ES	Bien : Entre 14 et 16
107	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
108	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
109	Public	Public	Public	S	Sans mention : Entre 10 et 12
110	Privé	Privé	Privé	L	Bien : Entre 14 et 16
111	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 16 et 18
112	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
113	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
114	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
115	Public	Public	Public	S	Très bien : Entre 18 et 20
116	Public	Public	Public	S	Assez-bien : Entre 12 et 14
117	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
118	Public	Public	Public	S	Sans mention : Entre 10 et 12
119	Public	Public	Public	L	Assez-bien : Entre 12 et 14
120	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16
121	Public	Public	Public	S	Bien : Entre 14 et 16

Tableau 3 : La scolarité des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)

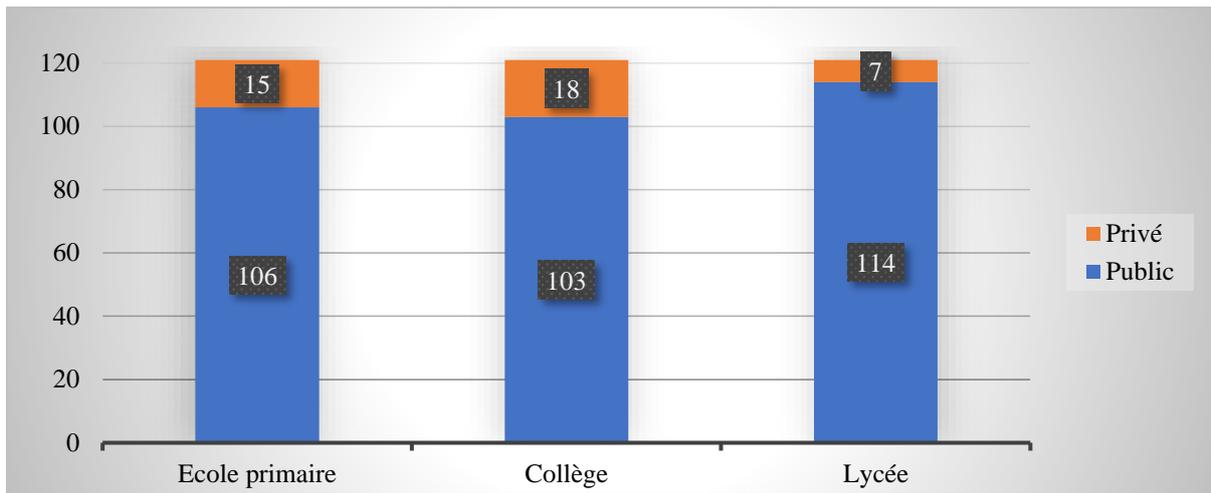


Figure 23 : La répartition public/privé des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)

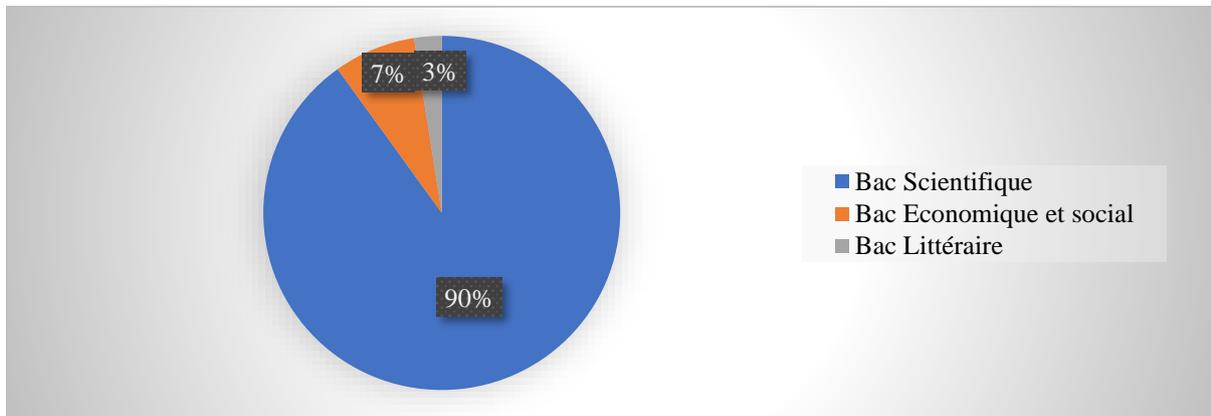


Figure 24 : Les sections du baccalauréat des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)

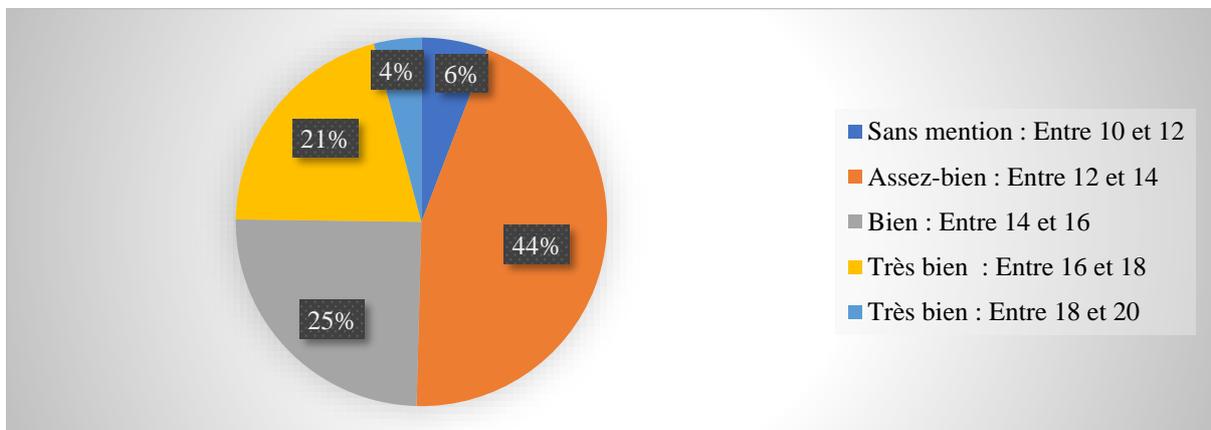


Figure 25 : Les mentions obtenues au baccalauréat par les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)

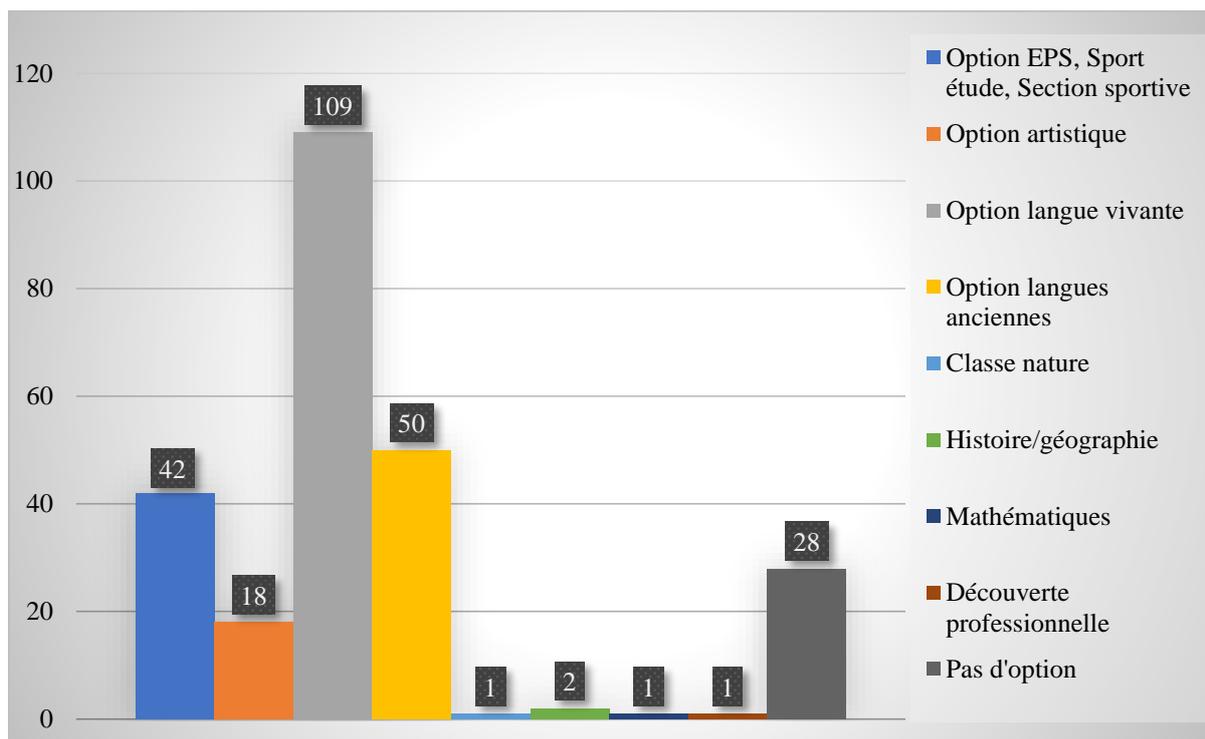


Figure 26 : Les options facultatives suivies par les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire durant leur scolarité (2002-2018)

2.6. La formation initiale des élèves et étudiant·e·s de l'ENS 2SEP/EPS (2002-2018)

	Réorientation	Licence 2	Licence 3	M2 Recherche
1		EM, ES	EM	PSSSL à Besançon
2	ENSAM	EM, APA	EM	Non concerné
3		Pas de spécialité	EM	Sport, Culture, Education à Rennes 2
4		EM, MS	EM, ES	Sport, Culture, Education à Rennes 2
5	Fac d'histoire (1 semestre) puis stages de découverte professionnel	EM	EM	Non concerné
6		EM	EM	Sport et Sciences Sociales : Administration, Territoires, Intégration à Rennes 2
7		EM	EM	Non concerné
8		EM	EM	Mouvement Performance Santé Innovation, Université Lyon 1
9		Pas de spécialité	EM	Non concerné
10		EM	EM, ES	Non concerné
11		EM	EM	PSSSL à Besançon
12		EM	EM	Sport et Sciences Sociales : Administration, Territoires, Intégration à Rennes 2
13		EM, DEUG	EM	Mouvement, Performance, Santé
14		Pas de spécialité	ES	Mouvement, Sport, Santé à Rennes 2
15		Métiers du sport	ES	Mouvement, Sport, Santé à Rennes 2
16	Médecine	ES	ES	Mouvement, Sport, Santé à Rennes 2
17		EM	EM	Sciences du mouvement humain, Montpellier
18		EM	ES	Sport, Culture, Education à Rennes 2
19		EM	EM	Non concerné
20		EM	EM	Sport, Culture, Education à Rennes 2
21		EM	EM	Non concerné
22		EM	EM, ES	Mouvement, Sport, Santé et Ingénierie à Grenoble
23		EM	EM	Sport Santé Handicap à St Etienne/Chambéry
24		Pas de spécialité	EM	Sciences de l'intervention, Paris XII
25	Prépa kiné	APA	EM	Psychologie, Contrôle Moteur et Performance Sportive, Orsay
26	Médecine (PCEM1)	Pas de spécialité	EM	Sciences du Mouvement Humain - Université de Montpellier

27	Math' Sup' - Math' Spé + Début de scolarité à l'Ecole NAVALE (Ecole d'officiers de la Marine) (Je ne sais pas si ça t'est utile, dans le doute je le mets quand même)	APA	ES, APA	Mouvement, Sport, Santé à Rennes 2
28		EM	EM	Non concerné
29		EM	EM, ES	Non concerné
30		EM	EM	Non concerné
31	Première année d'IUT gestion des administrations et entreprises (GEA)	Pas de spécialité	EM, ES	Sport et Sciences Sociales : Administration, Territoires, Intégration à Rennes 2
32		EM	EM, ES	Mouvement, Sport, Santé à Rennes 2
33		EM	EM, ES	Sport et Sciences Sociales : Administration, Territoires, Intégration à Rennes 2
34		Pas de spécialité	EM	Sport, Culture, Education à Rennes 2
35		Pas de spécialité	EM	Sport, Culture, Education à Rennes 2
36		EM	EM	Non concerné
37	Année à l'étranger	EM	EM	Master 1 M2S
38		Pas de spécialité	EM, ES	Sport, Culture, Education à Rennes 2
39	Ecole d'ingénieur	EM	EM	STAPS Acteurs et stratégies d'intervention en EP et en sport - Université de Bordeaux
40		Pas de spécialité	EM	Non concerné
41		Pas de spécialité	EM	Recherche en sciences humaines à Paris 12 Créteil
42		EM	EM	Sport santé société à Rennes 2
43		EM	EM	Non concerné
44		ES	ES	Sport, Culture, Education à Rennes 2
45	Médecine, Sciences	EM	EM	Master Psychologie sociale, sciences du sport et des loisirs
46		EM	EM	Sport et Sciences Sociales : Administration, Territoires, Intégration à Rennes 2
47		EM	EM	Sport, Culture, Education à Rennes 2
48		EM	EM	Master CADEF "Conception, Animation de Dispositifs d'Enseignement" (ESPE de Rouen)
49		EM	EM, ES	Non concerné
50		EM, APA	EM, ES	(Mais M1 M2S)
51		EM	EM	Non concerné
52		Pas de spécialité	EM, ES	Non concerné

53		EM	EM	Sport et Sciences Sociales : Administration, Territoires, Intégration à Rennes 2
54		EM	EM	Non concerné
55		EM	EM, ES	DISC Rennes 2
56		EM	EM	Sport, Culture, Education à Rennes 2
57		EM	EM, ES	Non concerné
58		Pas de spécialité	EM, ES	Sport, Culture, Education à Rennes 2
59		EM	EM	Sport, Culture, Education à Rennes 2
60		APA	EM, ES	Mouvement, Sport, Santé à Rennes 2
61		EM	EM	Non concerné
62		Pas de spécialité	EM, ES	Non concerné
63	Prépa MPSI	EM, MS	EM	PSSSL, Besançon
64	CPGE HKAL (lettres classiques)	EM	EM	M2R Sciences du Mouvement Humain (SMH) parcours IPSMH à Marseille
65	Faculté de médecine (un an avant de rentrer en STAPS)	EM	EM	Sport, Culture, Education à Rennes 2
66		Pas de spécialité	EM	Tourisme, innovations, transition à Grenoble
67	UFR sciences et technique, L1 et L2 biologie	EM	EM	Non concerné
68		EM	EM	Cultures sportives à Paris X
69		EM	EM	Sport et Sciences Sociales : Administration, Territoires, Intégration à Rennes 2
70		ES	ES	Psychologie du sport (Université de Halmstad, Suède)
71	2 semaines en prépa BCPST	EM, ES	EM	Non concerné
72		EM	EM	Non concerné
73	INSA Strasbourg	Pas de spécialité	EM, ES	Master 2 Compétence complémentaire en informatique (ISTIC)
74		ES	ES	Non concerné
75		EM	EM	Non concerné
76		Pas de spécialité	ES	Développement Intégration Sport & Culture (DISC) en 2017-18
77		APA	ES	Sport, Culture, Education à Rennes 2
78		EM, ES	EM	Sport Expertise et Performance de Haut Niveau
79		EM	EM	Sport, Culture, Education à Rennes 2

80	Licence 1 à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble	EM	EM	Sport et Sciences Sociales : Administration, Territoires, Intégration à Rennes 2
81		EM	EM	Non concerné
82		EM, MS	EM	Non concerné
83		Pas de spécialité	EM	Montpellier SMH
84		EM	EM	Sport, Culture, Education à Rennes 2
85		EM	EM, ES	Sport, Culture, Education à Rennes 2
86		EM	EM	Sport et Sciences Sociales : Administration, Territoires, Intégration à Rennes 2
87		Pas de spécialité	ES	Fac Sciences du mouvement et du muscle, Paris 13
88	15 jours en droit	APA	EM	Sport, Culture, Education à Rennes 2
89	Licence 1 et 2 en économie gestion	ES	ES	Master INSEP (sport, expertise, performance de haut niveau)
90		ES	ES	Mouvement, Sport, Santé à Rennes 2
91		Pas de spécialité	EM, ES	Mouvement, Sport, Santé à Rennes 2
92		EM	ES	Non concerné
93		ES	ES	Sport expertise et performance de haut niveau (INSEP)
94		EM	EM, ES	Sport, Langage et Intervention, UFR STAPS BESANCON + Ingénierie et Management des Organisations Sportives, IAE Toulouse
95		Pas de spécialité	EM	Sport, Culture, Education à Rennes 2
96	Biologie	EM	EM	Sport, Culture, Education à Rennes 2
97	Médecine	Je n'ai pas fait de L2 STAPS	EM	Non concerné
98		EM	EM, ES	Sport, Culture, Education à Rennes 2
99		EM	EM	Non concerné
100		EM	EM, ES	Non concerné
101		EM	EM	Non concerné
102		EM	EM	Non concerné
103		EM	EM	Non concerné
104		EM	EM	Non concerné
105		EM	EM	Non concerné
106		EM	EM	Non concerné
107		EM	EM, ES	Sport et Sciences Sociales : Administration, Territoires, Intégration à Rennes 2
108		ES	EM	Sociologie générale (EHESS)
109		EM	EM	Non concerné

110		Pas de spécialité	EM	EPI Brest (expertise, performance, intervention)
111	Médecine car non prise au tirage au sort en STAPS. Médecine pour faire la passerelle au 2ème semestre en STAPS	EM	EM	Mouvement, Sport, Santé à Rennes 2
112	CPGE Littéraire	EM	EM	Sport, Culture, Education à Rennes 2
113		EM	EM, ES	Sport, Culture, Education à Rennes 2
114		Pas de spécialité	EM, ES	Sport, Culture, Education à Rennes 2
115		EM	EM	APCAM (devenu sport, culture, éducation)
116		EM	EM	Sport, Culture, Education à Rennes 2
117		EM	EM	Mouvement, Sport, Santé à Rennes 2
118		EM	EM	Sport, Culture, Education à Rennes 2
119		EM	EM, ES	Non concerné
120		EM	EM, ES	Sport, Culture, Education à Rennes 2
121		EM	EM	Sport, Culture, Education à Rennes 2

Tableau 4 : La formation initiale des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)

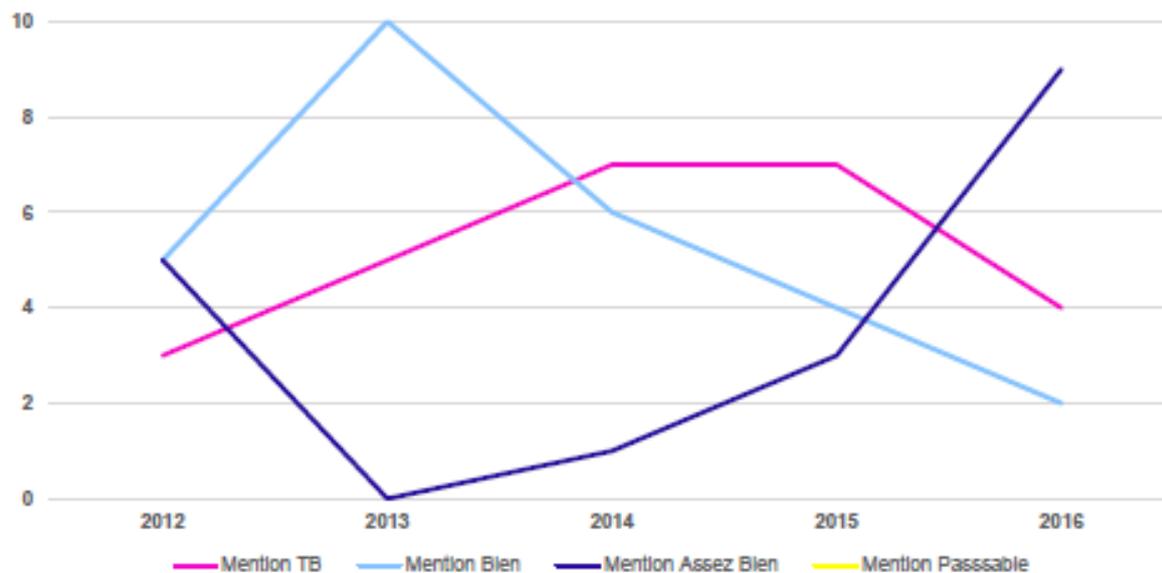


Figure 27 : Evolutions des mentions obtenues par les élèves et étudiant-e-s en deuxième année de master 2SEP (2012-2016)⁹

⁹ Olivier Kirzin, « La préparation à l'agrégation : entre déceptions et espoirs », in : *Bulletin de l'A3*, 8 | 2016, p. 30.

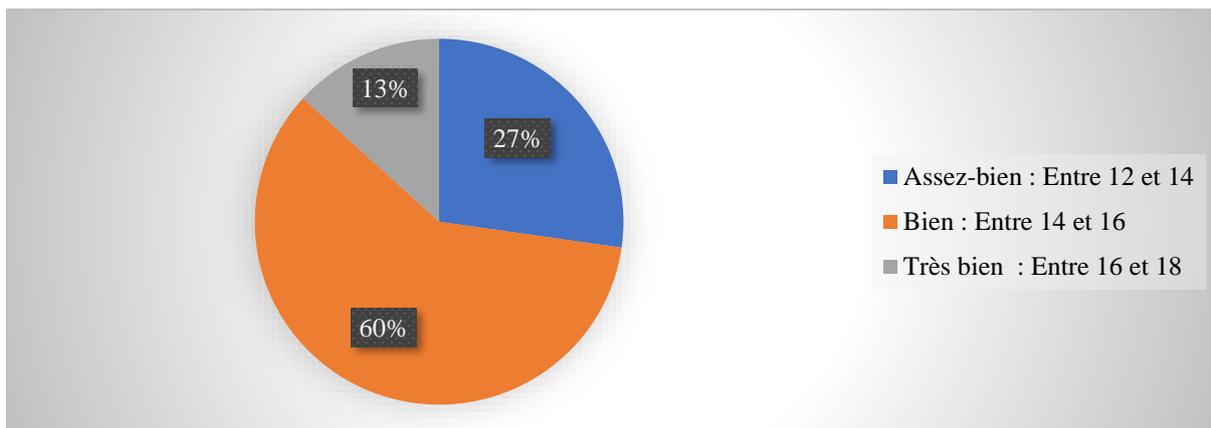


Figure 28 : Les mentions obtenues en licence par les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)

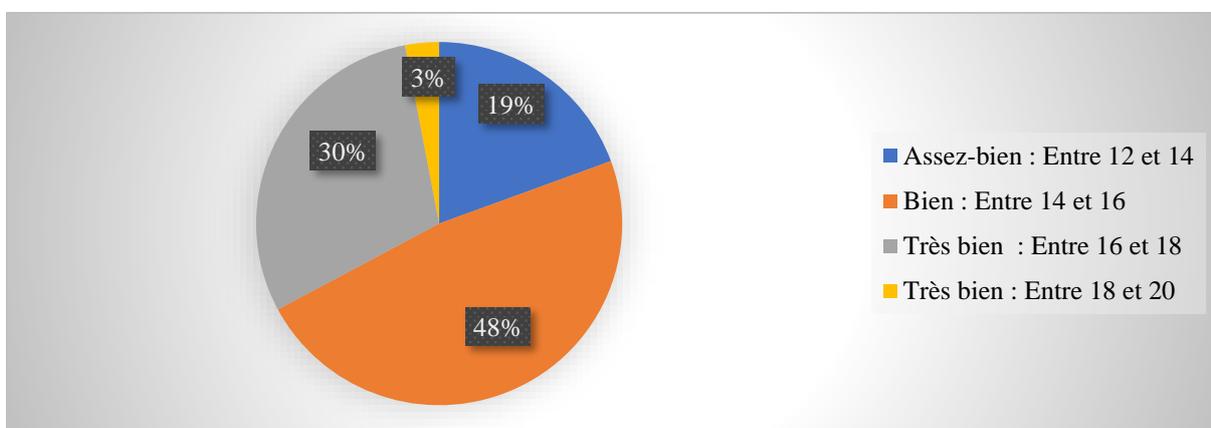


Figure 29 : Les mentions obtenues en Master "Formation à l'Enseignement Supérieur" par les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)

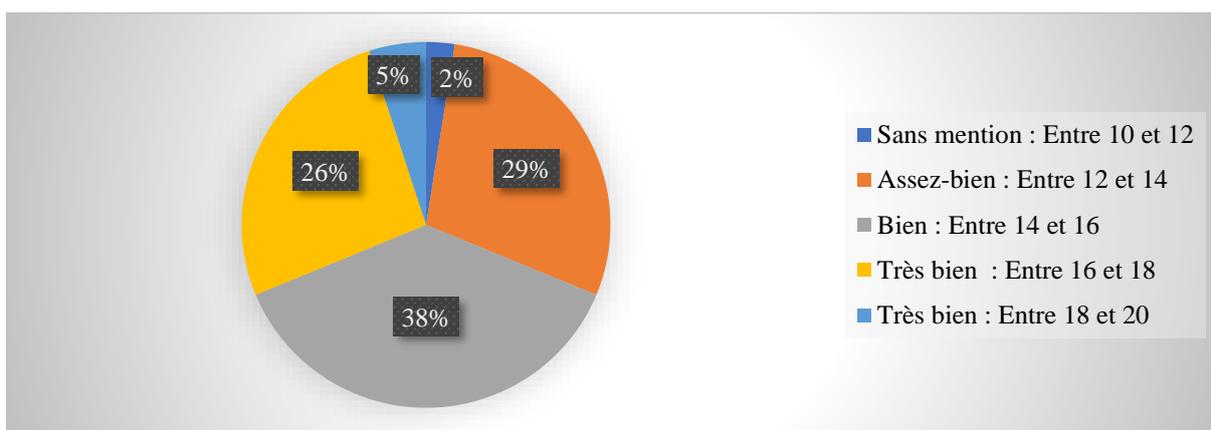


Figure 30 : Les mentions obtenues en Master "Recherche" par les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)

2.7. Les statuts actuels des élèves et étudiant·e-s de l'ENS 2SEP/EPS

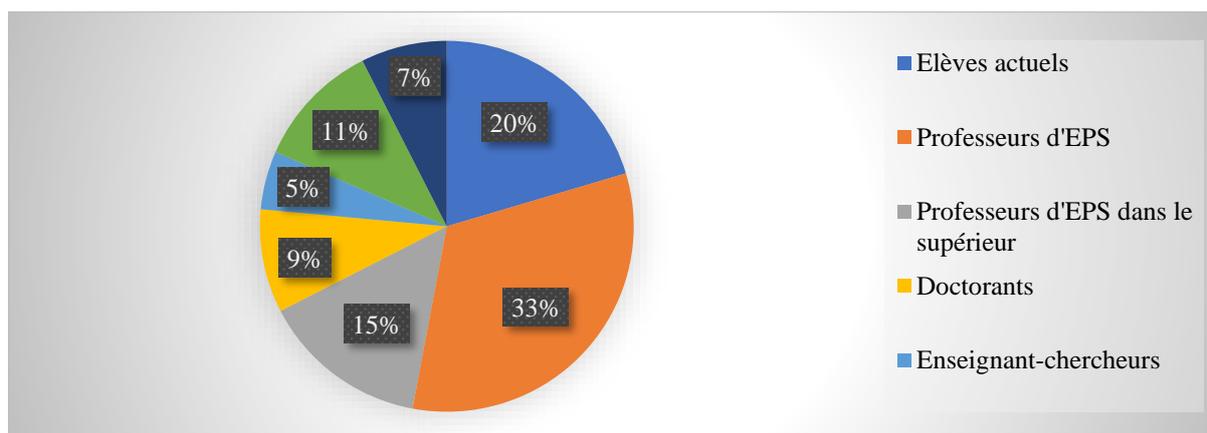


Figure 31 : La situation professionnelle actuelle des élèves et étudiant·e-s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018)

2.7.1. Les enseignant·e-s du second degré

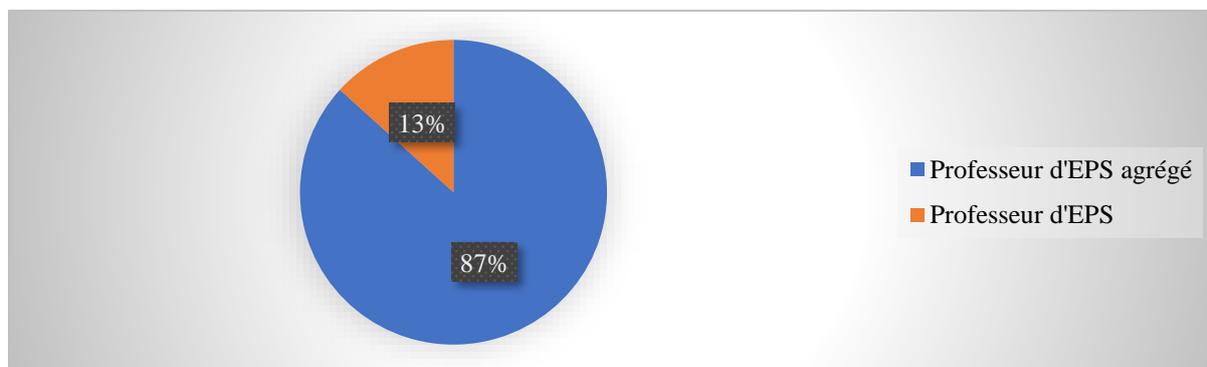


Figure 32 : La situation professionnelle actuelle des élèves et étudiant·e-s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) Les enseignants du second degré

2.7.2. Les enseignant·e-s du second degré affecté·e-s dans le supérieur

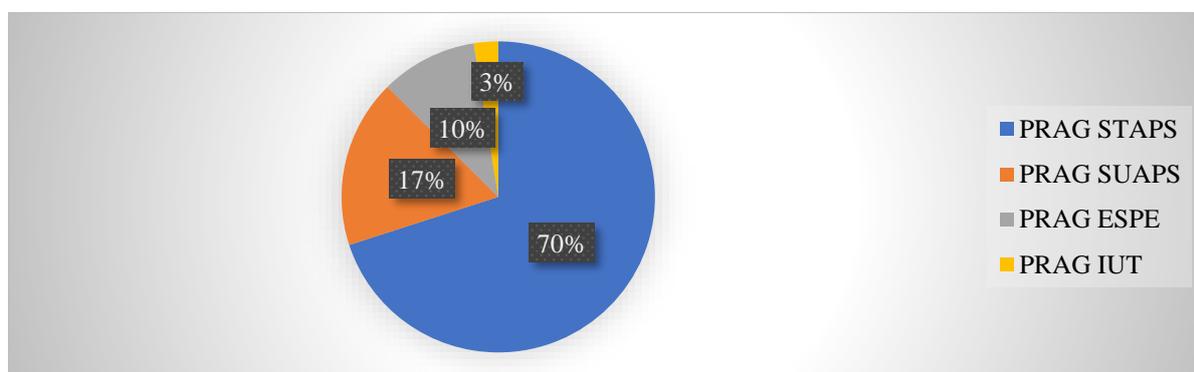


Figure 33 : La situation professionnelle actuelle des élèves et étudiant·e-s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) Les enseignant·e-s du second degré affecté·e-s dans le supérieur

2.7.3. Les enseignant-e-s chercheur-e-s dans le supérieur

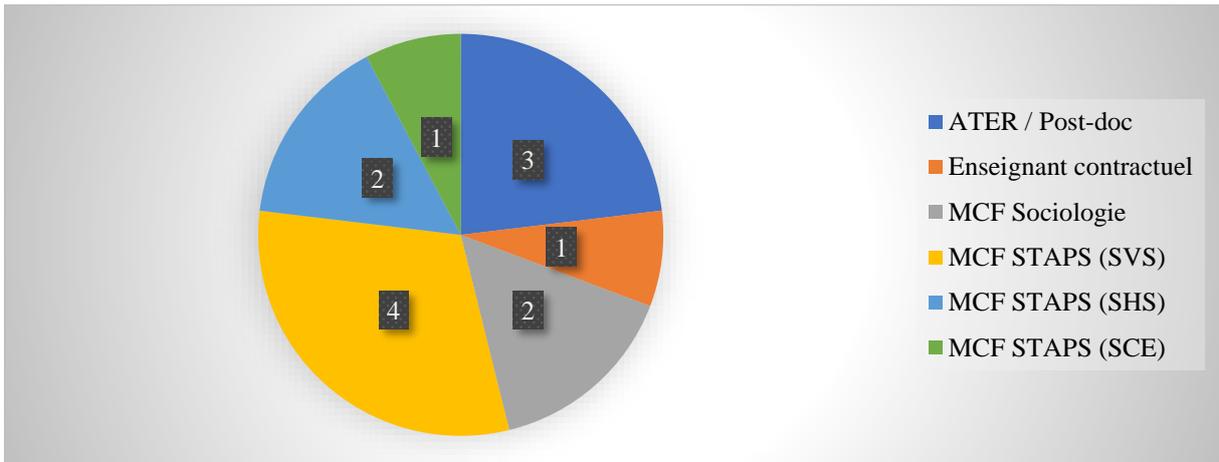


Figure 34 : La situation professionnelle actuelle des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) Les enseignant-e-s-chercheur-e-s dans le supérieur

2.7.4. Les autres

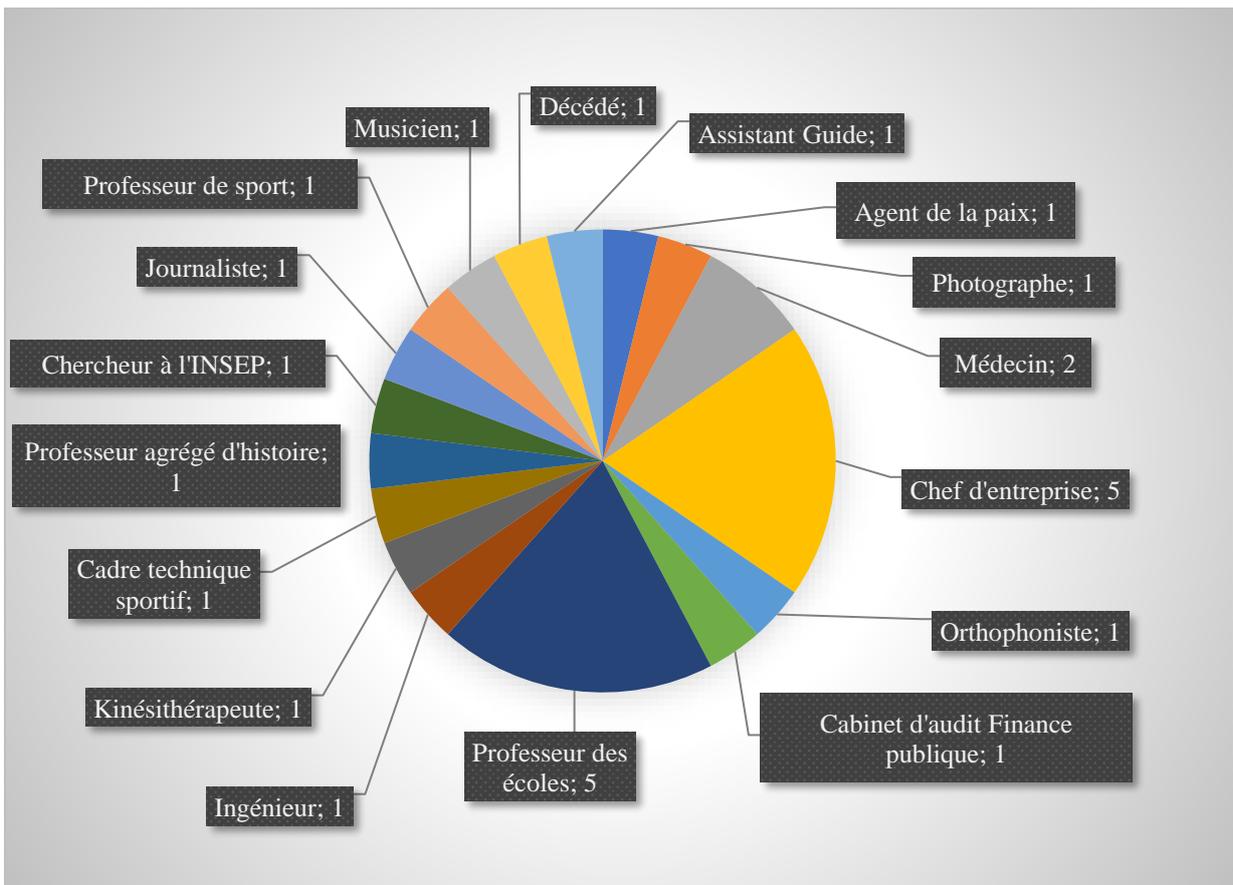


Figure 35 : La situation professionnelle actuelle des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) Les autres

2.8. Dans l'idéal, que souhaiteriez-vous faire plus tard ?

Dans l'idéal, que souhaiteriez-vous faire plus tard ?			
	5 ans	10 ans	Plus de 10 ans
Professeur agrégé d'EPS dans le secondaire	77	58	38
Professeur agrégé d'EPS dans un STAPS	19	24	25
Professeur agrégé d'EPS dans un SUAPS	0	0	1
Maître de conférences	15	20	9
Professeur des Universités	1	4	21
Chef d'établissement	0	1	4
Inspecteur(trice) pédagogique régional	0	1	3
Recteur(trice)	0	0	1
Autre	9	13	19

Tableau 5 : Expectations des élèves du département EPS/2SEP à propos de leurs trajectoires personnelles respectives (2002-2018)

2.8.1. Dans 5 ans

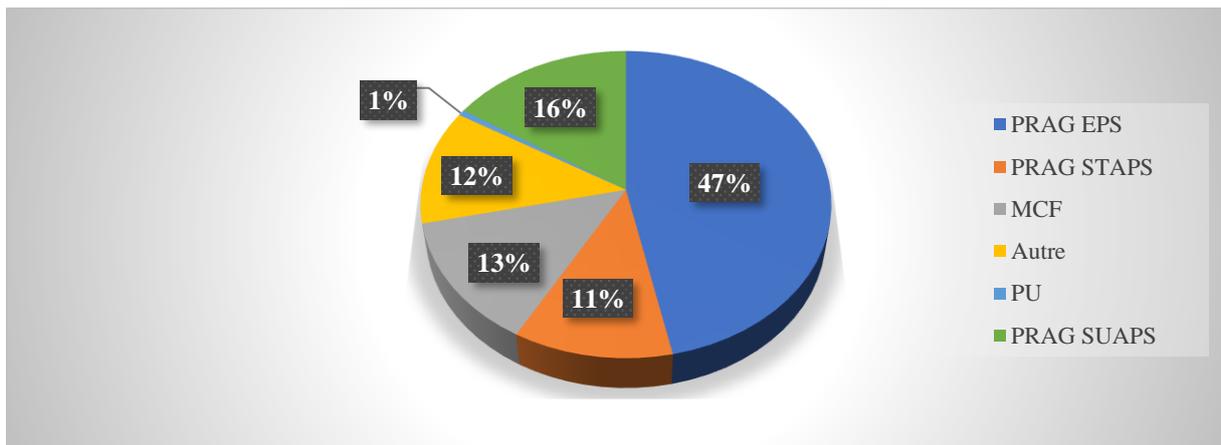


Figure 36 : Les souhaits de devenir professionnel des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) Dans 5 ans

2.8.2. D'ici 5 à 10 ans

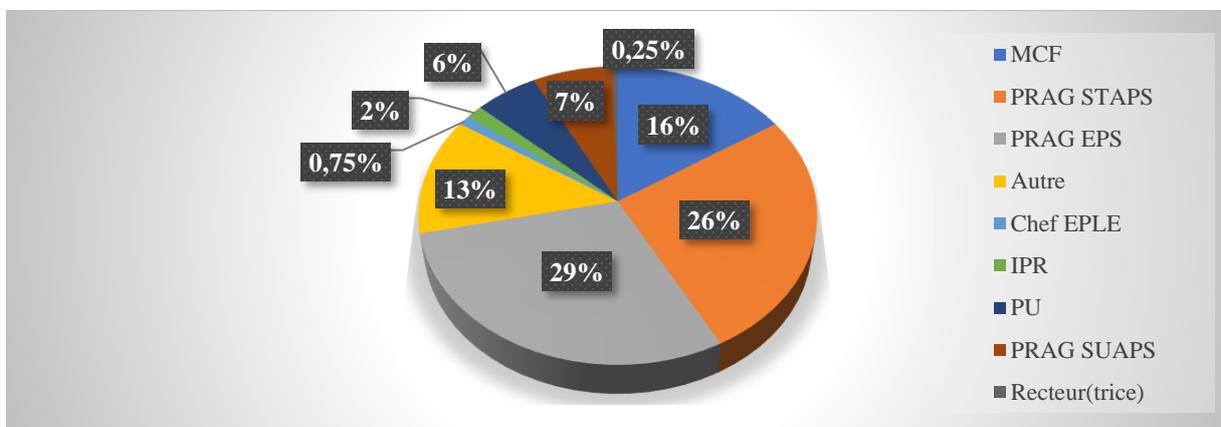


Figure 37 : Les souhaits de devenir professionnel des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) D'ici 5 à 10 ans

2.8.3. Dans 10 ans et plus

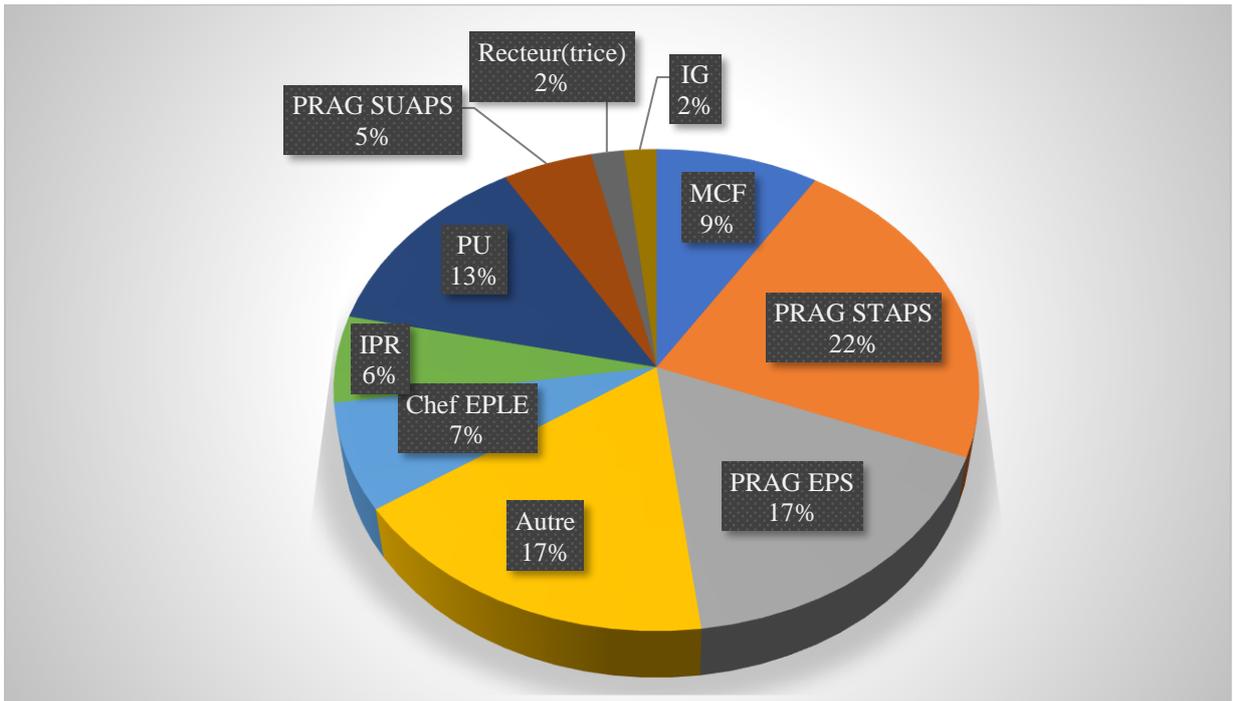


Figure 38 : Les souhaits de devenir professionnel des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) Dans 10 ans et plus

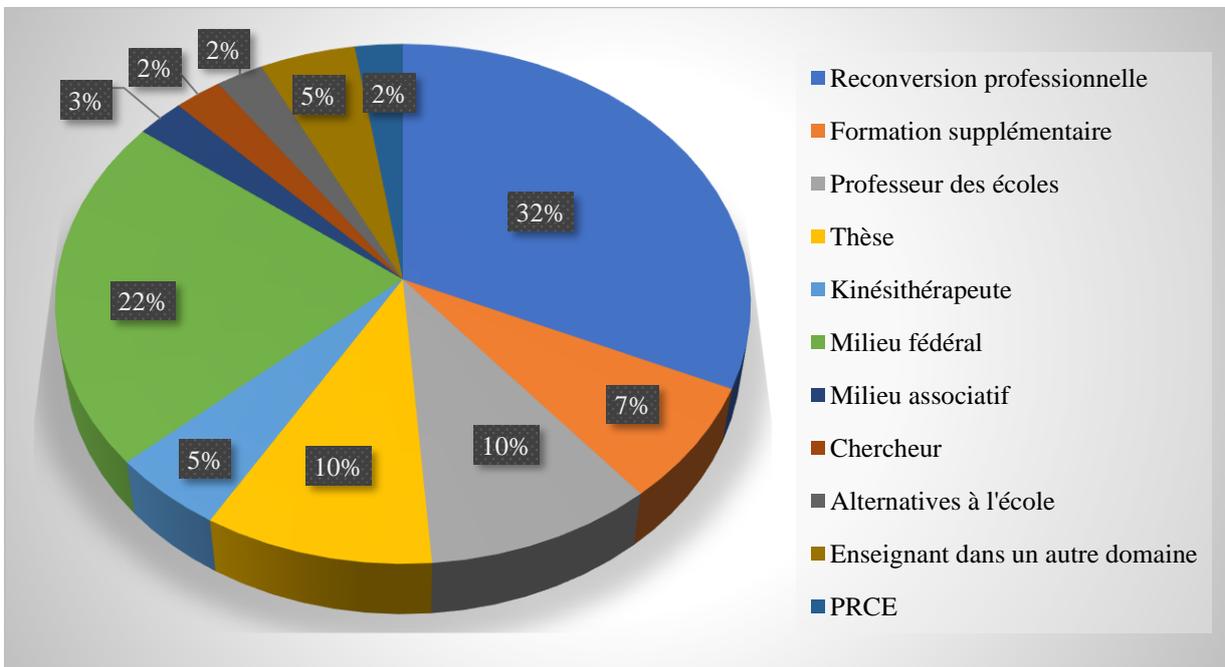


Figure 39 : Les souhaits de devenir professionnel des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) Catégorie "Autre"

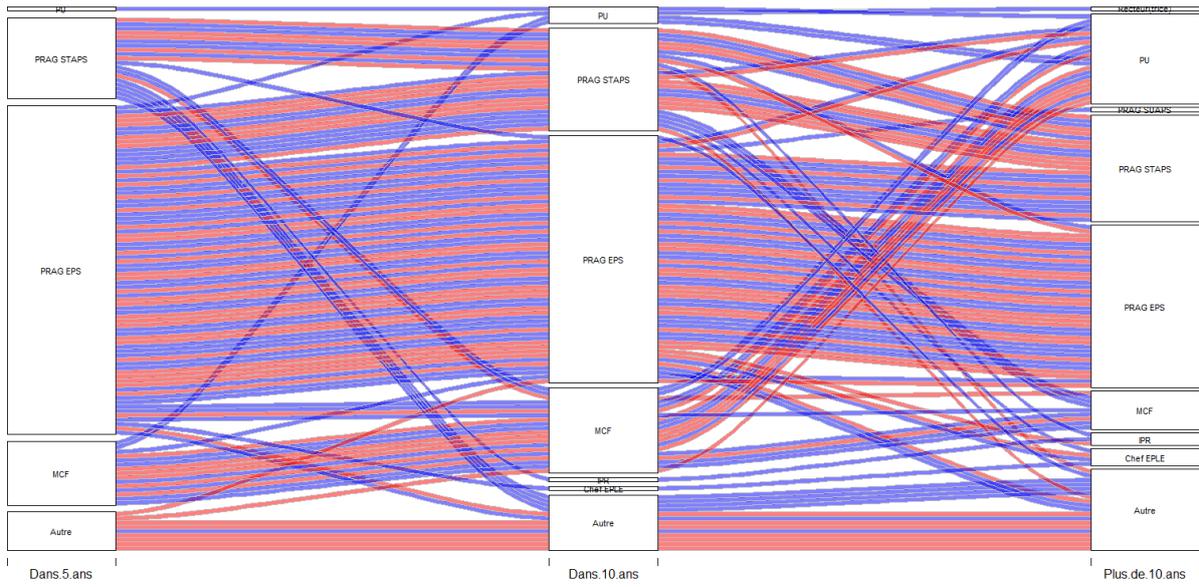


Figure 40 : Expectations des élèves du département EPS/2SEP à propos de leurs de trajectoires personnelles respectives (promotions 2002-2018)

**2.9. Les professions et catégories sociales des parents des élèves et étudiant·e·s de
l'ENS 2SEP/EPS (2002-2018)**

2.9.1. Profession de la mère

	Niveau diplôme	Profession	Revenu	PCS (INSEE)		
				N1	N2	N3
1	Bac +3 ou 4	Professeur d'EPS	De 2000€ à 2500€	3	32	34
2	Bac +2	Mère au foyer + associations	Pas de revenu	8	82	85
3	Bac +3 ou 4	Prof SUAPS (directrice)	De 2000€ à 2500€	3	32	34
4	Bac +3 ou 4	Enseignante d'éducation plastique	Moins de 1000€	3	32	34
5	Bac +5	Enseignante	De 1000€ à 1500€	3	32	34
6	Bac +3 ou 4	Avant sa mort : prof d'anglais	Pas de revenu	3	32	34
7	Bac +5	Ingénieure informaticienne	Plus de 3500€	3	36	38
8	Bac +3 ou 4	Infirmière psychiatrique	De 1500€ à 2000€	4	41	43
9	Bac +2	Animatrice	De 1000€ à 1500€	5	56	56
10	Bac +3 ou 4	Kinésithérapeute	De 2000€ à 2500€	4	41	43
11	Bac +3 ou 4	Prof des écoles	De 1500€ à 2000€	4	41	42
12	Bac +2	Chef comptable	De 1500€ à 2000€	3	36	37
13	Bac +3 ou 4	Enseignante	De 1500€ à 2000€	3	32	34
14	Brevet des collèges	Employée commerciale	De 1000€ à 1500€	5	55	55
15	Bac +3 ou 4	Trésorier-Payeur aux finances publiques (fonctionnaire de catégorie A)	Plus de 3500€	3	36	37
16	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Technicienne polyvalente dans une piscine - avant assistante maternelle agréée à son compte	Pas de revenu	6	66	68
17	Bac +5	Professeur agrégé d'histoire-géographie	De 2500€ à 3500€	3	32	34
18	Bac +5	Enseignante d'EPS	De 2500€ à 3500€	3	32	34
19	Bac +3 ou 4	Intervenante de religion	Moins de 1000€	4	41	44
20	Bac +2	Laborantine	De 1500€ à 2000€	4	47	47
21	Bac +5	Professeur d'EPS	De 2500€ à 3500€	3	32	34

22	Bac +3 ou 4	Bibliothécaire	De 1500€ à 2000€	3	32	35
----	-------------	----------------	------------------	---	----	----

23	Bac +3 ou 4	Enseignant d'EPS	De 2000€ à 2500€	3	32	34
24	Bac +3 ou 4	Conseillère dans les assurances	De 1500€ à 2000€	4	46	46
25	Bac +3 ou 4	Cadre de santé	De 2500€ à 3500€	3	32	33
26	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Directrice Institutrice	De 2000€ à 2500€	4	41	42
27	Bac +5	Professeur des écoles à mi-temps dans le privé	Moins de 1000€	4	41	42
28	Bac +2	Professeur des écoles	De 1500€ à 2000€	4	41	42
29	Bac +5	Conseillère d'orientation psychologue	De 1500€ à 2000€	3	32	34
30	Bac +5	Professeur certifiée d'anglais en collège	De 2500€ à 3500€	3	32	34
31	Bac +3 ou 4	Journaliste	Plus de 3500€	3	32	35
32	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Enseignante d'EPS	De 2000€ à 2500€	3	32	34
33	Bac +5	Enseignante d'EPS	De 2000€ à 2500€	3	32	34
34	Bac +5	Enseignante Histoire-Géo	De 2500€ à 3500€	3	32	34
35	Bac +3 ou 4	Technicienne de laboratoire	De 2500€ à 3500€	4	47	47
36	Bac +5	Cadre chez air France	De 2000€ à 2500€	3	36	37
37	Bac +2	Professeur des écoles	De 1500€ à 2000€	4	41	42
38	Bac +5	Professeur des écoles	De 2000€ à 2500€	4	41	42
39	Bac +3 ou 4	Enseignante	De 2500€ à 3500€	3	32	34
40	Bac +5	Enseignante	De 2000€ à 2500€	3	32	34
41	Bac +3 ou 4	Professeur d'EPS en collège	De 2000€ à 2500€	3	32	34
42	Bac +3 ou 4	Greffier	De 1500€ à 2000€	4	41	45
43	Brevet des collèges	Infirmière	De 1500€ à 2000€	4	41	43
44	Aucun	Agent d'entretien	De 1000€ à 1500€	6	66	68
45	Brevet des collèges	Gestionnaire	De 1500€ à 2000€	3	36	37
46	Bac +5	Professeure d'EPS	De 2000€ à 2500€	3	32	34
47	Bac +2	Agricultrice	Moins de 1000€	1	10	11

48	Bac +2	Manipulatrice Radio	Je ne sais pas	4	41	43
----	--------	---------------------	----------------	---	----	----

49	Bac +2	Conseillère en équilibre alimentaire, massage bien être et prof de stretching postural.	Je ne sais pas	4	41	43
50	Bac +5	Professeur (agrégée) d'EPS	De 2500€ à 3500€	3	32	34
51	Bac +3 ou 4	Enseignante	De 2500€ à 3500€	3	32	34
52	Bac +3 ou 4	Infirmière	De 1500€ à 2000€	4	41	43
53	Certificat d'études primaires	Mère au foyer	Pas de revenu	8	82	85
54	Bac +5	Enseignante lycée (philosophie)	De 2000€ à 2500€	3	32	34
55	Bac +2	Institutrice	De 1000€ à 1500€	4	41	42
56	Bac +3 ou 4	Institutrice	De 1500€ à 2000€	4	41	42
57	Bac +5	Enseignante d'Éducation physique et sportive	De 2500€ à 3500€	3	32	34
58	Bac +5	Enseignante d'EPS en collège	Je ne sais pas	3	32	34
59	Bac +3 ou 4	Professeur	De 2500€ à 3500€	3	32	34
60	Bac +3 ou 4	Retraité - ancienne professeur de physique chimie en collège	De 1500€ à 2000€	3	32	34
61	Bac +3 ou 4	Professeur d'EPS	De 2500€ à 3500€	3	32	34
62	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Agent de La Poste	Moins de 1000€	5	51	52
63	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Mère au foyer	Pas de revenu	8	82	85
64	Bac +3 ou 4	Professeur d'EPS	De 2000€ à 2500€	3	32	34
65	CAP	Comptable	De 1500€ à 2000€	5	54	54
66	Bac +8 et plus	Praticien hospitalier (psychiatre)	De 2500€ à 3500€	3	31	31
67	Bac +2	Technicienne de laboratoire	De 2000€ à 2500€	4	47	47
68	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Institutrice	Pas de revenu	4	41	42
69	Bac +5	Professeur agrégée d'EPS	Plus de 3500€	3	32	34
70	Brevet des collèges	Secrétaire comptable	De 2500€ à 3500€	5	54	54
71	Bac +3 ou 4	Professeur des écoles	De 2000€ à 2500€	4	41	42
72	Bac +5	Enseignante en collège	De 2500€ à 3500€	3	32	34

73	Bac +5	Enseignante d'EPS	De 2000€ à 2500€	3	32	34
74	Bac +8 et plus	Prof agrégée d'EPS	De 2500€ à 3500€	3	32	34

75	Bac +3 ou 4	Enseignante en collège.	De 2500€ à 3500€	3	32	34
76	Bac +3 ou 4	Au foyer	Pas de revenu	8	82	85
77	Bac +2	Technicienne en laboratoire	De 2000€ à 2500€	4	47	47
78	Bac +3 ou 4	Infirmière	De 2000€ à 2500€	4	41	43
79	Bac +2	Attachée administrative	De 2000€ à 2500€	3	36	37
80	Bac +5	Professeur de français	De 2000€ à 2500€	3	32	34
81	Bac +8 et plus	Au foyer	Pas de revenu	8	82	85
82	Je ne sais pas	Agent de service hospitalier	De 1000€ à 1500€	5	51	52
83	Certificat d'études primaires	Employée de commerce	De 1000€ à 1500€	5	55	55
84	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Infirmière	De 1000€ à 1500€	4	41	43
85	Bac +3 ou 4	Enseignante d'EPS	De 2500€ à 3500€	3	32	34
86	Bac +3 ou 4	Professeur d'EPS	De 2000€ à 2500€	3	32	34
87	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Assistante commerciale	De 1500€ à 2000€	4	41	45
88	Brevet des collèges	Secrétaire	Pas de revenu	5	54	54
89	CAP	Coiffeuse	De 1000€ à 1500€	5	56	56
90	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Secrétaire médicale	De 1500€ à 2000€	5	54	54
91	Bac +5	Professeur EPS	De 2500€ à 3500€	3	32	34
92	Bac +8 et plus	Professeur des écoles	De 2000€ à 2500€	4	41	42
93	Bac +3 ou 4	Mère au foyer	Je ne sais pas	8	82	85
94	Bac +8 et plus	PHARMACIEN	Je ne sais pas	3	31	31
95	Bac +5	Ingénieur développement en laiterie	De 2500€ à 3500€	3	36	38
96	Je ne sais pas	Professeur des écoles	De 2000€ à 2500€	4	41	42
97	Bac +5	Cadre infirmière	De 2500€ à 3500€	4	41	43
98	Bac +3 ou 4	Enseignante certifiée d'EPS dans le secondaire	De 1500€ à 2000€	3	32	34

99	Bac +5	Professeur agrégé d'EPS	De 2500€ à 3500€	3	32	34
100	Bac +5	Professeur de français	De 1000€ à 1500€	3	32	34
101	CAP	Assistante maternelle	De 1500€ à 2000€	5	56	56
102	Je ne sais pas	Professeur des écoles	De 1500€ à 2000€	4	41	42
103	Bac +2	Retraitée	De 1000€ à 1500€	7	?	?
104	Bac +2	Secrétaire	De 1500€ à 2000€	5	54	54
105	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Secrétaire de Mairie	De 1500€ à 2000€	5	51	52
106	Bac +5	Professeur dans le seconde degré	De 2000€ à 2500€	3	32	34
107	Bac +3 ou 4	Vente à domicile	De 1500€ à 2000€	4	47	47
108	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Pharma	De 1500€ à 2000€	3	32	34
109	Bac +2	Technicienne de laboratoire	De 2000€ à 2500€	4	47	47
110	Bac +2	Au foyer	De 2000€ à 2500€	8	82	85
111	Bac +3 ou 4	Kiné	De 2500€ à 3500€	4	41	43
112	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Assistance sociale	De 1500€ à 2000€	4	41	43
113	Brevet des collèges	Factrice	Moins de 1000€	5	51	52
114	Bac +3 ou 4	Infirmière	De 2000€ à 2500€	4	41	43
115	Bac +5	Enseignante	De 2000€ à 2500€	3	32	34
116	Bac +8 et plus	Maitre de conf en biologie moléculaire	De 2500€ à 3500€	3	32	34
117	Bac +3 ou 4	Enseignante	De 1500€ à 2000€	3	32	34
118	Brevet des collèges	Travailleuse familiale	De 1500€ à 2000€	5	56	56
119	CAP	Mère au foyer	Pas de revenu	8	82	85
120	Bac +2	Professeur des écoles	De 2000€ à 2500€	4	41	42
121	Je ne sais pas	Travail au sein d'une direction comptable	Plus de 3500€	3	36	37

Tableau 6 : Les professions et catégories sociales des mères des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)

2.9.2. Profession du père

	Niveau diplôme	Profession	Revenu	PCS (INSEE)		
				N1	N2	N3
1	Bac +3 ou 4	Professeur d'EPS	De 2000€ à 2500€	3	32	34
2	Bac +5	Ingénieur	Plus de 3500€	3	36	38
3	Je ne sais pas	Prof en SUAPS	Je ne sais pas	3	32	34
4	Bac +2	Promoteur, rénovateur	De 2500€ à 3500€	2	22	22
5	Bac +8 et plus	Enseignant	Plus de 3500€	3	32	34
6	Bac +3 ou 4	Enseignant 2nd degré	De 2500€ à 3500€	3	32	34
7	Bac +5	Ingénieur informaticien	Plus de 3500€	3	36	38
8	Bac +5	Formateur pour adultes dans le bâtiment	De 2500€ à 3500€	4	41	42
9	Bac +5	Enseignant	De 2500€ à 3500€	3	32	34
10	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Auparavant Ecrivain	Pas de revenu	3	32	35
11	Bac +8 et plus	Médecin	Plus de 3500€	3	31	31
12	CAP	Technicien de maintenance	De 1500€ à 2000€	4	47	47
13	Bac +3 ou 4	Enseignant	De 2000€ à 2500€	3	32	34
14	Brevet des collèges	Fonctionnaire de police	De 2500€ à 3500€	5	51	53
15	Bac +3 ou 4	Trésorier-Payeur aux finances publiques (fonctionnaire de catégorie A)	Plus de 3500€	3	32	33
16	CAP	Gardien de la paix	De 1500€ à 2000€	5	51	53
17	Bac +8 et plus	Sous-directeur à la sécurité sociale	Plus de 3500€	3	36	37
18	Bac +5	Enseignant d'EPS	De 2000€ à 2500€	3	32	34
19	Bac +2	Enseignant	De 2500€ à 3500€	3	32	34
20	CAP	Electricien	De 1000€ à 1500€	6	61	63
21	Bac +5	Professeur d'EPS	De 2500€ à 3500€	3	32	34
22	CAP	Commercial dans l'électricité	De 2500€ à 3500€	4	46	46
23	Bac +3 ou 4	Enseignant d'EPS	De 2000€ à 2500€	3	32	34

24	Bac +5	Directeur Technique dans l'informatique	Plus de 3500€	3	36	37
25	Bac +3 ou 4	Technicien supérieur dans l'automobile	Je ne sais pas	4	47	47
26	Bac +3 ou 4	Cadre	Plus de 3500€	3	32	33
27	Bac +5	Enseignant dans le secondaire dans le privé	De 1500€ à 2000€	3	32	34
28	Bac +3 ou 4	Professeur d'EPS	De 2000€ à 2500€	3	32	34
29	Bac +2	Cadre informaticien	De 2500€ à 3500€	3	36	38
30	Bac +5	Professeur certifié d'espagnol en lycée	De 2500€ à 3500€	3	32	34
31	Bac +5	Ingénieur	Plus de 3500€	3	36	38
32	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Employé de Banque	De 2000€ à 2500€	5	54	54
33	Bac +3 ou 4	Enseignant d'EPS	De 2000€ à 2500€	3	32	34
34	Bac +2	Responsable avant-projet	De 2000€ à 2500€	3	36	38
35	Bac +3 ou 4	Comptable	De 1000€ à 1500€	5	54	54
36	Bac +3 ou 4	IPR d'EPS	De 2500€ à 3500€	3	32	34
37	Aucun	Agent SNCF	De 2000€ à 2500€	5	54	54
38	Bac +5	Cadre de la fonction publique territoriale (chargé de mission PNR)	De 2500€ à 3500€	3	32	33
39	Bac +3 ou 4	Enseignant	De 2500€ à 3500€	3	32	34
40	Bac +5	Cadre	Plus de 3500€	3	32	33
41	Bac +3 ou 4	Directeur général des services au sein d'une mairie	De 2500€ à 3500€	3	32	33
42	Bac +3 ou 4	Conseiller d'insertion et de probation	De 1500€ à 2000€	4	41	43
43	Bac +5	Ingénieur	De 2500€ à 3500€	3	36	38
44	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Maçon	De 1500€ à 2000€	6	61	63
45	Bac +3 ou 4	Chef d'établissement	De 2500€ à 3500€	3	32	34
46	Bac +5	Professeur d'EPS	De 2000€ à 2500€	3	32	34
47	Bac +2	Agriculteur	Moins de 1000€	1	10	11
48	Bac +2	Technico-commercial	Je ne sais pas	4	46	46
49	Bac +3 ou 4	Agent immobilier indépendant.	Je ne sais pas	2	22	22

50	Bac +8 et plus	Médecin Rhumatologue	Plus de 3500€	3	32	34
51	Certificat d'études primaires	Restaurateur	Je ne sais pas	3	36	37
52	CAP	Garagiste	De 2500€ à 3500€	6	61	63
53	Bac +5	Ingénieur militaire	Plus de 3500€	3	36	38
54	Bac +8 et plus	Maître de conférences (Histoire ancienne)	De 2500€ à 3500€	3	32	34
55	Bac +5	Ingénieur	Plus de 3500€	3	36	38
56	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Agent immobilier	De 1500€ à 2000€	2	22	22
57	Bac +5	Enseignant d'Éducation physique et sportive	De 2500€ à 3500€	3	32	34
58	Bac +5	Enseignant de SES en lycée	Je ne sais pas	3	32	34
59	Bac +5	Ingénieur	Plus de 3500€	3	36	38
60	Bac +8 et plus	Chercheur	Plus de 3500€	3	32	34
61	Bac +3 ou 4	Professeur d'EPS	De 2500€ à 3500€	3	32	34
62	CAP	Agent de La Poste	De 1500€ à 2000€	5	51	52
63	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Technicien des eaux et forêts	De 2000€ à 2500€	4	47	47
64	Bac +3 ou 4	Professeur d'EPS	Je ne sais pas	3	32	34
65	Aucun	Technicien en électricité	De 1000€ à 1500€	4	47	47
66	Bac +3 ou 4	Artisan	De 1500€ à 2000€	6	61	63
67	Bac +2	Cadre comptable	De 2500€ à 3500€	3	36	37
68	CAP	Pâtissier	De 2500€ à 3500€	6	61	63
69	Bac +5	Professeur d'EPS	Plus de 3500€	3	32	34
70	Brevet des collèges	Marin-pompier	Plus de 3500€	5	51	53
71	Bac +3 ou 4	Chef d'établissement	De 2500€ à 3500€	3	32	34
72	Je ne sais pas	Pas de père	Je ne sais pas	8		
73	Bac +2	Agent de maîtrise	De 2000€ à 2500€	4	48	48
74	Bac +3 ou 4	PVP	De 2000€ à 2500€	3	32	33
75	Bac +2	Enseignant en lycée professionnel	De 2500€ à 3500€	3	32	34

76	Bac +5	Ingénieur de recherche dans le privé	Plus de 3500€	3	36	38
77	Brevet des collèges	Directeur des ventes	Plus de 3500€	3	36	37
78	CAP	Employé d'usine	De 1500€ à 2000€	6	66	67
79	Bac +2	Informaticien	De 1500€ à 2000€	4	47	47
80	Bac +8 et plus	Enseignant chercheur (Université Lyon 1)	Plus de 3500€	3	32	34
81	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Pasteur	De 1500€ à 2000€	4	41	44
82	Je ne sais pas	Cadre à la Poste	De 1500€ à 2000€	3	36	37
83	Bac +2	Cadre industrie	Plus de 3500€	3	36	37
84	Brevet des collèges	Militaire	De 1500€ à 2000€	5	51	53
85	Bac +3 ou 4	Enseignant d'EPS	De 2500€ à 3500€	3	32	34
86	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Postier	De 2500€ à 3500€	5	51	52
87	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Technicien agricole	De 2000€ à 2500€	4	47	47
88	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Professeur des écoles	De 2000€ à 2500€	4	41	42
89	CAP	Agent de maîtrise	De 1500€ à 2000€	4	48	48
90	Brevet des collèges	Commerçant	De 2000€ à 2500€	2	22	22
91	Bac +8 et plus	Médecin	Plus de 3500€	3	31	31
92	Bac +8 et plus	Directeur d'agence Pôle Emploi	De 2500€ à 3500€	3	36	37
93	Bac +2	Ingénieur	Je ne sais pas	3	36	38
94	Bac +3 ou 4	EMPLOYE DE BANQUE	Je ne sais pas	5	54	54
95	Bac +3 ou 4	Technicien qualité en laiterie	De 2000€ à 2500€	4	47	47
96	Je ne sais pas	Chef de sa propre entreprise	De 1500€ à 2000€	2	23	23
97	Bac +8 et plus	Médecin urgentiste	Plus de 3500€	3	32	34
98	Bac +3 ou 4	Enseignant agrégé d'EPS dans le secondaire	De 2500€ à 3500€	3	32	34
99	Bac +5	Professeur certifié d'EPS	De 2500€ à 3500€	3	32	34
100	Bac +3 ou 4	Comptable	De 1500€ à 2000€	5	54	54

101	Bac +2	Assimilé cadre secteur marchand (plateforme d'achat/revente centrale d'achat grande surface)	De 1500€ à 2000€	2	22	22
102	Brevet des collèges	Décédé, bien avant il était intermittent du spectacle	Je ne sais pas	3	32	35
103	Bac +3 ou 4	Instructeur d'équitation	De 1500€ à 2000€	4	41	42
104	Bac +2	TECHNICIEN	De 2500€ à 3500€	4	47	47
105	Bac +5	Prof d'EPS	De 2000€ à 2500€	3	32	34
106	Bac +5	Professeur dans le seconde degré	De 2500€ à 3500€	3	32	34
107	Bac +3 ou 4	Professeur d'Histoire-Géographie en Collège	De 2500€ à 3500€	3	32	34
108	Bac +3 ou 4	Prof	De 2000€ à 2500€	3	32	34
109	Bac +8 et plus	Maître de conférences	Plus de 3500€	3	32	34
110	Bac +5	Décédé	Pas de revenu	8		
111	Je ne sais pas	Décédé	Je ne sais pas	8		
112	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Technicien dessinateur chez EADS	De 2000€ à 2500€	4	47	47
113	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Ouvrier, travail du cuir et autres matériaux	Je ne sais pas	6	61	63
114	Brevet des collèges	Gérant d'un centre de vacances	De 1500€ à 2000€	3	36	37
115	Bac +5	Enseignant	De 2500€ à 3500€	3	32	34
116	Bac +8 et plus	Prof agrégé en microbiologie	De 2500€ à 3500€	3	32	34
117	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Charpentier	De 1500€ à 2000€	6	61	63
118	Brevet des collèges	Employé de Banque	De 1500€ à 2000€	5	54	54
119	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Agent de maîtrise	Plus de 3500€	4	48	48
120	Baccalauréat ou Brevet de Technicien	Décédé	Pas de revenu	8		
121	Je ne sais pas	Avocat	Je ne sais pas	3	31	31

Tableau 7 : Les professions et catégories sociales des pères des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)

	Père	Mère	Somme	%
Agriculteurs exploitants	1	1	2	0.83
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	6	0	6	2.48
Cadres et professions intellectuelles supérieures	71	58	129	53.31
Professions intermédiaires	19	36	55	22.73
Employés	12	15	27	11.16
Ouvriers	8	2	10	4.13
Autres personnes sans activités professionnelles	4	9	13	5.37

Tableau 8 : Professions et catégories sociales des parents des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018)

	Père	Mère	Somme	%
Inférieur au baccalauréat	20	14	34	14.05
Baccalauréat ou équivalent	14	12	26	10.74
Bac +2	14	18	32	13.22
Bac +3 ou 4	29	38	67	27.69
Bac +5	26	29	55	22.73
Bac +8 et plus	12	6	18	7.44
Sans réponse	6	4	10	4.13

Tableau 9 : Niveaux d'études des parents des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018)

	Père	Mère	Somme	%
Pas de revenu	3	10	13	7.85
Moins de 1000€	1	6	7	5.37
Entre 1000€ et 1500€	3	11	14	2.89
Entre 1500€ et 2000€	21	29	50	5.79
Entre 2000€ et 2500€	20	30	50	20.66
Entre 2500 et 3500€	34	25	59	20.66
Plus de 3500€	25	5	30	24.38
Sans réponse	14	5	19	12.40

Tableau 10 : Revenus approximatifs des parents des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018)

	Père	Mère	Somme	%
Métier en rapport avec l'enseignement ou la recherche	42	60	102	42.15
Professeurs d'EPS	Entre 19 et 32	Entre 22 et 33	Entre 41 et 65	Entre 16.94 et 26.86

Tableau 11 : Parents des élèves de l'ENS 2SEP (anciennement EPS) exerçant un métier en rapport avec l'enseignement et/ou la recherche – 2002 à 2018

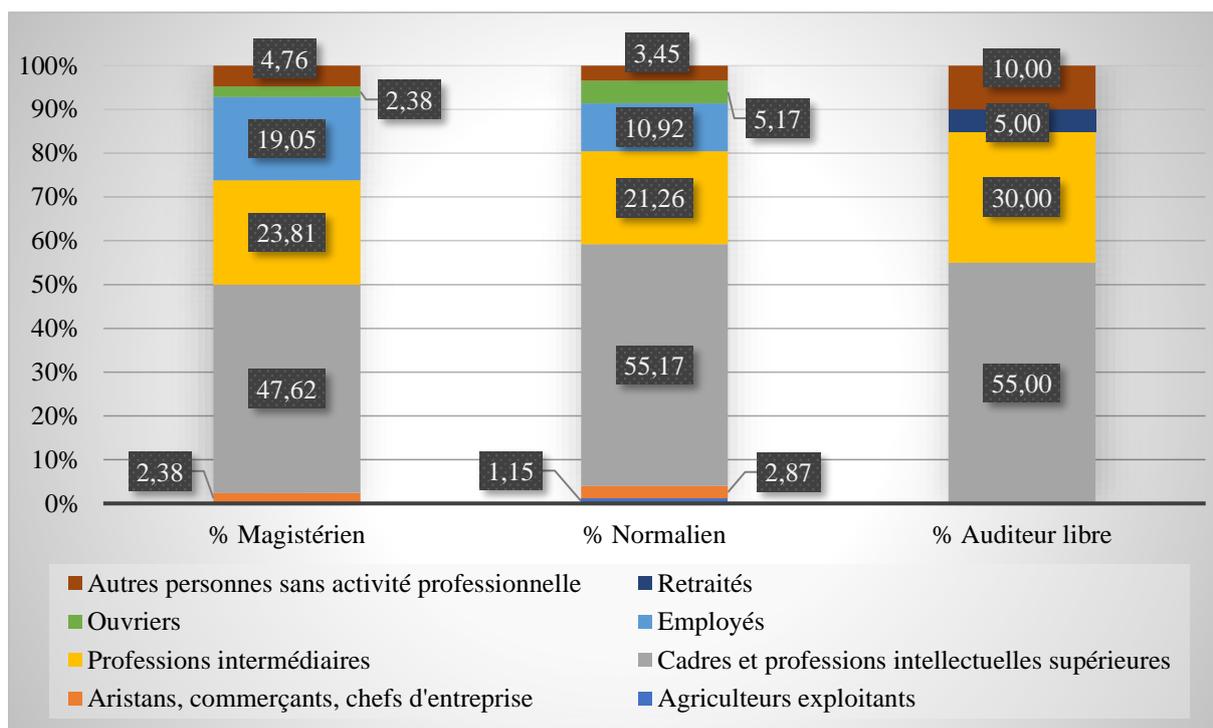


Figure 41 : Professions et catégories sociales des parents des élèves et des étudiant-e-s de l'ENS EPS/2SEP en fonction du statut

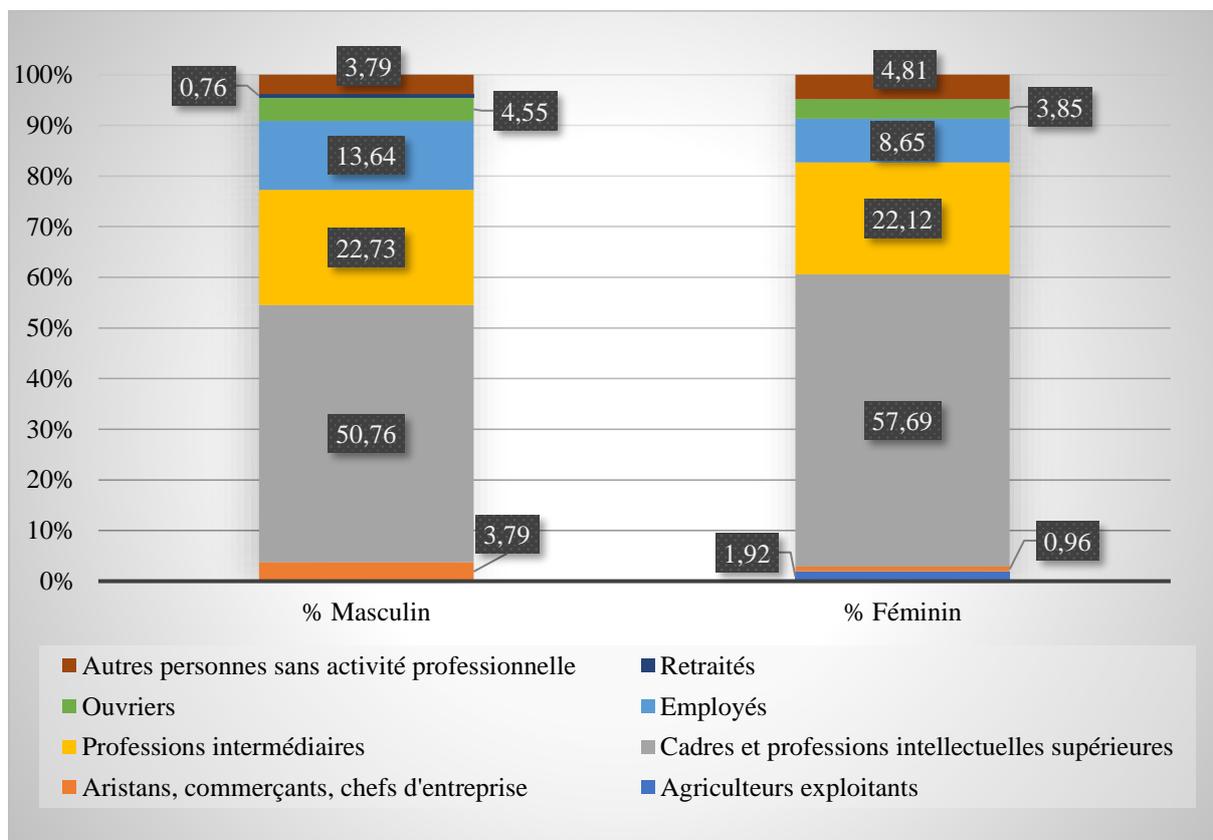


Figure 42 : Professions et catégories sociales des parents des élèves et des étudiant-e-s de l'ENS EPS/2SEP en fonction du sexe

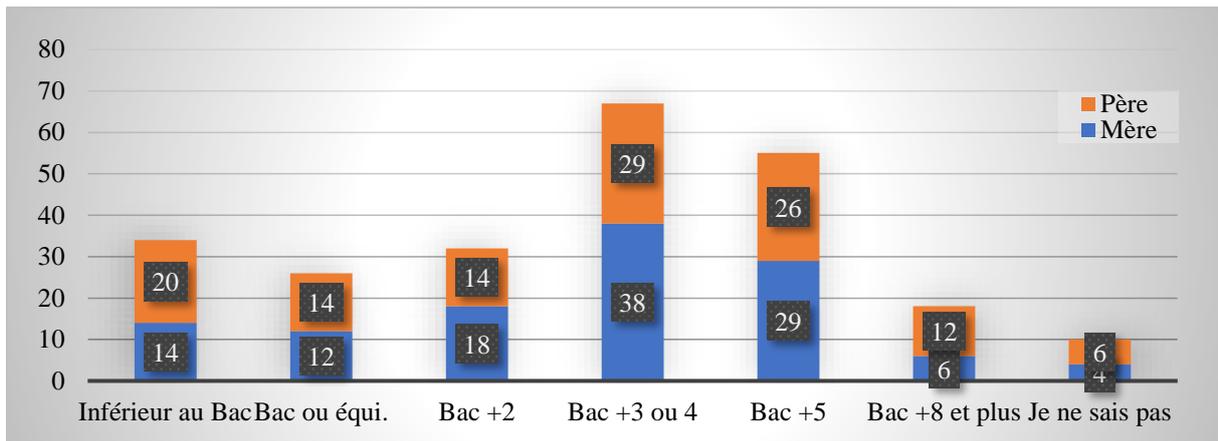


Figure 43 : Les niveaux d'études des parents des élèves et des étudiant-e-s de l'ENS EPS/2SEP

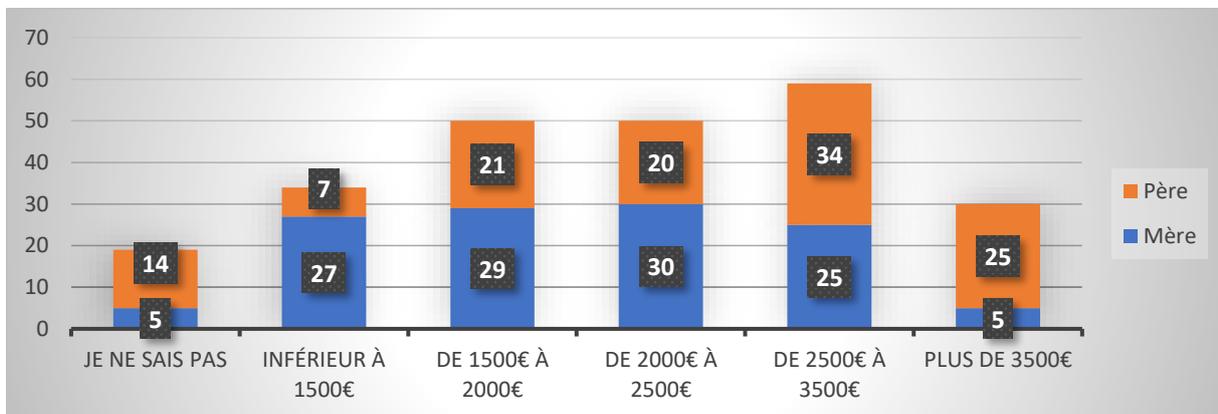


Figure 44 : Les revenus approximatifs des parents des élèves et des étudiant-e-s de l'ENS EPS/2SEP

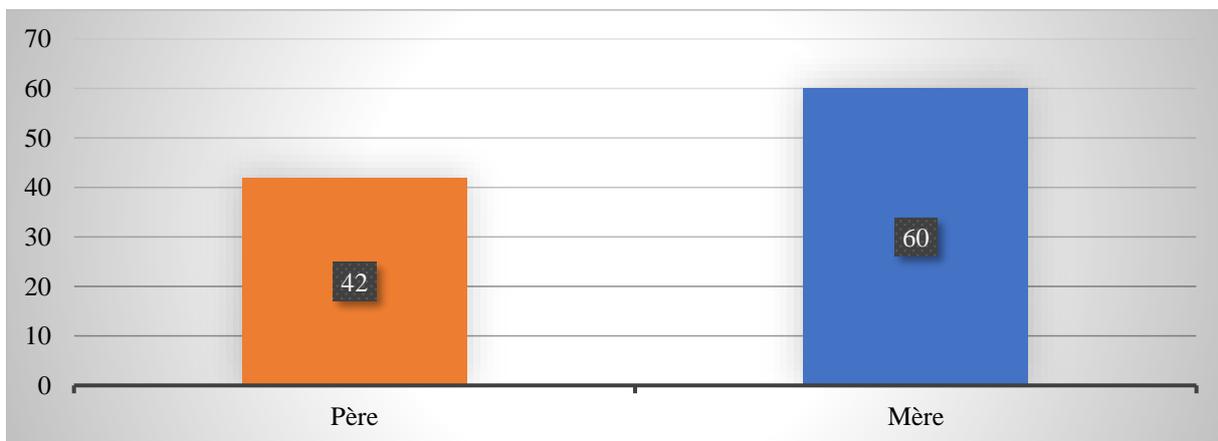


Figure 45 : Parents ayant un métier en rapport avec l'enseignement ou la recherche

2.10. Les élèves et étudiant·e-s du département EPS/2SEP et leurs pratiques sportives (2002-2018)

	Pratique sportive en club		Pratique sportive en dehors d'un club		Pratique sportive hebdomadaire	Impact ENS ¹⁰	Niveau de pratique	Diplôme
1	Oui	Canoë-kayak, judo	Oui	Volley-ball	5 fois ou plus par semaine	2	National	Non
2	Oui	Danse	Oui	Badminton / Escalade / Athlétisme	3 à 5 fois par semaine	3	National	Non
3	Oui	Pentathlon moderne	Non		5 fois ou plus par semaine	1	National	Non
4	Non		Oui	Badminton	1 à 2 fois par semaine	4	Dptal.	Non
5	Oui	Badminton	Oui	Volley, course, vélo...	5 fois ou plus par semaine	2	National	Oui
6	Oui	Basket-ball	Oui	Plein	5 fois ou plus par semaine	5	Régional	Oui
7	Oui	Judo	Non	Vélo, course à pied, basket, natation, musculation	5 fois ou plus par semaine	2	National	Non
8	Oui	Tennis de table	Non		3 à 5 fois par semaine	2	National	Non
9	Oui	Tennis de table	Oui	Course à pied, ski	5 fois ou plus par semaine	2	Internat.	Oui
10	Oui	Athlétisme, Equitation	Oui	Natation, Escalade	5 fois ou plus par semaine	2	Régional	Non
11	Oui	Bad et athlé pour préparer le concours.	Non		3 à 5 fois par semaine	2	Régional	Non
12	Oui	Athlétisme	Non		3 à 5 fois par semaine	2	National	Non
13	Non		Oui	Course à pied, sports de nature, Danse contemporaine	3 à 5 fois par semaine	2	Régional	Non
14	Oui	Football	Oui	Badminton	3 à 5 fois par semaine	2	Régional	Non
15	Oui	Athlétisme (course à pied)	Non		5 fois ou plus par semaine	5	National	Oui
16	Oui	Athlétisme	Non		3 à 5 fois par semaine	2	Régional	Oui
17	Oui	Football	Oui	Musculation, natation	3 à 5 fois par semaine	1	National	Oui
18	Non		Oui	CO, Raid	1 à 2 fois par semaine	3	National	Non

¹⁰ 1 = J'ai totalement arrêté la pratique sportive à mon entrée à l'ENS ; 5 = J'ai augmenté mon temps de pratique sportive hebdomadaire lorsque j'étais à l'ENS.

19	Oui	Handball	Non		1 à 2 fois par semaine	2	Régional	Non
20	Oui	Football, escalade	Oui	Course à pied	3 à 5 fois par semaine	3	Régional	Non
21	Oui	Handball Gymnastique	Oui	Natation, Badminton, Musculature	5 fois ou plus par semaine	2	National	Non
22	Oui	Gymnastique artistique, Boxe française	Oui	Badminton, Natation, Volley-ball, Rollers,	5 fois ou plus par semaine	3	National	Oui
23	Oui	Judo / gymnastique / Escalade	Oui	Equitation	3 à 5 fois par semaine	3	Régional	Non
24	Oui	Tennis	Non		3 à 5 fois par semaine	3	National	Oui
25	Oui	GR	Oui	Fitness en salle de sport	3 à 5 fois par semaine	1	National	Oui
26	Oui	Badminton, Equitation	Oui	Course à Pied	3 à 5 fois par semaine	1	Je n'ai jamais fait de compétition	Non
27	Oui	Rugby	Oui	Kayak & Trail en loisir (pas de compétitions, et heureusement vu mon niveau)	5 fois ou plus par semaine	2	National	Non
28	Oui	Gymnastique	Oui	Athlétisme, Escalade	3 à 5 fois par semaine	2	Régional	Non
29	Oui	Foot et basket	Non		1 à 2 fois par semaine	2	Régional	Non
30	Oui	Football	Oui	Course à pied	3 à 5 fois par semaine	2	Régional	Non
31	Oui	Badminton	Oui	Natation	3 à 5 fois par semaine	4	Régional	Oui
32	Oui	Handball	Oui	Sports Nautiques	5 fois ou plus par semaine	2	National	Non
33	Oui	Badminton	Oui	Volley-ball ; course à pied ; Ski (alpin, fond)	3 à 5 fois par semaine	2	Régional	Non
34	Oui	Tennis	Non		1 à 2 fois par semaine	3	Dptal.	Non
35	Oui	Natation et boxe française	Oui	VTT	3 à 5 fois par semaine	2	Régional	Non
36	Oui	Football	Oui	Tennis	3 à 5 fois par semaine	2	Régional	Non
37	Non		Non		3 à 5 fois par semaine	3	Régional	Non
38	Oui	Ski de fond	Oui	Escalade, Alpinisme,	3 à 5 fois par semaine	3	Régional	Oui

				Trail, VTT et cyclisme				
39	Oui	Kayak, judo, foot	Oui	Escalade, ski	5 fois ou plus par semaine	2	National	Oui
40	Oui	Volley	Oui	Course à pied	1 à 2 fois par semaine	2	National	Oui
41	Oui	Badminton, danse	Oui	Roller, course à pied, ski	3 à 5 fois par semaine	3	Régional	Non
42	Oui	Basket-ball	Oui	Musculation	5 fois ou plus par semaine	2	National	Oui
43	Oui	Volley-ball	Oui	Footing	5 fois ou plus par semaine	5	National	Oui
44	Oui	Natation	Oui	Football	1 à 2 fois par semaine	2	Régional	Non
45	Oui	Tennis	Oui	Course à pied	1 à 2 fois par semaine	4	National	Non
46	Oui	Canoë Kayak	Oui	Volley-Ball	5 fois ou plus par semaine	2	National	Non
47	Oui	Volley	Oui	Course à pied	1 à 2 fois par semaine	3	Régional	Non
48	Oui	Gymnastique	Oui	Course à pied	3 à 5 fois par semaine	1	Régional	Non
49	Oui	Judo / jujitsu	Oui	Course à pied	5 fois ou plus par semaine	2	Internat.	Oui
50	Oui	Basket, danse	Oui	Running, badminton, natation	5 fois ou plus par semaine	2	Régional	Non
51	Oui	Basket-ball	Oui	Tennis, natation, course	3 à 5 fois par semaine	3	Régional	Non
52	Oui	Basket	Oui	Course à pied	3 à 5 fois par semaine	1	National	Oui
53	Oui	Athlétisme et escalade	Oui	Raid nature	5 fois ou plus par semaine	5	National	Non
54	Oui	Football	Oui	Vélo, musculation, course, badminton, futsal, football, marche	5 fois ou plus par semaine	2	Régional	Non
55	Oui	Athlétisme	Oui	APPN hiver et été (escalade, ski)	3 à 5 fois par semaine	2	National	Non
56	Oui	Judo, danse et voile	Oui	Football, footing	3 à 5 fois par semaine	3	Régional	Non
57	Oui	Athlétisme	Oui	VTT	5 fois ou plus par semaine	2	National	Oui
58	Oui	Volley-ball	Oui	Badminton, Vélo, Course à pied	3 à 5 fois par semaine	3	Internat.	Oui
59	Oui	Handball	Oui	Athlétisme	3 à 5 fois par semaine	2	National	Non
60	Oui	Gymnastique aux agrès	Non		3 à 5 fois par semaine	3	National	Non

61	Oui	Escalade et handball	Non		3 à 5 fois par semaine	3	Régional	Non
----	-----	----------------------	-----	--	------------------------	---	----------	-----

62	Oui	Basketball, gymnastique	Non		3 à 5 fois par semaine	2	National	Oui
63	Oui	Handball	Oui	Badminton, Raid multisports, Volley-Ball	5 fois ou plus par semaine	3	Régional	Oui
64	Oui	Badminton, Tennis	Oui	VTT, course à pieds, natation...	3 à 5 fois par semaine	3	Dptal.	Non
65	Oui	Athlétisme	Non		3 à 5 fois par semaine	2	National	Non
66	Non		Oui	Alpinisme - escalade - ski de rando	3 à 5 fois par semaine	2	Je n'ai jamais fait de compétition	Non
67	Oui	Badminton	Oui	Escalade, course d'orientation, footing, natation,	3 à 5 fois par semaine	1	Dptal.	Non
68	Oui	Tennis de table, Triathlon	Non		5 fois ou plus par semaine	4	National	Oui
69	Oui	Athlétisme	Oui	VTT, Ski, Planche à voile	1 à 2 fois par semaine	3	Régional	Non
70	Oui	Athlétisme	Oui	Athlétisme, cyclisme	3 à 5 fois par semaine	4	National	Non
71	Oui	Natation et Badminton	Oui	Raids multisport	5 fois ou plus par semaine	2	National	Non
72	Non		Oui	Boxe française, athlé, natation	1 à 2 fois par semaine	1	Régional	Non
73	Oui	Basket-ball et Tennis	Oui	Course à pied, natation	3 à 5 fois par semaine	4	National	Oui
74	Oui	Athlé	Oui	Kitesurf	1 à 2 fois par semaine	1	National	Oui
75	Oui	Escalade	Oui	Sauvetage	3 à 5 fois par semaine	2	Dptal.	Non
76	Oui	Escalade	Oui	VTT, snowboard	5 fois ou plus par semaine	2	National	Non
77	Oui	Natation	Non		5 fois ou plus par semaine	2	National	Oui
78	Oui	Football	Non		3 à 5 fois par semaine	3	National	Oui
79	Oui	Judo, voile	Oui	Surf	3 à 5 fois par semaine	2	Régional	Non
80	Oui	Aviron	Oui	Fitness, natation, course à pied, sports de montagne	3 à 5 fois par semaine	4	Régional	Non

81	Oui	Athlétisme	Oui	Volley, Badminton	3 à 5 fois par semaine	1	Régional	Non
82	Oui	Football	Non		1 à 2 fois par semaine	1	Dptal.	Non
83	Oui		Oui		3 à 5 fois par semaine	4	National	Oui
84	Oui	Judo	Oui	Escalade, raid	3 à 5 fois par semaine	2	National	Non
85	Oui	Sauvetage sportif	Oui	Course à pied, surf, voile	3 à 5 fois par semaine	4	Régional	Oui
86	Oui	Badminton	Non		3 à 5 fois par semaine	2	Régional	Non
87	Oui	Kayak	Oui	Course à pied, escalade	5 fois ou plus par semaine	3	National	Oui
88	Oui	Badminton	Oui	Course à pied	5 fois ou plus par semaine	5	National	Oui
89	Oui	Judo	Non		1 à 2 fois par semaine	1	Régional	Oui
90	Oui	Athlétisme	Oui	Basket-ball	5 fois ou plus par semaine	2	National	Non
91	Oui	Tennis	Non		5 fois ou plus par semaine	4	National	Oui
92	Oui	Volley Ball et Badminton	Oui	Course à pied	3 à 5 fois par semaine	3	Dptal.	Non
93	Oui	Licencié FF Ski	Oui	Sports Co, sports de raquette, vtt, ski, snowboard...	Moins de 1 fois par semaine	3	Régional	Oui
94	Oui	Football, Judo	Oui		5 fois ou plus par semaine	2	Régional	Oui
95	Oui	GR	Oui	Natation, course à pied	3 à 5 fois par semaine	3	National	Oui
96	Oui	Karaté	Oui	Course, natation	1 à 2 fois par semaine	1	Régional	Non
97	Oui	Tennis de table + badminton	Oui	Course à pied	3 à 5 fois par semaine	3	Régional	Non
98	Oui	Gymnastique, Escalade	Oui	Course à pied	5 fois ou plus par semaine	2	National	Non
99	Oui	Handball	Oui	Course à pied, muscultation, VTT	5 fois ou plus par semaine	2	National	Non
100	Oui	Canoë-kayak	Oui	Surf, escalade, apnée	5 fois ou plus par semaine	2	Internat.	Oui
101	Oui	Badminton (récréatif)	Oui	Rugby	Moins de 1 fois par semaine	2	Dptal.	Non
102	Oui	Danse, escalade	Oui	Natation, badminton	1 à 2 fois par semaine	2	Je n'ai jamais fait de compétiti on	Non
103	Non		Non		Moins de 1 fois par semaine	2	Régional	Non

104	Oui	Danse	Non		5 fois ou plus par semaine	4	National	Non
105	Oui	Course d'orientation	Oui	Ultimate	5 fois ou plus par semaine	3	National	Non
106	Oui	Danse	Oui	Course, natation	3 à 5 fois par semaine	2	National	Non
107	Oui	Volleyball	Non		1 à 2 fois par semaine	3	National	Non
108	Oui	Cyclisme	Non		5 fois ou plus par semaine	1	National	Non
109	Oui	Tennis de table	Oui	Escalade, handball, natation, course, gymnastique	5 fois ou plus par semaine	4	Internat.	Oui
110	Oui	Athlétisme	Non		3 à 5 fois par semaine	5	National	Non
111	Non		Oui	Bad, course à pied,	1 à 2 fois par semaine	1	Régional	Non
112	Oui	Volley-ball	Oui	Footing, tennis, randonnées...	3 à 5 fois par semaine	3	National	Non
113	Oui	Handball	Oui	VTT, course à pied	3 à 5 fois par semaine	3	National	Non
114	Oui	Football	Oui	Ski, randonnée, natation,	5 fois ou plus par semaine	2	Régional	Non
115	Oui	Athlétisme	Oui	Vélo	5 fois ou plus par semaine	5	National	Oui
116	Oui	Équitation.	Oui	Escalade, gym, athlé, volley, natation au SUAPS	5 fois ou plus par semaine	2	National	Non
117	Oui	Gymnastique Natation	Oui	Ski de fond, ski alpin, randonnée	3 à 5 fois par semaine	3	National	Non
118	Oui	Tennis de table	Non		Moins de 1 fois par semaine	1	Internat.	Non
119	Non		Oui	SUAPS	Moins de 1 fois par semaine	1	Régional	Non
120	Oui	Rugby	Non		1 à 2 fois par semaine	2	Dptal.	Non
121	Oui	Basket-ball	Non		3 à 5 fois par semaine	2	National	Oui

Tableau 12 : Les pratiques sportives des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)

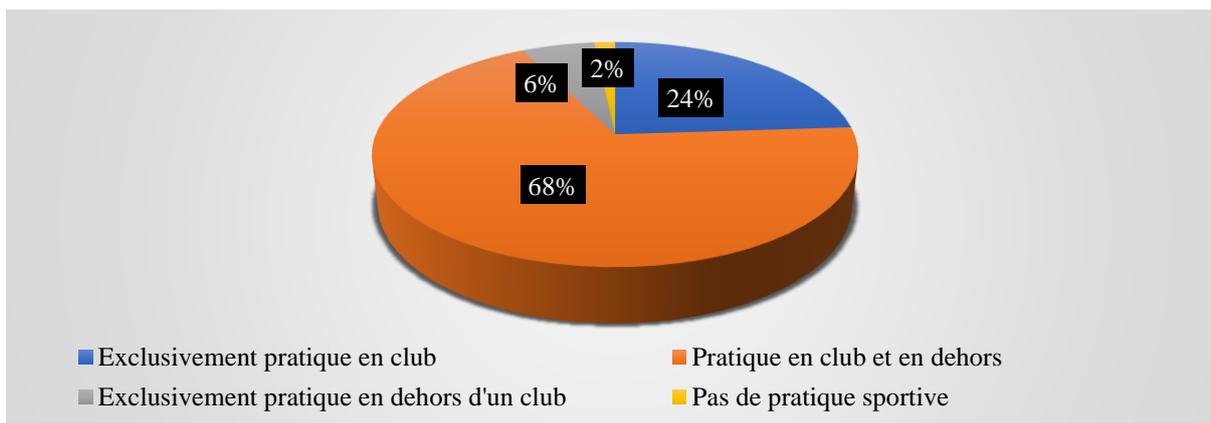


Figure 46 : Type de pratique sportive des élèves et étudiant-e-s du département 2SEP (2002-2017)

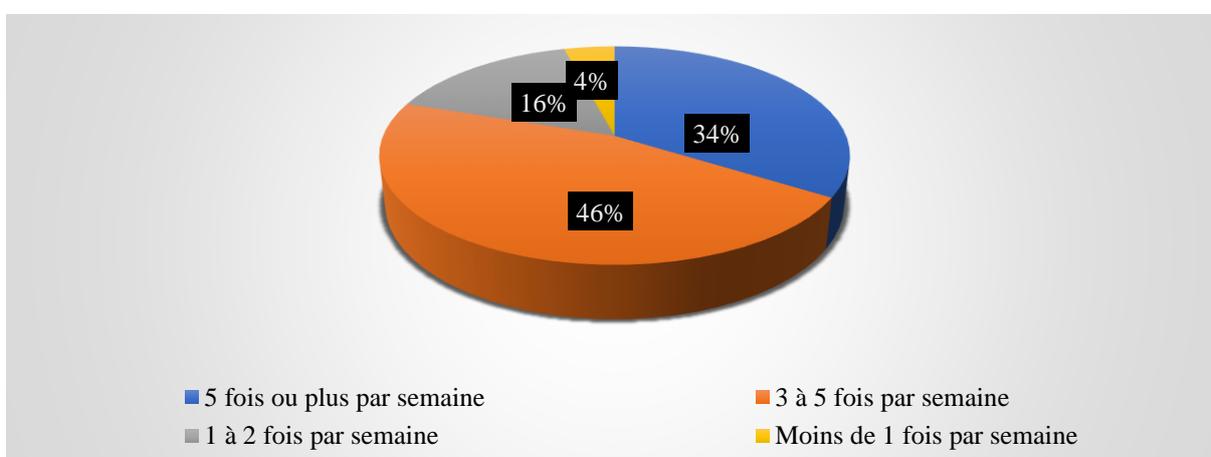


Figure 47 : Pratique sportive hebdomadaire des élèves et étudiant-e-s du département 2SEP (2002-2017)

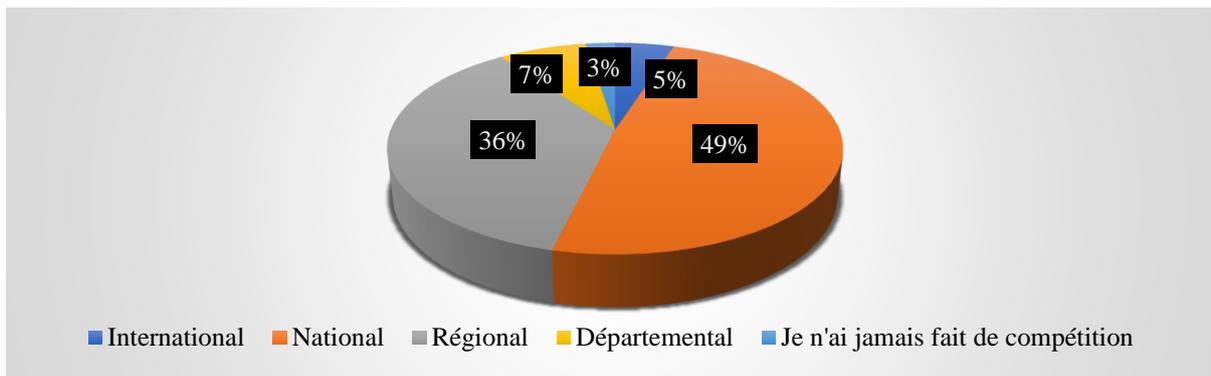


Figure 48 : Niveau de pratique sportive des élèves et étudiant-e-s du département 2SEP (2002-2017)

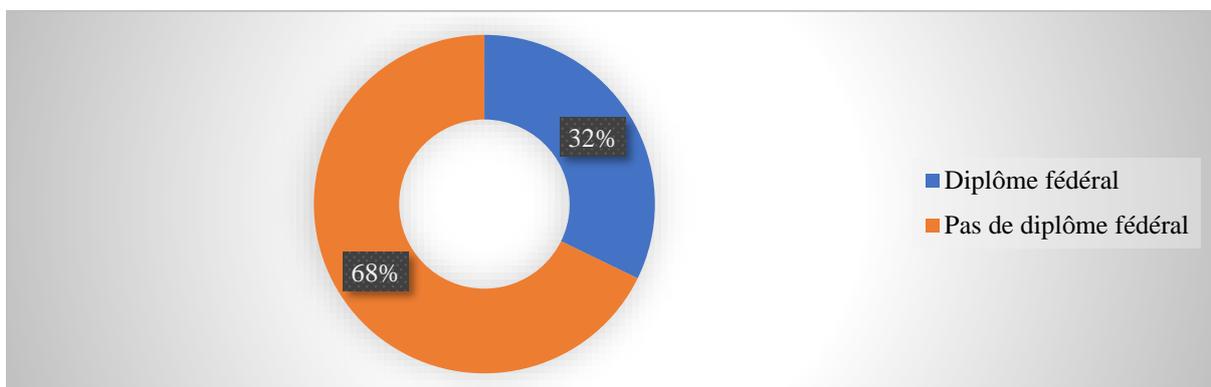


Figure 49 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et titulaires d'un diplôme fédéral (2002-2018)

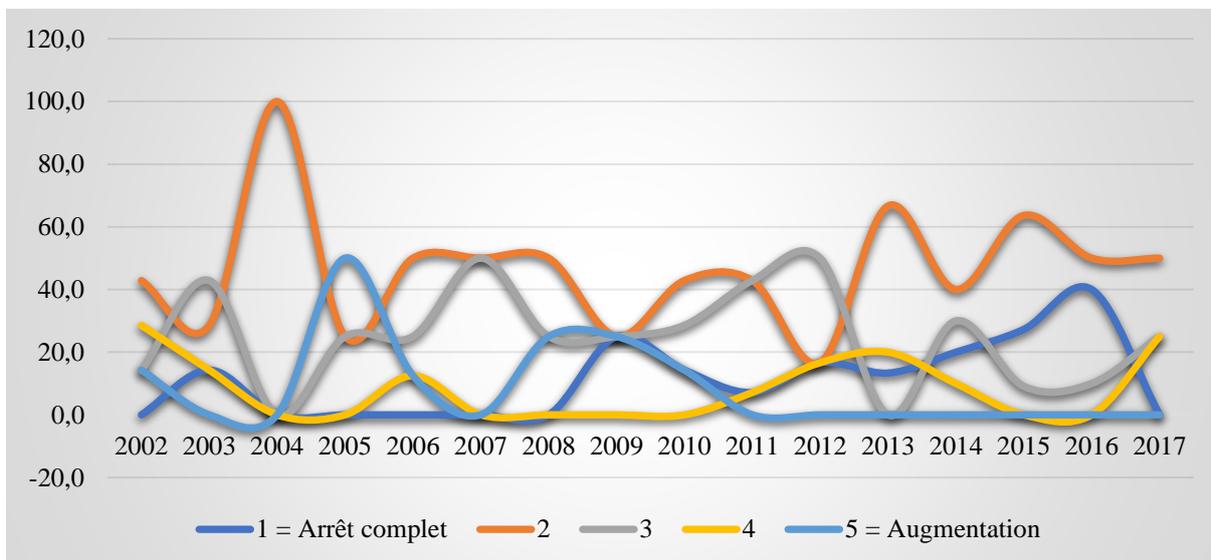


Figure 50 : Impact de l'entrée à l'ENS sur la pratique sportive des élèves et étudiant-e du département 2SEP (2002-2017)

2.11. Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS 2SEP/EPS et leurs rapports aux syndicats (2002-2018)

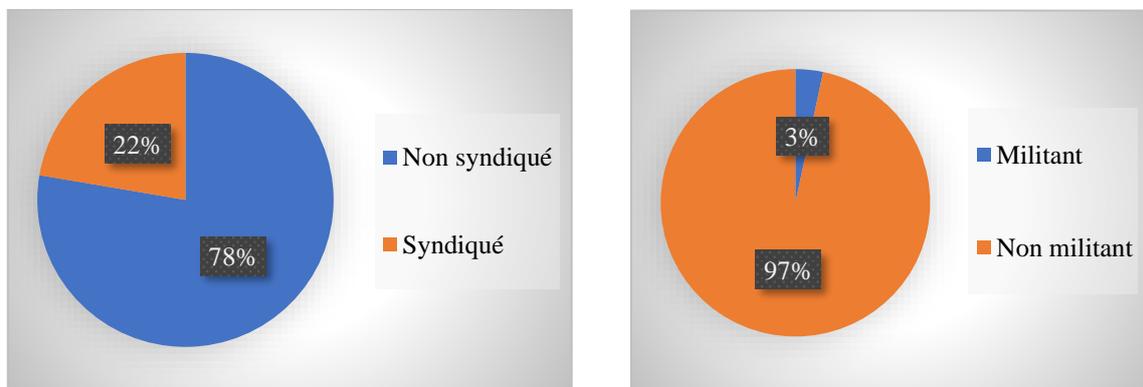


Figure 51 : Les anciens élèves de l'ENS EPS-2SEP et les syndicats

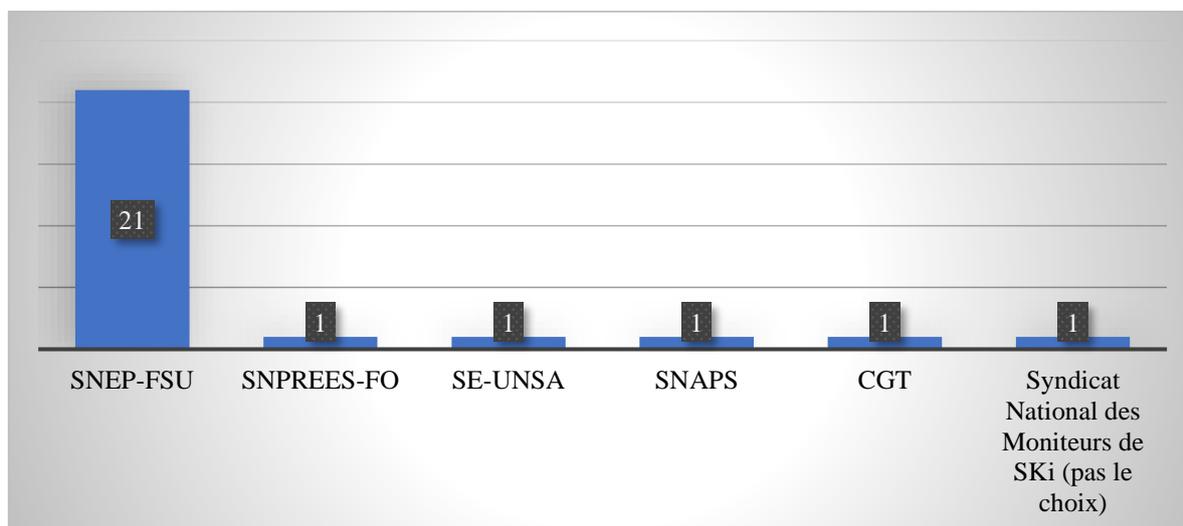


Figure 52 : Les syndicats des anciens élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP

2.12. Les élèves et étudiant·e-s de l'ENS 2SEP/EPS et leurs rapports à la politique



Figure 53 : Les élèves et étudiant·e-s de l'ENS EPS-2SEP et l'intérêt qu'ils portent à la politique

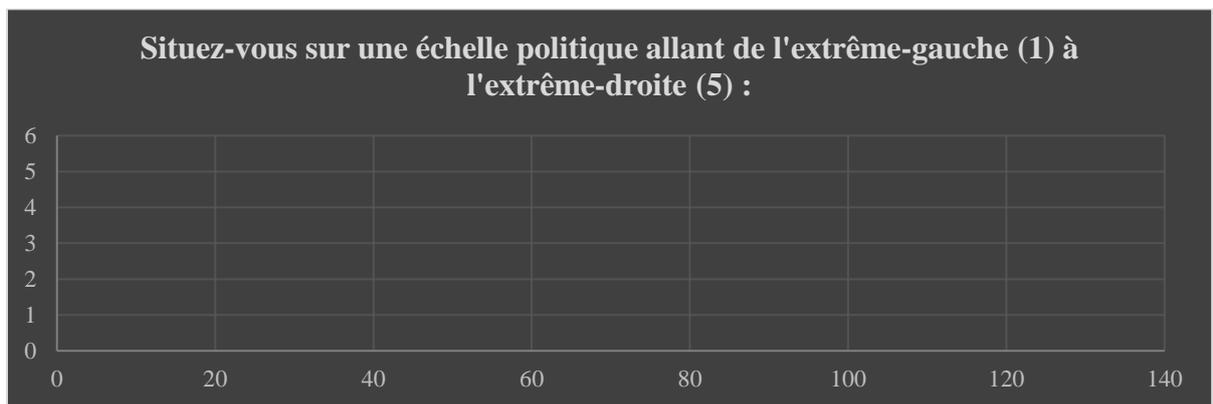


Figure 54 : Le positionnement politique des élèves et étudiant·e-s de l'ENS EPS-2SEP

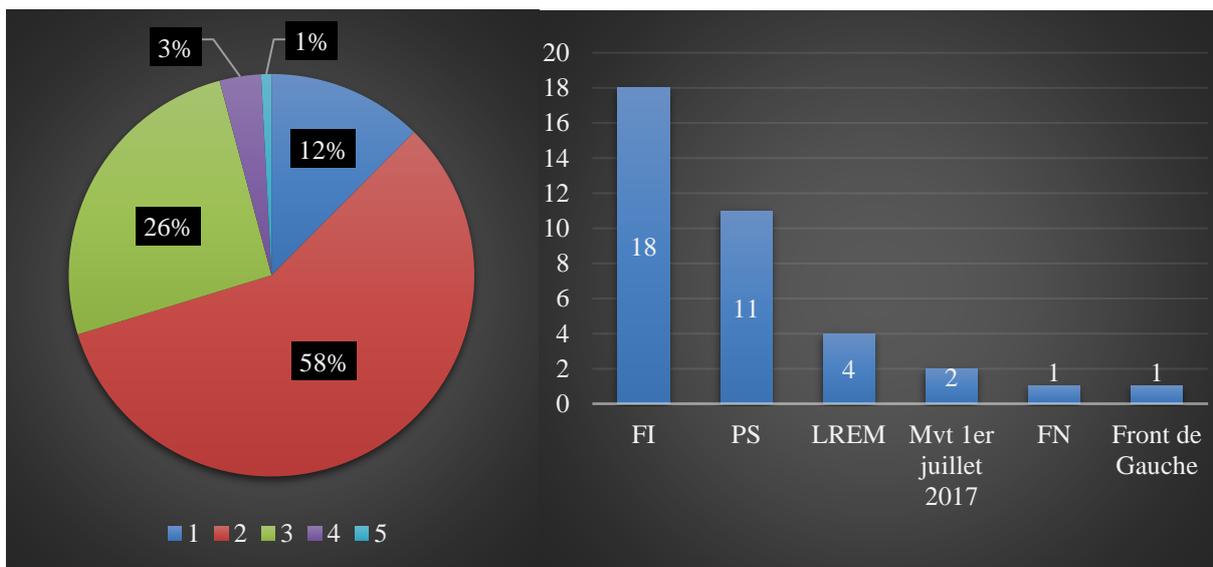


Figure 55 : Considérations politiques des élèves du département EPS/2SEP en 2017

3. Éléments sur l'École normale supérieure

3.1. Historique

- 1912 : Création de l'ENET (École normale de l'enseignement technique).
- 1932 : Reconnaissance en tant qu'ENSET (École normale supérieure de l'enseignement technique).
- 1950 : Durée des études prolongée à trois ans. Mise en place de stages pratiques et pédagogiques.
- 1960 : L'ENSET prépare dorénavant les élèves à l'agrégation. La durée d'étude est portée à quatre ans.
- 1970 : Début de la création et de développement de laboratoires de recherche dans les secteurs plus particulièrement liés à la technologie (mécanique, génie civil, génie électrique) et élargissement des missions de l'École.
- 1985 : L'ENSET devient l'ENS Cachan avec le décret du 24 juillet¹¹ qui fait des Écoles normales supérieures des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et qui uniformise leurs appellations.
- 1987 : Décret redéfinissant le statut de l'École et confirme sa vocation à former des enseignant·e·s-chercheur·se·s dans les disciplines scientifiques et technologiques¹².
- 1992 : L'ENS est habilitée à délivrer des diplômes d'études approfondies (DEA) et des doctorats.
- 1994 : Création de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan sur le campus de Ker Lann, à Bruz, proche de Rennes.
- 2002 : Création du département EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan.
- 2008 : Le département EPS devient département 2SEP.
- 2013 : Création de l'ENS Rennes.

¹¹ Décret n°85-788 du 24 juillet 1985 relatif aux Écoles normales supérieures

¹² Décret n°87-695 du 26 août 1987 relatif à l'École normale supérieure

3.2. Éléments sur le département EPS/2SEP

3.2.1. Évolution du parcours de formation

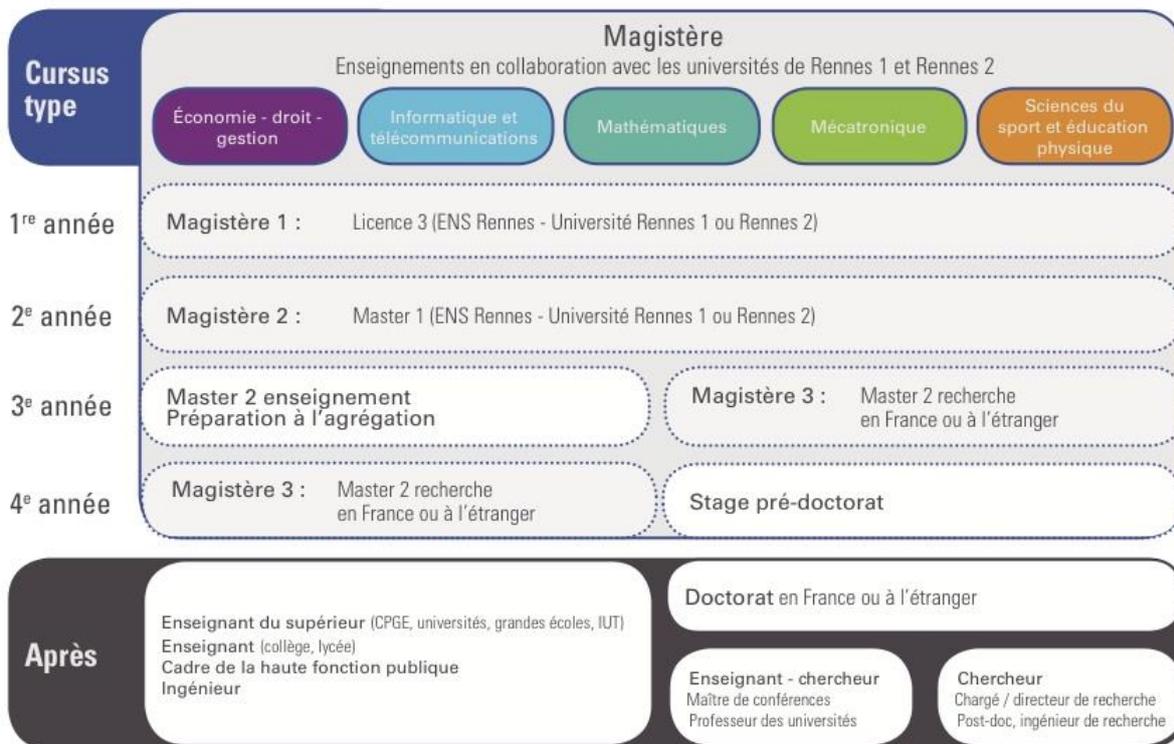


Figure 56 : Parcours de formation – Magistère antenne de Bretagne de l'ENS Cachan / ENS Rennes – Valable jusqu'en 2015

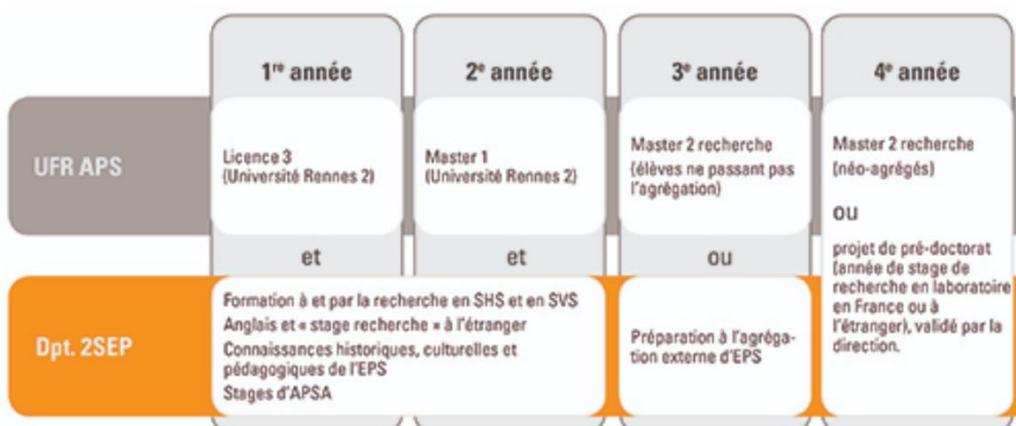


Figure 57 : Parcours de formation - Magistère 2SEP - Contrat quinquennal 2012-2017

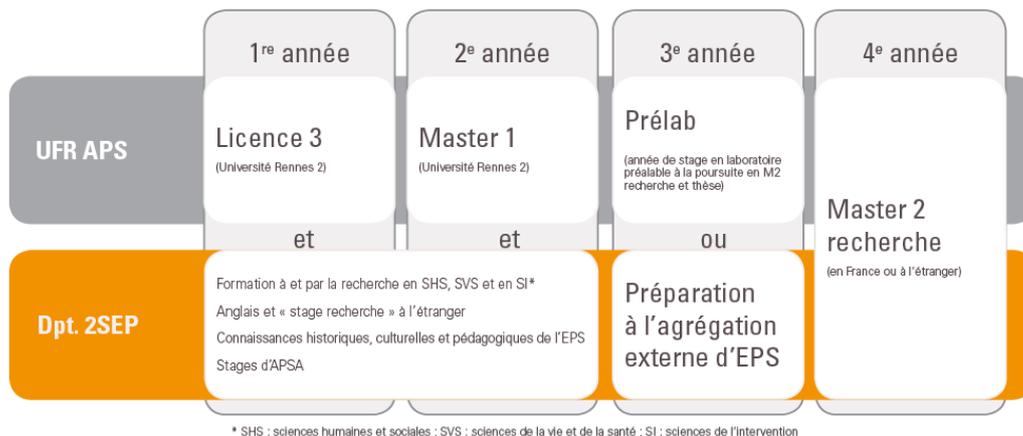


Figure 58 : Parcours de formation - Magistère 2SEP - Contrat quinquennal 2017-2021

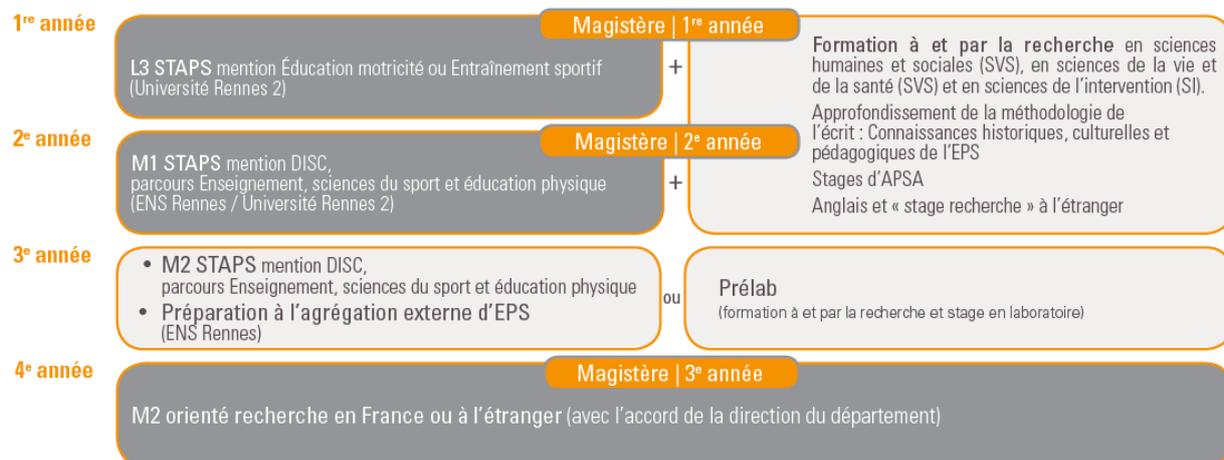


Figure 59 : Parcours de formation - Magistère 2SEP - Contrat quinquennal 2017-2021 (détail)

Master 1 STAPS « DISC »	UE1S1	Activités physiques, mouvements et civilisations – 46 heures (26 CM et 20 TD)
	Séminaire, recherche et intervention – UE2S1	Les registres de discours (Université de Rennes 2) – 10 heures CM
		Connaissances du milieu universitaire (ENS Rennes) – 10 heures CM
		La problématique en recherche (Université du Mans) – 10 heures CM
	Institutions sportives – UE3S1	Le mouvement sportif en France (Université de Rennes 2) – 10 heures CM
		Le sport scolaire (ENS Rennes) – 10 heures CM
		Les marges institutionnelles (Université du Mans) – 10 heures CM
	Sciences humains et sociales & Education – UE4S1	Connaitre les enjeux intégrés au système éducatif – 10 heures CM
		Maîtriser les fondements scientifiques des conditions de transformation des élèves – 6 heures CM
		Anthropologie culturelle du corps en mouvement – 4 heures CM
	Paradigmes et recherche en SHS – UE5S1	Les paradigmes scientifiques – 18 heures (6 CM et 12 TD)
		Méthodologie de la recherche en SHS – 7 heures (4 CM et 3 TD)
	Stage et projet – UE6S1	Stage en laboratoire et en EPLE ¹³
		Mémoire
	Anglais – UE7S1	24 heures TD
	Connaissances scientifiques et méthodologiques en SVS – UE1S2	Biomécaniques du mouvement – 30 heures CM
		Physiologie intégrée à l'exercice – 30 heures CM
		Epidémiologie de l'activité physique : relation activité physique, santé et sédentarité – 30 heures CM
		Outils et méthodes pour conduire une recherche en SVS – 30 heures TD
	Séminaire, recherche et intervention – UE2S2	(Université de Rennes 2) – 10 heures CM
		(ENS Rennes) – 10 heures CM
		(Université du Mans) – 10 heures CM
	Institutions sportives – UE3S2	(Université de Rennes 2) – 10 heures CM
		(ENS Rennes) – 10 heures CM
(Université du Mans) – 10 heures CM		
Sciences humaines et sociales & Education – UE4S2	Approche des thématiques actuelles en EPS – 10 heures CM	
	Approches scientifiques de l'EPS et conceptions – 6 heures CM	
	Anthropologie culturelle du corps en mouvement – 4 heures CM	
Recherche en EPS – UE5S2	Epistémologie – 12 heures CM	
	Méthodologie de la recherche en SHS – 12 heures CM	
Stage et projet – UE6S2	Stage en laboratoire et en EPLE	
	Mémoire	
Anglais – UE7S2	24 heures TD	
Complément : Enseignements spécifiques au magistère ENS	Éducation physique, activités physiques et sportives et l'élève, d'hier à aujourd'hui	Problématisation des questions historiques dans le champ éducatif – 24 heures CM
		Approches scientifiques pluridisciplinaires des conduites développées en EPS – 24 heures CM
		Situer son intervention au regard des courants de l'EPS – 20 heures CM
	Approfondissement recherche	Mémoire et suivi de recherche
	Anglais : outil pour l'international	Langue vivante – 20 heures CM
	Stages APSA	APSA n°1 : 18 heures TD APSA n°2 : 18 heures TD APSA n°3 : 18 heures TD APSA n°4 : 18 heures TD APSA n°5 : 18 heures TD

Tableau 13 : Maquette Master DISC 1^{ère} année - Magistère 2^{ème} année (2017 à aujourd'hui)

¹³ Établissement public local d'enseignement.

3.2.2. Liste des personnels engagés à l'ENS EPS/2SEP

Nom Prénom	Poste	Année	Thèse	Agrégation	CAPEPS	ENS	Formation
LEZIART Yvon	PU (MAD ¹⁴)	2002-2004	SHS	Non	Externe	Non	Dinard
PASCO Denis	PRAG (MAD)	2002-2005	SHS	Interne (1998)	Externe	Non	Caen
KIRZIN Olivier	PRAG	2004-aujourd'hui	Non	Interne (1991)	Externe	Non	Créteil
VISOLI Jérôme	PRAG (MAD)	2004-aujourd'hui	SCE	Externe (2000)	Externe	Non	Rennes
PRIOUX Jacques	PU	2004-aujourd'hui	SVS	Non	Non	Non	Rennes
THEVENET Delphine	MCF	2008-2010	SVS	Non	Non	Non	Nantes
RENAUD Jean-Nicolas	MCF	2010-aujourd'hui	SHS	Externe (2000)	Externe	Non	Besançon
LEFAUCHEUR Alexis	MCF	2012-aujourd'hui	SVS	Non	Non	Non	Angers
ERARD Carine	ATER	2004-2005	SHS	Non	Externe	Non	Caen/Orsay
EPRON Aurélie	ATER	2006-2007	SHS	Non	Non	Non	Rennes
EPRON Aurélie	EC ¹⁵	2007-2009	SHS	Non	Non	Non	Rennes
PHILIPPE Damien	ATER	2009-2011	SHS	Non	Non	Non	Rennes (socio)
RECH Yohann	ATER	2011-2012	SHS	Non	Non	Non	Grenoble
BRAULT Sébastien	ATER	2012-2014	SVS	Non	Non	2005	Rennes, ENS
MATELOT David	ATER	2014-2016	SVS	Externe (2010)	Non	2006	Caen, ENS
MOUSSET Kilian	ATER	2017-2018	SHS	Externe (2013)	Non	2012	Rennes, ENS
GOTSMANN Léa	ATER	2018-2019	SCE	Externe (2014)	Non	2011	Descartes, ENS

Tableau 14 : Caractéristiques des personnels enseignants affectés au département EPS/2SEP (2002-aujourd'hui)

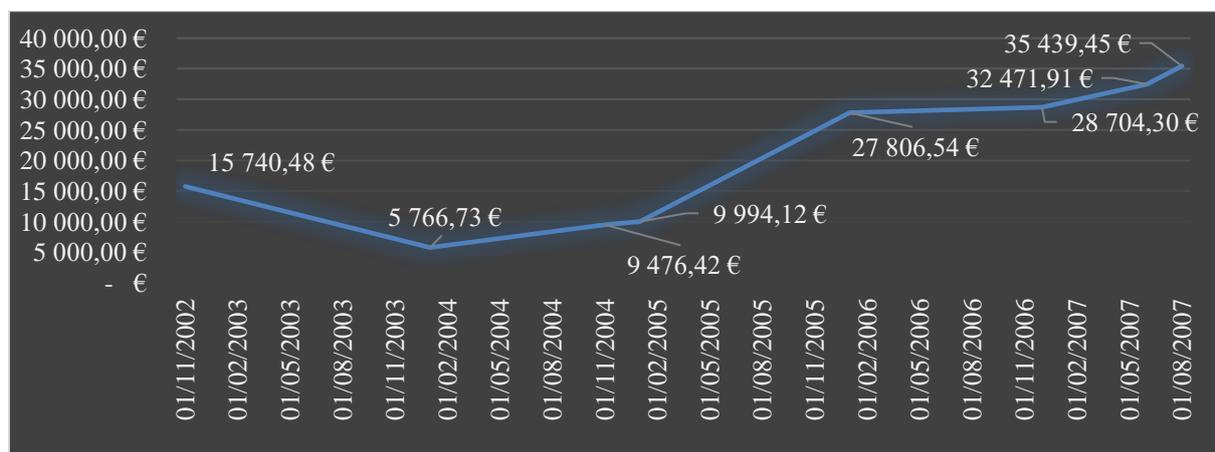


Figure 60: Dépenses du département EPS (2002-2007)

¹⁴ MAD : Mis à disposition du département EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan.

¹⁵ EC : Enseignante contractuelle à mi-temps au département EPS de l'antenne de Bretagne de l'ENS de Cachan et à l'UFRAPS de l'Université de Rennes 2.

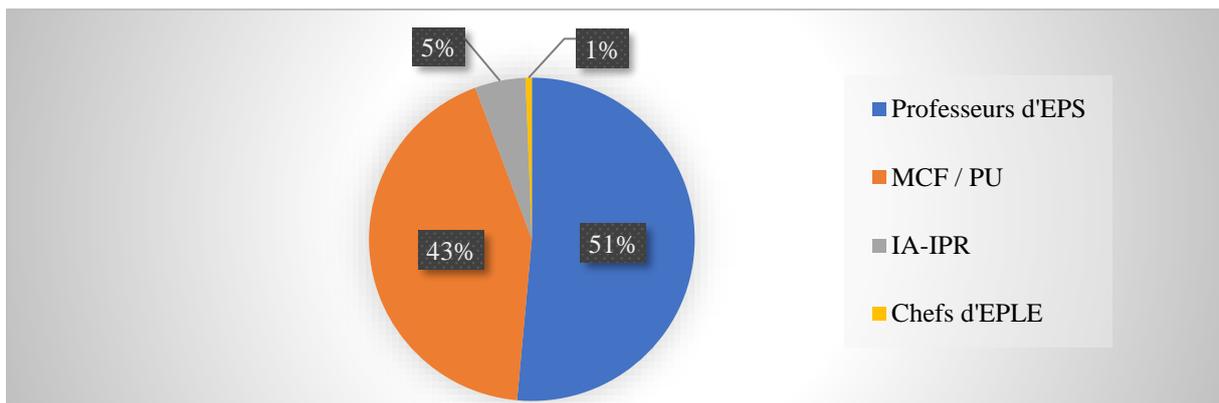


Figure 61 : Répartition des 955,25h équivalent TD en fonction du statut des intervenant-e-s pour l'année 2004-2005

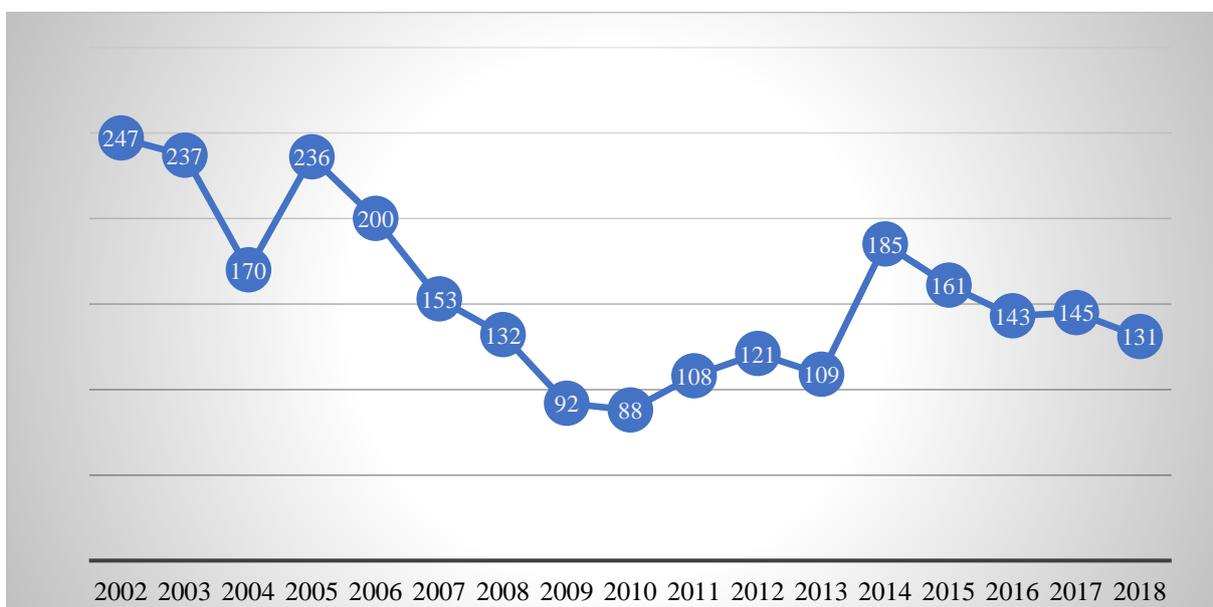


Figure 62 : Evolution du nombre de candidat-e-s inscrit-e-s au concours d'entrée du département 2SEP (2002-2018)

3.3. Les représentations des élèves et étudiant·e·s du département EPS/2SEP vis-à-vis des modèles d'excellence

3.3.1. Les professeur·e·s d'EPS

Selon vous, quels seraient les critères qui permettraient de définir un·e excellent·e professeur·e d'EPS ?					
	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Sans avis	D'accord	Tout à fait d'accord
Il·elle est agrégé·e	51	43	15	10	1
Il·elle fait une thèse et devient MCF ou PU pour faire avancer la recherche en EPS	28	44	31	15	2
Il·elle continue à s'engager dans le milieu fédéral	16	33	48	22	1
Il·elle est spécialiste d'une APSA	16	30	27	35	12
Il·elle publie dans des revues professionnelles	7	43	26	32	12
Il·elle accède à des postes à responsabilités	8	32	32	37	11
Il·elle milite pour la profession	5	18	38	45	14
Il·elle anime des formations continues et participe aux commissions pédagogiques	2	11	18	63	26
Il·elle se tient au courant des avancées scientifiques en STAPS	3	11	18	53	35
Il·elle est polyvalent·e dans les APSA	0	3	4	52	61
Il·elle propose des innovations pédagogiques	0	4	3	44	69
Il·elle se tient au courant des innovations pédagogiques proposées par ses collègues en lisant des revues professionnelles	0	2	5	39	74
Il·elle est capable d'élaborer des projets en EPS, à l'AS et/ou au sein de l'établissement	1	2	2	27	88
Il·elle continue à se former tout au long de sa carrière	0	0	2	21	97
Il·elle s'intéresse à ses élèves au-delà de l'unique aspect moteur	0	0	1	19	100

Tableau 15 : Les critères de l'excellence professionnelle du professeur·e·s d'EPS selon les élèves du département EPS/2SEP

3.3.2. Les enseignant-e-s-chercheur-se-s

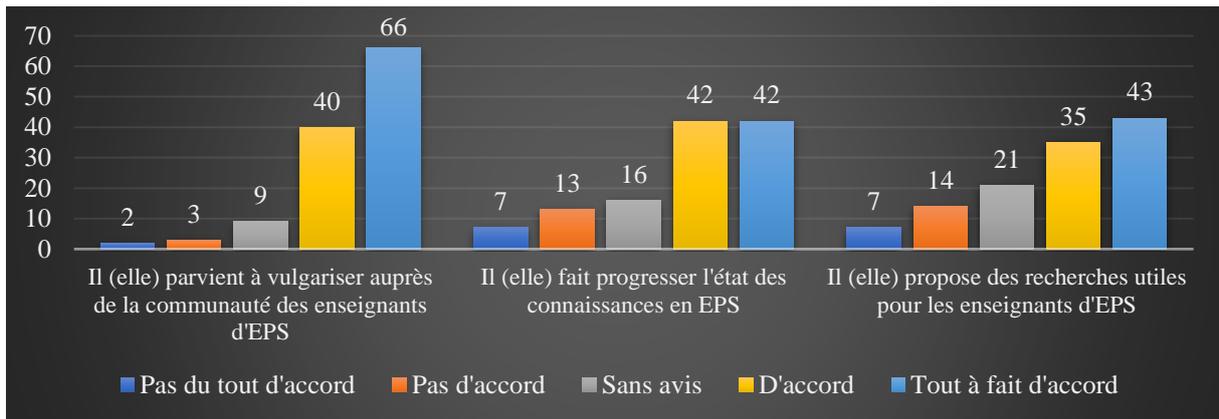


Figure 63 : Les élèves du département EPS/2SEP et leurs représentations des critères d'excellence de l'enseignant-e-chercheur-e

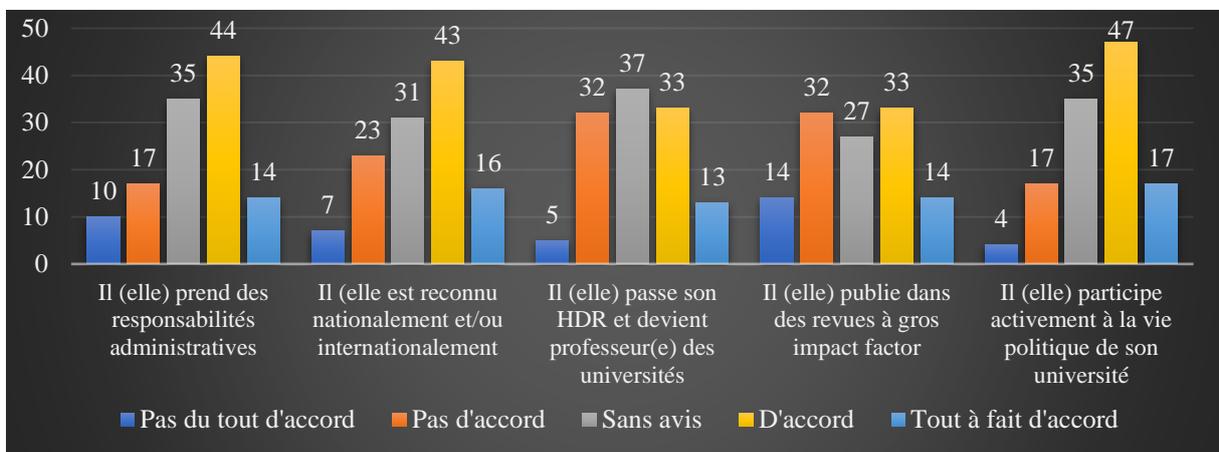


Figure 64 : Les élèves du département EPS/2SEP et leurs représentations des critères d'excellence de l'enseignant-e-chercheur-e (suite)

3.4. Les représentations des élèves et étudiant·e·s du département EPS/2SEP vis-à-vis de l'ENS

3.4.1. Données issues du questionnaire

1	Je m'attendais à une formation d'excellence dans le domaine de l'EPS. Je pensais qu'elle préparait à l'agrégation externe d'EPS et à la recherche en EPS
2	Ecole élitiste qui forme des étudiants brillants
3	Agrégation EPS, excellence
4	Une école élitiste, tremplin pour avoir l'agrégation et découvrir le monde de la recherche
5	Machine à concours, grosses exigences et haut niveau de réflexion
6	Pas de visibilité sur les enseignements dispensés. C'était surtout une structure réputée pour les autres disciplines. Pour moi un moyen de bénéficier d'une préparation à l'agrégation d'EPS
7	L'ENS était pour moi une école élitiste, avec les meilleurs profs, les meilleurs élèves et les meilleurs cours pour les passionnés d'EPS. J'avais une idée assez vague des missions de l'ENS, de ce qu'on y faisait précisément. Mais j'imaginai une école de formation à l'agrégation d'EPS principalement
8	La voie royale pour être agrégé
9	Une école "élitiste"
10	École pour une élite, inatteignable
11	Une école élitiste qui forme à la fois pour la recherche et pour la réussite à l'agreg d'EPS, où continue de régner tout de même une bonne ambiance entre ses membres (perçue à travers le site de l'association l'A3EPS et pour en avoir parlé avec des membres actuels ou anciens)
12	Grande école reconnue
13	Aucune représentation
14	Un moyen de me former à la recherche et d'optimiser mes chances d'avoir une bourse de thèse
15	Un haut lieu de l'enseignement supérieur (sans préjuger de la valence enseignement ou recherche)
16	Comme une formation d'excellence
17	Aucune connaissance de la structure (2ème promotion)
18	La grande école de l'EPS. Celle qui te permet d'être agrégé directement à 25 ans
19	École élitiste, en tant qu'ENS, avec l'excellence de la recherche
20	Je ne connaissais pas
21	J'ai connu l'existence de l'ENS une semaine avant la clôture des dossiers. On m'en avait parlé uniquement en termes de préparation à l'agrégation. J'avoue avoir fait peu de recherches et je m'attendais à passer 3 ans centrés autour de l'EPS, avec des débats permanents dans la promotion pour nous forger notre propre conception et identité de l'EPS
22	Comme quelque chose de vraiment inaccessible, élitiste, pouvant nous procurer la meilleure formation possible dans notre domaine, à avoir l'EPS et le sport
23	Cela n'existait pas. On se basait donc sur l'image de la "maison mère" Cachan
24	Un STAPS +++
25	Elite, difficile
26	Institution d'excellence avec énormément de débouchés

27	Un excellent département d'une des meilleures écoles d'état soutenant une double formation à l'agrégation externe d'EPS, ainsi qu'aux métiers de la recherche en STAPS. Je mets ici ma remarque sur la question du dessous : je suis désolé mais je ne comprends pas trop la manière dont je dois répondre, puisque la question est posée concernant l'ENS, et pas le département 2SEP de l'ENS Rennes, alors que la plupart des réponses sont tournées vers les STAPS et l'EPS ! Je fais pour ma part une grosse distinction entre les missions de l'ENS et celles du département 2SEP. Aux vues des réponses proposées, je répondrai donc ici plutôt à la question "Selon vous, quelles devraient être les missions du département 2SEP de l'ENS Rennes", désolé si j'ai mal compris...
28	Une école élitiste assez inaccessible
29	Une institution inaccessible pour laquelle je n'avais pas le niveau, une élite mais finalement assez obscure sur ce qu'était réellement le fonctionnement et les fonctions du département
30	Lieu d'excellence, "intouchable"
31	Lieu prestigieux où on passe l'agreg
32	La meilleure voie pour devenir enseignant d'EPS (aucune idée de la recherche)
33	Inaccessible
34	Le moyen d'obtenir l'agrégation
35	Une école éloignée de mon lieu d'habitation mais une très bonne école pour obtenir le concours de l'agrégation
36	L'élite de la discipline EPS, moins de recherche
37	Comme une école d'excellence et qui formait principalement à la recherche
38	Une Formation d'excellence dans le domaine des STAPS et de l'EPS
39	Ecole d'élite
40	L'élite
41	L'école était juste créée, je n'avais donc pas d'image préconçue
42	Comme une école qui ouvre toutes les portes et assure une préparation de qualité à l'agrégation
43	Formation d'élite pour préparer l'agrégation
44	Je ne connaissais pas du tout le principe des grandes écoles et je croyais que c'était un laboratoire de Physio qui s'ouvrirait...Je cherchais un labo pour effectuer un DEA dans le champ de l'ES à haut niveau...
45	Formation élitiste de grande qualité
46	Une grande école, relativement élitiste
47	Connue très peu avant d'être recrutée
48	Un département dans lequel les cours proposés étaient plus approfondies, diversifiés qu'un cursus STAPS normal, avec plus d'ouverture scientifique, culturelle, sportive
49	Je me la représentais comme étant l'élite des professeurs d'EPS en devenir
50	Une formation pour élargir les horizons et s'épanouir dans le champ des STAPS + vie étudiante et "promo famille"
51	Je ne savais pas trop à quoi m'attendre, je pensais avoir essentiellement des cours tournés vers l'EPS et moins vers la recherche
52	Ecole d'excellence
53	Le lieu qui allait me permettre de mener à bien mon projet professionnel (enseigner dans le supérieur en STAPS) Mais l'ENS apparaissait pour moi comme une école prestigieuse très probablement inaccessible pour moi
54	Excellence en STAPS
55	Idée floue, orientation essentiellement recherche mais sans vraiment savoir ce qui était fait
56	C'était une école presque inaccessible dont le concours était réservé prioritairement aux magistériens. Je ne connaissais pas vraiment les débouchés, ni les cours dispensés mais je savais que l'on était rémunéré

57	Une formation d'excellence à laquelle mon niveau ne me permettait pas de prétendre à son intégration. J'étais très admiratif des étudiants qui suivaient cette formation. Je ne percevais néanmoins pas l'importance si pesante de la recherche en son sein par rapport à la préparation à l'agrégation dont je pensais qu'elle constituait la majorité des enseignements qui y étaient dispensés
58	Je ne connaissais pas du tout
59	Je pensais que l'ENS était une école avec des petites promotions et dont la plupart des cours était dispensée au sein de cette école
60	École qui nous permettrait d'obtenir des connaissances et compétences dans la recherche et l'enseignement dans le domaine des STAPS, basé principalement sur des expériences. École permettant de soutenir les projets professionnels des élèves
61	Je pensais l'ENS 2SEP inaccessible. Elle semblait regrouper les meilleurs STAPSIENS du pays, des individus très intelligents et cultivés. Le concours d'entrée me faisait peur : je le voyais comme aussi difficile qu'un CAPEPS
62	Avant d'être recruté, l'ENS incarnait pour moi une école dans laquelle il était possible de suivre une formation de haut niveau, avec des enseignements de qualité et des opportunités incomparable dans le fait de personnaliser son projet professionnel. Dans le même temps, cette école semblait dans une certaine mesure inaccessible, au regard des exigences du concours, de sa diversité et de la préparation qu'il s'agissait d'entreprendre
63	Comme une des écoles les plus prestigieuses de France, intégrant, par chance, un département sportif
64	Formation d'élite pour devenir enseignant agrégé et/ou enseignant/chercheur
65	Une école élitiste, exigeante
66	Une filière au sein d'une grande école qui puisse ouvrir des portes, davantage que le cursus STAPS classique. Élite et excellence, haut niveau d'exigence
67	Une école d'élite pour l'EPS avec une formation scientifique et pour la recherche de qualité
68	Elle n'existait pas
69	Une grande école prestigieuse afin de passer l'agrégation et faire de la recherche où les meilleurs étudiants STAPS sont recrutés et où il y a une bonne ambiance
70	Un établissement permettant une formation précoce en recherche. Formation d'excellence ouvrant des portes pour l'avenir
71	Une école prestigieuse qui permet d'accéder à d'autres fonctions que le professorat à long terme
72	Une formation d'élite, destinée aux élites et donc peu accessible
73	Je ne connais pas la structure
74	Ecole d'excellence en vue de devenir prof agrégé d'EPS et/ou chercheur
75	Une "voie royale" ou "voie d'excellence" en STAPS pour aller vers l'agrégation avec succès. J'étais aussi intéressé par l'initiation à la recherche en STAPS, recherche que je ne connaissais pas avant d'entrer à l'ENS
76	C'était assez flou, mais au final je n'ai pas eu de grosses surprises
77	Une école élitiste de renommée
78	Une Ecole permettant à la fois de préparer l'agrégation externe d'EPS et de s'ouvrir aux sciences du sport à travers la formation à la recherche
79	Un établissement d'excellence, très loin de l'idée que je me faisais de mes capacités
80	Un parcours d'excellence dans le champ des STAPS, une ouverture d'esprit pour aborder une culture plus large des activités physiques
81	Une école d'élite intellectuelle dans le domaine des STAPS
82	Ecole d'élite
83	Je ne sais pas
84	Comme une formation d'excellence

85	Une école d'élite
86	Beaucoup plus orientée vers l'EPS que la réalité que j'ai vécue
87	École de prestige
88	Une école difficile d'accès
89	Je n'ai eu connaissance de l'ENS 2SEP que tardivement. J'imaginai ce département comme un groupement d'élèves "élites" mais à profil hétérogène. Je pensais que cela allait être un tremplin formidable pour la recherche en France mais aussi à l'Internat
90	Un lieu me permettant de développer mon projet de me former à la recherche dans les Sciences du sport
91	Comme un lieu élitiste
92	L'ENS était pour moi la formation parfaite pour mon profil étant donné que j'hésitais entre enseignement et recherche et que j'aimais les cours en STAPS. Elle avait forcément une certaine aura de prestige. J'en avais sûrement une vision fantasmée mais je me la représentais surtout comme un lieu vague qui pourrait m'offrir la fenêtre des possibles
93	Ce qui se faisait de mieux dans le champ des STAPS en France
94	Ecole élitiste permettant d'obtenir l'agrégation d'EPS
95	J'avais une image très élitiste de l'ENS et je pensais que je ne serai jamais à la hauteur des attentes
96	Un espace d'ouverture, d'écoute, de partage, d'innovation pédagogique, d'effervescence intellectuelle (j'étais idéaliste et loin du compte malheureusement). Trop centré sur la préparation aux concours, j'ai eu le sentiment de perdre mon goût pour l'humain et son développement à partir d'expériences corporelles. Heureusement, il y a une vie en dehors de ces quatre murs épais
97	Unité d'élite des STAPS sur le plan théorique, une maison remplie de "machine de guerre" du travail. Mais aussi un endroit convivial, où l'on se serre les coudes pour atteindre les objectifs
98	Lieu de formation de haute qualité dans la préparation à l'agrégation et lieu de découverte de la recherche en STAPS
99	Filière très sélective à très haut niveau d'exigence
100	Grande école dans le champ des STAPS. Très sélective, et ouvrant la possibilité à toutes sortes de carrières par la suite
101	Une école élitiste, faisant parti du réseau des grandes écoles, et à ce titre la seule option d'étude du champ des STAPS possédant ce statut
102	Un établissement d'excellence, assez opaque dans son fonctionnement, reposant sur le fait de sélectionner des individus disposant du potentiel et de la volonté de réussir
103	Comme une école qui forme des élites
104	École élitiste pour l'étude du sport et de l'EP
105	Ecole inaccessible, permettant d'avoir la meilleure formation
106	École d'élite
107	Comme une école prestigieuse qui me permettrait de m'ouvrir des portes et ne pas simplement "m'enfermer" dans mon projet de devenir professeur d'EPS. J'envisageais l'ENS comme un moyen de voir ce qui se faisait en Sciences du sport mis à part l'EPS et aussi comme un moyen d'aller plus loin que les études STAPS (que ce soit par rapport à la qualité des cours ou bien simplement la reconnaissance)
108	Je ne savais pas ce que c'était
109	L'excellence
110	Comme un département d'excellence, tremplin pour une carrière intéressante
111	Élitiste, l'excellence avec double domaine Recherche SVS et EPS
112	Comme un établissement sélectif qui préparait à l'agrégation et à la recherche scientifique
113	Une école réputée et dont l'accès me semblait difficile presque inimaginable
114	Ecole de haut niveau, exigeante
115	Ecole de prestige permettant de préparer l'agrégation et de faire de la recherche
116	Pas réellement d'idée préconçue. Peut-être moins élitiste par contre

117	Je n'avais pas beaucoup d'informations sur ce département (J'ai fait partie de la 2ème promotion) C'est une élève de 1ere année qui était venue nous faire un topo sur cette formation (elle faisait partie de la première promotion) A part savoir, qu'on y préparerait l'AGREG dans de bonnes conditions, qu'on aurait un enseignement supplémentaire à celui d'une licence ou d'un master "normal", je ne connaissais rien d'autre. Nous n'avions aucun recul sur cette formation. Nous avons découvert en faisant et nous avons aussi "essuyé les plats" (mais je n'ai aucun regret)
118	Je ne connaissais pas l'ENS avant de me retrouver en Licence 3 avec les étudiants normaliens à l'UFR STAPS de Rennes. Céline Perge et Brice Favier-Ambrosini m'ont incité alors à passer le concours
119	Une formation à l'agrégation excellente, une école où l'on peut découvrir le monde de la recherche, un tremplin dans une vie
120	Au départ je ne la connaissais pas. Après avoir lu les rapports de jury, c'est un concours qui me semblait totalement inaccessible
121	Je ne connaissais pas ou très peu donc peu de représentations

Tableau 16 : Les élèves et étudiant-e-s ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018)

	Pas de représentation	Elitisme, excellence, prestige	EPS et/ou agrégation	Recherche en STAPS	Perspective de carrière	Bonne ambiance
Promotion 2002 à 2007	5%	53%	5%	18%	19%	0%
Promotion 2008 à 2012	9%	48%	19%	13%	9%	2%
Promotion 2013 à 2017	2%	42%	22%	18%	12%	4%
TOTAL	8%	46%	21%	14%	9%	2%

Tableau 17 : Résultats de l'analyse de contenu pour la question : Comment vous représentez-vous l'ENS avant de l'intégrer ?

3.4.2. Analyse de contenu

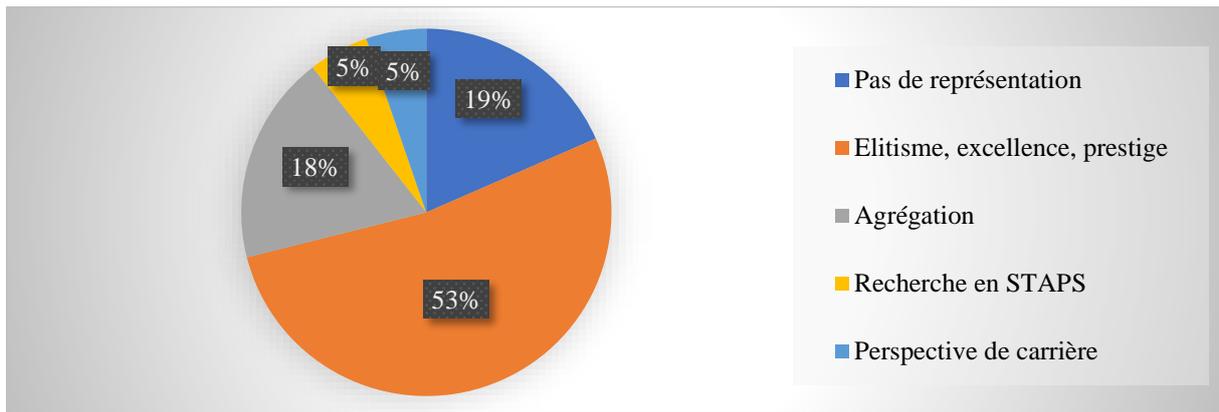


Figure 65 : Les élèves et étudiant-e-s ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de l'ENS EPS (promotions 2002 à 2007)

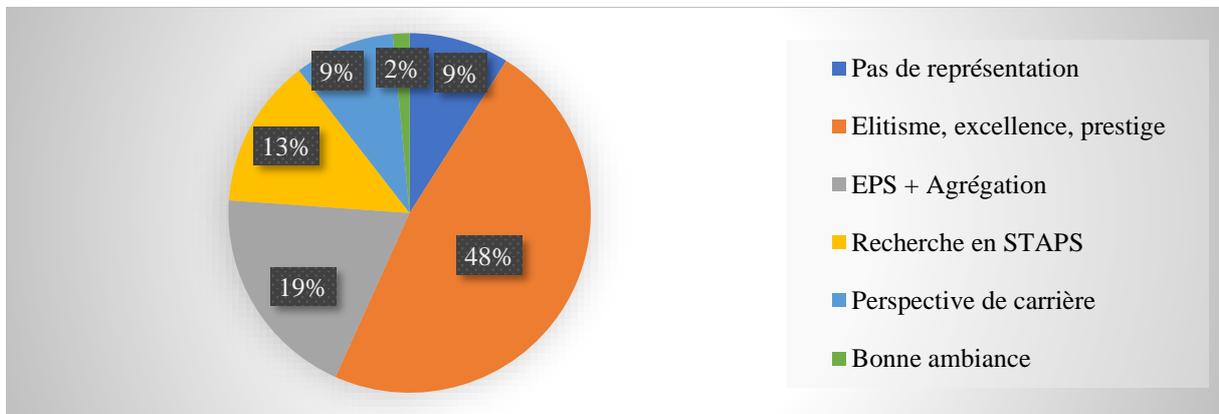


Figure 66 : Les élèves et étudiant-e-s ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de l'ENS 2SEP (promotions 2008 à 2012)

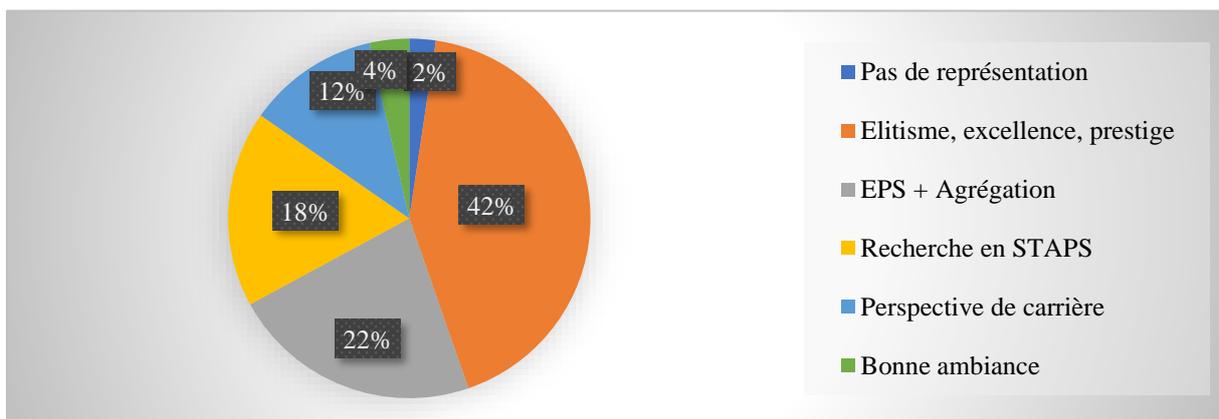


Figure 67 : Les élèves et étudiant-e-s ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de l'ENS 2SEP (promotions 2013 à 2018)

3.5. Les représentations des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP vis-à-vis de la rémunération des normaliens

3.5.1. Données issues du questionnaire

	Comment considérez-vous le fait que les normalien(ne)s perçoivent un salaire ?
1	C'est une véritable chance. J'espère que les normaliens en sont conscients. En ce qui me concerne, j'essaie de rendre ce qu'on m'a donné en travaillant d'autant plus
2	Ma réponse va être mitigée. D'un côté, c'est intéressant de permettre à des étudiants d'avancer dans leurs études tout en les aidant financièrement. Mais derrière ce salaire, il doit y avoir un "retour sur investissement" ou un "rendu positif" de cette démarche. Les étudiants doivent mériter ce salaire et pour cela, contribuer à la dynamique de la discipline et son rayonnement. D'un autre côté, cela peut être vu comme indécent de payer des étudiants, déjà socialement bien placés, alors que d'autres non pas ou peu les moyens de se payer leurs études, ni même les moyens d'accéder à une école comme l'ENS
3	C'est une chance, mais qui paraît parfois démesuré au regard des trajectoires de certaines derrière. Je trouve que l'accent n'est pas assez mis sur ce versant du service public dans lequel nous nous engageons après
4	C'est une opportunité et une chance qui donne une raison supplémentaire pour les candidats de se motiver à travailler intensément pour passer le concours. Cela permet aussi selon moi de s'imposer une rigueur dans le travail à fournir une fois normalien et de garder un lien avec l'institution (engagement décennal). Cependant comparativement aux magistériens qui fournissent le même travail à côté des normaliens je trouve cela difficile est pas très éthique !
5	Avantages excessifs
6	C'est une responsabilité. L'état mise sur notre formation. L'ENS nous assure un salaire, des conditions de formations uniques, un statut, etc... Nous sommes tenus par la suite d'assurer une mission de service publique de grande qualité
7	C'est un avantage immense, cela dit, la plupart des normaliens sont issus d'une CSP aisée et n'ont pas besoin de cet argent pour poursuivre leurs études. Les privilégiés ont toujours plus de privilèges. La plupart des étudiants ayant passé le concours possèdent non seulement un capital éco plus que confortable, mais également un capital social et symbolique leur permettant de connaître l'univers des grandes écoles, dont l'ENS. Si le département 2SEP souffre de son manque de visibilité, je pense que ce sont les CSP+ qui tentent le concours
8	Un confort pour les normaliens qui permet de se consacrer à 100% à son parcours scolaire
9	Sans avis
10	Récompense pour le travail effectué pour intégrer l'école, y rester et s'engager de manière décennale. Bien que le salaire puisse paraître important, il aide beaucoup quand on n'a plus l'occasion de travailler à côté (par manque de temps, occupé par le travail de l'école et de l'Université en parallèle)
11	Je trouve ça normal. Toutefois, la particularité du département 2SEP, il me semble, c'est d'avoir beaucoup de normaliens par rapport aux autres départements, où en maths, ils ne seraient qu'une poignée par classe (alors que la tendance s'inverse pour nous avec les magistériens). Donc il est possible de comprendre un peu leur rancœur, pour certains qui ont passé deux ans difficiles en prépa, alors que l'on était en STAPS. De plus, cela rend tout de même plus attractif le choix de se lancer dans le concours d'intégration. En effet, toutes les familles ne peuvent pas forcément payer tous les frais de logement, etc. pour leur enfant étudiant. Et puisqu'on est lié à un contrat décennal et se destinant pour la plupart à la fonction publique, à ne me semble pas de l'argent volé, même si l'on est chanceux d'en bénéficier
12	Une chance par rapport aux autres étudiants, qui n'est parfois pas justifié selon les années à l'ENS quant au travail à fournir (2ème année ENS est une année très légère)

13	Comme un héritage par rapport à l'histoire de cette institution et la tradition (politique) de formation d'agents de la fonction publique. Comme une garantie de disposer d'agents investis (ou du moins qui s'engagent à s'investir) dans leur future fonction publique. Comme un mérite compte tenu de la règle (équitable) des concours
14	Un avantage considérable et une très grande chance
15	Je considère ce fait comme : 1/une chance par rapport aux autres étudiants qui ne sont pas payés ; 2/une nécessité au regard des objectifs d'excellence de formation de l'ENS ; 3/un investissement qui n'a son intérêt que si les élèves sortants essaient de faire "plus" (en matière de temps passé à essayer d'innover, de former, de diffuser) que la moyenne des titulaires de la fonction publique
16	Bien, cela permet d'avoir une indépendance financière vis à vis de ses parents et de ne pas avoir à trouver un job à côté pour se concentrer sur sa formation. Il est dommage qu'il n'y ait pas autant de postes de normaliens que d'étudiants recrutés chaque année, car ils ne le méritent pas moins
17	Tradition historique des ENS
18	C'est un investissement payant pour tous les élèves qui se sentiront investis d'une mission et qui vont se servir de leur formation pour enrichir la recherche ou la réflexion sur le terrain. Pour les autres, certainement la majeure partie, l'investissement n'est pas forcément rentable mais on ne peut pas le savoir à l'avance, et tout dépend des trajectoires de vie également
19	Bien pour les concernés mais difficile vis-à-vis des magistérien
20	C'est une vraie chance
21	Oulala, ... Je dirai qu'ils l'ont mérité par rapport au concours mais étant magistérienne sans l'avoir jamais passé je ne me rends pas compte. Je ne ressens en revanche aucune injustice
22	C'est tout bénéfique et ça permet de poursuivre des études là où beaucoup d'entre nous se seraient arrêtés avant pour commencer à travailler. D'un autre côté je ne comprends pas spécialement quel "travail" on fournit pour le mériter
23	C'est un statut comme un autre. Cela permet de se consacrer à ses études, et pour l'état de se garantir les services d'un fonctionnaire pendant six ans de plus
24	Normal
25	C'est un privilège qui permet de ne se soucier que de son parcours professionnel
26	Payer des élèves pour qu'ils n'aient pas besoin de travailler à côté pour vivre et qu'ils puissent se concentrer sur leurs études est une chose tout à fait justifiée à mon sens
27	Avis très partagé sur la question : - D'un côté, c'est le moyen de se consacrer pleinement à ses études, et parfois même de pouvoir tout simplement continuer les études. C'est aussi un excellent moyen de pression sur les étudiants (hum, désolé pour ça...), mais aussi de s'assurer de leur travail pour l'état durant 10 ans, ce qui me semble un juste retour des choses par rapport aux excellentes conditions de travail et d'études qui sont offertes aux normaliens. - D'un autre côté, je me pose continuellement la question suivante : que produisons-nous, que faisons-nous de plus qu'un étudiant ou une étudiante n'ayant pas fait l'ENS, mais étant aussi agrégé(e) et/ou thèse(e) ? Je ne suis pas sûr d'avoir une réponse claire et satisfaisante... En résumé, je ne peux pas me porter contre ça, puisque c'est ce système qui m'a moi-même permis de continuer mes études, et dans les meilleures conditions, mais je me pose toujours la question de la plus-value que, selon moi, nous devrions apporter à nos différents domaines, et je ne suis pas certain de beaucoup la percevoir...pour l'instant...
28	Je pense que cela est normal et signifie qu'ils sont en quelque sorte "l'élite" et ont un devoir de se former et se cultiver pour ensuite partager ce qu'ils ont appris
29	C'est une situation plus que privilégié dans le contexte universitaire actuel. Cependant, il permet de s'engager dans des études longues qui n'aurait peut-être pas été possibles autrement. Il est à contrebalancer avec tous les sacrifices humains, intellectuels, sociaux, ... à investir pour réussir

30	Il me semble que l'on hérite davantage de la tradition des ENS, du statut des étudiants dans d'autres disciplines où le fait d'être payé permet de contrebalancer la moindre attractivité du secteur public par rapport au secteur privé
31	C'est injuste au regard de l'origine sociale des élèves, les enfants aisés reçoivent un salaire (ENS) et d'autres qui en auraient vraiment besoin pour financer leurs études doivent travailler (pour aller vite on est d'accord que c'est un peu plus compliqué). Logique élitiste pseudo méritocratique
32	Je comprends que cela puisse être considéré comme très inégalitaire, mais le concours (surtout en 2SEP) est je pense assez ouvert aux étudiants STAPS. Rémunérer un étudiant lui permet d'envisager très sereinement ses études, avec notamment des séjours à l'étranger. Le principe des grandes Ecoles françaises peut cependant effectivement être remis en cause, pas uniquement le statut de normalien. Il faudrait peut-être cependant plus de contrôle sur le devenir des normaliens au regard des 10 années de service qu'ils doivent à l'Etat
33	Permet de poursuivre des études longues en étant autonome mais absurde qu'il y ait deux statuts au sein de l'école
34	C'est une belle opportunité, un privilège
35	C'est un statut. Bénéfique pour les étudiants qui ont le concours, un moyen d'émancipation
36	Une chance qui permet de rendre autonome des étudiants
37	Acceptable voire "normal" (haha). Cela leur laisse la chance de pouvoir se consacrer pleinement à leurs études (sans s'éparpiller et perdre de temps avec des "jobs")
38	Ayant moi-même bénéficié de ce salaire je pense que dans le système de formation supérieure Français c'est une chance énorme qui est accordée aux élèves normaliens. Ce salaire représente une sécurité permettant d'envisager sereinement des études supérieures longues. Cependant je reste mitigé sur l'aspect positif de ce mode de fonctionnement qui favorise pour beaucoup des étudiants déjà favorisés socialement et culturellement. Problème aussi du rapport et du traitement des ENS vis-à-vis des magistériens (même formation, même charge de travail mais pas le même salaire ?). La question se pose aussi du retour sur investissement de l'Etat et du suivi des engagements décennal pas vraiment réalisé dans les faits. Plus le fait que cela est aussi d'une certaine façon une motivation extrinsèque pour aller vers les métiers de la fonction publique
39	Normal
40	Pas nécessaire
41	C'est un privilège indéniable. Cela permet d'acquérir rapidement son autonomie, d'être disponible pour se consacrer intégralement à ses études
42	Condition à l'attractivité de la formation
43	Injuste
44	Comme une très bonne chose qui permet de se consacrer à 200% à ses études
45	Symbole d'un système élitiste que l'on peut considérer comme injuste et inégalitaire, mais permettant malgré tout de se consacrer pleinement à ses études
46	Relativement injuste au regard d'autres étudiants
47	Un privilège qui permet de bien vivre les 4 ans d'études sans devoir chercher des jobs d'étudiants et une possibilité d'ouverture vers des stages ou vacances à l'étranger
48	Etant magistérienne et non boursière, je considère la différence de statut très inégale car l'option job étudiant est rendue très difficile voire impossible par la densité du cursus et les changements fréquents. De plus, nous passons notre été à bosser et non à nous reposer pour entamer l'année suivante
49	Je le considère comme un avantage indéniable en termes de ressources durant les études, mais également comme une injustice vis-à-vis des magistériens, qui sont eux en minorité. Ce déséquilibre peut avoir un effet stigmatisant plus fort qu'en Droit Economie Management, par exemple, où ils sont autant de normaliens que de magistériens
50	Une situation confortable, il faut en être conscient. Mais on ne pourrait pas faire autrement... Et qui implique légitimement une exigence de résultat, et une intensité de travail

51	C'est une chance ! mais je ne comprends pas pourquoi nous avons un salaire par rapport aux autres étudiants lambda
52	Légèrement injuste par rapport aux autres étudiants
53	Je me questionne sur la légitimité de ce droit, sur le fait que ce soit réellement "mérité", sur les raisons pour lesquelles nous avons le droit à un telle aide vis à vis de tous les autres étudiants en STAPS qui ne l'ont pas. Cela dit, j'ai accepté le système en intégrant l'ENS et cela a été bien appréciable
54	Normal
55	Un gros plus non négligeable pour les normaliens mais un avantage énorme avec peu de contreparties pouvant engendrer des sentiments d'injustice, de jalousie
56	Pour ma part, le salaire perçu en tant que normalien m'a permis de m'investir pleinement dans mes études sans avoir à travailler à droite et à gauche pour payer la poursuite de mes études. Je trouve que c'est un salaire mérité dans la mesure où le concours est équitable et méritocratique. Sans ce salaire, je n'aurais surement pas pris la peine de passer le concours
57	En tant que bénéficiaire de ce statut j'en suis très satisfait. Au regard du haut degré d'exigence de la formation, la possibilité de prendre son indépendance financière vis à vis de ses parents et de ne pas avoir à compter ses sous tout au long de sa vie étudiante afin de décompresser en toute tranquillité sur quelques moments dégagés tout au long de l'année est plus qu'appréciable, à mon sens nécessaire. J'ai d'ailleurs tenté le concours par deux fois et lors de ma 1ère tentative je n'avais pas déposé de dossier en parallèle : pour moi il n'était pas question de m'engager dans cette formation dont je craignais l'importance de la charge de travail si je n'étais pas assuré d'avoir cette aisance financière. C'est un moyen, dans le sens de tous les aspects de la vie pratique que cela apporte, de supporter la pression du cursus et de gérer au mieux son année étudiante. Je pense par ailleurs que les normaliens ne devraient pas être seuls à toucher un salaire étant donné le caractère identique du cursus suivi par les magistériens. Au-delà de l'administratif et de la question du statut, la question du salaire, dans le cadre de nos études, est un gage de réussite à mon sens en ce qu'il permet de mieux vivre ces années intensives
58	Cela les place dans des conditions réellement confortables pour réussir leurs études, c'est donc un avantage qu'on ne peut nier
59	C'est une opportunité offerte par l'Etat, et il faut se donner les moyens de la saisir
60	Ok, même si certains ne semblent pas tirer profit de cet avantage
61	Je trouve cela normal. Ils ont travaillé dur pour intégrer cette école, ils s'engagent auprès de l'Éducation nationale et sont donc rémunérés en conséquence
62	Au regard des exigences de la formation et du rôle qu'un normalien sera susceptible de jouer dans sa vie future, il me semble que le salaire se justifie. Cela reste tout de même une question délicate dès lors que le salaire est ce qui différencie le magistérien du normalien
63	Initialement, pour décharger le normalien d'un job étudiant et consacrer son temps disponible à la lecture d'articles, l'élaboration de mémoires de recherches, bref à répondre à la charge de travail (voire davantage), exigée par les formateurs de l'ENS et du STAPS. Mais je la considère davantage comme un privilège indispensable. Privilège car ce temps est finalement davantage utilisé à la consommation de loisirs sportifs et festifs au sein et entre les promos de l'ENS. Indispensable car ce sont ces temps de rencontres festifs/sportifs qui fondent une corporation "normalienne" au sein de laquelle se réalisent des échanges et réflexions autour des problématiques de l'EPS et la recherche. Indispensable aussi car sans cette rémunération, le concours, déjà peu plébiscité par les Stapsiens, verrait son nombre de candidats chuter. En effet, le salaire normalien représente certainement une condition sine qua non à l'inscription à ce concours
64	Comme une chance et un privilège immense qu'il faut savoir "honorer et respecter", notamment vis-à-vis des autres étudiants
65	Une chance pour des étudiants à l'heure actuelle rendant l'accès possible à différents profils d'élèves (notamment les moins aisés et venant de loin)
66	Point non négligeable et appréciable lorsqu'on est normalien, objectivement pas vraiment normal au regard du statut d'étudiant identique à de très nombreuses autres écoles de formation

	supérieure. Créé une différence de statut étrange et dérangeante au sein d'une promo entre magistériens et normaliens, car l'exigence de travail est en tous points identique
67	Pas utile
68	C'est une chance qui facilite les études et donc l'implication que l'on peut y mettre, c'est sûrement un moyen de motiver les étudiants à passer le concours et donc de pouvoir sélectionner parmi une base plus large
69	Sans avis
70	Énorme privilège, presque exagéré, mais offrant néanmoins l'opportunité à certains élèves d'origine modeste d'effectuer une formation de haut niveau loin de chez eux
71	Cela me paraît normal dans la mesure où l'on attend des efforts plus importants de ces étudiants.
72	Cela est un moyen de faciliter les études. Cela dit les magistériens réussissent très bien sans ce salaire
73	Justifié au regard de la rigueur imposée par leurs études et des sollicitations financières qu'elles impliquent
74	Normal, si l'étudiant en question joue réellement le jeu. Par contre, je pense que l'engagement décennal ne devrait pas faire partie des 10 ans d'études, et commencer à la fin des 4 ans
75	D'un point de vue personnel, je considère le salaire comme une chance, une opportunité d'autonomie financière personnelle tout en accédant à des études intéressantes et sans avoir à travailler en dehors de mes études. De manière plus globale, difficile d'être contre lorsqu'on en bénéficie, d'autant plus lorsqu'on en bénéficie actuellement. Je crois que c'est un investissement de l'Etat pour former une élite dans chaque discipline ou "département" des ENS, former des futurs cadres de la fonction publique (enseignement, recherche, haute fonction publique et bien d'autres). En cela, je considère que l'objectif est cohérent avec la mise en œuvre (le salaire, les conditions d'études plus favorables qu'à l'Université). Les conditions dans lesquelles les normaliens favorisent à mon sens leur accès à ces qualifications, connaissances, postes, professions d'élite ou de haut niveau
76	Bien que j'en profite je trouve ça difficilement justifiable, dès lors qu'on rencontre des étudiants d'autres milieux et d'autres conditions sociales, qui doivent souvent travailler à côté, emprunter, etc... Cela créé un malaise certain. Même si ça nous met dans des conditions matérielles inégalables pour donner le meilleur de nous-même (principal argument qui le justifie, et avec raison), cela ne fait que renforcer les inégalités sociales car au fond, on s'en rend bien compte, "on ne prête qu'aux riches"
77	C'est une très grande chance pour le normalien qui peut réaliser ses études dans se soucier des conditions matérielles. Mais en creusant est-ce normal qu'une petite poignée d'élèves en bénéficie ? Est-ce que la somme est justifiée ? Je ne connais pas assez l'historique pour véritablement me positionner
78	Une chance de pouvoir étudier dans ces conditions, une possibilité d'être plus exigeant envers les étudiants
79	Je pense que c'est une bonne chose dans la perspective de donner le temps et les moyens à l'institution de dégager une élite qui puissent être une ressource dans les différents champs professionnels liés à la filière STAPS. En revanche, cela me semble poser deux problèmes. D'abord la relative homogénéité des profils sociologiques des étudiants recrutés semble indiquer que c'est en grande partie les étudiants "promis à réussir" qui sont formés à l'ENS. Cela pose la question du rôle joué par l'ENS dans la reproduction des inégalités sociales sous couvert de méritocratie mais également celui de l'absence de pluralité des regards portés sur l'éducation.
80	Un confort indéniable pour mener des projets d'études ambitieux, mais une position socialement difficile à expliquer aux vues de la précarité de certaines situations
81	L'intérêt pour l'étudiant est certain. Mais quel est l'intérêt réel pour l'état ? Je reste sceptique
82	Un certain mérite
83	Je suis désormais très partagé quand on voit la pénurie de l'enseignement supérieur et des carrières très loin du service public et de l'intérêt général des étudiants d'autres d'EPS

84	Comme un investissement de l'état sur le long terme
85	Je trouve cela bien, ça offre une indépendance des étudiants
86	Je perçois cette distinction comme une source de discrimination entre les élèves, voire comme une détermination hiérarchique entre des élèves d'une même promotion, faisant pourtant le même travail et avec les mêmes exigences
87	Un vrai plus pour pouvoir se focaliser uniquement sur ses études
88	Pas juste : il faudrait ajuster en fonction des besoins de chacun comme un système de bourses
89	Recevoir un salaire pendant 4 années se légitime par la réussite à un concours. Au-delà de cette version officielle, je trouve que ce privilège accordé ne souffre quasi d'aucune remise en question. Comparativement à tous les étudiants français (mais aussi étrangers) qui sont financés par leurs parents, qui doivent travailler ou qui ne peuvent accéder à une formation universitaire (ou dans le supérieur) parce que les frais d'inscription/logement sont trop élevés, je trouve que nous sommes des privilégiés. Personnellement, ce salaire me donne des "responsabilités", comme un devoir de réussir pour avoir bénéficié de cette chance. Pour autant, notre réussite semble presque moins légitime que les autres qui réussissent tant les conditions dont nous bénéficions sont exceptionnelles
90	Celui-ci est beaucoup trop élevé, cela devrait être une allocation divisée par 2 pour permettre à deux fois plus d'étudiants d'accéder à la formation
91	Comme une chance
92	Je me suis justement souvent posé la question de la légitimité de percevoir un salaire (sans compter les nombreux privilèges liés à la formation) alors que pour de nombreux étudiants c'est "la galère" car ils doivent souvent cumuler leur scolarité avec un travail. L'ENS offre des conditions de travail idéal et le contraste avec les autres filières m'interroge sur la différence de financement des deux formations. Je me demande parfois pourquoi une minorité profiterait d'autant alors que le plus grand nombre subit les moyens dérisoires assignés à certains cursus dans le supérieur. Cela étant dit, je pense à plusieurs justifications (ou stratégie de neutralisation pourrait dire des psychologues ^^). D'une part le concours est public, ouvert à tous, et les 2SEP ont une remarquable mixité sociale. En ce sens il y a quand même une méritocratie (avec la réserve que le concours est aussi un concours de circonstance notamment dans le fait que certaines facs sont bien mieux armées pour le passer). D'autre part, il me semble que la rémunération induit un engagement pour la chose publique plus large que l'engagement décennal. Si l'on veut mériter l'investissement qu'a réalisé l'état, il faut s'engager pleinement dans la recherche, l'enseignement ou tout autre domaine public où l'on pourrait être utile par la suite.
93	C'est une fausse aide à l'ascension sociale puisqu'à ma connaissance très peu de normalien en ont besoin pour poursuivre leurs études. C'est donc un cadeau permettant une autonomie financière précoce pour un étudiant
94	Logique dans la mesure où c'est une ENS
95	Comme un sacré avantage, qui permet de se consacrer pleinement aux études
96	Nécessaire pour recruter sur un plan national. Mais c'est un véritable piège, la communication sur l'engagement décennal est quasi nulle à l'entrée. On peut se retrouver avec une dette de plusieurs dizaines de milliers d'euros envers l'état si on décide de ne pas travailler dans le public à l'issue des quatre ans de l'ENS. Pris au piège, il ne reste pas beaucoup de possibilités : la thèse ou l'enseignement. Même s'il existe des alternatives et une voie de négociation, les textes mettent la pression sur cet engagement
97	Je trouve ça normal dans le sens où c'est un contrat passé avec l'Etat, et que les normaliens en question doivent un certain nombre d'années à l'Etat derrière. D'autre part, ça ouvre selon moi la possibilité à des étudiants pas forcément armés sur le plan financier d'intégrer une forme d'élite, ce qui de nos jours et en France spécifiquement me paraît fondamental
98	Injuste par rapport aux autres étudiants. C'est déjà une chance d'entrer à l'ENS : pas besoin d'un salaire mensuel. Bien évidemment j'appréciais avoir ce salaire et je ne crachais pas dessus mais

	effectivement c'est quelque chose dont j'étais assez gênée par rapport aux autres étudiants non normaliens
99	C'est un facteur d'attractivité pour la filière, cela permet la délocalisation autonome des étudiants qui viennent de la France entière
100	Oui, et tous les étudiants devraient pouvoir étudier dans des conditions décentes
101	Justifié dans la mesure où celui-ci acquiert, via la formation à l'ENS, un regard sur le monde de la formation et de la recherche qu'il restituera dans ces domaines dans les champs des sciences & techniques des activités physiques et sportives via son engagement décennal ; injustifié au regard de la formation identique entre normalien et magistérien, créant un régime de privilèges injustifié (la sélection par dossier permettant à des individus aussi voire plus doués d'intégrer l'Ecole)
102	A la fois comme un privilège et un encouragement à s'investir pleinement, sans pression financière
103	Bien
104	C'est une réelle chance
105	Injustice entre normalien et magistérien
106	Normal s'ils n'ont réellement pas le temps de travailler en dehors pour gagner de l'argent
107	C'est une chance qu'on a ! Toujours un peu difficile à justifier... Personnellement quand j'y pense ou quand j'en parle j'évoque toujours ce principe de méritocratie cher à l'école française, qui en fait n'est qu'une illusion puisqu'on voit bien que la population à l'ENS est bien spécifique. Faut y aller pour trouver des Brandon, des Kelly et des Kevin quoi ! Mais bon, je ne crache pas dessus, et même si honnêtement je ne trouve pas ça hyper juste, c'est sûr que j'aurais du mal à y renoncer ! Après, finalement ce salaire, notamment pendant mon année de PréLab il a vraiment été mis au service de la recherche et ça m'a permis de réaliser des stages à l'étranger dans différents pays pendant 1 an et ça je ne l'aurais surement pas fait sans l'ENS (et le salaire)
108	Totalement incohérent au regard des disparités universitaires
109	C'est le statut de l'ENS et c'est très positif qu'il y ait une section EPS
110	Cohérent s'ils répondent aux missions énoncées ci-dessus. Sinon, ils devraient rembourser leur formation
111	Bien. Permet de contribuer à l'équité même si la plupart ne viennent pas de milieu défavorisé
112	Comme un avantage, mais également comme un devoir envers le système public
113	Comme un engagement réciproque. Indispensable pour favoriser l'égalité d'accès à cette école.
114	Trop long pour pouvoir être expliqué en 1 phrase
115	Cela permet de mettre l'EPS et le sport sur le même pied d'égalité que les autres disciplines, étant donné qu'il existe des ENS dans les autres matières
116	Utile pour pouvoir s'investir pleinement dans son travail universitaire. Attrayant pour attirer les meilleurs étudiants
117	C'est une réelle aide qui permet au normalien de se sentir investi et redevable auprès de l'institution
118	Comme les autres ENS, le salaire permet au normalien de se centrer exclusivement sur ces études. Cela est d'autant plus important que la charge de travail est importante
119	Je pense que percevoir un salaire est une chose positive. Cela permet aux étudiants de se consacrer pleinement à leurs études. Pour ma part j'ai vraiment vu la différence entre ma troisième année de licence et la 1ère année à l'ENS. J'ai dû travailler pour financer mes études (avant l'ENS) et cela me prenait beaucoup de temps... Ce n'était pas toujours évident de gérer le travail, les cours à la fac et les révisions (plus la prépa concours) ... Je pense que c'est la raison pour laquelle je pense qu'il n'est pas « mal » de percevoir un salaire pour étudier :) !
120	C'est une chance que tous les étudiants devraient avoir
121	Selon moi, cela peut créer des clivages avec les autres structures présentes dans la société. Cela me paraîtrait plus judicieux de prendre en compte les réels besoins financiers des normaliens

(adapter les revenus à chacun ?) ; les réelles motivations à intégrer l'ENS (autres que l'obtention d'un salaire)

Tableau 18 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normaliens (2002-2018)

3.5.2. Analyse de contenu

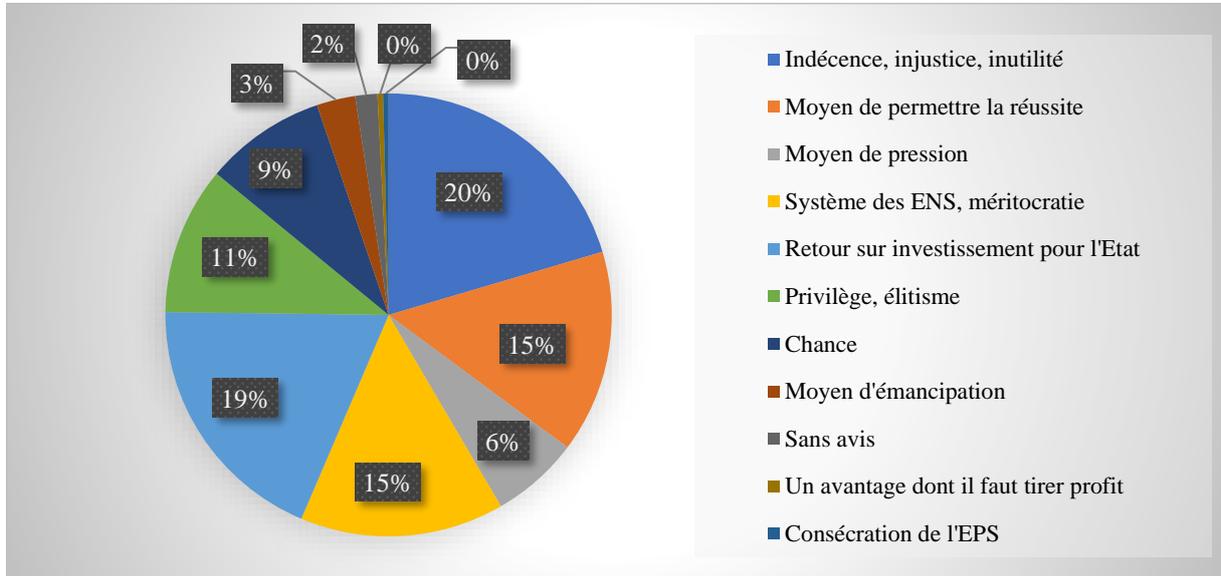


Figure 68 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normaliens (2002-2018) Premier niveau de l'analyse de contenu

3.5.2.1. Indécence, injustice, inutilité

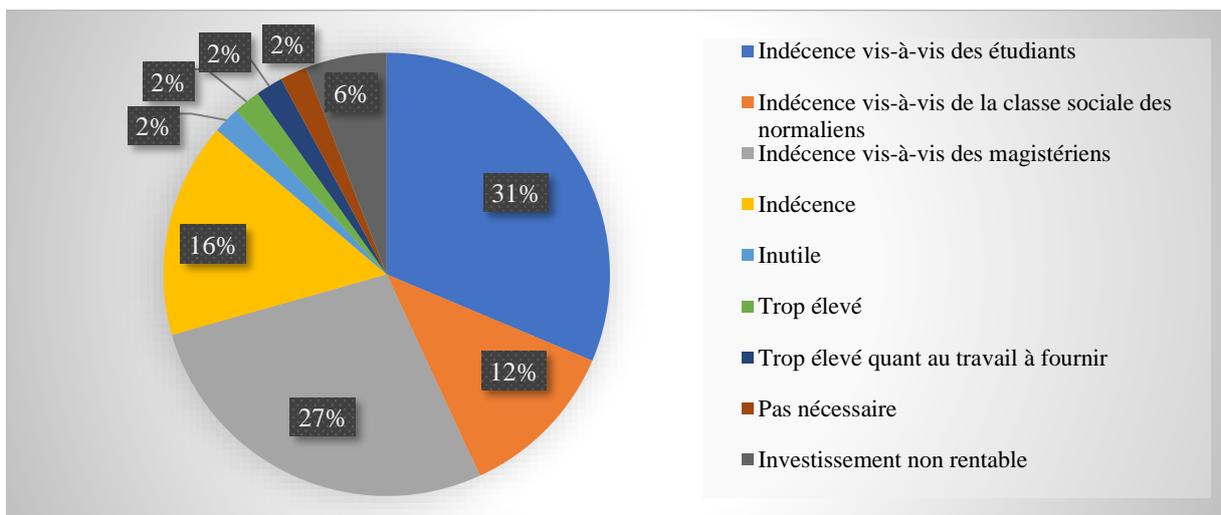


Figure 69 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normaliens (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Indécence, injustice, inutilité

3.5.2.2. Moyen pour permettre la réussite

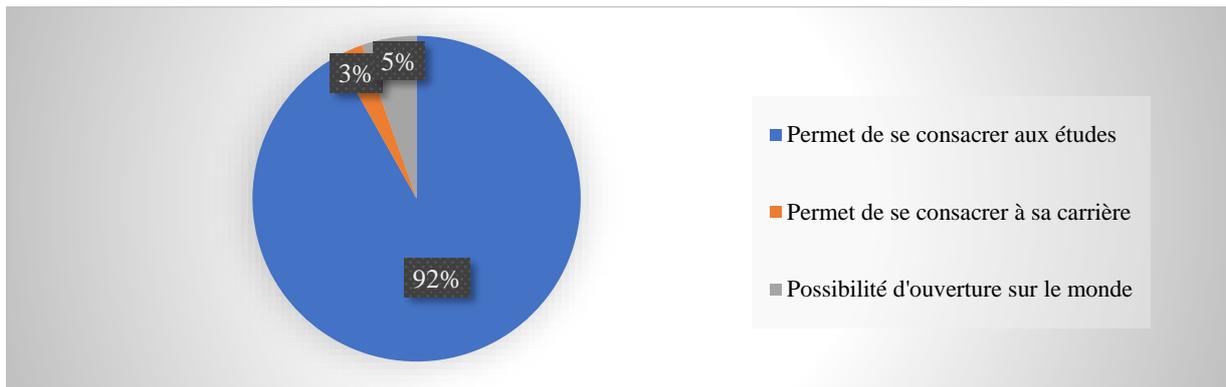


Figure 70 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normaliens (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Moyen de permettre la réussite

3.5.2.3. Moyen de pression

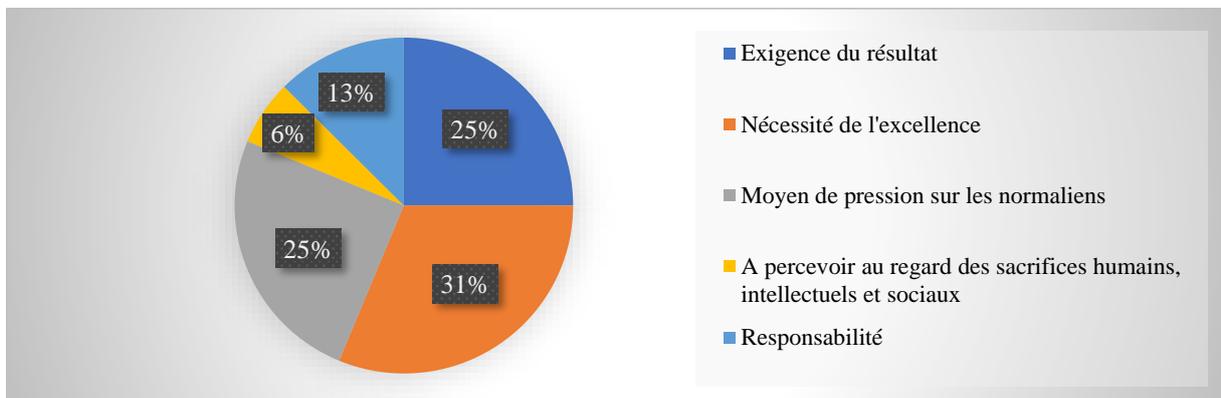


Figure 71 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normalien-ne-s (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Moyen de pression

3.5.2.4. Système des ENS, méritocratie

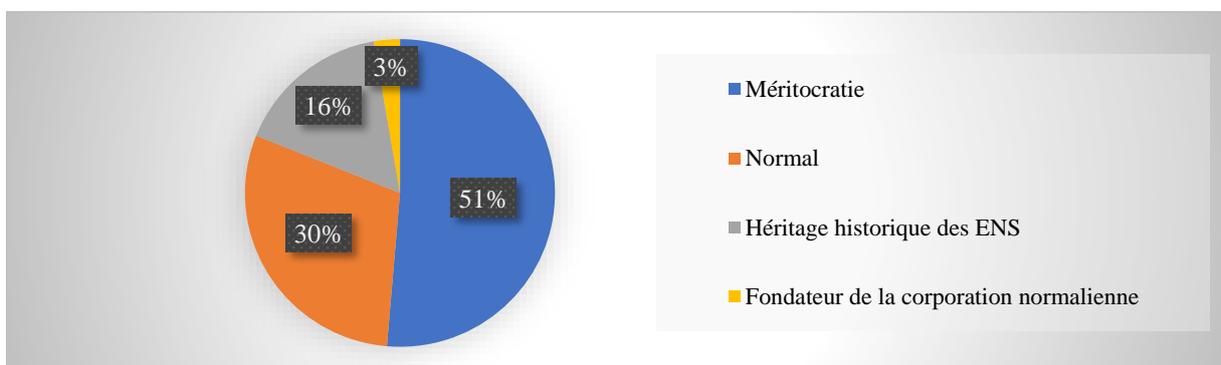


Figure 72 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normalien-ne-s (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Système des ENS, méritocratie

3.5.2.5. Retour sur investissement pour l'Etat

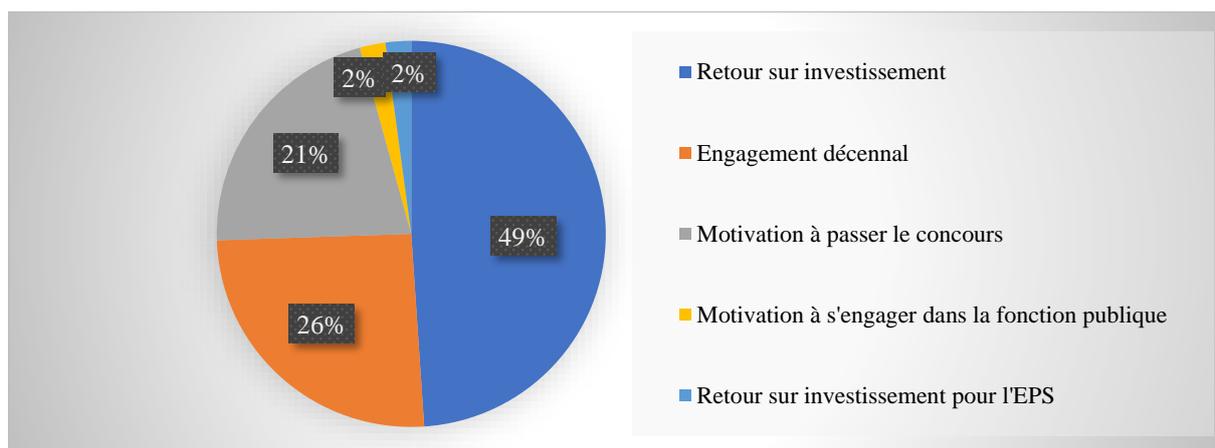


Figure 73 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normalien-ne-s (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Retour sur investissement pour l'Etat

3.5.2.6. Privilège, élitisme

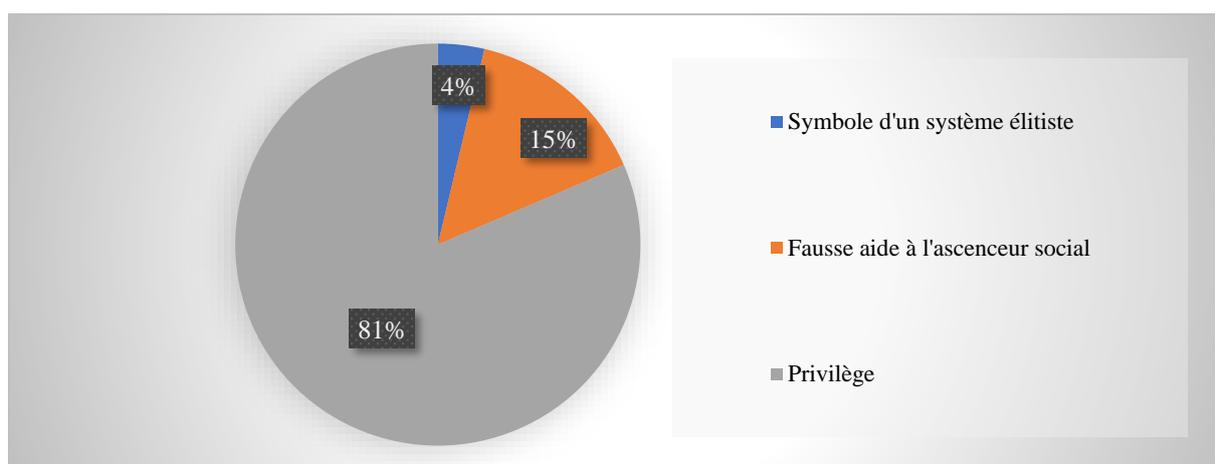


Figure 74 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normalien-ne-s (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Privilège, élitisme

3.5.3. Classification hiérarchique descendante – Méthode Reinert (IRaMuTeQ)

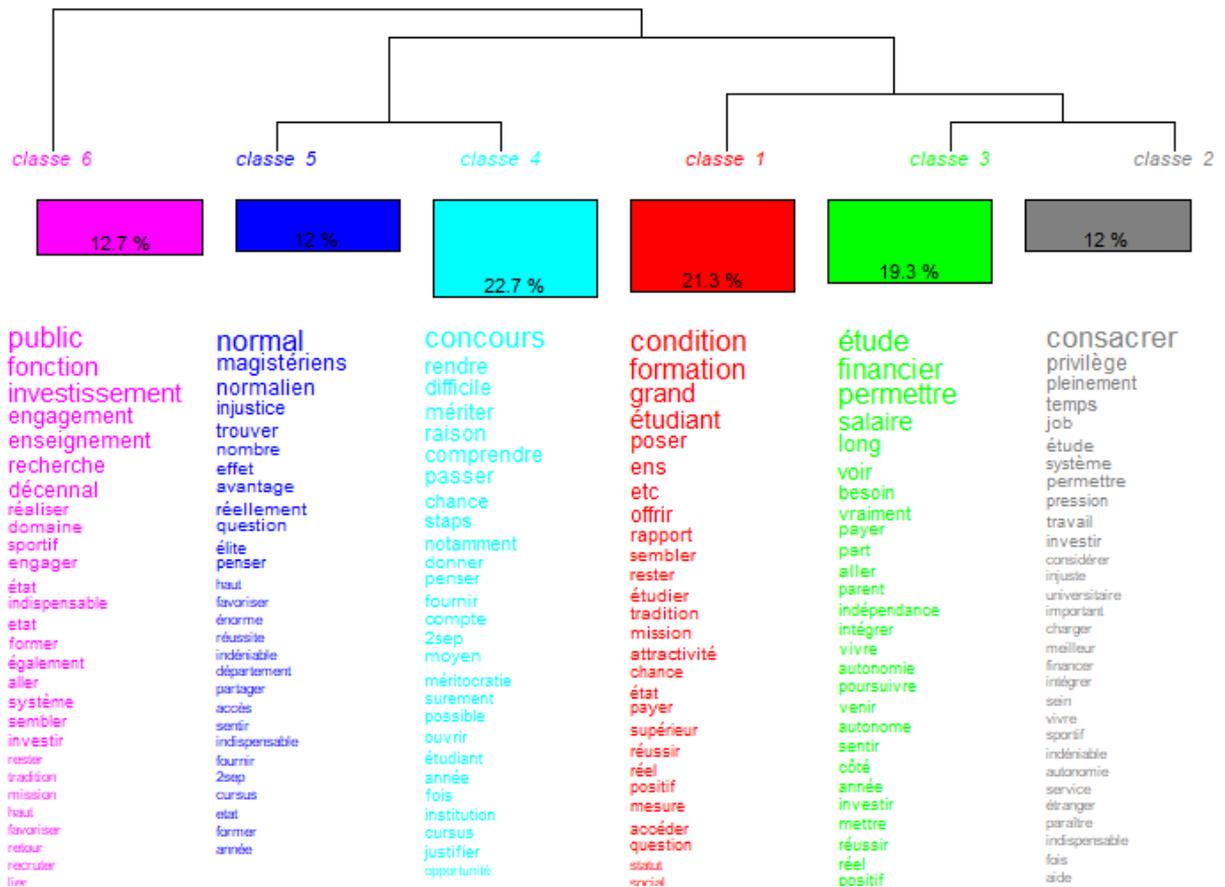


Figure 75 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normalien-ne-s (2002-2018) Dendrogramme des classes de discours

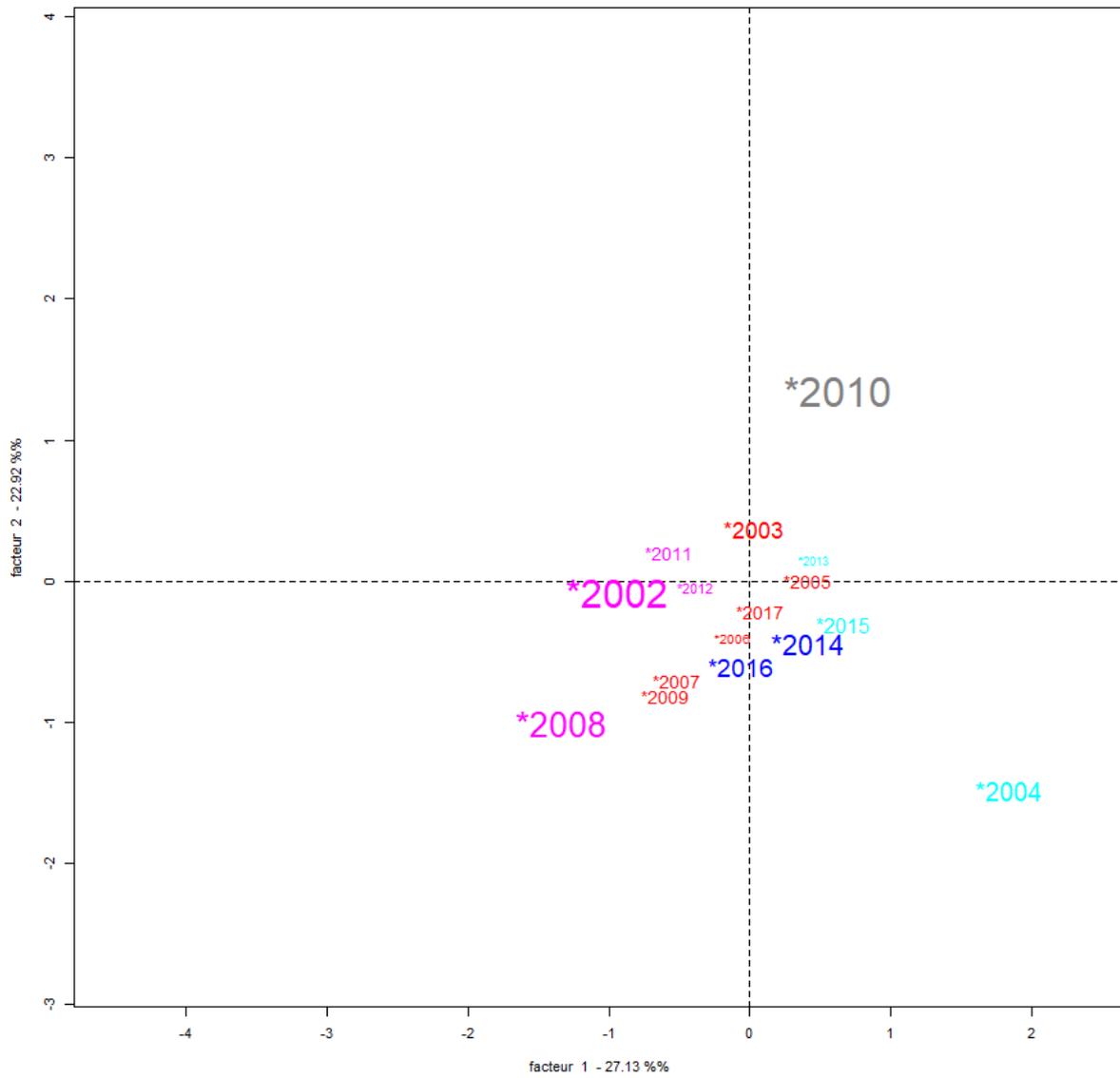


Figure 76 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normalien-ne-s (2002-2018) Analyse factorielle de correspondances en fonction des promotions

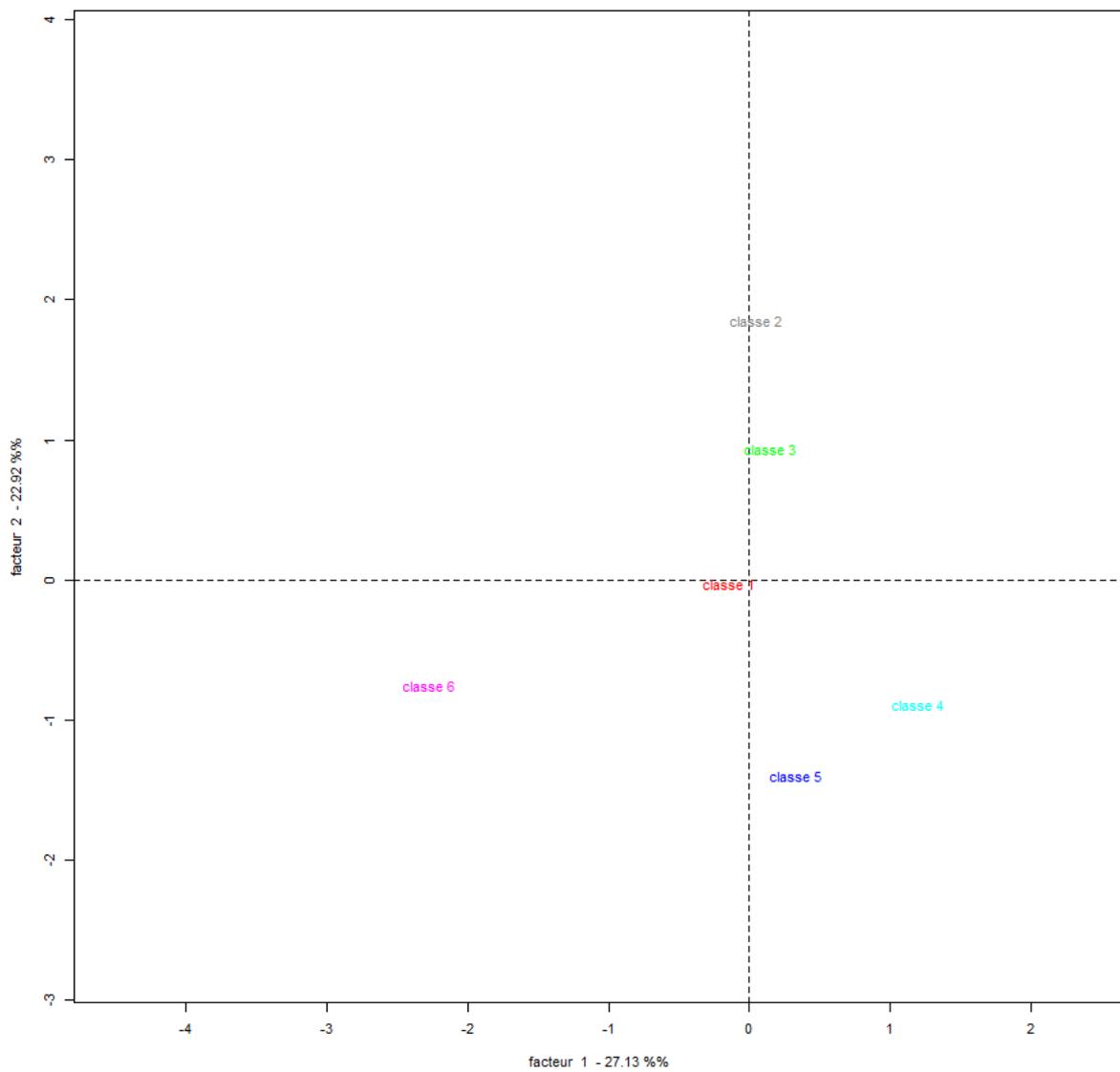


Figure 77 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normalien-ne-s (2002-2018) Analyse factorielle de correspondances en fonction des classes de discours

3.5.4. Analyse des similitudes (IRaMuTeQ)

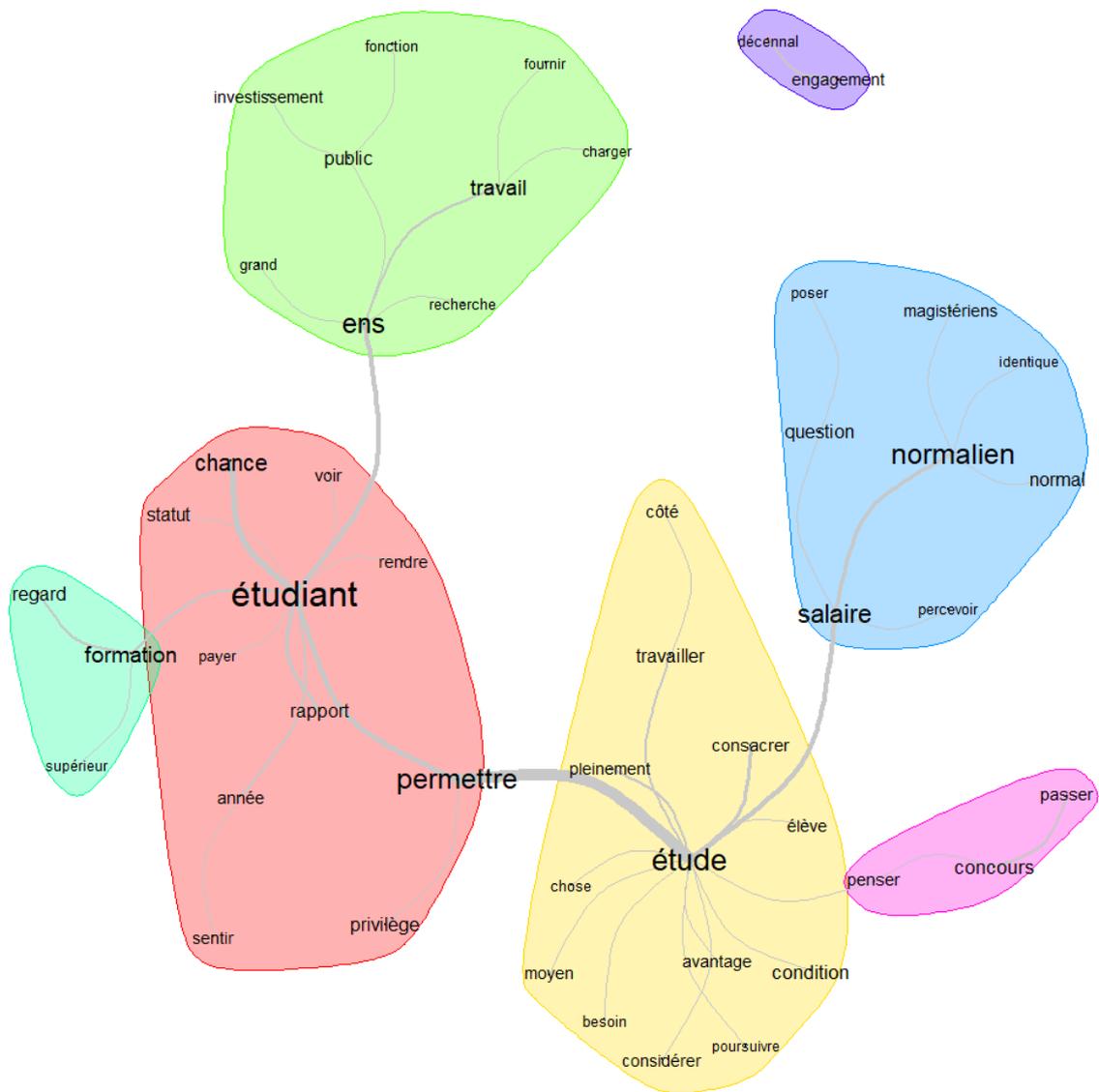


Figure 79 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normalien-ne-s (2002-2018) Analyse de similitudes

3.6. L'anxiété chez les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS/2SEP (2002-2018)

Le fait d'être à l'ENS pouvait-il générer une certaine forme d'anxiété chez vous ou chez les membres de votre promotion ? Quelles en étaient les sources et quels signes d'anxiété avez-vous pu percevoir ?	
1	Je pense que c'est davantage la pression sociale de réussir l'Agrégation qui est à l'origine des signes d'anxiété que j'ai pu percevoir. Par exemple, je sais que dans la promotion avant la mienne, certains prenaient des médicaments contre le stress. Puis, plus récemment, après ma sortie de l'ENS, j'ai constaté que certains élèves abandonnent... peut-être est-ce lié à l'évolution de la formation et à la charge de travail demandée ?
2	En tant qu'auditrice libre, donc avec mon CAPEPS déjà en poche, je suis rentrée à l'ENS avec un stress en moins. Je savais que de passer l'Agrégation au sein de l'ENS était que du bonus. Cependant, comme je n'aime pas faire les choses à moitié, je me suis lancée dans ce challenge de passer l'agrégation, en ayant une petite pointe de stress. Cela rend forcément anxieux de bosser sans compter ses heures pour au final ne pas être sûr de valider le concours. Les sources d'anxiété étaient pour moi : le temps (peur de ne pas être prête à temps, de ne pas avoir pu tout apprendre, etc.) / les connaissances (beaucoup de choses à intégrer en peu de temps, en ayant quelques lacunes dans certains domaines). Ensuite les signes d'anxiété que j'ai ressentis, étaient surtout organiques : perte de l'appétit (- 6kg pendant l'année de l'agrégation) / Fatigue.
3	Avant d'y arriver oui, mais après en cours de formation non. Même pendant la prépa à l'agreg c'était stressant mais pas forcément anxiogène
4	C'est possible que certains normaliens et magistériens actuels soient stressés vu la charge de travail demandée aussi bien à l'ENS qu'à la faculté mais de mon côté j'étais encore dans les années où à l'ENS le rythme était plus que soutenable...La seule source de stress était parfois le fait de se "dispenser" sur plusieurs projets en même temps sans avoir réellement le temps de se centrer sur une unité pour la perfectionner
5	Utilisation fréquente de médication pour certains
6	Suicide (l'anxiété issue de l'ENS n'était pas la seule/principale raison, mais a joué un rôle). Manque de sommeil chez certains
7	Anxiété vis à vis de l'Agrégation étant donné que nous ne passons pas le CAPEPS, c'est comme s'il n'y avait pas de bouée de sauvetage en cas d'échec. Ceux qui passent le CAPEPS avant l'Agrégation ont un autre état d'esprit, ils sont quelque part déjà profs et tentent sans (trop de) pression l'agrégation car ils ont obtenu un bon classement au CAPEPS et qu'ils peuvent facilement rebondir en cas d'échec. La charge de travail importante m'a fait changer de rythme, mes nuits sont un peu plus courtes et je veille plus tard. Mais sinon je n'ai pas eu de problèmes de santé
8	Chez moi pas spécialement d'anxiété à l'idée d'être à l'ENS, la pression était surtout là avant d'y entrer, peur de ne pas être à la hauteur de l'investissement mis en moi. Chez certains membres de promo, problèmes de santé, pas loin du burnout
9	J'ai seulement vécu l'année de préparation à l'Agrégation qui était particulièrement anxiogène : quantité de travail, hautes exigences, etc
10	Y étant encore, c'est une source de stress permanente : réussir les exams à la fac et à l'ENS, apprendre beaucoup et dans une variété importante de domaines sans lien apparent, peur de ne pas être à la hauteur, etc. La plus grande source se situe dans les examens entraînant des difficultés de sommeil et des troubles corporels liés au stress. Mais jamais traité au-delà de compléments naturels et d'une bonne dose de sport (quand on en a le temps, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas)
11	Pour certains, il y avait un manque de la famille, mais qui ne me semblait pas insurmontable ou très dérangeant. La plupart du temps, lorsqu'une personne est justement trop anxieuse, elle quitte l'ENS dans les premiers mois. Après, il y a aussi des personnalités différentes. Certains stressaient de façon abusée lors de la prépa agreg (à en vomir ou à souvent pleurer), une personne a fait une tentative de suicide (là encore, difficile de démêler les réelles origines de ce mal-être)

12	Oui forte comparaison aux autres membres de la promo au niveau des résultats obtenus
13	Anxiété liée : à la mise en place fragile (c'est un euphémisme) du département EPS, aux sérieux doutes sur la compétence des premiers encadrants, sources de déception et d'interrogations sur le fait d'avoir choisi cette voie, à la réussite au concours, bien sûr, à la cohabitation délicate entre normaliens, privilégiés, et magistériens en situation plus précaire, à la cohabitation complexée avec des normaliens d'autres départements, issus de classes prépa et de concours bien plus sélectifs
14	Fatigue et stress l'année de l'agreg, burn-out pour une élève (pas en agreg, pas forcément lié à l'ENS)
15	La seule forme d'anxiété que j'ai pu percevoir en lien avec le fait d'être à l'ENS a été la peur d'échouer au concours de l'agrégation
16	Oui, car on nous oblige à être spécialiste en tout dès la première année et ce quel que soit le parcours professionnel vers lequel on s'oriente. Etant déjà de nature anxieuse, cela m'a mis beaucoup de pression, surtout que je suis issue d'un milieu populaire et que je suis la première dans mon entourage à entrer dans le monde universitaire et dans celui élitiste qu'est l'ENS. Ma famille a beaucoup sacrifié pour me permettre d'en arriver là, je ne voulais surtout pas les décevoir, je me sentais "obligée" d'y arriver. De plus, cela oblige à beaucoup de travail personnel, ce qui se ressent dans la vie privée et la vie associative. Ne voulant pas abandonner le reste, et voulant toujours faire aussi bien dans mes engagements ailleurs et mes loisirs, ça a été de plus en plus difficile. Je suis entrée en burn-out, puis en dépression ce qui a failli ruiner ma scolarité et avoir des conséquences désastreuses pour mon avenir. Selon moi, un peu plus de choix dans les enseignements ne serait pas de refus
17	Stress lié à la première direction incompétente + anxiété liée à l'échec à l'agrégation
18	Pas d'anxiété pour ma part, mais une forte pression sur les épaules des élèves notamment de la part des intervenants en prépa agreg, plus une certaine concurrence malgré tout entre les élèves. En dehors de la troisième année, beaucoup moins d'anxiété visible chez les élèves de notre promotion. Peut-être des élèves avec une faible estime de soi qui ont du mal à accepter de faire partie d'une "élite" comme on nous le dit souvent et qui ne se sentent pas au niveau des autres élèves, ceci peut générer de l'anxiété. Dernier point, quelques burn-out post prépa agreg qui témoignent de la difficulté psychologique de cette année
19	L'ENS a généré de l'anxiété visible au travers des prémices d'un burn-out, (déprime)
20	Non
21	Nous sommes une promotion très soudée. Bien sûr, la distance par rapport à notre entourage, la quantité de travail et les attentes peuvent être source d'anxiété mais les multiples occupations de l'ENS (vie associative) et la rencontre de personnes formidables pallie ces découragements passagers. En première année, un élève a quitté notre promotion car la valence EPS ne prenait pas assez d'importance. Assez introverti et n'étant pas dans ma classe en STAPS j'avoue ne pas avoir remarqué de signes particuliers. En revanche cette année, un autre élève est parti (il avait redoublé en prenant un CCP). Il était régulièrement absent, ne rendait pas ces devoirs, semblait distant par rapport à la formation, peu investit, mais ne nous parlait pas de sa volonté de quitter le département
22	La charge de travail supplémentaire en 1A et 2A se faisait sentir avec beaucoup de fatigue, mais pas spécialement d'anxiété. En revanche, en préparation à l'agrégation, Une fille de ma promo a arrêté en plein milieu de l'année car trop de pression et elle a été malade (je n'ai jamais eu les détails), et je connais au moins trois autres personnes de ma promo qui étaient sous médication. Pas d'absences, en revanche beaucoup de larmes et de crises de paniques
23	Ce n'était pas le fait d'être à l'ENS, mais simplement le stress lié au concours
24	Pas d'anxiété
25	Partiellement, uniquement en période d'examens. Oui pour un membre de la promotion, répétition, dépression

26	Je ne suis pas sûr que les moments de "faiblesse" de certains de mes compagnons de promo soient liés à l'ENS.
27	Aucune de ma part, ni dans ma promo (mais difficile à dire puisque je n'ai pas vécu l'année d'agreg' qui devait être, pour la plupart, une année plus riche en émotions). En revanche, l'attente autour des attributions de bourses de thèse (CDSN ou autre) est souvent difficile pour celles et ceux qui sont malheureusement en "concurrence"
28	Oui, cela pouvait générer des sources d'anxiété notamment avec la recherche de la perfection mais une grande entraide entre les membres de la promotion et des professeurs permettait de se sentir soutenu et donc de ne pas ressentir d'effets négatifs de cette anxiété (absences, médication, ...)
29	J'ai clairement ressenti cette anxiété, personnellement mais aussi au sein de la promotion. D'une part du fait de l'exigence de la formation mais aussi des volontés personnelles de réussir à tout prix, la pression du résultat, de vouloir faire bien et démontrer que l'on a sa place au sein de ces étudiants brillants. J'ai été très anxieuse de répondre positivement et du mieux possible à toutes les exigences, tout travail, de la fac ou de l'école. Cela s'est traduit par beaucoup de sacrifices personnelles et sociaux : voir peu la famille, aucun weekend sans réveil ni travail (particulièrement en seconde année), penser tout le temps au travail qu'il reste à faire, plus d'anxiété vis à vis des examens, peur de ne pas être à la hauteur, culpabiliser de prendre quelques rares temps libre face à la montagne de travail
30	Manque de sommeil pendant les périodes de fin de semestre
31	Pendant l'agreg beaucoup de peur d'échouer sans aller jusqu' à la médication. Petit stress avant d'y entrer (serais-je à la hauteur ?)
32	Aucune anxiété pour moi, plutôt un grand soulagement. Parmi mes collègues la Prépa Agreg a été une source de stress parfois très difficile à gérer pour certain(e)s
33	Oui. Sources : multiplicité et quantité de travail personnel à fournir en 1A et 2A ; puis Agrégation en 3A. Signes : fatigue importante, nerfs à fleur de peau, envie d'arrêter en 2A
34	Aucune
35	Anxiété pour certains membres, peur de ne pas "être à la hauteur", d'être inférieurs aux autres
36	Fortement, l'anxiété s'est beaucoup fait ressentir, la pression d'être à la hauteur également. L'année de préparation à l'Agrégation est fortement révélatrice de ces tensions
37	Oui. Forme de dépression à cause de la pression ou de l'inadaptation au milieu ou au travail demandé
38	De mon point de vue, c'est principalement l'année de préparation à l'Agrégation qui a été une source d'anxiété pour moi et d'autres élèves. Mais pas le fait d'être à l'ENS en tant que tel. Cela s'est vu par des comportements parfois d'absences, de fatigue extrême... Pour moi ce sera plutôt le fait de passer un concours sélectif et difficile qui a causé cette anxiété
39	Pression de l'institution sur la réussite obligatoire
40	Aucune anxiété ; promotion excellente ; nous nous revoyons chaque année
41	Les résultats des écrits blancs étaient toujours source d'angoisse. Une impression de compétition s'est peu à peu immiscée dans la promotion. Le fait d'être un nombre plus important d'élèves que de place au concours (20 élèves pour 15 postes) a été une forte pression
42	Troubles importants de l'humeur et séquelles longues
43	Grosse anxiété pour ma part et pour plusieurs autres. Sources : niveau exigé
44	L'ENS offre un contexte et des moyens d'exception. Ces moyens confèrent une responsabilité et une pression accrue vis à vis de la réussite au concours. De plus, la sélection (et auto-sélection) importante des étudiants amène à se retrouver entouré de très bons élèves, ce qui peut être facteur de stress. Personnellement, j'ai éprouvé une forte anxiété durant l'année de préparation à l'agreg (avec un point haut de stress en décembre puis un retour à la normale après avoir "lâché prise"). Les signes = perte de sommeil et baisse d'estime de soi
45	Probablement un peu d'anxiété liée à la nécessité de montrer que l'on mérite sa place à l'ENS. Quelques signes de résignation ou de découragement

46	Dépression, burn-out (l'une des membres de ma promotion). Un stress constant (personnel, et je pense partagé par d'autres) au regard des attentes de la formation
47	Source d'anxiété : être à la hauteur de ce qui est demandé. Signes d'anxiété : problématique liée au sommeil uniquement sur l'année de l'Agrégation
48	Bien sûr : surcharge de travail vs absence de travail de certains ; mal-être ; pression quant au statut de magistérien ; manque d'intérêt. Signes : absence, burn-out, départ
49	Oui complètement, dans le sens où nous ne disposons pas de notre temps pour faire ce que nous souhaitons en parallèle (loisirs, entraînement/pratique personnel(le) ...), ce qui implique un changement plus ou moins radical du mode de vie et ainsi un déséquilibre générant cette anxiété. Les signes n'en sont pas pour autant clairement visibles, si ce n'est les répercussions sur soi (physique, baisse du niveau de performance...)
50	Pas tout le temps bien sûr. Mais quand c'était le cas : Effet petit poisson-gros bassin forcément, impression de ne pas être à la hauteur par rapport aux autres de la promo, ou par rapport aux exigences (c'est la "norme" d'être excellent, et quand certains sont vraiment très forts on est aussi censé l'être autant qu'eux j'ai l'impression). Ça implique, pour les consciencieux, de persévérer au travail, mais quand la charge est importante à ce point sur des courtes périodes, et surtout dans des domaines très variés, on est obligé de prendre sur le sommeil, les entraînements, les loisirs. Je pense que je suis restée dans le moule en 1A et 2A grâce à l'équilibre que m'apportait la vie associative autour, mais je me suis quand même fait les croisés en 1A et je dormais 5h/nuit en 2A, tu perds l'habitude de prendre du temps pour "ne rien faire". Et burn-out en prépa agreg parce que je partais de trop loin, pression sociale de "si t'es à l'ENS et que tu n'as pas l'agreg » ... et de "j'ai pas cassé des briques en recherche donc faut que je prouve que j'ai ma place ici", manque de sommeil, anxiété (angoisse même au point de me renseigner sur les prépa mentales), perte de poids...
51	Peu d'anxiété pour moi mais c'est vrai que la première année est très chargée avec des périodes où le sommeil se fait rare. Beaucoup ont arrêté leur pratique sportive, ce que je trouve dommage
52	Oui, des absences à répétitions, de l'angoisse, du stress
53	Oui, personnellement, je n'ai pas très bien vécu mes 2 premières années à l'ENS car je ne me sentais pas à la hauteur et également un peu perdue dans mon projet universitaire/pro (en 1ere année, je ne me sentais pas suffisamment compétente, je n'étais plus sûre de mon projet professionnel, je ne me sentais pas capable d'obtenir l'Agrégation et me questionnais donc sur ma place à l'ENS. En ayant aussi en arrière-pensée cette idée d'engagement décennal et de remboursement à envisager si finalement je ne continuais pas). La 3ème année a été bien plus facile à gérer ayant l'objectif concret de l'Agrégation (même s'il y'avait un peu de stress évidemment). La 4ème année aucun soucis. J'ai eu des problèmes de sommeil pendant les 2 premières années (mais pas de médication particulière hormis quelques comprimés de plantes pour favoriser le sommeil). Heureusement, les camarades de promo ont été d'un soutien salvateur (ainsi que ma famille et certains enseignants de l'ENS) et m'ont permis de continuer mon parcours et prendre confiance en moi peu à peu
54	Pas de signes majeurs observés
55	Stress présent toutes les années et particulièrement en 3A - prépa agreg. Une volonté de toujours faire au mieux qui peut nous pousser dans nos retranchements. En prépa agreg j'ai suivi une médication pour le stress --> année difficile à gérer, on se sent "obligé" de réussir
56	Non je ne crois pas que l'ENS ait crée une forme d'anxiété ni pour moi ni pour les membres de la promo. A part pour l'année d'Agrégation où l'exigence de réussite génère de l'anxiété, ma scolarité s'est plutôt bien déroulée de ce côté-là

57	Tout à fait. De nature pourtant très décontractée dans les études et la vie en général, certaines manifestations d'anxiété sont apparues concomitamment à mon intégration de l'ENS (problèmes de peau type eczéma, psoriasis) et j'ai vécu certaines périodes de mes deux 1ères années "à fleur de peau". Les sources se trouvent dans l'importance de la charge de travail en tant que telle d'une part et l'abandon des pratiques sportives et ludiques qui occupaient ma vie auparavant à cause de cette charge de travail d'autre part. La pression du résultat, de ne pas vouloir échouer s'est faite également très présente alors qu'elle ne m'avait jamais effleuré l'esprit auparavant. Par ailleurs, un membre de ma promotion a abandonné ses études
58	Lors de l'année de prépa agreg, pression de se dire qu'il ne faut pas "salir" les stats de l'ENS
59	Je n'ai pas ressenti de forme d'anxiété, mais je pense que chez certains de la promotion, cela s'est matérialisé principalement l'année de préparation à l'Agrégation par des nuits très courtes et du stress
60	Oui. Charge de travail parfois lourde qui a générés de gros problèmes de sommeil. Aussi parfois la charge des cours ne permet pas de se concentrer sur ce que l'on aime vraiment, ce qui peut être un peu déprimant parfois
61	L'anxiété provenait surtout de la préparation à l'Agrégation externe, pas forcément du fait d'être à l'ENS. Malgré tout, en tant qu'auditrice libre, il fallait s'intégrer au groupe, faire ses preuves et ne pas décevoir les "recruteurs" qui vous ont fait confiance. Les signes d'anxiété durant cette année : fatigue accumulée et un soupçon de susceptibilité qui ont certainement déclenchés quelques crises de larmes !
62	Le travail à fournir semble parfois insurmontable en termes de quantité. Les signes étaient principalement le manque de sommeil à certains moments forts de l'année, lorsqu'il fallait rendre les mémoires par exemple ou en période de partiels quand il fallait mener de front ENS et Fac. Mais pour ma part, ces moments d'anxiété n'étaient que passagers
63	Pour ma part, l'anxiété provenait d'une comparaison personnelle vis à vis de mes collègues doublée d'une comparaison volontaire ou non des formateurs. Personnelle car habitué à être le gros poisson dans la mare, et l'on se retrouve dans l'océan avec les autres gros poissons. C'est une comparaison lente, douce mais qui est finalement toujours présente. Une comparaison des formateurs par l'intermédiaire des travaux rendus et par lesquels étaient sélectionnés les meilleurs et les moins bons afin de les analyser. Voir à répétition ses travaux dans les moins bons a été source d'anxiété. Pour plusieurs des autres membres, cette anxiété par la comparaison s'est également fait ressentir. En effet, constatant les devenir et les agissements des "anciens", plusieurs d'entre nous ont voué une admiration pour ces "extraterrestres". Si bien sûr ceci a permis d'en inspirer plus d'un au sein de notre promo, la vocation d'être au moins aussi fort que ces anciens a suscité un stress non négligeable. Ceci s'est traduit par des pratiques excessives notamment lors des soirées "ENS" : alcool, exhibitions.... Mais également durant la formation notamment à la prépa agreg avec une insatisfaction régulière des travaux rendus car non égal à la qualité de ceux des anciens. Cette insatisfaction a été exacerbée par les formateurs, ayant eu ces "anciens", qui faisaient souvent allusions à leurs travaux de l'époque, leur conférant ainsi le statut de légende de l'ENS
64	RAS, pas de véritable "anxiété". Parfois une petite pression vis-à-vis des autres départements (légitimité), et une pression plus grande l'année de la prépa Agreg pour être à la hauteur des promos précédentes
65	Oui une certaine forme avec beaucoup de fatigue et de pression ressentie, 2 élèves sont tombés malades
66	Appréhension avant d'y rentrer et après avoir obtenu le concours, pendant le cursus, l'accompagnement fait que tout s'est bien passé
67	Oui. Stress, blessures à répétition, fatigue mentale et physique, malaises, non envie de se lever le matin, peur
68	Nous étions un petit groupe très soudé car venant de loin pour la plupart, l'intégration pour certains qui habitaient la région et donc qui passaient moins de temps avec le groupe a toutefois pu poser problème
69	Aucune anxiété
70	Non

71	L'anxiété perçue était surtout liée au passage de l'Agrégation et les signes visibles chez certains ont été des petites crises d'angoisses, une fatigue importante...
72	Sources : peur de ne pas être à la hauteur, d'échouer, de ne pas être à sa place Signes : fatigue, stress, émotivité accrue
73	Aucune
74	J'ai séché tous les cours de la fac en L3, car j'en avais marre (j'avais déjà une licence), de pincer les bancs de la fac. Je préfère bosser seul (en ce qui concerne les exigences de niveau licence)
75	J'ai vu et je vois autour de moi dans ma promotion, les précédentes ou les suivantes des signes d'anxiété, d'absences à répétition et de burn-out (pas forcément chez les mêmes personnes mais j'ai pu observer les trois). Première source d'anxiété est à mon avis la représentation de ce qu'on attend de l'élève à l'ENS : un parcours de haut niveau menant à un niveau élevé (agrégation, doctorat) qui peut paraître loin et impressionnant lorsqu'on arrive à l'ENS. Les premiers contacts avec les autres promotions peuvent être impressionnants au regard de tout ce que nos prédécesseurs ont accompli dans leurs parcours respectifs. Autre source d'anxiété majeure : le nombre élevé et fréquent d'évaluations : orales et écrites, à la fac et à l'ENS, dans toutes les disciplines étudiées. Autre source d'anxiété : la carotte. Cela peut être le concours, l'obtention de la bourse de thèse... La mise en compétition est anxiogène, peut-être plus à l'ENS qu'ailleurs puisqu'on se sait au sein d'une "élite". J'ai pu voir de la médication également. Je crois que ces maux ne sont pas spécifiques aux ENS, ils concernent beaucoup d'étudiants. Mais ils sont accentués dans les ENS à mon avis
76	Quasiment pas, j'ai réussi à prendre du recul (y compris pendant la prépa agreg) pour gérer le stress. Par contre, j'ai pu sentir dans ma promo une anxiété certaine : prise de compléments alimentaires (pendant l'agrégation) spécifiques à la mémoire, émotivité marquée, tendance à se comparer entre soi sur l'avancée du travail (mémoire, apprentissage en agreg, etc.) qui augmente l'anxiété, etc... Pour ma part, j'ai une fois été très anxieux pour mon mémoire de M1 où je galérais : le fait de ne "pas avoir le choix" (c'est-à-dire ne pas pouvoir redoubler, devoir valider le M1 à tout prix, et donc rédiger le mémoire) m'a mis dans un été d'inconfort prolongé pendant de longues semaines.
77	L'année de l'Agrégation est source de stress du au concours, avec une bonne dose d'anxiété (sources : peur de l'échec, peur de ne pas trouver assez de temps pour travailler, s'autoriser des pauses, peur de ne pas être à la hauteur, peur d'être la seule à ne pas obtenir le concours). Pour les signes surtout des difficultés à bien dormir, mais aucunement besoin de médicaments
78	Stress par rapport à la quantité de travail demandée
79	Il y'a une pression vis-à-vis de la réussite. Dans une école où tout le monde est plus ou moins promis à réussir et où l'excellence est la norme, les erreurs de parcours peuvent devenir difficile à accepter. Par ailleurs, le fait de choisir le métier de professeur d'EPS peut être vécu comme une forme de déclassement quand les perspectives les plus prestigieuses se dessinent. Sans aller jusqu'à l'anxiété, ces questions se sont posées avec force lors de ma scolarité à l'ENS. Pas de manifestations extérieures particulières
80	Pas d'anxiété, simplement une déception que cette formation provoque un repli de la promotion sur elle-même avec une fermeture d'esprit par rapport à certaines problématiques
81	Pour l'année de l'agrégation, la plupart des étudiants étaient sous stress c'est évident. Mais pas au point d'être sous traitement ou d'aller au Burn-out
82	Grosse anxiété dû à l'éloignement familial et la charge de travail, insomnies
83	Oui ms uniquement année d'agreg pas juste le fait d'être à l'ENS
84	Pas de source d'anxiété particulière
85	Certains membres de ma promotion ont mal supporté l'année de l'agreg et on ne les a plus revus l'année suivante
86	Non pas d'anxiété, simplement le sentiment de ne pas être à ma place
87	Oui, chez certains. Souci de réussite, peur de l'échec. Signes d'anxiété chez certains : stress et alcoolisation
88	Uniquement stress lié à la préparation à l'agrégation, conséquence : manque de sommeil

89	Personnellement, je me suis un objectif de réussite plus élevé que si j'étais resté dans un cursus STAPS classique. Une compétence de gestion de ses émotions dans un contexte émotionnel fort me semble indispensable pour suivre ce cursus de la meilleure des manières
90	Non
91	Problèmes anxieux et dépressifs à la fin de la thèse avec traitements médicamenteux
92	La charge de travail est très intense et tranche avec les années de licence. Dans les périodes de "rush" (approche des partiels, mémoires...) sont stressante. A titre personnel, je procrastine beaucoup (auto-handicap surement), j'ai des migraines et je suis plus tendu et agressif
93	La grande majorité des normaliens ont l'impression qu'ils doivent s'intéresser à tous les sujets du vaste champ des STAPS. Cela représente donc une grosse charge de travail permettant difficilement un épanouissement personnel. Les sources sont subjectives, de l'ordre du ressenti, sauf pendant la prépa Agreg période pendant laquelle les pétages de plombs peuvent arriver chez certains
94	Stress l'année de la préparation à l'agrégation. Stress lié au statut de magistérien, pression du résultat mise par la direction de l'ENS "si vos résultats ne sont pas suffisants, vous ne serez pas pris en préparation à l'agrégation". Ambiance désagréable dans la promotion (personnalités très différentes) avec des personnes essentiellement centrées sur le travail. Pas évident quand on aime la fête et qu'on est 24h / 24h avec ces personnes
95	De mon côté, j'ai très bien vécu mes années de formation à l'ENS, sans aucune pression autre celle que je considère comme "normale" lors de l'année de préparation à l'agrégation. Mais je n'ai jamais ressenti de mal-être. En revanche, j'ai pu voir effectivement des collègues prendre des médicaments ou avoir des moments difficiles durant ces années à l'ENS
96	J'ai vécu les pires années de ma vie d'un point de vue scolaire. Je ne suis pas partisan du "dolorisme", l'idée selon laquelle des événements tragiques, douloureux ont des vertus positives in fine donc je ne tire pas grand-chose de positif de cette expérience. Je suis juste plus lucide sur le fonctionnement d'une institution et sur le fait qu'elle puisse broyer un individu lorsqu'il ne s'intègre pas parfaitement. J'ai perdu mon autonomie en entrant à l'ENS. Je me suis senti contraint de préparer un concours dénué de sens dans la mesure où la formation n'est absolument pas professionnalisante. J'ai préféré fuir dans la recherche pour me préserver. Le sens était plus grand. Mais je regrette que l'ENS m'ait fait perdre le sens d'une profession qui m'avait motivé jusqu'alors
97	Je pense que comme dans toute forme d'élitisme, une certaine anxiété peut se créer dans le sens où la réussite est ici la norme. Dès lors, là où dans un concours comme l'Agrégation externe, la norme est d'échouer (+ de 90% échouent, - de 10% réussissent en moyenne), à l'ENS c'est l'inverse : la norme, c'est réussir, et bien réussir en plus ! Dans ce contexte, la peur de l'échec ne peut que grandir, et une forme d'anxiété peut apparaître. Ce fut notamment mon cas
98	Je n'ai pas le souvenir d'avoir été anxieuse à cause du fait d'être à l'ENS, ni mes collègues de promotion (selon mon impression) en 1ère/2ème et 4ème année. L'année de l'Agrégation était une année stressante car chacun angoissait à l'idée d'être le seul dans la promotion à ne pas l'avoir. (Ne pas passer pour "la/le moins forte de la promo"). Mais cette angoisse était pour ma part occasionnelle, je n'y pensais pas tous les jours
99	Manque de recul sur la question, seulement 1 mois de présentiel à l'ENS
100	Etant à l'ENS depuis seulement un mois c'est difficile à dire...
101	Sous la forme d'anxiété, principalement visible par le manque de temps libre / sommeil. Cela a un impact sur l'investissement dans la vie associative dans et en dehors de l'Ecole

102	A l'entrée (en tant qu'auditeur libre) c'était surtout une forme de pression liée au fait d'être à la hauteur de la sélection qui s'était opérée. Les places étaient chères, donc j'étais à la fois ravi d'y entrer et en même temps inquiet de ne pas correspondre pleinement au profil recherché. De l'extérieur, on perçoit l'ENS comme un lieu qui certifie la réussite (le 100% gagnant tous les ans), donc on fait bien sûr confiance aux formateurs/recruteurs ; mais la question d'une éventuelle erreur d'appréciation de leur part reste présente et génère une sorte de stress. On ne sait pas exactement pourquoi "nous" plus qu'un autre, et à partir de là, face aux difficultés rencontrées le doute s'accroît. La solution adoptée : travailler davantage, en visant l'idéal d'un travail non-stop. Du coup rapidement la fatigue s'installe, moins d'efficacité, donc nécessité de travailler davantage, encore plus de fatigue, et ainsi de suite. Sur la durée, c'est la sensation de ne jamais avoir assez de temps qui s'installe, qu'il n'y aura pas assez de temps pour tout maîtriser avant de se présenter au concours "en digne représentant de l'ENS". L'un des signes inattendus de cette anxiété planante pourrait être l'émergence d'une forme de dépendance au collectif. La force de la promotion, qui nous amène rapidement à ne pas nous considérer directement en compétition les uns par rapport aux autres mais avant tout solidaires entre nous et en compétition avec le reste des candidats. Il me semble que cette anxiété partagée dans la promo a joué un rôle considérable à ce niveau en stimulant et en alimentant le travail collectif, le partage et le soutien (d'ailleurs peut être qu'à ce niveau l'anxiété n'est plus nécessairement descriptible comme néfaste)
103	Oui stress notamment durant l'année de préparation concours (stress, burnout, mauvaise humeur, tensions...)
104	Non
105	Stress de certains étudiants
106	Cela a généré un stress supplémentaire pour moi. J'ai pu observer d'autres effets dans la promotion : médication forte chez certains (bêta-bloquant, ...)
107	Oui l'ENS a pu provoquer chez moi une petite anxiété dans les périodes de rush quand on a des exams à l'ENS et à la fac en même temps. Le plus pesant a pu être l'ambiance de promo, mais c'était passager (surtout en 1a)
108	Non
109	Pas du tout
110	Oui, l'année de l'agrégation, car nous nous devons de réussir. Lorsque nous avons les meilleurs formateurs et que nous sommes payés pour étudier, il est normal de réussir. Un peu moins les autres années, bien que nous nous devons de réussir aussi (nous étions payés pour étudier). Certains étaient angoissés, stressés et devaient prendre des médicaments pour étudier plus sereinement. Cela se manifestait par de la colère et parfois aussi de la jalousie envers les autres qui ne résistaient mieux à la pression et au stress
111	Burn out en première année puis après c'est plus cool
112	Il y'a une pression vis-à-vis de la réussite. Dans une école où tout le monde est plus ou moins promis à réussir et où l'excellence est la norme, les erreurs de parcours peuvent devenir difficile à accepter.
113	Oui me concernant, surtout les 6 premiers mois. Puis durant l'année de préparation à l'agrégation. Stratégies d'auto-handicap, travail en urgence, nuits blanches, anxiété. Pas de médication, ni de burn-out
114	Oui. Peur d'échouer à l'agrégation. Insomnies
115	Oui. Dans la promo, stress, concurrence, suicide
116	Effectivement, nous étions tous plus ou moins stressés par les attentes et les exigences de l'ENS. Par contre je n'ai pas eu connaissance de burn-out ou de médicaments de la part des autres de ma promo, mais peut-être était-ce le cas...
117	Oui, surtout l'année du concours de l'agrégation, anxiété liée au statut, ainsi qu'au nombre de places (15), il me semblait qu'en tant que normalienne et au vu des moyens qui étaient mis à notre disposition, il n'était pas permis d'échouer. De plus, il existait chez moi une certaine peur de ne pas être à ma place, de ne pas être au niveau de mes collègues de promotion. Les signes perceptibles de cette anxiété : insomnie, pleurs, irritabilité, ...

118	Seule l'année de préparation au concours était stressante. Cette source d'anxiété est liée au concours et pas forcément au fait d'être à l'ENS
119	J'étais anxieuse avant de rentrer à l'ENS dans la mesure où je ne me sentais pas à la hauteur. Je pense que mon classement a renforcé cette idée-là. J'avais l'impression que je n'allais pas pouvoir être à la hauteur de mes camarades intellectuellement parlant (ce n'est pas du tout de la jalousie, bien au contraire, plus de l'admiration). J'ai parfois l'impression d'être là sur un coup de chance... surtout quand je vois les parcours excellents de mes camarades : mention très bien au bac pour la grande majorité, option euro... etc. Moi au lycée j'étais la fille bavarde, inattentive qui ne révisait qu'aux derniers moments ces cours... Ma culture générale n'est pas élevée ! Des fois je me demande : mais est-ce que tu es légitime ? Est-ce que tu n'as pas pris la place de quelqu'un d'autre ?
120	Gros stress (peur d'échouer) pendant la préparation à l'agrégation seulement
121	Anxiété présente chez des membres de ma promotion (médication, suivi médical) liée à la préparation de l'Agrégation externe et à la pression engendrée par le concours (peut-être pas lié au fait "d'être à l'ENS")

Tableau 19 : L'anxiété chez les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)

3.6.1. Analyse de contenu

3.6.1.1. Les signes d'anxiété décelés par les élèves de l'ENS 2SEP/EPS

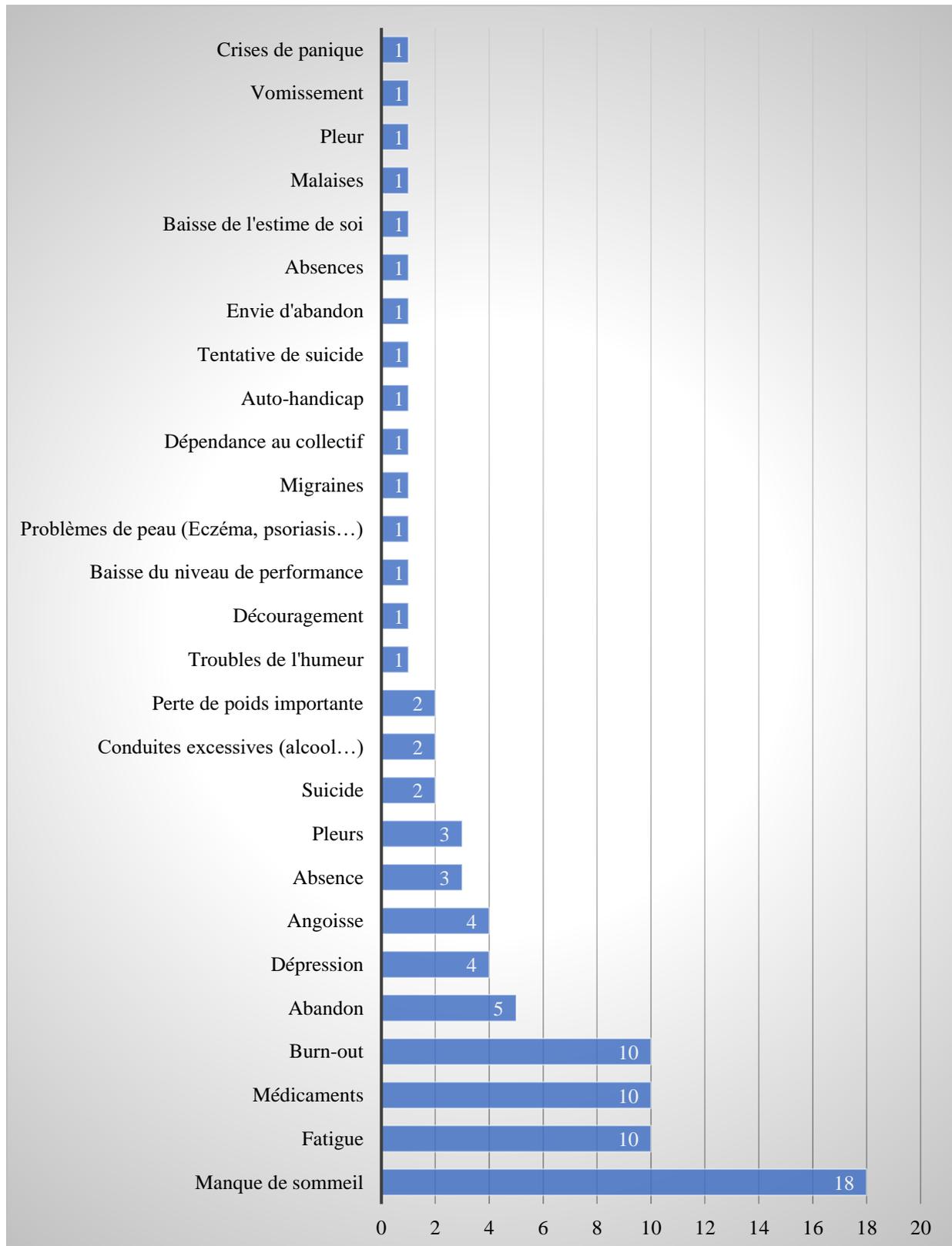


Figure 80 : Les signes de manifestation de l'anxiété chez les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)

3.6.1.2. Les sources d'anxiété des élèves de l'ENS 2SEP/EPS

1 ^{er} niveau	2 ^{ème} niveau	3 ^{ème} niveau			
Moments d'anxiété	73	1A et 2A		8	
		Agrégation		49	
		Intégration à l'ENS		4	
		Rendu de mémoire		4	
		Thèse		1	
		Attribution des bourses de thèses		2	
		Examens		5	
Pression sociale	39	Concurrence, Comparaison sociale	20	Comparaison avec les anciens élèves	3
				Comparaison sociale	4
				Être entouré d'excellents élèves	5
				Ne pas être le seul à échouer	2
				Absence d'anonymat	1
				Concurrence entre élèves	5
	Comparaison statutaire	4	Être pris comme auditeur libre	1	
			Différence normalien/magistérien	3	
	Sentiment d'infériorité sociale	9	Légitimité	1	
			Sentiment de ne pas être à sa place	3	
			Infériorité du parcours prof d'EPS	1	
			Milieu populaire	1	
Complexe d'infériorité avec les autres départements			2		
Intégration au groupe	5	Intégration au groupe	5		
		Pression sociale	1		
Pression institutionnelle	72	Pression liée au prestige de l'ENS	35	Elitisme de l'ENS	6
				Peur de ne pas être à la hauteur	18
				Exigence de la formation	8
				Pression institutionnelle	3
	Pression liée au statut de normalien	35	Engagement décennal	1	
			Nécessité de réussir	24	
			Investissement	1	
			Investissement institutionnel (meilleurs profs)	2	
			Investissement salaire	1	
			Liée au statut de normalien	1	
		Mériter sa place	5		
Pression hiérarchique	2	Pression de la part des intervenants	2		
Quantité et nature du travail à fournir	38	Charge de travail		20	
		Dispersion du travail		8	
		Inadaptation du cursus		1	
		Pression temporelle		5	
		Perfectionnisme		4	

Mise en place ENS EPS	3	Mise en place du département EPS	2
		Incompétence des enseignants à la mise en place du département EPS	1
Sources extérieures	7	Eloignement	3
		Extérieures à l'ENS	4
Orientation professionnelle	6	Orientation professionnelle	6
Pas de pression	14	Pas de pression	14
Fermeture d'esprit	1	Fermeture d'esprit	1
Faible nombre de poste au concours	2	Faible nombre de poste au concours	2

Tableau 20 : Grille d'analyse utilisée pour l'analyse de contenu par rapport aux sources d'anxiété des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire

Premier niveau de l'analyse de contenu

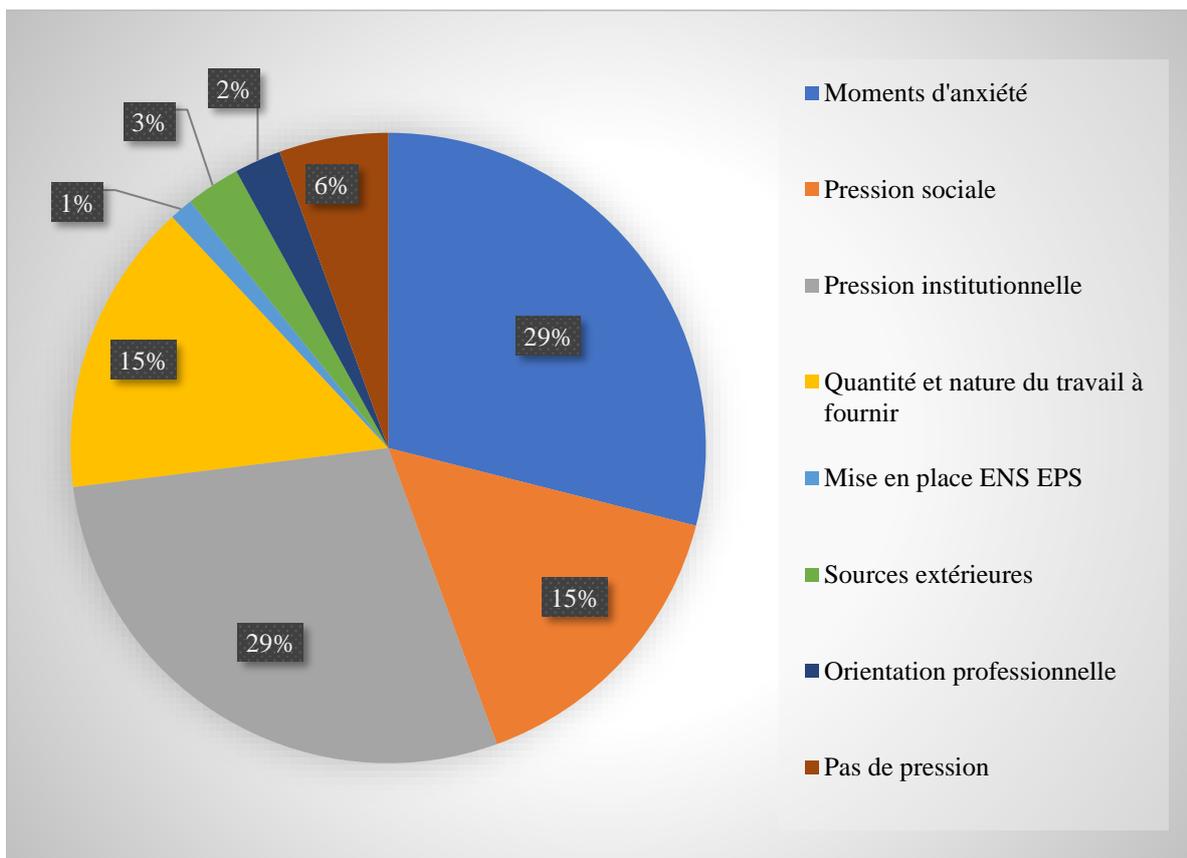


Figure 81 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Premier niveau de l'analyse de contenu

Deuxième niveau de l'analyse de contenu (moments d'anxiété)

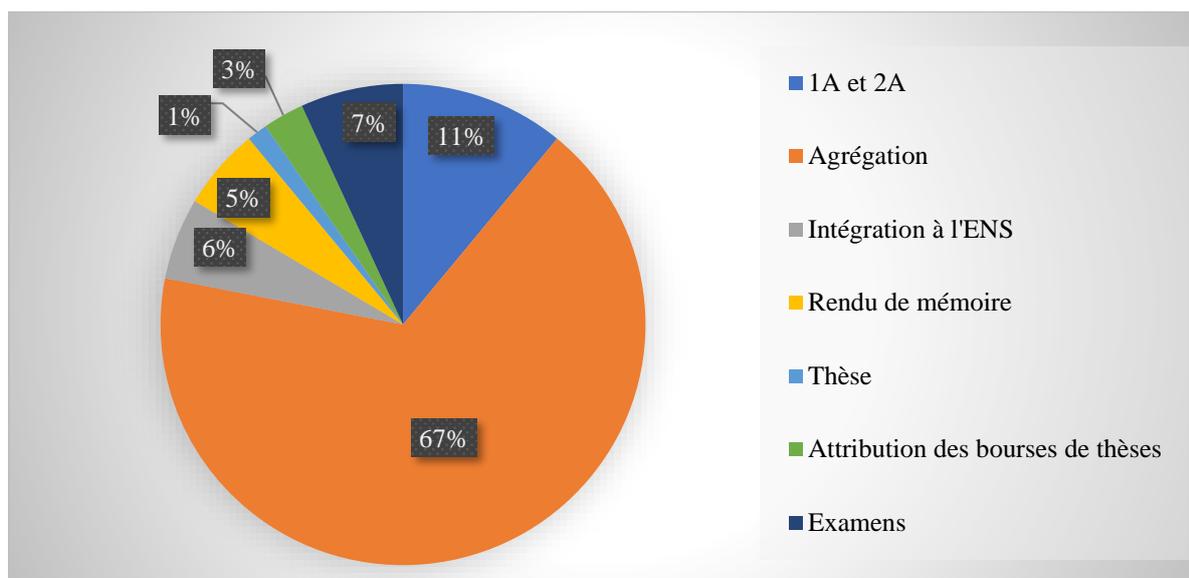


Figure 82 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)
Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Les moments d'anxiété

Deuxième niveau de l'analyse de contenu (Pression sociale)

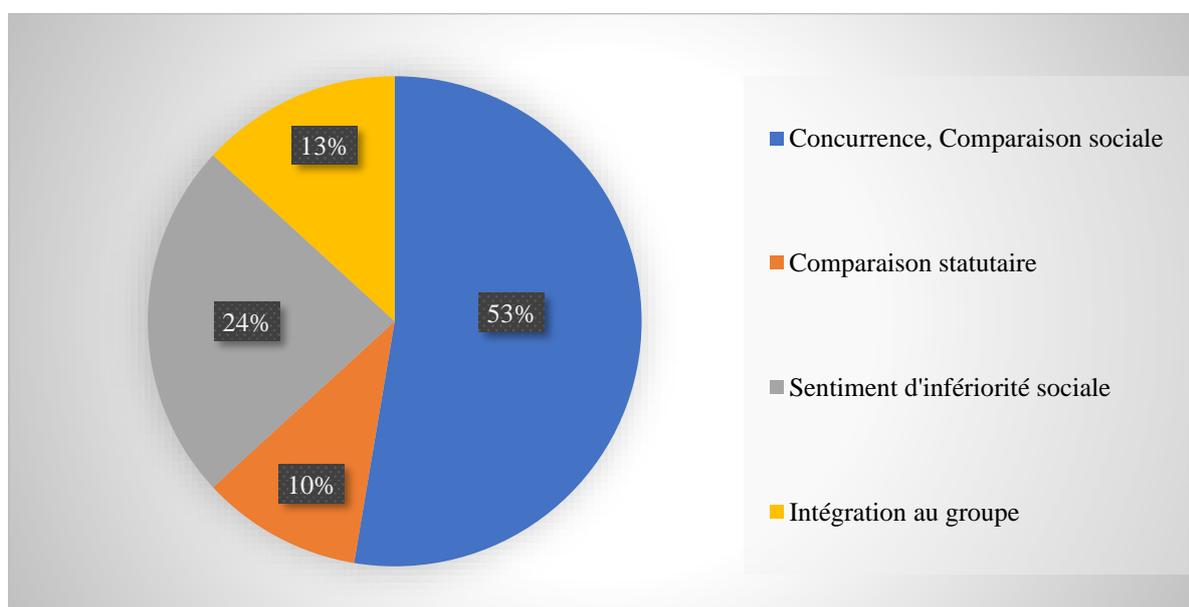
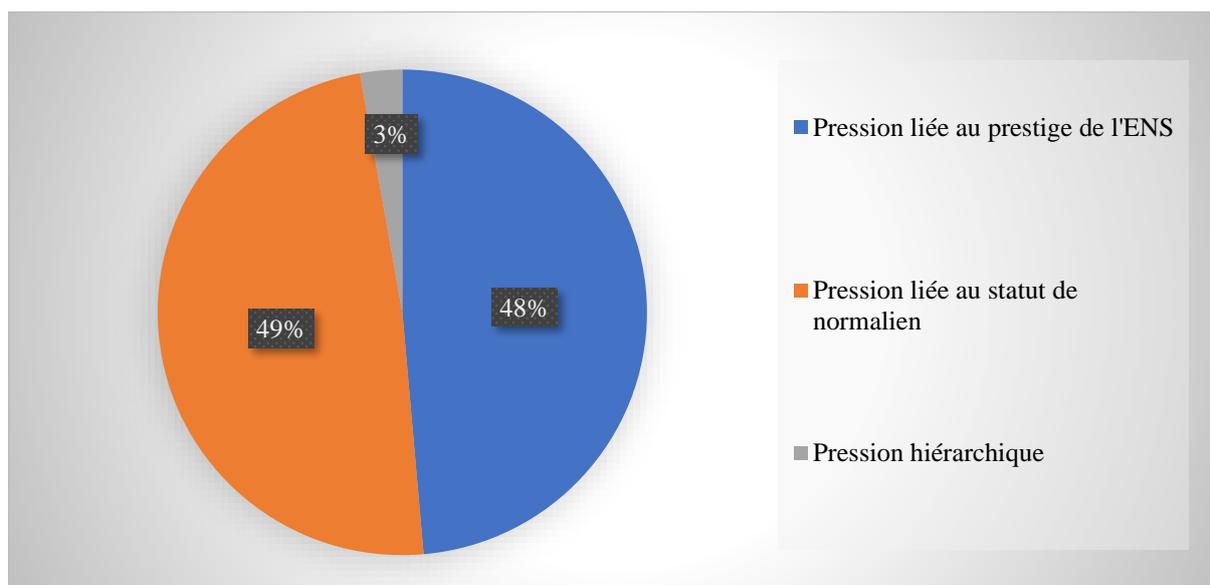


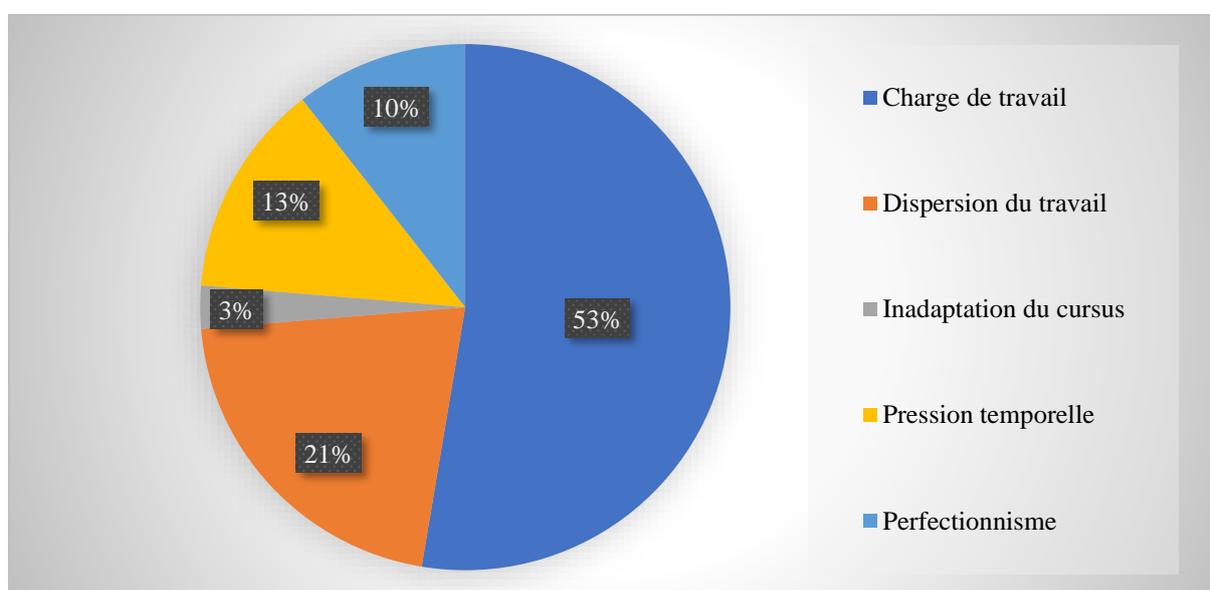
Figure 83 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)
Deuxième niveau de l'analyse de contenu : La pression sociale

Deuxième niveau de l'analyse de contenu (Pression institutionnelle)



*Figure 84 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)
Deuxième niveau de l'analyse de contenu : La pression institutionnelle*

Deuxième niveau de l'analyse de contenu (Nature et quantité de travail à fournir)



*Figure 85 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)
Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Nature et quantité de travail à fournir*

Troisième niveau de l'analyse de contenu

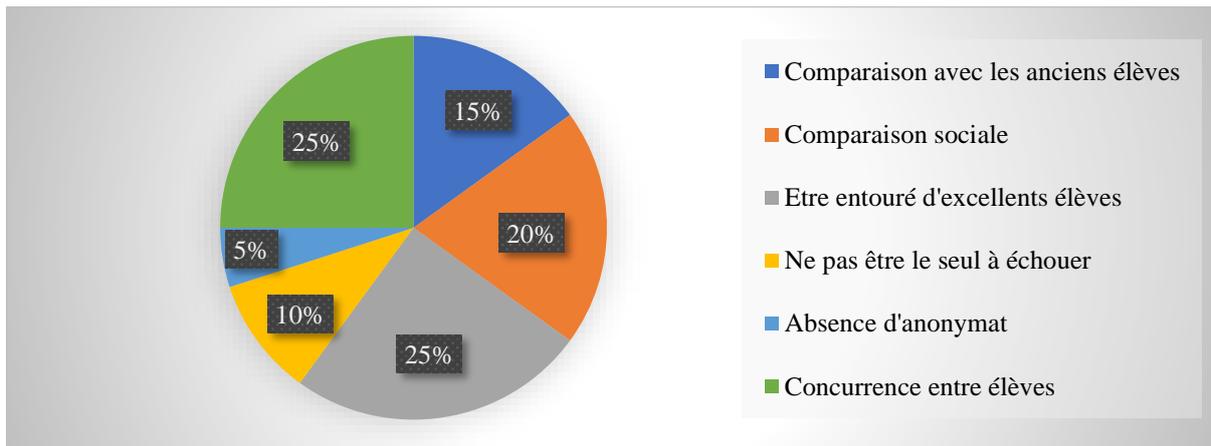


Figure 86 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)
Troisième niveau de l'analyse de contenu : Concurrence et comparaison sociale

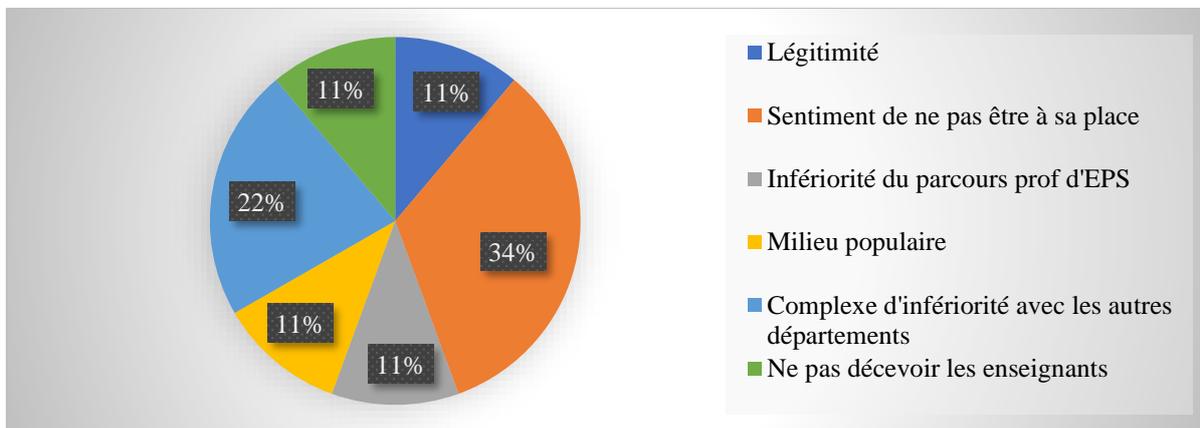


Figure 87 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiants de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)
Troisième niveau d'analyse : Sentiment d'infériorité sociale

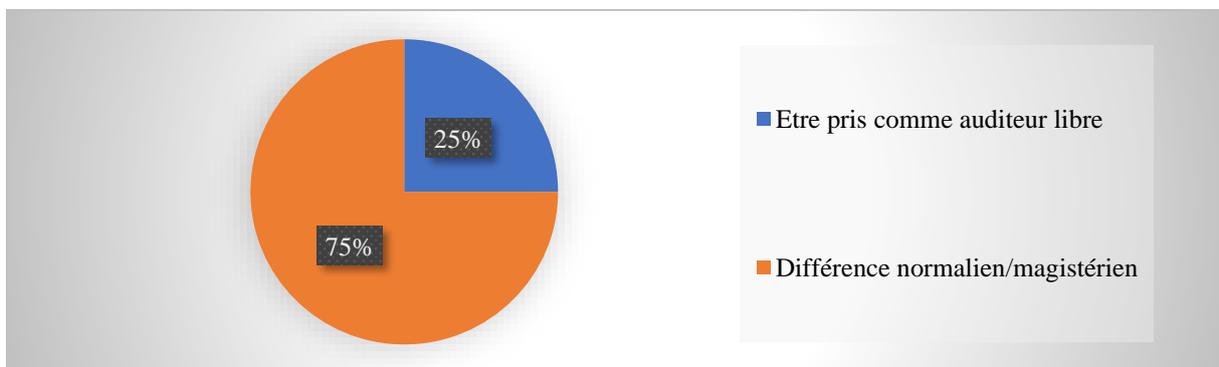


Figure 88 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)
Troisième niveau d'analyse : Comparaison statutaire

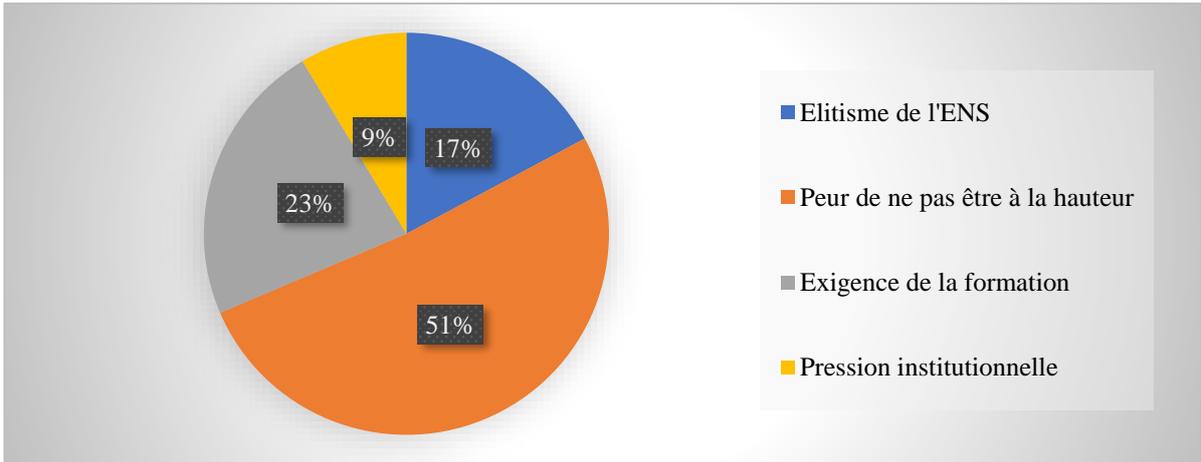


Figure 89 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)
Troisième niveau d'analyse : Pression liée au prestige de l'ENS

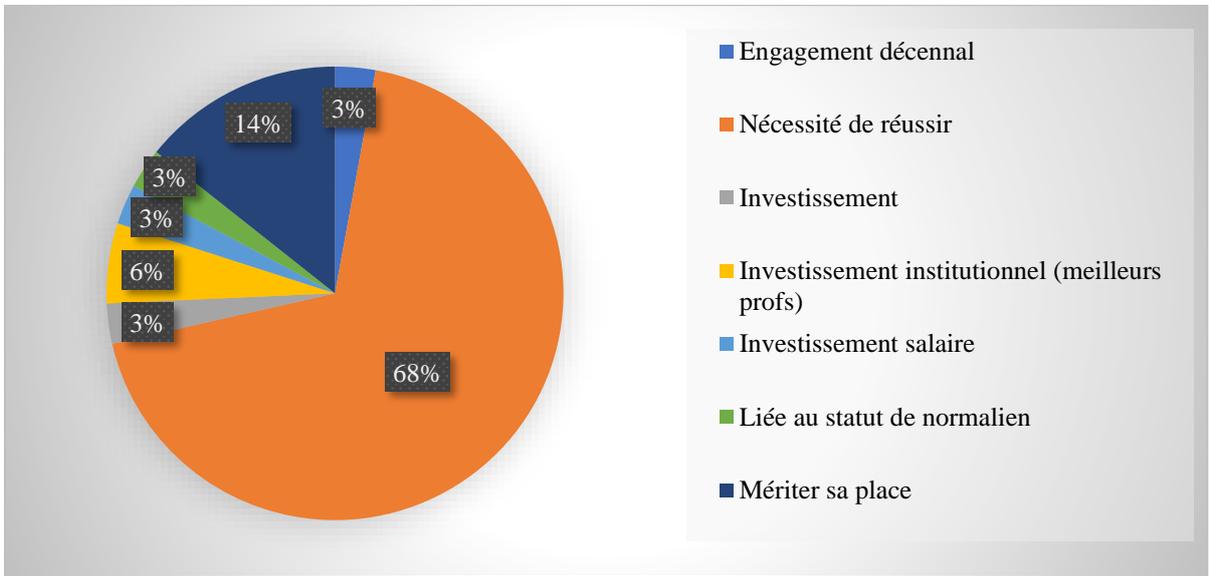


Figure 90 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)
Troisième niveau d'analyse : Pressions liées au statut de normalien

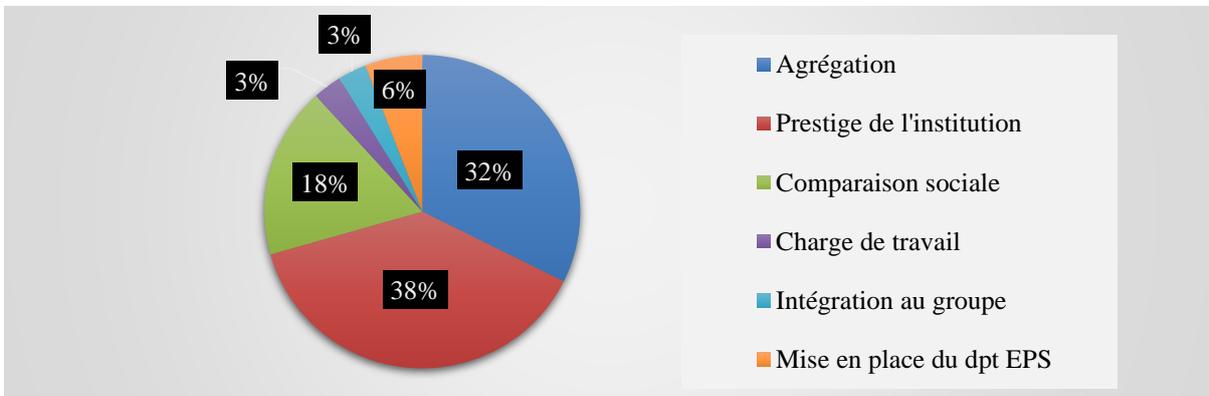


Figure 91 : Les principales sources d'anxiété des élèves du département EPS/2SEP

3.6.2. Classification hiérarchique descendante – Méthode Reinert (IRaMuTeQ)

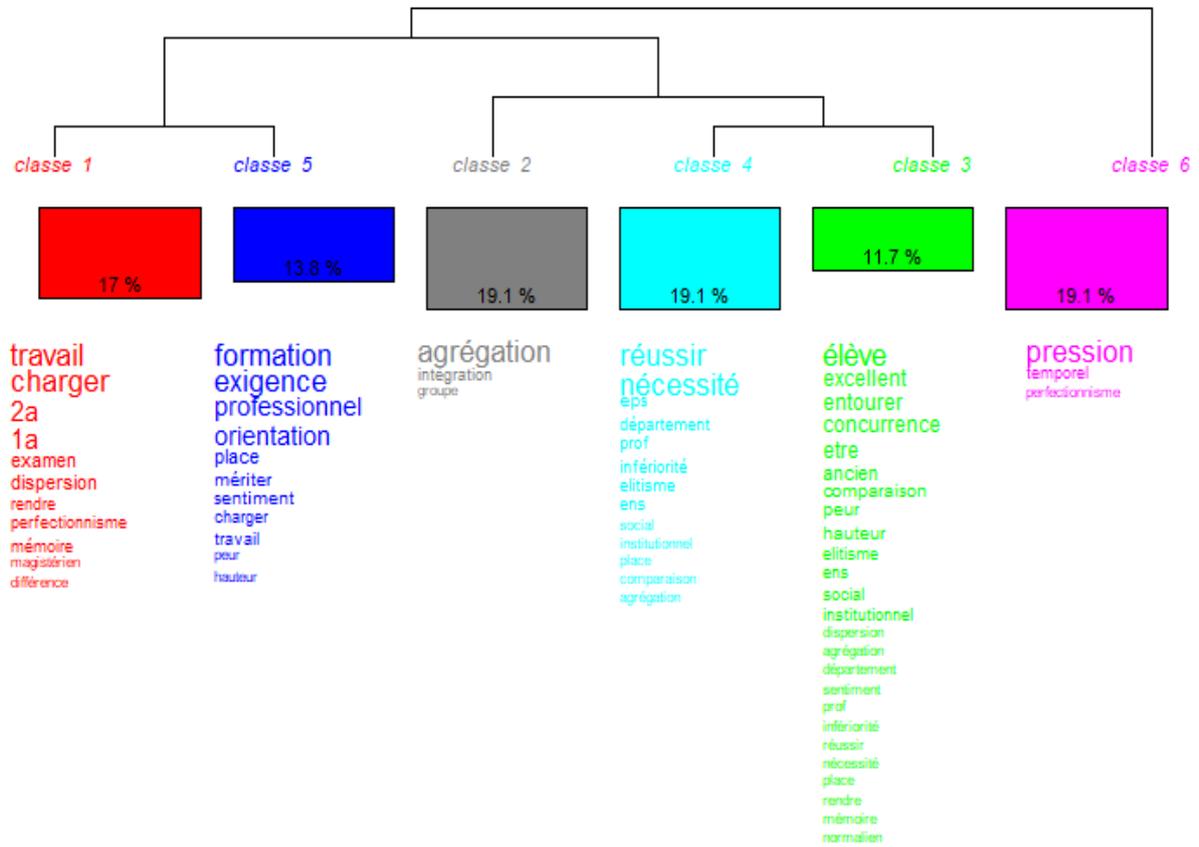


Figure 92 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)
Dendrogramme des classes de discours

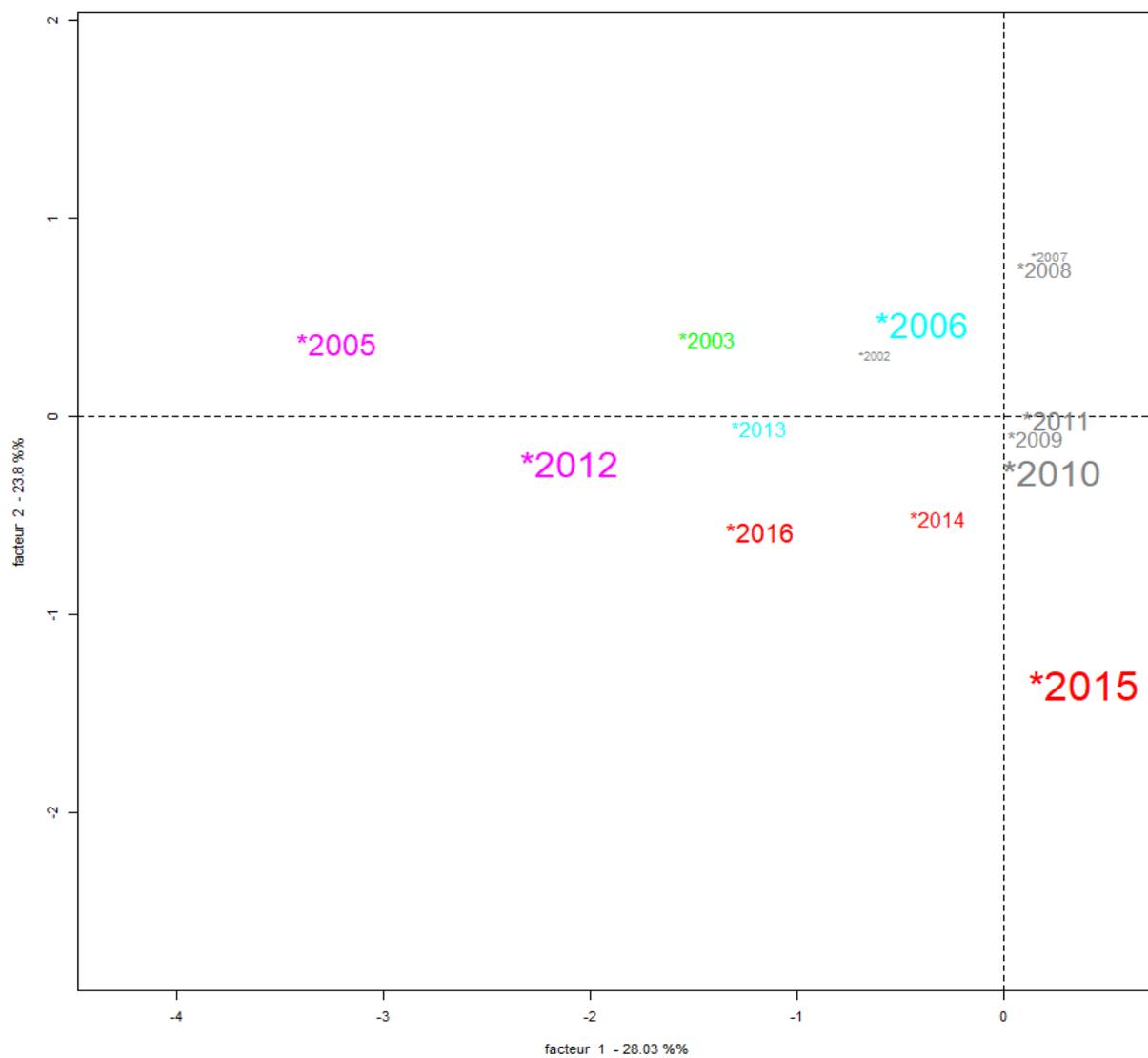


Figure 93 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)
Analyse factorielle de correspondances en fonction des promotions

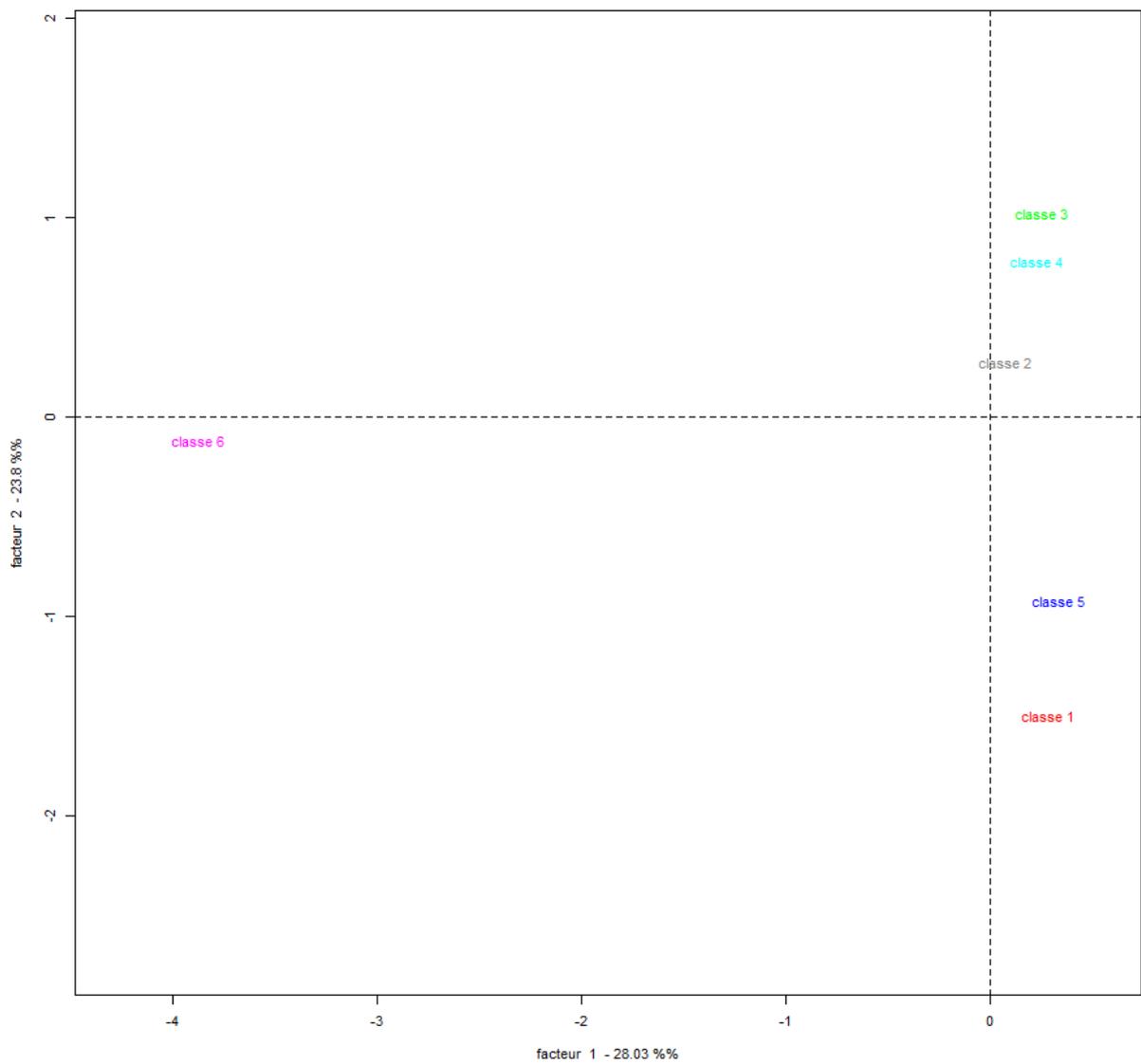


Figure 94 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)
Analyse factorielle de correspondances en fonction des classes de discours

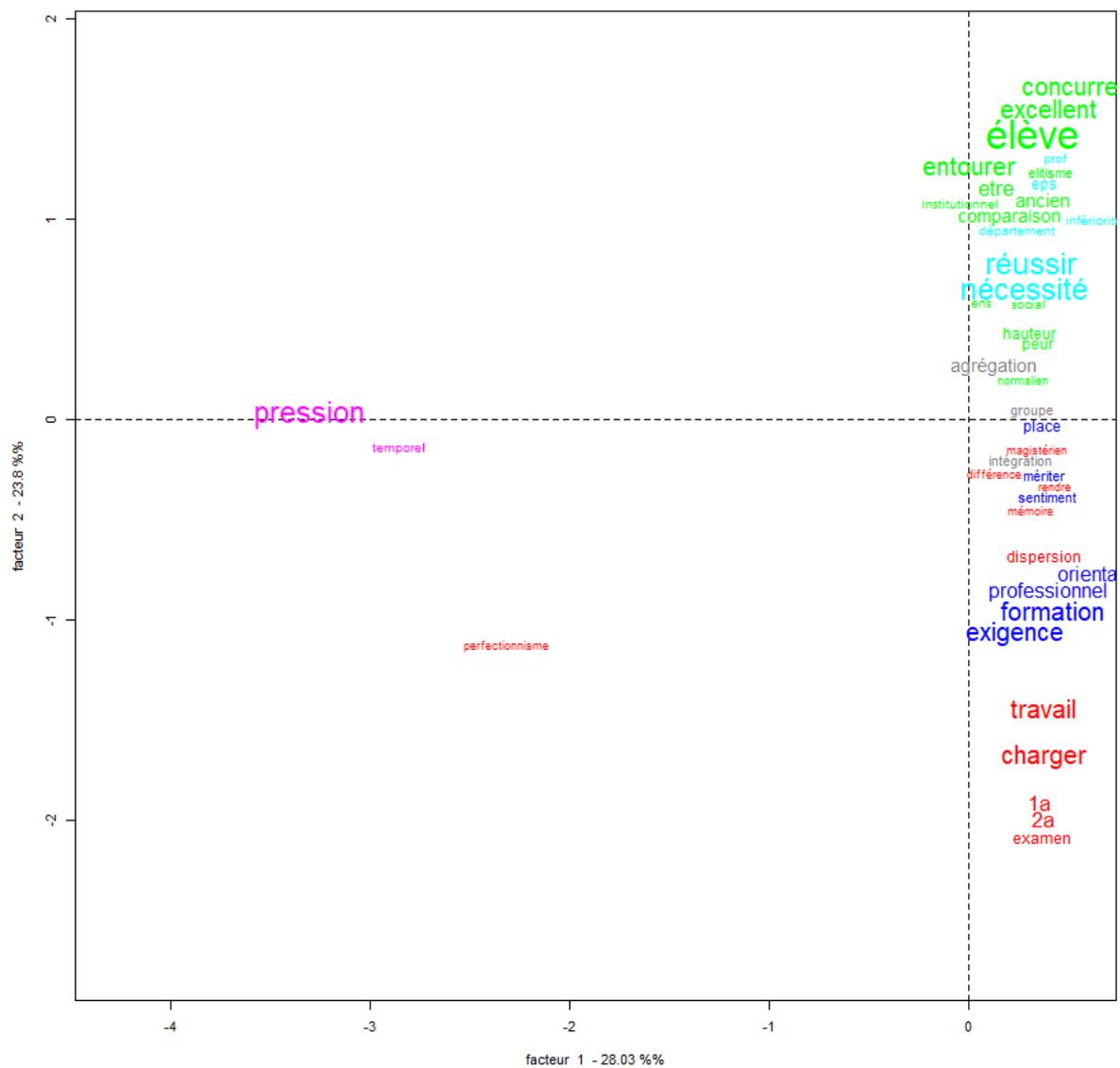


Figure 95 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)
Analyse factorielle de correspondances en fonction des formes actives

3.6.3. Analyse de similitude (IRaMuTeQ)

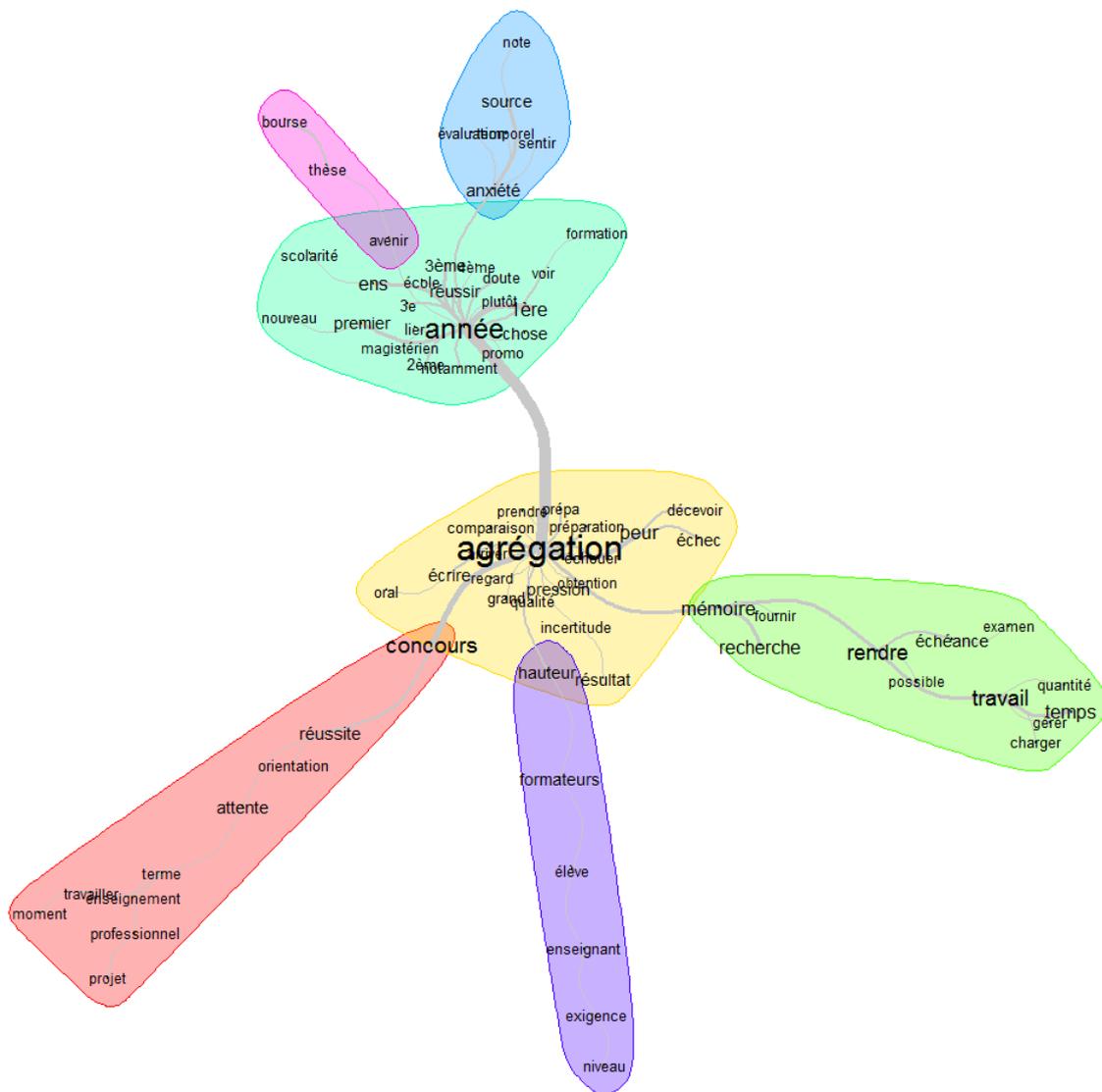


Figure 96 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)
Analyse de similitudes sur texte brut

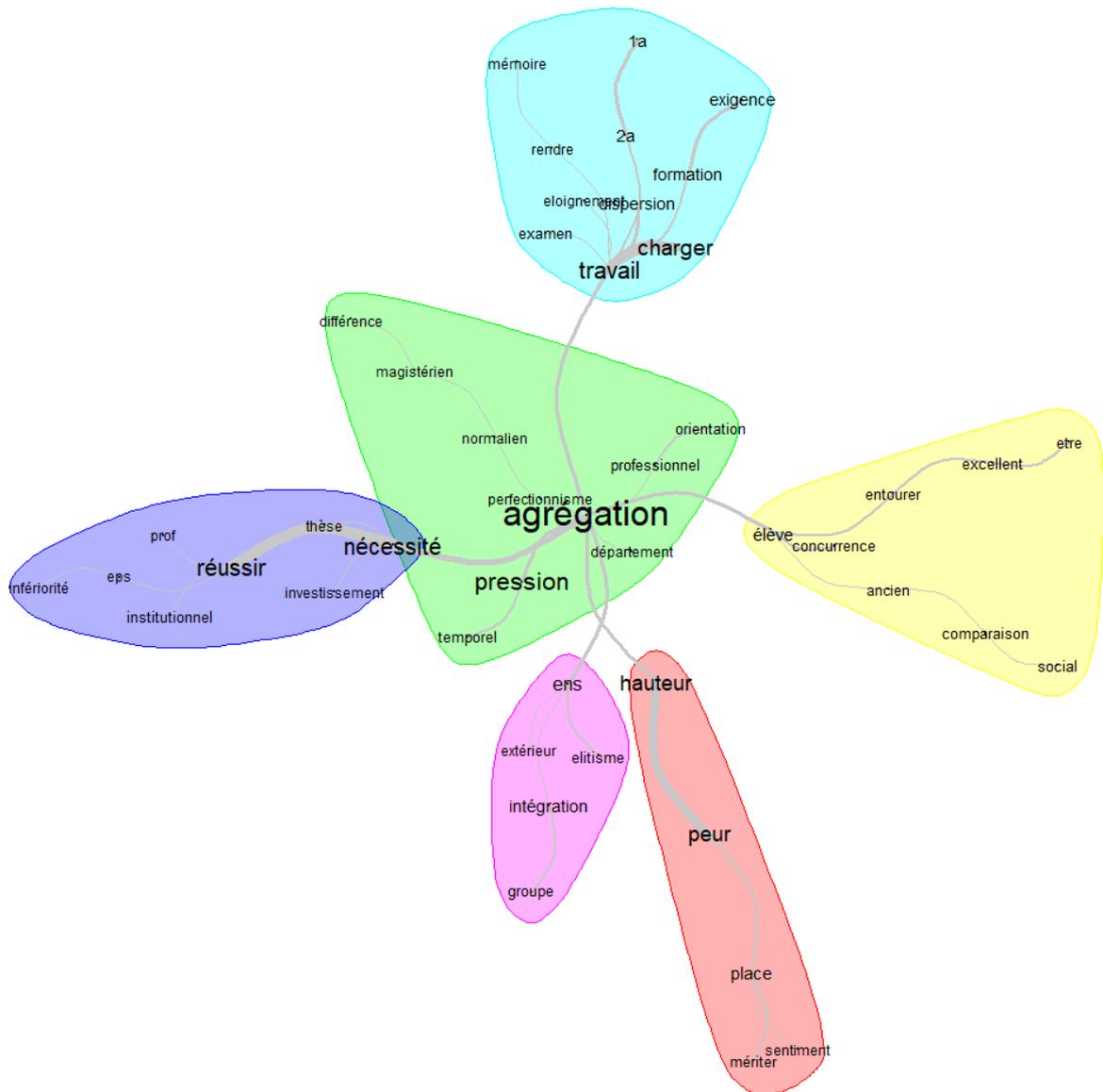


Figure 97 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)
Analyse de similitudes sur texte encodé

4. L'ENS et l'agrégation externe

4.1. Les résultats des élèves et étudiant·e·s de l'ENS de Cachan aux différents concours de l'agrégation externe

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Total inscrits ENS	416	377	353	350	325	337
Admissibles (%)	89,4	93,1	92,9	93,7	94,2	94,1
Admis(e)s (%)	77,6	78,0	80,2	85,4	85,5	78,4
Total % ENS / postes pourvus	25,1	26,1	22,9	23,8	21,7	23,3

Tableau 21 : Résultats de l'ENS de Cachan pour l'ensemble des concours d'agrégation

4.2. Les résultats des élèves et étudiant·e de l'ENS EPS/2SEP à l'agrégation externe d'EPS (2005-2017)

4.2.1. Résultats en fonction des promotions

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Postes	35	15	15	15	15	15	18	25	40	40	48	51	50
Inscriptions	1860	1640	905	641	534	?	564	797	1048	1181	1162	1359	1363
Candidat·e·s ¹⁶	894	633	252	236	185	?	140	257	368	433	495	568	520
Echecs	4	7	3	3	0	0	1	0	1	0	3	4	0
Admis(e)s	8	9	11	11	8	10	8	13	14	15	11	12	16
Réussite (%)	67%	56%	79%	79%	100%	100%	88%	100%	93%	100%	79%	75%	100%
Total % ENS / postes pourvus	22,2	60,0	73,3	73,3	53,3	66,7	44,4	52,0	35,0	37,5	22,9	23,5	32,0

Tableau 22 : Résultats des élèves et étudiant·e·s de l'ENS à l'agrégation externe d'EPS (2005-2017)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Postes	25	40	40	48	51	50	40	40	40
Inscriptions	797	1048	1181	1162	1359	1363	1253	1084	?
Candidat·e·s ¹⁷	257	368	433	495	568	520	387	360	?
Echecs	0	1	0	3	4	0	1	1	3
Admis·es	13	14	15	11	12	16	14	16	13
Réussite (%)	100%	93%	100%	79%	75%	100%	93%	94%	81%
Total ENS / postes pourvus (%)	52,0%	35,0%	37,5%	22,9%	23,5%	32,0%	35,0%	40,0%	32,5%

¹⁶ Ayant composé aux deux écrits.

¹⁷ Ayant composé aux deux écrits.

Tableau 23 : Résultats des élèves et étudiant-e-s de l'ENS à l'agrégation externe d'EPS (2012-2020)

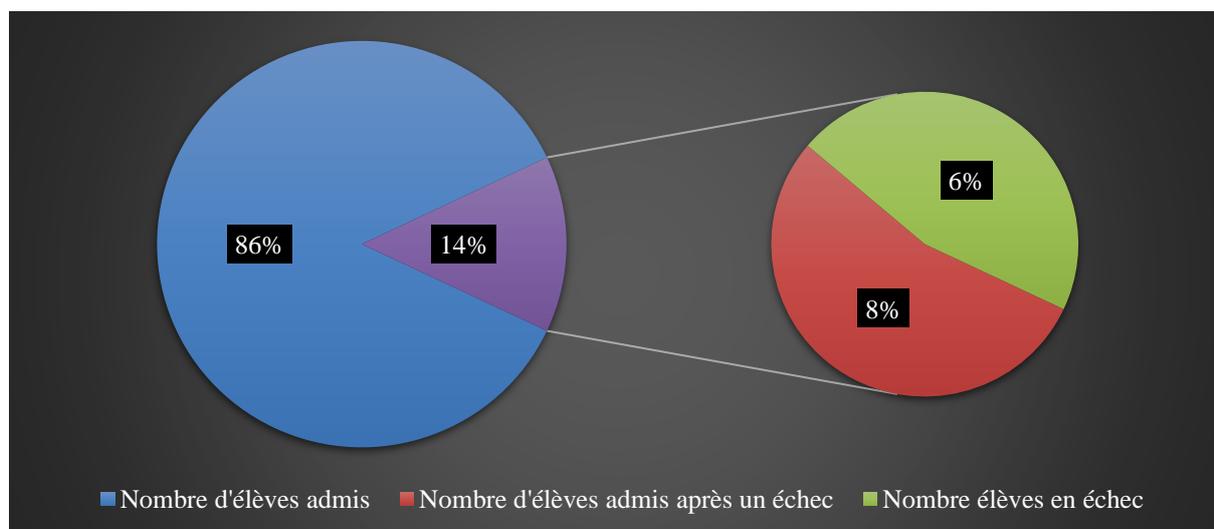


Figure 98 : Résultats des élèves du département EPS/2SEP au concours de l'agrégation externe d'EPS (2002-2019)

4.2.2. Le discours sur les résultats des élèves et étudiants du département EPS/2SEP

2005	Admission : 8 admis sur 12 élèves soit 67 % de réussite Classement : 1 élève majeure du concours et 5 élèves parmi les 10 premiers Nombres de postes ouverts pour la session 2005 : 35
2006	Admissibilité : 14 admissibles sur 16 élèves et étudiants soit 88 % de réussite Admission : 9 admis sur 16 élèves et étudiants soit 56 % de réussite Classement : Le major du concours est un normalien et 7 de nos élèves et étudiants figurent parmi les 10 premiers Nombre de poste ouverts pour la session 2006 : 15
2007	Admissibilité : 12 admissibles sur 12 élèves et étudiants soit 100 % de réussite
2008	Admissibilité : 14 admissibles sur 14 élèves et étudiants soit 100 % de réussite Admission : 9 admis sur 10 élèves et étudiants présentés soit 90 % de réussite. Deux anciens auditeurs libres de l'ENS ont également été reçus : Failler Mathieu (5) et Guillouet Sophie (8) Classement : Le major du concours est un normalien. Il y avait 15 postes au concours. Nous présentions en 3e année 10 candidats : 3 auditeurs libres et 7 élèves normaliens
2009	Admissibilité : 8 admissibles sur 8 élèves et étudiants soit 100 % de réussite Admission : 8 admis sur 8 élèves et étudiants présentés soit 100 % de réussite Classement : Il y avait 15 postes au concours. Les six premiers candidats reçus sont des élèves du département Sciences du sport et Éducation physique
2010	Admission : 10 admis sur 10 élèves et étudiants présentés soit 100 % de réussite Classement : Il y avait 18 postes au concours. Les 8 premiers candidats reçus sont des élèves du département Sciences du sport et Éducation physique
2011	Admission : 8 admis sur 9 élèves et étudiants présentés soit 89 % de réussite Classement : Il y avait 18 postes au concours. La majeure du concours est normalienne
2012	Admission : 13 admis sur 13 élèves et étudiants qui se sont présentés au concours de l'agrégation externe d'EPS soit 100 % de réussite Classement : Il y avait 25 postes au concours. Les 5 premiers candidats reçus sont des élèves du département Sciences du sport et Éducation physique
2013	Admission : 100 % des normaliens sont reçus. Au total, 14 admis sur 15 élèves et étudiants qui se sont présentés au concours de l'agrégation externe d'EPS, soit 93 % de réussite
2014	Admission : 15 admis sur 15 élèves et étudiants inscrits au concours de l'agrégation externe d'EPS, soit 100 % de réussite

	<p>Classement : La majeure du concours est normalienne et 6 de nos élèves et étudiants se trouvent parmi les 10 premiers</p> <p>Nombres de postes ouverts pour la session 2014 : 40</p>
--	---

2015	<p>Admission : 11 admis sur 14 élèves et étudiants inscrits au concours de l'agrégation externe d'EPS, soit 79 % de réussite</p> <p>Classement : La majeure du concours est normalienne et 5 de nos élèves et étudiants se trouvent parmi les 10 premiers</p> <p>Nombres de postes ouverts pour la session 2015 : 48</p>
2016	<p>Admission : 12 admis sur 16 élèves et étudiants inscrits au concours de l'agrégation externe d'EPS, soit 75% de réussite</p> <p>Classement : 4 de nos élèves et étudiants se trouvent parmi les 10 premiers</p> <p>Nombres de postes ouverts pour la session 2016 : 51</p>
2017	<p>Admission : 16 admis sur 16 élèves et étudiants inscrits au concours externe d'EPS, soit 100% de réussite</p> <p>Classement : 8 de nos élèves et étudiants se retrouvent parmi les 10 premiers</p> <p>Nombres de postes ouverts pour la session 2017 : 50</p>
2018	<p>Admission : 14 admis sur 15 élèves et étudiants inscrits au concours externe d'EPS, soit 93% de réussite</p> <p>Classement : 7 de nos élèves et étudiant·e·s se retrouvent parmi les 10 premiers</p> <p>Nombres de postes ouverts pour la session 2018 : 40</p>
2019	<p>Admission : 16 admis sur 17 élèves et étudiants inscrits au concours externe d'EPS, soit 94% de réussite</p> <p>Classement : 6 de nos élèves et étudiants se retrouvent parmi les 10 premiers</p> <p>Nombres de postes ouverts pour la session 2019 : 40</p>

Tableau 24 : Communication du département 2SEP sur les résultats obtenus au concours de l'agrégation externe d'EPS (2005-2020)

2008	<p>Les résultats à l'agrégation externe d'EPS en 2008</p> <p>9 admis sur 10 élèves et étudiants présentés soit 90 % de réussite. Deux anciens auditeurs libres de l'ENS ont également été reçus. Le major du concours est un normalien. Il y avait 15 postes au concours. Nous présentions en 3e année 10 candidats : 3 auditeurs libres et 7 élèves normaliens</p>
2009	<p>100 % de réussite à l'agrégation d'EPS en 2009</p> <p>8 élèves de l'ENS Cachan - Bretagne parmi les 15 candidats admis à l'agrégation externe d'EPS. Tous les élèves du département Sciences du sport et Éducation physique (2SEP) de l'antenne de Bretagne de l'École normale supérieure de Cachan présentés au concours de l'agrégation externe d'Éducation physique et sportive (qui n'offre que 15 places) ont été reçus</p>
2010	<p>Toujours 100 % de réussite à l'agrégation d'EPS en 2010</p> <p>Tous les élèves du département Sciences du sport et Éducation physique (2SEP) de l'antenne de Bretagne de l'École normale supérieure de Cachan présentés au concours de l'agrégation externe d'Éducation physique et sportive (qui n'offrait que 18 places cette année) ont été reçus</p>
2012	<p>Toujours 100 % de réussite à l'agrégation d'EPS en 2012</p> <p>Tous les élèves et étudiants du département 2SEP de l'ENS Cachan - Bretagne qui se sont présentés au concours de l'agrégation externe d'EPS ont été reçus. Ces élèves se classent d'ailleurs parmi les 5 premières places et le dernier lauréat est classé 21e sur 25 postes à pourvoir au total</p>
2013	<p>Toujours d'excellents résultats à l'agrégation d'EPS en 2013</p> <p>100 % des normaliens du département 2SEP de l'ENS Cachan - Bretagne qui se sont présentés au concours de l'agrégation externe d'EPS ont été reçus. Le major du concours est un auditeur libre du département</p>
2014	<p>ENS Rennes : 96 % de réussite à l'agrégation en 2014</p> <p>Cette année encore, l'ENS Rennes obtient d'excellents résultats dans les différentes agrégations qu'elle prépare : sur 76 candidats préparés, 73 ont été reçus au concours de l'agrégation externe, soit 96 % de réussite. Nous adressons toutes nos félicitations aux lauréats et tout particulièrement aux 4 majors, Justine Brocard (EPS), Achille Charroing (économie - gestion option A), Hadrien Alliot (économie - gestion option C) et Théo Pierron (mathématiques, option informatique) !</p>
2015	<p>Agrégation d'EPS 2015 : 80% de réussite</p> <p>Pour la session 2015, 11 candidats sur les 14 ayant préparé l'Agrégation externe d'EPS au département 2SEP ont été admis à ce concours</p>

2016	<p>Résultats d'admissibilité à l'agrégation d'EPS : un beau succès Les 15 élèves du département Sciences du sport et Éducation physique qui se sont présentés au concours de l'agrégation d'EPS sont tous admissibles !! Bravo à toutes et à tous.</p> <p>Agrégation 2016 : toujours d'excellents résultats Nous tenons à féliciter l'ensemble des celles et ceux qui ont réussi le concours de l'agrégation et plus particulièrement Matthieu Furet, Sarah Grasset et Emma Miglietta, majors de cette session 2016.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matthieu Furet, major de l'agrégation d'ingénierie mécanique - Sarah Grasset, majeure de l'option Administration et ressources humaines de l'agrégation Economie-Gestion - Emma Miglietta, majeure de l'option Marketing de l'agrégation Economie-Gestion <p>La mission principale de l'École normale supérieure de Rennes est de former de hauts cadres scientifiques pour la sphère publique. Elle forme donc majoritairement des agrégé-e-s docteur-e-s. Un des atouts de la formation est sa préparation à l'agrégation. Cette année encore, nos élèves ont eu de très bons résultats à un concours réputé difficile. Sur 78 élèves présentés 73 ont été reçus soit 93% de taux de réussite</p>
2017	<p>Résultats concours agrégation externe EPS 2017 100% de réussite de la part des élèves du département 2SEP de l'ENS Rennes à l'agrégation externe d'EPS 2017 ! Un grand bravo aux élèves et à l'équipe pédagogique pour les excellents résultats au concours de l'agrégation externe d'EPS 2017 : 100% de réussite (16 candidats admis sur 16 candidats présentés). De plus, 8 d'entre eux se classent aux 8 premières places du concours !</p>
2018	<p>5 majors de l'agrégation formés à l'École normale supérieure de Rennes Avec pour mission de former des agrégés - docteurs, futurs hauts cadres scientifiques de la fonction publique, l'École normale supérieure de Rennes est notamment reconnue pour l'excellence de sa préparation à l'agrégation. Pour la session 2018, elle le prouve une fois de plus !</p> <p>Plus de 90 % de réussite Permettant d'enseigner de bac-3 à bac + 3, principalement dans les lycées, les classes préparatoires aux grandes Écoles et dans les sections de techniciens supérieurs (BTS), l'agrégation externe est un concours difficile. Alors que chaque année l'ENS Rennes obtient un taux de réussite supérieur à 90 %, à l'échelle nationale, ce sont moins de 17 % des candidats présents aux épreuves d'admissibilité du concours de l'agrégation externe qui sont déclarés admis. Pour la session 2018, ce sont 84 élèves et auditeurs libres, sur les 92 présentés par l'ENS Rennes au concours de l'agrégation, qui ont été admis, soit 91,3 % de réussite</p> <p>5 majors formés à l'ENS Rennes L'ENS Rennes prépare à 7 options du concours de l'agrégation externe : en économie et gestion (option administration et ressources humaines et option marketing), en Éducation physique et sportive, en mathématiques et en sciences industrielles de l'ingénieur (option ingénierie électrique, ingénierie informatique et ingénierie mécanique). Sur ces 7 options du concours préparées, 5 majors sont élèves à l'ENS Rennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mehdi Bekkali, major de l'option Administration et ressources humaines de l'agrégation Économie-gestion - Isaure Langlois-d'Estaintot, major de l'option Marketing de l'agrégation Économie-gestion - Pierre-Alexandre Leziart, major de l'option Ingénierie électrique de l'agrégation Sciences industrielles de l'ingénieur (écouter son interview audio) - Claire Livet, major de l'option Ingénierie informatique de l'agrégation Sciences industrielles de l'ingénieur (voir son interview vidéo) - Camille Poinas, major de l'agrégation Éducation physique et sportive <p>15 % des agrégés issus de l'ENS Rennes Enfin, alors que pour la session 2018, il y avait 571 postes ouverts dans les 7 options préparées à l'ENS Rennes, les 84 élèves de l'École admis au concours représentent donc environ 15% des agrégés en France dans ces disciplines</p>

Tableau 25 : Communication de l'ENS Rennes sur les résultats obtenus au concours de l'agrégation externe d'EPS (2005-2020)

4.3. Les dispositions prises pour permettre la réussite des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS/2SEP à l'agrégation externe d'EPS

4.3.1. Les intervenant·e·s extérieurs participant à la préparation à l'agrégation d'EPS

Date	Intervenant	Thème de la conférence	Epreuve
1 ^{er} octobre 2004	Laurence Munoz	« Autonomie et rationalisation des pratiques comme vecteurs de crise des pratiques sportives éducatives. Les mouvements de jeunesse. L'exemple de la fédération catholique	Ecrit 1
8 octobre 2004	Nathalie Gal-Petitfaux	Techniques corporelles et significations des expériences motrices	Ecrit 2
15 octobre 2004	Christian Vivier	La sécurité en EP depuis 1945	Ecrit 1
22 octobre 2004	Carole Sève	Approche située de l'apprentissage	Ecrit 2
5 novembre 2004	Yves Travaillet	L'EP face à la diversification des pratiques physiques et sportives (1945-2005)	Ecrit 1
12 novembre 2004	Jeanick Brisswalter	Efficiency énergétique et performance motrice	Ecrit 2
19 novembre 2004	Jean-Michel Peter	Les changements sociaux dans la société française depuis 1945. Mutation, évolution et perspectives. Les métamorphoses du travail et l'évolution du temps libre dans la société française	Ecrit 1
26 novembre 2004	Michel Pradet	Le développement des qualités physiques	Ecrit 2
3 décembre 2004	Jean-François Loudcher	Les expériences pédagogiques innovantes des années soixantes. Le cas de Jacques de Rette et les Républiques des sports	Ecrit 1
10 décembre 2004	Didier Delignières	Approche dynamique de l'apprentissage moteur	Ecrit 2
17 décembre 2004	Jean Saint-Martin	La démocratisation de l'EPS (1945-2005)	Ecrit 1
7 janvier 2005	Alain Soler	Techniques corporelles, techniques sportives et enseignement en EPS	Ecrit 2
14 janvier 2005	Jacques Gleyse	De l'enfant à l'élève en EPS (1945-2005) De la contrainte externe à la contrainte interne. Les transformations d'un système de contrôle	Ecrit 1
21 janvier 2005	Denis Hauw	Une approche située des activités déployées en EPS : Composantes collectives et individuelles	Ecrit 2
28 janvier 2005	Jean-Louis Gay-Lescot	L'école, le sport et l'EP durant l'Occupation (1940-1944). Ruptures et continuités entre le Front Populaire et la Quatrième République	Ecrit 1
4 février 2005	Maxime Travert	La rue, le stade, l'école, des expériences à vivre	Ecrit 2
11 février 2005	Gilbert Andrieu	La transformation des rapports APS/EPS dans les années soixante. Acteurs et institutions	Ecrit 1
18 février 2005	Jean-Louis Gouju	Signification des expériences motrices	Ecrit 2
4 mars 2005	Gilles Klein	L'EP française (1970-2000) Conflits et arrangements	Ecrit 1
18 mars 2005	Lucile Lafont	Apprentissage et interactions sociales	Ecrit 2
25 mars 2005	Lionel Arnaud	Les APS, l'animation et le secteur périscolaire. Naissance d'une politique publique (1945-2005)	Ecrit 1

Tableau 26 : Conférences du vendredi - Année 2004-2005

4.3.2. Le CD-Agrég

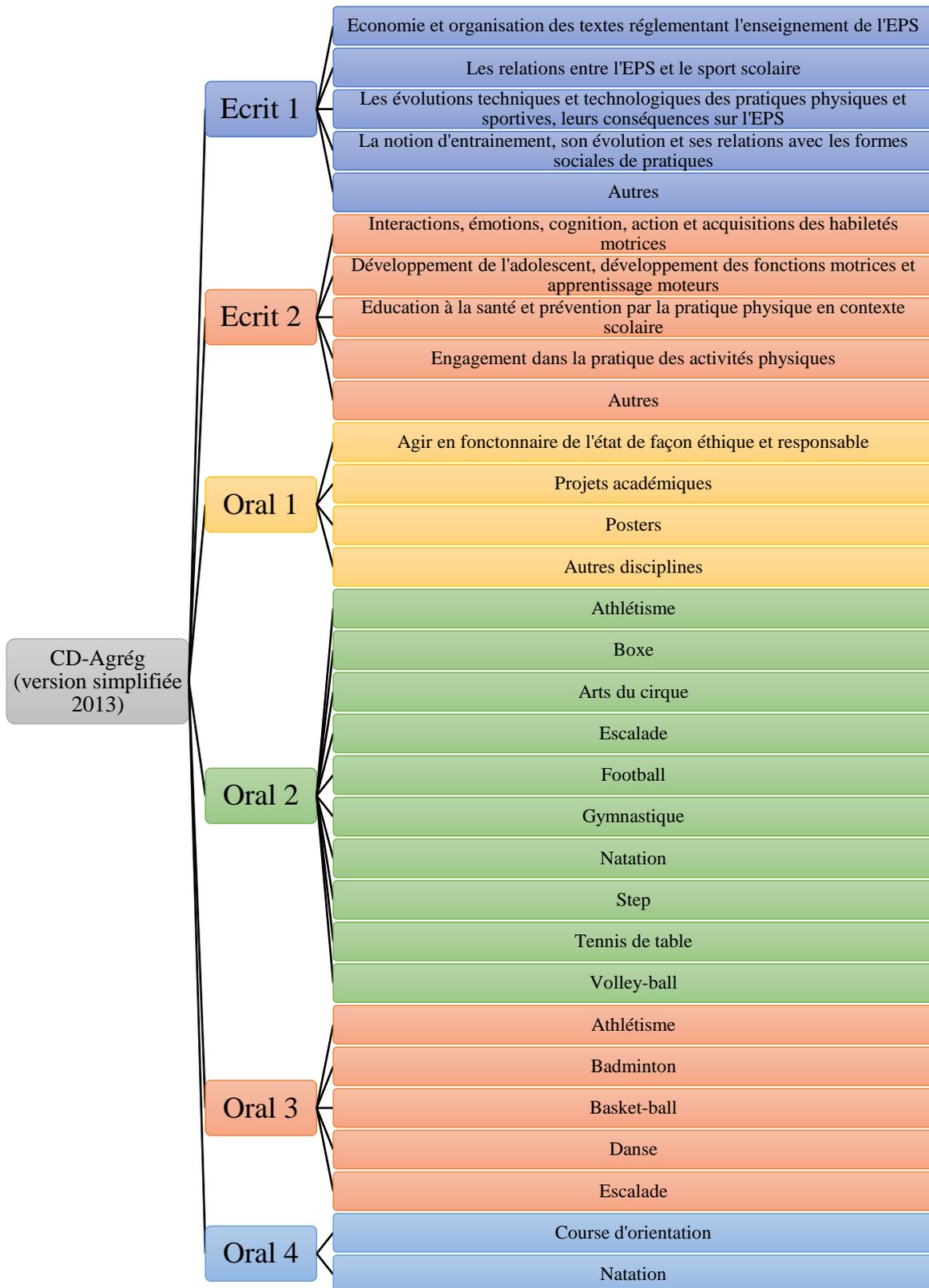


Figure 99: Architecture globale du "CD-Agrég" (version 2012)

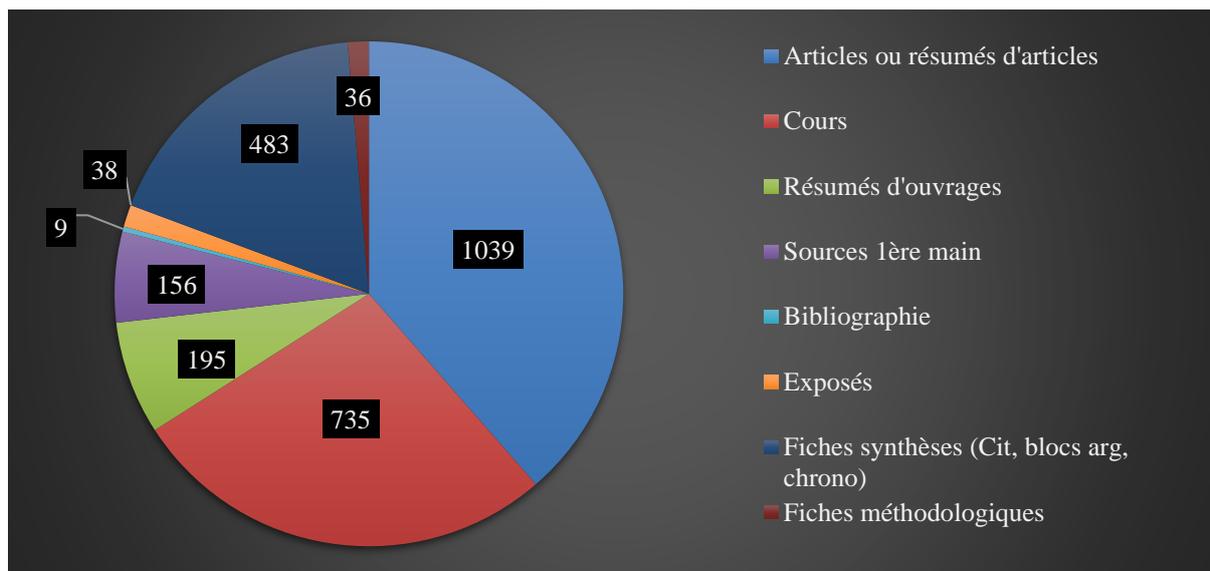


Figure 100 : Composition du CD-agrég pour le dossier "Ecrit 1", version simplifiée 2013

4.3.3. Comparaison de deux copies de normalien-ne-s pour la session 2013

Plus encore, afin de dépasser le cadre strict d'une situation d'apprentissage ou d'une leçon, il s'agirait pour l'enseignant de créer les conditions favorables au développement d'une « communauté de pratique » (Lave et Wenger, Situated learning, legitimate peripheral participation, 1991) favorisant la mise en place de projets, à plus long terme, à l'échelle d'un cycle par exemple, ou d'une année, et qui vise à orienter l'activité des élèves vers un horizon d'attentes communes. Plus précisément, l'ambition ici est de passer d'un « collectif d'élèves solitaires » où chacun fait primer ses intérêts personnels au détriment des intérêts du collectif, à un « collectif d'élèves solidaires » où chacun est attentif à la performance de l'autre et où tous s'engagent en vue de la concrétisation du projet du groupe (Saury et al, op cit, 2013). Selon Wenger (La théorie des communautés de pratique, 2005), une communauté de pratique comporte trois dimensions, un but commun, un engagement mutuel et un répertoire partagé. Ce dernier peut être construit au fur et à mesure d'un cycle, dans le cadre de débats d'idée comme nous l'avons vu. L'engagement mutuel peut être favorisé en créant des conditions de cohésion opératoire au sein des équipes. Enfin, le but commun reste à être construit par le groupe, à l'interface entre les activités individuelles de chacun et l'activité collective (Bruner, Car la culture donne forme à l'esprit, 1997). Dès lors, en EPS, afin d'engager les élèves dans la conception de projets à plus long terme, il semble intéressant de prendre appui sur les propositions de Garsault (Cahiers pédagogiques 441, 2006) qui suggère l'organisation « d'épreuves communes » à la fin d'un cycle. Ainsi, on pourrait imaginer un dispositif sous forme d'interclasses, où le classement se ferait en additionnant les résultats de chaque équipe au sein d'une même classe. Un tel dispositif permettrait d'envisager des formes de coaching entre équipes (Mascret, Physical Education and Sport Pedagogy, 2011) favorables au renforcement du sentiment de solidarité au sein d'une classe, qui conditionne en partie la constitution d'une communauté de pratique (Saury et al, op cit, 2013). De cette façon, il semble possible d'amener les élèves à apprendre à concevoir des projets et à les mener à leur terme, notamment en assurant différents rôles sociaux liés à l'activité (CMS 2, Programmes Collège, 2008).

Figure 101 : Copie d'un-e normalien-ne, seconde épreuve écrite de l'agrégation, session 2013, copie n°1

Plus encore, pour que l'élève apprenne à travailler en équipe, il convient, outre d'organiser les conditions de ce travail en équipe, de lui permettre d'acquérir des stratégies au service d'une réelle intégration dans une « communauté de pratique » (Lave et Wenger, Situated Learning, legitimate peripheral participation, 1991). En effet, dans une perspective située, Lave et Wenger énoncent que l'apprentissage ne peut être appréhendé sans prendre en compte la participation de l'individu à une communauté de pratique, qui nécessite l'engagement continu dans la redéfinition constante de significations communes au service d'une entreprise commune. Ainsi, pour que l'élève apprenne réellement à travailler en équipe, ceci nécessiterait de créer les conditions d'une communauté de pratique et de permettre à l'élève d'acquérir des stratégies y contribuant. L'organisation d'une communauté de pratique nécessite le renforcement du sentiment de solidarité entre les élèves, le renforcement de l'entraide et de l'autonomie au service d'un but défini, ainsi que les définitions d'un horizon d'attentes communes et de l'organisation de son travail dans le temps (Saury, op.cit. 2013). Pour cela, il pourrait être intéressant pour développer le travail en équipe de permettre à l'élève d'acquérir des stratégies de tutorat, celles-ci apparaissant bénéfiques pour l'élève tuteur et pour le tuteuré (Legrain, The Sport psychologist, 2003). La formation au tutorat, participant du progrès dans la compétence « travailler en équipe » peut s'envisager selon trois axes : l'analyse de la tâche, les relations tâches-tuteuré (analyse des difficultés rencontrées et proposition de solutions), les interactions de guidage (Ensergeux et Lafont, ejiEPS n°12, 2007). Ainsi en s'appuyant sur les travaux de Mascret (Physical Education and Sport Pedagogy, 2011), on pourrait proposer en volley ball une formation au tutorat à partir d'une fiche d'observation permettant de repérer les points marqués par une équipe en zone dangereuse (zone arrière par exemple pour des élèves de cinquième) et envisager des interactions de type coaching où l'élève-coach doit d'une part donner des indications quant à l'atteinte ou non de la zone et des conseils pour l'atteindre, par exemple l'utilisation d'un relais en zone avant pour pouvoir atteindre la zone arrière. De ce fait, tout en contribuant par ces stratégies de tutorat au progrès dans la CP, l'EPS favorise l'acquisition des CMS, notamment ici la CMS2 « travailler en équipe, s'entraider, fournir des informations » (Programme collège 2008) et aux acquisitions du socle, plus particulièrement ici le « travailler en équipe »

Figure 102 : Copie d'un-e normalien-ne, seconde épreuve écrite de l'agrégation, session 2013, copie n°2

Plus globalement, il semble intéressant de renverser la tendance. Plutôt que de faire en sorte qu'un enseignement d'APSA participe à l'acquisition du socle commun, il peut être intéressant d'apprendre aux élèves à se mettre en projet de manière autonome, ce qui favorisera les progrès par la suite dans les APSA.

Pour cela, LAVE et WENGER (Situated Learning: Legitimate peripheral participation, 1991) proposent de mettre en place des communautés de pratiques. La conception de buts en commun, le sentiment d'appartenir à une histoire collective semble à même de favoriser une mise en projet autonome des élèves. Selon SAURY et al (op cit, 2013), il s'agit de "passer d'un collectif d'élèves solitaires à un collectif d'élèves solidaires". Cela nécessite un couplage des activités individuelles et collectives (BRUNER, Car la culture donne forme à l'esprit, 1986) orienté vers le projet. Selon WENGER, trois dimensions structurent une communauté de pratique (La théorie des communautés de pratique, 2005): un engagement mutuel, une entreprise commune (un projet en commun) et un référentiel partagé. Une communauté de pratique semble donc créer les conditions d'une gestion autonome de la mise en projet et donc des apprentissages. Pour aider l'enseignant à concevoir et organiser un enseignement qui facilite la mise en place d'une communauté de pratique, SAURY et al (op cit, 2013) proposent trois

N°
12/22

pistes. Tout d'abord, "faciliter l'identification à un groupe". Pour cela, SIENENTOP (Sport Education, 1984) propose de fonctionner par cycles longs et équipes stables. Ensuite, il s'agit de "proposer des projets collectifs ambitieux". UBAUDI (in Revue EPS n° 303, 2004) valorise alors un EPS de l'"Anti Zapping", s'appuyant sur des pratiques authentiques ayant une importante "craque culturelle". Enfin, il semble opportun de "rythmer les temps d'apprentissage". Pour cela, DELIGNIERES et GARSALU (op cit, 2006) proposent d'alterner entre une "culture vécue" tout au long du cycle et des "événements culminants" en fin de cycle. Ainsi en organisant par son enseignement les conditions de création d'une communauté de pratique, l'enseignant favorise l'apprentissage d'une mise en projet autonome par l'acquisition des CMS: "organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités, pour la gestion et l'organisation des pratiques et des apprentissages" (Programmes Collège, CMS n° 2).

Figure 103 : Copie d'un-e normalien-ne, seconde épreuve écrite de l'agrégation, session 2013, copie n°3

4.3.4. Références mobilisées dans les copies de l'épreuve d'écrit 2 de l'agrégation externe d'EPS

Échantillon de copie :

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Écrit 1	1	1	1	2	2	3	2	2	2	4	1
Écrit 2	2	2	2	1	3	5	3	4	3	4	4

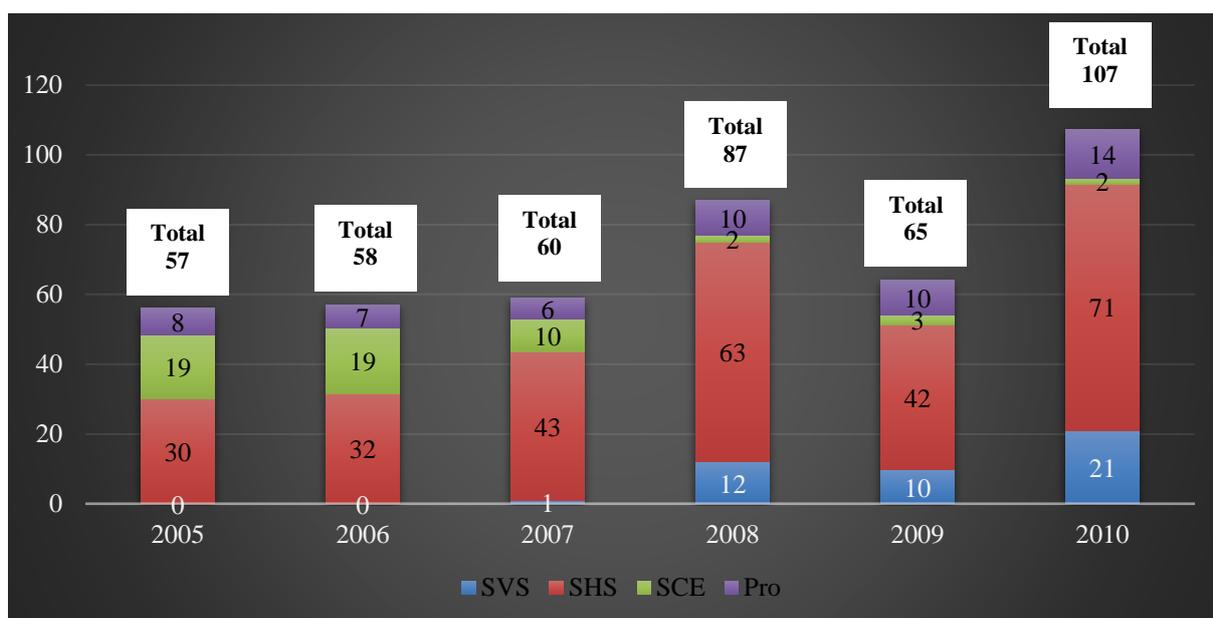


Figure 104 : Typologie des références mobilisées dans les copies d'agrégation (Ecrit 2) des élèves du départements EPS/2SEP (2005-2010)

4.4. Agrégation externe d'EPS ou année de PréLab ? Le choix des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS/2SEP (2002-2018)

	Nombre d'élèves et étudiant·e·s concerné·e·s	Nombre de parcours « Recherche » ou « PréLab »	Nombre moyen de parcours « Recherche » ou « PréLab » par année	Pourcentage de parcours « Recherche » ou « PréLab » par rapport au nombre d'élèves et étudiant·e·s
Promotions 2002 à 2004	59	1	0,5	0,59%
Promotions 2005 à 2011	94	9	1,5	8,48%
Promotions 2012 à 2017	107	10	2	10,70%

Tableau 27 : Nombre d'élèves et étudiant·e·s du département EPS/2SEP ayant fait le choix d'un "Parcours Recherche" ou d'un "PréLab" 2002-2017

4.4.1. Avez-vous choisi de vous présenter à l'agrégation externe d'EPS ?

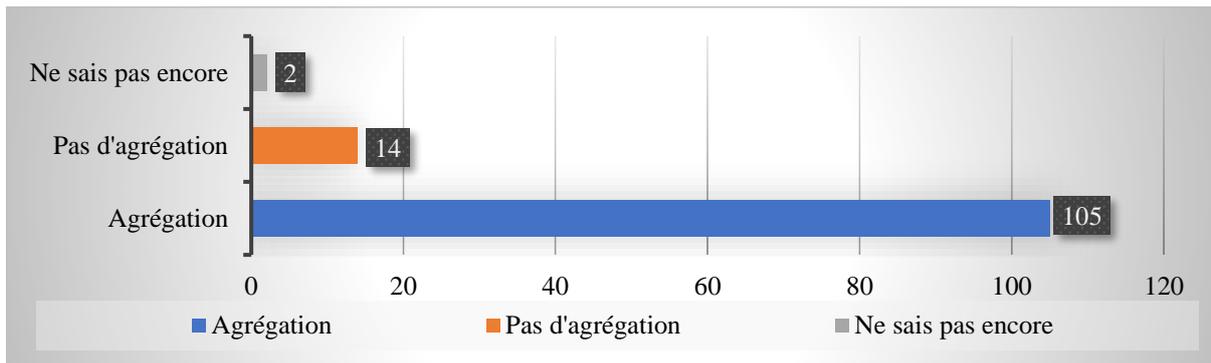


Figure 105 : Les élèves et étudiant·e·s ayant répondu au questionnaire et souhaitant se présenter à l'agrégation externe d'EPS (2002-2018)

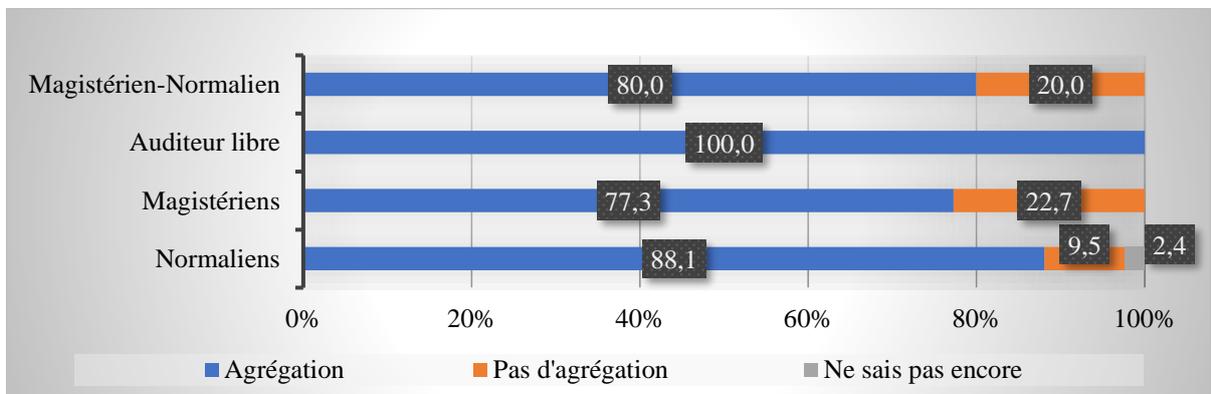


Figure 106 : Les élèves et étudiant·e·s ayant répondu au questionnaire et souhaitant se présenter à l'agrégation externe d'EPS (2002-2018) En fonction du statut

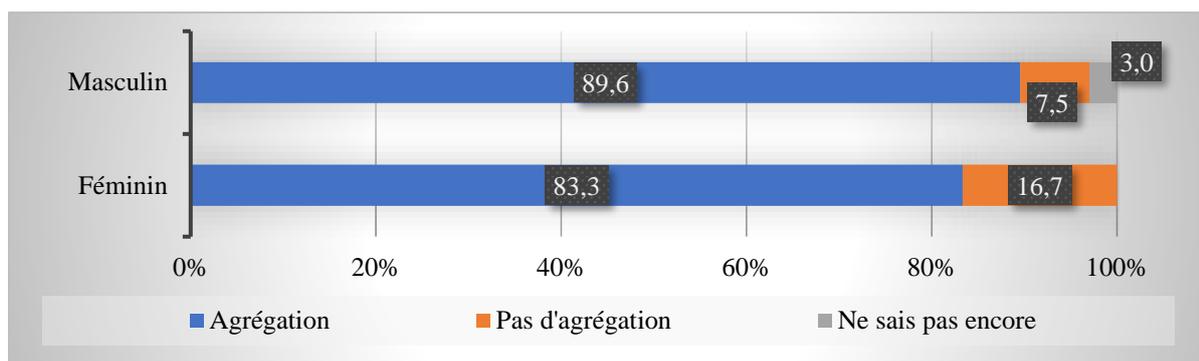


Figure 107 : Les élèves et étudiant-e-s ayant répondu au questionnaire et souhaitant se présenter à l'agrégation externe d'EPS (2002-2018) En fonction du sexe

4.4.2. Les avis des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS/2SEP quant à la possibilité d'effectuer une année de PréLab

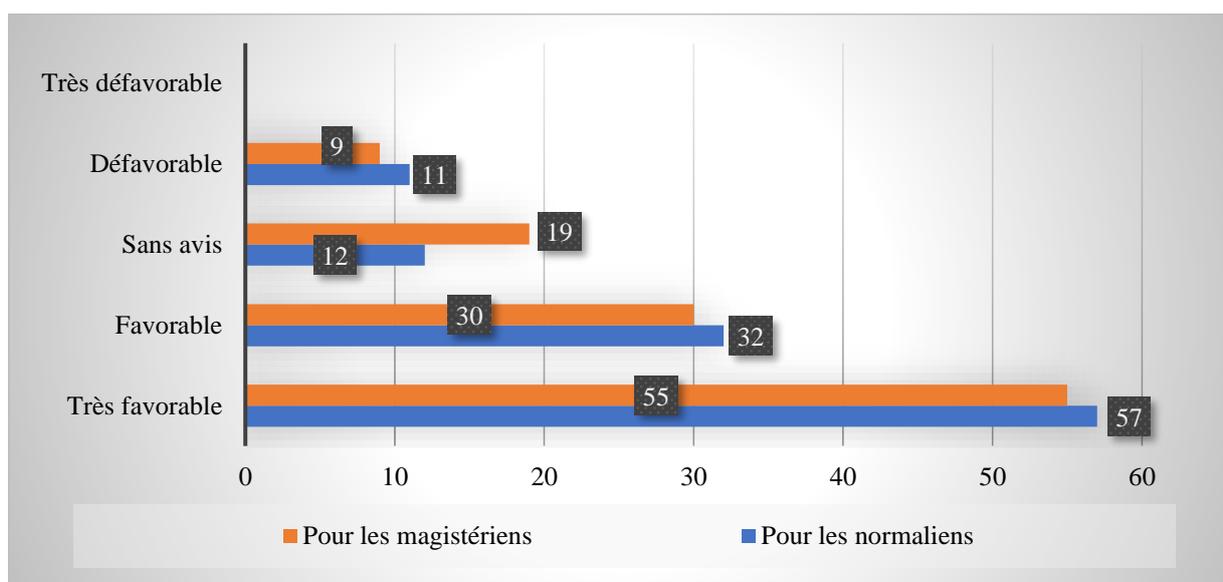


Figure 108 : L'avis des élèves et étudiant-e-s de l'ENS ayant répondu au questionnaire par rapport à la possibilité de faire une année de PréLab (2002-2018)

4.5. Pour quelles raisons choisir de passer (ou non) l'agrégation externe d'EPS ?

(2002-2018)

4.5.1. Données issues du questionnaire

	Agrégation	Raisons
1	Oui	Pour pouvoir obtenir un poste dans le supérieur
2	Oui	Défis personnel / Volonté d'avoir une évolution de carrière / Pour me laisser la possibilité de choisir où je voulais enseigner
3	Oui	Pour devenir enseignante et acquérir une base culturelle et scientifique
4	Oui	Atteindre le plus haut degré de diplôme dès le début de sa carrière pour ensuite s'engager pleinement dans l'enseignement sans se soucier de repasser un concours
5	Oui	Travailler dans le milieu de l'EPS avec un niveau de formation le plus complet possible
6	Oui	Vocation
7	Oui	Pour devenir prof d'EPS
8	Oui	Projet d'enseigner en secondaire ou supérieur
9	Oui	J'étais auditrice libre
10	Oui	Je souhaite enseigner l'EPS
11	Oui	Je veux être prof d'EPS depuis le collège, et l'agrégation en serait l'aboutissement ultime
12	Oui	Connaissances apprises, statut obtenu avec l'agrégation, possibilité d'enseigner en STAPS
13	Oui	C'était l'objet de mon inscription à l'ENS. Je voulais enseigner l'EPS
14	Non	Projet professionnel : enseignant chercheur. J'ai souhaité profiter de l'opportunité du PréLab pour engendrer un maximum d'expérience en recherche. Je ne me retrouvais pas particulièrement dans l'enseignement de l'EPS. L'E1 était vraiment compliqué pour moi
15	Oui	Pour augmenter la qualité de mon CV (parcours universitaire) et pour vivre une aventure humaine avec mes amis
16	Non	N'étant pas intéressée par le domaine de l'enseignement secondaire, je ne voulais pas passer une année à travailler sur un sujet qui ne me plait pas, ni éventuellement prendre la place de quelqu'un réellement motivé à l'obtenir
17	Oui	Devenir enseignant d'EPS dans le supérieur
18	Oui	Pour devenir enseignant d'EPS simplement
19	Non	Je ne veux pas être professeure d'EPS ni PRAG
20	Oui	Rêve d'enfant...
21	Oui	Parce que je souhaite devenir professeur d'EPS depuis que je suis toute petite. Qu'acquérir ce diplôme est un privilège immense et qu'à l'heure d'aujourd'hui je souhaite l'obtenir plus que tout
22	Oui	Je voulais être enseignante d'EPS
23	Oui	Pour en faire mon métier
24	Oui	Devenir agrégé d'EPS
25	Oui	La formation, l'expérience professionnelle et humaine, l'enrichissement personnel, la culture
26	Oui	Viser la plus haute reconnaissance en tant qu'enseignant d'EPS

27	Non	En toute franchise, peu d'intérêt pour la discipline, et surtout un véritable ras-le-bol des programmes des concours, plus tournés selon moi vers des réflexions hors du temps et de la pratique que vers la réelle intervention des enseignants, sur le terrain. Très sincèrement, je n'aurais pas supporté un an à lire et apprendre des choses qui ne "me parlent pas", car selon moi avec un rapport trop faible à la véritable pratique du métier. En plus, je n'ai aucune mémoire, j'aurais vraisemblablement raté l'agreg' ! ;)
28	Oui	Parce que l'enseignement m'a toujours plu. J'avais passé le CAPEPS et donc l'agrégation me permettait d'acquérir davantage de connaissances grâce à une formation de très bonne qualité
29	Non	Je me sens plus intéressée par la recherche, le PréLab est un choix entièrement réfléchi au regard de mon projet professionnel. Je ne veux pas enseigner en secondaire ni former aux concours dans le supérieur
30	Oui	Formation exigeante et riche. C'était mon objectif premier en arrivant à l'ENS
31	Oui	Beauté / utilité sociale du métier, sécurité de l'emploi
32	Oui	Ma motivation initiale à m'inscrire en STAPS et à passer le concours de l'ENS était de devenir enseignant d'EPS
33	Oui	Pour devenir enseignante
34	Oui	L'accès à un poste d'enseignant d'EPS
35	Oui	Pour être professeur d'EPS et car c'est un concours valorisé
36	Oui	Intérêt pour l'EPS
37	Oui	Parce que je pensais que c'était le meilleur choix qui s'offrait à moi
38	Oui	Principalement pour devenir enseignant d'EPS, en apprendre davantage sur l'EPS (son histoire, ses pratiques,) afin de mieux en cerner les enjeux, pour mieux l'enseigner. Mais aussi pour saisir la chance d'être formé dans la meilleure prépa à l'agrégation en France
39	Oui	Pour être enseignant en STAPS
40	Oui	Obligation à l'époque
41	Oui	Le chemin était tracé pour la promotion, nous n'avions pas le choix
42	Oui	Projet initial de formation qui m'animait
43	Non	Je ne souhaitais pas revivre une année de préparation de concours supplémentaire à mon CAPEPS pour ce concours qui s'avère être encore plus dur. Trop de pression, trop de travail
44	Oui	Pour devenir prof d'EPS
45	Oui	Pour devenir enseignant d'EPS
46	Oui	Enseigner l'EPS. Acquérir un haut niveau de connaissances dans le champ des STAPS
47	Oui	Enseigner l'EPS dans le secondaire
48	Oui	Approfondir les connaissances dans tous les domaines gravitant autour de l'EPS, accentuer la réflexion sur la discipline et l'école en général
49	Oui	Pour élargir le regard que je porte sur l'ensemble du monde de l'activité physique, de l'EPS au sport
50	Oui	Parce que mon projet est d'être prof d'EPS
51	Oui	Je souhaite devenir prof d'EPS, j'ai intégré l'ENS essentiellement pour passer l'agrégation
52	Oui	Pour devenir professeur d'EPS dans le secondaire ou dans un STAPS
53	Oui	Pour pouvoir enseigner en tant que PRAG en STAPS, parce que la formation agrégation proposée par l'ENS était idéale, pour acquérir des connaissances et compétences variées

54	Oui	Avoir la possibilité de devenir enseignant d'EPS, se former une culture de la discipline
55	Oui	Choix de carrière, intérêt pour l'EPS, "sécurité"
56	Oui	Parce que l'ENS proposait une formation spéciale
57	Oui	J'ai toujours voulu devenir enseignant d'EPS et c'est cette volonté qui explique ma présence à l'ENS
58	Oui	Je souhaitais devenir enseignante d'EPS
59	Oui	Pour pouvoir exercer le métier d'enseignant (et assurer un emploi)
60	Non	Envie de me consacrer à la recherche, dont la thématique est éloignée de l'EPS, et profiter de l'opportunité de me former dans un laboratoire à l'étranger pour devenir meilleure dans ma discipline
61	Oui	En premier, pour obtenir un concours qui me permette d'envisager une évolution/changement de carrière autre que l'enseignement dans le secondaire (enseignement en STAPS, travail au rectorat...). L'agrégation ouvre plus de portes... Et aussi pour accéder à un mode de vie plus agréable (moins d'heures et mieux payé) et prendre en charge plus des responsabilités au sein des établissements (projets...)
62	Oui	Premièrement, je souhaite me présenter à l'agrégation car j'ai envie d'enseigner. Deuxièmement, il me semble que se préparer à un tel concours est extrêmement formateur du point de vue des connaissances et compétences que l'on développe dans le domaine des STAPS et de l'EPS
63	Oui	Pour avoir un métier en adéquation avec ma sensibilité sportive et d'animateur, mais aussi pour finaliser, concrétiser une formation en lien avec l'EPS. Egalement pour avoir un salaire assez confortable, et avoir un temps disponible pour m'entraîner dans mes pratiques sportives et profiter de mes amis. Ces dernières raisons sont davantage liées à se présenter à un métier de l'EPS qu'à l'agrégation
64	Oui	Dès mon inscription en STAPS, je souhaitais devenir enseignant d'EPS. Lorsque j'ai obtenu le concours d'entrée de l'ENS (2SEP), je n'ai pas hésité pour la prépa Agreg
65	Oui	Réelle volonté de devenir enseignante
66	Oui	Souhait de longue date d'être prof d'EPS, et également "effet promo" et peut être garantie d'une certaine sécurité de l'emploi. À présent, les ambitions professionnelles évoluent
67	Oui	Plaisir de structurer les connaissances, volonté d'enseigner l'EPS en secondaire, sécurité financière
68	Oui	C'était à l'époque obligatoire et de toute façon ce que l'on préparait
69	Oui	Passion pour l'enseignement
70	Oui	Me former aux enjeux actuels de l'éducation, et à la pédagogie d'une manière générale (pas qu'en EPS)
71	Oui	Pour me donner davantage de possibilité dans mon futur métier d'enseignant (enseigner en Staps par exemple)
72	Oui	Pour devenir PRAG
73	Oui	Intérêt pour le métier
74	Oui	Projet de toujours + respect d'un contrat entre l'école et moi
75	Oui	Volonté de devenir enseignant d'EPS
76	Oui	Je suis entré en STAPS à la base dans la perspective d'enseigner l'EPS (CAPEPS puis Agreg). C'était une évidence pour moi
77	Oui	Avant de rentrer à l'ENS je n'avais pas forcément réfléchi à l'opportunité de passer l'agrégation, j'ai saisi l'occasion en devenant normalien puisque mon souhait était de devenir professeur d'EPS

78	Oui	Volonté d'enseigner dans le secondaire ou le supérieur. Apprendre sur le milieu éducatif, les APSA, les méthodes pédagogiques... et réinvestir ces connaissances dans d'autres milieux (fédéral...)
79	Oui	Devenir enseignant d'EPS
80	Non	Parce que préparer un concours que je n'ai pas envie ni l'utilité d'avoir n'a aucun sens, à part celui de perdre du temps
81	Oui	Pour obtenir un concours prestigieux et avoir une forme de reconnaissance institutionnel de mon travail
82	Oui	Volonté d'enseigner
83	Oui	Avoir un métier plaisant stable et bien payé
84	Oui	Parce que je voulais devenir enseignant d'EPS
85	Oui	J'ai une affection pour le milieu de l'EPS et c'était mon projet professionnel de départ
86	Oui	Les avantages matériels
87	Non	Pas d'intérêt
88	Oui	Premier choix, volonté d'être enseignante d'EPS depuis longtemps
89	Oui	Initialement pas du tout attiré par l'EPS en arrivant à l'ENS, j'ai changé d'avis pendant ma première année (L3 EM) au point de vouloir passer l'agrégation par "curiosité" parce que je suis devenu très intéressé. Pour autant, à l'inscription je ne savais pas si je voulais enseigner dans le secondaire, je passais l'agrégation plus comme une sécurité pour plus tard. Aujourd'hui agrégé, je me dis que prendre un poste dans le secondaire me tente réellement. Inch'allah pour la suite !
90	Non	Inadéquation avec mon projet professionnel de faire de la recherche dans le domaine de la biologie appliquée à l'activité physique et la santé
91	Oui	Intérêt pour le métier d'enseignant d'EPS et chance offerte par l'ENS de bénéficier d'une formation de qualité
92	Je ne sais pas encore	Depuis 6/7 ans je voulais faire "prof". Comme l'EPS me tentait un peu plus que les autres matières, je suis entré en STAPS avec l'idée devenir professeur d'EPS. Le métier m'attire toujours énormément mais la recherche me tente de plus en plus. Même si je m'éloigne de l'EPS par la suite, l'année de préparation à l'agrégation est une expérience que j'aimerais vivre que ce soit pour le processus comme pour les compétences que je pourrais y développer
93	Oui	Les apports culturels dans une vision complexe des choses, le challenge personnel, la reconnaissance d'un statut ouvrant des portes professionnelles hors du champs de l'EPS (comme peu d'autres concours ou diplômes en STAPS)
94	Oui	Je suis entré à l'ENS pour cela
95	Oui	Car mon but en entrant à l'ENS était de devenir enseignante d'EPS
96	Non	L'ENS m'a dégoûté de l'EPS pour le moment même si je continue de croire profondément à l'importance de l'expérience corporelle dans l'éducation d'une personne. Je me réjouis que tous les normaliens ne soient pas passés par cette mini crise existentielle et soient allés au bout
97	Oui	Je souhaite m'ouvrir des portes d'évolution dans la suite de ma carrière professionnelle et l'agrégation me semblait être l'une d'elle, si ce n'est la plus adaptée à ce que j'envisage de faire
98	Oui	Pour devenir enseignante d'EPS
99	Oui	Je me voue à l'enseignant tant à court qu'à long terme

100	Je ne sais pas encore	La recherche me passionne plus que le formatage nécessaire au passage d'un concours. Mon domaine de réflexion est en pleine ébullition et je veux faire de la recherche dès maintenant, et retourner à l'enseignement d'EPS plus tard. Mais comme on perd son agrégation avec un poste de MCF, je ne suis pas du tout sûr de la passer !
101	Oui	En lien avec mon projet professionnel : devenir enseignant-chercheur. L'agrégation constitue alors une porte d'entrée en tant que PRAG d'une part ; mais c'est également l'occasion pour moi de développer une réelle expertise sur la discipline EPS
102	Oui	Pour prolonger et compléter les différents aspects de la formation au CAPEPS (par curiosité et envie d'apprendre), pour pouvoir m'investir dans la préparation aux concours, pour rendre peut-être possible l'investissement dans un STAPS (formation des enseignants) et potentiellement poursuivre mon cursus universitaire (thèse)
103	Oui	Pour accéder à des connaissances solides
104	Oui	Enseignement
105	Oui	Formation intéressante et assurer futur
106	Oui	Pour l'ouverture professionnelle permise grâce à ce concours
107	Non	Aucune volonté d'enseigner l'EPS ; Volonté de me spécialiser enfin et de faire quelque chose qui me plaît (après avoir effectué une licence et un Master 1 qui ne me plaisait pas) ; Année de préparation à l'agrégation trop prenante qui m'aurait coupée du monde de la recherche pendant 1 an (dommage pour mon réseau en plein essor à ce moment-là) ; Occasion du PréLab trop belle pour passer à côté, etc
108	Non	Recherche
109	Non	15 postes lors de mon inscription donc choix du CAPEPS pour assurer un diplôme
110	Oui	Pour devenir un enseignant d'EPS
111	Oui	Pour enseigner l'EPS et avoir à plus long terme un rôle à jouer dans les problématiques du système éducatif (chef d'établissement, IPR)
112	Oui	Pour le gain de salaire et pour la formation intéressante qui va de pair avec la préparation de ce concours
113	Oui	Je voulais être professeur d'EPS
114	Oui	Intérêt pour l'EPS. Sécurité professionnelle. Qualité de vie (rapport temps/travail)
115	Oui	Pour enseigner, dans le secondaire et à l'Université. Pour assurer un emploi
116	Oui	Pour la prépa agrégation de l'ENS
117	Oui	Pas le choix, et parce que je voulais enseigner avant tout
118	Oui	Pour devenir professeur agrégé à l'époque où j'hésitais encore à faire de la recherche. Rentrant à l'ENS, mon premier objectif était devenir professeur d'EPS avec pour seule ambition de passer le CAPEPS. L'entrée à l'ENS me permettait alors de préparer directement l'agrégation
119	Oui	Sans avis
120	Oui	Devenir professeur d'EPS
121	Oui	Car je suis passionnée de cette discipline

Tableau 28 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et la justification de leur choix par rapport à l'agrégation externe d'EPS

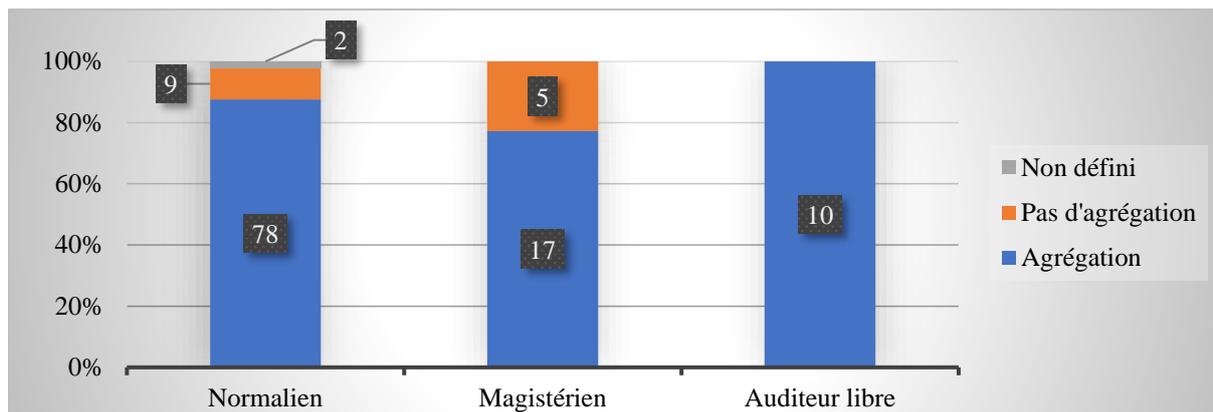


Figure 109 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leur choix par rapport à l'agrégation externe d'EPS : En fonction du statut

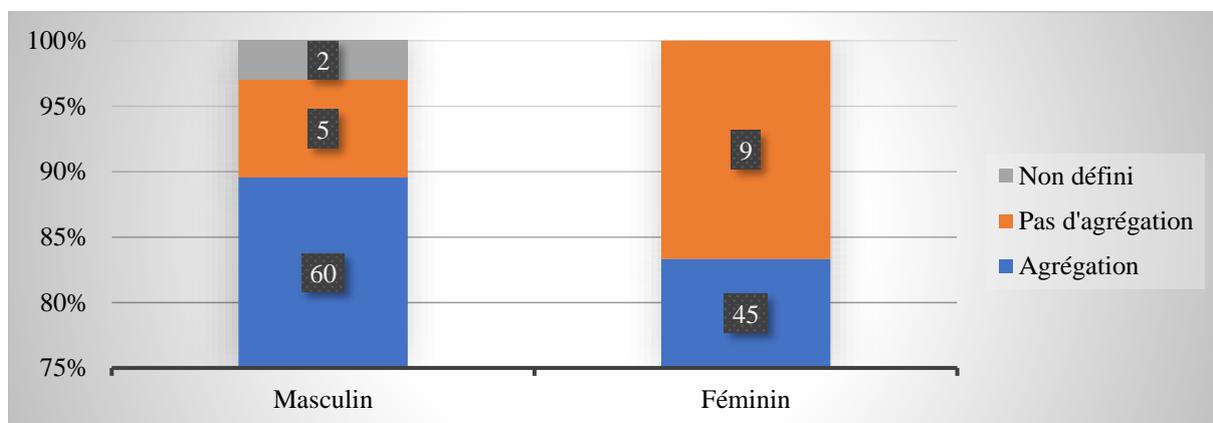


Figure 110 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leur choix par rapport à l'agrégation externe d'EPS : En fonction du sexe

4.5.2. Analyse de contenu

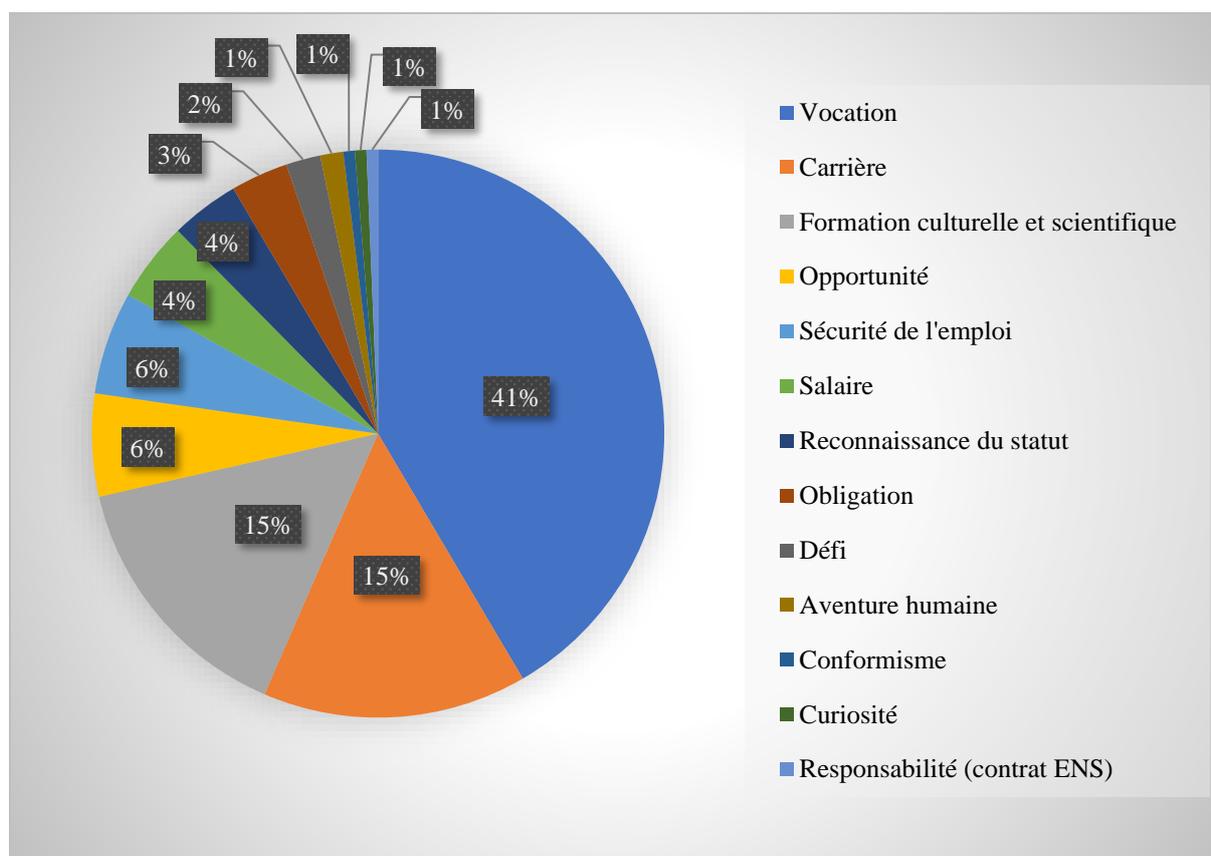


Figure 111 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et la justification de leur choix par rapport à l'agrégation externe d'EPS : Analyse de contenu

4.5.3. Classification hiérarchique descendante – Méthode Reinert (IRaMuTeQ)

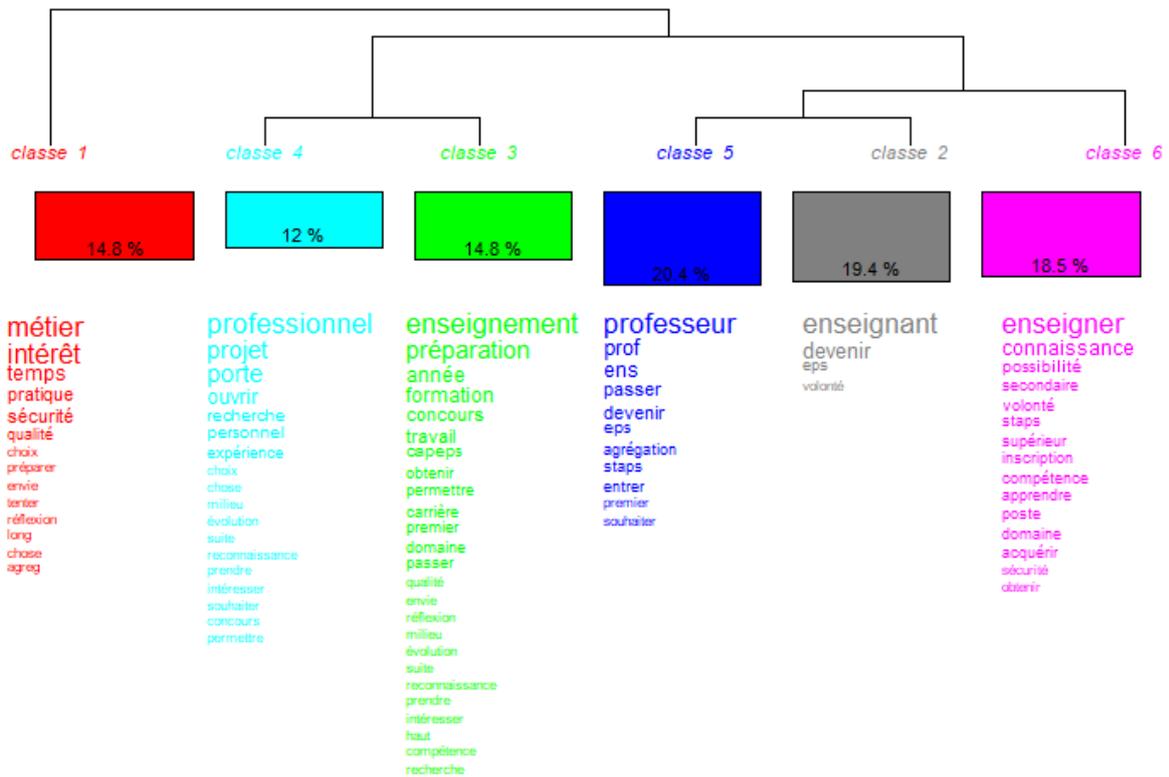


Figure 112 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et la justification de leur choix par rapport à l'agrégation externe d'EPS : Dendrogramme des classes de discours

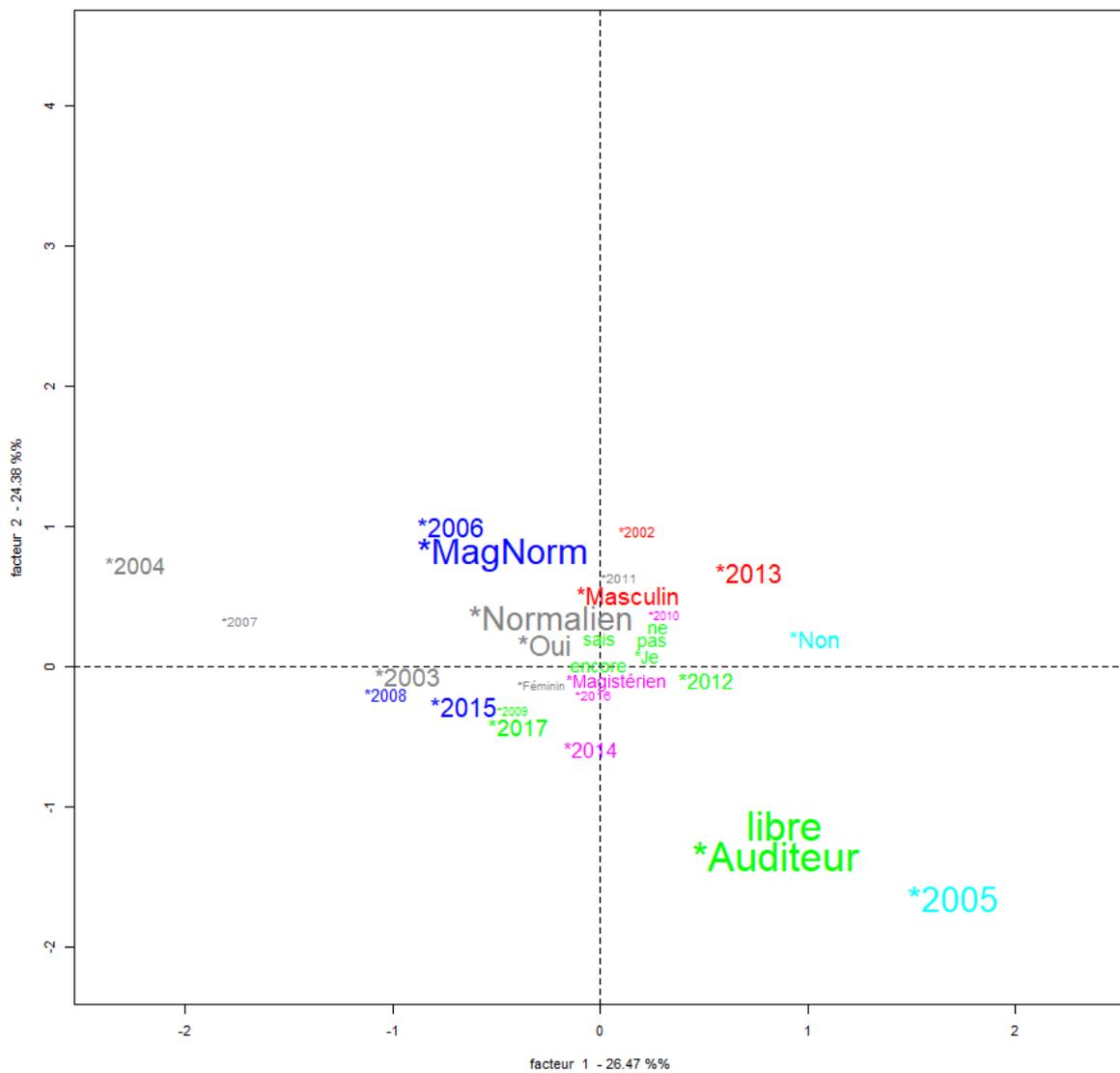


Figure 113 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et la justification de leur choix par rapport à l'agrégation externe d'EPS : Analyse factorielle de correspondances en fonction des promotions et du statut

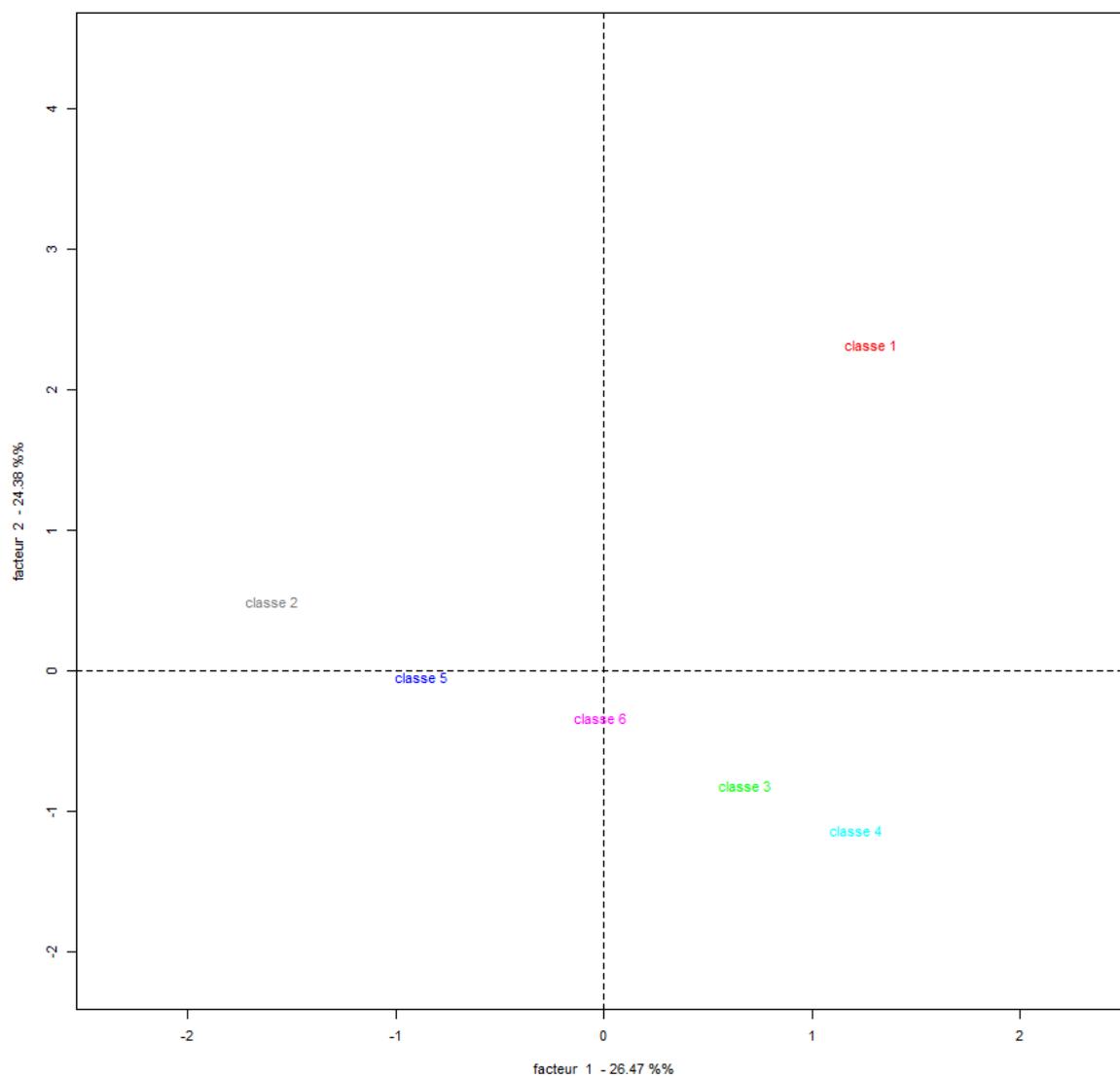


Figure 114 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et la justification de leur choix par rapport à l'agrégation externe d'EPS : Analyse factorielle de correspondances en fonction des classes de discours

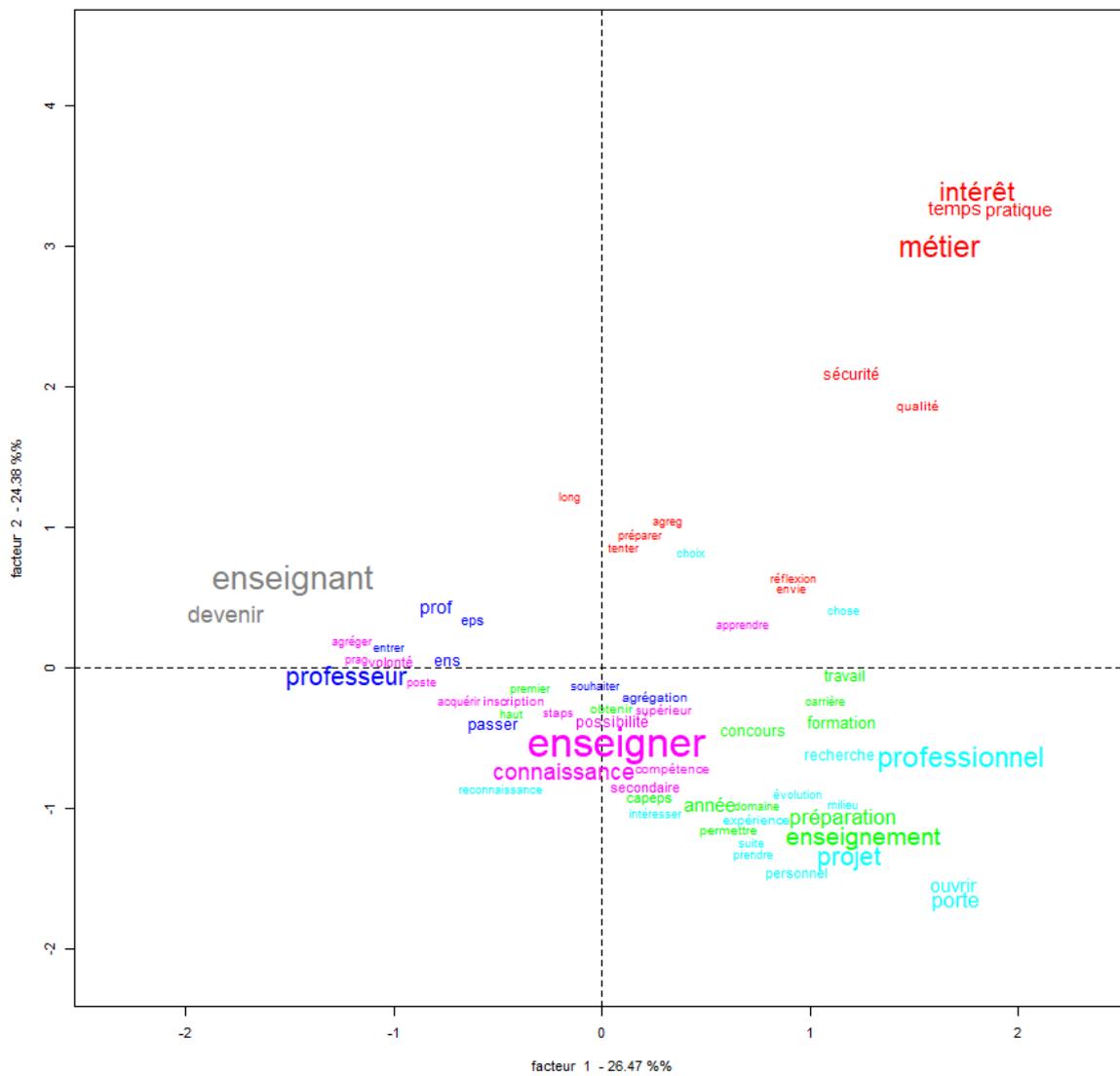


Figure 115 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et la justification de leur choix par rapport à l'agrégation externe d'EPS : Analyse factorielle de correspondance en fonction des formes actives

4.5.4. Analyse de similitude (IRaMuTeQ)

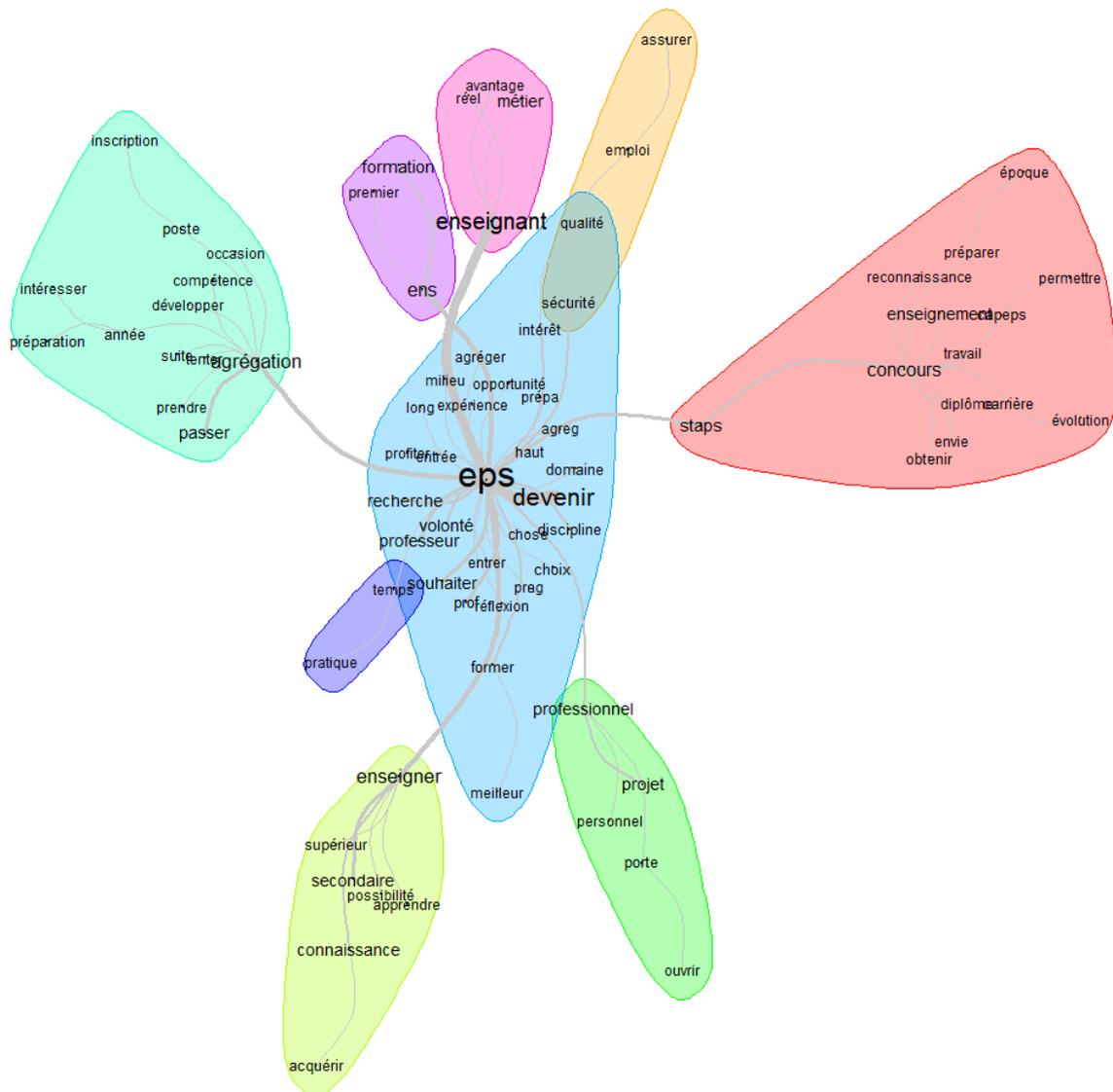


Figure 116 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et la justification de leur choix par rapport à l'agrégation externe d'EPS : Analyse de similitudes

4.6. Les représentations des élèves et étudiant·e·s de l'ENS 2SEP/EPS quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018)

4.6.1. Données issues du questionnaire

	Rôle du professeur agrégé d'EPS
1	Je pense qu'il s'agit d'un contrat tacite entre l'état et l'enseignant. On le libère d'une partie de son service afin qu'il puisse prendre davantage de responsabilités au sein de son établissement, afin qu'il ait plus de temps à consacrer à des projets, afin de s'engager dans une thèse
2	L'agrégation n'a pas pour moi un rôle plus important que la certification. On peut être certifié et faire les mêmes choses qu'un agrégé. Pour autant, la formation à l'agrégation externe permet de voir au-delà de l'EPS, c'est-à-dire de réfléchir à un ensemble de problématiques pour favoriser le développement et l'épanouissement (physique, mental, social, ...) des élèves. Elle invite aussi à dynamiser la discipline, impulser des projets, et à toujours se remettre en question et se renouveler
3	Former de futurs coordonnateurs qui impulsent des dynamiques dans les établissements et dans les formations. Former des innovants
4	Agréger de nombreuses connaissances dans le domaine de l'EPS pour développer un esprit critique dans la discipline, impulser des dynamiques de travail dans l'établissement, partager le sens de l'effort et de la persévérance avec ses collègues
5	Rôle multiple : mais avant tout former des enseignants d'EPS
6	Recruter de jeunes collègues dynamiques, cultivés, qui amènent de l'initiative, de la modernité dans les équipes pédagogiques des EPLE
7	Comme tout concours, l'agrégation sert avant tout à faire croire à ceux qui ne le possède pas qu'ils ne sont pas capable/digne de posséder un savoir. Ce concours, plus précisément, donne une valeur marchande au savoir scientifique dans le champ de l'EPS : n'importe qui ne peut pas posséder une culture scientifique suffisante pour prétendre à l'agrégation d'EPS. Ce qui est paradoxal quand, dans le même temps, on enjoint les professeurs agrégés comme certifiés à s'appuyer sur les connaissances scientifiques pour améliorer les contenus ou l'organisation des séances. A mon avis, l'agrégation est l'incarnation caricaturale du schisme entre "culture scientifique" et "culture professionnelle" dans la corporation des enseignants d'EPS (mis en valeur par Collinet, Terral, Michon...), entérinant la domination symbolique de la première sur la seconde
8	Valider un niveau de connaissances importantes sur l'EPS
9	Amener les enseignants d'EPS ou les étudiants à "agréger" des connaissances pour les exploiter ensuite sur le terrain, dans le cadre des différentes missions du professeur d'EPS
10	Développer l'esprit critique, une certaine autonomie dans la formation continue par une curiosité accrue durant la préparation, amener du changement dans l'enseignement avec des enseignants motivés pour faire avancer l'enseignement et l'apprentissage, former des enseignants coordonnateurs, IPR et futurs chefs d'établissement et bien d'autres rôles
11	L'agrégation permet en quelque sorte de donner une possibilité de promotion, de valorisation, à une profession qui évolue assez peu concrètement au fil des années. Elle permet aussi peut-être de donner des références ou point d'appuis concernant des personnes possédant certaines ressources dans le monde de l'EPS (Réunion de réflexion à l'échelle académique, tuteur, vacations en STAPS...) et peut-être davantage pour l'agreg externe où l'on est généralement jeune et motivé
12	Réfléchir de manière scientifique sur l'EPS et sur le pôle moteur, avoir plus de recul sur la motricité des élèves, former des experts de l'EPS (sur le plan théorique)
13	Travailler moins (et mieux) et gagner plus
14	Former des enseignants d'EPS capable de réfléchir à leur discipline, à leurs pratiques, et pouvant dynamiser la vie d'un établissement à travers la prise d'initiative

15	Je pense que l'existence de l'agrégation d'EPS se justifie non pas par ce qu'elle permet d'obtenir (une reconnaissance parmi ses pairs, un meilleur salaire, etc.) mais par le processus de formation qu'elle suppose. Le rôle de l'agrégation, à mon sens, est bien celui-ci, celui d'inciter les enseignants en poste ou les futurs enseignants à approfondir leurs connaissances scientifiques et professionnelles de même que la connaissance et la maîtrise du système dans lequel ils évoluent/évolueront pour être plus efficace, plus performant, bref, meilleur
16	Attester que l'agrégé dispose des savoirs et de la culture nécessaire à devenir un bon enseignant d'EPS, qu'il désire se former et se cultiver tout au long de sa vie professionnelle, et qu'il souhaite s'investir dans la direction et/ou l'évolution de l'EPS quel que soit le poste qu'il décide d'occuper à l'avenir
17	Accès aux divers contextes d'enseignement et attestation d'une culture générale en STAPS
18	Faire réfléchir les candidats sur des sujets et thématiques concrètes mais complexes afin d'engager les candidats dans une démarche réflexive et critique qui va leur permettre de s'adapter au contexte des établissements pour les dépasser et proposer sans cesse des améliorations pour les progrès et le bien être des élèves
19	Former de futurs enseignants lucides et capables d'être des spécialistes en termes de didactique et de pédagogie
20	Former des profs d'EPS à haut niveau de connaissance
21	Elle doit permettre de connaître la sphère EPS. De se forger un esprit critique envers elle et de se dessiner sa propre conception de l'EPS. Son rôle est de nous préparer au mieux à l'enseignement en nous conférant une culture générale et spécifique de l'EPS et des élèves riche ainsi qu'en nous permettant de nous questionner sur ce qui fera de nous un bon enseignant
22	Former des enseignants au mieux, qui seront prêts à innover et à s'adapter rapidement au contexte de leur classe mais aussi qui pourront être moteurs dans les établissements et porteurs de nombreux projets
23	C'est un concours de recrutement
24	Attester des compétences dans les relations théorie / pratique
25	Former à l'enseignement avec une vision à long terme (de l'enseignant au chef d'établissement - à l'inspecteur) avec une réflexion sur le système et les élèves et sur le travail en équipe
26	Recruter des moteurs pour faire avancer la discipline. Des enseignants pourvus de nombreuses connaissances mais surtout capables de les réinvestir, directement ou non, pour faire évoluer le système
27	Former des enseignants du secondaire ou du supérieur, dans un rôle de "cadres" qui proposent des innovations tant sur le plan de l'EPS (et des différentes APSA) et de son enseignement que de sa mise en forme. En clair, former des mecs comme Lucas Simon
28	Je pense que le rôle d'un agrégé d'EPS est d'impulser une dynamique au sein de l'équipe EPS et de l'établissement, de créer des projets, et de réfléchir ou de concevoir les projets pédagogiques
29	Former/sélectionner des enseignants d'EPS pointus, à la réflexion fine sur leur activité et capable de faire évoluer la discipline et dynamiser leur établissement
30	Former des enseignants engagés dans leur établissement, capables de prendre et de faire évoluer leur pratique par une réflexion globale sur l'enseignement
31	Former des profs au bagage scientifique complet capable de réfléchir dans un système complexe permettant un bon enseignement et un engagement plus global à l'échelle de l'EPL
32	Rôle pas du tout clair aujourd'hui par rapport au CAPEPS. Il devrait être je pense de (1) coordonner les enseignants de son équipe (de manière plus explicite) et de (2) assurer d'avantage le lien avec le supérieur dans une approche Bac-3 Bac+3 (donc plutôt au lycée et dans les premières années de la fac)
33	Enrichir les connaissances et la culture sur l'EPS ; augmenter le champ d'action de l'enseignant d'EPS au sein de son établissement (oral 1)
34	Recruter des enseignants moteurs dans les structures au sein desquelles ils travaillent

35	Recruter des enseignants d'EPS capables de réfléchir sur leur enseignement et surtout sur leur rôle au sein de la communauté éducative
36	Former les moteurs de la discipline pour les années à venir
37	Entraîner les étudiants à se poser des questions, à approfondir leur réflexion sur l'enseignement, l'éducation et l'EPS en tant que discipline scolaire, pour former des enseignants "lucides cultivés et autonomes" (hi hi)
38	C'est de recruter des enseignants possédant un bagage culturel et scientifique permettant de faire progresser la discipline qu'est l'EPS. Mais aussi d'impulser de nouvelles dynamiques et de nouvelles orientations pour la discipline de par le choix des sujets et des items du concours
39	Permettre à de jeunes enseignants d'accéder plus rapidement à des responsabilités au sein du système éducatif ou dans l'enseignement supérieur
40	De montrer que l'ENS est capable de former les meilleurs étudiants
41	Engager les élèves dans une démarche d'ouverture sur les connaissances pédagogiques et dans une posture de réflexivité sur sa pratique personnelle, développer l'esprit critique et la capacité d'argumentation
42	Engager une réflexion critique et étayée scientifiquement sur le développement de sa discipline
43	Former des enseignants ayant un niveau de réflexion supérieur à la moyenne afin de rendre l'EPS plus pertinente, plus efficace. Préparer aux postes à responsabilités tels jury, inspecteurs...
44	Former des enseignants ayant une grande culture des APSA et des sciences de l'éducation, le tout avec un regard critique et constructif sur le système éducatif
45	Recruter des enseignants possédant des connaissances plus approfondies sur l'élève et l'apprentissage
46	Valoriser un enseignant qui cherche à faire progresser sa discipline, par son expertise professionnelle.
47	Dans l'idéal participer d'une dynamique dans l'établissement, être à l'initiative de projet dans et en dehors de l'établissement, participer à des groupes de réflexion sur la discipline, s'impliquer dans les cours d'EPS mais aussi en dehors de ceux-ci
48	Former des enseignants qui seront force de propositions en établissement, force de recherche pratique sur le terrain, d'innovations pédagogiques, acteurs dans leur académie ou dans les STAPS
49	Valider un niveau de réflexion et de connaissance institutionnellement reconnu comme étant le meilleur
50	Concours qui vise à recruter des enseignants qui prennent du recul sur leur discipline, qui cherchent à innover en EPS et à faire rayonner leurs projets dans l'EPLE, qui ont une conception de l'EPS propres et des convictions propres pour s'investir dans des groupes de réflexion afin de favoriser la transformation de leurs élèves, mais aussi de contribuer à la formation initiale et continue
51	Former des enseignants d'EPS capable d'avoir un esprit critique aiguisé, de prendre des décisions au vue des données scientifiques et du passé et de développer des projets dans les établissements scolaires. L'agrégation permet de former les futurs formateurs au CAPEPS dans les STAPS ou les futurs jurys aux concours
52	Former des enseignants ayant de robustes connaissances scientifiques, pédagogiques pour alimenter leur sens critique et ainsi pouvoir tenir un rôle majeur au sein de l'équipe enseignante. Les enseignants agrégés pourront alors prendre des initiatives au sein de l'établissement et proposer des innovations pédagogiques favorables aux élèves
53	Recruter des personnes extérieures à la discipline qui souhaitent allier la théorie (diverses sciences) et la pratique (qui sont donc à la fois curieux mais aussi préparés et disposant de solides connaissances théoriques) pour optimiser l'enseignement de l'EPS (à la fois au bénéfice des élèves mais aussi des collègues EPS et hors EPS, de la visibilité de la discipline hors EPS/Ecole...)
54	Former des enseignants d'EPS susceptibles d'innovation
55	Former des enseignants avec un esprit critique sur ce qui se fait actuellement, sur les textes, avec la volonté de faire bouger les choses et avec la possibilité de s'impliquer dans des projets à +/-

	grande échelle pour faire vivre un cours d'EPS, une AS, un établissement, un bassin de formation...
56	C'est un tremplin pour les enseignants d'EPS certifiés
57	Insérer dans la profession des personnes sensibles au lien qui doit s'opérer entre l'utilisation des contenus, des avancées scientifiques, et le terrain de l'établissement, de la classe, de l'élève. Ce concours s'assure en plus de cela de la capacité de moteur dans les équipes pédagogiques et les établissements des futurs enseignants d'EPS qu'il sélectionne, que ce soit sur les plans pédagogiques, scientifiques, politiques, et de gestion
58	Recruter des enseignants capables d'être performants sur le terrain auprès des élèves mais également de dynamiser les équipes dans les établissements scolaires (prise de responsabilités)
59	L'agrégation externe d'EPS permet de faire réfléchir les candidats sur les thématiques actuelles et les problématiques liées au métier d'enseignant d'EPS
60	Sans trop d'avis. Me paraît intéressant pour des inspecteurs ou pour les concepteurs de programmes, mais peut adapter pour former des professeurs d'EPS car trop éloigné de la réalité des choses. Mais je n'ai pas passé l'agreg donc je considère que mon avis n'est pas bien fondé
61	Former scientifiquement des futurs professeurs EPS ; développer un sens critique réutilisable au sein de son métier ; réfléchir, tester et perfectionner les liens entre théorie et pratique en EPS ; permettre aux enseignants agrégés de s'investir dans des projets au sein de l'établissement et de prendre des responsabilités
62	De mon point de vue, être agrégé d'EPS ne signifie pas être un bon enseignant (car le versant professionnel y est tout de même moins prégnant qu'à agrégation interne). Néanmoins, je pense que réussir l'agrégation externe est le signe d'acquisition de connaissances et compétences variées et solides, comme l'organisation, la capacité à tisser des liens entre les champs scientifiques, les problématiques éducatives etc. En somme, je vois davantage l'agrégation externe d'EPS comme permettant de recruter des enseignants qui ont les compétences nécessaires pour coordonner (projets, équipes enseignantes etc.)
63	Apporter une approche réflexive de nos pratiques pour sortir du monde intuitif de l'EPS
64	Former des enseignants particulièrement "moteurs" de la discipline, qui prendront des responsabilités et permettront à la discipline d'avancer
65	Recruter à haut niveau afin de dynamiser la discipline et les équipes éducatives dans les établissements scolaires, former des enseignants capables d'avoir une vision au-delà de la discipline, à l'échelle de l'établissement et au-delà
66	Former des enseignants qui font avancer / rayonner la discipline au-delà de l'établissement d'enseignement
67	Sélectionner des enseignants capables de se conformer mais aussi d'innover
68	Former des enseignants dynamiques, investis et ayant les connaissances/outils pour être efficaces dans leur établissement/zone
69	Former des enseignants moteurs dans les établissements
70	Recruter les "ingénieurs" de l'EPS de demain
71	Signaler un enseignant qui se doit de dynamiser sa discipline au sein de son établissement, innover et faire partager ses connaissances à ses collègues
72	Former des enseignants moteurs pour les STAPS qui ont logiquement les outils nécessaires pour proposer des idées, innovations et solutions dans le monde des STAPS
73	Créer du lien entre les sciences du sport et l'EPS, former des enseignants pouvant impulser des dynamiques éducatives auprès des collègues
74	Former des professeurs d'EPS culturellement éclairés, afin de faire avancer la recherche en EPS, à un niveau professionnel

75	Plusieurs rôles : - Aligner la formation des enseignants d'EPS sur celle des autres disciplines - Former des enseignants qui prendront des responsabilités supplémentaires dans leur profession à différentes échelles : établissement, académies, ...
----	--

	- Favoriser le lien entre la recherche et le terrain grâce à des enseignants formés à une connaissance scientifique plus importante
76	Difficilement justifiable par rapport au CAPEPS (meilleur salaire & moins d'heures de cours). Le seul rôle qu'on peut légitimement attribuer à un agrégé est d'être coordinateur de l'équipe EPS, moteur dans son établissement et son académie (participer à des formations, organiser des journées ou voyages, écrire - lire dans des revues pros et/ou scientifiques, etc.)
77	Former des professeurs moteurs de projets dans leur discipline, que ce soit dans l'établissement, mais aussi de façon plus générale, tenter de réfléchir et faire évoluer la discipline
78	Recruter des enseignants force de proposition dans les équipes EPS. Faire avancer la recherche en EPS et recruter de futurs formateurs
79	Former des enseignants disposant d'une culture scientifique généraliste d'un bon niveau et capable d'articuler ces connaissances pour éclairer l'acte éducatif
80	Pour moi l'agrégation d'EPS comme dans les autres matières devrait être une possibilité d'évolution dans le métier à moyen terme. Après s'être confronté à la réalité du terrain et acquis des compétences pratiques, ce type de concours pourrait apparaître comme la possibilité de s'investir à un échelon supérieur tout en puisant dans son expérience passée. En ce sens, seule l'agrégation interne devrait être accessible selon moi en EPS
81	Récompenser les meilleurs éléments, leur donner une légitimité pédagogique pour réformer sur le terrain, leur donner une légitimité institutionnelle pour accéder à de plus hauts postes (facultés, inspections, etc..)
82	Former des enseignants cultivés ayant un esprit critique
83	Sélectionner des enseignants de bons niveaux ce qui implique de changer le concours ou plutôt les pré-requis pour accéder au concours
84	Dynamiser le travail d'équipe, concevoir et innover, diffuser, former, permettre le lien entre le terrain et les connaissances scientifiques, travailler en lien avec l'inspection pédagogique, s'engager dans les jurys de concours
85	Recruter des enseignants prêts s'investir dans la discipline et auprès de leurs collègues (EPS et autre)
86	Amener les enseignants à aller encore plus loin dans leur pratique de terrain pour l'analyser, à contribuer à l'avancée des pratiques pédagogiques et à l'efficacité de l'enseignement de l'EPS sur le terrain
87	Ben avoir son agrégation ?
88	Prouver la capacité à synthétiser un ensemble de connaissances et être opérationnel pour prendre des responsabilités pédagogiques à la sortie du concours
89	Former des professeurs novateurs en construisant les compétences pour être capable d'innover sur le terrain et de tendre vers du "mieux" au regard de la situation actuelle (échec scolaire, école qui renforce les inégalités, etc.)
90	Vivre une expérience intellectuelle forte et éprouvante lui permettant de développer ses capacités d'adaptation dans les épreuves et difficultés qu'il aura à vivre dans son futur professionnel. Ses capacités d'adaptation sont primordiales pour ensuite devenir un excellent enseignant-chercheur, directeur d'établissement, recteur...
91	Former des enseignants d'EPS avec une base théorique et pratique solide

92	Former des enseignants d'EPS qui disposent de connaissances théoriques un peu plus approfondie dans l'ensemble des disciplines STAPS. Le postulat serait que ces connaissances permettraient de développer potentiellement un esprit innovateur et critique
93	Motiver les enseignants certifier à une avancée de carrière (dans une moindre mesure que l'interne), favoriser un pool d'enseignants moteurs, récompenser les individus les plus doués pour les concours et peut-être éviter leur fuite vers d'autres métiers (potentiellement mieux rémunérés que celui d'enseignant certifié)
94	Devenir enseignant d'EPS (réfèrent dans son établissement, son académie...) avec la possibilité d'enseigner à l'Université soit en tant que vacataire soit en tant que PRAG
95	Sans avis
96	De diviser les enseignants. De maintenir des rapports de pouvoir déséquilibrés. Je n'ai jamais cru aux vertus positives de l'agrégation sur le terrain et je ne vois pas pourquoi ça ne serait pas les seules qui nous intéressent dans la mesure où ce concours est un concours professionnel
97	Le rôle de l'agrégation d'EPS est d'une part de former des enseignants capables d'innover, de conceptualiser, de s'inscrire activement dans une équipe ... et d'un autre côté elle se place selon moi comme un point de passage à qui veut derrière pouvoir prendre le chemin de l'inspection, des STAPS ou de l'administration
98	Se construire une vision personnelle de l'enseignement dans le secondaire afin d'être un acteur du système éducatif dans la dynamique générale de l'établissement (pas qu'en EPS)
99	Rendre compte d'un certain niveau de connaissances théoriques, de réflexion, d'esprit critique, de coordination. Atteste d'un niveau de culture générale et de connaissances pluridisciplinaires de haut niveau. Prouve un engagement et une capacité de travail conséquente
100	Son rôle est de former des enseignants d'EPS à la pointe de leur discipline, qui pourront être leaders, faire avancer les connaissances et pratiques
101	Former et certifier des enseignants à la fois lucide et spécialiste sur le système éducatif d'une part, et la discipline EPS d'autre part, afin, à terme d'être moteur dans une équipe pédagogique au secondaire ou enseigner dans le supérieur, dans les facultés de STAPS grâce au bagage et au regard scientifique acquis
102	A la fois ouvrir les enseignants (connaissances théoriques et pratiques), stimuler leur curiosité, élargir leurs compétences, les encourager à s'investir et à prendre davantage de responsabilités
103	De participer à la formation d'enseignants moteurs dans un établissement, formateurs
104	Sélectionner des enseignants d'EPS capable de devenir les têtes pensantes de l'EPS
105	Enrichir les compétences de l'enseignant d'EPS
106	Une réflexion sur la pédagogie pour s'adapter aux élèves/au nouveau public + une méthodologie aux concours ET des contenus pour intervenir à l'Université
107	Former des enseignants d'EPS capable de ne pas simplement appliquer les programmes mais aussi proposer des choses au niveau pédagogiques etc., et plus largement pour faire évoluer l'EPS
108	Dans l'enseignement à proprement parlé, je dirais nul... dans la formation et les postes administratifs ++
109	Détecter les enseignants les plus aptes à fournir une grosse charge de travail
110	Former de très bons professeurs d'EPS
111	Regard critique sur la discipline et le système éducatif. Former des enseignants moteurs d'une véritable dynamique dans les établissements
112	Valider une formation plus pointue que le CAPEPS, afin que les enseignants aient un regard plus critique et plus global sur l'EPS, sur leur enseignement et sur l'élève
113	Former des enseignants capables de nourrir les réflexions sur la discipline, de bons praticiens capables d'articuler un ensemble large de connaissances
114	Former des enseignants d'EPS amenés à prendre des responsabilités
115	Préparer des futurs professionnels de l'éducation en EPS et en sport
116	Proposé un concours qui permet d'évaluer la capacité à réfléchir et à agréger un maximum de connaissances pour un futur enseignant d'EPS

117	Acquérir une variété de connaissances, compétences nécessaires à l'enseignement de l'EPS. Développer l'esprit critique et l'ouverture d'esprit des futurs enseignants
118	D'être formateur à l'Université
119	Permettre de former un(e) enseignant(e) qui va créer du lien entre l'EPS et les autres disciplines dans l'établissement, qui va créer un projet d'EPS (avec l'équipe d'EPS) cohérent vis à vis des attentes institutionnelles et de la spécificité de l'établissement
120	Former des professeurs d'EPS moteurs de projets dans leurs établissements. Offrir des conditions professionnelles (salaires et heures d'enseignements) confortables
121	Extrêmement important

Tableau 29 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018)

4.6.2. Analyse de contenu

1 ^{er} niveau		2 ^{ème} niveau	
Concours de recrutement comme un autre	15	Formation des enseignants d'EPS	13
		Idem certifié	1
		Recrutement	1
Développement des qualités individuelles	6	Argumentation	1
		Capacité d'adaptation	1
		Capacité de travail	2
		Méthodologie	1
		Effort et persévérance	1
Culture et connaissances	49	Connaissance	15
		Connaissances système	2
		Connaissances apprentissage	2
		Connaissances élèves	1
		Connaissances pratiques	3
		Connaissances scientifiques	7
		Connaissances théoriques	6
		Culture	10
		Culture APSA	1
		Culture sciences de l'éducation	1
Culture scientifique	1		
Activité réflexive, esprit critique	4	Esprit critique	18
		Réflexion théorie/pratique	18
		Réflexion discipline	3
		Réflexion enseignement	4
		Réflexion scientifique	1
		Réflexion sur l'apprentissage	1
		Réflexion système	4

Perspectives de carrière	30	Carrière	4
		Enseignant-chercheur	1
		Enseigner à l'Université	5
		Jurys, IPR ou chefs d'EPL	10
		Formation des futurs enseignants d'EPS	1
		Recherche de terrains	6
		Responsabilités en formation continue	1
		Responsabilités formation enseignants d'EPS	1
		Thèse	1
Dynamique de la discipline	101	Coordination	6
		Sélectionner des enseignants de bon niveau	1
		Responsabilités	8
		Revue professionnelle	1
		Qualité du travail	3
		Projet	9
		Identification des personnes ressources	1
		Ingénieurs de l'EPS	1
		Initiative	1
		Innovation	16
		Dynamique discipline	18
		Dynamique établissements	36
Enjeu de pouvoir	4	Diviser les enseignants	1
		Domination symbolique de la culture scientifique sur la culture professionnelle	1
		Pouvoir	1
		Reconnaissance du statut	1
		Vitrine de l'ENS	1
Promotion et légitimité de la discipline	6	Promotion de la profession	1
		Conformisme disciplines	1
		Eviter la fuite vers d'autres métiers	1
Autres	14	Contrat	2
		Conformisme	1
		Développement et épanouissement des élèves	5
		Expertise professionnelle	1
		Lien entre les disciplines	1
		Lien secondaire/supérieur	1
		Trop éloigné de la réalité	1
		Avoir un meilleur salaire	2

Tableau 30 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Grille utilisée pour l'analyse de contenu

Les représentations des élèves de l'ENS 2SEP/EPS quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (1^{er} niveau)

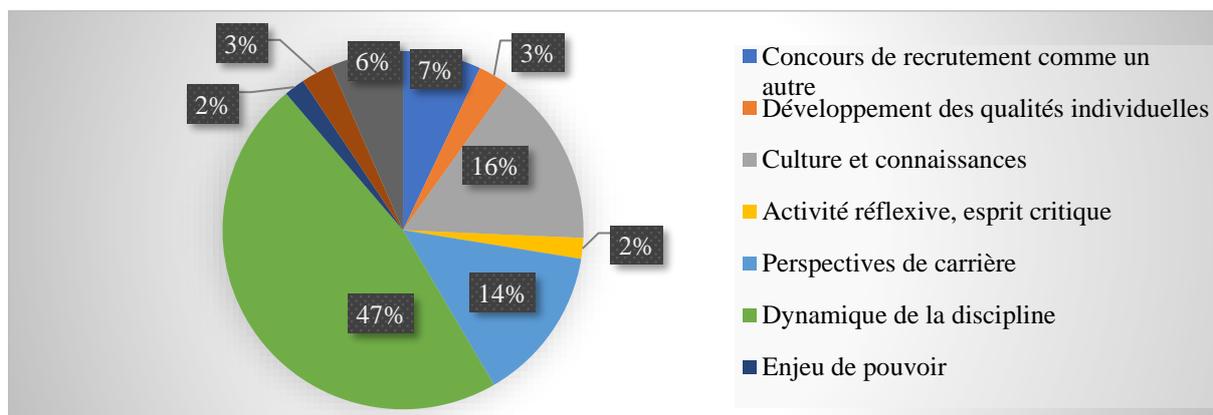


Figure 117 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Premier niveau de l'analyse de contenu

Les représentations des élèves de l'ENS 2SEP/EPS par rapport au rôle du professeur agrégé d'EPS (2^{ème} niveau)

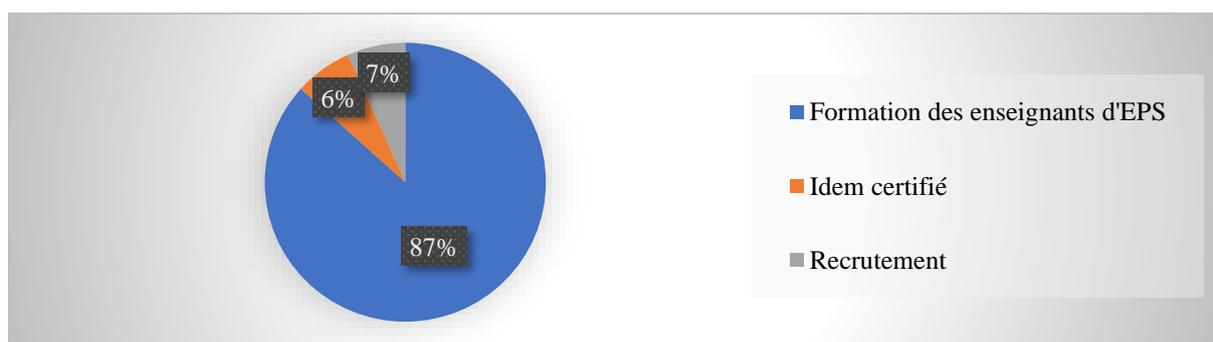


Figure 118 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Un concours de recrutement comme un autre

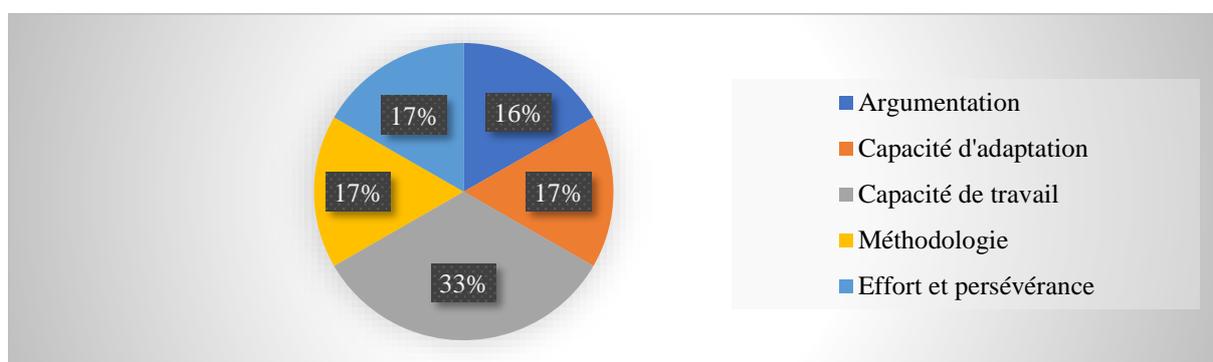


Figure 119 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Développement des qualités individuelles

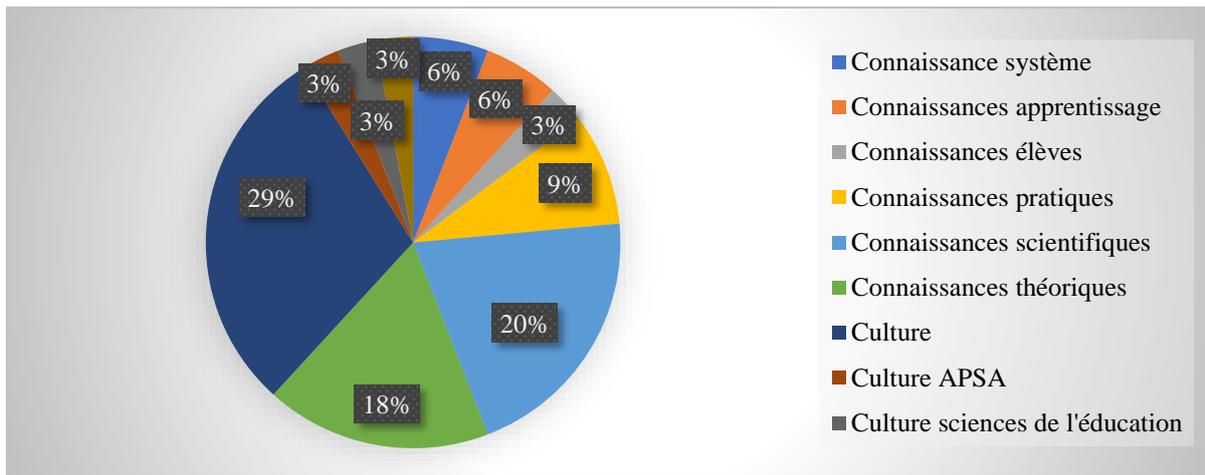


Figure 120 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Cultures et connaissances

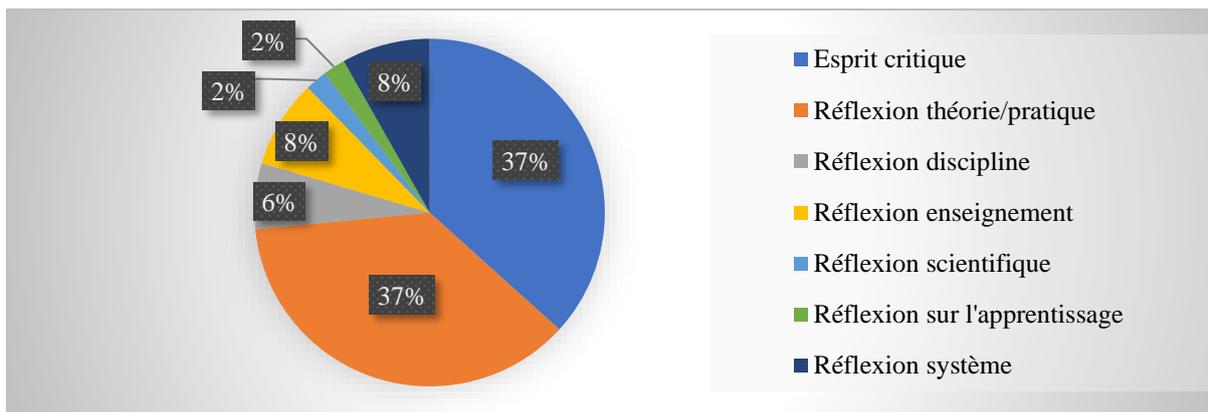


Figure 121 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Activité réflexive, esprit critique

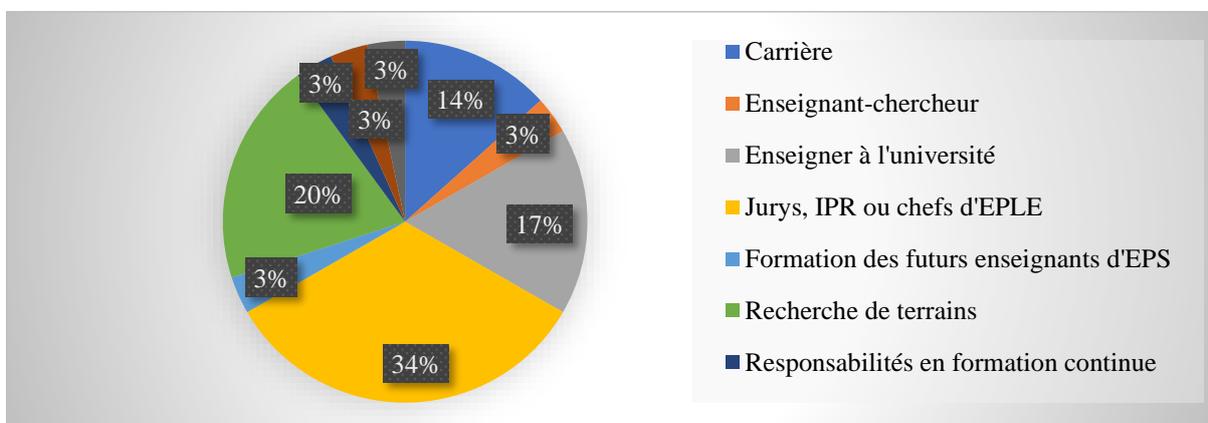


Figure 122 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Perspectives de carrière

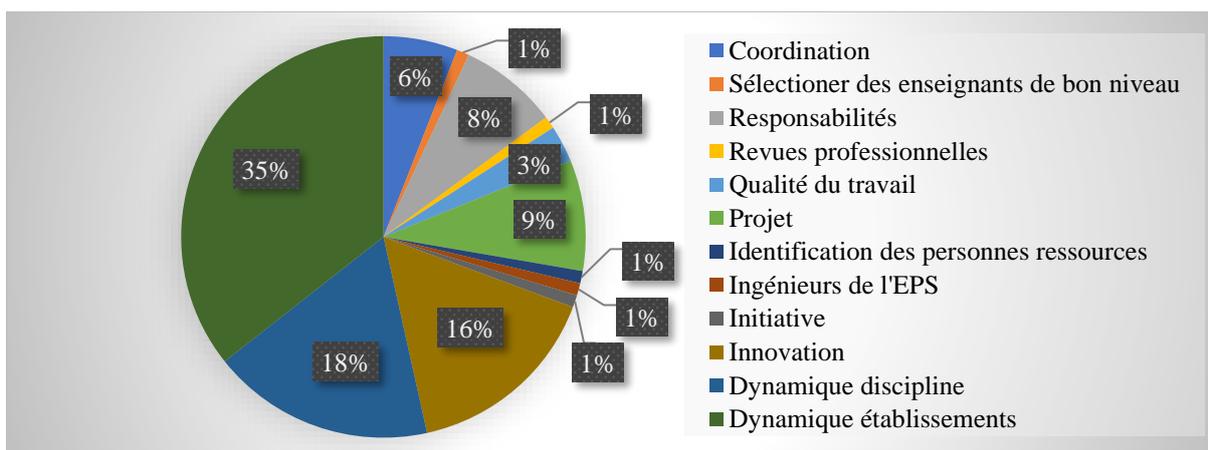


Figure 123 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Dynamique de la discipline

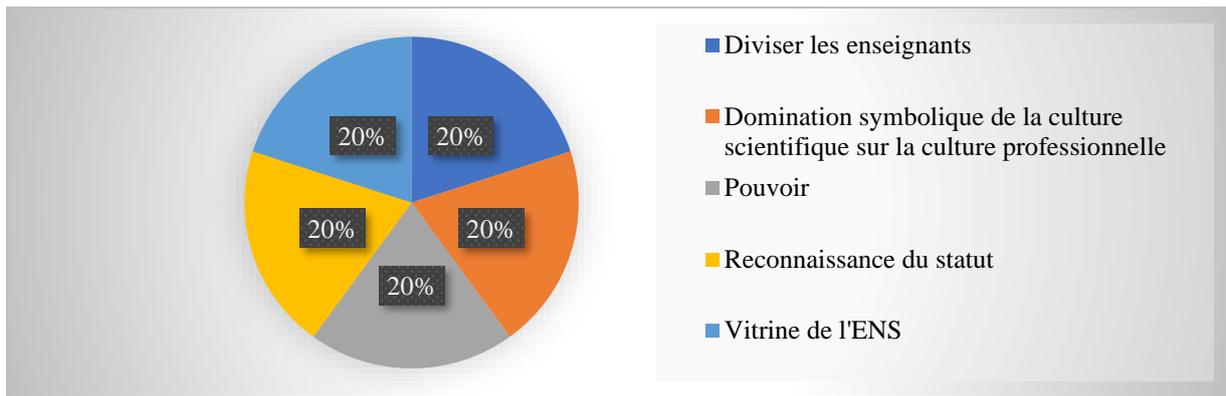


Figure 124 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Enjeux de pouvoir

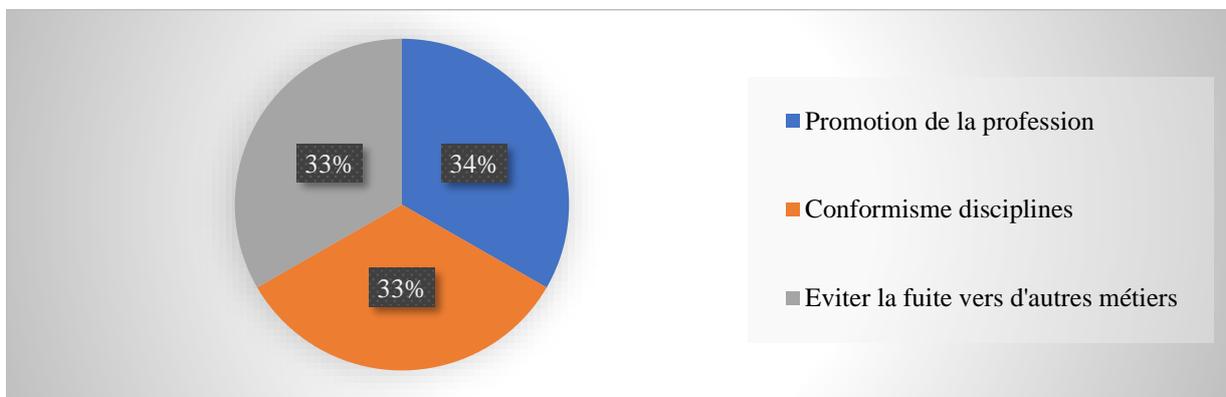


Figure 125 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Promotion et légitimité de la discipline

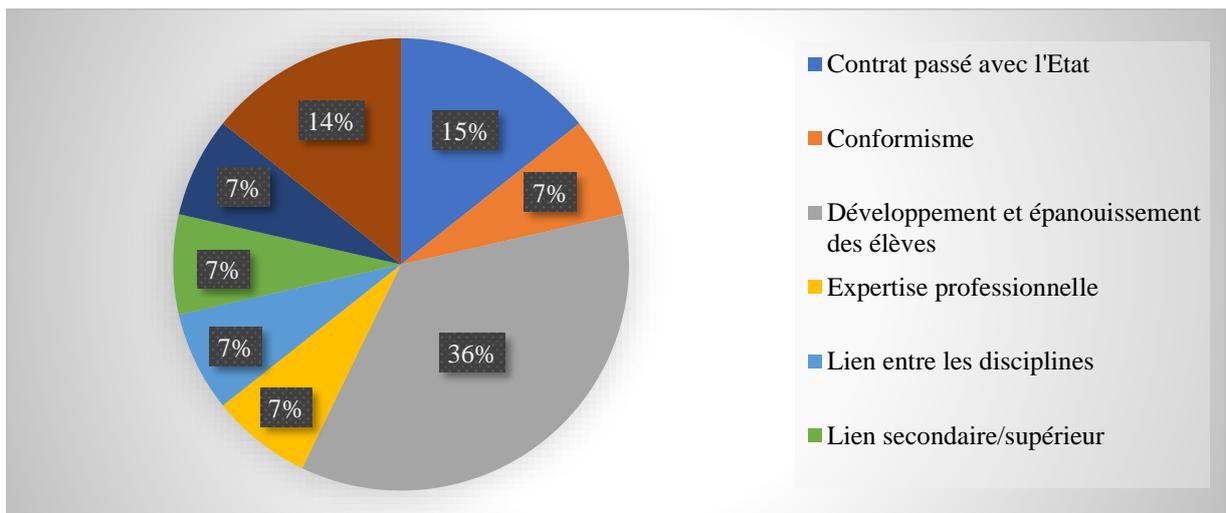


Figure 126 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Autre

4.6.3. Classification hiérarchique descendante – Méthode Reinert (IRaMuTeQ)

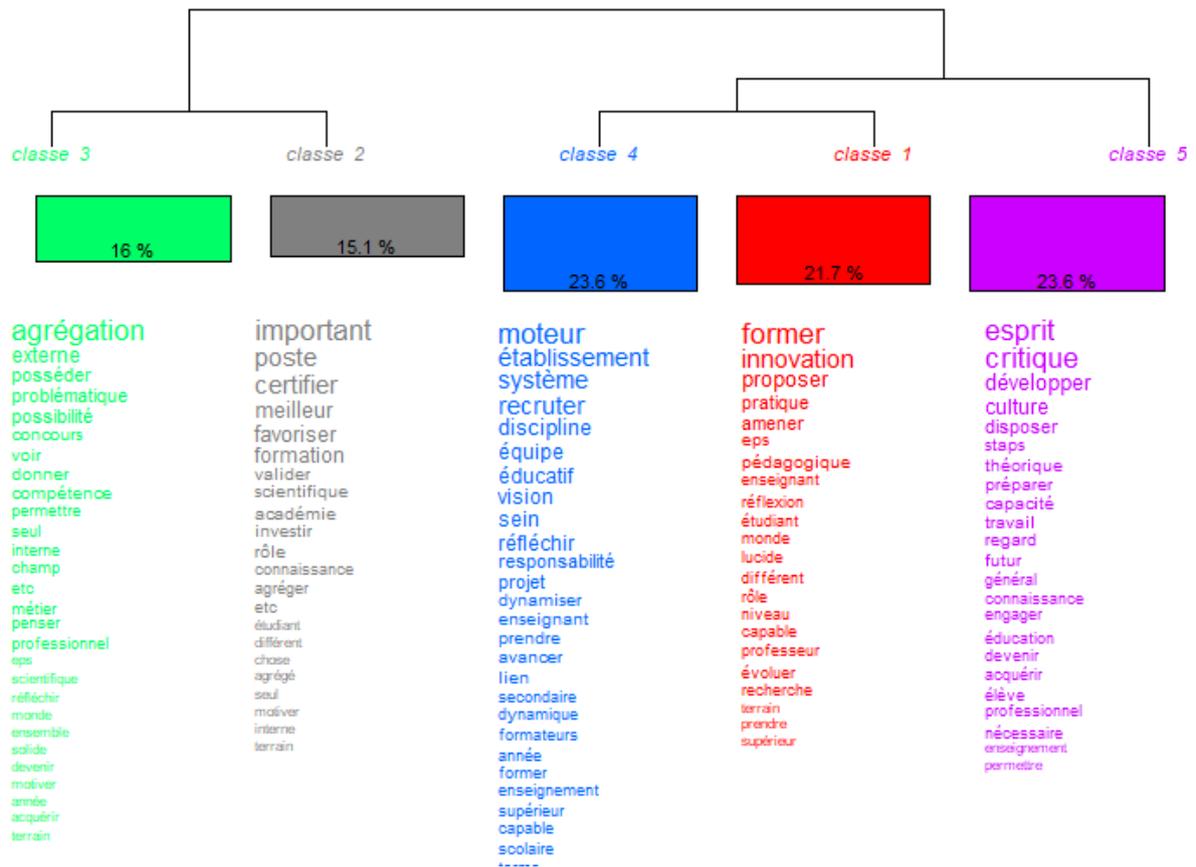


Figure 127 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Dendrogramme des classes de discours

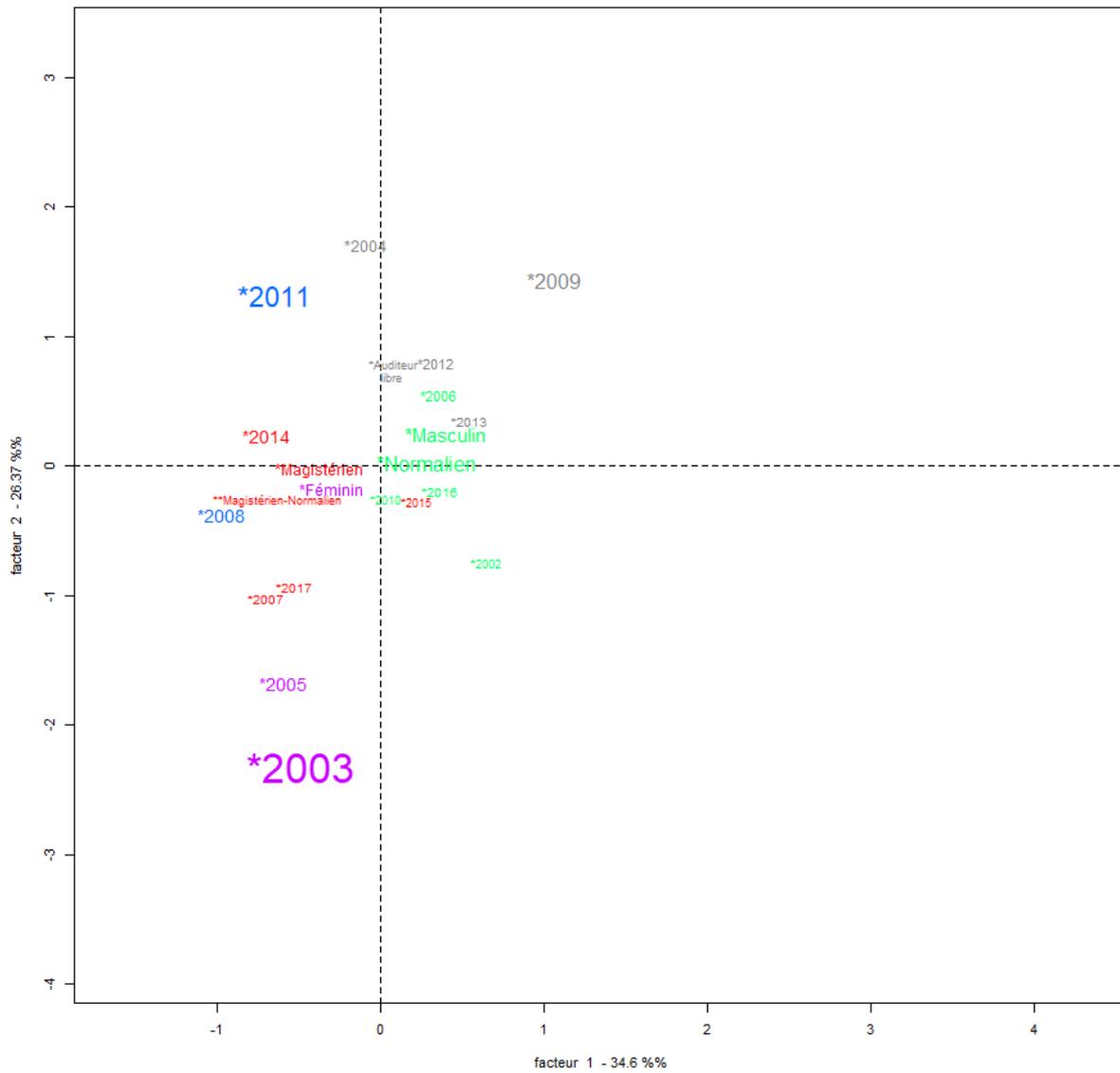


Figure 128 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Analyse factorielle de correspondances en fonction des promotions et du statut

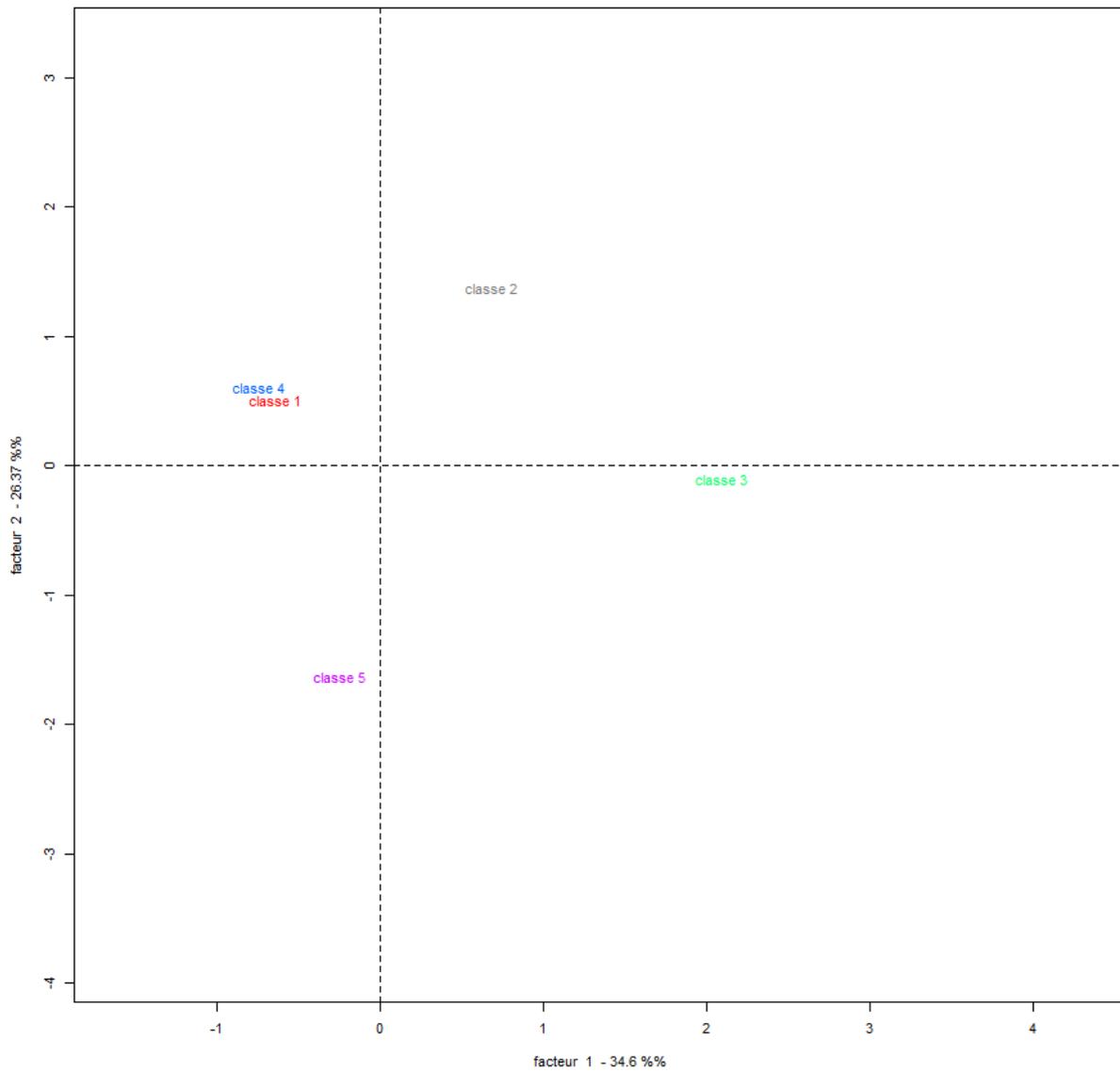


Figure 129 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Analyse factorielle de correspondances en fonction des classes de discours

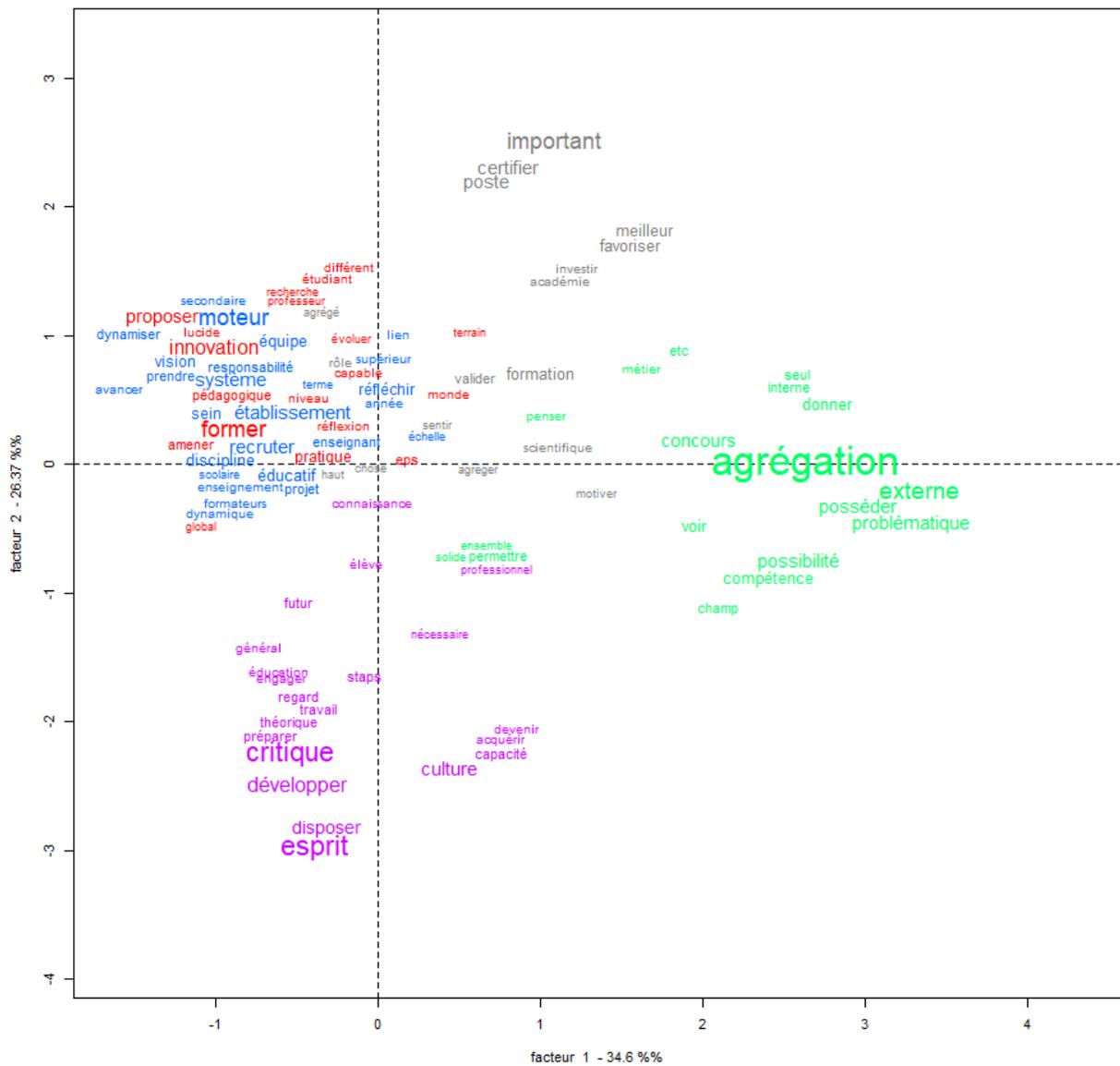


Figure 130 : Les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Analyse factorielle de correspondances en fonction des formes actives

5. L'ENS et la recherche

5.1. Les recherches en Sciences de l'éducation effectuées au sein du LIREST (laboratoire rattaché à l'ENS de Cachan)

Auteur de la thèse	Année	Directeur de la thèse	Intitulé de la thèse
BARTHÈS Didier	1997	BOUTHIER Daniel & SERE	Pour une sémiographie de la planification des actions motrices - Approche technologique d'un objet technique à visée didactique : le rugby
ROUX François	2000	DUREY Alain	Elaboration de modèles des techniques de slalom en ski alpin pour la formation des entraîneurs
CATTEAU Alain	2001	DUREY Alain	Variation des paramètres du cycle de bras en crawl en fonction des conditions d'exercice et des niveaux d'expertise
FERNANDEZ Alain	2002	GREHAIGNE Jean-Francis	Modélisation du jeu sportif en phase dynamique, l'action motrice en équipe dans l'opposition en football
MUSARD Mathilde	2003	GREHAIGNE Jean-Francis	De la pratique sociale de référence acrosport à sa transposition didactique en EPS : Définition des principes à respecter en milieu scolaire
ZIANE Rachid	2004	MARTINAND Jean-Louis	Contribution à la formation des entraîneurs sportifs : caractérisation et représentation des actions de jeux : l'exemple du basket-ball
DUPRAT Eric	2005	GREHAIGNE Jean-Francis	Approche technologique de la récupération du ballon lors de la phase défensive en football. Contribution à l'élaboration de contenus de formation innovants
HALLEZ-THOREL Sabine	2007	BERNARD David	Vers une coéducation en danse en EPS : Analyse didactique et prospective des curricula
KERMOAL Claude	2008	GREHAIGNE Jean-Francis	Les conditions d'une prise en charge scolaire du saut en hauteur : modélisation de l'activité de l'élève en fosbury-flop

Tableau 31 : Thèses ayant un rapport avec la didactique des APS ou de l'EPS soutenues au sein du LIREST (puis de l'UMR STEF) de 1997 à 2008

5.2. Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS/2SEP et la recherche

5.2.1. *La recherche en 1^e, 2^e et 4^e année : Le congrès Delphine Thévenet (2013-2017)*

NOM, Prénom, Titre, date	Domaine sc.	Niveau d'étude	EPS
RUYSSCHAERT, Nathan, Utilisation d'un sac de frappe interactif, le projet Hitbox : quels apports pour l'entraînement sportif de haut niveau et pour l'activité physique ?, 2020	SVS	4A	NON
RIGAUD, Gwenaël, Enseigner les corps: le service militaire et la disciplinarisation corporelle de la jeunesse d'après-guerre (1953-1965), 2020	SHS	4A	NON
RASCOUL, Benjamin, Dynamique émotionnelle des enseignants d'Education Physique et Sportive(EPS) et gestion des dilemmes selon la familiarité avec l'activité physique enseignée, 2020	SHS	4A	EPS
BOUR, Caroline, L'influence d'une classe-relais sur la scolarité des élèves en voie de décrochage scolaire : étude de cas d'un dispositif en Seine-Saint-Denis, 2020	SHS	4A	NON
DUGENY, Sylvain, La prise de décision dans les sports collectifs à haut niveau : l'influence des composantes émotionnelles sur les mécanismes de reconnaissance de situations chez l'entraîneur expert de basketball, 2020	SHS	4A	NON
DEBRUILLE, Nuria, Influence de la contagion émotionnelle sur le momentum psychologique d'équipe positif et sur la performance aux tirs en basket-ball : le rôle des émotions dans « l'élan collectif », 2020	SHS	4A	NON
PUECH, Julien, Analyse de la sensibilité de demandeurs d'asile au sein d'un dispositif d'intégration par le sport, 2020	SHS	4A	NON
DUVERGER, Justine, Conception d'un programme d'initiation à la pleine conscience spécifique à l'endurance : effet sur la performance, l'effort perçu et comparaison avec un programme de méditation simulée, 2020	SHS	4A	NON
VANIER DE SAINT AUNAY, Damien, « La danse hip-hop elle n'appartient plus au quartier ». Entre subversion des normes et réhabilitation sociale, danser à la croisée de la classe, de la race et du genre, 2020	SHS	4A	NON
MESYNGIER, Prune, Naissance et diffusion du triathlon en France jusqu'aux Mondiaux de 1989 : une hybridation sociosportive, entre californication et traditionalisme, 2020	SHS	4A	NON
BOISSE, Lucas, Impact de la socialisation sportive sur la négociation des comportements alimentaires à l'adolescence : entre déterminisme et singularité, 2020	SHS	4A	NON
KLEIN, Hélène, Mai 68 et la décennie 1970, ou l'éclosion d'une nouvelle hexis corporelle féminine ?, 2020	SHS	4A	NON

MALTAGLIATI, Silvio, « Parfois je m'assois sans savoir pourquoi » : étude des déterminants motivationnels et contextuels impliqués dans les comportements sédentaires journaliers, 2020	SHS	4A	NON
PICARD, Clément, Effets d'un apprentissage coopératif sur les relations d'aide et de coopération chez les élèves de milieu prioritaires en EPS, 2020	SVS	PréLab	NON
PORCHER, Mathilde, Effets d'un apprentissage coopératif sur les relations d'aide et de coopération chez les élèves de milieu prioritaires en EPS, 2020	SHS	1A	EPS
BODIN, Anatole & MANDRILLON, Kilian, Perceptions et représentations du capitaine de son rôle au regard de la présence de leaders informels : le cas d'équipes féminines professionnelles de volley-ball, 2020	SHS	1A	NON
THOURET, Mathilde, L'activité de l'enseignant proposant une séquence de jeux traditionnels en EPS : influences sur la relation enseignant-élève(s), 2020	SHS	1A	EPS
FARR, Anaïs & MATEOS, Florian, Caractérisation des valeurs de grimpe au sein de 2 fédérations : FFCAM et FFME, 2020	SHS	1A	NON
GAUCHER, Corentin & BODIN Maxence, Congruence et décalages entre activité des élèves et attentes de l'enseignant concernant le rapport à la règle et l'éducation à la citoyenneté : le cas de l'ultimate, 2020	SHS	1A	EPS
HAMEL, Morgane & MELIN, Emmy, Comment gérer la peur de l'eau en EPS ? Analyse de son évolution en fonction du contexte d'enseignement , 2020	SHS	1A	EPS
MALE, Arthur, La conquête de l'Annapurna dans la culture de masse. La mythification d'un personnage singulier : Maurice Herzog, 2020	SHS	1A	NON
LLIORIT, Clément & LALLES, Ariane, Résonance entre les conceptions de l'EPS des néo-lauréats du CAPEPS et celle du SNEP, 2020	SHS	1A	EPS
PETIT, Marine, L'entrée de l'escalade aux Jeux Olympiques : stratégies et réseaux de la FFME, 2020	SHS	1A	NON
DUVERNE, Tristan, Loisirs corporels au travail : une instrumentalisation des émotions dans un nouvel esprit du capitalisme ?, 2020	SHS	1A	NON
MELIN, Emmy & LLIORIT, Clément, Economie de course en condition de lecture de carte en course d'orientation, 2020	SVS	1A	NON
MANDRILLON, Kilian & GAUCHER, Corentin, Effet du délai d'ingestion pré-effort de Yerba Maté sur le niveau d'oxydation lipidique à l'exercice, 2020	SVS	1A	NON
BODIN, Maxence & BODIN, Anatole, Influence du bras non frappeur sur la cinématique du haut du corps et la vitesse de balle lors d'une attaque en volley-ball, 2020	SVS	1A	NON
LE BOULC'H, Mickaël, Effets d'un alitement de 60 jours combiné à la gravité artificielle sur la régulation du métabolisme du fer, 2020	SVS	1A	NON

MATEOS, Florian & HAMEL, Morgane, Analyse de la charge de travail chez des joueurs de basket-ball 3x3, 2020	SVS	1A	NON
LALLES, Ariane & FARR, Anaïs, Comparaison cinématique de la course d'élan lors d'une lune et d'un saut en longueur chez des gymnastes de niveaux différents, 2020	SVS	1A	NON
BROUDISSOU, Amélie, L'histoire de la scolarisation du yoga au travers des revues professionnelles EPS, 2020	SHS	4A	EPS
BOSCHEL, Melvil, Les corps oubliés. Analyse sociologique de la socialisation par le sport dans une unité psychiatrique, 2020	SHS	PréLab	NON
GOEMARE, Pablo, Les valeurs prônées par les professeurs des écoles lors de leur enseignement, en EPS et en dehors. Une analyse phénoménologique du propos des professeurs des écoles, 2020	SHS	2A	EPS
FRABOULET, Quentin, Apport de l'engagement corporel spécifique de la discipline scolaire qu'est l'EPS sur l'affiliation et la motivation des élèves, 2020	SHS	2A	EPS
BERTIN, Félix, L'enseignement de l'esprit critique par les enseignant.e.s d'EPS: conceptions, mises en place et justifications, 2020	SHS	2A	EPS
BERNARD, Lucas, L'influence de la nature préférentielle ou non préférentielle des cibles sur les effets de la comparaison sociale ascendante dans le cadre de l'EPS, 2020	SHS	2A	EPS
ROUGNANT, Théo, L'utilisation de valeurs au service d'une politique d'adhésion: la fédération française de judo, entre légitimité, tradition et modernité, 2020	SHS	2A	NON
DORDAIN, Philippine, L'héritage de la Coupe du Monde de football 2019 : étude de cas sur les représentations et l'engagement de collégiennes du bassin rennais, 2020	SHS	2A	NON
RIGAUD, Kévin, <i>Méta-perceptions</i> des footballeuses à propos de leurs supporters : quel effet sur le sentiment de compétence des joueurs ?, 2020	SHS	2A	NON
NAVARRO-CANO, Mathilde, Vers un marathon olympique féminin. Une transformation catalysée par le magazine Spiridon (1972-1985), 2020	SHS	2A	NON
PEYRACHON, Romane, Impact de deux modalités d'activité physique sur la croissance du cancer du pancréas : une étude préclinique, 2020	SVS	2A	NON
BOUVET, Antoine, Développement et validation d'un algorithme de monitoring de la charge externe en natation basé centrale inertielle : vers un outil utilisable en routine, 2020	SVS	2A	NON
PERRIN, Titouan, Etude des raisons de la transition marche-course en montée, 2020	SVS	2A	NON
LE BASTARD, Jade, Agilité réactive en football féminin : entraînement dissocié ou entraînement intégré ?, 2020	SVS	2A	NON
COSTE, Pauline, Qui sont ces femmes pratiquant la boxe voilées lors de créneaux spécifiquement féminins ? Une analyse socio-conative donnant la parole aux protagonistes des polémiques françaises, 2019	SHS	4A	NON
DEFONTAINES, Pierrick, Socio-histoire de l'introduction des technologies numériques dans le football. Le cas de l'assistance vidéo, de la fin des années 1990 à aujourd'hui, 2019	SHS	4A	NON
LIMBALLE, Annabelle, Approche innovante du temps de réaction en réalité virtuelle, 2019	SVS	4A	NON

QUERIO, Thibault, Pluralité des pratiques d'Education physique et sportive dans le premier degré et étude du processus de décision. Un enjeu de démocratisation scolaire ?, 2019	SHS	4A	EPS
KLEIN, Hélène, Etude des normes genrées au travers du processus de naturalisation au cœur des encyclopédies pour adolescentes (ENS Lyon) et au travers de la politique gouvernementale du congé parental partagé au Royaume Uni (Université de Birmingham), 2019	SHS	PréLab	NON
ALLARD, Nicolas, La livraison de repas à vélo dans la ville de Rennes : ce que nous révèle la participation observante, 2019	SHS	4A	NON
RAOUL, Lisa, Elaboration d'un projet de recherche sur le problème corps/esprit: histoire (et futur envisagé) d'un cheminement épistémologique, 2019	SVS	4A	NON
CHEBRE, Aurélien, Rythmes du stade » : Les sensibilités à l'effort en course à pied en France (c. 1910 – c. 1930), 2019	SHS	4A	NON
PERESSE, Alizée, L'écriture d'une histoire collective : communauté de pratique et interdisciplinarité, 2019	SHS	4A	EPS
DELHAYE, Erwan, Apport des centrales inertielles pour l'estimation de la cinématique articulaire en natation : enjeux actuels et perspectives, 2019	SVS	4A	NON
PERRIN, Titouan & RIGAUD, Kévin, Influence de la satisfaction du besoin de nouveauté sur l'auto-détermination de la motivation en EPS, 2019	SHS	1A	EPS
ROUGNANT, Théo & DUVERNE, Tristan, Proximité des corps : une question d'espace ?, 2019	SHS	1A	NON
PORCHER, Mathilde & FRABOULET, Quentin, Un vécu artistique permet-il aux enseignants d'EPS novices de mieux vivre les dilemmes en classe ?, 2019	SHS	1A	EPS
LE BOULC'H, Mickaël & BERTIN, Félix, L'intégration de l'Esport aux Jeux Olympiques: quelle légitimité accordée par les individus de la sphère sportive ?, 2019	SHS	1A	NON
LE BASTARD, Jade & PEYRACHON, Romane, L'homosexuel sportif : entre pratiques traditionnelles et sport LGBT, 2019	SHS	1A	NON
MALE, Arthur & BOUVET, Antoine, Les dispositions individuelles de l'engagement en ultra-endurance au regard de la post-modernité, 2019	SHS	1A	NON
PETIT, Marine & THOURET, Mathilde, L'influence des stéréotypes sexuels sur le choix du thème d'entraînement dans la CP5 en EPS : effets sur la motivation autodéterminée des élèves, 2019	SHS	1A	EPS
DORDAIN, Philippe & GOEMARE, Pablo, Motifs d'engagement et de légitimation du bodysurfeur dans le champ des pratiques surfiques, 2019	SHS	1A	NON
BERNARD, Lucas & NAVARRO-CANO, Conception de la culture commune par les enseignants d'EPS en collège en fonction des milieux sociaux, 2019	SHS	1A	EPS
BERTIN, Félix & RIGAUD, Kévin, Influence de l'inclinaison du dossier sur le pattern de pédalage et la consommation d'oxygène en vélo couché, 2019	SVS	1A	NON
BOUVET, Antoine & LE BOULC'H, Mickaël, Effet aigu de l'étirement dynamique sur les facteurs déterminants l'économie de course et la performance en endurance chez des coureurs à pied masculins entraînés, 2019	SVS	1A	NON
FRABOULET, Quentin & GOEMARE, Pablo, Comparaison de la dépense énergétique lors d'un déplacement en longboard, cruiser et march, 2019	SVS	1A	NON

ROUGNANT, Théo & PETIT, Marine, Etude comparative entre une course pieds-nus et une course chaussée en termes d'économie de course et d'angle de foulée, 2019	SVS	1A	NON
LEBASTARD, Jade, Agilité réactive en sports collectifs : Validation méthodologique d'un test, 2019	SVS	1A	NON
POCHER, Mathilde & NAVARRO-CANO, Mathilde, Etude de la fréquence de foulée optimale chez les trailers non experts en phase ascendante, 2019	SVS	1A	NON
BERNARD, Lucas & PERRIN, Titouan, Influence de l'utilisation de magnésie sur la performance, l'effort et la fatigue, en contexte d'escalade de difficulté, 2019	SVS	1A	NON
PEYRACHON, Romane, Impact du changement de scoring sur les charges de travail internes et externes des badistes, 2019	SVS	1A	NON
DORDAIN, Philippine & DUVERNE, Tristan, Une pluralité de modalités d'exercice en step : quelle influence sur la difficulté perçue ?, 2019	SVS	1A	EPS
THOURET, Mathilde & MALE, Arthur, Les effets de l'utilisation des bâtons sur la modification cinématique de la locomotion et sur les paramètres physiologiques en randonnée pédestre, 2019	SVS	1A	NON
PICARD, Clément, Etude de l'impact de la compétition sur la régulation de l'effort au sein d'une situation de cyclisme en réalité virtuelle, 2019	SVS	2A	NON
CHANTEAU, Adrien, Estimation de la dépense énergétique sur des périodes de marche intermittente sans état stable de VO ₂ , 2019	SVS	2A	NON
CASTELLO, Sébastien, Grandes voies, leader fixe ou réversible : une approche physiologique, 2019	SVS	2A	NON
BOUCHAN, Jérôme, Effets du mode de déplacement sur l'apparition de la fatigue lors de phases ascendantes de trail, 2019	SVS	2A	NON
BOSCHEL, Melvil, Socialisation par les thérapies à médiations corporelles en institution psychiatrique, 2019	SHS	2A	NON
COMMO Barbara, Influence de la cible de comparaison des élèves sur leur niveau de conformisme en EPS, 2019	SHS	2A	EPS
DINIER, Laurie, Etre une femme au CrossFit : faire varier les contours de son corps pour redéfinir ceux des genres ?, 2019	SHS	2A	NON
FORESTIER, Anthony, Corps de sportif. Cors de danseur. Métissage ou cloisonnement des formes de techniques corporelles ?, 2019	SHS	2A	NON
GUESNON, Estelle, Mobilité sociale vs Changement social : quelle perspective pour les parents d'enfants en situation de handicap à travers la pratique de la danse ?, 2019	SHS	2A	EPS
JOLY, Florian, Le surf pour le développement ? Etude de Surf Insertion, ONG française travaillant vers une durabilité sociale et environnementale avec des jeunes défavorisés, 2019	SHS	2A	NON
LESGOURGUES, Jérémy, Les ressorts intégrés et intériorisés de la dévalorisation de la femme dans les publicités de Tennis Magazine (1989-2010), 2019	SHS	2A	NON
RAINGEAUD, Fanny, Perceptions, définitions et expériences du talent dans le sport de haut niveau : une étude de cas exploratoire, 2019	SHS	2A	NON
RAOUL, Lisa, Inactivité physique et insulino-résistance hépatique. Quels liens ?, 2017	SVS	2A	NON
QUERIO, Thibault, Dépense énergétique et transport actif - Estimation de la dépense énergétique à vélo à partir de moniteur d'activité physique, 2017	SVS	2A	NON

COSTE, Pauline, Quatre semaines de complémentation en spiruline peuvent-elles réduire les dommages musculaires induits par l'exercice sur le soléaire de rats diabétiques ?, 2017	SVS	2A	NON
PERESSE, Alizée, Impact de l'inactivité physique sur l'insulino-résistance du tissu adipeux, 2017	SVS	2A	NON
MESYNGIER, Prune, Effet combiné d'une pratique physique encadrée de Dragon Boat et de l'hormonothérapie sur les douleurs articulaires chez les femmes atteintes d'un cancer du sein, 2017	SVS	2A	NON
ALLARD, Nicolas, Swimrun : Réponses physiologiques et performance lors d'une course contrôle, 2017	SVS	2A	NON
LIMBALLE, Annabelle, Interaction entre deux joueurs lors d'une tâche d'interception de balle en réalité virtuelle, 2017	SVS	2A	NON
DELHAYE, Erwan, Analyse des coordinations segmentaires et musculaires lors d'une épreuve de sprint en monopalme, 2017	SVS	2A	NON
BOISSE, Lucas, Sociologie de l'alimentation : Impact de la pratique physique des jeunes lycéens sur leurs comportements alimentaires, 2017	SHS	2A	NON
CHEBRE, Aurélien, Le vêtement sportif féminin durant l'entre-deux guerres. Reflet des assignations de genre ou outil d'émancipation : La révolution de velours du magazine Vogue, 2017	SHS	2A	NON
DESFONTAINE, Pierrick, Perception des théories implicites de l'habileté motrice en fonction des postes en football : le cas des joueurs du centre de formation du Stade Rennais FC, 2017	SHS	2A	NON
HUGEDET, Willy, Les innovations en EP. Etats des lieux historiographique, 2017	SHS	4A	OUI
ORKISZ, Anna, Effets de la manipulation de la fréquence gestuelle en crawl à vitesse maximale sur l'indice de coordination et l'organisation motrice du nageur de haut niveau, 2017	SVS	3A	NON
REYLE, Jean, Etude des unes à caractère sportif de Charlie Hebdo, 2017	SHS	4A	NON
PERRIN, Théo, Review et présentation du projet de thèse : Influence du type de feedback sur la capacité d'apprentissage dans le cadre d'interactions complexes entre joueurs, 2017	SVS	4A	NON
ELUERE, Manon, PréLab à l'étranger : Un processus logique de spécialisation sur la thématique "diversité culturelle et dynamiques de groupe", 2017	SHS	3A	NON
SCOTTI, Maxime, Influence des processus de timing dans les synchronisations interpersonnelles, 2017	SHS	4A	NON
DINIER, Laurie & VANIER DE SAINT AUNAY, Damien, Etude des pratiques homosexuelles et des pratiques sportives comme support de reconstruction identitaire genrée en milieu carcéral féminin, 2017	SHS	1A	NON
BOUR, Caroline & BROUDISSOU, Amélie, Aspects quantitatifs et qualitatifs de l'équilibre nutritionnel chez des étudiants masculins végétariens pratiquant une activité physique de type aérobie, 2017	SVS	1A	NON
DUGENY, Sylvain, Effets du déséquilibre numérique sur les demandes physiologiques et techniques en basketball, 2017	SVS	1A	NON
DEBRUILLE, Nuria & DUVERGER, Justine, Influence de l'intensité de l'activité, du temps actif, et de la charge de travail lors du cours d'EPS sur la capacité attentionnelle des élèves, 2017	SVS	1A	OUI
RUYSSCHAERT, Nathan & RIGAUD, Gwenaël, Analyse cinématique de mawashi en jujitsu fighting. Comparaison entre habileté technique décontextualisée et enchaînement, 2017	SVS	1A	NON

KLEIN, Hélène, Etude de validité du cardiofréquence-mètre à capteur optique polar M600, 2017	SVS	1A	NON
BASCOUL, Benjamin & VANIER DE SAINT AUNAY, Damien, Etude comparative des trois armes en escrime : Analyse des charges internes et externes, 2017	SVS	1A	NON
MALTAGLIATI, Silvio & PUECH, Julien, Effets de l'expertise sur le jonglage en football. Analyse de paramètres cinématiques et électromyographiques, 2017	SVS	1A	NON
DINIER, Laurie & SAOUDI, Ilyes, Charges internes et externes. Profils du badiste D7, 2017	SVS	1A	NON
BASCOUL, Benjamin & RUYSSCHAERT, Nathan, La mise en image de soi par les pratiquants de musculation à travers le réseau social Instagram, 2017	SHS	1A	NON
DEBRUILLE, Nuria & SAOUDI, Ilyes, Attitudes des étudiants en STAPS vis-à-vis du dopage sportif et intellectuel, 2017	SHS	1A	NON
DUVERGER, Justine & MALTAGLIATI, Silvio, Surcharge pondérale, stigmatisation et attitude à l'égard de l'EPS : Le rôle médiateur de la motivation, 2017	SHS	1A	OUI
BOUR, Caroline & BROUDISSOU, Amélie, Le sentiment d'efficacité personnelle en EPS en Français chez des élèves de seconde en classe expérimentale, 2017	SHS	1A	OUI
PUECH, Julien & KLEIN, Hélène, Perception de la féminité dans le supportérisme footballistique en France, 2017	SHS	1A	NON
RIGAUD, Gwenaél & DUGENY, Sylvain, Aux origines du discours de la coupe du monde de Rugby : Les valeurs en question à travers le quotidien L'Equipe, 2017	SHS	1A	NON
CECE, Valérian, Trajectoires motivationnelles des jeunes athlètes en centre d'entraînement intensif au cours d'une saison sportive : Le rôle des besoins psychologiques fondamentaux, 2017	SHS	4A	NON
LECLERCQ, Lyse, Intérêt dans les activités physiques du rétablissement de la fonction inertielle des membres supérieurs en cas d'amputation ou d'atrophie. Etude de cas préalable, 2017	SVS	4A	NON
TAUPIN, Mildred, La perception visuelle inconsciente chez des personnes non sportives. Etude préliminaire, 2017	SVS	4A	NON
FLEURY, Lisa, L'expertise motrice influence-t-elle la généralisation des compensations motrices acquises suite à une exposition prismatique ?, 2017	SVS	4A	NON
BORGNET, Yann, Adaptation des sports de neige au changement climatique. Pratiques sportives, compositions territoriales et aménagements des stations de sports d'hiver, 2017	SHS	4A	NON
PASQUETTE, Jérôme, Etude des sollicitations biomécaniques en planche à voile Olympique RS:X au service de l'optimisation des performances des sportifs de haut niveau et des pratiques des entraîneurs - Innovation technologique du système de mesure "Force On Line", 2017	SVS	4A	NON
DELAVERGNE, Christophe, Analyse biomécanique comparative des services avec et sans relai d'appuis chez de jeunes joueurs de tennis élites, 2016	SVS	2A	NON
ELUERE, Manon, Apprendre à gérer l'échec : les effets d'un programme de réattribution sur des sportifs de haut niveau, 2016	SHS	2A	NON
MILLOZ, Matthieu, Activité musculaire lors d'un contre-la-montre : comparaison entre conditions de terrain et conditions de laboratoire, 2016	SVS	2A	NON

VALETTE, Alizée, Etat des lieux et historiographie : Le ski de fond, un terrain vierge d'exploration, 2016	SHS	2A	NON
BARDIN, Joffrey, Influence de la catégorie de poids sur les charges interne et externe lors d'une compétition simulée de judo, 2016	SVS	2A	NON
MARTIN, Simon, Etude de la diffusion des messages de prévention des blessures au sein d'une structure sportive de haut niveau, 2016	SVS	2A	NON
AYRAL, Marion, Effets d'un programme de marche nordique sur l'amplitude du mouvement du bras côté opéré, et sur le bien-être des femmes traitées pour un cancer du sein, 2016	SVS	2A	NON
GUIVARC'H, Théo, Analyse croisée de l'expérience optimale (« Flow ») et de la ressource psychologique de Pleine Conscience (« Mindfulness ») : comparaison de pratiquants spécialistes et non spécialistes en badminton, 2016	SHS	2A	NON
YVARD, Pauline, Lien entre le métabolisme cérébral préopératoire et le freezing of gait après stimulation du noyau sous-thalamique dans la maladie de Parkinson, 2016	SVS	2A	NON
HERVAULT, Mario, Détection de l'activité EMG, membre supérieur de l'enfant hémiparétique, 2016	SVS	2A	NON
CHESNAIS, Nolwenn, Connaissances et croyances des enseignants d'EPS à propos du Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité, 2016	SHS	2A	OUI
ISSERTE, Simon, Activité collective en football et co-construction d'un référentiel commun, 2016	SHS	2A	NON
GATOUILLAT, Colin, Le défi comme forme de la pratique sportive : caractéristiques et relations à la blessure, 2016	SHS	4A	NON
MAUGERE, Claire, Runners : Quantification de soi et utilisation des réseaux sociaux comme témoins de la post-modernité, 2016	SHS	4A	NON
SCHMITT, Anne, Identités sexuées et égalité de réussite en EPS : étude sociologique d'une quête complexe et paradoxale des enseignants d'EPS, 2016	SHS	4A	OUI
COLLART, Annabelle, Curricula « réel », curricula « formel » : des attentes différentes concernant l'offre de Formation Professionnelle Continue des Enseignants d'EPS (FCEPS) au sein de l'Académie de Rennes, 2016	SHS	4A	OUI
BLANC, Pierre-Yves, Enquête ethnographique au sein d'un ULIS collège (TED) sur l'inclusion individuelle d'élèves autistes en EPS, 2016	SHS	4A	OUI
LUSSIEZ, Julien, Analyse critique des actions conjointes du psychomotricien et de son patient au contact d'un environnement virtuel conçu pour l'apprentissage et le développement de la coordination motrice générale, 2016	SHS	4A	NON
BLANCHARD-RIVOALLAN, Théo, Regards socio-historiques sur l'échec scolaire en lien avec l'EPS depuis les années 1980 et son impact sur la santé psychosociale des élèves à l'aube de l'individualisme contemporain, 2016	SHS	4A	OUI
FAURE, Charles, Régulation d'un gardien de but de football faisant face à une situation complexe d'opposition, 2016	SVS	4A	NON
ROCHEDY, Romain, Le corps au travail : l'activité physique comme dispositif managérial d'entretien du corps, 2016	SHS	4A	NON
DUFRESNE, Suzanne, Activité physique et marqueurs épigénétiques dans le cancer de la prostate, 2016	SVS	4A	NON

ORKISZ, Anna, Le double projet sportif et professionnel des nageurs de haut niveau : une approche systémique d'une problématique en essor. Prise en compte du projet de vie de l'athlète dans les propositions de l'accompagnement fédéral, 2016	SHS	3A	NON
FLEURY, Lisa, Evaluation de la fonction motrice des membres supérieurs chez des enfants hémiplegiques : étude de la reproductibilité d'un nouveau protocole d'analyse 3D en situation écologique chez des enfants sains, 2016	SVS	3A	NON
DUGENY, Sylvain, Charges de travail et déplacements spécifiques en volleyball, 2016	SVS	1A	NON
DELHAYE, Erwan & DUGENY, Sylvain, Enseignement de la danse par une spécialiste : une étude exploratoire, 2016	SHS	1A	OUI
ALLARD, Nicolas & DELHAYE, Erwan, Activité musculaire et fréquence ondulatoire en natation, 2016	SVS	1A	NON
COSTE, Pauline & PERESSE, Alizée, Impact d'un spectacle de danse contemporaine sur les attitudes et l'adhésion aux stéréotypes de genre, 2016	SHS	1A	NON
KLEIN, Hélène, Etude de l'occurrence des douleurs, de l'activité physique, de la qualité de vie, et de leurs relations, chez les patients artériopathes, 2016	SVS	1A	NON
DUVERGER, Justine & QUERIO, Thibault, Analyse des préoccupations des élèves lors de situations évaluatives et non évaluatives : étude de cas en acrosport, 2016	SHS	1A	OUI
COSTE, Pauline & DEBRUILLE, Nuria, Sommeil : une sieste de 20 à 30 minutes peut-elle améliorer les performances aérobies et limiter la fatigue mentale ?, 2016	SVS	1A	NON
ALLARD, Nicolas & DEBRUILLE, Nuria, Influences de l'éloignement géographique et familial sur le « burnout » en natation sportive, 2016	SHS	1A	NON
PERESSE, Alizée & RAOUL, Lisa, Impact de la cachexie sur la typologie musculaire chez les souris, 2016	SVS	1A	NON
CHEBRE, Aurélien & KLEIN, Hélène, Le vêtement sportif féminin dans les Années Folles, reflet des assignations de genre ou outil d'émancipation, 2016	SHS	1A	NON
CHEBRE, Aurélien & BOISSE, Lucas, Evaluation des profils énergétiques en judo en fonction des catégories de poids, 2016	SVS	1A	NON
DUVERGER, Justine & QUERIO, Thibault, Comparaison des adaptations physiologiques à l'apnée entre hockeyeurs subaquatiques et apnéistes, 2016	SVS	1A	NON
BOISSE, Lucas, Servant Leadership : impact sur la motivation du jeune athlète dans sa pratique et son envie de la poursuivre, 2016	SHS	1A	NON
DESFONTAINE, Pierrick & LIMBALLE, Annabelle, Capture et analyse d'un mouvement de conduite de balle en football chez les hommes et chez les femmes, 2016	SVS	1A	NON
LIMBALLE, Annabelle & RAOUL, Lisa, Maquillage féminité et rapport au corps chez les pratiquantes de sports de combat, 2016	SHS	1A	NON
MESYNGIER, Prune, L'importance du Centre de Masse dans la prise d'information en un contre un au rugby, 2016	SVS	1A	NON
DESFONTAINE, Pierrick & MESYNGIER, Prune, Activité physique et virilité moderne : Modélisation au sein de la bande dessinée Thorgal, 2016	SHS	1A	NON
AYRAL, Marion & ISSERTE, Simon, La gestion de l'individualisme en football : perception du projet de jeu et influence sur la dynamique de groupe., 2015	SHS	1A	NON

BARDIN, Joffrey & ELUERE, Manon, La superstition envisagée à travers la culture et la vie du groupe : l'exemple d'une équipe féminine professionnelle de volleyball, 2015	SHS	1A	NON
CARLE, Betty, Étude de la musculation en milieu carcéral féminin : le cas de la prison de Rennes., 2015	SHS	1A	NON
CHESNAIS, Nolwenn & YVARD, Pauline, Effets d'un exercice prolongé sur le temps de réaction de choix chez des expertes en football, 2015	SVS	1A	NON
DELAVERGNE, Christophe & MILLOZ, Matthieu, Étude exploratoire de la perception de l'entraide et de la coopération chez les élèves de 5e et de 4e : l'exemple des activités physiques de pleine nature, 2015	SHS	1A	OUI
GUIVARC'H, Théo & GUYOT, Christophe, Étude des dispositifs d'insertion par le sport soutenus par l'Agence pour l'éducation par le sport (APELS) et publiés dans le supplément du journal Le Monde, « Sport et Forme », 2015	SHS	1A	NON
HERVAULT, Mario & MARTIN, Simon, Construction identitaire et processus d'intégration. Le cas des athlètes français d'origine étrangère, 2015	SHS	1A	NON
VALETTE, Alizée, Michèle Arnaud & la Foulée Blanche. La part de la femme ?, 2015	SHS	1A	NON
AYRAL, Marion & HERVAULT, Mario, Effet du mode de récupération sur la performance lors du 3 x 500m en EPS : récupération active et récupération hybride, 2015	SVS	1A	OUI
BARDIN, Joffrey & YVARD, Pauline, Influences physiologiques de différentes cadences sur un exercice spécifique de judo : l'uchikomi, 2015	SVS	1A	NON
CARLE, Betty & DELAVERGNE, Christophe, Étude biomécanique comparative des mouvements du volleyeur lors d'un service smashé puissant et lors d'une « roulette », 2015	SVS	1A	NON
CHESNAIS, Nolwenn & VALETTE, Alizée, Analyse comparative de l'impact de deux types de scoring sur les charges externes et internes d'un joueur de simple au badminton, 2015	SVS	1A	NON
GUIVARC'H, Théo & GUYOT, Christophe, Étude comparative entre la variabilité intra et inter appareils du K4b ² (COSMED, Italie) et du MasterScreen CPX CartOxycon (JAEGER, Allemagne), 2015	SVS	1A	NON
ELUERE, Manon & ISSERTE, Simon, Effets cardiovasculaires des aimants permanents au cours d'un exercice aérobie et en récupération, 2015	SVS	1A	NON
MILLOZ, Matthieu & MARTIN, Simon, Comparaison de l'activité EMG et du pattern de pédalage entre un exercice réalisé sur ergomètre stationnaire et sur ergomètre autorisant des oscillations latérales, 2015	SVS	1A	NON
CECE, Valérian, Réponses physiologiques à trois intensités d'exercices intermittents spécifiques au tennis de table, 2015	SVS	2A	NON
HUGEDET, Willy, Les modèles de féminité et de masculinité dans la revue spécialisée Triathlète (1985-1994), 2015	SHS	2A	NON
JOLY, Alexandre, La part sombre de l'homme en noir : histoire d'une perception, 2015	SHS	2A	NON
FLEURY, Lisa, Validation d'une méthodologie pour l'étude des mouvements oculaires en lien avec l'expérience émotionnelle ressentie lors du visionnage d'un film à contenu émotionnel : expérimentations préliminaires, 2015	SVS	2A	NON

LECLERCQ, Lyse, Effet de prothèses brachiales sur la course d'un sprinter quadruple amputé : étude préalable, 2015	SVS	2A	NON
MULLER, Antoine, Contraintes physiologiques du cross triathlon lors de la simulation du segment VTT du triathlon Xterra® de Maui en laboratoire, 2015	SVS	2A	NON
PASQUETTE, Jérôme, Étude des sollicitations physiologiques en planche à voile olympique RS:X au service de l'optimisation des performances des sportifs de haut niveau et des pratiques des entraîneurs, 2015	SVS	2A	NON
PERRIN, Théo, Analyse de l'efficacité d'un écran porteur de balle au basket-ball, 2015	SVS	2A	NON
ORKISZ, Anna, La gestion de l'espace sportif ouvert dans les Zones Urbaines Sensibles au regard de la crise du lien social : le cas du quartier Villejean-Beauregard à Rennes, 2015	SHS	2A	NON
RENVOIZE, Laurane, Les communications non-verbales : comparaison entre des enseignants débutants et experts en EPS, 2015	SHS	2A	OUI
REYLE, Jean, Caractéristiques socio-professionnelles d'enseignants d'EPS et influences sur leurs contenus d'enseignement : le cas du test VMA, 2015	SHS	2A	OUI
ROGEAUX, Augustin, La culture de l'escalade. Quelle culture pour quelle pratique ?, 2015	SHS	2A	NON
SCOTTI, Maxime, Comparaison biomécanique d'un tir et d'une passe en situation de 2 contre 1 face au gardien au football, 2015	SVS	2A	NON
TAUPIN, Mildred, Le surapprentissage et l'anxiété précompétitive en gymnastique artistique féminine, 2015	SVS	2A	NON
WAQUE, Victor, Sportives de haut niveau, dispositions et performances. Le cas du canoë-kayak, 2015	SHS	2A	NON
BARON, Romain, Place et rôle de la créativité dans les pédagogies utilisées en formation initiale des enseignants d'EPS : l'exemple de la dialectique créativité-formatage dans la préparation aux écrits du concours de l'agrégation externe d'EPS à l'ENS Rennes, 2015	SHS	4A	OUI
BOTTOLLIER, Valentin, Débit énergétique et implications des filières anaérobie lactique et aérobie lors d'un slalom géant chez le skieur de haut niveau, 2015	SVS	4A	NON
BROCARD, Justine, Le Beach tennis : une pratique « fun » au sein d'une fédération traditionnelle, 2015	SHS	4A	NON
CONDE-PIQUER, Marlène, Quels facteurs impactent la perception des élèves de leurs enseignants ? Etude autour de la menace du stéréotype, 2015	SHS	4A	OUI
DAL, Lucie, Impact d'un dispositif TICE sur la mise en projet des élèves en cours d'Éducation physique et Sportive, 2015	SHS	4A	OUI
DUQUESNE, Pauline, L'inclusion actuelle des élèves sourds et malentendants en milieu ordinaire : dispositifs mis en place dans l'établissement par la communauté éducative et plus particulièrement par les enseignants d'EPS, 2015	SHS	4A	OUI
GOTSMANN, Léa, L'activité de l'enseignant d'EPS dans le cadre d'une pédagogie de la compétence inspirée par le GAIPAR : étude de cas lors d'un cycle de badminton, 2015	SHS	4A	OUI
HUGEDET, Florian, Façonner le professeur agrégé d'EPS pour construire et établir une discipline scolaire d'enseignement (De la création de l'agrégation à nos jours), 2015	SHS	4A	OUI

JACQUET, Romain, Le déjà-là expérientiel de l'enseignant d'EPS en didactique clinique. Etude comparée de cas dans l'enseignement du raid multisport, 2015	SHS	4A	OUI
PELLUET, Céline, La réussite chez les élèves de classe sociale défavorisée en lycée professionnel : le cas des élèves de seconde boulangerie-pâtisserie du lycée Louis Guilloux à Rennes, 2015	SHS	4A	OUI
TIBERGHIEU, Éric, Formation et pluralité des rapports au savoir scientifique chez les entraîneurs : Approche pragmatique et dispositionnaliste, 2015	SHS	4A	NON
VARCIN, Camille, Curriculum prescrit, curriculum réel et conception des enseignants : quelle place pour la performance ?, 2015	SHS	4A	OUI
DUFRESNE, Suzanne, Modèle in vitro de l'effet de l'activité physique combiné au docetaxel dans le cancer du côlon, 2015	SVS	3A	NON
FAURE, Charles, Effets du profil métabolique sur la fatigabilité musculaire chez l'adolescente en surcharge pondérale, 2015	SVS	3A	NON
LUSSIEZ, Julien, Analyse clinique de l'attrait des transhumanistes pour les pratiques anthropotechniques à la lumière de leur rapport au corps, 2015	SHS	3A	NON
ROCHEDY, Romain, L'ultra-trail comme complexe espace de décélération, 2015	SHS	3A	NON
CECE, Valérian, ROGEAUX, Augustin & PASQUETTE, Jérôme, Efficacité d'un programme de réattribution causale à l'entraînement et en compétition, 2014	SHS	1A	NON
FLEURY, Lisa, RENVOIZE, Laurane & TAUPIN, Mildred, Détermination du besoin fondamental d'un rugbyman lors de sa réintégration à l'équipe suite à une blessure, 2014	SHS	1A	NON
HUGEDET, Willy & MULLER, Antoine, Le triathlon comme nouvel usage des sports traditionnels dans les années 1980 : analyse de l'essor d'une discipline à travers la revue spécialisée Triathlète (1985-1994), 2014	SHS	1A	NON
JOLY, Alexandre & REYLE, Jean, Stratégies de coping utilisées par les arbitres de football et perceptions des joueurs, 2014	SHS	1A	NON
LECLERCQ, Lyse & WAQUE, Victor, La représentation du sport, un élément discriminant pour la pratique du sport en club des obèses ? Analyse descriptive des représentations du sport chez des obèses, typicalisation de leur rapport à la stigmatisation, et comparaison avec les individus dans la norme pondérale, 2014	SHS	1A	NON
ORKISZ, Anna & BUET, Niels, Analyses des leviers à l'intégration par le sport au regard de ses représentations et des politiques sociales : Le quartier de Villejean à Rennes, 2014	SHS	1A	NON
SCOTTI, Maxime & PERRIN, Théo, Analyse de l'activité des élèves lors de la situation de réinvestissement en EPS, 2014	SHS	1A	OUI
VALETTE, Alizée, Foulée Blanche et Foulée Notre Temps : le second souffle d'une manifestation sportive (1989-2005), 2014	SHS	1A	NON
CECE, Valérian & WAQUE, Victor, Influence de la fatigue sur la précision chez l'expert au tennis de table, 2014	SVS	1A	NON
FLEURY, Lisa, Analyse biomécanique de la passe de l'extérieur du pied au football, 2014	SVS	1A	NON
HUGEDET, Willy, Elaboration d'un test de vitesse maximale aérobie en kayak slalom, 2014	SVS	1A	NON

JOLY, Alexandre & REYLE, Jean, Influence de ré-échauffements sur la performance physique des arbitres de football en seconde mi-temps, 2014	SVS	1A	NON
LECLERCQ, Lyse, Biomécanique de la course d'un sprinteur quadruple amputé, et effets de l'ajout de masses aux avant-bras sur la technique et l'équilibration : étude de cas exploratoire, 2014	SVS	1A	NON
MULLER, Antoine & PASQUETTE, Jérôme, Profil anthropométrique des véliplanchistes de haut niveau français évoluant sur le support olympique RS:X., 2014	SVS	1A	NON
ORKISZ, Anna & ROGEAUX, Augustin, Comparaison des réponses physiologiques selon la taille de paddles à vitesse maximale en natation, 2014	SVS	1A	NON
RENVOIZE, Laurane & TAUPIN, Mildred, La dépense énergétique en fonction des engins en gymnastique rythmique, 2014	SVS	1A	NON
SCOTTI, Maxime & PERRIN, Théo, Influence de la distance et de l'angle de tir sur le « tear drop » en basket-ball, 2014	SVS	1A	NON
VALETTE, Alizée & BUET, Niels, Analyse comparative de l'effort produit entre 100m haies et 110m haies, 2014	SVS	1A	NON
BLANC, Pierre-Yves, Faire Corps dans le Scoutisme Catholique. Analyse du rapport au corps à travers la revue Le Chef (1934-1937), 2014	SHS	2A	NON
BLANCHARD-RIVOALLAN, Théo, Etude corrélatrice entre le burnout scolaire chez des lycéens Rennais et la pratique d'une activité physique extrascolaire, 2014	SHS	2A	OUI
CHANTEAU, Céline, L'Histoire des Arts au collège : une approche au carrefour d'un cycle de danse en Éducation physique et Sportive et d'un cours d'Histoire, 2014	SHS	2A	OUI
COLLART, Annabelle, Influence de l'écoute de musique sur une situation anxiogène en EPS, 2014	SHS	2A	OUI
DUFRESNE, Suzanne & FAURE, Charles, Influence de la masse (et de sa répartition) de la prothèse sur le sprint d'un athlète de haut niveau amputé transtibial, 2014	SVS	2A	NON
GATOUILLAT, Colin, La représentation du héros sportif dans l'Olympisme Antique Grec et l'Olympisme moderne, 2014	SHS	2A	NON
GENARD, Eva, La fatigue cardiaque lors d'efforts répétés, 2014	SVS	2A	NON
LUSSIEZ, Julien, Apprendre à structurer temporellement le mouvement en danse contemporaine : comparaison et analyse de la transmission du savoir relatif à la structuration temporelle du mouvement dans deux institutions : au sein de l'Ecole en EPS et en cours de danse à l'Université au SIUAPS, 2014	SHS	2A	OUI
MAUGERE, Claire, Enseignants et stéréotypes en EPS : la danse et la course d'orientation, 2014	SHS	2A	OUI
ROCHEDY, Romain, L'ultra-trail au prisme de la sociologie clinique, 2014	SHS	2A	NON
SCHMITT, Anne, Le sauveteur et la construction de l'héroïsme dans « Le Nouvelliste du Morbihan » (Comparaison sauveteur improvisé, sauveteur professionnel) - 1887-1914, 2014	SHS	2A	NON
CARDIN, Lise, La médiatisation télévisuelle du handball français, 2014	SHS	4A	NON
FAVIER, Brice, L'articulation des données en première et troisième personne. De la genèse d'une méthodologie originale en Sciences du sport., 2014	SHS	4A	NON

LEBOEUF, Carole, Pourquoi et comment devient-on grimpeur ? L'éclairage d'une comparaison géographique, 2014	SHS	4A	NON
LOSCHETTER, Maité, Rôle de l'EPS dans la modification du rapport au savoir pour des élèves en voie de déscolarisation, 2014	SHS	4A	OUI
MARTROU, Emmanuel, Enseignement-apprentissage de l'escalade : influence des objets technologiques, 2014	SHS	4A	OUI
MOUSSET, Kilian, L'image du Tennis de table dans la presse sportive (1900-1940) l'exemple du journal l'Auto : du jeu de salon au sport moderne ?, 2014	SHS	4A	NON
PETIOT, Oriane, L'émergence de connaissances dans l'articulation des cours d'action d'enseignants d'EPS et d'élèves du secondaire : une étude de cas., 2014	SHS	4A	OUI
BLANC, Pierre-Yves, Faire corps dans le scoutisme catholique dans la revue « Le Chef » de 1934 à 1937, 2013	SHS	1A	NON
BLANCHARD-RIVOALLAN, Théo, Induction d'émotions positives et impact sur la performance sportive, 2013	SHS	1A	NON
CHANTEAU, Céline & COLLART, Annabelle, Appartenance au groupe et rapport au corps dans l'activité escalade en structure artificielle (SAE), 2013	SHS	1A	NON
DUFRESNE, Suzanne & FAURE, Charles, La vision des athlètes français vis-à-vis de la médiatisation télévisuelle des Jeux Paralympiques 2012 et de son impact, 2013	SHS	1A	NON
GATOUILLAT, Colin, La représentation des disciplines sportives dans l'émission "stade 2" de 1976 à 1996, 2013	SHS	1A	NON
GENARD, Eva, L'état de Flow en danse contemporaine, 2013	SHS	1A	NON
LUSSIEZ, Julien, Evolution de l'enseignement des sports collectifs depuis 1950. Analyse des pratiques pédagogiques à partir d'articles de la revue EPS de 1950 à nos jours, 2013	SHS	1A	OUI
MAUGERE, Claire, Evolution de la représentation du corps et du genre dans les publicités du journal l'Equipe depuis 1945, 2013	SHS	1A	NON
ROCHEDY, Romain, Exploration des processus d'engagement corporel dans l'ultra trail, 2013	SHS	1A	NON
SCHMITT, Anne, Le sauveteur et l'héroïsme dans le Nouvelliste du Morbihan au XIX ^e siècle, 2013	SHS	1A	NON
BLANC, Pierre-Yves & BLANCHARD-RIVOALLAN, Théo, Analyse des sollicitations physiologiques du 3x500m chez des sujets âgés de 18 à 21 ans. Lien avec les contenus enseignés en EPS, 2013	SVS	1A	OUI
CHANTEAU, Céline & COLLART, Annabelle, Influence de la quantité de sommeil sur différents paramètres de la performance en badminton, 2013	SVS	1A	NON
DUFRESNE, Suzanne & FAURE, Charles, Influence de la masse (et de sa répartition) de la prothèse sur le sprint d'un athlète de haut niveau amputé transversal, 2013	SVS	1A	NON
LUSSIEZ, Julien, Influence d'un entraînement spécifique en hypoxie de deux semaines sur une performance sur 100m crawl pour des nageurs de niveau départemental, 2013	SVS	1A	NON
GATOUILLAT, Colin, Analyse biomécanique de la roucoulette en Handball, 2013	SVS	1A	NON
MAUGERE, Claire, Comparaison des réponses physiologiques entre le simple et le double au tennis chez des joueurs de haut niveau, 2013	SVS	1A	NON

BARON, Romain, Influence de la surface de jeu sur les réponses physiologiques, physiques et perceptives lors d'un jeu réduit chez des footballeurs de niveau national, 2013	SVS	2A	NON
BORNET, Yann, Etude d'une controverse liée à l'aménagement d'un site d'escalade : Le cas du Caroux, 2013	SHS	2A	NON
BOTTOLLIER, Valentin, Influence d'une rupture des ligaments croisés sur la carrière des skieurs de l'équipe de France de 1980 à 2012, 2013	SVS	2A	NON
BROCARD, Justine, L'innovation pédagogique par le Tennis Cooleur : Processus de diffusion et de traduction d'une nouvelle pédagogie d'enseignement du tennis en Franche-Comté, 2013	SHS	2A	NON
CONDE-PIQUER, Marlène, Comment les élèves perçoivent-ils leurs enseignants d'EPS ? Influences des stéréotypes sexués, 2013	SHS	2A	OUI
DAL, Lucie, L'organisation du sport en faveur des personnes en situation de handicap. Etude de cas du département d'Ille et Vilaine, 2013	SHS	2A	NON
DUQUESNE, Pauline, Comparaison des interactions entre un enseignant d'EPS et deux élèves avec des troubles différents (auditifs et du langage) : Approche située et place du corps dans la communication, 2013	SHS	2A	OUI
GOTTSMANN, Léa, L'enseignement et l'évaluation par compétences : Etude de cas du collège Romain Rolland à Pontivy, 2013	SHS	2A	OUI
HUGEDET, Florian, Le slalom en canoë-kayak aux Jeux de Munich : Une porte d'entrée de la culture Allemande dans l'Olympisme, 2013	SHS	2A	NON
JACQUET, Romain, Les raids multisports en France : Création d'une fédération autour d'acteurs de l'innovation fédérative et d'acteurs de l'aventure traditionnelle, 2013	SHS	2A	NON
PELLUET, Céline, Effets de l'entraînement et/ou de la supplémentation en alpha-Gos sur la resynthèse du glycogène musculaire chez des rats diabétiques, 2013	SVS	2A	NON
TIBERGHIEU, Éric, Effets de la quantification de la fatigue sur la biomécanique du service au tennis lors d'un match prolongé, 2013	SVS	2A	NON
VARCIN, Camille, Analyse de l'évolution de la relation entraîneur-entraîné au cours d'une saison d'entraînement. Etude de cas en natation, 2013	SHS	2A	NON

Tableau 32 : Les mémoires présentés au congrès Delphine Thévenet par les élèves et étudiant-e-s de l'ENS 2SEP (2013-2017)

Année du congrès	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Promotion	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Toutes
Année agrég	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	-
SVS	4	2	7	6	8	?	5	4	36 / 41%
SHS	9	9	8	6	3	?	8	8	51 / 59 %
SHS dont SCE	2	3	2	1	0	?	1	3	12 / 14%
En rapport avec l'EPS	3	4	2	1	0	?	1	4	15 / 17%

Tableau 33 : Mémoires de recherche de deuxième année¹⁸ des élèves et étudiant-e-s du département 2SEP (2013-2020)

5.2.2. Les lauréat-e-s des prix distribués lors du concours Delphine Thévenet (2011-2019)

Année	Nom Prénom	Titre	Discipline	Année
2011	Maité Loschetter et Paoline Pellegrin	Construction de la virilité chez les jeunes en centres d'éducation fermés	SHS	1A
2012	Camille Bertin	?	SVS	2A
2013	Éric Tiberghien	Effets et quantification de la fatigue sur la biomécanique du service au tennis lors d'un match prolongé	SVS	2A
2014	Valérian Cécé et Victor Waqué	Influence de la fatigue sur la précision chez l'expert au tennis de table	SVS	1A
2015	Betty Carles	Étude de la musculation en milieu carcéral féminin : le cas de la prison de Rennes	SHS	1A
2016	Manon Éluère	Apprendre à gérer l'échec : les effets d'un programme de réattribution sur des sportifs de haut niveau	SHS	2A
2017	Annabelle Limballe	Interaction entre deux joueurs lors d'une tâche d'interception de balle en réalité virtuelle	SVS	2A
2018	Jade Lebastard et Fanny Raingeaud	?	SVS	1A
2019	Mathilde Thouret et Arthur Malé	Les effets de l'utilisation des bâtons sur la modification cinématique de la locomotion et sur les paramètres physiologiques en randonnée pédestre	SVS	1A

Tableau 34 : Les lauréat-e-s du prix du jury au congrès Delphine Thévenet (2011-2019)

¹⁸ Ce tableau ne prend en compte que la deuxième année dans la mesure où les normalien-ne-s et les magistérien-ne-s du département 2SEP sont contraint-e-s de faire deux mémoires en première année (un dans chaque domaine scientifique). Ainsi, les sensibilités s'expriment davantage en deuxième année.

Année	Nom Prénom	Titre	Discipline	Année
2011	Quentin Froment <i>Ex aequo</i> Maïté Loschetter et Paoline Pellegrin	? Construction de la virilité chez les jeunes en centres d'éducation fermés	SHS	2A
			SHS	1A
2012	Romain Jacquet	Modélisation mathématique des mouvements de foule en compétition sportive	SVS	1A
2013	Romain Rochedy <i>Ex aequo</i> Léa Gottsmann	Exploration des processus d'engagement corporel dans l'ultra-trail L'enseignement et l'évaluation par compétences : études de cas du Collège Romain Rolland à Pontivy	SHS	1A
			SHS	2A
2014	Colin Gatouillat	La représentation du héros sportif dans l'Olympisme Antique Grec et l'Olympisme moderne	SHS	2A
2015	Willy Hugedet	Les modèles de féminité et de masculinité dans la revue spécialisée Triathlète (1985-1994)	SHS	2A
2016	Pierrick Desfontaine et Prune Mesyngier	Activité physique et virilité moderne : Modélisation au sein de la bande dessinée Thorgal	SHS	1A
2017	Damien Vanier de Saint- Aunay et Laurie Dinier	Étude des pratiques homosexuelles et des pratiques sportives comme support de reconstruction identitaire générée en milieu carcéral féminin	SHS	1A
2018	Clément Picard et Sébastien Castello	Relations entre information disponible sur le corps du tireur et conduite motrice du gardien de football en situation de penalty	SVS	1A
2019	Sébastien Castello	Grandes voies, leader fixe ou réversible : une approche physiologique	SVS	2A

Tableau 35 : Les lauréat-e-s du prix "coup de cœur du public", catégorie "communication orale", au congrès Delphine Thévenet (2011-2019)

Année	Nom Prénom	Titre	Discipline	Année
2017	Justine Duverger et Silvio Maltagliati	Surcharge pondérale, stigmatisation et attitude à l'égard de l'EPS : le rôle médiateur de la motivation	SHS	1A
2018	Justine Duverger	Manifestation des préjugés liés au poids en EPS : effet de la corpulence des élèves sur la quantité et la qualité des interactions enseignant-élèves en classe	SHS	2A
2019	Philippine Dordain et Pablo Goemare	Motifs d'engagement et de légitimation du body-surfeur dans le champ des pratiques surfiques	SHS	1A

Tableau 36 : Les lauréat-e-s du prix "coup de cœur du public", catégorie "Poster" au congrès Delphine Thévenet (2017-2019)

5.2.3. La recherche en thèse (2002-2019)

LES THESES SOUTENUES			
N°	NOM, Prénom, Titre, Section CNU, Directeur, Université, Date	Promo	Statut
1	BILLET, Éric, <i>La formation du footballeur amateur : socio-ethnographie de la construction du goût, des dispositions et des savoir-faire footballistiques</i> , Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, Éric Debarbieux (Dir.), Université de Bordeaux 2, 2010	2002	Normalien
2	MALARDE, Ludivine, <i>Activité physique et produits dérivés du soja : intérêts dans la prise en charge du stress oxydant associé au diabète de type 1</i> , Thèse de doctorat en STAPS, Arlette Delamarche & Carole Groussard (Dir.), Université de Rennes 2, 2012	2002	Magistérien
3	BOURBOUSSON, Jérôme, <i>La coordination interpersonnelle en basket-ball : Ergonomie cognitive des situations sportives</i> , Thèse de doctorat en STAPS, Carole Sève (Dir.), Université de Nantes, 2010	2003	Normalien
4	GASTINGER, Steven, <i>Mesure ambulatoire des mouvements thoraciques et abdominaux : Développement d'un prototype d'estimation de la dépense énergétique</i> , Thèse de doctorat en STAPS, Jacques Prioux (Dir.), Université de Rennes 2, 2010	2003	Magistérien
5	QUIDU, Matthieu, <i>Les sciences du sport face à la pluralité épistémique : approches analytique, normative, et compréhensive à partir de l'étude des revues STAPS et Sciences & Motricité</i> , Thèse de doctorat en STAPS, Bernard Andrieu & Jacques Gleyse (Dir.), Université de Nancy 2, 2011	2003	Normalien
6	RASERA, Frédéric, <i>Le métier de footballeur. Les coulisses d'une excellence sportive</i> , Thèse de doctorat en Sociologie, Sylvia Faure & Stéphane Beaud (Dir.), Université de Lyon 2, 2012	2003	Normalien
7	LE GOÏC, Maëva, <i>Etude du contrôle postural chez l'homme : Analyse des facteurs neurophysiologiques, biomécaniques et cognitifs dans les 500 premières millisecondes d'une chute</i> , Thèse de doctorat en Neurosciences, Pierre-Paul Vidal & Sébastien Laporte (Dir.), Université de Paris V, 2013	2004	Normalien
8	CRANCE, Marie-Cécile, <i>Construction d'une œuvre collective et apprentissage en Éducation physique : Dynamique de la pratique d'une classe de collégiens engagés dans un projet de construction d'un spectacle de danse à l'échelle d'une année scolaire</i> , Thèse de doctorat en STAPS, Jacques Saury & Jean Trohel (Dir.), Université de Nantes, 2013	2004	Normalien
9	BRAULT, Sébastien, <i>La feinte de corps au rugby : Déterminants biomécaniques, processus de détection et action de défense : Pourquoi l'expert est-il meilleur ?</i> , Thèse de doctorat en STAPS, Benoit Bideau, Cathy Craig & Paul Delamarche (Dir.), Université de Rennes 2, 2011	2005	Normalien
10	DERBRE, Frédéric, <i>Etude des voies de signalisation impliquées dans la sarcopénie : Rôle du stress oxydant et de l'inactivité physique</i> , Thèse de doctorat en STAPS, Arlette Delamarche & José Viña (Dir.), Université de Rennes 2, 2011	2005	Magistérien
11	CHAILLOU, Thomas, <i>Contrôle de la masse et du phénotype musculaire en hypoxie : Leçons tirées de modèles de croissance du muscle squelettique chez le rongeur</i> , Thèse de doctorat en Médecine, Xavier Bigard & Michèle Beaudry, Université de Grenoble, 2011	2006	Normalien

12	HAYE, Lisa, <i>Les loisirs motorisés hors route. Conflits, controverses et réseaux d'actants</i> , Thèse de doctorat en STAPS, Jean-Pierre Mounet & Jean-Michel Decroly, Université de Grenoble, 2012	2006	Normalien
13	MARTIN, Caroline, <i>Analyse biomécanique du service au tennis : Lien avec la performance et les pathologies du membre supérieur</i> , Thèse de doctorat en STAPS, Paul Delamarche (Dir.), Université de Rennes 2, 2013	2006	Normalien
14	DELES, Romain, <i>Quand on n'a « que » Bac+3 : Les étudiants et l'insertion professionnelle</i> , Thèse de doctorat en Sociologie, François Dubet, Université de Bordeaux, 2015	2006	Normalien
15	BOS, Rémi, <i>La double personnalité de l'inhibition dans la moelle épinière</i> , Thèse de doctorat en Neurosciences, Laurent Vinay (Dir.), Université d'Aix-Marseille, 2012	2007	Normalien
16	NEDELEC, Mathieu, <i>Fatigue et récupération en football</i> , Thèse de doctorat en STAPS, Serge Berthoin & Grégory Dupont (Dir.), Université de Lille 2, 2012	2007	Normalien
17	MOTTET, Martin, <i>Apprendre à naviguer à l'aide d'une carte en course d'orientation : Contribution à la compréhension de l'expérience vécue par des débutants lors d'un cycle d'enseignement</i> , Thèse de doctorat en STAPS, Jacques Saury (Dir.), Université de Nantes, 2014	2007	Normalien
18	MATELOT, David, <i>Limites des adaptations cardiovasculaires des sportifs endurants</i> , Thèse de doctorat en Médecine, François Carré & Nathalie Ville (Dir.), Université de Rennes 1, 2015	2007	Normalien
19	CHARRIER, Maxime, <i>Se confronter à bien meilleur que soi peut-il être bénéfique ? Influence de l'intensité de la comparaison ascendante sur l'évaluation de soi et la performance</i> , Thèse de doctorat en STAPS, Olivier Rascle (Dir.), Université de Rennes 2, 2016	2007	Normalien
20	REYSSAT, François, <i>Dominations et résistances au travail : Enquête sur l'expérience corporelle des ouvrières et ouvriers du nettoyage</i> , Thèse de doctorat en Sociologie, Numa Murard (Dir.), Université de Paris-Sorbonne, 2015	2008	Normalien
21	VILLE, Sylvain, <i>Le théâtre et la boxe : Histoire sociale de la boxe anglaise professionnelle à Paris (et à Londres) (1880-1930)</i> , Thèse de doctorat en STAPS, Jacques Defrance & Christophe Charle, Université de Paris X, 2016	2008	Normalien
22	GRALL, Julie, <i>Histoire du badminton en France (fin XIX^e siècle – 1979) : Pratiques et représentations</i> , Thèse de doctorat en STAPS, Luc Robène & Jean-Nicolas Renaud, Université de Rennes 2, 2018	2008	Normalien
23	DE MÜLLENHEIM, Pierre-Yves, <i>Evaluation et compréhension des limitations fonctionnelles dans l'artériopathie oblitérante des membres inférieurs : Validation du géo-positionnement par satellites pour l'étude de la dépense énergétique lors de la marche en extérieur & étude de l'effet de la durée de récupération sur la capacité de marche</i> , Thèse de doctorat en STAPS, Jacques Prioux & Alexis Le Faucheur (Dir.), Université de Rennes 2, 2016	2009	Normalien
24	BREAU, Antoine, <i>Faire et refaire le genre en Éducation physique et sportive. Une analyse de l'activité située des élèves au sein de classes mixtes et non mixtes</i> , Denis Hauw & Vanesa Lentillon-Kaestner (Dir.), Thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2018	2009	Auditeur libre

25	MOUSSET, Kilian, <i>La mode du ping-pong de 1901 à 1939 : D'un jeu de salon mondain au sport moderne</i> , Thèse de doctorat en STAPS, Jean-Nicolas Renaud (Dir.), Université de Rennes 2, 2017	2010	Normalien
26	SCHMITT, Anne, <i>Sport, genre et nautisme : Etude comparative franco-américaine sur les rapports sociaux de sexe dans les sports nautiques en Bretagne et en Californie</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Gaëlle Sempé & Matthew Atencio (Dir.), Université de Rennes 2, 2016	2012	Normalien
27	GATOUILLAT, Colin, <i>Etude du processus de dé-sportivisation chez des adolescents de Collège et Lycée en France</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Jean Griffet & Maxime Travert (Dir.), Université d'Aix-Marseille, 2016	2012	Normalien

Tableau 37 : Les thèses soutenues par les élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018)

LES THESES INACHEVEES OU EN COURS			
N°	NOM, Prénom, Titre, Type de projet, Directeur, Université, Date	Promo	Statut
1	DILLET, Antoine, <i>Étude des savoirs curriculaires de l'Éducation physique dans le monde comme éléments culturels participant au développement des sociétés et de leur population</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS n'ayant pas reçu de financement CDSN, Bernard David (Dir.), Université de Toulouse, 2007 (Thèse non commencée)	2003	Normalien
2	FROELICH, Fabien, <i>La politisation des corps au sein des Croix de Feu (1927-1940)</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Jacques Defrance (Dir.), Université de Paris X, 2008 (Thèse non commencée)	2004	Normalien
3	MORNET Yoann, <i>Vers un renouvellement des stratégies fédérales de développement et de financement en matière d'activités sportives et loisir de santé</i> , Projet de thèse de doctorat en Sciences de gestion ayant reçu un financement CDSN, Marie-Christine Monnoyer, Gérard Auneau & Éric Jolivet (Dir.), Université de Toulouse 1, 2011	2006	Normalien
4	GROSJEAN, Benjamin, <i>Dopage financier : analyse théorique et instruments de régulation appliqués au football européen</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS sans financement, Eric Barget (Dir.), Université de Limoges, 2014	2006	Magistérien
5	TERRET, Cédric, <i>Médiation entre sens pour l'élève et exigences pédagogiques. Objectivation par actimétrie et EMG de la corrélation entre accélérations et saisies du judogi en combat et les conations en judo</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS sans financement, Jacques Mikulovic & Julier Morlier (Dir.), Université de Bordeaux, 2015	2006	Normalien
6	DELAS, Yann, <i>Espoir et activités physiques et sportives : effets sur la performance et analyse des processus impliqués</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Charles Martin-Krumm (Dir.), Université de Rennes 2, 2012	2008	Normalien
7	DUPIN, Perrine, <i>Devenir et être "Matador de Toros" : enquête ethnographique du "mundillo" français</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Christine Mennesson (Dir.), Université de Toulouse 1, 2013	2009	Normalien

8	FROMENT, Quentin, <i>Analyse socio-clinique de la construction de l'individu hypermoderne au travers des activités physiques d'entretien et de développement</i> , Projet de thèse de doctorat en Sociologie ayant reçu un financement CDSN, Vincent De Gaulejac (Dir.), Université de Paris VII, 2013	2009	Normalien
9	GERMAIN, Capucine, <i>Étude comparée - la médiatisation des jeux paralympiques à travers les pays organisateurs - entre militantisme et journalisme</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Éric De Leseleuc, Université de Montpellier 1, 2013	2009	Normalien
10	FAVIER, Brice, <i>Sport et santé : Emergence, construction et diffusion du rôle du sport dans la prévention de la santé</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Cécile Collinet (Dir.), Université de Paris Est – Marne-la-Vallée, 2014	2010	Normalien
11	CARDIN, Lise, <i>Implantation et diffusion du handball en France : De l'influence germanique à l'affirmation nationale française (des années 1920 à nos jours)</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Jean Saint-Martin & Daphné Bolz (Dir.), Université de Strasbourg, 2014	2010	Normalien
12	PETIOT, Oriane, <i>Perception et expression des émotions dans la dynamique collective de l'activité d'enseignants et d'élèves du secondaire en cours d'EPS</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Jacques Saury & Stéfano Bertone (Dir.), Université de Nantes, 2014	2010	Normalien
13	BERTIN, Camille, <i>Le sport vecteur de réussite scolaire. Approche ethnographique et sociologique comparée des sections sportives scolaires</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS n'ayant pas reçu de financement CDSN, Sébastien Fleurel & Juliette Verdel (Dir.), Université de Lille, 2014 (Thèse non commencée)	2010	Normalien
14	GOTTSMANN, Léa, <i>Appropriation de la notion de compétence dans les pratiques des enseignants d'EPS : Analyse de leur expérience en classe</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Nathalie Gal-Petitfaux & Jean Trohel (Dir.), Université de Clermont-Ferrand, 2015	2011	Normalien
15	HUGEDET, Florian, <i>Des créateurs de l'ENS EPS aux élèves et étudiants de l'ENS 2SEP : Itinéraire de l'idée d'excellence et impact sur les trajectoires personnelles (1981-2018)</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Christian Vivier & Michaël Attali (Dir.), Université de Bourgogne – Franche-Comté, 2015	2011	Normalien
16	BOTTOLLIER, Valentin, <i>Contribution à l'analyse de la réponse métabolique et biologique au cours de compétitions de ski alpin</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Laurent Messonnier & Nicolas Coulmy (Dir.), Université de Lyon, 2015	2011	Normalien
17	BARON, Romain, <i>Place et rôle de la créativité dans les pédagogies utilisées en formation initiale des enseignants d'EPS : L'exemple de la préparation aux écrits du concours de l'agrégation externe d'EPS à l'ENS de Rennes</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS n'ayant pas reçu de financement CDSN, Yvon Léziart (Dir.), 2015 (Thèse non commencée)	2011	Normalien

18	VARCIN, Camille, <i>Etude du décalage éventuel entre les textes officiels, conceptions des enseignants et réalité des pratiques pédagogiques en ce qui concerne la nature des contenus à enseigner en EPS</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS n'ayant pas reçu de financement CDSN, Gilles Combaz (Dir.), Université de Lyon, 2015 (Thèse non commencée)	2011	Normalien
19	BORNET, Yann, <i>Adapter les sports de neige au changement climatique ? Pratiques sportives, compositions territoriales et aménagements, des stations de sports d'hiver à la haute montagne</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Philippe Bourdeau & Yohann Rech (Dir.), Université de Grenoble, 2016	2011	Normalien
20	FAURE, Charles, <i>Régulation du gardien de but face à une situation complexe en football : couplage des données biomécaniques, perceptives et de variables prospectives</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Benoît Bideau (Dir.), Université de Rennes 2, 2016	2012	Normalien
21	ROCHEDY, Romain, <i>De l'introduction d'activités physiques et sportives connectées au travail à la désintégration de ses cadres - Vers une redéfinition de la valeur travail</i> , Projet de thèse de doctorat en Sociologie ayant reçu un financement CDSN, Fabienne Hanique & Julien Pierre (Dir.), Université de Paris VII, 2016	2012	Normalien
22	DUFRESNE, Suzanne, <i>Activité physique et chimiothérapie dans les cancers : A la découverte de nouveaux biomarqueurs</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Amélie Rebillard & Christine Friedenreich (Dir.), Université de Rennes 2, 2016	2012	Normalien
23	LUSSIEZ, Julien, <i>Apprentissage moteur : Apports croisés de l'analyse du mouvement et de la régulation subjective opérée par les pratiquants</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un autre type de financement, Jérôme Bourbousson & Marina Bourbousson (Dir.), Université de Nantes, 2016	2012	Normalien
24	HUGEDET, Willy, <i>Pierre Parlebas et les conduites motrices : son parcours, son œuvre et son héritage</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Christian Vivier & Sébastien Laffage-Cosnier (Dir.), Université de Bourgogne – Franche-Comté, 2017	2013	Normalien
25	CECE, Valérian, <i>Antécédents et conséquences des trajectoires motivationnelles et émotionnelles des jeunes athlètes en centre d'entraînement intensif</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Emma Guillet-Descas & Guillaume Martinent (Dir.), Université de Lyon, 2017	2013	Normalien
26	FLEURY, Lisa, <i>Adaptation ou apprentissage ? Distinguer les mécanismes mis en jeu par la plasticité sensori-motrice : approche comportementale, imagerie motrice et stimulation cérébrale transcrânienne</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Yves Rossetti & Christian Collet (Dir.), Université de Lyon, 2017	2013	Normalien
27	LECLERCQ, Lyse, <i>Intérêt dans les activités physiques du rétablissement de la fonction inertielle des membres supérieurs en cas d'amputation ou d'atrophie</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un autre type de financement, Armel Créteil (Dir.), Université de Rennes 2, 2017	2013	Normalien

28	TAUPIN, Mildred, <i>Perception visuelle inconsciente chez le sportif de haut niveau</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Clarle Calmels (Dir.), Université de Paris V, 2017	2013	Normalien
29	PERRIN, Théo, <i>Influence du type de feedbacks sur la capacité d'apprentissage dans le cadre d'interactions complexes entre joueurs</i> , Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, Richard Kulpa & Benoit Bideau (Dir.), Université de Rennes 2, 2017	2013	Normalien
30	JOLY, Alexandre, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS sans financement, 2018	2013	Normalien
31	ROGEAUX, Augustin, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, 2018	2013	Normalien
32	MARTIN, Simon, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, 2018	2014	Normalien
33	ISSERTE, Simon, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS n'ayant pas reçu de financement CDSN, 2018	2014	Normalien
34	HERVAULT, Mario, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, 2018	2014	Normalien
35	BARDIN, Joffrey, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, 2018	2014	Normalien
36	ELUERE, Manon, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, 2018	2014	Normalien
37	MILLOZ, Matthieu, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un autre type de financement, 2018	2014	Normalien
38	CHESNAIS, Nolwenn, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, 2018	2014	Normalien
39	DELAVERGNE, Christophe, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un autre type de financement, 2018	2014	Magistérien
40	CHEBRE, Aurélien, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, 2019	2015	Normalien
41	RAOUL, Lisa, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, 2019	2015	Normalien
42	DESFONTAINE, Pierrick, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, 2019	2015	Normalien
43	LIMBALLE, Annabelle, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, 2019	2015	Normalien
44	DELHAYE, Erwan, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, 2019	2015	Normalien
45	KLEIN, Hélène, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, 2019	2015	Normalien
46	MALTAGLIATI, Silvio, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, 2019	2016	Normalien
47	DUGENY, Sylvain, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, 2019	2016	Normalien
48	PUECH, Julien, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS ayant reçu un financement CDSN, 2019	2016	Normalien
49	RIGAUD, Gwenaél, ?, Projet de thèse de doctorat en STAPS sans financement, 2019	2016	Normalien

Tableau 38 : Les thèses inachevées ou en cours des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2020)

	Nombre d'inscription en thèse pour l'ensemble des élèves	Nombre d'élèves dans la promotion	Pourcentage d'élèves s'étant inscrit·e·s en thèse	Nombre de normalien·ne·s s'étant inscrit·e·s en thèse dans la promotion	Nombre de normalien·ne·s dans la promotion	Pourcentage de normalien·ne·s s'étant inscrit·e·s en thèse
2002	2	21	9,52	1	10	10,00
2003	4	22	18,18	3	10	30,00
2004	2	16	12,50	2	10	20,00
2005	2	15	13,33	1	9	11,11
2006	4	13	30,77	4	10	40,00
2007	5	10	50,00	5	10	50,00
2008	4	12	33,33	4	10	40,00
2009	3	12	25,00	3	10	30,00
2010	4	16	25,00	2	10	20,00
2011	5	16	31,25	3	11	27,27
2012	5	17	29,41	3	11	27,27
2013	8	19	42,11	8	11	72,73
2014	8	16	50,00	7	10	70,00
2015	6	21	28,57	6	15	40,00
2016	4	14	28,57	4	7	57,14
Total	66	240	27,50	56	154	36,36

Tableau 39 : Pourcentage de doctorant·e·s en fonction du nombre d'élèves et de normalien·ne·s par promotion (2002-2012)

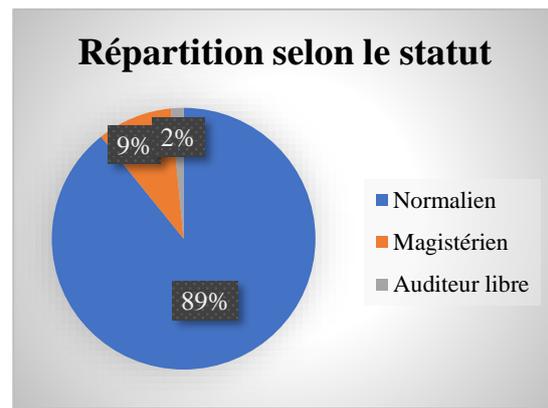
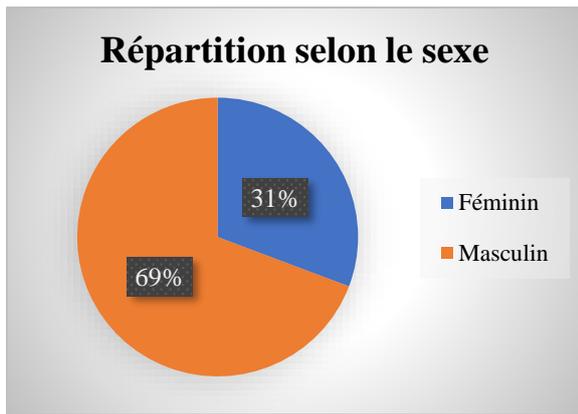


Figure 132 : Sexe et statut des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant fait une thèse (2002-2018)

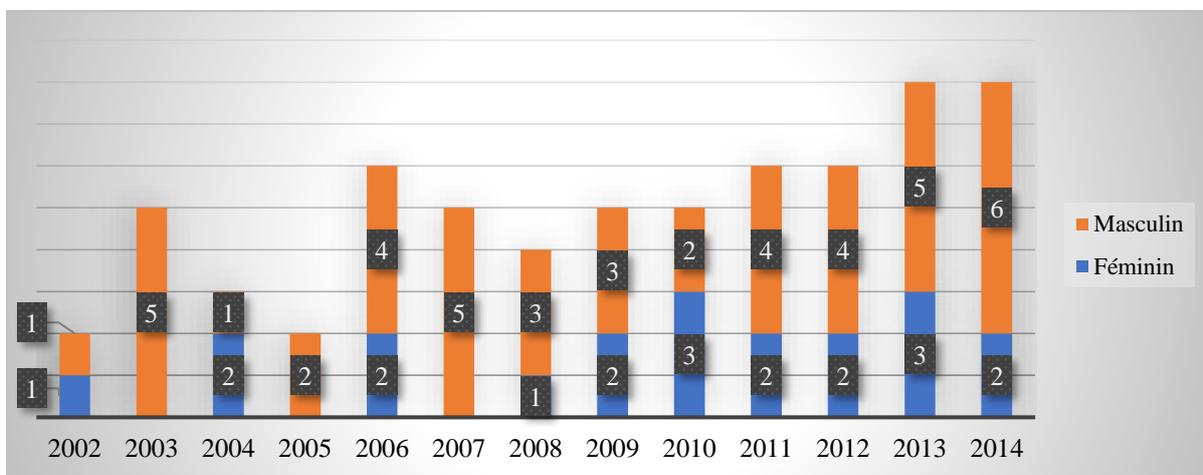


Figure 133 : Sexes et promotions des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant fait une thèse (2002-2018)



Figure 134 : Statuts et promotions des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant fait une thèse (2002-2018)

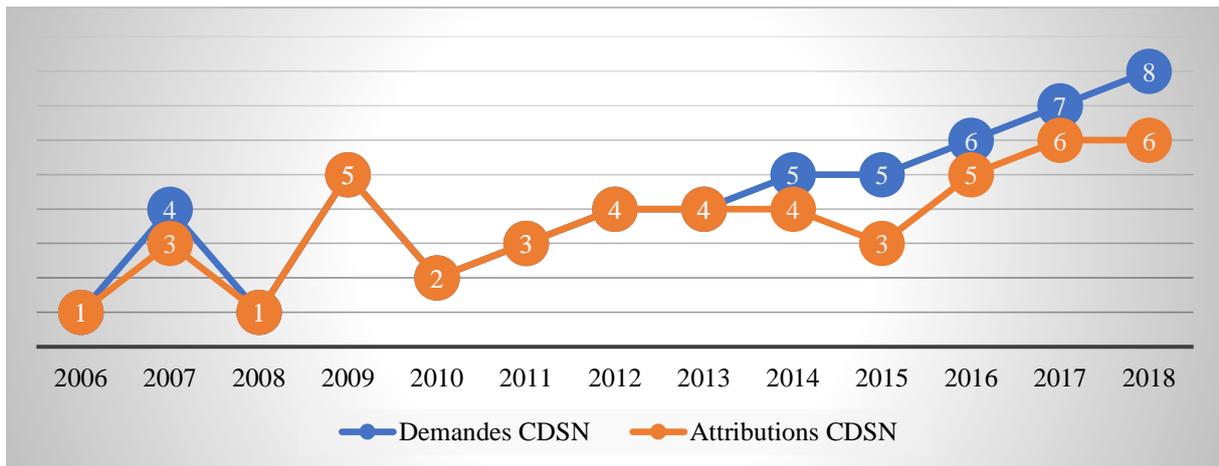


Figure 135 : Demandes et attributions des allocations spécifiques aux normalien-ne-s (2006-2018)

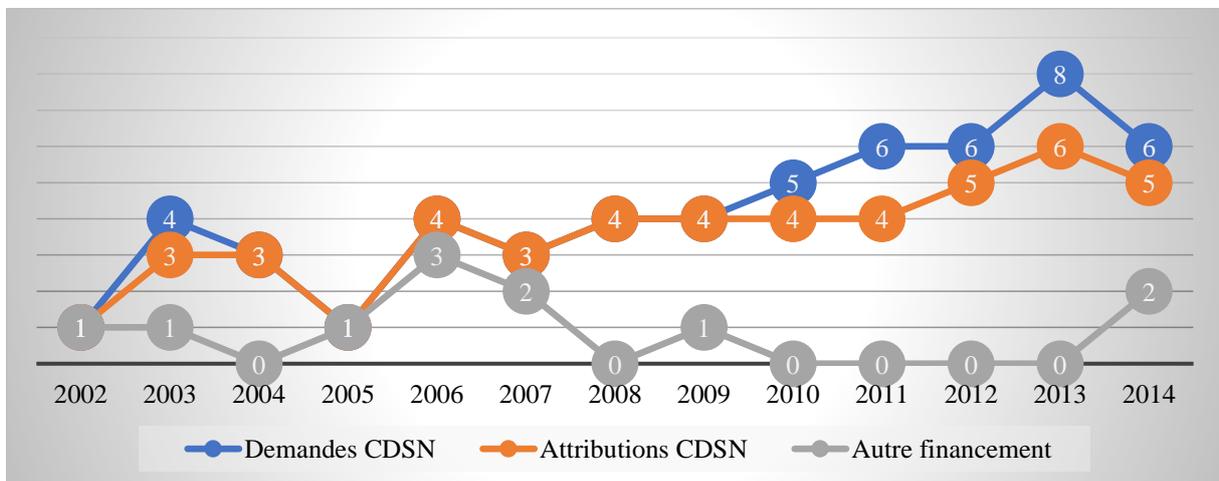


Figure 136 : Financement des thèses des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018)

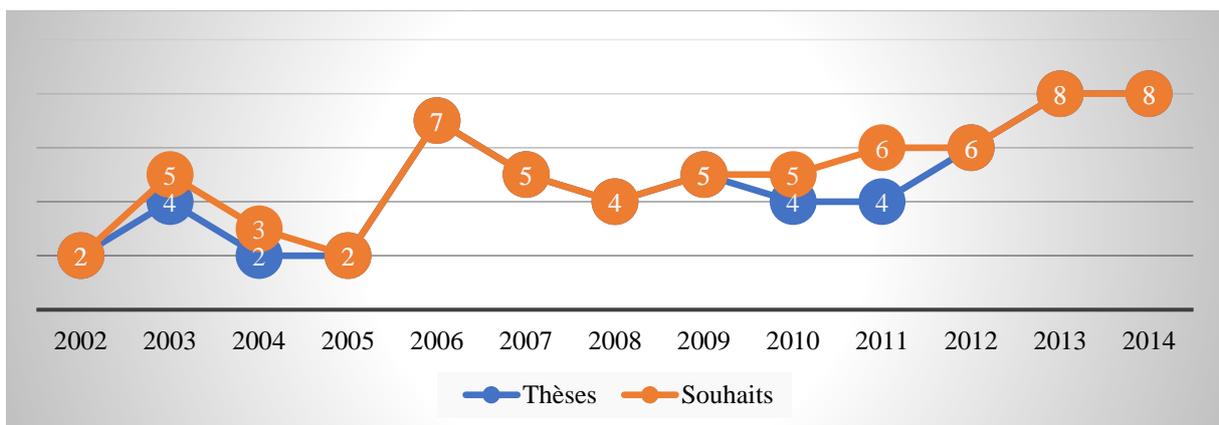


Figure 137 : Nombre de thèses entreprises par rapport au nombre de souhaits formulés (2002-2018)

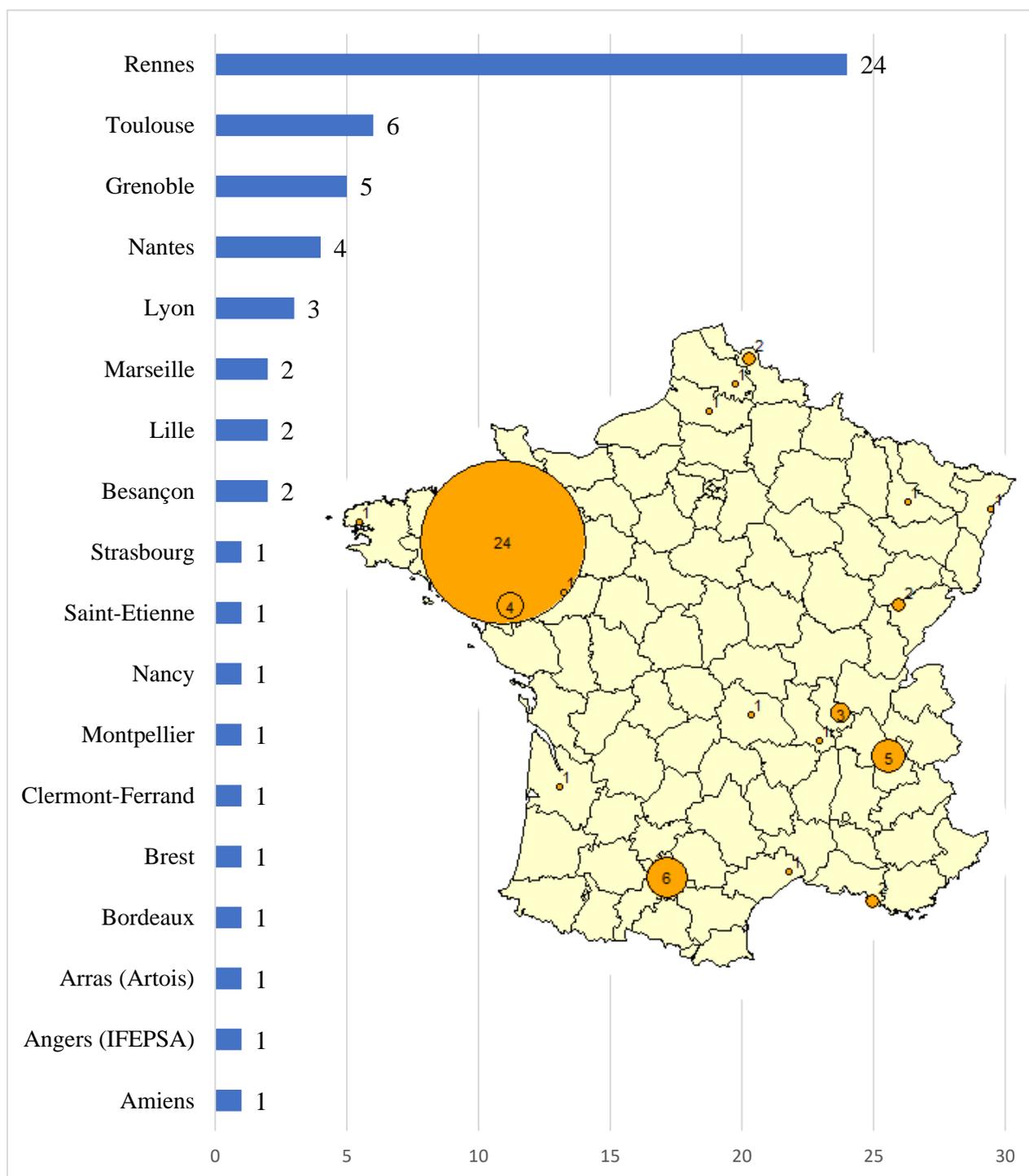


Figure 138 : Répartition des CDSN attribuées aux normalien-ne-s sur le territoire français

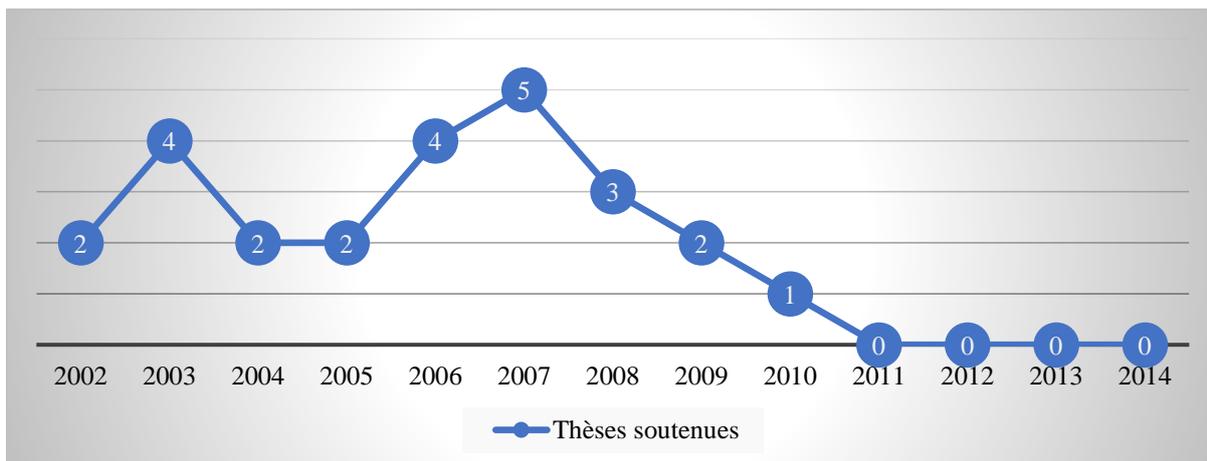


Figure 139 : Nombre de thèses soutenues par promotion (2002-2018)

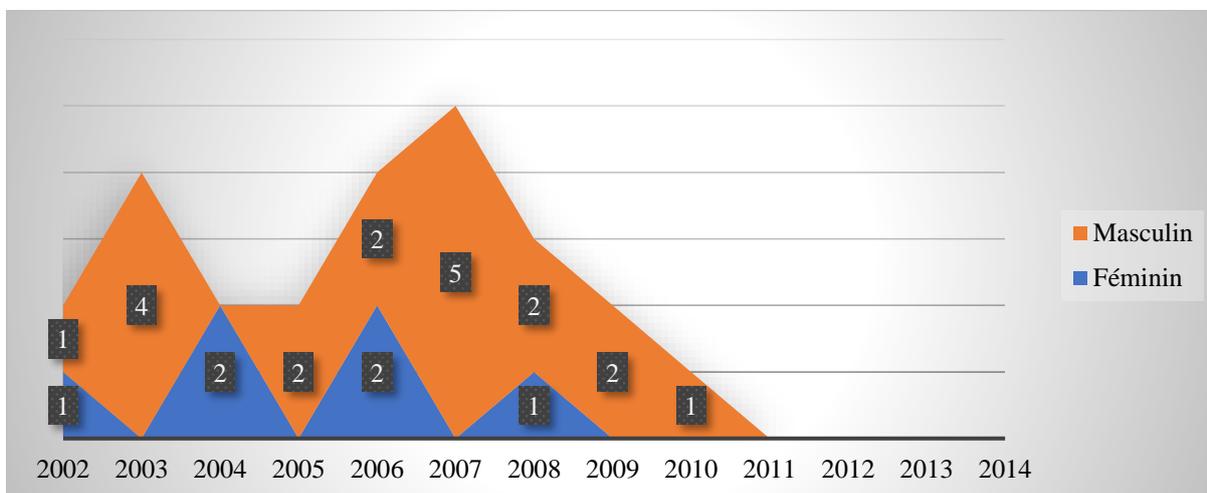


Figure 140 : Sexe des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant soutenu une thèse (2002-2018)

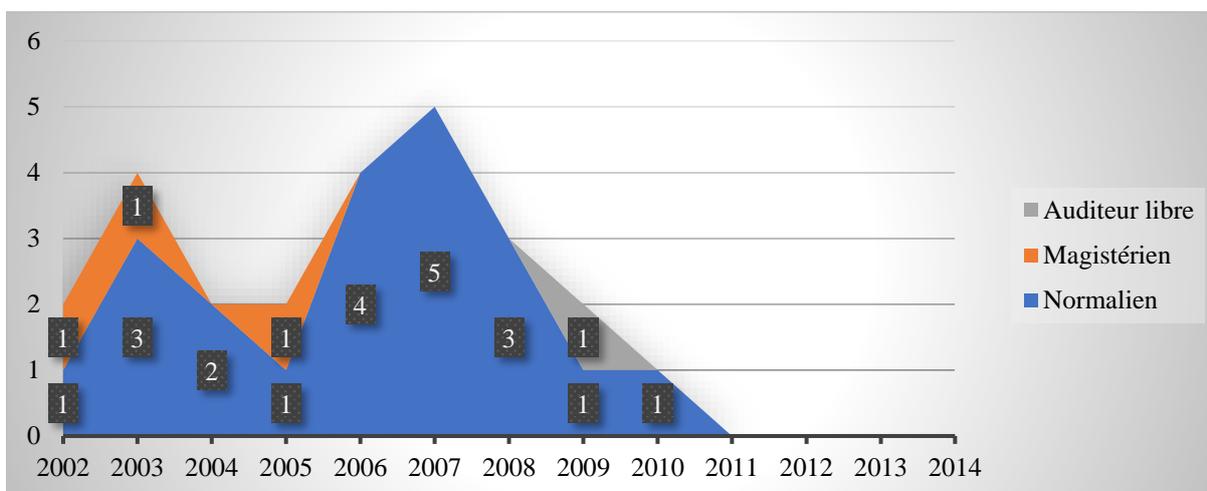


Figure 141 : Statut des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP ayant soutenu une thèse (2002-2018)

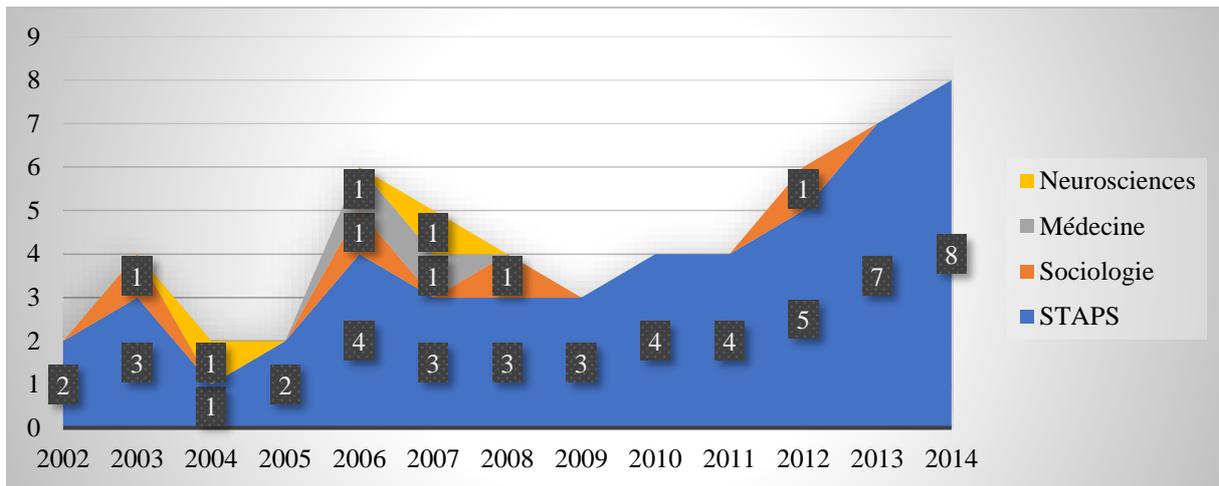


Figure 142 : Les sections CNU des thèses soutenues ou en cours des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP

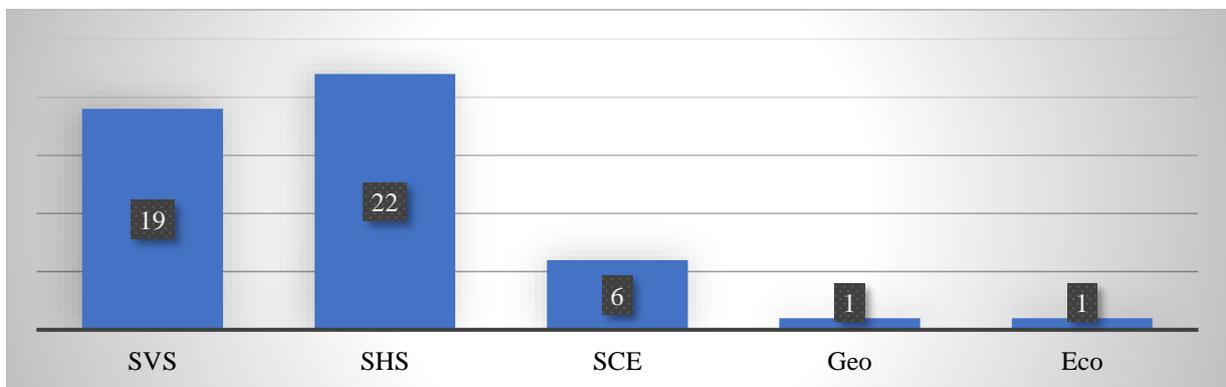


Figure 143 : Nombre de thèses en fonction du domaine d'investigation

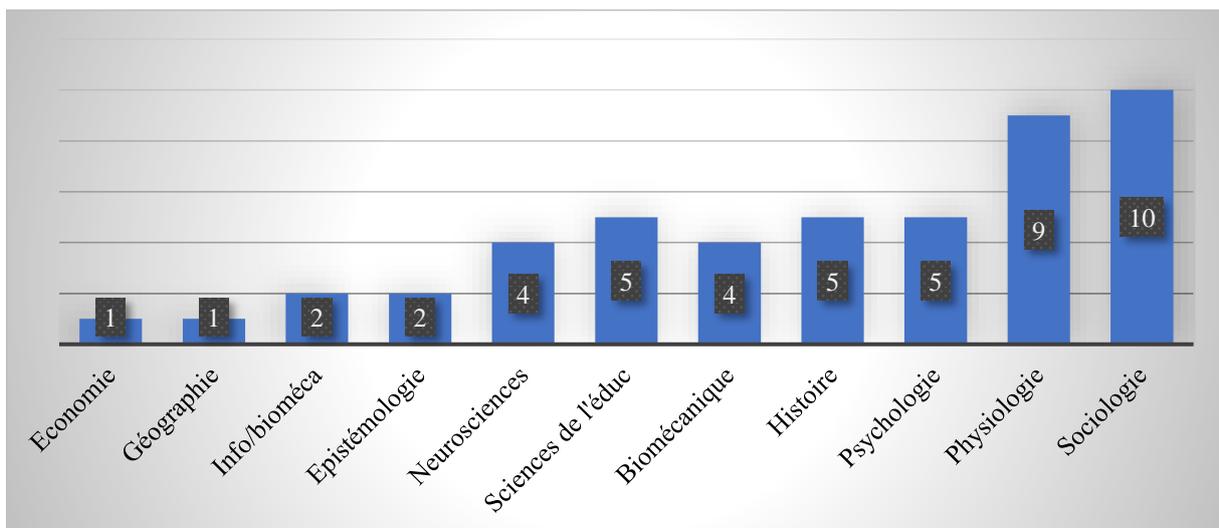


Figure 144 : Les disciplines support des thèses des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP

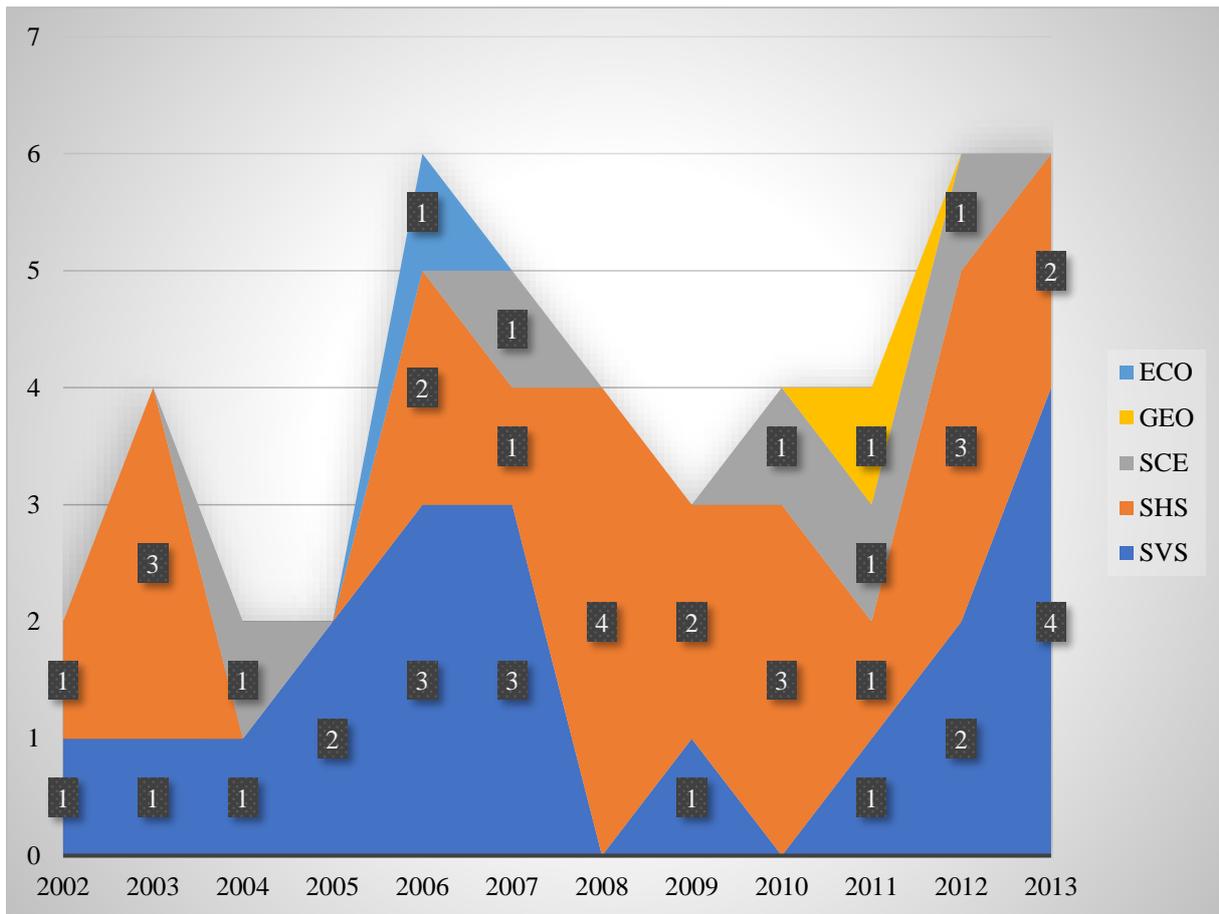


Figure 145 : Domaines scientifiques supports des thèses soutenues ou en cours des élèves et étudiant-e-s de l'ENS 2SEP/EPS par rapport aux promotions (2002-2018)

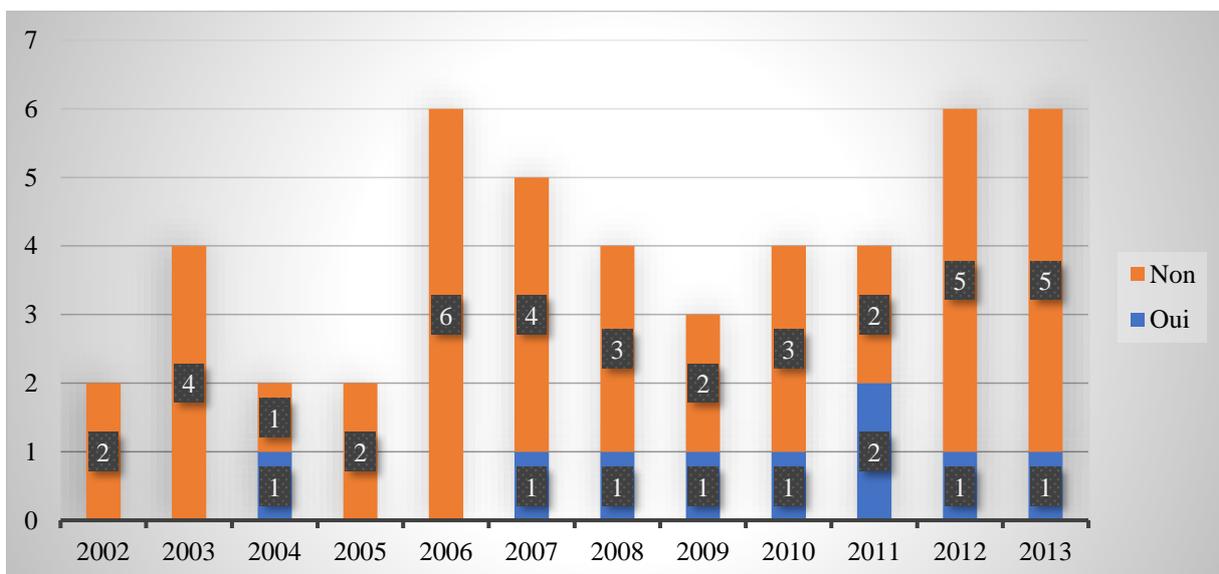


Figure 146 : Les thèses des élèves et étudiant-e-s de l'ENS EPS-2SEP et leur rapport à l'EPS ou à l'enseignement des APSA

5.2.4. Les trajectoires professionnelles des docteur-e-s issu-e-s du département EPS/2SEP (2002-2019)

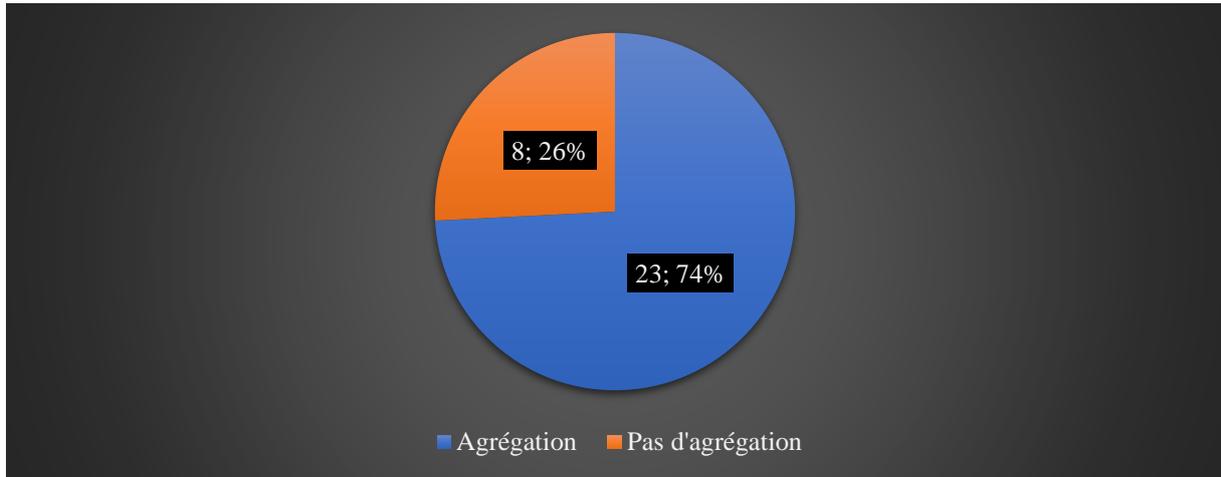


Figure 147 : Les docteur-e-s du département EPS/2SEP face à l'agrégation (2002-2019)

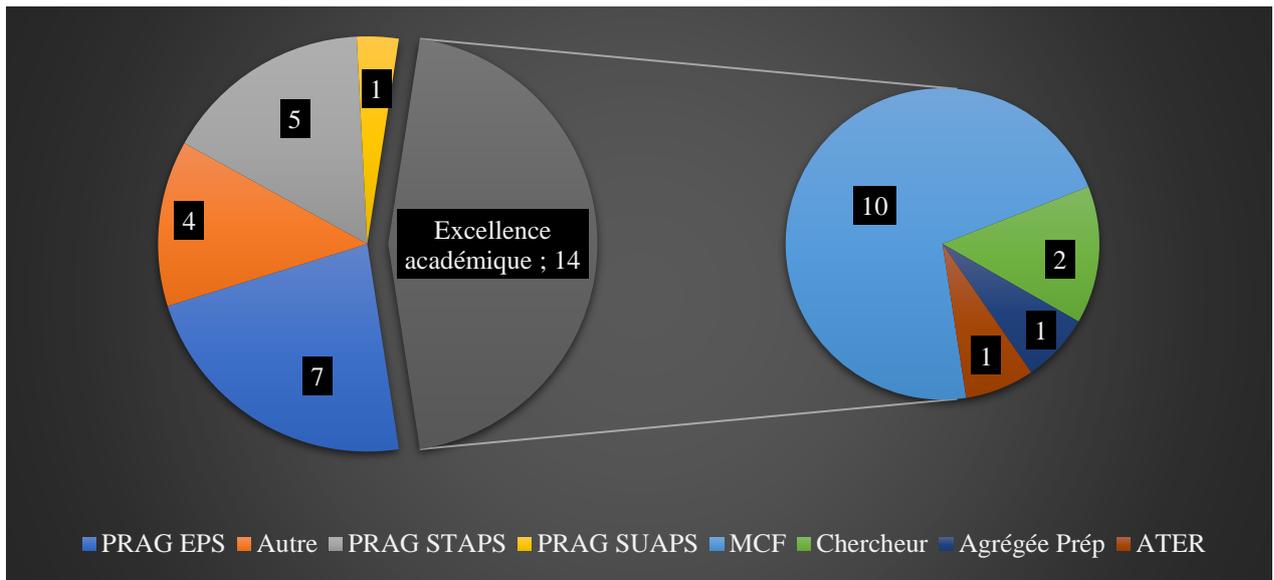


Figure 148 : Les trajectoires professionnelles des docteur-e-s du département EPS/2SEP (2002-2019)

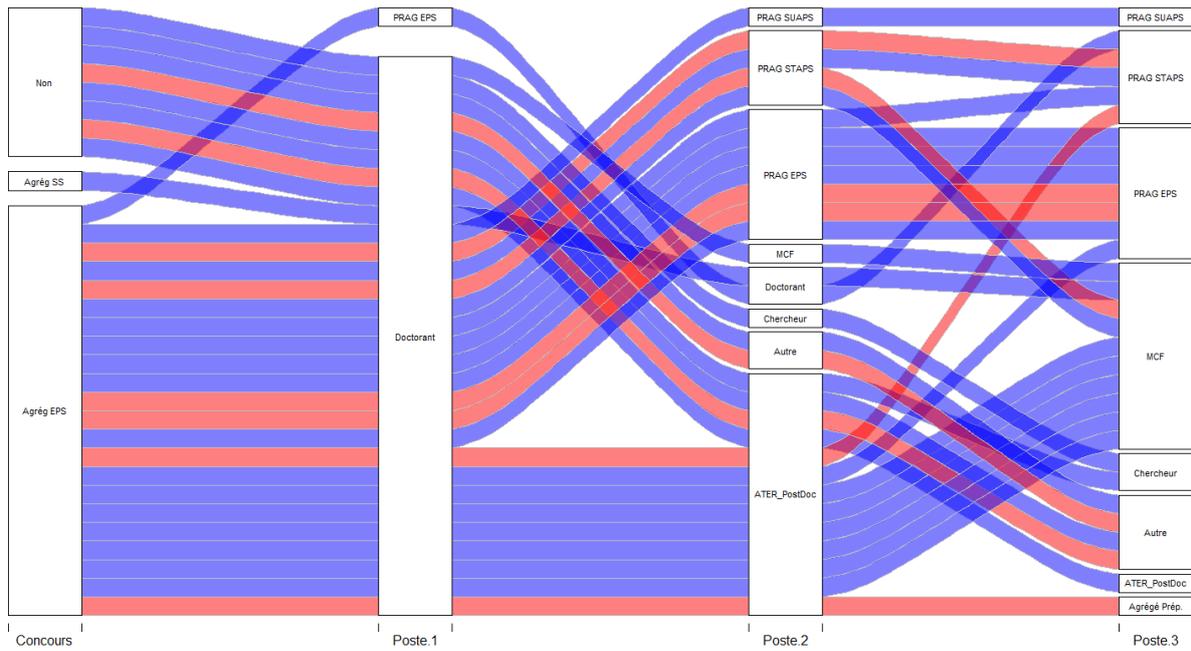


Figure 149 : Trajectoires professionnelles des docteur-e-s du département EPS/2SEP (2002-2019 ; en fonction du sexe)¹⁹

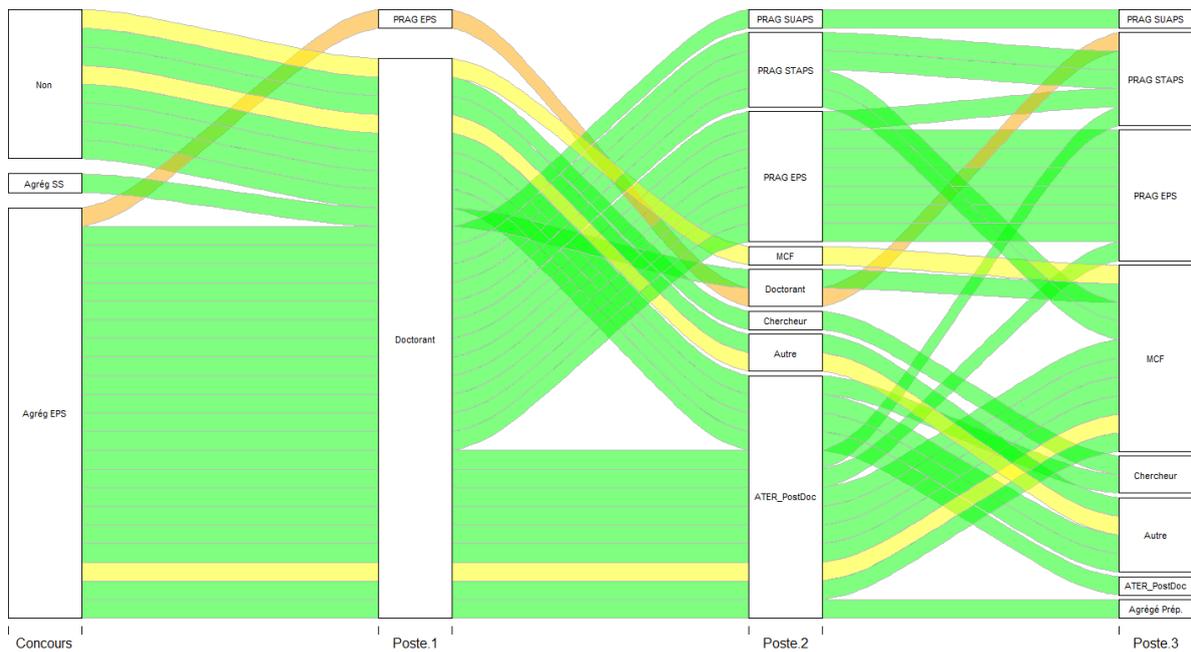


Figure 150 : Trajectoires professionnelles des docteur-e-s du département EPS/2SEP (2002-2019 ; en fonction du statut)²⁰

¹⁹ En bleu : les garçons et en rouge : les filles.

²⁰ En vert : les normalien-ne-s, en jaune : les magistérien-ne-s et en orange : les auditeurs-trices libres.

Table des illustrations

Figure 1 : Diplômes et concours en relation avec l'EPS et les STAPS (1869-2020).....	6
Figure 2 : Evolution des pourcentages de réussite aux différents concours externes de la fonction publique en lien avec l'EPS (2002-2019).....	6
Figure 3 : AFC de la composition du jury de l'agrégation externe d'EPS (1988-2014).....	8
Figure 4 : Impact du statut du/de la président·e sur la composition du jury de l'agrégation externe d'EPS (1988-2015).....	8
Figure 5 : UFR-STAPS d'origine et devenir professionnels des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2012) Référence : Les 10 ans du département 2SEP	9
Figure 6 : Situation professionnelle des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2013) Référence : Site internet du département 2SEP.....	9
Figure 7 : Répartition des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) par promotion	15
Figure 8 : Répartition des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) par sexe et par statut	15
Figure 9 : Professions et catégories sociales des parents des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018).....	15
Figure 10 : Les établissements d'origine des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018).....	16
Figure 11 : Les établissements d'origine des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2019).....	17
Figure 12 : UFR STAPS d'origine des élèves et étudiant·e·s du département 2SEP – découpage par promotion (2002-2019)	20
Figure 13 : Les parcours professionnels des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) en fonction du sexe.....	21
Figure 14 : Les parcours professionnels des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) en fonction du statut.....	21
Figure 15 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le sexe (2002-2003)	22
Figure 16: Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le statut (2002-2003).....	22
Figure 17 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le sexe (2004-2007)	23
Figure 18 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le statut (2004-2007).....	23
Figure 19 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le sexe (2008-2011)	24
Figure 20 : Trajectoires personnelles des élèves du département EPS selon le statut (2008-2011).....	24
Figure 21 : Trajectoires professionnelles des ancien·ne·s élèves du département EPS/2SEP devenu·e·s PRAG en STAPS (2002-2019) selon le sexe	25
Figure 22 : Trajectoires professionnelles des ancien·ne·s élèves du département EPS/2SEP devenu·e·s PRAG en STAPS (2002-2019) selon le statut.....	25
Figure 23 : La répartition public/privé des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)	29
Figure 24 : Les sections du baccalauréat des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018).....	29
Figure 25 : Les mentions obtenues au baccalauréat par les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018).....	29
Figure 26 : Les options facultatives suivies par les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire durant leur scolarité (2002-2018).....	30

Figure 27 : Evolutions des mentions obtenues par les élèves et étudiant·e·s en deuxième année de master 2SEP (2012-2016)	35
Figure 28 : Les mentions obtenues en licence par les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018).....	36
Figure 29 : Les mentions obtenues en Master "Formation à l'Enseignement Supérieur" par les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)	36
Figure 30 : Les mentions obtenues en Master "Recherche" par les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)	36
Figure 31 : La situation professionnelle actuelle des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018).....	37
Figure 32 : La situation professionnelle actuelle des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) Les enseignants du second degré	37
Figure 33 : La situation professionnelle actuelle des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) Les enseignant·e·s du second degré affecté·e·s dans le supérieur	37
Figure 34 : La situation professionnelle actuelle des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) Les enseignant·e·s -chercheur·e·s dans le supérieur.....	38
Figure 35 : La situation professionnelle actuelle des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) Les autres	38
Figure 36 : Les souhaits de devenir professionnel des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) Dans 5 ans	39
Figure 37 : Les souhaits de devenir professionnel des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) D'ici 5 à 10 ans.....	39
Figure 38 : Les souhaits de devenir professionnel des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) Dans 10 ans et plus	40
Figure 39 : Les souhaits de devenir professionnel des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) Catégorie "Autre"	40
Figure 40 : Expectations des élèves du département EPS/2SEP à propos de leurs de trajectoires personnelles respectives (promotions 2002-2018).....	41
Figure 41 : Professions et catégories sociales des parents des élèves et des étudiant·e·s de l'ENS EPS/2SEP en fonction du statut	53
Figure 42 : Professions et catégories sociales des parents des élèves et des étudiant·e·s de l'ENS EPS/2SEP en fonction du sexe	53
Figure 43 : Les niveaux d'études des parents des élèves et des étudiant·e·s de l'ENS EPS/2SEP	54
Figure 44 : Les revenus approximatifs des parents des élèves et des étudiant·e·s de l'ENS EPS/2SEP	54
Figure 45 : Parents ayant un métier en rapport avec l'enseignement ou la recherche.....	54
Figure 46 : Type de pratique sportive des élèves et étudiant·e·s du département 2SEP (2002-2017) ..	61
Figure 47 : Pratique sportive hebdomadaire des élèves et étudiant·e·s du département 2SEP (2002-2017).....	61
Figure 48 : Niveau de pratique sportive des élèves et étudiant·e·s du département 2SEP (2002-2017).....	62
Figure 49 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et titulaires d'un diplôme fédéral (2002-2018).....	62
Figure 50 : Impact de l'entrée à l'ENS sur la pratique sportive des élèves et étudiant·e du département 2SEP (2002-2017)	62

Figure 51 : Les anciens élèves de l'ENS EPS-2SEP et les syndicats.....	63
Figure 52 : Les syndicats des anciens élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP	63
Figure 53 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP et l'intérêt qu'ils portent à la politique.....	64
Figure 54 : Le positionnement politique des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP.....	64
Figure 55 : Considérations politiques des élèves du département EPS/2SEP en 2017	64
Figure 56 : Parcours de formation – Magistère antenne de Bretagne de l'ENS Cachan / ENS Rennes – Valable jusqu'en 2015.....	66
Figure 57 : Parcours de formation - Magistère 2SEP - Contrat quinquennal 2012-2017.....	66
Figure 58 : Parcours de formation - Magistère 2SEP - Contrat quinquennal 2017-2021.....	67
Figure 59 : Parcours de formation - Magistère 2SEP - Contrat quinquennal 2017-2021 (détail)	67
Figure 60: Dépenses du département EPS (2002-2007).....	69
Figure 61 : Répartition des 955,25h équivalent TD en fonction du statut des intervenant·e·s pour l'année 2004-2005.....	70
Figure 62 : Evolution du nombre de candidat·e·s inscrit·e·s au concours d'entrée du département 2SEP (2002-2018).....	70
Figure 63 : Les élèves du département EPS/2SEP et leurs représentations des critères d'excellence de l'enseignant·e-chercheur·e	72
Figure 64 : Les élèves du département EPS/2SEP et leurs représentations des critères d'excellence de l'enseignant·e-chercheur·e (suite).....	72
Figure 65 : Les élèves et étudiant·e·s ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de l'ENS EPS (promotions 2002 à 2007).....	78
Figure 66 : Les élèves et étudiant·e·s ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de l'ENS 2SEP (promotions 2008 à 2012).....	78
Figure 67 : Les élèves et étudiant·e·s ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de l'ENS 2SEP (promotions 2013 à 2018).....	78
Figure 68 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normaliens (2002-2018) Premier niveau de l'analyse de contenu	86
Figure 69 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normaliens (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Indécence, injustice, inutilité.....	86
Figure 70 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normaliens (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Moyen de permettre la réussite.....	87
Figure 71 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normalien·ne·s (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Moyen de pression.....	87
Figure 72 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normalien·ne·s (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Système des ENS, méritocratie	87
Figure 73 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normalien·ne·s (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Retour sur investissement pour l'Etat.....	88

Figure 74 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normalien·ne·s (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Privilège, élitisme	88
Figure 75 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normalien·ne·s (2002-2018) Dendrogramme des classes de discours.....	89
Figure 76 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normalien·ne·s (2002-2018) Analyse factorielle de correspondances en fonction des promotions.....	90
Figure 77 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normalien·ne·s (2002-2018) Analyse factorielle de correspondances en fonction des classes de discours.....	91
Figure 78 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normalien·ne·s (2002-2018) Analyse factorielle de correspondances en fonction des formes actives.....	92
Figure 79 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normalien·ne·s (2002-2018) Analyse de similitudes	93
Figure 80 : Les signes de manifestation de l'anxiété chez les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)	103
Figure 81 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Premier niveau de l'analyse de contenu.....	105
Figure 82 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Les moments d'anxiété.....	106
Figure 83 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : La pression sociale	106
Figure 84 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : La pression institutionnelle	107
Figure 85 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Nature et quantité de travail à fournir.....	107
Figure 86 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Troisième niveau de l'analyse de contenu : Concurrence et comparaison sociale.....	108
Figure 87 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiants de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Troisième niveau d'analyse : Sentiment d'infériorité sociale.....	108
Figure 88 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Troisième niveau d'analyse : Comparaison statutaire	108
Figure 89 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Troisième niveau d'analyse : Pression liée au prestige de l'ENS	109
Figure 90 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Troisième niveau d'analyse : Pressions liées au statut de normalien.....	109
Figure 91 : Les principales sources d'anxiété des élèves du département EPS/2SEP.....	109
Figure 92 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Dendrogramme des classes de discours	110

Figure 93 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Analyse factorielle de correspondances en fonction des promotions	111
Figure 94 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Analyse factorielle de correspondances en fonction des classes de discours	112
Figure 95 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Analyse factorielle de correspondances en fonction des formes actives .	113
Figure 96 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Analyse de similitudes sur texte brut	114
Figure 97 : Les sources d'anxiété des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018) Analyse de similitudes sur texte encodé	115
Figure 98 : Résultats des élèves du département EPS/2SEP au concours de l'agrégation externe d'EPS (2002-2019)	117
Figure 99: Architecture globale du "CD-Agrég" (version 2012)	121
Figure 100 : Composition du CD-agrég pour le dossier "Ecrit 1", version simplifiée 2013	122
Figure 101 : Copie d'un·e normalien·ne, seconde épreuve écrite de l'agrégation, session 2013, copie n°1	123
Figure 102 : Copie d'un·e normalien·ne, seconde épreuve écrite de l'agrégation, session 2013, copie n°2	124
Figure 103 : Copie d'un·e normalien·ne, seconde épreuve écrite de l'agrégation, session 2013, copie n°3	125
Figure 104 : Typologie des références mobilisées dans les copies d'agrégation (Ecrit 2) des élèves du départements EPS/2SEP (2005-2010).....	126
Figure 105 : Les élèves et étudiant·e·s ayant répondu au questionnaire et souhaitant se présenter à l'agrégation externe d'EPS (2002-2018).....	127
Figure 106 : Les élèves et étudiant·e·s ayant répondu au questionnaire et souhaitant se présenter à l'agrégation externe d'EPS (2002-2018) En fonction du statut	127
Figure 107 : Les élèves et étudiant·e·s ayant répondu au questionnaire et souhaitant se présenter à l'agrégation externe d'EPS (2002-2018) En fonction du sexe	128
Figure 108 : L'avis des élèves et étudiant·e·s de l'ENS ayant répondu au questionnaire par rapport à la possibilité de faire une année de PréLab (2002-2018)	128
Figure 109 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leur choix par rapport à l'agrégation externe d'EPS : En fonction du statut	134
Figure 110 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leur choix par rapport à l'agrégation externe d'EPS : En fonction du sexe.....	134
Figure 111 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et la justification de leur choix par rapport à l'agrégation externe d'EPS : Analyse de contenu	135
Figure 112 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et la justification de leur choix par rapport à l'agrégation externe d'EPS : Dendrogramme des classes de discours.....	136
Figure 113 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et la justification de leur choix par rapport à l'agrégation externe d'EPS : Analyse factorielle de correspondances en fonction des promotions et du statut	137

Figure 114 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et la justification de leur choix par rapport à l'agrégation externe d'EPS : Analyse factorielle de correspondances en fonction des classes de discours.....	138
Figure 115 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et la justification de leur choix par rapport à l'agrégation externe d'EPS : Analyse factorielle de correspondance en fonction des formes actives	139
Figure 116 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et la justification de leur choix par rapport à l'agrégation externe d'EPS : Analyse de similitudes	140
Figure 117 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Premier niveau de l'analyse de contenu	149
Figure 118 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Un concours de recrutement comme un autre.....	149
Figure 119 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Développement des qualités individuelles.....	149
Figure 120 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Cultures et connaissances	150
Figure 121 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Activité réflexive, esprit critique	151
Figure 122 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Perspectives de carrière.....	151
Figure 123 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Dynamique de la discipline.....	151
Figure 124 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Enjeux de pouvoir.....	152
Figure 125 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Promotion et légitimité de la discipline	152
Figure 126 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Deuxième niveau de l'analyse de contenu : Autre	152
Figure 127 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Dendrogramme des classes de discours.....	153
Figure 128 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Analyse factorielle de correspondances en fonction des promotions et du statut	154

Figure 129 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Analyse factorielle de correspondances en fonction des classes de discours.....	155
Figure 130 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Analyse factorielle de correspondances en fonction des formes actives.....	156
Figure 131 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Analyse de similitudes	157
Figure 132 : Sexe et statut des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant fait une thèse (2002-2018).....	183
Figure 133 : Sexes et promotions des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant fait une thèse (2002-2018).....	183
Figure 134 : Statuts et promotions des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant fait une thèse (2002-2018).....	183
Figure 135 : Demandes et attributions des allocations spécifiques aux normalien·ne·s (2006-2018)	184
Figure 136 : Financement des thèses des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018) ...	184
Figure 137 : Nombre de thèses entreprises par rapport au nombre de souhaits formulés (2002-2018).....	184
Figure 138 : Répartition des CDSN attribuées aux normalien·ne·s sur le territoire français.....	185
Figure 139 : Nombre de thèses soutenues par promotion (2002-2018)	186
Figure 140 : Sexe des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant soutenu une thèse (2002-2018).....	186
Figure 141 : Statut des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant soutenu une thèse (2002-2018).....	186
Figure 142 : Les sections CNU des thèses soutenues ou en cours des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP.....	187
Figure 143 : Nombre de thèses en fonction du domaine d'investigation	187
Figure 144 : Les disciplines support des thèses des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP.....	187
Figure 145 : Domaines scientifiques supports des thèses soutenues ou en cours des élèves et étudiant·e·s de l'ENS 2SEP/EPS par rapport aux promotions (2002-2018).....	188
Figure 146 : Les thèses des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP et leur rapport à l'EPS ou à l'enseignement des APSA.....	188
Figure 147 : Les docteur·e·s du département EPS/2SEP face à l'agrégation (2002-2019).....	189
Figure 148 : Les trajectoires professionnelles des docteur·e·s du département EPS/2SEP (2002-2019).....	189
Figure 149 : Trajectoires professionnelles des docteur·e·s du département EPS/2SEP (2002-2019 ; en fonction du sexe).....	190
Figure 150 : Trajectoires professionnelles des docteur·e·s du département EPS/2SEP (2002-2019 ; en fonction du statut).....	190

Table des tableaux

Tableau 1 : Composition du jury de l'agrégation externe d'EPS (1988-2014).....	7
Tableau 2 : Caractéristiques des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)	14
Tableau 3 : La scolarité des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)	28
Tableau 4 : La formation initiale des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)	35
Tableau 5 : Expectations des élèves du département EPS/2SEP à propos de leurs trajectoires personnelles respectives (2002-2018)	39
Tableau 6 : Les professions et catégories sociales des mères des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)	46
Tableau 7 : Les professions et catégories sociales des pères des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)	51
Tableau 8 : Professions et catégories sociales des parents des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018)	52
Tableau 9 : Niveaux d'études des parents des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018)	52
Tableau 10 : Revenus approximatifs des parents des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018).....	52
Tableau 11 : Parents des élèves de l'ENS 2SEP (anciennement EPS) exerçant un métier en rapport avec l'enseignement et/ou la recherche – 2002 à 2018	52
Tableau 12 : Les pratiques sportives des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)	60
Tableau 13 : Maquette Master DISC 1 ^{ère} année - Magistère 2 ^{ème} année (2017 à aujourd'hui).....	68
Tableau 14 : Caractéristiques des personnels enseignants affectés au département EPS/2SEP (2002-aujourd'hui)	69
Tableau 15 : Les critères de l'excellence professionnelle du professeur·e·s d'EPS selon les élèves du département EPS/2SEP	71
Tableau 16 : Les élèves et étudiant·e·s ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018).....	77
Tableau 17 : Résultats de l'analyse de contenu pour la question : Comment vous représentiez-vous l'ENS avant de l'intégrer ?.....	77
Tableau 18 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations vis-à-vis de la rémunération des normaliens (2002-2018)	86
Tableau 19 : L'anxiété chez les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire (2002-2018)	102
Tableau 20 : Grille d'analyse utilisée pour l'analyse de contenu par rapport aux sources d'anxiété des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire.....	105
Tableau 21 : Résultats de l'ENS de Cachan pour l'ensemble des concours d'agrégation	116
Tableau 22 : Résultats des élèves et étudiant·e·s de l'ENS à l'agrégation externe d'EPS (2005-2017)	116
Tableau 23 : Résultats des élèves et étudiant·e·s de l'ENS à l'agrégation externe d'EPS (2012-2020)	117
Tableau 24 : Communication du département 2SEP sur les résultats obtenus au concours de l'agrégation externe d'EPS (2005-2020).....	118
Tableau 25 : Communication de l'ENS Rennes sur les résultats obtenus au concours de l'agrégation externe d'EPS (2005-2020)	119
Tableau 26 : Conférences du vendredi - Année 2004-2005	120
Tableau 27 : Nombre d'élèves et étudiant·e·s du département EPS/2SEP ayant fait le choix d'un "Parcours Recherche" ou d'un "PréLab" 2002-2017.....	127

Tableau 28 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et la justification de leur choix par rapport à l'agrégation externe d'EPS.....	133
Tableau 29 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018).....	147
Tableau 30 : Les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP ayant répondu au questionnaire et leurs représentations quant au rôle du professeur agrégé d'EPS (2002-2018) Grille utilisée pour l'analyse de contenu	148
Tableau 31 : Thèses ayant un rapport avec la didactique des APS ou de l'EPS soutenues au sein du LIREST (puis de l'UMR STEF) de 1997 à 2008	158
Tableau 32 : Les mémoires présentés au congrès Delphine Thévenet par les élèves et étudiant·e·s de l'ENS 2SEP (2013-2017)	173
Tableau 33 : Mémoires de recherche de deuxième année des élèves et étudiant·e·s du département 2SEP (2013-2020)	174
Tableau 34 : Les lauréat·e·s du prix du jury au congrès Delphine Thévenet (2011-2019)	174
Tableau 35 : Les lauréat·e·s du prix "coup de cœur du public", catégorie "communication orale", au congrès Delphine Thévenet (2011-2019)	175
Tableau 36 : Les lauréat·e·s du prix "coup de cœur du public", catégorie "Poster" au congrès Delphine Thévenet (2017-2019)	175
Tableau 37 : Les thèses soutenues par les élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018)..	178
Tableau 38 : Les thèses inachevées ou en cours des élèves et étudiant·e·s de l'ENS EPS-2SEP (2002-2018).....	181
Tableau 39 : Pourcentage de doctorant·e·s en fonction du nombre d'élèves et de normalien·ne·s par promotion (2002-2012)	182

Résumé

Titre : Itinéraire d'une idée : genèse et mutations de la « logique » de l'excellence au département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes (1975-2020)

L'enjeu principal de cette thèse est de comprendre le processus qui conduit l'excellence à devenir progressivement « logique » pour les élèves et les étudiant·e·s du département EPS/2SEP de l'ENS Cachan/Rennes. Trois focales permettent de circonscrire la complexité de cet objet d'étude. La première est liée aux institutions, considérées comme des structures sociales et générant leurs propres mythes, la seconde est centrée sur les imaginaires collectifs des acteur·trice·s et la troisième est relative à l'appropriation des croyances à l'échelle individuelle. L'idée d'excellence inhérente au département EPS/2SEP s'affirme, en premier lieu, avec l'agrégation externe d'EPS, constituant un premier objectif qui devient progressivement « logique » et, finalement, tellement banal qu'il ne peut plus être édifié comme voie d'excellence. L'idée d'une excellence, liée à l'imaginaire de l'EPS dans le projet initial, s'émancipe et échappe aux individus. Soumise à d'autres imaginaires, elle évolue. Le fonctionnement des normes d'excellence est appris, intégré, soutenu, défendu et entériné, alors même qu'il se révèle être la source d'une véritable violence symbolique, de désagréments, voire de souffrances pour certain·e·s d'entre eux·elles. La première période, entre 1974 et 2004, est relative au processus de création d'une idée de l'excellence par le groupe EPS de l'Inspection générale de l'Éducation nationale et aux premières années de fonctionnement d'une institution « fantôme ». La seconde partie, qui s'étend de 2004 à 2012, procède de l'analyse du mécanisme qui fait passer l'agrégation externe d'EPS d'une configuration d'excellence à une forme de banalité. Enfin, de 2013 à 2020, s'affirme un nouvel idéal reposant sur l'accumulation de l'agrégation externe et du doctorat.

Éducation physique, Sciences du sport, excellence, autocontraintes, configurations

Abstract

Title : Itinerary of an idea: genesis and changes in the "logic" of excellence in the Sport sciences and physical education department of the École normale supérieure Cachan/Rennes (1975-2020)

The main goal of the thesis is to understand the process which leads excellence to gradually become "logical" for students of the EPS/2SEP department of ENS Cachan/Rennes. Three ways make bring the complexity of research subject into focus. The first is related to institutions, considered as social structures and generating their own myths, the second is based on the collective imaginations of the participants and the third is related to the appropriation of beliefs at the individual level. The idea of excellence inherent to EPS / 2SEP department is first asserted with the physical education "agrégation". Historically, it is the first objective which gradually becomes "logical". Finally, it becomes ordinary and it can no longer be considered as the way to excellence. In the original project, the idea of excellence is linked to the social imagination of physical educaion. It evolves under the influence of other social imaginations. The standards of excellence are learned, integrated, supported, defended and endorsed by individuals, even though it turns out to be the source of symbolic violence, inconvenience, and even suffering for some students. The first period, between 1974 and 2004, relates to the process of creating an idea of excellence by the physical education group of the General inspection of National education and to the first years of operation of a "phantom" institution. The second part, from 2004 to 2012, arises out of the analysis of the mechanism that relegates the physical education "agrégation" from excellence to banality. Finally, from 2013 to 2020, a new ideal, based on addition of physical education "agrégation" and doctorate, asserts.

Physical education, Sports sciences, excellence, self-constraints, configurations